E-lib.ch
Elektronische Bibliothek Schweiz
Bibliothèque électronique suisse
Swiss electronic library

e-rara.ch

La Bible, qui est toute la saincte escriture, en laquelle sont contenuz, le vieil Testament et le nouveau, translatez en Francois, et reveuz : le vieil selon l'ebrieu, et le nouveau selon le grec.

Bible (français)

[Genève], 1546

Bibliothèque de Genève

Signatur: Bb 2248

Persistenter Link: http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-15823

e-rara.ch
Das Projekt e-rara.ch wird im Rahmen des Innovations- und Kooperationsprojektes „E-lib.ch: Elektronische Bibliothek Schweiz“ durchgeführt. Es wird von der Schweizerischen Universitätskonferenz (SUK) und vom ETH-Rat gefördert.

e-rara.ch is a national collaborative project forming part of the Swiss innovation and cooperation programme E-lib.ch: Swiss Electronic library. It is sponsored by the Swiss University Conference (SUC) and the ETH Board.

www.e-rara.ch

Nutzungsbedingungen
Dieses PDF-Dokument steht für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Es kann als Datei oder Ausdruck zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Terms and conditions
This PDF file is freely available for non-commercial use in teaching, research and for private purposes. It may be passed to other persons together with these terms and conditions and the proper indication of origin.

Visual Library

HANS ASPER



LA BIBLE,

Qui eſt toute la ſaincte eſcriture,

En laquelle ſont contenuz, le vieil Teſtament & le nouueau, tranſlatez en Francois, & reueuz: le vieil ſelon l'Ebrieu, & le nouueau ſelon le Grec.

ISAIE I.

Eſcoutez cieux, & toy terre preſte l'aureille: car l'Eternel parle.



EX BIBLIOTHECA GENEVENSI

VIRTVS PRESSA,
VALENTIOR.

1546.

Liures de la Bible, auec les nombres des chapitres d'iceux.

Le vieil Teſtament.

i. Moiſe, ou Geneſe. Chapitres l.
ii. Moiſe, ou Exode. Chapitres xl.
iii. Moiſe, ou Leuitique. Chapitres xxvii.
iiii. Moiſe, ou Nombres. Chapitr. xxxvi.
v. Moiſe, ou Deuteronome. Chap. xxxiiii.
Ioſuë. Chapitres xxiiii.
Iuges. Chapitres xxi.
Ruth. Chapitres iiii.
i. Samuel, ou i. Roys. Chapitres xxxi.
ii. Samuel, ou ii. Roys. Chapitres xxiiii.
i. Roys, ou iii. Roys. Chapitres xxii.
ii. Roys, ou iiii. Roys. Chapitres xxv.
i. Chroniques, ou Paralipomenon. Chapitres xxix.
ii. Chroniques, ou Paralipomenon. Chapitres xxxvi.
i. Eſdras. Chapitres x.
Nehemie, ou ii. Eſdras. Chapitres xiii.
Eſther. Chapitres x.
Iob. Chapitres xlii.
Pſalmes. Chapitres cl.
Prouerbes, ou Sentences de Salomon. Chapitres xxxi.
Preſcheur ou Eccleſiaſte. Chapitres xii.
Cantiques de Salomon. Chapitres viii.

Les Prophetes.

Iſaie. Chapitres lxvi.
Ieremie. Chapitres lii.
Les Lamentations de Ieremie. Chapit. v.
Ezechiel. Chapitres xlviii.
Daniel. Chapitres xii.
Oſée. Chapitres xiiii.
Ioel. Chapitres iii.
Amos. Chapitres ix.
Abdée. Chapitre i.
Ionas. Chapitres iiii.
Michée. Chapitres vii.
Naum. Chapitres iii.
Abacuch. Chapitres iii.
Sophonias. Chapitres iii.
Aggée. Chapitres ii.
Zacharie. Chapitres xiiii.
Malachie. Chapitres iiii.

Les Apocryphes.

iii. Eſdras. Chapitres ix.
iiii. Eſdras. Chapitres xvi.
Tobie. Chapitres xiiii.
Iudith. Chapitres xvi.
Sapience. Chapitres xix.
Eccleſiaſtique. Chapitres li.
Baruch, auec l'Epiſtre de Ieremie. Chapitres vi.
i. Machabées. Chapitres xvi.
ii. Machabées. Chapitres xv.
L'hiſtoire d'Eſther. Chapitres vii.
Cantique des trois enfans en la fornaiſe. Chapitre i.
L'hiſtoire de Suſanne. Chapitre i.
De l'idole Bel, & du Dragon. Chapitre i.
L'Oraiſon de Manaſſe. Chapitre i.

Le nouueau teſtament.

L'Euangile ſelon ſainct Matthieu. Chapitres xxviii.
L'Euangile ſelon ſainct Marc. Chap. xvi.
L'Euangile ſelon ſainct Luc. Cha. xxiiii.
L'Euangile ſelon ſainct Iehan. Cha. xxi.
Actes, ou Faictz des Apoſtres. Chapitres xxviii.

Les Epiſtres.

Sainct Paul aux Romains. Chapi. xvi.
La i. aux Corinthiens. Chapitres xvi.
La ii. aux Corinthiens. Chapitres xiii.
Aux Galatiens. Chapitres vi.
Aux Epheſiens. Chapitres vi.
Aux Philippiens. Chapitres iiii.
Aux Coloſſiens. Chapitres iiii.
La i. aux Theſſaloniciens. Chapitres v.
La ii. aux Theſſaloniciens. Chapitres iii.
La i. à Timothee. Chapitres vi.
La ii. à Timothee. Chapitres iiii.
A Tite. Chapitres iii.
A Philemon. Chapitre i.
Aux Ebrieux. Chapitres xiii.
L'Epiſtre ſainct Iaques. Chapitres v.
La i. Epiſtre ſainct Pierre. Chapitres v.
La ii. Epiſtre ſainct Pierre. Chapitres iii.
La i. Epiſtre ſainct Iehan. Chapitres v.
La ii. Epiſtre ſainct Iehan. Chapitre i.
La iii. Epiſtre ſainct Iehan. Chapitre i.
L'Epiſtre ſainct Iude. Chapitre i.
Reuelation, ou Apocalypſe S. Iehan. Chapitres xxii.

SI ie voulois icy vſer de longue preface: i'auroye trois poinctz à deſduire. Le premier ſeroit de monſtrer, quel threſor c'eſt de l'Eſcriture ſaincte: combien la dignité en eſt excellente, & le profit ineſtimable. Comme à la verité, c'eſt le principal bien & le plus precieux que nous ayons en ce monde. Veu que c'eſt la clef qui nous ouure le Royaume de Dieu, pour nous y introduire, à fin que nous ſachons quel Dieu nous deuons adorer, & à quoy il nous appelle. C'eſt la voye certaine pour nous guider, à fin que nous ne ſoyons pas vagabons & errans çà & là tout le temps de noſtre vie. C'eſt la vraye reigle pour diſcerner entre le bien & le mal, & nous enſeigner au droit ſeruice de Dieu, pour n'y point aller à l'auenture, & nous abuſer auec le reſte du monde apres des menuz fatras de nulle valeur: & meſme quelque fois fonder noſtre deuotion ſur des choſes que Dieu condamne & reprouue comme meſchantes. C'eſt la lumiere qui nous adreſſe: ou la lampe qui nous eſclaire au milieu des tenebres de ce monde, à fin que nous ne choppions point à tant de ſcandales qui ſont à l'entour de nous, comme poures aueugles: & qui pis eſt, que ne trebuſchions à chacun pas. C'eſt l'eſchole de toute ſageſſe, voire ſageſſe ſurmontant tout entendement humain, & que les Anges meſmes ont en admiration. C'eſt le miroir auquel nous contemplons la face de Dieu, pour eſtre transfigurez en ſa gloire. C'eſt le ſceptre Royal, par lequel il nous gouuerne comme ſon peuple: & la houlette, laquelle il nous donne pour enſeigne qu'il nous veut eſtre Paſteur. C'eſt l'inſtrument de ſon alliance qu'il a faicte auec nous, paſſant obligation volontaire par ſa bonté gratuite, d'eſtre coniоinct auec nous d'vn lien perpetuel. C'eſt le teſmoignage de ſa bonne volonté, par lequel nous auons repos en noz conſciences, ſachans ou git noſtre ſalut. C'eſt la paſture vnique de noz ames, pour les nourrir à la vie eternelle. Brief, c'eſt le ſeul moyen en quoy nous differons d'auec les Payens & infideles: entant que nous auons vne Religion aſſeurée & fondée en la verité infallible de Dieu, au lieu que tous les autres ſe laiſſent mener par opinions douteuſes: ou bien s'endurciſſent en obſtination peruerſe ſans certitude aucune. Tout cela ſeroit à traicter quant au premier poinct, auec le reſte ſeruant à ce propos: Et le tout à fin d'exhorter le monde d'auoir vn tel bien en recommandation ſouueraine: & cõuier & grans & petis à eſtre participans d'vn tel don que Dieu nous preſente à tous, ſans en exclurre perſonne: remonſtrer d'autre coſté, quelle ingratitude ce ſeroit, de fermer les oreilles quand Dieu parle à nous, reculler quand il nous appelle, & ne donner point d'audience à ceſte ſaincte doctrine, en laquelle il ſe reuele à nous pour noſtre ſalut. Auſſi ſur ce paſſage i'auroye à taxer la preſomption diabolique de ceux qui oſent priuer le commun peuple de ce benefice de Dieu, luy interdiſant la lecture de l'Eſcriture ſaincte: comme ſi Dieu n'auoit pas declairé que ſon intention a eſté de la publier à tous eſtatz & à toutes langues. I'aurois à remonſtrer quelle cruauté c'eſt, d'oſter aux poures ames leur nourriture, pour les paiſtre de vent: ou pluſtoſt, au lieu de refection leur donner poiſon mortelle. Voila donc la ſomme du premier article, qui requerroit bien ample deduction, comme chacun peut voir.

Le ſecond ſeroit, de preparer les lecteurs à en faire leur profit. Laquelle preparation contient deux membres. Aſſauoir, que de noſtre coſté nous ſoyons diſpoſez comme il appartient: & que nous ſachons à quel but il nous conuient tendre. Car nul ne ſera iamais capable d'eſtre enſeigné de Dieu, s'il ne ſe preſente à luy auec vne promptitude deliberée, pour ſuyure tout ce qui luy ſera commandé. S'il ne renõce à ſon ſens propre & à ſa raiſon, pour n'eſtre ſage, ſinon eſtãt docile. S'il ne bride ſes affections pour les ranger au plaiſir du Maiſtre. Voire s'il ne ſe conſtitue priſonnier de ſon bon gré, pour eſtre tenu ſoubz le ioug de celuy, duquel le ſeruice doit eſtre preferé, non ſeulement à toute liberté, mais auſſi à toute domination. S'il n'ou-

blie toute presomption,pour s'abbaisser à vne humilité & petitesse, telle que Dieu la requiert en ses disciples.S'il n'ouure son cueur pour receuoir tout ce qui luy sera dict. S'il n'apporte vne crainte & reuerence telle que nous la deuons à la maiesté glorieuse de nostre Createur. S'il n'a vn zele pur & droit d'enquerir de la volonté de Dieu,pour y conformer toute sa vie,ses œuures,ses pensées,& ses parolles.S'il ne se desueloppe de tous negoces terriens,& n'a le cueur vuyde & purgé de toutes solicitudes & affections de la chair, pour s'adonner du tout & sans empeschement à mediter les choses spirituelles.Et pource que l'inclination de nostre nature est entierement repugnante à cela,sur tout il conuient nous recommander à Dieu, pour estre menez de son Esprit:sans lequel nous aurons beau estudier,& faire ce qui sera possible.Car ce ne sera que temps perdu.Mais aussi quand nous l'aurons obtenu de luy,nous n'auons plus occasion de craindre,estans soubz la main d'vn si bon conducteur.Or nous sommes certains, qu'il ne le veut refuser à ceux qui luy demanderont sans feintise. Apprenons donc de nous disposer en telle maniere que dict a esté. Quant au second membre,c'est que nous soyons aduertiz de ne point vaguer en l'Escriture, circuissant d'vn costé & d'autre, sans iamais paruenir au poinct de vraye science.Pour ce faire,gardons nous d'y chercher des speculations oysiues: ou de nous amuser à questions friuoles,qui ne peuuent seruir qu'à contentions & debatz:comme dit sainct Paul: ou bien ne sont que tormens d'esprit: ou soubz apparence de subtilité le transportent en l'air,le retirant du fondement solide. Car l'Escriture ne nous est pas donnée, pour contenter nostre curiosité folle, ou seruir à nostre ambition.Mais elle est vtile,dit sainct Paul.& comment? à nous instruire en bonne doctrine, nous consoler, nous exhorter, & nous rendre parfaictz en toute bonne œuure.Ainsi appliquons la à ceste vsage.Si on demande quelle est toute l'edification que nous en deuons receuoir:c'est en vn mot,que nous apprenions par icelle de mettre nostre fiance en Dieu,& de cheminer en sa crainte.Et d'autant que Iesus Christ est la fin de la Loy & des Prophetes, & la substance de l'Euangile: que nous ne tendions à autre but que de le cognoistre, sachans qu'on ne s'en peut diuertir si peu que ce soit,qu'on ne s'esgare.

Ce qui me fait pour le present deporter de traicter plus au long ces deux articles,est que ce n'est pas matiere d'vne seule preface:mais d'vn liure entier, pour en donner suffisante declaration. Parquoy il suffira d'en auoir touché brieuement comme en passant:& ce par forme d'excuse: & aussi pour admonester les lecteurs de ce qui leur est expedient de sauoir de premiere entrée.

Le troisiesme poinct ne requiert pas si long propos.C'est touchant la translation de la saincte Bible:ie dy en la langue Françoyse. Entre ceux qui ont trauaillé apres, feu maistre Pierre Robert, en son viuant fidele seruiteur de l'Eglise Chrestienne,& maintenant apres son trespas,de bonne & heureuse memoire,s'y est porté en sorte,que son labeur est digne de grand louange. Et de faict, il n'y a homme de sain iugement,qui ne luy donne ce loz. Toutesfois il ne se faut pas esbahir s'il luy estoit eschappé beaucop de fautes en vn tel ouurage:i'entens si long, & si difficile.Premierement donc,pource qu'en sa translation le langage estoit rude & aucunement eslongné de la façon commune & receuë: il s'est trouué homme qui a mis peine de l'adoucir, non seulement en le polissant, mais aussi l'accommodant à vne plus grande facilité,pour estre mieux entendu de tous. Secondement,quant au sens,selon la faculté que Dieu luy a donnée,& le iugement qu'il a peu acquerir par le long & continuel exercice qu'il a en l'Escriture,il s'est diligemment employé à restituer en son entier ce qui auoit esté mal prins, ou corrompu, ou trop obscurement translaté.Comment il en est venu à bout, & combien son labeur a esté profitable:on en pourra iuger en le lisant.Vray est,que desia il declaire & proteste, qu'il ne se cõtente pas encor de ce qu'il y a faict.Qui plus est,son desir seroit,que quelcun ayant bon loisir, & estant garny de tout ce qui est requis à vne telle œuure, y vouldsist employer vne demy douzaine d'ans: & puis communiquer ce qu'il auroit faict

à gens

à gens entenduz & expertz, tellement qu'il fust bien reueu de plusieurs yeux. Et de faict, ce qu'il a entreprins de faire ceste correction n'a pas esté pour s'aduancer en preoccupant le lieu. Mais comme on luy eust peu imputer à temerité, s'il se fust ingeré, pour se ietter hastiuement aux champs: aussi ne merite il aucune reprehension, de ce qu'estant instamment requis & importuné de ceux qui desirent la gloire de Dieu, & l'edification de l'Eglise Chrestienne, acquiesçant à leurs prieres, il a par faute d'autre mis en auant ce que Dieu luy auoit donné. Tant y a, qu'il estime bien sans arrogance, & ose promettre qu'on trouuera qu'il a beaucoup amendé les translations precedentes: voire plus que ie ne dy. Quoy qu'il en soit, il desdie en bonne conscience son labeur, tel qu'il est, à Dieu, en signe de recognoissance, qu'il a receu de luy tout ce qu'il communique à ses prochains: le priant d'auoir ce sacrifice aggreable: il le desdie pareillement à l'vsage de l'Eglise de Dieu: esperant qu'il ne sera pas inutile, qu'il ne fructifie à l'honneur de celuy auquel appartient tout honneur.

AV LECTEVR.

Douſain. De la volonté & parolle de Dieu contenue aux deux Teſtamentz.

Le Diuin Teſtateur, qui en teſtant ne ment,
Et ne voudroit fraudér nullement ſa partie:
Veut que de tous ſoit leu ſon double Teſtament,
Et qu'à chacun en ſoit la teneur departie.
Veu donc que la copie en eſt deſia ſortie,
Aux autres nations: pour toy peuple Francoys
En ton language auſſi a eſté aſſortie,
Afin que de ton droict plus aſſeuré tu ſoys.
Non ſeulement en liure eſcrit l'auras, aincois
En ton cueur l'eſcrira par diuine practique,
(Ainſi qu'il a promis) ſi tu oys & receois
Du loyal Teſtateur le Teſtament publicque.

Le premier liure de Moyse, dict Geneſe.

La creation du monde.

CHAPITRE. I.



DIEV *crea au commẽcement le Ciel & la Terre. Et la terre eſtoit "ſans forme & "vuyde, & les tenebres eſtoyent ſus les abyſmes, & "l'Eſprit de Dieu eſtoit eſpandu par deſſus les eaues. Et Dieu dict: qu'il y ayt lumiere: & la lumiere fut. Et Dieu veit que la lumiere eſtoit bonne: & Dieu ſepara la lumiere des tenebres, & Dieu appella la lumiere, iour: & les tenebres nuict. Lors fut faict du ſoir & du matin, le premier iour. De rechef Dieu dict: * Qu'il y ayt vne Eſtendue entre les eaues: & qu'elle ſepare les eaues, des eaues. Dieu donc feit l'Eſtendue, & diuiſa les eaues qui eſtoyent ſoubz l'Eſtendue d'auec celles qui eſtoyent ſus l'Eſtendue. Et fut ainſi faict. Et Dieu appella l'Eſtendue, Ciel. Lors fut faict du ſoir & du matin, le ſecond iour. Puis Dieu dict: * Que les eaues qui ſont ſoubz le Ciel ſoyent aſſemblées en vn lieu: & que le ſec apparoiſſe. Et ainſi fut faict. Et Dieu appella le ſec, Terre: il appella auſſi l'aſſemblée des eaues, mers. Et Dieu veit que cela eſtoit bon: Et Dieu dict: Que la Terre produiſe verdure, herbe procreant ſemence, & arbre fructifiant, faiſant fruict ſelon ſon eſpece, lequel ayt ſa ſemence en ſoymeſme ſur la Terre. Et fut ainſi faict. La Terre donc produict herbe verde, procreant ſemence ſelon ſon eſpece, & arbre faiſant fruict, lequel auoit ſemence en ſoymeſme ſelon ſon eſpece. Et Dieu veit que cela eſtoit bon. Lors fut faict du ſoir & du matin, le troiſieſme iour. Apres Dieu dict: Qu'il y ayt luminaires en l'Eſtendue du Ciel, pour ſeparer la nuict du iour: & ſoyẽt en ſignes, en ſaiſons, en iours & en ans. Et ſoyent pour * luminaires au firmament du Ciel, à fin de donner lumiere ſus la Terre. Et fut ainſi faict. Dieu dõc feit deux grãdz luminaires: le plus grand luminaire, pour gouuerner le iour: & le moindre pour gouuerner la nuict, & les eſtoilles. Et Dieu les mit en l'Eſtendue du Ciel, pour luire ſus la terre, & auoir gouuernement ſus le iour & ſus la nuict, & pour ſeparer la lumiere des tenebres. Et Dieu veit que cela eſtoit bon. Lors fut faict du ſoir & du matin, le quatrieſme iour. En apres Dieu dict: Que les eaues produiſent "reptile ayant ame viuante: & volaille qui voltige ſus la terre enuers l'Eſtendue du Ciel. Dieu donc crea les grandes balaines, & toute creature viuante ſe mouuant, que les eaues auoyent produictes ſelon leur eſpece, & toute volail le ayant ailes ſelon ſon eſpece. Et Dieu veit que cela eſtoit bon. Adonc il les "beneict diſant: Fructifiez & multipliez, & rempliſſez les eaues en la mer: & que la volaille multiplie en la terre. Lors fut faict du ſoir & du matin, le cinquieſme iour. Outre Dieu dict: Que la terre produiſe creature viuante ſelon ſon eſpece, beſtial, & reptile, & animau de la terre, ſelon leur eſpece. Et fut ainſi faict. Dieu donc feit l'animau de la terre ſelon ſon eſpece, & le beſtial ſelon ſon eſpece, & le reptile de la terre ſelon ſon eſpece. Et Dieu veit que cela eſtoit bon. Outre plus Dieu dict: Faiſons l'homme à noſtre image & ſelon noſtre ſemblance, & "qu'il ayt domination ſus les poiſſons de la mer, & ſus les oyſeaux du ciel, & ſus les beſtes, & ſus toute la terre, & ſus tout reptile qui bouge ſur la terre. Dieu dõc crea l'homme à ſon image, à l'image de Dieu le crea, maſle & femelle il les crea. Et Dieu les beneict, & leur dict: * Fructifiez & multipliez, & rempliſſez la terre, & l'aſſubiectiſſez: & ayez ſeigneurie ſus les poiſſons de la mer, & ſus les oyſeaux du ciel, & ſus tous animaux qui ſe bougent ſur la terre. Et Dieu dict: Voicy, ie vous ay donné toute herbe portant ſemence qui eſt ſur toute la terre, & tout arbre qui a en ſoy fruict d'arbre portãt ſemẽce: à fin qu'ilz vous ſoyent pour viande. Meſme auſſi à tous animaux de la terre, & à tous oyſeaux du ciel, & à toute choſe mouuante ſur la terre, qui a en ſoy ame viuante, [i'ay donné] toute verdure d'herbe pour manger. Et fut faict ainſi. ET DIEV veit tout ce qu'il auoit faict: & * voyla il eſtoit moult bon. Lors fut faict du ſoir & du matin, le ſixieſme iour.

CHAP. II.

LEs cieux donc & la terre furent parfaictz & "tout l'exercice d'iceux. Et Dieu accomplit au ſeptieſme iour ſon œu-

A Ebr. II. a. "תהו c'eſt à dire, vaine, qui ne ſert & ne profite à rien "כהו nõ remplie & ornée, de plantes & d'animaux. "ou vent car רוח ſignifie vent & eſprit.

Le premier iour Pſa 136. a Iere. 10. b

Le ſecond iour.

B La terre & la mer. Pſa 136 b & 89. b.

Le troiſieſme iour

C Le ſoleil, la lune, & les eſtoilles. Pſa 136. b.

Le quatrieſme iour Les poiſſons & les oyſeaux. "c'eſt à dire, beſte qui ſe traine, ou rãpe.

"c'eſt à dire leur dõna vertu d'engendrer.

Le v. iour Les beſtes de la terre.

D La creation & ſeigneurie de l'hõme "ou que ilz ayent

Soubz 5. a Mat. 19. a. Soubz. 8. c & 9. a.

Ecc. 39. c. Le ſixieſme iour.

A Ou l'ornement. Le ſeptieſme iour.

ure qu'il auoit faicte: & se reposa au septiesme iour de toute son œuure qu'il auoit faicte. Et Dieu beneict le septiesme iour & le " sanctifia: pource qu'en iceluy il auoit cessé de toute son œuure, qu'il auoit crée pour estre faicte. Ceste sont les generatiõs du ciel & de la terre, quand ilz furent creés, au iour que l'Eternel Dieu feit le ciel & la terre. Et tout getton du champ n'estoit encore en la terre, & tout herbage du champ ne germoit point encore. Car le Seigneur Dieu n'auoit point faict plouuoir sus la terre, & n'y auoit homme pour labourer la terre: mais vne vapeur monta de la terre, qui arrousoit tout le dessus de la terre. Et le Seigneur Dieu forma l'homme de la pouldre de la terre, & souffla en la face d'iceluy respiration de vie, & l'homme fut faict en ame viuante. Aussi le Seigneur Dieu planta vn iardin en Eden vers orient, & mit là l'homme qu'il auoit formé. Et le Seigneur Dieu feit germer de la terre, tout arbre plaisant à veoir, & bon à manger: & au milieu du iardin l'arbre de vie, & l'arbre de science de bien & de mal. Et vn fleuue sortoit d'Eden pour arrouser le iardin, & de là se separoit en quatre chefz. L'vn est nommé Phison. C'est cestuy qui enuironne la terre d'Heuilach, là ou croit l'or, & l'or de ceste terre est bon. Là aussi se trouue " bdelió & la pierre onix. Et le nom du second fleuue est Gehon: c'est celuy qui circuit toute la terre d'Ethiope. Et le nom du troisiesme fleuue, est Hidecel: cestuy va vers Assyrie. Et le quatriesme fleuue est Euphrates. Or le Seigneur Dieu print l'homme, & le colloqua au iardin d'Eden, pour le cultiuer & le garder. Adonc le Seigneur Dieu commanda à l'homme, disant: De tout arbre du iardin tu mãgeras: mais de l'Arbre de science de bien & de mal, point n'en mangeras. Car des le iour que tu mangeras d'iceluy, tu mourras de mort. Apres le Seigneur Dieu dict: Il n'est pas bon que l'homme soit seul: ie luy feray vne ayde pour luy assister. Ainsi le Seigneur Dieu forma de la terre, tous animaux des champs, & tous oyseaux du ciel: puis les amena à Adam, à fin qu'il veist comment il les appelleroit. Et toute chose ayant ame viuante qu'Adam nomma, ce fut son nom. Adam donc imposa les noms à toutes bestes, & oyseaux du ciel, & à tous les animaux des champs: mais à Adam n'estoit point trouué ayde pour luy assister. Le Seigneur Dieu dõc feit tomber vn somne sur Adam: & quand il fut endormy, il print vne des costes d'iceluy, & reserra la chair au lieu d'icelle. Et le Seigneur Dieu disposa la coste qu'il auoit prinse d'Adam, pour estre faicte femme, & l'amena à Adam. Lors Adam dict: A ceste fois, il y a os de mes os, & chair de ma chair. On appellera icelle " hommace: car elle a esté prise de l'homme. Et * pourtant l'homme delaissera son pere & sa mere, & s'adioindra à sa femme, & seront vne chair. Et estoyent eux deux nudz: à sçauoir Adam & sa femme, & n'en auoyent point de honte.

C'est dedia & esleut.

B

Le iardin d'Eden.

Le fleuue du iardin se diuisãt en quatre

" c'est vne pierre precieuse, selon Iosephus sardoine, au cũs perle.

C

Dieu defend à l'homme de mãger de l'arbre de bien & de mal.

Ecc. 17. a.

D

Adam impose nom à toutes choses.

creation de la femme.

L'institutiõ de mariage

" En Ebri. Isch c'est hõme, duquel vient Ischa, ce est femme

Matt. 19. a

CHAP. III.

OR le serpent estoit plus cauteleux que tous animaux des champs: que le Seigneur Dieu auoit faictz. Iceluy dict à la femme: Voire? que Dieu ayt dict: Vous ne mangerez point de tout arbre du iardin? Adonc la femme respõdit au serpent: Nous mangeons du fruict des arbres du iardin: mais du fruict de l'arbre qui est au milieu du iardin Dieu a dict: vous n'en mangerez point, & ne le toucherez point: à fin que ne mouriez. Adonc le serpent dict à la femme: Vous ne mourrez nullement. Car Dieu sçait qu'au iour auquel vous en mangerez, voz yeux seront ouuers: & serez comme " dieux cognoissans le bien & le mal. La femme donc voyant que l'arbre estoit bon à manger, & qu'il estoit plaisant aux yeux, & arbre desirable pour acquerir science, print du fruict d'iceluy, & en mangea, & en donna aussi à son mary qui estoit auec elle, lequel en mangea. Lors les yeux d'eux deux furent ouuers, & cogneurent qu'ilz estoyent nudz, si couserent ensemble des fueilles de figuier, & se feirent des ceintures. En apres ilz ouyrent la voix du Seigneur Dieu, qui se pourmenoit par le iardin, au vent du iour. Lors Adam & sa femme se cacherent de la face du Seigneur Dieu entre les arbres du iardin. Et le Seigneur Dieu appella Adam, & luy dict: Ou es tu? Lequel respondit: I'ay ouy ta voix au iardin, & ay craint: pource que i'estois nud, dont me suis caché. Derechef il dict: Qui t'a demonstré que tu estois nud? De l'arbre que ie t'auoye commandé de n'en manger, n'en as tu pas mangé? Adonc Adam dict: La femme que tu m'as donnée pour estre auec moy m'a baillé de l'arbre: dont en ay mangé. Puis le Seigneur Dieu dict à la femme: Pourquoy as tu faict cela? Et la femme dict: Le serpent m'a seduicte dont en ay mangé. Alors le Seigneur Dieu Dict au serpent: Pourtant que tu as faict cela tu seras maudict sus toutes bestes, & sus tous animaux des champs. Tu chemineras sur ta poictrine, & mangeras la pouciere tous les iours de ta vie. Si mettray inimitié entre toy & la femme; entre ta semence & la semence d'icelle. Ceste

A

Le serpẽt seduict la femme.

1. cor. 11. a

" selon le Grec. aucuns Dieu.

B

C

Malediction du serpent.

se

[ſemence]te poindra la teſte,& tu luy poindras le talon. Il dict auſſi à la femme: Ie multiplieray ton trauail & conception. En trauail tu enfanteras les enfans, & ta volunte' ſera ſubiecte à ton mary: & iceluy aura domination ſus toy. Puis il dict à Adam: Pource que tu as obey à la voix de ta femme,& as mange' de l'arbre duquel ie t'auoye commande', diſant tu ne mangeras point d'iceluy: la terre ſera maudicte à l'occaſion de toy. Tu mangeras d'icelle en trauail, tous les iours de ta vie. Et elle te produira eſpines & chardons,& mangeras l'herbe des champs. En la ſueur de ta face tu mangeras le pain, iuſqu'à ce que tu retourne en la terre: Car d'icelle tu es pris. Et pour autant que tu es pouldre,tu retourneras auſſi en la pouldre. Et Adam appella le nom de ſa femme Heue: pource qu'elle eſt la mere de tous les viuans. Or le Seigneur Dieu feit à Adam &à ſa femme des habillemens de peaux, & les en veſtit. Adonc le Seigneur Dieu dict: Voila, Adam eſt deuenu comme vn de nous, pour ſçauoir le bien & le mal. Mais maintenant à fin qu'il n'auance ſa main,& prenne auſſi de l'arbre de vie, & en mange, & viue à touſiours mais: [iettons le hors]. Le Seigneur Dieu donc l'enuoya hors du iardin d'Eden: pour labourer la terre, de laquelle il auoit eſte' pris. Ainſi dechaſſa l'hõme: & colloqua des Cherubins vers l'orient du dict iardin d'Eden, & vn glaiue flamboyant & voltigeant çà & là, pour garder la voye de l'arbre de vie.

Punition de l'hõme & malediction de la terre à cauſe de luy.

D Heue pour quoy eſt elle dicte ainſi.

Adam eſt ietté hors du iardin

CHAP. IIII.

A Cain.

Habel.

Cain & Habel offrãs à Dieu.

Ebri.11.a. B

APres Adã cogneut Heue ſa femme, laquelle conceut & enfanta Cain,& dict: I'ay acquis vn hõme de par l'Eternel. Et de rechef elle enfanta Habel ſon frere. lequel fut paſteur de brebis, & Cain laboureur de la terre. Or long temps apres aduint que Cain offroit au Seigneur oblations des fruictz de la terre: & qu'Habel auſſi offroit des premiers naiz de ſes brebis & de la greiſſe d'icelles. *Et le Seigneur regarda à Habel & à ſon oblation: mais il ne regarda point à Cain n'à ſon oblation. Alors Cain fut fort courrouce' & ſon viſage fut abbatu. Adonc le Seigneur dict à Cain: Pourquoy es tu courrouce'? & pourquoy eſt ton viſage abbatu? Si tu fais bien ne ſeras tu point exalte'? mais ſi tu ne fais bien, le peche' git à la porte. Toutesfois ſa volunte' eſt ſubiecte à toy, & as le gouuernement ſur luy. Et Cain deuiſa auec ſon frere,& comme ilz eſtoyent aux champs Cain ſ'eſleua contre ſon frere Habel, & l'occit. Et le Seigneur dict à Cain: Ou eſt Habel ton frere? Et il reſpondit: Ie ne ſçay, ſuis ie moy la garde de mon frere? Et il dict: Qu'as tu faict? La voix du ſang de ton frere crye de la terre apres moy. Maintenant donc tu ſeras maudict ſur la terre, laquelle a ouuert ſa bouche pour receuoir de ta main le ſang de ton frere. Quand tu laboureras la terre elle ne te rendra plus ſa vertu. Tu ſeras auſſi vagabond & fugitif ſur la terre. Lors Cain dict au Seigneur: Ma peine eſt plus grande que ie ne puis porter. Voicy, tu m'as dechaſſe' au iourdhuy hors de la terre, & me cacheray de deuant ta face: ſi ſeray vagabond,& fugitif ſur la terre, & quiconque me trouuera, me tuera. Et le Seigneur luy dict: Certes quiconque occira Cain, ſera ſept fois plus puny. Or le Seigneur mit vn ſigne en Cain: à fin que quiconque le trouueroit, ne l'occiſt point. Adonc Cain ſe retira de la preſence du Seigneur,& habita en la terre de Nod, l'orient d'Eden. Apres Cain cogneut ſa femme, laquelle cõceut & enfanta Henoch & edifia vne cite', & appella le nom de la cite' comme le nom de ſon filz Henoch. Puis Henoch engendra Irad: & Irad engendra Mahuiael. Et Mahuiael engendra Mathuſael. Et Mathuſael engendra Lamech. Et Lamech print deux femmes: le nom de l'vne eſtoit Ada: & le nom de l'autre Zela. Et Ada engendra Iabel: lequel fut pere des habitans es tentes, & des paſteurs. Et le nom de ſon frere Iubal, lequel fut pere de ceux qui touchent la harpe & les orgues. Et Zela auſſi engendra Thubal-Cain forgeur de tous engins d'ærein & de fer. Et la ſœur de Thubal-cain fut Naema. Et Lamech dict à ſes femmes, à ſçauoir Ada & Zela: Femmes de Lamech oyez ma voix, eſcoutez ma parolle: Ie tueray vn homme en ma playe, & vn iouuenceau en ma bleſſeure. Parquoy Cain en ſera ſept fois venge': mais Lamech ſeptante ſept fois. Et Adam cogneut encore ſa femme laquelle enfanta vn filz, & appella ſon nom Seth. Car Dieu m'a [dict elle] donne' vne autre ſemence pour Habel que Cain occit. Et à Seth auſſi naſquit vn filz, & appella ſon nom Enos. Alors on commença à inuoquer le nom de l'Eternel.

C "Mon iniquité eſt plus grande que ie ne puis porter.

"Selon Ioſeph. Chal. fugitif.

D Lamech

"C'eſt autheur & inuenteur Iubal.

"Ou fluttes & phifres.

*La genealogie de genre humain, Iuſques a Noë

Enos. Le nom Dieu reclamé.

CHAP. V

A Repetitiõ de la creation de l'homme.

CEſtuy eſt le regiſtre des generations d'Adam, depuis le tẽps que Dieu crea l'homme & le feit à la ſimilitude de Dieu. Tãt maſle que femelle il les *crea,& les beneict, & appella leur nom homme au iour de leur creation. *Adam donc veſquit cent trente ans,& engendra [vn filz] à ſa ſemblance, ſelõ ſon image & appella ſon nom Seth. Et les iours d'Adam apres qu'il eut engendre' Seth, furent huict cens ans, & engen-

Sus 1.d.

L'eage de Adam. 1.Chr.1.a.

dra filz & filles. Tout le temps donc que Adam vesquit, fut neuf cens trente ans: puis mourut. Item Seth vesquit cent cinq ans, & engendra Enos. Et Seth vesquit apres qu'il eut engendré Enos, huict cens sept ans, & engedra filz & filles. Tout le temps donc que Seth vesquit, fut neuf cens douze ans: puis mourut. Item Enos vesquit nonante ans, & engendra Cainan. Et Enos apres qu'il eut engendré Cainan, vesquit huict cens quinze ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc d'Enos fut neuf cens cinq ans: puis mourut. Item Cainan vesquit septante ans, & engendra Mahalalel. Cainan apres qu'il eut engendré Mahalalel vesquit huict cens quarante ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc de Cainan, fut neuf cens dix ans: puis mourut. Item Mahalalel vesquit soixante cinq ans, & engendra Iared. Et Mahalalel apres qu'il eut engédré Iared, vesquit huict cens trente ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc de Mahalalel fut huict cens nonante cinq ans: puis mourut. Item Iared vesquit cent soixante deux ans, & engendra Henoch. Et Iared apres auoir engendré Henoch, vesquit huict cens ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc de Iared, fut neuf cens soixante deux ans: puis mourut. Item Henoch vesquit soixante & cinq ans, & engendra Mathusala. Et Henoch apres qu'il eut engendré Mathusala chemina selon Dieu trois cens ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc d'Henoch fut trois cens soixante cinq ans. Ainsi *Henoch chemina selon Dieu, & n'apparut plus: car Dieu le transporta. Item Mathusala vesquit cent octante sept ans, & engendra Lamech. Et Mathusala apres auoir eu engendré Lamech, vesquit sept cens octante deux ans: & engendra filz & filles. Tout le temps donc de Mathusala, fut neuf cens soixante neuf ans: puis mourut. Item Lamech vesquit cent octante deux ans, & engendra vn filz, & appella son nom Noe, disant: Cestuy nous "consolera en nostre œuure, & au trauail de noz mains en la terre que le Seigneur a maudicte. Et Lamech apres qu'il eut engendré Noe, vesquit cinq cens nonante cinq ans, & engendra filz & filles. Tout le temps donc de Lamech fut sept cens septante sept ans: puis mourut. Item Noe fut de l'eage de cinq cés ans, & engendra Sem, Cham, & Iapheth.

B Seth.

Enos.

C Cainan.

Mahalalel.

Iared.

D Henoch, lequel Dieu trãsfera.

Ebri. 11. a.

Mathusala.

Lamech.

Noe dont est il dict. "Le Grec lisant ן pour ם dõnera repos.

Les filz de Noe.

CHAP. VI.

A La cause du deluge

OR aduint que quand les hommes commencerent à multiplier sur la terre, & qu'ilz eurent engendré des filles: lors les filz de Dieu voyans que les filles des hommes estoyent belles, ilz en prindrent à femmes pour eux, de toutes celles qu'ilz auoyent choisies. Adonc le Seigneur dict: Mon Esprit ne debattra point à tousiours auec l'homme, pour autant qu'il est chair: & seront les iours d'iceluy "cent & vingt ans. En ce temps là furent les "geans sur la terre, à sçauoir ainsi, apres que les filz de Dieu conuindrent auec les filles des hommes, & qu'elles leur eurẽt engẽdré lignée. Iceux sont les puissans, qui de tout temps ont esté gens de renom. Lors Dieu voyant la malice de l'hõme estre moult grande sur la terre, & toute l'imaginatiõ des pensées de son cueur n'estre que mal en tout temps: adonc il se repentit qu'il auoit faict l'homme en la terre, & fut dolent en son cueur, & dict: Ie raseray de dessus la terre l'homme que i'ay crée: depuis l'homme iusqu'au bestial, iusqu'au reptile, & iusqu'à la volaille du ciel. Car il me desplaict de les auoir faictz. Mais Noe trouua grace deuant le Seigneur. Cestes sont les generations de Noe. Noe fut homme iuste & entier enson temps, cheminant selon Dieu: lequel engendra trois filz: Sem, Cham, & Iapheth. Et la terre fut corrompue deuant Dieu & remplie d'extorsion. Lors Dieu regarda la terre, & voicy elle estoit corrompue: car toute chair auoit corrõpu sa voye dessus la terre. Adonc Dieu dict à Noe: La fin de toute chair est venue deuant moy: car la terre est remplie d'outrage par iceux. Et voicy ie les destruiray auec la terre. Fais pour toy vne arche de bois de "sapin: tu feras des loges en l'arche & la poix seras de poix par dedans & par dehors: & la feras en ceste [maniere]. La longueur de l'arche sera de trois cens coudées, sa largeur de cinquante coudées, & sa hauteur de trente coudées. Tu feras vne fenestre en l'arche, & la feras d'vne coudée de haut, & mettras la porte de la dicte arche au coste d'icelle, si la feras auec le bas, le second & le troisiesme estage. Voicy ie feray venir vn deluge d'eaue sur la terre pour destruire toute chair, en laquelle y a esprit de vie soubz le ciel, & tout ce qui est en la terre perira: mais i'establiray mõ alliãce auec toy, si entreras en l'arche toy & tes filz, & ta femme, & les fẽmes de tes filz auec toy. Et de chacune chose ayant vie, de toute chair en ameneras vne paire en l'arche pour viure auec toy: à sçauoir le masle & la femelle, de la volaille selõ son espece, du bestial selon son espece, & du reptile selon son espece. De tous entreront par paire auec toy: à fin que tu les conserues en vie. Tu prendras aussi auec toy de toute viande qu'on mange, & l'amasseras chez toy: à fin qu'elle soit

"Ces 120. ans sont le respit que Dieu donna à l'homme pour s'amender. "ou Tyrãs

B Sou. 8. d.

Noe preudhomme.

C Dieu predict le deluge à Noe.

"Ebri. Gopher. Chald. Cedre.

D

C La malice et depravation de l'humain lignage, pour laquelle vint le deluge duquel Noë fut preserué en larche et de la forme dicelle.

ſoit pour manger, tant à toy qu'à iceux. Et *Noe fit ainſi, ſelon toutes les choſes que Dieu luy auoit commandé.

CHAP. VII.

ET le Seigneur dict à Noe: Entre toy & toute ta maiſon en *l'arche. Car ie t'ay veu iuſte deuant moy en ce temps. Tu prendras de toutes beſtes nettes ſept & ſept: le maſle & ſa femelle. Mais des beſtes non nettes, deux paires: le maſle & ſa femelle. Auſſi des oyſeaux du ciel ſept & ſept: le maſle & la femelle, à fin que l'enge en ſoit conſeruée ſur la terre vniuerſelle. Car apres ſept iours ie feray plouuoir ſur la terre, par quarante iours & quarante nuictz: & raſeray de deſſus la terre toute ſubſtance que i'ay faicte. Et Noe feit ſelon toutes les choſes que DIEV luy auoit commandé, & eſtoit eagé de ſix cens ans quand le deluge des eaues fut ſur la terre. * Noe donc entra, & ſes filz, ſa femme, & les femmes de ſes filz auec luy en l'arche, pour les eaues du deluge. Des beſtes nettes & des beſtes qui ne ſont point nettes, & des oyſeaux, & de tout ce qui ſe meut ſur la terre entrerent deux à deux à Noe en l'arche: à ſçauoir maſle & femelle, comme Dieu luy auoit commandé. Et quand les ſept iours furent paſſez, lors les eaues du deluge furent ſur la terre. En l'an ſix cens de la vie de Noe au ſecond moys, au dixſeptieſme iour du dict moys: en ce iour là toutes les fontaines des grandz gouffres furẽt rompues, & les ventailles du Ciel furent ouuertes, & la pluye fut ſur la terre quarante iours & quarante nuictz. En ce iour là meſme: Noe, & Sem, Cham, & Iaphet, les filz de Noe, & ſa femme, & les trois femmes de ſes filz entrerent auec luy en l'arche. Iceux & tous animaux ſelon leur eſpece, & toutes beſtes ſelon leur eſpece, & tous reptiles rampans ſur la terre ſelon leur eſpece, & toutes volailles ſelon leur eſpece, & tous oyſeaux & toute choſe ayant plumes. Ilz vindrent dõc de toute chair qui a en ſoy eſprit de vie, par couples en l'arche à Noe: le maſle dy-ie & la femelle de toute chair y vindrent ainſi que Dieu luy auoit cõmandé: puis le Seigneur l'enferma. Alors fut faict deluge par quarante iours ſus la terre: & les eaues crurent & eſleuerent l'arche, & fut eſleuée de deſſus la terre. Et les eaues ſe renforcerent & accrurent moult ſur la terre. Et l'arche flottoit au deſſus des eaues: & les eaues ſe réforcerẽt treſſort ſur la terre, & couurirẽt les hautes mõtaignes qui ſont ſoubz le ciel vniuerſel. De quinze coudées par deſſus ſe renforcerent les eaues, ſi furent les montaignes couuertes. Adonc perit toute chair qui ſe mouuoit ſur la terre tant des volailles que des beſtes, des animaux, de tous reptiles rampans ſur la terre, & de tous hommes. Toutes choſes qui eſtoyent ſur le ſec ayans reſpiration de vie en leurs narines moururent. Toute la ſubſtance donc qui eſtoit ſur la terre fut deſtruicte: deſpuis l'homme iuſqu'au beſtial, iuſqu'au reptile, & iuſqu'à la volaille du ciel. Ainſi furent deffaictz de la terre: mais Noe ſeulement reſta & ceux qui eſtoyent auec luy en l'arche. Et les eaues couurirent la terre par cent cinquante iours.

CHAP. VIII.

OR Dieu eut ſouuenance de Noe & de tous animaux, & de toutes beſtes qui eſtoyent auec luy en l'arche: ſi fit paſſer vn vent ſur la terre, & les eaues ſ'arreſterent, & les fontaines des gouffres, & les ventailles du ciel furent reſerrées, & la pluye fut retenue du ciel. Et les eaues allant & venant ſ'en retirerent de deſſus la terre, & en la fin de cent cinquante iours ſ'abaiſſerent. Et au dixſeptieſme iour du ſeptieſme moys l'arche ſ'arreſta ſur les montaignes "d'Armenie. Et les eaues couloyent & ſ'abaiſſoyent iuſqu'au dixieſme moys, & au premier du dict dixieſme moys, les ſommetz des montaignes apparurent. Puis en la fin de quarante iours, Noe ouurit la feneſtre de l'arche, laquelle il auoit faicte: ſi enuoya vn corbeau lequel ſortit & alloit & venoit iuſqu'à ce que les eaues ſeichaſſent ſur la terre. En apres mit hors d'auec ſoy vne coulõbe, pour veoir ſi les eaues ſe ſeroyẽt retirées de deſſus la terre. Mais la coulõbe ne trouuant point ſur quoy adietter la plante de ſon pied retourna à luy en l'arche. Car les eaues eſtoyent ſur toute la terre. Et luy auançant ſa main la reprint, & la retira à ſoy en l'arche. Et quand il eut attendu encore ſept autres iours: de rechef enuoya la coulombe hors de l'arche, & au temps de veſpre la coulombe reuint à luy. Et voicy en ſon bec vne "fueille d'oliue qu'elle auoit arrachée: lors Noe cogneut que les eaues ſ'eſtoyent retirées de deſſus la terre. Si attendit encore ſept autres iours, puis enuoya la coulombe: mais elle ne retourna plus à luy. Or aduint dõc qu'en l'an ſix cẽs & vn de l'eage de Noe: au premier iour du premier moys furent ſeichées les eaues de deſſus la terre: & Noe oſtant la couuerture de l'arche regarda, & voicy le deſſus de la terre eſtoit deſeiché. Et au vingt ſeptieſme iour du ſecond moys, la terre fut ſeiche. Puis Dieu parla à Noe, diſant: Sors hors de l'arche, toy, ta femme, tes filz & les femmes de tes filz auec toy. Fais ſortir auec toy tous les animaux qui ſont auec toy de toute chair: tant des oyſeaux que des beſtes, & tous rep

Ebr. u. b.

A Dieu commande à Noe d'entrer en l'arche. 2. Pie. 2. b.

B Noe & les ſiens entrent en l'arche. Mat. 24. d. Luc 17. f. 1. Pie. 3. d.

C

D

A Le deluge ceſſe & decroit.

L'arche ſ'arreſte ſur les mõtaignes.

B

Le corbeau enuoyé hors de l'arche

Puis la coulombe enuoyée.

La coulõbe enuoyée de rechef "ou fueillaige rameau.

C Les eaues ſeichées.

Dieu commande à Noe de ſortir.

tiles rampans sur la terre. * Et qu'ilz produisent en la terre, & fructifient, & multiplient sur la terre. Ainsi donc Noe sortit, ses filz, sa femme, & les femmes de ses filz auec luy. Tous animaux, tous reptiles, toutes volaillles, tout ce qui se mouuoit sur la terre selon leurs generations sortirent hors de l'arche. Et Noe edifia vn autel au Seigneur, & print de tout bestial net, & de toute volaille nette, si offrit [a] holocauste sur l'autel. Et le Seigneur [b] sentit vn odeur de repos & dict en son cueur. Ie ne maudiray plus doresenauant la terre, pour l'occasion de l'homme: Car la conception du cueur de l'homme est mauuaise des sa ieunesse. Et si ne frapperay toute chose viuãte comme i'ay faict. * Mais tant que la terre sera, les semailles & les moissons, le froid & le chaut, l'este & l'hiuer, le iour & la nuict ne cesseront point.

CHAP. IX.

ET DIEV [a] beneict Noe & ses filz, & leur dict: Fructifiez, multipliez, & remplissez la terre. Et la crainte, & frayeur de vous sera sur tous animaux de la terre, & sus toutes volailles du ciel, auec tout ce qui se meut sur la terre, & tous poissons de la mer: lesquelz vous sont baillez entre voz mains. Tout ce qui se meut ayant vie, vous sera pour viande. Ie vous ay donné le tout, comme l'herbe verde. Toutesfois vous ne mangerez point la chair auec son [a] ame: qui est le sang d'icelle. Et defaict ie requerray vostre sang le sang dy ie, de voz ames. De la main de tous animaux, le requerray: & de la main de l'homme, ie redemanderay l'ame de l'homme, de la main dy-ie de chacun sien [a] frere. Qui aura espandu le sang de l'hõme, son sang sera espandu en l'homme: car Dieu a faict l'homme à son image. Et vous fructifiez, croissez, engendrez en la terre, & multipliez en icelle.

Semblablement Dieu parla à Noe, & à ses filz qui estoyent auec luy, disant: Or voicy, i'estably mon alliance auec vous & auec vostre semence apres vous, & auec toute creature viuante qui est auec vous, tant des volailles que des bestes & de tous animaux de la terre qui sont auec vous: de toutes celles qui sont sorties de l'arche, iusque à toute beste de la terre. * Ie constitue donc mon pact auec vous: à fin que toute chair ne soit plus exterminée par les eaues du deluge, & que ne soit d'oresenauant nul deluge pour degaster la terre. Puis Dieu dict: Ce est le signe de l'accord que ie donne entre moy & vous, & entre toute creature viuante qui est auec vous, à touiourmais. I'ay mis mon arc en la nuée, lequel sera pour signe de l'alliance entre moy & la terre. Et quand il aduiendra que i'auray couuert de nuées le dessus de la terre, l'arc apparoistra es nuées: si seray records de mon pact, qui est entre moy & vous, & entre toute ame qui vit en toute chair. Et n'aduiendra plus que les eaues soyent en deluge, pour exterminer toute chair. L'arc dõc sera es nuées, & le regarderay pour auoir memoire de l'alliance perpetuelle entre Dieu & toute ame viuante en quelque chair qui soit sur la terre. Outre Dieu dict à Noe: Ce est le signe de l'alliance, que i'ay estably entre moy & toute chair qui est sur la terre.

Or les filz de Noe, qui sortirent de l'arche, furẽt Sem, Cham, & Iapheth. Et Cham fut le pere de Canaan. Ces trois sont les filz de Noe, desquelz la terre vniuerselle fut peuplée. Et Noe commença à estre laboureur de terre, & planta la vigne: puis beut du vin, si s'enyura, & se descouurit au milieu de son tabernacle. Et quand Cham le pere de Canaan veit les parties honteuses de son pere: lors l'annonça dehors à ses deux freres. Adonc Sem & Iapheth prindrent vn vestement, & le mirent sur leurs deux espaules, & en cheminant en arriere couurirent la vergongne de leur pere, & leurs faces estoyent destournées, si qu'ilz ne veirent point les parties honteuses de leur dict pere. Puis Noe s'esueilla de son vin, & quand il sceut ce que son filz moindre luy auoit faict, lors dict: Maudict soit Canaan: il sera seruiteur des seruiteurs de ses freres. En apres dict: L'Eternel le Dieu de Sem soit benict: & luy soit faict Canaan seruiteur. Dieu eslargisse Iaphet, & habite es tabernacles de Sem: & leur soit faict Canaan seruiteur. Et Noe vesquit apres le deluge, trois cens cinquante ans. Tout le temps donc de Noe fut neuf cens cinquante ans: puis mourut.

CHAP. X.

CEstes sont les genealogies des enfans de Noe, Sem, Cham, & Iapheth: ausquelz nasquirent des enfans apres le deluge.

Les enfans de Iapheth, sont: Gomer, Magog, Madai, Iauan, Tubal, Mesech, & Tiras. Et les enfans de Gomer: Ascenaz, Riphath, & Thogarma. Et les enfans de Iauan: Elisa, Tharsis, Cithim & Dodanim. D'iceux furent diuisées les isles des nations, par leurs territoires: vn chacun en sa langue, selon leurs familles entre leurs gens. Item les enfans de Cham, sont: Cus, Mizraim, Phut & Canaan. Et les enfans de Cus: Seba, Heuila, Sabtha, Raema & Sabtheca. Et les enfans de Raema: Seba & Dedan. Et Cus engendra Nembrod: lequel deuint puissant en la terre, iceluy estoit puissant veneur deuant le Seigneur. A raison de quoy a este dict:

† De la propagation du genre humain par Noë et ses fils, et des commencements des royaulmes et monarchies.

Les filz de Noe.

Noe plante la vigne. Il s'enyure. Il est moqué de son filz. D

Canaan maudict.

Sem & Iapheth benistz.

L'aage de Noe.

† A La generation des enfans de Noe.

Les enfans de Iapheth. 1. Chr. 1. a.

Les enfans de Cham. B

---

[a] Sus 1. d. Sous. 9. a

D * C'estoit vn sacrifice qu'on souloit brusler.
[b] C'est, il eut aggreable.
Le cueur de l'hõme naturellement mauuais.
Sus 6. a.

A [a] Beneict se prent cõe dessus Chap. 1. c.

Dispensation de toutes viandes excepté de sang
[a] Ame, pour sang

B [a] C'est prochain

Le pact de Dieu auec Noe, de ne plus enuoyer de deluge.

Isa. 54. c.

C Signe de l'arc, confirmant l'alliance

dict: Comme Nembrod, le fort veneur deuant le Seigneur. Et fut le commencement de ſon regne Babel, Arech, Acad, Calnec en la terre de Senaar. De ceſte terre la yſſit Aſſur, & edifia Niniue, & les "rues de la cite', & Cala, & Reſen entre Niniue & Cala. Ceſte eſt la grande cite'. Et Mizraim engendra Ludim, Anamim, Lehabim, Nepthuhim, Phetruſim, Caſluhim: deſquelz ſont yſſus les Philiſthins & Caphthorins. Et Canaan engendra Zidon ſon premier nay: & Heth, Iebuſi, Amori, Girgaſi, Heui, Archi, Sini, Aruadi, Zemari, Hamathi. Et apres ſe ſont eſpars les familles des Cananéens: & furent les termes deſdictz Cananéens depuis Zidon quand tu viens vers Gerar, iuſque en Gaza, en tirãt à Sodome & Gomorre, Adama, Zeboim, iuſque à Laſa. Iceux ſont les filz de Cham ſelon leurs familles, langues, terres & nations. Item à Sem pere de tous les enfans d'Eber, & frere aiſné de Iapheth, naſquirent des enfans. Les enfans donc de Sem ſont: Aelam, Aſſur, Arphacſad, Lud & Aram. Et les enfans d'Aram: Vz, Hul, Gether & Mas. Et Arphacſad engendra Sala, & Sala engendra Eber. Et à Eber naſquirent deux filz: le nom de l'vn Phaleg. Car en ſon temps la terre fut diuiſée: & le nom de ſon frere Iectan. Et Iectan engendra Almoda, Saleph, Hazarmoth, Iarah, Hadoram, Vzal, Declah, Vbal, Abimael, Seba, Ophir, Heuilah & Iobab. Tous ceux cy ſont les enfans de Iectan. Et leur habitation eſtoit depuis Meſa en venant en Sephar, montagne d'Orient. Iceux ſont les enfans de Sem ſelon leurs familles, langues, terres & nations. Ceſtes donc ſont les familles des enfans de Noe, ſelon leurs lignées & gens. Et d'iceux ont eſté diuiſées les nations en la terre apres le deluge.

Babylone

Aſſur.

*Chalde.

Reboboth.

Niniue.

Les Philiſthins.

Les Cananéens.

C

Les filz de Sem.

D

CHAP. XI.

A Lors toute la terre eſtoit d'vn meſme langage & parolle. Et aduint comme ilz ſe departirent d'Orient, qu'ilz trouuerent vn champ en la terre de Senaar, & là habiterent. Et dirent l'vn à l'autre. Or çà, faiſons des briques, & les cuiſons au feu. Si eurent des briques au lieu de pierres, & eurent de l'argille au lieu de ciment. Puis dirent: Or auant, edifions nous vne cite', & vne tour, de laquelle le ſommet ſoit iuſque au ciel: faiſons que nous ayons renommée, à fin que parauenture ne ſoyons diſperſez ſur toute la terre. Adonc le Seigneur deſcendit pour voir la cite' & la tour, que edifioyent les filz des hommes. Et le Seigneur dict: Voicy ce peuple eſt vn, & y a vn meſme langage entre eux tous. Et ce eſt leur commencement de faire: & maintenant rien de tout ce qu'ilz ont entreprins ne ſera deſtourbé. Or ſus deſcendons & confondons illec leur langage: à fin qu'ilz n'entendent le langage l'vn de l'autre. Ainſi le Seigneur les diſperſa de là, parmy toute la terre: & ceſſerent d'edifier la cité. Partant ſon nom fut appelle' Babel: car le Seigneur confondit illec le langage de toute la terre, & de là les eſpandit ſus la terre vniuerſelle.

A Vn langage en la terre. Sap. 10. a.

La tour de Babylone ſe edifie.

Confuſiõ des langues. B

Ceſtes ſont les generations de Sem. Sem eagé de cent ans engẽdra Arphacſad, deux ans apres le deluge. Et Sem apres qu'il eut engendré Arphacſad, veſquit cinq cens ans, & engendra filz & filles. Item Arphacſad veſquit trente cinq ans, & engendra Sala. Et Arphacſad apres qu'il eut engendré Sala, veſquit quatre cens trois ans, & engendra filz & filles. Item Sala veſquit trente ans, & engendra Eber. Et Sala apres qu'il eut engendré Eber, veſquit quatre cens trois ans, & engendra filz & filles. Item Eber veſquit trente quatre ans, & engendra Phaleg. Et Eber apres qu'il eut engendré Phaleg, veſquit quatre cens trente ans, & engendra filz & filles.

L'eage de Sem.

C

Eber.

Item *Phaleg veſquit trẽte ans, & engendra Reu. Et Phaleg apres qu'il eut engendré Reu, veſquit deux cens neuf ans, & engendra filz & filles. Item Reu veſquit trente deux ans, & engendra Sarug. Et Reu apres qu'il eut engendré Sarug, veſquit deux cens ſept ans, & engendra filz & filles.

Phaleg. 1. chr. 1. b.

Reu.

Item Sarug veſquit trentre ans, & engendra Nachor. Et Sarug apres qu'il eut engendré Nachor, veſquit deux cens ans, & engendra filz & filles. Item Nachor veſquit vingt neuf ans, & engendra Tharé. Et Nachor apres qu'il eut engendré Tharé, veſquit cent dix neuf ans, & engendra filz & filles. Item Tharé veſquit ſeptante ans, & engendra Abram, Nachor & Haran. Et ceſtes ſont les genealogies de Tharé. Tharé engendra Abram, Nachor & Haran. Et Haran engendra Lot. Et Haran mourut auant ſon pere en la terre de ſa natiuité en *Vr des "Chaldéens. Et Abram & Nachor prindrent femmes. Le nom de la femme d'Abram fut Sarai, & le nom de la femme de Nachor fut Melca fille de Haran, lequel eſtoit pere tant de Melca que de Iſca: mais Sarai eſtoit ſterile, & n'auoit point d'enfant. Adonc Tharé print ſon filz Abram, & Lot filz de ſon filz, le filz de Haran, & Sarai ſa belle fille, femme d'Abram: & ſortirent enſemble de Vr des Chaldéens, *pour aller en la terre de Canaan, ſi vindrent iuſqu'en "Charan: & demourerent là. Et les iours de Tharé furent deux cens cinq ans: puis mourut en Charan.

Sarug.

Nachor

Tharé. D

Abram. "Eb. chaldiens. Haran. 1. chr. 1. b Ioſ. 24. a.

Lot. Sarai.

"Cité de Meſopotamie. Act. 7. a.

La edification de la tour Babel, enſemble de la confuſion des langues: puis de la genealogie de Sem, Iuſques a Habraam.

CHAP. XII.

OR le Seigneur dict à Abram: * Va t'en de ta terre & de ton parentage, & de la maison de ton pere en la terre que ie te mõstreray. Et ie te feray [croistre] en grande gent, & te " beneiray & magnifieray ton nom: à fin que tu sois vne benediction. Ie beneiray ceux qui te beneiront, & maudiray ceux qui te maudiront, & si en toy seront beneictes toutes les familles de la terre. Abram donc s'en alla, ainsi que le Seigneur luy auoit dict: & Lot alla auec luy. Adonc Abram estoit * eagé de septante cinq ans quand il sortit hors de Charan, Abram donc print Sarai sa femme & Lot filz de son frere, & toute leur cheuance que ilz auoyent acquise & les personnages que ilz auoyent eu en Charan, si sortirent pour venir en la terre de Canaan: puis paruindrent en icelle mesme terre. Et Abram passa parmy la terre iusques au lieu de Sichem, & iusques en la plaine de More: & lors les Cananéens estoyent en la terre.

Et le Seigneur apparut à Abram, & dict: Ie donneray ceste terre à ta semence. Et Abram edifia illec vn autel au Seigneur qui luy estoit apparu. Apres se transporta d'illec en la montagne vers l'Orient de Beth-el, & tendit son pauillon ayant Beth-el pour Occidẽt, & Hai pour Orient: & edifia là vn autel au Seigneur, & inuoqua le nom du Seigneur. Puis Abram s'en alla cheminant & procedant vers le midy.

Adonc suruint vne famine en la terre: & Abram descendit " en Egypte, pour habiter là vn temps. Car il y auoit grieue famine en la terre. Et comme il approchoit pour venir en Egypte, lors dict à Sarai sa femme: Voicy ie cognoy que tu es belle femme à voir, & pourtant quand les Egyptiens te verront ilz diront: Ceste femme est sa femme, & m'occiront: mais ilz te laisseront viure. Dis donc ie te prie que tu es ma sœur, à fin qu'à l'occasion de toy il me soit bien faict, & que par ton moyen " ma vie soit preseruée. Or aduint, comme Abram fut venu en Egypte que les Egyptiens veirent ceste femme qui estoit moult belle. Les princes aussi de Pharao la veirent & la louerent enuers luy: si fut transportée en la maison de Pharao. Lequel feit du bien à Abram à raison d'elle, & eut brebis, bœufz, asnes, seruiteurs, chambrieres, asnesses, & chameaux. Mais le Seigneur flagella Pharao de grandes playes, & sa maison, à cause de Sarai femme d'Abram. Adonc Pharao appella Abram, & luy dict: Pourquoy m'as tu faict cecy? Que ne m'as tu aduerty que c'estoit ta femme? Pourquoy as tu dict c'est ma sœur? Et ie l'auoye prinse pour moy à femme, mais maintenant: Voicy ta femme, prens la & t'en va. Et il le recommanda à ses hommes, si le menerent hors, & sa femme & tout ce qui luy appartenoit.

A Dieu commande à Abram de sortir de sa terre & le beneit. Acte. 7. a. " C'est) feray prosperer.

B

Ebri. 11. b.

La terre de Canaã luy est promise.

C

" Ebr. Mizrain.

" Ebr. mõ ame viue

D

CHAP. XIII.

ABram donc monta d'Egypte vers midy: luy, sa femme, & toutes les choses qu'il auoit: aussi Lot auec luy. Et Abram estoit trespuissant en cheuãce, & en argent, & en or, & s'en retourna par son chemin de midy en Beth-el iusque au lieu ou parauant auoit dressé son tabernacle, entre Beth-el & Hay au lieu de l'autel, que premierement il auoit là faict & inuoqua * le nom du Seigneur. A Lot aussi qui cheminoit auec Abram, estoyent brebis, bœufz & tentes: & la terre ne les pouoit cõtenir pour demourer ensemble: * car leur cheuance estoit abondante, tellement qu'ilz ne pouoyent habiter ensemble. Si fut estrif entre les pasteurs des tropeaux d'Abram & entre les pasteurs des tropeaux de Lot, & alors les Cananéens & les Pliereziens habitoyent en la terre. Et Abram dict à Lot: Ie te prie qu'il n'y ait point de noise entre moy & toy, ny entre mes pasteurs & les tiens. Car nous sommes freres: Toute la terre n'est elle point à tõ cõmandement? Departz toy ie te supplie d'auec moy, si tu vas à la seneſtre, i'iray à la dextre, & si tu eslis la dextre, ie prendray la seneſtre. Adonc Lot esleuant ses yeux veit toute la plaine de Iordain, qui estoit (auant que le Seigneur eut destruict Sodome & Gomorre) par tout abreuuée comme le iardin du Seigneur, & comme la terre d'Egypte quand tu entres en Zoar. Et Lot esleut pour soy toute la plaine de Iordain, & s'en alla d'Orient, ainsi furent separez l'vn de l'autre. Abram donc habita en la terre de Canaam, & Lot demoura aux villes de la plaine, & y dressa son tabernacle, iusque vers Sodome: Or les gens de Sodome estoyent mauuais & pecheurs grãdement contre le Seigneur.

Alors le Seigneur dict à Abram (apres que Lot fut separé d'auec luy). Leue tes yeux, & regarde du lieu ou tu es vers Aquilon, midy, Orient, & Occidẽt. * Car toute la terre que tu voys ie te la donneray & à ta semence à iamais: si feray ta semence cõme la pouldre de la terre. Que si aucun peut nombrer la pouldre de la terre: aussi pourra il nõbrer ta semẽce. Leue toy dõc & te pourmene parmy la terre, en sa longueur & en sa largeur, car ie te la donneray. Abram donc remuant son tabernacle, vint & habita en la plaine de Mamre, qui est en Hebron: & edifia là vn autel au Seigneur.

A

Sus 12. a.

B

Sou. 36. a.

Abram diuise la terre auec son frere Lot.

C

Lot habite en Sodome, & Abram en Canaam.

Les Sodomites.

D

Sus 12. b. Sou. 16. b. 26. a.

Abram edifie vn autel à Dieu.

Chap-

CHAP. XIIII.

A Depuis il aduint, qu'en ce temps là que Amraphel Roy de Senaar, Arioch Roy d'Elaſar, Cedor-laomer Roy d'Elam, Thidal Roy des Gentilz feirent la guerre: contre Bera Roy de Sodome, & contre Birſa Roy de Gomorre, & contre Sineab Roy d'Adema, & contre Semeber Roy de Zeboim, & contre le Roy de Bela: laquelle fut [dicte] Zoar. Tous ceux là ſ'aſſemblerent en la "plaine de Sidim: en laquelle [maintenãt] eſt la mer ſalée. Ilz auoyent ſeruy douze ans à Cedor-laomer, mais au trezieſme an ſ'eſtoyent reuoltez. Au quatorzieſme an donc Cedor-laomer vint & les Roys qui eſtoyent auec luy: & deſconfirent les Rephains, en Aſtaroth, les Carnains & les Zuzins en "Ham, & les Emins en la plaine de Ciriathain, & les Horiens es montaignes de Seir iuſque à la plaine de Pharan qui eſt aupres du deſert. Puis retornerent & vindrent à En de Miſephat, laquelle eſt Cades, & battirent toute la region des Amalecіens, & auſſi les Amoriens qui habitoyent B en Hazezon-thamar. Lors iſſirent le Roy de Sodome, le Roy de Gomorre, le Roy d'Adema, le Roy de Zeboim, & le Roy de Bela, laquelle eſt Zoar: ſi ordonerent la bataille en la plaine de Sidim contre Cedor-laomer Roy d'Elam & contre Thidal Roy des Gentilz, & contre Amraphel Roy de Senaar, contre Arioch Roy d'Elaſar: à ſçauoir quattre Roys à l'encontre de cinq, & la plaine de Sidim eſtoit pleine de pluſieurs puitz d'argile. Mais les Roys de Sodome & Gomorre prindrent la fuitte, ſi furent là defaictz, & ceux qui eſtoyent demourez ſ'en fuirent en la montaigne. Or ilz prindrent toute la cheuance de Sodome & Gomorre, & toute leur victuaille, puis ſ'en allerent. Ilz prindrent auſſi Lot filz du frere d'Abram, & toute ſa ſubſtance, & ſ'en allerent: Car il habitoit en Sodome. Or C ſuruint vn qui en eſtoit eſchappé, & l'annonça à Abram Ebrieu qui habitoit en la plaine de Mamre qui eſtoit Amorien, frere d'Eſcol & frere d'Aner leſquelz eſtoyent alliez auec Abram. Quand donc Abram eut ouy que ſon frere eſtoit captif, il equippa trois cens & dixhuyct de ſes ſeruiteurs naiz en ſa maiſon, ſi les pourſuyuit iuſque en Dan. Et la nuict ſe diuiſa par bendes contre eux, luy & ſes ſeruiteurs: & les deſconfit, & les pourſuyuit iuſque en Hobah qui eſt à la ſeneſtre de "Damas, & rama na toute la cheuance, & auſſi Lot ſon frere, & ſa ſubſtance, & auſſi les femmes & le peuple. Et le Roy de Sodome ſ'en alla au deuant de luy apres ſon retour de la deſconfiture de Cedor-laomer & des Roys qui eſtoyent auec luy en la grand' vallée: laquelle eſt la vallée royalle. * Melci-zedec auſſi Roy de Salem apporta pain & vin, & iceluy eſtoit "ſacrificateur du DIEV ſouuerain & "le beneict, diſant: Beneict ſoit Abram par le treshaut Dieu, poſſeſſeur du ciel & de la terre, & loué ſoit le Dieu ſouuerain qui a liuré tes ennemiz entre tes mains. Et Abram luy donna decimes de toutes choſes. Or le Roy de Sodome dict à Abram: Donne moy les "perſonnes, & prens les biens pour toy. Et Abram dict au Roy de Sodome. I'ay "leué ma main au Seigneur le Dieu ſouuerain poſſeſſeur du ciel & de la terre, que de toutes choſes qui ſont à toy (voire depuis vn fil iuſque à la courroye du ſoulier ne prendray rien de toy) à fin que tu ne dye: I'ay enrichy Abram: fors ſeulement ce que les compagnons ont mangé, & la part des perſonnages qui ſont venuz auec moy: à ſçauoir Aner, Eſcol & Mamre: leſquelz prendront leur part.

CHAP. XV.

F Apres ces choſes la parolle du Seigneur fut [dõnée] à Abram en viſion, diſant: Abram ne crains point. Ie ſuis ton eſcuſſon. & ton loyer treſabondant. Et Abram dict: Seigneur Eternel que me dõneras-tu? ie m'en voy ſans hoir: & celuy qui a le gouuernement de ma maiſon eſt ce "Damaſec Eliezer. Derechef Abram dict: Or voicy tu ne m'as point donné ſemence, & pourtant le ſeruiteur ſera mon heritier de ma maiſon. Et voicy la parolle du Seigneur luy fut donnée diſant: Ceſtuy ne te heritera point: mais celuy qui ſortira de tes entrailles ſera ton heritier. Puis il le mena hors ſi luy dict: Contemple maintenant le ciel, & compte les eſtoilles, ſi tu les peux compter, ainſi (dict il) ſera ta ſemence. Et Abrã * creut au Seigneur: & ce, luy fut reputé pour iuſtice. Dauantage luy dict: Ie ſuis le Seigneur qui t'ay faict ſortir de Vr des Caldéens: à fin de te donner ceſte terre en heritage. Et il dict: Seigneur Eternel en quoy cognoiſtray-ie que ie l'heriteray? Et il luy reſpondict: Prens moy vne genice de trois ans, & vne chieure de trois ans, & vn moutõ de trois ans, & vne tourterelle & vn pigeon. Et il print toutes ces choſes, & les partit par le milieu, & mit chacune partie l'vne à l'oppoſite de l'autre: mais il ne diuiſa point les oyſeaux. Lors de ſcendit vne volée [d'oyſeaux] ſur les corps, & Abram les effaroucha. Or aduint quand le ſoleil ſe couchoit, que le ſomne ſaiſit Abram: & voicy vne obſcure & grande frayeur, qui tomba ſus luy. Adonc fut dict à Abrã: Sçaches pour certain que ta ſemence conuerſera en terre non ſienne: & ſeruiA

D Le Roy Melci-zedec refectionne Abram & ſa bende. "Chal. miniſtre. Abram donne decime au roy Melci-zedec. Ebr. 7. a "Ebr. a-mes. "Leuer la main eſt iurer.

A

"Grec. le filz Maſec de ma châbriere Tranſl. cõmu. filz du deſpenſier. Aucuns filz qui eſt procureur à ſcauoir Eliezer de Damaſec.

B Dieu luy promet Iſaac. Abrã eſt iuſte par la foy. Ro. 4. a. Gal. 3 a. Iac. 2. a.

C Canaã eſt promiſe pour la troiſieſme foys à Abram.

La ſeruitude & de-

"ſelon Ioſeph. vallée.

כחם "Grec auec eux.

La priſe de Lot.

Abram reſcout Lot.

Eb. Damaſelz, cité de Syrie.

sa femme, luy confirme ses promesses, fait alliance auecques luy, baillant le signe de circoncision.

iurance d'Israel d'Egypte predicte à Abram. Act. 7 a. Exo. 12 f.

"C'est, quatre cens ans.

D Quarte nec Canaan est promise. Sus. 12 b 13. d. Sou. 26. a.

Ai sterile donné sa chambriere a son ps. laquelle semete mesprisa sa maistresse.

A Sarai n'ayant nul enfãt bailla sa seruãte à son mary.

"C'est auoir enfãs

B

"Ou mon iniure est sur toy.

"C'est ta puissance.

C

"Fier, terrible.

D

ra aux habitans d'icelle & sera affligée d'eux, par quatre cens ans. Toutesfois ie iugeray les gens ausquelles ilz seruiront. Et apres ce, ilz sortirõt auec grandz biens: & toy tu t'en iras auec tes peres en paix, si seras enseuelyen bonne vieillesse. Et au quatriesme "eagé ilz retourneront icy. Car l'iniquité des Amoriens n'est pas accomplie encore. Or apres le soleil couché fut faicte vne obscurité. Et voicy vn four fumant & vne lampe de feu passant entre ces choses diuisées. En ce iour la le Seigneur feit alliance auec Abram, disant: Ie donneray ceste terre à ta semence, depuis le fleuue d'Egypte iusqu'au grand fleuue d'Euphrates, les Ceniens, les Ceniziens, Cadmoniens, les Hethiens, les Pherezïens, les Rephains, les Amoréens, les Cananéẽs, les Gergesiens & les Iebusiens.

CHAP. XVI.

LOrs Sarai femme d'Abram ne luy auoit enfanté nul enfant: mais icelle ayant vne chambriere Egyptienne nommée Hagar, dict à Abram: Voicy maintenant le Seigneur m'a empeschée d'enfanter. Va ie te prie à ma chambriere, si à l'auenture ie seray edifiée par elle. Et Abrã obeit à la voix de Sarai. Adonc Sarai femme d'Abram print Hagar sa chambriere Egyptienne & la donna à femme à Abram son mary, apres qu'il eut habité dix ans en la terre de Canaan. Il entra donc à Hagar laquelle conceut: or voyant qu'elle auoit conceu, despriſa en soymesme sa dame. Alors Sarai dict à Abram: "Le tort qu'on me fait est par toy: moymesme ie t'ay dõne' ma chambriere en ton sein: mais elle voyant qu'elle estoit enceinte m'a mespriſée en soymesme. Le Seigneur en iuge entre moy & toy. Lors Abram respondit à Sarai: Voicy ta chambriere est en "tes mains, fais d'icelle comme bon te semblera. Et comme Sarai l'affligeoit elle s'en fuit de sa presence. Mais l'Ange du Seigneur la trouua aupres d'vne fontaine d'eaue au desert: laq̃lle est au chemin de Sur, si luy dict: O Hagar chãbriere de Sarai d'ou viens-tu? & ou vas-tu? Et el le respondit: Ie m'en fuis de la presence de Sarai ma dame. Et l'Ange du Seigneur luy dict: Retourne à ta dame, & humilie toy soubz sa main. Ie multiplieray (dict-il) ta semence: tellement qu'elle ne se pourra nombrer pour la multitude. En apres il luy dict: Voicy tu as conceu & enfanteras vn filz, le nom duquel tu appelleras Ismael, car le Seigneur a ouy ton affliction. Et celuy sera homme "ruſtaut, la main duquel sera contre vn chacun: & les mains d'vn chacun contre luy, si habitera encontre de tous ses freres. Adonc elle inuoqua le nom du Seigneur qui parloit à elle. Toy DIEV tu me voys: Car elle dict. N'ay ie point veu "apres celuy qui me veoit? Parquoy elle appella ce puitz: le puitz de "Lahai-roi. Iceluy est entre Cades & Bared. Hagar donc enfanta vn filz à Abram. Et Abram appella le nom de son filz (que luy auoit enfanté Hagar) Ismael. Lors Abram estoit eagé d'octante & six ans, quand Hagar luy enfanta Ismael.

CHAP. XVII.

ET Abram estãt eagé de nonante neuf ans le Seigneur s'apparut à luy, si luy dict: Ie suis le Dieu tout-puissant. Fais que tu chemines deuant moy, & sois entier, & ie mettray mon alliance entre moy & toy, & si te multipliray tresamplemẽt. Lors Abram se prosterna sur sa face: puis Dieu parla à luy disant: Me voicy & mon alliance sera auec toy, & tu seras pere de maintes gens. *Et ton nom ne sera plus appellé Abram, mais ton nom sera Abraham: car ie t'ay constitué pere de maintes gẽs: si te feray fructifier tresabondamment, & te feray [croistre] en peuples, & Roys procederont de toy: i'establiray donc mon alliance entre moy & toy, & entre ta semence apres toy, en leurs generations par alliance perpetuelle: à fin que ie soye le Dieu de toy & de ta lignée apres toy. Et ie donneray à toy & à tes successeurs apres toy, la terre ou tu es estrangier: à sçauoir toute la terre de Canaan en possession perpetuelle: si seray leur Dieu. Plus Dieu dict à Abraham. Tu garderas donc mon alliance, toy & ta semence apres toy en leurs eages. *Ce est mon pact que vous garderez: entre moy & vous, & entre ta race apres toy. Tout masle d'entre vous sera circoncis, & circoncirez la chair de vostre "prepuce: & sera en signe de mon alliance entre moy & vous. Tout enfant masle de huict iours sera circoncy entre vous & voz generations: tant le seruiteur natif de la maison, que le seruiteur achepté par argent de tout homme forain qui n'est point de ta semence. Celuy donc qui est nay en ta maison, & celuy qui est achepté de ton argent sera circoncy: si sera mon alliance en vostre chair pour confederation perpetuelle. Mais le masle incirconcy, duquel la chair de son prepuce ne sera point taillée: ceste personne la sera exterminée d'entre son peuple: pourtant qu'il a enfraict mon pact. En apres Dieu dict à Abraham: Tu n'appelleras plus le nom de ta femme Sarai: Mais son nom sera Sara, & la beneiray, & aussi d'icelle ie te donneray vn filz: Ie la beneiray dy-ie, & elle sera pour [croistre] en nations, aussi Roys des peuples procederõt d'icel-

"Trasl. cõmut. le derriere. Gen. i'ay veu celuy qui est apparu à moy.

"C'est, du viuãt, qui me voit.

A Dieu confirme encore sa promesse à Abram. Hebr. Sadai

Ro. 4. c. Abram est dict Abraham.

B Pour la cinquiesme fois Canaã est promise.

La circoncision signe de l'alliance. Act. 7. a.

"C'est la peau qui couure la glande du membre de l'homme

C Sarai est appellée Sara. Isaac est de rechef promis.

d'icelle. Adonc Abraham ſe proſterna ſur ſa face, & ſe ſoubrit diſant en ſon cueur. A ſçauoir-mon, ſi à vn homme eage' de cent-ans peut aduenir generatiõ? & que Sara eagée de nonante ans, engendre? Puis dict à DIEV: A la mienne volonte' qu'Iſmael viue deuant toy. Et DIEV dict. Certainement Sara ta femme t'enfantera vn filz & appelleras ſon nom Iſaac, & eſtabliray mon pact auec luy en alliance perpetuelle, & à ſa ſemence apres luy. Et quant eſt d'Iſmael ie t'en ay exaucé. Voicy ie l'ay beneict, & le feray fructifier & multiplier treſgrandement. Il engendrera douze princes, ſi le conſtitueray [pour croiſtre] en grande gent. Au reſte, ie confermeray auſſi mon accord auec Iſaac, lequel Sara te enfantera l'an qui vient en ceſte ſaiſon. Et acheua de parler à luy, & Dieu remonta de deuant Abraham. Or Abraham print ſon filz Iſmael & tous les ſeruiteurs natifz de ſa maiſon, & tous ceux qu'il auoit achetè de ſon argent: à ſçauoir tous maſles qui eſtoyent des gens de ſa maiſon: ſi trencha la chair de leur prepuce en ce meſme iour la, comme Dieu luy auoit dict. Or Abraham eſtoit eage' de nonante neuf ans quãd il circonciſt la chair de ſon prepuce: Mais Iſmael ſon filz eſtoit en l'eage de treize ans, lors que la chair de ſon prepuce fut trenchée. En ce iour la meſme Abraham fut circoncis, & Iſmael ſon filz. Auſſi tous les maſles de ſa maiſon, tant les ſeruiteurs natifz de la maiſon que ceux qui auoyent eſte' achetez des eſtrangiers par argent, furent circonciz auec luy.

Abraham prie pour Iſmael Sou. 18. b. & 21. a.

Iſmael beneict.

D

Abraham ſe circõcit & les ſiẽs

CHAP. XVIII.

A

Trois Anges ſ'apparoiſſẽt à Abrahã

L'hoſpitalité & recueil de Abraham

Ebr. en tes yeux.

Ebr. Soim.

ET le Seigneur ſ'apparut à luy en la plaine de Mamre, & iceluy eſtoit aſſis à l'entrée de ſon pauillon en la chaleur du iour. Lors en iettant ſa veue regarda: & voicy trois perſonnages ſe preſenterent deuant luy: & luy les ayant apperceuz, courut au deuant d'eux des l'huys de ſon pauillon, & ſ'inclina en terre, puis dict: Seigneur, ie te prie, ſi i'ay trouué grace en-uers toy: ne paſſe point maintenant outre ton ſeruiteur. Ie requier qu'on prenne vn peu d'eaue, & que vous lauiez voz piedz: puis vous repoſez ſoubz vn arbre, & i'apporteray vn morceau de pain: à fin que vous ſuſtentiez voz cueurs: puis apres vous paſſerez, car pour ce eſtes vous paſſez vers voſtre ſeruiteur. Et ilz dirent: Fay ainſi comme tu l'as dict. Et Abraham ſ'en alla haſtiuement en ſon pauillon vers Sara, à laquelle il dict: Deſpeche toy, empaſte trois meſures de fleur de farine, ſi en fais des gaſteaux au foyer. Puis Abraham courut au tropeau, & print vn veau tendre & bon, ſi le donna au vallet qu'il ſe haſtaſt de l'appareiller. Et print du beurre & du laict, & le veau qu'il auoit accouſtré, ſi le mit deuant eux. Lequel auſſi ſe tenoit aupres d'eux ſoubz l'arbre, quand ilz mãgeoyent. Adonc luy dirent: Ou eſt Sara ta femme? B Et il reſpondit: La voila au pauillon. Lors Dieu dict: Ie retourneray à toy ſelon le temps de la vie: Et voicy, Sara ta femme aura vn filz. Et Sara l'ouyt de l'huys de ſon pauillon, qui eſtoit derriere iceluy. Et Abraham & Sara eſtoyent deuenuz vieux & en grand eage, ſi que les fleurs (qu'ont communement les femmes) eſtoyent ceſſées à Sara. Lors Sara ſe ſoubrit en ſoymeſme, diſant: Apres que ſuis enuieillie, & que monſieur eſt vieil, auray-ie delectation? Puis le Seigneur dict à Abraham: Pour quelle cauſe a ry Sara? en diſant: A ſçauoir-mon ſ'il eſt certain que i'enfanteray, veu que ie ſuis ancienne? Eſt il quelque choſe difficile au Seigneur? Ie retourneray à toy en ceſte ſaiſon ſelon le temps de la vie: & Sara aura vn filz. Mais Sara le nia, diſant: Ie n'ay point ry: car elle eut crainte. Et il dict: Il n'eſt point ainſi: mais tu as ry. Apres ces perſonnages ſe leuerent de là, & regarderent contre Sodome: & Abraham chemi noit auec eux, les conduiſant. Et le Seigneur dict: Celeray-ie à Abraham ce que C ie fay? veu que de luy doit venir vn peuple grand & fort, & qu'en luy ſeront beneictes toutes les nations de la terre? Car ie ſçay qu'il commandera à ſes enfans & à ſa maiſon apres ſoy, qu'ilz gardent la voye du Seigneur, pour faire iuſtice & iugement: à fin que le Seigneur face venir à Abraham tout ce qu'il luy a dict. Le Seigneur donc dict: Le cry de Sodome & Gomorre eſt multiplié, & leur peché eſt moult grief. Ie deſcendray maintenant & verray: à ſçauoir ſ'ilz ont accomply par faict ſelon le cry qui eſt paruenu à moy: & ſ'il n'eſt ainſi que ie le ſçache. Ces perſonnages donc ſe retournans d'illec cheminerent vers Sodome: mais Abraham eſtoit encore deuant le Seigneur, lequel ſ'approchant dict: Voire, mais deſtruiras-tu le iuſte auec le meſchãt? S'il y a cinquante iuſtes dedans la cité, les deſconfiras-tu? Ne pardonneras-tu point à la ville pour les cinquante iuſtes, qui ſont en icelle? Ia ne t'aduienne, que tu faces ceſte choſe la ainſi, de mettre à mort le iuſte auec le meſchant: & que le iuſte ſoit comme le meſchant: ia, dy-ie, ne t'aduienne. Celuy qui iuge toute la terre, ne fera il point de iugement? Et le Seigneur reſpondit: Si ie trouue en Sodome cinquante iuſtes dedans la cité: ie pardonneray à tout le lieu pour l'amour d'eux. Adonc A-

R. Gerũ. en cetẽps cy: l'an qui vient & vous ſerez viuãs Grec. en ce temps cy: à l'houre Chald. elle viuãte.

Soub. 21. a Rom. 9. b

braham respondit, disant: Voicy maintenãt i'ose parler à mon Seigneur: combien que ie soye poudre & cendre. Que s'il en default cinq de cinquante iustes, destruiras-tu toute la cite' pour cinq? Et il luy respondit:
D Ie ne la destruiray point si i'en trouue là quarante cinq. Item derechef parla à luy, disant: Que s'il s'en trouue là quarante? Et il respõdit: Ie ne le feray point pour l'amour des quarante. Outre plus il dict: Ie requier que mon Seigneur ne se courrouce point, & ie parleray: Que si là en sont trouuez trente? Auquel il respondit: Ie ne le feray point si i'en trouue là trente. Encore dict: Voicy maintenant i'ose parler à mon Seigneur: Que si là en sont trouuez vingt? Et il luy respondit: Ie ne l'abysmeray point pour l'amour des vingt. Item il dict: Ie requier que mon Seigneur ne se courrouce point, & ie parleray au moins ceste fois: Que si là en sont trouuez dix? Auquel il respondit: Ie ne l'abysmeray point pour l'amour des dix. Et le Seigneur s'en alla quand il eut finy de parler à Abraham. Et Abraham retourna en son lieu.

CHAP. XIX.

A L'hospitalité & humanité de Lot.

ET sus le vespre vindrent deux Anges en Sodome. Et Lot estoit assis à la porte de Sodome: & les voyant il se leua pour aller au deuant d'eux, & enclina sa face en terre, puis dict: Voicy, ie vous prie messieurs, retirez vous maintenant en la maison de vostre seruiteur, logez vous, lauez voz piedz: & de matin vous vous leuerez, si vous en irez vostre chemin. Lesquelz respondirent: Non, mais nous passerons ceste nuict en la rue. Et tant les contraignit, qu'ilz se retirerẽt chez luy. Or quand iceux furent venuz en sa maison, il feit vn banquet, & cuit des pains sans leuain, & mangerent. Mais auant qu'ilz s'en allassent coucher, les hommes de la cite' de Sodome enuironnerent la maison " depuis le ieune iusqu'au vieil: & tout le peuple depuis vn bout iusqu'à l'autre. Et appellans Lot, luy dirent: Ou sont les personnages qui sont venuz de nuict vers toy? Ameine les nous hors: à fin que nous les cognoissions. Adonc Lot issit dehors à eux à la porte: & ayant ferme' l'huys apres soy, il dict: Ie vous prie mes freres, ne leur faictes point de mal. Voicy, i'ay deux filles, lesquelles n'ont point encore cogneu d'hõme: ie les vous ameneray, si ferez d'elles comme bon vous semblera. Moyennant que ne faciez aucune chose à ces personnages: car pour ceste cause ilz sont venuz soubz l'ombre de mon toict. Et ilz luy dirent: Approche toy en çà Puis dirent: Cestuy est venu seul pour demourer comme estrangier, & il " iugera? Maintenant te ferons nous plus de mal qu'à eux: * si faisoyent grand effort audict Lot, tant qu'ilz s'approcherent pour rompre l'huys: Mais les personnages auancerent leurs mains & retirerent Lot à eux en la maison, si cloyrent l'huys, & frapperent d'aueuglemẽt les hommes qui estoyent à la porte de la maison: depuis le petit iusqu'au grand: tellement qu'ilz se lasserent à chercher la porte.

" Iuger pour regir & gouuerner cõme Exo. 17 d. Iug. 4 a. Pier 2 b C Sap 19. c.

Alors les personnages dirent à Lot: Qui as-tu encore icy, soit gendre ou filz, ou filles? ou quelque chose qui soit en la cite'? Retire les du lieu: car nous destruirons ce lieu cy: à cause que leur cry s'est esleue' deuant le Seigneur, & il nous a enuoye' pour le destruire. Lot donc sortit, & parla à ses gendres, qui deuoyent prendre ses filles, si leur dict: Leuez vous, vuydez de ce lieu, car le Seigneur destruira la ville: mais il sembloit à ses gendres qu'il se iouoit.

D Les Anges font hasterLot de sortir.

Puis quand l'aube du iour fut venue, les Anges hasterẽt Lot, disans: Leue toy, prens ta femme & tes deux filles qui se trouuent icy: à fin que tu ne perisse en la punition de la cite'. Et comme il se tardoit, les personnages luy prindrent sa main & la main de sa femme & de ses deux filles: pource que Dieu l'espargnoit, si l'emmenerent & le mirent hors de la cite'. Or quand ilz les eurent miz dehors, l'vn dict: Sauue ta vie, ne regarde point derriere toy: & ne t'arreste point en toute la plaine. Sauue toy en la montagne: à fin que tu ne perisse. Et Lot respondit: Non mon Seigneur. Ie te prie: Voicy, ton seruiteur a maintenant trouue' grace deuant toy, & as magnifie' ta misericorde, laq̃lle tu m'as faicte: à fin que tu preserue ma vie. Or ie ne me puis pas sauuer en la montagne, que mal ne me surprenne, & que ie ne meure: voicy ceste cite' prochaine pour m'en fuyr, laquelle est petite: ie m'y sauueray maintenant. N'est elle point petite, & mon ame viura? Lors luy dict: Voicy, ie t'ay aussi " exauce' en ceste chose là: que ie ne subuertiray point la cite', de laquelle tu as parle'. Haste toy, sauue toy là: car ie ne pourray rien faire iusqu'à ce que tu sois paruenu là. Partant fut appelle' le nom de ceste cite' Zoar. Comme le Soleil se leuoit sus la terre Lot paruint en Zoar.

E " Ebr. i'ay receu ta face. Lot se sauue en Zoar. La destructiõ de Sodome & Gomorre Isa. 13. d. Iere. 50. f. Luc 17. f. La fẽme de Lot muée en statue de sel. " C'est

Adonc le Seigneur feit plouuoir du ciel sur Sodome & Gomorre, soulfre & feu de par le Seigneur: & subuertit icelles citez, & toute la plaine, & tous les habitans des villes, & germe de la terre. Mais la femme de Lot regarda derriere luy, dont deuint " statue de sel. Et Abraham se leuant du matin, vint vers le lieu ou il s'estoit arreste' auec le Seigneur, & regarda cõtre Sodome

La paillardise & dissolutiõ de ceux de Sodome. " Ou, tant les ieunes que les anciens.

&

quelque cauſe dreſſée cõme vne pierre ou colomne.

& Gomorre, & ſus toute la terre de ceſte plaine: & lors veit vne fumée monter de la terre comme la fumée d'vne fornaiſe. Et aduint que quand le Seigneur deſtruiſoit les citez de la plaine, il eut ſouuenãce d'Abraham: & enuoya Lot de la deſtruction, quand il ſubuertiſſoit les citez, eſquelles Lot habitoit. Or Lot monta de Zoar, & habita en la montagne, & ſes deux filles auec luy. Car il craignoit demourer en Zoar: mais il habita en vne cauerne luy & ſes deux filles. Or l'aiſnée dict à la plus ieune: Noſtre Pere eſt ancien: & ſi n'y a nul en la terre pour entrer à nous, ſelon la couſtume de toute la terre. Viens & baillons du vin à boire à noſtre pere, & couchons auec luy: à fin que de noſtre dict pere nous conſeruions ſemence. Elles donnerent donc à leur pere du vin à boire ceſte nuict la: & l'aiſnée vint & coucha auec ſon pere: mais il ne ſ'apperceut point quand elle ſe coucha, ne quand elle ſe leua. Et le lendemain venu, l'aiſnée dict à la plus ieune: Voicy, ie couchay hier auec mon pere, baillons luy encore ceſte nuict du vin à boire: puis va & couché auec luy: à fin que de noſtre pere reſeruions ſemence. En ceſte nuict la donc donnerent encore à boire du vin à leur pere, & la plus ieune ſe leua & coucha auec luy: mais il ne ſ'apperceut point quãd elle ſe coucha, ne quand elle ſe leua. Ainſi les deux filles de Lot conçeurent de leur pere: deſquelles l'aiſnée enfanta vn filz, & appella ſon nom Moab. Iceluy eſt pere des Moabites iuſque auiourdhuy. Et la plus ieune auſſi enfanta vn filz, & appella le nom d'iceluy Ben-ami. Iceluy eſt le pere des enfans des Amoniens iuſque auiourdhuy.

F

G La formication de Lot auec ſes deux filles.

Moab.

Ben-ami

CHAP. XX.

A Abraham habite en Gerar.

ET Abraham ſ'en alla de là en la terre de Midy: & demoura entre Cades & Sur, ſi fut eſtrangier en Gerar, & dict de ſa femme: C'eſt ma ſœur. Abimelech donc Roy de Gerar enuoya, & print Sara. Mais DIEV vint à Abimelech de nuict par ſonge, ſi luy dict: Voicy tu mourras pour la femme que tu as prinſe: car elle a eſpouſé vn mary. Toutesfois Abimelech ne ſ'eſtoit point approché d'elle. Il reſpondit donc: Seigneur occiras-tu ainſi la gent iuſte? Celuy ne m'a il point dict: C'eſt ma ſœur? Et elle auſſi a dict: C'eſt mon frere? En ſimplicité de mon cueur, & en pureté de mes mains i'ay faict cecy. Et DIEV luy

B dict par ſonge: Voire, ie cognoy que tu as ce faict en ſimplicité de ton cueur, mais auſſi ie t'en ay engardé: à fin que tu ne pechaſſe contre moy. Au moyen de quoy, ie ne t'ay point permis de la toucher. Maintenant donc rends la femme à ceſt homme: Car il eſt Prophete, & priera pour toy, à fin que tu viues. Mais ſi tu ne la rends, ſache que tu mourras de mort, & tout ce qui eſt à toy. Adonc Abimelech ſe leua de matin, ſi appella tous ſes ſeruiteurs, & dict toutes ces choſes (eux "eſcoutans) dont ilz eurent grand crainte. Puis Abimelech appella Abraham, & luy dict: Que nous as-tu faict? & en quoy t'ay-ie offenſé, que tu as faict venir ſus moy & ſus mon Royaume grand peché? Tu m'as faict choſes qui ne ſont point de faire. Derechef Abimelech dict à Abraham: "Qu'eſt-ce que tu as veu: au moyen de quoy tu aye faict ceſte choſe cy? Au quel Abraham reſpondit: Pource que ie penſoye: Il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu cy, & ilz me tueront à cauſe de ma femme. Mais auſſi de faict elle eſt ma ſœur, fille de mon pere: combien qu'elle ne ſoit point fille de ma mere: & ſi m'a eſté [baillée] en femme. Or quand DIEV me feit departir de la maiſon de mon pere, ie dy à icelle: Tu me feras ceſte grace cy: en tout lieu là ou nous irõs dy de moy: C'eſt mon frere. Alors Abimelech print ouailles, bœufz, ſeruiteurs & ſeruantes, ſi les donna à Abraham, & luy reſtitua Sara ſa femme. Puis dict: Voicy mon pays à ton commandement: habite là ou il te plaira. Et à Sara il dict: Voicy i'ay donné à ton frere mille pieces d'argent: iceluy t'eſt "vne couuerture des yeux enuers tous ceux qui ſont auec toy, & enuers tous autres: & fut ainſi repriſe. Et Abraham feit priere à Dieu: & DIEV guerit Abimelech, ſa femme & ſes chambrieres: puis enfanterent. Car le Seigneur auoit ſerré toute matrice de l'hoſtel d'Abimelech, à l'occaſion de Sara femme d'Abraham.

"Ebri. en leurs aureilles.

C "Ou, quel regard auois tu, quand tu faiſois ce

"R. Salo. en approbation, & teſmoignage, à ſcauoir de chaſteté, pour oſter la mauuaiſe ſuſpicion R. Chim. Et ainſi eſt repriſe d'vn chacun, pourtant qu'elle auoit autrepart vſé de telles parolles.

CHAP. XXI.

A La natiuité d'Iſaac Sus 17. c. 18. b. Gal. 4. c. Ebr. 11. c.

OR le Seigneur viſita Sara comme il auoit predict: & luy feit ainſi qu'il auoit parlé. Et Sara conceut, & enfanta vn filz à Abraham en ſa vieilleſſe, en la ſaiſon que Dieu luy auoit dict. Et Abraham appella le nom de ſon filz (qui luy eſtoit nay, & que luy auoit enfanté Sara) Iſaac. Puis Abraham circoncit ſon filz Iſaac eagé de huict iours, comme Dieu luy auoit cõmandé. Or Abraham eſtoit en l'eage de cent ans: quãd Iſaac ſon filz luy naſquit. Lors Sara dict: Dieu m'a faict rire, tous ceux qui l'orront ſe riront auec moy. Derechef dict: Qui eut dict à Abraham, que Sara allaicteroit enfans? Car ie luy ay enfanté vn filz en ſa vieilleſſe. Et l'enfant crut & fut ſeuré, & Abraham feit vn grand conuiue au iour que Iſaac fut ſeuré. Et Sara veit le filz d'Hagar Egyptienne (lequel elle auoit enfanté à Abraham) ſe mocquer, dont dict à

Sus 17. b.

Du feſtiu faict quãd Iſaac fut ſeuré.

"Ou moc quant.

Abraham cheminant en terre eſtrange luy fut rauie ſa femme par abimelech roy de Gerar.

Iſaac nay eſt circoncy et delaicté. hagar auec ſon filz deiectée et alliance entre abraham et Abimelech traictée.

Abraham: Chasse ceste seruante & son filz. Car le filz de ceste seruãte ne heritera point auec mon filz Isaac. Et ceste, chose despleut grandement deuant les yeux d'Abraham pour l'amour de son filz. Mais Dieu dict à Abraham: N'aye desplaisance en toymesme pour l'enfant, & pour ta seruante. En toutes choses que te dira Sara obey à sa voix: Car en Isaac te sera appellée semence. Ie feray aussi que le filz de la seruante croistra en peuple, pource que c'est ta semence. Adonc Abraham se leua de matin & print du pain & vne bouteille d'eaue si les bailla à Hagar, & les mettant sur l'espau le d'elle auec l'enfant, luy donna congé. Puis elle se mit en chemin, & fut errante au desert de Ber-sabé. Or quand l'eaue de la bouteille faillit, elle ietta l'enfant soubz vn arbrisseau, si s'en alla: & s'asseit à l'endroit loing d'vn traict d'arc. Car elle dict: Ie ne verray point la mort de l'enfant. Et elle estant assise vis à vis, esleua sa voix, & ploura. Lors Dieu ouyt la voix de l'enfant, & l'ange de Dieu appella du ciel Hagar, si luy dict: Que as tu Hagar? Ne crains point car Dieu a ouy la voix de l'enfant [du lieu] ou il est. Leue toy, prés l'enfant, & le reçois en ta main, car ie le multiplieray en grand peuple. Et Dieu ouurit les yeux d'icelle, laquelle voyant vne fontaine d'eaue s'en alla, & emplit la bouteille d'eaue, si donna à boire à l'enfant. Or Dieu fut auec l'enfant lequel deuint grand, & habita au desert, il fut aussi excellent archier: & demoura au desert de Paran. Et sa mere luy print vne femme de la terre d'Egypte. Or aduint en ce temps la qu'Abimelech & Phicol Prince de son armée parla à Abraham, disãt: Dieu est auec toy, en toutes les choses que tu fais. Maintenant donc iure moy par Dieu que tu ne me nuyras point, ny à mes enfans, ny à mes nepueux. Selon la courtoisie que ie t'ay faict tu me feras, & à la terre, en laquelle tu as conuersé. Lors Abraham respondit: Ie ioureray. Et Abraham reprint Abimelech à l'occasion du puitz d'eaue, que luy auoyent osté les seruiteurs dudict Abimelech. Auquel Abimelech dict: Ie n'ay point sceu qui a faict ceste chose: mais aussi tu ne m'en as point aduerty, & si encore ne l'ay-ie point ouy, sinon au iourdhuy. Adonc Abraham print des ouailles, & des bœufz, & les donna à Abimelech: & feirent entre eux deux alliance. Et Abraham mit à part sept agneaux du tropeau. Lors Abimelech dict à Abraham Que veulent dire ces sept agneaux la, lesquelz tu as faict mettre à part? Et il respondit: C'est que tu prendras les sept agneaux de ma main: à celle fin qu'ilz me soyẽt en tesmoignage, que i'ay caué ce puitz cy. Et pource fut appellé ce lieu la Ber-sabé: Car illec tous deux iurerent. Ilz traicterent donc alliance en Ber-sabé. Alors se leua Abimelech & Phicol Prince de son armée: & retournerẽt à la terre des Philisthins. Et Abraham planta des arbres en Ber-sabé, & là inuoqua le nom du Seigneur Dieu eternel: & habita en la terre des Philisthins long temps.

C'est en soy mesme.

B

Hagar auec son enfant est iettée hors.

l'Ange de Dieu console Hagar.

C

Abimelech fait alliance auec Abraham.

D

Ber sabé. C'est le puitz du iurement

CHAP. XXII.

ET apres ces choses Dieu tenta Abraham, & luy dict: Abraham? Et il respondit: Me voicy. Puis luy dict: Prens maintenant ton filz vnique lequel tu ayme, Isaac dy-ie & t'en va au pays de Moria, & l'offre là en holocauste sur vne des montagnes, laquelle te diray. Abraham donc se leuant de matin embasta son asne, & print deux seruiteurs auec luy, & Isaac son filz. Et ayant coppé le boys pour l'holocauste se leua, & s'en alla au lieu que Dieu luy auoit dict. Au troisiesme iour Abraham leuant ses yeux, veit le lieu de loing, & dict à ses seruiteurs: Arrestez vous icy auec l'asne. Moy & l'enfant cheminerons iusque là, & quand aurons adoré nous retournerons à vous. Et Abraham print le boys de l'holocauste, & le mit sur Isaac son filz. Et luy il print le feu en sa main & vn glaiue & s'en allerent eux deux ensemble. Adonc Isaac dict à Abraham son pere: Mon pere? Abraham respondit: Me voicy mon filz. Et il dict: Voicy le feu & le boys: mais ou est l'agneau pour l'holocauste? Et Abraham respondit: Mon filz Dieu se pouruoyra d'agneau pour l'holocauste. Et cheminoyent eux deux ensemble. Et eux estans venuz au lieu que Dieu luy auoit dict. Il edifia illec vn autel, & ordonna le boys, si lia Isaac son filz, & le mit sur l'autel par dessus le boys, & auançant sa main empoigna le glaiue pour decoller son filz. Lors luy crya du ciel l'Ange du Seigneur, disant: Abraham, Abraham. Lequel respondit: Me voicy: Et il luy dict. Tu ne mettras point la main sur l'enfant, & ne luy feras aucune chose. Car maintenãt i'ay cogneu q̃ tu crains Dieu, veu que n'as point espargné ton filz, tõ vnique pour l'amour de moy. Et Abraham leua ses yeux, & regarda. Et voicy derriere luy vn mouton retenu en vn buisson par ses cornes. Adõc Abraham s'en va, & print le mouton & l'offrit en holocauste en lieu de son filz. Et Abraham appella le nom de ce lieu la, Le Seigneur verra. Dõt on dict au iourdhuy de la montagne le Seigneur sera veu.

A

Dieu tente la Foy d'Abrahã Ebri. 11. d.

L'obeissãce d'Abraham.

B

Abraham voulant immoler son filz Isaac est retenu par l'Ange. Iac. 2. d.

C

Et l'Ange du Seigneur appella Abraham du ciel pour la seconde fois, disant: I'ay iuré par moymesme, dit le Seigneur. Pour autant

tant que tu as faict ceſte choſe,& que tu ne as point eſpargné ton filz tō vnique, ie te beneiray,& multipliray ta ſemence comme les eſtoilles du ciel,& comme le ſablon qui eſt ſur le riuage de la mer,& ta ſemence poſſedera la porte de ſes ennemiz. Et toutes nations de la terre ſeront beneictes en ta ſemence, pource que tu as obey à ma voix. Ainſi Abrahā retourna à ſes ſeruiteurs & eux, leuās ſ'en allerent enſemble,& Abrahā habita au dict Ber-ſabé. Et apres ces choſes il fut annōcé à Abrahā en diſāt: Voicy, Melca a auſſi enfanté des enfans à Nachor ton frere, à ſçauoir Vz ſon premier nay & Buz ſon frere,& Camuel pere de "Aram, & Caſed & Hazu,& Pheldas,& Iedlaph,& Bathuel. Et Bathuel a engendré Rebeca. Melca enfanta ceux huict à Nachor frere d'Abrahā. Et la cōcubine d'iceluy nōmée Reuma enfanta auſſi,à ſçauoir Taba, Gahā, Thaas & Maaca.

"Grec des Syriens.

La mort ſepulture gara

CHAP. XXIII

OR Sara veſquit cent vint ſept ans, c'eſt le temps de ſa vie. Puis mourut en Ciriat-arba, qui eſt Hebron, en la terre de Canaan. Lors Abraham vint pour la plaindre & plourer, & quand il fut leué de deuant ſon mort, il parla aux "enfans de Heth, diſant: Ie ſuis forain & eſtranger, entre vous, donnez moy appartenance de ſepulchre auec vous: à fin que i'enſeueliſſe mon mort [l'oſtāt] de deuāt moy. Les enfans de Heth reſpōdirēt à Abrahā en luy diſant, Seigneur eſcoute nous. Tu es entre nous vn "prince de Dieu, enſeuelis tō mort en noz plus exquiz ſepulchres. Nul de nous ne te refuſera ſō ſepulchre, que tu n'y enſeueliſſe ton mort. Adōc Abraham ſe leua, & ſ'enclina deuāt le peuple du pays des Hethiens, & parla auec eux, diſant: S'il "vous plaiſt, que i'enſeueliſſe mō mort de deuāt moy: eſcoutez moy, ſoyez interceſſeurs pour moy enuers Hephrō filz de Zoar, à fin qu'il me dōne la cauerne double, qu'il a au bout de ſon champ. Qu'il me la baille à "pris ſuffiſant entre vous en poſſeſſion de ſepulchre. Et Ephron reſidoit au milieu des Hethiēs. Ephron donc Hethi en reſpondit à Abraham (oyās tous les Hethiēs, "qui entroyēt par la porte de ſa cité) diſant. Non mon ſeigneur eſcoute moy: Ie te donne le champ & la cauerne qui eſt en iceluy, ie te le baille en la preſence des filz de mon peuple: puis que ie te le donne, enſeuelis ton mort. Et Abraham ſ'enclina deuant le peuple du pays, & parla à Ephron oyant tout le peuple du pays, diſant: Mais ſ'il te plaiſt ie te prie eſcoute moy, ie baille ray l'argent du champ. Reçois le de moy, puis i'y enſeueliray mon mort. Et Ephron reſpondit à Abrahā, en luy diſant: Mon ſeigneur eſcoute moy, la terre [vaut] quatre cens "ſicles d'argent, mais qu'eſt-ce entre moy & toy? Enſeuelis dōc ton mort. Et Abraham obeyt à Ephron, & luy paya l'argent dont il auoit parlé oyans les Hethiens, c'eſt à ſçauoir quatre cens ſicles de argent ayant cours entre les marchans. Et le champ d'Ephron qui eſtoit en la cauerne double regardant vers Mamre, tant le champ que la cauerne, & tous les arbres qui eſtoyent au champ, & en tous les limites à l'enuiron, fut liuré en poſſeſſion à Abraham, en la preſence de tous les Hethiens "entrans par la porte de la cité. Et apres ce Abraham enſeuelit ſa femme Sara, en la double cauerne du chāp vers Mamre, qui eſt Hebrō en la terre de Canaā. Le chāp dōc & la foſſe, qui eſtoit en iceluy fut liuré par les Hethiens à Abrahā, en poſſeſſion de ſepulchre. CHAP. XXIIII.

La mort de Sara.

"Ou Hethiens.

Abraham achette vn champ pour la ſepulture de ſa femme

"C'eſt diuin.

B

"Ebr. S'il eſt à voſtre Ame.

"Ebrt. en plein argent.

"C'eſt citoyens.

C

"Le ſicle (ſelon Ioſeph) vaut quatre drach mes, qui font (ſelō Budée) 9. liures tournois.

D

"C'eſt qui eſtoyent de ceſte cité.

Sara eſt enſeuelie.

Mamre qui eſt Hebron.

ET Abraham deuint ancien, & plein de iours. Et le Seigneur l'auoit beneict en toutes choſes. Or Abraham dict au plus ancien ſeruiteur de ſa maiſon qui auoit le gouuernement de tout ce qu'luy appartenoit: metz ie te prie ta main ſoubz ma "cuiſſe, & te feray iurer par le Seigneur Dieu du ciel & de la terre, que tu ne prenne point femme pour mō filz, des filles des Cananéens entre leſquelz i'habite: Mais tu iras en mon pays & en mon parentage, & prendras femme pour mon filz Iſaac. Et le ſeruiteur luy dict: Si parauenture la femme ne veut point venir auec moy en ce pays cy, doy ie remener ton filz au pays donc tu es ſorty? Abraham luy dict: Garde que tu ne remeine là mon filz. Le Seigneur DIEV du ciel, qui m'a retiré de la maiſon de mon pere, & de la terre de ma naiſſance, & qui a parlé à moy, qui m'a iuré en diſant: Ie donneray à ta ſemence ceſte terre, iceluy enuoyra ſon ange deuant toy, & d'illec prendras femme à mon filz. Mais ſi la femme ne veut venir auec toy, tu ſeras quicte de ce iurement cy, tant ſeulement ne remeine point là mon filz. Adonc le ſeruiteur mit la main ſoubz la cuiſſe d'Abraham ſon ſeigneur, & luy iura pour ceſte choſe la. Ainſi le ſeruiteur prenant dix chameaux, d'entre les chameaux de ſon maiſtre ſ'en alla, car il auoit tous les biens de ſon maiſtre en ſa main. Il partit donc & ſ'en alla en "Naharim, en la cité de Nachor. Et feit coucher les chameaux hors de la cité à vn puitz d'eaue, vers le ſoir, au temps qu'on ſort pour puiſer: [de l'eaue] & dict. O Seigneur DIEV de mon maiſtre Abraham, dōne moy rencōtre auiourdhuy, & fais grace à mon maiſtre Abraham. Voicy, ie me tiendray aupres de la fontaine d'eaue, pendāt que les filles des gens de ce-

A

Abraham enuoye cercher par ſon ſeruiteur vne fēme pour ſon filz Iſaac.

"Ou, haache.

B

"Grec. Meſopotamie. Chal. Syrie.

ste cité sortent pour puiser de l'eaue. La iouuencelle donc à laquelle ie diray: Abaisse maintenant ta cruche à fin que ie boiue, & qui dira, boy, & aussi à tes chame aux donneray à boire: soit celle que tu as
[a] Grec, ce preparée à ton seruiteur Isaac. Par[a] icelle dõc cognoistray-ie que tu as faict grace
C auec mõ maistre. Et aduint qu'auant qu'il eust acheué de parler, voicy Rebeca fille de Bathuel, filz de Melca femme de Nachor frere d'Abraham, sortoit ayant sa cruche sur son espaule: & la iouuencelle estoit tresbelle de regard, vierge, si qu'homme ne l'auoit cogneue. Et descendit à la fontaine, & emplit sa cruche, & remontoit. Adonc le seruiteur courut au deuant d'elle, & dict: donne moy maintenant vn petit d'eaue de ta cruche, à boire Et elle dict: Mon seigneur, boy. Et incontinent descendit sa cruche sur sa main, & luy donna à boire. Et apres luy auoir donné à boire elle dict: Aussi i'en tireray pour tes chameaux, tãt qu'ilz auront beu à suffisance. Et legerement elle versa sa cruche es auges, & courut encore au puictz pour y puiser, & puisa pour tous ses chameaux. Et cest homme s'esmeruelloit d'elle, considerant sans sonner mot, pour sçauoir si le Seigneur auoit donné bon heur à son voyage, ou non. Et quand les chameaux eurent acheué de boire, cest homme tira des [a] aureilletes d'or
[a] ou tem plettes. Iosephus, ornemẽt de teste. d'vn demy sicle, & deux braceletz sur ses mains, pesans de dix sicles d'or, puis luy dict. A qui es tu fille? Ie te prie fais le moy sçauoir, & y a-il point lieu en la maison de ton pere pour nous loger? Et elle luy respondit: Ie suis la fille de Bathuel filz de Melca, qu'elle enfanta à Nachor. Puis luy dict: Il ya chez nous beaucop de paille, & de fourraige, & aussi lieu pour loger. Et cest homme s'agenouilla, & adora le Seigneur, & dict: Beneict soit le Seigneur
D Dieu de mon maistre Abraham, qui n'a
[a] ou, verité. point destitué de sa grace & [a] fidelité mon maistre. Moy estant en la voye le Seigneur m'a conduict en la maison du frere de mon maistre. Et la iouuencelle courut & l'anonça en la maison de sa mere iouxte ses propos. Or Rebeca auoit vn frere nommé Laban. Lors Laban courut dehors à cest homme vers la fontaine. Et quand il veit les aureilletes, & les braceletz es mains de sa sœur, & qu'il eut entendu les parolles de Rebeca sa sœur, disant: Ainsi a parlé à moy cest homme. Il vint à iceluy lequel estoit aupres des chameaux vers la fontaine, & dict: Beneict de Dieu, entre: pourquoy te tiẽs tu dehors? I'ay preparé la maison, & le lieu pour tes chameaux. Alors l'homme vint en la maison, & Laban desarnacha les chameaux, & leur donna de la paille & forraige, & de l'eaue pour lauer, tant les piedz d'iceluy, que les piedz des personnages qui estoyent auec luy, & luy presenta à mãger. Mais il dict: Ie ne mangeray pas, iusqu'à ce que i'auray refere mon cas. Et iceluy dict: Parle. Il dict donc: Ie suis le seruiteur d'Abraham, & le Seigneur a [a] beneict grandement mõ maistre, & magnifié, & luy a donné brebis, beufz, argent, or, seruiteurs, chambrieres, chameaux & asnes. Et Sara femme de mon maistre a engendré vn filz à mon maistre en la fin de sa vieillesse, auquel il a donné tout ce qu'il a. Et mon maistre m'a faict iurer, disant: Tu ne prendras point femme à mon filz des filles des Cananéens, en la terre desquelz ie habite. Ains tu iras en la maison de mon pere, & à ma famille, & prendras femme pour mon filz. Lors ie dis à mon maistre: Que si d'auenture la femme ne venoit auec moy? Et il me respondit: Le Seigneur (deuant lequel i'ay chemine) enuoyera son
E Ange auec toy, & fera prosperer ta voye, &
[a] Grec, malediti prendras femme à mon filz de ma famille, & de la maison de mon pere. Adonc seras exempt de mon adiuration, si tu paruiẽs à ma famille, & si on ne te la donne tu seras quitte de mon [a] adiuration. Ie suis donc venu auiourdhuy à la fontaine, & ay dict. O Seigneur Dieu de mõ maistre Abraham, s'il te plaict maintenãt que tu faces prosperer ma voye, par laquelle ie chemine. Voicy ie m'arreste pres la fontaine d'eaue, que si vne pucelle sort pour y puiser, & que ie luy die: Donne moy maintenant à boire vn peu d'eaue de ta cruche, & qu'elle me die Boy, toy, & aussi i'en puiseray pour tes chameaux: Icelle soit la femme que le Seigneur a preparé au filz de mon seigneur. Auant que i'eusse accomply de parler en mon cueur, lors voicy Rebeca est sortie ayant sa cruche sur son espaule, & est descendue à la fontaine, & a puisé. Puis ie luy ay dict: Donne moy maintenant à boire. Et prestement a abaissé sa cruche de dessus son espaule: & a dict. Boy, & pareillement à tes chameaux dõneray à boire. Et i'ay beu, & aussi elle a donné à boire aux chameaux. Puis ie l'ay interroguée, disant: De qui es tu fille? Et elle a respõdu Fille de Bathuel, le filz de Nachor, que Melca luy a enfanté. Lors luy ay mis les aureilletes sur sa face,
F & les braceletz sur ses mains. Apres ie me suis agenouillé & ay adoré le Seigneur, & ay beneict le Seigneur Dieu de mõ maistre Abrahã, leql m'a cõduict droictement, à fin que ie prinse la fille du frere de mon maistre pour son filz: Or maintenant s'il vous vient à plaisir de faire grace & fideli-

[a] Benir icy est multiplier & enrichir.

té à mon maiſtre, ſignifiez le moy: ou autrement dictes le moy, à fin que ie m'en retire à dextre ou à ſeneſtre. Et Laban & Bathuel reſpõdirent, diſans: ceſt affaire eſt procedé du Seigneur. Nous ne pouons dire contre toy ne bien ne mal. Voicy Rebeça à ton commandement, prens la, & t'en va, & qu'elle ſoit femme du filz de ton maiſtre comme Dieu l'a dict. Et quand le ſeruiteur d'Abrahã eut ouy leurs parolles, il ſ'enclina en terre adorant le Seigneur. Et apres le ſeruiteur tira des bagues d'argent & d'or, & des veſtementz, & les donna à Rebeca. Et feit auſſi des preſentz à ſon frere & à ſa mere. Puis mangerent & beurent, luy & les hommes qui eſtoyent auec luy, & logerent. Et quand ilz furent leuez de matin, il dict: Renuoyez moy à mõ maiſtre. Et le frere & la mere luy dirent: Que la fille demeure auec nous à tout le moins "dix iours, puis apres elle ſ'en ira. Et il leur dict: Ne me retardez point, puis que le Seigneur a bien adreſſé mon chemin. Renuoyez moy, & ie m'en retourneray à mon maiſtre. Lors dirent: Apellons la fille, & luy demandons ſon conſentement. Ilz appellerent donc Rebeca, luy diſans: Veux tu aller auec ceſt homme? Laquelle reſpondit: I'iray. Ainſi laiſſerent aller Rebeca leur ſœur, & ſa "nourrice auec le ſeruiteur d'Abraham & ſes gens. Et ilz beneirent Rebeca en luy diſant: Tu es noſtre ſœur, ſoye fertile par mille millions & que ta ſemence poſſede la "porte de ſes ennemiz. Adonc ſe leua Rebeca & ſes chambrieres, & monterent ſur les chameaux, & ſuyuirent l'homme, lequel print Rebeca & ſ'en alla. Or Iſaac retournoit du puitz du viuant qui me voit, car il habitoit en la terre vers midy. Et Iſaac eſtoit yſſu pour "prier au chãp enuers le ſoir, & en eſleuant ſes yeux, il veit lors venir les chameaux. Semblablement Rebeca iettant ſa veue veit Iſaac, & ſaillit ius du chameau, diſant au ſeruiteur: Qui eſt ceſt homme la qui chemine par le champ au deuant de nous? Et le ſeruiteur reſpondit: C'eſt mon maiſtre. Adõc elle print vn voile, & ſ'en couurit. Et le ſeruiteur racõpta à Iſaac toutes les choſes qu'il auoit faict. Puis Iſaac l'amena au tabernacle de Sara ſa mere: Si la print & luy fut à femme, & l'ayma. Ainſi Iſaac ſe conſola apres [le treſpas] de ſa mere.

" Calde. Par vn an & dix moys.

G

" Grec liſant מק pour נתה מנקת ſubſtance, meſnage "c'eſt forteresſe & puiſſance comme deſſus cha. 22. a. "Grec, ſe ſbatre, autrement mediter.

Iſaac prent Rebeca à fẽme.

CHAP. XXV.

A

Abraham prent Cetura à femme.

ET Abraham print vne autre femme, nõmée Cetura, laquelle luy enfanta Zamran, Iecſan, Madan, Madian, Ieſbac, & Sua. Et Iecſan engendra Saba & Dedan. Et les enfans de Dedan furent: Aſſurim, Latuſim, Laomim. Et les enfans de Madian furent: Epha, Epher, Henoch, Abida, Eldaah. Iceux tous ſont les enfans de Cetura. Et Abraham donna tout ce qu'il luy appartenoit à Iſaac: mais aux filz de ſes concubines bailla dons. Et les enuoya arriere de ſon filz Iſaac vers la region d'Orient, luy encore viuant. Et les ans de la vie que veſquit Abraham furent cent ſeptante cinq ans. Abraham donc defaillant mourut en bonne vieilleſſe ia ancien, & "reſſaſié, & fut mis enſemble auec ſon peuple. Et Iſaac & Iſmael ſes filz l'enſeuelirent en la cauerne double au champ d'Ephron filz de Zoar Hethien, laquelle eſt deuant Mamre, c'eſt le champ que ledict Abraham auoit achete des Hethiens. Là donc fut enſeuely Abraham auec Sara ſa femme. Or aduint apres la mort d'Abraham, que Dieu beneiſt Iſaac ſon filz. Et Iſaac habitoit pres le puitz du Viuant qui me veoit. Ceſtes ſont les generations d'Iſmael filz d'Abraham, que Hagar Egyptienne, chambriere de Sara, enfanta audict Abraham. Ceux donc ſont les noms des enfans d'Iſmael, nommeément, & ſelon leurs generations. Le premier nay d'Iſmael, Nabaioth: apres Cedar, Adebel, Mabſam, Maſma, Duma, Maſa, Hadar, Thema, Ietur, Naphis, & Cedma. Ceux icy ſont les enfans d'Iſmael, & leurs noms, ſelon leurs bourgades & chaſteaux. A ſçauoir douze Princes entre leurs gens. Les ans dõc de la vie d'Iſmael, furent cent trente ſept ans. Ainſi defaillant mourut, & fut mis enſemble auec ſon peuple. Et habiterent depuis Hauila iuſqu'à Sur, qui regarde vers Egypte quand tu viens en Aſſur. Iceluy deceda auant tous ſes freres.

Les filz de Cetura.

La mort d'Abrahã.

" Grec, plein de iours. Aucuns, ſaoul de viure.

B

La lignée d'Iſmael.

La mort d'Iſmael.

Et ceſtes ſont les generations d'Iſaac, filz d'Abraham. Abraham engendra Iſaac, & Iſaac eſtoit eagé de quarante ans quand il print à femme Rebeca fille de Bathuel Syrien de Meſopotamie, ſœur de Laban Syrien. Et Iſaac ſupplia le Seigneur " pour ſa femme, pourtant qu'elle eſtoit ſterile: & le Seigneur l'exauça. Et Rebeca ſa femme conceut: mais les enfans ſ'entrepouſſoyent en ſon ventre, & elle dict: "Si ainſi eſt, pour quoy ſuis-ie? Lors ſ'en alla requerir le Seigneur. Et le Seigneur luy dict: *Deux gens ſont en ton ventre, & deux peuples departiront de tes entrailles. Et vn peuple ſurmontera l'autre peuple, & le plus grand ſeruira au moindre. Et quand ſon temps d'enfanter fut accomply. Voicy, il y auoit deux geumeaux en ſon ventre. Dont le premier qui ſortit eſtoit roux, & tout comme vn veſtement velu: & appellerent ſon nom Eſau. Et apres ce yſſit ſon frere tenant de ſa

C

Les generations d'Iſaac.

" Aucuns, preſent.

" Tranſ. cõmu. Si ainſi me deuoit aduenir, quel beſoing m'eſtoit il de cõceuoir? Rom. 9. c

D

Eſau. Iacob. Oſée 12. a Matth 1. a

Abraham prend vne autre femme dont en a des enfans puis se nomme de la lignee d'Ismael.

main le talon d'Esau: & son nom fut appelle' Iacob. Et Isaac estoit eage' de soixante ans, quand iceux nasquirent. Depuis les enfans demeurerent grans. Et Esau estoit homme entendu à la chasse, homme des champs: mais Iacob estoit homme "simple, se tenant es tabernacles. Et Isaac aymoit Esau: car la venaison estoit sa viande. Mais Rebeca aymoit Iacob. Or comme Iacob cuysoit du potage, Esau reuint des champs, & estoit las. Et Esau dict à Iacob: Donne moy à manger, ie te prie, de ce potage roux: car ie suis las. Par ce on appella son nom Edom. Mais Iacob luy dict: Vends moy auiourdhuy [le droict] de ta primogeniture. Et Esau respondit: Voicy, ie m'en voy mourir, A quoy me [sert] la primogeniture? Et Iacob dict: Iure moy à ceste heure. Et il luy iura. Ainsi vendit [le droict] de sa primogeniture à Iacob. Et Iacob donna à Esau du pain, & le potage de lentille, & il mangea, & beut, & se leua, & s'en alla. Ainsi mespriſa Esau sa primogeniture.

ou entier, innocent.

27.12.d. 28.1.a.

CHAP. XXVI.

A

ET aduint qu'il y eut famine au pays, outre la premiere famine, qui fut au temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelech Roy des Philisthins en Gerar. Alors le Seigneur luy apparut, & dict: Ne descends point en Egypte. Demeure en la terre que ie te diray. Habite en ce pays cy, & ie seray auec toy, & te beneiray: Car à toy, & à ta semence ie donneray toutes ces regions. Et ie ratifieray le iurement que i'ay iure' à *Abraham ton pere, & feray multiplier ta semence, comme les Estoilles du ciel, & donneray à tes successeurs ces regions, & toutes les gens de la terre se beneiront en ta semence: pource qu'Abraham a obey à ma voix, & a garde' mes ordonnances, commandementz, statutz, & loix. Isaac donc demoura en Gerar. Et quand il fut interrogue' touchant sa femme par les gens du lieu, il respondit: C'est ma sœur. Car il craignoit dire: C'est ma femme: de peur que parauenture les hommes du lieu ne le tuassent à cause de Rebeca, car elle estoit belle de viaire.

Canaan promise à Isaac. Sus 12.b. 35.b. Gala.3.c.

B

Or aduint apres plusieurs iours luy estant là, qu'Abimelech Roy des Philisthins contemploit par la fenestre, & veit lors Isaac se iouant auec Rebeca sa femme. Adonc Abimelech appella Isaac, & luy dict: Voicy, certes c'est ta femme, & comment as tu dict: C'est ma sœur? Et Isaac luy respondit: Car i'ay pense' que parauenture ie mourroye à cause d'elle. Et Abimelech dict: Pourquoy nous as-tu faict ce? Gueres ne s'en a fallu que quelcun du peuple n'ayt couche' auec ta femme, & que tu n'ayes faict venir vn crime sur nous. Abimelech donc commanda à tout le peuple, disant: Celuy qui touchera ceste homme ou sa femme, il mourra de mort. Et Isaac sema en ceste terre la, & recueillit ceste annee la cent "muidz. Et le Seigneur le beneict. Lors ceste homme accreut, & continuellement profitoit, & croissoit iusque à ce qu'il fut fort grand, & eut acquestz de "bercages, & de bœufz, & grande mesgnée. Dont les Philisthins en eurent enuie sur luy, tellement qu'ilz estoupperent tous les puitz, qu'auoyent caue' les seruiteurs de son pere, au temps de sondict pere Abraham, & les remplirent de terre. Aussi Abimelech dict à Isaac: Departz toy arriere de nous. Car tu es de beaucoup plus puissant que nous. Isaac donc s'en alla d'illec, & s'arresta "pres du fleuue de Gerar, & habita là. Et Isaac derechef caua les puitz d'eaue, qu'on auoit caue' au temps d'Abraham son pere. Lesquelz les Philisthins auoyent estouppe' apres la mort d'Abraham, & les nomma selon les noms que son pere les auoit appelle'. Les seruiteurs donc d'Isaac fouyrent pres du fleuue, & trouuerent illec vn puitz d'eaue viue. Mais les pasteurs de Gerar prindrent noyse contre les pasteurs d'Isaac, disans: L'eaue est nostre, dont il appella le nom du puitz "Esec: Par ce qu'ilz auoyent eu dissention auec luy.

C

" Grec, cent fois plus d'orge. Trasi. commu. au centiesme.

" c'est menu bestial

D

" Grec, en la vallee'. Isaac caue les puitz qui auoyent este' à Abraham & les appelle selõ leurs premiers noms.

" c'est dissention. Grec, iniustice.

Apres fouyrent vn autre puitz, pour lequel aussi estriuerẽt, dont appella son nom "Sitenah. Lors se transporta de là, & caua vn autre puitz, pour lequel ilz n'eurẽt point de noyse, dont appella son nom "Rehoboth, disant: Pource que maintenant le Seigneur nous a eslargy, & nous a faict fructifier en la terre. Puis de là monta en Ber-sabe'.

E

" c'est inimitié.

" c'est, eslargissement.

Et le Seigneur apparut à luy en ceste mesme nuict, disant: Ie suis le Dieu d'Abraham ton pere, ne crains point: car ie suis auec toy, & te beneiray, & multiplieray ta semence, à cause d'Abraham mon seruiteur. Adonc edifia illec vn autel, & inuoqua le Nom du Seigneur, & dressa là son pauillon, & les seruiteurs d'Isaac y cauerent vn puitz. Et Abimelech viut à luy de Gerar, & Achuzat son amy, & Phicol Prince de son armée. Mais Isaac leur dict: Pour quelle raison venez vous vers moy, veu que vous me hayez, & que m'auez deiette' arriere de vous? Et ilz respondirent: Nous auons apperceu que le Seigneur estoit auec toy. Puis auons dict: Qu'il y ayt maintenant serment ensemble entre nous & toy, traictons alliance auec toy, à fin que tu ne nous face mal: si comme nous ne t'auons point attouche', & ainsi que t'auons faict seulement bien, & t'auons laisse' aller en paix, entant que tu es beney du Seigneur.

F

Adonc

G Adonc il leur feit vn conuiue, & mangerent & beurent. Et ſe leuerent au matin, & iurerent l'vn à l'autre, puis Isaac les laiſſa aller, & ſ'en allerent d'auec luy en paix.

Or aduint en ce meſme temps que les ſeruiteurs d'Isaac vindrent, & luy annoncerent des nouuelles du puitz qu'ilz auoyent caue', luy diſans: Nous auons trouue' de l'eaue. Et il l'appella Seba. Pource le nom de la ville fut[dict] Ber-ſeba iuſqu'au tẽps preſent. Et Eſau eage' de quarante ans print à femme Iudith la fille de Beri Hethien, & Baſemath fille d'Elon Hethien, & icelles furent en faſcherie d'eſprit à Isaac & Rebeca.

*c'eſt ſelõ le grec iurement Transla. commu. abondance.

*Ou, rebelles, in obediẽces

CHAP. XXVII.

A ET Isaac deuint ancien, & ſes yeux eſtoyent eſblouiz, tellement qu'il ne voyoit goutte. Lors appella Eſau ſon filz aiſné, & luy dict: Mon filz. Et il luy reſpondit: Me voicy. Il dict: Voicy maintenant ie ſuis deuenu vieil, ie ne ſçay point le iour de ma mort. Maintenant donc, ie te prie, prens tes inſtrumentz, ton carquois, & ton arc, & t'en va par les champs chaſſer de la venaiſon pour moy, & m'appreſte viande appetiſſante comme ie l'ayme: puis apporte la moy, & que ie la mãge, à celle fin que mon ame te benie deuant que ie meure. Or Rebeca eſcoutoit cependant qu'Isaac parloit à Eſau ſon filz. Eſau donc ſ'en alla par les champs chaſſer, pour apporter de la venaiſon. Adonc Rebeca parla à Iacob ſon filz, diſant: Voicy, i'ay ouy ton pere parlant à Eſau ton frere, diſant: Apporte moy de la venaiſon, & me fais quelque choſe ſauoreuſe, & i'en mangeray, puis te beneiray en la preſence du Seigneur deuãt q̃ mourir.

B Maintenant donc mon filz obey à ma voix en ce que ie te commande. Or t'en va au bercail, & me prens là deux bõs cheureaux, à fin que i'en face quelque choſe d'appetit pour ton pere, ainſi qu'il ayme: à fin que quand tu l'auras porte' à ton pere, & qu'il aura mange', il te benie deuant ſa mort.

Adonc Iacob reſpondit à Rebeca ſa mere: Voicy, Eſau mon frere eſt homme velu, mais moy ie ſuis ſans poil. Si d'auenture mon pere me taſte, lors ſeray [repute'] en ſa preſence comme vn abuſeur, & feray venir ſur moy malediction, & non benediction. Et ſa mere luy dict: Mon filz, ta malediction ſoit ſur moy, ſeulement obey à ma voix, & va, & m'en prens. Ainſi ſ'en alla, & en print, & l'apporta à ſa mere. Et ſa mere prepara les viandes, telles que le pere d'iceluy aymoit, puis elle print les precieux veſtementz d'Eſau ſon grand filz, qu'elle auoit chez elle en la maiſon, & en veſtit Iacob ſon filz le plus ieune: & enueloppa des peaux des cheureaux ſes mains & la partie de ſon col qui eſtoit ſans poil. Apres elle bailla en la main de ſon filz Iacob, la viande & le pain qu'elle auoit appreſte'.

Lors il vint à ſon pere, & luy dict: Mon pere? Lequel reſpondit: Me voicy, qui es-tu mon filz? Et Iacob dict à ſon pere: Ie ſuis Eſau ton premier nay, i'ay faict ainſi que tu m'auois dict: Leue toy maintenant, ſieds toy, & mange de ma venaiſon, à fin que ton ame me beneiſſe. Adonc Isaac dict à ſon filz: Qu'eſt cecy? Tu en as bien toſt trouue' mon filz. Et il dict: Le Seigneur ton Dieu me l'a faict venir au deuant. Derechef Iſaac dict à Iacob: Mon filz, approche toy maintenant, & ie te taſteray: à ſçauoir ſi tu es iceluy mon filz Eſau, ou non. Iacob dõc ſ'approcha de ſon pere Isaac, & il le taſta, puis dict: Ceſte voix, eſt la voix de Iacob: mais les mains, ſont les mains d'Eſau. Et il le meſcogneut: car ſes mains eſtoyent velues comme les mains de ſon frere Eſau. Adonc le beneict, diſant: Es-tu toy mon filz Eſau? Et il reſpondit: Ie le ſuis. Puis D dict: Approche toy de moy, & que ie mange de la venaiſon de mõ filz, à fin que mon ame te beneiſſe. Et il luy preſenta, & puis en mangea. Il luy apporta auſſi du vin, & il beut. Apres Isaac ſon pere luy dict: Approche toy maintenant, & me baiſe, mon filz. Et il ſ'approcha, & le baiſa. Adonc il ſentit l'odeur de ſes veſtementz, & le beneict, diſant: Voicy l'odeur de mon filz cõme l'odeur du champ que le Seigneur a beneict. Dieu dõc te doint de la roſée du ciel, & de la graiſſe de la terre, & abõdãce de froment & de mouſt, que les peuples te ſeruent, & que les nations te facent reuerence. Que tu ſois ſeigneur de tes freres, & que les filz de ta mere te portent honneur: ceux qui te maudiront, ſeront maudictz, & ceux qui te beneiront, ſeront beneictz. Et aduint quand Isaac eut accomply de beneir Iacob, & que E tant ſeulement Iacob yſſoit de la preſence de ſon pere Isaac: lors ſon frere Eſau reuint de ſa chaſſe, lequel auſſi meſme prepara des viandes, & les apporta à ſon pere, puis il luy dict: Que mon pere ſe leue, & mange de la venaiſon de ſon filz: à fin que ton ame me benie. Et Isaac ſon pere luy dict: Qui es tu? Et il reſpondit, Ie ſuis ton filz Eſau ton premier nay. Et Isaac fut eſtonne' tant & plus, d'vn grand eſpouantement & dict: Qui eſt & ou eſt donc celuy qui a chaſſe' de la venaiſon, & m'en a apporte', & ay mange' de tout auãt que tu vinſes & l'ay beney, dont auſſi ſera beneict? Or quand Eſau eut entendu les parolles de ſon pere, il ſ'eſcria d'vn grand cry, & fut treſſort marry. Puis dict à ſon pere: Beney moy auſſi

C

Isaac beneit Iacob. Ebr. 11. d.

bien mon pere. Mais il dict: Tō frere est venu par fraude, & a soubstrait ta benedictiō. Lors il dict, à bon droict fut appellé son nom Iacob: car voicy la seconde fois qu'il m'a deceu, il a prins ma primogeniture, & voicy maintenāt il vsurpe ma benediction. Puis dict: Ne m'as-tu point reserué de benediction? Et Isaac respondit à Esau, disant: Voicy, ie l'ay constitué seigneur sur toy, & luy ay donné tous ses freres pour seruiteurs, si l'ay garny de froment & de vin. Et que te feray-ie donc mon filz? Et Esau dict à son pere: N'as-tu qu'vne benediction mō pere? Beney moy, aussi bien mon pere. Et Esau esleuant sa voix ploura. Et Isaac son pere respondit, luy disant: Voicy en la graisse de la terre sera ton habitation, & en la rosée du ciel en haut, & viuras par ton espée, & seruiras à ton frere: mais il aduiendra que tu domineras, & escourras son ioug de dessus ton col. Et Esau eut en hayne Iacob, pour la benediction dont l'auoit beneict son pere, & dict en son cueur: Les iours du dueil de mon pere s'approchent, adonc tueray Iacob mon frere. On denonça à Rebeca les parolles d'Esau son filz aisné, & elle enuoya, & appella Iacob son filz le plus ieune, & luy dict, Voicy, Esau ton frere qui se veut consoler en te tuant. Maintenant donc mon filz obey à ma voix. Leue toy, & t'en fuys en Charan à Laban mon frere, & demeure auec luy quelques iours, iusqu'à ce que la cholere de ton frere soit passée, & que sa fureur soit destournée de toy, & ayt oublié les choses que tu luy as faictes. Puis i'enuoyeray, & te retireray de là. Pourquoy seroye-ie priuée de vous deux en vn iour?

Et Rebeca dict à Isaac: Ie suis faschée de ma vie, pour les filles de Heth. Si Iacob prend femme des filles de Heth, comme sont cestes cy du pays, à quoy me sert la vie?

F Sus. 26. d.

Isaac beneit Esau Ebri. 11. d. & 12. c.

G

* B s'en va en Tolam & luy adumt chemin

CHAP. XXVIII.

A Isaac defend à Iacob qu'il ne prēne point femme des filles de Canaan.

ET Isaac appella Iacob & le beneict & luy commanda, disant: Tu ne prendras point femme des filles de Canaan. Leue toy, va en Padan-Aram, en la maison de Bathuel pere de ta mere, & de là prēs pour toy femme des filles de Laban frere de ta mere. Et Dieu tout-puissant te benie, & te face fructifier & te multiplie, à fin que tu croisses en cōgregation de peuples, & te doint la * benediction d'Abraham à toy, & à ta posterité auec toy, à fin que tu obtiennes par heritage la terre ou tu as esté estranger, laquelle Dieu a donné à Abraham. Isaac doc enuoya Iacob, lequel s'en alla en Padan-Aram à Laban filz de Bathuel Syri en frere de Rebeca, mere de Iacob & d'Esau. Et Esau veit qu'Isaac auoit beneict Iacob, & qu'il l'auoit enuoyé en Padan-Aram, à fin que de là il print femme pour soy, & qu'il luy auoit commandé, quand il le beniſſoit, disant: Ne prens point femme des filles de Canaan. Et que Iacob auoit obey à son pere & à sa mere, & s'en estoit allé en Padan-Aram. Voyant donc Esau que les filles de Canaam desplaisoyent es yeux d'Isaac son pere, il s'en alla à Ismael & print à femme (oultre les autres ieunes) Maheleth la fille d'Ismael, filz d'Abraham sœur de Nabaioth. Or Iacob partit de Bersabé, & s'en alla en Haran, & arriua en vn lieu, auquel il passa la nuyct, pource que le soleil estoit couché. Il print donc des pierres du lieu, & les mit soubz sa teste, & dormit là. Lors songea, & voicy vne eschelle estoit dressée sur la terre, & le sōmet d'icelle touchoit au ciel, & les anges de Dieu montoyent & descēdoyēt par icelle. Et voicy le Seigneur estant au dessus d'elle, disant: Ie suis le Seigneur Dieu d'Abraham ton pere & le Dieu d'Isaac, ie donneray la terre sur laquelle tu dors, à toy & à ta semence. Et ta semence sera comme la pouldre de la terre, & sera multipliée en Occidēt, & Orient, & Septentriō, & Midy, & toutes les lignées de la terre seront benictes en toy & en ta semence. Et voicy, ie suis auec toy: & te garderay par tout ou tu iras, & te feray retourner en ceste terre. Car ie ne te delaisseray point, iusque à ce que i'auray faict ce que ie t'ay dict. Or quand Iacob fut esueillé de son dormir, il dict: comment, le Seigneur est en ce lieu, & ie n'en sçauoye rien? Et ayāt peur dict: Que ce lieu cy est espouantable: ce n'est icy que la maison de Dieu, & cy est la porte du ciel. Et Iacob se leua au matin, & print la pierre qu'il auoit mise soubz sa teste, & la posa pour enseigne, & versa de l'huylle sus le sommet d'icelle, & appella le nom dudict lieu "Beth-el: mais toutesfois la cité auoit nom parauant Luz. Et Iacob voua vn vœu, en disant: Si le Seigneur Dieu est auec moy, & me preserue en la voye, par laquelle ie chemine, & me donne du "pain à māger, & vestement pour vestir, & que ie retourne en paix en la maison de mon pere: lors le Seigneur sera mon Dieu. Et ceste pierre que i'ay mise en signe sera la maison de Dieu, & de toutes choses que tu m'auras donné ie te donneray la disme.

Esau prēt fēme des filles d'Ismael.

B

C

Iacob voit en songe vne eschelle attouchāt au ciel.

Promesse de Dieu à Iacob. Deu. 12. c. 19. c.

D

"C'est maison de Dieu.

"C'est viāndes, nourrissement.

CHAP. XXIX.

Et Iacob "se mist en chemin, & s'en alla vers la terre du "peuple oriental. Et il regarde, & voicy vn puitz en vn champ, & là aupres trois tropeaux de brebis gisans: car de ce puitz la les brebis estoyent abreuuées, & y auoit vne grosse pierre sur la gueulle

A

"Ebr. Leue ses piedz.

"Ebri. filz

Iacob arriué en Charam, comment fut receu en Laban

gueulle du puitz,& là tous les tropeaux reduictz, ilz rouloyent la pierre de la gueulle du puitz,& abbreuuoyent les tropeaux, puis remettoyent la pierre en ſon lieu ſur la gueulle du puitz. Et Iacob leur dict: Mes "freres d'ou eſtes vous? Et ilz reſpondirent: Nous ſommes d'Haran. Et il leur dict. Ne cognoiſſez vous point Laban filz de Nachor? Et ilz reſpondirent: Nous le cognoiſſons. Derechef il leur dict: Se "porte-il bien? Leſquelz dirent, Bien: Et voicy Rachel ſa fille, qui vient auec le tropeau. Et il dict: Or eſt il encore grand iour, il n'eſt point temps de raſſembler le tropeau, abbreuuez les brebis & allez les repaiſtre: leſquelz reſpondirent: Nous ne pouons, iuſque à ce que les tropeaux ſeront aſſemblez, & qu'on oſte la pierre de la gueulle du puitz, pour abbreuuer les brebis: Luy en core parlant auec eux, Rachel ſuruint auec ſes brebis, qui appartenoyent à ſon pere, car elle eſtoit bergiere. Or quand Iacob veit Rachel la fille de Laban, frere de ſa mere, & les brebis dudict Laban frere de ſa ſuſdicte mere, il ſ'approcha, & reuira la pierre de deſſus la gueulle du puitz, puis abbreuua les brebis de Laban frere de ſa mere, & Iacob baiſa Rachel, & en ſ'eſcriant ploura. Adonc Iacob annonça à Rachel qu'il eſtoit frere de ſon pere, & auſſi filz de Rebeca, apres elle ſ'en courut, & le denonça à ſon pere. Et quand Laban eut entendu les nouuelles de Iacob filz de ſa ſœur, il courut au deuant de luy, & l'embraſſa, & le baiſa, & le feit venir en ſa maiſon: & iceluy recita à Laban toutes ces choſes: & Laban luy dict: Certes tu es mon os "& ma chair, & demoura auec luy l'eſpace d'vn "moys, apres Laban dict à Iacob: Me ſeruiras-tu pourtant que tu es mon frere? Declaire moy quel ſera ton loyer. Or Laban auoit deux filles, le nom de la plus grande Lea, & le nom de la moindre Rachel: mais Lea auoit "la veue tendre, & Rachel eſtoit de belle forme & de beau viaire. Et Iacob aymoit Rachel, dont il dict: Ie te ſeruiray ſept ans pour Rachel ta plus ieune fille, & Laban reſpondit: Il vaut mieux que ie te la donne, qu'à vn autre homme, demeure auec moy.

Iacob donc ſeruit ſept ans pour Rachel, leſquelz à ſon aduis luy furent cõme "peu de iours, pource qu'il l'aymoit: apres Iacob dict à Laban: Dõne moy ma femme, & i'entreray à elle, car le temps eſt accomply. Lors Laban aſſembla tous les perſonnages du lieu, & feit vn conuiue. Mais quand ce vint au ſoir, il print Lea ſa fille, & la feit venir vers Iacob, qui entra à elle. Et Laban donna Zilpha ſa chambriere à Lea ſa fille, pour chambriere.

Mais le matin venu Iacob cogneut que c'eſtoit Lea, dont dict à Laban: qu'eſt-ce que tu m'as faict? N'ay-ie point ſeruy chez toy pour Rachel, & pourquoy m'as-tu trompé? Labã reſpondit: " Ceſte couſtume n'eſt point ainſi en noſtre pays, de donner la plus petite deuant l'aiſnée. "Accomply vne ſepmaine pour elle, & ie la te donneray auſsi, pour le ſeruice que tu me feras encore ſept autres années. Iacob donc feit ainſi, & accomplit la ſepmaine d'icelle, & Laban luy donna à femme Rachel ſa fille: & Laban bailla Bala ſa chambriere à Rachel ſa fille pour chãbriere. Il entra donc auſsi à Rachel, & ayma plus Rachel que Lea, & ſeruit à iceluy encore ſept autres ans. Et le Seigneur voyant que Lea eſtoit haye, luy ouurit la matrice, mais Rachel eſtoit ſterile. Et Lea conceut, & enfanta vn filz, & appella ſon nom Ruben. Car elle dict: Pource que le Seigneur a regardé mon affliction, auſſi maintenant mon mary m'aymera. De rechef elle conceut, & enfanta vn filz. & dict: Pour ce que le Seigneur a entendu que i'eſtoye haye, il m'a auſſi donné ceſtuy, & appella ſon nom Simeon. Elle conceut encore, & enfanta vn filz, & dict: Or à ceſte fois mon mary ſ'accointera à moy: car ie luy ay enfanté trois filz: partant ſon nom fut appelé Leui. Oultre plus elle conceut, & enfanta vn filz, & dict: A ceſte fois confeſſeray-ie le Seigneur. Par ce appella ſon nom Iuda: puis ceſſa d'enfanter.

CHAP. XXX.

LOrs Rachel voyãt qu'elle n'enfantoit point à Iacob, elle eut enuie contre Lea ſa ſœur & dict à Iacob: Donne moy des enfans, autrement ie mourray. Et Iacob tout courroucé contre Rachel reſpondit: Suis-ie au lieu de Dieu qui t'a empeſché le fruict du ventre? Et elle dict: Voicy ma chambriere Bala, entre à elle, & elle enfantera "ſur mes genoux, & ie ſeray edifiée de par elle. Elle luy donna donc Bala ſa chambriere à femme. Et Iacob entra à elle, laquelle conceut, & enfanta vn filz audict Iacob. Lors Rachel dict: Dieu m'a iugé, & a auſſi exaucé ma voix, & m'a donné vn filz: pourtant appella ſon nom Dan. Puis Bala chambriere de Rachel conceut encore, & enfanta le ſecond filz audict Iacob. Lors Rachel dict: I'ay iouſté d'vne iouſte excellente, contre ma ſœur, dont i'ay eu victoire: & appella ſon nom Nephthali. Adonc Lea voyant qu'elle auoit ceſſé d'enfanter, print Zilpha ſa chambriere, & la donna à Iacob pour femme. Et Zilpha chãbriere de Lea enfanta audict Iacob vn filz. Alors Lea dict: A la bonne heure, & appella ſon nom Gad. De rechef Zilpha chambriere de Lea enfanta le ſecond

B "Ebrieux appellent freres leurs prochains.

"Ebr. a il paix.

B

"C'eſt, de mon ſãg & parentage.

"Ebr. vn moys de iours.

Aucun chaſſieuſe

C

"Ou aucuns iours. Sus 27.

Lea baillée à Iacob pour Rachel.

C "Ou, on ne faict. "Rab. Ezra & Rab. Cimi. Accomplyde uant les nopces de Lea, & la ſepmaine accõplie tu auras Rachel.

D

Iacob hayt Lea, toutesfois elle conceoit Ruben.

Simeon.

Leui.

Iuda. Matth. 1. a

A

Rachel baille Bala ſa chãbriere pour femme à ſon mary. "Ceci pour moy dõt, auray enfant, lequel ie tiendray comme mien ſur mes genoux.

Dan.

Nephthali.

Zilpha chambriere de Lea conceoit.

Gad.

filz audict Iacob. Lors Lea dict: C'est pour ma beatitude. Car les filles me diront bien heureuse, & appella son nom Aser. Et Ruben s'en alla au temps de la moisson des bledz, & trouua des "mandragores au chãp, & les apporta à Lea sa mere. Lors Rachel dict à Lea: Donne moy ie te prie des mandragores de ton filz. Et elle luy respondit: Te semble il peu de chose de ce que tu as vsurpé mon mary, si aussi tu ne prens les mandragores de mon filz? Et Rachel dict: Qu'il dorme dõc ceste nuict auec toy pour les mandragores de ton filz. Et Iacob reuint au vespre des champs. Et Lea sortant au deuant, luy dict: Tu entreras à moy, car ie t'ay loué en marchandant, pour les mandragores de mon filz, & dormit auec elle ceste nuict la. Et Dieu exaũça Lea, & elle conceut, & enfanta à Iacob le cinquiesme filz. Lors elle dict: Dieu m'a donné mon loyer, pource que i'ay donné ma chãbriere à mon mary: & appella son nom Issacar. Puis Lea conceut, & enfanta à Iacob le sixiesme filz. Lors Lea dict: Dieu m'a doué d'vn bon douaire, à ceste fois mon mary me hantera, car ie luy ay engendré six enfans. Et appella son nom Zabulon. Puis apres engendra vne fille, & appella son nom Dina. Et Dieu eut souuenance de Rachel & l'exaũça, & ouurit sa matrice, alors elle conceut & enfanta vn filz, & dict: Dieu m'a osté mon opprobre, & appella son nom Ioseph, disant: Le Seigneur m'adiouſtera vn autre filz.

Quand donc Rachel eut enfanté Ioseph: lors Iacob dict à Laban: Renuoye moy, & ie m'en retorneray en mõ lieu, & en mõ pays. Baille moy mes femes & mes enfans, pour lesquelz ie t'ay seruy & ie m'en iray: car tu as cogneu mon seruice duquel t'ay seruy. Et Labã luy respondit: Ie te prieque ie trouue grace deuant toy. I'ay apperceu que le Seigneur m'ayt beneict au moyen de toy. Estime moy ton salaire, & ie te le bailleray. Et il luy respondit: Tu cognois cõment ie t'ay seruy, & quel a esté ton acquest auec moy: car tu auois peu auant que ie vinse, mais il est accreu grandement, & si le Seigneur t'a beneict "à mon entrée, & maintenant quand en feray-ie autant pour ma maison? Et il luy dict: Que te donneray-ie? Et Iacob respondit: Tu ne me dõneras rien si tu me veux faire ceste chose cy: encore ie paistray & garderay tes brebis. Que ie passe aujourdhuy parmy tout le tropeau separant d'illec toutes les brebis piccotées & tachetées, & tous les roux d'entre les agneaux: pareillemẽt les tachetées & piccotées d'entre les cheures: & ce me sera pour salaire. Et "d'icy en là ma" loyauté testifiera pour moy, & viendra en auant pour mon loyer en ta pſence. Ainsi tout ce qui ne sera point [trouué] piccoté ou tacheté entre les cheures, & roux entre les agneaux, le larcin soit sur moy. Lors Labã dict: Voicy, à ma volunté qu'il soit faict selon ta parolle. Et en ce iour là il separa les boucz merquez & tachetez & toutes les cheures merquées & tachetées, tout ce en quoy estoit blãcheur: & tout ce qui estoit roux entre les agneaux: puis les bailla en la main de "ses filz. Et interposa chemin de trois iours entre soy & Iacob. Et Iacob paissoit le residu du bercail de Laban. Iacob donc print des verges vertes de peuplier, de couldrier & de chastinier, & pela les escorces blanches descouurant le blanc qui estoit sur les verges. Et mit les verges qu'il auoit pelé dedans les auges aux guais des eaues, ausquelz venoyent les brebis pour boire, l'vne vis à vis de l'autre à fin qu'elles entrassent en chaleur quand elles viendroyent boire. Et les brebis s'eschaufoyent pres des verges, & agnelloyent des brebis merquées, piccotées & tachetées. Iacob donc separa les agneaux & les mit deuant les brebis merquées, & tout ce qui estoit roux au tropeau de Laban: & posa son parc à par soy, & ne le mit point aupres du tropeau de Laban. Et quand les brebis hastiues venoyent en chaleur, Iacob mettoit les verges dedans les auges deuãt les yeux du bercail: à fin qu'elles conceussent en regardant les verges. Mais quand les brebis estoyent tardiues il ne les mettoit point. Et les tardiues appartenoyent à Laban, & les hastiues à Iacob. Ainsi cest homme fut enrichy tresgrandement, & eut gros tropeaux, chambrieres, & valletz, chameaux, & asnes.

CHAP. XXXI.

OR il ouyt les parolles des enfans de Laban, disans: Iacob a emporté tout ce qui appartenoit à nostre pere, & de ce qui estoit à nostre pere il en a faict toute ceste gloire. Et Iacob apperceut à la face de Laban qu'il n'estoit point enuers luy comme au parauant. Et le Seigneur dict à Iacob Retourne au pays de tes peres & à ta nation, & ie seray auec toy. Iacob donc enuoya, & appella Rachel & Lea au champ ou il paissoit les brebis, ausquelles il dict: Ie cognois à la face de vostre pere, qu'il n'est point enuers moy comme par cy deuant. Toutesfois le Dieu de mon pere a esté auec moy. Et vous sçauez que de toute ma puissãce i'ay seruy à vostre pere, lequel m'a abusé, & changé mon loyer par dix fois: mais. Dieu ne luy a point permis qu'il me feit mal Quand il disoit ainsi: Les piccotées seront ton loyer: lors toutes les brebis en agnelloyent

B

"Herbe ayant figure humaine R. Salo. figues odoriferantes.

Issacar.

Zabulon.

Dina.

Dieu fait cõceuoir Rachel.

Ioseph.

C

"Rebrà aues piedz

"Au iour du lendemain, cõme en frã

çoys de main ou pour demain.

"Ou, iusti ce.

D

"Assauoir de Iacob.

Iacob tresriche.

A

Dieu cõmande à Iacob que il se retourne en son pays.

Dieu garde Iacob que Labã ne luy nuyse en choses temporelles.

loyent des merquées, Et Dieu a oſté le bien
B de voſtre pere, & me l'a donné. Et aduint
au temps que les brebis ſont en chaleur, ie
leuay mes yeux, & lors vey en ſonge les
boucz ſaillir ſur les cheures merquées,
Sus. 28. d. piccotées, & rayées. Et l'ange de Dieu
me dict en ſonge: Iacob. Et ie dis: Me voi-
cy. Et il dict. Leue maintenant tes yeux &
regarde tous les boucz ſaultans ſur les che
ures merquées, piccoteés, & rayées. Car
i'ay veu tout ce que Laban t'a faict. "Ie ſuis
Dieu de Beth-el, ou tu oignis la pierre,
quand tu me vouas là vn vœu. Maintenãt
donc leue toy, ſors de ceſte terre, & t'en re
tourne au pays de ta natiuité. Adõc Rachel
& Lea, reſpondirent: luy diſans. N'auons
nous point encore noſtre portion & heri-
tage en la maiſon de noſtre pere? Ne nous
a il point reputées comme eſtrangieres?
Car il nous a vendu, & a conſommé no-
ſtre argent. Puis que toutes les richeſſes
que Dieu a oſté à noſtre pere appartenoyẽt
C à nous & à noz enfans, maintenãt fais tout
ce que Dieu t'a dict. Ainſi Iacob ſe leua
& monta ſes enfans & ſes femmes ſur les
chameaux, & conduict toute ſa cheuance
qu'l auoit acquiſe & toute ſa ſubſtãce qu'il
Iacob "en retourne en ſon pays ſans le ſceu de La ban. "Ebri. deroba le cueur. auoit acquiſe en Padan-Aram, pour venir
à Iſaac ſon pere, en la terre de Canaan. Or
comme Laban eſtoit allé tondre ſes bre-
bis: Rachel deſroba les images qui eſtoyent
à ſon pere. Et Iacob "ſe deſroba de Laban
Syrié, ſans luy ſignifier qu'il ſ'enfuyoit. Il
ſ'enfuyt donc auec tout ce qui luy apparte
noit, & tire, & paſſe la riniere, & tourne ſa
face vers la montagne de Galaad. Mais
le tiers iour on aduertit Laban, que Iacob
ſ'enfuyoit. Lors il print ſes freres auec luy &
Labã pourſuit Iacob. le pourſuyuit le chemin de ſept iournées, &
l'aconſuiſt en la montagne de Galaad. Et
Dieu vint à Laban Syrien au ſonge de la
nuict, luy diſant: Donne toy garde que par
auenture ne vienne à parler auec Iacob de
bien en mal. Laban donc attaingnit Iacob.
Et Iacob auoit dreſſé ſon pauillon en la
montagne de Galaad. Or Laban dict à
Iacob: Qu'as-tu faict? Tu t'es "deſrobé
D de moy, tu as amené mes filles comme cõ-
queſtées par leſpée. Pourquoy t'es-tu ca-
ché pour fuir, & t'es deſrobé de moy, &
ne me l'as ſignifié, & ie t'euſſe donné con-
gé auec ioye, chanſon, bedon, & harpe? Et
ne m'as point laiſſé baiſer mes filz & mes
filles: tu as maintenant faict follement. Il
eſt en ma puiſſance de vous faire deſplaiſir,
mais le Dieu de voſtre pere parla hyer à
moy, diſant: Garde toy de parler auec Ia-
cob de biẽ en mal. Et maintenant tu t'en es
party. Que ſi tu auois deſir d'aller en la
maiſon de ton pere, pourquoy as tu deſro-
bé mes dieux? Et Iacob reſpondant dict à
Laban: Pource que ie craingnois & diſois
que poſſible tu ne rauiſſe tes filles d'auec
moy. Celuy auquel tu auras trouué tes
dieux, " qu'il ne viue point deuant noz fre
res. Recognois ſ'il y a quelque choſe du tien
chez moy, & le prens. Et Iacob ignoroit
que Rachel les euſt emblé. Lors Labã vint
au pauillon de Iacob, & au pauillõ de Lea,
& au pauillon des deux chamberieres, & ne
les trouua point, & eſtant yſſu du pauillon
de Lea, vint au pauillon de Rachel. Mais Ra
chel print les idoles, & les mit en la "lictie-
re du chameau, puis ſ'aſſiſt deſſus. Et La
ban remua tout le pauillon & n'y trouua
rié. Lors elle dict à ſon pere: Que mon pere
ne ſe courrouce point "en ſoymeſme, pource
que ie ne me puis leuer deuãt luy, car ce qui
a couſtume de venir aux fẽmes m'eſt aduе-
nu. Et il cercha, mais il ne trouua point les
idoles. Et Iacob ſe courrouçant, & tençãt
auec Labã, reſpondit, & luy dict: Quel eſt
mon forfaict? Quel eſt mon peché, que tu
as faict pourſuitte apres moy? Tu as re-
mué tout mon meſnage, quelle choſe as-tu
trouuée de toutes les vtenſilles de ta mai-
ſon? Mets le icy deuant mes freres, & tes
freres, qu'ilz iugẽt de nous deux. I'ay eſté
auec toy ces vingt ans, tes brebis & tes
cheures n'ont point eſté ſteriles, ie n'ay
point mangé les moutõs de ton troupeau.
Que ſ'il y en auoit de deſmembrées, ie ne
te les ay point "rapportées: moymeſme en
portoye le dommage. Tu requerois de ma
main ce qui eſtoit deſrobé, tant de iour
que de nuict. De iour le haſle me conſu-
moit, & de nuict la gelée, & ſi "ne m'endor
moye point. Ie t'ay deſia ſeruy vingt ans
en ta maiſon, à ſçauoir quatorze ans pour
tes deux filles, & ſix ans pour ton bercail.
Et m'as changé par dix fois mon loyer.
Si le Dieu de mon pere, le Dieu d'Abra-
ham, & la crainte d'Iſaac n'euſt eſté auec
moy, à l'auenture tu m'euſſes maintenant
renuoyé vuyde. Mais Dieu a regardé mon
affliction, & le labeur de mes mains, lequel
te reprint hier. Adonc Laban reſpondit à
Iacob, diſant: Ces filles, ſont mes filles: ces
filz, ſont mes filz: ce bercail, c'eſt mon ber
cail, & tout ce que tu vois eſt à moy. Et
que lle choſe feroye-ie auiourdhuy à mes
filles, ou à leurs enfans qu'elles ont enfan-
té? Maintenant donc faiſons appointement
moy & toy, lequel ſera en teſmoignage en-
tre toy & moy. Lors Iacob print vne pier-
re, & la dreſſa pour enſeigne. Et dict à ſes
freres: Raſſemblez des pierres, leſquelz ay-
ans apporté des pierres feirent vn mõceau,
& mangerent là ſur ledict monceau: & La-
ban l'appella Iegar-ſaadutha: Iacob l'ap-

" C'eſt qu'il meure.

E
Rachel trõpe ſon pere en luy cachant ſes images.
" ou baſt ou paillaſſe.
" Ebri. en ſes yeux. Iacob declaire ſa loyauté & diligence à Laban.

" comme ſ'il diſoit i'en ay rẽdu d'autres en lieu.
" Ebr. Le ſommeil ſe. departoit de mes yeux
F

Appointement entre Labã & Iacob.

Vn chacun la nôme selon sa propre langue: Monioye de tesmoignage. "c'est lieu de regard G

pella Galaad: Apres Laban dict: Ce monceau soit auiourdhuy tesmoing entre moy & toy: pource son nom fut appelle" Galaad. Et Mizpa, pourtant qu'il dict: Que le Seigneur contemple entre nous deux, quand nous serons retirez l'vn de l'autre. Si tu affliges mes filles, & si tu prens femmes outre mesdictes filles, nul n'en est [tesmoing] entre nous: mais voicy, Dieu sera tesmoing entre moy & toy. Dauantage, Laban dict à Iacob: Voicy donc ceste monioye, & voicy l'enseigne que i'ay dressée entre toy & moy. Ceste monioye & enseigne seront tesmoingz, que moy venant à toy, ie ne passeray point ceste monioye: aussi que toy venant vers moy, ne passeras point ceste monioye & enseigne pour mal faire. Le Dieu d'Abraham & le Dieu de Nachor iuge entre nous, le Dieu c'est à sçauoir de leur pere. Mais Iacob iura par la crainte d'Isaac son pere. Et Iacob offrit vn sacrifice en la montagne, & appella ses freres pour manger du "pain. Ilz mangerent donc du pain, & hebergerent en la montagne. Et Laban se leuant au matin, baisa ses filz, & ses filles, & les beneict, & s'en alla. Ainsi ledict Laban s'en retourna en son lieu.

"Pain pour toute viande

CHAP. XXXII.

A Dieu conforte Iacob par vision d'Anges.. .Mahanaim. Iacob demande faueur par messages à Esau son frere que il appelle son Seigneur. B

ET Iacob s'en alla son chemin, & les Anges de Dieu luy vindrent au deuãt. Et quand Iacob les veit, il dict: C'est cy Lost de Dieu. Et appella le nom de ce lieu la Mahanaim. Et Iacob enuoya des messagers au deuant d'Esau son frere en la terre de Seir, au champ d'Edom. Et leur commanda, disant: Vous direz en ce point à mon seigneur Esau. Ton seruiteur Iacob dit ainsi: I'ay conuersé auec Laban, & y ay esté iusqu'à present, & ay bœufz, asnes, brebis, seruiteurs, & seruantes, dont ie mande pour le denoncer à mon seigneur: à fin de trouuer grace vers toy. Et les messagers retournerent à Iacob, disans: Nous sommes paruenus à ton frere Esau, & aussi il vient au deuant de toy, ayãt quatre cens hommes auec soy. Lors Iacob craignit moult, & fut troublé, & diuisa le peuple qui estoit auec luy, & les brebis, & les bœufz, & les chameaux en deux bendes, & dict: Si Esau vient à vne bende, & la frappe, la bende qui demourera sera sauuée. Derechef Iacob dict: O Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, O Seigneur qui m'as dict: Retourne en ton pays, & à ta parente, & ie te feray du bien, Ie suis inferieur à toutes les graces & à toute la fidelité que tu as faict à ton seruiteur: car ie suis passé auec vn baston ce Iordain: mais maintenãt ie suis auec deux bendes, ie te prie de liure moy da la maĩ de mon frere Esau: car ie le crains qu'il ne vienne & me frappe, & la mere auec les enfans. Tu as dict: Ie te feray bien, & te mettray [pour croistre] en semence, comme le sablon de la mer que on ne peut compter pour la multitude. C

Iacob s'arreste à la promesse de Dieu

Et il se logea illec pour ceste nuict la, & print de ce qu'il auoit amené, des dons pour Esau son frere, à sçauoir deux cens cheures, vingt boucz, deux cens brebis, vingt moutons, trente chameaux allaictans auec leurs poullains, quarante vaches, dix toreaux, vingt asnesses auec dix poullains. Et les bailla entre les mains de ses seruiteurs, chacun son tropeau à part, & leur dict: Passez deuant moy, & faictes qu'il y ait distance entre vn tropeau & l'autre. Et commanda au premier, disant: Se Esau mon frere te rencontre & te demande, disant: A qui es-tu? & où vas-tu? & à qui sont ces choses deuant toy? Lors tu diras, à ton seruiteur Iacob, lequel enuoye ce present à mon seigneur Esau: & le voicy aussi apres nous. Et commanda pareillement au secõd, & au troisiesme, & à tous ceux aussi qui cheminoyent apres les tropeaux, disant: Vous parlerez selon ceste parolle à Esau, quand vous l'aurez trouué & direz aussi: Voicy tõ seruiteur Iacob derriere nous: car il disoit: I'appaiseray sa face auec le present qui ira deuant moy, & apres ce ie verray sa face, à l'aduẽture qu'il me receura. Ainsi le present passa deuant luy, mais il demoura ceste nuict la auec la compagnie. Et se leua ceste nuict & print ses deux femmes, & ses deux chambrieres, & ses vnze enfans, & passa le passage de Iacob. Il les print donc, & les feit passer le fleuue, & tout ce qu'il auoit, & resta seullet. Adonc vn homme luicta auec luy, iusqu'à ce que l'aube du iour fut venue, & quand il veit qu'il ne le pouoit vaincre, il toucha le palleron de la hanche d'icelluy, ainsi le palleron de la hanche de Iacob fut desnoué quand ledict homme luictoit auec luy. Et il dict: Laisse moy car l'aube du iour est venue. Mais il respondit: Ie ne te laisseray point, si tu ne me beneis. Et il luy dict: quel est ton nom? Et il respondit, Iacob: Alors il dict: Ton nom ne sera plus dict Iacob, ains Israel: car tu as auec Dieu & auec les hommes domination, & les as surmontez. Et Iacob demanda, disant: Ie te prie signifie moy ton nom. Et il respondit: Pourquoy demandes tu mon nom? Et il le beneict: & Iacob appella le nom du lieu Phanuel: car i'ay veu Dieu face à face, & mõ ame a esté deliurée. Et le soleil luy leuoit, quand il passa Phanuel, & clochoit de sa hanche. Parquoy iusque au iour present, les enfans d'Israel ne mangent point du nerf desloyé qui est sur le palleron de la hanche.

D

E

"Ebrieu prendra ma face

F

La luicte de Iacob auec l'Ange.

Iacob est nommé Israel. G

Phanuel dont est il dict.

hanche, pourtant qu'il toucha le palleron de la hanche de Iacob au nerf retiré.

CHAP. XXXIIII.

A Et Iacob leuant ſes yeux regarda. Et voicy Eſau venir, & quatre cens hommes auec luy, adonc il diuiſa les enfans de Lea & de Rachel, & des deux chambrieres: Et mit les chambrieres, & leurs enfans au deuant, Lea & ſes enfans apres, & Rachel, & Ioſeph au derriere: & iceluy paſſoit auãt eux, & ſ'enclina en terre par ſept fois, iuſques à tant qu'il ſ'approcha de ſon frere.

Mais Eſau courut au deuant de luy, & l'embraſſa, & cheut ſur ſon col, & le baiſa, & plourerent: puis leuant ſes yeux veit les femmes & les enfans, & dict: Qui ſont ceux la, ſont ilz à toy? Et il reſpondit: Ce ſont les enfans que Dieu par ſa miſericorde a dõne' à ton ſeruiteur: & les chambriers ſ'approcherẽt & leurs enfans: faiſans la reuerence: puis Lea auſſi ſ'approcha, & ſes enfans faiſans la reuerence. En apres auſſi ſ'approcha Ioſeph & Rachel faiſans la reuerence. Et il dict: Que veux tu auec toute ceſte bende, que i'ay rencontre'? Et il reſpondit: Pour trouuer grace deuant mon ſeigneur. Et Eſau dict. I'en ay aſſez mon frere, ſoit à toy ce qui eſt tien. Et Iacob reſpondit: Non, ie te prie: ſi maintenant i'ay trouue' grace deuant toy, prens mon preſent de ma main: pourtãt que i'ay veu ta face, cõme ſi i'euſſe veu la face de Dieu, & m'a pleu. Ie te prie reçois ma benediction qui t'a eſte' apportée, car Dieu m'a faict grace & i'en ay à ſuffiſance, dõc le contraignit, & il les receut. Et il dict: Partons, & cheminons & ie marcheray deuãt toy. Et Iacob reſpõdit. Mõ ſeigneur ſçait que les enfans ſont tendres, & ſi ay des brebis, & des vaches preignes, que ſi ie les touche d'vn iour, tout le bercail mourra. Ie prie que mon ſeigneur paſſe deuant ſon ſeruiteur, & ie me conduiray à mon ayſe, ſelon le train du bagage qui eſt deuant moy & ſelon le train des enfans, iuſque à ce que ie paruienne à mon ſeigneur en Seir.

Lors Eſau dict: Ie te ſupplie que ie face arreſter auec toy, du peuple qui eſt auec moy. Et il reſpõdit: Pour quoy ce? I'ay trouue' grace enuers mon ſeigneur. Ainſi ſ'en retourna Eſau ce iour la par ſa voye en Seir. Et Iacob ſ'en alla en Sucoth, & baſtit vne maiſon pour ſoy, & feit des cabanes pour ſes tropeaux: pourtant appella le nõ du lieu Sucoth. Et Iacob paruint ſauf en la cite' de Sichem, qui eſtoit au pays de Canaan: apres qu'il fut venu de Padan-Aram, & ſe poſa deuãt la cite': & acheta vne portion du champ (auquel il auoit tendu ſon tabernacle) de la main des enfans d'Hemor, pere de Sichem, cent deniers, & ſitua là vn autel a q il appella: Le puiſſant Dieu d'Iſrael.

CHAP. XXXIII.

Et Dina la fille que Lea auoit enfante' à Iacob, iſſit pour veoir les filles du pays. Lors la veit Sichem filz d'Hemor Heuien prince du pays, & la rauit & dormit auec elle, & a humilia, & appliqua ſon courage à Dina fille de Iacob, & ayma la fille, & a parla cordialement à elle. Pareillement Sichem parla à Hemor ſon pere, diſant: Prens pour moy ceſte fille à femme. Alors Iacob entendit qu'il auoit viole' Dina ſa fille, & ſes filz eſtoyent auec ſon tropeau au champ: Ainſi Iacob ſe teuſt iuſque à ce qu'ilz fuſſent reuenuz. Adõc Hemor pere de Sichem vint à Iacob pour parler auec luy. Et quand les enfans de Iacob eurent ce entendu ilz reuindrent des champs: & furent contriſtez & moult marris à cauſe de la laſchete' qu'il auoit commis en Iſrael, en couchant auec la fille de Iacob, ce qui ne ſe deuoit faire.

B Or Hemor parla à eux, diſant: Sichem mon filz a fiche' ſon cueur en voſtre fille, donnez luy ie vous prie à femme. Contractez mariages auec nous, donnez nous voz filles, & prenez noz filles pour vous, & habitez auec nous, la terre ſoit à voſtre commãdemẽt, demourez, practiquez & y iouyſſez d'icelle. Sichem auſſi dict au pere d'elle, & à ſes freres: que ie trouue grace deuant vous, & ce que vous me direz, ie le donneray. Augmentez grandement ſur moy le douaire & le don, & ie bailleray ſi comme vous me direz ſeulement dõnez moy la fille à femme. Adonc les enfans de Iacob reſpondans à Sichem & à Hemor ſon pere, par dol (pourtant qu'il auoit depucelle' Dina leur ſœur) leur dirent: Nous ne pouons faire ceſte choſe cy, de donner noſtre ſœur à homme incirconcis: car ce nous eſt abomination. Toutesfois en ce nous vous voudrions complaire, ſi vous eſtiez cõme nous en circõciſant tous les maſles d'entre vous. Lors nous vous baillerons noz filles, & ſi prendrons voz filles pour nous, & habiterons auec vous, & ſerons vn peuple: mais ſi vous n'obtemperez à nous pour eſtre circonciz, nous prendrons noſtre fille & nous en irons. Ces propos furent aggreables à Hemor, & à Sichem filz dudict Hemor. Or C le ieune compagnon ne differa pas ce faire: car la fille de Iacob luy venoit à gre', & iceluy eſtoit le plus honnorable de toute la maiſon de ſon pere. Adonc vint Hemor & Sichem ſon filz à la porte de leur cite', & parlerent aux hommes de leur cite', diſans: Ces gens ſont paiſibles auec nous, & veulent habiter au pays & traffiquer en iceluy. Et voicy la terre qui eſt ãple d'eſtẽdue deuant eux nous prendrons à femmes leurs filles pour

A Dina ſortant pour veoir les filles du pays eſt violee. "ou viola "Ebr. il parloit ſur le cueur.

B

C'eſt, dõ du preſẽt.

C

D

Iacob eſleue vn autel à Dieu.

"Ou auquel il inuoquale Dieu d'Iſrael.

nous, aussi nous leur baillerons noz filles, Toutesfois à ce consentiront ces hommes, d'habiter auec nous pour estre vn peuple, moyennãt que tout masle d'entre nous soit circoncis, comme iceux sont circonciz.

Leur tropeau, & leur substance. & tout leur bestial ne seront ilz point à nous? Consentons seulement à eux, & ilz demoureront auec nous. Et tous "ceux qui entroyent par la porte de sa cite' obeirent à Hemor, & à son filz Sichem, & tout masle fut circoncis d'entre tous ceux qui entroyent par la porte de sa cite'. Et aduint au troisiesme iour, quãd ilz estoyent en douleur que deux filz de Iacob, Simeon, & Leui freres de Dina prindrent chacun son glaiue & vindrent hardyment en la cite' & occirent tout masle. Aussi tuerẽt au trẽchãt de l'espée Hemor & Sichẽ son filz, & reprindrẽt Dina de l'hostel de Sichem & sortirent: puis les enfans de Iacob vindrent sur les desconfis, & pillerẽt la ville, pource qu'ilz auoyent viole' leur sœur. Et prindrent leurs brebis, leurs bœufz, leurs asnes, & ce qui estoit en la cite', & aux champs, & toute leur substance, tout leurs petis, & leurs femmes ilz les menerẽt captifz, & les pillerent auec tout ce qui estoit es maisons. Adonc Iacob dict à Symeon & à Leui: Vous m'auez trouble' en me "rendant abominable enuers les habitãs de la terre, tant Cananiẽs que Pherezéens. Et ie suis en petit nombre, & s'assemblerõt à l'encontre de moy, & me frapperont, & seray destruict, moy & ma maison. Et ilz respondirent: Fera il de nostre sœur comme d'vne paillarde?

"C. Citoyens.

D L'occision des Sichemites par Simeon & Leui.

"Ebri. me faisant puir.

CHAP. XXXV.

OR Dieu dict à Iacob: Leue toy, monte en Beth-el, & demoure là, & fay illec vn autel à Dieu qui t'apparut, quand tu fuyois de la presence d'Esau ton frere. Iacob donc dict à sa famille, & à tous ceux qui estoyent auec luy: Ostez les dieux estranges qui sont entre vous, & vous lauez, & changez voz vestementz. Et nous leuons pour monter en Beth-el, & ie feray illec vn autel au Dieu qui m'a "respondu au iour de ma tribulation, & a este' auec moy en la voye par laquelle i'ay chemine'. Adonc baillerent à Iacob tous les dieux estranges qui estoyent en leur main, & les aureillettes qui estoyent en leurs aureilles, & les cacha soubz vn chesne aupres de Sichem, & se partirent. Et Dieu enuoya vne frayeur sur les villes qui estoyent à l'enuiron d'eux, tellement qu'ilz ne poursuyuirent point les enfans de Iacob. Ainsi Iacob, luy & tout le peuple qui estoit auec luy, vint en Luz qui est en la terre de Canaan: ceste est Beth-el. Et edifia là vn autel, & appella le lieu: Dieu de "Beth-el: car Dieu luy fut là reuele', quand il s'enfuyoit de deuant son frere. Alors mourut Debora la nourrice de Rebeca, & fut enseuelie au dessoubz de Beth-el, soubz vn chesne, le nom duquel fut appelle' "Alon-bacutz. Derechef Dieu apparut à Iacob, quand il venoit de Padan-Aram, & le beneict, & luy dict: Ton nom est Iacob, ton nom ne sera plus appelle' Iacob, ains Israel sera ton nom: il appella donc son nom Israel. Puis Dieu luy dict: Ie suis le Dieu tout-puissant, fructifie & multiplie: gens & amas de peuples seront de toy, & Roys sortiront de tes reins. Et la terre que i'ay donnée à Abraham & à Isaac, ie te la bailleray: & à ta semence apres toy ie la donneray. Ainsi Dieu remonta d'auec luy, du lieu auquel il auoit parle' à luy: & Iacob constitua vne enseigne au lieu auquel il auoit parle' auec luy, l'enseigne estoit de pierre, & sur elle feit vne aspersion, & versa de l'huyle sur icelle. Iacob donc appella le nom du lieu (auquel Dieu auoit parle' à luy) Beth-el. En apres ilz partirent de Beth-el, & auoit encore enuiron "vne demy lieue de pays pour venir en Ephrata. Lors Rachel enfanta, & eut difficulte' en son enfantement. Et comme elle estoit au trauail de son enfantement, la sage femme luy dict: Ne crains point: car ce te sera encore icy vn filz. Et au departement de son ame, quand elle mouroit elle appella son nom "Ben-oni: mais son pere l'appella "Beniamin. Ainsi mourut Rachel, & fut enseuelie au chemin d'Ephrata, laquelle est Beth-lehem. Et Iacob feit vn monument sur son sepulcre. Cestuy est l'enseigne du sepulcre de Rachel, iusque auiourdhuy: puis Israel se partit, & tendit son tabernacle outre la tour d'Eder. Et aduint quand Israel habitoit en ce pays là, que Ruben s'en alla & dormit auec Balha concubine de son pere: ce qu'Israel entendit. Or les enfans de Iacob estoyent douze. Les filz de Lea: Ruben premier nay de Iacob, Simeon, Leui, Iuda, Issacar, & Zabulon. Les filz de Rachel: Ioseph & Ben-iamin. Item les filz de Balha, chambriere de Rachel: Dan & Nephthali. Item les filz de Zilpha, chambriere de Lea: Gad & Aser. Iceux sont les enfans de Iacob, lesquelz luy nasquirent en Padan-Aram. Et Iacob vint à Isaac son pere en Mamre Ciriat d'Arba: ceste est Hebron, en laquelle habita Abraham & Isaac: & les iours d'Isaac furent cent octante ans. Ainsi Isaac defaillit & mourut, & fut reduit auec son peuple, ancien & plein de iours, & l'enseuelirent, Esau & Iacob ses filz.

"C. maison de Dieu.

"C. chesne de pleurs.

Sus 32. f. Derechef est promisse à Iacob la terre de Canaan.

Beth el. C Ou vn iournau de terre. Rachel incontinent apres auoir enfanté Ben iamin meurt.

"C. filz de ma douleur.

"C. filz de la dextre. Ephratha qui est Bethleché

D Ruben dort auec la concubine de son pere. Les filz de Iacob.

Iacob vient à Isaac. Arba qui est Hebrõ. Isaac meurt.

CHAP.

A Dieu cõmande à Iacob qu'il mõte en Beth el, & qu'il y dresse vn autel. Iacob cõmande à sa famille d'oster les images. "C'est, exaucé.

Dieu enuoye frayeur aux ennemiz de Iacob.

B

CHAP. XXXVI.

A Les femmes de Eſau.

ET ceſtes ſont les generations d'Eſau: ce eſtuy eſt Edom. Eſau print femme des filles de Canaan: à ſçauoir, Ada fille d'Elon Hethiẽ, & Aholibama fille d'Ana qui eſtoit fille de Zibeõ Heuéen, & Baſemat fille d'Iſmael ſœur à Nabaiot * Et Ada enfanta audict Eſau Elipha: & Baſemat enfanta Rauel. Itẽ Aholibama enfanta Ieus & Iaelõ & Core. Iceux ſont les enfans d'Eſau, qui luy naſquirent en la terre de Canaan. Et Eſau print ſes femmes, & ſes filz, & ſes filles, & tous ceux de ſa maiſon, & tout ſon beſtial & ſes tropeaux, & tout ſon acqueſt, qu'il auoit acquis en la terre de Canaan, & ſ'en alla en [autre] region, de deuant Iacob ſon frere: car leur cheuance eſtoit ſi grande, qu'ilz ne pouoyent habiter enſemble, & la terre ou ilz habitoyet, ne les pouoit ſoubſtenir à cauſe de leurs tropeaux. Ainſi Eſau demoura en la mõtagne de Seir. Eſau eſt ice luy meſme Edom. Or ceſtes ſont les generations d'Eſau pere d'Edom, en la montagne de Seir. Ceux ſont les noms des enfans d'Eſau: Eliphaz filz d'Ada femme de Eſau, Rauel filz de Baſemat femme d'Eſau. Et les enfans d'Eliphaz furent: Thenan, Omar, Zepho, Gatham & Cenez. Et Thamna fut concubine d'Eliphaz filz d'Eſau, laquelle enfãta audict Eliphaz, Amalec. Ceux ſont les enfãs d'Ada, fẽme d'Eſau. Mais les enfãs de Rauel, furent: Nahath, Zara Sama, & Meza. Ceux ſõt les filz de Baſemat fẽme d'Eſau. Ceux auſſi ont eſté les enfãs d'Aholibama, femme d'Eſau, fille d'Ana, qui fut fille de Zibeon laquelle enfanta audict Eſau Ieus Iaelom & Core. Ceux ſont les ducz des enfans d'Eſau, Les enfans, d'Eliphaz le pmier nay d'Eſau, le duc Themã, le duc Omar, le duc Zepho, le duc Cenez, le duc Coré, le duc Gathã, & le duc Amalec: ceux ſõt les ducz d'Eliphaz, en la terre d'Edõ: ceux ſont les enfans d'Ada. Itẽ ceux ſõt les enfãs de Rauel filz d'Eſau: le duc Nahat, le duc Zara, le duc Sama, & le duc Meza: ceux ſont les ducz ſortis de Rauel en la terre d'Edõ: ceux ſõt les filz de Baſemat fẽme d'Eſau. Itẽ ceux ſont les enfans d'Aholibama femme d'Eſau: le duc Ieus, le duc Iaelõ, & le duc Core: ceux ſont les ducz ſortis d'Aholibama femme d'Eſau fille d'Ana. Ce ſont donc les enfans d'Eſau & leurs ducz: ceſtuy eſt Edom.

C Ceux ſont les enfans de Seir Horien habitateurs de la terre: à ſçauoir Lotan, Sobal, Zebeon, Ana, Diſon, Ezer & Diſan. Ceux ſont les ducz des Horiẽs, enfans de Seir, en la terre d'Edom Les enfans de Lotan furent: Hori & Hemam: & Thamna eſtoit ſœur de Lotan. Item ceux ſont les enfans de Sobal à ſçauoir Aluan, Manahat, Ebal, Sepho & Onam. Item ceux ſont les enfans de Zebeon: à ſçauoir Aia & Ana. Ceſtuy eſt Ana qui troua les muletz au deſert, quand il paiſſoit les aſnes de Zebeon ſon pere: ceux furẽt les enfans d'Ana: Diſon, & Aholibama fille dudict Ana. Item ceux ſont les enfans de Diſon: à ſçauoir Hamadã, Eſebã, Iethrã & Caron. Item ceux ſont les enfans d'Ezor: à ſçauoir Balahan, Zauan, & Aran. Item ceux ſont les enfans de Diſan, Vz & Aran.

Ceux ſont les ducz des Horiens, le duc Lotan, le duc Sobal, le duc Zebeon, le duc Ana, le duc Diſon, le duc Ezer, & le duc Diſan. Iceux donc ſont les ducz des Horiens ſelon leurs duchez en la terre de Seir.

Et ceux ſont les Roys qui ont regné en la terre d'Edom deuant que Roy regna ſur les enfans d'Iſrael. Bela donc filz de Beor regna en Edom, & le nom de ſa cité eſtoit Denaba. Or mourut Bela, & regna pour luy Iobab filz de Zare de Bozera. Et Iobab mourut, & regna pour luy Huſam de la terre de D Theman. Et Huſam mourut, & regna pour luy Hadad filz de Badad, qui deſconfit Madian au champ de Moab, & le nom de ſa cité fut Auith: & mourut Hadad, & regna pour luy Semla de Maſreca: & aps la mort de Sem la regna pour luy Saul du fleuue de Rohoboth, & Saul mourut, & regna pour luy Baal-hanã filz d'Aeobor. Et Baal-hanã filz de Aeobor mourut, & regna pour luy Hadar. Et le nom de ſa cité eſtoit Phau, & le nom de ſa femme Mehetalbeel fille de Matred qui eſtoit fille de Me-zaab. Ainſi ceux ſont les noms ſelon des ducz d'Eſau ſelon leurs familles, leurs lieux, ſelon leurs noms: le duc Thamna, le duc Alua, le duc Ietheth, le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Phinon, le duc Cenez, le duc Theman, le duc Mabzar, le duc Magdiel, & le duc Irau. Iceux ſont les ducz d'Edom ſelon leurs habitations, en la terre de leur heritage: Ceſtuy eſt Eſau pere des Iduméens. +

+ Iokyph accuſe freres il voit ſonges par ſes f eſt iecté en la ciſterne pu vendu aux Madianites

CHAP. XXXVII.

A ET Iacob habitoit au pays ou auoit conuerſé ſon pere, à ſçauoir en la terre de Canaã. Ceſtes ſont les generatiõs de Iacob. Ioſeph eſtant eagé de dix ſept ans, paiſſoit auec ſes freres le beſtial, & eſtoit ieune garſon entre les enfans de Balha, & entre les enfans de Zelpha, femmes de ſon pere. Et Ioſeph rapporta leur mauuais bruit, à leur pere: Or Iſrael aymoit Ioſeph plus que tous ſes filz, pourtãt qu'il l'auoit eu en ſa vieilleſſe & luy feit vn hocqueton bigarré. Et ſes freres veirẽt que leur pere l'aymoit plus que tous ſes freres, & le hayoient & ne pouoyent parler à luy paiſiblement. Et Ioſeph ſongea vn ſonge, & le denonça à ſes freres, dont encore l'eurent tant plus en hayne.

B Le premier ſonge de Ioſeph.

B Et leur dict: Oyez ie vous prie ce son-
ge, que i'ay songé. Voicy, nous amas-
sions des gerbes au milieu d'vn champ, &
lors ma gerbe se leuoit, & se tenoit droicte,
& voicy voz gerbes à l'enuiron qui faisoy
ent reuerence à ma gerbe. Adonc luy dirét
ses freres, regneras-tu sur nous, ou si tu au
ras seigneurie en nous? Et encore le hay-
rent plus pour son songe, & pour ses parol
Le secõd les. Derechef il songea vn autre songe,
songe de & le racompta à ses freres, disant: Voicy
Ioseph. i'ay songé encore vn songe, Il me sembloit
que le soleil & la lune, & vnze estoilles me
faisoyent reuerence. Et quand il le recita à
son pere, & à ses freres, son pere le reprint,
& luy dict: Quel est ce songe cy, que tu as
songé? Viẽdrõs nous moy & ta mere & tes
freres pour nous encliner à terre deuãt toy?
Et ses freres eurent enuie contre luy: mais
son pere gardoit le propos. Et ses freres
C s'en allerent paistre le tropeau de leur pere
en Sichem: & Israel dict à Ioseph: tes freres
ne paissent ilz pas en Sichem? Vien, & ie
t'enuoyeray à eux. Et il luy respondit: me
voicy. Et il luy dict: Va maintenant, prens
garde si tes freres se portent bien, & si le
tropeau prospere, & m'en rapporte des nou
D uelles. Ainsi il l'enuoya de la vallée d'He-
bron, & vint en Sichem. Lors vn homme
le trouua: cõme il estoit errãt par les chãps:
& ledict homme luy demanda, disant: Que
cerche tu? Il respondit: Ie cerche mes fre-
res, ie te prie enseigne moy où ilz paissent:
& l'hõme dict: ilz sont partis d'icy: car i'ay
ouy qu'ilz disoyent, allons en Dothan. Et
Les fre- Ioseph s'en alla apres ses freres, & les trouua
res de Io en Dothan, & ilz le veirent de loing: & a-
seph tien uant qu'il approchast d'eux ilz conspire-
nent con- rent contre luy pour le mettre à mort, & di
seil de le soyent l'vn à l'autre: Voicy le maistre des
tuer. songes qui vient. Maintenant donc venez,
& le tuons, & le iettons en vn des puitz: Et
nous dirons, vne mauuaise beste l'a deuoré,
E & verrons quelz seront ses songes. Ruben
Qc'est tuer ouyt cela, & le deliura de leurs mains, di-
sant. a Ne frappons point l'ame. De rechef
Ruben leur dict: Ne respãdõs point le sang
mais iettons le en ce puitz qui est au desert,
& ne mettez point la main sur luy. Par ce
moyen le vouloit deliurer de leurs mains,
Ioseph ie pour le faire retourner à son pere. Et cõ-
té en vn me Ioseph fut venu à ses freres ilz luy des-
puitz par pouillerét son hocqueton, le hocqueton bi-
ses freres. garré qui estoit sur luy, & l'apprehenderét
& le ietterent en vn puitz, mais le puitz
estoit vuyde auquel n'y auoit point d'eauel
puis s'assirent pour mãger du pain. Et esle-
uans leurs yeux regarderent, & voicy vne
F cõpagnie b d'Ismaelites qui venoyent de Ga
b Grec, laad, & leurs chameaux qui portoyent des
voyageurs odeurs, de la resine, & du c myrrhe cheminãs
pour descendre en Egypte. Lors Iuda dict à
ses freres: quel proffit sera ce, si nous tuons
nostre frere, & cachons son sang? Venez &
le vendõs aux Ismaelites, & q̃ nostre main
ne soit point cõtre luy: car c'est nostre fre-
re, & nostre chair: & ses freres obeyrent. Cõ
me aucuns Madianites marchans passoyẽt
ilz retirerent & feirent remonter Ioseph du
puitz, & le vendirent aux Ismaelites vingt
[pieces] d'argẽt lesquelz emmenerẽt Ioseph
en Egypte. Et Ruben retourna au puitz. Et
voicy Ioseph n'estoit plus au puitz, lors il
deschira ses vestementz, & retourna à ses
freres, disant: L'enfant n'est point cy, & moy
ou iray-ie? Et ilz prindrẽt le hocquetõ de Io
seph, & tuerent vn cheureau d'entre les cheu
res, & taignirent la robbe au sang, & enuoye
rent la robbe bigarrée, & la feirent porter à
leur pere, & dirent: Nous l'auons trouuée cõ
sidere maintenãt si c'est la robbe de ton filz
ou non. Et il la cogneut, & dict: C'est la rob
be de mon filz, vne mauuaise beste l'a man-
gé, elle a deuoré Ioseph. Et Iacob deschira
ses vestemẽs, & mit vn sac entour ses reins,
& se lamentoit pour son filz par plusieurs
iours. Et tous ses filz, & toutes ses filles se
mirent à le cõsoler: mais il ne volut point se
cõsoler, & dict: Ie descendray lamẽtant en
la fosse auec mõ filz: Ainsi son pere le plou
roit. Et les Madianites le vendirẽt en Egy
pte à Putiphar Eunuque de Pharao, d preu-
ost des mareschaux. CHAP. ‡ XXXVIII.

ET aduint qu'en ce temps la Iuda descen
dit de ses freres, & parunt iusqu'à vn
homme Adulamite: lequel auoit nom Hira.
Et Iuda veit illec la fille d'vn homme Cana
néen, laquelle auoit nom Sua, & il la print
& entra à elle: laquelle conceut & enfanta
vn filz, & elle appella le nom d'iceluy Er.
Et elle conceut encore, & enfanta vn filz,
& elle appella son nom Onan. Au surplus
elle enfanta encore vn filz, & appella son
nom Sela: & il estoit en Cezib quand elle
enfanta cestuy-cy. Et Iuda print fem
me pour Er son premier nay, laquelle auoit
nom Thamar. Mais Er le premier nay de
Iuda estoit mauuais deuant le Seigneur,
dont le Seigneur le tua: lors Iuda dict à O-
nan, entre à la femme de ton frere, & t'allie
à elle, à fin que tu fusciles semence à ton
frere. Et Onan cognoissant que la lignée
ne seroit pas siẽne, quand il entroit à la fem
me de son frere: il se corrompoit sur la ter
re, à fin qu'il ne donnast semence à son fre
re. Et ce qu'il faisoit despleut es yeux du
Seigneur, dont aussi il le feit mourir. Adõc
Iuda dict à Thamar, sa belle fille, demeure
vefue en la maison de ton pere, iusqu'à ce
que Sela mon filz soit grand: car il pensoit

‡ Le mariage de Iuda le crime et punition de ses deux fils. la fornicaõ qui fut auecques Thamar.

a Ou, baul me.
b Grotte de myrrhe, ou maistic.
Ioseph est vẽdu aux Ismaelites.
Psal. 105.
G
Iacob meine dueil de son filz Ioseph.
c Ou, preuost de l'hostel. Grec maistre des cuisiniers
A
I. Par. 2.
Er.
Onan.
Sela.
B

que possible il mourroit aussi comme ses freres. Ainsi Thamar s'en alla, & demoura en la maison de son pere: & plusieurs iours apres mourut la fille de Sua femme de Iuda. Depuis Iuda se reconforta, & monta aux tondeurs de ses brebis en Thimnat luy & Hira son voisin Adulamite. Adonc le feit on sçauoir à Thamar, disant: Voicy ton beau-pere qui monte en Thimnat pour tondre ses brebis, lors elle osta de soy les vestemens de son veuuaige & se couurit d'vn voile, & se cacha, & s'assit en "lieu patent au regard, qui est sur le chemin de Thimnat, pourtãt qu'elle voyoit que Sela estoit grand, & elle ne luy estoit point donnée à femme. Et quand Iuda la veit, il esti moit qu'elle fust vne paillarde, car elle auoit couuert sa face, & s'addressa vers elle de la voye, & dict: Permetz ie te prie que ie entre à toy: car il ne sçauoit point que ce fust sa belle fille. Et elle respondit: Que me donneras-tu à fin q̃ tu entres à moy? Et il dict: ie t'enuoyeray vn cheureau des cheures de la bergerie. Elle respõdit: Ouy bien, si tu me baille gage iusqu'à ce que tu me l'enuoyras. Et il dict: Quel gage veux-tu que ie te baille? Et elle respondit: ton aneau, ton bracelet, & ton baston que tu as en ta main. Adonc il luy bailla, & entra à elle, & elle conceut de luy, lors elle se leue, & s'enva, & oste de soy son voile, & reuest les habillemens de sa viduité. Apres Iuda enuoya vn cheureau des cheures par la main de son compagnon Adulamite, à fin qu'il reprint le gage de la main de la femme: mais il ne la trouua point: lors interrogua les hõmes de ce lieu, disant: Ou est ceste putain, qui estoit en veue sus le chemin? Et ilz respondirent: il n'y a point eu icy de putain. Et il retourna à Iuda & luy dict ie ne l'ay point trouuée, & aussi les hommes du lieu m'ont dict: il n'y a point eu icy de putain. Et Iuda dict: Qu'elle retienne "pour soy, à fin que ne soyons en mocquerie: voicy i'ay enuoyé ce cheureau, mais tu ne l'as point trouuée. Et enuiron les trois mois apres on aduertit Iuda, disant: Thamar ta belle fille a paillardé, & voicy aussi elle est engrossie par fornications. Et Iuda dict: Menez la dehors, & qu'elle soit bruslée. Et comme on la menoit elle enuoya à son beau pere, disant: Ie suis enceinte de l'homme auquel appartiennent ces choses. Si dict: Considere ie te prie à qui sont l'aneau, les braceletz, & le baston. Adonc Iuda le cogneut, & dict: Elle est plus iuste que moy. Car ie ne l'ay point donnée à Sela mon filz, & il ne la cogneut plus. Et au temps qu'elle deuoit enfanter, deux enfans furent trouuez en son ventre. Et quand elle enfantoit l'vn bailloit la main, & la sage femme la print, & lia sur sa main de "l'escarlate, disant: Cestuy sortira le premier. Et quand il eut retiré sa main, lors voicy son frere qui sort. Et elle dict: Pourquoy as-tu faict irruptiõ sur toy? Et son nom fut appellé Pharez. Et apres sortit son frere qui auoit sur sa main l'escarlate, & son nom fut appellé Zara.

CHAP. XXXIX.

QVand Ioseph fut descendu en Egypte Putiphar l'Eunuque de Pharao preuost des mareschaux, hõme Egyptié, l'acheta de la main des Ismaelites, lesq̃lz l'auoyent faict là descendre. Et le Seigneur estoit auec Ioseph, ainsi fut hõme prosperant, & fut en la maison de son maistre Egyptien. Et son maistre s'apperceut q̃ le Seigneur estoit auec luy, & que toutes choses qu'il faisoit, le Seigneur les faisoit proserer entre ses mains. Et Ioseph trouua grace deuãt son maistre, & il luy administroit. Et iceluy lecõstitua sur sa maison, & luy bailla toutes choses qui appartenoyent à luy en sa main. Et depuis qu'il luy eut baillé la charge de sa maison, & de tout ce qu'il auoit: le Seigneur beneict la maison de l'Egyptien au moyen de Ioseph. Et la benedictiõ du Seigneur fut en toutes choses qui estoyent à luy, tãt à la maison qu'au champ. Dont il laissa tout ce qui estoit sien, en la main de Ioseph, tellement qu'il n'auoit cognoissance de rien, sinõ du pain qu'il mãgeoit. Or Ioseph estoit beau de figure & plaisant de regard. Et apres ces choses aduint que la femme de son Seigneur ietta ses yeux sur Ioseph, & dict: Couche auec moy. Et il l'esconduyt, & luy dict: voicy, mon maistre n'entre point en cõpte auec moy, des choses qui sõt en la maison, & tout ce qui luy appartenoit il me l'a baillé en ma main. Il n'y a point plus grand en ceste maison cy, que moy, & si ne m'a defendu sinon toy, entant que tu es sa femme: & cõment feray-ie ce mal si grand, & que ie peche contre Dieu? Et cõbien qu'elle parloit à Ioseph, de iour en iour, toutesfois il ne luy obeissoit point de coucher aupres de elle pour estre auec elle. Et aduint vn certain iour qu'il estoit venu en la maisõ pour faire sa besongne, & n'y auoit aucun des hõmes domestiques en la maison. Lors elle le print par sa robbe, disant: couche auec moy, & il laissa sa robbe en la main d'elle, & s'en fuyt, & sortit dehors. Adõc quãd elle veit qu'il auoit laissé sa robbe en sa main, & s'en estoit fuy, elle appella les hõmes de sa maison, & parla à eux disant: Voyez il nous a amené vn hõme Ebrieu pour se mocquer de nous, leq̃l est venu à moy pour coucher auec moy: mais ie me suis escriée à haute voix. Et quãd il a ouy q̃ i'ay esleué ma voix, & auoye

Matt. 1. a. 1. Par. 2. a. "Ou rubẽ rouge.

. Pharez dont est il dict. Zara.

Dieu auec Ioseph.

Dieu beneict la maison de Putiphar pour l'amour de Ioseph.

A

B

C

D

E

F

G

"Ou, à la porte de la fontaine. Grec, à la porte de Enaim. Fornication de Iuda auec Thamar sa belle fille.

"c. à sçauoir les gages.

Iuda reconnoist sa faute, & l'innocẽce de Thamar.

crie, il a laissé sa robbe aupres de moy, & s'en est fuy, & sorty dehors. Et elle retint la robbe de Ioseph vers soy, iusqu'à ce q̃ son maistre fut venu en la maison: alors elle par la à luy selõ ces propos la, disãt. Le seruiteur Ebrieu est venu à moy, lequel tu nous as amené, pour se gaudir de moy: mais cõme i'ay esleué ma voix & me suis escriée, il a laissé sa robbe aupres de moy, & s'en est fuy dehors. Alors quãd son maistre eut ouy les parolles q̃ luy disoit sa femme, disant: Ton seruiteur m'a faict selon ces propos, il fut fort courrouce'. Ainsi ledict maistre prenant Ioseph, le mit en la prison, au lieu auquel les prisonniers du Roy estoyent enserrez. Il fut donc là en la prison, mais le Seigneur estoit auec luy, & eut misericorde de luy, & luy donna grace enuers le maistre de la prison. Et le maistre de la prison, bailla entre la main de Ioseph les prisonniers qui estoyent en la prison, & tout ce qu'on souloit là faire, il le faisoit. Et le maistre de la prison ne reueoyoit rien de tout ce qui estoit en sa main, pour autant que le Seigneur estoit auec luy & ce qu'il faisoit, le Seigneur le faisoit prosperer.

La femme accuse Ioseph faulsement. D

Ioseph mis en prison duquel Dieu a misericorde Ps. 105. b.

Ioseph exposeur des songes du bouteillier & boulanger de roy

CHAP. XL.

A ET apres ces choses furent que le Sommelier du Roy d'Egypte, & le Panetier offenserent le Roy d'Egypte leur maistre, & fut marry Pharao, contre ses deux Eunuques, à sçauoir contre le maistre Sõmelier, & le maistre Panetier, & les mit en la garde de la maison du preuost des mareschaux, en la prison, au lieu auquel Ioseph estoit prisõnier. Et le preuost des mareschaux bailla la charge d'eux à Ioseph, & il leur administroit & furent aucuns iours en la prison. Et son gerent vn songe tous deux, chacũ son songe en vne mesme nuict, & chacun selon l'intelligence de son songe, tant du Sommelier que du Panetier, qui estoyent au Roy d'Egypte lesq̃lz estoyẽt detenuz en la prison: lors Ioseph venant à eux de matin les regarde: & voicy, ilz estoyent contristez. Et il demãda aux Eunuques de Pharao (qui estoyẽt auec luy en la prison de son maistre) disant: Pour quelle raison auez vous auiourdhuy si mauuais visage? Et ilz luy respondirent:

Officiers

Les deux prisõniers songent.

B Nous auons songé des songes, & n'y a nul qui les interprete. Et Ioseph leur dict: Les interpretatiõs ne sont elles point de Dieu? Ie vous supplie racõptez les moy: & le maistre Sommelier racõpta son songe à Ioseph, luy disant: Il me sẽbloit en songeant que ie veoye vne vigne deuant moy, & qu'en la vigne y auoit trois ceptz. Or elle estoit comme bourgeonnãte & sa fleur sortoit, & ses grappes de raisins demeurent meures. Et la couppe de Pharao estoit en ma main & pnois les raisins, & les pressoye en la couppe de Pharao, & bailloys la couppe en la main d'icelluy. Et Ioseph luy dict, ceste est l'interpretation, les trois ceptz sont trois iours. D'icy à trois iours Pharao haulcera ta teste, & te fera retourner en ton estat, & donneras la couppe à Pharao en sa main selon le pmier office, quand tu estois son Sõmelier: mais aye en toy recordatiõ de moy, quand il te sera bien faict, & te prie que tu me face misericorde, & que face mention de moy vers Pharao, & me fais sortir de ceste maison cy, car i'ay furtiuement este' desrobe' du pays des Ebrieux. Et aussi n'ay-ie rien faict icy, dont on me deust mettre en chartre. Adonc voyant le maistre Panetier que l'interpretation estoit bonne, dict à Ioseph: Touchant moy, en mon songe, il m'estoit aduis qu'il y auoit trois corbeilles "blanches sur ma teste, & en la plus haute corbeille estoit de toutes viandes pour Pharao du mestier de boulengerie, & les oyseaux, les mangeoyent de la corbeille qui estoit sur ma teste. Et Ioseph respondit, disant: Ceste est sa declaration. Les trois corbeilles sont trois iours. D'icy à trois iours Pharao haulcera ta teste de dessus toy, & te pendra au boys, & les oyseaux mãgeront ta chair de dessus toy. Et aduint au troisiesme iour qui estoit de la natiuité de Pharao qu'il feit vn festin à tous ses seruiteurs, & haulça la teste du maistre Sommelier, & la teste du maistre Panetier entre ses seruiteurs: & feit retourner le maistre Sõmelier à sa sommelerie, & presenta la couppe en la main de Pharao: mais il pendit le maistre des panetiers, cõme Ioseph leur auoit declaré. Toutesfois le maistre des Sõmeliers n'ayant point souuenance de Ioseph, l'oublia.

C

" Asauoir d'oseres. Grec de farine. D

Ioseph interpretele songe du Panetier.

Le Sõmelier ingrat

CHAP. XLI.

MAis deux ans apres Pharao songea, & luy sembloit aduis qu'il estoit pres d'vn fleuue. Et voicy sept vaches belles à veoir, & grasses de chair montoyent du fleuue, & paissoyent en la prairie. Apres voicy sept autres vaches laides à regarder, & maigres de chair, montoyent du fleuue apres les autres, & estoyent aupres des autres vaches, à la riue du fleuue. Et les vaches laides à regarder, & maigres de chair mangerent les sept vaches belles à regarder & grasses. Alors s'esueilla Pharao, puis il se rẽdormit & songea pour la secõde fois. Et voicy sept espicz pleins & beaux sailloyent d'vn tuyau. Puis en veit sept autres vuydes & fleitris du vent d'Orient sourdans apres eux: & les espicz vuides engloutirent les sept espicz grenus & pleins: Alors s'esueilla Pharao, voila donc le songe. Et le matin venu son esprit fut effraye', dõt mãda & appella tous les deuins & sages d'Egypte, & leur narra son songe, mais il n'y auoit nul qui luy in-

A

Le songe de Pharao des sept vaches.

L'autre songe de Pharao des sept espicz.

Ioseph pour auoir interpreté les ter- songes de pharao, est faict seigneur en toute egipte.

terpretast. Adonc le maistre Sommelier par la à Pharao, disant: Il me souuient auiourdhuy de mon offense. Quand Pharao fut courrouce contre ses seruiteurs, & me mit moy & le maistre Panetier, & la garde de la maison du preuost des mareschaux, lors moy & luy songeasmes vn songe en vne mesme nuict, chacun songeant selon l'intelligence de son songe. Et là estoit auec nous vn garson Ebrieu seruiteur au preuost des mareschaux, & luy recitasmes, & nous exposa noz songes à vn chacun interpretant selon son songe Et aduint qu'ainsi fut faict comme il nous auoit declaire'. C'est que le Roy me feit retourner en mon estat, & pendit l'autre. Adonc Pharao manda & appella Ioseph, & le feirent hastiuement sortir de la chartre, & se tousa & changea ses vestemens, puis vint à Pharao. Et Pharao dict à Ioseph: I'ay songe' vn songe, & n'y a nul qui l'explicque. Or ay-ie ouy dire de toy, que tu entendz le songe pour l'interpreter. Et Ioseph respondit à Pharao: Dieu sans moy respondra ce qui est pour la "prosperite' de Pharao. Derechef Pharao dict à Ioseh: Quand ie songeoye il me sembloit que i'estoye aupres de la riue d'vn fleuue. Et voicy sept vaches grasses de chair, & de belle façon montoyent du fleuue & pasturoyent es maretz. Et voicy sept autres vaches montans apres les autres, tant minces & de si treslaide façon, & maigres de chair, qu'onc n'en veis de semblables en laidure en toute la terre d'Egypte. Mais les vaches maigres & meschantes, deuorerent les sept premieres vaches grasses, qui paruindrent aux interieures parties d'icelles, sans qu'on s'apperceust qu'elles fussent parueuues dedans icelles, & il les faisoit aussi laid veoir, qu'au commencement: lors ie me reueillay. Outre ie veis en songeant. Et voicy sept espicz saillans d'vn mesme tuyau, pleins & beaux. Puis veis sept espicz petis & vuydes & fleitris du vent d'orient, qui sourdoyent apres. Mais les espicz vuides transgloutirent les sept beaux espicz. Et ie l'ay dict aux deuins, mais nul ne me l'a reuele'. Et Ioseph respondit à Pharao: Les songes de Pharao ne sont que vn. DIEV a reuele' à Pharao, ce qu'il doit faire. Les sept belles vaches, sont sept ans: & les sept beaux espicz, sont sept ans, qui est vn mesme songe. Et les sept vaches meschantes & meschantes, qui montoyent apres elles, sont sept ans: & les sept espicz minces & fleitriz du vent d'Orient seront sept ans de famine. Et ce que i'ay dict à Pharao, c'est ce que Dieu doit faire, & l'a faict apparoir à Pharao. Voicy sept ans de grande fertilite' aduiendront en toute la terre d'Egypte. Puis apres suruiendront sept ans de famine. Lors sera oubliée toute fertilite' en la terre d'Egypte, & la famine consumera la terre. Et on ne cognoistra plus abondance en la terre, pour ceste famine la, qui ainsi viendra apres: car elle sera moult grieue. Et quât au songe vne autre fois reitere' à Pharao, c'est que la chose est confermée de Dieu, & que Dieu se haste de la parfaire. Or maintenant que Pharao pouruoye d'vn homme prudent, & sage: & qu'il le mette sus le pays d'Egypte. Que Pharao face & constitue des visiteurs sus le pays, & prenne le quint de la terre d'Egypte durant les sept ans de l'abondance. Et ilz amasseront toutes victuailles prouenantes de ces bonnes années, & assembleront le froment soubz la main de Pharao pour nourriture es villes & le garderont. Et sera la victuaille pour la prouision de la terre, durant les sept ans de famine qui seront en la terre d'Egypte, à fin que la terre ne soit extermnée par la famine. Et la chose pleut deuant Pharao, & deuant ses seruiteurs. Et Pharao dict à ses seruiteurs Pourrions nous trouuer vn tel homme, auquel soit l'Esprit de Dieu? Puis Pharao dict à Ioseph: Puis que Dieu t'a donne' à cognoistre tout cecy: il n'est nul si entendu & si sage comme toy. Tu seras sus ma maison, & tout le peuple s'armera à ta parolle: tant seulement du throne seray plus grand que toy. Outre plus Pharao dict à Ioseph: Regarde, ie te commetz sus toute la terre d'Egypte. Adonc Pharao tira l'aneau de sa main. & le mit en la main de Ioseph, & le feit vestir de robbes de fin lin, & mit vn collier d'or à son col & le feit monter auec luy, au second chariot qu'il auoit, & on cryoit deuant luy "Abrec. Et il le constitua sur tout le pays d'Egypte. Et Pharao dict à Ioseph: Ie suis Pharao, & sans toy nul ne leuera sa main, ne son pied en toute la terre d'Egypte. Et Pharao appella le nom de Ioseph "Zaphnath-Paneah, & luy donna Aseneth fille de Putiphera "Sacrificateur de On à femme. Ainsi Ioseph alla au long du pays d'Egypte, lequel estoit eage de trente ans, quand il assista deuant Pharao Roy d'Egypte. Et yssant de la presence de Pharao passa parmy toute la terre de Egypte: & la terre produict durant les sept ans de fertilite': pour remplir les greniers. Et Ioseph amassa toute la victuaille de sept ans, qui estoit au pays d'Egypte: & mit les viures es villes, à sçauoir en vne chacune vil le la victuaille qui estoit à l'entour. Ioseph donc rassembla du froment, comme le sable de la mer moult abondamment, telle-

Ioseph deliuré de prison, vient deuât Pharao.

"Eb. paix.

Ps 150. b.

Ioseph par reuelation de Dieu expose les songes à Pharao.

Ioseph hõnoré par Pharao, & constitué sur tout le pays.

"C. pere tendre & clement, ou benéict chal. pere du Roy. R Ezra. ie m'agenouilleray.

"Trãslati. cõmu. que on s'agenouille.

"Chal. hõme ayant reuelatiõ des secretz ou interpretateur des secretz Translat. cõmu. sauueur du monde.

"chal. prince.

Ioseph amasse les fruictz des années fertiles.

ment que nombre y defailloit: car il estoit innumerable. Or à Ioseph deuant que l'an de famine aduint nasquirent deux enfans, lesquelz luy enfanta Aseneth fille de Puthiphera sacrificateur de On. Et Ioseph appella le nom du premier nay Manasse', [disant]: Car Dieu m'a faict oublier tous mes trauaux & toute la maison de mon pere: Et appella le nom du second Ephraim: Car Dieu m'a faict fructifier, en la terre de mon affliction. Adonc finirent les sept ans de fertilité qui auoit este' au pays d'Egypte: Puis commencerent à venir les sept ans de famine, comme Ioseph l'auoit predict. * Et fut la famine par tout le pays, mais il y auoit du pain en toute la terre d'Egypte. Apres toute la terre d'Egypte fut affamée, & le peuple cria vers Pharao pour du pain. Et Pharao respondit à tous les Egyptiens: Allez à Ioseph & faictes ce qu'il vous dira. La famine donc estant sur la terre vniuerselle. Ioseph ouurit tous [les greniers] & vendit aux Egyptiens. Et la famine se renforçoit au pays d'Egypte. Aussi vindrent de toute region en Egypte vers Ioseph pour acheter [des viures], car la famine estoit accreue par toute la terre.

Sou. 46. c Manassé. Ephraim.

*Famine en Egypte Ps. 105.

freres de Joseph dent en egypte vin des viures nt congneuz proiect par luy

CHAP XLII.

A Et Ebr. Seher ce qui se vend & achete. Iacob enuoye ses filz en Egypte pour acheter des viures.

ET Iacob voyant qu'il y auoit des viures en Egypte, dict à ses filz: Pourquoy vous regardez vous l'vn l'autre? Voicy, i'ay entendu qu'il y a des viures en Egypte. Descendez y & nous en achetez de là, à fin que nous viuions, & ne mourions point. Adonc descendirent dix des freres de Ioseph pour acheter du froment en Egypte: mais Iacob n'enuoya point Ben-iamin frere de Ioseph auec ses freres. Car il disoit: A fin que la mort ne luy aduienne. Et les filz d'Israel s'en vindrent pour acheter [des viures] auec ceux qui y alloyét. Car la famine estoit en toute la terre de Canaan. Et Ioseph estoit regent sus le pays, lequel en faisoit vente à tout le peuple de la terre. Les freres donc de Ioseph vindrent, & enclinerent leur face en terre deuant luy.

B Ioseph recognoit ses freres. Lors Ioseph veit ses freres & les recogneut, mais il s'estrangea d'eux, & parla auec eux durement, leur disant: Dou venez vous? Et ilz respõdirent: De la terre de Canaan pour acheter des victuailles. Ioseph donc recogneut ses freres, mais iceux ne le recogneurent point. Adonc il souuint à Ioseph des songes qu'il auoit songé d'eux & leur dict: Vous estes espies venuz pour regarder les lieux foibles du pays. Et ilz luy respondirent: Non mon seigneur: mais tes seruiteurs sont venuz pour acheter des victuailles, nous sommes enfans d'vn mesme homme, nous sommes feables, tes seruiteurs ne sont point espies. Et il leur dict: Non, mais vous estes venuz veoir les lieux foibles de la terre. C Et ilz respondirent: Nous sommes douze freres tes seruiteurs enfans d'vn mesme homme en la terre de Canaan. Desquelz le plus petit est auiourdhuy auec nostre pere, & vn n'est plus. Derechef Ioseph leur dict: C'est ce que ie vous disoye. Vous estes espies: en ce vous serez esprouuez par la vie de Pharao. Vous ne sortirez d'icy, sinon quand vostre petit frere sera icy venu. Enuoyez en l'vn de vous qui ameine vostre frere: mais vous serez liez à fin que voz parolles soyent esprouuées, à sçauoir si verité est auec vous, & sinon, par la vie de Pharao vous estes espies. Et il les mit en prison par trois iours. Mais au troisiesme iour Ioseph leur dict: Faictes cela, & vous viurez: ie crains Dieu. Si vous estes preudhommes, l'vn de voz freres soit lié en la maison de vostre garde & vous en allez remmenans des victuailles pour la famine de vostre maison. Et m'amenez vostre petit frere, & voz parolles soyent verifiées, par ainsi vous ne mourrez point: & ilz feirent ainsi.

C c'est iurement. D

Et ilz disoyent l'vn à l'autre. Certes nous auõs forfaict contre nostre frere, car nous auons veu l'angoisse de son ame, quand il nous supplioit & ne l'auons point exaucé, au moyen dequoy ceste tribulation nous est aduenue. Et Rubẽ leur respondit, disant: Ne vous ay-ie point predict, disant: *Ne pechez point contre l'enfant? Et vous n'obeistes point. Et aussi voicy son sang est requis. Et iceux ignoroyent que Ioseph l'entendist: pour autant qu'il y auoit truchement entre eux. Et se destourna d'eux, & ploura: puis reuint à eux, & print Simeon d'entre eux, & le garrota deuant leurs yeux. Apres Ioseph commanda qu'on emplist leurs sacz de froment, & qu'on restituast l'argent d'vn chacũ d'eux en son sac, & qu'on leur dõnast pouruoyance pour la voye: & ainsi leur fut faict. Et mirent leur bled sur leurs asnes, & s'en allerent de là. Et l'vn ouurit son sac pour donner la prouende à son asne à l'hostelerie: lors il veit son argẽt qui estoit à la gueulle de son sac, & dict à ses freres: mon argent m'est rendu, & de faict le voicy en mon sac. Et le cueur leur tressaillit, & furent espouantez ensemble, disans: Qu'est-cecy que DIEV nous a faict? Et ilz paruindrent en la terre de Canaan à Iacob leur pere, & luy racompterent tout ce qui leur estoit aduenu, disans: Vn homme seigneur de la terre a parlé à

Sus 37. d. E F

nous

nous rudement, & nous a reputez comme espies du pays: mais nous luy respondismes: nous sommes feables, nous ne sommes point espies, nous sommes douze freres, filz de nostre pere, l'vn ne reste plus, & le plus petit est auiourdhuy auec nostre pere en la terre de Canaan. Et cest homme seigneur de la terre nous respondit: En ce cognoistray ie qu'estes preudhõmes. Laissez l'vn de voz freres auec moy, & prenez [du froment] contre la famine de voz maisons, & vous en allez & amenez moy vostre petit frere. Lors ie cognoistray que vous n'estes point espieurs: mais feables, ie vous bailleray vostre frere, & trafiquerez en la terre.

G Et aduint qu'eux vuydans leurs sacz, voicy le pacquet de l'argent d'vn chacun estoit en son sac. Et veirent les pacquetz de leur argent eux & leur pere, & furent effrayez. Adonc leur dict Iacob leur pere: Vous me destituez, Ioseph ne reste plus, Simeon n'y est point, & vous prenez Beniamin. Toutes ces choses sont cõtre moy. Et Ruben respondit à son pere, disant: Fais mourir mes deux enfans si ie ne le te ramaine, baille le moy entre ma main, & ie le te retourneray. Et il respondit: Mon filz ne descendra point auec vous: car son frere est mort, & cestuy seulement est resté, & la mort luy aduiendroit en la voye, par laquelle vous irez, dont feriez descendre ma vieillesse auec douleur au sepulcre.

CHAP. XLIII.

A Les freres de Ioseph retournẽt à luy auec Beniamin & des presens.

OR la famine fut grieue en la terre. Et aduint comme ilz eurent acheué de manger leurs viures qu'ilz auoyent amenez d'Egypte, leur pere leur dict: Retournez, achetez nous vn peu de victuaille. Et Iuda luy respondit, disant: Cest homme la nous a protesté, disant: Vous ne verrez point ma face, sans que vostre frere soit auec vous. S'il te plaict d'enuoyer nostre frere auec nous, nous descendrons & t'achetterons des victuailles: mais s'il ne te plaict de l'enuoyer nous n'y descendrõs point. *Car l'hõme nous dict, vous ne verrez point ma face, sans vostre frere auec vous. Et Israel dict: Pourquoy m'auez vous faict ce desplaisir, de notifier à l'hõme, que vous auiez encore vn frere? Et ilz respondirent: L'hõme s'est enquis de nous, & de nostre parenté, disant: Vostre pere vit-il encore? Auez vous point de frere? Lors nous luy racõptasmes selon la demande de ces propos. Sçauions nous qu'il diroit, faictes descendre vostre frere? Et Iuda dict à Israel son pere: Enuoye l'enfant auec moy & nous leuerõs, & nous en irõs, & viurons. Par ainsi nous ne mourrõs point ne toy aussi ne nostre mesgnée. Moy mesme le pleigeray. Requiers le de ma main si ie ne le te rameine, & si ie ne le restitue en ta presence ie t'en seray obligé à la peine à touiourmais. Que si nous n'eussions tardé, nous feussions ia de retour vne autre fois. Et Israel leur pere leur dict: S'il est dõc ainsi, faictes le: prenez des plus precieux fruictz de la terre en voz vaisseaux & portez à l'homme vn petit present de "raisine & vn petit de miel, odeurs, myrrhe, C
"dactes, & amandes. Et prenez argent au double entre voz mains, & l'argent rendu en la gueulle de voz sacz vous "le rapporterez en voz mains Possible cela s'est faict par ignorance. Et prenans vostre frere, leuez vous & retournez à cest homme. Or le Dieu tout puissant vous doint misericorde deuant cest homme, à fin qu'il vous laisse vostre frere & Ben-iamin. Mais ie seray priué d'enfans comme i'en suis ia priué.

" ou. baume.
" Grec. sapin, ou tormentine, ou fruict de pin.

Adonc iceux prindrent ces dons & l'argent au double entre leurs mains & Ben-iamin, & se partirent & descendirent en Egypte. Puis se presenterent deuant Ioseph. Adonc Ioseph veit Ben-iamin auec eux, & dict à celuy qui estoit [constitué] sur sa maison: Ameine ces personnages en ma maison, & tue quelque chose, & l'appreste: car ilz mãgeront à midy auec moy. Et l'hõme feit comme Ioseph luy auoit dict: & feit venir les personnages en la maison de Ioseph, lesquelz estans amenez en la maison eurent peur & dirent: Nous sommes amenez à cause de l'argent qui fut remis premierement en noz sacz, à fin qu'apres auoir tournoyé il se "reuire sus nous & nous prenne pour serfz nous & noz asnes. Puis ilz vindrent à l'homme qui estoit ordonné sur l'hostel de Ioseph, & parlerent à luy à la porte de la maison, disans: * Helas monseigneur nous sommes descenduz au commẽcement pour acheter des victuailles, & aduint quand nous arriuasmes à l'hostellerie, & eusmes ouuert noz sacz: voicy l'argent d'vn chacun estoit en la gueulle de son sac. Voire selõ son poys entier, & nous l'auons rapporté en noz mains, & si auons apporté autre argent en noz mains pour acheter à manger: mais nous ne sçauons qui a remis nostre argent en noz sacz. Et il dict: Tout "va bien pour vous, ne craignez point. Vostre Dieu & là Dieu de vostre pere vous a donné thresor en voz sacz, vostre argent est paruenu à moy: & leur amena Simeon. Puis l'homme les feit venir en la maison de Ioseph, & leur donna de l'eaue, & lauerent leurs piedz, & bailla la prouende à leurs asnes. Et preparerent les presens iusque à ce que Ioseph reuint à midy: car ilz auoyent entendu qu'ilz mange-

D

"C. est. cerche occasiõ & mette sus.

Sus. 41. a.

E

"Ebr. paix vous est.

Sus, 42. d.

Les angoisses de Iacob.

B

F geroyent là du pain. Lors Ioseph reuint à la maison, & ilz luy presenterẽt les dons qu'ilz auoyent en leurs mains en la maison, & s'enclinerent en terre deuant luy. Et il leur demanda de la prosperité, disant: Comment va il à vostre pere le vieillart du quel vous m'auez parlé, vit il encore? Et ilz respondirent: Ton seruiteur nostre pere se porte bien, il vit encore. Et ilz s'enclinerẽt & feirent la reuerence. Et luy esleuant ses yeux veit Ben-iamin son frere filz de sa mere, & dict: Est cecy vostre petit frere, duquel vous me parliez? Puis dict: Mon filz, Dieu ayt misericorde de toy. Et Ioseph se retira incontinent: car son cueur s'eschaufoit par compassion sur son frere, & cercha [lieu] pour plourer, & il vint en la chãbre & plou

G ra là. Puis laua son visage, & yssit hors, & se contint, & dict: Mettez * le pain, & ilz luy mirent à part, & à eux à part: & aux Egyptiens à part, qui mangeoyẽt auec luy. Pour tant que les Egyptiens ne pouoyent manger du pain auec les Ebrieux, car c'estoit abominatiõ aux Egyptiens. Ilz s'assirent donc au deuant de luy: l'aisne selon sa primogeniture, & le moindre selon sa * petitesse. Et les personnages s'esmerueilloyent entre eux. Et il leur presenta des metz deuant soy. Mais la portion de Ben-iamin estoit plus grosse cinq foys que toutes les autres, & ilz beurent, & s'enyurerent auec luy.

* c'est) la viande.

* ou) ieunesse.

faut mettre Ioseph au sac Ben-iamin noy & reprend sur Ben-im.

CHAP. XLIIII.

A ET [Ioseph] cõmanda à celuy qui estoit [ordonné] sus sa maison, disant: Emplis les sacz de ces personnages de viures tant qu'ilz en pourront porter, & remetz l'argent d'vn chacun en la gueulle de son sac. Et metz ma couppe, la couppe d'argent, à la gueulle du sac du plus petit, & l'argent de son achet. Et il feit cõme Ioseph luy auoit dict: Le matin donc au iour on laissa aller ces personnages auec leurs asnes. Quand iceux furent sortis de la cité deuant qu'ilz fussent guere loing, Ioseph dict à celuy qui estoit cõstitué sus sa maison: Leue toy, pour suys: apres ces personnages, & quand tu les auras attaincts, dy leur, Pour quoy auez vous rendu mal pour bien? N'est-ce pas

B * celle, en laquelle boit mon seigneur, & en laquelle il deuine? C'est laschement faict, ce que vous auez faict. Ainsi les acconceut & leur dict ces parolles la. Et ilz luy respondirent: Pourquoy parle mon seigneur telles parolles? Ia n'aduienne à tes seruiteurs de faire telle chose. Voicy l'argent qu'auons trouué en la gueulle de noz sacz, nous l'auõs rapporté de la terre de Canaan, & comment deroberions nous de la maison de ton

* A sçauoir la couppe.

maistre argent ou or? Celuy auquel de tes seruiteurs sera trouué qu'il meure, & nous aussi serons serfz à mon seigneur. Et il dict: Qu'il soit donc maintenant ainsi faict, selõ voz parolles, que celuy auquel sera trouué C me soit serf, & vous soyez innocens. Et incontinent vn chacun, posa son sac en terre, & si chacun ouurit son sac, & cercha, commençant depuis le plus grand & finissant au plus petit. Et la couppe fut trouuée au sac de Ben-iamin. Lors deschirerẽt leurs vestemens, & rechargea vn chacun son asne, & retournerent à la ville. Et Iuda auec ses freres vint en la maisou de Ioseph, lequel estoit encore illec, & se ietterent deuant luy en terre. Et Ioseph leur dict. Quel acte est-ce que vous auez faict? Ne sçauez vous pas qu'vn homme tel que moy peut deuiner? Et Iuda dict: Que dirons nous à D mon seigneur, comment parlerons nous, & comment nous iustifierons nous. Dieu a trouué l'iniquité de tes seruiteurs. Voicy, nous sommes serfz à mon seigneur, tant nous q̃ aussi celuy, en la main du quel a esté trouuée la couppe. Mais il dict: Ainsi ne m'aduiẽne de ce faire. L'homme en la main duquel a esté trouuée la couppe iceluy me sera serf: mais vous remontez en paix à vostre pere. Puis Iuda s'approcha de luy, disant: Las mon seigneur, ie prie que ton seruiteur parle vn mot aux aureilles de mon seigneur, & q̃ tu ne te courrouce point à ton seruiteur: car tu es ainsi cõme Pharao * Mõ seigneur interroga ses seruiteurs disant: Auez vous pere ou frere? Adõc nous respondismes à mon seigneur: Nous auons Sus, 42.c. nostre pere qui est ancien & vn ieune enfant nay en sa vieillesse duquel le frere est mort, & cestuy est demouré seul de sa mere, & son pere l'ayme. Or as tu dict à tes ser E uiteurs: Faictes le descendre vers moy. * à fin que ie le voye. * Et nous disions à mon seigneur: L'adolescent ne pourroit delaisser son pere, que s'il laisse son pere, iceluy mourra. Lors tu dis à tes seruiteurs: Se vostre frere ne descend auec vous, vous ne verrez plus ma face. Et quand nous fusmes montez vers ton seruiteur mon pere, nous luy racontasmes les parolles de mon seigneur. Depuis nostre pere dict: Retournez F & nous achetez vn petit à manger. Lors luy dismes: nous n'y pouons descendre, sinon que nostre petit frere soit auec nous. Puis nous y descendrõs, car nous ne pouons cõparoistre deuant l'homme sinon que nostre petit frere soit auec nous. Et ton seruiteur mon pere nous respondit: Vous sçauez que ma femme m'a enfanté deux enfans, dont l'vn s'en est allé de moy. Et ie dis: Certainement il a esté deuoré, & ne l'ay

* Ebri. & ie mettray mes yeux sus luy. Sus. 42.a.

point

point veu iusque icy, que si vous prenez aussi cestuy de deuant moy, & la mort luy aduienne, vous ferez descẽdre ma vieillesse auec desplaisance en la fosse. Et maintenant, quand ie seray paruenu à ton seruiteur mon pere, & que l'enfant ne sera point auec nous, duquel il a l'ame liée auec la sienne: quand donc il ne verra point l'enfant, il mourra. Ainsi tes seruiteurs feront descendre auec douleur la vieillesse de ton seruiteur nostre pere au sepulcre. Et de faict ton seruiteur est garant pour l'enfant vers mon pere, & a dict: * Si ie ne le te rameine ie seray oblige' à peine à tousiourmais vers mon pere. Ainsi maintenant ie te prie que ton seruiteur demoure (pour l'enfant) serf à mon seigneur, & que l'enfant remonte auec ses freres. Car cõment monteray-ie à mon pere, si l'enfant n'est auec moy? que ie ne voye la desplaisance qui aduiendra à mon pere?

Sus 43.b

CHAP. XLV.

A Ioseph se donne à cognoistre à ses freres.

LOrs Ioseph ne se pouoit plus contenir deuant tous les assistans. Et cria: Faictes vuyder chacun arriere de moy. Et nul ne demoura auec luy, quand il se donna à cognoistre à ses freres. Et en plourant ietta vn cry, que les Egyptiens ouyrent, & la maison de Pharao l'ouyt. Or Ioseph dict à ses freres: Ie suis Ioseph. Mon pere vit il encore? Mais ses freres ne luy pouoyent respondre: car ilz estoyent estonnez de sa presence. Derechef Ioseph dict à ses freres: Ie vous prie, approchez vous de moy. Et ilz s'approcherent. Puis dict: * Ie suis Ioseph vostre frere, q̃ vous auez vendu en Egypte. Et maintenant ne soyez contristez ne marriz en vousmesmes, que vous m'auez vendu icy: d'autãt que * Dieu m'a enuoye' deuant vous pour [vostre] vie. Car il y a ia eu deux ans de famine parmy la terre, & encore restent cinq ans, ausquelz ne sera labeur ne moisson. Mais DIEV m'a enuoye' deuant vous, à fin de vous conseruer comme vn residu en la terre, & vous faire viure par excellẽte deliurance. Maintenãt donc vous ne m'auez pas icy enuoye', mais Dieu: leql m'a constitue' pour pere à Pharao, & pour seigneur sus toute sa maison, & dominateur en toute la terre d'Egypte. Despechez vous & montez vers mon pere, & luy dictes: Ainsi dit ton filz Ioseph: Dieu m'a cõmy en seigneur sus toute Egypte, descẽs dõc à moy, n'arreste point, & tu habiteras en la terre de Gosen, & seras prochain de moy, toy & tes enfans, & les enfans de tes enfans, & tes brebis, & tes bœufz, & tout ce qui t'appartiẽt, & ie te sustenteray illec (car il y a encore cinq ans de famine) à fin que tu ne perisse par poureté, toy & ta maison, & tout ce qui est tien. Et voicy voz yeux qui voyent, & les yeux de mon frere Ben-iamin, que ma bouche parle à vous. Annoncez donc à mon pere toute ma gloire en Egypte, & tout ce qu'auez veu. Or hastez vous, & faictes icy descendre mon pere. Lors se ietta sur le col de Ben-iamin son frere, & ploura. Pareillement Ben-iamin ploura sur son col, puis il baisa tous ses freres, & ploura sur eux. Et apres ce ses freres parlerent auec luy.

Act. 7. b. Ioseph cõsole ses freres.

B Sou. 50.c

C

D

Et le bruit fut ouy à l'hostel de Pharao, qu'on disoit que les freres de Ioseph estoyent venuz. Ce qui pleut à Pharao & à ses seruiteurs. Adonc Pharao dict à Ioseph: Dy à tes freres: Faictes cecy: Chargez voz asnes & vous en allez, entrez en la terre de Canaan, & prenez vostre pere & voz mesnages, & reuenez à moy, & ie vous donneray le bien du pays d'Egypte, & si mangerez la graisse de la terre. Aussi toy tu as commandement: Faictes cecy, prenez des chars du pays d'Egypte pour vostre mesgnée, & pour voz femmes, & amenez vostre pere, & vous en venez: ne laissez rien de voz vtensilles: car le bien de toute la terre d'Egypte sera vostre. Et ainsi feirent les enfans d'Israel, & Ioseph leur donna les chars selon le mandement de Pharao, & des viandes pour le chemin. Et donna à vn chacun d'eux tous, chãgemens d'habiz, & à Ben-iamin donna trois cens [pieces] d'argent, & cinq vestemens à rechanger. Et à son pere enuoya semblablement dix asnes portans du bien d'Egypte, & dix asnesses portans froment, pain, & viande à sondict pere, pour le chemin. Et enuoya ses freres, qui se partirent, & leur dict: Ne tensez point en la voye. Ainsi monterent d'Egypte, & paruindrent à Iacob leur pere, en la terre de Canaan, & luy racompterent, disans: Ioseph vit encore, lequel domine en toute la terre d'Egypte. Et son cueur luy euanouyt: car il ne leur adiousteit point de foy. Et ilz luy dirent toutes les parolles que Ioseph leur auoit dict. Puis veit les chars que Ioseph auoit enuoye' pour l'emporter. Et l'esprit reuint à Iacob leur pere. Adonc Israel dict: Il suffit, puis que Ioseph mon filz vit encore. I'iray, & le verray deuant que ie meure.

E

F

G Iacob descend en Egypte et Joseph le reçoyt honorablement

CHAP. XLVI.

A Iacob descend en Egypte. Dieu console Iacob, renouellãt ses promesses.

EN apres Israel partit auec tout ce qui estoit à luy, & vint en Ber-sabe', & sacrifia sacrifices au DIEV de son pere Isaac. Et DIEV parla à Israel par visiõ de nuict, disant: Iacob, Iacob. Lequel respondit: Me voicy. Puis il dict: Ie suis DIEV, le Dieu de ton pere, ne crains point de descendre en Egypte: car ie te mettray [pour croistre] illec en grand gent. Ie descendray

auec toy en Egypte, & t'en feray aussi remonter. Et Ioseph mettra sa main sur tes yeux. *Puis Iacob se leua de Ber-sabé, & les enfans d'Israel porterent Iacob leur pere, & leurs petis, & leurs femmes sur les chars, lesquelz Pharao auoit enuoyé pour l'emporter. Aussi prindrent leurs tropeaux & leur cheuance qu'ilz auoyent acquise en la terre de Canaan. Et Iacob & toute sa lignee auec luy vindrent en Egypte. Et amena auec luy en Egypte ses enfans, & les enfans de ses enfans auec luy, ses filles, & les filles de ses filz, & toute sa semence.

Or iceux sont les noms des enfans d'Israel, lesquelz vindrent en Egypte: Iacob & ses enfans. Le premier nay de Iacob fut Ruben. * Et les enfans de Ruben: Henoch, Phalu, Hezron, & Carmi. Item les enfans de Simeon: Iemuel, Iamin, Ohad, Iacin, Zohar, & Saul, filz de la Cananée. Item les enfans de Leui: Gerson, Cahath, & Merari. Item les enfans de Iuda: Er, Onan, Sela, Pharez, & Zara. Mais Er & Onan moururent en la terre de Canaan. Les enfans aussi de Pharez furent: Hezron, & Hamul. Item les enfans d'Issacar: Thola, Phua, Iob, & Semron. Item les enfans de Zabulon: Sared, Elon, & Iahelel. Ceux sont les enfans de Lea: qu'elle enfanta à Iacob en Padan-Aram, auec Dina sa fille. Toutes les personnes de ses filz, & de ses filles furent trente & trois. Et les enfans de Gad: Zepheon, Hagi, Suni, Ezbon, Eri, Arodi, & Areli. Item les filz d'Aser: Iemna, Iesua, Iesui, Beria, & Sara leur sœur. *Les enfans de Beria: Hebel, & Melciel. Ceux sont les enfans de Zilpha, laquelle Laban donna à Lea sa fille: & elle enfanta iceux à Iacob, à sçauoir seize personnes.

Les enfans de Rachel femme de Iacob furent: Ioseph, & Ben-iamin. Et à Ioseph nasquirent en la terre d'Egypte Manassé & Ephraim, que luy enfanta Aseneth, fille de *Putiphara Sacrificateur de On. Item les enfans de Ben-iamin: Bela, Beser, Asbel, Gerad, Naaman, Ehi, Ros, Muphin, Hophim, & Ared. Ceux sont les enfans de Rachel, qu'elle enfanta à Iacob. Toutes les personnes furent quatorze.

Et les enfans de Dan: Husim. Et les enfans de Nephthali: Iahzeel, Guni, Iezer, & Silem. Ceux sont les enfans de Bala, que Laban donna à Rachel sa fille. Et elle enfanta iceux à Iacob, à sçauoir sept personnes. Toutes les personnes qui vindrent apres Iacob en Egypte, lesquelz estoyent sortiz de sa hanche (sans les femmes des enfans de Iacob) sont en tout soixante six. Et les enfans de Ioseph, qui luy estoyent naiz en Egypte, furent deux personnes. * Toutes les personnes de la maison de Iacob, qui vindrent en Egypte, furent septante. Et il enuoya Iuda deuant luy vers Ioseph, pour signifier qu'il venoit en Gosen: puis vindrent en la terre de Gosen. Lors Ioseph lia son chariot, & monta pour aller au deuant d'Israel son pere, en Gosen: & le voyant il se ietta à son col, & ploura quelque temps sur son col. Et Israel dict à Ioseph: Ie veux mourir à ceste fois, puis que i'ay veu ta face, & que tu vis encore. Et Ioseph dict à ses freres & à la famille de son pere: Ie remonteray & l'annonceray à Pharao, & luy diray: Mes freres, & la famille de mon pere, qui estoyent en la terre de Canaan, sont venuz à moy. Et ces personnages sont pasteurs, & pource qu'ilz sont gens de bestial ilz ont amenez leurs brebis, & leurs bœufz, & tout ce qui leur appartenoit. Et quand Pharao vous appellera, & dira: Quel est vostre mestier? lors vous direz: Tes seruiteurs sont pasteurs de bestial des nostre ieunesse, iusqu'à maintenant, & nous & aussi noz peres, à fin que vous demouriez en la terre de Gosen. Car les Egyptiens ont en abomination les pasteurs de bestial.

Iacob est mené deuant pharaon, et luy est donnée la terre de Gosen, puis adiure Ioseph pour sa sepulture.

CHAP. XLVII.

IOseph donc vint, & feit sçauoir à Pharao, disant: Mon pere, & mes freres, auec leurs brebis, & leurs bœufz, & tout ce qui est à eux sont venuz de la terre de Canaan, & les voicy en la terre de Gosen. Et des derniers de ses freres il en print cinq, & les presenta deuant Pharao. Et Pharao dict aux freres d'iceluy: De quel mestier estes vous? Ilz respondirent à Pharao: Tes seruiteurs sont pasteurs, tant nous que noz peres. Derechef dirent à Pharao: Nous sommes venuz pour habiter au pays: car il n'y a point de pasture pour les brebis qui sont à tes seruiteurs, & si a grieue famine en la terre de Canaan. Maintenant donc te prions, que tes seruiteurs habitent en la terre de Gosen. Et Pharao parla à Ioseph: disant: Ton pere & tes freres sont venuz vers toy. Le pays d'Egypte est à ton commandement, fais habiter ton pere, & tes freres en la meilleure terre. Qu'ilz demourent en la terre de Gosen. Et si tu cognois qu'entre eux il y ayt gens vertueux, tu les constitueras maistres des tropeaux qui sont miens. Lors Ioseph amena Iacob son pere, & le feit assister deuant Pharao. Et Iacob salua ledict Pharao. Et Pharao dict à Iacob: Quelz sont les ans de ta vie? Iacob respõdit à Pharao: Le tẽps de ma peregrina-

Deu.10.d

D

A

Ou, du totage, de la partie. Ioseph presente ses freres à Pharao

B

Ebr. beneict.

Les filz de Iacob.
B
Exod 1.a. Nõb.16.a 1.chr.5.a Exod.6.c 1.chr.4.d 1.Chr.6.a 1. Chr.2.a & 4.a. Sus 38.a. 1.chr.7.a

1.Chr.7.f

Sus 41.f.
C
chr.7.b & 8.a.

Soixante six hõmes entrez en Egypte auec Iacob

Deu.10.d

*C. il t'assistera quand tu mourras. Act. 7.b

grination est de cent trente ans, courtz & "mauuais ont este' les iours de ma vie, & ne sont point paruenuz aux ans de la vie de mes peres, aux temps de leurs peregrinations. Et Iacob "beneict Pharao, & sortit de deuant luy. Et Ioseph assigna à son pere & à ses freres lieu pour habiter & leur donna possession au pays d'Egypte, en la meilleure terre, à sçauoir de Rameses, comme auoit commãde' Pharao. Et Ioseph nourrit son pere, & ses freres, & toute la maison de son pere, de pain" cõme petis enfans. Et il n'y auoit point de pain en toute la terre, car la famine estoit tresgrieue. Dont la terre d'Egypte, & la terre de Canaan auoyent fort affaire pour la famine. Et Ioseph recueillit tout l'argent qui fut trouue' en la terre d'Egypte, & en la terre de Canaan, pour le froment que ilz achetoyent. Et Ioseph porta l'argent à l'hostel de Pharao. Lors defaillit l'argent de la terre d'Egypte, & de la terre de Canaan. Et tous les Egyptiens vindrent à Ioseph, disans: Baille nous du pain, & pourquoy mourrons nous deuant toy, veu que l'argent est failly? Ioseph respondit? Baillez voz tropeaux & ie vous en donneray pour voz tropeaux si l'argent defaut. A donc ilz amenerent à Ioseph leurs tropeaux, & Ioseph leur donna du pain pour des cheuaux, pour tropeaux de brebis, pour tropeaux de bœufz, & pour des asnes. Ainsi les sustenta de pain pour tous leurs tropeaux ceste année la. Cest an finy, ilz reuindrent pour la seconde année, & luy dirent: Nous ne celerons point à mõ Seigneur que puis que l'argent est defailly, & les tropeaux du bestail sont par deuers mon Seigneur, il ne reste rien deuant mon Seigneur, fors noz corps, & noz terres. Pourquoy mourrons nous deuant tes yeux, nous & noz terres? Achete nous & nostre terre pour le pain, & serons nous & noz terres seruans à Pharao, & donne de la semence à fin que viuiõs, & ne mourions point, & que la terre ne soit desolée. Ainsi Ioseph acquist à Pharao toute la terre d'Egypte, car les Egyptiens vendirent chacun sa possession pour tant que la famine s'estoit renforcée sur eux. La terre donc fut à Pharao. Et feit "reduire le peuple es villes depuis vn bout des limites d'Egypte, iusqu'à son autre bout, reste qu'il n'acquesta point la terre des sacrificateurs: Car il y auoit prouision destinée aux sacrificateurs par Pharao, & mangeoyent leur prouision que Pharao leur auoit donnée, pource ne vendirent ilz point leur terre. Et Ioseph dict au peuple: Voicy, ie vous ay acquis au iourdhuy, vous & vostre terre à Pharao. Vous auez cy de la semence, à fin que vous semiez la terre. Et quand ce viendra à la cueille, vous en donnerez la cinquiesme partie à Pharao. Et les quatre pars serõt pour vous semer les champs, & pour vostre manger, & pour ceux qui sont en voz maisons, & pour manger à voz petis. Et ilz dirent: Tu nous as faict viure, que nous trouuions grace es yeux de mon seigneur, & que soyons serfz à Pharao. Et Ioseph establit vne ordonnance iusqu'au temps present sur la terre d'Egypte pour Pharao de payer le quint à Pharao, excepte' seulement la terre des sacrificateurs, laquelle ne fut point à Pharao. Et Israel habita au pays d'Egypte en la terre de Gosen, & furent residans en icelle & fructifierent, & multiplierent grandemẽt. Et Iacob vesquit au pays d'Egypte dixsept ans. Et les iours & ans de la vie de Iacob furent cent & quarante sept ans. Et comme le temps de la mort d'Israel s'aprochoit, il appella son filz Ioseph, & luy dict: Ie te prie si i'ay trouue' grace enuers toy metz presentement ta main soubz ma "cuisse & me feras grace & loyaute'. Ie te prie ne m'enseuelis point en Egypte, mais que ie dorme auec mes peres, & me transporte d'Egypte, & m'enseuelis en leur sepulcre. Et il respondit: Ie feray selon ta parolle. Et il dict: Iure le moy. Et il luy iura. Et Israel s'enclina vers le cheuet du lict.

CHAP. XLVIII.

ET apres ces choses il fut dict à Ioseph: Voicy, ton pere est malade. Lors Il print ses deux filz auec luy, à sçauoir Manasse' & Ephraim. Puis fut denonce' & dict à Iacob: Voicy ton filz Ioseph qui vient vers toy. Adonc s'efforça Israel & s'assit sur le lict, & dict à Ioseph: Le Dieu tout puissant s'est apparu à moy * en Luz en la terre de Canaan, & m'a beneict, me disant: Voicy, ie te fais fructifier, & te feray multiplier, & te feray [croistre] en assemblée de peuples, & donneray ceste terre à ta lignée venant apres toy en heritage perpetuel. Or maintenant tes deux enfans Ephraim & Manasse' (qui te sont naiz en la terre d'Egypte deuant que vinse à toy en "icelle) seront miens, comme Ruben & Simeon. Et les generations que auras engendre' apres eux seront à toy, lesquelz seront appellez selon le nom de leurs freres en leur heritage. * Mais quand ie venoye de Padan Rachel me mourut en la terre de Canaan au chemin enuiron vne" lieue de pays à venir en Ephrat, & l'enseuely là au chemin d'Ephrat, laquelle est Beth-lehem. Puis Israel voyant les filz de Ioseph, dict: A qui sont ceux la Et Ioseph respondit à son pere. Ce sont

"C. pleins d'aduersitez.

C

"C'est le commanda à Dieu La terre de Gosen donnée à Iacob.

"ou selon la mesgnée. ou, iusqu'à la bouche des petis.

D

E

"Le Grec lisant pour seruir.

F

G

L'eage de Iacob.

"ou hanche.

+ Iacob benist les enfans de Iosep

A

Sus, 28. e.

Iacob adopte Ephraim & Manassé.

B

Sous. 35. e

"ou iournau.

les filz que Dieu m'a donné icy. Lors il dict: Ie te prie ameine les moy, à fin que ie les benie. Or les yeux d'Iſrael eſtoyent grevez de vieilleſſe, tellement qu'il ne pouoit veoir. Et les feit approcher de ſoy, & les baiſa & embraſſa. Et Iſrael dict à Ioſeph: Ie ne penſoye point veoir ta face. Dieu m'a faict veoir auſſi ta ſemence. Et Ioſeph les retira de ſes genoux, & enclina ſa face en terre. Ioſeph donc les print tous deux: Ephrain en ſa dextre à la ſeneſtre d'Iſrael, & Manaſſé en ſa ſeneſtre, à la dextre d'Iſrael, & les feit approcher de luy. Et Iſrael aduança ſa dextre & la mit ſur le chef d'Ephrain qui eſtoit le moindre, & ſa ſeneſtre ſur le chef de Manaſſé par induſtrie trāſmuāt ſes mains: car Manaſſé eſtoit l'aiſné. *Et il beneict Ioſeph diſant: Le Dieu deuant lequel ont chemine' noz peres Abraham, & Iſaac: Le Dieu qui me paiſt depuis le temps paſſé iuſqu'à ce iour cy. L'Ange qui m'a garenty de tout mal benenie ſes enfans. Et mon nom, & le nom de mes peres Abraham, & Iſaac ſoit "reclamé ſur eux, & croiſſent comme poiſſons, en multipliant parmy la terre.

Lors Ioſeph voyant que ſon pere mettoit ſa main dextre ſur le chef d'Ephrain, il luy deſpleut & ſoubſtint la main de ſon pere pour la retourner de deſſus le chef d'Ephrain, ſur le chef de Manaſſé. Et Ioſeph dict à ſon pere. Ce n'eſt pas ainſi mon pere. Car ceſtuy eſt l'aiſné. Metz ta dextre ſur ſa teſte. Et ſon pere le refuſa, diſant: Ie le ſçay bien mon filz, ie le ſçay. Ceſtuy auſſi ſera [croiſſant] en peuple, & auſſi ſera grand: mais certes ſon petit frere croiſtra plus que luy, & ſa ſemence ſera "plenitude de gens. Et en ce iour la les beneict diſant: Iſrael beneira en toy, diſant: Dieu te face ainſi qu'à Ephrain, & Manaſſé, & il mit Ephrain deuant Manaſſé. De rechef Iſrael dict à Ioſeph: Voicy ie me meurs, mais Dieu ſera auec vous, & vous fera retourner en la terre de voz peres. Et ie te donne vne partie outre tes freres, laquelle i'ay conqueſtée par mon glaiue & mō arc de la main des Amoréens: *Jacob benist tous ses fils, offrit sa sepulture & se mourut*

CHAP. XLIX

ALors Iacob appella ſes filz, & dict: Aſſemblez vous, & ie vous annōceray ce qui vous doit aduenir, aux derniers iours. Aſſemblez vous & oyez filz de Iacob, & entendez Iſrael voſtre pere. Ruben mon premier nay, tu es ma vertu, & commencement de ma vigeur, principal en "excellence, & principal en force, decoulant comme eaue, point ne proffiteras: car tu es monté ſur la couche de ton pere. Tu as ſouillé mon lict, & la dignité s'en eſt allée. Simeon & Leui inſtrumētz de violence par leurs deſconfitures. Ma volonté ne condeſcende point à leur ſecret, ma "lāgue ne ſoit vnie à leur compagnie. Car ilz ont tué l'homme en leur fureur, & ont "deſmoly la muraille pour leur plaiſir. Maudicte ſoit leur fureur, car elle eſt impudente: & leur indignation, car elle eſt dure. Ie les diuiſeray en Iacob, & les eſpandray en Iſrael. Toy Iuda, tes freres te loueront, ta main ſera ſur le col de tes enemiz, les filz de ton pere te feront reuerence. Iuda, mon filz tu es monté de la proye comme le faon de la lyon neſſe, il ſe courbe & git comme le lyon & comme la lyonneſſe. Qui l'eſueillera? Le ſceptre ne ſera point oſté de Iuda, ne le le giſlateur d'entre ſes piedz, iuſqu'à ce que "Silo vienne, & à luy ſ'aſſembleront les peuples. Liant à la vigne ſon aſnon, & au ſep le petit de ſon aſneſſe, il lauera en vin ſon veſtement, & au ius des grappes ſon manteau, les yeux "vermeilz de vin, & les dentz blanches de laict. Zabulon habitera au port de la mer, & ſera au haure des nauires, & ſon terme iuſque en Zidon. Iſſacar comme aſne oſſu giſant entre deux fardeaux, il a veu que le repos eſtoit bō, & que la terre eſtoit plaiſante, & enclina ſes eſpaules pour porter & a eſté ſeruant au tribut. Dan iugera ſon peuple comme l'vne des lignées d'Iſrael. Dan ſera comme le ſerpent aupres de la voye, & comme la couleuure au ſentier poignant les paſturons du cheual, à fin que le cheuaucheur tumbe à la renuerſe. Seigneur i'ay attendu ton ſalut. Touchant Gad, la gendarmerie le choquera, mais iceluy la "rechoquera puis apres. D'Aſer prouiendra le "gras pain, & iceluy donnera delices royalles. Nephtali ſera comme la biche laſchée, donnant parolles mignones. Ioſeph eſt comme "vn rameau croiſſant, le rameau croiſſant pres de la fontaine. Les filles ont couru ſus " la muraille, & les archiers l'ont troublé amerement: ont tiré contre luy, & l'ont hay: & ſon arc eſt demeuré en force, & les bras de ſes mains ont eſté corroborez par la main du puiſſant [Dieu] de Iacob dōt (il a eſté paſteur de la pierre d'Iſrael) du DIEV de ton pere, lequel t'aydera, & du tout-puiſſant qui te beneira des benedictions du ciel en haut, des benedictions de l'abyſme giſant en bas, des benedictions des mammelles & matrice. Les benedictions be ton pere ſeront plus puiſſantes, que les benedictions de mes anceſtres iuſqu'à la fin des montagnes du monde, ſur la teſte de Ioſeph, & ſur le ſommet du ſeparé de ſes freres.

Ben-

Iacob beneict les enfans de Ioſeph.

C

Ebr. 11. d.

"C'eſt que ilz ſoyent reputez de ma lignée.

Ephraim & Manaſſé dictz enfans de Iacob.

D

"ou ſa ſemence remplira les natiōs

Iacob predict la deliurāce de ſes enfās. Iea. 4. a.

A

Iacob beneict ſes filz leur prediſant ce q̄ leur aduiēdra.

"Trāſ. cō mu. dons. Chaldé. trois pre

rogatiues t'eſtoyent deues, à ſcauoir primogeniture, ſacrificature & Royaume.

"Grec liſant נכר pour נכור

foye.

"Aucuns enerue le taureau

B

Promeſſe de Chriſt

"C'eſt ſon filz. Chaldé. le Meſſia. Grec. celuy qui doit eſtre enuoyé.

"Ou eſtin celans.

"Aucuns termes ou riuages Chald. Aſpic.

C

"Les raſſaillira par derriere les mettant en fuite.

Ioſeh.

"Grec, fils d'accroiſſement ou filz croiſſant plus que la fontaine

"ſcauoir pour le regarder.

Ben-iamin. D

Ben-iamin rauira comme vn loup au matin, il mangera sa proye, & au vespre diuisera la despouille. Ces tes sont les douze lignées d'Israel: aussi ce sont les choses que leur dict leur pere, & les beneict vn chacun d'eux, selon sa propre benediction.

Iacob est dit estre enseuely en la terre de Canaan. Sus 23.d.

Et leur commanda en leur disant: Ie me reduy auec mon peuple, enseueliſſez moy auec mes peres, en la cauerne qui est au champ d'Ephron Hethien, en la cauerne qui est au champ double, lequel est vis à vis de Mamre en la terre de Canaan, laquelle Abraham acheta auec le champ d'Ephron Hethien, pour heritage de sepulcre: ou on a enseuely Abraham auec Sara sa femme: ou on a enseuely Isaac & Rebeca sa femme, illec aussi i'enseuely Lea. L'acquisition du champ & de la cauerne qui est en iceluy, fut des filz de Heth. Et quand Iacob eut finy de commander à ses filz, il mit ses iambes au lict, & expira: ainsi fut reduict auec ses peuples.

La mort de Iacob.

CHAP. L.

A Donc Ioseph se ietta sur la face de son pere, & ploura sur luy, & le baisa. Et Ioseph commanda à ses seruiteurs medecins d'embaumer son pere: & les medecins embaumerent Israel. Puis les quarante iours furent accompliz: car ainsi s'accompliſſoyent les iours de l'embaumement. Les Egyptiens aussi le plourerent septante iours, ainsi se passerent les iours de son dueil. Et Ioseph parla à la maison de Pharao, disant: Ie vous prie, si i'ay troué grace enuers vous, parlez à Pharao, disant: Mon Pere m'a faict iurer, en disant: Voicy, ie meurs: tu m'enseueliras en mon sepulcre que i'ay caué en la terre de Canaan: *maintenant donc ie prie d'y monter, & enseuelir mon pere, puis ie retourneray. Et Pharao respondit: Monte, & enseueli s ton pere, comme il t'a faict iurer.

Pour pleur

Sus 47.g

B

Adonc Ioseph monta, pour enseuelir son pere, auec lequel monterent tous les plus anciens seruiteurs de l'hostel de Pharao, & tous les anciens de la terre d'Egypte, & toute la famille de Ioseph, & ses freres, & la famille de son pere, excepté leurs petis, & leurs brebis, & leurs bœufz, qu'ilz laisserent en la terre de Gosen. Et monterent aussi auec luy chariotz, & cheuaucheurs: & fut tresgrosse bende. Et paruindrent iusqu'en l'aire d'Atad, qui est outre le Iordain, & plourerent là par grand & moult grief pleur, & feit plainctz de son pere par sept iours. Et les habitans du pays des Cananéens, voyans les plainctz en l'aire d'Atad, dirent: Ce plainct est grief aux Egyptiens, pource son nom fut appellé Abel-Mizraim qui est outre Iordain.

Le dueil de la mort de Iacob.

Abel Mizraim dõt est il dict.

Ses filz donc luy feirent ainsi comme il leur auoit commandé. *Car ses filz le transporterent en la terre de Canaan, & l'enseuelirent en la cauerne du champ double, vis à vis de Mamre, laquelle * Abraham auoit achetée d'Ephron Hethien, auec le champ pour heritage de sepulcre. Et apres que Ioseph eut enseuely son pere, il s'en retourna en Egypte, luy & ses freres, & tous ceux qui estoyent montez auec luy pour enseuelir son pere. Et voyans les freres de Ioseph que leur pere estoit mort, dirent: Parauenture Ioseph nous aura en hayne, & nous rendra tout le mal que nous luy auons faict. Et manderent à Ioseph, disans: Ton pere auoit commandé deuant qu'il mouruſt, disant: Ainsi direz vous à Ioseph: Ie te prie pardonne maintenant le forfaict à tes freres, & leur peché, en ce qu'ilz t'ont rendu le mal. Or maintenant ie te supplie, pardonne au forfaict des seruiteurs du Dieu de ton pere: mais Ioseph ploura quãd ilz parloyent à luy. Aussi ses freres y allerent, & se ietterent deuant luy, disans: Voicy, nous te sommes seruiteurs. *Et Ioseph leur respondit: Ne craignez point, suis-ie au lieu de Dieu? Vous auiez proposé mal sus moy, mais Dieu l'a disposé en bien, pour faire selon que ce iour cy le monstre: à fin de faire viure vn gros peuple. Ainsi n'ayez crainte maintenant: moy mesme vous nourriray, & vostre mesgnée. Et il les consola, & parla à eux amiablement.

Act. 7.b.

Sus 23.d.

C

Ioseph pardonne à ses freres, & leur parle amiablement

Sus 45 b.

Dieu tourne les maux à bien.

Ioseph donc hãbita en Egypte, luy & la famille de son pere, & vesquit cent & dix ans *Et veit les enfans d'Ephraim, iusqu'à la tierce generation: aussi les enfans de Marchir filz de Manassé, naſquirent sur les genoux de Ioseph. Or Ioseph dict à ses freres. *Ie me meurs, & Dieu vous visitera, & vous fera remonter de ceste terre en la terre qu'il a iuré à Abraham, Isaac, & Iacob. Et Ioseph feit iurer les filz d'Israel, & leur dict: Dieu vous visitera. Or transportez mes oz d'icy. Puis Ioseph eagé de cent & dix ans mourut, & l'embaumerent, & fut mis dedans vn sarcueil en Egypte.

D

Nõb. 32.g

Ebri. 11.d.

Ioseph predit la deliurãce de ses freres.

Exo. 13.d. Ios. 24.g.

Ioseph meurt.

Fin du premier liure de Moyse, dict Genese.

adopte par la fille de pharao, et comme il s'en fuit en madian

Le second liure de Moyse, dict Exode.

Le denombrent des filz de iacob auecques la tyrannie du nouueau pharao

CHAP. I.

A Ge.46.a. Les enfãs de Iacob entrez en Egypte.

CEVX SONT les noms des enfans *d'Israel, qui entrerent en Egypte auec Iacob, vn chacun auec sa famille: c'est à sçauoir, Ruben, Simeon, Leui, Iuda, Issacar, Zabulon, Ben-iamin, Dan, Nephthali, Gad, & Azer. Toutes les personnes donc yssues de la hanche de Iacob furent septante: mais Ioseph estoit en Egypte. *Et Ioseph mourut, & tous ses freres, "&toute ceste generation la, & les enfans d'Israel fructifierent, accreurent, & multiplierent, & deuindrent puissans moult grandement, & la terre fut remplie d'eux. Lors se leua vn nouueau Roy sur Egypte, lequel ne cognoissoit point Ioseph, & dict à son peuple: Voicy, le peuple des enfans d'Israel est plus grand & plus puissant que nous. Or sus besongnons sagement contre luy, à fin que parauenture il ne multiplie, & que s'il aduenoit guerre, il ne s'adioigne aussi à noz ennemiz, & qu'il ne guerroye contre nous, & s'en remonte du pays. Ilz constituerent dõc par dessus des maistres de tributz, pour l'affliger en leur charge: & edifia citez "de munitiõs, Phiton & Rameses pour Pharao. Et d'autant qu'ilz l'affligeoyent, d'autant plus il multiplioit, & accroissoit: & se faschoyent pour la presence des enfans d'Israel. Et les Egyptiens feirent seruir rigoreusement les enfans d'Israel: & vexerent amerement leur vie par dure seruitude, en mortier, & en briques, & en toute seruitude des champs, & toute la seruitude en laquelle ilz seruoyent estoit rigoreuse. Et le Roy d'Egypte parla aux sages femmes des Ebrieues, desquelles le nom de l'vne estoit Sephora, & le nom de l'autre Phua. Et dict: Quand vous receurez les enfans des Ebrieues, & les verrez sur les "selles, si c'est vn filz, mettez le à mort: mais si c'est vne fille, qu'elle viue. Et les sages femmes craignirent Dieu, & ne feirẽt pas ainsi que le Roy d'Egypte leur auoit dict, mais laisserent viure les filz. Adonc le Roy d'Egypte appella les sages femmes, & leur dict: A quelle occasion auez vous faict ceste chose, en laissant viure les filz? Et les sages femmes respõdirent à Pharao: Pource que les Ebrieues ne sont point comme les femmes Egyptiennes: car elles sont si vigoreuses, qu'elles ont enfante' deuãt que la sage femme paruienne à elles. Et Dieu feit bien aux sages fẽmes, & le peuple augmenta, & furent corroborez grandement. Et pourtant que les sages femmes craignirent Dieu, *il leur edifia familles. Lors Pharao commanda à tout son peuple, disant: Tout filz qui naistra, iettez-le en la riuiere, mais reseruez toute fille.

Deu.10.d Ge.46.c. "C. ceux de ce tẽps la.

B Pharao opprime le peuple d'Israel de tributz & charges.

*Ou, de fournitures. Grec, munies. Act. 7.c.

C

"A enfanter & deliurer.

D

*Trãs. cõmu à icelles feitdes maisons.

CHAP. II.

OR vn homme yssit de la maison de Leui, & print vne fille de Leui, laquelle conceut, & enfanta vn filz, & le voyant estre beau, * elle le cacha par trois moys. *Et quand elle ne le peut plus celer, print vne arche faicte de ioncz, & l'enduict d'argille & de poix, puis mit en icelle l'enfant, & le posa en vne rosiere iouxte la riue du fleuue. Et sa sœur s'arresta de loing pour sçauoir qu'on luy feroit. Or la fille de Pharao descendit, pour se lauer au fleuue, & ses damoiselles alloyent sur la riue du fleuue, & elle veit l'arche au milieu de la rosiere, & enuoya sa chambriere, qui la print, & l'ouurant veit l'enfant. Et voicy l'enfant qui plouroit. Adonc elle eut compassion de luy, & dict: Cest enfant est des Ebrieux. Et sa sœur dict à la fille de Pharao: Iray-ie pour t'appeller vne femme nourrice d'entre les Ebrieues, qui t'allaicte l'enfant? Et la fille de Pharao luy respondit: Va. Et la pucelle s'en alla, & appella la mere de l'enfant, à laquelle la fille de Pharao dict: Emporte cest enfant, & me l'allaicte, & ie te donneray ton salaire: & la femme receut l'enfant, & le nourrit. Et quand l'enfant fut grand, elle l'amena à la fille de Pharao, & luy fut pour filz, & appella son nom Moyse, disant: Pource q̃ l'ay tire' des eaues. *Et aduint qu'en ce temps la, que Moyse fut deuenu grand, il yssit à ses freres, & veit leurs charges, aussi veit il vn homme Egyptien frappant vn homme Ebrieu d'entre ses freres. Et regardant çà & là, il veit qu'il n'y auoit personne, lors frappa l'Egyptien, & le mussa dedans le sablon. Derechef yssit le second iour, & voicy deux personnages Ebrieux qui noisoyent, dont il dict au malfaicteur: Pourquoy frappes-tu ton prochain? Lequel respondit: Qui t'a constitue' pour estre homme Prince & Iuge sus nous? Me pense-tu tuer (dict il) comme tu tuas l'Egyptien? Et Moyse craignit, & dict: Certes le cas est cogneu: Et Pharao entendãt ce cas, cercho t d'occir Moyse. Mais Moyse s'en suyt de deuant Pharao, & habita en la terre de Madian, & s'assit aupres d'vn puitz.

A Moyse nay. Soub.6.c. Nõb 25.g. 1.Ch 23.b Moisemis en vne arche, & iette en la rosiere du fleuue. Acte.7.c. Ebri.11.d. Moyse trouué par la fille de Pharao.

B

Moise tue l'Egyptiẽ qui battoit vn Ebrieu. Ebri.11.e.

C

Et

Et le "sacrificateur de Madian auoit sept filles, qui vindrent puiser, & emplir les auges pour abbreuuer le bercail de leur pere. Lors suruindrent les bergiers, & les deschasserent: & Moyse se leua, & les defendit, & abbreuua leur bestail. Puis reuindrent à Rauel leur pere, lequel dict: Pourquoy estes vous si tost reuenues auiourdhuy? Et elles respondirent: Vn homme Egyptien nous a deliuré de la main des pasteurs, & aussi nous a puisé de l'eaue, & abbreuué le bestail. Et il dict à ses filles: mais ou est il? Pourquoy auez vous laissé ceste homme? appellez le, à fin qu'il mange du pain. Et Moyse fut "cõtent d'habiter auec l'hõme, lequel donna Zephora sa fille au dict Moyse. Et elle enfanta vn filz, & il appella sõ nom Gersam. Car il dict: I'ay esté habitant en terre estrange. "Et aduint long temps apres que le Roy d'Egypte mourut: & les enfans d'Israel souspirerent pour la seruitude, & crierent, & leur cry monta deuant DIEV pour la seruitude. Et Dieu oyant leur clameur luy souuint de son pact auec Abraham, Isaac, & Iacob. Dieu donc regarda les enfans d'Israel, & les recogneut.

"chal. prince Aucuns ministre.

D

"ou cõmẽcea. "Moyse print 2 e phora à femme. Gersam. "Le grec a ce outre l'ebri. Mais il appella le nom du secõd Eliezer car le Dieu de mon pere est mon ayde & ma deliuré de la main de Pharao.

A

CHAP. III.

ET Moyse estoit pasteur du bestail de Iethro son beau-pere sacrificateur de Madian, & menant le bercail derriere le desert paruint à la montagne de Dieu en Horeb. Et l'Ange du Seigneur s'apparut à luy en vne flãme de feu au milieu d'vn buisson, & il regarda. Et voicy le buisson ardoit au feu, & le buisson ne se consommoit point. Lors Moyse dict: Ie me destourneray maintenant, & verray ceste grande vision, pourquoy le buisson ne brusle point. Adonc le Seigneur veit qu'il se destournoit pour regarder, & Dieu l'appella du milieu du buisson, disant: Moyse, Moyse, & il respondit: Me voicy. Et dict: N'approche point d'icy. *Deschausse tes soliers de tes piedz, car le lieu sur lequel tu t'arreste, est terre saincte. Puis dict: Ie suis le Dieu de ton pere, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob. Et Moyse cacha sa face, car il craignoit regarder vers Dieu. Et le Seigneur dict: I'ay veu l'affliction de mon peuple, qui est en Egypte. Et ay ouy leur clameur pour ses exacteurs: car i'ay cogneu ses douleurs, & suis, descendu pour le deliurer de la main d'Egypte, & pour le faire mõter de ceste terre en terre bonne & large, en terre ayant affluance de laict & de miel, à sçauoir au lieu des Cananéens, Hethiens, Amoréens, Pheresiens, Heuiens, & Iebusiens. Maintenant dy-ie le cry des enfans d'Israel est paruenu à moy, & aussi i'ay veu l'oppression par laquelle les oppriment les Egyptiens. Viens donc maintenant, & ie t'enuoyeray à Pharao: à fin que tu retire mon peuple, les enfans d'Israel hors d'Egypte. Et Moyse respondit à Dieu: Qui suis-ie moy que i'aille à Pharao? & que ie retire les enfans d'Israel d'Egypte? Et il dict: car ie seray auec toy. Et ce te sera signe que ie t'ay enuoyé: Quand tu auras retiré le peuple d'Egypte, vous seruirez à Dieu sur ceste montagne: Et Moyse dict à Dieu: voicy, ie iray aux enfans d'Israel, & leur diray: Le Dieu de voz peres m'a enuoyé vers vous, & s'ilz me respondent quel est son nom? Que leur diray-ie? Et Dieu dict à Moyse: Ie seray "qui seray. Plus il dict: Tu diras ainsi aux enfans d'Israel: Celuy qui est m'a enuoyé vers vous. Et Dieu dict encore à Moyse: Tu diras ainsi aux enfans d'Israel: L'Eternel, le Dieu de voz peres. DIEV d'Abraham le Dieu d'Isaac, le Dieu de Iacob, m'a enuoyé vers vous. C'est mon nom eternellement, & le memorial de moy au siecle des siecles. Va, & assemble les anciens d'Israel, & leur dis: L'Eternel, le Dieu de voz peres m'est apparu: à sçauoir le Dieu d'Abraham, Isaac, & Iacob, disant: I'ay pensé à vous & à ce qui vous a esté faict en Egypte. Et ay dict: Ie vous feray remonter de l'affliction d'Egypte, en la terre du Cananéen, Hethien, Amorien, Pherezien, Heuien, & Iebusien, terre affluante de laict & de miel: lors ilz obeirõt à ta voix, & tu iras toy & les anciens d'Israel au Roy d'Egypte, & luy direz: L'Eternel, le Dieu des Ebrieux nous est venu au deuant, & maintenant nous cheminerons par l'espace de trois iours au desert: à fin que nous sacrifions à l'Eternel nostre Dieu: mais i'ay cogneu que le Roy d'Egypte ne permettra point que vous vous en alliez "sinon par main forte. Et "i'enuoyeray ma main, & frapperay Egypte en toutes mes merueilles que ie feray parmy elle, & apres ce vous laissera. Et ie mettray ce peuple en grace deuant les Egyptiẽs, *tellement que quãd vous vous en irez, vous n'ires point vuides. Mais vne chacune demandera de sa voysine, & de l'hostesse de sa maison les vaisseaux d'argent, & vaisseaux d'or, & vestementz: lors les mettrez sur voz filz, & sur voz filles, & pillerez les Egyptiens.

Dieu enuoye Moyse pour deliurer le peuple.

D

Dieu auec Moyse.

Le nom de Dieu "selon le Grec. Aucuns ie seray qui seray. De ce mot est dict Eternel duquel Genese 2 a.

E

F

"chal. & nõ deuãt que ma force le ayt attaint.

G

"i'est enuoyé.

CHAP. IIII.

PVis Moyse respondit, disant: Voicy ilz ne me croyrõt point, & n'obeirõt point à ma voix, mais ilz diront: Le Seigneur ne t'est point apparu. Et le Seigneur luy dict: Qu'as-tu en ta main? Et il respõdit: Vne

A

verge. Et il dict: Iette la par terre, & il la ietta par terre, & fut [conuertie] en serpent. Et Moyse s'en enfuyt de deuant: lors le Seigneur dict à Moyse: Estens ta main, & happe sa queue: Adonc il estendit sa main, & l'empoigna, & entre sa main reuint en verge: pource (dit il) croiront ilz que le Seigneur le Dieu de leurs peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob, t'est apparu. Et le Seigneur luy dict encore: Metz maintenant ta main en ton sein, & il mit sa main en son sein, puis la retira. Et voicy sa main estoit lepreuse comme neige. Plus dict: Remetz ta main en ton sein. Et il remit sa main en son sein, puis la retira hors son sein, & voicy elle fut retournée comme sa chair. Or s'il aduient qu'ilz ne te croyent point, & n'obeissent à la voix du signe precedant, ilz croyront à la voix du signe subsequent, que s'il aduient qu'ilz n'adioustent foy à ces deux signes la, & n'obeissent à ta voix, tu prendras de l'eaue du fleuue, & l'espandras sur la terre, lors les eaues que tu prendras du fleuue, seront conuerties en sang sur la terre. Mais Moyse dict au Seigneur: Helas mon Seigneur, ie ne suis point depuis "hier ou deuant hier homme eloquent, ne des maintenant que tu as parlé à ton seruiteur: car "ma langue est pesante & tardiue à parler. Et le Seigneur luy respondit: * Qui a donné la bouche à l'homme, ou qui a faict le muet, ou le sourd, ou celuy qui voit, ou l'aueugle? n'est-ce pas moy le Seigneur? Or va maintenant, & ie seray auec ta bouche, & t'enseigneray ce que tu deuras parler. Et il dict: Las mon Seigneur ie te prie enuoye le par la main [de celuy] que tu dois enuoyer. Et le Seigneur fut moult corrouce contre Moyse, & dict: N'ay-ie point cogneu Aaron ton frere de la lignée de Leui, qui parlera luy mesme? Et aussi le voicy qu'il vient au deuant de toy: il te verra, & sesiouyra en son cueur, & tu parleras à luy & luy mettras les parolles en sa bouche, & ie seray auec ta bouche, & auec la sienne, vous enseignant ce que vous deuez faire: & iceluy parlera pour toy, au peuple & luy mesme te sera pour "bouche, & tu luy seras pour "Dieu. Et prendras ceste verge en ta main, par laquelle tu feras les signes. Et Moyse s'en alla, & retourna à Iethro son beau pere, & luy dict: Ie m'en voy maintenant, & retourneray à mes freres qui sont en Egypte pour veoir s'ilz viuent encore, & Iethro respondit à Moyse: Va en paix. Et le Seigneur dict à Moyse en Madian: Va retourne en Egypte: car tous les personnages qui queroyent ta vie sont mortz. Lors Moyse print sa femme, & ses enfans, & les monta sur vn asne, & s'en retourna en la terre d'Egypte: & print la verge de Dieu en sa main. Et le Seigneur dict à Moyse: Quand tu seras retourné en Egypte, regarde de faire en la presence de Pharao tous les miracles que i'ay mis en ta main. Mais "i'endurciray son cueur, & ne laissera point aller le peuple. Tu diras donc à Pharao: Ainsi dict le Seigneur: Israel est mon filz mon premier nay. Or t'ay-ie dict: Laisse aller mon filz, à fin qu'il me serue, & tu as refusé de le laisser aller: Voicy ie tue ton filz aisné. Et aduint quand il estoit sur le chemin en l'hostellerie, le Seigneur le rencontra, & cercha de le mettre à mort. Lors Zephora print vn caillou, & trencha le prepuce de son filz, & "le ietta à ses piedz, & dict: car tu m'es mary de sang: puis il se partit de luy, Adonc elle dict: Mary de sang pour la "circoncision. Et le Seigneur dict à Aaron: Va au deuant de Moyse au desert. Et il s'en alla, & le rencontra en la montagne de Dieu, & le baisa. Et Moyse recita à Aaron toutes les parolles du Seigneur, le quel l'auoit enuoyé, & tous les signes qui luy auoit commandé. Et Moyse s'en alla, & Aaron: & assemblerent tous les anciens des enfans d'Israel. Et Aaron parla toutes les parolles que le Seigneur auoit parlé à Moyse, & feit les signes deuant les yeux du peuple, & le peuple creut. Et "entendirent que le Seigneur visitoit les enfans d'Israel, & qu'il auoit veu leurs afflictiõs, & s'enclinerent & adorerent.

CHAP. V.

APres cela Moyse & Aaron vindrent, & dirent à Pharao: L'Eternel, le Dieu d'Israel dit ainsi: Laisse aller mon peuple, & qu'il me celebre la feste au desert. Et Pharao respondit. Qui est l'Eternel, à fin que i'obeisse à sa voix, pour laisser aller Israel? Ie ne cognoy point l'Eternel, aussi ne laisseray-ie pas aller Israel. Et ilz dirent, le DIEV des Ebrieux nous est venu au deuant, nous nous en irons maintenant le chemin de trois iours au desert, & sacrifierons à l'Eternel nostre Dieu, à fin que parauenture peste, ou glaiue ne nous aduienne. Lors le Roy d'Egypte leur dict: Moyse, & Aaron pourquoy faictes vous chommer le peuple de ses œuures? Allez à voz charges. Puis Pharao dict: Voicy maintenant vn gros peuple du pays, lequel vous faictes cesser de leurs charges. Et Pharao cõmãda en ce iour la aux exacteurs qui estoyent sus le peuple & sergeantz, disant: Vous ne donnerez plus de paille au peuple, pour faire des bricques, comme par cy deuant: mais qu'ilz voisent, & qu'ilz recueillent pour eux la paille, vous leur enioin-

La verge conuertie en serpẽt, & le serpẽt de rechef en verge.

B

La main de Moyse lepreuse.

L'eaue du fleuue cõuertie en sang.

"c'est depuis peu de temps.

C

Psa. 94. b

"Ebr. pesãt de bouche & pesãt de langue.

D

Sou. 7. a. "c. interpreteur.

"Conducteur, qui a le cõmandemẽt de preeminẽce par dessus.

E

Moyse s'en va en Egypte.

"Selon le Grec. Aucũs, tiendray. Dieu endurcit le cueur de Pharao.

F

"Ra Sal. elle ietta deuant Moyse le prepuce. Aucũs deuant l'ange. Grec. elle se ietta à ses piedz.

G

"Eb. defũct. "Chal. en sãg de ceste circõcision l'esprouuons est donné. "Grec. lisant שמח pour שמע c'est resiouyr.

A

Moyse & Aarõ parlent à Pharao.

Pharao refuse de laisser aller le peuple d'Israel.

B

Moyse et aaron parlent a pharao qui ne veut cy plus veoir les israelites

ioindrez la quantité des bricques qu'ilz faiſoyent par cy deuant: car ilz ſont oyſeux, pourtant cryent ilz: Allons, & ſacrifions à noſtre Dieu. Que la ſeruitude ſoit rengreuée ſus eux pour ſ'occuper en icelle, & qu'ilz ne ſ'amuſent point aux parolles de menſonge. Et ſortirent les exacteurs du peuple & ſes ſergens, & parlerent au peuple, diſans: Ainſi dit Pharao: Ie ne vous dõneray plus de paille. Allez vous en, & prenez vous meſmes de la paille, ou vous en trouuerez: & rien ne ſera diminué, de voſtre ſeruitude. Adonc le peuple ſ'eſpardit par toute la terre d'Egypte, pour recueillir de "l'eſteulle en lieu de paille. Et les exacteurs les preſſoyẽt diſantz: parfaictes voz œuurages en chacun iour la taſche du iour ainſi que ſi on vous donnoit de la paille. Et les ſergens des enfans d'Iſrael, que les exacteurs de Pharao auoyent commiz ſus eux, furent battuz en diſant: A quelle occaſion n'auez vous point executé voſtre mandement de faire bricques, hier & auiourdhuy comme par cy deuant? Alors les ſergens des enfans d'Iſrael vindrent crier à Pharao en diſant: Pourquoy fais-tu ainſi à tes ſeruiteurs? On ne baille point de paille à tes ſeruiteurs, & ſi nous diſent, faictes des bricques. Et voicy, tes ſeruiteurs ſont battuz, "ton peuple eſt puny cõme ayant peché. Et il reſpondit: Vous eſtes oyſeux, vous eſtes oyſeux: Pourtant dictes vous: Allons, ſacrifions au Seigneur. Or allez maintenãt, beſongnez: mais paille ne vous ſera baillée, & ſi rendrez la quantité des bricques. Et les ſergens des enfans d'Iſrael veirent qu'ilz eſtoyent en mauuais point, en diſant: Vous ne diminuerez chaſque iour rien qui ſoit de voz bricques. Et en ſortant de Pharao ilz rencontrerent Moyſe, & Aaron, au deuant d'eux. Et leur dirent: Le Seigneur ayt regard ſur vous, & iuge de ce que vous faictes "puir noſtre odeur deuant Pharao, & ſes ſeruiteurs, baillant le glaiue en leur main pour nous occir. Et Moyſe retourna par deuers le Seigneur, & dict: Mon ſeigneur, pourquoy as-tu mal traicté ce peuple, pourquoy m'as-tu cy enuoyé? Des lors que ie ſuis venu à Pharao pour parler en ton nom, il a mal traicté ce peuple: mais tu n'as point de liuré ton peuple. Puis le Seigneur dict à Moyſe: Tu verras maintenant ce que ie feray à Pharao, car en main forte il les laiſſera aller, & en main forte il les deſchaſſera de ſon pays.

"Ouchaulme.

"Grec, tu fais donc tort à ton peuple.

"C. auez faict deſplaire & auoir en horreur.

CHAP. VI.

OVtre, Dieu parla à Moyſe, luy diſant: Ie ſuis l'Eternel, qui ſuis apparu en DIEV tout-puiſſant, à Abraham, à Iſaac, & à Iacob, mais ie ne leur ay point manifeſté "mon nom "Iehoua. Et i'ay auſſi eſtably mon ordonnance auec eux, de leur donner la terre de Canaan, la terre de leur habitation, en laquelle ilz ont conuerſé comme eſtrangiers. I'ay auſſi entendu le cry des enfans d'Iſrael, que les Egyptiens detiennent en ſeruitude, dont i'ay eu memoire de mon pact. Parquoy tu diras aux enfans d'Iſrael: Ie ſuis l'Eternel, qui vous retireray de deſſoubz les fardeaux des Egyptiẽs, & vous deliureray de leur ſeruitude: & vous en garentiray, en bras eſtendu, & en grãdz iugemens, & võs prendray en peuple pour moy, & ie vous ſeray pour Dieu, lors cognoiſtrez que ie ſuis l'Eternel voſtre Dieu, vous retirant de deſſoubz les fardeaux des Egyptiens, puis ie vous introduiray en la terre, pour laquelle "i'ay leué ma main, pour la dõner à Abraham. Iſaac, & Iacob. Ie la vous donneray donc en poſſeſſion: ie ſuis l'Eternel. En ceſte maniere parla Moyſe aux enfãs d'Iſrael, mais ilz n'obeirẽt point à Moyſe, pour la deſtreſſe de leur eſprit & dure ſeruitude. Item le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Va, parle à Pharao Roy d'Egypte, à fin qu'il laiſſe aller les enfans d'Iſrael, de ſa terre. Et Moyſe reſpondit, preſent le Seigneur, diſant: Voicy les enfans d'Iſrael ne m'ont point obey, cõment donc m'obeyra Pharao? "Et meſme i'ay la parolle empeſchée. Item le Seigneur parla à Moyſe, & à Aaron, & leur donna mandement addreſſant aux enfans d'Iſrael, & à Pharao Roy d'Egypte, à fin de faire yſſir les enfans d'Iſrael hors du pays d'Egypte. Ceux ſont les chefz des maiſons de leurs peres. *Les enfans de Ruben premier nay d'Iſrael: Henoch, Phalu, Hezron, Carmi: celles ſont les familles de Ruben. Les enfans de Simeõ: Iamuel, Iamin, Ahod, Iacin, Zohar, & Saul filz de la Cananée: celles ſont les familles de Simeon. * ceux ſont les noms des enfans de Leui: ſelon leurs generations: Gerſon, Cahat, & Merari. Et les ans de la vie de Leui furent cent trente ſept ans. Mais les enfans de Gerſon: Lobni, & Semei, ſelon leurs familles. Et les enfans de Cahath: Amram, Iſachar, Hebron, & Oziel. Et les ans de la vie de Cahath, furent cent trente & trois ans. Et les enfans de Merari, Moholi, & Muſi: Cel les ſont les familles de Leui, ſelon leurs generations. Or Amram print à femme Iochebet ſa tante, laquelle luy enfanta Aaron, & Moyſe. Et les ans de la vie d'Amram furent cent trente ſept ans: & les enfans d'Iſachar, Core, Nepheg, & Zecri, & les enfans d'Oziel: Miſael, Elizaphan, & Sethri. Et Aaron print à femme Eli-

"C. Eternel duquel nom Gen. 2. a.

"C. i'ay iuré.

"Ebr. Ie ſuis incirconcis de leures.

La genealogie de Ruben & Simeon. Ge. 46. b. No. 26. a. 1. chr. 5. a 1. chr. 4. d

La genealogie de Leui. 1. chr. 6. a & 23. a. Nõb. 3. c. & 26. g. 1. ch. 6. a. 23. b.

sabeth fille d'Aminadab, sœur de Naason, laquelle luy enfanta Nadab, Abiu, Eleazar, & Ithamar. Et les enfans de Core': Aser, Alcana, & Abiaasaph. Celles sont les familles des Corhitins. Mais Eleazar filz d'Aaron, print pour soy vne femme des filles de Phutiel, laquelle luy enfanta Phinées. Ceux sont les chefz des peres des Leuites selon leurs familles. Iceluy est Aaron & iceluy est Moyse, ausquelz le Seigneur dict: Retirez les enfans d'Israel du Pays d'Egypte, selon leurs bandes. Iceux parlerent à Pharao Roy d'Egypte, pour faire sortir les enfans d'Israel d'Egypte: cestuy est Moyse, & cestuy est Aaron. Et en ce temps le Seigneur parla à Moyse, en la terre d'Egypte. Le Seigneur donc parla à Moyse, disant: Ie suis le Seigneur, dy à Pharao Roy d'Egypte toutes les parolles que ie t'ay dictes. Et Moyse dict en la presence du Seigneur: voicy, i'ay la parolle empeschée, & comment me escoutera Pharao?

Eleazar pere de Phinées.

CHAP. VII.

A Donc le Seigneur dict à Moyse: Regarde, ie t'ay constitué "Dieu à Pharao, & Aaron ton frere sera ton prophete. Tu diras toutes les choses que ie t'ay commandées: mais Aaron ton frere parlera à Pharao, à fin qu'il laisse aller les enfans d'Israel de sa terre. Toutesfois i'endurcira le cueur de Pharao, & multiplieray mes signes, & mes miracles en la terre d'Egypte. Et Pharao ne vous ouyra point, & mettray ma main en Egypte, & retireray mon excercite, mon peuple les enfans d'Israel de la terre d'Egypte auec grandz iugemens. Lors les Egyptiens cognoistront, que ie suis l'Eternel, quand i'estendray ma main sur les Egyptiens, & retireray les enfans d'Israel d'entre eux. Moyse donc & Aaron feirent ainsi comme le Seigneur leur auoit commandé. Et Moyse estoit aagé d'octante ans, & Aaron d'octãte trois, quand ilz parlerent à Pharao. Et le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Que si Pharao parle à vous, disant: faictes miracle. Lors tu diras à Aaron: Prens ta verge & la iette en la presence de Pharao, & elle sera [conuertie] en vn "serpent. Et Moyse vint auec Aaron, vers Pharao, & feirent ainsi comme le Seigneur l'auoit commandé. Aaron donc ietta sa verge deuant Pharao, & deuant ses seruiteurs, & fut [conuertie] en serpent. Pharao aussi appella les sages, & enchanteurs. Et aussi les deuins d'Egypte par leurs enchantemens feirent ainsi. Ilz ietterent donc vn chacun sa verge, & furent [conuerties] en serpentz: mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges. Ainsi le cueur de Pharao s'endurcit & ne leur obeit point, comme le Seigneur l'auoit predict. Item le Seigneur dict à Moyse: Le cueur de Pharao est aggraué: il ne veut point laisser aller le peuple. Va le matin à Pharao: voicy, il sortira vers l'eaue. & tu te presenteras au deuant de luy iouxte la riue du fleuue, & prendras en ta main la verge qui fut conuertie en serpent, & tu luy diras: L'Eternel le DIEV des Ebrieux m'a enuoyé vers toy, disant: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il me serue au desert: & voicy, tu n'as point obey iusque icy. Ainsi a dict le Seigneur: Par cecy tu cognoistras que ie suis le Seigneur: voicy ie frappe de la verge qui est en ma main sur les eaues qui sont au fleuue, & elles se tourneront en sang. Et les poissons qui sont au fleuue mourront, & le fleuue puyra, & les Egyptiens ahanneront à boire de l'eaue du fleuue. Item le Seigneur dict à Moyse: Dy à Aaron: Prens ta verge & estend ta main sur les eaues des Egyptiens, sur leurs fleuues, sur leurs riuieres, sur leurs estangz, & sur toute la congregation de leurs eaues, & seront [tournées] en sãg, & le sang sera par tout le Pays d'Egypte, tant [es vaisseaux] de bois que de pierre. Moyse donc & Aaron feirent ainsi comme le Seigneur l'auoit commandé. Lors esleua la verge, & frappa les *eaues du fleuue en la presence de Pharao, & en la presence de ses seruiteurs, & adonc toutes les eaues qui estoyẽt au fleuue furent conuerties en sang, & les poissons qui estoyent au fleuue moururent: & le fleuue puyt, tellement que les Egyptiens ne pouoyent boire de l'eaue du fleuue: ainsi estoit sang par toute la terre d'Egypte. Le semblable feirẽt les deuins d'Egypte par leurs enchantemens, & le cueur de Pharao fut endurcy, tellement qu'il n'obeit pas à eux, comme le Seigneur l'auoit predict. Et Pharao soy reuirant vint en sa maison, & ne mist aussi point son cueur à cela. Et tous les Egyptiens fouirẽt l'eaue à l'enuiron de toutes les riuieres pour boire: car ilz ne pouoyent boire des eaues du fleuue. Ainsi furent accomplis sept iours, depuis que le Seigneur eut frappé le fleuue.

A "Ou iuge. Sus. 4 d. Moyse & Aaron enuoyez à Pharao.

B "Ou dragon. La verge d'Aaron tournée en serpẽt. Les enchãteurs conuertissent aussi des verges en serpẽtz

C Moyse réuoyé à Pharao par le cõmãdemẽt de Dieu.

D Premiere playe. Les eaues cõuerties en sang. psa. 78. c

Les enchãteurs font le semblable.

CHAP. VIII.

EN apres le Seigneur dict à Moyse: Va à Pharao, & luy dis: Ainsi a dict le Seigneur: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il me serue. Et si tu refuse de le laisser

laisser aller : voicy, ie feriray toutes tes contrées de raines, & le fleuue produira des raines, lesquelles monteront & viendront en ton hostel, & en la chambre ou tu couche, & sur ton lict, & en la maison de tes seruiteurs, & de ton peuple, & en tes fours, & "despenses, & les raines monteront sur toy, & sur ton peuple, & sur tes seruiteurs. Item le Seigneur dict à Moyse: Dy à Aaron: Estens ta main auec ta verge sur les fleuues, sur les riuieres, & sur les estangz, & q̃ tu faces monter les raines sur la terre d'Egypte. Aaron donc estendit sa main sus les eaues d'Egypte, & les raines monterent, & couurirent la terre d'Egypte. Et ainsi feirent les deuins par leurs enchantemens, & feirent monter les raines sur les terres du pays d'Egyte.

Adonc Pharao appella Moyse & Aaron, & dict: Suppliez le Seigneur, qu'il oste les raines arriere de moy, & de mon peuple, & ie laisseray aller le peuple, à fin qu'il sacrifie au SEIGNEVR. Et Moyse respondit à Pharao: "Aye ceste gloire de moy, de dire quand ie prieray pour toy, pour tes seruiteurs, & ton peuple, à fin d'exterminer les raines de toy, & de ta maison, & que tant seulement demeurent au fleuue. Iceluy dict: Demain. Et il dict: Qu'il en soit selon ta parolle: à fin que tu sçaches que nul n'est comme l'Eternel nostre Dieu. Et les raines se departiront, tant de toy, que de tes seruiteurs, & ton peuple, & tant seulement demoureront au fleuue. Moyse donc & Aaron se retirerent de Pharao: puis Moyse cria au Seigneur, à cause des raines qu'il auoit mis ses contre Pharao. Et le Seigneur feit selon la parolle de Moyse, dont moururent les raines des maisons, des villes, & des champs: & s'assemblerent monceaux à monceaux, dont la terre puoit. Et Pharao voyant qu'il estoit en repos, raggraua son cueur, & n'obeit point à eux, comme le Seigneur l'auoit predict. Item le Seigneur dict à Moyse: Dy à Aaron: Estens ta verge, & frappe la poudre de la terre, & soit [conuertie] en "poux, par tout le pays d'Egypte. Et ilz feirent ainsi. Aaron donc estendit sa main auec sa verge, & frappa la poudre de la terre. Lors suruindrent des poux, es hommes & bestes: car tout le poucier de la terre fut [conuerty] en poux, par tout le pays d'Egypte. Et ainsi voulurent faire les deuins par leurs enchantemens, pour faire sortir les poux: mais ilz ne peurent. Les poux donc furent, tant es hommes, que es bestes. Alors les deuins dirent à Pharao: C'est le "doigt de Dieu. Et le cueur de Pharao fut obstiné, & n'obeit point à eux, comme Dieu auoit predict.

Item le Seigneur dict à Moyse: Leue toy au matin, & te presente deuant Pharao. Voicy, il sortira aux eaues, lors luy diras: Ainsi dit le Seigneur: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il me serue: car si tu ne laisses aller mon peuple: voicy, i'enuoyeray contre toy, contre tes seruiteurs, contre ton peuple, & les maisons, vne "meslée de bestes, & les maisons des Egyptiens seront remplies de ladicte meslée, & la terre aussi, sur laquelle ilz serõt. Mais en ce iour la ie separeray la terre de Gosen, en laquelle se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura illec nulle meslée de bestes, à fin que tu cognoisses que ie suis le Seigneur "au milieu de la terre, & "donneray deliurance à mon peuple d'entre le tien. Demain sera ce signe cy: & le Seigneur feit ainsi. Et vne grieue meslée de bestes vint en la maison de Pharao, de ses seruiteurs, & en tout le pays d'Egypte, tellement que la terre estoit degastée, à cause de ladicte meslée.

Adonc Pharao appella Moyse & Aaron, & dict: Allez, sacrifiez à vostre DIEV au "pays. Et Moyse respondit. Il n'est point conuenable de faire ainsi: car nous sacrifierions l'abomination d'Egypte au Seigneur nostre Dieu: voicy, si nous sacrifions ce qui est l'abomination aux Egyptiens deuant leurs yeux, ne nous lapideroyent ilz point? Nous cheminerons la voye de trois iours au desert, puis sacrifierons au Seigneur nostre DIEV, comme il nous a dict. Et Pharao dict: Ie vous laisseray aller, à fin que vous sacrifiez au Seigneur vostre Dieu au desert: toutesfois vous ne vous eslongnerez point en cheminant, outre priez pour moy. Et Moyse respondit: Voicy, ie sortiray d'entre ton peuple, & prieray au Seigneur, à fin que toute la meslée des bestes se retire demain de Pharao, de ses seruiteurs, & de son peuple. Toutesfois que Pharao n'abuse plus, ne laissant aller le peuple pour sacrifier au Seigneur. Lors Moyse se retira d'auec Pharao, puis pria le Seigneur. Et le Seigneur feit selon la parolle de Moyse, ladicte meslée se departit, tant de Pharao, que de ses seruiteurs, & de son peuple, tellement qu'il n'en demoura pas vne. Et Pharao aggraua encore ceste fois son cueur, & ne laissa point aller le peuple.

CHAP. IX.

APres le Seigneur dict à Moyse: Va vers Pharao, & parle à luy: Ainsi dit le SEIGNEVR le DIEV des Ebrieux: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il me serue: car si tu refuses de le laisser aller, & le retiens encore, voicy la main du Sei-

La 2. playe. Les grenouilles. Sap. 17. b.
"Grec, pastes R. Da. paneteries, ou boulengeries. R. Sal. Ce q̃ reste sec es vaisseaux, & ne decoule point. Translat. comm. de mourans des viandes.
Pharao requiert à Moyse q̃l prie pour luy le Seigneur.
Grec, Constitue moy. Chal. Demande q̃l que chose de fort & donne temps.
"selon Iosephe. R. Sal. & R. Dauid, selõ Philon petis mouscherons poignãs. Auc. pulces, ou punaises.
La 3. playe. Les poux aux hommes & bestes.
"C. vertu.
"selon Iosephe mouche commune selon Grec & Philon
"C. souuerain, ayãt puissance en tout & par tout.
Grec & Transf cõmu. lisés ך pour ך ie mettray separation.
La 4. playe. La meslée de bestes.
"Assauoir d'Egypte. Sus 3. f.

gneur, à sçauoir treſgrieue peſtilence ſera ſur ton beſtial, qui eſt aux champs, tant ſur cheuaux, que ſur aſnes, chameaux, bœufz, & brebis. Et le Seigneur ſeparera le beſtial d'Iſrael d'entre le beſtial d'Egypte, tellement que rien ne mourra de tout ce qui eſt aux enfans d'Iſrael: & le Seigneur y conſtitua temps, diſant: Le Seigneur fera demain ceſte choſe en la terre. Le Seigneur donc feit ceſte choſe le lendemain, & tout le beſtial d'Egypte mourut: mais du beſtial des enfans d'Iſrael, n'en mourut pas vn. Lors Pharao enuoya, & voicy il n'y eſtoit point mort du beſtial d'Iſrael iuſqu'à vn. Et le cueur de Pharao s'aggraua, & ne laiſſa point aller le peuple.

La 5. playe. Le beſtial des Egyptiens meurt.

B Item le Seigneur dict à Moyſe & à Aaron: Prenez pleins voz poingz de flammeſches de fourneau, & que Moyſe les eſpande vers le ciel en la preſence de Pharao, & ſeront [conuerties] en pouciere, ſur toute la terre d'Egypte: & ſera ſur les hommes, & ſur les beſtes en rongne boutonnant "veſſies par tout le pays d'Egypte. Ilz prindrent donc des flammeſches de fourneau, & aſſiſterent en la preſence de Pharao. Et Moyſe les eſpandit vers le ciel, dont fut la rongne boutonnant veſſies, tant es hommes que es beſtes. Ainſi les deuins ne peurent comparoir deuant Moyſe, à cauſe de la rongne: car la rongne eſtoit ſur les deuins, & ſur tous les Egyptiens. Et le Seigneur endurcit le cueur de Pharao: lequel n'obeit point à eux, comme le Seigneur auoit predict à Moyſe.

"Puſtules & fiſtules La 6. playe. Veſſies ou puſtules aux corps des Egyptiẽs, & de leurs beſtes.

C Item le Seigneur dict a Moyſe: Leue toy au matin, & aſſiſte en la preſence de Pharao, ſi luy dis: Ainſi a dict l'Eternel, Dieu des Ebrieux: Laiſſe aller mon peuple, à fin qu'il me ſerue: car à ceſte fois i'enuoyeray toutes mes playes en ton cueur, & en tes ſeruiteurs, & en ton peuple: à celle fin que tu ſçache qu'il n'y en a point de ſemblable à moy en toute la terre vniuerſelle: car maintenant enuoyeray-ie ma main, & te frapperay auec ton peuple, de peſte: Ainſi ſeras aboly de la terre. *Et certes "pour ceſte cauſe ie t'ay conſtitue', "pour te donner à cognoiſtre ma puiſſance, & à fin que ie face racompter mon Nom en la tere vniuerſelle. Tu metz encore empeſchement à mon peuple, ne le laiſſant point aller: mais voicy, ie feray plouuoir demain à ceſte heure vne greſle moult groſſe, telle qu'il n'y en a point eu en Egypte des le iour qu'elle fut fondée, iuſqu'à preſent. Maintenant donc raſſemble ton beſtial, & tout ce qui t'appartient au champ: car tous hommes ou beſtes, qui ſeront trouuez au champ, & ne ſeront point reduictz en la maiſon, la greſle deſcendra ſur eux & mourront. Celuy des ſeruiteurs de Pharao qui craignit la parolle du Seigneur, feit fuyr ſes ſeruiteurs & ſes beſtes aux maiſons. Mais qui ne mit point ſon cueur à la parolle de DIEV, il delaiſſa ſes ſeruiteurs, & ſes beſtes au champ.

La 7. La greſle

"Grec, pource ce tu gardé. "Grec. à fin qu'en toy ie demonſtre ma force Rom 9.d

D Puis le Seigneur dict à Moyſe: Eſtens ta main vers le ciel, lors ſera la greſle en toute la terre d'Egypte, tant ſur l'homme que ſur la beſte, & ſur tout l'herbage du champ au pays d'Egypte. Moyſe donc eſtendit ſa verge vers le ciel, & le Seigneur feit tonner, & greſler, & le feu cheminoit ſur la terre. Auſſi le Seigneur feit plouuoir greſle ſur la terre d'Egypte. Adonc fut la greſle, & le feu s'entremeſloit au milieu de la treſgroſſe greſle, telle que n'a point eſte' en toute la terre d'Egypte, depuis qu'elle a eſte' habitée. La greſle donc frappa tout le pays d'Egypte, & tout ce qui eſtoit au champ, depuis les hommes iuſque aux beſtes, pareillement la greſle frappa tout l'herbage des champs, deſrompant tout arbre des champs, excepté qu'en la terre de Goſen (en laquelle eſtoyent les enfans d'Iſrael) ne fut point de greſle.

E

Adonc Pharao enuoye, & appelle Moyſe & Aaron, auſquelz il dict: I'ay peché ceſte fois: l'Eternel eſt iuſte: mais moy & mon peuple ſommes meſchans. Priez le Seigneur, qu'il face ceſſer les horribles tonnerres, & la greſle, & ie vous laiſſeray aller, & plus ne demourerez. Et Moyſe luy reſpondit: Quand ie ſortiray de la ville, ie eſtendray mes mains au Seigneur, & les tonnerres ceſſerõt, & ne ſera greſle d'oreſenauãt, à fin que tu ſçaches que la terre eſt au Seigneur. Mais ie cognoy que toy & tes ſeruiteurs n'auez point encore de crainte de la preſence du Seigneur Dieu. Or le lin & l'orge ſont frappez: car l'orge eſtoit auancé, & le lin eſtoit ia "monté en tuyau, mais le froment & le "pelte ne furent point frappez, pource qu'ilz eſtoyent tardifz.

F

G

"Grec, en ſemence. Trãſ com mu. germinoit des fueillettes. "R. cimi. ſeigle.

Moyſe donc ſortit d'auec Pharao hors la cité, & eſtendit ſes mains au Seigneur, lors ceſſerent les tonnerres, & la greſle, & la pluye ne diſtilla plus ſur la terre. Adõc Pharao voyant que la pluye, la greſle, & les tõnerrez eſtoyent ceſſez, derechef il pecha, & rengraua ſon cueur, luy & ſes ſeruiteurs. Ainſi le cueur de Pharao fut endurcy, & ne laiſſa point aller les enfans d'Iſrael, cõme le Seigneur auoit predict par la main de Moyſe.

CHAP. X.

APres le Seigneur dict à Moyſe: Va à Pharao: car i'ay rengraué ſon cueur, & le cueur de ſes ſeruiteurs, à fin que ie mette ces miens ſignes en luy, & à fin que tu racomptes oyans tes enfans, & les enfans

A

§ La grande miſon des tenebres palpables.

fans de tes enfans, les choſes que i'ay faictes en Egypte, & les ſignes que i'ay mis en eux, & ſçaurez que ie ſuis le Seigneur. Moyſe donc & Aaron vindrent à Pharao & luy dirent: Ainſi dit le Seigneur, le DIEV des Ebrieux: Iuſqu'à quand refuſeras-tu à t'humilier deuant moy? laiſſe aller mon peuple, pour me ſeruir. Que ſi tu refuſes de laiſſer aller mon peuple, voicy, ie t'ameneray demain en tes contrées des ⁿ ſauterelles, & couuriront le deſſus de la terre, tellement qu'on ne la pourra veoir, & mangeront le reſidu de ce qui eſt eſchappé, lequel vous eſtoit demouré de la greſle, elles mangeront auſſi tout arbre qui eſt voſtre boutonnant aux champs. Et tes maiſons en ſeront remplies, les maiſons de tous tes ſeruiteurs, & les maiſons de tous les Egyptiens & ſeront telles que n'ont point veu tes peres, ne les peres de tes peres, depuis le temps qu'ilz furent ſur la terre, iuſqu'à ce iour. Puis ſe retira & yſſit d'auec Pharao. Alors les ſeruiteurs de Pharao, luy dirent: Iuſqu'à quand ceſtuy nous ſera il ⁿ empeſchement? Laiſſe aller ces perſonnages, à fin qu'ilz ſeruent au Seigneur leur Dieu. Ne cognois-tu pas encore qu'Egypte perit? Et Moyſe fut ramené auec Aaron à Pharao, lequel leur dict: Allez, ſeruez au Seigneur voſtre Dieu. Qui ſont ceux qui y doyuent aller? Et Moyſe reſpondit: Nous irons auec noz petis & noz anciens, auec noz filz & filles, auec noz brebis, & noz bœufz: car ce nous eſt la ſolennité du Seigneur. Puis il leur dict: Ainſi ſoit. Le Seigneur ſoit auec vous, comme ie vous laiſſeray aller vous, & voz petis. Voyez le ⁿ mal eſt deuant voſtre face. Il ne ſera pas ainſi. Maintenant allez entre vous hõmes, & ſeruez au Seigneur, car vous l'auez cerché vous meſmes. Lors furent dechaſſez de la preſence de Pharao.

En apres le Seigneur dict à Moyſe: Eſtens ta main ſur la terre d'Egypte, pour les ſauterelles, à fin qu'elles montent ſur le pays d'Egypte, & qu'elles mangent tout l'herbage de la terre, & tout ce que la greſle a delaiſſé. Moyſe donc eſtendit ſa verge ſur la terre d'Egypte. Et le Seigneur amena tout ce iour là, & toute la nuict, le vent de Orient ſur la terre, & le matin le vent d'Orient eſleua les ſauterelles. Lors monterent treſgrieues ſauterelles ſur toute la terre d'Egypte, & ſe poſerent en tous quartiers d'Egypte, deuant leſquelles n'auoyent eſté telles ſauterelles, & ne ſeront d'o reſenauant. Elles couurirent donc le deſſus de toute la terre, & la terre en fut obſcurcie, & mangerent toute l'herbe de la terre, & tout le fruict des arbres que la greſle auoit delaiſſé, tellement qu'il ne reſta choſe quelconque de verd es arbres & herbes des champs, par tout le Pays d'Egypte.

Alors Pharao incontinent feit appeller Moyſe & Aaron, & dict: I'ay peché contre le Seigneur voſtre DIEV, & contre vous. Or maintenant ie requier pardonne mon peché tant ſeulement ceſte fois, & priez le Seigneur voſtre Dieu, à fin ſeulement qu'il oſte de moy ceſte mort. Moyſe donc ſe retira d'auec Pharao, & pria le Seigneur. Lors le Seigneur feit tourner le treſſort vent de la mer, qui eſleua les ſauterelles, & les pouſſa en la mer rouge, tellement qu'il ne demoura pas vne ſauterelle en tous les quartiers d'Egypte: Mais le Seigneur auoit endurcy le cueur de Pharao, & ne laiſſa point aller les enfans d'Iſrael. Item le Seigneur dict à Moyſe: Eſtens ta main vers le ciel, & ſerõt tenebres ſus la terre d'Egypte, tãt qu'on touchera les tenebres. Moyſe dõc eſtendit ſa main vers le ciel, & furent faictes tenebres obſcures en tout le Pays d'Egypte par trois iours, ſi que l'vn ne veoit point l'autre, nul auſſi ne ſe leua de ſon lieu par trois iours. Mais à tous les enfans d'Iſrael fut lumiere en toutes leurs habitations. Adonc Pharao appella Moyſe & dict: Allez, ſeruez au Seigneur, tant ſeulement voz brebis, & voz bœufz demourront: voz petis meſmes iront auſſi auec vous. Et Moyſe reſpondit: Tu nous baillera auſſi en noſtre main les ſacrifices & holocauſtes, que nous ferons au Seigneur noſtre Dieu. Et noz tropeaux auſſi iront auec nous, ſans qu'il en demeure vn ongle: car nous prendrons d'iceux pour ſeruir au Seigneur noſtre Dieu, auſſi ne ſçauõs nous dequoy nous deuõs ſeruir au Seigneur, iuſqu'à ce q̃ nous ſerons paruenus illec. Mais le Seigneur endurcit le cueur de Pharao, & ne les volut point laiſſer aller. Et Pharao luy dict: Va t'arriere de moy, te dõnant garde de ne plus comparoir en ma preſence: car tu mourras le iour que tu auras veu ma face. Lors Moyſe reſpondit: Ainſi que tu l'as dict, ie ne verray plus ta face.

CHAP. XI.

PLus le Seigneur dict à Moyſe: I'ameneray encore vne playe ſur Pharao, & ſur Egypte: apres ce, il vous laiſſera aller d'icy. Et quand il vous voudra totallement laiſſer aller, il vous dechaſſera pleinement. Parle lors au peuple, à fin qu'vn chacun demande de ſon voiſin, & vne chacune de ſa voiſine les vaiſſeaux d'argent, & les vaiſſeaux d'or. Et le Seigneur donnera grace au peuple enuers les Egyptiens. Or

E Pharao cognoiſſant ſon peché prie Moyſe qu'il prie le ſeigneur pour luy.

F 9 Les tenebres obſcures par Egypte.

G

A Dieu commãde piller les Egyptiens. Sus. 3. g. & sou. 12. e.

B

ⁿ Ou locuſtes.

B

ⁿ Ou ſcandale

C

ⁿ C'eſt vo⁹ aurez mauuais rẽcontre.

Playe 8.

D

Moyse estoit moult grand personnage en la terre d'Egypte, tant enuers les seruiteurs de Pharao, qu'enuers le peuple. Moyse donc dict: Ainsi a dict le Seigneur: Enuiron la minuict, i'entreray au milieu d'Egypte, & mourra tout premier nay au pays d'Egypte, depuis le premier nay de Pharao, qui sied sur son throne, iusqu'au premier nay de la seruante, qui est apres les meules, & au premier nay des bestes. Lors sera grãde cryrie en tout le pays d'Egypte, tel que ne fut onc, & ne sera plus. Mais entre les enfans d'Israel, ia chien ne remeuera point sa langue, depuis l'homme iusqu'au bestial, à fin que vous sachez que le Seigneur a faict separation entre les Egyptiens, & les Israelites. Et tous ces tiens seruiteurs descendront à moy, & s'enclineront deuant moy, disans: Sors toy, & tout le peuple qui est "soubz toy, & apres ce ie sortiray. Et se retira d'auec Pharao, en grand ire. Et le Seigneur dict à Moyse: Pharao ne vous obeira point, à fin que ie multiplie mes miracles au pays d'Egypte. Moyse donc & Aaron feirent tous ces miracles deuant Pharao, mais le Seigneur endurcit le cueur de Pharao, & ne laissa point aller les enfans d'Israel hors son pays.

Tout premier nay d'Egypte mis à mort.

C

D

"Eb soubz tes piedz. C. soubz ta puissance ou conduicte.

CHAP. XII.

ITem le Seigneur parla à Moyse & à Aaron en la terre d'Egypte, disãt: Ce "moys icy vous sera le commencement des moys, & vous sera le premier d'entre les moys de l'année. Parlez à toute la congregation d'Israel, disans: Au dixiesme iour de ce moys prenez vn chacun de vous vn agneau, selon les familles des peres, vn agneau pour famille. Mais si la famille est moindre qu'il ne faut pour manger l'agneau, elle prendra son voisin qui est conioinct à sa maison, selon le nombre des personnes: Chacun selon son manger compterez, quant à l'agneau. Et vous sera l'agneau entier, masle, ayant vn an, vous le prendrez des agneaux, ou des cheureaux, & l'aurez en garde iusqu'au quatorziesme iour de ce moys, & toutée l'assemble de la cõgregation d'Israel l'immolera entre les vespres, & prendront le sang, & le mettront sur les deux poteaux, & l'entrée de la porte es maisons ausquelles ilz le mangeront. Et mangeront ceste nuict la chair rostie au feu, & le pain sans leuain, auec "[choses] ameres. Vous n'en mangerez rien "crud, ne bouilly en l'eaue: mais rosty au feu, ensemble sa teste auec ses piedz, & ses entrailles, & n'en reseruerez rien pour le lendemain, & ce qui en sera reste' iusqu'au lendemain, vous le bruslerez au feu. Vous le mangerez donc ainsi: à sçauoir, voz reins ceinctz, voz souliers en voz piedz, & vostre baston en vostre main, & si le mangerez hastiuement: car c'est "le passage du Seigneur. Ie passeray aussi ceste nuict parmy la terre d'Egypte, & frapperay tous les premiers naiz de la dicte terre d'Egypte, depuis l'hõme iusqu'au bestial, & si feray iugement sur tous les dieux d'Egypte. Ie suis le Seigneur, & le sang vous sera pour signe, es maisons ausquelles vous serez, puis verray le sang, & passeray par dessus vous, & si n'aurez point de playe pour vous destruire, quand ie frapperay la terre d'Egypte. Et ce iour vous sera en memoire, & le celebrerez solennel au Seigneur en voz generations, vous le celebrerez donc pour ordonnance perpetuelle. Vous mangerez le pain sans leuain sept iours, & au premier iour vous ferez cesser le pain leue' de voz maisons. Car quiconque mangera pain leue' du premier iour iusqu'au septiesme, la vie d'iceluy sera exterminée d'entre Israel. Et au premier iour il y aura saincte conuocation, & au septiesme iour pareillement conuocation saincte. Nul œuure ne sera faicte en iceux, seulemẽt on pourra apprester ce qui sera pour manger, à toute personne. Vous garderez aussi les pains sans leuain: car en ce mesme iour ie retireray voz bandes du pays d'Egypte, & si garderez ceste iournée en voz tẽps par ordonance perpetuelle. Au quatorziesme iour du premier moys des le vespre, vous mãgerez les pains sans leuain: iusqu'au soir du vingt & vniesme iour dudict moys au vespre. Sept iours durant on ne trouuera point de pain leue' en voz maisons: car quiconque mangera du pain leue' en voz maisons, la vie d'iceluy sera exterminée de la congregation d'Israel, tant du forain, que de celuy qui est nay du pays. Vous ne mangerez dõc nul pain leue', ains vous mangerez en toutes voz habitations: du pain sans leuain. Et Moyse appella tous les anciens d'Israel & leur dict: Retirez, & prenez des brebis selon voz familles, à fin qu'immoliez le passage. Puis vous prendrez vn bouchõn d'hysope, & le plongerez au sang qui sera dedans vn bassin, & vous attoucherez du sang de dedans le bassin, au "surseul, & aux deux posteaux, & ne sortirez aucun de la porte de sa maison iusque au matin. Lors le Seigneur passera pour naurer les Egyptiens, & verra le sang au surseul, & aux deux posteaux, & le Seigneur passera par dessus la porte, & ne permettra point venir le destructeur en voz maisons, pous vous naurer. Et garderez ceste chose comme ordonnance à toy, & à tes enfans à tousiours mais. Alors que

A

Le cõmãdemẽt de Dieu touchant la maniere de mãger l'agneau du passage.

"A sçauoir Nisã qui est le moys de Mars.

B

"Grec herbes. Trãs. cõmu. laictues, au cũs oseille.

"Selõ R. D. ou demy cuit. R. Sal.

"Eb Phasech qu'õ dit pasque

C

Leui. 23. d. Nõ. 28. c.

D

Ebr. 11. d.

"Autrement lindaii d'en haut.

que serez entrez en la terre, que le Seigneur vous donnera, comme il a dict, vous garderez ce seruice. Et quand voz enfans vous diront: Quel seruice est-ce que vous faictes? Vous direz: C'est le sacrifice du passage au Seigneur, lequel passa en Egypte outre les maisons des enfans d'Israel, quād il naura les Egyptiens, & preserua noz maisons. Adonc le peuple s'enclina, & se prosterna. Les enfans d'Israel donc s'en allerent, & feirent comme le SEIGNEVR auoit commandé à Moyse & à Aaron. Ainsi le feirent ilz. Et aduint que le Seigneur frappa à minuict tous les premiers naiz du pays d'Egypte, depuis le premier nay de Pharao, qui estoit assis sur son throne, iusqu'au premier nay du captif, qui estoit en prison, & tous les premiers naiz du bestial. Et en ceste nuict Pharao se leua, luy & ses seruiteurs, & tous les Egyptiens. Et fut faict grand cry en Egypte: car il n'y auoit maison, en laquelle il n'y eust vn mort. Et il appella de nuict Moyse & Aaron, & dict: Leuez vous, sortez du milieu de mon peuple, vous & aussi les enfans de Israel, & vous en allez, & seruez au Seigneur, selon vostre parolle. Prenez aussi voz brebis, & voz bœufz, comme vous auiez dict. Allez donc, & me beneissez aussi. Et les Egyptiens pressoyent le peuple, pour les faire hastiuement sortir de la terre, car ilz disoyent: Nous sommes tous mortz. Le peuple donc print sa paste deuant qu'elle fust leuée, l'ayant liée en leurs vestemens dessus leurs espaules. Et les enfans d'Israel feirent selon la parolle de Moyse, & demanderent aux Egyptiens des vaisseaux d'argent, & d'or, & des vestemens, & le Seigneur donna grace au peuple enuers les Egyptiens, & leur presterent, dont despouillerent les Egyptiens.

Ainsi departirent les enfans d'Israel de Rameses, tendans en Socoth, enuiron six cens mille hommes de pied, sans les petis. Et monta aussi auec eux vne grosse assemblée de toute sorte de gens, & des brebis, & des bœufz, & des bestes tresabondamment. Et cuyrent la paste qu'ilz auoyent retirée d'Egypte, par gasteaux sans leuain: car ilz ne l'auoyent point faict leuer, pource que ilz estoyent chassez hors d'Egypte, dont ne pouoyent plus tarder, & ainsi ne s'estoyent appreste' aucune viande. Or le temps que les enfans d'Israel habiterent en Egypte, fut quatre cens & trente ans, & en la fin de quatre cens & trente ans, en ce iour la mesme, toutes les bandes du Seigneur sortirent du pays d'Egypte. Ceste nuict se doit obseruer au Seigneur, pour les auoir retire' du pays d'Egypte. Tous les enfans donc d'Israel doyuent obseruer ceste nuict au Seigneur en leurs temps.

Puis le Seigneur dict à Moyse & à Aaron: Cecy est l'ordonnance du passage. Nul estranger ne mangera d'iceluy. Tu circonciras tout seruiteur d'homme achete' par argent, & alors il mangera d'iceluy. Le forain & le mercenaire ne mangera point d'iceluy. Il se mangera en vne maison, & ne porterez point de la chair dehors de la maison, *& ne casserez point d'oz d'iceluy. Toute la congregation d'Israel sacrifiera iceluy. Mais si l'estranger conuerse auec toy, & qu'il face le passage au SEIGNEVR, tout masle appartenant à luy, soit circoncis, & alors s'approchera de le faire, & sera comme celuy qui est nay au pays: mais tout incirconcis n'en mangera point, il n'y aura qu'vne loy à celuy qui est nay au pays, & à l'estranger, qui conuerse entre vous. Et tous les enfans d'Israel feirent comme le Seigneur auoit commande' à Moyse & à Aaron. Ainsi feirent ilz. Et ce iour mesme le Seigneur retira les enfans d'Israel du pays d'Egypte, selon ses bandes.

CHAP. XIII.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Sanctifie moy tout premier nay ourant toute matrice d'entre les enfans de Israel, tant des hommes que des bestes: car il est mien. Moyse donc dict au peuple: Ayez souuenance de ce iour, auquel vous estes sortiz d'Egypte, de la maison de seruitude: car le Seigneur vous a retire' d'icy, par la force de sa main, vous ne mangerez donc point de pain leue'. Sortez auiourdhuy au moys des nouueaux fruictz. Et quand le Seigneur t'aura introduict en la terre du Cananéen, Hethien, Amorien, Heuien, & Iebusien (pour laquelle il a iure' à tes peres, à fin de te donner la terre ayant affluence de laict & de miel) tu feras ce seruice en ce moys. Par sept iours tu mangeras du pain sans leuain, & le septiesme sera solennel au Seigneur. On mangera par sept iours du pain sans leuain, & si par sept iours on ne verra point de *tournure pour toy, n'aussi de leuain en tous tes quartiers. Et en ce iour la tu annonceras à tes enfans, disant: C'est pourtant que le Seigneur m'a retire' d'Egypte, & te sera pour signe sur ta main, & pour memoire entre tes yeux, à fin que la Loy du Seigneur soit en ta bouche: car le SEIGNEVR t'a retire' d'Egypte en main forte. Tu garderas donc ceste ordonnance en sa saison, d'an en an. Or quand le SEIGNEVR t'aura introduict en la terre des Cananéens (comme il t'a iure' & à tes peres, & qui

Il est commãdé aux peres de enseigner à leurs enfans le mystere de l'Agneau du passage.

E La 10.

Les enfãs d'Israel despouillent les Egyptiẽs de leurs vaisseaux d'argent & d'or. Sus 11. a.

F Les enfãs d'Israel sortent de Egypte en nombre de six cẽs mille.

Quatre cens trente ans habiterent les enfans d'Israel en Egypte

G

Nõb. 9 b. Ieh. 19. f.

A Dieu cõmande q̃ on luy sanctifie tout premier nay. Sou 34 c. Nõb. 8. c. Luc 2. d.

B

*Le ueure, preseure & toute chose sure & aigre, faisant tourner la paste.

te l'aura donnée) tu presenteras au Seigneur tout ce qui ouure la matrice. Aussi tout premier nay ouurant la matrice du bestial qui t'appartient, des premiers naiz tous masles seront au Seigneur. Mais tu racheteras tout ce qui est premier de l'asne, d'vn agneau: & si tu ne le racheteſ point, tu le decolleras. Pareillement racheteras tout premier nay d'homme en tes
C filz. Et quand ton filz t'interroguera demain, disant: Qu'est cecy? Tu luy diras: Le Seigneur nous a retiré par main forte d'Egypte, de la maison de seruitude. Car quand Pharao s'endurcit, ne nous laissant point aller, le Seigneur occit tout premier nay de la terre d'Egypte, depuis le premier nay de l'homme, iusqu'au premier nay du bestial. Pource ie sacrifie au Seigneur tout masle, qui ouure la matrice, & si rachete tout premier nay de mes enfans: il te sera donc pour signe en ta main, & pour fronteau d'escriture entre tes yeux. Que le Seigneur nous a retiré d'Egypte par main forte. Quand donc Pharao eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduict point par le chemin de la terre des Philisthins qui est prochaine. Car Dieu disoit: A fin que parauenture le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, & qu'il
D ne s'en retourne en Egypte. Mais Dieu destourna le peuple par la voye du desert de la mer rouge. Et les enfans d'Israel mõterent" equippez du pays d'Egypte. Et Moyse print auec soy les oz de Ioseph: car il auoit faict iurer les enfans d'Israel, disant: Dieu vous visitera, vous transporterez donc auec vous mes oz d'icy. Et ilz se departirent de Socoth, & s'arresterent en Etham, qui est au bout du desert. Et le Seigneur alloit deuant eux par iour, en colomne de nuée, pour les conduire par la voye: & de nuict en colomne de feu, pour les esclairer, à fin qu'ilz cheminassent iour & nuict. Ainsi la colomne de nuée par iour, ne la colomne de feu par nuict, ne se partoit point de deuant le peuple.

" selon Chal. Gr. en la cinquiesme generatiõ R. Ezra. cinq à cinq. Gen. 50. d Nõb. 14. c 1. Co. 10. a La colõne de nuée & feu. Née. 9. d.

CHAP. XIIII. †

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & qu'ilz s'en retournent, & qu'ilz assient leur ost deuant Phi-Hiroth, entre Magdal & la mer, vers Beel-zephon. A l'endroit d'iceluy vous asserrez vostre ost, aupres de la mer. Lors Pharao dira des enfans d'Israel: Ilz sont enserrez au pays, & les a enfermé au desert. Et i'endurciray le cueur de Pharao, & vous poursuyura, ainsi seray glorifié en Pharao, & en toute son armée. Dont s'auront les Egyptiens que ie suis le Seigneur:
B & ainsi feirent ilz. Apres fut denoncé au Roy d'Egypte, que le peuple s'enfuyoit. Et le cueur de Pharao & de ses seruiteurs fut changé contre le peuple, & dirent: Qu'est-ce que nous auons faict, de laisser aller Israel, & qu'il ne nous serue plus? Lors attella son char, & print son peuple auec soy, & print six cens chariotz d'eſlite, & tous les chariotz d'Egypte, & les Ducz, gouuerneurs sus vn chacun. Et le Seigneur endurcit le cueur de Pharao Roy d'Egypte. Et poursuyuit les enfans d'Israel: mais les enfans d'Israel estoyent sortiz en grande puissance. Les Egyptiens donc les poursuyuirent, & les acconsuyrent, ayans leur ost aupres de la mer. Tous les cheuaux, & tous les chariotz de Pharao, ses cheuaucheurs, & sa gendarmerie estoyent aupres de Phi-Hiroth, deuant Beel-zephon. Et comme Pharao s'approchoit, les enfans d'Israel leuerent leurs yeux. Et voicy les Egyptiens marchoyent apres eux, dont les enfans d'Israel craignans grandement, crierent vers le Seigneur. Ilz dirent aussi à Moyse: N'y auoit il point de sepulcre en Egypte, que tu nous as amené pour mourir au desert? Qu'est-ce que tu nous as faict, en nous retirant hors d'Egypte? N'est-ce point ce que nous te disions en Egypte? en disant: Deporte toy de nous, & nous seruirons aux Egyptiens. Car mieux nous valoit seruir à eux, que mourir au desert. Adonc Moyse respondit au peuple: Ne craignez point, persistez, & voyez le salut du Seigneur, lequel il vous fera auiourdhuy: car les Egyptiens que vous auez veu auiourdhuy, vous ne les verrez plus iamais. Le Seigneur bataillera pour vous, & vous vous tiendrez quoy.

Et le Seigneur dict à Moyse: Pourquoy cries-tu à moy? Dy aux enfans d'Israel qu'ilz marchent, & toy esleue ta verge, & estens ta main sus la mer, & la diuise, puis les enfans d'Israel viendront par le milieu de la mer à sec. Et voicy, i'ay obstiné le
E cueur des Egyptiens, & viendront apres eux, & seray glorifié en Pharao, & en toute son armée, en ses chariotz, & en ses cheuaucheurs. Adonc les Egyptiens cognoistront que ie suis le SEIGNEVR, quand ie seray glorifié en Pharao, en ses chariotz, & en ses cheuaucheurs. Et l'Ange de DIEV (qui alloit deuant l'ost de Israel) se partit, & s'en alla derriere eux, & la colomne de nuée qui estoit au deuant d'eux, fut au derriere. Et venoit entre l'ost des Egyptiens, & l'ost d'Israel, & fut vne nuée & tenebres, & illumina la nuict, si que l'vn n'approcha point de l'autre toute la nuict. Alors Moyse estendit sa main sus la mer, & le Seigneur

Pharao poursuit les enfans d'Israel.

1. Mac. 4. a C

Les enfans d'Israel desperans de leur salut murmurent contre Moyse D

Les enfans d'Israel passét par la mer, & l'Ange les suit. Ps. 78. b. d. 105. d. Ebr. 11. c.

F gneur feit reculer la mer toute la nuict par vent impetueux d'oriẽt,& mit la mer à sec, & les eaues furent diuisées. Et les enfans de Israel vindrẽt par le milieu de la mer à sec: & les eaues leur estoyent comme vne muraille à leur dextre,& à leur seneſtre. Et les Egyptiens les poursuyuirent, & vindrent apres eux au milieu de la mer: à sçauoir, tous les cheuaux de Pharao, ses chariotz, ses cheuaucheurs. Et aduint en la veille du Matin, que le Seigneur estãt en la colomne de feu & nuée: regarda sur l'ost des Egyptiens,& estonna ledict ost des Egyptiens,& osta les roües de ses chariotz: & les renuersa impetueusement. Adonc dirent les Egyptiens, fuyons nous en de deuant Israel: car le Seigneur bataille pour eux contre les Egyptiens. Et le Seigneur dict à Moyse: Estẽs ta main sus la mer,& les eaues retournerõt sur les Egyptiens, sur leurs chariotz,& sur leurs cheuaucheurs. Moyse donc estendit sa main sus la mer,& la mer retourna deuant le matin en sa force. Et les Egyptiens s'enfuioyent vers icelle: & le Seigneur les poulsa au milieu de ladicte mer. Ainsi les eaues retournerent,& couurirent les chariotz,& les cheuaucheurs de toute l'armée de Pharao qui estoit venue apres eux en la mer, tellemẽt qu'il n'en demoura d'eux, iusqu'à vn seul. Mais les enfans d'Israel cheminerent par le sec, au milieu de la mer, & les eaues leur estoyent comme murailles à leur dextre,& à leur seneſtre. Et en ce iour la le Seigneur sauua Israel, de la main des Egyptiens. Et Israel veit les Egyptiens morts sur le riuage de la mer. Israel donc veit la grande main que le Seigneur auoit exercé contre les Egyptiens. Et le peuple craignit le Seigneur,& creut au Seigneur, & à Moyse son seruiteur.

G Dieu noye Pharao auec tout son exercite.

C'est puissance.

CHAP. XV.

A Lors Moyse & les enfans d'Israel chãterent ce cantique au Seigneur,& dirent: Ie chanteray au Seigneur: car il est glorieusement magnifié, lequel a ruẽ ius en la mer le cheual, & son cheuaucheur. Le Seigneur est ma *force & louenge,& m'est faict en salut. Cestuy est mon Dieu ie l'oneray. C'est le Dieu de mon pere, lequel i'exalteray. Le Seigneur est vn homme de guerre, son nom est, Eternel. Il a iettẽ les chariotz de Pharao & sa gendarmerie en la mer, & ses capitaines exquiz ont estẽ plongez en la mer Rouge. Les gouffres les ont couuers, ilz sont descẽduz au profond cõme la pierre. Seigneur ta dextre a estẽ magnifiée, en force: Seigneur ta dextre abrise l'ennemy. Et par la multitude de ta maieste tu as ruinẽ tes aduersaires, tu as enuoyé ton ire qui les a consumez comme le chaume. Et par le soufflement de tes narines ont estẽ assemblées les eaues, les flotz se sont arrestez cõme vn monceau, les gouffres ont estẽ gelez au cueur de la mer.

A Le cantique de Moyse.

Psal 118. c u selon Ra, Abra. chal. ie luy edifieray maison.

L'ennemy disoit: Ie poursuyuray, i'attaindray, ie departiray le butin, mon desir sera remply d'eux, ie desguaineray mon glaiue, ma main les destruyra. Tu as souffle' de ton vent, la mer les a couuers, ilz ont estẽ enfonsez comme le plomb es eaues vehementes. Seigneur qui est comme toy entre les dieux? qui est comme toy magnifique en saincteté, & terrible en louauge faisant merueilles? Tu as estendu ta dextre, la terre les a englouty Tu as conduict par ta benignité ce peuple que tu as sauué, tu l'as mené par ta force en ta saincte habitation.

Les peuples l'entendront & tremblerõt, la doleur saisyra les habitãs de Palesthine.

Alors seront espouuantez les princes de Edom, la frayeur saisyra les fors de Moab, tous les habitans de Canaan seront escoulez. Crainte & espouantement tomberõt sur eux par la grandeur de ton bras, qu'ilz se tairont comme la pierre iusqu'à ce que ton peuple, o Seigneur, soit passé, iusqu'à ce q̃ cestuy peuple que tu possede soit passé outtre. Tu les ameneras,& les planteras en la montagne de ton heritage preparation pour ta residẽce, laquelle tu as faict Seigneur. Le sainct lieu Seigneur que tes mains ont estably. Le Seigneur regnera eternellement, & oultre. Car Pharao estoit entré à cheual en la mer auec ses chariotz,& ses cheuaucheurs, & le Seigneur feit retourner sur eux les eaues de la mer, mais, les enfans d'Israel cheminerent à sec par le milieu d'icelle. Et Marie prophetesse sœur d'Aarõ print vn tabourin en sa main,& sortirent toutes les femmes apres elle auec tabourins & flageolz. Et Marie leur respondoit. Chantez au Seigneur: car il est glorieusement magnifié, il a iettẽ en la mer le cheual & son cheuaucheur.

Les femmes louent Dieu auec tabourins.

Puis Moyse feit partir Israel de la mer Rouge,& entrerent au desert de Sur,& cheminans trois iours par le desert, ne trouuerent point d'eaue. Apres vindrent en Mara, & ne peurẽt boire des eaues de Mara, pourtant qu'elles estoyẽt ameres, pour ce fut appellé son nom Mara. Lors le peuple murmura contre Moyse, disant: Que boirons nous? Et il crya au Seigneur. Et le Seigneur luy enseigna du bois qu'il ietta es eaues,& les eaues furent adoulcies, & illec luy constitua vne ordonnance & iugemẽt. Là aussi il le tenta,& dict. Si tu escoutes la voix du Seigneur ton Dieu,& fais droictu-

Israel murmure à cause des eaues ameres de Mara.

re en sa presence,& si tu obeys à ses com-
G mandemens,& gardes toutes ses ordonnã
ces,ie ne mettray infirmite' quelconque sur
toy que i'ay mise en Egypte: car ie suis le
Nõbre. 33.b. Seigneur qui te guerit. Et vindrẽt en Elim,
& illec estoyent douze fontaines d'eaue,&
septante palmes,& assirent leur ost illec au
pres des eaues.

CHAP. XVI.

A Pres,tous les enfans d'Israel partirẽt
A d'Elim,& vindrẽt au desert de Sin(qui
est entre Elim & Sinai)le quinziesme iour
du second moys apres leur sortye du pays
d'Egyte. Et toute la congregation des en-
Les enfans d'Israel murmurent pour les viures. fans d'Israel murmura au desert contre
Moyse & Aaron. Les enfans d'Israel donc
leur dirent: A la nostre volunte' que fussiõs
mortz par la main du Seigneur au pays
d'Egypte,quand nous estions assiz aupres
des pottées de chair, quand nous mangiõs
nostre saoul de pain: car vous nous auez re
tirez en ce desert pour faire mourir de faim
toute ceste compaignie. Adonc le Sei-
gneur dict à Moyse: Voicy ie vous feray
plouuoir le pain du ciel,& le peuple sortira
& le recueillira de iour en iour,à fin que ie
le tente,s'il chemine en ma loy ou non.

Mais le sixiesme iour,qu'ilz preparent
ce qu'ilz apporterõt,au double de ce qu'ilz
souloyent recueillir de iour en iour. Moy-
se donc & Aaron dirent à tous les enfans
d'Israel: Vous cognoistrez au soir que le Sei
gneur vous a retirez du pays d'Egypte. Et
au matin vous verrez la gloire du Seigneur
B d'autãt qu'il a ouy vostre murmuration cõ
tre luy. Mais que sommes nous, que vous
murmurez contre nous? Derechef Moyse
dict: Le Seigneur vous donnera au soir
de la chair à manger, & au matin vostre
saoul de pain,quãd il aura entẽdu voz mur
mures,par lesquelz vous murmurez cõtre
luy: mais nous que sommes nous? voz mur
mures ne sont point cõtre nous,ains cõtre
le Seigneur. Et Moyse dict à Aaron: Dy
à toute la cõgregation des enfans d'Israel:
Approchez vous de la presence du Sei-
gneur: car il a entendu voz murmures. Or
quand Aaron parloit à toute la congre-
gation des enfans d'Israel,ilz regarderent
vers le desert, & voicy la gloire du Sei-
gneur apparut en la nuée. Puis le Seigneur
parla à Moyse,disant: I'ay ouy les murmu
res des enfans d'Israel. Parle à eux disant:
Sur le vespre vous mangerez de la chair,&
au matin vous serez saoulez de pain,& sçau
rez que ie suis le Seigneur vostre Dieu.

Et quãd se vint au vespre les cailles mon
C terẽt,& couurirẽt l'ost,& au matin la rosée
estoit estendue à l'enuiron dudict ost. Et
quand la rosée descendue fut esuanouye,
Voicy auant le desert estoit vne petite"
choſe ronde, comme bruine subtile sur
la terre. Et ce voyãs les enfans d'Israel di
rent l'vn à l'autre: C'est" Man, car ilz ne sça
uoyẽt que c'estoit. Et Moyse leur dict: C'est
cy le pain que le Seigneur vous a donne' à
manger. C'est la chose que le Seigneur a cõ
mãde'. Recueillez d'iceluy chacun pour son
manger vn Omer,en somme selon le nõbre
de voz personnes,chacun en prendra pour
ceux qui sont en son tabernacle. Ainsi dõc
feirent les enfans d'Israel,& les vns en
cueillirent plus,& les autres moins. Et me
suroyent par Omer, Et celuy qui en auoit
cueilly beaucop n'eut point d'auentage,ne
celuy qui en auoit cueilly peu n'en eut
point faute: mais vn chacun en recueillit se
lon ce qu'il pouuoit manger. Moyse aussi
leur dict: Nul ne laisse d'iceluy iusqu'au len
demain. Et n'obeirent point à Moyse,mais
aucuns en laisserent d'iceluy iusqu'au len-
demain,& il s'y engendra des vers & puit,
dont Moyse fut courrouce' contre eux.

Ainsi ilz recueillirẽt iceluy tous les ma
tins,vn chacũ selõ ce qu'il pouuoit mãger.
Et quãd le soleil estoit en sa chaleur,il fon-
doit. Et aduint ausixiesme iour qu'ilz recueil
lirẽt double pitance, à sçauoir deux Omer
pour vn chacũ. Adõc tous les princes de la
cõgregatiõ vindrẽt,& l'annoncerẽt à Moy
se. Ausquelz il respondit: C'est ce que le Sei
gneur a dict: Demain est la vacatiõ du sainct
repos du Seigneur, Ce que vous deuez cuy
re cuysez-le,& ce que vous deuez bouillir,
bouillez-le,& tout ce qui vous reste, met-
tez-le en garde iusqu'à demain. Et reser-
uerent celuy iusqu'au matin comme Moyse
leur auoit commande',& il ne puit point,&
vermine n'entra dedans. Lors Moyse dict:
Mãgez auiourdhuy iceluy: car il est auiour
dhuy repos au Seigneur. Auiourdhuy vous
n'en trouuerez point au chãp. Par six iours
le recueillerez mais le septiesme iour est le
repos, auquel il n'en sera point. Et aduint
au septiesme iour qu'aucuns du peuple ys-
sirent pour en recueillir: mais ilz n'en trou
uerent point. Et le Seigneur dict à Moyse:
Iusqu'à quand refusez vous de garder mes
commandemens & loix? Voyez que le Sei-
gneur vous donne le repos,pource vous dõ
ne il au sixiesme iour pitance pour deux
iours. Demourez vn chacun en son lieu,&
que nul ne sorte de son lieu le septiesme
iour. Ilz se reposerẽt dõc au septiesme iour.
Et la maison d'Israel appella son nom Mã,
lequel estoit cõme semẽce de" coriandre,&
blãc,& son goust comme bignetz au miel.
Moyse dict: Voicy que le Seigneur a com-
mande'

Dieu fait plouuoir des cailles & la manne,
" selõ Ra. Sal. enuelopp'ée ou ronde. Traita. cõmu. brisée du pilon. Chalde. pilée ou petite pierre. Grec, cõme coriãdre blãche ainsi q̃ la gecte" Man, c'est a dire preparation, ou viãde preparee. Aucuns di-
D

E

Dieu ne fait point plouuoir le Man au iour de Repos.
F

" selõ le Grec & Iosephus.

Philon. miel. Bacai, margueri &c.

mande': Emplis vn Omer d'iceluy pour le garder en voz eages, à fin qu'on voye la viande que ie vous ay faict manger au desert, quand ie vous eu retire' du pays d'Egypte. Puis Moyse dict à Aaron: Prens vne phiole, & y metz vn plein Omer de Man, & le pose deuant le Seigneur pour le garder en voz eages. Comme le Seigneur l'auoit commande' à Moyse. Aaron le posa deuant le tesmoignage en garde. Et les enfans d'Israel mangerent le Man par quarante ans, iusqu'à ce qu'ilz fussent paruenuz aux fins de la terre de Canaã. Or Omer est la dixiesme partie d'Epha.

Nehemie 9.b.

Leau sort de la pierre z bataille le peuple contre amaleth.

CHAP. XVII.

ET toute l'assemblée des enfans d'Israel partit du desert de Sin selõ leurs trains iouxte le mandement du Seigneur, & assirent leur ost en Raphidim, mais il n'y auoit point d'eaue à boire pour le peuple, dont le peuple print noise contre Moyse, & dict: Donnez nous de l'eaue à fin que nous beuuions. Et Moyse leur dict: Pourquoy estriuez vous contre moy? Pourquoy tentez vous le Seigneur? Le peuple donc eut illec soif d'eaue, dont le peuple murmuroit contre Moyse, disant: Pourquoy est-ce que tu nous as faict monter d'Egypte, pour faire mourir de soif nous & noz enfans, & nostre bestial? Et Moyse cria au Seigneur, disant: Que feray-ie à ce peuple icy? Encore vn petit & il me lapidera. Et le Seigneur *respondit à Moyse: Passe auant le peuple & prens auec toy des anciens d'Israel, & prens en ta main la verge de laquelle tu as frappe' le fleuue, & t'en va. Voicy ie me tiendray deuant toy illec sur la pierre en Horeb, & frapperas la pierre, & eaue sortira d'icelle, à fin que le peuple boiue. Et Moyse feit ainsi en la presence des anciens d'Israel, & appella le nom du lieu "Masa, & "Meriba, pour la noyse des enfans d'Israel, & pour autant qu'ilz tenterent le Seigneur, en disant: Le Seigneur est il entre nous ou non? Alors vint Amelec pour liurer la guerre contre Israel en Raphidim. Et Moyse dict à Iosue': Eslis nous gens, & sors pour batailler contre Amelec: I'assisteray demain au sommet de la montagne, & la verge de Dieu sera en ma main. Et Iosue' feit comme Moyse luy auoit dict pour guerroyer contre Amelec. Mais Moyse, & Aaron, & Hur monterent au sommet de la montagne. Et quand Moyse esleuoit sa main, Israel vainquoit: aussi quand il reposoit sa main, Amelec vainquoit: mais les mains de Moyse estoyent pesantes, dont iceux prindrent vne pierre, & la mirent soubz luy, sur laquelle s'asseit. Et Aaron & Hur soustenoyent ses mains l'vn deça, & l'autre delà, & furent ses mains fermes iusqu'au soleil couchant. Et Iosue' desconfit Amelec & son peuple à la poincte de l'espée. Et le Seigneur dict à Moyse: Escris ce pour memoire au liure, & le propose deuant Iosue': car i'effaceray la memoire d'Amelec de dessoubz le ciel. Et Moyse edifia vn autel, & appella son nom "Iehouah-Nisi, & dict: Car la main est sur le throne du Seigneur, la bataille sera au Seigneur contre "Amelec de genera tion en generation.

A Israel murmure par faute d'eaue.

B

Sus 14.c. Psa.78.b. 1.Co.10.a

L'eaue sort de la pierre.

" Masa c'est tentation.

" Meriba, c'est strif.

C

Iosue' desconfit Amelec pẽdant que Moyse prie.

D

" C'est le Seigneur est mon miracle, ou ma bãniere.

" Ou depuis Amelec.

Come Moyse par le conseil de Jethro ordõna

CHAP. XVIII. ses magistrats.

ET quand Iethro sacrificateur de Madian beau-pere de Moyse, eut entendu toutes les choses que Dieu auoit faictes à Moyse, & à Israel son peuple, comment le Seigneur auoit retire' Israel d'Egypte: lors print Zephora la femme de Moyse, apres qu'il l'eut renuoyée, & deux des filz d'icelle, desquelz le nom de l'vn estoit Gersom: car il dict i'ay este' habitant en pays estrange, & le nom de l'autre Eliezer: car le DIEV de mon pere [dict-il] a este' en mon ayde, & m'a deliure' du glaiue de Pharao. Iethro donc le beau-pere de Moyse auec ses enfans, & sa femme vint au desert, auquel il estoit à la montagne de Dieu. Et il dict à Moyse: Moy Iethro ton beau-pere viens à toy, & ta femme, & ses deux enfans auec elle. Et Moyse yssit au deuant de son beau-pere, & s'enclina, & le baisa. Et demanderent l'vn à l'autre comment ilz se portoyent, puis vindrent au pauillon. Lors Moyse racompta à son beau-pere toutes les choses que le Seigneur auoit faict à Pharao, & aux Egyptiens, à l'occasion d'Israel, & toutes les peines que leur estoyent suruenues par le chemin, & que le Seigneur les auoit deliure'. Et Iethro s'esiouyt de tout le bien que le Seigneur auoit faict à Israel, en le deliurant de la main des Egyptiens. Et Iethro dict: Beneict soit le Seigneur qui vous a deliure' de la main des Egyptiens, & de la main de Pharao, qui a aussi deliure' le peuple de la subiection d'Egypte. Maintenant cognois-ie que le Seigneur est plus grand que tous les dieux. Car selon qu'ilz les ont traicte' fierement il leur a faict. Et Iethro beau-pere de Moyse offrit holocauste & sacrifices à DIEV. Et Aaron & les anciens d'Israel vindrent pour manger du pain, auec le beau-pere de Moyse en la presence de DIEV. Et aduint le lendemain que Moyse tint siege pour

A Iethro visite Moyse auec la fẽme d'iceluy & ses enfans. Sus 3.d.

B Moyse racompta à son beau-pere la deliurãce des enfãs d'Israel.

C

iuger le peuple,& le peuple assistoit aupres de Moyse depuis le matin iusqu'au vespre. Et le beau pere de Moyse veit tout ce qu'il faisoit au peuple,si dict: Quelle chose est ce que tu fais au peuple, pourquoy es-tu assis seul, & tout le peuple assiste aupres de toy depuis le matin iusqu'au soir?Et Moyse respondit à son beau pere: Pource que le peuple vient à moy pour cercher Dieu. Quand ilz ont quelque cause ilz viennent à moy, lors ie iuge entre l'vn & l'autre, & notifie les ordõnances de Dieu,& les loix d'iceluy. Mais le beau pere de Moyse luy dict:La chose que tu fais n'est pas bonne, tu[a]t'amatis toy,& ce peuple qui est auec toy:car l'affaire est trop grief pour toy, tu ne le pourrois faire tout seul. Escoute à present ma voix,ie te conseilleray,& Dieu sera auec toy. Sois donc pour le peuple enuers Dieu,& rapporte les causes à Dieu, & les admoneste des ordonnances & des loix,& leur donne à cognoistre la voye par laquelle ilz chemineront, & l'œuure qu'ilz feront. Et toy pouruoys d'entre tout le peuple d'hommes vertueux craignans Dieu,d'hommes veritables hayssans auarice,& constitue sus eux princes sus mil liers,centeniers,cinquanteniers, diseniers, lesquelz iugeront le peuple en tout temps: mais ilz te rapporteront toute grande cause,& iceux iugeront toute petite cause,ainsi te solageant emporteront[leur part] auec toy.Si tu fais cecy,& que Dieu le te commande:tu pourras consister,& aussi tout ce peuple s'en ira paisiblement en son lieu.

[a]Aucuns, tu fais folement, ou,tu t'alourdiz. Deut. 1.b.

Moyse esLit auec soy des iuges.

D

Et Moyse obeit à la voix de son beau pere,& feit tout ce qu'il auoit dict. Moyse donc esleut de tout Israel hommes vertueux,& les constitua chefz sus le peuple: Princes sus milliers,centeniers,cinquanteniers,& diseniers,lesquelz iugerent le peuple en tout temps,mais ilz rapportoyẽt les choses graues à Moyse,& iceux iugeoyent toutes les moindres choses.Et Moyse laissa aller son beau pere,lequel s'en alla en sa terre. *Venuz au mont de Sinay, moyse monte en la montaigne et se seigne de monstrer la mer.*

CHAP. XIX.

A Israel vient à la mõtagne de Sinai. Nõb. 33.c

Actes 7.c

EN ce temps la au troisiesme moys apres que les enfans d'Israel furent sortis de la terre d'Egypte,ilz vindrent au desert de Sinai. Et eux partis de Raphidim paruindrent au desert de Sinai,& assirent leur ost audict desert.Israel donc asseit illec son ost contre la montagne. Et Moyse monta à Dieu,lequel le Seigneur appella de la montagne,disant: Tu diras ainsi à la maison de Iacob, & annonceras aux enfans d'Israel: Vous auez veu ce que i'ay faict aux Egyptiens,& comment vous ay porte' comme sur ailes d'aigles, & vous ay amene' à moy. Or maintenant,si vous obeissez à ma voix,& gardez mon pact,vous serez mon[a]propre acquest, sur tous peuples, combien que toute la terre m'appartienne, & vous serez mon [b]royaume de sacrificature *& gent saincte. Voicy les choses que tu diras aux enfans d'Israel. Puis Moyse vint,& appella les anciens du peuple, & proposa deuant eux toutes ces choses que le SEIGNEVR luy auoit commande'. Et tout le peuple respondit ensemble, disant: Nous ferons tout ce que le SEIGNEVR a commande'. Et Moyse relata au SEIGNEVR les parolles du peuple,& le Seigneur dict à Moyse: Voicy, ie viens à toy en l'obscurite' de la nuée, à celle fin que le peuple l'entende, pendant q parleray auec toy, & aussi qu'il croye à toy perpetuellement. Ainsi Moyse annonça les parolles du peuple au SEIGNEVR. Et le Seigneur respondit à Moyse: Va-t'en au peuple, & les sanctifie auiourdhuy & demain, & qu'ilz lauent leurs vestemens: & soyent prestz au troisiesme iour. Car au troisiesme iour le SEIGNEVR descendra deuant les yeux de tout le peuple sus la montagne de Sinai,à l'enuiron duquel, tu assigneras termes au peuple,disant: Donnez vous garde de monter à la montagne, & n'attouchez à son extremite', quiconque touchera la montagne mourra de mort. Nulle main ne la touchera,autrement il sera lapide' de pierre,ou tire' de sagette, tant l'homme que la beste ne viura point: quand le cor aura[c]longuement sonne',lors ilz monteront en la montagne. Et Moyse descendit de la montagne au peuple, & sanctifia le peuple,& lauerent leurs vestemens, & dict au peuple: Soyez preparez au tiers iour,& n'approchez point de femme.Et aduint le troisiesme iour au matin, qu'il y eut tonnerres, esclairs, grosses nuées sus la montagne, & son impetueux de cornet, dont tout le peuple qui estoit en l'ost fut espouante'. Lors Moyse feit sortir le peuple de l'ost au deuant de DIEV,lequel s'arresta au dessoubz de la montagne. Et le mont de Sinai estoit tout en fumée, pourtant que le SEIGNEVR descendoit de dessus en feu, & la fumée d'iceluy montoit comme la fumée d'vne fournaise, & toute la montagne trembloit vehementement. Et comme le son du cornet retentissoit, & se renforçoit grandement, Moyse parloit, & DIEV luy respondit de voix. Adonc le SEIGNEVR descendit sur la montagne de Sinai au cou-

Deu 20.a

[a]Grec peuple singulier; Chal. treschers. Rosal. thresor aymé. 1. Pier. 2 b

[b]C. royaume sacerdotal.

B

Dieu veut qu'on adiouste foy aux paroles de Moyse.

Qui touche la mõtagne est lapide.

[c]Trãs. cõmu. commence à sonner. Le peuple est sacrifié

C

Dieu apparoit au peuple en fouldres& tonnerre, à fin qu'il soit craint Deu. 4.b.

peau

peau de la montagne, & le Seigneur appella Moyse au coupeau de la montagne, & Moyse monta. Et le Seigneur dict à Moyse: Descendz, admoneste le peuple à fin que parauenture il n'outrepasse la borne du Seigneur, pour veoir, & plusieurs d'eux ne perissent, & aussi que les sacrificateurs s'approchans du Seigneur soyent sanctifiez, que parauenture le Seigneur ne les dissipe. Et Moyse dict au Seigneur: Le peuple ne pourra monter à la montagne de Sinai: car tu nous as admoneste', disant: Metz des termes à la montagne, & la sanctifie. Auquel le Seigneur dict: Va, descendz, & monte toy & Aaron auec toy: mais que les sacrificateurs & le peuple ne rompent point les limites, pour monter au Seigneur, que parauenture ne face irruption contre eux. Moyse donc descendit au peuple, & leur dict. Les dix commandemens. CHAP. XX. sont donnez.

LOrs Dieu parla toutes ces parolles, disant: Ie suis le" Seigneur ton Dieu, qui t'ay tire' hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude. Tu n'auras point d'autres dieux deuant moy. Tu ne te feras image taillée, ne similitude quelconque des choses qui sont là sus au ciel, ne çà bas en la terre, ne es eaues dessoubz la terre. Tu ne t'enclineras point à icelles, & ne les seruiras: car ie suis le Seigneur ton Dieu, Dieu ialoux, " visitant l'iniquite' des peres sur les enfans, en la troisiesme, & quatriesme [generation] de ceux qui me hayent, & faisant misericorde en mille [generations] à ceux qui m'ayment, & gardent mes cõmandemens. Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain. Car le Seigneur ne tiendra point innocent celuy qui prendra son nom en vain.

Aye souuenance du iour du repos, pour le sanctifier. Six iours tu trauailleras, & feras toute ton œuure: mais le septiesme iour est le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuure en iceluy: toy, ne ton filz, ne ta fille, ne ton seruiteur, ne ta seruante, ne ton bestial, ne l'estranger qui est dedans tes" portes. Car en six iours le Seigneur feit le ciel, & la terre, & la mer, & tout ce qui est en iceux, & se reposa au septiesme iour: & pourtant le Seigneur a benei'ct le iour du repos, & l'a sanctifie'.

Honnore ton pere & ta mere, à fin que tes iours soyent prolongez sur la terre, laquelle le Seigneur ton DIEV te donne.

Tu n'occiras point. Tu ne feras point adultere. Tu ne desroberas point. Tu ne diras point faux tesmoignage contre ton prochain. Tu ne conuoiteras point la maison de ton prochain, & ne conuoiteras la femme d'iceluy, ne son seruiteur, ne sa seruante, ne son bœuf, ne son asne, n'aucune chose qui soit à luy. Et tout le peuple apperceuoit les tonnerres, les esclairs, le son du cornet, & la montagne fumante. Le peuple donc ce voyant trembloit, & se tenoit loing, & dirent à Moyse: Parle toy auec nous, & nous ouyrons, mais que le Seigneur ne parle point auec nous, à fin que parauenture nous ne mourions. Lors Moyse respondit au peuple: N'ayez crainte, Car Dieu est venu à fin de vous esprouuer, & à fin que sa crainte fust deuant voz yeux, & que ne pechez point. Le peuple donc se tint loing, mais Moyse s'approcha de l'obscurite', en laquelle Dieu estoit. Et le Seigneur dict à Moyse. Tu diras ainsi aux enfans d'Israel: Vous auez veu que i'ay parle' à vous du ciel, vous ne ferez point auec moy dieux d'argent, & ne vous ferez point des dieux d'or. Tu me feras vn autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes, & tes " oblations pacifiques, tes brebis, & tes bœufz en tout lieu, auquel feray faire memoire de mon nom: lors viendray à toy & te beneiray. Mais si tu me fais vn autel de pierre, tu ne l'edifieras point de taille: que si tu eslieue le marteau sur icelle, tu la contamineras. Aussi tu ne monteras point par degrez à mon autel, à fin que ta vergongne ne soit descouuerte" sur iceluy. Voy loix Iudaiques, touchant des seruiteurs. — CHAP. XXI. Homicides et autres des peines qu'ils soustiennent.

CEux sont les droictz que tu leur mettras au deuant. Si tu as achete' vn seruiteur Ebrieu, il te seruira six ans, & au septiesme il sortira franc pour neant. S'il est venu seulet, qu'il sorte seulet: s'il a femme, sa femme aussi sorte auec luy. Si son maistre luy a donne' femme, laquelle luy ait enfante' filz ou filles, la femme & les enfans d'icelle seront à son maistre: mais luy, il sortira seulet. Que si le seruiteur dit: I'ayme mon maistre, ma femme, & mes enfans, ie ne sortiray point franc, son maistre le face conuenir deuant les iuges, & approcher à la porte, & au posteau, & perce son aureille d'vne alaine, & il luy seruira tousiours. Item, si aucun a vendu sa fille en serue, elle ne sortira point comme les serfz sortent. Si elle desplaist à son maistre auant qu'il l'ayt fiancée, il permettra la racheter, & n'aura point pouoir de la vendre à peuple estrange, apres qu'il l'aura mesprisée. Mais s'il l'a fiancée à son filz, il luy fera selon la coustume des filles. Que s'il en prent vne autre pour luy, il ne retiendra point sa pension, sa vesture, & "son pucelage. Et s'il ne luy fait ces trois choses, elle sortira pour neant sans argent.

Deu. 5.b. Rom. 7.b 13.c. Le peuple estonné. Ebr. 12. e. Deu. 18. c.

D

Defẽse de faire des dieux. "Certain sacrifice de pure farine, mixtionné d'huyle & d'encens. Leui. 2. Deu. 27. a Iosué 8. f.

"Ou c'est sur, ou apres.

A

Deu. 15. c. Iere. 34. c

B

"Ebr. il le rachetera à scauoir le pere.

"Grec, cõuenance & copulatiõ R. Da. tẽps de mariage.

D

Les sacrificateurs sont sanctifiez.

Le peuple & les sacrificateurs ne touchẽt point à la montagne

Preface Dou, Eternel, duq̃l mot. gẽ. 2 Deu. 5. a

COM. II.

Deu. 4. b. Ia. 7. a. u. 12. a. 27. Leui. 19. 26. a. Pſ. 115. a. Ia. 40. c. C'est punissant. Ier. 10. a. Iosi. 10. Baruc. 6. III. Apoc. 13. Ieh. 5. B Deu. 5. b. Leui. 19 c

IIII. Mat. 5. c. Ize. 20. b. Deu. 5. b. Iou. 31. b. Gene. 2. a. &c. citez.

V Deu. 5. b. Mat. 15. a. Phe. 6. a

VI. VII.

VIII.

IX.

C

X

C Homicide Leui.24.c

Celuy qui frappe ses parens. Larcin. Leui.20.b Pro.20.c. Mat.15.a. Marc 7.b

D

Celuy qui frappe son seruiteur.

Qui frappe femme grosse. Grec des enfans. Transf. cõmu. de la femme.

E

Condemnation a pareille peine. Matt. 5.f. Le.24.d. Deu.19.d.

F

G

Qui aura frappé vn homme, lequel vienne à mourir, il mourra de mort. Celuy qui n'a point aguetté, mais Dieu l'a faict eschoir entre ses mains, ie t'ordonneray vn lieu auquel il aura refuge. Mais si aucun a machiné contre son prochain, en le tuant par dol, tu l'osteras de mon autel, à fin qu'il meure. Item, qui aura frappé son pere, ou sa mere, il mourra de mort.

Item, qui aura desrobé vn homme, l'aura vendu, & sera trouué entre ses mains, il mourra de mort. Item, cil qui maudira son pere, ou sa mere, mourra de mort. Item, si aucuns ont estriué, & que l'vn ayt frappé l'autre de pierre, ou de poing, dont ne soit point mort, mais soit gisant au lict, s'il se leue & chemine dehors sur son baston, celuy qui l'a frappé en sera exẽpt, seulement il rendra [l'interest] de sa vacation, & le fera guarir. Ité, si aucun a frappé son serf, ou sa seruante d'vn baston, & est mort soubz sa main, il en sera puny: toutesfois s'il suruit par vn iour ou par deux, il n'en sera point puny, car c'est son argent. Item, si aucuns en noisant ont poulsé vne femme grosse, & que ses enfans soyent sortis, & mort ne s'ensuyue, il sera puny comme luy imposera le mary de la femme, & baillera selon qu'en ordonneront les arbitres. Et si la mort s'ensuit, il donnera vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, pied pour pied, bruslure pour bruslure, playe pour playe, meurtrisseure pour meurtrisseure. Et si aucun frappe l'œil de son serf, ou l'œil de sa serue, & l'aura gasté il le laissera aller franc pour son œil, & s'il fait tomber la dent de son serf, ou de sa serue, il le laissera aller franc pour sa dent. Et si vn bœuf heurte homme ou femme, tellement qu'il meure le bœuf sera lapidé, & ne mangera-on point de sa chair, & le maistre du bœuf en sera quitte. Que si le bœuf hurtoit au parauant, & que son maistre en eut esté admoneste, & ne l'ayt gardé, puis ayt occis homme, ou femme, ledict bœuf sera lapidé, & aussi son maistre mourra. Mais si l'amende luy en est imposée, il baillera la rançon de sa vie selon tout ce qui luy sera imposé. S'il hurte filz ou fille, il luy sera faict selon ce iugement. Si le bœuf hurte serf ou serue, trente sicles seront baillez à son maistre, & le bœuf sera lapidé. Item, si aucun ouure vn puitz, ou si aucun perce vn puitz, & il ne le couure point, & illec chet vn bœuf ou vn asne, le maistre du puitz recompensera, & rendra l'argent au maistre d'iceluy, mais ce qui est mort sera sien. Et si le bœuf d'aucun blesse le bœuf de son prochain & qu'il en meure, ilz vendront le bœuf vif & en diuiseront l'argent, & aussi mettront par moytié le mort. Or s'il est notoire que le bœuf hurtoit par auant, & le maistre ne l'ayt point gardé il restituera bœuf pour bœuf, mais le mort sera sien.

CHAP. XXII.

A La peine du larron. Grec, en la bresche fouye.

Si aucun a desrobé vn bœuf, ou vne brebis, & qu'il l'ayt tué ou vendu, il restituera cinq bœufz, pour le bœuf, & quatre brebis, pour la brebis: si le larron est trouué en cachettes, & est frappé, dont il meure, celuy qui l'a frappé ne sera point coulpable de mort, mais si le Soleil a esté leué sur luy, il sera obligé à mort, il fera donc restitution, & s'il n'a dequoy, il sera vendu pour son larcin. Si le larcin est trouué entre ses mains, soit bœuf, asne, ou brebis vif, il le rendra au double. Si aucun fait paistre champ, ou vigne, & laisse aller son bestial paistre au champ d'autruy, il le recompensera du meilleur de son champ, & du meilleur de sa vigne. Si le feu sort & trouue des espines, & cõsume les bledz qui sont es tas, ou debout, ou au champ, celuy qui les aura bruslé en fera restitution. Si aucun a baillé à son prochain argent ou vaisseaux à garder, puis est emblé de la maison d'iceluy, si le larron est trouué, il rendra le double: mais si le larron n'est point trouué, le maistre de la maison conuiendra deuant les iuges pour iurer s'il n'a point estendu sa main à la substance de son prochain, & sus tout forfaict tant au bœuf qu'en l'asne, en brebis, vestemens, & sus toute chose perdue, laquelle il dira estre sienne: la cause des deux paruiendra iusqu'aux iuges, & celuy que les iuges aurõt condãné, rendra le double à son prochain. Si aucun baille en garde à son prochain asne, bœuf, brebis, ou beste quelconque, & qu'elle meure, ou soit cassée ou prinse, sans que nul l'ait veu, le iurement du Seigneur entreuiendra entre eux deux à sçauoir s'il a point mis sa main en la substãce de son prochain, & le maistre d'icelle receura le iuremẽt, & l'autre ne la rẽdra point: mais si elle luy a esté prinse par larcin, il la rẽdra à son maistre, si elle a esté deuorée, il produira tesmoing, & ne rendra point ce qui a esté deuoré. Et si aucun a emprunté quelque chose, & elle est cassée, ou meurt, quãd son maistre n'est point present, il la rendra: mais si le maistre d'icelle est auec luy, il ne la restituera point. Voire si elle a esté louée & luy est venue auec loyer. Et si aucun a suborné vne vierge, qui n'est point espousée, & a couché auec elle, il la douera l'ayant pour femme: q̃ si le pere d'elle refuse de la luy bailler, il cõptera argent selon le douaire des vierges. Tu ne laisseras point viure la sorciere.

Du dõmage fait à autruy.

B De la chose donnée en garde qui est puis desrobée.

Gene.31.f.

C Chose empruntée, louée. De la vierge violée.

De la sorciere.

Quiconque aura eu compagnie auec la be-

Leui.19.g l'idolatre

beste, qu'il meure de mort. Celuy qui sacrifie aux dieux (fors qu'au seul Seigneur) soit occis. Tu n'outrageras,& n'opprimeras point l'estrangier,car vous auez este' estrãgiers en la terre d'Egypte. Vous n'affligerez nulle vefue,ne nul orphelin. Que si vous les affligez,& ilz crient à moy,i'ouyray leur cry,lors ie me courrouceray,& vous tueray de glaiue,& voz femmes seront vefues,& voz enfans orphelins. Si tu preste argent à mon poure peuple qui est auec toy tu ne luy seras point comme vsurier, vous ne mettrez point sur luy d'vsure. Si tu prés en gage le vestement de ton prochain, tu luy rendras à soleil couchant: car c'est sa couuerture,c'est seulement le vestement de sa peau,auquel il doit dormir. Et s'il aduiẽt qu'il crie à moy ie l'exauceray,car ie suis misericordieux. * Tu ne detracteras point des iuges,& ne maudiras point le prince de ton peuple. Tu ne differeras point [d'offrir] ton "abondance & ta "liqueur. Tu me dõneras le premier nay de tes filz. Ainsi feras-tu de ton bœuf & de ta brebis. * Sept iours sera auec sa mere,& au huyctiesme iour tu le me donneras. Vous serez hommes sainctz pour moy: Vous ne mãgerez point dõc de chair deschirée au champ, mais vous la ietterez au chien.

2ac.7.c. D

Actes.23.a " A scauoir de tous grains " ẽ scauoir d'huile & de vin. Leui,22 b Exe.44.g.

CHAP. XXIII.

A "C'est à dire tu ne recueilleras point faux blasme pour le faire valoir. Menterie & faux rapors. Bien faire a ses ennemiz.] Dan.13.f. Les presens & dons. Deutero. 16.d. Eccl.20.d Gen.46.a B

TV ne "receuras point de faux blasme & ne mettras ta main auec le meschãt pour estre faux tesmoing. Tu n'ensuyuras point plusieurs,pour mal faire,& ne cõsentiras à la cause pour decliner apres plusieurs faisans errer. Tu ne prefereras point le poure en sa cause. Si tu rencontre le bœuf de ton ennemy, ou son asne esgaré, tu le rameneras à luy. Si tu vois l'asne de ton aduersaire gisant soubz son fardeau,tu t'arresteras pour le deliurer,& demeureras auec luy. Tu ne peruertiras point le droict de tõ poure en sa cause. Tu t'esloigneras de fausse parolle,& n'occiras l'innocẽt & le iuste: car ie ne iustifieray point le meschãt. Tu ne prẽdras point de don: car le don aueugle les prudẽs,& renuerse les parolles des iustes. Tu ne opprimeras point l'estrangier, veu q̃ vous cognoissez la personne de l'estranger: car vous auez este' estrãgiers au pays d'Egypte.

Par six ans tu semeras ta terre,& recueilleras le reuenu d'icelle,mais au septiesme tu la laisseras, & luy donneras repos,à fin que les poures de ton peuple en mangent, & les bestes des champs mangeront, le demourãt d'iceux. Ainsi feras-tu de ta vigne, & de tes oliuiers. Par six iours tu feras ta besongne: mais au septiesme iour tu te reposeras,à fin que ton bœuf,ton asne, le filz de ta serue,& l'estrangier se reposent. Et prendrez garde à toutes les choses que ie vous ay dict,& ne ferez mention du nom des autres dieux,& ne sera ouy de ta bouche. Tu me feras feste trois fois en l'an. Tu garderas la solẽnite' des pains sans leuain, mangeant pains sans leuain par sept iours, cõme ie t'ay cõmande', au temps du mois des nouueaux fruictz: car en iceluy tu sortis hors d'Egypte: & si n'apparoistrez point vuides en ma presence. La solennite' aussi de la moisson de tes premieres œuures que tu as seme' au champ: & la solennite' de la despouille à l'issue de l'an,& quand tu auras recueilly tes ouurages du champ. Tous tes masles apparoistrõt en la presence du dominateur Eternel. Tu ne sacrifieras point le sang de mon sacrifice sur le pain leue',& la gresse de ma solennite' ne demourera point iusqu'au lende main. Tu apporteras en la maison du Seigneur ton Dieu le commencement des premiers fruictz de ta terre. Tu ne cuyras point le cheureau " au laict de sa mere.

Exo.13.c. Sou.3.4.c Deut.16.d Eccl.35.a. pẽthecoste en.Iuing. La feste des tabernacles en Octobre. C Dente.34 soub.34.c 24.c. " c'est, encore tetãt l'ange cõduisant le peuple de Israel, Soubz. 33.a. Ios.24.c. Deu.7.c. D Deut.7.c. " Transl. cõmu. occiray. " Autrement, tahons.

Voicy i'enuoye vn ange deuãt toy,à fin qu'il te garde en la voye,& qu'il t'introduise au lieu que ie t'ay preparé. Donne toy garde de sa presence,& escoute sa voix, ne l'irrite point: car il ne pardonnera point à vostre forfaict, pource que mon Nom est en luy. Car si tu escoutes sa voix, & fais tout ce que ie diray: ie seray ennemy à tes enneмiz,& affligeray ceux qui t'affligerõt: Aussi mon ange ira deuãt toy,& t'introduira à l'Amorien, Hethien, Pherezien, Cananéen, Heuien,& Iebusien, lesquelz i'aboliray. Tu ne t'enclineras point à leurs dieux,& ne les seruiras,& si ne feras point selõ leurs œuures, ains les demoliras,& briseras leurs images. Mais tu seruiras au Seigneur vostre Dieu,& il beneira ton pain, tes eaues, & osteray la maladie du milieu de toy. Il n'y aura point d'abortif, ne sterilite' en ta terre, i'accõpliray le nõbre de tes iours, i'enuoyeray deuant toy ma crainte,& " estonneray tout peuple auquel tu paruiendras, & feray tourner le dos de tous tes ennemiz deuãt toy, & enuoyeray des " froillõs deuant toy, à fin de chasser l'Heuien, Cananéen,& Hethien de deuant toy. Ie ne les de chasseray point de toy en vn an, à fin que parauẽture la terre ne soit desolée,& les bestes des champs multipliées cõtre toy: mais petit à petit ie les dechasseray de deuant toy: iusques à ce que tu fructifies,& herites la terre, & mettray les termes depuis la mer Rouge, iusqu'à la mer des Philisthins,& depuis le desert, iusqu'au fleuue: car ie dõneray en tes mains les habitans du pays,& les de chasseray de deuant toy: Tu ne traicteras point alliãce auec eux, n'auec leurs dieux. Ilz n'habiteront point en ta terre,à fin que

parauenture ilz ne te facent pecher contre moy: car si tu sers à leurs dieux cela te sera en " scandale.

" c'est, ruyne.

CHAP. XXIIII.

A ET il dict à Moyse: Monte au Seigneur toy & Aaron, Nadab, Abihu, & septante des anciens d'Israel, puis vous encline-rez de loing. Mais Moyse s'approchera seul du Seigneur, & iceux n'approcherõt point, ne le peuple ne montera auec luy. Lors Moyse vint, & annonça au peuple toutes les parolles du Seigneur, & tous ses " iugemens, & tout le peuple respõdit d'vne voix, & dict: Nous ferons toutes les choses que le Seigneur a dict. Et Moyse escriuit toutes les parolles du Seigneur. Et luy leue' au matin, edifia vn autel soubz la montagne, & douze tiltres selon les douze lignées d'Israel. Et enuoya les ieunes des enfans d'Israel: lesquelz amenerent holocaustes de veaux, & sacrifierent sacrifices pacifiques au Seigneur. Et Moyse print la moytie' du sang, & le mit dedans des bassins, & espandit l'autre moytie' sur l'autel. Apres il print le liure de l'alliance, & leut, le peuple oyant, lequel dict. Nous ferons tout ce que le Seigneur a dict & y obeirons. Moyse donc print le sang, & l'espandit sur le peuple, disant: Voicy le sang de l'alliance que le Seigneur a traicte' auec vous sur toutes ces parolles. Puis Moyse, Aaron, Nadab, Abihu, & septante des anciens d'Israel monterent & veirent le Dieu d'Israel, soubz les piedz duquel estoit comme vn ouurage de pierre de Saphir, & comme le regard du ciel serein, & " n'estendit point sa main sur les princes des enfans d'Israel. Et ilz veirent Dieu, & mangerent & beurent. Et le Seigneur dict à Moyse: Monte à moy en la montagne, & sois là, & ie te donneray des tables de pierre, la loy & commandemens que i'ay escrit pour les enseigner. Lors Moyse se leua & losue' son ministre, & Moyse monta à la montagne du Seigneur disant aux anciens: Attendez nous icy iusque à ce que nous retournions à vous, & voicy Aaron & Hur auec vous. Quicõques aura des controuersies qu'il se retire vers eux.

B

C

" c'est, ne les'tua point, ou ne les espoüenta point R. Ezra ne leur auancea point la main cõme à Moyse.

D

Les anciẽs du peuple au pied de la montagne iugeans le peuple.

Lors Moyse monta à la montagne, & la nuée couurit la montagne, & la gloire du Seigneur reposa sur la mõtagne de Sinai, & la nuée le couurit par six iours, & au septiesme iour du milieu de la nuée appella Moyse. Et le regard de la gloire du Seigneur estoit au sommet de la montagne, comme feu ardent deuant les yeux des enfans d'Israel. Et Moyse entra dedans la nuée, & mõta en la montagne: & fut en la montagne quarante iours & quarante nuictz.

Moyse auec Dieu en la nuée par xl. iours. & xl. nuictz.

CHAP. XXV.

A DOnc le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, à fin qu'ilz reçoiuent pour moy oblation. Vous receurez mon oblation de tout hõme qui de cueur l'offre voluntiers. Et ceste est l'oblatiõ que vous receurez d'eux: c'est à sçauoir or, argent, ærain, " hyacinte, escarlate, vermeil, fin lin, poilz de cheures, peaux de moutons teinctes en rouge, & peaux de teissons, & bois de Setim, huile pour le luminaire, choses aromatiques pour l'huile d'vnction, & pour perfums de souefue odeur: pierres d'Onix, & pierres pour le remplissage " d'Ephod, & Hosen. Ilz me feront aussi vn sanctuaire, & habiteray au milieu d'eux. Selon toutes les choses que ie te monstre, ainsi ferez vous la figure du tabernacle, & la figure de tous ses vaisseaux. Ilz feront aussi vne arche du bois de Setim, de deux coudées & demie sera sa longueur, & d'vne coudée & demie sa largeur, & d'vne coudée & demie sa hauteur. Puis la reuestiras dehors & dedans de pur or, & feras sur icelle vne corõne d'or à l'enuiró, & luy fondras quatre aneaux d'or, que tu mettras es quatre coings d'icelle: à sçauoir deux aneaux à l'vn de ses costez, & deux autres à l'autre coste'. Aussi feras des barres du bois de Setim, & les doreras d'or, puis feras entrer les barres dedans les aneaux des costez de l'arche, pour porter l'arche auec icelles. Dedans les aneaux de l'arche serõt les barres, sans les oster d'icelle. Puis tu mettras en l'arche le tesmoignage que ie te donneray. Item, tu feras vn propitiatoire de pur or, dont la lõgueur sera de deux coudées & demie, & sa largeur de coudée & demie. Et feras deux Cherubins d'or duict au marteau, les mettant aux deux boutz du propitiatoire. Fais donc vn Cherubin au bout de deça, & l'autre Cherubin au bout de delà du propitiatoire, si mettras les Cherubins sur les deux boutz d'iceluy. Et les Cherubins estẽdrõt les ailes en hault, couurãs de leurs ailes le propitiatoire, & leurs faces se rõt l'une vers l'autre, lesdictz Cherubins ayãs leurs regardz vers le propitiatoire. Et tu poseras le propitiatoire en hault sur l'arche, & dedans l'arche mettras le tesmoignage q̃ ie te donneray. Et là cõuiendray auec toy, & parleray à toy toutes les choses q̃ ie te cõmanderay pour les enfans d'Israel, de dessus le propitiatoire qui est entre les deux Cherubins, sur l'arche du tesmoignage. Itẽ, tu feras vne table du bois de Setim sa longueur sera de deux coudées, sa largeur d'vne coudée, & sa haulteur de coudée & demie, laquelle dorerás de fin or, & luy feras vn coronnmẽt d'or à l'entour, tu luy feras aussi à

B

Soubz. 31. " Soye ainsi teincte, ou bleue. Thalm. verd. R. Sal. teinct en ius de pourpre & en verd. " D'Ephod & Hosen. Iosephus Ant. 3. c. 11 et de la gueure. Iud. 6. chap. 6. Ebri. 9. 2.

La façon de l'arche.

Le propitiatoyre.

Les deux cherubin

C

La table.

l'enuiro

à l'enuiron vn embaſtement d'vne paulme, à l'entour de ſon embaſtement, feras vn coronnement d'or, puis luy feras quatre aneaux d'or, & mettras leſdictz aneaux aux quatre coings qui ſont à ſes quatre piedz, contre l'embaſtement ſeront les aneaux pour y mettre les barres du bois de Setim & les doreras d'or, à fin qu'on porte la table auec icelles. Item, tu feras ſes eſcuelles, & ſes cuilliers, "ſes hanaps, & ſes gobeletz, deſquelz on verſera, tu les feras de fin or, & mettras ſur la table le pain de propoſition continuellement deuant moy. Item, tu feras vn chandelier de fin or, chandelier, dy-ie, duict au marteau: ſa iambe, ſes branches, ſes plateletz, ſes pommeaux, & ſes fleurs, ſeront de ce meſme: Or ſix branches ſortiront des coſtez d'iceluy: à ſçauoir trois branches d'vn coſté du chandelier, & trois autres de l'autre coſté du chandelier. En vne branche trois plateletz en façon d'amande, vn pommeau & vne fleur: & en l'autre branche trois plateletz en façon d'amande, vn pommeau, & vne fleur: & ainſi aux ſix branches procedentes du chandelier. Et au chandelier ſeront quatre plateletz en façon d'amande, ſes pommeaux, & ſes fleurs. Et vn pōmeau ſoubz les deux branches d'iceluy, & vn pommeau ſoubz les autres branches d'iceluy, outre vn pommeau ſoubz les autres branches d'iceluy: & ainſi des ſix branches ſortans du chandelier. Leurs pommeaux & leurs branches ſortans d'iceluy, ſeront tout de pur or, d'vne meſme façon duicte au marteau. Fais auſſi les ſept lampes d'iceluy, & les metz ſus à fin qu'elles luyſēt chacune en ſon endroit. Et les mouchettes d'iceluy, & ſes cruſeaux ſeront de fin or. Tu le feras auec tous ces vaiſſeaux d'vn talent de pur or. Regarde donc, & fais ſelon leur "patron que tu as veu en la montagne.

La façon des vaiſſeaux ſacrez.

"Trā. commuenc en ſoirs.

R. Sal. tuy aux pour acrier les pains.

Ioſeph⁹ eſtime eſtre deux phioles pleines d'encens pour mettre ſur les pains.

Le chandelier.

D

Ebri. S. b. Act. 7. f.

"Ou exemplaire.

CHAP. XXVI.

A

Ovtre tu feras le Tabernacle de dix courtines de lin retors, de hyacinte, de eſcarlate, & de vermeil, & y feras des cherubins d'ouurage ingenieux. La longueur d'vne courtine ſera de vingthuyct coudées, & la largeur d'vne courtine de quatre coudées, toutes les courtines ſeront d'vne meſure. Cinq courtines ſerōt, cōioinctes l'vne à l'autre, & autres cinq ſeront auſſi conioinctes l'vne à l'autre. Fais auſſi des lacetz de hyacinte ſur le bort d'vne courtine d'vn bout en l'accouplement, & ainſi feras au bort de la derniere courtine en l'accouplement de l'autre. Tu feras cinquante lacetz en vne courtine, & feras cinquante lacetz au bout de la courtine qui eſt en l'accouplement de l'autre: les lacetz ſeront à l'oppoſite l'vn de l'autre. Tu feras auſſi cinquante crochetz d'or, & accoupleras les courtines l'vne à l'autre auec les crochetz: ainſi ſera faict vn tabernacle. Tu feras auſſi des courtines de poilz de cheures pour le pauillon au deſſus du Tabernacle. Tu y feras vnze courtines, la longueur d'vne courtine ſera de trente coudées, & la largeur de ladicte courtine de quatre coudées, les vnze courtines ſeront d'vne meſme meſure: Puis tu conioindras cinq courtines à part, & ſix courtines à part: mais tu redoubleras la ſixieſme courtine contre le deuant du tabernacle. Auſſi feras cinquāte lacetz ſur le bort de l'vne des courtines de derriere en accouplement, & cinquante lacetz ſur le bort de la courtine de l'autre accouplemēt. Pareillemēt feras cinquāte crochetz d'ærain, & feras entrer les crochetz es lacetz, & conioindras le pauillon: ainſi ſera faict vn. Mais la reſte du ſuperflu des courtines du pauillon, à ſçauoir la moytié de la courtine qui eſt ſuperflue reſtera ſur le derriere du tabernacle. Et aura vne coudée deça, & vne coudée delà, de la ſuperabondāce au lōg des courtines du pauillō, laquelle reſtera ſur les coſtez du tabernacle ça & là, pour le couurir. Outre ſur le dict pauillon feras vne couuerture de peaux de moutons teintes en rouge, & vne couuerture de peaux de teiſſon par deſſus: Item, tu feras au tabernacle des ais de bois de Setim qui ſe tiendront debout. La lōgueur d'vn ais ſera de dix coudées, & la largeur dudict ais de coudée & demie. Deux enchaſſures à chacune "enclauées l'vne à l'autre: & ainſi feras tous les ais du tabernacle. Tu feras donc les ais du tabernacle, à ſçauoir vingt ais au coſté de Midy "auſtral. Et au deſſoubz des vingt ais tu feras quarante ſoubbaſſemens d'argent, deux ſoubbaſſemens ſoubz chacun ais pour les deux enchaſſures: & deux ſoubbaſſemens ſoubz l'autre ais pour ſes deux enchaſſures. Et vingt ais à l'autre coſté du tabernacle vers la partie de Aquilon. Et les quarante ſoubbaſſemens d'iceux ſeront d'argent, deux ſoubbaſſemēs ſoubz vne ais, & deux ſoubbaſſemens ſoubz l'autre ais. Et aux coſtez du tabernacle vers occident tu feras ſix ais, tu feras auſſi deux ais aux coingz du tabernacle par les coſtez. Et ſi ſeront conioinctz par le bas & pareillement ſeront conioinctz par le haut à vn aneau: ainſi ſera-il des deux autres qui ſeront aux deux coings. Il y aura auſſi huyct ais à ſeize ſoubbaſſemens d'argent: à ſçauoir deux ſoubbaſſemens ſoubz vn ais & deux ſoubbaſſemens ſoubz l'autre ais. Apres tu feras cinq verroux de bois de Setim, pour les ais d'vn des coſtez du tabernacle. Pareillement cinq verroux, pour

C

D

"R. Sal. faictes en maniere deſchalōs

"Ebr. Theman, propre nom d'vne mōtagne de Arabie.

E

F

les ais de l'autre coste du tabernacle : aussi cinq verroux pour les ais du coste du tabernacle, vers les costez d'Occident. Et le verrou du milieu sera au milieu des ais courant de bout en bout. Tu doreras aussi les ais d'or: & si feras leurs aneaux d'or, pour mettre les verroux, & doreras les verroux d'or. Tu esleueras donc le tabernacle selon la disposition que tu as veu en la montagne. Le voile. Item, feras vn voile de hyacinte, d'escarlate, de vermeil, & de lin retors, le faisant d'ouurage subtil auec des cherubins. Si le mettras sur quatre piliers de Setim dorez d'or auec leur crampons d'or, lesquelz seront sur quatre soubbassemens d'argent. Apres tu mettras le voile dessoubz les crochetz: & illec feras entrer l'arche du tesmoignage dedans le voile, lequel voile vous sera separation d'entre le G sainct lieu & le "Ebr. lieu tressainct. Item, au lieu tressainct tu poseras le propiciatoire sur l'arche du tesmoignage. Item, tu mettras la table dehors du voile & le chandelier à l'encontre de la table au coste du tabernacle, vers Auster. Tu poseras donc la table au coste d'Aquilon. Item, à l'entrée du tabernacle tu feras vne tapisserie de hyacinte, d'escarlate, vermeil, & lin retors d'ouurage de broderie. Apres feras à la tapisserie cinq piliers de Setim lesquelz tu doreras d'or, & seront leurs crampons d'or: & fondras pour iceux cinq soubbassemens d'ærain. De tautel; de l'atre de tautel et de toutes ses vstensiles dudit

CHAP. XXVII.

A EN apres tu feras vn autel de bois de Setim, ayant cinq coudées de long, & cinq coudées de large. Lequel autel sera quarré, & sa hauteur de trois coudées. Et feras ses cornes & ses quatre coingz, duquel yssiront lesdictes cornes, & le couuriras d'ærain. Item, tu feras ses chauderons pour oster ses cendres, & ses balletz, & ses bacins, & ses hauetz, & ses paelles. Tu feras donc tous ses vaisseaux d'ærain. Item, tu luy feras vne grille d'ærain ouurage de treillis, aussi feras aux treillis quatre aneaux d'ærain sur les quatre extremitez d'iceluy, & le mettras dessoubz l'enuironnement de l'autel en bas: & le treillis sera iusqu'au milieu B de l'autel. Item, tu feras des barres pour l'autel, lesquelles seront de bois de Setim, & les couuriras d'ærain, & fera on passer les barres d'iceluy dedans les aneaux, lesquelles barres seront aux deux costez de l'autel pour le porter. Tu le feras creux entre les tables. Ilz seront ainsi comme il "autremẽt atre. t'a este monstre en la montagne. Tu feras aussi le "paruis du tabernacle au coste de Midy austral: les courtines du paruis seront de lin retors, la longueur d'vn des costez sera de cent coudées, & vingt piliers auec leurs vingt soubbassemens d'ærain: & les crampons des piliers, & leurs liaisons seront d'argent. Et ainsi au coste d'Aquilon les courtines seront de cent [coudées] de long, & ses vingt piliers auec leurs vingt soubbassemens d'ærain, & les crampons des piliers, & leurs liaisons seront d'argent.

Et la largeur du paruis du coste Occidental aura des courtines de cinquante coudées, ayans leurs dix piliers, & leurs dix soubbassemens. Et la largeur du paruis du coste vers Orient aura cinquante coudées. Et à vn des costez seront des courtines de quinze coudées ayans leurs trois piliers, & leurs trois soubbassemens. Et à l'autre coste quinze courtines, ayans leurs trois piliers, & leurs trois soubbassemens. Et à la porte du paruis sera vne tapisserie de vingt coudées faicte de hyacinte, escarlate, vermeil, & lin retors d'ouurage de broderie à quatre piliers, & quatre soubbassemens. Tous les piliers du paruis soyent ceinctz à l'entour de liaisons d'argent, & leurs chappiteaux d'argent, & leurs soubbassemens d'ærain. La longueur du paruis de cent coudées, la largeur de cinquante par tout, & la hauteur de cinq coudées, de lin retors, & leurs soubbassemens d'ærain. Tous les vaisseaux du tabernacle pour toutle seruice, & tous ses cloux & tous les cloux du paruis seront d'ærain. Et toy, tu commanderas aux enfans d'Israel, qu'ilz t'apportent de l'huyle d'oliue pure & espreinte pour le luminaire, à fin de faire luyre tousiours la lampe au tabernacle de la congregation, hors du voile, qui est sur [l'arche] du tesmoignage. Aaron le disposera auec ses filz en la presence du SEIGNEVR, depuis le vespre iusqu'au matin. Que ce soit vne ordonnance perpetuelle par leurs eages des enfans d'Israel. Ses vestemens sacerdotaulx et de ses consacrations

CHAP. XXVIII

ET toy fais approcher de toy Aarõ ton frere, & ses filz auec luy d'entre les enfans d'Israel, pour m'exercer la sacrificature, à sçauoir Aaron auec Nadab, Abihu, & Eleazar, & Ithamar filz dudict Aaron. Puis feras à Aaron des sainctz vestemens en gloire & ornement, & parleras à tous ceux qui sont sages de cueur, que i'ay remply de l'esprit de sapience, à fin qu'ilz facent des vestemens à Aaron pour le sanctifier à fin qu'il me soit sacrificateur. Et ceux seront les vestemens qu'ilz feront: Pectoral Ephod, la robbe, la tunique froncée, la mitre, & le baudrier. Ilz feront donc les sainctz vestemens à Aaron ton frere, & "paruis.

C Les courtines.

Les colonnes. D

L'huyle des lãpes.

L'accoustremẽt de Aaron sacrificateur & de ses filz.

à ſes filz, pour me faire la ſacrificature. Et iceux prendront de l'or, du hyacinte, de l'eſcarlate, du vermeil, & de fin lin. Et feront l'Ephod d'or, de hyacinte, d'eſcarlate, de vermeil, & de lin retors d'ouurage ſubtil. Les deux eſpaulieres luy ſeront conioinctes par les deux extremitez d'iceluy, à fin qu'il ſoit accouplé. Et l'artifice de ſa bordeure qui eſt ſur luy, ſera meſme comme ſon ouurage, d'or, de hyacinte, d'eſcarlate, de vermeil, & de lin retors. Et prẽdras deux pierres d'Onix, & graueras ſur icelles les noms des enfans d'Iſrael, ſix noms d'iceux ſur vne pierre, & les ſix noms des autres ſur l'autre pierre, ſelon leurs natiuitez. Par ouurage de lapidaire auec engraueure de ſeaux, graueras les deux pierres ſelon les noms des enfans d'Iſrael, y faiſant à l'entour enchaſſures d'or, & mettras les deux pierres ſur les eſpaulieres d'Ephod, à fin qu'elles ſoyent pierres memorialles aux enfans d'Iſrael. Et Aaron portera les noms d'iceux ſur ſes deux eſpaulieres deuant le Seigneur pour memoire. Auſsi feras enchaſſures d'or, & deux chainettes de fin or, aux extremitez, les faiſant en façon de corde, & mettras les chainettes entrelaſſées ſur les enchaſſures. Item, tu feras le Pectoral du iugement d'ouurage ſubtil, le faiſant à la façon d'Ephod, d'or, de hyacinte, d'eſcarlate, de vermeil, & de lin retors. Il ſera quarré & double, & ſa longueur d'vne paulme, & ſa largeur d'vne autre paulme: puis le rempliras de pierrerie de quatre rengées de pierres. A la premiere rengée, vne "Sardoine, vne Topace, & vne Emeraude. Et à la ſeconde rengée vn Eſcarboucle, vn Saphir, & vn Iaſpe. Et à la troiſieſme rengée, vn Ligure, vne Agathe, & vn Amathiſte. Et à la quatrieſme rengée vn Chryſolite, vn Onix, & vn Beril: leſquelles ſeront enchaſſées en or, ſelon leurs remplages. Et ſeront les pierres auec les noms des enfans d'Iſrael: douze, ſelon leurs noms, comme engraueures de ſeaux, chacun ſelon ſon nom, eſtans pour les douze lignées: puis tu feras ſus le Pectoral des chainettes prenantes aux boutz de fin or, en façon de corde. Et feras ſur ledict Pectoral deux aneaux d'or: & mettras les deux aneaux aux deux boutz du Pectoral, ſi mettras les deux chainettes d'or cordées aux deux aneaux aux boutz du Pectoral: & mettras les deux autres boutz des deux chainettes cordées aux deux enchaſſures: & les mettras ſur les eſpaulieres de l'Ephod au deuant de luy. Item, feras deux aneaux d'or, leſquelz mettras aux deux boutz du Pectoral ſur ſon bort, qui eſt du coſté d'Ephod par dedans. Item, feras deux aneaux d'or, leſquelz mettras aux deux eſpaulieres de l'Ephod par le bas & au deuant, contre ſon accouplement au deſſus de la bordeure de l'Ephod: & attacheront le Pectoral par les aneaux, aux aneaux de l'Ephod: d'vn cordon de hyacinte, à fin qu'il tienne ſur la bordeure de l'Ephod, & que le Pectoral ne bouge de deſſus l'Ephod. Ainſi Aaron portera ſur ſon cueur les noms des enfans d'Iſrael au Pectoral de iugement, quand il entrera au lieu ſainct, en memoire deuant le Seigneur, à touſiours. Item, mettras au Pectoral de iugement "Vrim & "Thumin, leſquelz ſeront ſur le cueur d'Aaron quand il viendra deuant le Seigneur. Et Aaron portera le iugement des enfans d'Iſrael ſur ſon cueur, deuant le Seigneur à touſiours. Item, tu feras vne robbe deſſoubz l'Ephod totalement de hyacinte. Et ſera la gueulle ou paſſe la teſte au milieu d'elle, & vn orlet à ſa gueulle à l'entour, d'ouurage tiſſu: cõme la gueulle d'vn haubergeon, à fin qu'il ne ſe deſchire point. Et feras à ſes franges des grenades de hyacinte, d'eſcarlate, & de vermeil tout à l'entour, & des ſonnettes d'or entre elles à l'entour: à ſçauoir vne ſonnette d'or, puis vne grenade, vne ſonnette d'or, puis vne grenade, aux franges à l'entour de la robbe. Et elle ſera pour Aaron quand il miniſtrera, & on orra le ſon de luy, lors qu'il entrera au ſainct lieu, deuant le Seigneur, & quand il en ſortira, à fin qu'il ne meure. Item, feras vne lamme de fin or, ſur laquelle tu engraueras de graueure de ſeaux. La ſainctetè au Seigneur, laquelle tu mettras en vn cordon de hyacinte, & ſera ſur la mitre au deuant ladicte mitre, & ſi ſera ſur le front d'Aaron, à fin qu'il porte l'iniquité des "oblations qu'offriront les enfans d'Iſrael, pour tous leurs ſainctz dons, & ſera continuellement ſur ſon front, pour les rendre aggreables deuant le Seigneur. Item, fronceras vne tunique de lin, & feras la mitre de lin, & feras le baudrier d'ouurage de broderie. Pareillement aux enfans d'Aaron feras des tuniques, des baudriers, & des chappeaux pour gloire & ornement, & les veſtiras à Aaron ton frere, & à ſes filz auec luy, & les oindras, & conſacreras leurs mains, & les ſanctifieras: à fin qu'ilz me ſeruent en ſacrificature, & leur feras des brayes de linge, pour couurir la chair honteuſe, de puis les reins iuſqu'aux cuiſſes, deſquelles Aaron & ſes filz vſeront, quand ilz entreront au tabernacle de conuenance, ou quãd ilz approcheront de l'autel pour adminiſtrer au ſainct lieu, à ce qu'eſtant coulpables d'iniquité ne meurent. Ce luy ſera ordonnance perpetuelle, & à ſa ſemence apres luy.

L'Ephod, duquel Ioſeph. Anti. 3. c. 11.

Sap. 18. d.

Le Hoſen, duquel Ioſephus au lieu predict.

"Les nõs des pierres ſelõ le Grec, Ioſephus, & la tranſl. commun

"c. lumiere.

"c. perfection.

"Ebr. ſanctificatiõs qui ſanctifieront.

CHAP. XXIX.

A La maniere de cõsacrer les sacrificateurs. Leui 9.a.

ET voicy que tu leur feras, quand tu les sanctifieras, pour m'estre sacrificateurs. Tu prendras vn ieune veau, & deux moutons sans macule, & des pains sans leuain: pareillement des gasteaux sans leuain, pestriz à l'huile, & des torteaux sans leuain, oinctz d'huile, & les feras de fine farine de froment. Iceux mettras en vne corbeille, & les presenteras en ladicte corbeille, aussi le veau & les deux moutons. Lors feras approcher Aaron & ses filz à l'entrée du tabernacle de conuenance, lesquelz tu laueras d'eauë. Tu prendras aussi les vestemens & feras vestir Aaron de la tunique & de la robbe[n] d'Ephod, & d'Ephod & Pectoral, & le ceindras auec le baudrier d'Ephod. Puis mettras sur son chef la mitre & le[n] diademe de sainctete' sur ladicte mitre. Adonc tu prendras l'huile d'vnction, & l'espandras sur son chef en l'oingnant. Puis tu feras approcher ses filz, & les feras vestir de tuniques, & les ceindras de baudriers, à sçauoir Aaron & ses filz, & leur attacheras des chappeaux, & la sacrificature leur sera pour ordonnance perpetuelle. Tu consacreras aussi la main d'Aaron, & la main de ses filz. *Apres tu feras presenter le veau deuant le tabernacle de conuenance: & Aaron & ses filz mettront leurs mains sur la teste du veau, & tueras le veau deuant le Seigneur à l'entrée du tabernacle de conuenance. Apres prendras du sang du veau, & le mettras de ton doigt sur les cornes de l'autel, & espandras aussi tout le sang au soubbassement dudict autel. *Item, prendras toute la graisse qui couure les entrailles, & la taye qui est sur le foye, & les deux rongnons, & la graisse qui est sur iceux, & en feras encensement à l'autel. Mais la chair du veau, sa peau, & sa fiente tu les brusleras au feu dehors l'ost: c'est sacrifice pour le peche'. Item, prendras vn mouton, & Aaron & ses filz mettront leurs mains sur la teste dudict mouton. Puis tu tueras le mouton, & prenant le sang d'iceluy tu arrouseras sur l'autel à l'entour. Apres tu departiras le mouton, par pieces, & laueras ses entrailles & ses iambes, & les poseras sur ses pieces & sur sa teste, & feras fumer tout le mouton sur l'autel: car c'est holocauste au Seigneur en souef odeur & oblation faicte par feu au Seigneur. Puis prendras l'autre mouton, & Aaron & ses filz mettront leurs mains sur la teste dudict mouton, si tueras le mouton, & prẽdras du sang d'iceluy, & le mettras sur le mol de l'aureille d'Aaron, & sur le mol de l'aureille dextre de ses filz, sur le poulce de leur main dextre, & sur le poulce de leur pied dextre, & espandras le sang sur l'autel à l'entour. Et prendras du sang qui est sur l'autel, & de l'huile d'vnction, & arrouseras sur Aaron & sur ses vestemens, sur ses filz, & sur les vestemens de ses filz auec luy. Ainsi sera-il sanctifie', & ses vestemens, ses filz, & les vestemens de ses filz auec luy.

[n] Sur laq̃lle estoit Ephod.
[n] grec, lãme. Auc. couronne
B
Leui. 1.b.
Leui. 3.a.
C

Itẽ, prendras du moutõ la graisse, la queuë, & la graisse qui couure les entrailles, la taye du foye, les deux rongnons, la graisse qui est dessus l'espaule dextre (car c'est le mouton de consecration) & vne miche de pain, vn gasteau de pain à l'huile, & vne tourte de la corbeille des choses qui sont sans leuain, qui est deuant le Seigneur. Et mettras toutes les choses es mains d'Aaron, & es mains de ses filz, & les tourneras ça & là deuant le Seigneur, & les receuant de leurs mains tu les feras fumer sur l'autel, en holocauste pour souef odeur deuant le Seigneur: car c'est sacrifice faict par feu au Seigneur. Item, tu prendras la poictrine du mouton de la consecration qui est pour Aaron, & la tourneras ça & là deuant le Seigneur, & il sera pour ta part. Aussi tu sanctifieras la poictrine de tournement, & l'espaule de tournement, qui ont este' tournées & offertes du mouton des consecrations pour Aaron & ses filz. Et ce sera audict Aaron & à ses filz en ordonnance perpetuelle des enfans d'Israel. Car c'est offrande, & l'offrande sera des enfans d'Israel, pour leurs sacrifices pacifiques, & leur oblation au Seigneur. Et les sainctz vestemens qui appartiennent à Aaron seront à ses enfans apres luy, pour estre oinctz en iceux, & pour consacrer leurs mains auec iceux. Le sacrificateur qui succedera en son lieu d'entre les enfans d'Israel (lequel viendra au tabernacle de conuenance, pour ministrer au lieu sainct) les vestira par sept iours. Tu prendras donc le mouton de consecration, & cuiras sa chair au sainct lieu: & Aaron & ses filz mangeront à l'entrée du tabernacle de conuenance, la chair du mouton, & le pain qui est en la corbeille. Iceux mangeront ces choses, par lesquelles est faicte la propiciation, pour consacrer leurs mains, & les sanctifier: mais l'estranger n'en mangera point, pourtant qu'elles sont sainctes. Que s'il demoure de la chair des cõsecrations & du pain iusqu'au lendemain, tu en brusleras les reliefz au feu. On n'en mangera point, pourtant que c'est chose saincte.

D
E
Leui. 8.g.

Tu feras donc ainsi à Aaron & à ses enfans, selon toutes les choses que ie t'ay commande': par sept iours tu consacreras leurs mains, & sacrifieras tous les iours vn veau pour le peche' en propiciation, & nettoyeras l'autel, quand tu auras immole' dessus pour la propiciatiõ, & l'oindras pour le san-

F

sanctifier. Par sept iours tu purgeras l'autel,& le sanctifieras. Ainsi sera l'autel tressainct. Pourtant que tout ce qui attouchera à l'autel soit sainct. Outre,voicy que tu feras sur l'autel : à sçauoir [que tu offriras] tous les iours continuellement deux agneaux d'vn an. Au matin sacrifieras vn agneau,& l'autre agneau vers le soir. La dixiesme partie de fine farine pestrie en huile espreincte, qui sera de la quatriesme partie de Hin,& l'aspersion de la quatriesme partie dudict Hin de vin, auec vn chacun agneau. Et offriras l'autre agneau au vespre, comme l'oblation du matin,& luy feras telle aspersion en souef odeur,& sacrifice faict par feu au Seigneur. Ce sera l'holocauste continuel en voz aages à l'entrée du tabernacle de conuenance deuant le Seigneur,au quel ie conuiendray auec vous, pour parler illec à toy. Et conuiendray là,dy-ie, auec les enfans d'Israel,& il sera sanctifié en ma gloire. Or sanctifieray-ie le tabernacle de conuenance auec l'autel,& sanctifieray Aaron auec ses filz, à fin qu'ilz me soyent sacrificateurs. Aussi habiteray-ie au milieu des enfans d'Israel,& seray leur Dieu. Et cognoistront que ie suis le Seigneur leur Dieu,qui les ay retirez du pays d'Egypte,à fin que i'habitasse entre eux, ie suis le Seigneur leur Dieu.

Hin est vyent douze logs, vn logs fix œufz.

C

CHAP. XXX.

A

D'Auantage,tu feras l'autel des perfumigations de bois de Setim, ayant vne coudée de long : & vne coudée de large en quarre,& sa hauteur de deux coudées,& ses cornes[issantes]d'iceluy. Et couuriras iceluy de fin or, son toict, ses paroitz à l'entour,& ses cornes. Tu luy feras aussi vn couronnement d'or à l'enuiron : mais au dessoubz de son couronnement tu luy feras deux aneaux d'or aux deux coings de ses deux costez,& sera à mettre les barres pour le porter auec, lesquelles barres feras du bois de Setim,& les couuriras d'or. Puis le poseras deuant le voile qui est aupres de l'arche de tesmoignage, & deuant le propiciatoire qui est sur le tesmoignage, auquel ie conuiendray auec toy. Et tous les matins Aaron fera sur iceluy encensemens aromatiques, quand il accoustrera ses lampes,il y fera perfumigation, & quand il allumera ses lampes vers le vespre, il fera perfumigation sur iceluy continuellement deuant le SEIGNEVR en voz aages.

La facon de l'autel des perfumigatiõs & encensemens.

B

Vous n'offrirez point sur iceluy perfumigation estrange,n'holocauste, ne sacrifice: & vous ne verserez nulle aspersion sur iceluy. Et Aaron vne fois l'an fera reconciliation sur les cornes d'iceluy, du sang offert pour la reconciliation du peché. Vne fois donc en l'an il fera la reconciliation sur ice luy en voz aages. C'est la chose tressaincte au SEIGNEVR. Enapres le Seigneur parla à Moyse,disant : Quand tu leueras la somme des enfans d'Israel selon leur nombre,ilz donneront vn chacun la redemption de leur personne au Seigneur, quand tu les auras comptez. Et n'y aura point de playe en eux, quand tu les auras nombrez. Lors tous ceux qui passeront par le cõpte donnerõt ce,à sçauoir demy Sicle, selon le Sicle du sanctuaire, lequel Sicle a vingt obole:demy Sicle donc sera l'oblation au Seigneur. Tous ceux qui passent par le compte depuis vingt ans &au dessus donneront l'oblation au Seigneur. Le riche ne augmentera rien, & le poure ne diminuera rien du demy Sicle, quand ilz donneront l'oblation au Seigneur pour la redemption de leurs personnes. Tu prendras donc l'argent des enfans d'Israel, l'argent de la redemption,& l'appliqueras au seruice du tabernacle de conuenance, lequel sera aux enfans d'Israel pour memoire deuant le Seigneur, pour la redemption de leurs personnes. Item,le Seigneur parla à Moyse,disant : Fais vn cuueau d'ærain, & auec son soubbassement d'ærain pour lauer, lequel mettras entre le tabernacle de conuenance & l'autel,& y mettras de l'eauë. Et Aaron & ses filz lauerõt leurs mains &leurs piedz d'icelle. Quand ilz entreront au tabernacle de conuenance, ilz se laueront d'eauë, à fin qu'ilz ne meurent, ou quand ilz approcheront de l'autel pour ministrer, à fin de faire perfumer l'oblation bruslée anSeigneur. Ilz laueront donc leurs mains & leurs piedz, à fin qu'ilz ne meurent : & leur sera ordonnance perpetuelle, tant à luy qu'à sa posterité en leurs aages. Item,le Seigneur parla à Moyse,disant:Tu prendras des principales choses aromatiques, de la franche Myrrhe, de cinq cens[Sicles,]& de Cinamome odoriferante la moitié,qui sont deux cens cinquante [Sicles,] & de Calamus de souefue odeur deux cens cinquante [Sicles,] & de Casia cinquante Sicles au poiz du sanctuaire, & vne mesure de Hin d'huile d'oliue. Puis feras icelle huile de saincte vnction vn oingnement confict par œuure d'apoticaire. Ainsi sera l'huile d'vnction saincte, duquel tu oindras le tabernacle de conuenance, & l'arche du tesmoignage, la table auec tous ses vaisseaux, le chandelier auec tous les vtensiles d'iceluy,& l'autel des encensemens. Item, l'autel des holocaustes auec tous ses vaisseaux,pareillement le cuueau & son soubbassement. Et les sanctifieras,à fin qu'ilz soyent choses tressainctes. Tout ce qui les attouchera sera sanctifié. Tu oin-

[L'argent pour l'vsage du tabernacle. Nõbr.1.a.

sicle. Leu.27.e Nõbr.3.g. Eze.45.d.

Le cuueau d'erain.

C

Cõfection de l'huile saincte.

D

dras Aaron & ses filz, si les sanctifieras pour me seruir à la sacrificature. Tu parleras aussi aux enfans d'Israel, disant: Ceste huile de saincte vnction sera à moy en voz eages. On n'en oindra point la chair de l'homme, & ne ferez point de composition semblable à icelle: car elle est saincte, elle vous sera donc saincte. Quiconque composera oingnement semblable, & qui mettra d'iceluy sur l'estrangier, sera extermine' de son peuple. Item, le Seigneur dict à Moyse: Prens des choses aromatiques, du *Stacte, Onycha, Galbanum odoriferant, & de l'encens pur, le tout en poidz egal. Puis en feras perfumigation aromatique d'œuure d'apoticaire, mixtionnée purement: c'est chose saincte. Et quand tu l'auras moulu bien delie', tu en mettras au tabernacle de conuenance deuãt [l'arche] du tesmoignage, auquel ie conuiendray auec toy. Ce vous sera chose tressaincte. Et l'encensement que tu fais selon ceste composition, vous ne la ferez point pour vous. Ce te sera chose saincte pour le Seigneur. Quiconque en aura faict de semblable pour le flairer, sera extermine' de ses peuples.

*Aũc. baume. Cõfection de perfumigation

CHAP. XXXI.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Regarde, i'ay appelle' par son nom Bezeléel le filz d'Vri, filz d'Hur, de la lignée de Iuda, lequel i'ay remply de l'Esprit de Dieu, de sapience, d'intelligence, de science, & de tout artifice, pour imaginer inuentions à besongner en or, en argent, & en ærain, en artifice de pierrerie pour repliſſage, & en artifice de bois, pour le disposer en tout ouurage. Et voicy, ie luy ay donne' [pour compagnon] Aholiab le filz d'Ahisamech, de la lignée de Dan, & si *leur ay mis au cueur la sapience de tous sages de cueur, à fin qu'ilz facent toutes les choses que ie t'ay commande': c'est à sçauoir, le tabernacle de conuenance, l'arche de tesmoignage, & le propiciatoire qui est sur iceluy, auec tous les vaisseaux du tabernacle. Item, la table auec tous ses vaisseaux, & le fin chandelier auec tous ses vtensilles, & l'autel des perfumigations. Item, l'autel de l'holocauste, auec tous ses vaisseaux, le cueueau & son soubbassement. Item, les vestemens ministraux, les saincts vestemens d'Aaron sacrificateur, & les vestemens de ses filz, pour exercer la sacrificature. Item, l'huile d'vnction, & la perfumigation aromatique pour le sanctuaire. Ilz feront donc selon toutes les choses que ie t'ay commande'. Puis le Seigneur parla à Moyse, disant: Or toy parle aux enfans d'Israel, disant: Vous garderez nonobstant mon repos: car c'est vn signe entre moy & vous en voz eages: à fin que vous sçachez que ie suis le Seigneur qui vous sanctifie. Gardez donc le repos: car il vous est sainct. Qui le violera, il mourra de mort. Pource quiconque fera œuure en ice luy, tel personnage sera extermine' du milieu de son peuple. Par six iours on besongnera: mais au septiesme iour c'est la vacation du sainct repos au Seigneur. Quiconque fera œuure le iour du repos, mourra de mort. Ainsi les enfans d'Israel garderont le repos, pour celebrer le repos en leurs eages par alliance perpetuelle. Entre moy & les enfans d'Israel, il est le signe à perpetuite'. Car en six iours le Seigneur feit le ciel & la terre, & au septiesme il cessa, & se reposa. Lors il donna à Moyse (quand il eut acheue' de parler auec luy en la montagne de Sinai) deux tables du tesmoignage, tables de pierre, escrites du doigt de Dieu.

B *Gre. & à tout sage de cueur, i'ay dõné sagesse.

C Quesignifie le iour du repos.

Sus 29.b. Eze. 20.b

D Gen. 2.d

Deu. 9.b

CHAP. XXXII.

OR le peuple voyant que Moyse tardoit de descendre de la montagne, il s'assembla à l'encontre d'Aaron, & luy dirent: Leue toy, fais nous des dieux qui marchent deuant nous: car à ceste homme Moyse (qui nous a faict monter de la terre d'Egypte) nous ne sçauons qu'il est aduenu. Et Aaron leur respondit: Destachez les aureillettes d'or qui sont aux aureilles de voz femmes, de voz filz, & de voz filles, si me les apportez. Lors tout le peuple destacha les aureillettes d'or qui estoyent à leurs aureilles, & les apporterent à Aaron: lequel quand il les eut receu de leurs mains en forma ceste [or] *en vn moule, & en feit vn veau de fonte.

A Le veau d'or.

*Auc. dvn burin.

Puis ilz dirent: Voicy tes dieux, o Israel, qui t'ont faict monter hors du pays d'Egypte. Ce que voyant Aaron, il edifia vn autel deuant luy, & cria, disant: Demain est la solennite' au Seigneur. Et se leuerent le lendemain: & offrirent holocaustes, & presenterent les oblations pacifiques: *puis le peuple s'asseit pour manger & pour boire, & se leuerent pour iouër. Adonc le Seigneur dict à Moyse: Va, descendz: car ton peuple que tu as faict monter du pays d'Egypte, s'est corrompu. Ilz se sont tantost forvoyez du chemin que ie leur auois commande', ilz se sont faict vn veau de fonte: & se sont enclinez vers luy, & luy ont sacrifie', disans: Voicy tes dieux, o Israel, qui t'ont fait monter du pays d'Egypte. Derechef le Seigneur dict à Moyse: I'ay veu ce peuple, & voicy, c'est vn peuple de dur cerueau. Et maintenãt laisse moy, & ma fureur s'embrasera cõtre eux, si les consumeray: mais ie te feray [croistre] en grand peuple. Lors Moyse supplia le Seigneur son DIEV, & dit

*1. Cor. 10. B

Deut. 9.d

Psal. 105.b

dict: SEIGNEVR pourquoy s'embrase ta fureur contre ton peuple, lequel tu as retiré du pays d'Egypte en grande vertu, & en main forte? Pourquoy diront les Egyptiens, il les a retirez malicieusement pour les occir es montagnes, & pour les consumer de dessus la terre? Destourne toy de ta fureur & de ton ire, & te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple. Aye memoire d'Abraham, Isaac, & d'Israel tes seruiteurs, ausquelz tu as iuré par toymesme, & leur as dict: Ie multiplieray vostre semence comme les estoilles du Ciel, & donneray toute ceste terre (que i'ay dict) à vostre semence, & l'heriteront à tout-iamais. Adonc le Seigneur se repentit du mal qu'il auoit dict qu'il feroit à son peuple. Puis Moyse se retourna, & descendit de la montagne ayant les deux tables du tesmoignage en sa main, les tables escrites à leurs deux costez: à sçauoir, escrites deçà & delà, & les tables estoyent œuure de DIEV, aussi l'escriture estoit escriture de DIEV, grauée sur les tables. Lors Iosué oyant la voix du peuple qui cryoit dict à Moyse. Il y a voix de bataille en l'ost, auquel il respondit: Ce n'est point voix de victoyre, ne voix de desconfiture: mais i'oy la voix de chanterie. Et aduint quand Moyse approcha de l'ost qu'il veit le veau, & *les flageolz, il se courrouça vehementement, & ietta de ses mains les tables, & les rompit soubz la montagne. Apres print le veau qu'ilz auoyent faict, & le brusla au feu, & le brisa tant qu'il fut en poudre, puis l'espandit au dessus de l'eauë, & en feit boire aux enfans d'Israel. Et Moyse dit à Aaron: Que t'a fait ce peuple, que tu aye amené sur luy vn si grand peché? Et Aaron luy respondit: Ne te courrouce pas mon Seigneur. Tu as cogneu le peuple qui est [addõne] à mal, & ilz m'õt dict: Faictz nous des dieux qui cheminent deuant nous: car de cest homme (Moyse qui nous a faict monter hors du pays d'Egypte) nous ne sçauõs qu'il luy est aduenu. Lors ie leur dis: Qui a de l'or, si le destache. Et ilz le me baillerent, & ie le iettay au feu, ce veau en est sorty. Or Moyse voyant que le peuple estoit desnué (car Aaron l'auoit denué en vitupere entre leurs ennemiz) estant à la porte de l'ost, il dict: Qui est du Seigneur [viẽne] à moy. Et tous les enfans de Leui s'assemblerent vers luy, puis il leur dict: Ainsi dict le Seigneur Dieu d'Israel: Mettez vn chacun son espée sur sa cuisse, passez & repassez de porte en porte au camp, & chacun de vous tue son frere, son amy, & son prochain. Et les enfans de Leui feirent selon la parolle de Moyse: & en ce iour la tomberent du peuple enuiron trois mille hommes. Et Moyse dict: Consacrez auiourdhuy voz mains au Seigneur, vn chacun sur son filz & sur son frere, à fin qu'auiourdhuy vous soit donnée benediction. Et le lendemain venu, Moyse dict au peuple: Vous auez perpetré vn grand peché, mais à present ie monteray vers le Seigneur, si parauenture le pourray rapaiser pour vostre peché.

Moyse donc retourna au Seigneur, & dict: Ie te prie, ce peuple a perpetré vn grãd peché, en se faisant des dieux d'or. Or maintenant, ou pardonne leur peché, ou sinon, efface moy maintenant de ton liure que tu as escrit. Adonc le Seigneur respondit à Moyse: Qui aura peché contre moy ie l'effaceray de mon liure. Va-t'en maintenant: conduis le peuple au lieu duquel ie t'ay parlé. Voicy mon Ange te precedera, & au iour de ma visitation ie *visiteray sur eux leur peché. Ainsi le Seigneur ferit le peuple, pourtant qu'il auoit fait faire le veau que feit Aaron.

D Moyse descend de la montagne portãt les deux tables escrites de Dieu.

Moyse courroucé rompt les tables & le veau d'or. *autrement les dances

E

F

Nõ. 14. c. Gen 12. b. & 15. b. & 28. c.

*C. punira ray.

CHAP. XXXIII.

A PRes le Seigneur dict à Moyse: Va, mõte d'icy toy & le peuple (que tu as faict monter du pays d'Egypte) en la terre pour laquelle i'ay iuré à Abraham, Isaac, & Iacob, disant: ie la donneray à ta semence. Or enuoyeray-ie mon Ange deuant toy, & de chasseray le Cananéen, l'Amorien, l'Hethien, le Pheresien, l'Heuien, & le Iebusien [pour entrer] en la terre ayant affluence de laict & de miel: car ie ne monteray point parmy toy, pource que tu es vn peuple de dur cerueau, que parauenture ie ne te consume au chemin. Et le peuple ouyt ces mauuaises nouuelles, dont lamenta, & nul d'eux ne mit son ornement sur soy. Item, le Seigneur dict à Moyse: Dy aux enfans d'Israel: Vous estes peuple de dur cerueau, ie monteray en vn moment au milieu de toy & te consumeray, & à present oste ton ornement de dessus toy, à fin que ie sache que ie te feray. Les enfans d'Israel donc osterent leurs ornemens pres la montagne d'Horeb.

A

Sus. 23. c. Ios. 24. c. Deu. 7. c.

Sus 32. c. a

Et Moyse print le tabernacle & l'estendit hors l'ost, loing de l'ost, & l'appella *Ohel-Mohed. Et tous ceux qui cerchoyent le Seigneur entroyent au tabernacle de conuenance, qui estoit dehors l'ost. Et quãd Moyse venoit audict tabernacle: tout le peuple se leuoit, & vn chacũ se tenoit à l'entrée de son pauillõ, attendant apres Moyse iusqu'à ce qu'il entreroit au tabernacle. Et quand Moyse estoit entré au tabernacle vne coulomne de nuée descendoit & s'arrestoit à la porte du tabernacle, & parloit auec Moyse. Et tout le peuple voyãt la coulõne de nuée

B

*Ohel-Mohed. c'est, le tabernacle de conuenance, ou de la congregation.

s'arrestant à la porte du tabernacle se leuoit, & vn chacun adoroit dez la porte de son pauillon. Et le SEIGNEVR parloit à Moyse face à face comme l'homme parle auec son prochain. Et quand Moyse estoit retourné au tabernacle, son seruiteur Iosué filz de Num # ieune ne se retiroit point arriere du tabernacle. Et Moyse dict au Seigneur: Voicy tu m'as dit: fais monter ce peuple, & si ne me fais point cognoistre celuy que tu veux enuoyer auec moy.

#R. Bacai nouueau seruiteur.

#C. priuément en signe d'amitié.

Encore as tu dict: ie te cognoys #par nom, & aussi as trouué grace deuant moy. Or maintenant, ie te prie se i'ay trouué grace deuant toy, fais moy cognoistre ta voye, & ie te cognoistray à fin que ie trouue grace deuant toy, aussi regarde que ceste gent est ton peuple. Et il respondit: Ma face[te] precedera & te donnera repos. Et il luy dict: Si ta face ne [nous] precede, ne nous fais point monter d'icy. En quoy donc cognoistra on que moy & ton peuple, ayons trouué grace deuant toy? ne sera-ce point quand tu chemineras auec nous? à fin que moy & ton peuple soyons glorifiez plus que tous les peuples qui sont sur la terre. Et le Seigneur dict à Moyse: Ie feray aussi ceste chose que tu dis Car tu as trouué grace deuant moy, # & t'ay cogneu de nom. Derechef dict: Ie te prie fais moy apparoistre ta gloire: Et il respondit: Ie feray passer tout mon bien par dessus ta face, & # crieray le nom du Seigneur deuant toy, & *#feray grace à celuy auquel voudray faire grace, & auray compassion de celuy duquel voudray auoir compassion. Puis dict: tu ne pourras pas veoir ma face: car l'homme ne me peut veoir, & viure. Item, le SEIGNEVR dict. Voicy le lieu est aupres de moy, tu t'arresteras # sur la pierre. Et quand ma gloire passera, ie te mettray au pertuis de la pierre, & te couuriray de ma main tant que ie seray passé, puis retireray ma main & verras mes parties de derriere: mais ma face ne se verra point.

#C. priuément.
#Aucuns, ie feray inuoquer le nom.
Rom. 9. c
#R. Racanati quād ie passeray ie crieray, Le Seigneur est grand lequel tu ne peux voir, ie crieray aussi. i'auray misericorde &c.
#Aucuns, aupres.

CHAP. XXXIIII.

Dieu commande à Moyse de appreſter des tables neufues. Deu. 10. a.

ET le Seigneur dict à Moyse: Applanis toy deux Tables de pierre comme les premieres, & i'escriray sur les tables les parolles qui estoyent sur les premieres tables que tu rõpis, & sois prest au matin, à fin q̃ tu monte le matin en la montagne de Sinai, & m'assiste illec sur le couppeau de la montagne: mais que nul ne monte auec toy, & aussi que nul ne soit veu en toute la montagne: aussi que brebis ou bœufz ne pasturent point à l'encontre de la montagne.

Moyse donc applanit deux tables de pierre comme les premieres, & se leua au matin, & monta en la montagne de Sinai, comme le Seigneur luy auoit commandé, & print en sa main les deux tables de pierre. Et le Seigneur descendit en la nuée, & s'arresta illec auec luy, & inuoqua le nom du Seigneur. Et le Seigneur passant par deuant luy, cria l'Eternel, l'Eternel, Dieu pitoyable, clement, tardif à ire, abondant en douceur & verité, gardant misericorde à milliers, ostant iniquité, preuarication, & peché & #n'absoutz nullement, visitant l'iniquité des peres sur les enfans, & sur les enfans de leurs enfans, sur la troisiesme & quatriesme [generation.] Et incontinent Moyse s'enclina en terre, & se prosterna, disant: O Seigneur, ie te prie si i'ay trouué grace deuant toy, que le Seigneur voise maintenãt par le milieu de nous (car c'est vn peuple de dur cerueau) & pardonneras à noz iniquitez & à noz pechez, à fin que tu nous possede. Et il respondit: *Voicy, ie tracteray alliance deuant tout ton peuple, faisant merueilles qui n'ont point esté creées en toute la terre, n'en toutes gens: & tout le peuple au milieu duquel tu es, verra toute l'œuure du SEIGNEVR: car ce sera chose terrible que ie feray auec toy. Garde vers toy ce que ie te commande auiourdhuy. Voicy, ie dechasse deuant toy l'Amorien, Cananéen, Hethien, Pherezien, Heuien, & Iebusien. Donne toy garde de faire alliance auec les habitans de la terre à laquelle tu iras, à fin que parauenture ilz ne te soyent en ruine: mais vous demolirez leurs autelz, & desromprez leurs images, & copperez leurs bois #(car tu ne t'enclineras point deuant autre Dieu: pource que le Seigneur a nom ialoux, DIEV donc est ialoux) à fin que parauenture tu ne face alliance auec les habitans de la terre, & quand ilz viendront à faire fornication apres leurs dieux, & sacrifice à leurs dieux, qu'ilz t'appellent, & manges de leurs sacrifices, & ne prennes de leurs filles pour tes filz, lesquelles faisans fornication apres leurs dieux, ne facent faire fornication à tes filz apres iceux. Tu ne te feras nul dieu de fonte. Tu garderas la solennité des pains sans leuain. Par sept iours tu mangeras les pains sans leuain (comme ie t'ay commandé) au temps du moys des nouueaux fruictz. Car au temps du moys des nouueaux fruictz, tu es sorty de la terre d'Egypte. Tout masle ouurant la matrice sera mien, aussi le premier nay de ton troppeau tãt des bœufz que des brebis: mais le premier nay de l'asne racheteras d'vne brebis, & si tu ne le rachete tu le descolleras. Tu racheteras aussi le premier nay de tes filz, & nulz n'apparoistront vuides deuant moy. Six iours tu besongneras, & au septiesme tu cesseras de

B

#Aucuns, ne faisant point celuy qui est coulpable innocent.

C
Psa. 144. a. Iere. 32. c. Deu. 5. a.

Dieu defend l'alliace des gentilz & idolatres,

#à sauoir, soubz lesquelz ilz adoroyẽt leurs dieux. Su 32. d. Deu. 7. a. 1. Ro. 11. a.

D

Les premiers naiz. Su. 13. a.

E

de labourer & de moissoner. Tu feras la solennité des sepmaines aux premices de la moisson du froment, la solennité de la despouille à l'yssue de l'an. Trois fois en l'an comparoistra tout masle deuant l'Eternel dominateur, le Dieu d'Israel. Car ie deschasseray les gens de deuant toy, & eslargiray tes fins, & nul ne desirera ta terre, quand tu seras monté pour comparoir trois fois en l'an deuant le SEIGNEVR ton DIEV. *Tu n'immoleras point le sang de mon sacrifice sur le pain leué, & ne demourera rien pour le lendemain du sacrifice de la solennité du passage. Tu apporteras le commencement des premiers fruictz de ta terre en la maison du SEIGNEVR ton Dieu. *Tu ne cuiras point le cheureau au laict de sa mere. Item, le SEIGNEVR dict à Moyse: Escris ces parolles: car sur icelles i'ay faict alliance auec toy, & auec Israel. Et fut illec auec le Seigneur par quarante iours & quarante nuictz sans manger pain, & sans boire eaue. Et il escrit es tables les parolles de l'alliance, à sçauoir les dix parolles.

Et lors que Moyse descendoit de la montagne de Sinai tenant en sa main les deux tables du tesmoignage, en descendant de la montagne il ne cogneut point que la peau de sa face fust "resplendissante quand il parloit auec DIEV. Et Aaron & les enfans d'Israel veirent Moyse, & voicy la peau de sa face resplendissoit, dont ilz craignirent d'approcher de luy: Mais Moyse les appella, & Aaron, & tous les Princes de la cõgregation retournerent à luy. Et Moyse parla à eux. Et apres ce, tous les enfans de Israel s'approcherent, ausquelz il commanda toutes les choses que le Seigneur luy auoit dict en la montagne de Sinai. Ainsi Moyse acheua de parler auec eux, & mit sur sa face vn voile: mais quand Moyse conuenoit deuant le SEIGNEVR pour parler auec luy, il ostoit le voile tant qu'il sortist. Et sortoit, & parloit aux enfans d'Isral ce qu'il luy estoit enioinct. Les enfans donc d'Israel veirent la face de Moyse, c'est que la peau de sa face estoit resplendissante. Et Moyse remettoit le voile sur sa face, iusqu'à ce qu'il retournast pour parler auec Dieu.

Sus.23.b Deu.16.d. Le iourde repos.

Sus 23.c.

Sus.24.d.

"Non continue, ains reluisante cõme par reiz, ainsi que appert par le Grec & S. Paul. 2.Cor.3.b

Le voille sur la face de Moyse. 2.Cor.3.c.

CHAP. XXXV.

APres Moyse assembla toute la congregation des enfans d'Israel, & leur dict: Cestes sont les choses que le Seigneur vous commande de faire: On besongnera par six iours: mais le septiesme iour vous sera saincte vocation du repos au SEIGNEVR. Quiconque fera œuure en icelluy, mourra. Vous n'allumerez point de feu en toutes voz maisons au iour du repos. Derechef Moyse parla à toute la congregation des enfans d'Israel, disant: Voicy que le SEIGNEVR vous commande, en disant: Prenez d'entre vous oblation pour le SEIGNEVR. Quiconque est liberal de cueur apportera ceste oblation au Seigneur, à sçauoir, or, argent, & ærain, hyacinte, escarlate, vermeil, & fin lin, poilz de cheures, peaux de moutons teinctes en rouge, & peaux de teissons, bois de Setim, huile pour le luminaire, choses aromatiques, pour l'huile d'vnction, & perfumigations odoriferantes, pierres d'Onix, pierres pour le remplage d'Ephod & pour le Pectoral. Et tous les sages de cueur d'entre vous viendront, & feront tout ce que le SEIGNEVR a commandé: à sçauoir le tabernacle, son pauillon, sa couuerture, ses crochetz, ses aiz, ses verroux, ses piliers, & ses soubbaissemens. Item, l'arche & ses barres, le propiciatoire, & le voile qui s'estendra. Item, la table, & ses barres, ses vaisseaux, & le pain de proposition. Item, le chandelier du luminaire, ses vtensilles, ses lampes, & l'huile pour le luminaire. Item, l'autel de l'encensement, ses barres, l'huile d'vnction, la perfumigation odoriferante, & le voile de l'huys pour l'entrée du tabernacle. Item, l'autel d'holocauste sa grille d'ærain, ses barres & tous ses vaisseaux. Itẽ, le cueueau, & son soubbaissement: Item, les courtines du paruis, ses piliers, ses soubbassemens, & le voile de la porte dudict paruis. Item, les cloux du tabernacle, les cloux du paruis, & leur cordage. Item, les vestemens ministraux, pour administrer au sanctuaire, les sainctz vestemens d'Aaron sacrificateur, & les vestemens de ses enfans, pour exercer la sacrificature. Lors toute la congregatiõ des enfans d'Israel sortit de la presence de Moyse, & tout chacun qui fut esmeu en son cueur, & qui se delibera en son esprit, vint & apporta l'oblation du SEIGNEVR, pour l'œuure du tabernacle de conuenance, & pour tout son seruice, & les vestemẽs sainctz. Et les hommes vindrent auec les femmes, chacun qui fut de cueur voluntaire, portans braceletz, aureillettes, aneaux tissuz, & tous vaisseaux d'or, & vn chacun esleuoit l'oblation d'or au SEIGNEVR. Tout homme aussi qui auoit hyacinte, escarlate, vermeil, & fin lin, poilz de cheures, peaux de moutons teinctes en rouge, & peaux de teissons, les apporta. Quiconque offroit oblation d'argent d'ærain, en apportoit pour l'offrande du Seigneur. Quiconque aussi auoit du bois de Setim, l'apportoit pour les ouurages du seruice. Et toutes femmes sages de cueur, filantes de leurs mains, apporterent filaces, hyacinte, escarlate, vermeil,

& fin lin. Toutes femmes aussi, lesquelles
D furent esmeuës en leur cueur, filerent subtil
lement de poilz de cheures. Pareillement
les gouuerneurs apporterent pierres d'Onix, & pierres pour le rẽplage de l'Ephod, & du Pectoral. Item, choses aromatiques, de l'huile pour le luminaire, pour l'huile d'vnction, & pour l'encensement odoriferant. Tout homme donc & femme des enfans d'Israel (qui auoyent le cueur voluntaire à apporter pour tout l'ouurage que le Seigneur auoit commandé qu'on fist par les mains de Moyse) offrirent voluntairement au Seigneur. Adonc Moyse dict aux enfans d'Israel: Regardez, le Seigneur a appel lé nommémẽt Bezeléel le filz d'Vri, filz de Hur de la lignée de Iuda, lequel il a remply d'esprit diuin, en sapience, en intelligẽce, en
sus.31.b. science, & en tout ouurage, pour imaginer inuention à besongner en or, en argent, en ærain, en artifice de pierrerie pour le remplage, & en artifice de bois, pour besongner en tout subtil ouurage. Si luy a donné en son cueur pour enseigner, & à Aholiab filz d'Ahisamech de la lignée de Dan, & les a rẽpliz de sapience de cueur à faire toute œuure d'architecture, d'art subtil, & broderie en hyacinte, escarlate, vermeil, & fin lin, aussi en tissure, faisans tous ouurages & imaginans les inuentions.

CHAP. XXXVI.

A ET Bezeléel, Aholiab, & tous hommes sages de cueur (ausquelz le SEIGNEVR auoit donné sapience, & intelligence pour sçauoir faire tout l'ouurage du seruice du sanctuaire) feirent selon toutes les choses que le SEIGNEVR auoit commandé. Or Moyse appella Bezeléel, Aholiab, & tous hõmes sages de cueur (ausquelz le Seigneur auoit donné sapience de cueur) & tous ceux qui s'estoyent deliberé en leur cueur de s'offrir à l'œuure pour le faire. Adonc emporterent de deuant Moyse toute oblatiõ qu'auoyent apporté les enfans d'Israel pour l'ouurage du seruice du sanctuaire, pour le faire. Et iceux luy en apportoyent encore tous les matins. Et tous les sages faisans toute l'œuure du sanctuaire, vn chacun selon l'ouurage qu'ilz faisoyent, vindrent & parlerent à Moyse, disans: Le peuple en offrant excede la mesure du seruice, pour l'œuure que le SEIGNEVR a commandé de faire. Lors Moyse commanda, & feit crier parmy l'ost, disant: Qu'homme ne femme ne facent plus d'ouurage pour l'oblatiõ du sanctuaire: & ainsi on defendit au peuple d'offrir, attẽdu que la substance estoit suffisante pour parfaire tout ledict ouurage, tellement qu'elle superabondoit. Or tous les sages de cueur & ceux qui estoyent apres pour faire l'œuure, feirent le tabernacle: à sçauoir dix courtines de lin retors, de hyacinte, d'escarlate, & de vermeil, auec des cherubins, les faisans d'ingenieuse façon. B
Le long d'vne courtine de vingt & huict coudées, & la largeur de ladicte courtine de quatre coudées, toutes les courtines estoyent d'vne mesure. Et accoupla cinq courtines l'vne à l'autre, & consequẽment cinq courtines l'vne à l'autre. Et feit les lacetz de hyacinte au bort d'vne courtine, du costé de l'accouplement. Et ainsi feit il au bourt de la derniere courtine, à l'accouplement de la seconde. Il feit en vne cortine cinquante lacetz, & cinquante lacetz en l'extremité de la courtine, qui estoit en l'accouplement de la seconde, les lacetz estans opposites l'vn à l'autre. Puis feit cinquante crochetz d'or, & accoupla les courtines l'vne à l'autre auec les crochetz. Ainsi fut vn tabernacle. Et feit des courtines de poilz de cheures pour le pauillon sur le tabernacle. Il y feit vnze courtines: la longeur d'vne courtine de trente coudées, & la largeur de ladicte courtine de quatre coudées, les vnze courtines d'vne mesme mesure. Et accoupla cinq courtines à part, & six courtines à part. Item, feit cinquante lacetz sur le bort de l'vne des courtines de derniere, & cinquante lacetz sur le bort de l'autre accouplement. Item, feit cinquante crochetz d'ærain pour conioindre le pauillon, à fin de le faire vn. Et feit vne couuerture sur le pauillon de peaux de moutõs teinctes en rouge, & vne couuerture de peaux de teissons par dessus. Item, il feit des C
aiz pour le tabernacle de bois de Setim, qui se dressoyent. La longueur d'vn ais de dix coudées, & la largeur dudict ais de coudée & demie. Deux enchassures à chacun ais enclauées l'vn à l'autre, ainsi faisant à tous les aiz du tabernacle. Il feit donc les aiz pour le tabernacle: à sçauoir vingt aiz au costé du Midy austral. Et au dessoubz des vingt aiz feit quarante soubbassemens d'argent, deux soubbassemens soubz chacun ais pour ses deux enchassures, & deux soubbassemens soubz l'autre ais pour ses deux enchassures. Et feit vingt aiz à l'autre costé du tabernacle, vers la partie d'Aquilon. Et les quarante soubbassemens d'iceux d'argẽt deux soubbassemens soubz vn ais, & deux soubbassemens soubz l'autre ais. Et au costé du tabernacle vers Occident feit six aiz. Et feit deux aiz aux coingz du tabernacle. Et estoyent conioinctz par bas, & pareillement estoyent conioinctz par haut à vn aneau. Ainsi feit des deux autres qui estoyent aux deux coingz. Il y auoit aussi huict aiz à seize soubbassemens d'argent: à sça-

uoir

Douoir,deux ſoubbaſſemẽs ſoubz chacũ ais. Apres feit cinqverroux de bois de Setim pour les aiz d'vn des coſtez du tabernacle. Pareil lemẽt cinqverroux pour l'autre coſté du tabernacle,auſsi cinq verroux pour les aiz du tabernacle vers les coſtez d'occidẽt. Et feit le verrou du milieu au milieu des aiz[couurãt]de bout en bout. Et couurit les aiz d'or, & feit leurs aneaux d'or pour mettre les verroux,& dora les verroux d'or. Itẽ, il feit le voile de hyacinte,d'eſcarlate, de vermeil,& de lin retors,le faiſant d'ouurage ſubtil auec des cherubins. Et luy feit quatre piliers de Setim leſquelz couurit d'or, auec leurs chappiteaux d'or. Si fondit pour eux quatre ſoubbaſſemens d'argent. Item,à l'entrée du pauillon feit le voile de hyacinte,eſcarlate,vermeil,& lin retors d'ouurage de broderie. Auſsi couurit ſes cinq piliers auec leurs chappiteaux,il couurit, di-ie, d'or leurs chappiteaux & leurs liaiſons d'or: mais leurs cinq ſoubbaſſemens d'ærain.

CHAP. XXXVII.

A ET Bezeléel feit l'arche de bois de Setim,ſa longueur de deux coudées & demie,ſa largeur d'vne coudée & demie, & ſa hauteur d'vne coudée & demie. Puis la couurit dedans & dehors de pur or, & luy feit vn couronnement d'or à l'entour. Et luy fondit quatre aneaux d'or pour ſes quatre coings:à ſçauoir deux aneux pour vn de ſes coſtez, & deux autres pour ſon autre coſté. Auſsi feit les barres de bois de Setim,& les dora d'or. Et mit les barres dedans les aneaux aux coſtez de l'arche pour porter l'arche. Item, il feit le Propitiatoire de fin or,dont la longueur eſtoit de deux coudées & demie,& ſa largeur d'vne coudée & demie. Et feit aux deux boutz du propiciatoire deux cherubins d'or duict au marteau : à ſçauoir,vn cherubin au bout de ça &l'autre Cherubin au bout de delà du Propiciatoire,diſpoſant les Cherubins à ſes deux boutz. Et les Cherubins eſtẽdoyẽt les ailes en haut,couurãs de leurs ailes le Propiciatoire,& leurs faces eſtoyent l'vnevers l'autre. Leſdictz cherubins auoyent leurs regars vers le Propiciatoire. Itẽ,il feit la table de bois de Setim,ſa longueur de deux coudées, ſa largeur d'vne coudée, & ſa hauteur de coudée & demy. Et la couurit de fin or, & luy feit vn couronnemẽt d'or à l'entour. Auſsi luy feit l'embaſtemẽt d'vne paume à l'entour,& feit à l'entour de ſon embaſtement vn couronnement d'or. Et luy fondit quatre aneaux d'or, & mit leſdictz aneaux aux quatre coingz vers les quatre piedz. Cõtre l'embaſtemẽt eſtoyẽt les aneaux pour y mettre les barres à porter la table. Et feit les dictes barres de bois de Setim, leſquelles dora d'or pour porter la table. Item,il feit les vaiſſeaux qui deuoyent eſtre ſur la table,ſes eſcuelles, ſes cuilliers, ſes gobeletz, & ſes hanaps (deſquelz on deB uoit verſer)de pur or. Item, il feit le chandelier de fin or duict au marteau, ſa iambe,ſes branches,ſes plateletz, ſes pommeaux,& ſes fleurs de ce meſme. Et les ſix branches ſortantes des coſtez d'iceluy, à ſçauoir trois branches d'vn coſté du chãdelier, & trois autres de l'autre coſté du chandelier. En vne branche trois plateletz en façon d'amande,vn pommeau,& vne fleur : & en l'autre branche trois plateletz,vn pommeau,& vne fleur. Et ainſi aux ſix brãches procedantes du chandelier. Et au chandelier eſtoyent quatre plateletz en façou d'amande, ſes pommeaux & ſes fleurs. Et vn pommeau ſoubz les deux branches d'iceluy,&vn pommeau ſoubz les autres branches d'iceluy, outre vn pommeau ſoubz les autres branches d'iceluy, & ainſi des ſix branches ſortans d'iceluy. Leurs pommeaux,& leurs branches[ſortantes]d'iceluy eſtoyent tous de pur or, d'vne meſme façon, duicte au marteau. IlC feit auſsi ſes ſept lampes,ſes mouchettes, & ſes cruſeaux de fin or. Il le feit auec tous ſes vaiſſeaux d'vn talent de pur or. Item, il feit l'autel des perfumigations de bois de Setim,ayãt vne coudée en ſa longueur,& vne coudée en ſa largeur en quarre, & ſa hauteur de deux coudées,& ſes cornes [iſſantes] d'iceluy. Et le couurit de fin or le deſſus,& ſes paroitz à l'entour & ſes cornes,il luy feit auſsi à l'entour vn couronnement d'or. Mais au deſſoubz de ſon couronnement il luy feit deux aneaux d'or aux deux coings de ſes deux coſtez,pour mettre les barres à le porter à tout. Et feit les barres de bois de Setim,& les dora d'or. Item, il feit l'huile de la ſaincte vnction, & les perfumigations de pures drogues d'ouurage d'apoticaire. CHAP. XXXVIII.

ITẽ, il feit l'autel des holocauſtes de bois A de Setim,ayant cinq coudées de long,& cinq coudées de large en quarre,& ſa hauteur de trois coudées. Et feit ſes cornes à ſes quatre coings duquel iſſoyent ſeſdictes cornes,& le couurit d'ærain. Il feit auſsi d'ærain tous les vaiſſeaux de l'autel, les chauderons,les ballez,les baſsins, les hauetz,les poiſles,& tous les vtenſilles. Et feit pour l'autel la grille d'ærain, d'ouurage de treillis ſoubz l'enuirõnement en bas iuſqu'au milieu. Et fondit quatre aneaux d'ærain aux quatre extremitez, la grille pour mettre les barres: Et feit les barres de bois de Setim,leſquelles couurit d'ærain. Et mit les barres dedãs les aneaux aux coſtez

de l'autel, pour le porter à tout icelles, le faisant creux entre les tables. Item, il feit le cuueau d'ærain, & son soubbassement d'ærain, "auquel la remembrance de l'assemblée (qui conuenoit à la porte du tabernacle de conuenance) apparoissoit. Item, il feit vn paruis au costé du midy Austral, les courtines du paruis de lin retors, de cent coudées & leurs vingt piliers auec leurs vingt soubbassemens d'ærain, les chapiteaux des piliers, & leurs liaisons d'argẽt. B Et au costé d'Aquilõ ayant cent coudées, leurs vingt piliers auec leurs vingt soubbassemens d'ærain, les chapiteaux des piliers, & leurs liaisons d'argent. Et au costé vers Occident les courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers auec leurs dix soubbassemẽs, les chapiteaux des piliers, & leurs liaisons d'argent. Et à la partie vers Orient ayant cinquante coudées. A vn costé les courtines de quinze coudées, leurs trois piliers auec leurs trois soubbassemens. Et à l'autre costé deça & de là à l'entrée du paruis les courtines de quinze coudées, & leurs trois piliers auec leurs trois soubbassemens. Toutes les courtines à l'entour du paruis de lin retors. Aussi feit les soubbassemens des piliers d'ærain, les chapiteaux des piliers, & les liaisons d'argent. C Et leurs chapiteaux furent couuers d'argent, & tous les piliers du paruis furent atourez d'argent. Item, feit à la porte du paruis vn voile, de Hyacinte, d'escarlate, de vermeil, & de lin retors d'ouurage de broderie, & la longueur estoit de vingt coudées, & la hauteur comme la largeur de cinq coudées, selon les courtines du paruis. Et furent ses quatre piliers auec leurs quatre soubbassemens d'ærain, & leurs chapiteaux d'argent: Aussi la couuerture de ces chapiteaux & liaisons d'argent, mais tous les cloux du tabernacle du paruis à l'entour estoyent d'ærain. Voila le deuis du tabernacle: à sçauoir du tabernacle du tesmoignage, comme fut deuisé par le cõmandement de Moyse, pour le seruice des Leuites par la main d'Ithamar filz d'Aaron sacrificateur. Bezeléel donc le filz de Vri filz de Hur de la lignée de Iuda: feit toutes les choses qu'auoit commandé le Seigneur à Moyse, auec luy Aholiab filz d'Ahisamech de la lignée de Dan architecteur ou urier subtil, & brodeur en hyacinte, escarlate, vermeil, & fin lin. Tout l'or qui fut D exploité pour l'ouurage en tout l'œuure du sanctuaire, fut or d'oblation de vingt & neuf talentz & de sept cens & trente sicles selon le poidz du sanctuaire. Mais l'argent de ceux qui furent denõbrez en la congregation fut de cent talentz & mille sept cens septante & cinq sicles au poids du sanctuaire, vn "demy pour teste, demy sicle du poids du sanctuaire, de tous ceux qui passerent par le denombrement depuis l'eage de vingt ans & au dessus, qui furent six cens trois mille & cinq cens cinquante. D'auantage furent cent talentz d'argent pour fondre les soubbassemens du sanctuaire, & les soubbassemens du voile. Cent soubbassemens furent faictz de cent talentz, vn talent pour soubbassement. Mais il feit les chapiteaux pour les piliers de mille sept cens & septante cinq, & reuestit le dessus d'iceux & les atoura de liaisons. Item, le ærain de l'oblation fut de septante talentz, & deux mille quatre cens sicles, desquelz il feit les soubbassemens de la porte du tabernacle de conuenance, & l'autel d'ærain auec la grille d'ærain appartenante à iceluy, & tous les vaisseaux de l'autel, & les soubbassemens du paruis à l'entour, & les soubbassemẽs de la porte dudict paruis, & tous les cloux du tabernacle, & tous les cloux du paruis à l'entour.

"Grec de miroirs des femmes, lesquelles veilloyẽt à la porte du tabernacle.

Le voile.

Sõme du pris de l'or offert par le peuple.

"Eb. beca.

CHAP. XXXIX.

A ET feirent de Hyacinte, d'escarlate, & de vermeil les vestemens ministraux pour administrer au sanctuaire, si feirent les sainctz vestemens qui estoyẽt pour Aaron, comme le Seigneur auoit cõmandé à Moyse. Il feit donc l'Ephod d'or, de hyacinte, d'escarlate, de vermeil, & de lin retors, & estẽdit les lammes d'or, & les descoppa par filetz pour les brocher parmy le hyacinte. & parmy l'escarlate, & parmy le vermeil, & parmy le lin par subtil art. Auquel feirent les espaulieres qui s'accouployent à ses deux extremitez. Et l'artifice de la bordeure qui estoit par dessus luy, estoit demesme comme l'ouurage d'iceluy, à sçauoir d'or, de hyacinte d'escarlate, de vermeil, & de lin retors, cõme le Seigneur l'auoit commandé à Moyse. Item, feirent les pierres d'Onix enuironnées d'enchassures d'or, & entaillées auec les noms des enfans d'Israel d'engraueure de seaux, & les mit sur les espaulieres de l'Ephod, pour pierres B memorialles des enfans d'Israel, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse. Item, il feit le Pectoral d'ingenieuse façon cõme l'ouurage d'Ephod: à sçauoir d'or, de hyacinte, d'escarlate, de vermeil & de lin retors, si feirẽt ledict Pectoral quarré & double. Sa longueur d'vne paume, & sa largeur d'vne autre paume. & le rẽplirẽt de quatre rengées de pierres. A la premiere rẽgée vne Sardoine, vn Topace, & vne Emeraude. Et à la seconde rengée vn Escarboucle, vn Saphir, & vn Iaspe. Et la troisiesme rẽgée vn Ligure, vne Agate, & vn Amathiste. Et à la qua-

quatrieſme rengée vn Chryſolyte, vn Onix, & vn Beril, leſquelles furent enuironnées d'enchaſſures d'or ſelon leur rempla
C ge. Ainſi les pierres auec les noms des enfans d'Iſrael, eſtoyent douze, ſelon leurs noms, engrauées comme ſeaux, pour vn chacun nom, ſelon les douze lignées. Puis ilz feirent ſur le Pectoral les chainettes des extremitez de pur or, d'ouurage cordé. Ilz feirent auſſi deux enchaſſures d'or, & deux aneaux d'or, & mirent les deux aneaux aux deux boutz du Pectoral. Et mirent les deux chainettes d'or cordées aux deux aneaux aux boutz dudict Pectoral. Et poſerent les deux autres boutz des deux chainettes cordées en deux enchaſſures, les mettant ſur les eſpaulieres de l'Ephod au deuant. Item, feirent deux aneaux d'or, & les mirent aux deux autres boutz du Pectoral ſur ſon bort,
D du coſté de l'Ephod par dedans. Item, feirent deux aneaux d'or, & les mirent ſur les deux eſpaulieres de l'Ephod au deuant contre ſon accouplement, au deſſus de la bordure de l'Ephod. Et attacherent le Pectoral par ſes aneaux aux aneaux de l'Ephod, d'vn cordon de Hyacinte: à fin qu'il tint ſur la bordure de l'Ephod, & que le Pectoral ne bougeaſt de deſſus l'Ephod, comme le Seigneur auoit commandé à Moyſe. Item: il feit la robbe de l'Ephod totalement de Hyacinte d'ouurage tiſſu: de laquelle robbe la gueulle eſtoit au milieu (comme la gueulle d'vn haubergeon) ayant vn orlet à l'entour de ſa gueulle, à fin qu'elle ne ſe deſchiraſt point. Et aux franges de la robbe feirent des grenades de Hyacinte, d'eſcarlate, de vermeil, & de lin retors. Si feirent des ſonnettes de fin or, & poſerent les ſonnettes parmy les grenades aux franges à l'entour de la robbe parmy leſdictes grenades: à ſçauoir vne ſonnette, puis vne grenade, vne ſonnette, puis vne grenade aux franges à l'entour de la robbe, pour adminiſtrer, comme le Sei-
E gneur auoit commandé à Moyſe. Item, ilz feirent à Aaron & à ſes filz les tuniques de lin d'ouurage de teſſier. Et la mitre de lin, & les ornemens des chappeaux de lin, & les brayes de lin retors. Et le baudrier de lin retors, de Hyacinte, d'eſcarlate, de vermeil d'ouurage de broderie, comme le Seigneur l'auoit commandé à Moyſe.

Item, la lamme de la ſaincte courõne de pur or, ſur laquelle eſcriuirent l'eſcriture comme engraueure de ſeaux: La ſainctete' au Seigneur. Si mirent deſſus vn cordon de Hyacinte, en l'appliquant à la mitre par deſſus, comme le Seigneur auoit commãdé à Moyſe. Ainſi fut accomply toute l'œuure du tabernacle de conuenance. Et ainſi les enfans d'Iſrael feirent ſelon toutes les choſes que le Seigneur auoit cõmandé à Moyſe. Ainſi le feirent ilz. Et porterent le tabernacle à Moyſe, le pauillon, & tous ſes vaiſſeaux, ſes crochetz, ſes aiz, ſes verroux, ſes piliers, ſes ſoubbaſſemens. Et la couuerture de peaux de moutõs teinctes en rouge, & la couuerture de peaux de teiſſons, & le voile qui couuroit. Item, l'arche du teſmoignage, & ſes barres. Le propiciatoire, la table auec tous ſes vaiſſeaux, & les pains de propoſition. Item, le pur chandelier auec ſes lampes en leur diſpoſition, & tous ſes vaiſſeaux, & l'huyle du luminaire. Item l'autel d'or, l'huile d'vnction, la perfumigation aromatique, & le voile de l'entrée du tabernacle. Item l'autel d'ærain, auec ſa grille d'ærain, ſes barres, tous ſes vaiſſeaux, le cueau, & tous ſes ſoubbaſſemens.

Item, les courtines du paruis, ſes piliers, G
ſes ſoubbaſſemens, le voile pour la porte du paruis, ſon cordage, ſes cloux, & tous les vaiſſeaux du ſeruice de l'habitacle pour le tabernacle de conuenance. Finalement les veſtemens miniſtraux pour adminiſtrer au ſanctuaire, les ſainctz veſtemẽs pour Aaron ſacrificateur, & les veſtemens pour ſes filz pour ſacrifier. Les enfans donc d'Iſrael, feirent toute l'œuure ſelon toutes les choſes que le Seigneur auoit commandé à Moyſe. Et Moyſe veit tout l'ouurage. Et voicy ilz l'auoyent faict ainſi comme le Seigneur auoit commandé: & Moyſe les beneict.

CHAP. XL.

EN apres le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Au premier iour du premier mois A
tu feras dreſſer l'habitacle & le tabernacle de conuenãce, & poſeras illec l'arche du teſmoignage, laquelle tu couuriras du voile. Item, mettras la table dedãs, la diſpoſant en ſon ordre, & mettras leans le chandelier, & allumeras ſes lampes. Item, tu poſeras l'autel d'or pour les perfumigations deuant l'arche du teſmoignage, & mettras le voile à la porte du tabernacle. Item, tu mettras l'autel de l'holocauſte deuãt l'huys dudict habitacle du tabernacle de conuenãce. Item, tu poſeras le cueau entre le tabernacle de conuenance & entre l'autel, & y mettras de l'eauë. Item, tu colloqueras le paruis à l'entour, & mettras le voile à la porte du paruis. Item, tu prendras l'huile d'vnctiõ, & oindras le tabernacle, & tout ce qui eſt en iceluy, & le ſanctifieras & tous ſes vaiſſeaux, & ſera ſainct. Item, tu oindras l'autel de l'holocauſte, & tous ſes vaiſſeaux, & ſanctifieras l'autel, & ſera l'autel treſſainct Item, tu oindras le cueau & ſon ſoubbaſſement, & le ſanctifieras. Tu amene B
ras auſsi Aaron & ſes filz à la porte du ta-

Aucuns, Iaſpe.

Le peuple offre à Dieu toutes les choſes qu'il auoit cõmandé. F

bernacle de conuenance, & les laueras de eauë. Puis tu feras vestir à Aaron les saincts vestemens, & l'oindras & le sanctifieras, à fin qu'il me face la sacrificature, & feras venir ses filz, ausquelz tu vestiras des tuniques, & les oindras comme tu as oinct leur pere, à fin qu'ilz me facent sacrifice. Ainsi soit faicte leur vnction pour la sacrificature perpetuellement en leurs generations. Et ainsi feit Moyse, selon toutes les choses que le Seigneur luy auoit commandé. *Et au
Nõb 7.a. premier iour du premier moys, en la seconde année fut leué le tabernacle. Moyse dõc dressa le tabernacle, & mit ses barres, ses aiz, & ses verroux, & dressa ses piliers: & estendit le pauillon sur le tabernacle, & mit la couuerture du pauillon au dessus par haut, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse. Item, il print & posa le tes-
C moignage en l'arche, & mit les barres à l'arche: il mit aussi le propiciatoire sur l'arche par haut. Et mit l'arche dedans le tabernacle, & mit le voile qui s'estẽd sur l'arche du tesmoignage, cõme le Seigneur auoit commandé à Moyse. Item, il mit la table au tabernacle de cõuenance au coste du tabernacle vers Aquilon dehors le voile. Et disposa sur icelle preparation du pain deuãt le Seigneur, comme le Seigneur auoit cõmandé à Moyse. Item, il mit le chandelier au tabernacle de conuenance encontre la table, au coste du tabernacle vers Midy. Puis il alluma les lãpes deuant le Seigneur, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse.
D Item, il posa l'autel d'or au tabernacle de conuenance deuant le voile. Et feit fumer sur iceluy les perfumz aromatiques, cõme le Seigneur auoit commandé à Moyse.

Item, il mit le voile à la porte du tabernacle. Item, il mit l'autel de l'holocauste à l'entrée de l'habitacle du tabernacle de conuenance, & offrit sur iceluy holocauste & sacrifice, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse. Item, il posa le cuueau entre le tabernacle de conuenance & entre l'autel, & illec mit de l'eauë pour lauer. Et Moyse & Aaron auec ses filz lauerent d'icelle leurs mains & leurs piedz. Et quand ilz entroyent au tabernacle de conuenance, & approchoyẽt de l'autel: ilz se lauoyẽt, comme le Seigneur auoit commandé à
La gloire du Seigneur apparoit auec la nuée couurant le tabernacle. Nõb 9.c 1.Ro.8.b. Moyse. Item, il dressa le paruis à l'entour du tabernacle & de l'autel, & mit le voile à la porte du paruis. Ainsi Moyse accomplit l'œuure: & la nuée couuroit le tabernacle de conuenance, & la gloire du Seigneur remplissoit le tabernacle. Ainsi Moyse ne pouoit entrer au tabernacle de conuenance: car la nuée se tenoit sur iceluy, & la gloire du Seigneur remplissoit le tabernacle. Et quand la nuée remontoit de dessus le tabernacle, les enfans d'Israel se departoyent en tous leurs trains. Mais si la nuée ne remontoit, ilz ne departoyent point iusqu'au iour qu'elle remontoit: car la nuée du Seigneur estoit sur le tabernacle de iour & le feu de nuict, en iceluy, en la presence de toute la maison d'Israel par tous leurs trains.

Fin du second liure de Moyse, dict Exode.

Le troisiesme liure de Moyse.

dict Leuitique.

CHAP. I.

LE SEIGNEVR appella Moyse, & parla à luy du tabernacle de cõuenance, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Quand l'hõme d'entre vous offrira oblation au Seigneur, il offrira son oblation des bestes, des bœufz, & des brebis. Si son oblation est holocauste, il offrira de la vacherie vn masle sans macule le presentant à la porte du tabernacle de cõuenance de son propre mouuemẽt en la presence du Seigneur. Si posera sa main sur la teste de l'holocauste, & luy sera acceptable pour sa recõciliation: & tuera vn bouueau en la presence du Seigneur. Et les filz d'Aaron sacrificateurs en offriront le sang, & l'espandrõt sur l'autel à l'ẽtour, lequel est à la porte du tabernacle de cõuenance. Il escorchera aussi l'holocauste: & le decoppera par pieces. Lors les filz d'Aaron sacrificateur mettront le feu sur l'autel, & arrengeront le bois sur le feu. Si ordõnerõt les filz d'Aarõ sacrificateurs les pieces, la teste, la taye sur le bois qui sera au feu sur l'autel. Mais il lauera en l'eauë ses entrailles & ses iambes, & le sacrificateur fera perfum de toutes ces choses dessus l'autel. Car c'est oblation faicte par feu en
C souef odeur au Seigneur. Que si son oblation est du bercail, il offrira en holocauste vn masle sans macule des brebis ou des cheures. Et le tuera au coste de l'autel vers Aquilon en la psence du Seigneur: & les filz d'Aaron sacrificateurs en espandront le sang sur l'autel à l'entour. Si le coppera par ses pieces, & sa teste, & sa taye, & le sacrificateur les arrengera sur le bois qui sera sur le

A La maniere d'offrir les grosses bestes.

B Aucuns pour le rẽdre aggreable.

C La maniere d'offrir les ouailles.

le feu eſtant ſur l'autel Mais il lauera d'eauë les entrailles, & les iambes : puis le ſacrificateur offrira tout, le faiſant fumer ſur l'autel. Car c'eſt oblation faicte par feu en ſouef odeur au Seigneur. Et ſi ſon oblation eſt holocauſte de volaille faicte au Seigneur il preſentera ſon oblation de tourterelles ou de pigeons de coulombe. Et le ſacrificateur l'offrira ſur l'autel, & *en taillera la teſte: & fera perfumigation ſur l'autel, & ſon ſang ſera preſſé ſur le coſté de l'autel & oſtera ſa* gaue auec ſa plume, & les iettera aupres de l'autel vers Orient au lieu des cendres. Si le fendra auec ſes ailes ſans le diuiſer, & le ſacrificateur le fera bruſler ſur l'autel, ſur le bois qui ſera au feu. Car c'eſt l'oblation faicte par feu en ſouef odeur au Seigneur.

D

Les oyſeaux.

*Grec, tõdra.

*Cela ce faiſoit en caſſant le col.

Tranſ. cõmu. & Chal. Aucuns. Bec. ou ce qui apparoit.

CHAP. II.

ET quand la perſonne offrira l'offerte d'oblation au SEIGNEVR, ſon oblation ſera de fleur de farine. Et verſera ſur icelle de l'huile, & y mettra de l'encens, & l'apportera aux filz d'Aaron ſacrificateurs. Et empoignera d'illec vne poignée de fleur de farine, & d'huile auec tout l'encens, & le ſacrificateur fera fumer en ſa commemoration ſur l'autel : car c'eſt l'oblation faicte par feu en ſouef odeur au Seigneur. Mais ce qui ſera de reſte de l'oblation, ſera pour Aaron & ſes filz: car c'eſt choſe treſſaincte, des oblations du SEIGNEVR faites par feu. Et quand tu preſenteras l'oblation du ſacrifice cuit au four, ce ſeront gaſteaux ſans leuain de fine farine, peſtris auec de l'huile & tourteaux oinctz d'huile. Mais ſi ton oblation eſt ſacrifice cuict en la paelle, elle ſera de fine farine peſtrie en huile ſans leuain: & la departiras en pieces, & verſeras ſur icelle de l'huile. Car c'eſt ſacrifice. Auſsi ſi ton oblation eſt ſacrifice de la chaudiere, tu la feras de fine farine auec l'huile. Puis apporteras le ſacrifice qui eſt faict de ces choſes, au Seigneur & l'offriras au ſacrificateur, lequel le preſentera à l'autel: Et le ſacrificateur oſtera de l'oblation vne memoire & en fera perfum ſur l'autel: car c'eſt oblatiõ faicte par feu en ſouef odeur au Seigneur. Mais ce qui reſte du ſacrifice ſera pour Aaron & ſes filz: car c'eſt choſe treſſaincte des oblations du Seigneur faictes par feu. Quelque ſacrifice que vous offriez au Seigneur, vous ne le ferez point auec leuain. Car ſoit toute choſe leuée, ou de tout miel vous n'en ferez point fumer oblation faicte par feu au Seigneur. Vous offrirez l'oblatiõ des premices au Seigneur, mais point ne ſerõt bruſlez ſur l'autel en ſouef odeur. Item, tu ſalleras auec ſel toute oblatiõ de ton ſacrifice, & ne laiſſeras point deffaillir le ſel de l'alliãce de tõ Dieu de deſſus ton ſacrifice, mais tu offriras en tous tes ſacrifices du ſel. Itẽ, ſi tu offre oblation des premiers fruictz au Seigneur, le verd en ſoit bruſlé au feu, & le grain battu tu offriras en ſacrifice pour tes premiers fruictz: puis mettras ſur icelle de l'huile, & de l'encens auſsi: car c'eſt ſacrifice. Et le ſacrificateur (pour commemoration d'icelle) fera bruſler de ſon grain battu, & de ſon huile auec tout l'encens: car c'eſt oblatiõ faicte par feu au Seigneur.

A

*C'eſt vne eſpece de ſacrifice nommé mincat, qu'on expoſe cõſolation. ou appoinctement.

L'oblatiõ de fleur de farine.

B

Oblation de la paelle.

*Ou minhah.

C

Toute oblation ſoit ſans leuain.

Toute oblation ſoit ſallée.

D

CHAP. III.

ITem ſi l'oblation de quelcun eſt ſacrifice pacifiq̃, s'il veut offrir des bœufz, vn maſle ou vne femelle, il l'offrira ſans macule deuant le Seigneur. Et appuyera ſa main ſur la teſte de ſon ſacrifice, & le tuera à la porte du tabernacle de conuenance. Et les filz d'Aaron ſacrificateurs reſpandront le ſang ſur l'autel, à l'entour. Et offrira du ſacrifice des pacifiques, oblation faicte par feu au Seigneur, à ſçauoir la graiſſe qui couure les entrailles, & toute la graiſſe qui eſt aux entrailles, & il prẽdra auſsi les deux rongnõs, auec la graiſſe qui eſt ſur iceux, ſur les flãcz & la taye qui eſt ſur le foye auec les rongnons. Et les filz d'Aaron feront perfum de cela ſur l'autel, ſur l'holocauſte qui eſt ſur le bois au feu. C'eſt oblation bruſlée en ſouef odeur au Seigneur. Et ſi ſon oblation eſt d'vne brebis pour le ſacrifice des pacifiques au Seigneur maſle ou femelle, qu'il l'offre ſans macule: S'il veut offrir vn agneau pour ſon oblation, il l'offrira deuant le Seigneur. Et appuyera ſa main ſur la teſte de ſon ſacrifice, & le tuera deuant le tabernacle de conuenance. Et les filz d'Aaron reſpandront ſon ſang ſur l'autel, à l'entour. Et s'il offre du ſacrifice des pacifiques oblation faicte par feu au Seigneur, il oſtera ſa graiſſe & ſa queuë entiere contre l'eſchine, auſsi oſtera la graiſſe qui couure les entrailles & toute la graiſſe qui eſt aux entrailles, & les deux rongnons, auec la graiſſe qui eſt ſur iceux ſur les flancz, & la taye qui eſt ſur le foye auec les rongnons. Puis le ſacrificateur en fera perfum ſur l'autel pour viãde d'oblation faicte par feu au Seigneur. Item, ſi ſon oblation eſt d'vne cheure, il l'offrira deuant le SEIGNEVR, & appuyera ſa main ſur la teſte d'icelle, & la tuera deuãt le tabernacle de conuenance. Et les enfans d'Aaron reſpandront ſon ſang ſur l'autel à l'entour. Et en offrira ſon oblation, ſacrifice faict par feu au Seigneur: à ſçauoir prenant la graiſſe qui couure les entrailles, & toute la graiſſe qui eſt aux entrailles, & les deux rongnõs, & la graiſſe qui eſt ſur iceux ſur les flancz, & la taye qui eſt ſur le foye, auec les rongnons. Puis le ſacrificateur

A

Sacrifice pacifique de bœufz. Exo. 29. b

B

C

D

en fera perfum sur l'autel, pour la viande d'oblatiõ faicte par feu en souef odeur. Toute la graisse est au SEIGNEVR C'est l'ordonnance perpetuelle en voz generations, par toutes voz habitations, que vous ne mãgerez point aucune graisse, n'aucun sang.

CHAP. IIII.

A Sacrifice pour le peché par ignorãce.

OVtre le Seigneur parla à Moyse, en disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dy: Quand la persone aura peché par ignorance en aucun des commandemens du Seigneur, ne faisant point ce qu'il conuient, mais aura fait contre l'vn d'iceux. Si c'est le sacrificateur oinct qui a * peché, selon le peché du peuple, il offrira pour son peché qu'il a perpetré, vn ieune veau sans macule au Seigneur, en oblation du peché. Et amenera le veau à la porte du tabernacle de cõuenance deuant le Seigneur, & appuyera sa main sur la teste dudit veau, & le tuera deuant le SEIGNEVR. Et le sacrificateur qui est oinct prẽdra du sang du veau, & l'apportera au tabernacle de conuenance, & mouillera son doigt au sang, & fera aspersion du sang par sept fois deuant le SEIGNEVR contre le voile du sanctuaire. Le B sacrificateur aussi mettra du sang sur les cornes de l'autel des perfumigations aromatiques deuant le Seigneur, lequel est au tabernacle de conuenance. Mais il respandra tout le sang du veau au soubbassement de l'autel de l'holocauste qui est à la porte du tabernacle de conuenance. Et ostera toute la graisse du veau pour le peché, à sçauoir la graisse qui couure les entrailles, & la graisse qui est aux entrailles, & les deux rõgnons auec la graisse qui est sur iceux aux flancz, & à la taye qui est sus le foye auec les rongnons, comme on prend du bœuf du C sacrifice des pacifiques. Et le sacrificateur en fera perfum sur l'autel de l'holocauste: mais il portera hors de l'ost la peau du veau, & toute sa chair auec sa teste, ses iambes, ses entrailles, & sa fiente, & tout le veau à vn lieu net, ou on espand les cendres, & le bruslera sur le bois au feu. Il sera brusle au lieu ou on espand la cendre. Et si toute la congregation d'Israel a offence ignoramment, & le cas soit * cache à la congregation, & ont faict contre l'vn des commandemens du SEIGNEVR qui ne se doit faire, & ont peché. Puis leur soit cogneu le peché qu'ilz ont commis, la congregation offrira vn veau pour le peché, & l'amenera deuant le tabernacle de la conuenance. Et les anciens de la congregation appuyeront leurs mains sur la teste du veau deuãt le SEIGNEVR & on tuera le veau deuant le SEI- D GNEVR. Et le sacrificateur qui est oinct portera du sang au tabernacle de conuenance, lequel mouillera son doigt de sang: & en fera aspersion deuant le SEIGNEVR contre le voile, & en mettra sur les cornes de l'autel qui est deuant le Seigneur au tabernacle de conuenance. Puis espandra tout le sang du veau contre le soubbassement de l'autel de l'holocauste qui est à la porte du tabernacle de conuenance: & ostera toute la graisse d'iceluy, & en fera perfum sur l'autel, & fera de ce veau comme il a faict du veau pour son peché. Et le sacrificateur fera pour eux la reconciliation, & il leur sera pardonné. Et retirera hors de l'ost le veau & le bruslera comme il a brusle le premier veau: car c'est l'offrande pour le peché de la congregation. Que si le prince a peché & ait faict par ignorance contre vn de tous les commandemens du SEIGNEVR son DIEV, qu'il ne doit faire, & ait delinqué: puis luy soit cogneu son peché par lequel il a offencé, il apportera pour sacrifice vn cheureau des cheures, masle sans macule: & appuyera sa main sur la teste du cheureau, & le tuera au lieu ou on tue l'holocauste deuant le SEIGNEVR: car c'est offrande pour le peché. Puis le sacrificateur prendra à tout son doigt du sang de l'offrande pour le peché, & le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste: & espandra son sang contre le soubbassement dudict autel de l'holocauste, & fera perfum de toute sa graisse sur l'autel cõme la graisse du sacrifice des pacifiques. Ainsi fera le sacrificateur la reconciliation pour luy tou chant son peché: & il luy sera pardonné. F Item, si vne personne offence par ignorance d'entre le peuple du pays en faisant contre vn des commandemens du Seigneur qu'on ne doit point faire, & fait peché: puis luy soit cogneu son peché qu'il a perpetré, il apportera son oblation d'vn cheureau des cheures, femelle sans macule, pour son peché qu'il a perpetré. Et appuyera sa main sur la teste de l'oblatiõ pour le peché, & immolera l'oblation pour le peché au lieu de l'holocauste. Lors le sacrificateur prẽdra du sang à tout son doigt, & le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste: & espandra tout le sang du sacrifice vers le soubbassement de l'autel, & ostera toute sa graisse comme la graisse s'oste de dessus le sacrifice des pacifiques. Le sacrificateur aussi en fera perfumigation sur l'autel en souef odeur au SEIGNEVR, & fera la reconciliation pour luy: & il luy sera pardonné. G Et s'il veut apporter quelque agneau pour l'oblation de son peché, il apportera vne femelle sans macule: & appuyera sa main sur la teste de l'offrande

pour

* C'est faisant pecher le peuple: ou cõme vn autre du peuple.

* C. incogneu, cõme soubz s. a.

E

pour le peché, & l'immolera pour le peché au lieu ou on immole l'holocauſte. Puis le ſacrificateur prendra à tout ſon doigt du ſang du ſacrifice pour le peché, & le mettra ſur les cornes de l'autel de l'holocauſte, & eſpandra tout ſon ſang contre le ſoubbaſſement dudict autel. Si oſtera toute ſa graiſſe comme l'oſte la graiſſe de l'agneau du ſacrifice des pacifiques. Le ſacrificateur auſſi en fera perfum ſur l'autel, ſelon le ſacrifice du Seigneur faict par feu, & fera reconciliation pour luy touchant ſon peché qu'il a perpetré: & il luy ſera pardonné.

CHAP. V.

A "C'eſt, eſtãt adiuré de dire verité

ITem, ſi la perſonne peche, c'eſt qu'en oyant la voix du iurement, & qu'il ſoit teſmoing ou qu'il l'ayt veu, ou qu'il l'ayt ouy: ſ'il ne le denonce, il portera ſon "iniquité. Ou ſi la perſonne touche à quelque choſe ſouillée, ſoit à la charongne des animaux immundes, ſoit à la charongne des beſtes immũdes, ſoit à la charõgne des reptiles immundes, & luy eſt caché, il eſt ſouillé, & a peché. Ou ſ'il touche à l'ordure de l'homme, ſelon toute ſon ordure en laquelle ſe ſouille, & luy eſt caché, puis le cognoit, il a peché. Ou ſi la perſonne iure en proferant des leures pour mal faire ou bien faire, ſelon toutes les choſes que l'homme prononce en iurant, & luy eſt caché, puis le ſçait, il eſt coulpable pour vn de ces poinctz. Et quand il aura offencé en l'vn d'iceux, il confeſſera qu'il a peché en cela, puis apportera l'offerte de ſon offenſe au Seigneur pour ſon peché qu'il a perpetré, à ſçauoir vne femelle de la bergerie, ſoit agneau ou cheureau des cheures, pour le peché. Lors le ſacrificateur fera reconciliation pour luy de ſon peché. Et ſ'il n'a pas en main vne "brebis, il offrira au Seigneur deux torterelles, ou deux pigeons de coulombe pour ſon peché qu'il a commis: l'vn pour le peché, & l'autre pour l'holocauſte. Et les apportera au ſacrificateur: lequel preſentera premierement celuy qui eſt pour le peché. Et taillera ſa teſte vers le col ſans le diuiſer. Lors eſpandra ſur le coſté de l'autel du ſang pour le peché: & ce qui reſtera du ſang il le preſſera contre le ſoubbaſſemẽt de l'autel: car c'eſt oblation pour le peché. Et de l'autre en fera vn holocauſte ſelon la couſtume, & le ſacrificateur le reconciliera de ſon peché qu'il a perpetré: & il luy ſera pardonné. Que ſ'il n'a en main deux torterelles, ou deux pigeons de coulombe, celuy qui a peché apportera pour ſon peché ſon oblation de la fine farine la dixieſme partie d'Epha ſans mettre ſur icelle n'huile n'encens: car c'eſt oblation pour le peché. Il l'apportera donc au ſacrificateur,

"Autrement ſa peine.

"Ebrieu. ſi ſa main ne peut toucher.

B

lequel empoignera vne pleine poignée d'icelle pour ſa commemoration, & le fera ſumer ſur l'autel ſelon le ſacrifice du Seigneur faict par feu: car c'eſt oblation pour le peché. Ainſi le ſacrificateur le reconciliera par l'vne de ces choſes de ſon peché que il a perpetré, & luy ſera pardonné. Et appartiendra au ſacrificateur comme offerte d'oblation. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Quand la perſonne aura faict preuarication, & peché par ignorance es choſes ſanctifiées au Seigneur, il apportera l'offerte pour ſon peché: à ſçauoir vn mouton ſans macule d'entre les brebis du pris de deux ſicles pour le peché ſelon le poidz du ſanctuaire. Et ce en quoy il a offenſé de la choſe ſaincte, il le reſtituera & luy adiouſtera la cinquieſme partie en la baillant au ſacrificateur. Et le ſacrificateur le reconciliera par vn mouton d'oblation pour le peché, & luy ſera pardonné. Item, ſi la perſonne a peché faiſant contre l'vn de tous les commandemens du Seigneur, ce qui ne doit eſtre faict, & ne le cognoiſſe point en pechant, il portera la peine de ſon iniquité: il apportera donc au ſacrificateur vn mouton ſans macule de la bergerie ſelon l'eſtime du delict. Et le ſacrificateur le reconciliera de ſon erreur qu'il ne cognoiſſoit point, & en eſtoit ignorant: lors luy ſera pardonné. Car c'eſt l'oblation du peché qu'il à commis contre le Seigneur. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Quand la perſonne aura peché, & aura tranſgreſſé contre le Seigneur deniant à ſon prochain le depoſt ou la choſe miſe entre ſes mains, ou qu'il aura rauie ou prins par violence à ſon prochain, ou ſ'il a trouué quelque choſe perdue & la denie iurant faulſement, ſur l'vne de toutes les choſes que l'homme a accouſtumé de faire en y pechant. Parquoy ſ'il y offence & peche, il rendra la choſe rauie, qu'il a rauy, ſoit le pillage qu'il a prins, par violence, ſoit le depoſt qui luy auoit eſté donné en charge, ſoit la choſe perdue qu'il a retrouuée, ou toute choſe dequoy il auoit iuré faulſement. Il le reſtituera donc auec le ſort, & adiouſtera ſur le quint à celuy à qui il appertenoit, luy baillãt au iour de l'oblation faicte pour ſon delict. Il apportera auſſi au ſacrificateur pour le Seigneur l'oblation d'vn mouton ſans macule d'entre les brebis ſelon l'eſtime du delict. Et le ſacrificateur le reconciliera deuant le Seigneur, & luy ſera faict pardon de chaſcune choſe qu'il a faict en pechant.

C

D

ſacrifice pour le peche volontaire.

CHAP. VI.

ET le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Cõmande à Aaron & à ſes filz, & leur dis: Ceſte eſt la loy de l'holocauſte, holo-

A

La loy de l'holocauſte,

cauſte demourera bruſlant ſur l'autel toute la nuict iuſqu'au matin : & le feu ardra au dict autel. Et le ſacrificateur veſtira ſa robbe de lin, auſſi chauſſera ſes brayes ſur ſa chair, & oſtera les cendres quand le feu aura conſumé l'holocauſte ſur l'autel, puis il les mettra aupres de l'autel. Et deſpouillera ſes veſtemens, & ſe veſtãt d'autres veſtemens, il tranſportera les cendres hors de l'oſt en vn lieu net: mais le feu bruſlera ſur l'autel ſans eſteindre: & le ſacrificateur fera
B bruſler le bois ſur iceluy tous les matins, & ordonnera l'holocauſte ſur iceluy faiſant perfumigation des graiſſes des oblations pacifiques. Le feu ardra inceſſamment ſus l'autel ſans eſteindre. Item, ceſte eſt la loy du ſacrifice d'oblation que les filz d'Aaron offriront deuant le Seigneur à l'autel. Il oſtera vne pongnée de fleur de farine de l'oblation & de ſon huile, & tout l'encens qui eſt ſur l'oblation, & le fera bruſler en ſouef odeur pour la commemoration au Seigneur: mais ce qui reſtera d'iceluy, Aaron & ſes filz le mangeront, il ſe mangera ſans leuain au ſainct lieu au paruis du tabernacle de conuenance, il ne ſera donc point peſtry auec le leuain. Ie leur ay donné ceſte portion de l'oblation faicte par feu, qui eſt choſe treſſaincte, ainſi que pour l'offenſe & le peché. Tout maſle des enfans d'Aaron le mangera. C'eſt ordonnance perpetuelle en voz eages des ſacrifices du Seigneur: quiconque les touchera ſera ſanctifié.
C Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Ceſte eſt l'oblation d'Aaron & de ſes filz qu'ilz offriront au Seigneur au iour de leur vnction, à ſçauoir de la fine farine la dixieſme partie d'Epha pour oblation perpetuelle: la moitié d'icelle au matin, & l'autre moitié ou ſoir. On l'appreſtera en la paelle auec l'huile, ainſi fricte tu l'apporteras & offriras les pieces cuites de l'oblation en ſouef odeur d'oblation au Seigneur. Et le ſacrificateur qui ſera oingt au lieu de luy d'entre ſes filz, le fera par ordonnance perpetuelle au Seigneur : totallement en ſera faicte perfumigation, toute oblation du ſacrificateur ſera conſumée ſans en manger.
D Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Parle à Aaron & à ſes filz, & leur dis: Ceſte eſt la loy pour l'oblation du peché, au lieu ou ſera tué l'holocauſte le ſacrifice pour le peché y ſera tué deuant le Seigneur: car c'eſt choſe treſſaincte. Le ſacrificateur mangera ceſte oblation pour le peché, elle ſera mangée au ſainct lieu au paruis du tabernacle de conuenance. Quiconque la touchera ſera ſainct. Que ſi le veſtement eſt arrouſé de ſon ſang, il ſera laué au ſainct lieu. Et le vaiſſeau de terre auquel elle aura cuit ſera rõpu: mais ſi le vaiſſeau auquel elle aura cuit eſt d'ærain il ſera eſcuré & laué d'eaue. Tout maſle d'entre les ſacrificateurs la mãgera: car c'eſt choſe treſſaincte. Toute oblation pour le peché (de laquelle le ſang ſe porte au tabernacle de conuenance pour la reconciliation au ſanctuaire) ne ſera point mangée: mais elle ſera bruſlée au feu.

Le ſeuper petuel.
La loy du ſacrifice.
L'oblatiõ d'Aaron & de ſes filz au iour de leur vnctiõ.
#Ou paiſible.
La loy de l'oblation pour le peché.

CHAP. VII.

ITem, ceſte eſt la loy de l'oblation du delict, qui eſt choſe treſſaincte. Au lieu ou on tue l'holocauſte là ſera tuée l'oblation pour le delict, & le ſang d'icelle eſpandu ſur l'autel à lentour. Et offrira toute ſa graiſſe auec ſa queue, & ſa graiſſe qui couure les entrailles. Si oſtera les deux rongnons auec la graiſſe qui eſt ſur iceux aux flancz, & la taye qui eſt ſur le foye. Puis le ſacrificateur le fera fumer ſur l'autel: car c'eſt ſacrifice faict par feu au Seigneur, pour le delict. Tout maſle d'entre les ſacrificateurs en mãgera, & ſera mangé au ſainct lieu: car c'eſt choſe treſſaincte. Telle ſera l'oblation pour le delict comme l'oblation pour le peché, ayans vne meſme loy. Ce dequoy le ſacrificateur aura faict reconciliation luy appartiendra. Et le ſacrificateur offrant l'holocauſte de l'hõme aura la peau de l'holocauſte qu'il a offert. Auſſi tout ſacrifice qu'on cuira au four, & tout ce qui eſt faict en la chaudiere & en la paelle appartiendra au ſacrificateur qui l'offre. Et tout ſacrifice peſtry à l'huile, & ce qui eſt ſec appartiendra à tous les filz d'Aaron, autant à l'vn cõme à l'autre. Item, ceſte
B eſt la loy du ſacrifice des pacifiques qu'on offrira au Seigneur. S'il offre iceluy pour rendre graces il offrira des gaſteaux ſans leuain peſtris à l'huile, & des tourteaux ſãs leuain oingtz d'huile, & de la fine farine fritte en maniere de gaſteaux peſtris à l'huile, pour le ſacrifice d'action de graces. Il offrira auſſi ſon oblation de gaſteaux de pain leué pour le ſacrifice de ſes pacifiques qui eſt offert pour recognoiſſance. Et en offrira l'vn de toute oblation pour eſleuation au Seigneur: & ſera au ſacrificateur qui reſpandra le ſang des pacifiques. Pareillement la chair du ſacrifice de recognoiſſãce de ſes pacifiqs ſera mãgée au iour de ſon oblatiõ ſans en laiſſer d'icelle iuſqu'au lẽdemain. Si le ſacrifice de ſõ oblatiõ eſt parvœu ou faict voluntairemẽt, au iour qu'il preſentera ſon ſacrifice ſera mãgé: mais ſ'il y a quelq̃ choſe demouré iuſqu'au lẽdemain, il ſe mãgera. Mais ce qui ſera demouré de la chair du ſacrifice au troiſieſme iour, il ſera bruſlé au feu. Si aucun mange de la chair du ſacrifice de ſes pacifiques au troiſieſme iour il ne ſera point aggreable, l'ayant offert & ne luy ſera de riẽ eſtimé, mais ſera ſouillure, & la perſonne qui en aura mangé emportera ſon iniquité. La chair auſſi qui au-

A La loy de oblation pour le delict.
B La loy du ſacrifice des pacifiques.

ra touche' à quelconque chose souillée, ne
sera point mãgée, mais sera bruslée au feu.
& quiconque sera net de chair il en mange
C ra. Et la personne qui mangera la chair du
sacrifice des pacifiques estãt au Seigneur, &
son ordure soit sur elle, la personne sera ex
terminée de son peuple. Si la personne tou
che quelque chose souillée que ce soit, or-
dure de l'hõme, ou de la beste immonde, ou
de quelque reptile, & vienne à mãger de la
chair du sacrifice des pacifiques qui est au
Seigneur: ceste personne sera exterminée de
son peuple. Et le Seigneur parla à Moy
se, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur
dis: Vous ne mãgerez point aucune graisse
de bœuf, d'agneaux, ne de cheure. Et la
graisse de beste morte ou estrãglée se pour
ra appliquer à tout vsage: mais point ne
mangerez d'icelle. Car quiconque mãgera
de la graisse de la beste, de laquelle on of-
fre en sacrifice faict par feu au Seigneur, la
personne qui en aura mangé sera extermi-
née de son peuple. Vous ne mãgerez point
tout sang en voz habitatiõs, soit d'oyseaux
ou de bestes. Toute personne qui mangera
de q̃lque sang, sera exterminée de son peu-
ple. Et le Seigneur parla à Moyse, disant:
Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Celuy
qui offrira le sacrifice de ses pacifiques au
Seigneur, il apportera au Seigneur son o-
blation du sacrifice de ses pacifiques. Il
conduira par sa main l'oblation du Sei-
gneur faicte par feu: il apportera la graisse
auec la poictrine, offrant la poictrine en la
tournant deuant le Seigneur. Puis le sacri-
D ficateur fera bruler la graisse sur l'autel:
mais la poictrine sera à Aaron & à ses filz.
Vous donnerez aussi l'espaule dextre au sa
crificateur pour esleuation de voz sacrifi-
ces pacifiques. Et à celuy qui offre le sang
& la graisse des pacifiques d'entre les filz
d'Aaron, appartiẽdra l'espaule dextre pour
sa part. Car i'ay retenu la poictrine & l'es-
paule de l'esleuatiõ des enfãs d'Israel d'en-
tre voz sacrifices pacifiques, & les ay dõne'
à Aaron sacrificateur & à ses filz en ordon
nance perpetuelle d'entre les enfans d'Isra
el. Ceste est l'vnction d'Aaron & l'vnction
de ses filz, pour l'oblation du Seigneur fai
cte par feu au iour qu'il les presenta pour
faire la sacrificature: ce que le Seigneur a
commandé de leur donner au iour qu'il les
a oinct d'entre les enfans d'Israel en ordõ-
nance perpetuelle pour leurs generations.

Ceste donc est la loy de l'holocauste du
sacrifice de l'oblation pour le peche', de
l'oblation pour le delict, des consecrations
& du sacrifice des pacifiques: laquelle le
Seigneur a commandé à Moyse en la mon
tagne de Sinai, au iour qu'il commãda aux
enfans d'Israel d'offrir leurs oblations au
Seigneur au desert de Sinai.

CHAP. VIII.

EN apres le Seigneur parla à Moyse, di A
sant: Prens Aaron auec ses filz, les veste
mens, l'huile d'vnction, vn bouueau pour
l'oblation du peche', deux moutons & vne
corbeille de pains sans leuain. Puis assem-
ble toute l'Eglise à la porte du tabernacle
de conuenance. Moyse donc feit comme
le Seigneur luy auoit commandé en assem
blant toute l'Eglise à la porte du taberna-
cle de conuenance. Et Moyse dict à la con
gregation: Ceste est la chose que le Sei-
gneur a commandé de faire. Et Moyse
feit approcher Aaron & ses filz: & les laua
en l'eaue. Et mit sur luy la tunique, & le
ceingnit du baudrier, & le vestit de la rob-
be, & mit sur luy l'Ephod, & le ceingnit a-
uec la bordure d'Ephod, & l'estraingnit
auec le mesme. Puis il mit sur luy le Pecto-
ral: posant audict Pectoral Vrim & Thu-
mim. Itẽ, mit la mitre dessus son chef, po
sant sur ladicte mitre vers sa face la lamme B
d'or, sainct couronnemẽt, cõme le Seigneur
l'auoit cõmandé à Moyse. Adonc Moy-
se print l'huile d'vnction, & oingnit le ta-
bernacle, & toutes les choses qui estoyent
en iceluy, & les sanctifia. Et d'iceluy arrou
sa l'autel par sept fois oingnant ledict au-
tel, tous ses vaisseaux, le cuueau, & son soub
bassement pour les sanctifier. Item, espan-
dit de l'huile de l'vnction sur le chef d'Aa-
ron, & l'oingnit pour le sanctifier. Puis
Moyse feit approcher les filz d'Aaron, &
leur feit vestir les tuniques, & les ceingnit
de baudriers, & leur lia les chappeaux, com
me le Seigneur auoit commandé à Moy-
se. Lors feit approcher le bouueau de C
l'oblation pour le peche', & Aaron auec ses
filz appuya ses mains sur la teste du bou-
ueau de l'oblation pour le peche'. Et Moy-
se le tua, puis print le sang, & le mit à tout
son doigt sur les cornes de l'autel alẽtour,
& nettoya l'autel, & respandit le sang au
soubbassement dudict autel, ainsi le sanctifia
pour faire reconciliation sur luy. Puis il
print toute la graisse qui estoit sur les en-
trailles, & la taye du foye, les deux ron-
gnõs auec leur graisse, lesquelz Moyse feit
fumer sur l'autel. Mais il feit bruler au feu
hors de l'ost le bouueau auec sa peau, sa
chair, & sa fiente, cõe le Seigneur auoit cõ-
mãde' à Moyse. Itẽ, il feit amener le moutõ
D de l'holocauste, & Aarõ & ses filz appuyerẽt
leurs mains sur la teste dudict mouton, puis
Moyse le tua, & respãdit le sang sur l'autel
alẽtour, & le departit par pieces, & feit bruf
ler la teste, les membres & la taye, & les en
trailles. Si laua d'eaue les geambes, & feit

bruſler tout le mouton ſur l'autel. Car c'eſtoit holocauſte en odeur paiſible oblation bruſlée au Seigneur, comme il auoit commande' à Moyſe. *Pareillement feit preſenter le ſecond mouton: à ſçauoir le mouton de la cõſecration, puis Aaron & ſes filz appuyerent leurs mains ſur la teſte dudict mouton, & Moyſe le tua. Et print du ſang d'iceluy, & le mit ſur le mol de l'aureille dextre d'Aaron, & ſur le poulce de ſa main dextre, & ſur le poulce de ſon pied dextre. Puis feit approcher les filz d'Aaron, & mit du ſang ſur le mol de leur aureille dextre, ſur leur main dextre, & ſur le poulce de leur pied dextre, & reſpãdit le ſang ſur l'autel alentour. Aps il print la graiſſe, la queue, & toute la graiſſe qui eſt ſur les entrailles, & la taye du foye, & les deux rongnõs auec leur graiſſe, & l'eſpaule dextre. Il print auſſi de la corbeille des pains ſans leuain qui eſtoyent deuãt le Seigneur: à ſçauoir vn gaſteau ſans leuain, & vn gaſteau de pain faict à l'huile, & vn tourteau, & les mit ſur les graiſſes, & ſur l'eſpaule dextre. Puis mit toutes ces choſes ſur les mains d'Aaron, & ſur les mains de ſes filz, & les eſleua en les tournãt deuãt le Seigneur. Apres Moyſe les receut de leurs mains, & les feit bruſler ſur l'autel en holocauſte. Car c'eſt cõſecration en odeur paiſible d'oblation bruſlée au Seigneur. Auſſi Moyſe print la poictrine du mouton de la conſecration, & l'eſleua en la tournant deuãt le Seigneur, laquelle Moyſe eut pour part, comme le Seigneur luy auoit cõmande'. Itẽ, Moyſe print de l'huile d'vnction, & du ſang qui eſtoit ſur l'autel, & en feit aſperſion ſur Aaron & ſur ſes veſtemẽs, ſur ſes filz, & ſur les veſtemẽs de ſes filz auec luy. Ainſi ſanctifia Aaron & ſes veſtemẽs, ſes filz, & les veſtemẽs de ſes filz auec luy. En apres Moyſe dict à Aaron & à ſes filz: Cuiſez la chair à la porte du tabernacle de conuenãce, & illec la mangerez, & le pain qui eſt en la corbeille des cõſecratiõs, comme m'eſt cõmande', diſant: Aaron & ſes filz mãgeront ces choſes. Mais vous bruſlerez au feu le relief de la chair, & du pain. Et de la porte du tabernacle de conuenance vous ne ſortirez de ſept iours, iuſqu'au tẽps que les iours de voſtre cõſecration ſoyent accompliz: car en ſept iours on conſacrera voz mains, cõme en ce iour cy a eſte' faict, le Seigneur l'a cõmande' de faire pour voſtre recõciliation. Vous demourerez dõc à la porte du tabernacle de cõuenãce par ſept iours, iour & nuict, & obſeruerez la garde du Seigneur, à fin que vous ne mouriez: car ainſi m'a il eſte' cõmande'. Ainſi Aarõ & ſes filz feirent toutes les choſes q̃ le Seigneur auoit commande' par les mains de Moyſe.

Exo. 29 c

E

F

G

CHAP. IX.

ET au huictieſme iour Moyſe appella Aaron & ſes filz, & les anciens d'Iſrael, puis il dict à Aaron: Prens vn ieune veau pour le peche', & vn mouton pour l'holocauſte, ſans macule, & les preſente deuant le Seigneur: Si parleras aux enfans d'Iſrael, diſant: Prenez vn bouc des cheures pour le peche', vn veau, & vn agneau d'vn an, qu'ilz ſoyent ſans macule pour l'holocauſte. Et vn bœuf, & vn mouton pour les pacifiques à ſacrifier deuant le Seigneur, & vne offerte peſtrie à l'huile: car auiourdhuy le Seigneur vous apparoiſtra. Adonc ilz prindrent les choſes que Moyſe auoit commande' deuant le tabernacle de conuenance. Et toute la congregation ſ'approcha, & aſſiſta deuant le Seigneur. Puis Moyſe dict: Voicy que le Seigneur vous commande de faire, & la gloire du Seigneur vous apparoiſtra. Et Moyſe dict à Aaron: Approche toy de l'autel, & fay ton oblation pour le peche' & ton holocauſte, & fay reconciliation tant pour toy que pour le peuple, fay auſſi l'oblation pour le peuple, *& l'offerte pour la reconciliation d'iceux, comme le Seigneur l'a commande'. Alors Aaron ſ'approcha de l'autel, & tua le veau de l'oblation pour ſon peche', & les filz d'Aaron luy preſenterent le ſang, & trẽpa ſon doigt dedans le ſang, & le mit ſur les cornes de l'autel. Puis eſpandit le ſang au ſoubbaſſement dudict autel: mais la graiſſe & les rongnons, la taye du foye de l'oblation pour le peche' il en feit perfum ſur l'autel, cõme le Seigneur l'auoit cõmande' à Moyſe. Et bruſla au feu la chair & la peau hors de l'oſt, auſſi tua l'holocauſte: & les filz d'Aaron luy baillerent le ſang, leq̃l il reſpandit ſur l'autel alẽtour, & luy appareillerẽt l'holocauſte auec ſes pieces: & la teſte, de laq̃lle il feit perfum ſur l'autel, & laua les entrailles, & les geambes, deſquelles il feit perfum ſur l'holocauſte par deſſus l'autel. Puis offrit l'oblation pour le peuple, & print vn bouc pour le peche' du peuple, & le tua, & le nettoya cõe le p̃mier, & l'offrit en holocauſte, & en feit ſelõ la couſtume, & p̃ſenta le ſacrifice, & emplit ſa main d'iceluy, & le feit fumer ſur l'autel outre l'holocauſte du matin. Il tua auſſi vn bœuf & vn mouton pour le ſacrifice des pacifiques, qui eſtoit au peuple, & les filz d'Aaron luy appreſterent le ſang, leq̃l il eſpãdit ſur l'autel alentour. Et [apporterent] les graiſſes du bœuf & du mouton, là queue, & ce qui couure les entrailles, & les rõgnons, & la taye du foye, & mirẽt les graiſſes ſur la poictrine, & feit fumer les graiſſes ſur l'autel. Et Aaron eſleua la poictrine, & l'eſpaule dextre en la tournant

A

Le premier ſacrifice d'Aaron pour luy & pour le peuple. Exo. 29 d

B

Exo. 29 d

C

D

Aaron benneit le peuple.

nant deuant le Seigneur, cõme il auoit cõmãde' à Moyse. Aaron auſſi eſleua ſa main au peuple, & les beneict, & deſcendit apres auoir faict l'oblation pour le peche', l'holocauſte, & les pacifiques. Aps Moyſe & Aaron vindrẽt au tabernacle de conuenãce, & eſtans ſortiz beneirẽt le peuple: & la gloire du Seigneur apparut à tout le peuple, & le feu yſſit de la face du Seigneur, & conſuma ſur l'autel l'holocauſte, & les graiſſes. Quoy voyãt tout le peuple le loua, & ſe proſterna en ſ'eſcriant ſur ſa face. CHAP. X.

La gloire de Dieu apparoit.

Le feu diuinement enuoyé deuore le holocauſte.

ET les enfans d'Aaron: Nadab & Abihu prindrent chacun ſon encenſoir, & y mirent du feu, & y feirent perfumigation: mais ilz offrirẽt deuant le Seigneur du feu eſtrange, lequel il ne leur auoit point commande'. *Adonc le feu yſſit de deuãt le Seigneur, & les deuora, & moururent deuãt le Seigneur. Lors Moyſe dict à Aaron: C'eſt ce que le Seigneur auoit parle', diſant: Ie ſeray ſanctifie' en ceux qui ſ'approcherõt de moy, & ſeray glorifie' en la preſence de tout le peuple. Et Aaron ſe tenoit quoy. Et Moyſe appella Miſael & Elizaphan les filz d'Oziel, oncle d'Aaron, auſquelz il dict: Approchez, & portez voz freres de deuant le ſanctuaire hors de l'oſt. Adonc ſ'approcherent, & les porterent auec leurs tuniques hors le tabernacle comme Moyſe l'auoit dict. Puis Moyſe dict à Aaron, à Eleazar, & à Ithamar ſes filz: Ne deſcouurez point voz chefz, & ne deſchirez voz veſtemens, à fin que vous ne mouriez, & vienne l'indignation ſur toute la congregation. Que voz freres (toute la maiſon d'Iſrael) pleure la bruſlure que le Seigneur a enflamme'. Et ne ſortez point de la porte du tabernacle de conuenance, que parauenture ne mouriez: car l'huile de l'vnction du Seigneur eſt ſur vous. Et ilz feirent comme Moyſe auoit dict. Et le Seigneur parla à Aaron, diſant: Toy & tes filz ne beuurez point de vin, ne de cenoiſe, quand vous deurez venir au tabernacle de conuenance, à fin que vous ne mouriez. Ce eſt ordonnance perpetuelle en voz aages. Et ce à fin de diſcerner entre la choſe ſaincte, & la prophane: & entre la choſe ſouillée, & la nette, à fin d'enſeigner aux enfans d'Iſrael les ordonnances que le SEIGNEVR leur a dict par la commiſſion de Moyſe. Et Moyſe parle à Aaron, à Eleazar, & à Ithamar ſes filz, qui eſtoyent reſtez: Prenez [dict il] l'oblation qui eſt demourée des ſacrifices du Seigneur faictz par feu, & la mãgez ſans leuain, aupres de l'autel: car c'eſt choſe treſſaincte. Vous la mangerez au lieu ſainct: car c'eſt ordonnance à toy & à tes filz du ſacrifice faict par feu au Seigneur, pourtant qu'ainſi m'eſt commande'. Si mangerez la poictrine & l'eſpaule de l'eſleuation en lieu net, toy, tes filz, & tes filles auec toy: car c'eſt ordonnance à toy, & à tes filz donnée des ſacrifices pacificques dẽs enfans d'Iſrael. Ilz offriront l'eſpaule, & la poictrine de l'eſleuation auec le ſacrifice faict par feu des graiſſes pour l'eſleuer en la tournãt deuãt le Seigneur. Et ce te ſera & à tes filz auec toy en ordonnance perpetuelle, comme le Seigneur l'a commande'.

A Nadab & Abihu bruſlez de Dieu. Nõb. 3. a. 26 g. 1. Chroni. 24 a.

B

Le plainct des enfãs d'Iſrael pour Nadab & Abihu bruſlez.

Le vin eſt deffendu aux ſacrificateurs.

C

Les ſacrificateurs mangent le demourant des oblations

Puis Moyſe cerchoit le bouc de l'oblation pour le peche', & voicy il eſtoit bruſle'; dont fut courrouce' contre* Eleazar & Ithamar les filz d'Aaron, qui eſtoyent demourez, diſans: Pour quelle raiſon n'auez vous point mange' l'oblation du peche' au lieu ſainct? Car c'eſt choſe treſſaincte, ſi vous eſt donnée pour porter l'iniquité de la congregation, à fin de les reconcilier deuant le Seigneur. Voicy, ſon ſang n'a point eſte' porte' dedans le ſanctuaire. Vous la deuiez donc manger au ſanctuaire, comme ie l'auois commande'. Et Aaron reſpondit à Moyſe: Voicy, auiourdhuy ilz ont offert leur oblation pour le peche', & leur holocauſte deuant le Seigneur: mais telle choſe m'eſt aduenue. Et ſi i'euſſe mange' au iourdhuy l'oblation pour le peche', euſt il pleu au Seigneur? Et quand Moyſe eut ouy ce, il luy pleut.

D

2. Mac. 2. c

CHAP. XI.

ET le Seigneur perla à Moyſe & à Aarõ, leur diſant: Parlez aux enfans d'Iſrael, & leur dictes: Ceux cy ſont les animaux que vous mangerez d'entre toutes les beſtes qui ſont ſur la terre. Vous mangerez de tout ce qui a l'ongle diuiſe', & a fente aux ongles & rumine d'entre les beſtes: toutesfois vous ne mangerez point ceux qui ruminent, ou qui ont l'ongle diuiſe' ſeulemẽt: cõme le chameau, car il rumine: mais il n'a point l'ogle diuiſe', dõt iceluy vous eſt ſouille'. *Item, le cõnil: car il rumine, mais il ne diuiſe point l'ongle, dont iceluy vous eſt ſouille'. Item, le lieure: car il rumine, mais il ne diuiſe point l'ongle, dont iceluy vous eſt ſouille' Item, le porceau: car il a l'ongle diuiſe', & l'ongle fendu, & ne rumine point, dont iceluy vous eſt ſouille'. Vous ne mangerez point de leur chair, & ne toucherez point à leur charongne: car elles vous ſont ſouillées. Vous mangerez ce, qui enſuit de tout ce qui eſt es eaues. Vous mãgerez tout ce qui a nageoires & eſcailles es eaues, tant en la mer que es fleuues: mais vous ne mangerez point de tout ce qui n'a nulles nageoires, & eſcailles, ſoit en la mer ou es fleuues, tant de tout reptile des eaues que de toute choſe viuante es eaues: car

A

Deu. 14. a Les beſtes netes & les ſouilées.

2. Mach. 6. b.

B

Les poiſſons netz & les ſouillez.

ce vous est abomination. Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair, & aurez en abomination leur charongne: car tout ce qui n'a point d'ailettes & d'escailles vous est abomination. Item, ces choses d'entre la volaille aurez en abomination, & n'en mangerez point. En abomination seront l'Aigle, "l'Orphray, le Faulcon, le Tercelet, & l'Autour, selon leur espece. Tout Corbeau selon son espece. L'Austruce, la Hulotte, le Cocu, & l'Espreuier selon leur espece. Et la Chuette, le Plongeon, le Hibou, le Cigne, le Cormorant, le Pellican, la Cigogne, & le Heron, selon leur espece. Et la Huppe, & la Chauuesouris. Et tout reptile d'oyseau cheminant sur les quatre [piedz] vous sera abominable. Toutesfois vous mangerez ce de tout reptile volant, cheminant à quatre piedz, lequel n'a nulz genoux sur ses piedz pour sauter à tout iceux sur la terre. Voicy donc ce que vous en mangerez, à sçauoir la "Sauterelle selon son espece, & Selaam selon son espece, & Hargol selon son espece, & Hagab selon son espece. Mais tout reptile volant, ayant quatre piedz vous est abominable: & par eux serez polluz. Quicõque attouchera leur charongne, sera souille' iusqu'au vespre. Quiconque aussi portera leur charongne, lauera ses habillemens, & sera souille' iusqu'au soir. Toute beste qui a l'ongle diuise' & n'a point l'ongle fendu, & ne rumine point, vous sera souillée. Quiconque donc les touchera sera souille'. Et tout ce qui chemine sur ses pattes entre tous animaux qui cheminent à quatre piedz, vous sera souille'. Quiconque touchera à leur charongne sera souille' iusqu'au vespre, & celuy qui portera leur charongne lauera ses vestemens, & sera souille' iusqu'au vespre: car elles vous sont souillées.

Et ce vous sera souille' entre les reptiles rampans sur la terre, à sçauoir la "Mustelle, la Souris, la Grenoille, selon leur espece. Le Herisson, la Tortue, la Leisarde, la Limace, & la Taulpe. Ces choses vous sont souillées entre toutes reptiles: quiconque donc les touchera quand elles sont mortes, sera souille' iusqu'au vespre. Aussi tout ce sur quoy il tombera quelque chose d'icelles quand seront mortes, sera souille': tant le vaisseau de bois que la robbe, ou la peau, ou le sac, & tout vaisseau de quoy on mesnage, il sera mis en l'eaue, si sera souille' iusqu'au vespre: ainsi sera net. Mais tous vaisseaux de terre dedans lesquelz tombera quelque chose d'icelles, tout ce qui est dedans iceux, sera souille', & les casserez. Et toute viande qu'on mange, sur laquelle sera respandue ceste eaue, sera souillée: & tout breuuage qu'on boit sera souille' en tout vaisseau. Tout ce aussi sur quoy il cherra quelque chose de leur charongne, sera souille': le four & la cheminée souillées, seront ruinées: car elles vous sont souillées. Toutesfois la fontaine, ou le puits, ou autre assemblée d'eaue, sera nette. Qui touchera donc à leur charongne sera souille'. Et s'il est cheut de leurs charongnes sur quelque semence qui se seme, elle sera nette. Mais si l'eaue est mise sur la semence, & tombe de leur charõgne sur icelle, elle vous sera souillée. Item, si quelque beste est morte de celles qui vous sont pour viande, celuy qui touchera sa charongne sera souille' iusqu'au vespre. Et celuy qui aura mangé de la charongne d'icelle, lauera ses habillemẽs, & sera souille' insqu'au soir. Aussi celuy qui portera la charongne lauera ses vestemens, & sera souille' iusqu'au vespre: tout reptile donc se trainnant sur la terre vous sera en abomination, si qu'on n'en mangera point. Tout ce qui chemine sur la poictrine, & tout ce qui chemine sur quatre piedz, & tout ce qui a plusieurs piedz entre tous les reptiles qui rampent sur la terre, vous n'en mãgerez point: car ilz sont abomination. Ne contaminez point voz personnes en tous reptiles qui rampent, & ne vous souillez point en iceux, & n'y soyez polluz: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Donc vous vous sanctifierez, * & serez sainctz: car ie suis sainct. Ainsi vous ne pollurez point voz personnes en tout reptile qui rampe sur la terre: car ie suis le Seigneur qui vous ay faict monter de la terre d'Egypte, à fin que ie vous soye en Dieu, & que vous soyez sainctz: car ie suis sainct.

Ceste est donc la loy du bestial & volaille, & de toute chose ayant vie qui se meut es eaues, & toute chose rampant sur la terre, & à fin de discerner le souille' d'entre le net, & les animaux qu'on peut manger d'entre les animaux, desquelz on ne doit manger.

CHAP. XII.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Si la femme apres auoir conceu semence enfante vn masle, elle sera souillée sept iours: selon le temps du flux de ses fleurs sera souillée. Et au huictiesme iour on circõcira la chair du prepuce d'iceluy [enfant]. Et elle demourera au sang de sa purification par trente trois iours, & ne touchera à quelque chose saincte, & ne viendra point au sanctuaire, iusqu'à ce que les iours de sa purification soyent accompliz. Que si elle enfante vne femelle, elle sera souillée deux sep-

Les oyseaux souillez.

C "Grec, Gryphon

Les oyseaux' netz. "Ebr. Arbeh auec les autres trois, sont manieres de Sauterelles & bestiolles, lesquelles ignorent auiourdhuy les Ebrieux.

D Des bestes souillées.

E Des reptiles se traisnans & rampans. "Ou Belette.

De ce qui attouche la chose souillée.

F

La viãde Le breuuage.

La fontaine.

La semence.

G Tout reptile souillé.

t. Pier. 1.

A La loy de la purification de la femme apres l'enfantemẽt Luc 2. c. Ieh. 7. c.

B

sepmaines selon son flux: dauantage elle demourera au sang de la purification soixante six iours. C Or apres que le temps de sa purification sera accomply (soit pour filz ou pour fille) elle presentera au sacrificateur vn agneau d'vn an en holocauste, & vn pigeon de coulombe, ou vne tourterelle, pour le peché à la porte du tabernacle de conuenance, lequel le presentera deuant le Seigneur, & la reconciliera: ainsi elle sera purifiée du flux de son sang. *Ceste est donc la loy de celle qui enfante masle ou femelle. D Que s'il ne luy est possible d'offrir vn agneau, elle prendra deux tourterelles, ou deux pigeons de coulombe, l'vn pour l'holocauste, & l'autre pour l'oblation du peché, & le sacrificateur la reconciliera: ainsi sera purgée.

Luc 2. d.

CHAP. XIII.

ET le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: L'homme qui aura en la peau de sa chair enfleure, ou rongne, ou tache blanche, si qu'en la peau de sa chair soit comme playe de lepre, on l'amenera à Aaron sacrificateur, ou à vn de ses filz sacrificateurs. Lors le sacrificateur verra la playe en la peau de la chair d'iceluy, & si le poil de la playe est conuerty en blancheur & l'apparence de la playe est plus enfonsée que la peau de sa chair, c'est playe de lepre. Partant le sacrificateur le regardera, & le iugera souillé. Mais si la tache blanche est à la peau de sa chair, & l'apparence de sa peau n'en est point plus profonde, & son poil n'est conuerty en blancheur, le sacrificateur fera enclorre par sept iours [celuy qui a] la lepre. Puis le sacrificateur la reuerra au septiesme iour, & si la playe demeure ainsi, & la playe ne croisse point en la peau, ledict sacrificateur le renfermera par sept autres iours. Puis le sacrificateur la verra apres ces sept autres iours. Et si la playe est obscure, & que la playe ne croisse point en la peau, le sacrificateur le iugera net: car c'est rongne, & lauera ses vestemens, & il sera purifié. Et si la rongne croit en la peau, apres qu'il sera veu du sacrificateur pour le iuger net, derechef sera reueu par le sacrificateur. Et le Sacrificateur le verra, & si la rongne est creue en la peau, le sacrificateur le iugera souillé: car c'est lepre. Quand il y aura playe de lepre en l'homme, on l'amenera au sacrificateur, lequel le regardera, & s'il y a enfleure blanche en la peau, & le poil soit conuerty en blancheur, & superfluité de chair viue apparoisse en l'enfleure, la lepre est enuieillie en la peau de sa chair, & le sacrificateur le iugera souillé, & ne le fera point enfermer: car il est souillé. Si la lepre florit en la peau couurant toute la peau de la playe, depuis son chef iusqu'à ses piedz, selon tout le regard des yeux du sacrificateur, ledict sacrificateur le verra, & si la lepre couure toute sa chair, il iugera la playe estre nette, pourtant qu'elle est toute tournée en blancheur: & il sera net. Mais au iour auquel on aura veu la chair viue, il sera souillé. C Lors le sacrificateur verra la chair viue, & le iugera souillé: car la chair viue est souillée. C'est donc lepre. Ou si la chair viue est retournée & conuertie en blancheur, il viendra au sacrificateur, & le sacrificateur le verra. Que si la playe est conuertie en blancheur, le sacrificateur iugera la playe estre nette: il est net. Si la chair a en sa peau vne apostume & soit garie, & au lieu de l'apostume soit enfleure blanche, ou tache blanche & rousselette, il sera veu par le sacrificateur. Le sacrificateur donc le verra, que si l'apparence d'icelle est plus abbaissée que la peau, & son poil soit conuerty en blancheur, le sacrificateur le iugera souillé: car la playe de lepre est fleurie en l'apostume. Et si le sacrificateur voit qu'en icelle le poil ne soit point blanc, & ne soit point plus bas que la peau, ains elle soit aucunement obscure, le sacrificateur le fera enclorre par sept iours. Que si elle est accreue en la peau, le sacrificateur le iugera souillé: car c'est playe. Mais si la tache blanche s'est tenue en son lieu ne croissant point, c'est ardeur d'apostume, dont le sacrificateur le iugera net. Ou si la chair a en sa peau bruslure de feu, & que la graisse de la bruslure ayt tache blanche, rousselette, ou palle, le sacrificateur la verra: & si le poil est conuerty en blancheur dedans la tache, & l'apparence d'icelle est plus enfonsée que la peau, c'est lepre flourie en la bruslure. Le sacrificateur donc le iugera estre souillé: car c'est playe de lepre. Mais si le sacrificateur la voit sans qu'elle ayt poil blanc en la tache, & n'est point plus abbaissée que la peau, ains est aucunement obscure, le sacrificateur le fera enclorre par sept iours. Puis le sacrificateur le verra au septiesme iour, & si elle est accreue en la peau, le sacrificateur le iugera souillé: car c'est playe de lepre. Que si la tache blâche s'arreste en son lieu sans croistre en la peau, & soit aucunement obscure, c'est enflure de bruslure, dont le sacrificateur le iugera net: car c'est ardeur de bruslure. Item, si l'hõme ou la femme a playe en son chef ou en sa barbe, le sacrificateur verra la playe, & si l'apparẽce d'icelle est plus enfõsée q̃ la peau, ayãt en soy iaune poil delié, le sacrificateur le cõdãnera souillé: car c'est la tigne & la lepre du chef ou de

A L'espreuue & difference de ladrerie.

B

selon Cim. Aucicatrice. D

la barbe. Et si le sacrificateur voit la playe
E de la tigne, & l'apparence d'icelle n'est
point plus enfonsée que la peau, & n'ayt en
soy nul poil noir, le sacrificateur enclorra
par sept iours [celuy qui a] la playe de la ti-
gne, puis au septiesme iour le sacrificateur
verra la playe, & si la tigne n'est point ac-
crue, & qu'elle n'ayt en soy nul poil iaune,
& l'apparéce de la tigne ne soit point plus
enfonsée que la peau, il sera rais: mais il ne
raira point le lieu de la tigne, ains le sacrifi
cateur enclorra sept autres iours [celuy
qui a] la tigne. Apres le sacrificateur verra
la tigne au septiesme iour, & si la tigne n'est
point accreue en la peau, & son apparence
n'est point plus enfonsée q̃ la peau, le sacri
ficateur le iugera estre net, & lauera ses ha-
billemens, il sera donc net. Mais si la tigne
recroit en la peau aps qu'il l'a eu iugé net,
le sacrificateur la verra. Que si la tigne est
recreue en sa peau, le sacrificateur ne cer-
chera point de poil iaune: car il est souillé.
Mais si la tigne s'est arestée depuis son re-
gard, & que le poil noir soit creu en icelle,
la tigne est garie: car il est net, dont le sacri
F ficateur le iugera net. Item, si l'hõme ou
la femme ont en la peau de leur chair plusi
eurs taches blanches le sacrificateur le ver
ra: & si en la peau de leur chair il y a taches
blanches aucunement obscures sur le blãc,
c'est tache blanche florissante en la peau, il
est donc net. Item, si l'homme a le chef pe
lé dont il soit *chauue, il est net, & si sa teste
est descheuelée de sa perruque dont il soit
*chauue, il est net. Mais si en la partie chau
ue deuant ou derriere y a playe blanche, &
roussastre, c'est lepre florissante en sa partie
chauue deuant ou derriere. Et le sacrifica-
teur le verra. Et si l'enflure de la playe est
blanche, & roussastre en sa partie chauue
deuant ou derriere, comme apparence de la
lepre estant en la peau de la chair, l'homme
est ladre & souillé, dont le sacrificateur
le condamnera souillé: car en son chef est
sa playe. Or le ladre (auquel sera la playe)
aura ses vestemens deschirez, & sa teste nue,
& d'vne barbute sera couuert, & s'appellera
salle & ord. Tous les iours durans lesquelz
ceste playe sera en luy, il sera salle & ord,
seul habitant: l'habitation duquel sera hors
G l'ost. Ité, si le vestement a en soy la playe
de lepre, soit vestement de laine, ou veste-
ment de lin, ou en ordissure, ou en tissure
de lin ou de laine, ou aussi en peau, ou en
tout ouurage de pelleterie. S'il y a donc
playe verde ou rougeastre au vestement, ou
en la peau, ou en l'ordissure, ou en la tissu-
re, ou en toutes choses de peau, ce sera
playe de lepre, & sera veue du sacrificateur.
& le sacrificateur verra la playe, & fera en-
clorre sept iours [ce qui a] la playe, & au
septiesme iour il verra la playe. Si ladicte
playe est accreue au vestement ou en l'or-
dissure, ou en la tissure, ou en la peau, & en
tout ce qui est faict d'ouurage de pelleterie,
c'est lepre poignante, & orde playe. Il brus
lera donc le vestement, l'ordissure, ou la
tissure de laine, ou de lin, & toutes choses
de peau, esquelles y aura playe: car c'est le-
pre poignante, dont sera brusle au feu. Et
si le sacrificateur voit q̃ la playe n'est point
accreue au vestement, ou en l'ordissure, ou
en la tissure, ou en toute chose de pelleter-
rie, ledict sacrificateur commandera de la-
uer ce en quoy est la playe, & le fera enfer
mer par sept autres iours. Que si le sacrifi-
H cateur apres que la playe est lauée voit que
ladicte playe n'a point changé sa monstre,
& n'est point accreue, c'est chose souillée,
dont tu la brusleras au feu: car c'est enfon-
sure en sa playe tondue ou pelée. Et si le sa
crificateur voit la playe estre aucunement
obscure depuis l'auoir lauée, il la deschire-
ra du vestement, ou de la peau, ou de l'ordis
sure, ou de la tissure. Que si elle apparoit
encore au vestement, ou à l'ordissure, ou à
la tissure, ou en toute chose de peau elle est
flourie: dont vous brusserez au feu la chose
ou est la playe. Si tu as laué le vestement,
ou l'ordissure, ou la tissure, ou toute chose
de peau, & la playe s'en depart, il sera laué
derechef, dont sera net. Ceste est la loy
de la playe de lepre en vestement de laine,
ou de lin, ou d'ordissure, ou tissure, ou tou
te chose de peau, pour la iuger nette, ou la
condamner pour souillée.

CHAP. XIIII.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant:
Ceste est la loy du ladre pour le iour
de sa purgation. *Il sera donc amené au sa
crificateur: & le sacrificateur sortira hors
de l'ost & le verra, si la playe de la lepre est
garie au ladre, le sacrificateur commande-
ra qu'il prẽne pour la purgation deux *pas-
sereaux vifz & netz, du bois de cedre, & du
fil teinct en graine, & de l'hysope. Et le sa-
crificateur commandera de tuer vn passe-
reau dedans vn vaisseau de terre, auec eaue
viue. Puis prendra le passereau vif, le bois
de cedre, le fil teinct en graine, & l'hysope:
& les mouillera auec le passereau vif au
sang de l'autre passereau tué, en l'eaue viu-
e. Et en fera aspersion par sept fois sur ce
luy qui doit estre nettoyé de la lepre, & le
purifiera, & laissera aller le passereau vif
parmy les champs. Et celuy qui se purge la
uera ses vestemens & rasera tout son poil,
& se lauera d'eaue, à fin qu'il soit net: apres
il entrera en l'ost, & habitera dehors son
tabernacle par sept iours. Et quand se vien

dra

*R. Abra. & R. Sal. par le sõmet.
*R. Abra. par lefrõt R. Sal. deuant & derriere.

La loy de nettoyement le ladre. Matt. 8. Marc 1. Luc 5. c. *Selon R. Cim. Gr. oyselets.

B dra au septiesme iour, il rasera tous les cheueux de sa teste, sa barbe, les sourceilz de ses yeux, & tout son poil: puis lauera ses vestemens & sa chair, ainsi sera nettoyé. Et au huictiesme iour il prendra deux agneaux sans macule, & vne brebis d'vn an sans macule, & trois dixiesme de fine farine pestrie à l'huile pour oblation, & vn *Pot d'huile, & le sacrificateur qui fait la purgation fera assister l'homme qu'on doit purger, & ces choses deuant le Seigneur à la porte du tabernacle de conuenance. Lors le sacrificateur prendra vn agneau, & l'offrira pour le delict auec vn Pot d'huile, & esleuera ces choses en les tournant deuant le Seigneur. Et tuera l'agneau au lieu auquel on tue l'oblation pour le peché, & l'holocauste au sanctuaire: car comme l'oblation pour le peché appartient au sacrificateur, ainsi fait celle pour le delict: car c'est chose tressaincte. Et le sacrificateur prendra du sang de l'oblation pour le delict, & le mettra sur le mol de l'aureille dextre de celuy qui doit estre purgé, & sur le poulce de sa main dextre, & sur le poulce de son pied dextre. Si prendra le sacrificateur l'huile du Pot, & la versera sur la paulme de sa seneſtre. Puis le sacrificateur mouillera son doigt dextre en l'huile qui est sur sa paulme seneſtre, & espandra de l'huile à tout son doigt par sept fois en la presence du Seigneur. Et du residu de l'huile qui est sur sa paulme, le sacrificateur en mettra sur le mol de l'aureille dextre de celuy qui doit estre purgé, & sur le poulce de sa main dextre, & sur le poulce de son pied dextre, auec le sang qui est pour l'oblation du delict. Mais ce qui restera de l'huile qui est sur la paulme du sacrificateur, il le mettra sur le chef de celuy qu'on doit purger, & ainsi le sacrificateur fera reconciliation pour luy deuant le Seigneur. Et si fera ledict sacrificateur oblation pour le peché, & reconciliera celuy qui doit estre purgé de son ordure, puis apres il tuera l'holocauste. Et ledict sacrificateur offrira holocauste & sacrifice à l'autel, & le reconciliera, dont sera net. Et s'il est poure tellement qu'il n'ayt pas cela en main, il prendra vn agneau pour l'oblation du delict en esleuation, à fin de le reconcilier, & vne dixiesme de fine farine pestrie à l'huile pour le sacrifice auec vn Pot d'huile. Item, deux tourterelles ou deux pigeons de coulõbe, selon qu'il pourra, dont l'vn sera pour le peché, & l'autre pour l'holocauste, & au huictiesme iour de sa purification les apportera au sacrificateur à la porte du tabernacle de conuenance, en la presence du Seigneur. Adonc le sacrificateur receura l'agneau de l'oblation pour le delict, & le Pot d'huile, & les esleuera en les tournant en la presence du Seigneur. Et tuera l'agneau de l'oblation pour le delict, puis le sacrificateur prendra du sang de l'oblation pour le delict, & le mettra sur le mol de l'aureille dextre de celuy qui doit estre purifié, & sur le poulce de sa main dextre, & sur le poulce de son pied dextre. Et ledict sacrificateur espandra de l'huile en la paulme de sa seneſtre, & fera aspersion à tout son doigt dextre de l'huile qui est en sa paulme seneſtre par sept fois en la presence du Seigneur. Et mettra de ladicte huile qui est en sa paulme sur le mol de l'aureille dextre de celuy qui doit estre purgé, & sur le poulce de sa main dextre, & sur le poulce de son pied dextre, auec le sang pour l'oblation du delict. Mais il mettra la reste de l'huile qui est en sa paulme sur le chef de celuy qui doit estre purgé, pour le recõcilier deuant le Seigneur. Si sacrifiera l'vne des tourterelles, ou des pigeons de coulombe, selon qu'il les aura en main. De ce donc qu'il aura en main l'vn sera pour le peché, & l'autre en holocauste pour sacrifice. Et le sacrificateur reconciliera en la presence du Seigneur celuy qui doit estre purgé. Ceste est donc la loy de celuy auquel il y a playe de lepre, lequel ne peut recouurer tout pour sa purgation.

*R. Cim. certaine mesure cõtenante six œufz. Grec, sextier.

C

D

E

Et le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Quand vous serez entrez en la terre de Canaan, laquelle ie vous donne en possession. Si i'enuoye playe de lepre en quelque maison de la terre de vostre possession, celuy à qui appartient la maison viendra, & l'annoncera au sacrificateur, disant: Il apparoit en ma maison cõme vne playe: lors le sacrificateur commandera de vuyder la maison, deuant qu'il y entre pour veoir la playe, à fin que tout ce qui est en la maison ne soit souillé. Apres le sacrificateur entrera pour contempler la maison, & verra la playe, & si la playe qui est aux paroitz de la maison a aucunes fossettes verdoyantes, ou rougeastres, desquelles l'apparence soit plus enfonsée que la paroit, le sacrificateur sortira hors de la maison à la porte d'icelle, & fera fermer ladicte maison par sept iours. Et au septiesme iour le sacrificateur retournera & la reuerra, & si la playe est accreue es paroitz de ladicte maison, il commandera d'arracher les pierres, ausquelles est la playe, & de les ietter hors de la cité en vn lieu immonde, aussi de racler la maison par dedans àlentour, & d'espandre la poudre qu'ilz aurõt raclée hors de la cité en vn lieu immonde. Puis ilz prendront d'autres pierres, & les apporte-

De la visitation de la maison infectée par ladrerie.

F

ront au lieu des premieres, & prendront d'autre mortier pour renduire la maison. Mais si la playe retourne, & flourit en la maison, apres qu'on a arraché les pierres, & apres qu'on l'a raclée & renduicte, le sacrificateur y entrera, & la verra. Et si la playe est accreue en la maison, c'est lepre poingnãte en la maison: elle est donc fouillée. Il demolira la maison, ses pierres, ses bois, auec tout le mortier, & les trãsportera hors de la cité C en vn lieu immonde. Et si aucun est entré en la maison, tout le temps durant qu'il l'auoit faict fermer, il sera fouillé iusqu'au vespre. Et qui dormira en la maison, il lauera ses vestemens. Qui mangera aussi en la maison, il lauera ses vestemens. Or quand le sacrificateur y sera entré, & verra que la playe ne sera point accreue en la maison, apres l'auoir faict renduire, il iugera la maison estre nette: car sa playe est curée. Lors il prendra pour purifier la maison deux passereaux, du bois de cedre, du fil teinct en graine, & de l'hysope, & tuera l'vn des passereaux en vn vaisseau de terre auec eaue viue. Et prendra le bois de cedre, l'hysope, le fil teinct en graine, & le passereau vif, & les mouillera au sang du passereau tué & en l'eaue viue, puis arrousera la maison par sept fois. Il purgera donc la maison auec le sang du passereau & auec eaue viue, & auec le passereau vif, le bois de cedre, l'hysope & le fil teinct en graine. Puis il laissera aller le passereau vif hors de la cité parmy les champs, & reconciliera la maison: ainsi sera nette. Ceste est la loy de toute playe de lepre, de la tigne, de la lepre, tant de robbe que de maison, de l'enflure, de la rongne, & de la tache blanche, pour apprendre en quel temps la chose est souillée, & en quel temps elle est nette. Ceste est donc la loy de lepre.

CHAP. XV.

A ET le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Parlez aux enfans d'Israel, & leur dictes: Quicõque sera decoulant par son membre, il sera immonde. Et telle sera la souillure de son flux, quand son membre distillera son flux, ou son membre aura faict marque de son flux, c'est sa souilleure. Tout lict sur lequel aura dormy celuy qui decoule, sera souillé: & toute chose sur quoy il se sera assis, sera souillée. Quicõque aussi attouche à son lict, il lauera ses habillemens, & se lauera d'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Qui pareillement s'asserra sur quelque chose sur quoy celuy qui decoule se soit assis, il lauera ses habillemens, & se lauera d'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Item, celuy qui touchera la chair de cil qui coule, il lauera ses vestemens, & se lauera de caue, & sera souillé iusqu'au soir. Itẽ, si celuy qui decoule crache sur celuy qui est net, il lauera ses vestemẽs, & se lauera d'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Item, toute mõture sur laquelle cheuauchera celuy qui decoule, sera souillée. Itẽ, quicõque attouchera à quelques choses qui auront esté soubz luy, sera souillé iusqu'au vespre. Et qui les portera lauera ses vestemens, & se lauera d'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Item, quiconque aura touché celuy qui decoule, & n'aura point laué ses mains en l'eaue, il lauera ses vestemens, & se lauera en l'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Et le vaisseau de terre que celuy qui coule aura touché, sera cassé: mais tout vaisseau de bois sera rinssé d'eaue. Or si celuy qui decoule est purgé de son flux, il comptera sept iours pour sa purgation, & lauera ses vestemens, & lauera sa chair en eaue viue, ainsi sera net. Et au huyctiesme iour il prendra pour soy deux tourterelles, ou deux pigeons de colombe, & viendra deuant le Seigneur à la porte du tabernacle de conuenance, & les baillera au sacrificateur. Lors le sacrificateur les sacrifiera, l'vn pour le peché, & l'autre en holocauste, & le reconciliera en la presence du Seigneur de son flux. Item, l'homme duquel sera sortie la semence en la couche, lauera d'eaue toute sa chair, & sera souillé iusqu'au vespre, & tout habillement, ou toute peau sur laquelle sera [espandue] la semence de couche sera lauée d'eaue, & souillée iusqu'au vespre. Et s'il y a femme auec laquelle l'homme ayant pollution de semence dorme, ilz se laueront d'eaue l'vn & l'autre, & seront souillez iusqu'au soir. Et quand la femme aura flux de sang & que son flux sera en sa chair, elle sera par sept iours separée. Et quiconque la touchera sera souillé iusqu'au vespre, & toute chose sur laquelle elle aura couché durant ses fleurs sera souillée, & toute chose sur laquelle elle aura esté assise sera souillée. Quiconque aussi touchera le lict d'icelle, il lauera ses vestemens, & se lauera en l'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre. Item, quiconque touchera à aucune chose sur laquelle elle sera assise, il lauera ses vestemens, & se lauera en l'eaue, & sera souillé iusqu'au soir. Et qui attouchera la couche, ou la chose sur quoy elle s'assied, il sera souillé iusqu'au vespre. Itẽ, si l'hõme a couché auec elle, si que les fleurs soyent sur luy, il sera souillé sept iours, & toute couche sur quoy il dormira, sera pollue. Item, quand la femme decoule par flux de son sang plusieurs iours (nõ au rẽps de ses fleurs) ou quand elle decoule apres ses fleurs, tout le temps du flux de son or-

B

C "ou quãd il est couché.

De la femme ayant flux de sang.

D

ordure, elle eſt ſouillée, comme au temps de ſes fleurs. Toute couche ſur laquelle elle couche tous les iours de ſon flux, luy ſera comme la couche de ſes fleurs. Et toute choſe ſur laquelle elle ſied, ſera ſouillée cõme en la ſouillure de ſes fleurs. Et quiconque touchera ces choſes, il lauera ſes veſtemens, & ſe lauera en l'eaue, & ſera ſouillé iuſqu'au ſoir. Mais ſi elle eſt nettoyée de ſon flux, elle comptera ſept iours puis apres elle ſe purgera. Et au huyctieſme iour elle prendra deux tourterelles ou deux pigeons de coulombe, & les apportera au ſacrificateur à la porte du tabernacle de conuenance. Et le ſacrificateur en ſacrifiera l'vn pour le peché, & l'autre en holocauſte, & la reconciliera deuant le Seigneur du flux de ſa ſouillure. Vous ſeparerez les enfans d'Iſrael de leur ſouillure, à fin qu'ilz ne meurent par leur ſouillure, en polluant mon tabernacle qui eſt entre eux. Ceſte eſt la loy de celuy qui decoule, & de celuy duquel ſort la ſemence de pollution, par laquelle il eſt ſouillé. Auſſi de celle qui decoule en ſes fleurs, & de celuy qui decoule auec ſon flux, tant au maſle qu'en la femelle, & d'vn chacun qui couche auec telle eſt ſouillée.

La purgation de la femme ayant flux de ſang.

CHAP. XVI.

Et le Seigneur parla à Moyſe apres la mort des deux enfans d'Aaron, quand ilz offroyent deuant le Seigneur & moururent. Le Seigneur donc dict à Moyſe: Parle à Aaron ton frere, qu'il n'entre point en tout temps au ſanctuaire dedans le voile deuant le Propiciatoire, qui eſt ſur l'arche à fin qu'il ne meure: car i'apparoiſtray en la nuée ſur le Propiciatoire. Aaron entrera en ceſte maniere au ſanctuaire: à ſçauoir auec vn bouueau pour le peché, & vn mouton pour l'holocauſte, il ſe veſtira de la ſaincte tunicque de lin, ayant les brayes de lin ſur ſa chair, & ſe ceindra du baudrier de lin, & ſe couronnera de la mitre de lin, qui ſont les ſainctz habillemens, & apres auoir laué ſa chair d'eaue, il ſe veſtira d'iceux. Et prendra de la congregation des enfans d'Iſrael deux boucz des cheures pour le peché, & vn mouton pour l'holocauſte. Puis Aaron offrira le bouueau pour ſon peché, & fera la reconciliation, tant pour ſoy que pour ſa maiſon. Et prendra les deux boucz & les preſentera deuant le Seigneur à la porte du tabernacle de conuenance. Lors Aaron iettera ſur les deux boucz le ſort, vn ſort pour le Seigneur, & vn ſort pour "Azazel. Et Aaron offrira le bouc ſur lequel le ſort eſt eſcheu pour le Seigneur, ſi le ſacrifiera pour le peché. Mais le bouc ſur lequel le ſort eſt eſcheut pour Azazel, il le preſentera vif deuant le SEIGNEVR, pour faire reconciliation ſur luy, & l'enuoyer au deſert en Azazel. Aaron auſſi offrira le bouueau pour ſon peché, faiſant reconciliation, tant pour ſoy que pour ſa maiſon, & tuant le bouueau pour ſon peché. Apres il prendra l'encenſoir plein de braiſe du feu de l'autel, qui eſt deuant le SEIGNEVR, & ſa pleine paulme de perfum aromaticque ſubtil, & l'apportera dedans le voile, & mettra le perfum ſur le feu deuant le Seigneur: à fin que la vapeur de la perfumigation coure le Propiciatoire qui eſt ſus le teſmoignage, ainſi il ne mourra point. Il prendra auſſi du ſang du bouueau, & en fera aſperſion à tout ſon doigt au deuant du Propiciatoire vers Orient: & deuant ledict Propiciatoire fera aſperſion du ſang ſept fois à tout ſon doigt. Il tuera auſſi le bouc pour le peché du peuple, & apportera ſon ſang dedans le voile, & fera de ſon ſang comme il a faict du ſang du bouueau, en faiſant aſperſion ſur & deuant le Propiciatoire. Et purgera le ſanctuaire pour les ordures des enfans d'Iſrael, & pour leurs preuarications, & tous leurs pechez. Et fera ainſi au tabernacle de conuenance qui eſt auec eux au milieu de leurs ordures. Et nul homme ne ſera au tabernacle de conuenance, quand iceluy y entrera pour faire reconciliation au ſanctuaire, iuſqu'à ce qu'il en ſorte, & il fera reconciliation, tant pour ſoy que pour ſa maiſon, & pour toute la cõgregation d'Iſrael. Et ſe retirera à l'autel qui eſt deuant le SEIGNEVR, faiſant reconciliation ſur iceluy, & prenant du ſang du bouueau, & du ſang du bouc, le mettra ſur les cornes de l'autel à lentour. Si fera aſperſion par ſept fois ſur iceluy du ſang à tout ſon doigt, le purgeãt & ſanctifiant de toutes les ordures des enfãs d'Iſrael. Apres qu'il aura acheué de purger le ſanctuaire, & le tabernacle de conuenance, & l'autel: lors offrira le bouc vif. Et Aaron mettant ſes deux mains ſur la teſte du bouc vif, confeſſera ſur iceluy toutes les iniquitez des enfans d'Iſrael, & leurs preuarications en tous leurs pechez, ſi les mettra ſur la teſte du bouc, & l'enuoyra au deſert par la main d'vn homme ordonné. Le bouc donc portera ſur ſoy toutes leurs iniquitez en terre inhabitable, & l'homme laiſſera aller le bouc parmy le deſert. Puis Aaron reuiendra au tabernacle de cõuenance & ſe deueſtira de ſes habillemẽs de linge (deſq̃lz il ſ'eſtoit veſtu quãd il eſtoit entré au ſanctuaire) & les poſera illec. Il

"chal. lict Azazel. qui eſt ſelon. R. Sal. & R. Cim. vne mõtaigne Aucuns, le bouc qui ſera enuoyé.

A Cõment le ſacrificateur doit entrer au ſanctuaire.

B

C L'arroſement du ſanctuaire auec ſang.

L'arrouſement du tabernacle. D

L'arrouſement de l'autel.

Confeſſiõ Moyſaique pour les pechés du peuple.

lauera aussi sa chair d'eaue au lieu sainct, & se reuestira de ses vestemens. Et luy estant sorty sacrifiera son holocauste, & l'holocauste du peuple, & fera la reconciliation, tant pour soy que pour le peuple, faisant perfumer sur l'autel la graisse de l'ostie offerte pour le peché. Et celuy qui a laissé aller le bouc en Azazel, il lauera ses vestamens, & sa chair en l'eaue, puis il entrera en l'ost. Mais on tirera hors de l'ost le bouueau & le bouc qui auront esté offertes pour le peché, & desquelz le sang a esté porté au sanctuaire pour faire reconciliation, & bruslera on au feu leur peau, leur chair, & leur fiente. Et celuy qui les aura brusle lauera ses vestemens, & sa chair en l'eaue, puis entrera en l'ost. Et ce vous sera en ordonnance perpetuelle. Le dixiesme du septiesme mois vous affligerez voz ames, & ne ferez nulle œuure, soit celuy qui est du pays, ou l'estranger qui conuerse entre vous. Car en ce iour le sacrificateur vous reconciliera pour vous purger de tous voz pechez, ainsi serez nettoyez en la presence du Seigneur. Ce vous sera donc vacation du repos, & affligerez voz ames par ordonnance perpetuelle. Et le sacrificateur qu'on aura oinct, & duql on aura cõsacré la main pour faire sacrifice au lieu de sõ pere, se vestira de ses habillemens de linge, & sainctz vestemens, & fera la reconciliation, & purgera le sainct sanctuaire, le tabernacle de conuenance, l'autel, les sacrificateurs, & tout le peuple de la congregation: & ce vous sera en ordonnãce perpetuelle pour reconcilier les enfans d'Israel de tous leurs pechez vne fois l'an. Et Moyse feit comme le Seigneur l'auoit commandé.

F

La seste de la reconciliation despechez

G

CHAP. XVII.

A

Defence de sacrifier pour soymesme

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à Aaron, & à ses filz, & à tous les enfans d'Israel, si leur dis: Ceste est la chose que le Seigneur a commandé, disant: Quicõque de la maison d'Israel aura tué bœuf, ou agneau, ou cheure dedans l'ost, ou qui l'aura tué hors de l'ost, & ne l'aura point amené à la porte du tabernacle de conuenãce pour l'offrir en oblation au Seigneur deuant le tabernacle dudict Seigneur: le sang sera imputé à cest hõme, il a respãdu sãg, dõt cest hõme sera exterminé du milieu de son peuple. Pourtant les enfans d'Israel ameneront leurs sacrifices qui veullent sacrifier au champ, les presentans au sacrificateur à la porte du tabernacle de conuenance pour le Seigneur, & les sacrifians en sacrifices pacifiques au Seigneur. Lors le sacrificateur espandra le sang sur l'autel du Seigneur à la porte du tabernacle de conuenãce, faisant perfum de la graisse en odeur paisible au Seigneur. Et qu'ilz ne sacrifiẽt plus leurs sacrifices aux Diables, apres lesquelz ilz ont faict fornicatiõ: ce leur sera ordonnãce perpetuelle en leurs aages. Item, leur diras: Quicõque de la famille d'Israel, ou des estrãgers qui n'habite point entre vous aura offert holocauste, ou sacrifice, & ne l'aura amené à la porte du tabernacle de conuenãce pour le sacrifier au Seigneur, cest hõme la sera exterminé de son peuple. Item, quiconque de la famille d'Israel, ou des estrangers conuersans entre eux, aura mangé de quelque sang, ie mettray ma face sur sa personne qui mange le sang, & l'extermineray du milieu de son peuple. Car l'ame de la chair est au sang, lequel ie vous ay donné à [offrir] sur l'autel en reconciliation pour voz ames, car ce sang fera la reconciliation pour l'ame. Pourtant ay-ie dict aux enfans d'Israel: Nulle personne d'entre vous ne mãgera de sang, celuy aussi qui est estrãger parmy vous ne mangera point de sang.

On doit faire oblation à Dieu non aux Diables.

C

De non manger sang.

"C'est, ma fureur.

La reconciliation des pechez par sang.

Item, quiconque des enfans d'Israel, & des estrangers conuersans entre vous ayt prins à la chasse beste ou oyseau qu'on mãge, il espandra le sang d'iceux, & le couurira de poudre: car l'ame de toute chair est son sang en son ame. Pource ay-ie dict aux enfans d'Israel: Le sang de toute chair vous ne mangerez, car l'ame de toute chair est son sang. Quiconque en mangera, sera exterminé. Et toute personne qui aura mangé charongne, ou chose rauie, tant de celuy qui est nay au pays, que de l'estranger il lauera ses vestemens, & se lauera d'eaue, & sera souillé iusqu'au vespre, apres il sera net. Mais s'il ne se laue, & ne laue sa chair, il portera son "iniquité.

D

Gen. 9.

De non manger charõgne

"Ou sa peine.

CHAP. XVIII

A

Quelz maria gens sont defẽduz.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Ie suis le Seigneur vostre Dieu, vous ne ferez point selõ la façõ du pays d'Egypte, auql vous auez habité, ne selon la façon de la terre de Canaan, en laquelle ie vous amene. Si ne cheminerez point selon leurs ordonnances, mais vous ferez mes iugemens, & garderez mes ordonnances, à fin que cheminiez en icelles: car ie suis le Seigneur vostre Dien. Gardez donc mes ordonnances & mes iugemens* lesquelz faisant l'homme viura en iceux: ie suis le Seigneur. Nul ne s'approchera d'aucune prochaine de sa chair, pour descouurir sa vergongne: ie suis le Seigneur. Tu ne descouuriras point la vergongne de ton pere, ne la vergongne de ta mere: car c'est ta mere, tu ne descouuriras point donc sa vergongne.

Ro. 10. a. Eze. 20. b. Gala. 3. b.

Tu

Tu ne descouriras point aussi la vergõgne de la femme de ton pere: car c'est la ver
B gõgne de ton pere. Tu ne descouuriras point la vergõgne de ta sœur fille de ton pere, ou fille de ta mere laquelle est engendrée en la maison, ou qui est engendrée dehors, tu ne descouuriras point dõc leur vergongne. Tu ne descouuriras point la vergõgne de la fille de tõ filz, ou de la fille de ta fille: car c'est ta vergõgne. Tu ne descouuriras point la vergongne de la fille de la femme de ton pere, laquelle est engẽdrée de ton pere: car c'est ta sœur. Tu ne descouuriras point la vergongne de la sœur de ton pere: car elle est parente de ton pere.

Tu ne descouuriras point la vergongne de la sœur de ta mere: car elle est parente de ta mere. Tu ne descouuriras point la vergongne du frere de ton pere, & ne t'approcheras de sa femme: car elle est ta tante.

Tu ne descouuriras point la vergongne de ta belle fille: car c'est la femme de ton filz, tu ne descouuriras point donc sa honte. Tu ne descouuriras point la vergongne de la femme de ton frere: car c'est la
C vergongne de ton frere. Tu ne descouuriras point la vergonngne de sa femme & de sa fille, & ne prendras point la fille de son filz, ne la fille de sa fille pour descouurir sa vergongne: car elles sont tes parentes, c'est donc enormité. Tu ne prendras point aussi la femme auec sa sœur en son viuant: à fin qu'elle n'en soit affligée en descouurant sa vergongne sur elle. Item, tu n'approcheras point de la femme durant ses ordes fleurs, pour descouurir sa vergongne. Item, tu ne coucheras point auec la femme de ton prochain, te contaminant en
1. Roys. 18. c. elle par effusion de semence. * Tu ne bailleras point de ta generation pour la faire passer à Moloch, & ne contamineras point le nom de ton Dieu: car ie suis le Seigneur. Tu ne coucheras point auec le masle par copulatiõ feminine: car c'est abomination.

Tu ne t'abandonneras point aussi à coucher auec aucune beste pour te souiller auec elle, & la fẽme ne se presentera point à la beste pour se submettre à elle: car c'est
Hou, confusion. abomination. Ne soyez donc souillez en toutes ces choses en toutes lesquelles les gens
D (que ie dechasse de deuant vous) se sont souillez, & desquelles la terre a esté pollue, dont i'ay visité sur elle son iniquité, & la terre a vomy hors ses habitans. Vous garderez donc mes ordonnances, & mes iugemens sans faire nulles de ces abominations, tant celuy qui est nay au pays, que l'estranger qui habite parmy vous. Car les hommes de la terre qui ont esté deuant vous ont faict toutes ces abominations, dont la terre a esté pollue. Et la terre ne vous vomira elle point aussi bien, si vous la contaminez, comme elle a vomy les gens qui ont esté auant vous? Car quiconque fera aucunes de toutes ces abominations, la personne qui l'aura faict, sera exterminée du milieu de son peuple. Gardez donc mon obseruation, à fin que vous ne faciez rien des ordonnances abominables qui ont esté faictes auant vous, & que ne vous souillez en icelles: car ie suis le SEIGNEVR vostre Dieu.

Dieu defend de ensuyuir les œuures des gẽtilz.

CAHP. XIX.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: A
Parle à toute la congregation des enfans d'Israel, & leur dis. Vous serez saincts: car ie suis le Seigneur vostre Dieu sainct. Vous craindrez vn chacun sa mere, & son pere, & garderez mes repos: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne vous retournerez point aux idoles, & ne ferez nulz dieux de fonte pour vous: ie suis le Seigneur vostre Dieu. Et si vous sacrifiez * sacrifices des pacifiques au Seigneur, vous les sacrifierez selon vostre bon plaisir. Il sera mangé au iour que vous l'aurez sacrifié, ou le lendemain: mais ce qui restera iusque au tiers iour sera bruslé au feu. Que s'il est mangé au tiers iour, il sera abominable & desplaisant. Celuy donc qui le mangera, portera la peine de son iniquité: car il a pollu la chose saincte du Seigneur, pourtant ceste personne sera exterminée de son peuple. B

* Quand vous moissonnerez la moisson de vostre terre, vous n'acheuerez point de moissonner iusqu'aux riues de vostre chãp, & si ne recueillerez point les espicz demourerez de vostre moisson. Item, tu ne grapperas point ta vigne, & ne recueilleras point les grains des grappes, mais tu les laisseras au poure & à l'estranger: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne desrobez point, & ne denierez pas ce que vous deuez, & ne mentirez aucuns de vous à son prochain. * Item, vous ne iurerez point par mon nom en mentant, & ne souilleras le nom de ton Dieu: car ie suis le Seigneur.

Tu ne feras point tort à ton prochain, & ne le pilleras. Le loyer de ton mercenaire ne demourera point vers toy, iusque au lendemain. * Tu ne maudiras point le sourd, & ne mettras empeschement, deuant l'aueugle, mais tu craindras ton Dieu: car ie suis le Seigneur. Tu ne feras point d'iniquité en iugement, & n'accepteras la personne du poure, & n'hõnoreras la personne du grãd: mais iugeras iustement ton prochain.

Tu ne seras point detracteur parmy ton peuple, tu ne * te dresseras point contre le sang de tõ prochain: car ie suis le Seigneur.

Lamoissõ Sou. 23. d.

La vendenge.

Larrecin.

Menterie. C

Serment. Exo. 20, b Deu. 5. b.

Violence Le merce naire Deu. 24. e

Le sourd & l'aueugle.

Iuste iugement.

Acceptiõ de personne. Deu. 1. c 16. d.

D

* Ne cõsne assisteras point au-

Tu

pres, à sçauoir le voyant perdre sans le secourir. // ou, ne luy impose point de crime

Vengeãce

Aymer autruy. Matt. 5.g. Mat. 19.g.

Semence diuerse.

Robbe de diuerses choses.

E

// Selõ Talmud & R. Sa Grec, on aura regard d'elle.

Aucuns, inquisitiõ sera faicte

Rab. Sa. battue de corgie.

F

Deuineurs.

Le sabbat

Sorciers & deuins.

Honneur aux vieux

G

L'estrãger Exo. 22. c.

Iugemẽt. Reigle. Poidz.

Tu ne hayras point ton frere en ton cueur, corrige ton prochain, // & ne souffre point de peché sur luy. * Tu ne te vengeras point, & ne garderas point [courroux] contre les enfans de ton peuple, ains *tu aymeras ton prochain comme toy mesme: car ie suis le Seigneur. Vous garderez mes ordonnances. Tu ne feras point cohabiter ton bestial auec autres de diuers genres. Tu ne semeras point ton champ de diuerses semẽces, tu ne vestiras point vestement de choses diuerses. Item, si l'hõme a couché auec la femme par cohabitation de semence, laquelle est serue fiancée àvn homme, & n'est point rachetée, ou que liberté ne luy soit point donnée elle sera // battue, point ne mourrõt: car elle n'est affranchie. Et l'homme portera son offerte d'vn mouton pour le peché au Seigneur à la porte du tabernacle de conuenance. Lors le sacrificateur le reconciliera par le mouton de l'offerte deuant le Seigneur, & il luy sera faict pardon du peché qu'il a perpetré.

Item, quand vous serez venuz en la terre, & qu'aurez planté de tout arbre mangeable, vous reputerez son fruict incirconcis. Par trois ans vous sera ceste incirconcisiõ, dont nul n'en mangera. Mais au quatrieſme an tout son fruict sera sainct, louable au Seigneur. Et au cinquieſme an vous mangerez de son fruict, ayant pouoir de recueillir pour vous son reuenu: Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne mangerez rien auec le sang: vous ne deuinerez point, vous n'obserueurez point les temps, vous ne rairez point les coings alentour de vostre teste, & ne defferez point les coings de vostre barbe. Vous ne ferez point pour ame incision en vostre chair, & ne mettrez escriture engrauée en vous: ie suis le Seigneur.

Tu ne prostitueras point ta fille pour la faire paillarder, à fin que la terre ne soit pollue par paillardise, & remplie d'enormité. Vous garderez mes repos, & craindrez mon sanctuaire: car ie suis le Seigneur.

Vous ne vous retournerez point aux sorciers, & n'enquesterez rien des deuins pour vous souiller par eux: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Leue toy deuant celuy qui est chauue, & honnore la personne de l'ancien, & crains ton Dieu: ie suis le Seigneur. Si aucun estranger habite en vostre terre, vous ne luy ferez nul tort. L'estranger qui auec vous conuerse vous sera comme celuy qui est nay entre vous, & l'aymerez comme vous mesme, car vous auez esté estrangers au pays d'Egypte: ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne ferez rien iniustement en iugement, en reigle, en poidz, & en mesure. Vous aurez les balãces iustes, les *poidz iustes, l'Epha iuste, & le Hin iuste: ie suis le Seigneur vostre Dieu qui vous ay retiré de la terre d'Egypte. Gardez donc toutes mes ordonnances & tous mes iugemens, & les faictes: car ie suis le Seigneur.

Mesures. // Ebr. pierres.

CHAP. XX.

ET le Seigneur parla à Moyse disant: Tu diras ainsi aux enfans d'Israel: Quiconque d'entre les enfans d'Israel, ou des estrangers qui conuersent en Israel donnera de sa generation à Moloch, il mourra, le peuple de la terre le lapidera de pierre. Ie mettray ma // face àlencontre, de ceſt homme, & l'extermineray du milieu de son peuple: car il a donné de sa generation à Moloch pour souiller mon sanctuaire, & contaminer mon sainct nom. Que si le peuple de la terre est nonchalant d'entendre à l'homme qui a donné de sa generation à Moloch, ne le mettant point à mort, ie mettray ma face contre ceſt homme, & contre sa famille, le faisant exterminer du milieu de son peuple auec tous ceux qui ont faict fornication apres Moloch. La personne qui se retournera aux sorciers, & aux deuins faisant fornication apres eux, ie mettray ma face contre ceste personne, & l'extermineray du milieu de son peuple. Or sanctifiez vous, * & soyez sainctz: car ie suis le SEIGNEVR vostre DIEV. Si gardez mes ordonnances & les faictes: car ie suis le Seigneur qui vous sanctifie.

*Si quelcun maudict son pere ou sa mere, il mourra de mort: puis qu'il a maudict son pere ou sa mere, son sang sera sur luy.

Si l'homme a commis adultere auec la femme d'vn autre, ou qu'il commette auec la femme de son prochain, l'homme & la femme adulteres mourront. Item, l'homme qui aura couché auec la femme de son pere, & a descouuert la vergongne de son pere, ilz mourront tous deux, leur sang sera sur eux. Item, l'homme qui aura couché auec sa belle fille, ilz mourront tous deux, ilz ont faict abomination, leur sang sera sur eux. Item, l'homme qui a couché auec le masle par copulation feminine, ilz ont faict tous deux chose execrable, dont ilz mourront, leur sang sera sur eux. Item, l'homme qui a prins la femme & la mere d'icelle, c'est enormité: on les bruslera luy & elles, à fin que il n'y ait point d'enormité entre vous.

Item, l'homme qui aura couché auec vne beste, mourra: vous tuerez aussi la beste. Item, la femme qui s'est accouplée à quelque beste pour se submettre à elle,

A

Sus 18. c.

// c'est fureur.

Celuy qui va aux sorciers & deuins.

1. Pier. 1. c.

B

De non maudire son pere ne sa mere. Exo. 21. c. Mat. 15. a.

Adultere. Deu. 22. d.

Fornications qui meritent la mort.

C

elle, tu occiras la femme & la beſte: ilz en mourront, leur ſang ſera ſur eux.

Item, l'homme qui prendra ſa ſœur fille de ſon pere ou fille de ſa mere, & verra la vergongne d'icelle, & elle la vergongne de luy, c'eſt honte, dont ilz ſeront exterminez en la preſence des enfans de leur peuple. Puis qu'il a deſcouuert la vergongne de ſa ſœur, il portera ſon "iniquité.

"Ou ſa punition.

Item, l'homme qui aura couché auec la femme ayant ſes fleurs, & aura reuelé la vergongne d'icelle d'eſcouurãt ſa veine, & qu'elle auſſi aye deſcouuert le cours de ſon ſang, ilz ſeront exterminez tous deux du milieu de leur peuple. Item, tu ne deſcouuriras point la vergongne de la ſœur de ta mere, ne de la ſœur de ton pere: car c'eſt deſcouurir ſa conſanguinité, dont telz porteront leur "iniquité.

"Ou leur punition.

D

Item, l'homme qui aura couché auec ſa tante, il a deſcouuert la vergongne de ſon oncle, ilz porteront la peine de leur peché & mourront ſans enfans. Item, l'homme qui prendra la femme de ſon frere, il a villainement faict deſcouurant la vergongne de ſon frere, dont ſeront deſtituez d'enfans. Ainſi gardez toutes mes ordonnances & tous mes iugemens, & les faictes: & la terre (en laquelle ie vous fais entrer pour habiter en icelle) ne vous vomira point dehors.

Vous n'y cheminerez point auſſi es ordonnances de la gent, laquelle ie dechaſſe de deuant vous: car ilz ont faict toutes ces choſes, dont les ay eu en horreur. Or ie vous ay dict: Poſſedez leur terre, & ie vous la donneray en poſſeſſion, qui eſt vne terre ayant affluence de laict & de miel: ie ſuis le Seigneur voſtre Dieu, qui vous ay faict ſeparer des peuples, ſeparez donc le beſtial net du ſouillé, & la volaille ſouillée de la nette. Et ne contaminez point voz perſonnes es beſtes & es oyſeaux, n'en toute choſe que la terre produict en maniere de reptile, leſquelles ie vous ay ſeparées comme ſouillées. Vous me ſerez donc ſainctz: car ie ſuis ſainct moy l'Eternel, & vous ay ſeparez d'entre les peuples, à fin que fuſſiez à moy. L'homme auſſi ou la femme qui * ſeront ſorciers ou deuins, mourront, & ſeront lapidez de pierres, le ſang ſera ſur eux.

Que ſorciers & deuins meurent. Deut. 18. b 1. Sa. 28. b.

CHAP. XXI.

A

ET le Seigneur dict à Moyſe: Parle aux filz d'Aaron ſacrificateurs, & leur dis: Que nul d'eux ne ſe contamine point ſur le treſpaſſé de ſon peuple, ſinon qu'à ſon parent & prochain: à ſçauoir, ſur ſon pere, ſur ſa mere, ſur ſon filz, ſur ſa fille, ſur ſon frere, & ſur ſa ſœur vierge, qui luy eſt prochaine, & qui n'a point de mary, ſur icelle dy-ie il ſe ſouillera. Ité, le prince ne ſe ſouillera en ſon peuple pour ſe cõtaminer. Ilz ne ſe touſeront point pour faire vne partie de leur teſte chauue & ne raſeront les coings de leur barbe, & ne feront inciſions en leur chair. Ilz ſeront ſainctz à leur Dieu, & ne contamineront pas le nom de leur Dieu: car ilz offrent ſacrifices du Seigneur faictz par feu, leſquelz ſont comme le pain de leur Dieu, partant ilz ſeront ſainctz. Ilz ne prendront point femme paillarde ne "violée, & ne prendront femme repudiée de ſon mary, car ilz ſont ſainctz à leur Dieu. Tu les ſanctifieras: car ilz offrent les pains à tõ Dieu. Ilz te ſeront donc ſainctz car ie ſuis le Seigneur ſainct, qui vous ſanctifie. Quand la fille du ſacrificateur viendra à paillarder, elle contaminera ſon pere, dont ſera bruſlée au feu. Item, le plus grand ſacrificateur d'entre ſes freres (ſur le chef duquel l'huile d'vnction a eſté eſpandue, & qui a conſacré ſes mains pour veſtir les habillemens) ne deſcouurira point ſa teſte, ne deſchirera ſes veſtemens. Et n'entrera à nulle perſonne morte. Auſſi il ne ſe contaminera point ſur ſon pere ne ſur ſa mere. Si ne ſortira point du ſanctuaire, à fin qu'il ne contamine point le ſanctuaire de ſon Dieu: car il a ſur luy le couronnement de l'huile de l'vnction de ſon Dieu, ie ſuis le Seigneur. Item il prendra vne vierge pour femme, ſans prẽdre vefue, ne repudiée, ne paillarde infame, mais il prendra femme vierge de ſon peuple, à fin qu'il ne contamine point ſa generation en ſon peuple: car ie ſuis le Seigneur qui le ſanctifie. Et le Seigneur parla à Moyſe diſant: Parle à Aaron & leur dis: L'homme de ta ſemence en ſes generations auquel ſera macule, ne ſ'approchera point pour offrir le pain de ſon DIEV. Car tout homme auquel y aura macule n'en approchera point: à ſçauoir, l'hõme aueugle, ou boyteux, ou camuz, ou ayãt membres ſuperfluz, ou l'homme auquel y aura fraction de piedz, ou fraction de main, ou boſſu, ou "chaſſieux, ou ayant maille, en l'œil, ou ayant rongne ſeiche, ou rongne perpetuelle, ou foulure des genitoires. Tout homme dõc de la lignée d'Aaron ſacrificateur auquel il y a macule, ne ſ'approchera point pour offrir les ſacrifices du Seigneur qui ſe font par feu: car celuy auquel il y a macule n'approchera point pour offrir le pain de ſon DIEV, mais il mangera du pain de ſon DIEV des choſes ſainctes, & treſſainctes. Toutesfois il n'entrera point au voile, & ne ſ'approchera point de l'autel: car macule eſt en luy, il ne violera donc point mon ſanctuaire:

"à ſçauoir par l'attoucher ou plourer.

Sus. 19. f. B

"ou infame.

C

Quel doit eſtre le ſacrificateur D

" Selon Grec, Rechim ayant la taye en l'œil. Au cũs nain.

Car ie suis le Seigneur qui les sanctifie. Ainsi Moyse parla à Aaron & à ses filz, & à tous les enfans d'Israel.

CHAP. XXII.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à Aaron & à ses filz, à fin qu'ilz se separent arriere des choses cõsacrées des enfans d'Israel, & qu'ilz ne contaminent point mon sainct nom, es choses qu'iceux sanctifiẽt pour moy: Ie suis le Seigneur. Dis leur: En voz aages tout hõme de toute vostre semence qui s'approchera des choses cõsacrées que les enfans d'Israel ont sanctifiez au Seigneur ayant souillure sur luy: ceste personne sera exterminée de ma presence, Ie suis le Seigneur. Quiconque de la lignée d'Aaron sera ladre ou decoulant de flux, ne mangera point des choses sanctifiées iusqu'à tant qu'il se soit purifié. Item qui aura touché hõme souillé sur vn mort, ou l'hõme auquel la semence sera decoulée en dormant. Pareillement celuy qui aura touché reptile quelcõque, parquoy seroit souillé, ou soit homme par lequel seroit souillé, selon toute sa souillure, la personne qui aura touché ces choses sera souillée iusqu'au vespre, si ne mangera des choses sanctifiées, si elle n'a lauë sa chair d'eaue: mais apres le soleil couché elle sera nette. Puis apres elle mãgera des choses sanctifiées: car c'est son pain. * On ne mangera point de charõgne, ne chose rauie en quoy on se puisse souiller: ie suis le Seigneur. Qu'ilz gardent dõc mes commandemens, à fin qu'ilz ne portẽt point de peché sur eux, & meurent en iceluy, quand ilz les auroyẽt polluz: car ie suis le Seigneur, qui les sanctifie. Item, nul estrangier ne mangera des choses sanctifiées, ne l'hoste du sacrificateur, ne le mercenaire. Mais l'homme que le sacrificateur aura acquis de son argent, mãgera de ces choses. Aussi ceux qui sont naiz en sa maison, mangeront de sa viande. Que si la fille du sacrificateur est mariée à vn homme estrangier, icelle ne mangera point des oblatiõs sanctifiées. Mais si la fille du sacrificateur est vefue ou repudiée, & n'ayt point de lignée, elle estant retournée en la maison de son pere, mangera de la viande de son pere, comme faisoit en sa ieunesse. Mais nul estranger n'en mangera. Or si l'homme par ignorance mange de ces choses sanctifiées, il adioustera la cinquiesme partie sur ces choses, & la baillera au sacrificateur auec la chose saincte. Et ne pollueront point les choses sanctifiées des enfans d'Israel, lesquelles ilz ont offertes au Seigneur, à fin que parauenture ilz ne portent eux mesmes l'iniquité de leur delict, quand ilz auroyent mangé leurs choses sanctifiées: car ie suis le Seigneur qui les sanctifie. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à Aaron, à ses filz, & à tous les enfans d'Israel, & leur dis: Quicõque de la maison d'Israel, ou des estrãgiers qui sont en Israel aura à offrir son oblation, pour tous ses vœux, ou pour toutes ses choses voluntaires qu'il offre en holocauste au Seigneur: [vous offrirez] pour vous rendre aggreables vn masle sans macule d'entre les bœufz, & d'entre les brebis, & les cheures. Vous n'offrirez nulle chose qui ait macule: car point ne seroit aggreable pour vous. * Que si l'homme offre sacrifice des pacifiques au Seigneur, pour payer le vœu, ou l'offerte voluntaire, soit des bœufz, ou des brebis, il sera sans macule, à fin qu'il soit acceptable Il n'y aura nul defect. Vous n'offrirez point au Seigneur d'aueugle, ou de rompu, ou de mutilé, ou ayant poreau, ou rongne seiche, ou rongne pardurable. Aussi ne donnerez d'iceux sacrifice qui se face par feu sur l'autel du Seigneur. Tu pourras sacrifier voluntairement le bœuf, ou la brebis; ayant les membres trop gros ou ayant les membres trop graisles, mais il ne sera point aggreable pour le vœu. Vous n'offrirez point au Seigneur, & ne sacrifierez en vostre terre cassé, ne froissé, ne rompu, ne taillé. Vous n'offrirez aussi de la main de l'estrangier le pain de vostre Dieu d'entre toutes ces choses: car il y a corruption en elles, il ya macule en elles, dont elles ne seront point aggreables pour vous. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Quand le bœuf, ou l'agneau, ou la cheure sera nay, & qu'il aura esté sept iours soubz sa mere, du huictiesme iour & en apres plaira pour l'oblation du sacrifice, qui se fait par feu au Seigneur. Vous ne tuerez point aussi en vn iour le bœuf, la vache ou la brebis auec son petit. Et si vous sacrifiez sacrifices en rendant graces au Seigneur, sacrifians, à fin que pour vous soit aggreable, il sera mangé ce mesme iour, & ne reseruerez rien iusqu'au lendemain, ie suis le Seigneur. Or gardez mes commandemens & les faictes: car ie suis le Seigneur. Ne polluez point aussi mon sainct nom, & ie me sanctifieray au milieu des enfans d'Israel. Ie suis le Seigneur qui vous sanctifie, qui vous ay retiré du pays d'Egypte, à fin que ie soye vostre Dieu. Ie suis le Seigneur.

CHAP. XXIII.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Les solennitez du Seigneur lesquelles vous appellerez sainctes conuocations, icelles sont mes solennitez. Par six iours tu besongneras, mais au septiesme iour est la vacation du repos:

Ceux qui se doyuẽt abstenir de mãger choses sanctifiees.

Exo. 22. d. Eze. 44 g B

C Quelles doiuent estre les oblations

Deute 15. Eccl. 35. d

D

Du iour du repos Exo. 20. d

La solennité du passage. Exo. 12 a. Nō. 18. c.

du ropos, auquel est faicte saincte conuocation, vous ne ferez donc nulle œuure: car c'est le repos du Seigneur, par toutes voz habitations.* Ceſtes ſont les ſolennitez du Seigneur, & les ſainctes conuocations quevous celebrerez en leur ſaiſon: à ſçauoir le quatorzieſme du premier moys au veſpre eſt le paſſage du Seigneur. Et le quinzieſme iour du meſme moys eſt la ſolennité des pains ſans leuain au Seigneur. Par ſept iours vous mangerez les pains ſans leuain. Et le premier iour vous ſera ſaincte conuocation. Vous ne ferez nulle œuure ſeruile par ſept iours offrans ſacrifice faict par feu au Seigneur: mais au ſeptieſme iour ſera la ſaincte conuocation, auquel vous ne ferez nulle œuure ſeruile. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Parle aux enfans d'Iſrael, & leur dis: Quand vous ſerez entrez en la terre que ie vous donne, & aurez moiſſonné la moiſſon, vous apporterez au ſacrificateur vn Omer des premiers fruictz de voſtre moiſſon, lequel eſleuera ledict Omer deuant le Seigneur, à fin qu'il ſoit aggreable pour vous. Le ſacrificateur l'eſleuera le lendemain du repos. Vous ſacrifierez auſſi au iour que vous aurez offert l'Omer vn agneau ſans macule d'vn an, en holocauſte au Seigneur. Et l'oblation d'iceluy ſera de deux dixieſmes de fine farine petrie à l'huile, pour ſacrifice faict par feu au Seigneur en odeur paiſible, & ſera faicte aſperſion de vin la quatrieſme partie d'vn Hin. Et ne mangerez ne pain, ne grain roty, ne grain battu, iuſqu'à ce meſme iour que vous apporterez l'oblation à voſtre Dieu. C'eſt ordōnance perpetuelle par voz eages en toutes voz habitations. Vous nombrerez auſſi depuis l'autre iour du repos du iour que vous auez porté l'Omer de l'eſleuatiō, ſept ſepmaines entieres, iuſqu'à l'autre iour de la ſeptieſme ſepmaine, à ſçauoir, cinquante iours: lors vous offrirez nouueau ſacrifice au Seigneur. Vous apporterez de voz habitatiōs deux pains d'eſleuation, de deux dixieſmes de fine farine, leſquelz ſeront cuictz auec le leuain en premices au Seigneur. Auſſi vous offrirez auec le pain ſept agneaux d'vn an ſans macule, & vn bouueau, & deux moutons en holocauſte au Seigneur, auec leurs offertes, & leur aſperſion, leſquelz ſeront ſacrifices faictz par feu en odeur paiſible au Seigneur. Item, vous ſacrifierez vn bouc de entre les cheures pour le peché, & deux agneaux d'vn an pour le ſacrifice des pacifiques. Lors le ſacrificateur les eſleuera auec le pain des premices, & auec deux agneaux, en les tournant deuant le Seigneur. Ilz ſeront ſanctifiez au Seigneur, pour le ſacrificateur. Vous celebrerez dōc ce meſme iour, auquel ſera faicte ſaincte cōuocation, & n'y ferez nulle œuure ſeruile. Ceſte ordōnance ſera perpetuelle en toutes voz habitations par voz eages.* Et quand vous moiſſonnerez la moiſſon de voſtre terre, tu n'acheueras de moiſſonner iuſqu'aux riues de ton chāp, & ne recueilleras point les eſpicz demourans de ta moiſſon: mais tu les laiſſeras pour le poure & l'eſtranger. Ie ſuis le Seigneur voſtre Dieu. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Parle aux enfans d'Iſrael, & leur dis: Le premier iour du ſeptieſme mois vous aurez le memorable repos de iubilation, auquel ſera ſaincte cōuocation. Vous ne ferez nulle œuure ſeruile, ains offrirez ſacrifice faict par feu au Seigneur.* Le Seigneur auſſi parla à Moyſe, diſant: Toutesfois le dixieſme de ce ſeptieſme mois ſera le iour des recōciliations, auquel vous ſera ſaincte conuocatiō, ſi affligerez voz ames, & offrirez ſacrifice qui ſe faict par feu au Seigneur: & ce iour meſme ne ferez nulle œuure: car c'eſt le iour des reconciliatiōs pour vous recōcilier deuant le Seigneur voſtre Dieu. Toute perſonne qui n'aura point eſté affligée ce iour meſme, ſera exterminée d'ētre ſon peuple. Et toute perſonne qui aura faict œuure quelconq̄ en ce iour meſme ie luy feray perdre la vie du milieu de ſon peuple. Vous ne ferez dōc nulle œuure. Ce vous ſera ordonnāce perpetuelle en tous voz eages, par tous voz habitations. Ce vous eſt vacation de repos, vous affligerez dōc voz ames. Au veſpre au neufuieſme iour du moys, depuis vn veſpre iuſqu'à l'autre veſpre, vous celebrerez voz repos. Et le Seigneur parla à Moyſe diſant: Parle aux enfans d'Iſrael, & leur dis: Le quinſieſme iour du ſeptieſme moys par ſept iours ſera la ſolēnité des tabernacles au Seigneur. Le premier iour il y aura ſaincte conuocation, vous ne ferez donc nulle œuure ſeruile. Par ſept iours vous offrirez au Seigneur ſacrifice faict par feu, & au huictieſme iour, vous aurez ſaincte conuocation, & offrirez au Seigneur ſacrifice faict par feu. C'eſt aſſemblée ſolennelle, dont vous ne ferez quelconq̄ œuure ſeruile. Ceſtes ſont les ſolennitez du Seigneur q̄ vous appellerez cōuocations ſainctes, pour offrir par chacū iour au Seigneur oblation faicte par feu: à ſçauoir, holocauſte, offerte, ſacrifice, & aſperſion: outre le repos du Seigneur, & outre voz dōs, & outre tous voz vœux, & toutes voz choſes voluntaires, q̄ vous preſentez au Seigneur. Toutesfois le quinſieſme iour du ſeptieſme moys quād vous aurez aſſemblé le fruict de la terre, vous celebrerez la ſolennité du Seigneur par ſept iours. Le premier iour ſera le repos, auſſi le huictieſme iour il

La moiſſō sus 19. b.

La feſte de iubilation en ſō de trmpettes.

Le iour des reconciliations sus 16. g. Nō. 20. b.

La feſtes dez tabernacles.

B D'ofrir les premiers fruictz à Dieu.

Aucuns, vne poignie deſpicz.

C C'eſt, de dix parties les deux qui eſt la cinquieſme partie d'Ephah.

La pentecoſte ou la cinquātieſme.

D

E

F

G

y aura repos. Et au premier iour vous prendrez le fruict d'vn bel arbre, des brãches de palme, & des rameaux d'arbre fueilleux, & des saux du fleuue, & si vous resiouyrez par sept iours en la presence du Seigneur vostre Dieu. Vous celebrerez dõc au Seigneur ce ste solennite', par sept iours en l'an, laq̃lle sera en ordonnance perpetuelle par tous voz eages. Le septiesme moys vous la celebrerez. Vous habiterez sept iours en tabernacles, tous les habitans d'Israel habiterõt es tabernacles, à fin que vostre posterite' sache que i'ay faict habiter les enfans d'Israel en tabernacles quãd ie les retireray du pays d'Egypte. Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Ainsi Moyse parla aux enfans d'Israel des solennitez du Seigneur.

CHAP. XXIIII.

A Les lampes & luminaires.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Commande aux enfans d'Israel qu'ilz t'apportent de la pure huile d'oliue esprein cte pour le luminaire à tousiours illuminer la lampe dehors le voile du tesmoignage au tabernacle de conuenance, laquelle Aarõ dispose ra tousiours de puis le vespre iusqu'au matin en la presence du Seigneur. Ce sera ordonnance perpetuelle en voz eages. Il ordonnera tousiours les lampes sur le pur chandelier deuant le Seigneur. Item,

Les pains de propositiõ.

tu prendras de la fine farine, & d'icelle cuiras douze gasteaux, chacun gasteau sera de deux dixiesmes, puis les poseras sur la table nette deuant le Seigneur par deux rengées, six à chacune rengée. Aussi mettras sur les rengées de l'encens pur, à fin que le pain soit en memoire du sacrifice faict par feu au Seigneur, lequel les ordonnera tousiours par chacun iour du repos deuãt le Seigneur [le receuant des enfans d'Israel par alliãce

B perpetuelle. Et appartiendra à Aaron & à ses filz, & le mangeront au lieu sainct. Car c'est chose tressaincte pour luy des oblations du Seigneur faictes par feu est en ordõ

Le blasphemateur lapidé.

nance perpetuelle. Or sortit le filz d'vne femme Israelite qui estoit filz d'vn homme Egyptien, entre les enfans d'Israel. Et prindrent noise en l'ost le filz de la femme Israelite, & vn homme Israelite. Lors le filz de la femme Israelite maudict & blasphema le nom du Seigneur, & ilz l'amenerent à Moyse (& le nom de la mere d'iceluy estoit Salomit fille d'Abri, de la lignée de Dan) si le mirent en prison, tant qu'il leur fut declaire' selon la parolle du Seigneur.

C Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Tire hors de l'ost le blasphemateur, & que tous ceux qui l'ont ouy mettẽt leurs mains sur son chef, & que toute la congregation le lapide. Aussi parleras aux enfans d'Israel, disant: Quiconque aura maudit son Dieu, portera la peine de son peche', le blasphemateur du nom du Seigneur mourra, toute la congregation le lapidera. L'estranger comme celuy qui est nay au pays quand il aura maudit le nom [du Seigneur] mourra. L'homme aussi quand il aura "tollu la vie de l'homme, il mourra de mort. Et celuy qui aura tollu la vie à la beste, il rendra "beste pour beste. Item, l'homme qui aura faict outrage à son prochain, comme il a faict, ainsi luy soit il faict: à sçauoir, rõpure pour rompure, * œil pour œil, dent pour dent: comme il aura faict outrage en l'homme, ainsi luy sera faict. Qui frappera la beste à mort, il la rendra: mais qui frappera l'homme à mort, il mourra. Vous n'aurez qu'vn iugement, lequel sera faict à l'estranger, comme à celuy qui est nay au pays. Car ie suis le Seigneur vostre Dieu.

Moyse donc parla aux enfans d'Israel, lesquelz tirerent le blasphemateur hors de l'ost, & le lapiderent de pierres. Ainsi les enfans d'Israel feirent comme le Seigneur auoit commande' à Moyse.

CHAP. XXV.

ET le Seigneur parla à Moyse en la mõtaigne de Sinai, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Quand vous serez entrez en la terre que ie vous donne, la terre se reposera du repos du Seigneur. Six ans tu semeras ton champ, & six ans tu tailleras ta vigne, & recueilleras sa despouille: mais au septiesme an sera vacation de repos à la terre, qui est le repos du Seigneur. Tu ne semeras point ton champ, & ne tailleras point ta vigne. Tu ne moissonneras point ce qui prouient de soymesme en ta moisson, & ne vendengeras les raisins "que tu n'as cultiue': car c'est l'an du repos de la terre. Mais le repos de la terre vous sera en viande à toy, & à ton seruiteur, & à ta chambriere, & à ton mercenaire, & à ton hoste qui conuerse auec toy, & à ton bestial, & aux animaux qui sont en ta terre, de laquelle tout le reuenu sera pour manger.

B Tu nombreras aussi sept sepmaines d'ans: à sçauoir sept fois sept ans, & les iours des sept sepmaines, te reuiendront à quarante neuf ans. Lors feras sonner la trõpette de iubilation, le dixiesme du septiesme moys, au iour de la reconciliation. Tu feras donc passer la trompette parmy toute vostre terre, si sanctifierez l'an cinquantiesme, & denoncerez la liberte' parmy la terre, à tous ses habitans. Vous aurez le Iubile', & retournerez vn chacun à sa possession, & vn chacun à sa famille: car c'est an cinquantiesme vous sera le Iubile'. Vous ne semerez point, ne moissonnerez ce qui prouient de soymesme, & ne vendengerez

"Ebr. frappé tout homme d'homme.
"Ebr. ame pour ame. Matt. 5. Exo. 21. Deut. 19.
D Iuste iugement.
A Le repos de la terre ausseptiesme an.
"Ou, separation. Grec, sanctification. Caldeen, as reserué pour toy.
L'an du Iubilé.
B

" comme cy dessus a.

rez point" ce que vous n'aurez point cultiue' en la vigne: car il est le Iubile' lequel vous sera sainct. Lors vous magerez le reuenu de la terre. En cest an du Iubile' vous retournerez vn chacun en sa possession.

Si tu vens quelque chose à ton prochain ou que tu achete de ton prochain, ne deceuez nul de vous son frere, mais tu acheteras de ton prochain selon le nombre C des ans apres le Iubile', aussi te sera vendu selon le nombre des ans du reuenu. Selon la multitude des années le pris croistra, & selon la diminution des années on diminuera le pris: car il te vend le nombre des cueilles. Nul de vous donc ne trompe son prochain: mais ayez crainte de vostre DIEV: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Or faictes mes ordonnances, & gardez mes iugemens, & les faictes, à fin que puissiez habiter seurement sur la terre, & que la terre vous donne ses fruictz, desquelz vous mangerez vostre saoul, & habiterez en asseurance sur icelle. Que si vous dictes que mangerons-nous au septiesme an, se nous ne semõs ne recueillõs noz reuenuz? Ie cõmanderay à ma benediction pour vous en la septiesme année, si qu'elle fera fruict pour trois ans. Vous semerez aussi en la huictiesme année, & mãgerez le vieil fruict iusqu'à la neufuiesme année, tãt q̃ son fruict D sera venu vous mangerez le vieil. Et la ter" Gal absolutement. re ne sera point vendue" à perpetuite'. Car la terre est mienne, & vous estes estrangers, & hostes enuers moy, aussi en toute la terre de vostre possession vous baillerez rachat pour la terre. Que si ton frere est appoury, & vende sa possession, puis s'on vient pour la racheter, son prochain rachetera pour soy la chose vendue par son frere. Or si l'homme n'a nul racheteur, mais a recouuert & trouue' ce qu'il suffist pour le rachat, il cõptera les ans de la vẽdition, & restituera ce qui est outreplus à l'hõme, auq̃l il l'auoit vẽdu, & ainsi retournera en sa possessiõ. Mais s'il n'a peu trouuer ce qui suffit pour luy rendre, la vẽte sera en la main de celuy qui l'a achetée, iuqu'à l'an de Iubile': puis expirera au Iubile', & retournera en sa possession. Item, si l'hõme a vendu maison assise en ville murée, son rachat sera iusqu'à ce q̃ l'an de la vẽdition d'icelle sera accomply, son rachat donc sera par vn an. Mais si elle n'est point rachetée apres l'an accomply, la maison qui est en la ville ayant muraille escherra à perpetuite' à celuy qui l'a achetée, en ses generations, & n'expirera E point pour le Iubile'. Les maisons des villages qui n'ont point de murailles àlentour seront estimées selon la terre des champs, elles auront rachat & au Iubile' retourneront. Mais des citez des Leuites, & des maisons des villes de leurs possessions, le rachat en sera à perpetuite' ausdictz Leuites: Et qui aura achete' des Leuites, la vendition de la maison & de la cite' de sa possession expirera au Iubile'. Car la maison des citez des Leuites est leur possession entre les enfans d'Israel: & le champ des fauxbours de leurs citez ne sera point vendu, car c'est leur possession perpetuelle. Item, si ton frere F est appoury, & se retire par deuers toy, tu le retiẽdras comme estrãger, & viura auec toy sãs prẽdre vsure de luy ne surcrois: mais tu craindras tõ Dieu, & ton frere viura auec toy. Tu ne luy bailleras point tõ argent à vsure, aussi ne luy donneras de tes viures à surcrois. Ie suis le Seigneur vostre Dieu, qui vous ay retire' de la terre d'Egypte, pour vous dõner la terre de Canaan, à fin q̃ ie fusse vostre Dieu. Itẽ, si tõ frere est appoury, & s'est vendu à toy, tu ne le feras point seruir par seruitude de serf: mais cõme mercenaire, & cõme hoste, il sera auec toy te seruant iusq̃ à l'an du Iubile'. Lors iceluy se departira de toy, & ses enfans auec luy, puis s'en retournera à sa famille, à la possessiõ de ses peres. Car ceux q̃ i'ay retire' du pays de Egypte sont mes seruiteurs, partãt ne serõt venduz par venditiõ seruile. Tu ne domineras point sur luy rigoreusemẽt, ains tu craindras tõ Dieu. Or vous acheterez voz serfz, & voz serues q̃ vous aurez. des gẽs qui sont àlentour de vous: & outreplus en acheterez des forains qui cõuersent auec vous, & de la famille de ceux qui cõuersent entre vous, lesq̃lz ilz ont engendre' en vostre terre, & vous seront en possession. Et les aurez en heritage pour les laisser à voz enfans apres vous à fin qu'ilz les possedẽt par heritage en vous seruant d'eux à perpetuite'. Mais sus voz freres les enfans d'Israel, nul ne dominera rigoreusement. Item, si l'estranger ou G l'hoste qui est auec toy s'est enrichy, & ton frere qui est auec luy appoury, tellement qu'il se soit vendu à l'estranger ou au forain qui est auec toy, ou au lignage de la famille de l'estranger, apres qu'il s'est vendu il sera rachetable, & vn de ses freres le rachetera, soit son oncle, ou le filz de son oncle, ou autre parent de sa chair d'entre sa famille, ou s'il a dequoy, luy mesme se rachetera. Lors comptera auec son acheteur depuis l'an qu'il se vẽdit à luy, iusqu'à l'an du Iubile'. Et sera l'argẽt de sa venditiõ selõ le nõbre des ans, appointãt auec luy iouxte le temps d'vn mercenaire. S'il y a encore plusieurs années il restituera son rachat selõ icelles de l'argẽt de son emption. Mais s'il reste peu d'années iusqu'à l'an du Iubile', il cõptera à luy, restituant son rachat selon ses

Le serf.

La seruo.

années, Il sera auec luy an pour an comme mercenaire. Or ne dominera-il point sus luy rigoreusement en ta presence. Que s'il ne se rachete par ces choses, il sortira en l'an de Iubile luy & ses filz auec luy. Car les enfans d'Israel sont serfz àmoy, ce sont mes serfz que i'ay retirés de la terre d'Egyte. Ie suis le Seigneur vostre Dieu.

Les enfãs d'Israel serfz de Dieu.

CHAP. XXVI.

A Exo. 20. a Deut. 5. a Psa. 96. b. VOus ne vous ferez point d'idoles, ne d'image taillée, & ne vous dresserez statue, & ne mettrez pierre de representatiõ en vostre terre pour vous encliner à icelle: car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous garderez mes repos, & craindrez mõ sanctuaire. Ie suis le Seigneur. Se vous cheminez en mes ordonnãces, & gardez mes cõmandemens, & les faictes ie vous dõneray la pluye en son temps, & la terre dõnera son fruict, & les arbres des chãps dõneront leur fruict. La batture des grains vous rencõtrera la vendẽge, & la vendẽge rencõtrera les semailles, & mãgerez vostre pain en saciete, & dormirez seuremẽt en vostre terre. Et dõneray paix en la terre. Vous dormires sans q̃ nul vous espouãte. Ie feray cesser les mauuaises bestes de la terre, & le glaiue ne passera point par vostre terre. Vous poursuyurez voz ennemys, & tõberont par glaiue deuãt vous. Cinq de vous en poursuyurõt cent, & cẽt de vous en poursuyuront dix mille, & voz ennemys tõberont par glaiue deuant vous. Ie vous regarderay, & vous feray fructifier & multiplier, & establiray mon alliance auec vous. Vous mãgerez aussi les vieilles prouisions, & ferez sortir le vieil pour le nouueau. Si poseray mon tabernacle au milieu de vous, & mon ame ne vous reiettera point. Aussi

Benedicti on à ceux qui gardẽt les cõmãmens. Deu. 28. a Iob. 11. d.

B

2. Co. 6. d.

ie chemineray au milieu de vous, *ie seray vostre Dieu, & vous serez mon peuple. Ie suis le Seigneur vostre Dieu, qui vous ay retiré du pays d'Egypte, à fin que ne leur fussiez serfz, & i'ay rõpu le cordeau de vostre ioug, & vous ay faict cheminer la teste leuée. Mais si vous n'obeyssez à moy, & ne faictes tous ces commandemens, & si vous mesprisez mes ordonnances, & que vostre ame ait en abomination mes iugemens, pour ne faire point tous mes commãdemens enfraignant mon alliance. A donc ie vous feray ces choses: ie vous visiteray de crainte, "enfleure, & ardeur, qui consumeront les yeux, & contristeront l'ame. Item, vous semerez pour neant vostre semence: car voz ennemis la mangeront. Et mettray ma face contre vous, & tomberez deuant voz ennemis, & ceux qui vous hayent auront seigneurie sur vous, & fuyrez sans qu'aucun vous poursuyue.

C

Maledicti on à ceux qui negardent les cõmandemens. Deu. 28. b

"Aucuns hydropisie. R. Cimaladie attenuant & rendant la perſonne thique

"Aucuns fieures ou chaud mal

Que si encore par ces choses vous n'obeyssez point à moy, i'en adiousteray pour vous corriger sept fois plus sus voz pechez. Si briseray l'orgueil de vostre force, & rendray vostre ciel comme fer, & vostre terre ærain, vostre vertu se consumera en vain, & vostre terre ne donnera point son fruict, & les arbres de la terre ne donneront point leur fruict. Que si vous cheminez auec "moy à l'aduenture, & ne vueillez obeir à moy, i'adiousteray sus vous sept fois plus de playe iouxte voz pechez. Si vous enuoyeray les bestes des champs, & vous destitueront & deferont vostre bestial, & vous appetisseront, & voz voyes seront desertes.

D

"C'est ne cognoiſſant point que cela vient de la main de Dieu.

"Selon R. Abr Cha. durement Grec, au contraire

Que si par ces choses vous n'estes point corrigez, mais cheminez auec moy à l'auenture, ie chemineray aussi auec vous "à l'aduenture, & vous frapperay sept fois plus pour voz pechez, & feray venir sur vous le glaiue vindicateur pour la vengeance de mon alliance, & quand serez rassemblez en voz villes ie vous enuoyeray la pestilence au milieu de vous, & serez liurez en la main de l'ennemy. Quand ie vous auray "rompu le baston du pain, dix femmes cuyront vostre pain en vn four & vous rendront vostre pain en poidz, "duquel mangerez, mais point ne serez saoulez. Que si pour cela vous ne m'obeissez point, ains cheminez auec moy à l'aduenture, ie chemineray auec vous en fureur à l'aduenture, & vous corrigeray aussi sept fois plus pour voz pechez. Vous mangerez la chair de voz filz, & de voz filles. Itẽ, ie destruiray voz hautz lieux, & extermineray voz images, & mettray voz charongnes sur les charongnes de voz idoles, & mon ame vous aura en abomination. Item, ie mettray aussi voz citez en desolation, & destruiray voz sanctuaires, & ne flaireray point vostre souef odeur. Et si gasteray vostre terre tellement que voz ennemiz qui habitent en icelle s'en estonneront. Item, ie vous espardray parmy les gens & desgaineray mon glaiue apres vous, & sera vostre terre desolée, & voz citez en desert. Adonc la terre prendra plaisir à ses repos, tous les iours qu'elle sera desolée, & que vous serez en la terre de voz ennemiz. Lors donc la terre se reposera, & prendra plaisir à ses repos: tous les iours qu'elle sera desolée, elle se reposera, laquelle ne chõmoit point en voz repos quand vous y habitiez, & à ceux qui resteront d'entre vous i'induirayvne lascheté en leur cueur, quand ilz seront en la terre de leurs ennemiz, & le son de la fueille esmeue les poursuyura, & fuyront comme pour glaiue, & tomberont sans que nul les poursuyue, & s'entrehurteront l'vn contre l'autre comme deuant le glaiue, & si nul ne poursuyura.

"C'est la force.

"A scauoir en pieces à cause du mauuais grain dont sera faict.

E

F

Nul aussi de vous ne pourra resister à voz ennemiz. Et vous perirez entre les gens, & la terre de voz ennemiz vous consumera. & ceux qui resteront d'entre vous languiront en la terre de leurs ennemiz pour leur iniquite', & aussi pour les iniquitez de leurs peres auec eux. Et confesseront leurs iniquitez & les iniquitez de leurs peres iouxte la puaricatiõ qu'ilz ont perpetrée cõtre moy, & qu'ilz ont chemine' cõtre moy à l'aduenture: dont aussi i'auray chemine' cõtre eux à l'aduenture, & les auray menez en la terre de leurs ennemiz, ou lors leur cueur incirconcis s'humiliera, & adonc supplieront pour leur iniquite'. Et auray souuenance de mon alliance auec Iacob, & aussi de mon alliance auec Isaac, & aussi de mon alliance auec Abraham, & auray memoire de la terre. La terre sera laissée d'iceux, & la terre prendra plaisir en ses repos apres auoir este' desolée d'eux: mais ilz prieront pour leur iniquite', pour autant qu'ilz ont reprouue' mes iugemens, & que leur ame a eu en abomination mes ordonnances. Toutesfois quand ilz seront en la terre de leurs ennemiz, ie ne les auray point reprouuez, & si ne les auray point en abomination pour les consumer en rompant mon alliance auec eux. Car ie suis le Seigneur leur Dieu. Et auray memoire d'eux pour l'alliance des predecesseurs, lesquelz i'ay retire' du pays d'Egypte deuant les "gens, à fin que ie fusse leur Dieu. Ie suis le Seigneur. Cestes sont les ordonnances, les iugemens & loix que le Seigneur a donne' entre soy & les enfans d'Israel en la montagne de Sinai par la main de Moyse.

Accusatiõ du peché & oraiso pour iceluy.

G Dieu se souuenãt de ses promesses par donne au peuple recognoissant son peché.

"c'est les gens voyans.

CHAP. XXVII.

A Des diuers vœux & estimations d'iceux.

LE Seigneur aussi parla à Moyse disant: Parle aux enfans d'Israel & leur dis. Si quelcun a faict vœu de quelque personne au Seigneur selon ton estimation: L'estimation du masle depuis l'eage de vingt ans iusqu'à l'eage de soixante ans, sera du pris de cinquante sicles d'argent selon le poidz du sanctuaire. Mais si c'est vne femelle, l'estimation sera de trente sicles. Si c'est du masle depuis l'eage de cinq ans iusqu'à l'eage de vingt ans, l'estimation sera de vingt sicles, mais de la femelle dix sicles. Item, si c'est de celuy qui est de l'eage d'vn moys iusqu'à l'eage de cinq ans, l'estimation du masle sera de cinq sicles d'argent: mais l'estimation de la femelle sera de trois sicles d'argent. Item, si c'est de celuy qui est eage' de soixante ans & au dessus, s'il est masle, l'estimation sera de quinze sicles: mais de la femelle de dix sicles. Item, s'il est plus poure que l'estimation, il comparoistra deuant le sacrificateur, lequel l'estimera selon la possibilite' de celuy qui a faict le vœu. Item, si c'est vne beste dequoy on offre oblation au Seigneur, tout ce qui aura este' donne' au Seigneur sera sainct, il ne la permutera point, & ne changera point ceste bonne pour vne mauuaise, ou vne mauuaise pour vne bonne. Que s'il change vne beste pour vne autre beste, ceste la & celle qui est changée seront sainctes. Et si c'est quelque beste souillée dequoy on n'offre point au Seigneur, on fera assister la beste deuant le sacrificateur lequel l'estimera soit bonne ou mauuaise, & selon l'estimation du sacrificateur ainsi sera faict. Mais s'il la veut racheter, il adioustera la cinquiesme partie d'icelle sus l'estimation.

B

Item, quand l'homme aura "sanctifie' sa maison en sanctification au Seigneur, le sacrificateur l'estimera tant bonne que mauuaise, & selon que le sacrificateur l'aura estimée, ainsi sera "tauxée. Mais si celuy qui l'a sanctifiée rachete sa maison, il adioustera la cinquiesme partie de l'argent sur l'estimation: ainsi sera sienne. Item, si l'homme sanctifie au Seigneur quelque partie des champs de son heritage l'estimation sera selon la semence d'icelle, le "Homer de semence d'orge de cinquante sicles d'argent. Que s'il a sanctifie' son champ des l'an du Iubile', il sera conferme' selon l'estimation. Mais s'il sanctifie son champ apres le Iubile', le sacrificateur luy comptera l'argent selon le nombre des ans qui restent iusqu'à l'an du Iubile', & rabbatra de l'estimation. Et si celuy qui a sanctifie' le champ le veut racheter, il adioustera sur iceluy la cinquiesme partie de l'argent, & luy sera confirme'. Mais s'il ne rachete point le champ, & si ledict champ se vend à vn autre homme, il ne se rachetera plus. Mais apres le Iubile' passe' le champ sera sainct au Seigneur. La possession d'iceluy sera au sacrificateur comme le champ interdict. Item, s'il a sanctifie' au Seigneur le champ qu'il a achete' lequel n'est point du champ de son heritage, le sacrificateur luy comptera la somme de l'estimation iusqu'à l'an du Iubile', & baillera l'estimation en ce iour là, de la chose sanctifiée au Seigneur. Mais en l'an du Iubile' le champ retournera à celuy du quel il l'auoit achete', & auquel estoit la possession du fond. Et toute estimation sera selon le sicle du sanctuaire, le sicle est de vingt oboles. * Toutesfois l'homme ne sanctifiera point le premier nay d'entre les bestes qui est destine' au Seigneur, soit bœuf ou brebis: car il est au Seigneur. Mais s'il est des bestes souillées il le rechetera selon l'estimation, & adioustera sur icelle sa cinquiesme partie, & s'il n'est point rachete', il sera

"c'est vouée ou la dediant.

"Selon Grec. Trãsl. commu. vendue.

C "Ou, Corus legil contient dix Ephah qui est enuiron la charge d'vn asne

Exo. 39. b. Nõb. 3. g. Eze. 45. d.

D

vendu selon l'estimation. Neantmoins toute chose interdicte qu'il a faict interdire pour le Seigneur de tout ce qui est à luy, soit d'homme ou de beste, iusqu'au champ de son heritage point ne se vendra, ne rachetera. Toute chose * interdicte sera tressaincte au Seigneur. Toute chose interdicte, qui sera interdicte de l'hõme, ne se rachetera point, mais elle mourra de mort. Aussi toute la decime de la terre, soit de semẽce de la terre, ou du fruict des arbres est au Seigneur, & luy est sanctifiée. Mais s'il veut racheter de sa decime, il adiouste sur icelle sa cinquiesme partie. Et toutes les dismes des bœufz, des brebis, & de tout ce qui * passe soubz la verge, seront sanctifiées au Seigneur. Le bon ou le mauuais ne sera point esleu, & ne sera point changé, & si on le change, iceluy & le changé sera sanctifié sans le recouurer. Ceux sont les commandemens que le Seigneur a commandé à Moyse en la montagne de Sinai pour les enfans d'Israel.

* C'est vne espece de consecration qui se faict en anathematisant.

Les dismes.

* C'est, qui se cõpte.

Fin du troisiesme liure de Moyse, dict Leuitique.

Le quatriesme liure de Moyse, dict les Nombres.

CHAP. I.

A LE SEIGNEVR parla à Moyse au desert de Sinai, au tabernacle de conuenance, au premier iour du second moys en l'an second apres qu'ilz furent yssus hors de la terre d'Egypte, disant: Leuez la sõme de toute la cõgregatiõ des enfans d'Israel selon leurs familles, & selõ la maison de leurs peres, auec le nõbre des noms: à sçauoir tout masle selõ leurs chefz, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, quicõque peut eller en la guerre en Israel, lesquelz compterez par leurs ostz toy & Aaron. Et seront auec vous hommes de chacune lignée, chacun chef de la maison de ses peres. Et ceux sont les noms des personnages qui vous assisteront. De Ruben: Elizur filz de Sedeur. De Simeon: Salamiel filz de Zuri-Sadai. De Iuda: Naason filz d'Aminadab. D'Issacar: Nathanael filz de Zuar. De Zabulon: Eliab: filz de Helon. Des enfans de Ioseph, d'Ephraim, Elisama filz d'Amihu. De Manasse: Gamaliel filz de Padah-Zur. De Ben-iamin: Abidan filz de Gedeon. De Dan: Ahiezer filz d'Ami-Sadai. D'Aser: Phegiel filz d'Ocran. De Gad: Eliasaph filz de Duel. De Nephthali: Ahira filz d'Enan. Ceux sont les renommez de la congregation, princes des lignées de leurs peres, qui estoyent les chefz des milles d'Israel. Adonc Moyse print ces personnages qui sont enroullez par leurs noms lesquelz feirent assembler toute la congregation au premier iour du second moys, & monstrerent leur genealogie par leurs familles, par la maison de leurs peres, selon le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, par teste. Si comme le Seigneur commanda à Moyse, il les compta au desert de Sinai.

Exo. 30. b Les princes des lignées d'Israel.

B

La sõme des enfans d'Israel qui furẽt enrouller pour aller à la guerre.

De Ruben.

Et les enfans de Ruben, premier nay d'Israel selon leurs generations, selon leurs familles, selon la maison de leurs peres, en nombre des noms selõ leurs chefz, tout masle de l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Ruben, quarante six mille & cinq cens.

De Simeõ C

Des enfans de Simeon, selon leurs generations, selon leurs lignées, & selon la maison de leurs peres, ceux qui furent comptez d'iceluy en nombre des noms par leurs chefz, tout masle de l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Simeon, cinquante neuf mille & trois cens.

De Gad.

Des enfans de Gad, par leurs generations, par leurs lignées, & par la maison de leurs peres, selon le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Gad, quarante cinq mille six cens & cinquante.

De Iuda.

Des enfans de Iuda, par leurs generations, par leurs lignées, & par la maison de leurs peres, selon le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Iuda, septante quatre mille & six cens.

D D'Issacar.

Des enfans d'Issacar, selon leurs generations, selon leurs familles, & selon la maison de leurs peres, auec le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Issacar, cinquante quatre mille & quatre cens.

De Zabulon.

Des enfans de Zabulon, selon leurs generations, selon leurs familles, & selon la maison de leurs peres, auec le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Zabulon, cin-

cinquante ſept mille & quatre cens.

De Ioſeph

Des enfans de Ioſeph, premierement des enfans d'Ephraim, par leurs generations, par leurs familles, & par la maiſon de leurs peres, ſelon le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Ephraim, quarante mille & cinq cens.

De Manaſſé.

Des enfans de Manaſſe, par leurs generations, par leurs familles, & par la maiſon de leurs peres ſelon le nombre des noms depuis l'eage de vingt ans & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Manaſſe, trente deux mille & deux cens.

E

DeBenjamin.

Des enfans de Ben-iamin, ſelon leurs generations, ſelon leurs familles, & ſelon la maiſon de leurs peres, auec le nombre des noms depuis l'eage de vingt ans, & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Beniamin, trente cinq mille & quatre cens.

De Dan.

Des enfans de Dan, ſelon leurs generations, ſelon leurs familles, & ſelon la maiſon de leurs peres, auec le nombre des noms depuis l'eage de vingt ans & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Dan, ſoixante deux mil le & ſept cens.

D'Aſer.

Des enfans d'Aſer, par leurs generations, par leurs familles, & par la maiſon de leurs peres, ſelon le nõbre des noms depuis l'eage de vingt ans, & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Aſer, quarante & vn mille & cinq cens.

F

De Nephthali.

Des enfans de Nephthali, par leurs generations, par leurs familles, & par la maiſon de leurs peres, ſelon le nombre des noms, depuis l'eage de vingt ans & au deſſus, tous portans armes, furent comptez de la lignée dudict Nephthali, cinquante trois mille & quatre cens.

Ceux ſont les denombremens, que Moyſe & Aaron compterent, & les douze princes d'Iſrael, chacun homme pour la maiſon de ſon pere. Ainſi tous ceux qui furent comptez des enfans d'Iſrael par les maiſons de leurs peres, depuis l'eage de vingt ans & au deſſus, tous portans armes en Iſrael, eſtoyent totallement en nombre, ſix cens trente mille cinq cens & cinquante. Mais les Leuites ne furent point comptez entre eux, par la lignée de leurs peres.

La lignée de Leui ordonnée ſus le tabernacle.

G

Et le SEIGNEVR parla à Moyſe, diſant: Toutesfois tu ne compteras point la lignée de Leui, & ne leueras point le compte d'eux d'entre les enfans d'Iſrael: mais tu conſtitueras leſdictz Leuites ſus le tabernacle de conuenance, & ſus tous ſes vaiſſeaux, & ſus tout ce qui luy appartient. Iceux porteront le tabernacle, & tous ſes vaiſſeaux. Et adminiſtreront en iceluy, & ſ'arrengeront àlentour du tabernacle. Et quand le tabernacle departira, les Leuites l'oſteront: & quand ce viendra à ſe poſer, ilz le dreſſeront, & l'eſtranger qui en approchera mourra. Mais les enfans d'Iſrael ſe rengeront chacun à ſa bende, & chacun à ſa baniere ſelon leurs oſtz. Et les Leuites ſ'arrengeront àlentour du tabernacle de conuenance, à fin que indignation ne ſoit ſur les enfans d'Iſrael, & prendront la garde de la veille du tabernacle de conuenance. Et les enfans d'Iſrael feirent ſelon toutes les choſes que le Seigneur commanda à Moyſe.

CHAP. II.

A

Les ſtations & ſiéges des bendes de l'oſt auec leurs princes.

Et le Seigneur parla à Moyſe & à Aaron, diſant: Chacun des enfans d'Iſrael ſe rengera ſoubz ſa baniere, & ſoubz les ſignes, ſelon la maiſon de leurs peres loing àlentour du tabernacle de conuenance. Si poſeront le camp ceux qui ſont de la baniere de l'oſt de Iuda vers Orient, ſelon leurs exercites. Et le prince des enfans de Iuda eſtoit Naaſon filz d'Aminadab. Et ſon camp, & ceux qui furent comptez, ſeptante quatre mille & ſix cens. Et aupres de luy ſe campera la lignée d'Iſſacar. Or le prince des enfans d'Iſſacar. Nathanael filz de Zuar. Et ſon camp & ſes nombrez, cinquante quatre mille & quatre cens.

Puis la lignée de Zabulon, & le prince des enfans dudict Zabulon, Eliab filz d'Helon. Et ſon champ & ſes nombres, cinquante ſept mille & quatre cens. Tous les denombrez de l'oſt de Iuda cent octante ſix mille & quatre cens par leurs exercites, leſquelz partiront premiers. La baniere de l'oſt de Ruben, ſera vers Midy par leurs excercites. Or le prince des enfans dudict Ruben eſtoit Elizur filz de Sedeur. Et ſon cãp & ſes denombrez quarante ſix mille & cinq cens. Et aupres de luy ſe campera la lignée de Simeon, le prince des enfans dudict Simeon eſtoit Salumiel filz de Zuri-Sadai. Et ſon camp & ſes de nombrez cinquante neuf mille & trois cens. Puis la lignée de Gad, & le prince des enfans dudict Gad eſtoit Eliaſaph filz de Rauel. Et ſon camp & ſes denombrez quarante cinq mille ſix cens & cinquante.

B

Tous les denombrez de l'oſt de Ruben cent cinquãte & vn mille, quatre cens & cinquãte par leurs exercites, iceux partiront les ſecondz. Puis partira le tabernacle de conuenãce auec l'oſt des Leuites au milieu du cãp: leſquelz ainſi qu'ilz ſerõt poſez, partiront, vn chacun à ſon ordre ſelon ſa baniere.

La baniere de l'ost d'Ephraim, par leurs exercites sera vers Occident, & le prince des enfans dudict Ephraim estoit Elisama filz d'Amihud. Et son camp & ses denombrez quarante mille & cinq cens. Et aupres de luy la lignée de Manasse'. Et le prince des enfans dudict Manasse' estoit Gamaliel filz de Phadah-Zur. Et son camp & ses denombrez seront trente deux mille & deux cens. Puis la lignée de Ben-iamin, & le prince des enfans dudict Ben-iamin estoit Abidan filz de Gedeon. Et son camp & ses denombrez trente cinq mille & quatre cens. Tous les denombrez de l'ost d'Ephraim cent huict mille & cent par leurs exercites, iceux partiront les troisiesmes.

La baniere de l'ost de Dan, par leurs exD ercites sera vers Aquilon. Et le prince des enfans dudict Dan estoit Ahiezer filz d'Ami-sadai, & son camp & ses denombrez soixante deux mille & sept cens. Et aupres de luy se campera la lignée d'Aser. Et le prince des enfans dudict Aser estoit Phegiel filz d'Ocran. Et son camp & ses denombrez quarante & vn mille & cinq cens. Puis la lignée de Nephthali, & le prince des enfans dudict Nephthali estoit Ahira filz d'Enan. Et son camp & ses denombrez cinquante trois mille & quatre cens. Tous les denombrez de l'ost de Dan cent ciquante sept mille & six cens, iceux se partiront les derniers auec leurs banieres.

Ceux sont les denombrez des enfans d'Israel par les maisons de leurs peres. Tous les denombrez des ostz selon leurs exercites, à sçauoir six cens trois mille cinq cens & cinquante. Mais les Leuites ne furent point comptez d'entre les enfans d'Israel, comme le Seigneur commanda à Moyse. Et les enfans d'Israel feirent selon toutes les choses que le Seigneur auoit cõmandé à Moyse, ainsi arrengeans leurs banieres, & departans chacun par ses familles selon les maisons de leurs peres.

Le nõbre de tous les hõmes du camp.

CHAP. III.

A CEstes aussi sont les generations d'Aaron & Moyse, au iour que le Seigneur parla en la montagne de Sinai audict Moyse. Les noms des enfans d'Aaron: sont Nadab le premier nay, Abihu, Eleazar, & Ithamar. * Ceux sont les noms des enfans d'Aaron sacrificateurs qui furent ointz, desquelz les mains furent cõsacrées pour exercer la sacrificature. Et Nadab & Abihu moururent en la presence du Seigneur, quand ilz offrirent le feu estrange deuant le SEIGNEVR au desert de Sinai, n'eurent point d'enfans. Mais Eleazar & Ithamar exercerent l'office de sacrificature en la presence d'Aaron leur pere.

Exo. 6.d.

*Lors le Seigneur parla à Moyse, disant: Fais approcher la lignée de Leui, & la fais assister en la presence d'Aaron sacrificateur, à fin qu'ilz luy administrent, & veillent, prenans garde sus toute l'assemblée deuant le tabernacle de conuenance, pour faire le seruice dudict tabernacle. Et gardẽt tous les vaisseaux d'iceluy, & les veilles des enfans d'Israel, en faisant le seruice du susdict tabernacle. Ainsi bailleras à Aaron & à ses filz, les Leuites, lesquelz luy seront donnez & baillez d'entre les enfans d'Israel. Si constitueras Aaron & ses filz, à fin qu'ilz exercent leur office de sacrificature, autrement l'estrãger qui s'en ingerera, mourra. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Voicy, i'ay prins les Leuites au milieu des enfans d'Israel pour tout premier nay qui ouure la matrice entre lesdictz enfans d'Israel, à fin que les Leuites soyent miens. Car tout premier nay m'appartient, depuis le temps que ie frappay tout premier nay en la terre d'Egypte, ie me suis sanctifié tout premier nay en Israel, lesquelz sont miens depuis l'homme iusqu'à la beste: ie suis le Seigneur.

Leui.10.a 1.Chron. 24.a.

B

sou.8.c. Exo.13.a

C

Et le Seigneur parla à Moyse au desert de Sinai, disant: Nombre les filz de Leui, par les maisons de leurs peres, & par leurs familles, en comptant tout masle depuis l'eage d'vn moys & au dessus. Moyse donc les compta iouxte le mandement du Seigneur, si comme il auoit commandé'.

Le denõbrement des Leuites.

Et iceux furent les filz de Leui par leurs noms: à sçauoir Gerson, Cahath, & Merari. Et ceux sont les les noms des filz de Gerson, par leurs familles: Lobni, & Semei. Item, les filz de Cahath par leurs familles: Amran, Iezahar, Hebron, & Oziel. Item, les filz de Merari par leurs familles: Moholi, & Musi. Cestes sont donc les familles de Leui selon les maisons de leurs peres.

Les Gersonites à signez vers Occident.

De Gerson fut la famille Lobnite, & la famille Semeite. Icelles donc sont les familles Gersonites. Desquelles tous les masles depuis l'eage d'vn moys & au dessus furent comptez en nombre, sept mille cinq cens. Les familles Gersonites mettront leur ost derriere le tabernacle vers Occident. Et Eliasaph filz de Lael estoit le prince & pere de la maison des Gersonites. Et ce que les enfans de Gerson auront en garde au tabernacle de conuenance sera: à sçauoir le tabernacle, le pauillon, D la couuerture, le voile de la porte du tabernacle de conuenance, les courtines du paruis, le voile de la porte du paruis, estant aupres du tabernacle, & aupres de

de l'autel, par le circuit, & ſon cordage pour tout ſon ſeruice. Item, de Cahath fut la famille des Amramites, la famille des Iezaharites, la famille des Hebronites, & la famille des Ozielites. Icelles donc ſont les familles des Cahathites. Deſquelles tous les maſles depuis l'eage d'vn moys & au deſſus, furent du nombre de huict mille ſix cens, veillans ſus la garde du ſanctuaire. Les familles des enfans dudict Cahath mettront leur oſt du coſté du tabernacle vers le Midy. Or Eliazaphan filz d'Oziel eſtoit le prince & pere de la maiſon des familles des Cahathites. Et auront en garde l'arche, la table, le chandelier, les autelz, les vaiſſeaux du ſanctuaire, deſquelz on adminiſtre, le voile, & tout ſon ſeruice. Et le prince des princes des Leuites eſtoit Eleazar filz d'Aaron ſacrificateur, ayant viſitation ſus les gardes de la garde du ſanctuaire. Item, de Merari fut la famille des Moholites, & la famille des Muſites. Icelles donc ſont les familles de Merari. Deſquelles tous les maſles depuis l'eage d'vn moys & au deſſus eſtoyent en nombre ſix mille deux cens. Et Zuriel filz d'Abihael eſtoit le prince & pere ſus la maiſon des familles de Merari, ilz mettront leur oſt du coſté du tabernacle vers Aquilon. Et la commiſſion de la garde des enfans de Merari eſtoit ſus les tables du tabernacle, ſes verroux, ſes piliers, ſes ſoubbaſſemens, tous ſes vaiſſeaux, tout ſon ſeruice, & les piliers du paruis par le circuit, auec leurs ſoubbaſſemens, leurs cloux, & leur cordage. Item, Moyſe & Aaron & ſes filz ayans commiſſion ſus la garde du ſanctuaire, pour la veille des enfans de Iſrael, mettront leur oſt deuant le tabernacle de conuenance vers Orient. Et l'eſtranger qui ſ'en approchera, mourra. Tous ceux qui furent nombrez des Leuites, leſquelz Moyſe compta auec Aaron, ſelon la parolle du Seigneur, par leurs familles, tous les maſles de l'eage d'vn moys & au deſſus, eſtoyent vingt deux mille. Et le Seigneur dict à Moyſe: Compte tous les premiers naiz maſles des enfans d'Iſrael, depuis l'eage d'vn moys & au deſſus, & leue le nombre de leurs noms. Et prendras pour moy qui ſuis le Seigneur, les Leuites, pour tous les premiers naiz entre les enfans d'Iſrael, auſſi les beſtes des Leuites pour tous les premiers naiz des beſtes des enfans d'Iſrael. Moyſe donc compta comme le Seigneur luy auoit commandé, tous les premiers naiz des enfans d'Iſrael. Et tous les premiers naiz maſles, ſelon le nombre des noms, depuis l'eage d'vn moys & au deſſus, furent vingt deux mille deux cens ſeptante & trois. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Prens les Leuites pour tous les premiers naiz des enfans de Iſrael, & les beſtes des Leuites pour leurs beſtes, & les Leuites ſeront pour moy qui ſuis le Seigneur, & pour le rachat des deux cens ſeptante & trois, qui ſont dauantage que les *Leuites des premiers naiz des enfans d'Iſrael, tu prendras cinq ſicles par teſte, ſelon le poids du ſanctuaire (le ſicle eſt de vingt oboles) & bailleras l'argent à Aaron & à ſes filz, pour le rachat de ceux qui ſont dauantage. Moyſe donc print l'argent des rachatz de ceux qui eſtoyent dauantage, que les rachetez par eſchange des Leuites. Et receut des premiers naiz des enfans d'Iſrael l'argent, à ſçauoir mille trois cens ſoixãte cinq ſicles, ſelon le poids du ſanctuaire. Puis Moyſe donna l'argent des rachetez à Aaron & à ſes filz, ſelon le mandement du Seigneur, ſi comme le Seigneur l'auoit commandé à Moyſe

CHAP. IIII.

ET le Seigneur parla à Moyſe & à Aaron, diſant: Leue le compte des enfans de Cahath, d'entre les enfans de Leui, par leurs familles, & par les maiſons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au deſſus, iuſqu'à l'eage de cinquante ans, tous portans armes, pour faire l'œuure au tabernacle de conuenance. Ceſtuy eſt le ſeruice des enfans de Cahath au tabernacle de conuenance: à ſçauoir le lieu treſſainct.

Quand l'oſt ſe partira, Aaron & ſes filz viendront, & oſteront le voile qui couure, & couuriront d'iceluy l'arche du teſmoignage. Puis mettront deſſus la couuerture de peau de teiſſon, & eſtendront par deſſus vn drap qui ſoit totalement de hyacinte, ſi mettront ſes barres. Item, ilz eſtendront le drap de hyacinte ſur la table de propoſition, & mettront ſur icelle les eſcuelles, les cuilliers, les gobeletz, & les hanapz, deſquelz on verſe, & le pain ſera continuellement ſur icelle. Puis eſtendront ſur ces choſes vn drap de vermeil, & le couuriront de vne couuerture de peau de teiſſon, & mettront ſes barres. Item, ilz prendront vn drap de hyacinte, & couuriront le chandelier du luminaire auec ſes lampes, ſes eſmouchettes, ſes cruſeaux, & tous les vaiſſeaux d'huile, auec leſquelz ilz adminiſtrent alentour. Apres ilz le mettront, & tous ſes vaiſſeaux, auec la couuerture de peau de teiſſon, & le poſeront ſur les barres. Item, ilz eſtendront ſur l'autel d'or vn drap de hyacinte, & le couuriront d'vne couuerture de peau de teiſſon, ſi mettront ſes barres. Item, ilz prendront tous les vaiſſeaux du ſeruice, deſquelz ilz miniſtrent au ſãn-

Les Cahathites aſſignez vers Midy

E

Les Merarites aſsignez vers Aquilon.

Moyſe & Aaron auec ſes filz vers Orient.

F

Le nombre des Leuites.

G

Exo. 30.b Leu. 27.c Eze. 45.d

A

Les offices des Leuites ſelõ leurs familles.

B

ctuaire, & les mettront dedans vn drap de hyacinte, couurant iceux d'vne couuerture de peau de teisson. Puis les mettrõt sur les barres. Item, ilz osteront les cendres de l'autel, & estendront sur iceluy vn drap d'escarlate, & mettront sur iceluy tous ses vaisseaux, desquelz ilz ministrent, les paelles, les hauetz, les pallettes, les chauderõs, & tous les vaisseaux de l'autel. Et estendront sur iceluy vne couuerture de peau de teisson, si mettront ses barres. Et apres qu'Aaron & ses filz auront acheué de couurir le sanctuaire & tous ses vaisseaux, quãd l'ost se departira, les filz de Cahath viendront pour le porter: mais ilz n'attoucherõt point au sanctuaire, à fin qu'ilz ne meurent. Ceste est la charge des enfans de Cahath au tabernacle de conuenance. Et Eleazar filz d'Aaron sacrificateur aura cõmissiõ sus l'huile du luminaire, les perfums aromatiques, l'oblation cõtinuelle, & l'huile d'vnction, auec la charge de tout le tabernacle, & de toutes choses qui sont en iceluy, tant au sanctuaire, qu'en ses vaisseaux.

C Et le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Ne destruisez point la lignée des familles des Cahathites du milieu des Leuites, mais faictes leur cecy, à fin qu'ilz viuent & ne meurent point, quand ilz approcheront au tressainct lieu. Aaron & ses filz viendront, qui les mettront vn chacun sus son œuure, & sus sa charge. Et n'entreront point pour veoir quand on couurira le sanctuaire, à fin qu'ilz ne meurent. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Leue encore le compte des filz de Gerson par les maisons de leurs peres, & par leurs familles, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, comptant tous ceux qui peuuent aller en guerre, pour faire le seruice au tabernacle de conuenance. Cestuy est le seruice des familles des Gersonnites à seruir & porter. Ilz porteront donc les courtines du tabernacle, le tabernacle de conuenance, sa couuerture, la couuerture de teisson, laquelle est sur iceluy par dessus, & le voile de la porte du tabernacle de conuenance, les courtines du paruis, & le voile de la porte du paruis, lequel est sur le tabernacle, & sur l'autel alentour, leur cordage, & tous les instrumens de leur seruice, & tout ce qui se fait pour eux quand ilz seruent. Selon le commandement d'Aaron & de ses filz sera tout le seruice des filz des Gersonites, en toutes leurs charges, & en toutes leurs œuures. Et leur commettrez en garde tout ce qui sera en leur charge. C'est le seruice des familles des filz des Gersonites au tabernacle de conuenance, & leur garde soubz la main d'Ithamar, filz d'Aaron sacrificateur. Tu compteras les filz de Merari par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, nombrant tous ceux qui peuuent aller en guerre, à fin qu'ilz facent le seruice du tabernacle de conuenance. Ceste est donc la garde de leur charge pour tout leur seruice au tabernacle de conuenance, à sçauoir les aiz du tabernacle, ses verroux, ses piliers, auec ses soubbassemens, les piliers du paruis par le circuit, & leurs soubbassemens, leurs cloux, leur cordage, & tous leurs instrumens, & toute leur besongne. Aussi compterez par noms les vtensiles de la garde de leur charge. C'est l'œuure des familles des filz de Merari pour tout leur seruice au tabernacle de conuenance, soubz la main d'Ithamar filz de Aaron sacrificateur. Moyse donc & D
Aaron, & les princes de la congregation nombrerẽt les filz des Cahathites par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, tous allans en guerre, pour le seruice du tabernacle de conuenance. Et furent comptez par leurs familles, deux mille sept cens & cinquante. Ce sont ceux qui furent comptez des familles Cahathites, tous seruans au tabernacle de conuenance, lesquelz Moyse & Aaron nombrerent, iouxte le mandement du SEIGNEVR, par la main de Moyse. Les filz aussi de Gerson furent comptez par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, tous allans en guerre pour le seruice du tabernacle de conuenance: lesquelz furent nombrez par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, deux mille six cens & trente. Ce sont ceux qui furent comptez des familles des enfans de Gerson, tous seruans au tabernacle de conuenance, lesquelz Moyse & Aaron nombrerent, iouxte le mandement du SEIGNEVR. Aussi ceux qui furent comptez des familles des enfans de Merari par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, tous portans armes, pour le seruice du tabernacle de conuenance, furent nombrez par leurs familles, trois mille & deux cens. Ce sont donc ceux qui furent comptez des familles des enfans de Merari, lesquelz Moyse & Aaron nombrerent, iouxte le mandement du SEIGNEVR, par la main de Moyse. Ainsi tous

les

les Leuites denombrez, lesquelz Moyse & Aaron, & les princes d'Israel compterent, par leurs familles, & par les maisons de leurs peres, depuis l'eage de trente ans & au dessus, iusqu'à l'eage de cinquante ans, tous allans pour faire l'œuure du seruice, & l'œuure de la charge au tabernacle de conuenance. Tous ensemble furent huict mille cinq cens & octante, lesquelz furent comptez, iouxte le mandement du SEIGNEVR, par la main de Moyse, vn chacun selon son œuure, selon sa charge, & selon son seruice, ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moyse.

CHAP. V.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Commande aux enfans d'Israel qu'ilz enuoyent hors de l'ost tout ladre, tout ayant flux, & tout souillé sur *l'ame. Vous les mettrez hors, tant masle que femelle, les enuoyans hors de l'ost, à fin qu'ilz ne souillent l'ost, de ceux au milieu desquelz i'habite. Et les enfans d'Israel en feirent ainsi, les mettans hors de l'ost si comme le Seigneur auoit parlé à Moyse. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel: Quand l'homme ou la femme auront faict aucune offense *humaine, en commettant preuarication contre le Seigneur, ceste personne a forfaict. Ilz *confesseront donc leur peché qu'ilz ont faict, & restitueront le forfaict en la somme totale, adioustant sur iceluy la cinquiesme partie, & la baillera à celuy contre lequel il a forfaict. Que s'il n'y a nul à qui l'homme restitue le forfaict, ledict forfaict sera restitué au Seigneur, & appartiendra au sacrificateur: excepté le mouton de reconciliation, par lequel il sera reconcilié. Et toute oblation de toutes les choses sanctifiées des enfans d'Israel, qu'ilz offriront au sacrificateur, luy appartiendront. Et les choses sanctifiées de chacun, & ce que chacun donnera au sacrificateur, sera sien. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Quand la femme de quelcun aura defailly, & commis contre iceluy preuarication, & qu'aucun ayt couché auec elle par cohabitation de semence, & cela ne soit sceu de son mary, ains luy soit caché, & qu'ainsi elle soit pollue, & qu'il n'y ayt nul tesmoing contre elle, & n'ayt point esté surprinse. S'il est esmeu de l'esprit de ialousie, tellement qu'il soit ialoux de sa femme, laquelle est pollue: ou s'il est esmeu de l'esprit de ialousie, tellement qu'il soit ialoux de sa femme, combien que point ne soit pollue, ceste homme fera venir sa femme, au sacrificateur, & apportera son oblation auec elle, à sçauoir la dixiesme partie d'Epha de farine d'orge: mais il ne respandra point sur elle d'huile, & ne mettra point d'encés, car c'est l'oblation de ialousie, l'oblation de commemoration, reduisant en memoire l'iniquité. Et le sacrificateur la fera approcher, & assister en la presence du Seigneur. Puis le sacrificateur prendra l'eaue saincte es vaisseaux de terre, & de la poudre qui sera sur le paué du tabernacle, & la mettra dedans l'eaue. Apres le sacrificateur fera assister la femme en la presence du Seigneur, & descouurant le chef de ladicte femme, mettra l'oblation de cõmemoration sur ses mains, laquelle oblation est pour ialousie. Et en la main du sacrificateur sera l'eaue d'amertume & de malediction, & le sacrificateur fera iurer la femme, & luy dira: Si homme n'a point couché auec toy, & si tu n'es point declinée de ton mary à ordure, sois exempte de ceste eaue d'amertume & de malediction. Mais si tu as declinè de ton mary, & es pollue, & qu'aucun fors que ton mary ayt couché auec toy (Lors le sacrificateur fera iurer la femme par iurement d'execration, & luy dira:) Le SEIGNEVR te mette en malediction & execration de serment au milieu de ton peuple, faisant tomber ta cuisse, & creuer ton ventre, & que ces eaues de malediction entrẽt en tes entrailles pour te creuer le vẽtre. & faire tomber ta cuisse. Adonc la femme respõdra: Amen, Amen. Puis le sacrificateur escrira ces maledictiõs en vn liure, & les effacera à tout l'eaue d'amertume, & donnera à boire ladicte eaue d'amertume & de malediction à la femme, à fin que l'eaue de malediction & d'amertume entre en elle. Et le sacrificateur prendra de la main de la femme l'oblation de ialousie, laquelle il esleuera deuant le Seigneur, & l'offrira sur l'autel. Le sacrificateur aussi prendra vne poignie de l'oblation en commemoration d'icelle, & en fera perfumigation sur l'autel, en apres il baillera l'eaue à boire à la femme. Et apres auoir beu l'eaue, s'il aduiẽt qu'elle ayt esté pollue, & qu'elle ayt commis preuarication cõtre son mary, l'eaue d'amertume & de malediction entrera en elle, & son ventre creuera, & sa cuisse cherra. Ainsi sera la fẽme en maledictiõ au milieu de son peuple. Que si la femme n'a point esté pollue, ains est pure, elle en sera exẽpte, & engẽdrera lignée. Ceste est la loy de ialousie, quãd la femme s'est diuertie de son mary, & qu'elle a esté pollue. Ou si l'homme est esmeu de l'esprit de ialousie, tant qu'il soit ialoux de sa femme, il fera assister la femme deuant le Seigneur, & le sacrificateur fera à icelle selon toute ceste loy, & l'hõme sera exempt

*Chal. & & R. Sal. le trespassé.

*C. queles hommes commettẽt les vns enuers les autres, cõme en trõpant.

*A sca. en iugement

B

La loy de ialousie.

C

D

de l'iniquité, mais ceste femme portera la peine de son iniquité.

CHAP. VI.

A La loy du vœu Nazarien.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Si l'homme ou la femme a faict vœu, à sçauoir le vœu de Nazarien, pour se [a] sanctifier au Seigneur, il s'abstiendra de vin, & de [b] ceruoise, & ne beuura nulle chose aigre de vin, ne de ceruoise, ne de toute liqueur de raisins, & ne mangera point de grappes fraiches ou seiches. Tous les iours qu'il sera Nazarien, il ne mangera de nulle chose qui soit faicte du vin de la vigne, depuis les grains iusqu'à la pelleure. Durant qu'il est separé par son vœu, le rasoir ne passera point sur sa teste, iusqu'à ce que les iours (esquelz il s'est cõsacré au Seigneur) soyent passez, il sera sainct, & laissera croistre les cheueux de sa teste. Durant le temps qu'il est separé au Seigneur, iamais ne viendra à la personne du mort. B Il ne se souillera point sur son pere, sur sa mere, sur son frere, sur sa sœur, quand ilz seront mortz: car la consecration de son Dieu est dessus sa teste. Tous les iours qu'il sera separé, il sera sainct au Seigneur. Item, si quelcun est mort aupres de luy subitement par cas fortuit, il aura pollu le chef de sa consecration, dont tousera son chef le iour de sa purification, au septiesme iour il le tousera. Et au huictiesme iour il apportera deux tourterelles, ou deux pigeõs de coulombe au sacrificateur, à la porte du tabernacle de conuenance. Lors le sacrificateur en sacrifiera l'vn pour le peché, & l'autre en holocauste, & fera reconciliation pour luy de ce qu'il a peché sur [c] le mort. Ainsi sanctifiera sa teste en ce iour la. Et consacrera au Seigneur les iours esquelz il a esté separé, offrant vn agneau d'vn an pour le delict, & les premiers iours seront anullez: car il a pollu sa consecration. C Ceste est donc la loy du Nazarien: Au temps que les iours de sa consecration seront accõpliz, il viendra à la porte du tabernacle de conuenance, & fera son oblation au Seigneur d'vn agneau d'vn an sans macule en holocauste, & d'vn autre agneau d'vn an sans macule pour le peché, & d'vn mouton sans macule pour les pacifiques. Et vne corbeille de pains de fine farine sans leuain, des gasteaux pestris à l'huile, & des tourtes sans leuain oinctes d'huile, auec leur oblation, & leurs aspersions, lesquelz le sacrificateur offrira deuant le Seigneur, & sacrifiera vn sacrifice pour le peché d'iceluy, & vn holocauste. Et offrira le sacrifice du mouton pour les pacifiques au Seigneur, auec la corbeille des pains sans leuain. Aussi le sacrificateur fera l'oblation, & aspersion d'iceluy. Et le Nazarien à la porte du tabernacle de conuenance tousera la teste de sa consecration, & prendra la perruque de la teste de sadicte consecration, & la mettra sur le feu qui est dessoubz le sacrifice des pacifiques. Lors le sacrificateur prendra l'espaule cuite du mouton, & vn gasteau sans leuain de la corbeille, & vne tourte sans leuain, si les mettra es mains du Nazarien, apres qu'il aura touse sa cõsecration. Et le sacrificateur esleuera ces choses en les tournant deuant le Seigneur. La chose saincte appartient au sacrificateur, tant la poictrine de l'esleuation, que l'espaule de l'esleuation: puis apres le Nazarien pourra boire du vin. Ceste est la loy du Nazarien, qui a voué au Seigneur son oblation pour sa cõsecration, outre ce qui pourra auoir selon son vœu, ce qu'il a voué: ainsi fera il, iouxte la loy de sa consecration. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à Aaron & à ses filz, & leur dis: Vous beneirez ainsi les enfans d'Israel, en leur disant: Le Seigneur te benie & te garde. Le Seigneur face reluire sa face sur toy, & ayt mercy de toy. Le Seigneur esleue sa face vers toy, & te doint paix. Ilz mettront donc mon nom sur les enfans d'Israel, & ie les beneiray.

D La forme de benir le peuple. Eccl. 36.c

CHAP. VII.

A Exo. 40.b Les oblations des princes à la sanctification du tabernacle.

ET aduint au temps que Moyse eut acheué de dresser le tabernacle, & de l'oindre & le sanctifier auec tous ses vaisseaux, & l'autel auec tous ses vaisseaux. Apres donc qu'il les eut oinctz & sanctifiez, lors s'approcherent les princes d'Israel, & chefz des familles de leurs peres, les princes des lignées, lesquelz estoyent constituez sur les denombrez. Et porterent leur oblation deuant le Seigneur, à sçauoir six chariotz couuers auec douze bœufz, vn chariot pour deux princes, & vn bœuf pour vn chacun, lesquelz offrirent deuant le tabernacle. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Prens les d'iceux, & soyẽt pour faire le seruice du tabernacle de cõuenance, si les donneras aux Leuites, à vn chacun selon son seruice. Moyse donc print les chariotz, & les bœufz, & les donna aux Leuites. Il donna aux enfans de Gerson deux chariotz, & quatre bœufz, selon leur seruice. Item, il donna aux enfans de Merari quatre chariotz, & huict bœufz, selõ leur seruice, soubz la main d'Ithamar filz d'Aaron sacrificateur. Mais point n'en donna aux filz de Cahath, pourtant qu'à eux appartient le seruice du sanctuaire, le portans sur les espaules. Et les princes offrirẽt à la dedicace de l'autel, au iour qu'il fut oinct

[a] Hebr. separer. [b] Hebr. secar, qui signifie tout breuuage tirãt sur le goust du vin.

[c] Hebr. l'ame.

oinct leur oblation deuant l'autel. Le Seigneur aussi dict à Moyse: Vn prince offrira en vn iour, & vn autre prince en l'autre iour, son oblation pour la dedicace de l'au
B tel. Au premier iour donc Naason filz d'Aminadab de la lignée de Iuda offrit son oblation. Et estoit son present vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles, du poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie auec l'huile pour l'offerte, vne cuiller d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation de Naason filz d'Aminadab.

Au second iour Nathanael filz de Zuar prince [de la lignée] d'Issacar offrit. Et presenta pour son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles, selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation
C de Nathanael filz de Zuar. Au troisiesme iour Eliab filz d'Helon prince des enfans de Zabulon [offrit]. Et son oblation fut vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Eliab filz d'Helon. Au quatriesme iour Elizur filz de Sedeur prince des enfans de Ruben [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiqs deux bœufz, cinq moutõs, cinq boucz & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Elizur filz de Sedeur. Au cin-
D quiesme iour Salumiel filz de Zuri-Sadai prince des enfans de Simeon [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation de Salumiel filz de Zuri-Sadai. Au sixiesme iour Eliasaph filz de Duel prince des enfans de Gad [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Eliasaph filz de Duel. Au septiesme iour Elisama filz d'Amihud prince des enfans d'Ephraim [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Elisama filz d'Amihud. Au huictiesme iour Gamaliel filz de Phadah-zur prin E
ce des enfans de Manasse [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix [sicles] pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peché. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation de Gamaliel filz de Phadah-zur. Au neufiesme iour Abidan filz de Cedeon prince des enfans de Ben-iamin [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selon le poidz du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte,

vne cuillier d'or dedix[sicles]pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peche'. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Abidan filz de Gedeon.

Au dixiesme iour Ahiezer filz d'Ami-Sadai prince des enfans de Dan [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argẽt de cẽt trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles selõ le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix[sicles]pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheure au de cheures pour le peche'. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Ahiezer filz d'Ami-Sadai. F En l'vnziesme iour Phegiel filz d'Ocran prince des enfans d'Aser [offrit]. Et fut son oblation vn plat d'argent de cẽt trente sicles, vne phiole d'argent de septãte sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix[sicles]pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peche'. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste fut l'oblation de Phegiel filz d'Ocran. Au douziesme iour Ahira filz d'Enan prince des enfans de Nephthali[offrit]vn plat d'argent de cent trente sicles, vne phiole d'argent de septãte sicles selon le poids du sanctuaire, toutes deux pleines de fine farine pestrie à l'huile pour l'offerte, vne cuillier d'or de dix[sicles]pleine de perfum, vn bouueau, vn mouton, vn agneau d'vn an pour l'holocauste, vn cheureau de cheures pour le peche'. Et pour le sacrifice des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq agneaux d'vn an. Ceste G fut l'oblation d'Ahira filz d'Enan. Ceste est la dedication de l'autel, au iour qu'il fut oinct des princes d'Israel, douze platz d'argent, douze phioles d'argẽt, douze cuilliers d'or, dont chacun plat d'argent estoit de cent trente[sicles], & chacune phiole de septante. Tout l'argent des vaisseaux[montoit]deux mille quatre cens sicles selon le poids du sanctuaire. Douze cuilliers d'or pleines de perfum, estoyent chacune de dix sicles, selon le poids du sanctuaire. Tout l'or donc des cuilliers [mõtoit]cent vingt [sicles]. Et tous les bœufz pour l'holocauste, douze bouueaux, douze moutons, douze agneaux d'vn an, auec leurs offertes, & douze cheureaux des cheures pour le peche'. Et tous les bœufz du sacrifice des pacifiques vingt quatre bœufz, soixante moutons, soixante boucz, soixante agneaux d'vn an. Ceste est la dedication de l'autel apres qu'il fut oinct. Et quand Moyse entroit au tabernacle de conuenance pour parler à Dieu, il oyoit la voix de celuy qui parloit à luy du Propiciatoire, qui estoit dessus l'arche du tesmoignage, entre les deux cherubins & parloit à luy.

CHAP. VIII.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à Aaron, & luy dis: Quand tu allumeras les lampes alencontre du chandelier, les sept lampes esclaireront. Et ainsi feit Aaron alencontre du chandelier allumant ses lampes, comme le Seigneur auoit commande' à Moyse. Or la façon du chandelier estoit telle. Il estoit d'or duict au marteau., d'vne mesme masse, depuis sa geambe iusqu'à ses fleurs, selon le patron que le Seigneur feit apparoir à Moyse, ainsi feit le chandelier. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Prens les Leuites d'entre les enfans d'Israel, & les purifie, & leur feras ainsi pour les purifier. Espars sur eux l'eaue de purification, & qu'ilz facent passer le rasoir sur toute leur chair, & lauent leurs vestemens, & se facent netz, puis prendront vn bouueau, & son offerte de la fine farine pestrie à l'huile, mais tu prendras vn autre bouueau pour le peche', lors feras approcher les Leuites deuant le tabernacle de conuenance, & assembleras toute la congregation des enfans d'Israel. Tu feras donc approcher les Leuites deuant le Seigneur, & les enfans d'Israel mettront leurs mains sur les Leuites. Et Aaron esleuera les Leuites en les tournant deuant le Seigneur d'entre les enfans d'Israel, à fin qu'ilz soyent pour exercer le seruice du Seigneur. Aussi les Leuites mettront leurs mains sur la teste des bouueaux. Si en sacrifie vn pour le peche', & l'autre en holocauste au Seigneur, pour faire reconciliation pour les Leuites. Puis tu feras assister les Leuites deuant Aaron & deuant ses filz, & les esleueras en les tournant au Seigneur. Ainsi feras separer les Leuites d'entre les enfans d'Israel, à fin que les Leuites soyent miens. Apres ce les Leuites viendront pour seruir au tabernacle de conuenance, lesquelz purifieras & esleueras en les tournant. * Car ilz me sont donnez & baillez d'entre les enfans d'Israel, pour ceux qui ouurent la matrice de tous premiers naiz, & les ay prins pour moy d'entre les enfans d'Israel. Car tous premiers naiz d'entre les enfans d'Israel sont miens,

A La disposition des lampes.

La purification & oblation des Leuites.

B

C

Sus 3.c. Exo. 13.a Luc 2. d

tant

tant des hommes que des beſtes, leſquelz i'ay ſanctifie' pour moy, des le tẽps que ie frappay tous les premiers naiz du pays de Egypte. Et ay prins les Leuites pour tous les premiers naiz des enfans d'Iſrael. Et ay donne' leſdictz Leuites en don à Aaron & à ſes filz, du milieu des enfans d'Iſrael, pour exercer le ſeruice des enfans d'Iſrael au tabernacle de conuenance, à fin de faire reconciliation pour leſdictz enfans d'Iſrael. Et ne ſera nulle playe aux enfans d'Iſrael, quand leſdictz enfans d'Iſral approcheront du ſanctuaire. Moyſe donc
D & Aaron, & toute la congregation des enfans d'Iſrael feirent aux Leuites ſelon toutes les choſes que le Seigneur auoit commande' à Moyſe touchant les Leuites. Les Leuites donc ſe purifierent, & lauerent leurs veſtemens, & Aaron les eſleua en les tournant deuant le Seigneur, & feit reconciliation pour eux, les purifiant. Et apres ce les Leuites vindrent pour exercer leur ſeruice au tabernacle de conuenance, deuant Aaron, & deuant ſes filz, comme le Seigneur auoit commande' à Moyſe des Leuites, ainſi donc leur feirent. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Voicy touchant des Leuites. Depuis l'eage de vingt cinq ans & au deſſus, [chacun] entrera pour exercer le ſeruice du tabernacle de conuenance. Et depuis l'eage de cinquante ans ilz retourneront de l'exercice du ſeruice, ſans plus ſeruir, & auront l'adminiſtration auec leurs freres au tabernacle de conuenance, pour garder ce qu'on leur baillera en garde, & ne feront nul ſeruice. Tu feras donc ainſi aux Leuites touchant leurs gardes.

CHAP. IX.

A ET le Seigneur parla à Moyſe au deſert de Sinai au premier moys de l'an ſecond, apres qu'ilz furent ſortiz du pays de Egypte, diſant: Les enfans d'Iſrael celebre
xo.12.a. ront le *Paſſage en ſa ſaiſon, le quatorzieſme iour de ce moys au veſpre vous celebrerez iceluy en ſa ſaiſon, ſelon toutes ſes ordonnances, & ſes reigles. Moyſe donc parla aux enfans d'Iſrael pour celebrer le Paſſage. Ilz celebrerent donc le Paſſage le quatorzieſme iour du premier moys au veſpre, au deſert de Sinai. Les enfans d'Iſrael feirent ſelon toutes les choſes que le Seigneur auoit commande' à Moyſe. Or y auoit il aucuns perſonnages ſouillez ſur vn homme treſpaſſe', dont ilz ne peurent celebrer le Paſſage en ce iour la, & ſe preſenterent en ce meſme iour deuant Moyſe & deuant Aaron. Puis ces perſonnages leur dirent: Nous ſommes ſouillez ſur vn homme treſpaſſe'. Pourquoy ſommes nous empeſchez que nous n'offrons l'oblation au Seigneur en ſon temps parmy les enfans d'Iſrael? Lors Moyſe leur dict: Arreſtez vous, & i'orray ce que le Seigneur cõmandera pour vous. Lors le Seigneur parla à Moyſe, di B ſant: Parle aux enfans d'Iſrael, & leur dis: Si quelcun d'entre vous, ou devoz generatiõs eſt ſouille' ſur vn treſpaſſe', ou eſt en loingtaine voye, il celebrera le Paſſage au Seigneur le quatorzieſme iour du ſecõd moys a eſpre, le mangeant auec les pains ſans leuain, & choſes ameres, ilz ne laiſſeront rien d'iceluy iuſqu'au lendemain, * & ne Exo.12 g. luy caſſeront point les oz, ilz celebreront 1 ch.19.f. iceluy ſelon toute l'ordonnance du Paſſage. Mais ſi l'homme eſt net, & n'eſt point par chemin, & delaiſſe à celebrer le Paſſage, ce perſonnage ſera exterminé d'entre ſon peuple, pourtant qu'il n'a point offert l'oblation du Seigneur en ſa ſaiſon. Ceſt homme potera la peine de ſon peche'. Que
C ſi vn eſtranger conuerſe auec vous, & qu'il celebre le Paſſage au Seigneur, il le fera ainſi ſelon l'ordonnance du Paſſage, & ſelon la reigle d'iceluy. Vne meſme ordonnance vous ſera, tant à l'eſtranger, qu'à celuy qui eſt nay au pays. Et au iour qu'il dreſſa le tabernacle, la nuée couurit le tabernacle ſur le pauillon du teſmoignage, & au veſpre eſtoit ſus le tabernacle, comme apparence de feu iuſqu'au matin. Ainſi eſtoit il continuellement: la nuée couurant iceluy [de iour], & l'apparence de feu de nuict. Or quand la nuée ſ'eſleuoit du tabernacle, les enfans d'Iſrael departoyent, & au lieu auquel ſ'arreſtoit la nuée, illec leſdictz enfans d'Iſrael aſſeoyent l'oſt. Iouxte la parolle du Seigneur les enfans d'Iſrael cheminoyent, & iouxte la parolle du Seigneur aſſeoyent l'oſt: tous les iours eſquelz la nuée demouroit ſur le tabernacle, ilz ſ'arreſtoyent. *Et durant qu'il faiſoit prolon D ger la nuée par pluſieurs iours ſus le tabernacle, les enfans d'Iſrael faiſoyent la garde du Seigneur, & ne departoyent point. Et quãd la nuée eſtoit certain temps ſus le tabernacle, à la parolle du Seigneur ilz aſſeoyent l'oſt, & à la parolle du Seigneur ilz ſe departoyẽt. Et ſi la nuée eſtoit depuis le veſpre iuſqu'au matin, & q̃ ladicte nuée ſ'eſleuoit au matin, ilz departoyent: fuſt donc iour ou nuict, quand la nuée ſ'eſleuoit ilz partoyent. Ou ſi par aucuns iours, ou par vn moys, ou par vn an, il faiſoit prolonger la nuée ſur le tabernacle, & demourer ſur iceluy, les enfans d'Iſrael aſſeoyent l'oſt, & ne ſe departoyent point, mais quand elle ſ'eſleuoit ilz ſe departoyẽt. Donc iouxte la parolle du Seigneur ilz aſſeoyent leur oſt, & iouxte la parolle du Seigneur ilz partoyent, & tenoyent la garde du Seigneur,

La nuée couurant le tabernacle, le peuple ſe arreſte: & ſ'en vont quãd elle depart. Exo.40.b

1.Co.10.a

"Selon le Grec. Tr. com. deux iours.

selon le mandement d'iceluy par la main de Moyse.

CHAP. X.

A ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Fay deux trompes d'argent duict au marteau, lesquelles tu auras pour conuoquer l'assemblée, & faire partir les ostz, & on sonnera d'icelles, & toute l'assemblée conuiendra par deuers toy à la porte du tabernacle de conuenance. Que si on sonne de l'vne, les princes & chefz de la multitude d'Israel conuiendront par deuers toy. Et quand vous aurez sonné par retétissement bruyant, l'ost de ceux qui sont rengez vers Orient se partira. Et quand vous aurez sonné la seconde fois par retentissement bruyant, l'ost de ceux qui sont logez vers Midy se partira. Ilz sonneront par retentissement bruyant en leurs departemẽs. Mais quand vous ferez assembler la congregation, vous sonnerez sans retentissement bruyant. Et les filz d'Aaron sacrificateurs sonneront les trompes, ce qui vous sera en ordonnance perpetuelle en voz eages.

Les trompettes d'argent & l'vsage d'icelles.

Et quand vous marcherez à la bataille en vostre terre alencontre de vostre aduersaire, qui vous assaudra, vous sonnerez les trompettes, & vous serez en souuenance deuant le Seigneur vostre Dieu, & serez saufz de voz ennemiz. Item, au temps de vostre B liesse en voz solennitez, & au commencement de voz moys, vous sonnerez les trompes sus voz holocaustes, & sus voz sacrifices pacifiques, à fin qu'ilz vous soyẽt pour commemoration deuant vostre Dieu: ie suis le Seigneur vostre Dieu. Et en l'an second, au second moys, au vingtiesme du moys, la nuée s'esleua du tabernacle du tesmoignage. Et les enfãs d'Israel partirẽt selõ leurs trains du desert de Sinai, & la nuée demoura au desert de Pharan. Lors premierement partirent, iouxte le mandement du Seigneur par la main de Moyse. En premier lieu partit la baniere de l'ost des enfans de Iuda selon leur bande, & estoit sus icelle bende Naason filz d'Aminadab, & sus la bende de la lignée des enfans d'Issacar estoit Nathanael filz de Zuar, & sus la bende de la lignée des enfans de Zabulon estoit Eliab filz d'Helon. Et le tabernacle fut mis ius: puis les filz de Gerson & les filz de Merari portans le tabernacle se partirent. Puis partit la baniere de l'ost de Ruben selon leur bende, sus icelle bende estoit Elizur filz de Sedeur. Item, sus la bende de la lignée des enfans de Simeon estoit Salamiel filz de Zuri-Sadai. Item, sus la bende des enfans de Gad, estoit Eliasah filz de Duel. Et les Cahathites partirent, portans le sanctuaire, & ceux la dressoyent le tabernacle, iusqu'à ce que ceux cy fussent venuz. Item, partit la baniere de l'ost des enfans d'Ephraim, selon leur bende, & sur icelle bende estoit Elisama filz d'Amihud. Item, sus la bende de la lignée des enfans de Manasse fut Gamaliel filz de Phadah-zur. Item, sus la bende de la lignée des enfans de Ben-iamin, fut Abidan filz de Gedeon. Item, partit la baniere de l'ost des enfans de Dan, tirant auec soy tous les ostz selon leurs bendes, & sur icelle bende estoit Ahiezer filz d'Ami-Sadai. Item, sus la bende des enfans d'Aser estoit Phegiel filz d'Ocran. Item, sus la bende de la lignée des enfans de Nephthali estoit Ahira filz d'Enan. Ceux sont les partemens des enfans d'Irael selon leurs bendes, quand ilz departoyent. Apres Moyse dict à Hobab filz de Rauel Madien, beau-pere de Moyse: Nous allons au lieu duquel le Seigneur a dict qu'il le nous donneroit, viens auec nous, & nous te ferons du bien: car le Seigneur a promis bonnes choses à Israel. Et il luy respõdit: Ie n'iray D point, mais ie m'en iray en mon pays, & à mon parentage. Auquel il dict: Ie te prie ne nous delaisse point, pourtant que tu cognois en quel lieu au desert nous deuons asseoir l'ost, dont nous seras [n] pour guide. Or si tu viens auec nous, ce bien sera, que quand le Seigneur nous aura bien faict, nous te ferons aussi du bien. Ainsi ilz partirent de la montagne du Seigneur, & allerent le chemin de trois iours: & l'arche de l'alliance du Seigneur cheminoit deuant eux par l'espace de trois iours, pour espier lieu à les poser. Et la nuée du Seigneur estoit sus eux par iour, quand ilz partoyent de l'ost. Et quand l'arche se departoit, Moyse disoit: * Leue toy Seigneur, à fin que tes ennemiz soyent dispersez, & que ceux qui te hayent s'enfuyent de deuant toy. Et quand elle estoit posée, il disoit: Seigneur retourne aux grandes multitudes de Israel.

Les enfãs d'Israel se departent de Sinai.

Sus 1.2.

[n] Eb. pour yeux.

Psal. 68.2

CHAP. XI.

A ET aduint que le peuple se complaingnit iniustement, ce qui despleut au Seigneur, lequel l'ouyt, dont fut moult courrouce, & le feu du Seigneur s'alluma entre eux, & consuma vne partie de l'ost. Lors le peuple cria à Moyse. Et Moyse pria le Seigneur, adonc le feu fut esteinct. Et appella le nom de ce lieu la [o] Thaberah. Car le feu du Seigneur s'estoit allumé entre eux. Et le commun peuple qui estoit parmy eux, conuoita & [o] retourna, aussi les enfans d'Israel plourerent, disans: Qui nous fera manger, de la chair? * Il nous souuient des poissons que nous mangions pour neant en Egypte,

C. brusle ment.

[o] Grec, sassit.

B 1. cor. 10.6

Egypte, des coucombres, des pompons, des porreaux, des oignons, & des aulx, & maintenant noz ames sont seiches, car noz yeux ne voyẽt que Man. Or le Man estoit semblable à vn grain de Coriandre, & sa couleur comme la couleur de Bdellion. *Le peuple s'espardoit, & le recueilloit, puis le mouloit aux meules, ou il le pilloit au mortier, & le cuisoit en vn chauderon, & en faisoit des gasteaux, dont la saueur estoit comme le gouſt de "liqueur d'huile, & quand la rousée descendoit de nuict sur l'ost,, le Man descendoit sur iceluy. Adonc Moyse ouyt le peuple plourant par ses familles, chacun à l'huys de son pauillon, dequoy le Seigneur fut grandement courroucé, ausi despleut à Moyse. Lors Moyse dict au Seigneur: Pourquoy as-tu affligé ton seruiteur, & pourquoy n'ay-ie point trouué grace deuant toy, que tu as mis la charge de tout ce peuple sur moy? Ay-ie moymesme conceu tout ce peuple, ou l'ay-ie engendré, que tu me dis porte-le en ton sein (si comme la nourrice porte l'enfant) en la terre, pour laquelle tu as iuré à ses peres? Dont auroye-ie de la chair pour en donner à tout ce peuple? car il pleure contre moy, disant: Donne nous de la chair pour mãger. Ie ne puis seul soubstenir tout ce peuple: car il est trop pesant pour moy. Si tu me veux ainsi faire, ie te requiers (si i'ay trouué grace deuãt toy) tue moy, à fin que ie ne voye point mon mal. Et le Seigneur dict à Moyse: Assemble moy septãte hommes des anciens d'Israel, lesquelz tu cognois estre les anciens du peuple, & ses preuostz, & les ameine à la porte du tabernacle de conuenance, à fin qu'ilz assistent illec auec toy, puis ie descendray là, & parleray auec toy. Lors "ie separeray de l'esprit qui est sur toy, & le mettray sur eux, à fin qu'ilz portent auec toy la charge du peuple, & que tu ne la porte point tout seul. Et tu diras au peuple: Sanctifiez vous pour demain, & vous mangerez de la chair, pourtant qu'auez ploure aux aureilles du Seigneur, disant: Qui nous fera manger de la chair? car il nous estoit mieux en Egypte. Et le Seigneur vous donnera de la chair, laquelle vous mangerez. Vous n'en mangerez point vn iour, ne deux iours, ne cinq iours, ne dix iours, ne vingt iours: mais iusqu'à vn moys durant, tant qu'elle vous sorte par les "narines, & qu'elle vous soit en fascherie, pourtant que vous auez contemné le Seigneur, qui est au milieu de vous, & que vous auez ploure deuant luy, disans: Pourquoy sommes nous cy venuz d'Egypte? Et Moyse dict: Il y a six cens mille piedtons de peuple, au milieu desquelz ie suis, & tu as dict: Ie leur donneray de la chair, à fin qu'ilz en mangent vn moys durant. Leur tuera on des brebis, & des bœufz, qu'ilz leur puissent suffir? ou leur assemblera on tous les poissons de la mer, qu'ilz leur puissent suffir?

Et le Seigneur respondit à Moyse: La main du Seigneur est elle accourcie? Tu verras maintenant si ma parolle "aduiendra, ou non. Moyse donc partit, & racompta les parolles du Seigneur au peuple. Si assembla septante hommes des anciens du peuple, lesquelz feit assister alentour du tabernacle. Adonc le Seigneur descendit en la nuée, & parla à luy, & separa de l'Esprit qui estoit sur luy, & le mit sur les septante hommes anciens. Or aduint quand l'Esprit reposa sur eux, qu'ilz prophetiserent sans cesser. Mais deux hommes estoyent demourez en l'ost, le nom de l'vn estoit Eldad, & le nom de l'autre Medad, sur lesquelz l'Esprit reposa, & iceux auoyent este escritz, mais point n'estoyent allez au tabernacle, & si prophetisoyent en l'ost. Adonc courut vn iouuenceau, & annonça à Moyse, disant: Eldad & Medad prophetisent en l'ost. Et Iosue filz de Nun, ministre de Moyse, "l'vn de ses ieunes garsons, respondit, disant: Mon seigneur Moyse empesche-les. Et Moyse luy respondit: Pourquoy es-tu enuieux pour moy? A la mienne volonté que tout le peuple du Seigneur fust prophete, & que le Seigneur donnast sur eux son Esprit. Puis Moyse se retira en l'ost, luy & les anciens d'Israel. Adonc ysit vn vent du Seigneur, & amena des cailles de la mer, & les lascha sur l'ost, le chemin d'vne iournée ça & là alentour de l'ost, & estoyẽt presque du haut de deux coudées sur la terre. Lors le peuple se leua tout ce iour la, & toute la nuict, & tout le iour ensuyuant, & recueillirent les cailles. Celuy qui en auoit le moins en auoit rassemble dix Omer, & les estendirent pour eux alentour de l'ost. Et la chair estant encore entre leurs dentz deuant qu'el le fust maschée, le Seigneur se courrouça cõtre son peuple, lequel il frappa d'vne tresgrosse playe. Adonc appella le nom de ce lieu "Cibroth-Hathauah. Car on enseuelit illec le peuple conuoiteux. Et de Cibroth-Hathauah le peuple s'en alla en Hazeroth, ainsi furent en Hazeroth.

CHAP. XII.

ALors Marie & Aaron parlerent contre Moyse à cause de la femme Ethyopienne, qu'il auoit prinse (car il auoit prinse vne femme Ethyopienne) & dirent: Le Seigneur a il parlé tant seulement "à Moyse, n'a-il point aussi parlé "à nous? Et le

Le peuple se fache de Man. Exo 16.c. Sap. 6.c. Psal. 78.c Ieh. 6.d. "Seló R. Cim. ou paste. Selon Chal. Grec, raon.

C La murmuration de Moyse

D Dieu adioinct à Moyse septante hõmes.

C. Ie les inspireray de pareil esprit.

"Ou, bouches.

E

Ieh. 6. b

"seló Grec & Chald. Aucũs, de quelle valeur sera.

F

"Au. d'entre les ieunes ou especes. Auc. des sa ieunesse.

C

Les cailles enuoyées de Dieu. Psal. 78.c

"C. sepulcre de cõcupiscẽce

Marie & Aaró murmurent contre Moyse.

"Ou, par Moyse.

"Par no".

Seigneur ouyt ce : mais Moyse estoit treshumble sur tous les hommes qui estoyent en la terre. Et le Seigneur dict à Moyse, à Aaron, & à Marie : Venez vous trois au tabernacle de conuenance. Et eux trois y allerent. Lors le Seigneur descendit en la colomne de la nuée, & s'arresta à la porte du tabernacle, puis il appella Aaron & Marie, & sortirent tous deux. Et il dict : Escoutez maintenant mes parolles. S'il y a quelque Prophete entre vous, moy qui suis le Seigneur, ie me monstreray à luy par vision, & parleray à luy en songe. Il n'y a nul comme mon seruiteur Moyse, qui soit fidele en toute ma maison : car ie parleray auec luy bouche à bouche, & verra le Seigneur non point en obscurité par similitudes. Et pourquoy n'auez vous craint de parler contre mon seruiteur Moyse ? Ainsi le Seigneur se courrouça alencontre d'eux, puis s'en alla : & la nuée se departit du tabernacle. Et voicy Marie estoit ladresse semblable à la neige, & Aaron regarda Marie, & la veit ladresse. Et Aaron dict à Moyse : Helas, mon seigneur, ie te prie ne metz point le peché sur nous. Car nous auons faict follement, & auons peché. Ie te prie qu'elle ne soit comme le mort qui sort du ventre de sa mere, duquel la moitié de la chair est ia consumée.

Marie ladresse.

Adonc Moyse cria au Seigneur, disant : O Dieu, ie te prie guaris-la maintenant. Et le Seigneur respondit à Moyse : Si son pere eust craché contre sa face, n'eust elle point esté honteuse par sept iours ? Qu'elle soit donc sequestrée par sept iours hors de l'ost, & apres on la reuoquera. Et Marie fut sequestrée hors de l'ost par sept iours, & le peuple ne departit point iusqu'à tant que Marie fut reuoquée. En apres le peuple se partit d'Hazeroth, & asseirent leur ost au desert de Pharan.

CHAP. XIII.

Les espies enuoyez en la terre de Canaan.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant : Enuoye des hommes, à fin qu'ilz espient la terre de Canaan, laquelle ie donne aux enfans d'Israel. Vous enuoyerez vn homme de chacune lignée de leurs peres, qui soyent tous des principaux d'entre eux. Lors Moyse les enuoya du desert de Pharan, iouxte la parolle du Seigneur, & tous ces personnages estoyent chefz sus les enfans d'Israel, desquelz les noms [s'ensuyuent]. De la lignée de Ruben : Samna filz de Zecur. De la lignée de Simeon : Saphat filz d'Huri. De la lignée de Iuda : Caleb filz de Iephoné. De la lignée d'Issacar : Igal filz de Ioseph. De la lignée d'Ephraim : Hosea filz du Nun. De la lignée de Ben-iamin : Phalti filz de Raphu. De la lignée de Zabulon : Gediel filz de Sodi. De la lignée de Ioseph, à sçauoir de la lignée de Manassé : Gadi filz de Susi. De la lignée de Dan : Amiel filz de Iemali. De la lignée d'Aser : Setheur filz de Micael. De la lignée de Nephthali : Nahabi filz de Vapsi. De la lignée de Gad : Guel filz de Maci. Iceux sont les noms des personnages que Moyse enuoya pour espier la terre. Et Moyse appella Hosea filz de Nun, Iosué. Moyse donc les enuoya pour espier la terre de Canaan, si leur dict : Montez par icy vers le Midy, puis vous monterez sur la montagne, & vous verrez quelle est la terre, le peuple aussi qui habite en elle : à sçauoir s'il est fort, ou debile, s'il est en petit ou en gros nombre, & quelle est la terre en laquelle il habite : à sçauoir si elle est bonne, ou mauuaise. Et quelles sont les villes ausquelles il habite : à sçauoir s'ilz sont en villages, ou en villes murées. Et quelle est la terre : à sçauoir si elle est grasse, ou maigre : s'il y a arbres, ou non. Or ayez courage, & prenez du fruict de la terre. Alors estoit le temps des nouueaux raisins. Et quand ilz furent mõtez, ilz espierent la terre, depuis le desert de Zin, iusqu'en Rohob, pour entrer en Hemath. Ilz monterent dõc vers Midy, & paruindrẽt iusqu'en * Hebron, ou estoyent Ahiman, Sisai, & Tholmai filz d'Enac. Et Hebron auoit esté edifiée sept ans deuant " Zoan d'Egypte. Si vindrẽt iusqu'au fleuue d'Escol, & copperent illec vne branche de sep auec vne grappe de raisins, & deux le porterent à tout vn leuier, & des grenades & des figues. Et appella-on ce lieu là " Nehel-Escol, à cause de la grappe que les enfans d'Israel copperent de là.

Deut. 1. d.

" Autrement Tanis, selon le Chald.

" C. le fleuue de la grappe.

Et au bout de quarante iours ilz retournerent d'espier la terre, & cheminans paruindrent à Moyse, & à Aaron, & à toute l'assemblée des enfans d'Israel, au desert de Pharan, qui est en Cades, & leur racompterent les nouuelles, & tout le tesmoignage, si leur monstrerent des fruictz de la terre. Ilz luy reciterent donc, & dirent : Nous sommes paruenuz à la terre, à laquelle tu nous auois enuoyez. Et pour vray elle a affluence de laict & de miel, & voicy du fruict d'icelle : mais le peuple qui habite au pays est fort, & les villes sont fortes & moult grandes : aussi nous auons là veu les enfans d'Enac. Les Amalecites habitent en la terre Meridionale, & les Hethiens, les Iebusiens, & les Amoriens habitent en la montagne. Et les Cananéens habitent iouxte la mer aupres du riuage de Iordain.

Les espies retournez louent la terre de Canaan.

Caleb enhorte le peuple de mõter en Canaan.

Adonc Caleb feit taire le peuple en la presence de Moyse, & dict : Montons & la possedons : car nous la pourrons surmon-

ter.

ter. Mais les personnages qui estoyét montez auec luy, dirent: Nous ne pourrions monter à ce peuple: car il est plus fort que nous, & rapporterent choses diffamatoires de la terre, laquelle ilz auoyent espiée pour les enfans d'Israel, disans: La terre par laquelle sommes passez pour l'espier, est vne terre qui consume ses habitans: & tout le peuple que nous auons veu parmy elle, sont personnages de grande stature. Illec aussi auons nous veu les geans, les enfans d'Enac, de la race des geans, tellement qu'il nous sembloit que nous fussions sauterelles au regard d'eux.

G Les mesmes espiesblasmét la terre.

CHAP. XIIII.

A Le peuple ploure & murmure de desespoir.

LOrs toute l'assemblée se leua, & ietta vn cry. Et le peuple ploura ceste nuict. Et tous les enfans d'Israel se mutinerent alencontre de Moyse, & alencontre d'Aaron. Et toute l'assemblée leur dict: A la nostre volonté que fussions mortz au pays d'Egypte, ou en ce desert. O à la nostre volonté que nous fussions mortz. Et pourquoy le Seigneur nous a-il faict venir en ceste terre pour nous faire tomber par glaiue, & pour faire estre en proye noz femmes & noz petis? Ne nous vaudroit il point mieux de retourner en Egypte? Et ilz dirent l'vn à l'autre: Constituons vn chef, & retournons en Egypte. Adonc Moyse, & Aaron se prosternerent sur leur face deuant toute l'assemblée de la multitude des enfans d'Israel. Et Iosué filz de Nun, & Caleb filz de Iephoné, qui estoyent du nõbre de ceux qui auoyent espié la terre, deschirerent leurs vestemens, & parlerent à toute la congregation des enfans d'Israel, disans: La terre par laquelle nous auõs passé pour l'espier, est vne terre tresgrandement bonne. Si le Seigneur nous est propice, il nous fera aller en ceste terre, & nous la baillera, laquelle est vne terre ayant affluence de laict & de miel. Mais ne soyez rebelles contre le Seigneur, & ne craignez point le peuple du pays: car nous les pouons deuorer comme le pain, car leur protection leur est ostée, & le Seigneur est auec nous, ne les craignez donc point. Et toute l'assemblée parloit de les lapider de pierres: mais la gloire du Seigneur apparut à tous les enfans d'Israel au tabernacle de conuenance. Et le SEIGNEVR dict à Moyse: Iusqu'à quand m'irritera ce peuple, & iusqu'à quand ne croira il à moy, pour tous les signes que i'ay faict au milieu de luy? Ie le frapperay de peste & le destruiray: mais ie te feray [croistre] en peuple plus grand & plus fort qu'il n'est. Et Moyse dict au Seigneur: Les Egyptiens entendront que tu as faict monter par ta force ce peuple du milieu d'eux, & le diront aux habitateurs de ceste terre. Ilz oyront, o Seigneur, que tu es au milieu de ce peuple, & que tu es apparu œil à œil, & q̃ la nuée s'arreste sus eux, & qu'en la colomne de la nuée tu chemines deuant eux par iour, & en la colomne de feu par nuict, & que tu auras faict mourir ce peuple cõme vn homme. Si diront les gens qui auront ouy ta renõmée: Pour autant q̃ le Seigneur ne peut mener ce peuple en la terre pour laquelle il leur a iuré, il les a occiz au desert. Or maintenant ie prie que la vertu du Seigneur soit manifestée, cõme il a parlé, en disant: * Le Seigneur est tardif à ire, & est de grande misericorde, ostant l'iniquité & la preuarication, "lequel n'absout nul lement, visitant l'iniquité des peres sur les filz iusqu'à la troisiesme & quatriesme [generation]. Pardonne ie te prie à l'iniquité de ce peuple, selon ta grande misericorde, comme tu as pardonné à ce peuple depuis Egypte iusqu'icy. Et le Seigneur dict: I'ay pardõné iouxte ta parolle. Et certes ie vis, & la gloire du Seigneur rẽplira toute la terre: mais tous les hõmes qui ont veu ma gloire, & mes signes que i'ay faict en Egypte & au desert, & qui m'ont desia tenté par dix fois, & n'ont point obey à ma voix, ilz ne verront point la *terre, pour laquelle i'ay iuré à leurs peres, aussi tous ceux qui m'iriten ne la verront point. Mais mon seruiteur Caleb (pour autant qu'il a eu vn autre esprit auec luy, & a perseueré de me suyure) ie l'introduiray en la terre en laquelle il a esté, & sa semẽce l'aura par heritage, les Amalecites, & les Cananéens qui habitent en la plaine. Retournez vous demain, & allez au desert par lavoye de la mer rouge.

C

Psa. 103. b

"De cepasſage Exo. 34. a.

D

Iosu. 14. b

Caleb & Iosué lõuans la terre, lesq̃lz le peuple pour ce veut lapider.

B

Apres le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Iusqu'à quand souffriray-ie ceste meschante assemblée qui murmure alencontre de moy: i'ay ouy les murmurations des enfans d'Israel qui murmurent alencontre de moy? Dis leur: Ie vis, dit le Seigneur: Comme vous auez parlé en ma presence, ainsi vous feray-ie. Voz corps tomberont en ce desert, & vous tous qui auez esté comptez, selon tout vostre nombre, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, qui auez murmuré contre moy, n'entrerez point en la terre pour laquelle i'ay "leué ma main, pour vous faire habiter en icelle, sinon Caleb le filz de Iephoné * & Iosué filz de Nun, & meneray voz petis (desquelz vous auez dict qu'ilz seroyent en proye) & cognoistrõt la terre que vous auez mesprisée. Voz charongnes donc tõberõt en ce desert, mais voz enfans repaistrõt en ce desert quarante ans, & porteront

E Dieu aduertit que les murmurateurs mourrõt au desert. Psa. 106. c Deut. 1. f.

"C. iuré.

Iof. 3. c. d.

F

voz fornications, iusqu'à ce que voz charongnes seront consumées au desert, selon le nombre des iours esquelz vous auez espie' la terre: à sçauoir quarante iours, vn
Psal. 95.d chacun iour pour chacun an.* Vous porterez la peine de voz iniquitez par quarante
*Transla. commun. vẽgeance ans, à fin que vous cognoissez *l'empeschement que ie donneray. Ie suis le Seigneur qui ay parle'. Ie feray ainsi à toute ceste meschante assemblée, qui est conuenue contre moy. Ilz seront consumez en ce desert, & y mourront. Et les personnages que Moyse auoit enuoyez pour espier la terre, qui sont retournez, & ont faict murmurer contre luy toute la congregation, en rapportant choses diffamatoires de la terre,
G Iesdictz personnages qui ont rapporte' cho
t.co.10.b ses diffamatoires de ladicte terre mour-
Ebr.3.d. ront * de playe deuant le Seigneur: Mais
Iude 1. b. Iosue' filz de Nun, & Caleb filz de Iophone' viuront, d'entre ceux qui sont allez espier la terre. Et Moyse dict toutes ces choses aux enfans d'Israel, dont le peuple fut grandement contriste'. Et se leuerent au matin, & monterent au couppeau de la montagne, disans: Voicy, nous monterons au lieu que le Seigneur a dict: car nous auons peche'. Mais Moyse leur dict: Pourquoy transgressez vous le commandement du Seigneur, il ne vous tournera point à bien? N'y montez point, à fin que vous ne soyez ruinez deuant voz ennemiz, car le Seigneur n'est point au milieu de vous, aussi les Amalecites & Cananéens sont là deuant vous, & vous tomberez par glaiue. Pour autant que vous vous estes destournez de suyure le EIGNEVR, dont le Seigneur ne sera point auec vous. Et ilz se
*Chal.me schãment ilz ont o/ sé. R.Sal. efforcé. Trã.com. lisant N pour V a ueuglez. ingererent *presomptueusement de monter au couppeau de la montagne. Mais l'arche de l'alliance du SEIGNEVR & Moyse ne bougerent du milieu de l'ost. Adonc les Amalecites & les Cananéens habitans en icelle montagne descendirent, & les frapperent, & les froisserent iusqu'en Hormah.

CHAP. XV.

A Et le Seigneur parla à Moyse, disant:
Parle aux enfans d'Israel, & leur dis:
La facon de sacrifier. Quand vous serez entrez en la terre de voz habitations, laquelle ie vous donne, & que vous voudrez faire oblation par feu au Seigneur, holocauste, ou sacrifice destine' par vœu, ou chose volontaire, ou pour voz solennitez, en faisant odeur paisible au Seigneur, de bœufz ou de brebis. Quiconque veut offrir, il offrira en sacrifice au SEIGNEVR son offerte de fleur de farine, la dixiesme [d'Epha] pestrie auec la quatriesme partie d'Hin d'huile, & du vin la quatriesme partie d'Hin, pour verser sur l'holocauste, ou sacrifice pour chacun agneau. Pour vn mouton feras l'offerte de deux decimes de fine farine, pestrie en l'huile, la troisiesme partie d'Hin. Et offriras du vin pour l'aspersion la troisiesme partie d'Hin, en odeur paisible au Seigneur. Et en sacrifiant vn veau en holocauste ou B
sacrifice, pour payer le vœu, ou les pacifiques au Seigneur, il offrira sur le veau l'offerte de trois decimes de fine farine pestrie en l'huile la moitie' d'Hin. Aussi tu offriras du vin pour l'aspersion la moitie' d'Hin, en sacrifice faict par feu en odeur paisible au Seigneur. Ainsi fera on pour chacun bœuf, ou chacun mouton, ou agneau des brebis ou des cheures, selon le nombre que vous sacrifierez, ainsi ferez vous à vn chacun selon leur nombre. Tous ceux qui sont naiz au pays feront ainsi ces choses, en offrant sacrifice faict par feu en odeur paisible au Seigneur. Et si l'estrãger qui conuerse entre vous, ou qui est parmy vous, par voz eages, fait sacrifice par feu en odeur paisible au Seigneur, comme vous le ferez, ainsi le fera-il. O congregation, à vous & à l'estranger qui conuerse entre vous, ne sera qu'vne ordonnance, laquelle sera statut perpetuel par voz eages, tant à vous qu'à l'estranger, en la presence du Seigneur. Il n'y aura donc qu'vne loy, & vne reigle pour vous & pour l'estranger qui conuerse auec vous. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans de Les premices, Israel, & leur dis: Quand vous serez entrez en la terre à laquelle ie vous introduis, & que vous mangerez du pain du pays, vous en offrirez l'esleuation au Seigneur. Vous offrirez en esleuation vn gasteau de voz premieres pastes, iouxte la leuée de l'aire, ainsi l'offrirez vous. Vous donnerez donc au Seigneur de voz premieres pastes en esleuation par voz eages.

C Que si vous auez erre' & n'auez faict tous
L'oblation du peché par ignorãce. ces commandemens que le Seigneur dict à Moyse, & tout ce que le Seigneur vous a commande' par la main de Moyse, depuis le iour qu'il le vous enioingnit & d'oresnauant par voz eages. S'il aduient qu'il ayt este' faict par ignorance, voyant la congregation, toute la congregation sacrifiera vn bouueau en holocauste d'odeur paisible au Seigneur, auec son offerte, & son aspersion, selon la reigle: & vn bouc des cheures pour le peche'. Ainsi le sacrificateur reconciliera toute la congregation des enfans d'Israel, si leur sera pardonne', pourtant que c'est ignorance. Et iceux apporteront leur oblation en sacrifice faict par feu au Seigneur, & l'oblation de leur peche' deuant

uant le Seigneur pour leur ignorãce. Lors sera pardonnée à toute la cõgregation des enfans d'Israel, & à l'estranger qui conuerse parmy vous : car tout le peuple estoit en ignorance. Et si vne personne peche par ignorance, elle offrira vne cheure d'vn an pour le peché. Et le sacrificateur recõcilie ra la personne errante, quand elle a peché par ignorance deuant le Seigneur, & luy se ra pardõné. Pour celuy qui est nay au pays des enfans d'Israel, & pour l'estranger qui conuerse parmy vous, vous sera vne loy pour auoir faict quelque chose par ignoran ce. Et la personne qui aura forfaict par "arrogance, soit de ceux qui sont naiz au pays ou des estrangiers, il vitupere le Sei gneur, dont ceste personne sera exterminée du milieu de son peuple. Car il a mespriſé la parolle du Seigneur, & a rompu son cõ mandement. Ceste personne donc sera ex terminée, portant la peine de son iniquité sur soy. Or les enfans d'Israel estans au desert trouuerent vn hõme qui cueilloit du bois le iour du repos, & ceux qui trou uerent celuy qui cueilloit le bois l'amene rent à Moyse & à Aaron, & à toute la con gregation, & le mirent en prison: car il n'e stoit point declaré qu'on luy deuoit fai re. Lors le Seigneur dict à Moyse: Ceſt homme mourra de mort, lequel toute la congregation lapidera de pierres hors de l'ost. Toute la congregation donc le tira hors de l'ost, & le lapiderent de pierres, & mourut, comme le Seigneur auoit comman dé à Moyse. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis qu'ilz facent des franges sur les bors de leurs vestemens par leurs eages, & mettront es franges du bort vn ruben de hyacinte. Vous aurez donc telles franges, à fin que quand les verrez qu'il vous souuienne de tous les commandemens du Sei gneur, & les faciez. Si "n'entendrez point apres vostre cueur, n'apres voz yeux, apres lesquelz vous faictes fornication, à celle fin que vous reduisiez en memoire & faciez tous mes commandemens, & que soyez sainctz à vostre Dieu. Ie suis le Seigneur vostre Dieu, qui vous ay retiré du pays de Egypte, pour estre vostre Dieu. Ie suis le Seigneur vostre Dieu.

"Ebri. en main hau te, c'est par mes pris de Dieu.

D L'hõme amassant du bois au iour du re posla pidé

Deu. 22 b "Chaſ. er rerez. Tr. commun. ſuyurez.

CHAP. XVI.

A La rebel lion de Co ré, Dath & Abirõ. Iude 1. d 1. Co. 10. b

OR Coré le filz d'Izahar, filz de Ca hat, filz de Leui, & Dathan, & Abi rom, les filz d'Eliab, & On filz de Phileth des filz de Ruben, feirent entreprinse, & se esleuerent contre Moyse, & deux cens cin quante hommes des enfans d'Israel prin ces de l'assemblée reclamez en la congre gation, & personnages de renom, lesquelz s'assemblerent contre Moyse & Aaron, & leur dirent : " Qu'il vous suffise. Puis que toute la congregation est totalement sain cte, & que le Seigneur est au milieu d'eux, pourquoy vous esleuez vous sus la congre gation du Seigneur? Et Moyse ouyant ce la se prosterna sur sa face, & parla à Coré, & à toute l'assemblée d'iceluy, disant : Le matin le Seigneur donnera à cognoistre qui est sien, & fera approcher de soy celuy qui est sainct, & celuy qu'il a esleu. Faictes donc cecy: Prenez des encensoirs, Coré, & toute sa congregation, & demain mettez en iceux le feu, & le perfum deuant le Sei gneur. Et l'homme que le Seigneur aura es leu sera sainct, o filz de Leui ce vous doit suffir. Derechef Moyse dict à Coré: Escoutez ie vous prie filz de Leui. "Vous semble-il peu de chose que le Dieu d'Israel vous a separé de la congregation d'Israel, vous faisant approcher de soy pour faire le seruice du tabernacle du Seigneur, & pour assister deuant la congregation en admi nistrant à icelle? Il t'a aussi faict approcher & tous tes freres les filz de Leui auec toy, & vous cerchez encore l'office de sacrifica ture. Car pour ceste cause toy & toute ta compagnie vous estes assemblez contre le Seigneur. Et Aaron qu'est-il, que vous murmurez contre luy? Et Moyse enuoya appeller Dathan & Abirom filz d'Eliab, lesquelz respondirent, nous n'y mõterons point. Est-ce peu de chose que tu nous as faict monter hors de la terre ayant affluen ce de laict & de miel, pour nous faire mou rir en ce desert? que tu te fais aussi prince sus nous, en nous gouuernant. Aussi tu ne nous as point faict venir en la terre afflue nte de laict & de miel, & si ne nous as point donné d'heritage de champs & de vignes. Veux-tu creuer les yeux de ces hommes? Nous n'y monterons point. Lors Moy se fut moult courroucé, si dict au Seigneur: Ne regarde point à leur oblation, ie n'ay point prins vn seul "asne d'eux, & si n'ay meſfaict à nul d'eux. Apres Moyse dict à Coré: Soyez donc deuant le Seigneur, toy & toute la cõgregation: à sçauoir demain, tant toy & iceux, qu'Aaron. Et prenez vn chacun son encensoir, y mettant du per fum, puis vous approcherez en la presence du Seigneur, vn chacun à tout son encen soir, qui seront deux cens cinquante encen soirs, aussi toy & Aaron chacun à tout son encensoir. Ilz prindrent donc chacun son encensoir, auquel ilz mirent du feu, & du perfum, & assisterent à la porte du taber nacle de conuenance, aussi Moyse & Aa ron. Coré donc feit assembler contre eux toute l'assemblée à la porte du taberna

"Autrem. c'est trop faict à vo.

B "Autrem. c'est trop faict à vo.

C "Grec, li. iant pour chose pre cieuſe.

cle de conuenance. Adonc s'apparut la gloire du Seigneur à toute l'assemblée.

Puis le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Separez vous du milieu de ceste congregation, à fin que ie les consume en vn moment. Et ilz se prosternerent sur leurs faces, disans: O Dieu, le Dieu des espritz de toute chair. Si vn homme a peché, te courrouces-tu contre toute la congregation? Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle à la congregation, disant: Ostez d'alentour du tabernacle Coré, Dathan, & Ahirom. Moyse donc se leua, & s'en alla à Dathan & Abirom, apres lequel allerent les anciens d'Israel: puis il parla à la congregation, disant: Retirez vous ie vous prie des pauillons de ces meschans hommes, & n'attouchez à rien qui soit à eux: à fin que parauenture vous ne perissiez en tout leur peché. Et ilz se departirẽt d'entour le pauillon de Coré, de Dathan, & Abirom. Et Dathan & Abirom sortirent, estans à l'huys de leur pauillon auec leurs femmes, leurs enfans, & leurs mesgnée. Et Moyse dict: Par ce vous cognoistrez que le Seigneur m'a enuoyé pour faire toutes ces œuures, & non point de "ma teste. Si iceux meurent comme tous les hommes meurent, & qu'ilz soyent "visitez de la visitation de tous les hommes, le Seigneur ne m'a point enuoyé. Mais si le Seigneur crée nouuelle chose, & que la terre ouure sa gueulle, & les engloutisse auec tout ce qui leur appartiẽt, & descendent vifz au gouffre, vous sçaurez que ces personnages ont "courrouce le Seigneur. Et aduint quãd il eut acheué toutes ces parolles, que la terre qui estoit soubz eux se fendit, & ouurit sa gueulle* & les engloutit auec leurs maisons, & tous les hommes qui estoyent à Coré, & toute leur substance. Ilz descendirent donc eux & tous ceux qui estoyent auec eux, vifz dedans le gouffre, & la terre les couurit. Ainsi ilz perirent du milieu de la cõgregation. Et tout Israel qui estoit alentour s'enfuit pour leur voix: car il disoit [fuyons] que parauenture la terre ne nous engloutisse. Mais le feu sortant du Seigneur consuma les deux cẽs cinquante hõmes, qui offroyent la perfumigation. Apres le Seigneur parla à Moyse, disant: Dis à Eleazar sacrificateur filz de Aaron, qu'il releue les encensoirs d'entre la bruslure, & esparde le feu arriere: car ilz sont sanctifiez, les encensoirs de ces pecheurs soyent sur leurs ames, qu'on face d'iceux des lammes larges pour couurir l'autel: pourtant qu'ilz les ont offertes deuant le Seigneur, elles seront sanctifiées, & seront pour signe aux enfans d'Israel. Et Eleazar sacrificateur print les encensoirs d'ærain (desquelz ceux qui furent bruslez auoyent offert) & les aplatit pour la couuerture de l'autel. C'est vn memorial aux enfans d'Israel, à fin qu'aucun estranger qui n'est point de la semence d'Aaron, n'offre point faisant perfumigation en la presence du Seigneur, & qu'il ne soit comme Coré, & comme son assemblée, ainsi que le Seigneur a parlé de luy par la main de Moyse. Or le lendemain toute la congregatiõ des enfans d'Israel murmura contre Moyse, & contre Aaron, disant: Vous auez faict mourir le peuple du Seigneur. Et comme la congregation s'assembloit contre Moyse, & contre Aaron, ilz regarderent vers le tabernacle de conuenance, & voicy vne nuée qui le couurit, & la gloire du Seigneur apparut. Et Moyse & Aaron vindrent deuant le tabernacle de conuenance. Puis le Seigneur parla à Moyse, disant: Ostez vous du milieu de ceste congregation, & ie les consumeray en vn moment. Adonc se prosternerent sur leur face: Puis Moyse dict à Aaron: Prens l'encensoir, & metz en iceluy du feu de l'autel, aussi metz y le perfum, & t'en va incontinent à la congregation pour la reconcilier. Car la fureur est sortie de la face du Seigneur, la playe est commencée. Et Aaron le print comme Moyse auoit dict, puis s'encourut au milieu de la congregation, & voicy la playe auoit ia commencé sur le peuple, lors il mit le perfum & reconcilia le peuple. Et s'arrestoit entre les mortz & entre les vifz, & la playe fut restreincte. Et moururent par la playe quatorze mille sept cens, outre les autres mortz, à cause de Coré. Et Aaron retourna à Moyse à la porte du tabernacle de conuenance, & la playe fut restreincte.

D

Ebr. de mõ cueur

"C. puniz de la punition.

"Ou mesprisé.

E

! Coré & les siens abysmez. Psa. 106. b Deut. 11. a

F

G

CHAP. XVII.

APres cela le Seigneur parla à Moyse, disant: Parle aux enfans d'Israel. Et prens d'vn chacun d'eux vne verge, selon la maison du pere de tous leurs princes, selon la maison de leurs peres, à sçauoir douze verges. Tu escriras le nom d'vn chacun sur sa verge. Mais tu escriras le nom d'Aaron sur la verge de Leui: il y aura pour chacun prince de sa famille vne verge. Tu colloqueras icelles au tabernacle de conuenance, deuant le tesmoignage, ou "ie conuiendray auec vous. Et la verge de l'homme que i'auray esleu florira, & feray cesser d'enuiron moy les murmurations des enfans d'Israel, lesquelz murmurent contre vous. Et Moyse ayant parlé aux enfans d'Israel, tous leurs princes luy baillerent vne verge, vne verge pour chacun prince, selon la maison de leurs peres, & fu-

A

La verge d'Aaron florissant

B

"Gre. lisãt אועד pour אודע ie seray cogneu.

furent douze verges, & la verge d'Aaron
C estoit entre leurs verges. Et Moyse posa
les verges deuant le Seigneur au tabernacle du tesmoignage. Et quand Moyse vint le lendemain au tabernacle du tesmoignage, voicy la verge d'Aaron qui auoit flory pour la maison de Leui: & auoit produict boutons & fleurs, & rendu des amendes. Lors Moyse retira de la presence du Seigneur toutes les verges de tous les enfans d'Israel, & les veirent, puis reprindrent
D chacun sa verge. Apres le Seigneur dict à Moyse: Reporte la verge d'Aaron deuant le tesmoignage en garde, pour signe des enfans rebelles, & elle fera cesser leurs murmurations d'entour moy, & ainsi ne mourront point. Moyse donc feit comme le Seigneur luy auoit commande'. Et les enfans d'Israel parlerent à Moyse, disans: Voicy, nous defaillons, nous perissont, totalement nous perissons. Quiconque s'approchera du tabernacle du SEIGNEVR mourra, serons-nous consumez iusqu'à defaillir?

CHAP. XVIII.

A ET le Seigneur dict à Aaron: Toy & tes filz, & la maison de ton pere auec toy, porterez l'iniquite' du sanctuaire", & toy & tes filz auec toy porterez l'iniquite' de vostre office de sacrificature. Fais aussi approcher auec toy tes freres, de la lignée de Leui, & de la famille de ton pere, à fin qu'ilz t'accompagnent, & qu'ilz t'administrent. Toy aussi & tes filz auec toy serez deuant le tabernacle du tesmoignage. Iceux veilleront sur ta garde & sur la garde de tout le tabernacle: mais ilz n'approcherõt point des vaisseaux du sanctuaire ne de l'autel, à fin qu'ilz ne meurent, tant eux que vous. Et te seront accompagnez pour veiller sur la garde du tabernacle de conuenance, pour tout le seruice du tabernacle. Et nul estranger ne s'approchera de vous. Vous veillerez donc sur la garde du sanctuaire, & sur la garde de l'autel, ainsi ne sera plus de fureur sus les enfans d'Israel. Voicy, i'ay prins voz freres les Leuites du milieu des enfans d'Israel, qui vous sont donnez en don pour le Seigneur, à fin qu'ilz facent le seruice du tabernacle de conuenance. Mais toy & tes enfans auec toy garderez vostre office de sacrificature, pour toute chose de l'autel, & dedans le voile, exerçans le seruice. Ie vous ay donne' l'office
B de sacrificature en don; & si l'estranger s'en approche, il mourra. Derechef, le Seigneur dict à Aaron: Voicy, ie t'ay donne' la garde de mon eleuation de toutes les choses dediées des enfans d'Israel. Ie t'ay dõc donne' ces choses pour l'vnction, & à tes enfans, pour ordonnance perpetuelle. Ce t'appartiendra des choses sanctifiées de ce qui se fait par feu, toute leur oblation, de tout leur don, de toute leur offerte & sacrifice pour le peche', & pour le delict, lesquelles ilz m'apporteront, seront en saincte sanctification pour toy & pour tes filz. Vous le mangerez au lieu tres-sainct. Tout masle aussi en mangera: car il t'est sanctifie'. Ce aussi t'appartiendra: à sçauoir les oblations de leur don, auec toute eleuation des enfans d'Israel, que i'ay donne' à toy & à tes filz, & à tes filles auec toy, par ordonnance perpetuelle. Quiconque sera pur en ta maison, en mangera. Ie t'ay donne' aussi leurs premices, lesquelles ilz offriront au Seigneur de toute graisse d'huile, toute graisse de moust & de froment. Et les premices de toutes les choses qui seront en leur terre (lesquelles ilz apporteront au Seigneur) seront à toy. Quiconque sera pur en ta maison en mangera. Item, toute chose interdicte en Israel t'appartiendra. Item, tout ce qui premierement ouure le ventre de toute creature, qu'ilz offrent au Seigneur, tant des hommes que des bestes, t'appartiendra: mais tu racheteras le premier nay de l'homme, & le premier nay de la beste souillée. Et ce C
qui est à racheter, tu le racheteras de l'eage d'vn moys, iouxte l'estimation de l'argent de cinq sicles, selon le poids du sanctuaire, lequel est de vingt oboles. Mais le premier nay de la vache, ou le premier nay de la brebis, ou le premier nay de la cheure, point ne racheteras: car ilz sont sanctifiez. Tu espandras leur sang à l'autel, & feras perfumigation de leur graisse, pour le sacrifice faict par feu en odeur paisible au Seigneur. La chair d'iceux sera à toy, comme la poictrine de l'eleuation, & comme l'espaule dextre. Ie t'ay donne' toutes les eleuations des choses sanctifiées (lesquelles les enfans d'Israel offrent au Seigneur) à toy, à tes filz, & à tes filles auec toy, en ordonnance perpetuelle. Le pact "du sel soit perpetuel deuant le SEIGNEVR, à toy, & à ta semence auec toy. Outre, le SEIGNEVR dict à Aaron: Tu n'auras point d'heritage en leur terre, & n'auras point portion au milieu d'eux. Ie suis ta portion, & ton heritage au milieu des enfans d'Israel. Et aux enfans de Leui, voicy i'ay donne' toute decime d'Israel en heritage pour leur seruice qu'ilz exercent à l'œuure du tabernacle de conuenance. Et les enfans d'Israel n'approcheront plus du tabernacle de conuenance, à fin qu'ilz ne portẽt la peine du peche', & qu'ilz meurent. Et les Leuites feront le

"A sca. sil s'y cõmet q̃lq̃ faute

Dieu donne à Aaron les oblations, premices, & decimes

Sus 3. g.

"C. de ne offrir sacrifice sãs sel. Leu. 2

Dieu est l'heritage d'Aaron. Deu. 18. a.

Les decimes données aux Leuites au lieu de heritage.

seruice du tabernacle de conuenance, lesquelz porteront leur iniquité. Ce est
D ordonnance perpetuelle en voz eages, que entre les enfans d'Israel ilz n'auront point d'heritage. Car i'ay donné aux Leuites par heritage la decime des enfans d'Israel: laquelle ilz offriront en eleuation au Seigneur. Pourtant i'ay dict qu'ilz n'auront point d'heritage entre les enfans d'Israel. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Tu parleras aux Leuites, & leur diras: Quand vous aurez receu des enfans d'Israel la decime, laquelle ie vous ay donné d'eux pour vostre heritage, vous offrirez d'icelle eleuation au Seigneur: à sçauoir la decime de la decime. Et vostre eleuation vous sera reputée comme le fro-
C'est cõe de pleine moisson & pleine vignée. ment de l'aire, & comme l'abondance du pressoir. Ainsi offrirez vous aussi l'eleuation du Seigneur de toutes voz decimes, lesquelles vous receuez des enfans d'Israel, & donnerez d'icelles l'eleuation du Seigneur à Aaron sacrificateur. Vous offrirez donc toute l'eleuation au Seigneur de tous voz dons, de toutes les meilleures choses pour la sanctification d'iceux. Item, tu leur diras: Quãd vous aurez offert les meilleures choses d'iceux, il sera reputé aux Leuites, comme le reuenu de l'aire, & comme le reuenu du pressoir. Et le mangerez en tout lieu, vous & vostre maison: car c'est vostre loyer pour tout vostre seruice au tabernacle de conuenance. Et vous ne porterez point le peché pour cela, quand vous en aurez offert le meilleur, si ne pollurez point les sanctifications des enfans d'Israel, & ne mourrez point.

CHAP. XIX.

A ET le Seigneur parla à Moyse & à Aaron, disant: Ceste est l'ordonnace de la loy que le Seigneur commande, disant: Parle aux enfans d'Israel, à fin qu'ilz t'amenent vne vache rousse entiere, en laquelle il n'y ayt point de macule, laquelle n'ayt point porté le ioug, puis la baillerez à Eleazar sacrificateur, laquelle il tirera hors
Ebri. 13. b. de l'ost, & on la tuera deuant luy. Puis Eleazar sacrificateur prendra du sang d'icelle à tout son doigt, & espandra deuant le tabernacle de conuenance du sang d'icelle par sept fois. Lors on bruslera la vache en sa presence, sa peau, sa chair, & son sang, auec sa fiente. Et le sacrificateur prendra du bois de cedre, de l'hysope, & de la graine, puis les iettera parmy la bruslure de la vache, apres le sacrificateur lauera ses vestemens & sa chair d'eaue: en apres il viendra à l'ost, & ledict sacrificateur sera souillé iusqu'au vespre. Aussi celuy qui la brus-
B le lauera ses vestemens en l'eaue, & lauera sa chair en l'eaue, si sera souillé iusqu'au vespre. Et vn homme net recueillera la cendre de la vache, & la mettra hors de l'ost en vn lieu net, & sera à la congregation des enfans d'Israel en garde pour l'eaue d'asperſion. C'est oblation pour le peché. Et celuy qui recuille la cendre de la vache, lauera ses vestemens, & sera souillé iusqu'au soir. Et cecy sera aux enfans d'Israel, & à l'estanger qui conuerse entre eux en ordonnance perpetuelle. Celuy qui touchera corps mort de tout homme, il sera souillé par sept iours, iceluy se purifiera au troisiesme iour, & au septiesme iour, lors sera net: mais s'il ne se purifie point au troisiesme & au septiesme iour, il ne sera point net. Quicõque aura touché le corps mort de l'homme, & ne s'est point purifié, il a cõtaminé le tabernacle du Seigneur, dont ceste personne sera exterminée d'Israel. Pourtant que l'eaue d'asperſion n'a point C
este respandue sur luy. Ainsi sera souillé tant que son ordure soit en luy. Ceste est la loy quand l'homme est mort au tabernacle: quiconque entre au tabernacle, & quiconque est au tabernacle sera souillé par sept iours. Tout vaisseau aussi descouuert, sur lequel il n'y a point de couuercle attaché, sera souillé. Ité, quiconque touchera parmy les chãps celuy qui est occis par glaiue, ou le mort, ou l'os de l'hõme, ou le sepulcre, il sera souillé par sept iours. Et on prendra pour le souillé de la poudre de la bruslure de l'oblatiõ faicte pour le peché, & mettrõt sur icelle de l'eaue fraiche en vn vaisseau. Et vn homme net prendra de l'hysope, & la
D mouillera en l'eaue, puis en arrousera sur le pauillon, & sur tous les vaisseaux, & sur toutes les personnes qui seront là: & sur celuy qui a touché l'os, ou à l'occis, ou au mort, ou au sepulcre. Et au troisiesme & septiesme iour, celuy qui est net arrousera sur le souillé, & estant purgé le septiesme iour, lauera ses vestemens, & se lauera d'eaue, puis il sera net au vespre. Et l'homme qui sera souillé, & ne se purifiera point, ce personnage sera exterminé du milieu de la cõgregation. Car il a pollu le sanctuaire du Seigneur. L'eaue d'asperſion n'a point esté espandue sur luy, il est donc souillé. Et ce leur sera en ordonnance perpetuelle, que si aucun a espandu l'eaue de l'asperſion, il lauera ses vestemens, aussi celuy qui touchera l'eaue d'asperſion sera souillé iusqu'au soir. Toute chose que celuy qui est souillé touchera, sera souillé. Et la personne qui le touchera, sera souillé iusqu'au soir.

CHAP. XX.

ET au premier moys, les enfans d'Isra- A
el auec toute la congregation vindrẽt

au

au desert de Zin, & le peuple demoura en Cades: & là mourut Marie, & y fut ensevelie. Or n'y auoit il point d'eaue pour la congregation, laquelle s'assembla contre Moyse, & contre Aaron, & le peuple estriua contre Moyse & luy dirent: O à la nostre volunte' que fussions peris, quand noz freres perirent deuant le Seigneur. Pourquoy auez vous faict venir la congregation du Seigneur en ce desert, à fin que mourions icy, nous & nostre bestial? Pourquoy aussi nous auez vous faict monter d'Egypte pour nous amener en ce mauuais lieu, qui n'est point lieu pour semer, & n'y a figues, ne vignes, ne grenades, n'eaue pour boire?

B Dieu donne de l'eaue de la pierre au peuple murmurant.

Alors Moyse & Aaron vindrent de l'assemblée à la porte du tabernacle de conuenance, & eux prosternez sur leurs faces la gloire du Seigneur leur apparut. Puis le Seigneur parla à Moyse, disant: Prens la verge, & fais assembler la cõgregation toy & Aaron ton frere, & parlez à la pierre eux voyans, & elle donnera son eaue, & feras sortir pour eux de l'eaue de la pierre, si donneras à boire à la congregation, & à leurs bestes. *Moyse dõc print la verge de la presence du Seigneur, comme il luy auoit commande'. Et Moyse & Aaron feirent assembler la congregation deuant la pierre, & leur dict: Escoutez maintenant rebelles. *Ne ferons nous point sortir de l'eaue de ceste pierre pour vous? Puis Moyse eleua sa main, & frappa la pierre de sa verge par deux fois. Lors en sortit abõdance d'eaue, dont beut la congregation, & leur bistial. Derechef le Seigneur dict à Moyse & à Aaron: pource que vous n'auez point creu à moy à fin que ie fusse sanctifie' par vous en la presence des enfans d'Israel, ainsi point ne menerez ceste congregation en la terre que ie leur ay donnée. Cestes sont les eaues de l'estrif, desquelles les enfans d'Israel estriuerent contre le Seigneur, lequel se sanctifia en eux. Adonc Moyse enuoya des ambassadeurs de Cades, au Roy d'Edom, [disant:] Ainsi dit ton frere Israel. Tu sçais tout le labeur qui nous est aduenu, comment noz peres descendirent en Egypte, ou sommes demourez long temps, & comment les Egyptiens nous ont mal traictez & noz peres. Mais nous auons crie' au SEIGNEVR, lequel ouyant nostre voix a enuoye' l'ange, & nous a retire' d'Egypte. Or voicy, nous sommes en la ville de Cades, qui est à l'extremite' de tes fins. Ie te prie que nous passiõs par ta terre. Nous ne passerons point par les champs, ne par les vignes, & ne beurons de l'eaue des puitz, nous cheminerons par la voye royale, nous de dechinerons n'à dextre n'a senestre, iusqu'à ce que nous aurons passe' tes fins. Et Edom luy dict. Tu ne passeras point vers moy, à fin que ie ne sorte par glaiue à lencõtre de toy. Et les enfans d'Israel luy respõdirent: Nous mõterons par la voye, & si nous beuuons de tes eaues moy & mon bestial, ie donneray le pris d'icelles. Il n'y aura que cela seulement que i'aye le passage de mes piedz. Derechef il dict: tu ne passeras point. Puis Edom issit au deuãt de luy auec grosse compagnie, & en main forte. Ainsi Edõ ne voulut permettre à Israel qu'il passast par son quartier, dont Israel se retira arriere de luy. Et quãd les enfans d'Israel auec toute la congregation furent partis de Cades, ilz vindrent en la montagne d'Hor. Apres le Seigneur parla à Moyse & à Aaron en la montagne d'Hor, aupres des termes de la terre d'Edom, disant: Aaron sera reduict auec son peuple: car il n'entrera point en la terre, laquelle i'ay donnée aux enfans d'Israel: Pourtant que vous auez este' rebelles à ma parolle aux eaues de l'estrif. Prens donc Aaron & Eleazar son filz, & les fais monter en la montagne d'Hor. * Puis fais despouiller à Aaron ses vestemens, si les fais vestir à Eleazar son filz: & Aarõ sera reduict & mourra illec. Moyse donc feit si cõme le Seigneur auoit commande', & monterent en la mõtagne d'Hor voyant toute la congregatiõ. Et *Moyse feit despouiller Aarõ de ses vestemens, & les feit vestir à Eleazar son filz, puis Aaron mourut illec au couppeau de la montagne. Apres Moyse & Eleazar descendirent de la montagne. Et toute la congregation voyãt que Aaron estoit tresp passe' le pleurerent par trente iours, par toutes les maisons d'Israel.

D

La mort d'Aaron. Nou. 33. c. Deu. 32. g.

Eleazar au lieu d'Aarõ.

Deu. 10. b

CHAP. XXI.

QVãd le Cananéen Roy d'Arad qui habitoit vers Midy entendit Israel estre venu par la voye de ceux qui auoyent espié, il feit guerre contre Israel, & print des captifz d'iceluy. Adonc Israel voua vn vœu au Seigneur, disant: Si tu metz ce peuple entre mes mains, ie destruiray ses villes. Et le Seigneur exauça la voix d'Israel, & luy donna les Cananéens, lesquelz il destruict, & leurs citez, dont il appella le nom du lieu "Hormah. Puis marcherent de la montagne d'Hor vers la mer de rouge, pour circuyr la terre d'Edom, & le peuple se fascha en la voye, lequel parla cõtre Dieu & contre Moyse, [disant:] Pourquoy nous as-tu faict monter d'Egypte pour mourir au desert? Car il n'y a point de pain ne d'eaue. Et nostre ame s'est faschée pour ce pain "tant leger. Lors le Seigneur enuoya sur le

A

Le vœu d'Israel.

"Horma. C'est defaicte.

"Ou de si petite estime.

peuple des serpens ardans, qui mordoyent le peuple, tellement que plusieurs du peuple d'Israel en moururent. Apres, le peuple vint à Moyse, & dict: Nous auons peché parlans contre le Seigneur, & contre toy. Prie le Seigneur, & fais retirer de nous les serpens. Et Moyse pria pour le peuple, auquel le Seigneur dict: Fais vn serpent ardât, & le metz sur vne perche, & quiconque sera mordu, & le verra il viura. *Moyse donc feit vn serpent d'ærain, & le mit sur vne perche, & aduint quand quelque serpent auoit mordu vn homme, il regardoit le serpent d'ærain, & estoit guery. Et les enfans d'Israel partirent, & asseirent leur ost en Oboth. Puis departirent d'Oboth, & poserent leur ost en Ie-Abarim au desert qui est deuant Moab, vers le soleil leuant. Et ilz partirent d'illec, & asseirent leur ost vers le Torrent de Zared: puis partirent d'illec, & asseirent leur ost outre Arnon, qui est au desert sortant des fins de l'Amorien: car Arnon est es fins des Moabites, entre lesdictz Moabites & les Amoriens. Pourtant est il dict au "liure des batailles du Seigneur, ce qu'il feit en [la mer] rouge, & aux fleuues d'Arnon, & le decours des fleuues qui decline pour tirer en Ar, & attouche es fins des Moabites. Et de là [vindrent] en Ber. C'est le puitz duql le Seigneur disoit à Moyse: Assemble le peuple, & ie leur donneray de l'eaue. Alors Israel chanta ce cantique. O puitz mõte, chantez de luy, les seigneurs ont caue' le puitz, les princes du peuple l'ont caue', au ec le legislateur à tout leurs bastons. Et du desert [vindrent] en Mathana, & de Mathana en Nahaliel, & de Nahaliel en Bamoth, & de Bamoth en la vallée qui est au champ de Moab, au coupeau de "Phasgah qui regarde contre "Iesimon. Puis Israel enuoya des ambassadeurs à Sehon le roy des Amoriens, disant: Que ie passe par ta terre, nous ne declinerons point en tes champs, ny en tes vignes, & ne beurons point les eaues de tes puitz, nous cheminerons par le chemin royal, iusqu'à tant que nous aurons passé' tes limites. *Mais Sehon ne permit point qu'Israel passast par ses fins. Et Sehon assembla tout son peuple, & yssit au deuant d'Israel au desert, & paruint en Iehazah & guerroya contre Israel. Mais Israel le frappa au trenchant de l'espée, & conquesta sa terre depuis Arnon iusqu'à Ieboc, & iusque aux enfans d'Amon: car les frontieres des enfans d'Amon estoyent fortes. Et Israel print toutes ces villes lequel habita en toutes les villes des Amoriens en Hesebon & en tous ses" villages. Or Hesebon estoit la cité de Sehon le Roy des Amoriens, lequel auoit bataillé parauant contre le Roy de Moab, & auoit prins toute la terre d'iceluy de sa main iusqu'en Arnon, au moyen dequoy disoyent ceux qui vsent de prouerbes: Venez en Hesebon, qu'on redifie & repare la cité de Sehon: Car le feu est sorty d'Hesebon, & la flamme de la cité de Sehon, & a consumé" Ar des Moabites, & les princes de Bamoth en Arnon, Malheur à toy Moab, o peuple de Camos, tu es perdu. On a mis en fuite ses filz. & ses filles en captiuité à Sehon roy des Amoriens, & leur royaume est perdu depuis Hesebon, iusqu'en Dibon, nous les auons desolez iusqu'à Nopheh, qui est iusqu'en Medaba. Israel dõc habita en la terre des Amoriẽs. Et Moyse enuoya espier Iazer, de laql̃le ilz prindrent les villages, & de chasserẽt les Amoriẽs qui estoyẽt illec, aps se tetirerẽt & mõterent par lavoye de Basã. Et Og le Roy de Basan yssit en bataille en Edrei à lencõtre d'eux, luy & tout son peuple. *Lors le Seigneur dict à Moyse: Ne le crains point, car ie te l'ay donné en ta main, & tout son peuple, & sa terre: si luy feras cõme tu as faict à Sehõ le Roy des Amoriẽs qui habitoit en Hesebõ. Ilz frapperẽt dõc iceluy, & ses enfans, & tout son peuple, tellement qu'il ne luy en resta nul sauf. Ainsi ilz cõquirent sa terre. CHAP. XXII.

PVis les enfans d'Israel departirent, & asseirent leur ost en la plaine de Moab, outre Iordan vers Iericho. Or Balac filz de Zephor veit toutes les choses qu'auoit faict Israel à l'Amorien, & Moab eut grand peur du peuple, pourtant qu'ilz estoyent beaucoup, & ledict Moab fut fasché' pour les enfans d'Israel, dont il dict aux anciens de Madian: maintenant ceste multitude leichera tout ce qui est à l'enuiron de nous, comme le bœuf leiche l'herbe du champ. En ce temps la Balac filz de Zephor estoit Roy de Moab, lequel enuoya ses messagers à Balaam filz de Beor en" Pethor, (qui est aupres du fleuue, de la terre des enfans de son peuple) pour l'appeller disant: Voicy vn peuple est sorty d'Egypte qui couure la terre & se tient contre moy. Or maintenant viens, ie te prie, maudis pour moy" ce peuple cy (car il est plus fort q̃ moy) si parauẽture ie le pourray frapper, & le dechasser du pays. Car ie sçay que celuy que tu beneiras est beneict: & que celuy que tu maudiras, est maudict. Et les anciens de Moab s'en allerent auec les anciens de Madian, ayans en leurs mains le pris de diuination, & vindrent à Balaam, & luy dirent les parolles de Balac. Et il leur respondit: Demourez icy ceste nuict, & ie vous respondray la parolle comme le Seigneur parlera à moy.

Et

Ieh.5.b.

C

"Aucuns estiment estre le liure des Iuges ou q̃l q̃ autre.

"R. Cim. Vaheb de la mer Suph. Aucuns pesãteur, ou oppressiõ

D

"Selon Transl. cõmu. Ghal. mõtagne. "Grec, desert.

E

Deu.2.f. Iug.11.d. Amos 2.c Psa.135.c.

F

Heb. filles selõ leur maniere

"Grec, disant pour Iuges.

"Aucuns des hauts lieux.

G

Deu.3.d. 29.p.

A

Le roy Balac cuoye à Balaam afin qu'il maudie Israel. Ios.24.b.

"Selon Grec & Ra. Salo. Tran. cõmu. diuin

B

"C'est en ma faueur

Et les princes des Moabites demourerent
C auec Balaam. Lors Dieu vint à Ba-
laam,& dict: Qui ſont ces perſonnages a-
nec toy? Et Balaam reſpondit à Dieu: Ba
lac le filz de Zephor Roy des Moabites a
enuoyé vers moy: Voicy, vn peuple qui eſt
ſorty d'Egypte,a couuert la terre: mainte-
nant viens,maudis le pour moy,ſi à l'auen
ture ie pourray batailler contre luy, & le
deſchaſſer. Et le Seigneur dict à Balaam:
Dieu de- Tu n'iras point auec eux, & ne maudiras
fend à Ba point le peuple,car il eſt beneict. Et
laam qu'il Balaam ſe leua de matin,& dict aux princes
ne mau- de Balac: Allez vous en en voſtre terre: car
die Iſrael le Seigneur ne me veut permettre aller auec
vous. Ainſi les princes des Moabites ſe le
uernt,& vindrent à Balac,& dirent: Balaam
n'a point voulu venir auec nous. Et Balac
enuoya encore plus de princes,& plus hon
norables qu'iceux. Et vindrent à Balaam,
auquel dirent: Ainſi dict Balac filz de Ze-
D phor: Ne differe point ie te prie de venir à
moy: car ie te feray de l'honneur beaucop,
& feray tout ce que tu me diras. Ie te prie
donc viens,maudis ce peuple. Et Ba-
Sou.24.c laam reſpondit,& dict aux ſeruiteurs de Ba
lac: Si Balac me donnoit ſa maiſon pleine
d'or & d'argent,ie ne puis pas tranſgreſſer
la parolle du Seigneur mon Dieu pour fai-
re choſe petite ne grande. Mais ie vous
prie demourez maintenant icy ceſte nuict,
& ie ſçauray quelle choſe derechef le Sei-
gneur me dira. Et la nuict Dieu vint à Ba
laam,& luy dict: Si ces perſonnages te vien
nent appeller,leue toy & t'en va auec eux,
toutesfois tu feras la choſe que ie te diray.

Et Balaam ſe leua de matin, & embaſta
ſon aſneſſe,& ſ'en alla auec les princes de
Moab. Et Dieu fut courrouce', pourtant
qu'il ſ'en eſtoit alle'. Et l'Ange du Seigneur
ſ'arreſta en la voye pour l'empeſcher, &
iceluy eſtoit monte' ſur ſon aſneſſe,& deux
E ſeruiteurs eſtoyent auec luy. * Et l'aſneſſe
2.Pie.2.c voyant l'Ange du Seigneur ſ'arreſtant en
Iud.1.d. la voye,& en ſa main vne eſpée deſgainée,ſe
deſtourna de la voye,& ſ'en alla par le chãp.
Et Balaam frappoit l'aſneſſe pour la faire
retourner en la voye. Et l'Ange du Sei-
gneur ſe tint en vn ſentier de deux vignes,
ayant vne cloſture deça,& vne autre cloſtu
re delà. Et l'aſneſſe voyant l'Ange du Sei
gneur ſe ſerroit contre la muraille, dont
ſerroit le pied de Balaam contre la murail
le,lequel la frappoit encore. Et l'Ange paſ
ſa derechef, & ſ'arreſta en vn lieu eſtroict
auquel n'y auoit chemin pour decliner à
dextre ne à ſeneſtre. Et l'aſneſſe voyant
L'aſneſſe parle. l'Ange du Seigneur ſe coucha ſoubz Bala-
am,& Balaam courrouce' frappa l'aſneſſe à
tout vn baſton. Adonc le Seigneur ouurit
la bouche de l'aſneſſe, laq̃lle dict à Balaam:
Que t'ay-ie faict que tu m'as ia battu par
trois fois? Et Balaam reſpondit à l'aſneſſe.
Pourtant que tu te moque de moy. A ma
volunte' que i'euſſe vn glaiue en ma main:
car ie te tueroye maintenant. Et l'aſneſſe
dict à Balaam: Ne ſuis-ie pas ton aſneſſe?
Tu as touſiours monte' ſur moy iuſqu'à ce
iour cy, ay-ie accouſtume' de te faire ainſi?
Et il reſpondit: Non. Et le Seigneur ouurit
les yeux de Balaam, dont il veit l'Ange du
Seigneur ſ'arreſtant en la voye,& vn glaiue
deſgaine' en ſa main, lors il ſ'enclina, & ſe
proſterna ſur ſa face. Et l'Ange du Sei-
gneur luy dict: pourquoy as-tu ia battu ton
aſneſſe par trois fois? Voicy, ie ſuis ſorty
pour t'empeſcher, car tu as fouruoye' en la
voye contre moy: mais l'aſneſſe me voyant
ſ'eſt ia deſtournée de deuant moy par trois
fois, autrement ſi elle ne ſe fuſt deſtournée
deuant moy, certes ie t'euſſe maintenant G
tue', mais ie l'euſſe reſeruée. Lors Balaam
dict à l'Ange du Seigneur: I'ay peche', car ie
ne ſçauoye point que tu te teinſſe contre
moy en la voye,& ſi maintenant il te deſ-
plaict, ie retourneray. Et l'Ange du Sei-
gneur reſpondit à Balaam. Va auec ces per
ſonnages, toutesfois la choſe que ie t'auray
dicte, tu la diras. Balaam donc ſ'en alla auec
les princes de Balac. Quand Balac en-
tendit que Balaam venoit, il ſortit pour al-
ler au deuant de luy en la cite' de Moab,
qui eſt aupres des limites d'Arnon, qui eſt
en la fin des frontieres. Lors Balac dict à
Balaam: N'ay-ie point enuoye' vers toy
pour t'appeller? pourquoy n'eſtuvenu vers
moy? eſt-ce que ie ne te puiſſe faire "hon-
neur? Et Balaã reſpondit à Balac: Voicy ie "C'eſt re-
ſuis venu à toy, pourray-ie maintenant par cõpenſer
ler quelque choſe? La parolle que Dieu a ou faire
mis en ma bouche ie la parleray. Et Bala- du bien.
am ſ'en alla auec Balac, & vindrent en la ci
te' "ſpacieuſe. Et Balac tua des bœufz,& des "Ebr.de
brebis,& enuoya à Balaam & aux princes places,ou
qui eſtoyent venuz auec luy,& le feit mõter de rues.
es hautz lieux de Baal,& de là veit le bout Aucuns
du peuple. CHAP. XXIII. pleine de
gens par
les rues.
ET Balaam dict à Balac. Edifie moy icy A
ſept autelz,& m'appareille icy ſept bou
ueaux & ſept moutons. Et Balac feit cõme
Balaam auoit dict. Et offrirent Balac & Ba
laam vn bœuf & vn mouton à chaſque au-
tel. Puis Balaam dict à Balac: Tiens toy
au pres de ton holocauſte, & ie m'en i-
ray, ſi d'auenture le Seigneur viendra
au deuant de moy,& ce qui me fera appa-
roiſtre, ie te l'annonceray, ainſi ſ'en alla
tout ſeul. Et Dieu rencontra Bala-
am,& Balaam luy dict: I'ay ordonne' ſept
autelz,& ay ſacrifie' vn bouueau & vn mou

ton à chasque autel. Et le Seigneur mit la parolle en la bouche de Balaam, & dict: Retourne à Balac, & luy dis ainsi. Il s'en retourna donc à luy, & voicy il se tenoit aupres de son holocauste, & tous les princes de Moab. Lors il leua sa parabole, & dict: De Syrie m'a faict venir Balac roy de Moab, des montaignes d'Orient. Vien, maudis pour moy Iacob, vien & aye en detestation Israel. Que maudiray-ie, se Dieu ne le maudict? Et qu'auray-ie en detestation, se le Seigneur ne l'a en detestation? Car ie le regarderay du couppeau des roches, & le contempleray des montagnes. Voicy le peuple habitera seul, & ne sera pas reputé entre les gens. Qui comptera la poudre de Iacob, & le nombre de la quatriesme partie d'Israel? Que ma personne meure de la mort des iustes: & que mon dernier departement soit semblable au leur. Adonc Balac dict à Balaam: Qu'est-ce que tu me fais? Ie t'ay prins pour maudire mes ennemiz, & voicy tu les beneis. Et il respondit, & dict: Ce que le Seigneur a mis en ma bouche ne l'obserueray-ie point, à fin de le dire? Et Balac luy dict: Vien ie te prie auec moy en vn autre lieu, d'ou tu verras iceluy, à tout le moins tu verras son extremité, mais point ne le verras totalement: tu le maudiras donc pour moy d'illec. Puis l'ayant conduict au champ de Zophim, sur le couppeau de Phasga, edifia sept autelz, & offrit vn bouueau, & vn mouton à chasque autel. Apres il dict à Balac: Tiens toy icy aupres de ton holocauste, & là i'attendray la rencontre. Et le Seigneur rencontra Balaam & mit la parolle en sa bouche, & dict: Retourne à Balac, ainsi luy parlant. Et il vint à luy, & voicy il se tenoit aupres de son holocauste, & les princes de Moab auec luy. Et Balac luy dict: Quelle chose a parlé le Seigneur? Et il produict sa parabole, disant: Leue toy Balac, & escoute filz de Zephor, preste moy l'aureille. Dieu n'est point comme l'homme, qu'il mente: ne comme le filz de l'homme, qu'il se repente. Iceluy dira-il, & ne le fera point? parlera-il, & ne le ratifiera point? Voicy i'ay esté amené pour beneir, & il a beneict, ie ne le puis point destourner. Il ne voit point d'iniquité en Iacob, ne de faulseté en Israel. Le Seigneur son Dieu est auec luy, & [n]le triumphe du Roy auec luy. Dieu les a retirez d'Egypte, duquel la force est semblable à la Licorne. Car il n'y a point d'enchantemens en Iacob, ne de diuinemens en Israel. Selon ce temps il sera dict à Iacob & à Israel: Quelle chose a faict Dieu? Voicy, le peuple se leuera comme le lyon, & se hau.era comme le leonceau, lequel ne se couchera point iusqu'à ce qu'il aura mãgé la proye, & qu'il aura beu le sang des occis. Alors Balac dict à Balaam: Ne le maudis point, & ne le beneis point aussi. Et Balaam respondit, & dict à Balac: Ne t'ay-ie point dict que ie feroye tout ce que le Seigneur diroit? Derechef Balac dict à Balaam: Vien maintenant, ie te conduiray en vn autre lieu. Si d'auenture il plairoit à Dieu que tu le maudisse d'illec pour moy. Balac donc conduict Balaam au sommet de Pheor, qui regarde contre Iesimon. Et Balaam luy dict: Edifie moy icy sept autelz, & m'appareille icy sept bouueaux, & sept moutons. Et Balac feit comme Balaam auoit dict, puis offrit vn bouueau, & vn mouton à chasque autel.

B

C

D

[n]Cha l'habitatiõ ou la court

Sus 24. b.

CHAP. XXIIII.

ET Balaam voyant qu'il plaisoit au Seigneur de beneir Israel, il n'alla point comme les autresfois au deuant des enchantemens: mais il dressa sa face vers le desert, & esleuant ses yeux veit Israel qui habitoit là, selon ses lignées, & l'esprit de Dieu fut sur luy, & produict sa parabole, disant: Balaã filz de Beor dict, & l'homme qui a l'œil ouuert dict: Celuy qui a ouy les parolles de Dieu, lequel a veu la visiõ du tout puissant, qui dort ayant les yeux ouuers, dit: Combien sont beaux tes pauillons, o Iacob, & tes tabernacles, o Israel! Ilz sont estendus comme les possessions, comme les iardins pres du fleuue, comme les tentes que le Seigneur a plãté, comme les cedres aupres de l'eaue, l'eaue distillera de sa scille, & sa semence en plusieurs eaues, & son Roy sera exalté plus que *Agag, & son royaume haulcé. Dieu l'a retiré hors d'Egypte, duquel la force est semblable à la Licorne, il consumera les gens luy nuysans, & brisera leurs os, & les percera de ses fleiches. Il gist & couche comme le lyonceau & comme le lyon, & qui le fera leuer? Ceux qui te beneissent seront beneis, & ceux qui te maudissent seront maudis. Lors Balac se courrouça cõtre Balaam, & frappa de ses mains. Puis Balac dict à Balaam: Ie t'ay appellé pour maudire mes ennemiz, & voicy tu les as ia beneict par trois fois. Or maintenãt fuis t'en en tõ lieu, i'auoye dit que ie t'hõnoreroye, & voicy le Seigneur t'a priué de l'honneur. Et Balaam respondit à Balac: N'auoy-ie pas aussi parlé à tes ambassadades (que tu auois enuoyé vers moy) disant: Si Balac me donnoit sa maison pleine d'or & d'argent, ie ne pourroye point trãgresser le mãdement du Seigneur, pour faire bien ou mal de mon cueur: ce que le Seigneur dira ie le diray. Maintenant donc ie m'en vois vers

A

Balaã prophetise du regne d'Israel aduenir.

B

Sus 23. d.

C

vers mon peuple, viens ie te conseilleray que fera ce peuple à ton peuple aux derniers temps. Et il mit en auant son prouerbe, disant: Balaam filz de Beor dict, & l'homme qui à l'œil ouuert dict: Celuy qui a ouy les parolles de Dieu, & qui sçait la science du souuerain, qui a veu la visiõ du tout-puissant qui dort & a les yeux ouuers, dict: Ie le verray: mais non point maintenant, ie le regarderay: mais non point de pres, vne estoil le est procedée de Iacob, & vn sceptre s'est esleue' d'Israel, & blessera les costez de Moab, & destruira tous les enfans de Seth. Et
C Edom sera en possession, & Seir en heritage à ses ennemys. Et Israel se portera vaillamment, & celuy qui dominera sera de Iacob. & abolira le reste de la cite'. Et quand il eut veu Amelec, il mit en auant sa parabole, disant: Le commencement des gens est Amelec: mais son dernier perira à iamais. Item, quand il veit le Cinéen, il allegua sa parabole, disant: Ton habitation est forte, & metz ton nid au rocher: mais le Cinéen sera dechasse', iusqu'à tant qu'Assur te menera en captiuite'. Derechef il allegua sa parabole, disant: Las qui viura quand Dieu fera ce? Et les nauires [venans] des parties des "Cithins affligeront Assur, & si affligeront "Eber: mais aussi iceux periront à iamais. Puis Balaam se leua, & s'en alla retournant en son lieu, & Balac aussi s'en alla sa voye.

"Chal. & Transc cõmu. Romains.
"Les Ebr. ou ceux qui sont outre le fleuue d'Euphrates.

CHAP. XXV.

A ALors Israel demouroit en Setim, & le peuple commença à faire fornication auec les filles de Moab, lesquelles appelloyent le peuple aux sacrifices de leurs dieux, & le peuple mangeoit, & s'enclinoit deuant leurs dieux. Et Israel s'adioingnit à Baal-Pheor. Adonc le Seigneur fut courroucé contre Israel, & dict à Moyse: Prens tous les chefz du peuple & les fais pendre deuant le Seigneur "contre le soleil, à fin que l'ire de la fureur du Seigneur se destourne d'Israel. Moyse donc dict aux iuges d'Israel: Qu'vn chacun tue ses hommes qui se sont adioinctz à Baal-Pheor. Et voicy vn homme des enfans d'Israel vint, & feit approcher vers ses freres vne Madianite, deuant Moyse & deuant toute la congregation des enfans d'Israel, lesquelz plouroyent à la porte du tabernacle de conuenance. Lors Phinehes le filz d'Eleazar, filz d'Aaron sacrificateur, voyant ce, il se leua du milieu de la cõgregation, & ayant prins vne lance en sa main vint derriere l'hõme Israelite en " l'habitacle, & les perça tous deux: à sçauoir l'homme Israelite & la femme "par son ventre. Et l'a playe des enfans d'Israel cessa, de laquelle playe *moururent vingt quatre mille. Et le Seigneur parla

A Le peuple faict fornication auec les filles de Moab.
Iosu. 22. d
Deu. 4. a.
"C'est en publique & deuant tous.
B
Psa. 106. d
"Selon les Ebr. Aucuns bordeau.
"Selon Chalées Grec, & Transc cõmu. par les parties honteuses d'icelle. Aucũs

à Moyse, disant: Phinehes le filz d'Eleazar filz d'Aaron sacrificateur a destourné ma fureur de dessus les enfans d'Israel, quand il a este' esmeu de mon zele au milieu d'eux à fin que ie ne consumasse les enfans d'Israel par mon zele. Pourtant dis luy: Voicy ie luy donne mon appointement de paix: & sera tant à luy qu'à sa semence apres luy l'alliance de perpetuelle sacrificature, pour autant qu'il a este' meu de zele pour son Dieu, & a reconcilie' les enfans d'Israel. Et le nom de l'homme Israelite occis qui fut frappé auec la Madianite, estoit Zamri filz de Salu prince de la maison du pere des Simeonites. Mais le nom de la femme
D Madianite qui fut frappée, estoit Cozbi, fille de Zur prince des gens de la maison du pere des Madianites. Derechef le Seigneur parla à Moyse, disant. Affligez les Madianites & les frappez. Car iceux vous affligent par leurs fraudes, & vous ont surprins à cause de Pheor, & à cause de *Cozbi fille du prince des Madianites leur sœur, qui a este' frappée au iour que la playe a este' faicte à l'occasion de Pheor.

au bordeau.
1. Co. 10. b.
C
Sou. 31. a.
D

CHAP. XXVI.

ET apres la playe, le Seigneur parla à Moyse & à Eleazar filz d'Aaron sacrificateur, disant: Leuez le compte de toute la congregation des enfans d'Israel de l'eage, de vingt ans & au dessus par les maisons de leurs peres, tous pouans sortir à la guerre entre Israel. Moyse donc & Eleazar sacrificateur parlerent auec eux en la plaine de Moab aupres de Iordan vers Iericho, disans: Depuis l'eage de vingt ans & au dessus [compterez le peuple] comme le Seigneur a commãde' à Moyse, & aux enfans d'Israel qui sortirent du pays d'Egypte, comme le Seigneur le commanda à Moyse. * Ruben premier nay d'Israel. Les enfans dudict Ruben estoyent Henoch, duquel estoit la famille des Henochites: Phalua, duquel estoit la famille des Phaluites: Hezron, duquel estoit la famille des Hezronites: Carmi, duquel estoit la famille des Carmites. Icelles sont les familles des Rubenites, desquelz furent nombrez quarante trois mille, sept cens & trente. Et les filz de Phalu, Eliab. Et les enfans d'Eliab, Nemuel, Dathan & Abiron. *Iceux sont Dathan & Abiron renommez en la congregation lesquelz se mutinerent contre Moyse & contre Aaron en l'assemblée de Core', quand ilz estriuerent contre le Seigneur, dont la terre ouurit sa gueulle & les deuora. Et Core' mourut en la compagnie quand le feu consuma deux cens cinquante hommes, & furent en signe: mais les enfans de Core' ne

A Les enfãs d'Israel comptez derechef à l'entrée de la terre de Canaan.
De Rubẽ Ge. 46. b
Exo. 6. b.
1. Chr. 5. a.
Sus 16. a. g
B

moururent point. Les enfans de Simeon
De Simeō par leurs familles sont: Namuel, duquel la famille des Namuelites: Iamin, duquel la famille des Iaminites: Iachin, duquel la famille des Iachinites: Zare, duquel la famille des Zareites: Saul, duquel la famille des Saulites. Icelles donc sont les familles des Simeonites, desquelz furent vingt deux mille, & deux cens. Les
De Gad. enfans de Gad, par leurs familles sont: Zephon, duquel estoit la famille des Zephonites: Hagi, duquel la famille des Hagites: Suni, duquel la famille des Sunites: Ozni, duquel la famille des Oznites: Eri, duquel la famille des Erites: Arod duquel la famille des Arodites: Areli, duquel la famille des Arelites. Icelles donc sont les familles des enfans de Gad, selon qu'ilz furent nombrez, quarante mille cinq cens. Les enfans de Iuda, Er
De Iuda. C & Onan, mais Er & Onan moururent au
Gen.38.a. pays de Canaan.* Ainsi les enfans de Iuda par leurs familles furent: Selha, duquel la famille des Selhanites. Pharez, duquel la famille des Pharezites: Zare duquel la famille des Zareites. Et les enfans de Pharez: Hezron, duquel la famille des Hezronites, & Hamul, duquel la famille des Hamulites. Icelles donc sont les familles de Iuda, selon leurs denombrez
D'Issacar. septante six mille cinq cens. Les enfans d'Issacar, par leurs familles estoyent: Thola, duql la famille des Tholaites: Phua, duquel la famille des Phuanites. Iasub, duquel la famille des Iasubites: Semron duquel la famille des Semronites. Icelles donc sont les familles d'Issacar, selon leurs
De Zabulon. denombrez soyxante quatre mille, troys cens. Les enfans de Zabulon, par leurs familles estoyent: Sared duquel la famille des Saredites: Elon, duquel la famille des Elonites: Iahelel, duquel la famille des Iahelelites. Icelles donc sont les familles des Zabulonites, selon leurs denom-
De Ioseph D brez soixante mille cinq cens, Les enfans de Ioseph, par leurs familles estoyent: Manasse' & Ephraim. Les enfans de Manasse' estoyent Machir, duquel la famille des Machirites, & Machir engendra Galad, duquel la famille des Galadites. Iceux sont les enfans de Galad: Iezer, duquel la famille des Iezerites: Helec, du-
Son.27.a. quel la famille des Helecites: Asréel, duquel la famille des Asréelites * Sechem, duquel la famille des Sechemites: Semida duquel la famille des Semidaites: Hepher, duquel la famille des Hepherites: Zalphahad filz de Hepher n'eut point de filz: mais des filles. Et les noms des filles de Zalphahad sont: Mahala, Noab, Hegla, Melca, & Therza. Icelles donc sont les familles de Manasse', & leurs denombrez, cinquante deux mille & sept cens.

D'Ephraim. Iceux sont les enfans d'Ephraim, par leurs familles: Suthala, duquel la famille des Suthalaites: Becher, duquel la famille des Becherites: Thehen, duquel la famille des Thehenites. Et iceux sont les enfans de Suthala: Eren, duquel la famille des Erenites. Icelles sont les familles des enfans d'Ephraim, selon leurs denombrez trente deux mille cinq cens. Iceux donc sont les enfans de Ioseph par leurs familles. Les enfans de Ben-iamin, par
De Benjamin. E leurs familles sont: Bale, duquel la famille des Baleites: Asbel, duquel la famille des Asbelites: Ahiram, duquel la famille des Ahiramites: Sephupham, duquel la famille des Sephuphamites · Hupham, duquel la famille des Huphamites. Et les enfans de Bale estoyent: Ered & Noeman. De [Ered] estoit la famille des Eredites: & de Noeman, la famille des Noemites. Iceux donc sont les enfans de Ben-iamin par leurs familles, & leurs denombrez quarante
De Dan. cinq mille & six cens. Les enfans de Dan, par leurs familles sont Suham, duquel la famille des Suhamites. Icelles sont les familles de Dan selon leurs familles. Toutes les familles des Suhamites, selon leurs denombrez soixante quatre mil
D'Aser. le & quatre cens. Les enfans d'Aser par leurs familles sont: Iemna, duquel la famille des Iemnaites: Iesui, duquel la famille des Iesuites: Briah, duquel la famille des Briahites. Les enfans de Briah: Haber, duquel la famille des Haberites: Melchiel, duquel la famille des Melchielites: mais le nom de la fille d'Aser, fut Sara. Iceux donc sont les enfans d'Aser, selō leurs denombrez cinquante trois mille & quatre cens. Les enfans de Nephthali, par
De Nephthali. leurs familles sont: Iaheziel, duquel estoit la famille des Iehezielites: Guni, duquel la famille des Gunites: Iezer, duquel la famille des Iezerites: Selem, duquel la famille des Selemites. Icelles donc sont les familles de Nephthali selon leurs familles, & leurs denombrez quarante cinq mille & quatre cens Ainsi ceux sont les denombrez des enfans d'Israel six cens & vn mille, sept cens & trente. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Pour iceux la terre sera diuisée par heritage, selon le nombre des noms. A ceux qui sont le plus, tu multiplieras leur heritage, & à ceux qui sont le moins, tu leur diminueras leur heritage: l'heritage sera donnée à vn chacun selon son nombre. Toutesfois que la terre soit diuisée par sort, selon les noms des lignages

ges de leurs peres, laquelle ilz poſſederont. Selon le ſort ſoit diuiſée l'heritage d'icelle entre le plus & le moins. Item, ceux cy ſont les denombrez de Leui, par leurs familles: Gerſon, duquel la famille des Gerſonites: Cahat, duquel la famille des Cahathites: Merari, duquel la famille des Merarites. Icelles ſont les familles de Leui: La famille des Lobnites: la famille des Hebronites: la famille des Maholites: la famille des Muſites: la famille des Corihites. Mais Cahat engendra Amram, & le nom de la femme d'Amram, Iochebed, fille de Leui, laquelle fut née à Leui en Egypte, & icelle enfanta à Amram: Aaron, Moyſe & Marie leur ſœur. *Et à Aaron naſquirent: Nadab, Abihu, Eleazar & Ithamar. Deſquelz Nadab & Abihu moururent en offrant le feu eſtrange deuãt le Seigneur. Et leurs de nombrez furent vingt trois mille, tous maſles de l'eage d'vn moys & au deſſus, leſquelz ne furent point cõptez d'entre les enfans d'Iſrael. Car l'heritage ne leur fut point dõnée entre les enfans d'Iſrael. Iceux ſont les denombrez quand Moyſe & Eleazar ſacrificateur, denombrerent les enfans d'Iſrael en la plaine de Moab pres de Iordan vers Iericho, entre leſquelz nul ne fut des denombrez de *Moyſe & Aaron ſacrificateur, quand ilz compterent les enfans d'Iſrael, au deſert de Sinai. Car le Seigneur leur auoit dit qu'ilz mourroyent au deſert, & qu'il n'en reſteroit point aucun, ſinon Caleb filz de Iephone, & Ioſue' filz de Nun.

G Le nõbre des Leuites. Exo.6.c. Exo.6.a.c Sus.3.a. Leui.10.a 1.Chroni. 24.a. 1.Cori.10. a. Sus.14.d.

CHAP. XXVII.

A Donc vindrent les filles de Zalphahad le filz d'Hepher filz de Galaad, filz de Machir, filz de de Manaſſe', de la famille de Manaſſe', filz de Ioſeph. Iceux ſont les noms des filles: Mahala, Noa, Hegla, Melcha & Therza, icelles donc ſe preſenterẽt deuant Moyſe & Eleazar ſacrificateur, & les princes & toute la congregation, en diſant: Noſtre pere eſt mort au deſert, lequel n'a point eſte' en l'aſſemblée qui conuint contre le SEIGNEVR en la congregation de* Core': toutesfois il eſt mort en ſon peche', & n'a eu nulz filz. Pourquoy eſt oſte' le nom de noſtre pere du milieu de ſa famille, pourtant qu'il n'a nulz filz? Donne nous heritage au milieu des freres de noſtre pere. Lors Moyſe refera le iugement deuant le Seigneur. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Comme les filles de Zalphahad ont parle', dõne leur poſſeſſion d'heritage au milieu des freres de leur pere, & feras paſſer l'heritage de leur pere à icelles. Tu parleras auſſi aux enfans d'Iſrael, diſant: Quand l'hõme mourra, & n'aura nulz filz, vous ferez paſſer l'heritage d'iceluy à ſa fille. Que ſ'il n'a nulle fille, vous donnerez l'heritage d'iceluy à ſes freres. Et ſ'il n'a nulz freres vous donnerez l'heritage d'iceluy aux freres de ſon pere. Et ſi ſon pere n'a nulz freres vous donnerez l'heritage d'iceluy à ſon parent qui eſt prochain d'iceluy & de ſa famille, & la poſſedera. Et ſera ce aux enfans d'Iſrael par ordonnance iudicialle, comme le Seigneur le commanda à Moyſe. Derechef le SEIGNEVR dict à Moyſe: Monte en ceſte montagne d'Abarim, & regarde la terre que i'ay donnée aux enfans d'Iſrael, & quand tu l'auras regardée, tu ſeras auſſi reduict à ton peuple comme Aaron ton frere a eſte' reduict: *pour autãt que vous auez eſte' inobediens à ma parolle au deſert de Zin à la contradiction de la congregation pour me ſanctifier es eaues, deuant leurs yeux. Ce ſont les eaues de contradiction de Cades au deſert de Zin. Et Moyſe parla au SEIGNEVR, diſant: Le SEIGNEVR LE DIEV des eſpritz de toute chair pouruoye d'vn homme ſus la congregation, lequel ſorte & entre deuant eux, & qu'il les face ſortir & entrer, & que la congregation du Seigneur ne ſoit comme les brebis qui n'ont point de paſteur. Et le Seigneur dict à Moyſe. Prens Ioſue' filz de Nun l'homme auquel eſt l'eſprit, & appuye tes mains ſur iceluy, lequel feras aſſiſter deuant Eleazar ſacrificateur & deuant toute la congregation, & luy bailleras comandement en leur preſence, & luy donneras de ta" louange, à fin que toute la congregation des enfans d'Iſrael l'eſcoutent. Et aſſiſtera deuant Eleazar, lequel interroguera pour luy en iugement" d'Vrim deuant le Seigneur, & ilz ſortiront & entreront ſelon la parolle d'iceluy, tant luy que tous les enfans d'Iſrael auec luy & toute la congregation. Moyſe donc feit comme le Seigneur luy auoit cõmande', & print Ioſue', & le preſenta deuant Eleazar ſacrificateur & deuant toute la congregation: puis appuya ſes mains ſur luy, & luy donna commãdement comme le Seigneur auoit parle' par la main de Moyſe.

B Lors Moyſe refera le iugement deuant le Seigneur. Et le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Comme les filles de Zalphahad ont parle', dõne leur poſſeſſion d'heritage au milieu des freres de leur pere, & feras paſſer l'heritage de leur pere à icelles. Tu parleras auſſi aux enfans d'Iſrael, diſant: Quand l'hõme mourra, & n'aura nulz filz, vous ferez paſſer l'heritage d'iceluy à

La loy de heritage.

C Dieu mõſtré âMoyſe la terre promiſe. Deu 32. g Sus.20.b. Ioſué conſtitué duc au lieu de Moyſe. Deu.3. d.

D "C'eſt de ton authorité ou de tadignité " De ce mot. Exo.28.a.

CHAP. XXVIII.

ET le Seigneur parla à Moyſe, diſant: Cõmande aux enfans d'Iſrael & leur dis: Vous garderez mõ oblation, mõ pain & mes ſacrifices faictz par feu en odeur paiſible pour m'offrir en leur tẽps. Auſſi leur diras: ceſtuy eſt le ſacrifice faict par feu que vous offrirez au Seigneur: deux agneaux d'vn an ſans macule pour iour en holocauſte continuel: tu ſacrifieras vn agneau au matin, & l'autre agneau vers le veſpre. Et la dixieſme partie d'Epha de fine farine pour l'of

A Ce que lõ doit offrir à vne chacune feſte Mat.12.a.

ferte pestrie auec la quatriesme partie d'Hin d'huyle esprinte. Soit l'holocauste cõtinuel tel qu'il a este' faict en la montagne de Sinai en odeur paisible de sacrifice faict par feu au Seigneur. Et l'aspersion d'iceluy soit la quatriesme partie d'Hin pour vn agneau: fais au sanctuaire l'aspersion de vin au Seigneur. E l'autre agneau sacrifieras vers le vespre, comme le sacrifice du matin, & selon son aspersiõ, tu feras sacrifice brusle en odeur paisible au Seigneur. B Mais au iour du repos, [vous offrirez] deux agneaux d'vn an sans macule, & deux dixiesme de fine farine en offerte pestrie à l'huyle, & son aspersion. Et l'holocauste du repos, pour le iour du repos en holocauste perpetuel & son aspersion. Et au commencement de voz moys offrirez l'holocauste au Seigneur, de deux bouueaux, & d'vn mouton & sept agneaux d'vn an sans macule. Et trois dixiesme de fine farine en offerte pestrie à l'huyle pour vn bouueau, & deux dixiesme de fine farine en offerte pestrie à l'huyle pour vn mouton. Et vne dixiesme de fine farine en offerte pestrie à l'huyle pour chacun agneau en holocauste d'odeur paisible de sacrifice faict par feu au Seigneur. Et leur aspersion soit de la moytie d'Hin de vin pour le bouueau, & la troisiesme partie d'Hin pour le mouton, & la quatriesme d'Hin pour l'agneau. C'est l'holocauste du moys, en son moys, par les moys de l'an. Et vn cheureau de cheures se sacrifiera pour le peche' au Seigneur en holocauste continuel, & son aspersion. C * Exo. 12. c. Leui. 23. a Et au quatorziesme iour du premier moys est le Passage au Seigneur, & au quinziesme iour de ce moys est la solennite', & par sept iours on mãgera du pain sans leuain. Et au premier iour auquel est saincte cõuocation vous ne ferez aucune œuure seruile: Et offrirez le sacrifice de l'holocauste au Seigneur, de deux bouueaux, & d'vn mouton, & aurez sept agneaux d'vn an sans macule. Et leur offerte sera de fine farine pestrie à l'huyle & offrirez trois dixiesme pour bouueau & deux dixiesme pour mouton. Vn dixiesme pour vn chacun agneau, à sept agneaux. Et vn bouc pour le peche', à fin de vous reconcilier. Vous ferez ces choses outre l'holocauste du matin qui est pour l'holocauste continuel. Vous ferez selon ces choses par chacun iour des sept iours, pour l'entretenement du sacrifice qui se faict par feu en odeur paisible au Seigneur, le faisant outre l'holocauste continuel, & son aspersion. Et au septiesme iour vous sera saincte conuocation, auquel ne ferez aucune œuure seruile: Aussi le iour des premices quand vous offrirez offerte nouuelle au Seigneur en voz sepmaines vous aurez saincte conuocation, auquel vous ne ferez aucune œuure seruile. Vous offrirez aussi holocauste en odeur paisible au Seigneur de deux bouueaux; d'vn mouton, & de sept agneaux d'vn an. Et leur offerte sera de fine farine pe- D stries à l'huyle, trois dixiesme pour chacun bouueau, & deux dixiesme pour chacun mouton. Vne dixiesme pour vn chacun agneau des sept agneaux: & vn cheureau de cheures pour vous reconcilier. Vous les sacrifierez outre l'holocauste continuel & son offerte: lesquelz seront sans macule auec leurs aspersions.

CHAP. XXIX.

LE premier iour aussi, du septiesme moys vous sera saincte conuocation, au quel ne ferez aucune œuure seruile: ce vous sera le iour du son de la trompe. Aussi vous ferez l'holocauste en odeur paisible au Seigneur, d'vn bouueau, d'vn mouton, & de sept agneaux d'vn an, sans macule. Et leur offerte sera de fine farine pestrie à l'huyle, trois decimes pour vn bouueau, & deux decimes pour vn mouton. Et vne dixiesme pour chacũ agneau des sept agneaux. Et vn cheureau de cheures pour le peche' à fin devous recõcilier, outre l'holocauste du mois & son offerte, & l'holocauste continuel, & son offerte, & leur aspersion selon leur reigle en odeur paisible de sacrifice faict par feu au Seigneur. * Et au dixiesme iour de ce septiesme mois, vous sera sain cte conuocation, & affligerez voz ames: lors ne ferez aucune œuure seruile. Aussi vous presenterez l'holocauste au Seigneur en odeur paisible, d'vn bouueau, d'vn mouton, & sept agneaux d'vn an sans macule. Et leur offerte sera de fine farine pestrie à l'huyle, trois decimes pour vn bouueau, & deux decimes pour vn mouton, vne decime pour chacun agneau des sept agneaux. Vn chureau de cheures pour le peche', outre l'offerte pour le peche' de la reconciliatiõ, & l'holocauste continuel, & son offerte, & leur aspersion. Et au quinziesme iour du septiesme moys, vous sera saincte conuocation, auquel ne ferez aucune œuure seruile, & celebrerez la solennite' au Seigneur par sept iours. Aussi vous offrirez l'holocauste, sacrifice par feu en odeur paisible au Seigneur, à sçauoir treize bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an sans macule. Et leur offerte sera de fine farine pestrie à l'huyle, trois decimes pour chacun bouueau des treize bouueaux, deux decimes pour chacun mouton des deux moutons. Et vne decime pour chacun agneau des quatorze agneaux. Et vn cheureau de cheures pour le peche', outre l'holocauste con-

A Ce qu'on doit offrir aux huict premiers iours du septiesme moys.

Leui. 16. & 23. c B

ti-

C tinuel, ſon offerte & ſon aſperſion. Et au ſecond iour, [vous offrirez] douze bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an ſans macule, & leur offerte, & leur aſperſion pour les bouueaux, pour les moutons & agneaux ſelon leur nombre & reigle. Et vn cheureau de cheures pour le peché, outre l'holocauſte continuel, & ſon offerte & leur aſperſion. Et au troiſieſme iour, [vous offrirez] vnze bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an ſans macule, & leur offerte, & leurs aſperſions pour les bouueaux, & pour les moutons & brebis ſelon leur nombre & reigle. Et vn bouc pour le peché, outre l'holocauſte continuel & ſon offerte & ſon aſperſion.

Et au quatrieſme iour, [vous offrirez] dix bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an ſans macule, leur offerte, & leur aſperſion, pour les bouueaux, & pour les moutons & agneaux, ſelon leur nombre & reigle. Et vn cheureau de cheures pour le peché, outre l'holocauſte continuel, ſon offerte & ſon aſperſion. Et au cinquieſme iour, [vous offrirez] neuf bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an ſans macule. Et leur offerte, & leur aſperſion, pour les bouueaux, pour les moutons & les agneaux, ſelon leur nombre & reigle. Et vn cheureau de cheures, outre l'holocauſte continuel, & ſon offerte & ſon aſperſion. Et

D au ſixieſme iour, [vous offrirez] huict bouueaux, deux moutons, quatorze agneaux d'vn an ſans macule. Et leur offerte & leur aſperſion pour les bouueaux, & pour les moutõs & agneaux, ſelon leur nõbre & reigle. Et vn bouc pour le peché, outre l'holocauſte cõtinuel, ſon offerte & ſes aſperſiõs. Et au ſeptieſme iour, [vous offrirez] ſept bouueaux, deux moutons, & quatorze agneaux d'vn an ſans macule, & leur offerte & leur aſperſiõ pour les bouueaux, pour les moutons & agneaux ſelon leur nombre & ſelon leur reigle. Et vn bouc pour le peché, outre l'holocauſte continuel, ſon offerte & ſon aſperſiõ. Et au huictieſme iour vous ſera aſſemblée, auquel ne ferez aucune œuure ſeruile. Auſſi vous offrirez l'holocauſte, ſacrifice, faict par feu en odeur paiſible au Seigneur, d'vn bouueau d'vn moutõ, de ſept agneaux d'vn an ſãs macule leur offerte & leurs aſperſions pour vn bouueau, pour vn mouton, & pour les agneaux ſelon leur nombre & reigle. Et vn bouc pour le peché, outre l'holocauſte cõtinuel, ſon offerte & ſon aſperſion. Vous ferez ces choſes au Seigneur en voz ſolennitez, outre voz vœux, & voz choſes voluntaires, ſelon voz holocauſtes, voz offertes, voz aſperſions, & voz pacifiques.

CHAP. XXX.

MOyſe donc dict aux enfans d'Iſrael, ſelon toutes les choſes que le Seigneur luy auoit commandé. Moyſe auſſi parla aux chefz des lignées des enfans d'Iſrael, diſant: Ceſte eſt la parolle que le Seigneur a commandé. Quand l'homme vouera vn vœu au Seigneur, ou aura iuré vn iurement par obligation faicte ſur ſon ame, il ne violera point ſa parolle: mais il fera ſelon toutes les choſes qui ſont procedées de ſa bouche. Et quand la femme vouera vn vœu au Seigneur, & qu'elle ſe ſera obligée en ſa ieuneſſe, en la maiſon de ſon pere, & ſon pere entende ſon vœu & ſon obligation par laquelle ſ'eſt obligée en ſon ame, & ſon pere ſ'en taiſe, tous ſes vœux ſeront ratifiez, & toute obligation de laquelle ſ'eſt obligée en ſon ame ſera ratifiée. Mais ſi B ſon pere la deſauoue au iour qu'il a entendu, tous ſes vœux, & toutes ſes obligations deſquelles elle ſ'eſt obligée en ſon ame, ne ſeront point ratifiez, & ſi le Seigneur luy pardonnera: car ſon pere la deſauouée. Et ſi elle a mary, & qu'elle aye voué, ou proferant de ſes leures ſe ſoit obligée en ſon ame, & ſon mary l'aye entẽdu, & auiour qu'il a entẽdu ſe taiſe, ſes vœux & ſes obligations deſquelles elle ſ'eſt obligée en ſon ame ſeront ratifiez. Et ſi au iour que ſon mary l'oit la deſauoue, & rompt ſon vœu qui eſtoit ſur elle, & ce qu'elle auoit proferé de ſes leures par lequel ſ'eſtoit obligée en ſon ame, le Seigneur luy pardonnera. Mais le vœu de la vefue, ou de la repudiée, & tout C ce dequoy ſera obligée en ſon ame, luy ſera confirmé. Et ſi en la maiſon de ſon mary elle voue, ou elle ſ'oblige en ſon ame par iurement, & ſon mary l'entende & ſe taiſe, ne la deſauouãt point, tout ſes vœux, & toute obligation par laquelle elle ſ'eſt obligée en ſon ame, ſerõt ratifiez. Que ſi ſon mary les rõpt au iour qu'il a ouy, tout ce qui ſera ſorty de ſes leures pour ſes vœux ou obligation de ſon ame, ne ſera point ratifié. Car ſon mary les a rõpu, & ſi le Seigneur luy pardõnera. Tout vœu & tout iurement d'o- D bligatiõ pour affliger l'ame, le mary d'icelle le ratifiera ou le rõpra. Et ſi ſon mary en ſe taiſant luy cõſent d'vn iour à l'autre, il ratifiera tous ſes vœux, & toutes ſes obligatiõs qui ſont ſur elle. Car il ſ'en eſt teu au iour qu'il a ouy. Mais ſi les a rõpuz apres qu'il les a ouy, il portera l'iniquité d'icelle. Icelles ſont les ordõnaces q̃ le Seigneur cõmanda à Moyſe, d'entre l'hõme & ſa femme, d'entre le pere & ſa fille en ſa ieuneſſe en la maiſon de ſon pere.

CHAP. XXXI.

ET le SEIGNEVR parla à Moyſe, A diſant: Fais vengeance pour les filz

A Quãd on doit rendre les vœux.

Les Madianites occis & leurs villes brulées.

Sus.25.d.

d'Israel, des Madianites, apres seras reduict à ton peuple. Moyse donc parla au peuple, disant: Que les hommes d'entre vous s'arment à la guerre, à fin qu'ilz viennent contre Madian, pour faire la vengeance du Seigneur contre iceluy. Vous enuoyerez à la guerre mille de chacune lignée de toutes les lignées d'Israel. Et furent baillez de la multitude d'Israel, mille pour lignée, douze mille armez pour combattre. Puis Moyse les enuoya en guerre mille pour lignée: & auec iceux Phinéhes filz d'Eleazar sacrificateur, & les vaisseaux du sanctuaire, & les trompettes pour sonner en sa main. *Ilz bataillerent donc contre Madian, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse, & occirent tous les masles. Ilz occirent aussi les Roys de Madian auec leurs occis: à sçauoir Eui, Recem, Zur, Hur, & Reba, cinq Roys de Madian, & occirent Balaam filz de Beor à l'espée. Et les enfans d'Israel prindrent captiues les femmes de Madian & leurs petis, & prindrent tout leur bestial, & toute leur substance. Et bruslerent par feu toutes leurs villes auec leurs habitations, & tous leurs "villages. Et prindrent toutes les despouilles & tout le butin, tant des personnes que du bestial. Puis amenerent à Moyse & à Eleazar sacrificateur & à la congregation des enfans d'Israel à l'ost en la pleine de Moab, qui estoyent pres de Iordan vers Iericho, les captifz, le butin, & les despouilles. Lors Moyse & Eleazar sacrificateur, & tous les princes de la congregation sortirent au deuant d'eux hors l'ost. Et Moyse se courrouça contre les capitaines de l'exercite, les chefz des milles, & les centeniers qui venoyent de batailler de la guerre. Et Moyse leur dict: Pourquoy reseruez vous toutes les femmes? ne sont ce pas celles qui par la parolle de *Balaam ont faict preuariquer les enfans d'Israel contre le Seigneur, à cause de Pheor, dõt fut la playe en la congregation du Seigneur? Or maintenant tuez tous masles d'entre les petis enfans, & toutes femmes ayans congneu hõme par copulation de masle: mais vous laisserez viure pour vous toutes les petites de entre les femmes, lesquelles n'ont point esté cogneues par copulation de masle. Puis vous demourerez par sept iours hors de l'ost. Quicõque occira la personne, ou touchera l'occis, se purifiera au troisiesme & septiesme iour, tant vous que voz captifz. Aussi purifierez tous les vestemens & tous les vaisseaux de peau, & tous ouurages de poil de cheures, & tous vaisseaux de bois.

Ios.13.c.

B

Balaam occis.

"Ou palais.

Sus 25. a.

C

Et Eleazar sacrificateur dict aux hõmes de guerre qui estoyent venuz de la bataille: Ceste est l'ordonnance de la loy que le Seigneur a commandé à Moyse, or, argent, ærain, fer, estaing, plõb, & tout ce qui peut porter le feu, vous le ferez passer par le feu, & sera net: mais il se purifiera auec l'eaue de la purificatiõ, & toute chose qui n'entre point au feu vous la ferez passer par l'eaue. Vous lauerez aussi voz vestemens au septiesme iour, & serez netz. Puis apres vous entrerez en l'ost. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Leue la somme du pillage des captifz, tant des personnes que des bestes, toy, & Eleazar, & les chefz des peres de la congregation, & diuise le pillage entre les combatans qui sont sortis à la guerre, & entre toute la congregation. Et separeras au Seigneur le tribut des hommes de guerre, qui sont sortis à la guerre: vne ame de cinq cens, tãt des personnes que des bœufz, des asnes & des brebis. Tu prendras la moytie d'iceux, puis la donneras à Eleazar sacrificateur en offerte du Seigneur. Mais de la moytie des enfans d'Israel en prendras vne portiõ pour ciquãte, tant des persõnes que des bœufz, des asnes, des brebis & de tout bestial: puis les dõneras aux Leuites qui veillent sur la garde du tabernacle du Seigneur. Et Moyse & Eleazar sacrificateur feirent cõme le Seigneur auoit cõmandé audict Moyse. Et la prinse outre le pillage qu'auoit prins la multitude des combatans estoit en brebis six cens septãte cinq mille, en bœufz septante deux mille, en asnes soixante & vn mille. Et les ames humaines des femmes qui n'auoyent point esté cõgneues par copulation de masle, estoyent en tout trẽte deux mille personnes. Et fut la moytie pour la portion de ceux qui sortirẽt à la guerre, du nombre des brebis trois cens trente sept mille cinq cens. Et le tribut pour le Seigneur touchant des brebis, fut six cens septante cinq. Et les bœufz furent trente six mille, desquelz le tribut pour le Seigneur estoit septãte deux. Et les asnes trẽte mille & cinq cens, desquelz le tribut pour le Seigneur estoit soixãte & vn. Et les ames humaines seize, desquelz le tribut pour le Seigneur estoit de trẽte deux persõnes. Et Moyse dõna le tribut de l'offerte du Seigneur à Eleazar sacrificateur, cõme le Seigneur luy auoit cõmandé. Mais quãt à l'autre moytie des enfãs d'Israel q̃ Moyse auoit departy des hõmes qui auoyẽt guerroyé, la moytie qui fut pour la congregation "estoit des brebis trois cẽs trẽte sept mille cinq cẽs. Et les bœufz trẽte six mille. Et les asnes trẽte mille sinq cẽs. Et les ames humaines seize mille. Et Moyse print de la moitie des enfãs d'Israel vne portiõ par cinquãte tãt des personnes que du bestial, lesquelz donna aux

D

E

Le nõbre des despouilles.

F

"Laquelle ne fut point à la guerre.

Leui

Leuites qui tiennent la garde du tabernacle du Seigneur, comme le Seigneur auoit commandé audict Moyse. Et les capitaines qui estoyent sus la multitude de l'armée, les chefz des milles, & les centeniers s'approcherent de Moyse, & luy dirent: Tes seruiteurs ont leué le compte des gensdarmes qui sont soubz noz mains, & ne s'en faut point vn hõme d'eux. Ainsi offrons l'oblation du Seigneur chacun qui a trouué vaisselle d'or, bracelet, pongnetz, aneaux, aureillettes & chaines, pour recõcilier noz ames deuant le Seigneur. Et Moyse & Eleazar sacrificateur receurẽt d'eux l'or, & tout mesnage faict d'iceluy. Et tout l'or de l'offerte qu'ilz offrirent au Seigneur, fut seize mille sept cens cinquãte sicles, des capitaines sus milles & des centeniers. Car les gensdarmes auoyẽt rauy chacun pour soy. Moyse donc & Eleazar sacrificateur prindrẽt l'or des capitaines sus milles & des centeniers, & le presenterent au tabernacle de cõuenãce en cõmemoratiõ des enfans d'Israel deuant le Seigneur. CHAP. XXXII.

ET les enfans de Ruben, & les enfans de Gad auoyent fort grande quantité de bestial: & veirent la terre de Iazer, & la terre de Galaad: & voicy c'estoit vn lieu propre pour le bestial. Lors les enfans de Gad & les enfans de Ruben vindrent, & parlerent à Moyse & à Eleazar sacrificateur, & aux princes de la congregation, disant: La terre Ataroth, Dibon, Iazer, Nemra, Hesebon, Elealeh, Sabam, Nebo & Beon (que le Seigneur a frappé deuant la congregation d'Israel) est pays de bestial, & tes seruiteurs ont bestial. Ilz dirẽt derechef: Si nous auõs trouué grace vers toy, qui ceste terre soit dõnée à tes seruiteurs en possession, & ne fais point passer le Iordan. Et Moyse respondit aux enfans de Gad, & aux enfans de Ruben: Voz freres iront ilz à la guerre, & vous demourerez icy? Pourquoy destournez vous le courage des enfans d'Israel, de passer à la terre q̃ le Seigneur leur a dõnée? Ainsi ont faict voz peres, quãd ie les enuoyay de *Cades-Barne, pour veoir la terre, & mõterent iusqu'à la vallée d'Escol, & veirent la terre, puis diuertirẽt le courage des enfans d'Israel, à fin q̃ point n'entrassent en la terre que le Seigneur leur auoit dõnée. Et le Seigneur se courrouça en ce iour là, & iura, disant: Les hõmes qui sont montez d'Egypte, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, ne verrõt point la terre pour laq̃lle i'ay iuré à Abraham, à Isaac, & à Iacob. Car nul n'a perseueré de venir apres moy, sinõ Caleb filz de Iephoneh Cenezien, & Iosué filz de Nun. Car ilz ont perseueré apres moy. Ainsi le Seigneur fut courroucé contre Israel, & le feit errer par le desert quarãte ans, iusqu'à ce q̃ toute la generation qui auoit faict mal deuãt le Seigneur se consumast. Et voicy, vous vous estes leuez au lieu de voz peres, cõme accroissement d'hõmes pecheurs, pour accumuler encore sur la fureur du Seigneur contre Israel. Que si vous vous destournez de le suyure, il le delaissera encore au desert, & ferez defaire tout ce peuple cy. Lors s'approcherẽt de luy, & dirẽt: Nous edifierõs icy des estables de bergerie pour noz troppeaux, & des villes serõt pour noz petis enfans. Et nous armerons pour nous trouuer incõtinent deuant les enfans d'Israel, iusqu'à ce q̃ nous les aurõs menez en leur lieu: mais noz petis demourerõt es villes murées à cause des habitateurs de la terre. Nous ne retournerõs point en noz maisõs iusqu'à ce qu'vn chacũ des enfans d'Israel aura prins possessiõ de son heritage. Et ne antmoins nous n'heriterõs point auec eux par delà le Iordã: & outre, pourtant q̃ nostre heritage nous eschoit de deça le Iordã vers Orient. *Et Moyse leur dict: Si vous faictes ceste chose, & q̃ vous vous armiez deuãt le Seigneur à la guerre, & qu'vn chacũ devous armé passe le Iordã deuant le Seigneur iusqu'à ce qu'il aura dechassé ses ennemiz de deuãt soy, & soit la terre subiuguée deuãt le Seigneur: vous retournerez apres, & serez innocẽs enuers le Seigneur & enuers Israel, & ceste terre vous sera en possessiõ deuãt le Seigneur. Mais si vous ne faictes ainsi, voicy vous pechez contre le Seigneur, & cognoistrez vostre peché, qui vous trouuera. Or edifiez vous des villes pour voz petis, & des estables pour voz brebis, & faictes ce q̃ vous auez promis. Les enfans de Gad, & les enfans de Ruben parlerent à Moyse, disans: Tes seruiteurs ferõt comme mon seigneur a cõmandé, noz petis, noz femmes, noz troppeaux & tout nostre bestial serõt il lec es villes de Galaad. Et tes seruiteurs passerõt tous armez en guerre deuãt le Seigneur pour la bataille, cõme mõ seigneur a parlé. Lors Moyse cõmanda à Eleazar sacrificateur, & à Iosué filz de Nũ, & aux princes des peres des lignées des enfãs d'Israel, & dict: Si les enfans de Gad, & les enfans de Rubẽ passent auecvous le Iordã tous armez à la bataille, deuãt le Seigneur, & q̃ la terre soit subiuguée deuãtvous, vous leur dõnerez la terre de Galaad en possessiõ. Mais s'ilz ne passẽt point armez auec vous, ilz aurõt possessiõ entre vous en la terre de Canaan. Les enfãs de Gad & les enfans de Rubẽ respõdirẽt, disans: Ce q̃ le Seigneur a parlé à tes seruiteurs, ainsi ferõs nous. Nous passerõs armez deuãt le Seigneur en la terre de Canaã, à fin q̃ l'heritage q̃ nous auõs prins dedeça le Iordan nous demeure.

G — C — A — B — D — E — F

*selon Grec. Les Ebri bague ayant figure de la partie honteuse de la fẽme

Ruben & Gad & la demy lignée de Manassé demande possession outre le Iordan vers oriẽt

Suy 13. c. 14. c.

Les Rubenites & Gadites promettẽt de mener leurs freres en la terre promise.

Iosu. 1. a.

Ainsi Moyse donna aux enfans de Gad & aux enfans de Ruben, & à la moytie de la lignée de Manasse' filz de Ioseph, le royaume de Sehon Roy des Amoriens, & le royaume d'Og Roy de Basan, la terte auec
Iosu.13.b. & 22.a. Deu.3.b. les villes, & auec les termes des villes du pays à lentour. Lors les enfans de Gad edifierent Dibon, Ataroth, Aroer, Atroth, Sophan, Iazer, Iogbahah, Beth-Nenrah & Beth-haran, villes fortes: aussi des estables à brebis. Mais les enfans de Ruben edifierent: Hesebon, Eleale, Cariathaim
G Nabo, & Baal-meon, en chãgeant les noms & Sabamah, & imposerent nouueaux noms
Gene.5.d aux villes qu'ilz auoient edifiées. Et les enfans de Machir filz de Manasse' allerent en Galaad & la prindrent, & dechasserent l'Amorien qui estoit en icelle. Moyse donc donna Galaad à Machir filz de Manasse', lequel habita en icelle. Item, Iair filz de Manasse' s'en alla, & print les villages d'iceux, & les appella Hauoth-Iair. Item, Nabah s'en alla, & print Canath auec ses villages, & l'appella Naba par son nom.

CHAP. XXXIII.

A Les departemens desenfans d'Israel nombrez.

S'Ensuyuent les departemens des enfans d'Israel, lesquelz sortirent du pays d'Egypte, selon leurs bendes soubz la main de Moyse & d'Aaron. Et Moyse escriuit leurs yssues par leurs trains selon le mandement du Seigneur. S'ensuyuent donc les
Exo.12.f. departemens selon leurs issues. *Les enfans d'Israel partirent de Rameses au quinziesme iour du premier moys, le lendemain du Passage, lesquelz sortirent en main esleuée en la presence de tous les Egyptiens. Lors les Egyptiens enseuelirent ceux que le Seigneur auoit frappé d'entre eux: à sçauoir, tous masle: aussi feit le Seigneur iugement es dieux d'iceux. Et les enfans d'Israel e-
Exo.13.d. stans partis de Rameses, asseirent leur ost en Socot. *Et se partirent de Socot, & asseirent leur ost en Etham, qui
Exo.14.a. est en la fin du desert. *Et estans partis d'Etham se poserent contre Phi-hirot qui est à lendroit de Beel-zephon, & asseirent leur ost deuant Magdal. Et estans partis de Phihirot, passerent parmy la mer du desert, & cheminerent la voye de trois iours par le desert d'Etham, & asseirent leur ost en Ma-
Exo.15.d. ra. *Et estans partis de Mara vindrent en Elim, là ou estoyent douze fontaines d'eaues, & septante palmes, & illec asseirent leur ost. Et estans partis d'Elim, asseirent leur ost pres la mer rouge. * Et estans
Exo.16.a. partis de la mer rouge, asseirent leur ost au desert de Sin. Et estans partis du desert de Sin, asseirent leur ost en Dopheca. Et estans partis de Sopheca, asseirent leur ost en Alus. Et estans partis d'Alus, asseirent leur ost en *Raphidim, là ou il n'y auoit point d'eaue à boire pour le peuple. Et estans partis de Raphidim, asseirent
C leur ost au desert de Sinai. Et estans partis du desert de *Sinai, asseirent leur ost en" Cibrot-Thauah. Et estans partis de Cibrot-Thaua, asseirent leur ost en Hazerot. Et estans partis de Hazerot, asseirent leur ost en Rethma. Et estans partis de Rethma, asseirent leur ost en Remon-Pharez. Et estans partis pe Remon-Pharez, asseirent leur ost en Lebna. Et estans partis de Lebna, asseirent leur ost en Resa. Et estans partis de Resa, asseirent leur ost en Celatha. Et estans partis de Celatha, asseirẽt leur ost en la montagne de Sapher. Et estans partis de la montagne de Sapher, asseirent leur ost en Harada. Et estans partis d'Harada, assirent leur ost en Macehelot. Et estans partis de Macehelot, D asseirent leur ost en Tahat. Et estans partis de Tahat, asseirent leur ost en Thare'. Et estans partis de Thare', asseirent leur ost en Metheca. Et estans partis de Metheca, asseirent leur ost en Hasmona. Et estans partis d'Hasmona, asseirent leur ost en Mo-
Deu.10.b serot. Et estans partis de Moserot, asseirent leur ost en Bane-iacan. Et estans par-
"Grec, list Phoserot monta-gne. tis de Bane-iacan, asseirent leur ost en" Hor gadegad. Et estans partis de Hor-gadegad, asseirent leur ost en Iotebatha. Et estans partis de Iotebatha, asseirent leur ost en Hebrona. Et estans partis d'Hebrona, asseirent leur ost en Azion-gaber. Et estãs partis d'Azion-gaber, asseirent leur ost au desert de Zin qui est Cades. Et estans E
Sus.20.a partis de *Cades, asseirẽt leur ost en la mõtagne d'Hor, qui est à l'extremite' de la terre d'Edom. Et Aaron sacrificateur monta en la montagne d'Hor, selon le mandement du Seigneur, & mourut illec en l'an quarãtiesme, de la sortie des enfans d'Israel de la terre d'Egypte, au premier iour du
Deu.32.f cinquiesme moys. *Et Aarõ estoit eage' de cent vingt trois ans, quand il mourut en la montagne d'Hor. Et le Cananéen Roy d'Arad qui habitoit vers Midy en la terre de Canaan, entendit que les enfans d'Israel venoyent. Et estans departis de la mõtagne d'Hor, asseirent leur ost en Zalmona. Et estans partis de Zalmona, asseirent leur ost en Phunon. Et estans partis de Phunon, asseirent leur ost en Obot. Et estans partis d'Obot, asseirent leur ost en Iabarim es
F frontieres de Moab. Et estans partis de Iabarim, asseirent leur ost en Dibon-gad. Et estans partis de Dibon-gad, asseirent leur ost en Elmon-Deblathaiema. Et

estans

estans partis d'Elmon-Deblataiema, asseirent leur ost es mõtagnes d'Abarim contre Nabo. Et estãs partis des mõtagnes d'Abarim, asseirent leur ost en la plaine de Moab, pres le Iordan vers Iericho. Et asseirent le camp pres le Iordan depuis Beth-iesimot iusqu'à Abel-Satim en la plaine de Moab.

Et le Seigneur parla à Moyse, en la plaine de Moab pres le Iordan vers Iericho, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leur dis: Quand vous passerez le Iordan tirant en la terre de Canaan, vous dechasserez de deuant vous tous les habitans de la terre, & destruirez toutes leurs *Chappelles, & toutes leurs images de fonte, & dissiperez tous leurs hautz lieux. Vous dechasserez donc [les habitateurs] de la terre, & habiterez en icelle. Car ie vous ay donné la terre pour la posseder. Mais vous heriterez la terre par sort selon voz familles: à ceux qui sont le plus, donnerez plus grand heritage: & à ceux qui sont moins, donnerez moins d'heritage: ou le sort escherra à chacun, cela sera à luy, & heriterez selon les lignées de voz peres. Mais si vous ne dechassez de deuant vous les habitateurs de la terre, il aduiendra q̃ ceux que vous aurez delaissez d'eux, seront pour cloux en voz yeux, & pour espines à voz costez: à fin qu'ilz vous tourmẽtent sur la terre en laquelle vous serez habitans. Et comme i'auoye pourpensé de leur faire, ainsi vous feray-ie.

G *selõ Cha. Ra. Salo. & Ra Abra. pauemens figurez.

CHAP. XXXIIII.

ET le Seigneur parla à Moyse, disant: Commande aux enfans d'Israel, & leur dis: Quand vous viendrez aux pays *de Canaan. Ceste est la terre qui vous escherra en heritage, à sçauoir, la terre de Canaan auec ses fins. Et vostre terme de Midy sera depuis le desert de Zin, iusque es quartiers d'Edom, & vostre terme de Midy sera de la mer salée à Orient. Et le terme de Midy vous enuironnera comme le tour des Scorpions, & passera Zin. Et ses issues seront de Midy en Cades-Barne. Aussi il sortira à Hazar-adar, & passera Azmon. Et le terme enuironnera depuis Azmon iusqu'au fleuue d'Egypte, & ses issues seront à la mer. Et pour le terme d'Occident vous aurez la grand mer, ainsi ce terme vous sera occidental. Et ce vous sera le terme d'Aquilon: de la grand mer, vous circuirez la montagne d'Hor. De la montagne d'Hor vous circuirez venant en Hemat, & ses issues seront iusque es fins de Zadad. Et le terme sortira iusqu'à Zaphron, & seront ses termes Hazar-enan. Ce vous sera le terme d'Aquilon. Puis vous circuirez le terme vers Orient, d'Hazar-enan à Zepham: Et le terme descendra de Zepham

A Les termes & limites de la terre promise. Iosu. 15. a

B

à Rebla, d'Orient à Ain, & le terme descendant rabatra sur le coste de la mer de Cenereth vers Orient. Et le terme descendra en Iordan, & ses issues seront la mer salée. Vous aurez ceste terre auec ses fins à lentour. Et Moyse commanda aux enfans d'Israel, disant: Ceste est la terre que vous heriterez par sort, laquelle le Seigneur a commandé de donner aux neufz lignées, & à vne demy lignée. Car la lignée des enfans de Ruben ont prins leur heritage selon les familles de leurs peres, & la lignée des enfans de Gad selõ les familles de leurs peres, aussi la moitié de la lignée de Manasse. Deux lignées, & vne demy lignée ont prins leur heritage deçà le Iordan vers Iericho à la partie Orientale. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Ceux sont les noms des personnages lesquelz vous departiront la terre: à sçauoir, Eleazar sacrificateur, & Iosué filz de Nun. Si prẽdrez vn prince de chacune lignée pour faire le partage de la terre. Et ceux sont les noms des personnages: de la lignée de Iuda: Caleb filz de Iephone.. Item, de la lignée des enfans de Simeon: Samuel filz d'Amiud. Item, de la lignée de Ben-iamin: Elidad filz de Caselon. Item, le prince, de la lignée des enfans de Dan: Boci filz de Iogli. Item, le prince des enfans de Ioseph de la lignée des enfans de Manasse: Haniel filz d'Ephod. Item, le prince de la lignée d'Ephraim: Camuel filz Septhan: Item, le prince de la lignée des enfans de Zabulon: Elizapham filz de Pharnach. Item, le prince de la lignée des enfans d'Issacar: Phaltiel filz d'Ozan. Item, le prince de la lignée des enfans d'Aser: Ahihud filz de Salomi. Item, le prince de la lignée des enfans de Nephthali: Ce sont Phedah-el filz d'Amihud. Ce sont ceux ausq̃elz le Seigneur cõmanda de partir l'heritage aux enfans d'Israel, en la terre de Canaan.

C

D Les noms de ceux qui doiuẽt diuiser la terre Iosu. 24. a.

CHAP. XXXV.

ET le Seigneur parla à Moyse, en la plaine de Moab, pres le Iordan vers Iericho, disant: Commande aux enfans d'Israel que de l'heritage qu'ilz possederont ilz donnent aux Leuites des villes pour habiter. Aussi les faubourgs des villes à lentour d'icelles donnerez ausdictz Leuites. Ainsi ilz auront les villes pour habiter: & les faubourgs d'icelles seront pour leur bestial & pour leurs biens, & tous leurs animaux. Et les faubourgs des villes que vous donnerez aux Leuites, depuis la muraille de la ville par dehors seront de mille coudées à lentour. Et mesurerez au dehors de la ville le coste d'Orient de deux mille coudées, & le coste de Midy de deux mille coudées, &

A Cõmandement aux enfans de Israel de dõner des villes aux Leuites.

le coste d'Occidēt de deux mille coudées,
Les villes de refuge Ios.20.a. Deu.4.g. & le coste d'Aquilon de deux mille coudées:& la ville au milieu. Ce seront les faubourgs de leur ville. Et des villes quevous donnerez aux Leuites,il y en aura sixvilles de refuge,lesq̄lles baillerez,à fin que l'homicide s'enfuye illec,& outre icelles dōnerez quarante deux villes. Toutes les villes que
B vous donnerez aux Leuites seront quarante huict villes,& les faubourgs d'icelles. Et des villes que vous donnerez de la possessiō des enfans d'Israel,ceux qui en ont plus, en donneront beaucoup:& ceux qui en ont moins,en departirōt peu. Vn chacun selon son heritage qu'il possedera, donnera de
Deu.19.a. Ios.20.a. ses villes aux Leuites. Et le Seigneur parla à Moyse,disant:Parle aux enfans d'Israel,& leur dis: Quand vous serez passez le Iordan en la terre de Canaan, constituez les villes qui vous seront villes de refuge, &que l'homicide qui frappe la personne par ignorance,fuye illec. Et les villes vous seront pour le refuge,à cause du prochain, & l'homicide ne mourra point iusqu'à ce qu'il assistera deuant la congregation pour en faire iugement. Et des villes que vous donnerez seront six villes de refuge pourvous: desquelles en ordonnerez trois villes delà le Iordan, & les trois autres ordonnerez en la terre de Canaam, lesquelles seront villes de refuge. Aux enfans d'Israel, & à l'estranger, & à celuy qui habite entre vous seront ces six villes de refuge,à fin que quiconque aura frappé la personne par ignoran-
C ce s'enfuye illec. Et s'il a frappé auec vn instrument de fer,dont il soit mort,il est homicide:& l'homicide mourra de mort. Et si par vne pierre qu'il auoit en sa main(de laquelle peut mourir)il l'a frappé, & soit mort,il est homicide:& l'homicide mourra de mort. Ou si par instrument de bois qu'il tenoit en sa main (duquel peut mourir)l'a frappé,& soit mort,il est homicide:& l'homicide mourra de mort. Et celuy qui est prochain du sang,mettra à mort l'homicide:quād il le rencōtrera, il le pourra tuer.
Deu.19.c. *Item,si par hayne l'a poulsé,ou a ietté q̄l que chose sur luy par aguet,& est mort, ou par inimitié l'a frappé auec sa main,& soit mort,celuy qui l'a frappé mourra de mort: car il est homicide,le prochain du sang le pourra mettre à mort quand il le rencontrera. Mais si par cas fortuit sans inimitié l'a poulsé,ou a ietté sur luy quelque instrument sans aguet,ou aucune pierre, par laq̄l le meure,sans le veoir,& l'a faict tomber sur luy, & meure,& qu'iceluy ne luy ait point esté ennemy,& n'ait point cerché son mal: lors la cōgregatiō iugera entre le frappeur & le prochain du sang,touchāt ceste cause. Et la cōgregation deliurera l'homicide de la main du prochain du sang,& le fera retourner à la ville de refuge,ou il s'en estoit D fuy,& demourera en icelle iusqu'à la mort du grād sacrificateur qui est oinct de la saincte huyle. Mais si l'homicide sort les limites de la ville de son refuge à laq̄lle s'en est fuy,& le prochain du sang le trouue dehors les limites de la ville de son refuge,le prochain du sang pourra occir l'homicide, & ne sera point coulpable du sang. Car il doit demourer en la ville de son refuge iusqu'à la mort du grād sacrificateur,& apres la mort du grād sacrificateur,l'homicide retournera en la terre de sa possessiō. Et ces choses vous seront en ordōnance de iugement par voz eages en toutes voz habitatiōs. Qui conque frappera la personne,par le dict des tesmoings, on l'occira: mais vn seul tesmoing ne portera point tesmoingnage contre la personne pour la faire mourir. Vous ne prendrez point de pris pour la vie de l'homicide,qui est meschant digne de mourir:ains il mourra de mort. Aussi ne prendrez point de pris de celuy qui est fuy à la ville de son refuge,à fin qu'il retourne habiter en la terre,iusqu'à la mort du sacrificateur. Et ne pollurez point la terre en laquel le vous estes:car le sang pollut la terre, & point ne se fera reconciliation de la terre pour le sang respādu en icelle, sinon par le sang de celuy qui l'a espādu. Vous ne soullerez point donc la terre en laquelle vous estes habitās,au milieu de laquelle i habite. Car ie suis le Seigneur qui habite entre les enfans d'Israel.

Pour vn seul tesmoingne doit estre condamné.

CHAP. XXXVI.

LOrs les chefz des peres des familles A des enfans deGalaad le filz deMachir, filz de Manassé,de la famille des enfans de Ioseph,approcherent & parlerēt en la presence de Moyse,& des princes & chefz des parentez des enfans d'Israel,disans: Le Seigneur a cōmandé à mōseigneur de donner aux enfans d'Israel,la terre en heritage par sort. Et mōseigneur a commandé de par le Seigneur de dōner l'heritage deZalphahad nostrefrereà ses filles. Si elles sont mariées à aucū des filz des lignées d'Israel, l'heritage d'icelles sera subtraicte de l'heritage de B noz peres, & sera reduicte à l'heritage de la lignée à laquelle seront. Ainsi sera subtraicte du sort de nostre heritage. S'il est aussi le Iubilé aux enfans d'Israe,l'heritage d'icelles se reduira à l'heritage de la lignée à laquelle elles sont. Ainsi de l'heritage de la lignée de noz peres,sera subtraicte l'heritage d'icelles. Et Moyse commanda C aux enfans d'Israel,selon le mandement du Seigneur,disant: La lignée des enfans de

Sus.27.d

Tob.7.h Les hom

Ioseph

Moabmes sedoiuent marier aux femmes de leur lignée, & les fẽmes pareillement.

Ioseph parle à droict. Voicy ce que le Seigneur a cõmandé aux filles de Zalphahad, disant: Elles se marieront à ceux qui leur plairont: toutesfois elles seront mariées en la famille de la lignée de leur pere. Ainsi l'heritage ne se remuera point entre les enfans d'Israel, de lignée en lignée. Car vn chacun des enfans d'Israel s'adioindra à l'heritage de ses peres. Et toute fille qui obtiẽdra heritage des familles des enfans d'Israel, sera mariée à quelcun de sa famille, de la lignée de son pere, à fin que les enfans d'Israel ayent en possession, vn chacun l'heritage de ses peres. L'heritage donc ne se transmuera point de lignée en autre lignée: mais vn chacun s'adioindra à son heritage, d'entre les lignées des enfans d'Israel. Cõme le Seigneur auoit commandé à Moyse, ainsi feirent les filles de Zalphahad. Et Mahala, Therza, Hegla, Melca & Noasi filles du dict Zalphahad se marierent aux enfans de leurs oncles. Ainsi furent femmes d'aucuns de la lignée des enfans de Manasse filz de Ioseph. Et l'heritage d'icelles fut en la lignée de la famille de leur pere.

Ce sont les commandemens & iugemens que le Seigneur commanda par la main de Moyse, aux enfans d'Israel, en la plaine de Moab, pres le Iordan vers Iericho.

La fin du quatriesme liure de Moyse, dict les Nombres.

Le cinquiesme liure de Moyse, dict le Deuteronome.

CHAP. I.

A Brieue sõme des choses faictes en Israel depuis la mõtagne d'Oreb iusqu'en Cades barne.

CES SONT LES PAROLLES que Moyse dict à tout Israel outre le Iordan au desert en la plaine contre la mer rouge entre Pharan & Thophel, & Laban, & Hazerot, & Dizahab. Vnze iournées, y a d'Horeb par la voye du mont de Seir, iusqu'à Cades-barne. Et aduint en la quarantiesme année, au premier iour de l'vnziesme moys que Moyse parla aux enfans d'Israel selon tout ce que le SEIGNEVR luy auoit commandé de leur dire. *Apres qu'il eut desconfit Sehon Roy des Amoriens qui demouroit en Hesebon, & aussi Og Roy de Basan qui demouroit en Astharot, & en Edrai.

*Nõb. 21. c

Outre le Iordan en la terre de Moab, B Moyse commença à declairer ceste loy, disant: Le Seigneur nostre Dieu a parlé à nous en Horeb, disant: Vous auez assez demourez en ceste montagne. Tournez vous, & partez, à fin que veniez en le montagne des Amoriens, & en tous les lieux circonuoisins en la plaine sur la montagne, & es lieux bas vers Midy, & sur la riue de la mer au pays de Canaan, & en Liban iusqu'au grand fleuue d'Euphrates. Regardez, i'ay mis deuant vous la terre, entrez & possedez ceste terre que le Seigneur Dieu a iuré de donner à voz peres Abraham, Isaac, & Iacob, & leur semence apres eux. Et en ce temps ie parlay à vous, disant: Ie ne vous puis porter moy seul. Le Seigneur vostre Dieu vous a faict multiplier. Et voicy, vous estes auiourdhuy en multitude comme les estoilles du ciel. Le* Seigneur, le Dieu de voz peres vous face croistre mille fois autant que vous estes, & vous beneisse comme il vous a dict. Comment porteray-ie seul vostre fascherie, vostre charge, & voz proces? Baillez moy d'entre vous hommes sages, entenduz, & bien aduisez selon voz lignées: & ie les ordonneray pour voz chefz.

*Exo. 18. c

C

Lors me respondistes, & dictes: Il est bon de faire ce que tu as dict. Adonc ie prins les chefz de voz lignées, hommes sages & bien auisez, & les constituay chefz sus vous, gouuerneurs sus milliers, centeniers, cinquanteniers, dixeniers, & preuostz selõ voz lignées. Et commanday lors à voz iuges, disant: Escoutez voz freres, & iugez iustemẽt entre l'homme & son frere, & entre l'estranger qui est auec luy. Vous n'aurez regad à personne en iugement: mais oyrez autãt le petit cõme le grãd. Vous ne craindrez la face de personne, car le iugemẽt est à Dieu. Et si l'affaire vous est difficile, faictes le venir deuant moy, & i'oyray. En ce temps la ie vous cõmanday toutes les choses q̃ deuiez faire. Lors partismes d'Oreb, & cheminasmes par tout le desert qui est grãd & terrible, cõme vous auez veu par la voye de la mõtagne des Amoriẽs, ainsi q̃ le Seigneur nostre Dieu nous auoit cõmandé: & vinsmes iusqu'à Cades-barne. Et ie vous dis: Venez iusqu'à la mõtagne des Amoriẽs, laq̃lle le Seigneur nostre Dieu nous dõne. Regarde, le Seigneur tõ Dieu met deuãt toy la terre: mõte & la possede, ainsi q̃ le Seigneur, le Dieu de tes peres t'a dict. Ne crains pas, & n'ayez point de peur. Lors vous approchastes tous de moy, & dictes: *Enuoyõs des hommes deuãt nous, à fin qu'ilz espient la terre pour nous, & nous rapportẽt nouuelles par q̃l chemin nous mõterõs en icelle, & aussi les villes esq̃lles nous entrerõs. Et ceste parole me sembla bonne: pourtãt ie prins douze hõmes d'entre vous, vn homme de chacune

Quelz doiuent estre les iuges.

Sou. 16. d. Leui 19. c Pro. 24. c. Iaq. 2. a.

D

D C'est ãtõ commãd.

*Nom. 13. a

Moab

lignée. Et ilz se meirent en chemin, & mõterent en la montagne, & vindrent iusqu'au fleuue d'Escol, & espierent la terre. Et prindrent en leurs mains des fruictz de la terre, & descendirent à nous, & nous en rapporterent nouuelles, & dirent: La terre laquelle le Seigneur nostre Dieu nous donne, est bonne. Mais vous ne vouluſtes pas monter, ains fuſtes rebelles au commandement du Seigneur voſtre Dieu. Si murmuraſtes en voz tabernacles, & dictes: Pourtant que le Seigneur nous hayt, il nous a faict sortir hors du pays d'Egypte: a fin de nous liurer en la main des Amoriẽs, pour nous faire de

E ſtruire. Oumõterons nous? Noz freres ont faict faillir noz cueurs, en diſant: Le peuple eſt en plus grand nombre, & plus haut de ſtature que nous, les villes ſont grandes & murées iuſqu'au ciel. Et auſſi nous auons là veu les enfans d'Enacim. Mais ie vous dis: Ne ſoyez point eſpouantez, & n'ayez craïnte d'eux. Le Seigneur voſtre Dieu qui chemine deuant vous, bataillera pour vous, tout ainſi comme il a faict auec vous en Egypte deuant voz yeux, & au deſert: auquel tu as veu comment le Seigneur ton Dieu t'a porté (ſi cõme l'homme porte ſon filz) par toute la voye, en laquelle vous auez chemineʼ iuſqu'à ce que vous eſtes venuz en ce lieu. Et en ceſte choſe vous n'auez pas creu au Seigneur voſtre Dieu, qui pourvous pour ueoir de lieu à aſſeoir voſtre oſt, alloit deuãt vous en la voye par feu de nuict, à fin que veiſſiez en la voye par laquelle vous alliez:

Exo.13.d. & de iour par la nuée. Lors le Seigneur ouyt la voix de voz parolles: & fut cour-

F rouceʼ, ſi iura, diſant: Perſõne de ces hõmes, de ceſte generatiõ mauuaiſe ne verra ceſte bõne terre, laquelle i'ay iureʼ de donner à

Nõ.14.d. leurs peres: Fors que Caleb filz de Iephone, leql la verra. Et ie luy donneray la terre ſur laquelle il a marcheʼ, & à ſes enfans: pourtant qu'il a ſuiuy perſeueramment le Seigneur. Auſſi le Seigneur Dieu ſe courrouça cõtre moy à l'occaſion devous, diſant: Toy

Nõ.20.b. auſſi n'entreras pas illec. Mais Ioſueʼ filz de Nun, qui t'aſſiſte, y entrera: fortifie-le, car il partira l'heritage aux enfãs d'Iſrael. Voz meſgnies deſquelles vous auez dit, qu'elles ſeroyent données en proye, & voz enfans leſquelz auiourdhuy ne cognoiſſent ne biẽ ne mal, y entreront, & leur donneray ceſte [terre] & la poſſederont. Mais vous, retour-

G nez vous en, & tirez au deſert par la voye

"Ceſt, roſelle, ou iõceuſe de laquelle. Exo.10.c. de la mer "rouge. Lors vous reſpondites, & me dictes: Nous auons pecheʼ contre le Seigneur. Nous monterons, & bataillerons tout ainſi que le Seigneur noſtre Dieu nous a commandeʼ. Et vous armaſtes vn chacun de ſes harnoys de guerre, & voluſtes monter la montagne. Et le Seigneur me dict: Dis leur: Ne montez point, & ſi ne bataillez. Car ie ne ſuis pas au milieu de vous: à fin que vous ne ſoyez deſconfiz deuant voz ennemiz. Quand ie le vous dis, vous ne m'ouyſtes pas, mais rebel laſtes contre le cõmandement du Seigneur, & fuſtes preſumptueux, & montaſtes ſur la montagne. Lors l'Amorien, demourant en ceſte montagne, ſortit àlencontre de vous, & vous pourſuyuit, ainſi que font les "es: & vous batit en Seir iuſqu'à Horma. Et quand vous fuſtes retournez, vous plouraſtes deuant le Seigneur. Mais le Seigneur n'ouyt point voſtre voix, & n'inclina point ſes oreilles à vous. Ainſi vous demouraſtes en Cades pluſieurs iours, cõme "[monſtrẽt] les iours que vous y auez demoureʼ.

"Autremẽt, auette, abeille mouche à miel.

"Ou, auparauant cõme vous y auiez demouré.

CHAP. II.

LOrs nous tournaſmes, & tiraſmes au deſert par la voye de la mer rouge, cõme le Seigneur m'auoit dit: & tournoyaſmes àlentour de la montagne de Seir par pluſieurs iours. Et le Seigneur parla à moy, diſant: Vous auez aſſez tournoyeʼ àlentour de ceſte montagne: tournez vous vers Aquilon. Et commandez au peuple, diſant: Vous paſſerez par les fins de voz freres les enfans d'Eſau, qui demourent en Seir: & ilz auront peur de vous. Mais donnez vous bien garde de les irriter. Car ie ne vous donneray de leur terre nõ pas vn ſeul pied. Car i'ay donneʼ à Eſau en poſſion la montagne de Seir. Vous acheterez d'eux les vures a pris d'argent, & mangerez: & auſſi acheterez d'eux l'eaue a pris d'argẽt, & beurez. Car le Seigneur ton Dieu t'a beneit en toutes les œuures de tes mains. Il a cogneu ton chemin par ce grand deſert. Et le Seigneur ton Dieu a eſteʼ auec toy ces quarante ans: tellement qu'il ne t'a rien fallu.

A

B

Adonc paſſaſmes par noz freres les enfans d'Eſau, demourans en Seir, de la voye de la plaine d'Elath, & d'Azion-gaber, nous tournaſmes, & tracaſſaſmes en la voye du deſert de Moab. Lors le Seigneur me dict. Ne moleſte point Moab, & ne le prouoque point à bataille. Car ie ne te donneray rien de ſa terre en poſſeſſion, pourtant que i'ay donneʼ Ar en poſſeſſion aux filz de Lot. Les Emiens parauant habitoyent en icelle: qui eſtoyent vn peuple grand, & en grande multitude, & haut comme Enacim. Et les Raphains ont auſſi eſteʼ reputez comme Enacim. Et les Moabites les ont appellez Emim. Auſſi en Seir demouroyent parauant les Horiens. Mais les filz d'Eſau les dechaſſerent, & deſtruirent de deuant eux: & y habi-

C

te-

terent en lieu d'eux, ainsi que feit Israel en la terre de sa possession, que le Seigneur leur donna. Lors [ie dis], maintenant donc leuez vous, & passez le fleuue de Zared. Et nous passames le fleuue de Zared. Et le temps auquel nous auons chemine' de Cades-barne, iusqu'à ce que nous auõs passe' le fleuue de Zared, a dure' trẽte huict ans: iusqu'à ce que toute la generation des hommes de guerre a este' abolie du milieu de l'ost, comme le Seigneur Dieu leur auoit iure'. Ausi la main du Seigneur fut contre eux, pour les destruire du milieu de l'ost, iusqu'à ce qu'il les consumast. Ainsi furent consumez par mort tous les hommes de guerre du milieu du peuple. Puis le
D Seigneur parla à moy, disant: Tu passeras auiourdhuy les fins de Moab aupres d'Ar: & approcheras vers les enfans d'Amon, lesquelz tu n'assailliras point, & ausi ne les irriteras. Car ie ne te donneray en possession rien de la terre des enfans d'Amon, pource que ie l'ay donnée en possession aux enfans de Lot. Ceste terre ausi a este' reputée terre des Rephains. Car les Rephains parauant habitoyent en icelle: & les Amoniens appelloyent iceux Zamzumim. Vn peuple grand, & en grand nombre, & haut comme Enacim. Mais le Seigneur les feit destruire de deuant iceux. Et par ainsi la possederent, & habiterent en lieu d'eux, ainsi qu'il auoit faict aux enfans d'Esau demourans en Seir, quand il destruict les Horiens de deuant eux. Et par ainsi la possederent, & habiterent en lieu d'eux iusqu'à ce iour. Et les Caphthorins sortans de Caphthor, destruirent les Euiens qui habitoyent en Hazerim iusqu'à Aza, & habiterent là au lieu d'eux. Puis
E [le Seigneur dict]: Leuez sus, partez: & passez le fleuue d'Arnon. Regarde, i'ay liure' en ta main Sehon Roy d'Hesebon Amorien, auec sa terre. Commence de la posseder & le prouoque à la bataille. Auiourdhuy ie commenceray de donner la crainte & la peur de toy sur les peuples qui sont dessoubz tout le ciel: à fin que quand ilz oyront ta renommée, ilz tremblent & soyent en angoisses pour ta presence. Lors du desert d'Orient i'enuoiay des messagers à Sehon Roy d'Hesebon, auec parolles de
Nõb. 21.e paix, disãt: Que ie passe par ta terre, & iray
F tout au long de la voye sans me destourner à dextre n'à senestre. Tu nous vendras des viures pour argent, à fin que ie mange: de l'eaue ausi me donneras pour argent, à fin que ie boiue: seulement que i'aye le passage de mes piedz (ainsi q̃ m'ont faict les enfans d'Esau qui demourẽt en Seir, & les Moabites qui demourent en Ar) iusqu'à ce que ie passe le Iordain en la terre que le Seigneur nostre Dieu nous donne. Mais Sehon Roy d'Hesebon ne nous voulut pas laisser passer par deuers soy: car le Seigneur tõ Dieu auoit endurcy son esprit, & obstine' son cueur, à fin qu'il le donnast en ta main, cõme [il appert] auiourdhuy. Et le Seigneur Dieu me dict: *Regarde, i'ay commence' de dõner deuant toy Sehon auec sa terre: commẽce donc à prẽdre pour heritage sa terre. Et Sehon sortit à lencõtre de nous luy, & tout son peuple, pour batailler en Iahaza. Mais le Seigneur nostre Dieu le liura" deuãt nous: & le desconfismes luy, ses enfans & tout son peuple. En ce temps nous prinsmes toutes ces villes, & destruismes hommes, femmes, & enfans d'icelles: & n'y laissasmes rien de resi du. Excepte' seulemẽt le bestial, que pillasmes pour nous: & la despouille des villes, que prinsmes pour nous. Depuis Aroer, qui est sur la riue du fleuue d'Arnon, & de la ville qui est sur le fleuue, iusqu'à Galaad, n'y eut pas vne des villes qui se peut deffendre de nous. Car le Seigneur nostre Dieu les nous auoit toutes données à nostre commandement. Tant seulemẽt tu n'approchas point la terre des enfans d'Amon, n'à tout ce qui tient au fleuue de Iacob, n'aux villes des montagnes, n'à tout ce que le Seigneur nostre Dieu nous auoit deffendu.

Amos 2.c

G

"Ou à nostre commandement.

CHAP. III.

A Donc nous tournasmes & montasmes par la voye de Basan. Et Og Roy de Basan sortit à lencontre de nous, luy & tout son peuple, pour batailler en Edrai. Et le Seigneur me dict: Ne le crains point, car ie l'ay liure' en ta main auec tout son peuple, & sa terre: & luy feras comme tu as faict à Sehon Roy des Amoriens, qui demouroit en Hesebon. Ainsi le Seigneur nostre Dieu liura en noz mains Og Roy de Basan, & tout son peuple, & le batismes: tellement qu'il ne luy demoura rien. En ce temps nous prinsmes toutes ses villes: & n'y eut ville que nous ne leur prinsions, à sçauoir soixante villes, toute la region de Argob, du Royaume d'Og en Basan. Toutes ces villes estoyent murées de hautes murailles, de portes, & de verroux, outre beaucoup d'autres villes non" murées. Et les destruismes ainsi que nous auions faict à Sehon Roy d'Hesebon, en exterminant toutes villes, hommes, femmes, & enfans. Mais tout le bestial, & la despouille des villes, nous les pillasmes pour nous. En ce temps la nous prinsmes la terre de la main des deux Roys des Amoriens qui sont outre Iordain, depuis le fleuue d'Arnon, iusqu'en la montagne d'Hermon: le-

A

Son. 29.b Nõb. 21.g

Nomb. 32 c.g.

"Comme bourgades & villes champestres.

quel Hermon les Sidoniens appellent Sarion : mais les Amoriens le nomment Sanir . Toutes les villes de la plaine , & tout Galaad, & tout Basan , iusqu'à Salca & Edrai : les villes du Royaume d'Og en Basan. Car de la reste des geans restoit seulement Og Roy de Basan . Voicy , son lict qui est vn lict de fer , n'est-il point en Rabath des enfans d'Amon? sa longueur est de neuf coudées, & sa largeur de quatre coudées, selon les coudées d'vn homme.

Le lict du Roy Og.

En ce temps la possedasmes ceste terre, depuis Aroer, qui est sur le fleuue d'Arnon. Et donnay la moitié de la mõtagne de Galaad auec ses villes aux Rubenites & Gadites. Et la reste de Galaad, & tout basan, qui estoit du Royaume d'Og , ie la donnay à la demie lignée de Manassé, à sçauoir, toute la region d'Argob, & tout Basan, qui est appellé la terre des geans. Iair filz de Manassé print toute la region d'Argob iusqu'aux fins de Gesuri, & de Maacati. Et les appella de son nom, Basan "Hauoth Iair, iusqu'auiourdhuy . Mais à Machir ie donnay Galaad . Et aux Rubenites & Gadites ie donnay vne partie de Galaad , & iusqu'au fleuue d'Arnon , le milieu du fleuue , & la fin, & iusqu'au fleuue Iaboc, les fins des enfans d'Amon, & la plaine, & le Iordain , & les fins depuis Cenereth iusqu'à la mer de la plaine, c'est à sçauoir , la mer salée dessoubz "Esdoth Phasga vers Orient .

La possession de Ruben, de Gad, & de la demie lignée de Manassé. Nõb.32.f

C

"ch.bourgades.

"Auc.ruisseaux de la montagne.

Et en ce temps la ie vous commanday, disant: Le Seigneur vostre Dieu vous a donné ceste terre pour la posseder. Vous tous qui estes enfans vertueux, passez armez deuant voz freres les enfans d'Israel: excepté voz femmes, voz enfans, & vostre bestial (ie sçay que vous auez beaucoup de bestial) qui demoureront en voz villes , lesquelles ie vous ay données : iusqu'à ce que le Seigneur aura donné repos à voz freres comme à vous , & qu'ilz possedent aussi la terre , laquelle le Seigneur vostre Dieu leur donne outre le Iordain : lors retournerez vn chacun en sa possession , que ie vous ay

D

donnée. En ce temps la ie commanday à Iosué, disant : Tes yeux ont veu tout ce que le Seigneur vostre Dieu a faict à ces deux Roys : Ainsi fera le Seigneur à tous les Royaumes , par lesquelz tu passeras. *Ne les craingnez point : car le Seigneur vostre DIEV est celuy qui bataille pour vous . Et en ce temps la ie feis priere au Seigneur , disant : Seigneur Dieu, tu as commencé de demonstrer à ton seruiteur ta grandeur, & ta main forte . Car qui est le Dieu au ciel & en terre , qui puisse faire selon tes œuures , & selon tes puissances? Ie prie que ie passe & voye la bonne terre qui est outre le Iordain , & ceste bonne montagne , & le Liban . Et le Seigneur Dieu se courrouça contre moy à cause de vous, & ne m'exauça pas. *Mais il me dict: Il te suffise, ne me parle plus de cest affaire. Monte au sommet de Phasga , & leue tes yeux vers Occident, Septentrion, Midy, & Orient: & regarde de tes yeux: car tu ne passeras pas ce Iordain. Mais donne charge à Iosué, & le fortifie & conforte : car il passera deuant ce peuple, & leur departira par heritage la terre que tu as veue. Ainsi nous demourasmes en la vallée contre Beth-Pheor.

Nõb.27.d

Sous.31.& 34.a.

CHAP. IIII.

MAintenant donc Israel escoute mes ordonnances & droictz , lesquelz ie vous enseigne de faire : à fin que vous viuiez & entriez en la terre , laquelle le Seigneur , le Dieu de voz peres vous donne, & que vous la possediez. Vous n'adiousterez rien à la parolle que ie vous commande, & n'osterez rien d'icelle : à fin que gardiez les commandemens du Seigneur vostre Dieu, lesquelz ie vous commande. Voz yeux ont veu ce que le Seigneur a faict contre * Béel-Pheor : car le Seigneur ton Dieu a extermine' du milieu de toy tout homme qui a chemine' apres Béel-Pheor. Mais vous qui auez este' ioinctz au SEIGNEVR vostre Dieu, vous estes tous viuans auiourdhuy . Regardez, ie vous ay enseigné les ordonnances & droictz, ainsi que le Seigneur mon Dieu m'a commandé: à fin que faciez ainsi au milieu de la terre, en laquelle vous entrerez pour la posseder. Vous les garderez donc, & ferez. Car c'est vostre sapience & vostre intelligence deuant les peuples, lesquelz oyront toutes ces ordonnances, & diront: Certes ce peuple est sage & entendu, c'est vne gent grande. Car qui est la gent si grande, qui ayt les dieux ainsi approchans d'elle, cõme le Seigneur nostre Dieu approche de nous en tout ce que nous l'inuoquons? Et qui est la

A

Exhortation à obseruer la loy.

A la parolle de Dieu ne faut rien adiouster ne diminuer. Nõb.30.

B

gent si grande, qui ayt ordonnances & iustes droictz, comme toute ceste loy, laquelle auiourdhuy ie propose deuant vous?

Mais garde toy & ton ame songneusement, que tu n'oblies les choses q̃ tes yeux ont veu : a fin qu'elles ne partent de ton cueur tous les iours de ta vie, & q̃ tu les dõnes à cognoistre à tes filz, & aux filz de tes filz. Que tu n'oblies le iour auq̃l tu as assiste' deuant le Seigneur ton Dieu en Horeb, quãd le Seigneur me dict: Assemble moy le peuple, & ie leur feray ouir mes parolles, lesquelles ilz apprendrõt: à fin qu'ilz me craignẽt tous les iours qu'ilz viuront sur la terre, & qu'ilz enseignent leurs enfans. Alors

Ce que les peres doiuent enseigner à leurs enfans

vous

vous approchastes,& vous tinstes au bas de la mõtagne,laquelle brusloit en feu,iusque au milieu du ciel: & là y auoit tenebres, nuées,& obscurite'. Et le Seigneur vostre Dieu parla à vous du milieu du feu. *Vous auez ouy la voix de ses parolles:mais point n'auez veu de similitude,fors la voix. Lors vous declara son alliance, laq̃lle il vous cõmanda de faire:c'est à sçauoir,les dix parolles,& les escriuit sur deux tables de pierre. C Et en ce tẽps le Seigneur me commanda de vous enseigner les ordonnãces & droictz: à fin q̃ les feissiez en la terre en laq̃lle vous passez pour la posseder. Vous prẽdrez donc bien garde pour voz ames,que vous n'auez veu aucune similitude au iour q̃ le Seigneur vostre Dieu a parle' à vous en Horeb du milieu du feu:à fin q̃ ne vous corrõpiez,&que ne vous faciez image taillée,representation de toute pourtraicture, soit espece de masle ou femelle, espece de toute beste qui est sur la terre,ou espece de tout oyseau ayant ailes,qui volle soubz le ciel:ou espece de tout bestial se trainant sur la terre, ou espece de tout poisson, qui soit en l'eaue dessoubz la terre. Aussi qu'esleuant tes yeux au ciel,& voyant le soleil, & la lune, & les estoilles, auec tout l'exercite du ciel:que tu n'erre,& t'incline deuant,& leur serues,veu q̃ le Seigneur ton Dieu *les a departy à tous peuples qui sont soubz le ciel vniuersel.

Or le Seigneur vous a prins & tire' hors de la fournaise ferrée d'Egypte: à fin que luy soyez en peuple hereditaire, comme vous estes auiourdhuy. Et le Seigneur se courrouça contre moy pour voz parolles: & iura que ie ne passeroye pas outre le Iordain, & que ie ne viendroye en la bonne terre,laquelle le Seigneur ton Dieu te donne en heritage. * Car ie mourray en ceste terre,sans q̃ ie passe outre le Iordain: mais vous passerez,& possederez ceste bonne terre. D Donnez vous garde que n'obliez l'alliance du Seigneur vostre Dieu,laquelle il a traicte' auec vous:& que ne vous faciez image taillée, ne semblance de tout ce q̃ le Seigneur vostre Dieu vous a deffendu *Car le Seigneur ton Dieu est vn feu consumãt, & vn Dieu ialoux. Quand tu auras engendre' des enfans, & les enfans de tes enfans,& auras demoure' en la terre:si lors vous vous corrompez,&faictes images taillées,semblance de choses quelconques, & faciez mal deuant le Seigneur ton Dieu, pour le prouoquer à ire: i'appelle auiourdhuy en tesmoignage le ciel & la terre contre vous,que vous perirez bien tost de la terre,à laquelle passez par le Iordain, pour la posseder: & ne prolongerez voz iours sur icelle,car vous serez destruictz. Et le Seigneur Dieu vous dispersera entre les peuples,& resterez vn petit nombre entre les gens,esquelles le Seigneur vous menera. Et là seruirez aux dieux, qui sont œuures des mains de l'hõe,bois,& pierre, qui ne voyent,n'oyent,ne mãgent,n'odorẽt point. Et de là tu cercheras le Seigneur ton Dieu,& le trouueras, si tu le cerches de tout ton cueur,& de toute ton ame. Quand tu auras E este' en angoisse,& que toutes ces choses te seront aduenues,finalement tu retourneras au Seigneur ton Dieu,& obeiras à sa voix. Car le Seigneur ton Dieu est vn Dieu misericordieux: il ne t'abandonnera point, & ne te destruira, & n'obliera pas l'alliance de tes peres,qu'il leur a iure'. Car demande maintenant des iours passez, qui ont este' auant toy, depuis le iour que Dieu a cree' l'homme sur la terre, & depuis vn bout du ciel,iusqu'à l'autre,y a-il rien eu de si grãd que ceste chose? Ou a-il este' ouy semblable à cecy? Y a-il eu aucun peuple,qui ayt ouy la voix de Dieu, parlant du milieu du feu? comme tu l'as ouy,& si es viuant. Ou a Dieu essaye' d'entrer, & prendre à soy vne gent du milieu de l'autre gent, par tentations,par signes & miracles, par bataille, & par main forte,par bras estẽdu, & par grandes visions,selon toutes les choses q̃ le Seigneur vostre Dieu vous a faict en Egypte deuant voz yeux? Il te les a faict veoir,à fin F que tu cognoisses que le Seigneur est Dieu, & qu'il n'y a autre que luy seul. Il t'a faict ouyr sa voix du ciel,pour t'instruire:* & t'a Exo.13.d. monstre' sur la terre son grand feu, & as ouy ses parolles du milieu du feu. Pource qu'il a ayme' tes peres,& a esleu leur semence apres eux:il t'a faict sortir d'Egypte par sa presence,&par sa grande vertu:pour dechasser de ta presence gens plus grandes & plus fortes que toy, pour te faire entrer & te donner leurs terres en heritage, ainsi qu'il apparoit auiourdhuy. Cognois donc auiourdhuy,& reduis en ton cueur,q̃ le Seigneur est Dieu du ciel là sus, & sur la terre en bas:& n'en y a point d'autre. Et garde ses ordonnances & commandemens qu'au iourdhuy ie t'ay commande': à fin qu'il te soit bien,& à tes enfans apres toy. Et à fin q̃ tu faces prolonger tes iours sur la terre q̃ ton Seigneur ton Dieu te dõne à tousiours.

Lors Moyse separa trois villes outre le Moyse separe trois villes de refugeaux homicides. Iordain vers le soleil leuant: à fin qu'illec fuit l'homicide, qui auroit tue' son prochain non à son escient,& ne l'ayant hay au parauãt:lequel fuyant en l'vne de ces villes fust à sauuete':à sçauoir,Bozor au desert en Nõb.35.a la terre plaine entre les Rubenites, & Ramoth en Galaad,entre les Gadites,& Golã Iof.20.c. en Basan entre les Manassiens. Et ceste G

*De ce Esa. 40.c.f

*c. destiné à leur vsage & seruice.

Israel lheritage de Dieu.

Ebr. 12.g.

est la loy laquelle Moyse mit deuant les enfans d'Israel. Iceux sont les tesmoignages, ordonnãces & droictz, lesquelz Moyse declaira aux enfans d'Israel, quand ilz furent sortiz d'Egypte, outre le Iordain, en la vallée contre Beth-Pheor, en la terre de Sehon Roy des Amoriens, qui demouroit en Hesebon, lequel Moyse & les enfans d'Israel frapperent, quand ilz furent sortiz de Egypte: Et possederent sa terre, & la terre d'Og Roy de Basan, de deux Roys des Amoriens, qui estoyent outre le Iordain vers le soleil leuant: depuis Aroer, qui est sur la riue du fleuue d'Arnon, iusqu'en la montagne de Sion, laquelle est Hermon: & toute la plaine outre Iordain vers Orient, iusqu'à la mer, qui est en la plaine dessoubz Esdoth de Phasga.

CHAP. V.

A Repetitiõ des dix cõmãdemẽs de la loy. *Ebri. ie dy en voz oreilles.

ET Moyse appella tout Israel, & leur dict: Escoute Israel les ordonnances & les droictz, lesquelz auiourdhuy *ie vous propose: & les apprenez, & gardez pour les faire. Le Seigneur nostre Dieu a traicté vne alliance auec nous en Horeb. Le Seigneur Dieu n'a point faict ceste alliance auec noz peres: mais auec nous, qui sommes icy auiourdhuy tous viuans. Le Seigneur Dieu a parlé auec vous face à face sur la montagne, du milieu du feu. En ce temps la i'ay esté entre le Seigneur & entre vous, pour vous annõcer la parolle du Seigneur. Car vous auiez crainte de la presence du feu, & ne montastes point en la montagne: & il dict:

Exo.20.a Les dix commandemens. I

*Ie suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ay faict sortir de la terre d'Egypte de la maison de seruitude. Tu n'auras point d'autres dieux deuant ma face. Tu ne te feras image taillée, ne semblance quelconque, de ce qui est au ciel en haut, ne de ce qui est en la terre en bas, ne de ce qui est en l'eaue dessoubz la terre. Tu ne t'inclineras point au deuant, & ne les seruiras. Car ie suis le Seigneur ton Dieu, Dieu ialoux, visitant l'iniquité des peres sur les enfans, iusqu'à la troisiesme & quatriesme [generation] de ceux qui me hayent: & faisant misericorde en mille [generations] à ceux qui m'ayment, & gardent mes commandemens.

II Isa.42.b. & 44.a. & 46.b.c psal.81.c. 9.b.125.c. Ezec.6.8. Osé.11.13 sap.14.15 16. Ro.1.c.d. 1.Cor.8.b 10.b.

III Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain: car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celuy qui prendra son nom en vain.

B IIII Garde le iour du repos pour le sanctifier, ainsi que le Seigneur ton DIEV t'a commandé. Tu laboureras six iours, & feras toutes tes œuures. Mais le septiesme iour est le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuure en iceluy, toy, ton filz, ta fille, ton seruiteur, ta seruante, ton bœuf, ton asne, & tout ton bestial, & ton estranger qui est dedans tes portes: à fin que ton seruiteur & ta seruãte ayent repos comme toy. Aye memoire que tu as esté serf en la terre d'Egypte, & que le Seigneur ton Dieu t'a faict sortir de là, par main forte & bras estendu. Et pourtant le Seigneur ton Dieu t'a cõmandé de garder le iour du repos. Honnore ton pere & ta mere, comme le Seigneur ton Dieu t'a commandé: à fin que tes iours soyent prolongez, & à fin qu'il te soit bien sur la terre, laquelle le Seigneur ton Dieu te donne. Tu ne seras point meurtrier. Tu ne seras point adultere. Tu ne seras point larron. Tu ne diras point faux tesmoignage contre ton prochain. Tu ne conuoiteras point la fẽme de ton prochain, & ne desireras point la maison de ton prochain, ne son chãp, ne son serf, ne sa seruante, ne son bœuf, ne son asne, ne quelcõque chose qui soit à ton prochain. Ce sont les parolles que le Seigneur a dict à toute vostre assemblée sur la mõtagne, du milieu du feu, de la nuée & obscurité: auec vne grãd voix. Et n'y adiousta rien, & les escriuit sur deux tables de pierre, & les me donna. Et quand vous ouystes la voix du milieu des tenebres, d'autant que la mõtagne brusloit, vous approchastes de moy tous les chefz devoz lignées, & voz anciẽs. Lors vous dictes: Voicy, le Seigneur nostre Dieu nous a monstré sa gloire & sa grandeur, & auõs auiourdhuy ouy sa voix du milieu du feu: auiourdhuy nous auõs veu, q̃ Dieu a parlé auec l'hõme, & est demouré viuãt. Et maintenant pourquoy mourrons nous? Car si nous oyõs derechef la voix du Seigneur nostre Dieu, ce grãd feu cy nous deuorera, & mourrons. Car qui est la chair qui ayt ouy la voix de Dieu viuant, parlant du milieu du feu, cõme nous, & viue? Approche toy, & escoute tout ce que le Seigneur nostre Dieu dira: puis tu nous diras tout ce que le Seigneur nostre Dieu te dira, & nous l'oyrons, & le ferons. Lors le Seigneur ouyt la voix de voz parolles, quãd vous parliez à moy: dont, le Seigneur me dict: I'ay ouy la voix des parolles de ce peuple qu'ilz t'ont dict. Tout ce qu'ilz ont dict est bon. A ma volunté qu'ilz eussent tel cueur pour me craindre, & garder à tousiours tous mes cõmandemens: à fin qu'il leur soit bien, & à leurs enfans à tousioursmais. Va, dis leur: Retournez en voz tẽtes: mais toy demeure icy auec moy, & ie te diray tous le cõmandemens, ordõnances, & droictz, lesquelz tu leur enseigneras: à fin qu'ilz les facẽt en la terre laq̃lle ie leur donne pour la possẽder.

C.citez. V Mat.15.a Marc.7.b Eph.6.a. VI VII VIII IX X C Rom.7.b

Aduisez donc de faire ainsi que le Seigneur vostre Dieu vous a cõmãdé. Vous ne de-

D

declinerez ny à dextre, ny à seneſtre. Mais cheminerez en toute la voye que le Seigneur voſtre Dieu vous a commande': à fin que viuiez, & qu'il vous ſoit bien, & que voz iours ſoyent prolõgez en la terre que vous poſſederez.

On ſe doit arreſter à la parolle de Dieu.

CHAP. VI.

A Declaration du premier commãdemẽt

CEux ſont les commandemens, ordonnances, & droictz, que le Seigneur voſtre Dieu a commande' pour vous inſtruire: à fin que vous les faciez en la terre, en laquelle vous entrerez pour la poſſeder: à fin que tu craignes le Seigneur ton Dieu, en gardant tous les iours de tavie, toy, ton filz, & le filz de ton filz, toutes ſes ordonnances & ſes commandemens, leſquelz ie te commande: à fin que tes iours te ſoyent prolongez. Tu eſcouteras donc Iſrael, & aduiſeras de les faire, àfin qu'il te ſoit bien, & que ſoyes fort multiplie' en la terre, ayant affluence de laict & miel, ainſi que le Seigneur Dieu de tes peres t'a dict. Eſcoute Iſrael, le Seigneur noſtre Dieu eſt le ſeul Seigneur. *Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cueur, de toute ton ame, & de toute ta force. Et ces parolles leſquelles ie te commande auiourdhuy ſeront en ton cueur. Si les reciteras à tes enfans, & parleras d'icelles quand tu demoureras en ta maiſon, quand tu chemineras en la voye: & quand tu te coucheras, & quand tu te leueras. Et les lieras pour ſigne ſur tes mains, & ſeront comme fronteaux eſcritz entre tes yeux. Auſsi tu les eſcriras ſur les entrées de ta maiſon, & en tes portes. Et quand le Seigneur ton Dieu t'aura faict entrer en la terre, laquelle il a iure' à tes peres, Abraham, Iſaac, & Iacob, de te donner, grandes villes & bonnes, leſquelles tu n'as point edifiées: & maiſons pleines de ton bien, leſquelles tu n'as point remplies: & puitz que tu n'as point creuſez: vignes & oliuiers, leſquelz tu n'as point plantez: & mangeras, & ſeras ſaoule': Lors donne toy garde que d'auenture tu n'oublie le Seigneur qui t'a faict ſortir de la terre d'Egypte, de la maiſon de ſeruitude. *Tu craindras le Seigneur ton Dieu, & à luy ſeruiras: & iureras en ſon nom. Vous ne cheminerez point apres les autres dieux des peuples, leſquelz ſont àlentour de vous (car le Seigneur ton Dieu eſt Dieu ialoux au milieu de toy) de peur que l'ire du Seigneur ton Dieu ne ſoit enflammée contre toy, & qu'il ne t'extermine de deſſus la terre. *Vous ne tenterez point le Seigneur voſtre Dieu: comme vous l'auez tenté en Maſa. Vous garderez les commandemens du Seigneur voſtre Dieu, & ſes teſmoignages, & ſes ordonnances qu'il vous a commande'. Tu feras ce qui eſt droict & bon deuãt les yeux du Seigneur: à fin qu'il te ſoit bien, & que tu entre en ceſte bonne terre, laquelle le Seigneur a iure' à tes peres, & que tu la poſſedes, & qu'il repouſſe tous tes ennemiz deuant toy: comme le Seigneur a dict. Quand ton enfant te demandera demain ou pour demain, diſant: Quelz ſont ces teſmoignages & ordonnances, & droictz que le Seigneur noſtre Dieu vous a commande'? Lors tu diras à ton enfant: Nous auons eſte' ſerfz à Pharao en Egypte. Mais le Seigneur nous a retire' d'Egypte en main forte. Et le Seigneur feit ſignes & miracles, grans & mauuais ſur Egypte, ſur Pharao & toute ſa maiſon, deuant noz yeux. Et nous feit ſortir de là: a fin de nous introduire & nous donner la terre, laquelle il auoit iure' à noz peres. Et le Seigneur nous a commande' faire toutes ces ordonnances, & craindre le Seigneur noſtre Dieu: à fin que touſiours il nous ſoit bien, & que nous viuions comme auiourdhuy. Et nous ſera repute' à iuſtice, quand nous aurons garde' & faict tous ces commandemens deuant le Seigneur noſtre Dieu, comme il nous a commande'.

Commẽt Dieu doit eſtre aymé. Mat. 22. d. Marc 12. c Luc 10. c

Sou. 11. c.

B

Mat. 4. b. Luc 4. b.

C

Mat. 4 b. Luc 4. b. Nõb. 21. b *C. lieu de tentation

D

CHAP. VII.

QVãd le Seigneur ton Dieu t'aura faict entrer en la terre, en laquelle tu vas pour la poſſeder, & qu'il aura deiette' beaucop de gens de deuãt toy: c'eſt à ſçauoir, les Hethiens, Gergeſiens, Amoriens, Cananéens, Pherezíens, Heuiens, Iebuſiens, ſept gens, en plus grand nombre & plus fortes que toy: & que le Seigneur ton Dieu les aura donne' deuant toy, tu les frapperas, & les extermineras, & ne feras alliance auec elles, & ne leur feras grace. *Tu ne les allieras point par mariage auec toy, tu ne donneras point ta fille à leurs filz, & ne prendras leur fille pour ton filz, car elle feroit aller ton filz arriere de moy pour ſeruir aux autres dieux. Et l'ire du Seigneur s'enflammeroit contre vous, & te deſtruiroit ſoubdain. Mais vous leur ferez ainſi: Vous demolirez leurs autelz, vous briſeres leurs ſtatues, vous copperez leurs bois, & bruſlerez leurs images au feu. Car tu es vn peuple ſainct au Seigneur ton Dieu. Le Seigneur ton Dieu t'a eſleu pour luy eſtre vn peuple ſingulier ſus tout autre peuple qui eſt ſur la terre. Le Seigneur ne s'eſt point adioinct par amour à vous, & ne vous a pas eſleu, pourtant que vous eſtiez plus grand nombre que tous les peuples, veu que vous eſtes moins que tous les peuples. Mais pourtant que le Seigneur vous a aymez, & à fin qu'il gardaſt le iurement qu'il a iure' à voz peres: le Seigneur vous a

A De nõ faire alliãce auec les Gentilz. Sou. 31. a.

Exo. 23. d. 34. b.

B

tirez par main forte, & vous a deliurez de la maison de seruitude, de la main de Pharao Roy d'Egypte. *Cognois maintenant que le Seigneur ton Dieu est Dieu, le Dieu fidele, gardant l'alliance & beneficence en mille generations à ceux qui l'ayment, & gardent ses commandemens. Et rendant loyer à ceux qui le hayent deuant sa face, pour les faire perir. Et ne tardera point qu'il ne rende à celuy qui le hayt deuant sa face. Garde donc les cõmandemens & les ordonnances, & droictz que ie t'ay auiourdhuy commandé, à fin que tu les faces. Et aduiendra que pourtant que vous aurez ouy ces droictz, & les aurez gardez & faictz, le Seigneur ton Dieu te gardera l'alliance & la beneficence qu'il a iuré à tes peres. Et il t'aymera, & beneira, & te multipliera, & beneira le fruict de ton ventre, & le fruict de ta terre, ton grain & ton mouſt, & ton huile, & l'enge de tes vaches, & les troppeaux de tes ouailles ſur la terre qu'il a iuré à tes peres de te dõner. *Tu ſeras beneit ſus tous peuples: & ne ſera en toy maſle ne femelle ſteriles, n'entre ton beſtial. Le Seigneur oſtera de toy toutes lãgueurs, & ne mettra point ſur toy toutes les mauuaiſes maladies d'Egypte, que tu as cogneu: mais les mettra ſur tous ceux qui te hayront. Tu conſumeras tous les peuples q̃ le Seigneur ton Dieu te donne. Ton œil ne leur pardonnera point, & ne ſeruiras à leurs dieux: car ce te ſeroit vne ruine. Si tu dis en ton cueur: Ces gens la ſont en plus grand nombre que moy, comment les pourray-ie dechaſſer? Tu n'auras point crainte d'eux: ains te ſouuiendra de ce que le Seigneur Dieu ton Dieu a faict à Pharao & à tous les Egyptiens: à ſçauoir des grandes experiences, leſquelles tes yeux ont veu, & des ſignes, & des miracles, & de la main forte, & du bras eſtendu, par leſquelles choſes le Seigneur ton Dieu t'a faict ſortir. Ainſi fera le Seigneur ton Dieu à tous les peuples, deſquelz tu crains la face. * Et auſsi le Seigneur ton Dieu leur enuoyera des gueſpes, iuſqu'à ce qu'il aura deſtruict le demourant, & ceux qui ſe ſeront cachez de ta preſence. Tu ne craindras point deuant eux. Car le Seigneur ton Dieu eſt au milieu de toy, Dieu grand & terrible. Et le Seigneur ton Dieu deiettera ces gens de deuant toy, petit à petit: point ne les pourras incontinent mettre à fin, de peur que les beſtes des champs ne ſe multiplient contre toy. Et le Seigneur ton Dieu te les donnera deuant toy, & les eſtonnera de grans eſtõnemens, tant qu'il les aura diſsipez. Et te dõnera leurs Roys en tes mains, & aboliras leur nom de deſſoubz le ciel. Et perſonne ne pourra reſiſter deuant toy, iuſqu'à ce que tu les auras exterminez.

Exo.20.a

C

Dou, leur.

Exo.23.d. Sterilité.

Maladies.

D

Exo.23.c. 33.a. Ioſ.24.c.

E

Or bruſle au feu les images de leurs dieux. Et ne conuoite, & ne prens pour toy ny or ny argẽt qui y ſoit: de peur que cela ne te ſoit en ruine: car telle choſe eſt abominatiõ au Seigneur ton Dieu. Ainſi point n'introduiras abomination en ta maiſon: à fin que tu ne ſoyes execration comme cela. Mais tu l'auras en horreur & abomination: car c'eſt choſe interdicte.

CHAP. VIII.

GArdez tous les commandemens leſquelz ie vous ay auiourdhuy commandez pour les faire: à fin que viuiez & ſoyez multipliez, & entriez en la terre, laquelle le Seigneur a iuré à voz peres, & la poſſediez. Et aye memoire de tout le chemin par leql le Seigneur ton Dieu t'a faict cheminer par ces quarante ans au deſert, à fin de t'affliger & tenter, pour cognoiſtre ce qui eſtoit en ton cueur, [pour veoir] ſi tu garderois ſes commandemẽs ou non. Il t'a affligé, & t'a faict auoir faim, & t'a repeu de Man: lequel tu n'auois point cogneu, ne tes peres auſsi: à fin qu'il te donnaſt à cognoiſtre * que l'homme ne vit point de pain ſeulement: mais que l'homme vit de tout ce qui ſort de la bouche du Seigneur. Tes veſtemens n'ont point eſté vſez deſſus toy, & ton pied n'a point eſté deſchauſſé durant ces quarante ans. Cognois donc en ton cueur, que le Seigneur ton Dieu t'a inſtruict, ainſi comme l'homme inſtruict ſon enfant. Garde les commandemens du Seigneur ton Dieu: à fin que tu chemines en ſa voye, & que tu le craignes. Car le Seigneur ton DIEV te meine en la terre bonne, en vne terre ou ſont fleuues de eaue, fontaines, & abyſmes, leſquelz ſortent de prairies & montagnes: Terre de froment, & d'orge, & de vigne, & de figuiers, & de grenades: terre ou ſont oliuiers, huile, & miel: terre ou tu ne mangeras pain auec pourete, & rien ne te faudra en icelle. Terre en laquelle les pierres ſont fer, & ou tu copperas l'ærain de ſes montagnes. Tu mangeras, & ſeras raſſaſié, & beneiras le Seigneur ton Dieu en la bonne terre qu'il t'a donné. Donne toy garde que tu n'oublies le Seigneur ton Dieu, ne gardant point ſes commandemens, droictz, & ordonnances que ie te commande auiourdhuy. A fin que quand tu mangeras, & ſeras ſaoulé, & auras edifié belles maiſons, & y demoureras: & que tes bœufz, & tes brebis ſeront multipliées, & que l'argent & l'or te ſera multiplié, & tout ce que tu as: lors ton cueur ne ſeſleue, & n'oublie le Seigneur ton Dieu, qui t'a faict ſortir hors

A Cõmemoration des afflictiõs & bienfaictz rendus ceux de Dieu.

L'homme vit de la parolle de Dieu. Mat.4.a. Luc.4.a. Sou.26.a

B

C

de

de la terre d'Egypte de la maison de seruitude : Qui t'a mene' par le grand & horrible desert, ou estoyent serpens iettans feu, & scorpion, & sechereſſe sans eaue : lequel t'a faict sortir eaue de la tresdure pierre. Qui t'a donne' à manger le Man au desert, lequel tes peres n'auoyent point cogneu : à fin de t'affliger, & tenter, pour te faire bien en apres. Que tu ne disses point en ton cueur : Ma puissance & la force de ma main m'a donne' ces biens. Et à fin que tu eusses memoire du Seigneur ton Dieu. Car c'est celuy qui t'a donne' ceste puissance pour auoir ces biens : à fin qu'il ratifiast son alliance, laquelle il a iure' à tes peres, comme[il appert]auiourdhuy. Mais si tu mets en obly le Seigneur ton Dieu, & que tu chemines apres les autres dieux, & serues à iceux, & t'inclines deuant eux : ie vous affie auiourdhuy que vous perirez. Tout ainsi que le Seigneur a faict perir les gens de deuant vous : ainsi vous perirez, pourtant que n'aurez pas obey à la voix du Seigneur vostre Dieu.

Nomb. 20 b. 21. b. Exo. 17. a 16. d.

D

CHAP. IX.

A Escoute Israel, tu passeras auiourdhuy le Iordain pour entrer à posseder gens plus grandes & plus fortes que toy, & villes grandes & murées iusqu'au ciel : vn peuple grand, & haut, filz d'Enacim, lesquelz tu as cogneu, & desquelz tu as entendu dire : Qui est celuy qui pourra resister aux enfans d'Enacim ? Sçache donc qu'auiourdhuy le Seigneur ton Dieu est celuy qui passe deuant toy, comme feu bruslant, il les destruira & subiuguera deuant ta face, & les dechassera & perdra, si comme le Seigneur t'a dict. Ne pense pas en ton cueur, quand le Seigneur ton Dieu les aura deboutez de deuant ta face, disant : Le Seigneur pour ma iustice m'a faict entrer pour posseder ceste terre : veu que le Seigneur a extirpe' ces gens de deuant ta face pour leur meschancete'. Car tu n'es pas venu à heriter leur terre par ta iustice & droicture de ton cueur. Car pour la meschancete' de ces gens, le Seigneur ton Dieu les a dechassez de deuant ta face : à fin qu'il confermast la parolle laquelle le Seigneur ton Dieu auoit iure' à tes peres Abraham, Isaac, & Iacob. Sçache donc que non point pour ta iustice le Seigneur ton Dieu t'a donne' ceste bonne terre pour la posseder : car tu es peuple de dure ceruelle. Aye souuenance & n'oublie pas que tu as courrouce' le Seigneur ton Dieu au desert. Depuis le iour que vous estes sortiz de la terre d'Egypte, iusqu'à ce que vous estes venuz en ce lieu cy, vous auez este' rebelles contre le Seigneur. Aussi en Horeb auez prouoque' le Seigneur à courroux, dont le SEIGNEVR se courrouça contre vous pour vous destruire. Quand ie montay en la montagne pour prendre les tables de pierre, les tables de l'alliance, laquelle le Seigneur Dieu auoit traicte' auec vous, & demouray en la montagne quarante iours & quarante nuictz, sans manger pain ne boire eaue : lors le SEIGNEVR me donna deux tables de pierre, escrites du doigt de Dieu, & sur icelles estoit selon toutes les parolles que le Seigneur auoit parle' auec vous sus la montagne du milieu du feu au iour de l'assemblee. Et aduint qu'en la fin de quarante iours & quarante nuictz, le Seigneur me donna les deux tables de pierre, les tables de l'alliance. Puis le Seigneur me dict : Leue toy, descends subitement d'icy : car ton peuple que tu as retire' d'Egypte, s'est corrompu. Ilz ont tantost decline' de la voye que ie leur auois commandée, & ont faict vne image de fonte. Ainsi le Seigneur parla à moy, disant : I'ay regarde' ce peuple, & voicy c'est vn peuple de dur cerueau. Laisse moy, & ie les aboliray, & effaceray leur nom de dessoubz le ciel. Et te feray [croistre] en vne gent plus forte & plus multipliée qu'icelle. Ie me tournay donc, & descendy de la montagne, & la mõtagne bruloit en feu : & auoye les deux tables de l'alliance en mes deux mains. Lors ie regarday, & voicy vous auiez peche' contre le Seigneur vostre Dieu : & auiez faict vn veau de fonte, & vous estiez bien tost destournez de la voye que le Seigneur vostre Dieu vous auoit commande'. Adonc i'empoignay les deux tables, & les iettay hors de mes deux mains, & les rompy deuãt voz yeux. Et me prosternay deuãt le Seigneur quarante iours & quarante nuictz, comme parauant, sans manger pain ne boire eaue, pour tous voz pechez que vous auiez commis en faisant mal deuant les yeux du Seigneur, le prouoquant à ire. Car ie craingnoye de l'ire & fureur de laquelle le Seigneur estoit indigne' contre vous, pour vous destruire. Et le Seigneur m'ouyt aussi ceste fois la. Pareillement le Seigneur se courrouça moult contre Aaron pour le destruire : mais en ce temps ie priay aussi pour Aaron. Puis ie prins vostre peche' que vous auiez faict, à sçauoir, le veau, & le bruslay au feu : & le brisay en le bien broyant, iusqu'à ce qu'il fut menu comme poudre : & iettay la poudre d'iceluy au fleuue qui descend de la montagne. Aussi vous le prouoquastes à courroux en Thabéera, & en Masa, & en Ciberot-Thaua. Quand le SEIGNEVR vous enuoya de *Cades-

B

Exod. 17. Exod. 19. & 32. Des deux tables.

Du veau d'or.

C

Exo. 32. d Des tables rompues.

D

Infidelité Nõb. 11. a. 16. a. 21. a.

barne, disant: Montez & possedez la terre que ie vous ay donnée: lors vous vous rebellates contre le mandement du Seigneur vostre Dieu, & ne creustes pas à luy, & ne obeistes point à sa voix. Vous auez este' rebelles au Seigneur des le temps que ie vous ay cogneu. Lors ie me prosternay deuant le Seigneur quarante iours & quarante nuictz, esquelz ie fus prosterne', pourtant que le Seigneur auoit dict qu'il vous destruiroit. Et ie priay le Seigneur, & dy: Seigneur Dieu ne gaste point ton peuple & ton heritage, que tu as rachete' par ta grandeur, lequel tu as faict sortir d'Egypte en main forte. Aye souuenance de tes seruiteurs Abraham, Isaac, & Iacob. Ne regarde point à la durete' de ce peuple, n'à sa mescreance, n'à son peche', de peur que les habitans de la terre (dont tu nous as faict sortir) ne disent: Le Seigneur ne les pouoit introduire en la terre, de laquelle il leur auoit parle': mais pourtant qu'il les hayoit, il les a faict sortir pour les mettre à mort au desert. Voicy, ilz sont ton peuple, & ton heritage: lesquelz tu as faict sortir par ta grand puissance & ton bras estendu.

CHAP. X.

A En ce temps là le Seigneur me dict: Taille toy deux tables de pierre comme les premieres, & monte à moy à la mon
Exo. 34. a tagne. Et te fais vne arche de bois. Lors ie escriray sur les tables les parolles qui estoyent sur les premieres tables, lesquelles tu as rompu: & les mettras dedans l'arche. Ainsi ie feis vne arche de bois de Setim, & taillay deux tables de pierre comme les premierers: & montay en la montagne, ayant les deux tables en ma main. Adonc il escriuit sur les tables selon ce qu'il auoit escrit au commencement, les dix parolles,
Les dix Parolles. lesquelles le Seigneur vous auoit dict sur la montagne du milieu du feu, au iour de l'assemblée. Puis le Seigneur me les bailla. Et me tournay, & descendis de la montagne, mis les tables en l'arche que i'auoye faicte: & ont este' là, ainsi que le Seigneur m'auoit commande'. *Et les enfans d'Israel se
Nomb. 33 d. 20 d. partirẽt de Berot des enfans de Iacan vers
B Mosera, ou mourut Aaron, & y fut enseuely. Et Eleazar son filz fut faict sacrificateur en son lieu. De là se tirerent vers Gadgada, & de Gadgada vers Iatebat, au pays ou sont les fleuues d'eaue. En ce temps le Seigneur separa la lignée de Leui pour porter l'arche de l'alliance du Seigneur: & se tenir deuant la face du Seigneur, pour luy ministrer, & beneir en son nom, iusque auiourdhuy. Pourtant Leui n'a point eu de portion & heritage auec ses freres: mais le Seigneur est son heritage, ainsi que le Seigneur ton Dieu luy a dict. Et me tins en la montagne, comme aux premiers iours, quarante iours & quarante nuictz. Et le Seigneur aussi m'ouyt ceste fois la: & le Seigneur ne te voulut pas destruire. Mais le Seigneur me dict: Leue toy, va, chemine deuant le peuple: à fin qu'ilz viennent & possedent la terre, laquelle i'ay iure' de donner à leurs peres. Or maintenant Israel, que demande le Seigneur ton Dieu de toy, sinon que tu craignes le Seigneur ton Dieu, & que chemines en toutes ses voyes, & que tu l'aymes, & que tu serues au Seigneur ton Dieu de tout ton cueur, & de toute ton ame: & que tu gardes les commandemens du Seigneur, & ses ordonnances, lesquelles ie te commãde auiourdhuy: à fin qu'il te soit bien. Voicy, les cieux & les cieux des cieux sont au Seigneur ton Dieu: & aussi la terre, & tout ce qui est en icelle. Ceneantmoins le Seigneur s'est accointe' par amour à tes peres, & les a aymez: & a esleu leur semence apres eux: c'est à sçauoir vous, sus tous les peuples, comme [appert] auiourdhuy. Circoncisez le D prepuce de voz cueurs, & n'endurcissez d'oresnauant voz colz: car le Seigneur vostre Dieu est le Dieu des dieux, & le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant, & terrible: *lequel n'accepte point la
2 Chro. 19. Iob 34. Rom. 2. Gala. 2. personne, & ne prent nulz dons. Lequel fait droict à l'orphelin & à la vefue, & ayme l'estranger pour luy donner pain & vestement. Aymez donc l'estranger: car vous auez este' estrangers en la terre d'Egypte.

*Tu craindras ton Seigneur ton Dieu, & Mat. 4. Luc 4. luy seruiras, & adhereras à luy: & par son nom tu iureras. Iceluy est ta louange, iceluy est ton Dieu, lequel a faict auec toy ces grandes & terribles choses que tes yeux ont veu. *Tes peres sont descenduz en E- Ge. 46. c. gypte en nombre de soixante dix ames. Et maintenant ton Seigneur ton Dieu t'a mis en multitude comme les estoilles du ciel.

CHAP. XI.

TV aymeras le Seigneur ton Dieu, & A garderas ses obseruations, ses ordonnances, ses droictz, & ses commandemens à tousiours. Et vous sçauez auiourdhuy. Car vous n'estes pas comme voz enfans, lesquelz n'ont sceu ne veu l'instruction du Seigneur vostre Dieu, sa grandeur, sa main forte, & son bras estendu, & ses signes, & ses œuures qu'il a faict au milieu d'Egypte à Pharao Roy d'Egypte, & à toute sa terre: & ce qu'il a faict à l'armée des Egyptiens, à leurs cheuaux & chariotz, quand il espandit les eaues de la mer rouge sur leurs faces, quand ilz vous poursuyuoyent, & les perdit le Seigneur iusque auiourdhuy. Et

ce

ce qu'il vous a faict au desert: iusqu'à ce que
Nób.16.e estes venuz en ce lieu. Et ce qu'il a faict à
*Dathan & Abirom, enfans d'Eliab filz de
Ruben: comment la terre ouurit sa gueulle,
& les engloutit, auec leurs familles & leurs
tentes, & auec toute la substance qui estoit
a C. en leur puissance a dessoubz leurs piedz, au milieu de tout Is-
rael. Car voz yeux ont veu toutes les
grandes œuures du Seigneur, lesquelles il a
faict. Gardez donc tous les commande-
mens que ie vous commande auiourdhuy:
à fin que soyez fortifiez, & qu'entriez &
possediez la terre, à laquelle vous passez
pour la posseder. Aussi à fin que voz iours
soyent prolongez sus la terre, laquelle le
Seigneur a iuré à voz peres leur donner,
& à leur semence: c'est à sçauoir, vne terre
ayant affluence de laict & miel. Car la ter-
re en laquelle tu vas pour la posseder, n'est
point comme la terre d'Egypte, de laquelle
tu es sorty: là ou tu semois ta semence, & la
a C. tu as uoispeine en cheminant pour l'arrouser. arrousois a de tes piedz, comme vn iardin à
poirées. Mais la terre à laquelle tu passes
pour la posseder, est vne terre ou sont mon
tagnes, & plaines, & est abbreuuée des eaues
de la pluye du ciel. C'est vne terre, laquelle
B le Seigneur ton Dieu a regarde: les yeux du
a C. de laquelle il a soing. Seigneur ton Dieu sont continuellement
sus elle, depuis le commencement de l'an
iusqu'à la fin. Et si vous, en oyant, o-
beissez à mes commandemens, lesquelz ie
vous commande auiourdhuy, en aymant le
Seigneur vostre Dieu, & le seruant de tout
vostre cueur, & de toute vostre ame: lors ie
donneray sur vostre terre en son temps
a C. selon les Ebrieux, la pluye d'Autumne & du Printemps. pluye a hastiue & tardiue. A fin que tu puis-
ses assembler tes grains, ton moust, & ton
huile. Aussi dõneray en ton champ de l'her
be pour ton bestial. Si mangeras, & seras
rassie. Donnez vous garde que vo-
stre cueur ne soit seduict, & que ne vous des
tourniez & seruiez aux autres dieux, & vous
incliniez deuant eux: à fin que l'ire du Sei-
gneur Dieu ne soit enflammée cõtre vous,
& qu'il ne ferme le ciel, & n'y ayt pluye, &
que la terre ne dõne point son fruict: & que
soubdainemẽt ne perissiez de la bonne ter-
re que le Seigneur vous donne. Mettez dõc
ces parolles en vostre cueur & en vostre a-
me, & les liez pour signe sur voz mains, &
qu'elles soyent comme fronteaux escritz
C entre voz yeux. Et les enseignez à voz en-
Sous.4 b. 11.c. fans, leur en parlant, quand tu demoureras
en ta maison, & chemineras en la voye, &
quand tu te coucheras & leueras. Si les e-
scriras sur les entrées de ta maison, & en
tes portes: à fin que voz iours & les iours
de voz enfans soyẽt multipliez sus la terre
(laq̃lle le Seigneur a iuré à voz peres leur
donner) tandis que les cieux seront sus la
terre. Car si vous gardez tous ces cõ-
mandemens que ie vous commande faire,
& q̃ vous aymiez le Seigneur vostre Dieu,
& que cheminiez en toutes ses voyes, &
vous adheriez à luy: adonc le Seigneur de-
chassera toutes ces gens la de deuant vous,
& vous possederez ces gens plus grandes &
plus fortes que vous. Tout lieu ou marche- Ios.1.a.
ra la plante de vostre pied, sera à vous, de-
puis le desert & le Liban, & depuis le cours
du fleuue Euphrates, iusqu'à la derniere
mer, serõt voz limites. Nul ne resistera con
tre vous. Le Seigneur vostre Dieu mettra
peur & terreur de vous sus la face de toute
la terre, en laquelle vous marcherez, ainsi
qu'il vous a dict. Regarde, ie donne au D
iourdhuy deuant vostre face benediction &
malediction. La benediction, si vous obeis-
sez aux commãdemens du Seigneur vostre
Dieu, lesquelz ie vous commande auiour-
dhuy. Aussi la malediction, si vous n'obeis-
sez aux commandemens du Seigneur vostre
Dieu, & si vous vous destournez de la voye
laquelle ie vous commande auiourdhuy,
pour cheminer apres les autres dieux, les-
quelz vous ne cognoissez pas. Et quãd
le Seigneur ton Dieu t'aura introduict en
la terre, en laquelle tu vas pour la posseder:
lors tu donneras la benediction sur la mon
tagne de Garizim, & malediction sur la
montagne d'Ebal. Ne sont elles pas outre
le Iordain, apres la voye du soleil couchãt,
en la terre du Cananéen, qui demoure en
la plaine contre Galgal, aupres du boscage
de More? Car vous passerez le Iordain,
pour venir posseder la terre que le Sei-
gneur vostre Dieu vous donne: & vous la
possederez, & habiterez en icelle. Vous
garderez donc & ferez toutes les ordon-
nances & les droictz que ie donne auiour-
dhuy en vostre presence.

CHAP. XII.

CEstes sont les ordonnances & droictz A
que vous garderez, pour faire en la terre
que le Seigneur le Dieu de tes peres t'a don
né pour la posseder tous les iours que tu
viuras sur la terre. Vous destruirez tous
lieux esquelz les gens que vous possederez
auront seruy à leurs dieux, sur les monta- De destruire & fuir toute idolatrie.
gnes hautes, & sur les costes, & soubz tout
bois verd. Aussi demolirez leurs autelz, &
desfromprez leurs statues, & brusslerez au
feu leurs bois. Vous despecerez les images
de leurs dieux, & perdrez leur nom de ce
lieu. Point ne ferez ainsi au Seigneur vo-
stre Dieu. Mais au lieu que le Seigneur vo
stre Dieu eslira de toutes voz lignées, à fin
de mettre là son nom, & pour y demourer,
là vous le cercherez, & y viendrez. Vous
apporterez là voz holocaustes, & voz sacri

fices, & voz dismes, & l'eleuation de voz mains, & voz vœux, & voz oblations volontaires, & les premiers naiz de voz vaches & brebis. Et illec vous mangerez deuãt le Seigneur vostre Dieu, & vous esiouyrez, vous & vostre famille, en tout ce en quoy vous mettrez vostre main: esquelz le Seigneur vostre Dieu vous a beneict. Vous ne ferez point selon tout ce que nous faisons icy auiourdhuy: c'est à sçauoir, vn chacun tout ce qui semble droict à son aduis. Car iusqu'à maintenant vous n'estes pas venuz au repos & à l'heritage que le Seigneur ton Dieu te donne. Vous passerez le Iordain, & demourerez en la terre, laquelle le Seigneur vostre Dieu vous fera posseder en heritage. Et vous dõnera repos sus tous voz ennemiz, qui sont à lenuiron: & demourez en seurete'. Et quand le Seigneur vostre Dieu aura là eleu vn lieu, pour y collocquer son nom: vous apporterez là tout ce que ie vous commande, c'est à sçauoir, voz holocaustes, voz sacrifices, voz dismes, l'eleuation de vostre main, & toute election de voz vœuz, qu'aurez voue' au Seigneur. Et vous resiouyrez deuant la face du Seigneur vostre Dieu, tant que voz filz, & voz filles, & voz seruiteurs, & voz seruantes: aussi le Leuite, qui est dedans voz portes: car il n'a point part n'heritage auec vous. Donne toy garde que tu ne sacrifies tes holocaustes en tous lieux que tu verras. Mais au lieu que le Seigneur elira en l'vne de tes lignées, là tu sacrifieras tes holocaustes, & y feras tout ce que ie te commande. Toutesfois, en tous les desirs de ton ame tu pourras tuer & manger chair en toutes tes portes, selon la benediction du Seigneur ton Dieu, laquelle il t'a donnée: tant le net que celuy qui n'est point net, en pourra manger, comme d'vn daim ou d'vn cerf. Neantmoins vous ne mangerez point de sang: mais vous l'espandrez sur la terre cõme eaue. Tu ne pourras manger en tes portes les dismes de tes grains, & de ton moust, & de ton huile, & les premiers naiz de tes vaches, ou de tes brebis, & tous les vœuz que tu voueras, & les oblations volontaires, & l'eleuation de tes mains: mais mangeras cela deuant la face du Seigneur ton Dieu, au lieu que le Seigneur ton Dieu elira pour soy, toy, ton filz, ta fille, tõ serf, ta seruante, & le Leuite qui est en tes portes. Et t'esiouyras deuãt ton Seigneur ton Dieu, en tout ce en quoy tu mettras ta main. Garde toy que tu ne delaisses le Leuite, tout le temps que tu seras sur la terre.

Quand le Seigneur ton Dieu aura eslargy tes fins, comme il t'a dict, & que tu diras: Ie mangeray de la chair: si ton ame desire de manger de la chair, selon tout le desir de ton ame, mange de la chair. Si le lieu que le Seigneur ton Dieu elira, pour mettre son nom, est loing de toy: lors tu tueras de tes bœufz, & de tes brebis, lesquelles le Seigneur t'a donne', comme ie t'ay commande': & en mãgeras en tes portes, selon tous les desirs de ton ame. Toutesfois comme lon mange le daim, & le cerf, tu le mangeras. Le net, & celuy qui n'est point net, en pourront manger semblablement. Seulement contregarde toy que tu ne manges point de sang: car le sang est l'ame, & tu ne mangeras point l'ame auec la chair. Pourtant tu ne le mangeras point, mais l'espandras sur la terre comme eaue. Tu n'en mangeras point donc: à fin qu'il te soit bien, & à tes enfans apres toy, quand tu auras faict ce qui est droit deuãt les yeux du Seigneur.

Mais les choses sanctifiées qui sont à toy, & tes vœuz, tu les chargeras & apporteras au lieu que le Seigneur aura eleu, & feras tes holocaustes auec chair & sang sur l'autel du Seigneur ton Dieu. Et espandras le sang de tes sacrifices sur l'autel du Seigneur ton Dieu: & mangeras la chair. Garde & escoute toutes ces parolles que ie te cõmande: à fin qu'il te soit bien & à tes enfans apres toy à iamais, quand tu feras ce qui est bon & droict deuant les yeux du Seigneur ton Dieu. Quand le Seigneur ton Dieu aura exterminé de deuant ta face les gens, ausquelles tu vas pour les posseder, & tu les auras en possession, & demoureras en leur terre: lors donne toy garde q̃ tu ne sois prins aux laqz apres eux, quãd ilz auront este' desconfiz de deuant toy. Et ne t'enquiers point de leurs dieux, disant: Comment ont ces gens seruy à leurs dieux? & ie feray ainsi. Tu ne feras point ainsi au Seigneur ton Dieu. Car ilz ont faict à leurs dieux tout ce qui est abomination au Seigneur, & qu'il hayt. car ilz ont brusle' au feu leurs filz, & leurs filles à leurs dieux.

Tout ce donc que ie vous cõmande vous le garderez pour le faire: & n'y adiousterez rien, aussi n'en osterez rien.

CHAP. XIII.

SI au milieu de toy se leue vn prophete, ou songeur de songe, lequel te donne signe ou miracle. Et que le signe ou miracle qu'il t'a dict aduienne, & qu'il te dise: Cheminons apres autres dieux, lesquelz vous n'auez cogneu, & seruons à iceux: tu n'escouteras pas les parolles de ce prophete, ou de ce songeur de songe. Car le Seigneur vostre DIEV vous tente, pour sçauoir si vous aymez le Seigneur vostre DIEV de tout vostre cueur, & de toute vostre amè. Vous cheminerez apres le Seigneur vostre Dieu,

Il faut faire ce que Dieu commande, & nõ pas ce qu'il nous semble estre bon.

C. cõme des bestes qui neõt point offertes en sacrifice.

Gen. 28. c. Sou. 19. c.

A De non croire à vn faux prophete, lequel par miracles destourne le peuple de sa parolle.

B

C

D

E

Dieu,& le craindrez, & garderez ses commandemens,& obeirez à sa voix: & le seruirez,& vous adioindrez à luy. Mais ce prophete, ou ce songeur de songe sera mis à
B mort: car il a parlé pour vous destourner du Seigneur vostre Dieu (lequel vous a tiré hors du pays d'Egypte,& t'a rachete de la maison de seruitude) & t'a voulu pouſſer hors de la voye, laquelle ton Seigneur ton Dieu t'a cõmandé, pour y cheminer. Et ainsi osteras le mal du milieu de toy. Quãd ton frere filz de ta mere, ou ton filz, ou ta fille, ou la femme qui est en ton sein, ou ton prochain, lequel t'est comme ton ame, te voudra inciter, disant en secret: Allons, & seruons aux autres dieux, lesquelz tu n'as cogneu, toy ne tes peres: c'est à sçauoir, des dieux des peuples, qui sont à lenuiron de toy, soyent pres ou loing de toy, depuis vn bout de la terre, iusqu'à l'autre. Ne luy consens,& si ne l'escoute pas, ainsi ton œil ne
Sou.17.b. luy pardonne point, & ne luy fais misericorde,& si ne le cache point. Mais tu l'occiras, ta main sera sur luy la premiere, pour le mettre à mort:& apres la main de tout le
C peuple. Et le lapideras de pierres, & ainsi mourra (car il a cerché de te ietter arriere du Seigneur ton Dieu, qui t'a tiré hors du pays d'Egypte, de la maison de seruitude) à fin que tout Israel oye & craingne, & ne face plus vne si meschante chose au milieu de toy. Quand tu oyras en l'vne de tes villes, lesquelles le Seigneur ton Dieu te donne pour y demourer, qu'on dira: Aucuns hommes peruers, sont sortiz du milieu de toy, & ont seduictz les habitans de leurs villes, disans: Allons, & seruons aux autres dieux, lesquelz vous n'auez cogneu. Lors tu cercheras, & t'enquesteras, & demanderas à bon escient. Et si c'est chose vraye & certaine, que ceste abomination ayt esté faicte au milieu de toy: tu desconfiras les habitans de ceste ville au trenchant de l'espée, & extermineras ladicte ville, & tout ce qui y est, & le bestial d'icelle, au tren
D chant du glaiue. Et assembleras au milieu de la place de la ville toute la despouille: & brusleras par feu ceste ville au Seigneur ton Dieu, & toute sa despouille entierement: & sera vn monceau perpetuel, & ne se redifiera plus. Et rien ne demourera en ta main de l'execration: à fin que le Seigneur Dieu destourne la fureur de son ire, & te donne misericorde, & ayt mercy de toy, & te multiplie, comme il a iuré à tes peres: pource que tu auras obey à la voix du Seigneur ton DIEV, en gardant tous ses commandemens, lesquelz ie te commande auiourdhuy, à fin que tu face ce qui est droict deuãt les yeux du Seigneur tõ Dieu.

CHAP. XIIII.

VOus estes enfans du Seigneur vostre Dieu: pourtant ne vous faictes nulles incisions, & ne faictes nulles rasures entre voz yeux pour le mort. Car tu es vn peuple sainct au Seigneur ton Dieu. Et le Seigneur Dieu t'a eleu de tous les peuples qui sont sur la face de la terre, pour luy estre vn peuple peculier. Tu ne mangeras de toute abomination. Ce sont cy les bestes que vous mangerez: à sçauoir, le bœuf, la brebis, la cheure, le cerf, le daim, le buffle, le "cheureau, la licorne, le bœuf sauuage, le "chameau part. Et toute beste laquelle a l'ongle diuisé, & l'ongle fendu en deux, & aussi rumine, d'entre les bestes, vous la mangerez. Mais voicy de quoy vous ne mangerez pas, à sçauoir, de celles qui ruminẽt, ou de celles qui ont leurs ongles departiz seulement: à sçauoir, le chameau, le lieure, & le connil: Car pourtant qu'ilz ruminent, & n'ont point leur ongle diuisé, ilz vous seront souillez. Aussi le pourceau, pourtant qu'il a l'ongle fendu, & ne rumine pas, vous sera souillé. Vous ne mangerez point de leur chair, & ne toucherez point à leurs charongnes. Voicy que vous mangerez
B de tout ce qui est en l'eaue: à sçauoir, tout ce qui a nageoires & escailles. Mais vous ne mangerez point de tout ce qui n'a point de nageoires ne d'escailles: ains cela vous sera souillé. Vous mangerez tout oyseau net: voicy ceux desquelz vous ne mangerez point, l'aigle, l'orfray, le faucõ, le tercelet, l'autour, & le millan, selõ son espece: & tout corbeau selon son espece: l'austruce, la hulote, le cocu, & l'espreuier, selõ son espece. Et la chuette, le hibou, le cigne, le cormorãt, le pellican, le plongeon, la cicogne, & le herõ, selon son espece. Et la huppe, & la chauuesouris, & tout oyseau rãpant vous sera souillé, & si n'en mãgera on point. Mais vous mangerez tout oyseau net. Vous ne mange-
C rez nulz corps mortz: mais le donneras à l'estrãger qui est dedãs tes portes, à fin que il le mãge, ou le vendras à vn forain. Car tu es vn peuple sainct au Seigneur ton Dieu. Tu ne cuiras point le cheureau "au laict de sa mere. Tu donneras la disme de tout le reuenu de ta semence, qui sort tous les ans de ton champ. Et mangeras deuant le Seigneur ton Dieu, au lieu auquel il elira, pour colloquer son nom, la disme de ton grain, de ton mouſt, de ton huile, les premiers naiz de tes vaches & de tes brebis: à fin que tu apprennes à craindre le SEIGNEVR ton Dieu à touſiours. Mais quand la voye te sera si grande, que tu ne pourras porter, pource que le lieu que le Seigneur ton Dieu elira, pour mettre là

Sus 7.a. Sou. 26.d Les bestes nettes & les souillées.

Leui. 12. z "On bouc saisin.

"Aucuns, chamois.

"C. quand encore il tette sa mere. Exo. 23. c

son nom, sera trop loing de toy, & que le Seigneur ton Dieu t'aura beneict: lors tu le bailleras en argent, & empaqueteras ledict argẽt en ta main, & viendras au lieu lequel le Seigneur ton Dieu aura eleu pour soy: & donneras l'argent pour tout ce que desire ton ame, soit bœuf ou brebis, soit vin ou ceruoise, ou toute autre chose que ton ame appete. Si le mangeras illec deuant la face du Seigneur ton Dieu, & t'esiouyras toy & ta maison. Et aussi le Leuite qui est dedans tes portes, point ne le laisseras: car il n'a point de part ne d'heritage auec toy.

Au bout de trois ans tu retireras toutes les dismes de ton reuenu d'icelle année, & les poseras dedans tes portes. Lors viendra le Leuite, qui n'a part n'heritage auec toy, aussi l'estranger, l'orphelin, & la vefue, qui sont dedans tes portes, & mangeront, & seront rassiez: à fin que le Seigneur ton DIEV te beneisse en toute l'œuure de ta main que tu feras.

CHAP. XV.

A Remissiõ de toutes debtes se faisoit de sept ans en sept ans.

AV bout de la septiesme année tu feras l'an de remission. Et la façon de remission sera telle. Tout crediteur quittera le prest de sa main qu'il a presté à son prochain, & ne pourra contreindre son prochain ne son frere: car il est appellé [l'an] de la remission du Seigneur. Tu pourras contreindre l'estranger, mais celuy qui est ton frere, quitte-le: quoy que ce soit, qu'il n'y ayt en toy aucun poure. Car le Seigneur te beneira en la terre q̃ le Seigneur ton Dieu te donne en heritage pour la posseder: voire si tu obeis à la voix du Seigneur ton Dieu, pour garder & faire tous ses cõmandemens que ie te commande auiourdhuy. Car le Seigneur ton Dieu te beneira, ainsi qu'il t'a dict. Si presteras à plusieurs gens: & n'emprunteras point. Tu domineras sus plusieurs gens: & elles ne domineront point sus toy.

Dieu ne veut point qu'il y ait aucuns mendians

B De subuenir aux poures.

Quand vn de tes freres sera poure en vne de tes portes, en la terre laquelle le Seigneur ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cueur, & ne clorras ta main à ton frere qui est poure: mais ouuriras ta main, & luy presteras suffisamment pour son indigence, de laquelle il est pressé. Garde toy qu'en ton cueur ne soit ceste parolle peruerse, de dire: La septiesme année, qui est l'année de remission, est prochaine: & que ton œil soit mauuais contre ton poure frere, pour ne luy donner. Et lors il criera contre toy au Seigneur Dieu, & sera en toy peché. *Tu luy dõneras, & ton cueur ne se despitera point en luy donnant: car à cause de ce, le Seigneur ton Dieu te beneira en toute ton œuure, & en tout ce en quoy tu mettras ta main. Car touſiours il y aura quelque indigent au milieu de la terre. Et pourtant ie te commande, disant, que tu ouures ta main à ton frere, à ton affligé, & à ton poure en ta terre.

Mat. 5 g. Luc 6 c

Quand ton frere Ebrieu ou Ebrieue, te sera vendu, il te seruira six ans. Mais en la septiesme année tu le laisseras aller franc d'auec toy. Et quand tu le laisseras aller franc d'auec toy, tu ne le laisseras point aller vuyde. Mais tu luy chargeras quelque chose de ta bergerie, de ton aire, & de ton pressoir: tu luy donneras de ce en quoy le Seigneur t'a beneict. *Aye memoire q̃ tu as esté seruiteur en la terre d'Egypte, & que le Seigneur ton Dieu t'a racheté: & pourtant ie te commãde cecy auiourdhuy. Et s'il aduient qu'il te dise: Ie ne veux point sortir d'auec toy: pourtant qu'il t'ayme & ta maison, pource qu'il se trouue bien auec toy. Lors tu prendras vne alesne, & luy perceras l'oreille contre la porte, & te sera serf à "iamais. Et aussi à la seruante feras ainsi. Qu'il ne te soit point grief de le laisser aller franc d'auec toy: car il t'a seruy six ans comme mercenaire "de double loyer. Et le Seigneur ton Dieu te beneira en tout ce que tu feras. Tous les premiers naiz masles qui naistront de ton omail & de ton bercail, tu les sanctifieras au Seigneur ton Dieu. Tu ne laboureras point à tout le premier nay de ton bœuf: & ne tondras le premier nay de tes brebis. Tu le mangeras, toy & ta maison d'an en an, deuant la face du Seigneur ton Dieu, au lieu q̃ le Seigneur elira. Mais s'il a aucune faute, tellement qu'il soit boiteux, ou aueugle, ou ayant aucune autre mauuaise tache: tu ne l'offriras point au Seigneur ton Dieu. Mais tu le mangeras en tes portes, soit souillé ou net, c'est tout-vn, comme le daim & le cerf. Tant seulement tu ne mangeras point le sang d'iceluy, mais l'espandras sur la terre comme eaue.

C

Exo. 21. d Leuit. 25. d

"Qui se tend iusques au Iubilé

D

"Lequel ne se soloit louer cõmunement que pour trois années.

Leui. 22. c

CHAP. XVI.

A

TV garderas le moys des nouueaux fruictz, à fin que tu celebres le Passage au Seigneur ton Dieu. Car au moys des nouueaux fruictz le Seigneur ton Dieu t'a faict sortir de nuict hors d'Egypte. Et tu sacrifieras le Passage au Seigneur tõ Dieu, brebis & bœufz, au lieu que le Seigneur Dieu elira, pour y colloquer son nom. Tu ne mangeras point en ceste feste de leuain, sept iours tu y mangeras pain sans leuain, pain d'affliction: car tu es sorty en haste hors de la terre d'Egypte: à fin que tu ayes memoire du iour de ton partement de la terre d'Egypte, tous les iours de ta vie. Et on ne verra chez toy leuain deuant les sept iours, en toutes tes fins. Aussi on ne laisse-

Exo. 12. b Leui. 23. a

ra demourer la chair qui a esté sacrifiée au soir au premier iour iusqu'au matin.

B Tu ne pourras sacrifier le Passage en aucunes de tes portes, que le Seigneur ton Dieu te dõne: mais au lieu que le Seigneur ton Dieu elira, pour y colloquer son nom, illec tu sacrifieras le Passage au soir, au soleil couchant, droictement au temps que tu sortis d'Egypte. Et cuiras & mangeras au lieu que le Seigneur ton Dieu aura eleu pour soy. Et au matin t'en retourneras, & t'en iras en tes tentes. Tu mangeras six iours pain sans leuain, & au septiesme iour, qui est la solennité du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuure. Tu te compteras sept sepmaines: depuis que tu auras commencé à mettre la faux en la moisson, tu commenceras à compter sept sepmaines. Et feras la feste des sepmaines au Seigneur ton Dieu, oblation volontaire de tes mains, laquelle tu donneras, ainsi que le Seigneur ton Dieu t'aura beneict. Et t'esiouyras deuant la face du Seigneur ton Dieu, toy, ton filz, ta fille, ton serf, ta seruante, & le Leuite qui est en tes portes, & l'estranger, l'orphelin, & la vefue, qui sont au milieu de toy, au lieu que le Seigneur ton Dieu elira, pour y colloquer son nom. Et auras memoire que tu as esté serf en Egypte, & garderas & feras ces ordonnances.

La Pentecoste.

C Tu feras la solennité des tabernacles par sept iours, apres que tu auras recueilly de ton aire & de ton pressoir. Et t'esiouyras en ta feste, toy, ton filz, ta fille, ton serf & seruante, le Leuite, l'estranger, l'orphelin, & la vefue, qui sont en tes portes. Tu feras par sept iours la feste au Seigneur ton Dieu, au lieu que le Seigneur aura eleu. Car le Seigneur ton Dieu te beneira en tous tes reuenuz, & en toute l'œuure de tes mains. Et par ainsi tu seras ioyeux.

La solennité desta bernacles

Trois fois en l'an tout masle entre toy apparoistra deuant la face du Seigneur ton Dieu, au lieu qu'il elira: c'est à sçauoir, en la feste des pains sans leuain, en la feste des sepmaines, & en la feste des tabernacles. Exo. 23.b 34.c. Et nul n'apparoistra vuyde deuant la face du Seigneur. Mais vn chacun selon le don

D de sa puissance, selon la benediction du Seigneur ton Dieu, laquelle il t'aura donné.

Tu te constitueras iuges & preuostz en toutes tes villes, lesquelles le Seigneur ton Dieu te donne pour tes lignées: à fin que ilz iugent le peuple par iuste iugemẽt. *Tu ne renuerseras point le droict, & n'auras respect aux personnes. Si ne prendras aucun present. Car le present aueugle les yeux des sages, & peruertit les parolles des iustes. Tu poursuyuras en tout & par tout iustice: à fin que tu viues, & possedes la terre que le Seigneur ton Dieu te donne.

Sus 1.c. Leui. 19 c Exo. 23. a.

Tu ne te planteras point de boscage de quelques arbres aupres de l'autel du Seigneur ton Dieu, lequel tu feras. Aussi ne t'esleueras image: car le Seigneur ton Dieu hayt cela.

CHAP XVII.

TV ne sacrifieras point au Seigneur ton Dieu bœuf ou brebis qui ayt en soy tache, ou quelconque chose mauuaise: car c'est abominatiõ au Seigneur ton Dieu. A

Quand il se trouuera au milieu de toy en vne de tes portes, que le Seigneur ton Dieu te donne, homme ou femme, qui face mal deuant les yeux du Seigneur ton Dieu, en transgressant son alliance, & qu'il aille & serue aux autres dieux, & s'encline deuãt eux, soit au soleil, ou à la lune, ou à tout l'exercite du ciel, que ie n'ay point commandé: & te soit annoncé, & l'aye ouy: Lors tu enquesteras bien, & si c'est chose vraye & certaine, que ceste abomination ayt esté faicte en Israel: adonc tu feras sortir hors tes portes ceste hõme, ou ceste femme, qui auront faict ce meschant acte, & les lapideras de pierres, & mourront. *A la pa B
rolle de deux ou trois tesmoings, mourra Mat. 18. b. 2. Co. 13. a
cestuy qui doit mourir. Mais il ne mourra Sus 13. c.
point à la parolle d'vn tesmoing. La main des tesmoings sera premierement sur celuy pour le mettre à mort. Et apres la main de tout le peuple. Et ainsi purgeras ce mal du milieu de toy. Quand la chose te sera trop difficille pour iuger entre sãg & sang, entre cause & cause, entre playe & playe, & qu'il y aura parolles de contention en tes portes: Lors tu te leueras, & mõteras au lieu que le Seigneur ton Dieu elira, & viendras aux sacrificateurs, aux Leuites, & au iuge qui sera en ces iours, & t'enquesteras, & ilz t'annonceront la parolle de droict. Et ainsi feras selon le contenu de la parolle que ilz t'annõceront de ce lieu que le Seigneur elira: & garderas pour faire selon tout ce qu'ilz t'enseigneront. Selon le dict de la loy, laquelle ilz t'enseigneront, & selon le droict qu'ilz te diront, tu feras: tu ne te destourneras point de la parolle, laquelle ilz t'annonceront, n'à dextre, n'à senestre.

L'homme qui par arrogance ne voudra C
obeir au sacrificateur, estant là, pour ministrer au Seigneur ton Dieu, ou au iuge: ceste homme mourra, & purgeras le mal d'Israel, à fin que tout le peuple oye, & craigne, & ne soit d'oresnauant orgueilleux.

Quãd tu viendras en la terre que le Seigneur ton Dieu te donne, & que tu la possederas, & y demoureras, & diras: Ie mettray vn Roy sus moy, cõme toutes les gens qui sont à l'entour de moy: Lors tu consti-

tueras sus toy le Roy que le Seigneur ton Dieu t'elira du milieu de tes freres: tu constitueras iceluy sus toy, & ne pourras mettre sus toy homme estranger, lequel n'est pas ton frere. Toutesfois, iceluy ne se fera amas de cheuaux: à fin qu'en multitude de
D cheuaux il ne remene le peuple en Egypte, veu que le Seigneur vous a dict: Vous ne retournerez iamais plus par ceste voye. Et si ne prendra point à soy beaucoup de femmes: à fin qu'elles ne destournét son cueur. Aussi il ne s'amassera point beaucoup d'or, ne d'argent. Quand ainsi sera qu'il
Il cõmande au Roy de lire ce liure, dict la seconde loy. sera assis sur le throne de son Royaume, lors il escrira pour soy ceste seconde loy, en vn liure de par les sacrificateurs Leuitiques. Et il l'aura auec soy, & la lira tous les iours de sa vie: a fin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu, & qu'il garde toutes les parolles de ceste loy, & ces ordonnances, pour les faire. A fin qu'il ne esleue point son cueur sus ses freres: & que il ne se destourne de ce commandement, à dextre n'à senestre: à fin qu'il dure longuement en son Royaume, luy & ses filz au milieu d'Israel.

CHAP. XVIII.

A Les sacrificateurs Leuites, & toute la lignée de Leui, n'auront point de part ne d'heritage auec Israel. Mais ilz mangeront les sacrifices du Seigneur faictz par
Sus 10.b. Nomb. 18 c.d. feu, & l'heritage d'iceluy. Pourtant n'auront point d'heritage au milieu de leurs freres: car le Seigneur est leur heritage, comme il leur a dict. Ce sera le droict des sacri
1.Cor.9.b ficateurs sus le peuple: c'est, que ceux qui sacrifient ou bœuf, ou brebis, luy donnent l'espaule, les machoires, & la fressure: les premiers fruictz de tõ grain, de ton moust, de tes huiles. Et aussi tu luy dõneras les premiers fruictz de la toison de tes brebis. Car le Seigneur ton Dieu l'a eleu de toutes les lignées: à fin qu'il assistast & administrast au nom du Seigneur, luy & ses filz à tousB iours. Quand vn Leuite viendra de vne de tes villes de tout Israel, là ou il est estranger, & vienne selon tout le desir de son ame, au lieu que le Seigneur elira, & qu'il ministre au nom du Seigneur son Dieu (comme tous ses freres Leuites, qui assistent là deuant la face du Seigneur) ilz mangeront chacun par egalles portions, outre ce qu'ilz ont de la vendition de leurs peres. Quand tu entreras en la terre que le Seigneur ton Dieu te donne, tu ne
Leu.20.d apprendras de faire selon les abominations de ces gens. En toy ne sera trouue' qui face passer son filz ou sa fille par le feu, ne magicien vsant d'art magique, n'homme ayant regard au temps, & aux oyseaux, ne sorciers, n'enchanteur qui enchante, ne homme demandant conseil aux espritz familiers, ne deuins, ne demandans aduis aux mortz. Car tous ceux qui font telles choses, sont abomination au Seigneur, & à cause de telles abominations le Seigneur ton
D I E V les exterminera de deuant ta face. Soye parfaict auec le Seigneur ton Dieu. Car ces gens icy, lesquelles tu possederas, C elles oyent ceux qui ont regard au temps, & les magiciens. Mais toy, le Seigneur ton Dieu ne t'a pas ainsi enseigne'. *Le SEIGNEVR ton Dieu te suscitera vn Pro- Ieh 3.g. Act.3.d. 7.c. Exo.20.d phete comme moy, du milieu de tes freres: vous luy obeirez. Selon tout ce que tu as demande' au Seigneur ton Dieu en Horeb au iour de l'assemblée, disant: D'oresnauant ie n'orray plus la voix du Seigneur mon Dieu, & ne verray plus ce grand feu: de peur que ie ne meure. Et le Seigneur me dict: Ilz ont bien faict d'ainsi dire. Ie leur Ieh.1.g. suscite ray vn Prophete comme toy, du milieu de leurs freres: & mettray mes parolles en sa bouche, & il leur dira tout ce que ie luy commanderay. Et aduiendra que quiconque n'obeira à mes parolles, lesquelles il dira en mon nom, ie demanderay compte de luy. Mais le prophete qui presumera de parler parolles en mon nom, lesquelles ie ne luy auray point commande' de dire: ou qui parlera au nom des autres dieux: iceluy prophete mourra. Et si tu dis en ton cueur: Comment cognoistrons-nous la parolle, laquelle le Seigneur ne luy aura point dict? Quand le prophete parlera au nom du Seigneur, & que la parolle n'aduiendra point: c'est la parolle que le Seigneur ne luy a point dict, mais le prophete a parle' par presumption. Et pour tant n'auras crainte de luy.

D Le prophete & predicateur annonçant autre chose que la parolle de Dieu doit estre tuée.

CHAP. XIX.

QVand le Seigneur ton Dieu aura exA termine' les gẽs, desquelz le Seigneur ton Dieu te donne la terre, & que tu les possederas, & demoureras en leurs villes, & en leurs maisons: lors tu separeras pour toy trois villes, au milieu de la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera pour la posseder. Tu ordonneras le chemin & diuiseras en trois les limites de ta terre, laquelle le Seigneur ton Dieu te donnera en heritage: à fin que tout homicide puisse là fuir. C'est icy le cas de l'homicide, lequel s'enfuira là, à fin qu'il viue. Celuy qui frappera son prochain par ignorãce, & ne l'ayant hay au passe'. Celuy qui ira auec son prochain à la foreſt, pour copper du bois, & qu'ayant iette' sa main sur la congnée en coppant le bois, le fer luy eschappe hors du manche, & attaingne son prochain, tellement

A Des trois citez de refuge pour l'homicide.

ment qu'il meure: iceluy ſ'enfuira envne de ces villes, & viura: à fin que le prochain du ſang ne pourſuyue apres l'homicide, cependant que ſon cueur eſt eſchauffé, & conſuyue iceluy, pourtant que la voye ſeroit trop grãde, & le mette à mort, combien qu'il ne ſoit coulpable de mort: veu q̃ il ne l'a point hay des le paſſé. Pourtant ie te commande, & dy, que tu te ſepares trois villes. Et quãd le Seigneur aura eſlargy tes limites, ainſi qu'il a iuré à tes peres, & qu'il t'aura donné toute la terre qu'il a promis de donner à tes peres (mais que tu gardes tous ſes cõmandemens en les faiſant, leſquelz ie te commande auiourdhuy, & que tu aymes le Seigneur ton Dieu, & que tu chemines en ſa voye à touſiours:) Lors tu t'adiouſteras encore trois villes à ces trois: à fin que ne ſoit eſpandu le ſang innocent au milieu de la terre, laquelle le Seigneur ton DIEV te donne en heritage, & que le ſang ne ſoit ſur toy. Mais quand vn homme aura hay ſon prochain, & l'aura eſpié, & ſe ſera leué contre luy, & l'aura frappé, tellement qu'il meure, & il ſ'en ſoit fuy en l'vne de ces villes: lors les anciẽs de ceſte ville là enuoyeront, & le prendront de là, & le donneront en la main du prochain du ſang, & mourra. Ton œil ne luy pardonnera point, mais oſteras le ſang innocent d'Iſrael, à fin qu'il te ſoit bien. Tu ne tranſporteras point les limites de ton prochain, leſquelles ont limité tes predeceſſeurs en ton heritage, la quelle tu poſſederas en la terre, laquelle le Seigneur ton Dieu te donne pour la poſſeder. Qu'vn ſeul teſmoing ne ſ'eſleue contre perſonne, quelconque iniquité & peché que ce ſoit, cõtre quelque peché qu'on face. *Mais à la parolle de deux ou trois teſmoings la choſe ſera arreſtée. Quand vn faux teſmoing ſ'eſleuera cõtre aucun, pour porter teſmoignage contre luy de tranſgreſſion: adonc ces deux hommes, qui ont entre eux debat, aſſiſteront deuant le Seigneur, en la preſence des ſacrificateurs & iuges, qui ſeront en ces iours là. Lors les iuges ſ'enquerront bien: & ſ'il eſt cogneu que ce faux teſmoing ayt rendu faux teſmoignage contre ſon frere: lors luy feras ainſi qu'il penſoit faire à ſon frere. Et ainſi oſteras le mal du milieu de toy. Et les autres oyans ce, craindront. Et d'oreſnauant ne feront plus ſelon ce meſchant acte au milieu de toy. Ton œil ne luy pardonnera point, mais ame pour ame, *œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

C Trois autres citez de franchiſe

Nõb. 35.c

2. Co. 13.a

Mat. 5. f. Exo. 21.c.

CHAP. XX.

A QVand tu ſortiras en bataille cõtre tes ennemiz, & tu verras cheuaux & chariotz, vn peuple plus grand que toy: n'aye point peur d'eux. Car le Seigneur ton Dieu, qui t'a faict monter de la terre d'Egypte, eſt auec toy. Et quand vous approcherez pour batailler: lors le ſacrificateur ſ'approchera, & parlera au peuple, & leur dira: Eſcoute Iſrael, puiſque vous vous approchez auiourdhuy pour batailler contre voz ennemiz: que voſtre cueur ne ſoit point remis, & ne craingnez point, & ne ſoyez eſtonnez, n'eſpouantez deuant eux. Car le Seigneur voſtre Dieu chemine auec vous, pour batailler pour vous contre voz ennemiz, pour vous preſeruer. Et les commiſſaires parleront au peuple, en diſant: Y a-il homme, qui ayt edifié nouuelle maiſon, & ne l'a pas dediée? qu'il ſ'en aille, & demeure en ſa maiſon: de peur qu'il ne meure en la bataille, & qu'vn autre " la dedie. Qui eſt l'homme qui a planté vne vigne, & ne l'a point " deſpouillée? qu'il ſ'en voiſe, & demeure en ſa maiſon, de peur qu'il ne meure en la bataille, & qu'vn autre hõme ne la deſpouille. Qui eſt l'hõme qui a eſpouſé vne femme, & ne l'a point prinſe? qu'il ſ'en voiſe, & demeure en ſa maiſon: de peur qu'il ne meure en la bataille, & vn autre hõme la prenne. Dauantage parleront les cõmiſſaires au peuple, & dirõt: Qui eſt l'homme qui craint, & a le cueur remis? ſ'en aille, & demeure en ſa maiſon: à fin qu'il ne face faillir le cueur de ſes freres, comme le ſien. Quãd les commiſſaires auront paracheué de parler au peuple: ilz conſtitueront les princes de l'armée par deſſus le peuple.

B

"C.y commence habiter.

"Ebr. polluë, c'eſt mettre en vſage, qui ſe faiſoit au bout des quatre ans.

Leui. 19.c

Iug. 7.a

C

Quãd vous approcherez de la ville pour la cõbattre, tu luy preſenteras la paix. Lors ſi elle te reſpond en paix, & te faict ouuerture: tout le peuple qui ſera trouué en elle te ſera tributaire, & te ſeruira. Mais ſi elle ne veut faire paix auec toy, ains face la guerre contre toy: tu mettras le ſiege contre elle: & le Seigneur ton Dieu te la dõnera en tes mains. Tu occiras tout maſle eſtant en icelle, au trenchãt du glaiue. Mais les femmes, les enfans, le beſtial, & tout ce qui ſera en la ville, toute la deſpouille, tu la pilleras pour toy: & mangeras la deſpouille de tes ennemiz, laquelle le Seigneur ton Dieu te donne. Ainſi feras à toutes les villes qui ſont fort loing de toy, leſquelles ne ſont pas des villes de ces gens icy. Mais des villes de ces peuples, leſquelles le Seigneur ton Dieu te donne en heritage: tu n'en laiſſeras ame viure, ains les extermineras: à ſçauoir, Hethiens, Amoriens, Cananéens, Pherezïens, Heuiens, Iebuſiens, comme le SEIGNEVR ton Dieu t'a commandé, à fin qu'ilz ne vous apprennent de faire ſelon toutes leurs abominations, qu'ilz ont faict

D

à leurs dieux, & que vous ne pechiez cõtre le Seigneur vostre Dieu. Quand tu auras par plusieurs iours assiege' vne ville en bataillant contre icelle pour la prendre, tu ne gasteras pas les arbres d'icelle, metãt la cognée dessus. Car tu pourras manger d'iceux, & pourtant ne les copperas, comme si l'arbre des chãps fut vn homme pour venir contre toy au siege. Mais tant seulement tu gasteras & copperas les arbres que tu sçais n'estre arbre pour manger: & en edifieras boluartz contre la ville, laquelle fait guerre contre toy, iusqu'à tant que tu l'auras subiuguée.

CHAP. XXI.

A QVand en la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour la posseder, sera trouue' vn corps occis, gisant au champ, & on ne sçaura qui l'aura tue': lors sortiront tes anciens, & tes iuges, & mesureront les villes qui sont à lentour de l'occis. Et quand on aura cogneu laquelle ville sera la plus prochaine de l'occis, lors les anciens d'icelle ville prendront vne genice du bercail, laquelle n'a point laboure', & qui n'a point tire' au ioug: & les anciens de ceste ville feront descendre la genice sur vne dure vallée, en laquelle on ne laboure ne seme, & decolleront illec en la vallée la genice. Aussi les sacrificateurs enfans de Leui, s'approcherõt: car le Seigneur ton Dieu les a eleu pour luy ministrer, & beneir au nom du Seigneur. Et à leur parolle sera B toute cause, & toute playe diffinie. Et tous les anciens de ceste ville s'approcheront de cest occis, & laueront leurs mains sur la genice decollée en la vallée. Et respondront, & diront: Noz mains n'ont point espãdu ce sang icy: aussi noz yeux ne l'ont point veu. O Seigneur, soye propice à ton peuple Israel, que tu as rachete', & ne "mets point le sang innocent au milieu de ton peuple Israel. Et l'homicide leur sera pardonne'. Et aussi tu osteras le sang innocent du milieu de toy: car tu feras ce qui plait aux yeux du Seigneur. Quand tu sortiras à la bataille cõtre tes ennemiz, & que le Seigneur ton Dieu les aura donne' en ta main, & les auras menez en captiuite': lors si tu vois en ceste captiuite' vne femme belle à regarder, & q̃ tu l'aymes, & la vueilles prendre à femme pour toy, alors tu la meneras dedans ta maison, & elle raira sa teste, & rongnera ses ongles, & ostera de dessus soy les vestemẽs lesquelz elle auoit quand elle fut prinse, & C s'asserra en ta maison, & plourera son pere & sa mere vn moys durant. Et apres ce, tu entreras à elle: & ainsi tu luy seras mary, & elle te sera pour femme. Et s'il aduient que elle ne te plaise plus, tu pourras l'enuoyer

"C. n'imputepoint

à son vouloir. Mais tu ne la pourras vẽdre pour argent, ne "marchander d'elle, pourtãt que tu l'as humiliée. Quand vn hõme aura deux femmes, l'vne aymée, & l'autre haye: & qu'elles luy auront enfante' enfans, tant l'aymée q̃ la haye, & que le premier enfant soit à la haye: & que le iour soit venu qu'il vueille partir à ses enfans en heritage ce qu'il a. Alors il ne pourra faire l'aisne' le filz de l'aymée deuant le filz de la haye, qui est premier nay. Mais il recognoistra le filz de la haye pour son aisne', luy donnant la portiõ de deux, de tout ce que luy sera trouue', car iceluy est le commẽcement de sa force, auquel appartient le droict de primogeniture. Quand vn homme aura vn enfant desdaingneux & rebelle, lequel n'obeira point à la voix de son pere, n'à la voix de sa mere, & ilz l'instruisent, & ne les vueille ouyr: lors le pere & la mere le prendrõt, & le meneront aux anciens de la ville, & à la porte de ce lieu: & diront aux anciens de la ville: Nostre filz icy est peruers & rebelle, & ne veut obeir à nostre voix, il est gourmant & yurongne. Et tous les hõmes de la ville le lapideront de pierres, & mourra. Et ainsi osteras le mal du milieu de toy: à fin que tout Israel oyant ce, craingne.

"Ou abuser.

D

Punition des enfãs rebelles & gormãs & yurõgnes

Quand l'homme aura faict vn peche' digne de mort, & qu'il sera mis à mort, & que tu l'auras pendu en vn bois: son corps mort ne demourera point la nuict sur le bois, mais en ce mesme iour tu l'enseueliras: car *celuy qui pend, est maledictiõ de Dieu. Et ainsi ne contamineras point ta terre, laq̃lle le Seigneur ton Dieu te donne en heritage.

Gal. 3. b.

CHAP. XXII.

A TV ne verras point le bœuf ou la brebis de ton frere esgarez, & te cacheras d'eux: mais tu les remeneras à ton frere. Et si ton frere n'est point ton voisin, & ne le cognois point: lors tu les recueilleras dedans ta maison, & seront auec toy, iusqu'à ce que ton frere les demande, & adonc tu les luy rendras, ainsi feras à son asne, & ainsi feras à son vestement, & ainsi feras à toutes les choses perdues de ton frere, lesquelles il aura perdu, & que tu les trouueras, tu ne les pourras cacher. Tu ne verras point l'asne de ton frere, ou son bœuf, tombez en la voye, & te cacheras d'iceux: mais les leueras auec luy. La femme n'aura point les habitz de l'homme, & l'homme ne vestira point les vestemens de la femme. Car quiconque le fait, il est abomination au Seigneur ton Dieu. Quand en la voye, en aucun arbre, ou sus la terre, tu rencontreras vn nid d'oyseau auec les petis, ou les œufz, & que la mere couue sur les petis, ou sur les œufz: tu ne prendras point

la

la mere auec les petis. Mais tu laisseras aller la merere, & prendras les petis pour toy, à fin qui te soit bien, & que tu prolonge tes iours. Quand tu edifieras vne maison nouuelle, tu feras à lentour de ton toict des "appuys: à fin que tu ne mette point de sang sur ta maison, quand aucun tomberoit d'icelle en bas. Tu ne semeras point ta vigne de diuerses especes meslées: à fin que tu ne "pollue la plenitude de la semence que tu as semée auec le reuenu de la vigne. Tu ne laboureras point auec vn asne & vn bœuf ensemble. Tu ne vestiras point de drap tissu de laine & de lin ensemble. Tu te feras des franges aux quatre coingz de ton manteau, duquel tu te couure. Quand aucun aura prins vne femme, & qu'il sera entré à elle, & la hayra, & luy mettra sus parolles de blasme, & luy donnera vn mauuais nom, & dira. I'ay prins ceste femme, & quand suis approché d'elle, ie n'ay trouué en elle son pucellage: lors le pere & la mere de la ieune fille prendront les signes de sa virginité, & les produiront deuant les anciens de la ville en la porte: & dira le pere de la ieune fille aux anciens: I'ay donné ma fille à ceſt homme icy pour femme, & il la hayt, & voicy, il luy a mis sus parolles diffamatoires, disant: Ie n'ay point trouué en ta fille de pucellage. Et ceſtuy est le signe du pucellage de ma fille. Et estendront les vestemens deuant les anciens de la ville. Lors les anciens de ceste ville la prendront l'hõme, & le chastieront, & le condãneront à cẽt pieces d'argent, & les donneront au pere de la ieune fille: pourtant qu'il a mis sus vn mauuais nom à la pucelle d'Israel: & luy sera pour femme, & ne la pourra renuoyer tant qu'il viura. Mais si ceste parolle est veritable, & que ne soit trouué en la ieune fille le pucellage: lors feront sortir la ieune fille à la porte de la maison de son pere, & les hommes de la ville l'assommeront de pierres, & mourra: car elle a faict laschete en Israel, en commettant paillardise en la maison de son pere. Et ainsi osteras le mal du milieu de toy. Quand vn homme sera trouué couché auec vne femme mariée à vn homme, ilz mourront aussi tous deux, c'est à sçauoir: l'hõme qui a couché auec la femme, & icelle femme. Ainsi osteras le mal d'Israel. Quand vne ieune pucelle sera fiancée à vn homme, & qu'aucun l'a trouuée en la ville, & couche auec elle: lors vous les ferez sortir tous deux à la porte d'icelle ville, & les lapiderez de pierres, & mourront: la ieune fille, à cause qu'elle n'a point crié, veu qu'elle estoit en la ville: & l'homme à cause qu'il a humilié la femme de son prochain. Et tu osteras ce mal du milieu de toy.

Si vn homme trouue es champs vne ieune fille fiancée, & qu'il luy face force, & qu'il dorme auec elle: Lors l'homme qui a dormy auec elle, seul mourra. Mais tu ne feras rien à la ieune fille. Car en la ieune n'y a peché de mort: si comme l'homme quand il se leue contre son prochain, & tue son ame: ainsi est-ce cas. Car il l'a trouuée es champs. La ieune fille fiãcée a crié, & nul ne l'a deliurée. Quand aucun trouuera vne ieune pucelle qui n'est point fiancée, & la prendra, & couchera auec elle, & seront trouuez: Lors l'homme qui a couché auec elle donnera au pere de la ieune fille cinquante pieces d'argent, & luy sera pour femme: pource qu'il l'a humiliée: & ne la pourra delaisser tant qu'il viura. Nul ne prẽdra la femme de son pere, & ne descouurira le pan[de la rob be]de son pere.

CHAP. XXIII.

CEluy qui est par greueure desrompu, & le chastré, n'entreront point en l'Eglise du Seigneur. Le bastard n'entrera point en l'Eglise du Seigneur, ny aussi leur dixiesme generation. L'Amorien & le Moabite, n'entreront point en l'Eglise du Seigneur: ny aussi leur dixiesme generation à iamais: pource qu'ilz ne sont venuz au deuant de vous auec pain & eaue en la voye quand vous futes sortis d'Egypte: & pour ce aussi qu'ilz ont loé Balaam contre vous, filz de Beor de Pethor en "Mesopotamie, pour te maudire. Et le Seigneur ton Dieu ne voulut ouyr Balaam: mais le Seigneur ton Dieu te conuertit la malediction en benediction: car le Seigneur ton Dieu t'aymoit. Tu ne cercheras ne leur paix, ne leur biẽ tous tes iours eternellemẽt. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen: car il est ton frere. Tu n'auras point en abomination l'Egyptien: car tu as esté estranger en sa terre. Les enfans qui leur seront enfantez en la tierce generation, entreront en la congregation du Seigneur. Quand tu sortiras en camp contre tes ennemis, lors tu te garderas de toute chose mauuaise. Quand entre vous y aura quelcun qui ne sera point net, pource que quelque chose luy sera aduenu de nuict: lors il sortira hors de l'ost, & ne rentrera point dedans le camp. Et sur le soir se lauera en eaue. Et quand le soleil sera couché, il rentrera dedans le camp. Tu auras vn lieu hors de l'ost, auquel tu iras dehors, & auras vn "clou entre tes vtensilles. Et quand tu seras assis dehors, tu fouyras à tout. Et aps que tu auras esté assis, tu couuriras ce qui est sorty de toy. Car le Seigneur ton Dieu chemine au milieu de ton camp, pour te deliurer, & te donner tes ennemiz deuant toy. Ainsi

lz v

"Pour autant que la couuerture des maisons estoit à plate forme cõme aussi appert. Mat. 10. b. 24. b. Marc 2. a.

"Ou sanctifié, cest que tu offres lespremices cõfuses. Nõ. 15. d.

Leui. 20. b

A Nõ. 13. a.

"Ebr. Arã Naharim Möb. 22. a

B

C "Ou, ferrement. R. Sal. pie ou hoyau.

donc sera ton camp sainct: à fin qu'il ne voye en toy chose vileine,& qu'il ne se destourne de toy. Tu ne liureras point le serf à son Seigneur, lequel se sera sauue' chez toy d'auec son seigneur. Mais il demourera auec toy au milieu de toy, au lieu qu'il elira en vne de tes portes, là ou bon luy semblera,tu ne le contristeras point.

Du serf fugitif.

Entre les filles d'Israel n'y aura aucune paillarde, ny entre les filz d'Israel aucun paillard. Tu n'apporteras point en la maison du Seigneur ton Dieu pour aucun vœu le loyer de la paillarde,ne le pris d'vn chién: car aussi ces deux choses sont abomination deuant le Seigneur ton Dieu. Tu ne rongeras point ton frere d'vsure,soit vsure d'argent,ou vsure de viures, soit vsure de quelconque chose en laquelle on cõmet vsure. Tu pourras donner à vsure à l'estranger. Mais tu ne donneras point à vsure à tõ frere:à fin que le Seigneur ton Dieu te beneisse en tout ce en quoy mettras ta main sur la terre,en laquelle tu vas pour la posseder. Quand tu voueras vœu au Seigneur ton Dieu tu ne tarderas point de l'accomplir:car le Seigneur ton Dieu requerra iceluy de toy,& ainsi en toy sera peche'. Mais quand tu t'abstiendras de vouer, point ne sera en toy peche'. Tu garderas & feras ce qui est sorty de tes leures,ainsi que tu l'auras voluntairement voue' au Seigneur ton Dieu,& comme tu l'auras dit de ta bouche.

D

Quand tu entreras en la vigne de ton prochain tu pourras manger des raisins selon ta volunte',tant que seras saoulle': mais tu n'en mettras point en ton vaisseau.

Quand tu entreras en la moisson de ton prochain,tu pourras arracher des espicz en ta main:mais tu ne mettras la faux en la moisson de ton prochain.

CHAP. XXIIII.

A

QVand quelcun prendra vne femme, & se mariera à elle:s'il aduient qu'elle ne trouue grace deuant les yeux d'iceluy,pourtant qu'il a trouue' quelque lay de tache en elle:il luy escrira vn libelle de refus,&luy donnera en la main,&l'enuoyera de sa maison. Et quand elle sera sortie de sa maison,& qu'elle s'en estant allée, sera à vn autre mary, si cest autre mary la hayt,& luy escriue vn libelle de refus, & luy baille en sa main,& l'enuoye de sa maison,ou que iceluy autre mary qui l'auoit prinse pour sa fẽme, meure :lors sõ p̃mier mary quil'auoit rẽuoyée,ne la pourra derechef prẽdre pour sa fẽme apres qu'elle est souillée:car c'est abomination deuant le Seigneur,& ne feras point pecher la terre,laq̃lle le Seigneur ton Dieu te dõne en heritage. Quand l'homme prendra nouuelle femme il n'ira point à la guerre,aussi ne luy sera impose' aucune charge:mais vn an durant sera exempt en sa maison,& s'esiouyra auec sa femme laquelle il aura prinse. On ne prendra point pour gage, ta meule d'embas, ne la meule d'enhaut: car ce gage est la vie. Quand vn homme sera trouue' qui aura desrobe' quelcun de ses freres des filz d'Israel,& en aura abuse', ou l'aura vendu:ce larron mourra,& osteras le mal du milieu de toy. *Garde toy de la playe de ladrerie,en gardant songneusement,& faisant selõ tout ce que les sacrificateurs Leuites vous enseigneront:ainsi que ie leur ay commande' vous garderez, & serez. Aye souuenance de ce que le Seigneur ton Dieu a faict à "Marie en la voye quand vous sortistes d'Egypte. Quand tu presteras à ton prochain vn prest de quelque chose,tu n'entreras pas en sa maison pour prendre son gage: mais tu demoureras dehors,& l'homme auquel tu prestes, t'apportera le gage dehors. Et si l'homme est poure,tu ne te coucheras point en ayant encore son gage:mais tu luy rendras le gage à soleil couchant: à fin qu'il couche en son vestement,& te beneisse,& te sera iustice deuãt le Seigneur ton Dieu. *Tu ne feras fraude au loyer du poure mercenaire & soffreteux d'entre tes freres,ou de tõ estrãger qui est en ta terre,en tes portes. A son iour "tu luy donneras son loyer auant le soleil couche': car il est poure,& c'est ce dont il soustient son ame. Afin qu'il ne crie point contre toy au Seigneur, & que peche' soit en toy. Les peres ne seront mis à mort pour les filz,& les filz ne mourront point pour les peres:mais vn chacun sera mis à mort pour son peche'. Tu ne peruertiras le droict de l'estranger, ne de l'orphelin. Et ne prendras pour gage le vestement de la vefue. Ains auras souuenance que tu as este' serf en Egypte. Et que le Seigneur tõ Dieu t'a deliure' de là. Pourtant ie te commande de faire ceste chose. Quand tu moissonneras ta moisson en ton champ, & oublieras vne poignie d'espicz au champ, tu ne retourneras pour la prendre, mais sera pour l'estranger,pour l'orphelin,& pour la vefue. A fin que le Seigneur ton Dieu te benie en toute l'œuure de ta main. Quand tu recueilleras tes oliues, tu ne recourras point derriere: mais sera pour l'estrãger,l'orphelin,& la vefue. Quãd tu vendengeras ta vigne,tu ne grapperas point les raisins demourez apres toy:mais serõt à l'estranger,l'orphelin, & la vefue. Tu auras souuenance que tu as este' serf en la terre d'Egypte:pourtant ie te commande de faire ceste chose.

Matt. 5.c. & 19.a. Marc 10.a

B

Nõ. 12.a

C

"C'est que Dieu la sera quãd elle sut laddresse.

Leui. 19.c Tob. 4.c.

"C'est au iour qu'il aura trauaillé.

2 Ro. 4.b

D

Cha-

CHAP. XXV.

QVand il y aura contention entre aucuns hommes, ilz conuiendront en iugement, & les iugerõt: & iuſtifierõt le iuſte, & condãneront le meſchãt. Et ſi le meſchãt eſt trouue' digne d'eſtre battu, le iugele fera ietter, & battre deuãt ſoy ſelon ſon meſfaict, par nombre de coupz. Il le fera battre de "quarante coupz, & non plus: de peur qu'en adiouſtant batture ſur ceſte multitude de playes, tõ frere ne ſoit deuãt tes yeux vilenne'. "Tu ne fermeras point [la bouche] au bœuf qui foulle le grain. Quand il y aura des freres demourans enſemble, & aduiendra que l'vn d'entre eux mourra ſans enfans: lors la femme du defunct ne ſ'alliera dehors à vn eſtranger, mais ſon beau frere viendra à elle & la prendra à ſoy pour femme, & ſe mariera auec elle. Et le premier nay qu'elle enfantera, ſuccedera au nom de feu ſon frere: à fin q̃ le nom d'iceluy ne ſoit effacé d'Iſrael. Et ſ'il ne plaut point à l'hõme de prendre ſa belle ſœur, lors ſa belle ſœur, montera à la porte aux anciens, & dira: Le frere de mon mary refuſe de ſuſciter à ſon frere nom en Iſrael, & ne me veut auoir en mariage. Lors les anciens de ſa ville l'appelleront, & parlerõt à luy. Et ſ'il perſeuere & dit. Il ne me plait point de la prendre. Lors ſa belle ſœur ſ'approchera de luy deuãt les anciens, & luy deſchauſſera le ſoulier de ſon pied, & crachera, "en ſa face, & reſpõdra, diſant: Ainſi ſera faict à l'homme qui n'edifiera la maiſon de ſon frere. Et ſera ſon nom appelle' en Iſrael, La maiſon du pied deſchautz. Quand aucuns hõmes auront debat enſemble l'vn contre l'autre, ſi la femme de l'vn ſ'approche pour deliurer ſon mary de la main de ceſtuy qui le bat, & que auançant ſa main le prenne par ſes parties honteuſes: Lors tu luy coupperas la main, & ton œil ne luy pardonnera point.

Tu n'auras point en ton ſachet deux manieres de poidz: c'eſt à ſçauoir, grand, & petit. Auſſi en ta maiſon n'aura deux manieres "d'Epha: c'eſt à ſçauoir, grand & petit. Mais tu auras poidz entier & iuſte, auſſi auras Epha entier, & iuſte: à fin que tes iours ſoyent prolongez ſus la terre que le Seigneur ton DIEV te donne. Car quiconque faict cela, eſt en abomination deuant le SEIGNEVR ton Dieu: auſſi tout homme qui faict iniquite'. Aye memoire de ce que t'a faict Amalec en la voye quand vous ſortiez d'Egypte. Comment il vint à lencontre de toy, au chemin, & tua en la queue tous les debiles qui te ſuyuoyẽt quand tu eſtois las & trauaille', & n'eut crainte de Dieu. Quand donc le Seigneur ton Dieu t'aura donne' repos de tous tes ennemiz qui ſont àlentour, en la terre laquelle le Seigneur ton Dieu te dõne en heritage pour la poſſeder, lors tu effaceras la memoire d'Amalec de deſſoubz le ciel. Ne l'oublie point.

quatre cens trẽte foys.

CHAP. XXVI.

QVand tu ſeras entre' en la terre laquelle le Seigneur ton Dieu te donne en heritage, & la poſſederas, & en icelle demoureras: lors tu prendras des premiers fruictz de tous les fruictz de la terre en laquelle tu entreras: c'eſt à ſçauoir, de la terre laquelle le Seigneur ton Dieu te donne, & les mettras en vne corbeille, ſi iras au lieu lequel le Seigneur ton Dieu elira pour y colloquer ſon nom: & viendras au ſacrificateur qui ſera en ces iours, & luy diras: Ie proteſte auiourdhuy au Seigneur ton Dieu, que ie ſuis venu en la terre laquelle le Seigneur auoit iure' à noz peres de la nous dõner. Lors le ſacrificateur prendra la corbeille de tes mains, & la poſera deuant l'autel du Seigneur ton Dieu. Et reſpondras, & diras deuant la face du Seigneur ton Dieu: Mon pere eſtoit Sirien, poure homme, & deſcendit en Egypte, & fut là eſtranger en petit nombre de gens, & là deuint en grande gent, forte & peupleuſe. Et les Egyptiens nous affligerent, & humilierent, & nous mirent ſus vne dure ſeruitude. Et quand nous criaſmes au Seigneur Dieu de noz peres, le Seigneur ouyt noſtre voix, & veit noſtre affliction, & noſtre labeur, & noſtre oppreſſion. Et le Seigneur nous tira hors d'Egypte en main forte, & en bras eſtendu, auec grande crainte, & en ſignes & miracles: & nous feit venir en ce lieu cy, & nous dõna ceſte terre, terre diſtillant laict & miel. Et maintenant voicy i'ay apporte' les premiers fruictz de la terre, laquelle toy Seigneur, tu m'as donne'. Et les poſeras deuant le Seigneur ton Dieu, & t'enclineras deuant le Seigneur ton Dieu: & t'eſiouyras en tous biens que le SEIGNEVR ton DIEV t'a donne', & à ta maiſon: toy, & le Leuite, & l'eſtranger qui eſt au milieu de toy. Quand tu auras parfaict de diſmer toute la diſme de ton reuenu au tiers an, qui eſt l'an de diſmer: lors tu donneras au Leuite, à l'eſtranger, à l'orphelin, & à la vefue, & mangeront en tes portes, & ſeront raſſaſiez. Lors tu diras deuant la face du SEIGNEVR ton DIEV: I'ay ſepare' ce qui eſt ſanctifie' de la maiſon, & auſſi i'ay donne' au Leuite, & à l'eſtranger, à l'orphelin & à la vefue ſelon tout ton commandement que tu m'as commande'. Ie n'ay rien tranſgreſſe' de tes commandemens, & ne les ay pas oubliez. Ie n'en ay point mãge' en mõ dueil, &

A "Pourtãt auſſi S. Paul ne fut point battu dauantage à chaſque foys. 2. Co. 11. d.

"De ce dict. Paul 1. cor. 9. b

B

C

"R. Salo. deuãt luy

D Poidz doiuent eſtre iuſte: & de meſure.

"Epha. eſt vne mere à choſes ſeiches comme grains cõtenant, ſelon les Ebrieux, certain muid duquel ſeroit la meſure ceque pourroit conteuir vn œuf meſuré à

A

B

C

n'en ay point retiré pour chose souillée, & n'en ay point donné pour le mort. Mais i'ay obey à la voix du Seigneur mon Dieu: i'ay faict selon tout ce que tu m'as commandé. Regarde de ta saincte habitatiõ du ciel, & beneis ton peuple Israel, & la terre laquelle tu nous as donnée, ainsi que tu as iuré à noz peres, la terre ayant affluence de laict & miel. Auiourdhuy le Seigneur ton Dieu te commande de faire ces ordonnances & droictz: & que tu les garde, & les face de tout ton cueur, & de toute ton ame. "Tu as magnifié auiourdhuy le Seigneur: à fin qu'il soit ton Dieu, & que tu chemine en ses voyes, & garde ses ordonnances, & commandemens, & ses droictz, & obeisse à sa voix. Et le Seigneur t'a magnifié auiourdhuy, pour luy estre peuple singulier: ainsi qu'il t'a dict, à fin que tu garde tous ses commandemens: & qu'il te mette tres haut, en louange & en nom, & en gloire sus toutes gens qu'il a faict: & que tu soye vn peuple sainct au Seigneur ton Dieu, ainsi qu'il a dict.

D

Sus. 7.a. "Ou, tu as faict dire que le Seigneur ioit pour ton Dieu, & que cheminer as.

A quelle fin Dieu elit son peuple.

CHAP. XXVII.

A LOrs Moyse & les anciens d'Israel, cõmanderent au peuple, en disant. Gardez tous les commandemens que ie vous commande auiourdhuy. E au iour que auras passé le Iordan en la terre que le Seigneur ton Dieu te donne, tu t'esleueras de grandes pierres, & les plastreras de chaux: & escriras sur icelles toutes les parolles de ceste loy, quand tu auras passé: à fin que tu vienne à la terre que le Seigneur ton Dieu te donne, la terre distillante laict & miel, ainsi que le Seigneur, le Dieu de tes peres t'a dict. *Quand vous aurez passé le Iordan, vous dresserez les pierres que ie vous commande auiourdhuy en la montagne, de Ebal, & les plastrerez de chaux. Puis edifieras là autel au Seigneur ton Dieu: à sçauoir vn autel de pierres sur iesquelles le fer ne sera point leué. Tu edifieras l'autel du Seigneur ton Dieu de pierres entieres, & sacrifieras sur iceluy holocaustes au Seigneur ton Dieu, & sacrifieras les pacifiques, & mãgeras là: & t'esiouyras deuant la face du Seigneur ton Dieu. Et escriras sur les pierres toutes les parolles de ceste loy, les distinguant bien. Et Moyse parla, & les sacrificateurs Leuitiques, à tout Israel, en disant: Israel entendz, & escoute. Au iourdhuy tu es faict vn peuple au Seigneur ton Dieu. Obeys donc à la voix du Seigneur ton Dieu, & fais tous ses commandemens & ses ordonnances que ie te commande auiourdhuy. En ce iour la Moyse commanda au peuple, disant: Ceux icy se tiendront sur la montagne de Garizim, pour beneir le peuple quand vous aurez passé le Iordan, à scauoir Simeõ, Leui, Iuda, Issacar, Ioseph, & Ben-iamin. Et ceux cy se tiendront pour maudire sur la montagne d'Ebal, à sçauoir Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan, & Nephthali. Et les Leuites respondront, & diront à haute voix: à tous les hommes d'Israel. *Maudict soit l'homme qui fera image de taille ou de fonte (car c'est abomination au Seigneur, l'œuure des mains d'vn ouurier) & le mettra en lieu secret. Et tout le peuple respondra, & dira: Ainsi soit-il.

Exo.20.d Ios.8.f.

B

C

Dan.9.c

Maudict soit l'homme qui maudict son pere & sa mere. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit celuy qui transporte les bornes de son prochain. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit ce luy qui faict desuoyer l'aueugle en la voye. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit celuy qui peruertit le droict de l'estranger, de l'orphelin, & de la vefue. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit celuy qui couche auec la femme de son pere: car il descouure le bor[de la robbe] de son pere: Et tout le peuple dira: Ainsi soit il.

D

Maudict soit celuy qui couche auec aucune beste. Et tout le peuple dira: Ainsi soit il.

Maudict soit celuy qui couche auec sa sœur, fille de son pere ou fille de sa mere. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit celuy qui couche auec sa belle mere. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. Maudict soit celuy qui frappe son prochain occultement. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il.

Maudict soit celuy qui prent dons pour battre l'ame du sang innocent. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il. *Maudict soit celuy qui ne ratifie point les parolles de ceste loy pour les faire. Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il.

Gala.3.b

CHAP. XXVIII.

SE tu obeis à la voix du Seigneur ton Dieu en gardant & faisant tous ses commandemens lesquelz ie te commande auiourdhuy: lors le Seigneur ton Dieu te constituera le souuerain sur toutes les gens de la terre. Et sur toy viendront toutes ces benedictiõs, & t'apprehenderont quand tu obeiras à la voix du Seigneur ton Dieu. Tu seras beneict en la ville, aussi tu seras beneict es champs. Le fruict de ton ventre sera beneict, & le fruict de ta terre, & le fruict de ton bestial, le fruict de tes vaches & des troppeaux de tes brebis. Beneicte sera ta corbeille, & tes reliefz. Tu seras beneict en ton entrée, & aussi seras beneict en ton issue. Le Seigneur fera tomber deuant toy tes ennemiz qui s'esleueront contre toy: par vne voye ilz sortiront contre toy, & par sept voyes s'enfuyront deuant toy. Le Seigneur commandera la benedictiõ estre auec toy, en tes ce-

A

Promesse de benedictions à ceulx qui gardent les commandemens de Dieu.

celiers,& en tout ce en quoy tu mettras ta main. Et te beneira en la terre laquelle le Seigneur ton Dieu te donne. *Le Seigneur ton Dieu t'eſtablira pour ſoy en vn peuple ſainct,ainſi qu'il t'a iure': quand tu garderas les commandemens du Seigneur ton Dieu,& chemineras par ſes voyes. Et tous les peuples de la terre verront que le nom du Seigneur eſt inuoque' ſur toy, & auront crainte de toy. Et le Seigneur ton Dieu te fera abonder en bien, en fruict de ton ventre,& en fruict de ton beſtial, & en fruict de ton territoire,ſur la terre laquelle le Seigneur Dieu a iure' à tes peres te donner. Le Seigneur t'ouurira ſon bon threſor,c'eſt à ſçauoir le ciel:à fin qu'il donne pluye ſur ta terre en ſon temps, & qu'il beneniſſe toute l'œuure de tes mains. Et tu preſteras à beaucop de gens,& tu n'emprunteras point. Le Seigneur Dieu te mettra pour chef,& non pas pour queue:& ſeras ſeulement en haut,& non point en bas. Quand tu obeiras aux commandemens du Seigneur ton Dieu,leſquelz ie te commande auiourdhuy pour garder & faire: & que de toutes les paroles leſquelles ie vous cõmande auiourdhuy ne deſuoyerez n'à dextre n'a ſeneſtre en cheminant apres les autres dieux & les ſeruant. Que ſi tu n'obeis à la voix du Seigneur ton Dieu en gardãt & faiſant ſes commandemens & ſes ordonnances, leſquelz ie te commande auiourdhuy: Lors viendront ſur toy toutes ces maledictions,& t'apprehenderont. Tu ſeras maudict en la cite',auſſi ſeras maudict au champ. Maudicte ſera ta corbeille & tes reliefz. Maudict ſera le fruictz de tonventre, & le fruict de ta terre,les fruictz de tes vaches,& des troppeaux de tes brebis. Tu ſeras maudict en ton entrée,& ſeras maudict en ton iſſue. Le Seigneur t'enuoyera malediction, trouble, & reprehenſion en tout ce en quoy tu mettras ta main, & que tu feras iuſqu'à ce qu'il t'aura deſtruict & bien toſt perdu,à cauſe de tes mauuaiſes intentions par leſquelles tu m'as delaiſſe'. Le Seigneur te fera prendre la peſtilence iuſqu'à ce qu'il t'aura conſume' de deſſus la terre en laquelle tu vas pour la poſſeder. Le Seigneur te frappera d'enfleure,& de fieure, & de chaut-mal,& de maladie bruſlante, & de ſechereſſe,& de glaiue,& de vent ardant, & de iauniſſe, & te perſecutera iuſqu'à ce qu'il te face perir. Et ton ciel qui ſera ſus ta teſte ſera d'ærain,& la terre qui eſt deſſoubz toy ſera de fer. Le Seigneur te donnera pour la pluye de la terre,poudre& cendre. Et deſcendra ſur toy du ciel iuſqu'à ce que tu ſois deſtruict. Et le Seigneur te fera trebucher deuant tes ennemiz, tu ſortiras par vne voye contre eux, & t'enfuyras deuant eux par ſept voyes,& tu ſeras" tranſmué en tous les royaumes de la terre. Et ſera ta charongne en viande à tous les oyſeaux du ciel,& aux beſtes de la terre, & n'y aura perſonne qui les effarouche. Et le Seigneur te frappera d'apoſtume d'Egypte,& d'hemoroides,& de la gratelle,& de la rongne,tellement que tu n'en pourras eſtre guary. Auſſi le Seigneur te frappera de forſenerie,& d'aueuglement, & d'eſpouantement de cueur,& ſeras taſtant au Midy, ainſi comme vn aueugle taſte en tenebres. Et ta voye ne proſperera point. Auſſi ſeras ſouffrant iniures & pilleries à touſiours, & n'auras qui te ſauue. Tu eſpouſeras femme: mais vn autre la violera. Tu edifieras maiſon:mais tu ne demoureras point en icelle, Tu planteras la vigne:mais point ne la vendengeras. Ton bœuf ſera tue' deuant tes yeux:mais point n'en mangeras. Ton aſne ſera rauy deuant tes yeux:mais point ne te ſera rendu. Tes brebis ſeront données à tes ennemiz,& n'y aura perſonne qui les ſauue. Tes filz & tes filles ſeront donnez à vn autre peuple,& tes yeux les verront, & defaudront ſus eux touſiours:& n'y aura aucune force en ta main. Et le peuple que tu n'as point cogneu mangera le fruict de ta terre & tout ton labeur. Et ſeras auſſi ſouffrant calumnies & oppreſſions à touſiours. Et ſeras forſené pour la viſion que verront tes yeux. Le Seigneur te frappera d'apoſtume mauuaiſe ſur tes genoux & ſur tes iãbes,dequoy tu ne pourras eſtre guary depuis la plante du pied iuſqu'au couppelet de la teſte, Le Seigneur menera toy, & ton Roy que tu auras conſtitué ſus toy aux gẽs que tu n'as cogneu,toy,ne tes peres,& là tu ſeruiras aux autres dieux de boys & de pierre. Et là tu ſeras en eſtonnement,en diction, & en farcerie à tous peuples eſquelz le Seigneur te menera. Tu ietteras beaucop de ſemence au champ,& peu en recueilleras: car les ſauterelles le gaſteront. Tu planteras la vigne & la cultiueras, & n'en beuras point du vin,& n'en recueilleras riẽ: car les vers la mangeront. Tu auras des oliuiers en toutes tes fins, mais point ne t'oindras del'huyle:car tes oliues ſeront eſcouſſes. Tu engendreras filz & filles, mais ilz ne ſeront point vers toy: car ilz iront en captiuite'. La vermine degaſtera tous tes arbres & le fruict de ta terre.

L'eſtranger qui eſt au milieu de toy montera ſur toy bien haut,& tu deſcendras bien bas. Il te preſtera,& tu ne luy preſteras pas: il ſera en chef,& tu ſeras en la queue.

Et viendront ſur toy toutes ces maledictions,& te pourſuyuront,& t'apprehende

Deu. 7. a. 14. a. 26. d. Le. 26. b.

B

Malediction qui adiuiennent à ceux qui ne gardẽt point les commandemens de Dieu. Le. 26. b. Lamẽt. de Ier. 2. f. Mala. 2. a.

C

Sterilité.

"Autrement en brãchemẽt de teſte, ceſt en iniũction.

Iniures.

D

Maladies incurables.

Mic. 6. d. Aggée 1. b

E

ront iusqu'à ce que tu soys extermine', pour tant que tu n'as pas obey à la voix du Seigneur ton Dieu, en gardant ses commandemens & ses ordonnances que ie t'ay commande'. Et ces choses te seront pour signes & miracles, à toy & à ta semence à iamais, pourtant que tu n'as pas seruy au Seigneur ton Dieu en ioye & de bon cueur pour l'abondance de toutes choses. Et seruiras à ton ennemy que le Seigneur Dieu enuoyera en faim, en soif, en nudité, & en toute indigence: & mettra vn ioug de fer sur ton col, iusqu'à ce qu'il t'aura extermine'. Le Seigneur esleuera sur toy vne gent de loing & du bout de la terre, laquelle aduolera cõme l'aigle: vne gent de laquelle tu n'entendras point la langue, gent impudente de face, laquelle n'honorera point la face de l'ancien, & n'aura point mercy de l'enfant. Icelle mangera les fruictz de ton bestial, & les fruictz de ta terre: iusqu'à ce qu'elle t'aura exterminé, laquelle ne te laissera rien de residu du grain, du vin, & de l'huyle, ne des fruictz de tes bœufz, ne des troppeaux de tes brebis: iusqu'à ce qu'elle t'aura perdu. Et t'assaillira en toutes tes villes, iusqu'à ce qu'elle aura mis bas tes murailles hautes & fortes, esquelles tu auras mis ta fiance en toute ta terre. Et t'assiegera en toutes tes villes, par toute la terre que le Seigneur ton Dieu t'a donnée. Tu mangeras le fruict de ton ventre, la chair de tes filz, & tes filles que le Seigneur ton Dieu t'a donné, au siege, & en la destresse dont ton ennemy t'angoissera. Tellement que l'homme qui est en toy tendre & delicat grandement, regardera d'vn mauuais œil sus son frere, & sus la femme de son sein, & sus la reste de ses filz qu'il aura reseruez. Et ne donnera point à l'vn d'iceux de la chair de ses enfans, laquelle il mangera, à cause qu'il ne luy sera rien demeure' de tout, pour le siege & l'angoisse dont ton ennemy t'angoissera en toutes tes villes. Celle qui est en toy tendre & delicate, qui n'a point essayé de mettre la plante de son pied sur la terre, à cause de ses delices & tẽdreté, regardera d'un mauuais œil sus le mary de son sein, & sus son filz, & sus sa fille, & sus la taye de sõ petit enfãt qui sortira d'entre ses piedz, & sus ses enfans qu'elle enfantera: car elle les mangera secretement par faute de toutes choses au siege, & en l'angoisse, par lesquelz ton ennemy te molestera en tes villes.

saccagement d'ennemiz.

F

Si tu ne garde & fais toutes les parolles de ceste loy lesquelles sont escrites en ce liure, & que tu ne craingne ce nomicy glorieux & terrible: c'est à sçauoir, le Seigneur ton Dieu: Lors le Seigneur fera merueilleuses tes playes, & les playes de ta semence, playes grãdes & certaines, lugueurs mauuaises & certaines. Et cõuertira sur toy toutes les maladies d'Egypte: desquelles tu as craint la presence, & s'attacheront à toy. Aussi toute lãgueur & toute batture, qui ne sont point escrites au liure de ceste loy, le Seigneur les fera mõter sur toy: iusqu'à ce qu'il t'aura destruit. Et demourerez en petit nombre, au lieu qu'estiez en multitude cõme les estoilles du ciel, pource que tu n'as obey à la voix du Seigneur ton Dieu. Et aduiendra qu'ainsi comme le Seigneur s'est esiouy sur toy en vous bien faisant, & en vous multipliant, semblablement le Seigneur Dieu s'esiouyra sur vous, en vous perdant & destruisant. Et serez defaitz de dessus la terre en laquelle tu vas pour la posseder. Et le Seigneur t'espardra entre tous les peuples, depuis vn bout de la terre iusqu'à l'autre. Et là tu seruiras aux autres dieux que toy, ne tes peres n'auez cogneu, au bois & à la pierre. Aussi entre ces gens tu n'auras quelque repos, & aussi ne sera aucun repos à la plante de ton pied. Et le Seigneur te donnera là vn cueur tremblant, & les yeux defaillantz, & l'ame triste. Et ta vie sera pendante deuãt toy, tu craindras nuict & iour: & seras incertain de ta vie. Tu diras au matin: Qui me donnera le soir? Et au soir tu diras: Qui est ce qui me donnera le matin? à cause de la crainte de ton cueur de laquelle tu craindras: & à cause de la vision de tes yeux, laquelle tu verras. Et le Seigneur te fera retourner en Egypte par nauires, par la voye dont ie t'auoye dict q̃ tu ne pretendisse de la reuoir: & là seras vendu à tes ennemiz en serfz & en seruantes, & n'y aura nul qui achete.

CHAP. XXIX.

A

Exhortation à garder les cõmademẽs par cõme moratiõ des biens receuz. Exo. 19.

CE sont les parolles de l'alliance laquelle le Seigneur Dieu commanda à Moyse de faire auec les enfans d'Israel en la terre de Moab, outre l'alliance qu'il auoit faict auec eux en Horeb. Et Moyse appella tout Israel, & leur dit: Vous auez veu tout ce que le Seigneur a faict deuant voz yeux en la terre d'Egypte à Pharao, & à tous ses seruiteurs, & à tout son pays. Les tentations grandes lesquelles tes yeux ont veu, & les grandz signes & miracles. Et le Seigneur ne vous a point donne' cueur pour cognoistre, & yeux pour veoir, & oreilles pour ouyr iusqu'au iour present. *Et vous ay mene' quarante ans par le desert, sans que voz vestemens soyent enuieillis sur vous: ne ton soulier enuieilly dessus ton pied. Vous n'auez point mangé de pain, & aussi n'auez point beu de vin, ne de biere: à fin que vous cognoissiez que ie suis le Seigneur vostre Dieu. Si vinstes en ce lieu, & lors Sehon Roy d'Hesebon, & Og Roy de Basan, sortirent

Sus 8. a.

sus 3. a.

tirent àlencontre de nous pour batailler: & nous les battismes, & prinsmes la terre d'iceux, & la donnasmes aux Rubenites, & Gadites, & à la moytie de la lignée de Manasse. Vous garderez donc les parolles de ceste alliance, & les feres, à fin que soyez prudens en tout ce que vous ferez. Vous estes auiourdhuy tous assistans deuant la face du Seigneur vostre Dieu, voz chefz de voz lignées, voz anciens, voz preuostz, & tout homme d'Israel: aussi voz enfans, voz femmes, & l'estranger qui est au milieu de ton ost, depuis le bocheron de ton bois, iusqu'au puiseur de ton eaue. A fin que tu passe en l'alliance du Seigneur ton Dieu, & en son iurement lequel le Seigneur ton Dieu faict auec toy auiourdhuy: à fin qu'il t'establisse auiourdhuy en peuple à soy, & qu'il te soit pour Dieu ainsi qu'il t'a dict, & ainsi qu'il a iuré à tes peres Abraham, Isaac, & Iacob. Et ne traicte point ce pact & ce serment auec vous seulement: mais auec celuy qui est auec nous, se tenant auiourdhuy deuant le Seigneur nostre Dieu. Et aussi auec celuy qui n'est point icy auec nous auiourdhuy. Car vous sçauez que nous auons demouré en la terre d'Egypte, & que nous auons passé au milieu des gens par lesquelles auez passé. Et auez veu leurs abominations & leurs images, bois & pierre, argent, & or, qui estoyent entre eux.

A fin qu'il n'y ait entre vous homme, ou femme, ou famille, ou lignée qui destourne auiourdhuy son cueur du Seigneur nostre Dieu pour aller & seruir aux dieux de ces gens, & qu'il n'y ait entre vous racine germinant fiel & alloine. Et aduienne que quelcun ouyant les parolles de ce serment, se beneisse en son cueur, disant: I'auray paix encore que ie chemine selon l'entreprinse de mon cueur, à fin d'adiouster l'yurongnerie auec la soif. Et le Seigneur ne luy voudra point pardonner: mais alors l'ire du Seigneur & son zele fumera contre ceste homme, & sera sur luy toute malediction qui est escrite en ce liure. Et le Seigneur effacera le nom d'iceluy de dessoubz le ciel, & le Seigneur le separera de toutes les lignées d'Israel en malheurté, selon toutes les maledictiõs de l'alliance qui est escrite au liure de ceste loy. Ainsi dira la generation aduenir: à sçauoir, voz enfans lesquelz succederont apres vous, & le forain qui viendra de terre loingtaine, quand ilz verront les playes de ceste terre, & les lãgueurs d'icelle, desquelles le Seigneur Dieu la fera languir. Le soufre & le feu bruslant toute ceste terre, tellement qu'elle ne sera point semée, & ne germera point, & nulle herbe ne prouiendra sur elle, ainsi cõme en la subuersion de *Sodome & Gomorre, Adama, & Zeboim, que le Seigneur Dieu a destruict par son ire, & par sa fureur. *Ainsi toutes gẽs diront: Pourquoy a faict ainsi le Seigneur à ceste terre? quelle est l'ardeur de ceste grãde ire? Et respondront: Pour autant qu'ilz ont laissé l'alliãce du Seigneur le Dieu de leurs peres, laquelle il auoit faict auec eux, quãd ilz les feit sortir de la terre d'Egypte. Car ilz sont allez, & ont seruy aux autres dieux, & se sont inclinez deuãt eux, dieux lesquelz ilz n'ont point cogneu, & ne leur ont faict nul bien. Ainsi l'ire du Seigneur a esté enflammée contre ceste terre, pour faire venir sur icelle toutes les maledictions escrites en ce liure. Et le Seigneur les a destruictz de leur terre en ire, en fureur, & en indignation grande, & les a deiettez en vne autre terre, comme [il appert] en ce iour. "Les secretz sont au Seigneur nostre Dieu, mais les choses patentes sont à nous & à noz enfans à iamais, pour faire toutes les parolles de ceste loy.

Gen. 19. e

1. Ro. 9. b

Iere. 22. c.

"Les secretz du Seigneur nostre dieu nous sont reuelez, & à noz enfans.

CHAP. XXX.

QVand toutes ces choses serõt venues sur toy, soit benediction ou malediction que i'ay mis deuant ta face: & que retourneras à tõ cueur entre toutes les gens, esquelles le Seigneur ton Dieu t'aura deiettés: & que retourneras au Seigneur ton Dieu, & obeyras à sa voix, selõ tout ce que ie t'ay commandé auiourdhuy, toy & tes filz, de tout ton cueur & de toute ton ame. Lors le Seigneur tõ Dieu ramenera tes captifz, & aura mercy de toy, & se retournera pour te rassembler de tous les peuples, esq̃lz le Seigneur tõ Dieu t'auoit espars. Quãd tu auras esté iettés au bout du ciel, de là le Seigneur tõ Dieu te rassemblera, & de là te prẽdra. Puis le Seigneur tõ Dieu te ramenera en la terre laq̃lle tes peres ont possedé, & tu la possederas: & il te fera du bien, & t'augmẽtera en plus grand nõbre que n'ont esté tes peres. Et le Seigneur ton Dieu circõcira tõ cueur, & le cueur de tes successeurs pour aymer le Seigneur ton Dieu de tout ton cueur, & de toute ton ame, à fin q̃ tu viue. Et le Seigneur ton Dieu mettra toutes ces maledictions icy sur tes ennemis, & sur ceux qui te hayent, & qui te persecutent. Mais tu te retourneras, & obeiras à la voix du Seigneur, & feras tous ces cõmandemens, lesquelz ie t'ay commandé auiourdhuy. Et le Seigneur ton Dieu te fera abonder en toute l'œuure de ta main, au fruict de ton ventre, au fruict de ton bestial, & au fruict de ta terre en bien. Car le Seigneur Dieu se retournera pour s'esiouyr sus toy en bien, ainsi qu'il s'est esiouy sus tes peres. Quãd tu obeyras à la voix du Seigneur ton Dieu,

Pſa. 105. d

"Ceſt. qui ſaoulle ſõ deſir. Aucuns, qu'il adiouſte le meſchant auec le iuſte, cõme ſe confiant de la iuſtice d'iceluy.

"Aucuns & prefere l'yurongneſſe à celle qui a ſoif.

en gardant ses commandemens, & ses ordonnances escrites au liure de ceste loy: quand tu retourneras au Seigneur tonDieu de tout ton cueur, & de toute ton ame.

Car ce commandement que ie te commande auiourdhuy n'est point caché de toy, & n'en est point loing. Il n'est point au
Rom.10.b. ciel, dont tu puisse dire: * Qui est ce de nous qui mõtera au ciel, & le prendra pour nous, & nous le face ouyr, à fin que nous le facions? Aussi n'est il pas outre mer, dont tu puisse dire: Qui est-ce de nous qui passera delà la mer, & nous le portera: à fin que nous l'oyons & le facions? Car ceste parole est fort pres de toy: en ta bouche, & en ton cueur, pour la faire. Regarde, i'ay auiourdhuy mis deuant toy la vie & le bien, la mort & le mal: car ie te commande auiourdhuy d'aymer le Seigneur ton Dieu, & de cheminer en ses voyes, & de garder ses commandemens, & ses ordonnances, & ses droictz: à fin que tu viue, & que tu soys multiplié, & que le Seigneur ton Dieu te beneisse en la terre en laquelle tu vas pour
D la posseder. Mais si ton cueur se destourne, & que tu n'obeisse, tu seras deboute', & t'enclineras aux autres dieux & leur seruiras: Ie vous annonce auiourdhuy que vous perirez, & ne prolongerez voz iours en la terre, en laquelle passant le Iordan tu vas pour la posseder. Ie prens auiourdhuy en tesmoing ciel, & terre contre vous, que i'ay mis deuant toy: la vie, & la mort, la benediction, & la malediction. Eslis donc la vie, à fin que tu viue, toy, & ta semence. En aymãt le Seigneur tonDieu, en obeissant à sa voix, & en adherant à luy: car iceluy est ta vie, & la longueur de tes iours, à fin que tu demeure sur la terre, laquelle le Seigneur a iure' à tes peres Abraham, Isaac, & à Iacob, de leur donner.

CHAP. XXXI.

A Lors Moyse s'en alla, & dict ces parol
Hebr sortir n'entrer. les à tout Israel, leur disant: Ie suis auiourdhuy eage' de six vingtz ans, ie ne puis plus aller ne venir: aussi le Seigneur m'a dit. * Tu ne passeras point ce Iordan. Le Seigneur tonDieu passe deuant toy, & luy mesme destruira ces gens de deuant ta face, & tu les possederas. Iosue' sera celuy qui passera deuant ta face, ainsi comme le Seigneur a dict. Et le Seigneur leur fera ainsi qu'il a faict à Sehon, & à Og Roys des Amoriens, & à leurs pays, lesquelz il a destruict.

Moyse se dispose à la mort. Sus 3.d. Nõ.27.c. Iosué cõstitué conducteur du peuple au lieu de Moyse. Nõ. 21.c.
B Et le Seigneur les liurera deuant vous, à fin que vous leur faciez selon tout le commandement que ie vous ay commande'.
Sus 7.a. * Soyez confortez, & fortifiez: ne craignez, & n'ayez peur deuant leurs faces: car le Seigneur ton Dieu chemine auec toy, il ne t'abandonnera point, & ne te delaissera point.

Et Moyse appella Iosue', & luy dict en la presence de tout Israel: Sois conforte', & fortifie': car tu viendras auec ce peuple en la terre, laquelle le Seigneur a iure' à leurs peres la donner. Et tu leur departiras icelle en heritage. Et le Seigneur chemine deuant toy, & luy mesme sera auec toy. Il ne t'abandonnera point, & ne te delaissera: donc ne aye point de crainte ne de frayeur. Et Moyse escriuit ceste loy, & la donna aux sacrificateurs filz de Leui, qui portoyent l'arche de l'alliance du Seigneur, & à tous les anciens d'Israel. Et Moyse leur commanda, disant: Au bout de sept ans, au temps de l'an de remission, en la feste des tabernacles, quand tout Israel sera venu pour apparoistre deuant la face du Seigneur tonDieu, au lieu qu'il eslira: lors tu annonceras ceste loy deuant tout Israel eux ouyans. Tu feras assembler le peuple, hommes & femmes, & enfans, & ton estranger qui est en tes portes, à fin qu'ilz oyent, & à fin qu'ilz apprennent & craignent le Seigneur vostre Dieu, & qu'ilz gardent toutes les parolles de ceste loy pour les faire. Aussi que leurs enfans qui ne l'ont cogneu l'oyent, & l'apprennent: à fin qu'ilz craingnent le Seigneur vostre Dieu tous les iours que serez viuans sur la terre, pour laquelle posseder vous passez le Iordan. Lors le Seigneur dict à Moyse: Voicy, les iours de ta mort sont prochains: appelle Iosue', & assistez au tabernacle de conuenance, à fin que ie luy donne commandement. Si allerent donc Moyse & Iosue', & se tindrent au tabernacle de conuenance. Adonc s'apparut le Seigneur au tabernacle, en colomne de nuée, & la colomne de nuée s'arresta sus la porte du tabernacle. Et le Seigneur dict à Moyse: Voicy, tu vas dormir auec tes peres, & ce peuple se leuera & commettra fornication apres les dieux estrangers de la terre en laquelle il va. Et si me laissera, & rompra mon alliance que i'ay traicte' auec luy. Et en ce iour la mon ire sera enflammée contre luy, & le delaisseray, & cacheray ma face de luy à fin qu'il soit en proye, maintz maux & tribulations le trouueront: dont dira en ce iour la. N'est-ce point pource que Dieu n'est pas dedans moy, que ces maux m'ont trouue'? Mais en ce iour la ie cacheray ma tout face, pour le mal qu'il aura faict: car il s'est vire' aux autres dieux. Maintenãt donc escriuez pour vous ce cantique, & l'enseigne' aux enfans d'Israel, le mettant en leurs bouches: à fin que ce cantique me soit en tesmoignage entre les enfans d'Israel. Car ie les introduiray en la terre laquelle i'ay iure' à leurs peres, ayant affluence de laict & de

Moyse escrit le liure de la loy.
C Il est cõmandé aux sacrificateurs de lire le liure de la loy de sept ans en sept ans deuãt tout le peuple.
Sus 4.h 11.c.
D
Dieu dict à Moyse comment apres sa mort le peuple idolatrera.
E
Ou, au milieu. Dieu commande à Moyse & à Iosué qu'ilz escriuent le cãtique & l'enseignent aux enfans d'Israel.

eu tesmoignage de leurpreuarication.

de miel. Et ilz mangeront, & seront rassasiez, & engraissez, & lors se tourneront aux autres dieux & leur seruiront, & me blasphemeront, & rõpront mon alliance. Et quand moult de maux & de tribulations les auront trouuez, lors ce cantique cy respondra à leur face pour tesmoignage: car il ne sera point oublié de la bouche de leurs succesF seurs. Car ie sçay leurs pensées, & ce qu'ilz font auiourdhuy auãt que ie les aye introduitz en la terre pour laq̃lle i'ay iuré. Ainsi Moyse escriuit ce cantique en ce iour la, & l'enseigna aux enfans d'Israel. Et Dieu cõmanda à Iosué filz de Nun, & dict: Sois fort & de bõ courage, car tu introduiras les filz d'Israel en la terre de laq̃lle ie leur ay iuré, & seray auec toy. Et aduint, q̃ Moyse acheua d'escrire les parolles de ceste loy au liure, tant qu'il les parfeit. Puis Moyse commanda aux Leuites portans l'arche de

Moyse cõmande de mettre le liure de la loy au costé de l'arche.

l'alliance du Seigneur, disant: Prenez le liG ure de ceste loy, & le mettez au coste de l'arche de l'alliance du Seigneur vostre Dieu, à fin qu'il soit là en tesmoignage contre toy. Car ie sçay ta rebellion & ta *dure ceruelle. Voicy, moy estant encore auiourdhuy viuant auec vous, vous auez esté rebelles contre le Seigneur: combien donc le serez vous apres ma mort? Faictes assembler à moy tous les anciens de voz lignées, & voz preuostz, à fin que ie parle ces parolles eux oyans, & que i'appelle en tesmoignage cõtre eux le ciel & la terre. Car ie cognois qu'apres ma mort vous vous corromprez, & declinerez de la voye laquelle ie vous ay commandé. Et finalement mal vous aduiendra, pource qu'aurez faict ce mal deuant les yeux du Seigneur, en le prouoquãt à ire par *l'œuure de voz mains. Ainsi Moyse parla aux oreilles de toute l'Eglise d'Israel, les parolles de ce cantique iusqu'à ce qu'il eust parfaict.

*Ebr. dur col.

*C'est, par idolatrie.

CHAP. XXXII.

A Lecãtique de Moyse.

OCieux escoutez, & ie parleray: & que la terre oye les parolles de ma bouche. Ma doctrine desgoutera comme pluye, ma parolle distillera comme rousée: cõme la pluye deliée sur l'herbe, & cõme la forte pluye sur la verdure. Car l'inuoqueray le nom du Seigneur Dieu: donnez magnificence à nostre Dieu. Les œuures du Dieu puissant sont parfaictes: car toutes ses voyes sont iugement. Dieu est veritable, & sans iniquité, il est iuste & droict. Ilz se sont corrõpuz enuers luy en leurs macules: ceux, dy-ie, qui ne sont point ses enfans: mais vne generation peruerse: & depraué. Est-ce ainsi que tu recõpenses le Seigneur peuple fol & mal aduisé? n'est il pas ton pere, & ton possesseur? ne t'a-il pas faict & formé? Aye memoire du temps iadis, entens aux ans de tant de generatiõs.

Demande à ton pere, & il t'annoncera: & à tes anciens, & ilz te diront. Quand B le Souuerain diuisoit les gens come heritage, & quand il separoit les filz des hõmes: lors il constitua les fins des peuples selõ le nombre des enfans d'Israel. Car la portion du Seigneur est son peuple, & Iacob est le cordeau de son heritage. Il l'a trouué en la terre du desert, & en la solitude ou est vrlement & horreur. Il l'a conduit ça & là, & luy a donné entendement, & l'a gardé comme la prunelle de son œil. Cõme l'aigle esmeut sa nichée voltigeant sus ses petis, & estendãt ses ailes les prẽd & les porte sus ses ailes. Le Seigneur seul l'a mené, & auec luy n'estoit point de Dieu estrange.

Il l'a faict monter sur les treshautz lieux de la terre: & luy a faict manger les fruictz des champs. Et luy a faict succer le miel de la pierre, & l'huyle de la dure pierre. Le beurre des vaches, & le laict des brebis, auec la graisse des agneaux, & des moutons gras, & des boucz, auec la graisse C du froment, & t'a fait boire le ius du raisin tresbon. Et celuy qui deuoit estre droit s'est engraissé, & a regimbé. Tu t'es faict gras, gros, & espais: & ainsi il a delaissé Dieu qui l'a faict, & n'a tenu cõpte du fort Dieu de son salut. Ilz l'ont prouoqué par les [dieux) estranges, & l'ont incité à indignation par abominations. Ilz ont sacrifié aux Diables, & non pas à Dieu, aux dieux lesquelz ilz n'ont point cogneu, nouueaux qui prochainement sont venuz, lesquelz voz peres n'ont point eu en crainte.

*C'est la g ne fleur.

*Ebr. sãg. Israel saoulé oblie Dieu

Tu as oblié le fort Dieu qui t'a engendré, & as mis en obly le Dieu qui t'a formé.

Et le Seigneur l'a veu, & a esté exaspéré pour l'irritation de ses filz & ses filles.

Si a dict ie cacheray ma face d'iceux, & verray qu'il leur aduiendra: car c'est vne generation peruerse, enfans esquelz n'y a nul le foy. *Ilz m'ont esmeu à ialousie en celuy qui n'est point Dieu, & m'ont incité à indignation par leurs vanitez: & ie les esmoueray à ialousie par celuy qui n'est point peuple, & les conciteray à indignation, par la gent folle: car le feu est allumé en mon ire, & bruslera iusqu'au fond d'enfer: & deuorera la terre & le fruict d'icelle, & embrasera les fondemens des montagnes. D

Dieu menace les ingratz d'afflictions. Ro. 10. d.

I'assembleray sur eux des maux, & employeray toutes mes fleiches sur eux. Ilz seront bruslez de famine, & consumez d'ardeur, & d'extermination amere. Si leur enuoyeray les dẽtz des bestes, auec le venin des serpens qui se trainent en la poulciere. Le glaiue les dessera par dehors, & en leurs cham-

bres la terreur, ensemble le ieu ne filz & la vierge, l'enfant allaictant, auec l'hõme chenu. I'ay dict: Ie les acculeray, & feray cesser leur memoire d'entre les hõmes. Si ie ne craignoye l'indignatiõ de l'ennemy, qu'il n'aduint que par aduenture leurs aduersaires ne s'estrangeassent, & qu'ilz dissent: Noz mains sont hautaines, & le Seigneur n'a point faict tout cecy. Car c'est vne gent de cõseil perdu, & n'y a en eux intelligence.

A ma volunte' qu'ilz fussent sages & prudens en cecy, à fin qu'ilz entendissent les choses qui leur aduiendront cy pres.

Cõment vn enpoursuyuroit il mille, & deux en mettroyẽt en fuitte dix mille, si leur Dieu fort ne les auoit "vẽduz, & le Seigneur ne les auoit enserrez. Car nostre Dieu fort n'est pas cõme leurs dieux: mais noz ennemiz sõt les "iuges. Car leur vigne est de la vigne de Sodome & des champs de Gomorre, & leurs grappes sont grappes de fiel, & leurs raisins amers. Leur vin est venin de dragons, & cruel fiel d'aspic. Cela n'est-il pas cache' chez moy, & seelle' en mes thresors? *La vengeance m'appartient, & la retribution: quãd il sera temps leur pied glissera: car le iour de leur perdition est pres, & le tẽps qui leur doit aduenir se haste: car le Seigneur iugera son peuple, & se repentira sur ses seruiteurs: pourtant qu'il verra q̃ la force s'en sera allée, & qu'il sera cõme reduit à rien, enserre' & abãdõne'. Et lon dira: Ou sont leurs dieux, le dieu auquel ilz se fioyẽt? Desquelz ilz mangeoyent la graisse des sacrifices, & beuuoyent le vin de leurs aspersions: qu'ilz se leuent, & qu'ilz vous aydent, & qu'ilz vous soyẽt vne retraicte. Regardez maintenant que ce suis-ie moy qui suis *Dieu, & n'y a point de Dieu auec moy: ie fais mourir, ie fais viure: ie naure & guary, & n'y a nul qui puisse deliurer de ma main.

Car ie leueray main au ciel, & diray: moy, ie vis eternellement. Si i'aguise le taillant de mon glaiue, & que ma main apprehende iugement: ie rendray la vengeance à mes aduersaires & retribueray à ceux qui me hayẽt.

I'enyureray mes fleiches en sang, & mon glaiue deuorera chair, & ce pour le sang des occis & de la captiuite' au cõmencement de la vẽgeance des ennemiz cõmencerõt par le chef. Gẽs, louez le peuple d'iceluy: car il vẽgera le sang de ses seruiteurs, & rẽdra la vẽgeance à ses aduersaires, & sera propice à sa terre & à sõ peuple. Lors Moyse vint & recita toutes les parolles de ce cãtiq̃ aux oreilles du peuple: luy & Hosea filz de Nũ. Et quãd Moyse eust acheue' de reciter toutes ces parolles, il leur dict: Mettez voz cueurs à toutes ces parolles, lesq̃lles ie vous proteste auiourdhuy: lesq̃lles vous cõmanderez à voz enfans de garder & faire: c'est à sçauoir, toutes les parolles de ceste loy. Et la parolle ne vous sera point envain. Car c'est vostre vie, & en ceste parolle vous prolõgerez voz iours sur la terre en laq̃lle vous passez outre le Iordain pour la posseder.

Moyse monte en la montagne d'Abarim pour considerer la terre promise. Nõ. 27. c. 20. a. d. 33. e

En ce mesme iour le Seigneur parla à Moyse, disant: Mõte sur ceste mõtagne d'Abarim, mõtagne de Nebo, qui est en la terre de Moab cõtre la face de Iericho: puis regarde la terre de Canaã, laq̃lle ie dõne aux enfãs d'Israel en possessiõ. Et meurs sur la montagne à laq̃lle tu mõte, & seras assẽble' auec tes peuples, ainsi qu'est mort Aarõ tõ frere en la mõtagne de Hor, & a este' assẽble' auec sõ peuple: pour autant q̃ vous auez este' trangresseurs contre moy au milieu des enfans d'Israel pres les eaues de cõtradiction en Cades au desert de Zin, car point ne m'auez sanctifie' au milieu des enfans d'Israel. Pourtãt tu verras deuãt toy la terre, mais illec point n'entreras, à sçauoir, en la terre, laq̃lle ie donne aux enfans d'Israel.

CHAP. XXXIII.

A Les benedictions Moyse dõna aux lignees

C'est la benediction dont l'homme de Dieu Moyse beneict les enfans d'Israel deuãt sa mort, & dict. Le Seigneur est venu de Sinai, & de Seir leur est leue', il s'est apparu clairemẽt de la mõtagne de Pharã, & est venu auec beaucop de milliers de saincts: ayãt en sa dextre le feu de sa Loy. Certes il ayme les peuples, & tous ses saincts sõt en tes mains. Et ilz s'abaissent à tes piedz, à fin qu'ilz prẽnent de tes parolles. Moyse nous a cõmande' la loy, en heritage de la cõgregation de Iacob. Et a este' Roy entre les droitz, quãd il eut assẽble' les chefz du peuple, & enseble les lignees d'Israel. Viue Rubẽ, & ne meure pas, mais soit en petit nõbre. Itẽ, ceste est [la benediction] de Iuda, & dict. O Seigneur Dieu, escoute la voix de Iuda, & l'introduis à sõ peuple: ses mains luy suffisent, si tu luy es en ayde cõtre ses ennemiz. Itẽ, il dict à Leui: Tes "Tumin & hurim ont este' à ton debonaire, leq̃l tu as essaye', en Masa, là ouvous eustes debat pres les eaues de cõtradiction. Qui a dict à son pere & à sa mere: Ie ne l'ay point veu, & n'a point cogneu ses freres, & aussi n'a point sceu ses enfãs. Car iceux garderõt tes parolles, & obseruerõt ton pact. Ilz enseignerõt tes iugemens à Iacob, & ta loy à Israel: ilz mettrõt du perfũ en tes narines, & l'holocauste sur tõ autel. O Seigneur beneis sa faculte', & fais q̃ l'œuure de sa main te soit plaisante. Froisse les rains de ceux qui s'esleuẽt cõtre luy, & de ceux qui le hayent; à fin qu'ilz ne se leuẽt. Itẽ, il dict à Beniamin: L'ayme' du Seigneur habitera en fiãce sur luy. Il obũbera sur luy tout le iour, & habitera entre ses espaules. Itẽ, il dict à Ioseph: Sa terre est beneicte du Seigneur, pour la

"Ceste abãdonnez.

"A sauoir de nous, & ce par la permission de nostre Dieu.

Rom. 12. d. Ebr. 10. d.

1. Sa. 2. a.

"C'est perfection & doctrine. Leui.

la douceur celeſte de la rouſée,& de l'abyſme giſant en bas. Et pour la douceur des fruictz du ſoleil,&la douceur de l'influence
C de la lune. Et pour le couppeau des montagnes anciennes:& pour la douceur des mõtagnes eternelles. Et pour la douceur, de la terre,& de la plenitude d'icelle,&le bõ plaiſir de ceſtuy qui habitoit au*buyſſon viẽdra ſur le chef de Ioſeph, & ſur le ſommet du
Exod.3.a *C'eſt, ſeparé. chef du*Nazarien entre ſes freres. Son honneur eſt cõme le premier nay du taureau,& ſes cornes cõme les cornes d'vne Licorne. D'icelles hurtera les peuples enſemble iuſq̃ es fins de la terre. Ceux ſont les milliers de Ephraim & les milliers de Manaſſe'. Ité, il dict à Zabulõ: Eſiouys toy Zabulon en ta ſortie:& toy Iſſacar en tes tabernacles. Ilz appellerõt les peuples en la mõtagne ou ilz ſacrifierõt ſacrifices de iuſtice: car ilz ſucceront l'abondance de la mer,& les threſors cachez au ſablon. Item, il dict à Gad: Beneit ſoit celuy qui faict eſlargir Gad: il habite cõme vn lyon,& rauit le bras auec la teſte. Il a pourueu au cõmencement pour ſoy, pource qu'illec eſtoit la portion pour * cacher le legiſlateur, toutesfois il eſt venu auec
*Chal. pour enſeuelir Moyſe. les princes du peuple,& a faict la iuſtice du Seigneur, & ſon iugement auec Iſrael.

Item, il dict à Dan: Dan le faon du lyon,
D il ſautera de Baſan. Item, il dict à Nephtali: Nephtali raſſaſie' du bon plaiſir, & réply de la benediction du Seigneur, aura poſſeſſion à Occident & Midy. Item, il dict à Aſer: Aſer ſera beneit en enfans,& ſera plaiſãt à ſes freres,& trempera ſon pied en huyle. Tes*fermetures ſeront fer & ærain, & ta vieilleſſe cõme les iours [de ta ieuneſſe]. *Il
*Aucuns, ſouliers. n'y a point qui ſoit comme le Dieu d'Iſrael, leql eſt mõte' ſur les cieux pour ton ayde. Et ſa magnificence es nues. Ta demeure eſt le Dieu eternel,& ſeras touſiours ſoubz ſes bras. Il chaſſera de deuant toy tes ennemiz,& dira deſtruis les*Iſrael habitera ſeul
*Pourquoy Simeon eſt delaiſſé, il ne nous appert. en aſſeurance. L'œil de Iacob ſera ſus la terre de fromẽt & de vin. Auſſi ſon ciel diſtilera rouſée. Tu es bienheureux Iſrael: qui eſt comme toy o peuple qui es ſauue' par le Seigneur, bouclier de ton ayde,& glaiue de ta magnificence? Tes ennemiz ſeront affoiblis vers toy:& marcheras ſur leurs hauteſſes.

*Rab. Ezra treshaute.

Ier.33.b.

CHAP. XXXIIII.

A LOrs Moyſe, mõta de la plaine de Moab, en la mõtagne de Nebo au ſommet de Phaſga, qui eſt contre Iericho. Et le Seigneur luy feit veoir toute la terre de Galaad iuſqu'à Dan:& toute la terre de Nephthali, &toute la terre d'Ephraim,& de Manaſſe':& toute la terre de Iuda, iuſqu'à la derniere mer. Et le Midy,& la plaine des prairies de Iericho ville des palmes, iuſqu'à Zoar. Et le
Moyſe ſur la montagne contemple la terre. Seigneur luy dict *Ceſte eſt la terre, de laquelle i'ay iuré à Abraham, à Iſaac,& à Iacob, en diſant: Ie la donneray à ta ſemence: ie te l'ay faict veoir de tes yeux: mais tu n'y paſſeras point. Et Moyſe ſeruiteur du Seigneur mourut là, en la terre de Moab, ſelon la parolle du Seigneur. Et fut enſeuely en la valée en la terre de Moab, cõtre Beth-Pheor: & nul n'a cogneu ſon ſepulcre iuſqu'au iourdhuy. Moyſe eſtoit eage' de ſix vingtz ans quãd il mourut: ſa veue n'eſtoit point obſcurcie,& ſa vigueur n'eſtoit point paſſée. Et les enfans d'Iſrael plourerent
C Moyſe trente iours, en la plaine de Moab. Et ainſi furẽt accomplis les iours du pleur & dueil de Moyſe. Lors Ioſue' filz de Nun fut remply de l'eſprit de ſapience: car Moyſe auoit mis ſa main ſur luy. Et les enfans d'Iſrael luy obeyrent,& feirẽt ainſi que le Seigneur auoit commãde à Moyſe:
& depuis ne ſ'eſt leue' prophete en Iſrael cõ D me Moyſe, lequel le Seigneur ayt cogneu face à face, en tous ſignes & miracles, pour leſquelz le Seigneur l'auoit enuoye', àfin qu'il les feit en la terre d'Egypte deuant Pharao,& tous ſes ſeruiteurs,& toute ſa terre: en toute ceſte main forte, & toute viſion grande, leſquelles Moyſe a faict deuant les yeux de tout Iſrael.

B Gen.12.b. 15.d.

Moyſe meurt & eſt enſeuely de Dieu

La fin du Deuteronome: & conſequamment des cinq liures de Moyſe.

Le liure du Prophete Ioſué.

CHAP. I.

A Dieu enhardit Ioſué pour conquerir la terre promiſe.

APRES LA mort de Moyſe ſeruiteur du Seigneur, le Seigneur parla à Ioſue' filz de Nun, miniſtre de Moyſe, diſant: Moyſe mon ſeruiteur eſt mort: or maintenant le ue toy, & paſſe outre ce Iordain, toy & tout ce peuple, à la terre laquelle ie leur dõne: à ſauoir, aux enfans d'Iſrael. Ie vous ay bailleˊ, comme i'ay dit à Moyſe, tout lieu ou la plante de voſtre pied marchera. Voz fins ſeront, depuis le deſert & le

Les termes de la terre promise. Deu.11.c.

Liban d'icy iusqu'au grand fleuue Euphrates: toute la terre des Ethiens iusqu'à la grand mer, contre le soleil couchant. Nul ne pourra resister deuant toy, tant que tu viuras. Car comme i'ay este auec Moyse, ainsi seray-ie auec toy: * ie ne te laisseray Ebr.13.a. point, & ne t'abandonneray. Sois donc fort & robuste: car tu diuiseras à ce peuple cy en heritage la terre, laquelle i'ay iuré à B leurs peres de leur donner. Seulement conforte toy & sois vaillant tant que faire se pourra, à fin que tu gardes & faces selon toute la loy, que Moyse mon seruiteur t'a Deu.5.d. commandé: * tu ne declineras point d'icelle ny à dextre ny à senestre, à fin que tu te gouuerne prudemment par tout ou tu iras. Que le volume de ceste loy ne bouge de ta bouche, ains mediteras en iceluy iour & nuit, à fin que tu gardes, & faces selon tout ce qui est escrit en iceluy. Car lors feras prosperer ta voye, & lors procederas prudemment. Ne t'ay-ie point commandé, que tu fusses fort & vaillant, & que tu ne t'espouantasses, ne craignisses? Car le Seigneur ton Dieu est auec toy par tout ou tu chemines. C Iosué donc commanda aux preuostz du peuple, disant: Passez par le milieu du camp, si commandez au peuple, disant: Preparez vous de la prouision, car apres trois iours vous passerez le Iordain: à fin que vous entriez & possediez la terre, laquelle le Seigneur vostre Dieu vous dõne, pour la posseder. Iosué aussi parla aux Rubenites & Gadites & à la moytié de la lignée de Manasse, disant: Ayez souuenance de la Parolle, que vous commanda Moyse seruiteur du Seigneur, disant: Le Seigneur vostre Dieu vous a mis en repos, & vous a donné ceste terre. Voz femmes, voz enfans, & voz Nõ.32.d. bestes demoureront en la terre, laq̃lle vous a dõnée Moyse outre le Iordain: mais vous passerez equippez dauant voz freres, tous D gens de guerre d'entre vous, & leur serez en ayde: iusqu'à ce que le Seigneur aura dõné repos à vos freres cõme à vous, & qu'iceux aussi possederont la terre que le Seigneur vostre Dieu leur donne. Puis vous retournerez à la terre de vostre heritage, & possederez icelle, laquelle Moyse seruiteur du Seigneur vous a dõné par delà le Iordain vers soleil leuant. Lors ilz respondirent à Iosué, en disant: Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, & irons par tout ou tu nous enuoyeras. Comme nous auons obey en toutes choses à Moyse, ainsi obeyrons nous à toy: que seulement le Seigneur ton Dieu soit auec toy, comme il a este auec Moyse. Quiconque sera celuy, qui rebellera à ton mãdement, & n'obeyra à tes parolles en tout ce que tu cõmanderas, mourra: tãt seulemẽt fortifie toy, & te porte vaillamment.

CHAP. II.

IOsué donc filz de Nun enuoya de Setim A deux hommes, qui secretement espiassent disant: Allez & cõsiderez la terre & Iericho, lesquelz se mirent à cheminer, & vindrent en la maison d'vne femme * paillarde, laquelle auoit nom * Rahab, & logerent là. Lors fut rapporté au Roy de Iericho, disant: Voicy des hõmes qui sont cy venuz ceste nuit, de la part des enfans d'Israel pour espier toute la terre. Adõc le Roy de Iericho enuoya vers Rahab, disant: Fais venir les personages, qui sont venuz à toy, & sont entrez en ta maison, car ilz sont venuz pour espier toute la terre. Et la femme prenãt ces deux personages, les cacha: puis dit ainsi: Aucũs hõmes sont venuz, mais ie ne sauoye pas dont ilz estoyent. Et cõme on fermoit la porte qu'il faisoit desia noir, lesditz personages sont sortiz, & ne say ou ilz sont allez: poursuyuez les hastiuement, car vous les attaindrez.

Iosué enuoye des espies en Iericho. Iaq.2.d. Ebri.11.f. * Selon le Grec & Transl. ch mu. Autres, taniere.

Mais elle les auoit fait monter au toict, & les auoit cachez de cheneuotes de lin, qui estoyent estendues sur le toict. Et aucunes gens les poursuyuirent par la voye du Iordain iusqu'au passage, & fermerent la porte apres qu'ilz furent sortis, à fin qu'ilz les poursuyuissent. Or deuant qu'ilz fussent en B core endormiz, elle monta vers eux sur le toict. & leur dit: Ie cognois que le Seigneur vous a dõné la terre: car la frayeur de vous est tombée sur nous, & tous les habitans de la terre sont esperdus pour l'amour devous. Nõ.21.c. Pour autant qu'auons entendu, que le * Seigneur a fait deseicher les eaus de la mer rouge, deuant vous, quand vous sortiez du pays d'gypte: & ce que vous auez fait aux deux Roys des Amoriens, qui estoyent delà le Iordain: à sauoir, Sehon & Og, lesquelz auez exterminez. Lesquelles choses ouyes, nostre cueur est defailly, & depuis ne se leua l'esprit en aucun homme, à cause de vous. Car le Seigneur vostre Dieu est le Dieu du ciel en haut, & de la terre en bas. Mainnant donc ie vous prie iurez moy par le Seigneur, que cõme ie vous ay fait misericorde qu'aussi ferez misericorde à la maison de mon pere, & que vous me donniez vn signe certain, & que vous laissiez viure mõ pere & ma mere, mes freres & mes sœurs, & tout ce qui est à eux, & deliuriez noz ames de mort. Et les personages luy respondirent: Nous mettrons nostre ame pous vous à la mort, moyennãt q̃ ne reueliez point icy nostre cas: & quãd le Seigneur nous aura baillé la terre, nous te ferõs beneficẽce & loyauté. Icelle dõc les feit descẽdre à toutvne corde par la fenestre: car sa maisõ estoit pres de la muraille, & habitoit pres des murailles. Si C

leur

leur dit:allez à la montagne,de peur que les poursuyuans ne vous rencontrent, & vous eachez illec trois iours,tant que les poursuyuans seront de retour: puis apres vous irez vostre chemin. Et ces personages luy dirent: Voicy comment nous serons aquitez de ton iurement que tu nous as fait iurer,quand nous entrerons en la terre, tu lieras ce cordon de fil rouge en la fenestre, par laquelle tu nous as descenduz,& assembleras en ta maison ton pere & ta mere, tes freres & toute la famille de ton pere. Quiconque sortira hors de la porte de ta maison" son sang sera sur sa teste,& nous en serons innocens. Mais quiconq̃ sera auec toy en la maison,son sang sera sur nostre teste,si aucune main l'a touché. Que si tu decele nostre cas icy,nous serõs quittes de tõ iurement,que tu nous a fait iurer. Laquelle respondit: Ainsi soit fait, iouxte voz parolles, puis les enuoya" à fin qu'ilz s'en allassent,& lia le cordon de fil rouge en la fenestre.

" C'est, il sera cause de sa mort

Les espies retournẽt.

Et eux cheminans paruindrent à la montagne,là demourerent trois iours,tant que les poursuyuans fussent retournez: & les poursuyuans cercherent par tout le chemin,& ne les trouuerent point. Ainsi ces deux personages s'en retournerent, & descendirent de la montagne:si passerent & vindrent à Iosué filz de Nun,& luy racomterent toutes les choses qui leur estoyent suruenues. Ilz dirent donc à Iosué: Or a le Seigneur donné toute la terre en nostre main. Et defait,tous les habitans de la terre sont esperduz deuant nous.

CHAP. III.

A Iosué & le peuple viennẽt au Iordain.

LOrs Iosué se leua de matin, & partirent de Setim,& paruindrent iusqu'en Iordain,luy & tous les enfans d'Israel, & logerent là deuant qu'ilz passassent. Et aduint au bout de trois iours,que les preuostz passerent par le milieu du camp,& commanderent au peuple,en disant: Quand vous verrez l'arche de l'alliance du Seigneur vostre Dieu, & les Leuites sacrificateurs la portans, vous departirez de vostre lieu, & cheminerez apres elle. Toutesfois il y aura distance entre vous & elle, autant que la mesure de deux mille coudées, & ne approcherez point d'elle,à fin que vous cognoissiez la voye par laquelle vous cheminerez:car vous n'auez point cy deuant passé par telle voye. Puis Iosué dit au peuple:Faites que soyez sanctifiez, car le Seigneur fera demain entre vous choses merueilleuses. Pareillement Iosué parla aux sacrificateurs,disant:Portez l'arche de l'alliance,& passez deuant le peuple. Lesquelz prenans l'arche de l'alliance allerent deuãt le peuple. Lors le Seigneur dit à Iosué:

Les Leuites portãs l'arche võt deuãt le peuple.

B

Ce iour cy commenceray-ie à te magnifier,deuãt les yeux de tout Israel,à fin qu'ilz cognoissent que comme i'ay esté auec Moyse,ainsi seray-ie auec toy. Si commanderas aux sacrificateurs portans l'arche de l'alliance,disant: Quand vous paruiendrez au bout de l'eau du Iordain, vous vous arresterez au Iordain. Iosué donc dit aux enfans d'Israel: Approchez vous en ça, & escoutez les parolles du Seigneur vostre Dieu. Derechef Iosué dit:en ce vous saurez que le Dieu viuant est entre vous,& qu'il dechassera de deuant vous le Cananéen,l'Heuien,le Pherezien,le Gergesié,l'Amorié,& le Iebusien. Voicy l'arche de l'alliance du dominateur de toute la terre,passãt deuãt vous le Iordain. Maintenant dõc prenez douze hõmes des lignées d'Israel,vn hõme de chacune lignée. Et quãd les plantes des piedz des sacrificateurs(qui portẽt l'arche du Seigneur dominateur de la terre vniuerselle) seront posées de dãs les eaus du Iordain: les eaus du Iordain se decopperõt: à sauoir,les eaus qui sont au dessus redescendront,& se tiendront debout cõme vn monceau. Le peuple donc partit de ses pauillons,pour passer le Iordain, & les sacrificateurs portans l'arche de l'alliance deuant le peuple. Et quãd ceux qui portoyent l'arche paruindrẽt iusqu'au Iordain,les piedz des sacrificateurs portans l'arche furẽt mouillez au bort de l'eau:(or le Iordain est plain par dessus toutes ses riues tout le tẽps de moisson.) Et les eaus arrestées,qui estoyẽt descendues d'enhaut,s'esleuerent en vn monceau fort loing" des hõmes de la ville qui est à costé de Zarthan:mais celles qui estoyent en bas vers la mer du desert,qui est la mer sallée, defaillirent & s'escoullerent. Adonc le peuple passa vers Iericho. Mais les sacrificateurs(qui portoyent l'arche de l'alliance du Seigneur) s'arresterent au sec dedans le Iordain appareillez: & tout Israel passa tant que tout le peuple eut acheué de passer le Iordain.

C

D

Le peuple passe le Iordain. Act. 7. f. Eccl. 24. c

Iordain seiché.

" Aucuns depuis la ville d'Adam.

CHAP. IIII.

ET quãd tout le peuple eut acheué de passer le Iordain, le Seigneur parla à Iosué,disant:Prenez du peuple douze personages,vn hõme de chacune lignée,si leur commandez,en disant: Prenez d'cy dedans le Iordain(du lieu ou s'arrestent les piedz des sacrificateurs appareillez)douze pierres,lesquelles porterez auec vous,& les poserez au logis ou vous logerez ceste nuit. Iosué dõc appella douze hommes, lesquelz il ordonna d'entre les enfans d'Israel,vn homme de chacune lignée. Ausquelz il dit: Passez deuant l'arche du Seigneur vostre Dieu parmy le Iordain,& qu'vn chacun devous leue vne pierre sur son espaule,selon le nombre des lignées des enfans d'Israel:à celle fin q̃

A

Douze pierres du fleuue dressées en souuenance du Iordain seiché.

ce soit vn signe entre vous, que quand voz enfans interrogueront demain ou pour demain, leurs peres, en disant: Que vous [representent] ces pierres? vous leur respondirez, comment les eaus du Iordain ont esté entrecoppées de deuant l'arche de l'alliance du Seigneur: car quand elle passa ledit Iordain, les eaus du Iordain furent entrecoppées: & lors ces pierres furent mises en commemoration aux enfans d'Israel à touſ
B iourmais. Les enfans donc d'Israel feirent comme Iosué auoit commandé, & prindrent douze pierres du milieu du Iordain, comme le Seigneur auoit commandé à Iosué, iouxte le nombre des lignées des enfans d'Israel, & les apporterent auec eux au logis, ſi les poſerent là. Iosué auſſi dreſſa douze pierres au milieu du Iordain au lieu ou ſ'eſtoyent arreſtez les piedz des ſacrificateurs portans l'arche de l'alliance: & ont eſté illec iuſqu'au iour preſent. Mais les ſacrificateurs qui portoyent l'arche ſ'arreſterẽt au milieu du Iordain, tant que tout ce que le Seigneur auoit commandé à Iosué fut accomply, pour parler au peuple, ſelon toutes les choſes q̃ Moyſe auoit cõmandé à Iosué: & le peuple ſ'auança incontinent & paſſa. Et quand tout le peuple eut acheué de paſſer, lors l'arche du Seigneur paſſa, &
C les ſacrificateurs deuant le peuple. Auſſi les enfans de Ruben & les enfans de Gad, & la moytié de la lignée de Manaſſé paſſerent, equippez deuant les enfans d'Israel, comme leur auoit dit Moyſe. Enuiron quarante mille armez pour la guerre, paſſerent deuant le Seigneur à la bataille par la campagne de Iericho. En ce iour la le Seigneur magnifia Iosué en la p̃ſence de tout
Nõ.32.d. Iſrael, & le craignirent comme ilz auoyẽt craint Moyſe, tous les iours de ſa vie. Puis le Seigneur parla à Iosué, diſant: Commande aux ſacrificateurs qu'ilz portent l'arche du teſmoignage, qu'ilz mõtent du Iordain. Iosué donc commanda aux ſacrificateurs,
Le Iordain retourne en ſon cours diſant: Montez du Iordain. Et quãd leſdits ſacrificateurs furent montez portans l'arche de l'alliance du Seigneur, du milieu du Iordain, & que les plantes des piedz des ſacrificateurs furent retirées en terre ſeiche, les eaus du Iordain retournerent en leur lieu, en decoulant comme parauant par tou
D tes ſes riues. Adonc le peuple monta du Iordain le dixieſme iour du premier moys, & aſſeirent leur oſt en Galgal, au bout oriental de Iericho. Auſſi Iosué dreſſa en Galgal ces douze pierres, qu'ilz auoyent apporté du Iordain: & parla aux enfans d'Israel, diſant: Quand voz enfans interrogueront demain ou pour demain leurs peres, & diront: Que [ſignifient] ces pierres? vous le donnerez à cognoiſtre à voz enfans, en diſant: Israel eſt paſſé par le Iordain à ſec. Car le Seigneur voſtre Dieu a deſeiché les eaus du Iordain de deuant vous, tant que fuſſiez paſſez, comme le Seigneur voſtre Dieu* auoit fait à la mer rouge, laquelle il deſeicha deuant nous iuſqu'à ce que fuſmes paſſez: à fin que tous les peuples de la terre cognoiſſent la main du Seigneur, qui eſt tant forte: & à fin que vous craingnez le Seigneur voſtre Dieu à touſiours.

Exd. 14.c.

CHAP. V.

ET quand tous les Roys des Amoriens, A qui eſtoyent outre le Iordain vers Occident, & tous les Roys des Cananéens qui eſtoyent aupres de la mer, ouyrent que le Seigneur auoit ſeiché les eaus du Iordain deuant les enfans d'Israel, iuſqu'à ce qu'ilz fuſſent paſſez: leur cueur fut paumé, & plus n'y auoit en eux eſprit à cauſe des enfans d'Iſrael. En ce temps la le Seigneur dit à Iosué, fais toy des coulteaux trenchãs, & eſtant retourné circoncis pour la ſecon de fois les filz d'Israel. Iosué donc ſe feit des coulteaux trenchans, & circoncit les filz d'Israel en la mõtagne des prepuces. Et B ceſte eſt la cauſe que Iosué circoncit tout le peuple, qui eſtoit ſorty d'Egypte: à ſauoir, les maſles: pourtant que tous les gens de guerre eſtoyent mortz au deſert en chemin, quand ilz ſortirent d'Egypte. Car tout le peuple qui eſtoit ſorty auoit eſté circoncis: mais tout le peuple qui fut nay au deſert, au chemin quãd ilz ſortirent d'Egypte n'auoit point eſté circoncis. Car les enfans d'Israel cheminerent par le deſert quarante ans, tant que toute la gent des hommes de guerre qui eſtoyent ſortis d'Egypte fut defaite, pourtant qu'ilz n'obeirent point à la voix du Seigneur: dont le* Seigneur leur iura, Nõ.14. qu'il ne leur monſtreroit point la terre: que le Seigneur auoit iuré à leurs peres, pour nous donner, terre affluente de laict & de miel. Or leurs filz qu'il auoit ſuſcité C pour eux Iosué les circoncit. Car eux ayans encore le prepuce, n'auoyent point eſté circoncis au chemin. Et quand ilz eurent acheué de circoncir toute ceſte gent, ilz demourerent chez eux au camp, tant qu'ilz fuſſent guaris. Puis le Seigneur dit à Iosué: I'ay auiourdhuy oſté de vous l'opprobre d'Egypte: dont le nom de ce lieu fut appellé Galgal, iuſqu'auiourdhuy. Et les en- Galgal.
fans d'Israel ſe poſerent en Galgal, & celebrerent le paſſage le quatorzieſme iour du mois au veſpre, en la campagne de Iericho: & le lendemain du paſſage mangerent du froment de la terre, & des pains ſans leuain & des eſpicz roſtis en ce meſme iour. Or le Man ceſſa le lendemain, quand ilz cõmen-

Les Cananéens ou yans les merueil. les de Dieu craignẽt les Israe. tes.

ce-

cerent à manger du froment de la terre & les enfans d'Israel n'eurent plus de Man, mais mangerent des fruitz de la terre de Canaan ceste annee la. Et comme Iosue' estoit pres de Iericho, il esleua ses yeux, & veit lors quelcun qui se tint encontre luy, ayant en sa main vne espée desgainée: & Iosue' s'en allant vers luy, luy dit: Es-tu des nostres, ou de noz aduersaires? lequel respondit: Non, mais ie suis le prince de l'exercite du Seigneur, viens maintenant. Adonc Iosue' se prosternant sur sa face en terre l'adora, & luy dit: Qu'est-ce que mon seigneur dit à son seruiteur? Et le prince de l'armée du Seigneur dit à Iosue', deslie ton soulier de tes piedz, car le lieu sur lequel tu te tiens, est sainct: & ainsi feit Iosue'.

Le Man defaut. D

Dieu commande à Iosué qu'il oste ses soliers.

CHAP. VI.

OR Iericho estoit fermée & serrée pour les enfans d'Israel, tellement que nul ne pouoit sortir ny entrer. Et le Seigneur dit à Iosue': Voicy i'ay donne' en ta main Iericho & son Roy, & ses hommes de guerre. Vous tous donc hommes de guerre enuironnerez la ville, tournant vne fois àlentour de la ville, & ainsi ferez par six iours. Pareillement sept sacrificateurs porteront sept cors de belier deuãt l'arche, & au septiesme iour enuirõnerez laville par sept fois, & les sacrificateurs sonneront les cors. Et quand se viendra qu'on prolongera le son auec le cornet de belier, & orrez la voix du cor, tout le peuple criera par grand triumphe, & la muraille de la ville tombera soubz elle, & le peuple montera, vn chacun àlendroit de soy. Iosue' donc le filz de Nun appella les sacrificateurs, & leur dit: Portez l'arche de l'alliance, & que sept sacrificateurs prennent sept cors de belier, deuant l'arche du Seigneur: Mais au peuple dit: Passez & enuironnez la ville: & qui est arme' passe deuant l'arche du Seigneur. Et quand Iosue' eut parle' au peuple, les sept sacrificateurs porterent sept cors de belier, & passans deuant l'arche du Seigneur, sonnerent auec les cors, & l'arche du Seigneur les suyuoit. Et les gensdarmes alloyent deuant les sacrificateurs sonnans les cors, & la flotte de gens suyuoit l'arche, ilz alloyent donc ainsi, & sonnoyent les cors. Lors Iosue' commanda au pleuple, disant: Vous ne menerez nul bruit, & ne ferez ouyr vostre voix, si que de vostre bouche ne sortira vn mot, iusqu'au iour que vous diray: criez, & lors vous crierez. Dõc l'arche du Seigneur circuit vne fois la ville àlentour, & reuindrent au camp, & y passerent la nuit. Puis Iosue' se leua de matin, & les sacrificateurs porterent l'arche du Seigneur. Aussi les sept sacrificateurs portans les sept cors de belier

A

Dieu dõne la ville de Iericho à Iosué.

Iosué & les sacrificateurs vont cõtre Iericho. B

marcherent deuant l'arche du Seigneur, en cheminãt tousiours, & sonnoyent des cors, & les gensdarmes les precedoyent, puis la flotte du peuple suyuoit l'arche du Seigneur, & ceux qui alloyent sonnantz des cors: Ainsi ilz circuyrent vne fois la ville au second iour, & retournerent au camp, si feirent ainsi par six iours. Et aduint au septiesme iour, que s'estãs leuez matin au poinct du iour, enuironnerent la ville en ceste maniere par sept fois: tant seulement ce iour la enuironnerent la ville par sept fois. Et quãd les sacrificateurs eurẽt sonne' des cors pour la septiesme fois, Iosue' dit au peuple: criez, car le Seigneur vous à donne' la ville. Et elle sera mise à sac "& tout ce qui est en icelle au Seigneur: seulement *Rahab la paillarde viura, & tous ceux qui sont auec elle en la maison: car elle a cache' les messagiers que nous auions enuoyez. Toutesfois donnez vous garde de ce qui est destine' à estre "mis à sac, que ne soyez excõmuniez, & preniez du pillage interdit, dont vous mettiez le camp d'Israel en interdit, & le troubliez. Mais tout l'or & l'argent, les vaisseaux d'ærain & de fer, seront sanctifiez, au Seigneur, & paruiendront au thresor du Seigneur.

C

"Ou, interdit. Sus 2.b.

"Ou, interdit & malediction

Le peuple donc criant ilz sonnerent des cors: & quand le peuple ouyt le son des cors, il cria par grand triumphe, *& la muraille tresbucha "soubz soy, tellement que le peuple mõtoit en laville, vn chacũ àlẽdroit de soy, & prindrent la ville. Et desconfirent tout ce qui estoit en la ville au trenchãt de l'espée, tant l'homme que la femme, tant le ieune que le vieil, iusqu'au bœuf, à l'ouaille & à l'asne. Mais Iosue' dit aux deux personages, qui auoyent espie' la terre: entrez en la maison de la femme paillarde, & de là faites sortir la femme, & tout ce qui est à elle, cõme vous luy auez iure'. Les cõpagnons donc qui auoyent espie', entrerent & feirent sortir Rahab, son pere, sa mere, ses freres, & tout ce qui estoit à elle, aussi sa famille & les mirent hors du camp d'Israel. Puis bruslerent par feu la ville, & tout ce qui estoit en icelle: seulemẽt mirent l'or & l'argẽt, les vaisseaux d'ærain & de fer au thresor de la maison du Seigneur. Mais Iosue' laisse viure Rahab la paillarde, & la maisõ de son pere, & tout ce q̃lle auoit: & icelle habita entre Israel iusqu'au tẽps present, "pource q̃lle auoit cache' les messagers, q̃ Iosue' auoit enuoye' pour espier Iericho. Et en ce tẽps la Iosue' iura, disant: Maudit soit l'hõme deuãt le Seigneur qui restaurera & redifiera ceste ville de Iericho. Il mettra les fondemẽs d'icelle en son "pmier nay, & colloq̃ra les portes d'icelle en son filz puisne'. Ainsi le Seigneur fut auec Iosué, & la renõmée d'iceluy estoit par toute la terre.

La prinse de Iericho Ebr. u.f.

"Ou en bas. Chal. perfondée ou abysmée.

D

Rahab sauuée. Sus 2.c. Ebr. 31.f.

Iericho bruslée.

"C'est, edifiãt la ville sera priué de ses enfans depuis le premier iusqu'au plus petit, ce qui aduint à Hiel de Bethel. 1.Ro.16.g

CHAP. VII.

A Acan prét du saccagement interdit. Sus 22.d.

MAis les enfans d'Israel preuarique-rent en la chose interdite. Car Acan le filz de Carmi, filz de Zabdi, de Zare', de la lignée de Iuda, print du pillage interdit: dont s'enflamma la fureur du Seigneur contre les enfans d'Israel. Et Iosué enuoya des hommes de Iericho en Hai, qui estoit pres de Beth-auen vers l'Orient de Beth-el, & parla à eux, disant: Montez & espiez la terre. Ces personages donc monterent & espierent Hai, & quand ilz furent retournez à Iosué, luy dirent: Que tout le peuple ne monte point, mais enuiron deux mille, ou trois mille hommes, & qu'ilz liurent la bataille à Hai: ne fais point trauailler iusque là tout le peuple: car ilz sont peu illec. Alors monterent là du peuple, enuiron trois mille hommes, lesquelz s'enfuyrent deuant les hommes de Hai. Et les hommes d'Hai ferirent d'iceux enuiron trente six hommes: si les pour suyuirent depuis la porte iusqu'à Sabarim, & les frapperent en vne descente, dont le cueur du peuple decoula, comme l'eau.

B Adonc Iosué deschira ses vestemens, & cheut sur sa face en terre deuant l'arche du SEIGNEVR, iusqu'au vespre, luy & les anciens d'Israel, mettans de la poudre sur leurs chefz. Et Iosué dit: Helas Seigneur Dieu, pourquoy as-tu fait passer ce peuple cy outre le Iordain, pour nous bailler en la main des Amoriens, & pour nous perdre? A nostre volunté, *que fussions habitans au delà du Iordain. Helas Seigneur, q̃ diray-ie puis qu'Israel à tourné le dos deuant ses ennemiz? Car les Cananéens, & tous les habitateurs de la terre oyãs ce, nous assailliront à lentour, & extermineront nostre nom de la terre: & que feras-tu à ton grand nom? Et le SEIGNEVR dit à Iosué: Leue toy, pourquoy te prosternes-tu ainsi sur ta face? Israel a peché: & ont transgressé mon pact, que ie leur auoye commandé, & ilz ont emporté du pillage interdit, & l'ont desrobé, & ont menty, le mettant en leurs vaisseaux. Par ce les enfans d'Israel n'ont peu consister deuant leurs ennemiz, mais ont viré le dos deuant leurs ennemiz, car ilz ont esté en interdit: Ie ne seray plus auec vous, si vous n'exterminez l'interdit du milieu de vous.: Leue toy donc & sanctifie le peuple, & dis sanctifiez vous

C demain, car le Seigneur le Dieu d'Israel, a dit ainsi: Il y a interdit entre Israel, & pourtant ne pourrez consister deuant voz ennemiz, iusqu'à ce que vous aurez osté l'interdit du milieu de vous. Approchez vous donc demain selon voz lignées, & la lignée que Dieu aura saisie s'approchera selon les familles: & la famille que le Seigneur aura saisie, approchera selon les maisons, & la maison que le SEIGNEVR aura saisie, approchera selon les hommes. Lors celuy qui sera saisi en l'interdit, on le bruslera au feu & tout ce qui appartient à luy, pourtant qu'il a transgressé le pact du Seigneur, & qu'il a fait vne laschete' en Israel.

Iosué donc se leuant de matin feit approcher Israel selon leurs lignées, & fut saisie la lignée de Iuda. Puis ayant fait approcher la famille de Iuda, saisit la famille des Zareiens. Et ayant fait approcher la famille des Zareiens selon les hommes, Zabdi fut saisi. Et quand il eut fait approcher sa maison selon les hommes, Acan le filz de Carmi, filz de Zabdi, filz de Zare', de la lignée de Iuda fut saisi. Adonc Iosué dit à Acan: Mon filz, donne ie te prie gloire au Seigneur Dieu d'Israel, & luy dõne cõfession: si me declaire que tu as fait, ne me le cele pas.

D Et Acan respondit à Iosué, disant: Veritablement i'ay peché cõtre le Seigneur Dieu d'Israel, & ay fait ainsi telle chose & telle. C'est que ie vey entre les despouilles vne manteline Babylonienne precieuse, & deux cens sicles d'argent, & vne *langue d'or du poiz de cinquante sicles, adonc les conuoitay & les prins, & les voicy mucées en la terre, au milieu de mon pauillon, & l'argent au dessoubz. Iosué donc enuoya des messagiers, lesquelz coururent au pauillon d'iceluy: & voicy ilz estoyent mucez en son pauillon, & l'argent dessoubz, & les ayans prins du milieu du pauillon, les apporterent à Iosué, & à tous les enfans d'Israel, les mettans deuant le Seigneur. Alors Iosué print Acan le filz de Zare', & l'argent, la manteline, & la langue d'or, ses filz & ses filles, ses bœufz, ses asnes, & ses brebis, son tabernacle & tout ce qu'il auoit: & tout Israel auec luy, les amenerent en la vallée d'Acor. Si dit Iosué: Pour autant que tu nous as troublé, le Seigneur te troublera au iourdhuy. Et tous les Israelites, ayant lapidé iceluy de pierres les brulerent, & les assommerent de pierres. Puis dresserent sur iceluy vne montioye de pierres, iusqu'à ce iour cy. Et le Seigneur se retira de l'ire de sa fureur. Au moyen dequoy le nom de ce lieu la fut appellé, la vallée d'Acor iusqu'au iour present.

*Chal. que eussions cõmencé d'habiter.

*Selon aucuns, vne verge ayant façon de langue.

CHAP. VIII.

A Dieu dõne la ville de Hai à Iosué. Sus 6.d.

PVis le Seigneur dit à Iosué: ne crains point & ne t'effraye de rien: prens auec toy tout le peuple fait à la guerre, & te leuãt monte en Hai. Regarde, i'ay dõné en ta main le Roy d'Hai, & sõ peuple, & sa ville, & sa terre. *Si feras à Hai & à son Roy, cõme tu as fait à Iericho & à son Roy: nonobstãt

vous

vous pillerez pour vous les despouilles d'icelle, & ses bestes. Aussi mettras les embusches à la ville au derriere. Iosué donc se leua, & tout le peuple duit à laguerre, pour monter contre Hai: & Iosué eleut trente mille hommes fors & vaillans, & les laissa aller de nuit. Mais il leur commanda, disant: Voyez que vous mettiez les embusches à la ville, derriere icelle, si ne vous eslongnerez point beaucoup de la ville: & serez tous prestz. Touchant moy & tout le peuple, qui est auec moy, nous approcherõs de la ville, & quand ilz sortiront à lencontre de nous, comme ilz ont ia fait au commencement, nous nous enfuyrons deuant eux. Ainsi ilz sortirõt apres nous, tant que les attirerons hors la ville: car ilz diront: Ilz fuyent deuãt nous comme la premiere fois, & fuyrons deuant eux. Mais vous vous leuerez des embusches, & conquesterez la ville, & le Seigneur vostre Dieu la baillera en voz mains. Et quand vous l'aurez prinse, vous y bouterez le feu, iouxte la parolle du Seigneur vous ferez: voyez, ie vous l'ay commandé. Iosué donc les enuoya: lesquelz allerent en embusche, & demourerent entre Beth-el & Hai, à l'Occident de Hai. Mais Iosué logea ceste nuit la entre le peuple. Puis Iosué se leuant de matin denombra le peuple, & iceluy & les anciens d'Israel monterent deuant le peuple cõtre Hai. Aussi tout le peuple duit à la guerre, qui estoit auec luy, monta, & approcha, & vint contre la ville, mettant l'ost deuers le Septentrion d'Hai: & la vallée estoit entre luy & Hai. Si print enuiron cinq mille hõmes, & les mit en embusches entre Beth-el & Hai à l'Occident de la ville. Et le peuple mit tout le camp, qui estoit en Aquilon, contre la ville, & son aguet d'Occident contre la ville: & ceste nuit la Iosué se pourmena parmy la vallée. Ce que voyant le Roy d'Hay, se leua hastiuement de matin, & sortit auec les hommes de la ville à lencontre d'Israel, pour batailler, tant luy que tout son peuple, au temps ordonné, par la campagne, ne sachant point qu'il luy fut mis embusche derriere la ville. Lors Iosué & tout Israel feignans estre battuz deuant eux, s'enfuirent par la voye du desert. Et tout le peuple, qui estoit en la ville cria, pour poursuyure apres eux, & poursuyuirent Iosué, & furent attirez hors la ville, tellement qu'il ne resta point vn homme en Hai, ny en Beth-el, qui ne sortit apres Israel, & laisserent la ville ouuerte, & poursuyuirent Israel. Adonc le Seigneur dit à Iosué: Estends la lance qui est en ta main, contre Hai: car ie bailleray icelle en ta main: & Iosué estẽdit la lance qu'il auoit en sa main contre la ville. Et incontinent les embusches se leuerent de leur lieu, & cõmencerent à courir, quand il estendit sa main: & vindrent en la ville, & la prindrẽt, & incontinent y mirent le feu. Et les hommes de la ville se retournans derriere eux, veirẽt que la fumée de la ville montoit " iusqu'au ciel, & n'auoyent point espace de fuir ça ou là: & le peuple qui fuyoit vers le desert se reuira contre les poursuyuans. Et Iosué & tout Israel voyãs que les embusches auoyent prins la ville, & que la fumée de la ville montoit, retournerent, & ferirent les hommes de la ville. Pareillement les autres sortirent de la ville à lencontre d'eux, ainsi furent encloz au milieu d'Israel: car les vns estoyent en ça, & les autres en là, & les frapperent, tellement qu'ilz n'en laisserẽt nul qui demouraſt en vie ou eschappaſt. Du Roy d'Hai, ilz l'apprehenderent vif, & l'amenerent à Iosué. Et quand les Israelites eurent fait fin de tuer tous les habitans d'Hai au champ du desert, ou ilz les auoyent poursuiuy, & que tous estoyent tombez par le trenchãt de l'espée, tant que furent deffaitz: tous les Israelites retournerent en Hai, si la desconfirent au trenchant de l'espée. Et le nombre de ceux qui furent mis bas en ce iour la, tant des hommes que des femmes, fut de douze mille, toutes les personnes d'Hai. Et Iosué ne retira point sa main, qu'il auoit estẽdu à la lance, iusqu'à ce qu'il eut mis à sac tous les habitans de Hai. Toutesfois, les Israelites pillerent le bestial & la despouille de ceste ville la, selon la parolle que le Seigneur auoit commãdé à Iosué. Ainsi Iosué bruſla Hai, & la mit en vn monceau perpetuel, & en desert, iusqu'au iour present. Apres on pendit le Roy d'Hai à vn arbre, iusqu'au temps de vespre: & comme le soleil se couchoit, Iosué commanda qu'on despendit la charongne d'icelluy, & qu'on la iettaſt à l'entrée de la porte de la ville, & qu'on dressaſt dessus vne grãd montioye de pierres, qui est iusqu'au iour present. Alors Iosué edifia vn autel au Seigneur Dieu d'Israel, en la montagne de Ebal. Comme Moyse seruiteur du Seigneur auoit commandé aux enfans d'Israel, & comme il est escrit au liure de la loy de Moyse: l'autel de pierres entieres, sur lesquelles nul ne leueroit fer: ilz offrirent sur iceluy holocaustes au Seigneur, & sacrifierent des pacifiques. Aussi il escriuit illec sur des pierres la repetition de la loy de Moyse, laquelle il mit par escrit present les enfans d'Israel. Et tout Israel, & ses anciẽs, preuostz & iuges, assistoyẽt deça & delà de l'arche, à l'endroit des sacrificateurs Leuites, portãs l'arche de l'alliãce du Seigneur.

Hai bruslée.
" c. haut.
Iosué bastit vn autel, sur lequel il escrit la loy.
Exo. 20. d
Deu. 27. a

Pareillement tant l'estranger que celuy du peuple : vne moitié d'iceux estoit contre la mõtagne de Garizim, & l'autre moitié contre la montagne d'Ebal, ainsi qu'auparauãt Moyse seruiteur du Seigneur auoit commandé de beneir le peuple d'Israel. Apres ce il leut toutes les parolles de la loy, les benedictions & maledictions, selon tout ce qui est escrit au liure de la loy, tellement qu'il n'y eut point vn mot, de tout ce que Moyse auoit commandé, que Iosué ne leut deuãt toute la congregation d'Israel, tant les femmes & les petis enfans, que les estrangers conuersans au milieu d'eux.

CHAP. IX.

A Les Roys se bendẽt contre Iosué.

ET quand tous les Roys qui estoyent delà le Iordain, es montagnes, en la plaine, & en tout le riuage de la mer, contre le Liban, ouyrent ce : à sauoir, l'Hethien, l'Amorien, le Cananéen, le Pherezien, l'Heuien, & Iebusien, ilz se congregerent ensemble d'vn mesme consentement, pour batailler contre Iosué & contre tout Israel. Mais les habitans de Gabaon entendirent ce que Iosué auoit fait à Iericho & à Hai. Et pourtant vserent de finesse, & s'en allerent, & contrefirent les ambassadeurs, prenans des vieux sacz pour leurs asnes, & des vieux barilz de vin, descirez & reliez: les soliers vsez & rataconnez, & leurs vestemens vieux, & tout le pain qu'ilz auoyent pour la prouision, estoit sec & moisy.

Ceux de Gabaon cautemẽt demandẽt paix auec Iosué.

Si cheminerent vers Iosué au camp de Galgal, & luy dirent & à tous les hommes d'Israel : Nous sommes venuz d'vne terre loingtaine, & maintenant traictez auec nous alliance. Lors les hommes d'Israel respondirent à l'Heuien : A l'auenture que tu demeures au milieu de moy, & comment pourrois-ie faire alliance auec toy ? Et ilz dirẽt à Iosué : Nous sommes tes seruiteurs. Auſql̃z derechef dit Iosué : Qui estes vous, & d'ou venez vous ? Ilz luy respondirent: Tes seruiteurs viennent d'vne terre fort loingtaine, pour le nom du Seigneur ton Dieu. Pour autant que nous auons entendu sa renommée, & toutes les choses qu'il a fait en Egypte, & tout ce qu'il a fait aux Roys des Amoriens, qui estoyent delà le Iordain : à sauoir, à *Sehon Roy d'Hesebon, & à Og Roy de Basan, qui estoit en Astharoth. Dont nous ont dit noz anciens, & tous les habitans de nostre terre: Prenez en voz mains prouision pour le chemin, & allez au deuant d'eux, & leur dites: Nous sommes voz seruiteurs. Et maintenant faites alliance auec nous. Le pain que nous auons icy estoit chaut, duquel nous auons repeu depuis nostre maison, des le iour qu'en sommes sortiz pour venir à vous, or maintenãt voicy il est sec & moisy. Aussi ces barilz de vin qu'auions remply, estoyent neufz, or voicy ilz sont descheuz, & noz vestemens, & noz soliers sont vsez, pour le fort long chemin. Les hõmes donc receurent ce qu'ilz disoyent, de leur prouoyance, & n'interroguerẽt point l'aduis du Seigneur. *Ainsi Iosué feit paix auec eux, & traicta alliance, pour leur permettre de viure: & les princes de l'assemblée leur feirent le serment. Mais en la fin de trois iours, apres qu'ilz eurent traicté l'alliance auec eux, ilz entẽdirent qu'ilz estoyent leurs voisins, & qu'ilz habitoyẽt au milieu d'eux. Et les enfans d'Israel se partirẽt, & vindrent le troisiesme iour aux villes d'iceux, & leurs villes estoyent Gabaon, Caphira, Béeroth, & Cariath-Iarim. Et les filz d'Israel ne les frapperent point, pourtant q̃ les princes de l'assemblée leur auoyent iuré par le Seigneur Dieu d'Israel : mais toute l'assemblée en murmura contre les princes. Lors tous les princes respondirent à toute l'assemblée: Nous leur auõs iuré par le Seigneur le Dieu d'Israel, dont maintenant ne les pouons pas toucher: mais voicy que nous leur ferons, nous les laisserons viure, à fin que l'indignation " ne vienne sur nous pour le iuremẽt, que nous leur auons iuré. Derechef les princes leur dirent: Que ilz viuent, mais qu'ilz coppent du bois, & puisent de l'eau pour toute la cõgregation, comme leur auoyent dit les princes.

Nõb. 21.c

B

Puis Iosué les appella, & parla à eux, disant: Pourquoy nous auez vous abusez, en disant: nous sommes fort loing de vous, attendu que vous habitez au milieu de nous? Or maintenant estes vous maudictz. Et n'y aura nul d'entre vous qui ne demeure seruiteur à copper bois, & à puiser l'eau pour la maison de Dieu. Lesquelz respondans à Iosué, dirent: Pour autant qu'il a esté signifié à tes seruiteurs, que le Seigneur ton Dieu auoit commandé à Moyse son seruiteur, de vous donner toute la terre, & abolir tous les habitans de la terre, de deuãt vous: nous auons eu grandement peur de vous pour noz personnes, & auons fait ceste chose cy: or voicy maintenant nous sommes en ta main: cõme il te semblera estre bon & droit de nous faire, fais. Et ainsi leur feit, & les deliura de la main des enfans d'Israel, & ne les tuerent point. Et en ce iour la Iosué les ordonna coppeurs de bois, & puiseurs d'eau pour la congregation, & pour l'autel du Seigneur, iusqu'au iourdhuy, au lieu qu'il auoit eleu.

" A sauoir de Dieu.

Les Gabaonites ordonnez à copper du bois & porter de l'eau.

C

2. Sa. 21. a.

CHAP. X.

ET quand Adoni-zedec Roy de Ierusalem ouyt que Iosué auoit prins Hai & l'a-

A

D

Les Amoriens font guerre aux Gabaonites, pource q̃ ilz ont fait paix aux Israelites.

l'auoit mis à sac, & comme il auoit fait à Iericho & au Roy d'icelle, ainsi auoit fait à Hai & au Roy d'icelle, & que les habitans de Gabaon auoyent traicte' la paix auec les Israelites, & qu'ilz estoyẽt au milieu d'eux: ilz craignirent mout, car Gabaon estoit vne grande cite', comme vne d'entre les vil les royalles, & estoit plus grande qu'Hai, & tous les hommes d'icelle treffortz. Adoni-zedec donc Roy de Ierusalem, enuoya à Hoham Roy d'Hebron, & à Pharam Roy de Iarimoth, & à Iaphia Roy de Lachis, & à Dabir Roy d'Eglon, disant: Montez vers moy, & me secourez, à fin que nous combations Gabaon: car elle a fait paix auec Iosue' & auec les enfans d'Israel.

B Lors s'assemblerent & monterent cinq Roys des Amoriens: le Roy de Ierusalem, le Roy d'Hebron, le Roy de Ierimoth, le Roy de Lachis, & le Roy d'Eglon, iceux & tous leurs ostz, si asseirent le camp contre Gabaon, & bataillerent contre icelle. Et les gens de Gabaon enuoyerent à Iosue' au camp de Calgal, en disant: Ne retire point tes mains de tes seruiteurs, monte hastiuement vers nous, à fin que tu nous sauues, & nous donnes ayde. Car contre nous se sont assemblez tous les Roys des Amoriens, qui habitent es montagnes. Iosue' donc monta de Galgal, luy & tout son peuple combatant auec luy, & tous les vaillans personages. Et le Seigneur dit à Iosue': N'aye point crainte d'eux, car ie les ay donne' en ta main, nul ne resistera à lencontre de toy. Iosue' donc vint subitement à eux, & toute la nuit monta de Galgal. Et le Seigneur les estonna deuant Israel, & les ferit par grande occision en Gabaon, & les pourſuyuit par la voye qui monte en Beth-horon, si les combatit iusqu'en Azca & Maceda. Et comme iceux prenoyent la fuite de deuant Israel en la descente de Beth-horon, le Seigneur enuoya sur eux des grandes pierres du ciel iusqu'en Azca, & moururent beaucoup plus grand nombre par les pierres de gresle, que ceux que les enfans d'Israel auoyent occiz par glaiue. Adonc parla Iosue' au Seigneur, au iour que le Seigneur donna l'Amorien deuant les enfans d'Israel, si dit en la presence d'Israel: Soleil arreste toy en Gabaon, & toy lune en la vallée d'Aialon. Et le soleil s'arresta, aussi s'arresta la lune, iusqu'à ce que le peuple se fust venge' de ses ennemiz: ceey n'est-il pas escrit au liure du "droit? Le soleil donc s'arresta au milieu du ciel, & ne s'aduança point de se coucher, par [l'espace] d'vn iour entier. Tel iour n'a point este' deuant iceluy, ny apres iceluy, que le Seigneur eut exauce' la voix de l'homme, car le Seigneur guerroya pour Israel. Puis Iosue' s'en retourna & tout le peuple auec luy au camp, en Galgal. Et ces cinq Roys s'enfuirent, & se cacherent en vne cauerne, qui estoit en Maceda. Et fut signifie' à Iosue', disant: Les cinq Roys ont este' trouuez, mucez en vne cauerne, qui est en Maceda. Lors Iosue' dit: Roullez de grandes pierres sur la gueulle de la cauerne, & commettez sur icelle aucuns personages pour les garder. Mais ne vous y arrestez point, ains pourſuyuez voz ennemiz, & frappez sus la queuë, & ne les permettez point venir en leurs villes, car le Seigneur vostre Dieu les a baillez en vostre main. Et quand Iosue' & les enfans d'Israel eurent acheue' de les combatre par mout grande occision, iusqu'à ce qu'ilz fussent desfaitz, les demourans, qui resterent d'iceux, entrerent es villes munies. Et tout le peuple retourna en paix au camp à Iosue', en Maceda, si que nul ne remua sa langue contre les enfans d'Israel. Apres Iosue' dit: Ouurez la gueulle de la cauerne, & m'amenez hors ces cinq Roys. Et ainsi feirent-ilz, luy amenans hors de la cauerne ces cinq Roys: à sauoir, le Roy de Ierusalem, le Roy d'Hebron, le Roy de Ierimoth, le Roy de Lachis, & le Roy d'Eglon. Et quand ilz eurent amene' hors ces Roys à Iosue', il appella à soy tous E les hommes d'Israel, & dit aux principaux personages de guerre, qui estoyent allez auec luy: Approchez vous, si mettez voz piedz sur les colz de ces Roys: lesquelz approchans mirent leurs piedz sur les colz d'iceux. Puis Iosue' leur dit: Vous ne craindrez point, & ne vous espouanterez, ains portez vous fortz & vaillans, car le Seigneur fera ainsi à tous voz ennemiz, contre lesquelz vous guerroyez. Et apres ce Iosue' les frappa & les tua, puis les pendit à cinq arbres iusqu'au soir. Et au temps que le soleil se couchoit, Iosue' commanda qu'on les ostast" des arbres, & qu'on les iettast dedans la cauerne, en laquelle ilz s'estoyent cachez, mettans des grandes pierres sur la gueulle de ladite cauerne, lesquelles y sont iusqu'auiourdhuy. Aussi en ce iour la Iosue' print Maceda, & la frappa au trenchant de l'espée, & son Roy auec elle: il extermina iceux, & toute ame qui estoit en icelle, tellement qu'il n'en laissa aucun de reste. Et feit au Roy de Maceda comme il auoit fait au Roy de Iericho. Depuis Iosue' passa, & tout Israel auec luy, de Maceda en Lebna. Et le SEIGNEVR bailla F icelle en la main d'Israel, & le Roy d'icelle: & la frapperent au trenchant de l'espée,

Iosué destruit les Amoriẽs.

C Dieu fait plouuoir des pierres.

Le soleil arresté & le iour prolongé. Isa. 28. f. Eccl. 46 a "A sauoir (selon l'opinion de plusieurs) Moyse: escriuãt de telz signes & merueilles q̃ Dieu auoit promis.

D

"Selon la loy Deut. 21. d.

&toute ame qui eſtoit en elle, tellemẽt qu'il n'en laiſſa point de reſte : mais il feit au Roy d'icelle comme il auoit fait au Roy de Iericho. Apres Ioſué' paſſa & tout Iſrael auec luy, de Lebna en Lachis, & aſsit l'oſt contre icelle, & la combattit. Et le Seigneur bailla Lachis en la main d'Iſrael : & la print à la ſeconde iournée, & la frappa au taillant de l'eſpée, & toute ame qui eſtoit en elle, faiſant totalement comme à Lebna. Adonc Horam Roy de Gazer monta, pour donner ſecours à Lachis: mais Ioſué' le deſconfit & ſon peuple, tant qu'il ne luy en laiſſa point de reſte. Dauantage Ioſué' paſſa, & tout Iſrael auec luy, de Lachis en Eglon, & mirent l'oſt contre icelle, & luy liurerent la bataille. Et l'ayans prinſe ce iour meſme, la frapperent au trenchãt de l'eſpée, & extermina toute ame qui eſtoit dedans ce iour là, faiſant totalement comme à Lachis. En apres Ioſué' montant, & tout Iſrael auec luy, d'Eglon en Hebron, & luy donnerent l'aſſaut, & la prindrent, & la frapperent au trenchãt de l'eſpée, & ſon Roy, & toutes les villes d'icelle, & toute ame qui eſtoit en elle, tellement qu'il ne laiſſa aucun de reſte, faiſant totalement comme à Eglon : ſi la mit à ſac & toute ame qui eſtoit en elle. Alors Ioſué' retourna, & tout Iſrael auec luy, en Dabir, & guerroya contre icelle. Et l'ayant prinſe, & ſon Roy, & toutes les villes d'icelle, les frapperent au trenchant de l'eſpée, & exterminerent toute ame qui eſtoit dedans, ſi qu'il n'en laiſſa point vn de reſte: ainſi feit il à Dabir & à ſon Roy comme il auoit faict à Lebna & à ſon Roy. Ioſué' dõc frappa tout le pays des mõtagnes, & du Midy, de la campagne, & des coſtaux, auſsi tous leurs Roys, tellement qu'il n'en laiſſa point de reſte, & ſi extermina tout ce qui auoit reſpiration, comme le Seigneur le Dieu d'Iſrael auoit commandé'. Ainſi Ioſué' les frappa depuis Cades-barné' iuſqu'en Aza, & toute la terre de Gaſan iuſqu'en Gabaon. Ioſué', dy-ie, print tous ces Roys la, & leur pays à vne fois: car le Seigneur le Dieu d'Iſrael batailloit pour Iſrael. Puis Ioſué' & tout Iſrael retourna au camp, qui eſtoit en Galgal.

CHAP. XI.

ET quand Iabin Roy d'Hazor entendit ce, il enuoya à Iobab Roy de Madon, & au Roy Someron, & au Roy Acſaph. Et aux Roys qui eſtoyent vers Aquilon, es montagnes, & en la plaine vers le Midy de Ceneroth, & en la campagne, & en la prouince de Dor du coſté' d'Occident. Et au Cananéen, qui eſtoit en Orient & Occident, & à l'Amorien, l'Hethien, le Pherezien, & le Iebuſien, es montagnes: & à l'Heuien, qui eſtoit ſoubz Hermõ, en la terre de Mazpha. Et iceux & tout leur camp auec eux ſortirent vn grand peuple & en abondãce, comme le ſablon, qui eſt ſur le riuage de la mer : auſsi cheuaux & chariotz en mout grand nombre. Ainſi tous ces Roys ſe congregerent, & vindrent, & aſſirẽt l'oſt enſemble aux eaus de Merom, pour batailler contre Iſrael. Et le Seigneur dit à Ioſué' : Ne crains point pour eux: car demain enuirõ ce temps cy, ie te les bailleray tous occis deuant Iſrael : tu copperas les nerfz de leurs cheuaux, & bruſleras par feu leurs chariotz. Ioſué' donc & tout le peuple combatãt auec luy, vint ſubitement contre eux aupres des eaus de Merom, & ruerent ſur eux. Et le Seigneur les bailla en la main d'Iſrael: & les frapperẽt, & les pourſuyuirẽt iuſqu'à la grãde Zidon, & iuſqu'à la bruſlure[a] des eaus, & iuſqu'en la prairie de Mazpha, qui eſt vers Orient : ſi ferirent tant qu'ilz n'en laiſſerent nul de reſte. Et Ioſué' leur feit comme le Seigneur luy auoit dit : il coppa les nerfz de leurs cheuaux, & bruſla au feu leurs chariotz. Et Ioſué' retourna en ce temps la, & print Hazor, & frappa le Roy d'icelle par glaiue: or Hazor auoit eſté' parauant chef de tous ces Royaumes. Et frapperent par le trenchant de l'eſpée toute ame qui eſtoit en icelle, mettant tout à ſac, ſans delaiſſer aucune ame, & bruſla Hazor par feu. Auſsi Ioſué' print toutes les villes de ces Roys, & tous les Roys d'icelles, ſi les frappa au trenchant de l'eſpée, & les extermina, comme *Moyſe ſeruiteur du Seigneur auoit commandé'. Toutesfois, toutes les villes qui eſtoyent demourées en leur fortereſſe Iſrael ne les bruſla point, fors que Hazor ſeule, la quelle Ioſué' bruſla. Lors les enfans d'Iſrael pillerent pour eux toutes les deſpouilles de ces villes & le beſtial: ſeulement ilz frapperent au trenchant de l'eſpée tous les hommes, tant qu'ilz les exterminerent, ſi qu'ilz n'en laiſſerent pas ame. *Ainſi que le Seigneur auoit commandé' à Moyſe ſon ſeruiteur, ainſi commanda Moyſe à Ioſué', & Ioſué' feit ainſi, tellement qu'il n'oſta point vn mot de tout ce que le Seigneur auoit commandé' à Moyſe. Ainſi Ioſué' gagna toute ceſte terre des montagnes, & tout le Midy, & toute la terre de Goſen, la campagne & la plaine : & la[a] montagne de Iſrael, & ſa campagne, depuis la montagne d'Halac, qui monte en Seir, iuſqu'à Baal-Gad, en la vallée du Liban, ſoubz la montagne d'Hermon : & print tous leurs Roys, & les frappa & tua. Ioſué' feit long temps la guerre contre ces Roys. Il n'y eut

Dieu donne tous les Roys à Ioſué.

[a] Ou eaus bruslãtes. [a] Gr. Maſerephoth. Auc. ſalines.

Deu. 7.a.

Exo. 34.b Deu. 7.a.

[a] En laquelle Iacob auoit habité.

eut ville qui feit paix auec les enfans d'Israel, excepté les Heuiens, qui habitoyent en Gabaon. Ainsi ilz gagnerent tout par bataille. Car cela venoit du Seigneur, qui endurcit leur cueur, pour les faire sortir en bataille à lencontre des Israelites, à fin qu'ilz les missent à sac, sans que grace leur fut faite, & qu'ilz les exterminassent, comme le Seigneur auoit commandé à Moyse.

Et en ce temps la vint Iosué, & extermina les Enacim des montagnes, à sauoir, d'Hebron, de Dabir, d'Anab, & de toutes les mõtagnes de Iuda, & de toutes les montagnes d'Israel. Si les extermina Iosué auec leurs villes. Nul ne fut delaissé des Enacim en la terre des enfans d'Israel: fors qu'en Aza, en Geth, & en Asdod, ou il en fut delaissé. Iosué donc print toute la terre, selon tout ce que Dieu auoit dit à Moyse, & Iosué bailla icelle en heritage aux Israelites, iouxte les portiõs & lignées d'iceux: & la terre fut à requoy sans auoir guerre.

CHAP. XII.

A Le nõbre des Roys desfaictz par Israel outre le Iordain. Sehon.

CEux sont les Roys de la terre, que les enfans d'Israel frapperent, & desquelz possederent la terre outre le Iordain, vers le soleil leuant, depuis le fleuue d'Arnon, iusqu'à la montagne d'Hermon: & toute la plaine Orientale. Sehon Roy des Amoriens, qui habitoit en Hesebon, ayant domination depuis Aroer, qui est aupres du riuage du fleuue Arnon, & des parties de dedans le fleuue, & du milieu de Galaad iusqu'à Iaboc, qui est le terme des enfans de Amon. Et depuis la plaine, iusqu'à la mer de Ceneroth contre Orient, & iusqu'à la mer de la a plaine, qui est la mer salée vers Orient, par la voye de Beth-iesimoth: & de Midy, soubz a Asedoth Phasga. Et [conquesterent] les limites d'Og Roy de Basan, qui estoit de la reste des Geans, lequel habitoit en Astharoth & Edrai, & auoit domination en la montagne d'Hermon, & en Saleca, & par tout Basan, iusqu'aux frontieres de Gesuri & Macathi, & de la moitié de Galaad, qui estoit la frontiere de Sehon Roy de Hesebon. Moyse seruiteur du Seigneur, & les enfans d'Israel les ferirent: & Moyse seruiteur du Seigneur bailla icelle terre en possession aux Rubenites, Gadites, & à la moitié de la lignée de Manasse.

a Tr. com. desert.

B a Aucuns, ruisseaux de la mõtagne. Og.

Sensuyuent les Roys de la terre, que Iosué & les enfans d'Israel frapperent deça le Iordain vers Occident, depuis Baal-Gad, qui est en la vallée du Liban, iusqu'à la montagne de Halac, qui monte en Seir: laquelle Iosué bailla aux lignées d'Israel en possession, pour leurs portions, tant es montagnes, qu'es vallées, plaines, & costaux, au desert & à Midy, ou estoyent l'Hethien, le Amorien, le Cananéen, le Pherezien, l'Heuien, & le Iebusien. De Iericho vn Roy, de Hai, qui est à costé de Beth-el, vn Roy, de Ierusalem vn Roy, d'Hebron vn Roy, de Ierimoth vn Roy, de Lachis vn Roy, d'Eglon vn Roy, de Gazer vn Roy, de Dabir vn Roy, de Gader vn Roy, d'Hormah vn Roy, d'Ered vn Roy, de Lebnah vn Roy, d'Odolan vn Roy, de Macedah vn Roy, de Beth-el vn Roy, de Thaphuah vn Roy, de Hepher vn Roy, d'Aphec vn Roy, de Lasaron vn Roy, de Madan vn Roy, d'Asor vn Roy, de Someron-Meron vn Roy, d'Acsaph vn Roy, de Thenach vn Roy, de Magedo vn Roy, de Cedes vn Roy, de Iacanam de Carmel vn Roy, de Dor de la prouince de Dor vn Roy, des gens de Gelgal vn Roy, de Therzah vn Roy: tous furent trente & vn Roys.

C Les Roys occiz par Iosué en nõbre trẽte & vn. Psa. 136. c

CHAP. XIII.

OR Iosué deuint ancien & plein de iours: & le Seigneur luy dit: Tu es deuenu ancien & de grãd eage, & si reste encore moult grand terre à posseder. Ceste est la terre qui reste: à sauoir, toutes les prouinces des Philisthins, & tout ce qui est de Gesuri, depuis le Nile, qui est parmy Egypte, iusqu'au terme d'Acaron contre Aquilon, est reputée de Canaan: à sauoir, cinq principautez des Philisthins, Azathien, Asdodien, Ascalonien, Gethien, Acaronien, & Euien. Depuis Midy toute la terre des Cananéens, & la cauerne qui est aupres des Zidoniens, iusqu'en Aphec, & iusqu'es frontieres des Amoriens. Ausi la terre des Gabliens, & tout le Liban vers soleil leuant, depuis Baal-Gad soubz la montagne de Hermon, iusqu'à venir en Hemath. Tous les habitateurs des montagnes, depuis le Liban iusqu'à la bruslure a des eaus, & tous les Zidoniens, moymesme les dechasseray de deuãt les enfans d'Israel: seulement fais qu'elle eschoye en heritage pour Israel, comme ie t'ay commandé. *Maintenant donc diuise ceste terre en heritage aux neuf lignées, & à la moitié de Manasse, outre celle auec laquelle les Rubenites & Gadites ont prins leur heritage, laquelle Moyse leur dõna delà le Iordain à Orient, si comme leur auoit baillé Moyse seruiteur du Seigneur. Depuis Aroer, laquelle est sus le riuage du fleuue d'Arnon, & de la ville qui est entre le fleuue & toute la plaine de Medaba, iusqu'en Dibon. Et toutes les villes de Sehon Roy des Amoriens, qui regnoit en Hesebon, iusqu'es frontieres des enfans d'Amon. Et Galaad, & les fins de Gesuri, & de Machati, & toute la montagne d'Hermon, & toute la terre de Basan,

D

A Dieu cõmande à Iosué de diuiser la terre aux enfans de Israel.

a C. eaus bruslãtes, comme sus 11. a.

B Nõb. 32. f.

iusqu'à à Saleca. Tout le Royaume d'Og de Basan, lequel regnoit en Astharoth & en Edrai, qui estoit demouré de la reste des Geans, lesquelz Moyse desconfit & dechassa. Et les enfans d'Israel ne dechasserent point Gesuri & Machati: mais Gesuri & Machati ont habité au milieu d'Israel, iusqu'au iour present. Toutesfois, à la lignée de Leui il ne bailla point d'heritage: mais les sacrifices du Seigneur le Dieu d'Israel furét son heritage, comme il luy auoit dit. Moyse donc donna[heritage]à la lignée des enfans de Ruben, selon leurs familles. Et leur terme fut depuis Aroer, qui est aupres du riuage du fleuue d'Arnon, & de la cité qui est entre le fleuue, & toute la plaine qui est aupres de Medaba. Hesebon & toutes ses villes qui sont en la plaine. Dibon & "Bamoth-Baal, & la maison de Baalmeon, & Iahaza, & Cedimoth, & Maphaath, & Cariathaim, & Sabama, & Zarath-sahar en la montagne *d'Emac, & Beth-pheor, & Asedoth-Phasga, & Beth-iesimoth. Et toutes les villes de la plaine, & tout le Royaume de Sehon Roy des Amoriens, qui regna en Hesebon, lequel Moyse desconfit auec les princes de Madian, Eui, Recem, Zur, Hur, & Rebea, lesquelz furent les ducz de Sehon, habitans en la terre. Les enfans aussi d'Israel occirent par l'espée *Balaam filz de Beor diuinateur, auec les autres qui furent occis. Et le terme des enfans de Ruben fut le Iordain auec ses fins.

Ce fut l'heritage des enfans de Ruben selon leurs familles, leurs villes & villages.

Item, Moyse donna[heritage]à la lignée de Gad, à sauoir, aux enfans de Gad selon leurs familles. Et leurs limites furent Iazer, & toutes les villes de Galaad, & la moitié de la terre des enfans d'Amon, iusqu'en Aroer, qui est contre Raba. Et depuis Hesebon iusqu'à Ramoth, Mazpha & Betonim: & depuis Mahanaim iusqu'aux frontieres de Ladbir. Et en la vallée de Bethharam & de Beth-nemra, & de Socoth, & de Zaphon, le residu du Royaume de Sehon Roy d'Hesebon vers le Iordain & ses fins, iusqu'au bout de la mer de Cineroth delà le Iordain en Orient. Ceste est l'heritage des enfans de Gad selon leurs familles: leurs villes & leurs villages. Item, Moyse donna[heritage]à la moitié de la lignée de Manassé, & ceste fut l'heritage de la moitié de la lignée des enfans de Manassé, selon leurs familles. Leurs limites furét depuis Mahanaim, tout Basan, & tout le Royaume d'Og Roy de Basan, & toutes les bourgades de Iair, qui sont en Basan, soixante villes. Et la moitié de Galaad, Astharoth & Edrai, les villes du Royaume d'Og de Basan, aux enfans de Machir, filz de Manassé, à sauoir, à la moitié des enfans de Machir, selon leurs familles. Ces pays diuisa Moyse en heritage, en la plaine de Moab, delà le Iordain vers Iericho du costé d'Orient. Mais Moyse ne donna point d'heritage à Leui: car le Seigneur Dieu d'Israel est leur possession, comme il leur auoit dit.

Nõb. 18.c La possession des filz de Ruben.

"Ou les hautz lieux.

"Ou vallée.

Nõb. 31.a.

La possessiõ de Gad

La possession de la demie lignée de Manassé.

Nõb. 18.c

CHAP. XIIII.

S'Ensuit ce que les enfans d'Israel eurét en heritage en la terre de Canaan, que Eleazar sacrificateur, & Iosué filz de Nun, & les chefz des peres des lignées des enfans d'Israel leur distribuerent. * Par sort fut leur heritage, comme le Seigneur auoit commandé par la main de Moyse, pour donner aux neuf lignées, & à la moitié de vne lignée. Car Moyse auoit donné l'heritage aux deux lignées & à la moitié de vne lignée delà le Iordain: mais aux Leuites point ne donna d'heritage entre eux. Car des enfans de Ioseph furét faictz deux lignées, à sauoir, Manassé & Ephraim, ainsi ne donnerent point de part aux Leuites en la terre, sinon les villes pour habiter auec leurs faubourgs pour leurs bestes & leur substance. Comme le Seigneur auoit commandé à Moyse, ainsi feirent les enfans de Israel, diuisans par heritage la terre.

Nõb. 34.d

Or les enfans de Iuda s'approcherent de Iosué en Galgal. Et Caleb filz de Iephoné Cenezien, luy dit: Tu sais ce que le Seigneur a dit à Moyse, homme de Dieu, touchant moy & toy en * Cades-barné. I'estoye eagé de quarante ans, quand Moyse le seruiteur du Seigneur m'enuoya de Cades-barné pour espier la terre, & luy referay la chose cõme ie l'auoye en mon cueur. *Mais mes freres qui estoyent montez auec moy feirent perdre courage au peuple: neantmoins ie suiuy le SEIGNEVR mon Dieu. Et Moyse iura en ce iour la, disant: La terre sur laquelle ton pied a marché te sera en heritage, pour toy & tes enfans à tousioursmais, pource que tu as ensuiuy perseueramment le Seigneur mon Dieu. Or voicy maintenant le Seigneur m'a conserué, ainsi qu'il auoit dit, par ces quarante & cinq ans, des lors que le Seigneur dit ceste parolle à Moyse, quand Israel cheminoit par le desert. Maintenant donc ay-ie quatre vingtz & cinq ans, & si suis iusqu'à present aussi robuste comme quand Moyse m'enuoya: & telle est maintenant ma force qu'elle estoit lors, tant pour batailler, que pour aller & venir. Donne moy donc ceste montagne, de laquelle le Seigneur me parla en ce iour la (car tu ouys en ce temps la comment les Enacim sont illec, & les citez grandes & munies) si

Nõb. 14.d

Sus t.a.

Eccl.46.b

par

parauẽture le Seigneur est auec moy, & que les puisse dechasser, si comme le Seigneur a dit. Adonc Iosue le benoit, & luy bailla Hebron en heritage. Partant Hebron fut audit Caleb filz de Iephone Cenezien en heritage, iusqu'au iour present: pource que il auoit perseuere apres le Seigneur Dieu d'Israel. Le nom d'Hebron parauant estoit dit Ciriath-Arbe, lequel [Arbe] estoit grãd homme entre Enacim, & la terre fut en repos sans auoir guerre.

CHAP. XV.

A Le sort des enfãs de Iuda. Nõb. 34. a *Chal. pierre, ou la coste.

LE sort des enfans de Iuda fut tel selon leurs familles: à sauoir, vers la frontiere d'Edom au desert de Zin contre Midy, du dernier bout d'Auster. Et leur terme du coste de Midy fut le bout de la mer salée, & la *langue qui regarde le Midy. Et vuydoit hors de la partie Meridionale, à l'ascendant du scorpion, passant en Zin, & montant de Midy en Cades-Barne, & paruenant en Hezron, & montant en Adar, & enuironnãt Carca. Puis passoit en Azmon, & sortoit au fleuue d'Egypte. Et furent les issues de ce terme en Occidẽt. Icy est *leur terme de Midy. Item, le terme d'Orient fut la mer salée, iusqu'au bout du Iordain: & le terme du coste d'Aquilon, depuis la *langue de la mer, & depuis le bout du Iordain. Et monte ce terme en Beth-hagla: & passe d'Aquilon en Beth-arabath: puis monte à la pierre de Bohen filz de Ruben. Item, ce mesme terme monte en Dabir, depuis la vallée d'Achor, & vers Aquilon regarde Galgal, laquelle est contre l'ascendant d'Adonim, laquelle est à Midy du fleuue, & passe les eaus d'En-sames, & ses issues sont à la fontaine de Rogel. Puis il monte par la vallée du filz d'Hennom à coste du Iebusien vers Midy, laquelle est Ierusalem. Item, ce terme monte au sommet de la montagne qui est deuant la vallée d'Hennom vers Occident, au bout de la vallée des Geans vers Aquilon. Et ce terme circuit depuis le sommet de la montagne iusqu'à la fontaine des eaus de Nephthoa, & sort aux villes de la montagne de Ephron. Puis il tourne en Bala, laquelle est Cariath-iarim. Et tournoyant depuis Bala vers Occident iusqu'à la montagne de Seir, passe à coste du mont de Iarim d'Aquilon, qui est Chesalon, & descend en Beth-sames, & passe en Thamna. Item, ce terme sort à coste d'Acaron vers Aquilon: & s'estend en Secron, & passe le mont de Bala, & sort en Iabnel, & les issues d'iceluy sont à la mer Occidentale. Et le terme d'Occident est la grand mer: cestuy fut le terme des enfans de Iuda à lentour selon leurs familles. Mais Iosue donna à Caleb filz de Iephone part entre les enfans de Iuda, selon le mandement du Seigneur: à sauoir, Cariath-Arbe du pere d'Enac, laquelle est Hebron. Et Caleb dechassa d'illec trois filz d'Enac: à sauoir, Sesai, Ahiman, & Thalmai, lesquelz furent enfans dudit Enac. Et de là monta aux habitateurs de Dabir, laquelle Dabir auoit nom parauant Cariath-sepher. Et Caleb dit: Qui frappera Cariath-sepher, & la prendra, ie luy donneray à femme Acsa ma fille. Or Othoniel filz de Cenez, frere de Caleb la print, dont luy donna pour femme Acsa sa fille. Et aduint quand elle entra à luy, elle l'enhorta de demander à son pere vn champ: & elle *descendit de l'asne, & Caleb luy dit: Qu'as-tu? Et elle respondit: Donne moy benediction, pourtant que tu m'as donné la terre de Midy, tu me donneras aussi les fontaines: & il luy donna les fontaines de dessus & les fontaines de dessoubz. Ceste est l'heritage de la lignée des enfans de Iuda, selon leurs familles. Et les villes dernieres de la lignée des enfans de Iuda, vers les termes d'Edom à Midy, furent Cabzel, Eder, Iagur, Cina, Dimona, Adada, Cedes, Hazor, Iethnan, Ziph, Telem, Baloth, Hazor Hadatha, Carioth Hezron, laquelle est Hazor, Eman, Same, Molada, Hazargada, Hasmon, Beth-pheleth, Hazar-sual, Bersabe, Baziothia, Baala, Iim, Azem, Eltholad, Chesil, Horma, Zicelag, Medemena, Sensena, Labaoth, Selhim, Ain, Remon: toutes en somme vingt & neuf, auec leurs villages. Mais les villes de la campagne, furent Esthaol, Zarea, Asena, Zonea, En-ganim, Thaphua, Enam, Ierimoth, Adulam, Soco, Azca, Saarem, Adithaim, Gedera, Gederothaim: quatorze villes & leurs villages. Zenan, Hadasa, Magdalga, Delean, Mazpha, Iecthéel, Lachis, Bazcath, Eglon, Cabon, Lahamam, Cethlis, Gaderoth, Beth-dagon, Naama, Maceda, seize villes & leurs villages. Lebna, Ether, Asan, Iephtha, Asna, Nezib, Ceila, Acsib, Maresa: neuf villes & leurs villages. Acron, & ses bourgades & villages. Depuis Acron & Occident, tout ce qui est pres le coste d'Asdod auec ses villages. Asdod auec ses bourgades & ses villages. Aza auec ses bourgades & villages, iusqu'au fleuue d'Egypte, & la grande mer estoit le terme. Et en la montagne Samir, Iathir, Soco, Dana, Cariath-sena, laquelle est Dabir, Anab, Esthemo, Anim, Gosen, Holon, Gilo: vnze villes & leurs villages. Arab, Duma, Esean, Ianum, Beth-

Le sort de Caleb.

D

Iug. 1. b. *A sauoir pour le demander.

Le nombre des citez & villes de Iuda

E

F

*Ebr. vostre pour leur. Rac. Cim. *comme dessus.

B

C

thaphua,& Aphca, Humata, Cariath-Arbe,laquelle est Hebron,& Zior: neuf villes & leurs villages. G Maon,Carmel,Ziph, Iuta,Iezrael,Iucadan,Zanoeh,Cain, Gabaa,& Thamna:dix villes & leurs villages.

Halhul, Beth-Zor, Gedor, Maarath, Beth-anoth,& Elthecon: six villes & leurs villages. Cariath-baal, laquelle est Cariath-iarim & Raba:deux villes & leurs villages. Au desert,Beth-araba,Medin,Sacaca, Nebson:la ville du sel, & En-gadi: six villes & leus villages. Toutesfois, les enfans de Iuda ne peurent ietter hors les Iebusiens habitans de Ieruſalem: mais le Iebusien est demeuré auec les enfans de Iuda en Ieruſalem,iusqu'au iour present.

Le Iebusié habitateur de Ieruſalem.

CHAP. XVI.

A ET le sort des filz de Ioseph escheut depuis le Iordain vers Iericho, iusqu'aux eaus de Iericho vers Orient, & le desert qui monte de Iericho par le mont de Beth-el, puis sort de Beth-el en Luz, & passe le terme d'Archi en Ataroth. Puis descend vers Occident au terme de Iephleti, iusque au terme de Beth-horon la basse, & iusque en Gazer: de laquelle l'issue est à la mer de B Occident. Les enfans donc de Ioseph, à sauoir Manassé & Ephraim prindrent leur heritage. Et fut le terme des enfans d'Ephraim selon leurs familles. Et le terme de leur heritage fut de la partie d'Orient, Ataroth,Adar, iusqu'à Beth-horon la haute. C Et ce terme entre en Occident,& à Machmatha contre Aquilon,& ce terme retourne en Orient à Thaanath-silo,& de là passe d'Orient en Ianoa. Et descendant de Ianoa en Ataroth & Naarath vient rencontrer Iericho,& sort au Iordain. Et ce terme va de Thaphua contre Occident au fleuue de Cana,& l'issue d'iceluy est à la mer Occidentale. D Ce fut l'heritage de la lignée des enfans d'Ephraim,selon leurs familles. Il y eut aussi des villes separées pour les enfans d'Ephraim, entre l'heritage des enfans de Manassé: les villes & les villages d'icelles. Et ne dechasserent point le Cananéen habitant en Gazer: mais le Cananéen habita au milieu d'Ephraim, iusqu'au iour present,& fut tributaire.

Le sort de Ephraim.

Le Cananéen tributaire.

CHAP. XVII.

A SEnsuit le sort de la lignée de Manassé, qui estoit le premier nay de Ioseph. Or Machir premier nay de Manassé & pere de Galaad, lequel fut homme de guerre, eut Galaad & Basan. Ainsi fut ce sort pour les autres filz de Manassé, selon leurs familles:à sauoir, aux filz d'Abiezer, & aux filz d'Helec, & aux filz d'Asriel, & aux filz de Sichem,& aux filz d'Hepher, & aux filz de Semida: iceux estoyent les enfans de Manassé, filz de Ioseph, masles selon leurs familles. Mais Zalphahad filz d'Hepher, filz de Galaad, filz de Machir, filz de Manassé, n'auoit nulz filz, ains seulement des filles: desquelles les noms sont, Mahala, Noa, Hegla, Melcha & Therza. Lesquelles se presenterent à Eleazar sacrificateur, & à Iosué filz de Nun,& aux princes,en disant: *Le Seigneur commanda à Moyse de nous donner heritage entre noz freres. Il leur donna donc selon le commandement du Seigneur heritage entre les freres des peres d'icelles. Et dix portions escheurent B à Manassé, sans la terre de Galaad & Basan:laquelle est outre le Iordain. Car les filles de Manassé possederent l'heritage entre les enfans d'iceluy: & la terre de Galaad fut aux autres enfans de Manassé. Et le terme de Manassé estoit depuis Aser en Machmatha: qui est contre Sichem, & ce terme va à dextre aux habitans d'En-Thaphua. Or la terre de Thaphua estoit à Manassé: car Thaphua est aupres du terme de Manassé: & aupres du terme des enfans de Ephraim. Puis le terme descend au fleuue de Cana vers Midy:au fleuue d'icelles villes d'Ephraim,& entre les villes de Manassé. En apres,le terme de Manassé passe depuis Aquilõ iusq̃ à ce fleuue,&son yssue est à la mer. Le Midy est à Ephraim,& le Septentrion à Manassé, C & la mer est son terme. Et se rencontre en Aser deuers Aquilon,& en Issacar deuers Orient. Dauantage,ce qui s'ensuit estant en Issacar & en Aser,appartient à Manassé: à sauoir, Beth-sean & les bourgades d'icelle, Iablaam & les bourgades d'icelle: les habitans de Dor & les bourgades d'icelle: les habitãs d'Endor & les bourgades d'icelle: les habitans de Thaanach & les bourgades d'icelle: les habitans de Magedo & les bourgades d'icelle,trois regions. Et ne peurent les enfans de Manassé dechasser les habitans de ces villes:mais le Cananéen voulut habiter en ceste terre. Et aduint quand les enfans d'Israel furent renforcez, ilz rendirent le Cananéen tributaire:toutesfois point ne le dechasserent. Et les enfans de Ioseph parlerent à Iosué, en disant: A raison de quoy m'as-tu donné en heritage vn seul sort & seule portion, veu que ie suis grand peuple, & que iusque cy le Seigneur m'a ainsi beneit? Iosué leur respondit: Si tu es tant gros peuple,monte à la foreſt, & te dresse[lieu]illec en la terre des Pherezïens & des Raphains,si la montagne d'Ephraim est trop estroite pour toy. Lors les enfans de Ioseph respondirent: Ceste montagne ne nous suffit point, aussi il y a des chars de fer entre tous les Cananéens habitans

A Le sort de la demie lignée de Manassé.

Nõb.26 d.

Nõb.27.a & 36.a. Nõb.27.b

B

C

D Les enfãs de Ioseph Ephraim & Manassé demandẽt plus grande possessiõ.

tans en pays de vallée: & entre ceux qui sont en Beth-sean, & aux bourgades d'icelle,& à ceux qui sont en la vallée de Iezréel. Puis Iosué parla à la famille de Ioseph, à Ephraim & Manassé, disant: Tu es vn grád peuple & as grande force: pourtant n'auras tu point vn seul sort. Parquoy tu auras ceste montagne la, aussi la foreſt, laquelle tu copperas,& auras ses limites: si dechasseras le Cananéen, ia soit qu'il ayt des chars de fer,& qu'il soit fort.

CHAP. XVIII.

A Gens enuoyez pour descrire la terre qui est à diuiser aux autres sept lignées.

ET toute la congregation des enfans de Israel s'assembla en Silo,& poserent illec le tabernacle de conuenance: & la terre fut subiette à iceux. Et demourerent de reste des enfans d'Israel (lesquelz n'auoyent point encore prins leur heritage,) sept lignées. Et Iosué dit aux enfans d'Israel, iusqu'à quand chommerez vous de venir, & de posseder la terre que le Seigneur le Dieu de voz peres vous a donnée? Baillez d'entre vous trois personages pour lignée, à fin que ie les enuoye, & qu'ilz se leuent, & cheminét par la terre, & qu'ilz la descriuent selon la relation de leur heritage, & qu'ilz reuiennent à moy. Et qu'ilz la diuisent en sept portions, & Iuda se tiendra à son terme de Midy: & la famille de Ioseph se tiendra à son quartier d'Aquilon. Vous descrirez donc la terre en sept parties, puis reuiendrez icy à moy, & ie vous ietteray le sort icy deuãt le Seigneur nostre Dieu. Car il n'y a point de portion pour les Leuites entre vous, pourtãt que la sacrificature du B Seigneur est leur heritage. Aussi Gad & Ruben, & la moitié de la lignée de Manassé, ont prins leur heritage delà le Iordain vers Orient, q̃ Moyse seruiteur du Seigneur leur a dõné. Lors les personages se leuerent, & s'en allerent, & Iosué cõmanda à ceux qui s'en alloyent, de faire figure de la terre, disant: Allez, & cheminez par la terre, si en faites figure, & retournez à moy, & ie vous ietteray icy le sort en la presence du Seigneur en Silo. Ces personages donc s'en allerent, & passerent par la terre, & en feirent figure en vn liure, selon les villes, en faisant sept parties: puis ilz reuindrent vers Iosué au camp en Silo. Adonc Iosué ietta le sort pour eux en Silo deuãt le Seigneur, & diuisa illec la terre pour les enfans d'Israel, par leurs portions. Lors issit le sort de la lignée des enfans de Ben-iamin selon leurs familles, & escheut le terme de leur sort entre les enfans de Iuda, & entre les enfans de Ioseph. Et fut leur terme à vn coing d'Aquilon, du costé du Iordain: lequel monte d'Aquilon à costé de Iericho, & monte à la montagne contre Occident, & ses issues sont au desert de Beth-auen. Et ce terme passe de là en Luz, à costé dudit C Luz vers le Midy, laquelle est Beth-el: puis le terme descend en Ataroth-adar, aupres du mont qui est à Midy de Beth-horon la basse. En apres il tourne & enuironne le coing de la mer vers le Midy, depuis la montagne, qui est contre Beth-horon à Midy. Et ses issues sont iusqu'à Cariath-baal, laquelle est Cariath-iarim, ville des enfans de Iuda: cestuy est le coing Occidental. Mais le coing de Midy est du bout de Cariath-iarim: & ce terme sort en Occident, & paruient à la fontaine des eaus de Nephthoa. Puis descend au bout de la montagne, qui est à l'endroit de la vallée du filz d'Hennõ, qui est en la vallée des Raphains vers Aquilon: en apres il descend en la vallée de Gennon à costé du Iebusien, vers le Midy, & descend à la fontaine de Rogel. Et tournant d'Aquilon sort en a En-sames, D & resort en Geliloth, qui est contre l'ascendant d'Adomim, & descend à la pierre de Bohan filz de Ruben. Et trauerse à costé contre la plaine d'Aquilon, & descend a es lieux chãpestres. Puis ce terme passe à costé de Beth-hagla vers Aquilon, & ses issues sont dudit terme à la langue de la mer sallée cõtre Aquilon, au bout du Iordain vers Midy: cestuy est le terme de Midy. Item, le Iordain termine iceluy au coing d'Orient. Ce fut l'heritage des enfans de Ben-iamin, par les termes d'icelle à lentour selon leurs familles. Or les villes de la lignée des enfans de Ben-iamin, selon leurs familles, furent Iericho, Beth-agla, la vallée de Caziz, Beth-araba, Zamarim, Beth-el, Auim, Para, Ophra, Chephar Ammonai, Ophni, & Gabai: douze villes & leurs villages. Gabaon, Rama, Beroth, Mazpha, Caphaira, Moza, Recem, Iarephel, Thara, Zela, Eleph, Iebusi, laquelle est Ierusalem, Gabaath & Cariath: quatorze villes & leurs villages. Ce fut donc l'heritage des enfans de Ben-iamin, selon leurs familles.

a c. fontaine du soleil.

a Grec. Rabathab

CHAP. XIX.

ET le second sort issit à Simeon, pour la lignée des enfans dudit Simeon, se- A lon leurs familles. Et leur heritage fut entre l'heritage des enfans de Iuda. Or ilz eurent pour leur heritage Ber-sabé, Sabé, Molada, Hazer-sual, Bala, Azem, El-tholad, Bethul, Horma, Zicelag, Beth-marcaboth, Hazet-susa, Beth-lebaoth, Saruhen: treize villes & leurs villages. Aim, Remon, Ether, & Asan: quatre villes & leurs villages. Aussi tous les villages qui estoyent à lenuiron de ces villes, iusqu'en Balaath, Béer, Ramath, vers le midy. C'est l'heritage de la lignée des enfans de Simeon,

Le sort de la lignée de Ben-iamin.

Le sort de Simeon.

selon leurs familles. De la portion des enfans de Iuda, fut l'heritage des enfans de Simeon, car la partie des enfans de Iuda estoit trop grande pour eux, parquoy les enfans de Simeon eurent heritage entre l'heritage d'iceux. Item, le troisiesme sort issit pour les enfans de Zabulon, selon leurs familles, & le terme de leur heritage fut iusqu'en Sarid. Et leur terme monte en Occident & en Mareala, & paruient en Dabaseth, puis il rencontre le fleuue qui est à lendroit de Iocneuen: & retourne de Sarid contre soleil leuant, sur le terme de Chisloth-Thabor, & sort vers Dabereth, & B monte en Iaphia. Et de là il passe à la region Orientale en Gethah-hepher & en Ithah-cazin, & sort en Remon Methoar & Nea. Puis ce terme circuit d'Aquilon Nathan. Et ses issues sont en la vallée de Iephthah-el, Catath, Nahalal, Semron, Iedala, Beth-lehem: douze villes & les villages d'icelles. C'est l'heritage des enfans de Zabulon, selon leurs familles: & icelles sont les villes & leurs villages. Item, le quatriesme sort vint à Issacar pour ses filz, selon leurs familles. Et les frontieres d'iceux furent Iezraela, Casuloth, Sunem, Hapharaim, Sion, Anaharath, Harabith, Cision, Abez, Rameth, En-ganim, En-hada, Beth-phazez: & leur terme paruient en Thabor, & Sahazima & Beth-sames: & les issues de leur terme furent au Iordain: seize villes & les villages d'icelles. C'est l'heritage de la lignée des enfans d'Issacar, selon leurs familles, villes & villages d'icelles. Item, le cinquiesme sort issit pour la lignée des enfans d'Aser, selon leurs familles. Et furent leurs frontieres: Helcath, Hali, Beten, Achsaph, Alamelech, Amaad & Miseal, & paruient en Carmel vers Occident, & en Sihor, Labanath. Et retournant contre le soleil leuant en Beth-dagon, il paruient en Zabulon & en la vallée de Iehthah-el vers Aquilon en Beth-C emec & Neiel, & sort en Cabul à la senestre. Et à Hebron, Rohob, Hamon & Cana, iusqu'en la grande Zidon. Puis ce terme retourne en Rama, & iusqu'à Zor citée munie: aussi ce terme retourne en Hosa, & sont ses issues à la mer, depuis la portion d'Achzibach. Ama, Aphec, Rohob: vingt & deux villes & les villages d'icelles. C'est l'heritage de la lignée des enfans d'Aser, selon leurs familles. Ce sont aussi les villes & leurs villages. Item, le sixiesme sort issit aux filz de Nephthali, pour les enfans dudit Nephthali selon leurs familles. Et leurs frontieres furent depuis Heleph, & Elon en Zaananim, Adami, Neceb, & Iabnéel, iusqu'à Lacum: & les issues sont au Iordain. Et leur terme retourne en Occidét à Azanoth Thabor, & de là sort en Hucoca, & rencontre Zabulon à Midy, & en Aser il paruient d'Occident, & en Iuda au Iordain du coste de soleil leuant. Et les citez munies sont Zidim, Zer, Hamath, Racath, Cenereth, Adama, Harma, Hazor, Cedes, Edrai, En-hazor, Ieron, Magdel-el, Horem, Beth-anath & Beth-sames: dix & neuf villes & les villages d'icelles. C'est l'heritage de la lignée des enfans de Nephthali selon leurs familles, villes & villages d'icelles. Item, le septiesme sort issit D à la lignée des enfans de Dan, selon leurs familles. Et fut le terme de leur heritage Zaraa, Esthaol, Ir-sames, Saelabin, Aialon, Ieth-la, Elon, Themnatha, Acaron, Elthece, Gibethon, Baalath, Iehud, Bane-barac, Gath-remon. Me-iericon & Harcon auec le terme qui est contre Iapho. Et d'iceux sortit le terme des enfans de Dan, & les enfans de Dan monterent pour batailler contre Lesen, & l'ayans prins, la frapperent au trenchant de l'espée, & la conquirent, & habiterent en icelle, si appellerent Lesen, Dan, du nom de Dan leur pere. C'est l'heritage de la lignée des enfans de Dan, selon leur lignée, leurs villes & villages d'icelles. Ainsi ilz finirent de diuiser la terre par leurs termes. Et les enfans d'Israel donnerent heritage à Iosué filz de Nun au milieu d'eux. Selon le mandement du Seigneur ilz luy baillerent la ville qu'il auoit demandé: à sauoir, Thamnath-sera, en la montagne d'Ephraim, & edifia la ville & habita en icelle. Ce sont les heritages que diuiserent Eleazar sacrificateur, & Iosué filz de Nun, & les chefz des peres des lignées des enfans d'Israel, en Silo, deuant le Seigneur à l'entrée du tabernacle de conuenance, & finirent de diuiser la terre.

Le sort de Zabulon.

Le sort de Issacar.

Le sort de Aser.

Le sort de Nephthali.

Le sort de Dan.

La possession de Iosué.

CHAP. XX.

EN apres le Seigneur parla à Iosué, disant: Parle aux enfans d'Israel, & dis: Ordonnez vous des villes de refuge, desquelles ie vous ay parlé par la main de Moyse: à fin que là se retire l'homicide qui frappe la personne par ignorance & non à son escient, & elles vous seront en retraite contre celuy qui cerche vẽgeance du sang. Qui fuira à vne de ces villes, s'arrestera à la porte de la ville, referera sa cause, ou yãs les anciens d'icelle ville la, puis le recueilleront à eux en la ville, & luy dõneront lieu: à fin qu'il demoure auec eux. Et si le prochain du sang le pourſuit, ilz ne doyuent point rebailler l'homicide en la main d'icelluy, attendu que ce n'a point esté à son escient qu'il a tué son prochain, & ne l'a point eu

A Les citez de franchise. Nõb. 35. Deu. 19.

B

eu en hayne parauãt. Il demourra donc en ceſte ville la, tant qu'il aſsiſtera en iugemẽt deuant la congregation & iuſqu'à la mort du grãd ſacrificateur, qui ſera en ces iours la. Adonc l'homicide retournera, & viendra en ſa ville, & en ſa maiſon, & à la ville de la
C qlle il ſ'en eſtoit fuy. Ilz ordonnerent dõc Cedes en Galilée au mont de Nephtha
Deu.4.g. li: & Sichẽ au mont d'Ephraim, & Cariath-arbe', laqlle eſt Hebron au mont de Iuda. Et outre le Iordain vers Iericho à Orient, ilz conſtituerent Bozor au deſert & en la plaine de la lignée de Ruben, & Ramoth en Galaad de la lignée de Gad: & Golan en Baſan
D de la lignée de Manaſſe'. Ces citez furent eſtablies pour tous les enfans d'Iſrael: & pour l'eſtranger conuerſant entre eux, à fin qu'illec puiſſe fuir quiconque frappe la perſone par ignorance, & qu'il ne meure point par la main du prochain du ſang, qui en demande vengeance, tant qu'il aſsiſtera en la preſence de la congregation.

CHAP. XXI.

A Les citez données aux Leuites.

OR les chefz des peres des Leuites vindrẽt à Eleazar ſacrificateur, & à Ioſue' filz de Nun, & aux chefz des peres des lignées des enfans d'Iſrael: & parlerẽt à eux en Silo, en la terre de Canaan, en diſant: Le
Nõb.35.a Seigneur a cõmande' par la main de Moyſe de nous dõner des villes pour habiter, auec les faubourgs d'icelles pour noſtre beſtial. Les enfans donc d'Iſrael donnerẽt aux Leuites de leurs heritages, ſelon le mandemẽt du Seigneur, ces villes auec leurs faubourgs.
Le ſort des Cahathites. Et le ſort iſsit pour la famille des Cahathites, & aux enfans d'Aarõ ſacrificateurs, qui eſtoyent des Leuites aduindrent en ſort de la lignée de Iuda, de la lignée de Simeon, & de la lignée de Ben-iamin, treize villes. Et aux autres enfans de Cahath eſcheurent par ſort des familles de la lignée d'Ephraim, & de la lignée de Dan & de la moitie' de la lignée de Manaſſe' dix villes. Itẽ,
La poſſeſſion des Gerſonites. aux enfans de Gerſon eſcheurẽt en ſort des familles de la lignée d'Iſſacar, & de la lignée d'Aſer, & de la lignée de Nephthali, & de la moitie' de la lignée de Manaſſe', treize villes. Itẽ, aux enfans de Merari ſelon leurs familles eſcheurent par ſort de la
La part des Merarites. lignée de Ruben, & de la lignée de Gad, & de la lignée de Zabulon, douze villes.

B Ainſi les enfans d'Iſrael donnerent aux Leuites ces villes auec les faubourgs d'icelles, cõme le Seigneur auoit commande' par la main de Moyſe. Auſsi les enfans de la lignée de Iuda, & les enfans de la lignée de Simeon donneront ces villes qui ſont icy nommées. Et furent aux enfans d'Aaron,
1.Chr.6.d de la famille des Cahathites, qui eſtoyent de la famille de Leui: car à eux fut le premier ſort. Ilz leur donnerent donc Cariath-arbe' du pere d'Enac, laquelle eſt Hebron, au mõt de Iuda, & les faubourgs d'icelle à lenuiron. Mais ilz donnerẽt le chãp de la ville & les villages d'icelle à Caleb filz de Iephone', pour ſa poſſeſsion. Et aux enfans d'Aarõ ſacrificateurs baillerẽt sus 14. d.
la ville pour le refuge de l'homicide: à ſauoir, Hebron & ſes faubourgs, Lobna & ſes faubourgs, Iathir & ſes faubourgs, Eſtimoa & ſes faubourgs, Holon & ſes faubourgs, Dabir & ſes faubourgs, Ain & ſes faubourgs, Iuta & ſes faubourgs, Beth-ſemes & ſes faubourgs: neuf villes de par ces deux lignées. Item, de la lignée de Ben-iamin, Gabaon auec ſes faubourgs, Gaba auec ſes faubourgs, Anathoth auec ſes faubourgs, Almon auec ſes faubourgs: quatre villes. Toutes les villes des enfans d'Aaron ſacrificateurs furent treize & leurs faubourgs. Et aux familles des enfans de Cahath des Leuites, qui eſtoyent la reſte des enfans de Cahath, pour leur ſort furent données villes de par la lignée d'Ephraim. Ilz leur donnerent donc la ville ordonnée pour le refuge de l'homicide: à ſauoir, Sichẽ auec ſes faubourgs, en la mon
C tagne d'Ephraim, & Gazer auec ſes faubourgs, & Cabzaim auec ſes faubourgs, & Beth-horon auec ſes faubourgs, quatre villes. Item, de la lignée de Dan, Elthece auec ſes faubourgs, Gibthon auec ſes faubourgs, Aialon auec ſes faubourgs, Gath-remon auec ſes faubourgs: quatre villes. Item, de la moitie' de la lignée de Manaſſe', Thanach & ſes faubourgs, & Gath-remon auec ſes faubourgs: deux villes. Toutes les villes furent dix auec leurs faubourgs, pour les familles de la reſte des enfans de Cahath. Item, aux enfans de Gerſon, qui eſtoyent de la famille des Leuites [fut donne'] de la moitie' de la lignée de Manaſſe' la ville pour le refuge de l'homicide: à ſauoir, Golan en Baſan, auec ſes faubourgs, & Beeſthera auec ſes faubourgs: deux villes. Item, de la lignée d'Iſſacar, Ciſion auec ſes faubourgs, Daberath auec ſes faubourgs, Iarimoth auec ſes faubourgs, & En-ganim auec ſes faubourgs: quatre villes. Item, de la lignée d'Aſer, Miſeal auec ſes faubourgs, Abdon auec ſes faubourgs, Halacath auec ſes faubourgs, Rohob auec ſes faubourgs: quatre villes. Item, de la lignée de Nephthali, la ville pour le refuge de l'homicide, Cedes en Galilée auec ſes faubourgs, Hamoth-dor auec ſes faubourgs, & Carthan auec ſes faubourgs: trois villes. Toutes les villes des Gerſonites, ſelon leurs familles, ſont treize villes, & les faubourgs d'icelles.

D. Item, aux familles des enfans de Merari des Leiuites [furent données] de la lignée de Zabulon, Iecnam auec ses faubourgs, Cartha auec ses faubourgs, Damna auec ses faubourgs, Nahalal auec ses faubourgs: quatre villes. Item, de la lignée de Ruben, Bozor auec ses faubourgs, Iaheza auec ses faubourgs, Cedmoth auec ses faubourgs, Maphaath auec ses faubourgs: quatre villes. Item, de la lignée de Gad, la ville pour le refuge de l'homicide, Romoth en Galaad auec ses faubourgs, & Mahanaim auec ses faubourgs, Hesebon auec ses faubourgs, & Iazer auec ses faubourgs: quatre villes. Toutes les villes des enfans de Merari selon leurs familles (qui estoyent la reste des familles des Leuites) furent pour leur sort douze villes,

Toutes les villes donc des Leuites entre la possession des enfans d'Israel furent quarãte huit villes auec les faubourgs d'icelles. Et toutes ces villes estoyẽt separées chacune à part, & les faubourgs d'icelles à lentour chacune à son regard, & ainsi de toutes ses villes. Et le Seigneur donna à Israel toute la terre laquelle il auoit iuré de donner à leurs peres: & la possederent, & habiterẽt en icelle. Ausi le Seigneur leur donna repos à lentour, selon tout ce qu'il auoit iuré à leurs peres: & nul de tous leurs ennemiz ne leur resista point au deuant: ains le Seigneur bailla tous leurs ennemiz en leur main. Si ne cheut point vn mot de toutes les bonnes parolles que le Seigneur auoit dit à la maison d'Israel, que tout n'aduint.

Les promesses de la terre de Canaã accomplies

CHAP. XXII.

Les lignées de Ruben, Gad, & demie lignée de Manassé renuoyées en leur possessiõ.

ALors Iosué appella les Rubenites, & les Gadites, & la demie lignée de Manassé, & leur dit: Vous auez gardé tout ce que Moyse seruiteur du Seigneur vous a cõmandé, & auez obey à ma voix en toutes choses q̃ ie vous ay commandé, & n'auez point delaissé voz freres par si long temps iusqu'au iour present: ains vous auez gardé l'obseruatiõ du cõmandement du Seigneur vostre Dieu. Or puisque le Seigneur vostre Dieu a donné repos à voz freres, comme il leur auoit dit, retournez maintenãt, & vous retirez aux vostres, en voz tabernacles, à la terre de vostre possession, que Moyse seruiteur du Seigneur vous a donné delà le Iordain. Seulement prenez garde diligemment de faire le commandement, & la loy q̃ Moyse seruiteur du Seigneur vous a commãdé, à fin que vous aymiez le Seigneur vostre Nõb.32.f. B Dieu, & cheminiez selõ toutes ses voyes, & gardiez ses commandemens, & adheriez à luy, & seruiez à luy de tout vostre cueur & de toute vostre ame. Ainsi Iosué les beneit & les laissa: & ilz s'en allerent en leurs tabernacles. Or Moyse auoit donné [possession] à la demie lignée de Manassé en Basan, & à l'autre moitié d'icelle Iosué en dõna entre les freres d'iceux outre le Iordain vers Occident: lesquelz ausi il laissa aller en leurs tabernacles les beneissant. Si parla à eux, disant: Retournez à voz tabernacles auec grande cheuance & bestial tresabondant, en argent & en or, en ærain & en fer, & en plusieurs vestemens. Diuisez les despouilles de voz ennemiz auec voz freres.

Le sort des enfãs de Manas. se.

Les enfans donc de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé s'en retournans se partirent des enfans d'Israel de Silo, laquelle est en la terre de Canaan, pour venir en la terre de Galaad au pays de leur possession, de laq̃lle iouyrent selon le mandemẽt du Seigneur par la main de Moyse. Or vindrent ilz en Galiloth vers le Iordain, qui est en la terre de Canaan. C Et les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé edifierent illec vn autel: vn autel de grand' apparence. Et les enfans d'Israel ouyrent dire que les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé auoyent edifié vn autel à lendroit de la terre de Canaan en Galiloth pres le Iordain, du costé des enfans d'Israel. Les enfans donc d'Israel ouyrent cela, dõt toute la cõgregation d'iceux s'assembla en Silo pour monter & batailler cõtre eux. Lors les enfans d'Israel enuoyerent en la terre de Galaad vers les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé, Phinehes filz d'Eleazar sacrificateur, & dix princes auec luy, vn prince de chacune maison des peres, selon toutes les lignées d'Israel, desquelz vn chacun estoit chef de la maison de son pere entre la multitude d'Israel. Iceux dõc vindrẽt par deuers les enfans de Ruben, les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé en la terre de Galaad: & parlerent auec eux, disans: Ainsi dit toute la congregation du Seigneur: Quelle est ceste transgression D par laq̃lle vous auez forfait contre le Dieu d'Israel, vous destournans auiourdhuy arriere du Seigneur, en ce que vous vous estes edifié vn autel: en rebellãt auiourdhuy contre le Seigneur. Vous semble-il petite chose de l'iniquité de *Pheor, de laquelle Nõb.25.i. nous ne sommes pas encore purifiez iusqu'auiourdhuy, dont la playe fut faite en la congregation du Seigneur? Vous vous estes ausi destournez au iourdhuy arriere du Seigneur, & pourtant qu'auez esté rebelles au iourdhuy contre le Seigneur, il se courroucera demain contre toute la cõgregation d'Israel. Que si vous estimez la terre de vostre possession souillée, passez à la ter-

terre de la possession du Seigneur, en laq̃lle est colloqué le tabernacle du Seigneur, & ayez possession entre nous: mais ne rebellez point cõtre le Seigneur, & ne nous prouoquez point en vous voulãs edifier vn autel, outre l'autel du Seigneur nostre Dieu. Sus 7.a. Acan le filz de Zare ne transgressa-il pas en l'interdit, dont l'ire aduint contre toute la cõgregation d'Israel? & cest homme qui estoit seul, ne perit-il point en son iniquité? E Lors les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manassé respondirẽt, & dirent aux chefz de la multitude d'Israel: Le Seigneur le DIEV des dieux, le Seigneur le Dieu des dieux, iceluy le sait: aussi Israel le saura, si par rebellion, ou preuarication [auons meffait] contre le Seigneur, ne nous sauue point auiourdhuy: à sauoir, si nous nous sommes edifiez vn autel, pour nous destourner arriere du Seigneur, ou si ce a esté pour offrir sur iceluy holocauste & don, ou pour faire sur iceluy sacrifices pacifiques: que le Seigneur mesme le requiere: & si nous ne l'auons point plustost fait par solicitude & cause, disant: Demain ou pour demain voz enfans diront à noz enfans: Quelle conuenance auez vous auec le Seigneur le Dieu d'Israel? O vous enfans de Ruben & enfans de Gad, le Seigneur a mis entre nous & vous vn terme: à sauoir, le Iordain, pourtant n'auez vous point de part au Seigneur: & voz enfans feront cesser noz enfans, à fin qu'ilz ne craignent point le Seigneur. Dont nous auons dit: Mettons nous maintenant à edifier vn F autel, nõ point pour holocauste, ne pour sacrifice. Mais qu'il soit en tesmoignage entre nous & vous, & entre noz generations apres nous, pour exercer le seruice du Seigneur deuant luy, en noz holocaustes, en noz sacrifices & pacifiques: & q̃ voz enfans ne disent point demain ou pour demain à noz enfans, vous n'auez point de part au Seigneur. Nous auons donc dit, q̃ s'ilz veulent ainsi dire demain ou pour demain à nous & à noz generations: nous dirons, Voyez la similitude de l'autel du Seigneur, q̃ noz peres ont fait, non point pour holocauste ne sacrifice: mais en tesmoignage entre nous & vous. Ia ne nous aduienne de rebeller cõtre le Seigneur, & de nous destourner auiourdhuy arriere du Seigneur, en edifiant autel pour holocauste, pour don ou sacrifice, excepté l'autel du Seigneur nostre Dieu, qui est deuant le tabernacle d'iceluy.

Et quand Phinées sacrificateur & les princes de la congregation, & les chefz de la multitude d'Israel, qui estoyent auec luy, ouyrent les propoz que dirẽt les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & les enfans de Manassé, ilz s'en contenterẽt. Et Phinées filz d'Eleazar sacrificateur, dit aux enfans G de Ruben, aux enfans de Gad, & aux enfans de Manassé: Nous auons cogneu auiourdhuy que le Seigneur est entre nous, & que vous n'auez point commis ceste transgression contre le Seigneur, maintenant auez vous deliuré les enfans d'Israel de la main du Seigneur. Adonc Phinées filz d'Eleazar sacrificateur, & les princes, s'en retournerent d'auec les enfans de Ruben, & les enfãs de Gad, en la terre de Canaan aux enfans d'Israel, & leur refererent la chose. Laq̃lle pleut aux enfans d'Israel: & les enfans d'Israel beneirent Dieu, & ne parlerẽt plus de monter contre eux en guerre, ne de destruire la terre, en laq̃lle les enfans de Ruben & les enfans de Gad habitoyent. Lors les enfans de Ruben & les enfans de Gad appellerent l'autel [Ed]: car il est tesmoing entre nous, que le Seigneur est le Dieu.

CHAP. XXIII.

OR il aduint qu'apres plusieurs iours q̃ A le Seigneur eut donné repos à Israel, de tous leurs ennemis à l'enuiron, q̃ Iosué deuint vieil & plein de iours. Lors Iosué appellãt tout Israel, ses anciẽs, ses princes, ses iuges, & ses preuostz, leur dit: Ie suis de uenu ancien & plein de iours, aussi vous voyez tout ce q̃ le Seigneur vostre Dieu a fait à toutes ces gens deuant vous, cõment le Seigneur vostre Dieu a bataillé pour vous. Voyez, ie vous ay departy en heritage ces gens qui sont de reste, pour voz lignées, depuis le Iordain, auec toutes les gens q̃ i'ay extermineé, iusqu'à la grãd mer & soleil couchant. Et le Seigneur vostre Dieu les deboutera de deuant vous, & les dechassera arriere de vous, & possederez la terre d'iceux, cõme le Seigneur vostre Dieu a parlé à vous. Portez vous donc tresuaillammẽt, pour garder & faire tout ce qui est escrit au liure de la loy de Moyse, sans vous en destourner à dextre ou à senestre. Et ainsi quand vous viendrez à ces gens: à sauoir, à celles qui sont demourées auec vous, ne faites mention & ne iurez par le nom de leurs dieux: & ne les seruez point, & ne les adorez. Mais adherez au Seigneur vostre Dieu, comme vous auez fait iusqu'au iour p̃sent. Et le Seigneur dechassera arriere de vous nations grandes & fortes, ainsi q̃ nul n'a subsisté deuãt vostre face iusqu'au iour C present. Vn seul homme d'entre vous en pourſuyura mille: car le Seigneur vostre Dieu bataille pour vous, comme il vous a dit. Partant vous serez sus voz gardes songneusement pour voz ames, à fin que vous aymiez le Seigneur vostre Dieu. Autremẽt, si vous vous destournez, & adherez à la re-

ste de ces gens: à sauoir celles qui sont demourées auec vous, & vous alliez par mariage auec elles, & entriez à elles, & elles à vous, sachez que le Seigneur vostre Dieu ne poursuyura plus à dechasser toutes ces gẽs arriere de vous: mais elles vous seront comme en laqs, & ruine, & fleau à voz costez, & espines en voz yeux, tant q̃ vous perirez de ceste bonne terre, laq̃lle le Seigneur vostre
D Dieu vous a donnée. Et voicy ie marche au iourdhuy par la voye de toute la terre, & vous cognoistrez en tout vostre cueur & en toute vostre ame, qu'il n'est point cheut vn mot de toutes les bõnes parolles que le Seigneur vostre Dieu a dit de vous: mais toutes les choses vous sont aduenues, tellement qu'il n'en est point cheut vne parolle. Aussi comme toute bonne parolle, laq̃lle le Seigneur vostre Dieu vous auoit dit, est aduenue sus vous: ainsi le Seigneur amenera sus vous toute mauuaise parolle, tant qu'il vous aura extermine' de ceste bonne terre, laq̃lle le Seigneur vostre Dieu vous a donnée. Quand vous aurez transgresse' le pact du Seigneur vostre Dieu, lequel il vous a commande': & que serez allez apres autres dieux, & les aurez seruiz & adorez, la fureur du Seigneur s'enflãmera contre vous, & perirez incontinẽt de ceste bonne terre, qu'il vous a donnée.

CHAP. XXIIII.

A Iosué racomptant les bienfaitz, enhorte le peuple à obseruer la loy.

ET Iosue' assembla toutes les lignées de Israel en Sichem, & appella les anciens d'Israel, & ses princes, & ses iuges & prenostz: & assisterent en la presence de Dieu. Et Iosue' dit à tout le peuple: Ainsi dit le Seigneur le Dieu d'Israel: Voz peres ont habite' iadis delà le fleuue: à sauoir, Thare' pere d'Abraham & pere de Nachor, & ont seruy aux dieux estrãges. Et ie prins vostre pere Abraham de delà le fleuue, & le feis aller par toute la terre de Canaan, & multipliay sa semence, & luy donnay Isaac. Et à
B Isaac donnay Iacob & Esau: & donnay à Esau le mõt de Seir pour le possseder. Mais Iacob & ses enfans descendirẽt en Egypte. Puis i'enuoiay Moyse & Aaron, & frappay Egypte: & apres que i'eu ce fait au milieu d'icelle, ie vous retiray. Ainsi ie feis sortir voz peres hors d'Egypte, & vindrẽt iusque à la mer, & les Egyptiens poursuyuirent voz peres, auec chariotz & cheuaucheurs iusqu'à la mer rouge. Et quand ilz crierent au Seigneur, il mit vne obscurite' entre vous & les Egyptiens, & amena sus eux la mer, & les couurit: lors voz yeux veirent q̃ i'ay fait aux Egyptiens, & auez demoure' long tẽps au dersert. *En apres ie vous amenay en la terre des Amoriens, habitans delà le Iordain, lesquelz batailleront contre vous: mais ie vous les baillay en voz mains, à fin q̃ possediſsiez leur pays, & les desconfis de deuant vous. *Aussi Balac filz de Zephor, Roy de Moab, guerroya contre Israel, & enuoya pour appeller Balaam filz de Beor, pour vous maudire: mais ie ne voulu point exaucer Balaam, ains il vous beneit, & vous deliuray de la main d'iceluy. Et vous ayant passe' le Iordain, vinstes en Iericho, si batailleront contre vous les hommes de Ieriche, les Amoriens, les Pherezïens, les Cananéens, les Hethiens, les Gergesiens, les Heuiens & les Iebusiens, lesquelz ie liuray en voz mains. Et enuoiay deuant vous des froillons, qui les dechasserent arriere de vous: à sauoir, les deux Roys des Amoriens, non point par ton espée, ou ton arc. Item, ie vous dõnay la terre, laquelle point n'auiez laboure', & les villes que point ne auiez edifiées, esquelles vous habitez, les vignes & oliuiers que point n'auiez plantez, desquelz vous mangez. Maintenant donc craingnez le Seigneur, & le seruez en simplicite' & en verite', & ostez les dieux ausquelz voz peres ont seruy delà le fleuue & en Egypte, & seruez au Seigneur. Et s'il vous desplait de seruir au Seigneur, eliſez au iourdhuy à qui vous voulez seruir: à sauoir, aux dieux ausquelz voz peres ont seruy, lesquelz estoyent delà le fleuue, ou aux dieux des Amoriens, en la terre desquelz vous habitez: mais moy & ma famille seruirons au Seigneur. Et le peuple respondit, & dit: Ia ne nous aduienne d'abandonner le Seigneur, pour seruir aux autres dieux. Car le Seigneur nostre Dieu, nous a fait monter, nous & noz peres de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude, & a fait deuant noz yeux ces grans signes, & nous a garde' en toute la voye, par laquelle nous auõs chemine', & en tous les peuples, par le milieu desquelz nous auons passe'. Et le Seigneur a dechasse' arriere de nous tous les peuples, & les Amoriens qui habitoyent en la terre. Parquoy nous seruirons au Seigneur: car iceluy est nostre Dieu.

Et Iosue' dit au peuple: Vous ne pouez seruir au Seigneur: car c'est vn Dieu sainct, & Dieu ialoux, lequel ne pardonnera point à vostre forfait & à voz pechez. Parquoy si vous delaissez le Seigneur, & seruez aux dieux estrãges, il se retournera & vous traictera mal, & vous dessera, apres qu'il vous aura bien fait. Derechef le peuple dit à Iosue': Non, mais nous seruirons au Seigneur. Adonc Iosue' dit au peuple: Vous estes tesmoings vous mesmes, que vous auez eleu le Seigneur pour luy seruir. Et ilz respondirent: Nous en sommes tesmoings. Or maintenant ostez les dieux estrangers, qui

C Nõb. 22.b

Sus 3.d.e.a.

Sus 11.a.

Sus 11.d.

D

E

qui ſont au milieu de vous, & enclinez voſtre cueur au Seigneur le Dieu d'Iſrael. Et le peuple dit à Ioſué': Nous ſeruirons au Seigneur noſtre Dieu, & obeirons à ſa voix. Ioſué' donc traicta l'alliance en ce iour la auec le peuple, & luy mit ordonnance & iugement en Sichem. Si eſcriuit ces parolles au liure de la loy du Seigneur, & print vne grande pierre, & l'eſleua illec ſoubz vn cheſne, qui eſtoit au ſanctuaire du Seigneur. Puis il dit à tout le peuple: Voicy, ceſte pierre nous ſera en teſmoignage, qu'elle a ouy toutes les parolles du Seigneur qu'il nous a dit: ainſi elle ſera pour teſmoignage contre vous, à fin que ne vueilliez denier voſtre Dieu. Et laiſſa aller le peuple vn chacun à ſon heritage. Et apres que ces choſes furent faites mourut Ioſué' filz de Nun, ſeruiteur du Seigneur, eagé de cent & dix ans, & l'enſeuelirent entre les limites de ſon heritage en Thamnath-ſaré', laquelle eſt en la montagne d'Ephraim vers l'Aquilon du mont de Gaas. Et Iſrael ſeruit au Seigneur tout le temps de Ioſué', & tout le temps des anciens qui ſuruеſquirent apres Ioſué', & qui auoyent cogneu toutes les œuures du Seigneur, qu'il auoit fait pour Iſrael. Ilz enſeuelirent auſsi les oz de Ioſeph, que les enfans d'Iſrael auoyent apporté d'Egypte, en Sichem, en la partie du champ que Iacob auoit achete' cent pieces d'argent, des enfans d'Hemor pere de Sichem, & furent aux enfans de Ioſeph en heritage. Pareillement Eleazar filz d'Aaron mourut, & l'enſeuelirent au mont de Phinéhes ſon filz, lequel luy fut donne' en la montagne d'Ephraim.

F

La mort de Ioſué.

G

Les oz de Ioſephen ſeuely. Gen.50.d Gen.33.d

La mort d'Eleazar

Fin du liure de Ioſué'.

Le liure des Iuges.

CHAP. I.

A

Iuda ordõne principe de la bataille.

IT APRES LA mort de Ioſué' les enfans d'Iſrael interroguerẽt le Seigneur, diſans: Qui montera pour nous contre le Cananéen, & commencera à batailler cõtre luy? Et le Seigneur dit: *Iuda y montera: Voicy, i'ay baillé la terre en ſa main. Et Iuda dit à Simeon ſon frere, Mõte auec moy en mon ſort, àfin que nous bataillions contre le Cananéen: & i'iray auſsi en ton ſort: Ainſi Simeon ſ'en alla auec luy.

*c. la lignée de Iuda.

Iuda & Simeon deſconfient les Cananéens.

B

Iuda donc monta, & le Seigneur donna le Cananéen & le Pherezien en leur main: & frapperẽt d'iceux en Bezec dix mille hommes. Et trouuans Adoni-Bezec en Bezec, batailleront contre luy: & deſconfirent le Cananéen & le Pherezien. Et ſ'enfuit Adoni-Bezec, mais ilz le pourſuyuirent, & l'ayans prins, copperẽt les poulces de ſes mains & de ſes piedz. Dont Adoni-Bezec dit: Septante Roys ayãs les poulces de leurs mains & de leurs piedz coppez, ont eſte' recueillans [du pain] ſoubz ma table: comme i'ay fait, ainſi m'a-il rendu. Et l'ayãt amene' en Ieruſalem, mourut illec. Et les enfans de Iuda batailleront contre Ieruſalẽ, & la prindrent, & la frapperent au trenchant de l'eſpée, & mirent le feu en la cite'. Puis apres les enfans de Iuda deſcẽdirent pour guerroyer contre le Cananéen habitant es montagnes, & à Midy, & à la campagne. Et Iuda ſ'en alla contre le Cananéen habitant en Hebron, & le nom d'Hebron eſtoit parauant *Cariath-Arbé': & frapperent Seſai, Ahiman, & Thalmai. Et delà ſ'en allerent aux habitans de Dabir, & le nom de Dabir parauant eſtoit Cariath-ſepher. Adonc Caleb dit: Qui frappera Cariath-ſepher, & la prendra, ie luy donneray Acſa ma fille pour femme. Lors Othoniel filz de Cenez, frere de Caleb, qui eſtoit moindre que luy, la print: parquoy luy donna Acſa ſa fille pour femme. Et quand icelle ſ'en alloit elle l'enhorta à demãder vn champ de ſon pere, ſi ſe ietta ius de l'aſne, à laquelle Caleb dit: Qu'as-tu? Et elle luy reſpondit: Donne moy la benediction, pourtant que tu m'as dõné la terre vers Midy, tu me donneras auſsi les fontaines des eaus: & Caleb luy donna les fontaines de deſſus, & les fontaines de deſſoubz. Et les enfans de Cinei beau-pere de Moyſe, monterent de la cité des palmes, auec les enfans de Iuda, au deſert de Iuda, qui eſt au Midy d'Arad: ainſi ſ'en allerent, & habiterent auec le peuple. Mais Iuda ſ'en alla auec Simeon ſon frere, & frapperent le Cananéen qui habitoit en Zephath, & la mirent à ſac; dont on appella le nom de la cité Horma. Auſsi Iuda print Aza, auec ſes limites, Aſcalon auec ſes limites, & Acaron auec ſes limites. Et le Seigneur fut auec Iuda, & poſſeda la montagne: car il ne peut dechaſſer les habitans de la vallée, pourtant qu'ilz auoyent des chars de fer. Et donnerent Hebron à Caleb, *comme Moyſe auoit parlé': lequel dechaſſa d'illec trois filz d'Enac. Et les enfans de Beniamin ne dechaſſerent point le Iebuſien,

C

Ioſ.15.c.

Othoniel Ioſ.15.d.

D

*Nõb.14.d

qui demouroit en Ierusalem: mais le Iebusien habita auec les enfans de Ben-iamin
E en Ierusalem, iusqu'au iour present. Et ceux aussi qui estoyent de la famille de Ioseph monterent en Beth-el, & le Seigneur fut auec eux. Et ceux de la famille de Beth-el espierẽt Beth-el: & le nom de la cite' estoit parauant Luz. Et les espies veirent vn homme sortant de la ville, auquel dirent: Nous te prions que tu nous monstres l'entrée de la ville, & nous te ferons grace. Quãd iceluy leur eut monstre', ilz frapperent la ville au trenchant de l'espée: mais ilz laisserent aller l'homme & toute sa famille. Puis cest homme s'en allant en la terre des Hethiens edifia vne ville, & appella son nom Luz, c'est le nom d'icelle iusqu'à present. Item, Manasse' ne dechassa point [les habitãs] de Beth-sean, ne les bourgades d'icelle, ne Thaanach & ses bourgades, ne les habitãs de Dor & ses bourgades, ne les habitans de Ieblaam & ses bourgades, ne les habitans de Magedo & ses bourgades: mais le Cananéen voulut habiter en ceste terre.

F Et quand Israel fut renforce' il fit ledit Cananéen tributaire: mais il ne le dechassa point. Item, Ephraim ne dechassa point le Cananéen habitant en Gazer, mais ledit Cananéen demoura au milieu d'iceluy: à sa noir, en Gazer. Item, Zabulon ne dechassa point les habitans de Cetron, ne les habitans de Nahalol: mais le Cananéen habita au milieu d'iceluy, & fut fait tributaire. Item, Aser ne dechassa point les habitans d'Acho, ne les habitans de Zidon, d'Ahalab, d'Achazib, d'Halba, ne Aphec, ne Rohob: mais ledit Aserien habita au milieu du Cananéen habitãt au pays:
G car il ne le peut point dechasser. Item, Nephthali ne dechassa point les habitans de Beth-semes, ne les habitans de Beth-anath: mais habita au milieu du Cananéen habitant au pays: & lesditz habitans de Beth-semes & de Beth-anath leur furent tributaires. Mais les Amoriens tindrent enserrez à la montagne les enfans de Dan, tellement qu'ilz ne les permettoyent point descendre en la vallée. Et pleut à l'Amorien d'habiter en la montagne d'Hares en Hailon & en Salabim. Et la main de la famille de Ioseph fut renforcée, dont leur furent faitz tributaires. Et fut le terme des Amoriens depuis l'ascendent du scorpion, de la pierre & au dessus.

CHAP. II.

A ET l'Ange du Seigneur monta de Galgal en "Bocim, & dit: Ie vous ay fait monter d'Egypte, & vous ay amenez en la terre, pour laquelle i'auoye iure' à voz peres, & auoye dit: Ie ne rompray point à iamais mon pact que i'ay fait auec vous. Et vous aussi point ne traicterez alliance auec les habitans de ceste terre, ains demolirez leurs autelz: mais vous n'auez pas ouy ma voix. Qu'est-ce que vous auez fait? Dont aussi i'ay dit: Ie ne les dechasseray point arriere de vous, mais ilz vous seront comme "espines, & leurs dieux vous seront en scandale. Et quand l'Ange du Seigneur parloit ces parolles à tous les enfans d'Israel, le peuple esleua sa voix, & ploura, dont appellerent le nom de ce lieu la Bocim, & sacrifierent illec au Seigneur. *Apres q̃ Iosue' eut laisse' aller le peuple, les enfans d'Israel s'en allerent chacun à son heritage, pour posseder la terre. Et le peuple seruit au Seigneur tout le temps de Iosue', & tout le temps des anciens, qui suruesquirent aps Iosue', qui auoyent veu toute la grande œuure du Seigneur, laq̃lle il auoit fait pour Israel. Et mourut Iosue' filz de Nun seruiteur du Seigneur, eage' de cẽt & vingt ans. Et l'enseuelirent entre les limites de son heritage en Thamnath-hares, en la montagne d'Ephraim, vers l'Aquilon, au mont de Gaas. Et aussi toute ceste generation fut ensemble mise auec ses peres. Puis vne autre generation se leua apres iceux, laq̃lle ne cogneut point le Seigneur, n'aussi l'œuure qu'il auoit fait pour Israel. Et les enfans d'Israel feirent mal deuant le Seigneur, & seruirent à Baalim, & ayant delaisse' le Seigneur Dieu de leurs peres, qui les auoit retire' hors du pays d'Egypte, se destournerent apres les autres dieux, apres les dieux des peuples, qui estoyent à lentour d'eux, & les ont adore': dont ilz esmeurẽt à courroux le Seigneur. Ilz abandonnerẽt le C Seigneur, & seruirẽt à Baal & à Astharoth. Et l'ire du Seigneur s'enflãma cõtre Israel, & les bailla en la main des pillars, lesquelz les pillerent, & les vẽdit en la main de leurs ennemiz à lentour, & ne peurẽt plus resister deuant leurs ennemiz. Par tout ou ilz sortoyent, la main du Seigneur estoit contre eux à mal, comme le Seigneur auoit parle', & comme il leur auoit iure': si les affligea mout. Or le Seigneur leur suscita des iuges, qui les deliurerent de la main de ceux qui les pilloyẽt: mais ilz ne voulurẽt point obeir à leurs iuges, ainçois paillarderent apres les autres dieux, lesquelz ilz adorerent: & se destournerent tantost de la voye par laq̃lle auoyent chemine' leurs peres, en obeissant aux commãdemens du Seigneur, & ne feirẽt pas ainsi qu'eux. Et quãd le Seigneur leur suscita des iuges, le Seigneur fut auec le iuge, & les sauua de la main de leurs ennemiz, tout le temps du iuge: car le Seigneur eut cõpassion pour leur gemissemẽt,

au

"C lieu des pleurans.

"Grec, il sans ¬ pour ¬ angoisses.

B

Ios. 24. g.

Dieu suscite des iuges sus Israel pour sa deliurãce.

D au moyẽ de ceux qui les opprimoyẽt & tourmentoyent. Puis quand le iuge mouroit, ilz ſe retournoyent & ſe corrompoyent plus que leurs peres, en enſuyuant les autres dieux pour ſeruir à iceux & les adorer: & ne ſe deportoyent point de leurs entrepriſes & de leur voye obſtinée. Et l'ire du Seigneur fut embraſée contre Iſrael, & dit: Pour autant que ceſte gent a treſpaſſé mon pact, que i'auoye commandé à leurs peres, & n'ont point obey à ma voix. Auſſi ne dechaſſeray-ie plus perſone arriere d'eux, des gens que Ioſué delaiſſa quand il mourut, à fin que par icelles ie tente Iſrael: à ſauoir-mon ſ'ilz garderont la voye du Seigneur pour cheminer en icelle, comme leurs peres l'ont gardée, ou non. Le Seigneur donc laiſſa ces gens ſans les dechaſſer incontinent, & ne les bailla point en la main de Ioſué.

CHAP. III.

A S'Enſuyuent les gens que le Seigneur laiſſa pour eſprouuer Iſrael: à ſauoir tous ceux qui n'auoyẽt point cogneu toutes les batailles de Canaã, au moins à fin de faire cognoiſtre aux generatiõs des enfans d'Iſrael, & les enſeigner à la bataille, attendu que ceux qui eſtoyent parauant ne l'auoyent point cogneu. Cinq princes des Philiſtins, & tous les Cananéens & les Zidoniens & les Heuiens, leſquelz habitoyent en la montagne du Liban, depuis le mõt de Baal Hermon iuſqu'à ce qu'on vient en Hemath. Iceux donc furent pour eſprouuer par eux Iſrael, à ſauoir-mõ ſ'ilz eſcouteroyent les commandemens du Seigneur, leſquelz il auoit commandé par la main de Moyſe. Ainſi les enfans d'Iſrael habiterẽt au milieu du Cananéen, de l'Hethien, de l'Amorien, du Pherezien, de l'Heuien & du Iebuſien. Et prindrent les filles d'iceux pour eux à femmes, & baillerent leurs filles aux filz d'iceux: & ſeruirent à leurs dieux. Et les enfans d'Iſrael feirent mal deuant le Seigneur, & oublierent le Seigneur leur Dieu, & ſeruirent à Baalim & à Aſtaroth. Parquoy l'ire du Seigneur ſ'embraſa contre Iſrael, & les "vendit en la main de Chuſan-Raſathaim Roy de "Meſopotamie. Et les enfans d'Iſrael ſeruirent à Chuſan-Raſathaim par huit ans. Et quand les enfans d'Iſrael crierent au Seigneur, le Seigneur leur ſuſcita vn ſauueur & les deliura: à ſauoir Othoniel filz de Cenez frere puiſné de Caleb. Et l'eſprit du SEIGNEVR fut ſur luy, & iugea "Iſrael, & iſſit à la bataille: & le SEIGNEVR donna en ſa main Chuſan-Raſathaim le Roy de "Sirie, & fut ſa main fortifiée contre ledit Chuſan-Raſathaim. Et la terre eut repos quarante ans, & mourut Othoniel filz de Cenez.

Puis les enfans d'Iſrael retournerent encore à faire mal deuant le SEIGNEVR. Et le Seigneur fortifia Eglon Roy de Moab contre Iſrael, pourtant qu'ilz auoyent mal fait deuant le Seigneur. Et iceluy aſſembla à ſoy les enfans d'Amon & d'Amalec, & ſ'en alla & frappa Iſrael, & poſſederent la cité des palmes. Et les enfans d'Iſrael ſeruirent à Eglon Roy de Moab dix huit ans. Puis ilz crierent au Seigneur, & le Seigneur leur ſuſcita vn ſauueur, Ahud le filz de Gera, filz de Iemini, duquel homme la main dextre eſtoit ſerrée". Et les enfans d'Iſrael enuoyerent par ſa main vn preſent à Eglon Roy de Moab. Et Ahud ſe feit vne eſpée ayant deux trenchans, ſa longueur d'vne coudée, laquelle auoit ceinte ſoubz ſa robbe, ſur ſa cuyſſe dextre. Et preſenta le don à Eglon Roy de Moab: & Eglon eſtoit vn homme fort gras. Et quand il eut acheué de preſenter le don, il enuoya le peuple qui auoit apporté le don. Et iceluy retourné du lieu des images qui eſtoit vers Gagal, il dit: O Roy i'ay à te dire vn mot ſecret. Lequel dit: Tais toy. Et tous ceux qui luy aſſiſtoyent ſortirent arriere de luy. Et Ahud vint à luy: comme il ſe ſeoit en vne chambre freſche qu'il auoit luy ſeul, ſi dit: I'ay vn mãdement de Dieu à toy. Lors il ſe leua du throne. Et Ahud auançant ſa main ſeneſtre, print l'eſpée de ſa cuiſſe dextre, & luy fourra au ventre, tellement que la pongnie entra apres l'allumelle, & la graiſſe ſerra entour ladite allumelle, ſi qu'il ne pouoit retirer l'eſpée du ventre d'iceluy: mais la fiente en ſortit. Puis Ahud iſſant de la ſalle, clouit les portes de la chambre apres ſoy, & les ferma à tout la clef. Ainſi il ſortit, & les ſeruiteurs d'iceluy vindrent, & voyans que les portes de la chambre eſtoyent ſerrées à la clef, ilz dirent: Il "couure poſſible ſes piedz en la chambrette freſche. Et attendirent tant qu'ilz furent honteux, & voicy quand il n'ouuroit point les portes de la chambre, ilz prindrent la clef, & l'ouurirent, & voicy leur Seigneur eſtoit cheut mort en terre. Et Ahud eſchappa pendant que ilz tardoyent, & paſſa iuſqu'au lieu des images, & ſe ſauua en Seirath. Et quand il vint, on ſonna la trompette en la montagne d'Ephraim, & les enfans d'Iſrael deſcendirent auec luy de la montagne, & iceluy eſtoit deuant eux, & leur dit: Venez apres moy, car le SEIGNEVR a donné voz ennemiz: à ſauoir Moab, en voſtre main: Ainſi ilz deſcendirent apres luy, &

dont eſt dite ſelon aucuns Armenie.

"C'eſt gaucher, autremẽt vſant de la main gauche, comme de la droite.

C

"couurir les piedz, c'eſt purger le ventre.

D

"C'eſt liurait, ou abandonnait

"Ebr. Arã Naharim

B

"C'eſt gouuerna

"Eri. Arã

prindrent les passages du Iordain[pour tirer] en Moab,& ne laisserent passer persone,& frapperent en ce temps la les Moabites,enuiron dix mille homme,tous pleins & gens de guerre,& n'en eschappa persone. Et en ce iour la Moab fut humilie' soubz la main d'Israel,& la terre reposa octante ans. Et apres iceluy fut Samgar filz d'Anath, lequel frappa des Philisthins six cens hommes,auec vne gaulle de bœufz:& sauua aussi Israel.

CHAP. IIII.

A ET les enfans d'Israel recommencerent à mal faire en la presence du Seigneur, apres qu'Ahud fut mort. Et le Seigneur les"vendit en la main de Iabin Roy de Canaan,lequel regnoit en Hazor, & le capitaine de son armée,estoit dit Sisara: & iceluy habitoit en Haroseth des Gentilz. Lors les enfans d'Israel crierent au SEIGNEVR:car iceluy auoit neuf cens chars de fer,& auoit fort opprime' lesditz enfans d'Israel par vingt ans. En ce temps la Debora prophetesse femme de Lapidoth iugeoit Israel. Laquelle Debora habitoit soubz vne palme,entre Ramath & Beth-el en la montagne d'Ephraim, & les enfans d'Israel montoyent par deuers elle pour auoir iugement. Icelle enuoya & appella Barac filz d'Abinoam de Cades Nephthali,& luy dit: Le Seigneur ne t'a-il point commande',que tu attire[les hommes]en la montagne deThabor,& que tu prenne auec toy dix mille hommes des enfans de Nephthali & des enfans de Zabulon? I'attireray aussi à toy en la vallée de Cison Sisara chef de l'armée de Iabin auec ses chars & sa multitude,& le bailleray en ta main.

"c'est liura,cõme Sus 3.b.

Debora iuge Israel.

Et Barac luy dit:Si tu viens auec moy, i'iray:mais si tu ne viens auec moy, ie n'y-
B ray point. Icelle respondit: I'iray auec toy,toutesfois ceste voye par laquelle tu veux cheminer ne te sera point à honneur: car le Seigneur vendra Sisara en la main d'vne femme:&Debora soy leuant s'en alla auec Barac en Cades. Et Barac appellant Zabulon & Nephthali en Cades, feit monter apres soy dix mille hommes, & Debora monta auec luy. Et Haber Cenien estant separe' de Cin,des enfans d'Hobab beau-pere de Moyse, auoit tendu son pauillon iusqu'à la plaine de Zenim qui est vers Cades. Lors on denonça à Sisara queBarac filz d'Abinoam estoit monte' en la montagne de Thabor. Et Sisara assembla tous ses chars, à sauoir neuf cens chars de fer, & tout le peuple qui estoit auec luy depuis Haroseth des Gentilz iusqu'à la vallée de Cison. Et De
C bora dit à Barac: Leue toy, car voicy le iour auquel le Seigneur a donne' Sisara en ta main. Le Seigneur n'est-il point sorty deuant toy? & Barac descendit de la montagne de Thabor, & dix mille hommes apres luy. Et le Seigneur rompit Sisara,& tous ses chars, & tout l'ost au trenchant de l'espée deuant Barac,tellement que Sisara descendit du chariot & s'en fuyt à pied. *Et Barac poursuyuit apres les chars & apres l'ost iusqu'en Haroseth,& tout le camp de Sisara fut deffait au trenchant de l'espée, tellement qu'il n'en demoura point iusqu'à vn. Et Sisara s'enfuyt à pied au tabernacle de Iael femme d'Haber Cenien: car il y auoit paix entre Iabin le Roy d'Hazor & entre la maison d'Haber Cenien.

Ps.82.c

Et Iael issant au deuant de Sisara, luy dit:Mon seigneur retire toy:retire toy vers moy,ne crains point:lequel s'estant retire' par deuers elle au tabernacle, elle le couurit d'vne couuerture. Puis il luy dit: Ie te prie donne moy vn petit à boire d'eau, D car i'ay soif: & icelle ouurant vn baril de laict,luy donna à boire & le couurit. Derechef luy dit:Demeure à l'entrée du tabernacle,&quãd quelcun viendra & t'interroguera,disant: Y a-il icy quelcun? Lors tu respõdras, Non:Et Iael femme d'Haber print vn clou du tabernacle,&prenant vn marteau en sa main,vint à luy coyement, & ayant fiche' ledit clou en la temple d'iceluy le ietta bas par terre:or iceluy estoit endormy & las.Et ainsi mourut. Et voicy quand Barac poursuyuoit Sisara, Iael issit au deuant de luy,& luy dit: Viens, & ie te monstreray l'homme que tu cerche: lequel estant entre' chez elle, il veit Sisara qui estoit tombe' mort,& le clou estoit en la temple d'iceluy. En ce iour la donc Dieu humilia Iabin le Roy de Canaan,en la presence des enfans d'Israel,& la puissance d'iceux alloit & accroissoit contre ledit Iabin Roy de Canaan, tant qu'ilz le deconfirent.

CHAP. V.

ET en ce iour la Debora & Barac filz d'Abinoam chanterent, en disant: Beneissez le Seigneur:pour les vengeances faites en Israel,& pour le peuple qui a este' de cueur voluntaire soy offrant, beneissez le Seigneur. Escoutez vous Roys,vous princes prestez l'aureille:moy,moy,ie chanteray au Seigneur, ie diray Pseaume au Seigneur leDieu d'Israel. Seigneur quãd tu issoys de Seir,& quãd tu passoys du champ d'Edom,la terre fut esmeuë,aussi le ciel distilla,& les nuées distillerent l'eau. Les montagnes descoullerent de la presence du Seigneur, comme celle de Sinai deuant le Seigneur leDieu d'Israel. Aux iours de

A

Sam-

Samgar filz d'Anat, aux iours de Iael les chemins cesserent: & ceux qui alloyent par les sentiers cheminoyent par les voyes tortues. Les habitans des villes sont cessez en Israel, tant que moy Debora suis leuée, ie me suis leuée mere en Israel.

Il auoit eleu des dieux nouueaux, & lors auoit [les ennemiz] aux portes. Y a-il esté veu escusson ou lance en quarãte mille d'Israel? Mon cueur est aux gouuerneurs d'Israel, & à ceux du peuple qui sont volun
B taires de cueur: beneissez le Seigneur.

Vous qui montez sur les asnesses blanches, & estes assis en iugement, & cheminez par la voye, parlez. De la voix des archiers entre ceux qui puisent de l'eau, ilz reciteront les iustices du Seigneur, les iustices de ses bourgades en Israel. Lors le peuple de Dieu descendra aux portes.

Reueille toy, reueille Debora, reueille toy, reueille, & dy la chanson: leue toy Barac, & prens ta proye filz d'Abinoam.

Adonc les reliefz domineront sus les magnifiques du peuple, le Seigneur dominera pour moy sus les puissans. D'Ephraim a esté leur racine contre Amalec: & apres toy Ben-iamin en ton peuple. De Machir sont descenduz les gouuerneurs, & de Zabulon ceux qui traictent la plume du scribe.

Et les princes d'Issacar ont esté auec Debora, & Issacar a esté ainsi que Barac enuoyé à pied, en la vallée, cependant en la separation de Ruben estoyent les grans & aduisez de cueur. Pourquoy as-tu demouré entre les parcs pour ouyr le sifflement des tropeaux, aux separations de Ruben, des grans & aduisez de cueur.

Galaad a habité outre le Iordain, & Dan pourquoy a il conuersé es nauires? Aser est demouré à la riue de la mer, & a habité es lieux rompuz. Mais le peuple de Zabulon a abandonné son ame à la mort, & Nephthali en haute campagne. Les Roys
C sont venuz & ont bataillé: lors ont liuré la guerre les Roys de Canaan en Thanach, au pres des eaus de Magado: mais ilz n'ôt point emporté gain d'argent. On a bataillé du ciel, voire les estoilles ont bataillé de leurs cours contre Sisara: Le fleuue de Cison les a repoussé, le fleuue de Cedumin, le fleuue de Cison: mon ame marchera sur le fort.

a Aucuns des anciens.

Lors furent cassez les vngles des cheuaux pour les penades demenées par leurs magnifiques. Maudissez Meroz, dit l'Ange du Seigneur, donnez malediction à ses habitans, pourtant qu'ilz ne sont point venuz à l'ayde du Seigneur, à l'ayde du Seigneur auec les forts. Beneit soit Iael femme d'Haber Cenien par dessus les femmes qu'elle soit beneite au pauillon par dessus les femmes. Il a demandé de l'eau, & elle a donné du laict, & en la fiolle des seigneurs luy a offert du beurre. Elle auança sa main au clou, & sa dextre au marteau des mareschaux: & frappa du marteau Sisara, & osta la
D teste d'iceluy: elle naura & perça ses tẽples.

Il fut encliné entre les piedz d'icelle, il tomba couché: entre les piedz d'icelle, s'enclina, & tomba: & quand il fut encliné, il cheut illec desolé. La mere de Sisara regardant par la fenestre, s'escrioit en regardant par les treillis? Pourquoy demeure le chariot d'iceluy à venir? Pourquoy tardent les pas de ses chariotz? Et les sages damoiselles luy respõdoyent, aussi elle se rendoit telles parolles à soymesme. N'ont ilz pas rencontré? ilz diuisent les despouilles, vne pucelle ou plusieurs à vn chacun homme. Sisara a la despouille de vestemens de plusieurs couleurs, à sauoir despouille de diuer ses couleurs & de broderie, diuerse couleur de broderie à lentour du col de la despouille. Ainsi perissent, Seigneur, tous tes enne miz: & ceux qui l'ayment soyent cõme le soleil quand il sort en sa force: Et la terre eut repos par quarante ans.

CHAP. VI.

A ET les enfans d'Israel feirent mal en la presence du Seigneur, & le Seigneur les donna en la main de Madiã par sept ans. Et la main de Madian se fortifia contre Israel. Et les enfans d'Israel feirent à cause des Madianites des fosses es mõtagnes, des cauernes & des rampars. Et aduint quand Israel auoit semé, Madian & Amalec & les enfans de la region Orientale, montoyent contre luy. Et asseant leur ost contre eux, ilz perdoyent le fruict de la terre iusqu'à ce qu'on viẽne en Aza, & ne laissoyẽt du viure pour Israel, ne brebis, ne bœufz, ny asne. Car iceux & leurs troppeaux mõtoyent, & venoyent auec leurs tẽtes cõmevne multitude de sauterelles en abõdãce, tãt qu'eux & leurs chameaux estoyẽt sans nõbre: & venoyẽt en la terre pour la destruire: & fut Israel mout appoury de par Madian, dõt les enfans d'Israel crierent au Seigneur. Et quand les B enfans d'Israel crierẽt vers le Seigneur à cause de Madian, le Seigneur leur enuoya vn hõme prophete, & leur dit: Ainsi dit le Seigneur le Dieu d'Israel: Ie vous ay fait mõter hors d'Egypte, & vous ay tiré de la maison de seruitude. Ie vous ay deliuré de la main des Egyptiens & de la main de tous ceux qui vous affligeoyent, & les ay repoussé arriere de vous, & vous ay dõné leur terre. Ie vous ay aussi dit: Ie suis le Seigneur vostre Dieu, vous ne craindrez les dieux des Amoriens, en la terre de laquelle vous habitez: mais vous n'auez point obey à ma voix: Et

C l'Ange du Seigneur vint, & s'asseit soubz le chesne qui estoit en Ephra lequel appartenoit à Ioas pere d'Ezri. Et Gedeon son filz escouoit le froment en l'aire, pour le cacher de deuant Madian. Lors l'Ange du SEIGNEVR luy apparut, & luy dit: O homme vaillant, le SEIGNEVR soit auec toy. Auquel Gedeon respondit: Las mon seigneur, si le Seigneur est auec nous, pourquoy nous sont suruenues toutes ces choses? Et ou sont toutes les merueilles d'iceluy que noz peres nous ont racompte', disans? Le Seigneur ne nous a-il point fait monter d'Egypte? Et maintenant le Seigneur nous a delaissez, & nous a baillez en la main des Madianites. Et le Seigneur regardant vers luy, dit: Va en ceste tienne vertu, & sauueras Israel de la main des Madianites. Ne t'ay-ie pas enuoye'? Et il luy
1.Sa.12.b. respondit: Las mon Seigneur par quelle chose sauueray-ie Israel? Voicy mon nombre est amoindry en Manasse', & moy ie suis le moindre en la maison de mon pere.
(autremẽt pou ceque ie seray auec toy. Et le Seigneur luy dit: Pourtant seray-ie auec toy, & frapperas les Madianites cõme vn seul homme. Auquel il respondit: Ie requiers si i'ay trouue' grace enuers toy, fais moy vn signe qui tu es parlant auec moy.
Gedeon demande signe à Dieu pour estre seur de la promesse. Ie te prie ne bouge d'icy, tant que ie viendray à toy, & offriray mon oblation, & la mettray deuant toy. Et il dit: ie demoureray iusqu'à ton retour. Lors Gedeon entre, & prepare vn cheureau des cheures, & vn Epha de farine sans leuain, il mit la chair en vn pãnier, & le brouét en vn pot, puis luy apportant soubz vn chesne, luy presenta. Et l'Ange de Dieu luy dit: Prens la chair & les pains sans leuain, & les metz sur ceste pierre, & espandz le brouet: & il feit ainsi. Et l'Ange du Seigneur auançant le bout du baston, qu'il auoit en sa main, toucha la chair & les pains sans leuain: & le feu tressaillit de la pierre, & consuma la chair & les pains sans leuain. Et l'Ange du Seigneur s'en alla de la presence d'iceluy. Et Gedeon voyant que c'estoit l'Ange du Seigneur, dit: Ha Seigneur Dieu, auray-ie pour tant veu l'Ange du Seigneur face à face, [à fin que ie meure?] Et le Seigneur luy dit: Paix soit auec toy, ne crains point, tu ne mourras point. Et Gedeon edifiant illec vn autel au Seigneur, l'appella Iehouah-Salom: & est iusqu'à ce iour en Ephrath du pere d'Ezri. Et aduint en ceste nuit la, que le Seigneur luy dit: Prens vn bouueau de la vacherie qui est à ton pere, & vn taureau de sept ans, & oste l'autel de Baal, que ton pere a, & coppe le boys qui est aupres. Et edifie vn autel au Seigneur ton Dieu sur le couppeau de ce rocher, en ce lieu
(c'est, le Seigneur de paix. conuenable, si prendras le second taureau & l'offriras en holocauste, sur le boys de la foreste que tu copperas. Gedeon donc prenant dix hommes de ses seruiteurs, feit ainsi que le Seigneur luy auoit dit: & pourtant qu'il craingnoit pour la maison de son pere & pour les hommes de la ville, de faire ce de iour, il le feit de nuit. Et quand les hommes de ceste ville la furent leuez de matin, voicy l'autel de Baal demoly, & le boys qui estoit aupres coppe': & le second taureau offert en holocauste sur l'autel edifie'. Dont disoyent les vns aux autres: F
Qui a fait ceste chose cy? eux s'enquestans & cerchans, dirent: Gedeon le filz de Ioas a ce fait, Puis les hommes de ceste ville la dirent à Ioas. Amene hors ton filz, à fin qu'il meure: car il a demoly l'autel de Baal, & a aussi coppe' le bois qui estoit aupres d'iceluy. Et Ioas respondit à tous ceux qui assistoyent aupres de soy. Prenez vous question pour Baal? ou si vous le voulez conseruer? Celuy qui luy contredit, qu'il meure entre cy & le matin: s'il est Dieu, qu'il se venge de luy, pourtant qu'il luy a demoly son autel. Et en ce iour il fut appelle' Ierobaal, pourtant que [le pere] dit, que Baal se venge sur luy, qui a demoly son autel. Tous les Madianites donc, les Amalecites, & les enfans d'Orient s'assemblerent ensemble, & passerent & mirent le camp en la vallée de Iezrael. Et l'esprit du Seigneur vestit Gedeon, & quand il sonna la trompette Abiezer s'assembla apres luy. Et il enuoya des messagers à tout Manasse', lequel aussi estant appellé le suyuit. Et enuoya des messagers à Aser, à Zabulon & Nephthali, & monterent au deuant d'eux. Et Gedeon dit à Dieu: S'il te plait tu sauueras Israel par ma main, comme tu as dit. Voicy ie mettray la laine toufée en l'aire: si la rosée aduient seulemẽt sur la toison, & que sur toute la terre soit seichereſſe, ie sauray q̃ tu deliureras Israel par ma main, cõme tu as dit. Et ainsi fut-il fait: car soy leuãt le lendemain au matin, & pressant ladite toison, il en feit sortir la rosée, & en emplit vne bouteille de l'eau. Derechef Gedeon dit à DIEV: Que ton ire ne s'enflamme contre moy à fin que ie parle seulement ceste fois, car maintenant i'essayeray tant seulement ceste fois par la toison. Ie prie que le sec soit seulement à la toison, & que sur toute la terre il y ait rosée. Et Dieu feit ainsi en ceste nuit la, car le sec aduint seulement à la toison, & la rosée sur toute la terre.

Gedeon veincu de l'esprit de Dieu cõmence la guerre. G

CHAP. VII.

PArquoy Ierobaal, lequel est Gedeon se leuant de matin & tout le peuple qui A
estoit

estoit auec luy, se mirent aupres de la fontaine Harad: or l'ost de Madian leur estoit
cha. pour guetter. de la partie d'Aquilon de la roche d'Amore en la vallée. Et le Seigneur dit à Gedeon: Il y a par trop de peuple auec toy, à ce
Deu. 20. c. que ie donne Madian en leurs mains, à fin que paraduenture Israel ne se glorifie contre moy, disant: ma main m'a deliuré. Maintenant donc crie aux aureilles du peuple, disant: Qui est craintif & poureux, qu'il s'en retourne. Et se deslogeãt au leuer de matin se departirent de la montagne de Galaad, vingt & deux mille du peuple, & demeura dix mille. Et le Seigneur dit à Gedeon: encore y a-il gros peuple, fais les descendre à l'eau, & là ie t'esprouueray chacũ: & celuy que iete diray, qu'il voise auec toy, iray auec
B toy: & quiconque ie te diray, qu'il ne voise
ou les chera. point, il n'ira point. Il feit donc descendre le peuple à l'eau, & le Seigneur dit à Gedeon: Quiconque lappera de sa langue l'eau, comme le chien lappe, tu le mettras à part, aussi quiconque ployera les genoux pour boire. Et le nombre de ceux qui lappoyent à tout la main la portans à leur bouche fut trois cens hommes: & tout le residu du peuple se courba sus ses genoux pour boire l'eau. Adonc le Seigneur dit à Gedeon: Ie vous deliureray par ces trois cens hommes qui ont lappé, & donneray Madian en ta main, que tout le peuple s'en voise chacun en son lieu. Ainsi ilz prindrent en
C leur main prouision du peuple, auec leurs
Gedeon auec trois cens va en guerre cõtre les Madianites. trompttes: & renuoya tous les hommes d'Israel chacun à son pauillon, & enhardit trois cens hommes: & l'ost de Madian estoit au dessoubz en la vallée. Et aduint en ceste nuit la que le Seigneur luy dit: Leue toy, descens en l'ost, car ie te l'ay donné en ta main. Et si tu crains de descendre audit ost: descens y auec Phara ton page. Lors tu oyras ce qu'ilz dirõt, & apres tes mains seront fortifiées, à fin que tu descende en l'ost. Il y descendit donc & son page, iusqu'au bout de la gendarmerie qui estoit en l'ost. Mais Madian & Amalec & tous les enfans d'Orient estoyent couchez en la vallée, comme vne multitude de sauterelles, & leurs chameaux sans nombre comme le sablon, lequel est sur le riuage de la mer en abondance. Et quand Gedeon vint, voicy vn
D homme qui racomptoit à son prochain vn
Rab. 32. Io. gasteau songe, en disant: Voicy vn songe que i'ay songé, il me sembloit qu'vn pain* d'orge bruyant se tournoit parmy l'ost de Madian, & vint iu'qu'au pauillon, & le frappa pour le faire cheoir, & le renuersa par dessus, dont cheut ledit pauillon. Et son compagnon respondant, dit: Cecy n'est autre chose que le glaiue de Gedeon filz de Ioas homme Israelite: en la main duquel DIEV a baillé Madian & tout l'ost. Et quand E
Gedeon eut ouy le compte du songe & son interpretation il adora, & estant retourné au camp d'Israel, dit: Leuez vous, car le Seigneur a dõné l'ost de Madian envoz mains. Si diuisa trois cens hõmes en trois pars, & bailla des trompettes en la main d'vn chacun d'eux: & des bouteilles vuides, & des lampes dedans les bouteilles. Et leur dit: Regardez moy, & faites ainsi: à fin que quand ie paruiendray au bout de l'ost comme i'ay fait, ainsi vous faciez. Et quand ie sonneray la trõpette, & tous ceux qui sont auec moy, lors vous sonnerez aussi des trõpettes à lenuiron de tout le camp, & direz: c'est au Seigneur & à Gedeon. Or Gedeon & cent hommes qui estoyent auec luy entrerent par le bout du camp, au cõmencement F
de la garde du milieu: tant seulement esueillerent les gardes, quand ilz sonnerent les trompettes, & casserent les bouteilles qui estoyent en leurs mains. Car les trois parties sonnoyent les trompettes & cassoyent les bouteilles, & tenoyent en leur main senestre les lampes & en leur main dextre les trompettes pour sonner, & crioyent: Le glaiue du Seigneur & de Gedeon. Et vn chacun se tenoit en son lieu à lentour du camp: & tout le camp fut en desordre, & crierent & fuyrent. Et les trois cens sonnerent, & le Seigneur mit l'espée d'vn chacun contre son prochain, & ce par tout le camp: & ceste multitude s'enfuit iusqu'en Beth-sita en Zererat, & iusqu'à la riue d'Abel-mehola vers Tabath. Et les hommes d'Israel, de Nephthali, & d'Aser, & de tout Manasse s'assemblerent & pourſuyuirent Madian. G.

Dieu liure Madian à Gedeõ, & aux trois cens hommes estans auec luy.

Ps. 83. c.

Lors Gedeon enuoya par toute la montagne d'Ephraim, disant: Descendez à lencontre de Madian & occupez deuant eux les eaus iusqu'en Beth-barath & iusqu'au Iordain. Et les hommes d'Ephraim s'estans assemblez prindrẽt les eaus iusques en Betbarath & iusques au Iordain, ilz prindrent deux princes de Madian, à sauoir Oreb & Zeb: & occirent Oreb à la pierre d'Oreb: mais ilz tuerent Zeb au pressoir de Zeb. Puis pourſuyuans Madian porterent les testes d'Oreb & de Zeb à Gedeon outre le Iordain.

Isa. 18. f. Ps. 83. c.

CHAP. VIII.

LOrs les hommes d'Ephraim luy dirẽt: A
Qu'est-ce q̃ tu nous as fait, de ne nous appeller point, quand tu es allé à la bataille contre Madian? & le tenserent rudement. Ausquelz il respondit: Mais qu'ay-ie fait au pris de vous? Vn raisin d'Ephraim n'est il pas meilleur, que la vendenge d'Abiezer? Dieu a baillé les princes de Madian en voz

mains, à sauoir Oreb & Zeb: mais qu'est-ce que i'ay peu faire au pris de vous? Et quand il eut ainsi parlé à eux, leur esprit fut rappaisé enuers luy. Et quand Gedeon fut venu au Iordain il passa, & les trois cens hommes estoyent auec luy estans las pour auoir fait poursuyte. Et dit aux hommes de Socoth: Donnez ie vous prie au peuple qui me suyt des miches de pain: car ilz sont las, ainsi ie poursuyuray apres Zeba & Zalmana,
B Roys de Madian. Et les gouuerneurs de Socoth respondirent: Les mains de Zeba & de Zalmana sont elles maintenãt en ta main que nous donnions des pains à ton armée? Adonc Gedeon dit: Quand donc le Seigneur aura donné Zeba & Zalmana en ma main, i'espousseray vostre chair auec les espines du desert, & les chardons. Puis delà il monta en Phanuel, & parla à eux semblables choses: & les hommes de Phanuel, luy respondirent, selon ce que les hommes de Socoth auoyent respondu. Aussi il parla aux hommes de Phanuel, disant: Quand ie retourneray en paix i'abbatray ceste tour.

Lors Zeba & Zalmana estoyent en Carcar & leur ost auec eux, enuiron quinze mil le [hommes,] lequelz estoyent tous demourez de tout le camp des enfans d'Orient: & en auoyent esté ruez ius six vingtz mille
Osee.10.d hommes tirans l'espée. Et Gedeon
C montant par la voye de ceux qui demouroyent es tentes, à la partie Orientale de Noba & de Iegbahah, frappa sus l'ost, lequel ost se tenoit asseuré: Et comme Zeba & Zalmana fuioyent, il les poursuyuit, & print ces deux Roys de Madian, Zeba & Zalmana, & espouanta tout le camp. Apres Gedeon filz de Ioas retourna de la bataille le soleil estant encore haut. Et prenant vn enfant des hommes de Socoth, l'interrogua: lequel luy descriuit les gouuerneurs de Socoth & les anciens d'icelle, à sauoir septante sept hommes. Et venant aux hommes de Socoth, dit: Voicy Zeba & Zalmana, pour lesquelz m'auez reprochez, en disant: Les mains de Zeba & de Zalmana maintenant sont elles en ta main, que nous donnions du pain à tes hommes qui sont lassez? Il print donc les anciens de la ville,
D & les espines du desert, & les chardons,
Grec ד pour ר il brisa en icelles. & les "feit sentir aux hommes de Socoth, & abbatit la tour de Phanuel, & occit les hommes de la ville. Puis dit à Zeba & à Zalmana: de quelle forme ont esté ces personages que vous auez occis en Thabor? Et ilz respondirent: comme tu es, telz ont esté iceux, tout vn, comme la forme des enfans du Roy. Lequel dit: Iceux estoyẽt mes freres enfans de ma mere: le Seigneur vit, si vous les eussiez preseruez, ie ne vous tueroye point. Et dit à Iether son premier nay: Leue toy & les tue: mais l'enfant ne tira point son espée, car il n'estoit encore qu'vn enfant. Et Zeba & Zalmana dirent: Leue toy, & rue sur nous: car comme est l'homme, ainsi est sa force. Et Gedeon se leua & occit Zeba & Zalmana, & print les
" ou, ornemẽs ayãs forme de lune. E "colliers qui estoyent aux colz de leurs chameaux. Et les hommes d'Israel dirent à Gedeon: Aye domination sus nous, tant toy que ton filz, & le filz de ton filz: car tu nous as deliuré de la main de Madian. Et Gedeon leur respondit: ie ne domineray point sus vous, & ne dominera point sus vous mon filz, mais le Seigneur dominera sus vous. Derechef Gedeon leur dit: Ie vous demande ceste requeste, que vous me donniez vn chacun les aureillettes de sa despouille: car ilz auoyent des aureillettes d'or attendu qu'ilz estoyent Ismaelites. Et ilz respondirent: nous les baillerons, & estendans vn vestement, ilz ietterent là vn chacun les aureillettes de leurs despouilles. Et fut le poiz des aureillettes d'or, qu'il auoit demandé mille & sept cens pieces de or, outre les colliers, bagues de senteurs, & vestemens d'escarlate, qui estoyent sur les Roys de Madian: & outre les colliers qui estoyent aux colz de leurs chameaux. Puis Gedeon en feit vn Ephod, & le colloqua en F
Ephra sa ville: & les enfans d'Israel feirent fornication illec apres luy. Et tourna à Gedeon & à sa maison en ruyne. Ainsi Madian fut humilié deuant la face des enfans d'Israel, & n'esleuerẽt plus leur teste, & la terre eut repos par quarante ans es iours de Gedeon. Ierobaal filz de Ioas, habita en sa maison, & eut septante filz qui sortirent de sa hanche: car il auoit plusieurs femmes. Et sa concubine qui estoit en Sichem luy enfanta aussi vn filz, & luy imposa nom Abimelech. Et Gedeon filz
G de Ioas mourut en bonne vieillesse, & fut enseuely au sepulcre de Ioas son pere, en Ephra qui estoit pere des Ezrites.

Et aduint apres que Gedeõ fut mort, que les enfans d'Israel se destournerent, & paillarderent apres les Baalins, & se constituerent Baal par alliance comme Dieu. Ainsi les enfans d'Israel n'ont point eu de souuenance du SEIGNEVR leur DIEV, lequel les auoit deliurez de la main de tous leurs ennemiz à lentour. Et n'ont point eu de pitié de la maison de Ierobaal Gedeon selon tout le bien, qu'il auoit fait à Israel.

CHAP. IX.

ET Abimelech filz de Ierobaal s'en alla en Sichem aux freres de sa mere, & parla à eux & à toute la famille de la maison A abimelech filz de Ge
du pere de sa mere, disant: Ie vous prie di-
tes

deon tue ſes reptã te freres.

tes aux aureilles de tous les hommes de Sichem: lequel vous ſemble meilleur que ſeptante hommes, qui ſont tous enfans de Ierobaal ayent domination ſus vous, ou que vn homme domine ſus vous? Si ayez ſouuenance que ie ſuis de voz os, & de voſtre chair. Les freres donc de ſa mere dirent de luy toutes ces parolles oyans tous les hommes de Sichem, & leur cueur fut encline' apres Abimelech: car ilz dirent, c'eſt noſtre frere. Et luy donnerent ſeptante pieces d'argent de la maiſon de Baal-Berith, deſquelles Abimelech ſoudoya des hommes n'ayans rien, & vagabons, leſquelz le ſuyuirent. Et luy venu en la maiſon de ſon pere en Ephra, occit ſur vne pierre ſes freres les filz de Ierobaal, à ſauoir ſeptante hommes: mais Ioatham filz de Ierobaal le plus petit fut delaiſſe', car il eſtoit cache'. Et tous les hommes de Sichem ſ'aſſemblerent & toute la maiſon de Mello, ſ'en allerent & conſtituerent Abimelech Roy *aupres d'vn cheſne ou eſtoit vne ſtatue en Sichem. Et on le denonça à Ioatham, lequel ſe retira, & ſe tenant auſom met de la montagne de Garizim en leuant ſa voix cria, & leur dit: Eſcoutez moy hommes de Sichem, & que le Seigneur vous oye. Les arbres ſ'en ſont allez pour oindre par deſſus eux vn Roy, & ont dit à l'oliue: regne ſus nous. Et l'oliue leur reſpondit: delaiſſeray-ie ma graiſſe *laquelle en moy DIEV & les hommes glorifient, & que ie m'en voiſe *remuer ſus les arbres? Puis les arbres dirent au figuier: viens toy, & regne ſus nous. Et le figuier leur reſpondit: Delaiſſeray-ie ma douceur & mon bon fruit, & que ie m'en voiſe tranſmuer ſus les arbres? Item, les arbres dirent à la vigne: viens toy, & regne ſus nous. Et la vigne reſpondit: Delaiſſeray-ie mon mouſt, lequel reſiouyt *Dieu & les hommes, & que ie m'en voiſe tranſporter ſus les arbres? En apres tous les arbres dirent à *la ronce: Viens toy, & regne ſus nous. Et la ronce reſpondit aux boys: ſi de vray, vous me voulez oindre en Roy ſus vous, venez & *ayez confiance en mon vmbre: autrement le feu ſorte de la ronce, & conſume les cedres du Liban. Maintenant donc [iugez] ſi vous faites ce en verite' & en ſimplicite', en conſtituant Abimelech pour regner, & ſe vous vous eſtes bien portez enuers Ierobaal & enuers ſa maiſon, & ſi luy auez fait ſelon l'œuure de ſes mains, d'autant que mon pere a bataille' pour vous, & a mis ſa vie à l'auenture, à fin qu'il vous deliuraſt de la main de Madian. Or vous vous eſtes eſleuez cõtre la maiſon de mon pere auiourdhuy, & auez occis ſur vne pierre ſes filz: à ſauoir ſeptante hommes, & auez conſtitue' Abimelech filz de ſa ſeruãte pour regner ſus les hõmes de Sichem, pourtant qu'il eſt voſtre frere. Parquoy ſi en verite' & en ſimplicite' auez fait auec Ierobaal & auec ſa maiſon ce iourcy, reſiouyſſez vous auec Abimelech, & que il ſe reſiouyſſe auſſi auec vous: autrement que le feu ſorte d'Abimelech, & qu'il conſume les hommes de Sichem & la maiſon de Mello: auſſi que le feu ſorte des hommes de Sichem & de la maiſon de Mello, & qu'il deuore Abimelech. Et Ioatham ſe departant ſ'enfuyt, & alla en Beer, & demoura illec à cauſe d'Abimelech ſon frere. Et Abimelech domina ſus Iſrael par trois ans: mais le Seigneur enuoya le mauuais eſprit entre Abimelech & les hõmes de Sichem: & les hõmes de Sichem ne tinrent cõpte d'Abimelech, à fin que l'extorſion des ſeptante filz de Ierobaal, & leur ſang fuſt mis ſur Abimelech leur frere qui les auoit occis, & ſur les hõmes de Sichem qui luy auoyent tenu la main pour tuer ſes freres. Et les hommes de Sichem mirent des embuſches ſur les couppeaux des montagnes, & pillerent vn chacun qui paſſoit par la voye aupres d'icelles: & ce fut denonce' à Abimelech.

Lors Gaal filz d'Abed vint auec ſes freres, & paſſerẽt en Sichem: auquel les hõmes de Sichem prindrent confiance. Et quãd ilz furent entrez au champ, ilz vendengerent leurs vignes, & les foullerent & feirent des dances: & eſtãs venuz en la maiſon de leurs dieux, mangerent & beurent, &, & maudirẽt Abimelech. Adonc Gaal filz d'Abed dit: Qui eſt Abimelech, & qui eſt Sichẽ, q̃ nous luy ſeruions? n'eſt-il pas filz de Ierobaal: & Zebul, n'eſt-il pas preuoſt d'iceluy? Seruez donc aux hommes d'Hemor pere de Sichem: mais pour quelle raiſon ſeruirions nous à ceſtuy cy? A ma volunte' qu'on me baillaſt ce peuple ſoubz ma main, & que i'oſtaſſe Abimelech. Si dit contre Abimelech: multiplie ton armée & ſors. Et Zebul capitaine de la ville oyant les parolles de Gaal filz d'Abed ſ'eſchauffa en cholere. Puis enuoya des meſſagers par *fraude vers Abimelech, diſant: Voicy Gaal filz d'Abed, & ſes freres venuz en Sichem, leſquelz garniſſent la ville contre toy. Maintenant donc leue toy de nuit, toy & le peuple qui eſt auec toy, & metz embuſches au champ. Et quand ce viendra au matin que le ſoleil ſera leue', tu te leueras, & aſſailliras la ville: & ſi iceluy & le peuple qui eſt auec luy ſortent contre toy, tu luy feras ſelon q̃ ta main trouuera. Abimelech dõc ſe leua de nuit & tout ſon peuple qui eſtoit auec luy, & mirẽt des embuſches cõtre Sichem en quatre bendes. Lors Gaad filz d'Abed iſſit, & ſ'a-

Ioathã le plus petit des filz de Gedeon caché.

B

*ſelon Grec, Aucuns, en la plaine.

*ſelon le Grec. ou, dont par moy les Dieux & les hommes ſont honnorez *Gree dominer

*ſelon le Grec ou, les Dieux

*Englantier, ou aubeſpine

*Ra. Dauid herbergez.

C

*chal. ſe cretemẽt.

D

E

reſta à l'entrée de la porte de la ville: & Abimelech & tout le peuple qui eſtoit auec luy ſe leuerent des embuſches. Et Gaal voyant le peuple, dit à Zebul: Voicy le peuple qui deſcend des couppeaux des montagnes. Et Zebul luy dit: Tu vois l'ombre des montagnes comme ſi c'eſtoyent des hommes. Et Gaal recommença à parler, & dit: Voicy le peuple qui deſcend par le *milieu de la terre: & vne bende vint de la voye du cheſne des deuins. Et Zebul luy dit: ou eſt maintenant ta bouche, quand tu diſois: Qui eſt Abimelech, que nous luy ſeruions? n'eſt-ce pas cy le peuple que tu as meſpriſé? ſors maintenant ie te prie & bataille contre eux. Lors Gaal ſortit deuant les hommes de Sichem, & batailla contre Abimelech, & Abimelech le pourſuyuit: & il s'enfuit deuant luy, & pluſieurs tõberent naurez iuſqu'à l'entrée de la ville. Et Abimelech demoura en Aruma, & Zebul repouſſa Gaal & ſes freres, à F fin qu'ilz n'habitaſſent en Sichem. Et aduint au matin que le peuple iſſoit au champ, & on denonça ce à Abimelech. Lors print le peuple & le diuiſa en trois bendes, & mit les embuſches au champ: & regarda, & voicy le peuple qui ſortoit de la ville, & ſoy leuant contre eux les frappa. Et Abimelech & les bendes qui eſtoyent auec luy s'eſpardirent & ſe tindrent à l'entrée de la porte de la ville, & deux autres bendes ruerent ſus tous ceux qui eſtoyent au champ, & les deſconfirent. Et Abimelech guerroya tout ce iour la contre la ville, & print la ville & occit le peuple qui eſtoit en icelle, & ayant demoly la ville, y ſema du ſel. Et tous

La tour de Sichem bruslée auec mille hõmes y eſtans. Iud. 8. g.

les hommes qui eſtoyent en la tour de Sichem oyans ce entrerent au fort de la maiſon du dieu Berith. Et fut denoncé à Abimelech que tous les hommes de la tour de Sichem s'eſtoyent congregez. Et monta Abimelech au mont de Zelmon, luy & tout le peuple qui eſtoit auec luy. Et Abimelech print vne congnée en ſa main, & coppa vne brãche d'arbre, & la porta & mit ſur ſon eſpaule. Si dit au peuple qui eſtoit auec ſoy: faites ce q̃ vous m'auez veu faire, depeſchez G vous & faites comme i'ay fait. Vn chacun donc de tout le peuple coppa vne branche, & ſuyuirent Abimelech, & les mirent au fort, & d'icelles boutterent le feu au dit fort. Et tous les perſonages de la tour de Sichem moururẽt qui eſtoyent enuiron mille, que hommes que femmes. Puis Abimelech s'en allant en Thebez, aſſeit l'oſt contre ladite Thebez, & la print. Or il y auoit vne tour forte dedans la ville, & illec s'enfuyrent tous les hommes & les femmes & les principaux de la ville: & ayans fermé apres eux, monterent ſur le toict de la tour. Et Abimelech venant iuſqu'à la tour batail la contre icelle: & s'approcha à la porte de ladite tour, pour la bruſler par feu. *Lors 2. Reg. 11. vne femme ietta vne piece de meule ſur le chef d'Abimelech & luy caſſa la teſte. Et iucontinent il appella le page qui portoit ſes armures, auquel dit: tire ton eſpée & m'occis, à fin que par aduẽture ilz ne dient de moy, vne femme l'a tué: le page donc le tranuerſa, & mourut. Et les hommes d'Iſrael voyans qu'Abimelech eſtoit mort vn chacun ſ'en alla en ſon lieu. Ainſi Dieu rendit le mal à Abimelech, qu'il auoit fait contre ſon pere en tuant ſes ſeptante freres. Auſſi tout le mal des hommes de Sichem, Dieu le rendit ſur leur teſte: & vint ſur eux la malediction de Ioathan filz de Ierobaal.

CHAP. X.

APres Abimelech, Thola filz de Phua A filz de ſon oncle, homme d'Iſſacar, ſe leua pour deliurer Iſrael, & iceluy habitoit en Samir en la montagne d'Ephraim. Et iugea Iſrael vingt & trois ans, puis mourut & fut enſeuely en Samir. Apres iceluy ſucceda Iair Galaadite, & iugea Iſrael vingt & deux ans. Et iceluy eut trente filz cheuauchans trente aſnons, & ayans trente villes, leſquelles ont eſté nommées les villes de Iair iuſqu'auiourdhuy, qui ſont en la terre de Galaad. Et mourut Iair, & fut B enſeuely en Camon. Puis les enfans d'Iſrael recommencerent à faire mal en la preſence du Seigneur, & ſeruirent à Baalim & à Aſtharoth, aux dieux de Sirie, aux dieux de Zidon, aux dieux de Moab, aux dieux des enfans d'Amon & aux dieux des Philiſtins: & abandonnerent le Seigneur & ne luy ſeruoyent point. Adonc le Seigneur ſe courrouça contre Iſrael, & les vendit en la main des Philiſtins, & en la main des enfans d'Amon. Leſquelz opprimerent & foullerent les enfans d'Iſrael en ces années la: à ſauoir dixhuit ans, tous les enfans d'Iſrael, dy-ie, qui eſtoyent delà le Iordain en la terre des Amoriens, qui eſt en Galaad. Et les enfans d'Amõ paſſerent ledit Iordain pour guerroyer auſſi contre Iuda & contre Beniamin & la maiſon d'Ephraim: & Iſrael fut C mout tormenté. Adonc les enfans d'Iſrael crierent au Seigneur, en diſant: Nous auons peché contre toy, car nous auons delaiſſé noſtre Dieu & auons ſeruy à Baalim. Et le Seigneur reſpondit aux enfans d'Iſrael: N'auez vous point eſté oppreſſez des Egyptiens, des Amoriens, des enfans d'Amon, des Philiſtins, des Zidoniens, d'Amalec, & de Maon? & quand vous auez crié vers moy, ie vous ay deliuré de leurs mains. Mais vous m'auez delaiſſé, & auez ſeruy aux autres dieux, partãt ne vous de-

deliureray plus. Allez & criez vers les dieux que vous auez eleuz: qu'ilz vous deliurent au temps de voſtre tribulation. De rechef les enfans d'Iſrael dirẽt au Seigneur: nous auons peché, fais nous tout ce que bon te ſemblera, ſeulement te prions que tu nous deliures ce iour cy. Lors oſterent
D du milieu d'eux les dieux eſtranges & ſeruirent au Seigneur, la volunté duquel fut retirée de moleſter Iſrael. Et les enfans d'Amon furent appellez, & mirent l'oſt en Galaad: mais les enfans d'Iſrael ſ'aſſemblerent & aſſeirent le camp en Mazpha. Et dirent les gouuerneurs du peuple de Galaad, l'vn à l'autre: L'homme qui commencera à combatre contre les enfans d'Amon, ſera chef ſur tous les habitans de Galaad.

CHAP. XI.

A ALors fut Iephthé Galaadite, homme preux filz d'vne femme paillarde: & engendré de Galaad. Et la femme de Galaad luy enfanta des filz: & quand les filz de ladite femme furent grandz, ilz dechaſſerent Iephthé, luy diſãt: tu n'auras point heritage en la maiſon de noſtre pere, car tu es filz de vne femme eſtrangiere. Et Iephthé ſ'enfuyant de la face de ſes freres, habita en la terre de Tob, & ſ'aſſemblerent vers Iephthé aucuns hõmes oyſifz, leſquelz fortirent auec luy en [bataille.] Et aduint apres aucuns iours, que les enfans d'Amon batallerent contre Iſrael. Et comme les enfans d'Amon batailloyent cõtre Iſrael, les anciens de Galaad ſ'en allerent prendre Iephthé de la terre de Tob, & dirent à Iephthé: viens, & nous ſois pour capitaine, à fin que nous batallõs contre les enfans d'Amon. Et Iephthé reſpondit aux anciens de Galaad: n'eſtes vous point ceux qui me haiſſez, & m'auez deietté
B de la maiſon de mon pere? Et à quelle occaſion venez vous à moy quand vous eſtes en tribulation? Adonc les anciens de Galaad dirent à Iephthé: pourtant ſommes nous maintenant retournez à toy, à fin que tu viennes auec nous, & que tu batailles contre les enfans d'Amon, & nous ſois pour chef à tous les habitans de Galaad. Et Iephthé reſpondit aux anciens de Galaad: ſi vous me faites retourner pour batailler contre les enfans d'Amon, & que le Seigneur les ait donné deuant moy, ie ſeray voſtre chef. Et les anciens de Galaad dirent à Iephthé: le Seigneur eſt "eſcoutant entre nous, ſi nous ne faiſons ſelon ta parolle. Iephthé donc ſ'en alla auec les anciens de Galaad, & ceux qui eſtoyent du peuple le cõſtituerent pour chef & pour capitaine: & Iephthé dit toutes ces parolles deuant le Seigneur en Mazpha. Puis il enuoya des meſſagers au Roy des enfans d'Amon, en diſant: Qu'eſt ce qu'il y a entre moy & toy, que tu viens à moy pour batailler en ma terre? Et le Roy des enfans d'Amon reſpondit aux meſſagers de Iephthé: pourtant qu'Iſrael a prins ma terre quand il monta d'Egypte, C
depuis Arnon iuſqu'à Iaboc & iuſqu'au Iordain, maintenant donc reſtitue les moy en paix. Derechef Iephthé renuoya des meſſagers au Roy des enfans d'Amon. Et luy dit: ainſi dit Iephthé, Iſrael n'a pas prins la terre de Moab, ne la terre des enfans d'Amõ. Mais quand Iſrael montoit d'Egypte, & venoit par le deſert iuſqu'à la mer rouge, il paruint en Cades. Lors il enuoya des meſſagers au *Roy d'Edom, en diſant: que Nõ. 20. c.
ie paſſe, ie te prie, par ta terre, mais le Roy d'Edom n'y conſentit point. Et auſſi il enuoya au Roy de Moab, mais il ne voulut pas, & Iſrael demoura en Cades. Ainſi cheminant par le deſert, circuit la terre d'Edom, & la terre de Moab, puis vint du coſté d'Orient en la terre de Moab, & mettant le camp delà Arnon, ne voulurent point entrer au terme de Moab, pourtant qu'Arnon eſt frontiere de Moab. *Partant Iſrael en D
uoya meſſagers à Sehon Roy des Amoriens, Roy d'Heſebon, & luy manda, diſant, Nõ. 21. c. & c.
que nous paſſions, ie te prie, par ta terre iuſqu'à mon lieu. Mais Sehon n'accorda point à Iſrael, qu'il paſſaſt par ſon quartier, ainçois aſſembla tout ſon peuple, & aſſeit le camp en Iahza, & guerroya contre Iſrael. Lors le Seigneur le DIEV d'Iſrael bailla Sehon, & tout ſon peuple en la main d'Iſrael: & quand Iſrael les eut deſconfiz, il print en poſſeſsiõ toute la terre de l'Amori en habitant en ceſte terre la. Ilz prindrent auſſi en poſſeſsion tout le terme des Amoriens, depuis Arnon iuſqu'à Iaboc, & depuis le deſert iuſqu'au Iordain. Or maintenant le Seigneur le Dieu d'Iſrael a-il dechaſſé les Amoriens arriere de ſon peuple d'Iſrael, à ce que tu en ayes ta poſſeſsiõ. Ne prendras-tu point en poſſeſſion celuy que Camos ton Dieu aura dechaſſé? ainſi tous ceux que le Seigneur noſtre Dieu aura dechaſſé de deuãt nous, nous les poſſederõs. Maintenant donc es-tu meilleur que Balac, filz de Zephor Roy de Moab? ceſtuy E
n'a-il pas eſtriué auec Iſrael & batailé contre eux? Quand Iſrael habitoit en Heſebon & es bourgades d'icelle, & en Aroer & es bourgades d'icelle, & en toutes les villes qui ſont aupres des termes d'Arnon par trois cens ans, pourquoy ne vous eſtes point mis deſſus de ce temps là? Ie ne t'ay pas donc offencé, mais tu me fais meſchamment de batailler contre moy: que le SEIGNEVR qui eſt le iuge, iuge auiourdhuy entre les enfans d'Iſrael & les en-

Iephthé conſtitué prince en Iſrael.

"chal. teſmoing.

Nom. 12. a

fans d'Amon. Mais le Roy des enfans d'Amon ne voulut condescendre aux parolles de Iephthe', qui luy auoit mande'.

Et l'Esprit du Seigneur fut sur Iephthe', & passa en Galaad & Manasse', puis il passa en Mazpha de Galaad, & de Mazpha de Galaad paruint aux enfans d'Amon. Et Iephthe' vouayn vœu au Seigneur, & dit: Si tu bailles les enfãs d'Amõ en ma main, lors ce qui sortira de la porte de ma maisõ au deuãt de moy quand ie retourneray en paix des enfans d'Amon, sera au Seigneur, & l'offriray en holocauste. Iephthe' donc passa vers les enfans d'Amon pour batailler contre eux, & le SEIGNEVR les bailla en la main d'iceluy. Et les desconfit auec mout grand defaite depuis Aroer iusqu'à ce que tu viens en Menith, vingt villes, & iusqu'à la plaine des vignes, dont furent humiliez les enfans d'Amon deuant les enfans d'Israel. Et Iephthe' venant en Mazpha en sa maison, voicy sa fille sortant au deuant de luy auec tabourins & flageotz: & icelle estoit seule & vnique. Car il n'auoit autre filz ne fille: Et quand il l'apperceut, il deschira ses vestemens, & dit: Ha ma fille, tu m'as humilie' & m'es à destourbier, car i'ay "ouuert ma bouche au SEIGNEVR, & ne le pourroye reuoquer. Et elle luy respõdit: mõ pere, si tu as ouuert ta bouche au Seigneur, fais moy cõme il est sorty de ta bouche: puis que le Seigneur t'a fait vengeance de tes ennemiz, à sauoir des enfans d'Amon. Derechef dit à son pere: cecy me soit fait, laisse moy pour deux moys, à fin que ie m'en voise & descende par les montagnes, & pleure sus ma virginite', moy & mes compagnes. Et il dit: Va, & il la laissa aller par deux moys: elle s'en alla donc auec ses compagnes, & ploura sus sa virginite' aux montagnes. Et aduint en la fin de deux moys qu'elle retourna à son pere, & il luy feit selon son vœu qu'il auoit voue': & icelle n'auoit point cogneu homme. Et en fut mise vne coustume en Israel, que "d'an en an les filles d'Isrel alloyent pour lamenter la fille de Iephthe' Galaadite par quatre iours en l'an.

F Le vœu de Iephthé.

Iephthé offre en holocauste sa fille venant au deuant de luy.

"C'est promis & vouë

G

"Eb. iours en iours pour ans

A

CHAP. XII.

ET les hommes d'Ephraim, estans congregez passerent vers Aquilon, & dirent à Iephthe': Pourquoy es-tu passe' pour batailler contre les enfans d'Amon, & ne nous as point appelle' pour aller auec toy? nous bruslerons donc ta maison sur toy par feu. Et Iephthe' leur respondit: I'ay eu grosse noise moy & mon peuple auec les enfans d'Amon, & quand ie vous appellay vous ne me sauuastes point de leur main. Et voyant que vous ne me deliuriez pas, ie mis ma vie en danger, & passay vers les enfans d'Amon, & le Seigneur les a liure' en ma main: & pourquoy estes vous montez auiourdhuy deuers moy, pour batailler contre moy? Iephthe' donc ayant assemble' tous les hommes de Galaad, batailla cõtre Ephraim, & les hommes de Galaad batirent Ephraim, pourtãt qu'ilz auoyent dit: Vous estes fugitifz d'Ephraim, à sauoir vous de Galaad entre Ephraim & Manasse'. Et Galaad print les passages du Iordain deuant Ephraim. Et aduint quand les fugitifz d'Ephraim disoyent: Ie passeray, les hõmes de Galaad luy disoyent: es-tu Ephratien? iceluy respondit, Non. Adonc ilz luy disoyẽt: Dy maintenant "Sciboleth, & il disoit Siboleth, & ne pouoit prononcer ainsi. Lors l'empongnans le mettoyent à mort pres les passages du Iordain, en ce temps la tomberent d'Ephraim quarante deux mille. Et Iephthe' iugea Israel six ans, puis mourut ledit Iephthe' Galaadite, & fut enseuely aux villes de Galaad. Et apres luy Abezan de Bethlehem iugea Israel. Iceluy eut trente filz & trente filles, lesquelles il enuoya dehors: mais il amena de dehors trente filles pour ses filz, & iugea Israel sept ans, puis mourut Abezan & fut enseuely en Beth-lehé. Ité, apres luy Elon Zabulonite iugea Israel: & le iugea par dix ans, puis mourut ledit Elon Zabulonite, & fut enseuely en Elon en la terre de Zabulon. Item, apres luy Abdon filz de Hellel Pharathonite iugea Israel. Ice luy eut quarante filz, & trente "filz des filz montans sur septante asnons: & iugea Israel huit ans. Puis ledit Abdon filz de Hellel Pharathonite mourut, & fut enseuely en Pharaton, en la terre d'Ephraim en la montagne des Amalecites.

B

C Sic

"C'est des cours & tempestes d'eau.

D

Abdon.

"C. neueu

CHAP. XIII.

PVis les enfans d'Israel recommencerẽt à faire mal en la presence du Seigneur, & le Seigneur les bailla en la main des Philisthins par quarãte ans. Lors estoit vn hõme de Zarea de la lignée de Dan, le nom du q̃l estoit Manoa, & la femme d'iceluy estoit sterile, & n'auoit point eu enfant. Et l'Ange du Seigneur apparut à la femme, & luy dit: Voicy tu es sterile & n'as point eu enfant, mais tu cõceuras & enfanteras vn filz. Maintenant donc garde toy, que tu ne boyue du vin ou de la ceruoise, ou que tu ne mãge de quelque chose souillée. Car voicy tu concevras & enfanteras vn filz, & nul rasoir ne montera sur sa teste: car l'enfant sera Nazarien du Seigneur Dieu dez le ventre: & iceluy commencera à sauuer Israel de la main des Philisthins. Et la femme venant racompta à son mary, disant: L'hõme de Dieu est venu à moy, le regart duquel est semblable

A

La naissance de Samson predite à Manoa le pere.

ble au regart de l'Ange de Dieu, fort terrible: & ne l'ay point interrogué d'ou il eſtoit, & ſi ne m'a point ſignifié ſon nom.
B Mais il m'a dit: Voicy tu conceuras & enfanteras vn filz, & maintenant tu ne beuuras point de vin ne de ceruoiſe, & ne mangeras aucune choſe ſouillée: car ceſt enfant ſera le Nazarien du Seigneur des le ventre iuſqu'au iour de ſa mort. Et Manoa pria le Seigneur, & dit: Ie te ſupplie mõ ſeigneur que l'homme de Dieu que tu m'as enuoyé, vienne encore maintenãt par deuers nous, & nous enſeigne que nous deuõs faire à l'enfant qui ſera nay. Et Dieu exauça la voix de Manoa. Ainſi l'Ange de Dieu vint encore à la femme comme elle ſeoit au champ: mais Manoa ſon mary n'eſtoit point auec elle. Et la femme ſe haſtant courut & le denonça à ſon mary, luy diſant: Voicy l'homme qui eſtoit venu auiourdhuy à moy, m'eſt apparu. Lors Manoa ſe leue & ſ'en va apres ſa femme, & venant à l'homme, luy dit: Es-tu ceſt homme qui as parlé à ma femme? Et il reſpondit: ce ſuis-ie. Et Manoa dit: quand ta parolle viendra" quel ordre faudra-il tenir enuers l'enfant, & que luy faudra-il faire. Et l'Ange du Seigneur reſpondit à Manoa: de toute choſe que i'ay parlé à la femme, elle ſe gardera: à ſauoir de toute choſe qui ſort du ſep de vigne point n'en mangera, & ne beuura ne vin ne ceruoiſe, & ſi ne mãgera aucune choſe ſouillée, pareillement gardera tout ce que ie luy ay commandé. Et Manoa dit à l'Ange du Seigneur: Nous te retiendrons maintenãt, & t'appreſterons vn cheureau des cheures. Et l'Ange du Seigneur reſpondit à Manoa: Si tu ne me retiens, ie ne mangeray point de ton pain, mais ſi tu fais holocauſte, tu l'offriras au Seigneur: car Manoa ne ſauoit point qu'il fuſt l'Ange du Seigneur. Derechef Manoa dit à l'Ange du Seigneur: quel eſt ton nom? à fin que ſi ta parolle aduient, nous te puiſſions honnorer. Et l'Ange du Seigneur luy dit: Pourquoy demande tu ainſi de mon nom? & il eſt ſecret.
D Et Manoa print vn cheureau des cheures & vne offerte & les offrit au Seigneur ſur la pierre. Et feit choſe merueilleuſe voyãs Manoa & ſa femme. C'eſt que quand la flamme montoit de l'autel vers le ciel, auſſi l'Ange du Seigneur mõtoit en la flãme de l'autel, voyãs Manoa & ſa femme, leſq̃lz ſe proſternerent ſur leurs faces en terre. Et l'Ange du Seigneur ne ſ'apparut plus à Manoa & à ſa fẽme: dõt lors cogneut Manoa q̃ c'eſtoit l'Ange du Seigneur. Et Manoa dit à ſa femme: nous mourrõs de mort, pourtãt qu'auõs veu Dieu: Auq̃l reſpõdit ſa femme: ſi le Seigneur nous eut voulu mettre à mort, il n'eut point prins de noſtre main l'holocauſte & l'oblatiõ, & ſi ne nous eut point mõſtré tou tes ces choſes, & ſelon le temps ne nous eut point fait ouyr telles choſes. Puis la femme enfanta vn filz, & appella ſon nom Samſon, & l'enfant deuint grãd, & le Seigneur le beneit. Et l'Eſprit du Seigneur le cõmença à toucher en l'oſt de Dan, entre Zaraa & Eſtaol. Lanaiſſance de Samſon.

CHAP. XIIII.

OR Sãſon deſcendãt en Thãnath, veit vne femme audit Thãnath des filles des Philiſthins. Et eſtant remonté, le ſignifia à ſon pere & à ſa mere, diſant: I'ay veu vne femme en en Thãnath des filles des Philiſthins: maintenãt dõc prenez là pour moy à fẽme. Et ſon pere luy dit, & ſa mere: N'y a il point de femme entre les filles de tes freres, & entre, tout mõ peuple, q̃ tu vas prendre femme des Philiſthins incirconcis? Et Samſon dit à ſon pere: prẽs la pour moy, car elle" m'eſt à droit en mes yeux. Et ſon pere & ſa mere ne ſauoyent point, que cela eſtoit de par le Seigneur, & qu'il" cherchoit occaſion contre les Philiſthins. Or en ce temps la les Philiſthins auoyent dominatiõ en Iſrael. Sãſon dõc deſcẽdit & ſon pere & ſa mere en Thãnath, & vindrent iuſqu'aux vignes de Thãnath, & voicy vn faon des liõs rugiſſoit au deuãt de luy. Et l'Eſprit du Seigneur eſtãt ſailly ſur luy, il le deſchira cõme ſ'il deſchiroit vn chevreau ſans auoir rien qui fut en ſa main, & ne ſignifia point à ſon pere ny à ſa mere ce qu'il auoit fait. Et deſcẽdit & parla à la femme & luy ſẽbla eſtre à droit. Et retournãt apres certain iour pour la prẽdre, il ſe deſtourna pour veoir la charõgne du lion, & voicy vn amas de mouches à miel au corps du liõ, & du miel, & l'ayãt prins en ſa main, ſ'en alla, & en mãgea: ſi paruint à ſon pere & à ſa mere & leur en dõna, leſq̃lz en mangerent: mais il ne leur ſignifia pas qu'il auoit prins ce miel du corps du liõ. Son pere dõc deſcendit vers ſa femme, & Sãſon prepara illec vn bãquet, ſi cõme les ieunes gẽs ont couſtume de faire. Et quãd iceux le veirent, ilz prindrent trente cõpagnons, leſq̃lz furent auec luy. Et Sãſon leur dit: ie vous propoſeray maintenant vne doute, q̃ ſi vous le me declarez durãt les ſept iours du banquet, & l'ayez trouué, ie vous dõneray trente linceux & trente habitz à rechãge. Mais ſi vous ne la me declarez, vous me dõnerez trente linceux, & trẽte habitz à rechãge. Leſq̃lz luy reſpõdirent: propoſe ta doute, à fin q̃ nous l'oyõs. Et il leur dit: De celuy qui mãgeoit eſt ſortie la viãde: & du fier eſt ſortie la douceur. Et ilz ne peurẽt declairer la doute en trois iours. Et quand ſe vint au ſeptieſme iour, ilz dirent à la femme de Samſon: enhorte ton mary, qu'il nous declaire la

A

"C'eſt, me plait.

"Aſſauoir Dieu

B Samſon deſchire vn lyon.

C Les nopces de Sãſon.

"Ebr. quel ſera le droict de l'enfãt, & quel ſera ſon œuure.

doute, que parauenture nous ne te bruſlons par feu, toy & la maiſon de ton pere: nous auez vous appellez icy pour nous appourir? Et la femme de Samſon ſe mit à plourer vers luy, diſant: certes tu me hais, & ne me ayme pas: car tu as propoſé vne doute aux enfans de mon peuple, & ne me l'as point declairé. Et il luy reſpondit: voicy ie ne l'ay point declairé à mon pere ny à ma me
D re, & ie te le declaireray? Et elle ploura vers luy par ſept iours, eſquelz le conuiue leur fut fait, & quand ſe vint au ſeptieſme iour il luy declaira pourtant qu'elle le contraingnoit: puis elle la denonça aux enfans de ſon peuple. Et les hommes de la cité luy dirent au ſeptieſme iour deuant que le ſoleil ſe coucha: Quelle choſe eſt plus douce que le miel? & quelle choſe eſt plus fiere que le lion? Et il leur dit: Si vous n'euſſiez point laboure en ma ieniſſe, vous n'euſſiez point trouué ma doute. Et l'Eſprit du Seigneur ſe tranſmit ſur luy, & il deſcẽdit en Aſcalon: & frappa d'iceux trente hommes, & print leurs harnoys, & donna les changemens d'habitz à ceux qui auoyent declairé la doute, & eſtant enflammé par ire, monta en la maiſon de ſon pere. Et la femme de Samſon fut à ſon compagnon auquel il ſ'eſtoit aſſocié.

CHAP. XV.

A ET aduint apres vn petit de temps de la moiſſon des grains que Samſon viſita ſa femme auec vn cheureau des cheures, diſant: I'entreray à ma femme en la chambre, mais le pere ne le permit point entrer. Lors ſon pere parla à luy, diſant: I'ay dit que tu la hayois, pourtant I'ay-ie baillée à ton compagnon: ſa ſœur puis-née n'eſt elle pas plus belle qu'elle? Ie te prie donc aye la au lieu d'elle. Et Samſon luy dit: Ie ſuis innocent ceſte fois plus que les Philiſthins. Pour autant leur feray-ie des maux. Samſon dõc ſ'en alla, & print trois cens renars, & print auſſi des flambeaux, & ioingnit vne queuë vis à vis de l'autre queuë, ſi mit vn flambeau entre deux queuës au milieu. Puis il bouta le feu es flambeaux, & laiſſa aller [les renars] es bledz dreſſez des Philiſthins, il enflamma donc tant les tas de ble, que le
B ble dreſſé, les vignes & oliues. Et les Philiſthins dirent: Qui a fait cecy? Et ilz reſpondirent: Samſon le beau filz du Thamnien, pourtant qu'il a prins la femme d'iceluy, & l'a donnée à ſon compagnon.

Les Phiriſthins donc monterent, & la bruſlerent par feu & le pere d'elle. Lors Samſon leur dit: combien que vous ayez fait telle choſe, toutesfois encores me vengeray-ie de vous, puis apres ie ceſſeray. Et il les frappa depuis les cuiſſes iuſqu'aux iarretz de grandes playes: & deſcendit, & demoura en la cauerne de la pierre d'Etam. Et les Philiſthins monterent & mirent le camp en Iuda, & furent eſpars en Lehi. Et les hommes de Iuda dirent: Pourquoy eſtes vous montez vers nous? Ilz reſpondirent: Nous ſommes montez pour lier Samſon, & luy faire comme il nous a fait. Lors deſcendirent trois mille hommes de Iuda à la cauerne de la pierre d'Etam: & dirent à Samſon: ne ſais-tu point que les Philiſthins dominent ſur nous? pourquoy donc as-tu fait cecy? Il leur reſpondit: comme ilz m'ont fait ainſi leur ay-ie fait. Derechef ilz luy dirẽt: Nous ſommes deſcenduz pour te lier, & te donner en la main des Philiſthins. Samſon leur reſpondit: Iurez moy que vous ne vous ietterez point ſur moy. Et ilz reſpondirent, diſans: Non, mais nous te lierons, & te donnerons entre leurs mains, nous ne te tuerons point. Ilz le lierent donc de deux cordes neuues, & le feirent monter de la Pierre. Or quand il fut venu iuſqu'à Lehi que les Philiſthins crioyent au deuant de luy, & l'Eſprit du Seigneur ſaillit ſur luy, & les cordes qui eſtoyent en ſes bras, furent comme le lin qui eſt bruſlé par feu, dõt ſes liens furent deſliez deſes mains. Puis ayãt trouué
D vne machoire d'aſne, qui n'eſtoit pas encores ſeichée, & eſtendãt ſa main l'empogna, & d'icelle enfrappa mille hõmes. Lors Sãſon dit: D'vne machoire d'aſne i'ay fait des mõceaux, auec vne machoire d'aſne i'ay frappé mille hommes. Et quand il eut acheué de parler, il ietta de ſa main la machoire, & appella le lieu Ramath-Lehi. Et ayant fort ſoif, il cria au Seigneur, & dit: Tu as donné en la main de ton ſeruiteur ceſte grãde deliurãce, & maintenant mourray-ie de ſoif, & tõberay-ie en la main des incircõcis? Lors Dieu rompit vne dent moliere qui eſtoit en la machoire, & d'icelle en ſortit de l'eau: & quand il eut beu l'eſprit luy reuint & reprint vigueur. Et pourtant fut appellé iuſqu'à preſent le nom de ce lieu Encore, pource que l'eau ſortit de la machoire. Et il iugea Iſrael au tẽps des Philiſthins par vingt ans.

a c'eſt la machoire iettée.

b c'eſt la fõtaine de l'inuocã.

CHAP. XVI.

APres Samſon ſ'en alla en Azath, & veit
A là vne femme paillarde, & entra à elle. Lors il fut dit aux Azathiens: Samſon eſt icy venu leſquelz l'enuironnerent, & luy mirent des embuſches toute la nuit à la porte de la ville, & ſe tenans quoy toute la nuit diſoyent, nous l'occirons au poinct du iour. Et Samſon apres auoir dormy iuſqu'à la minuit, ſe leua: ſi print les portes de la ville auec les deux poſteaux & les eſleua auec les barres, & les mit ſus ſes eſpaules, & les tranſporta ſur le ſommet de la monta-

gne

gne qui est vis à vis d'Hebron. Et apres ce aduint qu'il ayma vne femme qui se tenoit aupres du fleuue de Sorec, le nom de laquelle estoit Dalila. Et les princes des Philisthins monterent vers elle, & luy dirent: Enhorte le, & vois enquoy [gist] sa grande force, & comment nous le surmonterons, à fin que nous le lions pour l'affliger: & nous te donnerons vn chacun mille & cent pieces d'argent. Dalila donc dit à B Samson: Declaire moy, ie te prie, en quoy [consiste] ta grande force, & comment tu pourras estre lie pour t'affliger. Samson luy respondit: Si on me lioit de sept cordes fresches, lesquelles ne sont point encore seichées, ie defailliroye & seroye comme les autres hommes. Et les princes des Philisthins luy apporterent sept cordes fresches, lesquelles n'estoyent point deseichées, & elle le lia d'icelles. Et les embusches se tenans aupres d'elle en la chambre, elle luy dit: Samson, les Philisthins sont sur toy. Lors il rompit les cordes comme se romproit vn lien fait d'estouppes quand il sent le feu, & sa force ne fut point cogneuë.

Puis Dalila dit à Samson: Voicy tu m'as trompée, & m'as dit des mensonges, ie te prie declaire moy maintenant, comment tu peux estre lie'. C Il luy respondit: Si on me lioit auec des cordes neuues desquelles on n'ait encore fait nulle œuure, i'affoibliroye & seroye comme les autres hommes. Dalila donc print des cordes neuues, & le lia d'icelles, puis luy dit: Voicy les Philisthins sur toy Samson: or les embusches estoyent en la chambre: & il les rompit de ses bras comme vn fil. En apres Dalila dit à Samson: Tu m'as deceu iusque icy, & m'as dit des mensonges: declaire moy comment tu pourroys estre lie'. Et il dit: Si tu auoys tissu sept flocquetz de ma teste auec la lice. Et elle les attacha à vn clou, & dit: Samson, les Philisthins sont sur toy, lors il se reueilla de son somne, & osta le clou de D la tissure auec la lice. Au surplus elle luy dit, comment dis-tu: ie t'ayme, veu que ton cueur n'est point auec moy? tu m'as ia deceu par trois fois, & ne m'as point declaire' en quoy est ta grãde force. Et aduint qu'elle le molestoit tous les iours par ses parolles, & l'affligeoit, tellement que son ame estoit en angoisse iusqu'à la mort. Lors il luy declaira tout son cueur, & luy dit: Le rasoir n'est iamais monte' sur ma teste, car ie sus Nazarien de Dieu, des le ventre de ma mere: parquoy si ie suis rase', ma force s'ostera de moy, & affoibliray & seray ainsi que tous hommes. Dalila donc voyant qu'il luy auoit declaire' tout son courage, elle enuoya & appella les princes des Philisthins, disant: Montez à ceste fois, car il m'a declaire' tout son courage. Les princes donc des Philisthins monterent vers elle, portans argent en leurs mains. Et icelle E l'endormit sur ses genoux, & appella vn hõme, puis elle tousa les sept floquetz de sa teste, & le commença à affliger & sa force s'osta de luy. Adonc elle dit: Samson, les Philisthins sont sur toy: & il s'esueilla de son somne, & dit: Ie sortiray à ceste fois comme à l'autre, & me scourray: mais il ne sauoit point que le Seigneur estoit departy de luy. Et les Philisthins le prindrent & creuerent ses yeux, si le menerent en Azath, & le lierent de chaines d'ærain, & moloit en la maison des prisonniers. Et les cheueux de sa teste commencerent à recroistre depuis qu'il fut rase'. Or les princes des Philisthins estans assemblez pour sacrifier vn grand sacrifice à Dagon leur dieu, & pour se resiouyr, dirent: Nostre dieu nous a baille' entre les mains Samson nostre ennemy. F Pareillement quand le peuple le veit, il louä son dieu, disant: Nostre dieu nous a baille' entre les mains nostre ennemy, & le destructeur de nostre pays, lequel a multiplie' noz occis. E comme ilz auoyent leur cueur ioyeux, ilz dirent: Appellez Samson, à fin qu'il nous face rire: Ilz appellerent donc Samson de l'hostel des prisonniers, & il se iouoit deuant eux: & ilz le feirent tenir entre les coulomnes. Lors Samson dit au garson (qui tenoit sa main) mene moy, & me fay toucher les coulõnes sur lesquelles la maison se tient, à fin que ie m'appuye à icelles. Or la maison estoit pleine d'hõmes & de femmes, & là tous les princes des Philisthins: estoyent: Aussi il y en auoit sur le toict d'hõmes & de femmes pres de trois mille, lesquelz regardoyent quand Samson s'esbatoit.

Adonc Samson cria à Dieu, & dit: Sei- G gneur Eternel, ie te prie aye memoyre de moy, o Dieu ie te prie fortifie moy seulemẽt ceste fois, & me vengeray pour vn coup des Philisthins pour mes deux yeux. Sãson donc embraça les deux coulomnes du milieu, sur lesquelles la maison se soustenoit, l'vne de sa dextre, & l'autre de sa seneſtre. Puis il dit: Que mon ame meure auec les Philisthins: & luy s'enclinant de toute force, la maison trebucha sur les princes & sur tout le peuple, qui estoyẽt en icelle. Et furẽt beaucoup plus de mortz, lesq̃lz il tua en sa mort, qu'il n'auoit tue' en sa vie. Et ses freres, & toute la maisõ de son pere descẽdirẽt, & l'emporterent: puis remõtez l'enseuelirent entre Zaraa & Esthaol au sepulcre de Manoa son pere. Et iceluy "iugea Israel vingt ans.

Samson meurt auec tous les princes des Philisthins & le reste du peuple.

"Gouuerna.

CHAP. XVII.

A ALors estoit vn homme de la montagne d'Ephraim, duquel le nom estoit Mica. Et iceluy dit à sa mere: Les mille & cent pieces d'argent qui te furent prinses, pour lesquelles tu maudisois, & dont tu m'auois dit en l'aureille: voicy i'ay tel argent vers moy, ie les ay prins. Adonc sa mere dit: Benoist soit mõ filz au Seigneur. Et quand il restitua à sa mere les mille & cent pieces d'argent, sa mere dit: I'ay desdie' ceste argent de
B ma main au Seigneur pour mon filz, à fin d'en faire vne image taillée & de fonte, par quoy maintenãt ie le te retourne. Quand il eut derechef rẽdu à sa mere, sa mere en print deux cẽs pieces d'argẽt, & les dõna au fõdeur, lequel en feit vne image taillée & de fonte, & icelle fut en la maison de Mica. Et ceste homme Mica auoit vne maison des dieux, & feit vn Ephod & Teraphim, & consacra la main de l'vn de ses filz, lequel luy fut sacri-
C ficateur. Or en ce tẽps la n'y auoit il pas de Roy en Israel, mais vn chacun faisoit ce qu'il luy estoit aduis estre droit, lors fut vn iouuenceau de Beth-lehem en Iuda, de la famille de Iuda: & cestuy estoit Leuite, & là estoit conuersant. Ceste homme donc s'en alla de Beth-lehem de Iuda pour habiter là ou il trouueroit [son* auantage.] Si vint à la montagne d'Ephraim iusqu'à la maison de Mica en parfaisant son chemin. Et Mica luy dit: D'ou viens-tu? Et le Leuite luy respondit: ie suis de Beth-lehem de Iuda, & m'en vois pour habiter, selon que ie trouueray. Derechef Mica luy dit: Demeure auec
D moy, & me soys pour pere & pour sacrificateur: & ie te donneray dix pieces d'argent par an & accoustrement de robbes & ton viure: & le Leuite y alla. Ainsi il pleut au Leuite de demourer auec ceste hõme, & luy fut seruiteur cõme l'vn de ses enfans. Et Mica cõsacra la main du Leuite, & ceste adolescent fut sacrificateur d'iceluy, & estoit en la maison de Mica. Puis Mica dit: Maintenant cognoy ie que le Seigneur me fera du bien, pourtant qu'vn Leuite est mon sacrificateur.

* Hebr. prouende.

CHAP. XVIII.

A EN ces iours la point n'y auoit de Roy en Israel, ausquelz iours la lignée de Dan cerchoit pour soy heritage pour demourer, car il ne luy estoit point encores escheut d'heritage au milieu des lignées d'Israel iusqs en ce tẽps la. Parquoy les enfans de Dã enuoyerẽt de leur famille cinq hões, des principaux d'entre eux hões expers à la guerre, de Zaraa & d'Esthaol pour espier la terre & s'en enquester, ausqlz ilz dirẽt: allez, & vous enquestez du pays. Iceux dõc vindrent à la mõtagne d'Ephraim iusqu'à la maison de Mica, & logerent illec. Et quãd ilz furent en la maison de Mica, ilz recogneurent la voix du ieune Leuite, & estãs là retirez luy dirent: Qui t'a amene' en ça, & q̃ fais tu cy? & qu'as tu icy? Et il leur respondit: ainsi & ainsi m'a fait Mica, il ma loe', & suis fait son sacrificateur. Derechef ilz dirent: Interrogue maintenant Dieu, à fin q̃ nous cognoissiõs si nostre voye (par laq̃lle nous allons) prosperera. Et le sacrificateur leur dit: allez en paix, le Seigneur dressera vostre chemin auq̃l vous cheminez. Ces cinq hõmes donc s'en allerẽt, & vindrent en Lais, & veirẽt le peuple qui estoit assiz au milieu d'icelle en seurete', selõ la coustume des Zidoniens en repos & en asseurance, pource qu'il n'y auoit nul qui en treprint rie cõtre le pays, ou peut obtenir domination. Aussi iceux estoyẽt loing des Zidoniens, & si n'auoyent nul affaire auec les hommes. Et quand ilz reuindrent en
C Zaraa & Asthaol à leurs freres, leurs freres leur dirẽt: Que [auez] vous [fait?] Et ilz respondirent: Leuez vous & montons contre eux, car nous auõs veu le pays, & l'auõs trouue' tresbon. Et vous, estes vous à requoy? Ne tardez point d'aller & entrer pour posseder le pays. Que si vous voulez aller, vous entrerez à vn peuple asseure', & en vn pays spacieux, q̃ Dieu a dõne' entre vos mains, vn lieu auquel n'y a point faute d'aucune chose qui soit en la terre. Ilz partirent donc d'illec de la famille de Dan: à sauoir de Zaraa & d'Asthaol six cens hommes equippez de harnoys de guerre, puis ilz monterent & asseirent le camp en Cariath-Iarim qui est en Iuda, au moyen dequoy ilz appellerẽt ce lieu* la Mahaneh-dan iusqu'auiourdhuy. Ice-
D luy est derriere Cariath-Iarim. Puis de là passerent à la montagne d'Ephraim, & vindrent iusqu'en la maison de Mica. Lors les cinq personages qui estoyent allez pour espier la terre de Lais: rapporterent & dirẽt à leurs freres: Cognoissez vous qu'en ces maisons il y ait Ephod & Theraphim, image de taille & de fonte? Sachez donc maintenant que vous aurez à faire. Et estãs illec retirez, ilz vindrent en la maison du ieune Leuite: à sauoir en la maison de Mica, & luy demanderent comment il alloit. Cependant les six ces hõmes qui estoyent equippez de leurs harnoys de guerre s'arresterent à l'entrée de la porte, lesquelz estoyent des enfans de Dan. Adonc montãs les cinq personages (qui estoyẽt allez pour espier la terre) vindrent, & prindrent l'image taillée, l'Ephod, le Theraphim, & la figure de fonte, quand le sacrificateur estoit a l'entrée de la
E porte & les six cens hõmes equippez de harnoys de guerre. Iceux dõc entrez en la maison dudit Mica prindrent l'image taillée, l'Ephod, le Theraphim, & la figure de fõte. Ausqlz le sacrificateur dit: Que faites vous? Et ilz luy dirẽt: Tais toy, metz ta main sur ta bouche, & viẽs auec nous: à fin q̃ tu nous

* c'est, le camp de Dan.

fois pour pere,& pour sacrificateur? Que te vaut il mieux d'estre sacrificateur de la maison d'vn hõme,ou d'estre sacrificateur d'vne lignée&d'vne famille d'Israel? Et cela plout au cueur du sacrificateur,& print l'ephod,le Theraphim,& l'image:& se mit en chemin auec le peuple. Et iceux se tournãs s'en allerẽt &mirent deuãt eux les petis,le bestial,& les biens. Quand ilz se furent eslongnez de la maison de Mica,les personages qui estoyent es maisons &qui estoyent chez ledit Mica furent appellez & suyuirent de pres les enfans de Dan,si crierent apres eux. Et ilz
F tournerẽt leurs faces,& dirẽt à Mica: Que te faut il d'auoir fait ceste esmeute? Et il respõdit,vous auez rauy mes dieux (q̃ i'auoye fait) auec le sacrificateur,& vous en estes allez: Que me reste il plus? Et cõment me dites vous,qu'as tu? Et les enfans de Dan luy dirent: Tu ne feras point ouyr ta voix apres nous,à fin q̃ les hõmes qui sõt choleres ne se ruent sur vous,& q̃ tu perdes ta vie,& la vie de ta famille. Et cõme les enfans de Dan alloyent leur chemin,& q̃ Mica veit qu'ilz estoyẽt plus fortz q̃ luy,il se reuira & s'en retourna en sa maison. Iceux dõc ayãs prins les choses q̃ Mica auoit faites,& le sacrificateur qu'il auoit,vindrẽt en Lais,au peuple estãt en repos & seurete',si les frapperent au trenchãt de l'espée,& brusleret en feu la ci-
G te'. Et n'y auoit nul qui y dõnast secours,car elle estoit loing de Zidõ,& si n'auoit nul affaire auec hõe qui soit, & estoit en la vallée qui est pres de Beth-Rehob: puis ilz edifierent là vne ville,& habiterẽt en icelle: & appellerent le nom de la ville Dã,selõ le nom de Dã leur pere,leq̃l nasquit à Israel,non obstãt le nom de la ville estoit [dite] au cõmencemẽt Lais. Lors les enfans de Dã dresserent pour eux vne image,& Ionathã le filz de Gersõ,filz de Manasse',luy & ses enfans furent sacrificateurs pour la lignée de Dan iusq̃ au iour de la captinite' de la terre. Et se mirẽt l'image taillée de Mica qu'il auoit faite tout le tẽps que la maison de Dieu fut en Silo. CHAP. XIX.

A IL aduint aussi en ces iours la qu'il n'y auoit point de Roy en Israel,il y eut vn Leuite qui habitoit es costez de la mõtagne de Ephraim: & print pour fẽme vne *concubine de Beth-lehẽ de Iuda. & sa cõcubine paillarda apres de luy,& s'en alla d'auec luy en la maison de son pere en Beth-lehẽ de Iuda,& fut illec le tẽps de quatre moys. Et le mary d'icelle se leua & s'en alla apres elle pour parler à elle *selon son cueur & la ramener. Il auoit aussi son vallet auec soy & vne couple d'asnes: & icelle l'amena en la maison de son pere,& le pere de la fille le voyãt, se resiouit de sa rencõtre. Et son beau pere,le pere de la fille le retint, & demoura auec luy trois iours: si mãgerent & beurẽt & logerẽt illec. Quand ce vint au quatriesme iour, qu'ilz se leuoyent de matin, il se leua pour B
s'en aller,dõt le pere de la fille dit à sõ beau filz: cõforte tõ cueur d'vne bouchée de pain, puis apres vous vous en irez. Ilz se feirẽt dõc & mangerent eux deux ensemble, & le pere de la fille dit à l'hõme: Ie te prie qu'il te plaise de demourer: & q̃ tõ cueur prẽne en gre'. Et quand l'hõme se leuoit pour s'en aller, son beau pere le cõtraingnit de [demourer] ainsi il s'en retourna & logea encore illec.

Derechef au cinquiesme iour il se leua de matin pour s'en aller,& le pere de la fille dit: Ie te prie cõforte ton cueur,& ilz tarderent iusqu'à ce q̃ le iour declina,& mãgerent eux deux. Puis l'hõe se leuãt pour s'en aller,luy & sa cõcubine & son vallet,le beau pere d'iceluy, le pere de la fille luy dit: Voicy main C
tenãt le iour qui decline au soir,ie vous prie logez vous: voicy le iour qui se pose, logez cy,à fin q̃ tu aye meilleur courage: & le lendemain matin vous vous leuerez [pour tirer] vostre chemin,& iras à ton tabernacle. Mais l'homme ne voulut point demourer, ains se leua & s'en alla,& vint iusqu'au pres de Iebus,laq̃lle est Ierusalem: & auec luy estoyent les deux asnes embastez,aussi sa cõcubine auec luy. Or comme ilz estoyent aupres de Iebus,le iour estoit fort decline': & le vallet dit à son maistre: Viẽs,ie te prie, & nous retirons en ceste ville des Iebusiens, & logeons en icelle. Et son maistre luy respondit: nous ne nous retirerons point à la ville des estrãgers,qui ne sont point des enfans d'Israel: mais nous passerõs iusq̃ en Gabaa. Ainsi il dit à son vallet: Viẽs,& nous nous approcherons à vn de ces lieux,& logerons en Gabaa,ou en Rama. Ilz passerent D
dõc & cheminerent, & le soleil leur estoit couche' pres de Gabaa,qui est à Ben-iamin. Lors se retirẽt là pour entrer & loger en Gabaa: & estãt arriue',il demoura en la place de la ville, & n'y auoit nul qui les recueillist en la maison pour loger. Et voicy vn hõme ancien qui venoit au vespre des champs de sa besongne: & l'hõme estoit de la mõtagne d'Ephraim, mais il habitoit en Gabaa, & les hõmes de ce lieu estoyẽt enfans de Iemini. Ainsi iceluy eleuãt les yeux,veit l'homme voyager en la place de la ville. Adõc ceste hõme ancien dit: ou vas-tu,& d'ou viẽs tu? Et il luy respondit: Nous auons passe' de Beth-lehẽ de Iuda aux costez de la mõtagne d'Ephraim,d'ou ie suis,& suis alle' iusqu'en E
Beth-lehem de Iuda: mais maintenant ie m'en voy en la maison du SEIGNEVR,& n'y a nul qui me recueille en la maison, encore auons nous de la paille & du fourrage

* C'est filz non dõnée,& fãs contract de mariage,cõme Gen. 25. a
* Ou amiablement.

pour noz asnes,&aussi du pain&duvin pour moy & ta seruante & pour le vallet qui est auec ton seruiteur, nous n'auons de faute d'aucune chose. Et l'hõme ancien dit:paix soit auec toy,toute ta necessite' soit sur moy seulement que tu ne loge point en la rue.

Lors le feit entrer en sa maison & pansa les asnes, & eux ayans laue' leurs piedz ilz mangerent & beurent. Et quand ilz eurent recrée leur cueur, Voicy les hommes de la ville gens peruers, qui estoyent à lentour de la maison frappans à la porte, si parlerent à l'hõme ancien maistre de la maison,disans:Fay sortir l'hõe qui est entre' en ta maison, à fin que nous le cognoissions. Et l'homme maistre de la maison sortit à eux,& leur dit: Non mes freres, ne faites point mal ie vous prie:puis q̃ cest hõe cy est venu en ma maison, ne faites point ceste vilennie: Voicy ma fille vierge,& la cõcubine d'iceluy,ie les vous ameneray maintenant,à fin q̃ vous les humiliez & faciez d'icelles cõme bon vous semblera: mais à cest homme cy ne faites point ceste lascheté. Toutesfois les hommes ne le voulurent point ouyr: dont l'homme apprehenda sa concubine,& leur mena dehors:adonc ilz la cogneurent, & abuserent d'icelle toute la nuit iusqu'au matin, puis l'enuoyerent quand le matin failloit. Et la femme venãt deuãt le matin, cheut [morte] à la porte de la maison de l'homme où estoit son seigneur iusqu'à ce qu'il fut clair iour. Or le seigneur d'icelle se leuant au matin ouurit la porte & voulant sortir pour aller son chemin,voicy la femme concubine qui estoit tombée à la porte de la maison & ses mains estoyent sur le sueil.Lors il luy dit:Leue toy & nous en allons,&elle ne respondoit rien. Adonc il l'emporta sur l'asne,puis il se mit en chemin & s'en alla en son lieu. Et estant venu en sa maison il print vn coulteau,&empõgnant sa concubine la desmẽbra auec ses os en douze pars,& l'enuoya par toutes les contrées d'Israel.Et chacun qui voyoit ce,disoit: tel le chose n'a pas este' faite ne veuë depuis le iour, q̃ les enfans d'Israel sont montez du pays d'Egypte iusqu'au iour present,considerez sur ce,consultez & parlementez.

a ou,fait bonne chere.

F

G

CHAP. XX.

A ALors tous les enfans d'Israel sortirẽt, & fut la cõgregation assẽblée cõme vn hõme,depuis Dã iusqu'en Ber-Sabe',& à la terre de Galaad au Seigneur en Mazpha. Et les quartiers de tout le peuple & de toutes les lignées d'Israel assisterẽt en la cõgregation du peuple de Dieu,quatre cẽt mille hõmes de pied manians l'espée. Et les enfans de Bẽ-iamin entendirẽt q̃ les enfans d'Israel estoyẽt mõte' en Mazpha. Adõc les enfãs d'Israel dirẽt: Dites comment a este' fait ce mal? Et l'hõme Leuite mary de la femme occise respondit,disant:Ie suis venu en Gabaa, qui est de Bẽ-iamin auec ma cõcubine pour loger. Lors les hõmes de Gabaa s'esleuerẽt sur moy,& de nuit enuirõnerent la maison cõtre moy,en me cuidãt tuer,ont oppresse' ma cõcubine,dõt est morte. Et prenans ma cõcubine,la desmẽbray & l'enuoiay par toute la regiõ de l'heritage d'Israel:car ilz ont fait vn cas enorme & lasche en Israel. Voicy vous tous enfãs d'Israel,regardez à cest affaire & prenez cõseil. Et tout le peuple se leua tout en vn,disant:Nous n'irõs point chacun en son pauillon,&ne nous retirerõs point chacũ en sa maisõ. Mais voicy q̃ nous ferõs maintenãt à Gabaa,[en mõtant] cõtre elle par sort. Nous prendrons dix hõmes de cent par toutes les lignées d'Israel, & cent de mille,& mille de dix mille, lesq̃lz prendront victuaille pour le peuple les faisant venir en Gabaa de Ben-iamin pour toute l'infamete' q̃lle a fait en Israel. Ainsi tous les hõmes d'Israel furẽt assemblez cõtre la ville & alliez tout en vn. Et les lignées d'Israel enuoyerent aucũs personages par toute la lignée de Ben-iamin,en disant: Quel mal est ce qui a este' fait entre vous? Parquoy maintenant baillez nous ces personages enfans peruers qui sont en Gabaa,à fin q̃ nous les mettõs à mort,& ostõs le mal d'Israel. Mais les Beniamites ne voulurent pas obeyr à la voix de leurs freres les enfans d'Israel, ains lesditz Beniamites,s'assemblerent des villes en Gabaa pour issir en bataille contre les enfans d'Israel. Et en ce iour la les enfans de Bẽ-iamin furent nõbrez des villes,vingt six mille hõmes manians l'espée, sans les habitans de Gabaa lesq̃lz furent nõbrez sept cẽs hommes d'elite. De tout ce peuple eleu furent sept cens hommes eleuz a desquelz la main dextre estoit serrée,tous ceux cy iettoyent la pierre de la fonde à vn cheueu, & n'y failloyent point. Et les hõmes d'Israel furent nombrez,excepte' Ben-iamin,quatre cens mille hommes manians l'espée, & tous estoyent gens de guerre,lesquelz se mirent à monter en Beth-el,&interroguerent le Seigneur:&les enfans d'Israel dirẽt: Qui mõtera deuãt nous en armes pour batailler cõtre les enfãs de Ben-iamin,& le Seigneur respõdit: Iuda sera au commencement. Puis les enfans d'Israel se leuerẽt au matin & asseirent le cãp pres de Gabaa. Et chacũ d'Israel sortit à la bataille contre Ben-iamin, &les enfans d'Israel leur liurerent la bataille pres Gabaa. Adõc les enfans de Ben-iamin sortirẽt de Gabaa,&en ce iour la ruerẽt par terre d'Israel vingt deux mille hõmes.

Et le peuple des hões d'Israel se rẽforçãt,

Osee.10.c.

a De ce sus 3.li.

B

C

re-

recõmencerent à ordonner la bataille, au lieu ou ilz auoyent ordonné au premier iour. Les enfans donc d'Israel monterent, & plourerẽt en la presence du Seigneur iusqu'au vespre, & interroguerent le Seigneur, en disant: Recommenceray-ie à approcher pour batailler contre les enfans de Ben-iamin, qui sont mes freres? Et le Seigneur respondit: Montez contre luy. Les enfans donc d'Israel se benderent contre les enfans de Ben-iamin au second iour. Aussi au second iour Ben-iamin sortit de Gabaa à lencontre d'eux, & ruerent des enfans d'Israel par terre encore dix huit mille hõmes, tous manians l'espée. Puis tous les enfans d'Israel & tout le peuple, monterent, & vindrent en Beth-el, plourans, & seans illec deuant le Seigneur, & ieunerent en ce iour la iusqu'au vespre, & offrirent holocaustes & oblations pacifiques en la presence du Seigneur. Derechef les enfans d'Israel interroguerent le Seigneur, or l'arche de l'alliance de Dieu estoit illec en ces iours la. Aussi Phinéhes[a] le filz d'Eleazar, filz d'Aaron, assistoit deuant le Seigneur en ces iours la, disant: Recommenceray-ie encore à sortir en bataille contre les enfans de Ben-iamin, qui sont mes freres, ou si ie desisteray? Le Seigneur respõdit: Montez, car ie le vous bailleray demain en vostre main. Et Israel mit les embusches à lentour de Gabaa. Et au troisiesme iour les enfans d'Israel montans contre les enfans de Ben-iamin, ordonnerent l'armée contre Gabaa, comme les autres fois. Adonc les enfans de Ben-iamin sortiz à lencontre du peuple, se departirent de la ville, & commencerent à ferir le peuple, lequel fut blessé comme les autres fois: à sauoir, par les chemins, dont l'vn monte en Beth-el, & l'autre en Gabaa par le champ, pres de trente hommes d'Israel. Et les enfans de Ben-iamin dirent: Iceux tombent deuant nous comme la premiere fois. Mais les enfans d'Israel dirent: Fuyons, & les attrayons hors de la ville aux chemins. Tous les hommes donc d'Israel se leuans de leur lieu se mirent en ordonnance en Baal-Thamar, & les embusches aussi sortirent de leur lieu, à sauoir de la prairie de Gabaa. Si vindrent contre Gabaa dix mille hommes à l'elite de tout Israel, & la bataille fut grieue, & iceux ne cognoissoyent point que mal les touchast. Le Seigneur donc feit tomber Ben-iamin deuant les Israelites, & les enfans d'Israel en ce iour la mirent bas de Ben-iamin, vingt cinq mille & cent hommes, lesquelz tous manioyent l'espée. Et les enfans de Ben-iamin veirent qu'ilz estoyent ruez ius. Et les hommes d'Israel donnerẽt le lieu ausditz Ben-iamites, car ilz se confioyent aux embusches qu'ilz auoyent mises pres Gabaa. Et les embusches incontinent s'estendirent vers Gabaa, ainsi sortirent les embusches, & frapperent toute la ville au trenchant de l'espée. Or les hõmes d'Israel auoyent certain signe auec les embusches, à sauoir,[a] que ilz feissent monter vne grosse eleuation de fumée de la ville. Et quand les hommes d'Israel se virerent de la bataille, Ben-iamin commẽça à ferir les blessez des hommes d'Israel, enuiron trente hommes, car ilz dirent: Certes ilz sont tombez deuant nous comme à la premiere bataille. Mais quand l'eleuation commença à monter de la ville comme vne coulomne de fumée, Ben-iamin se retourna derriere soy, & voicy totalement [la bruslure] de la ville qui montoit au ciel. Adonc les hommes d'Israel se retournerent, & les hommes de Ben iamin s'espouanterent, en voyant qu'il leur alloit mal. Dont s'enfuyrent deuant les hommes d'Israel à la voye du desert, mais la bataille les serra de pres. Aussi ceux qui sortoyent des villes les tuoyent au milieu d'eux. Ainsi ilz enuironnerent Ben-iamin, & les poursuyuirent, & les foulerent depuis Menuha iusqu'à l'endroit de Gabaa, deuers soleil leuant: Et tomberent de Ben-iamin dix huit mille hommes, lesquelz tous estoyent vaillans gens. Et se retournans fuirent au desert à la Pierre de Rimon, & vendengerent d'iceux au chemin cinq mille hommes, & suyuirent apres eux iusqu'en Gadaam, si ferirent d'iceux deux mille hommes. Tous ceux donc qui tomberent en ce iour la de Ben-iamin, estoyent vingt cinq mille hommes manians l'espée, lesquelz tous estoyent vaillans gens. Et ceux qui se retournerent & fuirent au desert à la Pierre de Rimon, estoyent six cens hommes, & demourerent à la Pierre de Rimon quatre moys. Et les hommes d'Israel retournerent aux enfans de Ben-iamin, si les ferirent au trenchant de l'espée, depuis les gens des villes, iusqu'aux bestes, & tout ce qui se trouuoit: aussi ilz bouterent le feu par toutes les villes qui furent trouuées.

[a] Lequel selon les Ebrieux, auoit vescu trois cens ans, duquel Nõb 25.c

[a] Auc. exẽplaires. Ebri. & le Gr. ח pour ה: vne espée, à fin qu'ilz feissent monter.

CHAP. XXI.

AVssi chacun d'Israel iura en Mazpha, disant: Nul de nous ne donnera sa fille pour femme aux Ben-iamites. Puis le peuple vint en Beth-el, & demourerent illec iusqu'au vespre en la presence de Dieu: & eleuans leur voix plourerent auec grand gemissement. Et dirent: SEIGNEVR DIEV d'Israel, pourquoy cecy est-il aduenu en Israel, qu'vne lignée d'Israel

soit defaillie auiourdhuy. Et le lendemain venu, le peuple se leua, & edifia illec vn autel: puis offrirent holocaustes & oblations pacifiques. Lors les enfans de Israel dirent: Qui est cestuy qui n'est point monté de la congregation de toutes les lignées d'Israel par deuers le Seigneur, car grand iurement auoit esté fait de celuy qui ne monteroit point vers le Seigneur en Mazpha, disant: qu'il soit mis à mort. Et les enfans d'Israel se repentirent de Ben-iamin leur frere, & dirent: Auiourdhuy a esté retranchée vne lignée d'Israël. Que ferons-nous à ceux qui sont delaissez touchant des femmes? nous auons iuré par le Seigneur de ne donner point à iceux de noz filles à femmes. Et ilz dirent: Y a-il quelcun des lignées d'Israel qui n'a point monté au Seigneur en Mazpha? Et voicy nul de la congregation de Iabes Galaad n'estoit venu au camp. Et quand le peuple fut nombré, voicy, nul ne se trouua là des habitans de Iabes Galaad. Parquoy la congregation enuoya illec douze mille hommes, qui estoyent vaillans gens, & leur commanda, disant: Allez, & frappez les habitans de Iabes Galaad au trenchant de l'espée, tant les femmes que la petite meſgnie. Vous ferez donc cecy: vous mettrez à sac tout masle & toute femme qui a cogneu la couche du masle. Or iceux trouuerent des habitans de Iabes Galaad, quatre cens filles vierges, lesquelles n'auoyent point cogneu homme par copulation de masle, si les amenerent au camp en Silo, qui est en la terre de Canaan. Et toute la congregation enuoya, & dirent aux enfans de Ben-iamin, qui estoit à la Pierre de Rimon, & les appellerent en paix. Et en ce temps la les Ben-iamites retournerent, & leur donnerent à femmes celles qu'ilz auoyent reſeruées en vie des femmes de Iabes Galaad: mais ilz n'en trouuerent pas assez pour eux. Et le peuple se repentit de Ben-iamin, que le Seigneur auoit fait rompture aux lignées d'Israel. Dont les anciens de la congregation dirent: Que ferons nous à ceux qui sont de reste touchant des femmes, car le sexe feminin des Ben-iamites a esté desconfit. Et ilz dirent: Que la possession soit à ceux qui sont reschappez de Ben-iamin, & qu'vne lignée d'Israel ne soit point deffaite. Aussi nous ne leur pourrons donner à femmes de noz filles: car les enfans d'Israel ont iuré, en disant: Maudit soit celuy qui donnera à aucun Ben-iamite femme. Parquoy ilz dirent: Voicy la solennité du Seigneur d'an en an en Silo, qui est vers l'Aquilon de Beth-el, & au soleil leuant, du chemin qui monte de Beth-el en Sichem, & au Midy de Lebona. Ainsi ilz commanderent aux enfans de Ben-iamin, en disant: Allez & mettez des embusches aux vignes: & quand vous verrez que les filles de Silo sortiront pour dancer aux dances: lors sortirez des vignes, & rauirez pour vous chacun sa femme des filles de Silo, & irez en la terre de Ben-iamin. Et quand leurs peres, ou leurs freres, viendront pour debatre auec nous, nous leur dirons: Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous, car nous n'auons point prins femme pour chacun en la bataille, & vous ne leur en auez point maintenant donné pour auoir forfait. Les enfans donc de Ben-iamin feirent ainsi, & prindrent les femmes selon leur nombre, en rauissant de celles qui dansoyent: puis s'en retournerent à leur heritage, & réedifians des villes, habiterent en icelles. Et en ce temps la Israel s'en alla d'illec chacun à sa lignée & à sa famille, & issirent de là vn chacun à son heritage. En ces iours la point n'y auoit de Roy en Israel: mais vn chacun faisoit ce qu'il luy estoit aduis estre droit.

Fin du liure des Iuges.

Le liure de Ruth.

CHAP. I.

AV TEMPS QVE les Iuges iugeoyent il y eut famine en la terre. Et vn hõme de Bethlehẽ de Iuda s'en alla pour habiter en la region de Moab, luy, & sa fẽme, & ses deux filz. Et le nom de l'homme estoit Elimelec, & le nom de sa femme Noëmi, & le nom de ses deux filz Mahalon & Chilion, Ephrathiens, de Beth-lehem de Iuda: & entrerent en la region de Moab, & demourerent illec. Et Elimelec mary de Noëmi mourut: mais elle demoura auec ses deux filz, lesquelz prindrent femmes Moabites, dont le nom de l'vne estoit Orpha, & le nom de l'autre Ruth, & demourerent illec par dix ans. Et ces deux aussi moururent, à sauoir, Mahalon & Chilion. Ainsi la femme demoura priuée de ses deux filz & de son mary. Et elle se leua & ses belles filles, & s'en retourna de la region de Moab: car elle entendit en la region de Moab, que le Seigneur auoit visité son peuple, pour-

A Elimelec Bethlehemite auec sa femme Noemi & ses deux filz passez en la region de Moab.

B

C

D

pour leur donner du pain. Elle sortit donc du lieu ou elle estoit, & ses deux belles filles auec elle, & s'en allerent par le chemin, pour retourner en la terre de Iuda. Et Noëmi dit à ses deux belles-filles : Allez, retournez chacune en la maison de sa mere. Le Seigneur vous face grace, comme vous auez fait à ceux qui sont mortz & à moy. Le Seigneur vous doint que trouuiez chacune repos en la maison de son mary, & les baisa. Lors esleuerent leur voix, & plourerent, si luy dirent : Que nous retournions auec toy à ton peuple. Et elle respondit : Mes filles retournez: pourquoy viendriez vous auec moy, ay-ie encore des filz en mon ventre, à fin que les ayez à mariz? Mes filles retournez, allez vous-en : car ie suis trop enuieillie pour auoir mary. Combien q̃ ie diroye que i'en eusse espoir, mesme que ie fusse ceste nuit auec hõme, & que i'eusse enfante' des filz: attẽdriez vous tant qu'ilz deuinssent grans? pourriez vous tant *differer sans vous marier? non mes filles: cõbien que ce m'est chose par trop plus amere qu'à vous, pourtant q̃ la main du Seigneur est issue contre moy. Adonc icelles esleuerent leur voix, & plourerent encore. Et elle baisa Orpha sa belle fille. Mais Ruth demoura auec elle. Et elle dit: Voicy ta belle-sœur retournée à son peuple & à ses dieux, retourne aps ta belle-sœur. Et Ruth respõdit: Ne me prie point de te laisser, ou de me destourner arriere de toy : car ou tu iras, i'iray, & ou tu demoureras, ie demoureray : ton peuple est mon peuple, & ton Dieu, mon Dieu : ou tu mourras, ie mourray, & là seray enseuelie: ainsi me face le Seigneur, & ainsi doint, si autre chose que la mort fait separation entre toy & moy. Et voyant qu'elle estoit obstinée d'aller auec elle, cessa de parler à elle. Et s'en allerent elles deux iusqu'à ce qu'elles vindrẽt en Beth-lehem: & quand ce vint qu'elles furent en Beth-lehem, toute la ville commença à bruire touchant icelles, & [les femmes] dirent: N'est-ce point icy Noemi? Et elle leur respondit: Ne m'appellez point *Noemi, appellez moy *Mara: Car le Tout-puissant m'a fait mout amere. Ie m'en allay plaine, & le Seigneur m'a fait retourner vuyde. Pourquoy m'appelleriez vous Noemi, veu q̃ le Seigneur m'a abbattue, & le Tout-puissant m'a affligée? Noemi donc retourna, & Ruth Moabite sa belle-fille auec elle, elle retourna de la region de Moab. Et icelles vindrẽt en Beth-lehem au cõmencement de la moisson des orges.

Noemi auec ses deux belles-filles retourne en Iuda.

C

*Grec, abstenir.

*Ruth s'adioint à sa belle-mere

D

*C. plaisante.
*C. Amere

CHAP. II.

A LOrs il y auoit vn parent du mary de Noemi, vn homme puissant en biens, de la famille d'Elimelec: & le nom d'iceluy estoit Booz. Et Ruth Moabite dit à Noemi: Ie te prie que ie voise aux champs, & ie recueilliray des espicz apres quelcun, vers lequel ie trouueray grace. Et elle luy respondit: Va, ma fille. Elle s'en alla donc, & vint & glanna au champ apres les moissonneurs. Or aduint par cas d'auenture, que ce champ la appartenoit à Booz, lequel estoit de la famille d'Elimelec. Et voicy Booz qui venoit de Beth-lehem, & dit aux moissonneurs: Le Seigneur soit auec vous: & ilz luy respondirent: Le Seigneur te benie. Et Booz dit à son seruiteur qui assistoit aux moissonneurs: A qui est ceste ieune fille? Et le seruiteur qui assistoit aux B moissonneurs respõdit, & dit: C'est vne fille Moabite, laq̃lle est retournée auec Noemi de la region de Moab: & nous a dit, ie vous prie q̃ ie glanne, & que i'amasse q̃lques pongnies aps les moissonneurs: estãt donc entrée elle est demourée depuis le matin iusq̃ à ceste heure, sinõ qu'elle a este' vn petit en la maison. Adonc Booz dit à Ruth: Entens-tu ma fille, ne va pas recueillir en vn autre champ, & ne passe aussi d'icy, mais tu t'approcheras icy auec mes iuuencelles. *Tes yeux seront au champ auquel ilz ont moissonné: & iras apres elles, n'ay-ie pas commande' aux seruiteurs qu'on ne te touchast point? & si tu as soif, va aux vaisseaux, & boy de ce que les seruiteurs auront puisé. Lors elle cheut sus sa face, & s'enclina en terre, & luy dit: Comment ay-ie trouué grace enuers toy, comme si tu me cognoissois, veu que suis estrangere? Et Booz respondit, & luy dit : Il m'a este' signifié tout ce que tu as fait à ta belle-mere, depuis que ton mary est mort. Comment tu as delaissé' ton pere & ta mere, & la terre de ta natiuité', & es venue à vn peuple lequel tu n'as point cogneu par cy deuant. Le Seigneur te rende ton œuure, & soit ton loyer parfait, du Seigneur le Dieu d'Israel, soubz les ailes duquel tu t'es venue cacher. Et elle dit: Mon seigneur, que ie trouue grace enuers toy, car tu m'as consolée, & as parlé' selon le cueur de ta seruante, & si ne suis point comme l'vne de tes seruantes. Derechef Booz luy dit: Approche toy ça à l'heure du repas, & mange du pain, & trempe ta piece au vinaigre, & sieds à coste' des moissonneurs: & il luy bailla de la boullie, & en mangea, & fut rassasiée, & serra le reste,

*Ou, tu prendras garde.

C

Puis elle se leua pour glanner. Et Booz cõmanda à ses seruiteurs, disant: Qu'elle recueille aussi entre les gerbes, & ne luy faites point de honte. Aussi vous luy laisserez comme par negligence quelques pongnies, vous luy laisserez, dy-ie, pour recueillir, à fin q̃lle recueille, & ne l'arguez point.

Elle glanna donc au champ iusqu'au vespre, & escoua ce qu'elle auoit recueilly, & fut enuiron vn Epha d'orge, si le porta & vint à la ville. Et sa belle-mere veit ce qu'elle auoit recueilly. Aussi elle tira hors & luy donna ce que luy estoit demouré de reste apres auoir esté rassasiée. Adonc sa belle-mere luy dit: Ou as-tu au iourdhuy glanné, & d'ou as-tu fait cecy? celuy soit D beneit qui t'a fait cognoissance. Et elle declaira à sa belle-mere ce que luy auoit esté fait, & dit: Le nom de l'homme vers lequel i'ay fait cecy au iourdhuy, est Booz. Et Noëmi dit à sa belle-fille: Beneit soit-il du Seigneur, veu qu'il ne desiste point de sa bonté enuers les viuans & les mortz. Dere chef Noëmi luy dit: Cest homme nous est prochain, & est de nostre affinité. Et Ruth Moabite dit: Aussi m'a-il dit, approche toy auec les seruiteurs qui m'appartiennent, iusqu'à ce qu'ilz auröt finy la moisson qui est mienne. Et Noëmi dit à Ruth sa belle-fille: Ma fille, il est bon que tu sortes auec les seruantes d'iceluy, à fin qu'on ne te rencontre en vn autre champ. Elle s'adioingnit donc auec les seruantes de Booz, pour recueillir tant que la moisson des orges fust finie, & la moisson du froment: puis *retourna vers sa belle-mere.

*Grec, de moura.

CHAP. III.

A Apres Noëmi sa belle-mere luy dit: Ma fille, ne te cercheray-ie point repos, à fin qu'il te soit bien? Or maintenant, Booz (auec les seruantes duquel tu as esté) n'est-il point de nostre consanguinité? voicy, il vänera l'aire de l'orge ceste nuit. Laue toy, & t'oinctz, & mets tes habillemens sur toy, & descends à l'aire, que tu ne te donnes pas à cognoistre à homme, iusqu'à ce qu'il aura finy de manger & boire. Et quand il dormira, sache le lieu ou il dormira, puis entre & descouure ses piedz, & te couche. Lors il te B signifiera que tu feras. Et elle luy respondit: Ie feray tout ce que tu me dis. Elle descendit donc en l'aire, & feit selon tout ce que luy auoit commandé sa belle-mere. Et Booz mägea & beut, & auoit son cueur guay: puis vint dormir au bout d'vn tas de grain. Et elle vint coyement, & descouurit les piedz d'iceluy & se coucha. Et quand se vint au milieu de la nuit, l'homme s'espouanta, & se retira: & voicy la femme couchée à ses piedz. Adonc il dit: Qui es-tu? Et elle respondit: Ie suis Ruth ta seruante, estends ton manteau sur ta seruante, car tu es parent. Et il dit: Ma fille, beneite sois-tu du Seigneur, tu as mieux fait ta derniere grace que la premiere, sans aller apres les ieunes, soit poure ou riche. Or maintenant C ma fille, ne crains point, ie te feray toutes les choses que tu me diras: car toute la *ville de mon peuple sait que tu es femme vertueuse. Et maintenant, vray est que ie suis parent: mais il y a vn parent plus prochain que moy. Demoure ceste nuit, & quand se viendra le matin, *s'il te veut racheter: bien, qu'il te rachete: s'il ne luy plait te racheter, ie te racheteray: ainsi vit le Seigneur: dors iusqu'au matin. Et elle dormit à ses piedz iusqu'au matin. Puis se leua auant que l'vn peut cognoistre l'autre, & il dit: Nul ne saura que femme soit venue en l'aire. Et il dit, baille le linceul qui est sur toy, & le D tiens. Et icelle le tint, & il mesura six mesures d'orge, & les mit sus elle: puis elle entra en la ville, & vint à sa belle-mere, laquelle dit: Qui es-tu ma fille? & elle luy declaira toutes les choses que luy auoit fait ceste homme: & dit, il m'a donné ces six [mesures] d'orge, car il dit: Tu ne retourneras pas vuyde à ta belle-mere. Et elle dit: Ma fille demoure iusqu'à ce que tu cognoistras comment la chose escherra, car l'homme ne reposera point qu'il n'ayt paracheué au iourdhuy l'affaire.

*Gb. proche.

*c. prochain à femme par droit d'affinité.

CHAP. IIII.

BOoz donc monta à la porte, & s'asseit A illec, & voicy, le parent passoit, duquel auoit parlé ledit Booz, & dit: Tire-toy ça, & te sieds, quel que tu sois. Et il se destourna, & s'asseit. Lors il print dix hommes des anciens de la ville, & dit: Séez-vous icy, & ilz s'asseirent: puis dit au parẽt: La portion du chãp qui appartenoit à nostre frere Elimelec, Noëmi qui est retournée de la region de Moab, l'a vendu. Et ie dis en moy, que ie t'auertiroye, disant: Achete-la deuãt les habitans & deuant les anciens de mon peuple: si tu la veux racheter, & si tu ne la veux racheter, declaire le moy, à fin que ie le sache: car il n'y en a point d'autre que toy pour la racheter, & suis apres toy. Et il respondit: ie la racheteray. Et Booz dit: Au iour que tu aquesteras le champ de la main de Noëmi, tu l'aquesteras aussi de Ruth Moabite, femme du defunct, pour susciter le nom du trespassé sur son heritage. Et le B parent dit: Ie ne le puis racheter, que par auenture ie ne dissipe mon heritage: toy rachete-le au lieu de moy: car ie ne le puis racheter. Or ceste maniere estoit de long tẽps en Israel, qu'en receuant le droit du parentage, pour confermer toute la chose, l'hõme deschaussoit son solier, & le donnoit à son prochain: & ce estoit l'attestation en Israel. Deu. 25.b

Lors le parẽt dit à Booz, achete-le pour toy: & il deschaussa son solier. Et Booz dit aux anciẽs & à tout le peuple, vous soyez au iourdhuy tesmoings, q̃ i'ay achete tout ce C qui appartenoit à Elimelec, & tout ce qui estoit

estoit à Chilion & à Mahalon, par la main de Noëmi. Et qu'aussi i'ay aquis Ruth la Moabite, femme de Mahalon, pour moy à femme, pour susciter le nom du defunct sur son heritage, à fin que le nom dudit defunct ne soit extermine' de ses freres, & de la porte de son habitation: soyez en tesmoings auiourdhuy. Et tout le peuple qui estoit à la porte, & les anciens, dirent: Nous en sommes tesmoings. Le Seigneur face que la femme qui entre en ta maison
Gen.29.d &30.a.b soit comme *Rachel & comme Lea, lesquel les deux ont edifie' la maison d'Israel, & face vertu en Ephratah, & ayes nom fameux en Beth-lehem. Et de la semence que le Seigneur te donnera de ceste iuuẽcelle, ta mai
Gen.38. son soit comme la maison de * Pharez, que Thamar enfanta à Iuda. Ainsi Booz print Ruth, laquelle luy fut à femme, & il entra à elle, & le Seigneur luy donna conception,
D dont enfanta vn filz. Et les femmes dirent à Noëmi: Le Seigneur soit beneit, qui n'a point permis q̃ parent te defaillist au iourdhuy, & son nom sera reclame' en Israel. & te sera pour faire retourner l'ame, & pour nourrir ta vieillesse, car ta belle-fille,
a c. plusieurs. qui t'ayme, a enfante'. Et icelle t'est meilleure que a sept filz. Et Noëmi print l'enfant, & le mit en son sein, & luy fut comme nourrice. Et les voisines luy imposerent nom, en disant: Vn filz est nay à Noëmi, & appellerent le nom d'iceluy *Obed, lequel fut pere
Les predecesseurs de Dauid. Mat.1.a. de Iesai pere de Dauid. Et cestes sont les generations de Pharez, Pharez engendra Hezron, & Hezron engendra Ram, & Ram engendra Aminadab, & Aminadab engendra Nahason, & Nahason engẽdra Salma, & Salma engẽdra Booz, & Booz engendra Obed, & Obed engendra Iesai, & Iesai engendra Dauid.

Fin du liure de Ruth.

Le premier liure de Samuel.

CHAP. I.

A IL Y AVOIT vn hõme de Ramathaim [de la famille] de Zophim, de la mõtagne d'Ephraim, qui auoit nom Elcana, filz de Ieroham, filz de Elihu, filz de Tholu, filz de Zuph, Ephrathien. Iceluy auoit deux femmes, le nom de l'vne estoit Hanna: & le nom de l'autre Phenenna. Laquelle Phenenna auoit des filz: mais Hanna n'en auoit point. Or cestuy hõme montoit d'an en an de sa ville pour adorer, & sacrifier au Seigneur des armées, en Silo: & là estoyent les deux filz d'Eli, Hophni, & Phinées, sacrificateurs du Seigneur. Hophni & Phinées filz d'Eli.

Or il aduenoit au iour qu'Elcana faisoit sacrifice, il en bailloit des partz à Phenenna sa femme, & à tous les filz & filles d'icelle: mais à Hanna il en bailloit vne part a hõnorable: car il aymoit Hanna. Et le Seigneur auoit clos la matrice d'icelle: & son aduersaire la prouoquoit, luy reprochant que le Seigneur luy auoit clos sa matrice. Ainsi faisoit elle d'an en an, quãd elle montoit au temple du Seigneur, ainsi l'irritoit elle: dõt elle plouroit, & ne mãgeoit point. Parquoy luy dit Elcana son mary: Hanna, pourquoy ploures-tu? & pourquoy ne manges-tu? & pourquoy est ton cueur desplaisant? ne te suis-ie pas meilleur que dix filz? Lors Hanna, apres qu'elle eut beu & mangé en Silo, se leua: & Eli le sacrificateur estoit assis sur vne selle aupres du sueil du temple du Seigneur. Elle ayant le cueur en amertume, pria le Seigneur, plourant largement: & vouã vn veu, disant: Seigneur des armées, si tu regardes l'affliction de ta chambriere, & ayes memoire de moy, & n'ayes point oublie' ta chambriere: mais que tu donnes semence d'enfant masle à ta chambriere, ie le donneray au Seigneur tous les iours de sa vie: n'aucun rasoir ne montera sur son chef. Aduint que comme elle estoit long temps à prier deuant le Seigneur, Eli prenoit garde à la bouche d'icelle. Or Hanna parloit en son cueur, seulement ses leures se mouuoyent, & ne oyoit on point sa voix: dont l'estima Eli estre yure. Et Eli luy dit: Iusqu'à quand seras-tu yure? a digere ton vin. Hanna respondit, & dit: Ie ne le suis point mon seigneur: mais ie suis vne femme faschée d'esprit, ie n'ay beu ne vin ne ceruoise: mais i'ay espan du mon ame deuant le Seigneur. Ne repute point que ta chambriere soit deuant [le Seigneur] comme vne fille meschante: car d'abondance de ma destresse & de mon marrissement, i'ay parle' iusqu'à present. Lors respondit Eli, & dit: Va en paix, & le Dieu d'Israel te vueille donner ta requeste que tu luy as demandée. Et elle dit: I'ay desir que ta chambriere trouue grace deuant tes yeux. Puis la femme s'en alla son chemin, & mangea: & plus ne fut si triste. Au matin se leuerent, & adorerent deuãt le Seigneur: si s'en retournerent, & vindrẽt en leur maison en Ramath. Adonc Elcana cogneut Hanna sa femme: & le Seigneur eut

a Selon Cha. Gre. selon la face. Auc. estãt triste Phenẽna reproche lasterilité à Hanna. B

C

a Ebr. oste le vin de toy.

Hãna enfante Samuel.

souuenance d'elle, & apres la reuolution d'aucuns iours aduint que Hanna conceut, si enfanta vn filz, & appella le nom d'iceluy [a]Samuel, pourtant, dit elle, que ie l'ay demandé au Seigneur. Et Elcana son mary monta, & toute sa maison, pour sacrifier au Seigneur le sacrifice [b]solennel, & son vœu. Mais Hãna n'y mõta pas: car elle dit à son mary: Ie n'iray point iusqu'à tant que l'enfant soit seuré: lors le meneray, à fin qu'il soit presenté deuant le Seigneur: & à fin qu'il demeure là à iamais. Et Elcana son mary luy dit: Fais ce qu'il te semble bon, demeure iusqu'à ce que tu l'ayes seuré: seulement que le Seigneur accõplisse sa parolle.

Ainsi demoura la femme, & allaicta son filz, iusqu'à tant qu'elle l'eut seuré. Apres qu'elle l'eut seuré, elle le feit monter auec soy, auec trois veaux, & vn Epha de farine, & vne cruche de vin, & le mena à la maison du Seigneur en Silo: & estoit l'enfant encore fort petit. Lors tuerent vn veau, & amenerẽt l'enfant à Eli. Laquelle dit: Ie te prie mon seigneur, ausi vray que ton ame vit, mon seigneur: ie suis ceste femme la qui me tins icy auec toy, à prier le Seigneur Dieu. I'ay prié pour ceſt enfant, & le Seigneur Dieu m'a donné ma requeste que ie luy ay demandée. Et pource ie l'ay rendu au Seigneur tous les iours qu'il viura: il est donné au Seigneur. Et illec adorerent le Seigneur Dieu.

[a] C demãdé à Dieu

D

[b] Ou annuel, ou accoustumé.

Samuel offert à Dieu par sa mere selon le vœu.

CHAP II.

A

ET Hanna pria, & dit: Mon cueur s'esiouyt au Seigneur, ma corne est esleuée par le Seigneur: ma bouche est eſlargie sus mes ennemiz, pourtant que ie me suis esiouye de ton salut. Il n'est nul sainct cõme le Seigneur: car il n'en y a nul que toy, & n'y a nul fort comme nostre Dieu.

Cantique de Hanna au Seigneur, dont elle rend graces qu'elle est garantie de l'opprobre de sterilité.

Ne multipliez plus parolles par vaine gloire, q̃ les vieux propoz s'en aillent hors de vostre bouche: car Dieu est Seigneur des sciẽces, c'est à luy à poiser les entreprinses.

L'arc des fortz est rompu: & les debiles sont ceinctz de force. Ceux qui parauant estoyent saoulz, se sont loez pour du pain [c]: & ceux qui auoyent faim, sont saoulez, iusqu'à tant que la sterile en a enfanté beaucoup: & celle qui auoit [d]beaucoup de filz est diminuée. Le Seigneur est celuy qui fait mourir & fait viure, qui fait descendre en la fosse, & en fait remonter. Le Seigneur appourit & enrichit: il abbaisse & hausse.

[c] C. se sont donnez pour leurs despens

[d] Ebr. sept

B

*Il esleue le poure hors de la pouldre, & leue le chetif hors de la fiente: à fin de le faire seoir auec les princes, & le faire heriter le siege de gloire: car les coulomnes de la terre appartiennent au Seigneur, & a mis le mõde sur icelles. Il gardera les piedz de ses [e]sainctz, & les meschans se tairont en tenebres: car l'homme ne sera point enforcy par sa propre force. Le Seigneur brisera ses ennemis: il tonnera sus eux du ciel: le Seigneur iugera les fins de la terre, & donnera force à son Roy, & esleuera la corne de son Oinct. Deut. 32. f.

[e] Ou debõnaires

Apres ce Elcana s'en alla en Ramath en sa maison: & l'enfant ministra au Seigneur deuant Eli le sacrificateur. Or les filz d'Eli estoyent enfans peruers: & n'auoyent cognoissance du Seigneur. Et l'estat des sacrificateurs enuers le peuple estoit q̃ quand aucuns sacrifioyẽt quelque sacrifice, le garson du sacrificateur venoit quand on cuisoit la chair, ayant en sa main vn hauet à trois dens: duq̃l il frappoit dedans la chaudiere, ou dedãs le chaudron, ou dedans la casse, ou dedans le pot: tout ce qu'il tiroit hors au hauet, le sacrificateur le prenoit pour soy. Ainsi faisoyent ilz à tous ceux d'Israel, qui venoyent là en Silo. Semblablement, deuant qu'on eust fait le perfum de la graisse, le garson du sacrificateur venoit, & disoit à l'homme qui sacrifioit: Donne moy de la chair pour rostir au sacrificateur: il ne prendra point de toy chair cuite, mais crue. Et l'homme luy disoit: Que la graisse soit bruslée, ainsi qu'il conuient au iour, puis en prens selon le desir de ton cueur. Adonc il respõdoit: Non, mais tu en bailleras maintenant: que si tu n'en bailles, i'en prendray par force. Dont le peché des garsons fut mout grand deuant le Seigneur: car les hommes desprisoyent l'oblation du Seigneur. Or Samuel ministra deuant le Seigneur, ieune, & ceinct d'vn Ephod de lin. Sa mere luy faisoit vne petite iaquette, laquelle elle luy apportoit d'an en an, quand elle montoit auec son mary pour sacrifier le sacrifice solennel. Et Eli beneit Elcana & sa femme, & dit: Le Seigneur te vueille remettre semence de ceste femme cy, pour celle [f]qu'elle a requise au Seigneur. Si s'en retournerent en leur lieu. Et le Seigneur Dieu visita Hanna, laquelle conceut, & enfanta trois filz & deux filles. Et l'enfant Samuel, qui estoit ieune, deuint grand enuers le Seigneur.

C

Samuel enfãt ſert à Dieu.

D

[f] C. ailleurs de Samuel qu'elle auoit impetré par sa priere.

Or Eli estoit fort vieux, & ouyt tout ce que faisoyent ses filz à tout Israel, & comment ilz dormoyent auec les femmes qui [g]veilloyent à la porte du tabernacle du tesmoignage. Ausquelz il dit: Pourquoy faites vous ces choses icy? car i'oy de tout ce peuple cy mauuais rapportz de vous. Mes filz ne le faites plus: car la renommée que i'oy de vous n'est pas bonne, c'est que vous faites transgresser le peuple du Seigneur. Si vn homme a peché contre vn autre homme: [h] les iuges en pourront appointer. Mais si aucun peche contre

E

[g] Anc. conuenoyent

Eli admoneſte ſes filz.

[h] Aucun Dieu luy

pourra estre appaisé. Gr. ilz prieront Dieu pour luy.

tre le Seigneur: qui priera pour luy? Mais ilz n'obeirent point à la voix de leur pere: pourtant que le Seigneur Dieu les vouloit tuer. Entretẽps Samuel alloit & croissoit: & plaisoit tant au Seigneur qu'aux hommes. Si vint vn hõme de Dieu à Eli, & luy dit: Le Seigneur Dieu dit ainsi, Ne me suis-ie pas clairement manifesté à la maison de ton pere, quand ilz estoyent en Egypte, en la maison de Pharao? Et ie l'eleus par dessus toutes les lignées d'Israel, F pour m'estre sacrificateur: à fin d'offrir sur mon autel, & faire les perfums, & porter l'Ephod deuant moy: & ay baillé à la maison de ton pere toutes les oblations faites par feu des filz d'Israel. Pourquoy auez vous regimbé contre mon sacrifice & mon 1. Roy. 2. c oblation, que i'ay *commandé de faire en [mon] habitation: & as honnoré tes filz plus que moy, en vous engraissant des premices de toutes oblations d'Israel mon peuple? Pour ceste cause le Seigneur Dieu d'Israel dit: I'auois dit que ta maison & la maison de ton pere cheminеroyent deuãt moy eternellement: mais maintenãt le Seigneur dit, Ainsi ne soit, que ie face cela: car i'honnoreray ceux qui m'honnorent: & ceux qui me despriſent seront contemnez. Voicy, les iours viennent que ie derompray ton bras, & le bras de la maison de ton pere, tellement que nul de ta maison ne paruiendra G à vieillesse. Et tu verras ton aduersaire en l'habitation [du Seigneur], en toutes choses que [Dieu] fera bien à Israel: & nul de ta maison ne paruiendra en vieillesse à tousiours mais. Toutesfois, ie n'extermineray point totalement l'homme issant de toy de mon autel: pour faire defaillir tes yeux & donner tristesse à ton ame: & toute la multitude de ta maison mourront quand ilz seront faitz hommes. Et voicy le signe qui te viendra sur tes deux filz Hophni & Phinées, c'est qu'ilz mourront tous deux en vn mesme iour. Et ie me constitueray vn fidele *A sauoir Sadoc. 1. Ro. 2. e "sacrificateur, qui fera selon mon cueur, & selon mon ame: & ie luy edifieray vne maison seure, & cheminera à tousiours deuant mon Oinct. Et aduiendra que quiconque sera demouré de reste en ta maison, viendra pour le supplier, ayant vne piece d'argent & vne miche de pain, & dira: Cõstitue moy, ie te prie, en quelque sacrificature, pour manger vne bouchée de pain.

CHAP. III.

A Dieu cesse de s'apparoir en Silo par parolle manifeste

OR l'enfant Samuel ministroit au Seigneur deuant Eli: & la parolle du Seigneur estoit en requeste en ces iours la, & n'y auoit point de manifeste vision. Et aduint vn iour qu'Eli estoit couché en son lieu, & ses yeux commençoyent à estre obfusquez, & ne pouoit veoir. Et deuant que la lumiere de Dieu feust esteincte, Samuel dormoit au temple du Seigneur, auquel estoit l'arche de Dieu. Et le Seigneur appella Samuel. Qui respondit: Me vois cy. Et courut à Eli, & dit: Me vois cy: car tu m'as appellé. Eli dit: Ie ne t'ay point appellé: retourne-t'en, & te couche. Lequel s'en retourna & dormit. Derechef le Seigneur appella Samuel. Et Samuel se leue, & s'en va à Eli, & luy dit: Me vois cy: car tu m'as apppellé. Lequel dit: Mon filz ie ne B t'ay point appellé: retourne-t'en, & dors. Or Samuel ne cognoissoit point encore le Seigneur, ne la parolle du Seigneur ne luy auoit point encore esté reuelée. Apres, le Seigneur appella Samuel pour la troisiesme fois. Lequel se leua, & s'en alla à Eli, & dit: Me vois cy, car tu m'as appellé. Donc Eli entendit que le Seigneur appelloit l'enfant. Si dit Eli à Samuel, Va, & dors: & s'il t'appelle encore, tu diras: Seigneur parle: car ton seruiteur escoute. Samuel s'en alla & dormit en son lieu. Le Seigneur vint, & s'arresta, & l'appella, comme il auoit fait les autres fois, & dit: Samuel, Samuel? Et Samuel dit: Parle, car ton seruiteur escoute. Adonc le Seigneur dit à Samuel: Voicy, ie fay vne chose en Israel: laquelle quiconque l'oyra, les deux oreilles luy corneront. En ce iour la ie susciteray contre Eli tout ce que i'ay dit contre sa maison: ie commenceray, & parferay. Car ie l'ay aduerty, que ie "iugeroye sa maison eternellement, pour raison de l'iniquité qu'il a cogneu: c'est que ses filz "se diffamoyent, & ne les reprenoit point. Pource i'ay iuré à la maison d'Eli, que l'iniquité de sa maison ne sera point purgée ne par sacrifice, ne par offrandes à iamais. Apres Samuel s'endormit iusqu'au matin: & ouurit les huys de la maison du Seigneur. Et Samuel craignoit d'annoncer ceste vision à Eli. Et Eli appella Samuel, & dit: Samuel mon filz? Le- D quel dit: Me vois cy. Et il dit: Qu'est-ce qui t'a esté dit? Ie te prie ne me le celle point, Ie prie que Dieu te face cecy & cela, si tu me caches vn seul mot de tout ce qui t'a esté dit. Donc Samuel luy exposa toutes les parolles, & ne luy cacha rien. Et il respondit: C'est le Seigneur Dieu: qu'il face ce que luy semblera bon. Et Samuel deuint grãd, & le Seigneur estoit auec luy: & de toutes ses parolles n'en cheut point vne en terre. Et tout Israel depuis Dan iusqu'en Bersabé, cogneut que Samuel estoit prophete fidele au Seigneur, Derechef le Seigneur apparut en Silo: car le Seigneur s'estoit manifesté à Samuel en Silo par la parolle du Seigneur.

C "C. puniroyc. Sus 2. f. "Auc. on les diffamoit.

CHAP. IIII.

A Les Philisthins esmeuuent la guerre contre les Israelites

OR fut la parolle donnée par Samuel à tout Israel : & Israel sortit en bataille au deuãt des Philisthins: & assẽit son camp pres d'Eben-ezer : & les Philisthins assẽirent le leur en Aphec. Et ordonnerent leur armée à lencontre d'Israel, & quand l'alarme fut liurée, Israel fut rue' ius deuant les Philisthins : & pres de quatre mille hommes furent tuez en la bataille par la campagne. Et reuint le peuple au camp : & dirent les plus anciens d'Israel: Pourquoy nous a le Seigneur frappe' au iourdhuy deuant les Philisthins? retirons vers nous de Silo l'arche de l'alliance du Seigneur, & qu'elle vienne au milieu de nous, & qu'elle nous garde des mains de noz ennemiz. Et le peuple enuoya en Silo, & de là apporterent l'arche de l'alliance du Seigneur des armées, qui estoit assis sur les Cherubins : & là estoyent les deux filz d'Eli, auec l'arche de l'alliance de Dieu, Hophni & Phinéhes. Et

B quãd l'arche du Seigneur fut venue au cãp, tout Israel se print à crier par grand triumphe, tellement que la terre retentissoit. Les Philisthins oyans la voix du cry, dirent: Que veut ceste voix de ce grand cry au camp des Ebrieux? & cogneurent que l'arche du Seigneur estoit venue au camp. Si eurent peur les Philisthins: & dirent, Dieu est venu au camp. Derechef dirent, Malheur sur nous: car par cy deuant telle chose n'estoit pas. Malheur sur nous: qui nous deliurera de la main de ces dieux magnifiques? Ce sont ces dieux icy qui frapperent Egypte de mainte playe au desert. O Philisthins confortez vous, & soyez hommes, que parauenture ne seruiez aux Ebrieux, comme ilz vous ont seruy, soyez dõc hommes, & batallez. Adonc batallerent les Philisthins, & Israel fut rue' ius, & s'enfuit chacun en son pauillon, & fut vne fort grãde desconfiture, tellement que trente mille piedtons d'Israel y demeurerent. Et l'arche de Dieu fut prinse: & les deux filz d'Eli, Hophni & Phinéhes moururent. Ce

Les Israelites desconfitz par les Philisthins.

La prinse de l'arche

C fait, vn homme de Ben-iamin s'en court de la bataille, & s'en vient en Silo ce iour la, sa robbe deschirée, & de la terre sur sa teste. Quand iceluy fut venu, voicy, Eli estoit assis sur vne selle à coste' du chemin, contemplant : car il auoit le cueur espouante' pour l'arche de Dieu. Cest homme la s'en vint l'annoncer à la ville : & toute la ville se print à crier. Eli oyant le son du cry, dit: Que veut ce son de ce tumulte? Incontinent s'en vient ceste homme, & l'annonce à Eli. Et Eli estoit eage' de quatre vingtz & dix huit ans: ses yeux estoyent tous obscurciz, & ne pouoit veoir. Et l'homme dit à Eli, ie viens de la bataille, & de la bataille m'en suis au iourdhuy fuy. Et il dit: Qu'a-il este' fait mon filz? Et celuy qui annonçoit les nouuelles, respondit, & dit: Israel s'en est fuy deuant les Philisthins: pareillement grande playe a este' faite au peupple: tes deux filz Hophni & Phinéhes, sont mortz, & l'arche de Dieu est prinse. Aduint q̃ quand iceluy eut fait mention de l'arche de Dieu, [Eli] cheut à la renuerse de dessus D son siege à coste' de la porte, & fut sa nucque du col rompue, & mourut. Car il estoit homme vieux & pesant. Il iugea Israel par quarante ans. La mort d'Eli.

Alors sa belle fille femme de Phinéhes estoit grosse, [preste] à enfanter : oyant la nouuelle, que l'arche de Dieu estoit prinse, & que son beau-pere estoit mort, & son mary: elle se courba, & enfanta: car ses douleurs luy vindrẽt. A l'heure qu'elle mouroit, celles qui luy assistoyent, luy dirent : Ne crains point : car tu as enfante' vn filz. Et elle ne respondit rien, & ne print point cela à cueur. Et elle nomma l'enfant Ichabod, disant : La gloire du Seigneur est transportée d'Israel: pourtãt que l'arche de Dieu estoit prinse, & à cause de son beau-pere, & de son mary: et le dit derechef: La gloire de Dieu est transportée d'Israel, car l'arche de Dieu est prinse.

CHAP. V.

LEs Philisthins donc prindrent l'arche de Dieu, & l'emmenerent d'Eben-ezer en Asdod. Les Philisthins, dy-ie, prindrent l'arche de Dieu, & la menerent en la maison de Dagon, & la colloquerent aupres de Dagon. Le lendemain que les Asdodiens se furent leuez, voicy Dagon estoit cheut deuant elle en terre: à sauoir, deuant l'arche du Seigneur. Si prindrent Dagon, & le remirent en son lieu. Derechef, le lendemain au matin se leuerent, & voicy Dagon cheut deuant elle en terre: à sauoir, deuant l'arche du Seigneur: & la teste de Dagon, & les deux mains d'iceluy estoyent rompues sur le sueil, & seulement [le corps de] Dagon estoit demoure' aupres d'elle. Pour ceste cause les sacrificateurs de Dagon, & tous ceux qui entrent en la maison d'iceluy, ne marchent point sur le sueil de Dagon en Asdod, iusqu'au iourdhuy.

A L'arche mise aupres de Dagon par les Philisthins.

B

Et la main du Seigneur s'appesantit sur les Asdodiens, & les degasta, & les frappa de [a] broches, tant en Asdod, qu'es fins d'icelle. Voyans les hommes d'Asdod, que cela leur aduenoit, dirent: L'arche du Dieu d'Israel ne demourera point auec nous: car sa main est dure sur nous, & sur nostre dieu Dagon. Et enuoyerent, & assemblerent tous les seigneurs des Philisthins à C eux, & dirent: Que ferons nous de l'arche du

[a] Ou hemorroides. Esa. 76.d

du Dieu d'Iſrael? Et iceux reſpondirent: Qu'on tranſporte l'arche du Dieu d'Iſrael en Gath. Ainſi tranſporterent l'arche du Dieu d'Iſrael. Or apres qu'ilz l'eurent tranſportée, la main du Seigneur fut ſur la ville auec fort grand trouble: & frappa les hommes de la ville, depuis le petit iuſqu'au grand: & leur vint des broches *ſecrettes. Ilz enuoyerent donc l'arche de Dieu en Acaron. Quand l'arche de Dieu fut venue en Acaron, les Acaronites ſ'eſcrierent, diſans: Ilz nous ont amené l'arche du Dieu d'Iſrael, pour nous mettre à mort, & noſtre peuple. Parquoy ilz enuoyerent, & aſſemblerent tous les princes des Philiſthins, & dirent: Laiſſez aller l'arche du Dieu d'Iſrael, & qu'elle ſ'en retourne en ſon lieu, à fin qu'elle ne nous tue, & noſtre peuple: car crainte de mort eſtoit en chacune ville, & eſtoit la main de Dieu fort peſante illec. Et les hommes qui n'eſtoyent point mortz, eſtoyent frappez des broches: tellement que le cry de la ville montoit au ciel.

*auant incogneues.

CHAP VI.

L'Arche du Seigneur fut par ſept moys en la cõtrée des Philiſthins. Et les Philiſthins appellerent les ſacrificateurs & deuins, diſans: Que ferons nous de l'arche du Seigneur? donnez nous à cognoiſtre comment nous la renuoyerons en ſon lieu. Leſquelz dirent: Si vous renuoyez l'arche du Dieu d'Iſrael, ne la renuoyez point vuyde: mais rendez l'offrande que deuez pour voſtre peché: alors ſerez gariz, & ſaurez pour quoy c'eſt que ſa main n'eſt point partie de vous. Et ilz dirẽt: Quelle oblation pour le peché luy deuons nous rẽdre? Ilz reſpondirent: Selon le nombre des princes des Philiſthins vous ferez cinq [formes] de broches d'or, & cinq ſouriz d'or: car vne meſme playe a eſté ſur vous tous, & ſur voz princes. Vous ferez dõc des ſimilitudes ſemblables à voz broches, & des ſimilitudes ſemblables à voz ſouriz qui ont gaſté la terre, & donnerez gloire au Dieu d'Iſrael: parauenture allegera-il ſa main de deſſus vous, & de deſſus voz dieux, & de deſſus voſtre terre. Et pourquoy aggraueriez vous voz cueurs, comme *Egypte & Pharao aggraue rent leur cueur? quãd il les eut ainſi traicté, ne les laiſſerẽt-ilz pas aller, & ſ'en allerẽt? Maintenant donc prenez, & faites vn nouueau chariot, & liez au chariot deux vaches qui allaitent, ſur leſquelles on n'ayt point encore mis de ioug, & leurs veaux ramenez les arriere d'elles en la maiſon. Puis prenez l'arche du Seigneur, & la mettez ſur le chariot, & les ioyaux d'or que vous luy auez renduz pour l'oblation de voſtre peché, vous les mettrez en la chaſſe au coſté d'icelle, & la laiſſez, à fin qu'elle ſ'en aille. Et regarderez, ſi par le chemin de ſes fins elle monte en Beth-ſames, il nous a fait tout ce grand mal icy: ſinon, nous ſaurons alors que ſa main ne nous a point touché, mais ce nous eſt venu d'auenture. Ainſi feirent-ilz. Et prindrent deux vaches qui allaitoyent, & les lierent au chariot, & menerent leurs veaux à la maiſon. Et mirent l'arche du Seigneur au chariot, & la chaſſe, & les ſouriz d'or, & les ſimilitudes ſemblables à leurs hemorroides. Et les vaches prindrent droit le chemin par la voye de Beth-ſames, & n'alloyẽt que par vne voye, marchant, & muyant: & ne ſe deſtournerent n'à dextre, n'à ſeneſtre: auſsi les princes des Philiſthins allerent apres elles iuſqu'aux frontieres de Beth-ſames. Or les Beth-ſamites moiſſonnoyent la moiſſon de froment en vne vallée: ſi leuerent leurs yeux, & veirent l'arche: & furent eſiouys quand ilz la veirent. Et le chariot vint au champ de Ioſué Beth-ſamite, & là ſ'arreſta. Illec eſtoit vne grande pierre: & coppãs les bois du chariot, offrirent les vaches, en holocauſte au Seigneur. Les Leuites mirent ius l'arche du Seigneur, & la chaſſe qui eſtoit auec elle, en laquelle eſtoyent les ioyaux d'or, & les mirent ſur la grand pierre. En ce meſme iour les Beth-ſamites offrirent holocauſtes, & ſacrifierent ſacrifices au Seigneur. Quand les cinq princes des Philiſthins eurent ce veu, en ce meſme iour ilz ſ'en retournerent en Acaron. Ceſtes ſont [les formes] des hemorroides d'or, leſquelles les Philiſthins rendirent au Seigneur en offerte pour le peché: à ſauoir, vne pour Aſdod, vne pour Acah, vne pour Aſcalon, vne pour Geth, & vne pour Acaron. Et cinq ſouriz d'or, ſelon le nombre de toutes les villes des Philiſthins, qui eſtoyent ſoubz cinq princes, & depuis la cité murée iuſqu'au village ſans muraille, & iuſqu'à la grand pierre, ſur laquelle ilz poſerent l'arche du Seigneur, iuſqu'au iourdhuy, au champ de Ioſué Beth-ſamite. Il frappa auſsi aucuns Beth-ſamites, pourtant qu'ilz auoyent regardé en l'arche du Seigneur Dieu: & frappa cinquante mille hommes du peuple & ſeptante. Et le peuple mena dueil: pourtant que le Seigneur auoit frappé le peuple d'vne grande playe. Lors dirent les hommes de Beth-ſames: Qui pourra arreſter en la preſence de ce Seigneur Dieu le Sainct? & vers qui montera elle ſe partant de nous? Et enuoyerent meſſagers aux habitans de Cariath-iarim, diſans: Les Philiſthins ont ramené l'arche du Seigneur: deſcendez, faites-la monter à vous.

Exo. 12. d.

CHAP VII.

A SI vindrent les hommes de Cariath-iarim, & feirent remonter l'arche du Seigneur, & la menerent en la maiſon d'Abinadab en Gabaa: & conſacrerent Eleazar filz d'iceluy, pour garder l'arche du Seigneur. Depuis le iour q̄ l'arche du Seigneur Dieu demoura en Cariath-iarim, beaucoup de iours ſe paſſerẽt, & iuſqu'à l'eſpace de vingt ans: & toute la maiſon d'Iſrael gemit apres le Seigneur. Lors Samuel parla à toute la maiſon d'Iſrael, diſant: Si vous vous retournez de tout voſtre cueur au Seigneur, oſtez les dieux eſtranges d'entre vous, & Aſtharoth, & preparez voz cueurs au Seigneur, & ſeruez à luy ſeul: & il vous deliurera de la main des Philiſthins. Adonc les enfans d'Iſrael oſterent les Baalims & Aſtharoth, & *ſeruirent au ſeul Seigneur. Et Samuel dit: Aſſemblez tout Iſrael en Mazpha: à fin que ie ſupplie le Seigneur pour vous. Et ilz ſaſſemblerent en Mazpha: & puiſerent de l'eau, & l'eſpandirent deuant le Seigneur: & ieunerent ce iour la, & dirent illec: Nous auons peché contre le Seigneur. Et Samuel iugea les enfans d'Iſrael en Mazpha. Quand les Philiſthins ouyrent que les enfans d'Iſrael eſtoyent aſſemblez en Mazpha: les princes des Philiſthins monterent contre Iſrael. Ce que oyans les enfans d'Iſrael, craingnirent deuant les Philiſthins. Et dirent les enfans d'Iſrael à Samuel: Ne ceſſe point de crier pour nous vers le Seigneur noſtre Dieu: à fin qu'il nous ſauue de la main des Philiſthins. Lors Samuel print vn agneau de laict, & l'offrit tout entier au Seigneur pour holocauſte. Et Samuel cria au Seigneur pour Iſrael, & le Seigneur l'exauça.

Deu. 6.c. Mat. 4.b.

B

C

Aduint que quand Samuel offroit l'holocauſte, les Philiſthins approcherent pour batailler contre Iſrael: mais le Seigneur en ce iour la feit bruire vn grand tonnoirre ſus les Philiſthins, & les eſpouanta, & furent ruez ius deuant Iſrael. Et les hommes d'Iſrael ſortirent de Mazpha, & pourſuyuirent les Philiſthins, & les frapperent iuſqu'au lieu qui eſt ſoubz Beth-car. Adonc Samuel print vne pierre: & la mit entre Mazpha & le rocher: & appella le nom de ce lieu la "Eben-ezer, & dit: Iuſqu'icy le Seigneur nous a ayde'. Et les Philiſthins furent humiliez, & plus apres ne vindrent es fins d'Iſrael: & la main du Seigneur fut ſur les Philiſthins tout le temps de Samuel. Et les villes que les Philiſthins auoyent prinſes d'Iſrael, furent rendues à Iſrael, depuis Acaron iuſqu'à Geth, & ſes fins: il deliura Iſrael de la main des Philiſthins: car il y auoit paix entre Iſrael & les Amoriens. Et Samuel iugea Iſrael tous les iours de ſa vie. D'an en an il alloit & circuyoit Beth-el, & Galgal, & Mazpha, & iugeoit Iſrael en tous ces lieux la. Apres ſ'en retournoit en Rama: pourtant que là eſtoit ſa maiſon, & là iugeoit Iſrael. Là auſsi il edifia vn autel au Seigneur.

Etcl. 46.d

"C. pierre d'ayde.

D

CHAP. VIII.

ADuint que quand Samuel fut deuenu vieux, il conſtitua ſes filz iuges ſus Iſrael. Le nom de ſon filz premier nay eſtoit Ioel, le nom du ſecond, Abia: qui eſtoyent iuges en Ber-ſabé. Et ſes filz ne cheminerent point en ſes voyes: mais declinerent apres l'auarice, & prindrent dons, & peruertirent iugement. Parquoy tous les anciens d'Iſrael ſ'aſſemblerent, & ſ'en vindrent à Samuel en Rama. Et luy dirent: Voicy, tu es deuenu vieux: & tes filz ne cheminent point en tes voyes: maintenant *conſtitue ſus nous vn Roy pour nous iuger, comme ont toutes les gens. Ceſte parolle deſpleut à Samuel, pourtant qu'ilz diſoyent: Donne nous vn Roy, pour nous iuger. Et Samuel pria le Seigneur. Et le Seigneur dit à Samuel: Eſcoute la voix du peuple en tout ce qu'ilz te diront, car ilz ne t'ont pas reiette': mais ilz m'ont reiette', à fin que ie ne regne point ſus eux. Selon toutes les œuures qu'ilz ont fait depuis le iour que ie les ay fait monter hors d'Egypte, iuſqu'au iourdhuy, c'eſt qu'ilz m'ont delaiſſé, & ont ſeruy aux autres dieux: ainſi auſsi te font ilz. Maintenant donc oy leurs voix: toutesfois teſtifie leur & leur ſignifie le droit du Roy qui regnera ſus eux. Samuel donc refera toutes les parolles du Seigneur au peuple qui luy auoit demandé vn Roy, & leur dit: Ce ſera icy le droit du Roy qui regnera ſus vous: Il prendra voz filz, & les conſtituera ſus ſes chariotz, & ſus ſes cheuaucheurs, & courront deuant ſon chariot. Il en conſtituera à eſtre capitaines ſus mille, & cinquanteniers, & pour faire ſon labeur, pour faire ſa moiſſon, & pour faire ſes inſtrumens de guerre, & ferremens de ſes chariotz. Il prendra auſsi voz filles pour faire confections odoriferantes, & pour eſtre cuyſinieres & boulangieres. Il prendra auſsi voz champs, voz vignes, & voz lieux ou ſont vos bonnes oliues: & les baillera à ſes ſeruiteurs. Il prendra la diſme de voz ſemences & de voz vignes, & la baillera à ſes Eunuques, & à ſes ſeruiteurs. Il prendra voz ſeruiteurs, & voz chambrieres, & voz meilleurs "ieunes iuuenceaux, & voz aſnes: & les appliquera à ſa beſongne. Il prendra la diſme de voz ouailles, & vous luy ſerez ſeruiteurs. En ce iour la vous crierez à cauſe

Oſe. 9.b. 13.c. Act. 13.c

A

B

"ou, les aux.

D

de vostre Roy, lequel vous vous estes eleu: & le Seigneur ne vous exaucera point en ce iour là. Et le peuple refusa d'ouyr la voix de Samuel, & dirent: Ainsi ne sera, mais nous aurons vn Roy sus nous: & nous aussi serons comme toutes les gens: nostre Roy nous iugera, & sortira deuant nous, & batailera noz batailles. Samuel ouyt toutes les parolles du peuple, & les redit aux oreilles du Seigneur. Et le Seigneur dit à Samuel: Escoute leur voix, & leur constitue vn Roy. Et Samuel dit aux hommes d'Israel: Que chacun s'en aille en sa ville.

Les Israelites veulent auoir vn Roy à la mode des Gentilz

CHAP. IX.

A IL y auoit vn homme de Ben-iamin puissant en biens, qui auoit nom Cis, filz de Abiel, filz de Zeror, filz de Bechorath, filz d'Aphia, filz d'vn homme Ieminien. Iceluy auoit vn filz nommé Saul, beau & à l'elite: il n'y auoit nul d'entre les enfans d'Israel plus beau que luy: depuis l'espaule enhaut il estoit plus haut que nul du peuple. Or les asnesses de Cis pere de Saul, furent perdues: si dit Cis à Saul son filz, Prens, ie te prie, auec toy vn des seruiteurs, & te leue, & t'en va, & cerche les asnesses. Il passa donc par la montagne d'Ephraim, & parutnt en la terre de Salisa: mais ilz ne les trouuerent point: puis passerent par la terre de Salim, & ne les trouuerent point, en outre ilz passerent par la terre de Iemini, & ne les trouuerent point. Quand ilz furent venuz en la terre de Zuph, Saul dit au garson qui estoit auec luy: Viens-ça, retournons nous-en: que d'auenture mon pere ne cesse de cercher ses asnesses, & soit en soucy pour nous. Adonc il luy dit: Or voicy, en ceste ville il y a vn homme de Dieu, & est vn homme honnorable: tout ce qu'il dit, il aduient. Maintenant allons là: si d'auenture il nous pouoit enseigner nostre chemin, par lequel nous cheminons. Et Saul dit à son garson, or ça, allons: mais B que porterons nous à l'homme de Dieu? car le pain nous est defailly en noz vaisseaux, & n'auons nul present pour porter à l'homme de DIEV: qu'auons nous auec nous? Le garson derechef respondit à Saul, & dit: Voicy, il s'est trouué en ma main la quatriesme partie d'vn sicle d'argent: nous le baillerons à l'homme de Dieu, & il nous enseignera nostre chemin. Parauant chacun disoit ainsi en Israel, quand il alloit pour s'enquerir vers Dieu: Venez, & allons au Voyant: car celuy qu'on appelle au iourdhuy Phrophete, il [s'appelloit] iadis, le Voyant. Et Saul dit à son garson: Tu dis bien: viens, allons: & s'en allerent en la ville ou estoit l'homme de Dieu. Eux montans la descente de la ville, ilz trouuerent des ieunes filles qui sortoyent pour puiser de l'eau, ausquelles ilz dirent: N'y a-il pas icy vn Voyant? Et elles leur respondirent, & dirent: Si a, le vois là deuant toy, haste toy maintenant: car au iourdhuy il vient en la ville, pourtant qu'au iourdhuy il y a sacrifice du peuple au haut lieu. Quād vous serez entrez en la ville, incontinent vous le trouuerez deuant qu'il monte au haut lieu pour manger: car le peuple ne mangera point iusqu'à ce qu'il soit venu: pourtant qu'il beneira le sacrifice, & apres ce, ceux qui sont inuitez mangeront. Montez donc maintenant: car au iourdhuy vous le trouuerez. Ilz monterent donc C en la ville: ainsi qu'ilz entroyent au milieu de la ville, voicy Samuel sortoit au deuant d'eux pour monter au haut lieu. Et le Seigneur DIEV auoit reuelé en l'oreille de Samuel, vn iour deuant que Saul vint, disant: Demain à ceste heure cy ie t'enuoyeray vn homme de la terre de Ben-iamin, tu l'oindras pour estre Duc sur mon peuple Israel: & sauuera mon peuple de la main des Philisthins: car i'ay regardé mon peuple, pourtant que son cry est venu à moy. Et quand Samuel eut veu Saul, le SEIGNEVR luy dit: Voicy l'homme de qui ie t'ay parlé: cestuy cy gouuernera mon peuple. Saul s'approcha de Samuel au milieu de la porte, & dit: Ie te prie enseigne moy ou est la maison du Voyant? Et Samuel respondit à Saul, disant: Ie suis le Voyant: monte deuant moy au haut lieu, à fin que vous mangiez au iourdhuy auec moy, & ie te laisseray aller au matin: & te enseigneray tout ce que tu as en ton cueur. "Ne te chaille point des asnesses qui furent perdues il y a trois iours: car elles sont trouuées. Et vers qui [tent] tout le desir de Israel n'est-ce point à toy, & à toute la maison de ton pere? Et Saul respōdit, & dit: Ne suis-ie pas le filz de Iemini, des moindres lignées d'Israel, & ma famille est la plus petite de toutes les familles de la lignée de Bē-iamin? & pourquoy me dis-tu ceste chose icy? Samuel donc print Saul & son garson, & les mena en son hostel, & leur bailla lieu au plus haut des inuitez, qui estoyent enuiron trente hommes. Et Samuel dit au cuysinier: Baille la part que ie t'ay baillée, & de laquelle ie t'ay dit que tu la serrasse par deuers toy. Le cuysinier leua vne espaule, & ce qui estoit sur icelle, & la mit deuāt Saul. Et Samuel dit: Voicy ce qui est demouré, metz deuant toy, & mange: car c'est ce qui t'a esté gardé pour ceste heure, quand i'ay inuité le peuple. Et Saul mägea auec Samuel en ce iour là. Puis descendirent du haut lieu en la cité, & parla auec

Dieu cōmande à Samuel d'oindre Saul Roy Act 13. c.

"Ebr. ne metz point tō cueur sus elles. D

Saul sur le solier. Quand de bon matin se furent leuez, & que l'aube du iour estoit montée, Samuel appella au solier Saul, & dit: Leue toy, si te laisseray aller. Et Saul se leua: & sortirent eux deux dehors, luy & Samuel. Eux descendans au bout de la ville, Samuel dit à Saul: Dy au garson qu'il passe deuant nous, lequel passa: & toy, arreste toy à ceste heure, à fin que ie te donne à entendre la parolle de Dieu.

CHAP. X.

A Saul oinct Roy sus Israel. Act. 13. c. Osé. 9. d.

ALors Samuel print vne phiole d'huile, & l'espandit sur la teste d'iceluy: puis le baisa, & luy dit: Le Seigneur ne t'a-il point oinct pour estre Duc sus son heritage? Quand tu seras au iourdhuy party de moy, tu trouueras deux hommes pres le sepulcre de Rachel, es fins de Ben-iamin en Zaleza, lesquelz te diront: Les asnesses que tu estois allé cercher, sont trouuées: & voicy, ton pere a delaissé l'affaire des asnesses: mais il est en soucy de vous, disant: Que feray-ie pour mon filz? Et en te transportant de là tu viendras plus outre, iusqu'au chesne de Thabor, & trois hommes te trouueront là, qui montét à Dieu en Beth-el: l'vn portant trois cheureaux, l'autre trois miches de pain, & l'autre vne bouteille de vin. Ilz t'interrogueront s'il va bien, & te bailleront deux pains: lesquelz tu prendras de leurs mains. Apres ce viendras à la montagne de Dieu, ou est la garnison des Philisthins. Et aduiendra que quand là tu seras entré en la ville, tu rencontreras vne compagnie de Prophetes descendans du haut lieu, & deuant eux verras vn psalterion, vn tabourin, fleute, & harpe, & iceux prophetizans. Adonc l'Esprit du Seigneur Dieu saillira en toy, & prophetizeras auec eux, & seras changé en vn autre homme. Quand ces signes icy te seront venuz, fais ce qui te viendra entre mains: car Dieu est auec toy. Tu descendras deuant moy en Galgal, & descendray à toy, pour offrir holocauste, & sacrifier sacrifices pacifiques. Tu m'attendras là sept iours, iusqu'à tant que ie soye venu à toy: à fin que ie te monstre ce que tu dois faire. Quand il eut tourné le dos pour s'en aller d'auec Samuel, Dieu luy mua son cueur en vn autre: & tous ces signes cy luy vindrent ce iour là. Et quand ilz vindrent illec à la montagne, voicy vne assemblée de Prophetes au deuant de luy: & l'Esprit de Dieu saillit en luy: & prophetiza entre eux. Parquoy tous ceux qui parauant le cognoissoyent, voyás qu'il estoit auec les Prophetes, & prophetizoit, dirent l'vn à l'autre: * Qu'est-il aduenu au filz de Cis? Saul aussi est-il entre les Prophetes? Et aucun de là respondit, & dit: Et qui est leur pere? Pource, cela fut [tourné] en prouerbe, Saul aussi est-il entre les Prophetes? Et il cessa de prophetizer, & vint au haut lieu. Et l'oncle de Saul luy dit, & à son garson: Ou estes vous allez? Il respondit: Pour cercher les asnesses: mais quád nous aós veu q̃ point [elles ne se trouuoyent] nous sommes venuz à Samuel. Et son oncle luy dit: Ie te prie q̃ tu me signifies q̃ vous a dit Samuel. Et Saul dit à son oncle: Il nous a enseigné que les asnesses estoyét trouuées. Mais il ne luy feit pas à sauoir ce q̃ Samuel luy auoit dit touchát l'affaire du royaume. Et Samuel assembla le peuple au Seigneur Dieu en Mazpha, & dit aux enfás d'Israel: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: I'ay fait monter Israel hors d'Egypte, & vous ay deliurez de la main des Egyptiés, & de la main de tous les royaumes qui vous affligeoyent. Mais au iourdhuy vous auez reiecté voſtre Dieu, qui seul vous a deliuré de tous voz maux & de voz tribulations: & auez dit" Non, mais constitue sus nous vn Roy. Tenez vous donc maintenant deuant le Seigneur, selon voz lignées & selon voz gens. Et Samuel mit ensemble toutes les lignées d'Israel: & escheut la lignée de Beniamin. Apres mit ensemble la lignée de Beniamin selon les familles d'icelle: & escheut la famille de Metri, puis escheut Saul filz de Cis. Lequel ilz cercherent, mais point ne fut trouué. Dont ilz interroguerent encore le Seigneur, si cest homme estoit là venu. Le Seigneur dit: Le voylà, il est caché entre le baguage. Et ilz coururent, & le prindrét de là: & fut presenté au milieu du peuple: & estoit plus haut que tout le peuple depuis les espaules en tirant en haut. Et Samuel dit à tout le peuple: Vous voyez certes celuy que le Seigneur Dieu a eleu, qu'il n'en y a point de semblable en tout le peuple. Et cria le peuple à haute voix: Viue le Roy. Lors Samuel dit au peuple le droit du royaume, & l'escriuit en vn liure, lequel il posa deuant le Seigneur. Et Samuel laissa aller tout le peuple, chacun en sa maison. Saul aussi s'en alla en sa maison en Gabaa: & s'en allerent auec luy quelques gens à l'elite, desq̃lz Dieu auoit touché le cueur. Mais les filz deprauez dirét: Quoy? cestuy cy nous pourra-il sauuer? Et le despriserét, & ne luy apporterent point de dons: mais il feit semblant de n'en rien sauoir.

B Dieu chãge le cueur de Saul.

C Sou. 11. d.

Selõ Gr. Auc. iuy

D

Sus 8. c.

CHAP. XI.

ET Nahas Amonien monta, & asseit le camp contre Iabes en Galaad. Et tous les hommes de Iabes dirent à Nahas: Fais alliance auec nous, & nous te seruirons. Nahas Amonien leur respondit: Ie feray ceste alliance auec vous, moyennant que ie

A

creue

creue de vous tous l'œil droit, & que ie le mette en opprobre par tout Israel. Et les anciens de Iabes luy dirent: Ottroye nous sept iours, & nous enuoyerons messages par toute la contrée d'Israel: & s'il n'y a nul qui nous deliure, nous sortirons à toy. Les messagiers donc vindrent en Gabaa à Saul, & dirent ces parolles, le peuple oyant: & tous ceux du peuple leuerent leur voix, & plourerent. Et voicy Saul venant apres ses bœufz des champs, dit: Qu'a le peuple pourquoy il ploure ainsi? Et ilz luy racompterent les parolles des hommes de Iabes. Adonc l'Esprit de Dieu saillit en Saul, quand il eut ouy ces parolles, & se courrouça fort. Et print vne coupple de bœufz, & les coppa en pieces: & les enuoya par toute la contrée d'Israel, par mains de messagiers, disant: Quiconque ne sortira & suyura Saul & Samuel, ainsi sera fait à ses bœufz. Et crainte du Seigneur cheut sur le peuple: & sortirent tous ensemble. Et il les nombra en Bezec: & y auoit des enfans d'Israel trois cens mille: & des hommes de Iuda trente mille. Apres dirent aux messagiers qui estoyent venuz: Vous direz ainsi aux hommes qui sont en Iabes, laquelle est de Galaad: Demain au matin vous sera faite deliurance, quand le soleil sera eschauffé. Les messagiers donc s'en reuindrent, & annoncerent ce aux hommes de Iabes: lesquelz s'esiouyrent. Et les hommes de Iabes dirent: Demain au matin nous sortirons à vous: & vous nous ferez tout ce qu'il vous plaira. Et aduint quand le lendemain fut venu, Saul disposa son peuple en trois bandes, & entrerent dedans le camp en la veille du matin: & batirent Amon iusqu'à tant que le iour se commença à eschauffer: & ceux qui estoyent de demourant s'espardirent, tellement qu'il n'en demoura point d'entre eux, deux ensemble. Et le peuple dit à Samuel: Qui est-ce qui dit: Saul regnera-il sur nous? baillez ces hommes, & nous les ferons mourir. Lors Saul dit: Nul ne mourra en ce iour cy, pourtant qu'au iourdhuy le Seigneur a fait deliurance en Israel. Et Samuel dit au peuple: Venez, & nous en allons en Galgal, & là renouuellons le royaume. Et tout le peuple s'en alla en Galgal, & feirent Roy Saul deuant le Seigneur Dieu en Galgal: & sacrifierent là des sacrifices pacifiques deuant le Seigneur: & là s'esiouit tant & plus Saul & tous les hommes d'Israel,

CHAP. XII.

ALors Samuel dit à tout Israel: Voicy, i'ay ouy vostre voix en tout ce que vous m'auez dit: & ay ordonné vn Roy pour regner sus vous. Voicy, maintenant vostre Roy marche deuant vous: & moy ie suis deuenu vieux, & chenu: voicy ausi mes filz sont auec vous. Des ma ieuneſſe iusque au iourdhuy i'ay chemine' deuant vous. Me voicy, Tesmoignez de moy deuant le Seigneur & son Oinct, *si i'ay prins le bœuf à aucun, ou si i'ay prins l'asne d'aucun, ou si i'ay fait iniure à aucun: si i'ay foulle' aucun: si i'ay prins de la main d'aucun salaire, & si i'ay "cache' mes yeux de luy, & ie vous en feray restitution. Et ilz respondirent: Tu ne nous as point fait iniure, & ne nous as point foullez, & n'as prins aucune chose de la main d'aucun. Derechef il leur dit: Le Seigneur est tesmoing à lencontre de vous, & son Oinct est au iourdhuy tesmoing, que vous n'auez rien trouue' en mes mains. Et ilz respondirent: Il en est tesmoing. Lors Samuel dit au peuple: Le Seigneur est celuy qui a "ouure' enuers Moyse & Aaron, & qui a fait monter voz peres de la terre d'Egypte. Maintenant donc presentez vous icy, à fin que i'entre en cause auec vous deuant le Seigneur, touchant les iustices du Seigneur qu'il a fait auec vous, & auec voz peres. Apres que Iacob fut entre' en Egypte, voz peres crierẽt au Seigneur, & il enuoya Moyse & Aaron, & tira voz peres hors d'Egypte, & les "feirent habiter en ce lieu cy. Puis ilz mirent le Seigneur leur Dieu en oubly: dõt il les bailla entre les mains de Sisara chef de la gendarmerie d'Azor, & es mains des Philisthins, & es mains du Roy de Moab, & bataillerent contre eux. Apres ilz crierent au Seigneur, & dirent: Nous auons peche': car nous auons delaisse' le Seigneur, & auons seruy à Baalim & Astharoth. Maintenant donc deliure nous des mains de noz ennemiz, & nous te seruirons. Et le Seigneur Dieu a enuoye' Ierobaal, & "Badan, & Iephthe', & Samuel: & vous a deliurez de la main de voz ennemiz à lentour, & auez habite' en asseurance. Vous voyans q̃ Nahas Roy des enfans d'Amon estoit venu à lencontre de vous: vous m'auez dit, Non: mais vn Roy regnera sus nous: comme ainsi fust toutesfois que le Seigneur vostre Dieu fust vostre Roy. Maintenant donc voicy vostre Roy que vous auez eleu & demande': voicy le Seigneur l'a mis sus vous Roy. Si vous craignez le Seigneur, & luy seruiez, & vous oyez sa voix, & que ne soyez desobeis sans au mandement du Seigneur, tant vous que vostre Roy qui regne sus vous, ensuyurez le Seigneur vostre Dieu. Mais si vous n'oyez la voix du Seigneur, & estes desobeissans à son mandement, la main du Seigneur sera contre vous & contre voz peres. Maintenãt ausi arrestez vous, & voyez

B
C
D
Sus 10. d.
A
Samuel iuge droiturier, me sme au dit
& tesmoignage du peuple.
Eccl. 46 d
"Grec a leu יַעַן, c'est le solier: dites le contre moy.
B
"chal. qui a magnifié.
"Gr. feirẽt
Iug. 4. a.
"c. sãson
Iug. 6. c.
C

ceſte grande choſe que le Seigneur veut faire deuant voz yeux. N'eſt-il pas auiourdhuy iour de moiſſonner le fromẽt? i'inuoqueray le Seigneur, & fera tonnoirres & pluyes: à fin que vous ſachez & voyez que le mal que vous auez fait en la preſence du Seigneur, eſt grand, en demandant vn Roy pour vous. Lors cria Samuel au Seigneur, & Dieu feit tonnoirres & pluyes en ce iour là. Et tout le peuple craingnit mout le Seigneur & Samuel. D Et tout le peuple dit à Samuel: Prie pour tes ſeruiteurs le SEIGNEVR ton Dieu, que nous ne mourions: car nous auons adiouſté ce mal auec tous noz pechez, en ayant demãdé vn Roy pour nous. Derechef Samuel dit au peuple: Ne craingnez point, vous auez fait tout ce mal cy: toutesfois ne laiſſez point de ſuyure le Seigneur, mais ſeruez au Seigneur de tout voſtre cueur. Et ne vous tournez point apres les choſes vaines, qui ne vous profiteront point, ne ne vous deliureront point: car ce ſont choſes vaines. Car le Seigneur ne delaiſſera point ſon peuple, pour l'amour de ſon nom grand: pource que le Seigneur a fait ſerment de vous faire ſon peuple. Ia nem'aduienne, que ie peche contre le Seigneur, & que ie ceſſe de prier pour vous: mais ie vous enſeigneray la bonne voye & droite. Parquoy donc craingnez le Seigneur, & luy ſeruez en verité de tout voſtre cueur: car vous auez veu quelles grandes choſes il vous a fait. Que ſi vous perſeuerez en malice: & vous & voſtre Roy auſsi, perirez.

Seruir à Dieu de tout ſon cueur en verité.

CHAP. XIII.

A LOrs Saul auoit eſté vn an en ſon regne: & regna deux ans ſus Iſrael. Et Saul eleut trois mille d'Iſrael: dont deux mille eſtoyent auec Saul en Machmas, & en la montagne de Beth-el: & mille eſtoyent auec Ionathan en Gabaa de Ben-iamin: & renuoya le reſte du peuple chacun en ſon pauillon. Ionathan frappa la garniſon des Philiſthins qui eſtoit en Gabaa. Laquelle choſe entendirent les Philiſthins: & Saul ſonna de la trompette par tout le pays, diſant: Or eſcoutez Ebrieux. Et tout Iſrael ouit dire: Saul a frappé la garniſon des Philiſthins. Et Iſrael en a eſté rendu comme abominable deuant les Philiſthins: dont cria le peuple apres Saul en Galgal.

Les Philiſthins deffaitz par Saul & Ionathan. Sou. 15. d.

Lors les Philiſthins ſaſſemblerent pour batailler contre Iſrael, trente mille chariotz, & ſix mille cheuaucheurs: ſans le commun, qui eſtoit en grand nombre, comme le ſablon qui eſt au riuage de la mer. Et monterent, & aſſeirent leur camp en Machmas vers l'Orient de Beth-auen. Ce que voyans les hommes d'Iſrael, qu'ilz eſtoyent en angoiſſe, & que le peuple eſtoit enſerré de deſtreſſe: il ſe cacha es cauernes, foſſes, & lieux ſecretz, es quarrieres, es roches, & es puitz. Et les Ebrieux paſſerent le Iordain, [pour aller] en la terre de Gad & de Galaad: & Saul eſtoit encore en Galgal: & tout le peuple ſe meut apres luy. Si attendit ſept iours, ſelon le temps que Samuel auoit conſtitué: & Samuel ne vint point en Galgal: & le peuple ſeſpardit d'auec luy. Dont dit Saul: Apportez moy vn holocauſte, & oblations pacifiques: & offrit l'holocauſte. Quand il eut acheué d'offrir l'holocauſte, voicy, Samuel vient: au deuant duquel Saul ſort pour le ſaluer. Et Samuel luy dit: Qu'as-tu fait? Saul reſpondit: Pource que ie voyoie que le peuple ſeſpardoit d'auec moy, & que tu ne venois point au temps prefix, & que les Philiſthins eſtoyent aſſemblez en Machmas, i'ay dit: Les Philiſthins maintenant deſcendront à moy en Galgal, ie n'ay point prié le Seigneur: & eſtant contraint i'ay offert l'holocauſte. Et Samuel dit à Saul: Tu as fait follement, & n'as point gardé le commandement du Seigneur ton Dieu, qu'il t'auoit commandé: ſi [tu n'euſſes fait ce,] dez maintenant le Seigneur euſt eſtably ton regne ſus Iſrael à touſiourſmais. Et maintenant ton regne ne ſe confermera point. Le Seigneur ſ'eſt cerché vn homme ſelon ſon cueur, & luy a commandé d'eſtre Gouuerneur ſus ſon peuple: pourtãt que tu n'as point gardé ce que le Seigneur t'auoit commandé. Et Samuel ſe leua, & monta de Galgal en Gabaa de Ben-iamin. Et Saul nombra le peuple qui ſe trouua auec luy: pres de ſix cens hommes. Or Saul & ſon filz Ionathan, & le peuple qui ſe trouua auec eux, demouroyent en Gabaa Ben-iamin: & les Philiſthins auoyent fiché leurs tentes en Machmas. Et trois bendes du camp des Philiſthins D ſortirent pour piller: l'vne des bendes regardoit vers le chemin d'Ephra, [pour aller] à la terre de Sual: l'autre bende tournoit vers le chemin de Beth-horon: & la troiſieſme ſe tournoit vers le chemin du terme qui regarde à la vallée Zeboim, vers le deſert. Et en toute la terre d'Iſrael ne ſe trouuoit point aucun forgeur: car les Philiſthins auoyent dit: Pouruoyons que les Ebrieux ne facẽt glaiues ou lances. Parquoy tout Iſrael deſcendoit aux Philiſthins chacun pour aguiſer ſon coultre, ſon hoyau, ſa coignée, & ſon ſarclet: & la pointe de leurs coultres, & hoyaux, & fourches à trois dẽs, & coignées eſtoyent fort rebouchées, tellement qu'il falloit rafiller l'aguillon. Dont aduint quand le iour de la bataille fut venu, on ne trouua glaiue ne lance en la main de

Les Philiſthins derechef aſſemblez.

Saul cõtre le commandement de Dieu ſacrifie ſans attẽdre Samuel, dõt eſt reprins de Dieu.

C

Le regne de Dauid predit.

tout

tout le peuple qui estoit auec Saul & Ionathan: mais en fut trouué à Saul & Ionathan son filz. Et la garnison des Philisthins sortit au passage de Machmas.

CHAP. XIIII.

A VN iour aduint que Ionathan filz de Saul, dit à son coustillier, qui portoit ses armures: Viens-ça, passons outre vers la garnison des Philisthins, qui est par delà ce lieu là: & ne le feit point denoncer à son pere. Or Saul demouroit aux frontieres de Gabaa, soubz vn pommier de grenate, qui estoit en Magron: & le peuple qui estoit auec luy, estoyent pres de six cens hommes. Et Ahia filz d'Ahitob, frere d'Ichabob, filz de Phinéhes, qui estoit filz d'Eli sa crificateur du Seigneur en Silo, portoit l'Ephod: & ne sauoit point le peuple que Ionathan s'en estoit allé. Entre les passages par lesquelz Ionathan cerchoit de passer à la garnison des Philisthins, y auoit vn rochier, qui estoit de deça, & vn autre rochier de delà comme dens: l'vn auoit nom Bozez, l'autre auoit nom Seneh: l'vne des dens tédoit du coste d'Aquilon vers Machmas: & l'autre du coste de Midy vers Gabaa. Et Ionathan dit au page qui portoit ses armures: Viens-ça, passons outre à la B garnison de ces incirconciz icy: parauenture le Seigneur fera pour nous: car il n'est point difficile au SEIGNEVR de sauuer en beaucoup, ou en peu de gens. Son coustillier luy dit: Fay tout ce que tu as au cueur, tourne toy où il te plaira: ie seray auec toy ou tu voudras. Et Ionathan luy dit: Voicy, nous passons outre à ces hommes icy. Quand ilz nous auront veu, s'ilz nous disent: Attendez iusqu'à tant que soyons venuz à vous: arrestons nous en nostre lieu, & ne montons point à eux, & s'ilz disent ainsi: Montez à nous: montons, car le SEIGNEVR les a baillez entre noz mains: & ce nous soit pour signe.

Tous deux donc se descouurirent à la garnison des Philisthins, si dirent les Philisthins: Voila les Ebrieux sortent de leurs cauernes, esquelles ilz s'estoyent cachez. Et aucuns hommes de la garnison dirent à Ionathan & à son coustillier: Montez à nous, & nous vous monstrerons quelque chose. Et Ionathan dit à son coustillier: Monte apres moy, suy moy: car le SEIGNEVR les a baillez es mains d'Israel. Et Ionathan monta à tout ses mains & ses piedz, & son coustillier apres luy: si cheurent les vns deuant Ionathan, les autres son coustillier les tuoit apres luy. Et fut la premiere deffaite, en laquelle Ionathan & son coustillier, frapperent pres de vingt hommes, quasi en l'espace de la moitié d'vn champ, aussi long que deux bœufz peuuent labourer en vn iour. Et y eut frayeur en l'ost, & au champ, & par tout le peuple: la garnison aussi qui estoit allée pour piller, fut espouantée, la terre trembla: & fut faite ceste crainte de par Dieu. Et les guettes de Saul, qui estoyent en Gabaa Ben-iamin, C regarderent: & voicy, ilz veirent vne multitude desconfite, qui s'en alloit ça & là. Si dit Saul au peuple qui estoit auec luy: Cerchez tout maintenant, & voyez qui s'en est allé d'entre nous. Quād ilz eurent cerché, on trouua que Ionathan n'estoit point là, ne son coustillier. Et Saul dit à Ahia: Approche l'arche de Dieu: car l'arche de Dieu estoit en ce iour la auec les enfans d'Israel. Quand Saul parloit au sacrificateur, le tumulte qui estoit es tétes des Philisthins, alloit & se multiplioit. Dont Saul dit au sacrificateur: Retire ta main. Et s'escria Saul, & tout le peuple qui estoit auec luy, & vindrent iusqu'au lieu de la bataille: & voicy, ilz s'entrebattoyent par l'espée les vns contre les autres, & mout grand desarroy s'y faisoit. Et les Ebrieux, qui parauant estoyent auec les Philisthins, & estoyét montez auec eux au camp par entour, s'en [retournerent], pour estre auec les Israelites qui estoyent auec Saul & Ionathan. Tous les Israelites aussi qui s'estoyent cachez en la montagne d'Ephraim, oyans que les Philisthins s'en estoyét fuiz, se ioingnirét auec eux en bataille. En ce iour la le Seigneur sauua Israel: & s'estendit la bataille iusqu'en D Beth-auen. En ce iour la les Israelites furent pressez [de faim,] & Saul feit iurer le peuple, disant: Maudit soit l'hõme qui mangera pain iusqu'au vespre, iusqu'à tant q̄ me soye vẽgé de mes ennemiz. Parquoy tout le peuple ne gousta point de pain. Si vint tout [le peuple] de la terre en vne foreſt, en laquelle estoit du miel parmy le champ. Le peuple entra dedans la foreſt, & voyoit ce miel couller: & n'y eut nul qui de sa main en portast à sa bouche: car le peuple craingnoit le iurement. Or Ionathan n'auoit point ouy quand son pere auoit fait iurer le peuple. Si estendit le bout de sa verge qu'il auoit en sa main, & la mouilla au rais du miel, & mit sa main à sa bouche, & ses yeux furent "esclarciz. Adonc quelcun du peuple respondit, & dit: Ton pere a fait iurer le peuple, disant: Maudit soit qui auiourdhuy mangera de pain: & le peuple estoit lassé. Ionathan dit: Mon pere a troublé la terre. Vous voyez maintenant combien mes yeux sont esclarciz, pourtant q̄ i'ay vn petit gousté de ce miel icy: cõbien plus si auiourdhuy le peuple auoit mãgé de la despouille de ses ennemiz, qu'ila trouué la descõfiture

"C. il recouura la force.

des Philisthins n'eust elle pas maintenant
este' plus grande ? En ce iour la donc
E ilz frapperent les Philisthins depuis Mach
mas iusqu'en Aialon : & fut le peuple fort
lasse'. Et se tourna à la despouille, & prin-
drent des ouailles, des bœufz, & des veaux,
& les tuerent en la terre : & les mangea le
peuple auec le sang. Et on annonça à Saul,
en disant: Le peuple a peche' contre le Sei-
gneur, en tant qu'il a mãge' auec le sang. Le
quel dit: Vous auez trãsgresse': vous roullez
au iourdhuy vne grãde pierre vers moy. Et
Saul dit : Allez ça & là parmy le peuple, &
leur dites, qu'vn chacun m'amene son bœuf
& son mouton, & icy vous le tuerez, & le
mangerez : & ne pecherez point contre le
Seigneur en les mangeant auec le sang. Et
tout le peuple amena chacun son bœuf en
sa main, iusqu'à la nuit, & là les tuerent. A-
lors Saul edifia vn autel au Seigneur: & fut
le premier autel qu'il edifia au Seigneur.
Et Saul dit: Descendons ceste nuit sur les
Philisthins, & les destruisons, tant que le
matin luise, & n'en laissons pas vn d'eux.
Et ilz dirent: Fay tout ce qu'il te semble
bon. Et le sacrificateur dit: Approchons
F nous icy à Dieu. Lors Saul interrogua
Dieu, [disant:] Descendray-ie apres les
Philisthins ? les bailleras-tu es mains d'Is-
rael ? Et ne luy bailla point de responce en
Hebr. co- ce iour là. Et Saul dit: Tous les "principaux
ingz. du peuple, approchez vous icy: sachez, &
voyez par qui ce peche' est au iourdhuy ad
uenu. Car aussi vray que le Seigneur Dieu
vit, qui sauue Israel : si encore que cela eust
este' fait par mon filz Ionathan, il mourra.
Et nul de tout le peuple ne luy respondit
rien. Apres il dit à tout Israel: Soyez en vn
coste', & moy & Ionathan mon filz serons
à l'autre coste'. Le peuple respondit à Saul:
Fay ce qui te semblera bon. Et Saul dit au
Seigneur Dieu d'Israel : Seigneur Dieu de
Israel donne [le sort] entier. Et Ionathan
& Saul furent saisiz: & le peuple eschappa.
Et Saul dit : Faites tomber [le sort] entre
moy & mon filz Ionathan. Et Ionathan
G fut saisi. Alors Saul dit à Ionathan: De-
claire moy ce que tu as fait. Ionathan donc
luy exposa, & dit : I'ay gouste' auec le bout
de ma verge, que i'auoye en ma main, vn
peu de miel: & voicy ie meurs. Et Saul dit:
Dieu me face ainsi & ainsi, si tu ne meurs
Ionathan. Et le peuple dit à Saul: Iona-
than mourra-il, qui a fait ce grand salut
icy en Israel? ia n'aduienne. Aussi vray que
le SEIGNEVR vit, vn cheueu de sa
teste ne cherra point en terre : car il a au-
iourdhuy besongne' auec Dieu. Ainsi le
peuple deliura Ionathan, & ne mourut
point. Et Saul monta arriere des Phili-
sthins : & les Philisthins s'en allerent en
leurs lieux. Et Saul print le royau-
me sus Israel, & feit guerre tout à lentour
contre tous ses ennemiz, contre Moab, &
les enfans d'Amon, & Edom, & les Roys
de Zoba, & contre les Philisthins: par tout
ou il se tournoit, il gagnoit. Il feit vne ar-
mée, & frappa Amalec : & deliura Israel de
la main de ceux qui le pilloyent. Les filz
de Saul estoyent, Ionathan, Iesui, & Mel-
chi-sua. Et les noms de ses deux filles: le
nom de l'aisnée estoit Merob: & le nom de
la moindre Michol. Et le nom de la femme
de Saul, estoit Ahinoam, fille d'Ahimaaz.
Et le nom du capitaine de sa gendarmerie,
estoit Abner, filz de Ner, oncle de Saul. Et
Cis le pere de Saul, & Ner pere d'Abner, e-
stoyent filz d'Abiel. Et durãt tout le temps
de Saul y eut forte guerre contre les Phili
sthins. Toute personne puissante, & tout hom
me fait à la guerre, q̃ Saul voyoit, il le pre-
noit auec soy.

CHAP. XV.

ET Samuel dit à Saul : Le Seigneur m'a A
enuoye' pour t'oindre en Roy sus son
peuple Israel: parquoy maintenant escoute
la voix des parolles du Seigneur. Le Sei-
gneur des armées dit ainsi : I'ay reduit à
memoire ce qu'a fait Amalec à Israel : com Exod. 17.
ment il luy a mis [empeschemẽt] en la voye
quand il montoit d'Egypte. Maintenant
dõc va, & frappe Amalec, & destruisez tout
ce qu'il a : & ne luy pardonne point : mais
tue tant l'homme que la femme, tãt le iuuen
ceau que celuy qui allaite, bœufz & ouail-
les, chameaux & asnes. Et Saul assembla le
peuple, & les nombra en Telaim, deux cens
mille piedtons, & dix mille hommes de Iu-
da. Quand Saul fut venu iusqu'à la cite' de
Amalec, il mit des guettes au fleuue. Et
Saul dit au Cinéen: Va-t'en, destourne toy, B
& te depars d'entre Amalec, que parauentu
re ie ne te perde auec luy : car tu feis miseri
corde à tous les filz d'Israel, quãd ilz mon
terent d'Egypte. Et le Cinéen se partit du
milieu d'Amalec. Si frappa Saul Amalec de
puis Heuila iusqu'à ce qu'on viẽt à Sur, qui
est vis à vis d'Egypte. Et print Agag Roy
d'Amalec, tout vif: & mit à sac tout le peu-
ple à la pointe de l'espée. Et Saul & le peu-
ple pardonnerent à Agag, & aux meilleures
ouailles, & bœufz, & aux bestes grasses, aux
agneaux, & à tout ce qui estoit bon: & ne les
voulurẽt point destruire: mais ilz destruisirẽt
tout ce dequoy on ne tenoit cõpte & qui e-
stoit caduc. Adõc fut dõnée la parolle du C
Seigneur à Samuel, disãt: Ie me repẽs d'auoir
constitue' Roy Saul: car il s'est destourne' ar
riere de moy, & n'a point mis mes parol-
les en execution : & Samuel en fut marry:

le-

lequel toute la nuit cria au Seigneur. Et Samuel de bon matin se leua pour rencontrer au matin Saul: & on annonça à Samuel que Saul estoit allé en Carmel: & s'estoit constitué vn lieu, duquel il s'estoit retiré, & estoit descendu en Galgal. Quand Samuel fut venu à Saul. Saul luy dit: Tu sois beneit du SEIGNEVR, i'ay accomply la
D parolle du SEIGNEVR. Et Samuel dit: Quel est donc ce beelement de brebis en mes oreilles, & ce muyssement de bœufz que i'oy? Saul dit: Ilz les ont amenez des Amalecites: car le peuple a espargné les bonnes ouailles, & bœufz pour les sacrifier au Seigneur ton DIEV, & nous auons mis à sac le reste. Et Samuel dit à Saul:
sus 13.a. Permetz, & ie t'enseigneray ce que le Seigneur m'a dit de nuit. Et il luy dit: Parle. Et Samuel dit: N'est-il pas ainsi, que quand tu estois petit deuant tes yeux, tu as esté fait le chef des lignées d'Israel, & le Seigneur t'a oingt pour Roy sus Israel? Et le Seigneur t'a enuoyé en ce voyage & a dit: Va, metz à sac les pecheurs Amalecites, &
E bataille contre eux, tant que tu les consume. Et pourquoy n'as-tu obey à la voix du Seigneur: mais t'es tourné au pillage, & as mal fait deuant le Seigneur? Et Saul dit à Samuel: Toutesfois i'ay obey à la voix du Seigneur: & ay chemine par la voye par la quelle le Seigneur m'a enuoyé: & ay amené Agag Roy des Amalecites, & ay desconfi les Amalecites. Mais le peuple a prins de la despouille, ouailles, & bœufz, premices des choses saccagées pour sacrifier au Seigneur ton Dieu en Galgal. Et Samuel dit: Cuide-tu que le Seigneur prenne plaisir aux holocaustes & sacrifices, comme d'o-
Obeissance vaut mieux que sacrifices. Oseé.6.c. Mat.9.b. beyr à sa voix? Voila, obeissance vaut mieux
F que sacrifices: & & escouter vaut mieux, que graisses de moutons. Car rebellion est comme le peché des deuins: & transgression est iniquité & idolatrie. Pourtant donc que tu as reietté la parolle du Seigneur, il t'a aussi reietté, à fin que tu ne soys plus Roy. Et
Saul reietté de Dieu Saul dit à Samuel: I'ay peché: car i'ay transgressé le mandement du Seigneur, & ta parolle: pourtant que ie craingnoye le peuple, & ay obey à sa voix. Mais maintenant ie te prie pardõne mõ peché, & t'en retourne auec moy, à fin q̃ i'adore le Seigneur. Et Samuel dit à Saul: Ie ne retourneray point auec toy: car tu as reietté la parolle du Seigneur, & le Seigneur t'a reietté, à fin que tu ne soys plus Roy sus Israel. Et comme Samuel se tournoit pour s'en aller, il print le bout de sa robbe, lequel se rompit. Et Samuel luy dit: Le Seigneur a auiourdhuy diuisé ton royaume d'Israel d'auec toy: & la baillé à tõprochain meilleur que toy. Aussi le triumphateur qui est en Israel, ne mentira point, & ne se repentira point: * car il ne est point comme vn homme pour se repentir. Et il dit: I'ay peché, mais maintenant honnore moy en la presence des anciens de mon peuple, & en la presence d'Israel, & t'en retourne auec moy: à fin que i'adore le Seigneur ton Dieu. Samuel donc s'en retourna, & suyuit Saul: & Saul adora le Seigneur. Et Samuel dit: Amenez moy Agag Roy d'Amalec. Et Agag s'en vint à luy *de licieusement. Si dit Agag: Est-ce ainsi que la mort amere separe? Et Samuel dit: Comme ton espée a fait des femmes estre sans enfans: ainsi ta mere sera sans enfans entre les femmes. Et Samuel mit Agag en pieces deuant le Seigneur en Galgal. Puis s'en alla en Rama. Et Saul monta en sa maison en Gabaa de Saul. Samuel ne veit onques puis Saul iusque au iour de sa mort: Toutesfois Samuel plouroit de Saul, mais le Seigneur s'estoit repenty d'auoir constitué Saul Roy sus Israel.

Le regne d'Israel osté à Saul, & donné à Dauuid. Nom. 23.c G

*Ou pompeusement cõe n'ayant point de crainte

CHAP. XVI.

ET le SEIGNEVR dit à Samuel: Iusqu'à
A quand ploureras-tu de Saul? veu que ie l'ay reprouué, qu'il ne regne plus sus Israel? emply ta corne d'huyle, & t'en viens: à fin que ie t'enuoye à Isai Beth-lehemite: car ie me suis pourueu d'vn de ses filz pour Roy. Et Samuel dit: Comment iray-ie? Saul l'orra & me tuera. Le Seigneur respõdit: Tu prendras en tes mains vne ienice du tropeau, & diras: Ie suis venu pour sacrifier au Seigneur. Lors inuiteras Isai au sacrifice: là ie te feray à sauoir ce que tu feras: & me oindras celuy que ie te diray. Samuel donc feit ainsi que le Seigneur luy auoit dit: & vint en Beth-lehem: & furent estonnez les anciens de la ville de sa venue, si dirent: Es-tu icy entré pour paix? Et il dit: Pour paix: ie suis venu sacrifier au Seigneur: sanctifiez vous, & venez auec moy au sacrifice. Et il sanctifia Isai & ses filz, & les inuita au sacrifice. Quand ilz furent venuz, il veit Eliab, & dit: Certes cestuy est l'oinct deuant le Seigneur. Et le Seigneur dit à Samuel: Ne prens point garde à son visage, ne à la hauteur de sa stature, car ie l'ay reiette: car le [Seigneur] ne regarde point comme l'homme: Car l'homme voit ce qui est deuant les yeux: mais le * Seigneur voit au cueur. Et Isai appella Abinadab, & le fit passer deuant Samuel. Lequel dit: Le Seigneur n'a point eleu cestuy cy non plus. Et Isai feit passer Sama. Dont il dit: Ne cestuy cy aussi n'est point eleu du Seigneur. Puis Isai feit passer ses sept filz deuant Samuel. Et Samuel dit à Isai: Le Seigneur n'a point eleu aucuns de ceux cy. Et Samuel dit à

Dieu enuoye Samuel pour oindre Dauid pour Roy. Pſ.7.c.

B

Le Seigneur ne iuge point cõme l'hõme. Pſa.7.c.

Israel.

Isai: Sont ce icy tous les enfans ? Et il dit: Il y en a encore le petit de reste, qui paist les ouailles. Lors dit Samuel à Isai: Enuoye, & qu'on l'ameine: car nous ne nous mettrons point à table iusqu'à tãt qu'il soit icy venu. Il enuoya donc, & le feit venir: & iceluy estoit rousseau, d'vn beau regard, & beau de visage. Et le Seigneur luy dit: Debout, oings-le: car c'est il. Adonc Samuel print la corne d'huyle, & l'oingnit au milieu de ses freres: Depuis ce iour la en apres l'Esprit du Seigneur prospera en Dauid. Apres se leua Samuel, & s'en alla en Rama. Et l'Esprit du Seigneur se partit de Saul, & le mauuais esprit de par le Seigneur le troubloit. Et les seruiteurs de Saul luy dirent: Voicy, maintenant le mauuais esprit de Dieu te trouble. Que nostre sire die à tes seruiteurs qui sont deuãt toy, qu'ilz cerchẽt vn hõe qui saura iouer de la harpe, à fin q̃ quãd le mauuais esprit de Dieu sera sur toy, il ioue de sa main, & que tu te trouue bien. Et Saul dit à ses seruiteurs: Ie vous prie pouruoyez d'vn hõme qui sache bien iouer, & me l'amenez: vn de ses seruiteurs respõdit, & dit: Voicy, i'ay veu vn filz à Isai Beth-lehemite, qui sait iouer, & est fort vaillant, homme de guerre, prudent en parolles, bel homme, & est le Seigneur auec luy. Adõc Saul enuoya messages à Isai, & dit: Enuoye moy ton filz Dauid, qui est auec les brebis. Et Isai print vn asne charge' de pain, & vn baril de vin, & vn cheureau prins entre les cheures: & les enuoya à Saul par les mains de Dauid son filz. Si vint Dauid à Saul, & se presenta deuant luy: & il l'ayma fort, & fut son coustillier. Et Saul enuoya à Isai, disant: Ie te prie que Dauid se tienne deuant moy: car il est en ma grace. Et aduint quand le mauuais esprit de Dieu estoit sur Saul, Dauid prenoit la harpe, & iouoit de sa main: & Saul auoit repos, & luy estoit bien: car le mauuais esprit se partoit de luy.

C Samuel oinct Dauid pour Roy. 2.Sa.7.e. Ps.78.d.& 89.b. Act.7.f. 13,d. L'Esprit de Dieu en Dauid. Dieu met le mauuais esprit en Saul.

D

CHAP. XVII.

A OR les Philisthins assemblerent leurs armées pour faire guerre, & conuindrent ensemble en Soco, qui estoit en Iuda: & asseirent leur camp entre Soco & Azeca es fins de Domim. Mais Saul & les hommes d'Israel s'assemblerent & asseirent le camp en la vallée du chesne: & ordonnerent la bataille à lencontre des Philisthins. Les Philisthins estoyent sur vne montagne du coste' de deça, & Israel estoit sur vne montagne du coste' de delà: & y auoit vne vallée entre eux. Lors sortit vn hõme du camp des Philisthins entre les deux, qui auoit nom Goliath, de Geth, qui auoit six coudées dehaut, & vne paume: & auoit vn heaume d'arain sur sa teste, & estoit vestu d'vn hauber-

geon escaille': & son hubergeon pesoit cinq mille sicles d'arain. Il auoit des iambieres d'arain en ses piedz: & vn" bouclier d'arain sur ses espaules. Le fust de sa lance estoit cõme" le tellier d'vn tisserant: dont le fer pesoit six cens sicles de fer: & son coustillier alloit deuant luy. Si s'arresta, & cria aux armées d'Israel, & leur dit: Pourquoy estes vous venuz liurer la guerre? ne suis-ie pas Philisthin: & vous, seruiteurs de Saul? Elisez vn d'entre vous, & qu'il descende vers moy. Que s'il peut combatre auec moy, & qu'il m'abbate: nous serons voz seruiteurs. Mais si i'ay puissance contre luy, & ie le frappe: vous serez noz seruiteurs, & nous seruirez. Et le Philisthin dit: Auiourdhuy ie defie les armées d'Israel. Baillez moy vn homme, & que nous combattiõs seul à seul. Saul & tout Israel oyans ces parolles du Philisthin, furent estonnez & eurent fort grand peur. Or lors Dauid estoit filz d'vn homme Ephratien de Beth-lehem en Iuda, qui auoit nom Isai: lequel auoit huit filz: & estoit es iours de Saul vn des anciens d'entre les hommes. Les trois plus grans filz d'iceluy, suyuoyent Saul en la guerre. Les noms de ces trois filz qui s'en estoyent allez à la guerre, estoyent, Eliab premier nay, le second Abinadab & le tiers Sama. Et Dauid estoit le plus ieune. Les trois plus grandz suyuoyent Saul: mais Dauid alloit & puis s'en retournoit d'auec Saul, pour paistre les ouailles de son pere en Beth-lehem. Et le Philisthin approchoit quand ce venoit au matin & au soir: & par quarante iours perseuera. Et Isai dit à Dauid son filz: Porte maintenant à tes freres vn Epha de ce" fromẽt rosty, & ces dix pains: & t'en cours au camp à tes freres. Tu porteras ces dix fromages de laict au capitaine: si visiteras tes freres s'ilz se portent bien, & me rapporteras enseignes d'eux.

" Aucuns, massue, ou hallebarde ou l'en souble, cest le bois rond sur lequel il enueloppe la toille. La defiance de Goliath cõtre quelcõque Israelite.

B

Sus.16.a.

" Aucuns, boulte.

Et Saul, & iceux, & tous les hõmes d'Israel estoyent en la vallée du chesne, batailans contre les Philisthins. Dauid donc se leua de bon matin, & laissa les ouailles en garde au berger: puis se chargea, & s'en alla comme son pere Isai auoit commande': & s'en vint en la closture du camp: & l'armée estoit sortie en bataille, & faisoyent grand cry en la bataille: & Israel & les Philisthins auoyent ordonne' armée contre armée.

C

Et Dauid delaissa son bagage qui estoit sur luy, entre les mains de celuy qui gardoit le bagage, & s'en courut à l'armée, & estant venu demanda à ses freres s'ilz se portoyent bien. Luy parlant à eux, voicy ceste homme qui estoit entre deux armées, montoit: qui auoit nom Goliath, Philisthin, qui estoit de Ceth, de l'armée des

Phi

Israel. Philisthins, qui disoit les mesmes parolles: lesquelles ouyt Dauid. Quand tous les hommes d'Israel eurent veu ceſt homme, ilz ſ'enfuyrent de deuant luy, & eurent grand peur. Et chacun d'Israel dit: N'auez vous point veu ceſt homme la qui eſt monté? il eſt monté pour deffier Israel. Celuy qui le frappera, le Roy l'enrichira de grandes richeſſes, & baillera ſa fille, & ſi fera que la maiſon de ſon pere ſera affranchie en Israel. Et Dauid parla aux hommes qui eſtoyent là auec luy, diſant: Que donnera on à l'hõme qui aura frappé ce Philisthin icy, & aura oſté l'opprobre d'Israel? & qui eſt ce Philisthin icy incirconciz qui defie l'armée du DIEV viuant? Et le peuple luy reſpondit ces meſmes parolles, diſant: Ainſi ſera fait à l'homme qui l'aura frappé. Et quand Eliab ſon plus grand frere eut ouy, qu'il parloit aux hommes, il ſe courrouça fort contre Dauid, & dit: Pourquoy es-tu deſcendu? & à qui as tu laiſſé ce peu d'ouailles que tu auois au deſert? ie cognoy ton orgueil, & la malice de ton cueur: que tu es deſcendu pour veoir la bataille. Et Dauid dit: Qu'ay ie fait main tenãt? N'y a-il pas cauſe? Et du coſté de ce ſtuy ſe tourna vers vn autre: & dit les ſemblables parolles. Et le peuple luy reſpondit les meſmes parolles premierement dites. Et furent entendues les parolles que Dauid auoit dites: & les racompta on deuant Saul, lequel le print. Et Dauid dit à Saul: Que le cueur ne defaille à aucun à cauſe de ceſtuy la: tõ ſeruiteur y ira, & bataillera àlencõtre de ce Philisthin icy. Et Saul dit à Dauid: Tu ne pourras point aller contre ce Philisthin icy pour batailler contre luy luy: car tu n'es qu'vn ieune garſon, & luy il eſt homme de guerre dez ſa ieuneſſe. Et Dauid dit à Saul: Ton ſeruiteur eſtoit paſteur des brebis de ſon pere: & vn lion vint & vn ours, & emportoit vne ouaille du tropeau: ie ſortiz apres luy & le frappay, & la deliuray de ſa gueulle: & comme il ſe leuoit contre moy, ie l'empongnay par le menton, & le frappay, tellemẽt que le feis mourir. Ton ſeruiteur donc a tué vn lion & vn ours, ce Philisthin icy incirconciz ſera comme vn de ceux la: car il a defié l'armée du DIEV viuant. Derechef Dauid dit: Le SEIGNEVR DIEV qui m'a deliuré de la patte du lion, & de la patte de l'ours, luymeſme me deliurera de la main de ce Philisthin icy Adõc Saul dit à Dauid: Va, & le Seigneur ſoit auec toy. Et Saul habilla Dauid de ſes veſtemens, & mit ſon heaume d'ærain ſur la teſte d'iceluy, & le veſtit de ſon haubergeõ: apres Dauid ceingnit ſon glaiue ſur ſes veſtemẽs, & commença à cheminer: car iamais n'auoit fait l'experience. Et Dauid dit à Saul: Ie ne ſauroye cheminer auec cecy: car ie ne l'ay point accouſtumé. Pource les oſta Dauid de deſſus ſoy: & print vn baſton en ſa main: & eleut du torrent cinq pierres bien onnies, & les mit en ſa malette paſtoral le qu'il auoit, & en ſa poche: & auoit ſa fonde en ſa main: & ſ'approcha du Philisthin. Et le Philisthin ſ'en vient ſ'approchant de Dauid, & ſon couſtillier eſtoit deuant luy.

Quand le Philisthin eut veu, & regardé Dauid, il le deſpriſa: car ce n'eſtoit qu'vn enfant, rouſſeau, & beau de viſage. Et le Philisthin dit à Dauid: Suis-ie chien, que tuviens à moy auec baſtons? Et maudit Dauid par ſes dieux. Dauantage le Philisthin dit à Dauid: Viens à moy, & ie bailleray ta chair aux oyſeaux du ciel, & aux beſtes des chãps. Dauid reſpõdit au Philisthin: Tu viens à moy auec vn glaiue, lãce, & bouclier: & moy ie viens à toy au nom du Seigneur des armées, du Dieu de la gẽdarmerie d'Israel, que tu as defié. Auiourdhuy le Seigneur te ſerrera entre mes mains, & te frapperay, & oſteray ta teſte de deſſus toy: & auiourdhuy ie bailleray les corps des armées des Philisthins aux oyſeaux du ciel, & aux animaux de la terre: à fin que tous les habitãs de la terre ſachent que Israel a vn Dieu. Et toute ceſte aſſemblée ſache que le Seigneur ne ſauue point par couſteau, ou par lance: car ceſte bataille eſt au Seigneur, & vous baillera entre noz mains. Aduint, quand le Philisthin ſe fut leué, & venoit, ſ'approchant àlencontre de Dauid, Dauid ſe haſta, & courut au combat au deuant du Philisthin. Et Dauid mit ſa main en la malette, & print de là vne pierre, & la ietta d'vne fonde, & frappa le Philisthin en ſon front: tellemẽt q̃ la pierre fut fichée en ſon front, & cheut ſur ſa face en terre. Ainſi Dauid fut plus fort que le Philisthin auec vne fonde & vne pierre: & frappa le Philisthin & mourut. Voire ledit Dauid n'ayant point de glaiue entre les mains. Apres il courut: & ſ'adreſſa ſur le Philisthin, & print le glaiue d'iceluy, & le tira de ſa gaine, auec lequel luy coppa la teſte.

Voyans ce les Philisthins, que leur fort homme eſtoit mort: ilz ſ'enfuirent. Alors ſe leuernt les hommes d'Israel & de Iuda, & crierent, & pourſuyuirent les Philisthins, iuſqu'à tant qu'on vienne à lavallée, & iuſqu'aux portes d'Acaron: & cheurent des Philisthins naurez depuis le chemin de Sarim iuſqu'à Geth, & iuſqu'à Acaron. Et les filz d'Israel ſ'en retournerent de la pourſuyte des Philisthins, & pillerent leurs pauillons. Et Dauid print la teſte du Philisthin, & l'apporta en Ieruſalem, & mit les armes d'iceluy en ſon tabernacle. Et quand

D

Dauid ſ'en treprent d'aſſaillir Goliath.

E

F

Lecombat de Dauid contre Goliath.

G

Pſa. 78. d.

Saul vit Dauid sortir au deuant du Philisthin, il dit à Abner prince de la gendarmerie: Abner, à qui est filz cest adolescent? Et Abner dit: Aussi vray que ton ame vit o Roy, ie n'en say rien. Le Roy luy dit: Demande à qui est filz cest adolescent. Quand Dauid fut retourné d'occire le Philisthin, Abner le print, & le mena en la presence de Saul: ayant la teste du Philisthin en sa main. Et Saul luy dit: De qui est-tu filz, adolescent? Dauid respondit: Ie suis filz de ton seruiteur Isai Beth-lehemite.

CHAP. XVIII.

A L'amitié de Ionathã & de Dauid. ADuint que quand il eut acheué de parler à Saul, l'ame de Ionathan fut liée à l'ame de Dauid: & Ionathan l'ayma comme son ame. Ce iour la Saul le print, & ne luy permit point de retourner en la maison de son pere. Si firent alliance Ionathan & Dauid, car il l'aymoit comme son ame. Et se deuestit Ionathan de son manteau qui estoit dessus luy, & le bailla à Dauid & ses robbes, & son glaiue, & son arc, & sa ceinture. Et Dauid sortoit par tout ou Saul l'enuoyoit, & se gouuernoit prudemment. Et Saul le constitua sus les hommes d'armes: & pleut aux yeux de tout le peuple, & B ausi des seruiteurs de Saul. Aduint comme Dauid retournoit de la desconfiture du Philisthin, femmes de toutes les villes d'Israel issirent en chantant, & en dansant au deuant du Roy Saul, auec tabours, auec ioye, & rebecz. Et les femmes iouans accordoyent & disoyent: Saul en a frappé mille, & Dauid dix mille. Dont se courrouça fort Saul, & luy despleut ceste parolle cy, & dit: Elles en ont donné dix mille à Dauid, & à moy que mille: & que luy reste il, sinon le royaume? Depuis ce iour la en C apres Saul regardoit Dauid de trauers. Le lendemain le mauuais esprit de Dieu assaillit Saul, & prophetizoit au milieu de la maison, & Dauid iouoit de sa main, comme les autres iours: & Saul auoit vne lance en sa main. Laquelle il ietta, disant: Ie frapperay Dauid iusqu'à la paroit. Et Dauid se destourna de luy par deux fois. Or Saul estoit en crainte de Dauid, pourtant que le Seigneur estoit auec luy, & s'estoit D party de Saul. Saul l'osta d'auec soy, & le constitua capitaine de mille [hommes] si alloit & venoit deuant le peuple. Dauid prudemment se portoit par toutes ses voyes: & estoit le Seigneur auec luy. Saul voyant que fort prudemment se portoit, il eut crainte de luy. Tout Israel & Iuda aymoit Dauid, pourtant qu'il alloit & venoit entre eux. Dont dit Saul à Dauid: Voicy, ie te donneray ma grãde fille Merob à femme, tant seulement sois moy vn filz vertueux, & meine les batailles du Seigneur. Car Saul disoit: Ma main ne soit point sur luy, mais la main des Philisthins soit sur luy. Et Dauid dit à Saul: Qui suis-ie, & quelle est ma vie, & la E lignée de mon pere en Israel: q̃ ie doiue estre gendre du Roy? Le tẽps escheut qu'on deuoit donner Merob fille de Saul, à Dauid: & on la dõna pour femme à Adriel Meholathite. Et Michol l'autre fille de Saul print Dauid en amour. Laq̃lle chose ou annonça à Saul: & la chose luy pleut. Dequoy dit Saul: Ie la luy bailleray: à fin qu'elle luy soit en ruine: & que par ce moyen la main des Philisthins soit sur luy. Et Saul dit à Dauid: En l'vne des deux tu seras mon gendre auiourdhuy: & cõmanda Saul à ses seruiteurs, parlez à Dauid en derriere, disãs: Voicy, le Roy prẽd son plaisir en toy, & tous ses seruiteurs t'ayment: sois donc maintenant gendre du Roy. Les seruiteurs de Saul redirent toutes F ces parolles aux aureilles de Dauid, dont Dauid dit: Vous semble il estre chose legiere d'estre le gendre du Roy? & ie suis vn pouure hõme, & de nulle estime. Et les seruiteurs de Saul luy rapporterent cela, disans: Dauid nous a dit telles choses. Et Saul dit: Vous direz ainsi à Dauid, Le Roy ne demãde point auoir autre douaire: sinõ cent prepuces des Philisthins: à fin que vengeance soit prinse des ennemiz du Roy. Or Saul pensoit de faire venir Dauid entre les mains des Philisthins. Ses seruiteurs annõcerent toutes ces parolles à Dauid: & la chose pleut à Dauid: à fin d'estre le gendre du Roy. Et les iours G n'estans point encore accompliz Dauid se leua, & s'en alla auec ses gens: & frappa deux cens hommes des Philisthins: & Dauid apporta leurs prepuces: & entierement les liurerent au Roy, à celle fin d'estre gendre du Roy. Et Saul luy donna à femme sa fille Michol: & apperceut Saul, & cogneut que le Seigneur estoit auec Dauid: & l'aymoit Michol fille de Saul. Lors commença Saul de plus craindre Dauid: & fut Saul ennemy de Dauid à tousiours. Et les princes des Philisthins sortirent: Et aduint que du temps qu'ilz sortirent Dauid se porta plus prudemment que tous les seruiteurs de Saul: & son nom fut fait fort honnorable.

CHAP. XIX.

PVis Saul parla à Ionathan son filz, & à A tous ses seruiteurs, qu'ilz tuassẽt Dauid: & Ionathan filz de Saul portoit fort grand amour à Dauid. Parquoy Ionathan annonça à Dauid, disant: Mon pere Saul cerche à te tuer. Ie te prie donne toy maintenant garde au matin, & demeure en quelque lieu secret, & te cache. Et ie sortiray & me tiendray à coste de mon pere au chãp ou tu seras: & parleray de toy à mon pere: ie t'an-

Ionathan signifie à Dauid les entreprinse de Saul cõtre luy.

t'annonceray ce que ie verray. Ionathan donc dit du biẽ de Dauid à Saul son pere: & luy dit, Que le Roy ne peche point contre son seruiteur Dauid: car il n'a point peché cõtre toy: & ce qu'il fait t'est fort bõ. Il a mis son ame *en danger, & a frappé le Philisthin: & le Seigneur à fait vn grand salut à tout Israel: tu l'as veu, & t'en es esiouy. Pourquoy donc pecherois-tu contre le sang innocent, en tuant Dauid sans cause? Et Saul B obeit à la voix de Ionathan, & iura Saul, [disant:] Ausſi vray que le Seigneur vit, il ne mourra point. Lors Ionathan appella Dauid, & luy racompta toutes ces parolles. Et Ionathan amena Dauid à Saul: & fut auec luy comme parauant. Derechef se feit guerre: & Dauid sortit, & batailla contre les Philisthins: lesquelz il frappa d'vne grande playe, tellement qu'ilz s'enfuyrent de deuant luy. Et le mauuais esprit du Seigneur vint sur Saul: & estoit assiz en son hostel, tenant sa lance en sa main: & Dauid iouoit de sa main. Et Saul cerchoit de frapper Dauid de la lance iusqu'à la paroit: mais il se destourna de deuant Saul, & de la lance frappa la paroit: & s'enfuyt Dauid, & eschappa ceste nuit la. Et Saul enuoya messages à la maison de Dauid, pour le garder, & le tuer au matin. Laquelle chose Michol enseigna à Dauid son mary, disant: Si tu ne saue ton ame ceste nuit, tu mourras demain. Et Michol feit descendre Dauid par vne fenestre: si s'en alla, & s'enfuyt: & eschappa.

C Apres Michol print vne statue, & la mit au lict: & mit au lieu de sa teste vne hure de chieure, & la couurit d'habillemens. Et quãd Saul enuoya messagers pour prendre Dauid, elle dit: Il est malade. Derechef Saul enuoya messagers pour veoir Dauid, disant: Amenez le moy en son lict: à fin que ie le face mourir. Les messagers vindrent, & voicy la statue sur le lit, & la hure de chieure au lieu de sa teste, Et Saul dit à Michol: Pourquoy m'as-tu ainsi deceu, & as laissé aller mon ennemy, à fin qu'il eschappast? Michol respondit à Saul. Il m'a dit: Laisse moy aller, autrement ie te tueray. Ainsi s'enfuyt Dauid, & eschappa: & s'en vint à Samuel en Rama: & luy racompta tout ce que Saul luy auoit fait. Puis luy & Samuel se partirent, & demourerẽt en Naioth. Cela fut rapporté à D Saul, & luy dit on: Voila Dauid est à Naioth, en Rama. Et Saul enuoya messagers pour prendre Dauid: lesquelz veirent vne assemblée de Prophetes prophetizans, aupres desquelz Samuel se tenoit arreste: & l'Esprit de Dieu vint sur les messagers de Saul: & eux aussi prophetizerent. Quand cela fut annoncé à Saul, il enuoya d'autres messagers lesquelz aussi prophetizerent. Derechef Saul enuoya les troisiesmes messagers: & prophetizerent aussi. Apres luy mesme s'en alla en Rama, & vint iusqu'au grand puiz qui est en Socho: & interrogua, & dit: Ou sont Samuel & Dauid? On luy dit: Les voila à Naioth en Rama. Et il s'en alla là à Naioth en Rama: & sur luy aussi l'Esprit de Dieu vint, & chemina prophetizant iusqu'à ce qu'il fut venu à Naioth en Rama. Il se despouilla aussi de ses vestemens, & prophetiza luy mesme en la presence de Samuel: & se prosterna en terre nud tout ce iour la, & toute la nuit, pource dit on: Saul est-il aussi entre les Prophetes? Sus 10.6

CHAP. XX.

DAuid s'enfuyant de Naioth, qui est en Rama, s'en vint, & dit deuant Ionathan: Qu'ay-ie fait? quelle est mõ iniquité, & quel peché ay-ie commis contre ton pere, qu'il quiert mon ame? Il luy dit: Ainsi ne soit, tu ne mourras point. Voicy, mon pere ne fait chose ne si grande ne si petite, qu'il ne me la reuele: & comment m'auroit mon pere celé ceste chose? il ne sera point ainsi. Et derechef Dauid iura, & dit: Ton pere sait bien que ie suis en ta grace, dont il aura dit: Que Ionathan ne sache rien de cecy: que parauenture il ne se contriste. Toutesfois aussi vray que le Seigneur vit, & que ton ame vit, il n'y a qu'vn pas entre moy & la mort. Et Ionathan dit à Dauid: Ce que ton cueur desirera, ie te feray. Et Dauid respondit à Ionathan: Voicy, demain est la nouuelle [lune:] & i'ay de coustume de m'asseoir aupres du Roy pour manger: tu me laisseras aller, & ie me cacheray au champ iusqu'au vespre du troisiesme iour. Si ton pe B re fait mention de moy, tu luy respondras: Dauid m'a demandé de courir en Bethlehem sa cité: pourtãt que là il y a sacrifice solennel à toute sa famille. Si dit ainsi: Bien: ton seruiteur a paix: mais s'il se courrouce, sache que sa malice est consommée. Fay donc grace à ton seruiteur: car par l'alliance du Seigneur tu as amené ton seruiteur, que s'il y a quelq̃ iniquité en moy, tue moy toy mesme & ne me meine point iusq̃ deuãt ton pere. Et Ionathã luy dit: Cela ne t'aduiẽne: q̃ si ie puis cognoistre la malice de mõ pere estre complette pour venir contre toy, ne tẽ l'annonceroys-ie point? Et Dauid dit à Ionathã: Qui m'en dira les nouuelles, ou si tõ C pere te donne responce fascheuse? Ionathan dit à Dauid: Viens, & sortons au champ.

Quand ilz furent eux deux fortiz au chãp, Ionathan dit à Dauid: Seigneur Dieu d'Israel. Quand ie me seray enquis à mon pere, demain à ceste heure & d'icy à trois iours: s'il y a quelque bien pour Dauid, & que lors ie n'enuoye àtoy, & ne le te reuele: le Seigneur ainsi face à Ionathan, & ainsi. Que

*Fbr. entre ses mains.

L'amitié & alliance de Ionathan & de Dauid cõfirmée derechef.

s'il plait à mon pere de te mal faire, ie te le reueleray, & t'enuoyeray, à fin que tu t'en voise en paix: & le Seigneur Dieu soit auec toy comme il a esté auec mon pere. Autrement tant que viuray tu ne feras grace du SEIGNEVR auec moy ne quand ie seray mort, tu n'osteras point ta misericorde de ma maison à iamais: mesmes quand le Seigneur Dieu arrachera les ennemiz de Dauid homme à homme de dessus la terre. Ionathan donc feit alliance auec la maison de Dauid, [disant:] le Seigneur redemande ce de la main des ennemiz de Dauid. Derechef Ionathan iura à Dauid, selon l'amour qu'il luy portoit: car il l'aymoit autant que son ame. Ionathan donc luy dit: Demain est la nouuelle[lune] & tu seras requis: car ta place sera vuide. Donc au troisiesme iour hastiuement tu descendras, & viendras au lieu ou tu te dois cacher au iour de l'affaire: & demoureras aupres de la pierre Ezel. Et à costé d'icelle tireray trois flesches, comme si ie tiroye au but. Apres i'enuoyeray vn garson, & luy diray: va querir les flesches. Si ie dis au garson: vois cy les flesches, sont deça toy, prens les: tu t'en reuiendras: car tu auras paix, & n'y a rien de mal, aussi vray que le Seigneur vit. Mais si ie dis ainsi au garson: Voila les flesches sont par delà toy. Va t'en: Car le Seigneur t'enuoyera. Quant à ce que nous auons dit entre moy & toy, voicy le Seigneur est entre moy & toy eternellement. Dauid donc se cacha au champ, & la nouuelle[lune] venue, le Roy s'assit pour manger du pain. Le Roy estant assis en son siege cõme les autresfois, aupres de la paroit: Ionathan se leua, & Abner s'assit à coste de Saul: & la place de Dauid estoit vuide: & Saul n'en dit rien ce iour là: car il disoit [en soy] qu'il luy estoit aduenu quelque chose dont n'estoit point net, ne purifié. Le lendemain au second iour de la nouuelle[lune,] la place de Dauid vaquoit encore. Et Saul dit à Ionathã son filz: Pourquoy n'est venu le filz de Iesai n'y hier n'y auiourdhuy au repas? Ionathan respondit à Saul. Il m'a fort requis qu'il allast iusqu'en Bethlehem, disant: Ie te prie laisse moy aller, car nostre famille fait vn sacrifice en la ville: & mon frere me l'a cõmandé, parquoy maintenant si ie suis en ta grace, que i'eschappe, si verray mes freres: pource n'est-il point venu à la table du Roy. Et la fureur de Saul s'esmeut contre Ionathan, & luy dit: Filz de la rebelle inique, ne say-ie pas bien que tu eliz le filz de Iesai à ta confusion, & à la cõfusion & vergogne de ta mere? Car tout le temps que le filz de Iesai viura sur terre, tu ne seras point conferme', ne ton royaume. Parquoy enuoye à ceste heure, & me l'ameine: car il est digne de mort. Et Ionathan respondit à Saul son pere, & luy dit: Pourquoy mourra-il? qu'a-il fait? Et Saul ietta vne lance contre luy pour le frapper. Alors cogneut Ionathan que son pere auoit conclu de tuer Dauid. Et Ionathan se leua de la table, fort courroucé, & ne mangea point de pain ce second iour là de la nouuelle[lune:] car il estoit dolent à cause de Dauid que son pere auoit diffamé. Le lendemain au matin Ionathan sortit au champ, selon qu'il auoit conuenu auec Dauid, & vn petit garson auec luy. Et il dit à son garson, Cours, & cerche les flesches que ie iette. Le garson s'encourut, & il ietta les flesches par delà luy. Le garson venu iusqu'au lieu ou estoit la flesche que Ionathan auoit iette'. Ionathan cria apres le garson, & luy dit: La flesche n'est elle pas par delà toy? & crioit Ionathan apres le garson: Sois soubdain, haste toy incontinent, & ne t'arreste point. Et le garson assembla les flesches, & vint à son seigneur. Mais le garson n'en sauoit rien: seulement Dauid & Ionathan sauoyent le cas. Et Ionathan donna son arc & ses flesches au garson qui estoit sien, & luy dit: Va, porte en la ville. Le garson entra: & Dauid se leua du lieu qui estoit du coste' vers le Midy? & cheut sur sa face en terre: & s'enclina en terre par trois fois: & se baiserẽt l'vn l'autre, & plouroyent tous deux, tellement que Dauid passoit mesure. Et Ionathan dit à Dauid: Va en paix: ce que nous auõs iuré tous deux au nom du Seigneur, disans: Le Seigneur soit entre moy & toy, & entre ta semence, & ma semence, que cela tienne à tous iours mais. Et [Dauid] se leua, & s'en alla. Et Ionathan entra en la ville.

CHAP. XXI.

ET Dauid s'en vint en "Nob au sacrificateur Ahimelech: & Ahimelech eut frayeur pour la rẽcõtre de Dauid, & luy dit: Pourquoy es-tu seul: & n'y a nul auec toy? Et Dauid dit au sacrificateur Ahimelech: Le Roy m'a commande' quelque chose, & m'a dit: Que persone ne sache rien pourquoy ie t'enuoye, ne de ce que ie t'ay commande' & ay assigné à mes seruiteurs vn tel lieu & tel. Maintenant donc, si tu as quelque chose entre mains, ou cinq pains, donne les en mes mains, ou tout ce que sera trouué. Et le sacrificateur respondit à Dauid, & dit: Ie n'ay point de pains communs entre mains, mais bien le pain sainct. Les iuuẽceaux se sont ilz au moins gardez de fẽmes? Et Dauid respõdit au sacrificateur, & dit: Certainement les femmes ont este' separées de nous "il y a ia trois iours, quand nous partismes: & les "vaisseaux des iuuenceaux estoyent saincts, iaçoit que la voye ne fut point saincte: & combien

A "ou Nobé

B "Ou, ia piece a. "C. corps.

Dauid mange les pains de proposition, Dequoy christ Mat. 12. a.

combien ſera elle auiourdhuy ſanctifiée par les vaiſſeaux? Le ſacrificateur donc luy bailla le [pain] ſainct: car là n'y auoit point d'autres pains, ſinon les pains de propoſition, qui auoyent eſté oſtez de deuant le Seigneur pour remettre des pains chautz au iour meſme qu'on oſtoit ceux là. Ce iour là vn hõme des ſeruiteurs de Saul eſtoit là enfermé deuant le Seigneur: lequel auoit nom Doeg Iduméen le plus puiſſant de tous les paſteurs qu'auoit Saul. Et Dauid dit à Ahimelech: N'as-tu point icy en main quelque lance, ou quelque glaiue? car ie n'ay point prins mon glaiue ne mes armes en mes mains: pourtant que l'affaire du Roy me preſſoit. Et le ſacrificateur dit: Voicy le glaiue de Goliath Philiſthin, que tu frappas en la vallée du cheſne, qui eſt enueloppé en deux draps, derriere l'Ephod: ſi tu le veux prendre pour toy, prens le: car il n'en y a point d'autre icy. Et Dauid dit: Il n'y en a point de ſemblable, dõne le moy. Ce fait, Dauid ſe leue, & ce iour là ſ'enfuyt de deuant Saul: & ſ'en vint à Achis Roy de Geth. Et les ſeruiteurs d'Achis luy dirent: N'eſt-ce pas icy Dauid Roy de la terre? n'eſt-ce pas ceſtuy cy de qui on chantoit es dances, diſant: Saul en a tué mille, & Dauid dix mille? Et Dauid penſa à ces parolles icy, & craingnit fort Achis Roy de Geth. Adonc changea ſa contenance deuant eux, & ſe monſtroit fol eſtant entre leurs mains, & "ſignoit aux huys de la porte, & ſa ſaliue luy deſcendoit ſur ſa barbe. Dont Achis dit à ſes ſeruiteurs: Voi cy, voyez vous pas ceſt homme inſenſé? pour quoy me l'auez vous amené? ay-ie faute de gens inſenſez, que vous m'auez amené ceſtuy cy, pour faire de l'inſenſé deuant moy? Ceſtuy entrera il en ma maiſon?

"grec. tres buchoit.

CHAP. XXII.

DAuid ſe partit delà, & eſchappa en la cauerne Odolam. Ce que ſes freres ayans ouy, & toute la maiſon de ſon pere, ilz deſcendirent là à luy. Et ſ'aſſemblerent à luy toute maniere de gens qui eſtoyent deſolez, qui deuoyent à autruy, & qui auoyent le cueur en amertume: & fut leur prince: & furent auec luy pres de quatre cens hommes. Et d'illec ſ'en alla Dauid en Mazpha, qui eſt en Moab. Et dit au Roy de Moab: Ie te prie que mon pere & ma mere ſortent auec vous: iuſqu'à ce que ie ſache que DIEV me fera. Et il les amena deuant le Roy Moab: & demourerent auec luy tout le temps que Dauid fut au rochier. Et Gad Prophete dit à Dauid: Ne demeure point au rochier: mais va t'en, & entre en la terre de Iuda: Dauid ſ'en alla, & ſ'en vint au boys d'Hareth. Et Saul ouyt qu'on ſauoit bien ou eſtoit Dauid, & les gens qui eſtoyent auec luy. Saul ſ'aſſeit en Gabaa, ſoubz vn arbre en Rama, ayant vne lance en ſa main, & tous ſes ſeruiteurs qui demouroyent auec luy. Si dit Saul à ſes ſeruiteurs qui eſtoyent entour de luy: Oyez ie vous prie, filz de Iemini: Le filz de Ieſai vous baillera-il à vous tous, des champs & des vignes? vous fera-il tous capitaines ſus mille hommes, & ſus cent hommes? car vous auez tous conſpiré à l'encontre de moy, & n'y a nul qui me reuele la choſe: cõme ainſi ſoit que mon filz ait fait alliance auec le filz de Ieſai: il n'y a nul qui ait pitié de moy, & qui me deſcouure l'affaire: car mon filz a ſuſcité mon ſeruiteur à l'encontre de moy, pour me gueter, comme il appert auiourdhuy. Et Doeg Iduméen, qui eſtoit conſtitué ſur les ſeruiteurs de Saul reſpondit, & dit: Ie veis le filz de Ieſai venir en Nob à Ahimelech filz d'Ahitob. Lequel demanda conſeil au Seigneur pour luy, & luy donna à manger, & luy bailla auſſi le glaiue de Goliath Philiſthin. Lors le Roy enuoya appeller le ſacrificateur Ahimelech filz d'Ahitob, & toute la famille du pere d'iceluy, à ſauoir, les ſacrificateurs qui eſtoyent en Nob: qui vindrent tous au Roy. Auquel Saul dit: Eſcoute maintenãt filz d'Ahitob. Et il reſpondit: Me voicy, ſire. Et Saul luy dit: Pourquoy auez vous cõiuré contre moy, toy & le filz de Ieſai, luy baillant du pain & vn glaiue, & demandant à Dieu conſeil pour luy, pour ſ'eſleuer contre moy, & me gueter comme il appert auiourdhuy? Ahimelech reſpondit au Roy, & dit: Et qui eſt entre tous tes ſeruiteurs comme Dauid, qui eſt fidele, & gendre du Roy, & qui ſ'en va obeir à ton mandement, & eſt honnorable en ta maiſon? Eſt-ce auiourdhuy la premiere fois que i'ay demandé conſeil à Dieu pour luy? Ainſi ne ſoit. Que le Roy n'impoſe point aucune choſe à ſon ſeruiteur, n'y à toute la maiſon de mon pere: car ton ſeruiteur ne ſait rien tant ſoit petit ou grand de ceſt affaire. Et le Roy luy dit: Tu mourras Ahimelech, & toute la famille de ton pere. Et le Roy dit à ſes gens qui eſtoyent aupres de luy: Tournez vous, & tuez les ſacrificateurs du Seigneur: car ilz ont auſſi conſpiré auec Dauid: entant qu'ilz cognoiſſoyent bien qu'il ſ'enfuyoit, & ne me l'ont pas reuelé. Et les ſeruiteurs du Roy ne voulurẽt point mettre leur main pour tuer les ſacrificateurs du Seigneur. Adonc le Roy dit à Doeg: Tourne toy, & rue ſur ces ſacrificateurs. Et Doeg Iduméen ſe tourna, & tua les ſacrificateurs. En ce iour là il en tua quatrevingtz, & cinq, qui portoyent l'Ephod de lin, & deſconfit

Nob ville des sacrificateurs à la pointe de l'espée, tant hõme que femme, petis enfans, & qui tettoyent, bœufz & asnes, & ouailles, à la pointe de l'espée. Toutesfois vn des filz d'Ahimelech, filz d'Aitob, eschappa: qui auoit nom Abiathar, & s'enfuyt apres Dauid. Lequel Abiathar annõça à Dauid que Saul auoit occis les sacrificateurs du Seigneur. Et Dauid dit à Abiathar: Ie sauoye bien ce iour là puis que Doeg Idumeen estoit là, qu'il l'annonceroit à Saul. Ie suis cause de la mort de toutes les personnes de la famille de ton pere. Demeure auec moy: ne crains point: car celuy qui cherchera ton ame, il cherchera la mienne: car tu seras gardé auec moy.

CHAP. XXIII.

A Apres on annonça à Dauid, en disant: Voys la les Philisthins bataillent contre Ceila, & pillent les greniers. Et Dauid demanda conseil au SEIGNEVR, disant: Iray-ie, & frapperay-ie les Philisthins? Le Seigneur dit à Dauid: Va, & tue les Philisthins, & sauue Ceila. Et les gens de Dauid luy dirent: Voicy, icy en Iuda nous craignons, cõbien plus quand nous serons allez en Ceila contre les armées des Philisthins? Derechef Dauid demãda cõseil au Seigneur. Le Seigneur luy respõdit, & dit: Leue toy, descẽs en Ceila: car ie te baille les Philisthins en ta main. Adonc Dauid s'en alla, & ses hommes, en Ceila: & batailla contre les Philisthins, & emmena leurs troppeaux, & les frappa d'vne grande playe: & Dauid sauua les habitans de Ceila. Aduint que quand Abiathar filz d'Ahimelech s'enfuyoit à Dauid en Ceila, il descendit ayant l'Ephod en sa main. Et on annonça à Saul que Dauid estoit venu en Ceila, & Saul dit: Dieu l'a enserré en mes mains: car il est enfermé, puis qu'il est entré envne ville qui a portes & verroux. Si assembla Saul tout son peuple en bataille, pour descendre en Ceila, & assiB ger Dauid & ses gens. Cognoissant Dauid que Saul couuertement luy machinoit mal, il dit au sacrificateur Abiathar: Metz Ephod. Puis il dit: Seigneur Dieu de Israel ton seruiteur à ouy que Saul cerche de venir en Ceila, pour destruyre la ville pour l'amour de moy: les bourgeois de Ceila me bailleront ilz es mains d'iceluy? Saul descendra-il, comme ton seruiteur a ouy dire? Seigneur Dieu d'Israel, ie te prie enseigne le à ton seruiteur. Le Seigneur dit: Il descendra. Et Dauid dit: Les bourgeois de Ceila me bailleront ilz, moy & mes gens, en la main de Saul? Et le Seigneur respondit: Ilz t'y liureront. Dauid donc se leua, & enuiron six cens hommes auec luy, & sortirent de Ceila, & cheminerent ou ilz peurent. Et on annonça à Saul que Dauid estoit eschappé de Ceila: parquoy cessa de marcher. Et Dauid demouroit au desert es rochiers, & demoura en vne montagne au desert de Ziph. Tous les iours Saul le cerchoit, & Dieu ne le bailla point es mains d'iceluy. Et cogneut Dauid que Saul estoit sorty pour cercher son ame: & Dauid estoit C au desert de Ziph, es bocages. Alors Ionathan filz de Saul se leua, & s'en alla à Dauid au bocage, & fortifia "les mains d'iceluy en "C'est le reconfut. Dieu, & luy dit: Ne crains point, car la main ta. de mon pere Saul ne te trouuera point: & tu regneras sus Israel: & ie seray secõd apres toy, & cela sait bien mon pere Saul. Eux deux traitte rẽt alliance deuant le Seigneur. Et Dauid demoura au bocage: mais Ionathan s'en alla en sa maison. Or les Ziphiens monterent à Saul en Gabaa, disans: Dauid n'est il point caché vers nous es rochiers, au bocage, en la montagne d'Hachila, qui est à la dextre du desert? Maintenant donç, selon tout le desir de ton ame, o Roy, tu pourras descendre: descens donc, & il sera en nous de le bailler entre les mains du Roy. Et Saul dit: Benois soyez vous du Seigneur, q̃ vous auez eu pitié de moy. Ie vous prie donc allez, & preparez de plus en plus. Sachez & voyez son lieu ou il a le pied, & D qui l'aura veu là: car on m'a dit qu'il est fin, ruse, en finesses, prenez garde, & sachez toutes ses cachettes ou il se cache: & retournez à moy auec certaines nouuelles: & i'iray auec vous: que s'il est en la terre, ie le cercheray entre tous les milles de Iuda. Lors se leuerent, & s'en allerent en Ziph, deuant Saul: mais Dauid, & ses hommes estoyent au desert de Maon, es campagnes, à la dextre du desert. Ainsi Saul, & ses hommes s'en allerent le cercher: laquelle chose on annõça à Dauid, si descendit à la pierre, & demoura au desert de Maon. Ce que oyant Saul il poursuyuit Dauid au desert de Maon. Et Saul alloit par vn coste de la montagne, & Dauid & ses hommes alloyent par l'autre coste de la montagne: & se hastoit Dauid de s'en aller de deuant Saul: & Saul auec ses gens enuironnoyent Dauid & ses gens, pour les prendre. Mais vn messagier vint à Saul, disant: Haste toy de venir: car Philisthins se sont ruez en la terre. Parquoy Saul retourna de la poursuitte de Dauid, & s'en alla au deuant des Philisthins. Pour ceste cause ilz appellerent ce "C'est pier re de sepa ration. lieu là, "Sela-mahelecoth. Delà s'en monta Dauid, & demoura es rochiers d'En-gadi.

CHAP. XXIIII.

QVand Saul fut retourné de poursuyure les Philisthins, on luy denonça. Voila Dauid qui est au desert d'Engadi. Lors Saul print trois mille hommes d'elite

d'elite de tout Israel,& s'en alla cercher Dauid & ses gens sur les rochiers,ou ne demeure q̃ chamois. Si vint aux estables des ouailles aupres du chemin,ou estoit vne cauerne: en laq̃lle Saul entra *pour faire son ayse-ment, & Dauid & ses hommes estoyent demourans tout au derriere du dedans de la cauerne. Et les gens de Dauid luy dirent: Or est le iour que le Seigneur Dieu t'a dit: Voicy,ie te baille ton ennemy en tes mains, & tu luy feras comme il te plaira. Et Dauid se leua,&secrettement coppa le bort de la mãteline à Saul. Apres ce:Dauid fut touché en son cueur,pourtant qu'il auoit coppé le bort [de la manteline]de Saul. Et dit à ses hommes: la DIEV ne plaise que ie face ceste chose à mon Seigneur qui est l'Oinct du Seigneur,de mettre ma main sur luy:car il est l'Oinct du Seigneur Dieu. Ainsi Dauid abbatit ses gens par parolles: & ne leur permit point de s'esleuer contre Saul. Puis Saul se leua de la cauerne, & s'en alla son chemin. Apres ce,Dauid se leua, & sortit hors de la cauerne, & cria apres Saul: disant: Sire Roy? Et Saul regarda apres soy:& Dauid s'enclina sur sa face en terre, & adora. Si dit Dauid à Saul: Pourquoy oys-tu les parolles des hommes qui disent, voila: Dauid cerche ton mal? Voicy auiourdhuy tes yeux ont veu que le Seigneur t'auoit baillé huy en mes mains en la cauerne. Et me disoit on que ie te tuasse: mais ie t'ay pardonné, & ay dit: Ie n'stendray point ma main sus mon seigneur:car il est l'Oinct du Seigneur. Et toy mon pere regarde, regarde le bort de ta manteline qui est en ma main: car quand ie coppoye le bort de ta manteline, ie ne t'ay point occiz. Sache, & cognois qu'il n'y a point de mal en ma main, ne de laschecté,& n'ay point peché contre toy:mais tu espies mon ame pour me l'oster. Le Seigneur soit iuge entre moy & toy,& le Seigneur me vueille venger de toy, & que ma main ne soit point contre toy. Comme dit le prouerbe iadis,Des meschantes gens, vient la meschancete:parquoy ma main ne soit point cõtre toy. Apres qui est sorty le Roy d'Israel?apres qui faitz tu poursuite?apres vn chien mort,& apres vne puce. Le Seigneur soit iuge,& vueille iuger entre moy & toy:qu'il regarde,& traicte ma cause, & me vueille venger de ta main. Quand Dauid eut acheué de dire ces parolles à Saul, Saul dit: N'est-ce pas là ta voix, mon filz Dauid? Et Saul esleua sa voix, & ploura,& dit à Dauid:Tu es plus iuste que moy:car tu m'as rendu bien,& moy ie t'ay rẽdu mal:& m'as signifié auiourdhuy quelz biens tu m'as fait: car le Seigneur m'a baillé en tes mains,& toutesfois ne m'as point occis. Qui est celuy que s'il trouue son ennemy,il le laisse aller en bonne voye? Mais le Seigneur te vueille rendre bien, pour ce que tu m'as fait ce iourdicy. Et maintenant ie cognois que certainement tu regneras,& sera estably le royaume d'Israel entre tes mains. Parquoy maintenant iure moy par le Seigneur, que tu ne destruiras point ma semence apres moy, & n'aboliras point mon nom de la maison de mon pere. Ainsi le iura Dauid à Saul. Adonc Saul s'en alla en sa maison:& Dauid & ses gens s'en monterent aux rochiers.

*Ebr. pour couurir ses piedz.

B

C

D

CHAP. XXV.

EN ce temps la mourut Samuel:& tout Israel s'assembla, & mena dueil de luy, & l'enseuelirent en sa maison en Rama. Et Dauid se leua,&descendit au desert de Pharan.

A La mort de Samuel

Or il y auoit vn homme en Maon,qui auoit sa possession en Carmel:&estoit vn hõme fort puissant,qui auoit trois mille ouailles,& mille cheures:lequel estoit en Carmel à tondre ses brebis. Le nom de l'homme estoit Nabal:& le nom de sa femme Abigail, laquelle estoit femme de bonne prudence,& de beau viaire,mais l'homme estoit rude, & de mauuaises meurs: & estoit de [la lignée] de Caleb. Quand Dauid eut ouy au desert que Nabal tondoit ses ouailles, il enuoya dix soudars,ausquelz il dit: Montez en Carmel,& vous en allez à Nabal, & luy demandez en mon nom s'il se porte bien. Et luy dites ainsi, *touchant la vie: Qu'il te soit bien à toy & à ta maison,& tout ce que tu as prospere. I'ay maintenant entendu que tu as des tondeurs. Or à present les pasteurs que tu as ont esté auec nous:nous ne leur auons point fait aucune fascherie,n'aucune chose ne leur est defaillie tout le tẽps qu'ilz ont esté en Carmel,demãde à tes garsons,& ilz le te declarerõt. Parquoy maintenant que ces iuuenceaux soyent en ta grace:car nous sommes venuz à bonne heure: nous te prions baille à tes seruiteurs & à ton filz Dauid ce que te viendra à main.

*Aucuns, par ma vie, ouys ainsi.

Dauid enuoye des soudars à Nabal pour auoir des viures

B

Et les soudars de Dauid s'en vindrent,& dirent à Nabal toutes ces parolles cy, au nom de Dauid:& se teurent. Et Nabal respõdit aux seruiteurs de Daud,&dit: Qui est Dauid?& qui est le filz de Iesai?auiourdhuy s'amassent en grand nombre seruiteurs qui se despartent d'auec leurs maistres, prendroys-ie mon pain,& mõ eau,&ce que i'ay apresté pour mes tondeurs,& le bailleroye à ceux que ie ne say d'ou ilz sont?

Ainsi s'en retournerent les soudars de Dauid en leur chemin, eux retournez & reuenuz, luy annoncerent selon toutes ces parolles cy. Et Dauid dit à ses gens:

Chacun de vous ceingne son espée: & ilz ceingnirent tous leurs espées, Dauid aussi ceingnit son espée: & monterent apres Dauid pres de quatre cens hommes: & deux cens demourerent aupres du bagage.

C Or vn des garsons l'annonça à Abigail femme de Nabal, disant: Voicy, Dauid a enuoyé du desert des messagiers pour saluer nostre maistre, & il les a rudayez: lesquelz toutesfois nous ont esté fort bonnes gens, & ne nous ont point donné fascherie, & ne nous est rien defailly tout le temps que nous auons conuersé auec eux, quand nous estions es champs, ilz nous ont esté pour muraille, & nuit & iour tout le temps q̃ nous auons repeu nostre bestial auec eux. Parquoy maintenant sache, & prens garde que c'est que tu feras: car ilz ont du tout conclu de mal faire à nostre maistre, & à toute sa maison: car iceluy comme homme peruers a parlé contre luy. Et incontinent Abigail print deux cens pains, & deux barilz de vin, & cinq moutons tous prestz, & cinq mesures de froment rosty, & cent bottes de raisins secz, & deux cens cabas de figues seches: & les mit sur des asnes: & dit à ses garsons: Passez deuant moy: voicy, i'iray apres vous, sans que elle en dist rien à Nabal son mary. Et estãt montée sur vn asne, elle vint à descendre se crettement vers la mõtagne, & Dauid & ses gens descendirent au deuant d'elle, & elle

D les rencontra. Or Dauid auoit dit: Veritablement en vain ay-ie gardé tout ce que cestuy cy auoit au desert, tellement que rien n'est diminué de tout ce qui estoit à luy: & il m'a rendu mal pour bien. DIEV face ainsi, & ainsi doint aux ennemiz de Dauid, si ie laisse rien de tout le sien entre cy & la lumiere du matin, point vn seul qui [a] pisse contre la paroit. Quand Abigail eut apperceu Dauid, elle se hasta, & descendit de son asne, & se prosterna deuant Dauid sur sa face, & feit la reuerence iusqu'à terre: & se ietta aux piedz d'iceluy, & dit: En moy, mon seigneur, soit l'iniquité: & te prie que ta chambriere parle à tes oreilles, & oys les parolles de ta chambriere. Ie te prie que mon seigneur ne mette point son cueur sus ce Nabal icy, qui est homme peruers: car il est tel que son nom [porte:] il a nom [b] Nabal, & folie

E est auec luy: quant à moy, ta chambriere n'a point veu les soudars de mon seigneur que tu as enuoyé. Maintenant donc mon seigneur, viue le SEIGNEVR Dieu, & viue ton ame? car le SEIGNEVR a empesché que tu ne sois venu à espandre sang, & t'a preserué ta main. A ceste heure cy tes ennemiz soyent comme Nabal, & ceux qui cerchent mal à mon seigneur. Et maintenant, ce present que ta chambriere a apporté à mon seigneur, soit donné aux soudars qui suyuent mon seigneur. Ie te prie pardonne la transgression de ta chambriere: car le Seigneur fera vne maison asseurée à mon seigneur, pourtant que mon seigneur bataille les batailles du Seigneur: & malice ne soit point trouuée en toy durant tes iours. Si aucun se leue pour te persecuter, & cercher ton ame: l'ame de mon seigneur sera enueloppée au faisseau de vie auec le Seigneur ton DIEV: mais l'ame de tes ennemiz sera iettée au loing, cõme auec vne fonde. Et quand le Seigneur aura fait à mon seigneur tout le bien qu'il a promis de te faire, & qu'il t'aura comman dé d'estre Duc sus Israel: cecy ne te sera point en ruyne, ny empeschement de cueur à mon seigneur, que tu espande aucun sang sans cause, & que mon seigneur [a] s'en deliure. Et quand le Seigneur aura fait du bien à mon Seigneur, tu auras memoire de ta chambriere. Et Dauid dit à Abigail: Le SEIGNEVR Dieu d'Israel soit beneit, qui t'a auiourdhuy enuoyée au deuant de moy: & beneit soit ton conseil: & beneite soys tu, qui m'as auiourdhuy engardé que ne suis paruenu à sang, pour me deliurer par ma main. Et certes aussi vray q̃ le Seigneur Dieu d'Israel vit, leq̃l m'a engardé de te faire mal (si tu ne te fusse hastée de venir au deuant de moy) il ne fut point demeuré à Nabal entre cy & la lumiere du matin vn seul qui pissast à la muraille. Dauid donc print de la main d'icelle ce qu'elle luy auoit apporté, & il luy dit: Remonte t'en en paix en ta maison: regarde, i'ay ouy ta voix, & t'ay exaucée. Lors Abigail vint à Nabal: & voicy il faisoit vn banquet en sa maison, comme vn banquet royal: & le cueur de Nabal estoit ioyeux, & estoit yure tant & plus: parquoy elle ne luy enseigna rien de l'affaire ne peu ne prou, iusqu'au iour du lendemain. Le lendemain au matin, apres que

G Nabal fut desenyuré, sa femme luy exposa ces parolles cy: & son cueur defaillit dedans luy, & deuint comme vne pierre. Apres que dix iours furent passez le SEIGNEVR frappa Nabal: & mourut.

Quand Dauid eut ouy dire que Nabal estoit mort, il dit: Beneit soit le Seigneur qui m'a vengé de Nabal, de mon opprobre, & a retenu son seruiteur de mal faire, & a rendu sur la teste de Nabal le mal qu'il auoit fait. Dauid donc enuoya & parla à Abigail pour la prendre à femme pour soy. Et vindrent les seruiteurs de Dauid à Abigail en Carmel: & parlerent à elle, disans: Dauid nous a enuoyez par deuers toy, pour te prendre à femme pour soy. Et elle se leua, & s'enclina sur sa fa-

ce

Abigail va au deuant de Dauid auec des viures.

[a] C. vengé

Dauid prẽt Abigail à femme.

[a] Ce, s'entend du chien. Aucuns du masle.

[b] C. fol.

ce en terre, & dit: Voicy ta chambriere, soit chambriere à lauer les piedz des seruiteurs de mon seigneur. Et Abigail incontinent se leua, & monta sur vn asne, & ses cinq seruantes la suyuirent: & s'en alla apres les messagers de Dauid, & luy fut pour femme. Dauid print aussi Ahinoam de Zezrahel: & elles deux furent ses femmes. Mais Saul bailla Michol sa fille, femme de Dauid, à Phalti filz de Lais, qui estoit de Galim.

Ahinoam

Michol femme de Dauid donnée à Phalti.

CHAP. XXVI.

A De rechef les Ziphiens vindrent à Saul en Gabaa, disans: Dauid est-il point caché en la petite montagne d'Hachila, qui est vis à vis du desert? Et Saul se leua, & descendit au desert de Ziph: & auoit auec soy trois mille hõmes d'elite d'Israel, pour cercher Dauid au desert de Ziph. Saul assit son camp sur la petite montagne de Hachila, laquelle estoit vis à vis du desert, pres la voye: or habitoit Dauid au desert. Lequel cognoissant que Saul estoit venu apres luy au desert, enuoya espies: dont cogneut que pour certain Saul estoit venu. Adonc se leua Dauid, & vint au lieu ou Saul auoit miz le camp: & quand Dauid eut veu le lieu ou Saul dormoit, & Abner filz de Ner prince de la gendarmerie d'iceluy, & que Saul dormoit dedans le fort, & que le peuple auoit fiché leurs tentes à l'entour de luy: il tint propos & parla à Ahimelech Hethien, & Abisai filz de Saruia frere de Ioab, disant: Qui descendra auec moy vers Saul au camp? Et Abisai dit: Ie descendray
B auec toy. Dauid donc & Abisai vindrent de nuit au peuple: & voicy Saul gisoit dormant dedans le fort, & sa lance estoit fichée en terre, à son cheuet, & Abner & le peuple dormoit à l'entour de luy. Lors dit Abisai à Dauid: Auiourdhuy DIEV a enserré ton ennemy en tes mains, maintenant donc ie le frapperay d'vne lance tout d'vn coup, & n'y faudra point retourner. Et Dauid dit à Abisai: Ne le deffaiz point: car qui sera celuy qui mettra sa main cõtre l'Oinct du Seigneur, & demourera innocent? Derechef dit Dauid: Aussi vray que le Seigneur vit, si le Seigneur ne le frappe, ou que son iour soit venu qu'il meure, ou qu'il descende en bataille, & qu'il defaille: le Seigneur me vueille garder de mettre ma main sur l'Oinct du SEIGNEVR. Mais ie te prie prens maintenant la lance qui est à son cheuet, & son pot à l'eau, & nous nous en irons. Et Dauid print la lance & le pot à l'eau, qui estoyent à la teste de Saul, & s'en allerent, personne ne le veit, ne cogneut, & nul ne s'esueilla: mais tous dormoyent, car le SEIGNEVR les auoit fort [a] endormis. Quand Dauid fut passé de l'autre coste, s'estant arresté au sommet de la montagne, loing de là, tellement qu'il y auoit grande distance entre eux, il cria au peuple, & à Abner filz de Ner, disant: Ne respondz-tu point Abner? Et Abner respondit, & dit: Qui es-tu qui crie au Roy? Dauid dit à Abner. N'es-tu pas homme? qui est semblable à toy en Israel? pourquoy donc n'as-tu gardé le Roy, qui est ton seigneur? car quelcun du peuple est venu pour mettre à mort le Roy ton maistre. Cela n'est pas bien fait à toy, aussi vray que le SEIGNEVR vit, vous estes dignes de mort, vous qui n'auez pas prins garde sus vostre maistre, qui est l'Oinct du Seigneur. Et maintenant regarde ou est la lance du Roy, & son pot à l'eau, qui estoit à son cheuet. Lors Saul cogneut la voix de Dauid, & dit: N'est-ce pas là ta voix mon filz Dauid? Et Dauid dit: C'est ma voix, sire Roy. Et dit: Pourquoy mon Seigneur poursuyt il ainsi apres son seruiteur? qu'ay-ie fait? & quel mal y a-il en mes mains? Maintenant donc ie te prie que le Roy mon seigneur oye les parolles de son seruiteur. Si le Seigneur t'incite contre moy, l'oblation luy vueille estre aggreable, D mais si ce sont les filz des hommes: ilz sont mauditz deuant le Seigneur, car auiourdhuy ilz m'ont dechassé, à fin que ie ne demeure en l'heritage du SEIGNEVR, disans: Va, sers aux dieux estranges. Et maintenant que mon sang ne tombe en terre deuant la face du SEIGNEVR: car le Roy d'Israel est sorty pour cercher vne puce, comme feroit quelcun qui poursuyuroit vne perdris es montagnes. Adonc dit Saul: I'ay peché, mon filz Dauid, retourne t'en: car plus ie ne te feray mal, pourtant qu'au iourdhuy tu as eu mon ame en estime: voicy i'ay follement fait, & ay mout grandement failly. Et Dauid respondit, & dit: Voicy la lance du Roy: que quelcun des seruiteurs passe, & la prenne. Et le Seigneur DIEV vueille rendre à vn chacun selon sa iustice, & selon sa loyauté: car il t'auoit baillé auiourdhuy entre mes mains, & n'ay point voulu mettre ma main sur l'Oinct du Seigneur. Et voicy comme auiourdhuy ton ame a esté magnifiée en mes yeux, ainsi soit mon ame magnifiée deuant le Seigneur, & me vueille deliurer de toutes tribulations. Et Saul dit à Dauid. Mon filz Dauid, tu soye beneit. Ton cas [b] viendra à effect, & paruiendras au dessus. Lors Dauid, s'en alla son chemin, & Saul s'en retourna en son lieu.

[a] Ebr. Le dormir du seigneur estoit tõbé sus eux.

[b] 1. chal. tu regneras & prosperas.

CHAP. XXVII.

A ET Dauid dit en son cueur: Ie fineray maintenant quelque iour par les mains de Saul: ne vaut il pas mieux que ie me saue en la terre des Philisthins, & que Saul n'espere plus de m'auoir, ne me cercheant plus en toutes les fins d'Israel, & qu'ainsi i'eschappe de ses mains? Et Dauid se leue, & passa luy & six cens hommes qui estoyent auec luy, à Achis filz de Maoch Roy de Geth. Et habita Dauid auec Achis en Ceth, luy & ses gẽs chacun en sa famille: Dauid, & ses deux femmes, Ahinoam Iezraheli lite, & Abigail qui auoit este femme de Nabal Carmelite. On annonça à Saul que Dauid s'en estoit fuy en Geth, & plus ne le cercha. Si dit Dauid à Achis: Ie te prie, si i'ay trouue grace enuers toy que l'on me donne vn lieu en vne des villes de la region à fin que ie demeure là: car à quelle cause demoureroit ton seruiteur en la cite royale auec toy? Ce iour là, Achis luy donna Ziceleg: pour ceste cause Ziceleg est demourée aux Roys de Iuda, iusqu'au iourdhuy. Le nombre des iours que Dauid auoit demoure en la region des Philisthins, furent quatre moys, & quelques iours.

B

C Dauid donc monta, & ses gens, & ruerent sus les Gesuriens, & les Gerziés, & Amalecites: car ces gens la habitoyent en ceste terre anciennement, depuis le chemin par ou on vient en Sur, iusqu'en la terre d'Egypte. Et Dauid frappa le pays tellement qu'il ne laissa point vn homme ny vne femme en vie: & print les ouailles, & les bœufz, & les asnes, & les chameaux, & les habillemens, & s'en retourna & vint à Achis. Et

D Achis dit: Contre qui vous estes vous ruez auiourdhuy? Et Dauid respondit: Contre le Midy de Iuda, & contre le Midy de Ierhaméel, & contre le Midy de Ceni. Dauid ne laissoit n'homme ne femme en vie, à fin que ilz n'allassent en Geth, disant: Parauenture ilz denonceroyent les nouuelles contre nous, & diroyent? Dauid a ainsi fait & ainsi sera sa coustume tous les iours qu'il demourera au pays des Philisthins. Et Achis croyoit Dauid, disant: Il s'est rendu puant à son peuple d'Israel & pour ce sera il mon seruiteur à iamais.

a C. Il s'est fait fort hair.

CHAP. XXVIII.

A ADuint qu'en ces iours la les Philisthins assemblerent leurs bendes en bataille, pour batailler contre Israel. Si dit Achis à Dauid: Sache que toy & tes gens sortirez auec moy en bataille. Dauid respondit à Achis: Par ce tu cognoistras que fera ton seruiteur. Et Achis dit à Dauid: Pource ie te constitueray la garde de ma teste à tousiours. *Or Samuel estoit

Sus 25. a.

mort: & tout Israel en auoyent fait le dueil, & l'auoyent enseuely en sa ville Rama: & Saul auoit oste de la terre les enchanteurs & deuins. Les Philisthins assemblez, ilz s'en vindrent, & ficherent leur camp en Sunam: & Saul assembla tout Israel, & mirent leur camp en Gelboe.

Saul voyant l'ost des Philisthins, craingnit & son cueur fut mout espouante. Et demanda Saul conseil au Seigneur, lequel ne luy respõdit point, ne par songes, ne par a Vrim, ne par prophetes. Et Saul dit à ses seruiteurs: Cerchez moy vne femme qui ait vn esprit famillier, si iray à elle & m'enquesteray par elle. Ses seruiteurs luy dirent: Voila, il y a vne femme en Endor, qui a vn esprit famillier. Alors Saul changea d'habit, & se vestit d'autres habillemens: & s'en alla, luy & deux hommes auec luy, & de nuit vindrent à la femme, & dit à icelle: Ie te prie deuine moy par l'esprit famillier, & fais monter à moy celuy que te diray. La femme luy dit: Voicy, tu sais que Saul a fait, comment il a extirpe les enchanteurs & deuins de la terre: pourquoy donc cerche tu b ruine contre mon ame pour me faire mourir? Et Saul luy iura par le Seigneur, disant: Aussi vray que le Seigneur vit, c nul mal ne t'aduiendra pour cecy. Et la femme dit: Qui veux-tu que ie te face monter? Il dit: Fais moy monter Samuel. Et la femme voyant Samuel, s'escria à haute voix, disant à Saul: Pourquoy m'as-tu deceuë? tu es Saul. Et le Roy luy dit: Ne crains point, qu'as-tu veu? & la femme respondit à Saul: I'ay veu d des dieux montans de la terre. Derechef dit: Quelle est sa forme? Elle respondit: C'est vn vieil homme qui mõte, qui est couuert d'vn manteau. Et Saul cogneut que c'estoit Samuel: & s'enclina sur sa face en terre, & e l'adora. Et Samuel dit à Saul: Pourquoy m'as-tu esmeu, de m'auoir fait monter? Saul respondit: I'ay grande angoisse: car les Philisthins bataillent contre moy, & DIEV s'est retire d'auec moy, & ne m'a plus respondu, ne par les mains des prophetes, ne par songes: pource ie t'ay appellé à fin que tu me monstres que ie dois faire. Et Samuel dit: Pourquoy m'interrogue-tu puis que le SEIGNEVR s'est oste d'auec toy, & est f ton ennemy? Le Seigneur te fera comme il a parlé par moy: & le Seigneur coppera le royaume d'entre tes mains, & le baillera à Dauid ton prochain: pourtant que tu n'as point obey à la voix du SEIGNEVR, & n'as point executé l'ire de sa fureur contre Amalec: pour ceste chose le SEIGNEVR t'a fait auiourdhuy cecy. Et le Seigneur baillera aussi Israel

auec

a C. par le grand sacrifice estant accoustré de tel habillemens.

b Ou occasion.

c Ou nulle peine.

d Chal. Image de Dieu. Ra. Cim. grand personage.

e C. luy fist reuerẽce. Samuel se scité par la sorciere

f Grec Il sãt רעך por רע ou de dui sãt le mot du verbe רעה trop prochain. Sus 15. f.

auec toy es mains des Philisthins: & demain toy & tes filz serez auec moy: le Seigneur aussi baillera le camp d'Israel es mains des Philisthins. Adonc Saul incontinent D
La destresse & desespoir de Saul. cheut tout plat en terre tout de son long, & eut grand crainte pour les parolles de Samuel: tellement qu'il n'auoit nulle force en luy pourtant que tout ce iour la, & toute la nuit il n'auoit point mangé de pain.

Lors vint la femme à Saul: & voyant que il estoit fort troublé, elle luy dit. Voicy, ta chambriere a obey à ta voix: & ay mis mon ame en danger, & ay obey à tes parolles que tu m'as dit. Maintenant donc ie te prie obeis à ce que te dira ta chambriere: ie mettray deuant toy vne bouchée de pain, à fin q̃ tu manges, & que tu ayes force pour t'en retourner par ton chemin. Lequel refusa, & dit: Ie ne mangeray point. Mais ses seruiteurs le contraignirent, & aussi la femme: à la voix desquelz il obeit, & se leua de terre, & s'assit sur vn lict. La femme auoit vn veau engraissé en sa maison, si se hasta, & le tua: puis print de la farine, & la pestrit, & en cuist des pains sans leuain. Lesquelz elle presenta deuant Saul, & ses seruiteurs, si mangerent: apres se leuerent, & s'en allerent ceste nuit la.

CHAP. XXIX.

A ET le Philisthins assemblerent toutes leurs bendes en Aphec: & Israel ficha
*Grec, en Ain. ses tentes pres de * la fontaine qui estoit en Iezrahel. Or les princes des Philisthins passoyent par centaines & milliers. & Dauid & ses gens estoyent en l'arriere garde auec Achis. Adonc les princes des Philisthins dirent: Pourquoy sont icy ces Ebrieux? Et Achis dit aux princes des Philisthins: N'est-ce pas icy Dauid le seruiteur de Saul Roy d'Israel, qui a esté auec moy certains iours ou ans, & n'ay point trouué en luy aucune chose, depuis le iour qu'il s'en est fuy [vers moy] iusqu'à ce iour? Mais les princes des Philisthins se B
1.Chr.12.d courroucerent contre luy, & luy dirent: *Fais retourner ceste homme, à fin qu'il retourne en son lieu, auquel tu l'as constitué, & qu'il ne descende auec nous en bataille, de peur qu'il ne nous soit aduersaire en la bataille: Car en quoy pourroit cestuy cy plaire à son seigneur? ne seroit-ce pas es testes de ces hommes cy? N'est-ce pas ce Dauid icy, duquel on chantoit es danses, C
disant: Saul en a tué mille, & Dauid en a tué dix mille? Achis donc appella Dauid, & luy dit: Aussi vray que le SEIGNEVR vit, tu es droit, & bon selon que ie t'ay veu sortir & entrer auec moy au camp. Car ie n'ay point trouué de mal en toy depuis le iour que tu es venu à moy, iusqu'au iourdhuy: mais tu ne plais pas aux princes. Parquoy maintenãt retourne t'en, & t'en va en paix, à fin que tu ne faces chose qui desplaise aux princes des Philisthins. Et Dauid dit à Achis: Qu'est-ce que i'ay fait? & qu'as-tu trouué en ton seruiteur depuis le iour que i'ay esté deuãt toy, iusqu'à ce iour cy: que ie n'aille point batailler contre les ennemiz du Roy mon seigneur? Achis respondit, & dit à Dauid: Ie say que tu es bon, D
& sembles à mes yeux comme vn Ange de Dieu: mais les princes des Philisthins ont dit: Qu'il ne monte point auec nous en bataille. Leue toy donc de bon matin, & les seruiteurs de ton seigneur, qui sont venuz auec toy: quand vous vous serez leuez de bon matin, & que le iour vous luira, allez vous-en. Et Dauid se leua de matin & ses gens, pour partir au matin, & s'en retourner à la terre des Philisthins: & les Philisthins monterent en Iezrahel.

CHAP. XXX.

ADuint que quand au troisiesme iour A
Dauid & ses gens furent reuenuz en Ziceleg, les Amalecites s'estoyent ruez du coste de Midy: & sur Ziceleg, & auoyent frappé Ziceleg, & l'auoyent bruslée par feu. Et auoyent prins prisonnieres les femmes qui estoyent là, depuis le petit iusqu'au grand: & n'auoyent tué aucun homme, mais les auoyent emmenez, & s'en estoyent allez leur chemin. Quand Dauid fut venu & ses gens à la ville, voyans qu'elle estoit bruslée par feu, & leurs femmes, & leurs filz, & leurs filles estoyent prins prisonniers: Dauid: & le peuple qui estoit auec luy, leuerent leurs voix, & plourerẽt, si fort qu'ilz ne pouuoyẽt plourer d'auantage. Et les deux femmes aussi de Dauid, estoyent prinses prisonnieres, Ahinoam Iezrahelite, & Abigail qui auoit esté femme de Nabal Carmelite. Et estoit B
Dauid en grandes angoisses: car le peuple parloit de le lapider, à cause que tout le peuple estoit marry de ses filz & filles: mais Dauid se conforta au Seigneur son DIEV.

Et Dauid dit au sacrificateur Abiathar filz d'Ahimelech: Ie te prie apporte l'Ephod. Et Abiathar presenta l'Ephod à Dauid. Lors Dauid demanda conseil au Seigneur, disant: Poursuyuray-ie ceste armée? la pourray-ie rateindre? Il luy dit: Poursuis-la: car tu l'a rateindras, & recouureras [tout.] Adonc Dauid, & les six cens hommes qui estoyent auec luy, s'en allerent: & vindrent iusqu'au fleuue de Besor, ou vne partie s'arresta. Et Dauid & quatre cens C
hommes les poursuyuirent (or demeurerent deux cens hommes qui estoyent las au delà du fleuue de Besor) Lesquelz trouuerent vn homme Egyptien au champ & l'amenerent

à Dauid,& luy baillerent du pain, lequel il mangea:puis,luy baillerent de l'eau à boire: ilz luy baillerẽt auſsi quelque peu de figues, & deux petis bouquetz de raiſins ſecz, & les mangea:par ainſi luy reuint l'eſprit: car par l'eſpace de trois iours & de trois nuitz il n'auoit mangé pain ne beu eau. Et Dauid luy dit:A qui es-tu? & d'ou es-tu? Le iuuenceau reſpondit: Ie ſuis Egyptien, ſeruiteur d'vn homme Amalecite: & mon
D ſeigneur m'a delaiſſé, pourtant qu'il y a trois iours que ie cheu malade. Nous nous ruaſmes vers le Midy de Cerethi,& contre Iuda,& vers le Midy deCaleb,&bruſlames Ziceleg par feu,& Dauid luy dit: Me pourrois-tu mener à ceſte armée là?Il dit: Iure moy parDieu q̃ tu ne me tueras point,& ne me liureras point es mains de mon maiſtre: & te ie meneray à ceſte armée là. Quand il l'eut mené là,voicy ilz eſtoyẽt eſpars ſur toute la terre,mangeans,& beuuans, & dan
E ſans pour toute la grande deſpouille qu'ilz auoyent prins du pays des Philiſthins, & du pays de Iuda. Et les tua Dauid, depuis ce veſpre la iuſqu'au veſpre du lendemain: & n'en eſchappa point aucun d'eux: excepté quatre cens ieunes hommes qui monterent ſur des chameaux, & ſ'enfuyrent. Et deliura Dauid tout ce que les Amalecites auoyent emporté: il deliura auſsi ſes deux femmes. Il ne leur defailliit rien depuis le petit iuſqu'au grand,tant des filz que des filles, des deſpouilles, & de toutes choſes qu'ilz auoyent emporté:toutes ces choſes recouura Dauid. Dauid print auſsi toutes les ouailles & les bœufz: leſquelz ilz menoyent deuant le tropeau d'iceluy, diſans: Voicy le butin de Dauid. Si vint Dauid aux deux cens hommes qui auoyent eſté tellement laſſez, qu'ilz ne pouoyent ſuyure Dauid,& les auoit fait repoſer au fleuue de Beſor:leſquelz ſortirent au de-
F uant de Dauid, & au deuant du peuple qui eſtoit auec luy. Quand Dauid fut approché du peuple, il les ſalua en paix. Et tous les hommes meſchans & peruers de ceux qui eſtoyent allez auec Dauid,dirent: Puis qu'ilz ne ſont point venuz auec nous, nous ne leur baillerons rien de la deſpouille que nous auons reſcouſſe: mais que chacun d'eux emmeine ſa femme & ſes filz, & qu'ilz ſ'en aillent. Mais Dauid dit: Mes freres,vous ne ferez point ainſi de ce que le SEIGNEVR nous a donné:lequel nous a gardé, & a baillé entre noz mains la bende qui ſ'eſtoit iettée contre nous: &
G qui vous obeira en ce cas icy? mais celuy qui eſt demeuré au bagage,aura telle portion que celuy qui eſt deſcendu à la bataille:ilz partiront enſemble. *Depuis ce iour la en apres,cela fut mis pour ordonnance, & droit en Iſrael iuſqu'auiourdhuy. Dauid donc ſ'en vint en Ziceleg:& enuoya du butin aux anciens de Iuda, à ſes amiz, diſant: Voicy,tenez de la benediction des deſpouilles des ennemiz du Seigneur. A ceux qui eſtoyent en Beth-el,& qui eſtoyent en Ramoth,vers le Midy,& qui eſtoyent en Gether, & qui eſtoyent en Aroër, & qui eſtoyent en Sephamoth, & qui eſtoyent en Eſthamo,& qui eſtoyent en Rachal, & qui eſtoyent es villes de Ierhaméel, & qui eſtoyent es villes de Ceni, & qui eſtoyent en Harama, & qui eſtoyent en Bor-Aſan, & qui eſtoyent en Athach, & qui eſtoyent en Hebron:& en tous les lieux,par leſquelz Dauid auoit conuerſé,luy & ſes gens.

*La loy des gẽs de guerre.

CHAP. XXXI.

OR les Philiſthins bataillerent contre A
Iſrael:& ſ'enfuyrent les hommes d'Iſrael de deuant les Philiſthins, & cheurent mortz en la montagne de Gelboé. Et les Philiſthins pourſuyuirent Saul,& ſes filz:& 1.chr.10.a
tuerent Ionathan & Abinadab, & Melchiſua filz de Saul. Et fut la bataille fort groſſe contre Saul:qui fut trouué des archiers,deſquelz il fut fort naure. Adonc Saul dit à ſon couſtillier:Deſgaine ton eſpée, & m'en tranſperce:que parauenture ces incirconcis ne viennent,& me tranſpercent: & ſe moquent de moy. Laquelle choſe ne voulut faire ſon couſtillier: car il craingnoit fort. Si print Saul l'eſpée, & ſe rua
B deſſus. Voyant ſon couſtillier que Saul eſtoit mort,il ſe rua auſsi ſur ſõ eſpée,& mourut auec luy. Saul donc mourut,& ſes trois filz,& ſon couſtillier,& auſsi tous ſes gens qui eſtoyent enſemble,en ce iour la. La mort de Saul & de ſes fils.

C Voyans les hommes d'Iſrael qui eſtoyent par delà la vallée,& qui eſtoyent par delà le Iordain,que les hommes d'Iſrael ſ'en eſtoyent fuys, & q̃ Saul & ſes filz eſtoyent mortz: ilz delaiſſerẽt leurs villes,& ſ'enfuyrent:eſquelles les Philiſthins vindrent,& habiterent en icelles. Aduint que le lendemain quand les Philiſthins vindrent pour deſpouiller les tuez, ilz trouuerent Saul, & ſes trois filz giſans en la montagne de Gelboé. Duquel ilz copperent la teſte, & luy deſpouillerent ſes armures: leſquelles ilz enuoyerent en la terre des Philiſthins tout à l'enuiron, pour l'annoncer au temple des idoles,& parmy le peuple. Et mirent
D ſes armes au temple d'Aſtaroth, & ficherent ſon corps au mur de Beth-ſan. Quand les habitans de Iabes Galaad eurent ouy ce que les Philiſthins auoyent fait à Saul, Les corps de Saul&de ſes filz bruſlez.
tous les hommes vaillans ſe leuerent, & cheminerent toute la nuit, & emporterent

le corps de Saul, & les corps de ses filz, de la mauraille de Beth-san, & s'en vindrent en Iabes, & là les brusserent. *Puis prindrent leurs os, & les ensevelirent soubz vn arbre en Iabes, & ieunerent sept iours. 1. Sam. 31.

Fin du premier liure de Samuel.

Le second liure de Samuel.

CHAP. I.

APRES QVE Saul fut mort, aduint que Dauid retournoit de deffaire les Amalecites, & auoit demouré en Ziceleg deux iours. Le troisiesme iour voicy vn homme quivenoit du camp d'auec Saul, ayant ses habillemens deschirez, & de la terre sur son chef. Quand il fut venu à Dauid, il cheut en terre, & s'enclina. Auquel Dauid dit: D'ou viens-tu? Il luy dit: Ie suis eschappé du camp d'Israel. Et dauid luy dit: Qu'est-ce qui a esté fait, ie te prie racompte le moy? Il respondit: Le peuple s'en est fuy de la bataille, & grand nombre du peuple est cheut, & sont mortz: Saul aussi & Ionathan son filz sont mortz. Et Dauid dit au ieune compagnon qui luy disoit les nouuelles: Comment sais-tu que Saul & Ionathan son filz sont mortz? Et l'adolescent qui luy disoit les nouuelles, luy dit: D'auenture i'arriuay en la montagne de Gelboé, & veis Saul estãt appuyé sur sa lãce, lequel chariotz & gens de cheual poursuyuoyent. Et regardant derriere soy, me vit, & m'appella. Auquel ie dis: Me vois cy. Et il me dit: Qui es-tu? Ie luy dis: Ie suis Amalecite. Et il me dit: Ie te prie metz toy sur moy, & me tue: car angoisse m'a saisi, & ma vie est encore toute en moy. Ie me miz dessus luy, & le tuay: car ie sauoye bien que il ne pouoit viure apres sa cheute: & ay prins sa couronne qui estoit sur sa teste, & le brasselet qui estoit en son bras, & les ay apporté icy à mon seigneur. Adonc Dauid print ses vestemens, & les deschira, & aussi tous les hommes qui estoyent auec luy, & en menerent dueil, & plourerent, & ieunerent iusqu'au vespre à cause de Saul & de Ionathan son filz, & du peuple du SEIGNEVR, & de la maison d'Israel, qui estoyent ruez ius par glaiue. Puis Dauid dit au iouuenceau qui luy disoit les nouuelles: D'ou es-tu? Il respondit: Ie suis le filz d'vn estranger Amalecite. Et Dauid luy dit: Comment n'as-tu craint de mettre ta main pour deffaire l'Oinct du Seigneur? Et Dauid appella l'vn de ses soudars, & dit: Approche, tue-le. Lequel le frappa, & mourut. Et Dauid luy dit: Ton sang soit sur ta teste: car ta bouche a testifié contre toy, en disant: I'ay tué l'Oinct du Seigneur.

Alors Dauid fit ceste complainte sur Saul, & sur Ionathan son filz: & dit qu'on enseignast de tirer de l'arc aux enfans de Iuda: voicy ce, est escrit au liure du droit.

O noblesse d'Israel naurée sur tes hautz lieux: comment sont cheutz les fortz?

Ne l'annoncez point en Geth, & ne l'annoncez point es rues d'Acalon: que d'auenture les filles des Philisthins ne s'en esiouyssent, que d'auenture les filles des incirconcis n'en meinent ioye. Montagne de Gelboé, que rosée ne pluye ne descende sur vous: & ne soyent champs d'oblatiõs: pour tant que là le bouclier des preux est deietté, & le bouclier de Saul, cõme s'il n'eust point esté oinct d'huyle. L'arc de Ionathan iamais ne retourna en arriere: & le glaiue de Saul n'est point retourné vuyde du sang des tuez, & de la graisse des fortz. Saul & Ionathan amiables & fort beaux en leur vie, n'ont point aussi esté separez en leur mort: lesquelz estoyẽt plus legiers q̃ aigles & plus fortz que lions. Filles d'Israel, plourez de Saul, qui vous vestoit d'escarlate en delices: qui vous habilloit d'ornemẽs d'or sur voz vestemẽs. Comment sont cheutz les preux au milieu de la bataille? Ionathan a esté tué en tes hautz lieux. Mon frere Ionathan, ie suis en angoisses pour l'amour de toy, tu m'as esté fort amiable: ton amour m'a esté plus admirable que l'amour des femmes. Comment sont cheutz les preux, & les instrumens de guerre sont periz.

CHAP. II.

APres ce Dauid demanda conseil au Seigneur, disant: Monteray-ie en vne des villes de Iuda? Et le Seigneur luy dit: Monte. Et Dauid dit: Ou montera-ie? Il respondit en Hebron. Dauid donc monta là, & ses deux femmes aussi, Ahinoam Iezrahelite, & Abigail qui auoit esté femme à Nabal Carmelite. Dauid aussi emmena les hõmes qui estoyent auec luy, chacun auec sa famille: & demourerent es villes d'Hebron. Lors vindrent les hommes de Iuda, & là oingnirent Dauid pour Roy sus la maison de Iuda. Et on annonça à Dauid que les hommes de Iabes Galaad auoyẽt ensevely Saul. Si enuoya Dauid des messagers aux hõmes

A Les nouuelles de la mort de Saul & Ionathan viennues à Dauid.

B Dauid mene dueil de la mort de Saul & Ionathan.

C

A Dauid par le cõseil de Dieu monte en Hebron.

Dauid oinct Roy sur Iuda.

"Aucuns estiment ce liure estre perdu, les autres entendent du premier liure de Moyse.

D "fertilles, desquelz se leuẽt grãs des oblations.

B de Iabes Galaad, leur disant: *Beneis soyez
1.Sa.31.a. vous du Seigneur, qui auez fait ceste grace à vostre seigneur Saul, & que l'auez enseuely. Et maintenant le Seigneur vous face grace, & fidelité: & ie vous traitteray bien selon que vous estes portez en ceste affaire. Que voz mains soyent maintenant fortifiées, & soyez vertueux: car vostre seigneur Saul est mort: & la maison de Iuda m'a oinct pour estre Roy sus eux. Adonc Abner filz de Ner prince de la gendarmerie de Saul, print Isboseth filz de Saul, & le feit passer par "Mahanaim. Et le constitua Roy sus Galaad, & sus Assuri, & sus Iezrahel, & sus Ephraim, & sus Beniamin, & sus tout Israel. Isboseth filz de Saul estoit eagé de quarante ans quand il commença à regner sus Israel, & ne regna que deux ans: il n'y auoit seulement que la maison de Iuda qui suyuit Dauid. Le nombre des iours que Dauid regna en Hebron, sus la maison de Iuda, furent sept ans & six moys.

" Aucuns, par lesoitz

C

Isboseth constitué Roy sus Israel.

Et Abner filz de Ner, & les seruiteurs de Isboseth filz de Saul, sortirent de Mahanaim en Gabaon. Ioab aussi filz de Zaruia, & les seruiteurs de Dauid sortans, se rancõtrerẽt ensemble pres du puitz de Gabaõ: les vns se tinrent aupres du puitz à vn coste', & les autres demourerent pres du puitz à l'autre coste'. Dont dit Abner à Ioab. Maintenant que ces iouuenceaux se leuent, & qu'ilz

D

iouẽt deuant nous. Ioab dit: Qu'ilz se leuent. Lesquelz se leuerent: & passerent en nombre de douze de Ben-iamin de la partie d'Isboseth filz de Saul, & douze des seruiteurs de Dauid. Lors chacun d'eux prenant la teste de son prochain [fourrerent] leur glaiue au coste' de leur prochain, & cheurent tous ensemble: & appella on le nom de ce lieu la, " Helath-zurin: qui est en Gabaon. Et fut ce iour la vne mout fort dure bataille: en laquelle Abner fut desconfit, & les hommes d'Israel en la presence des seruiteurs de Dauid. Là estoyent les trois filz de Zaruia: Ioab, & Abisai, & Asahel. Cestuy Asahel, estoit legier du pied, comme "vn boucas en des champs. Lequel Asahel poursuyuit Abner, & ne declina point en allant à dextre ou à seneſtre d'apres Abner. Abner regardant derriere soy, dit: Es-tu Asahel? Il luy respondit: Ce suis ie. Et Abner luy dit: Retire toy à dextre ou à seneſtre: si prens vn de ces adolescens, & prens ses harnoys pour toy. Et Asahel ne se voulut point destourner de luy. Derechef Abner dit à Asahel: Destourne toy arriere de moy, pourquoy veux-tu que ie te frappe en terre? lors comment oseray-ie leuer ma face vers ton frere Ioab? Et il ne se voulut point destourner: si le frappa Abner soubz la cinquiesme [coste] du bout de derriere de sa lance, tellement que la lance passoit par derriere luy, & là cheut tout mort en la place. Et tous ceux qui venoyẽt au lieu ou estoit cheu Asahel, & gisoit mort, s'arrestoyent. Et Ioab & Abisai pour suyuirent Abner, iusqu'à soleil couchãt: lesquelz vindrent iusqu'à la montagne d'Ama, qui est vis à vis de Gia, au long du chemin du desert de Gabaõ. Et les filz de Beniamin s'assemblerent apres Abner, & se mirent en vne bende: & se tindrent au sommet d'vne montagne. Si cria Abner à Ioab, & dit: Le glaiue deuorera-il perpetuellement? ne sais-tu pas bien qu'à la parfin on en est marry? Iusqu'à quand differe-tu de dire au peuple qu'il retourne de la poursuyte de ses freres? Et Ioab dit: Aussi vray que Dieu vit, si tu n'eusse ainsi parlé que tu as fait, ia des le matin le peuple se fust party, chacun arriere de son frere. Ioab donc sonna la trom G
pette, & tout le peuple s'arresta, & ne poursuyuirent plus Israel, & plus ne batailleret.

Et Abner & ses gens toute ceste nuit la, allerent par lieux champestres & passerent le Iordain: ilz passerent par toute Beth-horõ, & vindrent en Mahanaim. Ioab aussi s'en retourna de la poursuyte d'Abner. Quãd il eut tout assemblé le peuple, on trouua q des seruiteurs de Dauid il s'en falloit dixneuf, & Asahel. Mais les seruiteurs de Dauid frapperent trois cens soixante hommes de Ben-iamin & des hommes d'Abner, qui moururent. Et prindrent Asahel, & l'enseuelirẽt au sepulcre de son pere qui est en Bethlehem: & toute ceste nuit la, Ioab & ses hommes qui estoyent auec luy, cheminerent: & quand ilz furent en Hebron le iour leur luit.

CHAP. III.

IL y eut longue guerre entre la maison A
de Saul, & entre la maisõ de Dauid. Mais Dauid s'aduançoit, & se fortifioit: & la mai 1 Chr.3.a.
son de Saul alloit en decroissãt. Et nasquirẽt à Dauid six filz en Hebrõ: son pmier nay fut Amnom, d'Ahinoam Iezraheliete. Son secõd fut Cheleab d'Abigail qui auoit esté femme à Nabal Carmelite. Son tiers filz fut Absalom, filz de Maacha fille de Tholmai Roy de Gessur. Le quart estoit Adonia, filz d'Hagith. Et le cinquiesme, Saphatia, filz d'Abital: & le sixiesme, Iethraã, d'Egla femme de Dauid. Ceux cy sont les enfans que Dauid eut en Hebron. Pendant dõc qu'il y auoit guerre entre la maison de Saul & la maison de Dauid, Abner filz de Ner tenoit bõ pour la maison de Saul. Or Saul auoit eu vne cõcubine, qui auoit nom Respha fille d'Aia. Dont dit Isboseth à Abner: Pourquoy es tu entré à la concubine de mon pere? Abner fut fort courrouce pour les parolles d'Isboseth,

" c. le chãp des fortz.

E

Biche, ou Daim.

boseth, & dit: Ne m'estimes-tu non plus que la teste d'vn chien: qui auiourdhuy à lencõtre de Iuda ay fait grace à la maison de Saul ton pere, & enuers ses freres, & ses prochains, & ne t'ay point liure' entre les mains de Dauid: & auiourdhuy as impose' vne iniquite' sur moy, pour vne fẽme? Dieu face ainsi à Abner, & ainsi luy doint, si ie ne fais à Dauid comme le Seigneur luy a iure': c'est que ie transporteray le royaume de la maison de Saul, pour esleuer le throne de Dauid sus Israel & sus Iuda, depuis Dan iusqu'en Ber-sabe'. Et n'osa plus rien respondre à Abner, car il le craingnoit. Abner donc enuoya messagers à Dauid, de sa part, disans: A qui est la terre? Fay ton alliance auec moy, & ma main sera auec toy, pour reduire à toy tout Israel. Lequel C dit: Bien, ie feray alliance auec toy: toutesfois, ie te demande vne chose, c'est: Que tu ne verras point ma face, si premier ne me ramaines Michol fille de Saul, quand tu viendras veoir ma face. Lors Dauid enuoya messagers à Isboseth filz de Saul, di- 2.Sa 18.g. sant: Rends moy ma femme *Michol, laquelle i'ay espousée, pour cent prepuces des Philisthins. Et Isboseth enuoya, & l'osta à son mary Phaltiel filz de Lais. Et la suyuoit son mary, plourant apres elle, iusqu'à Bahurim. Auquel Abner dit: Va, & t'en retourne: lequel s'en retourna.

Et Abner parla auec les anciens d'Israel, disant: Par cy deuant vous demandiez Dauid pour estre Roy sus vous. Maintenant donc faites-le. Car le Seigneur a parle' à Dauid, disant: Par la main de mon seruiteur Dauid, ie sauueray mon peuple Israel de la main des Philisthins, & de la main de tous leurs ennemiz. Abner D parla aussi à Ben-iamin. Puis se partit pour parler à Dauid en Hebron, pour luy dire tout ce que sembloit bon à Israel, & à toute la maison de Ben-iamin. Si vint Abner à Dauid en Hebron, & auec luy vingt hommes: & Dauid feit vn banquet à Abner & à ses gens, qui estoyent auec luy. Apres, Abner dit à Dauid: Ie me leueray, & m'en iray assembler tout Israel au Roy mon seigneur, & feront alliance auec toy, & regneras tout ainsi que ton ame desire. Lors Dauid enuoya Abner, lequel s'en alla en paix. Et voicy les seruiteurs de Dauid, & Ioab, reuenoyent du camp, & amenoyent auec eux grande despouille. Mais Abner n'estoit point auec Dauid en Hebron: car il l'auoit renuoye', & s'en estoit E alle' en paix. Apres, Ioab, & toute l'armée, qui estoit auec luy, vindrent: & on annonça à Ioab, & luy dit-on: Abner filz de Ner est venu au Roy: lequel il a renuoye', & s'en est alle' en paix. Et Ioab vint au Roy, & dit: Qu'as-tu fait? voicy, Abner est venu à toy, pourquoy l'as tu ainsi renuoye', & s'en est alle'? Ne sais-tu pas bien, qu'Abner filz de Ner est venu pour te decenoir, pour sauoir ton issue & ton entrée, & pour sauoir tout ce que tu fais? Ioab donc sortit d'auec Dauid, & enuoya messagers apres Abner, & le ramenerent du puitz de Sira: sans que Dauid en seust rien. Quand Abner fut retourne' en Hebron, * Ioab le 2.Ro.2.g. feit destourner au milieu de la porte, pour parler à luy "à part: & là le frappa soubz la "Paisible-ment. cinquiesme [coste,] & mourut pour l'amour du sang d'Asaël frere d'iceluy.

Ce que Dauid ayant ouy, il dit: Ie suis F innocent, & mon royaume enuers le Seigneur à iamais, du sang d'Abner filz de Ner. Qu'il chée sur la teste de Ioab, & sur toute la maison de son pere. Et que tousiours il y ayt en la maison de Ioab homme ayant flux, & lepre, & se soustenant au baston, & cheant par glaiue, & ayant faute de pain. Ainsi Ioab & Abisai son frere, tuerent Abner, pourtant qu'il auoit tue' Asaël leur frere en la bataille en Gabaon. Et Dauid dit à Ioab, & à tout le peuple qui estoit auec luy: Rompez voz habillemens, & vous ceingnez de sacz, & faites le dueil deuant Abner: & le Roy Dauid alloit apres la biere. Quand ilz eurent enseuely Abner en Hebron, le Roy esleua sa voix, & ploura sur le sepulcre d'Abner, tout le peuple ploura aussi. Et le Roy lamentant Abner, dit: Ab- G ner n'est-il point mort, comme meurt vn fol? Tes mains n'estoyent point liées, ne tes piedz n'auoyent point este' mis en ceps d'ærain: mais tu es cheut comme les hõmes chéent deuant les iniques. Et derechef tout le peuple se print à plourer sur luy. Tout le peuple apres s'en vint pour faire manger du pain à Dauid, & estoit encore iour: mais Dauid iura & dit: Dieu me face ainsi, & ainsi doint, si deuant le soleil couche' ie gouste de pain, ou de quelque autre chose. Et tout le peuple cogneut ce, & luy pleut: & tout ce que le Roy faisoit il sembloit bon à tout le peuple. En ce iour la tout le peuple cogneut, & tout Israel, que ce n'auoit point este' de par le Roy, qu'Abner filz de Ner auoit este' tue'. Si dit le Roy à ses seruiteurs: Ne sauez vous pas qu'auiourdhuy vn prince, & grand [homme] est cheu en Israel? & moy ie suis encore foible, & oinct Roy: & ces hommes icy les filz de Zaruia me sont trop durs: le Seigneur vueille rendre à celuy qui fait mal, selon sa malice.

CHAP. IIII.

OYant le filz de Saul qu'Abner auoit A este' tue' en Hebron, ses mains furent

debilitées, & tout Israel espouante'. Or le filz de Saul auoit deux hommes capitaines de bendes, le nom de l'vn estoit Baana, & le nom de l'autre Rechab, filz de Remon Berothite, des filz de Ben-iamin : car Beroth estoit reputée de Ben-iamin : les Berothites s'en estoyent fuiz en Gethaim, & là furent comme estrãgers iusqu'à ce iour.

B Ionathan filz de Saul auoit vn filz, qui estoit blesse' des piedz : lequel estoit eage' de cinq ans quand le bruit vint de Iezrahel touchant Saul & Ionathan: lors sa nourrice le print, & s'enfuit. Aduint qu'en se hastant de fuir, il cheut, & fut boiteux, & le nomma on Miphiboseth. Les filz de Remon Berothite, Rechab & Baana, s'en allerent, & s'en vindrent en la chaleur du iour en la maison d'Isboseth : lequel dormoit sur son lict, vers le Midy. Et voicy, Rechab & Baana son frere entrerent iusqu'en la maison, comme pour auoir du fro ment, & le frapperent à la cinquiesme [coste,] & eschapperent. Ilz entrerent donc en

C la maison, & iceluy dormoit sur son lict, en sa chambre ou estoit sa couche : lequel ilz frapperent, & le tuerent : puis luy osterent la teste, & la prindrent, & s'en allerent par le chemin champestre toute la nuit.

Et apporterent la teste d'Isboseth à Dauid en Hebron, & dirent au Roy: Voicy la teste d'Isboseth filz de Saul ton ennemy, qui cerchoit ton ame: le Seigneur a auiourdhuy dõne' vengeance à nostre sire le Roy de Saul & de sa semence. Dauid respondit à Rechab & à Baana son frere, filz de Remon

D Berothite, & leur dit: Ausi vray que le Seigneur vit, qui a deliure' mon ame de toute angoisse: Celuy qui m'annonça, disant: Voi la, *Saul est mort: lequel pensoit annoncer bõnes nouuelles, ie l'apprehẽday, & le tuay en Ziceleg, qui [pensoit] que ie luy deusse donner [loyer] pour son message: Combien plustost doit on tuer ces meschãs hommes, qui ont tue' vn homme iuste en sa maison sur sa couche? & maintenant ne redemande ray-ie point son sang de vostre main, & vous osteray de la terre? Dauid dõc com manda à ses soudars : & les tuerent : apres leur auoir coppe' les mains & les piedz, ilz les pendirent sus l'estang en Hebron. Puis prindrent la teste d'Isboseth, & l'enseuelirent au sepulcre d'Abner en Hebron.

*Sus 1.b.

CHAP. V.

A ADonc toutes les lignées d'Israel vindrent à Dauid en Hebron, disans: Voicy, nous sommes tes os, & ta chair. Ausi parauant quand Saul estoit Roy sus nous, tu menois hors & ramenois Israel. Et le Seigneur t'a dit: Tu paistras mon peuple Israel, & seras Duc sus Israel. Tous les anciens d'Israel vindrent ensemble au Roy en Hebron : & le Roy Dauid feit alliance auec eux en Hebron deuant le Seigneur : & oingnirent Dauid pour Roy sus Israel. Dauid auoit trente ans, quand il commença à regner : & regna quarante ans. En Hebron il regna sus Iuda sept ans & six moys : & en Ierusalem il regna trente trois ans sus tout Israel & Iuda. A-

Les ans du regne de Dauid.

B lors le Roy s'en alla & ses hommes en Ierusalem au Iebusien habitant de ceste terre. Lequel parla à Dauid, disant: Tu n'entreras point icy, si tu n'ostes les aueugles & les boiteux : pourtant qu'il pensoit que Dauid n'entreroit point là. Mais Dauid print la fortereſſe de Zion, qui est la cite' de Da- La prinse de Zion par Dauid uid. En ce iour mesme Dauid dit: Quiconque frappera le Iebusien, & atteindra aux gouttieres, il attendra aussi les aueugles & boiteux, lesquelz " hayent l'ame de Dauid. Pource dit-on: Qu'aueugle ne boiteux n'entre en la maison. Et Dauid habita en la fortereſſe : & l'appella, La cite' de Dauid: & edifia Dauid tout à lentour, de puis Mello, & par dedans. *Et Dauid alloit tousiours enauant, & croissoit: & le Sei

" Selõ Gr. Auc. hayt

*1.ch.14.a

C gneur Dieu des armées estoit auec luy.

Hyram aussi, Roy de Tyr, enuoya messagers à Dauid, & des bois de cedres, & charpentiers, & tailleurs de pierres pour les murailles: pour edifier la maison de Dauid. Adonc cogneut Dauid que le Seigneur l'auoit conferme' Roy sus Israel, & qu'il auoit exalte' son royaume, à cause de son peuple Israel. Et Dauid print encore des concubines & femmes de Ierusalem, apres estre reuenu d'Hebron: & luy nasquirent encore des filz & filles. Or les noms de ceux qui luy nasquirent en Ierusalem, sont Samua, & Sobab, & Nathan, & Salomon, & Iebahar, & Elisua, & Nepheg, & Iaphia, & Elisama, & Eliada, & Eliphalet. Quand les Philisthins eurent ouy qu'on auoit oingt Dauid pour Roy sus Israel, ilz monterent tous pour cercher Dauid. Laquelle chose quand Dauid eut ouy, il descendit en la for

D tereſſe : & les Philisthins venuz s'espardirent en la vallée de Raphaim. Lors Dauid demanda conseil au Seigneur, disant: Monteray-ie contre les Philisthins? les bailleras-tu entre mes mains? Le Seigneur dit à Dauid: Monte, car ie bailleray les Philisthins entre tes mains. Adonc Dauid s'en vint en " Baal-pharazim, & là les frappa, & dit: Le SEIGNEVR fait escouler mes ennemiz deuant moy, comme les eaus s'escoulent. Pource il nomma le nom de ce lieu la Baal-pharazim. Là laisserent leurs images, lesquelles Dauid & ses gens emporterent. Derechef les Phi-

" Auc. en la plaine de Pherazim.

1.chr.11.a

li-

listhins monterent, & s'espardirent en la vallée de Raphaim. Et Dauid demanda conseil au Seigneur, mais il respondit: Ne monte point, mais tourne par derriere eux, & viẽs à eux vis à vis des meuriers. Et quãd tu oyras le son du branle du sommet des meuriers, alors remue toy: car le Seigneur sortira deuant ta face pour frapper sur le camp des Philisthins. Dauid feit ainsi que luy auoit commande' le Seigneur: & frappa les Philisthins depuis Gabaa, iusqu'à tant qu'on vienne à Gezer.

CHAP. VI.

A DErechef Dauid assembla toutes les gens d'elite en Israel, trente mille. Et se leua Dauid, & s'en alla, & tout le peuple qui estoit auec luy des hommes de Iuda: pour transporter l'arche de Dieu: de laquelle le nom est appelle' le nom du SEIGNEVR des armées qui habite entre les Cherubins sur icelle. Et mirent l'arche de Dieu sur vn chariot nouueau: & l'emmenerent de la maison d'Abinadab, qui estoit en Gabaa: & Oza & Aiho filz d'Abinadab, menoyent le nouueau chariot. Quand ilz l'emmenoyent de la maison d'Abinadab, qui estoit en Gabaa auec l'arche de Dieu, Aiho alloit deuant l'arche. Et Dauid & tout Israel iouoyent deuant le Seigneur de tous [instrumens] faitz de bois de sapin, sur harpes, psalterions, tabours, manicordions, & cymbales. Quand ilz

B furent venuz à l'aire de Nachon, Oza estendit [la main] à l'arche de Dieu, & la retint, pourtant que les bœufz la ruoyent ius. Et le Seigneur se courrouça fort contre Oza, & illec Dieu le frappa pour [sa] faute, & là mourut pres de l'arche de Dieu. Et Dauid fut marry, pourtant que le Seigneur auoit fait rompture en Oza: & nomma le nom de ce lieu la, "La Perez-Oza, iusqu'auiourdhuy. En ce iour la Dauid craingnant le Seigneur, dit: Comment entrera l'arche du Seigneur auec moy? Et ne voulut point Dauid retirer l'arche du Seigneur à soy, en la cite' de Dauid, mais la feit retirer en la maison d'Obed-edom Gethien. Et demoura l'arche du Seigneur en la maison d'Obed-edom Gethien l'espace de trois moys: lequel le Seigneur beneit & toute la maison d'iceluy. Si

C annonça-on à Dauid, que le Seigneur auoit beneit la maison d'Obed-edom, & tout ce qu'il auoit, pour l'amour de l'arche de DIEV. Parquoy Dauid s'en alla, & amena l'arche de Dieu de la maison d'Obed-edom, en la cite' de Dauid, auec ioye. Apres que ceux qui portoyent l'arche de Dieu eurent marche' six pas, il sacrifia vn bœuf, & vn bouueau. Et Dauid de toute sa force sautoit deuant le Seigneur, & auoit ceinct vn Ephod de lin. Ainsi Dauid & toute la maison d'Israel, menoyent l'arche du Seigneur auec cry, & son de trompettes. Quand l'arche du Seigneur entroit en la cite' de Dauid, Michol fille de Saul regardant par la fenestre vit le Roy Dauid se guindant & sautant deuant le Seigneur, & le desprisa en son cueur. Et amenerent l'arche du Seigneur, laquelle ilz colloquerent en son lieu, au milieu du tabernacle que Dauid luy auoit tendu. Puis Dauid offrit holocaustes, & pacifiques deuant le Seigneur. Quand Dauid eut acheue' d'offrir holocaustes & pacifiques, il D beneit le peuple au nom du Seigneur des armées: & departit à tout le peuple, & à toute la multitude d'Israel, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun vn torteau de pain, & vne piece de chair, & vne "bouteille [de vin:] & s'en retourna tout le peuple chacun en sa maison. Apres s'en retourna Dauid pour beneir sa maison: & Michol fille de Saul luy vint au deuant, & dit: Que le Roy d'Israel a este' auiourdhuy glorieux, qui s'est descouuert auiourdhuy deuant les yeux des chambrieres de ses seruiteurs, tout ainsi qu'vn belistre se descouure. Lors Dauid dit à Michol: Deuant le SEIGNEVR, qui plustost m'a eleu, qu'il n'a eleu ton pere, ne que toute sa maison: me commandant d'estre Duc sus le peuple du Seigneur, sus Israel: & ie iouẽray deuant le Seigneur, & seray encore plus abbaisse' que ce coup, & seray plus humble deuant mes yeux: & auec les chambrieres, desquelles tu as parle', ie seray honnore'. Michol donc fille de Saul n'eut point d'enfans, iusqu'au iour de sa mort.

Le retour de l'arche 1.Ch.13.b.

"C. diuision d'Oza.

L'arche en la maison d'Obed-edom

Dauid amene l'arche en sa cité.

"Aucuns, tourte.

CHAP. VII.

A APres que le Roy fut assis en sa maison, & que le Seigneur luy eut donne' repos de tous ses ennemiz tout à lenuiron. Il dit à Nathan le Prophete: Regarde maintenant, i'habite en vne maison faite de cedres, & l'arche de Dieu habite au milieu des cortines. Et Nathan dit au Roy: Va, fay tout ce qui est en ton cueur: car le Seigneur est auec toy. Aduint ceste nuit la, voicy le Seigneur parla à Nathan, disant: Va, & parle à mon seruiteur Dauid, Le Seigneur dit ainsi: M'edifieras-tu vne maison pour ma demeure? car ie n'ay point demoure' en maison depuis le iour que ie feis monter les enfans d'Israel hors d'Egypte, iusqu'auiourdhuy: mais i'ay chemine' en tente & en tabernacle. Par tous [les lieux] que i'ay conuerse' auec tous les enfans d'Israel, en ay-ie rien dit à aucune des lignées d'Israel, à laquelle i'ay com-

A 1.Ch.17 a

Dauid pẽse d'edifier vne maison à Dieu

mandé de paistre mon peuple Israel, disant: Pourquoy ne m'as-tu edifié vne maison de cedres? B Et maintenant tu diras ainsi à mon seruiteur Dauid: * Le Seigneur des armées dit ainsi: Ie t'ay prins des estables, suyuãt les ouailles, pour estre Duc sus mon peuple Israel: & ay esté auec toy par tout ou tu as chemine, & ay frappé tous tes ennemiz de deuant toy: & t'ay fait auoir grãd renom, comme le renom des grans, qui sont sur la terre: * Ie constitueray vn lieu à mon peuple Israel, & le planteray, à fin qu'il habite en sa place, & ne se remue plus: les filz iniques ne les affligeront plus, comme parauant, depuis le iour que ie commanday aux iuges qu'ilz fussent sus mon peuple Israel: & te bailleray repos de tous tes ennemiz. Et le SEIGNEVR t'annonce, que le Seigneur te fera vne maison. Et quand tu auras accomply tes iours, & que tu dormiras auec tes peres, ie susciteray ta semence apres toy, laquelle sortira de ton ventre, & establiray son royaume. *Cestuy edifiera vne maison à mon nom, & establiray le throne de son regne eternellement. *Ie luy seray pour pere, & il me sera pour filz. Que s'il fait aucune iniquité, ie le chastieray de verge d'homme, & auec playes des filz des hommes. Mais ie n'osteray point ma misericorde de luy, comme ie l'ay ostée de Saul, lequel i'ay osté de deuant toy. Et ta maison sera ferme, & ton royaume eternellement deuant ta face: & ton throne sera estably à iamais. Selon toutes ces parolles icy, & selon toute ceste vision, ainsi Nathan parla à Dauid.

1. Sa. 16. c. — 2. Roy. 8. c — Le regne de la semẽce de Dauid. — 1. Roy. 5. a — C — 1 Ch. 22. c.

Lors le Roy Dauid s'assit deuant le Seigneur, & dit: * Qui suis-ie Seigneur eternel, & quelle est ma maison, que tu m'as amené iusqu'icy? Et toy encore estimant ce estre peu de chose, SEIGNEVR eternel, tu as aussi parlé de la maison de ton seruiteur pour long temps. "Est-ce cy le droit des hommes, Seigneur eternel? Que te pourra donc Dauid dire dauantage? car Seigneur eternel, tu cognois quel est ton seruiteur. Pour l'amour de ta parolle, & selon ton cueur, tu as fait toutes ces grandes choses, pour les faire cognoistre à ton seruiteur. A cause de ce, SEIGNEVR DIEV, tu es estimé grand, pourtant qu'il n'en y a point de semblable à toy, & n'y a point de Dieu, fors que toy, selon tout ce que nous auons ouy de noz oreilles. Ou est vne seule gent en la terre, qui soit comme ton peuple, ainsi qu'Israel, pour laquelle Dieu soit allé pour la recouurer à soy pour peuple, & y mettre son nom, & pour vous faire grandes choses & terribles en la terre à cause de ton peuple, que tu as raché

Psa. 89. 2. — "Autrem. telle est la loy ou la façon. — D

té d'Egypte pour toy, "de la gent, & de ses dieux. Car tu t'es conferme ton peuple Israel, pour estre ton peuple à iamais: & toy Seigneur tu leur es Dieu. Maintenãt donc Seigneur Dieu, que la parolle que tu as prononcée touchant ton seruiteur & sa maison, soit confermée à iamais, & fay comme tu as parlé, & que ton nom soit magnifié à iamais, & qu'on die: Le Seigneur des armées est Dieu sus Israel: & que la maison de ton seruiteur Dauid soit establie deuant toy: car toy, Seigneur des armées, Dieu d'Israel, tu as reuelé en l'oreille de ton seruiteur, disant: Ie t'edifieray vne maison: pour ce ton seruiteur "a prins courage à te faire ceste priere. Parquoy maintenant Seigneur eternel, tu es Dieu, & tes parolles seront vrayes: & tu as parlé à ton seruiteur de ce bien icy. Vueille donc maintenant benoir la maison de ton seruiteur: pour estre eternellement deuant toy: car Seigneur eternel tu l'as ainsi dit: & de ta benediction sera beneite la maison de ton seruiteur à iamais.

"Ou la gent auec les iuges. Grãd. אֱלֹהִים pour, אֱלֹהִין: la gent & les tabernacles.

"Ebr. a trouué ũ cueur.

CHAP. VIII.

CE fait, aduint que Dauid frappa les Philisthins, & les affoiblit, & print Dauid le frain du "bras d'eau de la main des Philisthins. Et "frappa Moab, & les mesura d'vn cordeau, les iettant en terre: & les mesura de deux cordeaux, pour les mettre à mort, & d'vn plein cordeau pour les garder en vie: & fut fait Moab seruiteur à Dauid, luy portans dons. Aussi Dauid frappa Hadadezer filz de Rohob Roy de Zoba, comme il alloit pour reduire ses fins sur le fleuue Euphrates: & print Dauid d'auec luy mille sept cẽs cheuaucheurs, & vingt mille piedtons, tellemẽt qu'il desatela tous les chariotz, mais il en reserua cent chariotz. Adonc les Syriens de Damas vindrẽt pour bailler secours à Hadadezer Roy de Zoba: mais Dauid frappa vingt deux mil le hommes de Syrie. Puis Dauid mit garnison en Syrie de Damas: laquelle fut faite seruante à Dauid, luy portant dons: & le Seigneur sauuoit Dauid en tous lieux ou il alloit. Si print Dauid les boucliers d'or, qui estoyent aux seruiteurs d'Hadadezer, & les porta en Ierusalem. Le Roy Dauid emporta grande abondance d'ærain de Beta, & de Berothai, villes d'Hadadezer. Thoi Roy de Hemath, oyant que Dauid auoit frappé toute l'armée d'Hadadezer: il enuoya Ioram son filz au Roy Dauid, pour luy demander comment il se portoit, & "luy congratuler de ce que il auoit bataillé cõtre Hadadezer, & l'auoit frappé: car Hadadezer auoit mené guerre contre Thoi: & auoit entre ses mains vaisseaux d'or, & vaisseaux d'argẽt, & vaisseaux d'ærain:

A — 1. ch. 18. a — "Sur lesil, peut estre estoyẽt tirées villes & villages, desquelz 1. Chr. 18. a "c'est il en tua les deux parts en reseruant la troisiesme. — B — C — "Ou, luy fait reuerẽce, ou, luy fait present

d'ærain : lesquelz Dauid consacra au Seigneur, auec l'argent & l'or qu'il auoit desrobé de toutes les gens qu'il auoit assubietty de Syrie, & de Moab, & des filz d'Amon, & des Philisthins, & d'Amalec, & des despouilles d'Hadadezer filz de Rohob, Roy de Zoba. Et Dauid aquist renommée quād il fut retourné de la deffaite des Assyriens en la vallée des salines, ou il en tua dixhuit mille. Et mit garnison en Idumée : voire par toute Idumée il mit garnison, & furent tous les Iduméens seruiteurs à Dauid : & le Seigneur sauua Dauid par tout ou il alla. Ainsi Dauid fut fait Roy sus tout Israel, faisant iugement & iustice à tout son peuple. Et Ioab filz de Zaruia auoit la charge de l'armée : & Iosaphat filz d'Ahilud estoit commis sur les regist*res*: & Zadoc filz d'Ahitob, & Ahimelech filz d'Abiathar, estoyent sacrificateurs : Saraia estoit le scribe, & Banaia filz de Iehoiada sus les Cerethiens & Phelethiens, & les filz de Dauid estoyent les principaux.

Idumée conq̄ise par Dauid

*r*c. cōme chācelier.

CHAP. IX.

A Donc dit Dauid : Y a-il quelcun qui soit demouré de la maison de Saul : à fin que ie luy face grace à cause de Ionathan? Or de la maison de Saul y auoit vn seruiteur, nommé Ziba : lequel ilz appellerent pour venir à Dauid. Auquel le Roy dit : Es-tu Ziba? Il respondit : Ce suis-ie, ton seruiteur. Et le Roy dit : Y a-il plus personne qui reste de la maison de Saul : à fin que ie luy face grace de Dieu? Ziba dit au Roy : Il y a encore vn des filz de Ionathan, qui est blessé aux piedz. Et le Roy luy dit : Où est-il? Ziba dit au Roy : Voyla il est en la maison de Machir filz d'Amiel en Lodabar. Lors le Roy Dauid enuoya, & le print de la maison de Machir filz d'Amiel en Lo-dabar. Quand Miphiboseth le filz de Ionathan filz de Saul, fut venu à Dauid, il cheut sur sa face, & l'adora. Et Dauid dit : Miphiboseth. Il respondit : Vois cy ton seruiteur. Et Dauid luy dit : Ne crains point : car ie te feray grace pour l'amour de *Ionathan ton pere : & te restitueray tous les champs de Saul ton pere : & à tousiours mangeras du pain à ma table. Le quel se prosterna, & dit : Qui suis-ie, moy ton seruiteur, q̄ tu as regardé sus vn chien mort, tel comme ie suis? Le Roy donc appella Ziba seruiteur de Saul, & luy dit : I'ay baillé au filz de ton maistre tout ce qui estoit à Saul, & toute la maison d'iceluy. Parquoy laboure les terres d'iceluy, toy & tes filz, & tes seruiteurs : si recueilliras le fruit lequel sera au filz de ton seigneur, à fin qu'il en mange : & Miphiboseth filz de ton maistre, mangera tousiours du pain sur ma table. Cestuy Ziba auoit quinze filz & vingt seruiteurs. Et dit au Roy : Comme le Roy mon seigneur a commandé à son seruiteur, ainsi le feray-ie. Miphiboseth aussi, [dit le Roy,] mangera sur ma table, comme vn des filz du Roy. Ce Miphiboseth auoit vn petit filz nommé Micha : & tous les habitans de la maison de Ziba seruoyent à Miphiboseth. Et Miphiboseth habita en Ierusalem : car il mangeoit ordinairement à la table du Roy : & estoit boiteux des deux piedz.

2.Sa.10.c.
1S.a.23.c.

Micha.

CHAP. X.

A Duint apres ce que le Roy des filz de Amon mourut : & Hanon son filz regna pour luy. Et Dauid dit : Ie feray grace à Hanon filz de Nahas, comme son pere m'a fait grace. Si enuoya Dauid ses seruiteurs pour le consoler de son pere.

1.Ch.19.a

Quand les seruiteurs de Dauid furent venuz en la terre des filz d'Amon, les princes des filz d'Amon dirent à Hanon leur seigneur : Penses-tu que ce soit pour honnorer ton pere en ta presence, que Dauid t'a enuoyé des consolateurs? N'est-ce pas pour s'enquerir de la ville, & pour l'espier & destruire, que Dauid a enuoyé ses seruiteurs à toy? Hanon donc print les seruiteurs de Dauid, & leur rasa la moitié de leur barbe, & coppa leurs habillemens au milieu iusqu'à leurs fesses, puis les renuoya.

Quand cela fut annoncé à Dauid, il enuoya au deuant d'eux : car ilz estoyent fort confuz. Et leur manda le Roy : Demourez en Iericho, iusqu'à tant que vostre barbe soit recreuë, alors vous retournerez. Voyans les filz d'Amon qu'ilz s'estoyent renduz odieux enuers Dauid, ilz enuoyerēt, & prindrent à gages vingt mille piedtōs des Syriens de la maison de Rohob, & des Syriens de Zoba, & mille hommes du Roy Maaca, & douze mille hommes d'Istob.

Les Amōniens & Syriēs en armes cōtre Dauid

Ce que Dauid ayant ouy, il enuoya Ioab, auec toute l'armée des vaillans [hommes.] Les filz d'Amon sortirent, & ordonnerent la bataille à l'entrée de la porte, & les Syriens de Zoba, & de Rohob, & Istob, & Maaca, estoyent separez d'eux à la campagne. Ioab voyant que la bataille estoit contre luy, deuant & derriere : il eleut de toutes les gens d'elite d'Israel, & s'ordonna pour aller au deuant des Syriens : & bailla la reste du peuple entre les mains de Abisai son frere, & luy ordonna d'aller au deuant des filz d'Amon. Et dit : Si les Syriens sont plus fortz que moy, tu me viendras secourir : & si les filz d'Amō sont plus fortz que toy, ie te viendray secourir. Sois vaillant, & nous portons vaillamment pour nostre peuple, & pour les villes de nostre

Dieu : & le Seigneur face ce que bon luy semblera. Adonc Ioab,& le peuple,qui estoit auec luy,se ioingnit en bataille contre les Syriens : lesquelz s'enfuirent de deuant luy. Voyans les filz d'Amon que les Syriens s'enfuioyent,ilz s'enfuirent semblablement de deuant Abisai,&entrerent en la cite'. Ioab aussi s'en retourna d'encõtre les filz d'Amon,& s'en vint en Ieruſalem. Les Syriens voyans qu'ilz estoyent cheuz deuant Israel:ilz s'assemblerent ensemble. Et Hadarezer enuoya, & amena hors les Syriens qui estoyent de par delà le fleuue, & vindrent à leur armée : & Sobach prince de la gendarmerie d'Hadarezer, alloit deuant eux[a]. Quand cela fut annonce' à Dauid,il assembla tout Israel, & passa le Iordain,& s'en vint en Helam:& les Syriens se disposerent pour venir au deuant deDauid, & batailleret contre luy. Adonc les Syriens s'enfuirent de deuant Israel: & Dauid desconfit sept cens chariotz des Syriens,& quarante mille cheuaucheurs:il frappa aussi Sobach prince de leur armée,& mourut là. Quand tous les Roys qui estoyent seruiteurs d'Hadarezer,eurent veu qu'ilz estoyent vaincuz d'Israel,ilz feirent paix auec Israel,& leur seruirent:&craingnirent les Syriens de plus donner secours aux filz d'Amon.

[a] c. les cõduisoit.

La victoire de Dauid sus les Syriens.

CHAP. XI.

L'An reuolu,au temps que les Roys sortent[à la bataille:] Dauid enuoya Ioab,& ses seruiteurs auec luy, & tout Israel: & destruirent les enfans d'Amon: & assiegerent Raba:& Dauid demoura en Ieruſalem. Aduint qu'à l'heure de vespre,que Dauid se leua de son lict, & se pourmenoit sur la couuerture de l'hostel royal:& de dessus ceste couuerture il veit vne femme qui se lauoit : laquelle estoit fort belle femme à veoir. Si enuoya Dauid, & s'enquist de la femme,disant : N'est-ce pas cy Beth-sabe' fille d'Eliam,femme d'Vrie Hethien? Apres enuoya Dauid messagers,& l'enleua:laq̃lle estant entrée à luy,il dormit auec elle: & elle se purgea de son immundice, & s'en retourna en sa maison,ayant conceu. Apres elle enuoya,& denonça à Dauid,disant : Ie suis grosse. Adonc Dauid enuoya à Ioab,[disant:]Enuoye moy Vrie Hethien. Et Ioab enuoya Vrie à Dauid. Lequel Vrie vint à luy: & Dauid l'interrogua comment se portoit Ioab, comment se portoit le peuple,comme aussi se portoit la bataille. Et Dauid dit à Vrie, descends en ta maison,& laue tes piedz. Vrie sortit hors de la maison du Roy, apres lequel on porta vn present royal. Mais Vrie dormit deuant l'huis de la maison du Roy, auec tous les seruiteurs de son seigneur: & ne descendit point en sa maison. Lors on annonça à Dauid,& luy dit on. Vrie n'est point descendu en sa maison. Dont Dauid dit à Vrie: Ne viens-tu pas de voyager? pourquoy n'es-tu descendu en ta maison? Et Vrie respondit à Dauid: L'arche,& Israel,& Iuda, habitent es pauillons : mon seigneur Ioab aussi & les seruiteurs de mon seigneur demeurent sur la terre:&moy entreroye-ie en ma maison pour boire & manger,& dormir auec ma femme? Aussi vray que tu vis,& que ton ame vit : ie ne le feray point. Et Dauid dit à Vrie: Demeure icy encore auiourdhuy,& demain ie te renuoyeray. Vrie demoura ce iour là en Ieruſalem,& le lendemain. Et Dauid l'appella : & le feit boire & manger deuant soy,& l'enyura: lequel au vespre sortit pour dormir en son lict auec tous les seruiteurs de son seigneur, & ne descendit point en sa maison. Le lendemain au matin Dauid escriuit des lettres à Ioab,lesquelles il enuoya par les mains de Vrie. Or escriuit il es lettres,disant: Mettez Vrie vis à vis du fort de la bataille, & vous reculez de luy, à fin qu'il soit frappe', & qu'il meure. Quãd donc Ioab assiegeoit la cite',il mit Vrie au lieu ou il sauoit qu'il y auoit vaillans gens. Et les hommes de la cite' sortirent,& batailleret contre Ioab: & moururent aucuns du peuple,des seruiteurs de Dauid. Vrie Hethien mourut aussi.

A 2. Ch. 10. a

L'adultere de Dauid auec Beth-sabé

B

Dauid voulãt cacher son adultere fait venir Vrie de la guerre.

Ioab donc enuoya, & annonça à Dauid tout l'affaire de la bataille:&commanda au messager,disant: Quand tu auras acheue' de parler au Roy de tous les affaires de la guerre,s'il aduient que la fureur du Roy monte,& qu'il te die : Pourquoy estes vous approchez de la cite' pour batailler? ne sauez vous pas bien qu'on iette tousiours quelque chose de dessus le mur? * Qui tua Abimelech filz de[a] Ierobeseth? ne fut-ce pas vne femme qui ietta vne piece d'vne meule sur luy de dessus le mur, dont il mourut en Thebez? pourquoy vous estes vous approchez du mur? Tu luy diras: Aussi ton seruiteur Vrie Hethien est mort. Ainsi s'en alla le messager: lequel quand il fut arriue', annonça à Dauid tout ce pourquoy Ioab l'auoit enuoye'. Et le massager dit à Dauid: Les hommes ont este' plus fortz que nous, & sont sortiz contre nous au champ, lesquelz nous auõs repoussez iusqu'à l'entrée de la porte. Mais les archiers ietterent [traitz] contre tes seruiteurs de dessus le mur,& sont mortz aucuns des seruiteurs du Roy, ton seruiteur aussi Vrie Hethien est mort. Et Dauid dit au messager: Tu diras ainsi à Ioab : Qu'il ne te face point de mal de ceste chose: car le glaiue consume autant cestuy cy,que cestuy là: renforce ta bataille

[a] C. Gedeõ dit Ieroubaal. Iug. 9. g.

D

con-

than

Dauid prent à fẽme Bethsabé.

contre la ville, & la destruis : & toy donne luy courage. Lors la femme d'Vrie ouit qu'Vrie son mary estoit mort: & mena dueil de son mary. Apres q̃ le dueil fut passé: Dauid l'enuoya [querir] & la receut en sa maison, & fut sa femme: laquelle luy enfanta vn filz. Or la chose que Dauid auoit faite despleut deuant le Seigneur.

CHAP. XII.

A LE Seigneur donc enuoya Nathan à Dauid: lequel estant venu à luy, luy dit: Il y auoit deux hõmes en vne ville, l'vn riche & l'autre poure. Le riche auoit ouailles & bœufz en grande abondance. Mais le poure n'auoit du tout rien, sinon vne petite brebis, laq̃lle il auoit achetée, & nourrie, & auoit creu chez luy, auec luy & ses enfans, mãgeant de ses morceaux, & beuuãt en son gobelet, dormant en son sein, & luy estoit cõme fille. Quelq̃ passant s'en vint à l'homme riche, lequel espargna de prendre de ses ouailles, & de ses bœufz, pour en apprester au passant qui estoit venu à luy, mais print la brebis du poure homme, & l'appresta à
B l'homme qui luy estoit venu. Adonc Dauid se courrouça fort cõtre l'hõme, & dit à Nathã: Ausi vray q̃ le Seigneur vit, l'homme qui a fait cela, est digne de mort: & pource qu'il l'a ainsi fait, & ne l'a point espargné, pour vne brebis il en rendra quatre.
Et Nathan dit à Dauid: Tu es cest homme là. Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Ie t'ay oingt pour estre Roy sus Israel, & t'ay deliure de la main de Saul. Ie t'ay bail le la maison de ton seigneur, & les femmes de ton seigneur en ton sein, & t'ay baille la maison d'Israel & de Iuda: & si c'est peu de
C chose, ie t'en augmẽteray beaucoup de semblables. Pourquoy donc as-tu contemne la parolle du Seigneur: en faisant ce mal deuant ses yeux? tu as frappé d'vn glaiue Vrie Hethien, & as prins la femme d'iceluy pour ta femme: & l'as tué du glaiue des filz d'Amon. Parquoy maintenant le glaiue ne partira point de ta maison à iamais, pourtant que tu m'as contemné, & as prins la femme d'Vrie Hethien pour estre ta femme. Le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie feray leuer vn mal contre toy, qui sera de ta maison, & enleueray tes femmes deuant tes yeux, & les bailleray à ton prochain, & dormira auec tes femmes, *en la presence de ce soleil icy. Car tu l'as fait en cachette: mais moy, ie feray ceste chose en la presence de tout Israel, & en la presence du soleil. Lors Dauid dit à Nathan: I'ay peché contre le Seigneur. Et Nathan dit à Dauid: Ausi le Seigneur t'a osté ton peché, & ne mourras point. Toutesfois, pourtant que par ce fait tu as donné occasion aux ennemiz du Seigneur de blasphemer: ton filz auss i qui t'est nay, mourra. Apres ce, Nathan s'en retourna en sa maison: & le Seigneur frappa l'enfant que la femme d'Vrie auoit enfanté à Dauid, & fut affligé. Si feit Dauid requeste à Dieu pour l'enfant, & ieuna vn ieusne: & s'en vint, & demoura la nuit couché en terre. Les anciens de sa maison se leuerent, pour s'en venir vers luy, pour le faire leuer de terre: mais il ne le voulut point, & ne mangea point de pain auec eux. Aduint que le septiesme iour l'enfant mourut: & les seruiteurs de Dauid craingnoyẽt de luy annoncer que l'enfant estoit mort: car ilz disoyent: Voicy, quand l'enfant estoit en vie, nous parlions à luy, & ne nous a point vou E lu ouir: combien plus dõc fera-il mauuaise chere, quand nous luy dirons q̃ l'enfant est mort? Voyant Dauid que ses seruiteurs parloyent bas, il entendit bien que l'enfant estoit mort. Si dit Dauid à ses seruiteurs: L'enfant n'est-il pas mort? Ilz dirent: Il est mort. Et Dauid se leua de dessus terre, & se laua, & s'oingnit, & chãgea d'habillemẽs: & entrant en la maison du Seigneur, il adora. Puis reuint en sa maison, & demanda qu'on luy mit du pain deuant luy, [ce qu'on feit:] & mãgea. Et ses seruiteurs luy dirẽt: Qu'est ce q̃ tu fais? quand l'enfant estoit en vie, tu ieunois & plourois: mais quand l'enfant a esté mort, tu t'es leué, & as mangé du pain.
Et il dit: Pour l'enfant qui estoit en vie i'ay F ieuné & ploré: car ie disoye: Qui est-ce qui sait si le Seigneur aura misericorde de moy, & que l'enfant viue? Or maintenant qu'il est mort, pourquoy ieuneray-ie? pourroye-ie plus le faire reuenir? i'iray aincois à luy, & il ne reuiendra point à moy. Et Dauid cõsola sa femme Beth-sabé, & entra à elle, & dormit auec elle. Laquelle apres enfanta vn filz, lequel elle nomma Salomon: & le Seigneur l'ayma. Dauid le mit entre les mains de Nathan le Prophete, qui nomma son nom *Iedidia, à cause du Seigneur.
Lors Ioab batailloit contre Raba, qui estoit des enfans d'Amon, & print la ville royale. Si enuoya Ioab messagers à Dauid, disant: I'ay baillé contre Raba, i'ay aussi prins la ville des eaus. Parquoy maintenant assemble le reste du peuple, & assieds le camp contre la ville, à fin que tu la prenes: que parauenture quand ie l'auroye prinse, on ne *reclame mon nom sur icelle.
Dauid donc assembla tout le peuple, & s'en alla en Raba: & bataillant contre icelle, il la print. Et print la couronne de dessus la teste de leur Roy, laquelle pesoit vn talent d'or, ayant pierres precieuses: & fut mise sur la teste de Dauid: & emmena mout grande despouille de la ville.

L'enfant malade

La naissãce de Salomon. Mat. 1. a.

*C. l'ayme du Seigneur.

G

*. ch. 20. a

Sou. 16. d. *C'est, en plein iour ou manifestement

D

Repentãce de Dauid. Eccl. 47 b

*Ou, on n'attribue la victoire à mõ nom

Il emmena le peuple qui estoit en icelle, & les mit sur des scies, & sur des herces de fer, & sur coingnées de fer, & les feit passer par vn fourneau ou on fait la tuille: ainsi feit il à toutes les villes des enfans d'Amon. Et Dauid s'en retourna & tout le peuple, en Ierusalem.

CHAP. XIII.

A Apres ce aduint qu'Absalom filz de Dauid auoit vne sœur qui estoit belle, & se nommoit Thamar: laquelle Amnon filz de Dauid ayma, & en estoit en angoisses, tellemẽt qu'il tomba malade pour l'amour de Thamar sa sœur: car elle estoit vierge, & sembloit difficile à Amnon de faire quelque chose auec elle. Or Amnon auoit vn amy nommé Ionadab, filz de Sama frere de Dauid, & estoit Ionadab homme fort prudent. Lequel luy dit: Filz du Roy, pourquoy par chacun matin es-tu si deffait? pourquoy ne me le declareras-tu point? Amnon luy respõdit: I'ayme Thamar sœur de mon frere Absalom. Ionadab luy dit: Couche toy sur ton lit, & fais semblãt d'estre malade: & quand ton pere te viendra veoir, tu luy diras: Ie te prie que ma sœur Thamar vienne, à fin qu'elle me refectionne, & qu'elle face deuãt moy quelque viande, que ie la voye, & que ie la mange de sa B main. Amnon donc se coucha, & feit semblant d'estre malade: & quand le Roy le fut venu veoir, Amnon luy dit: Ie te prie que ma sœur Thamar me vienne faire deux gasteaux deuant moy, & que ie les mange de sa main. Et Dauid enuoya à Thamar en la maison, disant: Va-t'en maintenant en la maison de ton frere Amnon, & luy appreste quelque viande. Thamar donc s'en alla en la maison de son frere Amnon: lequel estoit couché. Et elle print de la farine, & la meila, & en feit deuant luy des gasteaux, & les cuisit. Puis elle print la paesle, & le versa deuant luy: lequel n'en voulut point manger: mais Amnon dit: Faites sortir toutes ces gens arriere de moy. Quand toutes les gens furent sortiz d'auec luy, Amnon dit à Thamar: Apporte moy ceste viande en la chambrette, & que ie la mange C de ta main. Et Thamar print les gasteaux qu'elle auoit faitz, & les apporta à Amnon son frere en la chambrette. Quand elle luy eut presenté pour manger, il la print, & luy dit: Viens ma sœur, couche auec moy. Elle luy respondit: Non, mon frere, ne m'efforce point: car il ne se doit point faire ainsi en Israel, ne fais point ceste villennie: & moy ou irois-ie auec ma diffame? & seras comme vn des peruers en Israel. Ie te prie parle maintenãt au Roy, & il ne refusera point de me bailler à toy. Mais il ne la voulut point ouir parler: si fut plus fort qu'elle, & l'efforça, & dormit auec elle. Ce fait, Amnon la hayt de mout grande hayne: tellement que la hayne, dont il la hayoit, estoit plus grande, que l'amour dont il l'auoit aymée. Dont luy dit Amnon: Leue toy, va-t'en. Et elle luy respondit: Ce n'est pas raison, ce mal cy de me mettre dehors, est plus grand que l'autre que tu m'as fait. Il ne la voulut point ouir: mais appella son garson qui luy seruoit, & dit: Iettez maintenant ceste cy hors d'auec moy, & fermez l'huys apres elle. Et elle estoit habillée d'vne cotte de diuerses couleurs: car les filles vierges des Roys estoyent ainsi habillées de cottes. Son seruiteur donc la ietta dehors, & ferma l'huys apres elle. Et Thamar print de la cendre sur son chef, & deschira sa cotte qui estoit de diuerses couleurs, que elle auoit sur elle, ayant sa main mise sur son chef, & s'en alloit criant. Et son frere Absalom luy dit: Ton frere Amnon a-il esté auec toy? Mais maintenant ma sœur, tais toy, il est ton frere: ne mets point cecy en ton cueur. Ainsi demoura Thamar toute desolée en la maison d'Absalom son frere.

Quand le Roy Dauid eut ouy toutes ces parolles, il en fut fort marry. Et Absalom ne parloit ne bien ne mal à Amnon: pource qu'Absalom hayoit Amnon, entant qu'il auoit efforcé Thamar sa sœur. Et E aduint deux ans apres, qu'on tondoit pour Absalom en Baal-hazor, laquelle estoit pres d'Ephraim, & Absalom inuita tous les filz du Roy. Puis vint Absalom au Roy, & luy dit: Voicy, on tond pour ton seruiteur: ie te prie que le Roy & ses seruiteurs viennent auec ton seruiteur. Mais le Roy dit à Absalom: Non, mon filz: ie te prie que nous n'y allions point tous, que nous ne te greuions. Quand il l'eut bien pressé, en fin n'y voulut point aller: mais le remercia. Et Absalom dit: Si tu ne [viens point,] ie te prie que mon frere Amnon vienne auec nous. Le Roy luy respondit: Pourquoy iroit-il auec toy? Et Absalom le pressa, qu'il laissast aller auec soy Amnon & tous les filz du Roy. Or Absalom auoit commandé à ses seruiteurs, disant: Ie vous prie, prenez bien garde quand le cueur d'Amnon sera guay de vin: & que ie vous diray: Frappez Amnon, tuez-le, ne craingnez point: car c'est moy qui vous le commande. Soyez fortz, & portez vous vaillans. Et les seruiteurs d'Absalom feirent à Amnon comme Absalom auoit commandé: & tous les filz du Roy se leuerent: & monterent chacun sur son mulet, & s'en fuyrent. Eux estans encore en chemin, le bruit vint à Dauid, & luy dit-on: Absalom a frappé tous

les filz du Roy, & n'en eſt point demouré vn ſeul. Adonc le Roy ſe leua, & deſchira ſes habillemens, & ſe ietta à terre: tous ſes ſeruiteurs auſsi aſsiſtoyent auec leurs veſtemens deſchirez. Et Ionadab filz de Sama, frere de Dauid, reſpondit, & dit: Que mon ſeigneur ne die point qu'ilz ont tué tous les iouuenceaux filz du Roy: car Amnon ſeul eſt mort. Car cela fut delibere au cueur de Abſalom, dez le iour qu'iceluy viola Thamar ſa ſœur. Parquoy maintenant, que noſtre ſire le Roy ne mette point cela en ſon cueur, de dire que tous les filz du Roy ſont tuez: car Amnon ſeul eſt mort.

Lors Abſalom ſ'enfuit, & celuy qui faiſoit le guet leua ſes yeux, & regarda: & voicy vn grand peuple venoit par le chemin derriere luy, à coſté de la montagne. Et Ionadab dit au Roy: Voicy les filz du Roy qui viennent: il eſt ainſi comme ton ſeruiteur diſoit. Quand il eut acheué de parler, voicy, les filz du Roy arriuerent: & eſleuerent leurs voix, & plourerent. Le Roy auſsi & tous ſes ſeruiteurs ſe prindrent à plourer d'vn mout grand pleur. Et Abſalom ſ'en eſtoit fuy, & retiré vers Tholmai filz d'Amiud, Roy de Geſur: & Dauid lamentoit tous les iours ſus ſon filz. Quand Abſalõ ſ'en fut fuy, & fut venu en Geſur, il fit là trois ans. Et ceſſa le Roy Dauid de ſortir apres Abſalom: car il eſtoit appaiſé touchant Amnon, de ce qu'il eſtoit mort.

CHAP. XIIII.

A Cognoiſſant Ioab filz de Zaruia, que le cueur du Roy eſtoit à Abſalom, il enuoya en Thecua, & de là feit venir vne femme ſage: à laquelle il dit: Ie te prie, fay ſemblant que tu es en dueil, & te veſtz maintenant d'habillemens de dueil, & ne t'oings point d'huile: mais ſoye comme vne femme qui ia par long temps ayt ploure ſus vn mort. Et entreras au Roy, & parleras à luy ſelon ceſte parolle. Et Ioab l'emboucha de ce qu'elle deuoit dire. Quand la femme Thecuite fut venue au Roy, elle cheut ſur ſa face en terre, & le ſalua, & dit: O B Roy, ſauue moy. Et le Roy luy dit: Qu'as-tu? Elle reſpondit: Ie ſuis certes femme veſue, & mon mary eſt mort. Ta chambriere auoit deux filz: leſquelz deux prindrent noiſe au champ: & nul n'eſtoit là qui les peuſt departir: par ainſi l'vn frappa l'autre, & le tua. Et voicy toute la lignée ſ'eſt eſleuée contre ta chambriere, & diſant: Baille nous celuy qui a frappé ſon frere, à fin que le tuyons, à cauſe de l'ame de ſon frere qu'il a tué, & que nous deffacions auſsi l'heritier: car ilz eſteindront mon eſtincelle qui eſt demourée, tellement qu'ilz ne delaiſſeront point de nom à mon mary, ny aucun de reſte ſur la terre. Le Roy dit à la femme: C Va-t'en en ta maiſon, ie feray commandement pour toy. Et la femme Thecuite dit au Roy: Sur moy, mon ſeigneur, mon Roy, ſoit ceſte iniquité, & ſur la maiſon de mon pere: & que le Roy & ſon throne en ſoit innocent. Le Roy dit: Ameine moy celuy qui te contredira: & iamais ne luy aduiendra de te toucher. Et elle dit: Ie prie q̃ le Roy ayt memoire du Seigneur ſon Dieu, qu'il ne laiſſe point croiſtre en plus grand nombre les prochains de celuy à qui le ſang a eſté eſpandu, pour le perdre, & qu'ilz ne deſtruiſent point mon fiz. Lequel dit: Auſsi vray q̃ le Seigneur vit, il ne cherra point vn des cheueux de ton filz ſur terre. Et la femme dit: Ie te prie q̃ ta chambriere parle vn mot à mon ſeigneur, mon Roy. Il dit: Parle. Et la femme dit: Pourquoy as-tu penſé telle choſe contre le peuple de Dieu, & pourquoy le Roy, comme delinquant, tient-il vn tel propos? c'eſt que le Roy ne fait point retourner celuy qu'il a reietté. Car nous D nous mourons, & ſommes tout ainſi q̃ eaus qui coulẽt en terre, leſquelles on ne raſſemble point. Et DIEV n'oſte point la vie: mais penſe & repenſe de ne deietter point arriere de ſoy celuy qui eſt deietté. Maintenant donc ie ſuis venue pour dire cecy au Roy mon ſeigneur: car le peuple m'a eſpouanté. Et ta chambriere diſoit: Ie parleray maintenant au Roy: parauenture le Roy fera ce que ſa chambriere luy dira. Et le Roy eſcoutera, pour deliurer ſa chambriere de la main de celuy qui veut exterminer de l'heritage de Dieu moy & mon filz semblablemẽt. Et ta chambriere diſoit: Ie prie que ce q̃ dira mon ſeigneur mon Roy, ſoit pour "conſolation: car mon ſeigneur mon Roy eſt comme vn Ange de Dieu, pour ouir le bien & le mal: pource ton Seigneur Dieu ſoit auec toy. Le Roy reſpondit, & dit à la femme: Ie te prie, ne me cele rien de ce q̃ ie t'interrogueray. Et la femme dit: Ie prie que mon ſeigneur mon Roy parle. Le Roy dit: N'eſt-ce pas par la cõmiſsion de Ioab, que tu fais tout cecy? La femme reſpõdit, & dit: Auſsi vray que ton ame vit, noſtre ſire Roy, Il n'y a nul qui puiſſe decliner à dextre, ou à ſeneſtre de tout ce q̃ le Roy noſtre ſire a parlé: car ton ſeruiteur Ioab me l'a cõmandé, qui a embouché ta chambriere de toutes ces parolles. C'eſt ton ſeruiteur Ioab qui a fait cecy, q̃ i'ay ainſi "tourné ceſt affaire. Mais mon ſeigneur eſt ſage, ſelõ la ſageſſe d'vn Ange de Dieu: pour ſauoir tout ce qui eſt ſur terre. Et le Roy dit à Ioab: Voicy, i'ay fait ceſte choſe: Va, rameine le iouuenceau Abſalom. Lors Ioab ſe ietta ſur ſa face en terre, & adora, & beneit le Roy.

Eze.18.g.

"Gr. liſãt מנחה pour מנוחה ſacrifice. E

"Ou, vſe de ceſte maniere de parler.

Si dit Ioab: Auiourdhuy ton seruiteur cognoit que ie suis en ta grace, mon seigneur mon Roy: car le Roy a fait ce que luy a dit son seruiteur. Ioab donc se leua, & s'en alla en Gesur, & ramena Absalom en Ierusalem. F Et le Roy dit: Qu'il s'en retourne en sa maison, & qu'il ne voye point ma face. Dauid ne veut voir Absalom.

Et Absalom s'en retourna en sa maison, & ne veit point la face du Roy. Il n'y auoit point vn homme en tout Israel qui fust si beau qu'estoit Absalom, pour estre de fort belle monstre: depuis la plante des piedz, iusqu'au sommet de la teste, il n'y auoit point en luy vne macule. Et quand il tondoit sa teste (& à la fin de chacun an il la tondoit: pourtãt qu'elle luy pesoit trop) il pesoit les cheueux de sa teste, lesquelz pesoyent deux cens sicles au poidz du Roy. Trois filz nasquirent à Absalom, & vne fille, laq̃lle auoit nom Thamar, qui estoit vne belle femme à veoir. Et demoura Absalom en Ierusalem deux ans sans voir la face du Roy. Parquoy Absalom enuoya à Ioab, pour l'enuoyer au Roy: lequel ne voulut point venir à luy. En G core renuoya-il à luy pour la seconde fois: mais il n'y voulut point venir. Lors il dit à ses seruiteurs: Vous voyez là le champ de Ioab, pres de ma possession: auq̃l il a de l'orge: allez, & la bruslez par feu. Et les seruiteurs d'Absalom bruslerent par feu le chãp.

Adonc Ioab se leua, & s'en vint à Absalõ en sa maison. Et Ioab luy dit: Pourquoy ont tes seruiteurs bruslé mon chãp par feu? Absalom dit à Ioab: Voicy, i'ay enuoyé à toy, en disant: Viens icy, & ie t'ennoyeray au Roy, & luy diras: Pourquoy suis-ie venu de Gesur? il me vaudroit mieux estre encore là. Maintenant donc q̃ ie voye la face du Roy: & s'il y a iniquité en moy, qu'il me face tuer. Ioab donc s'en vint au Roy, & luy annonça: lequel appella Absalom, & vint au Roy, & s'enclina sur sa face en terre deuant le Roy, & le Roy baisa Absalom.

CHAP. XV.

A Apres ce Absalom accoustra des chariotz & des cheuaux pour soy, & cinquante hommes pour courir deuant luy. Tous les matins Absalom estant leué se tenoit à l'entrée de la porte, & tout homme qui pour quelque affaire venoit au Roy, pour auoir iugement: Absalom l'appelloit, & luy disoit: De quelle ville es-tu? Il respondoit, ton seruiteur est d'vne telle lignée d'Israel. Et Absalom luy disoit: Regarde, ta cause est bonne & droite: mais tu n'as point aucun qui t'oye, de par le Roy. Absalom disoit: O que ne me constitue-on iuge en la terre, & que tout homme qui a quelque affaire, ne vient à moy, à fin que ie luy face iugement & iustice. Et quand quelcun s'approchoit de luy, & s'enclinoit deuant luy, il estendoit sa main, & le prenoit, & le baisoit. Ainsi faisoit Absalom à tous ceux d'Israel, qui venoyent au Roy pour auoir B iugement: & Absalom soubstrait les cueurs des hommes d'Israel. Aduint qu'apres quarante ans Absalom dit au Roy: Ie te prie que ie m'en aille, & que ie rẽde mon vœu, que i'ay voué au Seigneur, en Hebrõ: car quand ton seruiteur estoit en Gesur de Syrie, il vouã vn vœu, disant: Si le Seigneur me rameine en Ierusalem, ie luy en rendray louange solennelle. Le Roy luy dit: Va en paix. Lequel se leua, & s'en alla en Hebron.

Lors Absalom enuoya gens apostez par toutes les lignées d'Israel, pour dire: Incontinent q̃ vous orrez le son de la trompette, dites: Absalom est fait Roy en Hebron. La conjuration de Absalom.

Or auec Absalom s'en allerent deux cens hommes de Ierusalem, lesquelz auoyẽt esté appellez, & alloyẽt d'vn simple cueur, ne sachans rien de l'affaire. Aussi Absalom enuoya [querir] Achithophel Gilonite, cõseillier de Dauid, de sa ville de Gilo. Entre temps qu'il sacrifioit les sacrifices, la coniuration se fortifioit: & le peuple s'en venoit, & s'augmentoit auec Absalom. C Si vint vn messager à Dauid, disant: Chacun d'Israel a son cueur apres Absalom. Et Dauid dit à tous ses seruiteurs, qui estoyent auec luy en Ierusalem: Leuez vous, & fuyõs: car nous ne pourrons eschapper d'Absalom: hastez vous d'aller, qu'il ne se haste, & nous empongne, & repousse le mal sur nous, & frappe la cité à la pointe de l'espée. Et les seruiteurs du Roy dirent au Roy: Tout ce que nostre sire le Roy elira, voicy tes seruiteurs pour le faire. Le Roy dõc, & toute sa famille sortirent à pied: & laissa le Roy ses dix femmes D concubines pour garder la maison. Le Roy & tout le peuple sortit à pied, & se tindrent loing de la maison. Et tous ses seruiteurs cheminoyent aupres de luy: & tous les Cerethiens, & tous les Phelethiens, & tous les Gethiens, qui estoyẽt six cens hommes, qui de pied estoyẽt venuz de Gath, alloyent deuant le Roy. Et le Roy dit à Ethaï Gethiẽ: Pourquoy viens-tu aussi auec nous? retourne-t'en, & demeure auec le Roy: car tu es estranger, & mesme tu es transporté de ton lieu. Tu vins hier: te feroye-ie auiourdhuy partir pour cheminer auec nous? ie m'en voy ou ie pourray: retourne-t'en, & ramene tes freres. Grace & verité soyent auec toy. Et Ethaï respondit au Roy, disant: E Aussi vray q̃ le Seigneur vit, & que mon seigneur mon Roy vit, en q̃lque lieu que tu seras, mon seigneur mõ Roy, soit à mort, soit à vie, là sera ton seruiteur. Et Dauid dit à Ethaï: Viens, & passe. Et Ethaï Gethien passa, La fuite de Dauid à cause de Absalom.

sa,& tous les hõmes qui estoyent auec luy, & toute la megnie qui estoit auec luy.

Toute la terre plouroit d'vn grãd cry,& tout le peuple passa:le Roy aussi passa outre le fleuue de Cedron, & tout le peuple passa vers le chemin qui tẽd au desert. Là aussi estoit Zadoc sacrificateur,& tous les Leuites auec luy, portans l'arche de l'alliance de Dieu:lquelle ilz colloquerent là. Et Abiathar monta iusqu'à tant que tout le peuple fust sorty de la cite'. Et le Roy dit à Zadoc: Reporte l'arche de Dieu en la cite'. Si i'ay trouue' grace enuers le Seigneur Dieu, F il me remenera, & me la monstrera, & son tabernacle. Que s'il me dit: Tu ne me plais point: me voicy, qu'il me face ce qui luy semble bon. Et le Roy dit au sacrificateur Zadoc: N'es-tu pas le voyant? retourne-t'en en paix en la cite',& Ahimaaz ton filz, & Ionathan filz d'Abiathar: voz deux filz icy soyent auec vous. Regardez, ie tarderay icy es cãpagnes du desert: iusqu'à tant qu'on apporte nouuelles de vous,que vous m'annoncerez. Zadoc donc & Abiathar reporterent l'arche de Dieu en Ierusalem, & demourerent là. Et Dauid montoit par la montée par ou on monte aux oliues,montant & plourant, sa teste couuerte,& cheminoit deschaussé. Tout le peuple aussi qui estoit auec luy,chacun sa teste couuerte,montoit en plourant. Lors on annonça à Dauid qu'Achithophel estoit en la coniuration auec Absalom, dont dit Da- G uid: Ie te prie Seigneur affolis le conseil de Achithophel. Quand Dauid fut monte' iusqu'au sommet de la montagne,& qu'il adoroit Dieu:voicy Husai Arachite luy vint au deuant,sa robbe deschirée,& ayant de la terre sur sa teste. Et Dauid luy dit: Tu me seras en charge,si tu viens auec moy. Mais si tu t'en retournes en la cite', & dis à Absalom:O Roy,ie suis ton seruiteur,comme le temps passé i'ay este' seruiteur de ton pere, ainsi seray-ie maintenãt ton seruiteur. Tu me dissiperas le conseil d'Achithophel. Tu as là auec toy les sacrificateurs Zadoc & Abiathar:tout ce que tu orras de la maison du Roy tu l'annonceras aux sacrificateurs Zadoc & Abiathar. Là sont auec eux leurs deux filz,Ahimaaz[filz]de Zadoc,& Ionathan[filz] d'Abiathar: par eux vous m'enuoyerez tout ce qu'aurez ouy. Ainsi Husai l'amy de Dauid reuint en la cite',& Absalom vint en Ierusalem.

CHAP. XVI.

A QVand Dauid eut passé vn peu du somme:[de la montagne,] voicy Ziba seruiteur de Miphiboseth venoit au deuant de luy auec vne coupple d'asnes bastez, sur lesquelz estoyent deux cens pains, &cent *bottes de raisins secz,& cent masses de figues seiches,& vn baril de vin. Le Roy dit à Ziba: Qu'est-ce là que tu as? Et Ziba respondit: Ce sont des asnes pour la famille du Roy,à monter dessus:& du pain,& des figues seiches,pour mãger aux soudars:& du vin pour boire,si aucun est las au desert. Et le Roy luy dit: *Ou est le filz de ton maistre? Ziba respondit au Roy: Voila,il est demoure' en Ierusalem,car il dit: Auiourdhuy la maison d'Israel me restituera le royaume de mon pere. Adõc le Roy dit à Ziba: Tout ce qu'a Miphiboseth soit tien. Et Ziba dit: Ie m'encline,& trouueray grace deuãt toy, nostre sire Roy. Et le Roy Dauid s'en B vint iusqu'en Bahurim: & voicy,de là sortoit vn homme de la famille de la maison de Saul,nommé Semei,filz de Gera: cestuy sortoit hors,& maudisoit:& iettoit des pierres contre Dauid, & contre tous les seruiteurs du Roy Dauid: & tout le peuple, & tous les fortz hommes estoyent à dextre & à senestre de luy. Et Semei disoit ainsi quãd il le maudisoit: Sors,sors hors meurtrier,& homme peruers. Le Seigneur t'a rendu tout le sang de la maison de Saul,au lieu duql tu as regné:& le Seigneur a baillé le royaume entre les mains de ton filz Absalõ:& voicy, tu es cheut en ton mal, pourtant q̃ tu es vn meurtrier. Lors Abisai filz de Zaruia dit au Roy: Pourquoy ce chien mort cy maudit-il nostre sire le Roy? que ie passe, ie te prie, & que ie luy oste la teste. Et le Roy dit: Qu'ay-ie affaire auec vous filz de Zaruia? qu'il maudise ainsi. Car le Seigneur luy a dit qu'il maudie Dauid. Et qui luy dira? Pourquoy as-tu ainsi fait? Et Dauid dit C à Abisai, & à tous ses seruiteurs: Voicy, mon filz,qui est sorty de mon ventre, cerche mon ame: combien plus maintenant le filz de Iemini? laissez-le, qu'il me maudie: car le Seigneur luy a dit. Parauenture le Seigneur regardera mon affliction:& le Seigneur auiourdhuy me rendra bien pour la malediction de cestuy. Dauid donc & ses gens cheminoyent par le chemin: & Semei cheminoit à coste' de la montagne contre luy,cheminant,& maudisant,& luy iettant des pierres à lencontre, & ruant de la poudre. Ainsi le Roy Dauid,& tout le peuple qui estoit auec luy, fort lassez,vindrent & se reposerent là. Et Absalom & tout le peuple d'Israel entrerent en Ierusalẽ,& Achithophel auec luy. Quãd Husai Arachite, l'amy de Dauid,fut venu à Absa- D lom,il dit à Absalom: Viue le Roy,Viue le Roy. Et Absalom dit à Husai: Est-ce cy la grace que tu fais à ton amy? pourquoy n'es tu allé auec ton amy? Husai dit à Absalom: Nõ; mais ie seray de la partie de celuy que

*Ligatures.

*sou.19.d

le Seigneur a eleu, & ce peuple icy, & tous les hõmes d'Israel, & demoureray auec luy. Dauãtage, à qui seruiray-ie? ne sera-ce pas à son filz? tout ainsi que i'ay seruy deuant ton pere, ainsi seruiray-ie deuant toy. Adonc Absalõ dit à Achithophel: Baille nous conseil que c'est que nous deuons faire. Achithophel dit à Absalom: Entre aux concubines de ton pere, lesq̃lles il a laissé pour garder la maison: à fin que quand tout Israel aura ouy que tu seras en horreur à ton pere, les mains de tous ceux qui sont auec toy soyent fortifiées. Ilz tendirent donc vn tabernacle à Absalom, sur le toict [de la maison,] & Absalom entra aux concubines de son pere, en la presence de tout Israel. Or le conseil que Achithophel donnoit en ces iours là, estoit autant estimé que si aucun eut demandé le conseil de Dieu: tel donc estoit tout le conseil d'Achithophel, tant enuers Dauid, qu'enuers Absalom.

CHAP. XVII.

A LOrs Achithophel dit à Absalom: I'eliray maintenant douze mille hommes, & me leueray, & ceste nuit poursuiuray Dauid, & viendray sur luy. Il est lassé, & ses mains sont lasches, lors ie l'espouanteray, tellemẽt que tout le peuple qui est auec luy s'enfuira, & frapperay le Roy tout seul. Et rameneray tout le peuple à toy, & quand tous les hommes que tu requiers seront retournez: il y aura paix par tout le peuple.

La parolle sembla propre à Absalom & à tous les anciens d'Israel. Et Absalom dit: Ie te prie appelle aussi Husai Arachite: & q̃ nous ouyons quel sera son aduis. Quand Husai fut venu à Absalom, Absalom luy dit: Achithophel a dit telles parolles, deuons nous faire ce qu'il dit, ou non? parle toy.

B Husai donc dit à Absalom: Le conseil qu'a dõné ceste fois Achithophel, n'est pas bon.

Dieu renuerse le conseil de Achithophel par Husai.

Aussi Husai dit: Tu cognois ton pere, & ses gens, qu'ilz sont fortz, & ont le courage felon, comme l'ourse des champs qui est priuée [de ses petis:] & ton pere est vn homme de guerre, lequel ne demourera point la nuit auec le peuple. Voicy, il est maintenant caché en quelque fosse, ou en quelque lieu. S'il aduient qu'à la premiere fois aucun d'eux tombe, & que le bruit vienne, qu'on die: Il y a eu rompture au peuple qui suyuoit Absalom: Alors le plus fort, qui auoit le cueur comme vn lion, sera tout esperdu: Car tout Israel sait que ton pere est preux, & que ceux qui sont auec luy sont

C fortes gens. Mais ie conseille que diligemment on assemble à toy tout Israel, depuis Dan, iusqu'en Ber-sabé, leql sera en grand nombre comme l'arene d'aupres de la mer, & que toymesme en persone chemines au milieu d'eux. Adonc nous viendrons à luy en quelque lieu que nous le trouuions, & dresserons nostre ost contre luy, ainsi que la rosée chet sur terre: & n'en demourera point vn, de tous les hommes qui sont auec luy. Que s'il se retire en quelque cité, tout Israel enuironnera de cordes la cité, & la tirerons dedans le fleuue: tellement qu'on n'en trouuera point là vn seul caillou. Et Absalom, & tout Israel, dit: Le conseil de Husai Arachite, est meilleur que le conseil d'Achithophel. Or le Seigneur auoit ordonné que le conseil d'Achithophel, qui estoit bon, fust destruit: à fin que le Seigneur feist venir mal sur Absalom.

On, pour tera.

Et Husai dit aux sacrificateurs Zadoc D & Abiathar: Telle chose & telle a conseillé Achithophel à Absalom & aux anciens d'Israel, & moy i'ay ainsi & ainsi conseillé. Parquoy tout à ceste heure enuoyez hastiuement, & annoncez à Dauid, & luy dites: Ne demeure point ceste nuit en la campagne du desert, mais passe outre, que d'auenture le Roy ne vous engloutisse, & tout le peuple qui est auec luy. Or Ionathan & Ahimaaz estoyent aupres de la fontaine Rogel. La chambriere se partit, & leur annonça: eux se partirent, & l'annoncerent au Roy Dauid. Or ilz ne s'osoyent monstrer, pour venir en la ville. Mais quelque iouuenceau les veit, & l'annonça à Absalom. Eux deux se hasterent de cheminer, & vindrent en la maison d'vn homme en Bahurim: lequel auoit vn puitz en sa court, dedans lequel ilz descendirent. Si print la femme vne couuerture, & l'estendit sur la gueule E du puitz, sur laquelle elle espardit du grain moulu: tellement que la chose ne fut point cogneuë. Les seruiteurs d'Absalom vindrent à la femme iusqu'en la maison, & dirent: Ou est Ahimaaz & Ionathan? La femme leur respondit: Ilz sont passez outre ce ruisseau d'eau. Et iceux les chercherent, & ne les trouuans point s'en retournerent en Ierusalem. Et apres qu'iceux s'en furent allez, ceux cy monterẽt hors du puitz: & s'en allerent, & annoncerent au Roy Dauid, luy disans: Leuez vous, & passez soubdainement outre ceste eau: car Achithophel a baillé tel conseil contre vous. Adonc Dauid se leua, & tout le peuple qui estoit auec luy, & passerent le Iordain, iusqu'à l'aube du iour: sans s'en falloir vn seul qui ne passast le Iordain. Achithophel voyant qu'on n'auoit point fait son conseil, il F sella son asne, & se leua, & s'en alla en sa maison en sa ville. Apres qu'il eut disposé de sa famille, il s'estrangla, & mourut, & fut en seuely au sepulcre de son pere. Et Dauid s'en vint en Mahanaim: & Absalom pas-

Achithophel se pend.

sa

Absolom poursuit Dauid.

sa le Iordain, luy & tous les hommes d'Israel qui estoyent auec luy. Et Absalom constitua Amasa sus l'armée, au lieu de Ioab: lequel Amasa estoit filz d'vn homme nommé Ietra Israelite, lequel entra à Abigail fille de Naas, sœur de Zaruia, mere de Ioab. Et Israel auec Absalom assist son camp en
G la terre de Galaad. Quand Dauid fut venu en Mahanaim, Sobi filz de Naas de Rabath, laquelle est aux filz d'Amon, & Machir filz d'Amiel de Lo-dabar, & Berzelai Galaadite, de Rogelim, [offrirent] à Dauid des licts, des bassins, & vaisseaux de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rosty, des febues, des lentiles, & grains rostiz, du miel, du beurre, des ouailles, & des fromages de vaches: & le presenterent à Dauid, & au peuple qui estoit auec luy, pour manger, car ilz disoyent: Ce peuple est affamé, & est las, & a soif au desert.

CHAP. XVIII.

A DAuid donc nombra le peuple qui estoit auec luy, & constitua sus eux capitaines sus mille hommes & sus cent. Et Dauid enuoya le peuple, vne tierce partie soubz la main de Ioab, l'autre tierce partie soubz la main d'Abisai filz de Zaruia, frere de Ioab, & l'autre tierce partie soubz la main d'Ethai Gethien. Et le Roy dit au peuple: Ie sortiray aussi auec vous. Le peuple luy dit: Tu ne sortiras point. Car si nous nous enfuyons, ilz ne nous prédront point à cueur: & si la moitié de nous meurt, il ne leur chaudra de nous: mais toy, tu vaux autant que dix mille de nous. Parquoy il vaut mieux que tu nous soyes en ayde en la cité. Et le Roy leur dit: Ie feray ce que bon vous semblera. Le Roy donc s'arresta à l'entrée de la porte, & tout le peuple sortit par centeines, & par milliers. Et commanda le Roy à Ioab, & à Abisai, & à Ethai, disant: Traictez moy doucement mon filz Absalom: & tout le peuple ouit ce que le Roy commandoit à tous les princes, touchant
B Absalom. Ainsi sortit le peuple aux champs, au deuant d'Israel: & fut la bataille au bois d'Ephraim. Là fut ruée ius le peuple d'Israel deuant les seruiteurs de Dauid: & fut là faite vne grande desconfiture en ce iour la, à sauoir de vingt mille hommes. Et là fut la bataille espars sus toute la terre: en ce iour la, la forest consuma beaucoup plus de peuple, que le glaiue. Aduint qu'Absalom rencontra les seruiteurs de Dauid, estant sur vn mulet: & son mulet estant entré dessoubz vn grand chesne espes, sa teste se tint au chesne, ou il demoura entre le ciel & la terre [pendu:] & le mulet qui estoit soubz luy, passa outre. Et vn homme voyant ce, l'annonça à Ioab, & dit:

Voila, i'ay veu Absalom pendu en vn chesne. Ioab dit à celuy qui luy disoit les nouuelles: Voicy, tu l'as veu, & pourquoy ne le as-tu pas illec ruë par terre, & il estoit en moy de te donner dix pieces d'argent, & vne ceincture? L'homme dit à Ioab: Quand ores ie conteroye là sur ma main mille pieces d'argent, si ne mettroye-ie point ma main sur le filz du Roy: car nous auons ouy que le Roy t'a commandé, & à Abisai, & à Ethai, disant: Gardez qu'aucun ne [touche] le iuuenceau Absalom. Et si i'eusse fait quelque laschetè au danger de mon ame, rien n'en eust esté celé au Roy: mesme aussi tu m'eusses esté contraire. Et Ioab dit: Ie ne me feindray pas ainsi en ta presence. Si print trois dars en sa main, & les ficha au cueur d'Absalom, qui estoit encore viuant au milieu du chesne. Puis apres, D dix iuuenceaux coustilliers de Ioab, se tournerent, & frapperent Absalom, & le tuerent. Adonc Ioab sonna la trompette, & le peuple retourna de poursuyure Israel, pourtant que Ioab retint le peuple. Ilz prindrent Absalom, & le ietterent en la foreſt, en vne grande fosse: & mirent sur luy vn mout grand monceau de pierres: & tout Israel s'enfuit vn chacun en ses tentes. Or Absalom auoit prins & colloqué pour soy en sa vie vne coulomne, en la vallée royalle, car il disoit: Ie n'ay point de filz pour laisser la memoire de mon nom: & de son nom nomma la coulomne: dont iusqu'auiourdhuy on l'appelle, Le lieu d'Absalom.

C

Absalom pendant par les cheueux, tué par Ioab.

Et Ahimaaz filz de Zadoc, dit: Ie courray maintenant, & annonceray au Roy, E
que le Seigneur luy a fait iugement de la main de ses ennemiz. Et Ioab luy dit: Tu ne seras point auiourdhuy le messager, mais tu l'annonceras vn autre iour. Auiourdhuy tu ne l'annonceras point: car le filz du Roy est mort. Et Ioab dit à Chusi: Va, & annonce au Roy ce que tu as veu. Chusi s'enclina deuant Ioab, & s'encourut. Derechef Ahimaaz filz de Zadoc dit à Ioab: Qu'en sera-il, si ie cours aussi maintenant apres Chusi? Ioab luy dit: Que veux-tu courir, mon filz? veu que pour les nouuelles rien ne t'aduiendra. [Lequel respondit:] Que sera-ce, si ie cours? Il luy dit: Cours. Ahimaaz donc s'encourut par le chemin de la plaine, & passa Chusi. Et Dauid estoit F
assis entre deux portes: & la guette estoit allé sur le toict de la porte, sur la muraille: lequel esleua ses yeux, & veit vn homme qui couroit tout seul. Et la guette cria, & l'annonça au Roy. Dont le Roy dit: S'il est seul, il y a bonne nouuelle en sa bouche. Cestuy la cheminoit touſiours, & approchoit. La guette veit apres vn autre hom-

me qui couroit, & cria la guette au portier, & dit: Voila vn homme qui court tout seul. Le Roy dit: Cestuy la aussi porte bonne nouuelle. Et la guette dit: Il me semble à veoir courir le premier, que c'est Ahimaaz filz de Zadoc. Le Roy dit: C'est vn bon homme, & vient auec bonne nouuelle. Et Ahimaaz cria, & dit au Roy: Paix. Et s'enclina sur sa face deuant le Roy sur la terre, & dit: Le Seigneur ton Dieu soit beneit, qui a enclos les hommes qui auoyent leue' leurs mains contre le Roy nostre sire. G Et le Roy dit: Le iuuenceau Absalom se porte il bien? Ahimaaz luy respondit: I'ay veu vn grand tumulte, quand Ioab enuoyoit le seruiteur du Roy & moy ton seruiteur: autrement ne say-ie que c'estoit. Le Roy luy dit: Destourne toy, & te tiens cy. Quand cestuy cy se fut destourne', & arreste': Voicy Chusi qui vint, & dit: On apporte bonne nouuelle au Roy nostre sire: c'est que le Seigneur auiourdhuy t'a venge' de la main de tous ceux qui se sont esleuez contre toy. Et le Roy dit à Chusi: Le iuuéceau Absalom se porte il bien? Chusi respondit: Les ennemiz du Roy nostre sire, soyent faitz comme le iuuenceau, & tous ceux qui s'esleuent contre toy pour mal. Adonc le Roy fut trouble', & monta à la chambre de la porte, & commença à plourer: & disoit ainsi en cheminant: Mon filz Absalom, mon filz, mon filz Absalom: à la mienne volunte' que ie fusse mort pour toy Absalom mon filz, mon filz.

CHAP. XIX.

A ET on annonça à Ioab, Voila le Roy qui pleure, & meine dueil d'Absalom. En ce iour la, la victoire fut tournée à pleur à tout le peuple: pourtant que le peuple auoit ouy dire ce iour la, que le Roy estoit dolent de son filz. En ce iour la le peuple entra en cachette en la cite', comme se cache le peuple honteux, s'enfuyant de la bataille. Et le Roy cacha sa face, & crioit à haute voix: Mon filz Absalom, Absalom mon filz, mon filz. Quand donc Ioab fut entre' au Roy en la maison, il dit: Tu as auiourdhuy rendu confuses les faces de tous tes seruiteurs, qui ont auiourdhuy saue' ta vie, & la vie de tes filz, & de tes filles, & la vie de tes femmes, & la vie de tes concubines. Pour auoir ayme' ceux qui te hayent, & hay ceux qui t'ayment. Car tu as auiourdhuy monstre' que tu n'as point [de cu]re B de tes princes, ne de tes seruiteurs: dont ie cognoy auiourdhuy, que si Absalom viuoit, & que nous tous auiourdhuy fussions mortz, alors la chose te plairoit. Maintenant donc leue toy, sors, & parle amiablement à tes seruiteurs. Car ie te iure par le Seigneur, que si tu ne sors, il ne demourera point ceste nuit vn seul homme auec toy: & ce te sera pis que tout le mal qui est venu sur toy depuis ta ieunesse, iusqu'à present.

Et le Roy se leua, & s'asseit à la porte: & on annonça à tout le peuple que le Roy estoit assis à la porte: si vint tout le peuple deuant le Roy, mais Israel s'enfuit chacun en ses tentes. Et tout le peuple se debatoit par toutes les lignées d'Israel, disant: Le Roy nous a deliure' de la main de noz ennemiz, il nous a deliure' de la main des Philisthins: & maintenant il s'enfuit de la terre, pour Absalom. Et Absalom que nous auons oingt pour estre sus nous, est mort en la bataille: pourquoy donc ne dites vous mot de ramener le Roy? Et le Roy Dauid enuoya à Zadoc & à Abiathar sacrificateurs, disant: Parlez aux anciens de Iuda, & leur dites: Pourquoy estez vous les derniers à ramener le Roy en sa maison? (car les parolles que tout Israel auoit dit, estoyent paruenues iusqu'au Roy en sa mai C son) vous estes mes freres, vous estes mes os, & ma chair: pourquoy estes vous les derniers à ramener le Roy? Dites aussi à Amasa: N'es-tu pas mon os, & ma chair? Dieu me face ainsi, & ainsi me doint, si tu n'es prince de l'armée deuant moy à tousiours au lieu de Ioab. Ainsi enclina le cueur de tous les hommes de Iuda, comme d'vn seul homme: lesquelz enuoyerent au 2. Roy. 3. Roy, [disans:] Retourne-t'en, & tous tes seruiteurs. Le Roy donc s'en retourna, & vint iusqu'au Iordain: & tout Iuda vint iusqu'en Galgal, pour aller au deuant du Roy, & le faire passer outre le Iordain. Et Semei filz de Gera, filz de Iemini, qui estoit de Bahurim, se hasta, & descendit auec les hommes de Iuda, au deuant du Roy Dauid. Et y auoit mille hommes auec luy de Ben-iamin: & Ziba seruiteur de la maison de Saul, & ses quinze enfans, & ses vingt seruiteurs, estoyent aussi auec luy: & passerent outre le Iordain deuant le Roy. Et la nauire passa: à fin de passer outre la famille du Roy, & de faire ce qu'il luy plairoit. Lors Semei filz de Gera, se ietta à D genoux deuant le Roy, comme il passoit le Iordain, & dit au Roy: Mon seigneur, ne pense point à mon iniquite', & n'aye point de memoire de l'iniquite' que ton seruiteur te feit le iour que nostre sire le Roy Sus 16. c sortoit de Ierusalem: Que le Roy ne le prenne point à cueur. Ton seruiteur cognoit qu'il a peche': & pource auiourdhuy suis-ie venu tout le premier de toute la famille de Ioseph, pour descendre au deuant du Roy nostre sire. Abisai filz de Zaruia, respondit, & dit: Semei ne mourra-il

point

point, veu qu'il a maudit l'Oinct du Seigneur? Et Dauid dit: Qu'ay-ie affaire auec vous, filz de Zaruia? Car vous m'estes auiourdhuy aduersaires: mourroit-il auiourdhuy quelcun en Israel? ne cognoy-ie pas bien qu'auiourdhuy ie suis fait Roy sus Israel? Et le Roy dit à Semei: Tu ne mourras point: ainsi le Roy luy iura. Apres descendit Miphiboseth filz de Saul au deuant du Roy, sans auoir accoustre' ses piedz, ne fait sa barbe: & n'auoit point laue' ses habillemens depuis le iour que le Roy s'en estoit alle', iusqu'au iour qu'il reuint en paix. Quand il fut venu en Ierusalem au deuant du Roy, le Roy luy dit: Pourquoy n'es-tu venu auec moy Miphi-
E boseth? Il luy dit: Nostre sire Roy, mon seruiteur m'a deceu: car ton seruiteur luy auoit dit: Selle moy mon asne, si monteray dessus, & iray au Roy: car ton seruiteur est boiteux, & a on accuse' ton seruiteur enuers le Roy nostre sire. Mais nostre sire le Roy est comme vn Ange de DIEV, fay ce que bon te semblera. Car toute la maison de mon pere aussi bien n'est elle digne que de mort deuant le Roy nostre sire: *tou
Sus 16.a. tesfois tu as mis ton seruiteur entre ceux qui mangeoyent à ta table. Et quel droit y a-il dauantage en moy, pour plus crier au Roy? Le Roy luy dit: Pourquoy me parles-
Sus 16. a. tu plus de tes affaires? * Ie l'ay dit, toy & Ziba partissez les possessions. Et Miphiboseth respondit au Roy: Mesme qu'il prenne tout. Le Roy nostre sire est reuenu en
F paix en sa maison. Berzelai Galaadi-
1.Ro.2.b. te aussi descendit de Rogelim, pour passer le Iordain auec le Roy, pour l'accompagner outre le Iordain. Berzelai estoit fort vieux, eage' de quatre vingtz ans: & a-
Sus 17. g. uoit baille' viures au Roy, quand il demouroit en Mahanaim: car il estoit fort puissant homme. Et le Roy dit à Berzelai: Passe auec moy, & ie te nourriray auec moy en Ierusalem. Berzelai dit au Roy: Combien d'ans penses-tu que i'aye vescu, que ie monte auec le Roy en Ierusalem? Ie suis auiourdhuy eage' d'octante ans, comment pourroye-ie discerner entre le bon & le mauuais? ton seruiteur pourroit-il sauourer ce que ie mangeroye, & ce que ie beuuroye? pourroye-ie plus ouir la voix des chantres & des chanteresses? & pourquoy seroit à charge ton seruiteur au Roy nostre sire? Ton seruiteur passera vn petit outre le Iordain auec le Roy. Pourquoy me voudroit le Roy faire ceste retribution? Ie te prie, que ton seruiteur s'en retourne, & q̃ ie meure en ma cite', [& que ie soye mis] au sepulcre de mon pere & de ma mere. Voicy, ton seruiteur Chamaam passera auec le Roy nostre sire: fay luy ce que bon te semblera. Et le Roy dit: Que Chamaam pas- G
se auec moy, & ie luy feray ce qu'il te plaira: & te feray tout ce que tu me voudras demander. Adonc tout le peuple passa le Iordain auec le Roy: lequel baisa Berzelai, & le beneit: & iceluy s'en retourna en son lieu. Lors le Roy passa en Galgal: & Chamaam passa auec luy. Tout le peuple de Iuda ramena le Roy, auec la moitie' du peuple d'Israel. Et voicy, tous les hommes d'Israel vindrent au Roy, auquel ilz dirent: Pourquoy t'ont desrobe' noz freres les hommes de Iuda, & ont passe' le Roy & sa famille outre le Iordain, & tous les hommes de Dauid auec luy? Et tous les hommes de Iuda respondirent aux hommes d'Israel: Pourtant que le Roy est nostre prochain. Et pourquoy vous courroucez vous de cela? auons nous mange' aucune chose du Roy? ou si nous auons receu aucuns dõs? Les hõmes d'Israel respondirent aux hommes de Iuda, & dirent: Nous auons dix parties au Roy, & aussi en Dauid auons plus que vous: pourquoy donc nons auez vous desprise', & que la premiere parolle ne m'a elle este' dõnée, de ramener nostre Roy? Et fut la parolle des hommes de Iuda plus rude que la parolle des hommes d'Israel.

CHAP. XX.

LOrs vn meschant homme entreuint là, A
qui auoit nom Seba filz de Bochri, hõme [de la lignée] de Iemini: lequel sonna la trõpette, & dit: Nous n'auons point de part en Dauid, ne d'heritage au filz de Iesai: o Israel, q̃ chacun [retourne] en ses tabernacles. Ainsi tous les hommes d'Israel monterent d'auec Dauid, & suyuirent Seba filz de Bochri: mais les hommes de Iuda adhererent à leur Roy, depuis le Iordain iusqu'en Ierusalem. Quand Dauid fut venu en sa maison en Ierusalem, il print ses dix femmes concubines, lesquelles il auoit laisse' pour garder la maison: & les mit en garde, & leur bailla à viure: & n'entra point à elles: mais furent sequestrées iusqu'au iour de sa mort, viuantes en vefuage. Et le Roy dit à Amasa: Assemble moy les hom- B
mes de Iuda dedans trois iours: & te trouue icy present. Amasa donc se partit pour appeller ceux de Iuda: & tarda outre le temps qu'il luy auoit constitue'. Et Dauid dit à Abisai: Maintenant Seba filz de Bochri nous affligera plus que n'a fait Absalom. Prens donc les seruiteurs de ton seigneur, & le poursuy: de peur qu'il ne trouue quelques villes garnies, & qu'il n'eschappe de deuant nous. Et les gens de Ioab sortirent apres luy, les Cerethiens aussi, & les Phelethiens, & tous les fortz hommes:

Ilz sortirent,dy-ie, de Ierusalē pour poursuyure Seba filz de Bochri. Ceux cy estans
C aupres de la grand pierre qui estoit en Gabaon,Amasa vint deuant eux. Et Ioab estoit ceinct sur son haubergeon qu'il auoit vestu,& par dessus auoit ceinct son espée,la quelle pendoit sur ses reins en la gaine, laquelle sortoit hors & tomboit. Si dit Ioab à Amasa: Paix te soit,mon frere. Et Ioab print de sa main dextre la barbe d'Amasa, pour le baiser. Or Amasa ne se donnoit point de garde de l'espée qui estoit en la main de Ioab.De laquelle il le frappa en la cinquiesme [coste,] & espandit ses entrailles en terre, sans y retourner pour la second
D de fois,& mourut. Et Ioab & Abisai son frere, poursuyuirent Seba filz de Bochri. Adonc vn des soudars de Ioab s'arresta au pres de luy,& dit: Celuy qui est de la part de Ioab, & qui est pour Dauid, qu'il suyue Ioab. Amasa estoit au milieu du chemin, voutré en son sang.Et quelcun voyant que tout le peuple s'arrestoit là,il destourna Amasa du chemin au champ,& ietta vn vestement sur luy: ayant veu que tous ceux qui venoyent à luy, s'arrestoyent. Quand il eut esté osté de la voye, tous les hommes qui suiuoyent Ioab, passerent pour poursuyure Seba filz de Bochri. Lequel estoit passé par toutes les lignées d'Israel, iusque
E en Abel,& Beth-maaca,& tout Barim: qui s'assemblerent,& vindrent apres luy. Ilz s'en vindrent donc,& l'assiegerent en Abel & Beth-maaca,& bastirent vn bouloart contre la ville, de laquelle le peuple se tenoit à la muraille: & tout le peuple qui estoit auec Ioab,diss1poit la muraille pour la ruer ius. Alors vne femme sage de la cité, s'escria, [& dit:] Oyez, oyez,dites,ie vous prie, à Ioab: Approche toy d'icy, que ie parle à toy. Quand il se fut approché d'elle, elle luy dit:Es-tu Ioab?Il respondit,Ouy.Elle
F luy dit: Escoute les parolles de ta chambriere.Il respondit:I'escoute.Derechef elle parla,disant: On soloit ia dire parauant: *Asauoir qu'on *demande à Abel,& ainsi a on continué.Ie suis vne des paisibles & fideles d'Israel: tu quiers de deffaire la cité,& la mere d'Israel. Pourquoy veux-tu destruire l'heritage du Seigneur? Ioab luy respondit, & dit: Ainsi ne soit,cela ne m'aduienne,que ie la destruise & gaste. La chose ne va pas ainsi: mais vn homme de la montagne d'Ephraim,qui a nom Seba filz de Bochri, *a
G leué sa main contre le Roy Dauid. Baillez le moy seulement,& nous nous en irons de deuant la cité.Et la femme dit à Ioab:Voicy,on te iettera sa teste par la muraille. La femme s'en vint à tout le peuple, & parla à eux sagement: lesquelz copperent la teste à Seba filz de Bochri,& la ietterent à Ioab.

Lors on sonna la trompette, & se partirent de deuant la ville, vn chacun en son tabernacle: & Ioab s'en retourna au Roy en Ierusalem. Ioab donc fut [constitué] sur toute l'armée d'Israel:& Banaia filz de Iehoiada, sus les Cerethiens & sus les Phelethiens: & Aduram sus les tributz: & Iosaphat filz d'Ahilud, estoit commis sur les registres:Siua estoit le scribe:Zadoc & Abiathar estoyent les sacrificateurs: Ira Iairite estoit semblablement le sacrificateur de Dauid. sus 8.d.

CHAP. XXI.

AV temps de Dauid aduint vne famine, A Famine par trois ans pour la foyfaulsée aux Gabaonites par Saul. Ios.9.c.
qui dura trois ans continuelz:& Dauid requist la face du Seigneur. Et le Seigneur luy dit: C'est à cause de Saul,& de sa maison meurtriere: pourtant qu'il a tué les Gabaonites. Adonc le Roy appella les Gabaonites,& parla à eux.(Or les Gabaonites n'estoyent point des filz d'Israel,mais estoyent le residu des Amoriens:& les filz d'Israel leur auoyent iuré. Nonobstant, Saul, par vn zele qu'il auoit pour les filz d'Israel & de Iuda, cercha de les mettre à mort.) Dauid donc dit aux Gabaonites: Que vous feray-ie? & de quoy vous appaiseray-ie, à fin que vous beneissies l'heritage du Seigneur? Les Gabaonites luy respondirent: Nous ne voulons point auoir argent,ny or de Saul & de sa maison: & ne voulons pas que tu tues aucun en Israel. Et il leur dit: Que dites vous donc, & ie le vous feray. Ilz dirent au Roy:Ceste homme la qui nous a perdu & guetté, nous le destruirons,tellement qu'il n'en demourera rien de reste en toutes les fins d'Israel. Que B
on nous baille sept hõmes de ses filz,& nous les crucifierõs deuãt le Seigneur en Gabaa de Saul l'eleu du Seigneur. Et le Roy leur dit:Ie les bailleray. Or il pardonna à Miphiboseth, filz de Ionathan, filz de Saul, *à cause du iurement du SEIGNEVR Dieu, qui auoit esté entre Dauid & entre Ionathan filz de Saul. Mais le Roy print les deux filz de Rezpha fille d'Aia, qu'elle auoit enfanté à Saul, à sauoir, Armoni & Miphiboseth: & les cinq filz de Michol fille de Saul, qu'elle auoit enfanté à Adriel filz de Berzelai Molathite: & les bailla entre les mains des Gabaonites: lesquelz ilz crucifierent en la montagne deuant le SEIGNEVR: & moururent ces sept cy ensemble, es premiers iours de moisson, au commencement qu'on moissonnoit l'orge. Lors Rezpha fille d'Aia, print vn sac, & l'estendit pour soy sur vne pierre, dez le commencement de moisson, iusqu'à tant qu'il degoutast du ciel de l'eau sur eux,& ne permettoit point de iour repo-
ser. *I.Sa.18.d.

Sept hommes des filz de Saul donnez aux Gabaonites pour eux vẽger,lesquelz ilz crucifient

*Asauoir selon la loy de Moyse, s'il veut receuoir la paix. Deu.20.c.

*C.il est fait aduersaire & ennemy.

ſer d'oyſeaux du ciel ſur eux, ne beſtes des champs par nuit. On annonça à Dauid ce que Rezpha fille d'Aia concubine de Saul, auoit fait. Et Dauid ſen alla, & print les os de Saul, & les os de Ionathã ſon filz, des citoyens de Iabes Galaad, leſquelz ilz auoyent deſrobé de la place de Beth-ſan, en laquelle les Philiſthins les auoyent pendu le iour qu'ilz auoyent tué Saul en Gelboé. De là il emporta les os de Saul, & les os de Ionathan ſon filz: & recueillirent les os de ceux qui auoyent eſté là crucifiez, & les enſeuelirent auec les os de Saul & de Ionathan ſon filz en la terre de Ben-iamin, en Zela, au ſepulcre de Cis ſon pere: & feirent tout ce que le Roy auoit commandé. Apres ce, Dieu fut appaiſé à la terre. Et les Philiſthins eurent encores guerre contre Iſrael: & Dauid deſcendit, & ſes ſeruiteurs auec luy, & bataillerent contre les Philiſthins: tellement que Dauid defailloit. Et Ieſbi *de Nob qui eſtoit des filz de *Harapha. Duquel le fer de la hache peſoit trois cens ſicles d'ærain, & eſtoit accouſtré de nouuelles armures, auoit delibere de frapper Dauid. Mais Abiſai filz de Zaruia le ſecourut, lequel frappa le Philiſthin, & le tua. Alors les hommes de Dauid iurerent, en diſant: Tu ne ſortiras plus auec nous en bataille: de peur que tu n'eſteignes la lumiere d'Iſrael. Il y eut vne autre guerre en *Nob contre les Philiſthins. Lors Sabochai Huſathite frappa Saph, qui eſtoit des filz de Harapha.

Il y eut encore depuis guerre en *Gob contre les Philiſthins: en laquelle Elhanan filz de Iaere Orgim Beth-lehemite frappa Goliath Gethien: duql le bois de la lance eſtoit cõme le telier des tiſſerãs. Depuis y eut encore vne bataille en Geth, ou eſtoit vn hõme de grande ſtature: qui auoit ſix doigtz en chacune main & en chacun pied, vingt quatre en nombre, & auſsi eſtoit nay de la lignée de Harapha. Lequel deffia Iſrael: & le frappa Ionathan filz de Sama frere de Dauid. Ces quatre la naſquirent à Harapha en Geth: & moururent par les mains de Dauid, & par les mains de ſes ſeruiteurs.

Dauid en ſeuelit les os de Saul & de Ionathan. 1.Sa. 31.c.

*Selon le Grec. Aucuns Benob.

*Grec, Geans.

D

*Selon le Grec. Aucũs] pour] Gob. Grec] pour] Nob.

Goliath.

CHAP. XXII.

A Pres Dauid dit au SEIGNEVR les parolles de ce cantique cy, au iour que le Seigneur l'eut deliuré de la main de tous ſes ennemiz, & de la main de Saul. Et dit.

Le Seigneur eſt ma pierre, & ma fortereſſe, & mon ſauueur. DIEV eſt ma roche, ie me confieray en luy: il eſt mon eſcuſſon, & la corne de mon ſalut: il eſt mon garant, & mon refuge: mon ſauueur, tu me ſauueras de la violence.

A Cantique de Dauid pour ſa deliurance de ſes ennemiz. Pſa. 18.a.

I'inuoqueray le Seigneur qui eſt à louër, & ie ſeray deliuré de mes ennemiz.

Les deſtreſſes de la mort m'ont aſsiegé: les fleuues de belial m'ont eſpouãté.

Les cordeaux d'enfer m'ont enuironné: les lacqz de la mort m'ont ſurprins.

On peut auſsi dire, douleurs, ou bédes.

I'ay reclamé le SEIGNEVR en ma tribulation, & ay crié à mon DIEV: & il a exaucé ma voix des ſon tẽple, & mõ cry [eſtve nu] à ſes oreilles. La terre a eſté eſmeuë, & a tremblé: les fondementz du ciel ont eſté eſmeuz, & ont treſſailly: pourtant qu'il ſ'eſt courroucé. Fumée eſt montée de B ſes narines, & feu deuorant de ſa bouche: & de par luy ſont embraſez les charbons.

Il a encliné les cieux, & eſt deſcendu: ayant vne obſcurité deſſoubz ſes piedz.

Il a monté ſur le Cherub, & a volé: il ſ'eſt apparu ſur les ailes du vent. Il a mis les tenebres à lentour de ſoy pour tabernacles: & eaus obſcures & nuées eſpeſſes.

De la reſplendeur de ſa preſence les charbons de feu ont eſté embraſez. Le Seigneur a tonné du ciel: & le Treſſouuerain a profere ſa voix. Il a tiré ſes fleſches, & les a abbatuz: [il a enuoyé] foudre, & les a eſtourdis. Les ſources de la mer ſont apparuës: & les fondementz du monde ont eſté deſcouuers par la correption du Seigneur, & par le ſouffle duvent de ſes narines. Il a enuoyé du ciel, & m'a prins, & m'a retiré hors des groſſes eaus.

Il m'a deliuré de mon fort ennemy, & de ceux qui me hayent: pourtant qu'ilz eſtoyẽt plus fors que moy. Ilz ſe ſont aduancez deuant moy au iour de ma calamité: & le Seigneur a eſté mon appuy. Il m'a retiré au large, & m'a deliuré: pourtant qu'il a prins ſon plaiſir en moy. Le Seigneur me retribuera ſelon ma iuſtice: & me rendra ſelon la nettete de mes mains.

Car i'ay garde les voyes du Seigneur: & C n'ay point fait laſchement contre mon Dieu. Car i'ay deuant moy tous ſes droitz, & point n'oſteray ſes ſtatutz de moy. Ie luy ſeray entier, & me doneray garde de mon iniquité. Le Seigneur me rendra ſelõ ma iuſtice: & ſelon ma purete deuant ſes yeux. Auec le benin, tu te monſtre benin: & auec l'homme entier, tu te monſtre entier. Auec celuy qui eſt net, tu te faiz net: & auec les peruers, tu te feras peruers. Tu ſauueras le poure peuple, & ietteras tes yeux ſus les hautains. Car Seigneur tu es ma lampe: & toy Seigneur enlumineras mes tenebres.

Car par toy ie courray ſus l'armée: & de par mon Dieu ie ſailliray outre le mur.

Dieu eſt entier en ſa voye: les parolles du Seigneur ſont eſprouuées: il eſt le bou-

clier de tous ceux qui ont esperance en luy.
Car qui est Dieu fors que le Seigneur? & qui est fort sinon nostre Dieu? C'est le Dieu qui m'a corrobore' de force: & a ouuert ma voye entiere. Il a fait mes piedz semblables à ceux des cerfz: & m'a colloque' sur mes hautz lieux. Il enseigne mes mains à la bataille: l'arc d'arain a este' desrõpu par mes bras. Tu m'as baillé l'escusson de ton salut: & m'as multiplié par ta mansuetude. Tu as eslargy mes pas soubz moy: & mes talons ne glisseront point. Ie poursuyuray mes ennemiz, & les destruiray, ie ne m'en retourneray point iusqu'à tant que ie les aye consume'. Ie les consumeray, & les perceray d'outre en outre, tellemẽt qu'ilz ne se releuerõt point: & cherront soubz mes piedz. Tu m'as ceinct de force pour batailler: tu as courbe' soubz moy ceux qui s'esleuent contre moy.
Tu as tourne' mes ennemiz en fuyte: & ceux qui me hayent, & les desconfiray.
*On qu'ilz regardent.
Qu'ilz* crient, & nul ne les sauuera: que ilz crient au Seigneur, & ilz ne les exaucera point. Ie les briseray comme la poudre de la terre: ie les menuyseray, & les applatiray comme la boué des rues.
*C. m'honoreront par feintise.
*C. renommée.
*Ou est vain.
Tu m'as fait eschapper hors des noises de mon peuple: tu m'as garde' pour estre le chef des gentilz: le peuple que ie ne cognois m'a seruy. Les filz estrangers *m'ont menty: ilz m'ont obey à la seule *ouye. Les filz estrangers sont defailliz & ont tremble' de peur, estans en leurs retraites fermées. Le Seigneur *vit, mon createur soit beneit: & Dieu qui est la force de mon salut, soit exalte'. C'est Dieu qui me donne de faire vengeance, & subiuge les peuples soubz moy. Iceluy me retire de mes ennemiz, & m'esleue en haut d'entre ceux qui s'esleuent contre moy: tu me deliureras de l'homme inique. Et pource Seigneur, ie te rendray graces entre les gentilz: & chanteray psalme à ton nom.
Qui fait grand salut à son Roy, & fait grace à son Oinct Dauid, & à sa semence à iamais. CHAP. XXIII.
A Les derniers propos de Dauid.
*Ou a dit de moy.
S'Ensuyuent les dernieres parolles de Dauid. Dauid filz de Iesai dit: l'homme qui a este' constitue' l'Oinct du Dieu de Iacob, & le gratieux chantre d'Israel, dit: L'esprit du Seigneur a parle' par moy: & sa parolle a este' en ma langue. Le Dieu d'Israel *m'a dit, le fort d'Israel a parle': Tu es dominant sur les hommes, iuste dominateur en la crainte de Dieu. Et comme la lumiere du matin, & quand le soleil reluit: le matin qui n'a point de nuées, tantost par la splendeur, tantost par la pluye, faisant sortir l'herbe de la terre. Car pas ainsi ne sera ma maison enuers Dieu: pource qu'il a fait auec moy vne alliãce eternelle du tout bien ordõnée & gardée: & c'est tout mon salut, & tout mon plaisir, qu'il ne croisse point [comme] l'herbe. Mais les peruers soyent tous arrachez comme espines, lesquelles on ne prend point auec la main. Et celuy qui les touche, se munira de fer, ou dubois de la lãce: & seront bruslées par feu au lieu mesme. Ce sont icy les noms des preux qui estoyent à Dauid. Celuy qui estoit assis en la chaire de sagesse prince entre trois. Iceluy est Adino Asonien, qui en occit huit cens tout à vne fois. B
Apres luy fut Eleazar le filz de Dodi, filz d'Ahohi, entre les trois preux qui estoyent auec Dauid, quand ilz deffierent les Philisthins, lesquelz s'assemblerent là en bataille, quand les hommes d'Israel remõtoyent. Cestuy se leua, & frappa les Philisthins iusqu'à tant que sa main luy defailloit, & que elle s'attachoit à l'espée. En ce iour là le Seigneur feit vn grãd salut: & le peuple retourna derriere luy pour prendre la despouille.
Apres cestuy fut Sema filz d'Age Harorite, quand les Philisthins s'assemblerent en vn village. Là il y a auoit vn chãp plein de lẽtiles: lors le peuple s'enfuyt de deuãt les Philisthins. Cestuy se tint au milieu du champ, & le deliura, & frappa les Philisthins: ainsi le Seigneur feit vne grande deliurance.
Et ces trois principaux d'entre les trente princes, descendirent, & vindrent en tẽps de moisson à Dauid, en la cauerne d'Odolam: & la compagnie des Philisthins auoit assis l'ost en la vallée des Raphaims. Alors Dauid estoit en la forteresse: & la garnison des Philisthins estoit pour lors en Beth-lehem. C
Et Dauid eut vn souhait, & dit: O que ie voudroye qu'aucun me baillast à boire du puitz de Beth-lehem, qui est à la porte. Ces trois fortz hommes la, passerent à trauers l'ost des Philisthins, & puiserent de l'eau du puitz de Beth-lehem qui estoit à la porte, & l'apporterent & presenterent à Dauid: lequel n'en voulut point boire, mais la respandit deuant le Seigneur, disant: Le Seigneur me vueille garder de ce faire: n'est-ce pas icy le sang de ces hommes la, qui sont allez au danger de leur vie? Et n'en voulut point boire. Ces trois preux, feirent ceste acte.
Abisai aussi frere de Ioab, filz de Zamia estoit le principal entre trois: c'est luy qui leua sa lance cõtre trois cens hommes: lesquelz il occit: & auoit renom entre les trois. Il fut excellent par dessus trois & fut leur prince? Mais il ne paruint point iusqu'à ces trois la. Et Banaia le filz de Iehoiada, filz d'vn fort homme, qui auoit fait grans gestes, qui estoit de Cabzeel: cestuy frappa deux lions de Moab: puis

t chr. 11. d

Sema.

descendit

descendit,& frappa vn lion au milieu d'vn puitz au temps de la neige. Il deffeit aussi vn homme Egyptien,qui estoit homme de grande stature, cest Egyptien auoit en sa D main vne lance:& cestuy descendit à luy à tout vn baston,& rauit la lance de la main de l'Egyptien,& le tua de sa lance,cecy feit Banaia filz de Iehoiada:lequel auoit renom entre ces trois fortz hommes,&estoit excellent par dessus les trente:ia soit toutesfois qu'il ne paruint point iusqu'aux trois autres,lequel Dauid mit de son conseil.

Asah-el frere de Ioab estoit entre les trente. Elchanan le filz de Dodo Beth-lehemite. Semà de Harodi. Elica de Haro di. Helez Phaltien. Hira filz d'Aces Thecuithe. Abiezer Anathothite. Mobonai Husathite. Zelmon Ahohite.

Maharai Netophathite. Heleb, filz de Baana Netophathite. Ithai filz de Ribai de Gabaa qui estoit aux filz de Ben-iamin.

Banaia Pharathonite. Hedai du fleuue de Gaas. Abi-albon Arbathite.

Azmaueth Berhomite. Elihaba Salabonite. Les filz de Iasen. *Ionathan. 2.Chr. 21.

Sema Ororite. Ahian filz de Sarar Ararite. Eliphelet filz d'Aasbai filz de Maacati. Eliam filz d'Achitophel Gelonite.

Hesrai Carmelite. Pharai d'Arbi.

Igaal filz de Nathan de Zoba. Bani de Gadi. Zelec Amonite. Naharai Berothite coustillier de Ioab filz de Zaruia.

Ira Iethrite. Gareb Iethrite. Vria Hethien. Tous sont trente sept.

CHAP. XXIIII.

A Dieu incite Dauid a nombrer le peuple, pour le punir apres.

DErechef la fureur du SEIGNEVR se courrouça contre Israel: si incita Dauid contre eux de dire: Va, nombre Israel & Iuda. le Roy dit à Ioab prince de l'armée qu'il auoit auec soy. Circuis main tenant toutes les lignées d'Israel, depuis Dan iusqu'en Ber-sabé: & nombrez le peuple,que i'en sache le nombre. Ioab dit au Roy: Le SEIGNEVR ton Dieu vueille augmenter ton peuple autant & cent fois plus qu'il n'est maintenant: & que les yeux du Roy nostre sire le voyent. Et pourquoy desire le Roy nostre sire ceste chose? Mais la parolle du Roy surmonta celle de Ioab,& celle des princes de l'armée.

Et Ioab & les capitaines de l'armée sortirent deuant le Roy pour nombrer le peuple d'Israel. Quand ilz furent passez le Iordain, ilz s'arresterent en Aroer, à la main dextre de la ville qui est au milieu de la vallée de Gad, & vers Iazer. Et vindrent en Galaad, & en la terre basse, *ou on habitoit de nouueau, si vindrent en Dan Iaan. Puis tournerent vers Zidon, & vindrent à la fortereſſe de Tyr,& en toutes les villes des Heuiens & des Chananéens:& sortirent vers le Midy de Iuda en Ber-sabé. Ainsi circuirent toute la terre,& reuindrent au bout de neuf moys & vingt iours en Ierusalem. Et Ioab bailla le nombre & regiſtre du peuple au Roy: & fut le nombre d'Israel huit cens mille hommes de guerre desgainans l'espée: & cinq cens mille hommes de Iuda. Lors Dauid fut frappé en son cueur:apres ainsi auoir nõbré le peuple: dont Dauid dit au Seigneur: I'ay griefuement peché en ce que i'ay fait. Mais ie te prie Seigneur, fais maintenant passer outre l'iniquité de ton seruiteur: car i'ay fait mout follemẽt. Apres Dauid se leua de matin:& le Seigneur,parla à Gad le Prophete & le Voyant de Dauid, disant: Va, parle à Dauid, Le SEIGNEVR dit ainsi: Ie t'offre trois choses: elis l'vne d'icelles, & ie te la feray. Quand Gad fut venu à Dauid,il luy annonça,disant: Lequel veux tu,ou que sept ans de famine te viennent sur ta terre: ou que par l'espace de trois moys tu fuye deuant tes ennemiz, & qu'ilz te poursuyuent: ou que par trois iours la peste soit en ta terre? Maintenant sache & voye q̃ c'est q̃ ie respõdray à celuy qui m'a enuoyé. Dauid dit à Gad:Ie suis en grandes angoisses: ie te prie que ie chée entre les mains du Seigneur,car ses misericordes sont en grand nombre: & que ie ne chée entre les mains des hommes. Et le Seigneur enuoya pestilence en Israel depuis le matin iusqu'au temps qu'il auoit conclu:& moururent du peuple depuis Dan iusqu'en Ber-sabé soixante & dix mille hommes. Quand l'Ange eut mis sa main sus Ierusalem pour la destruire,le Seigneur Dieu se repentit du mal:si dit à l'Ange qui destruisoit le peuple:Il suffit pour ceste heure, fais cesser ta main. Et l'Ange du Seigneur estoit aupres de l'aire d'Areuna Iebusien.

B Huit cens mille hõme en Israel. Cinq cens mille hõmes en Iuda.

Le choyx proposé à Dauid de ces trois choses,Famine, Guerre,& Peste. C

Soixante & dix mille hõmes mortz de peste.

Dauid voyant l'Ange qui frappoit le peuple, il dit au SEIGNEVR: Voicy c'est moy qui ay peché, c'est moy qui ay fait l'iniquité: & ces ouailles, qu'ont elles fait? ie te prie que ta main soit contre moy & contre la maison de mon pere. En ce iour la Gad vint à Dauid, & luy dit:Monte,& dresse vn autel au SEIGNEVR en l'aire d'Areuna Iebusien. Et Dauid monta selon la parolle de Gad, comme le SEIGNEVR auoit commandé. Ainsi que Areuna regardoit, il veit le Roy &ses seruiteurs qui passoyent à luy: & Areuna sortit, & s'enclina deuant le Roy sur sa face en terre: Et dit Areuna: Pour quelle cause vient le Roy nostre sire à son seruiteur?Dauid luy respondit: Pour acheter de toy l'aire, pour y edifier

*Aueuns, Hodeschi, nom propre.

vn autel au Seigneur : à fin que ceſte playe ſoit eſtanchée du peuple. Et Areuna dit à Dauid: Que le Roy mon ſeigneur prenne, & qu'il offre ce qui luy ſemblera bon. Voila vn bœuf pour l'holocauſte : & des chariotz & harnoys de bœufz, pour [apporter] du boys. Areuna, cõme vn roy, dõna tout au Roy. Si dit encore au Roy: Le Seigneur ton Dieu te vueille auoir pour aggreable. Lors le Roy reſpõdit à Areuna. Ainſi ne ſera: car ie l'acheteray de toy pour vn pris, & n'offriray point au Seigneur mon Dieu holocauſtes que i'ay eu pour neant. Ainſi Dauid acheta l'aire, & les bœufz cinquante ſicles d'argent. Puis edifia là Dauid vn autel au Seigneur, & offrit holocauſtes, & oblations pacifiques: dont fut le Seigneur appaiſé enuers la terre, & ceſſa la playe d'Iſrael.

La fin du ſecond liure de Samuel.

Le premier Liure des Roys,

qui eſt le troiſieſme, ſelon les Latins.

AP. I.

A LE ROY DAVID deuint vieux & auoit beaucop d'eage, tellement que on le couuroit de habillemẽs, & n'eſ chauffoit point. Si luy dirent ſes ſeruiteurs: Qu'on cerche à noſtre ſire le Roy vne iuuencelle vierge, laquelle *ſe tienne deuant le Roy, & qu'elle *l'entretienne, & dorme en ſon ſein, & qu'elle eſchauffe noſtre ſire le Roy. Ilz cercherent donc par toutes les fins d'Iſrael pour trouuer quelque belle iuuencelle : & trouuerent Abiſag Sunamite, & l'amenerent au Roy. La iuuencelle eſtoit belle tant & plus, & entretenoit le Roy, & luy miniſtroit: mais le Roy ne la cogneut point.

*C'eſt adminiſtre. *C'eſt ſoulage & aſſiſte.

Alors Adonia filz d'Hagith ſ'eſleua, diſant: Ie regneray. Et ſe feit des chariotz & des cheuaucheurs, & cinquante hommes qui couroyent deuant luy : & ſon pere ne le vouloit point contriſter en ſon temps, de luy dire: Pourquoy as-tu ainſi fait? Et defait, il eſtoit fort beau de viaire, lequel il auoit engendré apres Abſalom. Or il communiqua auec Ioab filz de Zaruia, & auec Abiathar le ſacrificateur: leſquelz tinrent bõ pour luy. Mais le ſacrificateur Zadoc, & Banaia filz de Iehoiada, & Nathan le prophete, & Semei, & Rei, & tous les preux de Dauid, n'eſtoyent point auec Adonia.

Adonia ſans la parolle de Dieu & le ſeu de Dauid ſon pere, ſe fait Roy, & ſacrifie.

Et Adonia ſacrifia ouailles, & bœufz, & beſtes engraiſſées, pres de la pierre de Zoheleth, qui eſtoit prochaine à la fontaine de Rogel: & inuita tous ſes freres les filz du Roy, & tous les hommes de Iuda ſeruiteurs du Roy. Mais il n'inuita point Nathan le prophete, & Banaia, & les preux, ne Salomon ſon frere. Dont dit Nathan à Bethſabé la mere de Salomon : N'oys-tu point qu'Adonia filz de Hagith eſt fait Roy, & noſtre ſire Dauid n'en ſait rien? Viens donc maintenant, ie te prie que ie te donne conſeil, par lequel tu ſauueras ta vie, & la vie de ton filz Salomon. Va, & entre au Roy Dauid, & luy dis: Mon ſire le Roy ne as-tu pas iuré à ta chambriere, diſant: Ton filz Salomon regnera apres moy, & ſera aſſis ſur mon ſiege? Pourquoy donc eſt Adonia conſtitué Roy? Voicy, ainſi que tu parleras là encore auec le Roy, ie viendray apres toy, & ratifieray tes parolles.

Beth-ſabé donc entra au Roy, en ſa chambre: & le Roy eſtoit fort vieux, & Abiſag Sunamite luy miniſtroit. Et Beth-ſabé ſ'enclina, & ſe proſterna deuant le Roy. A laquelle le Roy dit: Qu'as-tu? Elle luy reſpondit: Mon ſeigneur, tu as iuré par le Seigneur ton Dieu à ta chambriere, [diſant:] Ton filz Salomon regnera apres moy, & ſera aſsis ſur mon ſiege royal. Et maintenant voicy Adonia eſt fait Roy: & mõ ſire le Roy n'en ſait rien. Il a ſacrifié grand nombre de bœufz, de beſtes engraiſſées, & d'ouailles: & a inuité tous les filz du Roy, & Abiathar le ſacrificateur, & Ioab prince de la gendarmerie : mais il n'a point inuité ton ſeruiteur Salomon. Mon ſeigneur mon Roy, tu ſais que les yeux de tout Iſrael ſont ſus toy, à ce que tu leur enſeignes qui doit eſtre aſsis ſur le throne de mõ ſeigneur mõ Roy apres luy. Il aduiendra que quãd mon ſeigneur le Roy ſera endormy auec ſes peres, nous ſerons moy & mon filz Salomon [reputez] comme meſchans. Et voicy, elle parlant encore auec le Roy, Nathan le prophete ſuruint. On annonça au Roy, diſant, Voicy Nathan le Prophete. Lequel entra deuant le Roy, & ſ'enclina au Roy ſur ſa face en terre. Et Nathan dit: Noſtre ſire Roy, as-tu dit: Adonia regnera apres moy, & ſera aſſis ſur mon throne? Car il eſt deſcẽdu au iourdhuy, & a ſacrfié grand nombre de bœufz & de beſtes engraiſſées, & d'ouailles: & a inuité tous les filz du Roy, & les princes de l'armée, & le ſacrificateur Abiathar : & voila ilz mangent & boyuẽt deuant luy, & diſent: Viue le Roy

Adonia.

Adonia. Mais il n'a point inuité, ne moy ton seruiteur, ne le sacrificateur Zodoc, ne Banaia filz de Iehoiada, ne Salomon ton seruiteur. Cecy, fait il de par mõ seigneur mon roy: & q̃ tu n'ayes point fait sauoir à ton seruiteur qui c'estoit qui deuoit estre assis sur le throne de mõ seigneur mõ roy apres luy.

Dauid cõmande que Salomon soit oinct roy sus Iuda & Israel.

Le roy Dauid respondit, & dit: Appellez moy Beth-sabé. Laquelle entra deuant le Roy, & se tint deuant luy. Et le Roy luy iura, & dit: Ainsi vray que le Seigneur vit qui a rachetté mon ame de toute tribulation: cõme ie t'ay iuré par le Seigneur Dieu d'Israel, disant: Ton filz Salomon regnera apres moy, & se serra sur mon siege en ma place: ainsi le feray-ie auiourdhuy. Adonc s'enclina Beth-sabé sur sa face en terre, & feit reuerence au Roy, & dit: Mon sire le Roy
E Dauid, viue eternellement. Et le Roy Dauid dit: Appellez moy le sacrificateur Zadoc, & Nathan le prophete, & Banaia filz de Iehoiada: Lesquelz entrerent deuant le Roy. Et le Roy leur dit: Prenez auec vous les seruiteurs de vostre seigneur, & faites monter mon filz Salomon sur ma mule, & le faites descendre en Gihon. Là l'oindra Zadoc le sacrificateur, & Nathan le prophete, pour Roy sus Israel: puis apres sonnerez de la trompette, & direz: Viue le Roy Salomon. Et monterez apres luy, si viendra, & se serra sur mon throne, & regnera pour moy, & ie luy commanderay qu'il soit Duc sus Israel & sus Iuda. Banaia filz de Iehoiada respondit au Roy, & dit: Ainsi soit: ainsi le die le Seigneur Dieu de mon seigneur le Roy. Comme le Seigneur a esté auec mon seigneur mon Roy, ainsi soit il auec Salomon, & accroisse son throne plus que le throne du Roy Dauid mon seigneur.

Adonc Zadoc le sacrificateur descendit, & Nathan le prophete, & Banaia filz de Iehoiada, & les Cerethiẽs & Phelethiẽs, & feirent monter Salomon sur la mule du Roy

Salomon oinct roy.

Dauid: & le menerent en Gihon. Et Zadoc le sacrificateur print du tabernacle vne corne d'huyle, & oingnit Salomon: puis sonnerent la trompette, & dit tout le peuple: Viue le Roy Salomon. Et tout le peuple monta apres luy: & chantoit le peuple auec fleustes, & s'esiouyssoit de grande liesse: tellement que la terre retentissoit de leurs voix. Adonia, & tous les inuitez qui estoyent auec luy: comme ilz acheuoyent de manger ouyrent cela. Ioab aussi ouit la voix de la trompette, & dit: Que veut dire ce bruit de la cité bruyante? Ainsi qu'il parloit encore, voicy Ionathan filz d'Abiathar le sacrificateur vint. Et Adonia luy dit: Entre, car tu es vn vaillant homme, & qui annonce bonne nouuelle. Ionathan respondit, & dit à Adonia: Certainement nostre sire le Roy Dauid à constitué Roy Salomon. Et le Roy a enuoyé auec luy Zadoc le sacrificateur, & Nathan le prophete, & Banaia filz de Iehoiada, les Cerethiens & Phelethiens, & l'ont mis sur la mule du Roy. Zadoc le sacrificateur, & Nathan le prophete l'ont oinct pour Roy en Gihon: & de là s'en sont montez en liesse, & s'en est esmeuë la cité: c'est le bruyt que vous auez ouy. Salomon aussi est assis sur le throne du royaume. Et les seruiteurs du Roy sont venuz G
pour benir nostre sire le Roy Dauid, disans: Dieu dresse le nom de Salomon plus que ton nom, & accroisse son throne plus que ton throne. Et a le Roy adoré sur le lict: d'auantage il a dit ainsi: Beneit soit le Seigneur Dieu d'Israel, qui a auiourdhuy constitué vn qui est assis sur mon throne que mes yeux ont veu. Lors furent estonnez: & tous les inuitez qui estoyent auec Adonia, se leuerent, & s'en allerent chacun son chemin. Adonia craignant la presence de Salomon, se leua & s'en alla, & empõgna les cornes de l'autel. Et on annonça à Salomon, & luy dit on: Voyla Adonia craignant le Roy Salomon a empongné les cornes de l'autel, disant: Que le Roy Salomon me iure auiourdhuy qu'il ne fera point mourir son seruiteur par glaiue. Et Salomõ dit: S'il est homme vertueux, il ne cherra point vn de ses cheueux sur terre: mais si mal est trouué en luy, il mourra. Lors enuoya le Roy Salomon, & le tirerent de l'autel, & s'en vint, & se prosterna deuant le Roy Salomon. Et Salomon luy dit: Va t'en en ta maison.

La fuyte d'Adonia oyant Salomõ estre Roy.

CHAP. II.

OR approcherent les iours de Dauid A
qu'il deuoit mourir. Adont il cõmanda à son filz Salomon, disant: Ie m'en voys le chemin de toute la terre: conforte toy, & soys virile. Garde l'obseruatiõ du Seigneur ton Dieu, pour cheminer en ses voyes, pour garder ses decretz, & ses commandemens, & ses iugemens, & ses tesmoignages, selon qu'il est escrit en la loy de Moyse: à fin que tu soys prudent en tout ce que tu feras, & en tout ce à quoy tu te tourneras. A fin que le Seigneur conferme sa parolle qu'il m'a dite, en disant: Si tes filz gardent leur voye, ceste qu'ilz cheminẽt fidelement deuãt moy, de tout leur cueur, & de toute leur ame. Ie dy que iamais ne defaudra deuant ma face successeur de toy, estant assis sur le throne d'Israel. Tu sais aussi ce que m'a fait Ioab filz de Zaruia, & ce qu'il a fait aux deux princes des armées d'Israel, à Abner filz de Ner, & à *Amasa filz de Iether: lesquelz il a 2. Sa. 3. & 20. c.
tué, & a espandu le sang en paix comme en

Les admonitions de Dauid à Salomon son filz.

guerre, & a mis le sang de la bataille en sa
B ceinture qui estoit sur ses reins, & en ses sou
C. preux & vaillant. liers qui estoyent en ses piedz. Tu en feras selon ta sagesse: & ne laisseras point descendre sa vieillesse en paix au sepulcre. Tu feras grace aux filz de Berselai Galaadite: & seront entre ceux qui mangent à ta table: car ilz vindrent à moy * quand ie fuioye de deuant Absalom ton frere. Tu as Semei auec toy filz de Gera, filz de Iemini,
1. Sa. 10. f. 2. Sa. 16. b. 2. Sa. 19. c. de Bahurim, * qui me maudit d'vne maudisson execrable le iour que ie m'en alloye en Mahanaim. Mais il descendit au deuant de moy quand ie passoye le Iordain: & luy iuray par le SEIGNEVR, disant: Ie ne te feray point mourir par glaiue: mais maintenant tu ne le laisseras point impuny: car tu es sage, & sais ce que tu luy dois faire, & feras descendre sa vieillesse en sang au sepulcre. Dauid donc dormit auec ses peres,
La mort de Dauid. & fut enseuely en la cité de Dauid. Les iours que Dauid regna sus Israel, furent quarante ans. Il regna sept ans en Hébron;
C & regna trente trois ans en Ierusalem.
1. chr. 29. f *Salomon donc fut assis sur le throne de son pere Dauid: & fut fort conferme son royaume. Lors Adonia filz d'Hagith vint à Beth-sabe mere de Salomon, laquelle dit: Entre tu en paix? Il respondit: En paix. Et il dit: I'ay vn mot à te dire. Elle dit: Parle. Il dit: Tu sais bien que le royaume estoit à moy, & que tout Israel m'auoit baille son aduen pour estre Roy: mais le regne est retourne, & est à mon frere: car il luy est aduenu de par le Seigneur. Maintenãt ie te demãde vne requeste: ne m'esconduis point. Et elle luy dit: Parle. Il dit: Ie te prie dis au Roy Salomon (car il ne t'escõduira point) qu'il me donne à femme Abisag Sunamite. Et Beth-sabe dit: Bien, ie parleray pour toy au Roy. Ainsi s'enuint Beth-sabe au Roy Salomon luy parler pour Adonia. Et le Roy se leua au deuant d'elle, & s'enclina à elle, & s'assit sur son throne: & mit on vn siege à la mere du Roy, laquelle s'assit à la dextre d'iceluy. Et elle dit: ie te demande vne petite requeste: ne m'esconduis point. Le Roy luy dit: Ma mere, demande: car ie ne
D t'escõduiray point. Elle dit: Qu'Abisag Sunamite soit donnée pour femme à Adonia ton frere. Le Roy Salomon respondit, & dit à sa mere: Pourquoy demãde-tu Abisag Sunamite pour Adonia? mais demande le royaume pour luy: car il est mon frere plus grand que moy, & a pour soy Abiathar le sacrificateur & Ioab le filz de Zaruia. Lors iura le Roy Salomon par le SEIGNEVR, disant: DIEV me face ainsi, & ainsi me doint, si contre sa vie Adonia n'a dit ceste parolle. Maintenant, aussi vray que le SEIGNEVR vit qui m'a estably: & m'a fait asseoir sur le throne de Dauid mon pere, & qui m'a edifié maison, comme il auoit dit, au iourdhuy mourra Adonia.

Et le Roy Salomon donna commission Adonias cis. à Banaia filz de Iehoiada, lequel le ferit, & il mourut. Puis le Roy dit à Abiathar le sacrificateur: Va t'en en Anathoth en ta possession: car tu es homme digne de mort: toutesfois ie ne te tueray point auiourdhuy, pourtant que tu portas l'arche du dominateur Eternel deuant Dauid mon pere: pourtant aussi que tu as este affligé en tout ce en quoy mon pere a este affligé. Et Salomon reietta Abiathar à ce qu'il ne fut plus sacrificateur du SEIGNEVR pour * ac E 1. Sa. 2. f. complir la parolle du Seigneur, qu'il auoit dite contre la maison d'Eli en Silo.

Adonc le bruit en vint à Ioab. Car Ioab s'estoit destourne apres Adonia; mais ne s'estoit point destourne apres Absalom: dont s'enfuit Ioab au tabernacle du Seigneur, & empongna les cornes de l'autel. Et on annonça au Roy Salomon que Ioab s'en estoit fuy au tabernacle du SEIGNEVR, & qu'il estoit aupres de l'autel. Et Salomon enuoya Banaia filz de Iehoiada, disant: Va, rue sur luy. Banaia donc entra au tabernacle du SEIGNEVR, & luy dit: Le Roy dit ainsi: Sors hors. Et il dit: Non, mais ie mourray icy. Et Banaia rapporta la parolle au Roy, disant: Ioab m'a ainsi dit, & respondu. Le Roy luy dit: Fais ainsi qu'il t'a dit, donne sus luy, & l'enseuelis: si osteras de moy & de la maison de mon pere le sang que Ioab a espandu sans cause. Et le SEIGNEVR rendra le sang d'iceluy sur sa teste, car il a assailly deux hommes plus iustes & meilleurs que luy: & les a tuez de glaiue, que mon pere Dauid n'en sauoit rien: à sauoir * Abner filz de F 2. Sa. 3. f. Ner, prince de l'armée d'Israel: & Amasa 2. Sa. 20. c. filz de Iether, prince de l'armée de Iuda. Le sang de ceux la retournera sur la teste de Ioab, & sur la teste de sa semence eternellement: & la paix du Seigneur eternelle sera à Dauid & à sa semence, & à sa maison, & à son throne. Banaia donc filz de Iehoiada monta, & l'assaillit, & le tua: & fut enseuely en sa maison au desert. Et le Roy constitua Banaia filz de Iehoiada en sa place sus l'armée: le Roy constitua aussi Zadoc sacrificateur en la place d'Abiathar.

Apres ce le Roy enuoya, & appella Semei: & luy dit: Edifie toy vne maison en Ierusalem, si habiteras là, & ne sortiras du lieu ne ça ne là. Et saches que le iour que tu en seras sorty, & seras passé le fleuue de Cedron, tu mourras: ton sang sera sur ta teste: Semei dit au Roy: La chose est bonne: ton ser-

seruiteur fera ainsi que le Roy nostre sire a dit: Et Semei demoura en Ierusalem plusieurs iours. Aduint qu'au bout de trois ans, les deux seruiteurs de Semei s'enfuyrent à Achis filz de Maaca Roy de Geth: & l'annonça-on à Semei, & luy dit-on: Voila tes seruiteurs sont en Geth. Et Semei se leua, & sella son asne, pour s'en aller en Ceth à Achis, cercher ses seruiteurs. Ainsi Semei alla, & ramena ses seruiteurs de Geth. Et on annonça à Salomon que Semei estoit allé de
G Ierusalem en Geth, & qu'il estoit retourné.

Le Roy enuoya, & appella Semei, & luy dit. Ne t'auois-ie pas iuré par le Seigneur & testifié, en disant: Sache que tu mourras le iour que tu seras sorty, & allé ça & là? Dont tu me dis: La chose est bonne que i'ay ouy. Pourquoy donc n'as-tu gardé le iurement du Seigneur, & le commandement que ie t'auoye commandé? Et le Roy dit à Semei: Tu sais tout le mal, & le sait bien ton cueur, que tu as fait à mon pere Dauid: le Seigneur Dieu t'a rendu ton mal sur ta teste. Le Roy Salomon soit beneit, & le throne de Dauid soit stable deuant le Seigneur à iamais. Et le Roy commanda à Banaia filz de Iehoiada: lequel sortit, & l'assaillit, & il mourut. Et le royaume fut confermé entre les mains de Salomon.

CHAP. III.

A 2. Ch. 1. a. Salomon prent à femme la fille de Pharao.

LOrs Salomon print affinité auec Pharao Roy d'Egypte, & print la fille de Pharao, & l'emmena en la cité de Dauid iusqu'à tant qu'il eut acheué d'edifier sa maison, & la maison du SEIGNEVR, & la muraille de Ierusalem tout à lentour. Or le peuple sacrifioit es hautz lieux: pourtãt que on n'auoit point edifié de maison au nom du SEIGNEVR iusqu'à ces iours la. Et Salomon ayma le Seigneur, cheminant es statuz de son pere Dauid: vne chose seulement y auoit, qu'il sacrifioit es hautz lieux, & y faisoit encensemens. Ainsi le Roy s'en alla en Gabaon, pour sacrifier illec: car c'estoit le principal haut lieu. Salomon sacrifia mille holocaustes sur ceste autel la.

L'oraison de Salomõ demandãt sapience à Dieu.

Et le Seigneur s'apparut à Salomon en Gabaon, par songe de nuit. Et DIEV dit: Demande ce que tu voudras, & ie te le donneray. Et Salomon dit: Tu as fait grand grace à ton seruiteur Dauid mon pere, ainsi comme il a cheminé deuant toy en verité & en iustice, & d'vn cueur droit enuers toy? & luy as gardé ceste grand grace icy, c'est que tu luy as donné vn filz qui est assis sur son throne, comme [il appert] auiourdhuy. Et maintenant Seigneur mon Dieu, tu m'as fait regner moy ton seruiteur, en la place de Dauid mon pere: & ie suis vn petit iouuenceau, qui ne say n'aller
"ne venir. Et ton seruiteur est au milieu de ton peuple que tu as eleu, qui est vn grand peuple, qui ne se peut compter ne nombrer, tant est en grand nombre. Tu bailleras à ton seruiteur vn cueur qui soit entendu à iuger ton peuple, & cognoistre le bien d'entre le mal: car qui pourroit iuger ce tien peuple qui est en telle multitude? *Cela pleut deuant le Seigneur, que Salomon auoit fait telle requeste. Et Dieu luy dit: Pour tant q̃ tu as demandé cecy, & n'as point demãdé de viure long temps, & n'as point demãdé de richesses pour toy, & n'as point demandé la vie de tes ennemiz: mais as demandé cognoissance pour entendre droiture. Voicy, i'ay fait comme tu as demandé: voicy ie t'ay donné vn cueur sage & entendu: tellement qu'il n'a point esté de semblable deuant toy, ne tel que toy ne sourdra apres toy. Mesmes ce que tu n'as point demandé ie le t'ay ottroié, à sauoir richesses & gloire, tellement qu'entre les Roys n'y aura point de semblable à toy durãt tous tes iours, Et si tu chemine en mes voyes, que tu gardes mes statuz & mes cõmandemens, cõme ton pere Dauid y a cheminé: ie prolongeray tes iours. Sur cela Salomon s'esueilla, & vit que c'estoit songe, si s'en vint en Ierusalem, & se tint deuant l'arche de l'alliance du Seigneur, & offrit holocaustes & oblations pacifiques: & feit vn banquet à tous ses seruiteurs. Alors deux femmes paillardes vindrent au Roy, & se presenterent deuant luy. Et l'vne des femmes dit: Las mon seigneur: moy & ceste femme cy habitons en vne maison, & i'ay enfanté auec elle en la maison. Le troisiesme iour apres que i'ay eu enfanté, ceste femme cy a aussi enfanté, & estions ensemble: nul estranger n'estoit auec nous en la maison, que nous deux. L'enfant de ceste femme cy est mort la nuit: car elle s'estoit endormie sur luy: Et elle s'est leuée à mynuit, & a prins mon filz, qui estoit aupres de moy, pendãt q̃ ta chãbriere dormoit: si l'a mis en son sein, & a mis son filz mort en mõ sein. Au matin ie me suis leuée pour allaicter mon filz, & voicy il estoit mort: quand ie l'ay eu diligẽment considere au matin, i'ay veu que ce n'estoit point mõ filz q̃ i'auoye enfãté. Et l'autre femme dit: Il n'est point ainsi: mais mon filz vit, & ton filz est mort. Derechef icelle dit: Il n'est point ainsi, mais tõ filz est mort: & mon filz vit. Ainsi parloyent deuant le Roy. Dõt dit le Roy: Ceste cy dit, C'est cy mõ filz qui vit: & tõ filz est mort. Ceste la dit: il n'est point ainsi: mais ton filz est mort, & mõ filz vit. Alors dit le Roy: Apportez moy vn glaiue: & ilz apporterẽt vn glaiue deuãt le Roy. Et le Roy dit: Partissez l'enfant vif en

*c'est sans prudence. B

Matt. 6. d.

C

Le iugement de Salomon touchant les deux paillardes & l'enfãt vif.

D

deux parties, & en baillez la moytie' à l'vne, & la moytie' à l'autre. Lors la femme de laquelle l'enfant estoit envie, ayant les entrailles esmeuës à cause de son enfant, dit au Roy: Las mon seigneur, ie prie, donnez à ceste cy l'enfant vif, & ne le tuez point. L'autre disoit: Qu'il ne soit n'à moy n'à toy: partissez-le. Et le Roy respondit, & dit: Baillez à ceste cy l'enfant vif, & ne le tuez point: car elle est sa mere. Oyant tout Israel le iugement qu'auoit iuge' le Roy, ilz craignirent le Roy, voyans la sagesse de Dieu qui estoit en luy à faire iugement.

CHAP. IIII.

A LE Roy donc Salomon fut Roy sus tout Israel. Et ceux cy furent les princes qu'il auoit, à sauoir: Azaria filz du sacrificateur Zadoc. Elihoreph & Ahia filz de Sisa, scribes. Iosaphat filz d'Ahilud, commis sur les registres. Banaia filz de Iehoiada, auoit la charge de l'armée. Et Zadoc & Abiathar estoyent les sacrificateurs

Azaria filz de Nathan estoit sus les preuostz. Zabud filz de Nethan, sacrificateur estoit amy du Roy. Et Ahisar auoit la charge de la maison. Et Adoniram filz d'Abda estoit sus les tributz. Salomõ auoit douze preuostz sus tout Israel, qui faisoyẽt les prouisiõs du Roy & de sa maison: & chacun auoit vn moys en l'an à le fournir de victuailles: desquelz s'ensuyuent les noms: Le filz de Hur en la montagne de Ephraim. Le filz de Decar, en Macez, & en Salebim, & en Beth-sames, & en Elon, & en Beth-hanan. Le filz d'Hesed en Aruboth, il auoit aussi Soco, & toute la terre

B d'Epher. Le filz d'Abinadab auoit toutes les fins de Dor lequel auoit Tapheth fille de Salomon pour femme. Baana filz d'Ahilud auoit Thanach & Magedo, & toute Beth-san qui estoit pres de Zarthana soubz Iezrahel, depuis Beth-san, iusqu'en Abelmehula, & iusque par delà Iecmaam. Le filz de Gaber en Ramoth Calaad: lequel aussi auoit les villes de Iair filz de Manasse', qui estoyent en Galaad: il auoit toute la region d'Argob, qui estoyent en Basan soixante grandes citez, murées, & [garnies] de verroux d'ærain. Ahinadab filz d'Ado estoit en Mahanain. Ahimaaz en Nepthali: lequel aussi print Basemath fille de Salomõ à femme. Baana filz de Husi, en Aser, & en Baloth. Iosaphat filz de Pharua estoit en Issachar. Semei filz d'Ela estoit en Beniamin. Gaber filz d'Vri estoit en la terre de Galaad, & en la terre de Sehon Roy des Amoriens, & d'Og Roy de Basan: il estoit seul preuost en terre. Iuda & Israel estoyent en grand nombre, en aussi grand nombre comme l'arene qui est aupres de la mer mangeans, & beuuans, & s'esiouyssans. Salomon dominoit sus tous les royaumes, depuis le fleuue de la terre des Philisthins, iusC qu'aux fins d'Egypte, luy offrans dons & luy seruans tous les iours de sa vie.

La viande de Salomon par chacun iour estoit trente mesures de fine farine, & soixante mesures d'autre farine: dix bœufz gras, & vingt bœufz de pasturage, & cent moutons, sans les cerfz, & les cheures sauuages, & les bufles, & les volailles grasses. Car il dominoit sus tous les lieux de par delà le fleuue depuis Thaphsa iusqu'en Aza, sus tous les Roys qui estoyẽt par delà le fleuue, & auoit paix auec tous ses seruiteurs à l'ẽuiron. Et Iuda & Israel habitoyent en asseurãce, chacun soubz sa vigne, & soubz son figuier, depuis Dan iusqu'en Ber-sabe', tous les iours de Salomon. Salomon auoit quarante mille mangeoires pour les cheuaux de son escuyerie, & douze mille cheuaucheurs. Ces dessusditz preuostz pourueoyent de victuailles le Roy Salomon, & tous ceux qui s'approchoyent de la table du Roy Salomon chacun en son moys, & ne le laissoyent point auoir faute d'aucune chose. Ilz portoyent de l'orge & de la paille pour les cheuaux & pour les mules, au lieu ou vn chacun estoit, selon son ordonnance. Et Dieu bailla sagesse à Salomon, D & mout grande intelligence, & liesse de cueur, comme l'arene qui est pres du riuage de la mer. La sagesse de Salomon estoit plus grande que la sagesse de tous les filz d'Orient, & que toute la sapience des Egyptiens. Il estoit plus sage que tous hommes, plus qu'Ethan Ezrahite, qu'Heman, q̃ Chalcol, & que Dorda les filz de Mahol: il estoit renomme' entre toutes les gens d'alentour. Il parla trois mille' paraboles: ses Cantiques furent en nõbre de cinq mille. Il a par'C. sentences notables. Le nõbre des paraboles de Salomon. le' touchant des arbres, depuis le cedre qui est au Liban, iusqu'à l'hysope qui sort de la paroit. Il a parle' aussi touchant des bestes & des oyseaux, & des reptiles, & des poissõs. On venoit de toutes nations pour ouyr la sagesse de Salomon, & de tous les roys de la terre: lesquelz oyoyent la sagesse d'iceluy.

CHAP. V.

HIram aussi Roy de Tyr enuoya ses seruiteurs à Salomon (car il auoit ouy qu'on l'auoit oinct Roy au lieu de son pere) pourtant que Hiram auoit touiours ayme' Dauid. Aussi Salomon enuoya à Hira, disant: Tu sais que mon pere Dauid ne peut edifier vne maison au nom du Seigneur son Dieu, à cause des guerres qui l'enuironnoyent, tant que le Seigneur eust mis ses ennemiz soubz les plantes de ses piedz. Et maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donne' A 2. chr. 2.

repos

repos tout à l'enuiron: ie n'ay point d'aduersaire, ne de mauuaise rencontre. Voicy, ie pense d'edifier vne maison au nom du
2.Sa.7.b. Seigneur mon Dieu, * comme le Seigneur
1.chr.22.c a parlé à mon pere Dauid, disant: Ton filz
B que ie mettray en ta place sur ton siege, cestuy la edifiera vne maison à mon nom. Par quoy commande maintenant que lon coppe pour moy des cedres du Liban, & que mes seruiteurs soyent auec tes seruiteurs: ie te bailleray le loyer de tes seruiteurs tout tel que tu diras. Car tu sais qu'il n'y a point de gens entre nous qui sachent copper bois comme les Zidoniens. Quand Hiram eut ouy les parolles de Salomõ, il s'esiouit fort, & dit: Beneit soit auiourdhuy le Seigneur, qui a donné à Dauid vn sage filz, & l'a constitué sus ce grand peuple icy. Hirã donc enuoya à Salomon, disant: I'ay entendu ce que tu m'as mandé. Quant aux bois de cedre, & aux bois de sapin, ie feray toute ta vo
C lunté. Mes seruiteurs deschargeront du Liban pres de la mer: puis ie les mettray dedans la mer, par radeaux de merrain iusque au lieu que tu m'auras demãdé, & les desliceray là: si les prendras: & feras ma volunté, si tu baille des viures à ma famille. Hiram dõc donna des bois de cedre, & des bois de sapin à Salomon, tout à son plaisir. Et Salomon bailla à Hiram vingt mille mesures de froment pour la nourriture de sa maison, & vingt mesures d'huyle espraincte. Autant en bailloit Salomon à Hiram par chacun an. Le Seigneur bailla sagesse à Salomon, comme il luy auoit dit. Et y eut paix entre Hiram & Salomon, & feirent alliance eux deux. Aussi le Roy Salomon leua vn nombre de gens de tout Israel, lequel nombre fut de trente mille hommes. Desquelz il en enuoya dix mille au Liban, pour vn moys, par tout: ilz estoyent vn
D moys au Liban, & deux moys en leur maison. Or estoit Adoniram constitué sus ce nombre. Salomon auoit soixante & dix mille hommes portans faiz: & quatre vingtz mille coppans le bois en la montagne: sans les princes qui assistoyent à Salomon, qui estoyent commis sus l'ouurage, en nombre de trois mille trois cens: qui auoyent la charge du peuple qui faisoit la besongne. Et le Roy commanda qu'ilz emmenassent grandes pierres, & pierres excellentes, pour faire le fondement de la maison, pierres de taille. Et les massons de Salomon, & les charpentiers de
*Grec Giblim. Hiram, & les * tailleurs de pierres taillerent & preparerent le boys & les pierres pour edifier la maison.

CHAP. VI. A

EN l'an quatre cens quatre vingtz apres 2.chr.3.a
que les enfans d'Israel furent sortis de la terre d'Egypte: la quatriesme année, au moys de Zio, qui est le second moys, que Salomon regnoit sus Israel, il commença à edifier la maison au SEIGNEVR.

*C. Auril ou enuirõ

La maison que le Roy Salomon edifioit au Seigneur, auoit soixante coudées de long, & vingt de large, & trente coudées de haut. Le porche qui estoit deuant le temple de la maison auoit vingt coudées de long, selon la largeur de la maison: & auoit dix coudées de large deuant la maison. Il feit des fenestres à la maison, larges par de hors, estressies par dedans. Et edifia aupres de la muraille de la maison vne allée tout àlentour aux murailles de la maison, àlenuiron du temple & du cueur: & feit des allées tout àlẽtour. La largeur de l'allée basse estoit de cinq coudées, & la largeur de celle du milieu estoit de six coudées: & la largeur de la tierce estoit de sept coudées. Car il auoit fait des retraites àlentour de la maison par dehors, à fin que les traueaux ne prinssent es paroitz de la maison. Quand on edifioit la maison, on l'edifioit de pierres entieres telles qu'on les auoit amenées. Et cependant qu'on edifioit la maison on n'ouit pas là vn marteau, n'vne scie, n'aucun instrument de fer. L'huis
B de l'allée du milieu estoit à coste dextre de la maison: & montoit on par vis à l'allée du milieu, & du milieu à la troisiesme.

La forme & cõposition du tẽple.

Il edifia donc la maison, & la parfeit: & la lembrissa d'vne voute & d'vn entablement de cedres. Il edifia aussi vne allée sur toute la maison: laquelle estoit de cinq coudées de haut, & tenoit à la maison par le moyen de boys de cedres. Lors le Seigneur parla à Salomon, disant: C'est-cy la maison que tu edifies: si tu chemines en mes statuz, & fais mes iugemens, & gardes tous mes commandemens, en cheminant en iceux: ie confermeray ma parolle auec toy laquelle i'ay dite à ton pere Dauid. Et habiteray au milieu des enfans d'Israel, & ne delaisseray point mõ peuple Israel. Ainsi Salomon edifia la maison, & la parfeit. Il para les murailles de la maison par dedãs d'ais de cedres: depuis le pauement de la maison iusqu'aux paroitz de lembrissement, il les couurit de boys par dedãs. Et couurit d'ais de sapin le paue de la maison. Aux costez de la maison il edifia vingt coudées d'ais de cedres, depuis le pauement iusque [au haut] des paroitz, & les edifia leans en oratoire, pour le lieu tressainct. La maison estoit de quarãte coudées, c'est à sauoir la partie du tẽple qui estoit deuãt l'oratoire. La maison

Le lieu tressainct.

C

estoit lembrissée de cedre par dedans: & estoit la lembrissure entaillée du fueillage fait en maniere de pōmettes & de fleurs espanies: tout estoit [couuert] de cedres, tellement qu'on n'y voyoit pas vne pierre.

L'oratoire

Il feit appareiller l'oratoire au milieu de la maison par dedans, pour y mettre l'arche de l'alliāce du Seigneur. Et l'oratoire auoit par deuant vingt coudées de long, & vingt coudées de large, & vingt coudées de haut: & le couurit de pur or: mais il couurit l'autel de d'ais de cedres. Aussi Salomō couurit la maison par dedans de pur or: & mit au trauers des barres d'or deuant l'oratoire, & le couurit d'or. Il couurit d'or toute la maison. Il couurit d'or aussi tout l'autel qui estoit aupres de l'oratoire. Dedans l'oratoire il feit deux Cherubins de bois d'oliuier qui auoyēt dix coudées de haut: l'aile de l'vn des Cherubins auoit cinq coudées: & l'aile de l'autre Cherubin auoit aussi cinq coudées, depuis le bout d'vne aile iusqu'au bout de l'autre aile il y auoit dix coudées. Ainsi le second Cherubin estoit de dix coudées, d'vne mesme mesure. Les deux Cherubins estoyent taillez l'vn cōme l'autre. La hauteur d'vn Cherubin estoit de dix coudées: aussi du second Cherubin semblablemēt. Il mit les Cherubins au milieu de la maison par dedans. Et les Cherubins estendoyent leurs ailes, tellemēt que l'aile de l'vn touchoit vne paroit, & l'aile de l'autre Cherubin touchoit l'autre paroit, aussi leurs autres ailes venoyent au milieu de la maison, dont l'vne des ailes touchoit l'autre. Et couurit d'or les Chrubins. Et figura toutes les paroitz de la maison à lenuiron d'entaillure faite en maniere de pōmettes, & des Cherubins & des palmes, & des fleurs espanies de dās & dehors. Il couurit d'or le paue de la maison dedās & dehors. Il feit à l'entrée de l'oratoire deux huis de bois d'oliuier: dont le surseuil & les posteaux estoyent de cinq mēbreures. Il feit deux huis de bois d'oliuier: & entailla sur iceux figures en maniere de pōmettes, des cherubins, des palmes, & des fleurs espanies: & les couurit d'or, appliquāt l'or sur les Cherubins & sur les palmes. Ainsi feit il à l'entrée du tēple des posteaux de bois d'oliuier à quatre mēbreures: & deux huis de bois de sapin: les deux costez d'vn huis auoyēt vne mēbreure: les deux costez du second huis estoyēt aussi d'vne mēbreure: & y entailla des Cherubins, des palmes, & fleurs espanies: & couurit d'or estendu les entailleures. Il edifia la salle de dedans, de trois rēgées de pierres de taille, & d'vne rengée de traueaux de cedre. Le quatriesme an, les fondementz de la maison du Seigneur furent mis au moys de Zio: & l'onzesme an

La maisō couuerte d'or par dedans. Deux Cherubins d'oliuier couuerts d'or

D

Le paué couuert d'or. Deux huis de l'oratoire, d'oliuier. & ou quarrez.

Les deux huys du temple de sapin.

La salle de dedans

née au moys de Bul, qui est le hutiesme moys, la maison fut parfaite, selō toutes ses parties & deuises, & mit sept ans à l'edifier.

11e. partie d'octobre & de Nouembre.

CHAP. VII.

SAlomon mit treize ans à edifier sa maison: & acheua toute sa maison. Il edifia aussi vne maison au bois du Liban, laquelle estoit de cent coudées de long, & cinquante coudées de large, & trente coudées de haut: sur quatre rengées de colomnes de cedres: & sur les colomnes estoyent poutres de cedres. Elle fut planchée d'ais de cedres, mis par dessus les poutres, lesquelles estoyent sur les quarante & cinq colomnes, qui estoyent quinze en chacune rengée. Les feneſtraiges estoyent par trois rengées, & estoit vne feneſtre contre l'autre en trois en droitz. Toutes les portes & les posteaux estoyent quarrez auec le feneſtraige, qui estoit vis à vis, vne feneſtre contre l'autre à trois endroitz. Il feit aussi le porche des colomnes, de cinquante coudées de long, & de trente coudées de large: & le porche estoit deuant icelles, & autres colomnes: & grosses pieces de bois sur icelles. Item, il feit vn porche pour le siege auquel il iugeoit, qui est le porche de iugement, & le lembrissa de cedre d'vn bout du paue iusqu'à l'autre. Et en la maison ou il demouroit, y auoit vne autre salle par dedans le porche: laquelle estoit faite de ce mesme ouurage. Itē, Salomon feit à la semblance de ce porche vne maison à la fille de Pharao qu'il auoit prinse? Toutes ces choses estoyent de pierres exquises, qui estoyent de mesure, de pierres de taille, sciées à la scie dedās & dehors, depuis le fondement iusqu'aux traueaux sortās d'vne paulme, & par dehors iusqu'au grād paruis. Le fondemēt estoit de pierres d'elite, de grādes pierres, & de pierres de dix coudées & de huit. Par dessus estoyent pierres exquises, de la mesure des pierres de taille, & tables de cedres. Le grand paruis auoit tout ālentour trois rengées de pierres de taille, & vne rengée de cedres planis: selon qu'auoit la salle de dedans la maison du Seigneur, & le porche de la maison. Lors le Roy Salomon enuoya. & print Hirā de Tyr, filz d'vne femme vefue, de la lignée de Nephthali: duql le pere estoit hōme Tyrié, qui besongnoit en cuiure. Cestuy estoit plein de sageſſe, & d'intelligēce, ayāt lasciēce de faire tout ouurage en ærain: leql vint au Roy Salomō, & feit son ouurage. Il fondit deux colōnes d'ærain: la hauteur de l'vne des colōnes estoit de dixhuit coudées, & vn fil de douze coudées enuirōnoit l'autre colōne. Il feit deux chapiteaux fonduz d'ærain, pour mettre sur les sōmetz des colōnes: dōt la hauteur de l'vn des chapiteaux

A

L'edifice de la maison de Salomon au bois du Liban.

B

C

estoit

estoit de cinq coudées, & la hauteur de l'autre chapiteau estoit de cinq autres coudées. Il feit des treillis en façõ d'vne retz, & des entrelassures en façõ de chainnes, pour les chapiteaux qui estoyẽt sur le sommet des colõnes, sept sur l'vn des chapiteaux, & sept sur l'autre. Quãd il eut fait les colõnes, il feit deux rengées tout àlentour de chacun treillis, pour couurir les chapiteaux qui estoyẽt sur le sommet des põmes de grenade: ainsi feit il au secõd chapiteau. Et les chapiteaux qui estoyẽt sur la teste des colõnes estoyẽt en façõ de roses au porche ayãs quatre coudées. Et les chapiteaux de dessus les colõnes auoyẽt aussi par haut vn vẽtre bourtant, qui estoit parmy l'ouurage des retz. Et y auoit aussi deux centz põmes degrenades par rẽgées àlẽtour, sur le secõd chapiteau. Et dressa les colõnes au porche du temple: desquelles il en cõstitua l'vne à dextre, & la nõma Iachin: & l'autre à seneſtre, laq̃lle il nõma Boaz. E sur le sommet des colõnes y auoit de l'ouurage en façon de roses. Par ainsi fut acheué l'ouurage quant aux colõnes.

D La mer de fonte. &c. chaudiere.

Item, il feit vne mer de fonte, de dix coudées d'vn bort à autre, rond tout àlenuiron: de cinq coudées de haut: laquelle vn fillet de trente coudées pouoit enuironner à lentour. Dessoubz le bort d'icelle y auoit des boulles à lentour, l'enuironnans: à sauoir dix à chesque coudée qui enuironnoyent la mer àlentour. Et estoyent par deux rengées les boulles fondues en la fonte d'icelle. Icelle estoit posée sur douze bœufz: dont trois regardoyent vers Aquilon, & trois regardoyent vers Occident, & trois regardoyẽt vers le Midy, & trois regardoyent vers Oriẽt. La mer estoit sur iceux: desq̃lz tout le derriere estoit tourné au dedãs. L'espesseur d'icelle estoit d'vne paume, & son bort estoit de la façon du bort d'vn calice en fleur de roses, laquelle cõtenoit *deux mil bath. Item, il feit dix soubassemens d'arain: Chacũ soubassement auoit quatre coudées de long, & quatre coudées de large, & trois coudées de haut. Et telle estoit la façõ des soubassemens, ilz auoyent des embastemẽs, & les embastemens entre des enclaueures: & sur les embastemens qui estoyent entre les enclaueures y auoit des lions, des bœufz, & des Cherubins. Semblablement sur les enclaueures au dessus: & au dessoubz des lions & des bœufz, il y auoit vn agensement d'ouurage crespu. Chacun soubassement auoit quatre roues d'arain, auec les tables d'arain, & es quatre coingz, estoyent fondus quatre soubstenemens comme espaules. Soubz le cuuier estoyẽt soubstemens de fonte à coste de chacun agensement, & sa gueule tendoit en haut en rondeur d'vne coudée, & le haut estoit en rondeur [cõprenant] coudée & demie. Sur la gueulle y auoit aussi vne entretaillure & ses embastemẽs estoyent quarrez & nõ point rõdz. Les quatre roues estoyent par dessoubz les embastemens, & les aisseaux des roues [tenoyẽt] au soubassemẽt. Chacune roue auoit la hauteur d'vne coudée & demie: & la façon des roues estoit selon la façon des roues de chariotz. Leurs aisseaux, leurs moyeux, leurs rayons, leurs gẽtes estoyẽt tous de fonte, & y auoit quatre soustenemẽs aux quatre coingz d'vn chacũ soubassemẽt: & du soubassemẽt [s'aduãçoit] son soubstenemẽt. Au haut du soubassemẽt, demie coudée de haut estoit vn arondissement tout entour. Et sur le haut du soubassement estoyẽt ses barres & ses embastemẽs qui [sortoyẽt] d'iceluy. Et sur les tables, sur les barres: & sur les embastemens, il entailla des Cherubins, & des liõs, & des palmes de chacũ coste attachez à lenuirõ. En ceste maniere il feit les dix soubassemẽs d'vne fonte d'vne mesure, & d'vne entaillure à tous iceux. Itẽ, il feit dix cuuiers d'ærain, chacũ cuuier cõtenoit quarãte bath, & chacũ cuuier estoit de quatre coudées, vn chacun cuuier estoit sur vn soubassement ainsi a dix soubassemẽs. Il mit cinq soubassemẽs au coste dextre de la maison, & cinq au seneſtre coste de la maison. Il mit la mer à coste dextre de la maison en Oriẽt vis à vis du Midy. Hiram donc feit des cuueaux, & des ballais, & des bassins, & acheua tout l'ouurage qu'il feit au Roy Salomõ, pour la maison du Seigneur: c'est à sauoir deux colõnes, & des chapiteaux rõdz, qui estoyẽt sur le sommet des deux colõnes: & deux treillis pour couurir les deux chapiteaux rõdz qui estoyẽt sur le sõmet desdites colõnes. Et quatre cens põmes de grenade pour les deux treillis, tellemẽt qu'il y auoit deux rẽgées de põmes de grenades en chacũ treillis, pour couurir les deux chapiteaux rõdz, qui estoyẽt sur les colomnes. Dix soubassemẽs, & dix cuuiers sur les soubassemens. Et vne mer: & douze bœufz soubz la mer. Et des chauderõs, & des ballais, & des bassins. Et tous ces vaisseaux q̃ Hiram feit au Roy Salomõ pour la maisõ du Seigneur, estoyent d'ærain poly. Le Roy les fondit en la plaine de Iordain, en terre grasse, entre Socoth & Zarthan. Et Salomõ laissa [de peser] tous les vaisseaux, à cause de la tresgrãde abondance, tellement q̃ le poiz du cuiure ne vint point en cõpte. Salomõ dõc parfeit tous les vaisseaux appartenans à la maison du Seigneur, l'autel d'or, & la table d'or sur laq̃lle estoyẽt les pains de propositiõ. Et cinq chandeliers à la dextre, & cinq à la seneſtre, deuãt l'oratoire, de pur or: & des fueillages, & des lãpes, & des mouchettes d'or. Et les

Dix cuuiers d'ærain.

2. chro. 7 Les dix soubasse. b mens d'ærain.

E

G

tasses, les sarpes, les bassins, les cueillers, & les platz de pur or. Les gons des huis de la maison de dedãs, à sauoir du lieu tressainct, & des huis de la maison du temple, estoyent d'or. 2.chr.5.a *Et fut tout l'ouurage acheué que le Roy Salomõ feit en la maisõ du Seigneur: & feit apporter dedãs ce que son pere Dauid auoit consacré, l'argent & l'or, & les vaisseaux, & les mit es thresors de la maison du Seigneur.

CHAP. VIII.

A 2.chr.5.a Alors Salomon assembla tous les anciens d'Israel, tous les chefz des lignées, les princes d'entre les peres des enfans d'Israel, au Roy Salomon en Ierusalem: pour apporter l'arche de l'alliance du Seigneur, de la cité de Dauid, qui est Sion. Et tous les hõmes d'Israel s'assemblerent au Roy Salomon, au moys *d'Ethanim, en la solennité, qui est le septiesme moys. Tous les anciens d'Israel vindrẽt: & les sacrificateurs prindrẽt l'arche, & apporterent ceste arche du Seigneur, & le tabernacle de cõuenance, & tous les sainctz vaisseaux qui estoyent au tabernacle: lesquelz les sacrificateurs & Leuites porterent. Le Roy Salomon & toute l'assemblée d'Israel qui s'estoit assemblé à luy, estoyent auec luy deuãt l'arche, sacrifians ou ailles & bœufz: lesquelz ne se pouoyent nõbrer ne compter pour la multitude. Les sacrificateurs porterẽt l'arche de l'alliance du Seigneur en sa place, en l'oratoire de la maison, au tressainct lieu, soubz les ailes des Cherubins: car les Cherubins estendoyent les ailes sur le lieu de l'arche, lesquelz Cherubins couuroyẽt l'arche, & ses barres par dessus. Et feirent passer outre les barres, tellement que les boutz des barres apparoissoyent du sanctuaire deuãt l'oratoire, & n'apparoissoyent point par dehors: & sont demourez là iusqu'auiourdhuy. Dedãs l'arche n'y auoit *seulement que les deux tables de pierre, que *Moyse auoit là mis en Horeb quãd le Seigneur feit alliãce auec les enfãs d'Israel, quand ilz sortirent de la terre d'Egypte.

*C'est Septembre.

L'arche de l'alliance, colloquée au tẽple.

*Le reste pouoit estre au thresor, ou fut retrouué le liure de la Loy. 2. Roys 22 b. 2.ch.34.a Exo.34 d

Aduint que quand les sacrificateurs furent sortis du sanctuaire, vne nuée remplit la maison du Seigneur, tellement que les sacrificateurs ne pouoyent demourer à ministrer, à cause de la nuée: car la gloire du Seigneur auoit remply la maison du Seigneur. Alors Salomon dit: *Le Seigneur a dit qu'il vouloit habiter en la nuée. I'ay edifié vne maison pour ton logis, vn habitacle: à fin q̃ tu y demeure eternellement. Et le Roy tourna sa face, & beneit toute l'assemblée d'Israel: car toute l'assemblée d'Israel assistoit là. Et dit: Le Seigneur qui est Dieu d'Israel soit beneit, qui de sa propre bouche a parlé à mon pere Dauid, & par sa puissance a accomply sa parolle, en disant: Depuis le iour q̃ ie mis hors d'Egypte mõ peuple Israel, ie n'ay point eleu vne cité de toutes les lignées d'Israel, pour m'edifier vne maison où mõ nom fust: mais maintenant i'ay eleu Dauid pour estre sus mon peuple Israel. Le vouloir de mon pere Dauid estoit d'edifier vne maison au nom du Seigneur Dieu d'Israel. Mais le Seigneur dit à mõ pere Dauid: Quant à ce q̃ tu as eu en tõ cueur d'edifier vne maison à mõ nom, tu as bien fait d'en auoir eu la volunté. Toutesfois tu n'edifieras point la maison, mais tõ filz qui sortira de tes reins, celuy la edifiera vne maison à mõ nom. Le Seigneur dõc a cõferme sa parolle qu'il a dite: & suis esleue pour mõ pere Dauid, & suis assis sur le throne d'Israel, ainsi q̃ le Seigneur a dit: & ay edifié la maison au nom du Seigneur, Dieu d'Israel. Et cy ay cõstitué vn lieu à l'arche en laq̃lle est l'alliance du Seigneur, qu'il feit auec noz peres quand il les tira hors de la terre d'Egypte.

B 2.chr.6.a Salomon beneit l'assemblée d'Israel.

Et Salmõ se tenãt deuãt l'autel du Seigneur, C
present toute l'assemblée d'Israel: estendit ses mains vers le ciel, & dit: Seigneur, qui es Dieu d'Israel, il n'y a point de Dieu qui soit semblable à toy au ciel en haut, n'en la terre en bas: qui garde l'alliance & beneficence à tes seruiteurs qui cõuersent deuant toy de tout leur cueur. Qui as gardé à ton seruiteur Dauid mõ pere ce que tu luy auois dit: tu luy as dit de ta propre bouche, & de ta puissance l'as accõply, cõe[on voit] auiourdhuy. Parquoy Seigneur, Dieu d'Israel, garde maintenant à mõ pere Dauid ton seruiteur, ce que tu luy as dit, disant: Iamais ne defaudra deuant ma face successeur de toy estant assis sur le throne d'Israel: Voire, si tes filz gardent leur voye, en cheminant deuant moy, cõme tu as chemine deuãt moy. O Dieu d'Israel, ie te prie que maintenant ta parolle soit confermée, laq̃lle tu as dite à mon pere Dauid ton seruiteur. Seroit il vray q̃ Dieu habitast sur la terre? Voila, les cieux, & les cieux des cieux ne te peuuent cõtenir: combien moins ceste maison que i'ay edifiée? Mais regarde à l'oraison de ton seruiteut, & à sa priere, o Seigneur mon Dieu: en oyãt le cry, & l'oraison de laquelle ton seruiteur prie auiourdhuy deuãt toy. C'est que tes yeux soyẽt iour & nuit ouuertz sur ceste maison: sur le lieu duquel tu as dit: * Mon nom sera là, à fin que tu oye l'oraison que ton seruiteur fait en ce lieu cy: Exauce donc la priere de ton seruiteur, & de ton peuple Israel qui prieront en ce lieu cy: exauce les du lieu de ton habitatiõ, à sauoir des cieux: exauce les, & leur pardõne. Quãd aucun aura peché contre son prochain, & qu'on luy deura referer le ferment pour le faire iurer: & que le iurant viendra deuant ton autel en D

Deu.12.b

ceste

ceſte maiſon icy: Exauce les du ciel, & fais, & iuge tes ſeruiteurs, en condemnant le meſchant, & luy rendant ſur ſa teſte ſelon qu'il a veſcu: & en iuſtifiant le iuſte en luy donnant ſelon ſa iuſtice. Quand ton peuple Iſrael aura eſté frappé deuant ſes ennemiz, pourtant qu'ilz auront peché contre toy: & qu'apres ilz ſe ſeront retournez à toy: reclamãs ton nom, & te faiſans oraiſon & te prians en ceſte maiſon: Exauce les au ciel, & pardõne le peché de ton peuple Iſrael, & les rameine en la terre que tu as baillée à leurs peres. Quãd le ciel ſera fermé, & qu'il n'y aura point de pluye, pourtãt qu'ilz auront peché contre toy: & qu'ilz feront oraiſon en ce lieu cy, & reclameront ton nom: & qu'ilz ſe ſeront deſtournez de leur peché quand tu les auras affligé: Exauce les au ciel, & pardõne le peché de tes ſeruiteurs & de tõ peuple Iſrael: en leur enſeignãt la bõne voye par la quelle ilz chemineront, & leur donne de la pluye ſur la terre que tu as baillée à ton peuple pour heritage. Que ſ'il y a famine en la terre, ſi peſte y eſt, ou ſeicherelſe, ſi les bledz ſont corrompuz, ſ'il y a des locuſtes, & chenilles, ſi leurs ennemis les aſſiegent en la terre de leurs portes, ou quelque playe, ou quelque maladie que ce ſoit. Lors toute oraiſon & toute ſupplication qui ſera faite de quelque homme que ce ſoit de tout ton peuple d'Iſrael, quiconque aura recogneu la playe de ſon cueur: & aura eſtẽdu ſes mains à ceſte maiſon: Exauce du ciel de l'habitacle de ta demeure, & pardõne: & fais, & dõne à vn chacũ ſelon toutes ſes voyes toy qui cognois ſon cueur: car toy ſeul cognois le cueur de tous les filz des hõmes: à fin qu'ilz te craignẽt tous les iours qu'ilz viurõt ſur la terre q̃ tu as donnée à noz peres. Dauantage des
E eſtrangers, ceux qui ne ſont point de tõ peuple Iſrael, qui viendrõt de terre loingtaine pour l'amour de ton nom (car par tout on orra parler de ton grãd nom, & de ta forte main, & de ton bras eſtẽdu) quand ilz ſeront venuz, & prierõt en ceſte maiſon cy: Exauce les du ciel, de l'habitacle de ta demeure: & fais tout ce pourquoy les eſtrangers t'inuoqueront: à fin q̃ tous les peuples de la terre cognoiſſent ton nom, & te craignent cõme tõ peuple Iſrael: & qu'ilz cognoiſſent q̃ ton nom a eſté reclamé ſus ceſte maiſon cy que i'ay edifiée. Si tõ peuple eſt ſorty à la batail le cõtre ſon ennemy par le chemin par leql tu l'auras enuoyé: & qu'ilz priẽt le Seigneur au chemin de la cité laql le tu as eleuẽ & vers la maiſon q̃ i'ay edifiée à ton nom: Vueille exaucer leur oraiſõ au ciel, & leur priere, & fais leur iugement. S'ilz pechent cõtre toy
1. Chr. 6. d 1. Ieh. 1. d *(car il n'y a hõme qui ne peche) & q̃ tu te courrouce contre eux, tellement que tu les baille à l'abandõ des ennemis, & qu'ilz les menẽt captifz en la terre de leurs ennemiz, ſoit loing ou pres: & qu'en la terre ou ilz ſõt menez captifz, ilz ſe repentẽt en leur cueur, & ſe retournent, & qu'ilz te prient en la terre de leur captiuité, diſans: Nous auons peché, nous auõs fait iniquité, & auõs infidelement fait: & qu'ilz ſe retournent à toy de tout leur cueur, & de toute leur ame en la terre de leurs ennemiz qui les ont menez en captiuité: & qu'ilz te prient vers le chemin de leur terre laquelle tu as baillée à leurs peres, vers la cité q̃ tu as eleuẽ, & vers la maiſon que i'ay edifiée à ton nom: Vueilles exaucer du ciel, de l'habitacle de ta demeure leur oraiſõ, & leur priere, & vueille faire leur iugement. Et pardõne à ton peuple qui aura F peché contre toy, & toutes les trangreſſiõs qu'ilz ont trãgreſſé cõtre toy: & fay q̃ ceux qui les auront menez en captiuité ayẽt mercy d'eux, & leur facẽt miſericorde: car ilz ſõt ton peuple & ton heritage, leſq̃lz tu as tiré hors d'Egypte du mileu de la fournaiſe de fer. Que tes yeux ſoyẽt ouuertz à la priere de ton ſeruiteur, & à la priere de ton peuple Iſrael: q̃ tu les exauce en tout ce qu'ilz te requerront: Car tu les as ſeparé d'entre tous les peuples de la terre pour ton heritage, cõme tu as parlé par les mains de Moyſe tõ ſeruiteur, quand tu tiras noz peres hors d'Egypte, O Eternel mõ Seigneur. Aps q̃ Salomõ eut acheué de faire toute ceſte oraiſon & priere au Seigneur, il ſe leua de deuãt l'autel du Seigneur: car il eſtoit à genoux, & auoit les mains tendues au ciel. Et eſtant debout, beneit toute l'aſſemblée d'Iſrael, diſant à haute voix: Le Seigneur ſoit beneit qui a donné repos à ſon peuple Iſrael, tout ainſi qu'il auoit dit, il ne ſ'en eſt point fallu vn ſeul mot de tout le bien qu'il auoit pronõcé par Moyſe ſon ſeruiteur. Le Seigneur noſtre Dieu vueille eſtre auec nous cõe il a eſté auec noz peres: qu'il ne nous abãdõne, & ne nous delaiſſe point. A fin qu'il face encliner noſtre cueur à ſoy, & nous face cheminer en toutes ſes voyes, & garder ſes cõmandemẽs & conſtitutions, & ſes iugemens qu'il a cõmandé à noz peres. Et q̃ ces miennes parolles que i'ay prié deuant le Seigneur, approchent du Seigneur noſtre Dieu par iour & par nuit: à fin qu'il face le iugemẽt de ſon ſeruiteur, & le iugement de ſon peuple Iſrael par chacũ iour. A fin q̃ tous les peuples de la terre cognoiſſẽt q̃ le Seigneur eſt Dieu, & n'en y a point d'autre. Voſtre cueur dõc ſera parfait auec le Seigneur noſtre Dieu à cheminer en ſes cõſtitutiõs, & garder ſes cõmande G mens, cõme auiourdhuy. Alors le Roy & tout Iſrael auec luy ſacrifierẽt ſacrifices deuãt le Seigneur. Salomõ ſacrifia le ſacrifice

2.chro.7. des pacifiques, lequel il offrit au Seigneur à
sauoir vingt deux mille bœufz, & six vingtz
mille ouailles: & le Roy & tous les enfans
d'Israel dedierent la maison du Seigneur.
La dedica ce du tem ple. Ce iour la le Roy consacra le dedans du par
uis qui estoit deuãt la maison du Seigneur:
car il feit là l'holocauste & l'oblation & les
graisses des pacifiques: pourtant que l'autel
d'ærain qui estoit deuant le Seigneur estoit
petit, en sorte qu'il ne pouoit cõprendre les
holocaustes & les oblations, & les graisses
des pacifiques. En ce temps la Salomon
feit vne feste, & tout Israel auec luy, qui es-
toit vne grãde assemblée, depuis l'entrée de
Hemath iusqu'au fleuue d'Egypte: deuãt le
Seigneur nostre Dieu, par sept iours & sept
autres iours, c'est à dire quatorze iours. Et
le huytiesme iour il laissa aller le peuple: les
quelz beneirent le Roy, & s'en allerent en
leurs tabernacles, s'esiouyssans, & ayãs vne
liesse de cueur, à cause de tout le bien que le
Seigneur auoit fait à Dauid son seruiteur, &
à Israel son peuple. CHAP. IX.

A Dieu s'ap paroit à Salomon. 2.chr.7.c sus 6.d. APres que Salomon eut acheué d'edifier
la maison du Seigneur, & la maison roy
alle, & tout le souhait que Salomon auoit
desiré de faire: Le Seigneur luy apparut
pour la seconde fois, comme il luy estoit ap
paru en Gabaon. Et le Seigneur luy dit: I'ay
exaucé ton oraison & ta priere que tu as
faite deuãt moy. I'ay sanctifié ceste maison
que tu as edifiée, pour y mettre mon nom
eternellement: mes yeux & mon cueur se-
ront là à touiours. Et toy, si tu chemine de
uant moy comme ton pere Dauid a chemi-
né deuant moy d'vn cueur entier & droit,
faisant tout ce que ie t'ay cõmandé, & gar-
dant mes constitutions & iugemens: Ie con
fermeray le throne de ton royaume sus Isra
el à iamais, cõme i'ay parlé à ton pere* Da
p.32,7.b. uid, luy disant: Ie ne feray point deffaillir
successeur de toy estant assis sus le throne
d'Israel. Mais si vous & voz filz vous destour
B nez arriere de moy: & ne gardez point mes
cõmandemens & mes cõstitutions que i'ay
baillé deuãt vous, ains çois vous vous en allez,
& seruez aux dieux estrãges, & les adorez: i'ex
tirperay Israel de dessus la terre q̃ ie leur ay
baillée, & reietteray de deuãt moy ceste mai
son sãctifiée à mõ nom, & Israel sera endictõ
& farcerie entre tous les peuples. Et quãt à
ceste maison elle sera leuée, tout passant au
pres d'elle sera estonné & siblera, & dira:
Deu.29.d ier.22.c. *Pour quelle chose a fait le Seigneur ainsi
à ceste terre, & à ceste maison? On leur dira:
Pourtãt qu'ilz ont delaissé le Seigneur leur
Dieu qui auoit tiré leurs peres hors de la ter
re d'Egypte, & ont empõgné les dieux estrã
ges, & les ont adoré, & les ont seruy: pour
ce le Seigneur a amené tout ce mal sus eux.

*En la fin des vingt ans esquelz Salo- 2.chr.8.a
mon edifia les deux maisons, la maison du
Seigneur & la maison royalle: pour lesq̃lles
Hiram Roy de Tyr auoit amené à Salomõ
des bois de cedres & de sapins, & de l'or au
tant qu'il en vouloit: adõc le Roy Salomon
bailla audit Hirã vingt villes en la terre de
Galilée. Et Hiram sortit de Tyr pour veoir
les villes que Salomon luy auoit baillées:
lesquelles ne luy pleurẽt point. Si dit: Quel
les villes sont cela q̃ tu m'as dõnées, mõ fre
re? Et il les appella la terre de Cabul, ius- C
qu'auiourdhuy. Or Hiram auoit enuoyé au
Roy six vingtz talens d'or. Et ceste est la
somme du tribut que leua le Roy Salomon
pour edifier la maison du Seigneur, & sa mai
son, & Melo, & le mur de Ierusalem, & He-
ser, & Magedo & Gazer. Pharao Roy d'E-
gypte estoit monté, & auoit prins Gazer, &
l'auoit mis à feu: & auoit tué les Chananées
qui habitoyẽt en la cité: laquelle il bailla en
don à sa fille femme de Salomon. Salomon
donc edifia Gazer, & la basse Beth-horon,
& Baalath, & Thadmor au desert de la ter-
re. Et toutes les villes ou estoyent les mu-
nitions appartenans à Salomon, & les vil-
les ou estoyent ses chariotz, & les villes ou
se tenoyent les cheuaucheurs, & ce que Sa-
lomon desira d'edifier en Ierusalem, & au
Liban, & en toute la terre de sa seigneurie.
Salomon iusqu'au iourdhuy feit tributaire
tout le peuple qui estoit de reste des Amo-
riens, & Hethiens, & Pherẽziens, & Heui-
ens, & Iebusiens, qui n'estoyent point des
enfans d'Israel, c'est à sauoir les enfans de
ceux la qui estoyent demourez apres eux en
la terre, lesquelz les enfans d'Israel n'a- D
uoyent peu abolir. Salomon ne permit
point seruir aucun des enfans d'Israel: mais
estoyent gens de guerre, & ses ministres, &
ses princes, & ses capitaines, Ducz de ses
chariotz & ses cheuaucheurs. Ceux cy
estoyent les princes des off.ciers constitu-
ez sus les ouurages de Salomon, cinq cens
cinquante qui auoyent la domination sus
le peuple qui faisoit les ouurages. Or la
fille de Pharao monta de la cité de Dauid
en sa maison que Salomon luy auoit edifiée,
lors il edifia Melo. Chacun an, par trois
fois Salomon offroit holocaustes, & obla-
tions pacifiques sur l'autel qu'il auoit edifié
au Seigneur, & offroit encensemens sur ice
luy deuant le Seigneur, & fut la maison a-
cheuée. Le Roy Salomon feit aussi vne
nauire en Azion-gaber qui estoit pres d'E-
loth, au riuage de la mer rouge en la terre
d'Edom. Et Hiram enuoya de ses serui-
teurs en ceste nauire, qui estoyent marini-
ers, & sauoyent que c'estoit de la mer, auec
les seruiteurs de Salomon, qui vindrent en

Ophir:

Ophir: & de là prindrent de l'or, quatre cens & vingt talens: & les apporterent au Roy Salomon. CHAP. X.

A La Royne de Saba ayant le renommée de Salomon du nom du Seigneur, vint pour le tenter par questions obscures. Elle entra en Ierusalé auec mout grosse puissãce de gens, & chameaux portans espiceries, & grand abondance d'or, & pierres precieuses: & s'en vint à Salomõ, & parla à luy tout ce qu'elle auoit en son cueur. Et Salomon luy declaira toutes ses parolles, & rien n'estoit caché au Roy qu'il ne luy enseignast. Lors la Royne de Saba voyant toute la sagesse de Salomon, & la maison qu'il auoit edifiée, & les viandes de dessus sa table, la demeure de ses seruiteurs, & l'estat de ses ministres, & les vestemés d'iceux, & son boire, & les holocaustes lesquelz il offroit en la maison du Seigneur: elle n'auoit plus d'esprit en elle. Et elle dit au Roy: Ce que i'ay ouy en ma terre, touchant tes parolles & ta sapience, est vray: & ie n'ay point creu aux parolles, iusqu'à tant que ie soye venue, & que mes yeux l'ayent veu: & ie voy qu'on ne m'en a point annoncé la moytié: ta sapience & ton bien sont plus grans que le bruit q̃ i'en ay ouy. Bienheureux sont tes gẽs, tes seruiteurs qui assistent deuãt toy, tousiours oyans ta sapience. Le Seigneur ton Dieu soit beneit, auquel tu as esté aggreable, pour estre mis sur le throne d'Israel, pource que le Seigneur a tousiours aymé Israel: & t'a constitué Roy pour faire iugement & iustice. Et elle donna au Roy six vingtz talens d'or, & mout grande abondance d'espiceries, & pierres precieuses. Il ne vint plus de telles espiceries en si grand nombre, que la Royne de Saba bailla au Roy Salomon. La nauire aussi de Hirã qui apportoit de l'or d'Ophir, apporta aussi mout grande abondance de bois " d'Almugin d'Ophir, & de pierres precieuses. Et le Roy feit des soustenemens de cest Almugin à la maison du SEIGNEVR, & à la maison royalle, & des psalterions & harpes à ses chantres: tel Almugin n'estoit point venu, & n'auoit point esté veu iusqu'à ce iour là. Le Roy Salomon donna à la Royne de Saba tout ce qu'elle luy voulut demander: sans ce que Salomon luy donna comme de main en main. Apres elle s'en retourna, & s'en alla en sa terre, elle & ses seruiteurs. Le C poiz de l'or qu'on apportoit à Salomõ par chacun an, estoit six cens soixante & six talens d'or: outre ce qui [estoit dõné'] des marchans & de la marchandise des espiciers, & de tous les Roys d'Arabie, & des princes de la terre. Les Roy Salomõ feit aussi deux cẽs pauois d'or estendu au marteau, baillant

A La Royne de Saba venant ouir Salomon. 2. chr. 9. a Mat. 12. d Luc 11. d.

B

La Royne de Saba fait presẽs à Salomõ

" Bresil.

six cens pieces d'or pour chacun pauois: & trois cens boucliers d'or estendu au marteau, baillans trois liures d'or pour chacun bouclier: & le Roy les mit en la maison du parc du Liban. Le Roy feit aussi vn grand siege royal d'yuoire, lequel il couurit de pur or. Le throne auoit six degrez: le haut du throne estoit rond par derriere: & y auoit des appuis de coste' & d'autre qui estoyent au lieu du siege: & deux lions estoyent mis au pres des appuis. D'auantage il y auoit douze liõs sus les six degrez de coste' & d'autre: il n'en a point esté fait vn tel D en tous les royaumes. Et tous les vaisseaux en quoy le Roy Salomon beuuoit, estoyent d'or: & tous les vaisseaux de la maison du bois du Liban, estoyent de fin or. L'argent n'estoit rien, & n'estoit aucunement estimé es iours de Salomon: car le Roy auoit en la mer la nauire Tharsis auec la nauire de Hiram: en trois ans vne fois la nauire Tharsis venoit rapportant de l'or & de l'argent, de l'yuoire, des singes, & des paons. Ainsi le Roy Salomon fut grand plus que tous les Roys de la terre, tant en richesse qu'en sapience. Tous [les habitans] de la terre cherchoyent de veoir la face de Salomon, pour ouyr sa sapience que DIEV auoit mis en son cueur. Chacun luy apportoit dons, vaisseaux d'argent, & vaisseaux d'or, & habillemens, & armures, & espiceries, & cheuaux & mules, par chacun an. Salomon amassa force chariotz, & cheuaucheurs. Il auoit mille quatre cens chariotz, & douze mille cheuaucheurs, lesquelz il mit es citez des chariotz, aupres du Roy en Ierusalem. Le Roy bailloit l'argent en Ierusalem comme pierres, il bailloit aussi les cedres comme figuiers sauuages qui sont es lieux champestres en abondance. *On amenoit d'Egypte des cheuaux à Salomon. Et la multitude des marchans du Roy receuoyent les denrées pour pris. Il montoit & sortoit tel chariot d'Egypte [qui valoit] six cens pieces d'argent: & vn cheual pour cent cinquante. Et par ainsi tous les Roys des Hethiens, & de Syrie n'en auoyent point que par leurs mains. CHAP. XI.

1. chr. 9. g

OR le Roy Salomon ayma force femmes estrangieres, tant la fille de Pharao que des Moabites & Amonites, & Idumées nes, & Zidoniennes, & des Hethiennes: qui estoyent des gens desquelles le SEIGNEVR auoit dit aux enfans d'Israel: * Vous n'entrerez point à icelles, & ilz n'entreront point aux vostres: car pour certain elles feront desuoyer vostre cueur apres leurs dieux. Salomon donc s'adioingnit à icelles par amour,

A Salomõ aymant femmes idolatres, deuient idolatre. Deu. 17. d Exo. 34. b

tellement qu'il auoit sept cens femmes [a] princesses, & trois cens concubines: & ses femmes desuoyerent son cueur. Aduint au temps de la vieillesse de Salomõ que ses femmes desuoyerent son cueur apres les dieux estrãges: & son cueur ne fut point entier auec le Seigneur son Dieu cõme le cueur de son pere Dauid. Car Salomõ suyuoit Astharoth dieu des Zidoniens, & Melcom l'abomination des Amonites. Ainsi Salomon feit mal deuãt le Seigneur, & ne continua point de suyure le Seigneur cõme son pere Dauid. Alors edifia vn haut lieu à Camos l'abomination des Moabites, en la montagne qui est vis àvis de Ierusalẽ: & à Moloch l'abomination des filz d'Amon. Ainsi feit il à toutes ses femmes estrãgeres: lesquelles faisoyent encensemens & sacrifioyent à leurs dieux.

Parquoy le Seigneur se courrouça contre Salomon, pourtãt que son cueur estoit destourné d'auec le Seigneur Dieu d'Israel qui luy estoit apparu par deux fois, lequel luy auoit commandé, touchãt c'est affaire, qu'il n'allast point apres les dieux estrãges. Mais il ne garda point ce que le Seigneur luy auoit commandé. Si dit le Seigneur à Salomon: Pourtant que ceste chose a esté faite par toy, & n'as pas gardé mon alliance, & mes constitutions que ie t'ay commandé: ie desrompray le royaume de toy, & le bailleray à tõ seruiteur. Toutesfois pour l'amour de ton pere Dauid ie ne le feray pas en ton tẽps? mais ie le rõpray de la main de tõ filz. Toutesfois ie ne rompray pas tout le royaume: i'en bailleray vne lignée à ton filz, pour l'amour de Dauid mon seruiteur, & pour l'amour de Ierusalem que i'ay eleu. Le Seigneur donc feit esleuer vn aduersaire contre Salomon, à sauoir Hadad Iduméen, de la lignée royalle qui estoit en Edom. * Car au temps q̃ Dauid estoit en Edõ, & q̃ Ioab prince de l'armée fut mõté pour enseuelir ceux qui auoyẽt esté tuez, & eut tué tous les masles d'Edom (car Ioab demoura là six moys, & tout Israel, iusqu'à tant qu'il eut extermi né tous les masles en Edom) Hadad s'enfuit, & aucũs Iduméens des seruiteurs de son pere auec luy: pour se retirer en Egypte. Or Hadad estoit petit garson. Quãd ilz se furent leuez de Madiã, ilz vindrent en Pharan: & emmenerent auec eux des hommes de Pharan, & entrerent en Egypte à Pharao Roy d'Egypte: lequel luy bailla vne maison & commanda qu'on luy administrast son viure, il luy bailla aussi vne possession. Et Hadad fut fort en la grace de Pharao: en sorte qu'il luy bailla pour fẽme la sœur de sa femme, la sœur de Thahaphnes la Royne. Et la sœur de Thahaphnes luy enfanta Genubath son filz: lequel Thahaphnes [a] seura en la maisõ de Pharao: Ainsi Genubath estoit en la maisõ de Pharao entre les filz du dit Pharao. Et quãd Hadad oyt en Egypte, q̃ Dauid dormoit auec ses peres, & que Ioab prince de l'armée estoit mort: il dit à Pharao: Laisse moy aller en mõ pays. Pharao luy dit: Dequoy as tu necessité auec moy, q̃ tu quiers ainsi t'en aller en tõ pays? Il respondit. De rien: mais laisse moy aller.

Dieu ausi luy suscita vn autre aduersaire, à sauoir Razon filz d'Eliada, qui s'en estoit fuy d'auec son seigneur Adadezer Roy de Zoba: lequel assembla des gens contre luy, & estoit prince de l'armée quand Dauid les tua: & s'en allerent en Damas, & habiterent en icelle, & le constituerent Roy en Damas: & fut aduersaire à Israel tout le temps de Salomon, auec le mal que feit Hadad: & auoit horreur d'Israel, & regna sur Syrie. Et Ieroboã filz de Nabat Ephratien, de Zareda, seruiteur de Salomon, qui auoit sa mere nommée Zerua femme vefue: [a] leua ausi sa main contre le Roy. Et la cause pourquoy il leua sa main contre le Roy: c'est que quand Salomon edifioit Melo, il ferma la romputure qui estoit en la cité de Dauid son pere. Or Ieroboã estoit vn fort & puissant homme. Voyant Salomon que le iuuẽceau estoit propre à faire ouurage, il le commit sus toutes les charges de la maison de Ioseph. Aduint en ce temps la que Ieroboam sortoit de Ierusalem, & le trouua en chemin Ahia Silonite prophete, qui estoit couuert d'vne robbe neufue: & estoyẽt eux deux seulz aux chãps. Ahia print sa neufue robbe qu'il auoit sur soy, & la deschira en douze pieces. Et dit à Ieroboam: Prẽs pour toy ces dix pieces: car le Seigneur le Dieu d'Israel dit ainsi: Voicy ie rõpray le royaume d'entre la main de Salomon, & t'en bailleray dix lignées. Et il en aura vne lignée, pour l'amour de mon seruiteur Dauid, & pour l'amour de Ierusalẽ qui est la cité que i'ay eleuë d'entre toutes les lignées d'Israel. C'est pourtãt qu'ilz m'ont delaissé, & ont adoré Astharoth le dieu des Zidoniens & Camos le dieu des Moabites, & Melcom le dieu des enfans d'Amon: & n'ont point cheminé en mes voyes, pour faire ce qui est droit deuãt moy, & mes cõstitutions, & mes iugemens, comme Dauid son pere. Et n'osteray point tout le royaume d'entre ses mains: mais tous les iours de sa vie ie le constitueray prince, pour l'amour de Dauid mon seruiteur que i'ay eleu, pour tant qu'il a gardé mes commandemens & mes constitutiõs. I'osteray le royaume d'entre les mains de sõ filz, & t'en bailleray dix lignées. Et ie bailleray vne lignée à sõ filz: à fin q̃ mõ seruiteur Dauid ait vne lampe à tousiours deuant moy en Ierusalem la cité que i'ay eleuë pour y mettre mon nom. Ie te

[a] Selon Grec Chal. Roynes.

B

Sus 9. b.

Dieu menace de diuiser le royaume de Salomõ

[a] C. ie le mettray par pieces pour en donner vne partie à vn autre. 1. Sa. 8. b.

C

D

[a] C. osta de la mamelle.

E

[a] C. se rebella, & luy fut aduersaire.

te prendray donc, & regneras tout ainsi que desirera ton ame, & seras Roy sus Israel. Si tu ois tout ce que ie te commanderay, & que tu chemines en mes voyes, & fais tout ce qui est droit deuant moy, c'est que tu gardes mes cõstitutions, & mes commandemens, comme a fait Dauid mon seruiteur: ie seray auec toy, & t'edifieray vne ferme maison, comme i'ay edifié à Dauid, & te bailleray Israel: par ainsi i'affligeray la semence de Dauid, pour l'amour de ce, mais non point tousiours. Salomon donc cercha de tuer Ieroboam: dont se leua Ieroboam, & s'enfuit en Egypte à Sesac Roy d'Egypte: & fut en Egypte iusqu'à la mort de Salomon. Le reste des parolles de Salomon, & tout ce qu'il a fait, & sa sapience, ne sont elles pas escrites "au liure des gestes de Salomon? Les iours que Salomon regna en Ierusalem sus tout Israel, furent quarante ans. Ainsi Salomon dormit auec ses peres, & fut enseuely en la cité de Dauid son pere: & Roboam son filz regna en son lieu.

G

La fuite de Ieroboam deuãt Salomon.

"Ce liure ne se trouue pas à present.

La mort de Salomõ

CHAP. XII.

A Roboam constitué Roy par le peuple. 2. Chro 10

ROboam apres s'en alla en Sichem: car tout Israel estoit venu là pour le constituer Roy. Aduint dõc q̃ Ieroboam filz de Nabat en ouit [nouuelles "], lequel estoit encore en Egypte: car il s'en estoit fuy de deuant le Roy Salomon, & habitoit en Egypte: auquel on enuoya, & le rappellaon. Ainsi Ieroboam & toute l'assemblée d'Israel, vindrent, & parlerent à Roboam, disans: Ton pere a aggraué nostre ioug: mais toy, maintenant allege ceste dure seruitude de ton pere, & ce grief ioug q̃ ton pere a mis sus nous: & nous te seruirons. Et il leur respondit: Allez vous-en d'icy à trois iours, & retournez à moy.

"A sauoir de la mort de Salomon.

Ieroboam & le peuple demãdãs la subiection estre amoindrie

Quand le peuple s'en fut allé, le Roy Roboam consulta auec les anciens, qui auoyẽt assisté deuant son pere Salomon en son viuant, & dit: Que me conseillez vous pour respondre quelque chose à ce peuple? Et ilz parlerent à luy, disans: Si auiourdhuy tu es seruiteur, & que tu leur serues, & leur responds, & leur donnes bonnes parolles: ilz te seruiront à tousiours. Mais il delaissa le conseil des anciens, qu'ilz luy auoyent conseillé: & demanda conseil aux ieunes qui auoyent esté nourriz auec luy, lesquelz luy assistoyent. Et leur dit: Que cõseillez vous, à fin q̃ nous respõdions quelque chose à ce peuple cy, qui a parlé à moy, disans: Allege du ioug que ton pere nous a imposé? Lors les ieunes qui auoyẽt esté nourriz auec luy, luy dirẽt: Ainsi diras àce peuple qui a parlé à toy, & dit: Ton pere a aggraué nostre ioug, mais toy allege-le nous: tu parleras ainsi à eux: Ce qui est plus petit en moy, est plus gros que les reins de mon pere. Or mon pere vous a chargé d'vn fardeau: mais i'augmenteray vostre ioug. Mon pere vous a chastié de verges: mais ie vous chastieray d'escorgies. Le troisiesme iour Ieroboam auec tout le peuple, s'en vint à Roboam, cõme le Roy auoit parlé & dit: Retournez à moy au troisiesme iour. Et il respondit choses dures au peuple: delaissant le conseil q̃ luy auoyent conseillé les anciens. Et parla à eux selon le conseil des iuuenceaux, disant: Mon pere a mis vn grief ioug sur vous: mais ie l'augmẽteray. Mon pere vous a chastié de verges: mais ie vous chastieray d'escorgies. *Et le Roy n'exauça point le peuple: car telle estoit l'ordonnance du Seigneur, pour confermer sa parolle, qu'il auoit parlé par Ahia Silonite à Ieroboam filz de Nabat. Tout Israel voyant que le Roy ne l'auoit point voulu exaucer, le peuple respondit au Roy telle parolle, disant: Quelle portion auons nous en Dauid? il n'y a point d'heritage au filz de Iesai. O Israel, [va]en tes tabernacles: & toy Dauid pouruois à ta maison. Ainsi Israel s'en alla en ses tabernacles: & regna Roboam sus les enfans d'Israel qui habitoyent es villes de Iuda. Le Roy donc Roboam enuoya Aduram qui estoit ordonné sus le tribut: & tout Israel l'assomma de pierres, dont mourut. Lors le Roy Roboam se fortifia, & monta sur vn chariot, pour s'enfuir en Ierusalem: & Israel se rebella contre la maison de Dauid iusqu'auiourdhuy. Quand tout Israel eut ouy que Ieroboam estoit retourné, ilz enuoyerent, & l'appellerent à vne assemblée, & le constituerent Roy sus tout Israel. Et nulle lignée ne suyuit la maison de Dauid, fors celle de Iuda seulement. Et Roboam s'en vint en Ierusalem, & assembla toute la maison de Iuda, & toute la lignée de Ben-iamin, cent quatre vingtz mille, gens d'elite, qui pouoyent guerroyer pour batailler contre la maison d'Israel, & reduire le royaume à Roboam filz de Salomon. Mais Dieu parla à Semeia homme de Dieu, disant: Parle à Roboam filz de Salomon, Roy de Iuda, & à toute la maison de Iuda, & de Ben-iamin, & au residu du peuple, disant: Le Seigneur dit ainsi: Ne montez point, & ne bataillez point contre voz freres les enfans d'Israel: que chacun s'en retourne en sa maison: car ceste chose est faite par moy. Ilz ouirent la parolle du Seigneur, & s'en retournerent, pour s'en aller, selon que le Seigneur auoit dit. Et Ieroboam edifia Sichem en la montagne d'Ephraim, & habita là: puis sortit de là, & edifia Phanuel. Si disoit Iero-

Le cõseil des anciẽs

Roboam suyuant le cõseil des ieunes gẽs fait rude response au peuple

Sus u.f.

La diuisiõ du royaume d'Israel.

Roboam Roy sus Iuda.

Ieroboã Roy sus Israel.

2 ch u.a.

boam en ſon cueur: Maintenant retournera le royaume à la maiſon de Dauid. Si ce peuple icy monte pour faire ſacrifices en la maiſon du SEIGNEVR en Ieruſalem: le cueur de ce peuple cy ſe retournera à ſon ſeigneur Roboam Roy de Iuda, & me tueront, & ſe retourneront à luy. Et le Roy print conſeil, & feit deux veaux d'or, & leur dit: Ce vous eſt trop de monter en Ieruſalē. *O Iſrael, voicy tes dieux, qui t'ont fait monter de la terre d'Egypte. Ieroboā fait desveaux d'or. Sus 11. f. Exo. 32. b. G

Il en mit vn en Beth-el, & mit l'autre en Dan. Et fut faite ceſte choſe en peché, car le peuple alloit pour l'vn iuſqu'en Dan. Il feit vne maiſon de hautz lieux, & conſtitua des ſacrificateurs du peuple de baſſe condition, qui n'eſtoyent point des filz de Leui. Et conſtitua vne ſolennité le huitieſme moys, le quinzieſme iour du moys, ſelon la ſolennité qui eſtoit en Iuda, & offroit ſur l'autel. Il feit le ſemblable en Beth-el, ſacrifiāt aux veaux qu'il auoit fait: & conſtitua en Beth-el ſacrificateurs des hautz lieux, qu'il auoit fait. Il faiſoit holocauſtes ſur l'autel qu'il auoit fait en Beth el, le quinzieſme iour du huitieſme moys: qui eſtoit vn moys qu'il auoit controuué de ſon cueur: & faiſoit vne ſolennité aux enfans d'Iſrael: & offroit ſur l'autel pour faire encenſemens.

CHAP. XIII.

A Ieroboā reprins du Prophete pource q̄ il ſacrifie aux veaux 3 Ro. 23. d

ET voicy vn homme de Dieu vint de Iuda, en la parolle du Seigneur en Beth-el. Et Ieroboam eſtoit aupres de l'autel pour faire encenſemens. Et cria contre l'autel, en la parolle du Seigneur, Si dit: Autel, autel, le Seigneur dit ainſi: *Voicy, vn filz naiſtra à la maiſon de Dauid, qui aura nom Ioſia: ceſtuy la ſacrifiera ſur toy les ſacrificateurs des hautz lieux, qui encenſent ſur toy, & bruſlera-on les os des hommes ſur toy. Et luy bailla ce iour la vn ſigne, diſant: Ceſtuy eſt le ſigne que le Seigneur a dit: Voicy, l'autel ſe rompra, & la cendre qui eſt deſſus, ſera eſpandue.

B Quand le Roy eut ouy la parolle de l'homme de de Dieu, laquelle il auoit criée contre l'autel de Beth-el, Ieroboam eſtendit ſa main de deſſus l'autel, diſant: Apprehendez-le. Et ſa main qu'il eſtendit contre iceluy, deuint ſeiche, & ne la peut retirer à ſoy: l'autel auſsi ſe rompit, & la cendre de deſſus l'autel fut eſpandue, ſelon le ſigne que l'homme de Dieu luy auoit baillé, en la parolle du Seigneur. Et le Roy reſpondit, & dit à l'homme de Dieu: Ie te prie que tu vueilles prier le Seigneur ton Dieu, & prie pour moy, que ma main retourne à moy. Et l'homme de Dieu pria le Seigneur, & la main du Roy retourna à luy, & fut comme parauant. Alors le Roy dit à l'homme de Dieu: Entre auec moy en la maiſon, ſi diſneras, & te feray quelque preſent. L'homme de Dieu dit au Roy: Quand tu me baillerois la moitié de ta maiſon, ie n'iroye point auec toy, & ne mangeroye point de pain, & ne beuuroye point d'eau en ce lieu cy. Car il m'a eſté ainſi commandé par la parolle du Seigneur, qui m'a dit: C Tu n'y mangeras point de pain, & n'y beuuras point d'eau, & ne retourneras point par le chemin par ou tu y ſeras allé. Ainſi il ſ'en alla par vn autre chemin, & ne retourna point par le chemin par ou il eſtoit venu en Beth-el. Or il y auoit vn ancien prophete qui demouroit en Beth-el, duquel le filz vint à luy, & luy racompta tout ce que l'homme de Dieu auoit fait ce iour la en Beth-el, & les parolles qu'il auoit dit au Roy: ilz racompterēt cela à leur pere. Leur pere leur dit: Par quel chemin ſ'en eſt-il allé? Ses filz luy monſtrerent le chemin par lequel l'homme de Dieu ſ'en alloit, qui eſtoit venu de Iuda. Et il dit à ſes filz: Embaſtez moy l'aſne. Leſquelz luy embaſterent, & monta deſſus. Et ſ'en alla apres l'homme de Dieu, & le trouua aſsis ſoubz vn cheſne, & luy dit: Es-tu l'homme de Dieu qui es venu de Iuda? Il luy reſpondit: Ce ſuis-ie. Et il luy dit: Viens auec moy en la maiſon, ſi mangeras du pain. Et il reſpondit: Ie ne D puis retourner auec toy, n'aller: & ne mangeray point de pain, & ne beuuray point d'eau auec toy en ce lieu cy. Car il m'a eſté dit par la parolle du Seigneur: Tu n'y mangeras point de pain, & n'y beuuras point d'eau: & ne retourneras point par le chemin par lequel tu es allé. Et il luy dit: Ie ſuis auſsi prophete comme tu es: & l'Ange a parlé à moy, par la parolle du Seigneur, diſant: Ramene-le auec toy en ta maiſon, & qu'il mange du pain, & boiue de l'eau. Il luy mentit: & le ramena, & mangea du pain en ſa maiſon, & beut de l'eau. Aduint qu'eux aſsis à table, le Seigneur parla au prophete qui l'auoit ramené. Et cria à l'hōme de Dieu qui eſtoit venu de Iuda, & luy dit: Le Seigneur dit ainſi: Pour autant que E tu as eſté deſobeiſſant au mandement du Seigneur, & n'as point gardé le commandement que le Seigneur ton Dieu t'a cōmandé: mais tu t'en es retourné, & as mangé du pain, & as beu de l'eau, au lieu duquel le Seigneur t'a dit: N'y mange point de pain, & n'y bois point d'eau: ton corps n'entrera point au ſepulcre de tes peres. Apres qu'il eut mangé du pain & beu, il luy feit embaſter l'aſne, à ſauoir au Prophete qu'il auoit ramené. Lequel ſ'en alla, & vn lion le trouua en chemin, & le tua. Et ſon corps eſtoit

ict-

iette' au chemin, & l'asne estoit aupres de luy, le lion aussi se tenoit au pres du corps. Et voicy, quelques passans veirent le corps iette' en la voye, & le lion qui se tenoit aupres du corps: & s'en vindrent, & le dirent en la ville, en laquelle cest ancien prophete demouroit. Ce qu'oyant le prophete qui l'auoit ramene' de la voye, dit: C'est l'hõme de Dieu, qui a este' inobedient à ce q̃ le Seigneur luy auoit dit: pource le Seigneur l'a baille' au lion, leq̃l l'a desrompu, & l'a tue', selon la parolle que le Seigneur luy auoit dit. Et il parla à ses filz, disant: Embastez moy l'asne. Lequel ilz embasterent: & il s'en alla, & trouua le corps d'iceluy iette' au chemin, & l'asne, & le lion qui estoyent aupres du corps: le lion ne mangea point le corps, & ne deschira point l'asne. Et le prophete print le corps de l'homme de Dieu, & le mit sur l'asne, & le ramena. Et l'ancien prophete vint en la ville, pour faire dueil sur luy, & l'enseuelir. Il mit le corps d'iceluy en son sepulcre, & menerent dueil sur luy, [disans:] G Helas mon frere. Apres qu'il l'eut enseuely, il parla à ses filz, disant: Quãd ie seray mort, enseueliſſez moy au sepulcre ou est enseuely l'hõme de Dieu, & mettez mes os aupres des os d'iceluy. Car ce qu'il a crie', par la parolle du Seigneur, cõtre l'autel qui est en Beth-el, & contre toutes les maisons des hautz lieux, qui sont es villes de Samarie, aduiendra. Toutesfois, apres ceste parolle Ieroboam ne se retourna point de sa mauuaise voye, mais se destourna: & des plus bas du peuple il en feit des sacrificateurs des hautz lieux: & à qui il vouloit il luy cõsacroit la main, & estoit sacrificateur des hautz lieux. Et cela tourna en peche' à la maison de Ieroboam: dont elle fut arrachée & effacée de dessus la terre.

Ieroboã constituant sacrificateurs à son appetit.

CHAP. XIIII.

A EN ce temps la Abia filz de Ieroboam cheut malade. Et Ieroboam dit à sa femme: Leue toy maintenant, & te desguise, que on ne cognoisse point que tu es la femme de Ieroboam, & t'en va en Silo: là est Ahia le Prophete, *qui me dit que ie seroye Roy sus ce peuple icy. Prens en ta main dix pains, & des gasteaux, & vn pot de miel: & t'en va à luy: il t'enseignera ce qui aduiendra au iouuenceau. La femme donc de Ieroboam feit ainsi: laquelle se leua, & s'en alla en Silo, & entra en la maison d'Ahia.

*Sus 11.f.

B Or Ahia ne pouoit veoir, pourtant que ses yeux estoyent retirez de vieillesse. Et le Seigneur dit à Ahia: Voila la femme de Ieroboam vient pour s'enquerir de toy qu'il sera fait de son filz qui est malade: tu luy diras telles & telles choses. Quand icelle fut entrée, laquelle contrefaisoit vne autre, & qu'Ahia eut ouy le bruit des piedz d'icelle venant à l'huis, il dit: Femme de Ieroboam entre, pourquoy te contrefais-tu ainsi? & ie te suis enuoye' pour vn dur message. Va, dis à Ieroboam: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Pourtant que ie t'ay exalte' du milieu du peuple, & t'ay constitue' prince sus mon peuple Israel, & ay retranche' le royaume de la maison de Dauid, & te l'ay dõne', & n'as point este' comme mon seruiteur Dauid, qui a garde' mes commandemens, & m'a suiuy de tout son cueur, faisant seulement ce qui estoit droit deuant mes yeux. Mais tu as mal fait, voire plus C que tous, qui ont este' deuant toy: & t'en es alle', & t'es fait pour toy des dieux estranges & de fonte, pour m'irriter, & m'as reiet te' derriere ton dos. Pour ceste cause, voicy i'ameneray mal sur la maison de Ieroboã, & arracheray de Ieroboam "celuy qui pisse à la paroit, tant celuy qui est en forteresse, q̃ celuy qui est delaisse' en Israel, & ballieray iusqu'au dernier de la maison de Ieroboam comme on ballie la fiente, tant que tout est oste'. Celuy de Ieroboam qui mourra en la cite', les chiens le mangeront: & celuy qui mourra au chãp, les oyseaux du ciel le mangeront: car le Seigneur l'a dit. Toy donc leue toy, & t'en va en ta maison: ainsi que tes piedz entrerõt en la ville, l'enfant mourra. D Et tout Israel menera dueil sus luy, & l'enseueliront: car cestuy seul de Ieroboam entrera au sepulcre: pourtant que le Seigneur Dieu d'Israel a trouue' quelque bien en luy en la maison de Ieroboam. Et le Seigneur se constituera vn Roy sus Israel, qui en ces iours la arrachera la maison de Ieroboam, quoy? voire tout maintenant. Et le Seigneur frappera Israel, ainsi que le roseau est agite' en l'eau: il desrochera Israel de dessus ceste bonne terre, qu'il a baillée à leurs peres, & les dispersera delà le "fleuue: pourtant qu'ilz ont fait leurs bois, prouocans à ire le Seigneur. Et le Seigneur abandonnera Israel, au moyen du peche' de Ieroboam, qui a peche' & a fait pecher Israel.

"C. tout mastic.

Sou. 15.f.

"A sa. Euphrates.

Adonc se leua la femme de Ieroboam, & E s'en alla, & vint en Therza. Ainsi qu'elle entroit au sueil de la maison, le iouuenceau mourut. Et l'enseuelirent, & tout Israel mena dueil de luy, selon la parolle que le Seigneur auoit dit par son seruiteur Ahia le Prophete. Le reste des faitz de Ieroboam, comment il a bataille', & comment il a regne', voila ilz sont escritz au liure des Chroniques des Roys d'Israel. Les iours que regna Ieroboam, furẽt vingtdeux ans: puis dormit auec ses peres: & Nadab son filz regna pour luy. *Roboam filz de Salomon regnoit en Iuda: il auoit quarãte

La mort de Ieroboam. Nadab Roy. 2. Ch. 12. a

& vn an quand il commença à regner: & regna dixsept ans en Ierusalem, la cité que le Seigneur auoit eleuë d'entre toutes les lignées d'Israel, pour y mettre son nom. Le nom de sa mere estoit Naama Amonite.

F Et Iuda feit mal deuant le Seigneur: & le prouoquerent plus à indignation par leurs pechez qu'ilz commirent, que tout ce que leurs peres auoyent fait. Car eux aussi ilz s'edifierent des hautz lieux, & des images, & des bois sur toute haute montagne, soubz tout arbre verd. Il y auoit aussi des paillardz en la terre: ilz feirent selon toutes les abominations que faisoyent les gẽs, lesquelles le Seigneur reietta de deuant la face des enfans d'Israel. Au cinquiesme an du regne de Roboam, Sezac Roy d'Egypte, monta contre Ierusalem, & print les thresors de la maison du Seigneur, & ceux de la maison royalle, il emporta tout: il emporta aussi tous les * boucliers d'or qu'auoit fait Salomon: Le Roy Roboam G en feit d'autres d'ærain pour ceux la: & les commist entre les mains des princes des satellites, qui gardoyent la porte de la maison du Roy. Quand le Roy entroit en la maison du SEIGNEVR, les satellites les portoyent, & les rapportoyent à leurs chambres. Le reste des gestes de Roboam, & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Et y eut tousiours guerre entre Roboam & Ieroboam. Et Roboam dormit auec ses peres, & fut enseuely auec eux en la cité de Dauid: sa mere auoit nom Naama Amonite: & Abiam son filz regna en son lieu.

Idolatrie en Iuda.

Sus 10.c.

La mort de Roboã

CHAP. XV.

A L'An dixhuitiesme du Roy Ieroboam filz de Nabat, Abiam commença à regner sus Iuda. Et regna trois ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Maaca fille d'Abesalom. Lequel chemina en tous les pechez que son pere auoit fait par deuant luy: & n'eut point vn cueur parfait enuers le Seigneur son Dieu, comme le cueur de Dauid son pere. Mais pour l'amour de Dauid, le Seigneur son Dieu luy donna vne lampe en Ierusalem, luy faisant succeder vn filz apres luy, lequel il colloqua en Ierusalem: pourtant que Dauid auoit fait ce qui estoit droit deuant le Seigneur: & ne s'estoit point destourné de tout ce qu'il luy auoit commandé tous les iours de sa vie, excepté l'affaire enuers * Vrie Hethien. B Et y eut tousiours guerre entre Roboam & Ieroboam du viuant d'iceluy. Et le reste des parolles d'Abiam, & tout ce qu'il feit: n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Il y eut aussi * guerre entre Abiam & Ieroboam. Abiam dormit auec ses peres, & l'ensepulirent en la cité de Dauid: & Asa son filz regna pour luy. *En l'an donc vingtiesme de Ieroboam Roy d'Israel, Asa commença à regner sus Iuda, lequel regna quarante & vn an en Ierusalem: le nom de sa "mere estoit Maaca fille d'Abesalom. Asa feit ce qui estoit droit deuant le Seigneur, comme Dauid son pere: il chassa hors tous les paillardz de la terre, & osta toutes les images que ses peres auoyẽt fait. Il deposa aussi sa mere Maaca, qu'elle ne fust plus dame, laquelle auoit fait vne image au bois: & Asa mit en pieces l'image d'icelle, & brusla l'image aupres du fleuue de Cedron. Mais on n'osta point les hautz lieux: toutesfois, Asa eut vn cueur entier enuers le Seigneur tout son temps. Et remit en la maison du Seigneur les choses consacrées de son pere, & ce qu'il auoit consacré: à sauoir, l'or, l'argent, & les vaisseaux. Il y eut guerre entre Asa & Baasa Roy d'Israel, tout leur temps. Baasa donc Roy d'Israel monta contre Iuda, & edifia Rama: à fin de ne permettre sortir n'entrer aucun à Asa Roy de Iuda. * Lors Asa print tout l'argent & l'or, qui estoyent demouré es thresors de la maison du Seigneur, & es thresors de la maison royalle, & le bailla entre les mains de ses seruiteurs, & l'enuoya le Roy Asa à Ben-hadad filz de Tabremon, filz de Hezion Roy de Syrie, qui habitoit en Damas, en luy disant: Il y a alliance entre moy & toy, & entre mon pere & le tien: voicy, ie t'enuoye vn don, or, & argent. Va, romps l'alliance que tu as auec Baasa Roy d'Israel, & qu'il s'en aille de moy. Ben-hadad obtempera au Roy Asa, & enuoya les princes de l'armée qu'il auoit, contre les villes d'Israel, & frappa Ahion, & Dan, & Abel, Beth-maaca, & toute Ceneroth, auec toute la terre de Nephthali.

2.ch.13.a La mort d'Abiam. 2 Ch.14.a

Asa iuste Roy de Iuda.

"c grand mere cõe Dauid est souuẽt dit pere, pour grand pere.

C

Guerre entre Asa & Baasa.

2.ch.15.a

D

Asa demãde secours à Ben-hadad.

Ben-hadad afflige Israel.

Quand Baasa eut ouy cecy, il cessa d'edifier Rama, & demoura en Therza. Adõc le Roy Asa feit assembler tout Iuda, sans en excepter aucun: & emporterent les pierres de Rama, & les bois d'icelle, que Baasa auoit edifiée: & le Roy Asa en edifia Gabaa de Ben-iamin, & Mazpha. Le reste de tous les gestes d'Asa, & toute sa puissance, & de tout ce qu'il a fait, & des villes qu'il a edifiées: n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Toutesfois, au temps de sa vieillesse il eut mal à ses piedz. Et Asa dormit auec ses peres, auec lesquelz fut ensevely en la cité de Dauid son pere: & Iosaphat son filz regna pour luy. Et Nadab filz de Ieroboam commẽça à regner sus Israel l'an second d'Asa

E

3.Sam.11.a

B

La mort d'Asa.

F

Iosaphat iuste Roy de Iuda.

Roy

Roy de Iuda, & regna deux ans sus Israel.
Nadab vicieux Roy d'Israel. Lequel feit mal en la presence du Seigneur, & chemina le chemin de son pere, & es pechez d'iceluy, par lesquelz il feit pecher Israel. Contre lequel Baasa filz d'Ahia, de la maison d'Issacar, feit vne conspiration, & le frappa Baasa en Gebethon, qui estoit aux Philisthins: car Nadab & tout Israel assiegeoyent Gebethon. Baasa donc le tua le troisiesme an d'Asa Roy de Iuda, & regna pour luy. Quand il vint à regner, il frappa toute la maison de Ieroboam: il ne laissa rien ayant vie, qui fust à Ieroboam, iusqu'à tant qu'il eut destruit, selon la parolle du Seigneur, qu'il auoit proferée par son seruiteur Ahia Silonite: à cause des pechez que feit Ieroboam, & par lesquelz il feit pecher Israel: à cause aussi de son irritement, duquel il auoit irrité le Seigneur Dieu d'Israel. Le reste des parolles de Nadab, & tout ce qu'il feit: n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et y eut guerre entre Asa & Baasa Roy d'Israel, tout leur temps. Au troisiesme an de Asa Roy de Iuda, Baasa filz d'Ahia commença à regner sus tout Israel, en Therza, vingtquatre ans. Lequel feit mal deuant le Seigneur, & chemina le chemin de Ieroboam, & au peché d'iceluy, par lequel il feit pecher Israel.

Baasa tue Nadab, & regne en son lieu.
G
La maisõ de Ieroboam destruite. Sus 14. c.

CHAP. XVI.

A Iehu predit la ruine à Baasa pour son idolatrie. LOrs le Seigneur parla à Iehu filz de Hanani, contre Baasa, disant: Pourtant que ie t'ay esleue de la poudre, & t'ay constitué prince sus mon peuple Israel, & as chemine en la voye de Ieroboam, & as fait pecher mon peuple Israel, pour m'irriter par leur peché: voicy, i'osteray les successeurs de Baasa, & les successeurs de sa maison: & mettray ta maison en tel estat que la maison de *Ieroboam filz de Naba. Celuy de Baasa qui mourra en la cité, les chiens le mangeront: & celuy des siens qui mourra es champs, les oyseaux du ciel le mangeront. Le reste des parolles de Baasa, & ce qu'il a fait, & sa force: n'est-il pas escrit au liure des * Chronicques des Roys d'Israel? Ainsi dormit Baasa auec ses peres, & fut en seuely en Therza: & Ela son filz regna pour luy. Ainsi le Seigneur par Iehu filz de Hanani Prophete, parla contre Baasa, & contre la maison d'iceluy, & contre tout le mal qu'il feit desplaisant au Seigneur, l'irritãt par les œuures de ses mains, qu'il seroit comme la maison de Ieroboam: & pource il le frappa. En l'an vingtsixiesme d'Asa Roy de Iuda, Ela filz de Baasa commença à regner sus Israel, en Therza deux ans. Contre lequel conspira Zamri son seruiteur, qui estoit prince de la moitié de ses chariotz: & Ela estoit alors en Therza, beuuant, & estoit yure en la maison d'Arza son maistre d'hostel, en *Therza. Zamri vint, & le frappa, & le tua, l'an vingtseptiesme d'Asa Roy de Iuda, & regna pour luy. Luy regnant & seant sus le siege royal d'iceluy, frappa toute la maison de Baasa: il n'en laissa point vn qui pissast à la paroit, n'affins d'iceluy, n'amiz. Zamri abolit toute la maison de Baasa, selon la parolle que le Seigneur auoit proferée contre Baasa par Iehu le Prophete: à cause de tous les pechez de Baasa, & des pechez d'Ela son filz, lesquelz pecherẽt, & feirent pecher Israel, prouoquans à ire le Seigneur Dieu d'Israel par leurs vanitez. Le reste des parolles d'Ela, & tout ce qu'il feit: n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? L'an vingtseptiesme d'Asa Roy de Iuda, Zamri regna sept iours en Therza. Or le peuple assiegeoit Gebethon, qui estoit aux Philisthins. Oyant le peuple qui estoit au camp, qu'on disoit: Zamri a fait vne conspiration, & a aussi frappé le Roy: ce iour mesme tout Israel constitua Amri pour Roy, qui estoit capitaine de l'armée sus Israel au camp. Amri donc, & tout Israel auec luy, monterent de Gebethon, & assiegerent Therza. Voyant Zamri que la cité estoit prinse, il s'en vint au palais de la maison royale, & se bruslа la & la maison royale, & mourut: pour ses pechez qu'il auoit commis, faisant mal, desplaisant au Seigneur, & cheminant en la voye de Ieroboam, & es pechez qu'iceluy feit, faisant pecher Israel. Le reste des parolles de Zamri, & la coniuration qu'il feit, ne sont elles pas escrites au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Alors le peuple d'Israel fut diuisé en deux: car la moitié du peuple suyuoit Thebni filz de Gineth, pour le constituer Roy: & l'autre moitié suyuoit Amri. Le peuple qui suyuoit Amri, fut plus fort que le peuple qui suyuoit Thebni filz de Gineth: lequel Thebni mourut, & regna Amri. L'an trente & vniesme d'Asa Roy de Iuda, Amri regna sus Israel douze ans. Il regna six ans en Therza. Lequel acheta de Semer la montagne de Samarie, deux talentz d'argent: & feit des edifices en la montagne, si nomma la cité, qu'il edifia, du nom de Semer, seigneur de la montagne de Samarie. Cestuy Amri feit mal desplaisant au Seigneur: & feit pis que tous ceux qui auoyent esté deuant luy. Il chemina tout le chemin de Ieroboam filz de Nabat, & au peché d'iceluy, par lequel il auoit fait pecher Israel, en prouocant à ire le Seigneur Dieu d'Israel par leurs vanitez. Le reste des parolles d'Am

Sus 15. g.
2. Ch. 16 a
Ela Roy en Israel.
Zamri tue Ela son maistre.
C
2. Roy. 9g
Zamri regnant abolit la maison de Baasa.
D
Amri elen Roy & Zamri reietté.
Zamri se brusle soy mesme.
E
Thebni.
F

ri, & tout ce qu'il a fait, & les vaillantises qu'il feit: ne sont elles pas escrites au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Amri dormit auec ses peres, & fut enseuely en Samarie: & son filz "Achab regna pour luy.

"Hebr. Achab.

G Achab filz d'Amri commença à regner sus Israel l'an trẽte & huitiesme d'Asa Roy de Iuda. Achab filz d'Amri regna sus Israel en Samarie vingtdeux ans. Et feit pis, & choses plus desplaisantes au Seigneur, que tous ceux qui auoyent este' par deuant luy. Il ne luy suffist point de cheminer es pechez de Ieroboam filz de Nabat: mais aussi il print à femme Iezabel fille d'Ethbaal, Roy des Zidoniens: puis s'en alla, & seruit à Baal, & l'adora. Il constitua vn autel à Baal en la maison de Baal, qu'il auoit edifiée en Samarie, & feit vn bois. Achab feit dauãtage pour plus irriter le Seigneur Dieu d'Israel, que tous les Roys d'Israel, qui auoyent este' deuant luy. En son tẽps Hiel de Beth-el edifia Iericho: laquelle il fonda "sur Abiram son premier nay. Et mit ses portes "sur Segub son moindre filz: selon la parolle que le Seigneur auoit parle' par Iosue' filz de Nun.

Achab vitieux Roy d'Israel.

Iezabel meschante, femme d'Achab.

"C. par la mort d'Abiram

"C. par la mort de Segub. Ios. 6. d.

CHAP. XVII.

A ET Elie Thesbite, des habitans de Galaad, dit à Achab: Aussi vray que le Seigneur le Dieu d'Israel vit, en la presence duquel i'assiste, ces années icy il n'y aura ne rosée ne pluye, si ie ne le dy. Et le Seigneur parla à luy, disant: Va-t'en d'icy, & tourne vers Orient, & te cache au fleuue de Carith, qui est vis à vis du Iordain: tu beuuras du fleuue: & i'ay commande' aux corbeaux qu'ilz te paissent là. Et il s'en alla, & feit selon la parolle du Seigneur: car il s'en alla, & demoura aupres du fleuue de Carith, qui est vis à vis du Iordain. Et les corbeaux luy apportoyent du pain & de la chair, tant au matin qu'au vespre: & beuuoit du fleuue. * Et aduint au bout d'aucuns iours que le fleuue tarit: pourtant qu'il ne auoit point plu d'eau sur la terre. Lors B le Seigneur parla à luy, disant: Leue toy, & t'en va en *Zarphath qui est aupres de Zidon, & demeura là: voila, i'ay là commãde' à vne femme vefue qu'elle te nourrisse. Il se leua dõc, & s'en alla en Zarphath: & vint à la porte de la cite': & voila, vne femme vefue estoit là, qui amassoit du bois: laquelle il appella, & dit: Ie te prie apporte moy vn peu d'eau en vn pot, que ie boyue. Laquelle s'en alla pour en apporter: & il la rappella, & dit: Ie te prie apporte vne bouchée de pain en ta main. Elle dit: Aussi vray que le Seigneur ton Dieu vit, ie n'ay point de pain, excepte' plein ma main de farine en vn cophin: & vn peu d'huile en vne phiole: & voicy i'amasse deux ou trois buches, pour entrer, & me l'appareiller à moy & à mon filz: à fin que mangeons, puis nous mourrons. Elie luy dit: Ne crains point, va: fay ainsi que tu dis, toutesfois fay m'en premierement vn petit gasteau, & me l'apporte: apres tu en feras pour ton filz & pour toy. Car le Seigneur le Dieu d'Israel dit ainsi: La farine du cophin ne defaudra point, & l'huile de la phiole ne defaudra point, iusqu'au iour que le Seigneur donnera de la pluye sur la terre. Elle s'en alla donc, & feit selon la parolle d'Elie: & el le mangea, & luy, & la famille d'icelle par aucuns iours. La farine du cophin ne se consuma point, ne l'huile de la phiole ne defaillit point, selon la parolle que le Seigneur auoit dit par Elie. Apres ces choses aduint que le filz de la femme maistresse de la maison, deuint malade: & fut la maladie tresforte, tant qu'il expira. Et elle dit à Elie: Qu'y a-il entre moy & toy, homme de Dieu? es-tu venu à moy pour reduire à memoire mes iniquitez, & faire mourir mon filz? Il luy dit: Baille moy ton filz: lequel il print d'entre les bras d'icelle, D & le porta en la chambre ou il demouroit, & le coucha sur son lict. Puis cria au Seigneur, & dit: Seigneur mon Dieu, as-tu aussi afflige' ceste vefue, auec laquelle ie demeure, que tu luy as tue' son filz? Et il s'estendit sur l'enfant par trois fois, & cria au Seigneur, & dit: Seigneur mon Dieu, ie te prie que l'ame de cest enfant retourne dedans luy. Lors le Seigneur Dieu exauça la voix d'Elie, & l'ame de l'enfant retourna dedans, & vesquit. Et Elie print l'enfant, & le porta de sa chambre en la maison, & le donna à sa mere, & luy dit: Regarde, ton filz vit. Et la femme dit à Elie: Ie cognois à ceste heure que tu es homme de Dieu: & que la parolle du Seigneur que tu parles, est veritable.

A Elie predit famine à Achab. Iaq. 5. d.

Les corbeaux repaissans Elie. Psa. 107. d

Luc 4. d.

CHAP. XVIII.

ET aduint plusieurs iours apres, que le Seigneur parla à Elie, au troisiesme an, A disant: Va, monstre toy à Achab: & ie donneray de la pluye sur la terre. Elie s'en alla pour se monstrer à Achab. Or il y auoit grande famine en Samarie. Et Achab appella Abdia son maistre d'hostel. Ledit Abdia craingnoit fort le Seigneur: car quand Iezabel faisoit destruire les Prophetes du Seigneur, Abdia print cent Prophetes, & les cacha, cinquante en vne fosse, & cinquante en vne autre, & les nourrissoit de pain & d'eau. Achab donc dit à Abdia: Va par la terre à toutes les fontaines d'eau & à tous les fleuues: parauenture nous trouuerons de l'herbe, & garderons noz che-

Elie enuoyé à Achab.

uaux

uaux en vie,& noz muletz,& ne serõs point priuez de nostre bestial. Et ilz partirent entre eux la terre,à fin d'aller par toute icelle. Achab seul alloit par vn chemin: & Abdia
B seul alloit par vn autre chemin. Aduint qu'Abdia estant en chemin, Elie le rencontra, lequel il recogneut,& cheut sur sa face, & dit: N'es-tu pas mon seigneur Elie? Il luy dit: Ce suis-ie: Va,dy à ton seigneur: Voicy Elie. Et il dit: Quel peché ay-ie fait, que tu bailles ton seruiteur entre les mains d'Achab, pour me tuer? Aussi vray que le Seigneur ton Dieu vit, il n'y a gent, ne royaume, auquel mon seigneur n'ayt enuoyé pour te cercher, lesquelz ont dit: Il n'y est point, & il a asserменté royaumes & gens, s'ilz ne t'auoyent point trouué. Et maintenant tu dis: Va,& dy à ton seigneur, Voicy Elie. Il aduiendra que quãd ie seray party de toy, l'Esprit du Seigneur t'emportera en vn lieu que ie ne cognoy: & ie viendray à Achab pour luy annoncer, & ne te trouuant point, il me tuera: ton seruiteur craint le Seigneur dez sa ieunesse. N'a-on point enseigné à mon seigneur ce q̃ ie feis
C quand Iezabel tuoit les Prophetes du Seigneur? Ie cachay cent des Prophetes du Seigneur, cinquante en vne fosse, & cinquante en vne autre,& les nourry de pain & d'eau. Et maintenãt tu dis: Va,dy à ton seigneur: Voicy Elie: & il me tuera. Elie luy dit: Aussi vray que le Seigneur Dieu des exercitos vit, deuant lequel i'assiste, ie me monstreray auiourdhuy à luy. Abdia donc s'en alla au deuant d'Achab, & luy annonça: & Achab alla au deuant d'Elie. Quand Achab eut veu Elie, il luy dit: N'es-tu pas celuy qui trouble Israel? Et il dit: Ie n'ay point troublé Israel: mais c'est toy, & la maison de ton pere, qui auez delaissé les commandemens du Seigneur,& auez suiuy Baalim. Enuoye maintenant & me fais assembler tout Israel en la montagne de Carmel,& les quantre cens cinquante prophetes de Baal,& les quatre cens prophetes des bois, mangeans à la table de Iezabel. Achab enuoya à tous les enfans d'Israel,& assembla tous les prophetes en la montagne de
D Carmel. Et Elie s'en vint à tout le peuple,& dit: Iusqu'à quand clocherez vous à deux costez? Si le Seigneur est Dieu, suyuez le: ou si c'est Baal, suyuez-le. Le peuple ne luy respondit point vn mot. Et Elie dit au peuple: Ie suis demouré seul Prophete du Seigneur: & les Prophetes de Baal sont quatre cens cinquante hommes. Qu'on nous baille deux bœufz, & qu'ilz s'en elisent vn, & qu'ilz le mettent en pieces, & le mettent sur du bois, mais qu'ilz n'y mettent point de feu [par dessoubz:] & i'appresteray l'autre bœuf, & le mettray sur du bois, sans y mettre du feu [dessoubz.] Reclamez le nom de voz dieux, & ie reclameray le nom du Seigneur: le Dieu qui exaucera par feu, cestuy la sera Dieu. Tout le peuple respondit, & dit: C'est bien dit. Et Elie dit aux prophetes de Baal: Elisez vn bœuf pour vous: & faites les premiers: car vous estes plusieurs: & reclamez le nom de voz dieux, & ne mettez point de feu [par dessoubz.] Ilz
E prindrent donc vn bœuf, qu'il leur donna, & l'accoutrerent: & reclamerent le nom de Baal, depuis le matin iusqu'au midy, disans: Baal exauce nous: mais il n'y auoit persone qui dit mot, ou qui respondit: & passoyent d'outre en outre par dessus l'autel qu'ilz auoyent fait. Le midy venu, Elie se moquoit d'eux,& disoit: Criez à haute voix: car il est dieu,& pense à quelque chose, ou il a quelque affaire, ou il est sur le chemin: parauenture qu'il dort,& il s'esueillera. Et ilz crioyent à haute voix,& se coppoyent de coulteaux, selon leur coustume, & de lancettes, tant que le sang sortoit sur eux. Quand le midy fut passé, ilz prophetizoyent iusqu'à tant qu'on offroit sacrifice: mais il n'y auoit persone qui dit mot, ne qui respondit, ne qui escoutast. Lors Elie dit à tout le peuple: Approchez vous de moy: & tout le peuple s'approcha de luy: & repara l'autel du Seigneur, qui estoit desrompu. Et Elie print douze pierres, selon le nombre des douze filz de Iacob, auquel le Seigneur auoit parlé, & dit: *Israel sera ton nom. Et Gen. 32.f
F edifia de pierres l'autel au nom du Seigneur: puis feit vn fossé aussi large q̃ deux *sath de semence à lentour de l'autel. Et ac- *c. certaines mesure
coustra le bois, & mit le bœuf en pieces, & le mit sur le bois, & dit: Empliſſez quatre cruches d'eau, & les versez sur l'holocauste & sur le bois. Et il dit: Faites-le encore vne fois: laq̃lle chose ilz feirent pour la deuxiesme fois. Et il dit: Faites-le encore pour la troisiesme fois: ce qu'ilz feirẽt pour la troisiesme fois, tellement que les eaus couloyẽt entour l'autel, & auoyẽt aussi emply le fossé. Comme il falloit offrir le sacrifice: Elie le Prophete s'en vint,& dit: Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israel, qu'auiourdhuy on cognoisse que tu es Dieu en Israel,& que ie suis ton seruiteur, & q̃ i'ay fait toutes ces choses par ta parolle. Seigneur, exauce moy, exauce moy: que ce peuple cy cognoisse que tu es le Seigneur Dieu, qui conuertiras leurs cueurs cy apres. Adõc le feu du Seigneur cheut, & consuma l'holocauste, & le bois, & les pierres, & la poudre, & huma toute l'eau du fossé. Voyãt ce tout le peuple, il cheut sur sa face, & dit: Le Seigneur est Dieu, le Seigneur est Dieu.

G Et Elie leur dit: Empongnez le prophetes de Baal, qu'il n'en eschappe pas vn d'eux. Lesquelz ilz empongnerent, & Elie les feit descendre au fleuue de Cison, & les tua là.

Et Elie dit à Achab: Monte, mange, & boy: car il fait vn son bruyant de pluye [aduenir.] Et Achab mõta pour manger & boire: & Elie monta au sommet de Carmel, & s'accroupit en terre, & mit sa face entre ses genoux. Et il dit à son garson: Monte maintenant, & regarde sus le chemin de la mer. Il monta, & regarda, & dit: Il n'y a rien. Et il luy dit: Retourne par sept fois. La septiesme fois il dit: Voila vne petite nuée comme la paume de la main d'vn homme, laquelle monte de la mer. Lors il luy dit: Monte, & dis à Achab: Attelle ton [chariot] & descens, que la pluye ne te retienne. Et voila, ça & là les cieux s'obscurcirent de nuées & de vent, & fut grande pluye. Lors Achab monta, & vint en Iezrahel. Et la main du Seigneur fut sur Elie, lequel trousa ses reins, & courut deuant Achab, iusqu'à tant qu'il vint en Iezrahel.

CHAP. XIX.

A OR Achab annonça à Iezabel tout ce qu'auoit fait Elie, & comment il auoit tuë tous les prophetes par glaiue. Et Iezabel enuoya vn messager à Elie, luy disant: Les dieux me facent & me donnent ainsi, si demain à ceste heure ie ne metz ton ame comme l'vne de l'vn d'iceux. Elie craingnant, se leua, & s'en alla à sa volunté, & s'en vint en Bersabé, qui est en Iuda, & laissa là son garson. Mais luy il s'en alla au desert, cheminant tout vn iour. Quand il fut venu, il s'assit soubz vne geneste, & demãda que son ame mourust, & dit: Seigneur, il suffit maintenant, pren mon ame: car ie ne suis point meilleur que mes peres. Et il se coucha, & s'endormit soubz ceste geneste. Alors voicy l'Ange de Dieu le toucha, & luy dit: Leue toy, mange. Et il regarda, & voicy à sa teste vn torteau cuit aux charB bons, & vn pot d'eau: si mangea & beut. Et s'en retourna dormir: & l'Ange du Seigneur retourna pour la deuxiesme fois, & le toucha, & dit: Leue toy, mange: car tu as vn grand chemin à faire. Il se leua, & mangea, & beut: puis par la force d'icelle viande chemina quarãte iours & quarãte nuitz, iusqu'en Horeb la montagne de Dieu. Là il entra en vne cauerne, & se logea là. Et voila le Seigneur parla à luy, & luy dit: Que fais-tu icy Elie? Il dit: I'ay esté ialoux pour le Seigneur le Dieu des armées: car les enfans d'Israel ont delaissé ton alRom.11.a liance, * ilz ont destruit tes autelz, & ont tué tes Prophetes par glaiue: & suis demouré tout seul, & cerchent mon ame pour me l'oster. Il luy dit: Sors hors, & te tiens en la montagne deuant le Seigneur. Adonc voicy le Seigneur passoit, & vn grand vent, & fort, ruant ius les montagnes, & desrompant les pierres deuant le Seigneur: mais le Seigneur n'estoit point parmy le vent. Apres le vent, venoit vne commotion: parmy C laquelle commotion le Seigneur n'estoit point. Apres la commotion, venoit vn feu: parmy lequel feu le Seigneur n'estoit point. Apres le feu, venoit vn son quoy & subtil. Et quand Elie eut ouy cecy, il couurit sa face de son manteau, & sortit, & se tint à l'entrée de la cauerne: & voicy vne voix qui luy vint, laquelle luy dit: Qu'as-tu icy affaire Elie? Il dit: I'ay esté ialoux pour le Seigneur, qui est Dieu des armées, pourtãt que les enfans d'Israel ont delaissé ton alliance, *ilz ont destruit tes autelz, & ont tué tes Rom.11.a prophetes par glaiue: ie suis demouré tout seul, & cerchent mon ame pour me l'oster. Le Seigneur luy dit: Va, retourne-t'en en ton chemin par le desert en Damas: quand tu seras là venu, tu oindras Hazael pour Dieu commande à Elie d'oindre Hazael Roy de Syrie. Roy sus Syrie: tu oindras aussi Iehu filz de Namsi pour Roy sus Israel: & Elisée filz de Saphat, qui est d'Abel-mehula, tu l'oindras pour Prophete au lieu de toy. Il adIehu Roy sus Israel & Elisée Prophete. uiendra, que quiconque eschappera le glaiue d'Hazael, Iehu le tuera: & quiconque eschappera le glaiue de Iehu, Elisée le tuera. Et ie feray que sept mille hommes me demoureront de reste en Israel: desquelz tous D 2. Roy. 9a les genoux n'auront point esté ployez deuant Baal, & desquelz tous la bouche n'aura point baisé iceluy. [Elie] donc se partit de là, & trouua Elisée filz de Saphat, qui labouroit auec douze paires de bœufz deuant soy, & estoit auec les douze. Quãd Elie fut passé vers luy, il ietta son manteau sur luy. Lequel laissa ses bœufz, & courut apres Elie, & dit: Ie te prie que ie baise mon pere & ma mere, & puis ie te suiuray. Et il luy dit: Va, & retourne: car que penses-tu que ie t'aye fait? Et il se destourna de luy, & print vne couple de bœufz, & les tua, & de l'atellage des bœufz en cuisit la chair, & la bailla au peuple, & mangerent. Apres il se leua, & suyuit Elie, & luy ministroit.

CHAP. XX.

A LOrs Ben-hadad Roy de Syrie assembla toute son armée, & trente deux Roys auec luy, & cheuaux, & chariotz: puis monta, & assiegea Samarie, & batailla contre elle. Et enuoya messagers à Achab Roy d'Israel, en la cité, & luy dit: Ben-hadad dit ainsi: Ton or & ton argent est mien, aussi tes femmes, & tes enfans tant beaux, sont à moy. Le Roy d'Israel respondit, & dit: Mon seigneur Roy, ie suis tien, comme tu dis,

A Samarie assiegée par Benhadad.

Achab se rend à Benhadad.

dis,& tout ce que i'ay. Derechef vindrẽt à luy les messagers,& luy dirent: Ben-hadad dit ainsi: Quand i'enuoyeray à toy,disant: Baille moy ton or,ton argent, tes femmes, & tes enfans: si tu ne me les bailles à l'heure,le lendemain i'enuoyeray mes seruiteurs à toy,& fouilleront ta maison,& les maisons de tes seruiteurs: lesq̃lz prendront
B entre leurs mains tout ce qui t'est delectable,& l'emporteront. Lors le Roy d'Israel appella tous les anciens du pays,& dit: Cognoissez,ie vous prie, & voyez q̃ cestuy cy ne cerche que de mal faire: car il a enuoyé à moy pour auoir mes femmes,& mes enfans,mon or,& mon argent,& ne luy ay point refusé. Et tous les anciens & tout le peuple luy dirent: Ne l'escoute point,& ne
C luy consens point. Parquoy il dit aux messagers de Ben-hadad: Dites au Roy mon seigneur: Ie feray tout ce pourquoy tu as premierement enuoyé à ton seruiteur: mais ie ne pourroye faire cecy. Et les messagers s'en allerent,& luy rapporterent ceste responsе. Lors Ben-hadad renuoya à luy, disant: Les dieux me facent ainsi,& ainsi me donnent, si la poudre de Samarie suffit à ce que tout le peuple qui est apres mes piedz en ayt plein son poing. Et le Roy d'Israel respondit,& dit: Dites luy: Que celuy qui a le harnois ceinct ne se glorifie point
(A sauoir apres la victoire obtenue.) comme celuy qui l'a (desceinct. Aduint que quand il eut ouy ceste parolle (alors il beuuoit auec les Roys es tentes) il dit à ses seruiteurs: Mettez vous[en ordre,]lesquelz se mirent deuant la cité. Et voicy vn Prophete vint à Achab Roy d'Israel,& dit: Le Seigneur a dit ainsi: N'as-tu pas veu toute ceste grande multitude? voila, ie te la baille auiourdhuy entre tes mains: à fin que
C tu saches que ie suis le Seigneur. Et Achab dit: Par qui? Il dit: Le Seigneur a dit ainsi: Par les valletz des princes des prouinces. Et il dit: Qui commencera la bataille? Et il luy dit: Toy. Adonc il nombra les valletz des princes des prouinces, qui furent deux cens & trente. Apres eux il nombra tout le peuple de tous les enfans d'Israel, qui estoyent sept mille. En plein midy ilz sortirent: & Ben-hadad beuuoit, & estoit yure es tentes, luy & les trente-deux Roys, qui estoyent venuz l'ayder. Les valletz des princes des prouinces sortirent au commencement. Ben-hadad enuoya aucuns, lesquelz luy annoncerent, disans: Les hommes sont sortiz de Samarie. Et il dit: Soit qu'ilz soyent sortiz pour [demander]paix,ou soit qu'ilz soyent sortiz pour faire guerre, prenez-les en vie. Iceux donc sortirent de la cité: à sauoir, les valletz des princes des prouinces,& l'armée estoit apres eux. Desquelz vn chacun frappa sur ceux [qui venoyent au deuant d'eux:] & les Syriens s'enfuirent, & Israel les poursuyuit. Ben-hadad Roy de Syrie eschappa sur son cheual,& les cheuaucheurs aussi. Et le Roy d'Israel sortit,& frappa les cheuaux & les chariotz,& frappa les Syriens d'vne grande playe. Et le Prophete s'en vint au Roy d'Israel, & luy dit: D
Va, renforce toy: sache & regarde que c'est que tu feras: car l'an reuolu le Roy de Syrie montera contre toy. Les seruiteurs du Roy de Syrie luy dirent: Leurs Dieux sont Dieux des montagnes, & pource ont ilz esté plus fortz que nous: mais si nous batraillons contre eux en lieu champestre, [tu verras]si nous ne serons pas les plus fortz. Fay donc ainsi, Fay retirer les Roys chacun en son lieu,& metz des capitaines pour eux: puis tu te nombreras vne armée, en laquelle y ayt autant de gens qu'il t'en est cheut, & autant de cheuaux, & autant de chariotz: si batraillerons contre eux en vn lieu champestre, &[tu verras]si nous ne serons pas les plus fortz. Il escouta ce qu'ilz luy dirent,& ainsi feit. Ainsi l'an reuolu Ben-hadad nombra les Syriens, & La guerre de Bẽ hadad cõtre Israel.
monta en Aphec pour batailler contre Israel. Les enfans d'Israel furent semblablement nombrez: lesquelz prindrent des viures,& s'en allerent au deuant d'eux. Lesdits Israelites asseirent leur camp vis à vis E
d'eux, comme deux petis troppeaux de chieures: mais les Syriens rempliſſoyent la terre. Adonc l'homme de Dieu s'en vint,& parla au Roy d'Israel, & luy dit: Le Seigneur dit ainsi: Pourtant que les Syriens ont dit: Le Seigneur est le Dieu des montagnes,& n'est point Dieu des vallées, ie bailleray entre tes mains toute ceste grande multitude,& saurez que ie suis le Seigneur. Sept iours durans ceux cy tindrent leur camp assis vis à vis de ceux la: le septiesme iour ilz ioingnirent la bataille, tellement qu'en vn iour les enfans d'Israel frapperent cent mille piedtons des Syriens: le reste s'enfuit en la cité d'Aphec: là ou le mur cheut sur les vingtsept mille hommes qui estoyent demourez de reste. Et Ben-hadad s'enfuit, & entra en la cité, en vne petite chambre. Et ses seruiteurs luy dirent: Voicy maintenant, nous auons ouy dire que les Roys de la maison d'Israel, sont Roys misericordieux: Nous te prions que nous mettions des sacz sur noz reins, & que mettions des cordes en noz testes, & nous en sortons au Roy d'Israel: paraduenture laissera-il viure ton ame. Ilz
F se ceingnirent donc de sacz entour leurs reins,& de cordes entour leurs testes,& s'en-

vindrent au Roy d'Israel, & dirent: Ton seruiteur Ben-hadad dit: Ie te prie que mon ame viue. Il respondit: S'il est encore en vie, il est mon frere. Laquelle parolle ilz interpreterent à bien: & soubdainement prindrent la responſe de luy, & dirent: Ben-hadad est ton frere. Et il dit: Allez, & l'amenez. Ben-hadad donc sortit à luy, & le feit monter sur vn chariot, & luy dit: Ie te restitueray les citez que mon pere a prinſes à ton pere, là tu te feras des rues en Damas, comme ton pere a fait en Samarie, & te renuoyeray auec alliance. Et il feit alliance, & le laissa aller. Lors vn homme des filz des Prophetes dit à son prochain, par la parolle du Seigneur: Frappe moy, ie te prie. L'homme refusa de le frapper. Et il luy dit: Pourtãt que tu n'as point obey à la parolle du Seigneur: voila, tu te partiras de moy, & vn lion te frappera.

G Quand il se fut party d'aupres de luy, vn lion le trouua, qui le tua: Cestuy trouua vn autre homme, & luy dit: Frappe moy, ie te prie. L'homme le frappa, & le blessa. Apres s'en alla le Prophete, & s'arresta au deuant du Roy sur le chemin, & se desguisa, ayant de la cendre sur ces yeux. Quand le Roy passoit, il cria au Roy, & luy dit: Ton seruiteur entra au milieu de la bataille: & voila, vn homme se partit, lequel m'amena vn autre homme, & me dit: Garde cest homme cy: s'il eschappe, ton ame sera [baillée] pour la sienne, ou tu payeras vn talent d'argent. Il est aduenu que comme ton seruiteur auoit des affaires ça & là, iceluy ne [se trouua plus.] Le Roy d'Israel luy dit: Tel est ton iugement, tu en as baillé la sentence. Et hastiuement osta la cendre de dessus ses yeux: dont le Roy d'Israel recogneut que ce estoit vn des Prophetes. Puis il luy dit: Le Seigneur dit ainsi: Pourtant que tu as laissé aller d'entre tes mains l'homme digne de mort, *ton ame sera pour la sienne, & ton peuple pour le peuple d'iceluy. Lors le Roy d'Israel s'en alla en sa maison tout refrongné & indigné: & vint en Samarie.

*Sou. 22. f.

CHAP. XXI.

A Naboth refuse dõner sa vigne à Achab.

IL aduint apres ces choses. Naboth Iezrahelite auoit vne vigne qui estoit en Iezrahel pres du palais d'Achab Roy de Samarie. Achab parla à Naboth, disant: Baille moy ta vigne, laquelle ie mettray en Iardin à poirée: car elle est prochaine à ma maison: & ie te bailleray vne meilleure vigne que celle la au lieu: ou s'il te plait mieux, ie te bailleray le pris en argent pour icelle. Naboth dit à Achab: Le Seigneur me vueil le garder de ce faire, que ie te baille l'heritage de mes peres. Achab ayant ouy cela s'en vint en sa maison tout refrongné & indigné pour la parolle que luy auoit dit Naboth Iezrahelite, disant: Ie ne te bailleray point l'heritage de mes peres: & se coucha sur son lict, & tourna sa face, & ne mangea nulle viande. Adonc Iezabel sa B femme vint à luy, & luy dit: Pourquoy est triste ton esprit, & ne mange point de viande? Il luy respondit: C'est pourtant que i'ay parlé à Naboth Iezrahelite, & luy ay dit: Baille moy ta vigne pour argent: ou s'il te plait ie te bailleray vne autre vigne pour icelle. Et il m'a dit: Ie ne te bailleray point ma vigne. Iezabel sa femme luy dit: Feroys-tu maintenant ainsi du royaume d'Israel? Leue toy, mange du pain, que ton cueur s'esiouisse: ie te bailleray la vigne de Naboth Iezrahelite. Laquelle escriuit des lettres au nom d'Achab, & les signa du seau d'iceluy, C & enuoya les lettres aux anciens & gouuerneurs qui estoyent en la ville d'iceluy, habitans auec Naboth. Et elle escriuit aux lettres, disant: Publiez qu'on ieusne, & colloquez Naboth au haut bout du peuple, & faites assister deux hommes peruers deuant luy, qui testifieront contre luy, & diront: Tu as blasphemé Dieu & le Roy. Par ainsi le menerez hors, & le lapiderez, à fin qu'il meure. Les hommes de la ville d'iceluy: à sauoir, les anciens & les gouuerneurs, qui habitoyent en sa ville, feirent comme Iezabel leur auoit mandé, & selon ce qui estoit escrit es lettres qu'elle leur auoit enuoyé. Ilz feirent vn cry qu'on ieunast, & feirent asseoir Naboth au haut bout du peuple. Et deux meschans hommes vindrent, qui fas- D sirent vis à vis de luy: lesquelz meschans hommes testifierent contre Naboth en la presence du peuple, disans: Naboth a blasphemé Dieu & le Roy. Puis le menerent hors la ville, & le lapiderent de pierres, & mourut. Apres enuoyerent à Iezabel, disans: Naboth a esté lapidé, & est mort.

Oyant Iezabel que Naboth auoit esté lapidé, & qu'il estoit mort, elle dit à Achab: Leue toy, prens possession de la vigne de Naboth Iezrahelite, qui refusa de te la donner pour argent: car Naboth n'est plus en vie, mais est mort. Quand Achab eut ouy que Naboth estoit mort, il se leua pour descendre en la vigne de Naboth Iezrahelite, à fin de la posseder. Alors le Seigneur E parla à Elie Thesbite, disant: Leue toy, descens au deuant d'Achab Roy d'Israel, qui est en Samarie: voila, il est en la vigne de Naboth, à laquelle il est descendu pour la prendre en possession. Tu parleras à luy, disant: Le Seigneur dit ainsi: Ne l'as-tu pas tué, & as prins possession? Tu parleras à luy, & diras: Le Seigneur dit ainsi: Au lieu auquel les chiens ont lesché le sang de Naboth,

both, *les chiens leſcheront auſsi ton propre ſang. Et Achab dit à Elie: M'as-tu trouué quelque fois que ie fuſſe ton ennemy? Il luy dit: Ouy, ie t'ay trouué: car tu t'es addonné à faire mal deuãt le Seigneur. Voicy, i'ameneray mal ſur toy: c'eſt, que ie oſteray tous tes * ſucceſſeurs, & arracheray ceux d'Achab, il n'en demourera point vn qui piſſe à la muraille, n'enferme, ne qui ſoit delaiſſé en Iſrael. Ie mettray ta maiſon en tel eſtat comme la maiſon de *Ieroboam filz de Nabat, & comme la maiſon de *Baaſa filz d'Ahia, pour l'irritation dequoy tu l'as irrité, & as fait pecher Iſrael.

Le Seigneur parla auſsi contre Iezabel, diſant: * Les chiens mangeront Iezabel pres les *murs de Iezrahel. Ceux d'Achab qui mourront en la ville, les chiens les mangeront: & ceux qui ſeront mortz es champs, les oyſeaux du ciel les mangeront. De fait, il n'en y auoit point eu qui ſe fuſt addonné à faire choſe ſi deſplaiſante au Seigneur, comme Achab: car ſa femme Iezabel l'incitoit. Il fut fort abominable, ſuyuant les images, tout ainſi que feirent les Amoriens, leſquelz le Seigneur reietta de deuant les enfans d'Iſrael.

Quand Achab eut ouy ces parolles, il deſchira ſes veſtemens, & mit vn ſac ſur ſa chair, & ieuſna: il dormoit enueloppé d'vn ſac, & ſe trainoit en cheminant. Dont dit le Seigneur à Elie Theſbite: Ne vois-tu pas qu'Achab ſ'eſt rabaiſſé deuant moy? Pourtant qu'il ſ'eſt humilié deuant moy, ie ne feray pointvenir ce mal en ſon temps: *ce ſera es iours de ſon filz que i'enuoyeray ce mal ſur ſa maiſon.

CHAP. XXII.

TRois ans ſe paſſerent ſans auoir guerre entre Syrie & Iſrael. Le troiſieſme an Ioſaphat Roy de Iuda deſcendit au Roy d'Iſrael. Et le Roy d'Iſrael dit à ſes ſeruiteurs: Ne ſauez vous pas bien que Ramoth, qui eſt en Galaad, eſt à nous, & ne diſons mot de la retirer des mains du Roy de Syrie? Puis il dit à Ioſaphat: Ne veux-tu pas venir auec moy à la guerre en Ramoth de Galaad? Ioſaphat reſpondit au Roy d'Iſrael: Ie veux eſtre comme toy, & que mon peuple ſoit comme le tien, & que mes cheuaux ſoyent comme les tiens. Ioſaphat dit encore au Roy d'Iſrael: Ie te prie qu'auiourdhuy tu t'enquieres de la parolle du Seigneur. Et le Roy d'Iſrael aſſembla pres de quatre cens prophetes: auſquelz il dit: Doy-ie aller en Ramoth de Galaad pour batailler, ou le laiſſer? Ilz dirent: Monte, le Seigneur la baillera es mains du Roy. Ioſaphat dit: N'y a-il plus icy quelque Prophete du Seigneur, à fin de nous enquerir de luy? Le Roy d'Iſrael dit à Ioſaphat: *Il y a encore vn homme, Michée filz de Iemla, par lequel nous nous pouons enquerir du Seigneur: mais ie le hays: car il ne me prophetize point de bien, ains du mal. Ioſaphat dit: Que le Roy ne die point ainſi. Adonc le Roy d'Iſrael appella vn Eunuque, auquel il dit: Fay venir haſtiuement Michée filz de Iemla. Or le Roy d'Iſrael, & Ioſaphat Roy de Iuda, eſtoyent aſſiz chacun ſur ſon ſiege, veſtuz d'habitz en la place, à l'entrée de la porte de Samarie, & tous les prophetes prophetizoyent en leur preſence. Et Zedecia filz de Canaana ſe feit des cornes de fer, & dit: Le Seigneur dit ainſi: De celles cy tu heurteras les Syriens, iuſqu'à tant que tu les ayes conſumez. Tous le prophetes prophetizoyent tout de meſme, diſans: Monte en Ramoth de Calaad, tu proſpereras, & le Seigneur la baillera es mains du Roy.

Et le meſſager qui eſtoit allé appeller Michée, parla à luy, diſant: Voila les parolles des Prophetes tout d'vn accord [annoncent] bien au Roy. Ie te prie que ta parolle ſoit ſemblable à celle de l'vn d'iceux, & luy parle en bien. Michée luy reſpondit: Auſsi vray que le Seigneur vit, ie parleray ce que le Seigneur me dira. Il vint donc au Roy. Et le Roy luy dit: Michée, deuons nous aller en Ramoth de Galaad, pour batailler, ou le laiſſer? Il luy reſpondit: Monte, tu proſpereras, & le Seigneur la baillera es mains du Roy. Le Roy luy dit par pluſieurs fois: Ie t'adiure que tu ne me dies que la verité au nom du Seigneur. Et il dit: I'ay veu tout Iſrael eſpars par les mõtagnes, comme ouailles qui n'ont point de paſteur. Et le SEIGNEVR a dit: Ceux cy n'ont point de ſeigneur: que chacun ſ'en retourne en ſa maiſon en paix.

Et le Roy d'Iſrael dit à Ioſaphat: Ne te ay-ie pas bien dit, qu'il ne me prophetizeroit point de bien, mais du mal? Il luy dit: Pource eſcoute la parolle du Seigneur. Ie ay veu le SEIGNEVR aſsis ſur ſon throne, & tout l'exercite du ciel aſsiſtant aupres de luy, à ſa dextre & à ſa ſeneſtre. Et le Seigneur a dit: Qui perſuadera à Achab, à fin qu'il monte, & qu'il chée en Ramoth de Galaad? L'vn diſoit en ceſte maniere, l'autre en autre maniere. Et vn eſprit ſortit, & ſe tint deuant le Seigneur, & dit: Ie luy mettray en teſte. Et le Seigneur luy dit: En quoy? Il dit: Ie ſortiray, & ſeray vn eſprit menſongier en la bouche de tous ſes prophetes. Et il dit: Tu luy mettras en teſte, & vaincras auſsi. Sors donc, & fay ainſi. Maintenant donc le SEIGNEVR

a misvn esprit mensongier en la bouche de tous ces tiens prophetes, & le Seigneur a parle' de te mal faire. Et Zedecia filz de Canaana approcha, & frappa Michée en la ioue, & dit: "Par ou s'en seroit alle' de moy l'Esprit du Seigneur, pour parler à toy? Et Michée dit: Voicy, tu le verras en ce iour la que tu entreras en la petite chambre pour te cacher. Le Roy d'Israel dit: Prens Michée, & le ramene à Amon gouuerneur de la cite', & à Ioas filz du Roy, & diras: Le Roy dit ainsi: Mettez cestuy cy en prison, & luy baillez à manger du pain estroitement, & de l'eau estroitement, iusqu'à tant que ie reuienne en paix. Et Michée dit: Si tu reuiens en paix, le Seigneur n'a point parle' par moy. Dauantage il dit: Vous tous peuples oyez. Le Roy donc d'Israel monta, & Iosaphat Roy de Iuda, en Ramoth de Galaad. Et le Roy d'Israel dit à Iosaphat: Ie me desguiseray, & entreray en la bataille: mais vestz toy de tes habillemens. Le Roy d'Israel se desguisa, & entra en la bataille. Or le Roy des Syriens auoit commande' à ses trente deux princes de ses chariotz, & dit: Vous ne bataillerez ne contre petit ne contre grand, sinon seulement contre le Roy d'Israel. Quand les princes des chariotz eurent veu Iosaphat, ilz dirent: Certes c'est le Roy de Israel, & se tournerent contre luy pour batailler: & Iosaphat s'escria. Voyans les princes des chariotz que ce n'estoit point le Roy d'Israel, ilz se destournerent arriere de luy. Alors quelque homme tira de son arc "tant qu'il peut, & frappa le Roy d'Israel entre les iointes & le haubergeon: Et il dit à son chartier: Tourne ta main icy, & me mene hors de l'armée, car ie suis naure'. En ce iour la, la bataille se renforça, & le Roy d'Israel estoit au chariot vis à vis des Syriens, lequel mourut le vespre, & le sang de sa playe couloit au milieu du chariot. Le soleil couchant vn heraut passa par le camp, disant: Qu'vn chacun se retire en sa ville, chacun [se retire] en sa terre. Le Roy donc mourut, & fut mene' en Samarie, & là fut enseuely. Et laua on le chariot en la piscine de Samarie, & les chiens lescherent son sang: les paillardes le lauerent, *selon la parolle que le Seigneur auoit dit. Le reste des parolles d'Achab, & tout ce qu'il feit, & la maison d'yuoire qu'il feit, & toutes les villes qu'il edifia, ne est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Ainsi Achab dormit auec ses peres: & Ohozia son filz regna en son lieu. Iosaphat filz d'Asa commença à regner sus Iuda l'an quatriesme d'Achab Roy d'Israel. Ledit Iosaphat auoit trente & cinq ans quand il commença à regner, & regna vingtcinq ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Azuba fille de Salahi. Il chemina tout le chemin de son pere Asa, & ne desuoya point d'iceluy, faisant ce qui estoit droit deuant le Seigneur. Toutesfois, les hautz lieux ne furent pas ostez: encore le peuple sacrifioit & faisoit encensemens es hautz lieux. Iosaphat eut paix auec le Roy d'Israel. Le reste des parolles de Iosaphat, & les prouësses qu'il feit, & comme il batailla, ne sont elles pas escrites au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Les paillardz qui estoyent demourez de reste es iours de son pere Asa, il les osta hors de la terre. Il n'y auoit point alors de Roy constitue' en Edom. Iosaphat feit des nauires de "Tharsis, pour aller en Ophir pour auoir de l'or: lesquelles n'y allerent point, pourtant qu'elles furent rompues en Azion-gaber. Adonc Ohozia filz d'Achab dit à Iosaphat: Que mes seruiteurs aillent auec les tiens es nauires: laquelle chose ne voulut point Iosaphat. Apres Iosaphat dormit auec ses peres, & fut enseuely auec iceux en la cite' de Dauid son pere: & son filz Ioram regna pour luy. Ohozia filz d'Achab auoit commence' à regner sus Israel en Samarie l'an dixseptiesme de Iosaphat Roy de Iuda: & regna deux ans sus Israel. Lequel feit mal deuant le Seigneur, & chemina en la voye de son pere, & en la voye de sa mere, & en la voye de Ieroboam filz de Nabat, qui auoit fait pecher Israel. Il seruit à Baal, & l'adora, & prouoqua à courroux le Seigneur, le Dieu d'Israel, tout ainsi qu'auoit fait son pere.

Fin du premier liure des Roys.

"Chald. A quelle heure.

E

"Gre. par sa simplicité & innocence: c'est à dire, sãs prẽdregarde, ne viser à aucune chose, & comme à l'auẽture.

F

Sus 21. e.

Ohozia Roy d'Israel.

Iosaphat iuste Roy de Iuda.

G

"C. mer. comme sus Io. d.

La mort de Iosaphat.

Ioram Roy de Iuda.

Ohozia Roy d'Israel.

Le second liure des Roys, qui est le quatriesme, selon les Latins.

CHAP. I.



APRES LA mort d'Achab, Moab se rebella contre Israel. Et Ohozia cheut par vn treillis de sa chãbre en Samarie, & tomba malade: & enuoya messagers, ausquelz il dit: Allez, enquerez vous à Béelzebub dieu d'Acaron, si ie suruiuray de ceste maladie. Lors l'Ange du Seigneur parla à Elie

A

Ohozia se conseille à Béelzebub.

à Elie Thesbite, [disant :] Leue toy, monte au deuant des messagers du Roy de Samarie, & leur dis : N'y a-il point de Dieu en Israel, que vous en allez vous enquerir de Béel-zebub dieu d'Acaron ? A cause de ce le Seigneur dit ainsi : Tu ne descendras point du lict sur lequel tu es monté : mais tu mourras. Cela dit, Elie s'en alla. Et les messagers s'en retournerent à Ohozia, ausquelz il dit : Pourquoy estes vous retournez ? Ilz luy dirent : Vn homme est monté au deuant de nous, qui nous a dit : B Allez, retournez vous-en au Roy qui vous a enuoyé, & luy dites : Le Seigneur dit ainsi : N'y a-il point de Dieu en Israel, que tu enuoyes enquerir par Béel-zebub dieu de Acaron ? Pour ce fait, tu ne descendras point du lict, sur lequel tu es monté : mais mourras. Et il leur dit : Quelle forme auoit l'homme qui est monté au deuant de vous, & vous a dit ces parolles ? Et ilz luy respondirent : C'est vn homme velu, qui a vne ceincture de cuir, ceincte entour ses reins. Il dit : C'est Elie Thesbite. Et il

Deux cin quãtaines d'hõmes enuoyez à Elie, consumez de feu duciel

enuoya à luy vn capitaine de cinquante hommes, auec sa cinquantaine. Lequel monta vers luy : & voila, il estoit assis au sommet de la montagne, & luy dit : Homme de DIEV, le Roy a dit que tu descendes. Elie respondit, & dit au prince de la cinquantaine : Si ie suis homme de Dieu, le feu descende du ciel, & te consume auec ta cinquantaine. Et le feu descendit du ciel, C & le consuma auec sa cinquantaine. Derechef, il enuoya vn autre capitaine cinquantenier, auec sa cinquantaine. Lequel parla à luy, & luy dit : Homme de Dieu, le Roy dit ainsi : Descends hastiuement. Elie respondit, & dit : Si ie suis homme de Dieu, le feu descende du ciel, & te consume auec ta cinquantaine. Et le feu descendit du ciel, qui le consuma auec sa cinquantaine. Il enuoya le tiers capitaine de cinquante hommes, auec sa cinquantaine. Ce tiers capitaine cinquantenier monta, & vint, & s'enclina sur ses genoux deuant Elie, & le pria, & parla à luy, & dit : Homme de Dieu, ie te prie que tu ayes en estime mon ame, & les ames de tes cinquante seruiteurs, qui sont icy deuant tes yeux. Voila, le feu est descendu du ciel, & a consumé les deux premiers capitaines cinquanteniers, auec leurs cinquantaines : maintenant vueille auoir mon ame en estime.

D Et l'Ange du Seigneur parla à Elie : Descends auec luy, ne le crains point. Lequel se leua, & descendit auec luy au Roy. Et

Elie repréd Ohozia le Roy

luy dit : Le Seigneur dit ainsi : Pourtant que tu as enuoyé des messagers pour t'enquerir à Béel-zebub dieu en Acaron : n'y a-il point de Dieu en Israel, pour s'enquerir de sa parolle ? pource tu ne descendras point du lict, sur lequel tu es monté : mais mourras. Et il mourut, selon la parolle que le Seigneur auoit dite à Elie. Et Ioram regna pour luy, l'an deuxiesme de Ioram filz de Iosaphat Roy de Iuda : pourtant qu'il n'auoit point de filz. Le reste des choses qu'Ohozia feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel ?

La mort d'Ohozia

Ioră Roy d'Israel.

CHAP. II.

A Duint que quand le Seigneur vouloit faire monter Elie au ciel par vn tourbillon, Elie & Elisée s'en alloyent de Galgal. Et Elie dit à Elisée : Ie te prie demeure icy : car le SEIGNEVR m'a enuoyé iusqu'en Beth-el. Elisée dit : Ausi vray que le Seigneur vit, & que ton ame vit, ie ne te delaisseray point : & descendirent en Beth-el. Et les filz des Prophetes, qui estoyent en Beth-el, sortirent à Elisée, & luy dirent : Sais-tu bien qu'auiourdhuy le Seigneur prendra ton maistre a de dessus ta teste ? Il dit : Ie le say bien, taisez vous. Et Elie luy dit : Elisée, ie te prie demeure icy : car le Seigneur m'enuoye en Iericho. Il luy dit : Ausi vray que le Seigneur vit : & que ton ame vit, ie ne te laisseray point. Et ilz s'en vindrẽt en Iericho. Et les filz des Prophetes, qui estoyẽt en Iericho, s'en vindrẽt à Elisée, & luy dirent : Sais-tu bien que le Seigneur prendra auiourdhuy ton maistre de dessus ta teste ? Il leur dit : Ouy ie le say bien, taisez vous. Et Elie luy dit : Ie te prie demeure icy : car le Seigneur m'enuoye iusqu'au Iordain. Et il dit : Ausi vray que le Seigneur vit, & que ton ame vit, ie ne te delaisseray point. Et s'en allerent eux deux ensemble. Cinquante hommes ausi filz de Prophetes s'en allerent, & se tindrent loing vis à vis : & eux deux se tindrent aupres du Iordain. Adonc Elie print son manteau, & l'enuelopa, & frappa les eaus : lesquelles se diuiserent ça & là, & eux deux passerent à sec. Quand ilz furent passez, Elie dit à Elisée : Demande moy quelque chose que ie te face deuant q̃ ie soye prins d'auec toy. Elisée luy dit : Ie te prie que i'aye ton esprit b au double. Et il luy dit : Tu as demandé vne chose difficile : si tu me vois cependant que ie seray retiré d'auec toy, il te sera ainsi fait : & si tu ne me vois point, il ne te sera point fait.

A

Elisée cõpagnon d'Elie.

a C. qu'il ne sera plus ton maistre. Car estre au chef, c'est estre maistre, cõe estre aux piedz est estre disciple.

B

Elie diuise les eaus de soubs manteau.

b C. que ce tuy Esprit plus face par ma predication qu'il n'a fait par la tiẽne, ou deux partz plus q̃ les autres Prophetes qui receurent tel Esprit.

Aduint comme ilz cheminoyent tousiours en allant & parlant, voicy vn chariot de feu, & des cheuaux de feu les separerent eux deux. Et Elie mõta au ciel par vn tourbillon. Elisée le voyant, crioit : Mon pere, mon pere, chariot d'Israel & sa cheualerie, & ne le veit plus, & empongna ses veste-

C

Elie rauy au ciel.

mens, & les deschira en deux pieces. Et leua le manteau d'Elie qui estoit cheut de dessus luy, & s'en retourna, & s'arresta pres la riue du Iordain. Puis print le manteau d'Elie qui luy estoit cheut, & frappa les eaus, & dit: Ou est le Seigneur, le Dieu d'Elie, & luymesme? Il frappa les eaus, & elles se diuiserent ça & là, & Elisée passa. Quand les filz des Prophetes l'eurent veu, qui estoyent en Iericho, vis à vis, ilz dirent: L'esprit d'Elie s'est reposé sur Elisée, & luy vindrent au deuant, & s'enclinerent deuant luy sur terre, & luy dirent: Ie te prie, voicy auec tes seruiteurs cinquante hommes robustes: que maintenant ilz s'en aillent chercher ton seigneur: que d'auenture l'Esprit du Seigneur ne l'ayt enleué, & l'ayt iettè en quelque mõtagne, ou en quelque vallée. Il leur dit: N'y enuoyez point. Ilz le pressè rent tant de parolles qu'il en estoit hõteux, & dit: Enuoyez. Et ilz enuoyerent ces cinquante hommes, & le cercherent par trois iours, & ne le trouuerent point. Puis s'en re tournerent à luy, habitãt en Iericho, & leur dit: Ne vous auoys-ie pas dit que vous n'y allissiez point? Et les hommes de la ville dirẽt à Elisée: Nous te prions, voicy, il fait bon habiter en ceste ville, comme mon seigneur voit: mais les eaus sont mauuaises, & la terre sterile. Ausquelz il dit: Apportez moy vne phiole neufue, & mettez y du sel. Quand ilz luy eurent apporté, il sortit, & s'en alla au lieu d'ou sortoyent les eaus, & ietta là le sel, & dit: Le Seigneur dit ainsi: I'ay rẽdu ces eaus icy saines: elles ne seront plus mortelles ne steriles. Et elles furẽt rendues saines iusqu'au iourdhuy, selon la parolle qu'Elisée auoit dite. Puis de là monta en Beth-el. Luy montãt par la voye, petis enfans sortirent de la ville, se moquãs de luy, & disans: Monte teste chauue, monte teste chauue. Et regardãt derriere soy, il les veit, & les maudit au nom du Seigneur. Lors deux ourses sortirent de la foreſt, & deschirerent quarante deux d'iceux petis enfans. De là il s'en alla en la montagne de Carmel, dont il s'en retourna en Samarie.

Elisée diuise les eaus dumãteau d'Elie.

Elisée adoucit les eaus en y iettant du sel.

CHAP. III.

L'An dixhuitiesme de Iosaphat Roy de Iuda, Ioram filz d'Achab commença à regner sus Israel en Samarie, & regna douze ans. Lequel feit chose desplaisante au Seigneur: non point toutesfois comme son pere & sa mere: car il osta la statue de Baal que son pere auoit faite: & toutesfois il adhera aux pechez de Ieroboam filz de Nabat, qui feit pecher Israel, & ne se destourna point d'iceux. Lors Mesa Roy de Moab ayant force moutons, rendoit au Roy d'Israel cent mille agneaux, & cent mille moutons auec la laine. Achab mort, le Roy de Moab se rebella contre le Roy d'Israel. Parquoy le Roy Ioram sortit en ce iour là de Samarie, & nombra tout Israel, & s'en alla. Il enuoya aussi à Iosaphat Roy de Iuda, disant: Le Roy de Moab s'est rebellé contre moy: ne viendras-tu pas auec moy en la guerre contre Moab? Il luy respondit: Ie monteray: ie suis vny auec toy, & mon peuple est vny auec le tien, & mes cheuaux vniz auec les tiens. Derechef dit: Par quel chemin monterons nous? Il luy dit: Par le chemin du desert d'Edom. Ainsi le Roy d'Israel, & le Roy de Iuda, & le Roy d'Edom, s'en allerent, sept iours ilz tournerent par le chemin, tellement qu'ilz n'auoyent plus d'eau pour leurs camps, ne pour les bestes qui les suiuoyent. Et le Roy d'Israel dit: Aha, le Seigneur a appellé ces trois Roys, pour les bailler entre les mains de Moab. Et Iosaphat dit: N'y a-il point icy q̃lque Prophete du Seigneur, pour cercher le Seigneur par luy? Vn des seruiteurs du Roy d'Israel respondit, & dit: Elisée filz de Saphat est icy, *qui versoit de l'eau sus les mains d'Elie. Iosaphat dit: La parolle du Seigneur n'est elle pas auec luy. Et le Roy d'Israel, & Iosaphat, & le Roy d'Idumée, mõterent vers luy. Elisée dit au Roy d'Israel: Qu'ay-ie affaire auec toy? va-t'en aux prophetes de ton pere, & aux prophetes de ta mere. Le Roy d'Israel luy dit: Non, car le Seigneur a appellé ces trois Roys icy pour les bailler entre les mains de Moab. Et Elisée luy dit: Ausi vray q̃ le Seigneur des armées vit, deuãt leql ie suis, si ce n'estoit que i'ay reuerẽce à Iosaphat Roy de Iuda, ie ne t'eusse daigné regarder ne voir. Mais maintenant amenez moy vn ioueur d'instrumẽs. Et comme le ioueur iouoit sur l'instrumẽt, la main du Seigneur vint sur luy, & dit: Le Seigneur dit ainsi: Faites beaucoup de fossez en ceste plaine icy: car le Seigneur dit ainsi: Vous ne verrez ne vent ne pluye, & le creux sera rẽply d'eau, dont vous beuurez, & vostre mesgnie, & voz bestes. Encore cela ne suffit pas au Seigneur: mais il vous baillera aussi Moab entre voz mains: & destruirez toutes les fortes villes, & toutes villes d'elite, & abbatrez tout bon arbre, & estouperez toutes les fontaines à eaus, & gasterez de pierres tous les meilleurs chãps. Le matin vint qu'on offre le sacrifice, & voicy eaus venoyent par le chemin d'Edom, en sorte que la terre fut remplie d'eaus.

Oyans tous les Moabites, que les Roys d'Israel estoyẽt montez pour batailler contre eux, ilz s'assemblerent tous ceux qui estoyent equippez & dauantage, & se tindrẽt sur les marches. Le lendemain au matin ilz

A Ioram meschant

Mesa Roy de Moab tributaire au Roy de Israel 2. Sa 3. a.

B

C

*C. qui uersoit
seruoit.

Dilz se leuerent, & le soleil estoit leué sus les eaus. Les Moabites voyans vis à vis les eaus rouges comme sang, dirent: C'est sang. Les Roys se sont entrebattuz, & ont frappé l'vn l'autre: maintenant, o Moabites, à la despouille. Et s'en vindrent aux tentes d'Israel. Adonc les Israelites se leuerent, & frapperent les Moabites, lesquelz s'enfuioyent deuant eux. Et entrerent, & ferirent les Moabites: & destruirent les villes: chacun iettoit des pierres parmy les meilleurs champs, & les emplirent, & estouppererent toutes les fontaines d'eaus, & abbatirent tous les bons arbres, tout autant qu'il y eut de pierres de reste en la muraille de brique: ceux qui iettoyent la fonde l'enuironnerent, & la frapperent. Voyant le Roy de Moab que la bataille le surmontoit, il print auec soy sept cens hommes desgainans l'espée, pour se ruer contre le Roy d'Edom: & ne peurent. Adonc il print son filz premier nay, qui deuoit regner pour luy, & en feit vn holocauste sur la muraille: Dont fut faite grande indignation contre Israel, & se departirẽt de luy, & s'en retournerent en leur terre. CHAP. IIII.

Les Moabites desfaitz.

(a) selõ Gr. chald. lisant ב pour כ frapperent.

(b) Aucuns, Haresech.

IL y auoit vne des femmes des filz des Prophetes, qui cria à Elisée, disant: Ton seruiteur mon mary est mort: tu sais que ton seruiteur craignoit le Seigneur: son crediteur est venu pour prendre mes deux enfans pour luy seruir. Elisée luy respondit: Que te feray-ie? declaire moy que tu as en la maison. Elle dit: Ta chambriere n'a rien qu'vn vaisseau d'huile. Il luy dit: Va, demande des vaisseaux à ceux de dehors, à tous tes voisins, des vaisseaux qui soyent vuydes, & beaucoup. Puis tu entreras, & fermeras l'huys sus toy & sus tes filz, & en verseras dedans tous ces vaisseaux cy, & feras oster ceux qui seront pleins. Ainsi elle se partit de luy, & ferma l'huys sus soy & sus ses filz: ilz luy apportoyent, & elle versoit. Quand elle eut emply les vaisseaux, el le dit à son filz: Apporte moy encore vn vaisseau. Il luy dit: Il n'y a plus de vaisseau: & l'huile cessa. Apres ce, elle s'en vint, & le racompta à l'homme de Dieu: lequel luy dit: Va, vendz ton huile, & paye ton crediteur: & toy & tes filz viurez du residu.

A Dieu fait multiplier par Elisée l'huile à la pourevefue

(c) A sauoir par Edõ. Aucuns de Dieu.

B

Vn iour aduint qu'Elisée passoit par Sunam, là ou estoit vne femme de grande estime, laquelle le contraingnit de manger du pain chez elle: toutes & quantes fois qu'il passoit, il se retiroit là dedans pour manger du pain. Et elle dit à son mary: Voila, ie cognoy maintenant que cestuy cy, qui touſiours passe par chez nous, est vn sainct homme de Dieu, Faisons luy à ceste heure vne chambre de petite paroit, & luy mettons là vn lict, vne table, & vne selle, & vn chandelier: à fin que quand il viendra à nous, il se retire là. Vn iour aduint, qu'il arriua là, & se retira en la chambre, & y reposa. Et dit à Giezi son garson: Appelle ceste Sunamite cy. Laquelle il appella. Elle estant deuant luy, il luy dit: Dis maintenant à ceste cy: Voicy, tu as eu tout ce soing icy pour nous: que veux-tu qu'on te face? as-tu quelque chose à parler au Roy, ou au chef de l'armée? Elle respondit: l'habite au milieu de mon peuple. Derechef il dit: Que veux-tu qu'on te face? Giezi luy respondit: Certes elle n'a point de filz, & son mary est vieux. Et il dit: Appelle-la. Il appella icelle, & elle se tint à la porte. Puis il luy dit: En ce mesme temps, toy viuante, tu embrasseras vn filz. Elle dit: Homme de Dieu, mon seigneur, ne mens point à ta chambriere.

C

(d) C. Ie suis contente de ce que i'ay.

Elisée impetre de Dieu vn enfant à son hostesse sterile.

La femme donc conceut, & enfanta vn filz en ce mesme temps, en son viuant, comme Elisée luy auoit predit. L'enfant vint en croissance. Vn iour fut qu'il sortit à son pere, veoir les moissonneurs, & dit à son pere: Ma teste, ma teste. Et il dit à son garson: Porte-le à sa mere. Il le porta, & le mena à sa mere: lequel elle assit sur ses genoux iusqu'au midy, & mourut. Elle monta, & le coucha sur le lict de l'homme de Dieu, & ferma [l'huys] sus luy, & sortit. Lors elle appella son mary, & luy dit: Ie te prie, enuoye moy vn des garsons & vne asnesse, que ie m'en coure à l'homme de Dieu, & que ie retourne. Il luy dit: Pourquoy vas tu à luy? La nouuelle lune n'est point auiourdhuy, ne le iour du sabbath. Elle dit: Il n'y a que bien. Et elle basta l'asnesse, & dit au garson: Mene-la, & marche, & ne cesse de la faire aller pour moy, si ie ne le te dis. Elle s'en alla doc, & vint à l'hõme de Dieu en la montagne de Carmel. Quãd l'homme de Dieu la vit vis à vis, il dit à Giezi son garson: Voila la Sunamite: ie te prie, cours tout à ceste heure au deuant d'elle, & luy dis: Comment te porte-tu? comment se porte ton mary? comment se porte ton filz? Elle dit: Nous nous portons bien. Elle s'en vint à l'homme de Dieu en la montagne, & empongna les piedz d'iceluy. Et Giezi se approcha pour la chasser. Mais l'homme de Dieu luy dit: Laisse-la, car son ame est en amertume: & le Seigneur me l'a celé, & ne m'en a point aduerty. Et elle dit: Auoys ie demandé vn filz à mon seigneur? Ne te dis-ie pas: Ne me deçois point? Et il dit à Giezi: Trousse tes reins, prens mon baston en ta main, & t'en va: si tu trouues aucun, ne le salue point: si aucun te salue, ne luy respons point: & mettras mon bastõ sur

D

E

Elisée enuoye Giezi auec son bastõ, pour ressusciter l'enfant.

la face de l'enfant. Et la mere du iouenceau luy dit: Ausi vray que le Seigneur, & que ton ame vit, ie ne te laisseray point: lequel se leua, & s'en alla apres elle. Or Giezi estoit passé deuant eux, & mit le baston sur la face du iouenceau: mais la voix ne luy [reuint] point, ne l'ouye: si s'en retourna au deuant de luy, & luy annonça, disant: Le iouenceau ne s'est point resueillé. Elisée dõc entra en la maison: & voila le iouenceau mort, lequel estoit gisant sur son lict. Luy entré, ferma l'huis sus eux deux, & pria le Seigneur: puis monta, & se coucha sur le iouenceau, & mit sa bouche sur la bouche d'iceluy, & ses yeux sur le yeux d'iceluy, & ses mains sur les mains d'iceluy: & se coucha sur luy, tellement que la chair du iouẽceau fut eschauffée. Apres ce il chemina vne fois ça & là en la maison: & remonta, & se recoucha sur iceluy: & le iouenceau esternua par sept fois, & ouurit ses yeux. Adonc il appella Giezi, & luy dit: Appelle ceste Sunamite. Il l'appella, & elle vint à luy. Il luy dit: Prens ton filz. Elle s'en vint, & se prosterna aux piedz d'iceluy, & s'enclina sur la terre: puis print son filz, & s'en sortit.

L'enfant ressuscité à la priere d'Elisée

Ce fait, Elisée s'en retourna en Galgal. Or il y eut famine en la terre, & les filz des Prophetes estoyent assis deuant luy. Et il dit à son garson: Metz la grande chaudiere, & cuis du potage pour les filz des Prophetes. Quelcun s'en sortit aux chãps pour cueillir des herbes: & il trouua de la vigne sauuage, & en cueilla des bourgeons sauuages, plein son vestement, & s'en vint, & les menuisa en la chaudiere ou estoit le potage: car il ne sauoit q̃ c'estoit. Et ilz enverserent aux hommes pour manger: comme ilz mangeoyent de ce potage, ilz s'escrierent, & dirent: O homme de Dieu, la mort est en la chaudiere: & n'en peurent manger. Et il dit: Apportez de la farine: laquelle il ietta dedans la chaudiere, & dit: Versez au peuple, à fin qu'il mange, & n'y auoit plus de mal en la chaudiere. Alors vint vn homme de Baal-Salisa, & apporta à l'hõme de Dieu vingt pains de la premiere cuisson du nouuel orge, & du froment nouueau, en sa robbe. Et il dit: Baille au peuple, qu'ilz mangent. Son seruiteur luy dit: Comment bailleroye-ie cecy à cent hommes? Il luy dit: Baille au peuple, qu'il mange: car le Seigneur dit ainsi: Ilz mangeront, & en y aura de demourant. Et il leur bailla deuant eux. Lesquelz mangerent, & en y eut de demourant, selon la parolle du Seigneur.

CHAP. V.

OR Naaman chef de l'armée du Roy de Syrie, grand personage enuers son seigneur, & de qui on tenoit grand compte: pourtant que le Seigneur auoit donné deliurance aux Syriens par luy: estoit homme fort & puissant, mais ladre. Or quelques bendes estoyent sorties de Syrie, & auoyent prins prisonniere vne petite fille de la terre d'Israel, qui seruoit à la femme de Naaman. Laquelle dit à sa maistresse: Pleust à Dieu, que mon seigneur eust esté deuant le Prophete qui est en Samarie: dessia il l'eust guary de sa ladrerie. Et s'en vint & l'annonça à son seigneur, disant: La fille qui est de la terre d'Israel dit ainsi & ainsi. Dont le Roy de Syrie dit: Va, entre, & i'en uoyeray des lettres au Roy d'Israel.

Naaman Syrien ladre.

Et il s'en alla, & print en sa main dix talentz d'argent, & six mille pieces d'or, & dix vestemens à rechange: & porta les lettres au Roy d'Israel, disant: Alors que ces lettres seront paruenues à toy, sache que ie t'ay enuoyé Naaman mon seruiteur, à fin que tu le guarisse de sa ladrerie. Quand le Roy d'Israel eut leu les lettres, il deschira ses vestemens, & dit: Suis-ie Dieu, pour faire mourir & remettre en vie, que cestuy cy a enuoyé à moy pour curer l'homme de sa ladrerie? parquoy sachez maintenant & voyez qu'il cerche occasion contre moy. Elisée homme de Dieu oyant que le Roy d'Israel auoit deschiré ses habillemens, il enuoya au Roy, disant: Pourquoy as-tu deschiré tes vestemens? qu'il s'en vienne maintenant à moy, & qu'il sache qu'il y a vn Prophete en Israel. Et Naaman s'en vint auec ses cheuaux & ses chariotz: & se tint à l'huis de la maison d'Elisée. Et Elisée enuoya vn messager à luy, disant: Va, & te laue par sept fois au Iordain, si te reuiendra ta chair, & seras nettoyé. Dont Naaman se courrouça, & se partit, disant: Voila, ie pensoye en moymesme qu'il sortiroit, & se arrestant reclameroit le nom de son Seigneur son Dieu, & leueroit sa main sus le lieu, à fin qu'il curast la ladrerie. Abana & Pharphar fleuues de Damas, ne sont ilz pas meilleurs q̃ toutes les eaus d'Israel? ne me laueroye-ie pas bien en iceux, & seroye guary. Ainsi donc qu'il s'en retournoit & alloit tout marry, ses seruiteurs s'approcherent, & parlerent à luy, & luy dirent: Mon pere, si le Prophete t'eust dit quelque grande chose, ne l'eusses-tu pas fait? combien plus donc quand il t'a dit que tu te laues, & tu seras net? Ainsi il descendit, & se plongea au Iordain par sept fois, comme luy auoit dit l'homme de Dieu, & sa chair luy reuint comme la chair d'vn petit enfant, & fut nettoyé. Lors il retourna à l'homme de Dieu, & toute sa compagnie, & vint, & se presenta deuant luy, & luy dit: Voicy, ie cognoy maintenant qu'il n'y point de Dieu en

Naaman se leuant au Iordain, recouure santé. Luc 4. c.

Naaman Syrien recognoit & adore le Dieu d'Israel.

en toute la terre qu'en Israel. Parquoy maintenant ie te prie prens ce present de ton seruiteur. Mais il dit: Aussi vray que le Seigneur vit, en la presence duquel ie suis, ie ne le prendray point, Il le contraignoit de le prendre, mais il le refusa. Et Naaman dit: Ne pourroit on donner maintenant à ton seruiteur de ceste terre, la charge d'vne couple de muletz? car ton seruiteur ne fera plus d'holocauste ne de sacrifice aux dieux estrāges, mais seulement au Seigneur. Le Seigneur vueille pardonner ceste chose à ton seruiteur, quand mon maistre entrera en la maison de Remon pour illec [l'adorer, & qu'il s'appuyera sur ma main, & que i'adoreray en la maison de Remon. Le Seigneur me vueille pardonner ceste chose quand i'adoreray en la maison de Remon. Et il luy dit: Va en paix. Quand il fut party de luy le long d'vn iournau de terre, Giezi le garson d'Elisée homme de Dieu dit. Voila, puis que mon seigneur a refusé de prendre aucune chose de ce que Naaman Syrien auoit apporté entre ses mains: aussi vray que le Seigneur vit, ie courray apres luy, & prendray quelque chose de luy. Et Giezi poursuyuit Naaman. Voyant Naaman qu'il couroit apres luy, il se ietta hors de son chariot au deuant de luy, & luy dit: Tout va-il bien? Et il dit: Tout va bien. Mon seigneur m'a enuoyé, disant: Voicy, à ceste heure cy deux iuuenceaux de la montagne d'Ephraim sont venuz à moy, qui sont des filz des prophetes. Ie te prie donne leur vn talent d'argent, & deux vestemens à rechange. Naaman dit: Ca, tien, prens les talentz: & le pressa de lier deux talentz d'argent en deux sachetz, & deux vestemens à rechange: & les bailla à deux de ses garsons, qu'ilz les portassent deuant luy. Quand il fut venu en vn lieu secret, il les print d'entre les mains d'iceux, & les serra en la maison, & bailla congé aux hommes, lesquelz s'en retournerent. Et luy il entra, & se presenta à son seigneur. Et Elisée luy dit: D'ou [viens-tu] Giezi? Il luy dit: Ton seruiteur n'a esté ne ça ne là. Et il luy dit: Mon cueur n'a il pas cheminé auec toy quand l'homme s'est retourné de dessus son chariot au deuant de toy? Est-cecy le temps que tu prenne argent, & que tu prenne des vestemens, & des oliuiers, & des vignes, & des ouailles, & des bœufz, & des seruiteurs, & des chambrieres? La ladrerie de Naaman s'attachera à toy, & à ta semence à iamais. Et il sortit de deuant luy ladre comme neige.

F c'est attendra à moy.

G

CHAP. VI.

ET les filz des Prophetes dirent à Elisée: Voicy, le lieu ou nous habitons deuant toy nous est fort estroit: que maintenant nous nous en allions iusqu'au Iordain: si prendra chacun de nous vne busche de bois, & nous ferons là vn lieu pour y habiter. Lequel dit: Allez. L'vn dit: Ie te prie qu'il te plaise de venir auec tes seruiteurs. Il luy dit: I'y iray. Et il s'en alla auec eux: si vindrent au Iordain, & se mirent à copper du bois. Aduint, que comme l'vn abbatoit vn arbre, son fer cheut en l'eau, & s'escria, & dit: Helas mon seigneur, encore estoit-il emprunté. L'homme de Dieu dit: Ou est-il cheut? Il luy monstra le lieu: puis coppa vn bois, & le ietta là, & feit nager le fer par dessus: & luy dit: Leue le. Et il estendit sa main, & le print.

A

B

Lors le Roy de Syrie batailloit contre Israel, & tint vn conseil auec ses seruiteurs, disant: En vn tel & vn tel lieu sera mon cāp. Et l'homme de Dieu enuoya au Roy d'Israel, disant: Donne toy garde de passer en ce lieu là, car les Syriēs sont là cachez. Et le Roy d'Israel enuoya à ce lieu là, que luy auoit dit l'homme de Dieu, & y prouueut, & se donna de garde là, non point vne fois ne deux fois. Et le cueur du Roy de Syrie fut troublé de ce, si appella ses seruiteurs, & leur dit: Pourquoy ne m'enseignez vous qui est celuy d'entre nous qui [a decelé le secret] au Roy d'Israel? L'vn de ses seruiteurs luy dit: Il n'y en a point, mon sire le Roy: mais Elisée le prophete qui est en Israel, enseigne au Roy d'Israel les parolles mesmes que tu dis en la chambrette ou tu couche. Et dit: Allez, & voyez ou il est: à fin que i'enuoye pour le prendre. Et on luy annonça, & dit on: Le voila en Dothan. Et là il enuoya cheuaux, & chariotz, & vne grande armée: lesquelz vindrent de nuit, & enuironnerent la ville. De grand matin le seruiteur de l'homme de Dieu se leua, & sortit, & voicy vne armée qui enuironnoit la ville, & cheuaux, & chariotz. Dōt luy dit son iuuēce au: Helas mō seigneur, cōment ferōs nous? Et il luy dit: Ne crains point, car ceux qui sont auec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont auec eux. Elisée donc feit oraison, & dit: Ie te prie Seigneur ouure ses yeux, & qu'il voye. Le Seigneur ouurit les yeux du iuuenceau, & veit, & voila vne mōtagne pleine de cheuaux, & de chariotz de feu entour Elisée. Et descendirent à luy: mais Elisée pria le Seigneur, & dit: Ie te prie frappe ces gens icy d'aueuglissemēt. Et il les frappa d'aueuglissemēt selon la parolle d'Elisée. Et Elisée leur dit: Ce n'est pas icy le chemin, & n'est pas icy la ville: venez

C

Le Roy de Syrie enuoye pour prendre Elisée.

D

apres moy,& ie vous meneray à l'homme que vous cherchez:& il les mena en Samarie.
E Quand ilz furent entrez en Samarie, Elisée dit: SEIGNEVR ouure leurs yeux,à fin que ilz voyent. Et le SEIGNEVR ouurit les yeux d'iceux,& veirent qu'ilz estoyent au milieu de Samarie. Et le Roy d'Israel dit à Elisée quand il les veit: Les frapperay-ie?les frapperay-ie mon pere? Il luy respondit:Tu ne les frapperas point:ne frappe-tu pas de ton glaiue,& de ton arc ceux que tu as prins?ains metz du pain & de l'eau deuant eux, & qu'ilz mangent & boyuent, & qu'ilz s'en retournent à leur seigneur. Et il leur feit vn grand appareil: si mangerent & beurent:puis les laissa aller,& s'en retournerent à leur seigneur: nulles bendes des Syriens ne reuindrent plus en la terre d'Israel.
F Apres ces choses Ben-hadad Roy de Syrie assembla tout son camp, & monta,& assiegea Samarie. Il y eut grande famine en Samarie:car tant l'assiegerét, que la teste d'vn asne [se vendoit] quatre vingtz pieces d'argent,& la quatriesme partie d'vne mesure de fiente de colombs, cinq pieces d'argent. Comme le Roy d'Israel passoit sur la muraille, vne femme s'escria à luy,disant:Mon sire le Roy sauue moy. Et il dit: Si le SEIGNEVR ne te sauue, comment te sauueroy-ie,sera-ce de l'aire ou du pressoir? Dauantage il luy dit: Qu'as-tu? Elle respondit:Ceste femme cy me dit:Baille ton filz & le mangeons auiourdhuy: & nous mangerons demain mon filz. Nous auons cuit mon filz,& l'auons mangé. L'autre iour ie luy dis: Baille ton filz,& le mangeons,& elle a caché son filz.
G Quand le Roy eut ouy ce que disoit la femme, il deschira ses vestemens:& luy passant par dessus le mur,le peuple veit qu'il auoit vn sac sur sa chair par dedans. Et il dit: Dieu me face ainsi,& ainsi me doint:si auiourdhuy la teste d'Elisée filz de Zaphat luy demeure sur luy. Or Elisée estoit assis en sa maison, & les anciens assis aussi auec luy. Et le Roy luy enuoya vn homme. Deuant que le messager fut venu à luy,il dit aux anciens: Ne voyez vous pas que le filz de l'homicide enuoye icy pour me faire oster la teste? Prenez garde quand le messager sera venu quevous fermiez l'huis, & le foullez à l'huis: le son des piedz de son maistre n'est-il pas apres luy? Comme il parloit encore auec eux,voicy le messager descendoit à luy,& dit: Voicy ce mal vient du SEIGNEVR, qu'attendray-ie plus du Seigneur?

CHAP. VII.

A ET Elisée dit: Oyez la parolle du Seigneur:le Seigneur dit ainsi: Demain à ceste heure,la mesure de fine farine sera vendue vn sicle:& deux mesures d'orge seront vendues vn sicle à la porte de Samarie. Vn prince,sur les mains duquel le Roy s'appuyoit,respondit à l'homme de Dieu, & dit: Quand ores le Seigneur feroit des fenestres au ciel,cela se pourroit-il faire? Et il dit: Voila,tu le verras de tes yeux, & n'en mangeras point. Il y auoit à l'issue de la porte quatre hommes qui estoyent là dres,qui disoyent l'vn à l'autre: Qua'attendons nous asis icy pour mourir? si nous parlons d'entrer en la cité,famine y est, & mourrons là:& si nous demourõs icy,nous mourrons aussi. Venez donc maintenant, & nous iettons aux tentes des Syriens:s'ilz nous laissent viure,nous viurons:s'ilz nous mettent à mort, nous mourrons. A l'aube du iour se leuerent pour venir aux tentes des Syriens:& entrerent iusqu'au bout du camp,& ne trouuerent là persone. Car le Seigneur auoit fait que le camp des Syriens auoit ouy le son de chariotz,& de cheuaux, & d'vne grande armée:tellement qu'ilz dirent l'vn à l'autre: Voyla,le Roy d'Israel a loé les Roys des Hethiens, & les Roys des Egyptiens, pour venir contre nous: Et se leuerent,& s'enfuyrent au point du iour: & laisserent leurs tentes,leurs cheuaux, leurs asnes, & le camp comme il estoit,& s'enfuirent pour sauuer leur vie.

Les ladres donc s'en vindrent iusqu'au bout des tentes: puis s'en vindrent en l'vne des tentes, & mangerent & beurent: & de là prindrent de l'or & de l'argent, & des habillemens,& s'en allerent le cacher. Apres retournerent & vindrent en vne autre tente, & prindrent de là aussi, & s'en allerent le cacher. Alors dirent l'vn à l'autre: Nous ne faisons pas bien: ce iour cy est iour de bonne nouuelle, & nous le taisons: si nous attendons iusqu'à demain au matin, l'iniquité nous trouuera. Parquoy maintenant venez, allons, annonçons-le à l'hostel du Roy.
C Quand ilz furent venuz, ilz crierent aux portiers de la ville,& leur annoncerent,disans: Nous sommes allez aux tentes des Syriens, & voila nul n'y est, on n'y oyt point la voix d'vn seul homme, sinon des cheuaux & asnes liez, les tentes sont comme elles estoyét. Et les portiers s'escrierét, & l'annoncerent au dedans de l'hostel du Roy. Lors le Roy se leua de nuit, & dit à ses seruiteurs: Ie vous declairerai maintenant ce que nous ont fait les Syriens: ilz ont cogneu que nous sommes affamez,parquoy sont sortiz du camp, pour se cacher aux champs,disans: Quand ilz seront sortis de la ville,nous les prendrons en vie,& en-

Eliſée predit l'abondance à venir.

B

Les ladres annoncét la prouidence de Dieu aux Israelites

entrerons en la ville. Et l'vn de ses seruiteurs respondit, & dit: Que maintenant on prenne les cinq cheuaux qui sont de reste en icelle, lesquelz sont demourez de reste de toute la multitude d'Israel: voila il n'en est demouré de reste que ceux cy de toute la multitude d'Israel qui a esté consumée: & enuoyons pour veoir. A donc ilz prindrent deux chariotz de cheuaux, & le Roy enuoya apres l'ost des Syriens, disant: Allez & voyez. Iceux s'en allerent apres eux iusqu'au Iordain, & toute la voye estoit pleine de vestemens & de vaisseaux que les Syriens auoyent iettez en s'encourant. Les messagers retournez le signifierent au Roy. Lors le peuple sortit, & pilla l'ost des Syriens, tellement que la mesure de fine farine [ne se vendoit] qu'vn sicle? & deux mesures d'orge qu'vn sicle, comme le SEIGNEVR auoit dit. Et le Roy constitua capitaine à la porte celuy sur les mains duquel il s'appuyoit, & le peuple le foulla aux piedz à la porte, & mourut comme l'homme de DIEV luy auoit dit quand le Roy descendit à luy. Il aduint ainsi que l'homme de DIEV auoit dit au Roy, disant: Demain au matin à ceste heure, en la porte de Samarie, les deux mesures d'orge [ne vaudront] qu'vn sicle & la mesure de fine farine, qu'vn sicle. Et le capitaine respondit à l'homme de Dieu, & dit: Quand ores le SEIGNEVR feroit des fenestres au ciel, cela pourroit-il estre? Et il dit: Voila tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point: & ainsi luy fut il fait: car le peuple le foulla aux piedz à la porte, & mourut.

D

CHAP. VIII.

A L'hostesse d'Elisée par le cõseil d'iceluy se retire en Egypte.

ELisée parla à la femme, de laquelle il auoit fait viure le filz, & dit: Leue toy, & t'en va, toy & ta maison, & habite ou tu pourras habiter: car le SEIGNEVR a appellé la famine, laquelle vient sur la terre, & durera sept ans. La femme se leua: & feit ainsi que l'homme de DIEV luy auoit dit: & s'en alla, elle & sa famille: & demoura sept ans en la terre des Philisthins.

Quand les sept ans furent finis, la femme s'en retourna de la terre des Philisthins. Puis sortit, & cria au Roy pour sa maison & ses champs. Et le Roy parla à Giezi seruiteur de l'homme de DIEV, disant: Ie te prie racompte moy toutes les grandes choses qu'a fait Elisée. Comme il racomptoit au Roy qu'iceluy auoit fait reuiure vn mort, voicy la femme à qui il auoit ressuscité le filz, vint crier au Roy pour sa maison, & ses champs. Et Giezi dit: Mon sire le Roy, Voicy la femme, & voicy son filz qu'Elisée a fait reuiure. Adonc le Roy interrogua la femme, & elle luy racompta. Et le Roy luy donna vn Eunuque, disant: Restitue luy tout ce qui estoit à elle, & tous les reuenuz de ses champs, depuis le temps qu'elle delaissa la terre iusqu'au iourdhuy. Et Elisée vint en Damas, & Ben-hadad Roy de Syrie estoit malade: auquel on annonça, & dit-on: L'homme de DIEV est venu iusque icy. Et le Roy dit à Hazael: Prens vn present en ta main, & t'en va au deuant de l'homme de DIEV, si t'enquerras du SEIGNEVR par luy, disant: Suruiuray-ie de ceste maladie cy? Et Hazael s'en alla au deuant de luy, & print vn present en sa main, & de tout le bien de Damas, la charge de quarante chameaux, & s'en vint, & se presenta deuant luy, & dit: Ton filz Ben-hadad Roy de Syrie m'a enuoyé à toy, & dit? Suruiuray-ie de ceste maladie? Elisée luy respondit: Va, dis luy: Tu suruiuras, toutesfois le SEIGNEVR m'a monstré que sans faute il mourra. Et l'homme de DIEV se mit à le regarder fermement, tant qu'il le rendit honteux & ploura l'homme de Dieu. Et Hazael dit: Pourquoy pleure mon seigneur? Et il respondit: Pourtant que ie say le mal que tu feras aux enfans d'Israel: tu mettras en feu leurs fortereſſes, & tueras par glaiue leurs iuuenceaux, & ietteras par terre leurs enfans, & mettras par pieces leurs femmes grosses. Hazael dit: Qui est ton seruiteur, non plus qu'vn chien, qu'il doyue faire ceste grande chose icy? Elisée dit: Le SEIGNEVR m'a monstré que tu seras Roy sus Syrie. Et il se partit de Elisée, & s'en vint à son maistre. Lequel luy demanda: Que t'a dit Elisée? Il respondit: Il m'a dit que tu viuras. Le lendemain au matin il print vn drap espez, & le plongea en l'eau, & l'estendit sur la face d'iceluy, & mourut: & Hazael regna pour luy.

B

C

D

Il entẽd de ceux qui auoyent charge honorable, auec puissance.

Hazael estouffe Benhadad & se fait Roy.

L'an cinquiesme de Ioram filz d'Achab Roy d'Israel, & de Iosaphat Roy de Iuda: Ioram filz dudit Iosaphat Roy de Iuda commença à regner sus Iuda. *Il estoit eagé de trente deux ans quand il commença à regner, & regna huit ans en Ierusalem. Il chemina le chemin des Roys d'Israel, comme auoit fait la famille d'Achab: Car la fille d'Achab estoit sa femme. Il feit mal deuant le SEIGNEVR. Toutesfois le Seigneur ne voulut point destruire Iuda pour l'amour de Dauid son seruiteur: comme il luy auoit dit qu'il luy bailleroit vne lanterne, & à ses filz à tousiours.

E

Ioram Roy de Iuda. 2. Chron. 21. b.

*En ses iours Edom se rebella de dessoubz la puissance de Iuda, & constituerent

2. Sa. 7. b

Edom se constitue vn Roy.

vn Roy sus eux. Pourtant que Ioram estoit passé en Seir, & tous ses chariotz auec luy: & s'estoit leué de nuit, & auoit frappé Edom qui estoit entour luy, & les princes
F des chariotz, & le peuple s'enfuit en ses tentes. Des lors Edom s'osta de dessoubz la puissance de Iuda iusqu'auiourdhuy. En ce mesme temps Lobna se rebella aussi. Le reste de Ioram & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Choniques des Roys de Iuda? Et Ioram dormit auec ses peres, auec lesquelz fut enseuely en la cité de Dauid: & Ohoza son filz regna pour luy.

L'an douziesme de Ioram filz d'Achab Roy d'Israel, Ohozia filz de Ioram Roy de Iuda commença à regner. Ohozia estoit eagé* de vingt deux ans quand il commença à regner, & regna vn an en Ierusalem. Sa mere se nommoit Athalia fille d'Amri Roy d'Israel. Il chemina le chemin de la famille d'Achab, & feit mal deuant
G le SEIGNEVR, comme la maison de Achab: car il estoit gendre de la maison de Achab. Et s'en alla auec Ioram filz d'Achab en la bataille contre Hazael Roy de Syrie en Ramoth Galaad, & les Syriens frapperent Ioram. Et le Roy Ioram s'en retourna en Iezrahel pour se faire guarir des playes que luy auoyent fait les Syriens en Ramoth, quand il batailloit contre Hazael Roy de Syrie. Et Ohozia filz de Ioram Roy de Iuda descendit pour veoir Ioram filz d'Achab en Iezrahel: pourtãt qu'il estoit malade.

Ohozia meschant Roy de Iuda. 2. chron. 22. a.

Ioram & Ohozia cõtre Hazael.

CHAP. IX.

LOrs Elisée le prophete appella vn des filz des prophetes, & luy dit: Trousse tes reins, & prens ceste phiole d'huile en ta main, & t'en va en Ramoth de Galaad. Quand tu seras là venu, tu verras Iehu filz de Iosaphat filz de Namsi: & toy entré, tu l'esleueras du milieu de ses freres, & le feras entrer en la chambre de dedans. Puis prendras la phiole d'huile, & la verseras dessus sa teste, & diras: Le SEIGNEVR dit ainsi: Ie t'ay oinct pour Roy sus Israel. Apres ce, tu ouuriras l'huis & t'enfuiras, & n'arresteras point là.

A Iehuoinct Roy d'Israel. 1. Ro. 19. c

Le iouuenceau donc seruiteur du prophete s'en alla en Ramoth de Galaad: quand il fut arriué, voila les princes de l'armée estoyent assis, & il dit: Prince, i'ay à
B parler à toy. Iehu luy dit: A qui parle-tu de nous tous? Et il dit: A toy prince. Lequel se leua, & entra en la maison, & il luy versa de l'huile sur sa teste, & luy dit: Le SEIGNEVR DIEV d'Israel dit ainsi: Ie t'ay oinct pour Roy sus le peuple du Seigneur, sus Israel. Tu frapperas la maison d'Achab ton seigneur, & vengeray le sang de mes seruiteurs les prophetes, & le sang de tous les seruiteurs du SEIGNEVR, de la main de Iezabel*. Toute la maison d'Achab perira: & arracheray ce qui est d'Achab, pissant à la paroit, & celuy qui est enserré & celuy qui est delaissé en Israel: Ie mettray la maison d'Achab en tel estat que la maison de Ieroboam filz de Nabat, & que la maison de Baasa filz d'Ahia. Les chiens semblablement mangeront Iezabel au champ de Iezrahel, & n'y aura personne qui l'enseuelisse. Ce dit, il ouurit l'huis & s'enfuit.

1. Ro. 21. f 15. g. & 16. a.

C

Et Iehu sortit & s'en alla aux seruiteurs de son maistre. Et on luy dit: Tout ne va il pas bien? à quoy est venu cest insensé à toy? Et il leur dit: Vous cognoissez l'homme, & ce qu'il sait dire. Et ilz dirent: Il n'est pas vray, declaire le nous maintenant. Il dit: Il a parlé à moy: Ainsi & ainsi, & m'a dit: Le Seigneur dit ainsi: Ie t'ay oinct pour Roy sus Israel. Et ilz se hasterent, & print chacun son vestement, & les mirent soubz luy* sur le plus haut des degrez: & sonnerent la trompette, & dirent: Iehu est constitué Roy. Iehu donc filz de Iosaphat filz de Namsi feit coniuration contre Ioram. Or Ioram auoit muny Ramoth en Galaad luy & tout Israel, de peur de Hazael Roy des Syriens. Et le Roy Ioram s'en estoit retourné en Iezrahel pour se faire guarir des playes que luy auoyent fait les Syriens quand il batailloit contre Hazael Roy de Syrie. Et Iehu dit: S'il vous plait, que personne ne sorte ny eschappe de la ville pour s'en aller l'annoncer en Iezrahel. *Et Iehu monta à cheual, & s'en alla en Iezrahel: car Ioram estoit là couché: & Ohozia Roy de Iuda estoit descendu pour visiter Ioram. Il y auoit vn guet sur vne tour en Iezrahel, le quel veit la bende de Iehu qui venoit, & dit: Ie voy vne bende de gens. Et Ioram dit: Prens vn cheuaucheur, & l'enuoye au deuãt d'eux, & qu'il die: N'y a il pas paix? Et l'homme de cheual s'en alla au deuant d'iceluy: & dit: Le Roy demande s'il n'y a point paix? Iehu luy dit: Qu'as-tu affaire de paix? tourne toy derriere moy. Et la guette annonça, disant: Le messager est allé iusqu'à eux, & ne retourne point. Il enuoya encore vn homme à cheual: lequel vint à eux, & dit: Le Roy demande s'il n'y a pas de paix. Iehu dit:
E Qu'as-tu affaire de paix? tourne toy derriere moy. Et la guette annonça, & dit: Il est venu iusqu'à eux, & ne retourne point: le train est cõme le train de Iehu de filz Namsi: car il marche furieusement. Et Ioram dit: Attelle [mon chariot]. Il attela son chariot: & Ioram Roy d'israel sortit, & Ohozia Roy de Iuda, chacun en son chariot, & sortirent au deuant de Iehu: lequel ilz trouue-

D

Sus 8. g.

* Aucuns, auprés de l'inuention de l'horloge

trouuerẽt au champ de Naboth Iezrahelite.

Quand Ioram eut veu Iehu, il dit: N'y a il pas paix Iehu? Et il respondit: Quelle paix? encore les fornicatiõs de ta mere Iezabel, & ses enchantemens sont en grand nombre. Et Ioram tourna sa main, & s'enfuit, & dit à Ohozia: O Ohozia, c'est trahison. Lors Iehu tendit l'arc en ses mains, & frappa Ioram entre les bras, tellement que la flesche sortoit de son cueur, & cheut dedans son chariot. Et [Iehu] dit à Badacer son capitaine: Prens-le, & le iette en quelque lieu du chãp de Naboth Iezrahelite: car i'ay memoire que quand moy & toy nous allions à cheual adiointz apres Achab pere d'iceluy, le Seigneur Dieu leua ceste *charge contre luy. Si ie ne vis hier le sang de Naboth & le sang de ses filz, dit le Seigneur. Et ie te le rendray en ce champ cy. *Parquoy prens le maintenant, & le iette au champ, selon la parolle du Seigneur. Voyant ce Ohozia Roy de Iuda il s'enfuit par le chemin de la maison du iardin. Et Iehu le pourſuyuit, & dit: Frappez cestuy cy aussi sur le chariot: c'estoit en la montée de Gur, qui est aupres de Ieblaam: & s'enfuit en Magedo, & mourut là. Ses seruiteurs l'amenerent sur vn chariot en Ieruſalem, & l'enseuelirent en son sepulcre auec ses peres en la cité de Dauid.

En l'an vnzieſme, à sauoir de Ioram filz d'Achab, Ohozia commença à regner sus Iuda. Apres Iehu s'en vint en Iezrahel. Quand Iezabel l'ouyt, elle mit du fard sur son viaire, & orna sa teste, & regardoit par la fenestre. Comme Iehu entroit par la porte, elle dit: En est il bien prins à Zamri qui tua son seigneur? *Et il leua sa face vers la fenestre, & dit: Qui est icy des miens? qui? Lors deux ou trois des Eunuques d'icelle le regarderent. Ausquelz il dit: Iettez la embas. Et ilz la ietterent: tellement qu'il y auoit du sang d'icelle espandu à la paroit & contre les cheuaux, & la foullerent aux piedz. Quand il fut venu, il beut & mangea, & dit: Visitez maintenant ceste maudite la, & l'enseueliſſez: car elle est fille de Roy. Ilz s'en allerẽt pour l'enseuelir, mais ilz ne trouuerent rien d'icelle q̃ le test de la teste, & les piedz, & les paumes des mains. Eux donc reournez luy annoncerent, dont dit: C'est la parolle du Seigneur qu'il auoit proferée par son seruiteur Elie Thesbite, disant: Au champ de Iezrahel les chiens mangeront la chair de * Iezabel: la charongne de Iezabel sera sur le champ comme fiente, au champ de Iezrahel: tellement qu'on ne pourra dire, C'est icy Iezabel.

"Ou prophetie, en combrier

1. Ro. 21. f

1. Ro. 16. c

Iezabel mangée des chiens selon la parolle de Dieu.

1. Ro. 21. f.

CHAP. X.

ACHab auoit soixante & dix filz en Samarie: & Iehu escriuit lettres & enuoya en Samarie aux princes de Iezrahel aux anciens & aux gouuerneurs d'Achab, disant: Incõtinent q̃ ces lettres serõt venues à vous, qui auez auec vous les filz de vostre maistre, & les chariotz, & les cheuaux, & la ville munie & les armes, regardez le meilleur & le plus entier des filz de vostre maistre: & le mettez sur le siege royal de son pere, & bataillez pour la maison de vostre maistre. Ilz eurent mout grand peur, & dirent: Voila, deux Roys n'ont point arreſté deuant luy, comment donc y arresterions nous? Et ceux qui [auoyent] la charge de la maison, & ceux qui estoyent commis sus la ville, & les anciens, & les gouuerneurs des enfans enuoyerent à Iehu, disans: Nous sommes tes seruiteurs, nous ferons tout ce que tu nous diras: nous ne constituerons nul pour roy, fay ce que bon te semblera. Et il leur escriuit les deuxiesmes lettres, disant: Si vous estes miens, & obeiſſez à ma voix: prenez les testes des hommes des filz, dy-ie, de vostre maistre, & venez à moy demain à ceste heure cy en Iezrahel. Or les filz du Roy qui estoyent soixante & dix hommes, estoyent auec les grans de la ville, qui les nourriſſoyent. Incontinent que les lettres furent venues à eux, ilz prindrent les filz du Roy, & decollerent les soixante & dix hommes: & mirent les testes d'iceux dedans des paniers, & luy enuoyerent en Iezrahel. Adonc vint vn messager qui luy annonça, & dit: Ilz ont apporté les testes des filz du Roy. Il dit: Qu'on les mette en deux monceaux à l'entrée de la porte iusqu'à demain. Le matin venu, il sortit, & estant arreſté, dit à tout le peuple: Vous estes iuſtes: voicy, i'ay coniuré contre mon seigneur, & l'ay tué: & qui a frappé tous ceux cy? Sachez maintenant qu'il n'est rien cheu en terre de la parolle du Seigneur qu'il auoit prononcée cõtre la maison d'Achab. Le Seigneur a fait ce qu'il auoit dit par son seruiteur Elie. *Iehu tua tous ceux qui estoyent demouré de reste de la maison d'Achab en Iezrahel, & tous les grans & prochains d'iceluy, & ses sacrificateurs: tãt qu'il n'en demoura point vn de reste qui fut des siens. Puis se leua, & se partit, & s'en vint en Samarie. Et luy estant aupres d'vne "cabanne de pasteurs sur le chemin, il trouua les freres d'Ohozia Roy de Iuda, & dit: Qui estes vous? Ilz respondirent: Nous sommes les freres d'Ohozia, qui descendons pour saluer les filz du Roy & de la royne. Et il dit: Empõgnez les vifz. Et ilz les empongnerent tous vifz, & les decollerent, à sauoir quarante deux hom

A Iehu destruit la maison d'Achab.

B

Les soixante & dix filz de Achab decapitez.

C

4. Ro. 21. g

"Ou, maison à tondre pour les pasteurs.

Les quarãte deux freres d'Ohozia decapitez.

mes aupres du puitz de la cabanne des pasteurs, il n'en laissa pas vn d'iceux.

D Luy party de là, trouua Ionadab filz de Rechab, deuant luy, lequel il salua, & luy dit: Ton cueur est il aussi droit, que mon cueur est enuers le tien? Ionadab dit. Ouy, ouy. Baille moy ta main. Il luy bailla sa main, & le feit mõter auec soy au chariot. Et luy dit: Viens auec moy, si verras le zele que i'ay pour le Seigneur, & ilz le mirent en son chariot. Et quand il fut venu en Samarie, il tua tous ceux qui estoyent demourez de reste d'Achab en Samarie, iusqu'à tãt qu'il eut destruit, selon la parolle du Seigneur qu'il auoit dite à Elie. Iehu donc assembla tout le peuple, & leur dit: Achab a vn peu seruy à Baal, mais Iehu le seruira beaucop. Parquoy maintenãt appellez moy tous les prophetes de Baal, tous ses seruiteurs, & tous ses sacrificateurs, qu'il ne s'en faille point vn: car i'ay vn grand sacrifice [à faire] à Baal. Quicõque defaudra ne viura pas. Or Iehu faisoit cela cauteleusement, à fin qu'il destruisit tous les seruiteurs de Baal. Et Iehu dit: Sanctifiez vne feste à Baal: laquelle ilz publierent. Et Iehu enuoya par tout Israel, & tous les seruiteurs de Baal vindrent, il n'en demoura point vn qui ne vint: lesquelz entrerent en la maison de Baal: & fut la maison de Baal remplie depuis vn bout iusqu'à l'autre. Puis il dit à celuy qui auoit la charge du reuestiere. Metz hors des vestementz pour tous les seruiteurs de Baal: ausquelz il bailla des vestementz. Quand Iehu & Ionadab filz de Rechab furent entrez en la maison de Baal, il dit aux seruiteurs de Baal: Cerchez diligemment, & voyez que d'auenture il n'y ait icy entre vous aucun des seruiteurs du SEIGNEVR, qu'il n'y ait seulement que les seruiteurs de Baal. Iceux donc entrerent pour faire sacrifices & holocaustes. Or Iehu auoit constitué par dehors quatre vingtz hommes, & leur auoit dit: S'il y a aucun de ces hommes cy que ie vous ay amené entre voz mains qui eschappe, son ame respondra pour la sienne. Quand il eut acheué de faire l'holocauste, Iehu dit à ses satellites & capitaines: Entrez, & les tuez, q̃ nul ne sorte. Ilz les tuerent à la pointe de l'espée: & ces gardes & capitaines ietterent [leurs corps hors.] Ilz s'en allerent iusqu'en la cité ou estoit le temple de Baal: & ietterent hors les statues de la maison de Baal, & les bruslerent, & ruerent ius la statue de Baal. Ilz demolirent aussi le temple de Baal, & y feirent des retraitz iusqu'au iourdhuy. Ainsi Iehu effaça Baal d'Israel. Toutesfois Iehu ne se destourna point des pechez de Ieroboam filz de Nabat, qui feit pecher Israel par les veaux d'or qui estoyent en Beth-el & en Dan. Et le SEIGNEVR dit à Iehu: Pourtant que tu as bien fait d'auoir fait ce qui me semble droit, c'est que tout ainsi que i'auoye en mon cueur tu as fait à la maison d'Achab, tes filz seront assis sus le throne d'Israel iusqu'à la quarte [lignée.] Mais Iehu ne print point garde à cheminer en la Loy du Seigneur Dieu d'Israel de tout son cueur: il ne se destourna point des pechez de Ieroboam qui feit pecher Israel.

En ces iours là, le Seigneur commença "à s'ennuyer d'Israel, & Hazael les frappa par toutes les contrées d'Israel, depuis Iordain, vers soleil leuant, toute la terre de Galaad, de Gad, de Ruben, & de Manasse depuis Aroër, qui est aupres du fleuue d'Arnon, & Galaad, & Basan. Le reste des parolles de Iehu & tout ce qu'il feit, & sa vaillantise, n'est-il point escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Iehu dormit auec ses peres, & fut enseuely en Samarie. Ioahaz son filz regna pour luy. Les iours que regna Iehu sus Israel furent vingthuit ans en Samarie.

Ionadab iuste, allié auec Iehu.

Tous les sacrificateurs de Baal assẽblez & mis à mort. 1. Ro. 16. g

E

L'image de Baal mis en pieces.

Retraitz fais du tẽple de Baal

F

" Aucuns, mettre à fin.

La mort de Iehu.

CHAP. XI.

A Thalia mere d'Ohozia voyant que son filz estoit mort, s'esleua & destruit toute la semence royale. Lors Iosaba fille du Roy Ioram, sœur d'Ohozia, print * Ioas filz d'Ohozia, & le desroba du milieu des filz du Roy qu'on tuoit, luy & la nourrisse d'iceluy, [les mettant] en la chambre aux lictz: & on le cacha de deuant Athalia, & ne fut point tué, & fut caché auec elle en la maison du SEIGNEVR l'espace de six ans: & Athalia fut constituée royne sur la terre.

A Athalie tue tous les filz du Roy. 2. chron. 22. d. Ioas caché & reserué.

2. chr. 23. a

* L'an septiesme Ioiada enuoya, & print des centeniers, & des capitaines, & des gardes, & les feit entrer à soy en la maison du SEIGNEVR: il feit alliance auec eux, & les feit iurer en la maison du SEIGNEVR, leur monstrant le filz du Roy. Apres leur commanda, disant: Voicy ce quevous ferez, La tierce partie de vous qui doit venir au "sabbath, fera le guet en la maison royale: & l'autre tierce partie le fera à la porte Sur, & l'autre tierce partie sera à la porte qui est derriere [le logis] des gardes, & ferez le guet à la maison de "Mesa. Les deux autres parties d'entre vous, à sauoir tous ceux qui sortiront du sabbath, feront le guet en la maison du Seigneur aupres du Roy. Vous enuironnerez le Roy tout àlentour chacun ayant ses bastõs en sa main, & que celuy meure qui viendra en ceste ordonnance: soyez auec le Roy quand il sortira & quand il rentrera. Les centeniers feirent tout ainsi que Ioiada le sacrificateur leur auoit cõmandé: & prindrent chacun leurs hommes qui

" Ou sepmaine.

B

" Selon le Grec. Chal. quel le ne soit destruite.

qui s'en alloyent au sabbath [faire le guet] auec ceux qui sortoyent du sabbath, & s'en vindrent au sacrificateur Ioiada. Le sacrificateur bailla des lances à ces centeniers, & des boucliers, qui auoyent esté au Roy Dauid, lesquelz estoyent en la maison du Seigneur. Chacune garde assista ayant son baston en sa main depuis le coste dextre iusqu'au coste seneſtre de la maison, aupres de l'autel & de la maison à lenuiron du Roy. Lors il tira hors le filz du Roy, sur lequel il mit vne coronne, & le "tesmoignage, & le constituerent Roy. Ilz l'oingnirent aussi, & frappans des mains, dirent: Viue le Roy.

C

"C. la Loy de Dieu. Deu. 17. c. Ioas fait Roy.

Athalia oyant le bruit du peuple qui couroit, elle entra auec le peuple en la maison du Seigneur. Et elle regarde, & voila le Roy estoit aupres de la colomne selon la coustume, & les "chantres & les trompettes deuant le Roy, & tout le peuple de la terre estoit ioyeux, & sonnoyent de la trompette. Et Athalia deschira ses habillementz, & cria: coniuration, coniuration. Adonc le sacrificateur Ioiada commanda aux centeniers commis sus l'armée, & leur dit: Menez la "hors de l'ordonnance: & que celuy qui la suyura soit tué par glaiue: car le sacrificateur auoit dit: Qu'elle ne meure point en la maison du Seigneur. Et ilz mirent les mains sur elle, & par le chemin par lequel entrent les cheuaux s'en vint en la maison du Roy, & là fut tuée. Puis Ioiada feit alliance entre le Seigneur, & le Roy, & le peuple, à fin qu'il fust le peuple du Seigneur: pareillement entre le Roy & le peuple. Alors tout le peuple de la terre entra en la maison de Baal, & la ruerent ius, & ses autelz, & rompirent tresbien ses images: ilz tuerent aussi Mathan sacrificateur de Baal deuant les autelz. Et le sacrificateur constitua des gardes sus la maison du Seigneur. Apres il print les centeniers, & les capitaines, & les gardes, & tout le peuple de la terre: & feirent descendre le Roy de la maison du Seigneur. Et s'en vindrent en la maison du Roy, par la voye de la porte des gardes, & s'assit sur le throne des Roys. Et tout le peuple de la terre s'esiouit, & la cité fut en repos: Ainsi ilz occirent Athalia par glaiue en la maison royale.

"selon Grec. Aucuns princes

"Ou de hors le temple, à fin qu'elle soit entre l'ordonnance.

D

Athalia tuée.

CHAP. XII.

IOas auoit sept ans quand il commença à regner. L'an septiesme de Iehu Ioas commença à regner: & regna quarante ans en Ierusalem: sa mere se nommoit Zebia de Ber-sabé. Ioas feit ce qui estoit droit deuãt le Seigneur tout son temps auquel Ioiada sacrificateur l'enseigna. Toutesfois ilz n'osterẽt point les hautz lieux: le peuple sacrifioit encore & encensoit es hautz lieux. Et Ioas dit aux sacrificateurs: Que chacun sacrificateur prenne de son familler tout l'argent des choses dediées qui est apporté en la maison du Seigneur: c'est à sauoir, l'argent de l'homme qui passe par "l'impost, & l'argent des personnes selon son taux: & tout argent que chacun offre voluntairement en la maison du Seigneur: & qu'ilz en reparẽt ce qui est rompu de la maison par tout ou sera trouué quelque ruyne. L'an vingt troisiesme du Roy Ioas, les sacrificateurs n'auoyent point encore reparé ce qui estoit rõpu du temple. Lors le Roy Ioas appella le sacrificateur Ioiada, & les autres sacrificateurs. & leur dit: Pourquoy n'auez vous reparé les romptures du temple? Or maintenãt ne prenez plus d'argent de voz familliers, ains le baillez pour [refaire] les romptures du temple. Les sacrificateurs s'accorderent à luy qu'ilz ne prendroyent plus d'argent du peuple: & n'auroyent point la charge de reparer les romptures du temple. Adõc le sacrificateur Ioida print vn coffre, & perça vn trou au couuercle d'iceluy: & le mit aupres de l'autel à dextre, par ou chacun entroit au temple du Seigneur: & les sacrificateurs qui gardoyent l'entrée mettoyent là tout l'argent qu'on apportoit à la maison du Seigneur. Et quand ilz voioyent qu'il y auoit beaucop d'argent au coffre, le secretaire du Roy montoit, & le grand sacrificateur, qui l'enfermoyent, & comptoyent l'argent qui se trouuoit en la maison du Seigneur. Ilz bailloyent cest argent qui estoit tout prest entre les mains de ceux qui auoyent entreprins l'ouurage, & de ceux qui estoyẽt commis sus la maisõ du Seigneur: qui la distribuoyent aux charpentiers, & à ceux qui edifioyent & besongnoyent en la maison du Seigneur, aux massons, & aux tailleurs de pierres, pour acheter du bois & des pierres de taille pour restaurer les demolitions de la maison du Seigneur, & tout ce qui escheoit pour la reparatiõ du temple. Toutesfois de cest argẽt qu'on apportoit en la maison du Seigneur on n'en faisoit point de tasses d'argent pour ladite maison du Seigneur, ne des instrumens de musiq̃, ne des bassins, ne des trõpettes, ne tout autre vaisseau d'or ou d'argent: mais ilz le donnoyent à ceux qui faisoyent l'ouurage & reparoyent d'iceluy la maison du Seigneur. Ilz ne faisoyẽt point rẽdre de cõpte aux hommes entre les mains desquelz ilz auoyẽt baillé cest argent, pour le distribuer à ceux qui faisoyent la besongne: mais ilz le traitoyent en fidelité. L'argent [qui se donnoit] pour le delict & les pechez, n'estoit point apporté en la maison du Seigneur: car il estoit pour les sacrificateurs.

"C. cõtribuant selon la loy de Moyse vn demy sicle pour teste. Exo. 30. b B

C

Alors Hazael Roy de Syrie monta, & batailla contre Geth, & la print: & Hazael tour

D

A

4. chr. 13. a

na sa face pour mõter en Ierusalẽ. Adonc Ioas Roy de Iuda print tout ce qui estoit consacré, que Iosaphat & Ioram & Ohozia ses peres Roys de Iuda auoyent consacré, ce aussi qu'il auoit consacré, tout l'or qui se trouua es threfors de la maison du Seigneur & de la maison du Roy, & l'enuoya à Hazael Roy de Syrie, & il s'en alla de Ierusalem.

Le reste des parolles de Ioas, & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Ses seruiteurs s'esleuerent, & feirẽt vne coniuration, & frapperent Ioas en la maison de Melo, *cõme il descendoit en Sela. *Iozabar filz de Semaath & Iozabad filz de Somer ses seruiteurs le frapperent, & mourut, & on l'enseuelit auec ses peres en la cité de Dauid, & Amazia son filz regna pour luy.

*Grec, qui est en la descente.

*Grec lisant ב pour ג Iozachar.

CHAP. XIII.

A Ioahaz auec Israel donné en la main des Syriens.

L'An vingt troisiesme de Ioas filz d'Ohozia Roy de Iuda: Ioahaz filz de Iehu regna sus Israel en Samarie, dixsept ans. Il feit mal deuant le Seigneur, & ensuyuit les pechez de Ieroboam filz de Nabat qui feit pecher Israel, il ne se destourna point d'iceux: & la fureur du Seigneur fut esmeuë cõtre Israel, & les bailla es mains d'Hazael Roy de Syrie, & en la main de Ben-hadad filz d'Hazael à touſiours. A la priere du Roy Dieu de liure Israel.

Et Ioahaz pria deuant le Seigneur, & le Seigneur l'exauça: car il voyoit l'oppression d'Israel que le Roy de Syrie leur faisoit. Le Seigneur donna vn liberateur à Israel, à fin qu'ilz sortissent de dessoubz la puissance des Syriens: & les enfans d'Israel habiterent en leurs tentes comme parauant. Toutesfois ilz ne se reculerent point arriere des pechez de la maison de Ieroboã qui auoit fait pecher Israel:

B *Ou ilz faisoyent leur idolatrie.

ilz cheminoyẽt en iceux, & demoura le bois en Samarie*. Il ne laissa du peuple à Ioahaz que cinquante cheuaucheurs, & dix chariotz, & dix mille piedtons: car le Roy de Syrie les auoit destruit, & les auoit rendu menuz comme la poudre en l'aire. Le reste de Ioahaz & tout ce qu'il feit, & ses vaillances, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Ioahaz dormit auec ses peres, & l'enseuelirent en Samarie Ioas son filz regna pour luy. La mort de Ioas.

C L'an trentesept iesme de Ioas Roy de Iuda, Ioas filz de Ioahaz regna sus Israel en Samarie, seize ans. Ioas Roy d'Israel. Leql feit mal deuant le Seigneur: il ne se destourna point de tous les pechez de Ieroboam filz de Nabat qui auoit fait pecher Israel, il chemina en iceluy. Le reste des parolle de Ioas, & tout ce qu'il feit, & sa force de laquelle il batailla contre Amazia Roy de Iuda, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Ioas dormit auec ses peres: & Ieroboam s'asit sur le siege d'iceluy. Ioas fut enseuely en Samarie auec les Roys d'Israel. Lors Elisée cheut malade d'vne maladie de laquelle il mourut: au quel Ioas Roy d'Israel descendit, & ploura sur sa face, disant: Mon pere, mon pere, chariot d'Israel & ses hommes d'armes. Et Elisée luy dit: Prẽs vn arc, & des flesches, ce qu'il feit. Et il dit au Roy d'Israel: Empongne l'arc en ta main, quand il l'eut empongné, Elisée mit sa main sur la main du Roy, & dit: Ouure la feneſtre vers l'Orient. Quand il l'eut ouuerte, Elisée luy dit: tire. Apres qu'il eut tiré, il luy dit: C'est la flesche de la deliurance de par le Seigneur, & la flesche du salut qui sera fait contre Syrie: tu frapperas Syrie en Aphec tant que tu les aye consumé. Puis il dit: Prens des flesches. Quand il les eut prins, il dit au Roy d'Israel, frappe la terre. Et il en frappa la terre par trois fois, & cessa. Et l'homme de Dieu se courouça contre luy, & dit: Il falloit frapper cinq ou six fois: alors tu eusses frappé Syrie tant que tu l'eusses consumée: mais maintenant tu ne la frapperas que trois fois. Elisée donc mourut, & on l'enseuelit.

D La mort d'Elisée.

L'année suyuante quelques bandes des Moabites vindrent en la terre. Aduint, comme on enseueliſſoit vn homme, voicy ilz veirent ces bandes de gensdarmes, & ietterent l'homme au sepulcre de d'Elisée: lequel homme estant là roullé, & ayant touché le os d'Elisée reuesquit, & se leua sur ses piedz. Tous les iours de Ioahaz, Hazael Roy de Syrie affligea Israel. Mais le Seigneur eut compaſsion d'eux, & leur feit misericorde, & se retourna à eux pour l'amour de son alliance qu'il auoit faite auec Abraham, Isaac. & Iacob, & ne les voulut point desconfire, & ne les reietta point de deuant soy iusqu'à maintenant. Et Hazael Roy de Syrie mourut, & son filz Ben-hadad regna pour luy. Ioas filz de Ioahaz s'en retourna, & reprint d'entre les mains de Ben-hadad filz de Hazael les villes qu'il auoit ostées par guerre à Ioahaz son pere. Ioas le frappa par trois fois: & regaigna les villes à Israel.

La mort d'Hazael Roy de Syrie. Ben hadad Roy de Syrie

CHAP. XIIII.

A Amazia Roy de Iuda.

L'An second de Ioas filz de Ioahaz Roy d'Israel, Amazia filz de Ioas Roy de Iuda regna. Il auoit vingt cinq ans quand il commença à regner, & regna vingt neuf ans en Ierusalem: sa mere se nommoit Ioadan, laquelle estoit de Ierusalem. Il feit ce qui estoit droit deuant le Seigneur: non point toutesfois comme Dauid son pere: il feit tout ainsi que son pere Ioas auoit fait: toutesfois ilz n'osteront point les hautz lieux: le peuple sacrifioit encore & faisoit encensemens es hautz lieux. Apres que le

4. chr. 25. a

royau-

Azaria. royaume fut fortifié entre ses mains, il tua ses seruiteurs qui auoyẽt frappé le Roy son pere: mais il ne tua point les filz de ceux la qui l'auoyent tué: suyuant ce qui est escrit au liure de la Loy de Moyse, auquel le Seigneur commande, disant: * Les peres ne Deu.24.c mourront point pour les filz, & les filz ne mourront point pour les peres: mais chacun mourra pour son propre peché. B Il frappa dix mille hommes d'Edom en la vallée de la Saline, & print la ville de Sela par guerre, & la nomma Iecthéel, [iusqu'auiourdhuy]. Amazia enuoya alors messagers à Ioas le filz de Iohaz filz de Iehu Roy d'Israel, disant: Viens, que nous nous voyons de face. Ioas Roy d'Israel enuoya à Amazia Roy de Iuda, disant: Le chardon qui est au Liban a enuoyé au cedre qui est au Liban, disant: Baille ta fille pour femme à mon filz: & les bestes sauuages du Liban sont passées, & ont foullé le chardon. C Pourtant que tu as frappé Edom, ton cueur s'est esleué: Contente toy de ta gloire estant assis en ta maison. Pourquoy prouoque-tu le mal à le faire venir sur toy, par lequel tu cherras toy & Iuda auec toy? Et Amazia ne consentit point: parquoy Ioas Roy d'Israel monta: & se veirent en face luy & Amazia Roy de Iuda en Beth-sames qui est de Iuda, & Iuda fut frappé d'Israel, & s'enfuirent chacun en ses tabernacles. Mais Ioas Roy d'Israel print Amazia Roy de Iuda le filz de Ioas filz d'Ohozia en Beth-sames, & l'amena en Ierusalem, & desrompit le mur de Ierusalem, depuis la porte d'Ephraim, iusqu'à la porte du coing, quatre cens coudées. Et print tout l'or & l'argent, & les vaisseaux qui furent trouuez en la maison du Seigneur, & es thresors de la maison royale, & les enfans qui estoyent en ostage, & s'en retourna en Samarie. Le reste qui est à dire de Ioas, & sa force de laquelle il batailla contre Amazia Roy de Iuda n'est-il pas escrit au liure des Chroniqs des Roys d'Israel? Et Ioas dormit auec ses peres, & fut enseuely en Samarie auec les Roys d'Israel: & Ieroboam son filz regna pour luy. Amazia filz de Ioas Roy de Iuda veſquit quinze ans apres la mort de Ioas filz de Ioahaz Roy d'Israel. Le reste des faitz d'Amazia n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Il se feit vne coniuration contre luy en Ierusalem, & s'enfuit en Lachis: mais ilz enuoyerent apres luy en Lachis, & le tuerent là. On l'apporta de là sur des cheuaux, & fut enseuely en Ierusalem auec ses peres en la cité de Dauid. *Alors tout le peuple de Iuda print Azaria eagé de seize ans, & le constituerent Roy pour son pere Amazia. Il redifia Ailath: & la restitua à Iuda apres que le Roy fut endormy auec ses peres. L'an quinziesme d'Amazia filz de Ioas Roy de Iuda, Ieroboam filz de Ioas regna sus Israel en Samarie, l'espace de quarante & vn an. Lequel feit mal deuant le SEIGNEVR: il ne se destourna point de tous les pechez de Ieroboam filz de Nabat qui feit pecher Israel. Il restitua les fins d'Israel, depuis l'entrée d'Hemath, iusqu'à la mer deserte selon la parolle du Seigneur DIEV d'Israel qu'il auoit proferée par son seruiteur * Iona filz Iona 1.a d'Amathi, prophete qui estoit de Geth qui G est en Opher: pourtant que le SEIGNEVR veit que l'affliction d'Israel estoit fort amere: tellement qu'il n'y estoit point demouré de reste vn seul ne enserré, ne delaissé, & n'y eut nul qui subuint à Israel. Or le Seigneur n'auoit point determiné d'effacer le nom d'Israel du tout de dessoubz le ciel: mais le garda par les mains de Ieroboã filz de Ioas. Le reste des parolles de Ieroboam, & tout ce qu'il a fait, & ses vaillantises, par lesquelles il batailla, & comme il restitua Damas & Hemath à Iuda en Israel, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Ieroboam dormit auec ses peres Roys d'Israel, & Zacharie son filz regna pour luy. Zacharie Roy d'Israel.

CHAP. XV.

L'An vint septiesme de Ieroboam Roy d'Israel, Azaria filz d'Amazia Roy de A Iuda regna. Il auoit seize ans quand il commença à regner, & regna cinquante & deux ans en Ierusalem: sa mere auoit nom Iechelia qui estoit de Ierusalem. Il feit ce qui estoit droit deuãt le Seigneur Dieu, tout ainsi qu'Amazia son pere auoit fait. Toutesfois on n'osta point les hautz lieux: le peuple sacrifioit encore, & faisoit encensemens es hautz lieux. *Le Seigneur frappa le Roy, & fut ladre iusqu'au iour qu'il mourut: & demoura en vne maison sequestrée: 2.chron & Iotham filz du Roy auoit la charge de la 26.d. maison, faisant iugement au peuple de la B terre. Le reste des parolles d'Azaria & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Azaria donc dormit auec ses peres, & fut enseuely auec ses peres en la cité de Dauid: au lieu duquel son filz Iotham regna.

L'an trente huitiesme d'Azaria Roy de Iuda, Zacharie filz de Ieroboam regna sus Israel en Samarie, l'espace de six moys. Et feit mal deuant les yeux du Seigneur Dieu comme auoyent fait ses peres: il ne se destourna point des pechez de Ieroboam filz de Nabat qui feit pecher Israel. Selum C filz de Iabes conspira contre luy, & le frap

Azarie Roy de Iudaladre

La prinse d'Amazia par Ioas.

D

Ierusalem prinse & la maison du Seigneur pillée.

2.chron. 26.a

La mort de Ioas. Ieroboã Roy d'Israel.

E

La mort d'Azarie. Iotham Roy de Iuda.

Zacharié, Selum, Manahem, Phacéia, Phacé.

pa en la presence du peuple, & le tua, & regna en son lieu. Le reste des faitz de Zacharie, voyla il est escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel. C'est la parolle du Seigneur qu'il auoit dit à Iehu, disant: Les filz de la quatrieſme [lignée] seront assis apres toy sus le throne d'Israel: & ainsi en aduint. Selum filz de Iabes commença à regner l'an trente neufieſme d'Azaria Roy de Iuda: & ne regna que l'espace d'vn moys en Samarie. Car Manahem filz de Gadi qui estoit de Therza monta & vint en Samarie, & frappa Selum filz de Iabes en Samarie, & le tua: & regna en son lieu. Le reste des faitz de Selum, & sa conjuration qu'il feit, voila il est escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel.

Zacharie occis par Selum lequel se fait Roy.

La promesse faite à Iehu accomplie. sus 10. f.

D Alors Manahem frappa Thapsa & tous ceux qui estoyent en icelle, & les fins d'icelle, depuis Therza: pourtant qu'elle ne luy auoit point ouuert [les portes] & les tua: & mit en deux pieces toutes les femmes grosses qui estoyent en icelle. L'an trente neufieſme d'Azaria Roy de Iuda, Manahem filz de Gadi, regna sus Israel, l'espace de dix ans en Samarie. Et feit mal deuãt les yeux du Seigneur: il ne se destourna point des pechez de Ieroboã filz de Nabat, qui auoit fait pecher Israel tout son tẽps. Adonc Phul Roy des Assyriens vint cõtre la terre. Manahem bailla * mille talentz d'argent à Phul, à fin qu'il luy aydast à fortifier son royaume entre ses mains. Ledit Manahem exigea argent d'Israel, de tous les puissans en richesses pour bailler au Roy des Assyriens, de chacun cinquante sicles d'argent: par ainsi le Roy des Assyriens s'en retourna, & n'arresta point en la terre. Le reste de ce qui appartient à Manahem, & tout ce qu'il a fait, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel? Et Manahem dormit auec ses peres, & son filz Phaceia regna pour luy. L'an cinquantieſme d'Azaria Roy de Iuda, Phaceia filz de Manahem regna sus Israel en Samarie, deux ans. Il feit mal deuant les yeux du SEIGNEVR: & ne se destourna point des pechez de Ieroboam filz de Nabat qui auoit fait pecher Israel. Contre iceluy coniura Phacé filz de Romelia son capitaine, & le frappa en Samarie, au palais de la maison royale acompagné d'Argob & d'Aria auec cinquante hommes des filz des Galaadites. Ainsi il le tua, & regna pour luy. Le reste de ce qui appartient à Phaceia & tout ce qu'il a fait, voyla il est escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel.

* Ce sont 1000. escus

La mort Manahé.

E Phaceia Roy d'Israel.

Phacé tue Phaceia, & regne en sõ lieu

L'an cinquante deuxieſme d'Azaria Roy de Iuda, Phacé filz de Romelia, regna sus Israel en Samarie, vingt ans. Il feit mal deuant les yeux du Seigneur & ne se destourna point des pechez de Ieroboã filz de Nabat, qui auoit fait pecher Israel. Es iours de Phacé Roy d'Israel, Teglath-phalasar Roy des Assyriens vint, & print Aion, & Abel, & Beth-maaca, & Ianoa, & Cedes, & Hazor, & Galaad, & Galilée, & toute la terre de Nehpthali: & les transporta en Assyrie. Hosea filz d'Ela feit vne coniuration contre Phacé filz de Romelia, & le frappa, & le tua: & regna en son lieu l'an vingtieſme de Iothan filz d'Ozia. Le reste de ce qui appartient à Phacé, & tout ce qu'il feit, voyla il est escrit au liure des Chroniques des Roys d'Israel. * L'an second de Phacé filz de Romelia Roy d'Israel, Iotham filz d'Ozia Roy de Iuda regna. Il auoit vingt cinq ans quand il commença à regner, & regna seize ans en Ierusalem: sa mere se nommoit Ierusa fille de Zadoc. Il feit ce qui estoit droit deuant les yeux du Seigneur: il feit tout ainsi que son pere Ozia auoit fait. Toutesfois ilz n'osterent point les hautz lieux: le peuple sacrifioit encore es hautz lieux, & y faisoit encensemens: iceluy edifia la plus haute porte de la maison du Seigneur. Le reste de ce qui appartient à Iotham, & tout ce qu'il a fait, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? En ces iours la le Seigneur DIEV commença à enuoyer contre Iuda Rasin Roy de Syrie & Phacé filz de Romelia. Et Iotham dormit auec ses peres, & fut enseuely auec ses peres en la cité de Dauid son pere: & Achaz son filz regna pour luy.

F

Hosea occit Phacé & se fait Roy.

Iotham Roy de Iuda. 2. Chron. 27. a.

G

CHAP. XVI.

L'An dixseptieſme de Phacé filz de Romelia, Achaz filz de Iotham Roy de Iuda regna. Achaz auoit vingt ans quand il commença à regner, & regna seize ans en Ierusalem: Il ne feit point ce qui estoit droit deuant les yeux du Seigneur son Dieu comme Dauid son pere. Il chemina le chemin des Roys d'Israel: mesmes il feit passer son filz par le feu, selon les abominations des gens, lesquelles le Seigneur auoit reiettés de deuant les enfans d'Israel. Il sacrifia, & feit encensemens es hautz lieux, & sur les montagnes, & soubz tout arbre verdoyant. Alors Rasin Roy de Syrie, & Phacé filz de Romelia Roy d'Israel monterent contre Ierusalem pour batailler, & assiegerent Achaz, lequel ilz ne peurent combatre. * En ce temps la Rasin Roy de Syrie restitua Ailath à Syrie, & dechassa les Iuifz de Ailath: & les Syriens vindrent en Ailath, & demourerent là iusqu'auiourdhuy. Et Achaz enuoya messagers à Theglath-phalasar Roy des Assyriens, disant: Ie suis ton ser-

A 2. Chron. 28. a.

L'assaut de Ierusalẽ par Rasin & Phacé. Isa. 7. a.

B

seruiteur & tō filz: monte, & me garde de la main du Roy des Syriēs, & de la main du Roy d'Israel qui se sont leuez contre moy. Et Achaz print l'argent & l'or qui fut trouué en la maison du Seigneur, & es threfors de la maison royale, & enuoya vn dō au Roy d'Assur. Le Roy d'Assur s'accorda auec luy. ainsi monta en Damas, & la print, & en feit passer les habitans en Cir, & tua Rasin. Et le Roy Achaz s'en alla au deuant de Theglath-phalasar Roy d'Assur en Damas. Lequel Roy Achaz voyant l'autel qui estoit en Damas, enuoya la forme & le pourtrait d'iceluy autel à Vrie le sacrificateur, tout ainsi qu'il estoit fait. Et Vrie le sacrificateur edifia vn autel: selon tout ce que le Roy A-
C chaz auoit mandé de Damas, ainsi le feit Vrie le sacrificateur, tant que le Roy Achaz reuint de Damas. Quand le Roy Achaz fut reuenu de Damas, & eut veu l'autel, il s'approcha de l'autel, & offrit sur iceluy: & encensa son holocauste & son sacrifice, & versa ses mixtions, & espandit le sang de ses oblations pacifiques sur l'autel: il approcha l'autel d'ærain qui estoit deuāt le Seigneur, de la maison d'entre l'autel & la maison du Seigneur, & le mit à costé de l'autel vers Aquilon. Et le Roy Achaz cōmanda à Vrie le sacrificateur, disant: Encēse l'holocauste du matin sur le plus grand autel, & le sacrifice du vespre, & l'holocauste du Roy, & son sacrifice, & l'holocauste de tout le peuple de la terre, & leur sacrifice, & leurs mixtions: puis espandras tout le sang de l'holocauste, & tout le sang du sacrifice sur iceluy: & l'au-
D tel d'ærain sera pour moy pour m'enquerir. Vrie le sacrificateur feit tout ainsi que le Roy Achaz luy auoit commandé. Le Roy Achaz rompit les embastemens des soubassemens, & leur osta le cuuier, & feit oster la mer de dessus les bœufz d'ærain qui estoyent dessoubz icelle, & la mit sur le paué de pierres. Il mit derriere le tēple du Seigneur la couuerture du sabbath qu'ilz auoyent edifiée en la maison, & l'entrée par ou le Roy entroit par dehors, pour l'amour du Roy des Assyriens. Le reste des faitz d'Achaz, n'est il pas escrit au liure des Chroniqs des roys de Iuda? Et Achaz dormit auec ses peres, & fut enseuely auec iceux en la cité de Dauid, & Hezecias son filz regna pour luy.

La mort d'Achaz. Hezecias Roy de Iuda.

CHAP. XVII.

A L'An douziesme d'Achaz roy de Iuda, Hosea filz d'Ela regna en Samarie sus Israel neuf ans: Il feit mal deuāt le Seigneur: non point toutesfois comme les roys d'Israel qui auoyent esté deuant luy. Salmanasar roy d'Assur monta contre luy, tellement qu'Osea luy fut assubietty, & luy rendoit dons. Et le roy des Assyriens trouua qu'Hosea auoit vne coniuration, en tant qu'il auoit enuoyé messagers à Sua Roy d'Egypte, & n'offroit plus de dons chacune année au Roy des Assyriēs: parquoy le Roy d'Assur l'empriſōna & le tint enserré en prison. Le Roy d'Assur mōta par toute la tere: il monta en Samarie, & l'assiegea par trois ans. *L'an neufiesme d'Osea, le roy des Assyriens print Samarie, & transporta les Israelites en Assyrie, & les feit habiter en Hala & en Habor fleuue de Gozam, & es villes des Medes. Or il estoit aduenu que
B les enfans d'Israel pecherent contre le Seigneur leur Dieu qui les auoit fait monter de la terre d'Egypte, de dessoubz la main de Pharao Roy d'Egypte: ilz eurēt crainte des dieux estranges. Et cheminerent es façons de faire des gentilz lesquelz le Seigneur auoit reiettés de deuant les enfans d'Israel: & des Roys d'Israel & en vserent. Les enfans d'Israel couuroyent les choses qui n'estoyent point droites deuant le Seigneur leur Dieu. Par toutes leurs villes ilz s'estoyent edifiez des hautz lieux, depuis la tour des gardes iusqu'en la cité fortifiée. Ilz s'estoyent esleuez des images, & auoyēt plāté bois sur toute mōtagne esleuée, & soubz tous arbres verdoyās. Là ilz faisoyent encensemés par tous les hautz lieux, cōme les gens q̄ le Seigneur auoit trāsporté de deuāt eux: & faisoyent choses meschātes pour irriter le Seigneur. Et seruoyent aux idoles, desquelles le Seigneur leur auoit dit: Vous ne ferez point cela. Et le Seigneur testifia à Israel & à Iuda par la main de tous les prophetes en
C toute sorte de visiō, disant: *Retournez vous devoz mauuaises voyes, & gardez mes cōmā demens & mes cōstitutions selō toute la Loy q̄ i'ay cōmandée à voz peres, & laquelle ie vous ay enuoyée par les mains de mes seruiteurs les prophetes. Mais ilz n'y obeirent point, ainçois tindrent leur col, roide cōme leurs peres l'auoyent tenu. Et ne voulurent croire au Seigneur leur Dieu. Et despriserēt ses cōstitutiōs, & son alliāce qu'il auoit faite auec leurs peres, & ses tesmoignages qu'il leur auoit testifiées: & suyuirent vanité: & furēt faitz vains, & suyuirēt les gens qui estoyēt à lentour d'eux desq̄lles le Seigneur auoit commandé de ne faire cōme elles. Ilz delaisserent tous les commandemens du Seigneur leur Dieu: ilz feirent des images de fonte pour eux, à sauoir deux veaux, & auoyent planté vn bois, & s'enclinoyent deuant tout *l'exercite du ciel, & seruoyēt à Baal. Ilz faisoyēt passer leurs filz & filles par le feu, & s'estoyēt addōnez à diuinemēs & enchantemens: ilz s'estoyent abandonnez à mal faire deuant les yeux du Seigneur pour l'irriter. Et le SEIGNEVR se courrou-

Israel soubz la puissance des Assyriens. sou. 18. e.

*e tantes petit que en grand lieu. sou. 3. b.

Iere. 25. b

*C. planetes, ou estoilles.

ça contre Israel, & les osta de deuant soy: & ne demoura que la seule lignée de Iuda. Mais Iuda aussi ne garda point les commandemens du SEIGNEVR son DIEV, mais chemina es façons de faire qu'Israel auoit suiuy. Parquoy le SEIGNEVR reprouua toute la semence d'Israel, & les afligea & les bailla entre les mains de ceux
t Ro.12.e. qui les pilloyent, iusqu'à tant qu'il les eut
D deiette' de deuãt sa face: * car Israel fut oste' de la maison de Dauid, & fut constitue' Ieroboam filz de Nabat pour Roy, lequel Ieroboam destourna Israel, qu'il ne suyuit le SEIGNEVR, & leur feit commettre vn grand peche'. Et les enfans d'Israel cheminerent en tous les pechez que Ieroboam auoit fait: ilz ne s'en retirerent point d'iceux, iusqu'à tant que le du SEIGNEVR
Ieie.25.b les a ostez de deuant soy, selon qu'il auoit parle' par la main de tous les * Prophetes ses seruiteurs, & transporta Israel de sa terre en Assyrie iusqu'auiourdhuy. Et le Roy des Assyriens amena gens de Babylone & de Cutha, & d'Aua, & d'Hemath, & de Sepharuaim: & les feit habiter es villes de Samarie, au lieu des enfans d'Israel: & prinrent possession de Samarie, & habiterent es villes d'icelle. Il aduint qu'au commencement qu'ilz habiterent là, ilz ne craignirent point le SEIGNEVR, & le Seigneur
E leur enuoya des lions qui les tuoyent. Parquoy on dit au Roy des Assyriens: Les gens que tu as fait venir habiter es villes de Samarie ne sauent point la coustume du DIEV de la terre, pource leur a-il enuoye' des lions. Or voila ilz les tuent: pourtant qu'ilz ne sauent les coustumes du Dieu de la terre. Lors le Roy des Assyriens commanda, & dit: Faites aller vn des sacrificateurs que vous auez amene' de là: qu'il se parte, & habite là pour les enseigner l'ordonnance du DIEV de la terre. Vn des sacrificateurs vint qui auoit este' emmene' de Samarie, & habita en Beth-el, & les enseignoit comment ilz deuoyent craindre le Seigneur. Chacune gent feit ses dieux, & les mirent es temples des hautz lieux qu'auoyent fait les Samaritains: chacune gent les mit en ses villes esquelles ilz habitoyent. Les hommes de Babylone feirent Socoth Benoth: & les hommes de Cutha feirent Nergel: & les hommes d'Hemath feirent Asima. Les Euiens feirent Nebahaz & Thar-thac. Mais ceux de Sepharuaim brusloyent leurs enfans au feu à Adramelec & Anamelec, qui estoyent les
F dieux de Sepharuaim: toutesfois ilz craignoyent le SEIGNEVR: & constituerent aucuns d'entre eux pour estre sacrificateurs des hautz lieux qui faisoyent leurs sacrifices au temple des hautz lieux. Ilz craingnoyent le SEIGNEVR, seruans ensemble à leurs dieux selon la maniere de faire des gens qu'ilz auoyent chasse' de là. Et font encore iusqu'auiourdhuy, comme ilz faisoyent au commencement: ilz ne craingnent point le Seigneur, & ne font point selon ses constitutions, & selon ses coustumes, ne selon la Loy, ne selon le commandement que le Seigneur DIEV a commande' aux enfans de Iacob, lequel il * nomma Israel. Auec lesquelz le Seigneur auoit fait alliance, & leur auoit commande', disant: Vous ne craindrez point les dieux estranges, & ne vous enclinerez point deuant eux: vous ne leur seruirez point, & ne leur sacrifierez point. Mais vous craindrez le SEIGNEVR qui vous a fait monter hors de la terre d'Egypte par grande puissance & bras estendu: vous l'honnorerez, & luy sacrifierez. Vous garderez les status, les ordonnances, la Loy, & le commandement qu'il vous a escrit, à fin que touſiours vous les faciez: & ne craingniez point les dieux estranges. Vous n'oublierez point l'alliance que i'ay faite auec vous: & ne craindrez point les dieux estranges: Mais craindrez le Seigneur vostre Dieu: & il vous deliurera de la main de tous voz ennemiz. Et ilz n'obeyrent point: mais feirent selon leurs premieres coustumes. Ces gens icy donc craingnoyent le Seigneur, & seruoyent ensemble à leurs images: leurs filz aussi, & les filz de leurs filz: iceux iusqu'auiourdhuy font selon que leurs peres ont fait. Gen.32.f

CHAP. XVIII.

L'An troisiesme d'Hosea filz d'Ela Roy d'Israel, Hezecia filz d'Achaz Roy de Iuda commença à regner. Il auoit vingt & cinq ans quand il commença à regner, & regna vingt & neuf ans en Ierusalem, sa mere auoit nom Abi fille de Zacharie. Il feit ce qui estoit droit deuant les yeux du Seigneur tout ainsi qu'auoit fait Dauid son pere. Il osta les hautz lieux, & rompit les statues, & coppa le bois, & froissa le serpent d'ærain que Moyse auoit fait: pourtant que iusqu'à ces iours la les enfans d'Israel luy faisoyent des encensemens: & le nomma
* Nehustan. Il auoit son esperance au Seigneur le Dieu d'Israel: Il n'eut point son semblable entre tous les Roys de Iuda, qui furent apres luy, n'entre ceux qui auoyent este' deuant luy. Il s'adioingnit au SEIGNEVR: & ne se destourna point de luy: Il garda les commandemens que le Seigneur auoit commande' à Moyse. Le Seigneur estoit auec luy: par tout lieu ou il alloit, il estoit heureux: Il se rebella contre le Roy des Assyriens, & ne luy fut point sub-

A Hezecia iuste Roy de Iuda. 2.Chron. 29.a.

Le serpẽt d'ærain de Moyse rompu.

* C. chose d'ærain. B

subiect. Il frappa les Philisthins iusqu'à Ahaz, & es fins d'icelle, " depuis la tour des gardes iusqu'à la cite fortifiée. Aduint l'an quatriesme du Roy Hezecias, qui estoit le septiesme an du regne d'Hosea filz d'Ela Roy d'Israel, Salmanasar Roy des Assyriens mõta cõtre Samarie, & l'assiegea. Au bout des trois ans ilz la prindrẽt, c'estoit l'an sixiesme du regne de Hezecias, & le neufuiesme d'Osea Roy d'Israel, que Samarie
C fut prinse. Lors le Roy des Assyriens trãsporta Israel en Assyrie, & les feit mener en Hala, & en Habor aupres du fleuue de Gozan, & es villes des Mediens: C'estoit pourtant qu'ilz n'auoyent point obey à la voix du SEIGNEVR leur Dieu, & auoyent trãsgresse son alliance, & tout ce que Moyse seruiteur du SEIGNEVR auoit commande: ilz n'obeirent point à ce, & ne le feirent point. L'an quatorziesme du Roy Hezecias, Sennacherib Roy des Assyriens monta contre toutes les fortes citez de Iuda, & les print: Adonc Hezecias Roy de Iuda enuoya au Roy des Assyriens en Lachis, disant: I'ay offense, retourne t'en de moy: ie
D porteray tout ce que tu m'imposeras. Et le Roy des Assyriens imposa trois cens talentz d'argent & trente talentz d'or à Hezecias Roy de Iuda, Hezecias bailla tout l'argent qui se trouua en la maison du Seigneur, & es thresors de la maison royale. En ce temps la Hezecias rompit les portes du temple du Seigneur, & les " posteaux de dessus la porte que luy mesme auoit dore, & les bailla au Roy des Assyriens.

Puis le Roy des Assyriens enuoya Tharthan & Rab-saris & Rab-sace de Lachis au Roy Hezecias auec vne puissante armée en Ierusalem: lesquelz monterent & y vindrent: & se tindrent aupres de l'estang de la haute piscine qui est au chemin du champ du foullon. Et appelerent le Roy. Lors Eliacim filz d'Helcia gouuerneur de la maison, & Sobna le secretaire, & Ioa filz d'Asaph commis sur les registres sortirent à eux. Ausquelz Rab-sace dit: Dites, ie vous prie, à Hezecias: Le grand Roy, le Roy des Assyriens dit ainsi: Qui est ceste fiance en laquelle tu te fies? Ton conseil & ta force pour faire guerre n'est seulement qu'au language de tes leures. En qui te fies-tu maintenant, que tu t'es rebelle
E contre moy? Voicy tu te fies ores en ce baston de roseau qui est rompu, c'est à sauoir, Egypte: sur lequel quiconque s'appuiera, il entrera en sa main, & la percera tout outre: tel est Pharao Roy d'Egypte à tous ceux qui se confient en luy. Que si vous me dites: Nous nous fions au SEIGNEVR nostre Dieu: n'est-ce pas celuy la duquel Hezecias a oste les hautz lieux & les autelz? & a dit à Iuda & à Ierusalem: Vous adorerez deuant cest autel cy en Ierusalem. Dõne ostages maintenant, ie te prie, au Roy d'Assur mon maistre, & ie te bailleray deux mille cheuaux: si tu peux bailler autant de gens pour monter dessus. Et comment pourroys-tu resister à vn des plus petis princes des seruiteurs de mon maistre que tu te confies en Egypte pour l'amour de ses chariotz & ses cheuaux? Pense-tu maintenãt F que sans le vouloir du Seigneur ie soye mõte en ce lieu cy pour le destruire? le Seigneur m'a dit: Monte contre ceste terre cy, pour la destruire. Alors Eliacim filz d'Helcia, & Sobna, & Ioa dirent à Rab-sace: Ie te prie parle en language de Syrie à tes seruiteurs, car nous l'entendons: & ne parle point à nous le language de Iudée que le peuple qui est sur le mur ne l'oye. Ausquelz Rab-sace dit: Mon maistre ne m'a-il pas enuoye à ton maistre & à toy pour dire ces parolles cy? ne m'a-il pas enuoye aux hommes qui sont assis sur le mur: à fin qu'ilz mangent leur propre fiente, & boiuent leur vrine auec vous? Et Rab-sace G se dressa, & s'escria à haute voix en language Iudaique, & parla, & dit: Oyez la parolle du grand Roy, du Roy des Assyriens: le Roy dit ainsi: Qu'Hezecias ne vous face seduire point, car il ne vous pourra deliurer de ma main: gardez que Hezecias ne vous face auoir esperance au Seigneur, en disant: Le Seigneur indubitablemẽt nous deliurera, & ceste cite ne sera point donnée es mains du Roy des Assyriens. N'oyez point Hezecias, car le Roy des Assyriens dit ainsi: Faites appointement auec moy, & sortez à moy, & que chacun mange de sa vigne, & de son figuier, que chacun boiue de l'eau de sa cisterne. Iusqu'à tant que ie vienne, & que ie vous emmene en vne terre semblable à vostre terre, vne terre qui porte froment, vin, pain, vignes, oliues, huile, & miel: si viurez, & ne mourrez point. Et n'obeissez point à Hezecias, car il vous deçoit, en disant: Le Seigneur nous deliurera. Les dieux des gens ont ilz deliure chacun sa terre d'entre les mains du Roy des Assyriens? Ou est le Dieu d'Hemath, & d'Arphad? ou est le Dieu de Sepharuaim, Ana & Aua: à sauoir mon s'ilz ont deliure Samarie d'entre mes mains? Qui sont ceux d'entre tous les dieux des pays qui ayẽt deliure leur terre d'entre mes mains: que tu pense que le Seigneur puisse deliurer Ierusalem d'entre mes mains? Et le peuple se teut, & ne luy respondirent point vn mot. Car le commandement du Roy estoit, disant: Vous ne luy respondrez point. Apres ce Eliacim

" C. tant les villes que le plat pays. Sus 17. b. Sus 17. a.

2 chron. 32. a. Isa. 36. a.

" Aucuns, colomnes

La menace de Sennacherib au Roy Hezecias.

filz d'Helcia, gouuerneur de la maison, & Sobna le secretaire, & Ioa filz d'Asaph commis sur les registres, s'en reuindrent à Hezecias, leurs vestemens deschirez, & luy annoncerent les parolles de Rab-sace.

CHAP. XIX.

A CE que ayant ouy le Roy Hezecias, il deschira ses vestemens, & se couurit
Isa 27.a. d'vn sac, & entra en la maison du Seigneur. Puis il enuoya Eliacim gouuerneur de la maison, & Sobna le secretaire, & les anciens sacrificateurs couuers de sacz à Isaie le prophete filz d'Amos. Ausquelz ilz dirent, Hezecia dit ainsi: Auiourdhuy est le iour d'angoisse, & de reprehension, & de blaspheme: car les enfans sont venuz iusqu'à l'enfantement, mais celle qui doit enfanter n'a point de force: O si d'auenture le SEIGNEVR ton DIEV oyoit toutes les parolles de Rab sace que le Roy des Assyriens son maistre a enuoyé pour blaspheмer le Dieu viuant, & luy faire reproches selon les parolles que le SEIGNEVR ton DIEV a ouy. Fais donc oraison pour ce qui reste encores.

B Les seruiteurs donc du Roy Hezecias vindrent à Isaie. Ausquelz Isaie dit: Vous direz ainsi à vostre maistre: Le SEIGNEVR dit ainsi: Ne craingnez point pour les parolles que vous auez ouy, desquelles les seruiteurs du Roy des Assyriens m'ont blasphemé. Voicy, ie metz en luy vn tel esprit qu'il orra vn bruit, & s'en retournera en sa terre, & le feray tuer par glaiue en sa propre terre.
Sou.g. * Quand Rab-sace s'en fut retourné, il trouua le Roy des Assyriens batailant contre Lobna: car il auoit ouy qu'il estoit party de Lachis: il auoit ouy aussi de Therhaca Roy d'Ethiope qu'on disoit: Voyla, il est sorty pour batailler cõtre toy. Apres ce s'en retourna, & enuoya messagers à Hezecias, disans: Vous direz ainsi à He
C zecias Roy de Iuda. Garde que ton dieu ne te seduise, auquel tu te fie, en disant: Ierusalem ne sera point donnée entre les mains du Roy des Assyriens. Voyla, tu as ouy ce que les Roys des Assyriens ont fait à toutes terres, comment ilz les ont destruites, & eschapperois-tu? Les dieux des gens les ont ilz deliurez? lesquelles mes peres ont destruit, c'est à sauoir Gozan & Haran, & Rezeph, & les filz d'Eden, qui estoyent en Thelasar. Ou est le Roy d'Hemath & le Roy d'Arphad, & le Roy de la cité de Sepharuaim, Ana & Aua? Quand donc Hezecias eut receu les lettres des mains des messagers, & les eut leu, il monta en la maison du SEIGNEVR, & les estendit deuant le SEIGNEVR, deuant lequel il feit son oraison, & dit: Seigneur DIEV d'Israel qui es assis sus les Cherubins, tu es le seul DIEV de tous les Royaumes de la terre: tu as fait le ciel & la terre. Seigneur DIEV encline ton oreille, & oys: ouure tes yeux, & regarde: escoute les parolles de Sennacherib, qui a enuoyé blasphemer le Dieu viuant. Il est vray Seigneur, que les Roys D
des Assyriens ont destruit les Gentilz, & leur terre, & ont mis au feu les dieux d'iceux: car ilz n'estoyent point dieux, mais ouurage des mains des hommes, bois & pierre, pourtant ilz les ont destruit. Maintenant donc o Seigneur nostre Dieu, ie te prie deliure nous de la main d'iceluy: à fin q̃ tous les Royaumes de la terre sachẽt que tu es le Seigneur seul Dieu. Adonc Isaie filz d'Amos enuoya à Hezecias, disant: Le Seigneur, le Dieu d'Israel dit ainsi: Ie t'ay exaucé en ce que tu m'as prié touchant Sennacherib Roy des Assyriens. Voicy la parolle que le Seigneur a prononcée contre luy: O vierge fille de Zion, il t'a despriſée, & s'est moqué de toy, O fille de Ierusalem il a hoschié la teste apres toy. Qui as-tu iniurié? & qui as-tu blasphemé? contre qui as-tu esleué ta voix, & leué tes yeux en haut? Ce a esté contre le Sainct d'Israel. Tu E
as iniurié le Dominateur par tes seruiteurs, & as dit: Par la grãde multitude de mes chariotz i'ay mõté tout au haut des mõtagnes, es costez du Liban: ie copperay les hautz cedres d'iceluy, & ses sapins exquis, & entreray es logis qui sont es fins d'iceluy, & en la foreſt de Carmel. I'ay fouy vne source, & ay beu les eaus d'autruy: & ay tary de la plãte de mes piedz tous les ruisseaux muniz. N'as-tu pas ouy que desia de long temps i'auoye fait ceste ville, & du temps iadis l'auoye ainsi formée: or maintenant l'ameneroy ie à desolatiõ? Et encore q̃ les citez fortifiées soyent en monceaux de ruines. Et que les habitans d'icelles n'ayent point de force es mains, qu'ilz tremblent, & soyent confuz: & soyent comme l'herbe des chãps, & la verdure fresche, & le foin des toictz, le quel est seiché deuant qu'il vienne à meurir. Ie cognoy ou tu repose ton issue & ton F
entrée, & que tu as vne fureur contre moy. Et pourtant que tu faiz du furieux contre moy, & que tes braues sont montées à mes oreilles: ie mettray mõ cercle à tes narines, & ma bride entre tes leures, & te feray retourner par la voye que tu es venu: Et ce te sera pour signe, [o Hezecias:] Ceste année tu mangeras ce qui est escheut: au second an ce qui croistra sans semer: & au troisiesme an vous semerez & moissonnerez, vous plantez vignes, & en mangerez les fruitz. Et à ce qui est eschappé de la "fille de Iuda, & à ce qui est de reste, le Seigneur fera derechef prendre racine par dessoubz, & le fera fructifier

"Grec lisant, בית pour בת. maison.

en haut. Car de Ierusalé sortiront ceux qui seront restez de demourãt: & de la mõtagne de Zion ceux qui sont eschappez, le zele du Seigneur des armées fera cela. Pource voicy que le Seigneur dit du Roy d'Assur: Il ne entrera point en ceste ville, & n'y iettera nulle flesche, & ne viendra point deuant elle auec aucun bouclier, & ne fera aucuns rãpars deuant elle. Mais s'en retournera par la voye par laquelle il est venu, & n'entrera point en ceste cité, dit le Seigneur. Et ie defendray ceste cité pour la sauuer, à cause de moy, & à cause de Dauid mon seruiteur.

Isa.37.g. *Aduint ceste nuit la que l'Ange du Seigneur sortit, & tua cent quatre vingtz & cinq mille hommes es pauillons d'Assur. Et quand au matin ilz furent leuez: voicy, ilz veirent tous les corps mortz. Par ainsi Sénacherib Roy d'Assyrie sortit delà, & s'en alla, & retourna, & habita en Niniue. Aduint que comme il adoroit au temple de Nisroch son dieu, ses enfans Adramelech & Sarazar le tuerent de glaiue, & eschapperent en la terre d'Ararat: & son filz Asar-hadon regna en son lieu. CHAP. XX.

Sennacherib tué par ses filz. 3us.b.

EN ce mesme temps Hezecias cheut malade iusqu'à la mort: & le prophete Isaie filz d'Amos vint à luy, & luy dit: Le Seigneur dit ainsi: Dispose de ta maison: car tu mourras, & ne viuras plus. Alors Hezecias tourna sa face vers la paroit, & feit oraison au Seigneur, & dit: Ie te prie Seigneur que tu aye memoire maintenant q̃ i'ay cõuersé deuant toy en verité & en cueur parfait, & ay fait ce qui t'estoit aggreable. Et Hezecias plouroit bien fort. Aduint qu'Isaie n'estoit point encore sorty de la salle du milieu, que le Seigneur parla à luy, disant: Retourne, & dis à Hezecias chef de mon peuple: Le Seigneur Dieu de ton pere Dauid dit ainsi: I'ay exaucé ton oraison, i'ay veu tes larmes: voy la ie t'ay guary: dedans trois iours tu mõteras en la maison du Seigneur. I'adiousteray à tes iours quinze ans, & te deliureray de la main du Roy des Assyriẽs, & ceste cité auſsi: ie deffendray ceste cité pour l'amour de moy, & pour l'amour de mõ seruiteur Dauid.

A La mort annoncée à Hezecias par Isa. 2.chr.32.f Isa.38.a. Oraison d'Hezecias.

B

Lors Isaie dit: Prenez vn emplastre de figues. Lesq̃l ilz prindrẽt, & le mirẽt sur la fistule, & fut guary. Et Hezecias dit à Isaie. Par q̃l signe [cognoistray-ie] q̃ le Seigneur me guarira, & q̃ le troisiesme iour ie mõteray en la maison du Seigneur? Et Isaie respõdit: Ce signe t'est dõné de par le Seigneur, q̃ le Seigneur fera la chose qui t'a dite: Veux-tu que l'õbre aille plus outre de dix degrez, ou q̃lle retourne de dix degrez? Hezecias dit: C'est chose legiere q̃ l'õbre passe outre de dix degrez, nõ point cela: mais q̃ l'õbre s'en retourne arriere de dix degrez. Et Isaie le prophete cria au Seigneur, lequel remena l'ombre par les degrez qu'elle estoit descendue à l'horloge d'Achaz, dix degrez en arriere. En ce tẽps la Berodach Baladã filz de Baladan Roy de Babylone enuoya lettres & dons à Hezecias: pourtant qu'il auoit ouy q̃ Hezecias estoit tõbé malade. Et Hezecias les escouta, & leur mõstra toute la maison de son thresor: à sauoir or & argent, espiceries & oignemens precieux, & le lieu ou estoit son meuble, & tout ce qui se trouuoit en ses thresors. Il n'y eut rien en sa maison n'en sa seigneurie qu'il ne leur mõstrast. *Lors le prophete Isaie vint au Roy Hezecias, & luy dit: Qu'ont dit ces hões? & d'ou viennent-ilz à toy? Hezecias luy respondit: Ilz sont venuz à moy de terre loingtaine, c'est de Babylone. Et il dit: Qu'ont-ilz veu en ta maison? Hezecias respondit: Ilz ont veu tout ce qui est en ma maisõ: il n'y a eu rien en mes thresors q̃ ie ne leur aye mõstré. Et Isaie dit à Hezecias: Escoute la parole du Seigneur. Voila les iours viẽnẽt q̃ tout ce qui est en ta maison, & ce q̃ tes peres ont amassé iusq̃ auiourdhuy, sera emporté en Babylone: il n'en demourera rien, dit le Seigneur. Ilz prendront de tes filz qui sortirõt de toy q̃ tu auras engendré, & serõt les Eunuques en la court du Roy de Babylone. Lors Hezecias dit à Isaie. La parolle du Seigneur est bonne q̃ tu dis: Seulement n'y aura-il pas paix & verité en mes iours? Le reste de ce qui est à dire d'Hezecias, & toutes ses vaillances, & comme il feit la piscine, & le cõduit par leq̃l il feit entrer les eaus en la cité: n'est-il pas escrit au liure des Chroniqs des Roys de Iuda? Et Hezecias dormit auec ses peres: & Manassé son filz regna en son lieu. CHAP. XXI.

Le signe de la vie prolõgée. Isa.39.a.

C

Isa.39.a. ‖Grec Il saut Πpour Y se retouue de ceschoses.

D

La mort d'Hezecias.

MAnassé auoit douze ans quãd il commẽça à regner, & regna cinquãte cinq ans en Ierusalem: le nom de sa mere estoit Haphzi-ba. Il feit mal deuant les yeux du Seigneur selon les abominations des gens que le Seigneur reietta de deuãt la face des enfans d'Israel. *Il se destourna & reedifia les hautz lieux q̃ Hezecias son pere auoit destruit: & releua les autelz à Baal, & plãta vn bois cõme auoit fait Achab Roy d'Israel, & adora tout l'exercite du ciel, & leur seruit. Il edifia aussi des autelz en la maison du Seigneur, de laq̃lle le Seigneur auoit dit: Ie mettray mon nom en Ierusalem. Il edifia des autelz à tout l'exercite du ciel es deux porches de la maison du SEIGNEVR. Et feit passer son filz par le feu, & prenoit garde aux temps & aux enchantemens, il auoit des espritz familiers, & eut des deuins en abondance, pour mal faire deuant le SEIGNEVR, pour l'irriter. * Il mit vne image au bois qu'il auoit plantée en la maison,

A

2. Chron. 33.a.

2.Sa.7.b.

de laquelle *le Seigneur auoit dit à Dauid & à Salomon son filz: Ie mettray à iamais mon nom en ceste maison icy & en Ierusalem laquelle i'ay eleuë d'entre toutes les lignées d'Israel. Et ne feray plus mouuoir le pied à Israel de la terre que i'ay baillée à leurs peres: pourueu qu'ilz prennent garde à faire selon tout ce que ie leur ay commandé, & selon toute la Loy que mon seruiteur Moyse leur a commandé: A quoy ilz n'obeyrent point, & Manassé les feit errer, tellement qu'ilz feirent plus de mal que les gens que Dieu auoit effacé de deuant la face des enfans d'Israel. Et le SEIGNEVR parla par ses seruiteurs prophetes, disant: *Pourtant que Manassé Roy de Iuda a fait ces abominations cy faisant pis que tout ce qu'ont fait les Amoriens qui ont esté deuant luy, & a fait aussi pecher Iuda par ses idoles: Pource le SEIGNEVR le Dieu d'Israel a dit: Voila ie feray venir mal sus Ierusalem, & sus Iuda: tel que les oreilles de tous ceux qui en orront parler leur corneront. *I'estendray le cordeau de Samarie sur Ierusalem, & la charge de la maison d'Achab: & torcheray Ierusalem, comme on torche vne escuelle, & la renuerseray sur sa face. Et delaisseray ceux qui sont demourez de reste de mon heritage, & les bailleray entre les mains de leurs ennemiz: & tous leurs ennemiz les pilleront & leur rauiront ce qu'ilz auront: Pourtant qu'ilz ont mal fait deuant mes yeux, & m'ont prouoqué à ire depuis le iour que leurs peres sont sortis d'Egypte iusqu'auiourdhuy. Aussi Manassé espandit beaucop de sang innocent: tant qu'il en remplit Ierusalem, depuis vn bout iusques à l'autre: sans le peché par lequel il feit pecher Iuda à faire mal deuant les yeux du Seigneur. Le reste de ce qui appartient à Manassé, & tout ce qu'il a fait, & le peché qu'il commit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Et Manassé dormit auec ses peres, & fut enseuely au iardin de sa maison, au iardin d'Oza: & Amon son filz regna en son lieu.

Amon auoit vingt deux ans quand il commença à regner: & regna deux ans en Ierusalem, sa mere se nommoit Mesalemeth fille d'Haruz d'Iteaba. Il feit mal deuant le Seigneur comme auoit fait Manassé son pere. Il chemina tout le chemin que son pere auoit cheminé: & seruit les idoles que son pere auoit seruy, & les adora. Il delaissa aussi le Seigneur le Dieu de ses peres, & ne chemina point au chemin du Seigneur. Les propres seruiteurs du Roy Amon coniurerent contre luy, & le tuerent en sa maison. Tout le peuple de la terre tua tous ceux qui auoyent coniuré contre le Roy Amon: & constituerent Roy son filz Iosia en son lieu. Le reste de ce que feit Amon, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Or on l'enseuelit en son sepulcre, au iardin d'Oza: & son filz Iosia regna en son lieu.

CHAP. XXII.

IOsia auoit huit ans quand il commença à regner, & regna trente & vn an en Ierusalé, sa mere se nommoit Idida fille d'Adaia de Bezecath. Iceluy feit ce qui estoit droit deuant les yeux du SEIGNEVR, & chemina tout le chemin de son pere Dauid, il ne declina n'à dextre n'à senestre.

Aduint l'an dixhuitiesme du Roy Iosia, q̃ iceluy Roy enuoya Saphan filz d'Azalia filz de Mesulam, secretaire en la maison du SEIGNEVR, & luy dit: Monte vers Helcia le grand sacrificateur, & qu'il acheue d'amasser l'argent qu'on a apporté au temple du Seigneur, que les portiers ont recueilly du peuple: & qu'il le baille entre les mains de ceux qui ont la charge des ouuriers qui besongnent en la maison du Seigneur, à fin qu'ilz le baillent à ceux qui font l'ouurage de la maison du SEIGNEVR. pour reparer ce qui est rompu de ladite maison, c'est à sauoir aux artisains, aux charpentiers, aux massons, aux tailleurs de pierres, & pour acheter du bois & des pierres taillées, pour reparer la maison. Au surplus qu'on ne leur baille point par compte l'argẽt qu'on leur baille entre les mains, mais qu'ilz le gouuernent en fidelité.

Et Helcia le grand sacrificateur dit à Saphan le secretaire: I'ay trouué le liure de la Loy en la maison du SEIGNEVR. Helcia bailla ce liure à Saphan, & le leut.

Saphan le secretaire s'en vint au Roy, & racompta la chose au Roy, & dit: Tes seruiteurs ont amassé l'argent qui a esté trouué en la maison, & l'ont baillé entre les mains de ceux qui sont commis sur les ouuriers de la maison du SEIGNEVR. Saphan le secretaire annonça aussi au Roy, disant: Helcia sacrificateur m'a dõné vn liure. Lequel Saphã leut deuãt le Roy. Quand le Roy eut ouy les parolles du liure de la Loy, il deschira ses habillemẽs: & cõmãda au sacrificateur Helcia & à Ahicã filz de Saphã, & à Achobor filz de Michaia, & à Saphã le secretaire, & à Asaia seruiteur du Roy, disant: Allez, enqrez vous au Seigneur pour moy, & pour le peuple, & pour tout Iuda: des parolles de ce liure cy qui a esté trouué: car l'ire du Seigneur est grande, qui est embrasée contre nous, pourtant que noz peres n'ont point obey aux parolles de ce liure icy, & ne ont point fait tout ainsi qu'il nous est escrit.

Hel-

5.Sa.7.b. 1.Ro.8.b.

Ierc.15.a.

C *C. ie le puniray de telle sorte.

D La mort de Manassé.

Amon vitieux Roy de Iuda.

Amõ tué par ses seruiteurs.

A Iosiasche Roy de Iuda. 2.Chron. 34.a.

La diligẽce de Iosia à la reparation du tẽple.

B

C Le liure de la Loy trouué.

Helcia donc sacrificateur s'en alla,& Ahicam, & Achobor, & Saphan, & Asaia, à Olda Propheteſſe, femme de Selum le filz de Tecua,filz d'Haraham garde des veſtemens : laquelle habitoit en Ierusalem, *au college, & parlerent à elle. Laq̃lle leur dit: Le Seigneur le Dieu d'Israel dit ainsi : Dites à l'homme qui vous a enuoyé à moy.Le Seigneur dit ainsi : Voila,ie feray venir le mal sur ce lieu cy,& sur ses habitans,toutes les choses contenues au liure que le Roy de Iuda a leu:pourtant qu'ilz m'ont delaiſſé, & ont fait encensemens aux dieux eſtranges,pour m'irriter*par toutes les œuures de leurs mains : mon ire s'eſt embraſée sur ce lieu cy, & ne sera point eſteincte. Mais vous direz ainsi au Roy de Iuda, qui vous a enuoyé pour enqueſter du Seigneur? Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi : Touchant les parolles que tu as ouyes : Pource q̃ ton cueur s'eſt amoly, & t'es humilié deuant le Seigneur, quand tu as ouy ce q̃ i'ay prononcé contre ce lieu cy,& sus ses habitans,c'eſt de les deſtruire & de les maudire: & que tu as deschiré tes habillemens, & as ploure deuant moy , & i'ay auſsi ouy cela, dit le Seigneur.A cauſe de ce ie t'aſſembleray auec tes peres , & seras aſſemblé en tes sepulcres en paix : & tes yeux ne verront point tout ce mal q̃ ie fay venir sur ce lieu cy.Iceux rapporterẽt les nouuelles au Roy.

*cha.mai son de doctrine ou d'eſtude.

*C.par leurs images.

CHAP. XXIII.

LOrs le Roy enuoya,&tous les anciens de Iuda,& de Ierusalem s'aſſemblerent à luy.Et le Roy monta en la maiſon du Seigneur,& tous les hommes de Iuda , & tous les habitans de Ierusalem eſtoyẽt auec luy, les sacrificateurs , & les Prophetes, & tout le peuple,depuis le petit iuſqu'au grand : & leut à leurs oreilles toutes les parolles du liure de l'alliance, qui auoit eſté trouué en la maiſon du Seigneur. Le Roy se tint aupres d'vne coulomne, & feit alliance deuãt le Seigneur, qu'ilz cheminеroyent apres le Seigneur , & garderoyent ses commandemens,& ses teſmoignages,& conſtitutions, de tout leur cueur,& de toute leur ame,que ilz accompliroyent les parolles de ceſte alliance,leſquelles sont eſcrites audit liure:& tout le peuple s'accorda à ceſte alliance. Lors le Roy commanda à Helcia le grand sacrificateur, & aux sacrificateurs du secõd ordre,& aux gardes de l'entrée,qu'ilz tiraſſent hors du temple du Seigneur tous les vaiſſeaux qui auoyent eſté faitz pour Baal, & pour les bois , & pour tout l'exercite du ciel:& les bruſla hors Ierusalem,au chãp de Cedron,& porta la poudre d'iceux en Bethel . Et feit ceſſer les*Camars, q̃ les Roys de Iuda auoyent cõſtitué, pour faire encensemens es hautz lieux,es villes de Iuda, & à lentour de Ierusalem.Et auſsi ceux qui faiſoyent des encenſemens à Baal, au soleil,& à la lune,aux planettes , & à tout l'exercite du ciel . Il feit mettre le bois de la maiſon du Seigneur hors de Ierusalem en la vallée de Cedron,& le bruſla en icelle vallée:il le mit en poudre,& la*ietta sur le sepulcre des enfans du peuple. Apres il demolit les maiſons des paillardz qui eſtoyent en la maiſon du Seigneur , eſquelles les femmes tiſſoyent des cortines pour le bois.Puis amena tous les sacrificateurs des villes de Iuda,& prophana les hautz lieux , eſquelz les sacrificateurs faiſoyent encenſemens , depuis Gabaa iuſqu'en Ber-ſabé, & demolit les hautz lieux qui eſtoyent es portes par ou on entre à la porte de Ioſué prince de la cité, qui eſtoit à seneſtre de la porte de la cité.Or les sacrificateurs des hautz lieux ne montoyent point à l'autel du Seigneur en Ierusalem:mais ilz mangeoyẽt des pains sans leuain entre leurs freres. Il prophana auſsi Topheth, lequel eſtoit en la vallée des filz d'Hennon:à fin que perſone ne fiſt plus paſſer là son filz, ou sa fille par le feu, en l'honneur de Moloch . Il oſta les cheuaux que les Roys de Iuda auoyent donné au soleil, qui eſtoyent à l'entrée de la maiſon du Seigneur , auprés du logis de Nathan-melech Eunuque,qui eſtoit conſtitué es faubourgs , & bruſla au feu les chariotz du soleil . Le Roy deſtruit ſemblablement les autelz qui eſtoyent sur la couuerture du logis d'Achaz , leſquelz les Roys de Iuda auoyent faitz:& les autelz que Manaſſé auoit fait es deux porches de la maiſon du Seigneur,il les ietta de là, & en eſpandit la poudre au fleuue de Cedron . Le Roy dauantage prophana les hautz lieux qui eſtoyent deuant Ierusalem à la dextre de la montagne des oliues, leſquelz *Salomon Roy d'Israel auoit edifié à Aſtharoth abomination des Zidoniens, & à Chamos abomination des Moabites, & à Milchom abomination des enfans d'Amon. Il briſa en pieces les images,& coppa les bois, & rẽplit leurs lieux d'os humains.*Il rompit auſsi l'autel qui eſtoit en Beth-el,le haut lieu que Ieroboam filz de Nabat auoit fait , qui feit pecher Israel:& auſsi deſtruiſit ceſt autel,& le haut lieu : & bruſla le haut lieu , & le briſa en poudre,& bruſla le bois . Et quand Iosia s'eſtant tourné,eut veu les sepulcres qui eſtoyent là en la montagne : il enuoya , & print les os des*ſepulcres , & les bruſla ſur l'autel,& ainsi le prophana . Ce fut selon la parolle du Seigneur , que l'homme de Dieu auoit preſchée,lequel auoit preſché ces choſes là . Et il dit: Qui eſt ce tiltre là que ie

*A sau.en deteſtatiõ de ceux qui les auoyent adorez en leur vie.

Lesautelz

1.Ro.11.b

1.Ro.12.g

1.Ro.13.a

pellez, pourtãt que ilz eſtoyent veſtuz d'habitz noirs ou enfumez.

Lecture du liure de la loy au peuple 2.Ch.34.f

*C mini ſtres de Baal,ainsiap

Ioacin. voy ? Les hommes de la cité luy dirent: C'est le sepulcre de l'homme de Dieu, qui vint de Iuda, & prescha ces choses que tu as fait sur l'autel de Beth-el. Et il dit: Laissez-le, que nul ne remue les os d'iceluy. Et furent contregardez les os d'iceluy, auec
1.Ro.13.g les os du * Prophete qui estoit venu de Samarie. Dauantage, Iosia feit oster toutes les maisons des hautz lieux, qui estoyent es villes de Samarie, que les Roys d'Israel auoyent fait, pour irriter [le Seigneur:] il leur feit selon tous les faitz qu'il auoit fait en Beth-el. Et sacrifia tous les sacrificateurs des hautz lieux, qui estoyent là sur les
E autelz, & brusla les os des hommes sur
2.ch.35.a iceux: & retourna en Ierusalem. *Lors
3.Ezra 1.a le Roy commanda à tout le peuple, disant: Celebrez le passage au SEIGNEVR vostre Dieu, comme il est escrit au liure de ceste alliance. Tel passage ne fut point celebré, depuis le temps des Iuges qui auoyent iugé Israel, ne tout le temps des Roys d'Israel, & des Roys de Iuda. L'an dixhuitiesme du Roy Iosia, ce passage fut celebré au Seigneur en Ierusalem. Iosia osta aussi ceux qui auoyent esprits familiers, & les deuins, les images, & les idoles, & toutes les abominations qu'on voyoit en la terre de Iuda & en Ierusalem, à fin d'accomplir les parolles de la Loy, qui estoyent escrites au liure que Helcia le sacrificateur auoit
Iosia conuerty à Dieu de tout son cueur. trouué en la maison du Seigneur. Deuant luy il n'y eut point Roy semblable à luy, qui se retournast au Seigneur de tout son cueur, & de toute son ame, & de toute sa force: selon toute la loy de Moyse: n'apres luy ne s'en leua de semblable. Toutesfois, le Seigneur ne se retourna point de sa grande
F fureur, de laquelle il estoit courroucé contre Iuda, pour toutes les irritations par lesquelles Manassé le prouoqua à ire. Et le Seigneur dit: Ie reietteray aussi Iuda de deuant ma face, comme i'ay reietté Israel, & reprouueray ceste cité de Ierusalem que
2 ch.35.a i'ay eleuë, & la maison, de laquelle i'ay dit: Mon nom sera là. *Le reste de ce qui appartient à Iosia, & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? En son temps Pharao Neco Roy d'Egypte monta contre le Roy des Assyriens, aupres du fleuue Euphrates: au deuant duquel le Roy Iosia s'en alla: quand Pharao l'eut veu, il le tua en Magedo. Adonc ses seruiteurs le chargerent mort de Magedo, & l'emmenerent en Ierusalem, & l'enseuelirent en son sepulcre. *Et
Ioahaz Roy de Iuda. le peuple de la terre print Ioahas filz de Iosia, & l'oingnirent, & le constituerent Roy
2.ch.36.c pour son pere. Ioahaz auoit vingt trois ans quand il commença à regner, & regna trois moys en Ierusalem. Sa mere auoit nom Hamital fille de Ieremie de Lobna. Iceluy feit mal deuant le Seigneur, tout ainsi qu'auoyent fait ses peres. Pharao Neco
G l'empriſonna en Rebla en la terre de Hemath, *pendant qu'il regnoit en Ierusalem, & imposa vne amende sus le pays, de cent talentz d'argent, & à vn talent d'or. Ledit Pharao Neco constitua Roy Eliacim filz de Iosia, au lieu de Iosia son pere, & luy changea son nom Ioacim: puis print Ioahaz, & l'emmena en Egypte, là ou il mourut. Ioacim donna or & argent à Pharao. Ainsi il leua vne taille sus la terre, pour bailler argent selon le commandement de Pharao: de chacun du peuple de la terre, selon son estimation, il leuoit or & argent pour bailler à Pharao Neco. Ioacim auoit vingt cinq ans quand il commença à regner, & regna vnze ans en Ierusalem. Et le nom de sa mere estoit Zebda fille de Phadaia de Rama. Il feit mal deuant les yeux du SEIGNEVR tout ainsi que ses peres auoyent fait. CHAP. XXIIII.

*Gr. à fin qu'il ne regnast.

Eliacim dit Ioacim, Roy de Iuda.

DE son temps Nabuchodo-nozor Roy de Babylone monta, auquel Ioacim fut seruiteur l'espace de trois ans: puis se reuolta, & rebella contre luy. Et le Seigneur enuoya contre luy vne bende de gensdarmes des Chaldéens, & vne des Syriens, & vne de Moab, & vne des enfans d'Amon: il les enuoya en Iuda, pour le destruire, comme le Seigneur auoit dit par ses seruiteurs le Prophetes. Pour vray cela se feit par le mandement du Seigneur contre Iuda, à fin de l'oster de deuant sa face, à cause des pechez de Manassé, selon tout ce qu'il auoit
A Ioacim fait serf au Roy de Babylone.
fait, pour l'amour aussi du sang innocent
B qu'il auoit espandu, & auoit remply Ierusalem de sang innocent: pour ceste cause ne voulut il point pardonner. Le reste de ce qui appartient à Ioacim, & tout ce qu'il feit, n'est-il pas escrit au liure des Chroniques des Roys de Iuda? Ainsi Ioacim dormit auec ses peres: & Ioacin son filz regna pour luy. Le Roy d'Egypte ne s'auança plus de sortir de sa terre: pourtant que le Roy de Babylone, depuis le fleuue d'Egypte iusqu'au fleuue d'Euphrates, auoit prins tout ce qui estoit au Roy d'Egypte. Ioacin auoit dixhuit ans quand il commença à regner, & regna trois moys en Ierusalem: sa mere auoit nom Nehustha fille d'Elnathan de Ierusalem. Iceluy feit mal deuant le Seigneur, tout ainsi qu'auoit fait son pere. En ce temps la les ser-
C uiteurs de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone monterent en Ierusalem, & la ville fut assiegée. Et Nabuchodo-nozor Roy de Babylone vint contre la ville, & ses ser-

La mort de Ioacim Ioacin Roy de Iuda.

ui-

uiteurs l'assiegeoyent. Adonc Ioacin Roy de Iuda sortit vers le Roy de Babylone, luy & sa mere, & ses seruiteurs, & ses princes, & ses Eunuques. Le Roy de Babylone le print l'an huitiesme de son regne. Il tira hors de là tous les thresors de la maison du Seigneur, & les thresors de la maison royale: & rompit tous les vaisseaux d'or, que Salomon Roy d'Israel auoit faitz au temple du Seigneur, comme auoit dit le Seigneur: & transporta toute Ierusalem, & tous les princes, & tous les vaillans gensdarmes, en nombre de dix mille en captiuité. Il ne demoura point vn seul charpentier, ne serrurier, excepté les poures du peuple de la terre. Il transporta aussi Ioacin en Babylone, & la mere du Roy, & les femmes du Roy, & ses Eunuques: il feit aller en captiuité tous les fortz de la terre de Ierusalem en Babylone. Le Roy de Babylone emmena captifz en Babylone tous les hommes de guerre, sept mille charpentiers & serruriers, tous fortz hommes de guerre. *Ce Roy de Babylone constitua Roy Mathania oncle d'iceluy, en son lieu, & luy changea son nom, [l'appellant] Zedecias. Zedecias auoit vingt & vn an quand il commença à regner, & regna vnze ans en Ierusalem: sa mere auoit nom Hamital, fille de Ieremie de Lobna. Iceluy feit mal deuant le Seigneur, tout ainsi que auoit fait Ioacin: pource la fureur du Seigneur fut contre Ierusalem & Iuda, iusqu'à tant qu'il les reietta de deuant soy, & Zedecias se rebella contre le Roy de Babylone.

Ioacin & Ierusalẽ se rendẽt au Royde Babylone Esther 2. a

La transmigratiõ de Babylone.

D

Iere. 37. a & 52. a.

CHAP. XXV.

A

L'An neufiesme de son regne, le dixiesme [iour] du dixiesme moys, Nabuchodonozor Roy de Babylone, vint, luy & toute son armée, contre Ierusalem, & mit son camp contre icelle, & edifierent bastillons à lentour. La ville fut assiegée iusqu'à l'an vnziesme du Roy Zedecias. Le neufiesme [iour] du moys, la famine deuint grande en la cité, tellement que le peuple de la terre n'auoit point de pain. Lors la ville fut rompue, & tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin par ou on va à la porte entre deux murs, qui sont pres du iardin du Roy. Or les Chaldéens estoyent à lentour de la ville. Et [le Roy] s'en alla par le chemin champestre: & l'armée des Chaldéens poursuyuit le Roy, & le prindrent es campaignes de Iericho: lors toute son armée s'espardit d'auec luy. Ilz prindrent donc le Roy: & le feirent monter vers le Roy de Babylone en Rebla: & le redarguerent de sa faute". On tua les filz de Zedecias en sa presence: & creua les yeux à Zedecias, puis le lia de chainnes d'ærain, & le mena en Babylone. Au septiesme [iour] du cinquiesme moys, qui est l'an dixneufiesme du Roy Nabuchodonozor Roy de Babylone, Nabuzar-adan, Preuost des mareschaux, seruiteur du Roy de Babylone, vint en Ierusalem. *Et brusla la maison du Seigneur, & la maison royale, & toutes les maisons de Ierusalem, il mit toutes les maisons magnifiques à feu. Toute l'armée des Chaldéens, qui estoyent auec le Preuost des mareschaux, destruirent les murs de Ierusalem tout à lentour. Nabuzar-adan Preuost des mareschaux transporta en Babylone le reste du peuple, qui estoit demouré en la ville, & des fugitifz, qui s'en estoyent fuiz au Roy de Babylone, le reste semblablement de toute la multitude. Ledit Preuost des mareschaux laissa des poures de la terre, pour vignerons & laboureurs. * Les Chaldéens desrompirent les colomnes d'ærain qui estoyent en la maison du Seigneur, & les soubassemens, & la mer d'ærain qui estoit en la maison du Seigneur, & emporterent l'ærain d'iceux en Babylone. Ilz emporterent les chaudieres, & les ballais, & les " sarpes, & les cuilliers, & tous les vaisseaux d'ærain, desquelz on seruoit. Le Preuost des mareschaux emporta les encensoirs & les bassins, ce qui estoit d'or, & ce qui estoit d'argent. Il emporta les deux colomnes, vne mer, & les soubassemens, que Salomon auoit fait en la maison du Seigneur. On ne sauoit point le poiz de l'ærain de tous ces vaisseaux. L'vne des colomnes auoit dixhuit coudées de haut: elle auoit vn chapiteau de ærain dessus elle, dont la hauteur estoit de trois coudées, & vn treillis, & des pommes de grenate sur le chapiteau tout à lentour, le tout d'ærain: toute telle estoit la seconde colomne, & par dessus le treillis. Ledit Preuost des mareschaux emmena Zaruia premier sacrificateur, & Zophonia second sacrificateur, & les trois gardes de l'entrée. Il emmena aussi de la cité vn Eunuque, qui auoit la charge des hommes de guerre, & cinq hõmes de ceux qui assistoyẽt au Roy, qui furẽt trouuez en la cité: & Sopher prince de l'armée, qui ordõnoit l'armée du peuple, & soixante hommes du peuple de la terre, qui furẽt trouuez en la cité. Lesquelz Nabuzar-adan Preuost des mareschaux print, & les mena au Roy de Babylone en Rebla. Et le Roy de Babylone les frappa, & les tua en Rebla terre d'Hemath. Ainsi Iuda fut trãsporté de sa terre. Mais il demoura quelque peuple en la terre de Iuda, q̃ Nabuchodonozor Roy de Babylone laissa, & constitua sur eux Godolia filz d'Ahicam filz de Saphã. Quãd les capitaines des armées,

tant qu'il s'estoit rebellé, & auoit rompu son serment.

Iere. 37. d

"Aue. instrumens de musiq̃

C

D

E

F

Iere. 39. a & 52. a.

B

Zedecias prins.

"C. ilz le reprindrẽt, pour

Godolia constitué Preuost en Ierusalẽ.

& leurs hõmes, eurent ouy que le Roy de Babylone auoit constitué Godolia: ilz s'en vindrent à Godolia en Mazpha: à sauoir, Ismael filz de Nathania, & Iohanan filz de Carea, & Saraia filz de Thanehumeth Netophathite, & Iezonia filz de Maachati: eux & leurs gens. Ausquez Godolia iura & à leurs gens, & leur dit: Ne craingnez point d'estre seruiteurs des Chaldéens: demourez en la terre, & seruez au Roy de Babylone, & ce sera vostre bien. Aduint au septiesme moys, qu'Ismael filz de Nathania filz d'Elisama, de la semence royale, & dix hommes auec luy: s'en vindrent, & frapperẽt Godolia, & mourut: les Iuifz aussi, & les Chaldéens qui estoyent auec luy en Mazpha. Lors tout le peuple se leua depuis le petit iusqu'au grand, & les princes des armées, & s'en allerent en Egypte, pourtant qu'ilz auoyent peur des Chaldéens. L'an trente septiesme de la transmigration de Ioacin Roy de Iuda, le douziesme moys, le vingt septiesme [iour] du moys: Euil-merodach Roy de Babylone, le mesme an que il commença à regner, tira hors de prison Ioacin Roy de Iuda. & parla benignement à luy, & mit le throne d'iceluy sus le throne des Roys qui estoyent auec luy en Babylone. Il luy changea ses robbes de prison: touiours & tout le temps de sa vie, il mangea du pain en la presence d'iceluy. Sa portion estoit ordinaire, laquelle luy estoit dõnée de par le Roy par chacun iour tout le temps de sa vie.

Godolia occis. Iere. 40 b G

Ioacin tiré de prison & mis en estat chez le Roy.

La fin du second liure des Roys, qui est le quatriesme, selon les Latins.

Le premier liure des Chroniques, ou Paralipomenon.

CHAP. I.

A Brieue repetition de la genealogie de Adam, iusqu'aux filz de Iacob.

ADAM, SETH, Enos, Cainan, Mahalaléel, Iared, Henoch, Mathusalé, Lamech, Noé, Sem, Cham & Iapheth. Les filz de Iapheth furent: Gomer, Magog, Madai, Iauan, Thubal, Mosoch, & Thiras. Les filz de Gomer furent: Ascanez, Dipheth, & Togorma. Et les filz de Iauan furent: Elisa, Tharsisa, Cethim, & Dodanim. Les filz de Cham furent: Cus, Mizraim, Phut, & Canaan. Et les filz de Cus furent: Saba, Heuila, Sabatha, Rema, & Sabathaca. Aussi les filz de Rema furent: Saba & Dadan. Cus engendra Nemrob. Iceluy commença estre puissant en la terre. Et Mizraim engendra Ludim, Anamin, Laabim, Nephthuhim, Phetrusim, & Chasluhim: Desquelz issirent les Philisthins, & les Caphturins. Et Canaan engendra Zidon son premier nay, & le Hethien, le Iebusien, l'Amorien, le Gergezien, l'Heuien, l'Aracien, le Sinien, l'Aruadien, le Zamarien, & l'Hemathien. *Les filz de Sem furent: Elam, Assur, Arphacsad, Lud, Aram, Hus, Hul, Gether, & Mosoch. Et Arphacsad engendra Sala, & Sala engendra Eber. Aussi à Eber nasquirent deux filz: l'vn fut nommé Phaleg, pource qu'en ses iours fut diuisée la terre: & son frere fut nommé Iectan. Et Iectan engendra Elimoda, Saleph, Hazermoth, Iara, Haduram, Vzal, Decla, Ebal, Abimael, Saba, Ophir, Heuila, & Iobab. Tous ceux la furent filz de Iectan. Sem, Arphacsad, Sala, Eber, Phaleg, Rau, Serug, Nachor, Tharé, & Abram, lequel est Abraham. *Les filz d'Abraham furent: Isaac, & Ismael. Desquelz les generations s'ensuyuent. *Le premier nay d'Ismael fut Nabaioth, puis Cedar, Adbéel, Mabsam, Masma, Duma, Massa, Adar, Thema, Iatur, Naphis, & Cedma. Ce sont les filz d'Ismael. Cetura concubine d'Abraham engendra des filz: à sauoir, Zamram, Iecsan, Madan, Madian, Iesboc, & Sua. *Et les filz de Iecsan furent: Saba, & Dadan. Et les filz de Madian furent: Epha, Epher, Henoch, Abida, & Eldaa. Tous ceux icy furent filz de Cetura. Abraham donc engendra Isaac: Duquel les filz furent: Esau, & Israel. *Les filz d'Esau furent: Eliphaz, Rauel, Iehus, Iaalom, & Coré. Les filz d'Eliphaz furent: Theman, Omer, Zephi, Gaatham, Cenez, Themna, & Amalec. Les filz de Rauel furent: Naath, Zara, Sama, & Meza. Les filz de Seir furent: Lotan, Sobal, Zebeon, Ana, Dison, Eser, & Disan. Les filz de Lotan furent: Heri, & Homam. Et Thamna fut sœur de Lotan. Les filz de Sobal furent: Alian, Manahath, Ebal, Sephi, & Onam. Les filz de Zebeon furent: Aia, & Ana. Le filz d'Ana fut Dison. Les filz de Dison furent: Hamaran, Esebon, Iethran, & Caran. Les filz d'Ezer furent: Balaan, Zaauan, & Iacan. Les filz de Disan furent: Huz, & Aran. S'ensuyuent les Roys, qui dominerent en la terre d'Edom, auant que Roy regnast sus les enfans d'Israel: à sauoir, Balé filz de Beor, & le nom de:

Gen. 10. a

Gen. 10. c
Gen. 11. c

Gen. 11. d

Gen. 25. b

Gen. 25. a

Gen. 36. b

de sa cite' fut Denahaba. Et Bale' mourut, & regna en son lieu Iobab filz de Zare' de Bozra. D Et quand Iobab fut mort, Husam de la terre des Themaniens, regna en son lieu. Ausi Husam mourut, & Adad filz de Badad regna en son lieu, lequel frappa Madian en la campagne de Moab: & sa cite' fut nommée Auith. Quand Adad fut mort, Semla de Mareca regna en son lieu. Mais ausi Semla mourut, & Saul de Rohoboth (laquelle est aupres du fleuue) regna pour luy. Et quand Saul fut mort, Baal-hanan filz d'Acobor regna en son lieu. Et quand Baal-hanã fut mort, Adad regna pour luy: duquel la cite' auoit nom Phau: & fut sa femme appellée Mehetabéel, fille de Matred, & fille de Méezahab. Apres la mort d'Adad succederent des Ducz en Edom: à sauoir, le Duc Thamna, le Duc Alia, le Duc Ietheth, le Duc Oholibama, le Duc Ela, le Duc Phinon, le Duc Cenaz, le Duc Theman, le Duc Mabzar, le Duc Magdiel, le Duc Hiram. Iceux estoyent les Ducz de Edom.

CHAP. II.

A Les filz de Iacob. Gen. 29. d & 30. a. Gen. 38. a & g. Sou. 4. a.

S'Ensuyuent les filz d'Israel: Ruben, Simeõ, Leui, Iuda, Issacar, Zabulon, Dan, Ioseph, Ben-iamin, Nephthali, Gaad & Aser. Les filz de Iuda furent: Er, Onan, & Sela. Ces trois icy luy nasquirent de la fille Sue' Cananée. Mais Er premier nay de Iuda, fut mauuais deuãt le Seigneur, & mourut. Et Thamar sa belle fille luy engendra Pharez & Zara. Et ainsi tous les filz de Iuda furent cinq. Les filz de Pharez: Hezron & Hamul. Ausi les filz de Zara furent: à sauoir, "Zamri, Ethan, Heman, Chalchal, & Dara, cinq en tout. Le filz de Carmi fut "Acar, qui troubla Israel, *lequel transgressa au saccagement. Le filz de Ethan fut Azaria. Les filz qui nasquirent à Hezron, furent: Ierhaméel, Ram, & Calubai. Et Ram engendra Aminadab. Et Aminadab engendra Nahason, prince des filz de Iuda. Ausi Nahason engendra Salma. Et Salma engendra *Booz. Et Booz engendra Obed. Et Obed engendra Iesai. Et Iesai engendra son premier nay Eliab, le second Abinadab, le tiers "Samaa, le quart Nathanael, le cinquiesme Radai, le sixiesme Ozem, le septiesme Dauid: desquelz Zaruia & Abigail furent sœurs. Les filz de Zaruia furent trois: Abisai, Ioab, & Azael. Abigail engendra Amasa, duquel le pere fut Iether Ismaelite. Caleb filz de Hezron engendra Azuba femme, & Ieroth. Et iceux furent les filz d'icelle: Iaser, Sobab, & Ardon. Et quãd Azuba fut morte: Caleb print pour femme Ephratha: laquelle luy enfanta Hur. Et Hur engendra Vri. Et Vri engendra Bezeléel. Apres ce, Hezron entra à la fille de Machir, pere de Galaad, & la print luy estant eage' de soixante ans: laquelle luy enfanta Segub. Et Segub engendra Iair, lequel eut vingt & trois villes en la terre de Galaad. Et print Gessur, & Aram, les villes de Iair: & Cenath, & ses villages, qui sont soixãte villes d'iceux. Tous ceux furent les filz de Machir, pere de Galaad. Et apres Hezron mourut en Caleb Ephratha. Et la femme dudit Hezron fut Abia: laquelle luy enfanta Ashur pere de Thecua. Et les filz de Ierhaméel premier nay d'Hezron, furent: Ram son premier nay, puis Buna, Oram, Ozem & Ahaia. Ausi Ierhaméel eut vne autre femme nommée Atara: laquelle fut mere d'Onam. Aussi les filz de Ram, premier nay de Ierhaméel, furent: Maaz, Iamin, & Acar. Et les filz d'Onam, furent: Samai & Iada. Les filz de Samai furent: Nadab & Abisur. Et le nom de la femme d'Abisur fut Abihail: laquelle enfanta Ahaban & Molid. Et les filz de Nadab furent: Saled & Appaim. Mais Saled mourut sans enfans. Et le filz d'Appaim fut Iesi. Et le filz de Iesi fut Sesan. Et le filz de Sesan fut Oholai. Les filz de Iada E frere de Samai, furent: Iether & Ionathan, mais Iether mourut sans enfans. Et les filz de Ionathan furent: Phaleth & Ziza. Iceux furent les filz de Ierhaméel. Et Sesan n'eut nulz filz, ains des filles. Or il auoit vn seruiteur Egyptien nommé Ieraha, auquel il donna sa fille pour femme, laquelle luy enfanta Athai. Et Athai engendra Nathan: & Nathan engendra Zabad: & Zabad engendra Ophlal: & Ophlal engendra Obed: & Obed engendra Iehu: Iehu engendra Azaria: Azaria engendra Helez: & Helez engendra Eleasa: Eleasa engendra Sisamai: Sisamai engendra Selum: Selum engendra Iecamia: Iecamia engendra Elisama. Item les filz de Caleb, frere de Ierhaméel, furét: F Mesa son premier nay, cestuy est le pere de Ziph. Et les filz de Maresa, pere d'Hebron.

Et les filz d'Hebron furent: Core', & Taphua, & Recem, & Sama. Et Sama engendra Raham, pere de Ierachaam: & Recem engendra Samai. Le filz de Samai fut Maon: & Maon pere de Beth-zur. Mais Epha la concubine de Caleb engendra Haran, & Moza & Gazez. Ausi Haran engendra Gazez. Et les filz de Iahadai furent: Regem, Iotham, Gesam, Phalet, Epha, & Saaph. Maacha la concubine de Caleb enfanta Sabor & Tharhana: ausi engendra Saaph pere de Madmana, & Sue' pere de Machbena, & le pere de Gaba. Et la fille de Caleb fut Acsa.

Iceux furent les filz de Caleb de [son] G filz Hur, premier nay d'Ephratha, à sauoir,

"Autrement, Zabdi. Ios. 7. a. Mat. 1. a. "Autrem. Acan. Ios. 1.

B

Ruth 4. d 1. Sa. 16. b.

"Autrem. Sama.

C

Sobal pere de Cariath-Iarim, Salma pere de Beth-lehem, Hareph pere de Beth-gader. Mais les filz de Sobal, pere de Cariath-Iarim, qui voyoit la moitié des demeures. Et les familles de Cariath-Iarim furent les Iethriens, les Putiens, les Semathiens, & Maseriens. D'iceux issirent les Zaratites & les Esthaolites. Les filz de Salma Beth-lehem, & les Netophatites, qui sont les couronnes de la maison de Ioab: & la moitié de la demeure de Zarai: & les familles des scribes, qui habitoyent en Iabez "Tirathins, Simeathins, Sucathins. Iceux sont les Ciniens, qui sont venuz de Hemath pere de "la maison de Rechab.

"Selõ Gr. Auc. chantans & resonans, & demourãs es tabernacles.

"Selõ Gr. Auc. Beth rechab.

CHAP. III.

A ITem, ceux cy sont le filz de Dauid, qui luy nasquirent en Hebron: à sauoir, Amnom le premier nay, d'Ahinoam Iezrahelite, le second "Daniel d'Abigail Carmelite, le tiers Absalom filz de Maaca fille de Tholmai Roy de Gessur, le quatriesme Adonia filz de Hagith, le cinquiesme Saphatia de Abital, le sixiesme Iethraam d'Egla sa femme. Ces six donc luy nasquirẽt en Hebron, ou il regna sept ans & six moys. Et regna trente & trois ans en Ierusalem. *Et ces quatre luy nasquirent en Ierusalem: à sauoir, Samua, Sobab, Nathan, & Salomon de Bath-sua fille d'Amiel: & neuf autres, à sauoir: Iebahar, "Elisama, Eliphalet, Nogé, Nepheg, Iaphia, Elisama, Eliada, & Eliphelet. Tous ceux icy ont esté les filz de Dauid sans les filz des concubines: & Thamar estoit sœur d'iceux. *Le filz de Salomon fut Roboam, duquel fut filz Abia, duquel fut filz Asa, duquel fut filz Iosaphat, duquel fut filz Ioram, duquel fut filz Ohozia, duquel fut filz Ioas, duquel fut filz Amasia, duquel fut filz Azaria, duquel fut filz Ioatham, duquel fut filz Achaz, duquel fut filz Hezecia, duquel fut filz Manassé, duquel fut filz Amon, duquel fut filz Iosia. Et les filz de Iosia: à sauoir, Iohanan son premier nay, le second Ioacim, le troisiesme Zedecia, le quatriesme Selum. *Et les filz de Ioacim furent: Ieconia son filz, le filz duquel Zedecia. Les filz de Ieconia furent: Asir, & Saalthiel fut filz d'iceluy, Melchi-ram, Phadaia, Semnazer, & Iecamia, Osama, & Nadabia. Et les filz de Phadaia furent: Zorobabel, & Semei. Et les filz de Zorobabel furent: Mosolam, Hanania, & Salumith leur sœur: ausi Hasuba, Ohel, Barachia, Hasadia, & Iosab-hesed, eux cinq. Les filz d'Anania furent: Phaltia, & Iesaia, filz de Raphia, filz d'Arnan, filz d'Obdia, filz de Sechania. Le filz de Sechania fut Semeia: & les filz de Semeia, Hatus, Iegal, Baria, Naaria, Saphat, "six. Les filz de Naaria furent ces trois, Elioenai, Hezecia, & Azricam. Les filz Elioenai furent ces sept, Hodaia, Eliasib, Pbeleia, Acub, Iohanan, Dalaia, & Anani.

B

C

D

"Autrem. Chelcab. 2. Sa. 3. a.

"Autrem. Elisua.

Mat. 1. a.

Mat. 3. b.

"A sau. de Sechania cõe est entendu de Caleb. Sus 2. g.

CHAP. IIII.

LEs filz de Iuda furent: Pharez, Hezron, Carmi, Hur, & Sobal. Et Reaia filz de Sobal, engendra Iahath: & Iahath engendra Ahimai & Laad. Ce sont les familles des Zareathites. Ausi "s'ensuit la lignée d'Etam, Iezrael, Iesema, & Iedebos: & le nom de leur sœur estoit Zalelphuni. Ausi Phanuel pere de Gedor: & Eser pere de Husa. Iceux furent les filz de Hur, premier nay d'Ephrata, pere de Beth-lehem. Mais Ashur pere de Thecua auoit deux femmes: à sauoir, Halaa & Naara. Et Naara enfanta Ahuzam, Hepher, Themani, & Ahastari. Iceux furent les filz de Naara. Mais les filz de Halaa furent: Zareth, Izoar, & Ethnan. Ausi Cos engendra Anub, & Zobeba, & la famille d'Aharhel, filz d'Arum. Mais Ieabez fut noble plus que ses freres: & sa mere appella son nom Ieabez, disant: Pource que ie l'ay enfanté en douleur. Et ainsi Ieabez inuoqua le Dieu d'Israel, disant: Que tu me beneisses, & que tu eslargisses mes termes: & q̃ ta main soit auec moy: & que tu faces que ie soye deliuré du mal, sans que ie soye affligé. Et Dieu luy bailla ce qu'il auoit demandé. Mais Calub frere de Sua engendra Mahir, lequel fut pere d'Esthon. Ausi Esthon engendra Bethrapha, Phasé, & Thehena "pere de la ville de Nahaz. Iceux furent les gens de Recha. Les filz de Cenaz furẽt Othoniel & Saraia. Le filz d'Othoniel Hathath. Maonothi engendra Ophra. Et Saraia engendra Ioab, pere de la vallée des ouuriers: pour autant qu'ilz estoyent ouuriers. Les filz de Caleb, filz de Iephoné, furent: Hiru, Ela, & Naem. Ausi le filz d'Ela fut Cenaz. Les filz de Iehaleléel furent: Ziph, Zipha, Thiria, & Asarael. Et les filz d'Ezra furent: Iether, Mered, Epher, & Ialon: Ausi engendra Marie, & Samai, & Iesba pere d'Esthamoa. Ausi sa femme Iudia enfanta Iared, pere de Geder, & Heber pere de Soco, & Icuthiel pere de Zonoa. Ceux furent les filz de Bethia fille de Pharao, que Mered print. Et les filz de la femme Hodia, sœur de Nahan, pere de Ceila, furent: Hagarmi, & Esthamoa, qui fut de Maacathi. Ausi les filz de Simon furent Amnon, & Rina filz de Hanan, & Thilon. Et les filz de Iesi furent: Zoheth, & Benzoheth. Les filz de *Sela filz de Iuda, furent: Er, pere de Leca, & Laada pere de Maresa, & des familles de la maison de l'ouurage du fin lin, en la maison d'Asbea. Et Iocim, & les hommes de

"Auc. Alech pere.

"c. fondateur.

Gen. 38. d

Co-

Cozeba,& Ioas,& Saraph,leſquelz domine-
rent ſus Moab: "& les habitans de Lehem,
qui ſont choſes "anciennes . Icéux furent
potiers de terre , & iardiniers , & manou-
uriers : leſquelz habitoyent là chez le Roy
pour ſon ouurage . *Les filz de Si-
meon furent: Namuel, Iamin, Iarib, Zora,
Saul: auſsi Selum fut ſon filz, Mabſam ſon
filz,& Maſma ſon filz . Les filz de Maſ-
ma furẽt: Hamuel ſon filz, Zachur ſon filz,
& Semei ſon filz. Les filz de Semei furent
ſeize,& ſix filles . Mais ſes freres n'eurent
point beaucoup de filz: & toute leur famil-
le ne peut eſtre eſgale au nombre des filz de
Iuda. Ilz habiterent en Ber-ſabé, & en Mo
lada, & en Hazar-ſual , & en Balaa , & en
Ezem , & en Tholad , & en Bathuel , & en
Horma,& en Ziceleg , & en Beth-Marca-
both,& en Hazar-Suſim, & en Beth-berei,
& en Saarim . Icelles furent leurs villes,
iuſqu'au regne de Dauid . Et leurs bourgs
furent Etham, & Ain, Remon & Tochen,
& Aſan,cinq bourgades, & tous leurs villa
ges,tout à l'enuiron de ces citez icy,iuſque
à Baal: icelle fut leur habitation,& la diſtri-
bution de leurs genealogies . Moſo-
bab,& Iemlech,& Ioſa filz d'Amaſia , Ioël,
& Iehu,filz de Ioſabia, filz de Saraia,filz de
Aſiel,& Elioenai,Iacoba,Iſohaia,Aſaia,A-
diel,Iſimiel,Banaia, & Ziza filz de Sephei,
filz d'Alon,filz d'Idaia, filz de Zemri , filz
de Samaia . Iceux furent les princes re-
nommez en leurs familles,& multiplierent
fort la maiſon de leurs predeceſſeurs. Et ſe
partirent pour entrer en Gador: iuſqu'à
l'Orient de la vallée: & pour cercher des pa
ſtures pour leurs troppeaux. Et trouuerent
du paſturage gras & bon,& terre ſpacieuſe,
quoye & fertile: car ceux de Cham auoyent
là habité parauant. Iceux vindrent comme
eſtans eſcritz par leurs noms au tẽps d'Eze
cias Roy de Iuda: & frapperent leurs taber
nacles,& les habitans qui furẽt trouuez il-
lec,& les abolirent,iuſqu'au iour preſent: &
habiterẽt en leur lieu: car il y auoit là paſtu
rage pour leurs brebis. Et cinq cens hõmes
d'iceux de la lignée de Simeon ſ'en allerent
en la mõtagne de Seir,& auoyẽt pour leurs
capitaines Phaaltia , & Naaria, Raphia, &
Oziel,les filz de Ieſi : & frapperent le reſte
qui eſtoit demouré des Amalecites , qui e-
ſtoyent eſchappez : & auoyent habité illec
iuſqu'à ce iour. CHAP. V.

LEs filz de Ruben premier nay d'Iſrael:
car iceluy eſtoit ſon premier nay: mais
quand il eut violé la couche de ſon pere,ſa
primogeniture fut donnée aux filz de Io-
ſeph,filz d'Iſrael: tellement qu'il n'eſt point
reputé pour premier nay . Combien q̃ Iuda
a eſté le plus fort entre ſes freres, & de ſa li
gnée ſont venuz les princes: mais la primo
geniture[a eſté]à Ioſeph. *Les filz donc de
Ruben premier nay d'Iſrael,furẽt Henoch,
Phalu,Hezron,& Carmi. Les filz de Ioël
furent: Samaia ſon filz, Gog ſon filz, Semei
ſon filz, Mica ſon filz, Reaia ſon filz, Baal
ſon filz, Béera ſon filz : leq̃l fut tranſporté
par Thiglath Phalneſer Roy des Aſſyriẽs:
iceluy eſtoit prince en la lignée de Ruben.
Ses freres ſelon ſes familles,quãd ilz eſtoy
ent nõbrez ſelon leurs parentages, ilz auoy
ent pour princes Ieiel & Zacharia. Et Bala
le filz d'Azan,filz de Sema,filz de Ioel,ha-
bita en Aroer,iuſqu'à Nebo & Baal-maon.
Auſsi habita cõtre la region Orientale, iuſ
qu'à l'entrée du deſert , depuis le fleuue de
Euphrates. Car ſon beſtial eſtoit grãd en la
terre de Galaad. Et du temps de Saul feirẽt
guerre contre les Agareniens, leſquelz mou
rurent par leurs mains: & habiterẽt en leurs
tabernacles: en toute la region qui regarde
vers l'Orient de Galaad. Et les filz de
Gad habiterent à l'endroit d'eux: en la ter-
re de Baſan,iuſqu'en Selca. Ioel donc fut
le premier,& Sephan le ſecond , mais Iaa-
nai & Saphat furent en Baſan. Et leurs fre-
res ſelon la maiſon de leurs peres , furent:
Michael , Moſolam , Seba, Iorai , Ioacan,
Zia,& Eber,eux ſept. Ceux cy furent les
filz d'Abihail filz d'Huri,filz de Iaroa, filz
de Galaad , filz de Michael , filz de Ieſiſai,
filz de Iahado,filz de Buz. Auſsi Ahi filz
d'Abdiel,filz de Guni , fut prince de la mai
ſon de leurs peres,& habiterent en Galaad,
en Baſan,& en ſes villages: & en tous les fau
bourgs de Saron , iuſqu'à l'iſſue d'iceux.
Tous ceux icy furent nõbrez par leurs pa-
rentages es iours de Ioatham Roy de Iuda,
& es iours de Ieroboam Roy d'Iſrael. Les
filz de Ruben,& de Gad , & de la demie li-
gnée de Manaſſé, qui eſtoyent des vaillans
gens,hõmes portans l'eſcu & l'eſpée,& ten
dãt l'arc,bien enſeignez à la bataille , furẽt
quarãte quatre mille,ſept cens ſoixãte: mar
chãs en bataille: & feirent guerre contre les
Agareniens. Et Ietur,& Naphas, & Nodab
feirẽt guerre cõtre les Agareniens: & furẽt
aydez à lencontre d'eux,ſi q̃ les Agareniẽs,
& tous ceux qui eſtoyẽt auec eux, furent li
urez entre les mains d'iceux : pource qu'ilz
inuoquerẽt le Seigneur,quãd ilz batailloy
ent: & les exauça,pource qu'ilz auoyẽt eſpe
rãce en luy,& prindrẽt leur beſtial,à ſauoir
cinquante mille chameaux,& deux cens cin
quãte mille brebis,deux mille aſnes,& cent
mille "perſones . Et pluſieurs tomberent na
urez. Car la bataille[venoit]de Dieu. Et ha
biterent en leur lieu,iuſqu'à la tranſmigra-
tion . Auſsi les filz de la demie lignée
de Manaſſé demourerent en la terre, de-

"Gr. &qui retourne-rent en Lehem.
"Autrem. par parol les rudes.
E
Gen. 46. b
A
Gen. 35. d & 49. a. Exo. 6. b. Nõb. 26 a
Gen. 46 b Exo. 6. c. Nõb. 26. a
B
F
G
C
"Ebr. a-mes d'hõ-mes.
La bataille de Dieu
D

puis Basan, iusqu'à Baal, Hermon, & Sanir, & la montagne d'Hermon. Et le nombre d'iceux estoit grand. Ceux donc furent les princes de la maison de leurs peres: Epher, Iesi, & Eliel, Azriel, & Ieremie, & Odoia, & Iehadiel, hommes tresforts & puissans, & renommez chefz de la maison de leurs peres. Mais ilz mesprindrent contre le Dieu de leurs peres: & commirent fornication apres les dieux des peuples de la terre, que le Seigneur auoit destruit de deuant eux. Et le Dieu d'Israel esmeut l'esprit de Phul Roy des Assyriens, & l'esprit de Thiglath Phalneser Roy d'Assur: & transfera les Rubenites, & les Gadites, & la demie lignée de Manasse, & les emmena en Lahela, & en Habor, en Hara, & au fleuue de Gozan, iusqu'en ce iour.

CHAP. VI.

A Les filz de Leui furent: Gerson, Cahath, & Merari. Les filz de Cahath furent: Amram, Izahar, Hebron, & Oziel. Les filz d'Amram furent: Aaron, Moyse, & Marie. Les filz d'Aaron furent: Nadab, Abihu, Eleazar & Ithamar. Eleazar engendra Phinées, & Phinées engendra Abi-sue', & Abi-sue' engendra Boci, & Boci engendra Ozi, & Ozi engendra Zarahia, & Zarahia engendra Meraioth, & Maraioth engendra Amaria, & Amaria engendra Ahitob, & Ahitob engendra Zadoc, & Zadoc engendra Ahimaaz, & Ahimaaz engendra Azaria, & Azaria engendra Iohanan, & Iohanan engendra Azaria, qui eut la sacrificature en la maison que Salomon edifia en Ierusalem. Et Azaria engendra Amaria, & Amaria engendra Ahitob, & Ahitob engendra Zadoc, & Zadoc engendra Selum, Selum engendra Helcia, & Helcia engendra Azaria, & Azaria engendra Saraia, & B Saraia engendra Iozedec. Et Iozedec s'en alla, quand le Seigneur transporta Iuda & Ierusalem par Nabuchodonozor.

Gen. 46 b Exod. 6. b. 1. Sam. 23 b.

Exod. 6. c. Les filz donc de Leui furent: Gerson, Cahath, & Merari. Et ceux sont les noms des filz de Gerson: Lobni & & Semei. Les filz de Cahath furent: Amram, Izahar, Hebron, & Oziel. Les filz de Merari furent: Moholi & Musi. Ce sont les familles de Leui, selon leurs parentez. Gerson, Lobni son filz, Iahath son filz, Zama son filz, Ioa son filz, Ado son filz, Zara son filz, Ieathrai son filz. Les filz de Cahath furent: Aminadab son filz, Core' son filz, Assir son filz, Elcana son filz, Abiasaph son filz, Assir son filz, Tahath son filz, Vriel son filz, Ozia son filz, & Saul son filz. Les filz d'Elcana furent: Amasai, Ahimoth, & Elcana. Les filz d'Elcana furent Zophai son filz, Nahath son filz, Eliab son filz, Ieroham son filz, Elcana son filz. Les filz de Samuel, le premier nay Vasni, puis Abia. Les C filz de Merari furent Moholi, Lobni son filz, Semei son filz, Oza son filz, Samaa son filz, Hagia son filz, Asaia son filz. Ce sont ceux que Dauid constitua sus l'estat de la chantrerie de la maison du Seigneur: depuis que l'arche fut colloquée: & administroyent deuant le tabernacle de conuenance, chantans, iusqu'à ce que Salomon edifiast la maison du Seigneur en Ierusalem. Et se tenoyent à leur seruice, selon leur coustume. S'ensuyuent ceux qui assistoyent auec leurs filz. Des filz de Cahath: Heman chantre, filz de Ioël, filz de Samuel, filz de Elcana, filz de Ieroham, filz d'Eliel, filz de Thoa, filz de Zuph, filz d'Elcana, filz de Mahath, filz d'Amasai, filz d'Elcana, filz de Ioël, filz d'Azaria, filz de Zophonia, filz de Thahath, filz d'Assir, filz d'Abiasaph, filz de Core', filz d'Izaar, filz de Cahath, filz de Leui, filz d'Israel. Et son frere Asaph, qui se tenoit à sa dextre. Asaph filz de Barachia, filz de Samaa, filz de Michael, filz de Basaia, filz de Melchia, filz d'Athani, filz de Zara, filz d'Adaia, filz d'Ethan, filz de Zama, filz de Semei, filz de Iahath, filz de Gerson, filz de Leui. Mais les filz de D Merari leurs freres estoyent à la seneſtre, à sauoir: Ethan filz de Cusi, filz d'Abdi, filz de Maloch, filz d'Hasabia, filz d'Amazia, filz d'Helcia, filz d'Amasi, filz de Boni, filz de Somer, filz de Moholi, filz de Musi, filz de Merari, filz de Leui. Et leurs freres Leuites furent ordonnez sus tout le seruice du tabernacle de la maison de Dieu. Mais Aaron & ses filz brusloyent l'encens sus l'autel de l'holocauste, & sus l'autel des encensemens, pour toute l'œuure du lieu tressainct, & à faire supplication pour Israel, tout ainsi que Moyse seruiteur de Dieu auoit commandé. Et ceux furent les filz d'Aaron: Eleazar son filz, Phinées son filz, Abi-sue' son filz, Boci son filz, Ozi son filz, Zarahia son filz, Meraioth son filz, Amaria son filz, Ahitob son filz, Zadoc son filz, Ahimaaz son filz. S'ensuyuent leurs habitations selon leurs residences en leurs contrées, des filz d'Aaron, dy-ie, pour la famille des Cahathites: car à iceux estoit venu le sort. Ilz leur donnerent donc Hebron en la terre de Iuda, & les faubourgs d'icelle à l'enuiron: mais les champs de la cité, & les villages d'icelle, E ilz les donnerent à Caleb filz de Iephoné. Ilz donnerent aussi aux filz d'Aaron des villes pour refuge: à sauoir, Hebron, & Lobna auec ses faubourgs: Iathir & Esthemoa, auec leurs faubourgs: & Hilen auec ses faubourgs: & Dabir auec ses faubourgs: &

Ios. 21. a.

Asan

Asan auec ses faubourgs: & Beth-semes auec ses faubourgs. Et de la lignée de Beniamin, Gabée & ses faubourgs: & Alemath auec ses faubourgs: & Anathoth auec ses faubourgs. Toutes leurs villes furent treize villes, selon leurs familles. Et aux filz de Cahath, les demourans de la famille de la demie lignée: à sauoir, la demie lignée de Manasse', en sort dix villes. Aux filz de Gerson, selon leurs familles, de la lignée d'Issacar, & de la lignée d'Aser, & de la lignée de Nephthali: & de la lignée de Manasse' en Basan, treize villes. Aux filz de Merari selon leurs familles: de la lignée de Ruben, & de la lignée de Gad, & de la lignée de Zabulon, en sort douze villes.

F Ainsi les enfans d'Israel donnerent aux Leutes des villes, & leurs faubourgs. Ilz donnerent aussi des villes par sort de la lignée des filz de Iuda, & de la lignée des filz de Simeon, & de la lignée des filz de Ben-iamin: lesquelles ilz appellerent de leurs noms. Et ceux qui estoyent des familles des filz de Cahath, eurent aucunes villes es termes de ceux de la lignée d'Ephraim. Ilz leur donnerent aussi des *villes Ios. 21. b. pour refuge: à sauoir, Sichem auec ses faubourgs, en la montagne d'Ephraim, & Gazer auec ses faubourgs: aussi Iecmaam auec ses faubourgs, & Beth-horon, auec ses faubourgs, & Aialon auec ses faubourgs, & Gath-remon auec ses faubourgs. De la demie lignée de Manasse' [donnerent] Aner & ses faubourgs, Baalam & ses faubourgs: pour la famille des enfans de Cahath, qui estoyent demourez. Et les filz de Gerson [donnerent] de la famille de la demie lignée de Manasse', Golon en Basan auec ses faubourgs, & Astharoth auec ses faubourgs.

G De la lignée d'Issacar [donnerent] Cedes & ses faubourgs, & Daberath auec ses faubourgs, aussi Ramoth auec ses faubourgs, & Anem auec ses faubourgs. Et de la lignée d'Aser [donnerent] Masal auec ses faubourgs, & Abdon auec ses faubourgs, & Hucoc auec ses faubourgs, & Rohob auec ses faubourgs. Et de la lignée de Nephthali [donnerent] Cedes en Galilée, & ses faubourgs, Hamon auec ses faubourgs, & Cariath-iarim auec ses faubourgs. Aux filz de Merari qui estoyent demourez, [donnerẽt] de la lignée de Zabulon, Remono & ses faubourgs, & Thabor auec ses faubourgs. Aussi outre le Iordain, à l'endroit de Iericho, contre l'Orient du Iordain, [donnerent] de de la lignée de Rubẽ, Bozor au desert, auec ses faubourgs, & Iehaza auec ses faubourgs, & Cademoth & ses faubourgs, & Mephath auec ses faubourgs. Et de la lignée de Gad [donnerent] Ramoth en Galaad & ses faubourgs, & Mahanaim auec ses faubourgs, & aussi Hesebon auec ses faubourgs, & Iezer auec ses faubourgs.

CHAP. VII.

MAis les filz d'Issacar furent: Thola, Phua, Iasub, & Samron, eux quatre. A Ge. 46. b
Les filz de Thola furent, Ozi, Raphaia, Ieriel, Iahamai, Iebsam, & Samuel, princes par les maisons de leurs peres. De Thola furent nombrez gens vaillans par leurs generations, es iours de Dauid, vingt & deux mille six cens. Le filz d'Ozi fut Izrahia: & les filz d'Izrahia, Michaël, Obadia, Ioël, & Iesia, tous cinq princes, auec ceux de leurs genarations, selon la maison de leurs peres preparez au fait de guerre, qui furent trente six mille: car ilz eurent plusieurs femmes & enfans. Et leurs freres selon toutes B les familles d'Issacar, hommes vaillans, furent nombrez selon leur parente', en tout octante & sept mille. Les filz de *Ben- Ge. 46. d iamin furent trois: Bale', Bochor, & Iadiael. Les filz de Bale' furent: Ezbon, Ozi, Oziel, Ierimoth & Vri, eux cinq chefz des familles, hommes robustes & puissans à la guerre. Et furent nombrez de leur genealogie, vingt & deux mille, & trente & quatre.

Les filz de Bochor furent: Zamira, Ioas, Eliezer, Elioenai, Amri, Ierimoth, Abia, Anathoth, & Alamath. Tous ceux icy furent C filz de Bochor. Et furẽt nombrez par leurs generations chefz des maisons principales, hommes treffortz à la guerre, de vingt mille deux cens. Et le filz de Iediael fut Balahan. Et les filz de Balahan furent: Ieus, Ben-iamin, Ahud, Canaana, Zetham, Tharsis, & Ahi-sahar. Tous ceux icy furent filz de Iediael, princes de leurs parentez: de dix sept mille, & deux cens hommes treffortz, marchans à la bataille. Aussi Suphim, & Huphim filz d'Ir: & Husim filz d'Aher.

Les filz de Nephthali furent: Iahaziel, Guni, Iezer, & Selum filz de Balaha.

Aussi le filz de Manasse' fut Asriel: que enfanta sa concubine "Syrienne, laquelle aussi enfanta Machir, pere de Galaad. Et Machir print des femmes pour Huphim, & Suphim: lequel eut vne sœur nommée Maaca. Et le nom du second fut Zalphahad. Lequel Zalphahad eut des filles. Et Maaca femme de Machir enfanta vn filz, & appella son nom Phares: & le nom de son frere Sares, duquel les filz furent Vlam & Recem. Et le filz d'Vlam fut Badan. Iceux furent les filz de Galaad, filz de Machir, filz de Manasse': mais sa sœur Melcath enfanta Ies-hud, & Abiezer, & Mohola. Et les filz de Semida furent: Ahaian, Sechem, Lecehi, & Aniam. Les filz d'Ephraim furent: Suthala, Bared son filz, Thahath

"Selon le Grec. Aucuns, & Aramia. Machir.

D

son filz, Elada son filz, Thahath son filz, Zabad son filz, & Suthala son filz, Ezer & Eliad. Mais les hommes de Geth naiz au pays les mirent à mort, pource qu'ilz estoyent descenduz pour prendre leur bestial. Parquoy Ephraim leur pere fut plusieurs iours en lamentation: & ses freres vindrent pour le consoler: puis il entra à sa femme, laquelle conceut, & enfanta vn filz, & appella son nom Beria: pource qu'il estoit [nay] * entre les maux de sa maison. Et sa fille fut Sara, laquelle edifia Bethhoron la basse, & la haute, & Ozan, Sara. Le filz d'iceluy fut Rapha, & Reseph, & Thalé son filz: & Thahan son filz, Laadam son filz, Amihud son filz, Elisama son filz, Nun son filz, Iosué son filz. Et leur possession & habitation fut Beth-el, auec ses villages, & vers Orient Noran, & vers la region Occidentale, Gazer & ses villages. Aussi Sichem auec ses villages, iusqu'à Adaia & ses villages. Et aupres des lieux des enfans de Manassé [eurent] Beth-sean & ses villages. Thaanach & ses villages, Magedo & ses villages, Dod & ses villages. En icelles habiterent les filz de Ioseph, filz d'Israel. *Les filz d'Aser furent: Iomna, Iesua, Isuai, Baria, & Sera leur sœur. Mais les filz de Baria furent: Heber & Melchiel: cestuy est le pere de Barzaith. Et Heber engendra Iaphlet, Somer, Hotam, & Sua leur sœur. Les filz de Iaphlet furent: Phisach, Bamahal, & Asauath. Iceux furent les filz de Iaphlet. Et les filz de Somer furent: Ahi, Rohaga, Iahaba, & Aram. Les filz d'Helem son frere, furent: Zopha, Iemna, Seles, & Amal. Les filz de Zopha furent: Sua, Harnepher, Sual, Bari, Iamra, Bozor, Hod, Sama, Salisa, Iethran, & Béera. Les filz de Iether furent: Iephoné, Phaspha, & Ara. Mais les filz d'Ola furent: Aré, Haniel, & Rezia. Tous ceux icy furent filz d'Aser, chefz des maisons principales, hommes vaillans, chefz des princes. Et furent comptez, selon leurs genealogies, en armée pour la guerre, le nombre de vingt & six mille hommes.

Pour pour lemal qui estoit en sa maison

Ge. 46.b

CHAP. VIII.

Mais Ben-iamin engendra Balé son premier nay, Asbal le second, Ahara le troisiesme, Nohé le quatriesme, & Rapha le cinquiesme. Et les filz de Balé furent: Adar, Gera, Abihud, Abi-sué, Naaman, Ahoa: aussi Gera, Sephuphan, & Huran. Iceux sont les filz d'Ahud, princes des parentez des habitans de Gabaa: lesquelz furent transportez en Manahath: à sauoir, Naaman, Ahia, & Gera: iceluy les transporta: puis engendra Oza & Ahiud. Et Saharaim apres qu'il les eut enuoyez, engendra en la region de Moab, d'Vsim, & Bara ses femmes. Et engendra de Hodes sa femme: Iobab, Zebia, Mosa, Molcham, Ieuz, Sachia, & Marma. Iceux sont ses filz, chefz de familles. Mais de Husim il engendra Abithob & Elphaal. Les filz d'Elphaal furent: Eber, Misaam, & Samad, lequel edifia Ono, & Lod, & ses villages. Mais Bara & Sama furent les chefz des familles des habitans d'Aialon. Iceux deschasserent les habitans de Geth. Aussi Haio, Sesac, Ierimoth, Zabadia, Arod, Eder, Michael, Iespha, & Ioha, les filz de Baria, & Zabadia, Mosolam, Hezeci, Heber, Isamari, Iezlia, & Iobab, les filz d'Elphaal: & Iacim, Zecri, Zabdi, Elienai, Zelethai, Eliel, Adaia, Baraia, & Samareth, filz de Semei: & Iesphan, Eber, Eliel, Abdon, Zecri, Hanan, Hanania, Ailan, Anathothia, Iephdaia, & Phanuel filz de Sesac: & Samsari, Sohoria, Otholia, Iersia, Helia, & Zechri, filz de Ieroham. Iceux furent princes de familles, selon leurs generations, & habiterent en Ierusalem. * Et en Gabaon habiterent *Abigabaon, la femme duquel auoit nom Maaca: & son filz premier nay, Abdon, puis Zur, Cis, Baal, Nadab, Gedur, Ahaio, & Zacher. Et Maceloth engendra Samaa. Aussi iceux habiterent à l'endroit de leurs freres, en Ierusalem, auec leurs freres. *Mais Ner engendra Cis, & Cis engendra Saul. Et Saul engendra Ionathan, Melchi-sué, Abinadab, & Isbaal. Le filz de Ionathan fut: Merib-baal, Merib-baal engendra Mica. Les filz de Mica furent: Phiton, Melech, Tharea, & Ahaz. Et Ahaz engendra Iehoada, & Iehoada engendra Elmoth, & Azmoth, & Zamri.

Soit 9.f. *C. pere de la ville de Gabaon

1.Sa.14.g Soit 9.f.

Aussi Zamri engendra Moza: & Moza engendra Bana, duquel Rapha fut filz, duquel fut filz Elasa, duquel fut filz Azel. Et furent six filz à Azel, dont les noms sont: Ezricam, Bochru, Ismael, Saria, Obdia, & Hanan. Et Azel eut six filz. Et les filz d'Esec son frere, furent: Vlam son premier nay, Ieus le second, Eliphalet le troisiesme. Et les filz d'Vlam furent hommes vaillans archiers, & eurent beaucoup de filz & neueux, iusqu'à cent cinquante. Tous ceux icy furent des filz de Ben-iamin.

Ge. 46.b Sus 7.b.

CHAP. IX.

Ainsi tous ceux d'Israel furent nombrez: & voicy ilz sont escritz au liure des Roys d'Israel, & de Iuda: & furent transportez en Babylone, pour leur preuarication. Les premiers, dy-ie, qui furent habitans en leurs possessions, & leurs villes, tant Israel que les sacrificateurs, les Leuites, & les Nathiniens. Et demourerent en Ie-

Ierusalem : des filz de Iuda , & des filz de Ben-iamin : aussi des filz d'Ephraim & de Manasse'. Othai filz d'Amihud , filz d'Emri , filz d'Omrai , filz de Boni , des filz de Pharez filz de Iuda . Et de Siloni , Asia le premier nay,& ses filz . Et des filz de Zara,Ieuel & ses freres,six cens nonante.

B Aussi des filz de Ben-iamin , Salo filz de Mosolam , filz de Hoduia , filz de Hasnua,& Iobania,filz de Ieroham, & Ela filz d'Ozi , filz de Mochori , & Mosolam filz de Saphatia, filz de Rauel , filz de Iebania. Et leurs freres,selon leurs generations , furent neuf cens cinquante six . Tous ceux cy furent princes des familles de la maison de leurs peres . Et des sacrificateurs:Iedaia,Iehoiarib,Iacin, & Azaria filz de Helcia,filz de Mosolam, filz de Zadoc, filz de Maratoth , filz d'Ahitob, gouuerneurs de la maison de DIEV. Aussi Adaia filz de Ieroham , filz de Phashor, filz de Melchia : & Maasi filz d'Adiel , filz de Iehezra,filz de Mosolam,filz de Mosolamoth , filz d'Emer , & leurs freres princes,en la maison de leurs peres , mille sept cens soixante, hommes vaillans , pour faire l'œuure du seruice de la maison de Dieu.

C Et des Leuites , Semeia , filz de Hasub, filz d'Ezricam, filz de Hasabia , des filz de Merari, & Bacacar charpentier , Galal , & Mathania filz de Mica,filz de Zechri , filz d'Asaph : & Obdia filz de Semeia , filz de Galal, filz d'Iduthun : & Barachia , filz de Aza , filz d'Elcana : lequel habita es villages de Netophathi . Et les portiers, Selum,Acub,Talmon,Ahiman, & leurs freres . Selum en estoit le chef : & iusque icy iceux furent portiers par bendes des enfans de Leui , à la porte du Roy, vers Orient. Mais Selum filz de Core', filz d'Abiasaph,filz de Core', & ses freres , pour la maison de son pere , Corites estoyent sus les œuures du seruice , gardes des entrées du tabernacle : & leurs familles , selon les ordonnances du SEIGNEVR, estoyent gardes de l'entrée . Et Phinées filz d'Eleazar, estoit leur Duc , ayant le SEIGNEVR auec luy . Aussi Zacharie filz de Mosolamia , estoit le portier
Zacharie
D de l'entrée du tabernacle de conuenance. Tous ceux icy estoyent eleuz pour les portiers des entrées, deux cens & douze: & estoyent determinez , selon leurs generations, en leurs villes , que Dauid , & Samuel le Voyant,fonderent en leur foy,tant iceux comme leurs enfans , par les portes de la maison du Seigneur, & de la maison du tabernacle,pour gardes,selon leur tour. Les portiers estoyent vers les quatre ventz: c'est à sauoir,vers Orient,& Occident,vers Aquilon , & Midy . Et leurs freres qui estoyent en leurs villages , venoyent tous les sept iours , de temps à temps , auec eux, par les Sabbathz . Car en la charge de ces quatre maistres portiers estoyent les Leuites:& estoyent sus les chambres, & les threSors de la maison de Dieu . Et demouroyent à l'enuiron du temple de Dieu : car à eux appartenoit la garde : & quand ce venoit pour l'ouurir , ilz estoyent là tous les matins . Et aucuns d'iceux estoyent sus les vaisseaux du seruice.Car on les mettoit leans par nombre,& par nombre on les en tiroit. Et aucuns d'iceux estoyent constituez sus toutes les vtensiles,&tous les vaisseaux consacrez,& sus la fleur de farine , & sus le vin,& l'huile,& sus l'encens,& odeurs aromatiques.Et aucuns des enfans des sacrificateurs faisoyent les vnguentz des choses aromatiques . Et Mathathia qui estoit des Leuites , premier nay de Selum Corite,auoit la charge de la besongne des paesles . Et aucuns des filz de Cahath de leurs F freres , auoyent la charge sus les pains de proposition, pour les appreSter chacun Sabbath . Et iceux sont les chantres princes des familles des Leuites , qui estoyent ordonnez es chambres : car à eux appartenoit d'estre iour & nuict en l'œuure. Ceux sont les chefz des familles des Leuites, selon leurs generations,& les principaux qui habitoyent en Ierusalem. Et en Gabaon demourerent Abigabaon,Ieuel , & le nom de sa femmeMaaca.Et son filz premier nay Abdon,puis Zur,Cis,Baal,Ner,Nadab, Gedor,Ahio,Zacharie,& Maceloth . Et aussi Maceloth engendra Semaam.Et iceux aussi habiterent en Ierusalem auec leurs freres,à l'endroit d'iceux. *Mais Ner engendra Cis:& Cis engendra Saul , & Saul engendra Ionathan , Melchi-sue', Abinadab, & Esbaal.Et le filz de Ionathan fut Meribbaal,& Merib-baal engendra Mica. Et les filz de Mica furent:Phiton,Melech, & Thaharea . Et Ahaz engendra Iaara,& Iaara engendra Alamath , Azmoth, & Zamri. Zamri engendra Moza , & Moza engendra Baana,le filz duquel fut Raphaia,le filz duquel Eleasa, le filz duquel Ezel . Aussi Ezel eut six filz,desquelz les noms sont:Ezricam, Bochru, Ismael, Saria, Obdia, Hanan.Iceux furent les filz d'Ezel.

G
2.Sa. 9.a. sus 8. d.

CHAP. X.

OR les Philisthins feirent guerre contre Israel , & le peuple d'Israel fenfuit deuant les Philisthins: & tomberent nazurez en la montagne de Gelboe'. Et les Philisthins les ayans acconceuz , en poursuyuant Saul,& ses filz : ilz frapperent Ionathan , Abinadab,& Melchi-sua , les filz A

de Saul. Et fut la bataille griefue contre Saul: & les archiers le trouuerent, & le naurerent de flesches. *Et Saul dit à son cou
Iug. 9. g. 1. Ro. 31. b
B stillier: Desgaine ton espée, & me perce d'icelle: que parauenture ces incirconciz icy ne viennent, & qu'ilz ne se moquent de moy. Mais son coustillier ne le voulut pas, car il craingnoit mout. Saul donc print l'espée, & se ietta sur icelle. Quand son coustillier veit que Saul estoit mort: il se ietta
Saul se tue luy-mesme.
auſsi sur son espée, & mourut. Saul donc mourut, luy, ses trois filz, & toute sa maison ensemble moururent. Et quand vn chacun
C d'Israel, qui estoyent en la vallée, veirent qu'ilz estoyent fuiz: & que Saul & ses filz estoyent mortz, ilz delaisserent leurs villes: & s'enfuirent. Et les Philisthins vindrent & habiterent en icelles. Et aduint le lendemain que les Philisthins vindrent pour piller ceux qui estoyent occiz, & trouuerent Saul & ses filz abbatuz en la montagne de Gelboe'. Et quand ilz l'eurent despouille': ilz luy osterent la teste, & ses armures, & l'enuoyerent en leur terre: à l'enuiron, pour les presenter à leurs idoles, & au peuple. Et mirent ses armures au temple de leur dieu: & pendirent sa teste au temple de
D Dagon. Et quand tous ceux de Iabes
Saul & ses filz ensepueliz par les Galaadites.
Galaad ouirent tout ce que les Philisthins auoyent fait à Saul, tous les hommes vaillans s'esleuerent, & prindrent le corps de Saul, & les corps de ses filz, & les apporterent en Iabes: & ensepuelirent leurs os soubz le chesne qui estoit en Iabes: & ieusnerent sept iours. Saul donc mourut, pour sa transgression qu'il auoit commise contre le Seigneur, touchant la parolle d'iceluy, laquelle il ne garda point: & auſsi pour ce qu'il cercha la deuineresse pour s'enquerir, & ne s'enquist point du Seigneur. Parquoy le Seigneur l'occit: & transporta son royaume à Dauid filz de Iesai.

CHAP. XI.

A Dauid oinct Roy. 2. Sa. 5. a.
TOus ceux d'Israel donc s'assemblerẽt à Dauid en Hebron, disans: Nous sommes ton os & ta chair. Auſsi par cy deuant quand Saul estoit encore Roy, tu estois celuy qui menois hors, & ramenois Israel. Et le Seigneur ton Dieu t'a dit: Tu gouuerneras mõ peuple d'Israel, & seras Duc sus luy. Et ainsi tous les anciens d'Israel vindrent au Roy en Hebron, & Dauid feit alliance auec eux, en la presence du Seigneur. Et le oingnirent Roy sus Israel, selon la parolle du Seigneur qu'il auoit dõnée par Samuel.

Ierusalẽ dite Iebus
Et ainsi Dauid, & tous ceux d'Israel, s'en allerent en Ierusalem. Icelle est Iebus, là ou
B estoyent les Iebusiens habitans de la terre. Et ceux qui habitoyent en Iebus, dirent à Dauid: Tu n'entreras point icy. Lors Dauid print la tour de Zion, laquelle est la cite' de Dauid, & dit: Quiconque frappera des premiers le Iebusien, il sera chef & capitaine. Et ainsi Ioab filz de Zaruia monta des premiers, & fut fait capitaine. Et Dauid habita en la tour, & pourtant on l'appella, La cite' de Dauid. Et edifia la cite' tout à l'enuiron, depuis Melo, iusqu'au bout du circuit. Mais Ioab repara le demourant de la cite'. Dauid profitoit en allant & en croissant: & le Seigneur des armées estoit auec luy. S'ensuyuent les
Dieu auec Dauid.
C princes des fortz hommes, qui estoyent à Dauid: lesquelz l'ayderent en son regne auec tout Israel, pour le constituer Roy sus Israel, selon la parolle du Seigneur. *Et s'ensuit le nombre des vaillans hommes que
2. Sa 23. a
Dauid auoit. Isabaam filz de Hachamoni, prince entre trente. Cestuy leua sa lance sus trois cens, qui naura à vne fois: & apres luy Eleazar filz de son oncle, Ahohite, qui estoit entre trois puissans. Cestuy fut auec Dauid en Phas-damin, quand les Philisthins s'assemblerent là en bataille: & estoit le champ de ceste region plein d'orge: & s'en estoit le peuple fuy de la face des Philisthins. Iceux s'arresterent au milieu du champ, & le deliurerent. Et quand ilz eurent frappe' les Philisthins, le Seigneur feit grand salut à son peuple. Et trois des
D trente princes descendirent à la pierre, en laquelle estoit Dauid à la cauerne d'Odolam, quand les Philisthins auoyent asiz leur ost en la vallée de Raphaim. Et lors Dauid estoit dedans le fort: & l'ost des Philisthins en Beth-lehem. Adonc Dauid desira [de boire,] & dit: *O à la mienne vo-
2. Sa. 23. c
lunte' que quelcun me donnast de l'eau du puitz de Beth-lehem, qui est en la porte. Et ainsi ces trois icy trauerserent par le camp des Philisthins: & puiserent de l'eau au puitz de Beth-lehem, qui est en la porte: ilz en prindrent, & en apporterent à Dauid. Mais il n'en voulut point boire: ains la versa pour le Seigneur, disant: Que mon Dieu ne me permette point de ce faire, que ie boyue le sang de ces hommes icy en leur peril: car ilz m'ont apporte' l'eau sus le peril de leurs ames: & pour ceste cause n'en voulut poine boire. Cest acte feirent ces trois vaillans. Auſsi Abisai frere de
E Ioab estoit chef entre trois. Iceluy esleua sa lance contre trois cens, lesquelz il naura: & cestuy estoit le plus renõme' entre trois, & fut plus noble des trois entre les secondz, & fut le chef d'iceux. Toutesfois, il ne paruint point iusqu'aux autres trois.

Banaia filz de Iehoiada, fut homme tres vaillant, de Cabzéel: lequel feit beaucoup de prouesses. Il frappa deux fortz lions de Moab.

Moab. Et ceſtuy meſme deſcendit, & tua le lion, au milieu de la ciſterne, au temps des neiges. Auſsi il frappa vn homme Egyptien, duquel la ſtature eſtoit de cinq coudées: & auoit vne lance comme le tellier des tiſſerans. Il deſcendit donc à luy auec ſon baſton: & rauit la lance de la main de l'Egyptien, & l'occit à tout icelle. Ce feit Banaia filz de Iehoiada: lequel eſtoit le plus renommé entre trois fortz: ceſtuy fut plus honnoré par deſſus trente. Toutesfois ne paruint point iuſqu'aux autres trois. Et Dauid le mit en ſon conſeil. Ceux cy auſsi furent puiſſans hommes d'armes: Aſa-el frere de Ioab, & Elhanan filz de ſon oncle, de Beth-lehem, Samoth Arothite, Helez Phalonite, Hira filz d'Aces Thecuite, Abiezer Anathothite, Sobocai Huſathite, Ilai Ahohite, Maharai Netophatite, Heled filz de Baana Netophatite, Ethai filz de Rebai, de Gabaa, des filz de Ben-iamin, Banaia Pharathonite, Haurai du fleuue de Gaas, Abiel Arabathite, Azmoth Baharumite, Eliahaba Saalbonite. Les filz de Haſſem Gezonite, Ionathan filz de Saga Hararite, Ahiam filz de Sacar Hararite, Eliphal filz d'Vr, Hepher Mecharathite, Ahia Phalonite, Hezro Carmelite, Naari filz d'Azbai, Ioël frere de Nathan, Mibahar filz de Gari, Zelec Amonite, Naharai Berothite, le couſtillier de Ioab, filz de Zaruia, Ira Iethrien, Gareb Iethrien, Vrie Hethien, Zabad filz d'Oholai, Adina filz de Siza Rubenite, le prince des Rubenites, & trente auec luy, Hanan filz de Maaca, & Ioſaphat Mathanite, Ozea Aſtharothite, Sama & Iaiel filz d'Hotam Aroerite, Iedial filz de Zamri, & Ioha ſon frere Thozite, Eliel Mahumite, & Ieribai, & Ioſoia filz d'Elnaem, & Iethma Moabite, Eliel, & Obed, & Iaſiel de Maſobaia.

CHAP. XII.

ET ceux cy vindrent à Dauid en Zicelag, eſtant encore enſerré à cauſe de Saul le filz de Cis: leſquelz eſtoyent entre les puiſſans, donnans ſecours en la guerre, equippez d'arcz en la dextre, & iettans les pierres de la ſeneſtre, & les fleſches auec l'arc: des freres de Saul de Ben-iamin. Le chef eſtoit Ahiezer, & Ioas, filz de Samaa Gabaathite: & Iaziel & Phalet filz d'Azmoth: & Baraca & Iehu Anathothite: auſsi Iſamaia Gabaonite, le plus vaillant entre trente, & par deſſus trente. Et Ieremia, Iehaziel, Iohanan, & Iozabad Gaderothite, Eleuzai & Ierimoth, Baalia, Samaria, & Saphatia Haraphite, Elcana, & Ieſia, Azrael, Ioezer, & Ioſoboam de Carehim, auſsi Ioela & Zabadia filz de Ieroham de Gedod. Et auſsi de Gadi, aucuns ſe retirerent à Dauid, à la fortereſſe du deſert: hommes fort vaillans, gens expers à la guerre, promptz à l'eſcu & à la lance. Leurs faces eſtoyent comme faces de lions: & eſtoyent comme les dains es montagnes, pour courir legierement. Ezer le premier, Obdia le ſecond, Eliab le troiſieſme, Maſmanna le quatrieſme, Ieremia le cinquieſme, Ethi le ſixieſme, Eliel le ſeptieſme, Iohanam le huitieſme, Elzabad le neufieſme, Ieremia le dixieſme, Machabanai l'vnzieſme. Iceux furent les capitaines de l'armée des filz de Gad. Le moindre preſidoit ſus cent hommes de guerre, & le plus grand ſus mille. Ce ſont ceux qui paſſerent le Iordain au premier moys, du temps qu'il a de couſtume de ſe deſborder ſur tous ſes riuages: & chaſſerent tous ceux qui demouroyent es vallées aux regions Orientale & Occidentale. Auſsi aucuns des enfans de Ben-iamin & de Iuda, vindrent à Dauid à la fortereſſe. Et Dauid iſsit au deuant d'eux, & reſpondit, leur diſant: Si vous eſtes venuz en paix auec moy, pour m'ayder, mon cueur ſera pareillement enuers vous. Mais ſi vous me trahiſſez à mes aduerſaires, ſans qu'il y ayt tort en mes mains: que le Dieu de noz peres le regarde, & le chaſtie. Et l'eſprit veſtit Amaſai capitaine de trente, [& dit:] Nous ſommes à toy, o Dauid: & ſerons auec toy, o filz de Ieſai. Paix, paix ſoit à toy, & la paix ſoit à ceux qui t'aydent. Car ton Dieu t'ayde. Dauid donc les receut, & les ordonna du nombre des capitaines de l'oſt. Auſsi aucuns de Manaſſé ſe retirerent à Dauid: quand il venoit auec les * Philiſthins, pour combatre contre Saul. Mais il ne leur donna point d'ayde: car par conſeil [determiné,] les princes des Philiſthins le renuoyerent, diſans: Il retournera à ſon ſeigneur Saul, ſus [le dangier de] noſtre teſte. Quand donc il reuint en Zicelag, aucuns de Manaſſé ſ'enfuirent à luy, à ſauoir, Edna, Iozabad, Iediel, Michael, Iozabad, Elihu, & Zalathai, princes de milliers qui eſtoyent en Manaſſé. Iceux donnerent ayde à Dauid à lencontre de l'armée. Car ilz eſtoyent tous hommes treſſortz: & furent faitz capitaines en l'armée. Il en venoit donc chacun iour à Dauid, pour l'ayder, iuſqu'à ce qu'il y euſt vn grand camp amaſſé, comme vne armée de Dieu. S'enſuyuent les nombres des gens d'elite, equippez à la guerre, qui vindrent à Dauid, quād il eſtoit en Hebron, pour tranſferer le royaume de Saul à luy, ſelon la parolle du Seigneur. Des filz de Iuda y en auoit ſix mille huit cens, portans eſcu & lance, equippez à la bataille. Item, des filz de Simeon,

a. ou l'en ſoubie.

* 2. Sa. 29. 2

* C. pnic ſante.

sept mille & cent tresfortz à la guerre.
E Item, des filz de Leui, quatre mille six cens.
Et Iehoiada capitaine [de la lignée] d'Aaron, & auec luy trois mille sept cens. Ausi Zadoc enfant fort vaillant, & les princes de la maison de son pere, vingt & deux.
Item, des filz de Ben-iamin frere de Saul, trois mille. Car iusqu'à lors la plus grande partie d'iceux tenoit la garde de la maison de Saul. Item, des filz d'Ephraim furent vingt mille, & huit cens, fortz vaillans, & hõmes renommez en la maison de leurs peres. Item, de la demie lignée de Manasse' dixhuit mille, qui furent designez par noms
F pour venir constituer Dauid Roy. Item, des filz d'Issacar, [hommes] sages, qui auoyent cognoissance des tẽps, pour sauoir q̃lle chose deuoit faire Israel: desquelz les capitaines estoyent deux cens, & tous leurs freres suiuoyent leur aduis. Item, de Zabulon, hommes sortans à la guerre, expers au combat, en tout instrument de guerre, cinquante mille, estãs pres au combat, n'ayans point le cueur double. Item, de Nephthali mille chefz, & auec eux trente sept mille, muniz d'escu & de lance. Item, des Danites vingt huit mille six cẽs, preparez à la bataille. Item, d'Aser quarante mille, issans à la guerre, pour marcher hardimẽt au combat. Item, de delà le Iordain, des Rubenites, & des Gadites, & de la demie lignée de Manasse', six vingtz mille, auec tous instru
G mens de guerre pour batailler. Tous ces hommes estans en ordre pour combattre, vindrent de cueur parfait en Hebron, pour constituer Dauid Roy sus tout Israel. Mais ausi tout le reste d'Israel estoit d'vn courage, que Dauid fust fait Roy. Et furent illec auec Dauid, mangeans & beuuans par trois iours. Car leurs freres leur en auoyent appareille'. Et ausi leurs voisins, iusqu'à Issacar, & Zabulon, & Nephthali, apportoyent des pains sur asnes, chameaux, sur muletz, & bœufz, de la viande pour manger, de la farine, & des figues, des raisins secz, du vin, de l'huile, des bœufz, des brebis en abondance: car ioye estoit en Israel.

CHAP. XIII.

A ET Dauid tint conseil auec ses capitaines, & cẽteniers, & auec tous ses Ducz:
Le retour de l'arche de Cariath Iarim. & dit à toute la congregation d'Israel: S'il vous semble bon, & que la parolle que ie diray vienne du Seigneur nostre Dieu: enuoyons ça & là à noz autres freres qui sont en toutes regions d'Israel, & auec eux aux sacrificateurs & Leuites, qui habitent es villes de leurs possessions, qu'ilz s'assemblent à nous, & que nous ramenions l'arche de nostre Dieu auec nous. Car nous
B ne l'auons point requis es iours de Saul. Et toute la multitude respondit, qu'ainsi se feit. Car la parolle auoit este' trouuée bonne de tout le peuple. Dauid donc assembla tous ceux d'Israel, depuis le Nile d'Egypte, iusqu'à ce que tu entres en Hemath, pour amener l'arche de Dieu de Cariath-Iarim. Et Dauid monta, & tout Israel, en * Bala Cariath-Iarim qui est en Iuda, à fin que d'illec il apportast l'arche du Dieu eternel, seant sus les Cherubins: là ou son nom est inuoque'. Et mirent C l'arche de Dieu sus vn nouueau chariot, de la maison d'Abinadab. Et Oza & ses freres conduisoyent le chariot. Ausi Dauid & tous ceux d'Israel iouoyent en la presence de Dieu, de toute vertu, en Cantiques, & en harpes, en psalterions, & en tabours, en cymbales, & en trompettes. Et quand ilz furent venuz iusqu'à l'aire de Chidon, Oza estendit sa main pour soustenir l'arche: car les bœufz la secouoyent. Mais le SEIGNEVR se courrouça contre Oza, & le frappa, pource qu'il auoit mis sa main sur l'arche: & mourut illec en la presence de Dieu. Lors Dauid fut D marry, de ce que le Seigneur auoit fait rompture en Oza: & appella le nom de ce lieu la* Perez-Oza, iusqu'au iour present: & Dauid craingnit Dieu en ce iour là, disant: Comment pourroye-ie amener à moy l'arche de Dieu? Pource Dauid ne la retira point vers luy, à sauoir, en la cite' de Dauid: mais la feit tourner en la maison d'Obed-edom Gethien. Et ainsi l'arche de Dieu demoura en la maison d'Obed-edom, & fut en la maison d'iceluy par trois moys: & le Seigneur beneit la maison d'Obed-edom, & tout ce qu'il auoit.

* 2. Sa. 6. a

* C. diuisiõ d'Oza.

L'arche en la maison d'Obed-edom

CHAP. XIIII.

A VSsi Hiram Roy de Tyr enuoya des A
messagers à Deuid, & des bois de Cedres, & des massons, & des charpentiers: 2. Sa. 5. b
pour luy edifier vne maison. Et Dauid cogneut que le Seigneur l'auoit conferme' Roy sus Israel: pourtant que son regne estoit esleue' en haut à cause de son peuple Israel. Ausi Dauid print encore des femmes en Ierusalem: dont engendra encore des filz & des filles. S'ensuyuent les noms de ceux qui luy nasquirent en Ierusalem: Samua, Sobab, Nathan, Salomon, Iebhar, Elisua, Eliphalet, Noga, Napheg, Iaphia, Elisama, Baliada, & Eliphelet.

Mais les Philisthins oyans que Dauid B
estoit oinct pour Roy sur tout Israel, ilz se esleuerent tous pour le cercher. Quand Dauid eut ouy la nouuelle, il issit au deuant d'eux. Et les Philisthins venans s'escarterent en la vallée de Raphaim. Lors Dauid demanda conseil à DIEV, disant:

Mon

Monteray-ie contre les Philisthins, & les bailleras-tu en ma main? Et le Seigneur luy dit: Mõte, & ie les bailleray en ta main.
C Et quand ilz furent montez en *Baal-pharazim, *Dauid les frappa illec, & dit: Dieu a fait escouler mes ennemiz par ma main, comme les eaus s'escoulent. Et pourtant on appella le nom de ce lieu la, Baal-pharazim. Et delaisserent illec leurs dieux, lesquelz Dauid commanda de brusler au feu.
*Auc. plaine ou valée. 2. Sa. 5. c. d.

Derechef les Philisthins vindrent, & se espardirent en la vallée. Et Dauid demanda derechef conseil à Dieu, & Dieu luy dit:
D Ne monte point apres eux, mais retire toy derriere eux, & viens à lencontre d'eux à l'oppoſite des *meuriers. Et quand tu orras le son du branle, du sommet des meuriers: lors tu sortiras en bataille. Car Dieu est issu deuant toy, pour frapper l'ost des Philisthins. Dauid donc feit ainsi que Dieu luy auoit commandé: & desconfirent l'ost des Philisthins: depuis Gabaon, iusqu'en Gazer. Et le nom de Dauid fut diuulgué en toutes les regions: & le Seigneur mit sus toutes gens la crainte d'iceluy.
*Auc. poiriers.

CHAP. XV.

A Vsi il se bastit des maisons en la cité de Dauid. Et *prepara vn lieu pour l'arche de Dieu: & luy tendit vn tabernacle. Lors dit Dauid: Il n'est pas licite que l'arche de Dieu soit portée de quelcun, sinon des Leuites: car le Seigneur les a eleu pour porter l'arche du Seigneur, & pour le seruir à touſiourſmais. Puis Dauid assembla tous ceux d'Israel en Ierusalem, pour faire monter l'arche du Seigneur en son lieu, qui luy auoit preparé. Ausi assembla les filz d'Aaron & les Leuites. Des filz de Cahath: Vriel le principal, & ses freres, six vingtz. Des filz de Merari: Asaia le principal, & ses freres, deux cens & vingt. Des filz de Gerson: Ioël le principal, & ses freres, cent & trente. Des filz d'Elizaphan: Semeia le principal, & ses freres, deux cens. Des filz d'Hebron: Eliel le principal, & ses freres, octante. Des filz d'Oziel: Aminadab le principal, & ses freres, cent & douze.
A *selõ Gr. Auc. lisãs ⊃ pour edifia.

B *Ausi Dauid appella Zadoc, & Abiathar sacrificateurs, & Vriel, Asaia, Ioel, Semeia, Eliel, & Aminadab Leuites, & leur dit: Vous qui estes les chefz des familles des Leuites, soyez sanctifiez, vous & voz freres: & transportez l'arche du Seigneur le Dieu d'Israel, au lieu que ie luy ay appareillé: pourtant que vous n'y estiez pas au commencement, le Seigneur nostre Dieu a fait rompture entre nous: car nous ne l'auons point cerché selon la coustume. Les sacrificateurs donc & les Leuites se sanctifierent pour porter l'arche du Seigneur le Dieu d'Israel. Et les filz de Leui prindrent l'arche de Dieu, sur leurs espaules, à tout les barres: comme Moyse auoit commandé, selon la parolle du Seigneur. Et Dauid dit aux principaux des Leuites, que ilz constituassent aucuns de leurs freres, chantres en instrumens de musique: à sauoir en psalterions, en harpes, & en cymbales: faisans ouir en hauçant la voix, par liesse. Et constituerent des Leuites, Heman filz de Ioel, & de ses freres, Asaph filz de Barachia, & de Merari, & de ses freres, Ethan filz de Cusaia. Et leurs freres auec eux en la seconde ordre Zacharie, Ben-Iaaziel, Semiramoth, Iahiel, Vni, Eliab, Banaia, Maasia, & Mathathia, Eliphalehu, Macenia, Obed-edom, & Ieiel, les portiers.
B gus 13. d.

L'arche ramenée par les Leuites, auec instrumens.

C

Ausi Heman, Asaph, & Ethan furent les chantres, pour faire resonner les cymbales d'ærain. Et Zacharie, Oziel, Semiramoth, Iahiel, Ani, Eliab, Maasia, & Banaia, en psalterions par *Almoth. Ausi Mathathia, Eliphalehu, Macenia, Obed-edom, Ieiel, & Ozazia, chantoyent le triumphe, en harpes, sur l'octaue, *pour renforcer le ton. Mais Conania honnorable entre les Leuites, en la prophetie presidoit sur icelle, car il estoit homme entendu. Et Barachia, & Elcana estoyent les portiers de l'arche. Ausi Sacania, Ioſaphat, Nathanael, Amasai, Zacharie, Banaia, & Eliezer, sacrificateurs sonnoyent les trompettes deuant l'arche de Dieu. Et Obed-edom, & Iahia, estoyent les portiers de l'arche.
*C. certaine châtrerie, signifiant choſes secretes & cachées. Aucuns pour les iuuenelles
*Grec, de la victoire. Aucũs, continuellemẽt, ou pour ſolliciter, ou inciter, à ſauoir, à l'œuure dn Seigneur.

Dauid donc, & les anciens d'Israel, & les capitaines, allerent pour apporter l'arche de l'alliance du Seigneur en liesse, de la maison d'Obed-edom. Et selon que Dieu auançoit les Leuites qui portoyent l'arche de l'alliance du Seigneur, ilz sacrifioyent sept taureaux & sept moutons. Ausi Dauid estoit vestu d'vne robbe de fin lin, & tous les Leuites qui portoyent l'arche, & les chantres, & Conania le prince de la prophetie entre les chantres. Et sur Dauid ausi estoit l'Ephod de lin. Ainsi tout Israel feit monter l'arche de l'alliance du Seigneur en triumphe: & en son de cornet, de trompettes, & cymbales, les faisans resonner, & psalterions, & harpes. Et quand l'arche de l'alliance du Seigneur fut venue iusqu'à la cité de Dauid: Michol fille de Saul, regardant par la fenestre, veit le Roy Dauid saillant & iouant, dont le despriſa en son cueur.
D La grand ioye enramenant l'arche. 2 Sa. 6. c.

Michol despriſe Dauid sautãt deuant l'arche.

CHAP. XVI.

I Lz apporterẽt donc l'arche du Seigneur, & la colloquerent au milieu du tabernacle, q̃ Dauid luy auoit estendu: & offrirent holocaustes & oblations pacifiques deuant

A

Dieu. Et quand Dauid eut acheué d'offrir les holocaustes, & les oblations pacifiques : il beneit le peuple au nom du Seigneur: & diuisa à tous & à vn chacun, tant
1.Ro. 6.d à l'homme comme à la femme, vne piece de pain, & vne piece de chair, & "vne bouteille [de vin.] Et constitua deuant l'arche du
"Aucuns, torteau. Seigneur aucuns des Leuites, pour seruir, pour faire memoire, pour confesser & louer le Seigneur Dieu d'Israel : à sauoir, Asaph le premier, & le second apres luy Zacharie, Ieiel, Semiramoth, Iahiel, Mathathia, Eliab, Banaia, Obed-edom, & Ieiel: auec leurs instrumens de psalterions & de harpes. Et Asaph pour resonner en cymbales. Et que Banaia & Iahaziel sacrificateurs, fussent continuellement auec trompettes deuant
B l'arche de l'alliance du Seigneur. Lors en ce iour la Dauid cõstitua la préeminence pour chef, à rẽdre louange au Seigneur, en la main d'Asaph & de ses freres.

Psa.105.b *Confessez par louãnge le Seigneur, &
Esa.12.a. inuoquez son nom, donnez à cognoistre aux peuples ses œuures. Chantez luy, dites luy Pseaumes : & deuisez de toutes ses merueilles. Glorifiez vous de son sainct nom : le cueur de ceux qui quierent le Seigneur se resiouisse. Cerchez le Seigneur, & sa vertu, querez tousiours sa face. Ayez memoire de ses merueilles qu'il a faites, de ses miracles, & des iugemens de sa bouche.

La semence d'Israel sont ses seruiteurs: les enfans de Iacob sont ses eleuz. Il est le Seigneur nostre Dieu: ses iugemens sont en toute la terre. Ayez eternellement recordation de son alliance, & de la parolle qu'il a commandée en mille generations.

Laquelle il a traictée auec Abraham : & de son iurement à Isaac. Et l'a constituée en ordonnance à Iacob : & à Israel en paction eternelle. Disant : Ie te donneray la terre de Canaan, le cordeau de vostre heritage. Quand vous estiez en petit nombre de gens estrangers en icelle. Lors ilz cheminoyent de gent en gent: & de royau-
C me à vn autre peuple. Il n'a point permis à aucun de leur faire violence : mais a chastié les Roys pour l'amour d'eux. Ne touchez point mes Oinctz: & ne traictez pas
Psal.96.a mal mes Prophetes. *Toute la terre: chantez au Seigneur, annoncez de iour en iour son salut. Racõptez sa gloire entre les gens, & ses merueilles entre tous les peuples. Car le Seigneur est grand, & fort louable : il est à craindre par dessus tous les dieux. Car tous les dieux des peuples sont idoles: mais le Seigneur a fait les cieux.

Confession de louange & magnificence est deuant luy: force & liesse est en son lieu.

Vous familles des peuples, dõnez au Seigneur, donnez au Seigneur gloire & empire. Donnez au Seigneur gloire & à son nom. Esleuez le sacrifice, & venez en sa presence, & adorez le Seigneur en sainct honneur. Tremblez de sa face tous habitateurs de la terre : car il a affermy le monde sans qu'il se bouge. Les cieux soyent resiouiz, & la terre s'en esgaye, & qu'ilz disent es nations: Le Seigneur a regné. Que la mer, & le contenu d'icelle, bruye : que les chãps & toutes les choses qui sont en iceux se resiouissent. Adonc les bois de la foreſt s'esiouiront deuant le Seigneur, pource qu'il est venu iuger la terre. Louëz le Sei D
gneur : Car il est bon : Car sa misericorde est eternellement. Et dites : O Dieu nostre Sauueur, sauue nous: & nous rassemble, & nous deliure des gens: afin que nous confessions ton sainct nom, & que nous soyõs collaudez en ta louange. Le Seigneur Dieu d'Israel soit beneit dez le commencement du siecle, & à tousioursmais : & que tout le peuple dise: "Amen, & louënt le Sei- "Ainſi soit il.
gneur. Et ainsi delaissa illec deuant l'arche de l'alliance du Seigneur, Asaph & ses freres, pour administrer continuellemẽt chacun iour deuant la presence de l'arche. Et [laissa] pour portiers Obed-edom, & ses freres, soixante huit : & Obed-edom le filz de Ieduthun, & Oza. Et Zadoc le sacrificateur, & ses freres sacrificateurs deuant le tabernacle du Seigneur, au lieu haut, lequel estoit en Gabaon : pour offrir holocaustes au Seigneur continuellement, sur l'autel de l'holocauste: tant au matin qu'au vespre, selon toutes les choses qui sont escrites en la loy du Seigneur, qu'il commanda à Israel. Et auec eux Heman & Iduthun, & les autres eleuz, lesq̃lz furent designez par noms pour confesser le Seigneur, que sa misericorde est eternellement. Et auec eux estoyent Heman & Iduthun, pour sonneurs de trompettes & cymbales, pour les faire resonner, & tous instrumens de musique du Seigneur. Et les filz d'Iduthun pour portiers. Puis tout le peuple s'en alla chacun en sa maison: aussi Dauid retourna pour beneir sa maison.

CHAP. XVII.

OR comme Dauid estoit habitant en sa A
maison, il dit à Nathan le Prophete: 2.sa.7.a
Voicy, i'habite en vne maison de Cedre : & l'arche de l'alliance du Seigneur est soubz des courtines. Et Nathan dit à Dauid: Fay tout ce qui est en ton cueur, car le Seigneur est auec toy. Mais en ceste nuit, la parolle du Seigneur fut dõnée à Nathã, disant: Va, & parle à Dauid mon seruiteur. Ainsi dit le Seigneur : Tu ne m'edifieras point de maison pour habiter. Car aussi ie n'ay

pas

pas habité en maison, depus le temps que i'ay fait monter les enfans d'Israel [d'Egypte iusqu'à ce iour: ains ay esté de pauillon en pauillon, & d'abitacle [en habitacle] par tout ou i'ay chemine auec tout Israel. Ay-ie parlé à vn seul des Iuges d'Israel, ausquelz auoye commandé de gouuerner mon peuple, disant: Pourquoy ne m'as-tu point edifié de maison de Cedre? Maintenant donc tu diras à mon seruiteur Dauid: Ainsi dit le Seigneur des armées: Ie t'ay prins de
B la cabanne quand tu suyuois les brebis es pastures, pour estre le Duc sus mon peuple Israel: & ay esté auec toy par tout ou tu es allé: & ay extermine tous tes ennemiz deuant toy. Et t'ay fait vn nom comme le renom des grandz qui sont en la terre. Et ay constitué lieu pour mon peuple Israel, & l'ay planté, & habitera en son lieu: & ne se remuera plus. Et les filz d'iniquité ne les foulleront plus, comme ilz ont fait depuis le commencement, & depuis les iours esquelz i'ordonnay des Iuges à mon peuple Israel: & ay humilié tous tes ennemiz. Ie te fais sauoir donc que le Seigneur t'edifiera vne maison. Et quand tes iours seront accompliz, pour t'en aller auec tes peres, i'esleueray ta semence apres toy, laquel le sera de tes filz: & establiray son royaume. Cestuy m'edifiera vne maison: & establiray son throne à tousioursmais. Et luy se
C ray pour pere, & il me sera pour filz: & n'oste ray point ma grace de luy, ainsi que ie l'ay ostée de celuy qui a esté deuant toy. Et l'establiray en ma maison, & en mon regne, à tousiours: & son throne sera ferme à tousioursmais. Selon toutes ces parolles, & selon ceste vision, Nathan parla à Dauid.

Et quand le Roy Dauid fut venu, il s'asseit deuant le SEIGNEVR, & dit: O Seigneur Dieu, qui suis-ie: & quelle est ma maison, que tu me face paruenir iusque là? Mais ausi cela est peu deuãt toy O DIEV: dont as parlé touchant la maison de ton seruiteur pour long temps: & me pouruoye selon la disposition de l'homme. O excel-
*Aucuns, de l'hõme excellent. lent SEIGNEVR DIEV, que te peut Dauid requerir dauantage, que tu honnore ton seruiteur: car tu as cogneu ton seruiteur. O SEIGNEVR pour l'amour de ton seruiteur, & selon ton cueur tu as fait tout ce grand acte icy pour donner à cognoistre toutes excellences. SEIGNEVR, il n'y a nul semblable à toy, & n'y a point
D de DIEV fors que toy, selon tout ce que nous auons ouy de noz aureilles. Et qui est la seule gent en la terre comme ton peuple Israel, pour laquelle DIEV soit allé pour la recouurer à soy pour peuple, & pour te constituer grande renommée & terrible: en deschassant les gens de deuant ton peuple, lequel tu as recouuré d'Egypte? Et as ordõné ton peuple Israel pour ton peuple à tousioursmais: & toy Seigneur, es fait son Dieu. Maintenant donc Seigneur, que la parolle que tu as dite touchant ton seruiteur, & touchant sa maison, soit confermée eternellement: & fais ainsi que tu as dit: & que ton nom demeure stable, & soit magnifié eternellement: & qu'on die. Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel est Dieu à Israel. Et la maison de Dauid ton seruiteur soit establie deuant toy. Car toy mon Dieu, tu as reuelé à l'aureille de ton seruiteur, que tu luy edifieroys vne maison: & pour tant a ton seruiteur trouué dequoy pour prier en ta presence. Maintenant donc Seigneur, tu es Dieu: & as parlé à ton seruiteur de ce bien icy. Or maintenant vueille benir la maison de ton seruiteur, à fin qu'elle soit perpetuellement deuant toy. Car Seigneur si tu la beneis, lors sera beneite eternellement.

CHAP. XVIII.

APres ces choses, aduint que Dauid frappa les Philisthins, & les humilia: & print Geth, & ses villages de la main des Philisthins: & frappa Moab, & ceux de Moab furent faitz seruiteurs à Dauid, luy offrans dons. Ausi en ce temps là, Dauid frappa Hadadezer le Roy de Zoba en Hemath, quand il s'en alla pour constituer sa puissance au fleuue d'Euphrates. Dauid donc print mille chariotz d'iceluy, & sept mille cheuaucheurs, & vingt mille hommes de pied: & desattella tous les chariotz, mais il en reserua cent. Adonc les Syri- B
ens de Damas y suruindrent pour bailler ayde à Hadadezer Roy de Zoba, dont Dauid frappa des Assyriens, vingt & deux mille hommes. Et mit garnison en Syrie de Damas: & les Syriens furent faitz seruiteurs à Dauid luy portans dons. Et le Seigneur sauuoit Dauid par tout ou il alloit. Ausi Dauid print les boucliers d'or, qui estoyent aux seruiteurs d'Adadezer & les apporta en Ierusalem. Et ausi emporta grande abondance d'ærain, de Thebahath, & de Chun, citez d'Hadadezer: duquel Salomon feit la mer d'ærain, & les colomnes & les vaisseaux d'ærain. Quand *Thou Roy d'He- C
math eut ouy, que Dauid auoit frappé toute l'armée d'Hadadezer Roy de Zoba: il en uoya Haduram son filz au Roy Dauid, pour luy demander la paix, & luy faire feste de ce qu'il auoit bataille cõtre Hadadezer, & l'auoit frappé (car Thou guerroyoit auec Hadadezer.) Et auoit tous vaisseaux d'or, & d'argent, & d'ærain, lesquelz ausi le Roy Dauid consacra au Seigneur, auec l'or &

*Autrement. Thoi. 2. sam. 8. c.

l'argent qu'il auoit oſté à toute les natiõs: à ſauoir d'Idumée, de Moab, & des filz d'Amon, des Philiſthins, & d'Amalec. En outre Abiſai filz de Zaruia, frappa Edom en la vallée des Salines, iuſqu'à dix huit mille: & mit garniſon en Edom, tellement que tous les Idumées ſeruirent à Dauid.

Le Seigneur ſauua Dauid par tout ou il eſtoit allé. Et regna Dauid ſus tout Iſrael, faiſant iugement & iuſtice à tout ſon peuple. Ioab filz de Zaruia eſtoit ſus l'armée, & Ioſaphat filz d'Ahilud eſtoit commis ſur les regiſtres. En outre Zadoc filz d'Ahitob, auec Abimelech filz d'Abiathar eſtoyent les ſacrificateurs: & Suſa eſtoit le ſcribe. Banaia filz de Ieoiada eſtoit ſus les Ceretiens, & Phelethiens. Mais les filz de Dauid eſtoyent premiers à la main du Roy.

CHAP. XIX.

APres aduint que Nahas Roy des filz d'Amon mourut, & que ſon filz regna pour luy. Et Dauid dit: Ie feray grace auec Hanon filz de Nahas. Car ſon pere m'a fait grace. Dauid donc enuoya des meſſagers pour le cõſoler de la mort de ſon pere. Et quand les ſeruiteurs de Dauid furent venuz iuſqu'en la terre des enfans d'Amon, pour conſoler Hanon, les princes des enfans d'Amon, dirent à Hanon: Penſe-tu que ce ſoit pour honnorer ton pere en ta preſence, que Dauid t'a enuoyé des conſolateurs? n'eſt-ce pas pour ſ'enquerir, de deſtruire & eſpier le pays que les ſeruiteurs d'iceluy ſont venuz à toy? Hanon dõc print les ſeruiteurs de Dauid, & les tondit, & copa leurs robbes par le milieu iuſqu'aux feſſes, & les renuoya. Ainſi ſ'en allerent & le feirent ſauoir à Dauid par aucuns, lequel enuoya au deuant d'eux: car ilz eſtoyent fort honteux. Et le Roy dit: Demourez en Iericho iuſqu'à ce que voſtre barbe recroiſſe, puis retournez. Lors les enfans d'Amon voyans qu'ilz eſtoyẽt en horreur vers Dauid: Hanon & leſditz enfans d'Amon enuoyerent mille talentz d'argent, pour auoir à guaiges des chariotz, & des cheuaucheurs de *Meſopotamie, & de Syrie Maaca, & de Zoba. Et prindrent à guaiges trẽte & deux mille chariotz, & le Roy Maaca auec ſon peuple. Et quand iceux furent venuz, ilz aſsirent leur ſiege àlendroit de Medaba. Auſsi les enfans d'Amon ſ'aſſemblerent de leurs villes, & vindrent à la bataille.

Quand Dauid eut ouy ces nouuelles, il enuoya Ioab, & toute l'armée de vaillantz hommes. Les filz d'Amon donc yſſirent & ordonnerent l'armée à l'entrée de la cité. Et les Roys qui eſtoyent venuz à ſon ayde, ſe tindrent ſeparez au chãp. Ioab donc oyãt que la bataille ſe faiſoit contre luy, deuant & derriere, il eleut des plus fortz hõmes d'Iſrael, & dreſſa l'oſt cotre les Syriens. Et ordõna toute l'autre partie du peuple ſoubz la main d'Abiſai ſon frere: & ſe diſpoſerent contre les enfans d'Amon. Et dit: Si Syrie eſt plus forte que moy, tu me ſecoureras. Et ſi les enfans d'Amon ſont plus fortz que toy, ie te ſecoureray. Soys conforté, & beſongnons vaillamment pour noſtre peuple, & pour les villes de noſtre Dieu. Et leSEIGNEVR face ce qui luy ſemble bon. Ioab donc ſ'approcha, & le peuple qui eſtoit auec luy, en bataille contre les Syriens, leſquelz ſ'enfuioyent de deuant luy. En outre les enfans d'Amon voyans que les Syriens eſtoyent fuis, ilz ſ'enfuirẽt auſsi deuãt Abiſai ſon frere: & entrerẽt en la cité. Apres, Ioab ſ'en retourna en Ieruſalem. Lors les Syriens voyans qu'ilz eſtoyent ruez ius deuant Iſrael: ilz enuoyerent des meſſagers, & feirent venir les Syriens qui eſtoyent outre le fleuue: & Sophach capitaine de l'armée d'Hadadezer eſtoit deuant eux.

Quand cela fut annoncé à Dauid, il aſſembla tous ceux d'Iſrael, & paſſa le Iordain, & entra ſus eux: & diſpoſa la bataille contre les Syriens, & bataillerent contre eux. Mais les Syriens ſ'enfuyrent deuant Iſrael. Et Dauid deſconfit de ceux de Syrie, ſept mille chariotz, & quarãte mille hõmes de pied, & tua Sophach le prince de l'armée. Lors les ſeruiteurs d'Hadadezer voyans qu'ilz eſtoyent ruez ius par Iſrael: ilz feirent paix auec Dauid, & le ſeruirent. Et ne voulut plus Syrie dõner ſecours aux filz d'Amon.

CHAP. XX.

IL aduint apres l'an reuolu, au temps que les Roys ſortent [à la bataille:] que Ioab conduit la force de l'armée, & deſtruiſit la terre des enfans d'Amon, & ſ'en alla aſsieger Raba. Et Dauid demouroit en Ieruſalẽ quand Ioab frappa Raba, & la deſtruiſit. *Et Dauid print la couronne de la teſte de leur Roy, en laquelle trouua le poiz d'vn talent d'or, & des pierres precieuſes, laquelle fut miſe ſur la teſte de Dauid. Et emmena hors de la cité pluſieurs deſpouilles & le peuple qui eſtoit en icelle, & les ſcia de ſcies, & de herces de fer, & de cognies. Ainſi feit Dauid à toutes les villes des enfans d'Amon puis retourna auec tout le peuple en Ieruſalem. *Apres ce fut donnée vne bataille en Gazer àlencontre des Philiſthins: lors il frappa Sobocai Huſathite, Saphai du genre des *Raphaims, & furent humiliez.

Et fut encore vne guerre contre les Philiſthins: en laquelle Elhanam filz de Iaur frappa Lahemi frere de Goliath Gethien: & le bois de ſa lance eſtoit comme le

*Ebr. Aramaharim Deu. 23. a.

*C. Geath.

Dte tellier des tisserans. Il y eut encore vne autre bataille en Geth: en laquelle fut vn homme de grande stature, ayant six doigtz, c'est à dire, ensemble vingt & quatre: lequel aussi auoit este' engendre' de la lignée de Harapha. Cestuy dessia Israel: & Ionathan filz de Samaa frere de Dauid le frappa. Ceux cy estoyent descenduz d'Harapha en Geth, lesquelz tomberent par les mains de Dauid & de ses seruiteurs.

*Ou l'ensouble.

CHAP. XXI.

A Mais Satan s'esleua contre Israel, & incita Dauid de nombrer Israel. Dauid donc dit à Ioab, & aux gouuerneurs du peuple: Allez & nombrez Israel, depuis Bersabe' iusqu'à Dan: & me le rapportez, à fin que ie sache le nombre. Et Ioab respondit: Le SEIGNEVR vueille augmenter son peuple autant & cent fois plus qu'il n'est. Mon seigneur le Roy, tous ne sont ilz point seruiteurs à mon seigneur? Pourquoy cerche ce mon seigneur, car il sera repute' à Israel pour vn meffait? *Mais la parolle du Roy surmonta celle de Ioab.

Satan incitant Dauid à nõbrer le peuple.

2.Sa.24.a

2.Sa.24.b

Lors Ioab issit, & chemina par tout Israel, puis reuint en Ierusalem. Et donna à Dauid le compte du peuple qui fut nombre': & fut de tout Israel, vnze cens mille hommes tirans l'espée. Et de Iuda quatre cens septante mille hommes tirans l'espée. Car il ne nombra point entre eux Leui, ne Ben-iamin: pourtant que Ioab auoit la parolle du Roy à regret. Aussi ceste chose despleut à DIEV, dont frappa Israel.

Repentance de Dauid d'auoir nombré le peuple.

Lors Dauid dit à DIEV: I'ay peche' grandement, pourtant que i'ay fait telle chose. Ie te prie oste maintenant l'iniquite' de ton seruiteur: car i'ay fait mout follement. Et le SEIGNEVR parla à Gad le voyant de Dauid, disant: Va, & parle à Dauid, & luy dis: Ainsi dit le Seigneur: Ie te propose trois choses: prens le chois de l'vne d'icelles, & ie la te feray. Et quand Gad fut venu à Dauid, il luy dit: Ainsi dit le Seigneur: Prens, ou trois ans la famine, ou par trois moys estre consume' par tes aduersaires, & *touche' du glaiue de tes ennemiz: ou que trois iours le glaiue du Seigneur, & la peste soit sus la terre, & que l'Ange du Seigneur face destruction par tous les quartiers d'Israel. Maintenant donc regarde que ie respondray à celuy qui m'a enuoye'. Et Dauid dit à Gad: Ie suis en grand angoisse. Ie te prie que ie tombe en la main du SEIGNEVR* (car ses compassions sont mout grandes) & que ie ne tombe point en la main des hommes. Et le Seigneur mit la peste en Israel: & tomberent d'Israel septante mille hommes. Et Dieu enuoya l'Ange en Ierusalem pour la guaster. Et comme il la guastoit, le SEIGNEVR regarda, & se repentit du mal: & dit à l'Ange qui gastoit: Il suffit maintenant, que ta main cesse. Lors l'Ange du Seigneur se tenoit aupres de l'aire d'Ornan Iebusien. Et Dauid esleuant ses yeux veit l'Ange du Seigneur s'arrestant entre la terre & le ciel, & vn glaiue desguaine' en sa main, & tourne' contre Ierusalem: & Dauid auec les anciens couuers de sacz, cheurent sur leurs faces. Lors Dauid dit à Dieu: N'est-ce pas moy qui ay commande' de nombrer le peuple? C'est moy qui ay peche', & ay fait le mal. Quelle chose à fait ce troppeau icy? Seigneur mon Dieu, ie prie que ta main soit sus moy & sus la maison de mon pere': & q̃ ton peuple ne soit point frappe'. Adõc l'Ange du Seigneur commanda à Gad, pour dire à Dauid: qu'il montast, pour dresser vn autel au Seigneur, en l'aire d'Ornan Iebusien. Dauid donc monta selon la parolle de Gad, qu'il auoit dit au nom du Seigneur. Lors Ornan se retourna, & vit l'Ange, & ses quatre filz auec luy se cacherent. Et Ornan battoit le grain. Et Dauid vint vers Ornan, & Ornan regarda, & voyant Dauid sortit hors de l'aire: & s'enclina deuant luy la face en terre. Et Dauid luy dit: dõne moy la place de ton aire, à fin que i'y edifie vn autel au Seigneur, baille la moy à *plein pris: à fin que la playe soit esteincte du peuple. Et Ornan dit à Dauid: Prés la, & que mon seigneur le Roy face tout ce qu'il luy plait. Voy, ie donne des bœufz pour l'holocauste, & des harnois de bœufz pour [apporter] du bois, & du froment pour l'oblation: ie donne toutes ces choses. Mais le Roy Dauid luy dit: Il ne sera point fait ainsi: ains l'acheteray à plein pris. Car ie ne prendray point ce qui est à toy pour le Seigneur, & n'offriray point holocauste que i'aye eu pour neant. Dauid donc donna à Ornan six cens sicles d'or de poiz pour le lieu: & illec edifia vn autel au Seigneur, & offrit holocaustes & oblations pacifiq̃: & inuoqua le Seigneur, qui l'exauça par le feu du ciel, *sur l'autel de l'holocauste. Lors le Seigneur commanda à l'Ange, & il rebouta son espée en la guaine. Dauid donc incontinent voyant que le Seigneur l'auoit exaucé en l'aire d'Ornan Iebusien: il sacrifia illec oblations Mais le tabernacle du Seigneur que Moyse auoit fait au desert, & l'autel des holocaustes, pour ce temps la estoit au haut lieu de Gabaon. Et Dauid ne peut aller deuant iceluy pour requerir Dieu: car il auoit este' espouante' par le glaiue de l'Ange du Seigneur.

*C. paruenir à estre touché du glaiue.

Dan.13.c.

*Autant qu'elle vaut. Ou pour argent cõptant.

*Qu'il enuoya & brusla l'holocauste.

CHAP. XXII.

A L'apareil de Dauid pour l'edifice de la maison du Seigneur.

ET Dauid dit. Ceste est la maison du Seigneur Dieu: & voicy l'autel pour l'holocauste d'Israel. Et commanda d'assembler les estrangers qui estoyent en la terre d'Israel & ordonna d'iceux, des massons pour tailler des pierres polies à fin que la maison de DIEV fut edifiée. Aussi Dauid prepara beaucop de fer, pour faire les cloux des portes, & pour les iointures: & de l'ærain en abondance sans poiz. Aussi des bois de Cedre sans nombre, car les Zidoniens & Tyriens auoyent amené à Dauid du bois de Cedre en abondance. Et Dauid dit: Salomon mon filz, est ieune* & tẽdre: parquoy ie luy appareilleray la maison pour l'edifier au Seigneur pour la magnifier en excellence, en renommée, & en gloire par toutes les regions. Dauid donc prepara ces choses en abondance deuant sa mort. Lors appel la Salomon son filz, & luy commanda qu'il edifiast vne maison au SEIGNEVR le DIEV d'Israel. Dauid donc dit à Salomon. Mon filz, i'ay eu en mon courage d'edifier vne maison au nom du Seigneur mon Dieu: mais la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: *Tu as respandu beaucop de sang, & as fait de grandes batailles: tu ne pourras edifier de maison à mon nom, car tu as respandu trop de sang en terre deuant moy. Voicy le filz qui t'est nay, sera homme paisible. Car ie luy donneray repos de tous ses ennemiz alenuiron: pourtant sera son nom Salomon. Et donneray paix & repos sus Israel, en ses iours. *Iceluy edifiera vne maison à mon nom: & me sera pour filz, & ie luy seray pour pere: & confermeray le throne de son royaume sus Israel, à tousiours mais. Maintenant donc mon filz, le SEIGNEVR sera auec toy, & tu prospereras, & edifieras la maison du SEIGNEVR ton DIEV, ainsi qu'il a parlé de toy. Toutesfois que le SEIGNEVR te donne entendement & prudence: à fin que tu puisse commander sus Israel, & garder la Loy du SEIGNEVR ton Dieu. Lors pourras-tu proffiter, si tu prens garde à faire les statutz & iugemens, que le SEIGNEVR a commandé à Moyse pour Israel. Sois conforté & porte toy vaillamment: ne crains & ne t'espouante point. Voicy, selon ma petitesse i'ay appareillé pour la maison du SEIGNEVR, cent mille talentz d'or, & vn million de talentz d'argent: quant à l'ærain & au fer, il est sans poiz, car il est en abõdance. I'ay aussi preparé les bois & les pierres & tu y adiousteras. Tu as auec toy abondance d'ouuriers, de tailleurs, de massons, & de charpentiers, & de tous expers en tout ouurage. Il y a or, argent, ærain, & fer, sans nombre: metz toy donc à la faire: & le Seigneur sera auec toy. Aussi Dauid commanda à tous les Princes d'Israel, d'ayder à Salomon son filz, [disant:] Le Seigneur vostre Dieu n'est-il pas auec vous, & ne vous a il pas dõné repos alenuirõ? car il a baillé en ma main les habitateurs de la terre, & la terre a esté assubiettie deuãt le Seigneur, & deuãt son peuple. Addõnez dõc vos cueurs, & vos ames à cercher le Seigneur vostre Dieu. Et vous mettez à edifier le sanctuaire du Seigneur Dieu: pour amener l'arche de l'alliance du Seigneur, & les saincts vaisseaux de Dieu en la maison qui s'edifie au nom du Seigneur.

B *C. qu'il n'est point encores en sa force.

Dauid en charge à Salomon d'edifier la maison du Seigneur.

3. Reg. 7. a.

CHAP. XXIII.

DAuid donc estant ancien, & remply de iours, constitua Salomon son filz, Roy sus Israel, & assembla tous les princes d'Israel, & les sacrificateurs & les Leuites. Et furent nombrez les Leuites, depuis l'eage de trente ans & par dessus, si fut le nombre d'iceux, trente huit mille hommes. D'iceux [furent] ordonnez] vingt & quatre mille pour solliciter sus la besongne de la maison du Seigneur, des Preuostz & des Iuges six mille. En outre quatre mille portiers, & quatre mille louans le Seigneur auec instrumentz* qu'il auoit fait pour chanter.

A Dauid ancien constitue Salomon Roy. 1. c.

*Et Dauid les distribua, selon les portions des filz de Leui: à sauoir de Gerson, de Cahath, & de Merari. Les Gersonites furent Laadan, & Semei. Les filz de Laadan furent: Iehiel prince, Zethan, & Ioël, trois. Les filz de Semei furent: Salomith, Haziel, & Aran, eux trois. Iceux furent les princes des familles de Laadan. Aussi les filz de Semei furent: Iahath, Zina, Iaus, & Baria. Iceux quatre furent filz de Semei. Et estoit Iahath le premier, & Zina le second. Mais Iaus & Baria n'eurent pas beaucop d'enfans, & pourtant furent ilz comptez pour vne famille, & pour vne maison.

*selon le Grec pour 1. Sus 6. a.

B

*Les filz de Caath, furent: Amran, Izahar, Hebron, & Vziel eux quatre. Les filz d'Amram furent: Aaron & Moyse. *Et Aaron fut separé pour sanctifier le lieu tressainct, luy & ses filz à tousiours mais, & pour faire ensencemens en la presence du SEIGNEVR, & pour administrer, & benir en son nom à tousiours. Et Moyse homme de DIEV, & ses filz furent appellez en la lignée de Leui. Les filz de Moyse furent: Gerson & Eliezer. Le filz de Gerson fut Subael le premier. Et le filz d'Eliezer fut Rohabia le premier. Et Eliezer n'eut nulz autres filz. Mais les filz de Rohabia furent fort multipliez. Le filz d'Izahar fut Salomi le premier. Les filz d'Hebron furent

Exo. 6. d. Sus 6. a.

Ebr. 5. d.

Exo. 2. d.

C

C 1. Chron. 17. c. & 28. b.

D

*A sauoir au regard de Dieu.

Ieriahu le premier, Amaria le second, Iahaziel le troisiesme, Iecmaan le quatriesme.
Les filz d'Vziel furent: Mica le premier, Iesia le second. Les filz de Merari furent Mahali, & Musi. Les filz de Mahali furent, Eleazar, & Cis. Et mourut Eleazar, & n'eut nulz filz, mais des filles. Et les filz de Cis leurs freres les prindrent. Les filz de Musi furent: Mahali, Eder, & Ierimuth eux trois.

Iceux furent les filz de Leui selon la maison de leurs peres princes des familles auec leurs comptes selõ le nombre des noms par teste, qui faisoyent l'œuure pour le seruice de la maison du Seigneur, depuis l'eage de vingt ans, & par dessus. Car Dauid dit: Le Seigneur Dieu d'Israel a donné repos à son peuple, & habitera en Ierusalem à tousiours-mais. Et ausi les Leuites n'auront plus [la charge] de porter le tabernacle, & tous ses
D vaisseaux pour son seruice. Car selon les derniers commandemens de Dauid, le nombre des filz de Leui, fut depuis l'eage de vingt ans, & au dessus. Lesquelz aussi constitua soubz la main des filz d'Aaron pour le seruice de la maison du Seigneur: es paruis & es châbres, & en la purificatiõ pour sactifier toutes choses, & à l'œuure du seruice de la maison de Dieu. Et pour les pains ordõnez, pour la fleur de farine, pour l'offerte, pour les torteaux sans leuain, pour la friture, & pource qui seroit à rostir: & pour toute sorte de mesure, & pour assister chacun matin à confesser & louër le Seigneur. Et semblablement au vespre, & pour offrir tous holocaustes au Seigneur es sabbathz & es moys, & saisons, selon le nombre, & la coustume appartenant à eux continuellement deuant le Seigneur, à fin qu'ilz gardent les obseruations du tabernacle de conuenance: & l'obseruation du sanctuaire, & l'obseruation des filz d'Aaron leurs freres, pour le seruice de la maison du Seigneur.

CHAP. XXIIII.

A Dauid ordonne les offices aux filz d'Aaron. Leui. 10. a

ET les enfans d'Aaron auoyent leurs estatz diuisez. Les filz d'Aaron furent: Nadab, Abihu, Eleazar, & Ithamar. Mais Nadab & Abihu moururent deuant leur pere, & n'eurent point d'enfans. Eleazar & Ithamar exercerent la sacrificature. Et Danid les diuisa: c'est à sauoir, Zadoc des filz d'Eleazar, & Ahimelec des filz d'Ithamar, pour administrer, selon leur tour en leur office. Et furẽt trouuez en beaucop plus grãd nombre, les filz d'Eleazar pour faire chefz, que les filz d'Ithamar. Et les diuisa: c'est à sauoir aux filz d'Eleazar, seize chefz, selon leurs familles, huit. Il diuisa l'vne & l'autre par sort. Ainsi les gouuerneurs du sanctuaire & les gouuerneurs [de la maison] de Dieu,
B furent tant des filz d'Eleazar, que des filz d'Ithamar. Et Semeia scribe filz de Nathanael des Leuites les descrit deuant le Roy, & les princes: & deuant Zadoc le sacrificateur, & Ahimelec filz d'Abiathar, & les princes des familles des sacrificateurs & Leuites: à sauoir vne famille, l'vne coniointe à Eleazar: & l'autre coniointe à Ithamar. Et le premier sort issit à Iehoiarib, le secõd à Iedaia, le troisiesme à Harim, le quatriesme à Seorim, le cinquiesme à Melchia, le sixiesme à Miamin, le septiesme à Haces, le huitiesme à Abia, le neufiesme à Iesua, le dixiesme à Secania, l'vnziesme à Eliasib, le douziesme à
C Iacim, le treiziesme à Hupha, le quatorziesme à Isbaab, le quinziesme à Belga, le seiziesme à Emer, le dixseptiesme à Hezir, le dixhuitiesme à Haphzez, le dixneufiesme à Pathahaia, le vingtiesme à Iehezeciel, le vingt & vniesme à Iacin, le vingtdeuxiesme à Gamul, le vingt troisiesme à Dilaiahu, le vingtquatriesme à Maaziahu. Icelles furent leurs ordres selon leurs seruices, pour entrer en la maison du Seigneur, & selõ leur maniere de faire, soubz la main d'Aarõ leur pere, ainsi q̃ le Seigneur le Dieu d'Israel luy auoit commandé. Mais des filz de Leui, qui estoyent demourez des filz d'Amram, estoit Subael: & des filz de
D Subael, Iehediahu. Aussi des filz de Rohabia Iesia le principal. [Le filz] d'Izahari fut Salemoth: & le filz de Salemoth fut Iahath: & le filz d'iceluy fut Ieriahu [le premier,] Amaria le second, Iahaziel le troisiesme, Iecamam le quatriesme. Le filz d'Vziel fut Mica, le filz de Mica fut Samir: Le frere de Mica fut Iesia: & le filz de Iesia fut zacharie. Les filz de Merari: furent Mahali, & Musi. Le filz de Iaaziahu fut Beno. Les filz de Merari, de Iaaziahu, Beno, & Sohem, zacur, & Ebri. Et Eleazar [filz] de Mahali, lequel n'auoit nulz enfans. Et le filz de Cis fut Ierahemel. Les filz de Musi furent: Mahali, Eder, & Iermoth. Iceux furent les filz de Leui, selon les maisons de leurs familles. Iceux aussi iette
sort. rent les sortz contre leurs freres, les filz d'Aaron, deuant le Roy Dauid, & zadoc, & Ahimelec: & les princes des familles des sacrificateurs, & Leuites, le chef de la famille contre son moindre.

CHAP. XXV.

A chantres ordonnez & leurs offices.

ET ainsi Dauid, & les princes de l'armée A
separerent les filz d'Asaph, & d'Heman, & d'Iduthun pour le seruice: prophetisans en psalterions, en harpes, & en cymbales. Et fut le nombre des hommes vaccans à leur office: à sauoir. Des filz d'Asaph zacur, Ioseph, Nathania, & Aseala, filz d'Asaph, soubz la main d'Asaph, qui prophetisoit par la commission du Roy. De Ieduthum les filz d'iceluy Godolia, zuri Isaia, Hasabia, & Mathathia eux six soubz la main de leur pere Iduthum: lequel propheti

soit en la harpe, en confessant & louant le Seigneur. D'Heman. Les filz d'iceluy: Bociahu, Mathania, Vziel, Subuel, Ierimoth, Hanania, Hanani, Eliatha, Gedalthi, Romamthi Ezer, Iesbocasa, Malothi, Hothir, & Mahazioth. Tous ceux icy furent filz d'Heman, le Voyant du Roy, es parolles de Dieu, pour exalter la "puissance. Et Dieu donna à Heman quatorze filz & trois filles. Tous ceux icy estoyent soubz les mains de leurs peres [ordonnez] pour le chant de la maison du Seigneur en cymbales, & en psalterions, & en harpes, au seruice de la maison de Dieu, par la commission du Roy, à sauoir: Asaph, Iduthun & Hemã, Et le nõbre de ceux qui enseignoyent auec leurs freres le cantique du Seigneur, tous docteurs, estoyent deux cens octante huit.

"Ebri la corne.

B

C Et ietterent les sortz selon leurs ordres, tãt le plus grãd, cõme le plus petit, celuy qui enseignoit auec le disciple. Et le premier sort issit à Ioseph, qui estoit d'Asaph. Le second à Godolia à luy, & à ses filz, & à ses freres eux douze. Le troisiesme à Zacur à ses filz & à ses freres eux douze. Le quatriesme à Izari, à ses filz, & à ses freres eux douze. Le cinquiesme à Nathania à ses filz & à ses freres eux douze. Le sixiesme à Bociahu, à ses filz & à ses freres eux douze. Le septiesme à Isarela, à ses filz & à ses freres, eux douze. Le huitiesme à Isaia, à ses filz & à ses freres eux douze. Le neufiesme à Mathania à ses filz & à ses freres eux douze.

D Le dixiesme à Semei, à ses filz & à ses freres eux douze. L'vnziesme à Azarael, à ses filz & à ses freres eux douze. Le douziesme à Hasabia, à ses filz & à ses freres eux douze. Le treziesme à Subuel, à ses filz & à ses freres eux douze. Le quatorsiesme à Mathathia, à ses filz & à ses freres eux douze. Le quinziesme à Ierimoth, à ses filz & à ses freres eux douze. Le seiziesme à Hanania, à ses filz & à ses freres eux douze. Le dixseptiesme à Iesbocasa, à ses filz & à ses freres eux douze. Le dix huitiesme à Hanani, à ses filz & à ses freres eux douze. Le dixneufiesme à Molothi, à ses filz & à ses freres eux douze. Le vingtiesme à Eliatha, à ses filz & à ses freres eux douze. Le vingt & vniesme à Hothir, à ses filz & à ses freres eux douze. Le vingt deuxiesme à Gedalthi, à ses filz & à ses freres eux douze. Le vingttroisiesme, à Mahazioth, à ses filz & à ses freres eux douze. Le vingtquatriesme à Romamthi Ezer, à ses filz & à ses freres eux douze.

CHAP. XXVI.

A Les portiers ordonnez à chascune porte du tẽple

MAis les diuisions des portiers furent des Corites: Meselemia filz de Core' des filz d'Asaph. Les filz de Meselemia furent Zacharie le pmier nay, Iadiel le sacõd, Zabadia le troisiesme, Iathaniel le quatriesme, Elam le cinquiesme, Iohanan le sixiesme, Elioenai le septiesme. Les filz d'Obed-edom furent: Semeia le premier nay, Iehozabad le second, Ioa le troisiesme, Sacar le quatriesme, Nathanael le cinquiesme, Amiel le sixiesme, Issacar le septiesme, Polathai le huitiesme: car Dieu l'auoit beneit. Semeia aussi son filz auoit des filz qui gouuernoyent la maison de leur pere: car ilz estoyent hommes vertueux. Les filz donc de Semeia, furent: Othni, Raphael, Obed, Elzabad, & ses freres vaillans gens, aussi Elihu, Samachia: tous ceux icy sont des filz d'Obed-edom, eux & leurs filz & leurs freres, hommes vertueux pour seruir en puissance soixante deux, dudit Obed-edom. En outre les filz de Meselemia, & ses freres furent dixhuit, vaillans gens. D'Hosa, des filz de Merari, le principal fut Semri: combiẽ qu'il n'estoit point le premier nay: mais son pere le constitua pour prince. Helcia fut le second, Tabelia le troisiesme, Zacarie le quatriesme. Tous filz & freres d'Hosa, eux treize. Iceux feirent les partages des portiers, & des princes des commis sur la garde encontre leurs freres pour administrer en la maison du Seigneur. Ilz ietterent donc les sortz, le petit comme le plus grand selon leurs familles, pour chacune porte. Et ainsi le sort d'Orient escheut à Selemeia, à Zacharie son filz, conseillier bien entendu ietterent les sortz, & son sort escheut en Aquilon. A Obed-edom fut le Midy, & à ses filz la maison" d'Asuphim. A Suphim & à Hosa vers Occident, aupres de la porte qui mene à la voye qui monte, gar de contre garde. Vers Orient estoyent six Leuites: & vers Aquilon quatre par iour: & vers Midy semblablement quatre par iour: & vers Asuphim deux en chacun lieu. A "Parbar vers Occident estoyent quatre: par la voye deux & "deux en Parbar. Telles furent les diuisions des portiers des filz des Corites & des filz de Merari. Aussi les Leuites Ahia estoit sus les thresors de la maison de Dieu, & sus les thresors des choses sanctifiées. Aussi les filz de Laadan, filz de Gerson. De Laadan furent les princes des familles. De Laadan Gersonite fut Iehieli. Les filz de Iehieli furent: Zethan, & Ioël ses freres [ordonnez] sus les thresors de la maison du Seigneur. Des Amramites, des Izaharites, des Hebronites, & des Ozielites. Et Subuel filz de Gerson filz de Moyse estoit Duc sus les thresors. Aussi ses freres descenduz d'Eliezer, duquel le filz estoit Rahabia, & le filz d'iceluy Isaia, & le filz d'iceluy Ioram, & le filz d'iceluy Zechri, & le filz d'iceluy Selomith. Cestuy Selomith & ses freres furent

B

"Aucuns, des assemblées, ou cõseilliers des choses amassées.

C

"Aucuns, lieu pour retirer les vaisseaux, ou instrumentz.

"Aucuns, deux à chacune maison.

D

rent mis sus les threſors des choſes ſainctes, que Dauid Roy & les princes des familles, les capitaines les centeniers, & les princes de l'armée ſanctifierent des batailles, & des pouilles, qu'ilz auoyent conſacrez pour la reparation du Temple du SEIGNEVR. Auſsi tout ce qu'auoit ſanctifié Samuel le Voyant, & Saul filz de Cis, & Abner filz de Ner, & Ioab filz de Zaruia: & tout ce qui eſtoit ſanctifié, fut mis en la main de Selomith & de ſes freres. Auſsi ſus ceux d'Izahar eſtoyent Preuoſtz & Iuges Conania & ſes filz, es œuures de dehors ſus Iſrael. Pareillement ceux d'Hebron: à ſauoir Haſabia & ſes freres, hommes treſſortz qui furent mille ſept cens, preſidoyent ſus la viſitation d'Iſrael outre le Iordain, vers Occident, ſus toutes les œuures du Seigneur, & le ſeruice royal. Et le prince de ceux des Hebronites fut Iedia: ſelon ſes generatiõs par familles.

Au quarãtieſme an du regne de Dauid furent cerchez, & trouuez entre eux en Iazer Galaad hommes treſſortz, & ſes freres vaillans gens, deux mille ſept cens chefz, des familles. Leſquelz le Roy Dauid eſtablit ſus les Rubenites, Gadites, & la demie lignée de Manaſſé, pour tout l'affaire de Dieu & du Roy.

CHAP. XXVII.

A Les ſeruiteurs & preuoſtz de Dauid.

PAreillement les enfans d'Iſrael, ſelon leur nombre: à ſauoir les princes des familles, les capitaines, les centeniers, & les preuoſtz d'iceux ſeruoyent au Roy ſelon toutes les ordonnances, entrans & iſſans chacun moys par tous les moys de l'an: chacune ordonnance eſtoit de vingt & quatre mille. Iaſoboam filz de Zabdiel preſidoit ſus la premiere ordonnance au premier moys: & ſoubz ſon ordonnance eſtoyent vingt & quatre mille des filz de Pharez. Il eſtoit, dy-ie, chef ſur tous les capitaines en l'armée, du premier moys. Dodai Ahohite eſtoit ſus l'ordonnance pour le ſecond moys, & en ſon ordõnance Maceloth Duc: & ſoubz ſon ordonnance eſtoyent vingt & quatre mille. Le prince de la troiſieſme ordonnance pour le troiſieſme moys eſtoit Banaia filz de Iehoiada ſacrificateur chef, & ſoubz ſon ordonnance eſtoyent vingt & quatre mille hommes. Ceſtuy eſt Banaia qui eſtoit le plus fort entre trente, & par deſſus les trente. Et en l'ordonnãce d'iceluy eſtoit B Amizadab ſon filz. Le quatrieſme pour le quatrieſme moys eſtoit Aſael frere de Ioab, & Zabadia ſon filz apres luy: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le cinquieſme chef pour le cinquieſme moys eſtoit Samahut Izrahite: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le ſixieſme pour le ſixieſme moys eſtoit Ira le filz d'Aces Thecuite: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le ſeptieſme pour le ſeptieſme moys eſtoit Helez Phalonite, des filz d'Ephraim: & ſoubz ſon ordõnance auoit vingt & quatre mille. Le huitieſme pour le huitieſme moys eſtoit Sobocai Huſathite [de la lignée] de Sara: & ſoubz ſon ordõnance auoit vingt & quatre mille. Le neufieſme pour le neufieſme moys eſtoit Abiezer Anathothite, des filz de Iemini: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le dixieſme pour le dixieſme moys eſtoit Mahari Netophathite [de la lignée] de Zarahi: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. L'vnzieſme pour le vnzieſme moys eſtoit Banaia Pharathonite, des filz d'Ephraim: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le douzieſme pour le douzieſme moys Heldai Netophathite [de la lignée] d'Othoniel: & ſoubz ſon ordonnance auoit vingt & quatre mille.

C Les princes des lignées d'Iſrael.

En outre preſidoyent ſus les lignée d'Iſrael. A ſauoir, ſus les Rubenites le Duc Eliezer, filz de Zechri. Sus les Simeonites Saphatia, filz de Maaca. Sus les Leuites: Hazabia filz de Camuel. Sus ceux d'Aaron, Zadoc. Sus Iuda, Eliu, qui eſtoit des freres de Dauid. Sus ceux d'Iſacar: Amri filz de Michael. Sus ceux de Zabulon: Ieſmaia filz d'Abdia. Sus ceux de Nephthali: Ierimoth filz d'Azriel. Sus les filz d'Ephraim: Hoſea filz d'Ozazia. Sus la demie lignée de Manaſſé: Ioël filz de Phadaia: Sus l'autre demie lignée de Manaſſé en Galaad: Iado filz de Zacharie. Sus ceux de Ben-iamin: Iaaſiel filz d'Abner. Et ſus Dan: Azarael filz de Ieroham. Iceux eſtoyent les princes des lignées d'Iſrael.

Et Dauid ne leua point le nombre d'iceux depuis l'eage de vingt ans & au deſſoubz: car le Seigneur auoit dit, qu'il multiplieroit Iſrael, comme les eſtoilles du ciel. Ioab filz de Zaruia auoit commencé de nombrer, & ne le parfeit point, à cauſe de ce que l'ire de Dieu eſtoit venue ſus Iſrael: & pourtant le nombre de ceux qui auoyent eſté nombrez, n'eſt pas relaté es Chroniques annuelles du Roy Dauid. Et ſus les threſors du Roy fut Azmoth filz d'Adiel. D Mais Ionathan filz d'Ozia [preſidoit] ſus les threſors qui eſtoyent es champs, & citez, & es villages, & es chaſteaux. Ezri filz de Chelub preſidoit ſus ceux qui beſongnoyent es champs au labeur de la terre.

Et Semeia Ramathite ſus les vignerons. Zabdi Saphonite preſidoit ſus la vendange & ſus les celliers aux vins. Et Baal-hanan Gaderite ſus les oliuiers & les figuiers qui eſtoyent en la campagne. Ioas eſtoit ſus les repoſitoires de l'huile. Pareillement ſus la

vacherie paissant en Saron, estoit Setari Saronite. Et sus la vacherie es vallées, estoit Saphat filz d'Adlai. Et sus les chameaux, Vbil Ismaelite. Sus les asnes estoit Iohadia Meronathite. Et sus les brebis Iaziz Hagarenite. Tous ceux icy estoyent les gouuerneurs de la cheuance qui appartenoit au Roy Dauid. Mais Ionathan oncle de Dauid, conseillier, homme entendu, & lettre: cestuy & Iehiel filz d'Hachamoni estoyent auec les filz du Roy. Achitophel estoit conseillier du Roy. Et Husai Arachite estoit amy du Roy. Apres Achitophel fut Iehoiada filz de Banaia, & Abiathar. Et le prince de l'armée du Roy estoit Ioab.

CHAP. XXVIII.

A Dauid en horte le peuple & Salomon à edifier le temple.

OR Dauid assembla en Ierusalem tous les princes d'Israel, les princes des lignées, & les princes des ordonnances qui administroyent au Roy, aussi les capitaines & les centeniers, & les gouuerneurs de toute la cheuance & possession du Roy: & ses filz auec les Eunuques: & les puissans & tous les robustes qui estoyent en l'armée. Et le Roy se leua sur ses piedz, & dit: Mes freres, & mon peuple escoutez moy: I'ay eu en mon cueur d'edifier la maison de repos à l'arche de l'alliance du Seigneur, & à la scabelle des piedz de nostre Dieu: & ay fait l'appareil pour edifier, Mais Dieu m'a dit: *Tu n'edifieras point la maison à mon nom: pource que tu es vn homme de guerre, & que tu as respandu le sang. Or comme le Seigneur Dieu d'Israel m'a eleu, de toute la maison de mon pere: pour estre Roy sus Israel, à tousiours mais: & comme de Iuda il a eleu le prince: Et de la maison de Iuda, la maison de mon pere: & entre les filz de mon pere, luy a pleu de m'elire pour estre Roy sus tout Israel. Aussi d'entre tous mes filz (car le Seigneur m'a donne' plusieurs filz) a eleu Salomon mon filz pour seoir sus le throne du royaume du Seigneur sus Israel. *Et m'a dit: Salomon ton filz edifiera ma maison, & mes paruis. Car ie l'ay eleu pour mon filz, & luy seray pour pere, & confermeray son royaume, à tousiours mais: s'il se perforce de faire mes commandemens & mes iugemens, comme auiourdhuy. Maintenãt dõc en la presence de tout Israel, cõgregatiõ du Seigneur, & aux aureilles de nostre Dieu: gardez & enquestez diligemmẽt tous les cõmandemens du Seigneur nostre Dieu: à fin que vous possediez la bonne terre: & que la faciez heriter à voz enfans apres vous à tousiours mais. Et toy mon filz Salomon, cognoy le Dieu de ton pere: & sers à luy de cueur parfait, & de courage voluntaire. Car le Seigneur sonde tous les cueurs, & entend toutes les imaginations des pensées. Si tu le cerche, tu le trouueras: mais si tu le delaisse, il te deboutera eternellement. *Voy maintenant pource que le Seigneur t'a eleu, pour edifier la maison du sanctuaire: soys donc conforte' & te porte vaillãment. Lors Dauid donna à Salomon son filz le deuis du porche, & de ses maisons, & de ses cabinetz, & de ses galleries, & de ses chambres de dedans, & de la maison du propiciatoire: & le deuis de toutes les choses qu'il auoit en son esprit: des paruis, & de toutes les chambres à l'enuiron pour les thresors de la maison du Seigneur, & pour les thresors des choses sainctes: & pour les ordonnances des sacrificateurs & Leuites, & pour toutes les œuures du seruice de la maison du Seigneur, & pour tous les vaisseaux du seruice du temple du Seigneur. Pour l'or selon le poiz d'or pour tous les vaisseaux de chacun seruice: & tous les vaisseaux d'argent, selon le poiz [d'argent] pour tous les vaisseaux de chacun seruice. Et le poiz pour les chãdeliers d'or, & pour leurs lampes d'or, selon le poiz de chacun chandelier & lampes d'iceluy. Et pour les chandeliers d'argent selon le poiz de chacun chandelier & lampes, selon le seruice d'vn chacun chandelier. Et le poiz de l'or pour les tables disposées, pour chacune table. Sẽblablement l'argẽt pour autres tables d'argẽt. Aussi distribua le poiz pour les hauetz, & les bassins, & les " encensoirs de pur or, & pour les platz d'or, selon le poiz de chacun plat: & pour les platz d'argent, selon le poiz de chacun plat. Et pour l'autel, des encẽsemens de l'or trespur en son poiz. Et de l'or pour le deuis du chariot des Cherubins estendans les ailes, & couurans l'arche de l'alliance du Seigneur. Toutes ces choses (dit-il) sont en escrit par la main du Seigneur, pour me donner à entendre toutes les œuures du bastiment de la similitude.

1. Ro. 3. a. Sapi. 9. a.

B

1. chr. 17. a

C

Psai. 7.

D

" Aucuns, aiguieres.

Dauid aussi dit à Salomon son filz: soys conforte', & soys hardy, & le fais: ne crains point, & ne pers point courage: car le Seigneur Dieu mon Dieu sera auec toy, & ne te delaissera point, & si ne t'abandõnera point iusqu'à ce que tu aye parfait tout l'ouurage du seruice de la maison du Seigneur. Voicy les ordonnances des sacrificateurs, & des Leuites, pour tout le seruice de la maison de Dieu, & seront auec toy en tout l'œuure tous prestz, en science, en tout le seruice: & les princes & tout le peuple en tous tes affaires.

CHAP. XXIX.

A Ce que Dauid dõna pour l'edificatiõ du temple.

APres le Roy Dauid dit à toute la congregation: Dieu a eleu Salomon mon filz encore enfant & tendret. Et l'ouurage est grand: Et de fait, ceste habitation n'est point pour l'homme: mais pour le Seigneur Dieu.

Dieu. Et moy, de toutes mes forces ay appareillé pour la maison de mon Dieu. De l'or pour les choses d'or, & de l'argent, pour celles qui seront d'argent. L'ærain pour celles qui serõt d'ærain, du fer pour celles qui seront de fer, du bois, pour les choses de bois, des pierres d'Onix, & des remplages de pierres "precieuses, & de broderie: & de toute pierre precieuse, & pierres de marbre en abondance. Et encore ay-ie de mon propre or & argent destiné par ma volunté à la maison de mon Dieu: lequel i'ay donné au Temple de mon Dieu outre toutes les choses que i'ay appreſtées, pour la maison du sanctuaire, à sauoir, trois mille talẽts de l'or d'Ophir, & sept mille talentz d'argent treſpur, pour dorer les paroitz des maisons. Et qu'il y ait or, par tout là ou il faut or, & argent, par tout ou il faut argent: & pour faire tout œuure par mains d'ouuriers. Et si aucun offre voluntairement, qu'il consacre au iourdhuy sa main au Seigneur. Parquoy les princes des familles, & les princes des lignées d'Israel, aussi les capitaines & centeniers, & les princes de l'œuure du Roy, offrirent voluntairement, & dõnerent pour le seruice de la maison de Dieu, cinq mille talentz d'or, & dix mille pieces, dix mille talentz d'argent, & dixhuit mille talentz d'ærain, & cent mille talentz de fer. Et donnerent les pierres qu'vn chacun auoit trouué vers soy, au threſor de la maison du Seigneur, par la main de Iehiel Gersonite. Et le peuple fut ioyeux en promettant voluntairement les vœux: car ilz offroyent voluntairement de cueur parfait au Seigneur.

Aussi Dauid fut fort ioyeux, & beneit le Seigneur deuant toute la multitude, & dit: O Seigneur Dieu d'Israel nostre pere, tu es beneit des le siecle, & à tousiours mais. Car SEIGNEVR, à toy est la magnificence, la puissance, la gloire, & la victoire, & la louange. Car tout ce qui est au ciel & en la terre est tien, Seigneur le royaume est à toy, & es esleué prince sus toutes choses. A toy sont les richesses & honneur: & as domination par tout. Et en ta main, est la vertu & la puissance: & en ta main, est l'excellence & empire sus toutes choses. Donc main tenant nostre Dieu, nous te rendons louange & collaudons ton noble nom. Car qui suis-ie, & quel est mon peuple, que nous te puisions offrir voluntairement telles choses? Car toutes choses sont de toy, & de ta main nous te les donnons. Car nous sommes estrangers & forains deuant toy, ainsi que tous noz peres. Noz iours sont comme l'ombre sus la terre: & n'y a nulle attente. Seigneur nostre Dieu, toute ceste abõdance q̃ nous auons preparé, pour t'edifier vne maison en ton sainct nom, est de ta main, & toutes choses sont à toy, Mon Dieu, ie cognoy que tu esprouue le cueur, & que tu ayme la droiture. I'ay voluntairement offert de cueur droit toutes ces choses: & ay maintenant veu ton peuple qui s'est icy trouué t'offrir voluntairement en ioye. O Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israel noz peres, garde ce en la conception des pensées du cueur de ton peuple à tousiours, & prepare leurs cueurs à toy. Donne aussi vn cueur parfait à mon filz Salomon, à fin qu'il garde tes cõmandemẽs, & tes tesmoignages, & tes ordonnãces: & qu'il face toutes les choses, & qu'il edifie la maison que i'ay appreſtée. Apres ce, Dauid dit à toute la congregation: Ie vous prie, beneissez le Seigneur vostre Dieu. Et toute l'Egliſe beneit le Seigneur Dieu de leurs peres, & s'enclinerent & s'agenouillerent deuant le Seigneur & le Roy. Puis sacrifierẽt sacrifices au Seigneur: & à l'autre iour offrirent holocaustes, à sauoir, mille taureaux, mille moutons, & mille agneaux auec leurs mixtions, & oblations en grand nombre pour tous ceux d'Israel: ilz mangerent & beurent en ce iour la deuant le Seigneur en grande leſſe: & créerent Roy pour la seconde fois Salomõ filz de Dauid. Ilz l'oignirẽt au Seigneur pour Duc, & Zadoc pour le sacrificateur.

Et Salomon fut assis sus le siege du Seigneur pour Roy, au lieu de Dauid son pere, & prospera: aussi tout Israel obeit à luy. Semblablement tous les princes & les puissantz, & tous les filz du Roy Dauid donnerent la main, & furent subietz au Roy Salomon. Le Seigneur donc magnifia grandement Salomon deuant tout Israel: & luy donna la gloire du royaume, telle que nul Roy deuant luy n'auoit eu en Israel. Et ainsi Dauid filz de Iesai regna sus tout Israel: & les iours qu'il regna sus Israel, furẽt quarante ans. Il regna sept ans en Hebron, & trẽte trois ans en Ierusalẽ. Et mourut en bõne vieilleſſe, plein de iours, de richeſſes, & de gloire. Et Salomon son filz regna pour luy. Mais les premiers faitz du Roy Dauid, & les derniers sont escritz au liure de Samuel le voyant, & au liure de Nathan le prophete, & au volume de Gad le voyant. Aussi auec tout son regne, & sa force, & temps qui passerẽt soubz, & soubz Israel: & soubz tous les royaumes des pays.

Fin du premier liure des Chroniques, dit Paralipomenon.

"Aucuns, escarboucle, ou autre gẽme, dites tibiõ

B

C

D

E

F

1. Ro. 1. f.

G

La mort de Dauid 1. Ro. 3. a 1. Ro. 2. c.

Gen. 15. c.

Le second liure des Chroniques, ou Paralipomenon.

CHAP. I.

A

1.Ro.3.a.

SALOMON FILZ de Dauid se fortifia en son regne: & le SEIGNEVR son Dieu estoit auec luy, & le magnifia hautement. Il feit commandement à tout Israel, aux capitaines, & aux centeniers, aux gouuerneurs, & aux Iuges, & à tous les Princes de tout Israel, chefz des familles. Puis Salomon & toute la congregation qui estoit auec luy s'en allerẽt au haut lieu qui estoit en Gabaõ: car là estoit le tabernacle de la cõuenãce de Dieu,

Exod.36. 37.& 38.

*que Moyse seruiteur du SEIGNEVR auoit fait au desert. Mais Dauid auoit amene' l'arche de Dieu de Cariath-Iarim, au lieu qu'il luy auoit dispose': car il luy auoit tendu vn tabernacle en Ierusalem. Et l'autel d'ærain que Bezeléel le filz d'Vri filz de Vr, auoit fait estoit là deuãt le tabernacle du Seigneur: lequel aussi Salomon & la congregation allerent querir. Et là offrit Salomon

B

sur l'autel d'ærain deuant le Seigneur qui estoit au tabernacle de conuenance, si qu'il offrit sus iceluy mille holocaustes.

En ceste nuit la Dieu s'apparut à Salomon, & luy dit: Demande ce que tu veux, à fin que ie le te donne. Et Salomon dit à Dieu: Tu as fait grande grace à Dauid mon pere: & m'as ordonne' Roy en son lieu.

1.chron. 28.a.

Maintenant donc Seigneur Dieu, que la parolle que tu as promise à Dauid mon pere soit confirmée. Car tu m'as fait Roy sus ton peuple qui est en grand nombre, comme la poudre de la terre. Donne moy maintenant sapience & intelligence, à fin que

Salomon demande sapience à Dieu. Sapi.9.b.

"i'entre, & que ie sorte en la presence de ce peuple. Car qui est celuy qui puisse iuger ce tien peuple, lequel est si grand?

Et Dieu dit à Salomon: Pource que cecy t'a este' à cueur, & que tu n'as point demande' ne richesses, ne substance, " ne gloire, ne les ames de ceux qui t'ont hay: & aussi n'as pas demande' de viure long temps: mais as demande' pour toy sapience, & science, à fin que puisse iuger mon peuple, sus lequel ie t'ay constitue' Roy: sapience & science te sont données. Aussi te donneray-ie richesses, substance, & gloire: tellement que nul des Roys deuant toy ne aura este' semblable à toy, & ne sera nul ain

C

"Ne les vengrãces de tes ennemiz.

si apres toy. *Salomon donc s'en reuint en Ierusalem du haut lieu qui estoit en Gabaon, de deuant le tabernacle de conuenance, & regna sus Israel. Et assembla des chariotz, & des cheuaucheurs: & eut mille & quatre cens chariotz, & douze mille cheuaucheurs. Et les mit es villes des chariotz, & aupres du Roy en Ierusalem. Le Roy bailloit en *Ierusalem l'or & l'argent comme pierres, & bailloit les Cedres comme figuiers sauuages qui croissoyent en la cãpaigne en grande multitude. Et les cheuaux luy estoyent amenez d'Egypte. Et la multitude des marchans du Roy receuoyent les denrées pour pris, ilz mõtoyent & sortoyẽt tel chariot d'Egypte [qui valoit] six cens pieces d'argent: & vn cheual pour cent & cinquante. Et par ainsi tous les rois des Hethiens & de Syrie, n'en auoyent point que par leurs mains.

D

1.Roys 10.d.

Sou.9.d.

CHAP. II.

AVsi Salomon determina d'edifier vne maison au nom du Seigneur, & vne maiso pour son regne: & nõbra septãte mille portefais, & octãte mille qui copperoyẽt [les pierres] es mõtagnes, & trois mille six cens preuostz sus iceux. Et enuoya vers Hyrã le Roy de Tyr disãt. Ainsi que tu as fait auec Dauid mõ pere, & que tu luy as enuoye' des Cedres pour luy edifier vne maison, pour y habiter [fais ainsi auec moy], voicy i'edifie vne maison au nom du Seigneur mõ Dieu: pour luy sacrifier, & faire fumer deuãt luy les odeurs aromatiques, & pour la proposition continuelle [des pains,] & pour les holocaustes du matin, & du vespre aussi aux sabbatz, & aux nouueaux moys, & aux solennitez du Seigneur nostre Dieu, & ce perpetuellement sus Israel. Et la maison que i'edifie est grande. Car aussi nostre DIEV est grand par dessus tous les dieux. Qui est celuy donc qui pourra auoir la puissance, pour luy edifier vne maison? Si le ciel, & les cieux des cieux ne le peuuent compredre: quel suis-ie moy pour luy edifier vne maison? Mais ie [la fais] seulement pour encẽser deuant luy. Enuoye moy donc vn homme entendu pour ouurer en or & en argent, en ærain & en fer, en escarlate, en graine & en hyacinthe: & qui sache grauer des formes, auec les hõmes entenduz, que i'ay auec moy en Iudée & en Ierusalem: lesquelz Dauid mon pere à prepare'. Mais aussi enuoye moy des bois de Cedre, & des Sapins, & de "Algumin du Liban. Car ie cognoy que tes seruiteurs sauent bien copper les bois du Liban: & mes seruiteurs seront auec les tiens: à fin que grande multitude de bois me soit disposée. Car la maison que i'edifie est fort grande & merueilleuse.

A

1.Ro.5.a

B

C

"Aucuns coral, ou bresil.

Et

Et ie donneray aux ouuriers tes seruiteurs, qui doyuent tailler & copper le bois, vingt mille "Chores de froment, & vingt mille Chores d'orge, & vingt mille Batz de vin, & vingt mille Batz d'huile. Et Hiram le Roy de Tyr respondit par lettres, & les enuoya à Salomon : Pource que le Seigneur a aymé son peuple, pourtant t'a-il constitué Roy sus luy. Et derechef dit: Le Seigneur le Dieu d'Israel soit beneit, qui a fait le ciel & la terre : lequel a donné au Roy Dauid vn filz sage, ayant cognoissance de prudence, & d'intelligence, lequel edifie vne maison au Seigneur, & vne maison pour son royaume. Ie t'ay donc enuoyé vn homme entendu, qui a esté à Hiram mon pere, filz d'vne femme des filles de Dan, duquel le pere fut Tyrien, sachant ouurer en or, & en argent, en ærain, & en fer, en pierres, & en bois, en escarlate, en hyacinthe, en fin lin, & en graine: & [sachant] grauer toute entaillure, & controuuer toute inuention qu'on luy baillera, auec tes sages, & les sages de mon seigneur Dauid ton pere. Que maintenant donc mon seigneur enuoye à ses seruiteurs le froment, & l'orge, l'huile, & le vin, qu'il a dit: Et nous coperons les bois du Liban, tout autant qu'il t'en sera besoing, & te les mettrons par radeaux de marrain sur la mer, en Ioppe: & les feras monter en Ierusalem. Salomon donc nombra tous les hommes estrangers qui estoyent en la terre d'Israel, apres le denombrement que son pere Dauid auoit fait: & furent trouuez cent cinquante trois mille & six cens. Et en feit d'iceux septante mille manouuriers, & octante mille tailleurs [de pierres] es montagnes, & trois mille six cens preuostz, pour faire besongner le peuple.

"certaine mesure.

D

Le nombre des ouuriers.

CHAP. III.

A Salomon edifie la maison du Seigneur en Ierusalem, en la montagne de Moria, laquelle auoit esté demonstrée à Dauid son pere, au lieu, lequel Dauid auoit preparé en l'aire d'Ornan Iebusien. Et commença de l'edifier au second iour du second moys, en l'an quatriesme de son regne. Voicy les fondemens de Salomon, pour edifier la maison de Dieu, à sauoir, soixante coudées de long, en la premiere mesure, de largeur vingt coudées. Et le porche qui estoit deuant la longueur, en front de la largeur de la maison estoit de vingt coudées. Et la hauteur estoit de six vingtz [coudées:] & le dora par dedans de pur or. Et couurit la plus grande maison de bois de sapin: & la couurit de bon or. Il graua en icelle des palmes, & chainnettes. Et couurit la maison de pierres precieuses en magnificence. Et l'or estoit or de Pharuaim. Si couurit la maison, & les sommiers, & les posteaux, & les paroitz d'icelle, & ses huis d'or. Et entailla des Cherubins es paroitz. Il feit aussi la maison tressaincte: la longueur d'icelle estoit selon la largeur de la maison, de vingt coudées: & semblablement la largeur de vingt coudées. Et la couurit de bon or, de six cens talens. Et le poiz des cloux estoit de cinquante sicles d'or. Il couurit aussi les châbres d'or. Il feit aussi deux Cherubins en la maison tressaincte, en façon d'enfans: & les couurit d'or. La longueur des ailes des Cherubins estoit de vingt coudées, tellement qu'vne aile auoit cinq coudées, touchant la paroit de la maison: & l'autre aile de cinq coudées, touchoit l'aile de l'autre Cherubin. Semblablement l'aile de l'autre Cherubin, ayant cinq coudées, touchoit la paroit de la maison: & l'autre aile de cinq coudées, estoit conioincte à l'aile de l'autre Cherubin. Et ainsi les ailes des deux Cherubins estoyent estendues par vingt coudées. Iceux se tenoyent droitz sur leurs piedz, & leurs faces estoyent vers la maison. Il feit aussi le voile de hyacinthe, d'escarlate, de graine, & de fin lin: & luy tissit par dedans des Cherubins. Aussi deuant les portes du temple feit deux colomnes, lesquelles auoyent trente cinq coudées de longueur. Et les chapiteaux qui estoyent sur le sommet d'icelles estoyent de cinq coudées. Il feit aussi comme des chainnettes en l'oratoire, & les mit dessus les testes des colomnes. Aussi feit cent pommes de grenate, qu'il mit entre les chainnettes. Et dressa les colomnes deuant le temple: l'vne à dextre, & l'autre à seneſtre. Celle qui estoit à la dextre, il l'appella Iachin: & celle qui estoit à la seneſtre, Boaz.

A Salomon edifie la maison du Seigneur. 1. Ro. 6. a.

Le porche

B

La maison couuerte d'or & pierres precieuses.

C

Les deux Cherubins.

D

Le voile de l'amaison.

Les deux colomnes.

CHAP. IIII.

IL feit aussi vn autel d'ærain de vingt coudées de longueur, de vingt coudées de largeur, & de dix coudées de hauteur. Item, il feit vne mer de fonte, de dix coudées, depuis vn bort iusqu'à l'autre, ronde à l'enuiron. Et auoit cinq coudées de hauteur, laquelle vn filet de trente coudées, pouoit enuironner à lentour. Et au dessoubz d'icelle y auoit des images de bœufz. Lesquelz l'enuironnoyent à lentour, auec [des boules,] dix à chesque coudée, qui enuironnoyent la mer à lentour, par deux rengées. Les bœufz estoyent fonduz en la fonte d'icelle. Elle estoit posée sur les douze bœufz: desquelz trois regardoyent vers Aquilon, les trois autres vers Occident: les autres trois vers Midy, & les trois autres vers Orient, & auoyent la mer sur eux.

A L'autel d'erain. 1. Ro. 7. c. d. e.

La mer d'erain.

Les douze bœufz.

B

Et le derriere de tous estoit tourné vers le dedans. En outre son espesseur estoit d'vne paume, & son bort estoit de la façon du bort d'vn calice en fleur de rose. Et contenoit trois mille Batz. Il feit aussi dix cuuiers, & en mit les cinq à dextre, & cinq à senestre, pour lauer en iceux ce qui appartenoit aux holocaustes. Et en iceux on rinssoit. Mais la mer estoit pour y lauer les sacrificateurs. Item, il feit dix chandeliers d'or, selon leur façon": & les mit au temple, cinq à dextre, & cinq à senestre. Item, il feit dix tables: & les mit au temple, cinq à dextre, & cinq à senestre, & feit cent bassins d'or. Itẽ, il feit le paruis des sacrificateurs: & vn grand porche, & les huis pour le paruis, lesquelz il couurit d'ærain. Et mit la mer à coste' dextre, contre Orient vers Midy. Aussi Hiram feit des chauderons, & des baletz, & des bassins: & accomplit l'œuure qu'il auoit à faire pour le Roy Salomõ, en la maison de Dieu: c'est à sauoir, deux colomnes, & les pommeaux, & les chapiteaux qui estoyent sur le sommet des deux colomnes, & les deux treilliz pour couurir les chapiteaux rondz, qui estoyent sur le sommet desdites colomnes. Aussi quatre cens pommes de grenate, pour les deux treilliz, tellement qu'il y auoit deux rengées de põmes de grenate, pour couurir les deux chapiteaux rondz, qui estoyent sur les colomnes. Il feit des soubbassemens, & mit les cuuiers sur les soubbassemens: vne mer & douze bœufz soubz icelle, & des chauderõs, & des baletz, & des hauetz. Hiram donc [ouurier] du pere d'iceluy feit tous les vaisseaux d'ærain trespur, à sauoir, au Roy Salomõ, pour la maison du Seigneur. Le Roy les fondit en la plaine du Iordain, en terre argilleuse, entre Socoth & Zaredatha. Et le Roy Salomon feit tous ces vaisseaux en grãd quantite': tellement que le poiz de l'ærain ne se trouuoit point. Salomon donc feit tous les vaisseaux qui estoyent en la maison du Seigneur, & l'autel d'or, & les tables: & sus icelles les pains de propositiõ. Et les chandeliers auec leurs lampes de fin or, pour luire deuant l'oratoire, selon la coustume: & aucunes fleurs, & des lampes, & des esmouchettes d'or, lesquelz estoyent d'or exquis. Et les instrumens de musique, & les bassins, & les cuilliers, & les encensoirs de fin or. Et l'entrée de la maison, & ses portes de dedans du lieu tressainct, & les portes de la maison du temple estoyent d'or. Et ainsi fut accomply toute l'œuure que Salomon feit en la maison du Seigneur.

Les cuuiers.

Dix chandeliers d'or.

"C. d'vne parure.

Dixtables

Le paruis des sacrificateurs.

Les vtensiles de la maisõ du Seigneur.

Quatre cens pommes de grenates.

CHAP. V.

A ET Salomon apporta les choses que Dauid son pere auoit consacrées, & mit l'argent & l'or, & tous les vaisseaux es thresors de la maison de Dieu. Alors Salomon assembla les anciens d'Israel, & tous les chefz des lignées, princes des familles des enfans d'Israel, en Ierusalem, pour amener l'arche de l'alliance du Seigneur, de la cite' de Dauid, qui est Zion. Tous les hõmes d'Israel donc s'assemblerent au Roy, en la solennite', laquelle fut au septiesme moys. Et quand tous les anciens d'Israel B furent venuz, les Leuites porterent l'arche, & l'amenerent auec le tabernacle de conuenance. Aussi les sacrificateurs auec les Leuites porterent les vaisseaux du sanctuaire, qui estoyent au tabernacle. Lors le Roy Salomon, & toute la congregation d'Israel, & tous ceux qui auoyent este' assemblez à luy, sacrifioyent deuant l'arche, des brebis, & des bœufz, qu'on ne pouoit compter ne nombrer, pour l'abondance. Et les sacrificateurs apporterent l'arche de l'alliance Seigneur en son lieu, à sauoir, en l'oratoire du temple, au lieu tressainct, soubz les ailes des Cherubins. Et les Cherubins estendoyent leurs ailes sus le lieu, ou estoit l'arche: lesquelz Cherubins couuroyent l'arche, & ses barres par dessus. Et feirent passer les barres en auant, tellement que les boutz des barres apparoissoyent de deuant l'oratoire, & n'apparoissoyent par dehors, lesq̃lz sont demourez là iusqu'auiourdhuy. Dedans l'arche il n'y auoit "seulement que C les deux tables que Moyse auoit propose' en Horeb, quand le SEIGNEVR feit l'alliance auec les enfans d'Israel, quand ilz sortirent d'Egypte. Et quand les sacrificateurs furent issuz du sanctuaire (car tous les sacrificateurs qui se trouuerent illec, furent sanctifiez) on ne gardoit point encore les estatz ordonnez, & les Leuites qui chantoyent, auec tous ceux qui estoyent dessoubz Asaph, & qui estoyent dessoubz Heman, & dessoubz Iduthun: auec leurs filz & leurs freres, vestuz de fin lin, à tout cymbales, psalterions, & harpes, estoyent assistans deuant la partie Orientale de l'autel, & auec eux six vingtz sacrificateurs, qui sonnoyent les trompettes. Et aduint quand les trompettes & les chantres, faisoyent ouir d'vn accord vn son, en louant, & confessant le SEIGNEVR, comme ilz esleuoyent la voix, auec trompettes, cymbales, & instrumens de musique, & qu'ilz collaudoyent le Seigneur, chantans, car il *est bon, pource que sa grace est à tousiours mais: la maison de Dieu fut remplie d'vne nuée: & ne pouoyent assister les sacrificateurs pour administrer, à cause de la nuée. Car la gloire du Seigneur auoit remply la maison de Dieu.

Salomon colloque au temple ce que son pere y auoit dedié 2. Ro. 7. & 8. a.

L'arche portée au temple.

"De ce passage 1. Ro. 8. a.

Psa. 106.

La gloire du Seigneur rẽplit la maison.

CHAP.

CHAP. VI.

A LOrs dit Salomon : Le Seigneur a dit
1.Ro.8.b. qu'il habiteroit en la nuée. Or ay-ie edifié vne maison pour te loger, & vn lieu auquel tu habites eternellement. Apres le Roy retourna sa face: & beneit toute la multitude d'Israel (car toute la multitude d'Israel assistoit là) & dit : Le Seigneur Dieu d'Israel soit beneit, lequel de sa propre bouche a parlé à Dauid mon pere, & de sa puissance a accomply sa parolle, disant: Depuis que i'ay retiré mon peuple de la terre d'Egypte, ie n'ay eleu nulle cité de toutes les lignées d'Israel, pour edifier vne maison, à fin que mon nom y fust : & n'ay point eleu homme pour estre Duc sus mon peuple d'Israel: mais maintenant i'ay eleu Ierusalem, à fin que mon nom soit en icelle : & ay eleu
2.Sa.7.a. Dauid, à fin qu'il fust sus mon peuple Is-
1.Ro.8.b. rael. *Or quand mon pere Dauid eut en vo-
1.Ch.22.b lunté d'edifier vne maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israel : Le Seigneur dit à
B mondit pere Dauid : Quant à ce que tu as eu volonté d'edifier vne maison à mon nom, tu as bien fait d'auoir ceste volonté: neantmoins tu ne m'edifieras point de maison. Mais ton filz, qui sortira de tes reins, cestuy la edifiera maison à mon nom. Le Seigneur donc a estably sa parolle qu'il auoit dite : & suis esleué au lieu de Dauid mon pere, & suis assis sus le throne d'Israel, ainsi que le Seigneur a dit. Et ay edifié vne maison au nom du Seigneur le Dieu de Israel: & ay mis illec l'arche, en laquelle est la paction du Seigneur, qu'il a traictée auec les enfans d'Israel. Il se tint donc deuant l'autel du Seigneur, present toute l'assemblée d'Israel: & estendit ses mains. Car aussi Salomon auoit fait vn haudet d'ærain: & l'auoit mis au milieu du paruis, de cinq coudées de longueur, & cinq de largeur, & trois coudées de hauteur. Et se mit sus icelluy : & flechit ses genoux deuant toute la
C Oraison de Salomon à la dedicace de la maison du Seigneur. congregation d'Israel, & esleuant ses mains au ciel, il dit : Seigneur Dieu d'Israel, il n'y a point de dieu qui soit semblable à toy, au ciel ny en la terre, qui garde l'alliance & la grace à tes seruiteurs, qui cheminent deuant toy en tout leur cueur : Qui as gardé à ton seruiteur Dauid mon pere ce que tu luy auois dit: tu l'as dit de ta propre bouche, & de ta puissance l'as accomply, comme [il appert] auiourdhuy. Maintenant donc Seigneur Dieu d'Israel, garde à ton
1.Ro.2.a. & 9.b. 2.Ch.7.d. seruiteur *Dauid mon pere, ce que tu luy as dit: c'est à sauoir: Iamais ne sera arraché de deuant ma face successeur de ta race, estant assis sus le throne d'Israel: voire si tes filz gardent leurs voyes, pour cheminer en ma Loy, ainsi comme tu as cheminé deuant moy. Et maintenant Seigneur le Dieu d'Israel, que ta parolle que tu as dite à Dauid ton seruiteur, soit confermée. Est-ce chose à croire, que Dieu habite sur la terre auec les hommes? Si le ciel, & les cieux des D cieux, ne te comprennent point, combien moins ceste maison, que i'ay edifiée? Mais regarde à l'oraison de ton seruiteur, & à sa priere, Seigneur mon Dieu: en oyant le cry & la supplication que ton seruiteur fait deuant toy, & que tes yeux soyent ouuers sus ceste maison, iour & nuit, sus le lieu, auquel tu as promis d'y mettre ton nom, à fin que tu exauces l'oraison, que ton seruiteur feroit en ce lieu cy. Exauce donc les prieres de ton seruiteur, & de ton peuple Israel. Qui prieront en ce lieu icy, exauce-les du lieu de ta demeure: à sauoir, des cieux, exauce-les, & leur pardonne. *Si quelcun a pe- 1.Ro.8.d.
ché contre son prochain, & qu'on luy doit referer le serment, pour le faire iurer: que le iurement vienne deuant l'autel, en ceste maison icy : Exauce-les du ciel, & fay, & iuge tes seruiteurs, en retribuant au meschant, & rendant "sa voye sus sa teste, & en iustifiant "selon q il a vescu.
le iuste, luy rendant selon sa iustice. Si ton peuple Israel est ruéius deuant ses ennemiz (pourtant qu'ilz auront peché contre toy) & puis qu'ilz se retournent, & louënt ton nom, & qu'ilz facent oraison, & supplient enuers toy en ceste maison : Exauce-les du ciel, & pardonne le peché de ton peuple Israel, & les ramene en la terre que tu leur as donnée, à eux & à leurs peres. Quand le E
ciel sera fermé, & qu'il n'y aura point de pluye, pourtant qu'ilz auront peché contre toy, & qu'ilz feront oraison en ce lieu cy, & recognoistront ton nom: & qu'ilz seront retournez de leurs pechez, apres q̃ tu les auras affligé: Exauce-les du ciel, & pardonne le peché de tes seruiteurs, & de ton peuple Israel: & leur enseigne la bõne voye, en laquelle ilz auront à cheminer: & donne la pluye sus la terre, que tu as donnée à ton peuple pour heritage. Si la famine est venue sus la terre, & la pestilence, ou seichereſſe, si les blez sont corrompuz, s'il y a locustes, & sou.20.b.
chenilles : si leurs ennemiz les affligent en la terre de leurs portes, ou playe, ou maladie quelconque: Lors toute oraison & toute supplication, qui sera faite de q̃lque homme que ce soit, ou de tout ton peuple Israel: quiconque donc aura cogneu sa playe, & son infirmité, & aura estendu ses mains à ceste maison: Tu exauceras du ciel, à sauoir, de l'habitacle de ta demeure, & pardonneras: & dõneras à vn chacun selon toutes ses
voyes, *toy qui cognois son cueur (car toy 1.Ro.8.d.
seul cognois le cueur des filz des hommes) à fin qu'ilz te craingnẽt, pour cheminer en

tes voyes, tous les iours qu'ilz viuront sur
F la terre, que tu as donnée à noz peres. Et
pour l'e- ausi l'estranger qui n'est pas de ton peuple
stranger. Israel, s'il vient d'vne terre loingtaine (à cau
se de ton nom qui est grand, & de ta forte
main robuste, & de ton bras estendu) quand
il sera venu, & priera en ceste maison icy:
Exauce-le du ciel, de l'habitacle de ta de-
meure: & fay toutes les choses, pour lesquel
les ceſt estranger t'inuoquera, à fin q̃ tous
les peuples de la terre cognoissent tõ nom,
& qu'ilz te craingnent, comme ton peuple
Israel, & qu'ilz cognoissent que ton nom
est inuoqué sus ceste maison, que i'ay edi-
fiée. Si ton peuple est issu à la bataille cõtre
ses aduersaires, par la voye en laq̃lle tu les
auras enuoyez: & qu'ilz te supplient en la
voye de ceste cité, que tu as eleuë, & de la
maison q̃ i'ay edifiée pour ton nom: Exau-
ce leurs oraisons, & leurs prieres, du ciel: &
G leur fay iustice. Mais s'ilz ont peché con-
1.Ro.8.c. tre toy (*car ausi il n'est nul homme qui
1.Ieh.1.d. ne peche) & q̃ tu sois courroucé à eux, & q̃
tu les ayes baillé à leurs ennemiz: & qu'ilz
les ayent menez prisonniers en terre loing
taine, ou prochaine: & qu'ilz se retournent
à leur cueur, en la terre à laquelle ilz seront
menez prisonniers: & qu'ilz se cõuertissent,
& qu'ilz te prient en la terre ou ilz sont ca
Dan.3.a. ptifz, disans: * Nous auons peché, nous a-
uons fait iniquement, & auons meschãment
fait: & qu'ilz se retournẽt à toy de tout leur
cueur, & de toute leur ame, en la terre de
leur captiuité, en laq̃lle on les aura menez
captifz, & qu'ilz te suppliẽt vers la voye de
leur terre, q̃ tu as donnée à leurs peres, & de
la cité que tu as eleuë, & de la maison q̃ i'ay
edifiée pour ton nom: Que tu exauces du
ciel leurs oraisons & prieres: à sauoir, de
l'habitacle de ta demeure: & fay iugemẽt: &
que tu pardonnes à ton peuple qui a peché
contre toy. Mon Dieu, ie te prie q̃ mainte-
nãt, tes yeux soyẽt ouuers, & q̃ tes oreilles
soyent entẽtiues à l'oraison qui est faite en
Psal.132.c ce lieu icy. *Maintenant donc, Seigneur
Dieu, esleue toy en ton repos, toy & l'arche
de ta force. Seigneur Dieu, que tes sacrifica
teurs soyent vestuz de salut, & q̃ tes debon
naires se resiouissẽt en biẽs. Seigneur Dieu,
ne destourne point la face de ton Oinct, & ay
e souuenance des misericordes de Dauid
ton seruiteur. CHAP. VII.

A QVand Salomon eut finy de prier, le feu
descendit du ciel, & consuma les holo-
caustes & sacrifices: & la maieste
du Seigneur remplit la maison: & ne pouoy
ent les sacrificateurs entrer en la maison du
Seigneur: car la gloire du Seigneur auoit
remply la maison du Seigneur. Tous les en
fans d'Israel voioyent comme le feu descen
doit, & la gloire du Seigneur sus la maison:
& s'enclinerent la face en terre sus le paué,
& adoroyẽt & louoyent le Seigneur, pource
qu'il est bon: & que sa misericorde est e-
ternellement. *Le Roy & tout le peuple e- 1.Ro.8.g
stoyent sacrifians sacrifices deuant le Sei-
gneur. Lors le Roy Salomon sacrifia sacri- B
fice de vingt & deux mille bœufz, & six
vingtz mille ouailles. Ainsi le Roy & tout
le peuple dedierent la maison de Dieu. Et
les sacrificateurs se tenoyent en leurs offi-
ces, & les Leuites auec les instrumens de
musique du Seigneur, que le Roy Dauid feit
pour louër le Seigneur (pource que sa mise-
ricorde est à tousiourſmais) quand Dauid
collaudoit "par leurs mains, ausi les sacri- "c.cuzi
ficateurs sonnoyent les trompettes deuant
eux, & tout Israel estoit debout. Ausi Sa-
lomon feit sanctifier le milieu du paruis qui
est deuant la maison du Seigneur. Car il a-
uoit illec offert les holocaustes, & les graiſ
ses des oblations pacifiques, pource que
l'autel d'ærain, qu'il auoit fait, ne pouoit
soustenir les holocaustes, & les oblations,
& les graisses. Salomon donc feit en ce C
temps la solennité par sept iours, & tout Is-
rael auec luy, qui estoit vne fort grande as-
semblée: depuis l'entrée de Hemath, iusque
au fleuue d'Egypte. Et au huitiesme
iour feirent vne assemblée: car ilz auoyent
dedié l'autel par sept iours, & auoyent ce-
lebré par sept iours la solennité. Et ainsi
au vingt & troisiesme iour du septiesme
moys, il laissa aller le peuple en ses taberna
cles, ioyeux, & ayant vne lieſſe de cueur à
cause du bien que le Seigneur auoit fait à
Dauid, & à Salomon, & à Israel son peu-
ple. *Salomon donc paracheua la maison 2.Ro.5.i.
du Seigneur, & la maison royale: & tout ce
qui luy estoit venu au cueur, de faire en la
maison du Seigneur, & en sa maison: vint à
bon effect. Et le Seigneur s'apparut de
nuit à luy, & luy dit: I'ay ouy ton oraison,
& ay eleu ce lieu icy à moy, pour maison de
sacrifice. Si i'ay fermé le ciel, & qu'il ne
soit point de pluye, & si i'ay commandé à
la sauterelle de manger la terre, & si i'ay en
uoyé la pestilence en mon peuple: & que
mon peuple (sus lequel mon nom est inuo-
qué) soit humilié, & qu'il face priere, & qu'il
requiere ma face, & se retourne de ses mau-
uaises voyes. Adõc ie l'exauceray du ciel, &
pardonneray leurs pechez, & guariray leur
terre. Lors mes yeux seront ouuers, & mes D
oreilles serõt dressées vers l'oraison [faite]
en ce lieu icy. Car i'ay eleu & sanctifié ceſte
maison, à fin q̃ mõ nom y soit eternellemẽt:
& que mes yeux & mon cueur y soyent à
tousiours. Toy ausi, si tu chemines deuant
moy, ainsi q̃ Dauid ton pere a chemine, &

que

que tu face selon toutes ces choses que ie t'ay commandées, & que tu gardes mes ordonnances & iugemens: i'esleueray le throne de ton royaume, ainsi que i'ay promis à Dauid ton pere, disant: Iamais ne sera arraché de ta race homme dominant en Israel. Mais si vous vous retirez, & que vous delaissez mes ordonnances, & mes commandemens que ie vous ay proposé, & que vous alliez seruir aux dieux estrangiers, & que vous les adoriez: ie vous osteray de ma terre que ie vous ay donnée, & ietteray arriere de ma face ceste maison que i'ay sanctifiée en mon nom, & la mettray en dicton, & en exemple à tous peuples, & ceste maison qui est treshaute sera à tout passant en espouantement, & dira: Pourquoy a le Seigneur fait ainsi à ceste terre, & à ceste maison? Et on respondra, pource qu'ilz ont delaissé le Seigneur le Dieu de leur pere, lequel les a tiré hors du pays d'Egypte: & ont prins des dieux estranges & les, ont adoré & seruy: pourtãt sont venuz sus eux tous ces maux icy.

1.Ro.2.a. & 9.b. Sus 6.c.

Deu.29.c Iere 22.c 1.Ro.9.b

CHAP. VIII.

A 1.Ro.9 b

ET vingt ans apres que Salomon eut edifié la maison du Seigneur & sa maison, il edifia les citez que Hiram luy auoit données: & feit illec habiter les enfans d'Israel.

Apres il s'en alla en Hemath Zoba, & la print: & edifia Salomõ Thadmor au desert, & toutes les citez de "munitions qu'il edifia en Hemath. Et aussi reedifia Beth-horon la haute, & Beth-horon la basse, citez munies de murailles, de portes & de verroux. Pareillement Baalath, & toutes les villes de munitions pour son vsage, & toutes les citez des chariotz, & les villes des cheuaucheurs. Le Roy Salomon feit toutes les choses qu'il souhaitoit d'edifier en Ierusalem, & au Liban, & en tout le pays de sa seigneurie. Et Salomõ feit tributaires iusqu'auiourdhuy tous les peuples qui estoyẽt restez des Ethiens, Amoriens, Pherezïens, Heuiens, & Iebusiens: lesquelz n'estoyent point d'Israel: c'est à sauoir, les enfans qui estoyent demourez apres eux en la terre, lesquelz les enfans d'Israel n'auoyent peu deffaire. Salomon aussi ne permit point seruir aucun des enfans d'Israel à sa besongne. Car ilz estoyent hõmes de guerre, & ses principaux princes, & princes de ses chariotz, & de ses cheuaucheurs. Ceux cy sont les preuostz des officiers qui estoyent au Roy Salomon: à sauoir deux cens cinquante, qui auoyent domination sus le peuple. Or Salomon feit mõter la fille de Pharao de la cité de Dauid en la maison qu'il luy auoit edifiée. Car il dit: Ma femme n'habitera point en la maison de Dauid Roy d'Israel: pource que c'est vn lieu sainct, pourtant que l'arche du Seigneur a entré en icelle. Lors Salomon offrit holocaustes au Seigneur sur l'autel du Seigneur qu'il auoit edifié deuant le porche, pour tous les iours offrir sur iceluy, selon le commandement de Moyse: à sauoir, es Sabbathz, & es nouueaux moys, & es faisons de feste, trois fois en l'an: à sauoir, en la solennité des pains sans leuain, en la solennité des sepmaines, & en la solennité des tabernacles. Et ordonna selon la maniere de Dauid son pere, les offices des sacrificateurs par leurs seruices, & les Leuites pour leur ordre: à louër & administrer deuant les sacrificateurs par chacun iour: & les portiers en leurs offices par vne chacune porte. Car Dauid homme de Dieu D l'auoit ainsi commandé. Et ne delaisserent point le commandement du Roy, tant les sacrificateurs que les Leuites, en tous les affaires & thresors. Ainsi fut ordonnée toute l'œuure de Salomon, iusqu'au iour que la maison du Seigneur fut fondée, & iusqu'à ce qu'il eust paracheué de bastir ladite maison du Seigneur. Lors s'en alla Salomon en Azion-gaber, & en Eloth au bort de la mer, qui est en la terre d'Edom. Et Hiram luy enuoya par les mains de ses seruiteurs, des nauires, & des seruiteurs experimentez en la mer: & s'en allerent auec les seruiteurs de Salomon en Ophir, & prindrent d'illec quatre cens cinquante talentz d'or, & l'apporterent au Roy Salomon.

"Grec. munies.

B

C

CHAP. IX.

ET la Royne de Saba, ayant ouy la renommée de Salomon, elle vint en Ierusalem, pour esprouuer Salomon par questions, auec mout grosse compagnie de gens, & chameaux, portans espiceries & or en abondance, & pierres precieuses. Et quand elle fut venue à Salomon, elle luy dit toutes les choses qui estoyent en son cueur. Et Salomon luy declaira toutes ses parolles. Et rien n'estoit caché à Salomon, qu'il ne luy enseignast. Lors la Royne de Saba voyant la sagesse de Salomon, & la maison qu'il auoit edifiée, & les metz de sa table, & la demeure de ses seruiteurs, & l'estat de ses ministres, & leurs vestemens, & ses boutelliers & leurs vestemens, & ses "holocaustes qu'il offroit en la maison du Seigneur, il n'y auoit plus d'esprit en elle. Et dit au Roy: La parolle que i'auoye ouy en ma terre de tes affaires & de ta sapience, est vraye. Et ie n'ay point creu aux parolles d'iceux, iusqu'à ce que ie fusse venue, & que mes yeux l'eussent veu: & ie voy qu'on ne m'a point annoncé la moitié de ta grande sapience, dont tu as par dessus la renommée que i'auoye ouye. Bienheureux sont tes

A La royne de Saba vint veoir Salomon. 1.Ro.10.a Mat.12.d.

"Aucuns, galleries par lesq̃lles il mõtoit.

B

gens, & bienheureux ſont tes ſeruiteurs, ceux qui ſont aſsiſtans deuant toy continuellement,& oyent ta ſapience. Le Seigneur ton Dieu ſoit beneit, qui t'a eu aggreable, pour te mettre ſus le throne comme le Roy, pour ton Seigneur ton Dieu. Pource que ton Dieu ayme Iſrael, pour l'eſtablir eternellement, pourtant t'a-il mis Roy ſus eux, à fin que tu faces iugement & iuſtice. Lors el
C le donna au Roy ſix vingt talentz d'or: & grand foyſon d'oignemens aromatiques, & de pierres precieuſes. Et ne fut onc choſe ſi aromatique que la royne de Saba donna au Roy Salomon. Les ſeruiteurs auſsi de Hiram, & les ſeruiteurs de Salomon qui apportoyent l'or d'Ophir, amenerent boys [a]d'Algumin, & des pierres precieuſes. Deſquelz boys d'Algumin le Roy en feit des marches en la maiſon du Seigneur, & en la maiſon du Roy: auſsi des harpes & des pſalterions pour les chantres. Parauant n'auoyent pas eſtez veuz comme iceux en la terre de Iuda. Auſsi le Roy Sa
D lomõ donna à la royne de Saba toute choſe precieuſe, qu'elle demanda, plus que ce que elle auoit apporté au Roy. Laquelle ſ'en retournant, ſ'en alla en ſon pays auec ſes ſeruiteurs. Le poiz de l'or qui venoit à Salomon chaſcun an eſtoit ſix cens ſoixante ſix talentz d'or: ſans ce qui [eſtoit donné] des marchans, & de la marchandiſe des apothicaires, & de tous les roys d'Arabie, & des princes de la terre, qui apportoyent or & argent à Salomon. Le roy Salomon donc feit deux cens pauois d'or eſtendu au marteau, montant ſix cens [pieces] d'or, pour chacun pauoys. Auſsi trois cens boucliers d'or eſtendu au marteau, montant trois cens pieces d'or, pour chacun bouclier. Le roy les mit en la maiſon de la foreſt du Liban. Auſsi le roy feit
E vn grand throne d'yuoire, & le reueſtit de pur or. Lequel throne auoit ſix degrez, & vn marchepied d'or tenant à iceluy, & des appuis d'vn coſté & d'autre, qui eſtoit au lieu du ſiege: & deux lions qui ſe tenoyent aupres des appuis: en outre douze lions ſe tenans là ſus les ſix degrez d'vn coſté & d'autre. Tel ſiege ne fut iamais en tous les royaumes. Toute la vaiſſelle du buffet du roy eſtoit d'or, & toute la vaiſſelle de la maiſon de la foreſt du Liban eſtoit de fin or. L'argent n'eſtoit aucunement eſtimé es iours de Salomon. Car les
[a]Aucuns, mer. Cha. Aphrique
nauires du roy alloyent en * Tharſis auec les ſeruiteurs de Hiram, vne foys en trois ans: leſquelles apportoyent or, argent, yuoire, ſinges, & paons. Le roy donc Salomon fut magnifié par deſſus tous les roys de la terre, tant en richeſſes qu'en ſapience. Tous les roys de la terre cerchoyent de veoir la face de Salomon, pour ouyr la ſapience d'iceluy que Dieu auoit donné en ſon cueur. Et ilz apportoyent d'an en an chacun ſon preſent, vaiſſeaux d'argent & d'or, habillemens, armeures, odeurs aromatiques, cheuaux & muletz. Salomon auoit quatre mille cheuaux d'eſcuyrie & de chariotz, & douze mille cheuaucheurs. Il les ordonna es citez des charioz, & en Ieruſalem là ou eſtoit le roy. Il eut domination ſus tous les roys, depuis le fleuue [d'Euphrates] iuſqu'à la terre des Philiſthins, & iuſque aux limites d'Egypte. Et le roy
G donnoit argent en Ieruſalem, comme pierres: il bailloit auſsi les Cedres, comme des figuiers ſauuages, qui ſont en la campagne en abondance. On luy amenoit des cheuaux d'Egypte, & de tous pays. Les autres choſes de Salomon, les premieres & les dernieres, ne ſont elles pas eſcrites au liure de Nathan le Prophete, & en la prophetie d'Aiha Silonite, & en la viſiõ de Iadi le Voyant contre Ieroboam filz de Nabat? Et regna Salomon en Ieruſalem ſus tout Iſrael, quarante ans. Puis dormit auec ſes peres, La mort de Salomõ & l'enſeuelirẽt en la cité de Dauid ſon pere. Et Roboam ſon filz regna pour luy.

[a]Ou, Algumim. dequoy. 3. Ro. 10. b

CHAP. X.

LOrs Roboam ſ'en alla en Sichem, car A Roboam Roy. 3. Ro. 12. a illec eſtoit conuenu tout le peuple, pour le conſtituer roy. Ces nouuelles entendues Ieroboam filz de Nabat lequel eſtoyt en Egypte (car il ſ'y en eſtoit fuy de deuant le roy Salomon) retourna d'Egypte, Auſsi on auoit enuoyé vers luy pour le rappeller. Ieroboã donc vint & tout Iſrael, & parlerent à Roboam? diſant. Ton Pere a aggraué noſtre ioug, mais toy maintenant allege ceſte dure ſeruitude de ton pere, & ce grief ioug qu'il nous a impoſé: & nous te ſeruirons. Il leur reſpondit: Retournez vers moy d'i- B cy à trois iours. Et le peuple ſ'en alla. Puis le roy Roboam demanda conſeil aux anciens qui auoyent eſté aſsiſtens deuant ſon pere Salomon du temps qu'il viuoit, diſant: Quel conſeil donnez vous, pour rendre reſponſe à ce peuple cy. Ilz parlerent à luy: diſans: Si tu te porte bien vers ce peuple icy: & que tu leur plaiſe, & leur donne bonnes parolles, ilz te ſeruiront à touſiours. Mais iceluy delaiſſa le conſeil des anciens qu'ilz luy auoyent conſeillé, & demanda conſeil aux ieunes qui auoyent eſté nourris auec luy, leſquelz luy aſsiſtoyent, & leur dit: Que conſeillez vous à fin que nous reſpondions quelque choſe à ce peuple cy qui a parlé à moy, diſant: Allege du ioug que tõ pere nous a impoſé.

Lors

Clors les ieunes qui auoyẽt eſté nourris auec luy, dirent: Ainſi diras au peuple, qui a parlé à toy & dit: Tõ pere a aggraué noſtre ioug mais toy allege le nous. Tu leur reſpondras ainſi: *Ce qui eſt plus petit en moy eſt plus gros que les reins de mon pere. Or mõ pere vous a charge d'un peſant fardeau & grief ioug: mais i'augmẽteray voſtre ioug. *Mon pere vous a chaſtié de verges: mais ie vous chaſtieray deſcorgies. Et ainſi Ieroboam & tout le peuple vindrent au troiſieſme iour à Roboam, ainſi que le roy auoit cõmandé, diſant: Retournez à moy au troiſieſme iour. Mais le Roy reſpondit duremẽt delaiſſant le cõſeil des anciens. Et leur par la ſelon le conſeil des ieunes, diſant: Mon pere a aggraué voſtre ioug: mais ie vous l'augmenteray. Mon pere vous a chaſtié de verges: mais ie vous chaſtieray deſcorgies. Et le Roy n'exauça point le peuple. Car ce la eſtoit ordonné de par Dieu, à fin que le Seigneur cõfermaſt ſa parolle qu'il auoit prononcée par Ahia Silonite, à Ieroboam filz de Nabat. Et tout Iſrael voyant que le Roy ne les auoit point exaucé, le peuple reſpondit au Roy diſant: Quelle part auons nous en Dauid, il n'y a point d'heritage au filz de Ieſai. O Iſrael [va t'en] chacun en tes tabernacles. Et toy Dauid penſe à ta maiſon. Ainſi tout Iſrael ſ'en alla en ſes tabernacles. Toutesfoys Roboam regna ſus les enfans d'Iſrael, qui habitoyent es citez de Iuda. Et le Roy Roboam enuoya Haduram qui eſtoit preuoſt ſus les tributz: & les enfans d'Iſrael l'aſſommerẽt de pierres, ainſi mourut. Lors le roy Roboam ſe haſta de mõter ſur ſon chariot, pour fuir en Ieruſalem. Et Iſrael ſe rebella cõtre la maiſon de Dauid, iuſqu'au iourdhuy.

*Mon petit doigt.

1. Roys, 12. c.

D

La diuiſiõ du royaume d'Iſrael.

CHAP. XI.

ALors Roboam ſ'en vint en Ieruſalem, & aſſembla la maiſon de Iuda & Ben-iamin, aſauoir cent & octante mille combatans à l'elite pour batailler contre Iſrael, & pour reduire à ſoy ſon royaume. Et la parolle du Seigneur fut donnée à Semeia homme de Dieu, diſant: Parle à Roboam le filz de Salomõ roy de Iuda, & à tout Iſrael, qui ſont en Iuda & en Ben-iamin, diſant: Le Seigneur dit ainſi: Vous ne monterez, & ne bataillerez point contre voz freres. Qu'vn chacun retourne en ſa maiſon: car ceſte choſe a eſté faite par moy. Quand B ilz eurẽt ouy la parolle du Seigneur ilz ſ'en retournerent, ſans aller contre Ieroboam. Ainſi Roboam demoura en Ieruſalem, & edifia des citez en Iuda pour fortereſſes: il edifia Beth-lehem, Etam, & Thecua: auſsi Beth-zur, Soco, Odolam, Geth, Mareſa, & Ziph: en outre Aduraim, Lachis, Azeca, Zara, Aialon, & Hebron: leſquelles eſtoyẽt en Iuda & en Ben-iamin citez garnies. Et quãd ilz les eurent fermées de murailles il mit des gouuerneurs en icelles, & des prouiſions de viures, d'huyle & de vin. Et en chacune cité des pauois & des lances, & les fortifia treſabondamment, & fut ſien Iuda, & Ben-iamin. Mais les ſacrificateurs & les Leuites qui eſtoient en tout Iſrael ſe rengerent à luy de tous leurs cartiers: car les Leuites delaiſſerẽt leurs faubourgs & leurs poſſeſſions: & vindrent en Iuda & en Ieruſalem, pource que Ieroboam & ſes filz les auoit deiettés, à fin qu'ilz n'exerçaſſent plus la ſacrificature du SEIGNEVR. Lequel ordonna pour luy des ſacrificateurs pour les hautz lieux, & pour les idoles, & les veaux qu'il auoit fait. Apres eux auſsi vindrent en Ieruſalem de toutes les lignées d'Iſrael ceux qui auoyent donné leur cueur à cercher le SEIGNEVR le DIEV d'Iſrael pour ſacrifier au SEIGNEVR le DIEV de leurs peres. Et renforcerent *le royaume de Iuda, & confermerent Roboam filz de Salomõ, par l'eſpace de trois ans: pourtant qu'ilz cheminoyent en la voye de Dauid & de Salomon par trois ans. Et Roboam print Mahalath pour femme, la fille de Ierimoth filz de Dauid: & auſsi Abihail, la fille d'Eliab, filz d'Iſai: laquelle luy enfanta des filz, aſauoir, Ieus, Samaria, & Zaham. Auſsi apres icelle print Maaca, la fille d'Abſalom: laquelle luy enfanta Abia, Ethai, Ziza, & Salumith. Mais Roboam ayma Maaca la fille d'Abſalom par deſſus toutes ſes femmes & concubines. Il auoit prins dix huit femmes, & ſoixante concubines, d'ont engendra vingt & huyt filz & ſoixante filles. Il conſtitua Abia filz de Maaca chef & duc par deſſus ſes freres: Car il pẽſoit de le faire roy, & le faiſoit enſeigner, & diſperſa de tous ſes filz par toutes les terres de Iuda & de Ben-iamin, & en toutes les citez murées & leur donna prouiſion en abondance, & deſira multitude de femmes.

Roboam roy ſus Iuda & Béiamin. C

*A ſauoir en le peuplant

D

CHAP. XII.

QVand le royaume de Roboam fut conferme & fortifié, il delaiſſa la loy du SEIGNEVR, & tout Iſrael auec luy. Parquoy en l'an du Roy Roboam, Seſac roy d'Egypte monta à lencontre de Ieruſalem (pource qu'ilz auoyent forfait contre le Seigneur) auec mille & deux cens chariotz, & ſoixante mille cheuaucheurs, & le peuple qui eſtoit venu auec luy d'Egypte eſtoit ſans nombre: à ſauoir, les Lybiens, les *Suchiens, & les Ethiopiens. Et print les villes murées de Iuda: & vint iuſqu'en Ieruſalem. Lors Semeia Prophete entra vers Roboam & les princes de Iuda, qui

A

* Aucun Troglodites.

festoyent assemblez en Ierusalem arriere de Sesac. Et leur dit: Telles choses dit le Seigneur: Vous m'auez delaissé, & ie vous
B ay aussi delaissé en la main de Sesac. Lors les princes d'Israel & le roy s'humilierent, & dirẽt: Le Seigneur est iuste. Et quãd le Seigneur eut veu qu'ilz estoyent humiliez, la parolle du Seigneur fut donnée à Semeia, disant: Pource qu'ilz se sont humiliez, ie ne les destruiray point: & leur donneray vn petit de secours: & ma fureur ne distillera point sus Ierusalẽ par la main de Sesac. Toutesfoys ilz luy seruirõt, à fin qu'ilz
C cognoissent que c'est de ma seruitude, & de la seruitude des royaumes terriens: Et ainsi Sesac le roy d'Egipte monta à lencontre de Ierusalem, & print les thresors de la maison du Seigneur & de la maisõ du roy: tellemẽt qu'il emporta tout. Si print les escussõs d'or que Salomon auoit fait au lieu desquelz le roy feit des escussons d'ærain, & les commit es mains des princes des gardes, qui gardoyent l'entrée de l'hostel royal. Et quand le roy entroit en la maison du Seigneur, les gardes venoyẽt & portoyẽt iceux, & de rechef les reportoyent en leur logis. Neantmoins pource qu'il fut humilié, la fureur du Seigneur se retira de luy, & ne les
D destruit point totallemẽt: mais encore en Iuda les choses se porterent bien. Roboam donc se fortifia en Ierusalem, & regna. Et estoit de quarante & vn an, quãd il cõmẽça à regner: & regna dixsept ans en Ierusalem la cité que le Seigneur auoit eluë pour y mettre son nom, d'entre toutes les lignées
1.Ro.14.f d'Israel. Et le nom de sa mere estoit Naama Amonite. Et feit mal, car il ne disposa point son cueur, pour cercher le Seigneur. Mais les œuures de Roboam premieres & dernieres, ne sont elles pas escrites es liures de Semeia le Prophete, & d'Ado le Voyant, en traictant les genealogies? Pareillement les batailles de Roboam & Ieroboam qui furẽt
La mort de Roboã tousiours. Roboã dormit auec ses peres, & fut enseuely en la cité de Dauid: puis Abia son filz regna pour luy.

CHAP. XIII.

A EN l'an dixhuytiesme du roy Ieroboam, Abia regna sus Iuda. Et regna trois
Abia roy de Iuda. ans en Ierusalẽ. Le nom de sa mere estoit
2.Ro.15.a Michaia fille d'Vriel de Gabaa. Et y eut guerre entre Abia & Ieroboam. Et Abia ordonna la bataille auec exercite de vaillãs hõmes de guerre, & quatre cens mil le hõmes d'elite. Ieroboam disposa cõtre luy la bataille de huit cens mille hommes d'elite, fortz & vaillans. Et ainsi Abia s'arresta sus la mõtagne de Zamaraim, laquelle estoit es montagnes d'Ephraim, & dit: O Ieroboam & tout Israel, escoutez: Ne vous appartiẽt il pas de sauoir, que le Seigneur Dieu d'Israel a dõné le royaume à Dauid sus Israel à tousiours mais, à luy & à ses filz soubz la paction du sel? Et Ieroboam filz de Nabat seruiteur de Salomon filz de Dauid, s'est esleué & a rebellé cõtre son Seigneur. Et auec luy se sont assemblez hommes de neant & gẽs peruers: & furẽt plus fortz que Roboam filz de Salomõ. D'autãt que Roboam estoit tendre de cueur, & ne leur peut resister. Maintenant dõc vous dites, que estes assez fortz pour resister cõtre le regne du Seigneur estãt en la main des filz de Dauid. Et estes grosse multitude de peuple: & sont auec vous les veaux d'or, que Ieroboã vous a fait pour dieux. N'auez vous point deboutẽ les sacrificateurs du Seigneur, les filz d'Aaron, & les *Leuites: & vous estes 1.Ro.12.g fait des sacrificateurs comme les peuples de la terre? Quiconque vient pour consacrer sa main, auec vn ieune taureau, & auec sept moutõs, il est fait sacrificateur de ceux qui ne sont point dieux. Mais nous sommes du Seigneur nostre Dieu, lequel n'auons point
C delaissé. Et les sacrificateurs qui administrẽt au Seigneur, sont filz d'Aaron, & les Leuites sont à l'œuure. Et font fumer les holocaustes chacun matin & chacun vespre au Seigneur. Et les encensemens aromatiques, & la disposition du pain sur la pure table: & les chandeliers d'or auec ses lampes pour ardre chacun vespre. Car nous tenõs la garde du Seigneur nostre Dieu, lequel vous auez delaissé. Et voicy Dieu auec nous pour chef, & ses sacrificateurs, & les trompettes resonantes pour bruyre contre vous. O enfans d'Israel, ne vueillez point batailler contre le Seigneur Dieu de voz peres: car vous ne proffiterez rien. Lors Ieroboã feit circuir les embusches pour venir derriere eux. Et furẽt deuãt Iuda, & l'embusche derriere eux. Et là ou il estoit au deuant de ses ennemis, il enuironnoit aussi Iuda (qui n'en sauoit rien) de son armée.
Lors Iuda regardant, veit qu'il auoit la bataille deuãt & derriere, & cria au Seigneur, & les sacrificateurs commencerẽt à sonner les trompettes. Aussi vn chacun de Iuda
D crioit. Et voicy, iceux crians, Dieu frappa Ieroboã, & tout Israel deuant Abia & Iuda: & les enfans d'Israel s'en fuyrent de Iuda: car Dieu les liura es mains d'iceux.
Abia dõc & son peuple les frapperent de grãde playe, & tõberẽt naurez d'Israel, cinq cens mille hõmes d'elite. Les filz d'Israel furent humiliez en ce temps la, & les filz de Iuda furent fortifiez: pource qu'ilz s'appuyerent au Seigneur le Dieu de leurs peres.
Aussi Abia pourſuyuit Ieroboã, & print de luy des villes, à sauoir Beth-el & ses villa

* c. alliance perpetuelle.
B
* ou fade de courage.

ges Iesana auec les villages, Ephron & ses villages. Et ne peut plus outre Ieroboam resister, durant les iours d'Abia ains le Seigneur le frappa, & mourut. Ainsi Abia feut fortifie' & print quatorze femmes, & engẽdra vingt & deux filz, & seize filles. Le reste des parolles d'Abia, de ses voyes & de ses gestes est escrit en l'histoire d'Ado le prophete.

CHAP. XIIII.

A La mort d'Abia. 1. Roys. 15. b.

ABia dõc dormit auec ses peres & fut en seuely en la cite' de Dauid, & Asa son filz regna pour luy. Es iours duquel la terre eut repos par dix ans. Et Asa feit ce qui estoit bon & droit en la presence du Seigneur son Dieu, & osta les autelz estranges & les hautz lieux, & rompit les statues, & coppa les boys: & commanda à Iuda de requerir le Seigneur Dieu de leurs peres: & de faire la loy, & les mandemens. Il osta de toutes les villes de Iuda, les hautz lieux, & les images, & fut son regne paisible. Il edifia aussi des villes fortes en Iuda pource que le pays estoit en repos. Et qu'en ces annees la il n'y eut point de guerre cõtre luy, pource que le Seigneur luy donnoit repos.

Asa Roy de Iuda. Asa abbat les hautz lieux cõmandant de recourir à dieu.

B Et dit à Iuda: Edifions ces citez icy, & les enuironnons de murailles, & de tours, & de portes, & de serrures puis que la terre est à nostre commandement, pour ce que nous auons requis le Seigneur nostre Dieu: & nous a donne' repos. Parquoy ilz edifierẽt & prospererent. Et eut Asa en son armée, de ceux de Iuda qui portoyent escus & lances, trois cens mille hommes: & de ceux de Ben-iamin portans l'escu & tirans de l'arc, deux cens & quatre vingt mille.

C Lesquel tous estoyent vaillantz. Or Zara Ethiopien issit à lencontre d'eux, auec son armée d'un gros nombre de mille, & trois cẽs chariotz: & vint iusqu'en Maresa. Lors Asa s'en alla au deuant de luy, & ordonna sõ armée en la vallée de Zephata aupres de Maresa: & inuoqua le Seigneur son dieu & dit: Seigneur il n'y a pas de differẽce enuers toy, asauoir, pour ayder si le nõbre est grãd ou petit. Ayde nous Seigneur nostre Dieu: car nous nous appuyons en toy, & en ton nom sommes venus contre ceste multitude.

D Tu es le Seigneur nostre Dieu. Que l'homme ne te surmonte point. Le Seigneur dõc frappa les Ethiopiens, deuant Asa, & Iuda. Et les Ethiopiens s'enfuyrent: & Asa & le peuple qui estoit auec luy les poursuyuirẽt: iusqu'en Gerar. Et tomberent les Ethiopiẽs & furent deffaictz. Car ilz furent brisez deuãt la face du Seigneur, & l'ost d'icelluy. Ilz prindrent donc mout grande despoille, & frapperent toutes les villes à l'enuiron de Gerar. Car l'espouantement du Seigneur estoit sus eux. Et pillerent toutes les villes: car il y auoit gros butin. Et aussi ilz frapperent sur les tentes des troupeaux, & prindrent en abondance ouailles & chameaux: puis retournerent en Ierusalem.

CHAP. XV.

A LOrs Azaria filz d'Obed, ayant l'esprit de Dieu en luy, issit au deuant d'Asa, & luy dit: Asa, & tout Iuda & Ben-iamin, escoutez moy: Le Seigneur est auec vous, pource q̃ vous auez estez auec luy. Si vous le cherchez, vous le trouuerez: mais si vous le delaissez, il vous delaissera. Plusieurs iours se sõt passez en Israel sans le vray Dieu, & sans sacrificateur, sans docteur, & sans loy. Mais quãd ilz se sont retournez en leur angoisse, au Seigneur le Dieu d'Israel, & qu'ilz l'ont cerche', ilz l'ont trouue'. En ce temps il n'y auoit point de paix aux allãs ne aux venãs, mais grand trouble à tous les habitãs de la terre. Car vne gent combatoit contre l'autre, & vne cite' contre l'autre: pource que le Seigneur les auoit trouble', en toute angoisse. Vous donc soyez confortez: & que voz

B mains ne deffaillent point. Car il y aura salaire à vostre œuure. Quand Asa eut ouy ces parolles, & la prophetie d'Obed prophete: il fut conforte', & osta les idoles de toute la terre de Iuda & de Ben-iamin, & des villes qu'il auoit prins de la montagne d'Ephraim: & dedia l'autel du Seigneur lequel estoit deuant le porche du Seigneur. Puis assembla tout Iuda & Ben-iamin, & auec eux les estrãgers d'Ephraim, & de Manasse', & de Simeon. Car plusieurs d'Israel estoyent venus à refuge vers luy, voyant que le Seigneur son Dieu estoit auec luy. Et quand ilz furent assemblez en Ierusalem au troysiesme mois, en l'an quinziesme du regne d'Asa, ilz immolerẽt en ce iour la au

C Seigneur des despouilles qu'ilz auoyent amene', asauoir, sept cens bœufz, & sept mil le brebis. Et entra comme estoit de coustume, & cõuindrent par alliãce pour requerir le Seigneur le Dieu de leurs peres, de tout leur cueur, & de toute leur ame. Quiconque [dit il] ne requerra point le Seigneur Dieu d'Israel, qu'il meure, tant le plus petit comme le plus grãd, tant l'hõme comme la femme. Et iceux iurerent au Seigneur par grãd voix & cry, auec trompettes & cornetz. Et tout Iuda se resiouit pour le iurement. Car

D ilz iurerent de tout leur cueur, & de toute leur volunte' le requirent, & le trouuerent. Et le Seigneur leur donna repos à l'enuiron. Mesmes il feit oster Maaca mere du Roy Asa de la seigneurie: car elle auoit fait des idoles au bois. Et Asa extermina les idoles d'icelle, & si les brisa, & les brusla au pres du fleuue de Cedron. Mais on n'osta

point les

point les hautz lieux d'Israel. Toutesfois le cueur d'Asa fut parfait tous les iours d'ice luy. Aussi cestuy porta en la maison de Dieu les choses q̃ son pere auoit cõsacrées, & ce qu'il auoit aussi consacré: a sauoir argent, or, & vaisseaux. Et n'y eut point de guerre iusqu'au trentecinquiesme an du regne d'Asa.

CHAP. XVI.

A EN l'an trentesixiesme du regne d'Asa, Baasa Roy d'Israel monta contre Iuda: & edifia Rama, à fin de ne permettre aucun sortir n'entrer à Asa Roy de Iuda.

Lors Asa print l'or & l'argent des thresors de la maison du Seigneur, & de la maison du Roy: & enuoya vers Ben-hadab Roy de Syrie, lequel habitoit en Damas, disant: Il y a alliance entre moy & toy. Aussi entre mon pere & ton pere, voicy ie t'enuoye or & argent: va, romps l'alliance que tu as auec Baasa Roy d'Israel, à fin que tu le face retirer de moy. Quand Ben-

B hadab eut entendu le Roy Asa, il enuoya les princes de ses armées aux villes d'Israel. Lesquelz frapperent Aion, & Dan, & Abel-maim, & toutes les villez munies de Nephthali. Quand Baasa eut ouy ces nouuelles, il desista d'edifier Rama, & laissa son œuure. Lors le Roy Asa print tous ceux de Iuda, & emporterent les pierres de Rama, & ses boys, desquelz Baasa vouloit edifier, & en edifia Gabaa & Mazpha.

En ce temps la vint Hanani le Voyant

C vers Asa le Roy de Iuda, & luy dit: Pource que tu as eu confiance au Roy de Syrie, & non pas au Seigneur ton Dieu: pourtant est eschappée l'armée du Roy de Syrie, de ta main. Les Ethiopiens & les Lybiens n'estoyent ilz pas en grãd nombre d'exercite, en chariotz, & en cheuaucheurs, & fort grosse multitude? * Mais pource que tu t'appuyois

sus 14. c. au Seigneur il les bailla en ta main. Car les yeux du Seigneur contẽplent toute la terre, pour fortifier ceux qui sont enuers luy de cueur entier. Tu as dõc ce follement fait, & pource aussi à pʃent la guerre sera contre toy. Et Asa courroucé à l'encõtre du Voy

D ant: le mit en prison. Car à cause de ce il fut marry contre luy. Et Asa oppressa en ce temps la aucuns du peuple. * Mais les faitz d'Asa, premiers & derniers sont escritz au liure des roys de Iuda & d'Israel. Et Asa en l'an trente & neufiesme de son regne, fut malade de ses piedz, la maladie dql estoit iusqu'en haut: & ne requist point le Seigneur en sa maladie: mais les medecins. Et Asa dormit auec ses peres, & mourut en l'an quarãte & vn de son regne, & l'ensuelirent en son sepulcre, qu'il s'estoit caue' pour luy en la cite' de Dauid. Et le mirent sus son lict qui estoit plein d'odeurs, & de cõfections aromatiques par œuure d'apothicaire. & en bruslerent sus luy, en tresgrande foison. CHAP. XVII.

IOsaphat son filz regna pour luy, & eut victoyre contre Israel. Et ordonna gendarmerie par toutes les fortes citez de Iuda. Et constitua des preuõstz en la terre de Iuda, & es villes d'Ephraim, que son pere Asa auoit prins. Et le Seigneur fut auec Iosaphat, pource qu'il chemina es premieres voyes de Dauid son pere: & ne cercha point Baalim, mais il cercha le Dieu de son pere: & chemina en ses cõmandemens: & non pas selon le fait d'Israel. Le Seigneur confer ma le royaume en sa main: & tous ceux de Iuda donnerent dons à Iosaphat: & eut richesses, & gloire en abondance. Et ayant B prins courage es voyes du Seigneur, il osta aussi les hautz lieux, & les boys de Iuda.

Et au troysiesme an de son regne, il enuoya de ses gouuerneurs: a sauoir, Ben-hail Abdiath, Zacharia, Nathanael, & Michea pour enseigner les villes de Iuda, & auec eux des Leuites: a sauoir, Semeia, Nathania, Zabadia, Asael, Semiramoth, Ionathan, Adonia, Thobia, & Thobo-donia Leuites: & auec eux Elisama & Ioram sacrificateurs. Et enseignoyent Iuda, ayant auec eux le liure de la loy du Seigneur: & circuissoyent toutes les villes de Iuda, & enseignerent le peuple. Parquoy la crainte du Seigneur fut sus tous les royaumes des pays C qui estoyent à l'enuiron de Iuda: & n'oserent faire la guerre contre Iosaphat. Aussi des Philisthins on apportoit dons à Iosaphat, & tribut d'argent. Et les Arabiens luy amenoyẽt tropeaux, a sauoir, sept mille sept cens moutons, & autant de boucz. Iosaphat donc proffita: & fut magnifie' iusqu'au plus haut: & edifia en Iuda des palais, & des villes munies, & eut grande munition es citez de Iuda. Et gens de guerre fort vaillantz en Ieruſalem, desquelz s'ensuyt le nõbre, selon leurs familles. En Iuda, le chef de l'armée D fut le duc Edna, & auec luy trois cens mille hommes vaillantz. Et aupres de luy, le Prince Iohanã, & auec luy deux cens octante mille. Aussi apres cestuy la estoit Amasia filz de Zechri, voluntairement offert au Seigneur, & auec luy deux cens mille hommes fort vaillantz. Et des filz de Ben-iamin Eliada homme preux, & auec luy gens equippez d'arc & de boucler, deux cens mille. Aussi aupres cestuy estoit Iozabat, & auec luy cent & octante mille hommes, prõptz à la guerre. Iceux administroyẽt au Roy, sans ceux que le Roy auoit mis es villes murées, en tout Iuda.

CHAP. XVIII.

Et Iosaphat

A ET Ioſaphat eut richeſſes & honneur en abondance, & fut par affinité conioint à Achab. Et en la fin de deux ans deſcendit vers luy en Samarie. Lors Achab occit pour luy des brebiz & bœufz en abõdance, & pour le peuple qui eſtoit auec luy: & luy perſuada qu'il montaſt en Ramoth Galaad. Achab donc Roy d'Iſrael dit à Ioſaphat roy de Iuda: Ne veux tu pas venir auec moy en Ramoth Galaad? Auquel il reſpondit: Moy & toy, c'eſt tout vn: mon peuple eſt comme ton peuple, & ſerons auec toy en la bataille. Et Ioſaphat dit au roy d'Iſrael: Ie te prie que tu t'enquieres auiourdhuy de la parolle du Seigneur. Et B ainſi le roy d'Iſrael aſſembla quatre cens hommes Prophetes, & leur dit: Deuons nous aller en Ramoth Galaad pour batailler ou ceſſer? Et iceux dirent: Montes y, & Dieu les liurera en la main du roy. Et Ioſaphat dit: N'y a il plus icy quelque prophete du Seigneur? à fin que nous nous enquerions de luy? Le roy d'Iſrael reſpondit à Ioſaphat: Il y a vn homme, par lequel nous pouons enquerir du Seigneur: mais ie le hays, pource qu'il ne me prophetize point de bien, ains touſiours mal. C'eſt Michée le filz de Iemla. Lors Ioſaphat luy dit: que le roy ne parle point ainſi. Le roy d'Iſrael donc appella l'un de ſes Eunuques, & luy dit: Appelle bien toſt Michée le filz de Iemla. Le roy d'Iſrael, & Ioſaphat le roy de Iuda, tous deux eſtoyent aſsis chacun en leur throne veſtus de leurs acouſtremens. Et eſtoyent aſC ſis en l'airée à l'entrée de la porte de Samarie, & tous les prophetes prophetizoyẽt deuant eux. Zedecia filz de Chanana ſe feit pour ſoy des cornes de fer, & dit. Ainſi dit le Seigneur: D'icelles tu hurteras Syrie, iuſqu'à ce que tu la conſume. Et tous les prophetes prophetizoyent ſemblablement, diſans: Monte en Ramoth Galaad, & tu auras proſperité, car le Seigneur les liurera en la main du roy. Et le meſſagier qui eſtoit allé pour appeller Michée luy dit: Voicy les parolles des prophetes d'un accord annoncent bonnes choſes au roy. Ie te prie donc qu'auſſi ta parole reſſemble à l'une d'iceux, & que tu parle quelque bonne choſe. Auquel Michée reſpondit: Auſsi vray que le Seigneur vit, ie parleray ce que mon Dieu aura dit. Et ainſi vint au roy. Auquel dit le roy: Michée, deuons nous aller en Ramoth Galaad pour batailler, ou nous en deporter? Auquel il reD ſpondit: Montez y, & [les ennemis] ſeront liurez en voz mains. Et le roy luy dit: Derechef ie t'adiure, & encore de rechef, que tu ne me diſe rien, ſinon ce qui eſt veritable, au nom du Seigneur. Et il dit: I'ay veu tous ceux d'Iſrael eſpars ſur les montagnes, comme brebis qui n'ont point de paſteur. Et le Seigneur dit: Ceux cy n'ont pas de maiſtres: qu'vn chacun retourne en paix en ſa maiſon. Adonc le roy d'Iſrael dit à Ioſaphat: Ne t'ay-ie pas dit: que ceſtuy cy ne me prophetizeroit rien de bien: mais mal? Puis il dit: Pource, eſcoutez la parolle du Seigneur. I'ay veu le Seigneur ſeãt en ſõ ſiege, & tout l'exercite du ciel luy aſsiſtãt à ſa dextre, & à ſa ſeneſtre. Lors le Seigneur dit: * Qui perſuadera Achab le E roy d'Iſrael, à fin qu'il mõte, & qu'il trebuſche en Ramoth Galaad? Et cõme l'un diſoit d'une maniere, & l'autre, de l'autre vn eſprit ſortit & ſe tint deuant le Seigneur, & dit: Ie luy perſuaderay. Auquel dit le Seigneur: En quelle choſe? Et iceluy reſpondit: Ie ſortiray & ſeray eſprit de menſonge en la bouche de tous ſes prophetes. Et il dit: Tu luy mettres en teſte & en cheuiras. Sors donc, & fais ainſi. Maintenant donc, voicy le Seigneur à donné l'eſprit de menſonge en la bouche de tes Prophetes. Et le Seigneur a parlé de te mal traicter. Alors Zedecia filz de Chanana ſ'approcha, & F frappa Michée ſus la ioue, & dit: Par quelle voye a paſſé l'eſprit du Seigneur de moy, pour parler à toy? Et Michée reſpõdit: Tu le verras toymeſme en ce iour la, quand tu entreras *ne la petite chãbre pour te cacher.

Mais le roy d'Iſrael dit: Prenez Michée, & le menez vers Amon gouuerneur de la cite' & à Ioas filz du roy, & direz: Ainſi dit le roy: mettez ceſtuy cy en priſon, & luy bailC lez du" pain à manger eſtroitement, & de l'eau auſsi eſtroittement, iuſqu'à ce que ie retourne en paix. Et Michée dit: Si tu retourne en paix, le Seigneur n'a point parlé en moy. Si dit: vous tous peuples entendez.

Ainſi le roy d'Iſrael, & Ioſaphat le roy de Iuda monterent en Ramoth Galaad. Et le roy d'Iſrael dit à Ioſaphat: Ie me deſguiſeray, & ainſi m'en iray en la bataille: mais toy tu te veſtiras de tes veſtemẽs. Et quãd G le roy d'Iſrael ſe fut deſguiſé il entra en la bataille. Or le roy de Syrie auoit commandé aux princes de ſa cheualerie, diſant: Ne bataillez point contre petit ne grand, ſinon ſeullement contre le roy d'Iſrael. Et ainſi quand les princes de la cheualerie veirẽt Ioſaphat, ilz dirent: Ceſtuy eſt le roy d'Iſrael. Lors l'enuironnerent en l'aſſaillant. Mais Ioſaphat ſ'eſcria, & le Seigneur luy ayda, & les deſtourna de luy. Car quand les princes de la cheualerie eurent veu que ce n'eſtoit pas le roy d'Iſrael, ilz ſe deſtournerent arriere de luy. Lors vn homme tira de ſon arc tãt qu'il peut, lequel frappa le

1. Ro. 22. a

1. Ro. 22. d

" Aucuns, de chambre en chãbre.

" ou pain d'affliction, & de l'eau de tribulation.

roy entre les ioinctes & le haubergeon.
Adonc iceluy dit à son chartier. Tourne ta main, & me meine hors de l'armée: car ie suis naure'. Et la bataille fut finie en ce iour la. Toutesfois le Roy d'Israel se tint en
La mort d'Achab. son chariot, vis à vis des Syriens iusqu'au vespre, mais il mourut au soleil couchant.

CHAP. XIX.

A ET Iosaphat Royde Iuda retourna paisiblemẽt en sa maison en Ierusalẽ: auql Iehu filz d'Anani le Voyãt, vint au deuãt, & luy dit: N'as tu pas dõné ayde àvn meschãt? & aymeras tu ceux qui hayent le Seigneur? & pource est sus toy l'ire du Seigneur: mais il s'est trouué de bonnes choses en toy, c'est
" cõsacré aux dieux estrãges. que tu as osté les "bois de la terre, & que tu as disposé ton cueur pour requerir Dieu. Iosaphat donc habita en Ierusalem. Et derechef sortit auec le peuple, depuis Ber-sabe', iusqu'à la montagne d'Ephraim: & les rapela au Seigneur le Dieu de leurs peres. Et constitua des iuges pour la terre en toutes les villes murées de Iuda, de ville en ville.
Et dit aux iuges: Regardez que c'est que vous ferez. * Car vous n'exercez point le iugement des hõmes, mais de Dieu: dont il vous sera fait selon la chose iugée. Maintenant la crainte de Dieu soit auec vous, gardez ce, & le faites. Car il n'y a point d'iniquité' vers le Seigneur nostre Dieu * ne acception de personne, ne conuoitise de dons.
Ausi Iosaphat ordõna en Ierusalem des Leuites, & des sacrificateurs, & des Princes des familles d'Israel, pour le iugement & cause du Seigneur. Et retournerent en Ierusalem. Et leur cõmanda, disant: Ainsi ferez vous en la crainte du Seigneur, fidellement & de cueur parfait. En toute cause qui sera venue à vous de voz freres qui habitẽt en leurs villes: à sauoir, entre sang & sang, entre la loy & le commãdemẽt, les status & les iugemens vous les aduiserez, a fin qu'ilz n'offensent le Seigneur, & que l'ire ne vienne sus vous, & sus voz freres. Vous ferez dõc ainsi: & vous ne pecherez point. Et voicy Amaria le principal sacrificateur sera en toutes choses du Seigneur. Et Zabadia filz d'Ismael duc de la maison de Iuda, sera sur tous les affaires du Roy. Et [aurez] des cõmissaires Leuites deuant vous. Confortez vous, & faites ainsi, & le Seigneur sera auec les bons.

CHAP. XX.

A APres ce, vindrent les enfans de Moab, & d'Amon, & auec eux des Amonites, pour faire la guerre cõtre Iosaphat. Lors on vint & annõça on à Iosaphat, disant: Grãde multitude est venue cõtre toy d'outre mer & de Syrie: & voicy ilz sont en Hasasonthamar, laquelle est en En-gadi. Adonc Iosaphat craignit & se mit à requerir le Seigneur: & publia le ieusne par tout Iuda. Ausi Iuda fut assemblé pour s'enquerir du Seigneur. Ilz vindrent ausi de toutes les citez de Iuda pour requerir le Seigneur. Et Iosaphat estant en la congregation de Iuda & de Ierusalem, en la maison du Seigneur, deuãt le nouueau paruis, il dit: O B
Seigneur le Dieu de noz peres, n'es-tu point le Dieu qui est au ciel: & domine sus tous les royaumes des gentz. En ta main est la force & la puissance, & nul ne peut resister à toy? N'es-tu pas nostre Dieu, qui as dechassé les habitans de ceste terre, deuant ton peuple Israel, laqlle as dõnée à la semence d'Abrahã ton amy à tousiours? Et ont habité en icelle, & ont en icelle edifié le sanctuaire à ton nom, disans: * Si mal viẽt sus 2.Sus.6.c.
nous, à sauoir le glaiue de iugement, la pestilence, & la famine: nous assisterõs deuãt ceste maison & en ta presence: car ton nom est en ceste maison, & cryerõs à toy en noz tribulations: & tu nous exauceras, & nous sauueras. * Maintenant donc voicy les filz Deute.2.d
d'Amon, & Moab, & le mont de Seir, par C
lesquelz n'as point permis aux enfans d'Israel de passer, quãd ilz venoyẽt du pays d'Egypte: mais se destournerẽt d'eux, & ne les destruyrẽt point. Et voicy pour nous recõpẽser ilz viennẽt pour nous pousser hors de ta possession, laquelle tu nous as fait possseder. Toy nostre Dieu ne les iugeras-tu point? Car il n'y a point en nous si grãd force, que nous puisiõs resister à ceste grosse multitude, laqlle est venue sus nous. Et ne
" attendãs ton ayde. sauõs point q nous deuõs faire: mais "noz yeux sont vers toy. Et tous ceux de Iuda se tenoyẽt deuãt le Seigneur, auec leurs petis, & leurs fẽmes, & leurs enfãs. Là estoit Iahaziel le filz de Zacharie filz de Banaia, filz de Ieiel, filz de Mathania Leuite des filz d'Asaph, sus leql fut l'esprit du Seigneur au milieu de la multitude, & dit: Escoutez tous ceux de Iuda, & vous qui habitez en Ierusalem, & toy Roy Iosaphat: Ainsi vous dit le D
Seigneur: Ne craingnez, & ne vous espouantez point de ceste grosse multitude. Car la guerre n'est point vostre guerre, mais de Dieu: Descendez demain contre eux, Voycy qu'ilz doyuent monter par la descẽte de Ziz, & les trouuerez au bout du fleuue qui est cõtre le desert de Ieruel. Ce ne sera point à vous de batailler contre iceluy, asisitez, demeurez, & voyez le salut du Seigneur enuers vous. O Iuda, & Ierusalẽ, ne craingnez point, & ne vous espouãtez. Vous sortirez donc demain cõtre eux, & le Seigneur sera auecvous. Lors Iosaphat enclina sa face & tout Iuda, & les habitãs de Ierusalẽ se iettẽrẽt deuãt le Seigneur en l'adorãt. En outre les Leuites des filz des Cahatites, & des filz

des Chorites ſe mirent à louër le Seigneur
E dieu d'Iſrael hautemẽt en grand voix. Quãd au matin ilz furent leuez, ilz iſsirent par le deſert de Thecua. Et cõme ilz partoient, Ioſaphat eſtant là dit: Iuda & habitans de Ieruſalem, eſcoutez moy. Croyez au SEIGNEVR voſtre Dieu, & vous ſerez aſſeurez. Croyez à ſes Prophetes, & vous proſperez. Et mit ordre au peuple, & ordõna les chantres du Seigneur, qu'ilz le louaſſent ſelon leurs ordonnances: & ceux qui chantoyent louẽge à l'hõneur du ſanctuaire pendant qu'ilz ſortoyẽt deuant les genſdarmes
Pſal.135. & diſoyẽt *Confeſſez le Seigneur, car ſa miſericorde eſt eternellement. Et à l'heure qu'ilz cõmencerent par chant & louenge, le Seigneur mit les embuches cõtre les enfans d'Amon, de Moab, & du mont de Seir, cõtre eux meſmes leſquelz venoyent cõtre Iuda: & ſ'entrefrapperent. Car les filz d'Amõ & de Moab ſ'eſleuerent à lencontre des habitans du mõt de Seir, pour les tuer & les abolir. Et quand ilz eurẽt deffaict les habitans de Seir vn chacun donna ayde à ſon pro-
F chain à tuer. Et quand ceux de Iuda furẽt venus vers la foſſe du deſert, ilz regarderẽt la multitude, & voicy les corps abbatuz en terre, & n'y auoit eu moyen d'eſchapper. Ioſaphat donc & ſon peuple vindrẽt pour piller les deſpoilles d'iceux, entre leſquelz en trouerent abondamment, & de la cheuance, des veſtemens, & des vaiſſeaux precieux: & les pillerẽt, tellement qu'ilz ne les pouoyẽt porter: par trois iours ilz pillerent les deſpoilles: car il y en auoit largemẽt. Puis au quatrieſme iour ſ'aſſemblerent en la vallée
"C'eſt Benediction. de "Beraca. Car illec ilz beneirent le Seigneur: pourtãt appellerent le nom de ce lieu la, la vallée de Beraca iuſqu'auiourdhuy. Et tout hõme de Iuda, & de Ieruſalem, & Ioſaphat deuant eux, ſ'en retournerẽt pour ſ'en reallerẽ Ieruſalẽ, en lieſſe: car le Seigneur les auoit reſiouis à cauſe de leurs ennemis. Ilz entrerent en Ieruſalem en la maiſon du Seigneur, auec pſalterions, harpes & trompettes. Et la crainte du Seigneur, fut ſus tous les royaumes de la terre, quãd ilz ouyrent que le Seigneur auoit bataillé cõtre les ennemis d'Iſrael. Auſsi le royaume de Ioſaphat repoſa, & ſon Dieu luy donna repos
G à lenuirõ. Ioſaphat donc regna ſus Iuda. Il eſtoit eagé de trẽtecinq ans, quãd il commẽça à regner. Et regna vingt & cinq ans en Ieruſalẽ: & le nom de ſa mere eſtoit Azuba, fille de Selahi. Et chemina en la voye de ſon pere Aſa: & ne ſe deſtourna point d'icelle, en faiſant ce qui eſtoit droit deuant le Seigneur: mais toutesfoys les hautz lieux ne furent pas oſtez: & encore le peuple ne diſpoſa point ſon cueur vers le Dieu de ſes peres.

Le reſte des geſtes de Ioſaphat des premiers & des derniers, ſont eſcritz au liure de Iehu filz d'Hanani: qu'il a en regiſtré au liure des Roys d'Iſrael. Apres ces choſes icy, Ioſaphat Roy de Iuda feit amitié auec Ohozia le Roy d'Iſrael: Et feit mal en ce faiſant & ſ'accõpagna auec luy à faire des nauires pour aller en *Tharſis, & feirent les 2. Ro. 2. f.
nauires en Agiõ-gaber. Adonc Eliezer filz de Dodana, de Mareſa prophetiza à Ioſaphat, diſant: Pource que tu t'es adioint auec Ohozia, le Seigneur a rompu tes œuures. Et les nauires furent deſpecées, & ne peurent aller en Tharſis.

CHAP. XXI.

IOſaphat dormit auec ſes peres: & fut enſeA
uely auec eux en la cité de Dauid: & Ioram ſon filz regna pour luy, lequel eut des freres, filz de Ioſaphat, aſauoir: Azaria, Iahiel, Zacaria, Azaria, Michael, & Sephatia. Tous ceux icy furẽt filz de Ioſaphat Roy d'Iſrael. & leur feit leur pere grãs dons, d'or, d'argẽt & de choſes precieuſes, auec des villes fortes en Iuda. Mais il bailla le royaume à Ioram, pource qu'il eſtoit le premier nay. Et Ioram ſ'eſleua ſus le royaume de ſon pere. Et quãd il ſe fut fortifié, il occit par leſpée tous ſes freres: & auſsi aucuns des princes d'Iſ-
rael. *Ioram eſtoit de trente deux ans, quand il cõmença à regner, & regna huit ans en Ieruſalẽ. Il chemina es voyes des Roys d'Iſrael: ainſi qu'auoit fait la maiſon d'Achab. B
Car auſsi la filled'Achab eſtoit ſa femme: & feit mal en la preſence du Seigneur. *Toutesfoys le Seigneur ne volut point deſtruire 2 Sa. 7 b.
la maiſon de Dauid à cauſe de la paction ql auoit faite auec Dauid: & pource qu'il luy auoit promis de dõner à luy & à ſes filz vne lampe à touſiours. En ces iours la, Edom ſe rebella, ne voulant plus eſtre ſubiet à Iuda, & eſtablit vn Roy pour ſoy. Et Ioram auec ſes princes, & toute la cheualerie qui eſtoit auec luy, eſtantz paſſez, ſe leuerent de nuit & frapperent Edom qu'ilz auoyent enuironé, & tous les ducz de la cheualerie. Touteſfoys, Edom ſe rebella, tellement qu'il ne fut plus ſoubz la domination de Iuda, iuſque'en ce iour. Lors ce temps la Lobna ſe retira
C
pour ne plus eſtre ſoubz ſa main. Car il auoit delaiſſé le SEIGNEVR Dieu de ſes peres. Dauantage il feit des "hautz lieux es montagnes de Iuda, & feit faire fornication aux habitans de Ieruſalem & "deceut Iuda. Dont lettres luy furent enuoyées d'Elie le prophete: eſquelles eſtoyẽt telles parolles. Ainſi dit le Seigneur Dieu de tõ pere Dauid: Pource que tu n'as point chemineé es voyes de Ioſaphat tõ pere: & es voyes d'Aſa roy de Iuda: mais as cheminé par le

"auſquelz le peuple adora cõtre le cõmãdemẽt Deut. 12.
"O uincita à peché

Ie. Iorā par le chemin des Roys d'Israel, & as fait faire fornication à ceux de Iuda, & aux habitans de Ierusalem: selon la "fornication de la maison d'Achab. D'auantage aussi as occis tes freres, la maison de ton pere, meilleurs que toy: Voicy le Seigneur frappera de grãde playe ton peuple, & tes filz & tes femmes, & auec toute ta cheuãce. Toy aussi seras en grosse maladie, d'une langueur de ventre, iusqu'à ce que tes entrailles sortirõt hors pour la maladie de iour en iour. Le Seigneur donc esmeut cõtre Ioram l'esprit des Philisthins & des Arabiẽs, lesquelz sont voysins aux Ethiopiens: & monterent en Iuda, & la gasterẽt. Ilz pillerent toute la finance qui fut trouuée en la maison du roy: & aussi ses filz & ses femmes, & ne luy demoura filz, sinon Ioahaz le plus petit de ses filz. Et apres toutes ces choses, le Seigneur le frappa d'une langueur incurable du ventre. Aduint que vn iour coulant apres l'autre, & quelque espace du temps estãt passé, en la fin de deux ans ses boyaux sortirent par sa maladie: ainsi morut de mauuaise maladie. Et le peuple ne luy feit point les funerailles, selon la maniere du bruslement, comme on auoit fait à ses peres. Il estoit de trétedeux ans quand il commença à regner, & regna huit ans en Ierusalem. Et s'en alla sans estre desiré. "Ilz l'enseuelirent en la cité de Dauid: mais non pas au sepulcre des Roys.

"C'est idolatrie.

D

"Sãs estre regrette ne plaint.

CHAP. XXII.

A Ohozia succede au royaume apres Ioram son pere. 2. Roys. 8. f.

ET les habitans de Ierusalem constituerent Ohozia le plus petit, de ses filz roy en son lieu. Car la bende qui estoit venue auec les Arabiens au camp, auoit occis tous les premiers. Ainsi Ohozia filz de Ioram Roy de Iuda regna. Ohozia estoit de quarante & deux ans quand il commença à regner, & regna vn an en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Athalia fille d'Amri.

B Ohozia inique.

Mais luy aussi chemina par les voyes de la maison d'Achab. Car sa mere le conseilloit à faire meschãment. Il feit donc mal en la presence du Seigneur, ainsi que la maison d'Achab. Car iceux le cõseilloyẽt en saperdition, apres la mort de son pere. Et chemina en leurs conseilz. Or il sortit en bataille auec le Roy d'Israel, Ioram filz d'Achab, contre Hazael Roy de Syrie, en Ramoth Galaad. Et les Syriens frapperent Iorã, lequel retourna en Iezrael, pour se faire guerir, des plaies dont on l'auoit naure' en Ramoth quand il batailloit contre Hazael. Et Ohozia filz de Ioram roy de Iuda descẽdit pour visiter Ioram le filz d'Achab, car il estoit malade en Iezrael. Et ce fut la perdition d'Ohozia procedante de Dieu, de venir vers Ioram. Car quand il y fut venu, il sortit auec luy contre Iehu filz de Namsi, que le Seigneur auoit oinct pour destruire la maison d'Achab. Quand donc Iehu prenoit vengeãce de la maisõ d'Achab il trouua les princes de Iuda, & les filz des freres de Ohozia qui ministroyent audit Ohozia, & les occit. Puis ayãt cerche' Ohozia, il le print, lequel estoit cache' en Samarie: & l'ayant amene' à Iehu, l'occirent. Et l'enseuelirẽt disant, c'est le filz de Iosaphat, lequel requit le Seigneur de tout son cueur. Or la maison d'Ohozia n'auoit point puissance d'obtenir le royaume. Parquoy Athalia sa mere voyant que son filz estoit mort, s'esleua, & tua toute la semence royale de la maison de Iuda. Mais Iosabeath fille du Roy, print "Ioas le filz d'Ohozia, & le desroba d'entre le filz du roy qu'on mettoit à mort. Elle se mit auec sa nourrisse en la chãbre aux lictz. Et Iosabeath qui l'auoit muce' de dauant Athalia, estoit fille du Roy Iorã, femme de Ioiada le sacrificateur (car elle estoit sœur d'Ohozia) & pourtãt ne l'occit point. Il fut donc auec eux par l'espace de six ans muce' en la maison du Seigneur par l'espace de six ans esquelz Athalia regna sus le pays.

D

2. Roys. 11. a.

2. Roys. 11. a.

CHAP. XXIII.

A Ioas filz d'Ohozia est oinct Roy. 2. Roys. 11. a.

MAis en la septiesme année, Ioiada se fortifia, & print des centeniers, asauoir Azaria filz de Ierohã & Ismael filz de Iohanam, aussi Azaria filz d'Obed, Maasia filz de Adaia, & Elisaphat filz de Zechri en alliance auec luy. Lesquelz circuirent Iuda, & s'assemblerent les Leuites de toutes les villes de Iuda & les princes des familles d'Israel, & entrerent en Ierusalem. Et ainsi toute la multitude d'Israel feit paction auec le roy, en la maison de Dieu, Et [Ioiada] leur dit: Voicy, le filz du Roy regnera, ainsi que le Seigneur a parle' sus les filz de Dauid. Voicy donc ce que vous ferez. La tierce partie d'entre vous venantz au Sabbat se tiẽdra vers les sacrificateurs & Leuites, gardes des portes: & la tierce partie à la maison du roy: & la tierce à la porte du fondement. Mais que tout le commun soit es paruis, de la maison du Seigneur: & que nul n'entre en la maison du Seigneur, sinon les sacrificateurs & les Leuites seruãs, lesquelz y entrerõt: car ilz sont sanctifiez. Et tout le peuple tiendra la garde du Seigneur. Que les Leuites enuironnent le roy tout à lentour, chacun ayant ses bastõs en sa main, & que celuy meure qui entrera en la maison. Et qu'ilz soyẽt auec le roy quand il sortira, & quand il rentrera. Ainsi les Leuites, & tous ceux de Iuda feirent selon toutes les choses que Ioiada le sacrificateur auoit cõmande'. Et vn chacun print ses hommes qui

B

C

entroyent

entroyent au Sabbath, auec ceux qui sortoyent du Sabbath. Car Ioiada le sacrificateur n'auoit point baillé congé aux ordonnances. Et Ioiada le sacrificateur donna aux centeniers des lãces, & des escussons, & des rondelles, qui auoyent esté au Roy Dauid, lesquelz estoyent en la maison du Seigneur. Et ordonna tout le peuple, vn chacun tenãt son espée en sa main, depuis le coste dextre du temple, iusqu'à l'autre coste seneſtre du tẽple, deuant l'autel & au temple tout à l'enuiron du Roy. Puis menerent hors le filz du Roy, & mirent sus luy la couronne & le tesmoignage, & l'establirent Roy. Ioiada & ses filz l'oingnirent, & dirent: Viue le Roy.

C'est la Loy de Dieu. Deutero. 17.

Quãd Athalia eut ouy le bruit du peuple qui couroit & louoit le Roy: icelle entravers le peuple au temple du Seigneur. Et quãd elle eut veu le Roy droit aupres de sa colõne à l'entrée, & les princes, & les trõpettes aupres du Roy: & tout le peuple de la terre soy esiouissant, & sonnant des trõpettes, & chantant auec instrumens de musique, & ceux qui sauoyent faire louange: elle rompit ses vestemens, & dit: Trahison, trahison. Et le sacrificateur Ioiada vint aux centeniers, & aux preuostz de l'armée, si leur dit: Menez-la hors les barrieres du temple, & qui ira apres elle meure de glaiue. Car le sacrificateur auoit dit, ne la tuez pas en la maison du Seigneur. Ilz mirent dõc les mains sus elle. Et quãd elle fut venue à l'entrée de la porte des cheuaux de la maison royale, ilz la tuerent illec. *Lors Ioiada feit alliance entre soy & tout le peuple, & le Roy: à fin qu'il fust le peuple du Seigneur. Et ainsi tout le peuple entra en la maison de Baal, & la destruirent, & rõpirent ses autelz & ses images. Ilz tuerent aussi Mathan le sacrificateur de Baal, deuãt les autelz. Aussi Ioiada ordonna gouuerneurs en la maison du Seigneur, en la charge des sacrificateurs Leuites, lesquelz Dauid auoit distribuée pour la maison du Seigneur, pour offrir les holocaustes au Seigneur, ainsi qu'il est escrit en la Loy de Moyse, en ioye & en cantiqs, selon la disposition de Dauid. Il ordõna aussi des portiers es portes de la maison du Seigneur: à fin q̃ celuy qui seroit souillé de q̃lque chose q̃ ce fust n'y entrast point. Et print des centeniers & des hõmes excellens, & ceux qui gouuernoyent le peuple du pays: & feirent descẽdre le Roy de la maison du Seigneur, & entrerent par le milieu de la haute porte en la maison du Roy, & asirent le Roy sur le throne royal. Et tout le peuple du pays fut resiouy, & la cité fut à requoy. Mais ilz mirent à mort par glaiue Athalia. CHAP. XXIIII.

Athalia est mise à mort par le cõmandement de Ioiada. 2. Ro. 11. d

A 2. Ro. 11. d IOas estoit eagé de sept ans quand il commença à regner: & regna quarante ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Zebia de Ber-sabé. Et Ioas se porta droitement deuant le Seigneur, tout le temps de Ioiada le sacrificateur. Ioiada luy donna deux femmes, desquelles il engendra des filz & des filles. *Et apres ce il pleut à Ioas de restaurer la maison du Seigneur. Et assembla les sacrificateurs Leuites, & leur dit: Allez aux villes de Iuda, & amassez argent tous les ans de tout Israel, pour reparer la maison de vostre Dieu par chacun an: & faites ce hastiuement. Mais les Leuites ne diligenterent point. Et le Roy appella Ioiada le chef, & luy dit: Pourquoy n'as-tu pourchassé que les Leuites apportassent de Iuda & de Ierusalem l'impost de Moyse seruiteur du Seigneur, & de la congregation d'Israel, au tabernacle du tesmoignage? Car la meschante Athalia, & ses enfans ont destruit la maison de Dieu: & de toutes les choses qui auoyent esté sanctifiées au temple du Seigneur, ilz les ont dediées à Baalim. Parquoy le Roy commanda qu'on feist vn coffre, & qu'on le mit dehors à la porte de la maison du Seigneur. Et fut publié en Iuda & Ierusalem, qu'on apportast au Seigneur le don que Moyse seruiteur de Dieu auoit ordonné au desert sus Israel. Et tous les princes, & tout le peuple se resiouirent, & enuoyerent au coffre, tellement qu'il fut emply. Et quand il estoit temps d'apporter le coffre au commis du Roy, par les mains des Leuites (quand ilz voioyent qu'il y auoit beaucoup d'argent) le secretaire du Roy, & le commis du premier sacrificateur venoyent, & vuidoyent le coffre: puis le portoyẽt & le remettoyent en son lieu: & ainsi faisoyent-ilz tous les iours. Et assemblerent beaucoup d'argent, lequel le Roy & Ioiada donnerent à ceux qui faisoyent l'œuure du seruice de la maison du Seigneur. Et loerent tailleurs de pierres & charpentiers, pour refaire la maison du Seigneur: aussi des forgeurs de fer & d'ærain, pour reparer ladite maison. Ainsi besongnerent les ouuriers, & fut releué le demolument de l'ouurage par leurs mains: & restituerẽt la maison de Dieu en son estat, & la fortifierent. Et quand ilz eurent acheué, ilz apporterent deuãt le Roy & Ioiada, le demourant de l'argent, duquel furent faitz les vtenſiles du temple du Seigneur. Les vaisseaux du seruice, les pilõs, & ses cuilliers, & la vaisselle d'or & d'argent. Et offrirent les holocaustes en la maison du Seigneur, continuellement tout le temps de Ioiada. Or Ioiada deuint vieux & plein de iours. & mourut. Il auoit cent trente ans quãd il mourut. On l'enseuelit en la cité de Dauid auec les Roys, pource qu'il auoit fait du biẽ en Israel, & enuers Dieu & sa maison.

2 Ro. 12. a

Amazia Io. Ioas. Io

Mais apres que Ioiada fut mort, les princes de Iuda vindrent & feirent la reuerence au Roy. Auſquelz le Seigneur lors obtempera. Et delaiſſerent le temple du Seigneur le Dieu de leurs peres, & ſeruirent au bois, & aux images: & l'ire du Seigneur vint contre Iuda & Ieruſalem, pour tel delict. Il leur enuoya des Prophetes à fin qu'ilz ſe retournaſſent au Seigneur, & leſquelz les admonneſterent, mais ilz ne les voulurent pas eſcouter. Et pourtant l'Eſprit de Dieu veſtit Zacharie filz de Ioiada ſacrificateur: & ſe tint debout au deſſus du peuple, & leur dit: ainſi dit Dieu: pourquoy tranſgreſſez vous le commandement du Seigneur, laquel le choſe ne vous profitera point, car vous auez dalaiſſez le Seigneur: auſſi vous delaiſſera-il. Lors iceux coniurerent à l'encontre
Mat. 23. d. de * luy & l'aſſommerent de pierres, par le commandement du Roy, au paruis de la maiſon du Seigneur. Le Roy Ioas n'eut point de ſouuenance de la grace, que Ioiada pere d'icelluy auoit fait auec luy: mais occit ſon filz. Et comme il mouroit, il dit: Le Seigneur le voye & le requiere. Or l'an reuolu, l'armée de Syrie monta contre luy, & vint en Iuda & en Ieruſalem, & deſtruirēt d'entre le peuple tous les princes du peuple: & enuoyerent au Roy en Damas toutes leurs deſpouilles. Combien que l'armée de Syrie vint auec peu de gens, le Seigneur neantmoins liura en leurs mains vne treſgroſſe armée, pource qu'ilz auoyent delaiſſé le Seigneur le Dieu de leurs peres. Auſſi feirent vengeance de Ioas. Et quand ilz ſe partirent de luy, ilz le laiſſerent en groſſes langueurs. Auſsi ſes ſeruiteurs coniurerent contre luy, pour le ſang des enfans de Ioiada ſacrificateur, & l'occirent en ſon lict, ainſi mourut. On l'enſeuelit en la cité de Dauid: mas non point es ſepulcres des Roys.

Et ceux qui coniurent contre luy eſtoyēt, Zaba le filz de Samaath Amonite, & Ioſabad filz de Samarith Moabite. Mais ſes filz, & la ſomme des oblatiōs aſſemblez par luy & le fondement de la maiſon de Dieu, ſont eſcritz en l'hiſtoire du liure des Roys. Et Amazia ſon filz regna en ſon lieu.

CHAP. XXV.

A Amaziare gne pour ſon pere. 2. Ro. 14. a

AMazia eſtoit de vintcinq ans, quand il commença à regner & regna vingt neuf ans en Ieruſalem. Le nom de ſa mere eſtoit Ioiadam, de Ieruſalē. Et ſe porta droitement en la preſence du Seigneur: mais nō pas de cueur parfait. Apres que le royaume luy fut eſtably, il occit ſes ſeruiteurs qui auoyent frappé le Roy ſon pere: mais il ne tua point leurs enfans, ſelon ce qui eſt eſcrit en la loy de Moyſe: ou le Seigneur a
*De. 24. c. cōmandé, diſant: *Les peres ne mourront point pour les enfans, ne auſsi les enfans pour les peres: mais vn chacun mourra pour ſon peché. 2. Ro. 14. b Ezec. 8. e

Amazia donc aſſembla ceux de Iuda, & les ordonna par les familles, capitaines & centeniers par tout en Iuda & Ben-iamin. Et les nombra depuis l'eage de vingt ans & au deſſus: & en trouua trois cens mille d'elite, pour aller à la guerre, portantz hache & eſcuſſon. Et print à gaiges de ceux d'Iſrael, cent mil le hommes robuſtes, pour cent talentz d'argent. Mais vn homme de Dieu vint à luy, diſant: O Roy, que l'armée d'Iſrael n'entre point auec toy. Car le Seigneur n'eſt point auec Iſrael, ny auec tous les filz d'Ephraim. Que ſi tu ne [me croys] va, fais ce & te fortifie à la guerre: Dieu te fera trebucher deuant tes ennemis. Car Dieu a la puiſſance d'ayder, & de faire trebucher: Et Amazia dit à l'homme de Dieu: Que ſera il fait des cent talentz, que i'ay donné à la gendarmerie d'Iſrael? Et l'homme de Dieu luy reſpondit: Le Seigneur en a pour t'en pouoir donner beaucoup plus. Et ainſi Amazia ſepara la gendarmerie qui eſtoit venue à luy d'Ephraim, à fin qu'elle retournaſt en ſon lieu. Et iceux furent fort courroucez contre Iuda, & ſ'en retournerent auec fureur en leur lieu. Lors Amazia prenant courage conduit ſon peuple: & ſ'en alla en la vallée des Salines. Et frappa dix mille des filz de Seir, & les filz de Iuda prindrent dix mille hommes vifz, & les amenerent ſus le ſommet d'vne roche, & les ietterēt du haut de la roche, leſquelz tous creuerent. Mais la gendamerie qu'Amazia auoit rēuoyé, pour ne point venir auec luy en la bataille, ſ'eſpardit es citez de Iuda, depuis Samarie, iuſqu'à Bet-horon. Et ayantz frappé d'iceux trois mille hommes, elle pilla groſſes deſpouilles. Et apres qu'Amazia fut venu de l'occiſion des Iduméens, & qu'il eut apporté les dieux des filz de Seir, il ſe les ordonna pour dieux, & les adoroit, & leur faiſoit encenſemēs. Pour laquelle choſe le Seigneur courroucé contre Amazia, enuoya vers luy vn Prophete, pour luy dire: Pourquoy as-tu cerché les dieux, qui n'ont point deliuré leur peuple de ta main? Et quand il parloit à luy, il luy dit: T'a on cōſtitué conſeillier du Roy? Deporte toy qu'on ne te mette à mort. Et le prophete ſe deporta, diſant: Ie ſay bien que DIEV a penſé de te deſconfire: pourtant que tu as fait cecy, & que tu n'as point obtempéré à mon conſeil. Amazia donc Roy de Iuda ayant prins conſeil, enuoya vers Ioas filz de Ioahaz, filz de Iehu, Roy d'Iſrael, diſant: Viens, que nous nous voyons en face. Mais Ioas le Roy d'Iſrael renuoya vers Amazia Roy

de

de Iuda, disant: Le chardon qui est au Liban a enuoyé au Cedre du Liban, disant: Donne ta fille pour femme à mon filz. Et voicy les bestes qui estoyent en la foreſt du Liban, passerent & foullerent le chardon.
F Tu as dit: I'ay frappé Edom, & pourtant se esleue ton cueur pour s'en glorifier. Tiens toy maintenãt en ta maison. Pourquoy prouoques-tu le mal, à fin que tu tombes, toy & Iuda auec toy? Amasia nevoulut point ouir: car cela estoit ordonné de Dieu, à fin de les bailler en sa main, pourtant qu'il auoit cerché les dieux d'Edom. Et ainsi Ioas Roy d'Israel monta, & s'entreueirent luy & Amazia Roy de Iuda, en Beth-sames, qui est de Iuda. Mais Iuda fut ruë ius deuant Israel, & vn chacun fuit en ses tabernacles. Aussi Ioas Roy d'Israel print Amazia le Roy
*selon le Grec, auec la cõcordance, 1. Ro. 14. e lisant אחזיהו pour יהואחז
de Iuda, le filz de Ioas, filz * d'Ohozia, en Beth-sames, & l'amena en Ieruſalem. Et rompit la muraille de Ieruſalem, depuis la porte d'Ephraim, iusqu'à la porte de l'anglet, de quatre cens coudées. Et [print] tout
G l'or & l'argent, & tous les vaisseaux qui furent trouuez en la maison de Dieu, vers Obed-edom, & aussi es threſors de la maison du Roy: & les enfans qui estoyent en hostage, & s'en retourna en Samarie. Et Amazia filz de Ioas Roy de Iuda, veſquit quinze ans, apres que Ioas filz de Ioahaz Roy d'Israel fut mort. Le reſte des parolles de Amazia, des premieres & des dernieres, n'est il pas escrit au liure des Roys de Iuda & de Israel? Or depuis l'heure qu'Amazia se fut retiré arriere du Seigneur: on luy feit trahi son en Ieruſalem. Et quand il s'en fut fuy en Lachis, ilz enuoyerent là apres luy en Lachis, & illec le tuerent. Et le rapportant sus des cheuaux, l'enseuelirent auec ses peres en la cité de Iuda.

CHAP. XXVI.

A Lors tout le peuple de Iuda prindrent Ozia, lequel estoit eagé de seize ans, & le constituerent Roy, au lieu de son pere Amazia. Iceluy edifia Eloth, & la reduit à Iuda, depuis que le Roy fut endormy auec ses peres. Ozia donc estoit de seize ans quand il commença à regner, & regna en Ieruſalem cinquante & deux ans. Le nom de sa mere estoit Iecalia de Ieruſalem. Et feit ce qui estoit droit deuãt les yeux du Seigneur, selon toutes les choses qu'Amazia son pere auoit fait: & requist Dieu es iours de Zacharie, entendãt les visions de Dieu. Et es iours qu'il requeroit le Seigneur, Dieu le feit prosperer. Lors il issit, & batailla contre les Philisthins, & rompit la muraille de Geth, & la muraille de Iabne, & la muraille d'Asdod. Et edifia en Asdod des villes entre les
B Philisthins. Et Dieu luy ayda contre les Philisthins, & contre les Arabiens, qui habitoyent en Gur-baal, & contre les Meunim. Aussi ceux d'Amon presentoyent dõs à Ozia. Et fut diuulgué son nom, iusqu'à l'entrée d'Egypte: car il estoit souuerainement puissant. Ozia aussi edifia des tourelles en Ieruſalem, sus la porte de l'anglet, & sus la porte de la vallée, & sus les destours, lesquelles il renforça. Il edifia aussi des tours au desert: & caua plusieurs cisternes, pource qu'il auoit beaucoup de bestial, en la campagne & en la plaine. Des laboureurs & vignerons es montagnes, & en Carmel: car il aymoit le labourage. Et Ozia eut vne armée de cõbatans, lesquelz marchoyent à la bataille, selon le cõpte de leur denombrement, soubz la main de Ieiel secretaire, & de Maasia preuost, & soubz la main d'Hanania, qui estoit des princes du Roy. Tout le nombre des princes des familles, & des hõmes vaillans, estoit de deux mille six cens: & soubz leurs mains l'armée estoit de trois cens sept mille & cinq cés, cõbatans en puissance de guerre, pour ayder le Roy contre ses ennemiz. Aussi Ozia leur appresta, à sauoir, à toute l'armée, des boucliers, & des haches, des heaumes, & des haubergeons, des
C arcz, & des pierres de fondes. Et feit en Ieruſalem des engins faitz par industrie, pour mettre sur les tours, & sur les coings, pour ietter les flesches, & les grosses pierres. Et issit sa renõmée fort loing: car [le Seigneur] l'aydoit merueilleusemẽt, iusqu'à tant qu'il fut fortifié. Mais apres qu'il eut acquis force, son cueur s'esleua en sa perdition: & transgressa contre le Seigneur son Dieu. Et entra au tẽple du Seigneur, pour faire encens sur l'autel des encensemẽs. Et Azaria le sacrificateur entra apres, & auec luy les sacrificateurs du Seigneur, octãte cõpagnons tressortz, lesq̃lz resisterent au Roy, & dirẽt: O Ozia, il n'appartient point à toy de faire encensement au Seigneur: mais aux sacrificateurs filz d'Aaron, lesquelz sont consacrez, pour faire les encensemens à telle maniere de seruice. Sortz du sanctuaire, pource q̃ tu
D as forfait: car ceste chose ne te sera pas reputée à gloire vers le Seigneur Dieu. *Lors Ozia se courrouça, ayant l'encensoir en sa main pour encenser: & pendant qu'il se courrouçoit contre les sacrificateurs, la ladrerie luy creut au front en la presence des sacrificateurs, en la maison du Seigneur, à l'autel des encensemens. Et quand Azaria le principal sacrificateur l'eut regardé, auec tous les sacrificateurs: ilz veirent la lepre en son front: & hastiuement le feirent sortir de là. Aussi il se depescha de sortir, pource que le Seigneur l'auoit frappé. Et ainsi le Roy Ozia fut ladre, iusqu'au

2. Ro. 14. e Ozia est constitué Roy pour Amazia. 2. Ro. 14. e

Zach. 14. a

2. Ro. 15. a

iour de sa mort: & habita tout lepreux en vne maison sequestrée, pourtant qu'il auoit esté osté de la maison du Seigneur. Et Ioatham son filz gouuerna la maison du Roy, & iugea le peuple de la terre. Ioatham filz d'Ozia gouuerne la maison du Roy. Ozia meurt.

Isaie filz d'Amoz Prophete a escrit le reste des parolles d'Ozia, des premieres & des dernieres. Ozia dormit auec ses peres, & fut enseuely auec iceux au champ du sepulcre qui estoit aux Roys: pourtant qu'on pensa, il est lepreux. Et Ioatham son filz regna pour luy.

CHAP. XXVII.

A Ioatham regne. 2. Ro. 15. g

IOatham estoit de vingt & cinq ans, quād il commença à regner: & regna seize ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Ierusa fille de Zadoc. Et feit ce qui estoit droit enuers le Seigneur, selon toutes les choses qu'Ozia son pere auoit fait: excepté qu'il n'entra pas au temple du Seigneur: & encore se corrompoit le peuple. Il edifia la haute porte de la maison du Seigneur: & edifia beaucoup de choses en la muraille de la tour. Aussi il edifia des villes es mōtagnes de Iuda, & des palais, & des tours es forestz.

Il batailla contre le Roy des enfans d'Amon: & le vainquit. Et ceste année la les filz d'Amon luy donnerent cent talentz d'argent, & dix mille *Corz de froment: & autant de Corz d'orge. Ces choses icy luy rendoyent les filz d'Amon en la seconde & troisiesme année. Et Ioatham se fortifia, pource qu'il auoit adressé ses voyes deuant le Seigneur son Dieu. Le reste des parolles de Ioatham, & toutes ses batailles, & ses gestes sont escrites au liure des Roys d'Israel & de Iuda. Il estoit de vingt & cinq ans quand il commença à regner: & regna seize ans en Ierusalem. Puis Ioatham dormit auec ses peres, & fut enseuely en la cité de Dauid: & Achaz son filz regna en son lieu.

*C'est vne certaine mesure. C

Ioatham meurt. Achaz succede.

CHAP. XXVIII.

A 2 Ro. 16. a

AChaz estoit de vingt ans, quād il commença à regner: & regna seize ans en Ierusalē. Il ne feit pas droitement en la presence du Seigneur, comme Dauid son pere: mais chemina es voyes des Roys d'Israel. Mesme il feit des images de fonte à Baalim. Aussi il feit encensemēt en la vallée des filz d'Hennon: & feit bruler ses filz par le feu, selon les abominations des Gentilz, que le Seigneur auoit chassé de deuant les enfans d'Israel. Aussi sacrifioit, & faisoit encensement es hautz lieux, & sur les montagnes, & soubz tout arbre verd. Et le Seigneur son Dieu le bailla en la main du Roy des Syriens, & le frapperent, & prindrent de luy grand pillage: & le menerent en Damas. Il fut aussi liuré es mains du Roy d'Israel, & fut frappé de grande playe. Phacé filz de Romelia occit de ceux de Iuda sixvingtz mille hommes en vn iour, tous vaillans gens: pource qu'ilz auoyent delaissé le Seigneur le Dieu de leurs peres. Lors Zechri, homme puissant d'Ephraim, occit Maasia le filz du Roy, & Ezricam le maistre d'hostel de sa maison, aussi Elcana le secōd apres le Roy. Et les filz d'Israel prindrent de leurs freres deux cens mille, tant femmes, que filz & filles, & aussi pillerent d'eux grosse despouille. Et emporterent ces despouilles en Samarie. Or illec estoit vn Prophete du Seigneur, nommé Obed: leql issit au deuant de l'armée qui venoit en Samarie, & leur dit: Voicy q̄ le Seigneur Dieu de voz peres courrouce contre Iuda, les a baillé en voz mains, & les auez occiz par fureur: tellemēt qu'elle a touché iusqu'au ciel. Et maintenant pensez de vous assubiettir pour seruiteurs & seruantes, les enfans de Iuda & de Ierusalē. N'auez vous point tousiours forfait contre le Seigneur vostre Dieu? Mais maintenant escoutez moy, & remenez les prisonniers q̄ vous auez prins de voz freres: car la fureur & ire du Seigneur est sur vous. Et ainsi aucuns princes des filz d'Ephraim s'esleuerent, à sauoir, Azaria filz de Iohanan, Barachia filz de Mesilemoth, Ezecia filz de Selum, & Amasa filz de Hadalai, contre ceux qui venoyent de la bataille, & leur dirent: Vous n'amenerez point icy les prisonniers, à fin que nous ne pechions au Seigneur. Car vous pensez adiouster à noz pechez, & à noz delictz: comme ainsi soit que nostre faute soit grande, & la fureur de l'ire du Seigneur sus Israel. Parquoy la gendarmerie delaissa les prisonniers, & la proye deuant les Princes & toute la congregation. Et les hommes qui ont esté recitez par noms se leuerent, & en prenant les prisonniers, & tous ceux qui estoyent nudz les vestirent des despouilles. Et quand ilz les eurent vestuz, & rechaussez, & qu'ilz les eurent refectionnez de boire & de manger, & qu'ilz les eurent oinctz, ilz les conduirēt sur des asnes, à sauoir, tous ceux qui estoyent malades, & les amenerent en Iericho la cité des palmes, vers leurs freres: puis s'en retournerent en Samarie.

Ceux d'Israel destruisent & pillent ceux de Iuda.

B

C

Israel donne liberté aux captifz de Iuda.

En ce temps la le Roy Achaz enuoya aux Roys d'Assyrie, à fin qu'ilz l'aydassent. Lors les Iduméens vindrent, & frapperent ceux de Iuda: & en prindrent captifz. Aussi les Philisthins s'espardirent par les villes de la campagne, & vers le Midy de Iuda. Et prindrent Beth-sames, Aialon, Gaderoth, Soco auec ses villages, Thanna auec ses villages, & Gimzo auec ses villages: & habiterent en icelles. Car le Seigneur auoit humilié Iuda, à cause d'Achaz Roy d'Israel: pource qu'il feit que Iuda fut desnué, & pre-

D

preuarica contre le Seigneur. Et vint contre luy Thiglath Palneſer le Roy des Aſſyriens, & l'aſsiegea: mais il ne le ſurmonta point. Combien qu'Achaz "mit à deſ roy la maiſon du Seigneur, & la maiſon du Roy & des princes, & feit dons au Roy des Aſſyriens, & toutesfois il ne luy fut pas en ayde. Dauantage, le Roy Achaz, au temps qu'il eſtoit en angoiſſe, augmenta la preuarication contre le Seigneur. Et ſacrifia aux dieux de Damas, à ceux qui l'auoyent frappé, & dit: Puis q̃ les dieux des Roys de Syrie leur ſont en ayde, ie leur ſacrifieray, & me ſeront en ayde. Mais iceux luy furent en ruine, & à tout Iſrael. Et Achaz amaſſa les vaiſſeaux de la maiſon de Dieu, & les rompit, & ferma les portes du temple de Dieu, & ſe feit des autelz pour luy, en tous les coings de Ieruſalem. Et feit des hautz lieux en chacune cité de Iuda, pour faire en cenſemens aux dieux eſtranges: dont il prouoqua le Seigneur Dieu de ſes peres à courroux. Le reſte de ſes parolles, & de toutes ſes voyes premieres & dernieres, eſt eſcrit au liure des Roys de Iuda & d'Iſrael. Et Achaz dormit auec ſes peres, & on l'enſeuelit en la cité de Ieruſalem: combien que on ne le mit point aux ſepulcres des Roys d'Iſrael: & Ezecias ſon filz regna pour luy.

"Ou, diuiſa. Grec לקח pour חלק print.

Achaz meurt.

CHAP. XXIX.

A 2.Ro.18.a Ezecias regne apres ſon pere Achaz.

DOnc Ezecias cõmença à regner quãd il eſtoit de vingt & cinq ans, & regna vingt & neuf ans en Ieruſalem. Le nom de ſa mere eſtoit Abia fille de Zacharia. Et feit ce qui eſtoit droit en la preſence du Seigneur, ſelon toutes les choſes que Dauid ſon pere auoit fait. En l'an premier de ſon regne, au premier moys, il ouurit les portes de la maiſon du Seigneur, & les reſtaura. Il feit venir les ſacrificateurs & les Leuites, & les aſſembla en la rue Orientale.

Ezecias demõſtre aux Leuites que le peuple eſt affligé à cauſe de la negligẽce du ſeruice du Seigneur.

B Et leur dit: Eſcoutez moy Leuites. Sanctifiez vous maintenant: & ſi ſanctifiez la maiſon du Seigneur Dieu de voz peres, & oſtez toute l'ordure du ſanctuaire. Car noz peres ont tranſgreſſé, & ont mal fait en la preſence du Seigneur noſtre Dieu, en le delaiſſant. Ilz ont deſtourné leurs faces du tabernacle du Seigneur: & ont tourné le dos. Ilz ont auſsi fermé les huiz du porche, & ont eſteinct les lampes. Et n'ont point fait les encenſemens: & n'ont pas offert les holocauſtes au ſanctuaire au Dieu d'Iſrael. Ainſi la fureur du Seigneur a eſté ſus Iuda & Ieruſalem, & les a baillé en deteſtation & en eſtonnement, & en moqueries, comme vous voyez meſme de voz yeux. Et voicy, noz peres ſont tombez par glaiue. Noz filz & noz filles, & noz femmes ont eſté menez en captiuité à cauſe de ce. Maintenant donc i'ay ce propos de faire alliance auec le Seigneur Dieu d'Iſrael: & il deſtournera arriere de nous la fureur de ſon ire. Or, mes enfans, n'errez point. Car le Seigneur vous a eleuz, à fin qu'aſsiſtiez deuant luy, pour luy adminiſtrer, & que luy ſoyez adminiſtrateurs & encenſeurs. Les Leuites donc ſe leuerent, à ſauoir, Mahath filz C d'Amaſiai, & Ioël filz d'Azaria, des filz des Cahathites. Auſsi des filz de Merari, Cis filz d'Abdi, & Azaria filz de Iahalelel. Et des Gerſonites, Ioa filz de Zema, & Eden filz de Ioa. Et des filz d'Elizaphan, Samri, & Iaiel. Et des filz d'Aſaph, Zacharia, & Mathania. Et des filz d'Heman, Iahiel & Semei. Et des filz d'Iduthun, Semeia & Oziel. Ilz aſſemblerent leurs freres, & furent ſanctifiez, & entrerent ſelon le mandement du Roy, & la parolle du Seigneur, pour nettoyer la maiſon du Seigneur. Ainſi les ſacrificateurs entrerent dedans la maiſon du Seigneur, à fin de la nettoyer, & porterent hors toute l'ordure, qu'ilz auoyent trouuée au temple & au paruis de la maiſon du Seigneur: laquelle les Leuites prindrent pour la mener hors au fleuue de Cedron. Et commencerent à la ſanctifier au premier iour du ꝓmier moys: D & au huitieſme iour du meſme moys, ilz entrerent au porche du Seigneur. Et ſanctifierent la maiſon du Seigneur par huit iours, & au ſeizieſme iour du meſme moys ilz acheuerent. Puis allerent chez le Roy "Ezecias, & luy dirent: Nous auons ſanctifié toute la maiſon du Seigneur, & l'autel de l'holocauſte, & ſes vaiſſeaux, auſsi la table de propoſition auec tous ſes vaiſſeaux, & toutes les vtenſiles, que le Roy Achaz auoit eſcarté durant ſon regne, quãd il tranſgreſſa, leſquelz auons preparez & ſanctifiez, & voicy, ilz ſont deuant l'autel du Seigneur.

"Ou, Iehezecia.

E Et le Roy Ezecias ſe leuant de matin, aſſembla les principaux de la cité: & monta en la maiſon du Seigneur. Et offrirent ſept taureaux & ſept moutons, & ſept agneaux, & ſept boucz pour le peché, pour le Royaume, pour le ſanctuaire, & pour Iuda. Il dit auſsi aux ſacrificateurs les filz d'Aaron: qu'ilz offriſſent ſus l'autel du Seigneur. Et ainſi ilz tuerent les bœufz, & les ſacrificateurs receurent le ſang, & le reſpandirent ſus l'autel. Ilz tuerent auſsi les moutons, & reſpandirent ſus l'autel le ſang d'iceux. Ilz immolerent les agneaux, & reſpandirent le ſang ſus l'autel. Puis feirent approcher les boucz, pour le peché, deuant le Roy & la multitude, & mirent leurs mains ſus eux, puis les ſacrificateurs les tuerent, & ietterent le ſang d'iceux ſur l'autel, pour reconcilier tout Iſrael. Car le Roy auoit com- F

mande' pour tout Israel l'holocauste, & le sacrifice pour le peche'. Il ordonna aussi des Leuites en la maison du Seigneur, auec cymbales & psalterions, & harpes, selon le mandement de Dauid, & de Gad le Voyant du Roy, & de Nathan le Prophete. Car ce fut le commandement du Seigneur par la main de ses Prophetes. Et les Leuites assisterent auec les instrumens de Dauid, & les sacrificateurs auec les trompettes. Lors Ezecias commanda d'offrir holocaustes sur l'autel. Et à l'heure qu'on commença l'holocauste, on commença le chant du Seigneur, & les trompettes, & ce par les instrumens de Dauid Roy d'Israel. Et toute la multitude adoroit: & le cantique des chantres, & les trompettes des iouëurs estoyent [là] tous, tant qu'on eut acheue' l'holocauste. Et quãd on eut acheue' d'offrir, le Roy & tous ceux qui se trouuerent auec luy, s'enclinerent, & adorerent. Apres ce Ezecias & les princes cõmanderent aux Leuites, qu'ilz louãssent le Seigneur par les parolles de Dauid, & d'Asaph [a] le Voyant: lesquelz louërent en liesse, & ilz s'agenouillerent, & adorerent. Mais aussi Ezecias respondit, & dit: Vous auez maintenant consacre' voz mains au Seigneur. Approchez vous, & offrez les sacrifices, & les louanges en la maison du Seigneur. Et ainsi la multitude offrit sacrifices, & louãges, & holocaustes, tous de cueur franc. Et le nombre des holocaustes que la multitude offrit, fut tel: Septante bœufz, cent moutons, deux cens agneaux. Tout ce estoit pour l'holocauste du Seigneur. Et pour les sanctifications six cens bœufz, & trois mille brebis. Mais les sacrificateurs estoyent en petit nombre, & ne pouoyent escorcher tous les holocaustes. Parquoy les Leuites leurs freres leur ayderent, iusqu'à ce que l'œuure fut parfaite: & que les sacrificateurs se fussent sanctifiez. Car les Leuites estoyent de plus prompt courage à se sanctifier, que le sacrificateurs. Il y eut donc beaucoup d'holocaustes, auec graisses des pacifiques, auec les aspersions des holocaustes: & fut dispose' le seruice de la maison du Seigneur. Lors Ezecias & tout le peuple fut ioyeux pour la disposition que Dieu auoit fait au peuple. Car la chose fut subitement faite.

G

[a] Ou Prophete.

CHAP. XXX.

A Le Passage celebré du cõmandement d'Ezecias

[a] Ou la Pasque.

AVssi Ezecias enuoya vers tous ceux d'Israel, & de Iuda, & escriuit lettres à ceux d'Ephraim, & Manasse': à fin qu'ilz vinssent à la maison du Seigneur en Ierusalem, & qu'ilz celebrassent [a] le Passage au Seigneur Dieu d'Israel. Lors le Roy & ses princes, & toute la congregation tindrent conseil en Ierusalem, pour celebrer le Passage au second moys. Car il ne l'auoit peu faire en ce temps la, pource qu'il n'y auoit point assez de sacrificateurs sanctifiez: & que le peuple n'estoit pas encore assemble' en Ierusalem. La chose pleut au Roy, & à toute la multitude: & determinerent de publier par tout Israel, depuis Ber-sabe' iusqu'en Dan, pour venir celebrer le Passage au Seigneur le Dieu d'Israel, en Ierusalem. Car ilz ne l'auoyent fait de long temps, ainsi qu'il est escrit. Et les postes s'en allerent auec lettres par la commission du Roy, & de ses princes, par tout Israel & Iuda, selon ce que le Roy auoit commande', disant: Vous filz d'Israel, retournez vous au Seigneur le Dieu d'Abraham, Isaac, & Israel, & il se retournera au reste de ceux qui sont eschappez des mains du Roy des Assyriens. Ne soyez point comme voz peres & voz freres, lesquelz ont transgresse' contre le Seigneur le Dieu de leurs peres, & les a baille' en desolation, comme vous voyez. Maintenant ne vueillez endurcir vostre col comme voz peres. [a] Donnez voz mains au Seigneur, & venez à son sanctuaire, qu'il a sanctifie' à tousiours mais. Seruez au Seigneur vostre Dieu: & l'ire de sa fureur se retirera de vous. Car si vous retournez au Seigneur, aussi voz freres & voz enfans auront misericorde deuant ceux qui les menent captifz: & retourneront en ceste terre. Car le Seigneur vostre Dieu est pitoyable & clement, & ne destournera pas sa face de vous, si vous retournez à luy. Les postes donc passoyent de cite' en cite', par la terre d'Ephraim, & Manasse' iusqu'à Zabulon: mais iceux se moquoyent & railloyent d'eux. Toutesfois, aucuns hommes d'Aser, & de Manasse', & de Zabulon, s'humilierent, & vindrent en Ierusalem. Aussi en Iuda fut la main du Seigneur, leur donnant vn cueur pour faire le commandement du Roy & des princes, [a] selon la parolle de Dieu. Lors gros peuple s'assembla en Ierusalem: pour faire la solennite' des pains sans leuain, au second moys, en tresgrosse congregation. Lesquelz se leuerent, & osterent les autelz qui estoyent en Ierusalem: & osterent tous les encensemens, & les ietterent au fleuue de Cedron. Puis sacrifierẽt [l'offerte] du Passage au quatorziesme iour du second moys. Aussi les sacrificateurs & les Leuites eurent honte, & se sanctifierent, & offrirent les holocaustes en la maison du Seigneur. Et se tindrent en leur place, selon leur statut, & la Loy de Moyse homme de DIEV. Mais les sacrificateurs espandoyent le sang des mains des Leuites, pour ce que beaucoup de la multitude n'estoyent point sanctifiez: & les Leuites auoyent

B

[a] C. Faites alliance & accord.

[a] Gr. lisant ב pour ב en, ou par

C

la

la charge des sacrifices du Passage, pour tous ceux qui n'estoyent point netz pour estre sanctifiez au Seigneur. Car la multitude du grand peuple d'Ephraim, de Manasse', d'Issacar & de Zabulon ne s'estoyent point nettoyez: toutesfoys mangerent le Passage, nō pas selō qu'il est escrit. Parquoy Ezecias pria pour eux disant: le Seigneur qui est bon soit propice à celuy qui de tout son cueur se dispose de cercher Dieu, le Seigneur, le Dieu de ses peres: combien qu'il ne soit point net toye' selon l'ordonnance du sanctuaire. Et le Seigneur exauça Ezecias, & guarit le peuple. Les enfans d'Israel qui se trouuerent en Ierusalem feirent la solennite' des D pains sans leuain par sept iours, en grande liesse. Et les Leuites, & sacrificateurs louoyent le Seigneur par chacun iour auec instrumentz resonans au Seigneur. Pareillement Ezecias parla amyablement à tous les Leuites entenduz en bonne cognoissance vers le Seigneur: & mangerent par sept iours de la solennite', en offrant oblations pacifiques, & louant le Seigneur Dieu de leurs peres. Et toute la multitude, delibera de celebrer sept autres iours: ainsi celebrerent sept iours en ioye. Car Ezecias le Roy de Iuda auoit baille' à la multitude, mille toureaux, & sept mille brebis. Et les princes donnerent au peuple, mille toureaux, & dix mille brebis. Et beaucoup de sacrificateurs se sanctifierent: & toute la multitude de Iuda se resiouit, & les sacrificateurs, comme les Leuites, & toute la multitude qui estoyt estoit venue d'Israel, aussi les estrangiers qui estoyēt venuz de la terre de Israel, & les habitans de Iuda. Et fut menée grand ioye en Ierusalem, telle que depuis le iour de Salomon filz de Dauid Roy d'Israel, n'auoit este' en Ierusalem. Les sacrificateurs & les Leuites se leuerent & beneirent le peuple: & fut leur voix exaucée, & leur oraison vint iusqu'à son sainct habitacle du ciel.

CHAP. XXXI.

A CEs choses faites tous ceux d'Israel qui se trouuerent es villes de Iuda, sortirent hors: & rompirent les images, ilz eoperent les bois, & demolirent les haut lieux, & les autelz de tout Iuda, Beniamin, Ephraim, & Manasse', iusqu'à ce qu'ilz furent totallement destruitz. Et tous les enfans d'Israel retournerent chacun en sa possession en leurs citez. En outre Ezecias constitua les bendes des sacrificateurs, & Leuites par leurs diuisions, vn chacun en son propre office, à sauoir tant des sacrificateurs comme des Leuites, pour les holocaustes, & pour les pacifiques: pour administrer, confesser, & louër es portes de l'habitation du Seigneur. Et la contribution du Roy estoit, que de sa substance, on offroit holocaustes du matin & du vespre. Et holocaustes pour les sabbatz & nouueaux moys & saisons, ainsi qu'il est escrit en la loy du Seigneur. Leu. 24 c Nō. 28. b

Il commanda aussi au peuple habitant en Ierusalem, de donner la part B aux sacrificateurs & Leuites, à fin qu'ilz s'employassent à la loy du Seigneur. Et quand la chose fut multipliée, les enfans d'Israel donnerent plusieurs premices de fromment, de vin, d'huyle, de miel, & de tout fruit des champs, & offrirent dismes de toutes choses en abondance. Aussi les enfans d'Israel & de Iuda, qui habitoyent es villes de Iuda, offrirent dismes de bœufz & de brebis, & les dismes des choses saintes, qu'ilz auoyent voue' au Seigneur leur Dieu: & en feirent plusieurs monceaux. Ilz commencerent au troisiesme moys de faire des monceaux comme fondemens, & au septiesme moys les accomplirent. Quand Ezecias & les princes furent venus, ilz veirent les monceaux, & beneirent le Seigneur & le peuple d'Israel. Lors Ezecias interrogua les sacrificateurs & les Leuites touchant les monceaux. Azaria le premier sacrificateur de la lignée de Zadoc luy respondit, disant: Depuis qu'on a commence' d'offrir l'offerte en la maison du Seigneur, nous auons mange', & auons este' rassasiez, & sont demourez pluesieurs biens: car le Seigneur a beneit son peuple, & ceste multitude est restée. Ezecias donc commanda C qu'on apprestast des greniers en la maison du Seigneur. Ainsi ilz les appresterent, puis ilz porterent dedans en fidelite' les premices, & les dismes, & les choses dediées. Et sur icelles fut chef Chonania Leuite, & Semei son frere le second. Iehiel, Azaria, Nahath, Asael, Ierimoth, Iosabad, Eliel, Iesmacia, Mahath, & Banaia, furent les preuost soubz les mains de Chonania & de Semei son frere, par le commandement du Roy Ezecias, & & d'Azaria gouuerneur de la maison de Dieu. Mais Core' le filz de Iemna Leuite, & portier vers Orient, estoit preuost sur les choses qui estoyent voulutairement offertes au Seigneur: quand on donnoit les premices au Seigneur, & les choses cōsacrées. Et soubz sa main estoyent Eden, Miniamin, Iesua, & Semeia, Amaria, & Sechenia par les villes des sacrificateurs, pour fidelemēt distribuer les parties à leurs freres, aux plus petis cōme aux plus grandz: & sans leur genealogie des masles depuis l'eage de trois ans & au dessus, & tous ceux qui entroyent au temple du SEIGNEVR, chascun iour selon leur office, &

en leurs obseruations, & ordonnances. Aussi la genealogie des sacrificateurs selon la
D maison de leurs peres, & les Leuites, depuis l'eage de vingt ans & au dessus, selon leurs ordres & ordonnances, & la genealogie de leurs enfans, de leurs femmes, filz & filles, de toute la congregation, car soubz leur foy ilz se sanctifioyent en la sainctete'. En outre, aux filz d'Aaron sacrificateurs estantz par les champs & foubourgs de leurs villes, & par chacune cite' estoyent ordonnez ces hommes designez par noms pour donner portions à tout sexe masculin des sacrificateurs, & à toute la genealogie des Leuites.

Ainsi en feit Ezecias par tout Iuda, & feit bien, droicture, & verite' en la presence du Seigneur son Dieu: en toute l'œuure qu'il commença au seruice de la maison de Dieu, & en la Loy & commandemens, pour cercher son Dieu de tout son cueur. Ainsi feit il, & prospera.

CHAP. XXXII.

A Sennacherib fait guerre cõtre Iuda 2. Ro 18. c Isaie 36. a

APres ces choses, & apres ceste integrite'. Sennacherib Roy des Assiriens vint, & entra en Iuda: & assiegea les citez garnies & proposa de les vsurper à soy. Quãd Ezecias eut veu cela, asauoir, que Sennacherib estoit venu, & que sa face estoit pour batailler contre Ierusalem: il print conseil auec ses princes, & ses nobles d'estoupper les eaus des fontaines, qui estoyẽt hors de la cite', lesquelz luy donnerẽt ayde. Lors gros peuple s'assembla, & estoupperent toutes les fontaines, & le fleuue qui desbordoit parmy de la terre, disant: Pourquoy les roys des Assyriens viendroyent ilz, & trouueroyent abondance d'eaus? Aussi il se fortifia, & edifia toute la muraille qui auoit este' dissipée, & esleua des tours & vn autre mur par dehors. Et restaura Melo en la cite' de
B Dauid: & feit beaucoup de bastõs, & de boucliers. Et ordõna des capitaines de guerre sur le peuple, & les assembla à soy en la place de la porte de la cite', & parla amiablemẽt à eux, disãt: Portez vous vaillãmẽt, & soyez hardis. Ne craignez, & ne vous espouãtez point pour le Roy des Assiriens, ne pour toute la multitude qui est auec luy. Car il y en a beaucoup plus auec nous, qu'auec luy. Auec luy est
f Puissance humaine. "le bras charnel: mais le Seigneur nostre Dieu est auec nous, pour nous ayder, & demener noz batailles. Lors le peuple print courage par les parolles d'Ezecias Roy de Iuda.

Apres ces choses, Sennacherib Roy des Assiriens enuoya ses seruiteurs en Ierusalem (pendant qu'il estoit contre Lachis & toute sa seigneurie auec luy) à Ezecias roy de Iuda, & à tous les Iuifz qui estoyent en
C 4. Ro. 18. f Ierusalem, disant: Voicy que dit Sennacherib le Roy des Assiriens. En quoy auez vous fiance pour vous tenir en Ierusalem durant le siege? Ezecias ne vous a il pas de ceuz, pour vous liurer à mort par famine & par soif, disant: le Seigneur nostre Dieu nous deliurera de la main du Roy des Assiriens? N'est-ce pas cest Ezecias, qui a oste' ses hautz lieux, & ses autelz, & a commande' à Iuda & Ierusalem, disant: Vous adorerez deuant vn seul autel, & ferez encense mens sur icelluy? Ne sauez vous pas que i'ay fait, & mes peres à tous les peuples de la terre? Les dieux des gentz des pays ont ilz peu deliurer leur terre de ma main? Qui est D
celuy de tous les dieux de ces gentz, que mes peres ont destruit, lequel ait peu deliurer son peuple de ma main, que vostre Dieu vous puisse deliurer de ma main? Nainte-nant donc que Ezecias ne vous deçoyue, & qu'il de vous persuade point telle chose: & ne le croyez pas. Car si nulz dieux de tous les gentilz, & de tous royaumes n'ont peu deliurer leur peuple de ma main, ny de la main de mes peres: encore moins vostre Dieu vous pourra il deliurer de ma main. Et encore parlerent ses seruiteurs contre le Seigneur Dieu, & cõtre Ezecias son seruiteur. Il escriuit aussi des lettres en blasphemant le Seigneur le Dieu d'Israel, & dit à l'encontre de luy. Ainsi que les dieux des nations n'ont peu deliurer leur peuple de ma main, ainsi ne pourra le Dieu d'Ezecias deliurer son peuple de ma main. D'auantage [ses seruiteurs] crioyent par grande clameur, en langue Iudaique, contre le peuple de Ierusalem qui se tenoyent sus les murailles: pour leur donner crainte, & les espouanter, à fin de prendre la cite'. Et E
parlerent aussi contre le Dieu de Ierusalem, comme contre les dieux des peuples de la terre, qui sont œuure de mains d'homme. Parquoy Ezecias le Roy, & Isaie le prophete filz d'Amoz prierent contre telle chose & crierent au ciel. Et le Seigneur enuoya vn ange, qui desconfit tout homme puissant de l'armée, & le duc, & le prince, au camp du Roy des Assiriens: lequel s'en retourna tout confus en sa terre. Et comme il fut entre' en la maison de son dieu, ceux qui estoyent issus de son propre ventre l'occirent là par l'espée. Le SEIGNEVR sauua Ezecias, & les habitans de Ierusalem de la main de Sennacherib Roy des Assiriens, & des mains de tous: & leur donna repos à l'enuiron. Et plusieurs apporterent oblation au Seigneur en Ierusalem, & des
"De ce mot. Gen. 24. a "choses precieuses à Ezecias le Roy de Iuda, lequel apres ce fut exalte' enuers toutes nations. En ces iours la Ezecias
F fut malade iusqu'à la mort, & pria le SEIGNEVR: lequel luy respondit, & luy donna

signe:

signe:mais Ezecias ne rendit pas selon le be nefice à luy fait,car son cueur fut esleue',& l'ire vint contre luy, & contre Iuda & Ieru salem. Apres cela il fut humilie' de ce que son cueur auoit este' esleue',tant luy comme les habitans de Ierusalem:mais l'ire du Seigneur ne vint point sus eux es iours d'Eze cias. Ezecias eut tresgrande richesse & honneur,& se feit des thresors d'or & d'ar gent,& de pierres precieuses, & d'odeurs aromatiques,& d'escussons,& de tous vaisseaux precieux,& aussi des greniers,pour le reuenu du froment, [& celiers] pour le vin & l'huyle, & des estables pour toutes bestes & des bergieres pour les troppeaux: & feit des citez,& eut abondance de troppeaux,de brebis & de bœufz:Car Dieu luy auoit don ne' fort grande substance. Le dit Ezecias aussi estouppa les cõduitz des eaus de Gihon la haute: & les feit tourner dessoubz vers l'occident de la ville de Dauid. Ainsi Ezecias prospera en toutes ses œuures. Tou tesfoys Dieu le laissa pour estre esprouue', quãd les ambassades des princes de Babylo ne furent enuoyez vers luy,pour l'interro guer du miracle qui fut sus la terre:à fin de sauoir tout ce qui estoit en son cueur. *Le reste des faitz d'Ezecias, & de sa misericor de est escrite en la visiõ d'Isaie le prophete, filz d'Amoz & au liure des Roys de Iuda & d'Israel. Ezecias dormit auec ses peres, & fut enseuely au dessus des sepulcres des filz de Dauid:& tout Iuda,& les habitans de Ierusalem luy firent hõneur en sa mort. Et Manasse' son filz regna pour luy.

Isai.36.

La mort d'Ezecias

Manassé Roy de Iuda.

CHAP. XXXIII.

A Manasse' estoit eage' de douze ans, quand il cõmença à regner:& regna cinquante cinq ans en Ierusalem. Mais il feit mal deuãt le Seigneur,selon l'abomina tion des gentilz,que le Seigneur auoit de struit deuãt les enfans d'Israel. Et retour na edifier les hautz lieux que Ezecias sõ pe re auoit demoly. Il dressa des autelz aux Baalim,& feit des bois sacrez,& adora tout l'exercite du ciel,& les seruit. Il edifia des autelz en la maison du Seigneur,de laquel le auoit dit le Seigneur:En Ierusalem sera mõ nom eternellement. Et edifia ces autelz pour tout l'exercite du ciel,es deux paruis de la maison du Seigneur. Il feit passer ses filz par le feu,en la vallée du filz d'Henom. Il prenoit garde aux temps,& aux enchante mens,& deuinemens. Et auoit des'espritz fa miliers & eut des deuins en abõdance,pour mal faire deuant le Seigneur en l'irritãt. Il mit aussi vne image taillée qui feit en la mai son de Dieu:de laquelle Dieu auoit parle' à Dauid,& à Salomõ son filz,disant:*Ie met tray mon nom eternellement en ceste mai-

Manassé redifie les hautz li eux demo lis par Eze cias.

Outre ceux qui ethoyẽt or donnez. 2 Samu. 7.b.

1.Roys. 8.b.

son,&en Ierusalẽ que i'ay eleu de toutes les lignées d'Israel: & n'osteray plus le pied d'Israel,de la terre que i'ay ordõne' à leurs peres. Moyennãt qu'ilz prennent garde de faire tout ce que ie leur ay cõmande',par la main de Moyse,asauoir toute la loy,les or dõnances,& les iugemẽs. Manasse' donc feit errer Iuda,& les habitãs de Ierusalẽ: tellemẽt qu'ilz feirent mal plus q̃ les gẽtilz, que le Seigneur auoit destruit deuãt la face des enfans d'Israel. Et le Seigneur parla à Manasse',& à son peuple:mais point n'y voulu rent entendre. Pourtãt feit venir sus eux les princes de l'armée du Roy des Assyriẽs. Et prindrẽt Manasse',le liãt de manicles,& l'en serrerẽt de chaines,& le menerẽt en Babylo ne. Lequel estãt en angoisse,il pria le Sei gneur son Dieu:& fut fort humilie' par le dieu de ses peres. Il le pria,dõt il le receut en grace,& exauça son oraisõ. Et le feit retour ner en Ierusalẽ en son royaume:& cogneut Manasse' que le Seigneur est celuy qui est Dieu. Apres ce,il edifia le mur hors la cite' de Dauid vers l'occident de Gihon en la vallée,depuis l'entrée de la porte des poissons:& enuironna la tour laquelle il esleua grandement. Puis mit des capitaines de l'ar mée par toutes les fortes citez de Iuda: & osta les dieux estranges, & les idoles de la maison du Seigneur. Et tous les autelz qu'il auoit edifie' en la mõtagne de la maison du Seigneur,en Ierusalẽ:& les ietta hors de la ville. Mais aussi rẽedifia l'autel du Seigneur & sacrifia sus iceluy des sacrifices pacifiq̃s, & de louẽge. Il cõmanda aussi à Iuda qu'il seruit au Seigneur le Dieu d'Israel. Toutes fois encore sacrifioit le peuple, es hautz lieux,mais seullemẽt au Seigneur leur Dieu.

Manassé mené captif en Babylone,& la cause.

C

Le reste des faitz de Manasse',& son orai son vers son Dieu,& les parolles des Voyãs q̃ parlerẽt à luy,au nom du Seigneur le dieu d'Israel,icelles sõt es gestes des Roys d'Is rael. Aussi cõme il pria & qu'il fut exauce', tout son peche' & sa trãsgression, & les pla ces ausq̃lles il edifia les hautz lieux, & cõsti tua les bois,& les images,deuãt qu'il fut hu milie',sont escritz aux parolles du Voyãt. Manasse' donc dormit auec ses peres:& fut enseuely en sa maison. Et Amõ son filz re gna en son lieu. Amõ estoit de vingt & deux ans,quãd il cõmẽça à regner:& regna deux ans en Ierusalẽ. Et feit mal en la p̃sence du Seigneur,ainsi q̃ auoit fait Manasse' sõ pere. Et Amõ sacrifia à toutes les images q̃ son pe re auoit faites,&les seruit,& ne fut point hu milie' deuãt le Seigneur,ainsi q̃ Manasse' sõ pere:cõbiẽ q̃l offensa grãdemẽt. Et ses serui teurs ayãt cõiure' cõtre luy, l'occirẽt en sa maison. Mais le peuple de la terre frappa tous ceux qui auoyẽt coniure' cõtre le Roy

D

La mort de Manasse.

Amon Royde Iu da idola tre.

Amon oc cis par ses seruiteurs

Amō. Aussi le peuple de la terre cōstitua son filz Iosia Roy en sō lieu. CHAP. XXXIIII.

A Iosia iuste Roy de Iuda. & 2. Roys 22. a

IOsia estoit de huit ans, quand il commēça à regner: & regna trente & vn an en Ierusalē. Il feit ce qui estoit droit en la presence du Seigneur, & chemina es voyes de Dauid son pere. & ne declina point, ny à dextre, ny à senestre. Et au huytiesme an de son regne, cōme il estoit encore enfant: il commença à cercher le Dieu de son pere Dauid. Et en la douziesme année il commença à nettoyer Iuda & Ierusalem, des hautz lieux, & des bois, & des images de taille & de fonte. Et demolit on en la presence les autelz de Baalim: & feit briser les simulachres qui estoyent en haut par dessus iceux. Il rompit aussi les bois, & les images de taille & de fonte, & les diminua, & les espardit sus les tombeaux de ceux qui leur

B auoyent sacrifié: En outre brusla les os des sacrificateurs sus les autelz d'iceux. Et nettoya Iuda & Ierusalem, & aux citez de Manassé, & d'Ephraim, & de Simeō, iusqu'à Naphthali, & en leurs lieux desers à lētour. Et quād il eut dissipé les autelz & les bois & qu'il eut brisé les images par le menu, & qu'il eut demoly tous les simulachres par toute la terre d'Israel: il s'en retourna en Ierusalem. Donc en l'an dixhuitiesme de son regne, quand la terre estoit desia nettoyée, & aussi le temple: il enuoya Saphan filz d'Azalia, & Maasia le gouuerneur de la cité, & Ioa filz de Ioahaz commis sur les registres, pour restaurer la maison du Seigneur son Dieu. Lesquelz vindrent à Helcia le grand sacrificateur: & luy donnerent l'argēt qui auoit esté apporté en la maison de Dieu, lequel les Leuites gardes de l'entrée auoyent assemblé, de la main de Manassé & d'Ephraim, & de tout ce qui estoit resté d'Israel, & de tout Iuda, & de Ben-iamin, & se tindrent en Ierusalem: & le baillerent es mains de ceux qui presidoient sus les ouuriers en la maison du Seigneur: à fin qu'ilz le donnassent aux ouuriers qui besognoyent en la maison du Seigneur pour raconstrer & reparer la maison. Et iceux le di

C stribuerēt aux ouuriers & aux massons, pour acheter des pierres taillées: & des bois pour la garniture & cheurons des maisons que les Roys de Iuda auoyent destruites. Lesquelz personages faisoyent fidelement l'œuure. Et les maistres des œuures estoiēt, Iahath, & Abdia Leuites, des filz de Merary: & Zacharia & Mosolam, des filz de Cahath, pour soliciter: & tous les Leuites ayās intelligence des instrumens de musique. Aussi sus les portefaiz, & les soliciteurs sus tous les ouuriers en chacun œuure estoyēt des Leuites, Scribes, Preuostz, & portiers. Et cōme ilz portoient l'argent qui auoit esté apporté au tēple du Seigneur, Helcia le sacrificateur trouua le liure de la loy du Seigneur, [lequel auoit esté dōné] par la main de Moyse. Et Helcia dit à Saphā le secretaire: I'ay trouué le liure de la loy en la maisō du Seigneur. Et luy bailla. Et Saphā emporta le liure au Roy, & racōpta encore la chose au roy, disant: Tout ce que tu as ordonné en la main de tes seruiteurs, ilz ont fait. Et

Le liure de la loy trouué au temple. D

fondirent l'argent qui fut trouué en la maison du Seigneur: & le baillerent entre les mains des cōmissaires, & entre les mains de ceux qui faisoiēt la besogne. Aussi Saphā le secretaire denōça au roy, disāt: Helcia le sacrificateur m'a dōné vn liure. Et Saphan le leut en la pſence du Roy. Et quād le Roy eut ouy les parolles de la loy, il rōpit ses vestemēs, & cōmanda à Helcia, à Ahicā filz de Saphan, à Abdō filz de Mica, à Saphan le secretaire, & à Asaia seruiteur du Roy, disant: Allez, & enquerez vous du Seigneur pour moy, & pour le reste d'Israel & de Iuda, touchāt des parolles de ce liure qui a esté trouué. Car l'ire du Seigneur est grāde, laq̄lle est descēdue sus nous, de ce q̄ noz peres n'ont pas garde la parolle du Seigneur, pour faire selō tout ce qui est escrit en ce liure. Helcia E.

dōc & les autres enuoyez du Roy, s'en allerēt à Holda prophetesse femme de Selū filz de Thocahath filz de Hasara gardeur des vestemēs, laq̄lle habitoit en Ierusalē *au college: & luy dirēt selon cela, laq̄lle leur respō dit: Ainsi dit le Seigneur le Dieu d'Israel: Dites à l'homme qui vous à enuoyé à moy: Ainsi dit le Seigneur: Voicy ie feray venir maux sus ce lieu icy, & sus ses habitās: asauoir, toutes les maledictiōs q̄ sont escrites en ce liure, q̄lz ont leu deuāt le roy de Iuda: pource q̄lz m'ont delaissé, & ont fait encēse mēs aux dieux estrāges, pour me prouoq̄r à courroux, en toutes les œuures de leurs mains. Pourtāt descendra ma fureur sus ce lieu icy, & ne sera point esteinte. Mais au Roy de Iuda q̄ vous à enuoyé pour cercher le Seigneur, ainsi luy direz: Le Seigneur le Dieu d'Israel dit ainsi: Quāt aux parolles q̄ tu as ouy, pource q̄ ton cueur à esté amoly: & q̄ tu t'es humilié en la pſēce de Dieu quād tu oyois ses parolles cōtre ce lieu icy, & cōtre ses habitās: q̄ tu t'es humilié deuāt moy, & as rōpu tes vestemēs, & as ploré deuant moy. Ie t'ay aussi exaucé, dit le Seigneur. Voicy, ie te recueilleray auec tes peres, & seras rassemblé auec paix en tō sepulcre: & tes yeux ne verrōt pas tout le mal, q̄ ie dois faire venir cōtre ce lieu icy, & cōtre ses habitās * Iceux dōc reporterēt au roy la chose. Puis le roy enuoya & assēbla tous les anciēs de Iuda & de Ierusalē, & mōta en la maison du Seigneur

Iosia rediſie la maiſon du Seigneur.

*Chal. maiſon de doctrine, ou d'eſtude

F

2. Roys. 23. a.

du Seigneur,& auecluy tous les hommes de Iuda,& les habitãs de Ierusalem,à sauoir les
E sacrificateurs,& Leuites, & tout le peuple depuis le plus grand iusqu'au moindre. Et eux escoutans leut toutes les parolles du liure de l'alliãce,leql auoit este' trouue' en la maison du Seigneur: & le Roy estant au pres de sa colomne, feit alliance deuant le Seigneur, de le suyure,& garder ses cõmãdemens & tesmoignages, & ses statuz de tout son cueur, & de toute son ame:en faisant les choses de l'alliãce qui sont escrites en ce liure. Et feit accorder tous ceux qui a uoyẽt este' trouuez en Ierusalẽ & en Ben-ia min. Et les habitãs de Ierusalẽ feirent selon la paction de Dieu,le Dieu de leurs peres. Iosia donc osta toutes les abominatiõs de tous les pays qui estoyẽt aux enfans d'Isra el:& feit q̃ tous ceux qui estoyẽt trouuez en Israel, seruissent au Seigneur leur Dieu. Ilz ne se retirerent pas arriere du Seigneur le Dieu de leurs peres,tout le tẽps de sa[vie].

CHAP. XXXV.

A Vsi Iosia celebra le Passage au Sei-
A gneur en Ierusalem,& sacrifierent l'o
1.Ro.23.c blation pour le Passage, le quatorziesme
3.Esdra.1. iour du premier moys. Et ordonna les sacri
a. ficateurs en leurs offices, & les enhorta de administrer en la maison du Seigneur. Et dit aux Leuites,qui enseignoyent tout Israel lesquelz estoyent saincts au Seigneur: Mettez l'arche du sanctuaire au temple que Salomon filz de Dauid Roy d'Israel a edi fie'. Car vous ne la porterez plus sur les espaules. Maintenant dõc seruez au Seigneur vostre Dieu,& à son peuple Israel:& vous preparez selon les maisons de voz familles, en voz diuisiõs selon l'escriture de Dauid Roy d'Israel,& selõ la description de Salo mon son filz. Assistez au sanctuaire, selõ la diuisiõ de familles à voz freres, les enfans du peuple,selõ la diuision de la parente' des Leuites. Sacrifiez oblation du Passage, & vous sãctifiez. Appreste'z aussi voz freres,à fin qu'ilz puissent faire selon la parolle du Seigneur par la main de Moyse. En outre Iosia bailla à ceux du peuple qui se trouue rent, q̃ brebis, agneaux & cheureaux,en nõ bre trente mille,& trois mille bœufz, tous pour le Passage,lesquelles choses estoyent de la substãce du Roy. Aussi les princes d'i-
B celuy offrirent voluntairement, ce qu'ilz auoyent voué,tãt au peuple que aux sacrifi cateurs & Leuites. Aussi Helcia, Zacharia,& Iehiel les ducz de la maison du Seigneur,dõnerent aux sacrificateurs pour le Passage:a sauoir,deux mille six cens[ouailles,]& trois cens bœufz. Pareillemẽt Chonania,Semeia,& Nathanael ses freres,& aussi Hasabia,Iaiel,& Iozabad les princes des Leuites, dõnerẽt aux autres Leuites pour celebrer le Passage cinq mille [ouailles] & cinq cẽs bœufz. Et fut le seruice appreste', & les sacrificateurs se tindrẽt en leurs places. Aussi les Leuites en leurs ordõnãces selõ le cõmãdemẽt du Roy,& sacrifierẽt l'oblatiõ du Passage. Les sacrificateurs faisoyent l'aspersion de leurs mains,& les Leuites escorchoyent,& osterent l'holocauste pour leur donner selon les diuisions des familles,des enfans du peuple pour offrir au Seigneur, ainsi qu'il est escrit au liure de Moyse: & ainsi des bœufz. Et rostirẽt l'agneau du Passage au feu,selon la coustume. Mais ilz cuyrent les choses cõsacrées en chauderõs & chaudieres,& en potz:& hastiuement les distribuerent à tout le peuple. Puis apres en appresterent pour eux,& pour les sacrificateurs. Car les sacrificateurs enfans d'Aaron furent occupez iusqu'à la nuit en l'oblation des holocaustes,& des graisses. Parquoy les
C Leuites appareillerent pour eux & pour les sacrificateurs filz d'Aaron. Et les chantres filz d'Asaph se tenoyent en leur ordre, selon le commandement de Dauid, & d'Asaph,& d'Heman,& d'Iduthun, le Voyant du Roy Dauid. Aussi les portiers estoyẽt en chacune porte,tellement qu'ilz ne se departoyent point de leur seruice. Pour laquelle chose aussi les Leuites, leurs freres, appareillerent pour eux Et ainsi tout le seruice du Seigneur fut en ce iour la appreste', pour faire le Passage,& offrir les holocaustes sur l'autel du Seigneur, selon le commandement du Roy Iosia. Les filz d'Israel qui se trouuerent en ce temps la, celebrerent le Passage, & la solennite' des pains sans leuain par sept iours. Et ne fut pas fait de Passage semblable à iceluy en Israel,depuis les iours de Samuel le Prophete,& tous les Roys d'Israel: on ne feit onc tel Passage,comme feit Iosia, & les sacrificateurs & les Leuites,& tout Iuda & Israel qui s'y estoyent trouuez,& les habitans de
D Ierusalem. *Ce Passage fut celebre' au dix-huytiesme an du regne de Iosia. Apres 2.Ro.23.f Ieremi. tout ce,& que Iosia eut ordonne' le tem- 46.a. ple,Necho le Roy d'Egypte monta pour 3. Esdra. faire la guerre en Carcamis, aupres d'Eu- 1.c. phrates:& Iosia sortit au deuãt de luy. Mais Necho enuoyant messagiers vers luy, dit: Quelle chose y à il entre toy & moy Roy de Iuda? Ne sois point auiourdhuy àlencõtre de toy,car ie fay la guerre cõtrevne maison:à laquelle Dieu m'a cõmãde' d'aller hastiuement. Cesse devenir àlencõtre de Dieu (leql est auec moy) qu'il ne te deface. Mais Iosia nevoulut point retourner de luy: ains l'auentura de batailler contre luy,& n'obtempera point aux parolles de Necho,

Zedecias, Cyrus.

qui estoyent de la bouche de Dieu. Ainsi vint pour batailler au champ de Magedo. Et les archiers tirerent cõtre Iosia. Lors le Roy dit à ses seruiteurs: Ostez moy: car ie suis naure' grandement. Et le mirent sus vn autre chariot qu'il auoit, & le menerent en Ierusalem. Il mourut, & fut ensseuely au sepulcre de ses peres: & tous ceux de Iuda & de Ierusalem le plorerent, & Ieremie le lamenta. Aussi tous les chantres & les chanteresses, iusqu'au iour present, resument les lamentations sus Iosia: & en ont fait ordonnance en Israel. Voicy, ces choses sont escrites es lamentations. Mais le reste des parolles de Iosia, & de sa misericorde, comme il est escrit en la loy du Seigneur, & les faitz premiers & derniers d'iceluy, sont escris au liure des Roys d'Israel & de Iuda.

La mort de Iosia. Zach. 12. d

2. Ro. 24. d. Iere. 37. a & 38. a.

CHAP. XXXVI.

A Ioahaz roy de Iuda. 2 Ro. 23. f

LOrs le peuple de la terre print Ioahaz filz de Iosia, & le constitua Roy en Ierusalem au lieu de son pere. Ioahaz estoit de vingt & trois ans, quand il commença à regner: & regna trois moys en Ierusalem.

Ioahaz mené en Egypte.

Et le Roy d'Egypte l'osta de Ierusalem: & cõdemna la terre à cent talentz d'argẽt, & à vn talent d'or.

Eliacim nõmé Ioacim roy de Iuda. Matth. 1. b

Et le Roy d'Egypte constitua Eliacim son frere, sus Iuda & Ierusalem: & changea son nom Ioacim. Et Necho print Ioahaz le frere d'iceluy, & le mena en Egypte.

Ioacim mené en Babylone

Ioacim estoit de vingt & cinq ans, quand il commença à regner: & regna vnze ans en Ierusalem: il feit mal enuers le Seigneur son Dieu. Cõtre lequel monta Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & le lia de chaines pour le mener en Babylone. Et iceluy Nabuchodo-nozor emporta en Babylone des vaisseaux de la maison du Seigneur, & les mit en son temple en ladite Babylone.

B Ioacin roy de Iuda,

Le reste des parolles de Ioacim, & de ses abominatiõs qu'il feit, & qui furent trouuées en luy, sont escrites au liure des Roys d'Israel & de Iuda: & Ioacin son filz regna pour luy.

Ioacin estoit de huyt ans, quand il commença à regner, & regna trois moys & dix iours en Ierusalem, & feit mal en la presence du Seigneur. Et apres l'an reuolu le Roy Nabuchodo-nozor enuoya & fut transporte' en Babylone auec les precieux vaisseaux de la maison du Seigneur. Et constitua Zedecia son "frere roy sus Iuda & Ierusalem.

"Icy frere se prẽt pour oncle par vne locution Ebraique.

C Zedecias ordonné Roy sus Iuda.

Zedecia estoit de vingt & vn an, quãd il cõmẽça à regner: & regna vnze ans en Ierusalẽ. Il feit mal en la psence du Seigneur fõ Dieu: & ne s'humilia point pour Ieremie le prophete, parlãt de par le Seigneur. Mesmes il se rebella contre le Roy Nabuchodo-nozor, qui l'auoit fait iurer de par Dieu: & endurcit son col, & obstina son cueur tellement qu'il ne se retourna point au Seigneur le Dieu d'Israel. Mais aussi tous les princes des sacrificateurs, & le peuple transgressa merueilleusement, selon toutes les abominations des gentilz: & souillerent la maison du Seigneur, qu'il auoit sanctifiée en Ierusalem. Le Seigneur Dieu de leurs peres enuoyoit vers eux, par la main de ses messagers, en sollicitant & enuoyant: car il espargnoit son peuple & son habitation. Mais ilz se mocquoiẽt des messagiers de Dieu: & n'estimoient rien les parolles d'iceluy, & abusoient de ses Prophetes, iusqu'à ce que la fureur du Seigneur monta sus son peuple, & qu'il n'y eut plus de remede. Car il feit venir sur eux le Roy des Chaldéens, lequel occit leurs ieunes gens à l'espée en la maison de leur sanctuaire.

Il n'eut pas pitie' des ieunes, ne de la pucelle, ne de l'ancien, ne du vieillart: tous furent liurez en sa main: & tous les vaisseaux de la maison de Dieu, tant grandz comme petitz, & les thresors du tẽple du Seigneur, & les thresors du Roy & des princes il les transporta tous en Babylone.

Ierusalem & le temple destruitz, & le peuple mené captif en Babylone. D

Les ennemis bouterent le feu en la maison de Dieu, & destruirent la muraille de Ierusalem. Ilz bouterent le feu par tous les palays d'icelle, & degasterent toutes les vtensiles precieuses d'icelle. Et transporta en Babylone ceux qui auoient eschappe' le glaiue, & luy seruirent & à ses enfans, iusqu'à la venue du royaume des Persiens: à fin que la parolle du Seigneur fut accomplie par la bouche de Ieremie, & que la terre eut iouyssance de ses repos. Car tous les iours qu'elle fut desolée elle cessa, iusqu'à ce que septãte ans furent accomplis. * Mais en l'an premier de Cyrus Roy de Perse, pour accomplir la parolle du Seigneur qu'il auoit proferée par la bouche de Ieremie, le Seigneur suscita l'esprit de Cyrus Roy de Perse: lequel feit publier vn cry par tout son royaume, aussi par lettres, disant: Ainsi dit Cyrus le Roy de Perse: Le Seigneur Dieu du ciel m'a donne' tous les royaumes de la terre: & luy mesmes m'a donne' commission de luy edifier vne maison en Ierusalem, laquelle est en Iudée. Quiconque d'entre vous est de tout son peuple, le Seigneur son Dieu soit auec luy, & qu'il monte.

2. Esdra 1. a. 3 Esdra 2. a. Ieremia. 25. c. & 29. c. Cyrus laisse retourner le peuple en Ierusalem.

Fin du second liure des Chronicques, dit Paralipomenon.

Le liure d'Esdra le Prophete.

CHAP. I.

L'AN PREMIER de * Cyrus Roy de Perse, afin que la parolle du Seigneur proferée par la bouche de Ieremie fust accõplie, le Seigneur suscita l'esprit de Cyrus Roy de Perse, & feit publier par tout son royaume, aussi par lettres, disant. Ainsi dit Cyrus le Roy de Perse: Le Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre: & m'a donné en charge de luy edifier vne maison en Ierusalé laquelle est en Iudée. Quiconque d'entre vous est de tout son peuple, son Dieu soit auec luy: qu'il monte en Ierusalem qui est en Iudée, & qu'il edifie la maison du Seigneur le Dieu d'Israel: iceluy est le Dieu qui est en Ierusalem. Et quãt à tout homme qui demeurera de quelque lieu ou il a habité que les hommes de sa demeure le soulagent, par or & par argent, par substance & par bestial, outre ce que voluntairemẽt ilz offrirõt en la maison de Dieu qui est en Ierusalem. Et les princes des peres de Iuda & de Bẽ-iamin & les sacrificateurs auec les Leuites se leuerent: tous ceux desquelz Dieu suscita l'esprit, pour monter afin d'edifier la maison du Seigneur estant en Ierusalem. Et tous ceux qui estoient à l'enuiron d'eux, rẽplirent à force, leurs mains de vaisseaux d'or & d'argẽt, de substance de bestes, & de choses precieuses seullemẽt pour oblations voluntaires. Aussi le Roy Cyrus tira hors les vaisseaux de la maison du Seigneur, que Nabuchodo-nozor auoit retiré de Ierusalem, & les auoit mis en la maison de son Dieu. Cyrus donc Roy de Perse les bailla par la main de Mithridates thresorier: & les liura par cõpte à Sasbazar prince de Iuda. Et le nombre d'iceux estoit trente bassins d'or, mille bassins d'argẽt, vingt & neufz coulteaux, trente tasses d'or, quatre cens & dix tasses d'argent du second ordre, & mille autres vaisseaux. Tous les vaisseaux d'or & d'argent, estoient cinq mille quatre cens. Sasbazar les feit tous conduyre auec ceux de la transmigration qui montoient de Babylone en Ierusalem.

A *Ebr. Cores. Cyrus par le vouloir de Dieu renuoye le peuple en Ierusalẽ pour redifier le tẽple. 2. chron. 36. d. Iere. 25. c. & 29. c.

B

C

D

CHAP. II.

A S'Ensuyuent les filz de la prouince, qui monterent de la captuité, de la transmigration, que Nabuchodo-nozor Roy de Babylone auoit fait transferer en Babylone: & retournerent en Ierusalem & en Iudée, vn chacun en sa ville. Lesquelz vindrẽt auec Zorobabel: à sauoir, Iesua, Nehemia, Saraia, Raelaia, Mardochai, Belsan, Mesphar, Begauai, Rehum, Baana. Le nombre des hommes du peuple d'Israel fut les filz de Phares, deux mille cent & septante deux. Les filz de Saphatia, trois cẽs septãte deux. Les filz d'Ara, sept cens septante cinq. Les filz de Pahath de Moab des filz de Iesua & Ioab, deux mille huyt cens & douze. Les filz d'Elam, mille deux cens cinquante quatre. Les filz de Zethua, neuf cens quarante cinq. Les filz de Zacai, sept cens soixante. Les filz de Bani, six cens quarante deux. Les filz de Bebai, six cens vingt trois. Les filz d'Azgad, mille deux cens vingt & deux. Les filz d'Adonicain, six cens soixante six. Les filz de Beguai, deux mille cinquãte six. Les filz d'Adin, quatre cens cinquante quatre. Les filz d'Ater qui estoyent d'Ezecia, nonante huyt. Les filz de Bezai, trois cens vingt & trois. Les filz de Iora, cent & douze. Les filz de Hasom, deux cens vingt & trois. Les filz de Gebar, nonãte & cinq. Les filz de Beth-lehem, six vingtz & troys. Les hommes de Netophe, cinquante six. Les hõmes d'Anathoth, six vingtz & huyt. Les filz d'Azmaueth, quarante deux. Les filz de Cariath-arim, de Cephira, & de Beeroth, sept cens quarante troys. Les filz de Rama & de Gabaa, six cens vingt & vn. Les hommes de Machmas, cent vingt & deux. Les hommes de Beth-el & de Hai, deux cens vingt & troys. Les filz de Nebo, cinquante deux. Les filz de Magbis, cent cinquante six. Les filz de l'autre Elam, mille deux cens cinquante quatre. Les filz d'Harim, trois cẽs & vingt. Les filz de Lod, Hadid, & Ono, sept cens vingt & cinq. Les filz de Iericho, troys cens quarante cinq. Les filz de Senaa, troys mil le six cens & trente. Des sacrificateurs les filz de Iadaia, de la maison de Iesua, neuf cens septante troys. Les filz d'Emer, mille cinquante deux. Les filz de Phashur, mille deux cens quarante sept. Les filz de Harim, mille & dixsept. Des Leuites, les filz de Iesua, & de Cadmiel, des filz d'Odouia, septante quatre. Des chantres, les filz d'Asaph, cent vingt & huyt. Des filz des portiers les filz de Selum, les filz d'Ater, les filz de Talmon, les filz d'Acub, les filz d'Hatita, les filz de Sabai, tous cens trente neuf.

Des Nathiniens les filz de Ziha, les filz de Hasupha, les filz de Tebaoth, les filz de Ceros, les filz de Siaha, les filz de Phadon, les filz de Lebana, les filz de Hagaba, les filz d'Acub, les filz de Hagab, les filz de Samlai, les filz de Hanan, les filz de Gadel,

Nehemia 7. b. 3. E. d. 5. a.

B

C

les filz de Gaher, les filz de Raaia, les filz de Razin, les filz de Necoda, les filz de Gazam, les filz d'Vza, les filz de Phasea, les filz de Besai, les filz d'Asena, les filz de Munin, les filz de Nephusim, les filz de Bacbuc, les filz de Hacupha, les filz de Harhur, les filz de Bezluth, les filz de Mahira, les filz de Harsa, les filz de Bercom, les filz de Sisara, les filz de Thama, les filz de Nazia, les filz de Hatipha, les filz des seruiteurs de Salomon, les filz de Sotai, les filz de Sophereth, les filz de Pharuda, les filz de Iaala, les filz de Dercon, les filz de Gedel, les filz de Saphatia, les filz de Hatil, les filz de Phocereth, qui estoyent de Zebaim, les filz d'Ami.

Tous les Nathiniēs & les filz des seruiteurs de Salomon furent trois cens nonante deux. Et ceux qui monterent de Thel-mela, de Thel-harsa, de Cherub, d'Adon, d'Emer, lesquelz ne peurent declairer la maison de leurs peres, ne leur semence, à sauoir s'ilz estoyent d'Israel. Les filz de Dalaia, les filz de Tobia, les filz de Necoda, qui furent six cens cinquante deux. D Des filz des sacrificateurs, les filz d'Hobaia, les filz de Hacoz, les filz de Berzilai, lequel print femme des filles de Berzilai de Galaad, & fut appellé par le nom d'icelles. Iceux cercherent leur escriture de genealogie, & ne la trouuerent point: dont furent deboutez de la sacrificature. Ausi Hathersata leur dit, qu'ilz ne mãgeassent point de la chose tressaincte, pendant qu'vn sacrificateur assistast à tout Vrim & Thumim. Toute la multitude ensemble estoyent, quarante deux mille trois cens soixante, sans leurs seruiteurs & leurs seruantes, lesquelz estoyent sept mille trois cens trente sept. Et entre iceux estoyēt deux cens châtres & châtereſſes. Ilz auoyēt sept cens trente six cheuaux, deux cens quarante cinq muletz, quatre cens trente cinq chameaux, six mille sept cens & vingt asnes. Et d'entre les princes des familles estãtz entrez en la maison du Seigneur qui est en Ierusalē, ilz offrirent volũtairement en la maison de Dieu, pour le cõstituer en son lieu. Ilz dõnerēt au thresor pour l'ouurage selõ leur puissance: à sauoir, soixãte & vn mille drachmes d'or, & cinq mille mines d'argent, & cēt robbes de sacrificateurs. Et ainsi les sacrificateurs & les Leuites & aucũs du peuple, & les châtres, & les portiers, & les Nathiniens habiterent en leurs villes: & tous ceux d'Israel en leurs villes. CHAP. III.

A Iesua & zorobabel edifiēt l'autel. 2. Esdra. 5. a.

OR le septieſme moys, venu apres q̃ les enfans d'Israel furent de retour en leurs villes, le peuple s'assembla tout en vn, en Ierusalē. Et se leua Iesua filz de Iozedec auec ses freres sacrificateurs: & Zorobabel filz de Salathiel auec ses freres. Ilz edifierēt l'autel du Dieu d'Israel, pour offrir sur iceluy des holocaustes, ainsi qu'il est escrit en la loy de Moyse hõme de Dieu. Et bastirēt l'autel de Dieu en son lieu pourtãt qu'ilz auoyent peur du peuple des pays, & offroyent sur iceluy holocaustes au Seigneur, holocaustes du matin & du vespre. Ilz feirēt aussi la solēnité des tabernacles, ainsi qu'il est escrit: & les holocaustes, chacun iour par ordre, selon la coustume de l'affaire de chacun iour. Et aps ce le cõtinuel holocauste: tãt es nouuelles lunes q̃ en toutes les solēnitez consacrées au Seigneur, & en toutes choses, esquelles le don estoit volun tairemẽt offert au Seigneur. Dez le premier iour du septieſme moys, ilz cõmẽcerẽt à offrir holocaustes au Seigneur. Mais le tẽple de Dieu n'estoit pas encore fõdé. Ilz dõnerẽt aussi argẽt aux tailleurs de pierres & aux manouuriers: pareillemẽt le mãger & le boire, & de l'huyle, à ceux de Zidon & de Tyr, pour amener du bois de Cedre, du Liban à la mer de Ioppe: selon le *mandement que Cyrus le Roy de Perse leur auoit fait. B La reparation de la maiſõ du Seigneur. *ou, cõgé.

Et en la secõde année de leur aduenemẽt C en la maison de Dieu en Ierusalē au second mois, Zorobabel filz de Salathiel, & Iesua filz de Iozedec, & la reste de leurs freres sacrificateurs & Leuites, & tous ceux q̃ estoyẽt venus de la captiuité en Ierusalē: cõmẽcerẽt & ordõnerent des Leuites, depuis l'eage de vingt ans & par dessus, pour solliciter l'ouragẽ de la maison du Seigneur. Et Iesua assista auec ses filz & ses freres, & Cadmiel auec ses filz enfans de Iuda ensemble, pour solliciter ceux qui faisoiẽt l'ouurage en la maison de Dieu: & les filz de Henadab auec leurs filz & leurs freres Leuites. Q̃nãd dõc les edifiãs eurẽt fõdé le tẽple du Seigneur, les sacrificateurs assisterẽt vestus auec trõpettes, & les Leuites filz d'Asaph auec cymbales, pour louẽr le Seigneur selõ la maniere de Dauid Roy d'Israel. Et châtoient en louãnt & en cõfessant le Seigneur qu'il est bõ, & est sa misericorde eternellemẽt sus Israel. Et tout le peuple crioit par grãd triũphe en louãt le Seigneur, pour tãt q̃ la maison du Seigneur estoit fõdée. Or plusieurs des sacrificateurs, & Leuites, & chefz des peres, & anciẽs qui auoiẽt veu la p̃miere maiſõ, quãd on fõdoit ceste maiſõ cy deuãt leurs yeux, ilz plouroyẽt à haute voix: & plusieurs en triũphe & lieſſe esleuoiẽt leurs voix. Et le peuple ne pouoit discerner la voix du cry de lieſſe d'ẽtre la voix de pleurs du peuple. Car le peuple crioit par grãd cry, & la voix estoit ouye iusq̃ biẽ loing. CHAP. IIII.

MAis les aduersaires de Iuda, & de Ben A iamin ouyrent que les enfans de la captiuité

dutẽple captiuité edifioyent le tẽple au Seigneur le Dieu d'Israel. Parquoy iceux venans à Zorobabel, & aux chefz des familles ilz leur dirent: Que nous edifiõs auec vous, car nous cercherons vostre Dieu comme vous. Aussi nous luy auons sacrifié depuis les iours d'Asor-adon Roy d'Assur, lequel nous feit monter icy. Zorobabel & Iesua, & tous les autres chefz des peres d'Israel, leur dirent: Il ne conuient pas que vous, & nous edifiõs maison à nostre Dieu: car nous mesmes seulz edifierons au Seigneur nostre Dieu d'Israel: ainsi que Cyrus Roy de Perse nous a commandé. Il aduint donc que le peuple de la terre empeschoit les mains du peuple de Iuda, & les troubloyent en edifiant. Et donnerent gages à aucuns conseilliers contre eux, pour dissiper leur conseil, tout le temps de Cyrus Roy de Perse, & iusqu'au regne de Darius Roy de Perse. Et au regne d'Asuerus, au commencement de son regne, ilz escriuirent vne accusation àlẽ contre des habitans de Iuda & Ierusalem.

L'edification du tẽple empeschée. B

Et es iours d'Arthaxerxes, Mithridates, Tabéel, & les autres qui estoyent cõplices, escriuirent en paix à Arthaxerxes Roy de Perse. L'escriture de l'exẽplaire estoit escrite en langue *Syrienne, & estoit couchée en language de Syrie. Rehum le *maistre du cõseil, & Samsai le Scribe, escriuirent vne epistre touchant Ierusalem au Roy Arthaxerxes, en telle maniere. Lors Rehũ maistre du conseil, & Samsai le scribe, & leurs autres cõplices, Dinaiens, Arpharsacaiens, Terphalaiens, Apharsaiens, Arcauaiẽs, Babyloniẽs, Susanecaiens, Dehauiens, & Elamites: & les autres gentz, que Asenaphar grand & glorieux a fait trãsmuer, & les a fait habiter es villes de Samarie, & les autres qui sont outre le fleuue, & *en ce tẽps. Ceste est la coppie de l'epistre qu'ilz luy enuoyerent. Au Roy Arthaxerxes: tes seruiteurs, les hommes qui sont outre le fleuue, & en ce temps [te saluẽt.] Que le Roy sache que les Iuifz qui sont montez de toy à nous, sont venus en Ierusalem cité rebelle & mauuaise: & edifient & asient les fondemens des murailles & reparent les paroitz. Maintenant donc qu'il soit notoire au Roy, que si ceste cité est réedifiée, & les fondemẽs des murailles mis: ilz ne donnerõt plus ne tribut ne gabelle, ne les reuenus annuelz: & pourra le tribut du Roy encourir dõmage. * Pour laquelle chose maintenant nous auons attenté la ruine du temple: car il ne nous est point cõuenable de veoir le deshonneur du Roy: pour tant auons nous enuoyé & fait sauoir au Roy, qu'il cerche es histoires de tes peres: & tu trouueras escrit aux histoires, & sauras que ceste cité est vne cité rebelle, & causant

*Ebrie. Aramithe. *Ou, chãgeuer.

*Aucuns, Cenecrh: ou paix ou, salut. C

*Aucuns, Maintenãt donc pour toute la reception du tẽl du palays, duquel nous vions, il ne &c.

fascherie aux Roys & prouinces, & cõmettant rebellions en icelle dez le temps iadis: pour laquelle chose est ceste cité destruite. Nous donnos donc à cognoistre au Roy, que si ceste cité est edifiée, & ses murailles fondées à ceste fois, que tu n'auras plus rien outre le fleuue. Le Roy enuoya la respõse à Rehũ le maistre du conseil, & à Samsai le scribe, & aux autres cõplices de Samarie, & aux autres outre le fleuue *paix & temps. L'epistre que vous auez enuoyé a esté manifestement leuë deuant moy: & de par moy a esté fait commandement: si a on cerché & trouué, que ceste cité dez le temps passé s'est esleuée à lencontre des Rois, & que rebellions & seditions se sont commises en icelle. Car aussi il y a eu des Roys puissantz en Ierusalem, lesquelz ont regné sus tous ceux qui estoyent outre le fleuue. Et si on leur bailloit tribut & gabelle & reuenus annuelz. Maintenant donc publiez le mãdement, pour faire cesser ces hommes la, que ceste cité ne soit point edifiée, iusqu'à ce qu'il en aura esté ordõné par moy, & soyez aduisez contre la faute de le faire ainsi. Pourquoy croistroit la destructiõ pour nuire aux Roys? Quãd la coppie de la lettre d'Arthaxerxes fut leuë en la presence de Rehum, & de Samsai le scribe, & leurs complices: ilz s'en allerent hastiuement en Ierusalem aux Iuifz, & leur defendirent par force & par puissance. Adonc fut l'œuure de la maison de Dieu qui estoit en Ierusalem, destourbée, & fut empeschée iusqu'à la secõde année du regne de Darius Roy de Perse.

D

*Aucuns, en salaõ & Ceeth, ou salut & paix.

CHAP. V.

ALors Hagée prophete, & Zacharie filz d'Ado prophete, prophetizoient aux Iuifz qui estoient en Iuda & en Ierusalem, au nom du Dieu d'Israel. Adonc se leuerent Zorobabel filz de Salathiel, & Iesua filz de Iozedec, & commencerent de réedifier la maison de Dieu qui est en Ierusalẽ: & auec eux les prophetes de Dieu, qui aydoiẽt. En ce tẽps la vint à eux Thathanai, lequel estoit gouuerneur outre le fleuue, & Stharbuzanai, & leurs cõpagnons, & leur dirẽt ainsi: Qui vous a cõmandé de réedifier ceste maison, & de restaurer ces murailles? Lors nous leur dismes de rechef: Quelz sont les noms des hõmes qui bastissent ceste edifice? Or fut sur les anciens des Iuifz l'œil de leur Dieu, & ne les peurent faire cesser, iusqu'à ce q̃ l'affaire vint à Darius, & alors ilz respõdirẽt par lettres sur ce. La coppie de l'epistre que Thathanai gouuerneur [de la regiõ] outre le fleuue, & Stharbuzanai, & ses compagnons Arpharsacaiens qui estoient outre le fleuue, enuoyerent au Roy Darius. Le contenu du propos qu'ilz luy escriuirent estoit tel,

A

B

du tẽple Toute paix soit au Roy Darius. Que le roy sache que nous auons este' en la prouince de Iudée, à la maison du grand Dieu, laquelle s'edifie de grosses, pierres, [a] & les bois sont mis es paroitz, & ceste œuure est prestemẽt edifiée, & prospere en leurs mains: Nous auons donc interrogue' les anciens d'icelle & leur auons ainsi dit: Qui vous a commã de d'edifier ceste maison, & de restaurer ces murailles? Et aussi leur auons demãde' leurs noms, a fin de te les faire sauoir, dont auons escrit les noms des hõmes qui sont les principaux entre eux. Lesquelz nous respondirent telles parolles, en disant. Nous sommes les seruiteurs de Dieu du ciel & de la terre, & redifions la maison qui estoit edifiée beaucop deuant ces ans icy, laquelle vn grand Roy d'Israel auoit fait edifier & fonder. Mais apres que noz peres eurẽt prouocque' le Dieu du ciel, il les liura en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & des Chaldéens: & destruit ceste maison, & feit transferer son peuple en Babylone. Mais au premier an de Cyrus Roy de Babylone, le Roy Cyrus feit vn edict: que la maison de Dieu fut redifiée. Et aussi le Roy Cyrus produit du temple de Babylone les vaisseaux de la maison de Dieu, qui estoient d'or & d'argent, que Nabuchodo-nozor auoit emporte' du temple qui estoit en Ierusalem, & les auoit apporte' au temple de Babylone: & furent dõnez à vn appelle' Sasbazar, lequel il auoit constitue' prince. Et luy dit: Prens ces vaisseaux, & t'en va: & les fais porter au temple qui est en Ierusalẽ, & que la maison de Dieu soit edifiée en son lieu. Alors vint ledit Sasbazar, & mit les fondemens de la maison de Dieu, qui est en Ierusalem: & depuis ce temps la, iusqu'à present elle s'edifie, & n'est point encore acheuée. Maintenant donc si il semble bon au Roy, que lon cerche en la maison des thresors du Roy qui est en Babylone, asauoir si vn tel edict a este' fait de par le Roy Cyrus qu'ilz edifiassent ceste maison de Dieu en Ierusalem: & que le Roy nous mãde sa voulunte' sur ce.

[a] Rab. Sal. de marbre.

CHAP. VI.

ADonc le Roy Darius commanda de regarder en la librairie des Chroniques qui estoyẽt rassemblées en Babylone: & fut trouue' en [a] vn coffre (qui estoit au palais, en la prouince de Medena) vn volume: & y estoit ce memoire ainsi escrit. En l'an premier du Roy Cyrus, le Roy Cyrus feit cest edict. Que la maison de Dieu en Ierusalem soit redifiée, le lieu ou on sacrifioit le sacrifice, & soiẽt les paroitz d'icelle rabillées, la hauteur d'icelle de soixante coudées, & la largeur de soixante coudées, les paroitz de trois pierres grosses, & la paroit de dedans de nouueaux bois. Et les despens seront forniz de l'hostel du Roy. Pareillement aussi que les vaisseaux de la maison de Dieu qui sont d'or & d'argent (que Nabuchodo-nozor auoit tire' du temple de Ierusalem, & les auoit apporte' en Babylone) soyent rendus & qu'ilz soyent reportez au temple qui est en Ierusalem en leur lieu, & descendent au temple de Dieu. Maintenant donc Thathanai duc de la region qui est outre le fleuue, & Stharbuzanai, & leurs cõpagnons Arphasacaiẽs, qui sont outre le fleuue, soyes arriere de là. Laissez faire la maison de ce Dieu, par le chef des Iuifz, & par leurs anciens: la maison de Dieu s'edifiera en son lieu. Aussi de par moy est fait ceste edict touchant ce que vous ferez auec les anciẽs de ces Iuifz, pour edifier ceste maison de Dieu, & que des finances du Roy, qui remenent du tribut de delà le fleuue, incontinent soit la rente donnée à ces hommes, à fin qu'ilz ne cessent point. Et ce qui sera necessaire que on leur donne par chacun iour, soit des veaux & moutõs, & agneaux, pour les holocaustes au Dieu du ciel: que fromẽt, sel, vin & huyle, selõ le dit des sacrificateurs qui sont en Ierusalem, & qu'il n'y ayt point de faute: à fin qu'ilz offrent les perfums au Dieu du ciel, & qu'ilz prient pour la vie du Roy & de ses filz. De par moy aussi est ordonne' que tout homme qui muera ceste parolle, le bois de sa maison soit abbatu, & qu'il soit esleue', & y soit pendu: & que de sa maison soit fait vn fumier, pour ceste chose. Et le Dieu qui a fait illec habiter son nom, destruise tout royaume, & peuple qui aura estendu sa main pour muer & diſsiper ceste maison de Dieu qui est en Ierusalem. Moy Darius ay ordonne' le decret, qu'il soit incontinent fait. Adonc Thathanai gouuerneur [de la region Joutre le fleuue, & Stharbuzanai & ses compagnons, mirent prestement en execution: ainsi que le Roy Darius auoit commande'. Et les anciens des Iuifz edifioient, & prosperoient selon la prophẽtie d'Hagée le prophete, & de Zacharie filz d'Ado, Ilz edifierent & fonderent par le commandement de Dieu d'Israel, & par le commandement de Cyrus & de Darius & Arthaxerxes Roy de Perse. Et fut acheuée ceste maison de Dieu, au troiziesme iour du moys d'Adar, qui estoit au sixiesme an du regne du Roy Darius. Et les filz d'Israel, les sacrificateurs & les Leuites, & les autres enfans de la trãsmigration feirent la dedicasse de ceste maison de Dieu en liesse: & offrirent en la dedicasse de ceste maison de Dieu, cent bœufz, deux cens moutons, quatre cens agneaux, & douze boucz de chieures.

[a] Aucuns, bougettes

Edit de Darius contre celuy qui contreuiẽdra à l'edification.

L'achemẽt du tẽple.

La dedicace de la maison du Seigneur.

de chieures, pour le peché de tout Israel, selon le nombre des lignées d'Israel. Ilz ordonnerent les sacrificateurs en leurs ordres, les Leuites en leurs offices, sus l'œuure de Dieu, qui estoyent en Ierusalem: ainsi qu'il D est escrit au liure de Moyse. Et les enfans de la transmigration celebrerent le Passage, au quatorsiesme iour du premier moys. Car les sacrificateurs & les Leuites auoyent este purifiez ensemble, & estoyent tous ensemble netz, à fin qu'ilz immolassent le Passage, pour tous les enfans de la transmigration, & pour leurs freres sacrificateurs, & pour eux mesmes. Aussi les enfans d'Israel qui estoyent retournez de la transmigration, & tous ceux qui s'estoyent separez de la souilleure des gentilz de la terre, pour requerir le Seigneur le Dieu d'Israel: mangerent, & feirent la solennité des pains sans leuain par sept iours en lieesse: car le Seigneur les auoit resiouy, & auoit fait tourner le cueur du Roy d'Assyrie vers eux à fin de fortifier leurs mains en l'œuure de Dieu, le Dieu d'Israel.

CHAP. VII.

A Esd. 8. ET apres ces choses, au regne d'Artha-
xerxes Roy de Perse, Esdra le filz de Saraia, filz d'Azaria, filz de Helcia, filz de Selum, filz de Zadoc, filz d'Ahitob, filz d'Amaria filz d'Azaria, filz de Maraioth, filz de Zaraia, filz d'Ozi, filz de Boci, filz d'Abisua, filz de Phinées, filz d'Eleazar, filz d'Aaron premier sacrificateur. Iceluy Esdra mõta de Babylone, & estoit Scribe expert en la loy de Moyse, que le Seigneur le DIEV d'Israel auoit donné. Et le Roy luy ottroya toute sa requeste selon la main du Seigneur son Dieu sus luy. Et aucuns des enfans d'Israel auec aucuns des sacrificateurs, & des Leuites, des chantres, des portiers, & des Nathiniens monterent en Ierusalem, en l'an septiesme du Roy Arthaxerxes, & vindrent en Ierusalem au cinquiesme moys qui estoit le septiesme an du roy. Car au premier [iour] du premier moys on commença à sortir de Babylone, & au premier iour du cinquiesme moys vint en Ierusalem, comme la main de Dieu estoit bonne sus luy. Et Esdra disposa son cueur B pour enquerir la loy du Seigneur, & pour faire & enseigner en Israel le commandement & le iugement. Et ceste est la coppie des lettres, que le Roy Arthaxerxes donna à Esdra sacrificateur & scribe, lequel estoit escriuain des parolles & commande-
Aucuns hõme entier, & au peuple de delà le fleuue. mens du Seigneur, & des ordonnances d'iceluy sus Israel. Arthaxerxes Roy des Roys, à Esdra sacrificateur & scribe de la loy de Dieu du ciel, * perfection & temps. Il est ordonné de par moy, que tous ceux de mon royaume qui sont du peuple d'Israel, & de ses sacrificateurs & Leuites, à qui il plaira d'aller en Ierusalem qu'ilz voisent auec toy. Car tu es enuoyé de la presence du Roy, & sept de ses conseilliers, pour visiter Iudée & Ierusalem, selon la loy de ton Dieu, qui est en ta main: & pour porter l'or & l'argent, que le Roy & ses conseilliers ont voluntairement offert au Dieu d'Israel, duquel l'habitacle est en Ierusalem, & C tout l'argent & l'or que tu trouueras en toute la prouince de Babylone, auec les offertes voluntaires, & ce que les sacrificateurs offrirent voluntairement à la maison de leur Dieu qui est en Ierusalem: à fin que incontinent tu achete de ceste argent, des veaux, des moutõs, des agneaux, auec leurs offertes & aspersions: & les offriras sur l'autel de la maison de vostre Dieu qui est en Ierusalem: Puis faites, toy & tes freres de la reste d'or ou d'argent, tout ce qu'il vous plaira de faire, selon la volunté de vostre Dieu. Aussi les vaisseaux qui te sont donnez pour le seruice de la maison de tõ Dieu, rendz les en la presence de Dieu en Ierusalem. Et les autres choses desquelles sera besoing en la maison de ton Dieu, autant qu'il escherra pour te donner, tu les donneras de la maison du thresor du Roy. Et par moy Arthaxerxes roy, est mis le decret à tous les thresoriers qui sont outre le fleuue, q̃ tout ce qu'Esdra sacrificateur & scribe de la loy de Dieu du ciel vous demãdera soit incõtinent fait, iusqu'à cent talẽtz, & iusqu'à cẽt Chors de fromẽt, & iusqu'à cẽt Bathz de D vin, & iusqu'à cẽt Bathz d'huile: & du sel qu'il ne soit point escrit. Tout ce qui est du commandement de Dieu du ciel, soit prestement fait en la maison de Dieu du ciel: que parauenture il ne se courrouce contre le royaume, le Roy, & ses filz. Aussi vous faisons sauoir, qu'à tous sacrificateurs Leuites, chãtres, portiers, Nathiniens & ministres de ceste maison de Dieu, ne se pourront imposer tribut, gabelle, ne reuenuz. Aussi toy Esdra, selon la sapience de ton Dieu qui est en ta main, ordonne des iuges & des arbitres, à fin qu'ilz iugent tout le peuple qui est outre le fleuue, à sauoir ceux qui ont congneu la loy de ton Dieu: & à celuy qui ne la sait point, vous la ferez sauoir. Et tous ceux qui ne feront point la loy de ton Dieu, & la loy du Roy, qu'incontinẽt soit fait iugemẽt de luy, soit à la mort, ou à bannissement, ou à confiscation de la substance, ou à emprisonnement. Le Seigneur Dieu de noz peres soit beneit, qui a donné telle chose au cueur du Roy, pour glorifier la maison du Seigneur, laquelle est en Ierusalem: & qu'il a encliné sur moy sa misericorde de-

uant le Roy,& ses conseilliers, & tous les puissans princes du Roy. Moy donc conforte' par la main du Seigneur mon Dieu qui estoit sus moy,i'assemblay les princes d'Israel, pour monter auec moy.

CHAP. VIII.

A ceux qui mõterent en Ierusalem auec Esdra. 3.Esd.8.

CEux cy donc sont les principaux peres d'iceux, & la genealogie de ceux qui sont montez auec moy de Babylone, au regne du Roy Arthaxerxes. Des filz de Phinées, Gerson. Des filz d'Ithamar, Daniel. Des filz de Dauid, Hatus. Des filz de Secania, des filz de Pharos, Zacharia, & auec luy furent nombres, cent cinquante hõmes. Des filz du prince de Moab, Elioenai filz de Zaracia, & auec luy deux cens hommes. Des filz de Sachania, les filz de Iahaziel, & auec luy trois cens hommes. Des filz d'Adin, Abed filz de Ionathan, & auec luy cinquante hommes. Des filz d'Elam, Isaia filz d'Athalia, & auec luy septante hommes. Des filz de Saphatia, Zabadia filz de Micael, & auec luy octante hommes. Des filz de Ioab, O-
B bedia filz de Iehiel, & auec luy deux cens dixhuyt hommes. Des filz de Selomith, le filz de Iosphia, & auec luy cent soixãte hommes. Des filz de Bebai, Zacharia, filz de Bebai, & auec luy vingt & huyt hommes. Des filz d'Azgad, Iohanam filz d'Hacatam, & auec luy cent & dix hommes. Des filz d'Adonicam qui estoyent les derniers: desquelz les noms sont, Eliphelet, & Iehiel, & Samaia, & auec eux soixante hommes. Des filz de Begui, Vthai, & Zabud, & auec eux septante hommes. Et les assemblay au fleuue, lequel va à Ahaua, & reposames illec trois iours.
Lors consideray le peuple & les sacrifica-
C teurs: & ne trouuay nul illec des filz de Leui. Et ainsi i'enuoiay Eliezer, Ariel, Semeia, Elinathan, Iarib, Elnathan, Natan, Zacharia, & Mosolam, les chefz: aussi Ioiarib & Elnathan les sages: & leur commanday [qu'ilz parlassent] à Edo, qui est chef au lieu de Casphia: & mis en leur bouche les parolles pour parler à Edo & à ses freres Nathiniens, au lieu de Casphia, à fin qu'ilz nous feissent venir les ministres pour la maison de nostre Dieu. Et nous amenerent par la bonne main de nostre Dieu sus nous, vn hõme entendu des filz de Moholi, filz de Leui, filz d'Israel, & Sarabia, & ses filz & ses freres dixhuyt. Pareillement Hasabia, & auec luy Isaia des filz de Merari, ses freres &
D leurs filz vingt. Et des Nathiniens, que Dauid auoit ordonne', & des chefz pour le seruice des Leuites. Des Natiniens estoyent deux cens & vingt. Tous denonimez par noms. Et annonçay illec le ieusne aupres du fleuue Ahaua, à fin de ieusner deuant nostre Dieu, pour cercher de luy la droitte voye, pour nous & pour noz petis, & pour toute nostre cheuance. Car i'ay eu vergongne de demander au Roy armée & cheuaucheurs, pour nous deffendre des ennemys en la voye, pource que nous auions dit au Roy: La main de nostre Dieu est sus tous ceux qui le requierent en bonte': mais sa force, & sa fureur est sus tous ceux qui le delaissent. Lors nous ieunasmes, & cerchasmes nostre Dieu pour ceste chose: & il nous exauça. Et separay douze princes des sacrificateurs, à sauoir Sarabia & Hasabia, & auec eux dix de leurs freres. Et leur deliuray l'or & l'argent, & les vaisseaux d'o- E
blation de la maison de nostre Dieu, que le Roy & ses conseilliers, & ses princes, & tout Israel qui s'y estoyent trouuez auoyent offert. Ie deliuray en leurs mains, six cens cinquante talentz d'argent, & des vaisseaux d'argent de cent talentz, & cent talẽtz d'or, & vingt bassins d'or de mille drachmes, & deux vaisseaux d'ærain resplendissans tresbons & precieux comme l'or. Et leur dis: Vous estes les consacrez au Seigneur, & les vaisseaux sont sanctifiez, auec l'argent, & l'or qui a este' voluntairement offert au Seigneur le Dieu de voz peres. Veilles & les gardez, iusqu'à ce que vous les deliuriez F
en la presence des princes, des sacrificateurs, & des Leuites, & deuant les princes des peres d'Israel, en Ierusalem, aux cabinetz de la maison du Seigneur. Et les sacrificateurs & Leuites receurent le poiz de l'or & de l'argent, & des vaisseaux, pour les porter en Ierusalem, en la maison de nostre Dieu. Nous partismes donc, du fleuue d'Ahaua, le douzi esme [iour] du premier moys, pour aller en Ierusalem. Et la main de nostre Dieu fut sus nous: & nous deliura de la main des ennemys, & des guetteurs en la voye. Puis arriuasmes en Ierusalem, & demourasmes illec trois iours. Et au quatriesme iour nous deliurasmes l'or & l'argent & les vaisseaux, en G
la maison de nostre Dieu, par la main de Meremoth filz d'Vria sacrificateur, & auec luy Eleazar filz de Phinées, & auec eux Iozabad filz de Iesua, & Noadia filz de Benoi, Leuites: selon le nõbre & le poiz, de tout. Et fut en ce tẽps la descrit tout le poiz. Aussi les enfans de la transmigration qui estoyẽt venus de la captiuite', offrirent sacrifices d'holocaustes au Dieu d'Israel, à sauoir douze veaux, pour tout Israel, nonante & six moutõs, septante sept agneux, douze boucz pour le peche', toutes ces choses en holocauste au Seigneur. Et donnerent les edictz du Roy aux Barons du Roy, & aux Ducz outre le fleuue, & prindrent en charge le peuple & la maison de Dieu.

ela

CHAP. IX.

CEla fait, les princes s'approcherent vers moy, disans: Le peuple d'Israel, & les sacrificateurs, & Leuites, ne sont point separez des peuples des pays, quant à leurs abominations, à sauoir, des Chananéens, des Hethiens, des Pherezziens, des Iebusiens, des Amoniens, des Moabites, des Egyptiens, & des Amoriens. Car ilz ont prins pour eux de leurs filles, & pour leurs filz: & ont meslé la semence saincte, auec les peuples de la terre. Mesme la main des princes & des magistratz a esté premiere en ceste transgression. Et quand i'eu ouy ceste parolle, ie rompy ma robbe & mon manteau, & arrachay les cheueux de ma teste & de ma barbe, & m'assis tout estonné. Aussi tous ceux qui craignoyent les parolles du 2. Esd. 8 c
Dieu d'Israel, vindrent ensemble à moy, B
pour la trãsgression de la captiuité: & seoye tout desolé iusqu'au sacrifice du vespre. Et au sacrifice du vespre me leuay de mon affliction: & apres que i'eu rompu ma robbe & mon manteau, ie ployay mes genoux, & estendis mes mains au Seigneur mon Dieu, & dy: Mon Dieu, ie suis confus, & ay honte de esleuer ma face vers toy, o mon Dieu: car noz iniquitez sont multipliées par dessus la teste, nostre faute est creuë iusqu'au ciel. Depuis les iours de noz peres nous sommes en grande offense, iusqu'à ce iour cy, & sommes liurez pour noz iniquitez, nous & noz Roys, & noz sacrificateurs, en la main des Roys de la terre, en l'espée, & captiuité, en a rapine, & en vergongne de face: comme a On mespris.
aussi [appert] en ce iour cy. Et maintenant, C
comme en vn petit moment nous a esté fait grace de par le Seigneur nostre Dieu, à fin de nous laisser eschapper de reste, & nous donner vn a clou en son sainct lieu, à fin que a C. lieu arresté, similitude prinse des tentes.
nostre Dieu illuminast noz yeux, & qu'il nous donnast quelque peu de vie en nostre seruitude, pource que nous sommes serfz. Toutesfois, nostre Dieu ne nous a point de laissé en nostre seruitude: mais a encliné sus nous sa misericorde, en la presence des Roys de Perse, pour nous donner la vie, & pour esleuer la maison de nostre Dieu, & pour redresser ses lieux desertz, & pour nous dõner vne closture en Iuda & en Ierusalem. Et maintenant, Seigneur nostre Dieu, Deu. 7. a.
q̃ dirõs nous apres telles choses? Car nous auons delaissé tes mãdemens, que tu as commandé par la main de tes seruiteurs Prophetes, disant: La terre à laquelle vous entrerez pour la posseder, c'est vne terre souillée, pour la souilleure des peuples des terres, en leurs abominatiõs, desquelles ilz l'ont remplie: depuis vn bout iusqu'à l'autre, par leur infamete. Maintenant donc ne donnez point voz filles à leurs filz, & ne prenez D
point leurs filles pour voz filz, & ne cherchez point leur paix, ne leur a bien à iamais: a C. prosperité.
à fin que vous soyez confortez, & que vous mangiez les biens de la terre, & la faciez heriter à voz filz à iamais. Et apres toutes les choses qui sont venues sus nous, pour noz mauuaises œuures, & pour nostre grande faute, attẽdu que toy Seigneur nostre Dieu as mis nostre iniquité bas, & nous as donné deliurance, comme il appert: Retournerons nous pour rompre tes commandemens? & prendre affinité auec le peuple faisant telles abominations? Ne te courrouceras-tu point contre nous, iusqu'à la consummation: tellement qu'il n'y ayt aucun reste, ne deliurance? Seigneur Dieu d'Israel, tu es iuste: car nous auons esté reseruez pour eschapper, comme [il appert] en ceste iournée. Voicy, nous sommes deuant toy en nostre delict: car nul ne peut consister deuant toy, à cause de cecy.

CHAP. X.

ET comme Esdra prioit & se confessoit, A
plourant, & se prosternant deuant la 3. Esd. 8. g
maison de Dieu. Vne fort grande multitude d'hommes, & de femmes, & d'enfans de ceux d'Israel s'assembla à luy, & ploura le peuple par grande lamentation. Lors Sechania le filz de Iehiel des filz d'Elã, respõdit, & dit à Esdra: Nous auons forfait cõtre nostre Dieu, & auõs espousé les fẽmes estrangeres des peuples de la terre. Maintenant dõc s'il y a esperance en Israel sus ceste chose, faisons ores alliance auec nostre Dieu, en faisant sortir toutes les femmes, & ceux qui sont naiz d'icelles, selon le conseil du Seigneur, & de ceux qui craignent le commandement de nostre Dieu, & en soit fait selon la Loy. Leue toy: car la chose appartient à toy: & nous serons auec toy. Sois donc conforté, & besongne. Esdra dõc 3. Esd. 9. a
se leua, & feit iurer les princes des sacrificateurs & des Leuites, & tout Israel, pour faire B
selon ceste parolle: & ilz iurerent. Esdra se leua de deuãt la maison de Dieu, & s'en alla à la chambre de Iohanã filz d'Eliasib: & entra illec. Il ne mangea point de pain, & ne beut point d'eau: pourtãt qu'il se lamentoit touchant la transgression de ceux qui estoyent retournez de la captiuité. Et fut denõcé en Iuda & en Ierusalé, à tous les enfãs de la trãsmigration, qu'ilz se rassemblassent en Ierusalé: & quicõque ne seroit point venu dãs trois iours, selõ le cõseil des princes & des anciẽs, toute sa substãce seroit cõfisquée: & seroit iceluy separé de la cõgregation de ceux qui estoyent retournez de captiuité. Ainsi tous les hões de Iuda & de Bẽiamin cõuindrẽt en Ierusalé dãs les trois iours: ce

fut au neufiesme moys, le vingtiesme[iour] du moys:&fut tout le peuple assis en la rue de la maison de Dieu,trẽblant pour la chose & pour les pluyes.Lors le sacrificateur Esdra se leua,&leur dit: Vous auez trãsgressé, & auez espousé des femmes estrãgeres,telle ment que vous auez augmenté le peché en Israel. Et maintenant donnez louãnge au Seigneur le Dieu de voz peres, & faites sa volunté: separez vous des peuples de la terre,& des femmes estrangeres. Et toute la congregation respõdit, & dit à haute voix: Selon ta parolle, ainsi nous conuient-il faire. Toutesfois,le peuple est grand, & est le temps pluuieux, & si ne peut on demourer dehors, & l'ouurage n'est pas d'vn iour, ne de deux: car nous sommes plusieurs qui auons forfait en ceste chose. Que tous noz princes soyent assistãs deuant toute la congregation:&que tous ceux qui ont espousé des femmes estrangeres en noz villes, viennent es temps ordonnez:& auec eux les anciens d'vne chacune ville, & aussi les iuges d'icelles:iusqu'à ce que l'ire de nostre Dieu soit retirée de nous pour ceste chose cy.

C Ainsi Ionathan filz d'Asahel, & Iahazia filz de Thecua, furent constituez sus ceste chose, & Mosolam & Sabathai Leuites les ayderent. Et les filz de la transmigration feirent ainsi.Et se separerent Esdra le sacrificateur,&les hommes qui estoyent les princes des familles par les maisons de leurs peres,& tous par leurs noms: & s'asseirent au premier iour du dixiesme moys, pour enquester de la chose. Et mirent fin tous les hommes qui auoyent prins des femmes estrãgeres,iusqu'au premier iour du premier moys. Et furent trouuez des filz des sacrificateurs, qui auoyẽt prins des femmes estrangeres, à sauoir,des filz de Iosua, filz de Iozedec,&de ses freres,Maasia,Eliezer, Iarib,& Godolia. Et dõnerent leurs mains pour mettre hors leurs femmes:& offrirent pour leur deffaute vn mouton du troppeau. Des filz d'Emer:Hanani,& Zabedia.Item, des filz d'Harim: Maasia,Elia,Semeia;Iehiel,& Ozia. Item,des filz de Phashur:Elioenai, Maasia, Ismael, Nathanael, Iozabed,& Eleasa. Item, des filz des Leuites: Iozabed,Semei, & Celaia, cestuy est Calitha,Pathahia,Iuda,& Eliezer. Item, des chantres: Eliasib. Item,des portiers:Se-
D lum,Telem, & Vri. Aussi de ceux de Israel. Des filz de Pharos:Remeia,Iezia, Melchia, Miamin, Eliezer, Melchia, Banaia. Item, des filz d'Elam: Mathania, Zacharia,Iehiel,Abdi,Ierimoth,& Elia. Item, des filz de Zethua: Elioenai, Eliasib,Mathania,Ierimoth,Zabad,& Aziza. Item, des filz de Bebai: Ioanan, Hanania, Zabai,Athalai. Item, des filz de Beoni: Mosolam,Maluch,Adaia,Iasub,Saal,& Ieramoth. Item, des filz du Duc Moab: Edna,Calal,Banaia,Maasia,Mathania,Bezeléel,Benui, & Manassé. Item, des filz d'Harim:Eliezer, Iesia, Melchia, Semeia, Simeon,Ben-iamin,Maluch, Samaria. Item,des filz d'Hasem: Mathanai, Mathatha,Zabed, Eliphelet, Ieremi, Manassé, & Semei. Item,des filz de Bani:Maadi,Amram, Vel, Banea, Badaia,Cheluhi, Vania, Maremoth, Eliasib, Mathania, Mathanai, Iaasau,Bani,Benui,Semeia, Salamia, Nathan,Adaia,Machnadabai,Sasai, Sarai, Azarael,Selemiahu,Samaria,Selum, Amaria, & Ioseph. Item, des filz de Nebo:Iaiel, Mathathia, Zabed, Zabina,Iedai,Ioël, & Banaia. Tous ceux icy auoyent prins femmes estrangeres:& y en auoit aucuns d'eux qui eurent des enfans des femmes.

Fin du liure d'Esdra.

Le liure de Nehemie.

CHAP. I.



LES PAROLles de Nehemie, filz de Helchia. A Il aduint au mois de Casleu,en l'an vingtiesme, que i'estoye en la ville de Susan. Lors Hanani l'vn de mes freres, vint à moy,luy & les hommes de Iuda:lesquelz ie interroguay touchant les Iuifz qui estoyent sortiz des reliques,dy-ie, de la captiuité,& touchant Ierusalem.Et ilz me dirent: Les demourans qui sont restez de la captiuité,sont illec en la prouince en grand mal & opprobre: & la muraille de Ierusalem est dissipée, & ses portes sont bruslées par feu. Et quand i'eu ouy telles parolles, ie m'assis,& plouray: & par plusieurs iours lamentay, & ieusnay, priant deuant le Dieu du ciel,& dy: O Seigneur Dieu du ciel, Dieu grand & terrible,qui garde la paction,& la misericorde,à ceux qui t'ayment & gardent tes mandemens: ie prie que tes oreilles escoutent,&que tes yeux soyent ouuers,pour ouir l'oraison de ton seruiteur, que ie fay auiourdhuy deuant toy, nuit & iour, pour les enfans d'Israel tes seruiteurs. Et confesse pour les pechez des enfans d'Israel, par lesquelz auons offensé contre toy. Moy aussi,& la maison de mon pere, auons peché,

B Dan.9.a. Sou.9.f. & 4.c.

C

¶ Auc. Pour nous auons fait vainemẽt vers toy.

che', "nous nous sommes desbauchez de toy, & n'auons pas garde' ton commandement, ny les statutz, ny les iugemens, que tu as commande' à Moyse ton seruiteur. Ie te prie aye memoire de la parolle que tu enioignis à Moyse ton seruiteur, disant: Quãd vous aurez transgresse', ie vous espardray entre les peuples: mais si vous retournez à moy, & q̃ vous gardiez mes cõmandemens, & que vous les faciez. Si vostre dechassemẽt est iusqu'au bout du ciel, si vous rassembleray-ie de là: & vous rameneray au lieu que i'ay eleu, pour illec colloquer mõ nom. Or ceux cy sont tes seruiteurs, & ton peuple, 'es quelz tu as recouuert par ta grande force, & par ta main forte. Seigneur ie te requiers que ton aureille entende à l'oraison de ton seruiteur: & à l'oraison de tes seruiteurs, qui vueillent craindre ton nom: & fay, ie te prie, prosperer auiourdhuy ton seruiteur, & luy donne grace deuant cest homme icy. Car i'estoye le sommellier du Roy.

CHAP. II.

A Nehemie ayant mãdement de Artaxerxes, vient en Ierusalem.

AV moys de Nisan, en l'an vingtiesme du Roy Artaxerxes, aduint que le vin estoit deuant luy. Ie prins le vin, & le donnay au Roy. Or ie ne souloye point estre contriste' deuant sa face. Et le Roy me dit: Pourquoy est ta face triste, veu que tu n'es point malade? Ce n'est sinon que desplaisance de cueur. Lors ie craigny mout fort, & respondis au Roy: Que le Roy viue eternellement. Pourquoy ne seroit ma face triste? car la cite' qui est la maison des sepulcres de mes peres, est deserte, & ses portes sont consumées par feu. Et le Roy dit: Dequoy me fais-tu requeste? Lors ie priay au Dieu du ciel, & dis au Roy: S'il semble bon au Roy, & si ton seruiteur est acceptable en ta presence: que tu m'enuoyes en Iudée, à la cite' du sepulcre de mes peres, pour la réedifier. Et le Roy me dit, & aussi la Royne qui estoit assise aupres de luy: Combien seras-tu à y aller, & quãd retourneras-tu? Ie trouuay grace deuant la face du Roy, & m'enuoya. Et luy donnay temps, disant au Roy: S'il plait au Roy, que lettres me soyent données pour les gouuerneurs de delà le fleuue, qu'ilz me facent passer iusqu'à ce que ie vienne en Iudée: & vnes lettres pour Asaph la garde du iardin qui est au Roy, à fin qu'il me donne du bois pour bastir les portes du palais qui estoyent de la maison, & de la muraille de la cite', & de la maison, en laquelle i'entreray. Et le Roy me l'ottroya, selon q̃ la main de mon Dieu estoit bonne enuers moy. Ie vins aux gouuerneurs qui sont de delà le fleuue, & leur donnay les lettres du Roy. Aussi le Roy auoit enuoye' auec moy des princes de l'armée, & des cheuaucheurs. Lors Sanabalat Horonite, & Tobia seruiteur Amonite, ouirent, & eurent grand despit, qu'il y estoit venu hõme pour pourchasser le bien aux enfans d'Israel. Ie vins dõc en Ierusalem, & fus illec par trois iours. Puis me leuay de nuit, moy & quelque petit nombre d'hommes auec moy: & ne declairay à persone quelle chose Dieu auoit dõne' en mon cueur pour faire en Ierusalem: & n'y auoit beste auec moy, sinon la beste sur laquelle i'estoye monte'. Ie sorty de nuit par la porte de la vallée, & [vins] par deuãt la fontaine du dragon, & à la porte de la fiéte. Et regardoye les murailles de Ierusalem, comm'elles estoyent dissipées, & ses portes consumées par feu. Et passay à la porte de la fontaine, & à la cisterne du Roy, & n'y auoit point de lieu pour passer la beste qui estoit soubz moy. Et montay de nuit par le fleuue, & considéroye la muraille: & en retournant vins par la porte de la vallée, puis retournay. Or le magistrat ne sauoit point là ou i'estoye alle', ne q̃lle chose ie faisoye. Aussi aux Iuifz, ny aux sacrificateurs, ny aux princes, ny aux magistratz, ny à tous les autres, qui faisoyent l'œuure, n'en auoye rien dit iusqu'icy. Apres ie leur dis: Vous voyez l'aduersite' en laquelle nous sommes: comme Ierusalem est deserte, & ses portes sont bruslées par feu. Venez, & si edifions les murs de Ierusalem, & que ne soyons plus en opprobre. Lors leur declairay que la main de mon Dieu estoit bonne sus moy: & aussi les parolles que le Roy m'auoit dit. Lesquelz dirent: Leuons nous, & edifions. Leurs mains donc furent confortées en bien. Mais Sanabalat Horonite, & Tobia seruiteur Amonite, & Gesem Arabien, l'ouirent, & se moquerent de nous, & nous despriserent, disans: Quelle chose est-ce que vous faites? estes vous rebelles contre le Roy? Lors ie leur rendy la cause, & dis: Le Dieu du ciel est celuy qui nous fait profiter: & sommes ses seruiteurs. Leuõs nous, & edifions. Mais à vous point ne sera, ne part, ne iustice, ne memoire en Ierusalem.

CHAP. III.

ET Eliasib le grand sacrificateur se leua auec ses freres sacrificateurs, & edifierent la porte du bercail. Ceux la reparerent & mirent ses huiz, & la reparerent iusqu'à la tour de cent coudées, iusqu'à la tour de Hananéel. Et d'vn coste' d'icelle edifioyent les hommes de Iericho. Et de l'autre coste' edifioit Zacur filz d'Amri. Et les filz d'Asana edifierent la porte des poissons: lesquelz mesmes la planchéerent, & y mirent ses huiz, serrures, & verroux. Et aupres de leur ouurage fortifia Marimoth le filz de

Vria filz d'Hacoz. Et aupres de l'ouurage d'iceux fortifia Mosolam, le filz de Barachia, filz de Mesezabéel. Et aupres de leur ouurage fortifia Zadoc filz de Baana. Et aupres de leur ouurage fortifierent les Thecuins. Mais les princes d'iceux n'abbaisserent point leurs colz, en l'ouurage de leur Seigneur. Et Ioiada filz de Pasea, & Mosolam filz de Besodia, fortifierent la porte ancienne. Et euxmesmes la planchéerent, & y mirent les huiz, ses serrures, & ses verroux. Et Malatia Gabaonite, & Iadon Meranothite, hommes de Gabaon & de Mazpha, aups de leur lieu fortifierent le throne, pour le gouuerneur qui estoit outre le fleuue. Et Vziel filz d'Haraia orfeure, fortifia aups de l'ouurage d'iceluy. Ité, Hanania filz "de Haracahim fortifia aupres de son ouurage: & restaurerét Ierusalem iusqu'à la large muraille. Item, aupres de leur ouurage fortifia Raphaia filz de Hur prince de la moitie' de Ierusalem. Et aupres de leur ouurage Iedaia filz de Haremaph fortifia contre sa maison. Et aupres de son ouurage Hatus filz de Hasebonia fortifia. Mais Melchia filz de Harim, & Hasub filz du duc Moab, fortifierent l'autre mesure, & la tour des forneaux. Et aupres de l'ouurage d'iceluy fortifia Selum filz d'Halohes, prince de[l'autre]moitie' de Ierusalem, luy & ses filles. Et Hanun, auec les habitans de Zanoa, fortifierent la porte de la vallée. Ilz l'edifierent & dresserent ses huiz, serrures, & verroux: & mille coudées de muraille, iusqu'à la porte de la fiente. Aussi Melchia filz de Rechab, prince du quartier de Beth-hacharan, fortifia la porte de la fiente. Il l'edifia, & mit ses huiz, serrures & verroux. Et Selum filz de Col-hoza, prince du quartier de Mazpha, fortifia la porte de la fontaine. Il l'edifia, & la couurit, & mit ses huiz, serrures & verrouz: & les murailles de la piscine de Siloa, vers le iardin du Roy, & iusqu'aux degrez qui descendent de la cite' de Dauid. Apres luy fortifia Nehemie filz d'Azboc, prince de la moitie' de Beth-zur: iusqu'à l'endroit des sepulcres de Dauid, & iusqu'à la piscine qui est "reffaite, & iusqu'à la maison des fortz. Apres luy fortifierent les Leuites: Rehum filz de Bani. Aupres de son ouurage fortifia Hasabia, prince de la moitie' de Ceila en saregion. Apres luy fortifierent leurs freres, à sauoir, Bauai filz de Henadad, prince de[l'autre]moitie' de Ceila. Et fortifia aupres de son ouurage Ezer filz de Iosua, prince de Mazpha, la seconde mesure, contre la montée des armures du coing. Apres luy Baruch filz de Zabai "sembrasa, & fortifia la seconde mesure, depuis le coing iusqu'à la porte de la maison d'Eliasib grand sacrificateur. Apres luy fortifia Marimuth filz d'Vria, filz d'Hacoz, la seconde mesure, depuis la porte de la maison d'Eliasib, aussi loing que la maison d'Eliasib s'estend. Et apres luy fortifierent les sacrificateurs, hommes de la plaine. Apres eux fortifia Ben-iamin, & Hasub contre leur maison. Apres lesquelz Azaria filz de Maasia, filz de Hanania, fortifia à l'endroit de sa maison. Apres luy Benui filz de Henadad, fortifia la seconde mesure, depuis la maison de Azaria, iusqu'au bout, & iusqu'au coing. Aussi Phalel filz d'Vzai, depuis le deuant du coing, & la haute tour, qui sort de la haute maison du Roy, qui est aupres du paruis de la prison. Apres luy Phadaia filz de Pharos. Or les Nathiniens habitoyent en la forteresse, iusqu'à l'endroit de la porte des eaus vers Orient, & la tour qui sort dehors. Apres luy les Thecuins fortifierent vne seconde mesure, depuis le deuant de la grande tour, qui sort iusqu'à la muraille de la forteresse. Et les sacrificateurs fortifierent depuis le dessus vers la porte des cheuaux, vn chacun à l'endroit de sa maison. Apres iceux, Zadoc filz d'Emer, fortifia à l'endroit de sa maison. Et apres luy fortifia Semeia filz de Sechania, garde de la porte Orientale. Apres luy Hanania filz de Selemia, & Hanun filz de Zalaph sixiesme, fortifierent la seconde mesure. Apres iceluy fortifia Mosolam filz de Barachia, à l'endroit de ses "greniers. Apres luy fortifia Melchia filz de l'orfeure, iusqu'à la maison des Nathiniens, & des marchans, à l'endroit de la porte "Miphcad: & iusqu'à la chambre du coing. Et depuis la chambre du coing, iusqu'à la porte du bercail, les orfeures & les marchans fortifierent.

"Auc. des espiciers.

"Ou chãbre.

"c. iudicielle, ou de punition & execution.

"Auc. fassonnée.

"Grec. lisant Π pour Π en la n.ō tagne.

CHAP. IIII.

OR quand Sanabalat eut ouy que nous réedifions la muraille, il fut fort courrouce'. Et en se despitant grandement, il se moquoit des Iuifz, & dit en la presence de ses freres, & de tout l'exercite des Samaritains: Que font ces Iuifz miserables? Les laissera-on faire? Sacrifieront-ilz, & acheueront-ilz tout en vn iour? Pourront-ilz refaire les pierres des monceaux de la poudre? Car elles sont bruslées. Aussi Tobia Amonite qui estoit aupres de luy, dit: Encore qu'ilz edifient, si vn renard monte, il rompra leur muraille de pierres.

O nostre DIEV escoute, car nous sommes faitz en mespris. Retourne l'opprobre sur leur teste: & les metz en mespris, en la terre de leur captiuite'. Ne couure point leur iniquite', & que leur peche' ne soit point effacé deuant ta face: car ilz ont

prins

de Ieru salem.

prins la pique contre les edifians. Et ainſi nous edifiaſmes la muraille: & fut reioint tout le mur iuſqu'à ſa moytié: & fut le cueur du peuple [addonné] à beſongner. Mais quand Sanabalat, Tobia, les Arabiens, les
B Amoniens, & les Aſdodins, eurent ouy que la breſche de la muraille de Ieruſalem eſtoit rabillée, & que les choſes qui eſtoyent rompues eſtoyent commencées d'eſtre recloſes, ilz furent fort couroucez. Et conſpirerent tous enſemble, pour venir batailler contre Ieruſalem, & pour faire empeſchement. Lors nous priaſmes noſtre Dieu, & conſtituaſmes aupres d'eux garde, iour & nuit à cauſe d'iceux. Et Iuda dit: La force des manouuriers eſt debilitée. & y a tant de terre que ne pourrons edifier la muraille. Auſſi noz ennemis ont dit: Qu'ilz n'en ſachent rien & qu'ilz n'en voyent rien, iuſqu'à ce que nous venions au milieu d'eux, & que nous les tuions, & que nous facions ceſſer l'œuure. Et quand les Iuifz qui habitoyent aupres d'eux furent venuz, & qu'ilz nous eurent dit, par dix fois, de tous les lieux deſquelz ilz eſtoyent retournez à nous: i'ordõnay aux bas lieux derriere la muraille par les hautes places, le peuple ſelon les familles, auec leurs eſpées, & lances, & leurs arcz.
C Puis ie regarday, & me leuay, ſi dis aux princes & magiſtratz, & à la reſte du peuple. Ne ayez crainte d'eux: mais ayez memoire du Seigneur grand & terrible: & bataillez pour voz freres, voz filz & voz filles, & pour voz femmes & voz maiſons. Et apres que noz ennemis eurent ouy qu'il nous auoit eſté notifié, aduint que Dieu diſſipa leur conſeil. Et nous tous retournaſmes aux murailles, vn chacũ à ſon ouurage. Il fut fait depuis ce iour là que la moytié des ieunes gens faiſoyent l'œuure: & l'autre moytié tenoit lances, boucliers, arcz, & haubergeons: & les gouuerneurs eſtoyent apres toute la maiſon de Iuda. Et ceux qui edifioyent en la muraille, & qui portoyent les charges & qui chargeoyent d'vne main, faiſoyent l'ouurage, & de l'autre tenoyent l'eſpée.
D Car vn chacun des edifians eſtoit ceinct ſus ſes reins d'vne eſpée. Ilz edifioyent, & ſi ſonnoit on de la trompette aupres de moy. Et dis aux gouuerneurs & aux magiſtratz, & à la reſte du peuple: L'œuure eſt grãde & large & ſõmes ſeparez en la muraille loing l'vn de l'autre. En quelque lieu donc que vous orrez le ſon de la trompette, accourez illec à nous. Noſtre Dieu bataillera pour nous faiſons nous meſmes l'ouurage. La moytié d'iceux tenoit les lances, depuis le poinct du iour iuſqu'à ce que les eſtoilles apparuſſent. Et auſſi en ce temps là ie dis au peuple: Qu'vn chacun auec ſon ſeruiteur loge dedans Ieruſalem: & qu'ilz nous ſoyent de nuit pour faire le guet, & de iour pour ouurer. Auſſi moy, & mes freres, & mes ſeruiteurs, & les hommes de la garde qui eſtoyent derriere moy, ne depouuillons point noz veſtementz "comme vn chacun qui marcheroit en l'eau auec ſon eſpée.

Sus 1.b. & 9 f.

Les edificateurs armez & embaſtonnez en faiſãt l'œuure.

"Grec. vn chacun auec ſon harnoys eſtoit en l'eau. Aucũsnul ne les oſtoit, fors ſeulemẽt pour lauer.

CHAP. V.

ET grand cry du peuple, & de leurs femmes fut fait à lencontre des Iuifz leurs freres. C'eſtoit qu'aucuns diſoyẽt: Vous noz filz, & noz filles ſommes grand nombre. Prenons du froment, à fin que nous mangeons, & viuions. Et aucuns diſoyent: Engageons noz champs & noz vignes & noz maiſons, & prenons du froment pour la famine. Les autres diſoyent: Empruntons de l'argẽt, des tributz du Roy, ſus noz champs & noz vignes. Auſſi maintenant noſtre chair eſt comme la chair de noz freres, & noz filz ſont comme leurs filz. Voicy, nous auons rendu noz filz & noz filles ſubietz en ſeruitude, & aucunes de noz filles ſont ſubietes, & n'auons "point puiſſance de les racheter: & les autres ont noz champs, & noz vignes. Et fus fort courroucé quand i'ouis le cry d'iceux, & telles parolles, & pẽſay en moy dedãs mon cueur. Lors reprins les gouuerneurs & les magiſtratz, & leur dis: Prenez vous vſure l'vn de l'autre? Et mis contre eux ceſte grande aſſemblée, & B leur dis: Nous auons rachetẽ noz freres Iuifz, qui auoyent eſté vendus aux gentilz: ſelon noſtre poſſibilité. Et vous meſmes vẽdrez vous voz freres: leſquelz nous ont eſté venduz? Lors ilz ſe teurent, & ne ſceurent que reſpondre. Et [Nehemie] dit: Ce que vous faites n'eſt pas bon. Ne deuriez vous point cheminer en la crainte de noſtre Dieu, pour la reproche des gentilz noz ennemis? Auſſi moy, & mes freres, & mes ſeruiteurs leur auons preſté de l'argent & du froment. Quittons ie vous prie ceſte charge. Rendez leur ie vous prie, au iourdhuy leurs champs, & leurs vignes, & leurs oliuiers, & leurs maiſons, & la centieſme partie de l'argent, du froment, du vin, & de l'huile, que vous receuez d'eux. Leſquelz dirent: C Nous les rendrons, & ne leur demanderons rien: & ferons ainſi que tu dis. Lors appellay les ſacrificateurs & les feis iurer, pour faire ſelon ceſte choſe cy. D'auantage i'eſcouy mon veſtement, & dis: Ainſi eſcouë Dieu tout homme, de ſa maiſon, & de ſon labeur, qui n'aura point confirmé ceſte parolle. Et ainſi ſoit eſcous, & ſoit dedenué. Et toute la congregation dit: Ainſi ſoit il. Et louerent le SEIGNEVR. Le peuple donc feit ſelon ceſte parolle. Auſſi depuis le iour auquel [le Roy] m'auoit cõ

"Ebr. rien en' noſtre main.

mande' d'estre gouuerneur en la terre de Iuda: depuis l'an vingtiesme iusqu'à l'an trente & deuxiesme du Roy Arthaxerxes, l'espace de douze ans, moy & mes freres n'auons point mange' du pain de l'estat du gouuerneur. Mais les premiers gouuerneurs, qui a-auoyent este' deuant moy, auoyent greue' le peuple, & receu d'eux pain, & vin, apres en argent, quarante sicles. Aussi leurs seruiteurs dominoyent sus le peuple. Mais ie
D n'ay point ainsi fait à cause de la crainte de Dieu. Mesme aussi ay fortifie' en l'ouurage de ceste muraille, & n'auous point achete' de champ, & tous mes seruiteurs estoyent illec assemblez à l'ouurage. Pareillemẽt les Iuifz & les magistratz cent & cinquante hommes & ceux qui venoyent à nous des gentilz, lesquelz sont à l'entour de nous [estoyent] en ma table. Et ce qu'on appareilloit par chacun iour, estoit vn bœuf, six moutons d'elite: aussi m'appareilloit-on des volailles. "Et par dix iours pour tous estoit presente' du vin en abondance. Et si auec ce ie n'ay point cerche' le pain de l'estat du gouuerneur. Car il y auoit là griefue seruitude sur ce peuple. O mõ Dieu, aye memoire de moy en bien selon toutes les choses que i'ay fait à ce peuple icy.

"ou, & to⁹ les iours du vin en abondãce autãt qu'il eut suffit en dix iours.

CHAP. VI.

A IL aduint, que quand Sanabalat, Tobia, & Gesem Arabien, & noz autres ennemis eurent ouy, que i'auoye edifie' la muraille, & qu'il n'y estoit demoure' nulle rompure: combien que iusqu'à ce temps là n'auoye encore mis les huys es portes: Sanabalat, & Gesem, enuoyerent vers moy, disans. Viens à fin que nous conuenions ensemble " es villages en la plaine d'Ono. Mais iceux pensoyent à me faire mal. I'enuoiay donc messagiers vers eux, disant: Ie fais vne grande œuure, & ne puis descendre. Autrement l'œuure cesseroit, quand ie la laisseroye & descendroye vers vous. Et ilz enuoyerent vers
B moy selon ceste parolle, par quatre fois: & ie leur respondis selon la premiere parolle. Lors Sanabalat enuoya vers moy, selon la premiere parolle pour la cinquiesme fois son seruiteur: & auoit vne lettre ouuerte en sa main, en laquelle estoit escrit: On a ouy dire entre les gentilz, & Gesem a dit, que toy & les Iuifz pensez de vous rebeller: au moyen de quoy tu edifies la muraille pour estre Roy sus eux selon ces parolles. Tu as aussi constitue' des Prophetes pour publier de toy en Ierusalem, disant: Il est Roy en Iudée. Or maintenant donnera on à entendre au Roy selon ces parolles: Viens donc maintenant, à fin que nous tenions ensemble conseil. Ie renuoiay vers luy, disant: Il n'est pas fait selon les parolles que tu dis: mais tu les feins de ton cueur: car eux tous nous espouantoyent, disant: Leurs C mains seront affoiblies de l'œuure, & point ne sera faite: maintenant donc rẽforce mes mains. Et entray en la maison de Semeia le filz de Delaia, filz de Mehetabéel, & iceluy estoit retenu. Leq̃l dit: cõuenõs en la maison de Dieu, dedans le tẽple, & fermõs les portes du temple: car ilz doyuent venir pour t'occir, & viendront de nuit pour te tuer. Mais ie dis: Vn homme semblable à moy s'en fuiroit il? Et qui est celuy comme moy, qui entrera au temple, à fin qu'il viue? Ie n'y entreray point. E ie cogneu que Dieu ne l'auoit pas enuoye': mais qu'il auoit pronõce' ceste prophetie sur moy: & que Tobia & Sanabalat luy auoyent donne' gage. Car il en auoit salaire, à fin que par crainte ie feisse ainsi, & offensasse: & qu'ilz eussent quelque mauuais renom pour me reprocher. O D mon Seigneur, aye memoire quant à Tobia & * Sanabalat, selon leurs œuures telles: & aussi de Noadia prophetesse, & des autres prophetes qui me vouloyent espouanter. Neantmoins la muraille fut acheuée au vingt cinquiesme [iour] du moys d'Elul, en cinquante & deux iours Quand donc tous noz ennemis l'eurent ouy, toutes les gentz qui estoyent autour de nous craignirent, & perdirent totallement courage en eux mesmes: & cogneurent que ceste œuure estoit faite de nostre Dieu. Mais aussi en ces iours la, les principaux de Iuda enuoioyent plusieurs de leurs lettres, lesquelles s'adressoyent à Tobia, semblablement celles de Tobia venoyent à eux. Car il y en auoit plusieurs en Iudée qui auoyent serment à luy, pourtant qu'il estoit gendre de Sechania filz d'Ara, & Iohanan son filz auoit prins la fille de Mosolam filz de Barachia. Mesme aussi ilz referoyent sa bonte' en ma presence, puis mes parolles paruenoyent à luy. Lors Tobia enuoyoit des lettres pour m'espouanter.

" selon Grec. Aucuns. Cepharim.

Sus c.d. & 13.d.

CHAP. VII.

ET apres que la muraille fut edifiée, & q̃ A i'euz mis les huys, & q̃ les portiers, les chantres, & les Leuites furent constituez: ie commanday à Hanani mon frere, & à Hanania prince du palays en Ierusalem. Car il estoit homme veritable, & craignoit Dieu plus que plusieurs autres. Et leur dis: Que les portes de Ierusalem ne soyent point ouuertes iusqu'à la chaleur du soleil. Et eux encore presens qu'ilz ferment les portes, & "les serrent. Et mis des gardes des habitans de Ierusalem, vn chacun selon sa garde: & vn chacun à l'endroit de sa maison. La cite' ostoit large de lieux & grande, & le

" Aucuns prennent les clefs.

& le peuple eſtoit petit au milieu d'icelle,& n'y auoit nulles maiſons edifiées. Mais Dieu me mit au cueur, que i'aſſemblay les princes & les magiſtratz & le peuple pour les nõbrer,ſelon, l'ordre de la generatiõ. Et trouuay le liure de la genealogie de ceux qui eſtoyẽt montez au commencement: & trouuay eſcrit en iceluy:ce ſont les filz de la prouince qui eſtoyent montez de la captiuite',de la tranſmigration,que le Roy Nabuchodo-nozor Roy de Babylone auoit trãſferé':& retournerent en Ieruſalem & en Iudée,vn chacun en ſa ville leſquelz vindrent auec Zorobabel, aſauoir Ieſua, Nehemie, Azaria,Raamia,Nahamani,Mardochée,Belſan,Meſparath,Beguai,Nahum,Baana.

Le nombre des hommes du peuple' d'Iſrael. Les filz de Pharos eſtoyẽt,deux mille cẽt ſeptante deux. Les filz de Saphatia,trois cens ſeptante deux. Les filz d'Ara,ſix cens cinquante deux. Les filz du duc Moab, filz de Ieſua & Ioab, deux mille huyt cẽs dixhuyt.

C Les filz d'Elam,mille deux cens cinquante quatre. Les filz de Zathua,huit cens quarante cinq. Les filz de Zachai,ſept cens ſoixante. Les filz de Banui, ſix cens quarante huit. Les filz de Bebai,ſix cens vingt huit. Les filz d'Azgad,deux mille trois cẽs vingt deux. Les filz d'Adonican,ſix cens ſoixante ſept. Les filz de Begoai,deux mille ſix cens & ſept. Les filz d'Adin, ſix cens cinquante cinq. Les filz d'Ater filz de Hezecia, nonante huit. Les filz d'Haſom, trois cens vingt huit. Les filz de Bezai,trois cens vingt quatre. Les filz d'Hariph,cent & douze. Les filz de Gabaon nonante cinq. Les hommes de Beth-lehem,& de Netopha,cent octante huit. Les hommes d'Anathoth, cent vingt huit. Les hommes de Beth-Azmoth,quarante deux. Les hommes de Cariath-iarim,Ce

D phira,& Béeroth,ſept cens quarãte & trois. Les hommes de Rama & de Gaba, ſix cens vingt & vn. Les hommes de Machmas,cent vingt & deux. Les hommes de Beth-el & de Hai, cent vingt & trois. Les hommes d'vn autre Nebo cinquante deux. Les filz d'vn autre Elam,mille deux cens cinquãte quatre. Les filz d'Harim, trois cens & vingt. Les filz de Iericho, trois cens quarante cinq. Les filz de Lod, Hadid, & Ono, ſept cens vingt & vn. Les filz de Senaa, trois mille neuf cens & trente. Les ſacrificateurs. Les filz de Iadaia de la maiſon de Ieſua,neuf cẽs ſeptante trois. Les filz d'Emer,mille cinquãte deux. Les filz de Paſhur, mille deux cens quarante ſept. Les filz d'Harim,mille & dix ſept. Les Leuites. Les filz de Ieſua & de Cadmiel,& des filz de Hodua, ſeptante quatre.

E Les chantres. Les filz d'Aſaph,cent quarante huit. Les portiers. Les filz de Selum, les filz d'Ater,les filz de Telmon,les filz d'Acub,les filz d'Hatita,les filz de Sabai, cent & trente huit. Les Nathiniens. Les filz de Siha,les filz de Haſupha, les filz de Tebahoth,les filz de Ceros,les filz de Siaa, les filz de Phadon,les filz de Lebana,les filz de Hagaba,les filz de Salmai,les filz d'Hanan, les filz de Gidel, les filz de Gaher, les filz de Raaia,les filz de Razin,les filz de Necoda,les filz de Gezem, les filz d'Vza, les filz de Phaſea, les filz de Beſai, les filz de Meunim,les filz de Nephuſaſim, les filz de Bacbuc,les filz d'Hacupha,les filz d'Harhur,les filz de Bazlith,les filz de Mahida, les filz d'Harſa,les filz de Bercos, les filz de Siſara,les filz de Thama,les filz de Nezia,les filz d'Hatipha,les filz des ſeruiteurs de Salamon,les filz de Sotai,les filz de Sophereth,les filz de Pherida,les filz de Iaala,les filz de Dercon,les filz de Gidel,les filz de Saphatia,les filz d'Hatil,les filz de Phocereth,qui eſtoyent de Sabaim, les filz d'Amon. Tous les Nathiniens,& les filz des ſeruiteurs de Salomon, eſtoyent trois D cens nonante deux. Item ceux ſont qui mõterent de Thel-mela, Thel-harſa, Cherub, Adon & Emer:& ne peurẽt declairer la maiſon de leur pere,ne leur ſemẽce:aſauoir ſ'ilz eſtoyẽt d'Iſrael. Les filz Dalaia,les filz Tobia,les filz Necoda,ſix cens quarante deux. Et des ſacrificateurs,les filz de Habaia,les filz d'Hacoz,les filz Berzilai qui print femme des filles de Berzilai Galaadite, & fut appellé de leur nom. Iceux cercherent leur eſcriture au denombrement de la genealogie:mais point ne la trouerent,dont furent deboutez de la ſacrificature. Et Hatherſatha leur dit,qu'ilz ne mengeaſſent point de la choſe treſſaincte,tant que ſacrificateur aſiſteroit à tout Vrim & Thumim. Toute la congregation enſemble,eſtoit quarãte deux mille trois cens ſoixante,outre leurs ſeruiteurs & ſeruantes, leſquelz eſtoyent, ſept mille trois cens trẽte ſept:& entre eux,deux cens quarante cinq chantres & chantereſſes. Leurs cheuaux eſtoyent,ſept cens trente ſix. Leurs muletz,deux cens quarante cinq. Les chameaux,quatre cens trente cinq. Les G aſnes,ſix mille ſept cens & vingt. Et aucuns des princes des familles donnerent pour l'ouurage. Hatherſatha donna au threſor mille drachmes d'or,cinquante baſsins, cinq cens trente robbes de ſacrificateurs. Et par les princes des familles furent donnez au threſor de l'œuure, vingt mille, drachmes d'or, & deux mille deux cens mines d'argent. Et ce que le reſte du peuple donna,furent vingt mille drachmes d'or,& deux mille mines d'argent,& ſoixante ſept robbes de ſacrificateurs. Et les ſacrifica-

teurs, les, Leuites, les portiers, les chantres, ceux du peuple, les Nathiniés, & tout Israel habiterét en leurs villes: & quand le septiesme mois fut venu, les enfans d'Israel estoyent en leurs villes. CHAP. VIII.

A ET tout le peuple s'assembla ensemble en la place qui est deuant la porte des eaus: & dirent à Esdra le scribe, qu'il apportast le liure de la loy de Moyse, que le Seigneur auoit commandé à Israel. Et ainsi Esdra le sacrificateur apporta la loy au premier iour du septiesme mois, deuant la congregation, laquelle estoit d'hommes & de femmes, & tous ceux qui auoyét intelligéce pour ouyr. Et leut en iceluy, en la place qui estoit deuant la porte des eaus, depuis le matin iusqu'à myiour en la presence des hommes & des femmes & de ceux qui entendoyét. Et les aureilles de tout le peuple [estoyent dressées pour ouyr] le liure de la loy. Ainsi Esdra le scribe se tint droit sur vn haudais de bois, qu'on auoit fait pour parler: & se tindrent aupres de luy Mathathia, Sema, Ananiah, Vriah, Helcia, & Maasia, à sa dextre: & à sa senestre Phadaia, Misael, Melchia,

B Hasũ, Hasebadana, Zacharia, & Mosolã. Et Esdra ouurit le liure deuant tout le peuple, car ausi il estoit par dessus tout le peuple. Et quãd il eut ouuert, tout le peuple s'arresta: & Esdra, benit le Seigneur le grãd dieu. Et tout le peuple respõdit: Ainsi soit il, ainsi soit il en esleuãt leurs mains. Si s'enclinerét, & adorerét le Seigneur, la face en terre. Ausi Iesua, Baani, Serabia, Iamin, Acub, Sebatai, Hodia, Maasia, Celita, Azaria, Iozabed, Hanan, Phalaia, & les Leuites, faisoyét entendre la loy au peuple. Et le peuple se tenoit en sa place. Et leurent distinctement au liure de la loy de Dieu, & donnoyent l'intelligence: & entendirét à la lecture. Mais Nehemie, iceluy est Hathersatha, & Esdra sacrificateur & scribe, & les Leuites donnans intelligence au peuple dirent à tout le peuple: Le iour est sainct au Seigneur nostre Dieu. Ne lamẽtez point & ne plourez: car tout le peuple ploroit quãd il oyoit les parolles de la loy.

C Et il leur dit: Allez, mangez les choses grasses, & beuuez les choses douces, & enuoyez quelques portiõs à ceux qui n'en ont point preparé pour eux: car le iour est sanctifié à nostre Seigneur: ne soyez point donc contristez. Car ausi la ioye du Seigneur est vostre force. Et les Leuites faisoyent silence par tout le peuple, disans: Taisez vous, car le iour est sainct, & ne vous contristez point. Ainsi tout le peuple s'en alla pour manger & pour boire, & pour enuoyer des presens, & pour faire grãde liesse: pource qu'ilz auoyent entẽdu les parolles, qu'il leur auoit enseigné. Et au secõd iour, les chefz des familles de tout le peuple, les sacrificateurs & les Leuites s'assemblerét à Esdra le scribe, à fin qu'il leur interpretast les parolles de la loy. Et trouuerẽt en la loy escrit: que le Seigneur auoit cõmandé par la main de Moyse, que les enfans d'Israel demourassent aux tabernacles, en la solennité, au septiesme mois: & qu'ilz donnassent à entẽdre. & publiassent en toutes leurs villes & en Ierusalẽ, en disant: Sortez hors en la montagne, & D apportez des fueilles d'oliue, & des fueilles d'arbre de pin, des fueilles de Meurte, & des fueilles de palmes, & des fueilles de bois espais: à fin de faire des tabernacles, cõme il est escrit. Et le peuple issit & en apporterent. Et se feirẽt pour eux des tabernacles, vn chacun sur son toict, & en ses paruis, & es paruis de la maison de Dieu: & en la rue de la porte des eaus, & en la rue de la porte d'Ephraim. Et ainsi toute la cõgregation de ceux qui estoyent retournez de la captiuité feit des tabernacles, & habiterét es tabernacles: tellement que les enfans d'Israel n'en auoyét point fait de telz, depuis les iours de Iosué filz de Nũ, iusqu'à ce iour icy: & fut la liesse fort grãde. Ausi [Esdra] leut au liure de la loy de Dieu chacun iour, depuis le premier iour iusqu'au dernier iour: & feirent la solennité par sept iours, & la colecte au huitiesme iour selõ la coustume. CHAP. IX.

A ET au vingt & quatriesme iour de ce mois, les enfans d'Israel conuindrét en semble, en ieusnes, & en sacz [ayãs] de la terre sus eux. Et fut separée la semence des filz d'Israel, de tous les filz estrãgers, & assisto yent, & cõfessoyent leurs pechez, & les iniquitez de leurs peres. Ilz se leuerent en leur place: & leurent au liure de la loy du Seigneur leur Dieu quatre fois le iour, & quatre fois cõfessoyét & adoroyét le Seigneur leur Dieu. Ausi Iesua, Bani, Cadmiel, Sabania, Buni, Sarebia, Bani, & Canani, se leuerẽt sus les degrez des Leuites, & crierent par grãde voix au Seigneur leur Dieu. Et les Leuites dirét à Iesua, Cadmiel, Bani, Hasabnia, Serebia, Hodia, Sebaniah, & Phathahia: Leuez vous & beneissez le Seigneur vostre dieu depuis le cõmencement iusqu'à tousiours mais. Et qu'ilz beneissẽt le nom de ta gloire & soit esleue en toute benediction & louenge. Toy seul Seigneur, as fait le ciel, & a le B a Ou, les deux cieux.
ciel des cieux, & tout leur exercite: la terre, & toutes les choses qui sont en icelle: les mers, & toutes les choses qui sõt en icelles. Tu viuifie toutes ces choses, & l'ordre du ciel t'adore. Seigneur Dieu tu es celuy, q as eleu Abrã, & l'as tiré hors d'Vr des Chaldées & luy as imposé nom Abrahã: tu as trouué deuãt toy son cueur fidele & as fait alliãce auec luy, en dõnant la terre des Chananées,

,Hethiens

Hethiens, Amoriens, Pherezіens, Iebusiens,
Exod.12. f & Gergesiens: en la donnant à sa semence,
& as ratifie' tes parolles, pource q̃ tu es iuste.
Tu as regarde' l'affliction de noz peres en
Egypte, & as ouy leur cry sus la mer rouge
& as dõne' signes & miracles sus Pharao, &
sus tous ses seruiteurs, & sus tout le peuple
de sa terre. Car tu as cogneu qu'ilz s'estoit
porté orgueilleusemẽt cõtre eux: & t'es fait
vn nom, cõme il [appert] en ce iourdhuy.
Tu diuisas la mer deuãt eux, & passerent
au sec par le milieu de la mer, & iettas ceux
qui les poursuiuoyẽt au profond, cõme vne
pierre es grãdes eaus. Tu les as cõduit de
iour en la colomne de nuée, & de nuit en la
colomne de feu, pour leur esclairer en la
voye par laquelle ilz cheminoyent. Tu
C descendis aussi sus la montagne de Si-
nai, & parlas auec eux, du ciel: & leur dõnas
des droitz iugemens, & loix veritables, &
des ordonnãces & bons cõmandemens. Et
leur feis cognoistre ton sainct Sabbath: &
leur cõmandas les cõmãdemens, les ordon
nances, & la loy par la main de Moyse ton
seruiteur. Tu leur dõnas aussi le pain du
ciel en leur famine: & feis saillir hors l'eau
de la pierre en leur soif. Tu leur dis, qu'ilz
entrassent & possedassent la terre pour la-
q̃lle tu as esleue' ta main, pour leur bailler.
Mais iceux & noz peres ont fait orgueilleu
semẽt, & ont endurcy leur col, & n'õt point
escoute' tes mãdemens. Ilz n'ont point vou
lu obeyr, & n'ont point eu memoire de tes
merueilles que tu leur auois fait. Ilz ont
endurcy leur col, & ont mis en leur teste,
de retourner à leur seruitude, par leur rebel
lion. Mais toy Seigneur Dieu, propice,
clement, misericordieux, de longue attente,
& de grãde grace: tu ne les as pas abãdõne'.
Qui plus est, quãd ilz se furẽt fait pour eux
le veau de fonte, & qu'ilz eurent dit: Voicy
Exod. 32. 1. Ro. 12. ton Dieu, qui t'a fait monter d'Egypte: ilz
feirent grandes blasphemes: mais toy par
D ta grande misericorde, ne les laissas point
au desert. La colomne de nuée ne se retira
point d'eux par iour, pour les conduire en
la voye: ne la colomne de feu par nuit, pour
les esclairer en la voye par laquelle ilz che-
minoyent. Et leur dõnas ton bon esprit,
pour les enseigner: & ne tiras point ta man
ne arriere de leur bouche, & leur donnas
de l'eau pour leur soif. Tu les nourris qua
rante ans au desert: & rien ne leur deffail-
lit. Leurs vestemens ne s'enuieillirent
B point, & leurs piedz ne furẽt point foullez.
Tu leur donnas les royaumes, & les peu
ples, les separant en vn coing. Ilz possede-
rent la terre de Sehon, & la terre du Roy
Hesebon, & la terre d'Og Roy de Basan.
Tu as multiplie' leurs filz comme les
estoilles du ciel, & les as mene' à la terre, de
laquelle auois dit à leurs peres, qu'ilz y en
treroyent & la possederoyent. Ainsi les
filz y sont venuz, & ont possede' la terre.
Tu as humilie' deuãt eux les Cananéens
habitans de la terre: & les as donne' en leurs
mains, eux & leurs Roys & les peuples de
la terre: pour leur faire selon leur plaisir.
Ilz prindrent aussi les citez garnies, & la E
grasse terre, & ont possede' les maisons plei
nes de tous biens, les puitz cauez, les vi-
gnes, les oliuiers, & les arbres pour manger
en abondance. Desquelz ilz ont mange', &
ont este' saoulez, ilz ont este' engraissez, &
ont abonde' en delices, par ta grãde bonte'.
Mais ilz t'ont prouoque' à courroux, &
se sont rebellez contre toy, & ont iette' ta
loy derriere leur doz. Ilz ont occis tes Pro
phetes, qui leur remonstroyent qu'ilz se re-
tournassent à toy, & ont fait grandz blas-
phemes. Dont tu les as liurez en la main
de leurs ennemis, qui les ont trauaillez. Et
au tẽps de leur tribulatiõ ilz ont crye' à toy,
& tu as ouy du ciel: & selon tes grãdes mi
sericordes leur as dõne' des deliureurs, qui
les ont sauuez de la main de leurs aduersai-
res. Mais quãd ilz ont eu repos, ilz se sõt
retournez pour faire mal en ta presence: par
quoy tu les as delaissez es mains de leurs F
ennemis, & ont domine' sus eux. Ilz se
sont apres retournez & ont crie' vers toy, &
tu les as exaucez du ciel: & les as deliurez
selon tes misericordes, en diuers tẽps: & les
as admõnestez, qu'ilz se retournassent à ta
loy. Mais iceux faisant orgueilleusemẽt,
n'ont pas obey à tes cõmandemẽs: ains ont
peche' contre tes iugemens: esquelz l'hom-
me viura en les faisant. Ilz ont tourne' l'es- Leui. 18. a
paule arriere, & ont tenu royde leur col, & Rom. 10. a
n'ont pas escoute'. Et as prolonge' sus
eux plusieurs ans, les admonnestant par ton
esprit, par la main de tes Prophetes: mais
point ne les ont escoutez, dont tu les as li-
urez en la main des peuples des pays.
Mais par ta grande misericorde, tu ne les
as point mis à fin, & ne les as point delais-
se': car tu es Dieu clement & pitoyable.
* Maintenant donc nostre Dieu, Dieu Sus. 1. b.
grand, fort, & terrible, gardant l'alliance 4. c. & 9. f
& grace que l'affliction qui nous est adue-
nue à nous, noz Roys, noz princes, & noz
sacrificateurs, noz prophetes, noz peres, &
tout ton peuple, depuis le temps des Roys
d'Assyrie iusqu'en ce iour ne soit point re-
putée petite deuãt toy. Tu es iuste en toutes G
les choses qui sõt venues sus nous: car tu as Dieu iu-
besongne' en verité, mais nous auons fait ste & veri
meschãment. Noz Roys, noz princes, noz table.
sacrificateurs, & noz peres n'ont pas mis
en effect ta loy: & n'ont pas entendu à tes
mandemens,

mandemens, ny à tes tesmoignages que tu nous as tesmoigné. Iceux aussi ne t'ont pas seruy, en leurs royaumes, & en ta grãde bonté que tu leur auois dõnée, & en la terre treslarge & grasse que tu auois baillée à leur cõmandement: & ne se sont pas detournez de leurs mauuaises œuures. Voicy, au iourdhuy nous sommes serfz: & en la terre que tu dõnas à noz peres pour manger le fruit, & les biens d'icelle: voicy, nous sommes serfz en icelle. Et les fruitz abondans d'icelle, sont aux Roys que tu as ordonné sus nous, à cause de noz pechez: & dominent sus noz corps, & sus noz bestes, selon leur volonté: & sommes en grande tribulation. Parquoy sus toutes ces choses icy nous contractons alliance de fidelité, & escriuons: & noz Princes, noz Leuites, & noz sacrificateurs la signent.

CHAP. X.

A OR ceux qui signerent furent: Nehemie Hathersatha, filz d'Hachalia, & Zedecia, Saraia, Azaria, Ieremia, Phashur, Amaria, Malchia, Hatus, Sebania, Maluch, Harim, Merimoth, Obadia, Daniel, Genthon, Baruch, Mosolam, Abia, Miamin, Maazia, Belgai, Semeia, iceux furent les sacrificateurs. Des Leuites: Iesua filz d'Azaria, Benui des filz d'Henadad, & Cadmiel. Et leurs freres Sechania, Hodiad, Celita, Phalaia, Hanan, Micha, Rohob, Hasebia, Zacur, Serebia, Sabania, Hodia, Bani, & Baninu. Les chefz du peuple furent: Phares, le Duc Moab, Elam, Zathua, Bani, Boni, Azgad, Bebai, Adonia, Begoai, Adin, Ater, Hezecia, Azur, Hodia, Hasum, Bezai, Hariph, Anathot, Nebai, Magphias, Mosolam, Hezir, Mesezabel, Zadoc, Iadua, Phalathia, Hanan, Anaia, Hosea, Hanania, Hasub, Halohes, Phaleha, Sobec, Rehum, Hasebna, Maasia, Ahia, Hanan,

B Anan, Maluch, Harim, Baana. Quant aux autres du peuple, sacrificateurs, Leuites, portiers, chantres, Nathiniens, & tous ceux qui s'estoyent retirez des peuples de la terre, à la loy de Dieu, leurs femmes, leurs filz & leurs filles, tous ceux qui pouoyent cognoistre & entendre. Leurs princes se faisoyent fortz pour leurs freres, & venoyent pour le serment & iurement, de cheminer en la loy de Dieu, qu'il auoit donnée par la main de Moyse seruiteur de Dieu, & garder & faire tous les mandemens du Seigneur nostre Dieu, & ses iugemens & ordõnances: & que ne dõnerions point noz filles au peuple de la terre, & que nous ne prendrions point leurs filles pour noz filz. Et que durant le sabbath ne prendrions rien du peuple de la terre qui portent leurs marchandises & tout froment, pour vendre au iour du Sabbath & au iour sanctifié. Et que nous quitteriõs la septiesme année, & charge de toute main. C Que nous ordonnerions des commandemens sus nous, tellement que nous donnerions par an la troysiesme partie d'un sicle, pour l'œuure de la maison de nostre Dieu, pour les pains de proposition, & pour le sacrifice continuel, & pour l'holocauste à tousiours mais, & pour les Sabbathz, mois, & solennitez, es sanctifications, & offertes pour le peché: à fin de reconcilier pour Israel, & pour toute l'œuure de la maison de nostre Dieu. Nous iettames donc les sortz sus l'oblation des bois, les sacrificateurs, les Leuites, & le peuple: à fin qu'ilz fussent apportez dedans la maison de nostre Dieu, selon les maisons de noz peres, selon les temps determinez d'an en an, pour brusler sur l'autel du Seigneur nostre Dieu: ainsi D qu'il est escrit en la loy. Et qu'on apporteroit les premiers fruitz de nostre territoire, & les premices de tout fruit, de tout arbre tous les ans, en la maison du Seigneur: & les premiers naiz de noz filz, & de nostre bestial, ainsi qu'il est escrit en la loy: & les premices de noz bœufz, & de noz brebis, pour porter en la maison de nostre Dieu, aux sacrificateurs qui administrẽt en la maison de nostre Dieu. Et que apporterions les premices de nostre paste & de noz deuotions, & les fruitz de tout arbre, du vin, & de l'huile aux sacrificateurs au cabinet de la maison de nostre Dieu: & le disme de nostre terre aux Leuites. Car iceux Leuites prendront les dismes par toutes les villes ou nous labourons. Mais le sacrificateur filz d'Aaron sera auec les Leuites es dismes des Leuites: & les Leuites offriront la dixiesme partie des dismes, en la maison de nostre Dieu, à la chambre de la maison du thresor. Car les filz d'Israel, & les filz de Leui apporteront au cabinet la deuotion du froment, du moust, & de l'huile. Et illec seront les vaisseaux du sanctuaire, & les sacrificateurs qui administrent, & les portiers, & les chantres. & ne laisserons point la maison de nostre Dieu.

CHAP. XI.

ET les princes du peuple habiterent en A Ierusalem, mais tout le reste du peuple ietterent le sort pour mener la dixiesme partie qui habitast en Ierusalem la saincte cité: & les neuf parties es villes. Et le peuple beneit tous les hõmes qui volũtairemẽt s'estoyẽt offers, pour habiter en Ierusalem.

Iceux dõc furent les princes de la prouince, qui habiterẽt en Ierusalẽ, & es villes de Iuda. Vn chacũ habita en sa possessiõ, & en leurs citez d'Israel, à sauoir les sacrificateurs

ceux qui habiterēt en Ieruſalé apres la redification d'icelle.

ficateurs, les Leuites, les Nathiniens, & les filz des ſeruiteurs de Salomon. En Ieruſalem habiterent aucuns des filz de Iuda, & des filz de Ben-iamin. Des filz de Iuda, Athaia filz d'Vzia filz de Zacharia, filz d'Amaria, filz de Saphatia, filz de Mahalaléel, des filz de Pharez. Et Maaſia filz de Baruch, filz de Colhoze, filz de Hazaia, filz d'Adaia, filz de Ioiarib, filz de Zacharia, filz
B de Siloni. Tous ceux cy eſtoyēt filz de Pharez qui habiterent en Ieruſalem, quatre cēs ſoixante huit hommes vaillans. Ceux cy ſont les filz de Ben-iamin: Salu filz de Moſolam, filz de Ioēd, filz de Phadaia, filz de Colaia, filz de Maſia, filz de Ithiel, filz d'Iſaia: & apres luy Gabai, Selai, neuf cens vingt huit. Et Ioël filz de Zechri eſtoit preuoſt ſus eux: & Iuda filz de Senua, fut ſecond ſus la cité. Des ſacrificateurs: Iedaia le filz de Ioiarib, Iachin & Saraia filz d'Helcia, filz de Moſolam, filz de Zadoc, filz de Meraioth, filz d'Ahitob, chef de la maiſon de Dieu. Et leurs freres faiſans les œuures de la maiſon, huit cens vingt & deux. Et Adia filz de Ieroham, filz de Phalalie, filz d'Amazi, filz de Zacharia, filz de Phaſhur, filz de Melchia: & ſes freres les chefz des peres, deux cens quarante deux. Et Amaſaſai, filz d'Azarael, filz de Ahazai, filz de Moſolamoth, filz d'Emer, & leurs freres fort puiſſans, ſix vingtz & huyt: & le
C preuoſt ſus eux Zabdiel filz d'Hagdolim.

Et des Leuites: Semeia filz de Haſub, filz d'Azar-icam, filz d'Haſabia, filz de Boni, & Sabathai, & Ioſabed, ſus l'œuure qui eſtoit par dehors en la maiſon de Dieu, des principaux Leuites. Et Mathania filz de Micha, filz de Zabdi, filz d'Aſaph eſtoit prince des Iouēnges confeſſant en oraiſon. Et Bacbucia le ſecond d'entre ſes freres, & Abda filz de Samua, filz de Galal, filz d'Iduthun. Tous les Leuites en la ſaincte cité furent deux cens octante quatre. Et les portiers furent Acub, Talmon, & leurs freres qui gardoyent les huis, cent ſeptante deux.

Et les autres d'Iſrael, les ſacrificateurs, & les Leuites furēt en toutes les villes de Iuda vn chacun en ſon heritage. Et les Nathiniens, habitoyent en la forteresſe, & Ziha & Gaſpha, eſtoyent ſus les Nathiniens.

Et le preuoſt des Leuites [demouroit] en Ieruſalem, à ſauoir Vzi filz de Baani, filz d'Haſabia, filz de Mathania, filz de Micha.
D Des filz d'Aſaph, eſtoyent les chantres entour l'ouurage de la maiſon de Dieu. Car auſſi le commandement du Roy eſtoit ſus eux, & y auoit certaine prouiſion es châtres par chacun iour. Mais Pathahia, filz de Meſezabel, des filz de Zara filz de Iuda, eſtoit au lieu du Roy en toute choſe vers le peuple, & vers les bourgades par leurs regions. Aucuns des filz de Iuda habiterent en Cariath-Arbe' & en ſes villages, en Dibon & en ſes bourgades, & en Iecabzéel & en ſes bourgades: en Ieſua, en Molada, en Bethphalet, en Hazer-ſual, en Berſabe', & en ſes villages, en Zicela, en Mocona, & en ſes villages: en En-remon, en Zara, en Ierimuth, en Zonoa, en Odolā, & en leurs bourgades, en Lachis & en ſes regiōs, en Azeca & en ſes villages. Et demourerēt en Ber-ſabe' iuſqu'à la vallée d'Hennom.

Et les filz de Ben-iamin de Gaba, Macmas, Aia, Bethel & ſes villages: & d'Anathot, Nob, Anania, Hazor, Rama, Gethaim, Hadid, Zeboim, Nabalath, Lod, & Ono la vallée des ouuriers. Et aucuns des Leuites auoyent leurs portions tant en Iuda qu'en Ben-iamin.

CHAP. XII.

A SEnſuyuent auſsi les ſacrificateurs & Leuites, qui mōterent auec Zorobabel filz de Salathiel, & Ieſua, à ſauoir Saraia, Ieremia, Eſdra, Amaria, Meluch, Hatus, Sechania, Rehum, Merimuth, Ado, Genthoi, Abia, Miamin, Maadia, Belga, Semaia, Ioiarib, Iadaia, Salu, Amoc, Helcia & Iadaia. Iceux furent les princes des ſacrificateurs, & leurs freres au temps de Ieſua. Et les Leuites eſtoyent: Ieſua, Benui, Cadmiel, Sarabia, Iuda, Mathania ſus les louēnges, luy & ſes freres. Et Bacbucia & Vni & leurs freres, deuant eux es gardes. Mais Ieſua engendra Ioacim, & Ioacim engendra Eliaſib, & Eliaſib engendra Ioiada, & Ioiada engendra Ionathan, & Ionathan engēdra Iadua.

Et ceux cy au temps de Ioacim d'entre les ſacrificateurs eſtoyent les chefz des familles ſoubz Saraia Maraia, ſoubz Ieremia Hanania, ſoubz Eſdra Moſolam, ſoubz Amaria Ioanan, ſoubz Milico Ionathan, ſoubz Sebania Ioſeph, ſoubz Harim Edna, ſoubz Maraioth Helcai, ſoubz Adia Zacharia, ſoubz Genthon Moſolam, ſoubz Abia Zechri, ſoubz Miniamin & Moadia Peltai, ſoubz Belga Samua, ſoubz Semeia Ionathan, ſoubz Ioiarib Mathanai, ſoubz Iadaia Vzi, ſoubz Selai Celai, ſoubz Amoc Eber, ſoubz Helcia Haſebia, ſoubz Iadaia Nathanael. Les Leuites au tēps d'E- B
liaſib, Ioiada, Ioanan & Iadua, eſtoyent les princes des familles eſcritz, & les ſacrificateurs iuſqu'au regne de Darius de Perſe.

Les filz de Leui princes des familles, auoyent eſté eſcritz au liure des Chroniques: & iuſqu'au temps de Ionathan filz d'Eliaſib. Et les princes des Leuites eſtoyent, Haſebia, Serebia, & Ieſua filz de Cadmiel, & leurs freres à l'endroit d'eux pour louër & confeſſer, ſelon le commādement de Da-

*ſelō Ra. Da. Traſ. cōmu. ordre.

mie.

uid homme de Dieu: vne garde aupres de l'autre. Mathania, Bacbucia, obedia, Mosolam, Talmon, & Acub, estoyent portiers de la garde: gardans au sueil des portes. Iceux au temps de Ioacim filz de Iesua, filz de Iozedec, au temps du duc Nehemie, & d'Esdra sacrificateur & scribe. Et en la dedicasse de la muraille de Ierusalem ilz requirent les Leuites de tous leurs lieux, pour les amener en Ierusalem, & pour faire la dedicasse & la liesse, en louënge & en cantique, en cymbales, en psalterions & en harpes. Et les filz des châtres s'assemblerent des lieux châpestres d'autour de Ierusalem, & des villes de Netophathi, & de la maison de Galgal, & des regiõs de Geba & Azmaueth: pour ce que les châtres s'estoyent edifiez des bourgades à l'entour de Ierusalẽ: & furẽt le sacrificateurs & les Leuites nettoyez, & nettoyerent le peuple, & les portes, & la muraille.

La dedicasse des murs de Ierusalẽ.

C Ie feis aussi monter les princes de Iuda sus la muraille & ordõnay deux grãdes cõpagnies de louãtz: & s'en allerẽt à la dextre sus la muraille, à la porte de la fiente Et Hosia s'en alla apres eux, auec la moytie' des princes de Iuda: à sauoir, Azaria, Esdra & Mosolam, Iuda, & Ben-iamin, Semeia & Ieremia. Et des filz des sacrificateurs auec les trompettes, Zacharia filz de Ionathan, filz de Semeia, filz de Mathania, filz de Michaia, filz de Zecur, filz d'Asaph: & ses freres Semeia, Azarael, Malalai, Galalai, Maai, Nathanael, Iuda, & Hanani, auec les instrumens de musique, de Dauid homme de Dieu. Et Esdra le scribe estoit deuant eux. Et monterent à l'encontre d'eux es degrez de la cite' de Dauid, au montant de la muraille, d'outre la maison de Dauid, iusqu'à la porte des eaus vers Orient. Et la seconde compagnie de ceux qui rendoyent graces alloit à l'encontre, & moy apres icelle: & la moytie' du peuple estoit sur la muraille, & sur la tour des fourneaux, iusqu'à la muraille large, & sur la porte d'Ephraim, & sur la porte ancíẽne, & sur la porte des poissons, & la tour Hananéel, & sur la tour Mea, iusqu'à la porte des ouailles. Et s'arresterẽt en la porte de la garde. Les deux compagnies de ceux qui louoyent, s'arresterent en la maison de Dieu, & moy & la moytie' des magistratz auec moy. Aussi les sacrificateurs Eliacim, Maasia, Miniamin, Michaia, Elioenai, Zacharia, & Hanania auec ses trompettes: & Maasia, Semeia, Eleazar, Vzi, Iohanam, Melchia, Elam, & Ezer: & les chantres faisoyent resonner: & Iezrahia estoit le preuost. Ilz sacrifierent en ce iour la grandz sacrifices, & se resiouyrent. Car Dieu les auoit resiouy de grande liesse. Mesme aussi leurs femmes & leurs enfans se resiouyrẽt, & la liesse de Ierusalẽ fut ouye de loing.

D Aussi ilz ordonnerent en ce iour la, des hommes sus les cabinetz, les thresors, les deuotions, les premices & les dismes: pour rassembler en iceux des châps des citez les parties de la loy ordonnées aux sacrificateurs & Leuites, pource q̃ Iuda fut resiouy sus les sacrificateurs & sus les Leuites qui estoyent assistans. Et les chantres & les portiers garderent l'obseruation de leur Dieu, & l'obseruatiõ de purification selõ le commandement de Dauid, & de Salomon son filz. Car au temps de Dauid & d'Asaph, des le commencement y auoit des princes des chantres de cantique, de louënge, & de confessiõ de Dieu. Et tous ceux d'Israel, es iours de Zorobabel, & es iours de Nehemie, donnoyent portions aux chantres, & aux portiers chacun iour: & bailloyent les choses saincte aux Leuites: pareillement les Leuites bailloyent les choses dediées aux filz d'Aaron.

CHAP. XIII.

ET en ce iour la fut leu au volume de Moyse, oyant le peuple. Et fut trouué escr en iceluy, que les Amonites & les Moabites ne deuoyent point entrer en la congregation de Dieu à iamais: pource qu'ilz ne vindrent point au deuant des enfans d'Israel, auec pain a & eau: mais loerent *Balaam à l'encontre d'eux, pour les maudire: & nostre Dieu conuertit la malediction en benediction. Et quand ilz eurent ouy la loy, ilz separerent d'Israel toutes gens meslées. Or auparauant Eliasib sacrificateur auoit esté mis sus la chambre de la maison de nostre Dieu, & estoit prochain à Tobia. Et luy auoit fait vne grand chambre, & illec auparauant * on mettoit les dõs, & l'encẽs, & les vaisseaux, & la disme du froment, du vin, & de l'huile, qui estoyent cõmandées pour les Leuites, & les chantres, & les portiers, & les premices des sacrificateurs. Or ie n'estois point en Ierusalẽ en toutes ces choses la: car en l'an trentedeuxiesme d'Arthaxerxes Roy de Babylone vins au Roy. Et en la fin des iours i'impetray du Roy, & vins en Ierusalẽ. I'entendis le mal que Eliasib auoit fait pour Tobia, en luy faisant vne châbre au paruis de la maison de Dieu, & me despleut grãdemẽt. Ie iettay au loing les vaisseaux de la maison de Tobia, hors de la châbre: & feis cõmandement qu'on nettoiast les châbres. Ie reportay illec les vaisseaux de la maison de Dieu, auec l'oblation & l'encens. Et cogneu que la part des Leuites ne leur estoit point dõnée, & qu'vn chacun des Leuites & des châtres faisãt l'œuure s'en estoit fuy en sa region.

A Deut. 23. a.

a C. murmuration & vitaille. Nõb. 22.

* C. deuãt la venue de Nehemie.

B

sa region: & reprins le magistrat, & dis: Pourquoy delaissons nous la maison de, Dieu? Ie les rassemblay, & les feis tenir en leurs lieux. Et tous ceux de Iuda apportoyēt la disme du froment, du vin, & de l'huile aux thresors: Et ordōnay sus les thresors Selemia sacrificateur, & Zodoc Scribe, & des Leuites, Phadaia & entre leurs mains Hanan, filz de Zacur, filz de Mathania, pource qu'ilz furēt reputez fideles: & leur fut commis le partage de leurs freres. Mō Dieu aye souuenāce de moy pour ceste chose: & n'efface point ma grace que i'ay faite en la maison de mon Dieu, & en ses obseruations.

Sus. 6.d. & 6.d.

En ces iours la, ie veis en Iuda quelques vns qui pressoyēt les pressoirs au sabbath: & ceux qui portoyent les gerbes, & qui chargeoyēt sur les asnes, le vin & les grappes, & les figues, & tout fardeau, & le portoyēt en Ierusalē au iour du sabbath. Ie les admonnestay en quel iour ilz vendoyēt la viande. Et ceux de Tyr qui habitoyent en icelle, apportoyent des poissons, & toutes choses qui se vendent. Et vendoyent aux enfans de Iuda en Ierusalem au sabbath. Ie tensay donc les gouuerneurs de Iuda, & leur dis: Quel est ce mal que vous faites, de violer le iour du sabbath? Voz peres n'ont ilz pas fait telles choses, & nostre Dieu a fait venir tout ce mal icy sus nous, & sus ceste cite'? Et vous augmentez le courroux sus Israel, en violant le sabbath. Et aduint, que" comme il faisoit obscur es portes de Ierusalem deuant le sabbath: ie commanday que les portes fussent fermées, & dis qu'on ne les ouurist point iusque "apres le sabbath. I'ordonnay de mes seruiteurs sus les portes, à fin que nul n'apportast charge aucune au iour du sabbath. Et les marchans & vendeurs de toutes les marchandises, logerent vne foys ou deux hors de Ierusalē, ausquelz remōstray, & leur dis: Pourquoy logez vous àlendroit de la muraille? Si vous faites cela pour la seconde foys, ie mettray la main sus vous. Ainsi depuis ce temps la ilz ne vindrent point au Sabbath. Ie dis aussi aux Leuites qu'ilz se nettoyassent, & que les gardes des portes vinssent, pour sanctifier le iour du Sabbath. Aussi pour ceste chose aye memoire de moy mon Dieu, & me pardonne selon la grandeur de ta misericorde: Pareillement en ces iours la, ie veis les Iuifz qui prenoyent des femmes Asdodites, Amonites, & Moabites. Et leurs enfans parloyent en partie Asdodite, & ne sauoyent parler le Iuif: mais selon la langue d'un peuple & d'autre. Parquoy ie les tensay, & les maudis: & battis aucuns d'iceux, & leur arrachay les cheueux, & les feis iurer par Dieu. * Vous de donnerez point voz filles à leurs filz, & si ne prendrez point de leurs filles pour voz filz, ne pour vous. * Salomō le Roy d'Israel n'a il point peche' par telle maniere? Et neantmoins entre beaucop des nations il n'y auoit pas de Roy semblable à luy, & estoit ayme' de son Dieu, & Dieu l'auoit constitue' Roy sus tout Israel: & toutesfoys les femmes estrangeres le feirent pecher. Vous accorderons nous donc de faire tout ce grand mal icy, en trāsgressant contre nostre Dieu, c'est de prēdre des femmes estrangeres? Et Sanabalat Horonite estoit gēdre, de l'un des filz de Ioiada, filz d'Elia sib le grand sacrificateur, lequel ie chassay arriere de moy. Mon Dieu aye memoire d'eux, à sauoir contre ceux qui souillent la sacrificature, & l'alliance de la sacrificature & des Leuites. Et ainsi les nettoyay de tous estrangers, & ordonnay les obseruatiōs aux sacrificateurs & aux Leuites, à vn chacun selon son œuure, & pour les oblatiōs des bois en temps ordonnez, & pour les premices. Mon Dieu aye memoire de moy en bien.

"Rab. Salo. l'ombre du vespre paruint es portes. R. Ab Esdra: l'ōbre toucha es portes.

"c. depuis vn vespre iusque à l'autre.

1. Roys. 3.b.

1. Roys. 11.a.

Fin du liure de Nehemie.

Le liure d'Esther.

CHAP. I.



LADVINTAV temps de Assuerus, leq̄l regnoit depuis les Indes iusqu'en Ethiope, sus cēt vingt & sept prouinces. En ces iours donc ledit Roy Assuerus, estant assis sur le thronne de son regne en la cite' de Susā, en l'an troisiesme depuis qu'il auoit cōmence' à regner: il feit vn conuiue à tous ses princes & seruiteurs, à l'armée de Perse, & Barons de Mede, & aux princes des prouinces, qui estoyent deuant luy: pour monstrer les richesses de la gloire de son royaume, & l'honneur de sa grande maieste': & ce par plusieurs iours, asauoir, cent octante iours. Et quand ces iours furent accomplis, le roy feit à tout le peuple (qui fut trouue' en la cite' de Susan, depuis le plus grand iusqu'au plus petit) vn cōuiue par sept iours en la court du iardin du palays royal: [ou estoit] vne couuerture blāche, de hyacinte, soustenue de cordes de fin lin, & de l'escarlate sur des poullies d'argent & des coulōnes de marbre, des lictz d'or & d'argēt sur le pauemēt [garnis] de iaspe, de marbre, d'alleba

A Le grand festin du Roy Assuerus monstrant sa magnificence.

B

stre,&de porphyre.Et le boire estoit en vaisselle d'or,& y auoit diuersité de vaisseaux du vin royal en abondance selon la puissance du Roy. Et le boire estoit selon la coustume, on ne contraignoit nul: car ainsi auoit disposé le Roy à tous ses maistres d'hostel,de faire selon la volunté d'un chacun: Pareillement, Vasthi la Royne feit vn banquet aux femmes en la maison royale,laquelle estoit audit Assuerus.Or au septiesme iour cõme le Roy auoit le cueur ioyeux du vin, il commanda à Mehuman, Bazatha,Harbona,Bagatha, Abagatha, Zathar,& Carcas, sept *Eunuques,lesquelz administroyent deuãt le Roy Assuerus, qu'ilz amenassent Vasthi la Royne, deuant luy, auec la couronne royale, pour monstrer aux peuples & aux princes sa beauté: car elle estoit belle de regard. Mais Vasthi la royne ne voulut venir, pour la parolle du Roy:qui estoit par la commission donnée aux Eunuques.Dõt le Roy fut fort marry, & son ire s'enflãma en luy.Alors le Roydit aux sages,ayãs cognoissance des temps,car l'affaire du Roy se rapportoit deuant tous ceux qui cognoissoyent la coustume & le iugement.(Et adõc estoyẽt prochains de luy, Carsena,Sethar,Admatha, Tharsis, Mares, Marsana,Mamucan,sept princes de Perse & de Mede,regardans la face du Roy,& estãs les premiers assis au royaume.) Qu'est il de faire à Vasthi la royne selon la coustume: pourtant qu'elle n'a point fait selon la parolle du Roy Assuerus, par la commission donnée aux Eunuques? Lors Mamucan respõdit en la presence du Roy & des princes.La royne Vasthi n'a point seulement offensé le Roy:mais tous les princes, & tous les peuples qui sont par toutes les prouinces du Roy Assuerus.Car la parolle de la royne paruiendra à toutes les femmes,dõt mespriserõt leurs marys en elles mesmes,en disant: Le Roy Assuerus auoit dit qu'on amenast deuant luy Vasthi la royne,& n'est pas venue.Ainsi diront auiourdhuy les princesses de Perse & de Mede à tous les princes du Roy,quand elles auront entendu la parolle de la royne:au moyen dequoy sera vn mespris & marrissement. Que s'il semble bon au Roy,que la parolle royale sorte de sa presence,& qu'elle soit escrite entre les ordonnances de Perse & de Mede, & qu'on ne la transgresse point,si que Vasthi ne vienne plus deuant le Roy Assuerus, & que le Roy donne son royaume à vne autre meilleure qu'elle.Si sera l'edict du Roy entẽdu,lequel sera fait par tout son royaume, car il est grand,& toutes les femmes feront honneur à leurs marys,depuis le grand iusqu'au petit. Adonc la parolle pleut au Roy,& aux princes.Et le Roy feit selon la parolle de Mamucan,& enuoya des lettres par toutes les prouinces du Roy,à chacune prouince selon sa façon d'escrire, & à chacun peuple selon sa langue: à fin que tout homme dominast en sa maison,parlãt selon la langue de son peuple.

*c'est officiers en court.

CHAP. II.

APres ces choses ainsi faites,que l'indignatiõ du Roy Assuerus fut refroidie, & qu'il eut memoire de ce que Vasthi auoit fait,& de ce qui auoit esté decreté sur elle: les seruiteurs & ministres du Roy dirent: Que lon cerche au Roy des ieunes filles vierges,belles de regard,& que le Roy constitue des commissaires par toutes les prouinces de son royaume,& qu'ilz assemblent toutes les filles vierges belles de viaire, en la cité de Susan,en la maison des femmes, soubz la main d'Hagei Eunuq̃ du Roy, gardien des femmes,& leur donne onguens.Et la pucelle qui plaira au Roy regnera au lieu de Vasthi. Et la chose pleut au Roy,& en feit ainsi. Il y auoit lors vn homme en la cité de Susã,& le nom d'iceluy estoit Mardochée,le filz de Iair,filz de Semei,filz de Cis,homme de Iemini:lequel auoit esté transporté de Ierusalem auec la compagnie captiue, qui fut transportée auec Ieconia Roy de Iudã, laquelle Nabuchodo-nozor Roy de Babylone fent transporter. Iceluy nourrissoit Hadasa,autrement Esther fille de son oncle:car elle n'auoit point de pere ne de mere:& la iuuencelle estoit de belle forme & d'un beau regard.Et apres la mort du pere & de la mere d'icelle, Mardochée la print pour fille.Or quand la parolle du Roy fut ouye,& son edict,& que plusieurs iuuencelles s'assembloyent en la cité de Susan,par la commissiõ d'Hagei, Esther fut menée en la maison du Roy par la commission d'Hagei garde des femmes:& la ieune fille luy pleut,& eut grace deuant luy:& il luy feit incontinent dõner son onguent, & son estat,& sept damoiselles notables de la maison du Roy,& la *repara tresbiẽ, & toutes ses damoiselles en la maison des femmes.Or Esther ne declaira point son peuple,ne sa generation: car Mardochée luy auoit commãdé qu'elle n'en declairast rien. Et Mardochée se pourmenoit tous les iours deuãt la court de l'hostel des femmes, pour sauoir comment se portoit Esther, & que c'est qu'on faisoit d'elle. Et quand le temps de chacune fille estoit venu,pour entrer vers le Roy Assuerus,en la fin du douzieme moys qu'il luy appartenoit selon la coustume des femmes:car ainsi les iours de leurs purgations s'accomplissoyent par six moys, auec huyle de myrrhe, & par six

2. Roys, 24. d.

*Ou,changea,sauoit d'habitz.

moys

moys, auec choses aromatiques, & purgations des femmes: lors en cest estat la iuuencelle venoit au Roy: tout ce qu'elle disoit luy estoit donné pour aller auec elle, depuis la maison des femmes iusqu'à l'autel du Roy. Elle y entroit au soir, & de matin elle retournoit en la seconde maison des femmes, en la cõmission de Sasagas Eunuque du Roy, gardien des concubines. Puis elle n'entroit plus vers le Roy, sinon quand le D Roy la vouloit, & qu'elle fut appellée nommément. Or quand le temps d'Esther fille d'Abihail, oncle de Mardochée, laquelle il auoit prins pour sa fille, fut venu pour entrer chez le Roy, elle ne requist rien sinõce qu'auoit dit Hãgai l'Eunuque du Roy, gardien des femmes: & Esther receut grace deuant tous ceux qui la voioyent. Esther donc fut menée au Roy Assuerus, à la maison royale d'iceluy au dixiesme moys (lequel est le moys Tebeth) au septiesme an de son regne. Et le Roy ayma Esther sus toutes les femmes, & eut grace & courtoysie deuant luy plus que toutes les vierges, dõt il mit la couronne du royaume sur la teste d'icelle: & la feit regner au lieu de Vasthi.

Esther royne au lieu de Vasthi.

Adonc le Roy feit vn grand conuiue à tous ses princes, & ses seruiteurs, le conuiue d'Esther, & donna repos aux prouinces, & donna des presens selon la puissance royale. Et quand vn autre fois s'assembloyẽt des vierges, Mardochée se seoit à la porte du Roy: or Esther n'auoit point declairé sa generation ne son peuple, comme luy auoit commandé le dit Mardochée. Et Esther mettoit en effect la parolle de Mardochée, comme quand elle estoit nourrie auec luy. En ces iours la donc Mardochée se seant à la porte du Roy: Bagathan, & Thares deux des Eunuques du Roy qui gardoyent l'entrée se mutinerent, & cherchoyent de mettre la main au Roy Assuerus, laquelle chose Mardochée cogneut, & le signifia à Esther la Royne. Puis Esther le redit au Roy, de par Mardochée. Adõc fut la chose enquise: si fut trouuée, dõt furent tous deux penduz à vn bois, & fut escrit au liure des Chroniques deuant le Roy.

CHAP. III.

A Pres ces choses le Roy Assuerus magnifia Haman filz de Hamadatha Agagien, lequel il esleua & mit son throne par dessus tous les princes qui estoyẽt auec luy. Et tous les seruiteurs du Roy (qui estoyent à la porte du Roy) s'enclinoyent & adoroyent Haman: car ainsi leur auoit commandé le Roy. Mais Mardochée ne s'enclinoit point, & ne l'adoroit. Lors les seruiteurs du Roy (qui estoyent à la porte du Roy) dirent à Mardochée: Pourquoy transgresses tu le commandement du Roy? Et combien qu'ilz luy dissent chacun iour, nonobstant il ne leur obeissoit point, ce qu'ilz signifierent à Haman pour veoir si le propos de Mardochée seroit ferme: car il leur auoit esté declairé qu'il estoit Iuif. Et Haman B veit que Mardochée ne s'enclinoit point & ne se prosternoit deuant luy, dont Haman fut remply de fureur. Or il ne daignoit mettre la main sus Mardochée, seulement. Mais pource qu'on luy auoit denoncé la nation de Mardochée, il cerchoit de destruire tous les Iuifz, la nation de Mardochée, qui estoyent par tout le royaume d'Assuerus. Au premier moys (qui est le moys de Nisan) au douziesme an du Roy Assuerus, on ietta Phur (qui est le sort) deuant Haman, en quel iour & en quel moys ce feroit, & escheut au douziesme, qui est le moys Adar. Si dit Haman au Roy Assuerus. Il y a vn certain peuple dispersé, & diuisé entre les peuples par toutes les prouinces de ton royaume, & C leurs coustumes sont diuerses de tout peuple, & si ne veulent point faire les coustumes du Roy, & n'est point vtile au Roy de les laisser. S'il plait donc au Roy, qu'on escriue pour les destruire, & ie payeray dix mille talentz d'argent es mains de ceux qui feront cest exploit, pour le reduire es thresors du Roy. Lors le Roy tira son aneau de sa main, & le donna à Haman filz d'Hamadatha Agagien, aduersaire des Iuifz. Si dit le Roy à Haman: Qu'il te soit deliuré argent, & fais à ce peuple comme bon te semblera. Et au trezieſme iour du premier D moys furent appellez les scribes du Roy: & fut escrit tout ce que Haman auoit commandé aux Barons du Roy, & aux gouuerneurs qui sont sus chacune prouince, & aux princes de chacun peuple, & à chacune prouince selon son escriture, & à chacun peuple selon sa langue, au nom du Roy Assuerus, escrit & signé auec le cachet du Roy. Et les lettres furent mandées par la main des postes à toutes les prouinces du Roy, pour disiper, occir, & perdre tous les Iuifz, depuis le ieune iusqu'au vieil, les petis & les fẽmes, en vn iour au trezieſme iour du douziesme moys, qui est Adar, & leur despouille en proye. Le contenu de l'escriture estoit de donner ordonnance par vne chacune prouince, publiée à tous les peuples, pour estre apprestez en ce iour là. Les postes donc contrains par la parolle du Roy sortirent, & fut l'edict donné en la cité de Susan. Et le Roy & Haman estoyent assis pour boire, & la cité de Susan estoit en perplexité.

Hamã impetre lettres du Roy pour destruire les Iuifz.

CHAP. IIII.

LOrs quãd Mardochée entendit tout ce A qui auoit esté fait, il deschira ses veste

A

mens, & se vestit d'vn sac, & de cendre: & issit au milieu de la cité, & cria par grande voix & amere. Et vint iusqu'au deuant de la porte du Roy: car il n'estoit point [licite] d'entrer à la porte du Roy: estant vestu de sac. Et en chacune prouince & lieu (ou la parole du Roy & son edict estoit paruenu) grãd dueil fut fait par les Iuifz, & ieusne & pleur, & lamentatiõ, & sac, & cendre s'espãdoit par plusieurs. Lors vindrent les damoyselles
B d'Esther, & ses Eunuques, & luy annoncerent cela dont la Royne fut grandement dolente, & enuoya des vestemens pour vestir Mardochée, & oster son sac de dessus luy: mais il ne les print pas. Et Esther appella Hatach l'vn des Eunuques du Roy: lequel il auoit ordonné au seruice d'icelle, & luy commanda touchant Mardochée de sauoir que c'estoit, & pour quelle chose cela [se faisoit]. Hatach donc issit à Mardochée à la place de la cité, qui estoit deuant la porte du Roy. Et Mardochée luy manifesta tout ce qui luy estoit aduenu, & l'offre de l'argent qu'Haman auoit promis de payer au thresor du Roy, à cause des Iuifz pour les destruire. Et la coppie des lettres
C dudit edict (qui auoit esté mis en Susã, à fin de les desconfire) luy fut donnée pour monstrer à Esther, & luy declairer & cõmander qu'elle allast au Roy pour le supplier, & luy faire requeste "de bouche pour sa nation.

"Heb. de deuant sa face.

Ainsi Hatach vint, & annonça à Esther les parolles de Mardochée. Et Esther dit à Hatach, & luy commanda (de dire) à Mardochée: Tous les seruiteurs du Roy, & le peuple des prouinces du Roy, cognoissent que tout homme ou femme qui entre vers le Roy: à la court de dedans, lequel n'est point appellé, c'est vne de ses loix qu'il soit mis à mort, excepté que le Roy estende la verge d'or sur luy: lors viura, & il y a desia trente iours, que ie ne suis point appellée pour aller au Roy. Et ilz denoncerent les parol
D les d'Esther à Mardochée. Et Mardochée dit qu'on referast à Esther [ainsi]: Ne cuyde pas que ta personne puisse eschapper de la maison du Roy, d'entre tous les Iuifz. Car si tu te tais en ce temps cy, respiration & deliurance sera aux Iuifz d'vn autre lieu: mais vous perirez, toy, & la maison de ton pere: & qui sait si tu es paruenue au royaume pour tel temps? Et Esther dit qu'on referast à Mardochée: Va, & assemble tous les Iuifz qui se trouueront en Susan, & ieusnez pour moy: & ne mãgez & ne beuuez de trois iours tãt la nuit que le iour. Aussi ie ieusneray ainsi, & mes damoyselles. Et ainsi ie viẽdray au Roy, ce qui n'est point selon la loy. Si selon cela ie pery ie periray. Mardochée dõc s'en alla, & feit selon toutes les choses que luy auoit commandé Esther.

CHAP. V.

ET aduint au troisiesme iour qu'Esther A
se vestit d'accoustrement royal, & se tint en la court de l'hostel du Roy, laquelle estoit par dedans à l'endroit de la maison du Roy, & le Roy residoit sur le throne de son royaume en l'hostel royal contre la porte de la maison. Et comme le Roy veit la Royne Esther se tenant en la court, elle trouua grace enuers luy. Ainsi le Roy estendit à Esther la verge d'or qui estoit en sa main. Adonc Esther s'approcha & toucha le sommet de la verge. Et le Roy luy dit: Qu'as-tu Royne Esther? & quelle est ta requeste? & fu iusqu'à la moytié du royaume, si te sera il donné. Esther respondit: S'il plait au Roy, B
que le Roy vienne & Haman auiourdhuy au conuiue que ie luy feray. Et le Roy dit: Appellez vistement Haman pour accomplir la parolle d'Esther. Le Roy donc vint & Haman au conuiue que faisoit Esther. Et le Roy dit à Esther en beuuant le vin: Que demande-tu? & il te sera donné. Que cerche' tu? voire soit iusqu'à la moytié du royaume, si sera-il fait. Adonc Esther respondit, & dit: Ma demande & ma requeste est, si i'ay trouué grace par deuers le Roy, & s'il plait au Roy, d'accorder ma demande, & de faire ma requeste: que le Roy & Haman viennent au conuiue que ie leur feray, & ie feray demain selon la parolle du Roy. Et Haman sortit en ce iour la ioyeux & de cueur guay. Et Haman C
voyant Mardochée à la porte du Roy, lequel ne se leuoit point, & ne se mouuoit pour luy, ledit Haman fut remply d'ire contre Mardochée. Toutesfois il s'abstint, & vint en sa maison: puis enuoya querir ses amis & Zares sa femme. Adonc Haman leur compta la gloire de ses richesses, & la multitude de ses enfans, & toutes les choses ausquelles le Roy l'auoit magnifié, & qu'il l'auoit esleué sus les princes & seruiteurs du Roy. De rechef Haman dit: D'auan- D
tage la Royne Esther n'a fait venir au banquet qu'elle a fait auec le Roy, sinon moy, & si suis encore demain appellé à elle auec le Roy. Et tout cela ne me vaut rien, durant tout le temps que ie verray Mardochée Iuif seant à la porte du Roy. Et Zares sa femme & tous ses amis luy respondirent: qu'on face vn bois haut de cinquante coudées, & demain dy au Roy, qu'on y pende Mardochée: & iras ioyeux au conuiue auec le Roy. Et la chose pleut à Haman, & feit le bois.

CHAP. VI.

CEste nuit la le Roy "fut sans dormir, & A
dit qu'on luy apportast le liure des gestes notables & histoires, & furent leuz de uant le Roy. Lors fut trouué par escrit que

"Ebr. fut sonne se partit.

Mardo-

Mardochée auoit reuelé de Bagathana & Thares, deux des Eunuques du Roy, gardes de l'entrée, lesquelz auoyent machiné de mettre les mains sur le Roy Assuerus. Lors le Roy dit: Quel honneur & magnificence a esté faite à Mardochée, pour cecy? Et les seruiteurs & gardes du Roy dirent: Rien ne luy a esté fait. Et le Roy dit: Qui est à la court? Or Haman estoit venu en la court de dedans l'hostel du Roy, pour dire au Roy qu'il feist pendre Mardochée au bois qu'il luy auoit fait appreſter. Et les seruiteurs du Roy luy dirent: Voicy Haman assistant à la court. Et le Roy dit: Qu'il entre. Et Haman entra, auquel le Roy dit: Qu'est-il de faire à vn hõme, lequel le Roy veut honnorer? Et Haman dit en son cueur: A qui voudroit faire le Roy plus d'hõneur qu'à moy? Haman donc dit au Roy: L'homme que le Roy voudroit honnorer, qu'on luy apporte le vestement royal, duquel le Roy se vest, & le cheual sur lequel monte le Roy, & qu'on luy donne la couronne royale en sa teste, & qu'on luy baille la robbe & le cheual par la main de quelcun des princes du Roy, ou Barons, & qu'on veste l'homme, leql le Roy veut honnorer, & qu'on luy face cheuaucher le cheual par les rues de la cité: puis qu'on crie deuant luy: Ainsi est-il fait à l'homme, que le Roy veut honnorer. Adonc le Roy dit à Haman: Depesche, prẽs l'habillement & le cheual, comme tu as parlé, & fais ainsi à Mardochée le Iuif, qui sied à la porte du Roy: ne fais pas qu'vne parolle chée de toutes celles que tu as dites.

Haman donc print le vestement & le cheual, & vestit Mardochée, & le feit cheuaucher par la rue de la cité, & crioit en sa presence: Ainsi sera fait à l'hõme, q̃ le Roy voudra honnorer. Et Mardochée retourna à la porte du Roy, & Haman fut contraint s'en retirer en sa maison, dolent & ayant la teste couuerte. Et Haman recita à Zares sa femme, & à tous ses amiz, toutes les choses qui luy estoyent suruenues. Lors ses sages luy respondirent, & Zares sa femme: Si Mardochée (deuant la face duql tu as commencé à te prosterner) est Iuif, tu ne pourras rien cõtre luy, mais tu tomberas deuãt luy. Et eux encore parlans auec luy, les Eunuques du Roy suruindrent, & se hasterent d'amener Haman au conuiue que faisoit Esther.

CHAP. VII.

LE Roy donc & Haman vindrent banqueter auec la Royne Esther. Et le Roy dit encore à Esther au second iour du conuiue de "vin: Que demandes-tu Royne Esther, & il te sera donné? & quelle chose cerches-tu? encore q̃ ce soit iusqu'à la moitié du royaume, si sera-il fait. Et la Royne Esther respondit, & dit: Si i'ay trouué grace vers toy, o Roy: & s'il plait au Roy, q̃ pour ma demande ma vie me soit donnée, & de mon peuple à ma requeste. Car nous sõmes venduz, moy & mon peuple, pour estre desconfiz, tuez, & perduz. Que si nous estions venduz pour seruiteurs & seruantes, ie me fusse teuë: combien que l'aduersaire ne recompenseroit point le dommage du Roy. Et le Roy Assuerus parla, & dit à la Royne Esther: Qui est cestuy-la: & de q̃lle qualité est celuy qui a rẽply son courage pour faire ainsi? Et Esther respondit: L'hõme aduersaire & ennemy est ce mauuais Haman. Et Haman fut espouãté de la face du Roy & de la Royne. Et le Roy se leua en sa fureur du conuiue de vin, [pour entrer] au iardin du palais. Mais Haman se tint là pour faire requeste pour sa vie à la Royne Esther: car il voyoit q̃ le Roy estoit delibere de luy mal faire. Puis le Roy retourna du iardin du palais, à l'hostel du bãquet du vin: or Hamã estoit tõbé sur le lict qu'Esther auoit, dõt le Roy dit: Veut-il encore efforcer la Royne chez "moy en la maison? La parolle isit de la bouche du Roy, si "couurirẽt la face d'Haman. Et Harbona l'vn des Eunuques dit en la p̃sence du Roy: Voicy encore le bois que Haman auoit fait pour Mardochée, qui porta bonne nouuelle pour le Roy, leql est debout en la maison d'Hamã, de cinquãte coudées de haut. Et le Roy dit: Pẽdez-ly. Et ilz pendirent Haman au bois qu'il auoit preparé pour Mardochée: & l'ire du Roy fut appaisée.

"Ou moy present.
"C. le rendirent cõfus & digne de mort.

CHAP. VIII.

EN ce iour la le Roy Assuerus donna à la Royne Esther, la maison d'Haman l'aduersaire des Iuifz. Et Mardochée vint deuant le Roy: car Esther declaira commẽt il luy appartenoit. Et le Roy print son aneau qu'il auoit fait oster à Haman, & le dõna à Mardochée: & Esther mit Mardochée sus la maison d'Haman. Et Esther recommença à parler en la presence du Roy, & cheant deuant ses piedz, ploura, & le supplia de faire passer la malice d'Haman Agagien, & le propos qu'il auoit pensé contre les Iuifz. Et le Roy estendit la verge d'or à Esther. Adonc se leua Esther, & se tint deuant le Roy, & dit: S'il plait au Roy, & que i'aye trouué grace enuers luy, & est chose conuenable vers le Roy, & q̃ ie luy soye agreable: q̃ on escriue de reuoquer les lettres du propos d'Haman filz d'Hamadatha Agagiẽ, lequel auoit escrit pour destruire les Iuifz qui sont par toutes les prouinces du Roy. Car cõment pourroye-ie veoir le mal qui rencontrera mon peuple, & comment pourroye-ie veoir la perditiõ de mõ parentage? Et le Roy Assuerus dit à Esther, & à

"C. vn festin solennel.

Mardochée Iuif: Voicy, i'ay donné la maiſon d'Haman à Eſther, & a eſté pendu au bois, pour auoir mis ſa main ſur les Iuifz: & vous, eſcriuez aux Iuifz (comme bon vous ſemblera) au nom du Roy, & ſignez de l'aneau du Roy: car les eſcritures qui ſont eſcrites au nom du Roy, & ſont ſignées de l'aneau du Roy, ne ſe retractent point.

C Et en ce temps la, au troiſieſme moys, qui eſt le moys de Siuan, au vingttroiſieſme [iour] d'iceluy: les ſecretaires du Roy furét appellez. Et fut eſcrit ſelõ toutes les choſes q̃ Mardochée commanda, aux Iuifz, aux Barõs, gouuerneurs, & princes des prouinces, qui eſtoyent depuis Inde iuſqu'à Ethiope: à ſauoir, cent & vingtſept, à chacune prouince ſelon leur eſcriture, & à chacun peuple ſelon leur langue, & aux Iuifz ſelon leur eſcriture & ſelon leur langue. Et eſcrit au nom du Roy Aſſuerus, & ſigna de l'agneau du Roy, ſi manda les lettres par la main des poſtes à cheual, cheuauchans des "genetz, & des muletz, poulains de iumens, leſquelles le Roy bailla aux Iuifz qui eſtoyent par chacune cité: pour ſ'aſſembler, & aſsiſter pour leur vie, à fin de deſconfire, tuer, & perdre tout exercite de peuple, & de prouince, qui les tormentoyent, auec les petis & les femmes, & piller les deſpouilles. Et ce en vn iour par toutes les prouinces du Roy Aſſuerus, le trezieſme iour du douzieſme moys, lequel

D eſt le moys Adar. La coppie de l'eſcriture eſtoit que ceſt edict fuſt arreſté par toutes les prouinces, & publié à tous les peuples, que les Iuifz fuſſent preſtz en ce iour, pour prendre vengeance de leurs ennemiz. Les poſtes donc cheuauchans les genetz & les muletz, ſortirent, ſe depeſchans & haſtãs par la parolle du Roy: & fut l'edict donné en la cité de Suſan. Et Mardochée iſsit de deuant le Roy auec vn accouſtrement royal de hyacinte, & blanc, & vne grande couronne d'or, & vn veſtement de fin lin, & d'eſcarlate: & la cité de Suſan ſe recrea & ſ'eſiouit. Et aux Iuifz fut clarté, lieſſe, reſiouiſſance, & honneur. Et en chacune prouince, & en chacune cité, & lieu, ou la parolle du Roy & ſon edict paruenoit, fut lieſſe & ioye aux Iuifz, conuiue & bon iour: & ſi pluſieurs du peuple de la terre ſe faiſoyent Iuifz: car la crainte des Iuifz cheut ſur eux.

"Auc. dromadaires.

CHAP. IX.

A Ainſi au douzieſme moys, qui eſt le moys Adar, au trezieſme iour d'iceluy, que la parolle du Roy, & ſon edict paruint pour le mettre en execution, au iour q̃ les ennemiz des Iuifz eſperoyent dominer ſus eux, fut l'oppoſite: car les Iuifz dominerent ſus ceux qui les hayoient. Or les Iuifz ſ'aſſemblerent en leurs citez par toutes les prouinces du Roy Aſſuerus, pour mettre la main ſur ceux qui procuroyent leur mal: & nul ne reſiſta contre eux: car la crainte d'iceux cheut ſur tous les peuples. Et tous les princes des prouinces, Barons, Ducz, & ceux qui faiſoyent l'œuure qui appartenoit au Roy, exaltoyent les Iuifz: car la peur de Mardochée cheut ſur eux, pourtant que Mardochée eſtoit grand en la maiſon du Roy, & ſa renommée alloit par toutes les prouinces: car ceſt homme Mardochée profitoit, & deuenoit grand. B Et les Iuifz frapperent tous leurs ennemiz à coupz d'eſpée, d'occiſion, & perdition, tellement que ilz feirent ſelon leur volunté à ceux qui les hayoient. Auſsi en la cité de Suſan les Iuifz occirent & deffeirent cinq cens hommes, & pareillement occirent Pharſandatha, & Delphon, & Aſphatha, & Phoratha, & Adalia, & Aridatha, & Pharmaſtha, & Ariſai, & Aridai, & Vaizatha, dix filz d'Haman, filz d'Hamadatha aduerſaire des Iuifz: mais ilz ne mirent point leur main au butin. En ce iour la le nombre des occiz paruint en la cité de Suſan C deuant le Roy. Et le Roy dit à la Royne Eſther: En la cité de Suſan les Iuifz ont occis & deffait cinq cens hommes, & dix filz d'Haman: au reſidu des prouinces du Roy, qu'ont-ilz fait? & que demandes-tu, & il te ſera donné? & que cerches-tu dauantage, & il ſera fait? Et Eſther reſpondit: S'il plait au Roy, qu'il permette encore demain aux Iuifz qui ſont en Suſan, de faire ſelon l'edict d'auiourdhuy, & qu'ilz pendent au bois les dix filz d'Haman. Et le Roy dit, qu'on le feiſt ainſi, & fut donné l'arreſt en Suſan, dont les dix filz d'Haman furent penduz. Les Iuifz donc qui eſtoyent en Suſan, ſ'aſſemblerent en- D core au quatorzieſme iour du moys Adar, & occirent en Suſan trois cens hommes: mais ilz ne mirent point leurs mains au butin. Et le reſte des Iuifz, qui eſtoyent par les prouinces du Roy, ſ'aſſemblerent, & tindrent bon pour leur vie, & eurent repos de leurs ennemiz, & occirent de ceux qui les hayoient ſeptante cinq mille: mais point ne mirent leurs mains au butin. Et ce fut au trezieſme iour du moys Adar, & au quatorzieſme du meſme ilz ceſſerent, & le celebrerent pour iour de conuiue & de lieſſe.

Et les Iuifz qui eſtoyent en Suſan, ſ'aſ- E ſemblerent au trezieſme & quatorzieſme [iour] du meſme [moys,] & repoſerent au quinzieſme d'iceluy, & le celebrerent pour iour de conuiue & de lieſſe. Pource les Iuifz des villages, qui habitent es villes non murées, celebrent le quatorzieſme iour du moys Adar, en lieſſe, cõuiue, & iour ioyeux,

&

& l'vn enuoye des preſens à l'autre. Et Mardochée eſcriuit ces parolles, & enuoya les lettres à tous les Iuifz, qui eſtoyent par toutes les prouinces du Roy Aſſuerus, prochaines & loingtaines, leur ordonnant que ilz celebraſſent le quatorzieſme iour du moys Adar, & le quinzieſme iour du meſme par chacun an. Selon les iours auſquelz les Iuifz auoyent eu repos de leurs ennemiz: & le moys qui leur fut conuerty de doleur en lieſſe, & de pleur en iour ioyeux, pour celebrer ces iours de conuiue & de ioye, & qu'ilz enuoyaſſent dons l'vn à l'autre, auſsi dons aux poures. F Et les Iuifz receuans ce mandement, commencerent à faire ainſi comme leur eſcriuit Mardochée: pourtant qu'Haman filz d'Hamadatha Agagien l'aduerſaire de tous les Iuifz, auoit propoſé contre les Iuifz de les perdre, & auoit fait tomber Phur (qui eſt le ſort) pour les troubler & les perdre. Et quand [Eſther] fut venue deuant le Roy, il commanda que auec ceſte lettre: ſon mauuais propos (qu'il auoit propoſé contre les Iuifz) fuſt retourné ſur ſa teſte, dont on le pendit auec ſes filz au bois. Pource les Iuifz ont appellé ces iours Phurim, par le nom de *Phur. Et ſelon toutes les parolles de ceſte lettre, & ce qu'ilz ont veu ſur ce, & ce qu'il leur eſt aduenu, ont eſtably. Et ont receu ſus eux & ſus leur ſemence, & ſus tous habitans entre eux, de ne treſpaſſer point à celebrer ces deux iours, ſelon leur eſcriture & ſaiſon par chacun an, à ce que ces iours ſoyent reduitz en memoire, & ſolennizez par chacune generation, par chacune famille, par chacune prouince, & chacune cité. Et que ces iours de Phurim ne paſſent point du milieu des Iuifz, & la memoire d'iceux ne deffaille point de leur ſemence. Et la Royne Eſther fille d'Abihail eſcriuit, & Mardochée le Iuif toute la confirmation, pour eſtablir ceſte lettre de Phurim pour la ſecon de fois. Puis enuoya des lettres à tous les Iuifz, aux cent vingtſept prouinces du royaume d'Aſſuerus, auec parolles de paix & d'aſſeurance, pour eſtablir ces iours de Phurim en leurs ſaiſons, comme Mardochée Iuif leur auoit eſtably, & la Royne Eſther: & comme ilz ont eſtably ſur leur ame & ſur leur ſemence, les parolles des ieuſnes & de leur cry. Et le dit d'Eſther confirma ces parolles de Phurim, & fut eſcrit au liure.

*C. ſort.

G

CHAP. X.

A ET le Roy Aſſuerus impoſa tribut ſur la terre, & les iſles de la mer. Et tous les geſtes de ſa force, & puiſſance: & la declaration de la magnificence de Mardochée, de laquelle le Roy l'auoit magnifié, ne ſont elles pas eſcrites au liure des Chroniques des Roys de Mede & de Perſe? comment le dit Mardochée Iuif eſtoit ſecond apres le Roy Aſſuerus, & grand vers les Iuifz, & agreable à la multitude de ſes freres, lequel procuroit le bien à ſon peuple, & parloit paiſiblement à toute ſa ſemence.

Fin du liure d'Eſther.

Le liure de Iob.

CHAP. I.

IL Y AVOIT VN homme en la terre d'Vz, duql le nom eſtoit Iob. Ceſtuy hõme icy eſtoit ſimple, & droit, & craignãt Dieu, & ſe retirãt du mal. Or luy naſquirent ſept filz & trois filles. Et eſtoit ſa poſſeſsion de ſept mille ouailles, & de trois mille chameaux, & cinq cens couples de bœufz, & de cinq cens aſneſſes, & eſtoit ſa famille fort grande: & eſtoit ceſt homme icy plus grand que tous les *enfans d'Orient. Et ſes filz alloyent & faiſoyent cõuiues par leurs maiſons, vn chacun en ſon iour. Ilz conuioyent auſsi leurs trois ſœurs pour manger & boire auec eux. Et quãd les iours du conuiue eſtoyent paſſez, ſelon le tour, Iob enuoyoit vers eux, & les ſanctifioit: & ſe leuãt au matin, offroit des holocauſtes ſelon le nombre d'eux tous. Car il diſoit: [Ie feray cecy,] que parauenture mes filz n'ayent peché, & *maudit Dieu en leurs cueurs. Ainſi faiſoit Iob tous les iours. Mais vn iour comme les filz de Dieu eſtoyent venuz pour aſsiſter deuant le Seigneur, Satan auſsi ſe trouua entre eux. Adonc le Seigneur dit à Satan: Dont viens-tu? Et Satan reſpondit à Dieu, diſant: De circuir la terre, & de tracaſſer par icelle. Et le Seigneur luy dit: N'as-tu pas conſideré mon ſeruiteur Iob, qu'il n'y a nul ſemblable à luy en la terre, homme ſimple, & droit, & craignant Dieu, & ſe retirant du mal? Auquel Satan reſpondãt, dit: Iob craint-il Dieu pour neant? As-tu pas mis vne haye à lentour de luy, & de ſa maiſon, & de tout ce qui eſt ſien à l'enuiron? Tu as beneit l'œuure de ſes mains, dont ſa cheuance eſt creuë en la terre. Mais eſtens ta main, & frappe tout ce qui luy appartient, pour veoir ſ'il ne te maudira point en ta face. Parquoy le Seigneur

A La preudhommie de Iob.

Les enfãs de Iob & ſes poſſeſsions.

*C. Orientaux.

*Ebr. benit pour maudit.

B

Satan demande cõgé de nuire à Iob en ſes biẽs

dit à Satan: Voicy, tout ce qui est sien est en ta main: nonobstant tu n'estendras point tes mains sus luy. Lors Satan se partit de la presence du Seigneur. Et vn iour, comme ses filz & ses filles mangeoyent & beuuoyent du vin en la maison de leur frere le premier nay: vn messager vint à Iob, lequel dit: Les bœufz labouroyent, & les asnesses paissoyent en leurs lieux, & les Sabéens se sont iettez dessus, & les ont prins, & ont frappé les seruiteurs au trenchant de l'espée: mais ie suis seul eschappé pour le t'annoncer. Et comme cestuy-la parloit encore, vn autre vint, & dit: Le feu de Dieu est tombé du ciel, & a ars les brebis & les seruiteurs, si les a consumé: mais ie suis seul eschappé pour le t'annoncer. Et comme cestuy-la parloit encore, vn autre vint, & dit: Les Chaldéens ont ordonné trois bendes, & se sont ruez sus les chameaux, & les ont prins, & si ont aussi frappé les seruiteurs au trenchant de l'espée: mais ie suis seul eschappé pour le t'annoncer. Et comme cestuy-la parloit encore, vn autre entra, & dit: Comme tes filz & tes filles mangeoyent & beuuoyent le vin en la maison de leur frere aisné, vn grand vent est venu de delà le desert, & a frappé contre les quatre coingz de la maison, laquelle est tresbuchée sur les enfans, dont ilz sont mortz: mais ie suis seul eschappé pour le t'annoncer. Adonc Iob se leua, & deschira son vestement, & tondit sa teste, & se iettant en terre, adora, disant: Ie suis sorty du ventre de ma mere tout nud, & tout nud y retourneray. Le SEIGNEVR l'a donné, aussi le Seigneur l'a osté: "le nom du Seigneur soit benoit. En tout ce Iob ne pecha point, " & n'attribua rien de desraisonnable à Dieu.

C Les bœufz & asnesses de Iob prises des Sabéens.

Ses brebis bruslées par feu du ciel.

Ses chameaux emmenez par les Chaldéés.

D Ses enfans accablez en la maison.

1 Tim. 6 b "Outre ce le Grec & Orig, cõe il a pieu au Seigneur, ainsi est il fait "Outre ce le Gre par ses leures.

CHAP. II.

OR vn iour aduint que les filz de Dieu estoyent venuz pour assister deuant le Seigneur, & Satan aussi vint entre eux pour comparoistre deuant le Seigneur. Lors le Seigneur dit à Satan: D'ont viens-tu? Lequel respõdit au Seigneur, & dit: De circuir la terre, & de me pourmener en icelle. Lors le Seigneur dit à Satan: N'as-tu pas considere' mon seruiteur Iob, qu'il n'y a nul semblable à luy en la terre, homme simple, & droiturier, & craignant Dieu, & soy retirãt du mal, & encore perseuerant en innocence? Tu m'as mesme esmeu contre luy, pour le deffaire sans cause. Et Satan respondit au Seigneur, & dit: Chacun donnera peau pour peau, & tout ce qu'il a pour sa vie. Mais maintenant enuoye ta main, & touche ses oz & sa chair, veoir s'il ne te maudira pas en ta face. Et le Seigneur dit à Satan: Voicy, il est en ta main: mais toutesfois garde sa vie. Quand donc Satan fut issu de la presence du Seigneur, il frappa Iob de vne rogne tresmauuaise, depuis la plante de son pied, iusqu'au couppet de sa teste. Et il print vn tais pour s'en gratter, & se seoit dedans les cendres. Lors sa femme luy dit: Perseueres-tu encore en ta simplesse? "Beneis Dieu, & si mourras. Et il luy dit: Tu as parlé comme vne des folles [femmes.] Si nous receuons les biens de Dieu, pourquoy ne receuons nous les "maux? En toutes ces choses icy, Iob n'offensa point par ses leures. Or trois amiz de Iob ayans ouy [parler] de tout ce mal cy, qui luy estoit aduenu, vn chacun vint de son lieu: à sauoir, Eliphaz Themanite, & Baldad Suhite, & Zophar Naamathite, & prindrent complot ensemble pour le venir recréer & conseler. Et esleuans de loing leurs yeux, ilz ne le recogneurent pas. Et s'escrians, plourerent, & deschirerent vn chacun son vestement, & espardirent la poudre sur leurs testes vers le ciel. Et s'asseirent auec luy sur la terre par sept iours & sept nuitz, sans ce que nul luy dit vn mot: car ilz voyoient que la doleur estoit tresgrande.

A Satan demande à Dieu commissiõ de frapper Iob en son corps

B

C Iob tenté de sa femme "Ou maudis.

Prosperité & aduersité dedieu "Ou, aduersitez.

D

CHAP. III.

ET apres ce, Iob ouurit sa bouche, & maudit son iour, si cria, & dit: Que le iour auquel ie fus nay, perisse, & la nuit en laquelle fut dit, Vn enfant est conceu. Ceste iournée soit tournée en tenebres. Que Dieu de dessus ne la requiere pas, & qu'elle ne soit pas esclaircie de lumiere. Que les tenebres & l'ombre de la mort la rendent obscure. Que la nuée demoure obscure sus elle, & que la chaleur du iour l'espouante. Que l'obscurité possede ceste nuit. Qu'elle ne soit pas entre les iours de l'an, & qu'elle ne vienne pas au nombre entre les moys. Que ceste nuit soit solitaire, que point ne vienne resiouissance en icelle. Que ceux qui maudient le iour (estans disposez à susciter le dueil) la maudient. Que les estoilles soyent obfusquées par l'obscurité d'icelle. Qu'elle attende la lumiere, & ne [vienne pas,] & ne voye point "l'aube du iour. Pource qu'elle n'a pas fermé les huiz du ventre qui m'a [porté,] & n'a pas caché doleur arriere de mes yeux. Pourquoy ne suis-ie pas mort en la matrice, ou que ne faillis quand ie fus issu du ventre? Pourquoy m'a on tenu sus les genoux? & pourquoy ay-ie allaicté les mammelles? Car maintenant ie seroye gisant, & me tairoye, & reposeroye, adonc me seroit repos auec les Roys & les cõseilliers de la terre, qui se sont réedifiez les lieux desertz: ou auec les princes qui ont

Iere. 20. d

"Ebr. les paupieres du matin.

A

B

C

ont eu l'or,& ont rẽply leurs maisons d'argent. Ou que ne fusse non plus que l'abortif qui est mussé, ou comme les enfans qui n'ont pas veu la lumiere. Les meschans ont là cessé de[leur]trouble,& ceux qui ont travaillé vertueusement ont illec repos. Les prisonniers reposent ensemble, & n'oyent pas la voix de l'oppresseur. Le petit & le grand sont là & le seruiteur y est affranchy de son seigneur. Pourquoy est donnée la lumiere au miserable,& la vie à ceux qui sont marris en courage? Lesquelz attendent la mort &si ne vient pas,& la cerchent plus que le thresor. Lesquelz seroyent bien ayses se resiouissans par liesse,s'ilz trouuoyent le sepulcre. Ce[seroit ioye] à l'homme duquel la voye est mussée,& que Dieu a enserrée. Car mon souspir vient deuant que ie mange, & mon vlement est comme les eaus debordées. Car la crainte que ie crain gnoye m'est aduenue, & ce que ie redoutoye m'est venu. "Ie n'ay pas esté en prosperité,ie n'ay pas esté à requoy,ie n'ay pas eu repos & trouble m'est aduenu.

"Aucũs liset par interrogatiõ N'est ye ie pas en prosperité &c.

D

CHAP. IIII.

A

LOrs respondit Eliphas Themanite, & dit:"Si on essaie à parler à toy te fascheras-tu? Mais qui sera celuy qui se pourra contenir de parler? Voicy tu en as enseigné plusieurs,& as renforcé les mains lassées: tes parolles ont cõferme' ceux qui vacilloyent,& as conforté les genoux tremblans. Mais maintenant"[mal]t'est aduenu, & en es faché,il t'a frappé,& tu en es troublé. N'est-ce pas cy ta crainte, ta fiance, ton esperance,& la simplesse de tes voyes?

"Aucũs si quelque'tẽtatiõ t'aduient.

"ou tẽtation.

B

Aye recordation(ie te prie) qui est l'innocent qui iamais perit,& ou ont esté exterminez les droituriers? Comme i'ay veu ceux qui labourent iniquité & sement malice & les recueillent,estre periz par le soufle de Dieu & estre consumez par l'esprit de son ire. "Le rugissement du lion & la voix de la leoneſſe &les dentz des petis liõs sont rompuz. Le lion est pery pour faute de proye, & les faons du lion se sont separez. Mais vne parolle cachée m'a esté cachée, & mon aureille en a vn peu receu d'icelle. Pendant les cogitations des visions de nuit,quand le sommeil prent les hommes: il me vint vne crainte, & frayeur espouanta mes oz. Et le vent qui passoit en ma presence,feit dresser les poilz de ma chair. Il s'arresta,& ne cognoissoye point son regard: vne image estoit deuant mes yeux, & en silence i'oyoie vne voix. L'homme sera il plus iuste que Dieu? ou l'homme sera il plus pur que son facteur? Voicy,il ne iuge point verité estre en ses seruiteurs,& "iuge follie estre en ses anges. Combien plus en ceux qui demeurẽt es maisons d'argile,desquelz le fondement est de poudre,lesquelz seront consumez"par la tigne? Ilz seront frappez du matin iusque au vespre,& periront eternellement sans que nul y mette [son cueur]. "Leur dignité est emportée: ilz meurent &non pas en sagesse.

"par la similitude du liõ dit perir les meschãs: cõbiẽ que ilz soyent grans & puissans.

C

"Grec,cõme.

"ou,leur aduãtage sera osté.

CHAP. V.

A

APpelle maintenant pour veoir s'il y a quelcun qui te respondre, &" te tourne vers aucun des saincts. Car courroux occit l'homme fol, & enuie met à mort le sot. I'ay veu le fol auoir belle racine: mais incontinent ie maudis son habitacle. Ses enfans seront loing de salut, & seront foullez en la porte,& n'y aura personne qui les deliure. L'affamé mangera la moisson d'iceluy, & la rauira d'entre les espines & celuy qui aura soif enguollera son auoir. Car la peine ne sort point de la poudre, & l'affliction ne germe point de la terre. Mais l'homme est nay à l'affliction ainsi que les "flammettes du feu vollent en haut. Au reste ie requerray Dieu, & mettray ma parolle vers Dieu lequel fait grandes choses, sans qu'on les puisse comprendre,& merueilleuses tant qu'elles sont sans nombre. Lequel donne la pluye sur la terre, & enuoye l'eau parmy les rues. A fin qu'il mette les humbles en haut,& que les contristez soyent esleuez en salut. *Lequel dissipe les pensées des rusez,tellement que leurs mains n'executent rien. Lequel surprent les sages en leur finesse:& le conseil des peruers est [par luy] abbatu. Ilz rencontreront de iour les tenebres, & tasteront au midy comme en la nuit. Mais il sauuera le poure de l'espée,de la bouche,& de "la main du fort. Et l'indigent aura esperãce: mais l'iniquité fermera sa bouche. Voicy,*bienheureux est l'homme que Dieu corrige. Ne despriſe pas donc la correction du Toutpuissant: car c'est luy qui frappe, & met l'emplastre, il naurera& ses mains rendront la sante'. Il te deliurera de six tribulations, & en la septiesme le mal ne te touchera point. Il te deliurera de mort en la famine,& en bataille de la puissance de l'espée. Tu seras caché de la flagellation de la langue,& quand la calamité viendra tu ne la craindras point. Si que tu te riras en la calamité & en la famine,& ne craindras point des bestes de la terre. Car ton alliãce sera auec les pierres des champs,& la beste champestre te sera paisible. Et sauras que ton pauillon sera en paix,& tu visiteras ton tabernacle &n'offenseras point. Tu sauras aussi que ta semence sera en grand nombre, & ta lignée comme l'herbe de la terre. Tu entreras au sepulcre en"vieillesse,comme le tas de bled se leue

"Aucũs a mis folie.

"Grec,selõ ou, tellemẽt qu'il fait voller les estincelles en haut ou& les estincelles s'esleuẽt pour voller.

B

C

2.cor.3.d

"C.les meschans seront cõfuz

Iaque.1.b

D

"ou,vigueur.

1.Pie.2.a.

D

en son temps. Voicy, nous auons enqueſte' ceſte choſe, & eſt ainſi: eſcoute, & la la cognois pour toy.

CHAP. VI.

A Mais Iob reſpondant dit: A la mienne volunte' que mon "indignation fut peſée, & mes doleurs fuſſent enſemble eſleuées en la balãce. Car elle ſeroit plus peſante que le grauier de la mer, pourtant mes parolles ſont engloutyes: car les ſagettes du Toutpuiſſant ſont en moy, deſquelles le venin boit mon eſprit, & les eſtonnemens de Dieu batailent contre moy. L'aſne ſouuage recanera-il apres l'herbe? ou, le bœuf mugira il deuant la prouuende? Ce qui n'a pas ſaueur le mangera on ſans ſel? ou, y a il gouſt au blanc de l'œuf? Or les choſes que mon ame ne vouloit point toucher, ſont comme puanteur de ma "viande. Qui fera que ma demande vienne, & que Dieu me donne ce que i'attendz? à fin que Dieu me vueille froiſſer. Qu'il eſtende ſa main & qu'il me retranche. Et ce encore me ſeroit conſolation, " & m'eſgayroye en la doleur, ſ'il ne m'eſpargnoit pas: certes ie ne contrediray point es parolles du Sainct. Car quelle eſt ma force, que ie puiſſe, ſoubſtenir? ou, quelle eſt ma fin, que ie prolonge ma vie? Ma force eſt elle comme la force des pierres? & ma chair eſt elle d'ærain? Eſt il pas ainſi qu'il n'y a en moy nulle ayde, & que ma ſubſtance eſt ſubſtraite de moy?

B "Aucũs de ma chair.

"Grec, en laquelle ſautoye ſur les murailles.

Celuy qui eſt deſolé doit auoir benéce de ſon prochain: mais on delaiſſe la crainte du Toutpuiſſant. Mes freres ont fait fauſement, ilz ſe ſont eſcoulez comme le torrent & comme le flot des fleuues: leſquelz ſont troubles par la glace, & obſcurcis de la neige. Puis defaillent au temps qu'ilz ſont eſchauffez, & en la chaleur ſont retirez de leur lieu. Ilz declinent du train de leur voye: ilz ſ'eſuanouyſſent & periſſent. On les regarde aux voyes de Thema, & à chemins de Seba, on eſpere en eux. Mais on eſt confus pour y auoir eſperé. Eſtant venu iuſqu'à iceux on eſt honteux. Vous eſtes maintenant comme vn [fleuue]: car vous auez veu ma playe, dont vous auez craint. Vous ay-ie dit, apportez moy [quelque choſe:] & me donnez de voſtre ſubſtance? ou, deliurez moy de la main de l'ennemy, & me reſcouëz de la main des tyrans? Enſeignez moy, & ie me tairay: & ſi i'ay failly en quelque choſe, donnez le moy à entendre. Combien ſont fortifiées les parolles droites? & qui de vous y pourra reprendre quelque choſe? Ne me dites vous pas propos pour [me] redarguer, & [tenez] comme vent, les parolles de l'affligé? De fait vous vous ruez ſus l'orphelin, & fouyſſez pour ſubuertir voſtre amy. Or maintenant vueillez moy regarder, ſi ie mentiray en voſtre preſence. Conuertiſſez vous ie vous prie: & qu'il n'y ayt point d'iniquité, retournez [dy-ie] encore & vous [cognoiſtrez] ma iuſtice en icelle [reſponce]. Y-a il iniquité en ma langue, ou mon palais ne ſent-il point l'amertume?

C

D

CHAP. VII.

A Le temps n'eſt-il point determiné à l'homme qui eſt ſur la terre, & ſes iours ne ſont ilz pas comme les iours, du mercenaire? Comme le ſeruiteur deſire l'ombre, & comme le mercenaire attend [la fin] de ſon œuure: ainſi pareillement ay-ie eu en heritage des moys vains, & me ſont conſtituées des nuitz labourieuſes. Si ie me couche, ie dy: Quand me leueray-ie? & [mon cueur] meſure le veſpre, & ſeray ſaoulé de me demener iuſqu'au point du iour. Ma chair eſt veſtue de vers, & des ordures de la poudre. Ma peau eſt rompue & corrompue. " Mes iours paſſent plus legierement que la nauette du tiſſerant, & defaillent ſans eſpoir. Qu'il te ſouuienne que ma vie n'eſt que vent, & que mon œil ne retournera plus pour veoir le bien. L'œil de celuy qui me voit, ne me regardera plus: ſi tes yeux [ſont] ſus moy, mais ie ne ſeray plus. Comme la nuée defaut & ſ'en va, ainſi celuy qui deſcend au ſepulcre ne remonte plus, & ne retourne plus en ſa maiſon, & ſon lieu ne le cognoiſt plus. Parquoy auſſi ie n'eſpargneray pas ma bouche: ie parleray en la deſtreſſe de mon eſprit, & deuiſeray auec amertume de mon ame. Suis ie la mer ou la balaine, que tu mette garde ſus moy? Si ie dy: mon lit me conſolera & ma couche me ſoulagera en ma meditation, tu m'effrayeras par ſonges & m'eſtonneras par viſions. Parquoy mon ame a eſleu l'eſtranglement & la mort, plus que mes "os. Ie ſuis en facherie, que ie ne viue i amais, deporte toy donc de moy, car mes iours ne ſont rien. Qu'eſt-ce de l'homme que tu le magnifie, & que tu metz ton cueur en luy, & le viſite tous les matins, & l'eſprouue de moment en moment? Cõment ne te departz tu de moy, tu ne me laiſſe point tant que i'aye aualé ma ſaliue. I'ay peché o garde des hommes, que t'en feray-ie? Pourquoy m'as tu mis "pour te rencontrer, dont ie ſoye en charge à moy meſme? Pourquoy ne pardonne tu pas mon fotfait, & pourquoy n'oſte tu mon iniquité? Car maintenant ie coucheray en la poudre, & ſi tu me cerche au matin ie ne ſeray plus en eſtre.

B Aucuns Que mes iours paſſent, &c.

C "C'eſt plus que la vie

D "Grec cõtraire à toy.

chap.

CHAP. VIII.

A MAis Baldad Suhite: respondant, dit: Iusqu'à quand tiendras-tu encores ces propos? & seront les parolles de ta bouche comme vn vent vehement? Dieu peruertit il le iugement: ou celuy qui est Toutpuissant subuertit il la iustice? Si tes filz ont peche' contre luy, & qu'il les ayt enuoyez au lieu de leur iniquite': neantmoins si tu viens de matin à Dieu & prie le Toutpuissant, si tu es pur & droit, alors il s'esueillera vers toy, & rendra l'habitation de ta iustice pacifique: tellement que quand ton commencement seroit petit, ta condition derniere croistra grandement. Pourtant ie te prie interrogue l'ancienne generation & te dispose d'enquester des peres. Car nous ne sommes que du iour d'hier, & sommes ignorans d'autant que noz iours sont sus la terre comme l'vmbre. Iceux ne t'enseigneront ilz pas, & profereront les parolles de leur cueur? Le ionc peut-il verdoyer sans humeur, ou la praerie croistre sans eau? Encore qu'elle soit en sa verdure & sans estre coppée: toutesfoys deuant tout l'herbage elle seichera, ainsi sont les voyes de tous ceux qui oblient Dieu, & l'esperance de lhypocrite perira son espoir sera oste" & sa confiance sera comme la maison de l'araigne. Il sappuyra sur sa maison, mais icelle ne se pourra soubstenir: il s'y tiendra fort, mais elle ne sera point de durée. Cõme [l'arbre] est fraiz deuant le soleil, & son rainceau s'espand par son iardin, & ses racines s'entourteillent aupres du puitz, & se recourbent comme vne maison de pierre. Si quelcun l'arrache de son lieu tellement qu'elle le nie: [disant,] ie ne t'ay pas veu. Voicy ceste est la liesse de sa voye qu'elle croisse en autre territoire. Ainsi Dieu ne deboutera pas le simple, & ne prendra pas les mauuais par la main iusqu'à ce qu'il ayt remply ta bouche de ris, & tes leures de triumphe. Ceux qui te hayent seront vestus de confusion, & le tabernacle des meschans ne sera plus en estre.

Dieu pardonneaux repentãs.

B

psal. 144. b.

C

D

CHAP. IX.

A ET Iob respondit, disant: Ie say veritablement qu'il est ainsi, & comment l'hõme seroit il iustifie' auec DIEV? S'il veut disputer contre luy, il ne luy pourra respondre de mille choses l'une. Il est sage de cueur, & fort en puissance. Qui s'est porte' fierement contre luy, & a eu la paix? C'est celuy qui transmue les montagnes, & n'en sentent rien quand il les subuertit en sa fureur. Qui esmeut la terre de son lieu, si que les colomnes d'icelle croslent. Qui commande au soleil & ne se leue pas, & enferme les estoilles comme soubz vn seau. Qui estend les cieux tout seul, & chemine sus les hautes vagues de la mer. Qui fait l'estoille Arcturus & Orion & les estoilles Hyades, & les "climatz de Midy. Qui fait grandes choses & incomprehensibles, & merueilleuses, lesquelles sont sans nombre. Voicy, s'il passe vers moy ie ne le verray point: s'il tire outre, ie ne l'apperceueray point. Voicy s'il rauit, qui luy fera restituer? Qui est celuy qui luy dira, pourquoy fais tu cela? DIEV ne reuoque point son ire, & soubz luy sont courbez ceux qui se cõfient en orgueil. Combien moins donc luy respondray-ie & disposeray-ie mes parolles auec luy? Que si i'estoye iuste, si ne respondroy-ie rien, ains feroye supplication vers mon iuge. Encore que ie crie, & qu'il me respond: si ne croiray-ie pas qu'il ayt ouy ma voix. Car il m'estouffe par le tourbillon, & me fait plusieurs playes sans cause. Il ne permet nullement que ie reprenne mon haleine: mais il me saoule d'amertumes. S'il est [question] de force, il est robuste. S'il est [question] de iugement, qui tesmoignera? Si ie me veux iustifier, ma bouche me condemnera. Si ie me fais parfait, il me iugera peruers. Si ie me monstre innocent, toutesfois mon ame n'en saura rien, & reprouueray ma vie. C'est tout vn, parquoy i'ay dit: il consumera le simple & le meschant. S'il flagelle [le meschant,] que ne l'occist il incontinent? il se rit de la peine des innocẽs. La terre est donnée en la main du meschant, & couure le viaire des iuges d'icelle. Que si ce n'est pas luy, donc ou est ce? & qui est-ce? Mes iours ont este' plus legiers que le poste, ilz s'en sont fuis & n'ont pas veu le bien. Ilz sont passez comme auec les nauires d'Ebehi, & comme l'aigle volant pour manger. Quãd ie penseray, d'oblier mon propos, & delaisser mon ire & me reconforter. Ie trẽble de tous mes trauaux, cognoissant q̃ tu ne me iugeras point innocent. Mais si ie suis meschant pourquoy laboure-ie en vain? Si ie me laue comme des eaux de la neige, & nettoye mes mains" en la fontaine, neantmoins tu me plongeras en la fange, & mes habillemens m'auront en abomination. Car [Dieu] n'est pas homme comme moy, que ie luy responde, & que nous venions ensemble en iugemẽt. Il n'y a pas entre nous d'arbitre, qui mette sa main sus nous deux. Qu'il oste de moy sa verge, & que sa crainte ne m'espouante point. Adonc ie parleray & ne craindray point: pource qu'il n'est pas ainsi, ie me tiens quoy.

"Ebri. chãbres.

B

C

D

Ou, au sauon.

CHAP. X.

A MAis mon ame est retranchée de ma vie. Pourtant ie laisseray ma complaincte sur moy. Ie parleray en l'amertume

de mon ame, ie diray à Dieu: Ne me vueille point condamner. Monstre moy pourquoy tu plaidoye contre moy. Te semble il bon que tu me face tort, & que tu reproue le labeur de tes mains, & que tu auctorise le conseil des meschans? As-tu les yeux charnelz, ou regarderas tu comme l'homme regarde? Tes iours sont ilz comme les iours des humains, & tes ans sont ilz comme les temps de l'homme, que tu t'enqueste de mon iniquité, & que tu cerches mon peché: veu que tu cognois que ie n'ay point meschamment fait, & nul ne me peut deliurer de ta main?

B Tes mains m'ont figuré & formé tout à lentour, & tu me deffaitz? Ie te prie que tu aye memoire que tu m'as fait comme la boue, & que tu me reduiras en poudre. Ne m'as-tu pas coullé comme le laict, & amassé comme le fromage? Tu m'as vestu de peau & de chair, & m'as cõposé d'os & de nerfz. Tu m'as donné vie & grace & ta visitation a gardé mon esprit. Combien que tu celes choses en ton cueur: toutesfoys si say-ie bien qu'il est ainsi vers toy. Si i'ay pe-

C ché tu me "garde, & ne me rẽdz pas exempt
"Aucuns, emprisonne. de mon iniquité. Si ie fais meschamment malheur est sus moy: & quand ie seroye iuste, si ne leueray-ie pas la teste comme remply d'opprobre & voyant mon affliction: laquelle à la mienne volunté accroisse, & que tu me prenne comme le lion, & te retourne en me traictant estrangement. Renouuelle tes playes "enuers moy, & multi-
"Aucuns, tesmoings plie ton ire à lentour de moy: & que recheutes, & multitude [de miseres.] soyent sur moy. Pourquoy m'as-tu mis hors de

D la matrice? ie fusse defailly. & nul œil ne m'eust veu. I'eusse, este comme si ie n'eusse iamais este, si i'eusse este transporté du ventre au tombeau. Le nõbre de mes iours n'est il pas petit qu'il cesse & oste de moy & ie me reconforteray vn petit auant que ie m'en aille, sans plus retourner, en la terre tenebreuse & ombre de mort: en terre obscure comme tenebres, là ou est l'ombre de mort & n'y a nul ordre, mais la lueur y est comme obscurité. CHAP. XI.

A ET Zophar Naamathite respondãt, dit: Ne respondra on pas à beaucop de parolles, & le babillart sera-il iustifié? Tes menteries feront elles taire les hommes, & quand tu te moque des autres, nul ne te fera il honte? Car tu as dit: Ma doctrine est nette & suis pur en ta presence. Mais à la mienne volunté que Dieu parlast, & qu'il ouurist cõtre toy ses leures: à fin qu'il te declairast les secretz de sapience, cõment tu as merité le double selon sa determination, & que tu

" c'est) te fait credit sache que Dieu "t'oublie pour ton iniquité. Quand tu cercheras Dieu, le trouueras-tu? & trouueras-tu la perfection du Tout-puissãt? [Elle] est es hautesses des cieux, que feras-tu? elle est plus basse que les gouffres, que cognoistras-tu? La mesure d'icelle est plus lõgue que la terre, & plus large que la mer. S'il change & referre & rassemble, qui le destournera? car il a cogneu les hommes mensongiers, & a veu l'iniquité: ne l'entendroit-il pas? L'homme vain presumera de

B

C l'apperceuoir, combien que l'homme soit nay comme le poullain de l'asne sauuage.

Si tu appareille ton cueur, & que tu esten de tes mains vers luy, si tu oste loing de toy l'iniquité qui est en ta main, & que iniustice ne demeure pas en ton tabernacle, adonc pourras tu leuer ta face sans macule, & seras ferme & ne craindras point. Car tu mettras la misere en obly, & n'en auras non plus memoire que des eaus qui sont passées outre: & le temps s'esleuera plus [clair] que le mi-

D dy: si resplendiras & seras cõme la matinée, & auras confiance pource qu'il y a esperance: tu caueras la fosse, & te coucheras seurement. Tu reposeras & n'y aura, persone qui t'espouante, & plusieurs te requerrõt. Mais Leui.26.a les yeux des meschans deffaudront & perdront leur refuge, & leur esperance sera angoisse de l'ame. CHAP. XII.

A DOnc Iob respõdit, disant? voire pour ce que vous estes comme tout vn peu-

" Lequel est sans iugement. ple, "& auec vous mourra la sagesse. I'ay aussi vn cueur comme vous, & ne suis point moindre que vous, & qui est celuy qui n'en sache autãt? Ie suis comme celuy qui est moqué de son amy, lequel reclame Dieu & il Pro.14.a. l'exauce: le iuste & le simple sont en moquerie. [Ie suis] comme la lampe mesprisée en l'opinion du riche: & ainsi que celuy qui est prest à chãceller des piedz. Les tabernacles des rapineurs prosperent, & ceux qui tiennent Dieu en leur mains le prouocquent hardiment. Mesme interrogue les bestes B & elles t'enseigneront: interrogue les volailles du ciel & elles te le declairerõt. Ou, "parle à la terre: & icelle t'enseignera: & les poissons de la mer le te racompteront. "Selon le Grec. Aucũs, le rainceau de la terre Qui est celuy qui ne sait en toutes ces choses que la main du Seigneur a ce fait? en la main duquel est l'ame de tout viuant & l'esprit de toute chair humaine. L'aureille ne discerne elle pas le parler? &, le palais ne gouste il pas le mãger? La sapience est es anciens, & la prudence est en la longitude de temps. Auec luy est la sapiẽce & la force, & a le conseil & l'intelligence. * S'il viẽt à demolir, il n'y a persone qui le redifie. S'il enferme l'hõme, il n'y a nul qui luy puisse ouurir. S'il retient les eaus, toutes choses seicherõt: mais s'il les lasche, elles subuertirõt la terre. Enuers luy est la force, & la dexteri-

C Isaie.22.f Apoca.3.b

D A luy eſt celuy qui faut, & q̃ fait faillir. Il fait cheminer les conſeilliers pour eſtre pillez, & rend les iuges eſtourdis. Il deſlie le baudrier des Roys, & lie leurs reins de ceinture. Il enuoye les "ſacrificateurs pour eſtre en proye, & renuerſe les fortz. Il oſte le propos des veritables, & oſte le ſens des anciens. Il reſpand ſus les nobles meſpris, & debilite la force des cheualiers. Il deſcouure les lieux profondz des tenebres, & fait ſortir en lumiere l'ombre de la mort. Il multiplie les gentz, & les deſtruit: il eſlargit les nations, & les reduit. Il oſte le cueur des chefz du peuple de la terre, & les fait fouruoyer es deſertz ſans voye. Ilz taſtonnent les tenebres ſans lumiere, & les fait errer comme l'yurongne. CHAP. XIII.

"ou, magnifiques.

A VOicy, mon œil a veu toutes choſes, & mon aureille les a ouyes & entendues. I'ay autant cogneu moy auſsi comme vous & ne ſuis point moindre que vous. Toutesfoys ie parleray au Tout puiſſant, & deſire de diſputer auec Dieu. Mais certes vous eſtes forgeurs de menſonge, & tous medecins de nulle valeur. Et à la mienne volunté que vous vous taiſiſſiez, à fin qu'il vous fut reputé à ſapience. Eſcoutez main

B tenant ma diſpute, & entendez aux argumentz de mes leures. Parlez vous iniquement pour Dieu, & parlez vous pour luy par fraude? Luy porterez vous faueur, ou debatrez vous pour luy? N'eſt il pas bon qu'il ſ'enqueſte de vous? Le tromperez vous, comme on trõpe l'hõme? Il vous reprẽdra ſi vous "luy fauoriſez "en ſecret. Son excellence ne vous eſpouantera elle point? & ſa crainte ne tumbera elle point ſus vous? Voſtre memoire ſera accomparée à la cendre, & voz corps aux corps de bouë. Taiſez vous pour l'amour de moy, à fin que ie parle, & qu'il m'aduienne ce qui pourra. Pourquoy oſteray ie ma chair à tout mes dentz, & mettray ma "vie en dangier? Quand meſmes il m'occiroit, ſi auray-ie eſperance en luy. Toutesfoys ie redargueray mes voyes en ſa preſence. Encore me ſera il en ſalut, car l'hypocrite ne viendra point deuant luy. Oyez de voz aureilles mon propos & mon compte: voicy maintenant i'ay preparé le iugement, & ſay que ie ſeray iuſte. Qui eſt celuy qui debattra auecques moy? Car maintenant ſi ie me tais, ie deffaudray. Que tu ne me faces point deux choſes, & adoncques ie ne me cacheray

D point de ta face. Eſlongne ta main arriere de moy: & que la peur que i'ay de toy, ne m'eſpouante point. Appelle [moy] & ie te reſpondray: ou, que ie parle, & que tu me reſponde. Combien ay-ie d'iniquitez & de pechez? Monſtre moy ma tranſgreſsion & mon peché. Pourquoy cache-tu ta face? & pourquoy me repute tu ton ennemy? Briſeras-tu la fueille debattue? & pourſuyuras tu le chaume ſec? Car tu eſcris contre moy tes amertumes, & me fais poſſeder les iniquitez de ma ieuneſſe. Et metz mes piedz au cepz, & prens garde à tous mes ſentiers: leſquelz [cepz] ſont imprimez ſus le talon de mes piedz. Et ſuis comme le [bois] pourry qui ſe conſume, & comme la robbe que la tigne mange.

"ou, le ſuppliez Ebrieu. prenez ſa face.

" c'eſt) en vain: ou, cauteleuſement.

C "Ebr. mõame en mes mains.

CHAP. XIIII.

L'Homme nay de femme, eſt de brief A
temps, & remply de troublemẽt. Il ſort hors comme la fleur & eſt coppé, & ſ'enfuit comme l'ombre & ne demeure point. Et encore ouure tu tes yeux ſus iceluy, & m'amene en iugement auec toy. Qui rendra net ce qui eſt d'immundicité? il n'en n'y a pas vn. Ses iours ne ſont ilz pas determinez? le nombre de ſes moys, eſt enuers toy. Tu en as fait l'ordonnance, & ne paſſera point outre. Retire toy de luy, & il ſera à requoy iuſqu'à ce que ſon iour deſiré vienne comme du mercenaire. Car l'ar- B
bre a eſperance ſ'il eſt coppé, qu'il reiettera encore, & ſes rainceaux ne ceſſeront point. Si ſa racine ſ'enuieillit en la terre, & que ſon tronc meure en la poudre: il germera par la vigueur de l'eau, & fera des rameaux comme la plante. Mais quand l'homme eſt mort, & deſnué, & defailly, ou eſt-il? Cõme les eaus ſe retirent de la mer, & que le fleuue ſe deſeiche & ſe tarit: ainſi l'homme apres qu'il eſt endormy ne ſe releue plus. Il ne ſe reſueillera pas iuſqu'à ce que les cieux ne ſerõt plus, & ne ſe releuera pas de ſon ſomne. A ma volunté que tu C
me cachaſſe dedans le ſepulcre: muſſe moy iuſqu'à ce que ta fureur ſoit paſſée, & que tu me donne ſentence, & aye memoire de moy. Si vn homme meurt reuiura-il? Tous les iours de mon temps i'attendray, iuſqu'à ce que mon rechangement vienne. Tu m'appelleras, & ie te reſpondray: pourtant que Prouerb. 5. d.
tu as à gré l'œuure de tes mains. Mais tu as compté mes pas, & ne dõnes delay à mõ peché. Mon forfait eſt ſigné cõme en vn ſachet, & as adiouſté ſus "mon iniquité. "Aucuns. ſus ma peine.

Certes la montagne chet & decoule D
en bas, & la roche eſt oſtée de ſon lieu, les eaus cauent les pierres, & ſes inundations emportent par deſbordement la poudre de la terre. Mais feras-tu perdre l'eſperance de l'homme? Tu le ſurmõteras à touſiours, & il ſen ira chãgeant ſa face, & l'enuoyras. Si ſes filz ſont nobles, il ne le ſaura point: & ſi ſont chetifz, il n'en entẽdra rien. Toutesfois tant que ſa chair ſera ſur luy, elle ſe dueillera, & ſon ame lamentera ſus luy.

CHAP. XV.

A Adonc Eliphaz Themanite respondit, disant: La respõse du sage sera elle sciẽce de vent, & remplira il les ventres du vẽt d'Orient? Reprendra il par parolle non cõuenable, & par ditz esquelz n'y a point d'vtilité? Or tu as rompu la crainte, & as ostẽ la priere de deuant Dieu: car ta bouche enseignera ton iniquité, & as esleu la langue des rusez. Ta bouche te condemnera & non pas moy, & tes leures respondront contre toy. Es tu le premier homme nay, & formé deuãt les montagnes? As-tu ouy le conseil
B de Dieu, & la sapience sera elle restrainte à toy? Que cognois-tu, que nous ne sachiõs? Qu'entendz tu, qui ne soit en nous? Aussi il ya entre nous hõme chenu & vieil, beaucop plus ancien que ton pere. Te semble il peu de chose des consolations de Dieu? & y a il quelque secret en toy? Comment ton cueur t'a il prins? & q̃ tes yeux s'y accordẽt: que tu respondz en ton esprit à Dieu, & profere parolle de ta bouche? Qu'est-ce de l'homme qu'il puisse estre net, & qui est celuy qui est nay de fẽme, qui se puisse mõstrer iuste? Voicy il ne iuge point verité estre en ses Saincts: & si les cieux ne sont point netz deuant luy. Combien plus sera l'homme abominable & inutile, lequel boit iniquité
C comme eau? Ie te monstreray escoute moy, & te reciteray ce que i'ay veu. Ce qu'ont annoncé les sages, & n'ont point caché ce [qu'ilz ont eu] de leurs peres: ausquelz seulz a esté donnée la terre, & nul estrãger n'a point passé parmy eux. Le meschãt est tous les iours cõme en trauail d'enfant, & le nombre des ans est incertain au tyrant. Le son de la terreur est en ses aureilles, & en la paix le pilleur luy suruiẽt. Il ne croit pas qu'il puisse retourner des tenebres: voyãt l'espée deuãt soy: il vague apres le pain, ou il cognoit que le iour de tenebres est appareillé en sa main. La tribulatiõ & angoisse l'espouanterõt, & se fortifierõt contre luy comme vn Roy contre celuy qu'il enuirõne. Car il a estendu sa main cõtre Dieu, & s'est efforcé cõtre le Tout puis
D sant. Dont [Dieu] luy courra au col, encore ayãt le corps garny de son escu. Pourtãt qu'il a couuert sa face de sa graisse, & a fait des rayes sur sa hanche: & qu'il a habité es citez desolées & es maisons, qu'on n'habitoit point, lesquelles estoyẽt laissées en mõceaux. Il ne sera pas enrichy, & sa substance ne sera point stable, & sa "perfection ne sera point de durée en terre. Il ne se retirera point des tenebres, la flãme sechera ses brãches, & sera osté en l'esprit de sa bouche. Il ne croit pas errant en vanité que son changement sera vanité. Son iour sera "com

"ou, prosperité.

"ou, coppé.

plet deuant [le terme], & son rameau ne verdoyera point. Et [Dieu] l'ostera cõme l'aigret de la vigne, & le iettera arriere cõme l'olyue sa fleur. Car la cõgregation de l'hypocrite sera desolée, & le feu deuorera les tabernacles de ceux qui prennent les [dons. Il conçoit la malice, & enfante le menson- Isaie .59 a.
ge, & son ventre prepare la fraude. Psal. 7 d.

CHAP. XVI.

Mais Iob respondit, disant: I'ay sou- A
uent ouy telles choses. Vous estes tous consolateurs fascheux. N'y aura-il point de fin es parolles de vent? Ou qui te fait si hardy, que tu respondes? Ie pourroye aussi parler comme vous: si vostre ame estoit au lieu de mon ame. Et vous tiendroye compagnie à parler, & hocheroye ma teste contre vous. Ie vous fortifieroye de ma bouche, & le mouuement de mes leures retiendroit [la douleur]. Mais si ie
B parle, ma doleur ne se laschera point: & si ie cesse, quel allegement? Toutesfois [Dieu] me trauaille maintenãt, tu as desolé toute ma cõgregation. Tu m'as fait des rides pour estre en tesmoignage: & s'est esleué en moy vne maigreur, laquelle tesmoigne en ma face. Sa fureur me rauit, & m'est cõtraire & grinse ses dentz sus moy: mõ ennemy a aguysé ses yeux contre moy. Ilz ont ouuert leur bouche sus moy, ilz m'ont frappé les iouës par opprobre, & se sont cõgregez ensemble cõtre moy. Dieu me fait encliorre par l'iniq̃, & me fait auoir frayeur entre les
C mains des meschãs. I'auoye prosperité, mais il m'a diminué, & a apprehẽdé mon col, & ma foudroyé, & s'est fait vne butte de moy. Ses archiers m'enuironnent, il diuise mes reins, & n'espargne rien, & respãd mon fiel sur la terre. Il m'a derõpu de rõpure sus rõpure, il a couru sus moy comme vn Geant.

"Aucuns, fiché.

I'ay cousu vn sac sur ma peau, & ay "Ebri. cor ne, ou teste.
"charge ma "gloire de poudre. Ma face est ternie par pleurs, & sur mes paupieres est l'umbre de mort: ia soit qu'il n'y ayt point de fraude en mes mains, & que mon oraison soit pure. O terre ne couure point D
mon sang, & que mon cry n'ayt point de lieu. Aussi maintenãt voicy mon tesmoing qui est au ciel, & mon garant est es hautz lieux. Mes compaignons sont Rhetoriqueurs contre moy: mais mon œil decoule enuers Dieu. Que n'est-il loisible à l'homme de disputer auec Dieu, ainsi que au filz de l'homme auec son prochain? Car les ans qui sont nombrez viennent, & iray par le sentier, par lequel ne retourneray iamais.

CHAP. XVII.

Mon halaine est corrompue, mes iours sont taillez, & les sepulcres me sont appreſtez.

sont [appreſtez]. Il n'y a que gaudiſſeurs auec moy, & ſi demeure mon oeil en amertumes. Ie te prie metz [gage] & me donne pleige en cauſe auec toy: qui eſt celuy qui touchera en ma main? Car tu as caché leur cueur, à fin qu'ilz n'entendent: pourtant tu
B ne les exalteras point. A ſauoir ceux qui annoncent leurs penſées pour flater, les yeux de leurs filz deffaudrõt. Il m'a mis comme au prouerbe du commun, & ſuis cõme vn tabourin deuant eux. Mon œil eſt obſcurcy par indignation, & mes membres ſont tous comme l'ombre. Les iuſtes ſeront eſtonnez de ceſte choſe, & l'innocent ſeſleuera contre l'hypocrite. Mais le iuſte tiendra ſa voye, & le net de mains augmentera ſa force. Vous tous donc conuertiſſez vous, & venez maintenãt: car ie n'ay point trouué entre vous de ſage. Mes iours ſõt paſſez, mes entrepriſes ſont diſſipées, & les penſées de mon cueur. Ilz m'ont mis la
D nuit pour le iour: & [eſt oſtée] la lumiere prochaine à cauſe des tenebres. Si i'attendz, le ſepulcre eſt ma maiſon: & ay ordonné mon lict en tenebres. I'ay appellé la pourriture, [diſant]: Tu es mon pere: & les vers, [vous eſtes] ma mere & ma ſœur. Ou eſt donc maintenant mon eſperance, & qui cõſiderera mon attente? Elles deſcendront es coſtez du ſepulcre, & ſi repoſeront enſemble en la poudre.

CHAP. XVIII.

A Lors Baldad Suhite reſpondit, diſant:
A Quand * mettrez vous fin à voz parolles? Entendez, puis apres parlons. Pourquoy ſommes nous reputez comme beſtes, & ſommes ſelon voſtre aduis ſalles? [Tu es commẽ] celuy qui rauit ſon ame par ſa fureur. La terre ſera elle delaiſſée au moyen de toy? & les roches ſeront elles tranſportées de leur lieu? Auſsi la lumiere du meſchant ſera eſteincte, & ſi ne reſplendira plus l'eſtincelle de ſon feu. La lumiere ſera obſcurcie en ſon tabernacle, & ſa lampe qui
B eſt ſus luy ſera eſteincte. Les pas de ſa force ſeront reſtreintz, & ſon propre conſeil le mettra bas. Car les filetz ſont mis à ſes piedz, & cheminera ſur la retz. Le laqs luy prendra le talon, & les brigans viendront au deſſus de luy, ſon cordaige eſt caché en la terre, & ſa trappe ſur le chemin. Frayeurs l'eſpouãteront à lenuiron, & l'accableront à ſes piedz. Sa ſubſtance ſera en famine, & la calamité ſera preparée à ſon coſté. Il mangera la force de ſa peau, & " le premier
C nay de la mort mangera ſes membres. Sa fiance ſera oſtée de ſon tabernacle, & le fera marcher vers le Roy eſpouantable. " On habitera en ſon tabernacle, tellement qu'il ne ſera plus ſien, & ſoulphre ſera eſpars ſur ſon habitation. Ses racines deſeicheront par embas, & ſon rameau ſera coppé par en haut. Sa memoire ſera perie de la terre, & n'aura pas renommée par les rues. On le D pouſſera de lumiere en tenebres, & le debouttera on du monde. Il n'aura point de filz ne de nepueu entre ſon peuple, ne de ſuruiuant en ſes demeures. Les ſuyuantz ſeront eſtonnez pour ſon iour, & horreur ſaiſira les anciens. Certes telles ſont les habitations du maling, & tel eſt le lieu de celuy qui ne cognoit point Dieu.

CHAP. XIX.

ET Iob reſpondit, diſant: Iuſqu'à quand A tormenterez vous mon ame, & me minerez de parolles? Ia par dix fois m'auez vous rendu confus, & n'auez pas eu honte de vous mocquer de moy. Quand meſmes de fait i'auroye failly: ma faute demeure auec moy. Si c'eſt enverité que vous parlez hautainemnt contre moy, & me reprenez de mes opprobres, cognoiſſez que Dieu m'a fait tort, & m'a enuironné de ſa retz. Voicy, ie crie de l'extorſion: mais ie n'ay point de reſponſe: Ie m'eſcrie, mais il n'y a point de iugement. Il a enſerré mon chemin dont ne puis paſſer outre, & a mis tenebres en ma voye. Il m'a deſpouillé de ma B gloire, & a oſté la couronne de mon chef. Il m'a deſtruit de toutes pars, & m'en ſuis allé: & a fait departir de moy mon eſperance, comme de l'arbre [arraché]. Sa fureur s'eſt enflammée contre moy, & m'a reputé comme ſon ennemy. Ses bendes ſont venues enſemble, & ont prins leur chemin vers moy, & ont tout autour aſsiegé mon tabernacle. Il a fait eſlongner mes freres de moy, & ceux que ie cognoiſſoye ſe ſont auſsi eſtrangez de moy. Mes prochains m'ont delaiſſé, & ceux qui me cognoiſſoyent m'ont mis en oubly. Ceux qui C demeurent en ma maiſon, & mes ſeruantes m'ont eſtimé comme eſtranger, & ay eſté deuant leurs yeux comme forain. I'ay appellé mon ſeruiteur, mais il n'a point reſpõdu, encore que le priaſſe de ma propre bouche. Mon halaine a eſté eſtrange à ma femme, & priay les filz de mon ventre. Auſsi les " ieunes m'ont eu en horreur: & quãd ie me leuoye, ilz parloyent contre moy. Tous les hommes de mon ſecret m'ont eu en abomination, & ceux que i'aymoye ſe ſont reuirez contre moy. Mon os s'eſt ioint à ma peau & à ma chair, & ſuis reſchappé à tout la peau de mes dentz. Ayez mercy D de moy, ayez mercy de moy, au moins vous qui eſtes mes amis: car la main de Dieu m'a touché. Pourquoy me perſecutez vous comme Dieu, & ne vous ſaoulez de ma chair? A ma volunté que maintenant mes parol-

* A ſauoir toy Iob, & tes ſemblables.

" On, elle habitera (a ſauoir ſa fẽme) ſans luy.

" Aucuns, iniques.

les s'escriuissent, à ma volunté qu'elles fussent escrites au liure d'une graffe de fer, ou de plomb, & qu'elles fussent entaillées en pierre eternellement. Car ie say bien que mon Redempteur vit, & qu'en la fin il se "leuera sur la poudre. Et quand apres ma peau ce corps sera rongé. Et combien que les vers ayent rongé ceste [chair] aps ma peau: toutesfois ieverray Dieu de ma chair. Ie le cõtempleray en moy, & mes yeux le regarderõt & non autre: mes reins sont defaillis à mon sein. Si vous dites: en quoy le poursuyurõs nous, & quelle racine de cause est trouuée en moy? Tremblez pour l'espée: car l'espée est vengeance des iniquitez, à fin que sachez qu'il y a iugement.

" Aucuns, qu'il est le dernier qui sera debout sur la terre.

CHAP. XX.

A PVis Zophar Naamathite respondant, dit: Pource me font mes pensées respondre, & pource ma hastiuete est en moy. I'ay ouy la correction de mon opprobre: & l'esprit de mon intelligence me fait respondre. N'as tu pas ce cogneu des le temps iadis, & des que l'homme a este mis sur la terre: que la gloire des meschans est de n'agueres, & que la ioye de l'hypocrite est cõme vn moment? Quand sa hautesse monteroit iusqu'au ciel, & que son chef toucheroit les nuées, si sera il perdu à iamais, " cõme sa fiente: & ceux qui l'auoyent veu, diront: Ou est il? Il s'enuolera comme le songe, & on ne le trouuera point, & passera cõme la vision de la nuit. L'œil qui l'auoit veu ne le verra plus, & son lieu ne le regardera plus. Ses enfans " appaiseront les poures, & ses mains restitueront ses richesses. Ses os seront remplis de son adolescence, & dormira en la poudre auec luy. Car quand le mal aura este doux en sa bouche, qu'il aura musse dessoubz sa langue: qu'il aura retenu & ne l'aura point lasche, & l'aura cache dedans sa gorge. Sa viande sera leans en ses entrailles conuertie en fiel d'aspicz. Il vomira la substance qu'il a deuorée, & Dieu la tirera hors de son ventre. Il succera la teste des aspicz, & la langue de la vipere l'occira. Il ne verra pas les ruisseaux, les riuieres, & les fleuues de miel & de beurre. Il rendra le labeur, & n'en auallera point, selon la mesure de sa permutation & ne se resiouyra point: car il a foulle & a abãdonné les poures, il a rauy la maison laquelle il n'a pas edifie. Pourtant il ne cognoistra point de rassasiemẽt en son ventre: & ne gardera point ses choses pcieuses. Il ne demourera rien de sa viande: & pourtant nul n'attẽdra son bien. Quãd il sera remply à sa suffisance il aura angoisse, ia soit q̃ toute main qui laboure vienne à luy. Quãd il voudra replir son vẽtre, [Dieu] enuoyera l'ire de sa fureur en luy, & fera plouuoir sur luy en sa viande. Il fuyra les armures de fer, & l'arc d'ærain le transpercera. [L'archier] a tiré [sa flesche,] & l'a fait sortir du corps, & a reluit de son fiel. Les horreurs irõt sus luy, " toutes tenebres sont mussées en ses lieux secretz. Le feu qui ne s'esteint point le consumera, & le reste qui est en son tabernacle sera affligé. Les cieux reuelerõt son iniquité, & la terre s'esleuera contre luy. Le fruit se partira de sa maison: & ses choses decouleront au iour de son ire. Voyla la portion de l'homme meschãt qu'il a de Dieu, & l'heritage de son dire qu'il a du Seigneur.

" Aucuns, cõme il se tournera.

" c. Flatteront les poures ou s'humilieront enuers eux.

" c'est) il ne se pourra cacher de sperila.

CHAP. XXI.

A ET Iob respondit, disant: Escoutez mon propos, & q̃ cela vous soit pour voz cõsolations. Supportez moy, & ie parleray: & apres que i'auray parle, moquez vous. [Addresse] ie mon propos vers vn homme? pourquoy donc ne seroit mon esprit en angoisse? Entendez à moy, & vous espouuantez & mettez la main sus la bouche. Mesmes aussi quand i'en ay memoire, i'en suis trouble: & tremblement saisit ma chair.

Pourquoy viuent les meschans, & s'enuieillissent, & encore sont puissans en richesses? Leur semence est stable en leur presence & auec eux, & leur generation est deuant leurs yeux. Leurs maisons sont paisibles sans crainte, & la verge de Dieu n'est pas sus eux. Leur bœuf vient à saillir, & ne fault se point la semence: leur vache veelle & n'auorte point. Ilz enuoyent hors leurs petis comme brebis: & leurs enfans sautent. Ilz font sonner le tabourin & la harpe: & se resiouyssent au son des orgues. Ilz passent leurs iours en bien, & descendent " incontinent au sepulcre. Et disent à Dieu: Retire toy de nous, car nous ne voulons point la science de tes voyes. Qui est le Tout puissant, que nous seruions à luy? & quel proffit aurons nous, si nous le suppliõs? Voicy, leur bien n'est pas en leur main, que le conseil des meschans soit loing de moy. Combien de fois la lampe des meschans s'esteindra elle, & leur ruyne viendra elle sus eux? qu'il diuisera les cordeaux par sa fureur? & seront comme le chaume deuant le vent, & comme la paille que le tourbillon soubstrait? Dieu gardera aux filz d'iceluy la douleur [du pere]: & quand il luy aura rendue, adonc le cognoistra-il. Ses yeux verront sa ruine, & beuura de la fureur du Tout puissant. Et que luy chaut-il de sa maison apres luy, quand le nombre de ses moys sera diminue? Qui enseignera la science à Dieu qui iuge les choses hautes? Il mourra en sa pleine force tout aise & paisible. Ses " boyaux sont pleins

Ierem. 12. a. Habac. 1. a.

B

" c. sans laguir beaucoup. Mala. 3. d.

C

" Selon Grec Aucuns, mamelles.

Eccl. 5. a.

D

pleins de lait, & les os d'iceluy sont arrosez de moelle: Et l'autre meurt en amertume de son ame, & ne mange point du bien. Et toutesfoys ilz dormirõt ensemble en la poudre & les vers les couuriront. Voicy, ie cognoy voz pensées & entreprinses, dõt vous me faites tort. Car vous dites: Ou est la maison du prince? &, ou est le tabernacle de l'habitation des meschans? N'auez vous pas interrogué ceux qui passẽt par la voye, & ne cognoissez vous pas leurs signes? Car le mauuais est retenu pour le iour de perdition, & sera mené au iour de la fureur. Qui annoncera sa voye en sa presence? & qui luy rendra ce qu'il a fait? Il sera mené au sepulcre, & residera au tombeau. Le terroir gleirieux luy sera doux, & tirera tout homme apres luy: & ceux de deuant luy sont sans nombre. Comment donc me consolez vous en vain, & en voz responses est restée preuarication? CHAP. XXII.

A MAis Eliphaz Themanite respondit, disant: L'homme peut-il faire proffit à Dieu? si estant entẽdu il proffite à soy mesme. Quel proffit au Toutpuissant, que tu sois iuste? ou quelle vtilité, que tu face parfaitement tes voyes? Te respondra il, pour crainte de toy? viendra il auec toy en iugement? Ta mauuaistié n'est elle pas grande? & tes iniquitez ne sõt elles pas sans fin? Car tu as prins gage de tes freres sans cause, & as despouillé les vestemens de ceux qui estoyent nudz. Tu n'as point donné d'eau au lassé, & as retiré le pain de celuy qui auoit faim. Mais la terre estoit à l'hõme puissant, & celuy qui estoit personage venerable, habitoit en icelle. Tu as enuoyé les vefues vuydes, & les bras des orphelins ont esté cassez. Pourtant es-tu enuironné de laqs, & la soubdaine peur te trouble. Ou, les tenebres [t'aduiennent,] à fin que tu ne voye, & l'abondance d'eau, te couure. Dieu n'est il pas haut es cieux? regarde le sommet des
B estoilles: car elles sont haut esleuées. Mais tu dis: Qu'est-ce que cognoit Dieu? iugera il par la nuée? Les nuées sont ou il se cache, & ne voit point, & chemine par le cercle du ciel. As-tu prins garde à la voye du siecle, en laquelle les hõmes iniques ont marché? Lesquelz ont esté exterminez deuant le tẽps & leur fondemẽt est cõme le fleuue enfõdré.
C Lesquelz disoyẽt à Dieu: Retire toy de nous & demãdoyent que leur feroit le Toutpuissant? Toutesfoys il auoit réply leurs maisõs de biens: mais le conseil des meschans soit loing de moy. Les iustes les verront, & se resiouyront: & l'innocẽt se moquera d'eux. "Nostre substance est elle desconfite? mais le feu n'a-il pas consumé le demourant d'iceux? Accointe toy donc de luy ie te prie, & fais paix: & par ces choses tu auras bonne prosperité. Reçoys, ie te prie, la loy de sa bouche, & metz ses parolles en ton cueur. Si tu te retournes vers le Toutpuissant tu seras edifié, & eslongneras l'iniquité de ton tabernacle. Tu mettras l'or sur la poudre, & l'or d'Ophir comme cailloux des fleuues. Et sera le Toutpuissant ta forteresse, & auras l'argent par monceaux. Et te delecteras adonc sus le Toutpuissant, & esleueras ta face vers Dieu. Tu le prieras, & il t'exaucera, & si rendras tes vœux. Tu decreteras la chose, & elle te sera establie, & la lumiere resplẽdira sus tes voyes. Si [les meschans] sont mis bas, ie suis esleué: & [Dieu] sauuera l'humble des yeux. Innocent deliurera la region. Ainsi sera gardée par la pureté de tes mains. CHAP. XXIII.

A ET Iob respondit, disant: Encore auiourdhuy est ma parolle en amertume, & ma playe aggrauée sus mon gemissement. A ma volunté que ie le seusse trouuer, i'entreroye iusqu'à son lieu. I'ordonneroye deuant luy le iugement, & rempliroye ma bouche d'argumens. Ie sauroye les parolles qu'il me respondroit, & entendroye quelle chose il me diroit. Disputeroit-il par grand puissance?
B non, mais il mettroit [vertu] en moy. L'hõme droit raisonne illec auec luy. Ie seroye donc deliuré eternellement de mon iuge. Si ie voys en auant, il n'apparoit point: si ie voys en arriere, ie ne l'entendray point. Si ie tire à la seneſtre ou il fait son œuure, ie
C ne le verray point: il se cache à la dextre, & ne l'y verray non plus. Pourtant qu'il cognoit ma voye il m'esprouuera, & sortiray en auant comme l'or. Mon pied a suiuy son train, iay gardé sa voye, & ne m'en suis point destourné: ie ne me suis point bougé du commandement de ses leures, & ay "serré les parolles de sa bouche plusque la portion de mon viure. Et s'il est en vn propos qui le destournera? Sa volunté le desire, & le fait: car il parfait ce qui m'est besoing, & plusieurs choses semblables enuers moy. Et pourtant suis-ie troublé de sa face, & en le considerãt ay crainte de luy. Dieu a amoly mon cueur, & le Toutpuissant m'a troublé. Car ie ne suis point perdu par les tenebres, & a caché l'obscurité arriere de moy.

CHAP. XXIIII.

A POurquoy ne sont les temps cachez du Toutpuissant? & que ceux qui le cognoissent ne voyent ses iours? Aucuns transmuent les bornes, & pillent les troppeaux, & s'en paissent. Ilz soustrayent l'asne des orphelins, & prennent pour gage le bœuf de la vefue. Ilz destournent le poure de la voye, & les debonnaires de la terre se sont ensemble cachez. Les autres comme asnes

Prouerb. 19. d.

D

" Comme chose precieuse.

Pſal. 107. d.

" Grec, leur.

sauuages au desert, sont sortis à leur ouurage, se leuans matin pour la proye: Le desert
B luy donne le pain: à luy & à ses enfans. Ilz moissonnent au champ leur prouision, & les meschans vendengent la vigne. Ilz font loger l'hõme nud sans vestemẽt, tellemẽt qu'il n'a point de couuerture pour le froid. Ilz sont mouillez de l'arrosement des montagnes, & embrassent la pierre sans couuerture. Ilz rauissent l'orphelin de la mammelle, & prennent gage du poure. Ilz font cheminer l'homme nud sans vestement, & prennent la gleine des affamez. Ceux qui font l'huile entre leurs murailles, & foullent les pressoirs, ont soif. Les hommes gemissent de la cité, & l'ame des occis crie: & toutesfois dieu ne fait riẽ "desraisonnable. Ilz sont
C entre ceux qui ont en horreur la lumiere, & ne cognoissent point les voyes d'icelle, & si ne se fient pas en ses sentiers. Au point du iour se leue l'homicide, & occit le poure & souffreteux: & de nuit est comme le larron. Lœil de l'adultere prend garde aux tenebres, disant: Nul œil ne me verra, & couure sa face. Ilz percent les maisons en tenebres, lesquelles ilz auoient signées de iour, ilz n'ont point cogneu la lumiere: mais le matin leur est à touscõme l'ombre de mort. Si quelcũ les cognoit, lors ilz ont frayeur de l'ombre de mort. Il est legier comme la chose nageante sur l'eau. Maudite sera sa part en la terre, il ne verra point la voye des vignes. Comme la terre seiche, & la chaleur rauissent les eaus des neiges: ainsi le sepulcre ceux qui pechẽt. Le pitoyable le met
D tra en oubly, le ver sentira douceur de luy: aussi il ne sera plus en memoire, & sera l'inique rompu comme le bois. Il traite mal la sterile qui n'enfante pas, & ne fait aucun bien à la vefue. Il attrait les fors par sa force, & s'esleue contre, & ne se fie pas à sa vie. Si aucuns luy donnent seurete', à fin d'estre en repos ses yeux [sont] sur leurs voyes. Ilz sont vn petit esleuez, & n'ont plus apparu, & ont este' appouris de toutes choses. ilz ont este' serrez, & coppez comme le sommet des espicz. Que s'il n'est ainsi qui me fera menteur, & mettra mes parolles à neant?

CHAP. XXV.

A MAis Baldad Suhite respondit, disant: La puissance & la peur est enuers celuy qui fait la paix en ses hautz lieux. "Y a il nombre de ses bendes? & sus qui ne s'esleue ra sa lumiere? Et cõme se iustifieroit l'homme auec Dieu? & comment seroit net celuy qui est nay de femme? Voicy, il ne reluira point iusqu'à la lune, & les estoilles ne sont pas nettes deuant ses yeux. Et de combien moins l'homme qui est pourriture, & le filz de l'homme qui est vermine?

CHAP. XXVI.

ET Iob respõdit, disant: Qu'est-ce que tu A
donnes ayde, ou il n'y a point de vertu? Et sauues le bras ou il n'y a point de force? Qu'est-ce que tu donne conseil, ou il n'y a point de sapience? tu monstre fort bien ta prouidẽce? A qui as tu declaire' les propos, B
& l'esprit de qui sort il de toy? Les "choses mortes sont formées soubz les eaus, & en ses lieux voysins. Le gouffre est nud deuant luy, & n'y a quelque couuerture à la perdition. Il estend Aquilon sus le lieu vague, & pend la terre sus rien. Il lie les eaues en ses nuées, & la nuée ne s'enfondre point soubz icelles. Il tient le deuant de son throne, sus lequel il estend sa nuée. Il a ordonne' termes sus les eaus iusqu'à la consummatiõ de la lumiere, & des tenebres. Les colomnes du ciel tremblent & s'epouuantent à menasse. Il "appaise la mer par sa vertu, & frappe par son intelligence "les choses fortes. Par son esprit les cieux sont aornez: & a forme' de sa main le serpent glissant. Voicy quelques parties de ses voyes: & combie peu de chose est ce que nous oyons de luy, & qui engendra la hautesse de sa puissance?

"Grec. Ceux sont nourris. Transl. ex mu genuis sent.

De la puissance de Dieu. C

"Aucuns, à diuise. "Aucuns, l'orgueilleux.

CHAP. XXVII.

DE rechef Iob reprint sa sentẽce, & dit: A
Le Dieu viuant a oste' mon iugement, & le Toutpuissant a mis mon ame en amertume: Toutesfois tant que l'haleine sera en moy, & que l'esprit de Dieu sera en mes narines: mes leures ne profereront point iniquite', & ma langue ne barbottera pas mensonge. Ia ne m'aduienne que ie vous estime estre iustes, iusqu'à ce que ie deffaudray: ie n'osteray point mon innocence de moy. Ie tiens ma iustice, laquelle ie ne delaisseray point: mon cueur ne fera nulle reproche de mes iours. Mon ennemy sera comme le meschant, & celuy qui s'esleue contre moy comme l'inique. Car quelle est l'esperance de l'hypocrite, s'il est adonne' à auarice, quand Dieu rauira son ame? Dieu orra il son cry, quand la tribulation viendra sus luy? Prendra il sa plaisance au Toutpuissant: & reclamera il Dieu en tout temps? Ie vous enseigneray ce qui est en la main de Dieu, & ne celeray point ce qui est enuers le Toutpuissant. Voicy, vous l'auez veu tous: pourquoy donc esuanouyssez vous ainsi vanite'? [disans?] Ceste est la portion de l'homme meschant auecque Dieu, & l'heritage des tyrans qu'ilz receuront du Toutpuissant. Si les filz sont en grand nombre, ilz seront [exposez] à l'espée: & sa generation ne sera pas rassasiée de pain. Ceux qui luy seront suruiuans, seront enseuelis en la mort: & ses vefues ne ploureront point. Quand il amasseroit l'argent comme poudre, & quãd

il

C "C'est) il ne les exaucepoint

B "Ou. Qui est celuy qui peut nombrer.

il appareilleroit des vestemẽs autant que de boué, il les appareillera: mais le iuste serave
D stu d'iceux, & l'innocẽt partira l'argent. Il a edifié sa maison comme la tigne, & comme la loge que fait le messier. Quand le riche s'endormira, il n'amassera rien: il ouurira ses yeux, & rien n'apparoistra. Troublement l'apprehenderont comme l'eau, & en la nuit la tempeste le rauira. Le vent d'Oriẽt l'emportera, & s'en ira, & le poussera de son lieu comme vn tourbillon. Il "se ruera sus luy & ne l'espargnera point: il s'enfuira de sa main. Il entrefrappera de ses mains contre luy, & siblera contre luy de son lieu.

"Asauoir, le vent ou Dieu. Aucuns, l'ennemy.

CHAP. XXVIII.

A L'Argent a sa source, & l'or le lieu de sa fonte. Le fer est prins de la terre, & de la pierre est fondu l'ærain. [Dieu] a mis fin aux tenebres, & à toute chose tẽdãte à fin la borne d'obscurité & ombre de mort. Il desbourde le fleuue cõtre l'habitateur, [les eaus] sont mises en oubly du pied, & ayant esté esleuées plus haut que l'homme, se retirent. D'vne mesme terre sort le pain, & soubz icelle y a changement comme de feu. Il y a lieu duquel les pierres sont Saphir, & les mottes or. L'oyseau n'y a point cogneu de sentier, & l'œil de l'auteur ne l'a point regardé. Les
B faons du lion n'y ont point marché, le lion n'a point passé aupres. Il met sa main à la roche, & renuerse les montagnes iusqu'aux racines. Il tranche les ruisseaux dedans les pierres, & son œil voit toute chose precieuse. Il "lie les fleuues qu'ilz ne se desbordent point, & produit les choses mussées en lumiere. Mais dont est trouuée la sapience, & ou est le lieu d'intelligence? L'homme ne sait pas son pris, & n'est pas trouuée en la terre des viuans. L'abysme dit, elle n'est pas en moy, & la mer dit, elle n'est pas auec
C moy. Le fin or ne sera pas donné pour elle, & l'argent ne sera point pesé pour son eschange. Elle ne sera pas estimée auec la masse d'or, auec l'Onix precieux, & le Saphir. L'or, ne le cristal ne seront point esgaux à elle, & point ne sera fait eschange auec les vaisseaux d'or fin. Il ne sera point fait mention du Coral ne du Gabis, la sapience est plus precieuse que les perles. La Topace d'Ethiope ne sera pas faite esgale à elle: & ne sera pas appreciée auec la masse de pur or. Dont vient donc Sapience? & ou
D est le lieu d'intelligence? Elle est absconsée des yeux de tous les viuans, & aussi est celée aux oyseaux du ciel. La perdition, & la mort dient: Nous auons ouy de noz aureilles la renommée d'icelle. Dieu entend sa voye, & luy mesme cognoist son lieu. Car il regarde iusqu'au bout de la terre, & voit tout ce qui est soubz le ciel. C'est luy qui fait le poiz aux ventz, & poise les eaus par mesure. Il donne ordonnance à la pluye, & voye aux esclairs des tonnoirres. Adonc il la veit, & la nombra, il l'appareilla & la considera. Et dit à l'homme: Voicy la crainte du Seigneur est la vraye sagesse, & soy retirer du mal est intelligence.

"ou, estanche.

Prou.1.a.

CHAP. XXIX.

ET Iob reprint sa parabole, & dit: A ma volunté que ie fusse comme au temps ia A dis, & selon les iours ausquelz Dieu me gardoit. Quand sa lampe resplédissoit sus mon chef, & par sa lumiere cheminoye en tenebres. Comme i'ay esté es iours de mon adolescence, quand Dieu residoit paisiblement sur mon tabernacle. Quand le Tout-puissant estoit encore auec moy, & mes enfans autour de moy. Quand ie lauoye mes voyes de beurre, & que la pierre me iettoit ruisseaux d'huyle. Quand ie sortoye à la "porte au tribunal, & me faisoye apprester vne chaire en la rue. Les iouuenceaux me voyoiẽt & se mussoyent, & les anciens se leuoyent [deuant moy,] & se tenoyent de bout. Les princes s'abstenoyent de par- B ler, & mettoyent la main sur leur bouche. La voix des princes estoit cachée, & leur langue estoit attachée à leur palaiz. Quand l'aureille m'escoutoit, elle me reputoit bien heureux: & quand l'œil me regardoit, il me donnoit tesmoignage, Car ie deliuroye le poure quand il crioit, & l'orphelin qui n'auoit point d'ayde, La benediction de celuy qui deuoit perir venoit sus moy, & consoloye le cueur de la vefue. Ie vestoye iustice, & elle me vestoit mon iugement comme vn manteau & vn diademe. I'ay esté pour yeux à l'aueugle, & pour piedz aux boyteux. I'estoye le pere aux poures, & C m'enquestoye diligemment de la cause qui m'estoit incogneue. Ie froissoye les machoires du maling, & ostoye la proye hors de ses dentz. Et disoye: Ie mourray en mon nid, & multiplieray les iours cõme le sable. Ma racine s'est ouuerte au pres des eaus, & la rosée se tiendra en ma moisson. Ma gloire se renouuellera enuers moy, & mon arc sera restauré en ma main. On m'oioit, on D attendoit, & se taisoit-on à mon cõseil. On ne repliquoit rien apres mes parolles, & ma parolle distiloit sus les oyans. Ilz m'attendoyent comme la pluye, & ouuroyent leur bouche, comme apres la pluye du soir. Si ie me rioye à eux, ilz ne le croyoiẽt pas & ne laissoiẽt point cheoir la "lumiere de ma face. I'eslisoye la voye d'iceux, & seoye au haut bout, & habitoye comme vn Roy entre l'armée, & cõme celuy qui console les desolez.

"selõ Rab Abr. Aucuns en la cité.

"C. ioye.

CHAP. XXX.

A MAintenant se moquent de moy ceux qui sont plus ieunes d'age que moy: pource que i'ay refusé mettre leurs peres auec les chiens de mon trouppeau. Aussi dequoy m'euſt seruy la vertu de leurs mains, veu que l'age estoit pery en eux? Iceux de stituez par disette & famine fuioyent en lieu solitaire, tenebreux, desolé, & desert. Ilz tailloyent des "herbes aupres des arbres, & la racine des geneures estoit leur viande.

"Grec lisant ⊓ pour ⊓. cõsumation ou perfection.

"Aucuns hortiesou malues.

Ilz estoyent dechassez du milieu [des gens] & crioit-on apres eux, comme apres le larron: tellement qu'ilz [alloyent] habiter es pertuis de fleuues aux cauernes de la terre, & es rochers. Ilz bruioyent entre les arbres, & s'assembloyent soubz les buissons. Les folz enfans, aussi les enfans sans renom ont esté humiliez plus que la terre. Or suis ie maintenant leur chanson, & leur suis matiere de deuiser. Ilz m'ont en abomination, & s'en fuyent loing de moy: & ne se tiennent point de cracher en ma face "pourtant que [Dieu] "a delié ma chorde, & m'a humilié": ilz ont laſché la bride de ma bouche. Les ieunes se sont leuez debout à ma dextre: ilz ont poulsé mes piedz, & marché sur moy, comme sur les sentiers de leur ruine. Ilz ont dissipé mon chemin pour me destruire: ilz sont montez, mais non point pour m'ayder. Ilz sont venuz comme vn large débordement [d'eau]: & soubz ombre de la calamité se sont virez contre moy. Troublemens sont tournez sur moy: & ont poursuiuy comme le vent mon vouloir, & mon salut est passé comme la nuée. Et main tenant mon ame "s'escoulle en moy: & les iours de mon affliction me saisissent. Mes oz sont outrepercez en moy de nuit: & mes nerfz ne reposent point. Par la grand force de la doleur mon vestement s'est changé, la quelle m'enuironne comme la gueulle de ma robbe. On m'a ietté à la bouë, & ay esté compare' à la poudre, & à la cendre. Ie crie à toy, & si ne me respondz pas: ie m'arreste, & tu ne me considere pas. Tu es tourné vers moy comme cruel, & m'es contraire par la force de ta main. Tu m'as esleué sus le vent, & me l'as fait cheuaucher: tu m'as fait defaillir la prouidence. Car ie say que tu me reduiras à la mort, & au domicile qui est destiné à tous viuans. "Certes nul n'aduancera sa main au sepulcre: combien qu'estant muny de luy on crie. Ne plouroye ie pas pour le iour d'affliction, & mon ame n'estoit elle pas contristée pour le poure? Or i'ay attendu le bien & mal m'est aduenu: & i'ay attẽdu la lumiere, & tenebres me sont aduenues. Mes entrailles ont boully sans requoy: les iours d'affliction m'ont preuenu. I'ay chemine' triste sans chaleur: ie me suis leué en l'assemblée criant. I'ay esté frere au dragon, & compagnon des austruches. Ma peau est deuenue noire sur moy, & mes oz se sont seichez de chaleur. Ma har pe est tournée en lamentation, & mes orgues en voix des pleurans.

B

"Aucuns. Car ilz ont deſlié ma corde "C'est osté mon estat & credit. "Aucuns, nerfz: a la uoir du corps ou de l'arc

C

"C. ma vie deffaut.

D

"Aucuns nul n'auãcera sa main: a la uoir pour deliurer. "Aucũs aucune richesse ne leur vaudra.

CHAP. XXXI.

I'Ay fait paction auec mes yeux, & qu'ay-ie pensé de la vierge? Et quelle part me seroit du Dieu de là sus, & q̃l heritage du Tout puissant des hautz lieux? Perdition n'est elle pas au maling? & estrangement aux ouuriers d'iniquité? Et luy ne voit il pas mes voyes, & ne nombre il point tous mes pas? Si i'ay chemine' en vanité, & si mon pied s'est hasté d'aller à la tromperie: qu'il me poise en la iuste balance, & que Dieu cognoisse ma simpleſſe. Si mon pas s'est destourné de la voye, & si mon cueur a ensuiuy mon œil, & si quelque macule est adherée à mes mains: que ie seme & qu'vn autre le mange, & mes plantes soyent desracinées. Si mon cueur a esté deceu de femme, & si i'ay fait le guet à l'huis de mon prochain: que ma femme moule à vn autre, & que les autres se courbent sur elle. Car cela est laſchete', & iniquité' [qui requiert la sentence] des iuges. Car c'est feu qui deuorera iusqu'à destruction, & arrachera les racines de tout mon reuenu. Si i'ay mespriſé le iugement de mon seruiteur, & ma seruante, quand ilz debatoyent contre moy: q̃l ie chose feray-ie, quand Dieu se leuera? & quãd il [me] visitera, que luy respondray-ie? Le facteur d'iceluy ne m'a il pas fait au vẽtre? & vn ne nous a il point formé en la matrice? Si i'ay denié aux poures ce qu'ilz desiroyent, & si i'ay fait consumer les yeux de la vefue. Si i'ay mangé seul mes morseaux, & q̃ l'orphelin n'en ayt point mãgé. Car des ma ieuneſſe [l'orphelin] est creu auec moy, cõme [si ie luy fuſſe] pere: & des le vẽtre de ma mere i'ay gouuerné [la vefue.] Si i'ay veu celuy qui perissoit sans vestemẽt, & le poure sans couuerture. Si ses reins ne m'ont beneit, & s'il n'a esté eschauffé de la toison de mes ouailles. Si i'ay leué ma main sus l'orphelin, d'autãt que ie veoye à la "porte mõ ayde. Que mon palleron tõbe de mõ espaule, & que mõ bras soit casſé de son "ossemẽt, Car la ruine de Dieu me seroit espouantable, & ne pourroye porter sa charge. Si i'ay mis mon espoir en l'or, ou si i'ay dit à la masſe d'or: tu es ma fiance. Si ie me suis resiouy, pourtant que i'auoye beaucop de biens, & pource que ma main trouuoit abondance de choses. "Si i'ay regardé la lumiere quand elle luyſoit, & la lune cheminant noblement. Et si mon cueur s'est "seduit en secret, & que ma main

A

B

C

"C. en iugement.

"Ebr tuyau pour oz.

C. Si ie me ſuis glorifié de la felicité. Aucuns. Si i'ay regardé par idolatrie.

"ou, flatté

main ayt[n] baiſe' ma bouche. Auſsi c'eſt iniquite', [laquelle doit eſtre ſententiée] des iuges: car i'auroye denie' le Dieu d'enhaut. D Si ie me ſuis reſiouy de la ruine de celuy qui me hayoit: & ſi ie me ſuis eſmeu [de ioye] quand mal luy eſtoit aduenu. Car ie n'ay pas addonne' ma gorge à peche', à fin de demander malediction de ſon ame. Si les hommes de mon tabernacle n'ont dit: [o] Qui donnera de la chair d'iceluy? nous ne ſommes point ſaoulez. L'eſtranger ne logeoit pas dehors, i'ay ouuert mes portes au voyagier. Si i'ay muſſe' mon forfait comme [p] Adam, pour celer mon iniquite' en mon ſein. Si i'ay eu peur de la grande multitude: & ſi l'homme meſpriſe' de la famille m'a eſpouante', & me ſuis teu ſans ſortir dehors de mon huis. A ma volunte' que i'en euſſe vn qui m'ouit. Voicy, mon but eſt que le Tout-puiſſant me reſponde, & que quelcun eſcriue vn liure de ma cauſe: ſi ie ne le porte ſus mon eſpaule, & ne m'en lie comme d'vne couronne. Ie luy annonceray le nombre de mes pas, & comme vn prince[q] i'approcheray de luy. Si ma terre a crie' contre moy, & ſi enſemble ſes rayons ont ploure'. Si i'ay mange' ſon fruit ſans argent, & ſi i'ay tormente' l'ame de ſes poſſeſſeurs: que le chardon ſorte au lieu du froment, & l'iuroye au lieu de l'orge.

[n] C. ſi mon œuure me a pleu

[o] Ce ſont les propoz des gẽs de Iob demãdans vengeance de l'ennemy d'iceluy.

[p] Auc. hõe

[q] Auc luy preſenteray.

C'eſt la fin des parolles de Iob.

CHAP. XXXII.

A OR ces trois hommes icy ceſſerent de reſpondre à Iob, pource qu'il s'eſtimoit eſtre iuſte en ſoymeſme. Mais lors Elihu filz de Barachel Buzite de la famille de Ram, fut courrouce', & fort indigne' contre Iob: pourtant qu'il auoit iuſtifie' ſon ame plus que Dieu. Pareillement fut courrouce' contre ſes trois amiz, de ce qu'ilz n'auoyent rien trouue' que reſpondre, & ſi auoyent condamne' Iob. Donc Elihu attendit que Iob euſt parle': car ilz eſtoyent plus anciens de temps que luy. Et Elihu voyant q̃ il n'y auoit nulle reſpõſe en la bouche de ces trois perſonages, fut enflamme' en courroux. B Elihu donc filz de Barachel Buzite, reſpondit, diſant: Ie ſuis le plus ieune de temps, & vous eſtes anciens: pourtant ay ie eu peur & crainte de vous declairer mon opinion. Ie diſoye les iours parleront, & la multitude des ans enſeigneront la ſapience: toutesfois, c'eſt l'Eſprit de Dieu qui eſt en l'homme, & l'inſpiration du Tout-puiſſant les fera entendre. Les maiſtres ne ſont point [touſiours] ſages, & les anciens n'entendent point [touſiours] le iugement. C Pourtant ie dy: eſcoute moy, & ie manifeſteray auſsi mon opinion. Voicy, i'ay attendu voz parolles, preſtant l'aureille, pendant voz[r] appareilz, & durant que vous cerchez les propoz. Alors ie vous conſideroye: mais il n'y auoit nul d'entre vous qui reprint Iob, ne qui reſpondit à ſes parolles. A fin parauenture que vous ne diſiez: Nous auons trouue' la ſapience: Dieu le deiettera, & non pas l'homme. Il n'a point adreſſe' [ſes] parolles contre moy: & ſi ne luy reſpondray pas ſelon voz parolles. Alors craignirent-ilz, & ne reſpondirent plus, & ainſi ceſſerent de parler. Or ay-ie attendu: mais ilz ne parlent point, ilz s'arreſtent, & ne reſpondent plus. D Ie reſpondray auſsi à mon tour, & monſtreray auſsi mon aduis. Car ie ſuis plein de parolles, & l'eſprit de mon ventre me contreint. Voicy mon ventre comme le vin qui n'eſt point ouuert, & eſt comme les nouueaux barilz, leſquelz ſe rompent. Ie parleray donc & auray reſpiration, i'ouuriray mes leures, & ſi reſpondray. Ie n'accepteray pas maintenant la perſone de l'homme, & ne flatteray point l'homme. Car ie ne ſay ſi ie flattoye, ſi mon facteur me prendroit point incontinent.

[r] Aucuns exemplaires] pour] intelligences.

CHAP. XXXIII.

A PArquoy donc ie te prie, Iob, eſcoute mon propos, & preſte l'aureille à toutes mes parolles. Voicy, maintenant i'ay ouuert ma bouche, & ma langue parle en mon palais. Mes parolles ſont de la droiture de mon cueur, & mes leures profereront pure ſentence. L'Eſprit de Dieu m'a fait, & le ſouffle du Tout-puiſſant m'a donne' vie. Reſpondz moy ſi tu peux, diſpoſe toy, & te arreſte en ma preſence. Voicy, ie ſuis comme[n] toymeſme enuers Dieu: & ſuis auſsi forme' de la bouë. Voicy, mon horreur ne t'eſpouantera point, & mon effort ne te ſera point grief: toutesfois tu as dit en mes aureilles, & ay ouy la voix de tes parolles. Ie ſuis net & ſans tranſgreſsion, ie ſuis innocent, & n'y a point d'iniquite' en moy. B Voicy, il a trouue' quelques occaſions ſur moy, & m'a repute' ſon ennemy. Il a mis mes piedz aux cepz, & a prins garde à tous mes ſentiers. Voicy, en ce tu n'as point fait iuſtement. Et ie te reſpondray que Dieu eſt plus grand q̃ l'homme. Pourquoy eſtriue-tu contre luy, de ce qu'il n'a pas reſpondu à toutes tes parolles? Car Dieu parle d'vne ſorte & d'autre, à celuy qui ne voit point la choſe: à ſauoir, par ſonge en viſion de nuit, quand le ſomne chet ſus les hõmes, & qu'ilz dorment au lict. Il ouure alors l'aureille des hõmes, & les eſpouãte par inſtructions: à fin qu'il face deſtourner l'homme des choſes qu'il a fait, & qu'il cache l'orgueil de l'homme, & qu'il retire l'ame d'iceluy de la foſſe, & q̃ ſa vie ne paſſe point par l'eſpée. C Auſſi le reprẽt il par doleur ſus le lict, & [o] par la multitude

[n] Ebr. ta bouche. Auc. ſelon ta parolle

de ses oz asprement : tant que sa vie a en abomination le pain, & son ame la viande appetissante. Sa chair deffaut, tellement qu'elle ne voit riẽ. Et ses oz qu'on ne voit point escliffent. Son ame approche du sepulcre, & sa vie des "enterreurs. S'il y a "messager eloquent (vn d'entre mille) pour denoncer à l'homme sa droiture, & [Dieu] aye pitié de luy, & die: Deliure-le, à fin qu'il ne descende en la fosse : i'ay trouué reconciliation. Lors sa chair sera plus tendre que celle de l'enfant, & retournera au temps de sa ieunesse. Il suppliera à Dieu, & l'appaisera, & verra sa face en triumphe, & sera rendue à l'homme sa iustice. Il regardera les hõmes, & dira: I'ay peché, & ay reuiré la chose droite, & si ne m'a de rien profité. Il a deliuré mon ame, àfin qu'elle ne passast par la fosse, & que ma vie veist la lumiere. Voicy, Dieu fait toutes ces choses par trois manieres vers l'homme : à fin qu'il rappelle son ame de la fosse, pour estre illuminé en la lumiere des viuans. Entens Iob si m'escoute, tais toy, & ie parleray. Si tu as quelque propos, respons moy & parle: car ie desire te iustifier. Autrement escoute moy, tais toy, & ie t'enseigneray sapience.

"Auc. des choses mortelles "c. instructeur par la parolle de Dieu

D

CHAP. XXXIIII.

A Pres Elihu parla, disant : Vous sages ouyez mes parolles, & vous qui estes sauans escoutez moy. Car l'aureille esprouue la parolle, & le palais gouste la viande. Elisons iugement entre nous, & sachons entre nous ce qui est bon. Car Iob dit : Ie suis iuste, & Dieu a osté mon iugemẽt. Me tiray-ie en mon iugement ? mon [coup] de flesche est grief sans auoir forfait. Qui est homme pareil à Iob, qui boit la moquerie comme l'eau, qui chemine en la compagnie de ceux qui font iniquité, & chemine auec les hommes meschans ? Car il dit : l'homme ne profitera de rien, quand il voudra complaire à Dieu. Pourtant, vous hommes "de cueur, escoutez moy: Ia n'aduienne, qu'il y ayt iniquité en Dieu, & quelque malice au Tout-puissant. Car il rendra à l'homme selon son œuure, & trouuera vn chacun selon sa voye. Certainement aussi Dieu ne cõdemnera point meschamment, & le Tout-puissant ne subuertira pas le iugement. Qui a visité la terre outre luy, & qui a mis le monde vniuersel ? S'il met son cueur sur l'homme pour retirer à soy son Esprit & son souffle. Lors toute chair deffaudra ensemble, & l'homme retournera en poudre. Si tu as donc entendement escoute cecy, & preste l'aureille à la voix de mon propos: àsauoir-mon, si celuy qui hayt le iugement dominera ? Et estimeras-tu meschant celuy qui est mout iuste? Diras-tu au Roy, tu es peruers: & aux princes, vous estes meschãs? Et à celuy qui n'accepte nullement la personne des princes, & ne recognoit le riche deuant le poure: car eux tous sont l'œuure de ses mains. Les peuples mourront subitemẽt, & seront troublez en la minuit & passeront, & osteront le fort, voire sans main. Car ses yeux sont sus les voyes de l'homme, & regarde tous ses pas. Il n'y a nulles tenebres n'ombre de mort, pour illec musser ceux qui font iniquité. Car il ne mettra rien dauantage sur l'homme, pour aller auec Dieu en iugement. Il briséra les fortz sans inquisition, & en establira des autres pour eux: pourtant il fera cognoistre leurs œuures, & conuertira la nuit, & seront brisez. Il les a frappé au lieu des meschans, & au lieu de ceux qui voyent. Pourtant qu'ilz se sont retirez de luy, & n'ont pas voulu entendre ses voyes : pour faire venir iusqu'à luy le cry de l'indigent, & a ouy la clameur des poures. Et quand il donnera repos, qui est celuy qui le troublera ? Et quand il aura musse sa face, qui est celuy qui le pourra veoir? Il est sus les gens, & ensemble dessus les hommes : " à fin que l'homme hypocrite ne regne, & qu'il n'y ayt point de scandale au peuple. C'est à Dieu de dire, i'ay pardonné, ie ne destruiray point. Mais ce que ie n'ay apperceu, toy enseigne-le moy. Si i'ay meschamment fait, ie ne le feray plus. Parfera-il la chose à l'occasion de toy? Car tu l'as mespriſe, & as eu ton chois, & non pas moy. Or parle ce que tu sais. Que gens de cueur parlent à moy, & que l'homme sage m'escoute. Car Iob n'a point parlé par science, & les parolles d'iceluy ne sont point en prudence. Ie desire que Iob soit esprouué iusqu'en la fin sus les responses des hommes d'iniquité : car il adiouste sus son peché la preuarication. Il se bragué entre nous, & multiplie ses parolles contre Dieu.

"Ou vertueux.

B

"Selõ Rab. Esdr. Auc. à cause du Roy hõe hypocrite & pour le scandale du peuple. Gr. il fait regner le Roy hypocrite pour le scandale, &c.

C

D

CHAP. XXXV.

ELihu respondit encore, disant : As-tu pensé cecy selon raison, quand tu as dit, ie suis plus iuste que Dieu. Car tu as dit: Que te profitera-il, & quelle vtilité auray ie de mon peché. Or ie te respondray aucunes parolles, & à tes compagnons [qui sont] auec toy. Regarde le ciel, & vois, & contemple, que les nuées sont plus hautes que toy. Si tu peches, que feras-tu contre luy? & quand tes forfaitz seront multipliez, que luy feras-tu ? Si tu es iuste, que luy donneras-tu? ou que receura-il de ta main? Ton forfait [nuira] à l'homme comme toy, & ta iustice [profitera] au filz de l'homme. Ilz crient à cause de la multitude de ceux qui les assaillent, & s'escrient à cause de

Deu. 10. d. 2. Ch. 19. c Coloss. 3. d

A

B

C

de la puissance des maistres. Et nul ne dit: Ou est le DIEV qui m'a fait, qui donne les "chansons de nuit? Qui nous enseigne plus que les bestes de la terre, & nous introduit en science par dessus les oyseaux du ciel. Ainsi ilz crieront, & ne les exaucera point, à cause de la violence des maux. De vray c'est en vain, Dieu n'escoutera point, & le Tout-puissant n'y prédra point garde. Au reste, quand tu dis, que tu ne le regardes pas, le iugement est deuant luy, espere en luy. Mais maintenant pource que son ire ne visite point, & ne cognoit point fort le mal, Iob ouure sa bouche en vain, & multiplie les propos sans science.

"e resiouissance en la tribulation. Gr. lisant Ψ pour ſveilles.

D

CHAP. XXXVI.

A DAuantage Elihu dit: Entendz moy, que ie deuise auec toy. Car il y a encore quelque propos de Dieu. Ie proferay ma science au long, & donneray iustice à celuy qui m'a fait. Car certainement mes parolles ne sont point faulses, veu aussi que le parfait en science est auec toy. Voicy, Dieu puissant ne reiette personne, luy qui est fort en vertu de courage. Il ne viuifie point le meschant, mais il rend le iugement aux affligez. Il n'oste point ses yeux des "iustes, mais [ilz sont] au throne auec les Roys, lesquelz il fait seoir eternellement, & sont exaltez. Et quand encore ilz seroyent liez en cepz, & detenuz auec cordes d'affliction, il leur annoncera comme leurs faitz, & leurs transgresions se sont esleuées. Il leur ouure l'aureille pour receuoir correction, & dit qu'ilz se retournent de l'iniquité. S'ilz oyent, & qu'ilz seruent à iceluy, ilz finirõt par vieillesse leurs iours en bien, & leurs ans en delectations. Mais s'ilz ne veulent ouir, ilz passeront par l'espée, & deffaudront sans science. Les hypocrites de cueur mettent l'ire, & ne crient point quand il les lie. Leur ame meurt en "ieunesse, & leur vie est entre les paillardz. Il delivre les affligez en leur affliction, & ouure les aureilles d'iceux durant l'oppresion. Parquoy donc il t'ostera du lieu estroit, pour te mettre en lieu large non enserré dessoubz: & ta table reposera pleine de graisse. Tu as accomply le iugement des "meschans, lesquelz la cause & raison tiendront. Car l'ire [de Dieu] est à fin qu'il ne t'oste "auec ta cheuance, sans que la multitude des dons te deliure. Estimera-il ton auoir? non pas mesme l'or, ne tous puissans de vertu. "Ne te fache point consummant la nuit, cõme font les peuples perduz en leur lieu. Aduise toy que tu ne regardes à l'iniquité, car tu l'as esleué à cause de l'affliction.

"br. iuste pour iustes. Pourquoy Dieu corrige & chastie.

B

"Selon le Gr. Trás. communs. tempeste.

C

"br. meschãt pour meschans.

"Anc. par le Beau.

"Heb. n'en gloutis point la nuit.

Voicy, Dieu guarantit par sa puissance. Qui est semblable à luy qui enseigne? Qui a visité outre luy ses voyes? Et qui est celuy qui dira: Tu as fait iniquité? Aye memoire que tu magnifie son œuure, laquelle les hommes chantent. Tous hommes le voyent, & la persone le regarde de loing. Voicy, Dieu est excellent, & est le nombre de ses ans incogneu, sans qu'on le puisse enquerir. Car il soubstrait les gouttes de l'eau, & les pluyes degouttent par sa vapeur, lesquelles les nuées distillent & descoulent abondamment sus les hommes. Qui "cognoistra les diuisions de la nuée, & les esleuations de son tabernacle. Voicy, il estend sus icelle sa lumiere, & couure les racines de la mer. Car par telles choses il iuge les peuples, & donne viures abondamment. Il couure la lumiere par ses mains, & leur commande de venir ius. Sa "compagne luy annonce que c'est sa possession, & y a ire en monter.

D

"Aucuns entendent ce, de l'hõme: les autres de Dieu.

"Asa. nuée.

CHAP. XXXVII.

AVssi pour ceste cause s'espouante mon cueur, & tressaillit de son lieu. Escoutez le bruit de sa voix, & l'esclair qui sort de sa bouche. Il l'addresse soubz tous les cieux, & sa lumiere sus les quartiers de la terre. Apres icelle il bruit en resonnant, & tonne de sa voix magnifique, & n'y tardera point quand sa voix aura esté ouye. Dieu tonne merueilleusement par sa voix, & fait choses grandes qu'on ne cognoit point. Car il commande à la neige qu'elle [soit] en la terre, & aux arrosemens de pluye: & l'arrosement des pluyes sont sa force. "Il enserre par sa main tous les hommes, à fin qu'vn chacun cognoisse son œuure. La beste entre aux embusches, & habite en ses repaires. Le tourbillon vient des amas de nuées, & la froidure du vent escartant. Par le soufflement de Dieu est donnée la gelée, & largesse d'eau au lieu estroit. Aussi il fait trauailler la nuée pour arrouser, & fait espandre la nuée par sa clarté. Il fait tourner les cercles à l'enuiron en son gouuernement, pour exploiter toutes les choses qu'il leur a commandé sus la terre vniuerselle: soit pour fleau, soit pour sa terre, soit pour grace, il la fait venir. O Iob, escoute ces choses, arreste toy, & entendz les merueilles de Dieu. As-tu cogneu quand Dieu a mis [commandement] sus icelles? & qu'il a fait luire la lumiere de sa nuée? As-tu cogneu les differences de la nuée, & les merueilles de celuy qui est parfait en sciences? Pourquoy sont chaudz tes vestemens, quand il fait reposer la terre de Midy? As-tu estendu les nuées auec luy, lesquelles sont fortes comme le miroir de fonte? Monstre nous que nous luy dirons: car nous n'ordonnerons point nostre propos

A

B

"Ou selon le Grec, il constitue signe en la main de tout hõme.

C

à cause des tenebres. Luy racomptera-on, quand ie parleray? Si quelcun parle, ne sera il pas englouty? Et maintenant on ne voit point la lumiere, quand elle luit es nuées: & le vent passe, & les nettoye. D'Aquilon vient [le serain,] & *la louange est vers le DIEV terrible. C'est le Tout-puissant, lequel nous n'auons point trouué: car il est excellent en vertu, & en iugement, & abondant en iustice, lequel n'afflige point. Pourtant le craindront les hommes, & il n'en voit point de sages de cueur.

*Auc. par le Dieu terrible & digne de louange.

CHAP. XXXVIII.

ALors le Seigneur respondit d'vn tourbillon à Iob, & dit: Qui est cestuy-cy, qui obscurcit le conseil par parolle sans science? Ceings maintenant tes reins comme vn homme, ie t'interrogueray, & tu me le donneras à cognoistre. Où estois-tu quand ie mettoye les fondemens de la terre? Monstre le moy, si tu as entendement. Qui a mis les mesures d'icelle, si tu le cognois? ou qui a estendu sus icelle la ligne? Sus quoy sont fondez ses fondemens? ou qui a iette' la pierre de l'anglet d'icelle? Quand les estoilles du matin louoyent ensemble, & que tous les enfans de Dieu crioyent par triumphe. Qui a enserré la mer entre des huiz, laquelle en vuydant sort comme de la matrice? quand ie mettoye la nuée comme son vestement, & l'obscurité comme ses bandelettes. I'ay decreté sus icelle mon ordonnance, & ay mis des barreaux & des huiz. Puis ie dis: Tu viendras iusqu'icy, & ne passeras point plus outre, & icy mettras l'esleuation de tes vndes. As-tu commandé au matin depuis tes iours? As-tu fait à sauoir à l'aube du iour son lieu? à fin de prendre les quartiers de la terre, & que les meschans soyent escoux d'icelle. Elle est tournée comme l'argille à la forme, & se tiennent *comme vn vestement. Et aux meschans sera empeschée leur lumiere, & le bras esleué sera rompu. Es-tu entré iusqu'au profond de la mer, & t'es-tu pourmené pour considerer les abysmes? Les portes de la mort t'ont elles esté ouuertes? as-tu veu aussi les huiz tenebreux? As-tu considere' iusque es lieux spacieux de la terre? Declaire si tu cognois tout cela. Quelle est la voye ou habite la lumiere? & ou est le lieu des tenebres? à fin que tu la reçoyues en ses bornes, & que tu entendes les sentiers de son domicille. Sauois-tu adonc que tu naistrois, & le nombre de tes iours, s'ilz seroyent longz? Es-tu entré es threfors de la neige, as-tu veu aussi les threfors de la gresle? que ie retiens pour le temps de l'aduersité, & pour le iour du choc & de la bataille? Par quelle voye est diuisée la lumiere, & est le vent d'Orient espars sus la terre? Qui est celuy qui a diuisé le decours pour la pluye, & la voye pour l'esclair des tonnerres? pour faire plouuoir sur la terre en laquelle n'y a personne, & sur le desert auquel n'y a nul homme, pour remplir le lieu sauuage & hydeux, & pour faire produire le getton d'herbe. Qui est le pere de la pluye? ou qui a engendré les gouttes de la rosée? Du ventre duquel est sortie la glace? & qui est celuy qui a engendré la bruine du ciel? Les eaus se cachent comme la pierre, & la face de l'abysme se retient. Pourrois-tu restraindre les delices des Pleiades, & deslier les empeschemens d'Orion? Pourrois-tu faire sortir les *Mazaroth en leur temps, conduirois-tu aussi Arcturus auec ses filz? Cognois-tu l'ordre du ciel, & pourrois-tu mettre la domination d'iceluy en la terre? Esleuerois-tu ta voix vers la nuée, & l'abondance des eaus te couurira? Enuoyerois-tu les esclairs, à fin qu'ilz voisent, & te dient, nous voicy? Qui a mis la sapience es reins [de l'homme?] ou qui a donné au *cueur intelligence? Qui pourroit nombrer les nuées par sapience? & qui feroit reposer les *barilz du ciel? quand se vient à endurcir la poudre cõme la fonte, & que les lieux glaireux s'entretiennent.

*Certains signes & constellations celestes.

*Auc. coq

*C. nuées.

CHAP. XXXIX.

CHasseras-tu la proye pour le lion, & rempliras-tu * l'assemblée des leonceaux: quãd ilz couchent en leurs repaires, & demeurent en cachettes pour agguetter? Qui appareille au corbeau sa proye, quand ses petis crient vers Dieu, errans par faute de mangeaille? As-tu cogneu le temps que les chamois font leurs petis? As-tu prins garde aussi à veoir faonner les biches? Pourrois-tu nombrer les moys que elles portent? cognois-tu aussi le temps de leurs productions? elles se courbent, & font *departir leurs petis, & iettent hors leurs doleurs. Leurs faons s'engraissent, ilz croissent par le froment, ilz sortent hors, & ne retournent point vers elles. Qui a laschè l'asne sauuage en liberté, & qui a deslié les liens de l'asne farouche? Ce suis-ie qui ay mis sa maison au desert, & ses domicilles es salines. Il se rit *de la multitude de la cité, il n'oit point le cry de l'exacteur. Il a consideration es montagnes pour sa pasture, & cerche apres toute verdure. La *Licorne te voudra elle seruir, ou demourera elle aupres de ta creiche? Pourras tu lier ladite Licorne de son lien [pour labourer] es rayes, ou rompra elle les mottes de la terre des vallées apres toy? Te fieras-tu en elle, pourtant que sa force est grande, & luy abandonneras-tu ton trauail?

*Grec, les ames.

*Ou rompent, à sauoir auec grande peine. Psal. 29.

*Ou du troubie. B

*Auc. rhinoceros.

Croi-

Croiras tu à elle, qu'elle rẽde ta ſemence,& qu'elle aſſemble en ta grange? As[tu dõne'] les plaiſantes ailes aux "paons? ou les pennes & plumages à la cigogne? qui delaiſſe ſes œufz ſur la terre, & les fait eſchauffer ſur la poudre, & oublie que le pied marchera deſſus ou que la beſte du champ les foullera. Elle ſe monſtre cruelle vers ſes petis comme ſ'ilz n'eſtoyent pas ſiens,& comme ſi ſon trauail eſtoit vain, ſans en auoir crainte. Car Dieu l'a priuée de ſapience, & ne luy a pas departy intelligence. Quand il eſt temps elle ſe leue en haut,& ſe moque du cheual & de ſon cheuaucheur. Donneras tu la force au cheual? ou enuironneras-tu ſon col de hennilſement? L'eſpouuanteras tu cõme la ſauterelle? Le ſon de ſes narines eſt vn eſpouuantement, il fouiſt en la vallée,il ſ'eſiouyt de la force & ſort au deuant des armures, il ſe gaudit de la "peur, & ne craint point,& ne ſe reculle point arriere de l'eſpée: encore que contre iceluy ſonne le carquois,le fer de la lance,&de la hache. Il deuore la terre par ferueur,& par fremiſſement,& ne croit point le ſon de la trompette. Entre les trompettes il dit:ha, ha. Il ſent la bataille de loing, & le tumulte des princes,& le cry. L'eſpreuier volera il par ton intelligence,en eſtendant ſes ailes vers le Midy? L'aigle ſ'eſleuera elle par ton commandement, & mettra elle haut ſon nid? Elle demeure entre les pierres, & fait ſon logis ſur la breſche du rocher & ſur les tours. Elle eſpie d'illec la viande,& ſes yeux regardent au loing. Ses petis engloutiſſent le ſang,& eſt là ou ſont les occis.

"Aucuns, autrucche ſ'eſiouyt de ſes ailes.

C

D

CHAP. XL.

ET le Seigneur reſpondit à Iob, diſant: Eſt-ce inſtruction d'eſtriuer auec le Tout-puiſſant? celuy qui reprend Dieu, qu'il reſponde? Et Iob reſpondit au Seigneur,& dit: Voicy,ie ſuis de vile condition que te reſpõdray-ie? ie metz ma main ſur ma bouche: i'ay parle' vne fois,& ne reſpondray plus: voire deux, mais ie ne procederay point plus auant. Et le Seigneur reſpondit de la nuée à Iob, diſant: Ceings maintenant tes reins comme vn homme, ie t'interrogueray, & me le feras ſauoir. A ſauoir-mon ſi tu rompras mon iugement,& me condamneras-tu à fin que tu ſois iuſtifie? As tu vn bras comme Dieu, & ſi tu bruys de voix ſemblable à luy? orne toy maintenant de magnificence, & excellence, veſtz toy de louãnge & de gloire. Eſpars l'ire de ta fureur, regarde tout orgueilleux, & l'abaiſſe. Regarde tout arrogant, & le fais humilier,ſi confondz les meſchans en leur lieu: abſconſe les enſemble en la poudre, & lie leur face en lieu cache', & ie te confeſſeray, que ta dextre te pourra ſauuer.

A

B

Voicy maintenãt Behemoth que i'ay fait auec toy, il mange l'herbage cõme le bœuf. Voicy maintenant ſa force eſt en ſes reins, & ſa vertu eſt au nombril de ſon ventre. Il fait feſte de ſa queuë laquelle eſt comme vn cedre,& les nerfz de ſes genitoires ſont "en trelaſſez. Ses os ſont fors comme ærain, & les menus os ſont comme barreaux de fer. C'eſt le "commencement des voyes de Dieu. Celuy qui l'a fait,[luy] applique ſon "glaiue. Combien les montagnes luy apportent fruit,& toutes les beſtes du champ ſe iouent là. Il giſt ſoubz l'ombrage, au deſert du rouſeau & des lieux moiſtes. Les [arbres] vmbrageux le couurent de leur ombre, les ſaulx du fleuue l'enuironnent. Voicy il fait effort "au fleuue & ne ſ'eſtonne point, & ſe confie que le Iordain coulera par ſa gueulle. On le prendra par ſes yeux, & percera on ſes narines [le tirant] auec laqz. Tireras-tu Leuiathan à l'haim,& lieras-tu auſsi ſa langue d'vne corde? Mettras tu l'haim en ſes narines? ou perceras-tu ſes baiouës d'vne eſpine? Multipliera-il vers toy ſes prieres? ou parlera-il à toy doucement? Fera il alliance auec toy, & le prendras-tu pour ſeruiteur à touſiourſmais? T'eſbatras-tu auec luy comme auec l'oiſellet, ou le lieras-tu pour tes iuuencelles? Les compagnons banqueteront-ilz de luy? Les marchans le diuiſeront-ilz entre eux? Rempliras-tu de ſa peau les engins,& de ſa teſte la nace des poiſſonniers? Metz ta main ſus luy, qu'il te ſouuienne de la bataille,& plus ne procederas. Voicy, l'eſperance d'iceluy eſt fruſtrée,& ne tombera-il pas à ſon regard?

"Ou, retortillez.

C

"Ra Moy ſ', chef: à ſauoir des autres beſtes.

"A ſauoir pour le tuer.

"A ſauoir cõme ſ'il vouloit boire.

D

CHAP. XLI.

IL n'y a nul ſi cruel qui l'oſe reſueiller. Qui eſt dõc celuy qui aſſiſtera en ma preſence? qui eſt celuy qui me preuiendra, & ie luy ſatiſſeray? tout ce qui eſt ſoubz le ciel eſt mien. Ie ne me tairay de ſes membres, ne ce qui eſt de ſa puiſſance, ne de la grace de ſa diſpoſition. Qui deſcouurira le deuant de ſon veſtement, & qui viendra [à luy] auec ſa double bride? Qui ouurira les portes de ſa face, & le tour de ſes dentz tant terribles? Ses eſcailles ſont cõme fortz eſcuſſons fermez de ſeau emprins: l'vne eſt appliquée à l'autre, tellement que le vent n'entre point parmy. Elles ſont conioinctes l'vne à l'autre, elles ſ'entretiennent,& ne ſe ſeparent point. Son eſternuement eſt comme ſplendeur de lumiere, & ſes yeux ſont comme la lueur du matin. De ſa bouche procedent lampes,& treſſaillent eſtincelles de feu: & fumée ſort de ſes

A

Iere. 50. g

narines, comme d'vn pot bouillant, ou chaudiere. Son halaine fait ardoir les charbons, & flamme sort de sa bouche. Force demeure en son col, & deuant sa face est "reiettè le labeur. Les parties de sa chair sont conioinctes, vne chacune est massiue en luy, sans qu'il se bouge. Son cueur est massif comme la pierre, & dur comme la meulle de dessoubz. Les fors tremblent quand elle s'esleue, & se troublent des vndes. Quand le glaiue le touchera il n'arrestera point, ne la lance, ne le trait, ne le haubergeon. Car il repute le fer comme paille, & l'arrain comme bois pourry. L'archier ne le pourra chasser, les pierres de sa fonde luy sont tournées en chaume. Les dardz luy sont autant estimez comme le chaume, & se moque du branle de la pique. Soubz luy sont testz agutz, & s'estend ce qui est pointu sur la bouë. Il fait bouillir le profond, comme vne chaudiere: & met la mer comme vn mortier, il fait reluyre le sentier apres soy, & repute l'abysme comme choſe vieille.

"Sa seigneurie n'est point sur la terre, & est fait pour ne rien craindre. Il voit toute haute choſe, c'est le roy sus tous les filz d'orgueil.

"C'est rien ne luy est penible. Aucuns la tristesse se tourne en lieſſe. Grec] lisant] pour] laperdition court.

"Grec, il n'y a rien sur la terre quisoit accomparé à luy.

CHAP. XLII.

ADonc Iob respondit au Seigneur, & dit: Ie say que tu peus toutes choſes, & que nulle pensée ne t'est cachée. Qui est ce luy qui obscurcit le cõseil sans science? Pourtant i'ay declairé, & n'entendois point: ce sont choſes merueilleuſes qui sont par dessus moy, & ne les cognoiſſois point. Escoute ie te prie, & ie parleray, ie t'interrogueray & tu me le notifieras. Ie t'ay ouy par l'ouye de mon aureille, mais maintenant mon œil te voit. Pourtant en ay horreur, & me repens sus la poudre & la cendre. Or apres que le Seigneur eut dit ces choſes à Iob, il dit à Eliphaz Themanite. Ma fureur est courroucée contre toy & contre tes deux amis: pource que vous n'auez point parlé droictement de moy comme Iob mon seruiteur. Parquoy maintenant prenez pour vous sept bouueauz, & sept moutõs, & vous en allez à mon seruiteur Iob, & offrez pour vous holocauſte. Et Iob mon seruiteur priera pour vous. Car ie "receuray sa face, "à fin que la follie ne vous soit imputée: car vous n'auez point parlé droictement de moy comme Iob mon seruiteur. Lors Eliphas Themanite & Baldad Suhite & Zophar Naamathite s'en allerent, & firent ainsi que le Seigneur leur auoit dit: & le Seigneur receut la face de Iob. Auſſi le Seigneur s'est "conuerty à la repentance de Iob, quand il prioit pour ses amiz. Ainsi le Seigneur adiouſta le double à toutes les choſes qui auoyent esté à Iob. Auſsi vindrent à luy tous ses freres, & toutes ses sœurs, & tous ceux qui parauãt l'auoyent cogneu: & mangerent auec luy le pain en sa maiſon: & eurent compaſſion de luy, & le cõsolerent sur tout le mal que le Seigneur auoit fait venir sus luy. Et vn chacun d'eux luy donna vne "piece d'argent, & vn chacun "vne aureillete d'or. Auſſi le Seigneur beneit les derniers [iours] de Iob, plus que les premiers. Et eut quatorze mille brebis, & ſix mille chameaux, & mille couples de bœufz, & mille aſneſſes. Il eut auſſi sept filz, & trois filles. Et appella le nom de l'vne "Iemima, & le nom de l'autre "Caria, & le nom de la troiſieſme "Cerẽhapuc. Et ne furent trouuées nulles ſi belles femmes que les filles de Iob en toute la terre: & leur dõna leur pere heritage entre leurs freres. Et apres cela Iob veſquit cent & quarante ans, & veit ſes filz, & les filz de ſes enfans, en la quarte generation. Ainſi Iob mourut ancien & raſaſié de iours.

"C. l'exauceray.
"ou à fin que ne vous puniſſe pour la follie.
"ou reuoqué Iob de captiuité.

"Grec, brebis.
"Aucuns, vn carcãt
"C. iour ou iournelle.
"C. ſelon Ra. Cim, Ambre.
"C. cornet de fard, ou de couleurs.

Fin du liure de Iob.

Les Pſeaumes de Dauid.

Pſeaume premier.

BIEN HEVREVX est l'homme, qui n'a point cheminé au conſeil des meſchans, & ne s'est point arreſté en la voye des "pecheurs, & ne s'eſt point aſsis au bãc des moqueurs.

"C. à dire peruers.

Mais ſon affection est en la Loy du Seigneur: & en la loy d'iceluy rumine nuit & iour.

*Et est comme l'arbre planté aupres des ruiſſeaux des eaus, lequel rend ſon fruit en ſa ſaiſon, & ſon fueillage ne fletrit point: & tout ce qu'il fait, vient à proſperité.

Ierc. 17. b

Les meſchans ne [ſont] pas ainſi, mais [ilz ſont] comme la paille que le vent pouſſe.

Pourtant les meſchans ne conſiſteront point en iugement, ne les "pecheurs en l'aſſemblée des iuſtes.

"ou peruers.

Car le Seigneur cognoit la "voye des iuſtes: mais la voye des meſchans perira.

"ou, meurs, conditiõ, eſtat.

PSEAVME. II.

POurquoy ſe mutinent les gens, & bruyent les peuples en vain?

Pourquoy *ſ'aduancent les Roys de la terre, & conſultent enſemble les Princes contre le SEIGNEVR & contre ſon Chriſt?

Act. 4. c

Rom-

Rõpons (*diſét-ilz) leurs liens, & reiettõs de nous leurs cheueſtres.

Le Seigneur qui reſide es cieux ſe rira & moquera d'eux.

Lors il parlera à eux en ſon ire, & les eſtourdira par ſa fureur.

Or i'ay conſtitué mon Roy ſus Zion ma ſaincte montagne.

Ie racompteray l'ordonnance du Seigneur, lequel m'a dit: *tu es mon filz, ie t'ay auiourdhuy engendré.

Demande moy, & ie te donneray pour ton heritage les gens, & pour ta poſſeſſion les fins de la terre.

Tu les *deſrompras d'un ſceptre de fer, & les briſeras comme le vaiſſeau d'un potier.

Parquoy vous Roys maintenãt entẽdez. vous qui iugez la terre, ſoyez inſtruitz.

Seruez au Seigneur en crainte, & vous eſiouyſſez *auec tremeur.

" Baiſez le filz àfin qu'il ne ſe courrouce, & que ne periſſez de la voye: car tantoſt ſon ire ſ'embraſe. Que bienheureux ſont tous ceux qui ont eſperance en luy.

PSEAVME. III.

*Pſeaume de Dauid, quand il ſ'enfuit de la face d'Abſalom ſon filz.

SEigneur combien ſont multipliez mes aduerſaires? & que maintz ſe ſont eſleuez contre moy?

Pluſieurs diſent à mõ ame, il n'y a point de *ſalut pour luy en Dieu. *Sela

Mais toy Seigneur tu es vn bouclier entour moy, auſsi ma gloire, & celuy qui eſleue mon chef.

I'ay crié de ma voix au Seigneur, & il m'a reſpondu de ſa ſaincte montagne. Sela.

Ie me ſuis couché & endormy, ſi me ſuis reſueillé: car le Seigneur m'entretenoit.

Parquoy ie ne craindray dix mille d'un peuple, qui m'aſſiegeroient.

Seigneur leue toy, mon Dieu ſauue moy: car tu as frappé en la ioue tous mes ennemis, & as rompu les dentz des meſchans.

Le ſalut eſt du Seigneur: ta benediction eſt ſus ton peuple. Sela. PSEAVME. IIII.

Pour le *Châtre par *Neginoth, Pſeaume de Dauid.

O Dieu de *ma iuſtice, quãd ie crie reſpõdz moy, dõne moy eſpace au deſtroit.

Aye mercy de moy, & exauce mõ oraiſõ.

Filz des hommes, iuſqu'à quand tournez vous ma gloire en diffame: aymerez vous vanité, & cercherez menſonge? Sela.

Or ſachez que le Seigneur a choiſy pour ſoy le debonnaire: le Seigneur [me] exaucera, quand ie l'inuoqueray.

* Tremblez & ne pechez point: meditez en voz cueurs ſur voz couchez, & vous tenez quoy. Sela.

Sacrifiez ſacrifice de iuſtice, & ayez eſpoir au Seigneur.

Pluſieurs dient: Qui nous fera veoir le bien? Seigneur leue ſus nous la clarté de ta face.

Tu as donné lieſſe en mon cueur, *plus qu'en la ſaiſon que leur grain, & leur mouſt ont eſté multipliez.

Ie me coucheray & dormiray enſemble en paix: car Seigneur toy *ſeul me feras habiter ſeurement. PSEAVME. V.

Au châtre par *Nehiloth, pſeaume de Dauid.

SEigneur preſte l'aureille à mes parolles, entends à mon propos.

Mon Roy & mon Dieu, entends à la voix de mon cry: car ie te ſuppliray.

Seigneur tu exauceras ma voix au matin, car du matin ie me prepareray vers toy, & contempleray.

Car tu n'es pas vn Dieu qui veut meſchãcelé, le mauuais n'habite point auec toy.

Les folz ne ſe trouueront point deuãt tes yeux: tu as hay tous ceux q̃ font iniquité.

Tu deſtruiras ceux qui parlent en menſonge: Le Seigneur a en horreur l'homme meurtrier & trompeur.

Mais moy en l'abondance de ta benignité ie viendray en ta maiſon, ſi adoreray en ton ſainct temple en la crainte de toy.

Seigneur cõduys moy en ta iuſtice, à cauſe de ceux qui me agguettẽt, & dreſſe ta voye deuant moy.

* Car il n'y a point de droiture en leur bouche, le dedãs d'eux eſt malice, leur goſier eſt comme vn ſepulcre ouuert, ilz trenchent de leur langue.

Sire Dieu deſtruis, les, q̃lz tõbent de leurs conſeilz: repouſſe les pour la multitude de leurs meſchancetez: Car ilz te ſont rebelles.

Mais tous ceux qui ſe confient en toy, ſ'eſiouyront, & ſe recréerõt eternellement, toy les couurant: & ceux qui ayment ton nom, ſ'eſgayront en toy.

Car Seigneur tu beniras le iuſte, l'enuironnant de bienueillãce cõme d'un pauois.

PSEAVME. VI.

Pour le Chantre par Neginoth ſur *Semi nith, Pſeaume de Dauid.

SEigneur ne me reprẽs point en ton ire, & ne me chaſtie point en ta fureur.

Seigneur aye mercy de moy: car ie ſuis malade: guary moy Seigneur, car mes os ſont eſtonnez.

Et eſt *mon ame grandement troublée: mais toy Seigneur, iuſque à quand?

Seigneur retourne toy, deliure mon ame & me ſauue par ta grace.

Car il n'eſt fait nulle mention de toy en la mort: qui te loüera au ſepulcre?

I'ay ahenné en mon gemiſſement, ie bai-

*A ſauoir les ennemys. B

Act. 13. c. Ebr, 1. b. C

*Greca עֵרֶת po nr עוֹר gouuerneras. D

*Grec. en luy en tremeur. *C'eſt enſigne d'hõmage.

*Ebr. Mizmor, c'eſt chanſon. A

2. Sa. 15. d.

*ou, deliurance. *C'eſt) ſelon Ra. Cim. vn' ſignifiant d'eſleuer la voix, &c. admonneſter, aduertiſſemẽt de pẽſer. Aucũs perpetuellement ou veritablement.

*Selõ Ra. Cim. & Eſdra. Aucuns victorieux, ou victoire. Autres, exhortation ou perpetuité. *C'eſt (certain cantique, ou meſme lodie. *C'eſt qui maintiẽt mõ droict Ephe. 4. f.

*Aucunes, depuis le temps:

* ou me feras habiter à part. * Ou, les heritages, ou certain inſtrumẽt de muſique. A

B

C

ſoubz. 14. b. Romains 3. b.

*C'eſt octaue, ou inſtrument de muſique à huit cordes. A

*R. Cim. ma perſone.

gne ma couche par chacune nuict, & mouil le mon lict de mes larmes.

Mon œil est esblouy par mon marrissemẽt, & est enuieilly entre tous mes ennemis.

Mat.7. d. * Retirez vous de moy vous tous qui faictes iniquite': car le Seigneur a ouy la voix de mes pleurs.

Le Seigneur a ouy ma priere, le Seigneur a receu mon oraison.

Tous mes ennemis seront honteux, & troublez grandement, ilz se reuirerõt, & seront peneux en vn moment.

PSEAVME. VII.

* Sigaion de Dauid, quil chãta au Seigneur sur les "affaires de Cus filz de Iemini.

A SEigneur mon Dieu i'ay eu cõfiance en toy, sauue moy, & me deliure de tous ceux qui me poursuyuent.

Que par auenture "cestuy ne rauisse mõ ame comme le lyon, en la deschirant, & n'y ait qui la deliure.

Seigneur mon Dieu, si i'ay fait ceste chose, s'il y a iniquite' en mes mains.

Si i'ay rendu le mal à celuy qui estoit en paix auec moy: & si ie n'ay ayde' celuy qui me molestoit sans cause.

B Que l'ennemy poursuyue mon ame, & l'atteinde: & foulle ma vie en terre, & qu'il colloque ma gloire en la poudre. Sela.

Dresse toy Seigneur en ta fureur, & t'esleue pour l'indignation de mes aduersaires, esueille "toy vers moy, tu as ordõne' iugemẽt.

"C'est) fais moy iustice, ou raison. Et la congregation des peuples t'enuirõnera, & pour icelle retourne toy en haut.

Le Seigneur iugera les peuples: Seigneur iuge moy selon ma iustice, & selon mon innocence [qui est] en moy.

C Ie requier que le mal des meschans cesse, & que tu dresse le iuste: car Dieu qui est iuste *esprouue les cueurs & les reins.

1.chro. 28.b. Iere.11. d. 17.b. Mon bouclier est en Dieu, lequel sauue ceux qui sont droitz de cueur.

Dieu est iuste iuge, & Dieu menace par chacun iour.

Que si cestuy ne se retourne, il aguisera son glaiue, il estend son arc, & le prepare.

D Et s'appreste des instrumens mortelz, & acoustre ses flesches cõtre les perseccuteurs.

Voicy, il trauaille pour enfanter iniquite', il a cõceu afflictiõ, & enfantera mẽsonge.

Sus.9 d. * Il a fouy vn puitz, & l'a caue': mais il cherra en la fosse qu'il a faite.

Sa mauuaitie' retournera sus son chef, & son outrage luy tombera sur la teste.

Ie loueray le Seigneur selon sa iustice, & chanteray au nom du Seigneur souuerain.

PSEAVME. VIII.

Au chãtre "sus Githith, Pseaume de Dauid.

O Eternel nostre Seigneur, que ton nom est magnifique par toute la terre, qui as mis ta louẽnge sus les cieux!

De "la bouche des enfans & allaictãs tu as fonde' la force, à cause de tes aduersaires: à fin de faire cesser l'ennemy & le vindicatif.

Ie verray tes cieux, qui sont l'œuure de tes doigtz: la lune & les estoilles que tu as dispose'.

* Qu'est-ce de l'homme, que tu as souuenance de luy? qu'est-ce du filz de l'homme que tu le visite?

* Tu l'as fait vn petit moindre que "Dieu, & l'as couronne' de gloire & d'honneur.

Tu l'as constitue' dominateur sus les œuures de tes mains, *tu as mis toutes choses soubz ses piedz.

Les ouailles & les bœufz vniuersellemẽt, & aussi les bestes des champs.

Les oyseaux du "ciel, & les poissons de la mer, & ce qui passe par les sẽtiers de la mer.

O Eternel nostre Seigneur, que ton nom est triumphant en toute la terre!

PSEAVME IX.

Pour le Chantre sus "Almuth "Laben, Pseaume de Dauid.

IE [te] loueray de tout mõ cueur Seigneur ie racompteray toutes tes merueilles.

Ie me resiouiray, & me esgairay en toy, ie chanteray ton nom o Souuerain.

Entãt que mes ennemis sont retournez en arriere, qu'ilz ont este' chocquez, & sont peris de par toy.

Car "tu as traite' mon iugemẽt, & ma cause: tu t'es assis au siege, cõme vn iuste iuge.

Tu as reprime' les gentz, tu as destruit le meschant, tu as aboly leur nom à tousiours mais.

O ennemy, les "alarmes ont prins fin à iamais: tu as desole' les villes, & la memoire d'icelles est perie auecques.

Mais le Seigneur sera assis eternellement, il a prepare' son throne pour iuger.

Et il iugera le monde par iustice, & iugera les peuples en equite'.

Et le Seigneur sera la deffense du poure, & l'appuy en temps de tribulation.

Ainsi ceux qui cognoissent ton nom auront esperance en toy: car o Seigneur, tu n'as pas abandonne' ceux qui te cerchent. C

Chantez au Seigneur qui habite en Ziõ, & annoncez ses œuures entre les peuples.

Car en requerãt le sang il en a memoire, & n'oublie point le cry des affligez.

Seigneur aye mercy de moy, regarde mõ affliction que i'ay [de ceux] qui me hayent, toy qui me retires des portes de la mort.

A celle fin que ie racompte toutes tes louenges es portes de la fille de Zion: ie m'esiouiray en ton salut.

Les gentz sont plongez en la fosse qu'ilz ont

"C'est) ignorãce, faute.

"Aucuns, vn chant, ou instrument de musique.

"Ou propos.

"Asauoir, Cus: c'est, selon les Ebrieux Saul.

"C'est, air

"Ou, alamoth duquel mot. 1.Chr.15.c

Aucũs, de la mort.

"Aucuns entendent ce de Goliath, ou d'un autre Philisthin les autres certain Chantre.

"Ou, tu m'as vengé & defendu ma cause.

"Ou, glaiues

"C'est par la bouche des enfãs tu as monstré la louenge de ta vertu.

Soubz.139 Iob.7.d.

"Aucuns, les anges Ebri.2. a.

1. Cor.15. d.

D ont faite, leurs piedz ont esté prins en la retz qu'ilz ont cachée.

Le Seigneur est cogneu, de ce qu'il fait iugement: le meschãt est enlacé en l'œuure de ses mains. Higaion. Sela.

"Aucuns, meditatiõ ou, louẽnge.

Les meschans trebucheront en enfer, & toutes les gẽtz lesq̃lles oubliẽt Dieu: mais le poure ne sera pas oublié eternellement, & l'esperãce des affligez ne perira iamais.

Seigneur leue toy, à fin q̃ l'hõme ne se fortifie: que les gentz soyent iugez deuãt toy.

Seigneur, metz leur vne frayeur, à fin que les gentz cognoissent qu'ilz sont hommes. Sela.

PSEAVME. X.

A POurquoy Seigneur demeure-tu tant loing, & te cache au temps de la tribulation?

Les meschans poursuyuent par orgueil l'affligé: qu'ilz soyent prins par leur entre prise qu'ilz ont pensé.

Car le meschant se louë selon le plaisir de son ame, & le pillart se prise, en blasphemant le Seigneur.

Le meschant haulsant le nez ne se soucie: B toutes ses pensées sont, qu'il n'est point de Dieu.

" selon chald. & Ra. Salo. grec, seront souillées. Ses voyes "prosperent en tout temps: tes iugemens sont ostez de sa presence, il souffle contre tous ses ennemis.

Il a dit en son cueur: ie ne bougeray en generation & generation, car ie seray sans aucun mal.

Rom 3. c Soubz. 13. b. * La bouche d'iceluy est pleine de pariure, & de tromperie, & de fraude: soubz sa langue est moleste & oppression.

"Ra. Cimruynes. Il sied es embusches des " villages, il occit l'innocent es lieux cachez, ses yeux agguettent le desolé.

C Il espie secrettement comme le lion en sa cauerne, il guette pour attraper le poure, il rauit le poure pour l'attirer en ses retz.

Il se serre & s'abbaisse, & se rue en ses forces sur les affligez.

Il dit en son cueur: Dieu l'a oublié, il a caché sa face, à fin q̃ iamais ne le regarde.

Dõc Seigneur Dieu dresse toy, & haulse ta main, & n'oublie point les affligez.

"ou, prouoque. Pourquoy le meschant " blasme il Dieu? car il dit en son cueur, que tu n'en feras point d'inquisition.

D Mais tu le veois bien: car tu considere l'oppresse & indignation, à fin de prendre l'affaire en main: à toy se remet le desolé, & tu seras adiuteur de l'orphelin.

Casse le bras du meschant & du mauuais, fais inquisition de sa meschancete, & plus ne se trouuera.

Le Seigneur est Roy eternellement: les gentz sont exterminez de sa terre.

Seigneur, tu as exaucé le desir des hũbles: tu " poise leur cueur, ton aureille escoute.

" Autrement prepare. Pour venger l'orphelin & l'oppressé, à fin que l'homme ne face plus doresnauant d'effroy de la terre.

PSEAVME. XI.

Pour le Chantre, de Dauid.

IAy mis ma fiance au Seigneur: comment A dites vous à mon ame: passe outre en la montagne comme l'oyseau?

Car voicy les meschans ont tendu l'arc, ilz ont appareillé leurs fleches sur la corde pour tirer en lieu obscur, cõtre ceux qui sont droitz de cueur.

Car les fondemẽs sont ruinez: mais qu'a fait le iuste?

Le Seigneur est en son sainct palais, le B Seigneur a son throne es cieux, les yeux d'i celuy contemplent, & ses paupieres esprouuent les filz des hommes.

Le Seigneur esprouue le iuste: mais son ame hayt le meschant, & celuy qui ayme extorsion.

Il fait plouuoir sur les meschans " charbons, feu, soufre, & vent impetueux: c'est la portion de leur hanap. "ou, laqz.

Car le Seigneur est iuste, & ayme iustice, la face d'iceluy regarde le droitturier.

PSEAVME XII.

Au Châtre sus Seminith, Pseaume de Dauid.

SAuue Seigneur: car l'homme debõnaire A est failly, & les veritables sont defailliz d'entre les filz des hommes.

L'un parle à l'autre en mensonge, & parle par leures flattantes auec double cueur.

Que le Seigneur decoppe toutes leures qui flattent, & la langue qui parle choses hautaines.

Lesquelz disent: Nous surmonterons par B noz langues, noz leures sont à " nostre commandement: qui est seigneur sus nous?

Pour la desolation des affligez, & pour le gemissement des poures, ie me leueray maintenãt (dit le Seigneur) ie mettray [chacun d'eux] en sauuete " il parlera à luy.

Les ditz du Seigneur, sõt ditz purs cõme l'argent affiné au fourneau de terre, qui est espuré " par sept fois.

Toy Seigneur garde " les, & nous preserue de ceste generation eternellement.

Car les meschans cheminent à lenuiron, & les " opprobres croissent sur les filz des hommes.

" Hebr. auec no". " Aucuns, hors des mains de celuy que laguette & bouffe cõtre luy, les autres, Il parlera à soy. " c'est souuẽtesfois. " A sauoir. telz & a telz selon Cimi. Mais Ab. Eldra. tes parolles. " Les autres, puis que les vils laines sõt exaltées.

PSEAVME XIII.

Pour le Châtre, Pseaume de Dauid.

SEigneur, iusqu'à quand m'oublieras-tu touſiours? iusqu'à quand cacheras-tu ta face de moy?

Iusqu'à quand prendray ie deliberation en mon ame, & angoisse en mon cueur par

chacun iour? iusqu'à quand s'esleuera mon ennemy contre moy?

B O Seigneur mon Dieu regarde, & me respondz, illumine mes yeux, de peur que ie ne m'endorme en la mort.

A celle fin que mon ennemy ne die, ie l'ay vaincu: & que mes aduersaires ne se resiouissent, si ie venoye à tomber.

Mais moy, i'ay eu confiance en ta benignité, mon cueur s'esiouyra en ton salut: & chanteray au Seigneur, de ce qu'il m'aura retribué. PSEAVME XIIII.

Au Chantre, de Dauid.

A LE fol a dit en son cueur, il n'est point de Dieu: ilz se sont corrumpus & fait œuure abominable: il n'y a nul qui face biẽ.

Le Seigneur a contẽplé du ciel sus les enfans des hõmes, pour veoir s'il y en a quelquun entendu qui cherche Dieu.

B Soubz. 52. Rom. 3. b * Ilz ont tous declinė, & sont ensemble faitz abominables: il n'est nul qui face bien, il n'en y a pas vn.

Tous ceux qui font iniquité ne cognoissent ilz rien? qui mangent mon peuple cõme s'ilz mangeoient du pain, & n'inuoquent point le Seigneur.

C Ilz tembleront là de peur, car Dieu est en la generation saincte.

Vous confondez le conseil du poure: de ce que le Seigneur est son esperance.

ᵃou, A ma volũté q̃ vint. ᵃ Qui sera celuy qui dõnera de Zion salut à Israel? quãd le Seigneur ramenera son peuple captif, Iacob se resiouyra, & Israel aura liesse. PSEAVME XV.

A SEigneur qui cõuersera en ton pauillon? qui habitera en ta saincte ᵃ montagne?

Celuy qui chemine en integrité, & fait droiture, & dit ᵇ verité en son cueur.

Qui ne raporte point de sa langue, & ne fait point mal à son compagnon, & ne reçoit point de diffame contre son prochain.

ᶜ Enuers lequel l'abominable n'est rien estimé, mais prise ceux qui craignent Dieu: il iure, & combien que ce soit a son domma ge, il ne change point propos.

Qui ne baille point son argent à vsure, & ne prend nul don sus l'innocent. Celuy qui fait ces choses ne bougera eternellemẽt.

PSEAVME XVI.

ᵃ Michtam de Dauid.

ODieu garde moy, car i'ay espere en toy.

O Mõ ame dy à l'Eternel: tu es mõ Seigneur, mon bien ne vient point iusqu'à toy.

Aux saincts qui sont en la terre, & aux vertueux personages est tout mon plaisir.

Les ᵃ angoisses des autres seront multipliées, lesquelz se sont hastez d'aller apres vn autre [Dieu:] ie ne sacrifieray point leurs sacrifices de sang, & ne ᵃ prendray point leurs noms en mes leures.

Le Seigneur est la part de mon heritage, & de mon hanap: tu tiens ferme mon sort.

Les ᵃ cordeaux me sont escheuz en lieux plaisans, ausi vn excellent heritage m'est [aduenu.]

ᵃ Ie beneiray le Seigneur lequel me donne conseil, & ausi mes reins me chastient durant les nuitz.

* Ie metz tousiours le Seigneur au deuant de moy: car puis qu'il est à ma dextre, ie ne bougeray point.

Partant mon cueur s'est esiouy, & ma langue en a eu liesse, ausi ma chair en a habité seurement.

Car tu ne delaisseras point mon ame au sepulcre, & ne permettras point à ton ᵃ debonnaire veoir la corruption.

Tu me donneras à cognoistre le sentier de vie: l'abondance de ioye est vers ta face, & plaisance est en ta dextre eternellement. PSEAVME XVII. Oraison de Dauid.

A SEigneur escoute le droit, entendz mon cry: preste l'aureille à mon oraison [que ie fay] en leures non fraudulentes.

Que mon iugement sorte de ta presence, que tes yeux voyent l'equité.

Quand tu auras esprouué mon cueur, & l'auras visité de nuit: quand tu m'auras essayé tu n'y trouueras rien: ma ᵃ pensée ne passera pas ma bouche.

Aux œuures des hommes ie me suis donné garde, des sentiers des peruers.

Soubstiens mes pas en tes sentiers, à fin que les plantes [de mes piedz] ne glissent.

O Dieu ie t'inuoque, pourtãt que tu me respondz: tendz ton aureille vers moy, & escoute ma parolle.

Fais ta bõté admirable, toy q̃ par ta main cõtregarde des resistãs ceux [qui] en toy se confient.

Garde moy comme la prunelle de l'œil, C cache moy en l'ombre de tes ailes.

A cause des meschans qui me destruysẽt, & de mes ennemis qui m'enuironnent pour [m'oster] la vie.

Ilz sont serrez de graisse, & de leur bouche parlent orgueilleusement.

Ilz ᵃ nous enuironnent maintenant en noz voyes, ilz disposent leurs yeux ᵃ pour les tourner en terre.

Cestuy est sẽblable au lion, leq̃l desire de rauir: & comme le leonceau, qui habite es lieux secretz.

Leue toy Seigneur, auance toy deuãt luy, & l'accable: si deliure mon ame du meschãt, ᵃ [qui est] ton glaiue.

Et des hõmes ᵃ [q̃ sont] ta main Seigneur, des hõmes qui sont du mõde, desq̃lz la part est en la vie, desq̃lz tu rẽplis le vẽtre de ton thresor,

description du tiltre.
ᵃ Aucuns, images, ou superstitions.
ᵃ c'est) ie ne feray point mẽtion.
B
Act. 2. d. c'est) sort & portion.
ᵃ ou rendray graces. Actes 2. d.
ᵃ Ou ton sainct. Act. 2. d.
ᵃ c'est) ne variera point de ma bouche.
B
ᵃ Grec] pour] me.
ᵃ A sauoir, pour surprendre.
D
ᵃ Aucuns, par ton glaiue.
ᵃ Aucuns par ta main.

Ou despẽse & celier.

*threſor,& leurs enfans ont à ſuffiſance & delaiſſent leur reſidu à leurs petis enfans.

Mais moy ie verray ta face en iuſtice, ie ſeray raſſaſie' quand ie ſeray eſueille' à ton regard.

PSEAVME. XVIII.

2.Samu. 22.a. Pour le Chantre de Dauid ſeruiteur du Seigneur,lequel dit au Seigneur les parolles de ce cãtique,au iour auquel le Seigneur le deliura de la main de tous ſes ennemis, & de la main de Saul,& dit:

A SEigneur,qui es ma force,ie t'aymeray.

Le Seigneur eſt ma roche &baſt iLon,

Ebr.2. c. &mon liberateur,*mon Dieu,ma forteresſe,ie me confieray en luy: il eſt mon bouclier,& la corne de mon ſalut, & mon refuge.

I'inuoqueray le Seigneur digne de louãge,& ſeray ſauue' de mes ennemis.

Les liens de mort m'ont enuironne' &les fleuues de belial m'ont eſpouante'.

Les liens du ſepulcre ſont entour moy, & les laqz de mort m'ont ſurpris.

Mais i'inuoquoye le Seigneur en ma tribulation,& cryoye vers mon Dieu, lequel ouit de ſon palais ma voix,& mon cry entra iuſqu'à ſes aureilles.

Et la terre a eſte' eſmeuë &a crollé, auſsi les fondemẽs des mõtagnes ont tremble' & branle',pour ce qu'il eſtoit courrouce'.

La fumée eſt montée de ſes narines,& le feu de ſa bouche pour conſumer, les charbons eſtoyent embraſez de luy.

Il a encline' les cieux & eſt deſcendu, & obſcurité eſtoit ſoubz ſes piedz.

Il eſt monte' ſur le cherubin & a volle',& ſ'eſt guinde' ſus les ailes des ventz.

Il a mis les tenebres pour ſa couuerture, & àlentour de ſoy ſon tabernacle, à ſauoir, obſcurité d'eau,& nuées eſpeſſes.

B Pour la ſplendeur de ſa pſence les nuées ſont paſſées la greſle,& les charbõs de feu.

Lors le Seigneur a tonne' des cieux, le Treſſouuerain a fait retentir ſa voix auec greſle,& dardz de feu.

Il a iette' ſes fleſches,& les a diſperſées: il a fait pluſieurs eſclairs,& les a eſtourdiz.

Les ſources des eaus ont apparu, & les fondemens du monde ont eſte' deſcouuers, par ta menace Seigneur,& par le ſouffle de l'eſprit de ton ire.

Il a enuoye' du treſhaut lieu,& m'a prins & m'a tire' de groſſes eaus.

Il m'a deliure' de mon puiſſant ennemy, & de ceux qui me hayſſoyẽt, car ilz eſtoyẽt plus fortz que moy.

Ilz ſe ſont aduancez deuant moy au iour de mon affliction:mais le Seigneur a eſte' mon appuy.

Et m'a retyre' au large, & m'a deliure', pource qu'il a prins ſon plaiſir en moy.

Le Seigneur ma retribue' ſelon ma iuſtice: & m'a rendu ſelon la purete' de mes mains.

Car i'ay garde' les voyes du Seigneur,& ne me ſuis point reuolte' de mon Dieu.

Car tous ſes droitz ſont en ma preſence, & n'oſteray point de moy ſes ordonnãces.

Et ay eſte' entier enuers luy, & me ſuis garde' d'iniquité.

Parquoy le Seigneur m'a rendu ſelõ ma C iuſtice,& ſelon la purete' de mes mains deuant ſes yeux.

Tu te monſtre bening enuers le bening, & entier enuers l'homme qui eſt entier.

Tu es pur auec le pur,& auec les peruers tu fais du peruers.

Car tu ſauueras le peuple affligé',&humilieras les yeux des hautains.

Car Seigneur tu feras luyre ma lampe, mon Dieu illuminera mes tenebres.

Car par ton moyen ie rompray l'armée, & de par mon Dieu ie ſauteray outre la muraille.

C'eſt Dieu duquel la voye eſt entiere,la parolle du Seigneur eſt eſprouuée, iceluy eſt le bouclier à tous ceux qui ſe confient en luy.

Car qui eſt Dieu ſinon le Seigneur?&qui eſt fort ſinon noſtre Dieu?

C'eſt le Dieu qui m'a arme' de force, & m'a diſpoſe' ma voye entiere.

Il a mis mes piedz cõme ceux des cerfz, & m'a fait tenir ſur les hautz lieux.

* Il a enſeigne' mes mains à la bataille, & 2.Samu. l'arc d'acier a eſte' mis en pieces par mes 22.c. bras.

Auſsi tu m'as donne' l'eſcuſſon de ma ſauuegarde,& ta dextre m'a ſouſtenu, & ta benignité m'a donne' accroiſſement.

Tu as ſoubz moy eſlargy mes pas,&mes talons ne ſont point gliſſez.

Ie pourſuyuray mes ennemis, & les attaindray, & ne retourneray point iuſqu'à ce qu'ilz ſoyent mis à fin.

Ie les torcheray tellement qu'ilz ne ſe pourront releuer,& ſeront ruez ius ſoubz mes piedz.

Tu m'as auſsi accouſtre' de vertu pour la guerre,& as abbatu ſoubz moy ceux qui me reſiſtoyent.

Et as fait pour moy tourner le dos à mes ennemis,& ay deſtruit ceux qui m'auoyent en hayne.

Qu'ilz crient, & il n'y aura nul qui les ſauue: Qu'ilz crient apres le Seigneur, & il ne les exaucera point.

D Ie les briſeray comme poudre [qui eſt iet tée]par le vent, " & ne les reputeray non plus que la fange des rues.

" ou,& les aneantiſſoye, cõme la &c.

Tu m'as deliuré des contemtions du peuple, tu m'as cõstitué chef des natiõs, & le peuple que ie ne cognoissoye point m'a seruy.

Tantost qu'ilz ont ouy [parler de moy,] ilz m'ont obey: les estrãgiers " m'ont méty.

Les estrangiers ont esté estourdis, & ont tremblé estans en leurs lieux fermez.

Viue le " Seigneur, & beneit soit mõ createur: & soit exalté le Dieu de mon salut.

C'est Dieu qui me donne les vengeances, & " reduit les peuples soubz moy.

Il me deliure de mes ennemis, & m'esleue sus ceux qui s'esleuent contre moy, il me deliure de l'homme faisant violence.

Pource, te loüeray-ie Seigneur, entre les nations, & chanteray à ton nom.

Qui a magnifié le salut de son Roy, & a fait benignité à son Oinct Dauid, & à sa semence à tousiours-mais.

" C'est, m'ont obey par feintise.

" Autrement le Seigneur est viuant.

" Aucuns, assomme: ou, destruit.

PSEAVME XIX.

Pour le Chantre, Pseaume de Dauid.

A

Les cieux racomptét la gloire de Dieu, & le " firmament declaire les œuures de ses mains.

" ou extẽsion. Gen. 1. a. Chal. aer.

" Vn iour apres l'autre annõce la parolle, & vne nuit apres l'autre enseigne la sciẽce.

Il n'y a point de langage, ne de parolles: ou la voix d'iceux ne soit ouye.

Ro. 10. d.

Le * cours " d'iceux est issu par toute la terre, & leurs propos aux boutz du monde, il a dressé en iceux vne tente pour le soleil.

" Gr lisãt קולם pour son. קרם d'iceux.

Qui est comme vn espoux sortant hors de sa chambre, & guay comme vn " iousteur pour courir la lice.

" Geant.

Son departemẽt est d'vn bout des cieux, & son tour iusqu'à l'autre bout d'iceux, & n'y a rien qui se puisse cacher de sa chaleur.

La Loy du Seigneur est " entiere " recreant l'ame: le tesmoignage du Seigneur est certain donnant sapience aux ignorans.

" ou, parfaite.

" ou, convertissãt.

Les mãdemens du Seigneur sont droitz, resiouyssans le cueur: le cõmãdemẽt du Seigneur est net, illuminant les yeux.

La crainte du Seigneur est pure, permanente à iamais: les iugemens du Seigneur sont veritez, & sont ensemble iustes.

B

Ilz sont plus desirables qu'or, & que plusieurs " gẽmes precieuses, & sont plus doux que miel, & ray de miel.

" selon le Grec. Ou, or.

Aussi ton seruiteur a esté aduisé par iceux, il y a grand loyer en l'obseruation d'iceux.

Qui est celuy qui pourra entẽdre les fautes? exempte moy des maux secretz.

" Grec lisant ד pour ד des choses estranges.

Retire aussi ton seruiteur " de ce qu'il a commis par hardiesse, à fin qu'il ne domine point en moy, adõc ie seray entier & exẽpt de grand forfait.

Les parolles de ma bouche soyent selon [ta] volunté: & la meditation de mon cueur soit en ta presence. Seigneur tu es mon createur, & mon redempteur.

PSEAVME. XX.

Au Chantre, Pseaume de Dauid.

LE Seigneur te vueille respondre au iour de la tribulatiõ: " le nom du Dieu de Iacob te defende. A

" c'est) la maiesté.

Qu'il enuoye ayde pour toy de son sainct lieu, & te soustienne de Zion.

Qu'il ayt memoire de toutes tes offertes, & conuertisse ton holocauste en cendre. Sela.

Qu'il te donne selon ton cueur, & accõplisse tout ton conseil.

Nous nous esiouirons de ton salut, & B dresserons la baniere au nom de nostre Dieu: le Seigneur accomplisse toutes tes requestes.

I'ay cogneu maintenãt q̃ le Seigneur a sauué son Oinct: il luy respõdra des cieux de sa saincteté, par la vertu salutaire de sa dextre.

Les vns [se fioyent] en chariotz, & les autres en cheuaux: mais nostre souuenance a esté du nom du Seigneur nostre Dieu.

Iceux sont courbez & tresbuchez: mais nous nous sommes releuez & redressez.

Seigneur, sauue le Roy que Dieu nous responde, au iour auquel nous crierons.

PSEAVME XXI.

Pour le Chantre, Pseaume de Dauid.

SEigneur le Roy s'esiouyra en ta vertu, A & combien grande liesse aura-il de ton salut?

Tu luy as donné le desir de son cueur, & ne luy as denié ce que ses leures ont prononcé. Sela.

Car tu l'as preuenu en largesses de bien, " ou, de gẽmmes. & as mis sur sõ chef vne courõne " de fin or.

Il t'a demandé vie, & tu luy as donné [de viure] long temps, & à tousiours mais.

Sa gloire est grande en ton salut: tu as mis sur iceluy honneur & magnificence. B

Car tu l'as ordonné pour estre en benediction à iamais, tu l'as esiouy de liesse par ta face.

Car le Roy a eu esperance au Seigneur, & pour la benignité du Tressouuerain, point ne tresbuchera.

Ta main a rencontré tous tes ennemis, C & ta dextre a attaint tous ceux qui te hayssoyent.

Tu les as mis comme vne fournaise de feu au temps de ton ire: le Seigneur les a engloutis par sa fureur, & le feu les a consumez.

Tu as perdu leur fruit de la terre, & leur semence d'entre les filz des hommes.

Car ilz ont viré mal sur toy, & ont pẽsé

en

D entreprinse dont ilz n'en pourroyent venir à bout.

Car tu les a mis[a] à part, & auec ta chorde as prins la visée contre leurs faces.

Leue toy Seigneur par ta vertu: nous chãterons & par pseaumes celebrerons ta puissance.

[a] Selõ Chal. de. Grec. en fuitte.

[a] C'est) biche ou estoille, ou force. Aucuns certaine chãson, ou instrument.

PSEAVME. XXII.

Au Chantre sus[a] Aieleth de l'aube du iour. Pseaume de Dauid.

A MOn Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu delaissé?[a] & es loing de mon salut & des parolles de mon cry?

Mon Dieu ie t'appelle de iour, mais tu ne me respondz point: & de nuict[a] & n'ay point de cesse.

Toutesfois tu es le sainct habitant entre les louãnges d'Israel.

Noz peres ont eu fiance en toy, ilz ont eu confiance, & tu les as deliurez.

Ilz croyiẽt apres toy, & ont esté deliurez, ilz se fioyent en toy, & n'ont esté confuz.

Mais moy ie suis vn ver, & non pas vn homme: opprobre des hommes, & le mespris du peuple.

Tous ceux qui me voyent, se moquent de moy, & font la mouë, & hochent la teste.

Qu'il se retire, disent ilz, au Seigneur àfin qu'il le deliure, & le sauue: puis qu'il a son affection en luy.

Certes tu es celuy qui m'as retiré hors du ventre, & m'as fait auoir esperance [estãt encore] es mammelles de ma mere.

I'ay esté remis sur toy des la matrice: tu es mon Dieu des le ventre de ma mere.

B Ne t'eslogne point de moy: car la tribulation est prochaine, & si n'ya nul qui ayde.

Plusieurs taureaux m'ont enuironné, les gras taureaux * m'ont assiegé à lentour.

Ilz ont ouuert leur gueule contre moy, comme le lion rauissant & bruyant.

Ie suis escoulé comme eauë, & tous mes oz se sont desiointz, & s'est fondu mõ cueur comme cire entre mes entrailles.

Ma vigueur a esté seichée comme vn test, ma langue tient à mon palaitz, & m'as preparé pour mettre en la poudre de mort.

Car ilz m'ont comme chiens enuirõné: & l'assemblée des malicieux m'a assiegé, [a] ilz ont percé mes mains, & mes piedz.

Ie nombreroye bien tous mes os, iceux me considerent & regardent.

Ilz ont party entre eux mes vestemens, & ont ietté le sort sur ma robbe.

Mais toy Seigneur ne t'eslongne point, toy qui es ma force haste toy de m'ayder.

Deliure mon ame du glaiue, & de la[a] patte du chien mon ame esseullée.

C Sauue moy de la guelle du lion, & exauce moy estant entre les cornes des Licornes.

* Ie reciteray ton nom à mes freres, ie te louëray au milieu de l'assemblée.

Vous qui craingnez le Seigneur, louez-le, toute la semence de Iacob glorifiez-le, & toute la semence d'Israel craingnez-le.

Car il n'a point mesprisé ne desdaigné l'affliction du miserable, si n'a point caché sa face d'iceluy: mais quand il crioit à luy. il l'a exaucé.

D Ma louënge sera de toy en grande assemblée, ie rendray mes vœuz en la presence de ceux qui le craingnent.

Les humbles en mangeront & seront saoules, ceux qui requierent le Seigneur le louëront, vostre cueur viura eternellement.

Toutes les fins de la terre en auront memoire, & se conuertiront au Seigneur, & toutes les familles de gens s'enclineront deuant toy.

Car le royaume est à l'Eternel, & a seigneurie sus les nations.

Tous les[a] riches de la terre mangeront, & s'enclineront, & tous ceux qui descendẽt en la poudre s'agenouilleront deuant luy: lesquelz ne peuuent reseruer leur vie.

La posterité [d'iceux] luy seruira, & sera enrollé au Seigneur par generations.

Ilz viendront & annonceront la iustice d'iceluy au peuple qui sera engendré: selon qu'il l'a faite.

[a] Ou, rage & violẽce Ebr. 2. c.

[a] pouures

[a] Ou, gras

PSEAVME. XXIII.

Pseaume de Dauid.

A LE Seigneur est mon pasteur, ie n'auray faute de rien.

Il me fait reposer en pasturages herbeux il me mene aupres des eaues quoyes.

Il refectionne mon ame, il me cõduit par les sentiers de iustice, pour son nom.

Quãd aussi ie chemineroye par la vallée de l'ombre de mort, ie ne craindroye nul mal: car tu es auec moy: ta verge, & ta houlette me consolent.

B Tu appresteras la table deuant moy, present ceux qui me tormentent: tu engreisseras mon chef d'oignement, & ma coppe sera remplie à comble.

Et de fait, bonté & grace me suyuront tous les iours de ma vie: & feray longue demeure en la maison du Seigneur.

[a] Selon Grec. & trãs. cõmu lisans ברו oure iettans א de באר Les Ebri. lisent aujourdhuy, comme le liõ. Chal. mordans comme lions.

PSEAVME. XXIIII.

Pseaume de Dauid.

A LA terre & le[a] contenu d'icelle appartient au Seigneur, aussi le monde, & ceux qui habitent en iceluy.

Car il l'a fondée sur la mer, & l'a establie sus les fleuues.

Qui sera celuy qui montera en la mon-

[a] Hebr. plenitude.

1. Cor. 10. a.

Psea. 13. a. tagne du Seigneur, & qui se tiendra en son sainct lieu?

Ceux qui demourerõt auec Dieu.

Celuy qui est innocent de mains & net de cueur, qui n'esleue point son courage en chose vaine, & ne iure point par fraude.

Il receura benediction du Seigneur, & iustice de Dieu son sauueur.

B Ceste est la generatiõ de ceux qui le quierent, qui quierent ta [a] face en Iacob. Sela.

[a] c'est) la faueur de ton Dieu

Vous portes esleuez voz testes, & vous huis eternelz hausez vous, & le Roy de gloire y entrera.

Qui est-ce Roy de gloire? le Seigneur fort & puissant, le Seigneur puissant en bataille.

Vous portes esleuez voz testes, & vous huis eternelz hausez vous, & le Roy de gloire y entrera.

Qui est-ce Roy de gloire? Le Seigneur des armées, celuy qui est le Roy de gloire. Sela.

PSEAVME. XXV.

De Dauid.

A O Seigneur i'esleue mon ame à toy.

En toy mon Dieu ie me confie, que ie ne soye confus & que mes ennemis ne s'esiouissent point de moy.

Par ainsi tous ceux qui sattendent à toy, ne seront point confuz: mais ceux qui font desloyauté voyre sans cause, seront confuz.

Seigneur fais moy cognoistre tes voyes & m'enseigne tes sentiers.

B Adresse moy en ta verité, & m'enseigne: car tu es le Dieu de mon salut, ie m'attendz à toy tous les iours.

Seigneur aye souuenance de ta compassion, & de ta benignité: car elles sont des à tousiours-mais.

N'aye point souuenance des pechez de ma ieunesse, ne de mes transgresions: mais Seigneur aye memoire de moy selon ta benignité, à cause de ta bonté.

Le Seigneur est bon & droit, pource enseignera-il la voye aux pecheurs.

Il adressera les debonnaires en iugemẽt, & enseignera ses voyes aux humbles.

Tous les sentiers du Seigneur sont benignité & fidelité, à ceux qui gardent son alliance & ses tesmoignages.

Pour l'amour de ton nom Seigneur aussi tu as pardonné mon iniquité, quelque grã de qu'elle fust.

C Qui est l'homme qui craint le Seigneur? il luy enseignera la voye, laquelle il elira.

Son ame logera entre les biens, & sa semence aura la terre en heritage.

[a] Aueuns, & sõ pact est de leur donner cognoissance.

Le secret du Seigneur [est destiné] à ceux qui le craingnent, [a] & son pact pour leur en donner cognoissance.

Mes yeux sont continuellement vers le Seigneur: car il tirera mes piedz hors de la retz.

Psa. 86. e * Regarde vers moy, & aye mercy de moy: car ie suis seul & affligé. D

Les tribulations de mon cueur sont eslargies, tire moy hors de mes angoisses.

Regarde mon affliction & ma peine, & me pardonne tous mes pechez.

Regarde mes ennemis: car ilz sont en grand nombre, & me hayent d'une hayne cruelle.

Garde mon ame, & me deliure, à fin que ie ne soye confus: car i'ay mis mon esperance en toy.

Que simplicité & droiture me preseruent: car ie m'attendz à toy.

O Dieu, deliure Israel de toutes ses aduersitez.

PSEAVME. XXVI.

De Dauid.

SEigneur iuge moy, car i'ay cheminé en A
mon innocence, & ay eu esperance au Seigneur, que ie ne vacille point.

Seigneur esprouue moy, & me tente, examine mes reins & mon cueur.

Car ta benignité est deuant mes yeux, & chemineray en ta verité.

Ie n'ay point hanté auec les hommes B
vains, & ne suis point allé auec les cauteleux.

I'ay hay la compagnie des mauuais, & ne me suis point assis auec les meschans.

Ie laueray mes mains en innocence, & enuironneray ton autel, Seigneur.

Afin de faire ouyr la voix de louënge, & C
pour racompter toutes tes merueilles.

Seigneur i'ayme l'habitation de ta maison, & le lieu du tabernacle de ta gloire.

Ne reduis point mon ame auec les pecheurs, ne ma vie auec les hommes [espandans] le sang.

Car en leurs mains est lascheté, & leur D
dextre est remplie de dons.

Mais moy ie chemine en mon innocence: rachete moy, & aye mercy de moy.

Mon pied s'est arresté en droiture: ie loueray le Seigneur es assemblées.

PSEAVME. XXVII.

De Dauid.

LE Seigneur est ma lumiere & mon sa- A
lut: de q̃ auray-ie crainte? le Seigneur est la force de ma vie: de qui auray-ie peur?

Quand les malueuillans, mes aduersaires & mes ennemis, me liurerõt la guerre pour manger ma chair, chopperont & cherront.

Si vn ost m'auoit assiegé, mon cueur ne B
craindra point: si la guerre s'esleuoit contre moy, encore auroye ie en ce [a] esperance.

[a] Qu'il est mõ salut.

Iay demãdé vne chose au Seigneur, ie la requerray encore, c'est que i'habite en la mai-

son

son du Seigneur tous les iours de ma vie: à fin que ie contemple les choses plaisantes du Seigneur, & que ie visite son temple.

Car il me mussera en son tabernacle au temps d'aduersité, & me tiendra caché au secret de sa tente, & m'esleuera cõe sur vn roc.

"c. fera vaincre mes ennemiz.

Et maintenant il "esleuera mon chef, par dessus mes ennemiz, qui sont àlentour de moy: dont sacrifieray en son tabernacle sacrifice de triumphe, si chanteray & diray psalme au Seigneur.

C

Seigneur exauce ma voix, ie [te] inuoque: aye mercy de moy, & m'exauce.

"c. Dieu qui parle

Mon cueur a pensé de toy cercher, "ma face, ie requerray ta face Seigneur.

Ne cache point ta face de moy, ne fais point par ire tirer ton seruiteur arriere: tu as esté mon ayde, ne me vueille laisser n'abandonner, toy qui es le Dieu de mon salut.

D

Combien que mon pere & ma mere m'abandonnent: le Seigneur me recueillera.

Seigneur enseigne moy ta voye, & me conduis par le sentier droit, à cause de ceux qui me trauaillent.

Ne m'abandonne point au vouloir de ceux qui m'assaillent: car faux tesmoings se sont esleuez contre moy, & ceux qui ont machiné extorsion:

Que seroit-ce, si ie ne croyois de veoir les biens du Seigneur en la terre des viuãs?

Attendz toy donc au Seigneur, porte toy vaillant, & iceluy confermera ton cueur, & espere au Seigneur.

PSEAVME. XXVIII.

De Dauid.

A

Pierre.

SEigneur, ie t'inuoqueray, o ma force "ne me sois point sourd, à fin que tu ne me mette en nonchaloir, & soye semblable à ceux qui descendent en la fosse.

Exauce la voix de ma priere quand ie crie apres toy, & quand i'esleue ma main "vers ton sainct oratoire.

"c. à toy.

B

Ne me tire point auec les meschans, ny auec ceux qui font iniquité, lesquelz parlent de paix auec leurs compagnons, & malice est en leur cueur.

Rendz leur selon leur œuure, & selon la mauuaistié de leurs entreprinses, rendz leur selon le fait de leurs mains, rendz leur selon leur merite.

C

Car ilz ne considerent point les œuures du Seigneur, n'aux faitz de ses mains: parquoy il les destruira, & ne les edifiera point.

Le Seigneur soit regracié: car il a exaucé la voix de ma supplication.

D

Le Seigneur est ma force & mon escusson, mon cueur a eu asperance en luy, & ay esté ayde, dont mon cueur s'est resiouy, & le louëray par mon cantique.

"A sauoir de ceux

Le Seigneur est "leur vertu, c'est luy qui est la force pour preseruer son Oinct.

Sauue ton peuple, & beneis ton heritage, gouuerne les, & les exalte eternellement.

qui estoyent auec moy.

PSEAVME XXIX.

De Dauid.

A

FIlz "des princes donnez au Seigneur, donnez au Seigneur gloire & force.

"selon Grec, & transcommu. lisant אֵילִים pour אֵלִים moutons.

Donnez au Seigneur la gloire [deuë] à son nom, adorez le Seigneur "en sa saincte maieste.

B

"c. au tabernacle, ou au ciel Aucũs, selõ sa saincte maieste.

La voix du Seigneur est sus les eauës, le Dieu de gloire fait tõner, le Seigneur est sus plusieurs eaus.

La voix du Seigneur est en vertu, la voix du Seigneur est en magnificence.

La voix du Seigneur froisse les cedres, le Seigneur froisse les cedres du Liban.

Il les fait tressaillir comme vn veau, le Liban & "Sirion cõme le faon de la Licorne.

"ou autrement Hermon.

C

La voix du Seigneur estincelle par flammes de feu.

La voix du Seigneur fait trembler le desert, le Seigneur esbranle le desert de Cades.

La voix du Seigneur fait faonner les biches, & descouure les forestz: vn chacun donc racomptera sa gloire en son temple.

Le Seigneur sied sur le deluge, & le Seigneur sera assis Roy eternellement.

D

Le Seigneur donnera vertu à son peuple, le Seigneur beneira son peuple "en paix.

"Aucuns, par.

PSEAVME XXX.

Pseaume & cantique de Dauid de la dedicasse de la maison.

A

SEigneur ie t'exalteray, pource que tu m'as esleué, & n'as point fait resiouyr mes ennemiz de moy.

Seigneur mon Dieu ie crioye vers toy, & tu m'as guary.

Seigneur tu as fait remonter mon ame du sepulcre, tu m'as restitué la vie, me retirant de ceux qui descendent en la fosse.

B

Chantez au Seigneur vous qui estes ses debõnaires, & celebrez sa saincte memoire.

Car son ire se passe en vn instant, son bon plaisir a duré "a vie: le pleur demourera au soir, mais la liesse reuiendra au matin.

"c. est de longue durée.

Quand i'estoye en ma prosperité, ie disoye: iamais ne tresbucheray.

Seigneur, par ton bon plaisir tu as donné force à ma montagne: mais quand tu as caché ta face, i'ay esté troublé.

C

Lors, Eternel, ie t'inuoquoye, & faisoye supplication à mon Seigneur.

Quel proffit y auroit-il en mon sang, quand ie descendroye en la fosse? la poudre te louëra elle, ou annoncera elle ta verité?

Seigneur escoute, & aye mercy de moy, Seigneur soys mon adiuteur.

D

Tu as changé ma lamentation en dance, tu as deslié mon sac, & m'as ceint de liesse.

C

Partant [ma] langue te celebrera par Pseaumes, & ne se taira point: Seigneur mon Dieu ie te confesseray eternellement.

PSEAVME. XXXI.

Pour le Chantre, Pseaume de Dauid.

A SEigneur i'ay mis mon espoir en toy, ie ne seray iamais confondu, deliure moy par ta iustice.

Encline tõ aureillevers moy, deliure moy hastiuemẽt, sois moy pourvne forte pierre, & pourvne maisõ munie, à finq̃ tu me sauue.

Car tu es mon rocher, & ma forteresse: dõc pour l'amour de ton nom adresse moy, & me conduis.

Tire moy hors du laqs qu'ilz m'ont musse: car tu es ma force.

Ie recommande mon esprit en ta main, tu me racheteras Seigneur Dieu veritable.

B I'ay hay ceux qui s'addonnent es choses vaines: mais i'ay eu esperance au Seigneur.

Ie m'esiouiray: & auray liesse pour ta benignite': en ce q̃ tu as regarde' mon afflictiõ, & as cogneu mon ame estre en tribulations.

Et ne m'as point enclos es mains de l'ennemy: mais as mis mes piedz au large.

Seigneur aye mercy de moy, car ie suis C en angoisse: mon œil, mon ame, & mon ventre sont aneantis par ennuy.

Car ma vie est deffaillie par douleur, & mes ans par gemissement, ma vertu est decheutte pour la peine de mon peche', & mes os sont pourris.

I'ay este' en opprobre à tous mes aduersaires, & à mes voysins grandement, & en horreur à ceux qui m'ont cogneu, & ceux qui me voioyent dehors, se retiroyent arriere de moy.

*C. hors de laffection des hões. I'ay este' mis en oubly de *cueur, comme celuy qui est mort: i'ay este' fait, cõe vn vaisseau perdu.

D Car i'ay ouy le vitupere de plusieurs, & ay este' enuironne' de crainte, quand ilz consultoyent ensemble contre moy, & taschoyẽt de prendre mon ame.

Mais Seigneur i'ay eu esperance en toy, i'ay dit: Tu es mon Dieu.

Mes temps sont en ta main: deliure moy de la main de mes ennemiz, & de ceux qui me poursuyuent.

E Fais louyre ta face sus ton seruiteur, & me sauue par ta benignite'.

Seigneur que ie ne soye pas confus, car ie t'ay inuoque': q̃ les meschans soyẽt cõfuz, & qu'ilz se tiennẽt quoy [estãs] au sepulcre.

Que les leures menssongieres soyent faites muettes, lesquelles parlent contre le iuste chose griefue par orgueil & mespris.

Que tes biens sont grandz, lesquelz tu as cachez pour ceux qui te craignent, & que tu as appreste' à ceux qui se confient en toy, en la presence des filz des hommes?

Tu les musse au secret de ta face, à cause de l'orgueil des hommes: tu les cache au ta F bernacle arriere du murmure des langues.

Le Seigneur soit regracie': car il a magnifie' sa misericorde enuers moy comme en vne cite' munie.

Quand ie m'en fuioye hastiuement, ie G disoye: ie suis deboute' de deuant tes yeux: mais toutesfois tu as exauce' la voix de ma supplication, quand ie m'escrioye vers toy.

Aymez le Seigneur, vous tous qui estes ses debonnaires: le Seigneur garde ses fideles, & rend le salaire abondamment à tous ceux qui vsent d'orgueil.

*Vous tous qui auez vostre attente au Seigneur, portez vous vaillamment, & il confortera vostre cueur. *Psa.27.d. *Ou, Intelligence. Aucũs, de Dauid pretendu: ou, donnant prudence, A

PSEAVME. XXXII.

*Erudition de Dauid.

BIenheureux est celuy, auquel la transgression est quittée, & duquel le peche' est couuert.

*Bienheureux est l'homme, auquel le Seigneur n'impute point l'iniquite': & en l'esprit duquel n'y a point de fraude. Rom.4.a

Tandis que ie me suis teu, mes os s'enuiellissoyent, par force de braire tout le iour.

Pourtant que ta main me pressoit iour & nuit, mon humeur est changée comme la seicheresse d'este'. Sela.

Ie t'ay notifie' mon peche', & n'ay point cele' mon delict, I'ay dit: ie confesseray contre moy mon forfait au Seigneur: & tu as oste' la coulpe de mon peche'. Sela. B

*Pource, tout homme debonnaire te supplira au temps de te trouuer: si qu'en vn deluge les grosses eaus n'approcherõt de luy. Isa.55.d.

Tu es mon lieu secret, tu me garde de tribulation: tu m'enuironne de la ioye de deliurance. Sela. C

Ie te donneray entendement, & t'enseigneray la voye par laquelle tu chemineras, & te guideray de mon œil.

Ne soyez point comme le cheual, & comme le mulet lesquelz sont sans raison, desquelz il faut tenir le museau serre' en bride, & en cheuestre pour les garder de s'approcher de toy. D

Maintes doleurs seront au meschãt: mais benignite' enuironnera celuy qui a esperance au Seigneur.

Vous iustes esiouissez-vous, & ayez liesse au Seigneur, & soyez gais vous tous qui estes de cueur droit. PSEAVME XXXIII.

VOus iustes esiouissez-vous au Seigneur: car c'est belle chose aux hõmes A droitz de le louër.

Louëz dõc le Seigneur auec harpe & violle, chãtez à luy par iustrument de dix chordes.

Chantez

Chantez luy chanson nouuelle, demenez bien la sonnerie auec triumphe.

Car la parolle du Seigneur est droite, & toute son œuure est selon verité.

Il ayme iustice & equité: la terre est remplie de la bonté du Seigneur.

B Les cieux sont faitz par la parolle du Seigneur, & tout "l'ordre d'iceux par l'esprit de sa bouche.

"Ou l'armée.

Gen.1.2. Grec. vne bouteille.

*Il a assemblé les eauës de la mer comme en "vn monceau, & a mis les abysmes comme en vn threſor.

Tous habitans de la terre ayez crainte du Seigneur: & tous les habitans du monde ayez peur de luy.

Psa.149.a Iudi.16.d *Car il a dit, & a esté fait: il a commandé, & a esté estably.

Le Seigneur dissipe le conseil des gens, & empesche les pensées des peuples.

Mais le conseil du Seigneur demeure eternellement, & les pensées de son cueur durent de generation en generation.

La gent est bienheureuse, de laquelle le Seigneur est son Dieu, & le peuple qu'il a eleu pour son heritage.

Le Seigneur regarde du ciel, & voit tous les enfans des hommes.

Il considere de l'habitation de sa demeure, tous ceux qui habitent en la terre.

C Car luy seul a formé leur cueur, & entend toutes leurs œuures.

Le Roy n'est point sauué par la grosse armée, le geant n'est point deliuré par la grande vertu.

Le cheual faulse à donner secours, & ne deliure nul par sa grande puissance.

Mais voicy l'œil du Seigneur est sus ceux qui le craignent, & sus ceux qui s'attendent à sa bonté.

D A fin de retirer leur ame de mort, & preseruer en vie, durant la famine.

Nostre ame donc s'attende au Seigneur: c'est luy q̃ est nostre ayde, & nostre escusso.

Certes nostre cueur s'esiouira en luy, pource qu'auons mis nostre confiance en son sainct nom.

Seigneur, ta benignité soit sus nous, ainsi que nous auons espoir en toy.

PSEAVME XXXIIII.

1.Sa.21.d. De Dauid, quand il changea son maintien en la presence d'Abimelech, lequel le chassa, dont il s'en alla.

A IE loüeray le Seigneur en tout temps, sa louange sera touſiours en ma bouche.

Mon ame prendra sa gloire au Seigneur: les humbles l'orront, & s'en esiouiront.

Magnifiez le Seigneur auec moy, & exaltons le nom d'iceluy ensemble.

I'ay requis le Seigneur, & m'a respondu, & m'a deliuré de toute ma crainte.

Ceux qui regardent vers luy sont illuminez, & leurs faces ne sont point confuses.

Quand l'affligé inuoque le Seigneur, il l'exauce, & le deliure de toutes ses angoisses.

L'Ange du Seigneur asied l'ost à l'entour B de ceux qui le craignent, & les deliure.

Gouſtez & voyez q̃ le Seigneur est bon: bienheureux est l'homme qui se fie en luy.

Craignez le Seigneur, vous qui estes ses saincts: car rien ne deffaut à ceux qui le craignent.

Les lions auront indigence & seront affamez: mais ceux qui quierent le Seigneur n'auront faute d'aucun bien.

Venez mes enfans, escoutez moy: car ie vous enseigneray la crainte du Seigneur.

*Qui [es-tu] o homme, qui desire la vie, 1.Pier.3.b & ayme les iours pour veoir le bien?

Garde ta langue du mal, & que ta leure C ne parle en fraude.

Destourne toy du mal, & fay bien, enquiers la paix, & la suis.

Les yeux du Seigneur [sont vers] les iustes, & ses aureilles vers leur cry. Ebri.4.c

Les regardz du Seigneur sont sus ceux qui font le mal, pour exterminer leur memoire de la terre.

Quand [les iustes] crient, le Seigneur les exauce, & les deliure de toutes leurs tribulations.

Le Seigneur est pres de ceux qui sont desolez de cueur, & sauue ceux qui sont affligez d'esprit.

Plusieurs aduersitez aduiendront au iuſte, touteſfois le Seigneur l'en deliurera de D toutes.

Il garde tous ses oz, tellement que l'vn d'iceux ne sera point cassé.

La malice mettra à mort le meschant, & ceux qui hayssent le iuste seront desconfiz.

Le Seigneur rachetera les ames de ses seruiteurs, & tous ceux qui ont espoir en luy ne seront point desconfiz.

PSEAVME XXXV.

De Dauid.

SEigneur soustiens ma cause contre ceux A qui debattent contre moy, & guerroye contre ceux qui me font la guerre.

Prens l'escusson & la lance, & te leue à mon ayde.

Si saque la lance, & serre ceux qui me poursuyuent: dy à mon ame: Ie suis ton salut.

Ceux qui quierent mon ame soyent confuz & honteux: que ceux qui pensent mal contre moy soyent repoulsez en arriere, & soyent deshonorez.

Qu'ilz soyent comme la paille deuant le vẽt, & que l'Ange du Seigneur [les] poulse.

La voye d'iceux soit tenebreuse & gliſſan

te,& q̃ l'Ange du Seigneur les pourſuyue.

Car ilz m'ont caché ſans cauſe la foſſe de leur laqs, & ont à tort fait vn crot pour mon ame.

La calamité dont il ne ſ'aduiſoit point, luy viẽne,& ſa rets qu'il a muſſée,le ſurprenne,& q̃l treſbuche en icelle meſme calamité.

Mais mon ame ſ'eſiouiſſe au Seigneur,& prenne lieſſe au ſalut qu'elle a de luy.

B Tous mes oz diront: Seigneur qui eſt ſemblable à toy,deliurant l'affligé de celuy qui eſt plus fort que luy, & le poure, & le ſouffreteux de celuy qui le pille?

Teſmoings outrageux ſ'eſleuoyent, leſquelz m'interroguoyent des choſes que ie n'auoye pas cogneu.

Ilz me rendoyent mal pour bien, &[taſchoyent de me]priuer de ma vie.

Mais moy, quand iceux eſtoyent debilitez,i'auoye vn ſac pour veſtement: i'humilioye mon ame par ieuſne, *& prioye comme pour moy.

*Ebr.mõ oraiſon eſtoit tournée enmõ ſein.

I'ay chemine auec eux,comme auec mon amy,ou mon frere:ie me ſuis humilié,comme celuy qui ploure menant dueil pour ſa mere.

*Ou boſteux.

Mais quand i'eſtoye *malade, ilz ſe ſont eſiouiz,& ſe ſont aſſemblez:meſme les *boiteux ſe ſont aſſemblez contre moy, & ne m'en apperceuoye point: ilz ont ouuert la bouche,& ne ſe ſont point teuz.

*Auc.trop peluz.

C Ilz ont grinſé leurs dentz à lencontre de moy auec flatteurs,&moqueurs addonnez à friandiſe.

Seigneur, quand regarderas-tu? deliure mon ame des maux qu'ilz me font, & des leonceaux ma vie eſſeullée.

Ie te collauderay en la grãde aſſemblée, ie te loüeray entre le puiſſant peuple.

Que mes ennemiz ne ſ'eſiouiſſent point faulſement de moy:& que ceux qui me hayſſent ſans cauſe,ne guinchent *l'œil.

*A ſa.par gaudiſſerie.

Car ilz ne parlent point de paix: mais penſent parolles de fraude contre les paiſibles de la terre.

Et ont ouuert leur bouche contre moy, & ont dit:Aha,aha,noſtre œil[l'a]veu.

D Seigneur tu l'as veu,ne te tais point:Seigneur ne t'eſlongne pas de moy.

O mon Dieu & mon Seigneur, reſueille toy,&te leue pour mõ iugemẽt & ma cauſe.

Seigneur mon Dieu iuge moy ſelon ta iuſtice,&qu'ilz ne ſ'eſiouiſſent point de moy.

A fin qu'ilz ne dient point en leur cueur: Aha,c'eſt ce que nous deſirions:& qu'ilz ne dient nous l'auons englouty.

Ceux qui ſe reſiouiſſent de mon mal,ſoyent enſemble confuz & infames:& ceux qui ſ'eſleuent contre moy ſoyent veſtuz de honte & vergogne.

Ceux qui ayment ma iuſtice ſoyent en ioye & en lieſſe, & qu'ilz dient inceſſamment:Le Seigneur ſoit magnifié,lequel ayme la paix de ſon ſeruiteur.

Et ma langue reſonnera ta iuſtice, & ta louãnge tous les iours.

PSEAVME XXXVI.

Pour le Chantre de Dauid ſeruiteur du Seigneur.

LA meſchanceté du meſchant parle en A mon cueur, qu'il n'y a point de Dieu deuant ſes yeux.

Car il ſe flatte en ſe plaiſant à ſoymeſme, à ce que ſon iniquité ſe trouue pour eſtre en hayne.

Les parolles de ſa bouche ſont iniques & frauduleuſes, & ſe deporte d'entendre & de bien faire.

Il penſe iniquité ſur ſa couche, il ſe tient B au chemin qui n'eſt pas bon, & n'a pas en horreur le mal.

Seigneur, ta benignité eſt iuſqu'aux cieux,& ta fidelité iuſqu'aux nuées.

*Ta iuſtice eſt cõme les *hautes mõtagnes, tes iugemens ſont vne grande abyſme:Seigneur, tu conſerues l'homme & la beſte.

*Ebr.Dieu. *C'eſt Dieu, pour haut, cõe eſt de clairé Geneſa.

O Dieu,que ta benignité eſt noble: auſsi les filz des hommes auront confiance en l'ombre de tes ailes. C

Ilz ſeront raſſaſiez de *l'abondance de ta maiſon, & les abbreuueras du fleuue de tes delices.

*Ou la graiſſe.

Car fontaine de vie eſt vers toy, & en ta clairté nous verrons clair.

Prolonge ta bonté ſus ceux qui te cognoiſſent, & ta iuſtice ſus ceux qui ſont droitz de cueur. D

A fin que *les orgueilleux n'aduancent point le pied vers moy, & que la main des meſchans ne me deboute point de mõ lieu.

*Ebr.le pied d'orgueil.

Là ſont treſbuchez ceux qui fõt iniquité, ilz ont eſté deboutez,& ne ſe ſont peu releuer.

PSEAVME XXXVII.

Pſeaume de Dauid.

NE te deſpite ſur les mauuais, & ne porte point d'enuie à ceux q̃ fõt iniquité. A

Car ilz ſeront incontinent coppez comme le foin,& viendront à fener cõme l'herbe verde.

Mais aye ton eſpoir au Seigneur, & te mets à bien faire, à fin que tu habites en la terre,& ſoye vrayement repeu.

Tu prendras ton plaiſir au Seigneur, & il te donnera ce que ton cueur demande.

*Remets ton fait ſur le Seigneur, & aye eſperance en luy,& il en fera.

*Ou reue le tesvoyes.

Il mettra en auant ta iuſtice comme l'aube du iour,& ton droit comme le midy.

*Ebr. tais toy. c'eſt tiens toy quoy.

*Attens toy au Seigneur,& aye eſperãce en luy; n'aye regret de celuy qui a proſperi

ſe

te' en savoye,&de l'hõe qui fait meschãcete'

Retire toy de courroux, & delaisse la fureur, n'aye point d'enuie au moins de mal faire.

B Car ceux qui font mal seront exterminez: mais ceux qui attendent le Seigneur, possederont la terre.

Et aduiendra dedans vn petit de temps, que le meschant ne sera plus:tu considereras son lieu,& n'apparoistra point.

Mat.5.a. *Mais les humbles possederont la terre, & se delecteront en grande prosperite'.

Le meschant machine contre le iuste, & grinse ses dentz sus luy.

Mais le Seigneur se rira de luy,pourtant qu'il preuoit que son iour vient.

Les meschans ont desgaine' le glaiue, & ont tendu leur arc, pour faire trebuscher l'affligé & le poure, & pour meurtrir les droitz de cueur.

Mais leur glaiue entrera en leurs propres cueurs,& leurs arcz seront rompuz.

Mieux vaut peu de chose au iuste, que la *Ou,des iuiques qui sont puissans. Pro.16.b. foison de biens de beaucoup de *meschans.

Car les bras des meschans seront cassez: mais le Seigneur sousti'ent les iustes.

Le Seigneur cognoit les iours de ceux qui sont innocens, & l'heritage d'iceux sera à perpetuite'.

C Ilz ne seront point cõfonduz au mauuais temps,&seront saoulez au temps de famine.

Mais les meschans periront,& les ennemiz du Seigneur seront consumez comme la graisse des agneaux, & s'esuanouiront en fumée.

Le meschant emprunte, & ne rend rien: mais le iuste fait grace,& donne.

Car ceux qui sont de luy beneiz, possederont la terre: & ceux qui sont de luy mauditz,seront exterminez.

Les pas de l'homme sont adressez par le Seigneur,& ayme sa voye.

Quãd il trebuschera,il ne sera point froissé:car le Seigneur le sousti'et de sa main.

Iob 4.b. *I'ay este' ieune enfant,& si suis enuieilly:& n'ay pas veu le iuste delaissé, ne sa semence mendiant le pain.

Il fait tousiours misericorde,& preste,& si sa semence est en benediction.

Retire toy du mal,& fay bien: & tu habiteras eternellement.

D Car le Seigneur ayme iugement, & ne laisse point ses debonnaires,ilz seront eternellement gardez:mais la semence des meschans sera exterminée.

Les iustes possederont la terre,& habiteront en icelle à tousiourmais.

Isa.51.c. *La bouche du iuste deuisera de sapience,&sa lãgue proferera ce qui est equitable.

La Loy de son Dieu est en son cueur, & ses pas ne vacilleront point.

Le meschant agguette le iuste, & le cerche pour le mettre à mort.

Mais le Seigneur ne le laissera point es mains d'iceluy, & ne le tiendra point pour meschant,combien qu'il soit iugé [tel.]

Attens le Seigneur, & prens garde à sa voye,&il t'exaltera,àfin q̃ tu possedes la terre:si verras la destruction des meschans.

I'ay veu le meschant puissant,&verdoyant comme le verd laurier.

Et il est passé',&voicy qu'il n'estoit plus, aussi ie l'ay cerché', mais il ne se trouuoit point.

Garde innocence, & considere ce qui est droit:car la fin d'vn tel homme est paix.

Mais les transgresseurs seront ensemble destruitz,la fin des meschans est perdition.

Le salut des iustes est du Seigneur,iceluy sera leur force au temps de tribulation.

Car le Seigneur leur aydera, & les deliurera:il les deliurera des meschãs,& les preseruera,pourtant qu'ilz ont eu esperance en luy.

PSEAVME XXXVIII.

Pseaume de Dauid pour reduire en memoire.

SEigneur,ne me corrige point par courroux, & ne me chastie point par fureur.

Car tes flesches sont fichées en moy,&ta main est abbaissée sur moy.

Il n'y a rien d'entier en ma chair,à cause de ton indignation,ne de repos en mes oz, à cause de mon peché'.

Car mes iniquitez sont montées par dessus ma teste, & comme vne pesante charge sont appesanties outre ma force.

Mes playes sont pourries &corrompues, à cause de ma folie.

Ie suis courbé' & humilié' mout fort,i'ay chemine' noir tout le iour: car mes reins B sont rempliz d'ardeur., & en ma chair n'y a nulle santé'.

Ie suis mout fort battu & cassé', ie gemis pour le chagrin de mon cueur.

Seigneur, tout mon desir est en ta presence,& si mon souspir ne t'est point celé'.

Mon cueur se tourne d'vn costé' & d'autre,ma vertu me delaisse,&la clairte' de mes yeux:mesme iceux ne sont plus auec moy.

Mes amiz & mes compagnons se tiennent arriere de ma playe, & mes prochains C s'arrestent loing.

Et ceux qui quierent mon ame, ont tendu les laqz, & ceux qui pourchassent mon mal traictent meschancetez, & pensent des tromperies tous les iours.

Mais moy,comme vn sourd ie n'oy goutte,& suis comme vn muet qui n'ouure point sa bouche.

Ie suis semblable à l'homme lequel n'oyt goutte,& qui n'a point de respõse en sa bouche.

Mais i'ay mon espoir en toy, Seigneur, tu respondras, Seigneur mon Dieu.

Pourtant[ce] dy-ie, à fin qu'ilz ne s'esiouissent de moy, & qu'ilz ne s'esleuent contre moy, quand mon pied aura chancelé.

D Car ie suis appresté à la ruine, & ma douleur est cõtinuellement à l'endroit de moy.

Car ie declaire mon iniquité, & suis en esmoy pour mon peché.

Aussi mes ennemiz viuans se sont fortifiez: & ceux qui me hayent faulsement, sont multipliez.

Aussi ceux qui rendent mal pour bien, me sont contraires, à cause que ie suiuoye le bien.

Ne me laisse point donc, Seigneur mon Dieu: ne t'eslongne point de moy.

"C'est le nomd'vn chãtre, duquel i Ch. 16. d. & 25. a. Auc certaine chanson.

Haste toy de venir à mon ayde, Seigneur qui es mon salut.

PSEAVME XXXIX.

Pour le chantre à "Iduthun, Pseaume de Dauid.

A I'Ay dit[à moymesme:] Ie prendray garde à mes voyes, à fin que ie n'offense par ma langue: & mettray à ma bouche vne closture, pendant que le meschant est à l'endroit de moy.

Ie me suis tenu quoy comme vn muet, & me taisoye du bien, mais ma doleur s'est rengregée.

Mon cueur s'est eschauffé dedans moy, & en moy y a eu comme vn feu ardant durant ma meditation, & ay commencé à parler de ma langue.

B Seigneur donne moy à cognoistre quelle est ma fin, & quelle est la mesure de mes iours, que ie cognoisse quel eage m'est ordonné,

Voicy, tu as ordonné mes iours selon la mesure d'vne paulme, & mon temps, comme si ce n'estoit rien deuant toy: & de fait, tout homme en son estre, n'est que vanité. Sela.

Certes l'homme passe comme l'ombre, & se trouble pour neant: il amasse, & ne sait qui recueillera les choses.

C Et maintenant, quelle chose attens-ie, Seigneur? mon espoir est en toy.

Deliure moy donc de tous mes forfaitz, & ne permets point que ie soye deshonnoré par le fol.

Ie me suis teu, & n'ay point ouuert ma bouche: car tu as ce fait.

D Oste de moy ta playe, ie suis defailly par la froissure de ta main.

Quand en chastiant tu corriges l'homme pour l'iniquité, tu fais aneantir comme la vermine ce qui est beau en luy, tant est chose de neant tout homme. Sela.

Seigneur escoute mon oraison, si preste l'aureille à mon cry, & ne dissimule point à mes larmes: car ie suis hoste chez toy, faisant ma demeure, comme tous mes peres.

Deporte toy de me[affliger,]à fin que ie soye remis en vigueur, auant que m'en voise, & que ne soye plus.

PSEAVME XL.

Au Chantre, Pseaume de Dauid.

I'Ay attendu le Seigneur, & s'est encliné A vers moy, & a exaucé mon cry.

Il m'a fait saillir hors du puitz hydeux, & de la boüe salle, il a colloqué mes piedz sur la pierre, & a dressé mes pas.

Et a mis en ma bouche nouueau cantique, louange pour nostre Dieu: parquoy plusieurs verront, & craindront, & se confieront au Seigneur.

Bienheureux est l'homme qui met le Seigneur pour son esperance, & ne regarde pas aux orgueilleux, n'à ceux qui se diuertissent à mensonge.

Seigneur mon Dieu, tu as fait grandes B tes merueilles, & n'est question de desduire deuant toy tes pensées enuers nous: ie les annonceray & diray, mais elles sont plus grandes qu'on ne les pourroit racompter.

Tu n'as point prins plaisir en sacrifice "C'est en signe de subiection perpetuelle. n'en oblation: mais tu m'as "percé les aureilles, tu n'as point demandé holocauste n'offerte pour le peché.

*Adonc i'ay dit: Me voicy venu: "au roulle du liure il est escrit de moy. "C. en la loy. Ebr. to. d.

Pour faire ta volunté: mon Dieu i'y ay prins plaisir: & ta Loy est dedans mes entrailles.

I'annonceray[ta]iustice en la grande as- C semblée: voicy, ie n'ay point empesché mes leures, tu le sais bien, Seigneur.

Ie n'ay pas caché ta iustice en mõ cueur, i'ay recité ta fidelité & ton salut, ie n'ay pas nié ta benignité & ta verité à la grande compagnie.

Toy aussi Seigneur, tu ne retireras point de moy tes misericordes: que ta benignité & verité me gardent touiours.

Car tant de maux m'auoyent enuironné, qu'on ne les sauroit nombrer: mes iniquitez m'auoyent apprehendé, tellement que ne les pouoye veoir, elles ont esté en plus grand nombre que les cheueux de ma teste, & pource le cueur m'est-il failly.

Seigneur, ton plaisir soit de me deliurer: D Seigneur, haste toy de venir à mon ayde.

Ceux soyent confuz, & ensemble deshonorez, qui quierent ma vie pour l'esteindre: & que ceux qui desirent mon mal, recullent en arriere, & soyent peneux.

Ceux soyent desolez selon le salaire de "En s'esiouissant de sõ mal leur confusion, qui disoyent de moy, "la, la.

Tous ceux qui te quierent ayent liesse,

&

& soyent ioyeux en toy:&ceux qui ayment ton salut, dient continuellement: le Seigneur soit magnifié.

Or estoys-ie affligé & poure, mais le Seigneur a pensé de moy:toy mõ Dieu,qui es mõ ayde & ma deliurãce,ne tarde point.

PSEAVME XLI.

Au Chantre,Pseaume de Dauid.

A Bienheuerux est celuy qui entend au poure:car le Seigneur le deliurera au tẽps d'aduersité.

Le Seigneur le regardera & le preseruera en vie,il le fera bienheureux en la terre: ausi tu ne l'abandonneras point au voloir de ses ennemiz.

Le Seigneur le cõfortera sur le lict de douleur:tu as retourné tout sõ lict en sa maladie.

B I'ay dit:Seigneur aye mercy de moy,guaris mon ame:car i'ay peché contre toy.

Mes ennemiz disoyent mal de moy,[ainsi:] Quand mourra il,& perira son nom?

Et si aucun venoit pour me visiter, il parloit de bourdes,il amassoit malice en son cueur & sortant dehors: il en parloit.

C Tous ceux qui m'auoyẽt en hayne, babiloyent ensemble contre moy, & pensoyent mal de moy.

Quelq̃ mauuaise chose l'a serré,&celuy qui est couché,ne se releuera plus.

Mat.26.b Mesme celuy qui estoit mon familier,au quel ie me fioye,& qui mangeoit mõ pain,a a leué le talon contre moy.

a C.ma procuré & fait de grandes trahisons

Toy donc Seigneur aye mercy de moy, & me redresse,& ie leur rendray: en ce i'ay cogneu que tu me fauorise,que mon ennemy ne triumphe point,à l'occasiõ de moy.

Mais tu m'as maintenu en mon entier,& m'as estably deuant toy eternellement.

Le Seigneur qui est le Dieu d'Israel, soit loué des le commencement & à tousioursmais. Ainsi soit il,ansi soit il.

Le deuxiesme traicté.

PSEAVME XLII.

Au Chantre,*Admonition des filz de Core.

Sus 32.a. C OMME le cerf brait apres les decours des eaues :ainsi brait mon ame apres toy Dieu.

A Mon ame a eu soif de venir à DIEV, au DIEV viuant, quand viendray-ie pour apparoistre deuant la face de Dieu?

Mes larmes m'ont esté pour pain iour & nuit,quand on me disoit par chacun iour, ou est ton Dieu?

B a Grec lisãt] pour] au tabernacle admirable.

Me souuenant de ces choses i'ay espandu mon ame sur moy.C'est que ie passoye a en flotte,& les accompagnoye iusqu'à la maison de Dieu, auec voix de triumphe & de louange de la multitude solennelle,

Mõ ame pourquoy t'abbas tu&pourquoy te troubles tu contre moy? ayes espoir en Dieu:car ie le loueray encore pour le salut que i'auray eu de sa presence.

Mon Dieu,mon ame est abbattue en moy C
mesme,pourtant qu'il me souuient de toy du pays de Iordain, & Hermon', & de la montagne Mizar.

L'abysme appelle l'autre abysme par le son de tes cours impetueux, toutes tes vagues & tes flotz ont passé sur moy.

Le Seigneur enuoyra de iour sa benignité,& de nuit son cantique sera auec moy,& oraison enuers le Dieu de ma vie.

Ie diray à Dieu:tu es ma roche,pourquoy D
m'as-tu mis en oubly? pourquoy cheminеray-ie dolent pour l'oppression de [mon] ennemy?

Mes aduersaires me percent les os en me diffamant,quand ilz me dient par chacun iour:ou est ton Dieu?

Mõ ame,pourquoy es-tu ainsi abbattue? & pourquoy te debas-tu contre moy? ayes esperance en Dieu,car ie le loueray encore, comme la deliurance qui est en ma presence.& mon Dieu. PSEAVME. XLIII.

R Euẽge moy Seigneur,&debas ma cause A
cõtre la gent inhumaine: deliure moy de l'homme plein de fraude & d'iniquité.

Car tu es le Dieu de ma force: pourquoy m'as-tu deboutẽ?pourquoy cheminеray-ie dolent pour l'oppression de mõ ennemy?

Enuoye ta lumiere &ta verité,à fin qu'el B
le me conduise,& introduise en ta saincte montagne,& en tes tabernacles.

Lors i'entreray à l'autel de Dieu,au Dieu de ma liesse & resiouyssance: & te loueray auec harpe là, o Dieu mon Dieu.

Mon ame pourquoy es tu ainsi abbattue, & pourquoy te debas tu contre moy?espere en Dieu, car encore le loueray-ie comme la deliurance qui est deuant moy,& comme mon Dieu. PSEAVME XLIIII.

Au Chantre,instruction des filz de Core.

O Dieu nous auons entendu de noz au- A
reilles, & noz peres nous ont racompté l'œuure que tu as faite en leurs iours, au temps iadis.

Cõment tu as de ta main deschassé les nations,à fin que tu les a plantasse:tu as affligé les peuples,& les as deschassez. a Asauoir, noz peres

Car ilz n'ont point conqueste la terre par leur glaiue,ne leur bras ne les a point sauué:mais ta dextre,ton bras & la lumiere de ta face,pourtant que tu les as aymez.

O Dieu c'est toy qui es mon Roy, enuoye salut à Iacob.

Par ton moyen nous repoulserõs noz ad

B uersaires, par ton nom nous foullerõs ceux qui s'esleuent contre nous.

Car ie ne me suis point confie' en mõ arc, & si mon espée ne me sauuera point.

Mais tu nous as sauuez de noz aduersaires, & as cõfondu ceux qui nous hayssoyẽt.

Nous prenons gloire en Dieu tous les iours, & collauderons nous ton nom à perpetuite'. Sela.

Mais [maintenãt] tu nous as deboute' & rẽdu cõfuz, & ne sors point auec nozarmées.

Tu nous as fait tourner en arriere par l'aduersaire, & ceux qui nous haissoyẽt ont pille' [nostre bien] pour eux.

Tu nous as mis à l'abandon, comme brebis pour estre mangez: & nous as espars entre les gentz.

C Tu as vendu ton peuple sans aucune chetiuance, & n'as point amende' de leur pris.

Tu nous as mis en deshonneur à nozvoisins, en moquerie & blasonnement à ceux qui sont autour de nous.

Tu nous as mis en dicton parmy les gẽs, & en hochement de teste entre les peuples.

Ma honte m'est touſiours deuant moy, & la vergongne de ma face m'a couuert.

Pour la voix du diffamateur & de l'iniurieux, à cause de l'ennemy & du vindicatif.

Tout ce nous est aduenu, & si ne t'auons point oublie', & n'auõs point faulse' tõ pact.

Nostre cueur ne s'est point destourne' arriere, ne nostre pas decline' de tes sentiers.

D Cõbien q̃ tu nous aye amaty au lieu[a] des dragõs, & nous as couuert de l'õbre de mort.

Si nous auons oublie' le nom de nostre Dieu, & si nous auons estendu noz mains au dieu estrange.

Dieu ne s'enquestera-il point de ce, veu qu'il cognoit les secretz du cueur? *mais pour toy nous sõmes tous les iours occis: nous sommes estimez cõme brebis de la boucherie.

Seigneur esueille toy, pourquoy dors tu? resueille toy, ne nous deboute iamais.

Pourquoy cache tu ta face? pourquoy oublie-tu nostre afflictiõ & nostre oppression?

Car nostre ame est abbaissée iusqu'en la poudre, & nostre ventre est fiche' en terre.

Leue toy en nostre ayde, & nous rachette pour l'amour de ta benignite'.

a Grec lisant, תעניס pour de תניס affliction.

Rom. 8. g

PSEAVME. XLV.

Au Châtre sus [b] Sosanim, Instruction des enfans de Core', Cantique d'amour.

A MOn cueur est plein de bon propos, ie diray mon fait au Roy: ma langue sera comme la plume d'vn legier escriuain.

Tu es le plus beau des filz des hommes, grace est espandue en tes leures, pource que Dieu t'a beneit eternellemẽt.

Ceings ton espée sur ta cuisse, o trespuissant, pour ton honneur & ta gloire.

Si triũphe par ta gloire, & sois esleue' par la parolle de verite', debõnairete' & de iustice: & ta dextre t'enseignera choses terribles. B

Tes fleschesont agues, les peuples cherront soubz toy, [elles entreront] au cueur des ennemiz du Roy.

O Dieu ton throne est à touſiours mais, & le sceptre de ton royaume est le sceptre d'equite'.

Tu ayme iustice, & hays meschancete', pource Dieu ton Dieu t'a oinct de l'huyle de lieſſe, plus que tes compagnons. C

Tous tes vestemens sont [pleins] de myrrhe, d'aloes, & de[a] casse, toy [sortant] des palays d'hyuoire, desquelz on t'esiouyt.

Les filles de Roys sont entre tes damoiselles d'honneur: la Royne[a] t'assiste à ta dextre [parée] d'or d'Ophir.

Escoute fille & regarde, & encline ton aureille, & oublie ton peuple & la maison de ton pere.

Et le Roy prendra plaisir en ta beaute': car iceluy est ton Seigneur, & luy porteras reuerence.

La fille de Tyr auec dons, & les riches du peuple supplieront ta face.

La fille du Roy sera pleine de toute gloire par dedans, de laquelle le vestement est broche' d'or. D

Elle sera presentée au Roy en vestemens de broderie, & les vierges ses compagnes apres elle: te seront amenées.

Elles seront presentées en lieſſe & resiouyssance, & entreront au palays du Roy.

Tes enfans serõt au lieu de tes peres, lesq̃lz tu cõstitueras princes par toute la terre.

Ie rendray ton nom memorable à touſiours de siecle en siecle, au moyen de quoy les peuples te louëront eternellement.

a Aucuns, ãbre gris.

c Assauoir la fille de Pharao.

PSEAVME XLVI.

Au Chantre, Cantique des enfans de Core' sur *Almuth.

*sus 9. a.

DIeu est nostre refuge & force, c'est vn secours fort present durãt les tribulations. A

Pourtãt ne craindrõs nous point, quãd la terre seroit transmuée, & que les mõtagnes tresbucheroyent au cueur de la mer.

Quand les eaux d'icelle bruiroyent escumant la bouë, & qu'en s'esleuant elle feroit trembler les montagnes. Sela. B

La cite' de Dieu s'esiouyra aux ruisseaux de son fleuue, le sainct lieu des tabernacles du Souuerain.

Dieu [est] au milieu d'icelle, dõt point ne chancellera: Dieu l'aydera[d] des le point du iour.

d C. de bõne heure.

Les gens ont bruy, & les royaumes se sont esmeuz: il a esleue' sa voix, & la terre en a este' fondue. Le

c certaininstrumẽt, ou chanson qui signifie rose.

Le Seigneur des batailles est des nostres, le Dieu de Iacob nous est pour protection. Sela.

C Venez,& contemplez les œuures du Seigneur, les "choses merueilleuses qu'il a faictes en la terre.

"Ou destructiõs.

Il fait cesser les batailles iusqu'au bout de la terre,il romp l'arc,il coppe lance,il brusle les chariotz au feu.

Desistez, & cognoissez que moy ie suis Dieu,ie seray exalte' entre les gens,& exalte' en la terre.

Le Seigneur des batailles est des nostres, le Dieu de Iacob nous est pour protection. Sela.

PSEAVME. XLVII.

Au Chãtre,Pseaume des enfans de Core'.

A TOus peuples esiouissez vous frappãs les mains, & menez triumphe au Seigneur auec voix de ioye.

Car le Seigneur est tressouuerain, terrible,& grand Roy sus toute la terre.

Il rend subietz les peuples à nous, & les nations dessoubz noz piedz.

Il a esleu pour nous nostre heritage, la magnificence de Iacob, lequel il ayme. Sela.

B Dieu est monte' auec triumphe,le Seigneur[est monte']en son de trompettes.

Chantez à Dieu,chantez: chantez à nostre Roy,chantez.

Car Dieu est Roy de toute la terre, chantez discrettement.

Dieu regne sus les gens: Dieu est assis sur son sainct throne.

Les princes des peuples se sont assemblez pour estre peuple du Dieu d'Abraham:car "les protections de la terre appartiennent à Dieu,il est mout exalte'.

"Hebr.les boucliers.

PSEAVME. XLVIII.

Cantique du Pseaume des filz de Core'.

A LE Seigneur est grand, & mout louable en la cite' de nostre Dieu,en sa saincte montagne.

La montagne de Zion au coste' d'Aquilon de la cite' du grand Roy, est vne belle contrée,& resiouissance de toute la terre.

Dieu est cogneu pour secours es palays d'icelle.

Car voicy que les Roys estoyent conuenuz,& passoyent ensemble.

B Iceux l'ont veu,dont se sont ainsi esmerueillez,ilz ont este' estonnez & espouantez.

Crainte les a illec saisis, & doleur comme de celle qui enfante.

"Ra. Esdra& Sal. Cõme par le vent d'Orient qui rompt &c.

" Tu romps par le vent d'Orient les nauires de "Tharsis.

Comme nous l'auions ouy nous l'auons veu en la cite' du Seigneur des armées, en la cite' de nostre Dieu: Dieu la confermera à tousiours-mais. Sela.

O Dieu nous auõs attendu ta benignite', au milieu de ton temple.

"Ou mer comme 1.Roys.22.g.

O Dieu telle est ta louange comme est tõ renom iusqu'aux boutz de la terre," ta dextre est pleine de iustice.

C "C'est, ce que tu fais est iuste.

La mõtagne de Zion soit en liesse,& que les filles de Iuda se resiouyssent à cause de tes iugemens.

Enuirõnez Zion,& la circuissez,si nombrez ses tours.

" Considerez en vous mesmes sa muraille, & auisez la hauteur de ses palays, àfin que vous le racomptiez à la generation aduenir.

"Ebr. mettez vostre cueur.

Car ce Dieu est nostre Dieu à tousiours mais,il nous conduira " iusqu'à la mort.

"Grec, iusque aux siecles.

PSEAVME. XLIX.

Au Chantre,Pseaume des filz de Core'.

Aucũs par la ieunesse,ou par les secretz

A VOus tous peuples ouyez cecy: vous tous les habitans du monde escoutez.

Vous aussi filz d'Adam, & vous filz du puissant ensemble le riche & le poure.

Ma bouche proferera sapiẽce,& la meditation de mon cueur,prudence.

Ie presteray l'aureille au prouerbe:i'exposeray mon dicton obscur auec la harpe.

Pourquoy auray-ie crainte au tẽps d'aduersite',quand la malice de " mes talons m'ẽuironne?

"C'est qui presse l'hõme de pres ou prochaine.

Ilz se fient en leur vertu,& se vantent en l'abondance de leurs richesses.

B Toutesfoys l'homme ne rachetera point son frere,& ne donnera point à Dieu la rãçon d'iceluy.

Car la rançon de leur ame est precieuse, & renouuellement à perpetuite'.

Et qu'il viue à tousiours mais, sans veoir le sepulcre.

C Car il voit les sages qui meurent,ensemble le fol & le niayz qui perissent,& qui laissent leur substance aux autres.

" Toutesfois leur meditation est que leur maison soit eternellement,& que leurs habitations soyent en tout eage,& se ont donne' bruit à leur nom sus la terre.

"Grec, lisant pour leur sepulcre.

קברס קרבס

Mais l'homme ne "demourera point en sa magnificence,il sera semblable aux bestes lesquelles perissent.

"Grec, lisant ב pour ל a entendu.

Telle voye d'iceux leur tourne follie,& leurs successeurs "ensuyuent volũtiers leurs commandemens. Sela.

"Ebr. courent apres la bouche d'iceux.

Ilz serõt mis au sepulcre comme brebis, la mort les repaistra,les droituriers domineront sus eux au matin,leur figure viendra à defaillir,& iront de leur domicile en la fosse.

D Mais Dieu deliurera mon ame du sepulcre, quand il me receura. Sela.

Ne crains point quand aucun sera deuenu riche, & quand la gloire de sa maison sera augmentée.

Car quād il mourra il n'emportera rien, aussi sa gloire ne descendra pas apres luy.

"C'est ce que le fol riche se plaict en ce monde & les flateurs luy applaudissent. De mescognoissance.

"Vray est que l'ame d'iceluy "se beneira durant sa vie: & te louëront quand tu te traiteras bien.

Ilz paruiendrōt iusqu'à la generation de leurs peres, mais ilz ne verront iamais la lumiere.

L'homme est en honneur & n'a point de cognoissance, sans raison il est semblable aux bestes qui perissent.

PSEAVME L.

Pseaume à Asaph.

A LE Dieu des dieux le Seigneur a parlé, & a appellé la terre depuis le soleil leuant iusqu'à [soleil] couchant.

Dieu de parfaite beauté s'est apparu clairement de Zion.

Nostre Dieu viendra & ne se taira point, le feu deuorera en sa presence, & alentour de luy sera mout grande tempeste.

Il appellera les cieux d'enhaut, & la terre pour iuger son peuple.

Assemblez moy mes debōnaires, lesquelz ont traité mon alliance par sacrifice.

Et les cieux annonceront sa iustice: car B Dieu est le iuge. Sela.

Escoute mon peuple, & ie parleray: [escoute] Israel, & ie te bailleray tesmoignage que ie suis le Dieu qui est ton Dieu.

Ie ne te reprendray point pour tes sacrifices, ne pour les holocaustes [qui n'ōt point esté'] continuellement deuant moy.

Ie ne prendray point de taureau de ta maison, ne des boucz de tes parcz.

Car tous les animaux de la foreſt sont à moy, & les bestes qui sont en mille montagnes.

Ie cognoy toutes les volailles des montagnes, & les bestes sauuages des champs sont en ma puissance.

Si i'ay faim, ie ne le te diray point: veu C que le monde est à moy, & toute l'abondance d'iceluy.

Pense tu que ie mange la chair des taureaux, & que ie boiue le sang des boucz?

Sacrifie louāge à Dieu, & rēdz tes vœux au treshaut.

Inuoque moy au temps d'aduersité, & ie te deliureray, & tu me feras honneur.

Mais Dieu a dit au meschant: A quoy t'appartient il de racompter mes ordonnances? pourquoy "prens-tu mon alliance en ta bouche?

"C'est faire mention

Et tu as hay la correction, & as reietté mes parolles derrier toy.

Si tu voioys vn larron, tu consentois auec luy, & ta portion estoit auec les D adulteres.

Tu as addonné ta bouche à mal, & as aplique ta langue à tromperie.

Tu t'es assis, & as parlé contre ton frere, & as mis blasme au filz de ta mere.

Tu as fait ces choses, & me suis teu, & as estimé que ie soye semblable à toy: mais ie te reprendray & "mettray tout en auant en ta presence.

"Ou seray ta partie aduerse.

Vous qui oubliez Dieu, entendez ie vous prie ceste chose: afin que ie ne vous rauisse, & n'y ayt qui vous puisse deliurer.

Celuy qui sacrifie louange, m'honnore: & à celuy qui tient la voye, ie luy monstreray le salut de Dieu.

Louable sacrifice.

PSEAVME. LI.

Pour le Chantre, Pseaume de Dauid, quand le Prophete Nathan vint à luy, apres qu'il "fut entré à Beth-sabé.

"C'est) eut cōpagnie auec. 2 Sam. 11.

DIeu, aye mercy de moy selon ta benignité, efface ma transgression selon tes grandes compassions. A

Laue moy tresbien de mon iniquité, & me nettoye de mon peché.

Car ie cognoy mes transgressions, & mon peché est continuellement deuant moy.

I'ay peché contre toy seul, & "ay mal fait deuant tes yeux, pourtant tu seras cogneu iuste en ton parler, & apparoistras net quand on te "iugera.

"Ou, ce qui te desplaict.

"Les autresquand tu iugeras B.

Voicy, i'ay esté engendré en iniquité, & ma mere m'a conceu en peché.

Voicy tu prendz plaisir en loyauté qui est es secretes pensées, tu m'as donné à cognoistre "la sapience cachée.

"ou au dedans du cueur.

Purge moy d'ysope, & ie seray net: laue moy, & ie seray plus blanc que neige.

Fais moy apperceuoir ioye & liesse, & les os que tu as froissé se resiouiront.

Cache ta face arriere de mes pechez: si efface toutes mes iniquitez.

Dieu crée en moy vn cueur net, & renouuelle dedans moy vn Esprit droit.

Ne me reiette point de deuant ta face, & C ne m'oste point ton sainct Esprit.

Rendz moy la liesse de ton salut, & que l'esprit franc me soustienne.

I'enseigneray aux transgresseurs tes voyes, & les pecheurs se conuertiront à toy.

O Dieu, Dieu de mon salut deliure moy "de coulpe d'homicide, & ma langue chantera de ta iustice.

"Ebrides fangz autremēt crime mortel.

Seigneur, ouure mes leures, & ma bouche annoncera D

annoncera ta louange.

Car tu n'appete point de sacrifice: autrement i'en eusse donné, tu ne prendz point plaisir à * l'holocauste.

Les sacrifices de Dieu sont l'esprit desolé, o Dieu tu ne mespriseras point le cueur contrit & humilié.

Fais bien par ta beniuolence à Zion, & edifie les murs de Ierusalem.

Adonc tu prendras plaisir aux sacrifices de iustice, à l'holocauste & offerte, adõc on t'offrira les veaux sur ton autel.

PSEAVME. LII.

Au Chantre, exhortation de Dauid, quand Doeg Idumien vint à Saul & luy signifia, & dit: Dauid est venu à la maison d'Ahi-melech.

A POurquoy te vante-tu du mal toy puissant: la benignité de Dieu est tousiours.

Ta langue pense malice, faisant fraude * comme vn rasoir affilé.

Tu ayme plus le mal que le bien, & mentir que dire ce qui est iuste. Sela.

Tu ayme toutes choses qui amenent à destruction, & la langue de fraude.

B Dieu aussi te ruynera eternellement, il te brisera & te rasera du tabernacle, & te desracinera de la terre des viuans. Sela.

Ce que voyans les iustes craindront, & se riront de luy.

Voicy [dirõt ilz] l'homme qui n'a point mis Dieu pour sa force: mais il s'est fié en l'abondance de ses richesses, & s'est fortifié en sa malice.

Mais moy ie suis comme vne oliue verdoyante en la maison de Dieu, i'ay mis ma fiance en la benignité de Dieu à touiours-mais.

Ie te louëray eternellement, pourtant que tu as ce fait, & attendray ton nom: car il est bon, en la presence de tes saincts.

PSEAVME. LIII.

Au Chantre sus * Mahalath, Instruction de Dauid.

A LE fol a dit en son cueur, il n'est point de Dieu: ilz se sont corrompuz & ont fait iniquité abominable, il n'y a nul qui face bien.

* Dieu a contemplé du ciel sus les filz des hõmes, pour veoir s'il y en a quelquun entendu qui cerche Dieu.

Mais tous ont declinés, & sont ensemble faitz abominables: il n'est nul qui face bien, il n'en y a pas vn.

B Ceux qui font iniquité ne cognoissent ilz rien? qui deuorent mon peuple comme s'ilz mangeoyent du pain, & n'inuoquẽt point Dieu.

Ilz trembleront d'une peur, à laquelle il n'y eut iamais peur semblable: car Dieu a espars les os de ceux qui t'assiegent: tu les as rendu confuz, pource que Dieu les a eu en horreur.

Qui sera celuy qui donnera de Zion salut à Israel?

Quand le Seigneur ramenera son peuple captif, & que Iacob s'esiouyra, & Israel aura liesse.

PSEAVME LIIII.

Au Chantre en * Neginoth Instruction de Dauid: quand les Zephiens vindrent & dirent à Saul: Dauid n'est il point caché vers nous?

O Dieu sauue moy par ton nom, & me venge par ta puissance. A

O Dieu escoute mon oraison, & preste l'aureille aux parolles de ma bouche.

Car les estrangers se sont esleuez contre moy, & gens cruelz ont cerché ma vie, & n'ont point mis Dieu deuant eux. Sela.

Voicy, Dieu m'ayde, le Seigneur est auec B ceux qui soustiennent ma vie.

Il rendra le mal à mes aduersaires: destruis les selon ta fidelité.

Ie te feray sacrifice d'un franc courage: Seigneur ie celebreray ton nom, pourtant qu'il est bon.

Car tu m'as deliuré de toute tribulation, & mon œil verra [la vengeance] sus mes ennemis.

PSEAVME LV.

Au Chantre en Neginoth, Instruction de Dauid.

O Dieu preste l'aureille à mon oraison, A & ne te cache point arriere de ma supplication.

Entendz à moy & me respondz, ie lamẽte en mon parler & mene bruit.

A cause de la voix de l'ennemy, & de la vexation du meschant: car ilz m'imposent iniquité, & auec vne ire m'ont hay.

Mon cueur est tout tremblant dedans moy, & frayeur de mort est tũbée sur moy.

Crainte & tremblement sont venuz en moy, & horreur m'a couuert.

Et ie disoye [en moy:] Qui me donnera ailes comme à la coulombe, à fin que ie m'en vole, & repose en quelque lieu?

Voicy, ie m'en fuiroye loing m'escartãt & herbergeroye au desert. Sela.

Ie me hasteroye, pour m'eschapper du B vent vehement & de la tempeste.

Seigneur deffaitz & trenche leur langue: car i'ay veu extorsion & mutinerie en la cité.

Ces choses l'enuironnent nuit & iour sur ses murailles, iniquité & felonnie sont au milieu d'elle.

*c'est) certain sacrifice qu'on souloit brusler: duq̃l Gen. 8.d.

1. Samu. 22.b.

*c'est couppant en trahyson.

*certaine chanson, ou instrument de musique, signifiant maladie, ou heritage.

Sus. 13.a.

Sus. 4.a. 1. Samu. 23.d.

Malices au milieu d'icelle, fraude & trõperie ne se partent point de ses rues.

Certes celuy qui m'a vitupere', ne [m'estoit] point ennemy, autremẽt ie l'eusse endure': & celuy qui s'est esleue' contre moy ne m'auoit point en haine, autrement ie me fusse cache' de luy.

Mais tu estois hõme pareil à moy, mon gouuerneur & mon familier.

C Qui preniõs plaisir à cõmuniquer [noz] secretz ensemble: & conuersions en la maison de Dieu en l'assemblée.

Qu'ilz soient liurez à mort, qu'ilz descẽdent tout vifz en la fosse: car en leur compaignie & au dedans d'eux sont meschancetez.

Mais moy i'inuoqueray Dieu, & le Seigneur me conseruera.

Ie prieray au soir, & au matin, & à midy, & meneray bruit: & il exaucera ma voix.

Il deliurera ma vie en paix, de la guerre qui est contre moy: car il y en a plusieurs auec moy.

Dieu qui preside des le commencement, escoutera & les affligera. Sela: car il n'ya point de changement en eux, & ne craignẽt point Dieu.

D Il a mis sa main sur ceux qui viuoyent paisiblement auec luy, & a violé son alliance.

Sa bouche est plus molle que beurre, mais guerre est en son cueur: ses parolles sont plus douces que huyle, mais elles sont comme glaiues.

1. Pierre. 5. b. * Remetz ta charge sur le Seigneur, & il t'entretiendra, & ne permettra point que le iuste tresbuche iamais.

Mais toy Dieu tu feras descendre iceux au puitz de perdition: les hommes espãdans le sang, & pleins de fraude ne paruiendront point à la moytié de leurs iours: mais moy i'auray fiance en toy.

PSEAVME LVI.

#R. Esdra estime estre certaine chãson. R. Cim. cõparaison à Dauid. Sus. 16. a. 1. Samu. 21. A Au chantre, sus La #colombe muette qui est de loing, *Michtham de Dauid, quand les Philisthins le prindrent en Geth.

O Dieu aye mercy de moy, car l'homme m'a englouty, & en bataillant tous les iours, il m'a oppresse'.

Ceux qui me troubloyent, m'ont englouty tous les iours: car il y auoit plusieurs bataillans contre moy, o Tressouuerain.

B Mais au iour que ie craignoye, ie me fioye en toy.

Ie me glorifioye en Dieu de sa parolle: ie me confioye en Dieu, & pource ie ne craignoye chose que la chair me peut faire.

Ilz calomnient tousiours mes parolles, & toutes leurs pensées estoyent pour me mal faire.

Ilz se sont assemblez & cachez, iceux prennent garde à mes talons, comme s'ilz attendoyent [à prendre] mon ame. C

#ou, auroẽt iuz deliuré ce parleur iniquité. #Grecl. ant por ma vie. Ilz esperent d'eschapper par meschancete': o Dieu faitz descendre les peuples par [ton] ire.

Tu as nombre' # mes virevoultes, metz mes l'armes en tõ baril: ne sont elles point en ton registre?

Lors mes ennemis se retireront en arriere, au iour que i'inuoqueray: par ce cognoistray-ie, que Dieu est pour moy.

Ie me glorifieray en Dieu de la parolle, ie me glorifieray au Seigneur de la parolle. D

Fiance. I'auray fiance en Dieu, dont ie ne craindray chose que l'homme me puisse faire.

O Dieu tes vœux sont sur moy, ie te rendray louanges.

Car tu deliuras mon ame de la mort, & aussi mes piedz du tresbuchemẽt, à fin que ie chemine deuant Dieu, en la lumiere des viuans.

PSEAVME LVII.

#A sauoir Saul. R. Cimi. ou, selon aucuns certaine chãson. Sus Pseau. 16. a. 1. Samu. 21. & 24. A Au Chantre, # Tu ne dissiperas point, *Michtham de Dauid, quãd il s'enfuyt de la presence de Saul en la cauerne.

O Dieu aye pitié de moy, aye pitié de moy: car mon ame a espoir en toy, & ay espoir en l'ombre de tes ailes, tant que la malice soit passée.

Ie crieray à Dieu le souuerain, à Dieu qui œuure parfaitement enuers moy.

Il enuoyra du ciel, & me sauuera de l'opprobre qui m'engloutit. Sela: Dieu enuoyera sa benignité & sa fidelité. B

Mon ame est au milieu des lions, i'habite entre les boutefeux, entre les filz des hõmes, desquelz les dentz sont lances & fleches, & leur langue est vn glaiue aigu.

O Dieu esleue toy sus les cieux, & ta gloire soit sus toute la terre.

Car ilz ont appreste' la retz à mes pas, il a fait courber mõ ame: ilz ont creuse' vne fosse deuant moy, mais ilz sont tombez dedãs icelle. Sela: C

O Dieu mon cueur est prepare', mon cueur est prepare': à fin que ie chante & die Pseaumes. Pseaume 108.

Resueille toy ma langue, resueillez vous psalterion & harpe, ie m'esueilleray à l'aube du iour.

Seigneur ie te loueray entre les peuples, ie te diray Pseaume entre les nations. D

Car ta benignité est grande iusq'au ciel, & ta fidelité iusqu'aux nues.

O Dieu

O Dieu esleue toy sus les cieux, & que ta gloire soit sur toute la terre.

PSEAVME LVIII.

Pour le Chantre, *Tu ne dissiperas point, Mictham de Dauid.

Sus Pseaume. 57.

A VOus qui tenez conseil prenocez vous vrayement ce qui est iuste? vous filz des hommes iugez vous en droiture?

Plus tost traitant iniquite' au cueur, vous iustifiez en la terre l'extortion de voz mains.

Les meschans ont este' estrangez de la matrice, & sont fouruoyez des le ventre, parlans mensonge.

B Il ya venin en eux semblable au venin du serpent, & comme l'aspic sourd, qui estoupe son aureille.

Lequel n'oyt point la voix des enchanteurs, & du sorcier expert en sorceleries.

O Dieu casse leurs dentz en leur bouche, o Seigneur romps les machoires des leonceaux.

C Qu'ilz descoulent comme l'eau, & qu'ilz s'en voisent d'eux-mesmes: qu'ilz dressent leurs fleches, & qu'elles soyent froyées.

Qu'ilz s'en aillent comme la limace qui baue, & qu'ilz ne voyent point le soleil non plus que l'abortif de la femme.

D Comme est la chair crue deuant que voz potz sentent [le feu] de l'espine, ainsi la fureur les rauisse par violence.

Le iuste s'esiouyra quand il verra la vengeance, il lauera ses piedz au sang du meschant.

Et chacun dira: Certainement il y a fruit pour le iuste: certainement Dieu est iuge en la terre.

PSEAVME LIX.

Au Chantre, Tu ne dissiperas point Mictham de Dauid, quand Saul enuoya, à fin qu'on gardast la maison pour le mettre à mort.

1. Samu. 19.

A MOn Dieu deliure moy de mes ennemis, deffendz moy de ceux qui s'esleuent contre moy.

Deliure moy de ceux qui font iniquite', & me sauue des hommes [espandans] le sang.

Car voicy ilz font embusches contre mon ame.

Et les fortz se sont assemblez contre moy: non point Seigneur pour ma deffaute, ne pour mon peche'.

B Ilz sont accourus & se sont apprestez sans ce que i'aye fait iniquite': leue toy pour venir au deuant de moy, & regarde.

Et toy Seigneur Dieu des armées, Dieu d'Israel resueille toy, pour visiter toutes les natiõs: n'aye point mercy de tous ceux qui malicieusement transgressent. Sela.

Ilz retournent au vespre, & menent bruit comme chiens, & tracassent par la ville.

Voicy, ilz ne font que gasouiller de leur bouche, & glaiues sont en leurs leures: car (ilz dient) qui est celuy qui l'oyt?

Mais toy Seigneur tu te riras d'eux, tu te moqueras de toutes les gentz.

Ie garderay sa force: à toy *car o Dieu tu es ma protection.

C *c'est l'estimeray que l'inique ne peut rien sans toy. *Grec sa.] pour].

Le Dieu de ma* benignite' me preuiendra, Dieu me fera veoir [ce que ie desire] sus mes aduersaires.

Ne les occis point, que parauẽture mon peuple ne l'oublye: espars les en ta vertu, & les metz au bas, toy Seigneur qui es nostre bouclier.

Pour le peche' de leur bouche, & la parol le de leurs leures, qu'ilz soyent pris en leur orgueil: & qu'on parle de leur pariurement & de leur faulsete'.

Consume les en fureur, consume les, à fin qu'ilz ne soyent plus: & que lon cognoisse que Dieu domine en Iacob, & iusque es fins de la terre. Sela. D

Qu'ilz s'en retournent vers le vespre, & menent bruit comme chiens, & courent à lentour de la ville.

Ilz iront de coste' & d'autre pour auoir à manger: *si ne seront-ilz point saoulez, & n'herbergeront point.

*selon Rab. Esdra. Aucuns, cõbiẽ qu'ilz ne soyẽt saoulez ilz s'endormiront.

Mais moy ie chanteray ta force, & loueray vers le matin ta benignite': pourtãt que tu as este' vne deffence & refuge, au temps que i'auoye tribulation.

Ma force, ie te chãteray pseaumes: car tu es Dieu de ma protection, & le Dieu de ma benignite'.

PSEAVME LX.

Au Chantre, sus la rose du tesmoignage, Mictham de Dauid pour enseigner: quand il batailloit contre Syrie de Mesopotamie, & contre Syrie de Zoba: & que Ioab retourna, & frappa d'Edom douze mille, en la vallée de la Saline.

1. Samu. 8 & 10. 1. Chron. 18.

O Dieu tu nous as deboutez, tu nous as dissipez, tu t'es courrouce': mais retourne toy à nous. A

Tu as esmeu la terre, & l'as froissée: guaris ses cassures, car elle decline.

Tu as demonstre' chose dure à ton peuple: tu nous as abreuue' du vin de perplexite'. B

Tu donneras la baniere à ceux qui te craignent, à fin de l'esleuer en haut de par la* verite'. Sela.

A fin que tes bien-aymez soyent deliurez, fais la deliurance par ta dextre, & me respondz.

*Grec lisant. ת pour ט de l'arc.

Pseaume 108.

C Dieu a parlé en son sainct lieu, ie me resiouiray, ie partiray Sichem, & mesureray la vallée de Sucoth.

Galaad m'appartient, aussi Manassé est à moy, & Ephraim est la force de mon chef, Iuda est mon " duc.

" ou legislateur, empereur Gene. 49.

Moab est le pot de mon lauemẽt: ie iette ray ma chaussure sur Edom, Philisthée criera triumphe de moy.

Qui sera celuy qui me conduira en la cité garnie? qui me menera iusqu'en Edom?

D O Dieu nous aurois-tu point deboute? o Dieu n'issiras tu point aussi auec noz exercites?

Baille nous ayde en la tribulation: car le salut de l'homme est vain.

Nous ferons vaillamment de par Dieu: & il follera noz aduersaires.

PSEAVME LXI.

" Sus. 4. a.

Au Chantre sus " Neginoth, de Dauid.

A O Dieu escoute mon cry, & entendz à mon oraison.

Ie crieray à toy du bout de la terre, quand mon cueur deffaudra: mene moy sur vne roche, laquelle soit bien " haute pour moy.

" autrement plus haute q̃ ie y puisse monter.

Car tu es mon espoir, & ma forte tour deuant l'ennemy.

Ie conuerseray en ton tabernacle à tousiours mais, ie me confieray au lieu secret de tes ailes. Sela.

Car toy Dieu tu as exauce' mes desirs, & as donne' la possession à ceux qui craignent ton nom.

B Tu adiousteras iours sus les iours du Roy, à fin que ses ans soyent comme plusieurs eages.

Il demourera eternellement en la presence de Dieu: appareille benignite' & fidelite', lesquelles le garderont.

Ainsi ie celebreray par Pseaumes ton nom eternellement, à fin que ie rende mes vœuz de iour en iour.

PSEAVME. LXII.

Au Chantre pour Iduthun, Pseaume de Dauid.

A SEulement mon ame se tient quoye " à Dieu: car mon salut est de luy.

" c'est se repose en pacience.

Il est de fait mõ rochier & ma sauuegarde il est ma deffence, dont ie ne vacilleray point.

Iusqu'à quand machinerez vous contre vn chacun? vous tous serez occis comme le mur qui decline, & la paroy qui tõbe.

B Ilz consultent tant seulement d'abbaisser " son autorite': ilz prennent plaisir en mẽsonge, ilz beniẽt de bouche: mais ilz maudisent au dedans. Sela.

" ou d'abbaisser ce que Dieu esleue.

Mais toy mon ame ayes soing seulemẽt à Dieu: car mon attente est de luy.

Luy seulement est ma roche & ma sauuegarde, il est ma deffence, dont ie ne vacilleray point.

En Dieu est mon salut & ma gloire: en Dieu est la roche de ma force, & mon esperance. C

O peuples ayez esperãce en luy en tout " temps, & deschargez vostre courage deuãt luy: Dieu est nostre esperance. Sela.

" Grec lisant עד pour עת la congregation.

Certes ce n'est rien des filz des hõmes, c'est mensonge des filz des hõmes, lesquelz miz es balances sont ensemble plus legiers que la vanite'.

N'adonnez point vostre esperance en extorsion ny en rapine, ne soyez pas vains: quand les richesses abonderont, n'y mettez point le cueur. D

Dieu a vne fois parle', ces choses ay-ie ouy deux fois, qu'en Dieu est la puissance, & qu'en toy Seigneur est benignite': car tu rendras à vn chacun selon son œuure.

PSEAVME LXIII.

Pseaume de Dauid, quand il estoit au " desert de Iuda.

" A sauoir de Ziph.

O Dieu qui es mon Dieu, ie te cerche de matin, mon ame a soif de toy, ma chair te desire en ceste terre deserte & seiche, ou n'ya point d'eau. A

Que ie te contemple ainsi au sainct lieu, à fin que ie voye ta force & ta gloire.

Car ta bonte' est meilleure que la vie: mes leures te louëront.

Ainsi ie te beneiray en ma vie, & esleueray mes mains en ton nom.

Mon ame sera rassasiée comme de cresme & de graisse, dont ma bouche donnera louãnge en leures de resiouyssance. B

* Quand i'auray eu souuenãce de toy en mon lict, i'auray medite' de toy en mes veilles.

" ou, n'ay ie pas eu souueuance, &c.

Car tu es mon ayde: aussi m'esiouiray-ie en l'ombre de tes ailes C

Mon ame s'est conioincte à toy, car ta dextre m'a soustenu.

Mais ceux qui cerchent mõ ame pour la destruire, entrerõt es bas lieux de la terre.

On " les decouppera au trenchant de l'espée, & seront la portion des renardz. D

Mais le Roy s'esiouyra en Dieu, & quiconque iurera par iceluy, se glorifiera: car la bouche de ceux qui parlent faulsement, sera estouppée.

" A sauoir Saul: ou l'exercite.

PSEAVME LXIIII.

Au Chantre, Pseaume de Dauid.

O Dieu escoute ma voix en macõplainte: garde ma vie de la crainte de l'ẽnemy. A

Tu me cacheras arriere de la secrette entreprise des maluueillãs, & de la tourmente de ceux qui font iniquite'.

Lesquelz

Lesquelz aguisent leur langue comme vn
B glaiue: & ont dressé pour leurs flesches parolle amere.

Pour tirer en lieu secret contre l'innocent, ilz le feriront soubdainement, & ne craindront point.

Ilz se sont resoluz en mauuais propos, & ont traité de musser des laqz, ilz ont dit: qui les verra?
C Ilz ont cerché iniquitez, ilz ont enquisiuſ qu'au bout pour prendre conseil iusques au profond du cueur de l'homme.

Mais Dieu les ferira soubdainement de vne sagette, & seront naurez de playes.

Et se battront eux mesmes par leurs propres langues: tous ceux qui les verront se retireront.

Tous les hommes verront cela, & ra-
D compteront l'œuure de Dieu, & entendrõt le fait d'iceluy.

Le iuste s'esiouyra au Seigneur, & aura espoir en luy: & tous ceux qui sont droitz de cueur, s'en glorifieront.

PSEAVME. LXV.

Au Chantre, Pseaume & Chanson De Dauid.

A ODieu louange t'attend en Zion, & le vœu te sera rendu.

Tu exauce les prieres, toute creature viẽdra à toy.

Les iniquitez auoyent gaigné sur moy, mais tu seras propice à noz trangressions.
B Bienheureux est celuy lequel tu as esleu, & fais approcher de toy, afin qu'il habite en tes palays: car ilz seront remplis des biens de ta maison, en ton sainct temple.

O Dieu de nostre salut, tu nous respondras par ta iustice, auec merueilles, toy qui es l'esperance de toutes les fins de la terre, & de la mer loingtaine.

Lequel estably les montagnes par sa vertu, estant enuironné de puissance.
C Lequel appaise le bruit de la mer, le bruit de ses vndes, & l'esmotion des peuples.

Et ceux qui habitent es fins de la terre, ont crainte pour tes signes: " & les rendz ioyeux de la sortie du matin & du vespre.

Tu visite la terre: Et quand elle a faute tu l'enrichis grandement, le ruysseau de Dieu est plein d'eau: tu appareille le froment d'iceux, car ainsi la dispose-tu.

Tu arrouse aussi les rayons d'icelle, & " abbaisse ses mottes, tu la rendz molle par pluye, & " beneis son germe.

Tu couronne l'année de tes biens, & tes " pas degouttent la graisse.

Les habitations du desert degouttent, & les montagnes sont enuironnées, de liesse.

Les campaignes sont reuestues d'ouailles, & les vallées sont couuertes de froment, dont ioyeusement crient & chantent.

PSEAVME. LXVI.

Au Chantre, chanson du pseaume.

TOute la terre menez ioye en Dieu. A
Celebrez la gloire de son nom, faites honneur à sa hauteſſe.

Dites à Dieu * Que tu es terrible en tes œuures, tes ennemis te seront seruilement " Sus Psz. 18. d. subietz pour ta grande force.

Toute la terre t'adorera, & te celebrera, & chantera pseaumes à ton nom. Sela.

Venez & voyez les œuures de Dieu, & B combien il est terrible en faitz sus les filz des hommes. Sela.

Il a mué la mer en terre seiche, ilz ont passé le fleuue à pied, là fusmes nous resiouys de luy.

Il domine par sa puissance eternellemẽt, ses yeux regardent les gens, les rebelles ne s'exalteront point en eux-mesmes. Sela.

Vous peuples benissez nostre Dieu, & faites ouir la voix de sa louange.

C'est luy qui a mis nostre ame en vie, & C n'a point permis que noz piedz chancellassent.

Car o Dieu tu nous as esprouué, tu nous as examiné comme on examine l'argent.

Tu nous as amené en la retz, tu as mis angoisse en noz reins.

Tu as fait monter l'homme sus nostre teste, nous sommes entrez au feu & en l'eauë: mais tu nous as fait yssir en lieu plantureux.

I'entreray en ta maison auec holocaustes & te rendray mes vœuz.

Lesquelz mes leures ont vouëz, & ma bouche a promis, quand i'auoye tribulation.

Ie t'offriray holocaustes de gras [agneaux] auec les encensemens de moutons: ie sacrifieray des bœufz auec des boucz. Sela.

Vous tous qui craignez Dieu, venez & D escoutez, & ie racompteray quelles choses il a fait à mon ame.

Ie l'ay inuoqué de ma bouche, & a esté exalté par ma langue.

Si i'eusse eu regard en mon cueur à ce qui est iniuste, le SEIGNEVR ne m'eust point exaucé.

Mais vrayement Dieu m'a escouté, & a entendu à la voix de mon oraison.

Beneit soit DIEV qui n'a point reboute mon oraison, ne sa benignite arriere de moy.

" Ou, & declaire la louange par la sortie. &c.
" ou fais descendre sus ses sillons.
" c'est) fait croistre, comme Gene. 1. c.
" Ra. Cim. entend ce des nuées R. Esdra. des eaus courãtes

Sus Pſal. 4.a.

PSEAVME. LXVII.
Au Chantre, en *Neginoth,
Pſeaume & chanſon.

A Dieu ayt pitié de nous, & nous benie, qu'il face reluire ſa face ſur nous. Sela.

A fin que ta voye ſoit cogneue en la terre, & ton ſalut en toutes gens.

O Dieu, que les peuples te louent, que tous les peuples te louent.

Les nations ſoyent en lieſſe & ſ'eſiouiſſent, pource que tu iuge les peuples en equité, & que tu adreſſe les nations en la terre. Sela.

B

O Dieu que les peuples te louent, que tous les peuples te louent.

Que la terre produiſe ſon germe: que Dieu noſtre Dieu nous benie.

Dieu nous benie, & que tous les fins de la terre l'ayent en crainte.

PSEAVME. LXVIII.

Au Chantre, Pſeaume & chant de Dauid.

A QVe Dieu ſ'eſleue, & que ſes ennemis ſoyent eſpars, & ceux qui le hayent, ſ'en fuyent de deuant luy.

Tu[les] feras eſuanouyr cõme la fumée ſ'eſuanouyt: les meſchans periront deuãt la face de Dieu, comme la cire fond deuant le feu.

Mais les iuſtes ſ'eſiouiront, & auront lieſſe en la preſence de Dieu, & treſſailliront de ioye.

Chantez à Dieu, dites pſeaumes à ſon nom: exaltez celuy qui eſt monté ſus les nues, il a nom l'Eternel: & vous reſiouyſſez en ſa preſence.

Il eſt le pere des orphelins, & le iuge des vefues: Dieu eſt en ſon ſainct habitacle.

*C'eſt, qui fait auoir lignées à ceux qui n'en ont point.

Le Dieu* qui fait habiter ceux qui ſont ſeuletz en maiſon: qu'il retire les priſõniers des ceps: mais les rebelles habiteront en terre deſerte.

O Dieu quand tu iſſoys deuant ton peuple: quand tu paſſoys par le deſert. Sela.

B

La terre ſ'eſmeut, auſsi les cieux degoutoyent pour la preſence de Dieu: & le[mõt] de Sinai [trembla] deuant Dieu, le Dieu d'Iſrael.

O Dieu tu as fait degoutter la pluye* à ſouhait ſur ton heritage: & quand il eſtoit mal en point, tu l'as redreſſé.

*Ou enlargeſſe.

Ton aſſemblée y habitera tu l'as ordonné au poure en ta bonté o Dieu.

*Aucũs celles qui annonceront ſeront grãde compagnie.

Le Seigneur donnera parolle, il y aura grande armée de celles qui annonceront les nouuelles.

Les Roys des armées, ſ'en ſont fuis, ilz ſ'en ſont fuis, & la compagnie reſidente en la maiſon diuiſoit les deſpouilles.

Quand vous coucheriez entre les potz, ſi ſerez vous comme les ailes de la colombe couuertes d'argent, & de laqueſle les plumes ſont comme l'or iaune.

Quãd le toutpuiſſant diſsipoit les Roys pour elle, elle deuint blanche comme neige en Zalmon.

La montagne de Dieu eſt comme la montagne de Baſan, vne montagne boſſue comme la montagne de Baſan.

Pourquoy ſautez vous* hautes montagnes? Dieu a deſiré ceſte montagne pour y habiter, auſsi le Seigneur y habitera eternellement.

*C'eſt) les puiſſans Roys.

La cheualerie de Dieu eſt de vingt mille & de milliers d'anges: le Seigneur eſt entre eux au ſanctuaire comme en Sinai.

Tu es *mõté en haut, tu as aſſubiecty les captifz, tu as prins dons d'entre les hommes, & meſmes les rebelles, à ce que l'Eternel Dieu habite là.

*Ephe. 4. b

Le Seigneur ſoit iournellement loué, que le Dieu de noſtre ſalut nous charge [louanges.] Sela.

Dieu eſt noſtre Dieu à ſalut & au Seigneur Dieu ſont les* yſſues à la mort.

*C'eſt il peut enuoyer à la mort les meſchans

Certes Dieu naurera le chef de ſes ennemis, & le ſommet de la perruque de celuy qui chemine en ſes vices.

C

Le Seigneur a dit: Ie rameneray [les miẽs comme] de Baſan, & les feray retourner des profondz lieux de la mer.

A fin que ton pied ſoit teinct au ſang des ennemis, & que la langue de tes chiens le [leſche.]

O Dieu on a veu tes entrées, les entrées de mon Dieu, & de mon Roy qui eſt au lieu ſainct.

Les chantres iront deuant, puis apres les ioueurs d'inſtrumens, & au milieu les ieunes filles ſonnantes des tabourins.

Vous qui eſtes de la ſource d'Iſrael, beniſſez es congregations Dieu, qui eſt le Seigneur.

Illec domine entre eux le petit Ben-iamin, les princes de Iuda ſont leurs* pierres, les princes de Zabulon, & les princes de Nephthali.

D

*Aucuns, ornement

Ton Dieu a enuoyé la force pour toy: o Dieu fortifie ce que tu as fait pour nous.

*Aucuns, plus que parauant n'eſtoiten ton tẽple.

De ton temple tu preſides ſur Ieruſalem, les Roys te* preſenteront dons.

*Aucuns, la beſte du roſeau.

Argue* la compagnie munie de lances, & la congregation des taureaux auec les veaux des peuples, qu'ilz ſe proſternent bas auec* ſommes d'argent: deſtruis les peuples qui deſirent la guerre.

*Aucuns, tãt qu'ilz ſupporteront c'eſt, que ilz ſoyent faitz tributaires.

Les nobles viendront d'Egypte: Ethiope eſtẽdra haſtiuement ſes mains vers Dieu.

Royaumes de la terre chantez à Dieu, chantez Pſeaumes au Seigneur. Sela.

A celuy

A celuy qui eſt aſsis ſus les cieux des cieux des le commencement: voicy, il fera retentir vn ſon vehement de ſa voix.

Donnez la force à Dieu, ſa magnificence eſt ſus Iſrael, & ſa force es nues.

O Dieu tu te mõſtre terrible de tes ſainctz lieux: le Dieu d'Iſrael luy meſme donnera force & puiſſance au peuple: Dieu ſoit beneit.

PSEAVME LXIX.

Sus Pſ. 15 A

Au Chantre ſus *Soſanim de Dauid.

O Dieu ſauue moy, car les eauës ſont entrées iuſqu'en l'ame: ie ſuis enfondré au profond du limon, & n'y a point de lieu ferme: ie ſuis venu en la profondeur des eaus, & les vagues m'ont ſuffocqué.

I'ay eſté las de crier, ma gorge en a eſté enrouée, mes yeux ſont deffaillis en attendant apres mon Dieu.

Ceux qui m'õt hay ſans cauſe, ſõt en plus grand nombre que les cheueux de ma teſte: ceux qui faulſement me trauaillent, & mes ennemiz ont eſté les plus fortz: dont lors ie rendis ce que ie n'auoye pas rauy.

O Dieu tu as cogneu ma follie, & mes vices ne t'ont point eſté cachez.

O Seigneur Dieu des armées, ceux qui ſ'attendent à toy ne ſoyent point confuz par moy: o Dieu d'Iſrael, ceux qui te cerchẽt ne ſoyent point renduz honteux par moy. B

Car pour toy i'ay ſouſtenu opprobre, & vergongne a couuert ma face.

Ie ſuis fait eſtranger à mes freres, & incogneu aux enfans de ma mere.

Iehz d. Rom 15. a *Car le zele [que i'ay] de ta maiſon m'a mangé, & les opprobres de ceux qui te deſhonnoroyent ſont cheuz ſur moy.

I'ay auſsi ploure' durãt le ieuſne de mon ame, & ce m'a eſté en opprobre.

Et ay mis vn ſac pour mon veſtement, mais ie leur ay eſté fait en dicton. C

Ceux qui eſtoyent aſsiz à la porte, deuiſoyent de moy: & ceux qui beuuoyẽt le vin, [chantoyent] chanſons de moy.

Mais moy Seigneur i'ay addreſſé mon oraiſon à toy, le temps eſt de ton bon vouloir: o Dieu reſpondz moy ſelon ta grande benignité, & ſelon la verité de ton ſalut.

Deliure moy de la boüe, à fin que ie n'y ſoye point fiché, & que ie ſoye deliuré de ceux qui me hayent, & des eaus profondes. D

A fin que la tẽpeſte des eaus ne me noye point, & q̃ le profond ne m'engloutiſſe pas, & que le puitz ne ferme ſa gueulle ſus moy.

Seigneur exauce moy, car ta benignité eſt bonne: regarde à moy, ſelon ta grande compaſſion.

Et ne cache point ta face de tõ ſeruiteur, car ie ſuis en affliction: haſte toy dõc, & me exauce.

Approche toy de mon ame, & la rachete: deliure moy à cauſe de mes ennemiz.

Tu as cogneu mon opprobre, ma confuſion, & mon deſhonneur: tous mes aduerſaires ſont en ta preſence. E

Opprobre m'a rompu le cueur, & ſuis languiſſant: i'ay attendu q̃ quelcun euſt pitié de moy, mais il n'en y a point eu: & que aucuns me cõſolaſſẽt, mais ie n'en ay point trouué.

Ilz m'õt dõné du fiel en maniãde, & à ma ſoif m'ont abbreuué de vin aigre.

Act. 1. d. *Leur table ſoit faite en laqs deuãt eux, & ce qui eſt à proſperité leur ſoit tourné en ruine.

Leurs yeux ſoyent faitz obſcurcis, à fin qu'ilz ne voyent: & fais continuellement chanceler leurs reins.

Eſpandz ton indignation ſur eux, & que la fureur de ton ire les ſaiſiſſe.

Leur domicille ſoit deſolé, & n'y ait aucun qui habite en leurs tabernacles. F

Car ilz ont perſecuté celuy que tu auois battu, & ont fait leurs comptes de la doleur de tes naurez.

Metz iniquité ſur leur iniquité, & qu'ilz "n'entrent point en ta iuſtice.

"C. qu'ilz ne ſoyent point participans de ta iuſtice.

Qu'ilz ſoyent effacez du liure de vie, & qu'ilz ne ſoyẽt point eſcritz auec les iuſtes.

Or moy ie ſuis afflige' & dolent, o Dieu ta ſauuegarde me deffendra.

Ie louëray le nom de Dieu par cantique, & le magnifieray par louãnge.

Et icelle plaira plus au Seigneur, que le bœuf ou le veau [qui eſt ia garny] de cornes & d'ongles. G

Les debõnaires verrõt cela, & ceux qui quierẽt Dieu ſ'en eſiouirõt: & voſtre cueur viura.

Car le Seigneur exauce les poures, & ne deſpriſe point ſes priſonniers.

Que le ciel & la terre le louënt, la mer, & tout ce qui ſe meut en icelle.

Car Dieu preſeruera Zion, & edifiera les villes de Iuda, & illec habiteront, & la poſſederont.

Et la ſemence de ſes ſeruiteurs l'heriteront, & ceux qui ayment ſon nom, habiteront en icelle.

PSEAVME. LXX.

Au Chantre, de Dauid pour reduire en memoire.

O Dieu [viens] moy deliurer, o Seigneur haſte toy [de venir] à mon ayde. A

Ceux qui quierent mon ame: ſoyent confuz & deſhonnorez: & ceux qui me veullent mal ſoyent reboutez en arriere, & remplis de honte.

Ceux qui diſoyẽt ſur moy aha aha, qu'ilz reuirent le dos en leur confuſion.

Tous ceux qui te quierent ſeſiouiſſent, & ayent lieſſe de toy: & que ceux qui ay- B

D

ment ton salut, dient tousiours : Dieu soit magnifié.

Mais moy o Dieu ie suis affligé, & poure, haste toy[de venir]à moy, tu es mon ayde, & celuy qui me deliure : O Seigneur ne tarde point.

PSEAVME LXXI.

A SEigneur i'ay mis mon esperãce en toy, que ie ne soye point cõfus eternellemẽt.

Deliure moy par ta iustice, & me metz hors de danger : tendz ton aureille vers moy, & me preserue.

Soys moy pour rochier fort, auquel ie puisse tousiours entrer: tu as donné mandement pour me preseruer, car tu es ma pierre & ma forteresse.

Mon Dieu deliure moy de la main du meschant, & de la main de l'homme peruers & violent.

Car Seigneur Dieu tu es mon attente, & ma confiance des ma ieunesse.

Ie me suis appuyé sus toy des leventre, tu
B m'as retiré hors des entrailles de ma mere, ma louãnge est continuellement de toy.

Ie suis fait à plusieurs comme signe admirable: mais tu es mon ferme espoir.

Que ma bouche soit remplie de ta louãnge, & de ta magnificence tous les iours.

Ne me reiette point au temps de ma vieillesse: quand ma vertu sera deffaillie, ne me laisse point.

Car mes ennemiz ont parlé de moy, & ceux qui font le guet sur mõ ame ont prins conseil ensemble.

En disant: Dieu l'a delaissé poursuyuez le, & vous l'apprehenderez: car il n'y a nul qui le deliure.

C O Dieu ne t'eslongne point de moy: mõ Dieu haste toy[de venir] à mon ayde.

Ceux qui sont aduersaires à mon ame, soyent confuz & deffaillent, & que ceux qui quierent à me nuyre, soyent enueloppez de opprobre & de honte.

Mais moy: i'attendray tousiours, & adiousteray à toute ta louãnge.

Ma bouche racomptera ta iustice & ton salut, tous les iours: combien que ie ne cognoy point le nombre.

Ie marcheray par la puissãce du Seigneur Dieu: il me souuiendra de ta seule iustice.

O Dieu tu m'as enseigné des ma ieunesse, & iusque icy i'annonceray tes merueilles.

Et aussi Dieu tu ne me delaisseras point iusqu'en la vieillesse & ancien eage: iusqu'à ce que i'annonce ton bras à ceste generation, & ta puissãce à tous ceux qui viendrõt aps.

D Aussi ta iustice o Dieu[est]iusqu'en haut, car tu as fait grandes choses : O Dieu, qui est semblable à toy?

Qui nous fais experimenter plusieurs tribulations & maux, quand tu seras rappaisé tu nous rendras la vie, & me retireras derechef des abysmes de la terre.

Tu augmenteras ma gloire: & quand tu seras rappaisé, tu me consoleras.

Aussi mon Dieu ie te loüeray, ta verité auec instrumens de violle, o Sainct d'Israel ie te celebreray auec la harpe.

Mes leures meneront ioye, car ie chanteray de toy, & mon ame que tu as rachetée.

Ma langue aussi ruminera tousiours ta iustice, pource que ceux qui procurent de me nuyre seront confuz & deshonnorez.

PSEAVME. LXXII.

De Salomon.

O Dieu donne ton iugement au Roy, & A
ta iustice au filz du Roy.

Il iugera ton peuple en iustice, & tes affligez en equité.

Les montagnes apporteront la paix au peuple, & les montagnettes la iustice.

Il fera iustice des desolez du peuple: il preseruera les filz du poure, & reboutera le calumniateur.

Ilz te craindront tant que le soleil & la lune dureront par tous les eages.

Il descendra comme la pluye sus l'herbe
B fauchée, & comme les gouttes qui arrosent la terre.

Le iuste florira en ses iours, & grand paix sera, iusqu'à tant que la lune ne sera plus.

Il dominera depuis vne mer iusqu'à l'autre, & depuis le " fleuue iusqu'aux boutz de la terre.

Les "Ethiopiens ployerõt les genoux deuant luy, & ses ennemiz "lescheront la terre.

Les Roys de Tharsis & des Isles apporteront dons, les Roys de "Saba & de "Seba luy presenteront dons.

Et tous les Roys l'adoreront, & toutes les nations luy seruirõt.

Car il deliurera le poure qui crie, & l'affligé: & celuy qui n'a nulle ayde.

Il aura pitié de l'indigent & du poure, & deliurera les ames des souffreteux.

Il rachetera leur ame de fraude" & deviolẽce, & leur sang sera precieux deuãt ses yeux.

Il viura, & luy sera donné de l'or, d'Arabie, on priera continuellement pour luy, & le beneira on tousiours.

D'vne poignée de fromẽt qui sera semée en la terre, au sõmet des mõtagnes, le fruit menera bruit comme le Liban, & de la cité "floriront comme l'herbe de la terre.

Son nom sera eternellement, son renom perseuerera, tant que le soleil sera: & par luy toutes les nations seront beneites, & le diront bienheureux.

Le Seigneur Dieu, qui est le Dieu d'Israel soit loué, lequel seul fait choses merueilleuses.

Le

" Asa. Euphrates
" Aucuns, ceux des desers.
" C. ilz seront humiliez iusqu'à baiser la terre,
C
" C. ville, ou region en Arabie la fertile.
" C. Ethiope.
" Autre, remẽt d'vsure.
" Asauoir, lescitoyẽs
D

Le nom aussi de sa gloire soit loue' eternellement, sa maieste' remplisse toute la terre. Ainsi soit il, ainsi soit il.

Cy finissent les oraisons de Dauid filz de Iesai.

Le troisiesme traicté.

PSEAVME LXXIII.

Pseaume d'Asaph.

A CERTAINEMENT DIEV est bon à Israel, à ceux qui sont netz de cueur.

Touchant moy, mes piedz ont à peu pres decline', & ne s'en a guere fallu que mes pas ne soyent glissez.

Car il m'a prins enuie [d'ensuyuir] les folz, voyant la prosperite' des meschans.

Car ilz n'ont point de langueurs à la mort, mais leur force est "vigoreuse.

"Auc. vigueur, cõe palais.

Ilz ne sont point au trauail humain, & ne sont point flagellez auec les hommes.

Pour ceste cause orgueil les enuironne, comme vn carquant, & l'habit de violence les couure.

Leur œil boute hors pour la graisse, ilz ont plus que leur cueur n'a pense'.

Ilz se departent, & deuisent du mal, & parlent de violence par "outrecuidance.

"Ebr. d'en haut.

B Ilz ont miz leur bouche au ciel, & leur langue se pourmene en terre.

Pource son peuple se retournera en ça: pourtant que l'eau leur sera pressée à plein hanap.

Si ont dit: Cõment le cognoistroit Dieu? quelle cognoissance en a celuy qui est en haut?

Voicy, ces meschãs sont heureux au monde; & ont attrape' les richesses.

Certainemẽt i'ay en vain tenu mon cueur pur, & laue' mes mains en nettete'.

Et ay este' flagelle' tous les iours, & toutes les matinées [ay endure'] ma castigatiõ.

Quand ie proposeroye de parler ainsi, voicy, ie seroye iniurieux à la generation de tes enfans.

C Ainsi ie me suis mis à penser pour cognoistre telle chose, & ce m'estoit chose difficile quant à moy.

Iusqu'à ce que suis entre' au sanctuaire de Dieu, i'ay considere' iusqu'aux faitz derniers d'iceux.

Certes tu les as mis en lieux glissans, tu les feras trebuscher es ruines.

Comment ont ilz este' soubdainement en desolation, & sont defailliz: & ont este' consumez par horreur?

"C. estime & gloire.

Ilz sont comme le songe de celuy qui est esueille': Seigneur, tu mespriseras leur "image en la cite'.

Car mon cueur estoit en frisson, & sentois en mes reins trenchaisons.

Et estoye abruty, & ne cognoissoye rien, D
i'estoye enuers toy comme vne beste.

Et toutesfois i'estoye continuellement auec toy, & tenois ma dextre de [ta] main.

Tu m'as cõduit par ton conseil, & apres m'as receu auec honneur.

Luc 1. g.

Qui ay-ie au ciel outre toy? Et en la terre ie n'en ay point autre, auquel ie prenne plaisir.

Ma chair deffaut, & mon cueur: Dieu est la force de mon cueur, & ma portion eternellement.

Car voicy ceux qui s'eslognent de toy periront: tu destruiras tous ceux qui se desbauchent de toy.

Mais moy i'ay estime' qu'il m'estoit bon de m'adioindre à Dieu: i'ay mis mon esperance au Seigneur Dieu, à fin que ie racompte toutes tes œuures.

PSEAVME LXXIIII.

Instruction d'Asaph.

O Dieu, pourquoy nous as-tu deboute' à A
tousiours? pourquoy fume ton ire contre le troppeau de ta pasture?

Aye memoire de ta congregation, que tu as iadis aquise, & de la verge de ton heritage, que tu as rachetée, & de ceste montagne de Zion, en laquelle tu habites.

Leue toy en auant pour degaster eternellement l'ennemy, qui met à mal toutes choses au sainct lieu.

Tes aduersaires ont mene' vn bruit au milieu de tes assemblées: ilz ont mis leurs enseignes pour enseignes.

Celuy qui "leuoit la coignée sur les arbres espaiz estoit renomme' comme faisant vne œuure haute.

"Grec ע pour כ sortoit.

B Et maintenant ilz cassent ensemble ses lambriz auec barres & marteaux.

Ilz mettent à feu tes sainctz lieux, & contaminent l'habitacle de ton nom, [l'abbatant] par terre.

*Ilz ont dit en leur cueur: Nous les desconfirons tous ensemble: ilz bruslent tous les consistoires de Dieu sur la terre.

2 Ro. 25. e

Nous ne voyons plus noz signes, il n'y a plus nul Prophete, & n'y a aucun auec nous qui sache, iusqu'à quand?

Ou Dieu, iusqu'à quand l'aduersaire blasmera-il? l'ennemy se moquera-il de ton nom eternellement?

C Pourquoy retires-tu ta main? que ta dextre ne soit plus cachée dedans ton sein.

Mais Dieu est mon Roy passe' long tẽps, lequel fait deliurance au milieu de la terre.

Tu as enfondre' la mer par ta force, & as casse' les testes des baleines sur les eaues.

Tu as escarbouillé la teste du Leuiathan, tu l'as baillé pour viande au peuple demourant au desert.

Tu as diuisé "la fontaine & le fleuue : tu as deseiché de puissans fleuues.

"c'est la source & le cours, autrement tiré d'vn rocher.

Le iour est à toy & aussi la nuit, tu as ordonné la lumiere & le soleil.

D Tu as estably tous les termes de la terre, tu as crée l'este & l'hyuer.

Aye memoire de ce que l'ennemy a fait deshonneur au Seigneur, & que le peuple fol a despité ton nom.

Gr. lisant ך pour ך de ceux qui te cõfessent.

N'abandonne point à la beste l'ame "de ta turtereille, n'oublie point les assemblées de tes affligez eternellement.

Contemple l'alliance : car les lieux obscurs de la terre sont remplis d'habitations de violence.

Celuy qui est cõtrit, ne se retourne point confus: que l'humble & le poure louënt ton nom.

O Dieu leue toy, poursuy ta cause : aye memoire de l'opprobre [que te fait] le fol iournellement.

N'oublie point la voix de tes aduersaires, le bruit de ceux qui s'esleuent contre toy, monte continuellement.

PSEAVME LXXV.

Au Chantre, Tu ne destruiras point, Pseaume & chanson d'Asaph.

A O Dieu, nous te louërons, nous [te] louërons: car ton nom est prochain, on racomptera tes merueilles.

Certes ie prendray la congregation, & iugeray en equité.

La terre decouleroit, & tous ceux qui habitent en icelle : mais i'ay affermy ses colomnes. Sela.

B I'ay dit aux folz, ne faites point follemẽt: & aux meschans, n'esleuez point la "corne.

"c puissance.

N'esleuez point vostre corne en haut, ne parlez point d'vn col "roide.

"c'est auec presumption & fiereté.

Car l'exaltation ne sera ne d'Orient, ne d'Occident, ne du "desert.

"c. Midy, pourtant que Iudée a le desert vers Midy

Mais Dieu est le Iuge, lequel abbaisse l'vn, & exalte l'autre.

Car le calice est en la main du Seigneur, duquel le vin est rouge, & est plein de meslinge. Il verse d'iceluy. Pour vray, tous les meschans de la terre succeront & beuuront de la lie d'iceluy.

C Mais moy i'annonceray à tousiourmais & chanteray Pseaume au Dieu de Iacob.

Et froisseray toutes les cornes des meschans: mais les cornes des iustes serõt exaltées.

PSEAVME LXXVI.

"sus Psalme 4. a.

Au Chantre, en "Neginoth, Pseaume & chanson d'Asaph.

A Dieu est cogneu en Iudée, & son nom est grand en Israel.

"c. Ierusalem Gen. 14. d.

Et son tabernacle est en "Salem, & son habitacle en Zion.

Il a rompu illec les flesches de l'arc, le bouclier, le glaiue, & la bataille. Sela.

Tu es eminent & magnifique par dessus les montagnes de "proye.

"c'est où il y a gras deserts & beaucoup de bestes sauuages.

Les robustes de cueur ont esté despouillez, ilz ont dormy leur somne, & tous les hommes de guerre n'ont point trouué [de vertu en] leurs mains.

B O Dieu de Iacob, le chariot & le cheual ont esté endormiz par ta reprehension.

Tu es horrible, toy : & qui se pourra tenir en ta presence, depuis que ton ire [sera enflammée?]

Tu as fait ouir le iugement du ciel, dont la terre en a eu crainte, & s'est teuë.

Quand Dieu s'est leué à faire iugement, à fin de sauuer tous les affligez de la terre. Sela.

Car l'ire de l'homme est ta louänge, "tu restreindras le reste de la fureur.

"selon R. Es. chal. tu t'armeras du reste. Gr. lisant ך pour ך te sera reste, à sauoir le reste de la fureur.

Vouëz & rẽdez au Seigneur vostre Dieu, vous tous qui estes à lentour de luy, & portez dons au terrible.

Lequel "tollit l'esprit des princes : il est terrible aux Roys de la terre.

"Ou vendenge.

PSEAVME LXXVII.

Au Chantre, pour Iduthun, Pseaume d'Asaph.

A MA voix estoit vers Dieu, & crioye: ma voix estoit vers Dieu, & il m'a preste l'aureille.

I'ay cerché le Seigneur au iour de ma tribulatiõ, "ma playe coulloit par nuit sans cesser, & si mon ame refusoit d'estre consolée.

"Gr. ך pour ך ma main estoit contre luy.

I'auoye memoire de Dieu, & "menoye bruit: ie meditoye, & mon esprit defailloit. Sela.

"Gr. lisãt אתמר pour אתמה me suis delecté.

Tu retenois les paupieres de mes yeux, i'estoye tellement "esterny que ne parloye point.

"Ou pasmé.

Ie reduisoye en memoire les iours anciens, & les ans du temps iadis.

B Il me souuenoit de mes cantiques [que ie chantoye] de nuit: ie meditoye en mon cueur, & mon esprit faisoit inquisition.

Le Seigneur donc nous deboutera-il eternellement? ne se mettra-il plus à nous bien faire?

Son humanité est elle faillie à tousiours? son dire a-il prins fin en generation & generation?

Dieu a-il oublié de faire misericorde? retiẽdra-il par courroux ses cõpassions? Sela.

"on telles sõt les mutations de la dextre, &c.

Apres ie dy : "C'est cy ma maladie. Il y a temps pour la dextre du Souuerain.

I'auray memoire des faitz de l'Eternel: car ie ramenteuray tes merueilles [faites] du temps iadis.

Et

C Et mediteray en toutes tes œuures, & parleray de tes gestes.

O Dieu ta voye est en saincteté: qui est le dieu si grand comme Dieu?

Tu es le Dieu qui faits merueilles, tu as donné à cognoistre ta force aux peuples.

Tu as rachetè ton peuple par ton bras, les filz de Iacob & de Ioseph. Sela.

O Dieu, les eauës t'ont veu, les eauës t'ōt veu, & ont craint, & les abysmes ont trébleé.

D Les nuées en ont espādu l'eauë, les nuées
a C. gresle. en ont retenty, aussi tes a sagettes voloyent.

Le son de ton tonnerre a esté en la rondeur de l'air, les esclairs ont reluy par le mōde, dōt la terre en a trébleé, & a esté esmeuë.

Ta voye est en la mer, & ton sentier en grosses eauës: & si tes pas ne sont point cogneuz.

Exo. 14. e. *Tu as conduit ton peuple comme ouailles, par la main de Moyse & d'Aaron.

PSEAVME LXXVIII.

Instruction d'Asaph.

A MOn peuple escoute ma Loy: tēdez voz aureilles aux parolles de ma bouche.

I'ouuriray ma bouche pour dire prouerbes: ie profereray questions obscures du temps passé.

Ce que nous auons ouy & cogneu, & que noz peres nous ont racompté.

Nous n'en celerons rien à leurs enfans, racomptans en la generation aduenir les louāges du Seigneur, & sa force, & ses merueilles qu'il a faites.

Deu. 6. *Il a estably tesmoignage en Iacob, & a mis ceste Loy en Israel: c'est qu'il commanda à noz peres de donner à cognoistre ces choses à leurs enfans.

A celle fin q̄ la generation qui viendra apres les cognoisse: & que les enfans qui naistront estans venuz en eage, les puissent aussi racompter à leurs enfans.

Et qu'ilz mettent en Dieu leur esperāce, & qu'ilz n'oublient point les œuures de Dieu, & qu'ilz gardent ses commandemés.

Et qu'ilz ne soyent point semblables à leurs peres, generation rebelle & desobeissante, generation laquelle n'a point arreste' son cueur, & de laquelle l'esprit ne s'est point fié à Dieu.

B Les filz d'Ephraim armez, tirans de l'arc, ont tourné le dos au iour de la bataille.

Ilz n'ont point gardé l'alliance de Dieu, & ont refusé de cheminer selon sa Loy.

Et ont mis en oubly les faitz d'iceluy, & ses œuures merueilleuses qu'il leur auoit monstrées.

Il a fait merueilles deuant leurs peres,
a Ou Tanis. en la terre d'Egypte, au champ de a Zoan.
Exo. 14. c *Il diuisa la mer, & les feit passer outre, & feit arrester les eauës cōme vn monceau.

*Et les mena de iour par la nuée, & toutes les nuitz par feu luisant. Exo. 13. 14 c. f.

*Il fendit les roches au desert, & les feit boire comme en grans a abysmes. son. 104. d.

Et feit sortir des ruisseaux hors de la roche, & feit descēdre les eauës cōme riuieres. Exo. 17. b

Et encore n'ont ilz point cessé de pecher contre luy, & de prouoquer à ire le Souuerain au desert. a C. sources d'eaus grandes cō me goufres.

Et ont tenté Dieu en leurs cueurs, quād ilz demanderent viande à leur a plaisir.
a Eb. ame Nōb. 11. a. Nōb. 20. b

*Et ont parlé contre Dieu, & ont dit: *Dieu nous pourroit-il preparer la table au desert? C Nōb. 11. a.

Voicy, il a frappé le rochier, & les eauës en sont *saillies, & les riuieres en sont sorties à foison: mais pourra-il aussi dōner du pain, ou appareiller de la chair à sō peuple?

Parquoy le Seigneur les oyant se courrouça, & le feu se print en Iacob, & l'ire aussi s'enflamma contre Israel.

Pour autant qu'ilz ne creurent point à Dieu, & n'ont point mis leur esperance en son secours.

Toutesfois, il manda aux nues d'enhaut, & ouurit les portes du ciel, & le a Man plut sus eux pour leur manger: & leur donna le froment du ciel.
a De ce mot Nōb. 11.

L'homme māgea le pain des a nues: il leur enuoya viande pour les saouler.
a Aucuns fortz, ou Anges, cō me prouenant du ciel.

Il esmeut le vent d'Orient au ciel, & amena par sa force le vent de a Midy.
a ou Aphrique. Ebri. Themā, region qui est à Midy de Iudée.

Et feit plouuoir sur eux de la chair comme poudre, & volaille emplumée comme le sablon de la mer.

Et les feit cheoir au milieu de leur ost, & à lentour de leurs tabernacles.

Et en mangerent, & en furent bien saoulez, & satisfeit à leur desir.

Ilz n'ont point esté priuez de leur desir, & leur viande estoit encore en leur bouche:

Quand l'ire de Dieu monta contre eux, & occit les plus a gras d'entre eux, & abbatit les gens d'elite d'Israel. D a C. nobles & puissās.

Ilz ont encore outre toutes ces choses peché, & n'ont point adiousté foy à ses merueilles.

Parquoy il consuma leurs iours en rien, & leurs ans à la haste.

Quand il les mettoit à mort, ilz le queroyent, & se retournoyent, & a se leuoyent de matin vers Dieu. a C. songneusemēt le supplioyent.

Adonc auoyent-ilz memoire que Dieu estoit leur a createur, & que le Dieu souuerain estoit leur redempteur. a Ou defenseur.

Mais ilz l'ont trompé de leur bouche, & luy ont menty de leur langue.

Leur cueur n'estoit point droit enuers luy, & n'ont point esté loyaux en son alliance.

Toutesfois, luy qui est misericordieux,

leur pardonna leur faute, & ne les destruisit point: & souuent reuoquoit son ire, & n'a point esmeu toute sa fureur.

E

Et a eu recordation qu'ilz estoyẽt chair, & cõe vn a vent allant, & plus ne retournãt.

a Ou esprit

Combien de fois l'ont-ilz prouoqué à ire au desert, & l'ont molesté au lieu inhabité? Ilz se sont tournez en arriere, & ont b pressé le Sainct d'Israel.

b Autrem. sommé, ouaistraint à faire à leur appetit. Aucũs ilz ont determiné, ouaisigné le pouoir.

Ilz n'ont point eu souuenãce de sa main, ne du iour auquel les deliura & recouit de l'aduersaire.

Ne des signes, lesquelz il mit en Egypte, ne de ses miracles au champ de Zoan.

Exod. 8.

Comment il conuertit leurs fleuues, & leurs ruisseaux en sang, àfin qu'ilz n'en beussent.

*Il enuoya sur eux vne meslée de mouches, qui les ont deuoré, & grenouilles qui les ont destruitz.

Et donna leur fruit à la chenille, & leur labeur à la sauterelle.

Et gasta leurs vignes par gresle, & leurs figuiers par la bruine.

Il accabla leurs iumẽs par gresle, & leurs troppeaux par foudre.

Il enuoya sus eux la vengeance de sa fureur, courroux & marrissement, & angoisse, exploit des mauuais anges.

F

Il dressa voye à son ire, il n'a point espargné de les mettre à mort, & a liuré a leur vie à la peste.

a Au. leurs animaux.

Et frappa tout premier nay en Egypte, & les premices de leurs labeurs aux tabernacles de a Ham,

a C. Egypte, pource que les Egyptiens sont descẽduz de Ham. Genes. 10.

Il feit departir son peuple cõme ouailles, & les mena parmy le desert comme vn trop peau.

Et les conduisit seurement, tellement que ilz n'auoyent point de crainte: & la mer a couuert leurs ennemiz.

Et les a menez iusqu'au terme de son sainct lieu, iusqu'à ceste montagne que sa dextre a aquise.

Et a dechassé les gentz de deuant eux, & leur a fait eschoir l'heritage par sort, & colloqua les lignées d'Israel en leurs tabernacles.

Neantmoins ilz ont tenté & prouoqué le Dieu souuerain, & n'ont point gardé ses conuenances.

Et se sont destournez, & luy ont esté desloyaux, ainsi que leurs peres, ilz se sont reuersez comme l'arc roide.

Et l'ont prouoqué à courroux par leurs hautz lieux, & l'ont esmeu à ialousie par leurs images.

G

Dieu l'a ouy, & s'est courrouce, & a grandement eu en abomination Israel.

1. Sa. 4. a.

*Et a delaissé l'habitacle de Silo, & le tabernacle qu'il a auoit colloqué entre les hommes.

a Ou. on il auoit habité. b C. l'arche

Et a permis que sa a force fust prinse, & q̃ sa dignité vint en la main de l'ennemy.

Il a liuré son peuple au glaiue, & s'est marry contre son heritage.

Le feu en a deuoré les ieunes cõpagnõs, & leurs vierges n'ont point esté prisées.

Leurs sacrificateurs sont tombez par l'espée, & leurs vefues n'ont point ploué.

Et le Seigneur s'est esueillé, comme s'il eust dormy, & comme l'homme qui est desenyuré, crie à l'effroy.

Et a frappé ses aduersaires en la partie de derriere, & les a mis perpetuellement en opprobre.

Toutesfois, il a eu en detestation le tabernacle de Ioseph, & n'a point eleu la lignée d'Ephraim.

Mais il a eleu la lignée de Iuda, la montagne de Zion, laquelle il a aymée.

Et a edifié son sainct lieu comme hautz palais, & l'a fondé à perpetuité cõe la terre.

Et a eleu Dauid son seruiteur, & l'a prins des parcz des ouailles.

Et de là ou il suyuoit les [bestes] praignes, il l'a amené pour paistre son peuple Iacob, & Israel son heritage.

Aussi les a repaiz selon la simplicité de son cueur, & les a conduitz en discretion par ses mains.

PSEAVME LXXIX.

Pseaume d'Asaph.

O Dieu, les gentz sont entrez en ton heritage, ilz ont pollu ton sainct temple, & ont redigé Ierusalem en monceaux [de pierres.] A

Ilz ont donné les corps mortz de tes seruiteurs pour viande aux oyseaux du ciel, & la chair de tes debonnaires aux bestes de la terre.

Ilz ont espandu le sang d'iceux comme eauë à lentour de Ierusalem, & n'y auoit nul qui les enseuelist.

Nous auons esté faitz en opprobre ànoz voisins, & en moquerie & sornette à ceux qui sont à l'enuiron de nous. B

Iusqu'à quand, Seigneur, seras-tu tousiours courroucé? & s'enflammera ton ire comme feu?

*Espandz ta fureur sus les gentz, lesquelles ne t'ont point cogneu: & sus les royaumes, qui n'ont point inuoqué ton nom. Iere. 10. d

Car ilz ont deuoré Iacob, & ont desolé son habitation. C

*Ne nous ramentois point les iniquitez passées, mais que ta compassion nous preuienne hastiuement: car nous sommes fort abbatuz. Isa. 64. d.

O DIEV de nostre salut ayde nous,

pour

pour l'honneur de ton nom, & nous deliure & sois propice à noz pechez, pour l'amour de ton nom.

D Pourquoy dirõt les gẽtz: ou est leur Dieu? la vengeance du sang de tes seruiteurs qui est respandu, soit donnée à cognoistre entre les gentilz deuant noz yeux.

Que le gemissement du prisonnier vienne iusqu'en ta presence, & reserue selon la grandeur de ta puissance ceux qui sont destinez à mort.

O Seigneur rendz à noz voisins en leur sein sept fois au double leur opprobre, duquel ilz t'ont blasmé.

Mais nous qui sommes ton peuple, & les ouailles de ta pasture, nous te louërons eternellement, & racompterons ta louãnge de generation en generation.

*Aucuns, les belles roses, ou temoignage d'Asaph

PSEAVME. LXXX.

Au Chantre sus *Les roses du tesmoignage, Pseaume d'Asaph.

A TOy qui es pasteur d'Israel, escoute: toy qui mene Ioseph comme le bercail, & qui es assis sus les Cherubins, monstre ta splendeur.

Excite ta puissance present Ephraim, Bẽiamin, & Manasse': & viens, à fin que tu nous sauue.

O Dieu reuoque nous, & fais reluyre ta face, & nous serons guarantiz.

O Seigneur Dieu des exercites, iusqu'à quand fumeras-tu de courroux en l'oraison de ton peuple?

B Tu leur as fait manger le pain de larmes: & leur as fait boire larmes en grande mesure.

Tu nous as miz en picque à noz voisins, & noz ennemiz se moquent de nous entre eux.

O Dieu des exercites rallie nous, & fais reluire ta face, si serons sauuez.

Tu as transporté la vigne hors d'Egypte: & ayant dechassé hors les gentz, tu l'as plantée.

Tu as preparé vn lieu deuant elle, & a prins racine, & a remply la terre.

C Les montagnes ont esté couuertes de son ombre, & ses rameaux ont esté comme *hautz cedres.

*Heb. cedres de Dieu.

Tu as fait estendre ses branches iusqu'à la mer, & ses iettons iusqu'au *fleuue.

*A sauoir, d'Euphrates.

Pourquoy as-tu rompu ses hayes, à fin que tous ceux qui passent par la voye lauendengent?

Le sanglier de la foreſt l'a gastée, & la beste des champs l'a rongée.

D O Dieu des exercites reuire toy, ie te prie, regarde du ciel & voys, & visite ceste vigne.

*Heb. filz de la vigne qui vaut autant.

Et *le lieu que ta dextre a plantè, & sur le nouueau que tu as fortifié pour toy.

Elle est bruslée par feu, & decoppée: ceux qui ont ce fait, perissent par la reprehension de ton ire.

Ta main soit sus l'homme de ta dextre, & sus le filz de l'homme que tu as conferme' pour toy.

Et nous ne nous departirons point de toy, rendz nous la vie, à fin que nous inuoquions ton nom.

O Seigneur Dieu des armées reduis nous, fais reluire ta face, & nous serons sauuez.

PSEAVME LXXXI.

Au Chantre sus *Githith d'Asaph. Sus 8.

MEnez ioye à Dieu nostre force, triumphez pour le Dieu de Iacob. A

Prenez le Pseaume frappez le tabour, & la plaisante harpe auec le psalterion.

Sonnez la trompe en la nouuelle lune, en la solennité & iour de nostre feste.

Car il est ainsi ordonné en Israel, & est le droit du Dieu de Iacob.

Il a mis ceste conuenance en Ioseph, B quand il issoit du pays d'Egypte: & oyoye le language que ie ne cognoissoye point.

I'ay fait soubstraire son dos de la charge, & les mains d'iceluy ont esté retirées arriere des *cophins.

*Selon le Grec. Aucuns, potz, que ilz soloyẽt faire, ou forneaux.

Quand tu crioys en tribulation, ie t'ay deliuré: ie t'ay respondu au secret du tonnerre, & t'ay esprouué aupres des eauës de Meriba. Sela.

Escoute mon peuple, car ie conuiendray auec toy: o Israel si tu m'escoute:

Qu'il n'y ait point en toy de Dieu estrange, & que tu n'adore point de Dieu forain. C

Car ie suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ay tiré du pays d'Egypte: ouure ta bouche, & ie *l'empliray.

*C. ie t'ẽ troyeray tout.

Mais mon peuple n'a point ouy ma voix, & Israel n'a point voulu de moy.

Dont ie les ay laissez en la presumption de leur cueur: & ont chemine' selon leur conseil.

*O si mon peuple m'eust ouy, si Israel eust chemine' en mes voyes: Ba.3.b.

I'eusse en bien peu de temps humilié D leurs ennemiz, & eusse fait tourner ma main sur leurs aduersaires.

Ceux qui hayent le Seigneur * eussent esté en la seruitude d'iceux, & le temps d'iceux eut esté à perpetuité. Sus Psa.8.

Et [Dieu] leur eut donné à manger de la graisse du froment, & ie t'eusse rassasié du miel de la pierre.

PSEAVME LXXXII.

Pseaume d'Asaph.

DIeu assiste en l'assemblée puissante, il A iuge au milieu des *dieux.

*C. inges.

Iusqu'à quand iugerez vous iniustement,

[a] Hebr. aurez esgard à la perſõne desmeſchantz

& porterez faueur aux [a] meſchantz? Sela.

Faites iuſtice au poure & à l'orphelin: rendez le droit à l'affligé & au miſerable.

*Retirez le chetif & l'indigent, & [les] deliurez de la main des meſchans.

Pro.24.a

B Ilz ne cognoiſſent & n'entendent rien, ilz cheminent en tenebres, tous les fondemens de la terre en ſont eſmeuz.

Chriſt expoſé ce. Iean.10.g. [a] I'ay dit: Vous eſtes dieux, & eſtes tous enfans du Souuerain.

Touteſfois vous mourrez comme hommes, & cherrez comme l'vn des princes.

O Dieu leue toy, iuge la terre: car tu poſſederas toutes les gentz en heritage.

PSEAVME LXXXIII.

Chanſon & Pſeaume de Dauid.

A Dieu ne te tiens point quoy, ne te tais point: & ne t'arreſte point, o Dieu.

Car voicy tes ennemiz qui bruyent, & ceux qui te hayent ont leué la teſte.

Ilz ont traité cauteleuſement leur ſecret contre ton peuple, & ont prins conſeil à len contre des tiens qui ſe tiennent cachez.

Ilz ont dit: venez deffaiſons-les d'entre les nations, & que plus ne ſoit faite mention du nom d'Iſrael.

B Car ilz ont conſulté d'vn meſme courage enſemble, & ont fait alliance contre toy.

Les tabernacles des Iduméens, & Iſmaelites, Moabites, & Hagariens.

Les Gebalites, & Amonites, & Amalecites, [a] Philiſtée auec les habitans de Tyr.

[a] Ou Paleſtine.

Aſſur auſſi ſ'eſt accompagné auec eux: [a] ilz ont eſté le bras des filz de Lot. Sela.

[a] C. ilz ont dõné ayde Iug.7.f.

*Fais leur comme à Madian, comme à Siſare, & comme à Iabin aupres du fleuue de Ciſon.

C Iug.4.d.

Leſquelz ont eſté deſtruitz en En-Dor, & faitz comme le fient de la terre.

Iug.7.g.

*Metz les & eux & leurs princes en tel eſtat comme Oreb, & Zeb, & cõme Zabé, & Zalmana, tous leurs ducz.

Leſquelz ont dit: poſſedons pour nous les habitations de Dieu.

Mon Dieu fais les ſemblables à la rouë, & comme chaume [pouſſée] deuant le vent.

D Comme le feu qui bruſle la foreſt, & comme la flamme qui embraſe les montagnes.

Ainſi les pourſuyuras tu par ta tempeſte, & les troubleras par ton tourbillon.

Seigneur remplis leurs faces de honte, à fin qu'ilz cherchent ton nom.

Qu'ilz ſoyent confuz & troublez de plus en plus, & qu'ilz ſoyent deſhonnorez & periſſent.

A celle fin qu'ilz cognoiſſent que c'eſt toy qui as nom l'Eternel, voire toy ſeul Treſſouuerain ſus toute la terre.

PSEAVME LXXXIIII.

Sus Githith, Pſeaume des filz de Core.

SEigneur des armées, combien ſont amiables tes tabernacles! A

Mon ame ſouhaitte & meſmes deffaut apres les paruis du Seigneur, mon cueur & ma chair treſſaillent de ioye apres le Dieu viuant.

Meſme le paſſereau trouue pour ſoy maiſon, & l'arondelle ſon nid pour mettre ſes petis. [a] A tes autelz Seigneur des exercites, mon Roy & mon Dieu.

[a] Aucuns, maismoy ne puis paruenir à tes autelz.

Bienheureux ſont ceux qui habitent en ta maiſon, leſquelz te louẽt à touſiours mais. Sela.

Bienheureux eſt l'homme duql la force eſt en toy, au cueur duquel ſont les voyes. B

En paſſant par la vallée de pleurs, ilz la feront comme vne [a] fontaine, auſſi [a] la pluye remplira les ciſternes.

[a] Grec ¶ pour ¶ lieu

Ilz iront [a] de bende en bende: & [a] chacun d'eux comparoiſtra deuant DIEV en Zion.

[a] Grec, le legiſlateur dõnera benedictiõs.

Seigneur Dieu des armées eſcoute mon oraiſon, Dieu de Iacob preſte icy l'aureille. Sela.

Aucũs, la pluye reuẽtira les puitz.

Dieu qui eſt noſtre bouclier, regarde & contemple la face de ton Oinct.

[a] Aucuns, de vertu en vertu,

Car mieux vaut vn iour en tes paruis, que mille autres.

I'aymerois mieux choiſir d'habiter ſur le ſueil de la maiſon de Dieu, que de demourer es tabernacles [a] de meſchanceté.

[a] Grec, le Dieu des dieux apparoiſtra.

[a] Ou, des meſchans ſelon le grec liſãt ãs pointz

Car le Seigneur Dieu eſt le ſoleil & l'eſcuſſon, le Seigneur donnera grace & gloire, il ne priuera point de biens ceux qui cheminent en innocence.

O Seigneur des armées, le perſonage eſt bienheureux, lequel ſe confie en toy.

PSEAVME. LXXXV.

Au Chantre, Pſeaume des filz de Core. A

OSeigneur tu ſeras bien affectiõné enuers ta terre, tu feras retourner les captifz de Iacob.

Tu quitteras l'iniquité de ton peuple, & couuriras tous leurs pechez. Sela.

Tu reſtreindras toute ton indignation, & reuoqueras la fureur de ton ire.

O Dieu de noſtre ſalut reallie nous, deſlie ton marriſſement que tu as contre nous.

Seras-tu touſiours courroucé à nous? eſtendras tu ton ire de generation en generation? B

Ne te retourneras tu point & nous viuifieras, à fin que ton peuple ſ'eſiouyſſe en toy? Seigneur monſtre nous ta benignité, & nous dõne ton ſalut.

[a] Ou bonne choſe.

I'orray que le Seigneur Dieu dira: car il prononcera [a] paix ſur ſon peuple & ſur ſes debõnaires: & ne retournerõt plus [a] a follie.

[a] Grec, liſant לכסלה pour לבסלה au cueur.

Cer- Sela.

Certainement le salut d'iceluy est pres de ceux qui le creignent, àfin que gloire habite en nostre terre.

C Benignite' & fidelite' se rencontreront, iustice & paix s'entrebaiseront.

"ou, foy & fidelite. " Verite' germera de la terre, & iustice regardera du ciel.

Le Seigneur aussi donnera le bien, & nostre terre rendra son fruit.

Iustice cheminera deuant luy, & mettra ses pas en la voye.

PSEAVME. LXXXVI.

Oraison de Dauid.

A SEigneur encline ton aureille, respondz moy: car ie suis afflige' & poure.

Garde ma vie, car ie suis courtois, toy qui es mon Dieu garde tõ seruiteur, lequel se fie en toy.

Seigneur aye mercy de moy, car iournellement ie t'inuoque.

B Resiouys l'ame de ton seruiteur, car i'esleue mon ame vers toy Seigneur.

Ioel.2.c. * Car Seigneur tu es bien vueillant & clement, & de grande misericorde vers tous ceux qui t'inuoquent.

Seigneur preste l'aureille à mon oraison, & entens à la voix de ma priere.

Ie t'inuoque au iour de ma tribulation, pourtant que tu me respondz.

Seigneur il n'y a aucun entre les dieux qui soit semblable à toy, & n'est rien semblable à tes œuures.

C Seigneur toutes les nations que tu as faites viendront, & se prosterneront deuant toy & honnoreront ton nom.

Car tu es grãd & faisant choses merueilleuses, tu es Dieu seul.

Seigneur enseigne moy ta voye, àfin que ie chemine selon ta verite', & induis mon cueur à craindre ton nom.

Seigneur mon dieu ie te loueray de tout mon cueur & honnoreray ton nom eternellement.

D Car ta benignite' a este' grãde vers moy, & as deliure' mon ame de la basse fosse.

O Dieu les orgueilleux se sont esleuez contre moy, & l'assemblée des gentz violens ont cerche' mon ame, & n'ont point eu de regard à toy.

Exo.34.b. * Mais toy Seigneur Dieu tu es pitoyable & misericordieux, tardif à ire & de grande beneficence & fidelite'.

Regarde moy, & aye mercy de moy, donne de ta force à ton seruiteur, & preserue le filz de ta chambriere.

Donne quelque signe de bonte' enuers moy, àfin que ceux qui me hayent le voyẽt & soyent confuz, par ce que tu m'auras ayde' & console'.

PSEAVME. LXXXVII.

Pseaume & chanson des filz de Core'.

A LEs fondemens "d'icelle sont es sainctes montagnes.

"Asauoir, Ierusalẽ.

Le Seigneur ayme les portes de Zion, plus que tous les tabernacles de Iacob.

O cite' de Dieu, choses bonnorables sont dites de toy! Sela.

"C'est, Egypte, laquelle est ainsi dite Isa.51. Ie reduiray à memoire "Rahab & Babylone entre ceux qui me cognoissent, voicy la Philisthée & Tyr, auec Ethiope: iceluy " est là nay.

Et vn chascun dira de Zion: il est nay en icelle, & le Souuerain est celuy qui l'a bastie.

Le Seigneur quand il escrira les peuples, redigera par escrit qu'iceluy est là nay. Sela.

"Ebri. fontaines. Sus. Pseaume. 53. " Aucuns touchant la maladie pour l'afflictiõ. Autres certaine chãson ou instrument. "Grec pour respondre ou chãter "D'Hemã l'vn des maistres chantres. 1.chro.6. & 16. B "C'est qui n'a plus nul afaire auec les hommes. Et les chantres comme les iouëurs d'instrumens, & tous mes "sens [s'addresseront] vers toy.

PSEAVME. LXXXVIII.

Chanson & Pseaume des filz de Core', au Chantre "sus Mahelath pour "l'affliction, instruction "d'Heman Ezrahite.

SEigneur le Dieu de mon salut, i'ay crye' de iour & de nuit deuant toy.

Que mon oraison vienne en ta presence: tendz ton aureille à mon cry.

Car mon ame est remplie de maux, & ma vie a este' iusqu'au bort du sepulcre.

I'ay este' estime' du nombre de ceux qui descendent en la fosse, & ay este' fait comme l'homme auquel n'y a point de force:

Et ainsi à deliure[de tout,] "entre les mortz, comme les occis gisans au sepulcre desquelz la memoire n'est plus, & qui sont retranchez de ta main.

Tu m'as mis en la basse fosse es lieux tenebreux & profondz.

Ta fureur s'est appuyée sur moy, & m'as afflige' de tous tes flotz. Sela.

Tu as eslogne' de moy ceux de ma cognoissance, tu m'as mis en abomination vers eux, ie suis encloz & ne puis sortir.

Mes yeux ont languy par l'affliction, Seigneur ie t'ay inuoque' tous les iours, & ay estendu mes mains vers toy.

C Feras tu miracles aux mortz? les trespassez resusciteront ilz pour te louër? Sela.

Racomptera on ta benignite' au sepulcre, & ta fidelite' en la perdition?

Cognoistra on tes merueilles en tenebres, & ta iustice en la terre d'oubliance?

Mais moy Seigneur, ie crie à toy, & mon oraison te preuient au matin.

D Seigneur pourquoy deboutes-tu mon ame, & cache ta face de moy?

Ie suis afflige' & affady des ma ieun esse, & ay souffert tes espouantemens ne sachãt

ou i'en estois.

Tes fureurs sont passées sur moy, & tes estonnemens m'ont oppresse'.

Ilz m'ont iournellement enuironne' cõme l'eauë, ilz m'ont circuy tous ensemble.

Tu as eslogne' de moy l'amy & le prochain, & ceux de ma cognoissance à cause des tenebres. PSEAVME LXXXIX.

Instruction d'Ethan Ezrahite.

A IE chanteray eternellement la benignite' du Seigneur, ie manifesteray de ma bouche ta fidelite' en toute generation.

Car iay dit [en moymesme:] la benignite' sera perpetuellement edifiée, tu as estably ta verite' es cieux.

2. sam. 7. c. * I'ay fait alliance auec mon eleu, i'ay fait serment à Dauid mon seruiteur.

Ie confermeray ta semence iusqu'à tousiours, & edifieray ton throne de generatiõ en generation. Sela.

Seigneur les cieux collaudent tes merueilles, & aussi ta verite' en la congregatiõ des saincts.

Car qui sera fait esgal au Seigneur aux nues? qui sera fait semblable au Seigneur entre les *filz des dieux?

Pseau. 29. Dieu est mout espouãntable au conseil des saincts, & terrible par dessus ceux qui sont à lentour de luy.

B O Seigneur Dieu des exercites, qui est semblable à toy puissant Eternel? aussi ta fidelite' est à lentour de toy.

Tu as domination sus l'orgueil de la mer, quand ses vagues s'esleuent tu les fais rabaisser.

c'est) Egypte. Aucuns, l'orgueilleux. Tu as humilie' Rahab comme le naure', & as dispersé tes ennemis par ton fort bras.

Gene. 2. a Les cieux sont à toy, * aussi est la terre, le monde & le contenu d'iceluy, tu as fonde' le monde.

Tu as crée Aquilon & Midy: Thabor & Hermon demeinent ioye en ton nom.

Ton bras est auec puissance, ta main est renforcée, & est ta dextre esleuée.

La iustice & equite' sont l'appareil de ton throne: benignite' & fidelite' precedent ta face.

C Bienheureux est le peuple qui a apprins la voix de louãnge.

Seigneur ilz cheminerõt en la clarte' de ta face.

Ilz s'esgayeront iournellement en ton nom, & seront exaltez par ta iustice.

Car tu es la gloire de leur force, & exalteras noz cornes par ton bon plaisir.

c'est puissance. Car nostre escusson est au Seigneur, & nostre Roy est au sainct d'Israel.

Tu as iadis parle' en visiõ à tes saincts: & as dit: ie mettray ayde sus le puissant, & exalteray du peuple l'eleu.

* I'ay trouue' Dauid mon seruiteur, ie l'ay oinct de ma saincte huyle. 1. Sa. 18. c. Act. 13. d.

Parquoy ma main sera ferme auec luy, D aussi mon bras le renforcera.

L'ennemy ne le surprendra point, & le filz de malice ne l'affligera point.

C'est malicieux. Ie foudroyeray deuant luy ses aduersaires, & accableray ceux qui le hayent.

Ma fidelite' & benignite' sont auec luy, & par mon nom sera exaltée sa corne.

Ebr. main. Et mettray sa domination en la mer, & Ebr. dextre. sa puissance es fleuues.

Il m'appellera: [disant,] Tu es mon pere, mon Dieu, & la roche de mon salut.

Aussi ie l'ordonneray le premier n'ay, souuerain sus les Roys de la terre.

Ie luy garderay ma benificence eternellement, & mon alliance luy sera certaine.

Et feray que sa semence sera à tousiours, E & que son throne [demourera] comme les iours du ciel.

Si les filz d'iceluy delaissent ma Loy, & ne cheminent point selon mes droitz:

S'ilz violent mes statutz, & qu'ilz ne gardent point mes commandemens:

C'est) puniray. cõme Exod. 20. a. Ie visiteray leur meschancete' par verge, & leur iniquite' par playes.

Mais ie ne retireray point ma benignite' de luy, & ne luy faulseray point ma foy.

Ie ne violeray point mõ alliãce, & ne mueray point ce qui est procede' de mes leures.

I'ay vne foys iure' par ma saincteté, ie ne mentiray point à Dauid.

2. Sa. 7. d. Iehan. 12. * Sa semence sera perpetuellement, & son throne sera cõme le soleil en ma presence.

Et sera affermy eternellement comme la lune, & icelle sera certain tesmoing fidelle es nues. Sela. F

Mais tu l'as reboute' & l'as eu en abomination, & as este' courrouce' cõtre tõ Oinct.

Tu as enfraint l'alliãce de tõ seruiteur, tu as souille' son diademe [le iettant] par terre.

Tu as rompu toutes ses clostures, tu as mis ses fortresses en ruine.

Tous ceux qui ont passé par la voye l'õt foulle' aux piedz, il est en opprobre à ses voisins.

Tu as exalte' la dextre de ses aduersaires tu as resiouy tous ses ennemis.

Tu as aussi rebouche' la pointe de son espée, & ne luy as point donne' victoire en la bataille.

Ou, tu as cessé de l'orner. Tu as fait cesser son noble estat, & as rue' par terre son throne.

Tu as abbrege' les iours de sa ieunesse, & l'as couuert de confusion. Sela.

Seigneur, iusqu'à quand te cacheras-tu continuellement, & ardra ta fureur comme le feu? G

Souuiẽne toy de quel temps ie suis: pour quoy

quoy aurois tu crée en vain tous les enfans des hommes?

Qui eſt l'homme qui viura, & ne verra point la mort?

Qui pourra deliurer ſon ame de la puiſſance du ſepulcre? Sela.

2. Samu. 7. c. * Seigneur ou ſont tes premiers benefices, que tu as iuré à Dauid par ta foy?

Seigneur aye memoire du deshonneur de tes ſeruiteurs, que ie porte en mon ſein, de tous les peuples qui ſont en grand nombre.

Car Seigneur tes ennemis ont dit villennies, & ont deſhonnoré les voyes de ton Oinct.

Le Seigneur ſoit loué eternellement. Ainſi ſoit il, ainſi ſoit il.

Le quatrieſme traicté.

PSEAVME XC.

Oraiſon de Moyſe homme de Dieu.

A SEIGNEVR, TV NOVS AS ESTE vne retraite de generation en generation.

Deuant que les montagnes fuſſent crées, & que la terre fut formée, & le monde: o Seigneur tu as touſiours eſté, & [ſeras] encore à touſiours ſmais.

Tu fais tourner l'homme iuſqu'à ce qu'il ſoit decheu, & adonc tu dis: Vous filz des hommes retournez.

1. Pier. 3. b * Car mille ans deuãt tes yeux, ſont cõme le iour d'hyer qui eſt paſſé, & comme la veille de la nuit.

B Tu les faitz decouler, & ſont comme le ſonge, en vn matin ilz ſont comme l'herbage qui ſe paſſe.

Laquelle florit au matin & ſe paſſe, & au veſpre eſt couppée & ſe deſeiche.

Car nous ſommes deffaillis par ton ire, & ſommes troublez par ta fureur.

Tu as mis noz iniquitez en ta preſence, & noz fautes ſecrettes en la lumiere de ta face.

C Car tous noz iours ſe ſont declinez par ton ire, & auons conſumé noz ans comme vne "penſée.

"autremẽt parolle.

Les iours de noz ans ſont ſoixante dix ans, & de ceux qui ont plus de vigueur, quatre vingtz: nonobſtant la "vertu d'iceux n'eſt que peine & miſere: car elle eſt raſée incontinent, & nous nous en volons.

"ou orgueil, à ſauoir la fleur de l'eage.

Qui cognoit la force de ton ire? "meſme ton ire eſt comme la crainte de toy.

"c'eſt ſelon que chacun reſcraint, tu

Par ainſi donne nous à cognoiſtre de nombrer noz iours, à fin que nous amenions noſtre cueur à ſapience.

de nôſtre ton indignation ſus luy.

Seigneur retourne, iuſqu'à quand [ſeras tu abſent?] & t'appaiſe vers tes ſeruiteurs.

D Remplis nous au matin de ta bonté, à fin que nous menions ioye, & que ſoyons en lieſſe tous noz iours durans.

Reſiouis nous pour les iours que tu nous as affligez, & pour les ans eſquelz nous auons veu les maux.

Ton œuure apparoiſſe à tes ſeruiteurs, & ta magnificence ſus les filz d'iceux.

Et la beauté du Seigneur noſtre Dieu ſoit ſus nous, & nous diſpoſe l'œuure de noz mains, & diſpoſe l'œuure de noz mains.

PSEAVME XCI.

CEluy qui habite es lieux ſecretz du Treſſouuerain, demeurera en l'ombre du Tout-puiſſant. A

Il dit au Seigneur: mon Dieu eſt mon eſperance & ma fortereſſe, ie me confieray en luy.

Car iceluy te deliurera du laqz du veneur, & de la peſte dangereuſe.

Il te couurira de ſes plumes, & ſeras aſſeuré ſoubz ſes ailes, ſa fidelité eſt comme vn eſcuſſon & vne rondelle.

Tu ne craindras point ce qui eſpouante de nuit, ne la fleſche volante de iour. B

Ne la peſte cheminant en l'obſcurité, ne "la maladie ſoubdaine q̃ degaſte au Midy.

"Aucuns, vent dangereux, ou, diable.

Quand mille cherront à ta [ſeneſtre,] & dix mille à ta dextre, cela ne viendra point iuſqu'à toy.

Mais tu contempleras de tes yeux, & regarderas la retribution des meſchans.

C Car Seigneur tu es mon eſperance, tu as mis ton haut manoir pour ta retraite.

Mal ne t'aduiendra point, & playe ne ſ'approchera point de ton tabernacle.

Matt. 4. a. Luc. 4. b * Car il a commandé à ſes anges de te garder en toutes tes voyes.

Ilz te porteront en leurs mains, à fin que tu ne hurte ton pied contre la pierre.

Tu marcheras ſur le lion, & l'aſpic, & foulleras le leonceau & le dragon.

D Car il a mis ſon amour en moy, & pource ie le deliureray, & le feray "proſperer car il a cogneu mon nom.

"ou ie le colloqueray en lieu ſeur.

Il m'appellera & ie luy reſpondray, ie ſeray auec luy en tribulation, ie le ſecourray & glorifieray.

Ie le rempliray de lõgue vie, & luy monſtreray mon ſalut.

PSEAVME XCII.

Pſeaume de la chanſon pour le iour du Sabbath.

C'EST bonne choſe de louër le Seigneur, & de chanter à ton nom o Treſſouuerain. A

Et d'annoncer au matin ta beneficence, & ta fidelite' de nuit.

Par instrument de dix cordes, & par psal terion, & par chanson auec la harpe.

Car Seigneur tu m'as resiouy par tes œu ures, & meneray ioye pour les œuures de tes mains.

B O Seigneur que tes œuures sont grandes, tes pensées sont mout profondes.

L'homme brutal ne cognoit point cela, & le fol ne l'entend point.

Quand les meschans auront germe' cõme l'herbe, & que tous ceux qui font iniqui te' auront flory, ilz seront destruitz eternel lement.

Mais toy Seigneur tu es le souuerain à tousioursmais.

C Car voicy tes ennemis Seigneur, voicy tes ennemis periront, & tous ceux qui font iniquite' seront dispersez.

Mais tu exalteras ma corne comme celle de la Licorne, & seray oinct d'huyle nouuelle.

Et mon œil verra sus mes ennemis [ce que ie desire] mes aureilles orront de ceux qui s'esleuent contre moy comme maluueil lans.

Le iuste florira comme la palme, & croistra comme le cedre au Liban.

D Ceux qui sont plantez en la maison du Seigneur, floriront es paruis de nostre Dieu.

Encore feront-ilz fruitz en vieillesse, si seront gras & fraiz.

Pour annoncer que le Seigneur est droit: lequel est mon roc, & n'y a point en luy de malice.

PSEAVME XCIII.

A LE Seigneur regne, il s'est vestu d'un estat magnifique, le Seigneur s'est vestu de force & s'en est ceinct: aussi il a affermy le monde, tellement qu'il ne bougera point.

Ton throne a este' prepare' des lors, & as este' de tousiours.

B Seigneur les fleuues ont esleue', les fleuues ont esleue' leur bruit: les fleuues ont esleue' leurs flotz.

Le Seigneur qui est en hault, est plus puissant que le bruit des grosses eauës, & que les fortes vagues de la mer.

Tes tesmoignages sont fort certains: Seigneur, il y a beaulte' en la maison: ton sanctuaire est de longue durée.

PSEAVME XCIIII.

A SEigneur Dieu des vengeances, Dieu des vengeances, monstre toy clairement.

Toy qui iuge la terre esleue toy, rendz la pareille aux orgueilleux.

O Seigneur iusqu'à quand les meschans, iusqu'à quãd les meschãs se resiouyrõt ilz?

Tous ceux qui sont addonnez à malice caquettent, ilz parlent fieremẽt & se vãtent.

Seigneur, ilz foullent ton peuple, & affligent ton heritage.

Ilz mettent à mort la vefue, & l'estranger, & tuent les orphelins.

Encore dient-ilz: l'Eternel ne le verra point, & le Dieu de Iacob ne l'etẽdra point.

Vous qui estes hebetez entre le peuple, B entendez: & vous folz, quand serez vous prudentz?

Celuy qui a plante' l'aureille, comment n'orroit-il pas? celuy qui a forme' l'œil, cõment ne verroit il point?

Celuy qui chastie les gentz, & qui enseigne la sciẽce à l'hõme, ne reprẽdra il point?

Le Seigneur cognoit que les pensées des hommes sont vaines.

Seigneur, bienheureux est l'homme, lequel tu auras chastie', & que tu auras instruit de ta loy.

A fin que tu luy donne repos au temps d'aduersite', iusqu'à ce q̃ la fosse soit fouye pour le meschant.

Car le Seigneur n'abandõnera point son peuple, & ne delaissera point son heritage. C

Car il reduira le iugement à iustice, & tous ceux qui sont droitz de cueur iront apres luy.

Qui s'esleuera pour moy contre les mal ueillans? qui m'assistera contre ceux qui sont addonnez à iniquite'?

Si le Seigneur ne m'eust este' en ayde, peu s'en eust faillu que mon ame n'eust habite' es lieux de silence.

Quand i'ay dit: mõ pied gliſſe: Seigneur ta benignite' m'a soubstenu.

Selon la multitude des pensemens que i'ay dedans moy, tes consolations ont recrée mon ame.

Le throne de laschete' se conioindra il auec toy, qui controuue l'iniquite' pour le D
" droit?

Ilz se bendent contre l'ame du iuste, & condemnent le sang innocent. Hebr. statut en ordõnance,

Mais le Seigneur me sera pour vne deffence, & mon Dieu sera pour le rocher de ma fiance.

Et leur rendra leur iniquite', & les destruira en leur malice, le Seigneur nostre Dieu les destruira.

PSEAVME XCV.

VEnez, menons ioye au Seigneur, A triumphons en celuy qui est le rocher de nostre salut.

Auanceons nous deuãt sa face auec loüange, & chantons triumphamment de luy par pseaumes.

Car

Car le Seigneur eſt grand Dieu, & eſt
B le grand Roy par deſſus tous les Dieux.
En la main duquel ſont les lieux profondz de la terre, & duquel ſont les hauteurs des montagnes.
Auquel la mer appartient, laquelle luy meſme a faite, & ſes mains ont formé la terre ferme.
Venez adorons-le, enclinons nous, & nous agenouillons deuant le Seigneur qui nous a fait.
C Car il eſt noſtre Dieu, & nous ſommes
"Hebr. les ouailles de ſa main. le peuple de ſa paſture, & les ouailles de ſa conduite. Si vous oyez auiourdhuy ſa voix.
N'endurciſſez point voſtre cueur, ainſi
"c'eſt) eſtrif. qu'en "Meriba, & comme à la iournée de
"c'eſt) tentation. "Maſa au deſert.
D Là ou voz peres me tenterent & m'eſprouuerent, encore qu'ilz euſſent veu mes œuures.
Ebri. 4. a. * I'ay eſté ennuyé par quarante ans de ceſte generation, tellement que ie diſoye: ce peuple eſt du tout errant de cueur, & n'a point cogneu mes voyes.
Nomb. 14. Parquoy i'ay * iuré en mon ire, qu'il n'entreroit point au lieu de mon repos.

PSEAVME XCVI.

A CHantez au Seigneur nouuelle chãſon,
1. chroni. 16. c. chantez au Seigneur tous [les habitãs] de la terre.
Chantez au Seigneur, louëz ſon nom, & annoncez de iour en iour ſon ſalut.
Racomptez entre les gentz ſa gloire, & ſes merueilles entre tous les peuples.
B Car le Seigneur eſt grand & mout louable: iceluy eſt à redoubter ſus tous les dieux.
Car tous les dieux des peuples ne ſont que vanité: mais le Seigneur a fait les cieux.
Louãnge & magnificence eſt deuant ſa face, force & gloire, ſont en ſon ſainct lieu.
C Vous lignées des peuples baillez au Seigneur, baillez au Seigneur la gloire & la force.
Baillez au Seigneur la gloire [deuë] à ſon nom: apportez dons & entrez en ſes paruis.
Adorez le Seigneur en ſon ſainct lieu magnifique, tremblez pour l'amour de luy vous tous habitans de la terre.
Dites entre les gentz: le Seigneur regne: auſsi il a eſtably le monde, tellement qu'il ne bougera point, & iugera les peuples par equité.
D Les cieux ſoyent ioyeux, & la terre ſoit en lieſſe: la mer en face bruit, & le contenu d'icelle.
Le champ & tout ce qui eſt en iceluy, ſ'en eſgaye: & que adonc tous arbres de la foreſt menent lieſſe.
Deuant le Seigneur: car il vient, car il vient iuger la terre: il iugera le monde en iuſtice, & les peuples ſelon ſa fidelité.

PSEAVME XCVII.

LE Seigneur regne, que la terre ſ'en reſiouyſſe, & que pluſieurs iſles en ſoyét en lieſſe. A
Il y a nuées & obſcurité à lentour de luy, l'appareil de ſon ſiege eſt iuſtice & iugement.
Le feu chemine deuant luy, & embraſe tout à lenuiron ſes aduerſaires.
Ses eſclairs ont reluy par le monde, la terre l'a veu & en a tremblé. B
Les montagnes ſe ſont fondues, comme cire pour la preſence de l'Eternel, pour la preſence du Seigneur de toute la terre.
Les cieux ont annoncé ſa iuſtice, & tous les peuples ont veu ſa gloire.
* Tous ceux qui ſeruent aux images ſoyét confuz, & qui ſe glorifient es idoles: vous "tous dieux adorez le. C
Exo 20. a Leui. 26. a Deutero. 5. a.
Zion l'a ouy, & ſ'en eſt eſiouye: auſsi les "filles de Iuda ſ'eſgayent pour tes iugemens, o Seigneur.
"C. tous princes & ſeigneurs de iuſtice, & ou iuges.
Car tu es le Seigneur ſouuerain par deſſus toute la terre, tu es fort exalté ſus tous les dieux.
"c'eſt) villes & villages.
* Vous qui aymez le Seigneur, hayez le mal: iceluy garde les ames de ſes debonnaires, il les deliure de la main des meſchans.
Amo. 5. d Rom 12. b
La lumiere eſt "eſpandue au iuſte, & la lieſſe pour les droitz de cueur.
"Grec ſant pour le uée.
Vous iuſtes, eſiouyſſez vous au Seigneur, & rendez graces à la memoire de ſa ſainctete.

PSEAVME XCVIII.

Pſeaume.

CHantez au Seigneur nouuelle chanſon, car il a fait choſes merueilleuſes, ſa dextre & ſon "ſainct bras luy ont acquis ſalut. A
"c. il a ſauué ſõ peuple par ſa ſeulle vertu.
Le Seigneur a donné à cognoiſtre ſon ſalut, il a reuelé ſa iuſtice deuant les yeux des gentilz. B
Iſai. 52. c. 63. b.
* Il a eu ſouuenance de ſa beniuolẽce, & de ſa foy pour la maiſon d'Iſrael: tous les fins de la terre ont veu la deliurance [faite par] noſtre Dieu.
Tous [habitans] de la terre triumphez au Seigneur, eſcriez vous, menez ioye, & chantez pſeaumes.
Chantez pſeaumes au Seigneur en harpe, en harpe & en voix de chant. C
Sonnez des trompettes & du cornet, en la preſence du Roy qui eſt le Seigneur.
Que la mer bruye, & le contenu d'icelle, le monde & ceux qui habitent en iceluy.
Que les fleuues frappent des mains, &

que les montagnes menent ensemble ioye.
En la presence du Seigneur: car il est venu pour iuger la terre, il iugera le monde en iustice, & les peuples en equite'.

PSEAVME XCIX.

A LE Seigneur regne, les peuples en serõt troublez: celuy dy-ie qui est assis entre les Cherubins, la terre en sera esmeuë.
Le Seigneur est grand en Zion, & est souuerain sus tous peuples.
B Qu'ilz confessent ton nom qui est grãd, terrible, & sainct.
L'empire du Roy ayme iugement: tu as prepare' equite', tu fais iugement & iustice en Iacob.
C Exaltez le Seigneur nostre Dieu, & vous prosternez deuant la scabelle de ses piedz: car il est sainct.
Moyse & Aaron ont este' entre ses sacrificateurs, & Samuel entre ceux qui inuoquoyent son nom: ilz inuoquoyent le Seigneur, & il leur respondoit.
Il parloit à eux en la colõne de nuée: ilz ont garde' ses tesmoignages, & l'ordõnance qu'il leur auoit donnée.
D O Seigneur nostre Dieu, tu leur respondoys: o Dieu tu leur pardonnois, & as prins vengeance de leurs œuures.
Exaltez le Seigneur nostre Dieu, & vous prosternez vers sa saincte montagne: car le Seigneur nostre Dieu est sainct.

PSEAVME C.

Pseaume de louãnge.

A TOus [habitans] de la terre triumphez au Seigneur.
Seruez au Seigneur en ioye, venez deuant luy en gayete'.
Cognoissez que le Seigneur est Dieu: il nous a fait, & non point nous, nous mesmes: nous sommes son peuple & les ouailles de sa pasture.
B Entrez es portes d'iceluy auec collaudation, & en ses paruis auec louãnge: confessez le, & beneissez son nom.
Car le Seigneur est bon, sa benignite' est eternellement, & sa fidelite' de generation en generation.

PSEAVME CI.

Pseaume de Dauid.

A IE chanteray de benignite' & equite': Seigneur ie te chanteray pseaume.
I'entendray à la voye parfaite, quand viendras tu à moy? ie chemineray en l'innocence de mon cueur au milieu de ma maison.
Ie ne mettray point deuant mes yeux meschante chose, i'auray en hayne gens dissolus, point ne s'en adioindra auec moy.
Le cueur peruers se destournera de moy, ie ne cognoistray point le mauuais.
Celuy qui [a] detracte en secret de son prochain, ie le despecheray: celuy qui est de yeux esleuez, & de cueur gros, ie ne le souffriray point.
Mes yeux seront vers les fideles de la terre, à fin qu'ilz hantent auec moy: celuy qui chemine en la voye d'innocence, me seruira.
Celuy qui fait tromperie, ne demourera point en ma maison: celuy qui parle mensonge, n'aura point d'adresse à moy.
Ie despecheray de [b] matin tous les meschans de la terre, pour exterminer de la cite' du Seigneur, tous ceux qui s'addonnent à mauuaistie'.

PSEAVME CII.

Oraison de l'affligé, quand il estoit en esmoy, & qu'il proferoit sa complainte deuãt le Seigneur.

SEigneur exauce mon oraison, & que mon cry paruienne iusqu'à toy. A
Ne cache point ta face de moy, tendz ton aureille vers moy, au iour que ie suis en tribulation: haste toy de me respondre, au iour que ie t'inuoqueray.
Car mes iours sont deffaillis comme fumée, & mes os ont este' bruslez comme vn [c] tison.
Mon cueur à este' frappe', & est seiche' comme l'herbe: car i'auoye oublie' à manger mon [d] pain.
Mes os ont tenu à ma chair à cause de la voix de mon gemissement.
I'ay este' fait semblable au butoir [qui se tient] au desert: & suis comme le chahuant, qui est es solitudes.
Ie veille, & suis fait comme le [e] passereau solitaire sur le toict.
Mes ennemis me font iournellement opprobre, & ceux qui [f] enragent contre moy ont [g] iure' par moy.
Car ie mangeoye la cendre comme pain, & mesloye mon boire de pleurs.
A cause de ton indignatiõ, & de ton ire: car tu m'as esleue' & iette' au loing.
Mes iours sont declinez comme l'ombre: & suis seiche' comme l'herbe.
Mais toy Seigneur, tu demoureras eternellement, & la memoire de toy [sera] de generation en generation.
Tu te leueras & auras compassion de Zion: car il est temps que tu luy fauorise, pourtant que le iour assigne' est venu.
Car les pierres d'icelle plaisent à tes seruiteurs, & ont eu pitie' de la poudre d'icelle.
Adonc les gentz craindront le nom du Seigneur, & tous les Roys de la terre ta gloire.

Quand

[a] Eb. Las guarder c'est, touche de la langue, cõme lan. guard. C
[b] c'est de bõne heure.
[c] ou, l'aire du feu.
[d] c'est) viande.
[e] ou, l'oyseleur. B
[f] ou) des honorez. Aucuns, mocquẽt, ou mes folz.
[g] c'est) ont maugrée, deuirãs tel le calamité aduenir aux autres. C

Quand le Seigneur edifiera Zion, il apparoistra en sa gloire.

De ce qu'il aura regarde' à la priere du [peuple]solitaire, & n'aura point mesprise' l'oraison d'iceux.

Cela sera escrit pour le temps aduenir, & le peuple[apres]crée louëra le Seigneur.

D'autant qu'il regarde de son sainct lieu qui est en haut:le Seigneur contemple du ciel en la terre.

Afin qu'il oye le gemissement de celuy qui est lie',& qu'il deslie ceux qui sont [iugez]à mort.

A celle fin qu'ilz racomptent le nom du Seigneur en Zion,& sa louãge en Ierusalẽ.

D Quand les peuples seront assemblez en vn,& que les royaumes seruiront au Seigneur.

Du tẽps qu'il auoit humilie' ma vertu au chemin, & qu'il auoit abbrege' mes iours.

Ie dis:mon Dieu ne me deffaitz point au milieu de mes iours:car tes ans sont de generation en generation.

Ebri. 1.b. c. * Tu as iadis fonde' la terre, & les cieux sont les œuures de tes mains.

Iceux periront,là ou tu seras permanent: & tous iceux s'enuielliront comme" le drap, tu les mueras comme le vestement,& seront muez.

"Oula robbe.

Mais tu es celuy[qui demourera,] & tes ans ne prendront iamais fin.

Les enfans de tes seruiteurs habiteront, & leur semence sera establie en ta presence.

PSEAVME. CIII.

De Dauid.

A MOn ame beneis le Seigneur:& que toute ce qui est dedans moy,[beneisse]son sainct nom.

Mon ame beneis le Seigneur,& ne vueille point oublier tous ses benefices.

Lequel pardonne toutes tes iniquitez, lequel guarit toutes tes maladies.

Lequel guarantit ta vie de la fosse,lequel te"couronne de benignite' & de cõpassion.

"Ou enuironne.

Lequel rassasie ta bouche de bien, & est ta ieunesse renouuellée comme de l'aigle.

Le Seigneur fait iustice, & droit à tous ceux qui souffrent iniure.

B Il a donne' à cognoistre ses voyes à Moyse,& ses gestes aux enfans d'Israel.

Nõ 14. c. * Le Seigneur est enclin à pitie' & misericorde,tardif à ire,& de grande benignite'.

Il ne noyse point tousiours, & ne garde point[son courage]perpetuellement.

Il ne nous a point fait selon noz pechez, & ne nous a point rẽdu selõ noz iniquitez.

Car d'autant que le ciel est plus haut que la terre, d'autãt sa benignite' est abondante sus ceux qui le craignent.

D'autant que Orient est eslogne' d'Occident, d'autant a il eslogne' noz forfaitz de nous.

Le Seigneur a affection vers ceux qui luy portent reuerence, ainsi que le pere a affection vers ses enfans.

Car il cognoit dequoy nous sõmes faitz, C & a memoire que nous sommes poudre.

Les iours de l'homme sont comme l'herbage,& florit ainsi cõme la fleur du champ.

Car le vent passe dessus & n'est plus ,& si son lieu plus ne la recognoit.

Mais la benignite' du Seigneur est des le siecle,& sera à tousiours mais sus ceux qui luy porte nt reuerence:& sa iustice[paruiẽt] iusqu'aux enfans des enfans.

A ceux qui gardent son alliãce, & ont recordation de ses commandemens pour les faire.

Le Seigneur a estably son throne au ciel, & son royaume a domination sus tous.

Collaudez le Seigneur vous ses anges D puissans en vertu:qui faites ce qu'il a dit,en obeissant à la voix de sa parolle.

Collaudez le Seigneur vous toutes les armées d'iceluy:vous ses ministres,qui faites sa volunte'.

Collaudez le Seigneur vous toutes les œuures d'iceluy,par tous les lieux de sa seigneurie:o mon ame,collaude le Seigneur.

PSEAVME. CIIII.

O Mon ame, beneis le Seigneur: O Seigneur mon Dieu tu es fort magnifie', A tu es vestu de louãnge & de magnificence.

Il s'accoustre de la lumiere comme d'un vestement , & estend les cieux comme vne courtine.

Il plãchoye ses chãbres entre les eauës, il met les nuées pour son chariot,il chemine sus les ailes du vent.

Il fait des ventz ses messagiers,& du feu ardant ses valetz.

Il a fonde' la terre sus ses fondemens, si qu'elle ne bougera point à tousiours mais.

Tu l'auois couuerte de l'abysme comme B d'un vestement:les eauës s'arrestoiẽt sus les montagnes.

Elles s'en sont fuyes à cause de ta reprehension,& ont este' poulsées subitement du son de ton tonnoirre.

Les montagnes sont montées en haut,& les vallées ont descendu,au lieu auquel tu les as fondées.

Tu leur as mis vn terme lequel elles ne passeront point, & ne retourneront point pour couurir la terre.

C'est luy qui fait sourdre les fontaines "en riuieres:lesquelles ont leurs cours entre les montagnes.

" Aucuns, par les vallées.

Toutes les bestes des champs en boiuent,

& les asnes sauuages en estanchent leur soif.

Les oyseaux du ciel habitent " aupres d'icelles, & decliquent leurs voix entre la ramée.

Il abbreuue' les montagnes de ses chambres hautes, & est la terre saoulée du fruit de tes œuures.

Il fait croistre le foin pour le bestial, & l'herbe au labeur de l'hõme pour faire issir viande de la terre.

Ainsi le vin resiouit le cueur de l'homme, & l'huyle pour recréer la face, & le pain àfin qu'il substente le cueur de l'homme.

Les arbres du Seigneur sont rassasiez, & les cedres du Liban qu'il a plantez.

Esquelz les "oyseletz font leurs nidz, & la Cigogne y a sa maison es sapins.

Les hautes montagnes sont pour les daims, & les pierres le refuge des connilz.

Il a fait la lune pour distinguer les saisons, le soleil cognoit son reconsement.

Tu metz les tenebres & il est nuit, en laq̃l le toutes les bestes de la forest trottent.

Les leonceaux sont bruyantz pour auoir quelque proye, & pour demander de Dieu leur manger.

Le soleil se leue: & ilz se rassemblẽt, & se recouchent en leurs cauernes.

L'homme sort pour aller à son œuure, & à son labeur iusqu'au vespre.

O Seigneur que tes œuures sont en grãd nombre, lesquelles as toutes faites sagement: la terre est pleine de ton domaine.

Ceste mer aussi est grande & spacieuse, là sont des bestes nageantes sans nombre, des petites bestes auec des grandes.

* Illec vont les nauires, & Leuiathan, lequel tu as forme' pour s'esbatre en icelle.

* Toutes ces choses s'attendent à toy, àfin que tu leur donne viande en leur temps.

Quand tu leur donne, elles la recueillẽt: & quand tu ouure ta main, elles sont rassasiées de biens.

Quand tu cache ta face, elles sont troublées: & quand tu oste leur esprit, elles deffaillent, & retournent en leur poudre.

Quand tu enuoye ton esprit, elles sont crées: & tu renouuelles la face de la terre.

La gloire du Seigneur sera à perpetuite': le Seigneur s'esiouyra en ses œuures.

Quand il regarde la terre, elle tremble: quand il touche les montagnes, elles fumẽt.

Ie chanteray au Seigneur, durant ma vie: ie diray Pseaume à mon Dieu, tandis que seray.

Ma parolle luy soit douce: moymesme me resiouyray au Seigneur.

Que les pecheurs soient consumez de la terre & les meschans, tant qu'il n'en soit plus nulz. Mõ ame beneis le SEIGNEVR, Louëz l'Eternel.

"Asauoir. des cauës. Aucuns, dessus: asauoir les mõtagnes

C

"Ou passereaux.

D

E

Iob. 40. d

Psea. 145.

F

G

PSEAVME. CV.

LOuëz le Seigneur, inuoquez son nom, donnez à cognoistre ses gestes entre les peuples.

Chantez luy, " dites luy pseaumes: deuisez de toutes ses merueilles.

Glorifiez vous en sõ sainct nom: le cueur de ceux qui quierent le Seigneur s'esiouisse.

Cerchez le Seigneur & sa force: querez continuellement sa face.

Ayez memoire de ses merueilles qu'il a faites, de ses miracles, & des iugemens de sa bouche.

La semẽce d'Abraham sont ses seruiteurs, les enfans de Iacob sont ses eleuz.

Iceluy est le Seigneur nostre Dieu, duquel les iugemens sont par toute la terre.

Il a eu eternellement souuenance de son alliance, & de la parolle qu'il a enuoyée en mille generations.

Laquelle il a traitée auec Abraham, & de son iurement [qu'il a fait] à Isaac.

Et l'a estably à Iacob pour vne ordonnãce, & à Israel pour vne alliance perpetuelle.

Disant: Ie te donneray la terre de Canaã pour la portion de vostre heritage.

Quand ilz estoyent en petit nombre de gens, & estrangers en icelle.

Et qu'ilz passoiẽt de nation en nation, & d'un royaume à vn autre peuple.

Il n'a point permis qu'aucun leur feit iniure: mais a chastie' les Roys à cause d'eux.

Que vous ne touchiez à mes Oinctz, & ne nuisiez à mes Prophetes.

Il "appella la famine sus la terre, & rompit toute" la vertu de pain.

* Il enuoya vn homme deuant eux: Ioseph fut vendu comme esclaue.

On affligea * les piedz d'iceluy par ceps, sa personne fut mise aux fers.

Iusqu'au temps que son cas [fut venu,] la parolle du Seigneur, le purgea.

* Le Roy enuoya pour le deliurer, le gouuerneur des peuples le deslia.

Il le constitua Seigneur de sa maison, & gouuerneur en tout son domaine.

Pour "renger ses Princes selon sa volunte', & pour enseigner sapience à ses anciens.

* Et Israel entra en Egypte: & Iacob conuersa en la terre de Ham.

Et Dieu feit mout accroistre son peuple, & le rendit plus fort que" ceux qui le trauailloyent.

Il changea leur cueur, tellement qu'ilz eurent son peuple en hayne, & machinerent contre ses seruiteurs.

* Il enuoya Moyse son seruiteur, & Aarõ lequel il auoit eleu.

A

"C. en son honneur.

B

"C'est) feit venir.

"Hebr. le baston.

Ge. 37. f. 39. d.

C

Gen. 41. b

Grec lisant' pour Ninstruire.

Ge. 46. a.

"Ou, ses aduersaires.

Exo. 1. b. c 3. c. 4. d. e.

Lesquelz

D *Lesquelz mirent sus iceux ses signes : &
Exo.7. a. ses miracles en la terre de Ham.
*Il enuoya tenebres, & feit obscur, & ne
Exo.10. f "Asa. "resisterent point à ses parolles.
Moyse & Aaron. Il conuertit leurs eauës en sang, & tua leurs poissons.
Leur terre produit grenouilles, iusqu'aux chambres de leurs Roys.
Exo.8 f.e *Il commanda & vne meslée de mouches vint, & des poulz par toute leur contrée.
Exo.9. e. *Il feit [deuenir] leurs pluyes en gresle, & en feu bruslant en leur terre.
Et frappa leurs vignes & leurs figuiers, & rompit les arbres de leur quartier.
Ex.10.c.d sus 87. *Il commanda, & la sauterelle vint & chenilles sans nombre.
Et mangea toute l'herbe en leur terre, & broutta le fruit de leur territoire.
Exo.12. d. *Et frappa tout premier nay en leur terre, & la fleur de toute leur vertu.
Exo.13.d. *Et les mena hors auec or & argent : & n'y auoit en leurs lignées aucun malade.
Egypte fut esiouye à leur departement: car la crainte d'eux, estoit tombée sus elle.
Sus.78.b. *Il estendit la nuée pour vne couuerture, & le feu pour luire de nuit.
Exo.16.c. *Ilz demanderent, & leur amena des cailles, & les rassasia du pain du ciel.
Nób 16.c. *Il ouurit la pierre & les eauës decoulerẽt, & couroyent cõe riuieres par les lieux secz.
Ge.22.c.d *Car il eut memoire de sa saincte parolle, & d'Abraham son seruiteur.
Ios.3.d. *Et tira hors son peuple en liesse, & ses eleuz en resiouyssance.
Et leur donna les terres des nations, & ont possede' le labeur des peuples.
A celle fin qu'ilz gardassent ses ordonnances, & qu'ilz obseruassent ses loix.
Louëz l'Eternel.

PSEAVME. CVI.

Collaudez l'Eternel.
A LOuëz le Seigneur: car il est bon, & sa benignite' est à tousioursmais.
Qui est celuy qui pourra dire les prouëz ses du Seigneur? & qui fera ouyr toutes ses louänges?
Bienheureux sont ceux qui gardent equite', & font iustice en tout temps.
Seigneur aye memoire de moy selon le bon vouloir que tu as vers ton peuple: visite moy par ton salut.
A fin que ie voye les biens de tes eleuz, & que ie m'esiouisse de la iustice de ta gent, & que ie me glorifie auec ton heritage.
Iudit.7.d *Nous auõs peche' auec noz peres, nous
B auons fait iniustement, & auons meschamment fait.
Noz peres n'õt point entẽdu tes merueilles en Egypte, ilz n'ont point reduit en memoire la multitude de tes benefices: ains ont este' rebelles aupres de la mer rouge.
Toutesfois il les sauua pour l'amour de son nom, à fin de donner à cognoistre sa puissance.
*Il menaça la mer rouge, & elle seicha, & Ex.14.c.g
les conduit par les abysmes comme par le desert.
Il les preserua de la main de ceux qui les hayoient, & les guarantit de la puissance de l'ennemy.
Et les eauës couurirent leurs aduersaires, tellement qu'il n'en demoura point vn seul d'iceux.
Adonc creurent ilz à ses parolles, & luy chanterent louänge.
Mais ilz eurent tantost mis en oubly ses œuures & n'attendirent pas son conseil.
*Ilz furent emeuz d'vne concupiscence au desert, & tenterent Dieu en la solitude. Exo.17.a.
*Il leur donna ce qu'ilz auoyent demande', & enuoya vne "decadence en leurs personnes. Nób.11.g. C "Ou malgreur. Ra. Cim. mort.
Ilz esmeurent Moyse à courroux au cãp, & Aaron le sainct du Seigneur.
Nób.16.c. *La terre s'ouurit, & engloutit Dathan: & couurit la compagnie d'Abiron.
*Le feu s'esprint en leur congregation, la flamme brusla les meschans.
Exo.32.a Ilz firent vn veau en Horeb, & adorerent l'image de fonte.
Et muerent leur "gloire en espece d'vn "C. Dieu qui estoit leur gloire
bouueau, qui mange le foin.
Ilz oublierent Dieu leur sauueur, lequel auoit fait de grandes choses en Egypte.
Choses merueilleuses en la terre de Ham, & faitz terribles à la mer rouge. D
*Parquoy il dit, qu'il les destruiroit, ne Exo.32.c.
eust este' Moyse son eleu, qui assista en ce desroy deuãt luy, pour destourner la fureur d'iceluy, à fin qu'il ne les deffeit point.
Et eurent en mespris la terre desirable, & n'adiousterent point foy à ses parolles.
Ilz se mutinerent en leurs pauillons, & Exo.32.e
eurent en mespris la voix du Seigneur.
Nõ.14.c. *Partant il leua sa main contre eux, pour les assommer au desert.
Et pour accabler leur semence entre les nations, & les escarter parmy les pays.
Et se ioingnirent à Béel-pheor, & mangerent les sacrifices des mortz. E
Et prouoquerent Dieu à ire par leur maniere de faire, & vne playe se leua sur eux.
*Et Phinées estant là executa iustice, & Nõ.25.b
la playe se restreingnit.
Et ce, luy fut repute' à iustice de generation en generation & à tousioursmais.
Nõ.20.a *Derechef l'esmeurẽt à courroux aupres des eauës de Meriba, Et en aduint mal à Moyse son seruiteur pour l'amour d'eux.
Car ilz incitẽrent son esprit, dont il parla

[vn petit trop] *hardiment de ses leures.
*ou, temerairemẽt.
Ilz n'ont point destruit les peuples, lesquelz le Seigneur leur auoit dit.
Et se meslerent entre les gentz, & apprindrent leurs œuures.
Et seruirent à leurs images, lesquelles leur furent en ruine.
Tellement qu'ilz sacrifierent leurs filz & leurs filles aux Diables.
Et espandirent le sang innocent, le sang de leurs filz & de leurs filles, lesquelz ilz sacrifierent aux images de Canaan, & la terre en fut contaminée du sang.
Et ont este' souillez par leurs œuures, & ont paillarde' par leurs faitz.
Parquoy l'ire du Seigneur s'enflamma contre son peuple, & eut en abomination son heritage.
Et les donna es mains des gentilz, & ceux qui les hayssoyent eurent domination sus eux.
Et leurs ennemiz les oppressoyent, & furent humiliez soubz leur main.
Maintesfois il les deliura, mais ilz resiste rent par leurs conseilz, & ont este' humiliez par leur iniquite'.
Toutesfois il les regardoit quand ilz estoyent en tribulatiõ, oyãt leur lamẽtation.
Deu. 30. a. *Et a eu memoire de son alliance qu'il auoit auec eux, & s'est repenty par sa grande benignite'.
Et leur a fait obtenir misericorde enuers tous ceux qui les detenoyent en captiuite'.
Seigneur nostre Dieu sauue nous, & nous recueille hors d'entre les nations pour collauder ton sainct nom, & celebrer ta louãnge.
Beneit soit le Seigneur, le Dieu d'Israel des les siecles & à tousiours mais, & que tout le peuple die: Ainsi soit-il.
Louëz l'Eternel.

Le cinquiesme traité

PSEAVME. CVII.

A LOVEZ LE Seigneur, car il est bon, & sa benignite' dure eternellement.
Que ceux qui sont rachetez du Seigneur parlent, lesquelz il a guarantiz de la main de l'aduersaire.
Iudit. 13. c *Lesquelz il a rassemble' des regions d'Orient, & d'Occident, d'Aquilõ, & de *Midy.
*Ebr. mer à sauoir, vers Arabie, qui est es parties de Midy.
Ilz ont este' errans au desert par vn chemin hydeux, ne trouuans point ville pour habiter.
Et ont eu faim & soif, si que leur ame estoit en esmoy.
Dont ilz ont crye' vers le Seigneur en leur tribulation, & il les a deliurez de leurs angoisses.
Et les a addressez au droit chemin, pour aller en ville habitable.
Qu'ilz celebrent enuers le Seigneur sa bonte', & ses merueilles enuers les enfans des hommes:
Car il a rassasie' l'ame qui auoit soif, & a remply de biens l'ame affamée.
Ceux qui ont este' assiz en tenebres, & à l'ombre de mort, & liez & affligez es fers.
Pourtant qu'ilz auoyent este' rebelles aux parolles du Seigneur, & qu'ilz auoyent reiette' par cõtemnement le cõseil du Souuerain:
Dont il a humilie' leur cueur par la peine: si sont tresbuchez, & n'y auoit nul qui les aydast.
Mais quãd ilz ont crie' au Seigneur en leur B tribulation, il les a sauuez de leurs angoisses.
Il les a tire' hors des tenebres & de l'ombre de mort, & a destache' leurs liens.
Qu'ilz celebrent dõc enuers le Seigneur sa misericorde, & ses merueilles enuers les enfans des hommes.
Car il a rompu les portes d'ærain, & a brise' les barreaux de fer.
Les folz pour la voye de leur trãsgressiõ, & pour leurs iniquitez ont este' affligez.
Leur ame s'est faschée de toute viande, & sont venuz iusque es portes de la mort.
Mais quand ilz ont crie' au Seigneur en leur tribulation, il les a sauuez de leurs angoisses.
Il a enuoye' sa parolle & les a guariz, & deliurez de leurs corruptions.
Qu'ilz celebrent donc enuers le Seigneur sa benignite', & ses merueilles enuers les enfans des hommes.
Et qu'ilz sacrifient sacrifices de louãnge, & qu'ilz racomptent ses œuures en resiouissance.
Ceux qui descendent en la mer auec nauires, & traffiquent par les grosses eauës:
Iceux voyent les œuures du Seigneur, & C ses merueilles es lieux profondz.
Il commande & fait comparoir le vent tempestueux, & esleue ses vagues.
Ilz montent iusqu'au ciel, & descendent iusqu'aux abysmes, tellement que leur ame est transie de mal.
Ilz *sont troublez, & chancellent comme l'yurongne, & tout leur sens deffaut.
*Selon Grec. Aucũs, tournent.
Mais quand ilz crient au Seigneur en leur tribulation, il les retire hors de leurs angoisses.
Et ordonne que la tempeste s'accoye, & ses vndes se taisent.
Adõc ilz s'esiouissẽt, quãd elles sont appaisées, & les cõduit au port qu'ilz ont desire'.

Qu'ilz

Qu'ilz celebrẽt donc enuers le Seigneur sa benignite', & ses merueilles enuers les enfans des hommes.

Et qu'ilz l'exaltent en l'assemblée du peuple, & le louẽt au consistoire des anciens.

Lequel redige les fleuues en desert, & les sources des eaues en seichereſſe.

*Ou sterilité. La terre fructueuse en *salure, pour la malice de ceux qui habitent en icelle.

*Ou estãgz Aussi il met le desert en *maraitz d'eauës,

D & la terre seiche en sources d'eauë.

Et fait habiter là ceux qui auoyent faim, & y batissent cite' habitable.

Et sement les champs, & plantent des vignes, & font fruitz du reuenu.

*C. fait croistre, comme Gen. 1. Il les *beneit, & multiplient grandement, & n'appetissent point leur bestial.

Derechef ilz appetissent, & sont declinez par destresse, ennuy, & tristesse.

Et respand vn mespris sus les princes, & les fait errer es lieux desertz, là ou il n'y a point de chemin.

Mais il garentit le poure d'affliction, & fait venir les familles comme ouailles.

Ceux qui sont droitz voyent ce, & s'en esiouissent: mais toute *iniquite' estouppe sa bouche.

*C. to⁹ iniques ont la bouche fermée. Iob 22. c. Quiconque est sage, qu'il prenne garde à ces choses, & il entendra la benignite' du Seigneur. PSEAVME CVIII.

Chanson du Pseaume de Dauid.

A O Dieu, mon cueur est dispose', ie chanteray & diray Pseaume, pareillement ma langue.

Resueille toy psalterion & harpe: ie m'esueilleray à l'aube du iour.

Seigneur, ie te loüeray entre les peuples, & te diray Pseaumes entre les nations.

Car ta benignite' est grande par dessus les cieux, & ta fidelite' est iusqu'aux nues.

B O Dieu esleue toy sus les cieux, & que ta gloire soit sur toute la terre.

Psal. 60. *A fin q̃ tes bien aymez soyent deliurez: preserue[moy]par ta dextre, & me respons.

Dieu a parle' en son sainct Dieu, ie me resiouiray, & diuiseray Sichem, & mesureray la vallée de Sucoth.

Galaad est à moy, aussi Manasse' est mien, & Ephraim est la force de mon chef, Iuda est mon Duc.

C Moab est le pot de mon lauement, ie ietteray ma chaussure sus Edom, ie triumpheray à cause de Philisthée.

Qui me menera iusqu'en la cite' garnie? qui me conduira iusqu'en Edom?

O Dieu, nous aurois-tu point deboute'? O Dieu, ne sortiras-tu point auec noz exercites?

Baille nous ayde en la tribulation: car le salut de l'homme est vain.

Nous ferons vaillamment de par Dieu, & il foullera noz aduersaires.

PSEAVME CIX.

Pour le Chantre, Pseaume de Dauid.

O Dieu de ma louãnge, ne te tais point. A

Car la bouche du meschãt & la bouche du trompeur sont ouuertes sus moy, & ont parle' contre moy par faulse langue.

Et m'ont enuiróne' par parolles hayneuses, & ont bataille' contre moy sans cause.

Au lieu que ie les aymoye, ilz m'ont este' aduersaires: mais ie[me mettoye]en oraiſõ.

Et m'ont rendu mal pour bien, & hayne pour ma dilection.

Constitue le meschant sus luy, & l'aduersaire se tienne à sa dextre.

*Quand sa cause sera cogneuë, qu'il sorte condãne', & que sa priere tourne en offense. Ieh. 17. c. Act. 1. d.

Que ses iours soyent en petit nombre, & qu'vn autre prenne son estat.

Ses filz soyẽt orphelins, & sa fẽme vefue.

Et que ses filz soyent vagabondz, & que ilz mendient, & cerchent sortans de leurs cauernes.

Que le crediteur attrappe tout ce qui est B sien, & que les estrangers butinent tout son trauail.

Qu'il n'ayt perſone qui s'employe à luy bien faire, & n'y ayt nul qui ayt pitie' de ses orphelins.

Sa posterite' soit destruite, & leur nom soit effacé iusqu'en l'autre generation.

L'iniquite' de ses peres reuienne en memoire au Seigneur: & le peche' de sa mere ne soit point effacé.

Ains soyent continuellement deuant le Seigneur, & que leur memoire soit abolie de la terre.

Pour autant qu'il n'a point eu memoire de faire benignite': mais a persecute' l'homme affligé, & l'indigent, & dolent de cueur, pour le mettre à mort.

Il a ayme' malediction, qu'elle luy vienne, & il n'a point voulu benediction, qu'icelle se'slogne de luy. C

Il s'est vestu de malediction comme de son vestement, qu'elle entre dedans luy cõme eauë, & comme huile en ses oz.

Qu'elle luy soit faite comme vn vestement, duquel il se couurira, & comme vne ceincture, de laquelle se ceindra continuellement.

Tel soit l'œuure de par le Seigneur sur mes aduersaires, & qui deuisent mal contre mon ame.

Mais toy, o Eternel mon Seigneur, fay auec moy pour l'amour de ton nom: car ta benignite' est bonne, deliure moy.

Car ie suis affligé & poure, & si mõ cueur est naure' dedans moy.

D Ie m'en vay comme l'ombre quand elle decline,& suis escouz comme la sauterelle.

Mes genoux sont debilitez par ieusne, & ma chair est amaigrie par faute de graisse.

Ausi ie leur ay este' fait en opprobre, ceux qui me voyent,hochent leur teste.

Seigneur,qui es mon Dieu,ayde moy,sauue moy selon ta benignite', à fin qu'ilz cognoissent que c'est ta main, & que toy Seigneur as ce fait.

Iceux maudiront,mais tu beneiras: ilz se esleueront,mais ilz seront confuz:&ton seruiteur s'esiouira.

Que mes aduersaires soyent vestuz de honte:& soyent couuers de leur confusion comme d'vn manteau.

Ie confesseray le Seigneur grãdement de ma bouche,& le louëray entre plusieurs.

Car il assistera à la dextre du poure,pour deliurer son ame de ceux qui la condamnent.

PSEAVME CX.

Pseaume de Dauid.

A L'Eternel a dit à mon Seigneur: Siedz toy à ma dextre,iusqu'à ce que ie mette tes ennemiz comme la scabelle de tes piedz.

Mat.22.d. Le Seigneur enuoyera de Zion la verge de ta force, pour seigneurier au milieu de tes ennemiz.

"Gre.sans poinctz, La principauté est vers toy. "Ton peuple[te sera]voluntaire au temps [d'assembler]ton exercite "en saincte pompe. "La rosée de ta naissance te sera de la matrice comme de l'estoille du matin.

"Auc.au magnifiq sanctuaire "gr.lisant ילדתיך pour ילדותך Ie t'ay engendré. Le Seigneur a iure', & ne s'en repentira point: tu es sacrificateur à perpetuite', à la forme de Melchi-zedech.

"Ra. Iuda lit, Rahab,cõme propre nom, cité des Amonites. Le Seigneur est à ta dextre, il froissera les Roys au iour de son ire.

Il fera iugement des nations,il remplira [tout] de corps mortz: il frappera le chef sus "la terre ample.

Il beuura du fleuue en la voye: & pourtant il esleuera sa teste.

PSEAVME CXI.

Louëz l'Eternel.

A IE louëray le Seigneur de tout mõ cueur, au concil & en l'assemblée des hommes droitz.

Les œuures du Seigneur sont grandes,& cogneuës à tous ceux qui les desirent.

Son œuure est louãnge & magnificence, & sa iustice demoure eternellement.

B Le Seigneur qui est clement & pitoyable,a fait qu'on ayt memoire de ses merueilles.

Il a donne' victuaille à ceux qui le craignent,il a eu eternellemẽt memoire de son alliance.

Il a declaire' à son peuple la vertu de ses œuures,en leur donnant l'heritage des Gentilz.

Les œuures de ses mains sont loyaute' & equite',tous ses commandemens sont veritables.

Ilz sont confermez à tousiourmais, & C
sont faitz en loyaute' & droiture.

Il a enuoye' redemption à son peuple, il a commande' son alliance eternellemẽt, son nom est sainct & terrible.

Pro.1.a. & 9.c. *Le commencement de sapience est la crainte de Dieu: tous ceux qui obseruent ces choses sont bien enteduz.

La louãnge d'iceluy demeure eternellement.

PSEAVME CXII.

Louëz l'Eternel.

BIenheureux est celuy qui craint le Seigneur:& prent grand plaisir en ses commandemens. A

Sa semence sera puissante en la terre: la generation des hommes droitz sera beneite.

Il y aura cheuance & richesses en sa maison:& sa iustice demeurera eternellement.

B "La lumiere reluit en tenebres à ceux qui sont droitz,à l'homme clement, pitoyable, & iuste. "Auc. celuy qui est clement, pitoyable & iuste, fait leuer la lumiere en tenebres aux droituriers.

L'homme de bien fait misericorde & preste,il gouuerne ses affaires par raison.

Certes il ne sera iamais esbranle', le iuste sera en memoire perpetuelle.

Quand il orra quelque mauuaise chose, il ne craindra point:car son cueur est ferme se confiant au Seigneur.

Son cueur est asseure', tellement qu'il ne craindra point, iusqu'à ce qu'il verra [ce C
qu'il desire]en ses aduersaires.

2.Cor.9.c. *Il distribue & donne aux poures,sa iustice demeure eternellemẽt:sa corne sera exaltée en gloire.

Le meschant le verra,& en sera marry, il grincera ses dentz,&sera transy,le desir des meschans perira.

PSEAVME CXIII.

Louëz l'Eternel.

VOus qui estes les seruiteurs du Seigneur,louëz le nom du Seigneur. A

Le nom du Seigneur soit loue' de ceste heure,& à tousiourmais.

Mala.1.c. Le nom du Seigneur est louable, depuis le soleil leuant iusqu'au[soleil]couchant.

Le Seigneur est excellent par dessus toutes gẽtz,& est sa gloire par dessus les cieux.

Qui est comme le Seigneur nostre Dieu? B
lequel s'esleue en haut lieu pour habiter.

Et neantmoins s'abbaisse pour veoir au ciel & en la terre.

Qui esleue le chetif de la poudre, & releue le poure de la fiente, pour le faire seoir

auec

auec les princes de son peuple.

Qui fait habiter celle qui estoit sterile en famille, comme mere, & s'esiouissant d'auoir enfans. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXIIII.

A Quand Israel issit d'Egypte, & la maison de Iacob du peuple estranger.

Iuda luy fut fait [a]en saincteté, & Israel pour sa seigneurie.

[a] C. pour son sainct peuple.

La mer veit cela, & s'en fuit: le Iordain s'en retourna en arriere.

Les montagnes sauterent comme moutons, & les montagnettes comme agneaux du bercail.

B O mer, qu'auois-tu, que tu t'en es fuye? & toy Iordain, que tu t'en es retourné en arriere?

Et vous montagnes, que vous auez sauté comme moutons? & vous montagnettes, comme les agneaux du bercail?

La terre doit trembler pour la presence du Seigneur, pour le Dieu de Iacob.

Lequel a conuerty la pierre en estang de eauë, & le roch en fontaines d'eauës.

PSEAVME CXV.

A Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous: mais à ton nom donne la gloire, à cause de ta benignité & de ta verité.

Exo. 13. a.

Pourquoy diroyent les Gentz: Ou est maintenant leur Dieu?

Car nostre Dieu est au ciel, il fait tout ce qu'il luy plait.

Psa. 135. c. Isa. 40. d. *Mais les images d'iceux sont or & argent, & façon des mains de l'homme.

B Ilz ont bouche, & ne parlent point: ilz ont yeux, & n'en voyent goutte.

Ilz ont des aureilles, & n'en oyent point: ilz ont des narines, & n'en sentent rien.

Ilz ont des mains, & n'en touchét point: ilz ont des piedz, & n'en cheminent point: & ne grumellent point de leur gosier.

C Ceux qui les font, sont semblables à eux, & quiconque s'y confie.

Qu'Israel ayt son espoir au Seigneur: car iceluy est son ayde & son bouclier.

Que la famille d'Aaron espere au Seigneur: car iceluy est son ayde & sõ bouclier.

Que ceux qui craignent le Seigneur, ayent esperance au Seigneur: car iceluy est leur ayde & leur bouclier.

Le Seigneur a memoire de nous, il nous beneira, il beneira la maison d'Israel, il beneira la maison d'Aaron.

Il beneira ceux qui craignét le Seigneur, tant petis que grans.

D Le Seigneur fera accroistre ses biens sur vous, sur vous, & vers voz enfans.

Vous estes ceux que le Seigneur beneit, lequel a fait le ciel & la terre.

[a] ou le ciel des cieux. [a]Les cieux, les cieux sont au Seigneur: mais il a dõné la terre aux enfans des hommes.

Baru. 2. d. *Les mortz ne louërõt point le Seigneur, ne tous ceux qui descédét es lieux de tiléce.

Dani. 2. c. *Mais nous, nous beneirons le Seigneur de ceste heure & à tousiourmais. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXVI.

I'Ayme le Seigneur: car il a exaucé la voix de ma priere. A

Car il a encliné son aureille vers moy: & pourtant ie l'inuoqueray en mes iours.

Les cordeaux de mort m'auoyent enuironné, & les destresses du sepulcre m'ont trouué: i'ay trouué angoisse & tristesse.

Alors i'inuoquay le nom du Seigneur: [disãt:] Ie te prie Seigneur deliure mõ ame.

Le Seigneur est misericordieux & iuste: & nostre Dieu est pitoyable. B

Le Seigneur garde les simples: i'estoye miserable, & il m'a preserué.

Mon ame, retourne toy à ton repos: car le Seigneur t'a recompensé.

Car tu as deliuré mon ame de mort, & mes yeux de larmes, & mes piedz de trebuschement.

*Ie conuerseray en la presence du Seigneur, es terres des viuans. 2. cor. 4. c

*I'ay creu, parquoy ie parleray: mais i'estoye fort affligé. C

Ie disoye en ma hastiueté: tout homme est menteur.

Quelle chose rendray-ie au Seigneur, pour tous ses biens faitz enuers moy?

Ie prendray le hanap de la [a]deliurance, & inuoqueray le nom du Seigneur.

[a] C. sacrifice d'actiõ de graces.

Ie rendray maintenant mes vœuz au Seigneur, deuant tout son peuple.

La mort des sainctz du Seigneur est en estime enuers luy. D

Ainsi est-il Seigneur: car ie suis ton seruiteur, ie suis ton seruiteur, le filz de ta seruante: tu as rompu mes liens.

Ie te sacrifieray sacrifices de louãnge, & inuoqueray le nom du Seigneur.

Ie rendray maintenant mes vœuz au Seigneur, present tout son peuple:

Es paruis de la maison du Seigneur, au milieu de toy Ierusalem. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXVII.

TOutes nations louëz le Seigneur: vous tous peuples honnorez-le: A

Rom. 15. c 1 ch. 12. et

Car sa benignité est augmentée sus nous, & la fidelité du Seigneur est à perpetuité.

Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXVIII.

REndez graces au Seigneur: car il est bon, & sa misericorde est perpetuelle. A

Israel die maintenant, que sa benignité dure à iamais.

La maiſon d'Aaron die maintenant, que ſa benignite' dure à iamais.

Ceux qui craignent le Seigneur dient maintenant, que ſa benignite' dure à iamais.

I'ay inuoque' le Seigneur en tribulation: & le Seigneur m'a reſpondu en m'eſlargiſſant.

Le Seigneur eſt pour moy, parquoy ie ne craindray point. Que me feroit l'homme?

Ebr. 13.a. *Le Seigneur eſt pour moy entre ceux qui m'aydent: parquoy ie verray en mes ennemiz [ce que i'ay deſire'.]

B Il vaut mieux auoir eſpoir au Seigneur, que de ſe fier aux hommes: il vaut mieux auoir eſperãce au Seigneur, que d'auoir confiance aux princes.

Toutes gens m'ont enuironne': au nom du Seigneur, dis-ie: & ie les deſconfiray.

Ilz m'ont enuironne': voire ilz m'ont enuironne': au nom du Seigneur, & ie les deſconfiray.

Ilz m'ont enuironne' comme abeilles: & ont eſte' eſteinctz comme le feu d'eſpines: au nom du Seigneur, & ie les deſconfiray.

Tu m'as pouſſe', pour me faire cheoir: mais le Seigneur m'a ayde'.

Exo.15.a Exo.12.a. *Le Seigneur eſt ma force, & mon cantique, il m'a eſte' en deliurance.

C La voix de reſiouiſſance & de deliurance eſt es tabernacles des iuſtes: car la dextre du Seigneur a fait vertu.

La dextre du Seigneur eſt haute, la dextre du Seigneur fait vertu.

Ie ne mourray point, mais viuray, & racompteray les faitz du Seigneur.

Le Seigneur m'a chaſtie', & ne m'a point liure' à la mort.

Ouurez moy les portes de iuſtice: i'entreray en icelles, & loueray le Seigneur.

Icelle eſt la porte du Seigneur, en laquel le les iuſtes entreront.

Ie te regracieray: car tu m'as exauce', & m'as eſte' en deliurance.

D Mat.21.d. Luc 20.c. Act.4.b. Rom.9.g 1.Pier.2.a Iſa. 28.d. *La Pierre que les edifians ont reprouuée, a eſte' miſe au chef de l'anglet.

Ceſte choſe a eſte' faite par le Seigneur, laquelle eſt merueilleuſe deuant noz yeux.

Icelle eſt la iournée que le Seigneur a faite, eſiouiſſons nous, & prenons lieſſe en icelle.

Seigneur, ie te prie ſauue maintenant: Seigneur, ie te prie donne maintenant proſperite'.

"A ſa.no" y eſtans. Auc.nous qui ſõmes de la maiſon. Ou, vous qui eſtes de la maiſon. Beneit ſoit celuy qui vient au nom du Seigneur: nous vous auons beneis"de la maiſon du Seigneur.

Le Seigneur eſt fort, & il nous enlumine ra: liez de cordes la beſte pour le ſacrifice, iuſqu'aux cornes de l'autel.

Tu es mon Dieu, auſsi te confeſſeray-ie: Tu es mon Dieu, auſsi t'exalteray-ie.

Louëz le Seigneur: car il eſt bon, & ſa miſericorde eſt à perpetuite'.

PSEAVME CXIX.

ℵ Aleph.

BIenheureux ſont ceux qui ſont "entiers en la voye, cheminans en la Loy du Seigneur. A "Ou ſimples innocens, & ſans macule.

Bienheureux ſont ceux qui gardent ſes teſmoignages, & de tout leur cueur le requierent.

Qui auſsi ne font point iniquite', ains cheminent en ſes voyes.

Tu as commande' que tes commandemens ſoyent gardez diligemment.

A ma volunte' que mes voyes ſoyent addreſſées, pour garder tes ordonnances.

Adonc ne ſeray point confus, quand i'auray regarde' à tous tes commandemens.

Ie te loueray de cueur droit, quand i'auray apprins tes iuſtes iugemens.

I'obſerueray tes ſtatutz, à fin que tu ne me delaiſſes point par trop.

ב Beth.

En quoy "amendera l'adoleſcent ſa voye? en prenant garde à ſoy ſelon ta parolle. B "Ou nettoyera.

Ie t'ay cerche' de tout mon cueur: ne me laiſſe point forſuoyer de tes cõmandemens.

I'ay cache' ta parolle en mon cueur, à fin que ie ne peche contre toy.

Seigneur, tu es beneit, enſeigne moy tes ſtatutz.

I'ay annonce' de mes leures, tous les iugemens de ta bouche.

Ie me ſuis delecte' en la voye de tes teſmoignages, comme en toutes richeſſes.

Ie mediteray en tes commandemens, & conſidereray tes ſentiers.

Ie me delecteray en tes ſtatutz, & n'oublieray point ta parolle.

ג Gimel.

Fay bien à ton ſeruiteur, à fin que ie viue, & que ie garde ta parolle. C

Deſcouure mes yeux, à fin que ie conſidere de ta Loy les merueilles qui y ſont.

Ie ſuis pelerin en la terre, ne me cele point tes commandemens.

Mon ame defaut pour le deſir qu'elle a de tes iugemens.

Tu as aſprement tenſe' les orgueilleux: ceux qui ſe deſuoyent de tes commandemens ſont mauditz.

Oſte moy l'opprobre & le contemnement. car i'ay garde' tes teſmoignages.

Auſsi quand les princes ſe ſont aſsiz, & ont parle' contre moy: ton ſeruiteur deuiſoit de tes ſtatutz.

Auſsi tes teſmoignages ſont mes delecta-

tions,

tions,& les gens de mon conseil.

ד Daleth.

D Mon ame a este' fichée à la terre:mais viuifie moy selon tes promesses.

I'ay refere' mes voyes: respondz moy donc,& m'enseigne tes statutz.

Fais moy entendre la voye de tes commãdemẽs & ie mediteray en tes merueilles.

Mon ame s'est pasmée d'angoisse, confer me moy selon ta promesse.

Oste de moy la voye de faulsete', & me fais grace de me donner ta loy.

I'ay eleu la voye de verite',& me suis proposé' tes iugemens.

Seigneur, i'ay adhere' à tes tesmoignages,ne permetz point que ie soye confus.

*C tu me auras resiouy & recrée. Ie courray par la voye de tes commandemens,quand tu auras *eslargy mon cueur.

ה He.

Seigneur enseigne moy la voye de tes statutz:& ie la garderay iusqu'au bout.

Donne moy entendemẽt,& i'obserueray ta loy,&de tout mõ cueur y prẽdray garde.

Conduis moy par le sentier de tes commandemens:car en iceluy i'ay mon plaisir.

Fais que mon cueur soit enclin à tes tesmoignages:& non point en auarice.

Destourne mes yeux,qu'ilz ne voyẽt chose vaine:viuifie moy en ta voye.

Conferme ta promesse à ton seruiteur, lequel est en ta crainte.

Oste mon opprobre que i'ay craint: car tes iugemens sont bons.

Voicy,i'ay conuoite' tes commandemẽs: viuifie moy par ta iustice.

E ו Vau.

O Seigneur,que ta benignite' vienne sus moy,& ton salut selon ta promesse.

Afin que i'aye pour respondre à celuy qui me fait opprobre:car ie me confie en ta parolle.

Et ne permetz iamais que la parolle de verite' soit ostée de ma bouche: car ie me suis arreste' à tes iugemens.

Et ie garderay continuellement ta loy, & à touſiourſmais.

Et chemineray comme en lieu large, pourtant que i'ay cerche' tes cõmandemẽs.

Et parleray de tes tesmoignages deuant les Roys,& ne seray point confus.

Et me delecteray en tes commandemens, lesquelz i'ay ayme'.

Et leueray mes mains à tes commandemẽs q̃ i'ay ayme',&mediteray en tes statutz.

F ז Zain.

Souuienne toy de ta parolle donnée à tõ seruiteur,par laquelle tu m'as fait esperer.

Icelle est ma consolation en mon affliction:car ta parolle m'a viuifie'.

Les orgueilleux se sõt moquez de moy tãt & plus:mais ie n'ay point decline' de ta loy.

Seigneur i'ay eu memoire de tes iugemẽs des le temps iadis,& en ay este' consolé'.

Vn horreur m'a saisy à cause des meschans,qui delaissent ta loy.

Tes statutz m'ont este' pour chansons,en la maison ou i'ay demeure' comme estranger.

Seigneur i'ay de nuit eu souuenance de ton nom:à fin que ie gardasse ta loy.

I'ay eu cela en moy, à fin d'obseruer tes commandemens.

ח Heth.

O Seigneur qui es ma portion,i'ay propose' de garder tes parolles. G

I'ay supplie' ta face de tout mon cueur, aye mercy de moy selon ta promesse.

I'ay pense' à mes voyes,&ay tourne' mes piedz vers tes tesmoignages.

Ie me suis haste',& n'ay point differe' de faire tes commandemens.

Les bendes des meschans m'ont pille': mais ie n'ay point oublie' ta loy.

Ie me leueray à minuit pour te regracier, à cause de tes iustes iugemens.

Ie suis compagnon de tous ceux qui te craingnent,& de ceux qui gardent tes commandemens.

Seigneur la terre est pleine de ta benignite':enseigne moy tes statutz.

ט Teth.

O Seigneur,tu as fait grace auec ton seruiteur,selon ta promesse. H

Enseigne moy bonte', cognoissance, & science:car i'adiouste foy à tes commandemens.

Deuant que ie fusse afflige',i'erroye:mais maintenant ie garde ta parolle.

Tu es bon,& bien faisant, apprens moy tes ordonnances.

Les orgueilleux m'ont attribue' mensonge:mais ie garderay de tout mon cueur tes commandemens.

Le cueur d'iceux est gras comme saing: mais ie me delecteray en ta loy.

Il m'est bon que i'aye este' humilié, à fin que i'apprenne tes statutz.

La loy de ta bouche m'est meilleure que mille pieces d'or & d'argent.

י Iod.

Tes mains m'ont fait & forme': donne I moy entendement,à fin que i'apprenne tes commandemens.

Ceux qui te craingnent me verront, & seront ioyeux,pourtant que ie me fie en ta parolle.

Ie cognoy SEIGNEVR que tes iugemens sont iustes & que tu m'as humilié en verite'.

Ie te prie que ta benignite' me conſole, ſelon ta promeſſe [faite] à ton ſeruiteur.

Que ta compaſſion vienne, ſur moy, & ie viuray: car ta loy eſt ma delectation.

Que les orgueilleux ſoyent confuz, car ilz m'ont fait faulſement: mais ie mediteray en tes commandemens.

Ceux qui te craingnent ſoyent tournez auec moy, & ceux qui cognoiſſent tes teſmoignages.

Mon cueur ſoit entier en tes ordonnances, à fin que ie ne ſoye point confus.

כ Caph.

K Mon ame eſt deffaillie apres ton ſalut: ie m'attendz à ta parolle.

Mes yeux ſont defailliz apres ta parolle, diſant: quand me conſoleras-tu?

Pourtant que ie ſuis comme vne veſſie en la fumée: mais ie n'ay point oublie' tes ſtatus.

De combien ſont les iours de ton ſeruiteur? quand feras-tu iugement de ceux qui me pourſuyuent?

Les orgueilleux ont fouy des foſſes pour moy, ce qui n'eſt point ſelon ta loy.

Tous tes commandemens ſont verite': ilz me perſecutent faulſement, parquoy ayde moy.

Ilz m'ont à peu pres conſume' en la terre: mais ie n'ay point delaiſſe' tes commandemens.

Viuifie moy ſelon ta benignite': & ie garderay les teſmoignages de ta bouche.

ל Lamed.

L Seigneur ta parolle demeure eternellement auec le ciel.

Ta fidelite' eſt de generation en generation: tu as fonde' la terre, & elle demeure.

Par tes iugemens, les choſes perſeuerent iuſqu'auiourdhuy: car toutes choſes te ſeruent.

Si ta loy n'euſt eſte' ma delectation: ie fuſſe alors pery en mon affliction.

Ie n'oublieray point eternellement tes commandemens: car tu m'as viuifie' en iceux.

Ie ſuis à toy, ſauue moy: car i'ay cerche' tes commandemens.

Les meſchans m'ont attendu pour me deſtruire: mais i'entendray tes teſmoignages.

Ie peux veoir la fin de toute [a] perfection: mais ton commandement eſt mout large.

[a] C. il n'y a choſe ſi parfaite qui ne periſſe.

מ Mem.

M Combien ay-ie ayme' ta loy? icelle eſt ma deuiſe tout le iour.

Tu m'as fait plus prudent que mes ennemiz, par tes commandemens: car ie les ay touſiours vers moy.

I'ay eſte' fait plus prudent que tous ceux qui m'enſeignoyẽt: pourtant que tes teſmoignages ſont ma meditation.

I'ay entẽdu plus que les anciens: pourtãt que ie garde tes commandemens.

I'ay retenu mes piedz de toute voye mauuaiſe, à fin que ie gardaſſe ta parolle.

Ie ne me ſuis point deſtourne' de tes iugemens, pource que tu m'as enſeigne'.

Que tes parolles ont eſte' faites douces à mon palais: & plus que le miel à ma bouche.

I'ay intelligence par tes commandemẽs: & pourtant i'ay hay toute voye de faulcete'.

נ Nun.

N Ta parolle eſt la lampe à mon pied, & la lumiere de mon ſentier.

I'ay iure', & maintiendray de garder les iugemens de ta iuſtice.

Seigneur ie ſuis fort afflige', viuifie moy ſelon ta promeſſe.

Seigneur ie te prie que les oblations de ma bouche te ſoyent aggreables, ſi m'enſeigne tes iugemens.

Mon ame eſt cõtinuellement [a] en hazard: mais ie n'oublie point ta loy.

[a] Ebr. en ma main, comme, Iug. 12.

Les meſchans m'ont tendu le laqs: toutesfois ie ne me ſuis point deſuoye' de tes mandemens.

I'ay prins pour heritage perpetuel, tes teſmoignages: car ilz ſont la delectation de mon cueur.

I'ay encline' mon cueur à faire tes ſtatus eternellement ſans fin.

ס Samech.

O I'ay eu en hayne les iniques: mais i'ay ayme' ta loy.

Tu es mon lieu ſecret, & mon eſcuſſon: ie m'attendz à ta parolle.

Vous qui eſtes mauuais, deportez vous de moy, & ie garderay les commandemens de Dieu.

Conferme moy ſelon ta promeſſe, & ie viuray: & ne permetz point que ie ſois confus de mon attente.

Souſtiẽs moy, & ie ſeray ſauue': & prẽdray continuellement plaiſir en tes ordõnances.

Tu fouleras au pied tous ceux qui ſe deſuoyent de tes ſtatuz: car leurs machinations ſont menſonge.

Tu fais aneantir cõme l'eſcume tous les meſchans de la terre: & pourtant i'ay ayme' tes teſmoignages.

Ma chair a eſte' eſpouãntée pour la crainte de toy: & ay eu peur à cauſe de tes iugemens.

ע Ain.

P I'ay fait iugement & iuſtice: ne me baille point à ceux qui me font iniure.

Addreſſe ton ſeruiteur en bien, & que les orgueilleux ne me facent nulle iniure.

Mes yeux ont deffailly apres ton ſalut,

& apres la parolle de ta iuſtice.

Fais auec ton ſeruiteur ſelon ta benignite', ſi m'enſeigne tes ſtatutz.

Ie ſuis ton ſeruiteur, fays moy entendre, à fin que ie cognoiſſe tes teſmoignages.

Il eſt temps que le Seigneur face: car ilz ont diſsipe' ta loy:

A ceſte cauſe i'ayme tes commandemens, plus que or & pierres precieuſes.

Pour ceſte cauſe auſsi ay i'eſtime' droitz tous tes commandemens en toute choſe: mais i'ay en hayne toute faulſe maniere de faire. ℘ Phe.

Q Tes teſmoignages ſont dignes d'admiration: pourtant les garde mon ame.

L'ouuerture de tes parolles illumine, & donne intelligence aux ſotz.

I'ay ouuert ma bouche, & ay baaille': car i'ay appete' tes commandemens.

Regarde moy, & aye mercy de moy, ſelon le iugement de ceux qui aymẽt tõ nom.

Addreſſe mes pas ſelon ta parolle: & ne permetz dominer en moy iniquite' quelconque.

Deliure moy de l'iniure des hommes, & ie garderay tes commandemens.

Fais luire ta face ſur ton ſeruiteur: & ſi m'apprens tes ordonnances.

Ruiſſeaux d'eauës ſont deſcendus de mes yeux: pourtant qu'ilz ne gardoyent point ta loy. ℣ Zade.

R Seigneur tu es iuſte, & ton iugement eſt droit.

Tu as commande' ſingulierement la iuſtice de tes teſmoignages: iuſtice, & la fidelite'.

Mon zele m'a eſtouffe': pource que mes aduerſaires oublioyent tes parolles.

Ta parolle eſt mout eſprouuée, & ton ſeruiteur l'ayme.

Ie ſuis petit & meſpriſe': toutesfoys ie n'oublie point tes commandemens.

Ta iuſtice eſt vne iuſtice à perpetuite', & ta loy eſt verite'.

Tribulation & angoiſſe m'ont trouue': mais tes cõmandemens ſont ma delectatiõ.

Tes teſmoignages ſont iuſtice eternellemẽt: donne m'en intelligence, & ie viuray. ℘ Coph.

S I'ay crie' de tout mon cueur, reſpondz moy Seigneur: & ie garderay tes ordonnances.

Ie t'ay reclame', ſauue moy: & ie garderay tes teſmoignages.

Ie preuiens le poinct du iour, & crie: car ie me fie à ta promeſſe.

Mes yeux ont preuenu les veilles [de la nuit,] à fin que ie medite en ta parolle.

Seigneur eſcoute ma voix ſelon ta benignite': viuifie moy ſelon ton iugement.

Mes perſecuteurs ſe ſont approchez pour faire quelque laſchete: en ſ'eſlongnant de ta loy.

Approche toy Seigneur car tous tes cõmandemens ſont de verite'.

I'ay des le commencement eſte' entendu par tes teſmoignages, car tu les as fondez eternellement. ℟ Res.

Regarde mon affliction, & me deliure: T
car ie n'ay point oublie' ta loy.

Deffendz ma cauſe & me guarantis: viuifie moy ſelon ta promeſſe.

Le ſalut eſt loing des meſchãs: car ilz ne ſ'enquierent point de tes ſtatutz.

Seigneur tes compaſsions ſont grandes: viuifie moy ſelon ton iugement.

Ceux qui me perſecutent, & me trauaillent ſont en grand nombre, mais ie n'ay point decline' de tes teſmoignages.

I'ay veu les deſloyaux, & en ay eu ennuy: pource qu'ilz ne gardoyent nullement tes parolles.

Seigneur, tu voys que i'ayme tes commãdemens: viuifie moy ſelon ta benignite'.

Ta parolle a eſte' veritable des le commencement: & tous les iugemens de ta iuſtice ſeront à perpetuite'.

Ψ Sin.

Les princes m'ont perſecute' ſans cauſe: V
& mon cueur a eu crainte pour ta parolle.

Ie me reſiouy pour ta parolle, comme celuy qui trouue groſſe deſpouille.

I'ay eu faulſete' en hayne, & en abomination: & ay ayme' ta loy.

Ie te loue" ſept foys le iour: pour les iugemens de ta iuſtice.

Ceux qui ayment ta loy: ſeront en grande" felicite' & n'auront aucune ruine.

I'ay attendu ton ſecours Seigneur, & ay fait tes commandemens.

Mon ame garde tes teſmoignages, & les ayme mout fort.

I'ay garde' tes mandemens & tes teſmoignages: car toutes mes voyes ſont en ta preſence.

ת Thau.

Seigneur que mon cry vienne en ta preſence: donne moy entendement ſelon ta X
parolle.

Que ma priere entre deuant toy: deliure moy ſelon ta promeſſe.

Mes leures prononceront louãnge, quãd tu m'auras enſeigne' tes ordonnances.

Ma langue chantera ta parolle: car tous tes commandemens ſont iuſtes,

Ta main me ſoit en ayde: car i'ay eleu tes commandemens.

Seigneur i'ay deſire' [d'auoir] ton ſalut: & mes delectations ſont ta loy.

Mon ame viura & te louera: & tes iugemens me ſeront en ayde.

" C'eſt) pluſieurs foys.
" Eb. paix.

I'ay este' desuoye' cõme la brebis perdue, cerche ton seruiteur: car ie n'oublie point tes commandemens.

PSEAVME. CXX.

Cantique des degrez.

A I'Ay inuoque' le Seigneur en ma tribulation, & il m'a respondu.

Seigneur deliure mon ame des faulses leures, & de la langue pleine de fraude.

Quelle chose te donnera, ou quelle chose t'auancera la langue pleine de tromperie?

Icelle est comme les flesches agues d'un hõme robuste, & cõme charbõs de geneure.

B Las, qu'il m'est [mal,] pourtant que suis estranger en Mesech, & habite es tabernacles de Cedar.

Mon ame a fait longuement sa demeure auec celuy qui auoit la paix en haine.

Ie demandoye la paix: mais quand i'en parloye, iceux [s'esmouuoyent] à la guerre.

PSEAVME CXXI.

Cantique des degrez.

A I'Ay esleue' mes yeux aux mõtagnes: d'ont me viendra secours.

Mon ayde est du Seigneur, qui a fait le ciel & la terre.

Il ne permettra point chãceler tes piedz: & celuy qui te garde, ne sommeillera point.

Voicy celuy qui garde Israel ne sommeillera point, & ne s'endormira point.

Le Seigneur te garde, le Seigneur est ton

B ombre [prest] à ta main dextre.

Le soleil ne te frappera point de iour, ne la lune de nuict.

Le Seigneur te gardera de tout mal: il gardera ton ame.

Le Seigneur gardera ton yssue & ton entree des l'heure presente & doresnauant.

PSEAVME. CXXII.

Chanson des degrez De Dauid.

A IE me suis esiouy, en ceux qui m'ont dit: nous irons à la maison du Seigneur.

Noz piedz s'arresteront en tes portes, o Ierusalem.

Ierusalem, laquelle est edifiée comme cite' qui est en soy coniointe ensemble.

En laquelle montent les lignées, les lignées du Seigneur en tesmoignage à Israel, pour celebrer le nom du Seigneur.

B Car illec sont assiz les sieges pour iuger, les sieges de la maison de Dauid.

Demandez felicite' pour Ierusalem: ceux qui t'ayment soyent en prosperite'.

Felicite' soit à ta muraille, & abondance en tes palays.

Pour l'amour de mes freres & de mes cõ

* c'est) ie te souhaiteray paix

pagnons, * ie te parleray maintenant de felicite'.

A cause de la maison du Seigneur nostre Dieu, ie te procureray ton bien.

PSEAVME. CXXIII.

Chanson des degrez.

IE leue mes yeux à toy, qui es habitant es A cieux.

Voicy, cõme les yeux des seruiteurs sont à la main de leurs seigneurs, & comme la seruãte a les yeux apres la main de sa dame: ainsi auons nous noz yeux apres le Seigneur, iusqu'à ce qu'il ayt mercy de nous. B

Aye mercy de nous Seigneur, aye mercy de nous: car nous sommes mout remplis de mespris.

Nostre ame est grandement remplie de la moquerie des riches, & du mespriseme't des orgueilleux.

PSEAVME. CXXIIII.

Chanson des degretz de Dauid.

ISrael die maintenãt: Si le Seigneur n'eust A este' pour nous:

Si le Seigneur n'eust este' pour nous, quand les hõmes s'esleuoyent contre nous:

Ilz nous eussent iadis engloutis tous vifz, durãt que leur fureur estoit enflammée contre nous.

Iadis les eaues nous eussẽt noyez, le fleu B ue eust passe' sur nostre ame.

Iadis fussent passées sur nostre ame les eaues impetueuses.

Le Seigneur soit beneit, lequel n'a point permis q̃ nous ayons este' en proye à leurs dentz.

Nostre ame est eschappée cõme l'oyseau du laqz des pipeurs: le laqz est rompu, & nous sommes eschappez.

Nostre secours est au nom du Seigneur, lequel a fait le ciel & la terre.

PSEAVME. CXXV.

Chanson des degrez.

CEux qui se fient au Seigneur sont com A me la montagne de Zion, laquelle ne se meut point de son lieu: mais demeure eternellement.

Les montagnes de Ierusalem sont à lenuiron d'elle, & le Seigneur à lenuiron de son peuple, des le present iusqu'à tousiours mais. B

Car la verge de meschancete' ne reposera point sur le sort des iustes, afin que les iustes n'auancent point leurs mains à l'iniquite'.

Seigneur fais biẽ aux bons, & aux droitz de cueur.

Ceux qui declinent apres leurs dissolutiõs, le Seigneur les amenera auec ceux qui font iniquite': mais il y aura paix en Israel.

PSEAVME. CXXVI.

Cantique des degrez.

QVand le Seigneur a fait retourner les A captifz de Zion, nous auons este' cõme

ceux

ceux qui songent.

Lors nostre bouche a este remplie de ris, & nostre langue de resiouyssance: lors on a dit entre les gens: le Seigneur a fait grandes choses à ceux la.

B Le Seigneur a fait grandes choses enuers nous, dont nous sommes ioyeux.

"C. noz captifz.

O Seigneur fais nous retourner nostre "captiuite, comme les decours au "Midy.

"Laquelle region pour la grãde secheresse demande l'eaue: ou, par le vẽt de Midy, qui sont reduitz à sec.

Ceux qui auront seme en l'armes, ilz recueilleront en ioye.

Ilz iront & ploureront portans leurs "semoires pour ietter la semence: mais ilz reuiendront auec gayte, portans leurs gerbes.

"Selõ Ra. Esdra. R. Cim. precieuse. ou chere semence.

PSEAVME CXXVII.

Chanson des degrez de Salomon.

SI le Seigneur n'edifie la maison, ceux qui l'edifient, trauaillent en vain: si le Seigneur ne garde la cite, celuy qui la garde, veille en vain.

Ce vous est chose vaine de vous leuer matin, d'aller tard reposer en mangeãt pain d'angoisse, au lieu que le Seigneur dõnera repos à son bien ayme.

B Voicy, les filz sont heritage "du Seigneur, le fruit du ventre est le "loyer [qu'il donne].

"C'est à sauoir qu'il donne "c'est) dõ.

Ainsi que les flesches sõt en la main d'un homme robuste ainsi sont les ieunes filz.

Bienheureux est celuy qui a remply son carquoys d'icelles: ilz ne seront point confuz, quand ilz parleront auec leurs ennemis en la porte.

PSEAVME. CXXVIII.

Chanson des degrez.

A BIenheureux est quiconque craint le Seigneur, & chemine en ses voyes.

Car tu mangeras la labeur de tes mains: tu seras bienheureux, & bien te sera.

Ta femme sera comme vne vigne fructueuse es costez de ta maison: tes enfans seront comme plantes d'oliues à lenuiron de ta table.

B Voicy pour vray ainsi sera "beneit l'hõme qui craint le Seigneur.

"c'est) rẽpli de biens.

Ainsi le Seigneur te beneira de Zion, & verras le bien de Ierusalem tous les iours de ta vie.

Et verras les enfans de tes enfans, & paix en Israel.

PSEAVME. CXXIX.

Chanson des degrez.

A QVe Israel die maintenant: ilz m'ont souuent tormente des ma ieunesse.

Ilz m'ont souuenteffois trauaille des ma ieunesse: toutesfois ilz n'ont point eu puissance sus moy.

"autrement, ahẽné.

Les laboureurs ont "laboure sus mon dos, & ont alonge leurs rayes.

B Mais le Seigneur qui est iuste a coppe les cordeaux des meschans.

C Tous ceux qui ont Zion en hayne serõt confuz, & reculez en arriere.

Ilz seront comme l'herbe des toictz, laquelle est seiche deuãt que'lle soit arrachée.

D De laquelle le moissonneur ne remplit point sa main: ne le gleneur ses aissselles.

Et dont les passans ne diront point: la benediction de Dieu soit sus vous, nous vous "beneissons au nom du Seigneur.

"c'est prions & souhaittous bien.

PSEAVME CXXX.

Chanson des degrez.

A OEternel, ie t'inuoque des lieux profondz.

Seigneur escoute ma voix, que tes aureil les soyent ententiues à la voix de ma priere.

O Seigneur Dieu si tu prens garde aux iniquitez, qui est ce qui subsistera?

Mais il y a pardon vers toy, "à fin que tu soys craint.

I'ay attendu le Seigneur, mon ame a attendu: & ay eu esperance en sa parolle.

B Mon ame est [attendante] vers le Seigneur, "depuis la veille du matin iusqu'à l'autre veille.

" Grec תורה pour תורא pour ta loy.

Israel s'attende au Seigneur: car il y a benignite vers le Seigneur, & grande redemption est vers luy.

Et il deliurera Israel, de toutes ses iniquitez.

"Aucuns, deuant q̃ ceux qui veillent, attendãs le matin.

PSEAVME CXXXI.

Cantique des degrez de Dauid.

A SEigneur mon cueur n'est point hautain, & mes yeux ne sont point esleuez, & n'ay point chemine es choses plus grandes & plus merueilleuses qu'à moy n'appartenoit.

Ains plustost me suis deporte, & tenu quoy mon courage, comme celuy qui est seure "de sa mere: mon courage donc est en moy, comme celuy qui est seure.

B Qu'Israel espere au Seigneur des à present, & à touſiours mais.

"c'est delaicté.

PSEAVME CXXXII.

Chanson des degrez.

A SEigneur, aye souuenance de Dauid, & de toutes ses afflictions.

Lequel a iure au Seigneur, & fait vœu au Puissant de Iacob.

Ie n'entreray pas au tabernacle de ma maison, & ne monteray sur le lict de ma couche.

Ie ne dõneray point de sõne à mes yeux, & ne laisseray sommeiller mes paupieres.

Iusqu'à ce que i'auray trouue lieu au Seigneur, & des tabernacles au Puissant de Iacob.

B

Voicy nous l'auons ouy en Ephrata: nous l'auõs trouue' en la regiõ de la foreſt.

Nous entrerons en ſes tabernacles: nous nous enclinerons deuant la ſcabelle de ſes piedz.

1. Chroni. 6.g. * Lieue toy Seigneur pour [venir] en ton repos, toy, & l'arche de ta force.

C Tes ſacrificateurs ſoyent veſtus de iuſtice: & que tes debonnaires demenent ioye.

Lu.1.c. Act.2.c. * Pour l'amour de Dauid ton ſeruiteur, ne # deſtourne point la face de ton Oinct.

(c'eſt) ne reiette point: ou, ne deſdaigne point Le Seigneur a iure' en verite' à Dauid, & ne ſ'en dedira point, [diſant:] Ie mettray du fruit de ton ventre ſur ton throne.

Si tes filz gardent mon alliance, & ma conuenance que ie leur enſeigneray: les filz auſsi d'iceux ſe ſeront à touſiourſmais ſus ton throne.

D Car le Seigneur a eleu Zion, & l'a appetée pour ſon ſiege, elle eſt (dit il) mon repos eternellement: i'y demoureray, pource que ie l'ay appetée.

Ie beneiray ſa viande, & raſſaſieray ſes poures de pain.

Et veſtiray ſes ſacrificateurs de ſalut, & ſes ſainctz meneront ioye.

Luc.1.g. Ma.a.3.a. Luc.1.b. * Ie feray illec flourir la corne de Dauid, & prepareray la lampe pour mon Oinct.

Ie veſtiray les ennemis d'iceluy de confuſion: & ſon diademe florira ſur luy.

PSEAVME CXXXIII.

Chanſon des degrez de Dauid.

A O que c'eſt bonne choſe & plaiſante, que freres habitent enſemble!

Comme le precieux oignement eſpandu ſus le chef, & ſus la barbe: la barbe [dy ie] d'Aaron: & qui deſcoulle ſus le bord de ſes veſtemens.

Comme la roſée d'Hermon, & celle qui deſcend ſus les montagnes de Zion: car illec a le Seigneur aſsigne' benediction & vie à touſioursmais.

PSEAVME CXXXIIII.

Chanſon des degrez.

A OR ça louëz le Seigneur vous tous ſeruiteurs du Seigneur, qui vous tenez de nuit en la maiſon du Seigneur.

Eſleuez voz mains au ſanctuaire, & louëz le Seigneur.

Le Seigneur te benie de Zion, lequel a fait le ciel & la terre.

PSEAVME CXXXV.

Louëz l'Eternel.

A COllaudez le nom du Seigneur: vous ſeruiteurs du Seigneur, louëz-le.

Vous qui eſtes en la maiſon du Seigneur, & es paruis de la maiſon de noſtre Dieu:

Collaudez le Seigneur, car le Seigneur eſt bon: chãtez Pſeaume à ſon nom, car c'eſt choſe plaiſante.

Car l'Eternel a eleu Iacob pour ſoy, & Iſrael pour ſa poſſeſsion peculiere.

Certes i'ay cogneu que l'Eternel eſt grand, & que noſtre Seigneur eſt par deſſus tous les dieux.

Le Seigneur a fait toutes les choſes qu'il luy a pleu, au ciel & en la terre, en la mer, & en tous les abiſmes. B

* Il fait monter les nuées du bout de la terre, il fait [venir] les eſclairs auec la pluye, & attire le vent hors ſes threſors. Iere. 10.c

* Il a frappe' les premiers naiz d'Egypte, depuis l'homme iuſqu'au beſtial. Exo.12.d.

Il a enuoye' ſignes & miracles parmy toy o Egypte: contre Pharao & cõtre tous ſes ſeruiteurs.

* Il a frappe' pluſieurs natiõs, & occis les puiſſans Roys. Nõb.21. e.g.

Comme Sehon le Roy des Amoriens, & C Og le Roy de Baſan, & tous les royaumes de Canaan.

* Et a donne' leur terre en heritage pour l'heritage d'Iſrael ſon peuple. Ioſu.12.c

Seigneur, ton nom eſt à perpetuite': Seigneur, la memoire de toy eſt de generation en generation. Dieu eternel.

Car le Seigneur vengera ſon peuple, & ſe rappaiſera à ſes ſeruiteurs.

* Les images des gentz ſont or & argẽt, ouurage des mains de l'homme. Pſeaume 15.a.

Elles ont bouche, & ne parlent point: elles ont des yeux, & ne voyent rien.

Elles ont des aureilles, & n'oyent goutte, auſsi n'ya-il point d'haleine en leur bouche. D

Ceux qui les font ſont ſemblables à icelles, & quiconque eſpere en eux.

Maiſon d'Iſrael, beneiſſez le Seigneur: maiſon d'Aaron, beneiſſez le Seigneur.

Maiſon de Leui, beneiſſez le Seigneur: Vous qui craignez le Seigneur, beneiſſez le Seigneur.

De Zion ſoit beneit le Seigneur, lequel habite en Ieruſalem. Collaudez l'Eternel.

PSEAVME. CXXXVI.

REndez graces au Seigneur: car il eſt A bon, & ſa benignite' dure à iamais.

Rendez graces au Dieu des dieux: car ſa benignite' dure à iamais.

Rẽdez graces au Seigneur des Seigneurs: car ſa benignite' dure à iamais.

Lequel ſeul a fait grandes merueilles: car ſa benignite' dure à iamais.

* Lequel a fait les cieux ingenieuſement: car ſa benignite' dure à iamais. Gene.1.a

Lequel a eſtendu la terre ſus les eauës, car ſa benignite' dure à iamais.

Lequel a fait les grandes lumieres: car ſa benignite' dure à iamais. B

Le ſoleil,

Le soleil pour auoir domination par iour: car sa benignite' dure à iamais.

La lune & les estoilles, pour auoir domi natiõ de nuit: car sa benignite' dure à iamais.

Exo. 12.d * Lequel a frappe' les Egyptiens auec leurs premiers naiz: car sa benignite' dure

Exo.13.d. à iamais.

* Et a retire' Israel hors du milieu d'eux: car sa benignite' dure à iamais.

En main forte, & en bras estendu: car sa benignite' dure à iamais.

Lequel a diuise' la mer rouge en deux: car sa benignite' dure à iamais.

C Et a fait passer Israel par le milieu d'icel

Exo.14.g. le: car sa benignite' dure à iamais.

Nom.21.e * Et a renuerse' Pharao & son armée en la mer rouge: car sa benignite' dure à iamais.

* Lequel a mene' son peuple par le desert: car sa benignite' dure à iamais.

Lequel a frappe' les grandz Roys: car sa benignite' dure à iamais.

Et a occis les Roys magnifiques: car sa

D benignite' dure à iamais.

Comme Sehon Roy des Amoriens: car sa benignite' dure à iamais.

Et Og le Roy de Basan: car sa benignite'

o. dure à iamais.

12.c. * Et a donne' leurs terres en heritage: car sa benignite' dure à iamais.

En heritage à Israel son seruiteur: car sa benignite' dure à iamais.

Lequel nous estans abbaissez a eu memoire de nous: car sa benignite' dure à iamais.

Et nous a rescoux de noz aduersaires: car sa benignite' dure à iamais.

Lequel donne viande à toute creature: car sa benignite' dure à iamais.

Rendez graces au Dieu des cieux: car sa

A benignite' dure à iamais.

PSEAVME CXXXVII.

NOus auons este' assis aupres des fleuues de Babylone, & auons ploure' en ayant souuenance de Zion.

Nous auons pendu noz harpes aux saux au milieu d'icelle.

Quand ceux qui nous auoyent menez prisonniers, nous ont demande' parolles de chantrerie, & du tẽps que nostre liesse estoit suspendue ont dit: Chantez nous quelque chãsonnette de Zion: [Nous respõdions:]

Comment chanterions nous la chanson du Seigneur en terre estrange?

Si ie te metz en oubly Ierusalem que ma dextre soit oubliée.

B Ma langue soit attachée à mon palaitz, si ie n'ay memoire de toy: si ie ne prefere Ierusalem au plus haut de ma liesse.

O Seigneur aye memoire des enfans d'Edom, lesquelz disoyent à la iournée de Ierusalem: rasez la, rasez la, iusqu'au fondement d'icelle.

O fille de Babylone digne d'estre destruite, bienheureux sera celuy qui te rendra la pareille que tu nous as faite. Isaie.13.c

Bienheureux sera celuy qui prendra tes enfans, & les froissera à la pierre.

PSEAVME CXXXVIII.

De Dauid.

A IE te rendray graces de tout mon cueur: ie te chanteray Pseaumes en la presence des souuerains.

Ie m'enclineray à ton sainct temple, & B louëray ton nom pour ta benignite' & fidelite': car tu as magnifie' par dessus toutes choses ton nom & tes parolles.

Tu m'as respondu au iour que i'ay crie': C tu m'as augmente' fortifiant mon ame.

Seigneur, tous les Roys de la terre te louëront: car ilz ont ouy les parolles de ta bouche.

Et chanteront des voyes du Seigneur, pource que la gloire du Seigneur est grãde. D

Car combien que le Seigneur soit haut toutesfois il voit les choses basses, & cognoit de loing les choses esleuées.

Si ie chemine au milieu de la tribulatiõ, tu me preserue la vie: tu auance ta main cõtre l'ire de mes ennemis, & ta dextre me preserue.

Le Seigneur parfera en moy son œuure: Seigneur ta benignite' dure eternellement, tu ne laisseras point l'œuure de tes mains.

PSEAVME CXXXIX.

Au Chantre, Psaume de Dauid. A

SEigneur tu m'as examine', & m'as cogneu.

Tu cognois quand ie m'assied, & quand ie me lieue: tu entendz mon affection de loing. #ou, giste.

Tu as enuironne' mon allure & ma * retraitte, & as hante' toutes mes voyes. Grec הבלי pour רבעי mon cordeau.

Car deuant que la parolle soit en ma langue, voicy desia Seigneur tu cognois le tout.

Tu m'as forme' par derriere & par deuant, & as mis sur moy ta main.

La sciẽce en est par trop merueilleuse pour moy, si haulte q̃ ie ne la puis [comprẽdre]. Dieu en tout.

Ou iray-ie arriere de ton esprit, & ou fuiray-ie arriere de ta face? B

* Si ie monte au ciel, tu y es: si ie fay mon lict au sepulcre, tu y es. Amo. 9.a

Si ie prens les ailes de l'aube du iour, & que i'habite es dernieres parties de la mer: Nul ne se peut cacher de Dieu.

Aussi ta main me cõduira illec, & ta dextre me tiendra. #ou, poindront.

Ainsi ie dy, mais les tenebres # m'abscondront: mesmes # la nuit me sera pour lumiere. #Aucun, mais la nuit sera cõme lumiere entour moy

Et de fait les tenebres ne te font point d'obscurite', & la nuit resplendit comme le

iour, tellement que les tenebres sont semblables à la lumiere.

C Car tu possede mes reins, & m'as couuert au ventre de ma mere.

Ie te rendray graces, pourtant que suis fait par si terrible & merueilleuse maniere: tes œuures sont merueilleuses, ce que mon ame cognoit tresbien.

Ma corporance ne t'est pas cachée: combien que suis fait en secret, & façonné au bas de la terre.

Tes yeux ont veu quand i'estoye encore imparfait, & tous mes [membres,] lesquelz ont esté formez en plusieurs iours, estoyét escriptz en ton liure, quand il n'en y auoit point encore vn seul.

"ou, forte à sauoir à cõprẽdre. "ou, commẽcemẽt. D cõtre ses meschãs. "Grec lisant, רעיך pour עריך lesquelles sont tes citez. "Selon le Grec. Aucuns parlans.

O Dieu combien precieuses sont enuers moy tes penſées, & que "grãde est la "somme d'icelles!

Si ie les veux calculer, elles sont en plus grand nombre que le sablon: quand aussi ie veilleroye, & seroye encore vers toy.

O Dieu n'occiras tu point le meschant, à fin que les hommes respãdans le sang departent de moy?

"Lesquelz sont tes ennemis, te "prouoquans malicieusement, & iurans en vain.

Seigneur n'ay-ie point hay ceux qui te hayoyent? & ay esté marry contre ceux qui s'esleuoient contre toy?

Ie les ay hayz de parfaite hayne, & les ay tenuz pour mes ennemis.

O Dieu essaye moy, & cognois mon cueur: fais l'experience de moy, & considere mes pensées.

"Aucuns, lors conduitz moy par la voye du monde, c'est) perdz moy. A

Et regarde s'il y a en moy aucune condition peruerse: " & me conduitz en la voye eternelle.

PSEAVME CXL.

Au Chantre, Pseaume de Dauid.

SEigneur deliure moy du mauuais homme: garde moy de l'homme faisant violence.

Lesquelz pensent mal en leur cueur: ilz s'assemblent tous les iours à la bataille.

"Ra. Salo. araigne. Sus. 13. b. Rom. 3. b

"Ilz affilent leurs langues comme le serpent: c'est venin de vipere soubz leurs leures. Sela.

Seigneur garde moy des mains du meschant, & me contregarde de l'homme violent, qui propose de "poulser mes pas.

"à sauoir pour faire trebucher. B

Les orgueilleux m'ont mucé le laqs: & ont estendu les cordes de la retz: & m'ont mis iouxte la voye des trebuchetz. Sela.

I'ay dit au Seigneur: Tu es mon Dieu, Seigneur preste l'aureille à la voix de ma priere.

O Eternel Seigneur la force de mon salut, tu es celuy qui couure mon chef au iour de la bataille.

Seigneur ne permetz point au meschant faire à son appetit: ne luy ottroye point sa pensée, dont ilz soyent exaltez. Sela. C

"Que la felonnie de leurs leures les coure, & le chef de ceux qui m'assiegent. "ou, Que la felõnie de leurs leures coure la teste de ceux qui m'enuironnent.

Que les charbons tombent sus eux, & les facent tomber au feu, & es fosses, sans qu'ilz se releuent. "ou, stable

Que l'homme languard ne soit "addressé en la terre, & que le mal chasse apres l'hõme violent, tant qu'il l'aura accablé.

Car ie say que le Seigneur vengera l'affligé, & iugera les poures.

Et de fait le iustes louëront ton nom, & les droituriers habiteront enuers toy.

PSEAVME CXLI.

Pseaume de Dauid.

SEigneur ie t'inuoque, haste toy [de venir] à moy: tendz l'aureille à ma voix, tandis que ie crieray à toy. A

Mon oraison soit dressée vers toy, comme la perfumigation: & le dõ de mes mains, cõme l'offerte du vespre.

Seigneur metz garde à ma bouche, garde le guichet de mes leures.

Ne fais pas incliner mon cueur à mauuaise chose, pour cõmettre aucunes entreprinses par meschancete auec les hommes faisans iniquite, & que ie ne mãge de leurs delices. B

Que le iuste me frappe, & ce me sera beneficence: & qu'il me reprenne, & ce sera oignement pour le chef, lequel ne rompra point ma teste: mais encore mon oraison sera pour leurs mauuaistiez.

Leurs iuges seront iettez es lieux piereux, à fin que les autres oyent mes parolles, car elles sont douces. C

Noz os sont espars sus la gueulle du sepulcre, cõme si on couppoit & fendoit "la terre. "ou, sus la terre: ou, se espãdroient les esclas du bois fẽdu.

Mais o Eternel, mes yeux sont vers toy, i'ay eu fiãce en toy "n'oste point mõ ame. "ou, respans.

Garde moy du laqs par lequel ilz taschẽt de m'enlacer, & des tresbuchetz de ceux qui font iniquite.

Que les meschans tresbuchent ensemble en leurs propres retz, tant que ie seray passé.

PSEAVME CXLII.

L'instruction de Dauid, Oraison quand il estoit en la cauerne. "2. Samuel 22. a. 24.

IE cryeray de ma voix vers le Seigneur, ie feray supplication de ma voix vers le Seigneur. A

I'espãdray deuant luy ma meditation: ie declareray mon angoisse en sa presence.

Quand mon esprit est en esmoy: tu cognois bien mõ chemin: ilz m'ont caché vn

laqs

laqs au sentier par lequel i'alloye.

*Aucuns, Ie contéploye & veoye.

* Contemplât à la dextre & voyant, il n'y a aucun qui me cognoisse, le refuge est perdu pour moy, & n'y a aucun qui requiere mon ame.

Parquoy Seigneur ie m'escrie vers toy, & dy: tu es mon espoir, & ma portion en la terre des viuans.

B Entendz à mon cry, car ie suis grandement appoury: deliure moy de ceux qui me poursuyuent, car ilz sont plus puissantz que moy.

Tire mon ame hors de prison pour louër ton nom: les iustes viendrõt autour de moy pourtant que tu m'auras fait ce bien.

PSEAVME. CXLIII.

Pseaume de Dauid.

A SEigneur escoute ma priere, & preste l'aureille à ma supplication: & me respondz selon ta fidelite', & iustice.

Et n'entre point en iugement auec ton seruiteur: car nul viuãt qui soit, ne sera trouué iuste en ta presence.

B Car l'ennemy poursuit mõ ame, il a iette' ma vie en terre: il m'a mis es lieux tenebreux, comme ceux qui sont mortz iadis.

Et mon esprit est en melencolie en moy, & est mon cueur desole' dedans moy.

I'ay memoire du temps passe', ie medite en tous tes faitz, & deuise de l'œuure de tes mains.

C I'estendz mes mains vers toy: mon ame est apres toy, comme la terre laquelle a soif. Sela.

O Seigneur haste toy & me respondz: mon esprit est deffailly, ne cache point ta face de moy, ou ie seray semblable à ceux qui descendent en la fosse.

*C'est) tost ou de bon ne heure,

Fais moy ouir *au matin ta benignite', car i'ay espoir en toy: fais moy cognoistre la voye en laquelle ie chemineray, car i'ay eleue' mon affection vers toy.

D Seigneur deliure moy de mes ennemis: car i'ay mon refuge en toy.

Enseigne moy à faire ta volunte', car tu es mon Dieu: que ton bon esprit me conduise en la terre droite.

Seigneur tu me viuifieras pour l'amour de ton nom, & retireras mõ ame hors d'angoisse par ta iustice.

Et par ta benignite' tu destruiras tous mes ennemis, & perdras tous ceux qui trauaillent mon ame: car ie suis ton seruiteur.

PSEAVME. CXLIIII.

De Dauid.

A LOue' soit le Seigneur, mon rocher lequel enseigne mes mains à manier les armes, & mes doigtz à guerroyer.

Iceluy est ma benificence & ma forteresse, ma deffence, ma sauuegarde, & mon bouclier, i'ay ma confiance en luy, lequel rend subiect mon peuple soubz moy.

O Seigneur qu'est-ce de * l'homme, que tu le recognoys ainsi? ou du filz de l'homme, que tu l'estime tant? *Sus. *. a.

L'homme est semblable à rien: ses iours B sont comme l'ombre qui passe.

Seigneur encline tes cieux, & descendz, touche les montagnes, & elles fumeront.

Iette les esclairs, & les dissipe: enuoye tes fleches, & les trouble.

*Ou, fais moy ouuerture.

Enuoye ta main d'enhaut, *rescoux moy & me deliure des grãdes eauës, de la main des *filz de l'estrangier, desquelz la bouche parle chose vaine, & la dextre est dextre de faulsete'.

*C'est) des estranges cõme des filz de l'hõme. c'est) des hõmes C

O Dieu ie te chanteray nouuelle chanson: ie te diray Pseaumes au psalterion, & à l'instrument de dix cordes.

Lequel donne deliurance aux Roys: lequel rescout Dauid son seruiteur de l'espée nuysante.

Rescoux moy & me deliure de la main des enfans estranges, desquelz la bouche parle chose vaine, & desquelz la dextre est dextre de faulsete'.

D

Afin que noz filz soyent comme petites plantes croissans en leur ieunesse: & noz filles comme les coingz d'entailleures à la similitude du temple.

Noz greniers soyent pleins redondans de toute maniere de prouision: noz ouailles augmentent par mille, & sortent par millions en noz rues.

Noz bœufz soyent duisans à porter charges: qu'il n'y ait point de ruyne, ne desgarement, ny de cry en noz rues.

Bienheureux est le peuple, auquel il est ainsi: bienheureux est le peuple, auquel le Seigneur est son Dieu.

PSEAVME. CXLV.

Louãnge de Dauid.

MOn Dieu mon Roy ie t'exalteray, & A beneiray ton nom à touſiours mais.

Ie te beneiray par chacun iour, & collauderay ton nom eternellement.

Le Seigneur est grand & mout louable, tellement que sa grandeur est incomprehensible.

Vne generation annoncera tes œuures à l'autre, & declareront ta puissance.

Ie parleray de l'hõneur & de la gloire de ta magnificẽce, & de tes gestes merueilleux. B

Et deuiseront de la force de tes choses redoubtables: mais moy ie deschiffreray ta grandeur.

Ilz desgorgeront la memoire de ta grande bonte', & chanteront ta iustice.

Le Seigneur est clement & pitoyable, tardif à ire, & de grande benignite'.

Le Seigneur est bon à tous,& sa compassion est sus toutes ses œuures.

Seigneur toutes tes œuures te louënt,& tes saincts te benissent.

C Ilz dient l'honneur de ton regne,& recitent ta puissance.

*Ebri. sa: vsant de varieté de personne. A fin de donner à cognoistre *ta puissance aux hommes,& la gloire magnifique de ton royaume.

Ton regne est le regne de tous les siecles, & ta domination est en toutes generatiõs.

Ou, clinent. Le Seigneur soustient tous ceux qui chent,& redresse tous ceux qui tombent.

Psea.104. Les yeux de tous s'arrestent sus toy, àfin que tu leur donne viande à chacun en son temps.

Ou, par bonne volunté. Tu ouure ta main, & rassasie tous animaux à souhait,toute creature viuante.

Le Seigneur est iuste en toutes ses voyes,& bening en toutes ses œuures.

D Le Seigneur est pres de tous ceux q̃ l'inuoquẽt, de tous ceux qui l'inuoquẽt en verite'.

Il fait la volunte' de ceux qui le craignẽt, & exauce leur cry,& les sauue.

Le Seigneur garde tous ceux qui l'ayment:mais il destruit tous les meschans.

Ma bouche prononcera la louänge du Seigneur, & toute creature beneira son sainct nom eternellement.

PSEAVME. CXLVI.

Louëz l'Eternel.

A MOn ame,louë le Seigneur.

Ie louëray le Seigneur durant ma vie,& chanteray Pseaumes à mon Dieu, tãt que ie seray.

Ne vous fiez point aux princes,ne à filz d'homme quelconque,auquel n'ya point de secours.

B L'esprit d'iceluy se part, & retourne en sa terre,& en ce iour la perissent ses entreprises.

Bienheureux est celuy auquel le Dieu de Iacob est pour ayde, & duquel l'attente est au Seigneur son Dieu.

Lequel a fait le ciel & la terre, & la mer & tout ce qui est en iceux:lequel garde foy eternellement.

Act. 14.c. Apo.14. b * Lequel fait iugement à ceux ausquelz on fait iniure:lequel donne viande à ceux qui ont faim:le Seigneur deslie ceux qui sont liez. C

Le Seigneur donne la veuë aux aueugles, le Seigneur redresse ceux qui tombent: le Seigneur ayme les iustes.

Le Seigneur garde les estrangers,il soulage l'orphelin & la vefue, & renuerse la voye des meschans.

Le Seigneur regnera eternellement: o Zion ton Dieu est de generation en generation. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXLVII.

COllaudez l'Eternel: car il est bon de chanter de nostre Dieu, car il est plaisant,& la louänge en est desirable. A

Le Seigneur edifie Ierusalem,il rassemble les banniz de Ierusalem.

Il guarit ceux qui sont* abbatuz en leur cueur,& adoube leurs playes. *C'est de solez & de scõfortez.

Lequel compte le nombre des estoilles, les appellant toutes par leurs noms.

Nostre Seigneur est grand & de grande vertu,& son intelligence est infinie. B

Le Seigneur soubleue les affligez:mais il abbaisse les meschans iusqu'à terre.

Chantez au Seigneur en louänges, dites Pseaumes à nostre Dieu en harpes.

Lequel couure le ciel de nuées, & appareille la pluye pour la terre:lequel produit l'herbe es montagnes.

Lequel donne au bestial sa viande, & aux petis du corbeau qui l'inuoquent.

Il ne prent point plaisir en la force du cheual,il n'a point sa volunte' es iambes de l'homme. C

Le Seigneur prend son plaisir, à ceux qui le craignẽt,& à ceux qui s'attendent à sa benignite'.

O Ierusalẽ annonce le Seigneur:O Zion louë ton Dieu.

Car il renforce les verroux de tes portes,il benoit tes filz au milieu de toy.

C'est luy qui met paix en tes marches,& te rassasie de* fleur de froment. *Ou, graisse.

C'est luy qui enuoye sa parolle en la terre:sa parolle court tresbastiuement. D

C'est luy qui donne la neige comme la laine,& espart la* bruine comme cendre. *Ou, blanche gesse.

C'est luy qui iette sa* glace comme morceaux,qui pourra durer deuant sa froidure? *C'est gresle, qui ne est autre chose que glace briscee.

Ausi il enuoye sa parolle, & les fond:il reduit son vent,& les eauës decoulẽt.

Il annonce ses parolles à Iacob, ses status & ses iugemens à Israel.

Il n'a point fait ainsi à toutes les nations, & ne leur a point donne' à cognoistre ses iugemens. Louëz l'Eternel.

PSEAVME. CXLVIII.

Collaudez l'Eternel.

VOus creatures des cieux,louëz le Seigneur: vous qui estes es hautz lieux, louëz le. A

Tous anges d'iceluy,louëz le:tous exercites d'iceluy,louëz le:soleil & lune, louëz le:toutes estoilles lumineuses,louëz le.

* Les cieux des cieux,& les eauës qui sont sus les cieux,louëz le. Dani.3 c.

Qu'ilz louẽt le nom du Seigneur:car il l'a cõmande',& toutes choses ont este' créées. B

Il les a estably eternellement,il a mis vne ordonnance laquelle ne passera point.

Vous

Vous dragons & tous abysmes, vous creatures de la terre louëz le Seigneur.

C Feu & gresle, neige & vapeur, le vent de tourbillon faisans sa parolle.

Montagnes & toutes montagnettes, arbres fructueux & tous cedres.

"De ce mot. Gene. 1. c. Animau & tout bestial, "reptiles & oyseaux empennez.

D Roys de la terre & tous peuples, princes & tous iuges de la terre, ieunes & aussi pucelles, anciens auec adolescens.

Qu'ilz louënt le nom du Seigneur: car son nom seul est excellēt, & est sa magnificence sur la terre & sus les cieux.

Il exaltera la corne de son peuple, la louänge est à tous ses debonnaires, & aux enfans d'Israel, qui est le peuple prochain de luy. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CXLIX.

Collaudez le Seigneur.

A CHantez au Seigneur chanson nouuelle, & que sa louänge soit [ouye] en la congregation des bons.

Qu'Israel ayt liesse en celuy qui l'a fait, & que les filz de Zion s'esiouissent en leur Roy.

Qu'ilz louënt son nom à la fleutte, qu'ilz luy dient Pseaumes en tabour & en harpe.

B Car le Seigneur prent plaisir en son peuple: il glorifiera les humbles en salut.

Les debonnaires s'esgayeront en gloire, & chanteront sur leurs couches.

Les excellences de Dieu seront en leur gorge, & espées [trenchantes] à deux costez en leur main.

C Pour faire vengeance des natiōs, & pour chastier les peuples.

Pour lier leurs Roys de chaines, & leurs barons en ceps de fer.

A finqu'ilz facent d'eux le iugement escrit: ceste magnificence est à tous ses debonnaires. Louëz l'Eternel.

PSEAVME CL.

Collaudez le Seigneur.

"Ou qui est en son &c. A LOuëz Dieu "en son sainct lieu: louëz le en l'estendue de sa force.

Louëz le, en sa puissance: louëz le, selon sa grande hautesse.

Louëz le, en son de trompe: louëz le, en Psalterion & en harpe: louëz le, en tabour & en phiffre: louëz le, en orgues & en cornemeuse.

Louëz le, de cymbales resonantes: louëz le, de cymbales bruyantes.

Tout ce qui respire, louë l'Eternel.

Louëz l'Eternel.

Fin des Pseaumes.

Les Prouerbes de Salomō.

CHAP. I.

LES "DITZ DE Salomon filz de Dauid, Roy d'Israel: pour cognoistre sapience & instruction, pour entēdre les parolles de sciēce, pour receuoir correction de prudence, iusti- A "Des trois mille paraboles. 1. Ro. 4.

ce, "iugement, & ce qui est equitable, à fin de dōner aux simples "discretion, & aux ieunes gens sauoir & aduisement. Le sage escoutera, & aura plus de doctrine, & l'homme entendu aquestera "prudence: à fin d'entendre sentences & interpretations, les parolles des sages & leurs ditz obscurs. "Ou raison. "Ou finesse. "Ou addresse & dexterité à gouuerner. Pse. iii. d.

*La crainte du Seigneur est le commencement de science: mais les folz mesprisent sapience & instruction. Mon filz escoute l'instructiō de tō pere: & ne delaisse point l'enseignement de ta mere: car ilz te seront cōme grace adiousteé à ton chef, & carquās à ton col. Mon filz, si les pecheurs te veulent attraire n'y va point. S'ilz disent: viens auec nous mettōs embusches au sang, & faisons le guet à l'innocent, sans cause: engloutissons les cōme vn gouffre tous vifz, & entiers comme ceux qui descendent en la fosse. Nous trouuerōs cheuāce precieuse, & remplirons noz maisons de butin. "Metz ta part auec nous, & soit vne bourse [cōmune] entre nous tous. Mon filz ne chemine point en la voye auec eux, retire ton pied de leurs sentiers. Car leurs piedz courēt apres le mal & se hastent pour respandre le sang: mais pour neant est estendue la retz deuant les yeux de tout ce qui a aile. Ainsi iceux font embusches contre leur propre sang, ilz conspirent contre leurs vies. Ainsi sont les sentiers de tout homme conuoyteux de gaing, lequel surprendra la vie de son possesseur. B "Ebr. iette ton sort en trenous. Isa. 59. b. C

La sapience crie dehors, elle fait retentir sa voix es rues, elle crie aux carrefours ou il y a multitudes, & profere ses ditz, à l'entrée des portes & en la cité. Iusqu'à quand [dit elle] o sotz aymerez vous la sottie? & les moqueurs appeteront la moquerie? & les folz auront en hayne la science? Retournez vous à ma correction: Voicy, ie vous manifesteray mon esprit, & vous donneray à cognoistre mes parolles. *Pour ce ay-ie crié, mais vous le refusez: i'estendz ma main, mais il n'y a nul qui y entende. Et auez deboute' tout mon conseil, & Isa. 65. b. Iere. 7. c.

n'auez point voulu de ma correction. Aussi ie me riray de vostre perdition, ie me moqueray quand vostre frayeur suruiendra: D quand vostre peur comme calamite' aduiendra, & vostre perdition comme la tempeste sera prochaine: quand sur vous viendra torment & angoisse. Alors ilz m'appelleront, mais ie ne respondray point: ilz me cercheront de matin, mais ilz ne me trouueront point. Pour autant qu'ilz ont hay la science, & n'ont point eleu la crainte du Seigneur. Ilz n'ont point voulu de mon cõseil, mais ont tenu vile totallement ma correction. Parquoy ilz mangerõt du fruit de leurs voyes, & seront saoulez de leurs conseilz. Car les sotz serõt occiz par leur aise: & les folz seront ruinez par leur prosperite'. Mais celuy qui m'orra habitera seurement, & reposera sans crainte de mal.

CHAP. II.

A MOn filz si tu reçois mes parolles, & cache en toy mes commandemens, tellement que tes aureilles entendent, à la sapience: & que tu enclines ton cueur à intelligence. Si tu appelles l'intelligence, & cõuie l'intelligẽce de tavoix, si tu la cerche cõe l'argent, & la quiers cõe thresors: Lors tu entendras la crainte du Seigneur, & trouueras la cognoissance de DIEV. Car le Seigneur B donnera de sa bouche la sapience, la science, & l'intelligence. Il conseruera à ceux qui sont droitz salut, & est le bouclier à ceux qui cheminent en integrite'* pour garder les voyes des iugemens, & gardera la voye de ses debonnaires. Adonc entendras tu iustice, iugement, & equite', & tout bon chemin. Si la sapience vient en ton cueur, & que la cognoissance soit aggreable à ton ame: lors le bon aduis te gardera, & intelligence te conseruera: pour te C deliurer de la mauuaise voye, & de l'homme parlãt choses peruerses, & de ceux qui delaissent le droit sentier pour cheminer par les voyes de tenebres, & de ceux qui se resiouissent à mal faire, & se rigolent en mauuais destourbiers. Lesquelz peruertissent leurs sentiers, & sont desbauchez en leurs trains. * Et à fin que tu te deliure de la femme estrangere & de la foraine, laquelle flatte par ses parolles, & delaisse le maistre* de son adolescence, & oublie le pact de son Dieu. Car sa maison tend à la mort, D & son train vers les mortz. Tous ceux qui vont à elle n'en retournent point, & n'attouchent point les sentiers* des viuans.

Au moyen dequoy chemine en la voye des bons, & garde les sentiers des iustes. Car les droitz habiteront en la terre, & les innocens dureront en icelle. *Mais les meschans seront arrachez de la terre, & les desloyaux seront rasez d'icelle.

*Ou, & cõserue à sauoir Dieu

Sous 7.a.

*C. son mary.

*Ou, de la vie.

Iob.18.d.

CHAP. III.

MOn filz ne metz point en oubly ma loy, & que ton cueur obserue mes commandemens. Car ilz augmenteront la longueur de[tes]iours, & les ans de[ta]vie, & la felicite'. A fin aussi que benignite', & fidelite' ne t'abandõnent point, lie les sur ton col, & les escris sur la table de tõ cueur. Et tu trouueras grace & bonne prudence enuers Dieu & les hõmes. Cõfie toy au Seigneur de tout ton cueur, & ne te fonde point en ta prudence: & en toutes tes voyes recognois le, & il dressera tes sentiers. Ne sois point B sage à tõ opiniõ, mais crains le Seigneur, & te retire du mal. Car ce sera sante' à ton nõbril, & refraichissemẽt à tes os. Hõnore le Seigneur de ta substãce, & des p̃miers fruitz de tout tõ reuenu: & tes greniers serõt rẽplis à foison, & tes pressoirs rõpront presque de moust. *Mon filz ne refuse point le chastiement du Seigneur, & ne te fasche point pour sa correction. Car le Seigneur chastie celuy qu'il ayme, & celuy qu'il a à plaisir cõme le pere l'enfant. Bienheureux est l'hõme qui trouue la sapience, l'hõme qui obtiẽt l'intelligence. Car meilleure est sa marchandise que la marchandise d'argent, & son reuenu que le fin or. Elle est plus precieuse C que les gemmes, & toutes tes choses desirables ne sont point à comparer à elle. Il y a longueur de iours en sa dextre: & en sa senestre richesses & honneur. Ses voyes sont voyes plaisantes, & tous ses sentiers sont paix. C'est l'arbre devie à ceux qui la prennent, & beatitude à ceux qui la tiennent. Le Seigneur a fonde' la terre par sapience, & a prepare' les cieux par intelligence. Les abysmes sont ouuertz par la science d'iceluy, & les nues distillent la rosée.

Donc mon filz qu'elles ne se retirent point de tes yeux: mais obserue[mon]addresse, & [mon]aduis, & elles te seront vie à ton ame, & grace à ton col. Adonc tu chemineras asseurément par tavoye, & ton pied ne choppera point. Si tu te couche tu n'auras point peur. Quãd tu gerras, tu ne t'espouãnteras point: & si tu dors, ton somne sera doux. Tu ne craindras point de la peur soubdaine, ne de la calamite' des meschans, D quand elle aduiendra: car le Seigneur sera à ton coste', & gardera ton pied de la prise.

N'oste point le biẽ à celuy à qui il appartient, quãd il seroit en ta puissãce de le faire. Ne dis point à tõ prochain: va & retourne & ie le te dõneray demain, quãd tu l'as par deuers toy. Tu ne* penseras point mal cõtre tõ prochain pẽdant qu'il habite seuremẽt auec toy. Ne prens point noise sans cause auec aucun homme, s'il ne t'a point fait mal.

Ro.12.d.

Luc 14.c.

Ebr.12.b.

Apo.3.d.

*Ou machineras.

Pſal. 37. *Il ne te prendra point enuie [d'enſuyure] l'homme violent, & n'eſliras aucune de toutes ſes voyes. Car le peruers eſt en abomination au Seigneur, mais ſon ſecret eſt auec ceux qui ſont droitz. La malediction du Seigneur eſt en la maiſon du meſchant: mais il beneit l'habitation des iuſtes. Auſsi il ſe moque des moqueurs: mais il donne grace aux humbles. Les ſages heritent l'honneur: & les folz, meſme quād ilz ſont exaltez, deshonneur.

CHAP. IIII.

A ENfans eſcoutez l'inſtruction du pere, & entendez pour ſauoir la prudence. Car ie vous baille bonne doctrine, ne laiſſez point donc ma Loy: car auſsi ay-ie eſté enfant aupres de mon pere, & tendron & *vni que deuant ma mere. Iceluy m'a inſtruit, & m'a dit, que ton cueur prenne ma parolle: garde mes commandemens, & tu viuras. Aquiers ſapience, aquiers intelligence, ne mets pas en oubly, & ne te retire point des parolles de ma bouche: ne l'abandōne point & elle te gardera: ayme-la, & elle te conſer

B uera. C'eſt le point par ou il faut commencer que ſageſſe. Aquiers ſageſſe, & pour toute ton aquiſition aquiers intelligence. Eſleue-la, & elle t'exaltera: & te glorifiera, quand tu l'embraſſeras, & donnera ſur ton chef accroiſſement de grace, & te couurira d'vne noble couronne. Eſcoute mon filz, & reçois mes parolles, & elles t'augmenteront les ans de la vie. Ie t'ay enſeigné la voye de ſapience, & t'ay conduit par la droite voye. Parquoy, quand tu chemineras, ton allée ne ſera point eſtroite: & ſi tu cours, tu ne tomberas point: prens donc l'inſtruction, & ne la delaiſſe point, garde-

C la: car c'eſt ta vie. N'entre point au ſentier des meſchans: & ne marche point en la voye des malingz: mais euite-la, & ne paſſe point en icelle: ains decline toy d'icelle, & paſſe outre. Car ilz ne dorment point, ſ'ilz n'ont fait mal, & n'ont point de repos, ſ'ilz ne font quelque deſroy. Car ilz mangent le pain de meſchanceté, & boyuent le vin de violence. Et le ſentier des iuſtes eſt reluiſant comme la lumiere, laquelle va, & reluit iuſqu'à ce que le iour eſt haulſé en ſa perfection. Mais la voye des meſchans eſt comme l'obſcurité, & ne ſauent point

D ou ilz trebuſchent. Mon filz entendz à mes parolles, eſtendz ton aureille à mes ditz, & qu'ilz ne ſe retirent point de tes yeux: mais les garde dedans ton cueur. Car ilz ſont vie à ceux qui les treuuent, & ſanté à toute creature. Parquoy, ſur toute diligence contregarde ton cueur: car d'iceluy ſort la vie. Oſte de toy la bouche peruerſe, & eſlogne de toy les leures diſſolues. Que tes yeux regardent droit: & que tes paupieres ſoyent droites deuant toy.

Poiſe l'alleure de tes piedz, & que toutes tes voyes ſoyent ordonnées. Ne decline point à dextre n'à ſeneſtre: mais deſtourne ton pied du mal.

CHAP. V.

MOn filz, entendz à ma ſapience, preſte l'aureille à ma prudence, à fin que tu A gardes [mes] aduiſemens, & que tes leures conſeruent ſcience. Car les leures de la femme eſtrange diſtillent comme le ray de miel & eſt ſon palaitz plus mol que l'huile: mais l'iſſue d'icelle eſt amere comme l'aloyne, & ague comme le glaiue [trenchant] des deux coſtez. Ses piedz deſcendent à la mort: ſon B alleure tend en enfer. *Si d'auenture tu te mets à poiſer le ſentier de ſa vie, ſes pas ſe foruoyent, tellement que tu ne le cognoiſtras point. Maintenant donc enfans eſcoutez moy, & ne vous retirez point des ditz de ma bouche. Fay que tes voyes ſoyēt loing d'elle: & n'approche point de la porte de ſa maiſon: à fin que tu ne donnes aux eſtrangers ta louāge, & tes ans aux cruelz. Afin que les eſtranges ne ſoyent ſaoulez de ta vertu, & que tes labeurs ne ſoyent en la maiſon du forain, & que tu te lamentes à la parfin, quād ta chair defaudra, & *ta vigueur. C Et que tu die: Pourquoy ay-ie hay l'inſtruction, & mon cueur n'a tenu cōpte de la correction? & n'ay point obey à la voix de ceux qui m'enſeignoyent, & n'ay point tēdu mon aureille à mes maiſtres? A peu-pres que n'ay eſté en tout mal entre la congregation, & l'aſſemblée. Boy des eaues de tes ciſternes, & des ruiſſeaux du milieu de ton puitz. Que tes fontaines decoullēt dehors, & les ruiſſeaux d'eauë par les rues, & ſoyent à toy ſeul, & q̄ les eſtrāgers n'en ſoyent point auec toy. Ta veine [ſoit] beneite, & te reſiouis de la femme de ta ieuneſſe. Et ſoit comme la biche amiable, & le cheurieul gracieux: que ſes mammelles te raſſaſient en tout temps, & ſois continuellement eſpris en ſon amour. Et pourquoy mon D filz te foruoye-tu auec l'eſtrangere, & embraſſe le ſein de la foraine? Veu que deuant les yeux du *Seigneur ſont les voyes de Iob 34. 6. l'homme, & qu'il poiſe tous les pas d'iceluy. Le meſchant ſera ſurprins par ſes iniquitez, & ſera apprehendé par les cordes de ſon peché. Il mourra ſans inſtruction, & errera par ſa grand folie.

*c. treſcher.

*Ou elle ne poiſe point le ſentier de vie: ſes pas ſōt vagues & point ne le cognoit

*Auc. ton affin ou prochain.

CHAP. VI.

MOn filz, ſi tu as pleigé ton prochain, A & as touché ta main pour l'eſtrāger: tu es enlacé par les parolles de ta bouche, & es prins par les ditz de ta bouche. Pourtāt mon filz fay maintenant ceci, & te deliure:

puis que tu es venu en la main de ton prochain, va, humilie toy, & sollicite ton prochain, & ne donne point somne à tes yeux, ne sommeil à tes paupieres. Deliure toy comme le daim de la main [du veneur,] & comme l'oyseau de la main du pipeur. Va paresseux au formy, & aduise ses voyes, à fin que tu sois sage: combien qu'il n'ayt point de prince, de preuost, ou de dominateur, toutesfois il prepare en l'este' sa viande, & amasse durant la moisson sa mangeaille. O paresseux, iusqu'à quand gerras-tu? quand te leueras-tu de ton somne? En prenant vn petit de somne, en dormant vn petit, en
B sou.24.d.
"ployant vn petit les mains pour dormir,
"On selon aucũs em brasseras, à sauoir la femme.
voicy, ta pouretè viendra comme le voyager, & ta disette comme l'homme equippe'.

L'homme depraue', & l'hõme inique chemine en bouche peruerse. Il fait signe de ses yeux, il "parle de ses piedz, il enseigne de ses doigtz. Choses peruerses sont en son cueur, il machine mal en tout temps, & met en auant contentions. Au moyen de quoy viendra incontinent sa ruine, il sera subitement brise', & n'y aura point de sante'. Dieu hayt ces six choses, & son ame a la septiesme en abomination: à sauoir, les yeux hautains: la faulse langue: & les mains qui respandent le sang innocent: le cueur machinant mauuaises entreprinses: les piedz se hastans pour courir au mal: le faux tesmoing qui profere mensonges: & celuy qui met debatz entre les freres. Mon filz
"C. il demonstre des piedz.
C
garde le commandement de ton pere, & ne delaisse point l'admonitiõ de ta mere: ains les lie continuellement sus ton cueur, & les attache à ton col. Quand tu cheminera, elle te conduira: & quand tu te coucheras, elle te gardera: & quand tu te resueilleras, elle deuisera auec toy. Car le commandement est comme la lampe, & "l'admonition comme la lumiere, & la reprehension instructiue est comme la voye de vie: pour te contre garder de la mauuaise femme, & des flatteries de la langue de l'estrangere. Et ne desire point sa beaute' en ton cueur, & que tu ne sois point surprins par son regard. Car
"Ou loy.
"pour la femme paillarde [l'hõme sera redige'] iusqu'à vn morceau de pain, "& la femme chasse apres l'ame precieuse de l'homme. Quelcun peut-il entretenir le feu en son sein, sans que ses vestemens bruslent? ou aucun cheminera-il sur les charbons, sans que ses piedz soyẽt bruslez? Ainsi celuy qui entre à la femme de son prochain. Quicon que la touchera, ne sera point innocent. On ne mesprise point le larron, quand il desrobe pour remplir son ame: car il a eu faim. Et s'il est trouue', il le recompẽsera sept fois plus, & donnera ([si mestier est]) toute la
"Auc. la substance de la femme paillarde est iusque, &c.
"Au. mais la femme (legitime) de l'hõe prẽt l'ame plus precieuse.
D
substance de sa maison. Mais qui commet adultere auec la femme, il est lasche de courage: & qui fera ainsi sera destructeur de son ame. Il trouuera playe & deshonneur, & son opprobre ne sera point efface'. Car la fureur du mary est esmeuë de ialouzie, & ne se feindra point au iour de la vengeance: il n'acceptera point la face de quelconque, pour la reconciliation, & ne consentira en rien, encore que tu donnes beaucoup de dons.

CHAP. VII.

MOn filz prend garde à mes parolles, & cache vers toy mes commandemens, garde mes commandemens, & tu viuras, & mon admonition, comme la prunelle de tes yeux, lie-les en tes doigtz, & les escris sur la table de ton cueur. Dis à la sapience: Tu es ma sœur, & appelle prudence [ta] familiere, à fin qu'elles te gardent de la femme estrange, & de la foraine qui amignotte par ses parolles. Comme ie regardoye à la fenestre de ma maison par les treilliz, ie veis les sotz, & consideray entre les enfans vn iouuenceau de cueur failly, lequel passoit par vne ruelle pres le coing de
A
B
icelle, & alloit le chemin de la maison d'icelle, à la brunne, sur la serée du iour, en l'obscurite' de la nuit & au trouble. Et voicy vne femme au deuant de luy "en estat de putain, & saphre de courage, babillarde, & desbauchée, & ses piedz n'arrestans point en sa maison: car maintenant elle est dehors, maintenant est es rues, & fait le guet à chesque carrefour. Icelle le print, & le baisa, & asseura sa trongne, & luy dit: I'auoye auiourdhuy [à faire] sacrifices pacifiques, i'ay paye' mes vœux. Parquoy suis sortie au
"Auc. a ueciebroudier. ouesses de putain.
C
deuant de toy, cerchant de bonne heure ta personne: or t'ay-ie trouue'. I'ay pare' mon lict d'ornemens, de tapisserie, & draps d'Egypte. I'ay perfume' ma couche de myrrhe, d'aloes, & de cinamome. Viens donc, enyurons nous "d'amourettes iusqu'au matin, & nous resiouissons en amour. Car le mary n'est point en sa naison, mais s'en est alle' en voye loingtaine. Il a prins auec soy vne bougette d'argent, il retournera au
"selõ Gr. Auc. de mãmelles
D
iour assigne' en sa maison. Ainsi l'a enhorte' par son grand art, & l'a induit par les blandissemens de ses leures: dont il est alle' apres elle incontinent, & s'en va comme le bœuf à la tuerie, & comme le fol aux cepz pour le chastiement: tant que la flesche a transperce' son foye, & comme l'oyselet qui se haste [pour aller] au laqs, ne sachant point qu'il est mis contre sa vie. Maintenant donc enfans, escoutez moy, & entendez aux ditz de ma bouche: & que ton cueur ne decline point es voyes d'icelle, & n'erre point en ses voyes: car elle en a fait tom-

tomber plusieurs naurez, & les fortz sont tous tuez par elle. La maison d'icelle sont les voyes du gouffre, lesquelles font descendre es chambres de mort.

CHAP. VIII.

A LA sapience ne crie elle pas? & la prudence n'esleue elle point sa voix? elle s'est mise au sommet des hautz lieux pres la voye, & "parmy les chemins. Elle crie aupres des portes, & au deuant de la cité, & à l'entrée de la porte. O vous hommes, ie vous appelle, & ma voix [s'addresse] aux enfans des hommes. Vous simples entendez l'astuce, vous folz soyez entenduz de cueur. Escoutez, car ie parleray des choses notables, & ouuriray mes leures [pour enseigner] les choses droites. Car mon palaitz medite la verité, & si mes leures ont en horreur la meschancete'. Tous les ditz de ma bouche sont en iustice, il n'y a rien en iceux de peruers, ne dissolut. Mais ilz sont tous adroitz à ceux qui entendent, & droitz à ceux qui trouuent la science. Prenez donc mon instruction, & non point argent, & la science plus que l'or exquis. Car la sapiẽce est meilleure que les pierres precieuses, & toutes les voluptez ne sont point à comparer à icelle. "Moy sageſſe ay l'astuce auec moy, & trouue l'aduisement par la science. La crainte du Seigneur est hayr le mal. I'ay en hayne l'orgueil, l'arrogance, la mauuaise conuersation, & la bouche peruerse. I'ay le cõseil & l'addresse, i'ay la prudence & la force. Par moy les Roys regnent, & les conseilliers decernẽt iustice par moy. Par moy les princes dominent, & tous les seigneurs iugent la terre. I'ayme ceux qui m'ayment: & ceux qui me cerchent diligẽment, me trouueront. Richesses & hõneur sont auec moy, cheuance de durée & iustice. Mon fruit vaut mieux q̃ l'or, ne que "les pierres precieuses, & mon reuenu plus que l'argent exquis. Ie fay cheminer au sentier de iustice & au milieu des chemins de iugemẽt, à fin q̃ ie face heriter l'auoir à ceux qui m'ayment, & q̃ ie comble leurs threſors. Le Seigneur m'a possede' des le commencement de sa voye, & estoye desia deuant ses œuures. I'ay este' ordonnée des le siecle, des le commencement, & auant la terre. I'ay este' engendrée lors qu'il n'y auoit point encore d'abysme, & q̃ les fontaines n'estoyent point "pleines d'eaues. Et ay este' formée auant q̃ les montagnes fussent situées, & deuant les montagnettes. Il n'auoit point encore fait la terre, ne les places: ne le sommet des poucieres de la terre. Et quand il preparoit les cieux, i'estoye illec: quand il constituoit par le compas le dessus des abysmes, quand il estabilissoit les nues de là sus, quand il fortifioit les fontaines des abysmes, & quand il mettoit son ordonnance sus la mer & aux eaues, qu'elles ne passassent point leurs bordz, quand il estabilissoit les fondemẽs de la terre. Aussi i'estoye par deuers luy maistresse ouuriere, & estoye en delices tous les iours, & si me iouë deuant luy en tout tẽps, & m'esbas à l'entour de sa terre, & mes soulas sont auec les filz des hommes. Parquoy, enfans escoutez moy maintenant: car bienheureux sont ceux qui gardent mes voyes. Escoutez donc l'instruction, & soyez sages, & ne la deboutez point. Bienheureux est l'homme qui m'escoute: à fin qu'il veille à mes portes tous les iours, & qu'il garde les posteaux de mon huis. Car celuy qui me trouue, trouue la vie, & obtient faueur du Seigneur. Mais celuy qui m'offense, il fait tort à son ame: & tous ceux qui me hayent, ayment la mort.

CHAP. IX.

SApience a basty sa maison, & a taillé ses "sept colomnes, elle a tué' sa victuaille, & a tiré' son vin, elle a aussi appresté' sa table. Elle a enuoyé' ses damoiselles pour appeller sus les hautz dongeons de la cité', [disant:] S'il y a quelque simple, qu'il se retire icy, & dit à celuy qui est despourueu de sens: Venez, mangez de mon pain, & beuuez de mon vin que i'ay versé'. Delaissez la folie, & vous viurez, & marchez par la voye de prudence. Celuy qui chastie le moqueur, il en reçoit villenie: & celuy qui reprent le meschant [en reporte] sa souillure. Ne reprens point donc le moqueur, à fin qu'il ne te haye, ains reprens le sage, & il te aymera. Donne "au sage, & il deuiendra encore plus sage. Enseigne le iuste, & il se croistra en doctrine. Le commencement de sciẽce est la crainte du Seigneur, & "cognoistre les choses saincte, est prudẽce. Car par moy sont multipliez tes iours, & les ans de la vie te seront augmentez. Si tu as sapience, tu seras sage pour toymesme: mais si tu vse de moquerie, tu souffriras tout seul.

La folle femme est bauarde, sotte, & ne sait chose quelconque. Et sied à l'entrée de sa maison sur vn haut siege de la cité', pour appeller ceux qui passent la voye, allans droit leurs chemins, [disant:] S'il y a quelque simple, qu'il se retire ença, & celuy qui est despourueu de sens: & si dit à vn chacun: Les eaues desrobées sont douces, & le pain prins secrettement est aggreable. Or ne cognoit il point que là sont les mortz, & que ses inuitez sont en la profondeur du gouffre.

CHAP. X.

Les ditz de Salomon.

L'Enfant sage resiouit le pere: mais le fol enfãt est cause de tristesse à sa mere.

A "Ou euesmaisons des, &c.

B "Ou habite & hãte.

C "Ou fin or

D "Ou aggruées d'eaues.

A "Ou plusieurs, certain nombre pour incertain

B

"A sa. instruction.

C Sus 1.a. "Ou la science des saincte est prudence.

D La description & le cry de folie.

A

Les threſors de meſchancete' ne profiteront rien: mais iuſtice deliure de mort.

#A ſa. aquis par extorſion. Auc. deſtourbe la machination.

Le Seigneur n'affamera point l'ame du iuſte, mais deiette l'auoir #des meſchans.

La main laſche fait la pourete': mais la main des diligens enrichit.

L'homme prudent amaſſe l'eſte': mais celuy qui dort durant la moiſſon ſera cõfus.

Benedictions ſont au chef du iuſte: mais iniquite' couurira la bouche des meſchans.

La memoire du iuſte ſera beneite: mais le nom des meſchans pourrira.

B

#C. ſe laiſſera voiũtiers enſeigner.

Le ſage de cueur #receura les commandemens: mais le fol de leures #ſera battu.

#C. n'apprendra q̃ par contrainte.

Celuy qui chemine en innocence, chemine ſeurement: mais celuy qui peruertit ſes voyes, ſera bien cogneu.

#C. ſigne decautelle

Celuy qui ſime #de l'œil, donne faſcherie: & le fol de leures ſera battu.

La bouche du iuſte eſt comme veine de vie: mais la bouche des meſchans contient outrage.

1. Pier. 4. b 1. Cor. 13. b

Hayne eſmeut les noiſes: * mais charite' couure tous forfaitz.

Es leures du prudent ſe trouue la ſapience: & la verge au dos de celuy qui eſt laſche de cueur.

Les ſages conſeruent ſcience: mais la bouche du fol eſt prochaine de frayeur.

C

La cheuance du riche luy eſt comme vne forte cite': mais la peur des diſetteux eſt leur pourete'.

L'œuure du iuſte [tend] à vie: mais le reuenu du meſchant, à peche'.

Garder l'inſtruction, eſt cheminer à la vie: mais celuy qui delaiſſe la correction, ſe foruoye.

Les faulſes leures diſsimulent la hayne: & le fol profere le blaſme.

En beaucoup de parolles il n'eſt point qu'il n'y ayt quelque vice: mais celuy qui

#ou eſpargne & abſtient.

#attrempe ſes leures, eſt prudent.

La langue du iuſte eſt comme argent exquis: mais le cueur des meſchans eſt comme rien.

Les leures du iuſte paiſſent pluſieurs: mais les folz mourront en la laſchete' de leur cueur.

La benediction du Seigneur enrichit, & n'eſt point accompagnée de faſcherie auec elle.

C'eſt comme gaudiſſerie au fol de faire quelque crime: mais ſapience eſt #intelligence à l'homme.

#C. rend l'homme entendu.

Ce que le meſchant craint luy aduiendra: mais le deſir des iuſtes leur ſera octroye'.

D

Le meſchant n'apparoit non plus que la tempeſte qui paſſe: mais le iuſte eſt comme le fondement perpetuel.

Comme le vinaigre eſt aux dentz, & la fumée aux yeux: ainſi eſt le pareſſeux à ceux qui l'enuoyent.

La crainte du Seigneur augmente les iours: mais les ans des meſchans ſont diminuez.

L'attẽte des iuſtes, eſt lieſſe: mais l'eſpoir des meſchans perira.

La voye du Seigneur eſt force à l'innocent: mais il y aura frayeur à ceux qui font iniquite'.

Le iuſte ne bougera point eternellement: mais les meſchans n'habiteront point en la terre.

La bouche du iuſte produira ſapience: mais la langue peruerſe ſera arrachée.

Les leures du iuſte cognoiſſent ce qui eſt aggreable: mais la bouche des meſchans, peruerſite'.

CHAP. XI.

LA faulſe balance eſt en abominatiõ au Seigneur: mais le poiz #iuſte luy plait.

A

#ou parfait.

Quand l'orgueil vient, auſsi viẽdra ignominie: mais il y aura ſapience aux humbles.

L'innocence des droituriers les conduira: mais les deſloyaux ſeront deſtruitz par la peruerſite'.

La cheuance ne profitera rien au iour de l'indignation: mais la iuſtice deliurera de la mort.

La iuſtice de l'innocent dreſſera ſa voye: mais le meſchant tombera en ſa meſchancete'.

La iuſtice des droituriers les deliurera: mais les deſloyaux ſeront attrappez par l'iniuſtice.

Quand l'homme meſchant meurt, l'eſpoir [d'iceluy] perit: & l'attente des #iniques perira,

#Auc riches.

Le iuſte eſt deliure' de tribulation: mais le meſchant vient en ſon lieu.

L'hypocrite porte de la bouche dommage à ſon prochain: mais les iuſtes ſont deliurez par prudence.

B

La cite' ſe reſiouit par la bõte' des iuſtes: mais elle crie de ioye pour la perdition des meſchans.

La ville eſt exaltée pour la benediction des droituriers: mais elle eſt ſubuertie par la bouche des meſchans.

Celuy qui eſt laſche de courage, meſpriſe ſon prochain: mais l'homme prudẽt ſe tait.

Celuy qui chemine frauduleuſement reuele le ſecret: mais le fidele de courage cele la choſe.

Le peuple tombe par faute de gouuernement: mais en la multitude de gens de conſeil, eſt la deliurance.

C

Celuy qui plegera #l'eſtranger ſera mout afflige': mais celuy qui hayt les cautions, eſt aſſeure'.

#Auc le mauuais.

La

La femme gracieuse obtient honneur : & les puissans saisissent les richesses.

L'homme debonnaire traite bien son ame:mais le cruel trouble son affin.

Le meschant fait faulse œuure:mais à celuy qui seme iustice, sera loyer certain.

"Ainsi que la iustice est à vie,ausi le maling poursuit à sa mort.

Ceux qui sont de cueur depravez, sont en abomination au Seigneur : mais ceux qui sont de conuersation innoncens, luy sont à plaisir.

"Quelque confederation qu'il y ait, le maling ne sera point exempt:mais la semence des iustes sera deliurée.

Cõe"l'anneau d'or au groin de la truye, ainsi est la femme belle, & saffre de maintien.

Le souhait des iustes n'est que bien : mais l'esperance des meschans " est indignation.

Tel distribue qui sera augmenté d'auantage:& tel est eschars outre mesure qui neantmoins tire à pourete'.

L'ame"qui beneit,sera engraissée : & qui "enyure,il sera ausi enyuré.

Qui substrait le froment,le peuple le maudira:mais la benediction sera au chef de celuy qui l'expose en vente.

Celuy qui procure le bien,il aquiert" faueur:mais qui cerche le mal, il luy aduiendra.

Celuy qui se confie en ses richesses,tombera:mais les iustes verdoyeront comme les fueilles.

Qui trouble sa maison,il heritera levent: & le fol sera seruiteur au sage de cueur.

Le fruit du iuste est comme l'arbre de vie: & celuy qui apprent les"gens est sage.

*Voicy, le iuste sera paye'" en la terre: combien plus le meschant,& le pecheur?

CHAP. XII.

QVi ayme l'instruction,ayme la sapience:mais qui hayt la disciple,est brutal.

Le bon obtient de Dieu faueur: mais il condemnera l'homme machinateur de mal.

Le meschant ne sera point estably par sa meschancete': mais la racine des iustes ne bougera.

La femme vertueuse est la couronne de son mary:mais celle qui est"infame,est comme la pourriture es os d'iceluy.

Les pensées des iustes, sont iugement: mais le conseil des meschans,est fraude.

Les parolles des meschans, sont embusches au sang:mais la bouche des droitz les deliurera.

[Dieu]subuertira les meschans,&ne serõt plus:mais la maison des iustes demourera.

L'homme sera estime' pour sa bouche prudente:mais le cueur depraue',sera mespriſé. B

Meilleur est l'homme abiect, & qui sert à soymesme,que celuy qui se glorifie, & a faute de pain.

Le iuste"recognoit l'ame de sa bestie:mais l'affection des meschans est cruelle. "C.il pẽse "Ebr.les entraillies

Celuy qui laboure sa terre, sera rassasie' de pain:mais celuy qui suit l'oysiuete',est de lasche courage.

Le desir des meschãs est vne retz de maux, "mais la racine des iustes donnera[fruit]. "ou, venerie.

Le mauuais est enlace' par le vice des leures:mais le iuste sortira de l'aduersite'.

L'homme sera rassasie' de bien,par le fruit de[sa]bouche:& la recompense des mains de l'homme,luy sera rendue. C

La voye du fol" est droite en ses yeux: mais qui escoute conseil,est sage. "C.luy plaist.

Le fol envn iour sera cogneu par son ire: mais le caut cache son ignominie.

Qui parle verite',annonce iustice:mais le faux tesmoing vse de fraude.

Le parler temeraire est comme poinctes de glaiue:mais la langue des sages, est sante'.

La leure veritable est ferme à tousiours: mais la faulse langue varie incontinent.

Fraude est au cueur de ceux qui machinent mal:mais ioye est à ceux qui cõseillent paix.

Nulle aduersite'" n'aduiendra au iuste: mais les meschans seront remplis de mal. D "cudoleur

Le Seigneur a en abomination les faulses leures:mais ceux qui font loyaute', luy viennent à gre'.

L'homme fin"cele la sciẽce:mais le cueur des folz crie la follie. "A sauoir, pour la dire en son temps. Sus.10.

La main des diligens dominera : mais la main lasche sera soubz le tribut.

Sollicitude estant au cueur de l'homme l'accourbit: mais la bonne parolle le resiouit.

Le iuste"est plus excellent que son prochain:mais la voye des meschans les fera errer. "ou, a plus de reste, est plus abondant. "C.ne la marque point d'vn fer chaut pour la garder lõguement. A

Le paresseux" ne fletrit point sa chasse: mais l'auoir de l'homme diligent, est precieux.

La vie est au sentier de iustice, & en la plaine voye il n'y a point de mort.

CHAP. XIII.

L'Enfant sage[prẽt]l'instructiõ du pere: mais le moqueur n'escoute point la reprehension.

Chacun mangera du bien du fruit de sa bouche:mais l'ame des desloyaux [mangera]iniure.

Qui contregarde sa bouche,il garde son ame:mais oppression à celuy qui temeraire

"Gree,lisant] pour] le filz est engendré Aucũs, la iustice prepare la vie "Eb Main à main, qui signifie hastiuement ou tantost. Aucuns, playe sur playe n'amende point le mal. "Ou l'aureillette d'or au museau. "Aucuns, passera, ou euanouyra.

"C.qui distribue,& fait bien. "Ou, rassasie. "Ou, chose aggreable.

"Eb.ames 1.Pier.4.d "C.à sauoir s'il a mesfait.

"On confuse.

ment ouure ses leures.

Le paresseux appete, & toutesfois son ame n'aura rien: mais l'ame des diligens sera engraissée.

Le iuste hayt la faulse parolle: mais le meschant fait fascherie & confusion.

La iustice contregarde l'innocent en la voye: mais la meschancete' subuertira le pecheur.

"Il y a tel qui se fait riche, & n'a chose quelconque: & il y a tel qui se fait poure, & a grosse cheuance.

L'homme deliure son ame par richesses: mais le poure n'oyt point de reprehension.

La lumiere des iustes donne liesse: mais la lampe des meschans sera esteinte.

Tant seulement par orgueil est esmeu de bat: mais auec ceux qui sont rassiz, est la sapience.

La "cheuance de vanite' sera diminuée: mais ce qui est amasse' à la main sera multiplie'.

L'espoir differe' fait languir le cueur: mais si le souhait vient [incontinent,] c'est comme l'arbre de vie.

Celuy qui mesprise la parolle "sera accable' par elle: mais qui craindra le commandement, celuy sera en paix.

L'instruction du sage est comme vne source viue pour euiter les laqs de mort.

La bonne prudence donne grace: mais la voye des preuaricateurs est dure.

Tout homme ruse' besongnera en prudence: mais le fol manifestera sa follie.

Le meschant messager chet au mal: mais l'ambassadeur fidele, est sante'.

Pourete' & vilenie à celuy qui ne tient compte d'instruction: mais qui garde la reprehension, sera honnore'.

Si le souhayt est accomply, il delecte l'ame: mais se destourner du mal, est abomination aux folz.

Qui conuerse auec les sages, il deuiendra sage: mais le compagnon des folz, sera affligé'.

Aduersite' pourfuit les pecheurs: mais aux iustes sera retribue' le bien.

Le bon fera heriter les enfans de ses enfans, & au iuste est reseruée la substance du pecheur.

Il y a beaucoup à manger au "champ des poures: "mais il y en a tel qui est consume' pour ne garder point droiture.

Qui espargne sa verge, il hayt son filz: mais qui l'ayme, il le chastie de bonne heure.

Le iuste mangera iusqu'à estre rassasie à souhait: mais le ventre des meschans aura disette.

"Aucuns, Il en y a aucūs qui deuiennēt riches, cō bien que "ilz n'ayēt chose quelconque, aussi aucuns qui deuiennē poures, cō bien que ilz ayent grosse cheuance.

B

"Ou vanité & prodigalité. "ou, il se destruira soymesme

C

D

"Aucuns, au champ despuissās "ou, mais il en y a, à sauoir de chāp qui perit par faute d'entretenement. Ou, l'hō mequi n'a point dequoy faire labourer, perit.

CHAP. XIIII.

LA femme sage edifie sa maison: mais la folle la ruine de ses mains.

A Iob.12.a.

Qui chemine en sa droiture, craint le Seigneur: mais celuy qui se diuertit de ses voyes le mesprise.

En la bouche du fol est verge d'orgueil: mais les sages seront gardez par leurs leures.

Ou il n'y a nul bœuf, la cresche est vuyde: & l'abondance du reuenu est par la vertu du bœuf.

Le veritable tesmoing ne mēt point: mais le faux tesmoing profere menteries.

Le moqueur cerche sapience, & ne la trouue point: mais la science est "facile à l'homme entendu.

"ou, legiere & aisee, à sauoir à trouuer.

Va t'en arriere de l'homme fol, aussi bien n'y cognoistras-tu point leures de science.

La sagesse du fin est d'entendre sa voye: & la follie des folz est deceuable.

Les folz se gaudisent des messaitz: mais il y a beniuolence entre les droitz.

Le "cueur cognoit l'amertume de son ame, & l'estranger ne s'entremeslera point en sa ioye.

B

"C. l'hōme troublé cognoissant son amertume, se resiouyra & consolera en soy mesme.

La maison des meschans sera demolie: mais le tabernacle des droitz florira.

Il y a voye "qui semble droite à l'homme: mais l'issue d'icelle sont voyes de mort.

"C. qui se semble & plait comme dessus 13.

Mesmes en riant le cueur sera dolent: & la fin de ioye est tristesse.

Le cueur desbauche' sera rassasie' de ses voyes: & le bon homme de ses sentiers.

C

"Ebr. celuy qui est de courte face, c'est qui facilement se courrouce comme celuy qui est de longue face, c'est patiēt qui facilement endure.

Le niaiz se fie à toute parolle: mais le discret considere ses pas.

Le sage craint, & se retire du mal: mais le fol s'escarmouche, & se tient seur.

"L'homme impatient perpetre la follie: mais l'homme pensif sera "hay.

Sou.d. Grec lisant יגשא pour ישנא endure.

Les folz heriteront la follie: mais les discretz seront coronnez de science.

"ou, penseurs.

Les mauuais s'enclinent deuant les bons: & les meschans deuant les portes des iustes.

"C le trauail profite' dequel q chose, mais les parolles vaines & oyeuses de rien.

Le poure est hay mesme de son prochain: mais plusieurs sont amis du riche.

Le meschant mesprise son prochain: mais celuy qui a misericorde des affligez, est bien heureux.

Les "forgeurs de mal n'errent-ilz pas? à ceux qui pourchassent le bien, sera fait benignite' & fidelite'.

"En tout labeur il y a abondance: mais le lāgage des leures est seulemēt à deffaute.

Aux sages sont leurs richesses comme vne coronne; & la follie des folz n'est rien que follie.

Le

Le tesmoing veritable deliure les ames: & le faulx profere mensonges.

En la crainte du Seigneur il y a ferme fiance: & ses enfans auront asseurance.

D La crainte du Seigneur est cõme vne source viue, pour soy retirer des laqs de la mort.

La magnificence d'un Roy est en beaucoup de peuple: mais quand le peuple faut c'est la ruine du prince.

[a]Ebri. celuy qui est de longue face, sus. c

[a] Celuy qui est patient, est de grande prudence: mais celuy qui est estourdy d'esprit, esleue follie.

Le cueur sain est la vie de la chair: mais enuie est comme pourriture des os.

Soub. 17. a * Qui fait tort au disetteux, il fait deshonneur à celuy qui l'a fait: mais celuy qui a pitié des poures l'honnore.

Le meschant est deboute' pour sa malice: mais le iuste a esperance en sa mort.

[a]Grec. lisant ? pour] tes pechez diminuent &c. Aucuns la superstitiõ est peché aux peuples.

La sapience repose au cueur du prudent, & est cogneu au milieu des folz.

La iustice exalte vn peuple: mais [a]le peche' est opprobre aux nations.

Le plaisir du Roy est au seruiteur prudẽt: mais son courroux sera contre celuy qui est confusible.

CHAP. XV.

A La douce responce rappaise la fureur: mais la parolle faschеuse fait monter le courroux.

[a]Ou, orne ou embellit.

La langue des sages [a]vse bien de science: mais la bouche des folz debagoule la follie.

Les yeux du Seigneur sont en tous lieux contemplans les mauuais & les bons.

La langue saine est comme l'arbre de vie: mais s'il y a rien de peruers en elle, il y aura tristesse en l'esprit.

Le fol refuse la discipline de son pere: mais celuy qui garde la correction est discret.

Il y a grand auoir en la maison du iuste: mais trouble est au reuenu du meschant.

B Les leures des sages semeront la scienſe: mais le cueur des folz ne [fait] pas ainsi.

Le sacrifice des meschans est abominatiõ au Seigneur: mais l'oraison des droituriers luy est à gre'

La voye du meschant est execration au Seigneur: & aymera celuy qui suit iustice.

La mauuaise instruction est pour delaisser le chemin: & qui hayt la correctiõ, mourra.

Le gouffre & l'abysme sont deuant le Seigneur: combien plus les cueurs des enfans des hommes?

Le moqueur n'ayme point celuy qui le reprent: & ne va point vers les sages.

Soub. 17. d * Le cueur ioyeux embellit la face: mais l'esprit est cõtriste' par la fascherie du cueur.

Le cueur du prudent cerche science: mais la bouche des folz, est repeuë de follie.

Tous les iours de l'affligé sont mauuais: mais le bon cueur est vn conuiue cõtinuel.

[a]C'est (les yeux. C

Meilleur est vn peu auec crainte de Dieu, que grand thresor auquel il y ait troublement.

Mieux vaut vn banquet de porées, ou est amytie', qu'vn gras taureau là ou est hayne.

L'homme furieux esmeut le debat: mais l'homme patient appaise la noise.

La voye du paresseux est comme bouchée d'espines: mais le sentier des droituriers est plain.

Le sage enfant resiouit le pere: mais l'homme fol mespriſe sa mere.

La follie est resiouissance à celuy qui est l'asche de cueur: mais l'hõme prudent dresse ses pas.

Les pensées sont frustrées, ou il n'y a point de conseil: mais il y a fermete', ou il y a baucop de gens discretz.

L'homme, a ioye par la responſe de sa bouche: & la parolle en son temps combien est elle bonne?

Le sentier de vie est en haut au prudent, à fin qu'il se retire du gouffre d'embas.

Le Seigneur demolit la maison des orgueilleux: & pose la borne de la vefue. D

Les pensées du mauuais sont abomination au Seigneur: mais les parolles de ceux qui sont netz sont plaisantes.

Celuy qui s'addonne à auarice, trouble sa maison: mais celuy qui hayt les dons, viura.

Le cueur du iuste medite la responſe: mais le cueur des meschans [a] desbagoule choses mauuaises.

[a]Ou, desgorge.

Le Seigneur est loing des meschans, mais il exauce l'oraison des iustes.

[a] Vn viare serain resiouit le cueur, & la bonne renommée engraisse les os.

[a]Ebr. la lumiere des yeux.

L'aureille escoutant la correctiõ de vie, logera entre les sages.

Qui met à non chaloir la discipline, il ne tient compte de son ame: mais qui escoute la correction, [a] il aquiert cueur.

[a]C'est) il sera sage.

La crainte du Seigneur, est instruction de sapience: & l'humilite' va deuant l'honneur.

CHAP. XVI.

Les preparations du cueur sont de l'hõme: mais la responſe de la langue est de par le Seigneur. A

Toutes les voyes de l'homme [a] sont nettes en ses yeux: mais le Seigneur [a] poise les espritz.

[a] c'est semblẽt estre nettes.

[a]ou, dispose.

Remetz tes affaires au Seigneur: & tes pensées seront disposées.

Le Seigneur a fait tout pour soy mesmes, voyre le meschãt pour le iour de calamite'.

Le Seigneur a en abomination tout homme hautain de cueur, & si ne sera point exempt # quelque confederation qu'il ayt.

#Ebr. main à main sus. 11. c.

L'iniquité sera pardonnée par benifi-cence loyauté & foy, & par la crainte du Seigneur on euite le mal.

Quand les voyes de l'homme plairont à Dieu, il appaisera aussi ses ennemis enuers soy.

B Mieux vaut vn peu auec iustice, que gros reuenu sans equité.

#Ou, pense. Le cueur de l'hõme # delibere de sa voye: mais le Seigneur dresse ses pas.

#C'est chose certaine & veritable. # Diuination est es leures du Roy, & sa bouche ne se foruoyera point d'equité.

#Ou, bourse. Le trebuchet & la balance sont le iugement du Seigneur: & tous les poiz du # sachet, sont son œuure.

Faire meschancete' est abomination aux Roys: car le throne est estably par iustice.

#Grec, le Seigneur ayme. Les leures iustes plaisent aux Roys, & # ayment celuy qui parle choses droites.

La fureur du Roy est cõme messager de mort: mais l'homme sage l'appaisera.

C'est vie, que le viare serain d'un Roy, & sa benuolence est cõme la pluye # tardiue.

#comme: Deut. 11. b Il vaut mieux aquerir sapience, qu'or: c'est chose plus exquise d'aquerir prudence, qu'argent.

C Le chemin des droturiers decline du mal: celuy garde son ame, q cõtregarde sa voye.

L'orgueil va deuant la destruction: & la hautesse d'esprit deuant la ruine.

Mieux vaut humilier l'esprit auec les hũbles, que de diuiser les despouilles auec les orgueilleux.

Qui est entendu en parolles, il trouuera le bien: * & qui se confie au Seigneur, est bienheureux. Psea. 118. a

On appellera le sage de cueur, prudent: & la douceur des leures accroistra la doctrine.

Prudẽce est à son maistre cõme vne source viue: mais l'instructiõ des folz est follie.

#On enseigne. Le cueur sage # conduit prudemmẽt sa bouche, & dispotera doctrine sus ses leures.

Belles parolles sont cõme rayz de miel, douceur à lame, & sante' aux os.

c'est) il semble & est aduis. Il y a telle voye # qui est droite deuant l'hõme, de laquelle la fin est voye de mort.

#C'est pour la necessité de sa nourriture. L'ame de celuy qui trauaille, trauaille pour soy, car # sa bouche le contraint.

#Ou, sus. L'homme peruers caue le mal, & # en ses leures est comme vn feu bruslant.

D L'hõme de mauuaise condition seme' dissention: & le rapporteur separe les princes.

L'homme inique seduit son prochain, & le fait cheminer par vne voye qui n'est pas bonne.

Baissant les yeux pour machiner mauuaistiez, & serrant les leures quãd il fait le mal.

Viellesse est vne couronne honnorable, laquelle sera trouuée en la voye de iustice.

Le patient est meilleur que le fort: & celuy qui domine son courage, que celuy qui prent les villes.

On iette le sort au giron, mais tout son iugement est de par le Seigneur.

CHAP. XVII.

Mieux vaut vn morceau de pain sec, ou il y a paix: que la maison pleine de bestes tuées auec noise. A

Le prudent seruiteur dominera sus l'ẽfant confusible, & diuisera l'heritage entre les freres.

Comme la touche est pour esprouer l'argent, & le forneau l'or: ainsi le Seigneur esprouue les cueurs.

Le mauuais entẽd à la leure d'iniquité, & le menteur escoute la fause langue.

* Qui se moque du poure, il fait opprobre à son facteur: & celuy qui se resiouit de la perdition, ne sera pas impuny. Sus. 14. d.

Les enfans des enfans sont la couronne des anciens, & l'honneur des enfans sont leurs peres.

La leure de dignité ne conuient point au fol: combiẽ moins la fausse leure au prince?

Le don est comme la pierre precieuse es yeux de ceux qui l'ont, par tout ou il s'addresse # il prospere. B

Qui cele le meffait, il aquiert amytié: mais celuy qui est # muable en parolle, il diuise les princes. #C'est vn present a telle grace qu'il peut tout à gagner les cueurs des hommes.

La reprehension fait plus de peur au prudent, que cent coups au fol. # Ou langager.

Le rebelle ne cerche que mal: & le messager cruel luy sera enuoyé.

Il vaudroit mieux à l'homme, rencontrer vne ourse priuée [de ses petis,] qu'vn fol en sa follie. Ro. 12. d. 1. Pier 3. b 1. Thessa. 5. d.

* Celuy qui rend le mal pour le biẽ, le mal ne se partira point de sa maison.

Le commencement de debat est comme celuy qui # fait desbourder l'eauë: mais auãt que la noise se messe, desiste. #Ou ouure de tranche

Celuy qui iustifie le meschant, & celuy qui condamne le iuste, ilz sont tous deux en abomination au Seigneur. C Isaie. 5. c.

Que sert le pris en la main du fol pour acheter la sapience, quand il n'a point de cueur?

L'amy ayme en tout temps, & naistra cõme frere à la tribulation.

L'homme # mal aduisé touche à la main, & est pleige pour son amy. #Ebr. deffaillant en cueur.

Qui ayme le debat, ayme le meffait: celuy qui esleue sa porte, il cerche la ruine.

Celuy qui est peruers de cueur, ne trouue

ra

ra point le bien:& celuy qui eſt depraué en ſa langue,cherra es maux.

D Qui engendre le fol ſ'engendre triſteſſe:& le pere du fol ne ſ'eſiouyra point.

Le cueur ioyeux embellit le teinct: mais
sus.15.b. l'eſprit dolent deſſeiche les os.

* Le meſchant prent le don de ſon ſein, pour deſtourner en arriere le iugement.

La ſapience eſt en la preſence du prudẽt: mais les yeux du fol ſont au bout de la terre.

Le fol enfant eſt marriſſement à ſon pere,& amertume à celle qui l'a enfanté.

Certes il n'eſt pas bõ de mal traiter le iuſte,ne frapper les princes pour la droiture.

L'homme entendu en ſauoir eſt ſobre en
c. raſis. ſon parler,& l'hõme prudent eſt " froit d'eſprit.

Meſmes le fol quand il ſe taiſt,eſt reputé ſage:& celuy qui bouſche ſes leures,prudẽt.

CHAP. XVIII.

A CEluy qui eſt à deliure cherche apres ſon plaiſir, ſe fourrant en" toute choſe.
" ou, pouoir, beſongne, menée.

Le fol ne prent point plaiſir en prudence:ſinon quand ſon cueur le reuele.

Quand le meſchant vient, auſsi vient le meſpris: & le reproche auec le deſhonneur.

" c'eſt) porter faueur Les parolles de la bouche de l'hõme [ſage]ſont cõme eauës profondes:& la ſource de ſapiẽce eſt cõme vn fleuue qui ſourd.

Il n'eſt pas bon de" receuoir la face du meſchant,pour faire decliner le iuſte en iugement.

Les leures du fol viennent auec noiſe, & ſa bouche appelle les batteries.

B La bouche du fol luy eſt ruine: & ſes leures laqs à ſon ame.

Les parolles d'un rapporteur ſont comme bleſſures ſecrettes,mais elles deſcendent iuſqu'au dedans du ventre.

Celuy auſsi qui eſt laſche à ſa beſogne,eſt frere de l'homme qui diſsipe.

Le nom du Seigneur eſt cõme vne forte tour,a laq̃lle le iuſte courra & ſera garãty.

L'auoir du riche eſt cõme cité de ſa force,& comme vne muraille garnie ſelon ſon imagination.

Le cueur de l'homme ſe haulſe deuant la ruine:& la deiection precede la gloire.

Qui reſpond la parolle deuant qu'auoir
C ouy,ce luy eſt follie & vergogne.

L'eſprit de l'homme ſouſtiendra l'infirmité d'iceluy: mais l'eſprit dolent qui le ſouſtiendra?

Le cueur du prudent aqueſte ſcience: & l'aureille des ſages quiert cognoiſſance.

Le preſent d'un homme luy fait place, & le conduit deuant les plus grans.

Le iuſte eſt premier en ſa cauſe: ſon prochain viendra,& le cerchera.

Le ſort fait ceſſer les diſcordz, & oſte le D
different entre les robuſtes.

Le frere offenſé par laſchete',eſt plus fort qu'vne cité,& les noiſes des freres ſont cõme les verroux d'un palais.

Du fruit de la bouche de l'homme ſera raſſaſié ſon ventre:il ſera raſſaſié du reuenu de ſes leures.

La mort & la vie ſont en la " puiſſance
" Ebri. main pour puiſſance. de la langue,& ceux qui l'ayment mangeront des fruitz d'icelle.

Celuy qui trouue femme, trouue le bien, & a obtenu faueur du Seigneur.

Le poure parle par prieres:mais le riche reſpond par rudeſſe.

Que l'hõme ayant des amis ſe tienne en leur amitié,il y a tel amy qui eſt plus conioinct que le frere.

CHAP. XIX.

MEilleur eſt le poure cheminant en ſa A
ſimplicité, que celuy qui peruertit ſes leures,lequel eſt fol.

Auſsi le deſir n'eſt pas bon ſans ſcience, & celuy qui ſe haſte des piedz choppe.

La follie de l'homme peruertira la voye d'iceluy,& ſon cueur ſe deſpitera contre le Seigneur.

L'auoir aſſéble beaucoup d'amis:mais le poure eſt ſeparé de ſon amy.

* Le faux teſmoing ne demourera pas im-
Daniel. 13.g. puny:& qui dit menſonges, n'eſchappera point.

Pluſieurs ſupplient la face du prince: & vn chacun eſt amy à l'homme qui donne.

Tous les freres du poure le hayent: combien plus ſes prochains ſe retirẽt ilz de luy? Il pourchaſſe d'auoir parolles,& elles ne ſont point.

Celuy qui poſſede cueur," il ayme ſon B
" c. ſain iugemẽt. ame:& celuy q̃ garde prudẽce, trouue bien.

Le faux teſmoing ne ſera point impuny: & celuy qui profere bourdes,perira.

Les delices ne conuiennent point au fol: combien moins au ſeruiteur de dominer ſus les princes?

L'homme prudent eſt tardif à ire, & eſt gloire à luy de" paſſer ſur le forfait.
C'eſt diſſimuler, & laiſſer paſſer l'offenſe. Soubz. 20

L'indignation du Roy eſt comme le fremiſſement du lion:mais ſa beneuolence eſt comme la roſée ſus l'herbe.

Le fol enfant eſt doleur à ſon pere: & les noiſes de la femme ſont cõme vne gouttiere continuelle.

La maiſon & les richeſſes vient en heritage des peres:mais la femme prudente eſt de par le Seigneur.

Pareſſe fait venir le ſommeil,& l'ame oy C
ſeuſe ſera affamée.

Qui garde le commandement, il garde

son ame: & qui mespriſe ſes voyes, mourra.

Celuy ꝑſte au Seigneur, qui a miſericorde du poure, & luy payera ſa retribution.

Chaſtie tõ enfant, tandis qu'il y a eſpoir: & que pour ſon cry ton ame ne l'eſpargne point.

Celuy qui eſt de grand ire, portera la peine: car ſi tu l'en deliure, encore retournera elle.

Eſcoute le conſeil, & prens la correction à fin que tu deuienne ſage cy apres.

D Il y a pluſieurs cogitations au cueur de l'homme: mais le conſeil du Seigneur eſt ferme.

L'homme aura plaiſir en ſa benignite': & le poure eſt meilleur que l'homme mẽteur.

La crainte du Seigneur mene à vie, & celuy qui l'a, logera raſſaſie' ″ ſans qu'il ſoit viſite' du mal.

″ Grec liſant ך pour ך ou point n'eſt conſiderée la cognoiſſance.

Le pareſſeux cache ſa main en ſon ″ ſein, meſme il ne la daigne appliquer à ſa bouche.

″ Grec liſant ע pour ה aiſſelle.

Si tu frappe le moqueur, le ſot deuiẽdra cault: & ſi la reprehenſion eſt faite au prudent, il entendra la ſcience.

Aucuns, eſcuelle ou pot.

L'enfant confuſible & infame deſtruit le pere & dechaſſe la mere.

Mon filz, deporte toy d'ouyr la diſcipline, q̃ eſt à faire errer des parolles de ſciẽce.

Le teſmoing iniq̃ ſe moque du iugemẽt: & la bouche des meſchãs engloutit iniquite'.

Les iugemẽs ″ ſont appareillez aux moqueurs: & les battures au corps des folz.

″ C'eſt punition.

CHAP. XX.

A LE vin[engendre] irriſion, & ″ la ceruoiſe le tumulte: & quicõque erre en iceux n'eſt pas ſage.

Sus 19. ″ ou, le cidre.

La terreur du Roy eſt comme le rugiſſement d'un leonceau, celuy qui le fait courroucer peche contre ſon ame.

C'eſt gloire à l'homme de ſe deporter de noiſe: mais tout fol ſ'y entremeſle.

Le pareſſeux ne laboure point à cauſe de l'hyuer: mais il mendiera l'eſte', & n'aura rien.

Le conſeil au cueur de l'homme eſt comme l'eauë profonde: mais l'homme prudent l'eſpuiſera.

″ Pluſieurs hõmes appelleront quelques vns leurs bienfaiteurs: mais qui trouueravn homme ″ fidele?

″ ou, veritable.

B Le iuſte conuerſe en ſa ſimplicite': ſes enfans ſont bienheurez apres luy.

Le Roy ſeant ſur le ſiege de iudicature, ″ diſſipe tout mal par ſon regard.

″ ou, il eſtrange, eſcout, ou eſpard.

* Qui dira i'ay purge' mon cueur, ie ſuis net de mon peche'?

1. Ichan 1. 2.

Double poidz & double meſure, ſont tous deux abomination au Seigneur.

1. Ro. 8. c.

Meſmes l'enfant eſt cogneu par ſes manieres de faire: ſi ſõ œuure eſt pure & droite.

Tant l'aureille qui oyt, que l'œil qui voit, Dieu les a fait tous les deux.

N'ayme point le ſomne, de peur que tu ne deuienne poure: ains ouure tes yeux, à fin que tu te ſaoule de pain.

″ Mauuais mauuais dit l'acheteur: mais eſtant retire' à ſoy alors il ſe glorifie.

″ ou, aduerſité. C

Il eſt de l'or & beaucoup de perles: mais les leures de ſciẽce ſont precieuſes bagues.

Prens ſon veſtemẽt, car il a reſpõdu pour l'eſtranger, ſi l'engage pour l'eſtrangere.

Le pain aquis par faulſete' eſt doux à l'homme: mais apres ſa bouche ſera remplie de grauier.

Conferme tes penſées par conſeil: & fais la guerre auec prudence.

Celuy qui reuelle le ſecret, ″ chemine frauduleuſemẽt: & ne t'entremeſleras point auec celuy qui flatte de ſes leures.

″ ou, eſtrapporteur.

* Celuy qui maudit ſon pere & ſa mere, ſa lãpe ſera eſteincte au trouble des tenebres.

Exod 21. c Leui. 20. b Mat. 15. a.

L'heritage haſtiuemẽt aqueſte' au cõmencement, à la parfin ne ſera point beneit.

* Ne dis point, ie rendray le mal: ains attendz le Seigneur, & il te deliurera.

Sus. 17. c. Ro. 12. d. 1. Pier. 3. b 1. The. 5. d

Le poidz diuers eſt abomination au Seigneur, & la faulſe balance n'eſt pas bõne.

Les pas de l'homme ſont de par le Seigneur comment donc l'homme entendra il ſa voye?

C'eſt vn laqz à l'hõme d'ẽgloutir ″ la choſe ſaincte, & puis faire vœu pour la cercher.

″ ou, deuiée. D

Le Roy ſage diſſipe les meſchans, & fait tourner la roue ſur eux.

C'eſt la lãpe du Seigneur q̃ l'ame de l'hõme, qui enquiert tout le dedans du ″ ventre.

″ C. tout ce qui eſt au dedans.

Benignite' & verite' conſeruent le Roy: & ſon throne eſt ſouſtenu par benignite'.

La nobleſſe des ieunes eſt leur vertu: & la dignite' des anciens c'eſt d'eſtre chenuz.

La froiſſure de la playe eſt vne purge au mauuais: & les bleſſures au dedans du vẽtre.

CHAP. XXI.

LE cueur du Roy eſt en la main du Seigneur comme les decours des eauës, & l'encline à toutes choſes qu'il veut. A

Chacun ″ ſe plait en ſa voye: mais le Seigneur poiſe les cueurs.

″ Ebr. eſt droite en ſes yeux.

Faire iuſtice & iugement, eſt choſe plus plaiſãte enuers le Seigneur que le ſacrifice.

Les yeux eſleuez, & le cueur enfle', qui eſt la lampe des meſchans eſt peche'.

Les penſées du diligent tendẽt pour certain à l'abondãce: mais tout hõme qui ſe haſte trop, pour certain vient à indigence.

Ceſtuy qui aquiert threſors par faulſe langue, fait vainement: & ſera pourſe' ″ auec ceux qui cerchent la mort.

″ ou, entre

La

La rapine des meschans les despecera: car ilz n'ont point voulu faire iugement.

B Il y a homme duquel la voye est peruerse" & esgarée: mais l'œuure de l'homme pur est droite.

" ou, est peruerie & estrange: mais &c soubz. 25.d.

* Il vault mieux habiter au coing d'un toict, qu'auec femme riotteuse en ample maison.

L'ame du meschant desire le mal, & son prochain n'est point aggreable enuers luy.

Sus. 19.d. * Quand on punit le moqueur, le sot deuient sage: & quand on instruit le sage, il reçoit la science.

" Grec. lisant, ? pour ? les oreilles. Le iuste considere prudemment" la maison du meschant, & subuertira les meschãs pour le mal.

Celuy qui estouppe son aureille au cry de l'indigent: il criera aussi, mais point ne sera exaucé.

C Le don fait en secret, restreint l'ire: & le present [fourré] au sein, la forte fureur.

C'est ioye au iuste de faire iugement: mais ruine à ceux qui font iniquité.

L'homme qui se foruoye de la voye de prudence, il sera colloqué en la compagnie des mortz.

" Aucuns, l'homme qui ayme la ioyeuseté defaut. " L'homme aymant gaudisserie sera indigent: la rusterie, qui ayme le vin & la graisse, " n'enrichira point.

Le meschant sera la rãçon du iuste, & le desloyal pour les droitz.

* Il vaut mieux habiter en terre deserte, qu'auec la femme noyseuse & " furieuse.

Le thresor precieux, & l'huyle est en l'habitacle du sage: mais l'homme fol le deuorera.

" c. bonne table & friands morceaux Eccle. 15. e " ou, riotteuse. Celuy qui procure iustice & beniuolence, il trouuera vie, iustice, & gloire.

Le sage prét par assault la cité des fortz, & rabbaisse la force de la cõfiance d'icelle.

D Qui garde sa bouche & sa langue, il garde son ame de tribulations.

Orgueilleux, estourdy, moqueur, est le nom de celuy qui fait arrogamment auec audace.

Le desir du paresseux le tue: car ses mains refusent de besongner.

Il y a tel qui appete tousiours par vn desir: mais le iuste donne, & n'espargne rien.

Isaie. 1. d. " ou, mauuaise, [intention. * Le sacrifice des meschans est abomination: combien plus s'il l'apporte auec" crime.

Le tesmoing mensonger perira: mais l'homme qui a ouy persistera en son parler.

L'homme meschant asseure sa trongne: mais le droiturier dispose ses voyes.

Il n'y a ne sagesse, ne prudence, ne cõseil contre le Seigneur.

Le cheual est appresté pour le iour de la bataille: mais le salut est du Seigneur.

CHAP. XXII.

LA renommée est plus desirable que grosses richesses: & bonne grace plus qu'argent ny or. A Eccle. 7. a

Le riche & le poure s'entrerencontrent: le facteur de tous iceux est le Seigneur.

Le fin preuoit le mal & se cache: mais les niaiz passent & sont addommagez.

" Pour l'humilité & la crainte du Seigneur, viennent richesse, & gloire, & vie.

" ou, La fin d'humilité est la crainte &c.

Il y a des espines & des laqs en la voye du peruers: & celuy qui ayme son ame, se retirera loing d'iceux.

Instruitz l'enfant en l'addresse de sa " voye: à fin que quand il deuiendra vieil, qu'il ne se retire d'icelle.

Le riche domine sus les poures: & celuy qui emprunte, est seruiteur à l'homme qui preste. B

Celuy qui seme la malice, recueillera le mal, & la verge de son ire deffaudra.

" c'est) liberal. Le" bon œil sera beneit: car il a donné de son pain au souffreteux.

Dechasse le moqueur, & la noyse sortira, & cessera la querelle & le vitupere.

Qui ayme la purete de cueur, par la grace de ses leures s'accointe du Roy.

Les yeux du Seigneur ont esgard à science, & subuertit les parolles du trãsgresseur.

Le paresseux dit: le lion est dehors, ie seray occis au milieu des rues. C

La bouche de l'estrangere est comme vne fosse profonde: celuy auquel le Seigneur est courroucé, cherra illec.

La follie est liée au cueur de l'enfant: mais la verge de chastiement la fera eslongner de luy.

Qui fait tort au poure pour augmenter, & donne au riche, pour certain viendra à indigence.

TENDZ ton aureille, & escoute les parolles des sages, & metz ton cueur à ma science.

Car" c'est chose desirable si tu les garde en ton ventre, & qu'elles soyent ensemble disposées en tes leures. A fin que ta fiance soit au Seigneur, ie le t'ay fait aussi entendre pensez y. D " c'est, par plusieurs fois. Aucuns, l'entẽdẽt de trois liures, à sçauoir des Prouerbes, Eccle siaste, & Cantiq.

Ne t'ay-ie pas escrit" trois fois en conseil & science? à fin de te donner à cognoistre l'asseurance des parolles de verité, pour respondre parolles de verité à ceux qui enuoyent vers toy?

" c'est, en iugement pourtant qu'on iugeoit aux portes. Ne pille point le poure, car il est indigẽt, & n'opprime point l'affligé" à la porte. Car le Seigneur traitera leur cause, " & attrappera l'ame de ceux qui les auront attrappez.

Ne t'accompaigne point auec l'homme ireux, & ne va point auec l'homme furieux:

à fin que tu n'apprenne ses conditions, & que tu ne reçoiue ruine à ton ame.

Tu ne seras point de ceux qui touchent en la main, ne auec les pleiges pour "debtes.

"a sauoir griefues.

Que si tu n'as point pour payer, pourquoy prendra le creancier ta couche de dessoubz toy?

Tu ne transporteras point la borne ancienne que tes peres ont faite.

As tu veu l'homme habile en sa besongne? il sera colloque' entre les Roys, & point ne sera colloque' vers gens "de bas estat.

"ou, villains. Ebri. obscurs ou, tenebreux

CHAP. XXIII.

A

QVand tu seras assis pour manger auec vn Seigneur, considere bien ce qui sera deuant toy. Et "metz le coulteau en ta gorge, si tu es maistre de tõ affection.

"c'est) abstiẽs toy.

Tu n'appeteras point les frians morceaux d'iceluy: car c'est viande de fallace.

Ne trauaille point pour estre riche: ains te deporte de ton aduis. Iette tu l'œil sur les richesses? & elles s'esuanouissent, car elles se font des ailes cõme vn aigle, & "s'en volent au ciel.

"c'est, les richesses s'esuanouiront.

Ne mange point la viande de celuy qui a mauuais œil, & ne desire point ses morceaux appetissans: car selon l'estime de son courage, telle est elle. Mange & boy (te dira-il:) & toutesfois son cueur n'est pas enuers toy. Ton morceau que tu as mange', tu le vomiras & perdras tes parolles ioyeuses.

B

Ne parle point es aureilles du fol: car il mesprisera la prudence de ton propos.

Sus. 22.d.

* Tu ne remueras point la borne ancienne, & n'entreras point sur les champs des orphelins: car le redempteur d'iceux est fort, & traitera la cause d'iceux contre toy.

Sus 13.d. Eccl.30.a

* Fais venir ton cueur à instruction: & tes aureilles aux parolles de science.

Ne retire point la correction de l'ẽfant: car si tu le frappe de la verge, il ne mourra point. Si tu le frappe de la verge, tu deliureras son ame de l'enfer.

Mon filz, si ton cueur est sage, mon cueur s'en resiouyra & moy aussi: Et mes reins tressailliront de ioye, quand tes leures parleront choses droites.

Soubz. 14 a.

* Que ton cueur n'affecte point les pecheurs: ains soit en la crainte du Seigneur tous les iours: car il y a la "fin, & ton esperãce ne sera point frustrée.

"ou retribution.

Mon filz escoute, & tu seras sage, & dresse ton cueur en la voye. Ne soye pas auec les engouleurs de vin, ne auec les gourmãs de chair: car l'iurongne & le gourmant apouriront: Et le [trop] dormir fait vestir de robes deschirées.

C

Escoute tõ pere, lequel t'a engẽdre', & ne desprise point ta mere quand elle deuiendra ancienne.

Achette la verite', & ne vendz "point la sapience, l'instruction & la prudence.

G. ne t'en desaisiz point.

Le pere du iuste s'esgayera: & la mere du sage se resiouyra de luy.

Que ton pere se resiouysse, & ta mere: & que celle qui t'a enfante' s'esgaye.

Mon filz donne moy ton cueur, & que tes yeux ayent esgard à mes parolles: car la paillarde est comme vne fosse profonde, & l'estrangiere comme vn puits estroit: aussi icelle se tient en embusche comme apres la proye, & assemblera les preuaricateurs entre les hommes.

A qui est le malheur? à qui est la douleur? à qui est la noyse? à qui est la plaincte? à qui les battures sans cause? & à qui le troublement des yeux? A sauoir à ceux qui demeurent pres du vin, & à ceux qui vont cercher la mixtion.

D

Ne regarde point le vin quand il "estincelle, & quand il donne au hanap "sa coleur, il se pourmaine à plaisir: mais en la fin il poindra comme le serpent, & empoisonnera comme le basilic.

"Ebr. rougit. "Ebr. son oeil.

Lors tes yeux regarderont les "estrangieres, & ton cueur parlera choses peruerses. Et seras cõme celuy qui dort au cueur de la mer: & cõme celuy qui dort au sõmet du "mas. On m'a battu [diras-tu,] & n'ay pas este' malade: on m'a frappe', & ne l'ay point senty: quand ie m'esueilleray, ie me mettray encore à cercher le [vin.]

"ou choses estranges.

"ou, hune. Aucuns, cable.

CHAP. XXIIII

A

N'Aye enuie [d'ensuyure] les hommes mauuais, & ne desire point d'estre auec eux: car leur cueur medite desarroy: & leurs leures parlent felonnie.

Sus.23.b.

La maison sera edifiée par sapience, & sera confirmée pour prudence: & par science les chambres seront remplies de toute substance precieuse & plaisante.

L'hõme sage est en forteresse, & l'hõme cognoissant est puissant de vertu: car par finesse tu feras la guerre, & la sauuete' vient de beaucoup de conseilliers.

La sagesse est haulte au fol, & "n'ouurira point sa bouche à la porte.

"c'est, ne se trouuera point entre les sages pour cõsulter.

Celuy qui pense faire mal on l'appellera songe malice.

La folle pensée est peche': & le moqueur est en abomination à l'homme.

B

Si tu es "deffailly au iour de tribulation, ta vertu est diminuée.

"c'est) si tu deffautz en tentation par impacience, ta vertu est peu estimée,

Deliure ceux qui sont tirez à la mort, & ceux qui declinent à occision, si tu y peux donner empeschement.

Si tu dis: Voicy nous ne le cognoistrons point:

point: celuy qui dispose les cueurs, ne l'entendra-il point? & celuy qui garde ton ame, ne le cognoistra-il point, & rendra à l'homme selon son œuure?

Mon filz, mange le miel, car il est bon, & le rays de miel doux à ton palaiz: Ainsi est la cognoissance de sapience à ton ame, quand tu l'auras trouuée, & auras bonne issue, & ton esperance ne perira point.

"c'est, par plusieurs fois selon les Ebric.

N'espie point comme le meschant au domicile du iuste, & ne gaste point son giste: car le iuste chet "sept fois, & se releue: mais les meschans tresbuchent au mal.

Quand ton ennemy tombera, tu ne t'en resiouyras point: & si tõ cueur n'aura point liesse, quand il tresbuchera: à fin que par aduenture le Seigneur ne le voye, & qu'il luy desplaise, tellement qu'il destourne son ire "de luy.

C

"Asauoir, pour se vẽger surtoy en luy dõnant repẽtence.

Ne hante point auec les malings, & ne prẽs point d'enuie [de suyure] les meschãs: car la fin ne sera pas [bonne] aux mauuais, & la lampe des meschans sera esteincte.

Mon filz, crains le Seigneur & le Roy: & ne t'entremesle point auec ceux qui sont "variables: car leur perdition s'esleuera incontinent: & qui sait la ruyne "d'eux

"Ou, à racointer. Aucuns, detracteurs.

Aussi ces choses "[s'addressent] aux sages.

"Asauoir, de Dieu & du Roy.

Recognoistre les faces en iugement n'est pas bon.

"Aucuns, se disent par les sages.

Celuy qui dit au meschant, tu es iuste, le peuple le maudit, & les gens l'auront en detestation: mais ceux qui reprenent seront agreables, & sus eux viendra la bonne benediction.

"Aucuns. Celuy qui respõd parolles droites, il baisera les "leures.

D

" On baisera les leures d'iceluy qui respõd parolles droites.

Prepare ton affaire dehors, & ordonne ton champ, & apres tu edifieras ta maison.

Ne soys point tesmoing vain contre ton prochain: & ne deçois point par tes leures.

Sus. 10.b.

* Ne dis point: comme il m'a fait, ainsi luy feray-ie: le rendray à vn chacun selon son œuure.

I'ay passé aupres du champ de l'homme paresseux, & aupres de la vigne de l'homme de cueur failly: & voicy, là par tout s'estoyent esleuées des espines, & les orties auoyent couuert le dessus d'iceux, & leur closture de pierre estoit dissipée. Lors ie le contemplay, le mettant en mon cueur, & y visay, à fin que i'apprinse instruction. En dormant vn petit, prenant vn "petit de sommeil, ployãt vn peu les mains pour dormir: Voicy la * pourete' viendra comme le voyagier, & ta deffaulte comme l'homme equippé.

Sus. 6.

CHAP. XXV.

Ces dictz sont aussi de Salomon, coppiez par les hommes d'Ezecias Roy de Iuda.

A

LA gloire de Dieu, est de celer "la parolle: mais la gloire des Roys est de la "parolle.

"Ou, chose.

"C'est loy iouxte le Deut. 1. b.

La "hauteur des cieux, & la profondeur de la terre, & le cueur des Roys ne sont point "à sonder.

"c'est) la raison de la prouidence diuine.

Oste l'escume de l'argent, & il en sortira vne bague au fondeur. Oste le meschant de deuant le Roy, & son siege sera estably en iustice.

"Pourtant que son cueur est en la main de Dieu.

Ne te glorifie point deuant le Roy, & ne te tiens point au lieu des grandz: car il vaut mieux qu'on te die mõte icy, qu'on t'abbaisse deuãt le prince, lequel tes yeux regardẽt.

Sus. 21. a.

Ne sors point incontinent pour estriuer: de peur que tu ne sachez que faire à la parfin quand ton prochain t'aura confondu.

Traite ton different auec ton prochain: & ne reuele point le secret à vn autre, q̃ par aduenture celuy qui l'escoute ne le te reproche, & que "tu ne puisse retirer ton blasme.

B

"ou, ton diffamene retourne.

Cõme sont les pompes d'or auec figures d'argẽt, ainsi est la parolle dite selõ sa guyse

Celuy qui reprent le sage ayant l'aureille obediante, est comme vne aureillette d'or, & comme vne bague de fin or.

Comme la froidure de la neige au temps d'este', ainsi est l'ambassadeur fidele, à ceux q̃ l'enuoyent, & recrée l'ame de son seigneur.

Celuy qui se vante de faulse largesse, est comme les nues & le vent sans pluye.

Le prince est appaise' par pacience: & la langue douce brise les os.

Quand tu auras trouue' le miel, manges en à ta souffisance: de peur qu'estant saoule' d'iceluy, tu ne le vomisse.

C

Retire ton pied de la maison de ton prochain: à fin que luy estant saoule' de toy, il ne te haye.

" ou, mal sure.

L'homme qui tesmoigne faux tesmoignage contre son prochain, est comme la "halebarde, l'espée, & la flesche ague.

"Aucuns, qui oste le vestement au temps d'hyuer, est cõme le vinaigre sus le sauon & cõme celuy qui chante &c.

La confiance du desloyal au temps de tribulation, est comme vne mauuaise dent & le pied vacillant.

"Aucuns, alum. Ro. 12. d.

" Qui chante chãson à vn cueur fasche', est comme celuy qui oste la robbe au temps d'hyuer, & comme le vin aigre sus le "sauõ.

D

* Si celuy qui te hayt a faim, donne luy à mãger du pain: & s'il a soif, donne luy à boire de l'eaue: car tu luy assembleras des charbons sus la teste, & le Seigneur le te rendra.

Comme le vent de bise deboute la pluye, ainsi[fait] la face austere la langue flagornante.

sus. 21.b. * Il vaut mieux habiter au coing d'un toict que auec la femme noyseuse, en maison, ample.

Les bonnes nouuelles de terre loingtaine, sont comme l'eauë froide à la personne lasse.

Le iuste qui cline deuant le meschant, est comme la fontaine troublée, & la source corrompue.

D Comme il n'est pas bon de manger par trop de miel, ausi n'est la *gloire à ceux qui cerchent leur gloire.

*Ou, cercher la gloire n'est point leur gloire.

L'hõme qui ne restreint point son esprit, est comme la cite' despecée, & sans muraille.

CHAP. XXVI.

A COmme la neige en este' & la pluye en la moisson: ainsi ne conuient point au fol la gloire.

Comme l'oyselet se transporte, & l'aron delle s'en volle, ainsi le maudisson qui est sans cause ne viendra point.

Comme le fouët est pour le cheual, & le cheuestre à l'asne, ainsi est la verge pour le dos des folz.

*(C'est) ne luy rendz point iniure pour iniure.

* Ne respondz point au fol selon sa folie, àfin que tu ne soye ausi fait semblable à luy.

*C'est repres le fol pour sa follie.

* Respondz au fol selon sa folie, àfin qu'il ne s'estime point estre sage.

Celuy qui mande quelque message par la main d'un fol, coppe les piedz & boit iniure.

B Comme les iambes du boitteux sont differentes, ainsi est la parabole en la bouche des folz.

Comme celuy qui met la pierre precieuse en vn monceau de pierres, ainsi est celuy qui donne gloire au fol.

Comme l'espine se prent à la main de l'iurogne, ainsi est la sentence en la bouche des folz.

*Ebr prophane to' c'est lesprit sans espargner *C'est excellent. 3. Pier. 2. b

Celuy qui *n'espargnenul est *grand: qui rend le loyer au fol & au transgresseur.

* Le fol qui se remet à sa follie, est comme le chien retournant à son vomissement.

Si tu vois l'homme qui cuyde estre sage, espere plus tost du fol que de luy.

Le paresseux dit: le lion est en la voye, le lion est par les rues.

C Cõme l'huys tourne sus ses gondz, ainsi le paresseux en son lict.

sus. 19. d. *C'est) plusieurs cõme sus. *Ou, rendent raison,

Le paresseux cache sa main au sein, & ne prend la peine de la remettre à sa bouche.

* Le paresseux s'estime estre plus sage, *que sept qui *respondent à propos.

Comme celuy qui prent les aureilles du chien, ainsi est celuy qui se courrouce, se fourrant au debat dont il n'a que faire.

Comme celuy qui se cache iettant flambeaux, fleches, & choses mortelles, ainsi est l'homme qui trompe son amy, & dit: ne me iouë ie pas?

Par faute de bois le feu s'esteinct: ainsi sans flagourneur la noise s'appaisera.

Comme le charbon est pour faire la braise, & le bois pour faire le feu: ainsi l'homme noyseux pour allumer la dissention.

Les parolles du rapporteur sont comme D blesseures secrettes, & descendent iusqu'au dedans du ventre.

Comme l'argent[plein] d'escume estant couuert auec vn test: ainsi sont les leures ardantes, * & le cueur mauuais.

On cognoit le hayneur par ses leures, & dedans soy il met la fraude. * Asauoir à noyser.

Quand il priera auec sa voix, ne le crois point: car en son cueur y a* plusieurs abominations. *Ebr. sept.

Qui couure la hayne en cachette, sa malice sera reuelée en la congregation.

Qui fouyt la fosse, il tresbuchera en icelle: & qui roule la pierre, elle retournera sur luy.

La faulse langue hayt son amattissement: & la bouche qui amadouë *fait la perdition. *Ou, cause son deboutement.

CHAP. XXVII.

NE te glorifie point du iour de demain: car tu ne says qu'elle chose le iour A coune.

Qu'autruy te louë, & non pas ta bouche: que ce soit vn estrangier, & non point tes leures.

La pierre est pesante, & le sable poise: mais la frenaisie du fol est plus pesante que tous les deux.

Il y a cruaute' en la fureur, & impetuosite' en l'ire: mais qui pourra arrester deuant enuie?

Correction manifeste, vaut mieux qu'amour secrette.

Les playes faites par celuy qui ayme, sõt fideles: mais les baisiers de celuy qui hayt, sont forcez.

L'ame saoulée foule le rays de miel: *mais à l'ame qui a faim toute chose amere est douce. Iob. 6. b.

Comme l'oyseau abandõne son nid, ainsi l'homme abandonne son lieu. B

Comme l'oignement & le perfum resiouyssent le cueur, ausi l'amy par son conseil apporte douceur à l'ame.

Ne delaisse point ton amy, ne l'amy de ton pere: & n'entre pas en la maison de ton frere au temps de ta calamite': car meilleur est le voisin qui est prochain, que le frere qui est loing.

Mon

Mon filz ſoys ſage,&reſiouys mõ cueur: à fin que i'aye dequoy reſpondre à celuy qui me fait deſhonneur.

Le fin quand il voit le mal,il ſe cache : mais les lordaux paſſent outre , & en reçoyuent dommage.

C *Prens le veſtement de celuy qui ſ'eſt obligé pour l'eſtranger,& prens gage de luy à l'occaſion de l'eſtrangiere .

Sus 20.c. "Aſauoir, haſtiuemẽt & indigne ment.

Celuy qui beneit "ſon amy à haute voix, ſe leuant de matin,malediction luy ſera reputée.

La gouttiere qui eſt continuelle au temps de la pluye: & la femme riotteuſe ſe reſſemblent.

"ou, & eſt comme ce luy qui cuyde retenir'huyle enſamain "ainſil'vn affinel'autre.

Qui la cache il cache le vent:"& ſe manifeſtera comme l'huyle de ſa dextre.

Le fer ſ'aguyſe par le fer:" ainſi l'homme aguyſe la face de ſon amy .

Qui garde le figuier, il mangera de ſon fruit:ainſi celuy qui contregarde ſon maiſtre,ſera honnoré.

Comme en l'eauë la face[apparoit] à l'autre face:ainſi le cueur de l'homme à l'hõme.

D Le gouffre & la perdition ne ſont iamais reſſaſiez , auſsi ne ſont iamais ſaoulez les yeux des hommes.

Comme la touche eſt pour l'argent , & le forneau pour l'or,ainſi eſt l'homme à la bouche de celuy qui le louë .

Si tu broyois le fol au mortier au milieu des grains auec vn pillon , ſa follie ne ſe partira point de luy.

"C aye ſoing & ſoingne diligemment.

Cognois le regard de tes ouailles,"&metz ton cueur aux parcz:car l'auoir n'eſt point à touſiourſmais,ne la"coronne de generation en generation.

"C. la gloire.

Le foin ſera deſcouuert &l'herbe apparoiſtra,& ſeront recueillies les herbes des montagnes .

Les agneaux ſeront pour ta veſture:& les boucz ſeront le pris du champ.

Et ſuffira le laict des cheures pour ton manger,& pour le manger de ta maiſon , & pour la vie de tes chambrieres .

CHAP. XXVIII.

A LEs meſchans fuyent ſans qu'on les pourſuyue:mais les iuſtes ſont aſſeurez comme le lyon .

"C.il y a change ment de princes ſouuent.

Pour l'iniquité du pays il y a pluſieurs "princes en iceluy:& par l'homme prudent & aduiſé ſera prolongé le[regne.]

L'homme qui eſt poure & fait extorſions aux neceſſiteux,eſt cõme le rauage d'eauës, dont le pain deffaut.

Ceux qui delaiſſent la loy , louënt le meſchant:mais ceux qui gardent la loy les pourſuyuent.

Les meſchans n'entendent point le iugement:mais ceux qui cerchent leSeigneur,entendent toutes choſes .

Meilleur eſt le poure cheminãt en ſa ſimplicité,que celuy qui eſt de peruerſes conditions,& eſt riche .

Celuy qui garde la loy , eſt enfant prudent:mais celuy qui paiſt les gormãs,il fait honte à ſon pere . B

Qui augmente ſon bien par vſure & par ſurcrois, il l'aſſemblera pour en faire aumoſne aux poures .

Qui deſtourne ſon aureille d'ouyr la loy,auſsi ſon oraiſon ſera abominable .

Celuy qui fait deffaillir par la mauuaiſe voye ceux qui tendent droit, il tombera en ſa propre foſſe,& les innocens heriterõt le bien .

L'homme riche cuyde eſtre ſage en ſoymeſme:mais le poure qui eſt entendu,"le cerchera . "Aſauoir, d'eſtre ſage.

Quand les iuſtes ſe reſiouyſſent, la gloire eſt grande:mais quand les meſchantz ſ'eſleuent, l'homme ſe cache.

*Qui cache ſes meffaitz,il ne proſperera point:mais celuy qui les" confeſſe & delaiſſe, il obtiendra miſericorde. Soubz c. "C. recognoit.

Bienheureux eſt l'homme qui eſt touſiours craintif:mais qui endurcit ſon cueur, il tombera es maux.

Le dominateur meſchant ſus le poure peuple,eſt comme vn lyon rugiſſant &vn ours affamé. C

Le prince deffaillant en prudence, fait beaucoup d'extorſions : mais celuy qui hayt l'auarice,il prolongera[ſes]iours.

L'homme faiſant violence contre le ſang de la perſone fuyra iuſqu'à la foſſe,à fin que on ne l'empongne.

Qui chemine innocenment , il ſera ſauué: mais qui eſt peruers de condition, il tombera vne foys .

Qui laboure ſa terre, il ſera raſſaſié de pain:mais celuy qui enſuit les oyſeux , ſera ſaoulé d'indigence. Sus 12.b.

L'homme fidele" abondera en benedictions:mais celuy qui eſt haſtif à ſ'enrichir,ne ſera point innocent . "On, eſt argira beaucoup de biens.

Il n'eſt pas bon d'auoir eſgard à la face:& pour vne piece de pain l'homme fait deſloyaument. "C. accepter la perſone.

L'homme de faux œil,ſe haſte aux richeſſes:mais il ne cognoit point que faute luy aduiendra . D

Celuy qui reprent l'homme , il trouuera plus de grace apres,que celuy qui amadouë de la langue .

Qui pille ſon pere &ſa mere,&dit que ce n'eſt point forfait:iceluy eſt compagnon de "l'homme deſtructeur . "A ſauoir brigant. "ou, cõuoiteux & appetant d'auoir des biens.

Celuy qui eſt enflé de courage , prouoque la noiſe:mais celuy qui ſe confie au Sei

gneur, engressera.

Qui se confie en son cueur, est fol: mais celuy qui chemine en sapience, sera deliure'.

Qui donne au poure, n'aura point diserte: mais celuy qui ferme ses yeux, aura beaucoup de misere.

Quand les meschans s'esleuent, l'homme se cache: mais quand ilz perissent, les iustes multiplient.

CHAP. XXIX.

A L'Homme qui est reprins & endurcit son col, il sera soubdain brise' sans guarison.

Quād il y a beaucoup de iustes, le peuple se resiouit: mais quād le meschāt domine, le peuple se lamente.

L'homme qui ayme sapience, resiouit son pere: *mais celuy qui entretient les paillardes, il perd la substance.

Luc 15. c.

Le Roy maintient le pays par iugement: mais l'homme qui est addonne' à "presens, le ruinera.

"Ou impostz.

L'homme qui flatte son prochain, il estēd la retz deuant les pas d'iceluy.

Le laqs est au forfait de l'home mauuais: mais le iuste chantera & se resiouyra.

B Le iuste cognoit la cause des poures: mais le meschant n'entend point la science.

Gens pleins de bauerie troublent la cite': mais les sages appaisent l'ire.

L'hōme sage qui traite cause auec l'homme fol, soit qu'il se courrouce ou qu'il se rie, il n'aura point de repos.

Les hommes meurtriers ont en hayne l'homme entier: mais les droitz ont son ame chere.

Le fol boute hors toute sa pensée: mais le sage en tardant la reprime.

Le prince qui entend à la parolle menson giere, tous ses ministres seront meschantz.

"Transf. commu. crediteur.

Le poure & l'homme "vsurier s'entrerencōtrent: mais le Seigneur illumine les yeux de tous deux.

Le Roy qui iuge les poures en verite', son siege sera eternellement estably.

C La verge & la correction donnent sapience: mais l'enfant "dissolu confond sa mere.

"Ou, à son bandon.

Quand il y aura beaucoup de meschans, la meschancete' multipliera: mais les iustes verront la ruyne d'iceux.

Corrige ton enfant, & il te mettra en repos: & donnera plaisir à ton ame.

"Ou, prophetie. C. la doctrine de Dieu

Quand il n'y a point de "vision, le peuple est dissipe': & celuy qui garde la loy, est bien heureux.

Le serf ne s'amēde point par parolles: car combien qu'il l'entende, il ne respōd point.

Voy-tu vn homme hastif en ses parolles, aye plus d'espoir du fol que de luy.

Qui traite delicatement son seruiteur des la ieunesse, à la parfin il "se fera filz. D "Aucuns, sera rebelle.

L'homme ireux esmeut la noise: & l'homme furieux, fait maintz forfaitz.

*L'orgueil de l'homme le fait rabaisser: mais la gloire soustiendra l'humble desprit. Iob 22. d.

Celuy qui participe auec le larron, il hait son ame: il oyt le pariurement, & ne le signifie point.

La frayeur de l'homme mettra la ruyne: mais celuy qui se confie au Seigneur, sera garanty.

Plusieurs quierent la face de celuy qui domine: mais du Seigneur est le iugement d'vn chacun.

L'homme inique est en abomination aux iustes: mais celuy qui est de droite conuersation, est abomination au meschant.

CHAP. XXX.

Les parolles d'Agur, filz de Iacech. "Ou, & dit de l'hōme Lithiel, & Lithiel Vcal.
La prophetie "que dit l'homme.
à Ithiel, à Ithiel, & Vcal.

OR suis-ie plus brutal qu'homme quelconque, & n'ay point aucune prudence d'homme. Et n'ay point apprins sapience & si n'ay pas cogneu la sciēce des sainctz. A

Qui est monte' au ciel, ou qui est descendu? Qui a reduit le vent en ses poings? Qui a serre' les eauës en sa robbe? Qui a constitue' tous les termes de la terre? Quel est le nom de celuy? Et quel est le nom de son filz, que tu sache?

*Toute parolle de Dieu est purgée: & est le bouclier à ceux qui ont esperance en icelle. N'adiouste point à ses parolles, à fin qu'il ne te reprenne, & que tu ne sois trouue' menteur. Psal. 19. c. Deut 4. a & 12. d.

Ie t'ay requis de deux choses, ne m'escon B duis point deuant que ie meure. Eslongne de moy vanite', & parolle mensongiere: ne me donne ne pourete' ne richesses: mais entretiens moy de pain selon mon estat, que paraduenture quand seroye saoule' ie ne renie, & die: Qui est le Seigneur? A fin aussi que quand seroye poure, ie ne desrobe: & que ie ne prenne [en vain] le nom de mon Dieu.

N'accuse point le seruiteur enuers son maistre, à fin qu'il ne te maudisse, & que tu ne peche.

Il y a telle generation qui maudit son pere, & ne beneit point sa mere.

Il y a telle generatiō qui cuyde estre nette: & toutesfois n'est point lauée de ses ordures.

Il y a certaine generation qui esleue ses yeux, & torne en haut ses paupieres.

Il y a telle generation de laquelle les dentz sont cōe espées: & de laqlle la machoire comme couteaux, pour exterminer de la

terre les affligez, & les poures d'entre les hommes.

La sangsue a deux filles, [lesquelles diét:] "apporte, apporte.

"ou, auãt, auant.

Il y a trois choses, lesquelles ne se saoulét point: & la quatriesme ne dit point, c'est assez: A sauoir, le gouffre, la matrice sterile, la terre qui n'est point rassasiée d'eauë, & le feu qui ne dit point, c'est assez.

L'œil qui se moque du pere, & mesprise l'enseignement de la mere: les corbeaux du fleuue le creueront, & les petis de l'aigle le mangeront.

Trois choses me sont merueilleuses, voire quatre, lesquelles ie ne cognois point. La voye de l'aigle en l'air, la voye du serpent sur la pierre, le chemin de la nauire au cueur de la mer, & la voye de l'homme apres la pucelle.

Telle est la voye de la femme adultere, d'autant qu'elle mange & torche sa bouche, & dit: Ie n'ay point fait l'iniquité.

Pour trois choses se trouble la terre, & ne peut endurer la quatriesme. Pour le seruiteur quand il regne, & pour le fol quand il est saoulé de viande, pour la [femme] hayneuse quand elle se marie, & pour la seruante quand elle herite à sa maistresse.

Il y a quatre choses petites en la terre, lesquelles toutesfois sont plus sages que les sages: A sauoir, les formiz qui sont vn genre imbecille, & neantmoins elles preparent durant l'esté leur mangeaille: Les connilz qui sont vn genre impuissant, lesquelz font leurs maisons en la pierre: Les sauterelles n'ont point de Roy, & toutesfois elles sortent toutes equippées: Le "singe attrappe auec les mains, & est es palaiz du Roy.

"Auec. arai gne.

Trois choses sont qui ont vn pas honneste, & la quatriesme marche tresbien: le lion fort entre le bestial, lequel ne se retourne point pour quel qui soit: "le leurier, le boue, & le Roy auquel on ne peut resister.

"Auec. le coq, ou le leopard.

Si tu "as failly en t'esleuant, & si tu as mal pensé, [mets] la main à la bouche.

"ou as fait follement

Quand on espraint le laict, on fait sortir le beurre: & qui tort le nez, il fait sortir le sang: ainsi qui estraint l'ire, il fait sortir la noise.

CHAP. XXXI.

Les parolles du Roy Lamuel, & prophetie, que sa mere luy enseigna.

QVoy mon filz, quoy filz de mon ventre, & quoy mon cher filz? Tu ne donneras point ta vertu aux femmes, ne tes voyes, ce qui est pour destruire les Roys.

Il n'est point conuenable au Roy, o Lamuel, il n'est point conuenable au Roy de boire de vin, n'aux princes la ceruoise, de peur qu'en beuuant ilz n'oublient l'ordonnance, & qu'ilz changent le iugement de tous les enfans affligez.

Donnez la ceruoise à celuy qui perit, & le vin à ceux qui ont amertume de cueur, à fin qu'ilz boyuent, & oublient leur pourete' & leur misere, & n'en ayent plus de record.

Ouure ta bouche pour le muet en la cause de tous les enfans "de quelque part que ce soit. Ouure ta bouche, iuge iustemẽt, & maintiẽs la cause de l'affligé & du poure. Aleph.

"Ou de ceux qui passent, & sont trãsportez.

א Qui trouuera la femme vertueuse? "& le pris d'icelle surpassera bien loing les perles. Beth.

"C'est il ne faudra point qu'il gagne sa vie par pillage.

ב Le cueur de son mary se confie en elle, & n'aura point faute de "despouilles. Gimel.

ג Elle luy rendra le bien, & non point le mal, tous les iours de sa vie. Daleth.

ד Elle cerche de la laine, & du lin, & besongne de ses mains auec plaisir. He.

ה Elle est ainsi que la nauire du marchant, laquelle ameine son pain de loing. Vau.

ו Elle se leue par nuit, & donne la repeuë à sa maison, & ordre à ses châbrieres. Zain.

ז Elle considere le champ, & l'aquiert, & plante la vigne des fruitz qu'elle a entremains. Heth.

ח Elle trousse ses reins de force, & fortifie ses bras. Teth.

ט Elle gouste si sa marchandise est bõne: sa lampe ne s'esteindra point en la nuit. Iod.

י Elle met ses mains au fuseau, aussi ses mains empongnent la quenouille. Caph.

כ Elle estend sa main à l'affligé, & auance sa main au poure. Lamed.

ל Elle ne craindra point la neige pour sa famille: car toute sa famille est vestue d'escarlate. Mem.

מ Elle s'est fait des tapis: le fin lin, & le vermeil est sa vesture. Nun.

נ Son mary est cogneu es portes, quand il sied auec les anciens du pays. Samech.

ס Elle fait des linceux & les vend: & baille ceintures au marchant. Hain.

ע Force & dignité est sa vesture, & rira au dernier iour. Phe.

פ Elle ouure sa bouche par sapience: & la Loy de benignité est sur sa langue. Zade.

צ Elle contemple le train de sa maison: & ne mange point le pain en oysiueté. Coph.

ק Ses enfans se leuent, & la disent heureuse, & son mary la loüe. Res.

ר Plusieurs filles preparent les biens: mais tu les surmontes toutes. Sin.

ש La grace est deceuable, & la beauté est vaine: mais la femme qui craint le SEI-

GNEVR, est à louër. Tau. ¶ Donnez luy des fruitz de ses mains, & que ses œuures la louënt es portes.

Fin des Prouerbes de Salomon.

Le liure de l'Ecclesiaste, autrement dit Prescheur.

CHAP. I.

A Vanité en toutes choses. "Ebr. vanité des vanitez: ou rié des riens. c'est la grãde vanité.

LES PAROLles du Prescheur, filz de Dauid, Roy de Ierusalem. "Vanité tres vaine, dit le Prescheur: vanité tres vaine: tout est vanité. Qu'a l'homme de reste de tout son labeur, qu'il laboure soubz le soleil? Vne generation passe, & l'autre generation vient: mais la terre demeure tousiours. Le soleil se leue & se couche: & retourne en
B son lieu, de là ou derechef se leue. Le vent souffle vers Midy, & circuit vers Aquilon. Il souffle, circuissant ça & là, & retourne par ses circuitz. Tous les fleuues vont en la mer, & la mer n'en est point remplie: & retournent au lieu dont ilz sont venuz: pour reuenir derechef. Toutes choses sont
Pro. 27. c. de plus grand labeur & difficulté, que l'hõme ne peut dire. L'œil n'est iamais saoul de veoir: ne l'aureille remplie d'ouir. Qu'est-
C ce qui a esté? ce qui sera. Qu'est-ce qui a esté fait? ce qui se fera: & n'y a rien de nouueau soubz le soleil. Est-il quelque chose, dequoy on peust dire: Regarde, cela est nouueau? Ce a desia esté es siecles qui nous ont pcedé. Il n'est memoire de ce qui a precedé, aussi ne sera-il de ce qui sera, point n'en sera memoire vers ceux qui seront en apres. Ie Prescheur ay esté Roy sus Israel, en Ierusalem. Et ay addonné mõ cueur à cercher & enquerir, par sapience, tout ce
"C. auxhõmes, cõe Gen. 11. a. Auc. aux enfans de Adam. qu'estoit fait soubz le ciel. Dieu a dõné aux "filz des hommes ceste mauuaise "affliction, qu'en ce ilz s'affligent. I'ay veu & regardé tout ce qui se fait soubz le soleil: & voicy, [i'ay trouué] que tout n'estoit que vanité & "torment d'esprit. Ce qui est tortu ne se peut redresser: & ce qui defaut ne se peut nombrer. Ie parloye en mon cueur, disant: Voicy, ie suis fait grand: & excede en sagesse tous ceux qui ont esté deuant moy en Ierusalem: & a veu mon cueur mout de sapience & science. Et ay donné mon cueur pour sauoir, tant sapience & science, q̃ "frenaisie & folie. I'ay cogneu que ce aussi estoit torment d'esprit. Car là ou est mout de sapience, y a mout de chagrin: & qui adiouste science, il adiouste doleur.

"Ou ignes de lou ange & de intelligence.

CHAP. II.

I'Ay dit en mon cueur: "Or ça, que ie t'esprouue en liesse: prens bon temps: & voicy, i'ay cogneu que cela mesme estoit vanité. I'ay dit du ris: Tu es hors du sens, & à la liesse: Qu'est-ce que cela sert? Lors "proposay en mon cueur retirer ma chair devin: & induire mon cueur à sapience, & le reprimer de folie: iusqu'àce que ie "veisse quel est le bien des enfans des hõmes, qui besognent soubz le ciel, pendant les iours de leur vie. I'ay fait mes œuures grandes, ie me suis edifié maisons, ie me suis planté vignes, ie me suis fait iardins, & "paradis, & en iceux ay "C. vergiers. planté arbres de tous fruitz. Ie me suis fait cisternes d'eaües, pour d'icelles arroser la foreſt d'arbres verdoyans. I'ay aquis seruiteurs, chambrieres, & ay eu famille, & si ay eu plus grand aquest d'aumail & de bercail, que tous ceux qui ont esté auant moy en Ierusalem. Ie me suis aussi amassé argent, & or, & le threſor des Roys & des prouinces. Ie me suis ordonné chantres & chanteresses, & les delices des enfans des hommes, "femmes sur femmes. Et me suis fait grand, & ay esté augmenté plus q̃ tous ceux qui ont esté auant moy en Ierusalem. Aussi ma sapience a perseueré auec moy. Et n'ay rien refusé à mes yeux de tout ce que ilz ont desiré: & n'ay subſtrait nulle ioye à mon cueur, car mon cueur s'est esiouy de tout mõ labeur. Et ce a esté ma part de tout mon labeur. Lors regarday toutes les œuures que mes mains auoyent fait, & tout le labeur qu'auoye prins en les faisant: & veis que tout estoit vanité & affliction d'esprit, & "qu'il n'y a nul profit soubz le soleil.

A "Ou va maintenant. "ou encerchay & taschay. "Eb. veoir le bien pour iouir du bien.

B "Ou plusieurs instrumens de musique. Gr. sõme lier & chãbrieres bouteillieres. Tran. commun. gobelets & hanaps pour le seruice. Au. tuyaux & conduitz pour mener l'eaue. Au cũs chars & chariots ou diuers champs. "Transla. commun. qu'il n'y a rien permanent soubz le soleil.

C Sou. 3. a. Pro. 17. d.

Apres me suis addonné à veoir tant sapience, que frenaisie & folie. Car qu'est-ce que l'homme vienne apres le Roy aux choses qui auront esté faites? *Et i'ay veu que la sapience est plus vtile que folie: comme la lumiere est plus vtile que tenebres. Car le sage a ses yeux en sa teste: mais le fol chemine en tenebres. Et aussi ay cogneu qu'vn mesme accident aduiendra à eux tous. Pourtant i'ay pensé en mon cueur, si ainsi m'aduient comme aduient au fol, dequoy me profitera lors auoir esté plus sage? Et ay dit en mon cueur, que cela aussi estoit vanité. Car il ne sera point de memoire du sage non plus que du fol eternellement: quand les iours qui sont ia à aduenir seront tous mis en oubly, & "comme le sage meurt, ainsi sera le fol. Parquoy i'ay hay la vie, car l'affaire qui se faisoit soubz le soleil m'a despleu:

"Ou comme meurt le sage auec le fol.

"Auc. les choses di-

pleu: pourtant que tout estoit vanite', & affli
D ction d'esprit. I'ay aussi hay tout mon labeur q̃ i'auoye prins soubz le soleil: pour tant qu'il le me faut laisser à l'hõme qui sera apres moy. Car qui sait s'il sera sage ou fol? neantmoins il sera seigneur de tout mõ labeur que i'ay prins, & de ce que i'ay este' sage soubz le soleil: cela aussi n'est rien.

Pourquoy, suis conuerty à destourner mon cueur de tout le labeur que i'auoye prins, & de me faire sage soubz le soleil. Car l'homme, combien qu'il ayt fait son labeur auec sapience, science, & addresse, neantmoins il faut qu'il donne sa part à l'homme qui iamais n'y a laboure'. Ce aussi est vanite' & grand mal. Car qu'a l'homme de tout son labeur & affliction de son cueur, qu'il a prins soubz le soleil? Car tous ses iours ne sont que doleur, & son occupation que desplaisir: & ne repose son cueur la nuit. Et ce
Sou. 5. aussi est vanite'. Donc il n'est bien à l'hõme, sinon manger & boire, & faire iouir son ame du biẽ de son labeur: i'ay aussi veu que ce est de la main de Dieu. Car qui mangeroit & prendroit ses plaisirs plustost que moy? Car il donne à l'homme qui luy plait, sapience, science, & ioye: mais au pecheur, il donne occupation, à fin qu'il recueille & assemble: nonobstant que cela soit dõne' à celuy qui plait à Dieu. Aussi ce est vanite', & affliction d'esprit.

CHAP. III.

A TOutes choses ont leur saison, & toutes deliberations soubz le ciel ont leur temps.
Temps de naistre, & temps de mourir.
Temps de planter, & temps d'arracher ce qui est plante'.
Temps de tuer, & temps de garir.
Temps de destruire, & temps d'edifier.
Temps de plourer, & temps de rire.
Temps de lamenter, & temps de sauter.
Temps de ietter pierres, & temps de les recueillir.
Temps d'embrasser, & temps de s'eslõgner des embrassemens.
Temps de cercher, & temps de perdre.
Temps de garder, & temps de reietter.
Temps de deschirer, & temps de coudre.
Temps de taire, & temps de parler.
Temps d'aymer, & temps de hayr.
B Temps de guerre, & temps de paix.

Qu'est-ce qu'a dauantage celuy qui besongne de ce qu'il trauaille? I'ay regarde' l'occupation que Dieu a dõne' aux filz des hões, pour s'occuper en icelle. Il a fait tout beau en son tẽps: aussi a-il mis le siecle en leur cueur, sinõ que l'hõme ne peut trouuer l'œuure q̃. Dieu a fait depuis le commencement iusqu'à la fin. Parquoy i'ay cogneu q̃ il n'est rien meilleur en ces choses la, q̃ s'esiouir & faire bien en sa vie. Et aussi q̃ tout hõme mange, & boyue, & iouisse du bien de
C tout son labeur: c'est don de Dieu. I'ay cogneu que tout ce q̃ Dieu fait, il sera à perpetuite', & que sur ce ne se peut rien adiouster, ne rien de ce diminuer: & fait Dieu cela, à fin qu'on ayt crainte de luy. Ce qui a este', est ia: & ce qui sera, a desia este': & Dieu rappellera ce qui a este' mis en arriere. Puis ay veu soubz le soleil, le lieu de iugemẽt, là ou [regnoit] meschãcete': le lieu de iustice, là ou [presidoit] l'iniustice. Lors dis en mon cueur: Dieu iugera le iuste & l'iniuste. Car là sera le terme de toute deliberatiõ sur toute œuure. I'ay pense' en mon cueur sur l'estat des enfans des hommes, que Dieu les a fait excellens, & qu'iceux sont comme be-
D stes quant à eux. Car ce qui aduient aux enfans des hommes; & ce qui aduient aux bestes, est tout vn: comme meurt l'vn, aussi meurt l'autre: & ont tous vn mesme esprit: & n'a rien l'homme plus que la beste: car tout est vanite'. Tout va en vn lieu, & tout est de poudre: & tout retourne en poudre. Qui cognoit si l'esprit des enfans des hommes monte en haut, & l'esprit de la beste descend soubz la terre? Parquoy i'ay veu qu'il n'y a rien si bon, sinon que l'homme s'esiouisse en ses besongnes: pourtant que c'est sa portion. Car qui le ramenera, pour veoir ce qui sera apres luy?

CHAP. IIII.

ET me suis tourne', & ay veu toutes les
A extorsions qui se font soubz le soleil, & ay veu larmoyer les opprimez, & nul ne les consoloit: & la force estoit de la main de ceux qui les opprimoyẽt. Ainsi il n'y auoit nul qui les consolast. Parquoy ay plus loue' les mortz, qui desia estoyent mortz: que les viuans, qui sont viuans iusqu'à present. Et ay estime' meilleur q̃ les vns & les autres, ce luy qui n'a encore este': car il n'a point veu les œuures mauuaises qui se font soubz le soleil. Puis ay regarde' tout labeur, & tout art de mestier, & ay trouue' qu'vn chacun est enuieux de son prochain. Ce aussi est vanite' & affliction d'esprit. Le fol ioint ses mains,
B & mange sa chair. Mieux vaut plein la paume de la main, auec repos: que plein les deux paumes, auec labeur & affliction d'esprit. Puis me suis tourne', & ay veu vne vanite' soubz le soleil. C'est de l'homme qui est seul: qui n'a ne filz, ne freres: & neantmoins ne met nulle fin à tout son trauail, & ne sont ses yeux rassasiez de richesses. Et pour qui trauaille-ie, & prine mon ame du bien? Ce aussi est vanite' & affliction mauuaise. Mieux vaut estre deux, qu'vn:
C car ilzont meilleur loyer de leur labeur. Au

moins, s'ilz trebuschent, l'vn leuera l'autre: mais malheur au seul, car s'il trebusche il n'y en a point d'autre pour le releuer. Aussi si deux dorment ensemble, ilz ont plus de chaleur: mais celuy qui est seul, comment s'eschauffera-il? Que si quelcun le surmonte, au moins les deux luy pourront resister. Et la corde de trois cordõs ne se rompt point si tost. Meilleur est l'enfant poure & sage, que le Roy ancien & fol, qui n'entend point pour estre admoneste' à l'aduenir. Car il aduient que quelcun sort de prison pour regner: & que celuy qui est nay en son royaume soit poure. Et ay veu tous les viuans qui cheminoyent soubz le soleil, auec l'enfant secõd, qui a à regner pour luy. Il n'y a point de fin à tout vn peuple, quant à tous ceux qui ont este' parauant: aussi ceux qui viendront apres, ne s'esiouiront en luy. Pourtant, est ce aussi vanite', & affliction d'esprit.

Quand tu entreras en la maison de Dieu prens garde à ton pied: & il sera plus prochain pour ouir, que pour receuoir sacrifice donne' par les folz: car ilz ne sauent faire q̃ mal.

CHAP. V.

NE te haste point de parler, & ne se haste ton cueur de proferer parolles deuant Dieu: car Dieu est au ciel, & tu es sur la terre: * pourtant vse de peu de parolles. Car le songe vient de beaucoup d'occupations: & en beaucoup de parolles il y a voix de fol. * Quand tu auras voue' vœu à Dieu, ne differe le rendre: car il ne prent point de plaisir es folz. Rendz donc ce que tu auras voue': car il vaut mieux q̃ tu ne vouës point, que de vouër, & ne rendre pas. Ne permetz point q̃ta bouche face pecher ta chair: & ne parle deuant l'Ange, car c'est erreur. Pourquoy feras-tu que le Seigneur se courrouce sur ta parolle, & dissipe l'œuure de tes mains. Car là ou sont plusieurs songes, là est mout de vanite', & de parolles: mais crains Dieu. Si en la prouince tu vois l'oppression du poure, l'extorsion de iugement & iustice, ne t'esbahis point de ceste "disposition: car celuy qui est plus haut esleue' que le haut, y prent garde: & si en y a de plus haut esleuez qu'eux. L'abondance de la terre paruiẽt à tous: car le Roy cõsiste quãd le champ est laboure'. Quiconque ayme l'argent, iamais ne sera rassasie' d'argent: & quicõque ayme l'abondãce, il est sans fruit. C'est aussi vanite'. Ou il y a beaucoup de biens, là sont beaucoup de mangeurs. Et q̃l profit en vient il à leur seigneur, sinon qu'il les voit de ses yeux? Le dormir de celuy qui labour, est doux, soit qu'il mange peu ou beaucoup: mais la saciete' du riche ne luy donne point loisir de dormir. C'est vne mauuaise maladie que i'ay veu soubz le soleil, que les richesses gardées [tournent] en mal à leurs seigneurs. Car ces richesses perissent, par mauuaise occupation: il a engendre' vn enfant, & ne luy [demeure] rien en la main. Comme il est sorty nud du ventre de sa mere, ainsi y retourne-il: à fin de s'en aller comme il est venu, & ne porte rien de son labeur en sa main quand il s'en va. C'est aussi vn mauuais mal, que tout en la maniere qu'on est venu, on se depart: & quel profit a-il d'auoir laboure' au vent? apres qu'il aura tous les iours de sa vie mãge' en tenebres auec grãd desplaisir, langueur, & courroux.

* Voicy donc ce que i'ay veu de bon: que c'est chose belle, boire & manger, & iouir du bien de tout son labeur qu'il a prins soubz le soleil, durant les iours de sa vie, que Dieu luy a donne': car c'est sa part. Aussi à tout homme à qui Dieu a donne' richesses & cheuance, & luy a donne' faculte' d'en manger, & en prendre sa part, & s'esiouir de son labeur: c'est don de Dieu. Car il n'a point beaucoup de memoire des iours de sa vie, d'autant que Dieu "occupe de lieesse son cueur.

CHAP. VI.

IL y a vn mal que i'ay veu soubz le soleil, qui aduient souuent à l'homme. C'est de l'homme à qui Dieu a donne' richesses, cheuance, gloire: & ne defaut à son ame rien de tout ce qu'elle desire: neantmoins ne luy a point donne' faculte' d'en pouoir manger: mais l'hõme estranger est celuy qui les mangera: ce qu'est vanite', & vn tresmauuais mal.

Quand l'homme auroit engendre' cent [enfans,] & auroit vescu mout d'ans, & auroyent este' fort multipliez les iours de ses ans, neãtmoins si son ame n'a este' rassasiée de bien. & qu'il n'ayt eu sepulture: ie dy, que meilleur est l'abortif que luy. Car il est venu en vanite', & s'en va en tenebres: & sera son nom couuert de tenebres. Aussi pource que [l'abortif] n'a veu le soleil, ne cogneu, il a plus grand repos, que ceftuy la. Que s'il auoit vescu par deux fois mil ans, & n'eust veu bien, tout ne va il point en vn mesme lieu? Tout le labeur de l'homme est pour sa bouche: & n'est iamais son ame remplie. Car qu'a le sage plus que le fol? ou, que profite au poure d'estre entendu à bien cheminer deuant les viuans? Meilleur est le regard des yeux, que l'ame "qui s'en va: c'est aussi vanite', & affliction d'esprit. Et celuy qui a ia este', son nom est nomme': & sait on qu'il est homme: & qu'il ne peut debatre auec celuy qui est plus fort que luy. Certes beaucoup de parolles multiplient vanite'. Qu'en est-il dauantage à l'homme? Car qui cognoit ce qui est bon à l'hõme en sa vie, pendant les iours de sa vie de neant, lesquelz il a passé comme ombre? car qui a mon-

D
#C: est roy de sa naissance.
#C. succesſeur.
A
Matt. 6. b.
Deu. 23. d.
B
#Eb. volũté pour la prouidence de Dieu.
C
Iob. 20. d.
Sus 2. d.
#Au. exercé pour la ioye.
A
B
C
#Asa. à l'abandon & selon son vouloir.
D

monstre' à l'homme, ce qui sera apres luy soubz le soleil?

CHAP. VII.

A Pro.12.a. ‖C.ou il y a quelcun trespassé.

Mieux vaut le bon renom, q̃ bon oignement: & le iour de la mort, que le iour de la natiuite'. Il est meilleur d'aller en la maison de ‖pleur, qu'en la maison de banquet: pourtant que là est la fin de tout homme, & le viuant met cela en son cueur.

Meilleur est le courroux, que le ris: car par tristesse de la face, le cueur sera resiouy.

Le cueur des sages est en la maiso̅ de pleur: & le cueur des folz en la maison de liesse.

Il vaut mieux à l'homme ouyr la correcti on du sage, que la chantrerie des folz. Car cõme est le son des espines soubz le pot, tel est le ris du fol: & cela aussi est vanite'.

Certes l'oppression fait perdre le sens au sage: & le don fait perdre le cueur. Meilleure est la fin de la chose, que son commencement. Meilleur est l'esprit patient, que l'esprit hautain. Que ton esprit ne soit soubdain à ire: car l'ire repose au sein des

B folz. Ne dis point pourquoy est-ce que les iours passez furent meilleurs que ceux-cy: car tu ne t'enquiers point de cela sagement. Sagesse est bonne auec heritage: & est l'excellence de ceux qui voyent le soleil. ‖Car l'hõme reposera soubz l'ombre de sapience & soubz l'ombre de l'argẽt: mais encore precede la cognoissance de sagesse, qui donne la vie à ses possesseurs.

‖C. qu'en cela gist la felicité des viuans.

Regarde les œuures de Dieu: car qui est ce qui pourra redresser ce qu'il a courbe'? Qu'il te soit bien au iour de prosperite': & au iour d'aduersite' ‖regarde. Aussi Dieu a fait l'vn à l'opposite de l'autre: à fin que l'hõme ne trouuast rien apres luy. I'ay tout veu es iours de ma vanite'. Il y a tel iuste qui perit en sa iustice: & y a tel meschant, qui prolonge [ses iours] en sa malice. Ne sois

‖C. pensez ce qui te peut consoler.

C ne trop iuste, ne trop sage, que tu ne sois de sole'. Ne sois trop ‖outrageux, & ne sois fol à fin tu ne meure auant ton temps. Il est bon que tu retienne cecy, & qu'aussi tu ne le laische de tes mains: car qui craint Dieu, euite tout cela. La sapience fortifie plus le sage, que dix seigneurs puissans, qui sont en la cite'. *Il n'y a certes homme iuste en la terre, qui face bien, & qui ne peche. ‖Ne metz point aussi ton cueur à toutes les parolles qui se disent: à fin q̃ tu n'oye ton seruiteur mesdisant de toy. Car aussi plusieurs fois ton cueur a cogneu, q̃ tu as pareillemẽt mesdit des autres. I'ay essaye' tout cecy auec sapience, & ay dit: Ie seray sage: mais el le s'est eslongnée de moy. C'est chose loingtaine, qu'en sera-il? C'est vn profõd abysme:

‖Aucuns, pourceux, ou meschant.

1.Ro.S.c. 2.Chr.6.g ‖Ou, ne aye point soucy.

D qui la trouuera? I'ay circuy moy & mon cueur, pour sauoir, pour espier, & cercher sapience, & inuentiõ: aussi pour sauoir la malice de follie, & les follies d'erreur. Et i'ay trouue' la femme plus amere q̃ la mort: car son cueur est comme les filletz & laqs, ses mains cõe liens. Celuy qui est bõ deuant Dieu eschappera d'elle: mais le pecheur en sera prins. Voyez dit le prescheur: i'ay trouue' ce en cerchãt l'vn apres l'autre, pour y trouuer ‖compte. Que iusqu'à p̃sent mon ame a cerche', & n'a point trouue': bien ay-ie trouue' vn [preud] homme entre mille: mais pas vne [preude] femme n'ay trouue' entre elles toutes. Seulement voicy ce qu'ay trouue': Que Dieu a fait l'hõme droit: mais ilz ont cerche' beaucoup d'inuentions.

‖C pour venir à cõclusion.

* Qui est ainsi sage, & qui sait l'interptation de la chose? La sapience de l'homme luy esclarcit la face: & la force de sa face sera changée.

Pro.17.d. Iob.9.d.

CHAP. VIII.

IE prens garde à la bouche du Roy: & sur A la parolle du iurement ‖de Dieu. Ne te haste point de te retirer de sa face, & ne te tiens en chose mauuaise: car il fera tout ce qu'il luy plaira. Pourtant que la parolle du roy est puissãte, & qui luy dira: Que fais tu?

‖Aucuns, des Dieux: c'est iuges

Qui garde le commandement, ne verra nul mal: & le cueur sage cognoit le temps & le iugement. Car à toute deliberation il y a temps & iugement: d'autant que le mal de

I l'homme est grand sur luy. Car il ne sait ce qui aduiendra. Et qui luy monstrera ce qui en sera? L'homme n'a aucune puissan

B ce en l'esprit, pour le pouuoir retenir: & n'a puissance du iour de la mort: & n'a deliurãce en guerre: & la malice ne deliurera pas son maistre. I'ay veu tout cela: & ay addonne' mon cueur à tout œuure qui se fait soubz le soleil: & ay veu le tẽps qu'vn hõme domine sur l'autre en son mal. Et ainsi ay-ie veu les meschans infideles ensevelis, qui ont chemine' estantz venuz de lieu sainct: & n'est memoire en la cite' qu'ilz ayent ainsi fait.

Cecy aussi est vanite'. A cause q̃ la sentence C ne s'execute incontinent de l'œuure mauuaise: pourtãt est-ce q̃ les enfans des hõmes ont le cueur rẽply pour mal faire: Or combien q̃ le pecheur eut fait mal cẽt fois: & que nonostãt Dieu luy ait prolonge' sa vie, si cognoy ie neantmoins qu'il sera bien à ceux qui craignent Dieu, & reuerent sa face. Et ne sera point bien au meschant: & ne luy prolõgera ses iours, ains serõt cõe l'ombre, pour tant qu'il ne craint point la face de Dieu.

Ceste vanite' est sur la terre, qu'il y en a au cũs iustes, auq̃lz il aduiẽt selon l'œuure des meschãs. Aussi au contraire, il y a telz meschãs, auq̃lz aduiẽt selõ l'œuure de iustes: par D quoy i'ay dit q̃ c'est vanite'. Ainsi i'ay pris ce' liesse, pensãt qu'il n'y a riẽ soubz le soleil

meilleur à l'homme que manger & boire,& se esiouyr:& qu'au moins cela luy demeurera de son labeur,durant les iours de sa vie, que Dieu luy donne soubz le soleil.

Pourtant i'ay donné mõ cueur à cognoistre sapience,& veoir l'affliction qui se prẽd sur la terre:que mesme ne iour ne nuit ne dõne l'homme repos à ses yeux. Et ay regardé tout l'œure de Dieu. Et certes l'homme ne peut trouuer ce" qui se fait soubz le soleil,cõbien qu'il trauaille à le cercher,si ne le trouuera-il point,combien que le sage propose de le sauoir:si ne le pourra il trouuer.

" C'est la cause.

CHAP. IX.

A I'Ay addonné mon cueur à tout cecy. Et apres auoir tout examiné,i'ay trouué que iustes,sages,& leurs "seruiteurs sõten la main de Dieu: & ne sait l'homme ne l'amour, ne la hayne:de tout ce qui est deuant luy. Toutes choses[aduiennent]pareillement à tous. Vn mesme accident est au iuste, au meschant, au bon, au net, au pollu, au sacrifiant,& à celuy qui ne sacrifie point. Comme est le bon,ainsi est le pecheur: comme le iurant,ainsi est celuy qui craint iurement. C'est vne chose mauuaise entre tout ce qui se fait soubz le soleil,qu'il y a vn mesme euene mẽt à tous:aussi le cueur des enfãs des hões est plein de mal: & ont la follie aux cueurs

" Aucuns, œuures.

B en leur vie:& apres[paruiennẽt]aux mortz. Car il y a esperance pour celuy qui est eleu entre les viuans:car le chien viuant est meilleur que le lyon mort. Car les viuans sauent qu'ilz mourront:mais les mortz ne sauent rien,& n'ont plus aucun loyer:car leur memoire est mise en oubly. Aussi leur amour, leur hayne, leur enuie est ia perie: & n'ont plus nulle part au monde, en tout ce qui se fait soubz le soleil. Va,mange ton pain auec ioye:& boy de bon cueur ton vin: car Dieu a tes œuures aggreables. " Tes vestementz soyẽt blancz en tout temps: & que l'huyle ne deffaille dessus ta teste. Regarde deviure auec la femme que tu as aymé,tous les iours de ta vie pleine de vanité, tous tes iours vains que Dieu t'a donné soubz le soleil:car c'est ta portion en la vie,& en ton labeur que tu as prins soubz le soleil. Tout ce qui t'entreuiẽdra en la main pour faire, fais le de tõ pouoir:car au sepulcre ou tu vas,n'y a n'œuure,n'industrie,sauoir ne sapience.

" C. ne soit point salle & hord, comme en gligent.

C Ie me suis tourné, & ay veu soubz le soleil que la course n'est aux legiers, n'aux fortz la bataille,n'aux sages le pain, n'aux prudẽtz les richesses,& n'est aussi aux sauãs la grace:mais vient à tous comme le temps & fortune s'addõne. Car aussi ne sait l'homme son temps. Comme les poissons qui sont prins en la retz mauuaise, & les oyseaux prins aux laqs,ainsi sont enlacez les enfans des hommes au temps mauuais, quand il tumbe soubdainement sur eux.

D

I'ay veu aussi ceste sapience soubz le ciel: & m'est grande. Vne petite ville,là ou il y auoit peu d'hommes, contre laquelle est venu vn grãd Roy,& l'a enuironnée:& a edifié grandz bastillons à lencontre. Et s'est trouué en icelle vn poure homme sage: lequel a deliuré par sa sapience,la ville:& nul n'eut memoire de ce poure homme. Adonc i'ay dit: Meilleure est sagesse que force: ce nonobstant la sagesse du poure a esté despriſée:& n'ont esté ouyes ses parolles. Les parolles des sages sont ouyes en repos, plus que le cry du Seigneur entre les folz. Meilleure est sagesse que tous les instrumẽs de guerre. Et vn meschant destruit mout grand bien.

sus 6.a.

CHAP. X.

COmme les mouches mortes font puir A l'õguent de l'apoticaire:ainsi fait petite folie celuy qui est noble de sapiẽce&gloire.

Le cueur du sage est à sa" dextre:& le cueur du fol à sa senestre.

" C. pour faire tout à droit

Et aussi quãd" le fol chemine par lavoye, son cueur deffaut:& dit de chacun,il est fol.

" C. le fol estime chacun estre fol,fors q̃ soy.

Si l'esprit de celuy qui domine s'esleue cõtre toy,ne te trãsporte point de ton lieu: car soy deporter appaise grandz maux.

Il y a vn mal que i'ay veu soubz le soleil, B comme l'erreur qui sort de la face de celuy qui domine. Le fol est mis en grande excellẽce,& les riches sont assis en lieu bas. *I'ay veu les seruiteurs à cheual:& princes cheminer sur la terre comme seruiteurs.

Pro. 26. d.

Qui cauc la fosse,il tombera en icelle: & qui rõpt la haye,le serpent le mordra. Qui remue les pierres,il se fera mal par icelles: & qui fend le bois,il sera en danger par icelluy. Si le fer est rebouché,& on ne polist point le taillant:[celuy qui taille] s'efforcera plus fort: mais plus est l'excellence en l'habilité du sage.

Du dettateur.

Si le serpent mord quand il n'est ensiffle', C ce n'est non plus que le languart.

Les parolles de la bouche du sage ont grace:mais les leures du fol le deuorent. Car le commencement des parolles de sa bouche est follie: & le dernier de sa bouche,est mauuaise frenaisie.

Le fol multiplie parolles,& ne sait l'homme ce qu'il sera. Et qui luy annoncera ce qui sera apres luy?

Le labeur des folz ne fait que les affliger: D car ilz ne sauent le chemin en la cité.

*Malheur à toy,terre,quand ton Roy est ieune,& quand tes princes mangent de matin. O bienheureuse toy terre, quand ton Roy est noble:& tes princes mãgẽt en tẽps, pour la force,& nõ point pour l'yurõgnerie.

Isa. 3. a.

Par

Par pareſſe le toict va en decadẽce: & par mains laſches, il degouttera en la maiſon.
On appreſte la viãde pour rire, & le vin reſiouit les viuans. Mais l'argent "reſpond à tout. Ne dis mal du Roy en ta pẽſée. Ne dis mal auſsi du riche en la chambre de ta couche: car les oyſeaux du ciel porteront la voix: & ce qui vole annõcera la parolle.

"Ou fait reſpondre tout: c'eſt obeyr.

CHAP. XI.

A Metz ton pain ſur les eauës: car pluſieurs iours apres tu le trouueras. Diſtribue le en portiõ en ſept voire en huit. Car tu ne ſais quel mal viendra ſur la terre. Si les nuées ſont pleines, elles eſvuyderont la pluye ſur la terre. Et ſi le bois chet vers Midy, ou en Aquilon: au lieu ou tombera le bois, là ſera il. Qui prẽt garde au vent, ne ſemera point: & q̃ regarde les nuées, ne moiſſonnera point. Comme tu ne ſais point quelle eſt la voye du vent, ne les os au ventre de celle qui eſt enceinte, ainſi ne ſais tu l'œuure de Dieu qui fait tout. Au matin, ſeme ta ſemence: & ne laiſſe le ſoir repoſer tes mains: car tu ne ſais lequel conuient mieux, cecy ou cela: & ſi tous deux ſont pareillement bons. La lumiere eſt plaiſante: & eſt bon aux yeux de voir le ſoleil. Certes ſi l'homme a veſcu mout d'ans, eſquelz tous il ſe ſoit eſiouy, il reduyra bien en memoire les iours de tenebres, pourtant qu'ilz ſeront en grand nombre: car tout ce qui naiſt eſt vanité.

CHAP. XII.

A Eſiouys toy ieune, en ta ieuneſſe: & que tõ cueur ſoyt gaillard es iours de ta ieuneſſe: & chemine ſelon les voyes de ton cueur. & ſelon le regard de tes yeux. Mais cognois que pour toutes ces choſes Dieu t'ameinera en iugement. Oſte le mariſſement de ton cueur: & oſte le mal de ta chair: car enfance & ieuneſſe ne ſont que vanité: Aye memoire de ton createur es iours de ta ieuneſſe, "deuant que viennẽt les iours mauuais, & ſuruiennẽt les ans, deſquelz tu dies: Ie ne prẽs plaiſir en eux. Auant que le ſoleil, la lumiere, la lune, les eſtoilles ſ'obſcurciſſent, & que les nuées retournent apres la pluye. Lors que trembleront les gardes de la maiſon, & ſe courberont les hommes fortz, & ceſſeront les mœules, car ilz iront en declinant: ſi ſerõt obſcurcis les voyans par les feneſtres. Et ſeront fermées les portes des rues, ſi ſera baiſſée la voix de la mœule, & ſe leuera à la voix de l'oyſeau, ſi ſeront humiliées toutes les filles chantereſſes. Auſsi ilz craindront le haut, & trembleront en la voye: & la "copulation ſera de ſauouée. & ſera l'eſchine chargée, & ſera de chaſſée la volupté. Car lhomme ſ'en va en la maiſon de ſon "ſiecle: & on tornoyera en la rue en prenant le dueil. Auant que la chaine d'argent, ſe deſpece, & l'eſguiere d'or ne ſe rompe, & ſoit caſſée la creuche à la fontaine, & que la roue ſoit briſée à la foſſe & que la poudre retourne en terre, comme elle y a eſté, & que l'eſprit retourne à Dieu qui l'a donné. Vanité treſgrande, dit le Preſcheur tout n'eſt que vanité. Et d'autant que le Preſcheur a eſté plus ſage: il ſ'eſt mis à enſeigner au peuple ſcience, & la fait apparceuoir, & a enquis, & ordonné maintes ſentẽces, Le Preſcheur ſ'eſt mis à cercher de trouuer propos deſirables, eſcriture droite, parolles de verité. Les parolles des ſages ſont cõme aguillons: & cõme cloux fichez, elles ont eſté baillées aux maiſtres des aſſẽblées de par vn paſteur Mõ filz q̃l te ſuffiſe d'eſtre admõneſté de cecy: car de faire pluſieurs liures, n'y a fin aucune: & beaucop "d'eſtude n'eſt qu'affliction de chair." Tu as ouy la fin de toutes choſes: Crains Dieu: & garde ſes commandemẽs: car c'eſt le tout de l'homme. Car Dieu amenera tout œuure en iugement: meſme tout ce qui eſt caché, ſoit bien, ſoit mal.

"C'eſt en ſon lieu permanẽt

C

D

"Ou, lecõ Aucuns, parlementer & preſcher. Grec, meditation. "Oula fin eſt ouye. 2. Corin. 5. b.

Fin du liure de l'Eccleſiaſte, autrement dit Preſcheur.

Le Cantique de Salomon.

CHAP. I.

Le "Cantique des cantiques, qui eſt de Salomon.

"C'eſt) le grand cantique, cõme le ſainct des ſainctz, le Roy des Roys. Dont eſt à preſumer que dẽtre mille & cinq autres deſquelz 1. Ro. 4. d.) ayt eſté eſtimé le plus excellẽt.

BAISE moy du baiſer de ſa bouche: car tes amours ſont meilleurs que le vin. Pour l'odeur de tes bons onguentz, ton nom eſt cõme onguent eſpandu: pource les pucelles 'ont ayme'. Tire moy, nous courrons apres toy. Le Roy m'a admis en ſes chambrettes. Nous nous eſgayrons, & reſiouyrons en toy, nous aurons ſouuenance de tes amours plus que de vin. Les droiturier s t'ayment. O filles de Ieruſalem, ie ſuis brune, mais plaiſante, comme les tabernacles de Cedar, & comme les cortines de Salomõ. N'ayez eſgard à moy: pource que ie ſuis brunette, car le ſoleil m'a "regardée. Les filz de ma mere ſe ſont mar-

"C'eſt) deſcoulorée & haſlée. B

ris contre moy, ilz m'ont constituée la garde des vignes: mais ie n'ay point gardé la vigne qui estoit mienne. Signifie moy celuy que mon ame ayme, ou tu paiſtz, & ou tu ſe iourne au Midy. Car pourquoy ſeray-ie comme bouchée vers les troupeaux de tes compagnons? Si tu ne le ſais, o belle entre les femmes, ſors par les pas du bercail, & paiſtz tes cheureaux au pres des cabanes des paſteurs. Ma compagne ie t'ay fait ſemblable à la mõture entre les chariotz de Pharaõ. Tes ioués ſont plaiſantes auec les atours, & ton col auec les carquans. Nous te ferons atours d'or auec "boutons d'argent. Tandis que le Roy eſtoit en ſa couche mon aſpic a donné ſon odeur. Mon bien aymé eſt auec moy, comme vn faſcelet de myrrhe: il ſera logé entre mes mammelles. Mon bien aymé eſt à moy comme le bourgeon de "Copher, es vignes d'En-gadi.

"Ou, ſi tu ne le cognois.

"Ou bullettes.

"C'eſt) ſelon aucũs Cãphre ou Cypre: ou quelque autre terre d'Iſrael.

Ma compagne, voicy tu es belle, voicy tu es belle: tes yeux [ſont comme yeux] de coulombes. Mon bien aymé, voicy tu es beau & ioly, auſsi noſtre couche eſt de fueillage. Les cheurõs de noz maiſons ſont de cedres, & les ſoliueaux de cypres.

CHAP. II.

A "Aucun, la violette.

IE ſuis "le lis des champs, & la roſe des vallées. Comme la roſe eſt entre les eſpines. ainſi eſt ma compagne entre les filles.

Comme le pommier eſt entre les arbres ſauuages, ainſi eſt mon amy entre les filz, ſoubz l'ombre duquel me ſuis recrée, & me ſuis aſsiſe: & ſon fruit m'a eſté doux à mon palaitz. Il m'a mené au celier du vin, & ſa baniere ſur moy eſt amour. Suſtentez moy de flaſcons & me confortez de pommes: car ie languy d'amour. La feneſtre d'iceluy eſt ſoubz mon chef, & ſa dextre m'a embraſſée.

B

O filles de Ieruſalem ie vous adiure par les cheureaux, ou biches des champs, que vous ne reueillez & troublez l'aymée tant qu'elle voudra. C'eſt la voix de mon amy, le voicy, il vient ſautelant par les montagnes, & treſſaillant par les mõtagnettes. Mon amy eſt ſemblable au cheureau, ou au faon des cerfz: voicy il ſ'arreſte derriere noſtre paroy, regardant des feneſtres, viſant par les treillis. Mõ amy a parlé, & m'a dit: Leue toy ma compagne ma belle, & viens: car voicy l'hyuer eſt paſſé, [le temps] de pluye eſt changé, & ſ'en eſt allé. Les fleurs apparoiſſent en la terre, le temps de "l'alouette eſt venu, & eſt ouye la voix de la tourterelle en noſtre terre. Le figuier a "produit ſes figues, & les vignes [iettans leurs] grappes ont rendu odeur. Leue "toy ma belle cõpagne, & t'en viens. Ma coulombe [qui es] es pertuis de la pierre, es cachettes des degrez: monſtre moy la veuë de toy, & me fais ouyr ta voix: car ta voix eſt douce, & ton regard plaiſant. Prenez nous des regnardz les petis regnardz, qui gaſtent les vignes, "pendant que noz vignes ſont [pleines] d'aigretz. Mon amy eſt à moy, & moy à luy: Il paiſt entre les roſes, iuſqu'à ce que le iour poigne, & que les ombres ſ'enfuyent. Mon bien aymé retourne toy, & te fais ſemblable au cheureau, ou bichelot des cerfz ſus les montagnes "miſparties.

"ou, chãt. Aucũs, de tailler aſa noir les vignes.

"Ou, a doucy ſes gros.

"Grec, viens.

C

CHAP. III.

"Ou car noz vignes ſont peinesdal gretz.

"Aucuns, de Bether

A

I'ay cherché de nuit ſus mon lict, celuy que mon cueur ayme. Ie l'ay cherché: mais ie ne l'ay pas trouué. Parquoy ie me leueray maintenant, & iray à l'entour de la cité par les rues & places, & cercheray celuy que mon ame ayme. Ie l'ay cherché: mais ie ne l'ay pas trouué. Le guet qui enuironnoit la cité, m'a trouué. Auez vous pas veu, [leur diſoy-ie:] celuy que mon ame ayme? Quãd ie les eu vn petit paſſé, adonc ie trouuay celuy que mon ame ayme: ie le prins & ne le laiſſay point aller, iuſqu'à ce que ie l'euſſe mené en la maiſon de ma mere, & en la chambre de celle qui m'a conceuë.

B

Ie vous adiure filles de Ieruſalem par les cheureaux, ou par les biches des champs, que vous n'eſueillez & menez bruit à l'amye tant qu'elle ſera reueillée. Qui eſt celle qui monte du deſert comme vne fumée, faite de perfum de myrrhe & d'encens, de toutes les eſpiceries de l'apothicaire? Voicy ſon "lict qui eſt à Salomon: lequel ſoixante fortz hommes enuironnent, qui ſont des plus fortz d'Iſrael. Leſquelz tous manient l'eſpée, & ſont treſbiẽ aprins à la guerre, chaſcun ſon eſpée ſur ſa cuyſſe pour la crainte des nuitz. Le Roy Salomon ſ'eſt fait vn palays des arbres du Liban. Il a fait les coulomnes d'iceluy d'argent, & ſon "pauement d'or, ſon chariot d'eſcarlate, & le milieu d'iceluy "aſſorty de dilection pour les "filles de Ieruſalem. Sortez hors filles de Zion, & regardez le Roy Salomon en la coronne, au iour de ſes nopces, & au iour de la lieſſe de ſon cueur.

C

"ou, coũne.

D

"Aucuns, lictz.

"Ou, embraſe. Aucuns pauement.

"Ou, par, Aucuns, pouri'une des filles Ra. Abra.

CHAP. IIII.

A

M'Amye te voicy belle, te voicy belle: tes yeux ſont comme ceux des coulombes entre "tes treices, ta cheuelure eſt comme vn tropeau de cheures, qui ſont tou ſées, de la montagne de Galaad. Tes dentz ſont comme vn tropeau de brebis bien "arrengées, leſquelles montent du lauoir. Leſquelles toutes geumellent: & n'ya nulle ſterile entre elles. Tes leures ſont comme vne bende de couleur de graine: & eſt ta parolle delectable, comme vne

"Autrement, cheueux re. ors.

"Ou, determinées & aſsignées.

vne piece de pōme de grenade. Tes iouës sont par dedās tes treices. Ton col est cōme la tour de David, laquelle est edifiée auec " bastillons. Mille boucliers pendent en icelle, toutes targes des fortz. Tes deux mammelles sont comme deux bichelotz, geu meaux d'une biche, pasturans entre les roses, iusqu'à ce que le iour poigne & que les vmbres soyent abbaisées. Ie m'en iray à la montagne de myrrhe, & à la mōtagnette d'encens. Ma bien aymée tu es toute belle, & en toy n'y a point de macule. Viens du Liban mon espouse, [viens] du Liban auec moy, & regarde du coppeau d'Amana, du sommet de Sanir & d'Hermon: des repaires des lyons, & des mōtagnes des Leopardz. Ma sœur mon espouse tu as saisy mon cueur. Tu as osté mō cueur par vn [regard] de tes yeux, & par vn carquāt de ton col. Cōbien sōt belles tes amours, ma sœur mō espouse: cōbien sont bōnes tes amours, plus que le vin, & l'odeur de tes onguentz plus qu'onguent quelcōque. Mō espouse, tes leures sont comme distillantes rayz de miel: miel & laict est dessoubz ta langue, & l'odeur de tes vestemēs est cōme l'odeur du Liban. Ma sœur mō espouse est cōme vn iardin enclos, cōme la source serrée, & vne fontaine séellée. Tes rameaux sont cōme vn paradis de pōmes de grenades auec les doux fruitz, le cāphre auec l'aspic. Lauēde & saffran, sucre & canelle, auec tous les bois du Lyban. Mirrhe & aloes auec tous principaux onguentz. La fontaine des iardins, le puitz des eauës viues, & les ruisseaux du Lyban. Reueille toy Aquilon & viens Auster, souffle par mon iardin, à fin que ses liqueurs odoriferantes distillent. Mon bien aymé vienne en son iardin, & mange du fruit de ses pommes delicates.

ou, creneaux, & canonnieres.

B

C

D

CHAP. V.

A

IE " suis venu en mon iardin, ma sœur mon espouse, i'ay recueilly mon myrrhe auec mes liqueurs soueffl airans. I'ay mangé mon rayz auec mon miel: i'ay beu mon vin auec mon laict. Compagnons mangez & beuuez: amis enyurez vous. Ie dors, mais mon cueur veille. C'est la voix de mon amy qui hurte, [disant:] Ouure moy ma sœur, m'amie, ma coulombe, mon entiere: car mon chef est plein de rosée, & mes cheueux degouttent de la nuit. I'ay despouillé ma robbe [dis-ie:] commēt la vestiray-ie? I'ay lauē mes piedz, comment les souilleroys-ie? Mon amy a aduancé sa main par le pertuis, & mes entrailles se sont esmeuës en moy. Ie me suis leuée pour ouurir à mon amy: mais mes mains distillerēt mirrhe, & mes doigtz mirrhe passans " sus les garnitures de la serrure. I'ay ouuert à mon amy: mais mon amy s'estoit retiré, & estoit passé outre. Mon ame est tressaillie pour son parler. Ie l'ay cerché: mais ie ne l'ay pas trouué: ie l'ay appellé, mais il ne m'a pas respondu. Les gardes qui alloyent autour de la cité, m'ont trouuée: ilz m'ont battue & m'ont blessée. Les gardes des murailles m'ont osté mon voyle. Ie vous adiure filles de Ierusalem, que si vous trouuez mon amy, que vous luy signifiez que ie languis d'amour. O tresbelle entre les femmes, quel est ton amy plus cher entre les autres? Quel est ton amy sur tous les amis? que tu nous as ainsi adiurées.

par les paumes fermées.

B

C

Mon amy est blanc & vermeil plus magnifique que dix mille. Son chef est comme vne masse d'or precieux, sa perruque cresepe, noire comme le corbeau. Ses yeux sont comme ceux des coulombes, sus les ruisseaux des eauës, lesquelz sont comme lauez de laict, & sont resident " aupres des lieux pleins. Ses iouës sont cōme parquetz de chos ses odoriferātes, qui croissent pour les apothicaires. Ses leures sont cōme roses distillātes le myrrhe q̄ espart [l'odeur.] Ses mains sōt cōme cercles d'or rēplis de Hyacinthe, son vētre cōme yuoire enuirōné de Saphirs, ses iambes cōme coulōnes de marbre fondées sur soubbassemens d'or precieux, son viaire est cōme le Liban, exquis cōme le cedre. Son palaitz ce sont choses douces, & sont du tout en luy choses desirables. Cestuy est mon mignon, & si est mon amy, o filles de Ierusalem. O la tresbelle entre les femmes, ou est allé ton amy? Ou s'est tourné ton amy, & nous le cercherons auec toy?

D

Aucuns, en enchassēures.

CHAP. VI.

MOn bien aymé est descendu en son iardin, au parquet des choses odoriferantes, à fin de paistre es vergers & cueillir des roses. Ie suis à mon amy, & mon amy est mien: lequel paist entre les roses.

A

M'amie, tu es belle comme Thirza, delectable comme Ierusalem, terrible comme vne armée aux enseignes desployées. Destourne tes yeux de moy: car ilz me surmontent. Ta cheueleure est comme vn tropeau de chieures, lesquelles sont tousées de Galaad. Tes dentz sont comme vn tropeau de brebis, qui sont montées du lauoir, lesquelles toutes geumellent, & n'y a nulle sterile entre elles. Tes temples sont comme vne piece de pomme de grenade, dedans tes tressures. Il ya soixante Roynes, & octante concubines, & des iouencelles sans nōbre. Mais ma coulombe est vnique, & ma parfaite. Elle est seule à sa mere, & eluë à celle qui l'a enfantée.

B

C

" Aucuns, viēs pour tant que בְּאָתִי se peut prēdre en l'imperatif pour le feminin.

" Aucuns,

Les filles de Zion l'ont veuë, & les Roynes l'ont estimée bienheureuse, & les concubines l'ont louée. Qui est celle qui apparoit comme l'aube du iour, belle comme la lune, " pure comme le soleil, terrible comme vne armée equippée de bannieres?

" Aucuns, exquise.

Ie suis descendu au iardin des noyers, pour veoir les fruitz du fleuue, & veoir si la vigne boutonnoit: & si les pommes de grenades florissoient. Ie n'en ay rien sceu, mon ame m'a troublé, à cause des chariotz de mon peuple noble. Retourne toy, retourne, o " Sulamith, retourne toy retourne, à fin que nous te contemplions. Quel le chose verrez vous en la Sulamith, sinon les compagnies & armées?

" c'est) paisible.

CHAP. VII.

A O Fille de prince, combien sont beaux tes pas en chaussures! Les iointures de tes cuisses sont comme ioyaux par œuure de main d'ouurier. Ton nombril cõme vn hanap tout rond, lequel n'est iamais vuy de de breuuage. Ton ventre est comme le monceau de froment enuironné de roses. Tes deux mammelles sont comme deux bichelotz geumeaux de la biche. Ton col est cõme vne tour d'iuoire. Tes yeux sõt cõme les piscines en Hesebon, aupres de la porte de " Bath-rabim. Ton nez est cõme la tour du Liban, laquelle regarde vers Damas. Ton chef sur toy est comme Carmel, & la cheueleure de ta teste comme escarlate " du Roy, liée par plis. Que tu es abbellie, & deuenue iolye, o la tresaymée en delices. Ceste tienne stature est semblable à la palme, & tes mammelles comme aux grappes.

B

" Aucuns, de la fille de la multitude.

" ou, le Roy est lié à telles liaisons.

C I'ay dit: Ie monteray à la palme, & apprehenderay ses branches: & seront maintenant tes mammelles comme les grappes de la vigne, & l'odeur de ton nez comme des pommes. Et ton palais comme le bon vin, qui est pour aller droitement à mon amy, & faisant parler les leures des vieux.

Ie suis à mon bien aymé, & " sur moy est le plaisir d'iceluy. Viens mon bien aymé, sortons aux champs, demourons aux villages. Leuons nous de matin pour aller aux vignes, & voyons si la vigne floriſt, s'el le a iette' son aigret, & si les pommes de grenade florissent: illec ie te donneray mes amours. Les " mãdragores ont donné leur odeur, & en noz portes sont tous fruitages nouueaux & anciens. Mon amy, ie les ay cachez pour toy.

" c'est, il a puissance & iouyssance en moy.

D

" De ce mot. Gen. 30. b

CHAP. VIII

A Ma volunté que tu soys comme mon frere, suççãt les mammelles de ma mere, que ie te trouue dehors, & que ie te baise, & que alors on ne te mespriſe. Ie te conduiray & meneray en la maison de ma mere: " illec m'enseigneras tu, & ie te feray boire du vin conſit, & du mouſt de mes põmes de grenade. Sa main seneſtre sera soubz mon chef, & sa dextre m'embrassera.

" Grec, a ce d'auãtage, & en la chambre de celle qui m'a conceuë, mais il a leu חנני sans ם.

Ie vous adiure filles de Ierusalem, que n'esueillez, & que ne faciez esueiller la bien aymée, iusqu'à ce qu'elle le vueille.

B Qui est celle qui monte du desert, appuyée sus sõ amy, ie t'ay resueillée soubz vn pommier: illec t'a conceuë ta mere, illec conceuant t'a enfantée. Metz moy comme vn signacle sus ton cueur, & comme vn signe sus ton bras: car la ferme amour est forte comme la mort, & la ialousie comme le " sepulcre. Ses embraſemens sont comme embraſement de feu, & comme flamme vehemente. Beaucop d'eaues ne pourroyent esteindre l'amour: & les fleuues aussi ne la feront point noyer. Si vn homme donnoit la cheuance de sa maison pour ceste amour, on la mespriseroit. Nous auons vne petite sœur, & n'a nulles mammelles. Que ferons nous à noſtre sœur, au iour qu'on tiendra propos " d'elle? Si c'est vn mur, edifions sus icelle vn palays d'argent: & si c'est vne porte, fortifions la de Cedre. Ie suis le mur, & sont mes mãmelles cõme les tours: lors ie fus en ses yeux, cõme celle qui troue la paix. Salomon a eu vigne en Béelhemon, il a baillé la vigne aux gardes, chacunhomme en apportera pour le fruit d'icel le mille [pieces] d'argent. Ma vigne qui est mienne est à mon commandement. O Salomon à toy en [appartiennent] mille, & deux cẽs à ceux qui gardent ses fruitz. Toy qui habite es iardins, les compagnons entendent à ta voix, fais que ie l'oye. Mõ bien aymé, fuis: & soys semblable au cheureau, ou au faon des cerfz sus les montagnes des choses aromatiques.

" c'est à dire, la mort.

C

" ou, pour,

Fin du Cantique de Salomon.

LE VOLVME DES PROPHETES.

Le liure d'Isaie le Prophete.

CHAP. I.

A LA VISION D'Isaie filz d'Amoz, laquelle il veit touchant Iuda & Ierusalem es " iours d'Ozia, " Ioathã, Achaz, & Ezecia Roys de Iuda. Escoutez cieux, & toy terre preste l'aureille: car l'Eternel parle. I'ay nourry des enfans & les ay esleuez: mais iceux m'ont esté rebelles.

A De ce temps, & de ce qui fut fait en iceluy. 2. des roys depuis le chap. 14. iusqu'au. 21. & 2. chronic. depuis le cha. 25 iusqu'au. 33.

Le bœuf a cogneu son possesseur, & l'asne la cresche de ses maistres: mais Israel ne l'a point cogneu, mon peuple n'a point entendu. B "Ha, gent pechereſſe, peuple aggreue d'iniquité, mauuaiſe ſemence, enfans corrompuz: ilz ont delaiſſé le Seigneur, ilz ont prouoqué le Sainct d'Iſrael, ilz ſe ſont retirez en arriere. Aquel propos ſerez vous battuz: encore adiouſterez vous preuarications? Tout le chef languit, & tout le cueur eſt amaty. Depuis la plante du pied iuſqu'à la teſte il n'y a rien en luy d'entier mais bleſſure, meurtriſſure, & playe pourrie, leſquelles n'ont point eſté enuelopées & n'ont eu emplaſtres, & ne ſõt adoucies d'huyle. Voſtre terre eſt deſolée & voz citez ſont bruſlées. Les eſtrangiers de C uorẽt en voſtre p̃ſence voz regions, & eſt deſolée cõme en la deſtruction des ennemis. Ioingtains. Et la fille de Zion reſtera, cõme vne cabane es vignes, & cõme vne loge au lieu des concõbres, & cõme vne ville deſcõfite. * Si le Seigneur des armées ne nous euſt reſerué quelque peu de reſte, nous euſſions eſté comme Sodome, & ſerions ſemblables à Gomorre. Vous princes de Sodome eſcoutez la parolle du Seigneur, vous peuple de Gomorre p̃tez l'aureille à la doctrine de noſtre Dieu. Qu'ay-ie affaire (dit le Seigneur) de la multitude de voz ſacrifices? Ie ſuis ſaoul des holocauſtes des moutons, & de la graiſſe des beſtes graſſes. Ie ne veux point de ſang de veaux, ne d'agneaux, ne de boucz. Vous venez comparoir en ma preſence & marchez en mes paruis. Qui a requis cela de voz mains? N'offrez plus doreſnauãt oblation, c'eſt vanité, l'encenſemẽt m'eſt en abomination. "Ie ne puis ſouffrir [voſtre] nouuelle lune, ne le Sabbath, ne la feſte annoncée (car c'eſt iniquité) ne la congregation. Mon ame hayt voz nouuelles lunes, & voz feſtes ordonnées: elles me ſont en charge, & ſuis las de les porter. Et quãd vous eſtendrez voz mains, ie cacheray mes yeux de vous: & quãd vous multiplierez l'oraiſon, ie ne l'oray point: car voz mains ſont pleines de ſang. Lauez vous donc, ſoyez netz, oſtez le mal de voz œuures de deuant mes yeux. E * Ceſſez de mal faire, apprenez à bien faire, querez iugemẽt, releuez celuy qui eſt foulé, reuengez l'orphelin, defendez la vefue.

Venez maintenant (dit le Seigneur) & entrons en cauſe. Quand voz pechez ſeroyent rouges comme la graine, ſi ſerõt ilz blãchis cõme neige: & quãd ilz ſeroyẽt rouges cõme le vermeillon, ſi ſerõt ilz [blancz] cõme laine. Si vous conſentez, & ſi vous obeiſſez, vous mãgerez le bien de la terre: mais ſi vous refuſez, & q̃ ſoyez deſobeiſſãs, vous ſerez conſommez à l'eſpée: car la bouche du Seigneur l'a dit. Cõment eſt faite paillarde la cité fidelle? Elle eſtoit pleine d'equité, & iuſtice logeoit en icelle: mais maintenãt il y a des meurtriers. Tõ argẽt eſt [tourné] en eſcume, & ton vin eſt meſlé d'eauë. * Tes princes ſont deſloyaux, & compagnõs des larrõs, ilz aymẽt tous les p̃ſens, ilz ſuyuent les " retributions. Ilz ne font point de iugement pour l'orphelin, & la cauſe de la vefue ne paruient point à eux.

Pource dit le Seigneur le Dieu des armées, le fort d'Iſrael: Ha, ie me conſoleray de mes aduerſaires, & me vengeray de mes ennemis. Puis retourneray ma main ſus toy, & refondray au net ton eſcume, & oſteray tout ton plõb, & reſtitueray tes Iuges, cõme ilz ont eſté parauãt: & tes Cõſeilliers, cõme ilz ont eſté p̃mieremẽt. Apres G ce, on t'appellera cité de iuſtice, ville fidelle.

Zion ſera rachetée en equité, & ſes captifz en iuſtice. Les peruers, & les pecheurs ſeront enſemble briſez: & ceux qui ont abãdõné le Seigneur ſerõt cõſommez. Car ilz ſeront confuz, pour les " arbres que vous auez deſiré: & ſerez deſhonnorez, pour les vergiers que vous auez eleuz. Car vous ſerez comme le cheſne, duquel les fueilles de chéent: & cõme le iardin, qui n'a point d'eauë. Et ſera le fort " cõme l'eſtouppe, & ſon ouurier cõme l'eſtincelle: & tous deux ſeront enſemble bruſlez au feu, & n'y aura nul qui l'eſteigne.

CHAP. II.

LA parolle que Iſaie filz d'Amos veit ſus Iuda & Ieruſalem. Il aduiendra qu'aux derniers " iours ſera la montaigne de la maiſõ du Seigneur preparée aux coupeaux des montaignes, & ſera eſleuée plus que les mõtaignettes. Et toutes gẽs y accourront, & beaucop de peuples yront, & diront: Venez, montons à la montaigne du Seigneur, & à la maiſon du Dieu de Iacob: & il nous enſeignera ſes voyes, & cheminerõs par ſes ſentiers: car la loy ſortira de Zion, & la parolle du Seigneur de Ieruſalem. Il iugera entre les gens, & reprendra pluſieurs peuples. Ilz forgeront leurs eſpées en coutres, & leurs lances en faux.

Vne gent n'eſleuera plus l'eſpée cõtre l'autre gent: & ne ſ'exerciteront plus à la guerre. Vous maiſon de Iacob venez, & que nous cheminions en la lumiere du Seigneur. Certes tu as delaiſſé ton peuple " la maiſon de Iacob, pource qu'ilz ſe ſõt ré plis de [ſuperſtitiõ] plus que ceux d'Oriẽt: & de deuins, comme les Philiſthins: & ont prins leur contentement en enfans eſtranges. La terre a eſté pleine d'or & d'argent, & n'y a point eu de fin en leurs threſors. Leur terre a eſté réplie de cheuaux,

F

Ierc. 5. g.

" ou, dons & payemens.

G

" Aucuns, Dieux.

" C. le faux dieuou ilz mettoyẽt leur force

A

Michée. 4. a.

" A ſauoir de Chriſt.

Michée. 4. b.

B

" Aucuns. o maiſon de Iacob.

" Aucuns, Malediction à la gent.

Soubz. 5. d

Rom. 9. f.

D

Ierc. 6. c Amo. 5. f.

" ou, appelle la congregation de la nouuelle lune, & du Sabbath, ie ne pourray ſouffrir l'iniquité & la ſolẽnité.

E

Soubz. 59. a. 1. Pier. 3. b

& leurs chariotz sans fin. Leur terre a este' remplie d'idoles: ilz ont adore' l'œuure de leurs mains, ce que leurs doigtz ont fait.

C

Et la persone a c'est enclinée, & l'homme c'est abbaisse'. Ainsi tu ne leur pardonneras point. b Entre en la pierre, & te cache en la poudre, pour la crainte du Seigneur, & pour la gloire de sa maieste'. Il humiliera les yeux esleuez: & abbaissera la hautesse des hommes. Et le Seigneur sera seul exalte' en ce iour la: car le iour du Seigneur des exercites est sus tout orgueilleux & hautain, & sus tout esleue' c & il sera abbaisse', & sus tous les cedres du Liba hautz & esleuez & sus tous les chesnes de Basa, & sus toutes les hautes montaignes, & sus toutes les petites costes esleuées, & sus toute haute tour, & sus toute muraille garnie, & sus toutes les nauires de Tharsis, & sus tous bastimens plaisans. Et sera la hauteste de l'homme abbaissée, & la hauteur des hommes humiliée.

Et le Seigneur sera seul exalte' en ce iour la: & les images seront totallement brisées.

Ilz entreront es cauernes des pierres, & es fosses soubz la terre, pour la crainte du Seigneur, & pour la gloire de sa maieste', quand il se leuera pour frapper la terre.

*En ce iour la, l'homme iettera ses images d'argent, & ses idoles d'or: lesquelz on luy fait pour adorer d aux taulpes & chauue soris. *Et entrera es fentes des pierres, & es cauernes des roches, pour la crainte du Seigneur, & pour la gloire de sa maieste', quand il sera leue' pour frapper la terre.

Deportez vous de l'homme dûquel le souffle est en ses narines: car en quoy est il estime'?

CHAP. III.

CAr voicy le dominateur le Seigneur des armées ostera de Ierusalem & de Iuda, le e puissant & la puissante, toute substance de pain, & toute substance d'eauë, le fort & le gendarme, le iuge & le prophete, le f deuin & l'ancien, le cinquantenier & l'homme d'autorite', le conseillier & le sage entre les artisans, & l'orateur. Ie leur donneray des enfans pour princes, & les petis domineront sus eux. Et le peuple fera effort l'un contre l'autre, & vn chacun contre son prochain. L'enfant outragera l'ancien, & le g villain le noble. Car vn chacun prendra son frere, le domestique de son pere, [& dira]. Tu as vn vestement, sois nostre prince, & que ceste dissipation soit soubz tes mains. Adonc il iurera, disant: Ie n'y puis point subuenir, & en ma maison n'y a ne pain ne vestement. Ne me constituez point donc le prince du peuple: Car Ierusalem est tresbuchée, & Iuda est cheut: pourtant que leur langue, & leurs inuentions sont contre le Seigneur, à prouoquer les yeux de sa maieste'. La recognoissance de leur face respondra contre eux. Ilz ont aussi publie' leur peche' comme Sodome, & ne l'ont pas cele'. Malediction sus leurs persones: car mal leur sera rendu. Dites au iuste, d'autãt qu'il est bon qu'il h mangera le fruit de ses œuures. Malediction au meschant, mal luy viendra: car la retribution de ses mains luy sera faite. Les exacteurs de mon peuple ont este' des enfans, & les femmes ont domine' sus luy.

h Mon peuple, ceux qui te i conduisent, ceux la te font errer: & dissipent le chemin de ton allure. Le Seigneur est debout en iugement & assiste pour iuger les peuples. *Le Seigneur entrera en iugement, auec les anciens de son peuple, & auec ses princes. Car vous auez consume' la vigne, & la rapine du poure est en voz maisons. Pourquoy follez vous mon peuple? & froissez la face des poures? dit le Seigneur des batailles. Et le Seigneur dit: Pour autãt que les filles de Zion se sont esleuées, & ont chemine' le col estendu, & les yeux affeitez. Et ont marche' se guindant & branlant, & font resonner leurs pas.

Le Seigneur descheuelera la teste des filles de Zion: & le Seigneur descouurira leurs parties honteuses. En ce iour la, le Seigneur ostera l'ornement des escarpins, & les coiffes, & les k lunelettes, & les l flasconnetz, & les braceletz, & les m atours, & les tẽplettes, & les iarretiers, & les carcans, & les n bagues, & les aureillettes, & les aneaux, & les touretz de nez, & les roquetz, & les manteletz, & les o guimples, & les bourses, & les mirouers, & les toillettes, & les diademes, & les couurechiefz. Et au lieu de souef odeur, sera puanteur: & au lieu de ceincture, rompure: & pour la façon de la tresse, pellure: & pour le corset, le sac: p au lieu du beau tainct, bruslure. Aussi tes hõmes cherront par l'espée, & ta puissance en la guerre. Et les portes d'icelle se plaindront & lamenteront: & sera assise comme desolée en la terre.

CHAP. IIII.

ET en ce iour la q sept femmes prendrõt vn seul homme, disant: Nous mangerons nostre pain, & nous vestirons de noz habillemens: seullement que ton nom soit reclame' sus nous, oste nostre opprobre.

En ce iour la, sera le r germe du Seigneur, en magnificence & en gloire: & le fruit de la terre sera en excellence & noblesse, à ceux qui seront rechappez d'Israel.

Et aduiẽdra q̃ celuy q̃ sera reste' en Zion, & qui sera demeure' en Ierusalẽ, on l'appellera

---

C

a Aucũs, sera humilié & l'hõme sera abbaissé, & nulle ame ne s'esleuera entre eux.

b Aucuns, entrera &c. Il sera caché. &c.

c Aucuns, mais tout sera rabaissé,

D

Soubz. 31 d.

d Aucuns les taulpes & les chauuesoris. Luc. 23: d. Osee. 10. b Apoc. 9. b

A

e c'est celuy auql on a appuy & cõfort.

f c'est subtil & preuoyãt les choses aduenir.

g ou, celuy qui est de nulle estimie.

B

h ou il luy sera bien.

i ou, glorifient.

C

Apoc. 12.

D

k c'est ioyaux, nemẽts en facon de lune.

l A sauoir pour mettre bagues & ẽseurs.

m Aucuns carcans,

n ou tourets.

o Certains ioyaux & affiquetz posez sur la poictrine.

p ou, voilletz.

A

q c'est) plusieurs.

r c'est) christ.

lera sainct: à sauoir tous ceux qui sõt escritz entre les viuans, en Ierusalem: alors que le Seigneur lauera les ordures des filles de Zion: & nettoyera le sang de Ierusalem du milieu d'icelle, en esprit de iugement, & en esprit d'ardeur. Aussi le Seigneur créera sus tout lieu de la montagne de Zion, & là ou il est appellé, vne nuée par iour, & vne fumée & splendeur de feu flãboyant par nuit. Car il y aura vne couuerture sur toute gloire. Et l'abril sera pour l'umbre du iour à cause de la chaleur, & pour refuge & cachette à cause du tourbillon & de la pluye.

CHAP. V.

A IE chanteray maintenant pour mon amy, le cantique de mon bien aymé, touchant sa vigne.

Mon amy eut vne vigne, en vn * coustau en lieu gras.

Et luy feit vne * haye: & en tira les pierres hors, & la planta de seps exquis.

* Il edifia vne tour au milieu d'icelle, & y accoustra vn pressoir.

Et attendit qu'elle donnast des grappes: mais elle a donné des * l'ambrunces.

Maintenant donc vous habitans de Ierusalem, & vous hommes de Iuda iugez entre moy & ma vigne.

Quelle chose ay-ie deu faire à ma vigne que ie ne luy aye fait?

Pourquoy ay-ie attendu qu'elle donnast des grappes: & elle a fait des l'ambruces?

Et maintenant ie vous monstreray que ie feray à ma vigne.

B I'osteray sa haye, & sera broutée.

Ie demouliray sa cloison, & elle sera foullée, & la mettray comme deserte.

Elle ne sera plus taillée, ne fossoyée: & en elle monteront ronces & espines, & commanderay aux nuées, qu'elles ne distillent plus la pluye dessus.

Or la maison d'Israel est la vigne du Seigneur des armées, & les hommes de Iuda sont sa plante delectable.

Il a attendu equité, & voicy oppression: & iustice, & voicy crierie.

Malediction sus vous qui ioignez maison à maison, & adioustez vn champ à l'autre iusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lieu. Habiterez vous seulz parmy la terre? Telles choses sont en mes aureilles, [dit] le Seigneur des armées. Certes plusieurs maisons grandes & belles seront desertes, & sans habitans. Mesmes dix arpens de vignes, ne feront qu'vn * Bath: & la semence d'un * Homer ne fera qu'vn Epha.

Malediction sus vous qui vous leuez au matin pour suyuir yurongnerie, & à ceux qui demeurent iusqu'au soir tant que le vin les eschauffe. La harpe, le luc, le tabourin & la fleuste, & le vin, sont en leurs conuiues, & ne regardent point l'œuure du Seigneur, & ne considerent point les œuures de ses mains. Pourtant est mon peuple mené prisonnier, pource qu'il n'a point eu de science, & ses nobles ont esté affamez, & sa multitude est seichée de soif. D Pourtant l'enfer a eslargy son ame: & a ouuert sa gueulle sans mesure. Et les magnifiques * dicellé y descendront, & le cõmum peuple d'icelle, & la pompe d'icelle, & la ioye. Et sera la persone abbaissée, & l'homme sera humilié, & les yeux des hautains seront rauallez. Le Seigneur des exercites sera exalté en iugemẽt: & Le Dieu Sainct, sera sanctifié en iustice, Les agneaux pastureront selon leur * coustume, & les estrangiers mangerõt les lieux desertz des gras Malediction sus ceux qui tirent l'iniquité comme par les cordeaux de vanité, & le peché comme le lien du chariot. Qui dient: Qu'il se haste, & que son œuure vienne bien tost, à fin que nous le voyons: & qu'il s'approche, & que le cõseil du Sainct d'Israel vienne, à fin que nous le cognoissons. E Malediction sus ceux qui disent le mal estre bien, & le biẽ estre mal: qui mettẽt tenebres pour lumiere & lumiere pour tenebres: qui mettẽt chose amere pour chose douce, & chose douce pour chose amere. Malediction sus ceux qui sont sages en leurs yeux, & prudentz enuers eux mesmes. Malediction sus ceux qui sont puissantz à boire le vin, & aux hõmes robustes à entonner la ceruoise. Qui iustifient l'iniuste au moyen des presens, & fraudent les iustes de leur iustice.

Pourtant comme le flambeau de feu consume le chaume, & la flamme friolle la paille, ainsi sera leur racine comme pourriture, & leur germe montera comme pouciere. F Car ilz ont reietté la loy du Seigneur des batailles, & ont blaspheme la parolle du Sainct d'Israel. Pourtant s'est embrasée l'ire du Seigneur sus son peuple: & a estẽdu sa main sus luy, & l'a frappé. Les mõtagnes en ont tremblé, & ont esté leurs charognes * comme la fiente au milieu des rues. En toutes ces choses icy son ire ne s'est point retirée, mais encore est sa main estendue. G * Il esleuera vn signe es natiõs loingtaines, & siflera à vn peuple des fins de la terre: & voicy, il viẽdra abillemẽt & legieremẽt. Il n'y aura nul d'entre eux qui soit las ne qui choppe, ne qui sõmeille, ne qui dorme: & la ceincture de ses reins, ne sera point desliée & la corroye de son soullier ne sera point rompue. Ses flesches sont agues, & tous ses arcz serõt tendus. Les ongles de ses cheuaux sont reputez cõe cailloux, & ses rouës

* Ebr. Corne, c'est lieu esleué.
* Ou, soip. Mat. 21.
* Autremẽt, l'ambrusques: c'est) raisins sauuages.
* C'est) vne mesure des choses liquides cõme vin cõtenant autãt que Ephah. de quoy De ute. 25. d.
* De ceste mesure Lui. 27. c.
* A sauoir de Ierusalem.
* Aucuns, endroit, ou adresse
* Aucuns, despecées.
Soub. 9. e.

sont comme le tourbillon. Son rugissement est comme celuy du lion,& bruyra cõme les leonceaux. Il fremira, & grippera sa proye,il l'emportera,& n'y aura nul qui la deliure. Et bruyra en ce iour la sus luy, comme le bruit de la mer. Et nous regarderons en la terre,& voicy les tenebres de tribulation,& la lumiere sera obscurcie en son[a] ciel.

[a] Asauoir de la terre de Iuda.

CHAP. VI.

A EN l'an,auquel mourut le Roy Ozia: ie veis le Seigneur seant sus vn siege haut & esleué, & ses[a] pans rempliſſoyent la sale. Les Seraphins se tenoyent au dessus luy:& vn chascun d'eux auoit six ailes: De deux couuroyent leur face,& de deux couuroyẽt leurs piedz,& de deux voloyent.Et crioyẽt l'un à l'autre, & disoyen:* Sainct, Sainct, Sainct est le Seigneur des armées: toute la terre est pleine de sa gloire. Et les posteaux auec le sursueil,furent esmeuz, pour la voix de celuy qui crioit:& la maison fut replie de fumée. Alors ie dis: Malheur sur moy,car c'est fait de moy:pource que ie suis vn homme souillé des leures, & demeure au milieu du peuple qui a les leures souillées:pourtant aussi que mes yeux ont veu le Roy,le Seigneur des armées. Et l'un des Seraphins vola vers moy,en la main duquel estoit vn charbon,qu'il auoit prins de l'autel auec les tenailles,& en toucha ma bouche,& dit:Voicy i'ay touché tes leures de cecy,à fin que ton iniquité soit ostée,& que ton peché soit nettoyé. Apres i'ouy la voix du Seigneur,disant: Lequel enuoyray ie &[b] lequel yra pour nous? Et ie dis: Me voicy,enuoye moy. Et il dit:Va,& dis à ce peuple icy.*Oyez & n'entendez point: voyez, & ne cognoissez point. [c] Engraisse le cueur de ce peuple icy, & bouche ses aureilles,& ferme ses yeux,à fin qu'il ne voye de ses yeux,& qu'il n'oye de ses aureilles, & qu'il n'entende de son cueur, & qu'il ne se conuertisse:pour estre guery. Et ie dis: Iusqu'à quand Seigneur? Et il dit:iusqu'à ce que les citez soyent desolées,sans habitant, & les maisons sans homme, & que la terre soit laissée deserte:& le Seigneur fera eslongner les hommes.Et mout grande desolation sera parmy la terre: mais encore y en aura il[d] dix en icelle. Elle se retournera, & sera desnuée comme le til & le chesne,quãd ce vient à deietter les [fueilles:] & toutesfois la substance demeure dedans:ainsi sera la substance d'icelle,saincte semence.

[a] Il entend les rayõs sortans de luy.

Apo. 4.c.

B

C

[b] C'est à nostre mãdement.

[c] C'est escripre Mat.13.b. Mar.4.a. Luc.8.b. Ro.11.b. Iehã.12.f.

D

[d] Asauoir dix Roys deuant la captiuité. Autremẽt la dixiesme partie demeurera.

CHAP. VII.

A ET aduint aux iours d'Achaz filz de Ioatham,filz d'Ozia,Roy de Iuda: que Razin Roy de[a] Syrie,& Phace filz de Romelia Roy d'Israel,monterent en Ierusalem pour batailler contre icelle,& ne la peurent vaincre.Et on annonça à la maison de Dauid, disant: Syrie[b] s'est reposé sus Ephraim: & son cueur,& le cueur de son peuple fut esmeu,ainsi que sõt meuz les bois des forestz, par le vent. Lors le Seigneur dit à Isaie. Sors maintenant au deuant d'Achaz,toy,& Sear-iasub ton filz vers la fin du cõduit de l'eauë, de la haute mare, en la voye du chãp du foulõ,& luy diras:Regarde & tiens toy quoy.Ne crains point,& que ton cueur ne s'amollisse pour les deux queuës de ces tisons fumantz,pour l'embrasement de l'ire de Razim & de Syrie,& du filz de Romelia: de ce que Syrie a prins conseil en mal contre toy auec Ephraim,& le filz de Romelia,disans:Montons vers Iudée & la resueillons,& l'usurpons à nous, & mettons vn Roy au milieu d'elle,le filz de Tabeel.

[a] Asauoir Euphrates

[b] Ou amis le camp auec.

Voicy que dit Le Seigneur Dieu: Cela ne viẽdra point au dessus & ne se fera point. Car le chef de Syrie sera Damas: & le chef de Damas,Razin.Et encore soixãte & cinq ans,Ephraim cessera d'estre vn peuple:& le chef d'Ephraim sera Samarie, & le chef de Samarie sera le filz de Romelia. Que si vous ne croyez cecy, c'est pourtant que n'estes point fideles. Et le Seigneur de rechef parla à Achaz,disant:Demãde signe pour toy,du Seigneur ton Dieu. Demande le,soit en lieu profond,ou en haut là sus. Achaz dit:Ie n'en demanderay point,& ne tenteray pas le Seigneur. Lors il dit: Escoutez maintenant maison de Dauid: Vous semble-il peu de chose de faschez les hommes, si vous ne faschez aussi mon Dieu? Pource vous donnera le Seigneur vn signe. Voicy la vierge conceura,& enfantera vn filz &[c] appelleras son nom[d] Emanu-el. Il mangera beurre & miel, tant qu'il sache reprouuer le mal, & eslire le bien. Neantmoins auant que l'enfant sache reprouuer le mal, & eslire le bien: la terre que tu as en detestation,sera delaissée de la presence de ses deux Roys Le Seigneur fera venir sus toy, & sus ton peuple, & sus la maison de ton pere, des iours, qui ne sont pas venuz, depuis les iours qu'Ephraim se separa de Iuda à,sauoir le Roy d'Assur. Et aduiendra qu'en ce iour la, le Seigneur siffflera apres la mouche, qui est en la fin des fleuues d'Egypte,& apres l'abeille qui est au pays d'Assur:elles viendront toutes & reposeront es vallées desertes & es cauernes des pierres,& en toutes espines,& en tous buyssons. En ce iour la,le Seigneur rasera du rasoir qu'il aura loué (par ceux qui sõt outre le[e] fleuue,par le Roy Assur)la teste & les poilz des piedz,& acheuera aussi la barbe. Et aduiẽdra en ce temps la,qu'vn chascun

C

[c] Selon le Grec & Luc.1. Au cũs appellera.

[d] C'est(Dieu auec nous.

D

2.Chron.32.c.

[e] Asauoir Euphrates

cun nourrira vne vache, & deux brebis: & pour l'abondance du laict qu'elles rendront, il mangera du beurre. Car tout homme, qui sera delaissé parmy la terre, mangera beurre & miel. Et sera qu'en ce iour là, tout lieu là ou auront esté mille vignes, [vaillant] mille [pieces] d'argent, deuiendra espines & ronces. On y entrera auec les flesches & arc. Car en toute la terre ne seront que ronces & espines. Et en toutes les montagnes qui seront essertées auec la serpe, là ne viendra nulle peur des espines, & des ronces: mais sera pour la pasture du bœuf & pour estre foullée la brebis.

CHAP. VIII.

A ET le Seigneur me dit: Prens pour toy vn grand roule, & escris en iceluy d'vne touche à la maniere des hões: pour faire hasster à la despouille, & se despecher au butin.

2.Ro.16. *Lors prins auec moy des fideles tesmoingz, à sauoir Vrie sacrificateur, & Zacharie, filz de Iebarachie. Et m'approchay de la prophetesse; laquelle conceut & enfanta vn filz. Et le Seigneur me dit: Appelle son nom: Haste toy à la despouille, diligente toy au pillage. Car auant que l'enfant sache crier mon pere, ou ma mere, la force de Damas sera ostée, & les despouilles de Samarie, en la presence du Roy des Assiriens. Et le Seigneur derechef parla à moy, disant: Pource que ce peuple icy a reietté les eaüe's de Siloe' lesquelles courent doucement, & s'est esiouy auec Razin, & auec le filz de Romelia: pour ceste cause, voicy le Seigneur fera venir sus eux les eaüe's d'vn fleuue, fortes & grandes à sauoir le Roy des Assyriens, & toute sa gloire. Et montera sus tous ses ruysseaux, & coullera par dessus toutes ses riues, & trãsuersera en Iuda, il se desbourdera, & passera tellement qu'il l'atteindra iusque au col. Et l'estendue de ses ailes emplira la largeur de ta terre, o Emanu-el. Vous peuples, assemblez vous, & vous serez deffaitz: & escoutez, vous tous de terre loingtaine. Equippez vous, & vous serez deffaitz: soyez equippez, & vous serez deffaitz: prenez conseil, & il sera dissipé: dites la parolle, & elle ne sera point estáblie: pource que le Seigneur est auec nous. Car le Seigneur m'a dit ainsi, par griefue admonition, & m'a instruit de non aller en la voye de ce peuple icy, disant: Ne dites point conspiration, toutesfois & quantes que ce peuple dit conspiration, & n'ayez sa crainte, & ne vous en espouantez point.

B

C

Eb forte main, c'est par forte menace, ou monitiõ.

Sanctifiez le Seigneur des armées, & qu'i celuy soit vostre crainte & vostre espouantement, & il vous sera en sanctification: mais il sera comme pierre d'empeschement *, & comme pierre de ruyne, aux deux maisons d'Israel: en laqs & en retz, aux habitans de Ierusalem. Et plusieurs d'iceux y chopperont, & cherront, & seront froissez, & seront enlacez, & prins. Lie le tesmoignage, cachette la loy entre mes disciples. I'attendray le Seigneur lequel cache sa face de la maison de Iacob, & l'attendray. Me voicy, moy, & mes enfans, que le Seigneur m'a donnez pour signe & pour miracle en Israel, de par le Seigneur des batailles, lequel habite en la montagne de Zion. Et quand ilz vous diront, demandez aux sorciers, & aux deuins, qui iasent & barbouillent: [Respondez] le peuple ne s'enquestera-il point de son Dieu? Pourquoy aux mortz pour les viuans? A la loy & au tesmoignage. Que s'ilz ne parlent selon ceste parolle, la lumiere du matin ne leur sera pas [dõnée.] Et l'homme passera par icelle ayant difficulté, & faim: & en sa faim il se courroucera, & maudira son Roy, & son Dieu. Et regardera en haut, puis regardera en terre, & voicy tribulation & tenebres, angoisse volante, & obscurité poulsée, combien que celuy qui y sera affligé ne sera point obscurcy quand premierement fut allegée la terre de Zabulon, & la terre de Nephthali: & au dernier a esté aggraüée par la voye de la mer outre le Iordain aux confins des gentilz.

Luc 22.e Rom.9.g 1.Pie.2.b

D

Ebri.2.d

Asa.8.b

C. peu affligée.

C. griefuement affligée.

Aucuns, Galilée.

CHAP. IX.

A LE peuple qui habitoit en tenebres a veu grande lumiere: & la lumiere a reluict sus ceux qui habitoyent en la terre de l'ombre de mort. Tu auois multiplié la gent, & n'auois point augmenté la liesse. Ilz se resiouyront deuant toy, ainsi que ceux qui se resiouissent en la moisson: & ainsi que s'esiouyssent ceux qui diuisent les despouilles. Car tu as despecé le ioug de son fardeau, & le baston de son espaule, & la verge de son exacteur, comme au iour de *Madiam. Combien que toute bataille se demene auec tumulte: & que le vestemẽt soit meslé en sang: & qu'il y ait bruslement de feu consumant. Car le petit enfant nous est nay, & le filz nous est donné: & sa domination est mise sus son espaule: & sera son nom appellé Admirable, Conseillier, le Dieu fort, Pere eternel, Prince de paix. Son empire sera augmenté, & n'y aura point fin de paix. Il sera sur le siege de Dauid, & sus son royaume, pour le cõfermer, & entretenir en iugement, & en iustice des maintenant & à tousiours mais. Le zele du Seigneur des batailles fera cela. Le Seigneur a enuoyé la parolle en Iacob, & est cheute en Israel. Et tout le peuple d'Ephraim, & les habitans de Samarie le sauront: lesquelz disent en orgueil, & en grandeur de cueur. Les briqs sont tom-

Matt.4.e

Iug.7.3

B

C

bées: mais nous l'edifierons de pierres de taille. Les figuiers sauuages sõt coppez: mais nous les chãgerõs en Cedres. Et le Seigneur fera esleuer les ennemiz de Razin sus luy: & amassera ses ennemiz. Syrie vers Orient & les Philisthins d'Occident: & deuoreront Israel à pleine bouche. *En toutes ces choses
Sus 5.f. icy sa fureur n'est pas retirée, mais encore est sa main estendue: aussi n'est pas le peuple retourné vers celuy qui le frappoit, & n'ont pas requis le Seigneur des exercites. Et le Seigneur tout en vn iour taillera d'Israel la teste, & la queuë: le rameau, & le ionc. Celuy qui est ancien, & honnorable, c'est la teste: & le prophete enseignant mensonges, c'est la queuë. Ceux qui disent ce peuple biẽ
D heureux sont seducteurs. Et ceux qu'on dit bienheureux perirõt. Pource ne se resiouyra pas le Seigneur sus sa ieunesse: & n'aura point cõpassion de ses orphelins, ne de ses vefues: Car tous sont hypocrites, & mauuais, & toute bouche parle follemẽt. En toutes ces choses icy sa fureur n'est point retirée: mais encore est sa main estendue. Car l'infidelité est embrasée cõme le feu: elle destruyra les rõces & les espines. Et s'allumera en l'espesseur de la foreſt, & s'enueloppera cõme s'esleue la fumée. La terre a esté obscurcie, pour l'ire du Seigneur des armées, & sera le peuple comme la consumation du feu. L'vn n'espargnera point l'autre, il rauira [ce qui est] à la dextre, & si aura faim: il mangera [ce qui est] à la senestre. & si ne sera pas rassasié. Vn chacun mangera la chair de son bras. Manassé contre Ephraim, & Ephraim contre Manassé: & iceux ensemble contre Iuda.
Sus. 5.f. & 10.a. *En toutes ces choses icy n'est pas retirée sa fureur: mais encore est sa main estendue.

CHAP. X.

A MAlediction sus ceux qui constituent ordonnances iniques: & sus les greffiers *qui escriuent oppression pour subuertir le droit des poures, & pour fraude de iugement les affligez de mon peuple: & pour auoir les vefues en proye, & pour piller les orphelins. Quelle chose ferez-vous au iour de la visitation, & de calamité qui vient de loing? A qui recourrez vous pour auoir ayde? ou laisserez vous vostre gloire? Sans moy ilz seront courbez soubz le lien, & cherront soubz les occis. Toutesfois en toutes ces choses icy sa fureur n'est par retirée: mais encore est sa main estendue. Helas Assur verge de ma fureur: c'est aussi mon baston. Mon indignation est en sa main. Ie l'enuoyeray à la gent feinte: & contre le peuple de ma fureur, luy manderay qu'il despouille, & pille, & qu'il le mette pour estre foulé, comme la bouë des rues. Mais il ne l'estimera pas ainsi, & son cueur ne le pensera pas ainsi: mais aura en son cueur de destruire & exterminer beaucoup de gens. Car il C
dira: Mes princes, ne sont ilz point roys? Calanno n'est-il pas ainsi que Carchamis: & Hemath comme Arphad? Samarie n'est-elle pas comme Damas? Comme ma main a trouué les royaumes [addonnez] à leurs idoles: & les images qui estoyent plus que celles de Ierusalem & de Samarie. Ne feray-ie pas ainsi à Ierusalẽ & à ses idoles, comme i'ay fait à Samarie & à ses images? Et aduiendra, qu'alors que le Seigneur aura accomply toute son œuure en la montagne de Zion & en Ierusalem: ie visiteray sus le fruit de la grãdeur du cueur du Roy d'Assur, & la gloire de la hauteſſe de ses yeux. Pource qu'il aura dit: Ie l'ay fait par la vertu de ma main, & par ma sagesse. Car ie suis entendu. I'ay osté les termes des peuples, & ay pillé leurs threſors & ay fait D
descendre ceux qui presidoyent comme puissant. Ausi ma main a trouué comme vn nid, la chenance des peuples: & ainsi que lon recueille les œufz qui sont laissez, ainsi ay-ie assemblé toute la terre: & n'y a nul qui ait remué l'aile, ne qui ait ouuert le bec, ou qui ait grundé. La coignée se glorifiera elle contre celuy qui en coppe: ou la scie, se magnifiera elle contre celuy qui la tire? Ainsi comme si la verge s'esleuoit cõtre celuy qui l'esleue: & que le baston s'esleuast comme s'il n'estoit pas boys? Pource, le Seigneur dominateur des armées enuoyra la maigresse en ses gras: & au lieu de sa gloire sera ardre comme bruslure de feu: & la lumiere d'Israel sera en feu, & son Sainct sera comme flamme: laquelle ardra & consumera les espines, & les ronces d'iceluy tout E
en vn iour: & mettra à fin la gloire de sa foreſt, & de son territoire fertille tant l'ame comme la chair. Et sera deffait *comme en rompture d'vn porte enseigne: & les arbres de sa foreſt seront faciles à nombrer, tellement qu'vn enfant les escrira. Et aduiendra en ce iour là, que le residu d'Israel & ceux qui seront reschappez de la maison de Iacob, ne s'appuyront plus sus celuy qui les aura frappé: mais s'appuyrõt sus le Seigneur le sainct d'Israel en verité. La reſte sera cõuertie, la reſte de Iacob, au Seigneur fort. *Car o Israel quand ton peuple auroit Sou.18.f.
B este comme le sablon de la mer, la reſte d'icelluy sera conuertie. La consomption abregée, fera abonder la iustice. Car le Seigneur le Dieu des batailles fera consomptiõ voire determinée au milieu de toute la terre.
*Pource dit le Seigneur le Dieu des batail- Iug.7.g.

*ou secretaires.
*chai. & mise en fuyte.

tailles: Mon peuple, qui habite en Zion, ne crains point Assur. Il te frappera de la verge, & leuera son baston sus toy, en la voye d'Egypte. Mais encore vne espace de tẽps, & vn petit, mon indignation sera consommée, & ma fureur sera sus leur destruction.
G Et le Seigneur des armées suscitera sus luy vn fleau comme la playe de Madian, au rochier d'Oreb, & son baston sus la mer: & l'esleuera comme contre les Egyptiens. Et aduiendra en ce iour là, que son fardeau sera osté de ton espaule, & son ioug de ton col: & le ioug se pourrira, à cause de la graisse. Il viendra en Aioth, il passera en Magaron, & mettra ses munitions en Machmas. Ilz sont passez le *passage, ilz ont prins logis en Gabaa. Rama a eu crainte. Gabaa de Saul s'en est fuye. Fille de Galim esleue ta voix. Laisa fay toy ouir, poure Anathoth. Medemena s'est escarté. Ceux de Gabin se sont *assemblez. Il sera encore iour quand il viendra en Nob pour s'y arrester. Il esleuera sa main sus la montagne de la fille de Zion, & sus la coste de Ierusalem. Voicy le Seigneur, dominateur des batailles, desrompra les rameaux par force: & ceux qui sont de haute stature seront coppez, & les plus hautz serõt humiliez. Et taillera les espesseurs de la foreſt, auec le fer, & le Liban cherra par force.

*A sa. du lordain.
*Auc. confortez.

CHAP. XI.

A LOrs isira vn ietton du tronc de Iesai, & vn surgeon croistra de sa racine, & reposera sus iceluy l'Esprit du Seigneur, l'Esprit de sapience & d'entendement, l'Esprit de conseil & de force, l'Esprit de science & de crainte du Seigneur: & le fera odoriferant en la crainte du Seigneur. Il ne iugera pas selon la veuë de ses yeux, & ne reprendra pas selon l'ouye de ses aureilles: mais iugera les poures en iustice, & reprendra en equité, pour maintenir les affligez de la terre. Et frappera la terre par la verge
2. The. 2. b de sa bouche, & *occira le meschant par l'esprit de ses leures. Iustice sera la ceinture de sa hanche, & foy la ceinture de ses reins.
B *Le loup habitera auec l'agneau, & le leo-
Sou. 65. d. pard couchera auec le cheureau. Le veau & le leonceau, & autre bestial [serõt] ensemble, & vn petit enfant les conduira. La vache & l'ours paistrõt, leurs petis gerrõt ensemble, & le lion mangera le foin comme le bœuf. Et l'enfant à laict s'esbatra sus les pertuitz de l'aspic: & celuy qui est seuré mettra sa main au trou du basilic. On ne nuira point & ne fera-on dommage à nul en toute ma saincte Mõtagne: car la terre est remplie de la science du Seigneur, cõme si les eauës de la mer couuroyent [toutes choses.] En ce iour là aduiendra q̃ les Gentilz requerront ceste racine de Iesai, laq̃lle est esleuée pour le signe des peuples: & son repos sera glorieux. Et aduiendra en ce iour là, que le Seigneur adioustera secondement sa main pour posseder le residu de son peuple, leq̃l sera delaissé d'Assur, & d'Egypte, & de Phetros, & d'Ethiope, & d'Elam, & de Sẽnaar, & d'Hemath, & des Isles de la mer. Il esleuera le signe es nations, & assemblera les fugitifz d'Israel, & recueillera ceux qui sont espars de Iuda des quatre coingz de la terre: & sera ostée la rancune d'Ephraim, & les *escarmouches de Iuda prẽdront fin. Ephraim n'aura plus enuie cõtre Iuda, & Iuda ne molestera plus Ephraim. Ilz volleront sus les espaules des Philisthins, vers Occident: ilz pilleront ensemble les *filz d'Orient. Idumée, & Moab seront submiz soubz leurs mains: & les filz d'Amon leur rendront obeissance. Ausi le Seigneur *desolera la langue de la mer Egyptienne, & leuera sa main contre le *fleuue auec son fort vent: & le frappera, [le diuisant] en sept fleuues, tellement qu'il y fera marcher auec les souliers. Et sera la voye au residu de son peuple, qui sera laissé par les Assyriens: ainsi qu'il fut à Israel au temps qu'il monta du pays d'Egypte.

C
Rom. 15. a
*Auc aduersaires.
D
*C. les habitans ou gens d'Orient.
*Auc. desescherale Nile, qui est cõe la langue de la mer, lequel se diuise en sept fleuues.
*C Euphrates.

CHAP. XII.

ET diras en ce iour là: Seigneur ie te rendray graces, combien que tu ayes esté courroucé contre moy: ton ire est conuertie, & m'as consolé. Voicy, Dieu est mon sauueur, i'auray confiance, & ne craindray point. Car Dieu l'Eternel est ma force, & ma louãnge, & a esté mon salut. Vous puiserez des eauës en ioye, des fõtaines de salut. Et direz en ce iour là: Cõfessez le Seigneur & inuoquez son nom. Faites cognoistre es peuples ses œuures. Il vous souuienne que son nom est hautain. Chantez au Seigneur: car il a fait ceste cognoissance magnifique en toute la terre. Habitante de Zion resiouiz toy, & chante: car le grand Sainct d'Israel, est au milieu de toy.

A

B

CHAP. XIII.

LA *calamité de Babylone, qu'Isaie filz d'Amoz veit. Leuez la baniere sus la haute montagne & esleuez la voix vers eux, leuez la main, & on entrera es portes des princes. I'ay mandé à mes sanctifiez, & ay appellé mes fortz pour mon ire, lesquelz se esgayeront en ma gloire. La voix de la multitude est es montagnes comme de peuple en grand nombre: la voix du son des royaumes est comme de gens assemblez. Le Seigneur des armées met en point l'ordonnance de guerre. Ilz viennent de la terre loingtaine, de l'extremité du ciel, tant le Seigneur que les instrumens de son ire,

A
*Eb. charge, c'est griefue prophetie

pour destruire toute la terre. Criez, car le iour du Seigneur est prochain, lequel viendra du Tout-puissant comme desolation. Pource toutes mains seront debilitées, & le
B cueur d'vn chacun sera escoulé. Ilz seront espouantez. Destresses, & doleurs les saisiront, & se dueilleront comme celle qui enfante. Vn chacun s'esbahira vers son prochain, leurs faces seront comme faces enflammées. Voicy le iour du Seigneur viendra, cruel, & plein d'indignation, & d'ire, & de fureur: pour mettre la terre en desert, & pour extirper hors d'icelle ses pecheurs: car
Sou.24.d. Eze.32.b. Ioel 2.g. & 3.c. les estoilles du ciel, & ses planettes, ne feront point luire leur clarté. *Le soleil s'obscurcira quand il se leuera, & la lune ne fera point luire sa lumiere. Ie visiteray les maux sur le monde, & sur les meschans leur iniquité. Ie feray cesser l'arrogance des orgueilleux: & humilieray l'outrecuidance de
C ceux qui se font redouter. Ie feray l'homme plus precieux que l'or fin, & la personne plus que la masse d'or d'Ophir. Pource ie troubleray le ciel, & la terre se mouuera de son lieu, pour l'indignation du Seigneur des batailles, & pour le iour de l'ire de sa fureur. Et sera comme le daim, qui est chassé, & cõme la brebis, laquelle n'a nul qui la rassemble. Vn chacun retournera à son peuple, & vn chacun fuira à sa terre. Quiconque sera trouué, sera transperce: & quiconque y surviendra, il cherra par glaiue. Leurs enfans seront meurtriz deuãt leurs yeux, leurs maisons seront pillées, & leurs femmes vio
D lées. Voicy, ie susciteray sus eux les Medéens, lesquelz ne feront nul estime d'argent: & qui n'appeteront pas l'or, & ferirõt les enfans auec l'arc, & n'auront point pitié du fruit du ventre, & leur œil n'espargnera point les enfans. *Et Babylone, laquelle est la gloire des royaumes, & la magnificence orgueilleuse des Chaldéens
Gen.19. c sera en telle subuersion de Dieu, comme Sodome & Gomorre. Elle ne sera point habitée eternellement, & ne sera plus hantée de generation en generation. Et l'Arabien
"C. certaines bestes sauuages. Auc. martes. ne fichera plus illec ses tẽtes, & les pasteurs ne se poseront plus là. Mais illec reposerõt les "Zzim, & leurs maisons seront remplies "d'Ohim. Et habiteront illec les Austruces: & les luittons sauteront là: & illec chanteront les chatzhuans en ses palaiz, & les dragons es pourpriz de plaisance.

CHAP. XIIII.

A Il est pres, que son tẽps vienne, & ses iours ne seront plus prolõgez. Car le Seigneur aura pitié de Iacob, & en elira encore d'Israel, & les fera reposer sur leur terre. L'estranger s'adioindra auec eux, & s'accompagnera à la maison de Iacob. Et les peuples les prendront, & les ameneront en leur lieu. Et les mettront en possession de la maison d'Israel sus la terre du Seigneur comme seruiteurs, & seruantes: & ilz prendront ceux qui les auoyent prins, & rendront subietz ceux qui les oppressoyent. Et sera en B ce iour là, quand Dieu te donnera repos de ton labeur, & de ta vexation, & de ta dure seruitude, en laquelle tu auras parauant seruy: tu prẽdras ceste parabole, contre le Roy de Babylone, & diras: Cõment est cessé l'exacteur, & est cessé l'or [tributaire?] Le Seigneur a rompu le baston des meschans, & la verge des dominateurs, frappant les peuples en indignation, par playe incurable, assubiettissant les gens, en ire, & les persecutant sans empeschement. Toute la terre s'est reposée, & s'est appaisée: elle s'est resiouye, & tressailliront [tous] de liesse. Aussi les sa- C pins se sont resiouiz sus toy, & les cedres du Liban. Depuis que tu es endormy, nul n'est monté pour nous deffaire. L'enfer en bas s'est troublé de toy, pour la rencontre de ta venue: il t'a suscité des geans. Et a fait leuer tous les princes de la terre de leurs sieges, & tous les Roys des nations. Ilz respondront tous, & te diront: Tu es aussi naué cõme nous, tu es fait semblable à nous. Ta pompe est tirée aux enfers, & le bruit de tes violes. La tigne sera estendue soubz toy, & les vers seront ta couuerture. Comment es-tu cheute du ciel, o estoille iournale, fortant de matin? Toy qui affollois les gens, tu es rabbatue iusqu'en terre. Or disois-tu en ton cueur: Ie monteray au ciel, i'esleueray mon siege par dessus les estoilles de D Dieu, ie seray assis en la montagne de conuenance, es costez d'Aquilon. Ie monteray par dessus la hauteur des nuées, ie seray semblable au Souuerain. Mais tu es tirée iusqu'en enfer, es costez du lac. Ceux qui te verront, se tourneront vers toy, & te considereront. N'est-ce pas ceste homme icy, qui troubloit la terre, & qui faisoit trembler les royaumes, qui a mis le monde comme desert, & a destruit les citez, & n'a pas ouuert à ses prisonniers, la prison? Tous les Roys de toutes gens sont endormiz en gloire, vn chacun en sa maison: mais tu es iette' arriere de ton sepulcre, comme la plante mesprisée, & comme le vestement des occiz, qui ont este' transpercez de l'espée, & sont descenduz es pierres du sepulcre, com- E me la charongne foullée: & ne seras pas vny auec eux en sepulture. Car tu as gaste' ta terre, & as occis ton peuple. La semence des meschans ne sera pas nommée eternellement. Preparez l'occision à ses filz pour l'iniquité de leurs peres. Ilz ne s'esleueront pas, & n'auront pas la terre en he-

ri-

ritage : & ne rempliront point le monde de
‖Ou des nuisans, ou decitez ‖ennemiz. Ie m'esleueray sus eux, dit le Seigneur des batailles : & extermineray le nom de Babylone, & le reste, le filz, & le nepueu, dit le Seigneur. Et le redigeray pour la possession des bieures, & en maretz d'eaues, & le ballieray d'vn balay destruisant, dit le Seigneur des exercites. Le
F Seigneur des armées a iuré, disant : Certainement il sera ainsi comme ie l'ay determiné, & ainsi sera confirmé comme ie l'ay consulté : que ie froisseray les Assyriens en ma terre, & les fouleray sus mes montagnes : & sera osté son ioug d'iceux, & son fardeau sera osté de leurs espaules. C'est le conseil, que i'ay prins sus toute la terre, & icelle est la main estendue sus toutes les gens. Car le Seigneur des armées l'a decreté, & qui le pourra disiper? Sa main est e-
G stendue, & qui la destournera? En l'an que le Roy Achaz mourut, ceste calamité aduint. Toy, toute la Philisthée, ne te resiouis point, pource que la verge de celuy qui te frappoit est brisée. Car de la racine
‖Auc. certain serpent cornu. Nombri. de la couleuure issira vn Basilic : & son fruit sera ‖serpent volant. Les premiers naiz des souffreteux seront repeuz, & les poures reposeront en confiance. Ie feray mourir de faim ta racine, & iceluy occira ceux qui te seront demourez. Toy porte, heulle : toy cité, crie : sois esperdue, toute la Philisthée. Car la fumée viendra d'Aquilon : & n'y a pas vn qui puisse eschapper sa foulle. Et que respondront les messagers du peuple? Car le Seigneur a fondé Zion, aussi les affligez de son peuple auront esperance en luy.

CHAP. XV.

A Prophetie contre Moab. Ierc. 48.f Ezec. 7.c. L'Infortune de Moab. Car de nuit Ar de Moab a esté mise à sac, elle a esté exterminée. Car de nuit Cir de Moab a esté saccagée, elle a esté exterminée. Il est monB té en Baith & en Dibon, ou sont les hautz lieux, pour plourer. Moab heullera sus Nabo & sus Medaba. En tous ses chef sera pelure, & toute barbe sera rasée. Ilz seront ceintz de sacz en leurs quarrefours, sus leurs toictz, & en leurs rues, elle heullera toute, descendant en pleur. Hesebon, & Eleale crieront, leur voix a esté ouye, iusque en Iahaz. Pour ceste chose, les gensdarmes de Moab crieront : son ame se lamentera en soy. Mon cueur criera à Moab, & les fugiC tifz ‖de la ienice de trois ans fuiront iusque à Zoar. Car par la montée de Luhith ilz monteront auec pleurs : & esleueront le cry de la ruine, en la voye de Horonaim. Car les eaues de Nemrim sont gastées, le foin est seiche, & l'herbe est faillie, & n'y a point de verdure. Pourtant ce qu'ilz se seront reserué & leur prouision, ilz le porteront au fleuue des ‖Arabiens : car le cry ira à l'enuiron du terme de Moab. Et son heullement iusqu'à Eglaim, & sa clameur iusque en Béer-elim : car les eaues de Dimon sont remplies de sang, tellement que i'en ‖ feray combler Dimon, & [enuoyeray] le lion, à ceux qui seront reschappez de Moab, & au reste de la terre.

D ‖Auc. faux

‖Auc. enuoieray davantage.

CHAP. XVI.

A Enuoyez l'agneau au Dominateur de la terre, de la Pierre du desert, à la montagne de la fille de Zion. Et aduiendra que les ‖filles de Moab seront au passage d'Arnon, comme l'oyseau fugitif qui est chassé de son nid. Assemble le conseil, fay iugement : metz ton ombre au Midy, comme la nuit. Muce les deschassez : & ne decele point ceux qui sont vagans. Mes fugitifz habiteront vers toy. Moab soit leur cachette, à cause du destructeur : Car l'oppresseur finira, & deffaudra le destructeur, & celuy qui foulle, sera consumé de la terre. *Et B Iere. 48.c le siege sera preparé en benignité, & sur ice luy sera assis en verité, au tabernacle de Dauid, iugeant & querant iugement, & rendant promptement ce qui est iuste. Nous auons ouy l'orgueil de Moab, lequel est fort orgueilleux. Son orgueil, & son arrogance, & son indignation, lesquelles ne sont point comme sa force. Pourtant heullera Moab, pour les Moabites, vn chacun heullera. Vous deuiserez des fondemens de Cir-hareseth : mais vous estans blecez. Car les champs de Hesebon sont desolez : & la vigne de Sabama, de laquelle les seigneurs des Gentilz ont coppé les prouins, lesC quelz paruenoyent iusqu'à Iazer, & trassoyent par le desert, & ses rameaux s'estendoyent tellement qu'ilz passoyent la mer. Pource ie ploureray Iazer, & la vignoble de Sabama. Hesebon, & Eleale, ie t'enyureray de mes larmes : car le cry [de guerre] est cheut sur tes fruitz meurs, & sur ta moisson. La liesse & la ioye sera ostée du champ fertile, & ne se resiouira plus, si ne demenera plus ioye solennelle es vignes. Celuy ne pressera plus le vin au pressoir, qui auoit accoustumé de le presser, i'en ay fait cesser le cry. Pourtant sonneront mes entrailles comme la harpe sus Moab : & le dedans de moy sus Cir-hareseth. Et sera que quand il apparoistra que Moab aura trauaillé es hautz lieux, il entrera en son sainct lieu, pour prier : mais il ne pourra rien [faire.] ‖C. ansbrisez, car le mercenaire ayant fini son terme se departt. Ceste est la parolle que le Seigneur a dicte touchant Moab, des ce temps là, & aussi maintenant le Seigneur l'a prononcé, disant : En trois ans comme es ‖ans du mercenaire sera ostée la gloire de Moab, de tout

D ‖Auc. faux

‖Auc. enuoieray davantage.

A

‖C. villes.

B Iere. 48.c

C

D

‖A ſs. ſelõ Ra. Cim. Moab pourtant que lors estoit en felicité Auc. le referent à Zoar.

‖C. ansbrisez, car le mercenaire ayant fini son terme se departt.

le grand nombre: & ce tant peu de reste qui sera, ne sera pas grand.

CHAP. XVII.

A Prophetie contre Damas.

LA calamité de Damas. Damas finira d'estre vne cité: & sera en ruine, comme vn monceau abbatu. Les citez d'Aroer seront delaissées pour les troppeaux: & illec reposeront, & n'y aura nul qui les espouante. Ausi la fortereſſe cessera d'Ephraim, & le royaume de Damas: & le reste de Syrie, seront comme la gloire des enfans d'Israel, dit le Seigneur des batailles. Et en ce iour la, sera la gloire de Iacob diminuée: & B la graisse de sa chair amaigrira. Et sera cõme celuy qui assemble la moisson des blez: lequel amasse de son bras les espicz. Et sera comme celuy qui glaine les espicz en la vallée de Raphaim: & les raisins demoureront en luy, comme quand on escout l'oliuier, & [en reste] deux ou trois au sommet de l'arbre, & quatre ou cinq aux branches bien chargées, dit le Seigneur le Dieu d'Israel. Affliction fait retourner à Dieu. En ce iour la l'homme regardera à celuy qui l'a fait, & ses yeux seront attentifz au Sainct d'Israel: & ne s'enclinera plus aux autelz que ses mains ont fait, & q̃ ses doigtz ont ouuré: il ne regardera plus les bois, ne C les images. En ce iour la seront leurs fortes citez delaissées, comme les bois, & les rameaux qui ont esté delaissez deuant la face des enfans d'Israel, & sera desolation. Car pource que tu as mis en oubly le Dieu de ton salut, & n'as point eu recordation de la Pierre de ta force: pour ceste cause tu planteras des plantes plaisantes, & semeras semence à vne estrangiere. Au iour tu feras croistre ta plante: & au matin feras flourir ta semence. Et au temps qu'on leuera la moisson, tu seras malade, & doloreusement affligée. D Helas, trouble de plusieurs gens, lesquelz bruyent comme le bruit de la mer: & le tumulte des nations, lesquelles tempestent, comme la tempeste des eaüs impetueuses. Les peuples bruiront comme le bruit de plusieurs eaüs: mais il les menacera, & s'enfuiront loing. Et seront poursuyuiz comme la paille des montagnes de deuant le vent, & comme le tourbillon deuant la tempeste. Au temps du vespre, voicy troublement, & auant le matin ne sera plus en estre. Ceste est la portion de ceux qui nous ont fourragez: & le sort de ceux qui nous ont pillez.

CHAP. XVIII.

A Prophetie contre Egypte.

HA, terre faisant ombre des ailes, qui est outre le fleuue d'Ethiope: laquelle enuoye par la mer des ambassadeurs, & ce en nacelles de roseaux sus les eaüs. Allez postes legiers à la gent qui est dissipée, & deschirée, au peuple terrible des son commencement, & depuis la gent qui *est rasée & foullée, de laquelle les fleuues ont tout pillé sa terre. Vous tous qui demourez au monde, & qui habitez en la terre: quand le signe sera esleué es montagnes, vous verrez & orrez le son de la trõpette: car le Seigneur m'a dit ainsi: Ie me reposeray, & considereray en mon lieu: comme la chaleur du Midy apres la pluye, & comme la nuée de la rosée, à la chaleur de moisson. Car auant la moisson, quand la fleur sera passée: auant que l'aigret soit iettè, & soit la fueille, il coppera les rameaux auec faux, & fera oster & esserter les branches: & seront ensemble delaissées aux oyseaux des montagnes, & aux bestes de la terre: & seront les oyseaux sur luy, tout au long de l'este: & toutes les bestes de la terre feront leur hyuer sur luy. En ce temps la sera apporté le don au Seigneur des batailles, * par le peuple distrait & deschiré, par le peuple terrible, des son commencement & depuis par la gent qui est rasée & foullée: de laq̃lle les fleuues ont miné la terre, au lieu du nom du Seigneur des batailles, la montagne de Zion.

* Auc. de ville condition. B C * Ou, à sauoir le peuple, ou auec le peuple.

CHAP. XIX.

LA calamité d'Egypte. Voicy, le Seigneur montera sus vne nuée legiere, & viendra en Egypte: & les idoles d'Egypte se mouuerõt deuant sa face, & le cueur d'Egypte s'affadira au milieu d'icelle. Et feray esmouuoir les Egyptiens contre Egyptiẽs: & vn chacun batailleray contre son frere, & vn chacun contre son amy: cité cõtre cité, royaume contre royaume: & euanouira l'esprit d'Egypte en soymesme: & deferay son cõseil, & interrogueröt leurs idoles, & leurs deuins, & leurs sorciers, & leurs magiciẽs: & bailleray Egypte en la main des seigneurs cruelz, & vn Roy fier dominera sus eux, dit le Seigneur le Dieu des armées. Et les eaüés de la mer deffaudröt, & le * fleuue sera vuide & tary. Et les fleuues s'estans escartez, les ruisseaux * des leuées seront diminuez & seichez. Le roseau, & le ionc s'amatiröt. La verdure aupres du fleuue, & sur le riuage du fleuue, & toute semence du fleuue seichera: & sera exterminée, tellemẽt qu'elle ne sera plus. Et les pescheurs gemiront, & tous ceux qui iettẽt l'haim au fleuue se lamẽteront: & ceux qui estendẽt la retz sus les eaüs lãguiront. Ceux qui besognẽt de lin en diuerses manieres serõt confuz, & ceux qui tissent les mailles. Et seront dolens pour leurs nasses, tous ceux qui font des estangz pour viuiers. Certes les princes de * Zoan sont folz, & le conseil des sages conseilliers de Pharao est affoly. Comment direz vous à Pharaon: ie suis le filz des sages, & le filz des Roys anciens? Ou sont maintenãt tes sages? Qu'ilz t'an-

A Contre Egypte. B * Asa. le Nile. * Auc. d'Egypte * C. Tanis.

non-

noncent maintenant, & te notifient quelle chose le Seigneur des armées a decretée cõtre Egypte. Les princes de Zoã sont folz: les princes de "Noph ont erré: ilz ont fait errer Egypte, estãtz l'anglet de ses lignées. Le Seigneur a meslé au milieu d'icelle, l'esprit pervers: & ont fait errer Egypte en toute son œuure: ainsi qu'erre, celuy qui est yure, & vomissant. Et n'y aura pas d'œuure en Egypte, qui face la "teste, ou la queuë: "rameaux, ou ionc. En ce iour la, Egypte sera comme les femmes, & sera estonnée, & craindra pour la main esleuée du Seigneur des batailles, qu'il mouuera sus elle. Et la terre de Iuda sera craindre Egypte. Et quiconque aura recordation d'icelle, il craindra pour le conseil du SEIGNEVR des armées, qu'il a decreté sus icelle.

"C. Memphis.

"C. grand ou petit. "C fortou fresle.

En ce iour la, il y aura cinq villes en la terre d'Egypte qui parleront la langue des "Chananéens, & iureront par le Seigneur des exercites. Et vne sera appellée "cité du Soleil. En ce iour la, il y aura autel du Seigneur au milieu du pays d'Egypte: & le tiltre du Seigneur sera aupres de son terme: & sera en signe, & en tesmoignage au Seigneur des exercites en la terre d'Egypte. Car ilz crieront au Seigneur, pour la presence des oppresseurs: puis leur enuoyera vn sauueur & prince, qui les deliurera. Et sera le Seigneur cogneu de ceux d'Egypte: & en ce iour la cognoistront les Egyptiens le Seigneur, & feront sacrifice & oblation: & voueront vœux au Seigneur, & les payeront. Le Seigneur frappera Egypte, & la guerira: & retourneront à la fin au Seigneur, & sera appaisé vers eux, & les guerira. En ce iour la, il y aura voye d'Egypte en Assur, & l'Assyrien viendra en Egypte, & l'Egyptien en Assur: & les Egyptiens seruiront auec Assur [au Seigneur.] En ce iour la, Israel sera vn troisiesme, à l'Egyptien, & l'Assyrien: la benediction sera au milieu de la terre, à laquelle le Seigneur des armées a fait benediction, disant: Beneit soit mon peuple d'Egypte, & Assur l'œuure de mes mains, & Israel mon heritage.

"C Ebrieux. "ou Heliopolis.

D Le Seigneur visitera Egypte, & y sera receu, honnoré, & seruy.

CHAP. XX.

EN l'an auquel Tharthan entra en Asdod, estant enuoyé de "Sargon Roy des Assyriens, & qu'il eut bataillé contre Asdod, & qu'il l'eust prinse, en ce temps la, le Seigneur parla par la commission [dõnée] à Isaie filz d'Amoz, disant: Va, & deslie le sac de tes reins, & deschausse tes souliers de tes piedz. Il feit ainsi: allant nud & deschaus. Et le Seigneur dit: Ainsi que mon seruiteur Isaie à cheminé nud, & deschaus trois ans: pour signe & miracle, sus Egypte, & sus Ethiope. Ainsi menera le Roy

A Prophetie contre Egypte & Ethiope. "C. seion les Ebri. Sennacherib.

B

des Assyriens les captifz d'Egypte, & les transportez d'Ethiope: les ieunes & les vieux: le nud & deschaussé, ayantz les fesses descouuertes, à la honte d'Egypte. Ilz craindront & seront confuz d'Ethiope leur "respect, & d'Egypte leur gloire. Et celuy qui habite en ceste isle, dira en ce iour la: Voicy tel est nostre respect, ou nous auions refuge, pour auoir ayde: à fin qu'ilz nous deliurassent de la face du Roy des Assyryens. Et comment pourrons nous eschaper?

"C. ou ilz auoyent leur attẽte

CHAP. XXI.

LA calamité de la mer deserte. Comme la tempeste du Midy, en passant vient du desert terre hydeuse: ainsi m'a esté denoncé vne vision aspre. O desloyal au desloyal. O saccageur au saccageur. Monte Elan, assiege Medai: ie feray cesser tout son gemissement. Pourtant sont mes reins remplis de doleur, & angoisses m'ont saisy: comme les angoisses de celle qui enfante. I'ay esté estourdy en l'escoutant: i'ay esté troublé, quand ie l'ay veu. Mon cueur s'est esperdu, & horreur m'a espouãnté, & a transposé de nuit mon desir en frayeur. Qu'on mette la table [disoit-il:] qu'on face le guet, qu'on mange, qu'on boyue. Vous princes leuez-vous, oignez le bouclier. Car le Seigneur m'a dit telles choses: Va, & metz vne guette, & qu'il annonce ce qu'il verra. Il veit vn chariot à deux cheuaucheurs, vn chariot d'asne, & vn chariot de chameau. & les regarda les considerant diligemment. *Et cria, Ho lyon. O Seigneur ie suis la guette continuellement de iour: & me tiens sus ma garde, toutes les nuitz. Voicy, venir le chariot de l'homme de deux cheuaucheurs: & a respõdu, & a dit: *Elle est cheute, elle est cheute Babylone: & toutes les images de leurs dieux sont debrisez en la terre. O ma batture, & ce qui est [escoux] en mon aire, ie vous ay annoncé ce que i'ay ouy du Seigneur des batailles, du Dieu d'Israel. La calamité d'Idumée. Voicy qui crie à moy de Seir. Toy guette qu'est-il aduenu depuis la nuit: guette que est-il aduenu depuis la nuit? La guette respond Le matin est venu, & aussi la nuit. Si vous le demandez, demandez-le: retournez vous, & venez. La calamité d'Arabie. Vous dormirez au vespre en la foreſt, es sentiers de Dodanim. Vous habitans de la terre de Thema, apportez de l'eauë au deuant de celuy qui a soif: venez au deuant de celuy qui s'enfuit auec son pain. Car ilz s'en sont fuys pour la desconfiture, pour l'espée desgainée, pour l'arc tendu, pour la griefue bataille. Car le Seigneur

A Prophetie contre Babylone. Aba. 2. a.

B

C Haba. 2. a.

Ier. 51. a. Apo. 14. b

Cõtre Idumée.

D

Cõtre Arabie.

m'a dit ces choſes icy: Encore vn an comme l'an du mercenaire, & toute la gloire de Cedar defaudra, & les demourans du nõbre des fortz archiers des filz de Cedar, ſeront diminuez. Car le Seigneur, le Dieu d'Iſrael l'a dit.

CHAP. XXII.

A Prophecie contre Ieruſalem. a C. Ieruſalem.

LA calamite' de la a vallée deviſion. Quel choſe auſsi te faut-il que tu es montee totallement ſus les toictz: toy qui es pleine de clameur, cite' peuplée, & ville ioyeuſe? Tes occis ne ſont pas tuez par l'eſpée, ne tes mortz par guerre. Tous tes princes ſont enſemble fuys, & ſont liez par les archiers. Tous ont eſte' liez enſemble tant ceux qui ont eſte' trouuez en toy, que ceux qui ſ'en eſtoyent fuis au loing. Pourtãt ay-ie dit: deſtournez vous de moy, ie ploureray amerement. Ne vous efforcez point, de me cõſoler, pour la deſtruction de la fille de mõ peuple. Car il eſt le iour de trouble, de perplexite', & d'oppreſſion, par le Seigneur le Dieu des armées, en la vallée de viſion a en demoliſſant la muraille & criant à la montagne.

B

a Ouà fin qu'ilz demoliſſent la cité, & cry ira vers la mõtagne.

Et Elan a prins le carquoys, & ſont les cheuaucheurs, au charioit: & Cir a mis hors les boucliers. Tes vallées eleuës ſeront pleines de chariotz: & les cheuaucheurs mettront [leur ſiege] contre la porte: & la a couuerture de Iuda ſera deſcouuerte. Et verras en ce iour la, l'armoirie de la maiſon de la foreſt: & verrez les breſches de la cite' de Dauid, pource qu'elles ſont en grand nombre. Et aſſemblerez les eauës de la baſſe mare, & nombrerez les maiſons de Ieruſalem, & deſtruirez les maiſons pour fortifier la muraille. Et ferez vn lac entre les deux murailles, pour les eauës de la mare ancienne: & ne regarderez point apres celuy qui l'a faite: & ne verrez point celuy qui de long temps l'a formée. Et le SEIGNEVR le Dieu des batailles, vous a appelle' en ce iour la, à pleurs, & à gemiſſemens, & à tirer les cheueux, & à ceindre le ſac. Et voicy ioye, & lieſſe en tuant bœufz, eſgorgeant les moutons, mangeant la chair: & beuuant le vin, [diſant:] *Mangeons & beuuons, car demain nous mourrõs. Or cela a eſte' reuele' aux aureilles du Seigneur des armées, & ceſte iniquite' ne vous ſera point pardõnée, iuſqu'à ce q̃ vous mourrez, dit le Seigneur Dieu des batailles.

a Ouà deſſeſe & congregarde.

C

D

1. Cor. 15. b

Ainſi dit le Seigneur Dieu des armées: Va, entre à ce threſorier vers Sobna, qui eſt [preuoſt] ſus l'hoſtel, [& luy diras:] Qu'as-tu icy [à faire,] & qui as tu icy? que tu t'es icy taille' vn ſepulcre, comme celuy qui entaille au haut lieu ſon ſepulcre, & ſe caue en rocher vn habitacle. Voicy, le Seigneur te iettera auec fort branle: & te couurira du tout, & te tournera en tournant, comme vne pelotte en terre large & ſpacieuſe: là mourras-tu, & illec ſera le chariot de ta gloire. O le deſhonneur de la maiſon de ton Seigneur. Et te ietteray hors de ton eſtat, & t'oſteray de ton adminiſtration.

E

F

En ce iour la i'appelleray mon ſeruiteur Eliacim: filz d'Helcia, & le veſtiray de tes robbes, & le conforteray de ton baudrier: & luy donneray en ſes mains ta puiſſance: & ſera comme pere à ceux qui habiteront en Ieruſalem, & en la maiſon de Iuda. *Et mettray la clef de la maiſon de Dauid ſus ſon eſpaule: il ouurira, & n'y aura nul qui la ferme, il fermera, & n'y aura nul qui l'ouure. Et le ficheray, cõme vn clou en lieu aſſeuré: & ſera au ſiege de gloire de la maiſon de ſon pere. Et en iceluy on pendra toute la gloire, de la maiſon de ſon pere, des enfans & nepueux, toutes vtenſiles [voire] petites, depuis les vaiſſeaux des hanapz, iuſqu'à tous les inſtrumentz de muſique. En ce iour la (dit le Seigneur des batailles) ſera oſte' le clou qui auoit eſte' fiche' au lieu ſeur, & ſera rõpu, & cherra: & la charge qui eſtoit ſur iceluy, perira: car le Seigneur l'a dit.

Apoc. 3. b.

G

CHAP. XXIII.

LA calamite' de a Tyr: Heullez vous nauires a de Tharſis: car elle eſt gaſtée, tellement qu'il n'y a plus de maiſon pour entrer: il leur a eſte' reuele', de la terre de a Cethim. Vous qui habitez en liſle, taiſez vous, & marchans de Zidon, leſquelz paſſans la mer te rempliſſoyent. Le froment du Nil Prouenant de l'abondance d'eauë: la moiſſon des fleuues eſtoit ſon reuenu. Et icelle eſtoit la foire des gentilz. A ye vergogne Zidõ. Car la mer la puiſſance, d'y-ie, de la mer a dit ainſi: Ie n'ay point cõceu, ny enfanté, & n'ay pas nourry nulz ieunes, & n'ay eſleue' nulles pucelles. Et quand ce ſera ouy en Egypte, ilz auront dueil quãd ilz auront ouy de Tyr. Paſſez en Tharſis, heullez vous qui habitez es iſles. N'eſt-ce pas cy voſtre [cite'] menant ioye, de laquelle l'ancienneté eſt de long temps? Ses piedz la meneront loing, pour aller en pays eſtrange. Qui a decreté ceſte choſe contre Tyr, la couronnée, de laquelle les marchans eſtoyent princes, & dont les facteurs eſtoyent les nobles de la terre? Le Seigneur des batailles a cõſulte' ceſte choſe: pour rẽuerſer l'orgueil de toute gloire, & pour deſanoblir tous les nobles de la terre. Paſſe de ta terre comme vne riuiere à la fille de Tharſis, plus n'y a de force. Il a eſtendu ſa main ſus la a mer, & a trouble' les royaumes. Le Seigneur a commande' à lencontre de ta foire, pour deſconfir les fortz d'icelle. Et a dit: Toy

A Prophetie cõtre Tyr. a Ebr. zor. b C. mariners Aucõs de Cilicie. c C. Cypre & autres iſles.

B

a Il entend Tyr ſituée en la mer

vierge,

C vierge, fille de Zidon: qui souffre iniure, tu ne reuiẽdras plus à t'esiouir. Leue toy, & passe oultre en Cethim: encores n'auras tu pas illec de repos. Voicy la terre des Chaldées, ce n'estoit pas autressois ce peuple. Assur l'a fondée "à ceux qui habitoyent es desers.

"Ou, à ceux &c. Aucuns, par nauires.

Il ont esleué leurs tours: & iceux ruinent leurs palays, & l'ont mise en ruine. Heullez nauires de Tharsis: car vostre force est

D gastée. Et sera en ce iour la que Tyr sera mise en oubly par septante ans, selon les iours d'un Roy. Mais apres septante ans Tyr sera comme la chanson de la paillarde. Prens la harpe, circuys la cité, paillarde mise en oubly. Chante bien, chante souuent, à fin qu'il soit memoire de toy. Et apres septante ans, le Seigneur visitera. Tyr: & le ramenera à ses marchandises: & trafficque ra auec tous les royaumes de la terre, qui sont parmy le monde. Et sera sa traffique & marchandise sanctifiée au Seigneur. Elle ne sera serrée ne cachée: car elle sera à ceux qui auront habité en la presence du Seigneur, pour mãger à saciete, & pour vesture de vieillesse

A CHAP. XXIIII.

VOicy, le Seigneur desnuera la terre, & la desolera & destruira la face d'icelle, & dissipera ses habitans. Le sacrificateur sera comme le peuple: & le seigneur, comme son seruiteur: & la dame, comme sa seruãte: le vendeur, comme l'acheteur: celuy qui preste, comme celuy qui emprũte: le crediteur, comme le debteur. La terre sera desnuée, & pillée. Car le Seigneur a dit ceste parolle. La terre a lamentée & est decheute: le monde est desolé, & ruiné: les hauteesses du peuple de la terre sont aneanties: & la terre est infectée, par ceux qui habitẽt en icelle: pour ce qu'ilz ont trãsgressé les loix, ilz ont chã

B gé l'ordonnance, & ont enfraint l'alliance eternelle. Pour ceste cause, malediction deuorera la terre: car les habitans d'icelle, ont meffaict: & pourtãt ardront les habitateurs de la terre, & peu des gens y resteront. La vendenge est deffaillie, la vigne est affoiblie: tous ceux qui estoyent ioyeux de cueur ont gemy. La ioye des tabourins est finie, le son de ceux qui se resiouyssoyent ¿est cessé: la douceur de la harpe se tait. Ilz ne beuuront plus de vin à la chantrerie: la boisson sera amere à ceux qui la beuuront. La cité de vanité est degastée, toute maison est fermée, que nul n'y entre. Il y aura clameur pour le vin es rues, toute lieesse est laissée, la ioye de la terre est transportée. Solitude est delaissée en la cité, & sera la porte frappée de desolation: car il sera fait au milieu de la ter-

C re, & au milieu des peuples: comme si on auoit escouz l'oliuier, & comme si on grapoit apres la vendége: iceux esleueront leur voix, & s'esiouyront & menerõt ioye de la mer, pour la magnificence du Seigneur.

Pourtãt glorifiez le Seigneur es vallées, l'a nom du Seigneur le Dieu d'Israel [soit] es isles de la mer. Nous auons ouy du bout de la terre les louãnges, & la gloire du iuste. Et ay dit: Mes entrailles, mes entrailles malheur sus moy. Les desloyaux ont desloyaument fait, par desloyauté ont ses desloyaux desloyaumẽt fait. La crainte, la fosse, & le laqs est sur toy, o habitãt en la terre. Et aduiẽdra, que celuy qui fuyra arriere de la crainte, il cherra en la fosse: & celuy qui sera sailly hors la fosse, il sera attrappé du laqs: car les ventailles d'enhaut sont ouuertes, & les fondementz de la terre croullent. La terre sera rõpue par fraction: la terre se fen

D dra par brisure. La terre tremblera par cõ motion, la terre sera esmeuë par ebranlemẽt cõme liurogne: & sera transportée comme vne loge d'une nuit. Et son meffait la greuera, & tresbuchera: & ne se pourra plus releuer. Et en ce iour la, le Seigneur visitera sur la haute gendarmerie qui est colloquée en haut & sur les Roys de la terre, qui sont sus la terre. Et seront assemblez en troupe comme les prisonniers en la fosse. Et seront enclos comme en prison: & apres plusieurs iours seront visitez. *La lune aura hõte, & le soleil sera confus. quãd le Seigneur des batailles regnera en la montagne de Zion, & en Ierusalé: & quand il sera glorifié en la presence de ses anciens.

*Sus. 13. b. Iere. 32 b. Ioel. 2. g. & 3. c.

A CHAP. XXV.

SEigneur tu es mon Dieu, ie t'exalteray, & confesseray ton nom. Car tu as fait choses merueilleuses. Asauoir vn cõseil preueu de loing, & verité certaine. Car tu as fait de la cité, vne mõioye: & de la forte ville, vne ruyne: que l'habitation des estrangers ne soit plus cité, & que eternellement ne soit plus edifiée. De ce, te louëra le peuple fort: la cité des gentz redoubtables te craindra. Car tu es la force du chetif, & la B force du poure en sa tribulation, le refuge contre le tourbillon, & l'ombrage contre la chaleur. Car la fureur des redoubtez est cõme la tempeste battant la paroit. Tu rabaisseras le tumulte des "estrangers, comme la chaleur au lieu sec: & humilieras le gettõ des redoubtez, comme soubz la nuée, durãt la chaleur. Et le Seigneur des batailles fera à tous peuples, en ceste montagne, vn conuiue des choses grasses: le conuiue des choses gardées, des graisses de moelles, & de vin espurgé de sa lie. Et ostera le voile qui cache la face de tous les peuples, & la

Sou. 26. c. "C'est mes chans & infideles.

couuerture qui couure toutes les nations.
Apoc. 7 & 21. a. d. *Il destruira la mort à tousiours. Et le Seigneur Dieu essuyera les larmes de toutes les faces, & ostera l'opprobre de sõ peuple, de toute la terre: car le Seigneur l'a dit. Et dira on en ce iour la: Voicy c'est cy nostre
D Dieu, nous l'auons attẽdu ausi il nous sauuera. C'est cy le Seigneur, nous nous sommes attẽduz à luy, ausi nous serons en liesse, & nous resiouyrons en son salut: car la main du Seigneur reposera sus ceste montagne. Et Moab sera froissé dessoubz luy, ainsi que les pailles sont froissées au fien. Et estendra ses mains au milieu d'iceluy, ainsi que celuy qui naige, les estend pour naiger: & rabbaissera son orgueil, auec l'appuy de ses mains. Et abbaissera la haute munition de tes murailles, & les mettra bas, & les redigera en terre iusqu'à la poudre.

CHAP. XXVI.

A Cantique de la deliurance du peuple. EN ce iour la sera chanté ce cantique en la terre de Iuda:
Le salut y sera mis pour muraille & bastillon
Ouurez les portes, & la gent iuste y entrera, qui garde foy.
Quand la cogitation s'appuye sur toy, tu garde paix: paix car on a fiance en toy.
Confiez vous au Seigneur eternellemẽt: car le Seigneur Dieu est fort à perpetuité.
Car il fera abbaisser ceux qui habitent es hautz lieux, il humiliera la haute cité.
Il l'humiliera iusqu'à la terre, & l'attirera iusqu'à la poudre.
B On marchera du pied dessus icelle, les piedz des affligez, & les pas des poures.
Le sentier du iuste est droit, o droit tu poises la voye du iuste.
Ausi Seigneur, nous t'auons attendu au sentier de tes iugemẽs: & le desir de [nostre] ame est à ton nom, & à ta recordation.
Mon ame t'a desiré de nuit, ausi ie veilleray apres toy du matin, en mon esprit, dedans moy.
Car puis que tes iugemens sont en la terre, les habitateurs du monde apprendront iustice.
Mais encore qu'au meschant soit fait grace toutesfoys il n'apprend point iustice, Ains en la terre de droicture fait iniquement: & n'aduise point à la maieste du Seigneur.
Seigneur ilz ne considerent point ta haute main: mais ilz la considereront, & seront confuz quand tu les consumeras par le zele du peuple, & par le feu de tes aduersaires.
C Seigneur tu nous disposeras la paix: car tu nous fais ausi tous noz affaires.
* Seigneur qui es nostre Dieu, d'autres seigneurs que toy nous ont maistrisez: mais nous serons recordz seulement de toy & de ton nom. 1. Corint. 12. a Sus. 25. b.
Estantz mortz ilz ne viuront plus, estãtz trespassez ilz ne se releueront point: pourtant que tu les as visitez, & as perdu leur memoire.
Seigneur tu as adiouste sur le peuple, tu as adiouste sur le peuple, tu as este glorifié, quand tu les as esloignez, par toutes les fins de la terre.
Seigneur ilz t'ont visité en angoisse, ta discipline les a fait crier en plainete.
Ainsi que celle qui est enceincte quand elle approche d'efanter elle trauaille & crie en douleur: ainsi sommes nous deuant toy, Seigneur.
Nous auons conceu & auons trauaillé, D comme si nous eussions enfanté le vent.
Car il n'y a point eu de salut en la terre, & les habitans du monde ne sont point cheuz.
Mais tes mortz viuront, & resuisciteront comme mon corps. Resueillez vous & vous resiouyssez, vous habitans en la poudre: car ta rousée est comme la rousée des prez: Et la terre iettera hors les mortz.
Va mon peuple, entre en tes chambres, & clos tes huys apres toy, muce toy vn petit comme vn moment, iusqu'à ce que l'indignation se passe.
* Car voicy le Seigneur sortira de son lieu pour visiter l'iniquité des habitans de la terre: lors la terre reuelera son sang, & ne couurira plus ses occiz. Michée. 1. a.

CHAP. XXVII.

EN ce iour la, le Seigneur visitera de son glaiue dur, grand & fort " Leuiathan le serpent grand, & Leuiathan le serpent tortu, & occira la Baleine qui est en la mer. En ce iour la on la dira par chant, vigne fertile. Ie suis le SEIGNEVR qui la garde, ie l'arrouseray continuellement. Et à fin que nul ne l'assaille, ie la garderay nuit & iour. Ie n'ay point de courroux.
Qui me mettra en bataille contre les ronces & espines? Ie marcheray contre " icelles, & les brusleray ensemble. Mais qui prendra de ma force, iceluy fera paix auec moy, voire il fera paix auec moy.
[Les iours] viendront que Iacob prendra racine. Israel germera & florira, & rempliront le monde de fruit. L'auroit il frappé selon la playe de celuy qui l'a frappé? & l'auroit il tué selon l'occision de ceux qui l'ont occis? tu la iugeras: par mesure aux fruitz de sa plante: il les a ostez par son vẽt asA " c'est) Baleine, par laquelle il entẽd les puissans Roys & princes.
B " Aucuns, icelle & la &c.

C aſpre au iour q[ſouffle]le vẽt d'Oriẽt. Pour ceſte cauſe ſera pardõnée l'iniquité de Iacob, & ceſtuy oſtera tout le fruit de ſon peché: quãd il aura mis toutes les pierres de l'autel, cõme pierres briſées en mõceau: les bois & images ne ſeront point redreſſées. Car la cité garnie ſera deſolée: & la belle ſera delaiſſée & abãdonnée cõme le deſert. Il lec paiſtra le veau, là couchera il & cõſumera ſes ſeps. Quand ſes ſeps ſeront ſeichez ilz ſe rompront, & les femmes qui viendront les bruſleront. Car le peuple n'a point d'entendement, pourtant n'aura point compaſſion de luy celuy qui l'a fait: & celuy qui l'a formé ne luy ſera point de grace. Et en ce iour la le Seigneur eſcourra depuis le decours du * fleuue iuſqu'au torrẽt d'Egypte. Et vous enfans d'Iſrael ſerez aſſemblez vn à vn. Et en ce iour la ſera ſonné de la grande trompette, & viendront ceux qui eſtoiẽt perdus en la terre d'Aſſur: & qui eſtoyent deiettez en la terre d'Egypte: & lors adoreront le Seigneur en la ſaincte montagne, en Ieruſalem.

D

*c'eſt) Euphrates.

CHAP. XXVIII.

A Contre l'orgueil d'Ephraim. MAlediction ſus la courõne d'orgueil des yurongnes d'Ephraim, & ſus la fleur deſcheante de l'excellẽce de ſa gloire (leſq̃lz ſont au plus haut de la tregraſſe vallée) oppreſſez de vin. Voicy le Seigneur a vn fort & puiſſant comme la tẽpeſte de la greſle, comme le tourbillon debriſant, comme la vehemence de fortes eauës courantes, ruant tout par terre. La couronne d'orgueil des yurongnes d'Ephraim, ſera foulée aux piedz: & la fleur de la ioye de ſa magnificence decherra, laquelle eſt ſus le coup peau de la vallée des gras: comme le fruit haſtif deuãt l'eſté, lequel quand le paſſant a apperceu il le deuore auant qu'il paruienne en ſa main. En ce iour la, le Seigneur des batailles ſera pour couronne de gloire, & pour diademe de magnificence, au reſidu de ſon peuple: & pour eſprit de iugement à celuy qui ſera aſsis ſus le throne, & en force à ceux qui deſtourneront la bataille, à la porte. Mais iceux auſsi ont failly, par le vin: & ont erré par yurongnerie. Tant le ſacrificateur que le prophete ont erré, par l'yurongnerie: ilz ont eſté engloutiz de vin, ilz ont erré par yurongnerie, ilz ont defailly en la viſion, ilz ont choppé en iugement. Car toutes leurs tables ont eſté remplies de vomiſſemens, & d'ordures: tellement qu'il n'y auoit plus de place. Auquel enſeignera il la ſcience? & auquel fera il entendre la voix? à ceux qui ſont ſeurez du laict, & retirez des mammelles? Car il faut

B

Contre les faux ſacrificateurs & Prophetes.

C

mandement ſur mandement: mandement ſur mandement, reigle ſus reigle: reigle ſus reigle: vn petit icy, vn petit illec. Car par les 1. Corin. 14. b. lures begues & langue eſtrange, il parlera à ce peuple icy, auquel il a dit: Voicy le repos, que vous donniez repos à celuy qui eſt laſſé: & c'eſt le ſoulagement: mais ilz n'ont pas voulu eſcouter. Et leur ſera la parolle du Seigneur, commandement ſus commandement: commandemẽt ſus commandemẽt, reigle ſus reigle, reigle ſus reigle: vn petit cy, vn petit là: à fin qu'ilz voiſent, & qu'ilz tombent à la renuerſe: & qu'ilz ſoyent debriſez, & qu'ilz ſoyent enlacez, & pris.

D

Pource eſcoutez la parolle du Seigneur, vous hommes moqueurs, qui dominez ſus ce peuple qui eſt en Ieruſalem. Car vous auez dit: Nous auõs traité alliãce auec la mort, & auons intelligence auec enfer. Quand le flayau courant paſſera, elle ne viendra pas ſus nous: car nous auons mis menſonge, pour noſtre eſperance, & ſommes mucez par faulſeté. *Pourtant le Seigneur Dieu dit ainſi? Voicy i'aſſerray vne pierre en Zion, la pierre ferme, angulaire, precieuſe, pour fondement. * Celuy qui croira, ne choppera point. Ie mettray ingemẽt à la toiſe, & iuſtice à la meſure. Et la greſle ſubuertira l'eſperãce de menſonge, & les eauës noyeront le lieu caché. Et ſera abolie voſtre alliance auec la mort: & voſtre intelligẽce auec enfer ne tiendra pas. Quand le flayau courant paſſera, vous ſerez foullez d'iceluy. Toutes & quantes foys qu'il paſſera, il vous emportera. Car il paſſera tous les matins & de iour & de nuit: & aura on frayeur ſeulement en entẽdant le bruit. Car le lit ſera eſtroit: tellemẽt qu'on ne ſ'y pourra eſtendre: & la couuerture eſtroite pour ſ'enuelopper. * Car le Seigneur ſ'eſleuera cõme en la montagne de Perazim: & ſe courroucera comme en la vallée qui eſt en Gabaon, pour faire ſon œuure, ſon œuure eſtrãge: & pour exploicter ſa beſogne, ſa beſogne eſtrange. Et maintenant, ne vous moquez point, q̃ parauẽture voz liẽs ne ſoyent rẽforcez. Car i'ay ouy du Seigneur le Dieu des armées la cõſumation, & la diffinition ſus toute la terre. Preſtez l'aureille & oyez ma voix: entendez & obeiſſez à ma parolle. Celuy qui laboure, laboura il toute la iournée, ouurira il & coppera il ſa terre, pour ſemer? Quand il aura eſgalé la face d'icelle, ne ſemera il pas la veſſe, & n'eſpardra il pas le comin, & ne mettra il pas le froment par ordre, & l'orge en ſon lieu, & la pelte en ſon ordre? Auſsi ſon Dieu l'inſtruit & l'eſeigne pour auoir raiſon. Car la veſſe ne ſera point battue auec inſtrumẽt d'ẽtu, ne la roué du chariot ne tournera point

Pſal. 118. d Matt. 21. d. Act 4. d. 1. Pier. 2. a Ro. 10. c. *ou, ne ſe haſte point.

E

F

2. Samuel 5. d. 1. Chroni. 14. a. Iſa. 10. c.

sur le comin: mais la vesse sera escousse à la verge, & le comin au baston, & le pain sera froisse'. Mais celuy qui le froisse, ne le froisera pas à tousiours: & ne demenera point la roue de son chariot: & ne le diminuera point auec " ses dentz. Cecy mesme est ysu du Seigneur le Dieu des exercites: à fin qu'il feit le conseil admirable, & qu'il magnifiast l'equite'. CHAP. XXIX.

" a sauoir, de l'instrumẽt dẽtu

A MAledictiõ sus Ariel, Ariel la cite' de la residẽce de Dauid. Adiouste" années sus années, & qu'on tue les agneaux de la solẽnite'. Ie mettray le siege cõtre Ariel, & sera triste & dolẽte: & me sera cõme " Ariel. Ie t'enuironeray cõme vn cercle, & t'assailliray par bastillõs, & leueray cõtre toy des râpars. Tu seras humiliée, tu parleras cõme de la terre, & de la poudre pronõceras humblemẽt ta parolle. Et ta voix, sera de la terre, cõme celle de l'enchanteur, & ta parolle mormõnera de la poudre. Et la multitude

B de tes estrãgers sera cõme la poudre menue: & la multitude des redoubtez, sera cõme la paille trauersãt. Et ce sera subit comme en vn momẽt. Tu seras visitée par le Seigneur des batailles, auec tonnoirre, & auec cõmotion, & grãd bruit, auec tourbillon, tẽpeste, & flãme de feu deuorãt. Et la multitude de toutes les gẽtz qui bataillerõt cõtre Ariel, & tout l'ercite à l'encõtre d'elle: & dressans forteresse contre elle & ceux qui l'affligẽt seront cõme le songe de la vision de nuit. Et

C comme celuy qui a faim, songe qu'il mãge, mais quãd il est esueille', son ame est vuide. Et ainsi q̃ celuy qui a soif songe qu'il boit, & aps qu'il est esueille', il est las, & son ame appette. Ainsi sera la multitude de toutes les gẽtz bataillãs contre la mõtagne de Zion.

Arrestez vous & soyez estonnez, soyez esblouyz & aueuglez: soyez enyurez, & nõ pas de vin: soyez esmeuz, & non par ceruoise. Car le Seigneur vous accablera d'esprit de somne. Il fermera voz yeux, il couurira voz prophettes, & voz princes, qui ont

D les visions. Et la vision de tous, vous sera comme les parolles d'un liure ferme', lequel quand on le donne à celuy qui cognoit les lettres, ont dict. Nous te prions lis en ice-

Le liure fermé. luy: & il respond: Ie ne puis: car il est ferme'. Puis quand il est donne' à celuy qui ne cognoit pas les lettres, on luy dit: Nous te prions lis en iceluy, & il respond: ie ne co-

Matt.15.a Marc.7.b gnois point les lettres. *Et le Seigneur dit: Pourtant que ce peuple icy approche de moy de sa bouche, & m'hõnore de ses leures, mais sõ cueur est loing de moy, & est leur crainte enuers moy par commande-

E ment pris des hommes: pourtant voicy, derechef ie feray esmerueiller ce peuple cy: par chose terrible & merueilleuse. C'est que

Abdia.1.c 1.Cor.1.c la sapience de ses sages perira, & l'entendement de ses prudens s'esuanouyra. Malediction sus ceux qui songent creux, pour cacher le conseil arriere du Seigneur: & que leurs œuures soient tenebres, & disent: Qui nous voit? & qui nous cognoit? Vostre pensée peruerse ne sera elle pas reputée ainsi que l'argille du potier, comme si l'œuure disoit à celuy qui le fait, il ne m'a point fait: & que la chose formée dit à ce-

F luy qui l'a formée, il n'y entẽd rien. *En corevn petit, & de hrief le Libã ne sera il pas cõuerty en lieu fertile: & le lieu fertile ne sera il pas reputé en foreſt? Et les sourdz orrõt en ce iour la les parolles du liure: & les yeux des aueugles [deliurez] d'obscurité & de tenebres verront. Et les affligez prẽdrõt derechef liesse au Seigneur, & les hõmes poures se resiouyront au sainct d'Israel, car le redouté defaudra, & le moqueur sera consume': & tous ceux qui se lieuẽt matin pour

G mal faire seront exterminez: ceux qui font pecher l'homme en la parolle, & qui procurẽt mal à celuy qui reprenoit en la porte, & qui font cheoir le iuste sans raison.

Pource, le Seigneur qui a rachete' Abrahã, dit ainsi à la maison de Iacob: Iacob ne sera plus maintenant confus, & n'aura plus maintenant la face vergogneuse: mais quãd il verra ses filz, les œuures de ma main, au milieu de soy ilz sanctifierõt mõ nom: & ilz sanctifieront le sainct de Iacob, & craindront le Dieu d'Israel. Et ceux qui erroyẽt d'esprit auront intelligẽce: & ceux qui murmuroyent apprendront la doctrine.

CHAP. XXX.

MAlediction sus les enfãs rebelles, dit A le Seigneur, qui font le cõseil, & non pas de moy: & ourdissent la toille, & non point par mõ esprit: à fin d'assembler peche' sus peche'. Qui cheminẽt pour descendre en Egypte: & n'ont point interrogue' ma Soubz.32a bouche, pour se fortifier par la force de Pharao: & pour auoir confiãce en l'õbre d'Egypte: Mais la force de Pharaovous sera en cõfusion, & la confiãce de l'ombre d'Egypte en vilenie. Car ses princes ont este' en Zoan, & ses messagiers sont paruenus iusqu'en Hanes. Tous serõt confuz pour le peuple, leql ne leur pourra proffiter, ne leur estre en ayde, ny à aucune vtilite': mais en confusion & en opprobre. La calamite' des bestes, de la B partie de Midy. En la terre de tribulation, & d'angoisse, ou est le lyon & la leonesse: le basilic & le serpent volant. Ilz porteront leurs richesses sus les espaules de leurs asnes: & leurs thresors sus les " dos des chameaux, " ou, bosses. au peuple q̃ ne leur pourra proffiter. Car en vain, & pour neant les Egyptiens donneront ayde. Pourtant " ay-ie crie' sus

cela,

cela,leur force est de se tenir quoy. Entre donc maintenant, & l'escritz en leur presence en des tablettes:& le graue en vn liure:& ce au dernier iour sera en tesmoignage à tousioursmais. Car c'est vn peuple prouoquãt à courroux, enfans menteurs, enfans qui ne veulẽt pas escouter la loy de
C Dieu. Qui disẽt aux Voyãs,ne voyez point & aux Prophetes, ne prophetizez point les choses qui sõt droites.Mais dites nous choses plaisantes,voyez "des abuz, ostez vous de la voye,destournez vous du sentier, faites cesser le Sainct d'Israel de nostre presence. Pourtant dit ainsi le sainct d'Israel. Pource que vous auez reprouue' la parolle, & auez espere' en extorsion & iniquite',& vous estes appuyez sus cela.Pource, vous sera ceste iniquite',cõme vne ruine quiva bas, & cõme le vẽtre q̃ se iette hors d'une haute muraille:de laq̃lle le tresbuchemẽt viẽt soubdain & à coup. Et sa froissure sera comme la froissure du pot du potier de terre,lequel on n'espargne point en le cassant, & ne se trouue point de ses pieces vn test auquel on puisse porter du feu du foyer, ou puiser de
D l'eaue de la cisterne. Car le Seigneur le sainct d'Israel auoit dit:Si vous retournez, & que vous cessez,vous serez sauuez.*En silence & en esperãce, sera vostre force:mais vous ne l'auez point voulu. Car vous auez dit.Non:mais nous fuyrõs sus les cheuaux. Pourtant fuyrez vous. Et si monterons sus les plus legiers. Pourtant ceux qui vous poursuyuront seront les plus legiers. Mille d'entrevous fuyront à la menace d'un,vous fuyrez à la menace de cinq: iusqu'à ce que vous soyez delaissez, comme le mas de la nauire,au couppeau d'une montagne, & comme le signe sus la montagnette. Pourtant le Seigneur,differe à fin qu'il ait pitie' de vous:& pource sera-il exalte' en vous pardõnant:car le Seigneur est le Dieu de iugemẽt.Bien heureux sont tous ceux qui l'attendẽt. Certainemẽt o peuple qui es en
E Zion & habitãt en Ierusalem,tu neploureras plus:celuy qui fait misericorde,aura pitie' de toy. Incõtinẽt qu'il t'aura ouy, il te respõdra,à la vois de ton cry. Et cõme Seigneur t'a dõne' le pain de tribulation,&l'eaue d'angoisse: il ne differera plus" ta pluye: & tes yeux verront" ta pluye: & tes aureilles orront la parolle de celuy qui est derriere toy,disant: Voicy la voye : cheminez en icelle,soit que tu ailles à dextre, soit que tu ailles à senestre. Et ayant pollu la couuerture des images de ton argent, & l'ornement couuert de ton or:tu les espardras au loing,comme l'ordure de la femme qui a ses moys : & luy diras : Vuyde hors. Et Dieu dõnera la pluye à ta semence, là ou tu

"C.addonnez vous à tromperies.

*Lamen. 3.c.

"selõ Ra. Cim. ou ton docteur, selõ Ra.Esdra. " ou, docteur.

semeras en la terre:& le pain du reuenu de la terre sera fertile & gras. En ce iour la ton bestail pasturera en cãpagne spacieuse: & les taureaux, & les asnons qui labeurent la terre,mangerõt le pur fourrage,& ce qui
F a este' vãne' en l'aire,& auvent. Et ruisseaux d'eaues courãtes seront sus toute haute mõtagne,& sus toute coste esleuée, au iour de la grãde occision,quãd les tours serõt cheutes.Et la lumiere de la lune sera, cõme la lumiere du soleil: & la lumiere du soleil sera au septiesme double,cõme la lumiere de sept iours,au iour que le Seigneur aura enuelope' la playe de son peuple : & qu'il aura guery le coup de sa playe. Voicy le nom du Seigneur vient de loing: sa fureur est ardante,& pesante à porter. Ses leures sont remplies d'indignation: & sa langue,est cõme le feu deuorant. Son esprit est comme vn fleuue profond attandãt iusqu'au milieu du col pour vanner les gens au van"de vanite', & la bride d'erreur, es machoires des peuples. Vous aurez le cantique,comme en la nuit de la saincte solennite': & la
G liesse de cueur, comme celuy qui chemine auec la fleute quand vous irez en la montagne du Seigneur,au fort d'Israel.Et le Seigneur fera ouyr la magnificence de sa voix, & mõstrera l'aduencement de son bras, par la fureur de son ire,& flãme de feu deuorãt, auec brisement,tempeste, & pierre de gresle. Car Assur qui frappoit auec baston s'es pouuantera de la voix du Seigneur, & sera la verge enfonsée par tout ou il passera, laquelle le Seigneur mettra sus luy : auec tabourins,& harpes, & par batailles esleuées les combattra.Car desia la gehenne est preparée:elle est appreste'e pour le Roy laquel le il a faite proffonde & large, son bastimẽt est feu,& force bois, & le vent du Seigneur est cõmevn torrent de soulfre,qui l'allume.

"C.qui ne proffitera de rien.

CHAP. XXXI.

MAlediction sus ceux qui descendent A
en Egypte pour auoir ayde:& ont esperance en cheuaux, & mettent leur cõfiãce es chariotz,pource qu'ilz sõt en grãd nõbre,&sus les cheuaucheurs,pource qu'ilz sõt fort puissans:& n'ont pas regarde' au sainct d'Israel,&n'õt point requis le Seigneur.Et iceluy aussi bien est sage,pourtant il ameine le mal, & ne destourne point sa parolle.Il
B s'esleuera cõtre la maison des mauuais, & cõtre l'ayde de ceux qui font iniquite'. Les Egyptiens sont hõmes, & non pas Dieu:& leurs cheuaux sont chair,& non pas esprit. Le Seigneur estẽdra sa main,&l'auxiliateur tresbuchera:& cherra aussi celuy à qui est secouru,& tous iceux seront ensemble consumez. Car le Seigneur m'a dit ainsi. Comme le lyon,& le leonceau rugit apres

la proye, quãd multitude de pasteurs crient à lencontre de luy, il ne craindra pas pour leur voix, & ne s'humiliera point pour le bruit d'iceux: ainsi descẽdra le Seigneur des batailles, pour batailler sus la montagne de Zion, & sus la coste d'icelle. Le Seigneur des armées deffendra Ierusalẽ, ainsi comme les oyseaux qui vollent: la deffendãt, & deliurant, passant outre, & la sauuãt. Vous enfans d'Israel retournez vous, d'autãt q̃ vous
D estes enfondrez bas en deffaillãt. * Car en
Sus. 2. d. ce iour la vn chacun reiettera ses images d'argẽt, & ses idoles d'or, q̃ voz mains ont fait en peche'. Et Assur cherra par l'espée, mais nõ point de l'hõme: & l'espée le deuorera, mais nõ celle de l'hõme. Et fuyra pour la p̃sence du glaiue, & ses ieunes serõt tributaires. " Et se retirera pour la crainte, à sa
" ou en defaillance de cueur. forteresse: & ses princes fuiront cõme de la baniere [des ennemis]. Le Seigneur l'a dit, duquel le feu est en Zion: & son fourneau en Ierusalem.

CHAP. XXXII.

A VOicy vn Roy regnera en iustice, & les princes presiderõt en equite'. Et iceluy sera cõme le lieu ou on se cache du vẽt, & la retraitte pour la tẽpeste: cõme sont les ruysseaux des eauës en lieu sec, & l'ombre de la grosse pierre en la terre deserte. Les yeux des voyantz ne s'esblouyront plus, & les aureilles des oyantz escouterõt diligemment: & le cueur des estourdis entẽdra science, & la langue des begues parlera legiere-
B ment & distinctement. Le chiche ne sera plus appelle' liberal: ne l'auaricieux ne sera plus dit riche, mais le fol parlera de folie, & son cueur fera iniquite', pour parfaire la fiction, & pour proferer erreur contre le Seigneur: & pour rendre vuyde l'ame de celuy qui a faim: & oster le boire, à celuy qui a soif. Les armes de l'auaricienx sont tresmauuaises. Car il traite chose lasche pour attrapper par parolle de mensonge, les affligez, & par son parler le iugement du poure. Mais le liberal traite les choses liberales, & ice-
C luy est esleue' par liberalite'. Vous fem
" on, qui auez voz ayses. mes " riches, leuez vous, & escoutez ma voix. Vous filles qui vous confiez, prestez l'aureille à ma parolle. An sur an vous qui auez asseurance serez troublées. Car la vendange est faillie, le recueil ne viendra plus. Vous qui estes riches, soyez estonnez: vous qui auez asseurance, soyez troublées, estans despouillées, nues & ceinctes [de sacz] sus les reins: il y aura lamentatiõs sus les mammelles, sus le champ desirable, & sus la vigne fructueuse. Ronces & espines mõterõt sus la terre de mõ peuple: voire sus toutes les maisons de ioye & cite' de liesse. Car les palays seront delaissez, la multitude de la cite' sera
D abandonnée. Les tours & munitions seront cauernes à tousiours mais. Là sera la recreation des asnes sauuages, & la pasture des troppeaux, iusqu'à ce q̃ l'esprit soit respãdu d'en haut sus nous. * Et le desert sera cõme Sus. 29. f.
le chãp laboure', & le chãp laboure' sera repute' cõme forest. Le iugement habitera au desert: & iustice sera assise au champ laboure'. Paix sera l'œuure de iustice, & le fruit de iustice sera repos & seurete' iusqu'à tousiours. Et mõ peuple habitera en habitation paisible, & es tabernacles de seurete', & en repos tresasseure'. Mais la gresle descendra sus la forest: & la cite' sera humiliée en bas lieu. Vous serez bien heureux semant sur les eauës: & laissant aller le pied de l'asne & du bœuf.

CHAP. XXXIII.

MAlediction sus toy qui fourrages, & A
n'es point fourrage'. Et sur toy qui fais desloyaument, & n'es pas desloyaumẽt traicte'? Quand tu auras acheue' de fourrager, aussi tu seras fourrage': & quand tu auras parfait de faire infidelement, on te traitera aussi infidelement. Seigneur aye mercy de nous: car nous nous sommes attendus à toy: sois le bras de ceux cy de bonne " heure & nostre salut, au temps de tribu
" Hebr. de matin. lation. Pour la voix de la multitude, les peuples s'en fuyront, & pour ta souueraineté les gentz seront espars. Et voz despouilles seront assemblées, ainsi que la petite sauterelle est rassemblée, & iront à icelles selon le trot des sauterelles. Le Seigneur est exalte', car il habite au haut lieu. Il remplira Zion de iugement & de iustice: & la fermete' de ton tẽps sera. Force, salut, sapience, science, & la crainte du Seigneur sera son thresor. Voicy, leurs heraux criẽt de- B
hors, & les messagiers de paix plourent amerẽt. Les voyes sõt dissipées, le passant ne passe plus par le sentier, la paction est rompue: il a reiette' les citez, il n'a repute' à rien les hõmes. La terre lamẽte & lãguit. Le Liban est descheu. Et est fait Saron cõme vn desert: & Basan, & Carmel sont ruez ius.

Maintenãt ie me leueray, dit le Seigneur maintenãt seray exalte', maintenãt seray-ie esleue'. Vous conceurez la paille, & enfanterez l'esteulle: vostre esprit vous deuorera comme le feu, & les peuples seront comme la bruslure de la chaux, & seront comme les espines coppées qui bruslent au feu.

Vous qui estes loing escoutez quelles choses i'ay fait: & vous qui estes prochains, cognoissez ma force'. Les pecheurs craindrõt en Zion, & frayeur saisira les hypocrites. Leq̃l de nous pourra habiter auec le feu
deuorãt? Quel de nous demourera auec les C
ardeurs eternelles? Celuy q̃ chemine en iustices, & parle choses droites, celuy q̃ reprouue l'auarice oppressãte, & escoust ses mains

pour

pour ne prendre point dõs. Celuy q̃ estouppe ses aureilles: à fin qu'il n'oye le sang, & ferme ses yeux, à fin qu'il ne voye point de mal. Cestuy habitera es hautz lieux, sa retraicte seront munitions de rochers. Il luy sera donné du pain & ses eaues seront seures, ses yeux verront le Roy en sa beauté, & si regarderont la terre loingtaine. Ton cueur meditera la crainte. *Ou est le scribe? Ou est celuy qui poise? Ou est celuy qui compasse les tours? Tu ne verras point le peuple fier, le peuple de parolle confuse, qu'on ne cõprend point: & de langue estrange, qu'on n'entend point. Regarde Zion la cité de nostre solennité. Tes yeux verront Ierusalem, habitation tranquile, le tabernacle que nullement ne se pourra transporter, & ne seront à iamais ses cloux ostez, & nulz de ses cordeaux ne seront corrompuz: car vrayement illec le Seigneur fort nous sera comme vn lieu de fleuues & de riuieres tresamples: esquelles n'ira point de naure aux auirons, ne grosse nef n'y passera point. Car le Seigneur est nostre iuge, le Seigneur est nostre legislateur, le Seigneur est nostre Roy. Iceluy nous sauuera. Tes cordeaux sont lasches: & ne seront point renforcez. On ne pourra estendre le voille à leur mas. Adonc sera diuisé le butin de plusieurs despouilles: & les boyteux pilleront la rapine. Et l'habitant, ne dira point ie suis malade. L'iniquité du peuple qui habitera en icelle, sera ostée.

*C'est que il ne preste point laureille à conspiration meurtre ou effusion de sang.

*C'est ne deffaudrõt point. 1. Corin. 1 c.

CHAP. XXXIIII.

APprochez vous gentz, pour escouter: & vous peuples entendez: que la terre & le contenu d'icelle escoute, le monde & toute sa production: car l'indignation du SEIGNEVR est sus toutes gentz, & sa fureur est sus toute leur armée. Il les a degastez & les a donnez à occision. Et leurs occis seront iettez au loing: & puanteur montera de leurs corps mortz. Les montagnes decouleront de leur sang, & tout l'exercite des cieux decherra, & les cieux seront deuloppez comme vn liure: & toute l'armée d'iceux decoullera, ainsi que tumbe la fueille de la vigne, & comme elle chet du figuer. Pource que mon glaiue est enyuré au ciel: Voicy il descendra contre Edom en iugement, & contre le peuple destiné à ma desconfiture. L'espée du Seigneur est remplye de sang, elle est engraissée de la graisse & du sang des agneaux, & des boucz, & de la graisse des rognõs de moutõs. Le sacrifice du Seigneur est en Bozra, & grande occisiõ est en la terre d'Edom. Et les Licornes descendront auec eux: & les taureaux auec les puissans. Leur terre sera enyurée de sang: & leur poudre sera engraissée de graisse. Car le iour de la vengẽce du Seigneur, & l'an de retribution est pour iuger Zion. Ses riuieres seront conuerties en poix, & sa poudre en soufre: & sera sa terre en poix ardante, & ne sera pas esteinte nuit ne iour. Sa fumée montera eternellemẽt. Elle sera desolée de generation en generatiõ. Il n'y aura iamais nul qui passe par icelle: & le Butor, & la Cigogne la possederont: le Hibou, & le Corbeau habiteront en icelle. Et estẽdra sus elle la ligne de confusion: & le niueau de desolation. Ses nobles seront ditz n'ayans plus là de royaume: & tous ses princes seront à neant. Les espines croistront en ses palays: l'ourtie & le chardon en ses fortereresses: & sera le repaire des Dragons, & l'habitation des Austruces. Là se rencontreront Ziim auec Iim: & le Luitton criera apres son cõpagnon. Illec couchera la Faée, & trouuera repos pour elle. Illec fera son nid Cipos & se retirera, fouyra, & entretiendra [les siens] en l'ombre d'icelle. Et illec seront assemblez les Autours l'un auec l'autre.

*Ou, quelque autre oyseau sauuage.

*De Ziim & Iim. Sus. 13.

*Aucuns, Hericon, ou Hibou.

Cerchez au liure du Seigneur, & lisez, Nul d'iceux ne deffaudra: la femelle ne deffaudra point auec son pareil: car sa bouche l'a commandé, & son esprit les assemblera: Il leur a ietté le sort: & sa main la leur a distribuée par la ligne: ilz la possederont à tousiours mais, ilz habiteront en icelle de generation en generation. CHAP. XXXV.

LE desert, & lieu sauuage se resiouyront & le lieu solitaire menera ioye, & flourira comme le lis. Il germera en abondance & se regaillardira aussi de ioye, & chantera. La gloire du Liban luy est donnée, la noblesse de Carmel & de Saron. Iceux verrõt la gloire du Seigneur, & la noblesse de nostre Dieu. Cõfortez les mains faillies, & renforcez les genoux affoibliz. Dites aux troublez de cueur, soyez confortez & ne craignez plus. Voicy vostre Dieu, il viẽdra prenant vengeance. Dieu viendra, donnant retribution & nous sauuera. *Adonc se ront ouuers les yeux des aueugles, & les aureilles des sourdz seront destouppées. Adõc sautera le boyteux cõme le cerf, & la lãgue des muetz châtera: car les eaues sont rõpues au desert, & les fleuues au lieu solitaire, & les lieux qui estoyẽt secz sont cõme estangz & ce qui auoit soif, est cõme fontaines d'eaues. Et aux repaires des dragõs (ou ilz souloyẽt gesir) sera la verdure du roseau & du ionc: & là y aura sentier & voye, & sera appellée la voie saincte. Et celuy qui est souillé ne passera point par icelle: & ceux q̃ cheminent en la voye irõt par icelle & les folz ne se foruoiront plus. Il n'y aura plus illec de Liõ & nulle beste nuysãte ne mõtera par icelle: mais on y cheminera seuremẽt. *Et les rachetez du Seigneur, retournerõt & viendrõt

Soub 60. c.

Matt. 15. d

Soub. 51. d

en Zion auec louãnge, & liesse eternelle se ra sus leur chef. *Ilz obtiendront ioye & liesse: & douleur & gemissement s'en fuirõt.

Apoc. 7.d

CHAP. XXXVI.

A OR aduint en la quatorzieſme année du Roy Hezecias que Sennacherib Roy des Assyriens monta contre toutes les citez garnies de Iuda, & les print. Et le Roy des Assyriens enuoya Rabsace de Lachis, en Ierusalem au Roy Hezecias, auec vne grosse armée, lequel asseit son ost au conduit de l'eaue de la haute piscine, en la voye du champ du foullon. Et issit à luy Eliacim filz de Helcia le maistre d'hostel, & Sobna le* secretaire, & Ioa filz d'Asaph, cõmis sur les registres. Et Rabsace leur dit: Dites maintenant à Hezecias: Ainsi dit le grand Roy, le Roy des Assyriens: Quel le est ceste confiance de laquelle tu te confie, i'ay pense que [ton] cõseil & force pour la bataille ne [gist] seulemẽt qu'en parolles: maintenant, en qui te confie-tu, que tu te rebelle contre moy? Voicy, tu te confie sus ce baston icy de roseau rompu, sus Egypte, sus lequel, si l'homme s'appuye, il entrera en sa main, & la percera: ainsi est Pharao le Roy d'Egypte à tous ceux qui se fient en luy. Que si tu me respondz, nous auons confiance au Seigneur nostre Dieu: n'est-ce pas ce luy, duquel Hezecias a oste les hautz lieux, & les autelz: & a dit à Iuda & Ierusalem: Vous adorerez deuant cest autel icy? Maintenant donc appointe auec le Roy des Assyriens mon maistre: & ie te donneray deux mille cheuaux, si tu peux de toymesme liurer gens pour monter sus. Et* cõment mettrois-tu en fuite vn des princes seruiteurs de mon seigneur, voire des plus petis? Et toutesfois tu t'ose cõfier en Egypte, aux charriotz, & es cheuaucheurs. Suis ie ausi maintenãt mõte à ceste terre pour la gaster, sans le Seigneur? Le Seigneur m'a dit: Mõte à ceste terre, & la destruis. Adonc Eliacim & Sobna & Ioa dirent à Rabsace: Parle, ie te prie, à tes seruiteurs en language de Syrie, car nous l'entendõs bien: ne parle point à nous ouyant le peuple (qui est sus les murailles) en langue Iudaique. Et Rabsace leur dit: Mon seigneur ne m'a-il enuoye à ton seigneur & à toy, pour dire ces parolles icy? N'est-ce pas aux hommes, qui sont assis sus la muraille, à fin qu'ilz mangent leur fiente, & boiuent leur vrine, auec vous? Rabsace donc se tint debout, & cria à grande voix en langue Iudaique, & dit: Escoutez les parolles du graud Roy, le Roy des Assyriens. Le Roy dit ainsi: Que Hezecias ne vous abuse point: car il ne vous pourra deliurer, & que Hezecias ne vous face confier au Seigneur, disant: Le Seigneur pour certain nous deliurera: ceste cité ne sera pas donnée, en la main du Roy des Assyriens. Ne vueillez escouter Hezecias. Car le Roy des Assyriens dit ainsi: Faites appointemẽt auec moy, & sortez vers moy: & qu'vn chascun de vous mange sa vigne, & vn chascun son figuier: & qu'vn chascun boiue l'eaue de sa cisterne, iusqu'à ce que ie vienne, & que ie vous trãsporte à la terre, laquelle est comme vostre terre: vne terre de froment & de vin: vne terre de pains & de vignes. Et que Hezecias ne vous trompe point, disant: Le Seigneur nous deliurera. Les dieux des Gentilz, vn chascun d'eux a il deliure sa terre, de la main du Roy des Assyriens? Ou est le Dieu d'Hemath & d'Arphad? Ou est le Dieu de Sepharuaim? Asauoir mon s'ilz ont deliure Samarie de ma main? Lequel est de tous les dieux de ces terres icy, qui ayt deliure sa terre de ma main? que le Seigneur deliure Ierusalem de ma main? Mais ilz se teurent, & ne respondirent pas vn mot. Car le Roy leur auoit mande, disant: Ne luy respondez point. Et Eliacim filz d'Helcias, lequel estoit] maistre] d'hostel, & Sobna le secretaire, & Ioa filz d'Asaph cõmis sur les registres entrerent à Hezecias les vestemens deschirez: & luy annoncerent les parolles de Rabsace.

2. Roys. 18 c. 2. chr. 32. a.

*Ou chancellier.

B

*Aucuns, appaiserois, ourspondrois tu à vn &c.

C

CHAP. XXXVII.

CE qu'ayant ouy le Roy Hezecias, il A rompit ses vestemẽs: & se couurit d'un sac, & entra en la maison du Seigneur. Et enuoya Eliacim, qui estoit maistre d'hostel, & Sobna le secretaire, & les plus anciẽs sacrificateurs couuers de sacz, à Isaie filz d'Amoz Prophete, & luy dirent: Hezecias dit ainsi: Ceste iournée est la iournée de tribulation & de correction, & de blaspheme: car les enfans sont venuz iusqu'à l'enfantemẽt, & n'y a point de vertu d'enfanter. A la mienne volunte que le Seigneur ton Dieu oye les parolles de Rabsace, que le Roy des Assyriens son seigneur a enuoye pour diffamer le Dieu viuant: & pour l'outrager de parolles, lesquelles le Seigneur ton Dieu a ouy. Esleue donc l'oraison pour le reste qui se trouue encores. Les seruiteurs donc B du Roy Hezecias vindrẽt à Isaie. Dõt Isaie leur dit: Vous direz ainsi à vostre maistre: Telles choses dit le Seigneur: Ne crains point, pour les parolles que tu as ouy, par lesquelles les seruiteurs du Roy des Assyriens m'ont blaspheme. Voicy, ie mettray vn vẽt & orra le bruit, & retournera en son pays: & le feray tũber à l'espée, en sa terre.

2. Roys. 19 a.

Ainsi Rabsace s'en retourna & trouua le Roy des Assyriens, combatant contre Lobna. Car il auoit ouy qu'il estoit party de Lachis. Et ouyt nouuelles de Tharhaca Roy d'Ethiope, disant: Il est issu pour batailler

contre

contre toy. Et quand il eut ouy, il enuoya
C des ambassades à Hezecias, disant: Vous parlerez ainsi à Hezecias, Roy de Iuda, & direz: Que ton DEIV auquel tu as confiance ne te deçoyue pas, disant: Ierusalem ne sera pas liurée es mains du Roy des Assyriens. Voicy tu as ouy les choses, que les Roys des Assyriés ont fait à tous les pays, en les ayãt mis à sac: & toy pourras tu estre deliuré? Les Dieux des Gentz lesquelz mes peres ont destruit, les ont ilz deliurez, à sauoir Gozan, & Haram, & Rezeph, & les filz d'Eden qui estoyent en Thalasar? Ou est le Roy d'Hemath, & le Roy d'Arphad, & le Roy de la cité de Sepharuain, Hena & Aua?

Lors Hezecias print les lettres des mains des messagers, & les leut, puis monta en la maison du SEIGNEVR & les ouurit deuant le Seigneur, & pria au Seigneur, disant: Seigneur des armées le Dieu d'Israel, qui es assis dessus les Cherubins, tu es le seul Dieu de tous les Royaumes de la terre, tu as fait le ciel & la terre. Seigneur encline ton aureille, & escoute: Ouure tes yeux, & regarde, & escoute toutes les parolles de Sennacherib, lesquelles il a en-
D uoyé pour vituperer le Dieu viuant. Or vray est Seigneur, que les Roys des Assyriens ont destruit tous les pays & la terre d'iceux: & ont mis au feu leurs dieux. Car ilz n'estoyent point dieux: mais estoyent œuures de mains des hommes, boys & pierre, dont les ont destruitz. Et maintenant Seigneur qui es nostre Dieu, sauue nous de ses mains: à fin que tous les Royaumes de la terre cognoissent que toy, es seul Dieu.

Lors Isaie filz d'Amoz enuoya à Hezecias, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Pource que tu m'as prié touchant Sennacherib Roy des Assyrieus, telle est la parolle que le SEIGNEVR a prononcée cõtre luy. Il t'a mespriſé o vierge fille de Zion. Et s'est moqué de toy: Il a hoché la teste derriere toy fille de Ierusalem. A qui as tu dit opprobre, & leql as-tu blaspheme, &
E sus lequel as-tu esleué ta voix, & as esleué en haut tes yeux? C'est contre le sainct d'Israel. Tu as dit opprobre au Seigneur, par l'exploit de tes seruiteurs, & as dit: Ie suis monté en la multitude de mes charoitz, en la hauteur des montagnes, es costez du Liban: & ay coppé ses hautz Cedres, & ses Sapins exquis. I'ay entré iusqu'au bout du plus haut lieu d'iceluy, tant es forestz que en ses lieux fertiles. Ie perceray [la terre] & beuuray l'eauë: & seicheray par la trace
Oudes lieux assiegez. de mes piedz toutes riuieres ayans leuées.

N'as-tu pas ouy que ie l'ay faite long temps y a? & que ie l'ay formée des les iours anciens? Et maintenant la feroy-ie venir pour estre reduite en monceaux, encores que les citez munies fussent en ruynes? Que
F les habitans d'icelles fussent comme manchotz: fussent confuz, & faitz comme l'herbe des champs, & comme le germe verd, & l'herbage du toit, lequel est sec deuant qu'il vienne à maturité. I'ay cogneu ton habitation, ton issue, & ton entrée: & ta forsenerie cõtre moy. Pourtant que ta frenaisie & bruit est monté en mes aureilles. Ie mettray vn cercle en tes narines, & vne bride en tes leures: & te remeneray en la voye par laquelle tu es venu. Or toy Hezecias tu auras ce signe: Tu mangeras ceste année les choses qu'on recueille, & au secõd an ce qui croist de soymesme. Mais au troisieſme an, vous semerez, & moissonneres, & planterez des vignes, & mãgerez le fruit d'icelles. Et ce qui aura esté rescou de la maison de Iuda reprẽdra racine en bas, & fera fruit en haut: car de Ierusalem sortira ce qui est de reste, & de la montagne de Zion ce qui est rescoux. Le zele du Seigneur des batailles fera ceste chose.
G Et pourtant dit ainsi le Seigneur du Roy des Assyriens: Il n'entrera pas en ceste cité, & n'y iettera pas sa flesche, & le bouclier ne l'occupera point, & n'arrengera point aucũ bastillon contre elle. Il retournera par la voye, par laquelle il est venu, & n'entrera pas en ceste cité, dit le Seigneur. Ie deffendray ceste cité à fin de la preseruer pour l'amour de moy, & pour l'amour de Dauid mõ seruiteur. Et l'ange du Seigneur issit, & en frappa au siege des Assyriens cent quatre vingtz, & cinq mille. *Lors se leuerent au matin, & voicy tous les corps qui estoyent mortz. Et Sennacherib, le Roy des Assyriens se partit & s'en alla, il s'en retourna, & habita en Niniue. Et aduint que comme il adoroit au temple de Nesrach son Dieu, Adramelec, & Sarazar ses filz le frapperent par l'espée, puis se sauuerent en la terre d'Ararat: & regna Asar-hadon son filz pour luy. 2. Roys 19. g.

CHAP. XXXVIII.

EN ces iours Hezecias fut malade iusque à la mort. Et Isaie filz d'Amoz prophete vint vers luy & luy dit: Le Seigneur dit
A ainsi: Dispose de ta maison, car tu mourras, & ne viuras plus. Lors Hezecias tourna sa face vers la paroit, & pria le Seigneur, & dit: O Seigneur ie te prie, aye maintenant souuenance comment i'ay chemine en ta presence, en verité, & en cueur entier, & que i'ay fait, ce qui te plait. Et Hezecias ploura auec grand gemissement. Lors la parolle du Seigneur fut faite à Isaie, disant: Va, & dis à Hezecias: Ainsi dit le Seigneur le Dieu de Dauid ton pere: I'ay ouy ton oraison, & ay veu tes larmes. Voicy,
B 2. Roys 20. a. 2. Chr. 32. f

i'adiousteray sus tes iours, quinze ans: & te deliureray de la main du Roy des Assyriens, & ceste cite', & la deffendray. Et cecy te sera pour signe de par le Seigneur, que le Seigneur fera la parolle qu'il a dit: Voicy, ie feray retourner l'ombre des degrez (esquelz elle est auallée en l'horloge d'Achaz au soleil) dix degrez en arriere. Et le soleil retournera de dix degrez, par les degrez, par lesquelz il estoit descendu.

S'ensuit l'Escrit d'Hezecias Roy de Iuda, quand il eut este' malade & qu'il fut guery de sa maladie.

I'ay dit au deffaut de mes iours: ie m'en iray aux portes d'enfer, ie suis destitue' du residu de mes ans.

C I'ay dit, ie ne verray point le Seigneur, voire le Seigneur en la terre des viuans: & ne regarderay plus l'homme, ne ceux qui habitent au monde.

Mon eage est departy, & s'est tourne' arriere de moy cõme le tabernacle du pasteur.

I'ay coppe' ma vie comme la toille: il m'a affolle' par maladie. D'vn iour iusqu'à la nuit tu me consommeras.

Ie proposoye d'estre iusqu'au matin. Il a debrise' tous mes os comme le lyon. Tu me feras finer, de ce iour à la nuit.

Ie gasouilleray comme la grue, & l'aron delle: & grumeleray comme la colombe. Mes yeux sont deffaillis en regardant en haut. Seigneur ie souffre violemment, guarantis moy.

D Que diray-ie? il me l'a dit & l'a fait. Ie resumeray tous mes ans touchant l'amertume de ma vie.

*Asauoir, les hõs si tu permetz de prolonger les ans. Ou, ma vie durera par les ans ad ioustez.

Seigneur *ilz viuront par dessus iceux, & en tout [temps] en iceux la vie de mon esprit [perseuerera]. Tu m'auois endormy: mais tu m'as rendu la vie.

Voicy, pour la felicite' i'ay amertume sus amertume. Mais il t'a pleu [de deliurer] mon ame de la fosse de corruption: tu as iette' tous mes pechez derriere ton dos.

Car le sepulcre ne te confessera point, & la mort aussi ne loüera point: ceux qui descendent en la fosse, ne celebreront point ta fidelite'.

Mais le viuant, le viuant, iceluy te confessera: comme aussi moy auiourdhuy: & le pere fera cognoistre ta verite' aux enfans.

Le Seigneur m'a este' en salut. Ainsi nous chanterons mes cantiques, tous les iours de nostre vie, en la maison du Seigneur.

Lors Isaie commanda qu'on print vne masse de figues, & qu'on feit vn emplastre sus la playe, à fin qu'il fut guery.

Et Hezecias dit: Quel sera le signe, que ie monteray en la maison du Seigneur?

CHAP. XXXIX.

EN ce temps la, Merodach Baladan, filz de Baladan, Roy de Babylone enuoya des lettres, & vn present à Hezecias. Car il auoit ouy dire qu'il auoit este' malade & qu'il estoit guary. Et Hezecias fut ioyeux d'iceux, & leur monstra la maison de ses thresors, l'or & l'argent, & les odoremens, & du tresbon oignement, & tous les cabinetz de ses vtensiles, & toutes les choses qui furent trouuées en ses thresors. Il n'y eut rien en sa maison, ny en toute sa seigneurie qu'il ne leur monstrast. Mais Isaie le Prophete vint vers Hezecias le Roy, & luy dit: Qu'ont dit ces hommes icy, & dont sont ilz venuz a toy? Et Hezecias respondit: Ilz sont venuz à moy de terre loingtaine, de Babylone. Derechef il dit: Quelle chose ont ilz veu en ta maison? Hezecias respondit: Ilz ont veu toutes les choses qui sont en ma maison. Il n'y a eu chose, que ne leur aye monstre', en mes thresors. Et Isaie dit à Hezecias: Escoute la parolle du Seigneur des batailles: Voicy, les iours viendront, que toutes les choses qui sont en ta maison, & que tes peres ont thesaurize' iusqu'à ce iour, serõt emportées en Babylone. On n'y laissera rien dit le Seigneur: Ilz prendront de tes filz qui sortiront de toy, lesquelz tu auras engendre': & seront les Eunuques en la court du Roy de Babylone. Lors Hezecias dit à Isaie: La parolle du SEIGNEVR que tu dis est bonne. Et dit: Aumoins que paix, & seurete' soit en mes iours.

A 2. Roys 20. c.

B

C

D

CHAP. XL.

CONsolez, consolez mon peuple, dit vostre Dieu: Donnez ioye au cueur de Ierusalem, & l'appellez: car son temps est accomply, l'iniquite' d'icelle est pardonnée. Elle a receu de la main du Seigneur au double, pour tous ses pechez. *La voix est cryant au desert: Preparez la voye au Seigneur, faites au desert, les sentiers droitz à nostre Dieu. Toute vallée sera esleuée, & toute montagne, & montagnette sera abaissée: & les choses tortues seront redressées, & les choses rudes, en voyes applanies. La gloire du SEIGNEVR sera reuelée: & toute chair verra ensemble, que la bouche du Seigneur a parle'. La voix a dit: Crie. Et ie dis: Que crieray-ie? *Toute chair est foin: & toute sa gloire, est comme la fleur du champ. L'herbage est seiche', & la fleur est fletrie pource que le vent du Seigneur a soufle' sus elles. Vrayement le peuple est herbage. L'herbage est seiche', & la fleur est fletrie: mais la parolle du SEIGNEVR demeure eternellement. Zion qui annonces les nouuelles, mõte sus vne haute mõtagne,

A

Matt. 3. b. Marc. 1. a. Luc 3. a. Iean. 1. c.

B

Iaq. 1. b. 1. Pier. 1. d.

C

O Ie-

O Ierusalem, qui annonces les nouuelles, esleue ta voix auec force, esleue-la, & ne crains point. Dy aux citez de Iuda: Voicy vostre Dieu. Voicy, le Seigneur Eternel viendra en force: & son bras aura domination. Voicy, son salaire est auec luy, & l'œuure d'iceluy est deuant luy. Il paistra son troppeau, cõme le bergier: il assemblera les agneaux en son bras, & les leuera en son sein: & menera celles qui sont preignes. Qui est celuy qui a mesuré les eaues auec son poing: & a compassé les cieux de sa paume? Qui est celuy qui a comprins la poudre de la terre auec trois doigtz: & a pesé au crochet les montagnes, & les montagnettes en balãce? Qui a addressé l'Esprit du Seigneur, ou *qui a esté son conseillier, & luy a monstré? Auec lequel a-il prins cõseil, & qui l'a instruit & enseigné le sentier de iugement, & qui luy a apprins la science, & qui luy a monstré la voye de prudence? Voicy, les gẽs sont comme vne goutte du seau, & sont reputées comme vn "grain en la balance. Voicy, les Isles sont comme petite poudre, qui est iettée, & le Liban ne suffiroit pas pour allumer, & les bestes d'iceluy ne seroyent point suffisantes pour l'holocauste. Toutes les gens sont deuant luy cõme si elles n'estoyent rien: & luy sont reputées cõme chose de neant & vaine. A qui donc ferez vous ressembler Dieu, & quelle semblance disposerez vous pour luy? L'ouurier fond l'image, l'orfeure estend l'or pour la faire, & l'argentier l'estend en lames d'argent. Celuy qui amasse les "offrandes choisit vn bois qui ne pourrit point, & cerche vn sage ouurier pour preparer vn image qui ne puisse bouger. N'en auez vous rien cogneu? N'en auez vous rien ouy? Ne vous a-il pas esté annoncé des le commencement? N'auez vous point entendu les fondemens de la terre? C'est luy qui sied sus la rondeur de la terre, les habitãs d'icelle luy sont cõme locustes. C'est luy qui estend les cieux comme vne cortine, ausi il les a estenduz cõmeun pauillon pour y habiter. C'est luy qui reduit les princes à rien, & fait les gouuerneurs de la terre comme chose vaine. Ausi ne sont ilz point comme plantez, ne semez, ne leur trõc ne prent point racine en la terre: mais il les soufflera, & seront seichez, & les emportera le tourbillon comme l'esteulle. Or à qui me ferez vous semblable, & à qui seray-ie accõparé, dit le Sainct? Esleuez voz yeux en haut, & regardez qui a creé ces choses. *Qui est celuy qui a produit par nombre leur exercite, & les appelle tous par noms? Par la multitude de sa force, & de sa puissance & vertu, il n'en y a nulle qui deffaille. Pourquoy donc dis-tu Iacob, & pourquoy parles-tu ainsi Israel? Ma voye est celée au Seigneur, & mon iugement est passé outre de mon Dieu? Ne sais-tu pas, ou n'as-tu pas ouy, que le Dieu Eternel, le Seigneur qui a creé les termes de la terre: il ne se lasse point, & ne prent point de peine: & son intelligence est inscrutable: mais il donne vertu à celuy qui est lassé, & multiplie la puissance à celuy qui n'a point de force. Les iuuenceaux se lassent & se trauaillent, & les ieunes se foullent. Mais ceux qui ont esperãce au Seigneur, "seront renouuellez: ilz monteront auec ailes comme aigles: ilz courront, & ne se trauailleront point: ilz chemineront, & ne se lasseront point.

"C. en prẽdront vigueur.

D
Rom. 11. d
1. Cor. 2. d

"Auc. poudre, ou lãgue. te.

E

"Gr. liſãt ⌝ pour ⌜ image.

F

Sou. 46. b

G

CHAP. XLI.

QVe les Isles "se taisent deuant moy, & que les peuples chãgent la force. Que ilz approchent, & adonc qu'ilz parlent: que nous conuenions ensemble au iugement. Qui est celuy qui a suscité d'Orient la iustice? Il l'a appellé "", pour venir apres soy. Il luy a donné à commandé les gens: & luy a assubietty les Roys. Il les a liurez à son glaiue comme pouciere: & à son arc comme l'esteulle poulsée. Il les a poursuiuy, & est passé en paix "par la voye en laquelle il n'estoit point entré de ses piedz. *Qui est celuy qui a ouuré & fait cela, appellant les generations des le commencement? Moy le Seigneur ie suis le premier, & si suis apres les derniers. Les Isles m'ont veu, & ont eu crainte: les fins de la terre ont esté espouãntez. Ilz se sont rẽcontrez ensemble, & sont venuz. Vn chacun donne ayde à son prochain, & a dit à son frere, sois conforté. Le menusier a conforté l'orfeure, lequel frappoit à coups de marteaux sus l'enclume, & a dit, il est propre à conioindre: ainsi il le fait tenir à tout les cloux, à fin qu'il ne se bouge. Mais toy Israel, tu es mon seruiteur, & Iacob, que i'ay eleu, semence d'Abraham, mon bien aymé: car ie t'ay fortifié des dernieres parties de la terre, & t'ay appellé de ses lieux loingtains, & t'ay dit: Tu es mon seruiteur, ie t'ay eleu: & ne t'ay pas deboute'. *Ne crains point donc, car ie suis auec toy: ne soye point troublé, car ie suis ton Dieu. Ie t'ay conforté, & t'ay aydé: & t'ay soustenu par la dextre de ma iustice. Voicy, tous ceux qui t'assaillent seront confuz & honteux. Ilz seront reduitz à neant: & les hommes qui debattent auec toy periront. Tu les cercheras, & ne les trouueras point, à sauoir les hommes qui te sont rebelles: & seront comme rien, & seront comme consumez les hommes batallans contre toy: car ie suis ton Seigneur Dieu, prenãt ta main, & te disant: Ne crains point, car ie t'ayderay. Ne crains point

A
"Gr. liſãt ⌝ pour ⌜ renouuellez vous.
"A ſa. ſon peuple.

"Auc. la voye ne donnera point faſcherie à ſes piedz. Sou. 44. a & 48. b. Apoc. 1. b. & 22. c.

B

C
Sou. 43. c.

D

ver de Iacob, vous hommes mortelz d'Israel. Ie t'ay deray, dit le Seigneur, & seray ton garant, le Sainct d'Israel. Voicy, ie t'ay mis comme le ploutroir, & la nouuelle herce, ayant des poinctes. Tu froisseras les montagnes, & les reduiras en petites pieces: & mettras les montagnettes comme la pouciere. Tu les vanneras, & le vent les emportera, & le tourbillon les espardra. Mais tu te resiouiras au Seigneur: & te glorifieras
E au Sainct d'Israel. Si les affligez, & les poures cerchent les eauës, & qu'il n'y en ayt point: si leur langue est alterée de soif, moy qui suis le Seigneur, ie les exauceray: moy qui suis le Dieu d'Israel, ie ne les laisseray point. I'ouuriray les fleuues auxhautz lieux, & les fontaines au milieu des vallées.
Psa.107.d *Ie mettray le desert en estang d'eauë, & la terre hallée en decours d'eauës. Ie mettray au desert le cedre, & le pin, & le meurte, & l'arbre resinant. Ie mettray au desert le sapin, l'ourme & le bouix ensemble: à fin que ilz voyent, & qu'ilz sachent, & qu'ilz pensent, & entendent ensemble, que la main du Seigneur a fait telles choses: & q̃ le Sainct
F d'Israel les a créez. Presentez vostre cause, dit le Seigneur: & amenez voz fortes raisons, dit le Roy de Iacob. Qu'ilz s'approchent, & qu'ilz nous annoncent ce qui aduiendra. Annoncez les choses qui ont esté parauant, & nous y mettrons nostre cueur, & cognoistrons leur fin: ou faites nous entendre les choses qui sont à aduenir. Annoncez les choses qui sont à aduenir cy apres: & nous cognoistrons que vous estes dieux. Faites aussi bien ou mal, & nous nous
G *selõ Gr. ou, deuisegons. *esmerueillerons, & verrons ensemble. Voicy, vous estes de rien, & vostre œuure est de nulle valeur: abominatiõ sur celuy qui vous elira. Ie l'ay suscité d'Aquilon, & viendra. Il inuoquera mon nom de soleil leuant, & viendra sur les princes comme sur la bouë: & marchera sur eux comme le potier sur l'argille. Qui est celuy qui a annoncé du commencement, à fin que nous le cognoissions: & du parauant, & nous dirons qu'il est iuste? Mais il n'y a nul qui l'annonce, ne qui le donne à entendre, ne qui oye voz parolles. Ie suis le premier disant à Zion: Voicy, les voicy: & donneray qui dira bonnes nouuelles à Ierusalem. Et ay regardé, & n'y auoit nulz d'entre eux qui donnast conseil. Aussi i'ay interrogué: & nul n'a respondu vne parolle. Voicy, tous sont iniustes, & leurs œuures sont de neant: leurs simulachres sont vent & chose vaine.

CHAP. XLII.

A Voicy mon seruiteur, ie *m'appuieray sur luy, c'est celuy que i'ay eleu: mon
Mat.12.b. *Esa. des ame a prins son plaisir en luy. I'ay mis mon Esprit sur luy: il proferera iugement aux gens. Il ne criera pas, & ne s'esleuera point: & sa voix ne sera pas ouye aux rues. Il ne brisera pas le roseau cassé: & n'esteindra pas le lin fumant. Il produira iugement en verité: il ne sera troublé n'estourdy, iusqu'à ce qu'il mette iugement en la terre, & que les Isles attendent sa Loy. Ainsi dit Dieu l'Eternel, qui a creé les cieux, & les a estenduz: qui a applany la terre, auec les choses qui germent d'icelle, qui a donné respiration au peuple qui est en icelle: & esprit à ceux qui y conuersent. Moy qui suis le Seigneur, ie t'ay appellé en iustice: & prendray ta main, & te garderay. *Et te feray l'allian
sou.49.b ce du peuple, & la lumiere des gens: à fin de ouurir les yeux des aueugles, & retirer hors de la prison le prisonnier: & ceux qui sont assis en tenebres, de la maison de la prison.
B Ie suis l'Eternel, tel est mon nom. * Ie ne
sou.48.b donneray pas ma gloire à vn autre, ne ma louãnge aux idoles. Les choses qui ont esté parauant, voicy elles sont venues: aussi i'annonce nouuelles choses, & les vous feray ouir deuant qu'elles soyent venues.

*Chantez au Seigneur nouueau cantique, sa louãnge soit des les fins de la terre. Que ceux qui descendent en la mer, & le contenu d'icelle: les Isles & les habitans de icelles [chantent.] Que le desert esleue [sa voix] & ses citez: & les bourgades ou habite Cedar. Que ceux qui habitent es roches menent ioye, qu'ilz s'escrient des coppeaux des montagnes. Qu'ilz donnent gloire au
C Seigneur, & annoncent sa louãnge es Isles. Le Seigneur sortira comme vn geant: il esleuera son zele, comme vn homme combatãt: il triumphera, & criera, & se fortifiera contre ses ennemiz Ie me suis ia longuement teu, & me suis tenu quoy, & me suis retenu: mais ores ie crieray comme celle qui enfante. Ie dissiperay & engloutiray tout ensemble, ie reduiray les montagnes & les mõtagnettes en desertz: & desseicheray toute leur herbe. Ie mettray les fleuues à sec, & feray tarir les estangz. Ie conduiray les aueugles en la voye qu'ilz ont ignoré, & les feray cheminer es sentiers qu'ilz ne sauent point. Ie conuertiray les tenebres deuant eux en lumiere, & les choses tortues en droites. Telles choses leur feray-ie, & ne les abandonneray point. Que ceux donc qui se confient en image taillée se retirent en arriere, & soyent confuz: & ceux qui disent à l'image forgée: Vous estes noz dieux.

Vous qui estes sourdz, escoutez: & vous
D qui estes aueugles, regardez pour veoir. Qui est aueugle, sinon mon seruiteur? & sourd, sinon celuy que i'ay enuoyé comme messager? Qui est si aueugle, que celuy que [i'ay

mains, cõme par amour, ainsi que 2. Roys 7.a Gr. le receuray.

[i'ay rendu]parfait?& qui eſt aueugle,ſinon le ſeruiteur du Seigneur? Tu vois beaucoup de choſes : mais tu ne conſideres rien . Il a les aureilles ouuertes : mais il n'eſcoute point. Auſsi il a pleu au Seigneur, pour l'amour de ſa iuſtice:& pour magnifier & anoblir ſa Loy . Mais ce peuple icy eſt pille' & foulle'. Dont tous leurs ieunes gens ſeront enlacez,&ſeront mucez dedans les priſons. Ilz ſeront donnez à pillage, & n'y aura nul qui les deliure: ilz ſeront fourragez , & n'y aura nul qui diſe,rendz. Qui eſt entre vous, qui oye telle choſe , qui entende & eſcoute les choſes à venir ? Qui a donne' Iacob en fourragement,&Iſrael aux pillardz?N'a-ce pas eſte' le Seigneur,celuy contre lequel auons peche':& n'ont point voulu cheminer en ſes voyes , & n'ont pas eſcoute' ſa Loy? Dont il a eſpandu ſus luy la fureur de ſon ire,& la forte guerre, & l'a enflamme' à l'entiron:mais il ne l'a pas cogneu, & l'a bruſle',mais il ne ſ'en eſt pas ſoucie'.

CHAP. XLIII.

A ET maintenant ainſi dit le Seigneur qui a cree',Iacob: & qui t'a forme',Iſrael. Ne crains point,car ie t'ay rachete', & t'ay appelle' par ton nom:tu es à moy . Quand tu paſſeras par les eauës , ie ſeray auec toy, & les fleuues ne te noyeront point. Quand tu chemineras par le feu , tu ne ſeras point bruſle', & la flamme ne t'ardra point : car ie ſuis le Seigneur ton Dieu,le Sainct d'Iſrael ton ſauueur.I'ay donne' Egypte pour ta redemption:Ethiope & Saba pour toy.Pource q̃ tu as eſte' fait honnorable , & glorieux deuant mes yeux,& t'ay ayme':ie donneray
B les hommes pour toy , & les peuples pour
Sus 41.c. ton ame . *Ne crains point:car ie ſuis auec toy . Ie feray venir ta ſemence d'Orient,& t'aſſembleray d'Occidẽt.Ie diray à l'Aquilon,donne:& au Midy , ne deffendz point. Amene mes filz de loing : & mes filles du bout de la terre. A ſauoir,tous ceux qui inuoquent mon nom:car ie les ay creez,& les ay formez,& faitz pour ma gloire . Amene hors le peuple aueugle,qui a des yeux:&les ſourdz, qui ont des aureilles . Toutes les gens ſoyent aſſemblées enſemble:& les nations ſoyent congregées . Lequel d'entre eux annoncera ceſte choſe ? & lequel nous fera ouir les choſes qui ſont premieres ? Qu'ilz donnent leurs teſmoingz, & ilz ſeront iuſtifiez:car ceux qui l'orront, diront: qu'il eſt vray . Vous eſtes mes teſmoingz, dit le Seigneur:& mon ſeruiteur,lequel i'ay eleu.Parquoy vous cognoiſtrez,&me croirez,& entendrez, que ce ſuis-ie . Deuant
C moy il n'y a point de Dieu formateur , &
Oſe. 13.b. n'en y aura pas apres moy . *Ie ſuis moymeſme, ie ſuis moymeſme l'Eternel , & n'y a ſauueur fors que moy.I'ay annonce',& ay ſauue',& ay fait ouir : & n'y en auoit point d'autre entre vous . Vous eſtes mes teſmoingz,dit le Seigneur,que ie ſuis Dieu.Et defait, ie ſuis des le "cõmencement:& n'y a "Ou iour. nul qui puiſſe eſchapper de ma main. Ie beſogneray,& qui ſera celuy qui le deſtourne ra? Telles choſes dit le Seigneur voſtre redempteur,le Sainct d'Iſrael: Pour vous ie enuoyeray en Babylon , & les feray deſcendre tous fugitifz,&y aura cry pour les Chaldéens es nauires . Ie ſuis le Seigneur voſtre Sainct,createur d'Iſrael,&voſtre Roy.Ainſi dit le Seigneur, qui a dõne' voye en la mer, & ſentier es eauës impetueuſes.Lequel a tire' hors le chariot , & le cheual, l'armée & puiſſance , ilz ont eſte' tous enſemble couchez,& ne ſe releueront point : ilz ont eſte' eſtouffez,comme ſ'eſtaingnẽt les eſtouppes. Ne faites nulle mention des choſes premie D
res,&ne conſiderez point les choſes ancien 2.cor.5.d
nes . * Voicy , ie fay choſes nouuelles, & Apo.21.b.
maintenant naiſtront : ne les cognoiſtrez vous pas ? Ie mettray la voye au deſert,& les fleuues au lieu ſolitaire . Et la beſte du champ me glorifiera,les dragons & les auſtruces:pource que i'ay donne' des eauës au deſert , & des fleuues au lieu ſauuage , pour donner à boire à mon peuple,que i'ay eleu. I'ay forme' pour moy ce peuple : à fin qu'il racomptaſt ma louange . Iacob,tu ne m'as pas inuoque' : & toy Iſrael , tu n'as point prins de peine pour moy. Tu ne m'as point offert l'agneau de ton holocauſte, & ne me as point glorifie' de tes ſacrifices.Ie ne t'ay point fait ſeruir par oblation : & ne t'ay point donne' de peine en l'encens . Tu ne m'as point achete' pour argent,la canne odoriferante : & ne m'as point enyure' de la graiſſe de tes ſacrifices. Mais touteſfois tu m'as moleſte' par tes pechez: & m'as fait de la peine pour tes iniquitez . Ce ſuis-ie,ce ſuis-ie,qui efface tes forfaitz pour l'amour de moy : & n'auray pas record de tes pechez. Fay moy ſouuenir , & qu'enſemble nous ſoyons iugez:racompte toy, à fin que tu ſois abſoulz. Ton premier pere a peche', "Ou do-
& tes " renommez ont eſte' preuaricateurs cteurs.
enuers moy . I'ay tue' les princes du ſainct lieu : & ay mis à ſac Iacob, & Iſrael en opprobre.

CHAP. XLIIII.

ET maintenant,Iacob mon ſeruiteur,eſA
coute,& toy Iſrael,que i'ay eleu: Voicy que dit le Seigneur, qui t'a fait & forme', & Iere. 30.b
ton adiuteur des le ventre. Ne crains point & 46.g.
Iacob, qui es mon ſeruiteur , & droiturier, que i'ay eleu . Car ie reſpandray des eauës ſus celle qui a ſoif : & des riuieres ſus celle qui eſt ſeiche. Ie reſpandray mon Eſprit ſus

ta semence, & ma benediction sus tes germes: & germeront comme l'herbage, & comme les saux aupres des eauës courates. L'vn dira, ie suis au Seigneur: & l'autre appellera au nom de Iacob. Et l'autre escrira de sa main: [Ie suis] au Seigneur: & se renommera du nom d'Israel. Ainsi dit l'Eternel, le Roy d'Israel, son redempteur, le Seigneur des batailles: Ie suis le premier, & suis le dernier: & n'y a point d'autre Dieu que moy. Qui est semblable à moy? Qu'il appelle & qu'il annonce, & qu'il m'ordonne l'ordre, depuis que i'ay ordonné le peuple ancien: qu'il leur annonce les choses futures, & qui sont à venir. Ne craignez, & ne soyez troublez. Ne te l'ay-ie pas fait ouir, des ce tẽps, & ay annoncé? Or vous en estes mes tesmoingz. Y a-il vn Dieu autre que moy? y a-il formateur que ie ne cognoisse? Donc tous pourtrayeurs d'images ne sont rien: & leurs choses les mieux aymées ne profiteront rien. Elles sont leurs tesmoingz qu'el les ne voyent, & ne cognoissent rien: parquoy qu'ilz soyent confuz. Qui est celuy qui a formé le dieu, & a forgé l'image entaillée à rien vtile? Voicy, tous ceux qui sõt participans auec luy, seront cõfonduz. Car les ouuriers sont des hõmes. Ilz s'assembleront tous, ilz conuiendront, & seront estonnez, & confuz ensemble. Le forgeur de fer, [prent] le ferremẽt, & vse de charbons, & le forme auec marteaux, & le fait par la force de son bras. Apres il a faim, n'ayãt point de vertu, & ne beuuant point d'eauë, & est lassé. Le charpẽtier estẽd sa reigle, & le pourtrait auec la craye. Il le fait auec les escarres, & le forme au cõpas: & le fait à la semblãce de l'hõme, & cõme la repsentation de la perso ne, pour habiter en la maison. [Il sort] pour se copper des cedres: & prent vn pin, & vn chesne: & s'efforce apsles arbres de la foreſt: tellemẽt qu'il plãte vn pin, à fin qu'il deuienne grand par la pluye, & l'hõme en vse pour brusler, & en prent, & s'en chauffe, & en fait du feu, & en cuit le pain: aussi en fait vn dieu, & l'adore, & en fait vne image taillée, & s'encline deuant luy. Il brusle au feu la moitié d'iceluy: & de la moitié d'iceluy en cuit la chair, & la mange: si en cuit le rosty, & en est saoulé, aussi il s'en chauffe, & dit: ha ha, ie me suis chauffé, i'ay veu la lueur. Mais du residu en fait vn dieu, à sauoir son idole. Il s'encline deuant iceluy, & l'adore, & le prie, & dit: Deliure moy, car tu es mon dieu. Ilz ne sauent & n'entendent rien: car tel est l'estourdissement qu'ilz ne voyẽt point des yeux, & qu'ilz n'entendẽt de leur cueur. Ilz ne reduisent point en leur cueur, & ne [ont] point tant de science, ne d'entẽdement, pour dire: I'ay brusé la moitié de cecy au feu, & en ay cuit les pains sus les charbons: & en ay rosty la chair, & en ay mangé, & du resi du d'iceluy en feray-ie image abominable? M'enclineray-ie deuant vn tronc de bois? Il se paist de cẽdre. Et le cueur abusé le fait decliner, & ne deliurera pas son ame: & ne dira point: N'est ce point faulsete qui est en ma main? Iacob & Israel, aye memoire de tel les choses: car tu es mon seruiteur. O Israel, ie t'ay formé, à fin que tu fusses seruiteur, ne m'oublie point. I'ay effacé tes iniquitez comme la nuée: & tes pechez comme la nieble. Retourne toy à moy, car ie t'ay raché. O cieux racomptez louãnge de ce que le Seigneur a fait: vous qui estes en bas en la terre menez triumphe. Vous montagnes faites resonner la louãnge, la foreſt, & tout arbre qui est en icelle: pource q̃ le Seigneur a raché Iacob, & a mõstré sa gloire en Israel. Ainsi dit le Seigneur ton redempteur, & celuy qui t'a formé des le ventre: Ie suis le Seigneur, qui fay toutes choses. I'ay estẽdu seul les cieux, & ay dilaté la terre, sans que aucun fust auec moy. I'enfrains les signes des deuins, & tourne les magiciens en fureur. Destournant les sages au rebours, & faisant leur science estre folle. C'est luy qui susçite la parolle par son seruiteur, & accomplit le conseil de ses messagiers. Qui dit à Ierusalem: *Tu seras habitée: & aux citez de Iuda, vous serez edifiées, & restaureray ses lieux desertz. Qui dit à l'abysme, sois seiche, & qui seiche tes fleuues. Qui dit à Cyrus: Tu es mon pasteur, & accompliras toute ma volunté. Et dit à Ierusalem: Tu seras edifiée, & au temple, tu seras fondé.

*selõ Gr. Auc Retourne.

CHAP. XLV.

AInsi dit le Seigneur à Cyrus son Oinct: duquel i'ay prins la dextre, à fin que ie rende subietz les gens deuant sa face: & que ie debilite les reins des Roys, à fin qu'on ouure deuant luy les huiz, & que les portes ne soyent point fermées. I'iray deuant toy & feray droites les voyes tortues. Ie rompray les portes d'ærain, & briseray les verroux de fer. Et te donneray les thresors mucez, & les choses cachées es lieux secretz, à fin que tu saches que ie suis le Seigneur, le Dieu d'Israel, t'appellant par ton nom. Pour l'amour de mon seruiteur Iacob, & d'Israel mon eleu, ie t'ay nommé par ton nom: & t'ay appellé, combien q̃ ne m'eusses point cogneu. Ie suis le Seigneur: & n'en y a point d'autre. Il n'y a point de Dieu fors q̃ moy. Ie t'ay mis en point, encore q̃ tu ne m'eusses point cogneu: à fin que ceux qui sont vers soleil leuant: & ceux qui sont vers Occident cognoissent qu'il n'y a rien sans moy. Ie suis le Seigneur, & n'en y a pas d'autre: formant la lumiere, & creant les tene-

B sus 41. b. sou. 48. b Apo. 1. d & 22. c.

C

D

A

B

Amos 3.d

tenebres: faisant la paix, & creant l'aduersité. Ie suis le Seigneur faisant toutes ces choses la. Vous cieux, enuoyez la rousée de dessus, & que les nuées facent distiller la iustice, & que la terre s'ouure, & que le salut & la iustice fructifie, lesquelles icelle a fait germer ensemble. Moy qui suis le Seigneur, ie l'ay creé. Malediction sus celuy qui estriue contre son facteur, comme le pot enuers le potier de terre. *L'argille diroit elle à celuy qui la figure, que fais-tu? & ton œuure n'est pas à point. Malediction sus celuy qui dit à son pere, pourquoy engendre-tu? & à sa mere, pourquoy enfante-tu?

Rom. 9. d

*Ebr n'a pas de mains.

Telles choses dit le Seigneur, le Sainct d'Israel, qui est son formateur: Interroguez moy les choses à venir, touchant mes filz, & demandez moy touchant l'œuure de mes mains. I'ay fait la terre, & ay creé l'homme sus icelle. I'ay estendu le ciel de mes mains, & commande' à tout leur exercite. Ie l'ay susçite' par iustice, & adresseray toutes ses voyes. Il edifiera ma cité, & lairra aller mes captifz, non point par pris, ne par dons, dit le Seigneur des batailles. Ainsi dit le Seigneur: Le labeur d'Egypte, & la marchandise d'Ethiope, & des Sabéens, gens *de grande stature passeront vers toy, & seront à toy. Ilz chemineront apres toy, ilz passeront auec des ceps, & te feront reuerence & te supplieront. Dieu est seulement en toy, & n'y en a point d'autre que Dieu seul. Vrayement tu es le Dieu qui te cache, le Dieu sauueur d'Israel. Tous iceux seront confuz, & hôteux, les ouuriers d'idoles s'en iront ensemble auec vergogne. Mais Israel est sauue' par le Seigneur, de salut eternel. Vous ne serez point confuz, & ne serez point honteux, doresnauant & à tousioursmais. Car voicy que dit le SEIGNEVR, qui a creé les cieux, le DIEV qui a formé la terre, & l'a faite: iceluy mesme l'a preparée. Il ne l'a point creé en vain, ains la formée pour habiter, Ie suis le Seigneur & n'en y a point d'autre. Ie n'ay point parle' en secret, ny en lieu tenebreux de la terre. Ie n'ay pas dit en vain à la semẽce de Iacob: Querez moy. Ie suis le Seigneur pronõçant iustice, & annonçant les choses droites. Assemblez vous, & venez, approchez ensemble, vous qui estes les reschappez des gentilz. Ceux qui portent le boys de leur idole ne cognoissent rien: & ceux qui supplient le DIEV qui ne peut sauuer. Annoncez & approchez, & vous conseillez ensemble. Qui a fait ouyr telles choses, des le temps passé? Qui l'a annõce' iadis? Ne suis ie moy, le SEIGNEVR? il n'est ausi nul autre Dieu sinon moy. Il n'y a point de Dieu iuste, & qui sauue vn fors que moy. Vous tous les termes de la terre: regardez vers moy, & vous serez sauuez: car ie suis Dieu, & ne en y a pas d'autre. I'ay iure' par moymesme: *la parolle en iustice est sortie hors de ma bouche, & ne retournera point: c'est que tout genouil se ployera deuant moy: & toute langue iurera [à moy.] Adonc l'homme dira: Certes i'ay par le Seigneur iustice & force. Ilz viendront à luy: & seront confonduz, tous ceux qui se despitẽt cõtre luy. Toute la semence d'Israel, sera iustifiée au Seigneur, & s'y glorifiera.

selon Grec. Aucuns traitaires.

Ro. 14. b

Philip. 2. b

CHAP. XLVI.

BEl est rue'ius, Nabo est esclate', leurs simulachres ont este' [miz] sur les bestes & iumens. Celles qui vous portoyẽt ont estez foulées de la charge, tant qu'elles estoyent lassées. Et ont este' froissées, & ruez bas ensemble. Et n'ont pas eu la puissance d'eschaper de la charge. & leur ame est allée en captiuite'. Maison de Iacob, escoutez moy, & tout le residu de la maison d'Israel, qui estes portez de moy des le vẽtre, & sousteus des, la matrice. Ie porteray moymesme iusqu'à la vieillesse: & iusqu'aux anciens iours. *Ie l'ay fait, & l'ay eleue': ie le porteray & le sauueray. A qui m'auez vous fait semblable & esgal: & à qui m'auez vous compare', dõt soye fait semblable? Ilz tirent l'or de la bourse, & poisent l'argent en la balance, & marchandent à vn orfeure, pour faire vn Dieu: à fin qu'ilz s'enclinent deuant, & l'adorent. *Ilz l'esleuent sur [leurs] espaules, & le portent & le mettent en son lieu: ou il demeure, tellement qu'il ne bouge de sa place: Mais ausi quand quelcun criera à luy, il ne respondra pas: & ne le sauuera pas de sa tribulation. Ayez souuenance de telle chose, & esuertuez-vous preuaricateurs, & retournez à [vostre] cueur. Ayez recordation des choses precedentes, qui ont este' iadis que moymesme ie suis Dieu: & n'y a point d'autre Dieu: & n'y a rien de semblable à moy, qui annonce des le commencement, les choses derrieres: & du cõmencement les choses qui n'ont pas encore este' faites. Qui dis mõ conseil tiendra: & feray toute ma volunte'. Appellant l'oyseau d'Orient, & l'hõme de mõ conseil de la terre loingtaine. Ausi i'ay parle', & feray venir ceste chose, ie l'ay forme', & le feray. Escoutez moy, vous qui estes durs de cueur, & qui estes loing de la iustice. I'ay approche' ma iustice, & ne sera plus eslõgnée: & mõ salut ne tardera point. Ie dõneray salut à Ziõ, & ma gloire à Israel.

A

Sus. 40. f

Contre Idolatrie.

B

C

Baruc. 6. c

D

CHAP. XLVII.

OVierge fille de Babylone deseẽdz, siedz toy en la poudre, siedz toy en la terre: il n'y a plus de siege pour la fille des Chaldéens: car tu ne seras plus appellée la

A

Nahũ. 3.

*Il entẽd par lameule la cõdition seruile.

mignotte la delicate. Prens la meule & fais moudre la farine. Destrousse tes tressures, desnue le pied, descouure la iambe, à fin que tu passe les fleuues. Ta vilenie sera reuelée, & ton opprobre sera veu. Ie prendray vengeance, & nul homme ne pourra venir au deuant. C'est nostre redempteur. le nom d'iceluy est le Seigneur des armées, le Sainct d'Israel. B Siedz toy te tenant quoye, & entre es tenebres, fille des Chaldéens: car tu ne ne seras plus appellée la dame des royaumes. I'ay este' courrouce' contre mon peuple. I'ay mis en desroy mon heritage: & les ay donne' en tes mains. Tu ne leur as point fait misericorde. Tu as griefuement appesanty ton ioug sus l'ancien, & as dit: *Ie seray dame à tousiours: tellemẽt que Apoc.18.b tu n'as point mis ton cueur à ces choses icy, & n'as point eu memoire des fins d'icelles. Et maintenãt escoute cecy, toy voluptueuse, & habitant en asseurance: laquelle dit en son cueur: C'est moy, & n'y a point d'autre que moy. Ie ne seray pas assise comme vefue, & ne sauray que ce sera de sterilite'. C Ces deux choses te viendront subitement en vn iour: à sauoir sterilite', & vefuage. Elles viendront entierement sus toy, pour la multitude de tes enchanteurs, & pour la grand force de tes deuins. Tu as eu confiance en ta malice, & as dit: Il n'y a nul qui me voye. Ta sapience & ta science t'ont destournée, tellement que tu as dit en ton cueur: Ie suis, & n'y a nul autre que moy. Le mal viendra sus toy, & ne sauras point son commencement: calamite' viendra sus toy, D laquelle ne pourras debouter de toy. La misere que tu ne sais point, viendra subitement sus toy. Or te tiens auec tes deuins, & auec la multitude de tes enchanteurs (esquelz tu as prins peine des ton adolescence) si parauenture tu en pourras auoir proffit, ou si tu en pourras estre confortée. Tu es faschée en la multitude de tes conseilz: Maintenant que les espieurs du ciel viennent en auant & te sauuent, & ceux qui contemplent les estoilles, predisans par les moys, les choses qui sont à aduenir sus toy. Voicy, ilz sont faitz comme l'esteulle, le feu les a bruslez. Ilz ne deliureront point leur ame, de la vehemence de la flamme: il n'y a point de charbons pour eux chauffer, & n'y a pas de lueur pour eux asseoir aupres. Telz aussi seront faitz ceux, esquelz tu as trauaille', & auec lesquelz tu as traffique' des ta ieunesse: chacun à son coste' se fouruoya, & n'y aura nul qui te sauue.

CHAP. XLVIII.

A Escoutez cecy, maison de Iacob, qui estes appellez du nom d'Israel, & estes issus des eauës de Iuda: qui iurez au nom du Seigneur, & auez recordation du Dieu d'Israel, mais non pas en verite', ny en iustice. Car ilz sont appellez de la saincte cite': & se sont appuyez sus le Dieu d'Israel, duquel le nom est le Seigneur des batailles. I'ay annonce' iadis les choses precedentes, & sont issues hors de ma bouche: & ay fait qu'elles ont este' ouyes: ie les ay subitement faites & sont venues. Ie cognoy que tu es dur, & que ton col est comme vn nerf de fer, & que ton frõt est dur comme ærain. Ie t'ay predit long temps deuant, & te l'ay monstre' par auant qu'ilz vinssent: que parauenture tu ne dise, mes idoles ont fait ces choses, & mes images entaillez & forgez ont mande' telles choses. Tu l'as ouy, & voicy tout. Et vous, ne l'annoncerez vous pas? Ie t'ay fait ouyr les nouuelles choses, des maintenant lesquelles ont este' cachées, & ne les auois pas cogneuës. Maintenant elles sont B creées, & non point iadis, & deuant ce iour icy ne les as point ouy, que parauenture tu ne dise, voicy ie les ay cogneu. Tu ne les as ne ouy, ne cogneu: aussi alors ton aureille n'a pas este' ouuerte. Car i'ay seu que tu ferois desloyaument, dont t'ay appelle' transgresseur des le ventre. Pour l'amour de mon nom, i'ay differe' mon ire: & pour ma louãnge ie t'ay supporte', à fin que ie ne t'exterminasse. Voicy ie t'ay espure': mais non point comme l'argent: ie t'ay eleu de la fournaise d'affliction. Pour l'amour de moy, pour l'amour de moy i'ay ce fait: car comment mon nom seroit-il pollue'? *Certes, ie Sus 42.b. C ne donneray pas ma gloire à autruy.

Escoute moy Iacob & Israel qui m'inuoque. *C'est moy, c'est moy, qui suis le premier, & qui suis le dernier: aussi ma main a fonde' la terre, & ma dextre a mesure' les cieux. Ie les ay appellez, & ont cõparu ensemble. Vous tous soyez assemblez, & escoutez leql d'iceux a annõce' telles choses? Le Seigneur l'a ayme', il fera sa volunte' contre Babylone: & son bras [sera] contre les Chaldéens. C'est moy, c'est moy, qui ay parle', & l'ay appelle': ie l'ay amene', & sa voye a este' adressée. Approchez vous de moy, & escoutez ces choses. Ie n'ay point parle' en secret depuis le commencement. Alors que ce fut fait, i'estoye là: & maintenant le Dominateur, l'Eternel, & son Esprit m'a enuoye'. Voicy que dit l'Eternel ton Redempteur, le Sainct d'Israel: Ie suis le SEIGNEVR ton DIEV, qui t'enseigne les choses vtiles: & qui te gouuerne en la voye par laquelle tu doiz cheminer. A la mienne volunte', que tu eusse entendu à mes commandemens. Ta paix eut este' faite comme vn fleuue: & ta iustice comme les flotz de la mer, & eut este' ta semence cõme le sablon, & la

Sus 41. b 44. a. & 48. b. Apoc. 1. a. & 22. c.

la lignée de ton ventre comme le grauier d'icelle. Son nom n'eut pas esté exterminé ne destruit de ma face. Sortez hors de Babylone, fuyez arriere des Chaldéens. Exo.17.d Nõbres. 20.b Soubz.57. d. Signifiez auec voix d'exultation, faites la ouyr, & la portez iusqu'aux boutz de la terre. Dites: *Le Seigneur a rachete' son seruiteur Iacob: Ilz n'eurent point soif quand il les feit cheminer par les desers. Il leur feit saillir l'eauë hors de la pierre, & brisa la pierre, & les eauës en decoullerent. Il n'y a point de paix aux meschans, dit le Seigneur.

CHAP. XLIX.

A Escoutez Isles, & entẽdez peuples loingtains: Le Seigneur m'a appelle' des le vẽtre: il a eu recordation de mon nom des les entrailles de ma mere: & a fait ma bouche semblable à vn glaiue aigu: il m'a cache' en l'ombre de sa main, & m'a fait comme la fleche eleuë: il m'a muce' en son carquoys, & m'a dit: Israel, tu es mon seruiteur, car ie me glorifieray en toy. Et ie dis: I'ay laboure' sans cause, i'ay consume' ma force en vain pour neant. Toutesfois mon iugement est vers le Seigneur, & mon œuure est enuers B mon Dieu. Et maintenãt dit le Seigneur qui m'a forme' des le ventre pour son seruiteur, à fin que ie ramene Iacob à luy, encore qu'Israel ne se vueille pas rassembler. I'ay este' glorifie' es yeux du Seigneur, & mon Dieu a este' ma force. Et a dit: c'est peu de chose, que tu me soys seruiteur pour susciter les lignées de Iacob. & pour restituer les desolations d'Israel. * Ie t'ay aussi donne' pour lumiere aux gentilz: à fin que tu soys mon salut iusqu'au bout de la terre. Isa.42.d. Act.13.g.

C Ainsi dit le Seigneur le redempteur d'Israel, le Sainct d'iceluy à la persone mesprisée, & abominable aux gentilz, au seruiteur des seigneurs. Les Roys verront, & les princes se leuerõt, & supplieront pour l'amour du Seigneur, qui est fidele: & le Sainct d'Israel, qui t'a eleu. Ainsi dit le Seigneur. *Ie t'ay exauce' en temps acceptable, & t'ay ay de' au iour de salut. Ie t'ay garde', & t'ay dõne' en alliance au peuple: à fin que tu suscites la terre, & que tu possedes les heritages desolez: pour dire à ceux qui sont liez, vuydez hors: & à ceux qui sont en tenebres, saillez. Ilz paistront sus les voyes, & leurs pastures seront par toutes les plaines. Ilz n'auront ne faim ne soif: & la chaleur ne les frappera plus, ne le soleil: car celuy qui a pitie' d'eux les conduira: & les abruuera aux fontaines d'eauë. Ie reduiray toutes mes montagnes en voyes, & mes sentiers seront releuez. Voicy ceux de loing qui viendront: & voicy ceux d'Aquilon, & de la mer: & ceux de la terre de *Sinim. Vous cieux soyez dehait, & toy terre regaillardis toy: vous mõtagnes resonnez de louãge: car le Seigneur a consolé son peuple, & aura compaſsion de ses affligez. Et Zion a dit: Le Seigneur m'a delaisse', & mõ dominateur m'a oublie'. La femme peut elle oublier son enfant, qu'el le n'aye pitie' du filz de son ventre? Or quãd elle l'auroit oublie', encore ne t'oublieray-ie pas. Voicy ie t'ay pourtrait par [mes] mains: tes meurs sont continuellement deuant mes yeux. Ceux qui t'edifieront se hasteront: mais ceux qui te destruisoyent & gastoyent, partiront arriere de toy. Leue tes yeux à l'enuiron, & regarde tous ceux icy se sont assemblez: ilz sont venuz pour toy. Ie suis viuant dit le Seigneur, que de tous ceux icy tu seras vestue, cõme d'un ornemẽt & seras parée d'iceux pour atours, comme vne espouse. Car en tes desers & tes lieux solitaires, & ta terre destruite. Maintenant tu seras estroite, pour les habitans: & ceux qui te destruisoyent s'esloigneront. Encore diront en tes aureilles les filz de ta sterilite': I'ay lieu trop estroit, fais moy place, à fin que i'habite. Et diras en ton cueur: Qui m'a engendre' ceux icy? Veu que ie suis sterile & destituée: i'ay este' transportée & rauie. Et qui m'a nourry ceux icy? Voicy i'estoye de laissée seule, ceux icy d'ou sont ilz? Ainsi dit le dominateur Eternel. Voicy ie leueray ma main aux gentilz: & exalteray mon signe aux peuples. Ilz apporterõt leurs filz en leurs bras, & apporteront leurs filles sus leurs espaules. Et les Roys seront tes nourrisiers: & les princesses seront tes nourrisses. Ilz te feront reuerence la face [baissée] en terre: & lescherõt la poudre de tes piedz. Et sauras que ie suis le Seigneur, auquel ceux qui se confient ne seront pas confondus. La proye sera elle ostée du fort? ou les captifz de ceux qui les detiennent iustemẽt eschapperont ilz? Car ainsi dit le Seigneur: Certainement aussi, les captifz seront reprins du fort, & ce qui aura este' rauy par le robuste, sera rescoux. Car ie deffendray moy mesme ta querelle contre ceux qui te contrarient: & moymesme preserueray tes enfans. Et feray mãger à tes ennemys leurs chairs, & seront enyurez de leur sang, comme de mouſt. Et toute chair cognoistra, que ie suis le Seigneur qui te sauue: & ton Redẽpteur le fort de Iacob. Soubz. 52. c. Ro.11.a. E Isaie. 60. a. F G

CHAP. L.

A Telle chose dit le Seigneur: Ou est le liure de refus de vostre mere, par lequel ie l'ay delaissée? Ou qui est mon crediteur, auquel ie vous ay vendu? Voicy, vous estes vendus pour voz iniquitez, & vostre mere est delaissée pour voz forfaitz: car ie suis venu, & n'y auoit persone: i'ay appelle', & nul ne respondoit. Ma main est elle abbregée, Isaie. 59.a

Apo.7.d. D *Aucuns, Sinis, lisans ד pour ד ceste region se prent icy pour Midy.

que ie ne puisse racheter: ou n'y a-il plus de vertu en moy, pour deliurer? Voicy, par ma menace ie feray seicher la mer: ie mettray B les fleuues en desert, tellement que les poissons se pourriront par faute d'eaue, & mourront de soif. Ie vestz les cieux de tenebres: & metz vn sac pour leur couuerture. Le Seigneur m'a donné vne lãgue biẽ enseignée: à fin q̃ ie sache porter parolle en tẽps opportũ, à celuy qui est las. Il esueille' du matin, de matin il m'a esueille' l'aureille, à fin q̃ i'oye, comme les maistres. Le Seigneur Dieu m'a ouuert l'aureille: & n'ay point este' repugnãt, & ne me suis point retire' arriere. I'ay donne' mon dos à ceux qui me frappoyent: C * & mes iouës à ceux qui me buffetoyent. Mat.26.g. *Ie n'ay pas cache' ma face des villennies & crachatz. Mais le Seigneur Dieu est mõ adiuteur: & pourtant ne suis point confus. Pourtant ay-ie mis ma face, comme la pierre bise, & say que ne seray pas confus. Celuy qui me iustifie est pres. Qui debattra cõtre moy? Trouuons nous ensemble. Qui est mõ aduerse partie? Qu'il approche de moy. D *Voicy le Seigneur Dieu m'est en ayde. Rom.8 f. Psc.102. d Qui est celuy qui me condemnera? *Voicy eux tous s'enueilliront comme le vestemẽt: & la tigne les consumera. Qui est d'entre vous craignant le Seigneur, escoutant la voix de son seruiteur? Qui a chemine' en tenebres, & n'a point de lueur? Iceluy ayt cõfiãce au nom du Seigneur, & qu'il s'appuye sus son Dieu. Voicy, vous tous auez allume' le feu, & auez esprins des estincelles. Cheminez donc en la lumiere de vostre feu, & es estincelles que vous auez empreintes. Ce cy vous a este' fait de ma main. Vous gerrez en douleurs.

CHAP. LI.

A Escoutez moy, vous qui suyuez la iustice: & qui querez le Seigneur. Regardez à la pierre, de laquelle vous estes coppez, & à la cauerne de la fosse, de la quelle vous auez este' tirez. Regardez à Abraham vostre pere, & à Sara, laquelle vous a enfante': Comment ie l'ay seul appelle' & l'ay beneit & multiplie'. Certes le Seigneur a console' Zion, & a console' toutes ses ruines: & a mis son desert, comme vn lieu de plaisance: & les lieux solitaires d'icelle, comme le iardin du Seigneur. Ioye & liesse sera trouuée en icelle, louãnge, & voix de chantrerie.

B Entẽdz donc à moy mon peuple: & escoute moy ma natiõ. Car la loy sortira de moy & feray reposer mon iugement en la lumiere des peuples. Ma iustice est pres, mon salut est issu, & mes bras iugeront les peuples. Les isles s'attendront à moy, & s'appuyerõt sus mon bras. Esleuez voz yeux au ciel, & regardez en bas soubz la terre: car les cieux euanouyront, comme fumée: & la terre sera vsée, comme le vestement: & les habitans d'icelle seront semblablement abolis. Mais mon salut sera à tousiours, & ma iustice ne faudra iamais. Escoutez moy, vous C qui cognoissez la iustice, peuple au cueur duquel est ma loy. Ne vueillez craindre l'opprobre des hommes, & n'ayez peur de leurs iniures. Car la tigne les mangera, comme le vestement: & le ver les deuorera, comme la leine. Mais ma iustice sera à tousiours mais, & mon salut de generation en generation. *O bras du Seigneur resueille toy, reueille Soubz.52. a. toy, vestz toy de force. Resueille toy comme es iours anciens, es generations des siecles. N'es-tu pas le bras qui as chapple' l'or D gueilleuse, & naure' le Dragon? N'es-tu (C'est) Egypte pas celuy qui as fait dessecher la mer, & Psean.87. l'eaue de la grãde abysme? Qui as fait voye Exo.14.c. au fond de la mer: à fin que les affranchiz passassent. Et maintenant ceux qui sont rachetez du Seigneur retourneront & viendront en Zion auec chant, & liesse eternelle sus leurs testes. Ilz obtiendront ioye liesse: douleur & gemissement s'en fuyra. Moymesme, moymesme suis celuy qui vous console. Qui es-tu, que tu craigne de l'homme mortel, & du filz de l'homme, qui est mis comme le foin: & oublie le Seigneur qui t'a fait? Lequel a estendu les cieux, & a fonde' la terre: & as eu continuellement & tousiours peur pour la fureur de celuy qui [te] vexoit: lequel estoit prest à mal faire? Ou est main E tenant la fureur de celuy qui oppressoit? Le fugitif se haste pour estre deslie', & ne mourra point [pour estre mis] en la fosse, & son pain ne deffaudra point. Car ie suis le Seigneur ton Dieu, qui rappaise la mer, quand ses vagues bruyent: le Seigneur des batailles est mon nom. *I'ay mis mes parol Sus.49.a. les en ta bouche: & t'ay cache' en l'ombre de ma main, à fin que ie plante les cieux, & que ie fonde la terre: & que ie dise à Zion, tu es mon peuple. Resueille toy, resueille: leue toy Ierusalem, qui as beu de la main du Seigneur, le calice' de son ire. Tu as beu F & succe' la lie du calice de forcenerie: & l'as beu, iusqu'à la lie. Il n'y a nulz de tous les filz qu'elle a engendre' qui la conduise: & de tous les filz qu'elle a nourry, n'en y a nul qui prẽne sa main. *Deux choses te sont en Sus.47.b. treuenues: qui te plaindra? fourragement & deguast, famine & glaiue, en quoy te consoleray-ie? Tes filz sont deffaillis: ilz ont gesy aux quarrefours de toutes les rues, cõme le bœuf sauuage enlace', plein de l'indignatiõ du Seigneur & de la menace de tõ Dieu. G Pourtant escoute ces choses icy, o affligée & yure, non pas de vin. Ainsi dit le Seigneur ton dominateur, & ton Dieu, lequel

a debattu pour sõ peuple. Voicy i'ay prins de ta main le calice de forsenerie, la lie du calice de ma fureur. Tu ne le beuuras plus. Et le mettray en la main de ceux qui t'ont affligée: lesquelz ont dit à ton ame, abbaisse toy, à fin que nous passions: & metz ton corps comme la terre, & comme la rue aux passans.

CHAP. LII.

A Zion, resueille toy resueille: vestz toy de ta force. Ierusalé la cité du Sainct, habille toy de tes vestemens magnifiques: car l'incirconcis ne le souille, ne passera plus par toy. Ierusalem escouz toy de la poudre, leue toy, & te siedz. Deslie les liens de ton col, fille de Zion captiue. Car le Seigneur dit ainsi: Vous auez esté vẽdus pour neant, aussi vous serez rachetez sans argẽt. Car le Seigneur Dieu dit ainsi: Mon peuple est au commencement descendu en Egypte, pour habiter illec, & Assur l'a outragé, sans cause. Et maintenãt que m'en est il (dit le Seigneur) que mon peuple soit rauy pour neant? Les dominateurs d'iceluy le font crier, dit le Seigneur. Et continuellement toute la iournée est mõ nom blasphemé. Par ce mon peuple cognoistra mon nom en ce iour la: que moy mesme qui parloye, suis psent. * Combien sont beaux les piedz sus les mõtagnes de celuy qui annõce & publie la paix, de celuy q̃ annõce le bien, qui presche le salut, qui dit à Zion: Tõ Dieu regne. Tes guettes esleueront leur voix, & crieront ensemble d'une voix: car ilz verrõt œil à œil, quand le Seigneur reduira Zion. * O vous desertz de Ierusalem resiouyssez vous, & soyez ensemble en liesse: car le Seigneur a consolé son peuple, il a rachete' Ierusalem. * Le Seigneur a rebrassé son bras sainct, deuant les yeux de tous les gentilz: & toutes les fins de la terre verront le salut de nostre Dieu. Retirez vous, retirez, issez de là: ne touchez point ce qui est souille'. * Sortez hors du milieu d'icelle, soyez nettoyez vous qui portez les " vaisseaux du Seigneur. Car vous ne sortirez point en effroy: & n'irez point en fuyte. Car le Seigneur vous precedera, & le Dieu d'Israel vous assemblera. Voicy, mon seruiteur se gouuernera prudemment, & sera exalté, & eleué, & sera fort haut, comme plusieurs ont esté esbahis de toy, de ce que tu estois ainsi deffaite de visaige plus que nul: & deforme par dessus tous les enfans des hommes. Ainsi plusieurs gens " s'esmerueilleront pour l'amour de luy: & les Roys fermeront leur bouche sus luy. * Car ceux ausquelz on n'aura point racompté, le verront: & ceux qui ne l'ont pas ouy, le considereront.

Sus. 51. c

A

B

C

Naum. 1. d. Ro. 10. c.

Sus. 49. d.

Pseau. 98 a.

D

2. Corint. 6. d.

" a sauoir, selõ Chal. qui estoyent portez en Babylone.

Aucuns) armes, c'est la loy, ou bõté & misericorde de Dieu.

" Selon Grec. Aucuns, sera deuisé.

Ro. 15 c.

CHAP. LIII.

QVi est celuy qui croit à nostre publication, & à qui est-ce que le bras du Seigneur est reuelé? Toutesfois il mõtera cõme le surgeon deuãt luy, & cõme la racine de la terre qui a soif. Il n'y a en luy ne façon, ne beauté. Et l'auons veu, qu'il n'y auoit point de forme: pour estre desiré. Il est mesprisé & deboute' des hommes, homme langoreux & accoustumé à douleurs: d'ont auons caché nostre face de luy, tant estoit mesprisé, & ne l'auons rien estimé. * Vrayement il a porté noz langueurs: & a chargé noz douleurs. Toutesfois nous l'auons estimé diuinement estre frappé de playe & affligé. Or est il naure' pour noz forfaitz: Il a esté blecé pour noz iniquitez. La correction de nostre payement est sus luy: & par sa playe nous auons gueriſon. * Nous tous auõs erré cõme brebis: nous nous sommes tournez vn chacũ en sa propre voye: & le Seigneur a rué sus luy l'iniquité de nous tous. Il est outragé & affligé, toutesfois il n'ouure point sa bouche. Il est mené à l'occisiõ cõme l'agneau: & a esté muet cõme la brebis deuãt celuy qui la tond: n'ouurãt point sa bouche. Il est esleué de destresse, & de condemnation. Qui est celuy qui recitera sa lignée? Car il est arraché hors de la terre des viuãs: & est deplayé pour le peché de mõ peuple. Et a permis son sepulcre aux meschans, & son monument au riche. * Combien qu'il n'ayt point fait d'iniquité: & qu'il ne s'est point trouué de fraude en sa bouche. Le Seigneur l'a voulu debriser par douleur. S'il met son ame pour le peché: il verra [sa] posterité, & prolõgera [ses] iours, & la volonté du Seigneur prosperera en sa main. Pour le labeur de son ame, il verra & en aura iouyssance. Et mon iuste seruiteur rẽdra plusieurs iustes par sa sciẽce: & luy mesme * chargera leurs iniquitez. Pourtãt ie luy dõneray portion auec les grans, & diuisera les despouilles auec les puissans, pource qu'il a baillé son ame à la mort, & qu'il a esté mis au rãc des trãsgresseurs. Et luy mesme a porté les pechez de plusieurs, & a prié pour les transgresseurs.

Ichã. 12. f. Ro. 10. c.

A

B

Matt. 8. c.

1. Pier. 2. d

C

1. Pier. 2. d

D

Marc. 15. Luc. 22. Luc. 23. Sapiẽce. 3. Luc. 23. Ichã 19.

CHAP. LIIII.

OSterile, qui n'enfante point, chante: & toy q̃ ne cõçois point, crie par louãnge & t'esgaye: car les filz de celle qui est delaissée serõt en plus grand nõbre, q̃ les filz de la mariée, dit le Seigneur. Eslargy les lieux de tes tẽtes, & q̃ les cortines de tes tabernacles soyẽt estẽdues. N'espargne rien. Eslõge tes cordeaux, & fais tenir tes cloux. Car tu t'esperdras à dextre & à senestre: & ta semẽce possedera les gentilz: & habitera es

A

Gala. 4. d.

citez desertes. Ne crains point: car tu ne seras point confuse, ne honteuse. Si ne seras point diffamée: mais oublieras la vergogne de ton adolescẽce: & n'auras plus memoire B de l'opprobre de tõ vefuage. Car celuy qui t'a fait sera tõ mary: le Seigneur des batailles est son nom, & ton redẽpteur le Sainct d'Israel, sera appellé le Dieu de toute la terre. Car le Seigneur t'a appellé, cõme la femme delaissée & affligée d'esprit: & comme vne ieune femme, cõbien q̃ tu fusses, reprouuée. Ie t'ay delaissée pour vn petit, dit ton Dieu: mais ie te rassembleray par grande cõpasion. I'ay vn petit comme en vn momẽt d'indignation, mucé ma face de toy: mais i'ay eu compasion de toy par benignité eternelle, dit le Seigneur ton redempteur. Et cecy me sera, cõme les eauës de Noé. C *Car cõme ie iuray que ne feroye plus passer les eauës de Noé sus la terre: ainsi ay-ie iuré, que ie ne me courrouceray plus à toy, & ne te reprendray plus. Car encores que les montagnes soyent esmeuës, & les montagnettes trẽblent: ma misericorde ne se retirera point de toy, & l'alliance de ma paix, ne se bougera, dit le Seigneur qui a cõpassion de toy. Affligée & tempestée sans aucune consolation. Voicy, ie coucheray des perles pour tes pierres, & te fonderay sus Saphirs: & mettray le Iaspe à tes creneaux, & tes portes seront de pierres d'escarboucle, & tous tes termes seront sus pierres precieuses, *Ausi tous tes enfans seront enseignez du Seigneur: & sera abondance de paix à tes filz, & seras fondée en iustice. Tu seras loing d'opprobre, parquoy tu ne craindras point: & [seras] arriere de la bleceure: car icelle n'approchera point de toy. Voicy, celuy qui se cõgregera le fera sans moy: & celuy qui s'assemblera en tes fins cõtre moy perira. Voicy, i'ay creé l'arurier souffiant les charbõs au feu, & faisant sortir les armures par son œuure: & ay creé le destructeur pour dissiper. Toutes armures qui contre toy ont esté faites, ne viendront point à profit: & condẽneras en iugemẽt toute lãgue qui s'esleue cõtre toy. C'est l'heritage des seruiteurs du Seigneur: & leur iustice est de moy, dit le Seigneur.

L'indignation de Dieu tresbriefue, mais sa consolatiõ eternelle. Genes. 9. b

D Iehã. 6. c.

CHAP. LV.

A VOus tous qui auez soif, venez aux eauës, & vous qui n'auez point d'argẽt, venez, achetez, & mangez. Venez, achetez sans argent, & sans quelque eschange, du vin & du laict. Pourquoy alouëz vous l'argent sans auoir du pain, & vostre labeur sans estre rassasiez? Oyez moy, & mangez ce qui est bon, & que vostre ame se delecte B en la graisse. Enclinez vostre aureille & venez à moy: escoutez & vostre ame viura: & i'establiray auec vous vne alliance eternelle, la beneficence certaine [faite] à Dauid. Voicy, ie l'ay donné pour tesmoing aux peuples, pour prince & legislateur aux nations. Voicy, tu appelleras la gent que tu ne cognoissois point, & les gens qui ne t'ont pas cogneu, courront à toy, à cause du Seigneur ton Dieu, & du Sainct d'Israel, qui t'a glorifié. Querez le Seigneur, pendant qu'il se trouue: inuoquez le, quand il est pres. Que l'infidele delaisse sa voye, & l'homme iniuste ses pensées, & qu'il retourne au Seigneur, & il aura pitié de luy, & à nostre Dieu: car il est abondant pour pardonner. Car mes pensées ne sont pas voz pensées, ne mes voyes voz voyes, dit le Seigneur: Car cõme les cieux sont plus hautz q̃ la terre, ainsi sont plus hautes mes voyes, que voz voyes, & mes pensées que voz pensées. Car ainsi que la pluye & la neige descend du ciel & ne retourne plus là, mais arrouse la terre, & la fait produyre & germer, D à fin qu'elle dõne la semẽce au semeur, & le pain à celuy qui mãge: ainsi sera ma parolle, qui sortira hors de ma bouche. Elle ne retournera pas à moy en vain: mais fera tout ce que i'auray voulu, & prosperera es choses, esquelles l'ay enuoyée. Car vous sortirez en liesse: & serez menez en paix. Les mõtagnes & montagnettes chanteront deuant vous louãnge: & tous les bois des champs frapperont les mains [de ioye.] Au lieu du buisson, croistra le Sapin: & au lieu de l'espine croistra le Meurte. Et sera au Seigneur en nom & en signe eternel, lequel ne sera iamais extermine.

C

CHAP. LVI.

VOicy que dit le Seigneur: Gardez iu- A gement, & faites iustice: car mon salut approche pour venir, & ma iustice est pour estre reuelée. Bienheureux est l'homme qui fera telle chose: & le filz de l'homme qui l'apprehẽdera. Celuy qui garde le Sabbath, qu'il ne le souille pas: celuy qui garde ses mains, qu'il ne face nul mal. Et q̃ le filz de l'estranger qui est adherant au Seigneur ne parle pas, disant: Le Seigneur m'a diuisé de son peuple. Et que l'Eunuque, ne dise pas: Voicy, ie suis vn arbre sec. Car ainsi dit le B Seigneur aux Eunuques: Ceux qui garderont mes sabbathz, & eliront les choses que i'ay voulu, & tiendront mon alliance: ie leur donneray en ma maison, & en mes murailles, lieu & meilleur nom qu'aux filz & aux filles. Ie leur donneray vn nom eternel, lequel ne sera point extermine. Et ameneray en ma saincte montagne les filz de l'estranger, qui sont adherans au Seigneur, à fin qu'ilz luy administrent, & C qu'ilz ayment son nom, & qu'ilz luy soyent

serui-

seruiteurs:& tous ceux qui gardent le sabbath ne le souillans point,& tiennent mon alliãce:ausi ie les resiouyray en la maison de mon oraison. Leurs holocaustes, & leurs sacrifices seront aggreables sur mon autel.
Matt.21.b Marc.11.c Luc.19.g *Car ma maison sera appellée la maiſõ d'oraison,à tous peuples. Le Seigneur Dieu dit lequel rassemble les bannis d'Israel: Encore assẽbleray-ie à luy,ceux qui [appartiẽnẽt]à son assemblée. Vous toutes bestes du champ,& toutes les bestes de la foreſt, venez pour deuorer. Toutes leurs guettes sont aueugles: ilz ne sauẽt rien: ilz sont tous chiens muetz,qui ne peuuent abayer, dormans,gisans,& aymãs le somne: & sont chiẽs felons de courage lesquelz ne sauent estre saoulz. Et les pasteurs ne sauent rien
Iere.6.c. Sus.2.b entendre.* Ilz se sont tous destournez en leur voye: vn chacun à son auarice de son coste',[disant:]Venez,ie prendray du vin, & nous enyurerons de ceruoise: & sera demain comme au iourdhuy,& beaucop plus d'auantage.

CHAP. LVII.

Le iuste est pery,& n'y a nul qui y pense en son cueur:& les hõmes beningz ont prins fin sans qu'on y entende. Ainsi le iuste est reduit arriere du mal, à fin qu'il viẽne en paix,qu'ilz reposent en leur couche & conuersent deuant luy. Mais vous,filz de la deuinereſſe,semẽce de l'adultere & de la paillarde,approchez d'icy. De q̃ vous estes vous ioue',sus lequel auez vous eſlargy la bouche & tire' la langue? N'estes vous pas enfans meschãs,& semẽce mẽsongiere? Qui vous eschauffez pres des chesnes,soubz tout arbre ramu: tuãs les enfans es vallées,soubz les hautes pierres. Ta portion est es belles parties du fleuue. Icelles, icelles sont ton sort. Tu leur as ausi respandu asperſion: tu as offert oblation. Prendroy-ie plaisir en ces choses? Tu as mis ta couche sus la haute montagne & esleuée: & ès là mõtée pour immoler sacrifice. Et as mis derriere l'huis, & derriere le pousteau ton memorial. Car tu t'es descouuerte sans moy,& es montée. Tu as eſlargy ta couche,& as faict alliance auec eux. Tu as ayme' leur lict en quelque lieu que tu veoys. Tu es allée vers le Roy auec huyle:& as multiplie' tes odeurs. Tu as enuoye' tes ambassades bien loing, & es humiliée iusqu'aux enfers. Tu as trauaille' en la longueur de ton chemin: & n'as pas dit,c'en est fait. Tu as trouue' la vie par ta main: pourtant n'as tu pas languy. Et de qui as tu eu peur &crainte,veu que tu m'as menty & n'as pas eu memoire de moy, & si ne t'en es pas souciée? N'est-ce point pourtãt que ie me suis teu des tousiours q̃ tu ne me crains point? l'annõceray ta iustice, & tes œuures lesquelles ne te proffiteront point. Quãd tu crieras,que ceux qui sõt cõiointz à toy te deliurẽt. Mais le vẽt ausi les esleuera tous,la vanite' les rauira. Et celuy qui a cõfiance en moy,heritera la terre,& possedera ma saincte mõtagne,& dira on: Faites voye,faites voye,balliez la voye, ostez les empeschemẽs de la voye de mõ peuple. Car ainsi dit le Seigneur hautain &esleue',qui habite en eternite',& duquel le nom est sainct: I'habiteray au lieu haut & sainct, & auec le contrit & humble d'esprit: à fin de viuifier l'esprit des humbles,& viuifier le cueur des contritz. Car ie ne tenceray point à tousiours,& ne me courrouceray pas tousiours: car l'esprit sort de moy,& fay le souffle. Ie me suis courrouce' pour l'iniquite' de son auarice,& l'ay frappe'. Ie me suis destourne', & ay este' marry. Et s'en est alle' se destournant,en la voye de son cueur. I'ay veu ses voyes,& l'ay guery: ie l'ay ramene', & luy ay rẽdu consolations, & à ceux qui le plouroyent. Ie crée le propos des leures,la paix, paix à celuy qui est loing,& à celuy qui est pres,dit le Seigneur: & le guery. Mais les meschans sont cõme la mer bouillãte,quãd elle ne se peut appaiser: & iettent de ses eaues ordures &fange.* Il n'y a point de paix aux meschans,dit le Seigneur.
sus.48.d

CHAP. LVIII.

Crie à [plein]gousier, n'espargne rien: esleue ta voix cõme la trompette,& signifie à mon peuple leur forfait: & à la maison de Iacob leur peche'. Car ilz me quierẽt de iour en iour: & desirẽt sauoir mes voyes, cõme la gent qui desire faire iustice: & ne delaisser point le iugemẽt de son Dieu. Ilz me demandent les iugemens de iustice: & appetent d'approcher à Dieu,[disans:] Pourquoy auõs nous ieusne' & n'y as point eu d'esgard? pourquoy auõs nous humilie' noz ames & ne l'as pas sceu? Voicy, qu'au iour devostre ieusne,est trouuée[vostre] volũte': & cõtraignez tous voz debteurs. Voicy, vous ieusnez à proces & cõtentiõs,& frappez du poing * mauuaisemẽt. Vous ne ieusnerez point cõme auiourdhuy pour faire ouyr vostre voix en haut. Est ce tel ieusne, que i'ay eleu: que l'hõme afflige sa personne vn iour? ployant son chef cõme le ionc, & estendant le sac,& la cendre? Appellerez vous cela ieusne,& iour acceptable au Seigneur? N'est-ce pas plus tost icy le ieusne que i'ay eleu? Que tu desnouë les noudz de meschancete', que tu deslie les fardeaux encordelez? Que tu laisse aller francz ceux qui sont foullez,& que vous rompiez tout cordage? N'est-ce pas que tu brise ton pain à celuy qui a faim:& face venir en ta maison les affligez vagans? Quand tu voys celuy qui est nud,couure le: & ne soubstrais

* ou, celuy qui est cõdamné.

[a] c'est ton prochain.

point toymesme de ta [a] chair. Adõc ta lumiere se boutera hors cõme le matin: & ta sãte' se leuera incõtinẽt. Ta iustice ira deuãt toy, & la gloire du Seigneur te recueillera. Adõc inuocq̃ras tu, & le Seigneur te respõdra: tu crieras, & il dira, me voicy. Si tu oste du milieu de toy le cordage, & cesses de haulser le [b] doigt & la meschante parolle: Si tu offre de courage à celuy qui a faim, & que tu rassasie l'ame affligée: ta lumiere naistra en tenebres, & tes tenebres serõt cõme le midy. Et le Seigneur te cõduyra tousiours, & rassasiera ton ame emmy la cherte', & engraissera tes os. Et seras comme le iardin arrouse', & cõme la source des eauës, de laquelle les eauës ne defaudrõt point. Et ce qui a este' lõg tẽps desert sera edifie' en toy: tu susciteras les fondemẽs de generatiõ en generation. Et t'appellera on le redresseur de la ruine & reparateur des sentiers pour habiter. Si tu retire ton pied du Sabbath, pour nõ faire ta volũte', en mõ sainct iour: & q̃ tu appelle le Sabbath delicat, & sainct du Seigneur & glorieux: & que tu le glorifie ne faisant point tes voyes: & que ta volunte' ne soit point trouuée, & n'vses point de tes parolles: Alors seras tu en delectatiõ auec le Seigneur, & te feray mõter par dessus les hautz lieux de la terre, & te dõneray à mãger l'heritage de Iacob ton pere. Car la bouche du Seigneur l'a dit.

[b] Icy appelle doigt, ce qu'il auoit appel le poing. Sus. a.

C

D

CHAP. LIX.

A

VOicy, la main du Seigneur n'est pas accourcie, qu'elle ne puisse sauuer: & n'est point son aureille estouppée, qu'elle ne puisse ouyr: mais voz iniquitez ont fait la diuision entre vous, & vostre Dieu: & voz pechez ont muce' [sa] face devous à fin qu'il n'oye pas. * Car voz mains sõt souillées de sang: & voz doigtz d'iniquite'. Voz leures ont parle' mensonge, & vostre langue a mormonne' iniquite'. Il n'y a persone qui recla me iustice, & n'y a nul qui iuge selon la verite': on se fie en rien, & parle on vanite'. * On cõçoit felõnie, & enfante on iniquite'. Ilz ont esclouz des œufz d'aspicz: & ont tissu toilles d'araignes. Celuy qui aura mange' de leurs œufz, en mourra: & s'il les casse, il en sortira vn basilic. Leurs toilles ne seront pas pour vestir: & ne seront pas couuers de leurs ouurages. Car leurs œuures sont œuures iniques: & œuure violente est en leurs mains. * Leurs piedz courent pour nuyre: & se hastent, pour espandre le sang innocent. Leurs pensées, sont pensées iniques: fourragement & deguast est en leurs voyes. Ilz ne cognoissent pas la voye de paix, & n'y a point de iugement en leurs trains. Ilz se sont peruertiz en leurs sentiers: tous ceux qui y marchent, ignorent la paix. Pourtant est eslongne' iugement de nous, & iustice ne nous attainct point. Nous auons attendu la lumiere, & voicy les tenebres: la splendeur, & nous cheminons en obscurite'. Nous auons taste' apres la paroit, comme les aueugles, & l'auons taste' des mains, comme ceux qui sont sans yeux. Nous auons choppe' en plein midy, comme en tenebres: & sommes es lieux desolez, comme les mortz. Nous bruyons tous, comme ours: & gemissons comme coulombes. Nous auons attendu iugemẽt, & n'en y a point, le salut: & il s'est eslongne' de nous. Car noz iniquitez ont este' multipliées deuant toy: & noz pechez ont tesmoigne' cõtre nous. Car noz forfaitz sont auec nous, & cognoissons noz iniquitez, à sauoir pecher & mentir contre le Seigneur: à fin de se reculer arriere de nostre Dieu, & parler violence & rebellion: conceuoir & mediter du cueur, parolles mensongeres. Iugement s'est retourne' en arriere: & la iustice s'est arrestée de loing. Car verite' est tresbuchée es rues: & equite' n'y a peu entrer. La verite' est deffaillie: & celuy qui s'est retire' du mal, a este' exposé à pillage. Le Seigneur a veu cela: & luy a despleu, pource qu'il n'y a point de iugement. Et [Dieu] veit qu'il n'y auoit persone, & fut esmerueille' de ce que nul ne se presentoit. Ainsi son bras a este' sa rescousse: & sa iustice a este' son appuy. * Il s'est vestu de iustice comme d'un haubergeon: & le heaume de salut estoit en son chef. Il s'est vestu cõme des vestemẽs de vẽgeance: & s'est habille' de zele cõme d'un manteau, cõe pour les retributions, & comme voulant rẽdre la pareille par fureur à ses aduersaires, & recompense à ses ennemis. Il rendra le guerdon aux isles. Et ceux qui sont en occident, craindrõt le nom du Seigneur: & ceux qui sont au soleil leuant, sa gloire. Quand il sera venu comme vn fleuue violent, que le Seigneur poulse par son esprit: & que le redempteur sera venu en Zion, & à ceux qui retournent d'iniquite' en Iacob: dit le Seigneur. Or feray-ie telle alliance auec eux, dit le Seigneur. Mon esprit qui est en toy & mes parolles que i'ay mis en ta bouche, ne bougeront pas de ta bouche, ne de la bouche de ta semence, ne de la bouche de la semence de ta semence, dit le Seigneur: des maintenant & doresnauant à iamais.

Sus. 50 a. Nombres 11. c.

Sus. 1. d.

Iob. 15. d.

B

Prou. 1. d.

CHAP. LX.

A

LEue toy [Ierusalem] sois enluminée: car ta lumiere est venue, & la gloire du Seigneur est leuée sus toy. Car voicy, les tenebres couuriront la terre, & obscurite' couurira les peuples. Mais le Seigneur se leuera sus toy: & sa gloire seraveuë sus toy. * Et les

Ephe. 6. c. Thes. 5. b.

Sus. 49. c.

gentilz

gentilz chemineront à ta lumiere: & les Roys, à la splendeur de ton leuant. Esleue tes yeux à lenuirõ,& regarde:tous ceux qui icy sont assemblez,ilz sont venuz pour toy. Tes filz viendront de loing:& tes filles[a] seront portées comme par les nourrices sus les costez.Adonc verras-tu, & seras estonnée:& ton cueur s'esmerueillera & s'ouurira de ioye,quand la multitude de la mer sera à toy conuertie:& que la puissance des gentilz sera venue à toy.Abondance de chameaux te couurira: les dromedaires de Madian,& d'Epha. Tous ceux de Saba viendront,apportans or & encens, & annonceans louãnge au Seigneur.Toutes les brebis de Cedar s'assembleront à toy: les moutons de Nabaioth te seruiront.Ilz seront offers sur mon autel de propitiatiõ:& glorifieray la maison de ma maieste'. Qui ont ceux, qui volent comme nuées,& comme coulõbes à leurs fenestres?Certainement aussi les isles m'attendent,& les nauires de Tharsis des le commencement:à fin qu'ilz amenent tes filz de loing auec leur argent,& leur or auec eux pour le nom du Seigneur tõ Dieu & le sainct d'Israel, pource qu'il t'a glorifie'.Et les filz des estrangers edifieront tes murailles, & les Roys d'iceux te seruiront. Car ie t'ay frappe' par mon indignation: & en ma beneuolence ay eu pitie' de toy.* Aussi tes portes seront continuellement ouuertes, elles ne seront closes ne nuit ne iour: à fin que le amas des gentilz peruiẽne à toy, & que leurs Roys soyent amenez. Car la gent,& le royaume qui ne te seruirõt point periront, & seront les gentz gastez par le glaiue.La gloire du Liban viendra à toy, le Sapin,& le Bouix, & le Pin ensemble pour orner le lieu de mon sanctuaire:& glorifieray le lieu de mes piedz. Aussi les enfans qui t'ont affligé viendront s'enclinans deuant toy:& tous ceux qui mesdisoyent, de toy,adoreront les pas de tes piedz,& t'appelleront: La cite' du Seigneur, Zion du sainct d'Israel.Pource que tu as este' delaissée & haye,& n'y auoit nul qui passast [par toy:]ie te feray estre en gloire eternellemẽt & la ioye de generation en generation. Tu succeras le laict des gentilz,& seras alaictée de la mãmelle des Roys.Tu sauras que ie suis le Seigneur, qui te garde:& ton redẽpteur,le preux de Iacob.Ie t'apporteray or, au lieu d'ærain: & au lieu du fer,t'apporteray argent: & ærain, au lieu de bois: & fer: au lieu de pierres .Et mettray la paix au lieu de tes visiteurs:& iustice pour tes preuostz. Violence ne sera plus ouye en ta terre, ne fourragement ne deguast en tes fins:* mais ta muraille sera appellée salut,& tes portes louãnge.Tu n'auras plus le soleil pour la lumiere du iour,& la lumiere de la lune ne t'esclairera plus, mais le Seigneur te sera pour lumiere eternelle, & ton Dieu pour ta magnificẽce.Ton soleil ne se couchera plus & ta lune ne se reduira plus:car le* Seigneur te sera pour lumiere perpetuelle, & les iours de ton gemissemẽt serõt finiz.Tous ceux de ton peuple serõt iustes:ilz possederont eternellemẽt la terre[a] ce sera le germe de ma plãte,& l'œuure de ma main pour me glorifier. La petite famille sera de mille: & la moindre[croistra]en gent tresforte.Ie suis le Seigneur:ie me hasteray de faire cecy en son temps.

[a] Aucuns, nourries, ou nourrices à coste.

[a] Ou le germe de sa plante seral'œuure de ma main.

CHAP. LXI.

L'Esprit du Seigneur Dieu est sus moy car il m'en a oinct.Il m'a enuoye' pour porter bonnes nouuelles aux affligez, pour medeciner les desolez de cueur,& pour publier aux captifz la deliurãce, & aux prisonniers l'ouuerture de la prisõ,pour pscher l'â de la beniuolence du Seigneur:& le iour de vengeãce de nostre Dieu.Pour cõsoler tous ceux qui lamentẽt:pour disposer à ceux qui lamentẽt Zion,que magnificẽce leur soit dõnée,au lieu de la cendre: l'huyle de ioye, pour lamentation:le manteau de louãnge, pour l'esprit d'angoisse.Et les appellera on les[a] arbres de iustice,& la plãte du Seigneur pour le glorifier. Ilz redifierõt les lieux ruinez de long tẽps:& redresserõt les lieux par cy deuãt desolez,& renouuellerõt les citez desertes, & les choses gastées, de generatiõ en generatiõ.Et les estrãgers s'y arresterõt, & paistrõt voz ouailles:& les filz des estrangers serõt voz laboureurs & voz vignerõs. Mais vous serez appellez les sacrificateurs du Seigneur: & vons dira on les ministres de nostre Dieu. Vous mangerez le bien des gẽtilz:& serez exaltez en la gloire d'iceux. Pour vostre cõfusion,il y aura double [gloire]& pour la vergõgne,ilz s'esiouyront en leur portion.Pource possederõt ilz au double en leur terre, & serõt enliesse eternelle. Car ie suis le Seigneur aymant iugemẽt, & hayãt la rapine pour l'holocauste. I'establiray leur œuure en verite', & traiteray auec eux alliãce perpetuelle.Aussi leur semence sera cogneuë entre les gẽtilz, & leur germe sera au milieu des peuples. Tous ceux qui les verront,les cognoistrõt,qu'ilz sont la semencebeneiste du Seigneur. *Ie me resiouyray au Seigneur,& mon ame se recréera en mon Dieu. Car il m'a vestu des vestementz de salut,& m'a habille' du vestement de iustice:comme l'espoux qui est accoustre' par excellence,& comme l'espouse parée de ses affiquetz. Car ainsi que la terre iette son germe,& comme le iardin germe sa semence:ainsi fera germer le Seigneur Dieu,la iustice & la louãnge deuant tous les gentilz.

[a] Aucuns, dieux, ou fortz.

CHAP. LXII.

A POur la cause de Zion, ie ne me tairay point,& n'auray point de cesse quant à Ierusalē, iusqu'à ce, que sa iustice saille hors cōme lumiere, & que son salut soit allumé, commevne lampe. Et les gentilz verront ta iustice,& tous les Roys ta gloire. Et t'appellera on d'un nouueau nom, que la bouche du Seigneur a nommé. Tu seras comme vne couronne de noblesse en la main du Seigneur,& comme le diademe du royaume, B en la main de ton Dieu. On ne t'appellera plus la delaissée: & n'appellera-on plus ta terre,la desolée: mais on t'appellera *Hephri-ba:& ta terre*Beula. Car le Seigneur a prins son plaisir en toy:& ta terre aura mary. Car comme le ieune compagnon se marie à la vierge, ainsi tes filz te seront comme marys. Et comme l'espoux se resiouit de son espouse:ainsi ton Dieu se resiouira de toy. Ierusalem, i'ay constitué des gardes sus tes murailles: tout le iour, & toute C la nuit ne se tairont point. Vous qui auez recordation du Seigneur, ne vous taisez point & ne luy donnez point de silence, iusqu'à ce qu'il repare,& iusqu'à ce qu'il mette Ierusalem comme la louange en la terre. Le Seigneur a iuré par sa dextre, & par le bras de sa force: Ie ne donneray plus ton froment pour estre mangé de tes ennemis: & aussi les *estrangers ne beuuront plus ton vin, pour lequel tu as trauaillé. Car ceux qui l'auront amassé le mangeront, & loüeront le Seigneur:& ceux qui l'auront recueilly, D le beuuront en mes saincts paruis. Passez outre, passez par les portes: faitez voye au peuple. Preparez, preparez le sentier,& tirez hors les pierres,& leuez la baniere aux peuples. Voicy le Seigneur l'a publié iusqu'au bout de la terre. * Dites à la fille de Zion: Voicy, ton sauueur vient: voicy, son salaire [qu'il donnera] est auec luy: & son œuure est deuant luy. Et les appelleront, le peuple sainct, rachetez du Seigneur. Et on t'appellera la cité requise,& non abandonnée.

*C'est, mō plaisir en icelle.
*C'est, la mariée.
*Ebri. les enfans c. stranges.
Isa. 40. c
Zach 9. c
Mat. 21. a.

CHAP. LXIII.

A QVi est cestuy cy qui vient d'Edom ayant les vestemens taincts en rouge de Bozra? C'est l'excellēt en sa vesture, marchant en la grandeur de sa vertu. C'est moy qui parle en iustice, & suis maistre pour sauuer. Pourquoy donc est ton vestemēt rouge:& tes robbes, comme de ceux qui pressent au pressoir? I'ay pressé le pressoir seul:& des peuples n'y auoit pas vn hōme auec moy. I'ay marché sur eux en mon ire:& les ay foullé en ma fureur. Et leur sang a esté espars sus mes vestemens, & ay B souillé toutes mes robbes. Car le iour de vēgeance est en mon cueur:& l'an de ma redemption est venu. I'ay contemple,& n'y auoit nul adiuteur: i'estoye destitué, & n'y a eu nul qui substentast. Mais mon bras m'a sauué:& ma fureur m'a soubstenu. I'ay foullé les peuples en mon ire, & les ay enyuré par ma fureur: & ay abbatu en terre leur force. I'auray recordation des graces du Seigneur, & de la louānge du Seigneur: pour toutes les choses que le Seigneur nous a distribué, & pour les grans biens de la maison d'Israel, qu'il leur a donné selon sa misericorde,& selon sa grād benignité. Et a dit: Certes ilz sont mon peuple, & sont filz qui ne mentiront point, & est fait leur sauueur. En toute leur tribulation *il n'ya point eu *tribulation: mais l'Ange de sa face les a sauué. *Luy mesme les a rachete par sa dilection & mercy:& les a porté,& les a esleué tout le temps iadis: Mais iceux ont esté rebelles, & ont vexé l'esprit de son Sainct. Et leur a esté tourné en ennemy,& luy mesmes a bataillé cōtre eux. Mais il a eu memoire des iours anciens de Moyse,& de son peuple. Ou est celuy qui les a fait monter de la mer, auec les pasteurs de son bercail? Ou est celuy qui a mis au milieu d'iceluy l'esprit de son *Sainct? Lequel a mené Moyse à dextre, par le bras de sa maiesté:qui a fendu les eauës deuant eux, à fin qu'il se feist pour soy vn nom eternel: qui les a conduit par les abysmes & par le desert comme le cheual, à fin qu'ilz ne choppassent. L'esprit du Seigneur les a menez comme la beste descendant au champ. Ainsi as tu conduit ton peuple,à fin que tu te feisses, vn nom magnifique. * Cōtemple du ciel & regarde de ton sainct & magnifique habitacle. Ou est tō zele & ta force,& l'esmeute de tes entrailles & de ta cōpassion, lesquel les se sont monstrées rebouchées enuers moy? Toutesfois tu es nostre pere: cōbien q̄ Abrahā ne nous a pas sceu,& Israel ne nous a pas sceu,& Israel ne nous a point cogneu. Mais Seigneur, tu es nostre pere, & nostre redempteur: ton nom est des le siecle. Pourquoy Seigneur, nous as tu fait errer de tes voyes?& as *endurcy nostre cueur que nous ne te craignissions? Retourne toy, à cause de tes seruiteurs, & pour les lignées de ton heritage. Ton sainct peuple a possedé ton sanctuaire comme rien: noz aduersaires ont foullé ton sanctuaire. Nous auons esté ia des long temps comme ceux entre lesquelz tu ne domine point,& sur lesquelz ton nom n'est point, inuoqué.

C
*Ou il a esté affligé.
*Asauoir, pourtant qu'ilz furent deliurez.
*Grec Ambassa de ne ange: mais luy mesme.
*Ou de sa saincteté.
D
Deu. 26. Baru. 2. d.
*selon le Grec. ou, permis de stroire.

CHAP. LXIIII.

A LA mienne volunté, que tu derompisse les cieux,& que tu descēdisse: à fin que les montagnes escoulassent de ta presence, comme le feu ardant qui fait decouler, com

me

me le feu qui fait bouillir l'eauë, tellement que ton nom fut manifesté à tes ennemiz: & que les gentz fussent troublez pour ta presence: comme quand tu as fait les choses merueilleuses que point n'attendions. Quād tu descendis, & les montagnes s'escoulerent de ta presence. On n'a point ouy des
B le temps iadis, n'entēdu des aureilles. *L'œil
2.chr.2.b n'a point veu, Seigneur Dieu sinon toy, les choses que tu as faites à ceux qui t'attendent. Tu es venu au deuant de celuy qui se resiouyssoit, & faisoit iustice: ilz auront memoire de toy en tes voyes. Voicy, tu as esté courrouce', apres qu'auons peche', Icelles sont perpetuelles: & nous serons sauuez. Et sommes tous comme ordure: & toutes noz iustices sont comme le drap
C "souille'. Nous sommes tous decheuz, com-
"Asauoir, me la fueille: & noz iniquitez nous ont trās-
selon le portez, comme le vent. Il n'y a nul qui appel
Grec par le ton nom, qui se resueille pour se tenir à
le flux de toy. Car tu as cache' ta face de nous: & nous
sang de la fais euanouyr, à cause de nostre iniquité.
femme. Aucuns. touillon. Or maintenant SEIGNEVR, tu es nostre pere: nous sommes l'argille, & tu es celuy qui nous forme, & nous tous sommes les œuures de tes mains. SEIGNEVR, ne te courrouce pas tant.
D *Et n'aye plus recor-
Psa.79.b. dation de nostre iniquité. Voicy, ie te prie regarde, nous tous sommes ton peuple, les saincte citez sont desertes, Zion a este' comme deserte, Ierusalem desolée, la maison de nostre sanctuaire & de nostre magnificence (là ou noz peres t'ont loue') est arse par feu: & toutes noz choses autentiques sont tournées en ruynes. SEIGNEVR, te deporteras-tu en ces choses? te tairas-tu, & nous affligeras-tu si fort?

CHAP. LXV.

A I'Ay este' cherche' de ceux qui ne me deman-
Ro.10.d. doyēt point, & ay este' trouue' de ceux qui ne me cherchoyēt point. I'ay dit à la gēt qui n'inuoquoit pas mō nom: Me voicy, me voicy. I'ay toute la iournée estēdu mes mains, au peuple se reuoltant: lequel chemine en la voye qui n'est pas bonne, & apres ses entreprinses. Le peuple qui me prouoque à courroux, est tousiours deuant ma face: lequel sacrifie aux iardins, & fait encensemēs sus les [autelz de]briqs: qui residēt es sepulcres, & dormēt es lieux desertz: qui māgent la chair de porceau, & le ius des choses contaminées en leurs vaisseaux: & dient, retire
"Ou, car toy, n'approche pas de moy, "que ie ne te
ie suis consacre. Ceux icy, seront comme fumée en ma fureur: & comme feu ardent tout
plus sainct que toy. te la iournée. Voicy, il est escrit deuant
B moy: Ie ne me tairay plus, ains rendray &

retribueray en leur sein, voz iniquitez, & les iniquitez de voz peres ensemble (dit le Seigneur) lesquelz ont fait encensement sus les montagnes, & m'ont vitupere' sus les montagnettes: dont leur remesureray leur premiere œuure, en leur sein.

Voicy que dit le Seigneur: Comme si on trouue vn grain au bourgeon, & qu'on dise ne le dissipe pas, car c'est benediction. Ainsi feray-ie, à cause de mes seruiteurs, à fin que ilz ne soyent point tous destruitz. Et feray venir hors de Iacob la semence, & de Iuda le possesseur de ma montagne. Et mes eleuz la possederont, & mes seruiteurs habiteront là. Et Saron sera pour la demeure des barcailz: & la vallée d'Achor pour l'hebergement de l'omail de mon peuple qui m'a requis. Et vous qui auez delaissé le Seigneur, qui auez oublie' ma sainc-
"Aucuns, estoilles. "Aucuns, auxplanettes l'aspersion. Prouer.1. 1ere.7.c te montagne, appreste's la table à "for-
tune, & "accomplissans le nombre de l'as-
perſion: Ie vous compteray tous auec l'espée, & serez tous ruez ius par occision: pour ce que i'ay appelle', & n'auez pas respondu: i'ay parle' & n'auez point escoute', & faisiez
C le mal deuant mes yeux, & auez eleu les choses que ne vouloye pas. Pourtant voicy que dit le Seigneur Dieu: Voicy, mes seruiteurs mangeront, mais vous aurez faim. Voicy, mes seruiteurs beuurōt, mais vous aurez soif. Voicy, mes seruiteurs seront ioyeux, mais vous serez confuz. Voicy, mes seruiteurs chanteront pour la ioye de leur cueur, mais vous crierez pour la douleur de vostre cueur: & vlerez pour le desconfort de l'esprit: & laisserez vostre nom pour vne execration à mes eleuz. Et le Seigneur Dieu vous occira, mais il appellera ses seruiteurs d'vn autre nom. Qui sera loue' en la terre, il sera beneit au vray Dieu. Et qui iurera en la terre, il iurera par le vray Dieu. Car les premieres angoisses seront oubliées, & se-
D ront mucées de mes yeux. Car voicy, ie creéray nouueaux cieux, & nouuelle terre: & les choses precedentes, ne seront plus en memoire, & ne monteront plus au cueur: mais vous aurez liesse, & vous resiouirez tousiours, en celles que créeray. Car voicy, ie créeray Ierusalem, comme ioye: & son peuple comme liesse, ie me resiouyray en Ierusalem, & seray ioyeux sus mon peuple: & en icelle ne sera plus ouy voix de dueil ne voix de crierie. Il n'y aura plus illec de ieune de temps, ne d'ancien qu'il n'accomplisse ses iours. Car quand celuy qui sera eage' de cent ans mourra [il sera repute']adolescent: mais le pecheur eage' de cent ans sera maudit. Ilz edifieront des maisons & y habiteront, ilz planteront des vignes, & en mangeront les fruitz. Ilz n'edifie

ront point à ce qu'vn autre y habite : ilz ne planterõt point à ce qu'vn autre en mange le fruit. Car les iours de mon peuple, seront comme les iours des arbres : & mes eleuz iouyront en vieil eage de l'œuure de leurs mains. Ilz ne trauailleront plus en vain, & n'engendreront plus en conturbation: car c'est la semence des beneitz de Dieu, & leurs enfans seront auec eux. Et aduiendra qu'auant *q u'ilz crient, ie les exauceray: & eux encore parlans, les escouteray. Marc 6.b. Ps 11.a. *Le loup, & l'agneau paistront ensemble: le lion comme le bœuf mangeront la paille: & la poudre sera viande au serpent. Ilz ne nuyront plus, ne destruyront en toute ma saincte montagne, dit le Seigneur.

CHAP. LXVI.

A Act.7.f. AInsi dit le Seigneur: Le ciel est mon siege, & la terre est la scabelle de mes piedz. Ou sera donc ceste maison que vous edifierez pour moy: & ou sera le lieu de mon repos? Car ma main a fait toutes ces choses icy, & toutes ces choses icy ont este', dit le Seigneur. Mais auquel regarderay-ie, sinon à l'affligé, & contrit d'esprit, & à celuy qui craint mes parolles? Celuy qui immole le bœuf, est comme s'il auoit tué vn homme. Celuy qui sacrifie la brebis : est comme s'il B auoit descollé vn chien. Celuy qui offre oblation, est comme s'il offroit le sang d'vn porceau. Celuy qui fait commoration par encens, est comme celuy qui beneit la malice. Ilz ont eleu leurs voyes : & leur ame s'est delectée en leurs abominations. Prou.1.c. Ausi ie choisiray leurs abuz, & Ierc.7.c. leur feray venir les choses qu'ilz craignoyent: pour ce que i'ay appellé, & n'y auoit Sus 65.c. nul qui respondit : i'ay parlé, & n'ont pas ouy. Ilz ont fait mal deuant mes yeux, & ont eleu les choses que ie n'ay pas voulu.

Escoutez la parolle du Seigneur, vous qui tremblez à sa parolle. Voz freres qui vous ont hay, & quivous ont deboutez pour mon nom, ont dit: Que le Seigneur monstre sa gloire, & nous regarderons vostre liesse: Mais telz seront confuz. La voix C bruit [ia] de la cité, la voix du temple, la voix du Seigneur qui rend la pareille à ses ennemiz. Elle a enfanté deuant qu'elle trauaillast pour enfanter: deuant que sa destresse fut venue, elle a enfanté vn masle.

Qui ouyt iamais telle chose, & qui a veu chose semblable à ceste icy? La terre enfantera-elle en vn iour, ou vne gent sera-elle enfantée à vne fois? Car Zion a trauaillé, & a enfanté ses filz. Moy qui fay trauailler [les autres] n'enfanteray-ie pas aussi moy mesme, dit le Seigneur? moy qui donne generation [aux autres] seray-ie sterile, dit ton Dieu? Esiouyssez vous auec Ierusalem, & soyez ioyeux en icelle vous tous D qui l'aymez. Vous tous qui lamétiez sus elle, esiouyssez-vous auec elle en liesse: à fin q̃ vous allaictez, & que soyez remplis des mammelles de sa consolation, & que vous succiez, & que vous vous delectiez de* l'abondance de sa gloire. Car ainsi dit le Seigneur: *ou, la lueur. Voicy, i'estendray sus elle la paix, comme vn fleuue: & l'auoir des gentz commevn torrent abondant. Ainsi vous allaicterez, vous serez portez sur les costez, & vous esbattrez sur les genoux. Comme s'il y auoit quelcun que la mere consolast, ainsi vous consoleray-ie: & serez consolez en Ierusalem. Vous E le verrez, & vostre cueur s'esiouyra & voz os germeront comme l'herbe. Et sera la main du Seigneur cogneuë enuers ses seruiteurs: mais elle sera courroucée contre ses ennemiz. Car voicy le Seigneur viendra auec le feu, & ses chariotz seront comme le tourbillon, à fin qu'il face vengeance en la fureur de son indignation, & sa correction par flamme de feu : car le Seigneur iugera par feu, & auec son glaiue toute chair: & le nombre de ceux qui seront occiz du Seigneur sera grand. Car ceux qui se sont consacrez & purifiez es iardins, apres vn l'auoir* & ont mangé la chair de *Aucuns, eu vn lauoir q̃ est au milieu, mangeãs &c. porc, & la mustelle, & telle abomination: ilz seront ensemble consumez, dit le Seigneur. Et moy, i'assembleray leurs œuures F & cogitations quand ieviendray à assembler toutes gens & langues. Ilz viendront, & verront ma gloire. Ie mettray signe en eux, & enuoyeray de ceux qui auront este' rechappez aux gens en* Tharsis, en* Pul, en *C. Cylicie *Lud qui tirent de l'arc, en* Thubal, & en *C. Aphrique. *Iauan, & aux Isles loingtaines qui n'ont *C. Lydie. pas ouy ma renommée, & n'ont point veu *C. Italie ma gloire. Ilz annonceront ma gloire en- *C. Grece tre les gentilz, & ameneront tous voz freres de toutes les gens, pour don au Seigneur: sus cheuaux, & en chariotz, & en lictieres, sus muletz, & en* charrettes, à mon *Aucuns, genetz. sainct mont de Ierusalem, dit le Seigneur: G ainsi comme si les enfans d'Israel portoyent vn don en vn vaisseau net, en la maison du Seigneur. Et en prendray d'eux, pour sacrificateurs & Leuites, dit le Seigneur.

Car comme les cieux nouueaux, & la terre nouuelle, que ie feray seront estabiiz deuant moy (dit le Seigneur) ainsi sera vostre semence & vostre nom stable. Et* aduiendra *C. il sera perpetuel le festes & que depuis vne nouuelle lune iusqu'à son perpetuel autre nouuelle lune, & depuis vn sabbath repos. iusqu'à son autre sabbath, toute chair viendra adorer deuãt ma face, dit le Seigneur. Ilz sortirõt hors, & verrõt les corps mortz des

hommes,

mes, qui ont transgresse contre moy. *Car le ver d'iceux ne mourra point, & leur feu ne sera point esteinct: & seront en diffame à toute chair.

Marc 9.g.

Fin du liure d'Isaie le Prophete.

Le liure de Ieremie.

CHAP. I.

A LES PAROLLES de Ieremie filz de Helcie, des sacrificateurs, qui furent en Anathoth, en la terre de Bẽ-iamin. Auquel fut addressée la parolle du Seigneur es iours de Iosia filz d'Amon Roy de Iuda, au trezieſme an de son regne. Et cela fut cõtinuë es iours de Ioacim, filz de Iosia Roy de Iuda, iusqu'à la consommation de l'vnzieſme année de Zedecia filz de Iosia Roy de Iuda, à sauoir iusqu'à la transmigration de Ierusalem, au cinquieſme moys.

Le temps de la prophetie de Ieremie.

B La parolle donc du Seigneur me fut donnée, disant: Deuant que ie te formaſſe au ventre, ie t'ay cogneu: & deuant que tu sortiſſes de la matrice, ie t'ay sanctifié: & t'ay mis pour Prophete entre les gens. Lors ie dis: Ha, ha, Seigneur Eternel: voicy, ie ne say parler, car ie suis enfant. Et le Seigneur me dit: Ne dis point, ie suis enfant: car tu iras par tout ou ie t'enuoieray, & annonceras tout ce que ie te commanderay. Ne crains point pour l'amour d'eux: car ie suis auec toy, pour te deliurer, dit le Seigneur. Et le Seigneur auança sa main, & toucha ma bouche, puis il me dit: Voicy, i'ay mis mes parolles en ta bouche: voicy, ie t'ay auiourdhuy constitué sus les gens, & sus les royaumes: à fin que tu arraches, & destruiſes, perdes, & subuertiſſes: & que tu edifies, & plantes. Auſsi la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Que vois-tu Ieremie? Et ie dis: Ie voy vne verge d'amandier hatif. Et le Seigneur me dit: Tu as bien veu. Car ie me hasteray sus ma parolle, pour la faire. Derechef la parolle du Seigneur me fut addressée pour la seconde fois, disant: Que vois-tu? Et ie respondis: Ie voy vn pot bouillant, & sa face estoit du coſté d'Aquilon. Et le Seigneur me dit: Tout le mal se manifestera du coſté d'Aquilõ, sus tous les habitans de la terre. *Car voicy, ie appelleray toutes les familles des royaumes d'Aquilon, dit le Seigneur: leſquelz viendront, & mettront chacun son siege à l'entrée des portes de Ierusalem: & sus tous ses murs à l'enuiron, & sus toutes les villes de Iuda. Et leur declareray mes "iugemẽs, tou chant toute la malice de ceux qui m'ont delaiſſé, & ont encensé aux dieux estranges, & ont adoré l'œuure de leurs mains. Trouſse donc tes reins, & te leue, à fin que tu leur die toutes les choſes que ie te commande. *N'aye crainte d'eux, que parauenture ie ne t'espouãnte deuant eux. Et voicy, ie t'ay auiourdhuy mis comme vne cité garnie, & comme vne coulomne de fer, & comme vn mur d'ærain: sus toute la terre, vers les Rois de Iuda, & ses princes, vers ses sacrificateurs, & tout le peuple de la terre: & ilz batailleront contre toy: mais ilz ne te surmonteront point: car ie suis auec toy, dit le Seigneur, pour te deliurer.

Sou 4.b.

"Ou vengeances.

Sou.15.d.

CHAP. II.

A VSsi la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Va, & crie es aureilles de Ierusalem: si dis: L'Eternel dit ainsi: I'ay eu memoire de toy, pour la benignité "de ton adoleſcence, & de la dilection de tes "nopces, quand tu me suyuois au desert, en la terre qui n'est pas semée. Israel est comme la choſse saincte du Seigneur: à sauoir, les premices de son reuenu. Tous ceux qui le deuorent, font mauuaiſement: & mal viendra sus eux, dit le Seigneur. Maiſon de Iacob escoutez la parolle du Seigneur, vous auſsi toutes les familles de la maiſon d'Israel, Le Seigneur dit ainsi: Quelle iniquité ont trouué voz peres en moy, qu'ilz se sont eſlongnez de moy, & ont chemine apres la vanité, & ont esté faitz vains? Et n'ont pas dit, ou est le Seigneur qui nous a fait monter hors de la terre d'Egypte: qui nous a mené par le desert, par vne terre inhabitable, & sans voye, par la terre sauuage & ombre de mort: par la terre en laquelle nul hõme n'est passé, & ou nul homme n'a habité? Et vous ay mené en la terre fertile, à fin que vous mangiſsiez ses fruitz, & les biens d'icelle. Et quand vous y estes entrez, vous auez souillé ma terre, & auez miz mon heritage en abomination. Les sacrificateurs n'ont pas dit: Ou est le Seigneur? Et ceux qui tenoyent la Loy, ne m'ont pas cogneu. Les paſteurs ont preuarique contre moy, & les prophetes ont prophetize en Baal, & ont chemine apres les choſses qui rien ne profitent. Pour ceſte cauſe encore vous tenceray-ie, dit le Seigneur: & debateray auec les filz de voz filz. Car paſſez par les iſles de Cethim, & voyez: enuoyez en Cedar, & conſiderez diligemment, & regardez s'il y a telle choſe: s'il y a gent qui ayt changé ses dieux, leſquelz toutesfois ne sont pas dieux. Mais mon peuple a changé sa gloi-

A

"C. de la grace que ie t'ay faite, & de l'amour que ie t'ay porté quãd ie t'ay eleue

"Ou fiancailles & espouſailles.

B

C

re,en celuy qui ne peut profiter. O vous cieux soyez esbahiz sus ceste chose: ayez horreur,& soyez desolez grandement,dit le Seigneur.Car mon peuple a fait deuxmaux. Ilz m'ont delaisse',moy qui suis la fontaine d'eauë viue, pour se cauer des puitz, voire des puitz desrompuz: lesquelz ne peuuent cõtenir eauës. Israel est-il serf ou seruiteur nay en la maison? Pourquoy dõc est-il donné en pillage?Les lions ont bruy sus luy, & ont iette' leur voix: ilz ont miz leur terre en desolation. Ses citez sont bruslées, sans habitateur. Aussi les filz de Noph, & de
D Taphnes t'ont casse' le sommet. Cecy donc ne t'est-il point fait pource que tu as delaisse' ton Seigneur Dieu, au temps qu'il te menoit par la voye? Et maintenant qu'as-tu à faire en la voye d'Egypte: que tu boyues l'eauë du Nile? Et qu'as-tu à faire en la
A sa.Euphrates. voye des Assyriens:que tu boyues l'eauë du fleuue? Ta malice te chastiera, & ton desbauchement te reprendra,àfin que tu saches & voyes que c'est vne chose mauuaise & amere,que tu as delaisse' l'Eternel ton Dieu: & que ma crainte n'est pas en toy, dit le Sei
Sou.5.b. gneur Dieu des batailles. *Car i'ay des pieça rompu ton ioug,& ay deslie' tes liens, & tu as dit:Ie ne seruiray pas. Car tu courois l'esguillette, comme vne paillarde sus toute haute montagne, & soubz tout arbre fueillu. * Or ie t'ay moymesme plante' comme
Isa.5.a. Mat.21.d. vne noble vigne, de laquelle toute la semence est naturelle.Comment dõc m'es-tu con
E uertie en vigne estrange & sauuage? Quand
*Auc.alũ, ou croye. tu te lauerois de*Nitre,& que tu prendrois pour toy beaucoup deSauon,encore demoureroit l'ordure de ton iniquite' deuãt moy, dit le Seigneur Dieu. Commẽt dis-tu:ie ne suis point pollue, ie ne suis point allée aps Baalim?Regarde ta voye en la vallée, & cognois ce que tu as fait. Car[tu es comme] la chamelle legiere, laquelle tracasse par ses voyes.Et[comme] l'asnesse sauuage, ayant accoustume' le desert:laquelle selon l'appetit de son ame par occasion engoulle le vẽt: lors qui l'en destournera? Tous ceux qui la cerchent,ne se lasseront point: ilz la trouueront en son moys. Retire ton pied arriere, que tu ne soyes deschaussée:& ta gorge que tu n'ayes soif. Et as dit,comme desesperée: Non,car i'ay ayme' les estrangers,& chemineray apres eux. Comme le larron est confus, quand il est trouue': ainsi sont confuz ceux qui sont de la maison d'Israel, eux & leurs Roys,leurs princes,& leurs sacrificateurs,& leurs prophetes,disans au bois: Tu
F es mon pere:& à la pierre, tu m'as engẽdré'.
Sou.32.f. *Ilz m'ont tourne' le dos, & non pas la face:& dient au temps qu'ilz ont mal:leuetoy,
Deu.31.c. Sou.11.c. si nous preserue. * Ou sont tes dieux, que tu t'as fait? Qu'ilz se leuent,s'ilz te peuuent preseruer au temps de ton aduersite'? Car o Iuda,tu auois des dieux,selon le nombre de tes citez.Pourquoy voulez vous estriuer auec moy, veu que vous auez tous fait laschement contre moy,dit le Seigneur? I'ay frappe' pour neant voz filz: lesquelz n'ont point receu la discipline. Vostre espée a cõsume' voz prophetes,comme le lion qui gaste [tout.] O generation prenez garde à la parolle du Seigneur. Ay-ie este' comme le desert à Israel, ou comme terre tenebreuse? Pourquoy donc dit mon peuple, nous auõs seigneurie, & ne viendrons plus à toy? La vierge oubliera-elle son ornement: ou l'espouse ses atours?Mais mon peuple m'a ou- G
blie' par iours innumerables.Pourquoy fay tu ta voye tant plaisante, pour querir amitie'?parquoy aussi as enseigne' tes voyes aux meschans: aussi en tes ailes a este' trouue' le sang des poures ames,& des innocens, lesquelz n'as pas trouuez aux *lieux secretz: *ou fosses
mais en toutes ces choses.Et nonobstant tu dit:Ie suis innocente:certes sa fureur se destournera de moy. Voicy, ie procederay contre toy en iugement:de ce que tu as dit, ie n'ay pas peche'. Que cours-tu tant en changeant ta voye? Tu seras aussi confuse d'Egypte,comme tu es confondue par Assur. Car tu issiras d'icelle ayant tes mains sus *ta teste: pource que le Seigneur a re- *C.en si-
prouue' ta confiance,&n'auras aucune pro- gne de la-
sperite' en icelle. mentatiõ & descon-
fort.

CHAP. III.

A
L'On dit: Si aucun delaisse sa femme, & qu'icelle en se departant de luy, soit à vn autre mary, retournera-il derechef à elle?Ceste terre n'en seroit elle pas pollue?Or toy, tu as paillarde' auec pluesiurs amoureux:toutesfois retourne toy vers moy, dit le Seigneur:Esleue tes yeux es hautz lieux: & regarde ou tu n'as paillarde'. Tu te seois sus les voyes en les [attendant,] comme le Arabien au desert: & as souille' la terre par tes paillardises & ta malice. Pour cela les pluyes ont este' empeschées, & la pluye du soir a deffailly. Et as eu vn front de femme paillarde: & n'as point voulu auoir honte. Ne crieras-tu point desormais vers moy: B
Tu es mon pere, & le conducteur de ma ieunesse? Tiendra-il son courroux eternellement,& le gardera-il iusqu'à la fin? Voicy, tu as parle',& as fait les maux,& t'y es employe',tant que tu as peu. Et le Seigneur me dit es iours du Roy Iosia: N'as-
C tu pas veu,que ceste rebelle Israel a fait?Car elle s'en est allée sus toute haute montagne, & soubz tout arbre fueillu: & illec a paillarde'. Et quand elle a eu fait toutes ces choses, i'ay dit: Retourne toy vers moy, mais

elle

elle n'y eſt point retournée. Ce qu'a veu Iuda ſa ſœur la deſloyalle: & i'ay veu [que] pour toutes les occaſions, par leſquelles Iſrael la desbauchée auoit commis adultere, ie l'ay delaiſſée, & luy ay baillé le libelle de refus. Iuda ſa ſœur la deſloyalle, n'a point eu de crainte: ains ſ'en eſt allée, & a auſsi paillardé: & eſt aduenu que par la facilité de ſa paillardiſe, elle a pollu la terre, & a commis adultere auec la pierre & le bois. Et en toutes ces choſes icy Iuda la deſloyalle ſa ſœur, n'eſt pas retournée à moy de tout ſon cueur: mais en menſonge, dit le Seigneur. Et le Seigneur me dit: Iſrael la deſbauchée a demonſtré ſon ame plus iuſte que Iuda la deſloyalle. Va donc, & crie ces parolles icy vers Aquilon, & dis: Retourne toy Iſrael la desbauchée, dit le Seigneur: & ie ne feray point cheoir mon ire ſur vous: car ie ſuis benin, dit le Seigneur, & ne garderay point mon courage à touſiours. Toutesfois, cognois ton iniquité: car tu as forfait contre le Seigneur ton Dieu, & as eſlargy tes voyes aux eſtranges, ſoubz tout arbre fueillu: & n'as point eſcouté ma voix, dit le Seigneur. O vous enfans desbauchez, conuertiſſez vous, dit le Seigneur: car ie ſuis voſtre Maiſtre. Et vous prendray, l'vn de la cité, & deux d'vne lignée: & vous feray entrer en Zion. Et vous donneray des paſteurs, ſelon mon cueur, leſquelz vous paiſtront en ſcience & intelligence. Et quand vous ſerez multipliez, & que vous ſerez creuz en la terre, en ces iours la (dit le Seigneur) on ne dira plus: L'arche de l'alliance du Seigneur, & ne leur montera plus au cueur, & n'auront plus recordation d'icelle, & ne la viſiteront plus, & ne ſe fera plus ainſi. En ce temps la on appellera Ieruſalem, le throne du Seigneur: & toutes gens ſeront aſſemblez à luy en Ieruſalem, au nom du Seigneur: & ne cheмineront plus apres les opiniaſtreries de leur mauuais cueur. En ces iours la, ira la maiſon de Iuda auec la maiſon d'Iſrael: & enſemble viendront de la terre d'Aquilon, à la terre que i'ay donnée en heritage à voz peres. Mais ie dis: Comment te donneray-ie des filz, & te donneray la terre deſirable, le noble heritage, & les armées des Gentilz? Et ie dis: Tu m'appelleras pere, & ne te retireras point arriere de moy. Mais tout ainſi qu'vne femme faiſant deſloyaument à ſa compagnie, ainſi auez vous vſé de deſloyauté contre moy, o maiſon de Iſrael, dit le Seigneur: La voix a eſté ouye ſus les hautes places, & le pleur des ſupplications des enfans d'Iſrael: car ilz ont perueрty leur voye, & ont miz en oubly le Seigneur leur Dieu. O vous enfans desbauchez, conuertiſſez vous, & ie guariray voz desbauchemens. Voicy, [dites vous:] Nous venons vers toy: car tu es le Seigneur noſtre Dieu. Certes en vain [on eſpere] des montagnettes, & de la multitude des montagnes: mais au Seigneur noſtre Dieu, eſt le ſalut d'Iſrael. La confuſion a conſumé le labeur de noz peres, dez noſtre adoleſcence: leur bercail, & leur omail, leurs filz, & leurs filles. Nous dormirons en noſtre confuſion, & noſtre honte nous couurira: car nous auons peché contre le Seigneur noſtre Dieu, nous & noz peres, dez noſtre adoleſcence, iuſqu'à ce iour: & n'auons point obey à la voix du Seigneur noſtre Dieu.

D
sus 2 g.
E
F
G

CHAP. IIII.

A

OIſrael, ſi tu te retourne (dit le Seigneur) retourne toy à moy. Si tu oſtes tes abominations de ma face, tu ne ſeras pas forbannie. Et iureras, le Seigneur vit, en verité, & en iugement, & en iuſtice: & les gens ſ'eſtimeront en luy bienheureux, & ſe glorifieront en luy. Car le Seigneur dit ainſi aux hommes de Iuda, & de Ieruſalem: *Deffrichez vous la friche, & ne ſemez point ſus les eſpines. Vous hommes de Iuda, & habitateurs de Ieruſalem, ſoyez circonciz au Seigneur, *& oſtez les prepuces de voz cueurs: à fin que parauenture ma fureur ne ſorte comme le feu, & qu'elle ne ſoit allumée: & qu'il n'y ayt perſone qui l'eſteingne. Et ce pour le mal de voz actes. Annoncez en Iuda, & faites ouir en Ieruſalem, & dites: Sonnez de la trompette par la terre, criez, & vous amaſſez, ſi dites: Aſſemblez vous, & nous entrerons es citez garnies: eſleuez l'eſtandart en Zion. Monſtrez vous fortz, & ne vous arreſtez point: car ie fay venir le mal d'Aquilon, & grande ruine. Le lion eſt monté hors de ſa taniere, & le deſtructeur des gens eſt party, & eſt iſſu de ſon lieu: pour mettre ta terre en deſert, & que tes citez ſoyent guaſtées, ſans qu'il y ayt aucun habitant. Et pource accouſtrez vous de ſacz, lamentez, & heullez: car l'embraſement de l'ire du Seigneur n'eſt pas deſtourné de vous. Et aduiendra en ce iour la (dit le Seigneur) que le cueur du Roy ſera eſperdu: & le cueur des princes, & les ſacrificateurs ſeront eſtonnez, & les prophetes ſeront esbahiz. Et ie dis: Aha, Seigneur Dieu. Certes tu as deceu ce peuple icy, & Ieruſalem, diſant, vous aurez paix. Et le glaiue eſt venu iuſqu'à l'ame. En ce temps la on dira à ce peuple icy, & à Ieruſalem: Le vent *ſec es hautz lieux du deſert [vient] par la voye de la fille de mon peuple: non pas pour eſuenteler, ne pour purger. Le vent vehement viendra à moy de ces lieux la. Et

oſé. 10, d.
Deu. 10. d.
B
C
*C. fort & trenchant
D

maintenant aussi ie profereray mes iugemens auec eux. Voicy, il montera comme la nuée : & son chariot sera comme la tempeste. Ses cheuaux sont plus legiers qu'aigles. Malheur sur nous, car nous sommes guastez. O Ierusalem, laue ton cueur, à cause de la malice, à fin que tu soyes preseruée. *Iusqu'à quand demoureront en toy tes vaines cogitations? Car la voix annonce de Dan, & publie du mont d'Ephraim la punition. Faites mention aux Gentilz. Voicy, publiez en Ierusalem, les ᵘauant-coureurs viennent de terre loingtaine, & iettent leur voix contre les citez de Iuda. Ilz l'ont enuironnée, comme les gardes des champs: pource qu'elle m'a esmeu à courroux, dit le Seigneur. Ta voye & tes actes t'ont fait ces choses. Telle a esté ta malice, pourtant que elle est amere, elle t'a touché iusq̃ au cueur. Mon ventre, mon ventre me fait mal, l'enuiron de mon cueur, mon cueur est troublé en moy : tellement que ie ne me peux taire. Car mon ame a ouy le son de la trompette, & l'alarme de la bataille. Ruine sus ruine est appellée: car toute la terre est guastée. Mes tabernacles sont incontinent guastez, & mes cortines soubdainement. Iusqu'à quãd verray-ie l'estandart, & orray-ie le son de la trompette? Car mon peuple est fol, & ne m'a pas cogneu. Ce sont folz enfans, & ne ont point d'entendement. Ilz sont sages pour mal faire: mais ilz ne sauent faire bien. I'ay regardé la terre, & voicy qu'elle estoit desolée & vuide: puis les cieux, & n'y auoit point de clairté. Ie veis les montagnes, & voicy, elles se mouuoyent, & toutes les montagnettes s'esbranloyent. Ie regarday, & n'y auoit pas vn homme : & tout oyseau du ciel s'estoit retiré. Ie regarday, & voicy, le lieu fertile estoit desert, & toutes ses citez estoyent dissipées de par le Seigneur, & de par l'embrasement de son ire. Car le Seigneur dit ainsi: Toute la terre sera desolée : toutesfois, si ne feray-ie point la consumation. Pource la terre lamentera, & les cieux seront contristez par dessus. Pourtant que i'ay prononcé ce que i'ay pensé, & ne m'en repentiray point, & ne m'en destourneray point. Toute cité s'enfuit pour la voix du cheuaucheur, & de l'archier. Ilz sont entrez es ᵘobscuritez, & sont montez sus les roches. Toute cité est delaissée, & nul homme n'y habite. Et quand tu seras guastée, que feras-tu? attendu que tu te vestz de graine, & que tu te pares d'ornemens d'or, & que tu attintes ton viaire de fard: tu t'embelliz en vain. Tes amoureux t'auront en horreur & cercheront ton ame : car i'ay ouy la voix, comme de celle qui enfante, & l'angoisse comme de celle qui trauaille. La voix de la fille de Zion, qui gemit, & estend ses mains, [disant:] Malheur maintenant sur moy: car mon ame est deffaillie, à cause des meurtriers.

Sap. 1. b.

ᵘOu dissipateurs. Auc. gardes.

E

F

G

ᵘOu nuées. C'est, es hautes mõtagnes cõe attouchãtes iusqu'aux nuées.

CHAP. V.

POurmenez vous par les rues de Ierusalem, & regardez, ie vous prie : sachez, & enquerez par ses places, si vous y trouuerez vn hõme, qui face iugement, & qui quiere la verité: & auray pitié d'elle. Mesme quãd ilz dirõt, le Seigneur vit: si iureront ilz pourtãt faulsement. O Seigneur, tes yeux ne sont ilz point vers la verité? Tu les as frappé, & ne ont pas eu de douleur : tu les as aneantiz, mais ilz ont refusé de prendre discipline. Ilz ont endurcy leurs faces plus que la pierre: & n'ont pas voulu retourner, lors ie dis: Ilz sont bien poures gens & dospourueuz de sens : car ilz n'ont point cogneu la voye du Seigneur, & le iugement de leur Dieu. Ie m'en iray donc aux plus grans, & parleray à eux. Car iceux ont cogneu la voye du Seigneur, & le iugement de leur Dieu. Mais ceux la mesmes ont semblablement rompu le ioug, & ont deslié les liens. Pourtant les a frappé le lion de la forest : le loup du desert les a guastez, & le leopard veille sus leurs citez: pour rauir tous ceux qui en sortent. Car leurs forfaitz sont multipliez, & sont leurs dissolutions renforcées. Comment te pardonneroye-ie en cela? Tes filz m'ont delaissé, & iurẽt par ceux qui ne sont pas dieux. Ie les ay saoulez, & ilz ont commiz adultere, & se sont accointez en la maison de la paillarde. Ilz ont esté comme cheuaux fringans, & se leuans de matin. Car vn chacun a henny apres la femme de son prochain. Ne visiteroye-ie point sus ces choses (dit le Seigneur) & mon ame ne se vengeroit elle pas de la gent qui est telle?

A

B

C

*Montez sur ses murs, & les dissipez: mais n'en faites pas la consumation. Ostez ses creneaux, car ilz ne sont point du Seigneur. Car la maison d'Israel, & la maison de Iuda ont fait desloyallement enuers moy, dit le Seigneur. Ilz ont nié le SEIGNEVR, & ont dit : Ce n'est pas luy, & aussi le mal ne viendra pas sus nous: nous ne verrons point le glaiue, ne la famine. Aussi les prophetes s'en iront comme vent, & la parolle n'est pas en eux. Ainsi leur sera-il fait. Parquoy, le Seigneur Dieu des armées dit ainsi : Pource que vous auez dit ceste parolle : Voicy, ie metz mes parolles en ta bouche comme feu : & ce peuple sera comme le bois, & ce [feu] les consumera. O maison d'Israel, voicy, ie feray venir sus vous vne gent de loing (dit le SEIGNEVR) vne nation robuste, vne gent ancienne, vne gent de laquelle tu n'en ten-

Ezec. 22. c. Sou. 9. c.

D

tendras point la langue,& ne comprendras point ce qu'elle dira. Son carquoys est comme vn sepulcre ouuert: & sont tous tresfortz. Et mangera ta moisson & ton pain que deuoyent manger tes filz & tes filles, elle mangera ton bercail, & ton omail, & mangera ta vigne & tes figuiers: & reduira à pourete' par le glaiue tes citez munies, esquelles tu as confiance. Toutesfois en ces
E iours la(dit le Seigneur) ie ne vous feray
So. 26. b. pas du tout consumer. * Que si vous dites: pourquoy le Seigneur nous a-il fait toutes ces choses icy? tu leur diras ainsi: cõme vous m'auez delaisse', & auez seruy aux dieux estranges, en vostre terre: ainsi seruirez vous aux estrangers en la terre qui n'est pas vostre. Annoncez cecy en la maison de Iacob, & le publiez en Iuda, disans: Escoutez peuple fol, & qui n'auez point de cueur, qui auez des yeux & ne voyent goutte: & auez des aureilles, & n'oyent point. Ne me craidrez-vous
F point (dit le Seigneur) & ne serez vous point espouãtez deuant ma face? Qui ay mis le sablon pour le terme de la mer, par ordonnance perpetuelle, & ne le passera point, ses vagues s'esmouuent: mais elles n'aurõt pas de puissãce: & bruiẽt, mais elles ne l'outrepasse rõt point. Mais ce peuple icy a vn cueur incredule & rebelle. Ilz se sont retirez, & s'en sont allez, & n'ont pas dit en leur cueur: Craignons maintenant le Seigneur nostre Dieu, qui nous dõne la pluye du matin & du soir en saison: leql nous garde les sepmaines ordõnées pour la moisson: Voz iniquitez ont destourne' ces choses, & voz pechez ont empesche' le bien de vous: car en mõ peuple ont este' trouuez gẽs meschãs, aguaittãs, cõme celuy qui met des laqs, & cõe ceux qui appreste̅t la fosse, pour y prẽdre les hõmes.
G Cõme la cage est pleine d'oyseaux, ainsi sont leurs maisons pleines de fraudes. Voila cõmẽt ilz sõt magnifiez & enrichis, ilz ont este' engraissez & engrossis: mesmes ilz ont surmõte' les faitz des meschãs. Ilz ne iugent point aucune cause, soit la cause de l'orphelin: & ont prospere', & n'ont pas fait iugement pour les poures: Ne ferois-ie pas visitation sus telles choses (dit le Seigneur) & mõ ame ne se vengeroit elle pas sus telle maniere de gẽs? Chose pour s'esbahir, & auoir horreur est en la terre. Les prophetes prophetizent en mensonge, & les sacrificateurs prennent [dons] en leurs mains, & mon peuple l'a ainsi voulu. Que ferez-vous donc à la parfin?

*Ou. vilaine
*Aucuns, attrainẽt, ou dominent, par leurs mains.

CHAP. VI.

A Annoncia tion de malheur.
O Vous filz de Ben-iamin efforcez vous [pour fuyr] du milieu de Ierusalem, & sonnez la trompette en Tecua, & leuez la baniere sus Beth-carem: car le mal est apparu d'Aquilon, & grande ruine: i'ay fait Zion semblable à la mignonne & delicate: les pasteurs auec leurs troppeaux viendront à elle. Ilz ficherõt à lentour d'elle les tentes: chacun paistra en son lieu. Preparez contre elle la bataille, leuez vous, & montons vers Midy. Malheur sus nous: car le iour est failly, & les ombres du vespre sont enclinées. B
Leuez vous, montons de nuit, & dissipons ses palays: car le Seigneur des armées dit ainsi: Coppez des bois, & fondez contre Ierusalem le bastillon. Ceste est la cite' de laquelle doit estre visite' l'outrage qui est dedans elle par tout. Comme le puitz bouillonne ses eauës, ainsi bouillonne elle sa malice. Iniure & deguast sera tousiours ouye en elle deuant moy, auec molestes & playes. Ierusalem soys enseignée, que parauenture mon affection ne se retire de toy: que parauenture ie ne te face terre deserte & inhabitable. Le SEIGNEVR des ar- C
mées dit ainsi: On grappera comme la vigne les residus d'Israel. Tourne ta main comme le vendengeur es paniers. A qui parleray-ie, & qui admonnesteray-ie: à fin que ilz l'escoutent? Voicy, leur aureille est incirconcise, & ne peuuent entendre. Voicy la parolle du Seigneur qui leur est faite en opprobre, & n'y prennent point plaisir. Pour tant suis-ie plein de la fureur du Seigneur, & suis las de la contenir: Ie la respandray sus les enfans par la rue, & ensemble sus l'assemblée des iuuenceaux. Car l'homme sera prins auec la femme, & l'ancien auec celuy qui est* plein de iours. Et leurs maisons *C. fort vieil.
seront transferées aux estrangers: aussi les champs & les femmes pareillement: car i'estendray ma main sus les habitans de la terre, dit le SEIGNEVR. *Car vrayement Sou. S. d.
depuis le plus petit iusqu'au plus grand, Isa. 5. 6. d.
chacun s'addonne à auarice: & tant le Pro- D
phete, comme le sacrificateur, tous font faulsete'. Iceux ont guery la desolation de la fille de mon peuple à la legiere, disans: Paix, paix, & n'y auoit point de paix. A sauoir s'ilz ont este' confuz d'auoir fait abomination? Mesmes ilz n'en ont point eu de honte, & n'ont sceu auoir vergogne.
Pour laquelle choses ilz cherront entre les tresbuchans: ilz tomberont au temps que ie les visiteray, dit le SEIGNEVR.
Le Seigneur dit ainsi: Tenez-vous sus les voyes & regardez, & interroguez des anciens sentiers, & quelle est la bonne voye: à fin que cheminiez en icelle, & que trouuiez soulas pour voz ames. Et ilz ont respondu: Matt. 11. d.
Nous n'irons point. Aussi i'establis sus vous des guettes à fin que vous entendissiez le son de la trompette. Et ilz dirent: Nous n'y entendrons point. Pourtant vous

au peuple à cause de l'auarice des sacrificateurs.

gens, escoutez: & toy congregation, cognoys ce qui est entre eux. Escoute terre. Voicy, ie feray venir malheur sus ce peuple icy, à sauoir le fruit de leurs pensées: pource qu'ilz n'ont pas escouté mes parolles, & ont reietté ma loy. *Quel besoing ay-ie que vous m'apportiez encens de Saba, & la bonne canne aromatique de terre loingtaine? Voz holocaustes ne me sont point à gré, & voz oblations ne me plaisent pas. Pource le SEIGNEVR dit ainsi: Voicy, ie mettray en ce peuple icy des ruines: & en icelles tresbucheront les peres & les filz ensemble, le voisin, & son prochain periront. Le Seigneur dit ainsi: Voicy vn peuple qui vient de la terre d'Aquilon, & vne gent grande s'esleuera des costez de la terre. Ilz empogneront l'arc & l'escu: ilz sont cruelz, & n'auront point de compassion. Leur voix sonnera comme la mer, & mõteront sus des cheuaux, appareillez comme l'homme à la bataille à l'encontre de toy fille de Zion. Nous auons ouy sa renõmée, & noz mains en sont affoiblies. Tribulation nous a saisy, & angoisse comme celle qui enfante. Ne sortez point aux champs, & ne cheminez point par la voye: car l'espée de l'ennemy & espouãntement est à l'enuiron.

G O toy fille de mon peuple ceintz toy de sac, & te veautre en la poudre. Prens sur toy lamentation, comme de l'enfant vnique, & pleur tresamer: car le destructeur viendra subitement sus nous. Ie t'ay miz [o Prophete] pour munition & forteresse entre mon peuple, à fin que tu cognoisse, & esprouue leur voye. Tous sont princes des traistres, cheminans frauduleusement, & sont comme ærain & fer, tous sont corrupteurs. Le soufflet est ars par le feu, le plomb est *demouré entier. Le fondeur a fondu en vain: dont les mauuais ne sont point extraitz. On les appellera, argent reprouué: car le Seigneur les a reprouuez.

*Aucuns, consumé.

CHAP. VII.

A LA parolle qui a esté donnée du Seigneur à Ieremie, disant: Tiens toy à la porte de la mison du Seigneur: & crie illec ceste parolle, & dis: Vous tous de Iuda, escoutez la parolle du Seigneur: vous qui entrez par ces portes, pour adorer le Seigneur. Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi: Faites voz voyes bonnes, & voz actes, & ie demoureray auec vous en ce lieu icy. N'ayez nulle fiance en vous mesmes sur parolles de mensonge, disans: C'est le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur. Mais faites voz voyes bon

B nes, & voz actes: & faites iugement entre l'homme & son prochain, & ne faites point tort à l'estrãger, à l'orphelin, & à la vefue: & ne respandez point en ce lieu icy, le sang innocent: & ne cheminez point apres les dieux estrãges, en vostre ruine: ie vous feray habiter en ce lieu icy, en la terre que i'ay donnée à voz peres, depuis vn siecle iusqu'à l'autre siecle. Voicy, vous auez confiance en vousmesmes sur parolles de mensonge, sans qu'il y ait proffit, faut-il desrober, occir, adulterer, iurer faulsement, faire encensement à Baal, & aller apres les autres dieux que vous ne cognoissez point? Toutesfois vous venez, & vous presentez deuant moy, en ceste maison icy, sus laquelle mon nom est inuoqué, & dites: Nous sommes deliurez, parquoy nous faisons toutes ces abominations. Ceste maison donc est elle faite C
la *cauerne des brigãs, sus laq̃lle mon nom est inuoqué deuant voz yeux? Et voicy moy mesme, ie l'ay veu, dit le Seigneur. Allez, ie vous prie en mon lieu en Silo, là ou i'ay colloqué mon nom du commencement: & regardez ce que ie luy ay fait, à cause de la malice de mon peuple Israel. Aussi maintenant pource que vous auez fait toutes ces œuures (dit le Seigneur) & que i'ay parlé à vous en me leuant du matin & parlementant, & n'auez point escouté: * ie vous ay appellé, & vous n'auez point respondu: ie feray à ceste maison, sus laquelle mon nom est inuoqué, & en laquelle vous auez confiance, & au lieu que ie vous ay donné, à vous, & à voz peres, comme i'ay fait à Silo: & vous ietteray arriere de ma face, cõme i'ay ietté tous voz D
freres, à sauoir toute la semẽce d'Ephraim.

Toy donc ne prie pas pour ce peuple icy: & ne prens point le cry pour eux, ne l'oraison: & ne soye pas intercesseur enuers moy: car ie ne t'exauceray pas. Ne vois-tu pas ce qu'ilz font es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem? Les filz recueillent du boys, & les peres allument le feu, & les femmes appreſtent la paste, pour faire des gasteaux à la *Royne du ciel, & pour faire perfusions aux dieux estranges, à fin de m'esmouuoir à courroux. Me prouoquent-ilz à courroux, dit le SEIGNEVR? & non plustost eux mesme, en confusion de leurs faces. Pourtant ainsi dit le Seigneur: Voicy mon ire, & ma fureur qui est escoulée contre ce lieu icy: sus les hommes & sus les bestes, sus les arbres des champs, & sus les fruitz, de la terre: elle sera allumée, & ne sera pas esteinte. Ainsi dit le Seigneur des armées, le DIEV d'Israel. Adiouſtez voz holo E
caustes auec voz sacrifices, & mangez la chair: car ie n'ay point parlé auec voz peres, & ne leur commanday pas au iour que ie les feis sortir hors du pays d'Egypte, quãt aux holocaustes, & sacrifices: mais voicy que ie leur commanday, disant: Escoutes ma

voix

Isa.1.d.

Mat.21.b. Marc.11.c. Luc.19.g.

Pro.1.c. Isa.65.b.

Sou.14.b. *Il entẽd les lignées d'Israel, le regne duquel fut diuisé, & esclaué à Ieroboam Euphratiẽ 1. Roys 11.

Sou.44.c

voix,& ie ſeray voſtre Dieu, & vous ſerez mon peuple:& cheminerez en toute la voye que ie vous ay ordõne':à fin qu'il vous ſoit bien. Mais ilz ne l'ont pas ouy,& n'ont pas encline' leur aureille:mais ilz ont chemine' en leurs conſeilz, & aux entrepriſes de leur mauuais cueur, & ſe ſont tournez en arriere,& non point en auant,depuis le iour que
F leurs peres ſont ſortis hors de la terre d'Egypte,iuſqu'à ce iour. Et vous ay enuoye' tous mes ſeruiteurs les Prophetes chaſcun iour,en ſollicitant,& enuoyant:mais ilz ne m'ont pas ouy,& n'ont pas encline' leur aureille:ains ont endurcy leur col: & ont pis fait que leurs peres. Donc tu leur diras toutes ces parolles icy:mais ilz ne t'eſcouterõt pas:auſsi tu les appelleras,& ne reſpondrõt point à toy. Mais tu leur diras: Voicy la gẽt qui n'a pas ouy la voix de ſon Seigneur ſon Dieu,& n'a pas receu la diſcipline. La foy eſt perie,& eſt oſtée de leur bouche.

Tondz ta perrucque[o Ieruſalem,] & la iette au loing,& eſleue la cõplainte ſus les hautz lieux,car le Seigneur a reprouue',& delaiſſe la generatiõ de ſon courroux:pour ce que les enfans de Iuda ont fait mal deuant mes yeux,dit le Seigneur. Ilz ont mis leurs abominations en la maiſon,ſus laquel le mon nom eſt inuoque' pour la ſouiller: &
G ont edifie' des hautz lieux à Topheth, qui ſont en la vallée du filz d'Henon:pour bruſler leurs filz & leurs filles au feu, ce que ie n'ay pas commande',& n'eſt point entre' en mon cueur. Pourtant,voicy les iours qui viennẽt(dit le Seigneur)qu'elle ne ſera plus appellée Topheth,ne la vallée du filz d'Hẽnon:mais la vallée d'occiſion,& ſeront enſeueilis en Topheth, pource qu'il n'y aura point d'autre lieu. Et ſera la charogne de ce peuple icy,en viande aux oyſeaux du ciel,& aux beſtes de la terre:& n'y aura perſone qui les effarouche. *Auſsi ie feray ceſſer des citez de Iuda,& des rues de Ieruſalem, la voix de ioye,& la voix de lieſſe, la voix de l'eſpoux,& la voix de l'eſpouſe. Car la terre ſera en deſolation.

* C'eſt ſur laquelle il eſt courroucé.

* C'eſt,ne l'ay point penſé.

Ezech.26. c.

CHAP. VIII.

A EN ce tẽps la, dit le Seigneur: on iettera hors les os du Roy de Iuda,& les os de ſes princes, les os des ſacrificateurs, & les os des Prophetes,& les os des habitans de Ieruſalem,hors de leurs ſepulcres:& les eſtẽdront au ſoleil,& à la lune,& à tout l'exercite du ciel qu'ilz ont ayme', & auſquelz ilz ont ſeruy,& apres leſquelz ilz ont chemine' leſquelz ilz ont cerche',leſquelz ilz ont adore'. Ilz ne ſeront pas recueillis ne enſeuelis: mais ſeront comme fien ſus la face de la terre. Et ſera la mort plus toſt eluë,que la vie de tous les demourans qui ſeront reſtez de ceſte meſchante race par tous les lieux ou i'auray pouſſe' ſes demourans, dit le Seigneur des armées. Et leur diras:Le Sei- B
gneur dit ainſi:Celuy qui eſt cheut ne ſe releue il point?ou celuy qui ſ'eſt deſtourne',ne ſe retourne il point? Pourquoy donc ſ'eſt deſtourne' ce peuple icy en Ieruſalẽ par vn deſbauchement perpetuel? Il ont adhere' à trõperie, & ne ſe ſont pas voulu retourner. I'ay eſcoute',& ay ouy:mais nul ne dit rien de bien. Il n'y a nul qui ſe repẽte de ſon mal, diſant: Qu'ay-ie fait?Tous ſe ſont tournez à leurs cours,comme le cheual qui roydemẽt ſe fourre à la bataille. La Cigogne meſ C
me qui eſt au ciel, a cogneu ſa ſaiſon: la Tourterelle,& l'Arondelle,& la Grue ont prins garde au temps de leur venue: mais mon peuple n'a pas cogneu le iugement du Seigneur. Comment dites vous: nous ſommes les ſages,& la loy du Seigneur eſt auec nous? Vrayement c'eſt en vain que la plume eſt taillée:c'eſt en vain qu'il y a ſcribe,les ſages ſont cõfus,ilz ſont eſpouãntez & prins. Car ilz ont reiette' la parolle du Seigneur: & que leur[proffitera]la ſageſſe? Pourtant ie donneray leurs femmes aux eſtrangers,& les champs à ceux qui les poſſederõt. *Car depuis le plus petit iuſqu'au plus D
grand,tous ſ'appliquent à l'auarice, & tant le Prophete comme le ſacrificateur, tous font faulſete'. Ilz ont guary la deſolation de la fille de mon peuple à la legiere,diſans: Paix,paix,mais il n'y auoit point de paix. Aſauoir ſ'ilz ont eſte' cõfus:d'auoir fait abomination. Meſmes ilz n'ont point eſte' honteux, & n'ont ſceu auoir vergogne. Pourtant cherront ilz entre les treſbuchãs: ilz tomberont au temps de leur viſitation, E
dit le Seigneur. Ie les aſſembleray, dit le Seigneur. Il n'y a nulle grappe es vignes, & au figuier n'y a nulles figues:la fueille eſt flaitrie:& ce que ie leur ay donne', on leur tranſportera. Pourquoy ſurſoyons nous? aſſemblez vous,à fin que nous entrions es fortes citez,& ſerons là à requoy:car le Seigneur noſtre Dieu nous a fait tenir quoy, & nous a donne' à boire de l'eauë de fiel: pource que nous auons peche' contre le Sei F
gneur.*Nous auons attendu la paix, & n'y auoit point de biẽ:& le temps de medecine, & voicy troublement. Le ronflement de ſes cheuaux a eſte' ouy de Dan:& toute la terre a eſte' eſmeuë de la voix du henniſſement des[cheuaux]magnifiques. Ilz ſont venus,& ont deuore' la terre,& le contenu d'icelle:la cite',& ceux qui habitent en icelle. Car voicy ie vous enuoyeray des ſerpens baſilicz, contre leſquelz rien ne vaut l'en- G
chantement:& vous mordront, dit le Seigneur:Ie me vouloye reconforter contre la

Sus. 6. c. Iſai. 59 b.

Soubz. 14. d.

douleur:mais mon cueur est doulereux en moy. Voicy la voix du cry, de la fille de mõ peuple, pour [ceux qui viennent] de terre lo ingtaine: Si le Seigneur n'est point en Ziõ, ou si son Roy n'est point en icelle? Pourquoy donc m'ont ilz esmeu à courroux par leurs images taillées, & par les vanitez estranges? La moisson est passée, l'este' est finy, & ne sommes pas sauuez. Ie suis desconforte' & contriste', pour le desconfort de la fille de mon peuple: estonnement m'a saisy. N'est il pas de triacle en Galaad, ou n'y a-il là nul medecin? Pourquoy dõc n'a recouuert la sante' la fille de mon peuple? CHAP. IX.

A O Si i'auoye ma teste [pleine] d'eauë & q̃ mes yeux fussent vne veine de larmes: à fin de plourer iour & nuit les occis de la fille de mon peuple? O si i'auoye vn logis de voyagers au desert: à fin d'abandonner mon peuple, & m'en aller arriere d'eux: car ilz sont tous adulteres, & cõpagnies de desloyaux. Ilz estendent leur langue comme leur arc à mensonge, & ilz sont puissans en la terre, mais non point par loyaute': pource qu'ilz sont sortis de mal en mal, & ne m'ont

B pas cogneu, dit le Seigneur: Qu'vn chascun se garde de son prochain, & ne vous fiez point en nul frere: car tout frere vse de trõperie, & tout amy chemine fraudeleusemẽt: & vn chascun deçoit son amy, & ne parle pas en verite'. Car ilz ont enseigne' leur langue à parler mensonge: & ont prins peine de faire iniustement. Ton habitation [o Prophete] est au milieu des trompeurs: ilz ont refuse' de me cognoistre pour la trom-

C perie, dit le Seigneur. Pourtant le Seigneur des armées dit ainsi: Voicy ie les fondray ensemble, & les esprouueray. Car autremẽt que feroye-ie, pour la fille de mon peuple?

Pse. 28. b. *Leur langue est vn traict" naurant: elle profere fraude. Chascun parle en sa bouche de paix auec son prochain: mais dedans soy il met ses embusches. Ne feroy-ie point visitation sus telles choses, dit le Seigneur: ou mon ame ne se vengeroit elle point, sus la gent qui est telle? Ie leueray pleur & gemissemens sus les montagnes, & complainte sus les plaisans lieux du desert: pource qu'ilz sont gastez, de ce qu'il n'y a hõme qui y passe, & n'y oit on point la voix des troppeaux

" Ou, agu, attinté.

D Tant les oyseaux du ciel, comme les bestes de la terre se sont remuez, & s'en sont allez. Et mettray Ierusalem, comme monceaux, & retraite des Dragons: & donneray les citez de Iuda en desolation, sans ce qu'il y ayt au

Hose. 14 d cun habitant. *Celuy qui est homme sage, il entẽdra cecy, & celuy auquel a parle' la bouche du Seigneur l'annoncera. Pourquoy est la terre perie & gastée, cõme vn desert, sans ce que nul y passe? Et le Seigneur a dit: Pource qu'ilz ont delaisse' ma loy, que leur ay propose' deuãt eux, & n'ont pas ouy ma voix, & n'ont pas chemine' en icelle: mais s'en sont allez apres les entreprises de leur cueur, & apres les Baalim, ce q̃lz ont aprins de leurs peres. Pourtant le Seigneur des E exercites le Dieu d'Israel dit ainsi: *Voicy ie donneray l'aloyne à menger à ce peuple icy, & leur donneray eauë de fiel pour boire, & les disperseray entre les gentilz, que eux ne leurs peres n'ont pas cogneu: & enuoyeray apres eux l'espée, tant que ie les auray consumez. Ainsi dit le Seigneur des exercites: Cõsiderez ce, & appellez les pleureresses, qu'elles viennent, & enuoyez vers celles qui sont sages, & qu'elles viennent & se hastent, & qu'elles esleuent sus nous lamẽtation. A fin que noz yeux iettent larmes, & que noz paupieres distillent l'eauë: car la voix de lamentation est ouye de Zion. Cõ F ment sommes nous gastez, & fort confus? Pource que nous auons delaisse' la terre: & pource que noz tabernacles nous iettent hors. Parquoy vous femmes, oyez la parolle du Seigneur, & vostre aureille reçoiue le dit de sa bouche: & enseignez voz filles à lamenter, & vne chascune sa prochaine à faire regret: car la mort est montée par noz fenestres, elle est entrée en noz palays, pour exterminer les enfans des rues, & les iuuenceaux des places. Parle, Le Seigneur dit G ainsi: Les corps mortz des hommes cherront, comme la fiente parmy les champs, & comme la pongnée d'espicz apres le moissonneur, que nul ne recuille. Le SEIGNEVR dit ainsi: *Que le sage ne se glorifie pas en sa sapiẽce, & que le fort ne se glorifie pas en sa force: que le riche ne prenne pas sa gloire en ses richesses, mais celuy qui se glorifie, qu'il se glorifie en ce, qu'il me scait & cognoit. C'est que ie suis le Seigneur, qui fais grace & iugement, & iustice en la terre: car en ces choses ie prens mon plaisir, dit le Seigneur: Voicy, les iours qui viennent (dit le Seigneur) que ie visiteray tout circoncis qui a le prepuce, sus Egypte, & sus Iuda, & sus Edom, & sus les filz d'Amon, & sus Moab, & sus tous ceux qui sont es fins des coings qui habitent au desert: car tous les gentilz ont le prepuce, & toute la maison d'Israel a le prepuce de cueur.

Soubz. 23. c.

1. Cor. 1. g. 2 Cor. 10. d.

CHAP. X.

A VOus maison d'Israel, escoutez la parolle que le Seigneur a profere' sus vous. Le SEIGNEVR dit ainsi: Ne vueillez apprendre les voyes des gentilz, & ne craignez point les signes du ciel, comme les gentilz craignent d'iceux: car les ordõnances des peuples sont vaines. Car quelcun coppe le bois en la forest auec la hache

pour

pour estre œuure de main d'ouurier, & l'a aorne' d'or & d'argẽt, & l'a fait tenir auec des cloux & le marteau, à fin qu'elle ne se desioigne point. Ilz sont roides comme la palme: ilz sont faitz cõmevn image formée, & ne parlent point: ilz sont portez, pource qu'ilz ne peuuent marcher. Parquoy ne les craignez point, car ilz ne font point demal: & aussi il n'est point en eux de bien faire.

B O Seigneur il n'est nul semblable à toy: tu es grand, & ton nom est grand en force?
Apoc.15.b * O Roy des peuples, qui ne te craindra? Car à toy appartient la magnificence. Car entre tous les sages des gentilz: & en tous leurs royaumes, il n'est nul semblable à toy. Neãtmoins en ce seul poinct ilz se sont abrutiz & font follemẽt, que le bois est instruction de vanitez. L'argẽt estẽdu est apporte' de Tharsis, & l'or d'Ophaz est pour l'œuure de l'ouurier, & les mains du fõdeur, & le hyacinte, & l'escarlate est sõ vestemẽt. Toutes ses choses sõt l'ouurage des sages. Mais le Seigneur est le Dieu de verite'. C'est le Dieu de vie, & le Roy eternel. La terre sera esmeuë par son indignation: & les gentz ne pourrõt soustenir sa fureur. *Vous leur direz ainsi: Les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre, iceux periront de la terre, & de dessoubz le ciel. Celuy qui a fait la terre par sa vertu, & a disposé le monde par sa sapience, & a estẽdu les cieux par sa prudence: q̃ par sa voix, dõne' le bruit des eauës au ciel, & fait monter les exaltations du bout de la terre. *Il fait tourner les esclers en pluye: & fait sortir le vent hors de ses thresors. Tout homme est abesty par science: tout fondeur est confus par l'image: car sa fonte est faulsete', & n'y a point d'esprit en icelle. Ce sont choses vaines, & ouurage d'abuz. Ilz periront au temps de leur visitatiõ. La partie de Iacob n'est point semblable à eux. Mais c'est le createur de toutes choses: & Israel est la verge de son heritage. Le nom duq̃l est le Seigneur des armées. Toy qui habite en lieu garny assemble tes marchãdises de la terre, car le Seigneur dit ainsi: Voicy, à ceste fois ie ietteray cõme de la fonde les habitãs de la terre: & les tormẽteray tellemẽt qu'ilz le trouuerõt ainsi. Malheur sus moy, à cause de ma ruyne, & de ma doloreuse playe. Et i'ay dit: Toutesfois c'est
D ma playe. Et ie la porteray. Mon tabernacle est gaste': tous mes cordeaux sont rompuz. Mes enfans sont sortis arriere de moy, & ne sont plus. Il n'y a plus persone qui estende ma tente & qui dresse mes courtines, car les pasteurs sont abrutiz, & n'ont pas cerche' le Seigneur: pourtant ilz ne se sont point porte' sagement, & tous leurs parcs ont este' espars. Voicy la voix de la re nõmmée qui est venue, & grand bruit, de la terre d'Aquilon: pour mettre les citez de Iuda en desolation, & en retraite des dragõs.

Seigneur, ie cognois que la voye de l'hõme n'est pas en [sa puissance,] & n'est pas en l'hõme de cheminer, & d'addresser ses pas. Pseau. 6.a.
*O Seigneur corrige moy, toutesfois par raison, non pas en ton ire: que par aduenture tu ne me reduyse à neant. Respandz ta fureur sus les gentz qui ne t'ont pas cogneu, & sus les familles qui n'ont point inuoque' ton nom: *car ilz ont mãge' Iacob, & l'ont deuore', ilz l'ont consume' & gaste' son habitacle. Pseau. 78.b.

CHAP. XI.

LA parolle qui fut donnée de par le Seigneur à Ieremie, disant: Escoutez les parolles de ceste alliance, à fin que vous parliez aux hommes de Iuda, & aux habitans de Ierusalem: & leur dis: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Maudit soit l'homme qui n'escoutera pas les parolles de ceste alliance, que i'ay commande' à voz peres, au iour que ie les tiray hors de la terre d'Egypte, de la fornaise de fer, disant: Escoutez ma voix, & faites selon toutes les choses que ie vous ay cõmande': & vous serez mon peuple, & moy ie seray vostre Dieu: à fin que ie conferme le iurement que i'ay iure' à voz peres, de leur donner la terre affluente de laict & de miel: comme [il appert] en ce iour. Et ie respondis, & dis: Ainsi soit Seigneur. Lors le Seigneur me dit: B
Crie toutes ses parolles es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem, disant: Escoutez les parolles de ceste alliance, & les faites: car i'ay proteste' à voz peres, au iour que ie les ay fait monter du pays d'Egypte, iusqu'à ce iour icy en sollicitant & admonnestant, disant: Escoutez ma voix, mais ilz ne l'ont pas ouy: & n'ont pas preste' leurs aureilles, mais s'en sont allez vn chacun en l'entreprise de son mauuais cueur. Et ay fait venir sus eux toutes les parolles de ceste alliance, que ie leur auoye commande' de faire & ne l'auoyẽt pas fait. Et le Seigneur me dit: Il se trouue vne cõiuration es hõmes de Iuda, & aux habitans de Ierusalẽ. Ilz sont retournez aux iniquitez de leurs premiers peres, lesquelz n'ont pas voulu ouyr mes parolles. Pourtãt aussi sont ilz allez apres les autres dieux pour seruir à iceux. La maison d'Israel & la maison de Iuda ont enfraint mon alliance, que i'auoye accordée auec C
leurs peres. Pour laquelle chose le Seigneur dit ainsi: Voicy ie feray venir les maux sus eux, desquelz ne pourront sortir: ilz crieront à moy, mais ie ne les exauceray point. Et les citez de Iuda & les habitans de Ierusalem s'en iront, & crieront aux dieux ausquelz ilz font leurs encensemens,

*Ce vers. est est escrit en Chaldée pour demõstrer par les Iuifz aux gẽtilz de Chaldée, leur confusion. Pseau. 135. b.

mais ilz ne les sauueront pas au temps de leur aduersite'. * Car o Iuda tu auois autant de dieux que de citez: ausi toy Ierusalem tu as mis les autelz de cõfusion selon le nombre des rues, à sauoir les autelz pour faire perfums à Baal. Toy donc, ne prie pas pour ce peuple icy, & ne prens point le cry pour eux, ne l'oraison: car ie n'exauceray pas au temps qu'ilz crieront à moy, pour leur aduersite'. A quel propos mon bien ayme' habiteroit il en ma maison, veu qu'ilz font abomination en plusieurs[a]. Et la chair du sanctuaire est transportée[a] de toy: & encore quand tu fais mal, lors tu t'esiouis.

Le Seigneur auoit appelle' ton nom Oliue fueillue, belle, fructueuse, & plaisante. Mais auecvoix de grand tumulte, on a allume' le feu en icelle, & ses rameaux ont este' rõpuz. Car le Seigneur des batailles qui t'a plante', a prononce' le mal cõtre toy, à cause de la malice de la maison d'Israel & de la maisõ de Iuda, qu'ilz ont fait à eux mesmes, pour me prouoquer, en faisant perfum à Baal. Et toy Seigneur, me l'as donne' à cognoistre, & l'ay cogneu: Lors tu m'as mani feste' leurs actes. Mais i'ay este' cõme vn agneau & cõme vn bœuf qui est mene' à l'occision. Et n'ay point sceu qu'ilz auoyẽt pense' cõtre moy entreprinses [disans.] Corrõpons son pain par[a] bois, & l'exterminõs de la terre des viuans: & qu'il ne soit plus memoire de son nom. * Mais toy o Seigneur des exercites qui es iuste iuge, & esprouue les reins & le cueur: que ie voye tavẽgeãce d'eux: car ie t'ay reuele' ma cause. Pourtãt le Seigneur dit ainsi aux hõmes d'Anathoth qui quierẽt ton ame, & disent: Tu ne prophetizeras plus au nom du Seigneur, & tu ne mourras point par noz mains. Pour ceste chose le Seigneur des armées dit ainsi: Voicy, ie feray visitation sus eux. Les iouuenceaux mourront par l'espée: leurs filz & leurs filles mourront par famine: & n'y aura en eux nulz demourans. Car ie feray venir le mal sus les hommes d'Anathoth, l'an de leur visitation.

CHAP XII.

SEigneur, si ie dispute auec toy, tues iuste: mais toutesfois, que ie parle de iugemẽt auec toy. Pourquoy prospere la voye des meschans, & sont si ayses tous ceux qui font desloyaumẽt? Tu les as plantez, & ont produit racines: ilz proffitẽt, & font fruit. Tu es ps de leur bouche, mais es loing de leurs reins. Et toy Seigneur, tu m'as cogneu: tu m'as veu, & as esprouue' mon cueur enuers toy. Trayne les cõme brebis à l'occision, & les prepare au iour de la tuerie. Iusqu'à quand lamentera la terre, & se seichera l'herbe de tous champs, à cause de la malice des habitãs qui sont en elle? Les bestes sont consumées, & les oyseaux, pource qu'ilz ont dit: il ne verra pas nostre derniere fin. Si tu as couru auec les piedtõs & t'ont lasse', cõmẽt te fourreras tu auec les cheuaux? Et si tu pẽsoys estre asseure' en la terre de paix, que feras-tu en l'enfleure du Iordain. Car ausi tes freres, & la maison de ton pere, ont fait infidelemẽt cõtre toy, & ont crie' pleinemẽt aps toy: mais ne les crois pas, ia soit qu'ilz te parlent de bien. I'ay delaisse' ma maison, i'ay abãdonne' mõ heritage. I'ay dõne' ce qui estoit bien ayme' de mon ame en la main de ses ennemis: mon heritage m'a este' cõme le lion en la foreſt. Il a dõne' sa voix contre moy, pourtant l'ay ie hay. Mon heritage me sera il comme la volaille de diuerse couleur? les volailles sont elles à l'enuiron d'iceluy? Venez, assemblez vous tous animaux des chãps: venez pour la deuorer. Plusieurs pasteurs ont gaste' ma vigne: ilz ont foulle' mõ partage. Ilz ont mis ma portion qui estoit desirable, cõme vn desert desole': ilz l'ont mis en desolation, & elle desolée a lamẽte' vers moy. Ainsi toute la terre a este' gastée, pource qu'il n'y a nul qui la prenne à cueur. Les dissipateurs de la terre sont venus sus toutes hautes places qui sont au desert: car le glaiue du Seigneur deuorera depuis vn bout de la terre iusqu'à l'autre. Il n'est point de paix à toute chair. Ilz ont semé du froment, & moissonneront des espines: ilz ont obtenu l'heritage, & n'y proffiterõt rien. Vous serez confus de voz reuenuz, par l'ẽbrasement de l'ire du Seigneur.

Le Seigneur dit ainsi, cõtre tous mes mauuais voisins qui touchẽt mon heritage, que[a] i'ay herite', à sauoir mon peuple Israel: Voicy, ie les tireray hors de leur terre: & tireray la maison de Iuda hors du milieu d'eux. Et quand ie les auray tirez hors, ie me rapaiseray, & auray cõpasion d'eux, & les feray retourner vn chacũ à son heritage, & vn chacun en sa terre. Et s'il aduient qu'ilz ayẽt aprins les voyes de mon peuple: à fin qu'ilz iurẽt en mõ nom, à sauoir viue le Seigneur, ainsi qu'ilz ont enseigne' mõ peuple de iurer en Baal: ilz seront edifiez au milieu de mon peuple: mais s'ilz n'obeissent point, i'arracheray telle gẽt, l'ostãt & perdant, dit le Seigneur.

CHAP. XIII.

LE Seigneur me dit ainsi: Va, & achette toy vne ceinture de lin, & la mettras sus tes reins: & ne la bouteras point en l'eauë. Ainsi i'achetay vne ceinture selon la parolle du Seigneur, & l'amis sur mes reins. Et la parolle du Seigneur me fut dõnée, pour la secõde fois, disãt: Prẽs la ceinture q̃ tu as achetée q̃ est sur tes reins: & te leue, & t'en vavers Euphrates: & la cache illec au pertuis d'une pierre.

sus. 2. f. 2 Roys 17. d.

[a] a sauoir, dieux.
[a] A sauoir, pour le seruice de Baal.

[a] A sauoir venimeux soubz 20 c.

A

Iob. 21. a. Habac. 1. c

B

C

D

[a] Aucuns, i'ay fait heriter à mon peuple Israel

D

A

pierre. Et m'en allay, & la muçay en Euphrates: ainſi que le Seigneur m'auoit commandé. Et aduint que pluſieurs iours aps, le Seigneur me dit: Leue toy, & t'en va en Euphrates, & reprens d'illec la ceinture que ie te cõmanday d'y mucer. Ainſi ie m'en allay en Euphrates: & fouis, ſi reprins la ceinture de là ou ie l'uoye mucée. Et voicy la ceinture qui eſtoit pourrie: tellement qu'elle n'eſtoit plus conuenable à choſe qui ſoit. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant. Le Seigneur dit ainſi: Ainſi feray-ie pourrir l'orgueil de Iuda, & le grand orgueil de
B Ieruſalem: car ce peuple eſt mauuais, qui ne veullẽt pas eſcouter mes parolles: & chemine̅t en la malice de leur cueur: & vont apres les dieux eſtrãgers, pour les ſeruir, & pour les adorer. Ilz ſerõt dõc cõme ceſte ceinture, qui n'eſt vtile à choſe q̃lcõque. Car cõme la ceinture eſt iointe ſus les reins de l'hõme, ainſi auoy-ie ioint à moy toute la maiſon d'Iſrael, & toute la maiſon de Iuda (dit le Seigneur) à fin qu'ilz me fuſſent pour peuple, pour nom, pour louãnge, & pour gloire: mais ilz n'ont pas ouy. Tu leur diras dõc ceſte parolle: Le Seigneur le Dieu d'Iſrael, dit ainſi: Toute bouteille ſera rẽplie de vin. Et ilz te diront: Ne ſauons nous pas bien que toute bouteille ſera rẽplie de vin? Mais tu leur diras: Le Seigneur dit ainſi: Voicy, ie rempliray tous les habitãs de ceſte terre, & les roys qui [de la lignée] de Dauid ſont aſsis ſus ſon throne, & les ſacrificateurs, & les prophetes, & tous les habitans de Ieruſalem, d'yurõgnerie: & les briſeray l'un contre l'autre: enſemble les peres & les filz, dit le Seigneur: Ie ne les eſpargneray point, ie n'en auray point pitié, ne compaſsion, que ie ne les deſtruyſe. Eſcoutez & entendez des aureilles, ne vous veuillez point eſleuer: car le Seigneur a parlé. Donnez gloire au Seigneur voſtre Dieu, deuãt q̃ les tenebres viẽnent, & auãt que voz piedz choppẽt aux mõtagnes tenebreuſes. Vous attendrez la lumiere, & il la mettra comme en l'ombre de mort, & la poſera en obſcurité. Que ſi vous n'oyez point telle choſe, mõ ame plorera en ſecret à cauſe de [voſtre] orgueil. * Et
Lamenta. 1.a. larmoyera mõ œil, & iettera larmes: pource que le troppeau du Seigneur eſt prins. Dis donc au roy & à la dame: Abbaiſſez vous & tenez vous bas: car voſtre couronne magnifique deſcẽdra de voſtre chef. Les citez de Midy ſont fermées, & n'y a nul qui les ouure. Toute Iuda eſt tranſportée, elle eſt vniuerſellement tranſportée. Leuez voz yeux & voyez ceux qui viẽnent d'Aquilon. Ou eſt ton parc qui t'a eſté donné, & ton noble bercail? Que diras-tu quãd on te viſitera? Car tu les as enſeigné contre toy pour capitaines ſus [ta] teſte. Les douleurs ne te prẽdront elles point, cõme la femme qui enfante? * Que ſi tu dis en ton cueur: Pourquoy me ſont aduenues telles choſes? Pour la multitude de ton iniquité tes pans ont eſté eſpanis, & tes talõs ont eſté esbrallez. L'Ethiopien peut-il muer ſa peau, ou le Leopard ſes taches? Tout ainſi pourrez vous bien faire vous qui eſtes apprins à mal faire. Ie les diſperſeray cõme l'eſteulle qui eſt trãſportée par le vent du deſert. C'eſt ton ſort, & la part de ta meſure de par moy (dit le Seigneur) pource que tu m'as oublié, & que tu as eu cõfiance en mẽſonge. Parquoy auſsi i'ay rebraſſé tes pans ſur ta face, à fin que ton infamete apparoiſſe, tes adulteres, & tes henniſſemẽs, & l'enormité de ta putrie ſus les mõtagnes, & au champ, & ay veu tes abominatiõs. Malediction ſus toy Ieruſalem: ne ſeras tu point nettoyée, pour quãd ſera ce? Sus. 30. d.

CHAP. XIIII.

LA parolle du Seigneur, qui fut dõnée à A
Ieremie touchãt de la cherté. Iudée a laméte, & ſes portes ſont deſolées: elles ont eſté contriſtées en la terre, & le cry de Ieruſalem eſt monté. Leurs magnifiques ont enuoyé les moindres d'entre eux à l'eauë, ilz ſont venus aux foſſes. Ilz n'ont point trouué d'eauë, & ſ'en ſont retournez leurs vaiſſeaux vuides. Ilz ont eſté cõfus & honteux, & ont couuert leurs chefz. Et pour la terre qui eſtoit gaſtée: car point n'y auoit de pluye en la terre. Les laboureurs ont eſté confus, & ont couuert leurs chefz. Car auſsi la biche à iette ſon faon au chãp, & l'a abandonné, pourtãt qu'il n'y auoit point d'herbe. Et les aſnes ſauuaiges ſe ſont tenus ſus les hautz lieux, & ont tiré l'air cõme dragõs: leurs yeux ſont deffaillis, pource qu'il n'y auoit pas d'herbe. O Seigneur, ſi noz B
iniquitez reſpondẽt cõtre nous, fais à cauſe de ton nom: car noz rebellions ſont en grãd nõbre, & auõs peché cõtre toy. Toy qui es l'attẽte d'Iſrael, & ſon ſauueur au tẽps de tribulation. Pourquoy dois tu eſtre en la terre cõme l'eſtrãger, & comme vn paſſant qui ſe deſtourne pour loger? Pourquoy ſerois tu cõme vn hõme vagãt, & cõme le fort, qui ne peut ſauuer? Mais Seigneur, tu es au milieu de nous, & ton nom eſt reclamé ſus nous: ne nous delaiſſe point. Le Seigneur dit ainſi à ce peuple icy, pourtãt qu'ilz ont ainſi voulu mouuoir leurs piedz, & ne les ont point retenuz, ilz n'ont point pleu au Seigneur. Mais maintenãt il aura recordation de leurs iniquitez, & viſitera leurs pechez. Et le Seigneur me dit: * Ne prie point pour
Sus. 7. c. ce peuple icy, en bien. Quãd ilz ieuſneront, ie n'exauceray pas leur cry: & quãd ilz offriront holocauſtes, & oblatiõs, ie ne les rece-

C uray pas: ains les consumeray par glaiue, & par famine, & par peste. Et ie dis: Aha Seigneur Dieu. Voicy les prophetes qui leur dient: Vous ne verrez point le glaiue, & la famine ne sera pas en vous: mais ie vous dõneray paix asseurée en ce lieu icy. Et le Seigneur me dit: Les prophetes prophetizẽt fausse- Soubz. 23 d. 27. c. & 29. b. tez en mõ nom. * Ie ne les ay pas enuoyé, & ne leur ay pas commandé, & n'ay point parlé à eux. Mais ilz vous prophetizẽt visiõ fausse, diuination, resuerie, & trõperie de leur cueur. Pourtãt dit ainsi le Seigneur touchãt les prophetes, qui prophetizẽt en mon nom, lesq̃lz toutesfois n'ay pas enuoyé, & disent: le glaiue & la famine ne sera pas en ceste terre. Ces prophetes serõt cõsumez par le glaiue & la famine: & aussi le peuple auq̃l ilz ont prophetizé, sera ietté es rues de Ierusalẽ pour la famine & l'espée: & n'y aura personne qui les enseueliſſe, tãt eux que leurs femmes, leurs filz & leurs filles: & respãdray sus eux leur mal. Dõc tu D leur diras ceste parolle. * Que mes yeux Lamẽ. 1. f soyẽt iettãs larmes nuit & iour, & qu'ilz ne se tiennent point quoy: car de grãde desolation est desolée la vierge fille de mon peuple & de fort doloreuse playe. Si ie sors aux chãps, voicy les occis à l'espée: & si i'entre en la cité, voicy les maladies de faim. Car aussi le prophete & le sacrificateur tracassent en la terre qu'ilz ne cognoissẽt point. As tu reboutẽ Iuda? ou si tõ ame a Zion en abominatiõ? Pourquoy dõc nous as-tu frappé, tellemẽt qu'il n'y a point de guarison? Nous auõs attẽdu la paix: & n'y a point de bien: & le tẽps de gueriſon, & voicy trouble mẽt. Seigneur nous cognoissons nostre mes- Sus. 8. c. chãceté, & l'iniquité de noz peres: car nous auons pechẽ cõtre toy. Ne [nous] aye pas en execration, à cause de ton nom, & n'abbatz point le siege de ta gloire: aye souuenance & ne rõptz point ton alliãce [faite] auec nous. Y a-il entre les dieux vains des gentilz qui facent plouuoir? & que les cieux rendẽt grosses gouttes? N'est-ce pas toy o Seigneur nostre Dieu. Or t'auons nous attendu: car tu as fait toutes ces choses.

CHAP. XV.

A ET le Seigneur me dit: Quand Moyse & Samuel se presenteroyent deuãt moy, si ne seroit pas mõ affectiõ à ce peuple icy. Iette les arriere de ma face, & qu'ilz sortent hors. Que s'ilz te disent: Ou sortirõs nous? Zach. 11. b tu leur diras: Ainsi dit le Seigneur: Ceux qui sont destinez à la mort, [voysent] à la mort: & ceux q̃ sont à l'espée, à l'espée: & ceux qui sont à la famine, à la famine: & ceux qui sõt à la captiuité, à la captiuité. Aussi ie visiteray sus eux des quatre especes (dit le Seigneur) Le glaiue pour occire, & les chiens pour trainer, & les volailles du ciel, & les bestes de la terre pour deuorer & dissiper: & les mettray en esbranlement par tous les 2. Roys. 24 a royaumes de la terre, à cause de * Manassé filz d'Hzecia Roy de Iuda: pour les choses B qu'il a fait en Ierusalem. O Ierusalem qui sera celuy vrayement qui aura pitié de toy? Ou qui se contristera pour toy? Ou qui ira prier pour ta paix? Tu m'as delaissé (dit le Seigneur) tu es allée arriere. Aussi i'estendray ma main sus toy, & te perdray. Ie suis faſché de tant t'espargner. Ie les disperseray auec l'esuentoir es " portes de la terre. " c'est) citez. l'ay priué & perdu mon peuple, & toutesfois ilz ne sõt pas retournez de leurs voyes. Ses veufues me sont en plus grand nombre que le sablon de la mer. I'ay amené sus la " selon le Grec, Chald. bẽ. de des ieunes. " mere des iuuẽceaux le destructeur à midy: i'ay fait ruyne subitement sus la cité, & estourdissemens. Celle qui en auoit enfanté sept a esté affoiblie: son ame est deffaillie. Le soleil luy est couché, quãd il estoit encore iour: elle a esté confuse, & honteuse. Et donneray ceux qui luy seront demourez à l'espée, deuant leurs ennemys, dit le Seigneur. O ma mere, malheur sus moy. C Pourquoy m'as-tu engendré homme de debat, homme de discorde de toute la terre? Ie n'ay pas presté à vsure, aussi personne ne m'a rien pſté à vsure. Et neãtmoins tous me maudissent. Le Seigneur dit: Ie te iure que tes demourãs [viendrõt] à bien, & feray venir " au deuãt de toy au tẽps d'aduersité & " a sauoir, pour te supplier. au tẽps de tribulation, l'ennemy. Le fer vsera il le fer d'Aquilon, & l'æraim? * Ie don- Deu. 32. c neray en pillage sans pris ta substance & tes threfors: & ce pour tous tes pechez, & en tous tes termes. Et te feray passer auec tes ennemis en la terre q̃ tu ne cognois point: car le feu est allumé en mon ire, & vous bruslera. O Seigneur tu le cognois, aye memoire de moy, & me visite, & me venge de ceux qui me persecutent. Ne m'oste point en la longue attẽte de ton ire. Cognois que i'ay souffert opprobre pour toy. Tes parol D les ont esté trouuées, & les ay mangées, & ta parolle m'a esté faite en ioye & lieſſe de mõ cueur: car tõ nom est reclamé sus moy, Seigneur Dieu des exercites. Ie ne me suis point assis au conseil des moqueurs, & ne me suis point gaudy: ains me suis assis seul à cause de ta main, pource que tu m'as remply de marrissement. Pourquoy est faite ma douleur perpetuelle, & ma playe sans espoir? Car elle a refusé d'estre guarie. Et si me seras cõe mẽsõger, & cõe eaues infideles. Pource le Seigneur dit ainsi. Si tu te cõuertis ie te feray retourner, à fin q̃ tu assiſte deuãt moy: & si tu separe la chose pcieuse de la vile, tu seras comme ma bouche.

Ilz se retourneront à toy, mais tu ne retourneras pas à eux. Et te donneray à ce peuple icy, comme muraille d'ærain & munie: & batailleront contre toy, mais ilz ne te vaincrõt pas: car ie suis auec toy pour te sauuer, & pour te deliurer, dit le Seigneur. Et te deliureray de la main des mauuais, & te racheteray de la main des hydeux. CHAP. XVI.

A AVsi la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Tu ne prendras point de fẽme. & n'auras filz ne filles en ce lieu icy. Car le Seigneur dit ainsi: Touchant des filz & des filles qui sont engendrez en ce lieu icy, & touchant leurs meres q̃ les ont enfantez, & touchant leurs peres qui les ont engẽdrez en ceste terre. Ilz mourront de maladies contagieuses: ilz ne serõt pas plourez, & ne seront pas enseuelis: mais ilz seront sus la face de la terre comme le fien, & seront cõsumez par glaiue, & par famine: & leur charogne sera viande aux oyseaux du ciel, & aux bestes de la terre. Car le Seigneur dit ainsi: Tu n'ẽtreras pas en la maisõ de dueil: & n'iras point pour plaindre, & ne t'esmoueras pas pour eux: car i'ay ostẽ ma paix de ce peuple icy (dit le Seigneur) semblablemẽt
B benignitẽ & compassion. Et mourront les grandz & les petis en ceste terre: ilz ne seront pas enseuelis &, ne fera on point de plaintif sus eux, & nul ne s'esgratignera, ne se rasera pour eux. Ilz ne briseront [pas le pain] pour ceux à cause de la lamentation, à fin que l'un console l'autre pour le mort, & ne luy donneront pas le boire du hanap de consolatiõ pour son pere, ou pour sa mere. N'entre pas en la maison de cõuiue pour t'assoir auec eux, pour manger ou pour boire. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi: Voicy, ie fay cesser de ce lieu icy, deuãt voz yeux, & en voz iours, la voix de ioye, & la voix de liesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse. Et quand tu auras annoncé à ce peuple icy toutes ces parolles: & qu'ilz te diront, pourquoy a le Seigneur prononcé tout ce grand mal icy sus nous? quelle est nostre iniquité, ou quel est nostre peché, que nous auons commis contre le Seigneur nostre Dieu? tu leur diras:
C *Pourtãt que voz peres m'ont delaissé (dit le Seigneur) & sont allez apres les autres dieux, & les ont seruy, & adoré, & m'ont abandonné, & n'ont pas garde ma loy.
Mais encore auez vous fait pis que voz peres. *Car voicy, vn chascun de vous chemine apres les inuentions de son cueur mauuais, à fin de ne m'ouyr pas. Ie vous dechasseray donc hors de ceste terre en vne terre que ne cognoissez pas vous ne voz peres: & illec vous seruirez iour & nuit aux dieux estranges, & ne vous y feray point de mise ricorde. *Pourtant voicy les iours viendront (dit le Seigneur) qu'on ne dira plus, le Seigneur vit, qui a fait mõter hors de la terre d'Egypte les enfans d'Israel: mais le Seigneur vit, qui a fait monter les enfans d'Israel de la terre d'Aquilon, & de toutes les terres ausquelles il les auoit chassez & les rameneray en leur terre, que i'ay donnée à leurs peres. Voicy i'enuoyeray plusieurs pescheurs (dit le Seigneur) à fin qu'ilz les peschent. Et apres ce, ie leur enuoyeray plu D sieurs veneurs qui les chasseront de toute montagne, & de toute montagnette, & des cauernes des rochers: car mes yeux sont sus toutes leurs voyes. Elles ne sont pas celées de ma face: aussi leur iniquité n'est point cachée de deuant mes yeux. Mais premierement leur rẽdray doubles iniquitez, & leurs pechez, pource qu'ilz ont souillé ma terre par les charognes de leurs ordures: & ont remply mon heritage de leurs habominations. O Seigneur tu es ma force, & ma puissance, & mon refuge au temps de tribulatiõ. Les gentz viendront à toy du bout de la terre, & diront: Vrayement noz peres ont heritẽ mensonge & vanité, esquelz n'y a nulle vtilité. L'homme fera il des dieux pour soy? Mais iceux ne sont pas dieux. Pourtant voicy, ie leur monstreray à ceste fois: ie leur mõstreray ma main, & ma force: & sauront que mon nom, est l'Eternel. CHAP. XVII. A

LE peché de Iuda est escrit du greffe de fer & ongle de Diamant, graué sus la table de leur cueur, & es cornes de leurs autelz. Si que leurs filz auront memoire de leurs autelz, & de leurs bois aupres des arbres fueillus es hautes montagnes. O ma montagne qui est aux champs, ie donneray ta substance & tous tes thresors en pillage: pour le peché de tes hautz lieux qui sont en tous tes quartiers. Et seras delaissée de ton heritage que ie t'ay donné: & te feray seruir à tes ennemis, en la terre que tu ne cognois point. Pource que vous auez allumé le feu en ma fureur, il bruslera à touſiours-mais. Ainsi dit le Seigneur: Maudit soit B l'homme qui se confie en l'homme, & qui met la chair pour son bras, & retire son cueur arriere du Seigneur. Car il sera comme la bruiere au desert, & ne verra pas quãd le bien sera venu: mais demourera au desert en seichereſſe, en terre salée & inhabitable. Beneit soit l'homme qui se confie au Seigneur: & duquel le Seigneur est la confiance. *Car il sera comme l'arbre qui est planté pres des eauës, & qui estend ses racines à humeur: & quand la chaleur viendra, elle ne s'en apperceura point. Et sa fueille sera verde, & ne sera pas soliciteuse en l'an de cherté, & ne cessera de faire fruit. Le cueur

soubz. b.

Pse. 1. b.

a selon le Grec soit qu'il ayt leu לחם לרחם pour pain, encore se peut pain supplier. Aucũs, frapperõt (des mains)

Sus. 5. c.

Sus. 7. f.

est deceuable & peruers plus que toutes choses: qui le cognoistra?* Ie suis le Seigneur qui sonde le cueur, & esprouue les reins: & qui donne à vn chascun selon sa voye, & selon le fruit de ses inuentiõs. Comme la perdrix couue[les œufz]qu'elle n'a point pondu, ainsi fait celuy qui assemble richesses, mais non point par raison. Il les laissera au milieu de ses iours, & sera trouué fol à la parfin. O Seigneur duquel le throne est glorieux, la hauteſſe des le commencement, le lieu de nostre sanctuaire, l'espoir d'Israel. Tous ceux qui te delaissent seront confus, & ceux qui s'en retirent seront escritz en la terre: pource qu'ilz ont delaissé la veine des eauës viues, qui est le Seigneur. O Seigneur guaris moy, & ie seray guary: sauue moy, & ie seray sauué: car tu es ma louánge. Voicy, ceux icy me disent: Ou est la parolle du Seigneur? Qu'elle vienne presentement. Mais ie ne me suis point trop aduancé pour estre pasteur apres toy: & n'ay point desiré le iour d'affliction, tu l'as cogneu. Et ce qui C est sorty de mes leures a esté droit deuant toy. Ne me sois point en peur: tu es mon esperance au iour d'aduersité. Ceux qui me persecutent soyent confus, & que ie ne soye point confuz: qu'ilz soyent estonnez, & que ie le soye point. Amene sus eux le iour d'aduersité, & les oppresse de double oppressiõ. Le Seigneur me dit ainsi: Va, & te tiens debout en la porte des enfans du peuple: par laquelle entrent les Roys de Iuda, & par la quelle ilz issent, & en toutes les portes de Ierusalem, & leur diras: Escoutez la parolle du Seigneur, vous Roys de Iuda, & vous tous de Iuda, & vous tous habitans de Ierusalem, qui entrez par ces portes icy. Le Seigneur dit ainsi: Prenez garde à voz ames, & ne portez nulz fardeaux au iour du repos: pour les apporter par les portes de Ierusalem, & ne boutez hors de voz maisons les fardeaux au iour du repos, & ne faites œuure quelle qui soit: mais sanctifiez le iour du repos, comme i'ay commandé à voz peres. D Mais ilz ne l'ont pas ouy, & n'ont pas encliné leur aureille: ains ont tenu royde leur col: à fin qu'ilz n'ouyssent, & qu'ilz ne receussent discipline. Il aduiendra donc si vous m'escoutez (dit le Seigneur) & que vous n'apportez nulz fardeaux par les portes de ceste cité au iour du repos, & si vous sanctifiez le iour du repos, tellement que ne faciez quelque œuure en iceluy: les Roys & les Princes entreront par les portes de ceste cité, assis sus le siege de Dauid, & mõtez sus chariotz & cheuaux, eux & leurs princes, les hommes de Iuda, & les habitans de Ierusalem: & sera ceste cité habitée à tousiours mais. On viendra des citez de Iuda, & du circuit de Ierusalem, & de la terre de Ben-iamin, & de la compagne, & des montagnes, & de midy: & apportera on holocauste, sacrifice, offerte, & encens: Ilz apporteront offrande de louänge en la maison du Seigneur. Mais si vous ne m'escoutez, pour sanctifier le iour du repos, & pour ne porter aucũ fardeau, & entrer par les portes de Ierusalem au iour du repos: i'allumeray le feu en ses portes, lequel cõsumera les palays de Ierusalem, & ne sera pas esteint.

1. Sam. 16. b. Psc. 7. c Apo. 2. f.

CHAP. XVIII.

LA parolle qui fut donnée du Seigneur A à Ieremie disant: Leue toy, & descendz en la maison d'un potier: & illec te feray ouyr mes parolles. Lors descẽdis en la maison du potier, & voicy il faisoit son œuure sus la rouë. Et le vaisseau qu'il faisoit d'argille qui estoit en sa main, fut gasté. Puis de rechief en feit d'iceluy vn autre vaisseau, cõme bon luy sembla de le faire. Lors la parolle du Seigneur me fut donnée. disant: O maison d'Israel ne vous pourray-ie faire comme ce potier icy, dit le Seigneur?* Voicy, comme l'argille est en la main du potier ainsi estes vous en ma main vous maison d'Israel. Ie parleray soubdainement à l'encontre de la nation, & contre le royaume, pour l'arracher, despecer, & destruire. Mais B si ceste nation se retourne de son mal, contre lequel i'ay parlé: ie me repentiray aussi du mal que i'auoye pensé de luy faire: & subitement parleray de la nation, & du royaume, pour l'edifier, & planter.* Si elle fait ce qui me desplait, & sans ouyr ma voix: ie me repẽtiray du bien que i'auoye pensé de luy faire. Or maintenant donc parle aux hõmes de Iuda, & aux habitans de Ierusalem, disant: Le Seigneur dit ainsi: Voicy, i'imagine contre vous le mal, & pense contre vous quelque chose.* Retournez vous donc vn chascun de sa mauuaise voye, & faites bonnes voz voyes, & voz actes. Et ilz respondirent: Il n'y a plus d'espoir, parquoy nous suyurons noz pensées, & ferons chascun les entrepriſes de nostre cueur mauuais. Pourtant dit le Seigneur ainsi: Demandez main tenant aux gentilz: Qui a ouy telles choses C terribles, que la vierge d'Israel a fait chose enorme? Aucun delaissera il la neige du Liban[venant]de la pierre du champ? ou abandonnera on les eauës qui sourdent froides & qui coullent? Pource que mon peuple m'a mis en oubly, & encensent en vain: & que [leurs faux prophetes]les ont fait chopper en leur voye, de leurs sentiers anciens, à fin qu'ilz cheminent par les voyes & chemins qui ne sont point froyez.* A fin qu'ilz mettent leur terre en desolation, & en siblemẽt eternel: tellemẽt que quiconque passera par icelle

Isaie. 45. b. Ro. 9. c.

soubz. 1. b.

soubz. 25. b. & 35. c.

soubz. 19. c. 49. c. & 59. c.

icelle s'esmerueillera,& hoschera sa teste. Ie les disperceray deuant l'ennemy par le vent d'orient:ie leur verray le dos,& non pas la face,au iour de leur calamite'. Et ilz ont dit: Venez,& pensons quelques entreprisses contre Ieremie. Car aussi la loy ne perira pas du sacrificateur,ne le cõseil du sage,ne la parolle du Prophete. Venez, & le frappons de la lãgue,& n'escoutons point à
D tous ses propos. O Seigneur entendz à moy,& escoute la voix de ceux qui ont debat contre moy. Le mal sera-il rendu pour le bien?car ilz ont caue' vne fosse pour mon ame. Aye recordation que ie me suis tenu en ta presence: à fin de parler pour leur bien, & de destourner ta fureur arriere
Ps.105.a. d'eux. *Pourtant enuoye la famine à leurs enfans, & les traine par la violence de l'espée. Que leurs femmes soyent priuées [d'enfans] & vefues:& que leurs mariz soyent mis à mort. Que leurs iuuenceaux soyent frappez de l'espée en la bataille. Que le cry soit ouy de leurs maisons, quand tu feras venir sus eux subitement armée sur eux: car ilz ont fouy la fosse, pour me surprendre,& ont muce' des laqs à mes piedz. Mais o Seigneur tu cognois que tout leur conseil est contre moy à mort. Ne sois point propice à leur iniquite', & que leur peche' ne soit point efface' de deuant ta face. Mais soyent abbatuz en ta presence: besogne en eux au temps de ton ire.

CHAP. XIX.

A LE Seigneur me dit ainsi: Va, & achette vne bouteille de terre d'vn potier, [& aye auec toy]des anciẽs du peuple & des sacrificateurs : & sortiras à la vallée du filz d'Hennom, laquelle est aupres de l'entrée de la porte des *Testz:& prescheras illec les
*Selon le Grec & Ra. Salo. Aucũs,du soleil, ou orientalle paroles que ie te dis,& diras : Vous Roys de Iuda, & vous habitans de Ierusalem, escoutez la parolle du Seigneur. Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi, Voicy, ie feray venir mal sus ce lieu icy,tellement que quicõque l'orra ses aureilles corneront:pource qu'ilz m'ont delaisse', & ont fait ce lieu icy estrange:& ont fait encensemens en iceluy aux dieux estrangers, que eux ne leurs peres n'ont pas cogneu, ny les
B Roys de Iuda. Et ont remply ce lieu icy du sang des innocens, & ont edifie' les hautz lieux de Baal:pour bruler leurs filz au feu,en holocauste à Baal,que ie n'ay pas commande', & n'en ay point parle', & ne l'ay pas pense' en mon cueur. Pourtant voicy les iours qui viendrõt(dit le Seigneur) que ce lieu icy ne sera plus appelle' Topheth,ne la vallée du filz d'Hennom : mais vallée d'occision. Et annichileray le conseil de Iuda, & de Ierusalem en ce lieu icy, & les feray tomber,à l'espée en la presence de leurs ennemiz,& en la main de ceux qui Sus 7.g.
cerchent leur vie. Et donneray leur charogne à manger aux oyseaux du ciel,& aux C
Sus 18.c. bestes de la terre:&mettray ceste cite' en esbahissement & siblement, tellement que quiconque passera par icelle s'esbahira, & siffle ra sus toutes ses playes. Ie leur feray manger la chair de leurs filz & la chair de leurs filles:& vn chacun mangera la chair de son prochain durant le siege,& en l'angoisse en laquelle leurs ennemiz & ceux qui quierent leurs ames les enserreront. Tu briseras dõc la bouteille deuãt les yeux des hommes qui iront auec toy,&leur diras: Le Seigneur des armées dit ainsi. En ceste maniere briseray ie ce peuple icy & ceste cite',comme lon brise le vaisseau du potier,lequel ne peut plus estre refait. Et seront enseuelis en Topheth, D
pource qu'il n'y aura pas d'autre lieu pour enseuelir. Ainsi en feray-ie à ce lieu icy (dit le Seigneur) &à ses habitans: tellement que ie mettray ceste cite' comme Topheth. Les maisons de Ierusalem,& les maisons de Iuda seront souillées, comme le lieu de Topheth: * Ainsi sera à toutes les maisons, Sus 7.g.
sur les toictz desq̃lles ilz ont encense' à tout l'exercite du ciel,&ont offert perfusiõs aux dieux estrãges. Ieremie donc se partit de Topheth,là ou le Seigneur l'auoit enuoye' pour prophetizer:&se tint debout au paruis de la maison du Seigneur, & dit à tout le peuple: Le Seigneur des armées,le Dieu d'Israel dit ainsi: Voicy ie feray venir sus ceste cite',& sus toutes ses villes,tous les maux q̃ i'ay prononce' contre elle : pource qu'ilz ont endurcy leur col, pour ne point ouyr mes parolles.

CHAP. XX.

ADonc Phashur filz d'Emer sacrificateur, qui estoit constitue' gouuerneur A
en la maison du Seigneur,ouyt Ieremie,qui prophetizoit telles choses. Et Phashur frappa le Prophete Ieremie&l'enuoya en la "prison qui estoit en la haute porte de Ben-iamin pres la maison du SEIGNEVR. "Aucuns, cepz.
Et quand le lendemain fut venu Phashur tira Ieremie hors de la prison, & Ieremie luy dit: Le Seigneur n'a pas appelle' ton nom Phashur : mais l'a appelle' "Mahormisabib. Car le Seigneur dit ainsi : Voicy, "C.peur à lenuiron.
ie te feray auoir peur, toy & tous tes amiz, & tomberont à l'espée de tes ennemiz,& tes yeux le verront. Ie dõneray tous ceux de Iuda en la main du Roy de Babylone, lequel les transportera en Babylone,& les frappera à l'espée. Ie donneray toute la substance de ceste cite', & tout son labeur,& tout ce qu'elle a precieux: & donneray tous les thresors des Roys de Iuda en la main de ses ennemiz & les pille-

ront, & emporteront, & les meneront en Babylone. Aussi toy Phashur, & tous les habitans de ta maison vous irez en captiuité, & viendras en Babylone: & illec tu mourras, & seras illec enseuely, toy & tous tes amiz, ausquelz tu as prophetizé mensonge.

O Seigneur tu m'as suborné, & suis suborné: tu as esté plus fort que moy, & m'as vaincu. * Ie suis fait en derrision toute la iournée, & vn chacun se moque de moy: Depuis que i'ay parlé, ie crie outrage & C destruction. Parquoy la parolle du Seigneur m'est faite en opprobre, & en farserie toute la iournée. Dont ie dis: Ie ne feray plus memoire de luy, & ne parleray plus en son nom. Lors [la parolle d'iceluy] fut faite en mon cueur comme vn feu bruslant, enfermé en mes os: & ay deffailly & suis las d'endurer, tellement q̃ ie n'en puis plus. Car i'ay ouy le vitupere de plusieurs, & la crainte à l'enuiron, [disans:] Annõcez, & nous annoncerons. Tous mes gens familiers espient à ma ruyne, [disans: Voyons,] s'il pourra estre deceu, & q̃ nous le surmontions, & que nous facions vẽgeance de luy. Mais le Seigneur est auec moy cõme vn vaillant hõme d'armes: pourtant ceux qui me persecutent, cherront: & ne pourront rien, & seront fort confuz: car ilz n'ont pas esté bien aduisez. Leur opprobre eternel, iamais ne sera mis en oubly. * Et toy Seigneur des exercites, tu esprouue le iuste, & voys les reins & le D cueur: que ie voye vẽgeance d'eux estre par toy faite, car ie t'ay reuelé ma cause.

Pſe. 31. d.

Sou. 23. g. Sus. 11. d.

Châtez au Seigneur, louëz le Seigneur: car il a deliuré l'ame du poure de la main des mauuais. Maudit soit le iour auquel ie fus nay: le iour auquel ma mere m'enfanta ne soit pas beneit. Maudit soit l'hõe qui annonça à mon pere, disant: vn enfant masle t'est nay, & le resiouyt. C'est homme la soit cõme les citez que le Seigneur a subuerty, sans s'en repentir. Qu'il oye le cry du matin, & le brayment au temps de midy. Que ne m'as-tu mis à mort des la matrice, & que ma mere n'a esté mon sepulcre & sa matrice perpetuelle cõception? * Pourquoy suis-ie sorty de la matrice, pour veoir labeur, & douleur, & que mes iours ne sont consumez en confusion.

Iob. 3. d.

CHAP. XXI.

A LA parolle qui fut donnée du Seigneur à Ieremie, quand le Roy Zedecia luy enuoya Phashur filz de Melchia, & Sophonia sacrificateur filz de Maasia, disant: Interrogue maintenant le Seigneur pour nous: car Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone nous fait la guerre: si pauenture le Seigneur fera auec nous selon toutes ses merueilles, & qu'iceluy remonte arriere de nous. Et Ieremie leur dit: Vous direz ainsi à Zedecia: Ainsi dit le Seigneur le Dieu d'Israel: Voicy ie feray retourner les instrumẽs de guerre qui sont en voz mains, & par lesq̃lz vous batailliez contre le Roy de Babylone, & contre les Chaldéens qui vous ont assiegez hors des murailles, & les assembleray au milieu de ceste cité: & vous feray la guerre à main estendue, & en fort bras, en ire, en fureur, & en indignation grãde: & frapperay les habitans de ceste cité, les hõmes & les bestes, lesq̃lz mourront par grãde pestilẽce. Et apres ce (dit le Seigneur) ie donneray Zedecia le B Roy de Iuda, & ses seruiteurs, & le peuple, & ceux qui sont restez en ceste cité, de la peste, du glaiue, & de la famine, en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & en la main de leurs ennemiz, & en la main de ceux qui quierẽt leurs ames: & les frappera au trẽchant de l'espée, & ne leur pardõnera point, & n'espargnera rien, & n'aura pitié quelconque. Tu diras aussi à ce peuple icy: Le Seigneur dit ainsi: Voicy ie metz deuant vous, la voye de la vie, & la voye de mort. * Celuy C qui demourera en ceste cité, mourra de glaiue, & de famine, & de peste: mais celuy qui sortira hors, & qui s'en ira à refuge aux Chaldéens qui vous ont assiegez, il viura: & son ame sera a comme proye. Car i'ay mis ma face en mal sus ceste cité, & non pas en bien, dit le Seigneur: Elle sera liurée en la main du Roy de Babylone: & la bruslera par feu. [Et diras] à la maison du Roy de Iuda: Escoutez la parolle du Seigneur maison de Dauid. Le Seigneur dit ainsi. * Iugez au ma D tin iugement, & deliurez celuy qui est oppressé par la main de celuy qui luy fait tort: à fin que parauenture ma fureur ne sorte cõme le feu, qu'elle ne s'allume, & n'y ait nul qui l'esteingne, à cause de la malice de leurs inuentions. Voicy, i'en [ay] à toy b habitante de la vallée de la Pierre champestre, dit le Seigneur. Qui dites: qui descendra contre nous, & qui entrera en noz domiciles? Ie feray aussi visitation sus vous selon le fruit de voz inuentions, dit le Seigneur: Et allumeray le feu en la forest d'icelle: & consumera toutes choses àlentour d'elle.

Sou. 38. a.

a c. resch. pée.

Sou. 22. a.

b c. Ieruſalem.

CHAP. XXII.

LE Seigneur dit ainsi: Descendz en la maison du Roy de Iuda, & annõceras illec ceste parolle, & diras: Toy Roy de Iuda escoute la parolle du Seigneur: toy qui es assis sus le throne de Dauid, toy & tes seruiteurs, & ton peuple qui entrez par ces portes icy. Le Seigneur dit ainsi: Faites iugement & iustice, & deliurez celuy qui est oppressé de la main de celuy qui outrage, ne contristez point l'orphelin, l'estrãger, & la vefue: & ne faites point d'iniure, & ne respãdez

Sus 21. d.

dez point le sang innocent en ce lieu icy.
B Mais mettez en effect ceste parolle. Et entreront par les portes de ceste maison, les Roys, estans assiz au lieu de Dauid sur son throne, mõtez sus chariotz & cheuaux, eux, & leurs seruiteurs, & leur peuple. Que si vous n'escoutez ces parolles, i'ay iuré par moymesme (dit le Seigneur) que ceste maison sera deserte. Car le Seigneur dit ainsi, sus la maison du Roy de Iuda: Galaad tu m'es le chef du Liban. Vrayement ie te mettray en solitude, & en citez inhabitables. Ie prepareray contre toy les dissipateurs, vn chacun auec ses armures: lesquelz copperõt tes cedres exquis, & les ietteront au feu. Et
C plusieurs gens passeront par ceste cité, & vn
Deu 29.d 1.Ro.9.a. chacun dira à son prochain: Pourquoy a ainsi fait le Seigneur à ceste grande cité? Et ilz respondront: Pource qu'ilz ont delaissé l'alliance du Seigneur leur Dieu, & qu'ilz ont adoré les autres dieux, & ont seruy à iceux. Ne plourez point le mort, & ne soyez pas esmeuz pour luy: mais plourez celuy qui sort hors. Car il ne retournera plus, & ne verra plus la terre de sa natiuité. Car le Seigneur dit ainsi à Selum filz de Iosia Roy de Iuda, qui a regné pour Iosia son pere, qui est issu de ce lieu icy: Il ne retournera plus icy: mais il mourra au lieu, auquel
D il est transporté, & ne verra plus ceste terre.
Malheur sus celuy qui edifie sa maison par iniustice: & ses chambres, sans raison. Il abusera en vain de son prochain: & ne luy rendra point [le salaire de] son œuure. Lequel dit: ie m'edifieray vne large maison, & des chambres spacieuses: & estend ses fenestres, [& fait] le plancher de cedre, & les
*Anc. Sinople, ou Azur. sou. Ezech 23. peint de *vermillon. Regneras-tu pourtant que tu hantes entre les cedres? Ton pere n'a il pas mangé & beu, & fait iugement & iustice, & lors a prospéré? Il a iugé la cause de l'affligé & de l'indigent: & lors il a prospéré. Cela n'estoit il point me cognoistre? dit le Seigneur. Mais tes yeux & ton cueur ne sont sinon à ton auarice, & à respandre
E le sang innocent, & à faire iniure & oppression. Pourtãt le Seigneur dit ainsi à Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda: Ilz ne le plaindront pas, [disans:] Ha mon frere, ha ma sœur. On ne le plaindra point, [disant:] Ha Seigneur, & ha sa magnificence. Il sera enseuely de la sepulture d'vn asne trainé, & jetté outre les portes de Ierusalé. Monte au Liban, & crie: iette ta voix en Basan, & crie par les passages, que tous tes amoureux sont desconfortez. I'ay parlé à toy en ta felicité: mais tu as dit: Ie n'escouteray pas.
Telle est ta voye dez ton adolescence, que
F tu n'as point ouy ma voix. Le vent paistra tous tes pasteurs, & tes amoureux iront en captiuité. Et lors tu seras confuse, & seras honteuse de toute ta malice. Toy qui es assise au Liban, & fais ton nid aux cedres. O que tu seras gracieuse, quand les douleurs te viendront, & angoisse, comme de celle qui enfante? Ie suis viuant (dit le Seigneur) que quand *Conaia filz de Ioacim Roy de Iu- *Autrement Ioiacin
da seroit vn aneau en ma main dextre, si te tireray-ie hors de là. Et te donneray en la main de ceux qui quierent ton ame, & en la main de ceux dont tu as peur de leur face, & en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & en la main des Chaldéens. Et te transporteray, toy & ta mere qui t'a enfanté, en vne terre estrange, en laquelle n'auez point esté naiz, & illec mourrez. Et en la terre à laquelle ilz leuent leur affection, pour y retourner, ilz n'y retourneront
G point. Cest homme Conaia, est-ce pas vne image mesprisée & rompue, ou vn vaisseau, auq̃l nul ne prend plaisir? Pourquoy sont ilz transportez icy, & leur semence, & iettez en la terre qu'ilz ne cognoissent pas? O terre, terre, terre, escoute la parolle du Seigneur. Le Seigneur dit ainsi: Escritz ceste hõme icy destitué [d'enfans,] l'homme qui ne prospérera pas en ses iours. Car il n'y aura pas d'hõme de sa semence qui prospere, qui soit assis sus le throne de Dauid, & ayt plus puissance en Iuda.

CHAP. XXIII.

MAlediction sus les pasteurs qui de- A
struisent & dissipent le bercail de ma pasture, dit le Seigneur: Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu d'Israel, touchant les pa- Eze.34.a
steurs qui paissent mon peuple: Vous auez dispersé mes brebis, & les auez poulsées hors, & ne les auez point visitées. Voicy, ie visiteray sus vous la malice de voz inuentions, dit le Seigneur: & rassembleray les residuz de mes brebis, de toutes terres, ausquelles ie les auray chassées: & les feray retourner à leurs retraites, si fructifieront & multiplieront. Ie susciteray sus eux des pasteurs, qui les paistront. Et n'auront plus de crainte, & ne s'espouãnteront plus, & ne se diminueront point, dit le Seigneur.
B
*Voicy, les iours viennent, dit le Sei- Sou. 33.c.
gneur: que ie susciteray à Dauid vn iuste germe, & regnera comme Roy, il vsera de prudence, & fera iustice & iugement en la terre. * Es iours d'iceluy, sera Iuda sauué, Deu.33.d. Isa.4.b. 40.c.45.b
& Israel habitera en confiance. Et voicy le nom dõt on l'appellera, l'Eternel de nostre Sou. 16.c.
iustice. Pource voicy les iours qui vien- Dani. 9.g
nẽt, dit le Seigneur: qu'ilz ne diront plus, le Seigneur vit, qui a fait mõter les enfans d'Israel hors de la terre d'Egypte: mais le Seigneur vit, qui a fait monter, & qui a amené la semence de la maison d'Israel, de la ter-

re d'Aquilon, & de toutes les terres, ausquelles les auoye chassez, & habiteront en leur terre. Pour les prophetes mon cueur est desolé au milieu de moy, tous mes os sont esmeuz. Ie suis cõme vn homme yure: & comme l'homme, par lequel levin est passé, pour le Seigneur, & à cause de ses saictes parolles: car la terre est rẽplie d'adulteres. La terre a lamenté pour le sermẽt, les choses plaisantes du desert sont seichées. Leur cours
C est mauuais, & leur force n'est pas droite. Car tant le prophete comme le sacrificateur sont desloyaument: & ay trouué en ma maison leur mauuaistié, dit le Seigneur. Pourtant leur voye sera cõme glissiemẽt en tenebres, ilz serõt poussez auant, & tõberont en icelle. Car ie feray venir malheur sus eux, à sauoir, l'an de leur visitatiõ, dit le Seigneur. I'ay aussi veu sottise insensée es prophetes de Samarie: lesquelz prophetizoyẽt en Baal,
Sus 9.c. & faisoyẽt foruoyer mon peuple Israel. Aussi es prophetes de Ierusalem ay veu infamete': car ilz cõmettent adulteres, & cheminent en mẽsonge. Ilz ont aussi cõforté les mains des plus mauuais, à fin que chacun ne se retournast de sa malice. Ilz me sont tous faitz comme Sodome, & leurs habitans comme Gomorre. Pourtant le Seigneur des armées dit ainsi: touchant ces prophetes. Voicy, ie
Son venin D leur donneray de l'aloine à manger, & leur donneray de l'eauë de "fiel à boire. Car des prophetes de Ierusalem est issue l'hypocrisie par toute la terre. Le Seigneur des armées dit ainsi: N'escoutez les parolles des prophetes, qui vous prophetizent, vous enseignans chose vaine. Ilz annoncent la vision de leur cueur, & non point par la bouche du Seigneur. Ilz disent à ceux qui me mespriseñt: Le Seigneur a dit, vous aurez paix: & disent à tous ceux qui cheminent en la malice de leur cueur, le mal ne viẽdra pas sus vous. Qui a esté' present au cõseil du Seigneur? & qui a apperceu, & ouy sa parolle? Qui a entendu sa parolle, & l'a ouy? Voicy la tempeste du Seigneur qui sort hors auec fureur: & le tourbillon violent cherra sus la teste des meschans. L'ire du Seigneur ne re
E tournera pas iusqu'à ce qu'il face, & qu'il establisse la pensée de son cueur. Vous aurez intelligence de ce es derniers iours.
Sus 14.c. Sou. 27.c. & 29. *Ie n'enuoyoye pas les prophetes, & iceux couroyent: ie ne parloye pas à eux, & ilz prophetizoyent. S'ilz se fussent arrestez en mon conseil, & qu'ilz eussent manifesté mes parolles à mon peuple: ilz l'eussent destourné de sa mauuaise voye, & de la malice de leurs inuentions. Cuides-tu que ie soye Dieu de "pres (dit le Seigneur) & non pas le Dieu de "loing? L'homme se pourra-il mucer es lieux secretz, que ie ne le voye, dit le Seigneur? N'emplis-ie point le ciel & la terre, dit le Seigneur? I'ay ouy ce que les prophetes ont dit, prophetizant la mensonge en mon nom, & disant: I'ay songé, i'ay songé. Iusqu'à quand sera telle chose au cueur des prophetes qui prophetizent mensonge, & prophetizent tromperie de leur cueur? Lesquelz pensent comment ilz feront oublier à mon peuple mon nom, par leurs songes, qu'vn chacun d'eux recite à son prochain: ainsi que leurs peres ont oublié mon nom, pour Baal. Le prophete vers lequel est le songe, qu'il recite le songe: & celuy vers lequel est ma parolle, qu'il dise ma parolle qui est veritable. * Quelle [conuenance y a-il] de la paille au froment, dit le Seigneur? Ma parolle n'est elle point cõme le feu (dit le Seigneur) & comme le marteau qui brise la pierre? Pourtant, voicy i'en [veux] aux prophetes (dit le Seigneur) qui "desrobent mes parolles vn chacun de son prochain. Voicy, i'en [ay] contre les prophetes (dit le Seigneur) qui adoucissent leurs langues, & disent: "il dit: Voicy, i'en [veux] à ceux qui prophetizent faux songes (dit le Seigneur) & les recitent: & font errer mon peuple par leurs mẽsonges, & par leurs barbouilleries: la ou ie ne les auoye pas mãdé', & ne leur auoye point commandé': lesquelz n'ont en rien profité à ce peuple icy, dit le Seigneur. Si ce peuple icy donc t'interrogue, ou le prophete, ou le sacrificateur, disant: Quelle est la charge du Seigneur? Tu leur diras: Quelle prophetie? ie vous delaisseray, dit le Seigneur. Et le prophete, & le sacrificateur, & le peuple qui aura dit [ainsi:] la charge du Seigneur: ie feray visitation sus ceste homme là, & sus sa maison. Vous di
G rez ainsi chacun à son prochain, & chacun à son frere: Qu'a respondu le Seigneur, & qu'a dit le Seigneur? Et ne feray plus mention de la charge du Seigneur: car la parolle d'vn chacun sera la charge à luymesme. Car vous auez peruerty les parolles du Dieu viuant, du Seigneur des armées, de vostre Dieu. Tu diras ainsi au prophete: Que t'a le Seigneur respondu: & que t'a dit le Seigneur? Si vous dites, la charge du Seigneur: voicy que dit le Seigneur: Pourtant que vous auez dit ceste parolle, la charge du Seigneur: & que ie vous ay enuoyé', disant: Ne dites plus, la charge du Seigneur: pourtant me voicy, & n'auray memoire de vous, pour vous emporter, & vous delaisseray arriere de ma face, vous & la cité que ie vous ay donnée, à vous & à voz peres, & mettray sus vous opprobre eternel, & vergongnes perpetuelles: lesquelles point ne seront mises en oubly.

"c. de n'a gueres. "c. de iõg temps.

2. Cor. 6. c. F

"c. propo sent soubz mõ nom, autre chose q̃ n'ay cõmandé. "A faire Seigneur.

Ier. 23. c.

CHAP.

CHAP. XXIIII.

A LE Seigneur m'a monſtre', & voicy deux paniers de figues, qui eſtoyent poſez deuant le temple du Seigneur, apres que Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, eut trãſporte' Ieconia filz de Ioacim Roy de Iuda, & les princes dudit Iuda, les ouuriers & ſerruriers de Ieruſalem: & qu'il les eut mene' en Babylone. L'vn des paniers auoit de fort bonnes figues: comme couſtumierement ſont les figues primeraines. Et l'autre panier auoit de fort mauuaiſes figues: leſquelles on ne pouoit manger, pource qu'elles eſtoyent mauuaiſes. Et le Seigneur me dit: Que vois-tu Ieremie? Et ie dis: Des figues, des bonnes figues, fort bonnes, & des mauuaiſes, fort mauuaiſes, qu'on ne peut
B manger: pource qu'elles ſont ſi mauuaiſes.

Et la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Le Seigneur Dieu d'Iſrael dit ainſi: Ainſi que ces figues icy ſont bonnes, ainſi cognoiſtray-ie la tranſmigration de Iuda, que i'ay enuoye' de ce lieu icy en la terre des Chaldéens, en bien: & mettray mes yeux ſus eux, en bien: & les feray retourner en ceſte terre, & les edifieray, & ne les ruineray plus: ie les planteray, & ne les arracheray plus, & leur donneray cueur, pour
C me cognoiſtre, car ie ſuis le Seigneur. Et ſeront mon peuple, & ie ſeray leur Dieu: car ilz ſe retourneront à moy de tout leur cueur. Et ainſi que les figues ſont mauuaiſes, qu'on ne peut manger, pource qu'elles ſont ſi mauuaiſes: ainſi donneray-ie (dit le Seigneur) Zedecia Roy de Iuda, & ſes princes, & les autres de Ieruſalem qui ſont demourez en ceſte terre, & qui demeurent en la terre d'Egypte. Ie les donneray en com-
D motion, & vexation à tous les royaumes de la terre: en opprobre, en parabole, en fable, & en malediction en tous les lieux ou ie les auray iette': & enuoyeray ſus eux l'eſpée, la famine, & la peſte: iuſqu'à ce qu'ilz ſoyent conſumez de la terre que ie leur ay donnée, à eux & à leurs peres.

CHAP. XXV.

A LA parolle qui fut donnée à Ieremie, touchant tout le peuple de Iuda, en la quatrieſme année de Ioacim filz de Ioſia Roy de Iuda: ceſte eſt la premiere année de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone. Ce que Ieremie le Prophete parla à tout le peuple de Iuda, & à tous les habitans de Ieruſalem, diſant: Depuis la trezieſme année de Ioſia filz d'Amon, Roy de Iuda, iuſqu'à ce iour icy, qui eſt la vingt & troiſieſme année, la parolle du Seigneur m'a eſte' donnée: & ay parle' à vous, ſollicitant & parlementant: mais point n'auez eſcoute'. Et le Seigneur vous a enuoye' tous ſes ſeruiteurs Prophetes, ſe haſtant dez le matin, & les enuoyant: mais point ne les auez eſcoute'. Vous n'auez point encline' voz aureilles pour ouir, quand il diſoit: Retournez maintenant vn chacun de ſa mauuaiſe voye, & de voz mauuaiſes inuentions: & vous demourerez en la terre que le Seigneur vous a donne', à vous & à voz peres, depuis vn ſiecle, iuſqu'à l'autre. Et ne vueillez aller apres les dieux eſtrangers, pour les ſeruir & les adorer: & ne me prouoquez point à courroux par les œuures de voz mains, & ie ne vous nuiray point. Mais vous ne me auez point ouy (dit le Seigneur) tellement que vous m'auez prouoque' à courroux, par l'œuure de voz mains, en voſtre mal. Pourtant, le Seigneur des armées dit ainſi: Pour ce que vous n'auez point ouy mes parolles: Voicy, i'enuoyeray, & prendray auec moy toutes les familles d'Aquilon (dit le Seigneur) & Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone, pour mon ſeruiteur: & les feray venir ſus ceſte terre, contre ſes habitans, & contre toutes ces nations à l'enuiron, & les mettray à ſac: & les mettray en esbahiſſement, en ſiblement, & en deſolations eternelles. Ie deſtruiray d'eux la voix de ioye, & la voix de lieſſe, la voix de l'eſpoux, & la voix de l'eſpouſe: la voix de la meule, & la lumiere de la lampe. Et toute la terre ſera deſerte, & guaſtée: & ces gens icy ſeruiront au Roy de Babylone par ſeptante ans. Et quand ſeptante ans ſeront accompliz, ie viſiteray le Roy de Babylone: & ceſte gent (dit le Seigneur) ſus leurs iniquitez, & la terre des Chaldéens, laquelle mettray en deſertz eternelz. Et feray venir ſus ceſte terre toutes mes parolles, que i'ay prononce' contre elle: tout ce qui eſt eſcrit en ce liure icy: tout ce que Ieremie a prophetize' contre toutes gens: car eux auſsi ſeruiront à pluſieurs gens, & à grans Roys. Et leur rendray ſelon leur fait, & ſelon l'œuure de leurs mains. Car ainſi me dit le Seigneur, le Dieu d'Iſrael: Prens le calice du vin de ceſte fureur, de ma main, & en donneras à boire à toutes gens, auſquelz ie t'enuoye: ilz en beuuront, & ſeront eſmeuz, & ſeront inſenſez pour le glaiue, que i'enuoye entre eux. I'ay prins donc le calice de la main du Seigneur: & en ay donne' à boire à toutes gens, auſquelles le Seigneur m'a enuoye', à ſauoir en Ieruſalem, & aux citez de Iuda, & à ſes Roys, & à ſes princes, pour les mettre en deſolation, en esbahiſſement, & en ſiblement, & en malediction: ainſi qu'il appert
E en ce iour: à Pharao Roy d'Egypte, & à ſes ſeruiteurs, à ſes princes, & à tout ſon peuple, & à tout le commun, & à tous les Roys de la terre d'Vz, & à tous les Roys de la

Sus 18.b. Sou. 35.c. 2. Ro. 17.b

2chr. 36 d Sou. 29.c. 1. Eſd. 1 a. Dan. 9. a.

terre des Philisthins, & Ascalon, & Aza, & Acaron: & le reste d'Asdod, & Edom, & Moab, & aux filz d'Amon, à tous les Roys de Tyr, & à tous les Roys de Zidon, & aux Roys des Isles, qui sont outre la mer, & Dedan, Thema, & Buz, & à tous ceux qui sont es derniers coings, & à tous les Roys d'Arabie, & generalement à tous les Roys qui demeurent au desert, & à tous les Roys de Zamri, & à tous les Roys d'Elam, aussi à tous les Roys de Mede, aussi à tous les Roys d'Aquilon, prochains & loingtains, à vn chacun contre son frere, & à tous les royaumes de la terre, qui sont sus la face d'icelle. Et le Roy Sezach en beuura apres eux. Et leur diras: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi: F Beuuez, & vous enyurez, vomissez. Trebuschez, & ne vous releuez pas pour l'espée, que i'enuoyeray entre vous. Et s'il aduient qu'ilz ne vueillent point prendre le calice de ta main, pour boire, tu leur diras: Le Seigneur des armées dit ainsi: Certes vous beuurez: car voicy que ie commence à enuoyer affliction sur la cité sus laquelle mon nom est iuuoqué. Et vous, en serez vous quittes? Vous n'en serez point quittes. Car i'appelle le glaiue sus tous les habitans de la terre, dit le Seigneur des armées. Tu prophetizeras donc contre eux toutes ces parolles. Et leur diras: *Le Seigneur bruira d'enhaut, & iettera sa voix de son sainct habitacle. Il bruira sus son habitation: & respondra le retentissement, comme quand on presse au pressoir, vers tous les habitans de la terre. Le bruit est venu iusqu'aux fins de la terre: car le Seigneur a debat auec les Gentilz, & traite iugement auec toute chair, & baillera les meschans à l'espée, dit le Seigneur. G Ainsi dit le Seigneur des exercites: Voicy le mal qui sortira d'vne gent en l'autre, & vn grand tourbillon s'esueillera des costez de la terre: & seront en ce iour la les occiz du Seigneur, depuis vn coing de la terre iusqu'à l'autre bout d'icelle. Ilz ne seront point plaintz, & ne seront point recueilliz, n'enseueliz: mais seront sus la face de la terre, comme le sien. Vous pasteurs, heullez, & criez: & vous magnifiqs du troppeau, veautrez vous en la poudre: car voz iours sont accompliz pour estre occiz, & que voz dissipations aduiendront: & cherrez comme vaisseaux precieux. Et la fuite sera perdue pour les pasteurs, & l'euasion des magnifiques du troppeau. La voix du cry des pasteurs, & l'heullement des magnifiques du troppeau [seront ouiz,] pource q le Seigneur a guasté leurs pastures: & les champs paisibles sont ruinez pour l'embrasement de l'ire du Seigneur. Il a delaissé sa loge comme le lion: car leur terre est mise en desolation, pour l'embrasement d'oppression, & pour la fureur de l'ire d'iceluy.

Ioel 3. c. Amos 1. a

CHAP. XXVI.

AV commencement du regne de Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda, ceste parolle fut donnée du Seigneur, disant: Le Seigneur dit ainsi: Tiens toy debout au paruis de la maison du Seigneur: & parle à toutes les citez de Iuda, venans pour adorer en la maison du Seigneur, leur disant toutes les parolles que ie t'ay commandé de leur annoncer. N'en soubstrais point vne parolle: pour [veoir] si parauenture ilz escouteront, & se conuertiront vn chacun de sa mauuaise voye: & que ie me repête du mal que i'ay pensé de leur faire, pour la malice de leurs actes. Et leur diras: Le Seigneur dit ainsi: Si B vous ne m'escoutez, pour cheminer en ma Loy, que ie vous ay donnée, & si vous n'escoutez les parolles de mes seruiteurs Prophetes, que ie vous enuoye, en sollicitant, & enuoyant: mais point n'auez ouy: Ie mettray ceste maison comme Silo, & donneray ceste cité en malediction à toutes les gês de la terre. Les sacrificateurs, & les prophetes, & tout le peuple escouterent Ieremie annonçant ces parolles, en la maison du Seigneur. Et quand Ieremie eut acheué de dire toutes les parolles que le Seigneur luy auoit commãdé de dire à tout le peuple: les sacrificateurs, & les prophetes, & tout le peuple, le prindrẽt, disans: Tu mourras de mort. Pourquoy as-tu prophetizé au nom du Sei C gneur, disant: Ceste maison sera comme Silo, & ceste cité sera desolée: tellement que nul n'y habitera? Et tout le peuple s'assembla vers Ieremie en la maison du Seigneur. Et les princes de Iuda, ouyans toutes ces parolles, monterent de la maison du Roy en la maison du Seigneur, & s'asseirent en l'entrée de la porte neufue de la maison du Seigneur. Lors les sacrificateurs, & les prophetes parlerent aux princes, & à tout le peuple, disans: Ceſt homme icy est digne de mort: car il a prophetizé contre ceste cité, comme vous auez ouy de voz aureilles. Et Ieremie parla à tous les princes, & à tout le D peuple, disant: Le Seigneur m'a enuoyé, pour prophetizer contre ceste maison, & contre ceste cité, toutes les parolles que vous auez ouy. *Maintenant donc, faites sus. 7. a. que voz voyes soyent bonnes, & voz actes: & escoutez la voix du Seigneur vostre Dieu: & le Seigneur se repêtira du mal qu'il a prononcé contre vous. Mais me voicy en voz mains, faites moy ce qu'il vous semble bon & droit en voz yeux. Toutesfois cognoissez, & entendez, que si vous me mettez à mort, vous respandrez le sang innocent con-

contre vousmesmes & contre ceste cité, & E ses habitans. Car en verité le Seigneur m'a enuoyé à vous, à fin de vous dire presentement toutes ces parolles icy. Lors dirent les princes & tout le peuple, aux sacrificateurs & aux Prophetes: Il n'y a point cause de mort à cest homme icy: car il a parlé à nous au nom du Seigneur nostre Dieu.

Lors se leuerent les hommes qui estoyent assis des plus anciens du pays, & parlerent à toute la congregation du peuple, disans: Michée Morasthite prophetiza es iours d'Hezecia Roy de Iuda, & dit à tout F le peuple de Iuda: Le SEIGNEVR des Mich.3.d. armées dit ainsi: Zion sera labourée comme vn champ, & Ierusalem sera comme monceaux, & la mõtagne de la maison [du Seigneur] sera comme les hautz lieux des forestz. Hezecia le Roy de Iuda, & tous ceux de Iuda le mirent-ilz à mort? Ne craignirent-ilz point le Seigneur, & prierent sa face? dõt le Seigneur se repentit du mal qu'il auoit prononcé contre eux. Et ainsi nous faisons vn grand mal, contre noz ames. Il y eut aussi vn homme qui prophetisoit au nom du Seigneur, à sauoir Vrie filz de Semeia, de Cariath-iarim: & prophetiza contre ceste cité, & contre ceste terre selon toutes les parolles de Ieremie. Lors le Roy Ioacim, & G tous les puissans, & ses princes ouyans les parolles d'iceluy, pourchasserent de le faire mourir. Ce que ouyant Vrie eut crainte, & s'enfuit, & vint en Egypte. Lors Ioacim enuoya des hommes en Egypte: à sauoir, Elnathan filz d'Achabor, & des hõmes auec luy. Et iceux retirerent Vrie hors d'Egypte, & l'amenerent au Roy Ioacim, & le frappa à l'espée: & ietta son corps mort aux sepulcres des "enfans du peuple. Parquoy la main d'Ahicam filz de Saphan fut auec Ieremie: à fin qu'on ne le liurast en la main du peuple, & qu'on ne le tuast.

"C. simplement du peuple, cõme publiques & cõmuns.

CHAP. XXVII.

AV commencement du regne de Ioacim A filz de Iosia Roy de Iuda, ceste parolle fut donnée du Seigneur à Ieremie, disant: Le Seigneur m'a dit ainsi: Fais toy des liens & des "cordages, & les mettras sus ton col: & les enuoyeras au Roy d'Edom, & au Roy de Moab, & au Roy des enfans d'Amon, & au Roy de Tyr, & au Roy de Zidon, par les mains des messagers qui sont venus en Ierusalem à Zedecia Roy de Iuda: & leur commanderas qu'ilz disent à leurs seigneurs: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi: Ainsi direz vous à voz seigneurs: I'ay fait la terre, & les hommes, & les bestes qui sõt sus la face de la terre, auec ma grãde force, & auec mon bras estendu, & l'ay donnée à celuy auquel il m'a pleu. Et ainsi maintenant i'ay donné toutes ces terres icy en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone mon seruiteur. D'auantage luy ay donné les bestes des champs pour le seruir: & toutes gens luy seruiront: à luy, & à son "filz, & au filz de son filz: iusqu'à ce que le temps de sa terre vienne, & aussi de luy mesme. Plusieurs gens luy seruiront, & de grandz Roys. Mesme la gent & le Royaume qui ne seruira point à Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & quiconque ne submettra son col au ioug du Roy de Babylone: ie feray visitation sus ceste gent (dit le Seigneur) par l'espée, & par famine, & par peste: iusqu'à ce que ie les consume en sa main. Vous donc n'escoutez point voz Prophetes ne voz deuins, ne voz songeurs, ne voz enchanteurs, ne voz sorciers, qui vous disent: Vous ne seruirez point au Roy de Babylone: car ilz vous prophetisent mensonge: à fin qu'ilz vous facent aller loing de vostre terre, & que ie vous en iette hors, & que vous perissiez. Mais la gent qui reduira son col soubz le ioug du Roy de Babylone, & qui luy seruira: ie la laisseray en sa terre (dit le Seigneur) & la labourera, & demourera en icelle. Adonc ie parlay à Zedecia C Roy de Iuda, selon toutes ces parolles, disant: Submettez voz colz soubz la puissance du Roy de Babylone, & luy seruez, & à son peuple, & vous viurez. Pourquoy mourrez vous, toy & ton peuple, par espée, & par famine, & par peste, ainsi q̃ le Seigneur a parlé à la gent qui ne voudra point seruir au Roy de Babylone? N'ouyez pas les parolles des prophetes, qui vous disent: Ne seruez point au Roy de Babylone: car iceux vous prophetisẽt mesonge. * Car ie ne les ay point enuoyé (dit le Seigneur) & prophetisent en mõ nom faulsemẽt, à fin que ie vous deboute, & q̃ vous perissiez, tant vous que les prophetes qui vous prophetisent. Aussi ie parlay aux sacrificateurs, & à tout ce peuple icy, disant: Le D Seigneur dit ainsi: Ne vueillez escouter les parolles de voz prophetes, qui vous prophetisent, disans: Voicy les "vaisseaux de la maison du Seigneur retourneront tantost de Babylone. Car ilz vous prophetisent mensonge. Ne les vueillez donc escouter: ains seruez au Roy de Babylone, à fin que vous viuiez. Pourquoy seroit ceste cité en desolatiõ? Et s'ilz sont prophetes, & si la parolle du Seigneur est en eux, qu'ilz voisent maintenant au deuant du Seigneur des exercites: à fin que les vaisseaux qui sont de mourez en la maison du Seigneur, & en la maison du Roy de Iuda, & en Ierusalem, ne viennent en Babylone. Car le Seigneur 2. Ro.25.c des exercites dit ainsi: touchant des colomnes, & de la mer, & des soubassemens, & des

B

"C. Euilmerodach & son neueu Balsazar.

* Iere.14.c. 23.d. & 29.b.

"Aucuns, nerfz ou, ioug.

"A sauoir qui auoyent esté trãsportez auec Ieconia.

autres vaisseaux qui sont demourez en ceste cite': lesquelz Nabuchodo-nozor Roy de Babylone n'emporta pas, quand il transporta Iechonia filz de Ioacim Roy de Iuda, de Ierusalem en Babylone: & tous les nobles de Iuda, & de Ierusalem. Le Seigneur donc des armées, le Dieu d'Israel dit ainsi: touchant des vaisseaux qui sont demourez en la maison du SEIGNEVR, & en la maison du Roy de Iuda, & en Ierusalem: Ilz seront transportez en Babylone, & seront là iusqu'au *iour que ie les visiteray, dit le Seigneur. Puis les feray remonter, & restituer en ce lieu.

*A sauoir, du Roy Cyrus.

CHAP. XXVIII.

A ET aduint en ceste année, au commencement du regne de Zedecia Roy de Iuda en la quatrieſme année, au cinquieſme moys: que Hanania filz d'Azur, Prophete qui estoit de Gabaon, parla à moy en la maison du Seigneur, deuant les sacrificateurs, & tout le peuple, disant: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israel dit ainsi: I'ay rõpu le ioug du Roy de Babylone. Encore deux ans de iours, & ie feray rapporter en ce lieu cy tous les vaisseaux de la maison du Seigneur, que Nabuchodo-nozor Roy de Babylone a emporte' de ce lieu cy, & les a transporte' en Babylone. Et feray retourner en ce lieu cy (dit le Seigneur) Iechonia filz de Ioacim Roy de Iuda, & tous ceux ont este' transportez de Iuda qui sont entrez en Babylone. Car ie briseray le ie ioug du Roy
B de Babylone. Et Ieremie le Prophete dit à Hanania Prophete, deuant les yeux des sacrificateurs, & de tout le peuple qui assistoyent en la maison du SEIGNEVR. Ieremie donc le Prophete dit: Ainsi soit-il. Qu'ainsi face le SEIGNEVR. Le SEIGNEVR vueille establir tes parolles que tu as prophetise': à fin les vaisseaux q̃ de la maison du Seigneur soyent ramenez en ce lieu cy, & tous ceux qui ont este' trãsportez en Babylone. Mais toutesfois escoute maintenãt ceste parolle, q̃ ie profere à tes aureilles, & aux aureilles de tout le peuple. Les prophetes qui ont este' deuant moy, & deuant toy des pieça, & qui ont prophetise' sus plusieurs terres, & sus grandz royaumes, de la guerre, & de l'affliction, & de la peste: le Prophete qui a diuine' la paix, quãd sa parolle sera venue, adonc sera cogneu le Prophete que le
C Seigneur a enuoye' enverite'. Lors Hanania prophete print la chaine du col de Ieremie le prophete, & la rõpit. Puis Hanania parla en la pſence de tout le peuple, disant: Le Seigneur dit ainsi: En ce poinct rompray-ie le ioug de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, encore apres le terme de deux ans, du col de toutes gens. Et Ieremie le prophete s'en alla son chemin. Puis la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, apres qu'Hanania Proprete eut rompu la chaine du col de Ieremie le Prophete, en disant: Va, & parle à D Hanania, disant: Le Seigneur dit ainsi: Tu as rompu des chaines de bois, mais tu feras pour icelles des chaines de fer: car le Seigneur des exercites le Dieu d'Israel, dit ainsi: I'ay mis vn ioug de fer sus le col de toutes ces gens icy, à fin qu'ilz seruent à Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & luy seruiront: pareillement ausi luy ay donne' les bestes de la terre. Adonc Ieremie le Prophete dit à Hanania Prophete: Escoute maintenant Hanania: Le Seigneur ne t'a pas enuoye'. Et tu as fait prendre confiance à ce peuple icy, en mensonge. Pourtant le Seigneur dit ainsi: Voicy ie t'enuoyera hors de la face de la terre, tu mourras ceste année: car tu as annonce' reuolte contre le Seigneur. Et Hanania Prophete mourut en celle année, au septieſme mois.

CHAP. XXIX.

A S'Ensuyuent les parolles du liure, que Ieremie le prophete enuoya de Ierusalem, à la reste des plus anciens de ceux qui auoyẽt este' trãsportez, & aux sacrificateurs, & aux prophetes, & à tout le peuple que Nabuchodo-nozor auoit transporte' de Ierusalem en Babylone: apres que le Roy Ieconia, & la Royne, & les Eunuq̃s & les princes de Iuda & de Ierusalem, & les ouuriers & serruriers de Ierusalẽ, furẽt issus par la main d'Ela sa filz de Saphã, & de Gamaria filz d'Eelcia, lesq̃lz Sedecia le Roy de Iuda enuoya à Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, en Babylone: Le Seigneur des armées Ie Dieu B d'Israel dit ainsi, à tous ceux de la transmigration que i'ay fait trãsferer de Ierusalem en Babylone: Edifiez des maisons, & y demourez: plantez des iardins, & mangez les fruitz d'iceux. Prenez femmes, & engendrez des filz & des filles: prenez des fẽmes pour voz filz, & dõnez voz filles en mariage, à fin qu'elles enfantent filz & filles: multipliez illec, & ne soyez pas appetissez: demandez la paix de la cite', à laquelle ie vous ay fait transporter: & priez le Seigneur pour elle: car vous aurez paix quãd elle sera en paix. Car ainsi dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel: Que voz prophetes ne vous seduisent point, qui sont entre vous, ne voz deuins: & ne vueillez entẽdre à voz songes q̃ C Sus.14.c. vous sõgez: car ilz vous prophetisent faulsemẽt en mõ nom, veu q̃ ie ne les ay pas enuoyez, dit le Seigneur. Car le Seigneur dit ainsi. *Cõme les septãte ans serõt accõplis en Babylone, ie vous visiteray: & suscite 2.Chr. 36.d. ray ma bonne parolle sus vous, pour vous 2.Esd.1. faire retourner en ce lieu icy. Car ie say Sus 25.c. que les cogitations que ie pense sus vous

(dit

(dit le Seigneur) sont cogitations de paix, & non point d'auersité: à fin de vous donner fin & esperance: vous m'inuoquerez & cheminerez: & me supplierez, & ie vous exauceray: vous me chercherez, & me trouuerez pourtant que vous m'aurez cerche' de tout vostre cueur: Ie seray donc trouue' de vous, dit le Seigneur, & feray retourner voz captifz, & vous rassembleray de toutes gẽs, & de tous les lieux ou ie vous auray pouisse', dit le Seigneur. Et vous feray retourner au lieu, dont ie vous auray transporte', pourtãt
D que vous auez dit: Le Seigneur nous suscitera des Prophetes en Babylone. Car le Seigneur dit en ceste maniere au Roy qui est assis sus le throne de Dauid: & à tout le peuple qui habite en ceste cite', à voz freres qui ne sont pas issus auec vous en la transmigratiõ. Le Seigneur des armées dit ainsi: Voicy i'enuoye sus eux l'espée, la famine, & la peste: & les mettray comme les villaines figues qu'on ne peut manger, pource qu'elles sont mauuaises: & les poursuyuray
Sus.24.c. à l'espée, par famine, & par pestilence. Et les bailleray en vexation par tous les royaumes de la terre, en execration, en admiration, en siblement, & en opprobre à toutes nations ausquelles ie les auray pouisse': pource qu'ilz n'ont pas escoute' mes parolles (dit le Seigueur) que ie leur ay enuoye' par mes seruiteurs Prophetes, en sollicitant & enuoyant: & n'auez point escoute', dit le Sei-
E gneur. Vous donc toute la transmigration que i'ay enuoye' de Ierusalem en Babylone, escoutez la parolle du Seigneur. Ainsi dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel, à Achab filz de Colaia, & à Zedecia filz de Maasia, qui vous prophetisent faulsement en mon nom: Voicy ie les bailleray en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone: & les frappera deuant voz yeux. Et d'eux sera prinse vne malediction par toute la transmigration de Iuda, qui est en Babylone, en disant: Le Seigneur te mette comme Zedecia, & comme Achab, que le Roy de Babylone a rosty au feu, pour ce qu'ilz ont fait abomination en Israel, & ont cõmis adultere auec les femmes de leurs prochains, & ont annonce' parolle faulsement en mon nom, ce que ne leur ay point commande': ce que moymesme ie say, & suis tesmoing, dit le Seigneur. Et parleras à Semeia Nehelamite, disant: Ainsi parle le Seigneur des armées le Dieu d'Israel, & dit: Pource que tu as enuoye' en ton nom
F des lettres, à tout le peuple qui est en Ierusalem, & à Zophonia filz de Maasia sacrificateur, & à tous les sacrificateurs, disant: Le Seigneur t'a ordonne' sacrificateur au lieu du sacrificateur Iehoiada, à fin que soyes gouuerneur de la maison du Seigneur, sus tout hõme insense', & prophetisant: à fin de le mettre en prison, & aux ceps. Et maintenant, pourquoy n'as-tu pas reprime' Ieremie Anathothien, qui vous prophetise? Car sus ceste affaire il a enuoye' en Babylone vers nous, disant: Le terme est long: edifiez des maisons, & y demourez, plantez des iardins, & mangez les fruitz d'iceux. Donc Zophonia sacrificateur leut ces lettres, es aureilles de Ieremie le Prophete. Et la G
parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, disant: Enuoye à toute la transmigration, ces parolles: Le Seigneur dit ainsi, à Semeia Nehelamite: Pource que Semeia vous a prophetise', & si ne l'ay point enuoye': & qu'il vous à fait prendre confiance en mẽsonge: pourtant le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie feray visitation sus Semeia Nehelamite, & sus sa semence. Il n'y aura de luy homme qui soit assis au milieu de ce peuple, & ne verra point le bien, que ie feray à mon peuple, dit le Seigneur: pource qu'il a annonce' reuolte contre le Seigneur.

CHAP. XXX.

S'Ensuit la parolle qui fut donnée du Seigneur à Ieremie, disant: Le SEIGNEVR A
Dieu d'Israel, dit ainsi: Escritz toutes les parolles que ie t'ay dit, en vn liure. Car voicy les iours qui viennent (dit le Seigneur) que ie feray retourner les captifz de mon peuple d'Israel, & de Iuda, dit le Seigneur: & les feray retourner à la terre que i'ay donnée à leurs peres, & la possederont. Et voicy les parolles que le Seigneur dit à Israel, & à Iuda. Car le Seigneur dit ainsi. Nous auons ouy voix espouãntable: peur, & non point paix. Demandez maintenant, & voyez si le masle engendre. Pourquoy donc ay-ie veu tout homme ayant ses mains sur ses reins comme celle qui enfante: & pourquoy sont toutes les faces tournées en couleur palle?
*Malheur, pource q̃ ceste iournée est grãde, Ioel.2.e. Amoz.5.e Sopho.1.d
& n'y en a point de semblable, & est le tẽps de tribulatiõ à Iacob: toutesfois il sera sauue' B
d'icelle. Et aduiẽdra en ce iour la (dit le Seigneur des exercites) q̃ ie briseray son ioug de son col, & rompray tes liens: & ne seruiront plus d'entre luy aux estrangers: mais seruirõt au Seigneur leur Dieu, & à Dauid leur Roy, que ie leur susciteray. *Tu ne Soubz.46 Isai.44.a craindras point, mon seruiteur Iacob, dit le Seigneur: & ne t'espouãnteras point Israel: car voicy ie te sauueray du [pays] loingtain: & ta semence de la terre de leur captiuite'. Iacob retournera, & se reposera, & sera à son ayse: & n'y aura nul qui luy face peur: car ie suis auec toy (dit le Seigneur) pour te sauuer. Et si feray cõsumation entre toutes gens, esquelles ie t'ay espars. Neant-

moins ie ne feray pas consumation de toy: mais te chastieray par raison, & ne te purgeray du tout*. Car le Seigneur dit ainsi: Ta blesseure est dangereuse, & ta playe est langoureuse. Il n'y a nul qui iugeta cause, pour bailler emplastre: il n'y a nulle medecine qui te profite. Tous tes amoureux t'ont mise en oubly, & ne te cercheront point. Car ie t'ay frappé de la playe d'ennemy, & d'un cruel chastiement. *Pour la grandeur de tõ iniquité, tes pechez se sont renforcez. Pourquoy crie tu sus ton desconfort? Ta douleur est perilleuse. Ie t'ay fait ces choses, pour la grandeur de ton iniquité: & que tes pechez se sont renforcez. Pourtãt tous ceux qui te mangent, seront deuorez: & tous tes aduersaires, eux tous iront en captiuité. Et tous ceux qui te foullent seront foullez: & donneray en pillage tous ceux qui te pillẽt. Car ie te donneray sante, & te gueriray de tes playes, dit le Seigneur: Pource qu'ilz t'ont appellé Zion la deiettée, c'est celle qui n'a nul qui la requiere. Ainsi dit le Seigneur: Voicy, ie feray retourner les captifz des tabernacles de Iacob: & auray pitié de ses habitations. La cité sera edifiée sur sa montioye: & le palays sera assis selon son ordre. Et d'iceux sortira la louãnge, & voix de gens qui se resiouyssent: ie les multiplieray, & ne seront plus en petit nombre, & les glorifieray, & ne seront point appetissez: & seront ses enfans comme iadis, & sa congregation demourera deuant moy. Ie visiteray tous ceux qui l'affligent: & de luy sera son magnifique, & son dominateur sortira du milieu de luy. Ie le presenteray, & s'approchera de moy. Qui est celuy qui dispose son cueur pour approcher de moy, dit le Seigneur? Vous serez mõ peuple, & ie seray vostre Dieu. Voicy la tempeste du Seigneur qui sort en fureur, comme le tourbillon violent, qui reposera sus la teste des meschans, l'embrasemẽt de l'ire du Seigneur ne se destournera point, iusqu'à ce qu'il acheue & establisse les entreprises de son cueur. Vous entendrez cecy aux derniers iours.

CHAP. XXXI.

EN ce temps la (dit le Seigneur) ie seray le Dieu de toutes les familles d'Israel: & iceux seront mon peuple. Le Seigneur dit ainsi: Le peuple qui estoit demouré de l'espée a trouué grace au desert. Israel a chemine pour cercher repos. Le Seigneur (dit le peuple) s'est apparu de long temps à moy. Ie t'ay aymé (dit le Seigneur) de dilection perpetuelle: & pourtant ie t'ay attiré par pitié. Et derechef te réedifieray, & seras edifiée, toy vierge d'Israel. Encore seras tu ornée de tes tabourins: & istras aux danses des ioueurs. Encore plãteras-tu des vignes es montagnes de Samarie. Les planteurs plãteront: & en recueilleront la despouille. Car voicy le iour auquel les gardes crieront en la montagne d'Ephraim. Leuez vous, & mõtons en Zion au Seigneur nostre Dieu. Car le Seigneur dit ainsi: Resiouyssez vous en liesse de Iacob: & esgayez vous aux chefz des gentilz: publiez, louëz & dites: O SEIGNEVR sauue ton peuple, le reste d'Israel. Voicy, ie les feray venir de la terre d'Aquilon, & les rassembleray des costez de la terre: entre lesquelz seront l'aueugle & le boiteux, & la femme enceinte, & celle qui enfante ensemble: grande compagnie retournera icy. Ilz viendront en plourant, & les feray retourner en misericorde. Et les amenera par les torrentz de eauës, & par la droite voye, & ne chopperont point en elle: car ie suis pour pere à Israel, & Ephraim est mõ premier nay. Vous gentilz escoutez la parolle du Seigneur: & annoncez aux Isles qui sont loing, & dites: Celuy qui a espars Israel, le rassemblera: & le gardera, comme le pasteur sõ troppeau. Car le Seigneur rachetera Iacob, & le deliurera de la main du plus puissant q̃ luy. Ilz viendront donc & donnerõt louãnge au haut de Zion: & accourrõt aux biens du Seigneur, pour le froment, pour le vin, & pour l'huyle, & pour le fruit du bercail & de l'omail: & sera leur ame cõme vn iardin arrouse, & ne languirõt plus. Adonc se resiouyra la vierge en la danse: les ieunes & les anciens ensẽble. Ie conuertiray leur lamentation en liesse: ie les consoleray, & les resiouyray de leur tristesse. I'enyureray de graisse l'ame des sacrificateurs, & mon peuple sera rassasié de mon bien, dit le Seigneur. Le Seigneur dit ainsi: *Voix de lamentation, de gemissemẽt & de pleur amer a esté ouye en haut, de Rachel qui plouroit ses filz, & refusoit d'estre consolée sus eux: pource qu'ilz n'estoyẽt pas. Le Seigneur dit ainsi: Reprime ta voix de pleur, & tes yeux de larmes: car tõ œuure aura son salaire, dit le Seigneur. Et retourneront de la terre de l'ennemy: & y a espoir entes derniers iours dit le Seigneur. Et tes filz retourneront à leurs limites. I'ay ouy Ephraim se* plaignant: Tu m'as chastié, & ay esté chastié cõme vn veau non apriuoisé. Cõuertis moy, & ie me conuertiray: car tu es le Seigneur mon Dieu. Certes apres que tu m'as conuerty, ie me suis repenty: & apres qui me fut demonstré, i'ay frappé ma cuisse. I'ay esté confus & honteux, pource q̃ i'ay souffert l'opprobre de mon adolescence. Ephraim m'est il filz honnorable, & enfant de plaisir? car depuis que i'ay parlé à luy, encore auray-ie memoire de luy. Pourtãt se sõt esmeuës mes entrailles sus luy: & auray pitié de luy, dit le Seigneur.

*Alias, cõbien qu'ie ne te laisseray point impuny.

Sus. 13. d.

*De ce Leuit. 19.

2. Cor. 6. d.

*Matt. 2. d.

*Ouescaroise. Lamé. 5. c.

Seigneur. Cõstitue toy des entreseignes, & te metz des monioyes. Si applique ton cueur au sentier de la voye, par laquelle tu as chemine'. Toy vierge d'Israel, retourne toy, retourne à tes citez icy. Iusqu'à quãd seras tu dissoluë, fille desbauchée. Car le Seigneur a cree' vne chose nouuelle sus la terre: la femme enuironnera l'homme. Ainsi dit le SEIGNEVR des armées le DIEV d'Israel: Encore diront ilz ceste parolle en la terre de Iuda, & en ses citez, quand i'auray fait retourner leurs captifz: Le Seigneur te beneisse habitacle de iustice, & saincte montagne. Et demoureront en icelle Iuda, & toutes ses citez ensemble, les bouuiers & ceux qui cheminent auec les troppeaux: car i'ay enyure' l'ame lassée, & ay remply toute ame languissante. Pourtant me suis-ie reueille' & ay regarde': & mon somme m'a
E este' doux. Voicy, les iours qui viennent (dit le Seigneur) que ie semeray la maison d'Israel, & la maison de Iuda, de semence d'homme, & de semence des bestes. Et cõme i'ay veille' sus eux pour les arracher,
Iere.18.a. & les demolir, pour les dissiper, & les * destruire, & desbrisser: ainsi veilleray-ie sus eux pour les edifier & les planter: dit le Seigneur. En ces iours la ne diront plus, les peres ont mangé l'aigret & les dentz des
*Autrement aciez filz en sont * esgassez, mais vn chacun mourra en son iniquite'. Tout homme qui mangera l'aigret, ses dentz en seront esgassez.
Ebrieux 8.a. Voicy les iours qui viendront (dit le Seigneur) que ie traiteray vne nouuelle alliance auec la maison d'Israel, & auec la maison de Iuda. Non pas selon l'alliance que
F i'ay faite auec voz peres, au iour que ie prins leur main pour les faire sortir hors de la terre d'Egypte, laquelle alliance ilz ont enfrainte, cõbien q̃ ie leur fusse mary, dit le
*ou maistre. Seigneur: car voicy l'alliãce q̃ ie feray auec la maisõ d'Israel. * Apres ces iours icy (dit le
Sus.24.e. Seigneur) ie dõneray ma loy dedãs eux: &
Ebrieux 8.d. l'escriray en leur cueur: & seray leur Dieu, & ilz serõt mon peuple. Vn chacun n'enseignera plus son prochain, ne l'hõme son frere, disãt: cognoissez le Seigneur. Car ilz me cognoistrõt tous, depuis le plus petit d'eux iusqu'au plus grãd, dit le Seigneur: car ie pardõneray à leur iniquite', & n'auray plus memoire de leur peche'. Ainsi dit le Seigneur, qui donne le soleil pour la lumiere du iour, & l'ordonnance de la lune, & des estoilles pour la lumiere de la nuit: qui rompt la mer, quand ses flotz resonnẽt. Son nom est le Seigneur des armées. Si ces loix icy sont ostées de deuãt moy, dit le Seigneur: ainsi cessera la semence d'Israel, à ce qu'elle ne soit plus nation à iamais deuant
G moy. Le Seigneur dit ainsi: Si les cieux se peuuent mesurer par dessus, & si les fondemens de la terre se peuuent sonder par dessoubz: adonc ie debouteray toute la semence d'Israel: à cause de toutes les choses qu'ilz ont fait, dit le Seigneur. Voicy les iours qui viendront (dit le Seigneur) que la cite' sera edifiée au Seigneur: depuis la tour d'Hananéel, iusqu'à la porte de l'anglet. Et encore sortira hors le nieueau de la mesure, en sa presence, sus la montagnette de Gareb: & ira autour de Goath, & de toute la vallée des corps mortz & des cendres, & de tous les champs iusqu'au torrẽt de Cedron: & iusqu'à l'anglet de la porte des cheuaux vers orient: si sera sanctifie' au Seigneur, & ne sera plus arrache' ne ruyne' à iamais.

CHAP. XXXII.

LA parolle qui fut donnée de par le Sei A
gneur à Ieremie, en la dixiesme année de Zedecia Roy de Iuda, ceste est la dixhuytiesme année de Nabuchodo-nozor. Adõc auoit l'armée du Roy de Babylone assiegé Ierusalem. Et Ieremie le prophete estoit enferme' en la court de la prison, qui estoit en la maison du Roy de Iuda. Car Zedecia le Roy l'auoit enferme', disant: Pourquoy prophetize tu, disant: Le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie donneray ceste cite' en la main du Roy de Babylone, & la prendra, & Zedecia le Roy de Iuda n'eschappera point de la main des Chaldéens: mais sera liure' en la main du Roy de Babylone, & parlera à luy bouche à bouche, & ses yeux verront les yeux d'iceluy, & menera Zedecia en Babylone, & sera là iusqu'à ce que ie le visiteray, dit le Seigneur. Que si vous entrez en bataille cõtre les Chaldéens, vous ne prospererez point. Et Ieremie dit: La pa- B
rolle du Seigneur m'a este' donnée, disant: Voicy, Hanaméel filz de Selum ton oncle, qui viendra vers toy, disant: Achette pour toy mon champ qui est en Anathoth. Car tu as droit par proximite' de l'achetter.

Hanaméel donc, filz de ton oncle est venu à moy, selon la parolle du Seigneur, en la court de la prison, & me dit, Achette ie te prie mon champ qui est en Anathot, lequel est en la terre de Ben-iamin: car le droit de possession t'appartient, & à toy est le rachat. Achette le donc pour toy: car i'ay entendu que c'est la parolle du Seigneur. I'ay achete' le champ d'Hanaméel filz de mon oncle, lequel est en Anathoth. Et luy ay deliure' l'argent, à sauoir sept sicles, & dix [pieces] d'argẽt: & l'ay escrit en vnes lettres, & l'ay signé, & prins des tesmoingz: & ay pesé l'argẽt en la balance, & prins lettres signées de l'achat selõ le cõmãdemẽt & les ordõnãces, & en ay prins la cop C
pie. Et ay dõné les lettres de l'achat à Ba-

ruch filz de Neria, filz de Mahasia en la presence d'Hanaméel mõ oncle, & en la pſence des tesmoingz q̃ ſ'estoyẽt ſoubſcritz es lettres de l'achat: & en la preſence de tous les Iuifz q̃ eſtoyẽt aſsis en la court de la priſõ. Et ay cõmandé à Baruch en leur pſence, diſant: Le Seigneur des exercites le Dieu d'Iſrael, dit ainſi: Prens ces lettres icy, les lettres de l'achat qui ſont ſeellées, & les lettres de l'original: & les metz en vn pot de terre, à fin qu'elles puiſſent demourer long temps. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Iſrael dit ainſi: Encore ſeront achetées en ceſte terre, les maiſons, les champs, & les vignes. Et apres que i'eu baillé à Baruch filz de Neria les lettres de l'achat, ie

D priay au Seigneur, diſant: Aha Seigneur
Exod 34. a. Dieu* Voicy, tu as fait le ciel & la terre
* ou, difficile: ou cacheé. par ta grande vertu, & nulle choſe quelconque ne t'eſt * impoſsible. Qui fais miſericorde en milliers, & rendz l'iniquité des peres au ſein de leurs enfans apres eux. Dieu grand & fort, & puiſſant, le nom duquel eſt le Seigneur des batailles, magnifique en cõſeil, & grand en geſtes. Car tes yeux ſont ouuers ſus toutes les voyes des filz des hõmes: pour rendre à vn chacun ſelon ſes voyes, & ſelon le fruit de ſes inuentions. Qui as mis les ſignes, & les miracles en la terre d'Egypte, iuſqu'à ce iour, & en Iſrael, & es hommes: & t'es fait vn nom comme ceſte iournée le monſtre. Et as retiré ton peuple Iſrael de la terre d'Egypte, par ſignes & par miracles, par main forte, par bras eſtẽdu, & par grande crainte: & leur as dõné ceſte terre, q̃ tu auois iuré à leurs peres de leur dõner, la terre affluente de laict & de miel: & y ſont entrez, & l'ont poſſedé. Mais ilz n'ont point obey à ta voix, & n'ont pas chemine en ta loy: & n'ont pas fait tout ce que tu leur auois cõmandé de faire: Dont leur as fait venir tout ce mal icy. Voicy les baſtillons qui ſont venuz cõtre la cité, pour la prẽdre: & la cité eſt dõnée en la main des

E Chaldéens cõbatãs cõtre icelle, par l'eſpée, par famine, & par peſte: & toutes les choſes que tu as dit ſont aduenues, comme tu vois toymeſme. Encore tu me dis Seigneur dieu: achette toy le chãp par argẽt, & prens des teſmoingz, comme ainſi ſoit que la cité ſoit donnée en la main des Chaldéens. Mais la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, diſant: Voicy, ie ſuis le Seigneur Dieu de toute chair. Y a-il quelque choſe qui me ſoit impoſsible? Pourtãt ainſi dit le Seigneur: Voicy, ie bailleray ceſte cité es mains des Chaldéens, & es mains de Nabuchodonozor Roy de Babylone, & la prendra: & les Chaldées y entrerõt q̃ bataillét cõtre ceſte cité, & bouteront le feu en icelle, & la bruſleront auec les maiſons, ſus les toictz deſquelles on faiſoit encenſemẽt à Baal, & perfuſions aux dieux eſtranges pour me prouoquer à courroux. Car les enfans d'Iſrael, & les enfans de Iuda, ont fait des leur ieuneſſe ſeulement ce qui m'eſtoit deſplaiſant, & les enfans d'Iſrael auſsi m'ont prouoqué par l'œuure de leurs mains, dit le Seigneur. Car ceſte cité m'a eſté en ire & indignation, depuis le iour qu'ilz l'ont edifiée, iuſqu'à ce iour icy pour la ruiner de ma preſence, pour toute la malice des enfans d'Iſrael, & des filz de Iuda, qu'ilz ont fait en me prouoquant à courroux, eux & leurs Sus. 2. f. F
Roys, leurs princes, leurs ſacrificateurs, & leurs prophetes, les hommes de Iuda, & les habitãs de Ieruſalem. Et m'ont viré le col, & non pas la face: & quand ie les enſeignoye, ſollicitant, & apprenant, ilz n'ont point eſté obeyſſantz à receuoir diſcipline. Mais ont mis leurs abominatiõs en la mai Sus. 7. f.
ſon, ſur laquelle eſt inuoqué mõ nom, pour la ſouiller: & ont edifié les hautz lieux à Baal, qui ſont en la vallée des filz d'Hennom, pour faire paſſer [par le feu] leurs filz & leurs filles à Moloch: ce que ne leur ay pas cõmandé, & n'eſt point entré en mon cueur, qu'ilz feiſſent ceſte abomination, & qu'ilz feiſſent offenſer Iuda. Et maintenant à cauſe de ce le Seigneur le Dieu d'Iſrael dit ainſi: de ceſte cité, de laquelle vous dites, qu'elle ſera liurée es mains du Roy de Babylone, par l'eſpée, par famine, & par peſte. Voicy, ie les raſſembleray de toutes les terres, auſquelles ie les ay pouſſez par ma fureur, & par mon ire, & par grande indignation, & les feray retourner en ce lieu
G icy, & les y feray demourer en ſeureté: & ſeront mon peuple, & ie ſeray leur Dieu. Et leur donneray vn cueur, & vne voye à fin qu'ilz me craignẽt à touſiours, & qu'il leur ſoit bien, & à leurs filz apres eux. Et leur feray vne alliance eternelle, & ne me retourneray point arriere d'eux de leur bien faire: mais ie mettray la crainte de moy en leur cueur, à fin qu'ilz ne declinẽt point de moy: & me delecteray ſus eux, en leur faiſãt bien. Et les planteray en ceſte terre en verité, de tout mon cueur, & de toute mon ame: car le Seigneur dit en ce poinct: Ainſi q̃ i'ay fait venir tout ce grand mal ſus ce peuple icy, ainſi feray-ie venir ſus eux tout le bien que ie leur dis. Et ſera poſſedé le champ en ceſte terre, de laquelle vous dites, qu'elle eſt deſolée: & eſt ſans homme & beſte: & qu'elle eſt donnée es mains des Chaldéens. On achettera les champs à l'argent, & eſcrirõt es lettres, & ſignerõt, & fera on teſmoigner les teſmoingz en la terre de Ben-iamin, & à l'enuiron de Ieruſalem, aux citez

de

de Iuda, & es citez des montagnes, & es citez champestres, & es citez qui sont vers midy: car ie feray retourner leur captiuite', dit le Seigneur.

CHAP. XXXIII.

A ET la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie pour la seconde fois, quand il estoit encore detenu en la court de la prison, disãt: Ainsi dit le Seigneur son facteur, le Seigneur qui l'a forme' pour l'establir, l'Eternel est son nom. Crie apres moy, & ie te respõdray, & t'annõceray des choses grãdes & cachées, que tu ne sais point. Car le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: touchant les maisons de ceste cite', & les maisons du Roy de Iuda destruites, par bastillõs, & par l'espée, d'autant qu'ilz sont marchez pour combattre cõtre les Chaldées, à fin de remplir des corps des hommes, que i'ay frappe' par mon ire, & par ma fureur, & que i'ay cache' ma face de ceste cite' à cause de toute leur malice. Voicy, ie luy dõneray sante', & guarison: car ie les medicineray, & leur reueleray abondãce de paix & de verite'. Et feray retourner la captiuite' de Iuda, & la captiuite' d'Israel: & les redifieray, comme du cõmencement: & les nettoyeray de toute leur iniquite': par laquelle ilz m'ont offense': & pardõneray à toutes leurs iniquitez, par lesquelles ilz ont peche' contre moy, & B m'ont fait laschemẽt. Et ce me sera en renom, & en ioye, en louãnge & en magnificẽce vers toutes les gẽtz de la terre, qui orrõt tous les biens que ie leur dois faire: & s'espouãnteront, & trembleront pour tout le bien & pour toute la paix que ie feray à icelle[cite'.] Le Seigneur dit ainsi: En ce lieu icy que vous dites estre desert, & qu'il n'y a homme ne beste es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem lesquelles sont desolées, sans hõme: & sans habitant, & sans bestial: encore y sera ouye la voix de ioye & la voix de liesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse, la voix de ceux qui diront donnez louãnge au Seigneur des armées, car le Seigneur est bon, & sa beniuolence est à perpetuite': & de ceux qui apporteront oblation de louãnge en la maison du Seigneur. Car ie feray retourner la captiuite' de la terre, comme du commancement, dit le Seigneur. Ainsi dit le Seigneur des batailles: En ce lieu icy qui est desert & est sans homme & sans beste, & en toutes ses citez, il y aura encore habitation des pasteurs, ou ilz feront gesir le troppeau: & es citez de montagnes, & es villes champestres, & es citez qui sont vers Midy, & en la terre de Ben-iamin, & à l'enuiron de Ierusalem: & encore passeront es citez de Iuda les troppeaux soubz les mains de celuy qui les nombrera, dit le Seigneur. * Voicy les iours C qui viennent (dit le Seigneur) que ie confermeray la bonne parolle, que i'ay dit touchant la maison d'Israel, & la maison de Iuda. En ces iours la, & en ce temps la ie feray germer à Dauid le germe de iustice: & fera iugement & iustice en la terre. En ces iours la sera Iuda sauue', & Ierusalem habitera en asseurance. Et voicy comment on l'appellera, Le Seigneur de nostre iustice. Car le Seigneur dit ainsi: Iamais ne sera extermine' de Dauid successeur seant sus le throne de la maison d'Israel: & des sacrificateurs Leuites, iamais ne sera extermine' deuant moy successeur, offrant l'holocauste, & faisant perfumer l'offerte & faisant sacrifice à tousiours. Et la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, disant: Le Seigneur dit ainsi: Si vous pouez rompre mon alliance[faite auec] le iour, & ma paction[faite auec] la nuit, tellement que le iour & la nuit ne soyent plus en leur temps: adõc mon alliance pourra estre rõpue auec Dauid mon seruiteur, tellemẽt qu'il n'y ait nul de ses filz qui soit regnant sur son throne, & que les Leuites & les sacrificateurs ne soyent mes ministres. Comme l'exercite du ciel ne se peut nombrer, ny le sablon de la mer estre mesure': ainsi multiplieray-ie la semence de Dauid mon seruiteur, & les Leuites qui m'administrent. Et la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, disant: N'as-tu pas veu que ce peuple icy a dit. A sauoir: Les deux familles que le Seigneur auoit esleuës, il les a deboutées: & ont desprise' mon peuple, à fin qu'il n'y ait plus de gent deuant eux. Ainsi dit le Seigneur: Si mon pact n'est [fait] auec le iour & la nuit, & si ie n'ay point mis les ordonnances du ciel & de la terre, aussi ie reprouueray la semence de Iacob, & de Dauid mon seruiteur, en ne prennant plus de sa semence, pour estre les dominateurs sus la semence d'Abraham, & Isaac & Iacob. Car ie feray retourner leur captiuite': & auray compassion d'eux.

*c. les captifz.

Sus. 23. a.

*De la semence de Dauid.

D

CHAP. XXXIIII.

A LA parolle qui fut donnée du Seigneur à Ieremie, quand Nabuchodo-nozor Roy de Sabylone, & toute son armée, & tous les royaumes de la terre qui estoyent soubz la puissance de sa main, & tous les peuples batailloyẽt cõtre Ierusalem, & contre toutes les citez, disãt: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Va, & parle à Zedecia roy de Iuda & luy dis: Le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie bailleray ceste cite' en la main du Roy de Babylone, & y boutera le feu, & n'eschapperas point de sa main: mais seras prins prisonnier, & seras liure' en sa main, & tes

yeux verront les yeux du Roy de Babylone, & parlera à toy bouche à bouche, & entreras en Babylone. Toutesfois toy Zedecia Roy de Iuda, escoute la parolle du Seigneur. Le Seigneur dit ainsi: Tu ne mourras point par l'espée, mais mourras en paix: & selon le bruslemẽt de tes peres les Roys pce dans, qui ont este deuant toy, on te bruslera & te plaindront. Helas Seigneur, car i'ay
B prononcé la parolle dit le Seigneur. Et Ieremie le prophete annonça à Zedecia Roy de Iuda toutes ces parolles, en Ierusalem: & l'armée du Roy de Babylone batailloit contre Ierusalem, & contre toutes les citez de Iuda qui estoyent demourées: à sauoir contre Lachis, & contre Azeca: car c'estoyent celles qui restoyent d'entre les citez de Iuda, citez garnies. La parolle qui fut dõnée du Seigneur à Ieremie, apres que le Roy Zedecia eut fait alliance auec tout le peuple qui estoit en Ierusalem, pour leur publier la liberté: à fin qu'vn chacun enuoyast franc son seruiteur & sa seruante Ebrieu ou Ebrieue, sans qu'aucun d'eux seruist à son frere Iuif. Dont tous les princes & tout le peuple, qui estoyent conuenuz à l'alliance, ouyrent dire qu'vn chacun delaisfast frãc son seruiteur & sa seruãte, à fin que plus ne leur seruissẽt. Ilz obeirẽt dõc, & leur dõnerẽt cõge: mais apres ce, s'estoyent retournez, & auoyẽt retiré leurs seruiteurs & leurs seruantes, qu'ilz auoyẽt delaissé frãcz: & les auoyent faitz subietz cõme seruiteurs
C & seruãtes. Et la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie par le Seigneur, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: I'ay fait alliance auec voz peres, au iour que ie les menay hors de la terre d'Egypte, de la maison
[g] Exode 21.a. Deut.15.d de seruitude, disant: A la fin de sept ans laissez aller vn chacun son frere Ebrieu, qui t'a esté vendu: il te seruira six ans, puis le renuoyeras franc arriere de toy. Mais voz peres ne m'ont pas ouy, & n'ont point presté leur aureille. Pareillement vous auiourdhuy vous estes conuertiz, & auez fait ce qui estoit droit deuant mes yeux, de publier la liberté vn chacun à son prochain: & auez fait l'alliance en ma presence, en la maison, sus laquelle est mon nom inuoqué. Mais vous vous estes reuirez, & auez souillé mon nom: car vous auez retiré vn chacun son seruiteur, & vn chacun ausi sa seruante que vous auiez laissé aller frãcz en leur volunté: & les auez rendus subietz, tellement qu'ilz vous sont en seruiteurs & en ser-
D uantes. Pourtant ainsi dit le Seigneur. Vous ne m'auez pas ouy, pour annoncer la liberté vn chacun à son frere, & vn chacun à son amy. Voicy, i'annonce la liberté (dit le Seigneur) à l'espée, à la peste, & à la famine: & vous donneray en vexation à tous les royaumes de la terre. Et donneray les hommes qui ont transgressé mon alliance, & qui n'ont point confirmé les parolles de l'alliance, laquelle ilz ont traitée deuant moy: quand ilz copperent vn veau en deux parties, & qu'ilz passerent entre les deux parties d'iceluy: ausi les princes de Iuda & les princes de Ierusalem, les Eunuques, & les sacrificateurs, & tout le peuple de la terre, qui passerent entre les portions du veau. Ie les donneray donc es mains de leurs ennemis, & es mains de ceux qui demandent leur ame: & leur charogne sera en viande aux oyseaux du ciel, & aux bestes de la terre. Ie donneray ausi Zedecia le Roy de Iuda, & ses princes es mains de leurs ennemis, & es mains de ceux qui quierent leur ame, & es mains de l'armée du Roy de Babylone, qui se sont [a] retirez arriere de vous. Voicy, ie le commande, dit le Seigneur: & les feray retourner en ceste cité, & batailleront contre elle: & la prendront, & y bouteront le feu. Et mettray les citez de Iuda en desolation, sans qu'il y ait habitant. CHAP. XXXV.

[a] A sauoir cõtre les Egyptiẽs, lesquelz auoyent vaincu, retourneront contre Ierusalem.

IA parolle qui fut donnée du Seigneur à Ieremie, es iours de Ioacim filz de A Iosia Roy de Iuda, disant: Va à la maison des Recabites, & parle à eux: & les meneras en la maison du Seigneur, en l'une des chãbres, & leur dõneras duvin à boire. Ie prins dõc Iazania le filz de Ieremie filz de Habazinia, & ses freres, & tous ses filz, & toute la maison des Recabites: & les menay dedãs la maison du Seigneur, en la chambre des filz d'Hanan le filz de Iegedalia homme de Dieu, qui estoit aupres sus la chambre des princes, & qui estoit sus la chambre de Maasia filz de Selum, qui estoit garde de la thresorerie. Et mis deuant les filz de la maison des Recabites des hanaps pleins devin, & des gobeletz, & leur dis: Beuuez du vin. Lesquelz respondirent: Nous ne beuurons point de vin: car Ionadab filz de Recab nostre pere nous a commandé, disant: Vous ne
B beuurez point de vin, vous ne voz enfans, à iamais. Et n'edifierez nulle maison, & ne semerez nulle semence, & ne planterez nulles vignes, & n'en aurez point: mais habiterez es tentes tous voz iours, à fin que vous viuiez longuement sus la terre, en laquelle vous estes estrangers. Nous auons donc obey à la voix de Ionadab filz de Recab nostre pere, en toutes les choses qu'il nous a cõmandées, tellemẽt que n'auõs point beu de vin tous noz iours, nous & noz femmes, noz filz & noz filles: & n'auons edifié nulles maisons pour nostre demoure: & n'auõs eu ne vigne, ne chãp, ne semẽce: mais auons

habite' en tabernacles,& auons este' obeyssantz, & auons fait selon toutes les choses que Ionadab nostre pere nous à commandées. Mais quand Nabuchodo-nozor Roy de Babylone fut mõte' en nostre terre, nous auons dit: Venez, & entrons en Ierusalem arriere de l'armée des Chaldéens,& arriere de l'armée de Syrie: & auons demoure' en Ierusalem. C Et la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, disant: Le Seigneur des exercites le Dieu d'Israel dit ainsi: Va, & dis aux hommes de Iuda,& aux habitans de Ierusalem: Ne receurez vous point discipline pour obeir à mes parolles, dit le Seigneur? Les parolles de Ionadab filz de Recab, qu'il commanda à ses filz, de non boire vin, ont este' executées: & n'en ont pas beu iusqu'à ce iour icy, car ilz ont obey au commandemẽt de leur pere. Mais moy i'ay parle' à vous, sollicitant & parlant, mais point ne m'auez obey. Ie vous ay aussi, enuoye' tous mes seruiteurs Prophetes, sollicitant & Sur.18.b. & 25.b. enuoyant vous dire: Maintenãt retournez vous chacun de sa mauuaise voye & faites que voz actes soyent bons: & ne vueillez suyuir les dieux estranges pour leur seruir, & vous demourerez en la terre que i'ay dõ D née à vous & à voz peres. Mais vous n'auez point encline' vostre aureille, & ne m'auez point escoute'. Et ainsi les filz de Ionadab filz de Recab ont mis en execution le commandement de leur pere qui leur auoit commande': mais ce peuple icy n'a pas obey à moy. Pourtant dit ainsi le Seigneur, le Dieu des armées, le Dieu d'Israel: Voicy, ie feray venir sus Iuda,& sus tous les habitãs de Ierusalem, tout le mal que i'ay prononce' à l'encontre d'eux: pource que i'ay parle' à eux,& ne l'ont pas escoute': ie les ay appellez,& ne m'ont pas respondu. Et Ieremie dit à la maison des Recabites: Le Seigneur des exercites, le Dieu d'Israel dit ainsi: Pour ce que vous auez obey au commandement de Ionadab vostre pere, & que vous auez garde' tous ses commãdemens, & que vous auez fait toutes les choses qu'il vous à commandées. Pourtant dit ainsi le Seigneur des batailles le Dieu d'Israel: Iamais ne sera extermine' successeur appartenant à Ionadab filz de Recab, qu'il n'y ayt hõme assistãt en ma presence à tousiours. CHAP. XXXVI.

A Aduint que en la quatrieſme année de Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda, ceste parolle fut donnée du Seigneur à Ieremie, disant: Prens le rolle d'un liure, & escris en iceluy toutes les parolles, que ie t'ay dites à l'encontre d'Israel & cõtre Iuda, & contre toutes gentz: depuis le iour que i'ay parle' à toy: asauoir, depuis les iours de Iosia, iusqu'à ce iour: sauoir, si par aduenture, quand la maison de Iuda orra tous les maux que ie pense de leur faire, si chascun se retournera de sa mauuaise voye, à fin que ie pardonne à leur iniquite', & à leur peche'. Ieremie donc appella Baruc filz de Neria. Et Baruc escriuit de la bouche de Ieremie toutes les parolles du Seigneur qu'il luy auoit dit, au rolle du liure. Puis Ieremie commanda à Baruc, disant: Ie suis detenu,& ne puis entrer en la maison du Seigneur. Tu y B entreras donc,& liras au rolle auquel tu as escrit de ma bouche, les parolles du Seigneur, le peuple ouyant en la maison du Seigneur, au iour du ieusne: d'auantage aussi en la presence de tous ceux de Iuda, qui viennent de leurs citez, tu leur liras. Pour veoir si leur oraison cherra en la presence du Seigneur, & si vn chacun se retournera de sa voye mauuaise: car l'ire & fureur que le Seigneur a declaire' contre ce peuple cy, est grande. Et Baruc filz de Neria feit selon toutes les choses que Ieremie le Prophete luy commanda, & leut au liure les parolles du Seigneur, en la maison du Seigneur. Et en la cinquieſme année de Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda, au neufieſme moys, on annonça le ieusne, en la presence du Seigneur, à tout le peuple de Ierusalem, & à toute la multitude qui estoit venue des citez de Iuda en Ierusalem. C Et Baruc leut au liure, les parolles de Ieremie, en la maison du Seigneur, en la chambre de Gamaria filz de Saphan secretaire au paruis de dessus en l'entrée de la nouuelle porte de la maison du Seigneur: tout le peuple escoutant. Et quand Michée filz de Gamaria filz de Saphan eut ouy toutes les parolles du Seigneur du liure: il descendit en la maison du Roy à la chambre du secretaire. Et voicy tous les princes qui estoyent illec assis, à sauoir Elisama le secretaire,& Dalaia filz de Semeia, Elnathan filz d'Acabor, & Gamaria filz de Saphan, Zedecia filz d'Hanania, & tous les princes. Lors Michée leur denonça toutes les parolles qu'il auoit ouy quãd Baruc lisoit au liure, present le peuple. Parquoy tous les princes enuoyerent à Baruc, Iehudi le filz de Nathania, filz de Selemia, filz de Chusy, en disant: Prens en ta main, le volume auquel tu as leu le peuple oyant: & t'en viens. Baruc donc filz de Neria print le volume en sa main, & vint à eux, lesquelz luy dirent: Siedz toy maintenant & lis d'iceluy en nostre presence. Et Baruc leut en leur presence. Quand donc ilz eurent ouy toutes les parolles, ilz furẽt estonnez vn chacun vers son prochain, & dirent à Baruc: Deuons nous faire sauoir au Roy toutes ces parolles? Et luy demanderẽt disans: Declaire nous maintenãt cõment tu

as escrit toutes ces parolles, de sa bouche. Et Baruc leur dit: Il m'a dicte' de sa bouche toutes ces parolles icy, & les escriuoye d'ẽ cre, au volume. Lors les princes dirent E à Baruc: Va, & te cache, toy & Ieremie, & que nul ne sache là ou vous serez. Et s'en allerent vers le Roy au paruis. Mais ilz mirent en garde le volume en la chambre de Elisama le secretaire, & raconterent en la presence du Roy toutes les parolles. Le Roy enuoya Iehudi pour apporter le volume. Et quand il l'eut prins de la chambre d'Elisama le secretaire, il le leut en la presence de tous les princes qui assistoyent à l'entour du Roy. Le Roy estoit assis en la maison d'hyuer au neufiesme moys: & y auoit deuant luy vn brasier ardent. Et quand Iehudi en eut leu trois pages ou qua
a Autrement, trẽchepiume tre, il le coppa du[a] caniuet du secretaire, & le ietta au feu du brasier iusqu'à ce que tout le volume fut consume' par le feu, qui estoit au brasier. Ilz ne s'en espouãnterẽt point, & ne rompirent point leurs vestemens, le Roy ne tous ses seruiteurs qui ouyrent toutes ces parolles. Toutesfoys Elnathan, & F Daalia, & Gamaria supplierẽt le Roy, qu'il ne bruslast le liure: mais il ne les escouta point. Mesme le Roy commanda à Ierahméel filz d'Hamalech, & à Saraia filz d'Ezriel, & à Selemia filz d'Abdiel, qu'ilz prinssent Baruc le secretaire, & le Prophete Ieremie. Mais le Seigneur les cacha. Et la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, apres que le Roy eut brusle' le volume, & les parolles que Baruc auoit escrit de la bouche de Ieremie, disant: Prens de rechef vn autre volume: & escritz en iceluy toutes les premieres parolles, qui estoyent au premier liure que Ioacim Roy de Iuda a brusle'. Et diras à Ioacim Roy de Iuda: Le Seigneur dit ainsi: Tu as brusle' ce volume icy, G disant: Pourquoy as tu escrit en iceluy, disant que le Roy de Babylone viendra, & qu'il guastera ceste terre, & fera cesser d'icelle les hommes & les bestes? Pourtant le Seigneur Dieu dit ainsi touchant Ioacim le Roy de Iuda: Il n'y aura nul des siens qui soit assis sus le throne de Dauid: & sa charogne sera iettée par iour à la chaleur, & par nuit à la froidure. Ie visiteray sur luy, & sur sa semence, & sur ses seruiteurs: leur iniquite', & feray venir sus eux, & sus les habitans de Ierusalem, & sus les hõmes de Iuda tout le mal que ie leur ay dit, & qu'ilz n'ont pas escoute'. Lors Ieremie print vn autre volume, & le donna à Baruc filz de Neria secretaire, lequel escriuit en iceluy, de la bouche de Ieremie, toutes les parolles du liure, que Ioacim Roy de Iuda auoit boute' au feu: & d'auantage, plusieurs parolles semblables furent adioustées outre icelle.

CHAP. XXXVII.

ET Zedecia filz de Iosia regna pour Conaia filz de Ioacim: ayant este' constitue' Roy en la terre de Iuda par Nabuchodonozor Roy de Babylone: & n'obeit point, luy ne ses seruiteurs, ne le peuple de la terre aux parolles du Seigneur, qu'il auoit pronõce' par la commission [donnée] à Ieremie le Prophete. Et le Roy Zedecia enuoya Iehucal le filz de Selemia, & Sophonia le filz de Maasia sacrificateur, vers Ieremie le Prophete, disant: Prie maintenant le Seigneur nostre Dieu pour nous. Ainsi Ieremie entroit & sortoit au milieu du peuple. Car ilz ne l'auoyent point mis en la prison. Lors issit hors d'Egypte l'armée de Pharao. Et quand les Chaldéens qui auoyent assiege' Ierusalem ouyrẽt les nouuelles d'iceux, ilz remonterent de Ierusalem. Adonc la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi: Vous direz ainsi au Roy de Iuda, qui vous a enuoye' pour m'interroguer. Voicy, l'armée de Pharao qui est issue pour vous donner ayde, retournera en son pays d'Egypte: & les Chaldéens retourneront, & donnerõt l'assaut à ceste cite', & la prendront, & y bouteront le feu. Le Seigneur dit ainsi: [a] N'es
a Aucun, ne decouuez.
leuez pas voz cueurs, disans: Les Chaldéens s'en iront de nous: car ilz ne s'en iront pas. Mais aussi quand vous auriez frappe' toute l'armée des Chaldéens, qui bataillent contre vous, & qu'il n'y auroit que gẽs naurez laissez d'entre eux, vn chascun se leuera de sa tente, & bouteront le feu en ceste cite'. Quand donc l'armée des Chaldéens fut remontée arriere de Ierusalem, à cause de l'armée de Pharao, Ieremie sortit hors de Ierusalem, pour s'en aller en la terre de Ben-iamin, & pour[a] se sequestrer d'illec d'entre le C
a Aucun, diuiser la possession au milieu du peuple, asauoir en Anathoth.
peuple. Et quand il fut à la porte de Ben-iamin: il y auoit là vn hõme ayãt la garde [de la porte,] duquel le nom estoit Ieria le filz de Selemia, filz d'Hanania: lequel print le Prophete Ieremie, disant: Tu t'en fuis aux Chaldéens. Et Ieremie respondit: Cela est faux, ie ne m'en fuis pas aux Chaldéens. Mais il ne l'escouta point, ains Ieria print Ieremie, & l'amena vers les princes. Et se courrocerent les princes contre Ieremie: & le frapperent & le mirent en la prison, à sauoir en la maison de Ionathan secretaire. Car ilz l'auoyent faite maison de prison. Et ainsi Ieremie entra en la fosse & au lieu secret, & Ieremie se tint illec plusieurs iours. Mais le Roy Zedecia, enuoya & le tira: & D l'interrogua secretemẽt en sa maison, & luy dit: Y a-il quelq̃ parolle de par le Seigneur? Et Ieremie dit: Il en y a. Et dit: Tu seras liure'

ure' es mains du Roy de Babylone. D'auantage Ieremie dit au Roy Zedecia: En quoy ay-ie offense' vers toy, & tes seruiteurs, & vers ce peuple, que tu m'as mis en prison? Mais ou sont voz prophetes, qui vous prophetisoyent, disans? Le Roy de Babylone ne viendra point contre vous ne contre ceste terre: Pourtant escoute maintenant ie te prie nostre sire Roy. Et que maintenant ma priere soit receuë en ta presence, & que tu ne me renuoye pas en la maison de Ionathã le secretaire, à fin que ie ne meure illec. Parquoy le Roy Zedecia commanda qu'on mist Ieremie en la court de la prison: & que on luy donnast tous les iours vne miche de pain de la rue des boulengiers, iusqu'à ce que tous les pains de la cite' seroyẽt *consumez. Ainsi Ieremie demoura en la court de la prison.

*ou 45. 2.Chr.36.

CHAP. XXXVIII.

A MAis Saphatia filz de Mathan, & Godolia filz de Phashur, & Iucal filz de Selemia, & Phashur filz de Melchia, ouyrent les parolles que Ieremie disoit à tout le peuple, disant: Le Seigneur dit ainsi: Qui demourera en ceste cite', mourra par glaiue, par famine, & par peste: & qui sortira aux Chaldéens, il viura, & sera son ame pour despouille: mais il viura. Ainsi dit le SEIGNEVR: Ceste cite' sera baillée en la main de l'armée du Roy de Babylone, & la prendra. Et les princes dirent au Roy: Nous requerons que ceſt homme icy soit mis à mort. Car en ce faisant il debilite les mains des hommes combatans, qui sont demourez en ceste cite', & les mains de tout le peuple, en leur disant toutes ces parolles. B Car ceſt homme icy ne demande point le bien de ce peuple, mais le mal. Et le Roy Zedecia dit: Voicy, il est en voz mains: car le Roy ne vous pourra [contredire] en rien. Parquoy ilz prindrent Ieremie, & le ietterent en la fosse de Melchia filz d'Amelech, qui estoit en la court de la prison: & aullerent Ieremie auec des cordes en vne fosse ou n'y auoit point d'eauë, mais de la bouë. Et ainsi Ieremie enfondra en la fange. Mais Abed-melech Ethiopien, homme eunuque, qui estoit en la maison du Roy, ouyt qu'ilz auoyent mis Ieremie en la fosse. Le Roy seoit en la porte de Ben-iamin. Et Abedme-lech sortit hors de la maison du Roy & parla au Roy disant: Nostre sire le Roy, ces hommes icy C ont mal fait en tout ce qu'ilz ont perpetre' contre le prophete Ieremie, lequel ilz ont iette' en la fosse, & meurt *en ce lieu de faim. Car il n'y a plus nulz pains en la cite'. Parquoy le Roy commanda à Abed-melech Ethiopien, disant: Prens d'icy trente hommes *auec toy, & fais remonter hors de la fosse Ieremie le prophete deuant qu'il meure. Abed-melech donc print auec soy les hommes, & vint en la maison du Roy au lieu soubz la thresorerie: d'illec print des vieux lambeaux, & des vieux aillons, & les aualla à tout des cordes à Ieremie, en la fosse. Et dit Abed-melech Ethiopiẽ à Ieremie: Metz ces vieux lambeaux soubz les aisselles de tes bras par dessoubz les cordes. Ieremie donc feit ainsi. Et tirerent hors Ieremie à tout les cordes, & le firent remonter hors de la fosse. Ainsi Ieremie demoura en l'allée de la prison. Et le Roy Zedecia enuoya, & feit amener à soy le Prophete Ieremie, au troisiesme porche qui estoit en la maison du Seigneur. Lors dit le Roy à Ieremie: Ie te demande donc vne chose: ne me cele rien. Et Ieremie dit à Zedecia: Si ie te l'annonce ne me tueras-tu pas? Et si ie te donne conseil, tu ne m'obeyras point. Lors le Roy Zedecia iura à Ieremie secretement, disant: Le Seigneur vit: qui nous a fait ceste ame, ie ne t'occiray pas, si ne te liureray point es mains de ces hommes, qui quierent ton ame. Et Ieremie dit à Zedecia: Le Seigneur le DIEV des armées, le DIEV d'Israel, dit ainsi: Si tu sors E pour aller aux princes du Roy de Babylone, ton ame viura, & ceste cite' ne sera pas bruslée par feu: & viuras toy, & ta maison, Mais si tu ne sors aux princes du Roy de Babylone, ceste cite' sera baillée es mains des Chaldéens, & y bouteront le feu: & n'eſchapperas point de leurs mains. Et le Roy Zedecia dit à Ieremie: Ie suis en soucy à cause des Iuifz qui s'en sont fuis aux Chaldéens, qu'ilz ne me liurent en leurs mains, F & qu'ilz ne *se bauent de moy. Mais Ieremie luy dit: Ilz ne te liureront pas. Ie te prie escoute la voix du SEIGNEVR en ce que ie parle à toy: & il te sera bien, & ton ame viura. Que si tu refuse de sortir, voicy la parolle que le SEIGNEVR m'a monstrée. Voicy, toutes les femmes qui sont demourées en la maison du Roy de Iuda, seront menées hors aux princes du Roy de Babylone, & icelles diront: Tes *hommes familiers t'ont incite' & surmonte': tes piedz sont plongez en la bouë, & sont reculez en arriere. Ilz meneront hors toutes tes femmes, & tes enfans aux Chaldéens, & n'eschapperas point de leurs mains, mais seras prins par les mains du Roy de Babylone, & *feras brusler par feu ceste cite'. Adonc Zedecia dit à Ieremie: Que nul ne sache de ces parolles icy, & tu ne mourras point. Mais si les Princes entendent que i'aye parle' à toy, & qu'ilz viennent vers toy, & qu'ilz te disent: Declaire nous ce

*Selon Grec, ou, soubz ta puissance.

*ou, me deshonnorent.

*Ebr. les hõmes de ta paix.

*c. tu seras cause de faire brusler.

*Eb. soubz soy.

M

que tu as parlé auec le Roy, ne nous celerien, & nous ne t'occirons point, & auſsi que c'eſt que le Roy t'a dit: tu leur diras: I'ay preſenté mes prieres deuant le Roy, qu'il ne me feit remener en la maiſon de Ionathan, pour mourir illec. Tous les Princes donc vindrent à Ieremie, & l'interroguerent. Il leur declaira ſelon toutes les parolles que le le Roy auoit commandé. Et ceſſerent [de parler] à luy. Car la choſe n'auoit point eſté ouye. Mais Ieremie demoura en la court de la priſon: iuſqu'au iour que Ieruſalem fut prinſe. Et aduint que Ieruſalem fut prinſe. CHAP. XXXIX.

A EN la neufieſme année de Zedecia Roy de Iuda, au dixieſme moys Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, & toute ſon armée vint contre Ieruſalem: & l'aſſiegerent. Mais en l'vnzieſme année de Zedecia, au quatrieſme moys, au neufieſme [iour] du moys, la cité fut *deſpecée, & y entrerent tous les princes du Roy de Babylone, & ſ'aſſeirent en la porte du milieu: à ſauoir Neregel, Sarezer, Samegar-nabo, Sar-ſachim, Rab-ſaris, Neregel, Sarezer, Bab-mag, & tous les autres princes du Roy de Babylone. Et Zedecia le Roy de Iuda les voyant ſ'enfuit luy, & tous les hommes combatans: & ſortirent de nuit hors de la cité, par la voye du iardin du Roy, & par la porte qui eſtoit entre deux murailles: & ſ'en allerent vers la voye du deſert. Mais l'armée des Chaldéens les pourſuyuirent, & prindrent Zedecia en la campagne de Iericho: & l'ayans prins, ilz l'amenerent à Nabuchodo-nozor Roy de Babylone en Rebla, qui eſt en la terre d'Hemath: & luy prononça iugemens. Lors le Roy de Babylone decolla les filz de Zedecia, en Rebla deuant ſes yeux: & le Roy de Babylone occit tous les nobles de Iuda. Il creua auſsi les yeux de Zedecia, & le lia de chaines, pour le mener en Babylone. Les Chaldéens bruſlerent auſsi la maiſon du Roy, & les maiſons du peuple: & demolirent la muraille de Ieruſalem. Et Nabuſar-adan le Preuoſt des mareſchaux tranffera en Babylone le demourant du peuple qui eſtoit demouré en la cité, & les fugitifz qui ſ'en eſtoyent affuis vers luy, & le reſidu du peuple qui eſtoyent demourez. Mais Nabuſar-adan Preuoſt des mareſchaux delaiſſa aucuns des poures gens, qui n'auoyent rien, en la terre de Iuda: & en ce iour la leur donna des vignes, & des champs. Or Nabuchodo-nozor Roy de Babylone auoit fait commandement, par la commiſsion donnée à Nabuſar-adan Preuoſt des mareſchaux: touchãt Ieremie, diſant: Prens ceſtuy la, & *metz tes yeux ſus luy: & ne luy fais nul mal: mais fais ainſi auec luy comme il te dira. Parquoy enuoya Nabuſar-adan Preuoſt des mareſchaux, & Nabuſaſban, & Rab-ſaris, & Neregel, & Sarezer, & Rab-mag, & tous les princes du Roy de Babylone, ilz enuoyerent, & tirerent Ieremie hors de la court de la priſon, & le baillerent à Godolia le filz d'Ahicam, filz de Saphan: pour le conduire en la maiſon, & il habita entre le peuple. Or la parolle du Seigneur auoit eſté donnée à Ieremie, quand il eſtoit enſerré en la court de la priſon, diſant: Va, & parle à Abed-melech Ethiopien, diſant: Le SEIGNEVR des armées, le Dieu d'Iſrael dit ainſi: Voicy, ie feray venir mes parolles ſus ceſte cité en mal, & non pas en bien: & ſeront accomplies en ce iour la *deuant toy, & te deliureray en ce iour la, dit le Seigneur. Et ne ſeras point liuré es mains des hommes, deſquelz tu as peur: car ie te deliureray, tellement que tu ne cherras point par l'eſpée: mais tu auras ton ame, comme deſpouille: pource que tu as eu fiance en moy, dit le Seigneur.

CHAP. XL.

A LA parolle qui fut donnée du SEIGNEVR à Ieremie, apres que Nabuzar-adan Preuoſt des mareſchaux l'auoit laiſſé aller de Rama, apres l'auoir prins, & l'auoir garrotté de liens au milieu de tous ceux qui eſtoyent tranſferez hors de Ieruſalem, & de Iuda, leſquelz on menoit captifz en Babylone. Quand donc le Preuoſt des mareſchaux eut prins Ieremie, il luy dit: Le Seigneur ton Dieu a prononcé ce mal ſus ce lieu icy. Le Seigneur donc a fait venir, & a fait ainſi qu'il auoit dit, pource que vous auez peché contre le Seigneur, & n'auez point ouy ſa voix: dont cecy vous eſt aduenu. Maintenant donc voicy, ie t'ay deſlié auiourdhuy hors des liens qui ſont en tes mains. S'il te plait de venir auec moy en Babylone, tu y viẽdras, & mettray mes yeux ſus toy. Mais ſ'il ne te plait point de venir auec moy en Babylone, demeure icy. Voicy toute la terre eſt en ton cõmandement: ou bon & droit te ſemblera d'aller, vas y. Et deuant qu'il fut retourné, il dit: Retourne vers Godolia le filz d'Ahicam filz de Saphan, que le Roy de Babylone a commis ſus les citez de Iuda. Demeure donc auec luy au milieu du peuple, ou va par tout là ou il te plaira aller. Auſsi le Preuoſt des mareſchaux luy donna viures, & aucuns dons, puis le laiſſa aller. Ieremie donc ſ'en vint à Godolia filz d'Ahicam, en Mazpha: & demoura auec luy au milieu du peuple qui auoit eſté delaiſſé au pays. Et tous les capitaines des armées qui eſtoyent aux champs, eux & leurs gens ouyrent que le Roy

A Sou. 52. a. 2. Ro. 25. a

*C. les murailles furent abbatues.

B

*C. luy reprocha ſes fautes.

C

*C. aye ſoing de luy.

D

*C. apparoiſtront manifeſtement.

A

B

C

Roy de Babylone auoit constitue' Godolia filz d'Ahicam au pays: & qu'il luy auoit commis les hommes, & les femmes, & les enfans, & aucuns des poures de la terre, desquelz nulz n'auoyent este' transferez en Babylone. Et vindrent vers Godolia en Mazpha: à sauoir, Ismael le filz de Nathania, & Iohanan, & Ionathan les filz de Carea, & Sarea filz de Thanhometh, & les filz d'Ophai Netophatite, & Iezania filz de Maachati, eux & leurs hommes. Et Godolia filz d'Ahicam, filz de Saphan, leur iura, à eux & à leurs hommes, disant: Ne craignez point
2.Ro.25.f de seruir aux Chaldéens. Demourez en la terre, & seruez au Roy de Babylone, & il vous sera bien. Voicy, ie demeure en Mazpha, pour assister deuant les Chaldéens, qui viennent vers nous. Mais vous, recueillez le vin, le fruit d'este', & l'huile: & les mettez en voz vaisseaux, & demourez en voz
D citez que vous tenez. Et aussi tous les Iuifz qui estoyent en Moab, & entre les enfans d'Amon, & en Idumée, & qui estoyent en tous les pays: quand ilz eurent ouy que le Roy de Babylone auoit laisse' quelque reste de gens de Iuda, & qu'il auoit commis sus eux Godolia le filz d'Ahicam, filz de Saphan: tous les Iuifz retournerent de tous les lieux ausquelz ilz auoyent este' pousse'z: & vindrent en la terre de Iuda, vers Godolia en Mazpha: & recueillerent du vin, & des fruitz d'este' à grand foison.

Aussi Iohanan filz de Carea, & tous les princes des armées, qui estoyent aux châps, vindrent à Godolia en Mazpha. Et luy dirent: Sache que Baalis le Roy des enfans d'Amon a enuoye' Ismael le filz de Nathania, pour t'oster la vie. Mais Godolia filz d'Ahicam ne les creut pas. Puis Iohanan filz de Carea parlementa à Godolia en secret, en Mazpha, disant: Ie m'en iray, & frapperay Ismael le filz de Nathania, que nul ne le saura. Pourquoy t'osteroit-il la vie: & que tous les Iuifz ne fussent dissipez, lesquelz sont rassemblez à toy, & que les demourans de Iuda ne perissent? Mais Godolia filz d'Ahicam dit à Iohanan filz de Carea: Tu ne feras pas cela: car tu parles faulsement d'Ismael.

CHAP. XLI.

A OR aduint qu'au septiesme moys Ismael le filz de Nathania, filz d'Elisama, de la semence royale, & les princes du Roy, & dix hommes auec luy, vindrent vers Godolia filz d'Ahicam, en Mazpha: & mangerent illec ensemble le pain en Mazpha. Mais Ismael filz de Nathania se leua, & les dix hommes qui estoyent auec luy, & frapperent à l'espée Godolia le filz d'Ahicam, filz de Saphan, & l'occirent, lequel le Roy de Babylone auoit constitue' au pays. Aussi Ismael frappa tous les Iuifz, qui estoyent auec luy, à sauoir, auec Godolia, en Mazpha, & les Chaldéens, qui furent là trouuez, & les hommes de guerre. Et en la seconde iournée apres qu'il eut occis Godolia, & que nul ne le sauoit: aucuns personages de Sichem, de Silo, & de Samarie, vindrent: à sauoir, quatre vingtz hommes, les barbes raises, & les vestemens rompuz, & estoyent esgratinez: & auoyent dons & encens en leurs mains, pour offrir en la mai-
B son du SEIGNEVR. Ismael donc filz de Nathania issit hors au deuant d'eux, cheminant de Mazpha: & s'en alloit tout plourant. Et quand il les vint à rencontrer, il leur dit: Venez à Godolia le filz de Ahicam. Et quand ilz furent venuz au milieu de la cite': Ismael filz de Nathania les decolla, enuers le milieu de la fosse, luy & les hommes qui estoyent auec luy. Mais il se trouua dix hommes entre eux, qui dirent à Ismael: Ne nous tue point: car nous auons des thresors aux champs, à sauoir, de froment & d'orge, d'huile, & de miel. Lors il desista, & ne les tua pas entre leurs freres. Et la fosse, en laquelle Ismael auoit iette' les corps des hommes mortz, qu'il occit à cause de Godolia, c'est celle que le
C Roy Asa auoit faite à cause de Baasa le Roy d'Israel. Et Ismael filz de Nathania la remplit d'occiz. Puis Ismael emmena tout le reste du peuple, qui estoyent en Mazpha prisonniers, à sauoir, les filles du Roy, & tout le peuple qui estoit demoure' en Mazpha, que Nabusar-adan Preuost des mareschaux auoit commis à Godolia filz d'Ahicam. Ismael filz de Nathania les print, & s'en alla pour passer outre aux enfans d'Amon. Mais Iohanan filz de Carea, & tous les princes des armées, qui estoyent auec luy, ouirent tout le mal qu'Ismael filz de Nathania auoit fait. Et ayans prins tous leurs gens, s'en allerent pour batailler contre Ismael le filz de Nathania: & le trouuerent aupres de grosses eaues, qui sont en Gabaon. Et quand tout le peuple qui estoit auec Ismael, veit Iohanan le filz de Carea, & tous les capitaines des armées, qui estoyent auec luy, ilz furent ioyeux. Et tout le peuple qu'Ismael auoit prins en Mazpha, s'en retourna: & quand il fut retourne' s'en alla auec Iohanan le filz de Carea. Lors Ismael filz de Nathania eschappa, auec huit hommes arriere de Iohanan: & s'en alla aux enfans d'Amon. Parquoy Iohanan filz de Carea, & tous les capitaines des armées, qui estoyent auec luy, prindrent tout le reste du peuple qu'ilz auoyent

retiré d'auec Ismael filz de Nathania, de Mazpha, apres qu'il eut frappé Godolia le filz d'Ahicam, à sauoir, les fortz hommes de guerre, & les femmes, & les enfans, & les Eunuques, qu'il auoit ramené de Gabaon. Et s'en allerent, & demourerent en Geruth Camaam, qui est aupres de Beth-lehem: pour aller & entrer en Egypte, à cause des Chaldéens. Car ilz auoyent crainte d'eux, pource qu'Ismael filz de Nathania auoit frappé Godolia le filz d'Ahicam, que le Roy de Babylone auoit cõmis sur le pays.

CHAP. XLII.

A ET tous les capitaines des armées, & Iohanan filz de Carea, & Iezania filz d'Osaia, & tout le peuple, depuis le petit iusqu'au grand, s'approcherent, & dirent au Prophete Ieremie: Que nostre oraison soit receuë de toy, & prie le Seigneur ton Dieu pour nous, à sauoir, pour tous ces demourans icy: car nous sommes delaissez petit nombre, de beaucoup, comme tes yeux nous voyent: & que le Seigneur ton Dieu nous annonce la voye, par laquelle nous aurons à cheminer, & ce que nous aurons à faire. Et Ieremie le Prophete leur dit, I'ay ouy: Voicy, ie prieray au Seigneur vostre Dieu, selon voz parolles: & aduiendra que ie vous annonceray toute parolle que le Seigneur vous respondra, & ne vous en celeray rien. Et ilz dirent à Ieremie: Le Seigneur soit le tesmoing de verité & de foy entre nous, si nous ne faisons selon tout le propos pour lequel le Seigneur ton Dieu t'enuoyera vers nous, soit bon ou mauuais. Nous obeirons B à la voix du Seigneur nostre Dieu, auquel nous t'enuoyons: à fin qu'il nous soit bien, quand nous aurons ouy la voix du Seigneur nostre Dieu. Et aduint à la fin de dix iours, que la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie. Adonc il appella Iohanan le filz de Carea, & tous les capitaines des armées, qui estoyent auec luy, & tout le peuple, depuis le plus petit iusqu'au plus grand, & leur dit: Le Seigneur Dieu d'Israel, auquel vous m'auez enuoyé pour presenter voz prieres en sa presence, dit ainsi: Si vous demourez en ceste terre, ie vous edifieray, & ne vous destruiray pas: ie vous planteray, & ne vous arracheray pas. Car ie me suis repenty du mal que ie vous ay fait. Ne craignez pas à cause du Roy de Babylone, duquel vous auez peur. Ne le craignez point (dit le Seigneur) car ie suis auec vous, pour vous sauuer, & pour vous deliurer de sa main: ie vous feray misericorde, C à fin qu'il ayt compassion de vous, & vous face retourner en vostre terre. Mais si vous dites: Nous ne demourerons point en ceste terre, & n'escouterons point la voix du Seigneur nostre Dieu, en disant, Non: mais irons à la terre d'Egypte, à fin que nous ne voyons point de guerre, & que n'oyons point le son de la trompette, & n'ayons faim de pain, & illec habiterons. Pource, escoutez maintenant la parolle du SEIGNEVR, vous qui estes les demourans de Iuda. Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel dit ainsi: Si vous mettez vostre face pour entrer en Egypte, & que vous y entriez pour y demourer: le glaiue que vous craignez, vous saisira illec en la terre d'Egypte: & la famine, pour laquelle vous estes solliciteux, vous occupera en Egypte, & mourrez illec. Et tous les hommes qui ont miz leurs faces pour entrer en Egypte, & pour demourer illec, ilz mourront par l'espée, par famine, & par peste: nul ne demourera d'eux, si n'eschappera de la presence du mal, que ie feray venir sus eux. Car le Seigneur des batailles, le Dieu d'Israel, dit ainsi: Ainsi que mon ire & ma fureur a esté respandue sus les habitans de Ierusalem: ainsi sera respandue ma fureur sus vous, quand vous serez entrez en Egypte: & serez en detestation, & en estonnement, & en malediction, & en opprobre: & ne verrez plus ce lieu icy. O vous les demourans de Iuda, la parolle du Seigneur est sus vous. Ne vueillez point donc entrer en Egypte. Vous cognoistrez que ie vous ay admoneste auiourdhuy, que vous auez fait errer voz ames. Car vous m'auez enuoyé au Seigneur vostre Dieu, disans: Prie le Seigneur nostre Dieu pour nous, & nous annonce selon tout ce que le Seigneur nostre Dieu te dira, & nous le ferons. Partant vous l'ay-ie auiourdhuy annoncé; mais vous n'auez pas escouté la voix du Seigneur vostre Dieu, ne toutes les choses pour lesquelles il m'a enuoyé à vous. Maintenant donc vous saurez que vous mourrez par l'espée, par famine, & par peste, au lieu auquel vous auez desiré d'entrer pour y habiter.

D

CHAP. XLIII.

ET aduint quand Ieremie eut acheué de parler à tout le peuple selon toutes les parolles du Seigneur leur Dieu, lesquelles le Seigneur leur Dieu leur mandoit, à sauoir toutes ces choses: Azaria filz d'Osaia, & Iohanan filz de Carea, & tous les hommes orgueilleux dirent à Ieremie: Tu parle faulsement. Le Seigneur nostre Dieu ne t'a pas enuoyé, pour dire: N'entrez point en Egypte, pour habiter illec. Mais Baruc filz de Neria t'incite contre nous, à fin qu'il nous liure es mains des Chaldéens, & qu'il B nous mette à mort, & qu'il nous transporte en Babylone. Et Iohanan filz de Carea, & tous les capitaines des exercites, & tout le

A

"De telle maniere de parler Gen. 6. b.

le peuple, n'escouterent pas la voix du Seigneur, pour demourer en la terre de Iuda. Mais Iohanan filz de Carea, & tous les capitaines des armées prindrent tous les demourans de Iuda, qui estoyent retournez de toutes nations, ausquelles auoyent este' poulsées pour habiter en la terre de Iuda: à sauoir, les hommes, & les femmes, & les enfans, & les filles du Roy, & toute ame que Nabusar-adan Preuost des mareschaux a-
C uoit delaisse' auec Godolia filz d'Ahicam, filz de Saphan, & auec le Prophete Ieremie, & Baruc le filz de Neria, & entrerent au pays d'Egypte. Car ilz n'obeirent point à la voix du SEIGNEVR. Et vindrent iusqu'en Thahaphnes. Lors la parolle du Seigneur fut donnée à Ieremie en Thahaphnes, disant: Prens des grandes pierres en ta main, & les muce au mortier qui est à l'entrée de la maison de Pharao, en Thahaphnes, en la presence des hommes de Iuda, & leur diras: Le SEIGNEVR des armées, le Dieu d'Israel, dit ainsi: Voicy, i'enuoyeray, & feray venir Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone mon seruiteur: & mettray son throne sus ces pierres cy que i'ay mucées, & estendra son pauil-
D lon sus icelles. Et quand il viendra, il frappera la terre d'Egypte, ceux qui seront à la mort, à la mort: & ceux qui seront à la captiuite', à la captiuite': & ceux qui seront à l'espée, à l'espée. Et i'allumeray le feu aux maisons des dieux d'Egypte, & il les bruslera: & les menera prisonniers, & s'enuestira de la terre d'Egypte, ainsi comme le pasteur s'enueloppe de son vestement: & d'illec sortira en paix. Il brisera les statues de la maison du Soleil, laquelle est en la terre d'Egypte: & boutera le feu es maisons des dieux d'Egypte.

CHAP. XLIIII.

A LA parolle qui fut donnée à Ieremie, pour tous les Iuifz qui habitoyent en la terre d'Egypte, demourans en Magdal, & en Thahaphnes, en Noph, & en la terre de Phatures, disant: Le Seigneur des exercites, le DIEV d'Israel dit ainsi: Vous auez veu tout le mal, que i'ay fait venir sus Ierusalem, & sus toutes les citez de Iuda: & voicy, comment auiourdhuy elles sont desertes, & que nul ne demeure en icelles, à cause de leur malice qu'ilz ont faite pour me prouoquer à courroux, en allant, & encensant, & seruant aux dieux estranges qu'ilz ne cognoissoyent pas, ny eux, ny vous, ny voz peres. Et vous ay enuoyé tous mes seruiteurs Prophetes, sollicitant, & enuoyant, & disant: Ne faites point, ie vous prie, ceste chose abominable, laquelle ie hay: mais ilz ne l'ont pas escouté, ilz ne ont pas encliné leur aureille, pour se retourner de leurs maux, à fin de ne sacrifier aux autres dieux. Et pourtant s'est respandue mon ire & ma fureur, & s'est allumée es B citez de Iuda, & es rues de Ierusalem: & sont redigées en desolation & en destruction, comme [il appert] auiourdhuy. Et maintenant le SEIGNEVR, le Dieu des armées, le Dieu d'Israel, dit ainsi: Pourquoy faites vous ce grand mal icy, contre voz ames, tellement que l'homme, & la femme, le petit enfant, & l'allaictant soit exterminé hors de vous, du milieu de Iuda: & que rien de residu ne vous soit delaissé, en me prouoquant par les œuures de voz mains, en faisant encensemens aux dieux estranges en la terre d'Egypte, en laquelle vous estes entrez pour y demourer: à fin que soyez exterminez, & que soyez en malediction, & en opprobre à tous les gens de la terre? Auez vouz oublié les maux de voz peres, & les maux des Roys de Iuda, les maux de leurs femmes: & voz maux, & les maux de voz femmes, qu'elles ont fait en la terre de Iuda, & es rues de Ierusalem? Ilz C n'ont pas esté amattiz iusqu'à ce iour, & n'ont pas eu de crainte, & n'ont pas chemine' en ma Loy, ny en mes ordonnances, que i'ay bailé en vostre presence, & en la presence de voz peres. Pourtant, ainsi dit le SEIGNEVR des armées, le Dieu d'Israel: *Voicy, ie mettray ma face sus Amos 9 b vous, en mal, pour exterminer tous ceux de Iuda. Et prendray les residuz de Iuda, qui ont miz leur face pour entrer en la terre de Egypte, & pour illec demourer. Et seront tous consumez en la terre d'Egypte: ilz cherront par l'espée, & seront cõsumez par famine, depuis le plus petit, iusqu'au plus grand: & mourront par l'espée, & par famine, & seront en detestation, en estonnement, en malediction, & en opprobre. Ie feray visitation sus ceux qui habitent en la terre d'Egypte, comme i'ay visité Ierusalem, par l'espée, par famine, & par peste: & n'y aura nul qui eschappe, & qui demeure du reste des Iuifz de ceux qui vont pour habiter en la terre d'Egypte: à fin de pouoir retourner en la terre de Iuda, en laquelle ilz donnent espoir à leurs ames d'y retourner, & y demourer. Toutesfois, nulz ne retourneront, sinon ceux qui eschapperont. Mais tous les hommes qui sauoyent bien D que leurs femmes sacrifioyent aux dieux estrangers, pareillement toutes les femmes, qui assistoyent en la grande congregation, & tout le peuple, qui habitoit en la terre de Egypte, en Phatures, respondirent à Ieremie, disant: Nous n'escouterons point de toy la parolle que tu nous as dite, au nom

du Seigneur : mais nous ferons par œuure, toute parolle qui sortira de nostre bouche, pour faire encensement à la royne du ciel, & luy faisant perfusions, comme nous auons fait, nous & noz peres, noz Roys, & noz princes, aux citez de Iuda, & aux rues de Ierusalem, & estions rassasiez de pains, & estions bien à nostre aise, & n'auions
E point veu de mal. Mais depuis le temps que nous auons cessé d'encenser à la royne du ciel, & de luy faire perfusions, nous auons eu faute de tout, & auons esté consumez par
sus 7.d. l'espée, & par famine. Et quand nous faisions encensemens à la royne du ciel, & luy faisions perfusions, luy auons nous fait des tourteaux, & luy auons nous respandu des
*chal. pour ceſt image. perfusiõs sans noz mariz, *pour la resiouir?

Et Ieremie dit à tout le peuple, aux hommes, & aux femmes, & à tout le peuple, qui luy auoyent respondu la parolle, disant: Le Seigneur n'a-il pas eu recordation du per fum, que vous perfumiez es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem, vous & voz peres, voz Roys, & voz princes, & le peuple de la terre? Et ne luy est-il pas monté au cueur, tellement que le Seigneur ne le pouoit plus porter, à cause de la malice de voz inuentions, & à cause des abominations que vous auez faites, & est la terre mise en desolation, & en espouãntement, & en malediction, sans que nul y demeure, comme il appert en
F ce iour. Pource donc que vous auez fait encensemens [aux idoles,] & que vous auez peché au Seigneur, & que vous n'auez point escouté la voix du Seigneur, & que vous ne auez point cheminé en sa Loy, ny en ses ordonnances, ny en ses tesmoignages: pourtant vous est aduenu ce mal icy, comme [appert] auiourdhuy. Aussi Ieremie dit à tout le peuple, & à toutes les femmes: Vous tous ceux de Iuda, qui estes en la terre d'Egypte, escoutez la parolle du Seigneur. Ainsi a parlé le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel, disant: Vous & voz femmes auez parlé de vostre bouche, & l'auez accomply de voz mains, en disant: Faisons noz vœux que nous auons voué, pour encenser à la royne du ciel, & luy faire perfusions. Vous auez estably voz vœux, & les auez parfaitz par œuure. Pourtant escoutez la parolle du Seigneur, vous tous de Iuda, qui demourez en la terre d'Egypte: Voicy, i'ay iuré par mon grand nom (dit le SEIGNEVR) que mon nom ne sera plus nullement nommé par la bouche de homme Iuif en toute la terre d'Egypte, di-
G sant: Le Seigneur Dieu vit. Voicy, ie veilleray sus eux en mal, & non pas en bien: & tous les hommes de Iuda, qui sont en la terre d'Egypte, seront consumez par l'espée, & par famine, iusqu'à ce qu'ilz soyent totalement destruitz. Et petit nombre de gens, qui sont eschappez de l'espée, retourneront de la terre d'Egypte, en la terre de Iuda: & cognoistront tous les demourans de Iuda, qui sont entrez en la terre d'Egypte pour y habiter, quelle parolle sera establie, la mienne, ou la leur? Et ce vous sera pour signe (dit le Seigneur) que ie feray visitation sus vous en ce lieu icy, à fin que vous cognoissiez que veritablement mes parolles seront confirmées contre vous, en mal. Le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie bailleray Pharao Hophrea le Roy d'Egypte, en la main de ses ennemiz, & es mains de ceux qui quierent son ame: ainsi que i'ay baillé Zedecia le Roy de Iuda en la main de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, son ennemy, & de celuy qui queroit son ame.

CHAP. XLV.

LA parolle que Ieremie le Prophete annonça à Baruc le filz de Neria, quand il escriuoit au liure ces parolles icy, de la bouche de Ieremie, en la quatriesme année de Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel dit ainsi à toy Baruc: Tu as dit: Malheur sus moy, car le Seigneur a adiousté tristesse sus ma douleur. I'ay trauaillé en mon gemissement, & n'ay pas trouué de repos. Tu luy diras ainsi: Le SEIGNEVR dit ainsi: Voicy, ie destruis ceux que i'ay edifiez, & arrache ceux que i'ay plantez, & toute ceste terre icy. Et toy demandes-tu grandes choses pour toy? Ne les vueille pas demander: car voicy, ie feray venir le mal sus toute chair (dit le Seigneur) & te bailleray ton ame pour despouille, en tout lieu, par tout là ou tu iras. A

CHAP. XLVI.

LA parolle du Seigneur qui fut donnée à Ieremie le Prophete, contre *tous les Gentilz. Contre Egypte, contre l'armée de Pharao Necho Roy d'Egypte, qui estoit aupres du fleuue Euphrates, en Charcamis, que Nabuchodo-nozor Roy de Babylone frappa en la quatriesme année de Ioacim filz de Iosia Roy de Iuda. Appareillez le bouclier & la targe, & marchez auãt à la bataille. Attellez les cheuaux, & vous cheualiers montez. Tenez vous en voz heaumes, fourbissez les lances, vestez vous de haubergeons. Pourquoy les ay-ie veu espouãntez & reculez en arriere? leurs hommes fortz ont esté frappez, & s'en sont fuiz legieremẽt B sans se reuirer: car frayeur estoit à l'enuiró, dit le Seigneur: Le legier ne fuira pas, ne le fort n'eschappera point. Ilz sont tombez & ruez ius vers Aquilon, aupres de la riue du fleuue

A *Selon le Grec. Aucuns exẽplaires ne ont point ce mot, toutes.
2. Ro. 23. f 2 Chr. 35. c 3. Esdr. 1. d

fleuue Euphrates. Qui est cestuy cy qui monte comme l'estang, & ses eaues sont esmeuës comme les fleuues? Egypte s'enfle comme l'estang, & ses caues seront esmeuës comme les fleuues, & dit: Ie monteray & couuriray la terre, & perdray la cite', & ceux qui habitent en icelle. Montez cheuaux, bruyez chariotz, & que les preux sortent. Ethiope & ceux de Libie, tenant l'escusson, & les Lidyens maniant & tendant l'arc. Car ceste iournée est au Seigneur le Dieu des armées, le iour de vengeance: pour se venger de ses
C aduersaires. Le glaiue deuorera, & sera saoule', & sera enyure' de leur sang. Car le Seigneur le Dieu des armées, a le sacrifice en la terre d'Aquilon aupres du fleuue Euphrates. Monte en Galaad, & prens du triacle, vierge fille d'Egypte. Tu multiplie en vain les medecines, car tu n'auras point de sante'. Les gens ont ouy ta vilenie, & ton cry a remply la terre: car le fort à heurte' contre le fort, & sont tous deux ensemble tresbuchez.

D La parolle du Seigneur dit au Prophete Ieremie, de l'aduenement de Nabuchodonozor Roy de Babylone, pour desconfire la terre d'Egypte. Annoncez en Egypte, & publiez Magdol: & diuulguez en Noph, & en Thahaphnehes, & dites: Demeure, & t'appareille: car l'espée deuorera les choses qui sont à l'enuirõ de toy. Pourquoy a este' ton fort secoux? Il l'a poulse': pource que le Seigneur l'a deboute'. Il en a fait tresbucher plusieurs, & vn chacun est cheut contre son prochain. Et diront: Leue toy, retournons à nostre peuple, & à la terre de no
E stre natiuite', arriere de l'espée oppressante: Ilz crierõt illec Pharao le Roy d'Egypte, Alarme. Il a laisse' passer le temps prefix. Ie suis viuant (dit le Roy) duquel le Seigneur des armées est le nom. Car comme Thabor est es montagnes, & comme Carmel en la mer, ainsi viendra-il. O fille habitante d'Egypte, equippe toy pour desloger: car Noph sera deserte & desolée & inhabitable. Egypte est comme vne belle geniſſe: *l'aiguillonneur viendra d'Aquilon, il viendra. Aussi ses mercenaires sont au milieu d'icelle, comme veaux engraissez, ilz se sont aussi tournez & enfuis ensemble, & n'ont peu demourer: pource que le iour de leur ruine est venu sus eux, & le temps de leur visitation. Sa voix ira comme le ser-
F pent: car ilz chemineront auec l'armée, & viendront contre elle auec cognées, comme bucherons. Ilz ont coppe' sa foreſt (dit le Seigneur) car ilz ne se pourront compter: pourtant qu'ilz sont multipliez plus que les chenilles, & seront sans nombre. La fille d'Egypte est confuse, & est baillée es mains du peuple d'Aquilõ, dit le Seigneur des armées le Dieu d'Israel. Voicy, ie feray visitation sus le populaire d'Alexandrie, & sus Pharao, & sus Egypte, & sus ses dieux & sus ses Roys, tant sus Pharao [dis-ie] que sus ceux qui se confient en luy: & les donneray es mains de ceux qui quierent leurs ames, & es mains de Nabuchodonozor Roy de Babylone, & es mains de ses seruiteurs. Et apres ce, icelle sera habitée comme au temps iadis, dit le Seigneur. Au reste, toy Iacob mon G
seruiteur ne crains point, & ne t'espouãte pas Israel. Car voicy ie te sauueray de loing, & sauueray ta semence de la terre de ta captiuite': & Iacob retournera, & se reposera, & sera à son ayse, & n'y aura nul qui luy face peur. Ainsi toy Iacob mon seruiteur ne crains point (dit le Seigneur) car ie suis auec toy: & aussi ie feray consumation de toutes les gens ausquelles ie t'ay poulse'. Ezec. 30. b
Et ne te feray pas consumer: mais te chastieray en iugement, & ne te recuiray point du tout.

CHAP. XLVII.

LA parolle du Seigneur qui fut donnée au prophete Ieremie contre les Philisthins, auant que Pharao frappast Aza. Le Seigneur dit ainsi: Voicy, des eaues qui montent d'Aquilon, & seront cõme vn torrent desriue', & se desborderont sus la terre & le contenu d'icelle, la cite' & ses habitans. Les hommes crieront, & tous les habitans de la terre vleront, pour le son & tempestemẽt des ongles de ses palefrois, pour le tumulte de ses chariotz, & pour le bruit de ses roues. Les peres n'ont pas regarde' les filz, tant ont leur mains lasches à cause du iour B
qui vient pour guaster tous les Philisthins, & extirper Tyr & Zidon, & tous autres donnans secours. Car le SEIGNEVR C
destruit les Philisthins qui sont les reliez de l'isle de Caphthor. La pelure [de la teste] est venue sus Aza: Ascalon s'est tenu quoy auec le reste de la vallée. Iusqu'à quand t'esgratineras-tu? O toy espée du Seigneur, D
iusqu'à quãd ne te reposeras-tu pas? Rentre en ta gaine: appaise' toy, & t'aquoye. Et comment te reposeras-tu, puis que le Seigneur luy a fait commandement contre Ascalon, & contre le riuage de la mer: & l'a illec constituée.

CHAP. XLVIII.

QVand à Moab, le Seigneur des armées le Dieu d'Israel, dit ainsi: Malediction A
sus Nabo, car elle est guastée & cõfuse. Cariath-iarim est prinse, celle qui estoit forte, est cõfuse & a eu peur. Moab n'a plus de louãnge d'Hesebõ: car ilz ont pense' mal cõtre elle. Venez, & l'exterminons de la gẽt. Aussi toy Madmen seras destruite, & l'espée te suyura. La voix de clameur [vient] d'Horo

* Ou, voleur, ou, fourrage-ment.

Elam. Cedar.

naim, fourragement & degaſt grand. Moab eſt briſée: on y oyt le cry des enfãs. Car par la montée de Luith, elle montera en pleurs: pourtant qu'en la deſcente d'Horonaim, les aduerſaires ont ouy le cry de la deſtruction. *Fuyez-vous, ſauuez voz perſones, & vous ſerez comme la bruyere au deſert. Car pource que tu as eu confiance en tes œuures, & en tes threſors, tu ſeras auſsi prinſe. Et Chamos ſortira en tranſmigration, ſes ſacrificateurs & ſes princes enſemble. Et le diſſipateur viendra à toute cité: & n'en eſchappera nulle. La vallée perira, & la plaine ſera deſtruite, comme le Seigneur l'a dit. Donnez des ailes à Moab, à fin qu'elle ſorte, & ſes citez ſeront deſerte, & nul n'abitera en icelles. Maudit ſoit celuy qui fera l'œuure du Seigneur laſchement: & eſt maudit celuy qui retirera ſon eſpée de [reſpandre] le ſang. Moab a eſté à ſon aiſe, des ſa ieuneſſe, & a repoſé en ſa lie. Elle n'a pas eſté iettée d'vn vaiſſeau en l'autre: & n'a pas eſté en tranſmigration. Pource a touſiours demeuré ſon gouſt en icelle, & ſon odeur n'a pas eſté mué. Pourtant voicy les iours qui viennent (dit le Seigneur) que ie luy enuoyeray des auant coureurs, & le feront tranſporter, & eſpuiſeront les vaiſſeaux, & briſeront ſes bouteilles. Et ſera Moab confuſe, de par Chamos, comme la maiſon d'Iſrael eſt confuſe par Beth-el, laquel le eſtoit ſa confiance. Comment direz vous, nous ſommes fortz, & hommes robuſtes pour batailler? Moab ſera guaſtée, & ſes citez ſeront bruſlées, & ſes iuuenceaux à l'elite deſcendront en occiſion, dit le Roy, duquel le nom eſt, le SEIGNEVR des armées. La ruyne de Noab eſt pres pour venir, & ſon mal accourra fort legierement. Vous tous qui eſtes autour d'elle, ſoyez eſmeuz ſus elle: & vous tous qui ſauez ſon nom, dites: Comment eſt rompue la forte verge, & le baſton glorieux? O fille de Dibon habitante, deſcendz de la gloire, & te ſiedz en la ſoif: car le deſtructeur de Moab montera contre toy, & mettra bas tes forteresſes. Toy habitante d'Aroer, tiens toy aupres de la voye, & contemple. Interrogue celuy qui ſ'enfuit: & celle qui eſt eſchappée, dis qu'y a-il de fait? Moab eſt confuz, car il eſt froiſſé. Vlez, & criez, ſi annoncez en Arnon, que Moab eſt guaſtée: & que le iugement eſt venu à la terre champeſtre, ſus Holon, & ſus Iahaza, & ſus Mephaath, & ſus Dibon, & ſus Nabo, & ſus la maiſon d'Eblathaim, & ſus Cariathaim, & ſus Beth-gamul, & ſus Beth-maon, & ſus Carioth, & ſus Bozra, & ſus toutes les citez de la terre de Moab, qui eſtoit loing & pres. La corne de Moab eſt coppée, & ſon bras eſt froiſſé, dit le Seigneur. Enyurez le: car il ſ'eſt eſleué contre le Seigneur. Moab frappera [des mains] en ſon vomiſſement: & ſera auſsi gaudy luy meſme. Car auſsi Iſrael, ne t'a-il pas eſté en irriſion, a-il eſté trouué entre les larrons? pource qu'à cheſque fois que tu as parlé de luy, tu t'es eſmeu. Vous qui demourez en Moab, delaiſſez les citez, & demourez en la roche, & ſoyez comme la coulombe, laquelle fait ſon nid, outre la gueule du pertuis. Nous auons ouy l'orgueil de Moab: (car il eſt fort orgueilleux) auſsi ſa hauteſſe, & ſon arrogance, & ſon orgueil, & l'eleuation de ſon cueur. I'ay cogneu (dit le Seigneur) ſa cholere, il n'y a point de fermeté, ce ſont ſes menſonges, & ne feront point ainſi. Pourtant vleray-ie ſus Moab: & crieray à tous ceux de Moab, aux hommes de la muraille de brique, qui ſe lamenteront. O vigne de Sabama, ie plouteray ſus toy, pour le pleur de Iazer. Tes branches ſont paſſées la mer, elles ont atteinct iuſqu'à la mer de Iazer. Le fourrageur ſ'eſt rué ſus ta moiſſon, & ſus ta vendenge. *La lieſſe & la ioyeuſeté eſt oſtée de Carmel, & auſsi de la terre de Moab: & ay fait ceſſer le vin des preſſoirs. Celuy qui preſſe, ne chantera point: & la chanſon [de la vendẽge] ne ſera plus chanſon. Ilz ont iette leur voix, pour le cry d'Heſebon iuſqu'en Eleale & Iahaz, depuis Soar iuſqu'en Horonaim la geniſſe de trois ans: car auſsi les eaues de Mérim ſeront en deſolation. Et feray ceſſer en Moab (dit le Seigneur) celuy qui offre es hautz lieux, & celuy qui encenſe à ſes dieux. Pourtant ſonnera mon cueur à Moab, comme la fleutte: & mon cueur donnera le ſon, comme le phiffre aux hommes de la murail le de brique: car elle a plus fait qu'elle n'a eu de puiſſance: pourtãt, ce qu'elle a fait d'auantage eſt pery. Car toute teſte ſera pelée, & toute barbe ſera raſée. Et ſus toutes mains ſerõt eſgratinures: & ſera le ſac ſus les reins. Et vniuerſellement complainte ſera ſus tous les toictz de Moab, & en ſes places: pource q̃ i'ay briſé Moab, cõme le vaiſſeau auquel on ne prent point plaiſir, dit le Seigneur. Cõment eſt il froiſſé? vlez. Cõment à Moab vire le col, & eſt confuz? Car Moab auſsi ſera en irriſion, & en eſpouãntement a tous ceux qui ſont à l'enuiron de luy. Car le Seigneur dit ainſi: Voicy, il vollera cõme l'aigle, & eſtendra ſes ailes par deſſus Moab. Les citez ſont prinſes, & les forteresſes ſont ſaiſies. Et le cueur des fortz de Moab, en ce iour la, ſera cõme le cueur de la femme qui eſt en trauail. Et Moab ſera deſtruit, tel lemẽt qu'il ne ſera plus peuple, pource qu'il ſ'eſt manignifié cõtre le Seigneur. O habitãt de Moab, la peur, la foſſe, & le laqs ſont ſus

toy,

Ieſus 17.a.

B

C

D

E

Iſa. 60. b.

F

G

Aucuns, hares.

2. Ro 3. d ou eſt dit Hareſeth.

Iſai. 16. c.

Iſa. 15. a.

Iſa. 24. c.

Cedar, Elam.

toy, dit le Seigneur: & celuy qui s'en fuira pour la peur, il tombera en la fosse: & celuy qui remontera de la fosse, il sera prins au laqs. Car ie feray venir sus icelle, asauoir Moab, l'an de sa visitation, dit le Seigneur. Ilz se sont arrestez en l'ombre d'Hesebon, fuiãs hors du laqs, pource que le feu est issu d'Hesebon, & la flamme du milieu de Sehõ: & deuorera vn quartier de Moab, & le som met des enfans * mutins. Malheur sus toy Moab. Le peuple de Chamos est perdu: car tes filz sont prins prisonniers, & tes filles prisonnieres. Mais ie feray retourner la captiuité de Moab, es derniers iours, dit le Seigneur. Iusqu'icy est le iugement de Moab.

* Aucuns, de saon.

CHAP. XLIX.

A Contre Amon, Idumée Damas, Cedar, & Elã

LE Seigneur dit telles parolles aux enfans d'Amon: Israel n'a-il nul filz, ou n'a-il pas d'heritier? Pourquoy donc posse de leur Roy Gad, & a demouré son peuple en ses villes? Pourtant voicy les iours qui viennent (dit le Seigneur) que ie feray ouyr l'alarme de guerre, sus Raba des enfans d'Amõ, & sera en monceau desolé: & ses filles seront bruslées au feu: & Israel possedera ceux qui le possedent, dit le Seigneur. Vle Hesebon: car Ai est guastée. Vous filles de Raba, criez, ceingnez vous de sacz, plaignez vous & auironnez les hayes: car leur Roy ira en captiuité, & pareillement ses sacrificateurs, & ses princes. Pourquoy te glorifie

B tu es vallées? Ta vallée est escoulée, o fille desbauchée. Elle se confioit en ses thresors, [& disoit.] Qui viendra à moy? Voicy ie feray venir l'espouãtemẽt sus toy, (dit le Seigneur Dieu des armées) de tous ceux qui sont à l'entour de toy: & serez deboutez vn chacun deuant soy, & n'y aura persone qui rassemble l'esguaré. Et apres ce, ie feray retourner la captiuité des enfans d'Amon, dit le Seigneur. Le Seigneur des armées dit ainsi à Idumée. La sapiẽce n'est elle plus en Theman? le conseil est pery des filz, leur sapience est annichilée. Fuyez, vous qui demourez en Dedan. Ilz se sont virez & ont machiné d'habiter. Car i'ay fait venir sus luy la perdition d'Esau, au temps que ie l'ay visité. Si les vendẽgeurs fussent venus vers toy, ilz n'eussent point laissé de raisins: & si les larrons [fussent venus] de nuit, ilz eussent guasté à leur appetit. Car i'ay descouuert

C Esau, i'ay descouuert ses lieux secretz, & ne se pourra mucer: Sa semẽce est guastée, & aussi ses freres & ses voisins, & ne sera plus. Laisse tes orphelins, & ie les feray viure: & tes vefues auront confiance en moy, car le Seigneur, dit ainsi: Voicy, ceux sur lesquelz n'estoit pas dõné le iugement, de boire le calice, le beuuront. Et toy seras-tu exempt? tu n'en seras pas exempt: mais tu le beuuras. Car i'ay iuré par moy mesme (dit le Seigneur) que Bozra sera deserte, & en opprobre, & en desolation, & en malediction: & toutes ses citez seront en desolatiõs eternelles. I'ay ouy le renom du Segneur, & y a ambassade enuoyée aux gens. * Assemblez vous, & venez contre elle, & vous esleuez en bataille. Car voicy, ie t'ay mis comme vn petit entre les gens, comme celuy qui est mesprisé entre les hommes. * La peur que tu dõnois & la fierté de ton cueur t'a deceu: toy qui demeure es troux de la pierre, & tiens la hauteur de la montagne. Quand tu aurois esleué ton nid comme l'aigle, si t'en feray-ie descendre, dit le Seigneur. Et Idumée sera deserte, tellement que quiconque passera par icelle s'esmerueillera, & siflera sus toutes ses playes. Ainsi que Sodome a esté subuertie, & Gomorre, & ses lieux circonuoisins, dit le Seigneur: Nul homme ne demourera illec, & nul filz d'homme n'y habitera. Voicy il montera comme le lion, plus que le desbord du Iordain à l'habitacle fort: & quãd ie l'auray arresté, ie l'en feray courir. Et quiconque sera eleu, ie le commettray contre elle. Car qui est semblable à moy? Et qui me determinera le temps? Et qui sera le pasteur qui resistera à ma face? Pourtãt escoutez le conseil du Seigneur, qu'il a consulté contre Edom: & ses cogitations qu'il a pensé contre les habitans de Theman. Certaine

E ment les petis enfans du troppeau les traineront hors, & mettront en desolatiõ leur habitacle auec eux. La terre est esmeuë pour la voix de leur ruyne: & le cry de leur voix est ouy en la mer rouge. Voicy, il montera cõme l'aigle, & s'enuollera, & estẽdra ses ailes sus Bozra. Et en ce iour là, le cueur des fortz d'Idumée sera comme le cueur de la femme qui trauaille. A Damas [ainsi.] Hemath est confuse, & Arphad, car elles ont ouy des nouuelles tresmauuaises. Ilz ont esté esperduz cõme celuy qui est en la mer, lequel ne peut auoir repos pour l'esmoy. Damas est toute desiointe, elle est tournée en fuyte, peur l'a surprinse. Angoisse & douleurs l'õt tenue comme celle qui enfante. Comment n'est abondonnée la cité de louãnge, la ville de liesse? Pourtant cherront ses iouenceaux, en ses rues: & tous les hõmes de guerre se tiendront quoy en ce iour là, dit le Seigneur des armées. Et allumeray le feu en la muraille de Damas, & deuorera les palais de Ben-hadab. A Cedar, & aux royau

F mes d'Hazor, que Nabuchodo-nozor Roy de Babylone frappera, le Seigneur dit ainsi: Leuez vous & montez contre Cedar, & destruisez les filz d'Orient. Ilz prendrõt leurs tabernacles, & leurs troppeaux & prendrõt pour eux leurs courtines, & tous leurs vais-

D Abdi. 1. a.

* Aucuns, ton image.

Ieremie. 50. c. & Isa. 13. c. 19. c. & Zephan. 2. c.

Iob 41.

seaux, & leurs chameaux: & leur crieront frayeur est à l'enuirõ. Fuyez vous en, departez vous hastiuement, si habitez au profond vous habitãs d'Hazor, dit le Seigneur. Car Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone a prins conseil contre vous, & a fait contre vous entreprinse. Leuez vous, & montez à la gent qui est paisible, & qui demeure en confiãce, dit le Seigneur. Lesquelz n'ont ne huys ne verroux, mais habitent seulz. Leurs chameaux seront en rapine, & la multitude du bestial sera en despouille: & les espardray à tout vent & aux derniers coings: & feray venir leur ruyne de toutes ces regiõs, dit le Seigneur. Et Hazor sera l'habitation des dragõs, & sera deserte à touſiours mais. Nul ne demourera là: & nul filz d'hõme n'y habitera.

G La parolle du Seigneur qui fut donnée à Ieremie le prophete, contre Elam, au commancement du regne de Zedecia Roy de Iuda, disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: Voicy, ie rõpray l'arc d'Elam, le commancement de leur force: & feray venir contre Elam les quatre ventz, des quatre boutz du ciel: & les espardray par tous ces ventz, & n'y aura nation, à laquelle ne viennent ceux qui seront poulsez d'Elam. Ie feray espouãnter Elam deuant ses ennemis, & en la presence de ceux qui quierẽt leur ame: & feray venir mal sus eux: asauoir, l'embrasement de mon ire, dit le Seigneur. I'enuoyeray l'espée apres eux, iusqu'à ce que ie les consume: & mettray mon siege en Elam: & destruiray les Roys & les princes d'illec, dit le Seigneur. Mais aux derniers iours ie feray retourner les prisonniers d'Elam, dit le Seigneur. CHAP. L.

A Prophetie contre Babylone, & de la deliurance de Israel.

LA parolle que le Seigneur a prononcé touchant Babylone, & de la terre des Chaldéens, par la commission[donneé] à Ieremie le prophete: Annoncez es nations, & le faites ouyr. Leuez le signe, publiez le: & ne le celez point. Dites, Babylone est prinse, Bel est confus, Merodach est froissé. Ses idoles sont cõfuses, & leurs images sont froissées. Car vne gent montera contre elle, d'Aquilon, qui mettra sa terre en desolation: & n'y aura nul qui habite en icelle, tant l'homme comme la beste, ilz sont esmeuz & s'en sont allez. En ces iours là, & en ce temps là (dit le Seigneur) les enfans d'Israel viendrõt, eux & les enfans de Iuda ensemble: ilz iront en plourant & cheminant, & chercheront le Seigneur qui est leur Dieu. Ilz demanderont la voye [pour aller] à Zion, là [tendront] leurs faces. Venez, & nous adioindrons au Seigneur par alliance perpetuelle, laquelle ne sera point mise en oubly. Mon peuple a esté comme brebis perdues, leurs pasteurs les ont fait errer, & les ont destournées aux mõtagnes: ilz sont allez de montagne en montagnette, & ont mis en oubly leur giste. Tous ceux qui les ont trouuées les ont mangées, & leurs ennemis ont dit: Nous ne ferons point de mal à cause qu'ilz ont peché au Seigneur, Et le Seigneur estoit l'habitacle de iustice & l'esperance. de leurs peres. Retirez vous du milieu de Babylone, & sortez de la terre des Chaldéens: & soyez comme les boucz deuant le troppeau. Car voicy, ie susciteray & feray venir sus Babylone vne assemblée de grandes nations, de la terre d'Aquilon, & s'appareilleront cõtre elle, & ainsi sera prinse. Ses flesches seront comme de celuy qui s'en ayde habillement, desquelles nulle ne retournera en vain. Chaldée sera [donnée] en pillage, & tous ceux qui la pilleront seront assouuiz, dit le Seigneur. Pource que vous estes resiouis, & esgayez, en foullant mon heritage: pource que vous vous estes engraissez cõme la ienice de l'herbe, & auez henny cõme palefrois. Vostre mere est fort confuse: & celle qui vous a engendré est hõteuse. Voicy, elle sera toute la derniere entre les gentz, & sera deserte, sauuage & solitaire. Elle ne sera plus habitée, à cause de l'ire du Seigneur: mais sera du tout solitaire. Quiconque passera par Babylone, s'esmerueillera & siflera sus toutes ses playes. Ordonnez [la bataille] contre Babylone, à l'enuiron. Vous tous qui tendez l'arc, iettez contre elle, & n'espargnez point les traitz: car elle à peché contre le Seigneur. Criez cõtre elle à l'enuiron. Elle a baillé sa main, ses fondemens sont tombez, ses murailles sont destruites: car c'est la vengeãce du Seigneur. Prenez la vengeance d'icelle, faites luy ainsi qu'elle a fait. Exterminez le semeur hors de Babylone, & celuy qui tient la faux au temps de moisson. A cause de l'espée saccageante, vn chacun s'en retournera vers son peuple, & vn chascun s'en fuira vers sa terre. Israel est comme le trouppeau dispersé, les lions l'ont effarouché. Le Roy d'Assur l'a le premier mangé, & cestuy cy à sauoir, Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, luy a le dernier ronge les os. Pourtãt dit ainsi le Seigneur des armées, le dieu d'Israel: Voicy ie visiteray le Roy de Babylone, & sa terre ainsi q̃ i'ay visité le Roy d'Assur: & feray reuenir Israel à sõ habitatiõ. Il sera repeu de Carmel & de Basan: & son ame sera rassasiée de la mõtagne d'Ephraim & de Galaad. En ces iours là & en ce tẽps là (dit le Seigneur) on cherchera l'iniquité d'Israel, & ne [apparoistra] point: le peché de Iuda, & ne sera point trouué: car ie perdonneray à ceux que i'auray laissé. Mõte [o vẽgeur] à la terre rebelle cont e icelle, & fais visitation

B

a Asauoir en les deuorant.

C Sus. 49. d.

a C'est à dire rendue.

D

cõtre

cõtre ses habitãs. Destruitz & saccage apres eux, dit le Seigneur: & fais selon toutes les choses que ie t'ay cõmandées. La voix de bataille est en la terre, & grãd desconfort.

Cõmẽt est despecé & ropu le marteau de toute la terre? Cõment est Babylone tournée en desolatiõ entre les gẽs? Ie t'ay enlacée, & as esté prinse Babylone, & ne l'entendz point: tu as esté trouuée & attrappée, pource que tu as prouoqué le Seigneur.

Le Seigneur a ouuert son threſor, & a tiré hors les vaisseaux de son ire: car l'œuure
E du Seigneur Dieu des armées, est en la terre des Chaldéens. Venez cõtre elle à la parfin: ouurez ses cabinetz, marchez sus elle cõme sus les iauelles: saccagez la, & qu'il ne luy soit rien de demourãt. Destruysez tous ses bouueaux, qu'ilz descendẽt à l'occision. Malheur sus eux: car leur iour est venu, le temps de leur visitation. La voix de ceux qui s'en fuient, & de ceux qui sont eschappez de la terre de Babylone, pour annoncer en Zion la vengeance du Seigneur nostre Dieu, & la vengeance de son temple. Conuoquez contre Babylone les archiers, tous ceux qui tẽdẽt l'arc. Assiegez la à l'enuiron, & que nul n'eschappe. Rẽdez luy selõ son œuure, faites luy selõ toutes les choses qu'elle a fait: car elle s'est enorgueillie cõtre le Seigneur, à l'encõtre du sainct d'Israel. Pourtant cherrõt ses iuuẽceaux en ses rues, & tous ses hommes de guerre se tiendront quoy en ce iour la, dit le Seigneur. Voicy, ie [en ay] à toy orgueilleux, dit le Seigneur, le Dieu des armées: car ton iour est venu, & le temps que ie visiteray. L'orgueilleux cherra & tresbuchera, & n'y aura nul qui le le releue. I'allumeray le feu en ses citez: & deuorera toutes choses à l'enuiron d'icelle.

F Le Seigneur Dieu des armées dit ainsi: Les enfans d'Israel & les enfans de Iuda ont esté ensemble outragez. Tous ceux qui les ont prins, les tiennent, & ne les veullent pas lascher. Leur redẽpteur est fort, le nom duquel est le Seigneur des armées. Il traitera leur cause, afin qu'il dõne repos à la terre, & qu'il trouble les habitãs de Babylone. L'espée est sur les Chaldéens (dit le Seigneur) & sur les habitans de Babylone, & sur les princes d'icelle, & sur ses sages. L'espée est sur ses deuins, lesquelz seront folz. L'espée est sur ses fortz, lesquelz auront frayeur. L'espée est sur ses cheuaux, & sur ses chariotz, & sur tout le populaire qui est au milieu d'icelle, & seront comme femmes. L'espée est sur ses threſors qui seront pillez. Seichereſſe sera sur ses eauës, & seicherõt: car c'est la terre des images taillées, & se glorifient en superstitions. Pourtant y habiteront: les * Ziim auec les * Iim: & pareillement les austruces. Et ne sera iamais plus habitée, & n'y aura plus d'habitation de generation en generation. Ainsi que le SEIGNEVR a destruit *Sodome & Gomorre, & ses lieux circonuoisins (dit le Seigneur) l'hõme n'y demourera plus, & le filz de l'hõme n'y habitera point. Voicy, le peuple qui viẽdra d'Aquilon, & vne grande nation, & plusieurs Roys seront susciter des costez de la terre. Ilz prendront l'arc & l'escu, ilz sont cruelz & sans misericorde. Leur voix bruira cõme la mer, & mõteront sus les cheuaux, & seront preparez comme l'hõme de guerre cõtre toy o fille de Babylone. Le Roy de Babylone a ouy leur renõmée, & ses mains en ont esté affoiblies. Angoisse l'a saisy, & douleur comme celle qui enfante. Voicy qu'il montera cõme vn lion le desbord du Iordain à l'habitacle fort: car ie luy donneray repos, & les feray enfuyr de là. Et quiconque sera eleu, ie le commettray contre elle. * Car qui est semblable à moy: & qui me determinera temps? Et qui est le pasteur qui puisse resister à ma face?

Pourtãt escoutez le conseil du Seigneur, qu'il a conceu contre Babylone, & ses entrepriſes qu'il a pensé contre la terre des Chaldéens. Certes les petis des troppeaux les traineront, & mettront en desolation leur habitatiõ auec eux. La terre est esmeuë, pour la voix de la captiuité de Babylone: & le cry a esté ouy entre les gentz.

Genese. 19. c.

G

Iob. 41. a.

CHAP. LI.

LE Seigneur dit ainsi: Voicy, ie susciteray sus Babylone, & sus ses habitãs qui A ont osleué leur cueur cõtre moy, vn vẽt dissipãt, & enuoyeray en Babylone des voleurs qui la voleront, & riffleront sa terre, pource que de tous costez sont venuz cõtre elle, au iour de l'aduersité. A celuy qui tend son arc, & à celuy qui s'esleue en son haubergeon: Ne pardõnez point à ses iouuenceaux, mettez à sac toute sa gendarmerie. Et les naurez cherrõt en la terre des Chaldéẽs, & les transpercez par ses places. Car Israel & Iuda n'ont point esté veufues de leur Dieu, du Seigneur des exercites: cõbien que leur terre ait esté rẽplie de forfait pour le sainct d'Israel. Fuiez hors du milieu de Babylone, & qu'vn chacun sauue son ame, à fin que ne soyez accablez en son iniquité: car c'est le temps de la vengeance du Seigneur, il luy rendra sa retribution. * Babylone a esté cõme vn calice d'or en la main du Seigneur, enyurant toute la terre, les gẽtz ont beu de son vin: & pourtant ont esté les gentz enragez. Babylone est subitemẽt cheute, & est ruinée. Faites vlemẽt sus elle, prenez du triacle pour sa douleur, pour veoir si elle sera guarie. Nous auons medecine Babylone, & si

Isaie. 21. c. Apoc. 14. c.

* de ce Isa. 9. d.
* Aucuns foynes, ou chatz sauuaiges.

n'eſt pas guarie. Delaiſſez la & nous en allons vn chacun en ſa terre. Car ſon iugement eſt paruenu iuſqu'au ciel, & eſt eſleue' iuſqu'aux nuées. Le Seigneur a mis hors noz iuſtices: venez, ſi recitons en Zion, l'œu
B ure de noſtre Seigneur Dieu. Poliſſez les fleſches & empliſſez les carquoys. Le Seigneur a ſuſcite' l'eſprit des Roys de Mede: car ſa penſée eſt contre Babylone, pour la perdre: pource que c'eſt la vengeance du Seigneur, & la vengeance de ſon temple. Eſleuez l'eſtendart ſus les murailles de Babylone, renforcez la garniſon, confermez les gardes, preparez des embuſches: car neantmoins le Seigneur a penſe', & fait ce qu'il a dit cõtre les habitans de Babylone. Tu as habite' ſus maintes eauës, abondante en threſors: ta fin eſt venue, & la meſure de
Amos.6.c ton auarice. * Le Seigneur des armées à iure' par ſon ame [diſant:] Certes ie te rempli ray d'hommes comme de chenilles, & chanteront ſus toy la chanſon [de vendange].

Sus. 10.b. C'eſt celuy qui a fait la terre en ſa vertu, & a prepare' le monde en ſa ſapience, & par ſa prudence a eſtendu les cieux. Quand il donne ſa voix, le bruit des eauës eſt fait au
*c'eſt, vapeurs ſeiches. ciel. Il fait monter les *exhalations du bout de la terre: il couuertit les eſclers en pluye, & fait ſortir les ventz de ſes threſors. Tout homme eſt abeſty par la ſcience, tout forgeur eſt confus par les images: pource que ce qu'il fond n'eſt que menſonge, & n'y a pas d'eſprit: ce ſont choſes vaines, & œuures deceuables: elles periront au temps de leur viſitation. La partie de Iacob n'eſt pas cõme ces choſes. Mais c'eſt celuy qui a fait tout: & eſt la verge de ſon heritage, le Seigneur des armées eſt ſon nom. Tu es mon
C marteau pour diſsiper les inſtrumens de guerre, & diſsiperay par toy les nations, & par toy deſtruiray les royaumes, & par toy ie froiſſeray le cheual & ſon cheualier: ie briſeray par toy le chariot, & celuy qui eſt monte' ſus, & debriſeray par toy l'hõme & la femme. Ie frapperay par toy l'ancien, & le ieune enfant: & frapperay enſemble le iuuẽceau & la vierge. Ie briſeray par toy le paſteur, & ſon troppeau: & frapperay par toy le laboureur, & ſon harnoys. Ie frapperay par toy les ducz & les princes, & rendray à Babylone, & à tous les habitãs de Chaldée tout leur mal, qu'ilz ont fait en Zion, deuãt voz yeux, dit le Seigneur. Voicy i'en [veux] à toy montagne corrõpue (dit le Seigneur) qui corrõpz toute la terre. I'eſtẽdray auſsi ma main ſus toy, & te roulleray hors des rochers, & te dõneray pour eſtre vne mõtagne bruſlée: on ne prendra point de toy vne pierre pour [en faire] vn coing, ne pierre aucune pour [en faire] fondement: mais ſeras à touſiours deſtruite, dit le Seigneur. Eſleuez la baniere en la terre, ſonnez la trõpette es nations. Preparez les nations contre elle, cõuoquez cõtre elle les royaumes d'Ararat, Meny, & d'Aſcanez: cõſtituez cõtre elle le capitaine. Faites monter le cheual cõme la chenille heriſsõnée. Appareillez cõtre elle les nations, les Roys de Mede, & D
ſes ducz, & tous ſes princes, & toute la terre de ſa ſeigneurie: & la terre tremblera & aura dueil: car la pẽſée du Seigneur eſt cõfirmée contre Babylone, pour rendre la terre d'icelle deſerte, & inhabitable. Les fortz de Babylone ont ceſſe' de batailler, ilz ſont demourez es fortereſſes. Leur force eſt eneruée, & ſont faitz cõme femmes. Les habitãs d'icelle ſont bruſlez, & ſes verroux ſont rompus. Le coureur viendra au deuãt du coureur, & le meſſager viendra au deuant du meſſager: pour annoncer au Roy de Babylone que ſa cite' eſt prinſe, d'vn bout à [l'autre:] & que ſes paſſages ſont prins, & que le feu eſt boute' en ſes maretz, & que les hommes de guerre en ſont troublez. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Iſrael dit ainſi: La fille de Babylone eſt cõme l'aire: le tẽps eſt venu qu'elle ſera foullée. Encore vn petit, & le temps de ſa moiſſon viendra. Nabuchono-zor le Roy de Babylone m'a mãge', & m'a froiſſe'. Il m'a rendu comme vn vaiſſeau inutile. Il m'a englouty cõme vn dragon, il a rẽply ſon vẽtre de ma douceur, puis m'a pouſſe' hors. La rapine qui eſt faite de moy & ma ſubſtance eſt vers Babylone, dira l'habitãte de Zion: & mon ſang eſt vers les habitans de Chaldée, dira Ieruſalem. Pourtant dit le Seigneur: Voicy, ie trai E
teray ta cauſe, & feray la vengeance pour toy. Ie guaſteray ſa mer, & ſeicheray ſa veine. Babylone ſera miſe en monceaux, l'habitation des dragons, eſbahiſſement, & ſiblement, ſans habitateurs. Ilz rugiront enſemble comme les lions, & *brairont comme *Aucuns, ſe ſecourront. les faons des lions. Ie leur mettray le conuiue en leur chaleur, & les enyureray à fin qu'ilz ſe reſiouiſſent, & qu'ilz dorment vn ſomme eternel, & qu'ilz ne ſe reſueillent plus, dit le Seigneur. Ie les meneray comme les agneaux à l'occiſion, & comme les moutons auec les boucz. Comment eſt prinſe Seſach, & comment eſt comprinſe la plus louãble de toute la terre? Comment eſt faite Babylone en esbahiſſemẽt entre les gentz? La mer eſt montée ſus Babylone, elle eſt couuerte de la multitude de ſes vndes. Ses citez ſont en esbahiſſement, comme terre ſauuage & deſerte, terre en laquelle nulle perſone ne demeure, & n'y a filz d'homme qui y paſſe. Ie feray viſitation ſus Bel en Babylone, & tireray

hors

hors de sa bouche ce qu'il auoit englouty, & les gens ne courrõt plus à luy : car ausi la muraille de Babylone tresbuchera. Mon peuple, vuidez hors du milieu d'icelle, & de liurez vn chacun son ame, hors de l'embrasement de l'ire du Seigneur. Et que parauẽture vostre cueur ne s'amolisse, & q̃ vous ne craigniez la renommée qui sera ouye en la terre. Les nouuelles viẽdrõt en ceste année: & apres ce en l'autre année sera le bruit & la violence en la terre, & le dominateur sus
B celuy q̃ domine. Pourtant voicy les iours qui viennẽt que ie feray visitation sus les images de Babylone: & toute sa terre sera cõfuse, & tous ses naurez tõberont au milieu d'icelle. Les cieux & la terre donnerõt louãnge sus Babylone, & toutes les choses qui sont en eux: car les destruteurs luy viendront d'Aquilon, dit le Seigneur. Et ainsi que Babylone a fait que les naurez d'Israel sont cheutz, ainsi cherront les occis de Babylone, en toute la terre. Vous qui estes reschappez de l'espée, allez, ne vous arrestez point. Ayez de loing recordation du Seigneur: & prenez à cueur Ierusalem. Nous sommes cõfus, pource que nous auons ouy opprobre. Honte a couuert noz faces, pour ce que les estrãgers sont venuz cõtre le sanctuaire de la maison du Seigneur. Pourtant voicy les iours qui viẽnẽt (dit le Seigneur) que ie feray visitation sus les idoles d'icelle: & en toute sa terre souspirera le naure'. Quãd Pabylone mõteroit au ciel, & qu'elle muniroit sa fortereſſe en haut, toutesfois les destructeurs luy viendront de par moy, dit le Seigneur. La voix de crierie est en Babylone, & grand desconfort est de la terre des Chaldéens: pource que le Seigneur a guasté Babylone, & a destruit d'icelle la grande voix, & ses vagues bruirõt comme
G grosses eaues. Leur son a rẽdu vn bruit, pour ce le destructeur est venu cõtre elle: à sauoir, cõtre Babylone. Ses fortz sont prins, & leurs arcz sont froissez: car le Dieu de retribution le Seigneur rendra la pareille. I'enyureray ses princes & ses sages, ses gouuerneurs, & ses magistratz, & ses vaillantz. Ilz dormiront le somne eternel, & ne se resueilleront pas, dit le Roy: le nom duquel est le Seigneur des armées. Le Seigneur des armées, dit ainsi: Ceste muraille de Babylone qui est tãt large sera brisée, & ses hautes portes seront cõsumées par feu. Et les peuples ont assez laboure' en vain, & les gẽtz se sont assez lassez par le feu. La parolle que le Prophete Ieremie cõmanda à Saraia filz de Neria, filz de Mahasia, quãd il s'en alloit auec le Roy Zedecia en Babylone, en la quatrieſme année de sõ regne. Et estoit ledit Saraia principal châbellan. Ieremie dõc escriuit tout le mal qui estoit à venir sus Babylone, en vn liure: à sauoir toutes ces parolles, qui sont escrites contre Babylone.

Puis Ieremie dit à Saraia. Quand tu seras venu en Babylone & la verras, tu liras toutes ces parolles, & diras: Seigneur car tu as parle' contre ce lieu icy pour l'exterminer, tellement qu'il n'y ait nul habitant tant homme comme beste, mais qu'elle soit perpetuellement en solitude. Et quand tu auras acomply de lire ce liure: tu lieras vne pierre auec, & le ietteras dedans Euphrates, & diras: Ainsi sera plongée Babylone, & ne se releuera pas du mal que ie fais venir sus elle, & seront lassez. Iusqu'icy sont les parolles de Ieremie.

CHAP. LII.

ZEdecia estoit eage' de vingt & vn an, A
quãd il cõmença à regner, & regna vn ze ans en Ierusalem : & le nom de sa mere estoit Hamutal, fille de Ieremie de Lobna. 2. Roys. 24. d. 2. chro. 36. b.
Et feit mal deuant les yeux du Seigneur, selon toutes les choses que Ioacim auoit fait d'autant que l'ire du Seigneur estoit sur Ierusalem, & Iuda, iusqu'à ce qu'il les ietta hors arriere de sa face. Et Zedecia se rebella contre le Roy de Babylone. Mais il aduint en la neufuiesme année de son regne, au dixiesme mois, au dixiesme [iour] du mois que Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone vint, & luy & toute son armée, cõtre Ierusalem & l'assiegerẽt: ilz edifierent contre elle à l'enuiron des bastillons, & fut la cite' assiegée iusqu'à l'vnziesme année du Roy Zedecia. Mais au quatrieſme mois, au neuf B
iesme [iour] du mois, la famine fut renforcée en la cite': & n'y auoit plus nulz viures pour le peuple de la terre. La cite' fut despecée, & tous ses hõmes de guerre s'en fuirẽt & isirẽt hors de nuit, par la voye de la porte, qui est entre deux murs, & qui est pres le iardin du Roy: (or les Chaldéens estoyent pres la cite' à l'enuiron) & s'en allerent par la voye du desert. Mais l'armée des Chaldées poursuyuit le Roy, & prindrẽt Zedecia au desert de Iericho: & toute son armée fut dispercée arriere de luy. Et quãd ilz eurẽt prins le Roy, ilz le firent mõter vers le Roy de Babylone, en Reblath, qui est en la terre d'Hemath: & luy pronõça sa sentence. Et le Roy de Babylone decolla les filz de Zedecia, deuãt ses yeux, Et ausi occit tous C
les princes de Iuda, en Reblath. Pareillement creua les yeux à Zedecia, & le lia de chaines, & le mena en Babylone: & le mit en prison, iusqu'au iour de sa mort. Et au cinquiesme mois au dixiesme du mois, leql est l'an dixneufiesme de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone: Nabuzar-adan preuost des mareschaux, qui estoit de la maison

du Roy de Babylone, vint en Ieruſalem, & bouta le feu en la maiſon du Seigneur, & en la maiſon du Roy, & en toutes les maiſons de Ieruſalem, & miſt à feu toute maiſon d'apparence. Et toute l'armée des Chadéés qui eſtoit auec ledit preuoſt des mareſchaux de ſtruirét toute la muraille de Ieruſalē à l'enuiron. Mais Nabuzar-adan preuoſt des mareſchaux tranſporta hors aucūs des poures
D du peuple, & du reſidu du cōmun q̄ eſtoyét demourez en la cite', & des fugitifz qui s'eſtoyent retirez vers le Roy de Babylone, & la reſte de la multitude. Neantmoins Nabuzar-adan Preuoſt des Mareſchaux en de laiſſa aucuns des poures de la terre vignerons & laboureurs. Auſsi les Chaldéens rompirét les colomnes d'ærain qui eſtoyét en la maiſon du Seigneur, & les ſoubaſſemētz, & la mer d'ærain qui eſtoit en la maiſon du Seigneur, & porterét tout l'ærain d'iceux en Babylone: & emporterent les chaudieres, & les balletz, & les ſarpes, & les baſsins, & les cuillers, & tous les vaiſſeaux d'ærain, deſquelz on adminiſtroit. Et le preuoſt des mareſchaux print les cruches, & les paeſles, & les baſsins, & les potz, & les
E chādeliers, & les cuillers, & les gobeletz: & ce qui eſtoit d'or, & ce qui eſtoit d'rgēt, & les deux coulōnes, vne mer, & douze bœufz d'ærain qui eſtoyét ſoubz les ſoubaſſemētz que le Roy Salomon auoit fait en la maiſon du Seigneur. L'ærain de tous ces vaiſſeaux eſtoit ſans poiz. Quant aux coulomnes la hauteur de chacune eſtoit de dixhuyt coudées, & vn fil de douze coudées l'enuironnoit. Auſsi l'eſpeſſeur eſtoit de quatre doigtz, & eſtoyent creuſes. Et y auoit deſſus vn chapiteau d'ærain. Et la hauteur d'un chapiteau eſtoit de cinq coudées, & le treillis, & les pōmes de grenades qui eſtoyent ſus la courōne à l'entour, toutes d'ærain: Et telle eſtoit la forme de l'autre coulōne & de grenades. Il y auoit nonante ſix pommes de grenades à vn coſté. Et toutes les cent pommes de grenades ſus le treillis à
F l'enuiron. Auſsi le p̄uoſt des mareſchaux print Saria le p̄mier ſacrificateur, & Sophonia le ſecōd ſacrificateur, & les trois gardes de l'entrée. Et de la cité, print vn Eunuque qui eſtoit p̄uoſt ſus les hōmes de guerre, & ſept hōmes qui * eſtoyent regardans la face du Roy qui furēt trouuez en la cité, & le ſecretaire principal de l'armée leq̄l enregiſtroit à la guerre le peuple du pays, & ſoixāte hommes du peuple de la terre, qui furent trouuez au milieu de la cité: Nabuzar-adan preuoſt des mareſchaux les print, & les mena au Roy de Babylone en Reblath. Et le Roy de Babylone les frappa, & les occiſt en Reblath en la terre d'Hemath. Et fut Iuda transporté hors de ſa terre. S'enſuit le peuple que Nabuchodo-nozor tranſporta en la ſeptieſme année, à ſauoir trois mille Iuifz & vingt & trois. En la dixhuytieſme année de Nabuchodo-nozor feit trāſporter de Ieruſalē, huit cēs trētedeux perſones. G
En la vingt & troiſieſme année de Nabuchodo-nozor, Nabuzar-adan preuoſt des mareſchaux tranſporta, ſept cens quarante cinq perſones des Iuifz. Toutes les perſones dōc furēt, quatre mille ſix cēs. Et en la trēteſeptieſme année de la tranſmigration du Roy Ioacin Roy de Iuda, au douzieſme mois, au vingtcinquieſme du mois, aduint qu'Euil-merodach Roy de Babylone, en la meſme année qui regna, eſleua * le chef de Ioacin Roy de Iuda: & le tira hors de la priſon, & parla auec luy gratieuſemēt. Il mit ſon throne pardeſſus le throne des Roys qui eſtoyent auec luy en Babylone: & luy changea ſes veſtemens de priſon, & mangeoit touſiours le pain en ſa preſence, tous les iours de ſa vie. Touchāt ſon plat, il auoit portion ordinaire, laquelle luy eſtoit donnée de par le Roy de Babylone de iour en iour, iuſqu'au iour de ſa mort tout le temps de ſa vie.

* c'eſt) reſtitua & remit en eſtat.

Fin de la prophetie de Ieremie.

Les Lamentations de Ieremie.

CHAP. I.

Aleph.

COMMENT SIED SEVLLETE la cite' tant peuplée? celle qui eſtoit grāde entre les gētz, eſt faite comme vefue, la princeſſe entre les prouinces eſt aſſubiettie à tribut. Beth. A
Ⲃ Elle a ploure' de nuit, ſes larmes ſōt par ſes iouës: car elle n'a nul de tous ſes amis qui la conſole, & tous ſes prochains ſe ſont portez deſloyaument enuers elle, & luy ont eſte' faitz ennemis. Gimel. Ieremie.
Ⲅ Iudée eſt captiue à cauſe de l'humiliatiō, & pour la grandeur de la ſeruitude: elle demeure maintenant entre les gentz, & ne trouue point de repos. Tous ſes perſecuteurs l'ont apprehendée entre les * lieux eſtroitz. Daleth. * ou, tribulations.
Ⲇ Les voyes de Zion lamentent, pourtant que nul ne vient à la ſolennité. Toutes ſes portes ſont deſolées, ſes ſacrificateurs ſouſpirent, & ſes vierges ſont deſconfortées, & il y a amertume en elle. He. B
Ⲉ Ses ennemis ont eſte' en chef, & ſes malueillās onteſte' à ſouhait: car le Seigneur l'a

angoiſſee

* c'eſt ceux qui ſeruoyēt.

angoissée pour la multitude de ses forfaitz. Ses petis sont menez en captiuité deuant la face de l'aduersaire. Vau.

ז Toute la magnificence de la fille de Zió s'est partie d'elle: ses princes sont faitz semblables aux moutons qui ne trouuent point de pasture,& sont allez sans vertu deuant le C persecuteur. Zain.

ח Ierusalem a eu souuenance des iours de son affliction & de sa rebellion,& de toutes ses choses autentiques qu'elle auoit au tẽps iadis, quand son peuple est tombé par la main de l'aduersaire,& que nul ne l'a aydé. Les aduersaires l'ont veu, & se sont gaudis de ses sabbathz. Heth.

ט Ierusalem a commis peché, & pource est elle escartée. Tous ceux qui la glorifioyent la mesprisent,pource qu'ilz ont veu sa vergogne. Aussi elle souspire & se tourne derriere. Teth.

י Son ordure est en ses pans, & n'a point eu souuenãce de sa fin: elle a esté merueilleusement mise au bas,& n'a point de consolateur. Regarde Seigneur mon affliction: car l'ennemy s'est vanté. Iod.

D כ L'ennemy a estendu sa main à toutes les choses precieuses d'icelle: car elle a veu les gentz qui entroyent en son saincт lieu, desquelz tu auois commandé qu'ilz n'entrassent point en ta congregation. Caph.

ל Tout le peuple d'icelle souspirant a cerché [son] pain, & a donné ses choses precieuses pour la viande, à fin de refectionner l'ame. Regarde Seigneur, & contemple: car ie suis deuenue vile. Lamed.

מ Vous tous qui passez par ce chemin ne vous en chaut il? considerez & voyez s'il y a douleur comme ma douleur, qui m'a vendangée: moy que le Seigneur a angoissée au E iour de l'embrasement de son ire. Mem.

נ Il a enuoyé d'enhaut le feu dedans mes os,& les a mis bas. Il a estendu la retz deuant mes piedz, & m'a renuersée en arriere. Il m'a rendu desolée, & iournellement doulente. Nun.

ס Le iour de mon forfait, est lié par sa main, il est retors & applique sur mon col: ma force est decheute, le Seigneur m'a liuré en la main de ceux desquelz ne me pourray releuer. Samech.

ע Le Seigneur a foullé tous mes fortz au milieu de moy, il a appellé contre moy le tẽps pour destruire mes ieunes gens. Il a tiré le pressoir à la vierge fille de Iuda. Ain.

F ף Et pourtant ie pleure, & mon œil iette eauë: pourtant que le consolateur recreant mon ame est loing de moy. Mes filz sont perdus, pource que l'ennemy a esté le plus fort. Phe.

צ Zion estend ses mains,& nul ne la consola. Le Seigneur a mandé contre Iacob ses aduersaires autour de luy. Ierusalé est faite entre eux cõme celle qui est souillée du flux [de sang.] Zade.

ק Le Seigneur est iuste: car i'ay rebellé contre son a commandement: Escoutez (ie vous prie) tous peuples,& regardez ma douleur. Mes vierges & mes iuuenceaux sont allez en captiuité. Coph.

ר I'ay appellé mes amis, mais ilz m'ont deceu. Mes sacrificateurs & mes anciẽs sont fadis en la ville, car ilz ont cerché à mãger pour eux, à fin de refectiõner leur ame. Res. G

ש Regarde Seigneur, car ie suis affligée: mes entrailles bruiẽt, mon cueur est renuersé de dãs moy, car ie suis pleine d'amertume. Dehors le glaiue me rend destituée, & dedans est comme la mort. Sin.

ת Ilz ont ouy que ie souspire, & nul ne me console. Tous mes ennemis ont ouy [parler] de mon mal,& s'en son resiouis: pource que tu l'as fait. Tu ameneras le iour par toy nõmé: & ilz serõt semblables à moy. Thau.

ת Toute leur malice vienne en ta presence, & les vendange comme tu m'as vendangée pour tous mes forfaitz. Car mes souspirs sont grandz,& mon cueur doulent.

CHAP. II. Aleph.

א COmmẽt a obscurcy le Seigneur la fille de Zion par son ire? & a ietté du ciel en terre la noblesse d'Israel,& n'a point eu souuenance au iour de son ire de la scabelle de ses piedz? Beth. A

ב Le Seigneur a mis bas, & n'a point espargné toute la plaisance de Iacob: il a ruyné par son courroux les fortereſſes de la fille de Iuda,& la iettée par terre: il a souillé son royaume & ses princes. Gimel.

ג Il a despecé toute la corne d'Israel par l'embrasemẽt de son ire. Il a retiré sa dextre en arriere deuãt l'ennemy, & a ars Iacob cõme le feu, & comme la flamme l'a consumé à l'enuiron. Daleth.

ד Il a tendu son arc ainsi que l'ennemy, il B a applique sa dextre ainsi que l'aduersaire, & a tué tout ce qui estoit plaisant à l'œil au tabernacle de la fille de Zion, il a espandu sa fureur comme le feu. He.

ה Le Seigneur a esté fait comme ennemy, il a deffait Israel, il a dissipé tous ses palays, il a abbatu toutes ses fortereſſes, il a multiplié en la fille de Iuda lamentation & regret. Vau.

ו Il a par violence despecé son tabernacle comme vn iardin, il a guasté la congregation. Le Seigneur a fait oublier en Zion la feste & le sabbath,& a reprouué en indignation de sa fureur le Roy & le sacrificateur. Zain.

ח Le Seigneur a reboute son autel, il à ane C

a Ebr. bouche: c'est dit & aduis.

anty ſon ſainct lieu, il a liuré en la main de ſes ennemis les murs de ſes palais. Ilz ont proferé leurs voix en la maiſon du Seigneur comme au iour ſolennel. Heth.

ה Le Seigneur a propoſé de deſtruire la muraille de la fille de Zió, il a tendu le niueau, & n'a point retiré ſa main de deſtruire. Et le bolouart a lamété, & la muraille, & ont eſté deguaſtez enſemble. Teth.

ו Ses portes ſont enfondrées en terre, il a deſtruit & debriſé ſes verroux, le Roy d'icelle & ſes princes ſont entre les gentz. La loy n'eſt plus, meſmes les Prophetes n'ont trouué aucune viſion du Seigneur. Iod.

D י Les anciens de la fille de Zion ſont aſsiz à terre & ſe taiſent, ilz ont mis de la poudre ſur leurs teſtes, ilz ſe ſont acouſtrez de ſacz. Les vierges de Ieruſalé ont abbaiſſez leurs teſtes en terre. Caph.

כ Mes yeux ſont defaillis par force de larmes, mes entrailles bruient, mon foye ſ'eſt eſpandu en terre à cauſe de la ruine de la fille de mon peuple, quand les petis & les allaictans ſont defaillis es rues de la ville. Lamed.

ל Ilz ont dit à leurs meres, ou eſt le fromẽt & le vin? quand ilz defailloyent comme le naure par les rues de la cité, & quand ilz rendoyent l'eſprit au ſein de leurs meres. Mem.

E מ Que te teſtifieray-ie? à quoy te compareray-ie, fille de Ieruſalem? & que feray-ie pareil à toy? à fin que ie te conſole vierge fille de Zion? car ta froiſſure eſt grande comme la mer: q̃ eſt celuy qui te medicinera? Nun.

נ Tes prophetes t'ont ſpeculé choſes vaines & folles, & n'ont point reuelé touchãt tes iniquitez pour deſtourner ta captiuité, mais ilz t'ont ſpeculé des propheties faulſes & banniſſemens. Samech.

ס Tous ceux qui paſſent par le chemin ont frappé des mains ſus toy, ilz ont ſiblé & remué leur teſte contre la fille de Ieruſalem, [diſant:] Eſt cecy la ville de laquelle on diſoit parfection de beauté, & la ioye de toute la terre? Phe.

Deu.28.b ע Tous tes ennemis ont ouuert la bouche ſus toy, ilz ont ſiblé & grinſſé des dentz, & ont dit: Deuorõs, certes c'eſt cy la iournée que nous attendions, nous l'auons trouué & veu. Ain.

F צ Le Seigneur a fait ce qu'il auoit penſé, il a accõply ſa parolle qu'il auoit ordonnée des le temps paſſé. Il a ruyné, & n'a point eſpargné, & a reſiouy ſur toy l'ennemy, & a eſleué la corne de tes aduerſaires. Zade.

Iere.14.c sus.1.f. ק Le cueur d'iceux a crié au Seigneur o murailles de la fille de Zion, iette larmes iour & nuit comme vn fleuue, ne te donne point de repos, & que la prunelle de tes yeux ne ceſſe point. Coph.

ר Leue toy, & chante de nuit au commencement des veilles, eſpandz ton cueur comme eauë deuãt le Seigneur, leue tes mains vers luy pour l'ame de tes petis qui defaillẽt de faim par les quarrefours de toutes les places: Res.

ש Regarde Seigneur & conſidere qui tu as ainſi vendangé? Les femmes mangeront elles leurs fruitz, & leurs enfans non plus grans qu'vne paume? Le ſacrificateur & le Prophete ſeront ilz tuez au ſainct lieu du Seigneur? Sin. G

ת L'enfant & l'ancié ſont couchez es rues, mes vierges & iouuenceaux ſont tombez par glaiue, tu les as occis au iour de ton ire, tu les as eſtranglez, & ne les as point eſpargnez. Thau.

ת Tu as conuié cõme au iour ſolẽnel, ceux qui ſont à l'entour de moy pour meſpouãnter, & nul n'eſt eſchappé, ne demeuré au iour de la fureur du Seigneur. Mon ennemy a conſumé ceux que i'auoye nourris, & eſleuez.

CHAP. III. Aleph.

NIE ſuis vn homme voyant affliction en laverge de l'indignation d'iceluy. A

Il m'a conduit & mené en tenebres, & non point en lumiere.

Certes il tourne & vire iournellement ſa main contre moy. Beth.

ב Il a fait enuieillir ma peau & ma chair, & a caſſé mes os.

Il a edifié contre moy, & m'a enuironné de fiel & de labeur.

Il m'a fait tenir es lieux tenebreux comme ceux qui ſont mortz à touſiours. Gimel.

ג Il a fait vne cloiſon entour moy, à fin que ie ne ſorte point: il a aggraué mes ceps.

Et quand ie crie & fremis, il exclud mon oraiſon. *Aſauoir, qu'elle ne paruiẽne à luy.

Et a eſtouppé mon chemin de pierres de taille, & a renuerſé mes ſentiers. Daleth.

ד Il m'a eſté fait vn ours eſpiant, & vn lion en ſecret.

Il a ruiné mes ſentiers, & m'a rompu, & m'a rendu deſolée.

Il a tendu ſon arc, & m'a mis comme vn but pour la fleſche. He.

ה Il a fait entrer en mes reins les ſagettes de ſon carquois. B

I'ay eſté en deriſion à tout mon peuple, & leur chanſon tous les iours.

Il m'a ſaoulé d'amertume, & m'a enyuré d'aloyne. Vau.

ז Il m'a caſſé les dentz de cailloux, il m'a couuert de cendre.

Mon ame eſt deboutée arriere de paix: i'ay oublié les biens.

Et ay dit ma force, & mon eſperance eſt

Et

perdue enuers le Seigneur. Zain.
ז Aye souuenance de mon affliction, & de ma misere, & de l'aloine, & du fiel.
Mon ame en a souuenãce, & est humiliée en moy.
Ie reduis cecy en mon cueur, & pourtant i'auray esperance. Heth.
C ח C'est de la beneficence du Seigneur, que nous ne sommes consumez: & d'autant que sa compassion n'est faillie.
Elle est renouuelle' par chacun matin.
C'est grande chose de ta foy.
Le Seigneur est ma part, dit mon ame: par quoy ie l'attendray. Teth.
ט Le Seigneur est bon à ceux qui esperent en luy: & à l'ame qui le cerche.
Il est bon qu'on attende, & se tenir quoy apres le salut du Seigneur.
C'est bonne chose à l'homme de porter le ioug en sa ieunesse. Iod.
י Il sied tout seul, & se tient quoy, pourtant qu'il a iette' sur soy [le ioug.]
Il met sa bouche en la poudre, si d'auenture il y a esperance.
Il donne la ioue à celuy qui le frappe, & est saoule' d'opprobre. Caph.
D ל Car le Seigneur ne le reboutera point eternellement.
Que s'il luy donne angoisse: lors il aura compassion selon sa grande benignite'.
Car il n'afflige, & ne contriste point volontiers les filz des hommes. Lameth.
ל D'amatir soubz ses piedz tous les prisonniers de la terre.
De faire decliner le iugement de l'homme en la presence du treshaut.
De peruertir l'homme en sa cause, le Seigneur sait que c'est. Mem.
מ Qui est celuy qui dit qu'il est fait, sans ce que le Seigneur l'ait commande'?
Les maux & les biens, ne procedent-ilz pas de la bouche du treshaut?
Pourquoy s'est complaint l'homme viuant, l'homme pour son peche'? Nun.
E נ Considerons noz voyes, & les cerchons, & retournons au Seigneur.
Leuons noz cueurs auec les mains, à Dieu qui est aux cieux.
Nous auons fait laschement, & auõs este' rebelles: & pourtant ne nous as tu point espargne'. Samech.
ס Tu as fait vne tente d'ire, & nous as persecute': tu as occis, & n'as rien espargne'.
Tu t'es couuert de la nuée, à fin que l'oraison ne passast.
Tu nous as mis en ordure & en horreur, au milieu des peuples. Phe.
פ Tous noz ennemis ont ouuert leur bouche sus nous.
La crainte & le laqs nous sont [aduenus,] degast & ruyne.
Des ruisseaux d'eauës sont decoulez de mes yeux, pour la ruyne de la fille de mon peuple. Ain.
ע Mon œil distille, & ne se tient point quoy: pource qu'il n'y a nul repos.
Iusqu'à ce que le Seigneur regarde, & voye du ciel.
Mon œil guaste mon ame: à cause de toutes les filles de ma cite'. Zade.
צ Mes ennemiz m'ont fort chasse', comme F on chasse apres l'oyseau, & sans cause.
Ilz ont enserre' ma vie en vn puitz, & ont mis vne pierre sus moy.
Les eauës sont vennes en abondance sus ma teste, ie dis: Ie suis destruit. Coph.
ק I'ay inuoque' ton nom Seigneur, du puitz d'embas.
Tu as ouy ma voix, ne cache point ton aureille de mon souspir: & de mon cry.
Tu t'es approche' au iour que t'ay inuoque', & as dit, ne crains rien. Res.
ר O Seigneur, tu as traite' la cause de mon ame, & as guaranty ma vie.
Tu as veu Seigneur, le tort qu'on me fait, deffendz mon droit.
Tu as veu toute la vengeance d'iceux, & toutes leurs pensées à l'encõtre de moy. Sin.
ש Tu as ouy l'opprobre d'iceux Seigneur, & toutes leurs cogitations contre moy.
Aussi les leures de ceux qui s'esleuent contre moy: & leur meditation qu'ilz ont contre moy iournellement.
Considere quand ilz se posent, & quãd ilz se leuent, que ie suis matiere de leur chanson. Thau.
ת Rendz leur la pareille Seigneur, selon l'œuure de leurs mains.
Tu leur donneras douleur de cueur, & ta malediction.
Tu les persecuteras en ton ire, & les destruiras de dessoubz le ciel, Seigneur.

CHAP. IIII. Aleph.

א COmmẽt est deuenu l'or obscur, & s'est A chãgée la masse de bon or, & sont les pierres du sainct lieu esparses aux carrefours de toutes les rues? Beth.
ב Comment les nobles filz de Zion, estimez plus q̃ fin or: sont ilz reputez, ainsi que potz de terre, & ouurage de la main du potier? Gimel.
ג Les dragons ont tire' leurs mammelles, & ont allaicte' leurs petis. La fille de mon peuple est cruelle, ainsi que les austruces au desert. Daleth.
ד La langue de celuy qui allaictoit par force de soif s'est attachée à son palais. Les petis ont demande' du pain: mais nul ne leur en rompoit. He.
ה Ceux qui mangeoyent viandes delicates

sont periz par les rues: & ceux qui auoyent
B este' nourris soubz vestemens de graine, ont
embrasse' les estrons. Vau.
ז Et est plus grande la peine de l'iniquite'
de la fille de mon peuple, que la peine du pe
che' de Sodome, laquelle a este' subuertie
comme envn instant: & si les mains ne l'ont
point assaillie. Zain.
ח Les Nazariens d'icelle estoyent plus purs
que neige, & plus blancz que laict, & leur
teinct plus rouge que gemmes, & leur tail-
le comme Saphir. Heth.
ט Leur viaire est plus obscur que la noir-
ceure: on ne les cognoist point par les rues,
leur peau tient à leurs os, elle est deuenue sei
che comme bois. Teth.
Iudit.7.b י Il en est mieux prins à ceux qui ont este'
tuez par glaiue, qu'à ceux qui ont este' occis
de faim: pourtant que ceux-cy sont decoulez
3.Ro.10.f estans transportez par le reuenu du champ.
Iod.
כ Les mains des femmes pitoyables, ont
cuit leurs enfans, & leur ont estez pour vi
ande, durant la ruyne de la fille de mon peu
ple. Caph.
ל Le Seigneur a accomply sa fureur: il a es
pandu l'embrasement de son ire, & a allume'
le feu en Zion, lequel a deuore' les fonde-
mens d'icelle. Lamed.
מ Les Roys de la terre, & tous les habitans
du monde n'eussent iamais creu que l'aduer
C saire, & l'ennemy entrast par les portes de
Ierusalem. Mem.
נ Pour les pechez de ses prophetes, & les
iniquitez de ses sacrificateurs: lesquelz ont
espandu le sang des iustes au milieu d'icel-
le. Nun.
ס Ilz se sont fouruoyez cõme aueugles par
les rues, & ont estez souillez du sang: & n'a
on peu toucher à leur robbe. Samech.
Isa.65.b פ On leur a crie', sortez: Vous qui estes
a Aucuns sont souil lez & trãs portez. souillez, retirez vous, retirez, ne touchez
point: car ilz a se sont mutinez, & se sont es-
meuz. Ilz ont dit entre les gens: ilz ne re-
tourneront plus illec pour y habiter. Ain.
צ La face du Seigneur les a escartez, il ne
les regardera plus: Ilz n'ont point eu en re-
uerence la face des sacrificateurs, ny eu pi-
tie' des anciens. Phe.
ק Iusqu'icy noz yeux se sont consumez
apres nostre vaine ayde, par nostre attente
quand nous regardions aux gens qui ne
D nous pouuoyent sauuer. Zade.
ר Ilz ont espie' noz pas, à fin que nous ne
cheminissions par les places. Nostre fin est
pres, noz iours sont accomplis: pourtant
que nostre definement est venu. Coph.
ש Noz persecuteurs sont plus legiers que
les aigles du ciel, ilz nous ont pourchassez
sur les montagnes, & ont mis embusches
contre nous au desert. Res.
ת a L'esprit de noz narines, l'Oinct du Sei- De christ a C. nostre vie.
gneur est prins en leurs fosses, soubz l'õbre
duquel nous auons dit, nous viurons entre
les gens. Sin.
ת Resiouys toy, & sois, en liesse fille d'E-
dom, qui demeure en la terre d'Vz: aussi le
hanap passera à toy, tu t'enyureras, & vomi-
ras. Thau.
נ O fille de Zion, ton iniquite' est accom-
plie, il ne te trãsportera plus: mais il visitera
ton iniquite', o fille d'Edom, il descouurira
tes pechez.

CHAP. V.

L'oraison de Ieremie.

A Ye souuenance Seigneur, de ce qui
nous est aduenu: regarde & aduise no-
stre opprobre. Nostre heritage est tournée
aux estrangers, & noz maisons aux forains.
Nous sommes orphelins, sans pere: & noz
meres sont comme vesues. Nous a-
uons beu nostre eauë pour argent, & auons
achete' nostre bois à pris. Nous auons souf
fert persecution sur noz colz. Nous auons
trauaille': & ne nous a point este' donne' de
repos. Nous auons a donne' la main à Egy
pte, & aux Assyriens pour estre saoulez de
pain. Noz peres ont peche' & ne sont plus,
& nous auons porte' leurs iniquitez. Les
seruiteurs ont domine' sur nous, & nul ne
nous a recoux de leurs mains. Nous ap-
portions nostre pain sur [le peril] de no-
stre vie, à cause du glaiue du desert. Nostre
peau a este' noircie, comme vn four à raison
de l'horreur de faim. Les femmes ont este'
humiliées en Zion, & les vierges es citez
de Iuda. Les princes ont este' penduz par
la main d'iceux: & n'ont point eu en reue-
rence la face des anciens, ilz ont prins les
iuuenceaux pour moudre: & les enfans sont
C tresbuchez sur le bois. Les anciẽs ont cesse'
de la porte, & les iuuenceaux de leur cantiq.
La ioye de nostre cueur est cessée, & nostre da
ce est tournée en pleurs. La courõne de no-
stre teste est cheutte: malheur sus nous pour
tant qu'auons peche'. Et par ce nostre cueur
est douloureux: & par ces choses noz yeux
obscurcis, à cause de la montagne de Zion,
laquelle est guastée, tellement que les re-
D nardz y conuersent. Mais toy Seigneur tu Pse.102.d
demeure eternellement, & ton siege est à
tousiours mais. Pourquoy nous oublie-tu à Iere.31.d.
tousiours, & nous delaisse si long temps?
Conuertis nous à toy Seigneur, & nous se-
rons conuertis. Renouuelle noz iours, com
me des le commancement: car tu nous as
reiettez, & es fort courrouce' contre nous.

La fin du liure des Lamentati-
ons de Ieremie.

Le

Le liure d'Ezechiel.

CHAP. I.

A IL ADVINT EN la trentiesme année, au quatriesme [moys,] au cinquiesme [iour] du moys, comme i'estoye au milieu de la " transmigration, aupres du fleuue de Cobar, les cieux furent ouuers: & veis les visions " de Dieu. Au cinquiesme [iour] du moys, qui estoit la cinquiesme année de la transmigration du Roy Ioacin, la parolle du Seigneur fut faite à Ezechiel sacrificateur, filz de Buzi, en la terre des Chaldéens, aupres du fleuue de Cobar, & fut illec la main du Seigneur sus luy. Ie regarday, & voicy vn vent impetueux, qui venoit d'Aquilon, & vne grosse nuée, & vn feu entortillé: & auoit à l'enuiron vne splendeur, & du milieu d'iceluy, à sauoir d'entre le feu [issoit] comme le regard " d'Hasmal. Aussi du milieu d'iceluy [sortoit] vne figure de quatre bestes: & telle estoit leur forme. Qu'elles auoyent similitudes d'hõme. Et chacune auoit quatre faces, & chacune quatre ailes. Et leurs piedz estoyent piedz droitz, & la plãte de leur pied estoit comme la plante d'vn pied de veau: & estinceloyẽt cõme le regard d'vn ærain poly. Et mains d'homme [issoyẽt] de dessoubz leurs ailes en quatre pars d'icelles: & auoyent des faces, & des ailes pour elles quatre: & estoyent conioinctes de leurs ailes l'vne à l'autre. Quand elles cheminoyẽt, elles ne se reuiroyẽt pas: mais vne chacune cheminoit à l'endroit de sa face. Et la similitude de leur face estoit cõme la face de l'hõme, & la face du lion, à la partie dextre d'elles quatre: & cõme la face d'vn bouueau, à la partie senestre d'elles quatre, & comme la face de l'aigle d'elles quatre. Ainsi donc estoyent leurs faces: mais leurs ailes estoyẽt estẽdues par dessus. Les deux [ailes] de chacune estoyent iointes: & deux couuroyẽt leurs corps. Et chacune [d'icelles] cheminoit à l'endroit de sa face. Elles cheminoyent là ou estoit le " vouloir pour aller: & ne se retournoyent pas quand elles cheminoyent. Et la similitude des bestes, & leur regard estoit comme de charbons de feu ardans, & comme le regard de lampes. Car le [feu] estoit courant entre les bestes: & le feu auoit vne splendeur, & lueur issoit du feu. Et les bestes alloyẽt courant, & retournoyent cõme espece d'esclair.

" C. du peuple captifz

" C grãdes & hautes. Gen. 1. a.

" C. le nom d'vn Ange

" Selõ Cha. Auc levẽt pour tirer car רוח se prend pour vent & vouloir

Et comme ie regardoye les bestes, voicy vne rouë [apparut] sus la terre aupres des bestes ayãs quatre faces. Et l'espece des rouës & l'ouurage d'icelles estoit cõme le regard de " Tharsis: c'estoit vne mesme semblance des quatre: & leur espece, & leur ouurage estoit comme si vne rouë eut esté au milieu de l'autre rouë ". En cheminãt elles alloyẽt selon leurs quatre parties, & ne retournoyent point quand elles cheminoyent. Aussi elles auoyent tours & hauteur, & regard espouãntable: & leurs tours estoyẽt pleins de yeux à l'enuiron des quatre. Et quand les bestes cheminoyent, aussi les rouës cheminoyent aupres d'elles. Et quand les bestes estoyent esleuées de la terre, les rouës aussi estoyent esleuées. De quelque part qu'elles eussent vouloir d'aller, elles alloyent, & les rouës s'esleuoyẽt auec elles: Car l'esprit des animaux estoit es rouës: car quand icelles alloyent, elles alloyent: & quand icelles s'arrestoyent, elles s'arrestoyent: & quand elles s'esleuoyẽt sur la terre, aussi les rouës s'esleuoyent auec elles: car l'esprit des animaux estoit es rouës. Et la forme sur les testes des animaux estoit vne estendue cõme espece de cristal horrible, laq̃lle s'espãdoit par dessus leurs testes. Et soubz l'estendue estoyent leurs ailes droites, l'vne vers l'autre. Et chacune en auoit deux couurans elles & leurs corps. Et ouis le son des ailes, cõme le son de grosses eauës, cõme le son du Souuerain: quand elles cheminoyent, le son du parler, comme le son d'vn ost: & quand elles s'arrestoyent, elles abbaissoyẽt leurs ailes. Et vne voix estoit ouye sur l'estendue qui estoit sus leurs testes: quand elles s'arrestoyent, elles abbaissoyent leurs ailes. Et sus ceste estendue qui estoit sus leurs testes, estoit la similitude d'vn throne, comme l'espece d'vn Saphir: & sus la similitude du throne y auoit vne similitude par dessus, comme l'espece d'vn homme. Et veis comme le regard de Hasmal, & comme espece de feu par dedans à l'enuiron, depuis le regard de ses reins & par dessus: & depuis le regard de ses reins iusqu'en bas, i'y veis comme l'espece de feu: & auoit splendeur à lentour. Comme le regard de l'arc, quand il est en la nuée au iour de pluye: tel estoit le regard de la splendeur à l'enuiron. C'estoit la visiõ de la similitude de la gloire du Seigneur. Ie le veis, & cheu sus ma face: & ouis la voix de quelcun qui parloit.

" Auc. pierre precieuse, ou mer

" Asa. enfacon de croix, selõ Ra. Sal. Apo. 4. c.

CHAP. II.

ET me dit: Filz de l'homme tiens toy sur tes piedz, & ie parleray auec toy. Lors l'Esprit entra en moy, apres qu'il eut parlé à moy, & me mit sus mes piedz. I'ouis celuy qui parloit à moy, & disoit: Filz de l'hõme, ie t'enuoye aux enfans d'Israel, aux

gens desobeissans, qui se rebellent contre
B moy. Car eux & leurs peres ont forfait con
*Ebr. durs de face. tre moy, iusqu'à ce iour. Ce sont enfans *effrontez, & de cueur obstiné: ie t'enuoye à eux. Et leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: [pour veoir] si par auenture ilz escouteront, ou s'ilz se deporteront: car c'est vne
C maison rebelle: & cognoistront qu'il y aura eu vn Prophete au milieu d'eux. Toy filz de l'homme, ne les crains point, & ne t'espouãnte pas de leurs parolles: combien que gens rebelles & espines, sont auec toy: & demeure[vers] les scorpions. Ne crains point donc pour leurs parolles, & ne t'espouãnte pas de leurs faces: cõbien que c'est vne maison rebelle. Tu leur diras donc mes parolles, à sauoir-mon s'ilz l'escouteront, & s'ilz desisteront: car ilz sont rebelles. Mais toy
D filz de l'homme escoute ce que ie te diray: & ne vueille pas estre rebelle, comme ceste maison est rebelle. Ouure ta bouche, & mange ce que ie te donneray. Lors regarday, & voicy vne main qui me fut enuoyée, en laquelle estoit vn rolle de liure. Et l'ouurit deuant moy, lequel estoit escrit dedans & dehors: & en iceluy estoyent escritz lamentations, regretz, & malediction.

CHAP. III.

A ET me dit: Filz de l'homme, mange ce que tu trouueras. Mange ce rolle: puis t'en va parler à la maison d'Israel. I'ouuris donc ma bouche, & me donna ce rolle à
Apoc. 10. d manger. Et me dit: *Filz de l'homme fais manger ton ventre, & remplis tes entrailles de ce liure que ie te donne. Ainsi ie le mangeay: & fut fait en ma bouche comme miel, pour la douceur. Et me dit: Filz de l'homme, va-t'en, & entre à la maison d'Israel, &
B leur recite mes parolles. Car tu ne seras point enuoyé à la maison d'Israel, comme à vn peuple de parolle estrange, ou de langue difficile, ny à plusieurs peuples de parolle incogneuë, & de láguage difficile: desquelz tu ne puisses entendre les parolles. Et quãd tu serois enuoyé à telz, ilz t'escouteroyent. Mais la maison d'Israel ne te veut point ouir: pource qu'ilz ne me veulẽt point ouir. Car toute la maison d'Israel est effrontée & de dur cueur. Voicy, i'ay fait ta face forte contre leurs faces, & ton front dur contre leurs frontz: & ay fait ta face comme l'Aymant qui est plus fort que la pierre. Ne les
C crains point donc, & ne t'espouante pas de leur face: combien que ce soit vne maison rebelle. Et me dit: Filz de l'homme: prens en ton cueur toutes mes parolles que ie te dis, & escoute de tes aureilles: & t'en-va, & entre à ceux de la transmigration, aux filz de ton peuple: & parleras à eux, & leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: à sauoir-mon s'ilz escouteront, & s'ilz cesseront. Et l'Esprit m'esleua: & ouis apres moy la voix d'vne grande esmeute, [disant:] Beneite soit la gloire du Seigneur [sortant] de son lieu: & le son des ailes des bestes, qui se ioignoyent les vnes contre les autres: & le son des rouës contre icelles: & la voix d'vne grande esmeute. Aussi l'Esprit m'esleua, & me
D print, & m'en allay en amertume, & en l'indignation de mõ esprit. Car la main du Seigneur estoit forte sur moy. Ie vins à la transmigratiõ en Thel-abibe, à ceux qui demouroyent aupres du fleuue de Cobar: & m'assiz là ou iceux estoyent assiz: & demouray là sept iours desolé au milieu d'eux. Et à la fin des sept iours: la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, ie t'ay mis
E pour guette à la maison d'Israel: tu escoute
Sou. 33. b. ras la parolle de ma bouche, & les admõneste ras de par moy. Quand ie diray au meschant, tu mourras de mort: & que tu ne l'auras pas admõneste, & n'auras point parlé à luy, pour le desenhorter de sa meschante voye, à fin qu'il viue: ce meschant mourra en son iniquité: mais ie redemãderay son sang de ta main. Que si tu as admõneste le meschant: & qu'iceluy ne soit pas retourné de son infidelité, ne de sa meschante voye: il mourra en son infidelité: mais toy, tu as deliuré ton ame. Pareillement si le iuste s'est destourné de sa iustice, & qu'il face iniquité: ie mettray empeschement deuant luy. Il mourra, pource que tu ne l'as pas admõneste. Il
F mourra en son peché, & ses iustices qu'il a fait ne seront plus en memoire: mais ie redemãderay son sang de ta main. Mais si tu admonnestes le iuste, q̃ le iuste ne peche point: & qu'aussi iceluy ne peche pas: il viura, pourtant qu'il est aduerty: pareillement tu as deliuré ton ame. Et la main du Seigneur fut illec sus moy, & me dit: Leue toy, & entre au champ: & là ie parleray à toy. Ie me leuay donc, & entray au champ. Et voicy, la gloire du Seigneur se tenoit là,
Sus 1. 1. *comme la gloire que ie veis aupres du fleue de Cobar: & cheu sur ma face. Lors l'E-
G sprit entra en moy, & me dressa sus mes piedz. Si parla à moy, & me dit: Entre, & te enferme au milieu de ta maison. Pareillement toy filz de l'homme, voicy on te mettra des liens, & te liera-on d'iceux: & ne sortiras pas au milieu d'eux. Ie feray attacher ta langue à ton palais: & seras comme muet, & ne leur seras pas comme l'homme qui reprend: car c'est vne maison rebelle. Mais quand ie parleray à toy, & ouuriray ta bouche, lors tu leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Celuy qui oyt, qu'il oye: & celuy qui cesse, cesse: car c'est vne maison rebelle.

CHAP.

CHAP. IIII.

A Vsi toy filz de l'hõe,prens vne tuille, & la metz deuant toy,&pourtraitz sur icelle la cite' de Ierusalẽ : tu ordõneras contre elle le siege,&edifieras des bastillons,& arrengeras contre elle des bolouars,& mettras des ostz contre elle, & mettras tout autour d'elle des machines pour l'assaillir. Tu prẽdras aussi vne paelle de fer,& la mettras pour vne muraille de fer, entre toy & la cite':& dresseras ta face cõtre elle,&sera pour assaut,& l'assiegeras. Ce sera vn signe pour la maison d'Israel. Tu dormiras aussi sus tõ coste' seneſtre : & mettras l'iniquite' de la maison d'Israel sus iceluy:selõ le nõbre des iours q̃ tu dormiras sus iceluy , tu porteras leurs iniquitez. Car ie t'ay baille' les ans de leur iniquite' selon le nõbre de trois cens & nonante iours : & porteras l'iniquite' de la maison d'Israel. Et quand tu les auras accõply,tu dormiras sus ton coste' dextre , pour la seconde fois : & porteras l'iniquite' de la maison de Iuda,par quarante iours. *Ie t'ay donne' iour pour an, vn iour pour vn an,dy ie . Et dresseras ta face vers le siege[qui est contre]Ierusalẽ:& sera ton bras rebrasse':& prophetizeras contre elle. Voicy,ie t'ay mis des lẽs: & ne te tourneras point d'vn coste' à l'autre,iusq̃ à ce q̃ tu aye accõply les iours de ton assiegemẽt. Tu prendras aussi du froment & de l'orge,des feues,de la lentille,du millet , & des vesses: puis les mettras en vn vaisseau,& t'en feras du pain selon le nõbre des iours que tu dormiras sur ton coste'. Tu mangeras d'iceluy par trois cens & nonãte iours. Mais la viande q̃ tu mangeras sera de poiz,à sauoir de vingt sicles pour iour . Et le mãgeras depuis vn temps iusqu'à l'autre. Tu beuuras l'eauë par mesure,à sauoir la six iesme partie de Hin . Tu la beuuras depuis vn tẽps iusqu'à l'autre. Et mangeras[ce pain cõme]torteaux d'orge:&le cuiras en la fiente qui sort hors de l'homme , deuant leurs yeux. Le Seigneur dit:Ainsi mangeront les enfans d'Israel leur pain souille', entre les gens,ausquelles ie les poulseray. Et ie dis: Ah,Seigneur Dieu Voicy,mon ame n'a pas este' souillée : & n'ay pas mange' de [beste] morte,ou deuorée,depuis mon enfance, iusqu'à maintenãt:& nulle chair souillée n'est entrée en ma bouche. Et il me dit: Voicy,ie t'ay donne' le sien des bœufz pour la fiente des hommes:& feras ton pain en icelle. Puis il me dit:Filz de l'homme: Voicy,ie rõpray la *substance du pain en Ierusalem:& mange rõt leur pain par poiz,&en angoisse:ilz beuront l'eauë par mesure,& en desolation. Pourtant que le pain &l'eauë seront failliz, ilz s'esmerueilleront les vns entre les autres,& deffaudront pour leurs iniquitez.

N5b. 14.f

*Ebr le baston. sou. 5.d. & 4.d.

CHAP. V.

A Vsi toy filz de l'homme,prens vn glaiue trenchant, prens-le comme vn rasoir de barbier,& le feras passer par tõ chef, & par ta barbe:puis prendras vne balance à peser,& diuiseras ces[poilz.] Tu en bruleras la troisiesme partie au feu au milieu de la cite', selon l'accomplissement des iours du siege:& en prendras la troisiesme partie, & frapperas d'vn coulteau à l'enuirõ d'icelle:& l'autre troisiesme partie tu l'espardras au vent,& desgaineray l'espée aps eux. Aussi d'iceux en prendras quelque petit nõbre, & les lieras au pan de ton[mãteau.]Et d'iceux derechef en prendras,&les ietteras au milieu du feu,& les brusleras ou feu:& de là sortira le feu en toute la maison d'Israel.

Le Seigneur dit ainsi: Voicy Ierusalem. Ie l'ay mis au milieu des nations,& les terres à lentour d'icelle. Elle a change' mes iugemens en meschancete' plus q̃ les Gentilz: & mes statutz,plus que les terres qui sont autour d'elle. Car ilz ont refuse' mes iugemẽs & statutz,& n'ont point chemine' en iceux. Pourtant dit le Seigneur Dieu ainsi:Pource q̃ vostre multitude est plus grande que les gens qui sont autour de vous,&q̃ vous n'auez point chemine' en mes ordonnances, & que n'auez point fait mes iugemens , & que n'auez point fait selon les iugemẽs des gẽs qui sont autour de vous:partant dit le Seigneur Dieu ainsi: Voicy,i'en[ay]à toy,voire moy : & feray au milieu de toy les iugemens deuant les yeux des gens : & feray en toy les choses que iamais ie ne feis,& telles que semblables ne feray plus iamais,à cause de toutes tes abominations:Pourtant mangeront les peres leurs enfans au milieu de toy:& les enfans mangeront leurs peres. Ie feray iugement contre toy : & dispersseray tous tes residuz à tout vent. Pourtant ie suis viuant(dit le Seigneur Dieu) pource que tu as viole' mon sainct lieu,en toutes tes infamerez, & en toutes tes abominations , ie te briseray aussi , & ne t'espargnera pas mon œil,& n'en auray pas de pitie'. La troisiesme partie de toy mourra de peste , & sera consumée par famine,au milieu de toy:& la troisiesme partie de toy tombera par l'espée autour de toy. Et espardray la troisiesme partie de toy à tout vent,& desgaineray l'espée apres eux . Mon ire sera accomplie, & feray cesser ma fureur en eux , & seray console'. Ilz sauront que moy qui suis le Seigneur ay parle' en mon zele, quand i'auray accomply ma fureur en eux. Ie te feray estre deserte & ignominieuse entre les Gẽtilz qui sont autour de toy en la p̃sence de tout passant. Et seras opprobre,& diffame, chastiement,& esbahissement aux gens qui sont au

tour de toy, quand i'auray fait les iugemés en toy selon mon indignation, & fureur, & par reprehension furieuse. Moy qui suis le Seigneur ay parlé. Quand i'enuoyeray en eux les mauuaises flesches de famine, qui seront mortelles: & lesquelles i'enuoyeray pour vous destruire. * Et assembleray la famine sus vous, & rompray en vous la substance du pain, & vous enuoyeray la famine & des bestes nuisantes, lesquelles te destitueront: & la pestilence, & le sang passerõt par my toy, & feray venir l'espée sus toy. Moy qui suis le Seigneur, l'ay dit.

sus 4. d. sou 14. d.

CHAP. VI.

A sou. 36. a. ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, metz ta face contre les montagnes d'Israel, & prophetize cõtre elles, & dis: Vous montagnes d'Israel, escoutez la parolle du Seigneur Dieu. Le Seigneur Dieu dit ainsi aux mõtagnes & montagnettes, aux torrens, & aux vallées: Voicy, ie feray venir l'espée sus vous, & destruiray voz hautz lieux, & voz autelz seront desolez, & voz images serõt rompues: & rueray ius voz gens mortz deuant voz marmosetz. Ie mettray les corps des filz mortz d'Israel deuant la face de leurs marmosetz: & espardray voz os à l'entour de B voz autelz. En toutes voz demeures: les citez seront desertes, & les hautz lieux seront demoliz. Pourtant seront guastez & desolez voz autelz, & periront: & seront rõpuz, & cesseront voz idoles: voz temples seront despecez, & seront effacées voz œuures, & l'occis tombera au milieu de vous, & saurez que ie suis le Seigneur. Ie laisseray d'entre vous, ceux qui seront reschappez de l'espée, entre les gens, quand vous serez dispersez es pays: & ceux qui seront deliurez d'entre vous, auront recordation de moy entre les gens, ausquelz ilz seront captifz: pource que ie suis contrit pour leur cueur C paillardant, lequel s'est declinè de moy: & pour leurs yeux paillardans apres leurs images: & auront desplaisance en eux mesmes, des maux qu'ilz auoyẽt fait en toutes leurs abominations: & sauront que moy, qui suis le Seigneur, n'ay pas parlé en vain, pour leur faire ce mal icy. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Frappe de ta main, & heurte de ton pied, & dis: Helas, sur toutes les abominations des maux de la maison d'Israel: car ilz trebuscheront à l'espée, par famine, & par peste. Celuy qui est loing, mourra de la peste: & celuy qui est pres, il tombera par l'espée: & celuy qui sera demouré, & assiegé, il D mourra par famine. Et accompliray ma fureur en eux, & saurez q̃ ie suis le Seigneur, quand voz gens mortz seront au milieu de voz idoles, & autour de leurs autelz, & en toute montagnette esleuée, & en tous les coupeaux des montagnes, & soubz tout arbre fueillu, & soubz tout chesne branchu, qui est le lieu ou ilz ont fait odeur soueffiant à toutes leurs images. I'estendray ma main sus eux, & feray que leur terre sera desolée & guastée, plus que le desert de * Deblatha, en toutes leurs habitations: & sauront que ie suis le Seigneur.

* Autrement selon Ra. Cim. Reblа, ou Reblatha.

A

CHAP. VII.

ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Toy aussi filz de l'homme, le Seigneur Dieu de la terre d'Israel, dit ainsi: La fin, la fin est venue sus les quatre coingz de la terre. Maintenant est la fin sus toy: & enuoyeray sus toy ma fureur, & te iugeray selon tes voyes. Ie mettray contre toy toutes tes abominations. Et mon œil n'aura point de pitié sus toy, & ne t'espargneray point: mais ie mettray tes voyes sus toy, & tes abominations seront au milieu de toy: & cognoistrez q̃ ie suis le Seigneur. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy, vn mal viẽt apres l'autre mal. La fin vient, la fin vient. Elle s'esueille contre toy: voicy, elle vient. La * iournée vient sus toy, qui demeure en la terre. Le temps est venu, le iour de trouble est pres, & non pas la resiouissance es montagnes. Maintenant & de brief respandray ma fureur sus toy: & accompliray mon ire en toy le te iugeray selon tes voyes: & mettray sus toy toutes tes abominations. Mon œil ne pardonnera point, & ne me feindray point: mais mettray sus toy tes voyes, & tes abominations seront au milieu de toy. Et cognoistrez que ie suis le Seigneur qui frappe. Voicy le iour, voicy qu'il est venu, la iournée est issue. La verge est florie, orgueil a germé, violence est leuée en la verge d'infidelité. Nul d'eux [ne demourera,] ne de leur auoir, ne des leurs: & nulle * lamentation ne sera entre eux. Le temps est venu, le iour est approché, que celuy qui achette ne s'esiouira point: & celuy qui vend, ne se contristera point: car l'indignation est sus toute leur multitude. Celuy qui vend ne retournera pas à ce qu'il a vendu, voire mesme pendant qu'ilz seront encore en vie. Car la visiõ a esté à toute sa multitude: & ne sont point retournez, vn chacun ne s'est point conforté en la punition de sa vie. Ilz ont sonné la trompette, que tout est appareillé: mais il n'y a nul qui voise à la bataille. Car mõ courroux est sus toute sa multitude. L'espée est dehors: & par dedans la peste & la famine. Car celuy qui est au chãp mourra par l'espée: & celuy qui est en la cité, famine & peste le deuorera: mais ceux qui sont enfuiz d'entre eux, seront sauuez. Et seront es montagnes comme les

B

* C. sentence. Auc. la matinée.

C

* Gr. beauté. Transl. commun. lisant ☐ pour ☐ repos.

D

E

cou-

coulombes des vallées, tous bruyans, vn chacun en son iniquité. Toutes mains seront affoiblies: & tous genoux s'escoulerõt comme eauës. Ilz se ceindront de sacs, horreur les couurira, & y aura cõfusion sur toute face, & pelure en toutes leurs testes. Ilz ietterõt leur argent es rues, & leur or sera trãsporté. *Leur argẽt ne leur or ne les pourra deliurer, au iour de l'indignation du Seigneur. Ilz ne rassasieront point leurs ames, & ne rempliront point leurs entrailles: pource que la ruine de leur iniquité est venue. Il leur auoit mis *la beauté de leur ornemẽt en magnificence: & ilz y ont fait des images de leurs abominatiõs, & leurs marmousetz. Pource ie la leur ay mise en dispersion & la dõneray en la main des estrangers pour pillage, & aux meschãs de la terre pour despouille, & le contamineront. Ie destourneray ma face d'eux, & violeront mon lieu secret: & y entreront les despeceurs, & le souilleront.

Fais vne chaine: car la terre est pleine de iugement de sang: & la cité est pleine de violence. Ie feray venir les plus mauuais des nations, & possederont leurs maisons. Et feray cesser l'orgueil des puissans, & leurs saincts lieux seront polluz. La defaite vient, & chercheront la paix, & n'en y aura point. Calamité sus calamité viendra, & sera bruit sus bruit. Ilz demanderont la vision au prophete: la loy perira du sacrificateur, & le conseil des anciens. Le roy lamentera, & le prince se vestira de desolation: & les mains du peuple de la terre seront troublées. Ie leur feray selon leurs voyes, & les iugeray selon leurs iugemens: & sauront que ie suis le Seigneur. CHAP. VIII.

IL aduint en la sixiesme année, au sixiesme[moys,] au cinquiesme[iour] du moys, cõe i'estoye assis en ma maison: & les anciens de Iuda estoyent assis deuant moy. Illec cheut sus moy la main du Seigneur Dieu. Lors regarday, & voicy vne similitude comme apparence de feu. Depuis le regard de ses reins iusqu'en bas, estoit feu: & depuis ses reins iusqu'en haut, estoit comme vision de splẽdeur, & cõme le regard *d'Hasmal. Et aduança la similitude d'vne main, & me print par vn floquet des cheueux de ma teste: & l'esprit m'esleua entre la terre & le ciel, & m'amena en Ierusalem, es visions de Dieu, à l'entrée de la porte pardedãs, qui regarde vers Aquilõ: là ou residoit l'idole prouoquãt le zele. *Et voicy la gloire du Dieu d'Israel, qui estoit selõ la vision que i'auoye veuë au champ, & me dit: Filz de l'homme leue maintenant tes yeux vers la voye d'Aquilon. Ainsi i'esleuay mes yeux vers la voye d'Aquilon, & voicy d'Aquilon à la porte de l'autel ceste idole du zele à l'entrée. Lors me dit: Filz de l'homme: Ne vois-tu pas que ceux icy font, à sauoir les grandes abominations, que la maison d'Israel fait icy, pour me faire retirer de mon sanctuaire? Et quãd tu seras retourné encore verras-tu plus grandes abominations. Et me feit entrer à l'entrée du paruis. Lors regarday, & veis vn pertuis en la paroit. Puis me dit: Filz de l'homme, perce maintenãt la paroit. Et quand i'eu percé la paroit, voicy vn huis: puis il me dit: Entre dedans & regarde les meschantes abominations qu'ilz font icy. Et quand ie fus entré, ie regarday, & ie veis toute espece de reptile, & de beste abominable, & toutes les idoles de la maison d'Israel estoyent peintes en la paroit, & par tout à l'enuiron. Et septante hommes des plus anciens de la maison d'Israel, auec Iaazania filz de Saphan estant au milieu de ceux qui assistoyent deuant icelles: & vn chacun auoit vn encensoir en sa main: & la vapeur [comme] de la nuée de l'encensement s'esleuoit en haut. Lors il me dit: As-tu veu filz de l'homme, quelle chose les anciens de la maison d'Israel font es tenebres, vn chacun *es cachettes de sa peinture? Car ilz disent: Le SEIGNEVR ne nous voit pas. Le Seigneur a laissé la terre. Puis me dit: Quãd tu seras encore tourné, tu verras plus grandes abominations que ceux icy font. Et me feit entrer par l'huis de la porte de la maison du Seigneur, qui est vers Aquilon. Et veis les femmes qui estoyent illec assises, plourantes *Thamuz. Et me dit: Filz de l'homme as-tu veu? Encore si tu te tourne, tu verras plus grandes abominations que celles icy. Et me feit entrer au second paruis de la maison du Seigneur: Et illec veis à l'entrée du Temple du Seigneur, entre l'allée & l'autel, enuiron de vingt cinq hommes, leur derriere [estant] contre le Temple du Seigneur, & leurs faces vers Orient: lesquelz adoroyent vers Orient le soleil. Lors il me dit: As-tu veu filz de l'homme? Est-ce chose legiere à la maison de Iuda, que de faire ces abominatiõs, qu'ilz ont icy fait? Car ilz ont remply la terre de violence, & se sõt tournez pour m'irriter? Et voicy, ilz mettent la puãteur à leurs nez. Parquoy aussi i'en feray à ma fureur: mon œil n'espargnera rien, & n'en auray nulle pitié: & quãd ilz crieront à haute voix à mes aureilles, ie ne les exauceray point.

CHAP. IX.

ET cria à haute voix en mes aureilles, disant: Les visitatiõs de la cité sont approchées: & vn chacun a les armures de desconfiture en sa main. Et voicy six hommes qui venoyent de la voye de la haute porte qui regarde vers Aquilõ: & vn chacun

*Isa. 15. a. Ierem. 48. f. Soph. 1. d.

*C. le temple

*Ambre, ou Ange.

*A sauoir contre le Seigneur

*Selõchal Aucũs, en ces chãbres figurées.

*C. selon Hieroſme Adonides. Aucuns, quelq̃ autre image, lequel on faisoit plourer par art, pour esmouuoir les femmelettes.

auoit en ſa main ſon inſtrument pour demolir. Auſsi il y auoit vn homme au milieu de
a Aucuns, tablettes, ou pinceau. eux, veſtu de lin, ayant a vn cornet deſcriuain ſus ſes reins. Et entrerent & ſe tindrent au
B pres de l'autel d'ærain: & la gloire du SEIGNEVR d'Iſrael ſ'eſt eſleuée d'vn cherubins, ſus celuy qui eſtoit au ſueil de la maiſon. Et appella l'homme eſtant veſtu de lin, & ayant le cornet de l'eſcriuain ſus ſes reins. Et le SEIGNEVR luy dit: Paſſe par le milieu de la cité, au milieu de Ieruſalem,
b chal. le ſigneür les frõtz. & c. & fais b le ſigne de Thau ſus les frontz des hommes qui gemiſſent, & ſouſpirent pour
C toutes les abominations qui ſe font au milieu d'icelle. Et dit aux autres moy ouyant: Paſſez parmy la cité apres luy & frappez.
Apoc. 7. a * Que voſtre œil n'eſpargne rien, & n'en ayez pitié? Deffaites du tout, l'ancien & l'adoleſcent, la vierge, le petit enfant & les femmes. Mais vous n'approcherez pas de
c ou, le ſigne. tous ceux ſus leſquelz ſera c Thau: & commencez à mon ſanctuaire. Ilz commencerent donc aux anciens hommes, qui eſtoyent deuant la maiſon. Et leur dit: Contaminez la maiſon, & rempliſſez les paruis de gens occis. Sortez hors: & ilz ſortirent, & frapperent [ceux qui eſtoyent] en la
D cité. Et quand ilz eurent faite l'occiſion, & que ie fus demouré de reſte: ie cheuz ſus ma face, ſi criay, & dis: Helas SEIGNEVR DIEV, deſtruiras-tu donc toute la reſte d'Iſrael, en reſpandant ta fureur ſus Ieruſalem? Mais il me dit l'iniquité de la maiſon d'Iſrael, & de Iuda eſt par trop grande: & la
d ou peruers iugement. terre eſt remplie de ſang, & la cité eſt remplie de d deſbauchement. Car ilz ont dit: Le Seigneur a delaiſſé la terre, & le Seigneur ne [nous] voit pas. Auſsi touchant moy, mon œil ne les eſpargnera point, & n'en auray pas de pitié. Ie leur rendray leur voye ſus leur chef. Et voicy l'homme qui eſtoit veſtu de lin, qui auoit le cornet ſus ſes reins, rapportera le fait, diſant: I'ay fait comme tu m'as commandé.

CHAP. X.

A PVis ie regarday, & voicy ſus l'eſtendue qui eſtoit ſus le chef des Cherubins comme vne pierre de Saphir: comme le regard de la ſimilitude du throne apparoiſſant ſur eux: & dit à l'homme qui eſtoit veſtu de lin. Entre (dit-il) au milieu des rouës qui ſont ſoubz les Cherubins: & remplis ta main de charbons de feu, d'entre les Cherubins, & leſeſpars ſus la cité. Il entra en ma preſence. Et les Cherubins ſ'arreſtoyẽt à la dextre de la maiſon, quand l'homme entroit: & vne nuée remplit le paruis de dedans. Puis la gloire du Seigneur ſ'eſleua de deſſus les Cherubins ſus le ſueil de la maiſon: & fut la maiſon remplie de la nuée. Auſsi le paruis fut remply de ſplendeur de la gloire du SEIGNEVR: & eſtoit ouy le ſon des ailes des Cherubins, iuſqu'au paruis de dehors, comme la voix de DIEV tout puiſ- B
ſant, quand il parle. Et quand il eut commandé à l'homme qui eſtoit veſtu de lin, diſant: Prens le feu du milieu des rouës d'entre les Cherubins: quand iceluy fut entré, il ſe tint aupres de la roué. Et l'vn des Cherubins eſtendit ſa main d'entre les Cherubins, au feu qui eſtoit entre les Cherubins: & en print, ſi le donna es mains de celuy qui eſtoit veſtu de lin. Et luy l'ayant receu ſortit. Et apparut es Cherubins la ſimilitude de la main d'vn homme, ſoubz leurs ailes. Puis regarday, & voicy quatre rouës aupres des Cherubins. Vne roué aupres de l'vn des Cherubins, & l'autre roué aupres de l'autre Cherubin. Et l'eſpece des rouës eſtoit comme eſpece de
* Tharſis: & leur eſpece à eux quatre eſtoit ſus 1. d.
comme vne ſimilitude, comme ſi vne roué eſtoit au milieu de l'autre roué. Et quãd elles cheminoyent, elles alloyent vers quatre
C coſtez: & en cheminant ne retournoyent pas, mais au lieu auquel le chef tendoit, elles alloyent apres iceluy: & ne retournoyent pas quand elles cheminoyent. Et toute leur chair, & leurs dos, & leurs mains, & leurs ailes, & les rouës eſtoyent pleins d'yeux à l'enuiron, à ſauoir à ces quatre rouës: & à ſes rouës on cria en ma preſence, [diſant,] o charroy. Et chacune [beſte] auoit quatre faces. La premiere face eſtoit la face d'vn Cherubin, & la ſeconde face eſtoit la face de vn homme, & la troiſieſme eſtoit la face d'vn lion, & la quatrieſme la face d'vn aigle: Puis les Cherubins furent eſleuez. C'eſt la meſme beſte que i'auoye veu aupres du fleuue de Cobar. Et quand les Cherubins cheminoyent, auſsi les rouës alloyent quãt & quãt eux. Et quand les Cherubins eſleuoyent leurs ailes, pour ſ'eſleuer de la terre, ſes rouës ne ſe reuiroyent point: mais demouroyent aupres de
eux. Quand iceux ſ'arreſtoyent, elles ſ'arre- D
ſtoyent: & quãd iceux ſ'eſleuoyẽt, elles ſ'eſleuoyent: car il y auoit l'eſprit devie en icelles. Et la gloire du Seigneur ſe partit du ſueil de la maiſon, & ſe tint ſus les Cherubins. Et les Cherubins eſleuans leurs ailes ſe ſont eſleuez de la terre, en ma preſence: & quand iceux ſortirent, les rouës auſsi eſtoyent aupres d'eux. Et chacun [d'eux] ſ'arreſta en l'entrée de la porte orientale de la maiſon du Seigneur: & la gloire du Dieu d'Iſrael eſtoit ſus eux en haut. C'eſt la meſme beſte que ie veis ſoubz le DIEV d'Iſrael, aupres du fleuue de Cobar: & entendis que c'eſtoyent Cherubins. Vn chacun auoit quatre faces, & chacun quatre ailes: &

la similitude de la main d'un homme estoit soubz leurs ailes. La similitude de leurs faces estoyent les mesmes faces que i'auoye veu aupres du fleuue de Cobar: & le regard d'iceux, & elles mesmes & chacune cheminoit à l'endroit de sa face.

CHAP. XI.

A PVis l'esprit m'esleua, & me mena à la porte orietale de la maison du Seigneur qui regarde l'orient. Et voicy vingt & cinq hommes en l'entrée de la porte. Et veis au milieu d'eux Iaazania filz d'Azur, & Pheltia filz de Banania les princes du peuple. Puis il me dit: Filz de l'hõme, ceux cy sont les hommes qui pensent iniquite', & traitent mauuais cõseil en ceste cite', lesquelz disent: Ce n'est pas si tost qu'on edifie des maisons. Ce sera la chaudiere, & nous sõmes la chair. Pourtant prophetize contre iceux, filz de l'homme, prophetize. Et l'esprit du Seigneur suruint en moy, & me dit: Parle. Le Seigneur dit ainsi: O vous maison d'Israel, vous auez ainsi parle': & les choses qui mõtent en vostre esprit, ie les cognoy bien. Vous en auez occis plusieurs des vostres en ceste cite', & auez remply ses rues de gens occis: pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu:
B Les vostres qui sont occis, que vous auez mis au milieu d'icelle, iceux sont la chair, & icelle est la chaudiere: & vous tireray du milieu d'icelle. Vous auez eu peur de l'espée, mais ie feray venir l'espée sus vous, dit le Seigneur Dieu: & vous ietteray hors du milieu d'icelle. Ie vous donneray es mains des estrangers, & feray iugemens en vous, & tomberez par l'espée. Ie vous iugeray es termes d'Israel, & saurez que ie suis le Seigneur. Elle ne vous sera plus pour chaudiere, & ne serez point au milieu d'icelle, comme la chair. Ie vous iugeray es temps d'Israel, & saurez que ie suis le Seigneur: car vous n'auez point chemine' en mes ordonnances, & n'auez point fait mes ordonnances: mais auez fait selon les ordõnances des gentilz qui sont autour de vous. Et comme ie prophetizoye, aduint que Pheltia filz de Banaia mourut. Lors ie cheu sus ma face, en criãt à haute voix, & dis: Helas Seigneur Dieu, feras-tu consumer le reste d'Israel?

Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, tes freres, tes freres,
C les hommes de ton parentage, & toute la maison d'Israel vniuerselle, à qui les habitans de Ierusalem ont dit, eslognez vous arriere du Seigneur, la terre nous est donnée en possession: pourtant dis ainsi: le Seigneur Dieu dit "Combien que ie les aye eslognez entre les gentilz, & que ie les aye espars es terres: si leur "ay-ie este' comme vne petite sanctification, es terres ausquelles il sont venus. Pource dis ainsi: le Seigneur Dieu dit: Ie vous recueilleray des peuples, & vous rassembleray des terres ausquelles vous auez este' espars: & vous donneray la terre d'Israel, & entreront illec, & osteront toutes ses infametez & toutes ses abominations hors d'icelle. Ie leur donneray vn cueur, & leur bailleray dedans eux vn nouueau esprit. I'osteray le cueur de pierre hors de leur chair, & leur donneray vn cueur "de chair: à fin qu'ilz cheminent en mes ordonnances, & qu'ilz gardent mes iugemẽs, & qu'ilz les facent: & qu'ilz soyent mon peuple, & que ie soye leur Dieu. Mais de ceux dont le cueur va apres le desir de leurs infametez & de leurs abominatiõs, de ceux la ie mettray leur voye sus leur teste, dit le Seigneur dieu. Puis les Cherubins esleuerent leurs ailes & leurs rouës auec eux: & la gloire de Dieu d'Israel estoit sus eux en haut. La gloire du Seigneur s'esleua du milieu de la cite', & s'arresta sus la montagne qui est vers l'Orient de la cite'. Apres l'esprit m'esleua, & m'amena en Chaldée, à la transmigration, en visiõ & en l'esprit de Dieu. Et la visiõ que i'auoye veuë se partit de moy. Lors i'annonçay à la transmigration toutes les choses que le Seigneur m'auoit monstrées:

CHAP. XII.

AVsi la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Filz de l'homme, tu demeure au milieu de la maison rebelle: qui ont des yeux pour veoir, & ne voyent point: & des aureilles pour ouyr. & n'oyent point: pource que c'est vne maison rebelle. Toy donc filz de l'homme, trousse ton baguaige pour departir: & te transporte de iour deuant leurs yeux. Et passeras de ton lieu, en vn autre, en leur presence, si parauenture ilz y regarderõt: car "c'est vne maison rebelle. Tu porteras hors tes hardes de iour en leur presence, cõme les bagues de celuy qui desloge. Et sortiras hors au vespre deuant eux: cõme ceux qui sortent pour se trãsporter. Perce la paroit en leur presẽce, & vuide par icelle. Tu les porteras en leur presence sus l'espaule, & sortiras en la brune. Tu couuriras ta face, & ne regarderas pas la terre: car ie t'ay mis comme vn signe à la maison d'Israel. Ie feis donc ainsi qu'il m'estoit commande'. Ie portay hors de iour mes bagues comme bagues de departement: & au vespre ie perçay la paroit à tout la main, & sorty à la brune: & les portay sus l'espaule en leur presence. Et au matin, la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'hõme, la maison d'Israel, qui est la maison rebelle, ne t'ont ilz point dit, que fais-tu? Tu leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: c'est "encombrier est du prince qui est en

"Aucuns, pource q̃ &c.
"Aucuns, seray vn petit, asa.
"Ou, prophetie. Isaie. 13. a

uoit tant q̃ le tẽps viẽdra de tout reduyre.
D
Ieremie. 23. f. Soubz. 36. f.
"c'est, facile.
A
"Ou, combien que ce soit.
B
C

Ierusalē, & de toute la maison d'Israel, qui est au milieu d'eux. Dis, ie suis vostre signe merueilleux. Ainsi cōme i'ay fait, ainsi leur sera-il fait. Ilz iront en transmigration & en captiuité: & le prince qui est au milieu d'eux portera sur l'espaulle [ses vestemens] la brune. Et sortira par la paroit qu'on luy percera pour le mener hors par icelle, il couurira sa face, tellement qu'il ne verra point la terre de l'œil. I'estēdray ma retz sus luy, & sera prins en metz filetz. Ie le feray mener en Babylone, en la terre des Chaldéens, & ne la verra point: & illec mourra. Et espardray à tout vent, tout ce qui est à l'entour de luy pour son ayde, & toutes ses cōpagnies: & degaineray l'espée apres eux. Et cognoistront que ie suis le Seigneur, quand ie les auray espars es nations, & que ie les auray dispersez es pays. Mais ie laisse ray d'entre eux quelque nombre de gēs pre seruez de l'espée, & de la famine, & de la peste: tellemēt qu'ilz racōpteront toutes leurs abominations es peuples ausquelz ilz paruiendrōt. Et sauront que ie suis le Seigneur.

Soubz. 17. f. &. 32. a.

D

E

Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme māge ton pain en conturbation: & boy ton eauë en tremblement & en soing: puis diras au peuple du pays. Le Seigneur dit ainsi des habitans de Ierusalem, & du territoire d'Israel: Ilz mangeront leur pain en soucy, & bēuuront leur eauë en desolation: tellement que la terre sera desolée au lieu de sa plante, à cause de la violence de tous ceux qui demeurēt en icelle: & les citez qui sont habitées seront desertes, & la terre sera desolée. Et vous saurez

F

que ie suis le Seigneur. Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, quel est ce prouerbe que vous auez en la terre d'Israel de ceux qui disent: les iours sont prolongez, & est toute vision perie? Et pourtant tu leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Ie feray cesser ce prouerbe, & n'en vserōt plus pour parabole en Israel. Mais leur dis, que les iours, & la parolle de toute vision sont pres. Car nulle vision ne sera vaine, doresnauant ne la diuination du flateur entre la maison d'Israel: car moy qui suis le Seigneur, ie parleray, & toute parolle que i'auray dit, sera faite. Elle ne sera plus prolongée: mais vous maison rebelle, ie prononceray en voz iours la parolle, & la feray, dit le Seigneur Dieu. Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, voicy [ceux] de la maison d'Israel qui disent: La vision que cestuy cy voit, il la prophetize pour d'icy à plusieurs iours & en long tēps. Pourtant leur diras. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Toute ma parolle ne sera plus prolongée: mais la parolle que ie diray sera faite, dit le Seigneur Dieu.

2. Pierre. 3. f.

G

CHAP. XIII.

ET la parolle du Seigneur me fut dōnée, disant: Filz de l'hōme, prophetize cōtre les prophetes d'Israel qui prophetizent: & dis à ceux qui prophetizent de leur cueur. Escoutez la parolle du Seigneur. Ainsi dit le Seigneur Dieu: Malediction sus les folz Prophetes, qui ensuyuent leur esprit, & ne voyēt rien. O Israel, tes prophetes ont esté cōme les renards aux desertz: Vous n'estes pas mōtez aux bresches: & n'auez pas radoubez les cloſtures pour la maison d'Israel, pour se tenir en bataille, au iour du Seigneur. Ilz voyēt chose vaine, & diuination mensongiere, disans: Le Seigneur dit, la ou le Seigneur ne les a pas enuoyez, & ont dōné asseurāce pour cōfermer la parolle. N'auez vous pas veu visiō vaine, & n'auez vous pas pronōcé diuination de mēsonge? & dites: le Seigneur dit: la ou ie n'ay point parlé. Pour tant dit ainsi le Seigneur Dieu: Pource que vous auez profere choſe vaine, & auez veu mēsonge: pourtant me voicy vers vous, dit le Seigneur Dieu: & sera ma main sus les prophetes, qui voyēt choſe vaine, & deuinēt mensonge. Ilz ne seront plus au conseil de mō peuple, & ne serōt plus escritz en l'escriture de la maisō d'Israel, & n'entrerōt plus au territoire d'Israel: & saurez que ie suis le Seigneur Dieu. Pour autāt, & pource qu'ilz ont deceu mon peuple, disans: Paix, & n'y a point de paix: l'un edifioit la paroit, & les autres la massonnoyēt de mortier *inal estoffé. Dis à ceux qui massonnent sans estoffe, qu'elle cherra. Car il y aura pluye abondante: & pierres de gresle la ferōt cheoir, & vn vent de tempeste la despecera. Or voicy la paroit qui est tombée. Ne vous sera-il pas donc dit, ou est le mortier duquel vous l'auez plastrée? Pourtant le Seigneur Dieu dit ainsi. Ie feray que le vent impetueux despecera par ma fureur, & que la pluye sera abondante par mon ire, & les pierres de gresle par courroux, pour consumer. Ie

A

B

*Ou, sans paille.

C

destruiray la paroit que vous auez plastrée sans estoffe: & la rueray ius en terre, & sera son fondement descouuert, & cherra: & serez consumez au milieu d'icelle: & saurez que ie suis le Seigneur. I'acompliray ma fureur à la paroit, & en ceux qui la plastrent sans estoffe: & vous diray: La paroit n'est plus, ne ceux qui l'ont plastrée, asauoir les Prophetes d'Israel qui prophetizent en Ierusalem, & luy voyent vision de paix, & n'y a point de paix, dit le SEIGNEVR DIEV. Aussi toy filz de l'homme, metz ta face contre les filles de ton peuple, qui prophetizēt de leur cueur: & prophetize

contre

contre elles,& dis : Le Seigneur Dieu dit ainsi:Malediction sus celles qui cousent les coussins soubz toutes aisselles des bras , & font des voletz sus le chef de toute stature pour attrapper les persones . Ne chassez vous pas apres les ames de mon peuple ? & D les ames quevous auez,les ferez vous viure? & me violerez vous enuers mon peuple, pour vne pongnée d'orge,& pour vne piece de pain: à fin de mettre à mort les ames, qui ne deuoyent point mourir, & pour viuifier les ames,qui ne deuoyent pasviure,mentant à mon peuple, qui escoute mensonge?

Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu: Voicy,i'en[veux]à voz cousins , par lesquelz vous surprenez les ames en volant . Ie les rompray aussi ius de voz bras , & laisseray aller les ames que vous attrappez , les ames qui sont pour voler.Ie despeceray aussivoz voletz , & deliureray mon peuple de voz mains:& ne seront plus en voz mains, pour les surprẽdre. Et cognoistrez que ie suis le Seigneur. Pourtãt que vous auez cõtristé le cueur du iuste faulsemẽt,lequel ie ne contristois point:&auez conforté les mains de l'iniuste, à fin qu'il ne se retournast de sa mauuaise voye,en le viuifiãt:pourtãt never rez vous plus nulle chose vaine, & ne deuinerez plus nulle diuination : si deliureray mon peuple hors de vostre main , & saurez que ie suis le Seigneur.

CHAP. XIIII.

A ET aucũs hõmes des anciẽs d'Israel vindrent à moy:& s'assirent deuant moy. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant:Filz de l'homme, ces hõmes icy ont mis leurs idoles en leurs cueurs:& ont mis le scandale d'iniquite' contre leur face. Estant interrogué leur respondray-ie? Pourtãt parle à eux,& leur dis:Le Seigneur Dieu dit ainsi: Quiconque soit celuy de la maisõ d'Israel,qui mettra ses idoles en son cueur,& qui mettra le scandale de son iniquite' contre sa face, & viendra au prophete:moy qui suis le Seigneur, ie respõdray à B celuy qui viendra selon la multitude de ses idoles pour prendre la maison d'Israel en sõ cueur:car ilz se sõt tous separez de moy, par leurs marmouzetz. Pourtãt diras-tu à la maison d'Israel: Le Seigneur Dieu dit ainsi:Retournez vous,& vous retirez devoz idoles, & destournez voz faces de toutes voz abominatiõs.Car quiconque de la maison d'Israel,ou des estrangers , qui habitera en Israel,& se soit separé arriere de moy,& qu'il ait mis ses idoles en son cueur,& qu'il ait mis cõtre sa face le scandale de son iniquite',& qu'il viẽne au prophete, pour m'interroguer par luy:moy qui suis le Seigneur, C ie luy respõdray " pour moymesme:& mettray ma face sus ceste homme la : & le mettray pour signe & en dictons: & le destruyray du milieu de mon peuple.Et saurez que ie suis le Seigneur. Et quand le Prophete aura este' seduit, & qu'il aura dit quelque parolle:moy qui suis le Seigneur ay deceu ce Prophete la.I'estendray ma main sus cestuy la, & le defferay du milieu de mon peuple Israel:& porteront la peine de leur iniquite'. L'iniquite' du prophete sera comme l'iniquite' de celuy qui l'interrogue:à fin que la maison d'Israel ne soit plus errãte arriere de moy , & qu'elle ne soit plus souillée en toutes ses preuarications : mais qu'elle soit mon peuple, & que ie soye son Dieu , dit le Seigneur l'Eternel Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'hõme, quãd la terre aura peche' cõtre moy,par preuarication : i'estendray ma main sus elle,& briseray la substance de son pain,& enuoyeray la famine en elle, & exsus.4.d. & 5.d. termineray d'elle l'hõme & le bestial . Que si ces trois hõmes estoyent au milieu d'elle: à sauoir Noé,Daniel,& Iob,iceux deliureront leurs ames par leur iustice, dit le Seigneur des exercites. Que si pareillemẽt ie fais passer la mauuaise beste sus la terre , & qu'elle la desole,& qu'elle soit deserte telle mẽt que nul ny passe,àcause des bestes:quãd ces trois hõmes icy seroyẽt en icelle:ie suis viuant,dit le Seigneur Dieu:qu'ilz ne deliurerõt ne filz,ne filles:mais eux seullement F serõt deliurez,& la terre sera guastée. Ou si ie fais venir l'espée sus ceste terre , & que ie dise que le glaiue passe parmy la terre: & que i'extermine d'icelle l'hõme & le bestial, & que ces trois hõmes icy soyẽt au milieu d'icelle:ie suis viuant,dit le Seigneur Dieu, ilz ne deliureront ne filz,ne filles, mais eux seullemẽt seront deliurez. Ou si i'enuoye la peste sus la terre:& que ie respande ma fureur sus elle en sang,tellemẽt que i'extermine d'icelle l'hõme & le bestial:& que Noé,& Daniel,& Iob,soyẽt au milieu d'icelle:ie suis viuant,dit le Seigneur Dieu,qu'ilz ne deliureront ne filz ne fille:mais eux deliurerõt leurs ames par leur iustice. Car le Seigneur G Dieu dit ainsi: Combien plus quand i'auray enuoyé en Ierusalem mes quatre punitions mauuaises:à sauoir l'espée, & la famine,& la mauuaise beste,& la pestilẽce , pour exterminer d'icelle l'hõme & le bestial . Et voicy,en icelle sera laissé quelque residu de ceux qui se serõt retirez filz & filles. Voicy qu'ilz entrerõt à vous: & verrez leur voye, & leurs actes,& serez cõsolez du mal q̃ i'ay fait venir en Ierusalẽ,auec toutes les choses q̃ i'ay enuoyé sus icelle.Et vous cõsolerõt, quãd vous verrez leur voye,& leurs actes:& cognoistrez que ie n'ay point fait sans cau-

" ou de par moy.

se toutes les choses que i'ay fait en icelle, dit le Seigneur Dieu.

CHAP. XV.

A ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, que sera ce du bois de la vigne plus que de tous les autres bois? & du rameau, qui est entre les arbres de la forest? Prendra on quelque bois d'iceluy, pour en faire quelque ouurage? ou pendra on de luy quelque cheuille, pour y prendre aucun vaisseau? Voicy, qu'elle est donnée pour estre consumée du feu: le feu a consumé ses deux boutz, & le milieu d'ice

B luy est arz: proffitera il en besogne? Voicy, quand elle estoit entiere on n'en faisoit nul ouurage: combien moins quand le feu l'aura deuorée & sera bruslée, sera elle propre pour la besogne? Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu: Ainsi comme le boys de la vigne est entre les arbres des forestz, lequel ay donné au feu pour brusler: ainsi bailleray ie les habitans de Ierusalé, & mettray ma face contre eux. Ilz sortiront du feu, & le feu les consumera. Et saurez que ie suis le Seigneur, quand i'auray mis ma face contre eux, & que i'auray mis la terre en desolation: pource qu'ilz ont forfait, dit le Seigneur Dieu.

CHAP. XVI.

A AVsi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, fais cognoistre à Ierusalem ses abominations, & diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi à Ierusalem. Ton habitation, & ta natiuité est de la terre de Canaan: ton pere estoit Amorien, & ta mere Hethienne. Et à ta natiuité au iour que tu nasquis ton vmbril ne fut pas coppé: & ne fus pas lauée en eauë: pour estre espurgée, ne fallée de sel: ne enueloppée de drappeaux. Il n'y a eu œil qui t'aye fait misericorde pour te faire l'une de ces choses, en ayant pitié de toy: mais as esté iettée emmy les champs, en mespris de ta persone, au iour auquel tu fus née. Et en passant par toy, ie t'ay veu estre souillée en ton sang. Lors ie te dis tu viuras en ton sang. Ie te dis donc, tu viuras en ton sang. Ie t'ay fait multiplier comme le germe du champ, & as esté multipliée, & faite grande: & es paruenue * à estre ornée d'ornemens. Tes mammelles se sont en grosies: & ton poil a creu, & si estois nue, & laide. Ie passay parmy toy, & te regarday: & voicy ton temps estoit comme le temps d'amours. Et i'estẽdis le pan de ma [robbe] sus toy, & couuris ta vilenie. Ie te iuray, & conuins auec

B toy par alliãce, dit le Seigneur Dieu. Et fus faite miẽne, & te lauay d'eauë & te nettoyay de ton sang, & t'oingnis d'huyle, & te vestis de broderie, & te chaussay de taisson, & te ceingnis de fin lin, & te couuris de soye, & te paray d'ornemẽs, & mis des braceletz en tes mains, & le carcant à ton col: & mis sus ta face des tẽplettes, & des aureillettes en tes aureilles, & vne couroñe excellente sus ton chef. Tu as esté ornée d'or & d'argẽt, & ta vesture estoit de fin lin, de soye, & de brodure. Tu as mãgé la fleur du fromẽt, & le miel, & l'huyle: & as esté belle tant & plus, & as prospere iusqu'à regner, & ton nom est issu es nations, à cause de ta beauté, pource que tu estois parfaite par ma noblesse, que i'auoye mis sus toy, dit le Seigneur Dieu. Et pour auoir cõfiance en ta beauté tu as fait fornication à cause de tõ nom: & as espãdu tes paillardises à tout passant, pour estre à luy. Et as prins de tes vestemẽs, & t'es fait des hautz lieux de diuerses couleurs: & as paillardé sur iceux en sorte que le semblable n'aduiendra & ne sera. Tu as C prins tes bagues magnifiqs [faites] de mon or, & de mon argent que ie t'auoye dõné: & t'en es fait des images d'hõme, & as paillardé auec icelles: & as prins tes vestemens de broderie, & les en as couuertes. Tu as mis mon huyle & mon perfum deuant elles. Et mõ pain que ie t'auois dõné la fleur du froment, & l'huyle, & le miel que ie t'auoye dõné à mãger, tu l'as mis deuãt elles, en odeur souef-flayrãt. Et ainsi a esté fait, dit le Seigneur Dieu. Tu as aussi prins tes filz & tes filles que tu m'auois enfanté: & les as sacrifié à icelles, pour les deuorer. Est ce peu de chose de ta fornication? Tu as immolé mes filz, & les as dõné pour les faire passer [par le feu] pour icelles. Et apres toutes tes abominatiõs, & fornications, tu n'as point eu memoire des iours de ton adolescence, quãd tu estois nue, & laide, & estois souillée en ton sãg. Et aps toute ta malice, malheur, malheur à toy, dit le Seigneur Dieu. Tu t'es edifié * haudais, & t'es fait vn haut * Aucuns, bordeau, ou chaise haute. lieu par toutes les rues. En tout quarrefour de chemin tu as edifié les lieux esleuez: & as fait ta beauté estre abominable. Tu as escarquillé tes iambes à tout passant: & as multi D plié tes fornications. Tu as paillardé auec les filz d'Egypte, tes voisins fort charnuz: & as multiplié tes fornications pour m'irriter. Voicy, i'ay estendu ma main sus toy, & diminueray ton estat. Et te donneray en la volunté de ceux qui te hayent, à sauoir des * filles des Philisthins: lesquelles sont * C'est) vilhonteuses de ta voye tant vitieuse. Tu les. as aussi paillardé auec les filz des Assyriẽs: pource que tu n'estois point encore rassasiée. Et apres que tu as eu paillardé auec eux encore n'as-tu point esté assouuie: mais as multiplié ta fornication en la terre de Canaan iusqu'aux Chaldéens, & n'as

point

* Ebr. en ornement des ornemẽs. c'est) en excellent ornement.

point encore eſté aſſouuie. Commmẽt ton cueur eſt il ainſi laſche (dit le Seigneur Dieu) de faire toutes ſes œuures icy d'une paillarde robuſte? D'edifier ton haudais au quarrefour de toute voye, & faire ton haut lieu en toutes rues, & n'es point comme la paillarde pour meſpriſer le ſalaire: mais cõme vne femme adultere, laquelle prens des autres pour ſon mary. On dõne don à toutes paillardes, mais tu as donné des dõs à tous tes amoureux: & les as recompenſez, à fin qu'ilz entraſſent à toy de toutes pars, pour tes paillardiſes. Et a eſté fait en toy le contraire des femmes, en tes fornicatiõs: & apres toy ne ſera point telle fornication. Car en ce que tu as donné des dons, & que don ne t'a pas eſté donné, tu as eſté faite au contraire. Pourtant toy paillarde eſcoute la parolle du Seigneur. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Pourtant que tu as "eſcarquillé tes baſſes parties, & que ta vilenie eſt reuelée par tes fornications ſus tes amoureux & ſus toutes les idoles de tes abominations, & au ſang de tes filz que tu leur as donné. Pourtant voicy, i'aſſemble ray tous tes amoureux auec leſquelz tu t'es delectée, & tous ceux que tu as aymé, auec tous ceux que tu hayois. Et les aſſembleray de toutes pars contre toy, & deſcouuriray ta vilenie deuant eux, à fin qu'ilz voyẽt toute ton infamete. Et te iugeray des iugemẽs de celles qui ſont adulteres, & de celles qui reſpandent le ſang. Ie te liureray au ſang de fureur, & de zele, & te bailleray en leurs mains. Ilz ruineront ton haudais, ſi demoliront tes hautz lieux: ilz te deſueſtiront de tes veſtemens, & emporteront tes ioyaux triumphans: ilz te laiſſeront nue, & layde, & feront mõter contre toy cõpagnie de gẽtz. Et t'aſſomerõt de pierres, & te trauerſeront de leurs eſpeés. * Ilz bouteront le feu en tes maiſons, & ferõt execution ſur toy deuant les yeux de pluſieurs femmes. Et te feray ceſſer de paillarder, & ne dõneras plus nulz dons. Ie feray repoſer ma fureur ſus toy, & mon zele ſera oſté de toy: ie me repoſeray, & ne me corrouceray plus: pource que tu n'as point eu recordation des iours de ton adoleſcẽce, & que tu m'as prouoqué en toutes choſes. Parquoy auſsi ay mis tes voyes ſus ta teſte (dit le Seigneur Dieu) & "n'as point eu d'auiſemẽt en toutes tes abominations. Voicy tous ceux qui communement vſent de prouerbe, feront prouerbe de toy, diſans: Ainſi comme eſt la mere, ainſi eſt ſa fille. Tu es la fille de ta mere, laq̃lle a reiecté ſon mary & ſes enfans: & es la ſœur de tes ſœurs leſq̃lles ont reiecté leurs maris, & leurs enfans. Voſtre mere eſt Hethiẽne, & voſtre pere eſt Amorien: & ta ſœur la plus grande eſt Samarie, elle & ſes filles, qui ſe tiennent à ta feneſtre. Mais ta ſœur plus ieune que toy qui habite à ta dextre, c'eſt Sodome, & ſes filles. Et n'as point chemine en leurs voyes: & n'as pas fait ſelon leurs abominations, comme ſi ce eut eſté peu & guere de choſe: ains t'es corrũpue plus qu'icelles en toutes tes voyes. Ie vis (dit le Seigneur Dieu) que Sodome ta ſœur n'a pas fait elle ne ſes filles, comme tu as fait, toy & tes filles. Voicy, l'iniquité de Sodome ta ſœur a eſté: orgueil, abondance de pain, & l'ayſe d'oyſiueté: cela a eſté en elle, & en ſes filles: & n'apprehendoit point la main de l'affligé ny du poure: elles ſe ſont eſleuées, & ont fait abominations deuant moy, & ie les ay oſté "comme bon m'a ſemblé. Auſsi Samarie n'a pas offenſé ſelon la moytié de tes pechez, & as multiplié tes abominations plus qu'icelles, & as iuſtifié tes ſœurs en toutes tes abominations q̃ tu as fait. Par quoy auſsi tu porteras ta vergongne, toy qui as iugé tes ſœurs en tes pechez par leſquelz tu as eſté faite plus abominable que celles. Car elles ſont plus iuſtes que toy. Parquoy auſsi ſois cõfuſe, & porte ta vilenie, attendu q̃ tu iuſtifies tes ſœurs. Ie feray retourner leur captiuité, aſauoir la captiuité de Sodome, & de ſes filles, & la captiuité de Samarie & de ſes filles, & la captiuité de tes captiues au milieu d'elles: à fin q̃ tu porte ta vilenie, & que tu ſois honteuſe en toutes les choſes que tu as fait, en les conſolant. Et ta ſœur Sodome & ſes filles retourneront à leur eſtat precedẽt: auſsi Samarie & ſes filles retourneront à leur eſtat precedent: & toy & tes filles retournerez à voſtre eſtat precedẽt. Ta ſœur Sodome n'a pas eſté de renom en ta bouche, au iour de tõ orgueil, auant que ta malice fut deſcouuerte: cõme au tẽps de l'opprobre des filles de Syrie, & de toutes les filles des Philiſthins à l'entour, qui te meſpriſent à l'enuirõ. Tu as porté ton enormité & tes abominatiõs, dit le Seigneur. Car le Seigneur Dieu dit ainſi: Ie te feray auſsi comme tu as fait quand tu as meſpriſé le ſerment, en rompant l'alliance: & toutesfois i'auray recordation de mon alliãce [faite] auec toy, es iours de ton adoleſcence, & t'eſtabliray vne alliance eternelle. Tu auras recordation de tes voyes & ſeras cõfuſe quãd tu receuras tes ſœurs tant tes aiſnées que tes puiſnées. Et te les donneray pour filles, mais non point de ton alliance: & confermeray mon pact auec toy. Et ſauras que ie ſuis le Seigneur, à fin que tu aye recordation, & que tu ſois confuſe, & que tu n'aye plus cauſe d'ouurir la bouche, à cauſe de ta honte, quand ie ſeray rapaiſé enuers toy, en toutes les choſes que

"Aucuns, reſpandu ton ſang.

"ou apres que.

2. Roys. 25. c.

"Selon Grec. Aucuns, n'as pas fait la penſée: à ſauoir pour te repentir.

E

F

G

tu as fait, dit le Seigneur Dieu.

CHAP. XVII.

A Prophetie de la destruction de Ierusalē, & prinse du roy.

ET la parolle du Seigneur me fut dōnée, disāt: Filz de l'hōme, propose vne doubte, & recite la parabole à la maison d'Israel, & dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Vne grande aigle à grandes ailes, & de longue mēbrure, pleine de plumes, esquelles estoit diuers lustre, est venue au Liban, & a prins la cyme d'vn Cedre. Elle a arrache' le bout de ses ieunes plantes, & l'a transporte' en la terre marchāde, & l'a mis en la cite' des marchās. Elle a prins de la semence de la terre, & l'a mis au champ pour semer, & l'apportant aupres de grosses eaūes l'a mis comme
B saulsaye. Et icelle germa, & fut faite en vne vigne plantureuse de basse stature, ses rameaux regardans vers elle, & ses racines estoyent soubz elle. Elle fut donc faite vigne, & produit des branches, & ietta des bourgeons. Et estoit vne grande aigle à grandes ailes, & de beaucoup de plumes. Et voicy, ceste vigne estoit comme tournant vers elle ses racines: & estendit ses branches vers elle, à fin qu'elle l'arrousast du parquet de sa plante. Elle fut plantée en bonne terre aupres de grosses eaūes pour faire vne treille, & pour porter du fruit, & pour estre
C vne vigne excellente. Dis ainsi, dit le Seigneur Dieu: Sera elle en prosperite'? N'arrachera-il pas ses racines, & n'esteindra il point ses fruitz, & deseichera? Toutes les fueilles de son germe deseicheront, & ne sera pas [besoing] de grande puissance, ny de plusieurs peuples pour l'oster de ses racines. Voicy elle est plantée. Sera elle dōc en prosperite'? Quand le vent d'orient l'aura touchée ne seichera elle pas? & sera deseiD chée par le parquet de son germe? Et la parolle du Seigneur me fut donnée disant: Dis maintenant à la maison rebelle, ne sauez vous point que [signifient] ces choses? Tu diras: Voicy, le Roy de Babylone est venu en Ierusalem, & a prins son Roy & ses princes: & les a emmene' auec soy en Babylone. Et a prins homme de semence royalle, & a traitte' alliance auec luy, & a conuenu auec luy en iurement. Ausi il a retire' les fortz de la terre, à fin que le royaume fut rauallé, & qu'il ne s'esleuast point: mais qu'il gardast son alliāce, & qu'il la tint. Et cestuy cy s'est rebelle' cōtre luy, en enuoyāt ses messagiers en Egypte à fin qu'il luy dōnast des cheuaux, & gros peuple. Celuy qui a fait telles choses, prosperera il? eschappera il? Et celuy qui a rōpu l'alE liāce, sera il deliure'? Ie suis viuant (dit le Seigneur Dieu) que cestuy mourra au milieu de Babylone, au lieu du Roy qui l'auoit cōstitue' Roy: duq̄l il a mesprise' le iuremēt, & a rōpu l'alliāce [qu'il auoit] auec luy. Et Pharao ne bataillera point cōtre luy, auec grāde cōpagnie: quād on arrēgera les bastillōs, & qu'on bastira boulouars pour exterminer plusieurs persones. Car il a mesprise' le iurement, en rompant l'alliance: & voicy qu'il a dōne' sa main. Et quād il aura fait toutes ces choses icy, si n'eschappera-il pas. Pourtāt dit ainsi le Seigneur Dieu: F Ie suis viuant, que ie mettray sus son chef, le iurement qu'il a mesprise', & le pact qu'il a enfraict. Et estendray ma retz sus luy, & sera attrappe' par mes filetz: & le feray venir en Babylone, & seray là iuge auec luy pour sa preuarication, par laquelle il a trani gresse' contre moy: & tous ses fugitifz auec toute sa compagnie, tomberont par l'espée. Et les demourans seront espars à toutvent, & cognoistrez que moy qui suis le Seigneur, ay parle'. Le Seigneur dit ainsi: G Aussi prendray ie de la cyme du haut Cedre, & y mettray du bout de ses nouuelles plantes, ie debriseray le tendre, & le plantеray sur la haute montagne & eminente: en la haute montagne d'Israel ie le plāteray, & là il produira ramée, & fera fruit, & sera vn excellent Cedre: & soubz iceluy demoureront tous oyseletz: & toute volaille habitera soubz l'ombre de ses branches. Et tous les bois des champs cognoistrōt, que moy, qui suis le Seigneur ay abbaisse' le haut arbre, & ay exalte' l'arbre bas: & que i'ay seiche' le boys verd, & ay fait reuerdir le boys sec. Moy qui suis le Seigneur, l'ay dit, & l'ay fait.

CHAP. XVIII.

AVsi la parolle du Seigneur me fut A donnée, disant: Qu'auez vous que vous vsez de ceste parabole, touchant la terre d'Israel? disans. Les peres ont mange' l'aigret, & les dentz des filz en sont agasse'es. Ie suis viuant (dit le Seigneur Dieu) qu'on n'vsera plus entre vous de ceste parabole en Israel. Voicy, toutes les ames sont à moy. Et comme l'ame du pere est à moy, ainsi est l'ame du filz à moy. L'ame qui B pechera, icelle mourra. Et l'homme qui sera iuste, & fera iugement, & iustice: qui n'aura pas mange' aux montagnes, & qui n'aura pas leue' ses yeux aux idoles de la maison d'Israel, & qui n'aura pas viole' la femme de son prochain, qui n'aura pas approche' de la femme qui est en flux, & qui n'aura oppresse' aucun, qui aura rendu le gaige à son debteur, qui n'aura rien rauy par violence, & qui aura donne' son pain à celuy qui a faim, & qui aura couuert d'vn vestemēt celuy q̄ est nud, qui n'aura rien preste' à vsure, & n'aura point prins de surcroys,

contre Israel.

Ieremie 31 c.

qui

qui aura destourné sa main d'iniquité, & qui aura fait vray iugement entre vn homme & l'autre, qui aura cheminé en mes commandemens, & aura gardé mes iugemens, pour faire verité: iceluy est iuste, il viura, dit le Seigneur Dieu. C Que s'il a engendré vn filz brigand, respandant le sang, & lequel face l'une de ces choses, & ne face toutes les autres: mais qu'il mange aux montagnes, & qu'il souille la femme de son prochain, qu'il oppresse l'affligé & le poure, qu'il prenne par rapine, qu'il ne rende pas le gaige, & qu'il esleue ses yeux aux idoles, qu'il face abomination, qu'il donne à vsure, & qu'il prenne le surcroys: viura il? Il ne viura pas: Quand il aura fait toutes ces abominatiõs, il mourra de mort: & sera son sang sus luy. D Que s'il engendre vn filz lequel voyant tous les pechez que son pere a fait, ait eu crainte, & qu'il ne face pas choses semblables, qu'il ne mange pas sus les montagnes, & qu'il n'ayt pas leué ses yeux aux images de la maison d'Israel, qu'il n'ayt pas violé la femme de son prochain, & qu'il n'ayt persone oppressé, qu'il n'ayt pas retenu le gaige, & qu'il n'ayt rien prins par rapine, qu'il ayt donné son pain à celuy qui a faim, & qu'il ayt reuestu celuy qui est nud, qu'il ayt retiré sa main de l'affligé, qu'il ne reçoiue ne vsure ne superabondance, qu'il face mes iugemens, & qu'il chemine en mes ordonnãces: cestuy cy ne mourra par en l'iniquité de son pere, mais viura. Son pere, pource qu'il a fait iniure & a pillé son frere, & qu'il n'a point bien fait au milieu de son peuple: voicy il mourra en son iniquité. E Puis vous dites: Pourquoy ne portera pas le filz la peine de son pere? Pource que le filz a fait iugement & iustice, & qu'il a gardé tous mes cõmandemẽs, & qu'il les a fait: il viura. La persone q̃ pechera, icelle mourra. Le filz ne portera pas la peine du pere, & le pere ne portera pas la peine du filz. La iustice du iuste sera sus luy: & l'infidelité de l'infidele sera sus luy. Mais si le meschãt se repent de tous ses pechez qu'il a fait, & qu'il garde tous mes cõmandemẽs, & qu'il face iugement & iustice: il viura, & ne mourra pas. Toutes ses trãsgressiõs qu'il a fait ne luy seront point reduites en memoire. F Mais il viura en sa iustice qu'il a fait. Appete-ie la mort du meschãt dit le Seigneur Dieu: Et non plus tost qu'il se retourne de ses voyes, & qu'il viue? Mais si le iuste se destourne de sa iustice, & qu'il face iniquité selon toutes les abominatiõs que le meschant a acoustumé de faire: viura il? Toutes ses iustices qu'il auoit fait ne seront pas reduites en memoire. En sa preuaricatiõ par laquelle il a trãsgressé, & en son peché par leq̃l il a offencé, en iceux il mourra. Et vous auez dit: La voye du Seigneur n'est pas à droit: Escoutez dõc maison d'Israel. Ma voye n'est elle pas à droit? ne sont ce pas plus tost voz voyez q̃ ne sont pas à droit? Car quãd le iuste se destournera de sa iustice, & qu'il fera iniquité, il mourra en icelle. Il mourra en l'iniustice qu'il a fait. Et quãd l'infidele se destournera de son infidelité qu'il a fait, & qu'il fera iugement & iustice: iceluy viuifiera son ame. Car quand il considerera, & se destournera de toutes ses trãsgressions qu'il a fait: il viura, & ne mourra pas. G Et [ceux] de la maison d'Israel disent: La voye du Seigneur n'est pas cõuenable. O vous maison d'Israel, mes voyes ne sont elles point bien reiglées? & ne sont ce pas plus tost voz, voyes qui ne sont pas bien reiglées? Pourtant ie iugeray vn chacun de vous selon ses voyes, vous maison d'Israel, dit le Seigneur Dieu. Retournez vous dõc, & vous repentez de toutes voz transgressiõs, & l'iniquité ne vous sera point en ruyne. Iettez arriere de vous toutes voz preuaricatiõs, par lesquelles vous auez transgressé: & vous faites vn nouueau cueur, & vn esprit nouueau. Et pourquoy mourrez vous maison d'Israel? Car ie n'appette point la mort de celuy qui meurt, dit le Seigneur Dieu. Repentez vous donques, & viuez. Soubz 33. c.

CHAP. XIX.

A Vsi toy, esleue la complainte contre les princes d'Israel, & dis: A Cantique cõtre les princes d'Israel.

Pourquoy a couché ta mere, comme lionnesse entre les lions? Elle a nourry ses petis au milieu des lionceaux.

Et a fait monter vn de ses petis, lequel est deuenu vn lion, & a apprins de gripper la proye, & manger l'homme.

Les gens l'ont ouy, & a esté attrappé en leur fosse: & l'ont amené à tout des chaines en la terre d'Egypte.

Quand icelle veit que son attente estoit affoiblie & perdue, elle print vn de ses petis lions, & le constitua lion. B

Lequel cheminoit entre les liõs, & est deuenu lion, & a apprins de gripper la proye, & à deuorer les hommes.

Et a cogneu ses "vefues, & a guasté leurs citez: & est la terre desolée, & le contenu d'icelle par la voix de son rugissement.

Et les gens se sont mis à [crier] à l'encontre de luy, de tous costez des prouinces, & ont estendu leurs retz sur luy. Il a esté attrappé en leurs fosses.

Et le mirent entre les liens & chaines, & l'amenerent au Roy de Babylone, & le mirent en forteresse: à fin que sa voix ne fust plus ouye sus les montagnes d'Israel.

Ta mere qui est comme la vigne en ton sang, a esté plantée aupres de l'eauë: elle a C

Deu. 24. c. 2. Roys. 14. b. 2. Cro. 25. a.

"Grec. lisant, ן pour ן repaist soit: & Chald. adeuoré.

"Grec. lisant ן pour ן en: sõ audace: & chal. les palays.

fructifiée, & est deuenue fueillue par eaues abondantes.

Et luy sont venues fortes verges pour les sceptres de ceux qui dominent: & sa stature a esté esleuée entre les rameaux, & est apparue en sa hauteſſe auec la multitude de ses branches.

Et a esté arrachée en fureur, & iettée par terre, & le vent d'Orient a seiche son fruit: les verges de sa force ont esté escouſſes & seichées. Le feu la consume.

D Et maintenant est transportée au desert, en terre sauuage & hallée.

Et le feu est issu d'une verge de ses branches, lequel a mangé son fruit: & n'y a pas eu en elle aucune forte verge, comme sceptre de ceux qui ont domination.

C'est la complainte, & sera pour complainte.

CHAP. XX.

A ET aduint en la septieſme année, au cinquieſme [moys,] le dixieſme [iour] du moys, que quelques vns des anciẽs d'Israel vindrent pour interroguer le Seigneur: & s'asseireut deuant moy. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, parle aux anciens d'Israel, & leur dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Estes vous venus pour m'interroguer? Ie suis viuant, ie ne vous respondray pas, dit le Seigneur Dieu: Les iugeras tu, filz de l'homme, les iugeras tu? donne leur à cognoistre les abominatiõs de leurs peres, & leur dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Au iour que i'eleu Israel, & que ie
"C'est iuray. "leuay ma main pour la lignée de la maison de Iacob, & que ie me donnay à cognoistre à eux en la terre d'Egypte, & que ie leuay ma main pour eux, disant: Ie suis l'Eternel vostre Dieu: en ce iour la meſme ie leur leuay ma main, pour les tirer hors de la terre d'Egypte, en vne terre que ie leur auoye porueuë, abondãte de laict & de miel, qui est
B la plus noble entre toutes les terres. Adonc ie leur dy. Qu'vn chacun reiette les choses execrables de ses yeux, & ne soyez point souillez des idoles d'Egypte: car ie suis l'Eternel vostre Dieu. Mais ils se sont rebellez cõtre moy, & ne m'ont pas voulu ouyr. Vn chacun ne reietta point les abominations de ses yeux: & ne delaisserẽt point les idoles d'Egypte. Et dis, que ie respandroye ma fureur sus eux, & que i'accompliroye mon ire en eux, dedans le pays d'Egypte. Mais i'eu esgard à mõ nom à fin qu'il ne fust pas violé deuãt les gens, au milieu desquelz ilz estoyẽt, & ausquelz me suis donné à cognoistre deuant leurs yeux, en les tirant hors de la terre d'Egypte. Ie les mis donc hors de la terre d'Egypte, & les menay au desert, & leur donnay mes ordonnances, & leur donnay à cognoistre mes iugemẽs, lesquelz si l'homme obserue, il viura en iceux. D'auãtage ie leur donnay mes sabbathz, a fin que ce fut le signe entre moy & eux, à celle fin qu'ilz cogneuſſent que ie suis l'Eternel qui les sanctifie. Mais [ceux] de la maison d'Israel se sont rebellez contre moy au desert: ilz n'ont pas cheminé en mes ordonnãces, & ont reietté mes iugemens, lesquelz si l'hõme obserue, il viura en eux: & ont mout violé mes sabbathz. Ie dis donc, que ie respandroye m'a fureur sus eux au desert, pour les consumer. Mais i'eu esgard à mon nom, à fin qu'il ne fut pas violé deuant les gens, en la presence desquelz les tiray hors. Ie leuay aussi ma main sus eux au desert, que ie ne les meneroye pas dedãs la terre que i'auoye donné abondante de laict & de miel, laquelle est noble entre toutes les terres, pource qu'ilz ont deboutè mes iugemẽs, & qu'ilz n'ont pas cheminé en mes ordonnãces, & qu'ilz ont violé mes sabbathz. Car leur cueur alloit apres leurs idoles. Toutesfoys mon œil les a espargnez pour ne les destruire: & ne les ay point cõsumez au desert. Et dis à leurs enfans au desert: Ne vueillez cheminer aux ordonnances de voz peres: & ne gardez point leurs droitz, & ne soyez point souillez en leurs idoles. Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Cheminez en mes ordonnances, & gardez mes droitz, si les faites: & sanctifiez mes sabbathz, & soit vn signe entre moy & vous, à fin que vous cognoiſſez que ie suis l'Eternel vostre Dieu. Mais les enfans se rebellerent aussi contre moy, & ne cheminerent pas en mes ordonnances, & ne garderent point mes iugemẽs pour les faire, lesquelz si l'homme obserue, il viura en iceux. Et ont violé mes sabbathz dont ie dis que ie respandroye ma fureur sus eux, & accompliroye mon ire en eux au D desert. Mais ie destournay ma main: & euz esgard à mõ nom, à fin qu'il ne fuſt pas violé deuãt les gens, en la presence desquelz ie les auoye retirez hors. De rechef leuay ma main sus eux, au desert, pour les espardre entre les natiõs, & pour les disperser es pays: pource qu'ilz n'auoyent pas fait mes iugemens, & qu'ilz auoyent reprouué mes ordonnances, & qu'ilz auoyent violé mes sabbathz, & que leurs yeux estoyent apres les idoles de leurs peres. Et ainsi ie leur ay donné aussi des statutz qui n'estoyent pas bons, & des droitz esquelz ne viuront pas: & les ay souillez en leurs dons, quand ilz faisoyent passer [par le feu] tout ce qui oure la matrice, à fin q̃ de les gaster, & qu'ilz cogneuſſent que ie suis l'Eternel. Pour la quelle chose toy filz de l'homme, parle à la maison d'Israel, & leur dis: Le Seigneur

Exod. 20. b &. 31. c. Deu. 5. b

C

Exod. 16. f.

Dieu

Dieu dit ainsi: Encore en ce, m'ont voz peres blaspheme', quãd ilz se sont desbauchez
E cõtre moy, & que ie les eu fait venir en la terre, pour laq̃lle i'auoye leue' ma main pour leur dõner. Ilz ont regarde' toute haute montagne, & tout arbre branchu, & illec ont sacrifie' leurs sacrifices, & ont là mis l'irritation de leur offerte: & ont illec pose' leur souef odeur, & ont offert leurs aspersions. Et ie leur dis: Quel est le haut lieu, auq̃l vous entrez? Et fut appelle' son nom "Bama, iusqu'à ce iour. Pourtant tu diras à la maison d'Israel: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Serez vous souillez en la voye de voz peres, & serez paillardãs apres leurs abusions, & serez souillez en toutes voz idoles iusqu'auiourdhuy, par l'oblation de voz dons, en faisans passer voz filz par le feu? & maintenant vous respondray-ie maison d'Israel? Ie suis viuant (dit le Seigneur Dieu) que ie ne vous respondray pas: si ne sera pas fait ce qui monte en vostre esprit, qui dites: Nous serons comme les gentilz, & comme les familles des pays, à fin de seruir aux bois, &
F aux pierres. Ie suis viuant (dit le Seigneur DIEV) Si ie ne regne sus vous en main forte, & en bras estendu, & en fureur espãdue. Et vous rameneray hors des peuples, & vous rassembleray des pays, esquelz auez este' espars: en main forte, & en bras estendu, & en fureur respandue: & vous feray venir au desert des peuples, & plaideray illec contre vous face à face. Comme i'ay plaide' contre voz peres au desert de la terre d'Egypte, ainsi plaideray-ie auec vous, dit le Seigneur. Et vous feray passer soubz la verge: & vous ameneray es liens de l'alliance. Ie trieray d'entre vous les rebelles, & les transgresseurs contre moy: & les feray sortir hors de la terre de leur habitation foraine, & n'entreront pas en la terre d'Israel: & cognoistrez q̃ ie suis l'Eternel. Et vous maison d'Israel. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Cheminez vn chacun de vous apres voz idoles, & les seruez: puis q̃ ne me voulez escouter en telle chose, à fin que vous ne souillez plus mon sainct nom, par voz dons, & par voz idoles. Car en ma saincte montagne, en la haute montagne d'Israel (dit le Seigneur Dieu) illec me seruira toute la maison d'Israel, toute, dy ie, en ceste terre la: illec ie leur seray propice. Et illec demanderay voz oblations, & les premices de voz dons, en toutes voz choses dediées. Ie vous auray aggreables en odeur de suauite', quand ie vous auray tire' hors des peuples, & que ie vous auray rassemblez des terres esq̃lles vous aurez
G este' espars: & seray sanctifie' en vous, deuãt les yeux des natiõs. Et saurez que ie suis le Seigneur, quand ie vous auray fait venir en la terre d'Israel: en la terre pour laquelle ay leue' ma main, pour la donner à voz peres. Et aurez illec recordation de voz voyes, & de tous voz actes, par lesquelz vous auez este' souillez: & serez en vous mesmes desplaisans, de tous voz maux que vous auez fait: & saurez que ie suis le Seigneur, quand ie vous traiteray à cause de mon nom: & non pas selon voz mauuaises voyes, ne selon voz actes corrompus, o maison d'Israel, dit le Seigneur Dieu. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, metz ta face contre la voye de Theman, & distille [par parolle] vers midy: & prophetize vers la forest du champ Meridional, & diras à la forest de Midy. Escoute la parolle du SEIGNEVR. Le Seigneur DIEV dit ainsi: Voicy, ie bouteray le feu en toy, & bruslera en toy tout bois verd, & tout bois sec. La flamme, quelque flamme que ce soit ne s'esteindra point: & sera bruslée en icelle toute face, depuis Midy iusqu'en Aquilon: & toute chair verra, que moy qui suis le Seigneur y ay boute' le feu, & ne sera point esteint. Et ie dis: Ah, Seigneur Dieu: iceux disent de moy: Cestuy cy ne parle il point par parabole?

"C le haut lieu.

CHAP. XXI.

ET la parolle du Seigneur me fut donnée disant: Filz de l'hõme, metz ta face A
vers Ierusalem: & degoutte vers les sainctz lieux, & prophetize cõtre la terre d'Israel, & dis à la terre d'Israel: Le Seigneur dit ainsi: Vocy, i'en [veux] à toy, & tireray mõ glaiue hors de sa gaine: & extermineray toy, le iuste & l'infidele. Et pource q̃ i'extermineray de toy le iuste, & l'infidele, pourtant sortira mon glaiue hors de sa gaine, enuers toute chair, depuis Midy iusqu'en Aquilon: à fin que toute chair sache, que moy qui suis le Seigneur, ay tire' hors mon glaiue de sa gai B
ne, & ne retournera plus. Aussi toy filz de l'homme gemis pour la contrition de tes reins: & gemis deuant eux en amertume. Et quand ilz te diront pourquoy gemis-tu? Tu respondras: A cause du bruit, car il vient: & tout cueur deffaudra, & toutes mains seront debilitées, & tout esprit sera trouble', & tous genoux decouleront comme les eauës. Voicy il vient, & sera fait, dit le SEIGNEVR DIEV. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme prophetize, & dis: Le Seigneur dit ainsi: Parle. Le glaiue, le glaiue est aguise' & aussi affile'. Il est aguise' pour faire bou- C
cherie, & est poly pour le faire reluire. Nous resiouyront nous? Il est contre la "verge de mon filz, laquelle mesprise tout bois. Et l'a donne' pour polir, à fin de l'empongner auec la main. Ce glaiue icy est agui-

"Chal. lalignée, à sauoir de Iuda.

Ou, la ver

se', & est poly, pour le donner en la main de celuy qui occit. Crie & vle filz de l'homme: car il est fait pour mon peuple, & pour tous les princes d'Israel, crainte de glaiue sera à mon peuple. Pourtant frappe [de la main] sus ta cuisse, car il est pour esprouue: & que sera-ce s'il reiette la verge? Il ne sera plus, dit le Seigneur Dieu. Toy donc filz de l'homme, prophetize: & frappe d'vne main contre l'autre, & que l'espée soit doublée: & que l'espée des occis retourne pour la troisiesme fois. C'est l'espée de la grãde occision [paruenant] iusqu'à leurs chãbres, à fin d'amatir le cueur, & multiplier les ruines. I'ay donne' la frayeur de l'espée en toutes leurs portes, ha, elle est faite pour reluire, & est accoustrée pour occir. Elis vn lieu, metz toy à dextre ou à seneſtre, ou est ce que ta face sera addressée. Aussi ie frappe ray ma main contre l'autre: & feray cesser ma fureur. Moy, qui suis le Seigneur, l'ay dit. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Aussi toy filz de l'hõme choisis toy deux voyes, à fin que l'espée du Roy de Babylone vienne. Toutes deux sortiront hors d'vne terre. Elis vn lieu, elis-le au carrefour de la voye de la cite'. Tu mettras vne voye, pour faire venir l'espée à Rabath des filz d'Amon, & à Iuda en Ierusalem munie. Et le Roy de Babylone s'est arreste' au chemin fourchu, au cõmencement de deux voyes: en demandant diuination, polissant les flesches. Il interrogua les idoles, & regarda le foye. La diuination fut faite à sa dextre sus Ierusalem, pour y mettre les capitaines, pour ouurir la bouche au meurtre, & pour esleuer la voix en cris: pour arrenger les bastillons contre les portes, pour y rassembler des engins, & pour y edifier des boulouars. Et leur sera comme vne diuination faulse en leur presence, à cause des grans iuremens à eux faitz. Mais il reduira en memoire leur iniquite', à fin qu'ilz soyẽt prins. Pourtãt le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que vous auez eu recordatiõ de vostre iniquite', en descouurant voz preuarications, & demonstrant voz pechez en tous voz actes: pource vous estes venuz en memoire, & serez prins à la main. Mais toy prince d'Israel, meschant & pollu, duquel le iour est venu au temps prefix de l'iniquite'. Le SEIGNEVR DIEV dit ainsi: Oste la mitre, oste la couronne. Icelle ne sera plus telle, i'abaisseray l'esleue', & esleueray l'abbaisse'. A la renuerse, à la renuerse, à la renuerse ie la mettray: & ne sera plus iusqu'à ce que celuy vienne, auquel est le droit: & luy bailleray. Et toy filz de l'homme, prophetize, & dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi aux filz d'Amon, & à leur opprobre. Et diras: Espée, espée, desgainée pour occir, polie pour consumer, que tu reluise: quand on te speculoit choses vaines, & qu'on te deuinoit mensonges, que tu serois mise sus les colz des meschans naurez: desquelz est venu le iour au temps prefix de l'iniquite'. Le feray-ie retourner en sa gaine? Ie te iugeray au lieu auquel tu as este' crée, en la terre de ton habitation, & respandray mon indignation sus toy. Ie te souffleray au feu de mon courroux: & te donneray es mains des hommes brutaux, & qui forgent la destruction. Tu seras pour estre deuorée par le feu. Ton sang sera au milieu de la terre, il ne sera plus memoire de toy: pource que moy, qui suis le Seigneur, l'ay dit.

ge demon filz mes-priſera el le tout bois?

C. la lignée de Iuda meſpriſera elle les autres?

D

E

*Asauoir, en prenãt conſeil, ſelon la maniere des gentilz.

F

CHAP. XXII.

ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Et toy filz de l'homme, ne iugeras-tu pas, ne iugeras-tu pas la cite' de sang, & ne luy donneras-tu pas à cognoistre toutes ses abominations? Tu diras: Le SEIGNEVR DIEV dit ainsi: Cite' que respand le sang au milieu de soy, à fin que son temps vienne: & qui a fait des idoles contre soymesme, pour estre souillée. Tu as offense' en ton sang, que tu as respandu: & es souillée en tes idoles que tu as fait. Tu as fait approcher tes iours, & es venue iusqu'à tes ans. Pourtant t'ay-ie donne' en opprobre aux Gentilz, & en farcerie à toutes les terres. Celles qui sont pres, & qui sont loing de toy, se moqueront de toy, qui es vilaine de nom & grande en affliction. Voicy les princes d'Israel vn chacun a este' selon sa force auec toy, pour respandre le sang: ilz ont en toy vilenne' le pere & la mere. Ilz ont fait extorsion à l'estranger au milieu de toy: ilz ont oppresse' l'orphelin, & la vefue dedans toy. Vous auez mesprise' mes choses sainctes, & auez souille' mes Sabbathz. Hommes rapporteurs ont este' en toy pour respandre le sang, & ont mange' auec toy sur les montagnes: ilz ont fait chose lasche au milieu de toy. Ilz ont descouuert en toy les parties hõteuses du pere, & ont humilie' en toy l'ordure [de la femme] qui en est flux de sang. Et vn chacun a fait abomination auec la femme d'autruy: & vn chacun a pollu sa belle fille laschement: vn chacun a humilie' en toy sa sœur, fille de son pere. Ilz ont receu presens en toy pour respãdre le sang: tu as prins l'vsure & l'accrois: & as fraude' par violẽce tes prochains, & m'as mis en oubly, dit le Seigneur Dieu. Voicy, i'ay frappe' *mes mains ensẽble sus l'auarice q̃ tu as fait, & sus ton sang q̃ a este' au milieu de toy. Tõ cueur pourra il soustenir, ou tes mains serõt elles fortes assez aux iours que ie te traite? Moy qui suis le Seigneur, i'ay parle' & le feray.

A Prophetie contre Ierusalem, à cause des abuz du peuple, & des sacrificateurs.

B

C ter. 5. c.

*Asauoir, en signe de grãd dueil

D

Ilz

Ie t'espardray es nations, & te disperseray es terres: & feray finir de toy ton ordure, & prendras ton heritage en "toymesme en la presence des nations: & sauras que ie suis le Seigneur. Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, la maison d'Israel m'a este faite en escume. Eux tous sont ærain, estaing, fer, & plomb, au milieu de la fornaise, ilz sont faitz comme escume d'argent. Pourtant dit le Seigneur Dieu ainsi: Pource que vous estes tous comme escume, pourtant voicy, ie vous amasseray au milieu de Ierusalem, en amas d'argent, d'ærain, de fer, de plomb, & d'estaing, au milieu de la fornaise: à fin que i'y allume le feu pour le fondre. Ainsi amasseray-ie en mon ire, & en ma fureur: & vous y reposeray, & vous refondray. Ie vous y amasseray, puis vous allumeray au feu de mon courroux, & serez refonduz au milieu d'icelle. Comme l'argent est fondu au milieu de la fornaise, ainsi serez vous fonduz au milieu d'icelle. Et saurez que ie suis le Seigneur, quand i'auray respandu sus vous ma fureur. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, tu luy diras: Tu es la terre qui n'est point nette, & n'est point mouillée, au iour de la fureur. La coniuration de ses prophetes est au milieu d'elle. Ilz ont deuoré les ames, comme le lion rugissant, qui rauit la proye: ilz ont prins les richesses, & la gloire: ilz ont multiplié les vefues au milieu d'elle. Ses sacrificateurs ont fait outrage à ma loy, & ont souillé mes lieux sainctz. Ilz n'ont pas mis de difference entre la chose saincte & la souillée, & n'ont pas donné à cognoistre entre la chose orde, & la nette: & ont caché leurs yeux arriere de mes sabbathz, & estoye souillé au milieu d'eux. Ses princes estoyent au milieu d'elle, comme les loups qui rauissent la proye, pour respandre le sang, & pour perdre les ames, & pour ensuyure le gaing en auarice. Aussi ses prophetes les plastroyent sans estoffe, en voyant choses vaines, & en leur deuinant mensonge, disans: Le Seigneur Dieu dit ainsi: la ou le Seigneur n'auoit point parlé. Le peuple de la terre a fait extorsion par violence, & a vsé de rapine, & a oppressé l'affligé & le poure, & a fait iniure à l'estranger sans aucun iugement. I'ay demandé d'entre eux quelque homme qui dressast la closture, & qu'il se tint à la bresche deuant moy, pour la terre, à fin que ie ne la dissipasse point, & n'en ay point trouué. Parquoy i'ay respandu sus eux mon indignation, & les ay consumé par le feu de mon courroux. Ie leur ay rendu leur voye sus leur chef, dit le Seigneur Dieu.

"comme s'il vouloit dire, plus ne seras l'heritage de Dieu, mais delaissée.

Mich. 3. d. So. h. 3. c.

CHAP. XXIII.

AVsi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, deux femmes ont esté filles d'vne mere, & ont paillardé en Egypte. Elles ont esté ribaudes en leur adolescence. Illec furent pressées leurs mammelles: & illec on foulla les tetins de leur pucellage. Et les nõs d'icelles estoyent "Ohola la plus grande, & "Oholiba sa sœur. Elles furent à moy, & enfanterent des filz & des filles. Or le nom d'icelles est: à sauoir Samarie, Ohola: & Ierusalem, Oholiba. Ohola donc a fait fornication soubz moy, & a esté esprise de ses amoureux, des Assyriens ses prochains, vestuz de hyacinte, des princes & magistratz, de tous les ieunes mignons, & cheualiers montans sus les cheuaux: & a fait ses fornications sur eux, & sur tous les enfans à l'elite des Assyriens: & de tous ceux esquelz elle a esté embrasée, elle a esté pollue en tous leurs idoles. D'auãtage n'a pas delaissé ses fornications [qu'elle auoit prinses] des Egyptiẽs. Car ilz ont dormy auec elle en son adolescence, & ont foulé les tetins de son pucellage, & ont respandu leur paillardise sur elle. Pourtant l'ay-ie baillée entre les mains de ses amoureux, entre les mains des filz d'Assyrie, apres lesq̃lz elle a forsené. Iceux ont descouuert sa honte, ilz ont prins ses filz & ses filles, & l'ont mesme occis à l'espée: & ont esté faites femmes publiques, & ont fait iugemens sus elle. Et quãd sa sœur Oholiba eut veu ceste chose, elle fut plus corrõpue par sa concupiscence que l'autre: & [commit] ses fornications par dessus les fornications de sa sœur, elle a forsené apres les filz d'Assyrie, les ducz, les magistratz, les prochains, vestuz de diuers habitz, les cheualiers qui estoyẽt montez sus les cheuaux, & tous les adolescens mignons. Et veis qu'elle estoit souillée, & que c'estoit vne mesme voye de toutes les deux: & encore augmenta ses fornications. Et quand elle auoit veu des hommes pourtraitz en la paroit, les images des Chaldéẽs peintz d'azur, & ceintz de baudriers sus leurs reins, & des courõnes teintes sus leurs chefz, & la forme de tous les princes, la similitude des filz de Babylone, & de la terre des Chaldéens, en laquelle ilz sont naiz: elle forsena apres eux, par le regard de ses yeux: & enuoya des messagers vers eux en Chaldée. Et quand les filz de Babylone furent venuz vers elle, au lict d'amours, ilz la souillerent par leurs paillardises, & fut souillée par eux: & son desir se partit d'iceux. Elle descouurit aussi ses fornications, & descouurit sa honte. Et mon ame se retira d'elle: ainsi q̃ mon ame s'estoit retirée de sa sœur. Car elle a multiplié ses fornications,

A De l'idolatrie de Ierusalem & de Samarie.

"C. le tabernacle d'icelle, cõme non appartenãt à moy. "C. mõ tabernacle en elle. C. i'habiteen elle, cõme en mõ sanctuaire.

B

C

à fin d'auoir souuenance des iours de son adolescence, esquelz elle auoit fait fornication en la terre d'Egypte. Et a forsené apres ses ruffiens, desquelz le mẽbre est comme le membre des asnes, & desquelz le flux est comme le flux des cheuaux. Tu as reuisité la lascheté de ton adolescence, quand tes tettins furent foullez par les Egyptiens. Pourtãt [sont ainsi] les mammelles de ta ieu
D nesse. Parquoy Oholiba, le Seigneur dit ainsi: Voicy, ie reueilleray tous tes amoureux contre toy, desquelz ton desir est saoullé: & les ameneray contre toy à l'enuiron, à sauoir les filz de Babylone, & tous les Chaldéens, Pecod, Soa, & Coa, & tous les filz de Assyrie auec eux, les adolescens mignons, tous les ducz & magistratz, & tous les princes & renommez cheuaucheurs. Ilz viendront contre toy, auec charrettes, chariotz, & chars, & auec compagnie: & mettront contre toy pauois, boucliers, & heaume. Ie donneray le iugement en leur main, & te iugeront selon leurs iugemens. Et mettray mon zele sur toy, duquel ilz besongneront auec toy en fureur. Ilz t'osteront le nez & les aureilles: & ce qui sera demeuré apres tombera par l'espée. Ilz prendront tes filz & tes filles, & tout ce qui restera dernier, sera deuoré du feu. Ilz te desuestiront de tes vestemens, & prendront tes bagues pompeuses. Ie feray cesser de toy ton enormité, & ta paillardise de la terre d'Egypte, & ne
E leueras plus tes yeux vers eux: & n'auras plus de memoire d'Egypte. Car le Seigneur DIEV dit ainsi: Voicy, ie te bailleray es mains de ceux que tu as hay, en la main de ceux desquelz ton ame a esté fascheé: & te traiteront en hayne. Ilz t'osteront tout ton labeur, & te laisseront nue, & confuse: & sera descouuerte la villenie de ta paillardise, de ton enormité & tes truandises. On te fera ces choses: car tu as paillardé apres les gẽs, auec lesquelles tu as esté pollue par leurs idoles. Tu as cheminé en la voye de ta sœur: & te donneray son calice en ta main. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Tu beuuras le calice de ta sœur, le profond & le large: si seras en derrision, & en moquerie, entãt que [le calice] sera de grande mesure. Tu seras remplie d'yurongnerie & de douleur, du calice d'ennuy & de desolation, du calice de ta sœur Samarie. Tu le beuuras, & succeras, & briseras ses testz, & deschireras tes mammelles, pource que ie l'ay dit, dit le Sei-
F gneur Dieu. Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu: Pource que tu m'as mis en oubly, & que tu m'as ietté derriere ton dos, tu porteras aussi ton enormité, & tes fornications.

Et le Seigneur parla à moy, disant: Filz de l'homme, Ne iugeras-tu pas Ohola & Oholiba? & leur annonceras leurs abominations: car elles sont adulteres, & le sang est en leurs mains, elles ont commis adultere auec leurs idoles: & d'auantage se sont fait passer [par le feu] leurs filz, pour les deuorer, lesquelz elles m'auoyẽt engendrez. Encore voicy qu'elles m'ont fait: Elles ont souillé mon sainct lieu, en ce iour la, & ont pollu mes sabbathz. Et en tuant leurs filz à leurs idoles, entrant en ce iour la en mon sainct lieu pour le souiller: voicy, elles en ont ainsi fait au milieu de ma maison. Et d'auantage elles en ont enuoyé aux hommes venans de loing, ausquelz messagers auoyẽt esté enuoyez. Et ainsi voicy ceux pour lesquelz tu t'es lauée, & as fardé tes yeux, & te es ornée d'ornemens, sont venuz. Tu t'es assise sus vn lict honnorable, & la table a esté appreстée deuant toy. Tu as mis mon perfum, & mon huile sus icelle: & y a eu en icel le la voix de multitude estant à son aise. Et auec les hommes pour la multitude des personnes, ont esté amenez les Sabéens du desert. Et mirent des braceletz es mains d'i- G celles, & couronnes magnifiques sur leurs testes. Et i'ay dit à celle qui estoit enuieillie en adulteres: Maintenant cesseront ses paillardises, & elle aussi. Ilz sont venuz à elle, comme celuy qui vient à la femme paillarde: ainsi sont ilz entrez à Ohola, & à Oholiba, femmes enormes. Et les hommes iustes les iugeront du iugement des femmes adulteres, & du iugement de meurtrieres: car elles sont adulteres, & le sang est en leurs mains. Parquoy le Seigneur Dieu dit ainsi: Ie feray monter vers elles vne multitude, & les donneray en tumulte, & en rapine: & la multitude les assommeront de pierres, & les depescheront de leurs glaiues. Ilz occiront leurs filz & leurs filles, & bouteront le feu en leurs maisons. Ie feray cesser l'enormité de la terre: & seront chastiées toutes femmes, qu'elles ne facent selon vostre enormité. Ilz mettront vostre enormité sus vous, & porterez les pechez de voz idoles: & saurez que ie suis le Seigneur Dieu.

CHAP. XXIIII.

AVsi en la neufuiesme année, au dixiesme moys, au dixiesme [iour] du moys, la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, escritz toy le nom de ce iour, de ce mesme iour cy: comment le Roy de Babylone est fortifié contre Ierusalem, en l'equippage de ce iour cy. Et diras par prouerbe contre la maison de rebellion vne parabole, & parleras à eux. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Appreste vn pot, appreste-le: & y verse de l'eauë dedans. Assemble ses pieces en icelle, toutes bonnes pieces, la cuisse

&

& l'espaule: & la remplis d'os exquis. Prens vne brebis exquise: & allume par dessoubz
B iceluy [pot] les os. Et fais bouillonner ses bouillõs, aussi soyent ses os cuitz au milieu d'iceluy. Pourtant dit le Seigneur Dieu ainsi: Malediction sus la cite' de sang, sus le pot,
Naum 3.a Abac.2.c. auquel est l'escume, & duquel l'escume n'est point sortie: fais la sortir hors piece à piece. Le sort n'eschoye point sus elle. Car son sang est au milieu d'elle: elle l'a mis sus la pierre seiche, & ne l'a pas respandu sus la terre, tellemẽt qu'il puisse estre couuert de poudre, pour faire monter la fureur, à fin d'en prendre vengeance. I'ay mis son sang sus la pierre apparente, à fin qu'il ne soit couuert.
C Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu: Malediction sus la cite' de sang, de laquelle ie feray la flamme estre grande. Amasse force bois, allume le feu, consume la chair, & entremesle l'espicerie, & soyent les os bruslez. Puis metz le vuide sus ses charbons: à fin qu'il s'eschauffe, & que son ærain se brusle, & soit fondue au milieu d'iceluy son ordure, & que son escume soit consumée. Tu t'es lassée en mal: & sa grosse escume n'est point sortie d'icelle: ainsi son escume sera
D consumée par feu. Ton ordure est enorme: pourtant que ie t'ay voulu nettoyer, & n'as point este' nettoyée de tes ordures. Mais aussi ne seras-tu pas nettoyée d'oresnauant, tant que i'aye fait cesser ma fureur en toy. Moy qui suis le Seigneur, ay parle'. Il viendra: & le feray: ie ne le differeray point, & n'espargneray rien, si ne seray pas rappaise'. On te iugera selon tes voyes, & selon
E tes actes, dit le Seigneur Dieu. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, disant:
*C. ta femme. Filz de l'homme, voicy ie t'oste *le desir de tes yeux, en la playe: & ne la plaindras ne ploureras point, si n'en coulleront point tes larmes. Tiens te quoy de souspirer, ne fais pas le dueil des mortz, lie ton chappeau sus toy, & metz tes souliers en tes piedz, & ne couure point [tes] leures: si ne mangeras
*Asa. plourans. point les viandes d'aucuns hommes *. Ie parlay au peuple du matin, & ma femme mourut au vespre: & feis au matin, comme il me fut commande'. Mais le peuple me dit: Ne nous annonceras-tu pas, que nous [signifient] ces choses icy, que tu fais?
F Et ie leur respondis: La parolle du Seigneur m'a este' donnée, disant: Dis à la maison d'Israel: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy, ie souilleray mon sanctuaire, l'orgueil de vostre empire, & le desir de voz yeux, & le regret de voz ames. Aussi voz filz & voz filles, que vous auez delaissez, cherront par l'espée: & ferez comme i'ay fait. Vous ne couurirez point les leures, & ne mangerez point la viande d'aucuns hommes, & voz chappeaux seront sus voz testes, & voz souliers en voz piedz. Vous ne les plaindrez ne les plourerez: mais vous serez esperduz pour voz iniquitez, & aurez desplaisance les vns enuers les autres. Et Ezechiel vous sera en signe. Vous ferez selon toutes les G
choses qu'il a fait, quand telle chose sera aduenue, & saurez que ie suis le Seigneur DIEV. Aussi toy filz de l'homme, au iour que ie leur osteray leur force, & la ioye de leur magnificence, & le desir de leurs yeux, & la charge de leurs ames, & leurs filz & leurs filles. En ce iour la, celuy qui sera eschappe' viendra à toy pour le te annoncer. En ce iour la ta bouche sera ouuerte auec celuy qui est eschappe', & parleras, & ne seras plus muet: & luy seras en signe, & sauront que ie suis le Seigneur.

CHAP. XXV.

ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'homme, metz ta face contre les filz d'Amon, & prophetize contre eux, & diras aux filz d'Amon: Escoutez la parolle du Seigneur Dieu. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que vous auez dit: Ha, ha, contre mon sanctuaire, pource qu'il estoit souille': & contre la terre d'Israel, pource qu'elle estoit desolée: & contre la maison de Iuda, pource qu'ilz sont allez en captiuite'. Pourtant voicy, ie te bailleray en possession, aux enfans d'Orient, & tiendrõt leur palais en toy, & mettront en toy leurs tentes. Ilz mangeront tes fruitz, & beuurõt ton laict. Et donneray *Rabath pour habitation des chameaux: & les filz d'Amon, pour le giste des brebis, & saurez que ie suis le Seigneur. Car le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que tu as frappe' des mains, & as estendu les piedz, & t'es resiouye en tout mespris par affection contre la terre d'Israel: pourtant voicy, i'estendray ma main sus toy, & te bailleray pour estre pillée des Gentilz, & t'exmineray des peuples, & te perdray des terres, & te destruiray: & sauras que ie suis le Seigneur. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que Moab & Seir ont dit: Voicy, la maison de Iuda est comme toutes autres nations: pourtant voicy, i'ouuriray le coste' de Moab, de toutes ses citez & boutz, les nobles terres: à sauoir Beth-Iesimoth, & Baal-meon, & Cariathaim, aux filz d'Orient, auec les filz d'Amon. Et la donneray en possession, tellement qu'il ne sera plus de memoire des filz d'Amon entre les gens. Ie feray iugemens en Moab: & sauront que ie suis le Seigneur.

A contre Amon, seres iouissant de la calamité de Ierusalem.

*C. Philadelphia. B

Contre Moab & Seir.

C

Le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que Idumée a fait la vengeance, se vengeant sus la maison de Iuda, & qu'elle a delinque', & qu'elle a prins vengeance d'eux, pource dit

ainſi le Seigneur Dieu: I'eſtendray ma main ſus Idumée: & extermineray l'homme, & la beſte d'icelle: & la feray eſtre deſerte: depuis Theman & Dedan, ilz tomberont par l'eſpée. Ie mettray ma vengeance ſus Idumée, par la main de mon peuple Iſrael: & feront en Edom ſelon mon ire, & ma fureur: & cognoiſtront ma vengeance, dit le Seigneur Dieu. D Ainſi dit le Seigneur Dieu: Pource que les Philiſthins ont prins la vengeance, & qu'ilz ſe ſont vengez, auec deſpit par affection, pour deſtruction d'inimitiez immortelles. Pource le Seigneur Dieu dit ainſi: Voicy, i'eſtendray ma main ſus les Philiſthins, & extermineray les Cerethins, & deſtruiray le reſte du riuage de la mer, & feray ſus eux de grandes vengeances, par chaſtiemens furieux: & ſauront que ie ſuis le Seigneur, quand i'auray miſe ma vengeance en eux.

CHAP. XXVI.

A Contre Tyr ſ'eſiouiſſant de la ruine de Ieruſalem

EN l'vnzieſme année, au pmier [iour] du moys: aduint que la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Filz de l'homme, pource que Tyr a dit contre Ieruſalem: Aha, la porte des peuples eſt rompue, elle eſt reduite à moy, ie ſeray remplie, puis qu'elle eſt deſerte. Pourtant dit ainſi le Seigneur Dieu: Voicy, i'en[veux] à toy Tyr: & feray monter contre toy pluſieurs nations, comme la mer monte par ſes vndes. Et diſſiperont les murailles de Tyr, & ruineront ſes tours. Ie raſeray ſa poudre hors d'elle: & la feray eſtre comme vn rocher deſcouuert. On eſtendra les retz au milieu de la mer: car ie l'ay dit, dit le Seigneur Dieu: & ſera B en pillage aux nations. Auſsi ſes filles qui ſont au champ, ſeront occiſes à l'eſpée: & ſauront que ie ſuis le Seigneur. Pourtant le Seigneur Dieu dit ainſi: Voicy, ie feray venir contre Tyr Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone, d'Aquilon, le Roy des Roys, auec cheuaux, & chariotz, & cheualiers, & auec compagnie & gros peuple. Il mettra à mort par l'eſpée, tes filles qui ſont au chãp: & ordonnera contre toy baſtillons: & arrengera des boulouars contre toy. Il eſleuera le bouclier contre toy: & mettra à l'endroit de ſoy les engins, contre tes murailles, & demolira tes tours par ſes mailletz. La poudre de ſes cheuaux te couurira, pour la multitude d'iceux: tes murailles ſeront eſmeuës du ſon des cheuaucheurs, & des rouës C & des chariotz. Quand il entrera en tes portes, ce ſera comme l'entrée d'vne cité diſſipée: il foullera toutes tes rues par les ongles de ſes cheuaux: il occira ton peuple par l'eſpée, & les ſtatues de ta force ſeront ruées ius en terre. Ilz pilleront ton auoir, & deſtrouſſeront ta marchandiſe, & ruineront tes murailles, & demoliront tes maiſons de plaiſance: ilz mettront tes pierres, Iere. 7. g. & tes bois, & ta poudre, au milieu des eauës. Et feray ceſſer le tumulte de tes chanſons, & le ſon de tes harpes ne ſera plus ouy. Ie te mettray comme vn rocher deſcouuert: tu ſeras le lieu pour eſtendre les retz, & ne ſeras plus réedifiée: pource que moy, qui ſuis le Seigneur, ay parlé, dit le Seigneur Dieu. Ainſi dit le Seigneur Dieu à Tyr: Les iſles ne trembleront elles pas du bruit de ta ruine, quand le naure' criera, & quand l'occiſion ſe fera au milieu de toy? Tous les princes de la mer deſcendront de leurs ſieges, & oſteront leurs manteaux, & deueſtirõt leurs veſtemens de broderie, & ſe veſtiront d'eſtonnement. Ilz ſe ſerront ſus la terre, & ſeD ront eſtonnez de moment en moment, & ſeront esbahiz de toy, & eſleueront ſus toy la lamentation, & te dirõt: Comment es-tu perie, habitée de la mer, cité louée, laq̃lle fut forte en la mer, toy & tes habitans, leſquelz ont donné crainte à tous ceux qui hantent en icelle? Maintenant ſeront les nauires eſtonnées, pour le iour de ta ruine: & ſerõt les iſles troublées qui ſont en la mer, pour ton deces. Car le Seigneur Dieu dit ainſi: Quãd ie t'auray miſe cõme vne cité deſolée, ainſi que ſont les citez qui ne ſont pas habitées: quand i'auray fait monter ſus toy l'abyſme, & que groſſes eauës te couuriront, & que ie t'auray fait deſcendre auec ceux qui deſcendent en la foſſe, auec le peuple de tout tẽps, & que ie t'auray colloqué au bas de la terre, comme les anciens ruinez, auec ceux qui ſont deſcenduz en la foſſe, à fin que tu ne ſoyes plus habitée: meſme auſsi quand i'auray donné la gloire en la terre des viuans: Ie te reduiray à neant, & ne ſeras plus, & quãd on te cerchera, on ne te trouuera plus à iamais, dit le Seigneur Dieu.

CHAP. XXVII.

AYſsi la parolle du Seigneur me fut dõnée, diſant: Toy donc filz de l'homme A fais lamentation ſur Tyr, & dis à Tyr: O toy, qui demeure en l'entrée de la mer, la marchande des peuples, à pluſieurs iſles. Le SEIGNEVR Dieu dit ainſi: O Tyr, tu as dit: Ie ſuis de beauté parfaite. Tes termes ſont aux fins de la mer, ceux qui te ont edifiée, t'ont fait parfaite en beauté. Ilz t'ont edifié tout les tillacz des Sapins, de Sanir. Ilz ont prins les Cedres du Liban, pour te faire le mas. Ilz ont fait tes auirons des cheſnes de Baſan: & *la congregation des Aſſyriens fait tes bancz de iuoire, [amenez] des iſles de Cithim. Le fin lin auec broderie d'Egypte, fut pour ta tendue, à te faire voille. Ta couuerB ture eſtoit de hyacinthe, & d'eſcarlate des

*Grec, les maiſons ſyluеſtres.

iſles

Isles *d'Elisa. Les habitans de Zidon, & d'Aruad ont este' tes matelotz: o Tyr tes sages ont este' en toy tes gouuerneurs.
Les anciens de Gebal, & les prudens d'icelle, ont este' en toy, reparans tes creuaces.
Toutes les nauires de la mer, & leurs maronniers ont este' en toy, à traffiquer pour ta denrée. Ceux de Perse, & de Lud, & de Put estoyent en ta compagnie: tes hommes de guerre ont pẽdu l'escu, & le heaume en toy, ilz t'ont *donne' la magnificence. Les enfans d'Aruad & ton armée estoyent sus tes murailles à l'enuiron: & les * Gamadins ont este' en tes tours, ilz ont pendu leurs carquoys sus tes murs à l'enuiron: ilz t'ont fait parfaite en beauté. Ceux de Tharsis qui estoyent tes marchans, pour la multitude de toutes richesses: en argent, en fer, en estaing, & en plomb, ont fait tes foires.
Iauan, & Tubal, & Mesech, ont este' tes marchans, touchant les ames des hommes les vaisseaux d'ærain qu'ilz ont exposé en ton marché. Ilz ont exposé en tes foires de la maison de Thogorma des cheuaux, & des cheuaucheurs, & des muletz. Les filz de Dedan estoyent tes marchans. Plusieurs Isles * estoyent la marchandise de tes mains. Ilz ont changé pour ton loyer, les dentz d'iuoire, & des Paons. Ceux de Syrie qui estoyent tes marchans: à cause de la multitude de tes ouurages en l'escarboucle, l'escarlate, la broderie, le fin lin, & le coral, & la perle, qu'ilz ont mis en auant tes foires. Iuda & la terre d'Israel estoyent mesme tes marchans au froment: & bailloyent pour ta marchandise, Minith, Panag, le miel, l'huyle, & la resine. Le Damascien estoit ton marchant auec la multitude de tes ouurages, pour la multitude de toutes richesses, en vin d'Helbon, & en laine blanche. Et Dan, & Iauan tracassans, ont deliuré en tes foires le fer labouré. La casse & la cannel le estoit en ton marché? Dedan estoyent tes marchans en draps precieux, pour les chariotz. Arabie & tous les princes de Cedar, iceux mesmes estoyent les marchans à ta main, auec agneaux & moutons & cheureaux: en iceux ilz estoyent tes marchans. Les marchans de Saba & de Rema, iceux estoyent tes marchans, pour le principal de toutes drogues, & pour toute pierre precieuse & or, qu'ilz liuroyent en tes foires. Haron, & Chene, & Eden & les marchans de Seba, & Assur comme accoustumé, estoyent tes marchans. Ceux estoyent tes marchans en diuerses choses, en habillemens de hyacinte & de broderie, & en mal les pour les precieux vestemens, qui estoyẽt liez de cordes & de chaines, en tes marchandises. Les nauires de Tharsis estoyent tes principales en ta marchandise: & as este' remplie & fort chargée, au cueur de la mer.
Tes voleures t'ont amené en grosses eaues. Le vent d'Orient ta brisée, au cueur de la mer, tes richesses & tes foires, tes marchandises, tes mariniers, & tes gouuerneurs, & tes repareurs de creuaces, & les traffiqueurs de ta marchandise, & tous tes hommes de guerre qui sont en toy, & toute la multitude, qui est au milieu de toy, cherront au cueur de la mer, au iour de ta ruine. Les faubourgs trembleront au son de la clameur de tes gouuerneurs: & descendront de leurs nauires tous ceux qui tenoyent le gouuernail. Les mariniers, & tous les gouuerneurs de la mer se tiendront en la terre: & feront ouyr sus toy leur voix, & crieront amerement. Ilz ietteront la poudre par dessus leurs testes, & se voutreront en la cendre, & arracheront leurs cheueux sus toy, & se ceindront de sacz. Ilz te ploureront d'affection amere, par vn gemissement amer: & leurs enfans prendront sus toy la lamentation, & te plaindront. Qui est celle qui soit comme Tyr, qui est destruite au mi lieu de la mer? Laquelle en l'issue de tes foires de la mer, as rassasié' plusieurs peuples: & as enrichy les Roys de la terre, par la multitude de tes richesses & de tes marchandises. Au temps que tu saras debrisée de la mer, tes marchandises seront au proffond de la mer: & toute ta multitude qui estoit au milieu de toy tombera. Tous les habitans des Isles, seront esbahis de toy: & les Roys d'icelles, seront estonnez & troublez en leurs faces. Les marchans d'entre les peuples sibleront sus toy. Tu seras en frayeur, & ne sera plus à iamais.

CHAP. XXVIII.

ET la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Filz de l'hõme, dis au prince de Tyr: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Pource que ton cueur s'est esleue', & as dit: Ie suis Dieu, & suis assis en la chaire de Dieu, au cueur de la mer: comme ainsi soit que tu sois homme, & non pas Dieu: & que tu as mis tõ cueur comme le cueur de Dieu. Voicy, es-tu plus sage que Daniel? nul secret n'est-il muce' de toy? Tu as acquiz ta cheuance en ta sapience & en ta prudence: & as acquesté or & argent en tes thresors. Tu as multiplié tes richesses, par la multitude de ta sapience, & par ta marchandise: & ton cueur s'est esleue' en tes richesses. Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu: Pource que tu as mis ton cueur, comme le cueur de Dieu: pourtant voicy, ie feray venir sus toy des estrangers les plus hydeux des nations. Et desgaineront leurs espées sus la beauté de ta sapience: & souilleront ton excellence. Ilz

*c. Italie, selõ chal.
*chal augmenté.
*chal. Capadoces. Aucuns. Mains.
C
D
*C. trafiquoyent auec toy.
E
F
G
H
I
A
Contre l'orgueil du Royde Tyr.
B

te feroit descendre en la fosse : & mourras de la mort des occis au cueur de la mer. Diras-tu adonc. Ie suis Dieu, deuant ceux qui t'occiront? Tu es vn homme, & non pas Dieu, en la main de ceux qui t'occiront.

#c. payens & infideles. Tu mourras de la mort des # incirconcis par la main des estrangers: pource que i'ay parle', dit le Seigneur Dieu. Et la parolle du Seigneur Dieu me fut donnée, disant: Filz de l'homme, esleue la plainte contre le Roy de Tyr, & luy dis : Le Seigneur Dieu dit ainsi. Toy plein de sapience & par fait de beaute', tu accomplis le tout. Tu as

D este' en Eden au iardin de Dieu. Ta couuerture estoit de toute pierre precieuse: de Sardoine, de Topace, de Beril, de Tharsis, d'Onix, de Iaspe, de Saphir, d'Esmeraude, & d'Es carboucle & d'or. L'ouurage de ton tabourin, & tes fleutes furent appareillées au iour que tu fus creé. Tu es le Cherubin oinct, & couurant: & t'ay mis [en tel estat,] & as este' en la saincte montagne de Dieu. Tu as chemine' au milieu des pierres de feu: tu as este' parfait en tes voyes, depuis le iour que tu fus creé, iusqu'à ce que l'iniquite' a este' trouuée en toy. En la multitude de tes marchandises: on a rempliy le milieu de toy par rapine: & as offense': dont te reietteray hors de la montagne de Dieu, & te destruiray o toy Cherubin couurãt du milieu des pierres de feu. Aussi ton cueur s'est esleue' en ta be-

E aute'. Tu as corrompu ta sapience auec ton excellence, ie te ietteray en la terre, ie te donneray deuant la face des Roys à fin que ilz te regardent. Tu as souille' ta sanctification par la multitude de tes iniquitez, & par l'iniquite' de ta marchandise. Ie feray donc sortir du feu du milieu de toy, lequel te mangera: & te feray reduire en cendre sus la terre, en la presence de tous ceux qui te verrõt. Tous ceux qui te cognoissent entre les peuples, seront esbahis de toy. Tu seras en fray eur, & ne seras plus eternellement.

F Et la parolle du Seigneur me fut donnée,
cõtre Zidon. disant: Filz de l'homme: metz ta face contre Zidon, & prophetize cõtre icelle, & dis: Le SEIGNEVR Dieu dit ainsi: Voicy i'en [veux] à toy Zidon, & seray glorifie' au milieu de toy. Et sauraon q̃ ie suis le Seigneur, quand i'auray fait en elle iugemens, & que ie seray sanctifie' en elle. Ie luy enuoyeray la pestilence & le sang en ses places, & les occis trebucheront par l'espée au milieu d'icelle ça: & là: & sauront que ie suis le Seigneur. Elle ne sera plus ronce poingnante à la maison d'Israel, n'espine faisant douleur, de tout coste' àl'enuiron de ceux qui leur estoyent contraires : & sauront que ie

G suis le Seigneur Dieu. Ainsi dit le Seigneur Dieu : Quand i'auray assemble' la maison d'Israel, hors des peuples, esquelz ilz sont espars, ie seray sanctifie' en eux, en la presence des nations: & habiteront en leur terre, que i'ay donne' à mon seruiteur Iacob, & de moureront seurement en icelle. Ilz edifierõt des maisons, & y planteront des vignes : & y demourerõt seurement, quand i'auray fait iugemens sus ceux qui leur sont contraires àl'enuiron d'eux : & sauront que ie suis le Seigneur leur Dieu.

CHAP. XXIX.

EN la dixiesme année, & au dixiesme [moys] au douziesme [iour] du moys, la A
parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Cõtre Pharao Roy d'Egypte.
Filz de l'homme, metz ta face cõtre Pharao Roy d'Egypte: & prophetize contre luy, & cõtre toute Egypte, parle, & dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi : Voicy, i'en [veux] à toy Pharao Roy d'Egypte, le grand Dragon couchant au milieu de ses lacz, qui dit: le fleuue est à moy, & le me suis fait. Ie mettray l'haim en tes machoires, & feray accoupler les poissons de ton fleuue à tes escailles. Et te tireray hors du milieu de ton fleuue: & tous tes poissons seront attachez à tes escailles. Ie te laisseray au desert, toy & tous les poissons de ton fleuue. Tu cherras sus la face du champ. Tu ne

B seras point recueuilly, & ne seras point rassemble', à fin que tu soyes aux bestes de la terre, & aux oyseaux du ciel pour estre deuore': & sauront tous les habitans d'Egypte que ie suis le Seigneur. Pource qu'ilz ont este' vn baston de roseau à la maison d'Israel, quand ilz t'ont empongne' par la main, tu as este' rõpu, & q̃ leur as deschire' toute l'espaule: & quand ilz se sont appuyez sus toy tu as este' brise', & soustiendras-tu tous leurs reins. Pourtãt dit ainsi le Seigneur Dieu: Voicy, ie feray venir sur toy l'espée: & exterminera de toy l'hõme & la beste. Et sera la terre d'Egypte, en desert & en solitude: & saurõt q̃ ie suis le Seigneur. Pourtant qu'il a

C dit: Le fleuue est mien, & le me suis fait. Parquoy voicy, i'en [veux] à toy, & à tõ fleuue. Ie donneray la terre d'Egypte dissipée par l'espée, en desolatiõ: depuis la tour de Siene', iusqu'aux termes d'Ethiope. Nul pied d'hõme ne passera par là, & nul pied de la beste ne marchera plus en icelle, & sera quarante ans sans estre habitée. Ie feray la terre d'Egypte estre deserte au milieu des terres desertes: & ses citez seront au milieu des citez guastées : & seront desolées par quarante ans. Ie disperceray les Egyptiens parmy les nations : & les espardray parmy les terres. Toutesfois le Seigneur Dieu dit ainsi: Apres la fin de quarante ans, ie rassembleray Egypte des peuples, esquelz ilz estoyent espars: & reduiray la captiuite' d'Egypte, & les

feray

feray reuenir en la terre de Phatures, en la terre de leur habitation,& ſeront illec comme vn petit royaume. Elle ſera la plus humble des royaumes, & ne ſ'eſleuera plus par deſſus les nations: & les diminueray, à fin qu'ilz ne dominent ſus les gentilz. Et ne ſera plus la confiance de la maiſon d'Iſrael, en enſeignant iniquité à fin qu'ilz regardẽt apres eux:& ſauront que ie ſuis le Seigneur
D Dieu. En la vingt & ſeptieſme année au premier[moys,]au premier[iour] du moys, aduint que la parolle du Seigneur me fut donnée,diſant:Filz de l'homme,Nabuchodo-nozor Roy de Babylone a fait ſeruir ſon armée par grande ſeruitude, cõtre Tyr. Tout chef a eſté deſcheuelé,& toute eſpaule a eſté pelée:& ne luy a pas eſté rendu ſalaire, à luy n'y à ſon armée à cauſe de Tyr, pour la ſeruitude de laquelle il a ſeruy contre elle.Pourtãt dit ainſi le Seigneur Dieu: Voicy, ie mettray Nabuchodo-nozor le Roy de Babylone en la terre d'Egypte:& prendra ſa multitude, & pillera ſes deſpouilles,& rauira ſes butins, & ſera le ſalaire de ſon armée. Pour l'œuure de laquelle il a ſeruy contre elle,ie luy ay donné la terre d'Egypte, pource qu'ilz ont beſongné pour moy,dit le Seigneur Dieu. En ce iour la ie feray germer la corne de la maiſõ d'Iſrael, & te donneray la bouche ouuerte au milieu d'eux:& ſauront que ie ſuis le Seigneur.

A CHAP. XXX.

LA parolle du Seigneur me fut donnée, diſant:Filz de l'homme prophetize, & dis:Le Seigneur Dieu dit ainſi:Vlez. Malediction ſus la iournée: car la iournée eſt pres, la iournée du Seigneur approche, iour tenebreux.Ce ſera le temps des gentz. Le glaiue viendra en Egypte,& y aura frayeur en Ethiope, quand ceux qui ſeront naurez tomberont en Egypte,& qu'on prendra ſa multitude, & qu'on demolira ſes fondemens. Ethiope,& Put, & Lud, & tout le peuple commun,& Cub & les filz de la ter
B re alliée,cherront par l'eſpée auec eux. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Auſsi ceux qui ſouſtiendront Egypte trebucheront: & l'orgueil de ſon empire ſera rue'ius. Depuis la tour de Siene' ilz cherrõt en icelle par l'eſpée,dit le Seigneur Dieu. Ilz ſeront diſſipez au milieu des terres deſolées,& ſes citez ſeront au milieu des citez guaſtées:& ſauront que ie ſuis le Seigneur, quand i'auray mis le feu en Egypte, & que tous ceux qui luy donnoyent ayde ſeront briſez. En ce iour la,ſortiront meſſagers de par moy, en nauires,pour eſpouãnter Ethiope l'aſſeurée, & leur ſera frayeur ſemblable à la iournée d'Egypte:car voicy il vient. Le Seigneur
C Dieu dit ainſi:Ie feray ceſſer la multitude d'Egypte en la main de Nobuchodo-nozor Roy de Babylone:luy & ſon peuple auec luy,& les plus hydeux des natiõs ſerõt amenez pour deſtruire la terre. Et deſgaineront leurs eſpées ſus les Egyptiens, & empliront la terre de gens occis: & feray ſeicher les eſtãgs, & vendray la terre es mains des mauuais, & guaſteray la terre & le contenu d'icelle par la main des eſtrãgers. Moy qui ſuis le Seigneur,ay parlé'. Le Seigneur Dieu dit ainſi:Ie deſtruiray auſsi les idoles: & feray ceſſer les marmouſetz de" Noph, & le prince de la terre d'Egypte ne ſera plus. Ie donneray crainte en la terre d'Egypte, & guaſteray la terre de Phathures: & mettray le feu en" Zoan, & feray iugemens en "No. Et reſpandray ma fureur ſus" Sin, qui eſt la force d'Egypte, & extermineray la multitude de No: & mettray le feu en Egypte. Sin aura douleur, & No ſera diſſipée. Et Noph aura angoiſſe en ſes iours. Les ieunes " d'Auen, & de" Pi-beſeth tomberont par l'eſpée: & les[femmes] iront en captiuité'. Et le iour ſ'obſcurcira en" Thehaphnes, quand i'auray là rompu les "ſceptres d'Egypte:& que l'orgueil de ſa puiſſance ceſſera en elle. La nuée la couurira, & ſes filles ſeront menées en captiuité'. Et feray iugemens en Egypte: & ſauront que ie ſuis le Seigneur. Et en l'vnzieſme année, au premier[moys,] au ſeptieſme[iour] du moys,aduint,que la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Filz de l'homme, i'ay rompu le bras de Pharao Roy d'Egypte:& voicy, elle n'eſt pas bendée pour luy dõner guariſon,pour mettre des drappeaux pour le lier & pour le fortifier, à empogner l'eſpée. Pourtãt dit ainſi le Seigneur Dieu: Voicy,i'en ay à Pharao le Roy d'Egypte: & briſeray ſon bras qui eſt fort,mais rompu:& feray cheoir l'eſpée de ſa main. I'eſpardray Egypte entre les nations,& les eſpandray entre les terres. Et fortifieray les bras du Roy de Babylone,& luy bailleray mon eſpée en ſa main: mais ie briſeray les bras de Pharao,& gettera ſouſpirs comme le naure' deuant luy. Ie fortifieray les bras du Roy de Babylone: mais les bras de Pharao cherront. Et ſauront que ie ſuis le Seigneur, quand i'auray donné mon eſpée en la main du Roy de Babylone,& qu'il l'aura eſtendue ſus la terre d'Egypte:& eſpardray Egypte entre les nations & les eſpandray entre les terres: & ſauront que ie ſuis le Seigneur.

CHAP. XXXI.

IL aduint en l'vnzieſme année, au troſieſme[moys,] au premier[iour] du moys, que la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Filz de l'homme, dis à Pharao Roy

D
2 Zacha.13. a.
" C'eſt) Mẽphis.
" C'eſt) Thanis.
" C'eſt) Alexandrie.
" C'eſt (Peluſium.
E
" C'eſt) Heliopolis.
" C'eſt) Bubaſte.
" C'eſt) Taphnis.
" ou, barres.
F
G
A

d'Egypte & à ſa multitude. A qui es tu fait ſemblable en ta grandeur? Voicy Aſſur qui eſt comme le Cedre au Liban, beau de branches, & de rameaux ombrageux, excellent B en hauteur. Son ſommet eſt entre la ramée, les eauës l'ont nourry, l'abyſme l'a exalté. Ses fleuues ont couru à l'enuiron de ſes plãtes: & a enuoyé ſes ruyſſeaux à tous les bois de la region. Pourtãt s'eſt eſleuée ſa hauteſſe par deſſus tous les bois des champs: & ont eſté multipliez ſes arbriſſeaux, & ſes branches ſont deuenues longues par les eauës, abondantes qu'icelle [abyſme] enuoyoit. Tous les oyſeaux du ciel ont fait des nidz en ſes brãches: & toutes les beſtes des chãps C ont fait les petis ſoubz ſes arbriſſeaux: & ſoubz ſon ombrage ont habité pluſieurs, gentz de toute part. Il a eſté fort beau en ſa grandeur, & en l'eſlargiſſement de ſes rameaux. Car ſa racine eſtoit aupres d'eauës abondantes. Les Cedres ne l'ont point obſcurcy au iardin de Dieu. Les Sapins n'ont point reſſemblé à ſes arbriſſeaux: & les chaſtaigniers n'ont pas eſté comme ſes rameaux. Tous les arbres du iardin de Dieu n'ont pas eſté ſemblables à luy en ſa beauté: car ie l'ay fait fort beau en la multitude de ſes rameaux. Et tous les arbres d'Eden qui eſtoyẽt au iardin de Dieu, ont eu enuie D ſus luy. Pourtãt dit ainſi le Seigneur Dieu: Pource qu'il s'eſt eſleué en hauteur, & qu'il a produit ſon ſommet entre la ramée, & que ſõ cueur s'eſt eſleué en ſa hauteſſe: ie le bailleray es mains d'un "fort entre les gentilz, qui le traitera: ſelon ſon infidelité, ie l'ay deboutẽ. Et les eſtrãgers l'extermineront, les plus hydeux des nations, le laiſſeront ſur les montagnes, & ſes branches trebucheront en toutes vallées, & ſes rainſeaux ſe rompront par tous les torrentz de la terre: & tous les peuples de la terre ſe retireront de ſon ombrage, & le delaiſſeront. E Tous les oyſeaux du ciel habiteront ſus ſa ruine: & toutes les beſtes des champs ſeront ſus ſes rameaux. Pourtant ne ſeront pas eſleuez en ſa hauteſſe, tous les bois des eauës: & ne mettront pas leur ſommet entre la ramée: & tous ceux qui ſont arrouſez d'eauë ne ſe tiendront pas ſur elles en leur hauteſſe: car ilz ſont tous baillez à la mort, en terre, en bas, au milieu des filz des hommes, F & auec ceux qui deſcendent en la foſſe. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Au iour qu'il deſcẽ dit aux enfers, i'ay fait faire lamentation: ie l'ay couuert pour l'abyſme, & ay deffendu ſes fleuues, & ay reſtraint les eauës abondantes. I'ay fait troubler le Liban ſus luy: & tous les arbres des champs ſe ſont euanouiz. I'ay eſmeu les nations du ſon de ſa ruyne, quand ie le faiſoye deſcendre au ſepulcre auec ceux qui deſcendent en la foſſe. Et tous les arbres d'Edẽ exquis, & les meilleurs du Liban: & tous ceux qui ſont arrouſez de l'eauë s'en ſont conſolez en la terre baſſe. Mais iceux auſsi deſcendront auec luy au ſepulcre, auec ceux qui ſont occis par l'eſpée: & ſon bras, & habiteront en ſon ombre au milieu des nations. A qui es-tu ainſi acompare' en gloire, & en magnificẽce entre les arbres d'Eden? Et es mene' auec les arbres d'Eden à la terre baſſe? Tu dormiras au milieu des incircõcis, auec ceux qui ſont occis par l'eſpée. C'eſt Pharao, & toute ſa multitude, dit le Seigneur Dieu.

"C'eſt Nabuchodonozor.

CHAP. XXXII.

ET aduint en la douzieſme année au douA zieſme moys, au premier [iour] du moys que la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Filz de l'homme, eſleue lamentation ſus Pharao le Roy d'Egypte, & luy dis: Tu es fait ſemblable à vn lionceau des nations, & es comme la baleine qui eſt en la mer. Tu reſpouſſois tes fleuues, & troublois les eauës de tes piedz: & marchois ſur leurs riuieres. Pourtant dit ainſi le SEIGNEVR Dieu: I'eſtendray ma retz ſus toy, par compagnie de pluſieurs peuples: & te feront monter en mes filetz, & te laiſſeray ſus la terre. Ie te ietteray ſur la face du chãp, & feray aſſeoir ſur toy tous les oyſeaux du ciel: & raſſaſieray de toy les beſtes de toute la terre. Ie mettray ta chair ſus les B montagnes & rempliray les vallées de ta hauteur. I'arrouſeray la terre abondante de ton ſang iuſqu'aux montagnes: & les torrentz ſeront remplis de toy. Et quand tu ſeras eſteint, ie couuriray les cieux & feray obſcurcir ſes eſtoilles. Ie couuriray le ſoleil de nuées: & la lune ne donnera plus ſa lumiere. Ie feray obſcurcir ſur toy toute choſe qui donne lumiere es cieux: & mettray les tenebres ſus ta terre, dit le Seigneur DIEV: & feray marry le cueur de pluſieurs peuples, quand i'ameneray ta ruyne entre les gens ſus les terres que tu n'as pas cogneu: & feray ebahir ſus toy pluſieurs peuples. Et les Roys d'iceux s'eſpouãnteront ſus toy auec horreur, quand ie feray brandir mon eſpée ſus leurs faces: & aurõt peur de moment en moment vn chacun pour ſon ame, au iour de ta ruyne. Car ainſi dit le Seigneur DIEV: L'eſpée du Roy de Babylone viendra ſus toy: & rueray ius ta multi C tude par les eſpées des forts qui ſerõt tous les plus redoubtables des gẽtilz, & deſtruiront l'orgueil d'Egypte: & ſa multitude ſera abolie. Ie deſtruiray toutes ſes beſtes de deſſus les groſſes eauës: & ne les troublera plus le pied de l'hõme, & l'õgle des beſtes ne les

trou

troublera plus. Adonc ie feray profondes leurs eaues, & feray decouler leurs fleuues comme l'huyle(dit le Seigneur Dieu) quād ie dōneray la terre d'Egypte en desolatiō. Et sera la terre desolée de sa plenitude, quād ie frapperay tous ceux qui habitēt en
D icelle,& saurōt que ie suis le Seigneur. Tel est le plaintif dōt on la plaindra. Les filles des gētilz lameterōt sus icelle: lamenterōt, dy-ie,sus Egypte, & sus toute sa multitude, l'Eternel nostre Seigneur. Et aduint en la douzieſme année,au quinzieſme[iour]du moys,que la parolle du Seigneur me fut dō née,disāt:Filz de l'hōme souspire sus la mul titude d'Egypte:&la fais descēdre elle &les filles des gentz robustes en la terre basse auec ceux qui descēdent en la fosse.D'autāt que tu es plus plaisante, descendz, & dors auec les incircōcis.Ilz cherront par l'espée au milieu de ceux qui sont occis.Elle est dō née à l'espée:tirez la & toute sa multitude. Les plus puissans entre les robustes luy par leront du milieu d'enfer, qui sont descēdus auec ceux qui l'aydoyent,& sont endormis incirconcis auec ceux qui sont occis par
E l'espée. Illec est Assur & toute sa multitude,ses sepulcres sont autour de luy:tous ces occis sont tombez par l'espée, lesquelz ont mis ses sepulcres au coste de la fosse.Et sa multitude est autour de sa sepulture: tous ses occis sont tombez par l'espée, lesquelz auoyent donne' crainte en la terre des viuans. Illec est Elam & toute sa multitude à l'enuiron de sa sepulture. Tous ces occis sont tombez par l'espée, lesquelz sont descēdus incirconcis en la terre basse: lesquelz se sont fait craindre en la terre des viuans, & toutesfois ilz ont porte' leur honte auec ceux qui descendent en la fosse.Ilz ont mis son lict au milieu des occis,entre sa multitude, sa sepulture est autour de luy. Tous incirconcis sont occis par l'espée: combien que la crainte d'iceux fut en la terre des viuans,ilz ont porte' leur vergogne auec ceux qui descēdent en la fosse.Ilz ont este' mis au milieu des occis. Illec est Mosoch & Thu bal, & toute sa multitude: & ses sepulcres
F sont autour de luy. Tous incirconcis sont occis par l'espée: cōbien qu'ilz se soyēt fait craindre en la terre des viuās.Et ne dormi rōt point auec les fortz,ceux qui tōbēt des incirconcis qui descendent en enfer, auec leurs armures de guerre.Et ont mis leurs espées soubz leurs testes:& leurs peines ont este' en leurs os: pource qu'ilz ont este' la
G frayeur des fortz en la terre des viuans. Et ainsi toy,tu seras derompu au milieu des incirconcis: & dormiras auec ceux qui sont occis par l'espée. Illec est Edom,ses Roys & tous ses princes,lesquelz sont mis à tout leur force,auec ceux qui sont occis de l'espée:iceux habiteront auec les incirconcis, & auec ceux qui descendēt en la fosse. Illec sont tous les Princes d'Aquilon,& tous les Zidoniens:qui sont descenduz auec les occis,à tout leur frayeur,cōfuz de leur force:& sont endormis incirconcis auec ceux qui sont occis par l'espée: & ont porte' leur vergogne auec ceux qui sont descenduz en la fosse.Pharao les verra & sera consolé de toute sa multitude qui à este' occise par l'espée,Pharao &toute son armée,dit l'Eternel nostre Seigneur.Cōbien que i'aye mis la ter reur de luy en la terre des viuās:il est endor my au milieu des incirconcis auec ceux qui ont este' occis par l'espée, Pharao & toute sa multitude,dit l'Eternel nostre Seigneur.

CHAP. XXXXIII.

ET la parolle du Seigneur me fut dōnée, A
disant:Filz de l'hōme,parle aux filz de Reprehen
ton peuple,& leur dis: Quand ie feray ve- sion cōtre
nir l'espée sus la terre,& que le peuple de ce Israel.
ste terre aura choisy vn homme d'entre eux, lequel soit constitue' sus eux, pour guette:& que luy voyant venir l'espée sus la terre, sonne la trompette,& qu'il admonneste le peuple,lequel ayant ouy le son de la trompette,ne reçoyue point l'aduertissemēt,puis que l'espée vienne & l'occise:le sang d'iceluy sera sus sa teste,Car il a ouy le son de la trompette, & n'a point receu l'aduertissement: son sang donc sera en luy mesme. Mais celuy qui prent l'aduertissemēt il sau ue son ame. Que si le guetteur voit l'es- B
pée venir,& qu'il ne sonne pas de la trōpet te: & que le peuple ne soit point aduerty, puis q̄ l'espée viēne leur oster la vie: iceluy est prins en son iniquite': mais ie redemanderay son sāg de la main de la guette. * Auſ Sus.3.d.
si toy filz de l'hōme,ie t'ay mis cōme guet te sus la maison d'Israel. Tu orras la parol le de ma bouche, & les aduertiras de par moy. Quand ie diray à l'infidele: Infidele,tu mourras de mort,& que tu ne die, que l'infidele se garde de sa voye, celuy qui est infidele mourra en son iniquite': mais ie re demāderay son sang de ta main. Mais quād tu admōnesteras l'infidele,qu'il se retourne de ses voyes,s'il ne se retourne point de sa voye:iceluy mourra en son iniquite': mais toy,tu as deliure' ton ame. Toy dōc filz C
de l'homme,dis à la maison d'Israel: Vous auez ainsi parle',disans: Si noz forfaitz, & noz pechez sont sus nous, & sommes amor tis en iceux::commēt donc pourrōs nous vi ure?Tu leur diras: Ie suis viuāt,dit le Sei- gneur Dieu. * Ie n'appette point la mort Sus.18.g.
de l'infidele:mais que l'infidele se conuertis se de sa voye,&qu'il viue.Cōuertissez vous, cōuertissez vous de voz voyes meschantes.

Et pourquoy mourriez vous maison d'Israel? Toy donc filz de l'homme, dis aux
Sus.18.g. filz de ton peuple: La iustice du iuste ne le deliurera point, au iour qu'il aura forfait: & l'infidelité de l'infidele, ne l'empeschera point au iour qu'il se repentira de son infidelité. Et le iuste ne pourra viure par icelle [iustice] au iour qu'il pechera, quand i'auroye dit au iuste, qu'il viura; & qu'iceluy se confie sus sa iustice, & face iniquité: toutes ses iustices ne se reduiront point en memoire, mais mourra en son iniquité. Aussi
D quand i'auroye dit à l'infidele, tu mourras, s'il se retourne de son peché, & qu'il face iugement & iustice, & que cest infidele rende le gaige, & qu'il restitue la rapine, & qu'il chemine es ordonnances de vie, sans faire iniquité: il viura, & ne mourra pas. Tous ses pechez qu'il aura perpetré, ne luy seront point reduitz en memoire. Il a fait
Sus.18.g. iugement & iustice: il viura. * Et les filz de ton peuple ont dit: La voye du Seigneur n'est pas iuste. Mais c'est leur voye qui n'est pas iuste. Quand le iuste se retirera de sa iustice, & qu'il fera iniquitez: il mourra par icelles. Et quand l'infidele se retirera de son infidelité, & qu'il fera iugement & iustice: il viura par icelles. Et vous dites: La voye du Seigneur n'est pas seante. Vous maison d'Israel, ie iugeray vn chacun de
E vous selon ses voyes. Et en la douziesme année, au dixiesme [moys] au cinquiesme [iour] du moys de nostre trãsmigration, aduint que quelcun qui estoit eschappé de Ierusalem vint à moy, disant: La cité est frappée. Or la main du Seigneur auoit esté mise sus moy au vespre, deuant que ce luy qui estoit eschappé fut venu: & auoit ouuert ma bouche, iusqu'à ce que cestuy la vint au matin à moy, & quãd ma bouche fut ouuerte, ie ne me teuz plus. Et la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Filz de l'hõme, ceux qui habitẽt en ces lieux ruynez, sus la terre d'Israel deuisans, disent: Abraham estoit seul, & si posseda la terre: mais nous sommes plusieurs, ainsi la terre nous est donnée en possession. Pourtant tu leur diras: Le
F Seigneur Dieu dit ainsi: Vous qui mangez auec le sang, & leuez voz yeux vers voz idoles, & respãdez le sang: & possederiez vous la terre? Vous vous estes arrestez sus voz espées, vous auez fait abomination, & vn chacun à souillé la femme de son prochain: & vous possederez la terre? Tu leur diras en ce poinct. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Le suis viuant, que ceux qui sont es lieux ruynez, ilz tomberont par l'espée: & celuy qui est parmy les chãps, ie le liureray aux bestes, pour en estre deuoré: aussi ceux qui sont es forteresses, & aux cauernes, ilz mourront de la peste. Et feray la terre desolée & guastée: & cessera l'orgueil de sa force, & les montagnes d'Israel seront desolées, pource qu'il n'y aura nul passant. Et saurõt que ie suis le
G Seigneur quãd i'auray fait leur terre desolée & guastée, à cause de toutes leurs abominatiõs qu'ilz ont fait. Aussi toy filz de l'hõme, les filz de ton peuple, qui parlẽt de toy aupres des murs & aux entrées des maisons, & parlẽt l'un à l'autre, & vn chacũ auec son prochain, en disant: Venez maintenãt, & escoutez quelle est la parolle qui est issue du Seigneur. Et viẽnent vers toy, comme si vn peuple venoit, & se fied mon peuple deuant toy, & escoutent tes parolles, mais ilz ne les font pas: car ilz font moqueries de leur bouche, & leur cueur chemine aps leur auarice: & voicy tu leur es cõme vne chãson de moquerie de belle voix & de bõne resonnance, car ilz escoutẽt tes parolles, mais ilz ne les font pas. Mais quãd le tẽps sera (car voicy qu'il viẽt) adonc sauront ilz qu'il y a eu vn prophete entre eux. CHAP. XXXIIII.

A Vsi la parolle du Seigneur ne fut donnée, disant: Filz de l'hõme prophetize cõtre les pasteurs d'Israel: prophetize, & dis à iceux pasteurs. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Malediction sus les pasteurs d'Israel, qui se paissent eux mesmes. Les pasteurs ne paissent ilz point les ouailles? vous mangez le laict, & vous vestez de la laine, & tuez ce qui est gras: mais vous ne paissez point les ouailles. Vous n'auez point conforté celle qui estoit affoiblie, & n'auez point guary celle qui estoit malade, & n'auez point radoubé celle qui estoit desrompue, & n'auez point ramené celle qui estoit deboutée, & n'auez point cerché celle qui estoit perdue: mais dominiez sus elles en puissance & rigueur. Et mes brebis ont esté esparses par fau
B te de pasteur, & ont esté exposées à toutes bestes du chãp, & ont esté esparses, pour estre deuorées. Mes brebis ont erré par toutes les montagnes, & par toute haute coste, & mes troppeaux ont esté espars sur toute la face de la terre: & n'y auoit nul q̃ les redemãdast, & n'y auoit nul qui les cerchast. Pourtant vous pasteurs escoutez la parolle du Seigneur. Ie suis viuant (dit le Seigneur Dieu) pource que mes troppeaux sont [donnez] en rapine, & que mes brebis ont esté laissées pour estre deuorées de toutes les bestes des chãps pource qu'il n'y auoit nul
C pasteur, car aussi mes pasteurs n'ont pas cerché mes ouailles: mais les pasteurs se paissoyent eux mesmes & ne paissoyent point mes troppeaux: pourtant vous pasteurs, escoutez la parolle du Seigneur. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy i'en [ay] aux pasteurs & redemãderay mes ouailles de leur

A Contre les mauuais pasteurs du peuple, & de l'aduenemẽt du bon pasteur.

main

main,& les feray cesser de paistre les ouailles:& les pasteurs ne se paistront plus eux mesmes: mais deliureray mes ouailles de leur bouche,& ne leur serõt plus pour manger. Car le Seigneur Dieu dit ainsi: Me voicy ie redemanderay mes brebis, & les chercheray. Comme le pasteur cerche son troppeau,au iour qu'il aura esté au milieu de ses
D brebis dispersées, ainsi chercheray-ie mes brebis:& les deliureray de tous lieux ausquelz elles auoyẽt esté esparses, au iour de la nuée & d'obscurité. Et les retireray hors des peuples, & les rassẽbleray hors des terres,& les meneray en leur terre,& les nourriray sur les mõtagnes d'Israel, es riuieres, & en tous lieux habitables de la terre. Ie les nourriray en bõne pasture,& leur repaire sera es hautes mõtagnes d'Israel. Et là reposeront en bon giste: & pasturerõt es grasses pastures sur les montagnes d'Israel. Et nourriray mes brebis, & les feray reposer,dit le Seigneur Dieu. Ie chercheray celle qui estoit perdue,& rameneray celle qui estoit debouttée,& radouberay celle qui estoit derõpue,
E & rafermiray celle qui auoit esté affoiblie:
c'est,ouy sante selõ chald. mais ie defferay celle qui est grasse & forte, & les paistray en droiture. Ausi vous mes troppeaux,le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy,ie iuge entre vne ouaille & l'autre ouaille,entre les moutons & les boucz. Ne vous suffit il pas d'estre nourris de bonne pasture? Que vous foullez aux piedz le resi du de voz pastures: & la ou vous beuuez à pleines eauës,vous troublez la reste de voz piedz? Et mes brebis sont nourries des choses que vous foullez de voz piedz:& boyuẽt ce que voz piedz ont troublé. Pourtant leur dit ainsi le Seigneur Dieu: Voicy,ie feray moymesme le iugement, entre la beste grasse & l'ouaille maigre. Pource que vous poulsez du coste' & de l'espaule, & hurtez devoz cornes,toutes les foibles,iusqu'à ce q̃ vous les dispersez dehors: Ie sauueray mon troppeau,& ne sera plus en rapine: & iuge-
F ray entre vne beste,& l'autre. Ie susciteray sus icelles vn pasteur, qui les nourrira: à sauoir mon seruiteur Dauid: il les nourrira, & luy mesme sera leur pasteur. Mais moy qui suis le Seigneur,ie seray leur Dieu: & mon seruiteur Dauid sera le prince au milieu d'eux. Moy qui suis le Seigneur l'ay dit. Ie traiteray auec eux l'alliance de paix, & feray cesser de la terre la beste nuysante: & habiteront au desert seurement, & dormiront es forestz. Ie les mettray en benediction tout autour de ma montagne: & feray descendre la pluye en son temps, & y aura pluyes de benediction. Et l'arbre du champ dõnera son fruit,& la terre rẽdra son reue-
G nu:& serõt en leur terre seuremẽt, & saurõt que ie suis le Seigneur,quand i'auray rompu les cordeaux de leur ioug: & que les auray deliuré de la main de ceux qui les faisoyẽt seruir. Et ne serõt plus en rapine aux gẽtilz,& la beste de la terre ne les deuorera plus: mais habiteront seurement, & n'y aura nul qui les espouãte. Ie leur susciteray vne plãte de renom,& ne serõt plus mis à fin en la terre,par famine:& ne porteront plus les diffames des gẽtilz. Ilz sauront que ie suis le Seigneur leur Dieu auec eux, & qu'eux qui sont la maison d'Israel, sont mon peuple,dit le Seigneur Dieu. Mais vous mes brebis qui estes le bercail de ma pasture, vous estes hommes:& ie suis vostre Dieu, dit le Seigneur Dieu.

CHAP. XXXV.

ET la parolle du Seigneur me fut dõnée, A
disant: Filz de l'homme, metz ta face cõtre Seir
contre la montagne de Seir, & prophetize contre elle,& luy dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy,i'en[ay]à toy mõtagne de Seir, & estẽdray ma main sus toy, & te feray desolée & guastée. Ie destruiray tes citez,& seras deserte:& sauras q̃ ie suis le Seigneur, pource que tu as eu inimitie' perpetuelle, & que tu as rue' ius les enfans d'Israel par le trenchãt de l'espée,au tẽps de leur calamité',& au tẽps de la fin de l'iniquité'. Pourtãt B
ie suis viuãt,dit le Seigneur Dieu, que ie te bailleray au sang:& le sang te poursuyura. Et si tu ne hays le sang,le sang te persecutera. Car ie dõneray la montagne de Seir en desolation & en desert, & extermineray d'icelle le passant & le retournãt. Et rempliray ses montagnes de ses occis: les hommes occis par l'espée cherront en tes montagnes,& en tes valées, & en tous tes torrentz. Ie te mettray en desolations eternelles:& tes citez ne seront plus habitées. Et C
sauurez que ie suis le Seigneur. *Pource *A sauoir Iuda & Israel.*
que tu as dit, les deux nations,& les deux terres seront à moy:& les possederons, veu que le Seigneur estoit là. Pourtant ie suis viuãt,dit le Seigneur Dieu: ie feray selon ton ire,& selon le zele dõt tu as vse' en tes haynes contre eux: & me feray cognoistre en eux,quand ie t'auray iugé: & sauras que ie suis le Seigneur. I'ay ouy tous tes blasphemes,que tu as proferez contre les mõtz d'Israel,disant: Ilz sont guastez, ilz nous sont donnez pour manger. Et vous vous D
estes magnifiez contre moy par vostre bouche, & auez multiplie' voz parolles contre moy: ie l'ay ouy. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Quãd toute la terre se resiouyra, ie te reduyray en desolation: ainsi cõme tu t'es resiouy sus l'heritage de la maison d'Israel, pource qu'lle a esté desolée, ainsi te feray-ie. Mõt de Seir,tu seras desolé' & toute Idu-

mée vniuerſellement. Et ſauront que ie ſuis le Seigneur. CHAP. XXXVI.

A De la deliurance d'Iſrael.

AVſi toy filz de l'homme, prophetize ſus les mõtagnes d'Iſrael, & dis: Montagnes d'Iſrael, eſcoutez la parolle du Seigneur. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Pource que l'ennemy a dit contre vous: Aha, & les hautz lieux du monde nous ſont en poſſeſsion: pourtant prophetize, & dis: Le Seigneur Dieu dit ainſi: Pour & autant qu'ilz vous ont deſolez & engloutiz à lẽtour pour eſtre en poſſeſsion à la reſte des gentilz, & que vous eſtes paruenus ſus la leure de la lãgue, & le diffame du peuple: pourtãt vous montagnes d'Iſrael, eſcoutez la parolle du Seigneur Dieu: Le Seigneur Dieu dit ainſi aux montagnes & montagnettes, aux torrentz & aux vallées, & aux lieux deſtruitz & deſolez, & aux villes delaiſſées, leſquelles ont eſté en rapine & moquerie à la reſte des gentilz leſquelz ſont à lenuiron. Pourtant B dit le Seigneur Dieu ainſi: Pour vray au feu de mon zele i'ay parlé de toutes les autres nations, & de toute Idumée qui ſe ſont attribuez ma terre en poſſeſsion, en ioye de tout leur cueur & auec vn deſpit d'affection, à fin de deietter en pillage: pourtant prophetize ſus la maiſon d'Iſrael, & dis aux montagnes & montagnettes, aux torrentz & aux vallées. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Voicy i'ay parlé en mon zele & en ma fureur, pource que vous auez ſouſtenu la vergõgne dés gentilz. Pourtãt dit ainſi le Seigneur Dieu: I'ay leué ma main, que pour vray les nations qui ſont autour de vous porteront leur vergogne. Mais vous montagnes d'Iſrael, vous ietterez voz rameaux: & apporterez voſtre fruit à mon peuple d'Iſrael. Car C ilz ſont preſtz de venir. Car voicy ie[voy]à vous, & me retourneray vers vous, & ſerez labourées & ſemées: & multiplieray les hõmes en vous, à ſauoir toute la maiſon d'Iſrael entierement, & ſerõt les citez habitées: & les lieux ruynez ſeront réedifiez: & vous multiplieray en vous hommes, & beſtes, & multiplieront & frutifieront. Et vous y feray habiter comme iadis, & vous donneray des biens, plus que vous n'auez eu du commencemẽt: & ſaurez que ie ſuis le Seigneur. Ie feray venir à vous des hommes, à ſauoir mon peuple Iſrael: & vous poſſederont. Et leur ſeras en heritage: & doreſnauãt ne leur feras plus faute. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Pource qu'ilz diſent de vous: tu es celle qui deuore les hommes, & deffantz à tes gens: pourtant tu ne mangeras plus les hommes, & ne feras plus faute à ta gent, dit le D Seigneur Dieu. Ie ne feray plus ouyr en toy l'opprobre des gentilz, & ne ſouſtiendras plus le vitupere des peuples: & ne defaudras plus à tes gens, dit le Seigneur Dieu. Et la parolle du Seigneur me fut donnée, diſant: Filz de l'homme, la maiſon d'Iſrael ont habité en leur terre, & l'ont ſouillé par leurs meurs, & par leurs actes. Leur voye a eſté faite deuant moy, ſelon l'ordure [de la femme] qui a ſon flux [de ſang:] & ay reſpandu ma fureur ſus eux, pour le ſang qu'ilz ont reſpandu ſus la terre. Ilz l'ont ſouillée par leurs idoles: & les ay eſpars entre les nations, & ont eſté diſperſez es pays. Ie les ay iugé ſelon leurs voyes & leurs actes. Ilz ſont entrez aux gẽ tilz, auſquelz ilz ſont allez: & ont pollu mon ſainct nom, quand on diſoit d'eux: c'eſt icy le peuple du Seigneur, & ſont ſortis de ſa terre. Mais i'ay eu pitié de mon ſainct nom, que la maiſon d'Iſrael auoit ſouillé entre les gentz, auſquelles ilz eſtoyent paruenuz. Pourtant diras tu à la maiſon d'Iſrael: Le Seigneur Dieu dit ainſi: Ie ne le fay point pour vous maiſon d'Iſrael: mais pour mon ſainct nom, que vous auez ſouillé entre les gentz auſquelz vous eſtes paruenuz. Ie ſanctifieray mon grand nom, qui a eſté ſouillé entre les gentz, lequel vous auez ſouillé au milieu d'icelles: à fin que les gẽtz cognoiſſent, que ie ſuis le Seigneur (dit le Seigneur Dieu) quand ie ſeray ſanctifié en vous deuant leurs yeux. Ie vous retireray donc d'entre les gentilz, & vous raſſembleray de toutes terres, & vous ameneray en voſtre terre: & reſpandray ſus vous de l'eauë nette, & ſerez nettoyez de toutes voz ordures: & vous nettoyeray de toutes voz idoles. Et vous donneray vn nouueau cueur: & vous bailleray vn nouueau eſprit dedans vous. I'oſteray le cueur de pierre hors de voſtre chair, & vous donneray vn cueur de chair: & mettray mon eſprit au milieu de vous: & faray que vous cheminerez en mes ordonnances, & que garderez mes iugemens, & les ferez. Et demourerez en la terre que i'ay donnée à voz peres: ſi ſerez mon peuple, & ie ſeray voſtre Dieu. Ie vous deliureray de toutes voz ordures, & appelleray le fromẽt & le multiplieray: & ne vous enuoyeray plus la famine, mais multiplieray le fruit des arbres, & le reuenu des chãps à fin que ne receuiez plus l'opprobre de famine entre les gentilz. Et aurez recordation de voz mauuaiſes voyes, & de voz actes qui n'eſtoyent pas bons. Et ſerez deſG plaiſans en vous meſmes pour voz iniquitez, & pour voz abominations. Ie ne le fay pas pour l'amour de vous (dit le Seigneur Dieu) & qu'il vous ſoit notoyre. Soyez confuz, & honteux de voz voyes vous maiſon d'Iſrael. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Au iour que ie vous auray nettoyé de tou-

E Iſaie. 52. c Ro. 2. d. 4

Soubz. 39. g.

F Sus. 11. d.

Ro. 6. d.

tes

tes voz iniquitez, ie vous feray domourer es citez,& seront redifiez les lieux ruynez, & la terre deserte sera labourée au lieu que'l le a este' desolée, deuãt les yeux de tous passans: Dont diront: Ceste terre icy qui estoit guastée, est comme le iardin d'Eden: & les citez desertes & destituées, & les chasteaux ruynez sont habitez: & les gentz qui seront delaissées autour de vous sauront que moy, qui suis le Seigneur, i'auray edifie' les lieux ruynez,& plante' les lieux guastez, moy, qui suis le Seigneur, l'ay dit, & le feray. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Encore seray-ie requis en cecy par la maison d'Israel pour leur faire, tellement que ie les multiplieray comme le trouppeau des hommes, comme le troppeau sainct, comme le troppeau de Ierusalẽ, en ses solennitez. Ainsi seront les citez desertes, pleines de trouppeaux d'hommes: & sauront que ie suis le Seigneur.

CHAP. XXXVII.

A LA main du Seigneur fut sus moy: & me tira par l'esprit du Seigneur, si me mit au milieu d'une campagne qui estoit pleine d'os, & me feit passer aupres d'iceux tout à l'enuiron. Il en y auoit en fort grand nõbre parmy la campagne: & estoyent mout secz. Et me dit: Filz de lhõme, cuyde-tu que ces os viuront? Et ie respondis: Seigneur Dieu, tu le cognois. Puis il me dit: Prophetize sus ces os icy. Et leur dis: Os secz, escoutez la parolle du Seigneur. Ainsi dit le Seigneur Dieu à ces os icy: Voicy, ie fay entrer en vous l'esprit, & viurez: & mettray des nerfz sus vous, & feray croistre la chair sur vous, & estendray sur vous la peau, puis vous donneray esprit, & viurez: & saurez que ie suis le Seigneur. Lors prophetizay ainsi qu'il m'estoit cõmande'. Et comme ie prophetizoye, vn son fut fait: & voicy vne commotion. Et les os s'approcherent les vns des autres. Puis regarday, & voicy les nerfz sur iceux, & la chair croissoit, & la peau fut estendue par dessus iceux, & nul esprit n'estoit en eux. Adonc il me dit: Prophetize à l'esprit: prophetize filz de l'homme, & dis à l'esprit. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Toy esprit viens des quatre ventz: & souffle sus ces occis icy: à fin qu'ilz viuent. Ie prophetizay donc comme il m'auoit cõmande': & l'esprit entra en eux, & retournerent en vie, & se tindrent sur leurs piedz, vn mout fort grand exercite. Lors il me dit: Filz de l'hõme: Ces os icy sont toute la maison d'Israel. Iceux disent: Noz os sont seichez, & nostre esperance est perdue, & sommes diuisez en nous. Pourtant tu prophetizeras, & leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy i'ouuriray voz tombeaux: & vous tireray hors de voz sepulcres, vous qui

B

C

D

estes mon peuple: & vous feray venir en la terre d'Israel. Et saurez que ie suis le Seigneur, quãd i'ouuriray voz sepulcres, & que vous tireray hors de voz tombeaux, o vous mon peuple, & que ie mettray mon esprit en vous, & viurez, & vous feray reposer sus vostre terre, & saurez que moy qui suis le Seigneur auray parle', & l'auray fait, dit le Seigneur. Puis la parolle du Seigneur me fut dõnée, disant: Aussi toy filz de l'homme prens vne piece de boys, & escritz sus icelle à Iuda, & aux enfans d'Israel ses compagnons. Et prẽs vn autre bois, & escritz sus iceluy à Ioseph le bois d'Ephraim, & à toutes les maisons d'Israel, ses cõpagnes. Puis les ioindras l'un à l'autre tout en vn bois: & seront vnis en ta main. Et quand les enfans de ton peuple demanderõt, disans: Ne nous declareras-tu point que te [veulent signifier] ces choses? tu leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy ie prendray le bois de Ioseph qui est en la main d'Ephraim, & des lignées d'Israel ses compagnes: & les mettray sur iceluy auec le bois de Iuda: & les feray estre vn bois, & seront vn en ma main. Et les bois sur lesquelz tu auras escrit serõt en ta main deuant leurs yeux. Et leur diras: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy, ie prendray les enfans d'Israel du milieu des nations ausquelles ilz sont allez: & les assembleray à l'entour, & les ameneray en leur terre: & les feray estre vne gent en la terre sur les montagnes d'Israel. Et y aura vn Roy à tous pour Roy, & ne seront plus deux gentz, & ne serõt plus diuisez en deux royaumes. Ilz ne seront plus souillez par leurs idoles, ne par leurs abominations, ne par tous leurs forfaictz, & les sauueray de toutes leurs demeures ausquelles ilz ont offense', & les nettoyeray: & seront mon peuple, & ie seray leur Dieu. Et mon seruiteur Dauid sera Roy sus eux: & auront tous vn pasteur. Ilz chemineront en mes iugemens, & garderont mes ordonnances, & les feront. Et habiteront sus la terre que i'ay donné à Iacob mon seruiteur: en laquelle voz peres ont habite', ilz habiteront en icelle, eux & leurs filz, & les enfans de leurs enfans, à tousiours mais: & Dauid mon seruiteur sera leur prince' à tousiours. Aussi ie feray auec eux alliance de paix: & auront l'alliance eternelle. Ie les ordonneray, & les multiplieray, & mettray mon sanctuaire au milieu d'eux eternellement: & mon tabernacle sera entre eux. Ie seray leur Dieu, & ilz seront mon peuple. Et sauront les Gentilz que ie suis le Seigneur sanctifiãt Israel: quand mon sanctuaire sera au milieu d'eux à tousiours.

E

F

G

CHAP. XXXVIII.

A De Gog, & Magog, & de leur ruyne.

AVsi la parolle du Seigneur me fut dõnée,disant:Filz de l'homme,metz ta face contre Gog,& la terre de Magog, prince & chef de Mosoch,& de Thubal:& prophetize contre luy,& luy dis: Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy i'en[veux]à toy Gog prince & chef de Mosoch & de Thubal: & te tourneray & mettray le frain en tes machoires,& te feray sortir auec toute ton armée, cheuaux & cheuaucheurs, tous vestus de diuerses sortes,vne grãde multitude auec targes & boucliers, manians tous espées.

B Ceux de Perse, d'Ethiope, & de Put auec eux, lesquelz seront tous[garnis]d'escus,& de heaume, Gomer & toutes ses bendes, & la maison de Throgorma,les costez d'Aquilon auec toutes ses bendes, & beaucop de peuples auec toy.Appareille toy,appareille toy: & toute ta multitude qui est assemblée vers toy,& leur soys pour garde. Apres plusieurs iours tu seras visite': au dernier des ans,tu viẽdras à la terre qui est desolée par l'espée,& sera ramassée de plusieurs peuples,aux montagnes d'Israel qui ont este' lõguemẽt desertes.Icelle a este' tirée hors des peuples:& habiteront tous en icelle asseurement. Tu monteras & viendras comme la

C tempeste,& seras comme la nuée pour couurir la terre toy & toutes tes assemblées, & plusieurs peuples auec toy. Le Seigneur Dieu dit ainsi:En ce iour la,parolles monterõt en ton cueur,& penseras tresmauuaise cogitation,& diras:Ie monteray à la terre qui est sans murailles:ie viendray à ceux qui se reposent,habitans seurement. Iceux tous

D demeurent sans murailles: & n'ont ne verroux ne portes,pensant de prendre les despouilles,& assaillir le butin:de retourner ta main sus les lieux destruitz,qui estoyent habitables,& sus le peuple qui aura este' rassemble' des Gentilz,aquerant bestial & possessions,habitant au milieu de la terre. Saba & Dedan,& les marchãs de Tharsis & tous ses liõs,te diront: Viens-tu pour prendre les despouilles?Et as-tu assemble' ta multitude pour piller le butin, pour emporter l'or & l'argent,& pour prendre le bestial & la cheuance,à fin de piller grosses despouil-

E les. Pourtant toy filz de l'hõme,prophetize,& dis à Gog: Le Seigneur Dieu dit ainsi:En ce iour la quand mon peuple d'Israel habitera seuremẽt,ne le sauras tu point? & ne viendras-tu point de ton lieu,des costez d'Aquilõ,toy & plusieurs peuples auec toy,tous les cheuaucheurs en grande compagnie & grosse armée, à fin que tu monte vers mon peuple d'Israel, comme vne nuée pour couurir la terre? Tu seras es derniers iours:& te feray venir sus ma terre,à fin que les gentz me cognoissent, quand ie seray sanctifie' en toy,o Gog deuant leurs yeux. F Le Seigneur Dieu dit ainsi: Tu es donc cestuy la, duquel i'ay parle' es iours anciens, par la main de mes seruiteurs les prophetes d'Israel, qui ont prophetize' en ces iours la succes siuemẽt pour te faire venir sus eux.Et en ce iour la au iour de la venue de Gog sus la terre d'Israel(dit le Seigneur Dieu)aduiendra que ma fureur montera par mõ indignation: & ay parle' par mon zele,& par le feu de mon corroux:qu'en ce iour la sera grande esmotion sur la terre d'Israel. Et

G l'esmouueront pour ma presence les poissons de la mer,& les oyseaux du ciel, & les bestes des champs,& toute reptile qui se remue sus la terre, & tous les hõmes qui sont sur la face de la terre. Et seront les montagnes ruinées,& les tours cherront,& toute muraille tombera par terre. Et appelleray contre luy l'espée, par toutes mes montatagnes,dit le Seigneur Dieu. L'espée d'un chacun sera contre son frere. Et playdoiray auec luy par peste,& par sang. Et feray plouuoir sus luy, & sus sa bende, & sus les gros peuples qui sont auec luy,pluye impetueuse & pierres de gresle, feu,& soulphre. Et seray magnifie' & sanctifie',& seray cogneu es yeux de plusieurs gens: & sauront que ie suis le Seigneur.

CHAP. XXXIX.

AVsi toy filz de l'homme, prophetize A contre Gog,& dis:Le Seigneur Dieu dit ainsi: Voicy: i'en[ay]à toy Gog prince & chef de Mosoch,& de Thubal:& te viray,& te demeneray par six fois,& te feray mõter des costez d'Aquilon, & te feray venir sus les montagnes d'Israel,& escourray ton arc hors de ta main senestre, & feray cheoir de ta main dextre tes flesches. Tu tomberas sus les montagnes d'Israel, toy & toutes tes compagnies, & les peuples qui sont auec toy.Ie t'ay donne' pour estre B deuore' aux oyseaux, & à toute volaille, & beste des champs. Tu cherras sus la face du chãp:pource que i'ay parle', dit le Seigneur Dieu. Ie mettray le feu en Magog, & en ceux qui demeurent seurement es Isles: & sauront que ie suis le Seigneur: Et feray cognoistre mon sainct nom au milieu de mon peuple Israel: & ne souilleray plus mon sainct nom: & sauront les gentz que ie suis le Seigneur,le sainct en Israel. Voicy la chose est venue,& est faite,dit le Seigneur Dieu. Ceste est la iournée de laquelle i'ay parle'. Et les habitans des citez d'Israel sortiront: ilz allumeront,& bruleront les armures, & l'escu,& la targe, l'arc & les flesches, & les bastons à la main,& les lances,& y bouteront le feu pour sept ans. On n'apportera C

plus

plus nulz bois des champs, & n'en coppera on nulz des foreſtz, pource qu'ilz bruſlerõt au feu les armures: & pilleront ceux qui les auoyent pillez, & rauiront ceux qui les auoyent rauis, dit le Seigneur Dieu. Et en ce iour la aduiendra que ie donneray à Gog vn lieu illec pour ſepulcre, en Iſrael la vallée des voyagers, vers l'Orient de la mer, & icelle fera eſtoupper [les narines] des paſſans. Et enſeueliront illec Gog, & toute ſa multitude: & appellera on la vallée (a) d'Amon-Gog: & [ceux de la maiſon d'Iſrael les enſeueliront, par l'eſpace de ſept moys, à fin de netoyer la terre. Tout le peuple de la terre les enſeuelira: & leur ſera le iour renommé, auquel i'ay eſté glorifié, dit le SEIGNEVR DIEV. Et choiſiront continuellement des hõmes, qui tracaſſeront parmy la terre, enſeueliſſãs auec ceux qui paſſẽt, ceux qui ſeront demourez ſus la face de la terre, à fin qu'ilz la nettoyent: depuis le bout de ſept moys, ilz chercheront. Et tracaſſeront paſſans parmy la terre. Et qui verra l'os d'vn hõme, il edifiera aupres d'iceluy vn tiltre: iuſqu'à ce que ceux qui enſeueliſſent, l'enſeueliſſent, en la vallée d'Hamon-Gog. Et auſſi ſera le nom de la cité (a) Hamona, & nettoyeront la terre. Toy donc filz de l'homme, ainſi dit le SEIGNEVR Dieu, dis aux oyſeaux de toute volaille, & à toutes beſtes des champs: Aſſemblez-vous, venez, reduiſez-vous d'alentour à mon ſacrifice, que ie ſacrifie pour vous, à ſauoir vn grand ſacrifice, ſus les montagnes d'Iſrael: à fin que vous mangiez la chair, & que vous beuuiez le ſang. Vous mangerez la chair des fortz, & beuurez le ſang des princes de la terre, des moutons, & des agneaux, des boucz, & taureaux: leſquelz tous ſont engraiſſez en Baſan. Vous mangerez la graiſſe iuſqu'à ſaouler, & beuurez le ſang iuſqu'à eſtre yures de mõ ſacrifice, que i'ay ſacrifié pour vous: & ſerez ſaoulez ſus ma table, de cheuaux, & de fortz cheuaucheurs, & de tous hommes bataillans, dit le Seigneur Dieu. Et mettray ma gloire entre les gentz: & verront toutes gentz mon iugement que i'auray fait, & ma main que i'auray mis ſus eux: Et la maiſon d'Iſrael ſaura que ie ſuis le SEIGNEVR leur DIEV, dez ce iour & en auant. Et cognoiſtront les gentz, que la maiſon d'Iſrael a eſté tranſportée par ſon iniquité: pourtant qu'ilz auoyent tranſgreſſé cõtre moy: & q̃ i'auray muce ma face d'eux, & q̃ ie les auray baillés es mains de leurs ennemiz, & que tous ſerõt tombez par l'eſpée. Ie leur ay fait ſelon leur ordure & leur tranſgreſſion, & ay caché ma face d'eux. Pourtant dit ainſi le SEIGNEVR Dieu: Maintenãt ie rameneray la captiuité de Iacob: & auray compaſſion de toute la maiſon d'Iſrael. Ie prendray le zele pour mon ſainct nom: & porteront leur opprobre, & toute leur preuarication, par laquelle ilz m'ont offenſé quand ilz demoureront ſeurement en leur terre, ſans craindre perſone, & n'y aura nul qui les eſpouãte. Quand ie les auray ramenez des peuples, & que ie les auray raſſemblez de la terre de leurs ennemiz, & que ie ſeray ſanctifié en eux, deuant les yeux de pluſieurs nations: Lors ſauront que ie ſuis le Seigneur leur Dieu, quand ie les auray trãſportez entre les natiõs, & q̃ ie les auray raſſemblez ſus leur terre, & que ie n'auray pas delaiſſé perſone d'eux illec. Et ne muceray plus ma face d'eux, depuis que i'auray reſpandu mon eſprit ſus la maiſon d'Iſrael, dit le Seigneur Dieu.

(a) C. multitude.

(a) C. multitude.

CHAP. XL.

EN la vingt & cinquieſme année de noſtre traſmigration, au commencement de l'année, au dixieſme [iour] du moys: au quatorzieſme an apres que la cité fut deſcõfite en ceſte meſme iournée, la main du Seigneur fut ſus moy, & m'amena illec. Elle m'a mena en viſions de Dieu en la terre d'Iſrael: & me mit ſus vne haute montagne, ſus laquelle [eſtoit] comme l'edifice d'vne cité vers Midy. Et comme elle m'eut mené: voicy vn homme, duquel la ſemblance eſtoit comme l'apparence d'ærain: & auoit vn cordeau de lin en ſa main, & vn roſeau à meſurer. Et ſe tenoit debout en la porte, & ceſt homme parla à moy: Filz de l'hõme, regarde de tes yeux, & eſcoute de tes aureilles, & applique ton cueur à toutes les choſes q̃ ie te monſtreray: car icy es tu amené pour te mõſtrer les choſes. Annonce toutes les choſes que tu voys, à la maiſon d'Iſrael. Et voicy la muraille par dehors tout à l'enuiron de la maiſon: & en la main de l'homme eſtoit vn roſeau de ſix coudées, à la meſure du coude & d'vne paume. Et meſura la largeur de l'edifice d'vn roſeau, & la hauteur d'vn roſeau. Puis vint à la porte qui regardoit la voye d'Orient, & monta par ſes degrez: & meſura le (a) lindal de la porte, d'vn roſeau en largeur: & l'autre l'indal, d'vn roſeau en largeur. Et chacune chambre, d'vn roſeau en longueur, & d'vn roſeau en largeur, & entre les chambres, cinq coudées: & le lindal de la porte aupres de l'allée de la porte par dedans d'vn roſeau. Auſſi il meſura l'allée de la porte par dedãs d'vn roſeau. Et meſura l'alleé de la porte, de huit coudées, & les (a) fronteaux d'icelle de deux coudées, & l'allée de la porte eſtoit par dedans. Et les chãbres de la porte vers la voye Orietale, eſtoyent trois d'vn coſté, & trois de l'autre, toutes trois d'vne meſure, & les frõteaux d'vne

A Demonſtrance de la reſtauration de la cité & du temple

B

(a) Autrement, lin teau.

(a) Ou poſte aux.

meſme meſure d'vn coſté & d'autre. Et me ſura la largeur de l'entrée de la porte, de dix coudées. & la longueur de la porte, de treize coudées, & l'eſpace deuant les chambres, d'vne coudée, & l'eſpace d'vn coſté d'vne coudée, & chacune chambre de ſix coudées deça, & de ſixe coudées de là. Et meſura la C porte depuis le toict d'vne chambre, iuſque au toict d'icelle, la largeur de vingt coudées, huis consre huis. Et feit des fronteaux de ſoixante coudées, & au fronteau du porche de la porte tout àl'enuiron. Et depuis le deuant de la porte pour entrer, iuſqu'au deuant de l'allée de la porte de dedans, cinquante coudées. Et y auoit des feneſtres "retroiſſies, es chambres & en leurs "allées, par dedans à la porte tout àl'enuiron: & pareillement aux fronteaux & aux feneſtres, tout autour par dedans: & à chacun fronteau [y auoit] des palmes. Apres il me mena en la ſalle de dehors: & voicy des chambres, & le pauement fait à la ſalle àl'enuiron, ſus lequel pauement eſtoyent trente chambres. Et le pauement à coſté des portes eſtoit en bas à l'endroit des portes. Et meſura la largeur depuis le deuant de la porte d'embas, iuſqu'à la ſalle de dedans par dehors, de cent coudées vers Orient, & vers Aquilon. D Et quant à la porte, la face de laquelle eſtoit à la voye d'Aquilon, à la ſalle de dehors, il meſura ſa largeur & ſa longueur. Et ſes chambres, trois d'vn coſté, & trois de l'autre, & ſes fronteaux, & ſes allées eſtoyent ſelon la meſure de la premiere porte, de cinquante coudées ſa longueur, & ſa largeur de vingt cinq coudées. Auſsi ſes feneſtres, & ſes allées, & ſes palmes eſtoyent ſelon la meſure de la porte, regardant vers lavoye d'Orient: & par ſept degrez on montoit en icelle, & ſes allées deuant iceux. Et la porte de la ſalle de dedãs eſtoit contre la porte d'Aquilon, & d'Orient: & meſura depuis vne porte iuſqu'à l'autre porte, cent coudées. Puis me mena à la voye de Midy: & voicy vne porte vers la voye de midy. Et meſura ſes fronteaux, & ſes allées ſelon ces meſures là. Et ſes feneſtres, & ſes allées eſtoyent tout àl'enuiron comme les autres feneſtres cinquante coudées de long, & de vingt cinq coudées de large. Et ſa montée eſtoit de ſept degrez, & ſes allées deuant iceux: & auoit des palmes, l'vne d'vn coſté & l'autre de l'autre en ſon frõteau. Et la porte de la ſalle de dedans eſtoit en la voye de Midy: & meſura d'vne porte iuſqu'à l'autre E porte, en la voye de Midy, cent coudées. Puis me mena à la ſalle de dedans en la porte de Midy: & meſura la porte de Midy ſelon les autres meſures. Et ſes chambres, & ſes fronteaux, & ſes allées eſtoyent ſelon les autres meſures: & ſes feneſtres, & ſes allées tout autour, cinquante coudées de long, & vingt cinq coudées de large. Et les allées tout àl'enuiron de vingt cinq coudées de long, & de cinq coudées de large. Et ſes allées eſtoyent vers la ſalle de dehors, & les palmes à ſes fronteaux: & ſa montée eſtoit de huit degrez. Apres me mena à la ſalle de dedans par lavoye orientale: & meſura la porte ſelon les meſures deſſudites, ſes chambres, & ſes fronteaux, & ſes allées, ſelon les autres meſures: & ſes feneſtres, & ſes allées eſtoyent àl'enuiron, de cinquante coudées de long, & de vingt cinq coudées de large. Et ſes allées eſtoyent vers la ſalle de dehors, & les palmes à ſes fronteaux d'vn coſté & d'autre, & ſa montée eſtoit de huit degrez. En apres me mena à la porte d'Aquilon: & la meſura ſelon les meſures predites. Ses chambres, & ſes fronteaux, & ſes allées, & ſes feneſtres eſtoyent tout àl'enuiron de cinquante coudées de long, & de vingt cinq coudées de large: & ſes fronteaux à la ſalle de dehors, & les palmes à ſes fronteaux eſtoyent d'vn coſte & d'autre: & ſa montée eſtoit de huit degrez. Et chacune chambre & ſon entrée eſtoit es fronteaux des portes, ou on lauoit l'holocauſte. Et en l'allée de la porte y auoit deux tables d'vn coſté, & deux tables de l'autre coſté: ſur leſq̃lles on immoloit l'holocauſte & [l'offerte] pour le peché, & pour le delict. Et au coſté par dehors "dont on monte àl'entrée de la porte d'Aquilon, il y auoit deux tables: & à l'autre coſté qui eſt a l'allée F de la porte, deux tables. Au coſté de la porte eſtoyẽt quatre tables de deça, & quatre tables de delà, ſur leſq̃lles huit tables ilz immoloyent. Mais les quatre tables pour l'holocauſte eſtoyent faites de pierres poliez, d'vne coudée & demie de long, & d'vne coudée & demie de large, & d'vne coudée de haut: ſur leſquelles on mettroit les inſtrumens, deſquelz on immoleroit l'holocauſte & le ſacrifice. Et leurs bordures eſtoyent diſpoſées par dedans d'vne paume tout àl'enuiron: & ſur les tables eſtoit la chair de l'oblation. Et dehors la porte de dedans eſtoyent les chambres des chantres, en la ſalle de dedans qui eſtoit au coſté de la porte d'Aquilon: & les regardz d'icelles qui eſtoyent à la voye de Midy, vn coſté de la porte orientale, regardant vers la voye d'Aquilon. Et me dit: Ceſte chambre (de laquelle la face eſt à la voye de Midy) eſt pour les ſacrificateurs ayans en charge la garde de la maiſon. Mais celle qui regarde G vers la voye d'Aquilon, c'eſt pour les ſacrificateurs qui ont la charge de la garde de l'autel. Ce ſont les filz de Zadoc leſquelz d'en-

"Aſauoir, par dedãs. "ou porches.

"Aucuns, pour l'holocauſte.

d'entre les filz de Leui approchent du Seigneur, pour luy administrer. Et mesura la salle de cēt coudées de long, & de cent coudées de large en quarrure, & l'autel estoit deuant la maison. Et me mena dedās l'allée de la maison & mesura l'allée, de cinq coudées d'vn coste', & de cinq coudées de l'autre: & la largeur de la porte, de trois coudées d'vn coste', & de trois coudées de l'autre: & la longueur de l'allée estoit de vingt coudées, & la largeur d'vnze coudées, à laquelle on montoit par des degrez. Et y auoit des colōnes es fronteaux: l'vne d'vn coste', & l'autre de l'autre.

CHAP. XLI.

A De la dispositiō du temple, & choses appartenantes à iceluy.

PVis me mena dedans le temple: & mesura les frōteaux de six coudées de large d'vn coste', & six coudées de large de l'autre, [qui estoit] la largeur du tabernacle. Et la largeur de l'entrée estoit de dix coudées: & les costez de la porte de cinq coudées d'vn coste', & de cinq coudées de l'autre. Et mesura sa longueur de quarante coudées, & la largeur de vingt coudées. Et quand il fut entré par dedans: il mesura le fronteau de la porte, de deux coudées, & la porte de six coudées, & la largeur de la porte de sept coudées. Et mesura sa longueur de vingt coudées, & sa largeur de vingt coudées deuant le temple. Et me dit: Voicy le lieu tresſainct. Puis mesura la paroit de la maison de six coudées, & la largeur de la chambre de quatre coudées, tout āl'entour de la maison en circuit. Touchant les chambres, vne chambre estoit sus l'autre chambre, trente trois par ordre. Et entroyent les appuiz en la paroit de la maison pour les chambres, tout à l'entour: tellemēt qu'elles se tenoyēt: mais elles n'estoyent point comprinses dedans la paroit de la maison: & y auoit vne place, & contour pour monter en haut aux chambres: car lavis de la maison estoit pour monter en haut tout à l'entour par dedans. Pourtant estoit la largeur par dedans en haut: & ainsi des lieux d'embas on montoit aux plus hautz lieux, par le milieu. Et veis la B hauteur de la maison tout à l'enuiron: & les fondemens des chambres, lesquelles compre noyent vn roseau en grandeur, de six coudées: & la largeur de la paroit, qui estoit à la chābre de dehors, estoit de cinq coudées: & ainsi l'autre espace du lieu des chambres qui estoit par dedans. Et entre les chambres estoit la largeur de vingt coudées, à l'enuiron de la maison d'vn coste' & d'autre. L'entrée de la chambre estoit aupres de l'espace, vn huis vers la voye d'Aquilon, & vn huis vers la voye de Midy: & la largeur du lieu de l'espace estoit de cinq coudées tout āl'enuiron. Et l'edifice qui estoit deuāt le solier, au coing de la voye Occidentale, estoit de septante coudées de large: & les paroitz de l'edifice, de cinq coudées de large, tout autour: & sa longueur de nonante coudées. Et mesura la longueur de la maison de cent C coudées: & le soulier, & l'edifice, & ses murailles, de cent coudées de long. Aussi la largeur du deuant de la maison, & du soleil à Orient, de cent coudées. Et mesura la longueur de l'edifice contre la face du solier, qui estoit derriere iceluy, & ses "aigiues d'vn coste' & d'autre, de cent coudées: & le temple de dedans, & les allées de la salle, les lindeaux, & les fenestres estroites, & les aigiues estoyent à l'enuiron de ses trois contre vn chacun lindal, couuert de bois tout āl'enuiron: & la terre iusqu'aux fenestres, & les fenestres estoyent couuertes dez le dessus de l'huis iusqu'à la maison de dedans, & par dehors, & par toute la paroit tout à l'enuiron, dedans & dehors, selon la mesure. Et estoit faite [la paroit] de Cherubins, & de palmes, & vne palme estoit entre vn Cherubin & l'autre. Et chacun Cherubin auoit deux faces, à sauoir la face de l'homme vers la palme d'vn coste', & la face du lion vers la palme de l'autre coste': ainsi fut fait par toute la maison tout à l'entour. Depuis la terre iusqu'au dessus de la porte il y auoit des Cherubins & des palmes, pareillement à la paroit du temple. Chesque posteau du temple estoit quarré, & la figure du regard du sanctuaire estoit comme l'autre regard. L'autel de bois estoit de trois coudées de haut, & sa longueur de deux coudées: & ses coingz, & sa lōgueur, & ses paroitz estoyēt de bois. Puis il me dit: Ceste est la table pour estre deuāt le Seigneur. Et y auoit deux portes au temple, & au sanctuaire. Et deux huiz aux deux portes, les deux huiz tournans à vne porte, & deux huiz à l'autre. Et sur ces huiz du temple estoyent faitz des Cherubins, & des palmes, comme ilz estoyēt faitz es paroitz: ausi les poultres de bois estoyent à la face de l'allée par dehors. Et les fenestres estroisies, & les palmes estoyent de ça & delà es costez de l'allée, & les chambres de la maison & poultres.

"Ou arcboutans.

CHAP. XLII.

A Des chambres du tēple pour les sacrificateurs, & les choses sacrées.

APres il me mena à la salle de dehors, par la voye qui mene vers Aquilon. Et me mena en la chambre qui estoit contre le solier, & qui estoit contre l'edifice vers Aquilon, ayant sa face en lōgueur de cent coudées, de l'huis d'Aquilon: & de cinquante coudées de large, cōtre les vingt [coudées] de la salle de dedans, & contre le pauement de la salle de dehors: ou estoyent les aigiues l'vne contre l'autre à trois [ordres.] Et deuāt les chābres auoit vne galerie de dix coudées de large, au dedās de la voye d'vne con

dée:& leurs portes vers Aquilon,& les chãbres de dessus estoyent estroites:car les aigiues tenoyẽt à icelles,par les parties basses& moyennes de l'edifice.Car elles estoyẽt par
B trois,& n'auoyent nulles coulomnes,cõme estoyent les coulomnes des salles:pourtant estoyent plus retroisies,que celles d'embas & du milieu tirant arriere de la terre. Et la cloison qui estoit dehors à l'encontre des chãbres en lavoye de la salle de dehors deuãt les chambres,estoit en longueur de cinquante coudées:car la longueur des chãbres qui estoit en la salle de dehors estoit de cinquante coudées:& deuant la face du temple estoyent cent coudées.Et y auoit soubz ces chambres l'entrée d'Orient,quand quelcun entroit en icelles de la salle de dehors . En la largeur de la cloison de la salle qui estoit contre la voye Orientale, contre la face du solier,& contre la face de l'edifice estoyent
C les chambres.Et la voye estoit deuant icelles,selon la forme des chãbres,qui estoyent en la voye d'Aquilon.Leur largeur estoit selon leur longueur:& toutes leurs issues,selon leurs situations,& selon leurs huiz. Et ainsi estoyent les huiz des chambres qui estoyent en la voye du Midy:l'huis estoit au commencement de la voye,laquelle voye estoit deuant la cloison,aisée par la voye Orientale,quand on y entroit . Et me dit:Les chambres d'Aquilon,& les chambres de Midy qui sont deuant le solier:ce sont les chãbres sainctes,esquelles mangent les sacrificateurs qui approchent du Seigneur,au lieu tressainct.Illec mettrõt la chose tressaincte, & l'offerte,& l'oblation pour le peché,& pour le delict:car le lieu est sainct. Quãd les sacrificateurs y seront entrez , ilz ne sortiront pas du lieu sainct à la salle de dehors: mais illec remettront leurs vestemens , auec lesquelz ilz administroyent , pource qu'ilz
D sont sainctz , & se vestiront d'autres vestemens:puis approcherõt du lieu qui est pour le peuple.Et quand il eut accomply les mesures de la maison de dedans : il me mena hors par la voye de la porte , de laquelle le regard estoit à la voye Orientale:&la mesura tout à l'enuiron. Et mesura contre le vẽt d'Orient,du roseau à mesurer, cinq cens roseaux,auec le roseau à mesurer à l'enuiron. Aussi mesura contre le vent d'Aquilon cinq cens roseaux,auec le roseau à mesurer à l'enuiron . Et au vent de Midy en mesura cinq cens roseaux,auec le roseau à mesurer à l'enuiron . Et au vent d'Occident en mesura cinq cens roseaux,auec le roseau à mesurer. Il mesura sa muraille par les quatre ventz tout à l'enuiron la longueur de cinq cens, & la largeur de cinq cens,diuisant entre le sanctuaire,& le lieu pollu.

CHAP. XLIII.

PVis me mena à la porte,àsauoir à la porte qui regardoit vers la voye Orientale. Et voicy la gloire de Dieu d'Israel , qui venoit de la voye Oriẽtale,& sa voix estoit comme le son de grosses eauës , & la terre resplẽdissoit de sa gloire. Et la visiõ estoit comme la visiõ *que ie veis ,à sauoir selon la visiõ que i'auoye veu , quand ie venoye pour destruire la cité: & l'espece estoit selon l'espece que i'auoye veu aupres du fleuue de Cobar:& cheu sus ma face . Ausi la gloire du Seigneur entra au temple par la voye de la porte,laquelle regarde à la voye Orientale . Et l'Esprit m'esleua , & me mena à la salle de dedans. Et voicy la gloire du Seigneur rempliſſoit la maison. Et ouy quelcun qui parloit à moy de la maison:à sauoir B
vn homme estant aupres de moy, & me dit: Filz de l'homme : c'est le lieu de mon throne,& le lieu des marches de mes piedz,là ou i'habite au milieu des enfans d'Israel à touſiours.Et ceux de la maison d'Israel ne souilleront plus mon sainct nom : eux ne leurs Roys,par leurs fornications, ne par les charongnes de leurs Roys , es hautz lieux d'iceux, quand ilz mettoyẽt leur lindal à mon lindal,& leur posteau aupres de mon posteau , & la paroit entre moy & eux , vn mur entre eux & moy: & ont souillé mon sainct nom par leurs abominations qu'ilzont fait: dont les ay consumez par mon ire . Maintenant donc ilz ietteront loing leur fornication,& les charongnes de leurs Roys arriere de moy : & demoureray à touſiours-mais au milieu d'eux. Mais toy filz de l'hõme denonce à la maison d'Israel , touchant ceste maison : & qu'ilz soyent peneux pour leurs iniquitez,& qu'ilz mesurent la disposition. Et s'ilz sont honteux de toutes les choses qu'ilz ont fait , donne leur à cognoistre la forme de la maison & sa disposition , les issues & les entrées,& toutes ses figures, & toutes ses descriptions,&toutes ses formes, & toutes ses loix:& les escriras deuãt leurs yeux,à fin qu'ilz gardent toute sa forme, & toutes ses ordonnances,& qu'ilz les facent. Telle est la loy de la maison,sur le couppeau de la montagne.Tous ses termes à l'enuiron du Sainct des sainctz. Voicy,telle est la loy de la maison. Et celles sont les mesures de l'autel escoudées,la coudée commune,& le poing . Et le soubbassement d'vne coudée,& d'vne coudée la largeur,& son terme estoit iusqu'à sa leure,d'vne paulme à l'enuiron.Et ceste estoit la hauteur de l'autel. Et du soubbassement de la terre iusqu'au haudais,deux coudées, & la largeur d'vne coudée:& depuis le petit haudais iusqu'au grãd haudais y auoit quatre coudés , & la largeur

A De la visiõ de la gloire de Dieu,& descriptiõ de l'autel. sus 1.a. sus 9.a. sus 1.a.

C

D

geur d'vne coudée. Et ceſt [a]Ariel eſtoit de quatre coudées, depuis Ariel en haut auoit quatre cornes. Et l'Ariel eſtoit de douze [coudées]de long,& de douze[coudées]de large,quarré à ſes quatre coings. Et le hau dais eſtoit de quatorze[coudees] de long, & de quatorze [coudées] de large, en ſes quatre coings quarrez : & le bout qui eſtoit à l'entour d'iceluy eſtoit de demie coudée. Et le ſoubbaſſemẽt d'iceluy eſtoit d'vne coudée à l'enuiron: & eſtoyent ſes degrez tournez vers Orient. Et il me dit:Filz de l'homme.Le Seigneur Dieu dit ainſi: Voicy les ordonnances de l'autel au iour qu'il ſera fait, pour offrir ſur iceluy l'holocauſte, & pour y reſpandre le ſang. Tu donneras aux ſacrificateurs Leuites, qui ſont de la ſemẽce de Zadoc:leſquelz approchent de moy (dit le Seigneur Dieu) pour m'adminiſtrer vn ieune bouueau pour le peché. Et prẽdras de ſon ſang, & en mettras ſus ſes quatre cornes,& ſus les quatre coingz du haudais, & ſus le bord à l'enuiron : & le nettoyeras & purifieras. Tu prendras le bouueau qui eſt pour le peché:& le bruſleras en quelque lieu deſtiné de la maiſon,hors du ſanctuaire. Et au ſecond iour tu offriras vn bouc des chieures,ſans macule pour le peché:& nettoyera-on l'autel, comme on l'a nettoyé pour le bouueau. Et quand tu l'auras accõply de nettoyer: tu offriras vn ieune bouueau de la vacherie entier, & vn mouton du troppeau entier. Et les offriras en la preſence du Seigneur : & les ſacrificateurs ietteront du ſel deſſus, & les offriront en holocauſte au Seigneur. Par ſept iours tu ſacrifieras le bouc pour le peché chacun iour:& ſacrifierõt vn ieune bouueau, & vn mouton du troppeau entiers. Ilz purifierõt l'autel par ſept iours, & le nettoyerõt,& conſacrerõt leurs mains. Et quand ilz auront accõply ſept iours : au huitieſme iour & de là enauant,les ſacrificateurs feront voz holocauſtes ſur l'autel, & voz pacifiques:& vous auray aggreables,dit le Seigneur Dieu. CHAP. XLIIII.

APres me feit tourner à lavoye de la porte du ſanctuaire de dehors,laquelle regardoit vers Orient,& eſtoit fermée. Et le Seigneur me dit:Ceſte porte ſera fermée,& ne ſera pas ouuerte: & l'homme n'entrera point par icelle, pource q̃ le Seigneur Dieu d'Iſrael eſt entré par icelle : & ſera fermée. C'eſt au prince qu'elle [appartient,] lequel prince ſera aſsis en icelle, pour manger le pain deuant la Seigneur. Il entrera par la voye de l'allée de la porte, & ſortira par la voye d'icelle. Puis me mena par la voye de la porte d'Aquilõ,deuant la miſon,& regarday:& voicy la gloire du Seigneur qui remplit la maiſon duSeigneur. Lors cheuſus ma face. Et le Seigneur me dit:Filz de l'hõme, metz en ton cueur,&regarde de tes yeux,& eſcoute de tes aureilles toutes les choſes q̃ ie te diray de toutes les ordonnances de la maiſon du Seigneur, & de toutes ſes loix. Tu [a]mettras,ton cueur à l'entrée de la maiſon,par toutes les iſſues du ſanctuaire: & diras à la maiſon d'Iſrael la rebelle: Le Seigneur dit ainſi:O maiſon d'Iſrael,qu'il vous ſuffiſe de toutes voz abominatiõs,en ce que vous auez amené les filz eſtrangers, incirconciz de cueur,&incircõciz de chair,pour eſtre en mon ſanctuaire, & pour ſouiller ma maiſon : & en ce que vous auez offert mes pains, la graiſſe, & le ſang : & auez rompu mon alliance par toutes voz abominations: & ſi n'auez pas gardé les obſeruations de mes choſes ſainctes:& auez miz à voſtre poſte les gardes de ma garde, en mon ſanctuaire. Le Seigneur Dieu dit ainſi:Nul enfant eſtranger incirconciz de cueur, & incirconciz de chair, n'entrera point en mõ ſanctuaire, de tout enfant eſtranger, qui eſt au milieu des enfans d'Iſrael. Mais auſsi les Leuites qui ſe ſont retirez loing arriere de moy, quand Iſrael erroit, leſq̃lz ſe ſont foruoyez de moy,allans apres leurs idoles,porteront la peine de leur iniquité. Et ſeront miniſtres en mon ſanctuaire, preuoſtz à la porte de la maiſon,& gardes de la maiſon: & eux meſmes occiront l'holocauſte, & le ſacrifice du peuple,& ſe tiendront en leur preſence pour leur adminiſtrer. Pource qu'ilz leur ont adminiſtré en la preſence de leurs idoles, & ont eſté en ſcandale d'iniquité à la maiſon d'Iſrael: pourtant ay-ie eſleué ma main ſus eux,dit le Seigneur Dieu, & porteront la peine de leur iniquité. Et ne ſ'approcheront pas de moy, pour me faire la ſacrificature, & ſi n'approcheront point en toutes meschoſes ſainctes,au lieu treſſainct: mais ilz porteront leur vergogne, & leurs abominations qu'ilz ont fait. Et les conſtitueray gardes de la garde de la maiſon, en tout ſon ſeruice,& en toute choſe qui ſe fera en iceluy. Mais les ſacrificateurs Leuites filz de Zadoc,qui ont tenu la garde de mon ſanctuaire,quand les enfans d'Iſrael ſe fouuoyoyent arriere de moy:iceux ſ'approcheront de moy pour m'adminiſtrer, & ſe tiendront en ma preſence pour m'offrir la graiſſe & le ſang,dit le Seigneur Dieu. Iceux entreront en mon ſanctuaire, & ſi approcheront à ma table pour m'adminiſtrer,& pour garder ma garde. Et quand ilz entreront es portes de la ſalle de dedans, ilz ſe veſtiront de robbes de lin: & nulle choſe de laine ne ſera mis ſur eux, pendant qu'ilz adminiſtrent es portes de la ſalle de dedans, & de dehors. Les chappeaux de leurs teſtes ſe-

[a] c. par montagne de Dieu, par ſ. lió de Dieu. Car ſi c'eſt eſcrit en ces deux manieres

[a] c. penſeras.

De la porte fermée, des ſacrifices, des ſacrificateurs & de leurs offices.

ront de lin, & les brayes ſur leurs reins ſeront de lin, & ne ſeront point ceintz ou on ſue. Et quand ilz ſortiront à la ſalle de dehors, à ſauoir à la ſalle de dehors vers le peuple: ilz ſe deueſtiront de leurs veſtemens, eſquelz ilz auoyent adminiſtré, & les remettront en la chambre du ſanctuaire, & ſe veſtiront d'autres veſtemens, & ne ſanctifieront pas le peuple en leurs veſtemens. Ilz F ne raſeront point leur chef, & ſi ne nourriront pas leurs cheueux, mais ilz egaleront Leui.21.c leurs chefz. Et nul ſacrificateur ne beuura de vin, quand il doit entrer à la ſalle de dedans. Et ne prendront nulles femmes veſA qui les ſacrificateurs ſe pouuoyẽt marier. ues ne repudiées: mais prendront des vierges de la lignée de la maiſon d'Iſrael: combien qu'ilz pourront prendre la veſue qui aura eſté veſue d'vn ſacrificateur. Et enſeigneront à mon peuple [la difference] entre la choſe ſaincte & la pollue: & leur donneront à cognoiſtre [quelle choſe il y a] entre la ſouillée & la nette. Et iceux aſſiſteront à la cauſe pour iuger ſelon mes iugemẽs, & la iugeront. Auſsi ilz garderont mes loix & mes ordonnances en toutes mes ſolennitez, G & ſanctifieront mes ſabbathz. Et n'entreront point à l'homme mort, pour ſe ſouiller: ſeulement au pere, & à la mere, & au filz, & à la fille, & au frere, & à la ſœur qui n'a point eu de mary: ſus leſquelz ilz ſe pourront ſouiller. Et apres qu'il ſera nettoyé, ſept iours luy ſeront nombrez. Et au iour qu'il entrera au ſanctuaire, en la ſalle du dedans pour adminiſtrer au ſanctuaire: il fera offerte pour ſon peché, dit le Seigneur Nõb.18.c. Deu.18.a. Dieu. *Et n'auront pas d'heritage: car ie ſuis leur heritage. Ainſi vous ne leur donnerez point de poſſeſsion en Iſrael: car ie ſuis leur poſſeſsion. Ilz mangeront l'offerte & l'oblation pour le peché, & pour le delict: & toute choſe interdicte en Iſrael ſera à eux. Et les premices de tous premiers naiz de toutes choſes, & toute choſe dediée de q̃lque eſpece q̃ ce ſoit, d'entre toutes voz oblations, ſerõt aux ſacrificateurs: & dõnerez au ſacrificateur les premices de toutes voz paExo.22.d. Leui.22.b ſtes, à fin qu'il face repoſer la benediction ſus "voſtre maiſon. Les ſacrificateurs ne mãgeront point de tout ce qui eſt mort, ne de ce qui eſt deſcire, ſoit des oyſeaux, ou des beſtes. "Ebr.ta, pour voſtre.

CHAP. XLV.

A ET quand vous aurez pouriette la terre [par ſort] en heritage, vous ſeparerez l'oblatiõ au Seigneur, choſe ſaincte de la terre: de vingt & cinq mille de long, & de dix mille de large. Ce ſera choſe ſaincte par tout ſon terme à l'enuiron. Cela ſera ſanctifié de cinq cens en cinq cens, en quarrure à l'enuiron; & cinquãte coudées pour ſes faubourgs à l'entour. Et depuis ceſte meſure, tu meſure ras vingt & cinq mille de long, & dix mille de large: & en cela ſera le ſanctuaire, le lieu treſſainct. Ce qui eſt ſainct de la terre ſera aux ſacrificateurs, aux miniſtres du ſanctuaire, qui approchent pour adminiſtrer au Seigneur. Et aurõt vn lieu pour leurs maiſons, B & le lieu ſainct pour le ſanctuaire. Il y aura vingt & cinq mille de long, & dix mille de large pour les Leuites miniſtres de la maiſon. Iceux auront la poſſeſsion de vingt chambres. Vous ordonnerez la poſſeſsion de la cité, de cinq mille de large, & vingt & cinq mille de long, contre la ſeparation du ſanctuaire, qui ſera pour la maiſon d'Iſrael. Il y aura auſsi portion pour le prince d'vn coſté & d'autre outre la ſeparation du lieu C ſainct, & la poſſeſsion de la cité, cõtre la face de la ſeparation du lieu ſainct, & cõtre la face de la poſſeſsion de la cité: depuis le coing d'Occident vers Occident, & depuis le coing d'Orient vers Oriẽt. La longueur ſera d'vne partie à l'autre, depuis le coing d'Occident iuſqu'au coing d'Oriẽt. Et ainſi il aura ſa poſſeſsion de la terre en Iſrael. Et mes princes n'oppreſſerõt plus leur peuple: mais la terre ſera donnée à la maiſon d'Iſrael, ſelon leurs lignées. Le Seigneur Dieu D dit ainſi: Vous princes d'Iſrael, qu'il vous ſuffiſe: oſtez l'outrage & les pillages, & faites iugemẽt & iuſtice, "oſtez voz impoſtz de mon peuple, dit le Seigneur Dieu. Vous aurez les balances iuſtes, & "l'Epha iuſte, & le "Bath iuſte. Epha & Bath ſeront d'vne conuenance, tellement que Bath tienne la dixieſme partie d'Homer, & Epha la dixieſme partie d'Homer: leur egalure ſera ſelon l'Homer. Et le ſicle de vingt mailles: mais auſsi "vingt ſicles, & vingtcinq ſicles, & quinze ſicles vous ſerõt vne Mine. S'enſuit la ſeparatiõ q̃ vous ſeparerez: la ſixieſme partie d'Epha d'vn Homer de froment, & la ſixieſme partie d'Epha d'vn Homer d'orge. Auſsi l'ordonnance de l'huile [qu'on baillera,] vn Bath d'huile, qui eſt vn dixieſme du Bath de vn "Cor: & dix Bath [font] vn Homer: car dix Bath [empliſſent] vn Homer. Et vn agneau d'vn troppeau de deux cẽs, des beſtes graſſes des Iſraelites pour l'offerte, pour l'holocauſte, & pour les pacifiques, à fin de les reconcilier, dit le Seigneur Dieu. Tout le peuple de la terre ſera [tenu] à ceſte ſeparation, au prince d'Iſrael. Et au prince ſera la charge des holocauſtes, oblation, & aſperſions es ſolennitez, & primes lunes, & es ſabbathz, & en toutes les feſtes de la maiſon d'Iſrael. Iceluy fera ſacrifice pour le peché, oblation, holocauſte, & pacifiques, à faire reconciliation pour la maiſon d'Iſrael. Le Seigneur Dieu dit ainſi: Au premier [moys] au p̃mier [iour] du moys, tu prẽdras

"Auc. ſeparez voz faubourgs. "C. meſure de choſes ſeiches. "C meſure de choſes liquides. "C. ſoixante ſicles ſeront la Mine, lequel nõbre ainſi diuiſé ſouloit auoir ſon propre nom à part. "Cor & Homer, c'eſt tout vn. E

vn

terres. vn ieune bouueau entier, & nettoyeras le sanctuaire. Et le sacrificateur prendra du sang qui sera pour le peche', & en mettra sus les posteaux de la maiso, & es quatre coingz du haudais de l'autel, & sus les posteaux de la porte de la salle de dedans. Et ainsi feras tu au septiesme [iour] du moys : pour vn chacun qui a este' en ignorance, & aura este' deceu par simplesse, à fin que tu reconceille la maison. Au premier [moys,] au quatorziesme iour du moys vous sera la solennite' du Passage: on mangera sept iours les pains sans leuain. Et en ce iour la, le Prince offrira pour soy, & pour tout le peuple de la terre, vn bouueau pour le peche'. Et fera holocauste au Seigneur es sept iours de la solennite': de sept bouueaux, & de sept moutons sans macule, chacun iour durant les sept iours: & pour le peche' vn bouc des chieures chacun iour. Et fera l'offerte d'vn Epha pour bouueau, & d'vn Epha pour mouton: & d'vn Hin d'huyle pour chacun Epha. Au septiesme [moys,] au quinzesme iour du moys, il fera en la solennite', ainsi qu'en ces sept iours, selon l'oblation du peche', selon l'holocauste, selon l'offerte & l'huyle.

CHAP. XLVI.

A Des sacrifices du Sabbath & nouuelles lunes, de l'entrée du temple & holocauste du prince.

LE Seigneur Dieu dit ainsi: La porte de la salle de dedans qui regarde vers Orient, sera fermée par six iours esquelz on besongne: mais elle sera ouuerte au iour du Sabbath, & aussi sera ouuerte au iour du nouueau moys. Et le prince entrera par la voye de l'allée de la porte, par dehors: & se tiendra aupres du posteau de la porte. Et les sacrificateurs feront son holocauste, & ses oblations pacifiques: & s'enclinera sur le sueil de la porte, puis sortira: mais la porte ne sera pas fermée iusqu'au vespre. Et B le peuple de la terre adorera à l'entrée de ceste porte deuant le SEIGNEVR, es Sabbathz & es nouueaux moys. Et l'holocauste qu'offrira le prince au Seigneur, au iour du sabbath, sera de six agneaux entiers, & d'vn mouton entier: & l'offerte sera d'vn Epha auec le mouton: Et pour les agneaux l'offerte, selon sa faculte': & vn Hin d'huyle pour l'Epha. Et au iour du nouueau moys vn ieune bouueau entier, & six agneaux, & vn mouton entier. Et l'offerte sera d'vn Epha pour bouueau, & d'vn Epha pour mouton. Et des agneaux selon son pouuoir, & vn Hin d'huyle pour Epha. Et quand le prince entrera, qu'il entre par la voye de l'allée de la porte, & qu'il sorte par la mesme voye. Mais quand le peuple de la C terre entrera en la presence du Seigneur es festes, celuy qui entrera par la voye de la porte d'Aquilon pour adorer: sortira pa la voye de la porte de Midy. Mais celuy qui entre par la voye de la porte de Midy, sortira par la voye de la porte d'Aquilon, & ne retournera pas par la voye de la porte, par laquel le il est entre': mais sortira par l'oposite d'icelle. Et le prince qui est au milieu d'eux, entrera auec ceux qui entrent, & sortira auec ceux qui en sortent. Et es solennitez & festes sera l'offerte d'vn Epha pour bouueau, D & d'vn Epha pour mouton, & auec les agneaux le don de sa faculte', & vn Hin d'huyle pour Epha. Et si le prince fait holocauste voluntaire, ou sacrifices pacifiques voluntaires au SEIGNEVR: on luy ouurira la porte qui regarde vers Orient, & fera son holocauste & ses oblations pacifiques, comme il fait au iour du Sabbath: puis sortira, & apres qu'il sera sorty on fermera la porte. Et feras chacun iour au SEIGNEVR holocaustes d'vn agneau de la mesme année sans macule. Tu le seras tous les matins: & aussi E feras l'offerte sur iceluy tous les matins: à sauoir, la sixiesme partie d'Epha, & la troisiesme partie de Hin d'huyle, pour mesler auec la fleur de farine. Ceste offerte sera continuellement en ordonnance perpetuelle au Seigneur. Et offriront l'agneau, & l'offerte, & l'huyle tous les matins: pour l'holocauste continuel. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Si le prince a fait vn don à aucun de ses filz: ceste heritage d'iceluy sera à ses filz, & ceste sera leur possession pour heritage. Mais s'il donne quelque don de son heritage à l'vn de ses seruiteurs: ce sera à luy iusqu'à l'an de remission, puis retournera au prince: mais son heritage sera à ses filz. Et le prin F ce ne prendra pas de l'heritage du peuple en l'opprimãt pour leur possession: mais de sa possession fera heriter ses filz, à fin q̃ mon peuple ne soit point espars vn chacun arriere de sa possession. Et me mena par l'entrée qui estoit du coste' de la porte, aux chãbres du sanctuaire, aux sacrificateurs qui regardoyent vers Aquilon: & illec y auoit vn lieu qui estoit es costez d'Occidẽt. E tme dit: C'est icy le lieu, là ou les sacrificateurs cuyrõt le sacrifice pour le delict & pour le peche': là ou ilz pestrirõt l'offerte, à fin qu'on n'en trãsporte riẽ à la sale de dehors a pour sanctifier le peuple. Puis memena à la sale dehors, & me feit passer par les quatre coings de la sale. Et voicy vne sale à chacũ coing de la sale. Es quatre coings de la sale y auoit des sales coniointes de quarante [coudées] de lõg, & de trẽte de large. Vne mesme mesure estoit à ces quatre, qui estoyẽt es coings. Et vn paly estoit àl'enuiron, àl'entour de ces quatre, & y auoit des cuysines faites soubz les palis àl'enuiron. E me dit: Voicy la maison des cuysiniers: ou les ministres de la maison cuyront le sacrifice du peuple.

G a c. à fin que le peuple ne s'en tremele des choses dediees.

CHAP. XLVII.

A Des eaues sortans du temple, & de la diuision des terres.

PVis il me ramena à l'entrée de la maison: & voicy des eauës qui vuydoyent par dessoubz le sueil de la maison vers Orient. Car la face de la maison estoit vers Orient. Et les eauës descendoyent par dessoubz, à coste' dextre de la maison au Midy de l'autel. Et me mena hors par la voye de la porte d'Aquilõ: & me feit virer à la voye hors de la porte de dehors, à la voye qui regardoit vers l'Orient. Et voicy les eauës qui redondoyent du coste' dextre. Et l'homme sortant vers l'Orient, auoit vn niueau en sa main, & en mesura mille à la mesure: & me feit passer parmy l'eauë iusqu'à la cheC uille des piedz. Derechef en mesura mille, & me feit passer outre parmy l'eauë iusqu'aux genoux. Puis derechefz en mesura mille: & me feit passer parmy l'eauë iusqu'aux reins: Il en mesura, aussi mille au torrent, lequel ie ne peux passer: car les eauës estoyent hautes & estoyent les eauës nageables comme d'vn fleuue qui ne se peut passer à guay. Et me dit: Filz de l'homme, B as-tu veu? Puis me mena, & me feit tourner à la riue du fleuue. Et quand ie me fus retourne', ie veis en la riue du fleuue grand nombre d'arbres deçà & delà. Et me dit: Ces eauës icy qui issent vers *la region O- *Aucuns, Gali.ée. rientale, descendront en la plaine & viendront en la mer, & seront menées en la mer & les eauës seront rendues saines. Et toute ame viuante qui se traine, par tout ou ces fleuues viendront, viura: & y aura tresgrande multitude de poissons, d'autant que les eauës viendront illec: & seront saines: tellement que toute chose viura ou viẽdra le fleuue, & aduiẽdra que les pescheurs se tiendrõt sur iceluy. Et depuis En-gadi iusqu'en Englaim il y aura estendues de filetz. Et sa pesche sera en son genre comme la pesche d'vne grande mer en mout grand nombre.

C Mais elles ne seront pas rendues saines en ses marescages, & en ses fosses: car elles seront reduites en salines. Et tout arbre mangeable croistra aupres du fleuue à la riue d'iceluy deça & delà. Il n'en decherra point vne fueille de luy, & son fruit ne faudra pas. En ces moys il meurira: pource q̃ ses eauës sortiront du sanctuaire. Et ses fruitz seront pour le manger, & ses fueilles seruiront de medecine. Le SEIGNEVR DIEV dit ainsi: C'est icy le terme auquel vous heriterez la terre selon les douze lignées d'Israel: à Ioseph [deux] portions. Et la possederez l'vn comme l'autre: pour laquelle ay leue' ma main pour la donner à voz peres. Et vous escherra ceste terre en heritage. Voicy la borne la terre vers la region d'Aquilon: depuis la grande mer par la voye de Hethalon pour entrer en Zadad, Hamath, Berotha, Sibarim: lesquelz sont entre le terme de Damas & le terme d'Hemath, & D Hazer Hathichon laquelle est aupres du terme d'Auran. Et sera le terme, depuis la mer d'Hazer Enon, le terme de Damas: & le terme d'Aquilon vers Aquilon, & le terme d'Hemath: & c'est pour la region d'Aquilon. Mais vous mesurerez le region Orientale entre Auran, & entre Damas, & entre Galaad, & entre la terre d'Israel, au Iordain depuis le terme iusqu'à la mer Orientale, & c'est pour la region Orientale. Et la region de Midy vers Theman, depuis Thamar iusqu'aux eauës de contradiction en Cades, & le torrent iusqu'à la grande mer: c'est la region vers Theman à Midy. Et la region Occidentale, est la grande mer, depuis le terme iusqu'à lendroit que on vient en Hemath: icelle est la region de la mer. Et diuiserez ceste terre entre vous selon les lignées d'Israel: & la diuiserez par sort en heritage, à vous & aux estrangers qui habitent entre vous, qui auront engendre' des filz au milieu de vous: & vous seront comme natifz du pays, entre les enfans d'Israel. Ilz departiront l'heritage auec vous au milieu des ligneés d'Israel. Et en la lignée en laquelle l'estranger habitera: illec vous luy donnerez heritage, dit le Seigneur Dieu.

CHAP XLVIII.

A Des termes de la terre assignez pour les lignées

S'Ensuyuent les noms des lignées, depuis le bout d'Aquilon au coste' de la voye d'Hethalon en entrant en Hemath, & Hazer Enon, le terme de Damas, vers Aquilon à coste' d'Hemath. Depuis la region Orientale, vers la mer, cela sera à Dan. Et aupres du terme de Dan, depuis la region Orientale iusqu'à la region de la mer, ce sera vne portion pour Aser. Et aupres du terme d'Aser, depuis la region Oriẽtale iusqu'à la regiõ de la mer, c'en sera vne à Nephthali. Et aupres du terme de Nephthali, depuis la region oriẽtale iusqu'à la regiõ de la mer, vne à Manasse'. Et aupres du terme de Manasse', depuis la region Orientale iusqu'à la regiõ de la mer, vne à Ephraim. Et aupres du terme d'Ephraim: depuis la region Orientale iusqu'à la region de la mer, vne à Ruben. Et aupres du terme de Ruben, depuis la region Orientale iusqu'à la region de la mer, vne à Iuda. Et aupres du terme de Iuda, depuis la region Orientale iusqu'à la region de la mer, sera la separation que vous distingueres, de vingt & cinq mille [roseaux] de large: & de longueur cõme l'vne des autres parties, depuis la region Orientale iusqu'à la region Occidentale. Et le sanctuaire sera au milieu. B

La

La separatiõ que vous distinguerez au SEIGNEVR sera de vingt & cinq mille de lõg, & dix mille de large. Et illec sera la separatiõ du sanctuaire pour les sacrificateurs: vers Aquilon vingt & cinq mille [de long:] & vers Occidẽt dix mille de large: ausi vers Orient, dix mille de large: & vers Midy, vingt & cinq mille de long. Et le sanctuaire du Seigneur sera au milieu. Le sanctuaire sera aux sacrificateurs des filz de Zadoc, lesquelz ont tenu ma garde: & n'ont pas erré quand les enfans d'Israel ont erré, cõme les Leuites ont erré. Et à eux appartiendra la separation des choses separées de la terre: le lieu tressainct, aupres du terme des Leuites. Et les Leuites contre le terme des sacrificateurs, [auront] vingt & cinq mille, de long, & dix mille de large. Toute la longueur sera de vingt & cinq mille, & la largeur de dix mille. Et n'en vendront rien, & n'en changeront pas: & ne trãsfereront point les premices de la terre: car c'est chose saincte au Seigneur. Et les cinq mille qui sont de demeurãt en la largeur à l'encõtre des vingt & cinq mille: ce seront les lieux prophanes de la cité, pour l'habitation, & pour les faubourgs: & la cité sera au milieu. Et voicy les mesures d'icelle: La region d'Aquilon de quatre mille & cinq cens: & la regiõ de Midy, de quatre mille & cinq cens: & de la region Orientale, de quatre mille & cinq cẽs: & la region Occidẽtale, de quatre mille & cinq cẽs. Et les faubourgs de la cité seront vers Aquilon, de deux cens cinquante: & vers Midy, de deux cens cinquante: & vers C Orient, de deux cens cinquãte: & vers Occident, de deux cens cinquante. Et ce qui demourera en longueur contre la separation du sanctuaire, sera de dix mille vers Orient, & de dix mille vers Occident: si sera contre la separation du sanctuaire, & sera son reuenu pour la nourriture de ceux qui seruiront à la cité. Et les seruiteurs de la cité, seront de toutes les lignées d'Israel qui luy seruiront. Toute la separation de vingt & cinq mille, à vingt & cinq mille, diuiserez en quatre pour la separation du sanctuaire & possessiõ de la cité. Et ce qui demourera sera pour le prince: deça & de là de la separation du sanctuaire, & de la possessiõ de la cité, à l'opposite de vingt & cinq mille de la separation iusqu'au terme d'Orient: & à Occident à l'opposite de vingt & cinq mille, iusqu'au terme de la mer, sera contre les portions du prince. Et la saincte separation, & le sanctuaire de la maison sera au milieu depuis la possessiõ des Leuites, & de la possession de la cité au milieu de ce q̃ sera au prince, entre le terme de Iuda & le terme de Bẽiamin, sera du prince. Ausi pour la reste des lignées, depuis la region Orientale iusqu'à la region Occidentale, il y aura vne portion à Ben-iamin. Et aupres le terme de Ben-iamin, depuis la region Orientale iusqu'à la region Occidentale, en sera vne à Simeon. Et aupres le terme de Simeõ, depuis la region Orientale iusqu'à la region Occidentale, vne à Issachar. Et aupres le D terme d'Issachar, depuis la region Orientale iusquà la region Occidentale, vne à Zabulon. Et aupres le terme de Zabulon, depuis la region Orientale iusqu'à la region de la mer, vne à Gad. Et aupres le terme de Gad, iusqu'à la region de Midy vers Theman: Il y aura terme, depuis Thamar iusqu'aux eaues de contradiction en Cades, l'heritage contre la grande mer. C'est la terre que vous departirez en heritage aux lignées d'Israel: & elles sont les portions d'icelle, dit le Seigneur Dieu. Ausi telles sont les issues de la cité, depuis la region d'Aquilõ de quatre mille & cinq cens en mesure: & les portes de la cité seront selon les noms des lignées d'Israel. Trois portes vers Aquilon: vne porte de Ruben, vne porte de Iuda, vne porte de Leui. Et vers la region Orientale de quatre mille & cinq cens [en mesure.] Et y aura trois portes: vne porte de Ioseph, vne porte de Ben-iamin, vne porte de Dan. Et vers la region de Midy, quatre mille & cinq cens en mesure. Et y seront trois portes: vne porte de Simeon, vne porte d'Issachar, vne porte de Zabulon. Puis vers la region Occidentale, quatre mille cinq cens [en mesure.] Et leurs trois portes: vne porte de Gad, vne porte d'Aser, vne porte de Nephthali. Et y aura dixhuit mille à l'enuiron. Et le nom de la cité depuis ce iour là, sera a Iehouah Sama.

a c'est, le Seigneur est là.

Fin de la prophetie d'Ezechiel.

Le liure de Daniel le Prophete.

CHAP. I.

EN LA TROYsiesme année du regne de Ioacim Roy de Iuda, Nabuchodo-nozor Roy de Babylone vint à Ierusalẽ, & l'assiegea: & le SEIGNEVR luy bailla en la main Ioacim le Roy de Iuda, & vne partie des vaisseaux de la maison de Dieu: & les A

Daniel & ses compagnons esleu du Roy. 2. Roys. 24. b.

amena en la terre de Sennaar en la maiſon de ſon Dieu, & emporta les vaiſſeaux en la threſorerie de ſon Dieu. Auſsi le Roy dit à Aſphanaz le maiſtre de ſes Eunuques, qu'il amenaſt des enfans d'Iſrael, & de la ſemence royale,& des princes: aucũs enfans, eſquelz n'y eut nulle tache,beaux de forme, & inſtruitz de toute ſapiẽce, & cognoiſſans ſcience,& entenduz en intelligence, & auſquelz fut force,à fin d'aſsiſter au palays du Roy,& qu'ilz apprinſſent les lettres,& la lãgue des Chaldéens. Et le Roy leur donna prouiſion pour chacun iour de la portiõ de la viande royale, & du vin de ſa boiſſon: à fin qu'apres qu'ilz auroyent eſté nourris trois ans,aucuns d'eux ſeruiſſent en la preſence du Roy. Il en y eut donc entre eux des filz de Iuda: aſsauoir, Daniel, Hanania, Miſael,& Azaria. Et le prince des Eunuques leur impoſa des noms:il impoſa à Daniel,Balteſazar:à Hanania, Sidra: à Miſael, Miſach: & à Azaria, Abed-nago. Mais Daniel propoſa en ſon cueur,qu'il ne ſe ſouilleroit pas de la portion de la viande du Roy,ne du vin de la boiſſon: & feit requeſte au prince des Eunuques à fin de ne ſe point ſouiller. Et Dieu mit Daniel en grace & beniuolence en la preſence du prince des Eunuques. Mais le prince des Eunuques dit à Daniel:Ie crains le Roy, mõ maiſtre lequel a ordonné voſtre manger:& voſtre boire: que ſ'il voit voz faces plus deffaites que des autres adoleſcens voz ſemblables, vous ferez cõdamner ma teſte au Roy.

Et Daniel dit à Malazar,lequel le prince des Eunuques auoit conſtitué ſus Daniel, Hanania,Miſael, & Azaria:Ie te prie que tu eſſaye tes ſeruiteurs,par dix iours: & qu'on nous donne des legumes,à fin que nous en mangeõs,& de l'eaué,à fin que nous en beuions:puis que l'on contemple noz faces,& les faces des enfans qui mangent la portiõ de la viande royale: & comme tu verras, tu feras auec tes ſeruiteurs. Et quand il les eut ouy ſelon ceſte parolle, il les eſprouua par dix iours. Et à la fin de dix iours,leurs faces ſe monſtrerent en meilleur point & plus graſſes de chair que de tous les enfans qui mãgeoyent la portiõ de la viande Royale. Ainſi Malazar prenoit la portion de leur viande,& le vin de leur boiſſon,& leur donnoit des legumes. Et Dieu donna à ces quatre iouuenceaux icy ſcience & intelligence en toute literature,& ſapience. Mais il feit entendre à Daniel toute viſion, & ſonges. Et à la fin des iours que le Roy auoit dit qu'on les amenaſt: le prince des Eunuques les mena en la preſence de Nabuchodo-nozor. Et le Roy parla auec eux, mais entre eux tous ne furent nulz trouuez telz que Daniel,Hanania,Miſael,& Azaria. Et ſe tindrent en la preſence du Roy: & de toute parolle de ſapience & d'entendement que le Roy leur demandoit,il trouua en eux dix fois plus que en tous les magiciens & aſtrologues qui eſtoyent en tout ſon royaume, Et fut Daniel iuſqu'au premier an du Roy Cyrus.

B

C

D

[a] Autremẽt, treſmoys, ou grains & ſemailles.

CHAP. II.

EN la ſeconde année du regne de Nabuchodo-nozor, Nabuchodo-nozor ſongea des ſonges & fut ſon eſprit troublé, & le ſonge luy fut rompu. Lors le Roy commanda qu'on appella les magiciens & aſtrologues, les ſorciers & Chaldéens, pour declairer au Roy ſes ſonges. Leſquelz vindrent & ſe tindrent deuant le Roy: & le Roy leur dit: I'ay ſongé vn ſonge, dont mon eſprit ſ'eſt troublé taſchant ſauoir le ſonge. Et les Chaldéens reſpondirent au Roy en langue [a] Syrienne:Roy, vis eternellement. Dis le ſonge à tes ſeruiteurs, & nous declairerons l'interpretation. Et le Roy reſpondit & dit aux Chaldéens: La choſe m'eſt eſchappée. Si vous ne me donnez à cognoiſtre le ſonge & ſon interpretation, vous ſerez deſmembrez: & ſeront voz maiſons miſes en retraitz. Mais ſi vous declairez le ſonge & ſon interpretation, vous receurez de moy dons,preſens, & grand hõneur. Parquoy declairez moy le ſonge & ſon interpretation. Ilz reſpondirent pour la ſeconde foys & dirent: Que le Roy diſe le ſonge à ſes ſeruiteurs: & nous declairerons ſon interpretation. Le Roy reſpondit & dit:Ie cognoy certainement que vous rachetez le temps,pourtant que vous voyez que la choſe m'eſt eſchappée: que ſi donc vous ne me donnez à cognoiſtre le ſonge il y a vne meſme ſentence ſur vous, que vous auez entreprins vne faulſe parolle & peruerſe pour dire deuãt moy iuſqu'à ce que le temps ſe paſſe. Partant dites moy le ſonge, & ie ſauray que vous me pouez declairer ſon interpretation. Lors reſpondirent les Chaldéens deuant le Roy, & dirent:il n'y a homme ſus la terre qui peuſt declairer la parolle du Roy: car il n'y a nul Roy, prince & magiſtrat,qui demande telle choſe à quelque magicien que ce ſoit aſtrologue & Chaldéen. Car la parolle que le Roy demande, eſt notable:& n'y a nul autre qui la puiſſe declairer deuant le Roy, ſinon les dieux, deſquelz la cõuerſation n'eſt pas auec la chair. Au moyen dequoy le Roy dit par grand ire & fureur,qu'on occiſt tous les ſages de Babylone. Et quand la ſentence fut donnée, on mit à mort les ſages:& queroit on Daniel & ſes cõpagnons pour les occir. Adõc

A Du premier ſonge de Nabuchodo-nozor.

[a] Le prophete cõmence icy à vſer du langage Syrien ou Chaldéé, iuſqu'au cõmencement du 8. chap.

B

C

Daniel demãda le cõseil. & l'edict à Arioch preuost des mareschaux du Roy, qui estoit sorty pour mettre à mort les sages de Babylone. Et demanda & dit à Arioch ꝓuost du Roy: Pourquoy est la sentence "si soubdaine de par le Roy? Lors Arioch manifesta la chose à Daniel: & Daniel s'en alla & pria le Roy qu'il luy donnast temps, & qu'il declareroit l'interpretation au Roy. Adõc Daniel alla en sa maison: & manifesta l'affaire à Hanania, à Misael, & à Azaria ses compagnons: à fin qu'ilz demandassent misericorde du Dieu du ciel, sus ce secret: & que Daniel & ses compagnons ne perissent auec les autres sages de Babylone. Lors fut reuelé le secret à Daniel, par vision de nuit. Adonc Daniel beneit le Dieu du ciel: si par la Daniel: & dit. * Le nom du Seigneur soit beneit, depuis vn siecle iusqu'à l'autre: car à luy est la sapience & force: & c'est luy qui mue les tẽps & les termes. Il oste les Roys, & establit les Roys: il donne aux sages la sapience, & cognoissance à ceux qui sont entenduz. C'est luy qui descouure les choses profondes & mucées: & cognoit les choses qui sont en tenebres, & la lumiere demeure auec luy. O Dieu de noz peres ie te confesse, & te loue: qui m'as donné sapience & force, & m'as donné maintenant à cognoistre ce que nous t'auons demandé: qui nous as manifesté la parolle du Roy. Apres ce Daniel entravers Arioch, q̃ le Roy auoit constitué pour destruyre les sages de Babylone, & estant arriué luy dit ainsi: Ne destruis point les sages de Babylone: mais fais moy entrer deuant le Roy, & ie declareray au Roy l'interpretation. Adõc Arioch feit hastiuemẽt entrer Daniel deuãt le Roy. Et luy dit ainsi: I'ay trouué vn homme des filz de ceux qui ont esté trãsportez de Iuda: lequel declairera au Roy l'interpretation. Le Roy respõdit, & dit à Daniel, leq̃l auoit nom Baltesazar: As-tu pouoir de me donner à cognoistre le songe que i'ay veu, & son interpretation? Et Daniel respondit en la ꝑsence du Roy, & dit: Le secret q̃ le Roy demande, les sages, ne les astrologues, ne les magiciẽs, ne les deuins, ne le peuuẽt declarer au Roy: mais il y a vn Dieu au ciel qui reuele les secretz, & a fait sauoir au Roy Nabuchodonozor, ce qui doit estre aux derniers temps. Ton songe, & la vision de ton chef q̃ tu as eu sur ta couche est telle: Toy Roy tes pensées sont mõtées sur tõ lict [pour sauoir] ce qui aduiẽdroit cy apres: & celuy qui reuele les secretz, t'a monstré ce qui doit estre. Et ausi m'a esté reuelé ce secret, nõ point par sapiẽce qui soit en moy plus qu'en tous les viuãs: mais à fin que ie dõnasse à cognoistre l'interpretatiõ au Roy, & q̃ tu cogneusse les pẽsées de ton cueur. Toy Roy, tu veois: & voicy cõme vne grãde image, laq̃lle image estoit grande, & la haute gloire d'icelle estoit debout deuãt toy, & son regard estoit terrible. Le chef de ceste image estoit d'or, treffin sa poictrine & ses bras estoyẽt d'argẽt, son vẽtre & ses cuisses estoyẽt d'ærain, ses iãbes estoyẽt de fer: ses piedz en partie estoyẽt de fer, & en partie de terre. Tu veois la vision, iusqu'à ce qu'vne pierre fut coppée sans mains, laquelle frappa l'image en ses piedz de fer & de terre, & les brisa. Adõc furẽt ensẽble brisez le fer & la terre, l'ærain, l'argẽt & l'or: & furent comme la paille de l'aire d'este' que le vent transporte: & ne fut plus aucun lieu trouué pour eux. Mais ceste pierre qui auoit frappé l'image deuint vne grãde mõtagne, & rẽplit toute la terre. Voy la le songe. Et dirons son interpretation en la ꝑsence du Roy. Toy Roy, tu es le Roy des roys: & le Dieu du ciel t'a dõné le royaume, la puissãce, la force, & la gloire: & par tout ou habitẽt les filz des hõmes, les bestes des champs, & les oyseaux du ciel: il te les a dõné en ta main, & t'a fait dominer sus eux tous. Toy mesme es le chef d'or. Et aps toy se leuera vn autre royaume moindre q̃ toy, d'argent: & vn autre troysiesme royaume d'ærain, lequel dominera sus toute la terre: & le quatriesme royaume sera fort comme de fer, & tout ainsi que le fer brise & dõpte toutes choses, & cõme le fer qui despece toutes choses, ainsi celuy brifera & despecera [tout.] Quãt à ce que tu as veu les piedz & les doigtz en partie estre de terre de potier, & en partie de fer: le royaume sera diuisé, & y aura en iceluy de la force du fer. Tout ainsi que tu as veu le fer meslé auec la terre d'argille: & les doigtz des piedz en partie de fer, & en partie de terre, le royaume en partie sera fort, & en partie sera brisé. Mais ce que tu as veu le fer meslé auec la terre d'argille, ilz se meslerõt par semence humaine: mais ilz ne se ioindrõt point l'un auec l'autre, ainsi que le fer ne se peut mesler auec la terre. Et es iours de ces royaumes, le Dieu du ciel susciteray vn Royaume: leq̃l ne sera disipé iamais, & son royaume ne sera point de laissé à vn autre peuple. Mais il debrisera & consumera tous ces royaumes: & sera estably eternellement. Tout ainsi que tu as veu, que de la montagne est coppée vne pierre, sans mains: & qu'elle à brisé le fer, l'ærain, la terre, l'argẽt, & l'or: le grãd Dieu notifie au Roy ce qui sera cy apres: & le songe est veritable, & son interpretation est fidele.

Adonc le Roy Nabuchodo-nozor cheut sus sa face, & adora Daniel: & commanda qu'on luy sacrifiast oblation & odoremens. Ausi le Roy parla à Daniel: & dit: De vray

"ou, exploictée.

Psal. 14. d

D

E

F

G

Le songe manifesté par Daniel.

voſtre Dieu eſt le Dieu des dieux, & le Seigneur des Roys, & reuele les ſecretz: de ce que tu as peu manifeſter ce ſecret. Adonc le Roy eſleua hautemẽt Daniel, & luy dõna beaucop & de grãdz dõs. Il le cõſtitua prince ſus toute la prouince de Babylone, & grãd puoſt ſus tous les ſages de Babylone. Lors Daniel feit vne requeſte au Roy: & ordõna ſus les œuures de la prouince de Babylone, Sidrach, Miſach, Abed-nago. Mais Daniel eſtoit à la porte du Roy. CHAP. III.

A LE Roy Nabuchodo-nozor feit vne image d'or, de laq̃lle la hauteur eſtoit de ſoixãte coudées, & ſa largeur de ſix coudées: & la dreſſa au chãp de Dura, en la prouince de Babylone. Ainſi Nabuchodo-nozor enuoya pour aſsẽbler les Seneſchaux, les Preuoſtz, les Capitaines, les Baillifz, les Receueurs, les Conſeilliers, les Gardes, & tous les Gouuerneurs des prouinces: à fin qu'ilz conuinſſent pour dedier l'image, que le Roy Nabuchodo-nozor auoit dreſſée. Alors furent aſſemblez les Seneſchaux, les Preuoſtz, les Capitaines, les Baillifz, les Receueurs, les Conſeilliers, les Gardes, & tous les Gouuerneurs de prouinces, pour dedier l'image q̃ le Roy Nabuchodo-nozor auoit eſleuée, & aſsiſterent deuant l'image que le Roy Nabuchodo-nozor auoit dreſſée. Et vn heraut crioit à haute voix, [diſant:] On vous fait à ſauoir à vous peuples, nations, & lãgues, qu'à l'heure que vous orrez le ſon du cors, du clairon, du tabourin, de la harpe, du pſalterion, de la douceine, & de toute eſpece de muſique, vous vous iettiez bas, & vous encliniez deuant l'image d'or que le Roy Nabuchodo-nozor a fait dreſſer. Que ſi aucũ ne ſe met bas, & ne ſ'agenouille, en la meſme heure ſera iette' au milieu d'une four

B naiſe de feu ardãt. Pour laquelle choſe au tẽps que tous les peuples ouyrent le ſon du cors, du clairon, du tabourin, de la harpe, du pſalterion, & de toute eſpece de muſique: tous les peuples, les nations, & les langues, ſe ietterẽt bas & ſ'enclinerẽt deuant l'mage d'or, que le Roy Nabuchodo-nozor auoit fait dreſſer. Au moyen de quoy & en ce tẽps la aucũs hõmes Chaldéens ſ'approche rẽt, & decelerẽt le Iuifz: les accuſant, ſi parle rẽt & dirent au Roy Nabuchodo-nozor: Roy vis eternellement. Toy Roy tu as mis l'edict, q̃ tout hõme qui aura ouy le ſon du cors, du clairõ, du tabourin, de la harpe, du pſalteriõ, de la douceine, & de toute eſpece de muſique: qu'il ſe proſterne & ſ'encline, de

C uãt l'image d'or. Et ſi aucũ ne ſe proſterne & ſ'encline, qu'il ſoit iette' au milieu de la fournaiſe du feu ardãt. Or y a il des hõmes Iuifz, que tu as cõſtitue' à fin qu'ilz ſoyent ſus les œuures de la prouince de Babylone: à ſauoir, Sidrach, Miſach & Abed-nago: ces hõmes icy, o Roy, n'ont tenu cõpte de toy ne de ton edict. Ilz ne ſeruẽt pas àtes dieux: & n'adorẽt pas l'image d'or, que tu as dreſſée. Adõc le Roy Nabuchodo-nozor cõmanda en emotion & fureur, qu'on amenaſt Sidrach, Miſach, & Abed-nago Adõc furẽt amenez ces hõmes en la pſence du Roy: & le roy Nabuchodo-nozor parla, & leur dit: Eſt-il vray, Sidrach, Miſach, & Abed-nago, que vous ne ſeruez point à mes dieux, & que vous n'adorez point l'image d'or, que i'ay dreſſée? Maintenãt n'eſtes vous pas preſtz, en quelque heure que vous orrez le ſon du cors, du clairon, du tabourin, de la harpe, du pſalterion, de la douceine, & de toute eſpece de muſique: devous proſterner & devous encliner à l'image q̃ i'ay faite? Que ſi vous nevous agenouillez, en la meſme heure vous ſerez iettez au milieu de la fournaiſe du feu ardant. Et qui eſt le Dieu quivous deliurera de mes mains? Sidrach, Miſach, & Abed-nago reſpondirent, & dirent au Roy Nabuchodo-nozor. Il ne faut point que nous te reſpondions de ceſte choſe: Car voicy, noſtre Dieu que nous ſeruons, nous peut deliurer de la fournaiſe du feu ardãt: & nous deliurera de ta main, o Roy. Que ſ'il ne[le veut] il te ſoit notoire roy, que nous ne nous proſternerõt point deuant tes dieux: & n'adorerons point l'image d'or que tu as fait dreſſer. Adonc fut Nabuchodo-nozor reply de fureur: & le regard de ſa face fut mue', cõ

E tre Sidrach, Miſach, & Abed-nago. Si commãda & dit qu'on allumaſt la fournaiſe ſept foys autant qu'elle auoit acouſtume' d'eſtre allumée: puis cõmanda aux hõmes les plus fortz galantz qui eſtoyent en ſon armée, qu'on liaſt Sidrach, Miſach, & Abed-nago, & qu'on les iettaſt en la fournaiſe du feu ardant. Alors ces hõmes icy furẽt liez à tout leurs brayes, leurs chauſſemens, leurs chappeaux & veſtemens, & furent iettez au milieu de la fournaiſe du feu ardant: pourtant que le Roy l'auoit ainſi eſtroittemẽt cõmãde', & eſtoit la fournaiſe fort allumée. La flãme du feu occiſt les hõmes qui auoyent iette' Sidrach, Miſach, & Abed-nago. Et ces troys hõmes icy: à ſauoir, Sidrach, Miſach, & Abed-nago cheurent liez au milieu de la

F fournaiſe du feu bruſſant. Lors Nabuchodo-nozor fut eſtonne', & ſe leua haſtiuement, ſi parla & dit à ſes Conſeilliers: N'auons nous point iette' trois hommes au milieu du feu liez? Leſquelz reſpondirent, & dirent au Roy: Il eſt vray, Roy. Il reſpondit & dit: Voicy, ie: voy quatre hommes deſliez qui cheminent au milieu du feu, & n'y a en eux nul dommage: & le regard du quatrieſme eſt ſemblable au filz de Dieu.

Adonc

De l'image eſleuée par Nabuchodo-nozor.

Selon Grec. Aucuns habitable, dõt Ioſephus au liure 10. des Antiqui. cha. 12. dit: en vn treſgrãd chãp.

& des trois enfans.

Adonc le Roy Nabuchodo-nozor s'approcha vers l'huys de la fournaise du feu ardant,& parla & dit: Sidrach, Misach, & Abed-nago seruiteurs du Dieu souuerain, sortez hors & venez. Incontinent Sidrach, Misach, & Abed-nago sortirẽt du milieu du feu. Et quãd les Princes, les Preuostz, les Capitaines, & les Cõseilliers du Roy furẽt assẽblez, ilz regardoyẽt ces hõmes icy: que le feu n'auoit eu puissance aucune sus leurs corps, & qu'vn cheueux de leur teste n'estoit pas bruslé, & qu'aussi leurs brayes n'estoyẽt en rien chãgées, & q̃ l'odeur du feu n'auoit point passé parmy eux. Lors Nabuchodonozor parla, & dit: Beneit soit le Dieu de Sidrach, Misach, & de Abed-nago: leql a enuoyé sõ ange, & a deliuré ses seruiteurs qui ont eu esperãce en luy, & ont changé la parolle du Roy: & ont baillé leurs corps, à fin de ne seruir & adorer aucũ Dieu, sinon leur Dieu. De par moy donc est mis vn edict: que tout peuple, nation, & langue, qui dira mal contre le Dieu de Sidrach, Misach, & Abed-nago, qu'il soit mis en pieces, & que sa maison soit mise en retraitz: pour autant qu'il n'y a nul autre Dieu, qui puisse deliurer comme luy. Adonc le Roy feit prosperer Sidrach, Misach, & Abed-nago, en la poruince de Babylone. CHAP. IIII.

A LE Roy Nabuchodo-nozor, à tous peuples, nations, & langues qui demeurent en toute la terre, la paix vous soit multipliée. Le Dieu souuerain a fait enuers moy des signes & merueilles. Il m'a pleu dõc de racõpter ses signes, cõbien ilz sont grandz: & ses merueilles, cõbien elles sont fortes: son Royaume est vn Royaume eternel, & sa puissance est de generation en generation.

Du second songe du Roy.

Moy Nabuchodo-nozor estoye paisible en ma maison, & flourissant en mon palais. Ie veis vn songe, lequel m'espouãnta: & les pẽsées [que i'eu]en mon lict, & les visiõs de mõ chef me troublerẽt. Et de par moy fut proposé vn edict que tous les sages de Babylone fussẽt amenez en ma p̃sence: & qu'ilz me dõnassent à cognoistre l'interpretation du songe. Adõc vindrẽt les magiciens, les astrologues, les Chaldées, & les deuins: & recitay le songe deuãt eux, & ne me dõnerent point à cognoistre l'interpretatiõ d'iceluy, tant qu'à la fin Daniel (leql auoit nom Baltesazar, selõ le nom de mon Dieu, & auquel est l'esprit des saintz Dieux) fut amené deuãt moy, & dis le songe deuant luy: O Baltesazar prince des magiciẽs, pource que ie cognoy que l'esprit des Dieux saincts, est en toy que nul secret ne t'est point a cachẽ: recite les visiõs de mon songe que i'ay veu, & son interpretation. La vision de mon chef, en ma bouche estoit: Voicy, ie veoye vn arbre au milieu de la terre, & estoit sa hauteur grãde. C'estoit vn grand arbre, & fort: & sa hauteur touchoit le ciel. Le regard d'iceluy estoit iusqu'à la fin de la terre vniuerselle. Ses branches estoyent tresbelles, & estoit son fruit en gros nõbre, & y auoit viãde pour tous. Il faisoit ombre par dessoubz pour les bestes des champs, & dedãs ses rameaux habitoyẽt les oyseaux du ciel: & toute chair repaissoit d'iceluy. Ie veoye en la vision de mon chef, sus mõ lict: & en voicy, vn veillant & sainct q̃ descẽdit du ciel, & cria fort & dit ainsi: Coppez l'arbre, si esbrãchez ses rameaux, escouez ses brãches, & espardez ses fruitz, q̃ les bestes s'escartẽt de dessoubz, & les oyseaux du ciel de ses rameaux. Toutesfois delaissez le trõc de ses racines en la terre: & qu'il soit [mis] auec lien de fer & d'ærain, es herbes q̃ sont aux chãps, & qu'il soit teint de la rousée du ciel: & que sa part soit auec les bestes en l'herbe de la terre. Son cueur soit chãgé hors de nature d'hõme, & qu'il luy soit dõné vn cueur de beste: & q̃ sept tẽps passẽt sus luy. La parolle [est] par le decret des veillãs, & est la req̃ste par l'edict des saincts: à fin que les viuãs cognoissẽt que le Souuerain domine sus le royaume des hommes, & qu'il le dõne à celuy qu'il veut, & cõstitue sus luy les plus hũbles des hões. Moy Nabuchodo-nozor Roy, ay veu ce songe icy. Toy dõc Baltesazar, recite son interpretatiõ: car tous les sages de mõ royaume ne me peuuẽt dõner à cognoistre l'interpretation. Mais tu le peux bien: car l'esprit des Saincts Dieux est en toy. Lors Daniel (duql le nom estoit Baltesazar) se teut enuiron vne heure: & ses pẽsées le troubloyent. Et le Roy parla & dit: Baltesazar, q̃ le songe & son interpretation ne te trouble pas. Baltesazar respõdit, & dit: O mõ seigneur, le songe soit à ceux qui t'ont hay, & son interpretatiõ soit à ceux qui te nuysent. L'arbre q̃ tu as veu qui estoit grãd & fort (duql la hauteur touchoit iusqu'au ciel, & son regard en toute la terre, & duquel les brãches estoyẽt belles, & son fruit en gros nõbre, & auql il y auoit viãde pour tous, & soubz lequel demouroyẽt les bestes des chãps, & en ses rameaux habitoyẽt les oyseaux du ciel) c'est toy Roy, q̃ es magnifié, & es fortifié: & ta grãdeur est creuë, & paruenue iusqu'au ciel, & ta puissãce est iusqu'à la fin de la terre. Mais ce q̃ le Roy a veu le veillant & le sainct qui descẽdoit du ciel, & disoit: coppez l'arbre, & le dissipez: toutesfoys laissez le tronc de ses racines en la terre, & qu'il soit [mis] en lien de fer & d'ærain es herbes des chãps, & qu'il soit teint de la rosée du ciel, & q̃ sa pasture soit auec les bestes des chãps, iusqu'à ce que sept tẽps soyẽt passez sus luy:

a c'est, ange selõ les Ebrieux.

L'interpretation du songe.

B ou, osté.

C

D

Balsazar.

Voicy l'interpretation o Roy, & est le decret du Souuerain, leq̃ est venu sus le Roy mõ seigneur. On te dechassera arriere des hõmes, & ton habitatiõ sera auec les bestes des chãps: & te serõt les herbes sauoureuses cõme au bœuf, & tu seras teint de la rosée du ciel. Et ainsi sept tẽps passerõt sus toy, iusqu'à ce q̃ tu cognoisse que le Souuerain domine sus le royaume des hõmes, & qu'il le dõne à celuy qu'il luy plait. Mais ce qu'ilz ont dit qu'on delaissast le trõc es racines de cest arbre: ton royaume te demourera, des q̃ tu auras cogneu que la puissãce est du ciel. Et pourtãt o Roy mõ Roy, q̃ mon cõseil te plaise: & rachete tes pechez par iustice, & tes iniquitez par [faire] misericorde aux poures: *s'il y a respit de ta paix. Toutes ces choses vindrẽt sus le Roy Nabuchodo-nozor. Aps la fin de douze mois, il se pourmenoit par le palais royal de Babylone. Et le Roy parla, & dit: N'est-ce pas icy Babylone la grãde, q̃ i'ay edifiée pour la maison du royaume, en la puissance de ma force, & en la gloire de ma magnificence? Et la parolle estãt encore en la bouche du Roy: vne voix du ciel descẽdit, [disant]: O Roy Nabuchodo-nozor, on te dit: Ton royaume departira de toy, & on te dechassera arriere des hõmes: & ton habitation sera auec les bestes des chãps: les herbes te serõt sauoureuses cõme aux bœufz, & sept tẽps passerõt sus toy, iusqu'à ce q̃ tu cognoisse q̃ le Souuerain domine sus le royaume des hõmes, & qu'il le dõne à celuy qu'il veut. En la mesme heure la parolle fut acõplie sus Nabuchodo-nozor, & fut dechasse' des hõmes: & mangea l'herbe cõme le bœuf, & son corps fut teint de la rosée du du ciel, iusqu'à ce que son poil creut cõme [celuy] de l'aigle, & ses ongles comme [ceux] des oyseux. Donc en la fin des iours, moy Nabuchodo-nozor, esleuay mes yeux vers le ciel, & mon sens me fut rendu: & beneis le Souuerain, & louãy, & honnoray celuy qui vit eternellement, duquel la puissance est puissance eternelle, & son royaume est de generation en generation: & tous les habitãs de la terre ne sont rien estimez, & fait selon sa volunte', tant en l'exercite du ciel, qu'es habitans de la terre, & n'y a nul qui *empesche sa main & luy die: qu'as-tu fait? En ce tẽps la, me fut rẽdue cognoissance: & [retournay] à l'hõneur de mõ royaume, & de ma magnificẽce, & ma figure me fut rendue: & mes cõseilliers & mes princes me redemanderent, & fus restitue' en mon royaume: & plus grande magnificẽce me fut augmẽtée. Et pourtãt maintenãt moy Nabuchodo-nozor ie louẽ, exalte, & glorifie le Roy du ciel, duquel toutes les œuures sont verite', & toutes ses voyes sont iugemẽt, & peut rabaisser ceux qui cheminent en orgueil.

*Aucun, voicy c'est le remede pour ta faute.

F

G

Soubz. 7. d

Grec, resiste. Aucuns, frappe.

CHAP. V.

LE Roy Balsazar feit vn grand cõuiue à millie de ses princes, & beuuoit le vin deuant les mille. Et en la saueur du vin Balsazar commanda qu'on apportast les vaisseaux d'or & d'argent, que son pere Nabuchodo-nozor auoit apporte' du temple qui estoit en Ierusalẽ, & qu'on beust dedans, le Roy & ses princes, se femmes & ses cõcubines. Adonc furent apportez les vaisseaux d'or, qu'on auoit apporte' du tẽple q̃ estoit en Ierusalẽ, & beurent dedans, le Roy & ses princes, ses fẽmes & ses cõcubines. Ilz beuuoyẽt le vin, & louoyẽt leurs dieux d'or, & d'argent, d'ærain, & de fer, de boys, & de pierres. En la mesme heure sortirẽt [comme] des doigtz de la main d'vn homme, & escriuoyent à l'endroit du chandelier, sur l'ẽduit de la paroit du palays du Roy. Et le Roy regardoit la paulme de la main qui escriuoit. Adõc fut la face du Roy muée, & ses pẽsées le troubloyẽt, & les iointures de ses reins se desserroyẽt, & ses genoux hurtoyẽt l'vn cõtre l'autre. Lors le Roy cria à haute voix, qu'on amenast les astrologues, les Chaldées, & les diuins. Et le Roy parla, & dit aux sages de Babylone: Quiconque lira ceste escriture, & me declairera son interpretatiõ, il seravestu d'escarlate, & [aura] en son col vn colier d'or: & dominera le troysiesme en mõ royaume. Lors entrerẽt tous les sages du Roy: & nẽ peurẽt ne lire l'escriture, ne dõner à cognoistre au Roy l'interpretation. Adõc le Roy Balsazar fut mout troublé, & fut sa face troublée en soy: aussi ses princes furẽt estõnez. La royne entra en la maison du conuiue, pour la chose [qui estoit aduenue] au Roy, & à ses princes. Si parla la royne & dit: Roy, vis eternellemẽt. Que tes pẽsées ne te troublẽt pas, & q̃ ta face ne soit pas muée. Il y a vn hõme en ton royaume, auq̃l est l'esprit des saincts Dieux: & au tẽps de ton pere fut trouue' en luy illumination, intelligẽce, & sagesse selon la sapiẽce des Dieux. Et le Roy Nabuchodonozor ton pere le cõstitua maistre des magiciẽs, astrologues, Chaldées, & deuins: pource que le plus grãd esprit, sciẽce & intelligẽce, & interpretation des songes, & declaration des doubtes, & la solution des choses obscures furẽt trouuées en luy, à sauoir, Daniel: auquel le Roy impose nom Baltesazar. Maintenãt donc q̃ Daniel soit appellé: & il declairera l'interptation. Lors Daniel fut amene' deuãt le Roy. Et le Roy parla, & dit à Daniel: Es tu ce Daniel q̃ es des enfãs de la captiuite' de Iuda, q̃ le Roy mõ pere à amene' de Iudée? Oray-ie ouy [dire] de toy, q̃ l'esprit des saincts Dieux est en toy, & qu'il-

A

Du Roy Balsazar, & de la main escriuãt en la paroit.

B

C

D

lumination,

lumination, intelligence, & science abondãte est trouuée en toy. Or maintenant sont entrez deuant moy les sages astrologues, à fin qu'ilz leussent ceste escriture, & me donnassent à cognoistre son interpretatiõ: mais ilz n'ont peu declairer l'interpretation de la chose. Or i'ay ouy [dire] de toy que tu peux interpreter les doubtes, & resoudre les choses obscures. Maintenant donc si tu peux lire ceste escriture, & me dõner à cognoistre son interpretatiõ: tu seras vestu d'escarlate, & [sera] vn colier en ton col, & domineras le troysiesme au royaume. Lors Daniel respondit, & dit deuant le Roy: Tes dõs soyent à toy, & donne tes presens à vn autre: toutesfoys ie liray l'escriture au Roy & luy donneray à cognoistre l'interpretation. O Roy, le Souuerain Dieu donna à Nabuchodo-nozor ton pere le royaume & la magnificence, la gloire & l'honneur: & à cause de la magnificence qu'il luy auoit dõne', tous les peuples, les nations, & les langues craignoyent & trẽbloyent deuant luy. Car il tuoit ceux qu'il vouloit, il frappoit ceux qu'il vouloit: il exaltoit ceux qu'il vouloit, & rabaissoit ceux qu'il vouloit. Mais quand son cueur fut esleue', & que son esprit fut endurcy en orgueil: il fut depose' de son siege royal, & on osta la gloire de luy, & fut boute'hors des filz des hommes: Et fut son cueur mis auec les bestes: & estoit son habitation auec les asnes sauuages: l'herbe luy fut sauoureuse, comme aux bœufz, & son corps fut teint de la rosée du ciel, iusqu'à ce qu'il cogneut que le Souuerain auoit puissance sus le royaume des hommes, & qu'il y constitue quelconque qu'il veut. Toy aussi Balsazar qui es son filz, tu n'as point humilie' ton cueur, combien que tu seusse toutes ces choses: mais t'es esleue' à l'encõtre du Seigneur du ciel. Et on a apporte' les vaisseaux de sa maison deuant toy, & auez beu le vin dedans, toy & tes princes, tes femmes & tes concubines. Et as loue' les dieux d'or & d'argent, d'ærain & de fer, de bois & de pierres: lesquelz ne voyent, ne oyent, ne sentent. Mais tu n'as point glorifie' le Dieu, en la main duquel est ton ame, & toutes tes voyes. Ainsi par luy a este enuoyée la paulme de la main: & ceste' escriture, qui a este' escrite: Mane, mane, Thecel. V-phares-in. Et voicy l'interpretation de la parolle. Mane: Dieu a nombre' ton royaume, & l'a accomply. Thecel: Tu as este' pese' dedãs la balance, & as este' trouue' en auoir le moins. Phares: Ton royaume est diuise', & est donne' aux Medéens, & aux Perséens.

Lors commanda Balsazar qu'on vestist Daniel d'escarlate, & qu'on mit vn colier d'or en son col: & qu'on publiast de luy, qu'il domineroit le troysiesme au royaume. En la mesme nuit Balsazar le Roy des Chaldéens fut occis.

CHAP. VI.

ET Darius de Mede print le royaume, luy estant eage' de soixante & deux ans. Il pleut à Darius de cõstituer six vingtz Seneschaux, lesquelz fussent pour estre en tout le royaume: & par dessus ceux la, trois gouuerneurs, desquelz Daniel en estoit l'un: ausquelz les Seneschaux rendroyent compte, à fin que le Roy n'eust point de fascherie. Adonc Daniel eut autorite' sus les gouuerneurs & les Seneschaux: pource que l'esprit estoit plus abondant en luy. Et le Roy pensoit de l'establir sus tout le royaume. Lors les gouuerneurs & les Seneschaux querroyent occasion contre Daniel, à raison du royaume: mais ilz ne pouuoyent trouuer quelque occasion ne vice, car il estoit fidele, & nulle faute ne vice ne se trouuoit en luy. Ces hommes icy donc dirent: Nous ne trouuerons point d'occasion en ce Daniel icy: si nous ne la trouuons contre luy, touchãt la loy de son Dieu. Lors les gouuerneurs & Seneschaux s'assemblerent vers le Roy, & luy dirẽt ainsi: Roy Darius vis eternellement. Tous les gouuerneurs de ton royaume, les Preuostz, les Seneschaux, les Cõseilliers, & les Capitaines, ont prins conseil d'establir vn statut Royal, & de faire vn decret ferme: que tous ceux qui feront aucune requeste à Dieu ou homme, que ce soit d'icy à trente iours, sinon à toy Roy, qu'il soit iette' en la fosse des lions. Maintenant donc o Roy, cõferme le decret, & fais en lettres: à fin que ce qui est selõ la loy des Medéens, & des Perséens ne soit pas mue', ne trãsgresse'. Au moyen dequoy le Roy Darius subscriuit la lettre & le decret.

Quand Daniel eut entendu que lettres estoyent passées, il entra en la maison: & les fenestres estant ouuertes, trois foys le iour plioyt les genoux en sa chambre, vers Ierusalem: si prioit & se confessoit deuant son Dieu, comme il faisoit au parauant. Lors ces hommes espierent, & trouuerent Daniel priãt, & faisant supplication vers son Dieu. Adonc se presenterent au Roy & dirent, touchant le decret Royal: Nas-tu pas escrit le decret, que tout homme qui feroit requeste à quelconque Dieu ou homme, iusqu'à trente iours, sinon à toy: qu'il seroit iette' en la fosse des lions? Et le Roy respondit & dit: La parolle est veritable, selon la loy des Medéens & des Perséens, laquelle ne se doit transgresser. Lors ilz respondirent & dirent deuant le Roy: Ce Daniel qui est des filz de la captiuite' de Iuda, n'a eu cure de toy, o Roy, ne du

A Daniel mis en la fosse aux lions.

B

C

D

E

F

Sus. 4. c.

G

conseil, ne du decret que tu as escrit: mais trois fois le iour prie faisant sa requeste.

Adonc quand le Roy ouyt la chose, il en fut fort deplaisãt en soy: & print à cueur Daniel, pour le deliurer, & mit peine iusqu'au soleil couchãt pour le deliurer. Lors ces hommes icy s'assemblerent vers le Roy, & luy dirent: Roy, entendz que la loy des Medéens, & des Perséens est telle, que tout decret & statut que le Roy aura ordonné n'est point à muer. Lors le Roy commanda, & amenerent Daniel: & le ietterent en la fosse des lions, & le Roy parla & dit à Daniel: Ton Dieu auquel tu sers tousiours, c'est celuy qui te deliurera. Et fut apportée vne pierre, laquelle fut mise sur la gueulle de la fosse: & le Roy la signa de son aneau, & de l'aneau de ses princes: à fin que le propos ne se changeast touchant Daniel.

Adõc le Roy s'en alla en son palays, & s'en alla coucher sans soupper: & ne luy amena on point les instrumens de musique, & ne peut dormir. Lors le Roy se leuãt au poinct du iour, quand il commençoit à esclairer, hastiuement s'en alla vers la fosse des lions. Et quand il fut approché de la fosse, il cria apres Daniel de voix piteuse, si parla le Roy & dit à Daniel: O Daniel seruiteur de Dieu viuant, ton Dieu (à qui tu sers tousiours) te pourroit il auoir deliuré des lions? Lors Daniel dit au Roy: O Roy, vis eternellement: mon Dieu a enuoyé son ange, & a fermé la gueulle des lions, & ne m'ont en rien nuyt, pourtant que deuant luy iustice a esté trouuée en moy. Mais aussi deuãt toy Roy ie n'ay fait nulle lascheté. Lors fut le Roy fort resiouy de luy, & commanda qu'on tirast Daniel de la fosse. Et Daniel fut tiré hors de la fosse, & ne fut trouuée en luy aucune blessure? pource qu'il creut à son Dieu. Et le Roy commanda que ces hommes qui auoyent accusé Daniel fussent amenez, & qu'ilz fussent iettez en la fosse des lions, eux & leurs enfans, & leurs femmes: mais ilz ne vindrent pas iusqu'au pauement de la fosse: que les lions ne les enuahyssent & brisassent tous leurs os. Adonc le Roy Darius escriuit à tous les peuples, aux nations, & aux langues, qui habitoyẽt en toute la terre. La paix vous soit multipliée. De par moy est mis vn decret: que en toute la seigneurie de mon royaume on ayt crainte & espouãntement du Dieu de Daniel. Car c'est le Dieu viuant, & permanẽt à tousiours & son Royaume ne sera pas dissipé, & sa puissance sera iusqu'à la fin. C'est celuy qui rescoust & deliure: & fait les signes & les merueilles, au ciel & en la terre: lequel a rescoux Daniel de la puissance des lions.

Ainsi Daniel prospera durant le regne de Darius, & durãt le regne de Cyrus de Perse.

soubz 14. f.

Ebr. le sõmeil fuyoit de luy.

2. Mac. 2. f.

Esai. 12. f.

CHAP. VII.

EN la premiere année de Balsazar Roy de Babylone, Daniel veit vn songe: & fut la visiõ de son chef [luy estant] en son lict. Lors il escriuit le songe, & à dict la somme des parolles. Si parla Daniel, & dit: Ie veoye en ma visiõ de nuit, & voicy, les quatre ventz du ciel qui se combatoyent en la grande mer. Et quatre grandes bestes mõtoyent de la mer, diuerses l'une à l'autre.

A De la vision des quatre bestes.

La premiere estoit comme vn lion: & auoit les ailes d'une aigle. Ie la regardoye iusqu'à ce que ses ailes furent arrachées: & s'esleua de la terre, & se tint sus ses piedz comme vn homme: & luy fut donné vn cueur d'homme. Et voicy vne autre beste semblable à vn ours, laquelle se tint d'ũ coste: & y auoit trois costes en sa gueulle entre ses dentz, & luy disoyent ainsi: Leue toy, mãge beaucop de chairs. Apres ce ie regardoye, & en voicy vne autre comme vn Leopard: & auoit sus son dos quatre ailes d'oyseau. Et auoit la beste quatre testes, & luy fut donnée puissance. Apres ce, ie veis en la visiõ de nuit, & voicy la quatrieſme beste estoit espouãntable, terrible, & mout forte. Elle auoit des grandz dentz de fer, & mangeoit, & debrisoit, & foulloit à ses piedz le demourãt. Elle estoit differente à toutes les bestes qui auoyent esté deuant elle: & auoit dix cornes. Ie consideroye les cornes, & voicy vne autre petite corne qui montoit entre icelles: & trois des premieres cornes furent arrachées d'elle. Et voicy des yeux comme les yeux d'un homme qui estoyent en ceste corne, & vne bouche qui parloit en magnificence. Ie regardoye iusqu'à ce que les thrones furent portez, & que l'Ancien de tẽps fut assis. Du quel le vestement estoit blanc comme neige, & les cheueux de sa teste estoyent cõme laine nette, son throne estoit comme flamme de feu, & ses rouës cõme feu ardant: vn fleuue de feu tiroit & sortoit de deuãt luy. * Mil le milliers luy administroyent: & dix mille millions assistoyent deuant luy. Le iugement se tint, & les liures furent ouuers. Ie regardoye a lors à cause de la voix des grãdes parolles que ceste corne proferoit. Et veis iusqu'à ce que la beste fut occise: & que son corps fut destruit, & fut baillé pour estre bruslé au feu: & qu'aux autres bestes fut ostée leur puissance, & longue vie leur fut donnée iusqu'à plusieurs temps. Ie regardoye en la visiõ de la nuit: & * voicy comme le filz de l'homme qui venoit auec les nuées du ciel: & vint iusqu'à l'Ancien de temps, & le feirent approcher deuant luy. * Il luy donna puissance, & honneur & regne: & tous les peuples, & nations, & langues

B

C

Apo. 5. e.

D

Matt. 24. c.

Sus. 4. g. Mich. 4. c.

Sus 4 g. Mich. .c Luc 1.d

gues luy seruiront, sa puissance est vne puissance eternelle, laquelle ne sera pas ostee, & son regne ne sera pas dissipé. Mon esprit fut rauy de moy Daniel au milieu du corps, & la visions de ma teste m'espouãnterent. Ie m'approchay à l'vn des assistãs, & luy demãday la verité de toutes ces choses. Leql me dit & dõna à cognoistre l'interpretation des choses. Ces quatre grãdes bestes, sont quatre Roys, lesqlz s'esleueront de la terre. Et prendront le royaume des sainctz souuerains, & obtiendrõt le royaume iusqu'au siecle, & au siecle des siecles. Adõc ie vouluz sauoir la verité de la quatriesme beste, laql estoit differente à toutes les autres & fort terrible, de la quelle les dentz estoyent de fer, & ses ongles d'ærain: & mangeoit, & debrisoit, & foulloit à ses piedz le residu. Et touchant des dix cornes qui estoyent en sa teste, & de l'autre qui montoit, & pourquoy trois estoyent cheutes d'elle, & que la corne auoit des yeux, & que sa bouche parloit en magnificence de laquelle le regard estoit plus grand que de ses compagnes. Ie regardoye, & voicy ceste corne qui faisoit la bataille contre les sainctz, & les surmontoit: iusqu'à ce que l'Ancien de temps fut venu, & que le iugement fut donné aux sainctz souuerains: & le temps vint que les sainctz obtindrent le royaume. Et dit ainsi: La quatriesme beste, sera le quatriesme royaume en la terre, lequel sera plus grãd que tous les royaumes: & deuorera toute la terre, & la foulera, & la brisera. Mais les dix cornes [signifient q] de ce royaume, s'esleueront dix Roys: & vn autre s'esleuera apres eux, lequel sera plus grand que les premiers, & humiliera trois Roys. Il proferera paroles* contre le Souuerain, & brisera les sainctz du Souuerain. Et pensera muer les temps & la loy, & seront liurez en sa main iusqu'à vn temps, & plusieurs temps, & vne moytié de tẽps. Et iugement se tiendra, & ostera l'on sa puissance à fin de la destruire & perdre, iusqu'à iamais. Et que le regne, & la puissance, & la grandeur du royaume qui est soubz tout le ciel soit donné au peuple des sainctz Souuerains: duquel le royaume est vn royaume eternel, & toutes les puissances luy seruiront, & obeyront. Iusqu'icy est la fin de la parolle: moy Daniel mes pensées m'ont fort troublé, & ma face fut muée en moy: & garday les parolles en mon cueur*.

E L'interpretation des quatre bestes.

F

*Aucuns, de la part du Souuerain.

G

*Fin du texte Chaldee qui cõmence sus 2.Cha.a.

A

CHAP. VIII.

EN la troisiesme année du Roy Balsazar, vne visiõ s'apparut à moy. Moy Daniel, apres la visiõ que i'auoye eu au commencement: ie veis en visiõ, & du tẽps de ceste visiõ i'estoye en la cité de Susan, qui est en la prouince d'Elam. Ie veis donc en visiõ que i'estoye aupres du fleuue Vlai, & esleuay mes yeux, si regarday: & voicy vn mouton qui se tenoit aupres du fleuue, & auoit des cornes, & estoyent les cornes hautes, dont l'vne estoit plus haute que l'autre, & sa hauteur montoit en derriere. Apres, ce, ie veis vn mouton qui hurtoit des cornes contre Occident, & contre Aquilon, & contre Midy: & toutes les bestes ne pouoyent resister à luy, & nul ne se pouoit deliurer de sa puissance, & faisoit selon sa volunté, & faisoit grandes choses. Et y estoye ententif: & voicy vn bouc des chieures qui venoit d'Occident sus la face de toute la terre. Mais le bouc auoit vne corne qui apparoissoit entre ses yeux: & vint iusqu'à ce mouton qui auoit des cornes, lequel i'auoye veu, qui se tenoit aupres du fleuue: & courut à luy en ferueur de sa force. Et le veis approcher aupres du mouton, & s'en felonnit contre luy: & frappa le mouton, & brisa ses deux cornes: & nulle force n'estoit au mouton de resister contre luy. Et quand il l'eut abbatu par terre, il le foulla, & nul ne pouoit deliurer le mouton de sa puissance. Lors le bouc des chieures fut fait fort grand: & quand il fut creu, [sa] grande corne fut rõpue: & pour icelle creurent quatre [cornes] apparẽtes, vers les quatre ventz du ciel. Et de l'vne d'icelles est sorty vne autre petite corne, laquelle deuint excessiuement grande contre Midy, & contre Orient, & contre la [terre] desirable. Et fut magnifiée, iusqu'à l'exercite du ciel: & ietta en bas aucuns de l'exercite & des estoilles, & les foulla. Elle fut magnifiée iusqu'au prince de l'exercite, & par elle fut osté le cõtinuel [sacrifice,] & fut iettè bas son sainct lieu. Et fut dõné tẽps au [sacrifice] cõtinuel pour le forfait: & sera la verité iettée par terre, & exployta, & prospera. Lors i'ouys l'vn des sainctz parlãt: & l'vn des sainctz dit àvn certain qui parloit? Iusqu'à quand sera la visiõ du continuel [sacrifice,] & le forfait de la desolation pour donner le sanctuaire, & l'exercite à estre foullez? Et il me dit: Iusqu'au vespre & au matin, deux mille & trois cens: puis le sanctuaire sera nettoyé. Et quand moy Daniel eu veu la visiõ, & que ie demandoye l'intelligence: Voicy comme la semblance d'vn homme qui se tenoit denant moy. * Et ouys la voix d'vn hõe entre Vlai, leql cria, & dit: Gabriel fais entendre la visiõ: puis s'en vint aupres du lieu ou ie me tenoye. Et quãd il fut venu, ie fus espouãnté, & tõbay sus ma face, & me dit: Filz de l'hõe, entendz: car auec le tẽps sera la fin de la visiõ. Et comme il parloit à moy, ie m'endormys la face en terre: puis me toucha, & me restablit en mõ estat, & dit: Voicy,

B

C

D

E Sus 9 f.

Q

L'interpretation de la visiõ

ie te feray sauoir ce qui sera dernier de l'ire: car auec le temps sera la fin. Le mouton que tu as veu auoir des cornes, sont les Roys des Medées, & des Perséens, & le bouc des chieures est le Roy de Grece, & la grãde corne qui estoit entre ses yeux, c'est le pmier Roy. Et de ce qu'icelle est rompue, & que quatre [cornes] se tenoyent au lieu d'icelle: ce sont quatre royaumes, lesqlz soudrõt des gens: mais non pas en sa force. Et apres leur regne quand les forfaitz seront finis: vn roy felon de face se leuera & entendra les doubtes: & sera corroborée sa force, mais nõ point par sa vertu: & guastera à merueille, & prosperera, & exploytera. Si guastera les fortz, & le peuple des saincts: & sa tromperie sera auãcée en sa main selon son intelligence, & se magnifiera en son cueur: & en guastera plusieurs, par la prosperité. Il resistera cõtre le prince des princes: mais il sera debrisé sans main. Et la visiõ du vespre & du matin qui est dite, est veritable: & toy signe la visiõ, car elle sera apres plusieurs iours. Et moy Daniel fus deffait & malade par aucuns iours. Et quand me fus releué, ie faisoye les affaires du Roy, & estoye tout estonné de la visiõ, & n'y auoit nul qui la feit entendre.

CHAP. IX.

A De la desolation de Ierusalem au bout des septante sepmaines de Christ & de sa mort. Iere. 25. c. 29. c. 2. Esd. 1. d.

EN la premiere année de Darius filz d'Ahasuerus, de la semence des Medéens, qui regna sus le royaume des Chaldéens, au premier an de son regne: moy Daniel entendis es liures le nombre des ans, duquel la parolle du Seigneur auoit esté au dõnée au Prophete Ieremie, pour accomplir les desolations de Ierusalem en septante ans. Et mis ma face vers le SEIGNEVR DIEV, pour le requerir en oraison & priere, auec ieune, sac & cendres: & priay le SEIGNEVR mon DIEV, & confessay, & dis: Ie te prie SEIGNEVR DIEV, qui es grand & redoutable, gardant l'alliance & benignité à ceux qui t'ayment, & qui gardent tes commandemens. Nous auons peché, nous auons fait iniquité, nous auons fait meschamment, nous auons esté rebelles, & auons declinè arriere de tes commandemens & de tes iugemens. Nous n'auons point obey à tes seruiteurs Prophetes, lesquelz ont parlé en ton nom à noz roys, à noz princes, & à noz peres, & à tout le peuple de la terre. O Seigneur à toy [est] la iustice, & à nous cõfusion de face comme il est auiourdhuy aux hommes de Iuda, & aux habitans de Ierusalem, & à tous ceux d'Israel qui sont pres, & qui sõt loing, par toutes les terres ausqlles tu les as deboutè à cause de leurs preuarications qu'ilz ont perpetré contre toy. Seigneur, à nous est la confusion de face, à noz roys, à noz princes, & à noz peres, d'autãt que nous auons peché contre toy: (mais il y a miseri corde & pardõ vers le Seigneur nostre Dieu) combien que nous auõs rabellé contre toy: & n'auõs point escouté la voix du Seigneur nostre Dieu, pour cheminer en la loy, laquel le il nous a proposée deuant nous, par la commission de ses seruiteurs prophetes. Et tous ceux d'Israel ont transgressé ta loy, & se sont destournez à fin qu'ilz n'ouyssent ta voix: & la malediction & detestation est decoulée sur nous, qui est escrite au liure de Moyse seruiteur de Dieu, pource que nous auons peché contre luy. Et a conferme ses parolles qu'il a dit sus nous, & sus noz iuges qui nous ont gouuernè, tellement qu'il a fait venir sus nous vn grand mal, tel qu'il n'y en a eu nul soubz tout le ciel, comme ce luy qui a esté en Ierusalem, comme il est escrit en la Loy de Moyse. Tout ce mal la est venu sus nous. Et n'auons pas prié la face du Seigneur nostre Dieu, pour nous diuertir de noz iniquitez, & pour entendre ta verité. Et le Seigneur a veillé sus le mal, & l'a fait venir sus nous: car le Seigneur nostre DIEV est iuste en toutes ses œuures qu'il a faites, mais nous n'auõs pas obey à sa voix. Et maintenant Seigneur nostre Dieu, qui as tiré ton peuple hors du pays d'Egypte, en main forte, & as fait ton nom, comme [il appert] auiourdhuy: nous auons peché, & auons fait meschammẽt. Seigneur selon toute ta iustice, ie te prie que ton ire, & ta fureur soit destournée de Ierusalem ta cité, & de ta saincte montagne. Car pour noz pechez, & pour les iniquitez de noz peres, Ierusalem & ton peuple sont en opprobre, à tous ceux qui sont autour de nous. Escoute donc maintenant nostre DIEV l'oraison de ton seruiteur, & ses prieres: & fais reluire ta face sus ton sanctuaire desolé pour l'amour du Seigneur. O mon Dieu, encline ton aureille & escoute, ouure tes yeux & regarde noz desolations, & la cité sus laquelle a esté ton nom inuoqué. Car nous ne presentons point noz prieres deuãt ta face, par noz iustices: mais par ta grande compassion. O Seigneur exauce, O Seignenr pardonne, O Seigneur entendz, & le fais. O mon Dieu ne tarde pas, à cause de toymesme: car tõ nom est inuoqué sus ta cité, & sus ton peuple.

Exo 15.

Et comme ie parloye encore, & que ie prioye, & qúe ie confessoye mon peché, & le peché de mon peuple Israel: & presentoye ma priere en la presence du Seigneur mon Dieu pour la saincte montagne de mõ Dieu: comme encore ie parloye en l'oraison: *Lors l'homme Gabriel, que i'auoye veu en visiõ du cõmencement, volant par vol me toucha au temps de l'offerte du vespre, & me feit entendre, & parla auec moy, si me dit:

Sus 8. c.

Daniel,

Daniel, maintenant ie suis sorty, à fin de te donner à entendre l'intelligence. La parolle est issue dez le commencement de tes prieres. Et ie suis venu pour te declairer, que tu es aggreable: entendz donc la parolle, & entendz la vision. Les septante "sepmaines sont determinées sus ton peuple, & sus ta saincte cité, pour consommer la preuarication, & "signer "le peché, & purger l'iniquité, & amener la iustice des siecles, & pour signer la visiõ, & la prophetie: & oindre le Sainct des sainctz. Tu cognoistras donc & entendras depuis l'issue de la parolle, que Ierusalé soit restaurée & réedifiée iusqu'au Christ le prince, sept sepmaines & soixante deux sepmaines: & derechef sera edifiée la rue, & la bresche au destroit des temps. Et apres soixante & deux sepmaines le Christ sera deffait: & ne luy restera rien: & "le peuple du prince à venir destruira la cité, & le sanctuaire, & sa fin sera en destruction: & iusqu'à la fin de la bataille seront desolatiõs ordonnées. Mais il cõfermera l'alliance à plusieurs par vne sepmaine, & à la moitié d'vne sepmaine fera cesser le sacrifice, & l'offerte: & pour "l'esten due de l'abomination sera desolation, & iusqu'à la consommation & ruine determinée distillera sur le desolé.

"Vne sepmaine icy se prend pour sept ans, cõme Leui. 25. parquoy les 70. sepmaines sõt 490. ans.
"Auc. pour finir.
"A sa. clorre & seeller cõe de vn cachet
"Auc. le peuple prince.
"Ebr. ailes. Auc. on se esmerueillera, pour l'extensiõ des abominations. Mat. 24. b

CHAP. X.

EN la troisiesme année de Cyrus Roy de Perse: la parolle fut reuelée à Daniel, duquel le nom estoit appellé Baltesazar: & est la parolle vraye, & le temps est grand, & entendit la parolle, & auoit intelligence en la vision. En ces iours la, moy Daniel fus en esmoy par l'espace de trois sepmaines de iours: & ne mãgeay point de pain appetissant, & n'entra point de chair ne de vin en ma bouche, & ne m'oignis point, iusqu'à ce que les iours de trois sepmaines fussent accompliz. Et au vingtquatriesme iour du premier moys, i'estoye aupres de la riue du grand fleuue qui est "Hidecel: ou i'esleuay mes yeux, & regarday. Et voicy vn homme vestu de linge, & ses reins estoyent ceintz d'or d'Ophaz, & son corps estoit cõe Tharsis, & sa face estoit comme le regard de l'eſcler, & ses yeux estoyent cõme lãpes de feu, & ses bras & ses piedz cõme espece d'ærain reluisant, & la voix de ses parolles comme la voix d'vne multitude. Et moy Daniel ieveis seul la visiõ, & les hommes qui estoyent auec moy ne la veirẽt pas: mais grande frayeur tõba sus eux, & s'enfuirẽt en lieu cachè. Et moy delaissé tout seul ieveis ceste grãde visiõ, & ne demoura point de force en moy: aussi ma forme fut muée en moy en corruption, & ne retins point de force. I'ouis la voix de ses parolles: & cõme i'oyoye la voix de ses parolles, ie m'endormoye sur ma face, & ma face estoit sur la terre. Et voicy vne main qui me toucha, & me feit mouuoir sus mes genoux, & sus les paumes de mes mains. Et me dit: Daniel homme desirable, entendz les parolles que ie te dis: & te tiens debout sur tes piedz. Car ie suis maintenant enuoyé vers toy. Et quand il m'eut dit ceste parolle, ie me tins debout en tremblant, puis il me dit: Ne crains point Daniel: car dez le premier iour que tu as addonné ton cueur à entendre, & t'affliger en la presence de ton Dieu: tes parolles furent exaucées, & suis venu pour tes parolles. Mais le prince du royaume de Perse a resisté contre moy vingt & vn iour: & voicy Michael l'vn des premiers princes, est venu pour m'ayder, & restay illec aupres du Roy de Perse. Mais ie suis venu pour te faire entendre ce qui doit aduenir à ton peuple es derniers iours: car encore est la vision pour quelque tẽps. Et quand il parloit auec moy telles parolles: ie mis ma face en la terre, & me teu. Et voicy comme la similitude des enfans des hommes qui toucha mes leures, dont ouurant ma bouche parlay, & dis à celuy qui estoit aupres de moy: O mon Seigneur, par la vision, mes iointures se sont troublées en moy, & n'ay retenu nulle vertu. Et comment pourra le seruiteur de ce mien Seigneur, parler auec cestuy mien Seigneur? veu que dez ceste heure en moy n'est resté nulle force, & n'est mon haleine demourée en moy? Parquoy derechef me toucha cõme lavision del'homme, & me cõforta, & me dit: Ne crains point homme desirable: paix soit auec toy, conforte toy, & te porte vaillamment. Et quand il parloit auec moy, ie me confortay, & dis: Que mon Seigneur parle, car tu m'as conforté. Puis il dit: Ne sais-tu pas pourquoy ie suis venu vers toy? aussi maintenant m'en retourneray-ie pour batailler auec le prince de Perse. Apres ie sortiray. Et voicy le prince de Grece viendra. Mais toutesfois ie t'annonceray ce qui est escrit en l'escriture de verité: & n'y a pas vn qui tienne bon auec moy en ces choses, sinon Michael vostre prince.

"De ce Gen. 2. b.

CHAP. XI.

ET en la premiere année de Darius de Mede, i'assistoye pour le reconforter & le fortifier. Et maintenant ie t'annonceray la verité. Voicy trois Roys se tiendrõt encore en Perse: & le quatriesme sera enrichy de beaucoup de richesses, par dessus tous. Et estãt fortifié par ses richesses, il esmouuera chacun contre le royaume de Grece. Mais vn fort Roy se leuera, & dominera par grande seigneurie, & fera selon sa volunté. Et quãd il sera en estat, son regne sera brisé, & sera diuisé par les quatre vẽs du ciel: & non

pas à ſa race, ne ſelon ſa ſeigneurie, de laquelle il aura dominé. Car ſon Royaume ſera extirpé, voire auſsi aux eſtrangers, ſans ceux icy. Et le Roy de Midy ſera conforté & ſera par deſſus ſes princes, & ſurmontera, & dominera, ſi ſera ſa domination grande. Et apres la fin des ans, ilz feront alliance. Et la fille du Roy de Midy viendra au Roy d'Aquilon, pour remettre les choſes en eſtat: & n'obtiendra pas la force du bras, & ſi
B ne ſera pas ſa ſemence ſtable: mais icelle ſera liurée, & ceux qui l'ont amenée, & celuy qui l'a engendrée, & celuy qui la confortoit ſelon le temps. Mais vn ietton de ſes racines demourera ſtable en ſon lieu: & viendra auec vne armée, & entrera en la forteresſe du Roy d'Aquilon: & beſognera en eux, & ſe fortifiera. Et d'auantage menera en captiuité en Egypte leurs dieux, auec leurs princes, & auec leurs vaiſſeaux precieux, d'or & d'argẽt, & perſeuerera lõg temps au pris du Roy de Aquilõ. Et le Roy de Midy entrera au royaume, & retournera en ſa terre. Mais ſes filz ſeront irritez, & aſſembleront multitude de groſſes armées. Il viendra, & ſ'eſpardra, & paſſera: puis ſera meu iuſqu'à ſa forteresſe. Et le Roy de Midy ſera irrité, & ſortira, & ſon peuple bataillera contre le Roy d'Aqui
C lon, & aſſemblera grãde multitude: & la multitude ſera donnée en la main d'iceluy. Et la multitude ſ'eſleuera, & haulſera ſon cueur, & ruera ius pluſieurs, & ne ſe fortifiera point. Et le Roy d'Aquilõ retournera, & aſſemblera vne plus grande multitude que la premiere. Et viendra en la fin des temps & des ans, auec grande armée, & gros appareil. Et en ce temps la pluſieurs ſ'eſleueront contre le Roy de Midy. Auſsi les filz des diſsipateurs de ton peuple ſ'eſleueront, à fin d'eſtablir la viſion: & trebucherõt. Et le Roy d'Aquilon viendra, & arrengera baſtillons: & prendra les citez garnies; & les bras de Midy ne le pourront ſouſtenir. Et n'y aura point de vertu à ſon peuple d'elite pour reſiſter. Et quãd il viẽdra à luy: il fera ſelon ſon plaiſir, & n'y aura nul qui reſiſte contre ſa face. Et ſe tiendra en la noble terre, & ſera conſumée en ſa main: puis mettra ſa face pour entrer par force en tout ſon royaume: & gens droitz ſerõt auec luy, & le fera: & luy donnera-on la fille des femmes, pour le corrompre: & icelle ne ſera point de durée, & ne ſera point ſiẽne. Puis tournera ſa face vers les iſles, & en prendra pluſieurs: & le prince fera ceſſer ſon opprobre de luy, ſans que ſon opprobre retour
D ne à luy. Et tournera ſa face vers les forteresſes de ſa terre, & hurtera, & trebuchera, & ne ſera pas trouué, & ſe tiendra en ſon lieu, comme furieux tyrãt en magnificence royale: mais en peu de iours ſera froiſſé, non pas en fureur, ne par bataille. Apres ſuccedera en ſon lieu, vn deſpriſé, auql on ne donnera point honneur royal: mais il viendra ſoubz paix, & occupera le royaume par flatteries. Et les bras ſourdront de deuãt ſa face, & ſeront rompuz: & auſsi le duc de l'alliance. Et apres les conuenances, il fera fraude auec luy, & montera, & ſe fortifiera auec peu de gẽs, & entrera en la prouince paiſible & graſſe. Il fera les choſes que ſes peres n'ont pas fait, ny les peres de ſes peres. Il diſsipera la rapine, la proye, & la ſubſtance d'eux: & penſera entrepriſes contre les forteresſes: & ce iuſqu'à vn tẽps. Auſsi ſa force, & ſon cueur E
ſera eſmeu cõtre le Roy de Midy, auec grande armée. Et le Roy de Midy ſera prouoqué à la bataille, par grande armée & forte, tant & plus, mais il ne conſiſtera point, pour ce qu'on machinera des entrepriſes cõtre luy. Et ceux qui mãgent les metz de ſa viande le froiſſeront: & ſera ſon armée oppreſſée, & pluſieurs tomberont occiz. Auſsi le cueur des deux Roys ſera pour mal faire, & à vne meſme table parleront en menſonges: mais cela ne profitera de rien, car la fin eſt encore envn[autre]tẽps. Il retournera en ſa terre auec grãde cheuance: & ſon cueur ſera contre la ſaincte alliance. Et exploitera, & retournera en ſa terre. Il retournera en tẽps prefix, & viendra vers Midy, & le dernier ne ſera pas ſemblable au pmier. Et les galées de Cithim viendront cõtre luy, & ſera contriſté, & retournera. Il aura indignation cõtre la ſaincte alliance & exploitera, & retournera, & prendra deliberation contre ceux qui aurõt delaiſſé la ſaincte alliãce. Et des bras ſ'eſleuerõt de luy, & ſouilleront le ſanctuaire de force; & oſteront le continuel ſacrifice, & mettrõt l'abomination de deſolation. Et fera decliner par flatteries ceux qui ſe portent laſchement en l'alliance. Mais le peuple qui cognoit ſon Dieu, ſe fortifiera & mettra en effect. Et les prudẽs du peuple dõneront inſtruction à pluſieurs: & trebucherõt par l'eſpée, & par la flamme, & en captiuité, & en proye par pluſieurs iours. Et quand ilz ſeront trebuchez, ilz ſeront ſecouruz par petite ayde: & pluſieurs ſ'adioindront à eux par flatterie. Aucuns des prudẽs trebucheront, pour refõdre par eux, & nettoyer, & blãchir iuſqu'à la fin du tẽps: car il ya encore terme iuſqu'au tẽps ordonné. Et le Roy fera ſelon ſa volunté, il ſ'eſleuera, & ſe magnifiera ſus tout Dieu: & parlera choſes merueilleuſes contre le Dieu des dieux, & proſperera iuſq à ce q̃ le courroux ſoit accõply. Car la diffinition eſt faite. Et n'entẽdra point au Dieu de ſes peres, n'au deſir des femmes: & n'aura conſideration de nul dieu, car il ſe magnifiera ſus toutes choſes. Mais il honnorera en

ſon

"Ebr du ſainct, ou de la ſainteté.

"De ce Nõb. 24. d

ou de force. son lieu le dieu Maozim : & honnorera le dieu q̃ ses peres n'ont pas cogneu, fait d'or & d'argent, & de pierre precieuse, & de choses desirables. G Et besognera pour les forteresses de Maozim auec vn autre dieu qu'il a cogneu : & multipliera la gloire, & les fera dominer sus plusieurs : & diuisera la terre par pris. Et en la fin du temps le Roy de Midy choquera contre luy: & le Roy d'Aquilon viendra contre luy cõme tempeste, auec chariotz, & cheuaucheurs, & auec plusieurs nauires: & entrera es terres, & dissipera, & passera outre. Il entrera en la noble terre, & plusieurs tomberont: mais celles cy reschapperont de sa main, à sauoir Edom, & Moab, & le commẽcement des enfans d'Amon. Et mettra sa main sus les terres: & la terre d'Egypte n'eschappera pas. Il aura domination sus les thresors d'or & d'argent, & sus toutes les choses autentiques d'Egypte, Lybie, & Ethiope, par ou il passera. Et les nouuelles le troubleront d'Orient, & d'Aquilon: & sortira par grande chaleur, pour destruire & mettre plusieurs à sac. Il plantera les tabernacles de son palais, entre [deux] mers aups de la noble montagne de saincte', & viendra iusqu'au bout d'icelle: & nul ne luy sera en ayde. Gr. d'Apadno.

CHAP. XII.

A De la resurrection des mortz. Apo. 20. d EN ce tẽps la s'esleuera Michael le grand prince, qui tient pour les filz de ton peuple : & sera le temps de tribulation tel qu'il n'y en a point eu depuis le tẽps qu'il y a eu gens iusqu'à ce temps icy. *Et en ce temps la ton peuple eschappera, quiconque sera trouue' escrit au liure. Et plusieurs de ceux qui dorment en la poudre de la terre s'esueilleront, les vns en la vie eternelle: & les autres en opprobre & infamete' perpetuelle. B Et ceux qui auront enseigne' luiront cõme la splendeur du firmament: & ceux qui en introduisent plusieurs à iustice, seront comme estoilles à touioursmais. Mais toy Daniel, tien secrettes les parolles, & signe le liure, iusqu'au temps diffiny : plusieurs courront, & la science sera augmentée. Et moy Daniel, ie veis, & voicy comme deux autres qui se tenoyent droitz, l'vn d'vn coste' sus la riue du fleuue, & l'autre de l'autre coste' sus la riue du fleuue. Et dit à l'homme qui estoit vestu de linge, qui estoit sus les eaues du fleuue: Quand sera la fin de ces merueilles? C Et i'ouis l'homme vestu de linge, qui se tenoit sus les eaues du fleuue, & esleua sa dextre & sa seneſtre au ciel, & iura par celuy qui vit eternellement : que sera iusqu'à vn temps, & des temps, & la moitie'. Et quand la dispersion de la main du peuple sainct sera finie: toutes ces choses icy seront accomplies. Ie l'ouis, & ne l'entendis point. Et ie dis : Mon Seigneur, quel est le deffinement de ces choses? Et il dit: Va Daniel: car les parolles sont cachées, & signées iusqu'au tẽps diffiny . Plusieurs seront nettoyez, & blanchiz, & esprouuez . Et les meschans feront meschamment, & tous les meschans n'entendront rien: mais les prudens entendront. Et depuis le temps que le sacrifice continuel sera oste', & que l'abomination de la desolation sera mise: seront mille deux cens & nonante iours. Bienheureux est celuy qui attend, & qui paruient iusqu'à mille trois cens trente cinq iours. Mais toy, va à la fin, & repose : puis te releueras en ton sort, en la fin des iours. D

Fin de la prophetie de Daniel.

Le liure d'Osée le Prophete.

CHAP. I.

LA PAROLLE de l'Eternel, qui fut donnée à Osée filz de Béeri, es iours d'Ozia, Ioathan, Achaz, & Ezecias, Roys de Iuda, & es iours de Ieroboam filz de Ioas Roy de Israel. A Le temps de la prophetie de Osée contre la maison de Iuda. Le commencement de la parolle du Seigneur auec Osée. Le Seigneur donc dit à Osée: Va, & te prẽs vne femme putain, & des filz de putain: car la terre paillardera, [se retirant] arriere du Seigneur. B Il s'en alla donc, & print Gomer, la fille de Deblaim: laquelle conceut, & luy enfanta vn filz. Et le Seigneur luy dit: Appelle son nom Iezrael: car encore vn petit de temps, & ie visiteray le sang de Iezrael sus la maison de Iehu: & feray cesser le royaume de la maison d'Israel. Et aduiendra qu'en ce iour la, ie rompray l'arc d'Israel, en la vallée de Iezrael. Derechef elle conceut & enfanta vne fille. Et il luy dit: Appelle son nom Loruhama: car ie ne feray plus de misericorde à la maison d'Israel: mais ie leur apporteray leur guerdon . Toutesfois, ie feray misericorde à la maison de Iuda, & les sauueray en leur Seigneur Dieu : & ne les sauueray point par arc, ne par espée, ny en bataille, ny par cheuaux, ou cheuaucheurs. Et ayant seure' Loruhama, elle cõceut, & enfanta vn filz. Et il dit: Appelle son nom Lo-ami: car vous n'estes point mon peuple, & ne seray point vostre. Mais il aduiendra que le nombre des enfans d'Israel sera cõme le sablon de la mer, lequel ne se peut mesurer, ne nombrer . *Et sera qu'au lieu là ou on leur aura D C. accomplissemẽt, pourtant qu'elle estoit parfaitement dissolue. C. cabas de figues, à cause de tant de vo C luptez. C. semence de Dieu C. nõ ayant misericorde. C. non mon peuple. Rom. 9. f.

dit, vous n'estes point mon peuple: lors il leur sera dit, vous estes les enfans du Dieu viuant. Aussi les enfans de Iuda, & les enfans d'Israel seront rassemblez ensemble, & se constitueront vn chef, & monteront de la terre: car le iour de Iezrael est grand. Dites à voz freres *Ami: & à voz sœurs *Ruhama.

*c. mon peuple. *c. ayant misericorde.

CHAP. II.

A DEbatez auec vostre mere, debatez auec elle: car elle n'est point ma femme, aussi ne suis-ie pas son mary. Qu'elle oste ses paillardises arriere de sa face, & ses adulteres d'entre ses tetins: que parauenture ie ne la despouille toute nue, & que ie ne la collo que comme au iour de sa natiuité. Et que ne la mette comme vn desert, & la reduise cõme la terre sauuage: & que ie la face mourir de soif. Aussi de ses enfans ie n'en auray point de pitié: car ilz sont enfans bastardz, car leur mere a paillardé. Celle qui les a conceu est cõfuse: car elle a dit: Ie m'en iray apres mes amoureux, qui me donnent mon pain & mes eaues, ma laine, & mon lin, mon B huile, & mon boire. Pource voicy, ie boucheray ta voye d'espines; & feray vne cloison, tellement qu'elle ne trouuera point ses sentiers, & poursuyura ses amoureux: mais elle ne les acconsuyura pas: elle les cercheра, & ne les trouuera point, dont elle dira: Ie m'en iray, & retourneray à mon premier mary: car adonc il m'estoit mieux que maintenant. Et elle n'a pas cogneu, que ie luy ay donné le froment, & le vin, & l'huile: & luy ay multiplié l'or & l'argent, qu'ilz ont applique à Baal. Pourtant ie retourneray: & prendray mon fromẽt en son temps, & mon vin en son temps: & recouureray ma laine, & mon lin, qui couuroyẽt sa honte. Et maintenant ie reueleray sa folie deuant les yeux de ses amoureux: & nul hõme ne la deliurera C de ma main. Ie feray cesser toute sa ioye, sa solennité, sa nouuelle lune, son sabbath, & tous ses temps solennelz. Et guasteray sa vigne & son figuier, desquelz elle a dit: Ce sõt mes salaires, q̃ mes amoureux m'ont dõné: & les mettray cõme vne foreſt, & les bestes des chãps les mangerõt. Et visiteray sus elle les iours de Baalim, esq̃lz elle faisoit encensemens, & se paroit de ses aureillettes, & de ses ioyaux: & s'en alloit apres ses amoureux, & m'oublioit, dit le Seigneur. Partant voicy, ie l'induiray, & la meneray au desert, & parleray à elle cordiallement: & luy dõneray ses vignes depuis là, & la vallée d'Achor D pour l'huis d'esperãce. Et chantera illec cõe es iours de sa ieunesse, & cõe au iour qu'elle monta hors du pays d'Egypte. Et aduiẽdra en ce iour la (dit le Seigneur) q̃ tu m'appelle *c. mõmary, mais ras, mon mary: & ne m'appelleras plus *Baali. I'osteray hors de sa bouche les noms de Baalim: & ne seront plus en memoire par leur nom. Aussi en ce iour la ie feray allian ce auec eux, auec les bestes des chãps, & auec les oyseaux du ciel, & auec le reptile de la terre: & briseray hors de la terre l'arc, & l'espée, & la guerre: & les feray dormir en seure té. Si t'espouseray pour moy à tousiours: mais, ie t'espouseray: à sauoir, en iustice, & en iugement, & en benignité, & en compassions. Ie t'espouseray en foy, & cognoistras l'Eternel. Et en ce iour la i'exauceray, dit le Seigneur: ie respondray aux cieux, & iceux respondront à la terre: & la terre respondra au froment, au mouſt, & à l'huile: & iceux respondront à Iezrael. Ie me la semeray pour terre: & auray compassion de Loruhama, & diray à Lo-ami: *tu es mon peuple, & il dira: [Tu es] mon Dieu.

commepẽtron & maistre. Rom. 9. d 1. Pier. 2. b

CHAP. III.

ET le Seigneur me dit: Va encore, & ayme la femme qui est aymée de son amy, & est paillarde selon l'amour du Seigneur vers les enfans d'Israel: lesquelz toutesfois regardent aux dieux estranges, & aymẽt les tonneaux de grappes. Ie me l'ay aquestée pour quinze [pieces] d'argent, & vn Homer d'orge, & vn demy Homer d'orge. Et luy B dis: Tu demoureras auec moy plusieurs iours, & ne paillarderas point, & ne seras à nul homme: mais aussi ie [n'entreray] pas à toy. Car les enfans d'Israel demoureront plusieurs iours sans Roy, & sans prince, sans sacrifice, & sans statue, sans Ephod, & sans Theraphim. Et apres ce, les enfans d'Israel se retourneront, & cercheront le Seigneur leur Dieu, & leur Roy Dauid: & auront crainte du Seigneur, & de sa bonté, es derniers iours.

CHAP. IIII.

VOus enfans d'Israel escoutez la parol A le du Seigneur: car le Seigneur a q̃stion auec les habitans de la terre. Car il n'y a plus de verité, ne de benignité, ne de cognoissance de Dieu en la terre. Maugréement, & mensonge, & homicide, & larcin, & adultere abondẽt: & vn sang a touché l'autre sang. Pource lamentera la terre, & tout [hõe] qui habite en icelle lãguira auec la beste des chãps, & l'oyseau du ciel: mesme les poissõs de la mer deffinerõt. Toutesfois, nul ne redargue & ne reprend l'autre: car ton peuple est comme ceux qui contredisent au sacrificateur. Tu trebucheras donc auiourdhuy, & le prophete aussi trebuchera auec toy de nuit: & feray taire ta mere. Mon peuple est abbatu: pource qu'il est sans B science. Pource que tu as deboutè la science, ie te debouteray, que tu ne me faces la sacrificature: & as oublié la Loy de ton Dieu: dont aussi i'oublieray tes enfans.

Ilz ont peché vers moy selon ce qu'ilz estoyent en grand nombre: ie mueray leur gloire en deshonneur. Ilz mangent les pechez de mon peuple: & d'eschargent leurs ames de l'iniquité d'iceluy. Et tel est le sacrificateur comme le peuple. Dont visiteray ses voyes sus luy, & luy rendray ses actes. Ilz mangeront, mais ilz ne seront pas saoulez: ilz paillarderont, mais ilz ne multiplieront point: car ilz ont delaissé à prendre garde au Seigneur. Paillardise, levin, & le moust leur ostét le cueur. Mõ peuple fait requeste à son bois, & son baston leur respond: car l'esprit de paillardise les a fait errer, & ont fait fornication se destournãs de leur Dieu. Ilz sacrifioyent sus les couppeaux des montagnes: & faisoyent perfumigatiõ sur les costes soubz le chesne, & le pouplier, & le tillot: pource que leur ombre estoit bonne: Pourtant paillardoyent voz filles: & voz espouses cõmetoyent adultere. Ie ne feray point visitation sus voz filles quand elles auront fait fornication: ny sus voz espouses quand elles auront commis adultere. Car iceux se departent pour se ioindre auec les paillardes, & sacrifient auec les ruffiens. Ainsi le peuple qui n'entend rien *sera battu. Si tu paillarde Israel [au moins] que Iuda n'offense pas. Et n'entrez point en Galgal, & ne montez point en Beth-auen, si ne iurez point, le Seigneur vit. Car Israel a esté rebours comme la vache rebourse. Le Seigneur les paistra maintenãt comme l'agneau en lieu spacieux. Ephraim a participé aux idoles: laisse-le donc. Leur banquet est infecte, ilz ont paillardé, ses protecteurs ont aymé [de dire] villainement apportez. Il a lié le vent en ses ailes, & seront confondus par leurs sacrifices.

*soutõbera

C Isa.24.a.

D

A cõtre les sacrificateurs & princes d'Israel.

B

CHAP. V.

AVssi vous sacrificateurs oyez cecy: & vous maison d'Israel, entendez: & vous maison du Roy escoutez, car à vous appartient le iugement: mais vous auez esté faitz comme le laqs à Mizpa, & comme vne retz estendue sus Thabor: & en sacrifiant ilz ont declinè iusqu'au profond: & moy ie suis le correcteur d'eux tous. Ie cognoy bien Ephraim, & Israel ne m'est point incogneu. Car maintenant, o Ephraim tu fais fornication, & Israel est souillé. Ilz n'appliquent point leur estude à retourner vers leur DEIV, pource que l'esprit de paillardise est au milieu d'eux, & ne recognoissent point le Seigneur. Aussi la fierté d'Israel luy respondra contre sa face: & Israel & Ephraim trebucheront en leur iniquité. Aussi Iuda tombera auec eux. Ilz iront auec leur bercail, & auec leur omail pour querir le Seigneur, & ne le trouueront pas: car il s'est retiré arriere d'eux. Ilz on desloyaument fait contre le Seigneur: car ilz ont engẽdré des filz estrangers. Maintenant [est] le mois [qu'on] les deuorera auec leurs chãps. Sonnez la trompette en Gabaa, & le clairon en Rama, criez l'effroy en Beth-auen, apres toy o Ben-iamim. Ephraim sera en desolation au iour de la correctiõ. I'ay fait cognoistre verité es lignées d'Israel. Les princes de Iuda ont esté comme ceux qui transposent la borne: dont respandray sus eux mon courroux comme l'eauë. Ephraim seuffre iniure, il est cassé en iugement: pource qu'il a commencé d'aller apres le commandement mauuais. Et moy ie seray comme vne tigne à Ephraim, & comme vermine à la maison de Iuda. Et Ephraim a veu sa langueur, & Iuda sa bleçure. Ephraim s'en est allé à Assur: & a enuoyé vers le Roy Iareb. Mais il ne vous pourra guarantir, & ne vous pourra guerir la bleçure. Car ie suis comme vn lion à Ephraim, & comme le lionceau à la maison de Iuda. C'est moy, c'est moy, qui rauiray, & m'en iray: ie l'emporteray, & n'y a persone qui le deliure. Ie m'en iray & retourneray à mon lieu, iusqu'à ce qu'ilz se rendent coulpables, & qu'ilz quierent ma face: car ilz me chercheront diligemment en leur tribulation.

C

D

CHAP. VI.

VEnez, si retournons au Seigneur: car c'est luy q̃ a rauy, mais il nous guerira: il a frappé, mais il nous medecinera. Il nous viuifiera en deux iours, & au troisiesme iour il nous suscitera: & viurons en sa presence: nous cognoistrons & ensuyurons à fin de cognoistre le Seigneur. Sõ issue est appareillée cõe le poinct du iour: & viendra à nous, comme la pluye, à sauoir cõme la pluye du soir, & assaisonnée [sus] le terre. Que te feray-ie Ephraim? Que te feray-ie Iuda? Vostre benignité est comme la nuée du matin, & comme la rousée allant de matin. Pourtant ie les ay decoppé par les prophetes, & les ay occis par les parolles de ma bouche: à fin que ton iugement sorte cõme la lumiere. *Car ie desire misericorde, & non pas sacrifice: & la science de Dieu plus que les holocaustes. Mais ilz ont transgressé l'alliance *comme des hõmes: & en cela ont fait desloyaument contre moy. Galaad est la cité de ceux qui font iniquité, aguettant le sang. E comme brigans qui attendent quelcun, ainsi est le complot des sacrificateurs qui meurtrissẽt en lavoye d'vn accord, pource qu'ilz font enormité. I'ay veu chose villaine en la maison d'Israel: car là est la paillardise d'Ephraim, dont Israel est contaminé. Aussi toy Iuda, tu t'y metz la moisson, quand ie fay retourner la captiuité de mon peuple.

A

B

C Matt.9.b & 12.a.

*Ou, cõe les hões. Aucuns. cõme Adã

D

CHAP. VII.

A Des vices & dissolution du peuple.

QVand ie guarissoye Israel, l'iniquité d'Ephraim a este reuelée, & la malice de Samarie: car ilz ont commis faulsete: dont le larrõ est entré, & le brigãd a destrousse dehors. Et n'ont daigne penser en leurs cueurs, que i'ay memoire de toute leur malice. Leurs inuentions les ont maintenant enuironne, lesquelles sont deuant
B moy. Ilz ont resiouy le Roy par leur malice: & les princes par leurs mensonges. Ce sont tous adulteres [embrasez] comme le four eschauffe par le fournier quand il laisse la paste qui leue apres estre pestrie iusqu'à ce qu'elle soit leuée en son leuain. A la iournée de nostre Roy les princes *l'ont fait malade par flascon de vin: tellement qu'il a demene sa main auec les moqueurs. Car ilz ont applique leur cueur comme vn four en leurs embusches. Leur boulenger dort toute la nuit, & au matin est embrase come la flãme de feu. Ilz sont tous eschauffez comme le four: & mangent leurs iuges. Tous leurs roys sont tõbez: il n'y a nul entre eux qui crie à moy. Ephraim mesme se
C mesle entre les peuples. Ephraim est fait cõme le gasteau, lequel n'est pas retourne. Les estrangers mangent sa force: & n'en a rien sceu: aussi la vieillesse s'est esparse en luy, & n'en a rien sceu. Aussi l'orgueil d'Israel rendra tesmoignage: & ne se retournẽt point au Seigneur leur Dieu, & ne le requierẽt point en toutes ces choses icy. Et Ephraim est cõe la coulõbe simple sans cueur. Car ilz ont reclame Egypte, & se sont retirez aux Assyriẽs. Mais quand ilz iront i'estendray ma retz sus eux & les rabbatray comme les oyseaux du ciel. Ie les chastieray selõ qu'il a este dit
D à leur assemblée. Malheur sus eux, pource qu'ilz se sont retirez de moy: destruction leur [aduiendra,] car ilz ont fait laschement contre moy. Encores que ie les rachete ilz profereront mensonges contre moy: Ilz n'ont point crie vers moy en leur cueur, mais vloyent en leurs couches. Ilz se sont assemblez au froment & au vin, & ont estez rebelles contre moy. Ie les ay establis, & ay fortifie leurs bras: mais ilz ont pense contre moy. Ilz se sont retournez, mais nõ pas au Souuerain: ily ont este faitz comme l'arc deceuable. Leurs princes cherront par l'espée, pour la fureur de leur langue: c'est leur irrision, en la terre d'Egypte.

* Gr, ont commencé de venir en fureur par le vin.

CHAP. VIII.

A Destrutiõ de Iuda & d'Israel à cause de li dolatrie.

LA trompette soit à ton palais, cõme l'aigle: sus la maison du Seigneur pource q̃ ilz ont trãsgresse mon alliãce, & se sont portez laschemẽt contre ma loy: Les Israelites crierõt à moy, [disans:] Mon Dieu, nous te cognissons. Israel a deboute le biẽ: son ennemy le poursuiura. Ilz ont ordonne royaume: mais nõ de par moy: ilz ont cõstitue prince, & n'en sauoye riẽ. Ilz se sont fait des idoles de leur or & de leur argẽt, pourtãt ilz seront exterminez. O Samarie, ton veau est de boute: mon ire s'est embrasée contre eux. Iusqu'à quãd ne peuuẽt endurer l'innocence? B
Car mesme il est d'Israel. Le forgerõ l'a fait & n'est point Dieu: pourtãt sera leveau de Samarie mis en pieces. Pourtãt ilz semeront le vent, & recueillerõt le tourbillõ. L'estoc n'a point de germe, & ne fera point de farine. Que s'il en fait: les estrãgers la deuorerõt.

Israel est deuore, maintenãt il est entre les C
nations, cõme le vaisseau auq̃l n'y a nul plaisir. Car ilz sont montez vers Assur: & est cõme l'asne sauuage qui est seul de par soy. Ephraim a donne gages à ses amateurs: & d'autant qu'il soudoye les gentilz, ie les rassembleray maintenant, & se dueillerontpeu pour lacharge du roy, & des princes. Car Ephraim a fait plusieurs autelz pour pecher: les autelz luy sont faitz en peche. Ie luy ay escrit les grandes choses de ma loy: mais elles ont este estimées comme chose estrange. Ilz sacrifient de la chair, pour les sacrifices de mes offertes & la mangent, & le Seigneur D
ne les accepte point: & maintenant il reduira en memoyre leur iniquite, & visitera leurs pechez. Ilz retourneront en Egypte. Israel a mis en oubly celuy qui l'a fait, & a edifie des temples: & Iuda a fait plusieurs citez garnies: mais i'enuoyeray le feu en ses citez & deuorera ses palais.

CHAP. IX.

ISrael, ne te resiouys point sur les peuples A
cõme par liesse: car tu as paillarde [te retirãt] arriere de tõ Dieu. Tu as ayme le salaire sus tous les greniers du fromẽt. Le grenier & le pressoir ne les repaistra point, & le moust luy defaudra. Ilz ne demoureront point en la terre du Seigneur. Mais Ephraim retournera en Egypte: & mangeront en Assur la viande souillée. Ilz ne respandront plus le vin au Seigneur: & ne luy plairont point. Leurs sacrifices seront enuers eux cõme le pain des plourãs. Tous ceux qui en mangeront serõt souillez: car leur pain pour leurs ames n'entrera point en la maison du Seigneur. Que ferez vous au iour solennel, B
au iour de feste du Seigneur? Car voicy ilz s'en sont allez arriere de la destruction. Egypte les assemblera, Memphis les enseuelira. L'ortie possedera les choses desirables de leur argent: & l'espine sera en leurs tabernacles. Les iours de visitation sont venuz, les iours de retribution sont venuz. Israel cognoistra le fol Prophete, forcene, & homme de vent: à cause de la multitude de ton iniquite, il t'a multiplie l'inimitie.

Ephraim

Ephraim[a mis]vn guetteur auec mõ Dieu, asauoir vn prophete comme le laqs de l'oyselier, sur toutes ses voyes[qui est]inimitie' en la maison de son Dieu. Ilz ont [peche'] en cachette,& se sont corrompus comme es iours de Gabaa. Mais il y a qui se souuient de leurs iniquitez:& qui visite leurs pechez.

C I'ay trouue' Israel cõme les grappes au desert:& comme les premiers fruitz au figuier en son commancement. I'ay veu voz peres qui sont entrez vers Beel-pheor, & se sont sequestrez en confusion, & ont este' faitz abominables,selon leur amour. Ephraim

c'est,vien dra à neant. "volera comme l'oyseau : combien que leur gloire soit dez la naissance, dez le ventre,& dez la conception. Encores qu'ilz nourrissent leurs enfans:si les destitueray ie d'hõmes.Car aussi malediction sus eux quand ie me seray retire' d'eux.Ephraim(comme i'ay veu)estoit comme Tyr, plãtée en lieu plaisant. Et Ephraim est pour mener ses filz au

D meurtrier.O Seigneur,donne leur ce que tu leur veux donner. Donne leur la matrice abortiue, & les mammelles taries. Tout leur mal est en Galgal : car illec ie les ay eu en hayne,& les bãniray de ma maison pour la malice de leurs inuentions.Ie ne me mettray plus a les aymer. Tous leurs princes sont defaillans. Ephraim est frappe',& leur racine est deseichée : tellement qu'ilz ne feront plus de fruit. Et encores qu'ilz engendrent, ie mettray à mort les choses desirables de leur ventre.Mon Dieu les reiettera, pource qu'ilz ne l'ont point escoute':& seront vagans entre les nations.

CHAP. X.

A "Aucuns, à menty: ou à esté. vain. Contre Israel & ses idoles. ISrael est vne vigne vuyde:le fruit luy" est fait egal. Elle a multiplie' les autelz selon la multitude de son fruit : selon la bonte' de sa terre,ilz ont fait du bien aux idoles. Leur cueur est diuise' : maintenant ilz seront desolez. Il despecera leurs autelz, & guastera leurs idoles. Car alors ilz diront:nous n'auons point de Roy, aussi ne craignõs nous point le Seigneur: & que nous fera le Roy? Ilz ont prononce' parolles iurans en vain, & ont traite' alliance: & le iugement germera sus les rayes du champ, comme poison.

B Les habitans de Samarie craindront pour les ienices de Beth-auen. Car son peuple a lamente' sus luy,& ses "Camars qui s'esioyẽt resiouys de luy pour sa gloire : car elle est departie arriere de luy. Et de fait on le trãsferera en Assur, pour faire vn don au Roy, Iareb. Ephraim receura confusion : & sera confus Israel par son conseil: Samarie a fait tenir quoy son Roy, comme l'escume sus la face de l'eaue' : & les hautz lieux d'Auen serõt destruitz,qui est le peche' d'Israel.

C L'espine & le chardon croistront sur leurs autelz.*Et diront aux montagnes, couurez nous:& aux montagnettes, chéez sur nous. O Israel tu as peche' dez les iours de Gabaa. Là se sont ilz arrestez:& la bataille ne les a pas empognez en Gabaa qui estoyent contre les enfans iniques. Ie les corrigeray à mon plaisir,& s'assembleront les peuples contre eux, pourtant qu'ilz se sont liez en leurs coupples deux iniquitez. Ephraim est comme la ienice aprinse d'aymer la froisure:& i'ay passe' sur son beau col. Ie feray cheuaucher Ephraim,Iuda labourera,Iacob rõpra ses mottes.Semez pour vous en iustice: & recueillez selon la benificence,disposez voz frisches.Car il est temps de requerir le Seigneur, iusqu'à ce qu'il vienne & face plouuoir sur vous la iustice. Vous auez laboure' meschancete',& auez moissonne' iniquite':vous auez mange' le fruit de mensonge. Pource que tu as eu fiance en tes voyes, & en la multitude de tes fortz. Parquoy il s'esleuera tumultes en ton peuple : & toutes tes forteresses seront guastées comme le "sac cagement[fait par]Salman[contre]la maison d'Arbel au iour de la bataille:& la mere meurtrie sur[ses]enfans. Ainsi vous fera Beth-el, à cause de vostre mauuaistie' malicieuse. Le Roy d'Israel sera extermine' en vn matin.

Isaie.2.d. Luc.23.d. Apoc 9.b.

D Iere.4.a.

Iuges.8.c "Grec, lisant "pour "le prince Salmã de la maison &c.

CHAP. XI.

A cõtre l'Ingratitude d'Israel. Matt.2.c. ISrael est fol, toutesfoys ie l'ay ayme', & *ay appelle' mon filz hors d'Egypte.Ilz les ont appellez,& ilz s'en sõt allez ainsi de leur presence. Ilz ont immole' à Baalim & faisoyent encensemens aux idoles.I'ay donne' cõducteur à Ephraim qui les portast sur ses bras : & n'ont point cogneu que ie les ay guaris. Ie les ay tire' auec cordeaux d'humanite',& par liens d'amitie': & leur ay este'

B comme ceux qui esleuent le ioug sur leur machoire:& ay retire' vers luy la viande. Il ne retournera plus en la terre d'Egypte: mais son Roy sera Assur, pource qu'ilz ne se"sont point voulu retourner.L'espée tẽdra sus ses citez : & consumera ses fortz, & les deuorera à cause de leur cõseil. Et mon peuple est suspẽd à se conuertir à moy, nonobstant on l'a appelle' au Souuerain : mais nul

C ne l'a ensemble exalte'. Comment te mettray-ie Ephraim? comment te bailleray-ie Israel?comment te mettray-ie,cõme* Adama ? & te mettray comme Zeboim ? Mon cueur est retourne' en moy:& mes repentances se sont ensemble eschauffées. Ie ne feray point selon l'embrasement de mon ire.Ie ne me retourneray pas pour destruire Ephraim car ie suis Dieu , & non pas vn homme , le sainct au milieu de toy : & si n'entreray pas en la cite'. Ilz chemineront apres le Seigneur , il bruira comme le lion : luy mesme

Gen.19.c.

D

bruira, & les filz s'en espouãnteront d'Occident. Estans espouãntez ilz s'esmouueront comme l'oyseau hors d'Egypte, & comme la coulombe, hors le pays d'Assur, & les colloqueray en leurs maisons, dit le Seigneur. Ephraim m'a auironné par mensonge: & la maison d'Israel par tromperie. Mais Iuda domine encore auec Dieu, & est fidele auec les saincts.

CHAP. XII.

A Contre la vaine confiance du peuple.

EPhraim se repaist de vent, & poursuit apres l'Orient. Il multiplie iournellement mensonge & destruction. Il fait allian ce auec les Assyriens: & porte l'huyle en Egypte. Le Seigneur a du different auec Iuda, & fera visitation sus Iacob, selon ses voyes, & luy rendra selon ses inuentions. *Il de ceut son frere au ventre, & luytta par sa force auec Dieu. *Il luytta auec l'Ange, & le surmonta. Il ploura & le pria. Il le trouua en Beth-el: & là parla auec nous. Et l'Eternel Dieu des armées, le Seigneur est son memorial. Toy aussi sois cõuerty à ton Dieu. Garde benignité & iugemẽt, & aye cõtinuellement esperãce en ton Dieu. Canaan a en sa main les balances deceuables, aymãt à faire extorsion. Et Ephraim a dit: Toutesfois si suis-ie fait riche, ie me suis trouué richesses. Tous mes labeurs ne me trouueront point de fascherie ou il y ait peché. Neantmoins ie suis le Seigneur ton Dieu, dez la terre d'Egypte: encore te feray-ie habiter es tabernacles, comme aux iours des festes. I'ay parlé sus les prophetes, & ay fait mainte visiõn: & ay monstré des similitudes par la main des prophetes. Pour vray, Galaad a fait iniquité, pour vray, ilz sont faitz vains: ilz ont sacrifié les bœufz en Galgal. Aussi leurs autelz sont comme monceaux sus les scyllons des champs. Iacob fuit en la region de Syrie: & Israel seruit pour sa femme, & pour la femme garda [le bestial.] Aussi le SEIGNEVR feit monter hors d'Egypte Israel, par le prophete: & fut contregardé par le prophete. Ephraim a prouoqué [Dieu] en amertume: & son sang sera espandu sus luy: & le Seigneur luy rendra son opprobre.

Gene. 25. c

B

Gene. 22. f

C

D

Gen. 28. a

Exo. 14. c.

CHAP. XIII.

A Des abominatiõs d'Israel.

QVand Ephraim parloit, l'horreur en a esté esleuée en Israel: il a offensé en Baal, & est mort. Et maintenant ilz recommẽcent à pecher: & ont fait pour eux vne image fondue, de leur argent, selon leur intelligẽce: idoles & tout œuure d'ouuriers, pour lesquelz ilz disent aux hommes qui sacrifient: Qu'on baise les veaux. Pourtant ilz seront comme la nuée du matin, & comme la rousée du matin qui s'en va, cõme la paille qui est rauie de l'airée par le tourbillon, & comme la fumée hors de la fenestre. Toutesfoys moy suis le SEIGNEVR ton Dieu dez la terre d'Egypte, & ne cognoistras aucun Dieu fors que moy: aussi n'y a-il nul sauueur que moy. Ie t'ay cogneu au desert, en la terre sauuage. Ilz ont esté rassasiez comme en pastures, & ont esté saoulez, & ont esleué leur cueur, parquoy ilz m'ont mis en oubly. Ie leur seray aussi comme le lion, & comme le leopard qui est sur la voye des Assyriens. Ie viendray au deuant d'eux, comme l'ourse priuée [de ses petis:] & deschireray l'esthomac de leur cueur, & les cõsumeray illec: comme le lion la beste des champs les deschirera. Tu t'es perdu Israel: mais en moy est ton ayde. Ie seray, mais ton Roy ou est il? à fin qu'il te deliure, en toutes tes citez: & tes iuges, desquelz tu as dit, donne moy vn Roy, & des princes. *Ie t'ay donné vn Roy en mõ ire: & l'osteray en mon indignation. L'iniquité d'Ephraim est liée: son peché est mucé. Les douleurs comme de celle qui enfante luy viendront, c'est vn filz qui n'est pas sage: car il ne se fut pas à l'heure tenu durat la destresse de l'enfantement. Ie les eusse rachetez de la puissance du sepulcre, & les eusse guarentis de la mort. I'eusse esté ta peste o mort, & ta destruction sepulcre: la desplaisance s'est cachée arriere de mes yeux. Car il fructifiera entre les freres, le vent oriental du Seigneur viendra du desert, il montera & seichera sa veine, & tarira sa fontaine: & pillera le thresor de tout mesnage desirable.

1. Iai. 43. b

C

1. Samu. 8. a.

D

CHAP. XIIII.

A Destruction de Samarie.

SAmarie sera guastée, car elle a rebellé cõtre son DIEV. Ilz tomberont par l'espée, leurs petis seront espoutis, & ses [femmes] enceintes seront diſsipées. O Israel conuertis toy au SEIGNEVR ton DIEV: car tu es trebuché en ton iniquité. Prenez des parolles auec vous: & vous retournez au SEIGNEVR, & luy dites: Oste toute iniquité, & prens le bien: & nous rendrons les bouueaux de noz leures. Assur ne nous sauuera pas. Nous ne monterõs plus sus les cheuaux: & ne dirons plus aux œuures de noz mains, vous estes noz dieux: car par toy l'orphelin reçoit misericorde. Ie guariray leur debauchement, & les ayme ray voluntairement: car ma fureur est destournée arriere d'eux. Ie seray cõme la rousée à Israel, il florira comme la rose, & boutera ses racines cõme le Liban, Ses branches sortiront, & sa magnificence sera cõme l'olliue, & son odeur sera comme du Liban. Ceux serõt assis soubz son ombre se cõuertiront, & viuront de froment. Ilz floriront cõme la

B "C'est, louanges.

C

vigne:

D vigne : & ſa memoire ſera comme le vin du Liban. Ephraim[dira]:qu'ay-ie plus [à faire] d'idole?Ie l'exauceray, & le regarderay:ie ſeray comme le ſapin verdoyant:ſon fruit eſt trouué de par moy. Qui eſt le ſage, & entendra ces choſes,& le prudent & il les cognoiſtra?Car les voyes du Seigneur ſont droittes, auſsi les iuſtes chemineront en icelles:mais les meſchans trebucheront en icelles.

Fin de la Prophetie d'Oſée.

Le liure de Ioël le Prophete.

CHAP. I.

A Prophetie contre les Iuifz.

LA PAROLLE du Seigneur qui fut dõnée à Ioël filz de Phathuel. Vous anciẽs eſcoutez cecy ; & tous habitans de la terre preſtez l'aureille: ſi telle choſe a eſté faite en voz iours,ou es iours de voz peres. Racomptez en à voz filz, & voz filz à leurs enfans,& leurs filz à vne autre generation. La ſauterelle a mangé le reſidu du hanneton,& la chenille a mãgé le reſidu de la ſauterelle,& le vermiceau a mangé le reſidu de B la chenille. Vous yurongnes, reſueillez vous,& plorez:& vous tous qui beuuez le vin vlez à cauſe du vin doux, car il eſt oſté de voſtre bouche. Car vne gent montera ſus ma terre forte, & ſans nombre, de laquelle les dentz ſont cõme les dẽtz d'un lion:& a des macheles cõme du leonceau. Elle a fait ma vigne deſerte, & a oſté l'eſcorce de mon figuier. Elle l'a deſpouillé tout nud,& l'a iette au loing: ſes brãches ſe ſont blãchies. Pleins toy cõme la vierge veſtue d'un ſac,ſus le mary de ſa ieuneſſe. L'offerte & la perfuſion eſt oſtée de la maiſon du Seigneur: & les ſacrificateurs miniſtres du Seigneur ont lamẽté. Le chãp eſt guaſté, & a la terre lamẽté: pource que le froment eſt guaſté,le vin eſt deſeiché, & l'huyle de- C faut. O laboureurs ſoyez peneux. O vignerons vlez pour le froment, & pour l'orge: car la moiſſon des chãps eſt perie. La vigne eſt cõfondue,& le figuier defaut. Le grenadier,& la palme,& le põmier,& tous les arbres du champ ſont ſeichez : pource que la ioye eſt trãſsie par les filz des hõmes. Vous ſacrificateurs,ceignez vous, & vous pleignez : vous miniſtres de l'autel vlez. Vous miniſtres de mon Dieu, entrez dedans, & vous couchez ſus le ſac : car l'offerte & la perfuſion eſt retirée de la maiſon de voſtre Dieu. Sanctifiez le ieuſne,appellez la multitude,aſsẽblez les anciẽs & tous les habitans de la terre,en la maiſon du Seigneur voſtre Dieu,& criez au Seigneur. Helas à la iournée:car le iour du Seigneur eſt pres: & viendra cõme la deſtructiõ faite par le tout puiſſant. Les viures ne ſont ilz pas exterminez de deuãt voz yeux? lieſſe & ioye de la maiſon de noſtre Dieu? Les grains ſont moyſis ſoubz les clayes,les greniers ſont deſolez, les grãges ſont ruynées pource que le fromẽt eſt cõfondu. Cõbien a gemy la beſte, & ſont les troppeaux de la vacherie en perplexité?pource qu'ilz n'ont que paſturer : mais auſsi les troppeaux du berbiail ſon diſſipez. D

Seigneur ie crieray à toy:car le feu a cõſumé les choſes plaiſantes du deſert, & la flãme a bruſlé tous les arbres des chãps. Auſsi les beſtes des champs ont crié vers toy: pource que les riuieres des eauës ſe ſon ſeichées,& que le feu a deuoré les choſes plaiſantes du deſert.

CHAP. II.

SOnnez la trompette en Zion, & criez A en ma ſaincte montagne. Que tous les habitans de la terre tremblent: car le iour du Seigneur vient,il eſt pres. Le iour des tenebres & d'obſcurité,le iour de nuée, & de trouble comme la lueur du matin eſt eſtendue ſus les montagnes : vn gros peuple & fort,auquel n'y a pas eu de ſemblable depuis le commencement,& apres luy n'y en aura point iuſqu'es ans de generation en generation. Le feu deuore deuant ſa face, & derriere luy la flamme bruſle. La terre eſt deuant luy comme le iardin d'Eden : & apres luy ſera cõme le deſert deſolé, & auſsi n'y aura rien qui luy eſchappe. Son regard eſt B cõme le regard des cheuaux:& courrõt cõme les cheuaucheurs:& viendrõt ſautãt cõme le ſon des chariotz ſus les couppeaux des montagnes,& cõme le ſon de la flamme de feu deuorant l'eſteule,& cõme vn peuple hydeux qui eſt preparé à la bataille. Les peuples aurõt dueil pour ſa preſence: tellement que toutes faces ſerõt chargées de noirçure. Ilz courrõt comme fortz gallãtz, & monterõt ſus la muraille cõe hõmes de guerre. Ilz chemineront chacun en ſa voye,& ne ſe deſtordront point de leurs ſentiers. Nul ne preſſera ſon frere: mais chacun cheminera en ſon ſentier. Ilz ſe rueront ſur les eſpées,& ne ſe bleceront point. Ilz tracaſſeront par la cité,ilz courront ſus la muraille,ilz monteront ſus les maiſons, & entrerõt par les feneſtres comme vn larron. La terre a trẽblé deuãt ſa face,les cieux ſ'en ſõt eſmeuz. Le ſoleil & la lune ont eſté obſcur-

cis: & les estoilles en ont retiré leur splen-
Joubz.3.d deur. Ausi le Seigneur à donné sa voix. de
uãt la face de son armée: car son camp est
mout grand & fort, lequel met en execu-
tion sa parolle. Certainement le iour du
Seigneur est grand & fort terrible: & qui le
pourra endurer? Parquoy le Seigneur dit
maintenant: Conuertissez vous à moy de
tout vostre cueur, en ieusne, en pleur, & en
regretz. Et rompez voz cueurs & non
point voz vestementz, & vous retournez
Pseau.86. a. au Seigneur vostre Dieu: car il est clement
& pitoyable, tardif à ire, & de grande gra-
ce, & qui se repent du mal. Qui est celuy
Iona.4.a & 3.d. Sus.1.c. qui sait s'il se conuertira, & aura desplai-
sance, & s'il laissera apres soy la benedictiõ,
l'offerte & la perfusion au Seigneur vostre
D Dieu? Sonnez la trõpette en Zion, sancti
fiez le ieusne, appellez la multitude, assem-
blez le peuple, sanctifiez la congregation,
assemblez les anciens, amassez les enfans &
ceux qui succent les mammelles. Que l'es-
poux sorte hors de sa chambrette, & l'espou
se de sa couche. Que les sacrificateurs ser
uiteurs du Seigneur plorent entre l'allée &
l'autel, & disent: Seigneur, pardonne à ton
peuple: & ne donne pas ton heritage en op
probre, tellement que les nations ayent do
E mination sus luy. Pourquoy diroit-on en-
tre les peuples, ou est leur Dieu? Le Sei-
gneur a esté ialoux de sa terre, & a pardon
né à son peuple. Et le Seigneur a respondu
& dit à son peuple: Voicy ie vous enuoye-
ray du froment, & du vin, & de l'huile, & en
serez rassasiez: & ne vous donneray plus en
opprobre entre les gẽtz. Ie feray eslongner
de vous celuy qui est d'Aquilon: & le poul-
seray en la terre sauuage & deserte. [Il tour
nera] sa face contre la mer Orientale: &
son terme sera iusqu'à la derniere mer. Sa
puanteur montera, & sa pourriture mõtera:
pource qu'il a fait orgueilleusement. Ne
crains point terre, resiouys toy & sois en
liesse: car le Seigneur est pour faire grãdes
choses. Ne craignez point vous bestes des
chãps, car les pasturages du desert ont ger-
mé, & l'arbre a porté son fruit: le figuier &
F la vigne ont dõné leur vertu. Et vous filles
de Zion, resiouissez vous, & soyez en liesse
au Seigneur vostre Dieu: car il vous à don-
né le docteur de iustice: & fera descẽdre sus
vous la pluye primerainne, & du soir au pre
mier [moys]. Et les granges serõt remplies
de froment: & les pressoirs abonderont en
vin & en huyle. Ie vous rendray les ans que
la sauterelle, la chenille, le vermisseau & le
hanneton, mon grand exercite que i'auoye
enuoyé contre vous auoit mangé. Ausi
vous mãgerez la viande & serez saoulez: &
louërez le nom du Seigneur vostre Dieu qui
a fait auec vous choses merueilleuses. Mon
peuple ne sera plus confus à iamais, & sau-
rez que ie suis au milieu d'Israel, & que ie
suis l'Eternel vostre Dieu, & n'en y a pas
d'autre, & mon peuple ne sera point con-
fus eternellement. " Et apres ce, ie respan- G
dray mon Esprit sus toute chair: & prophe- " A sauoir vrays, cõme Daniel, & autres: de laquelle prophetie. Act.2.g. Matt.24.c Luc.21.c.
tizeront voz filz & voz filles. Voz anciens
songeront des songes, & voz iuuenceaux
verront des visions. Et ausi en ces iours
la, ie respandray mon Esprit sus mes seruiteurs & seruantes: & donneray des mira-
cles au ciel & en la terre: du sang, & du feu,
& de la vapeur de fumée. Le soleil se tour-
nera en tenebres, & la lune en sang: deuant
que le iour du Seigneur grand & horrible
vienne. Et aduiendra, que quiconque inuo-
quera le nom du Seigneur sera sauué, car la Rom.10.e
sauuete' sera en la mõtagne de Zion, & en
Ierusalem, ainsi que le Seigneur a dit: & es
residus que le Seigneur aura appellez.

CHAP. III.

CAr voicy, en ces iours la, & en ce tẽps, A
que i'auray fait retourner la captiuité
de Iuda & de Ierusalem, i'assembleray tou-
tes gentz, & les feray descendre en la val-
lée de Iosaphat: & illec entreray en iuge-
ment auec eux sus mon peuple, & sus mon
heritage d'Israel qu'ilz ont espars par les
nations, & ont diuisé ma terre, & ont iette'
le sort sus mon peuple. Ilz ont mis l'enfant
comme la paillarde: & ont vendu la ieune
fille pour le vin, à fin qu'ilz beussent. Aus
si qu'y a il entre vous & moy, Tyr & Zi-
don, & toutes les marches de Palestine? Me B
rendez vous le salaire? Et si vous me ren-
dez la pareille, c'est chose legiere, ie vous
rendray subitement la pareille sus vostre te
ste. Car vous auez prins mon or & mon ar-
gent: & auez emporté en voz temples mes
choses autentiques & les plus belles. Vous
auez vẽdu les filz de Iuda, & les filz de Ieruса
lẽ, aux filz des Grecz: à fin que vous les eslõ
guez de leur region. Voicy, ie les susciteray
du lieu auquel vous les auez vendu, & feray
tourner vostre retribution sus vostre teste.
Ie vendray voz filz & voz filles, par les
mains des filz de Iuda: & les vendront aux
Sabéens, qui est vne nation lointaine: car
le Seigneur l'a dit. Criez cecy entre les na- C
tions: preparez la bataille, resueillez les
fortz: que tous les hommes de guerre s'ap-
prochent & montent. Forgez des espées de
voz coutres, & des lances de voz hoyaux:
& que le foible dise, ie suis fort. Faites amas
& venez toutes gens d'alentour, si vous as-
semblez. Illec ruera ius le Seigneur tes hom
mes robustes. Les gentz seront esmeuz
& monteront en la vallée de Iosaphat: car
ie

Apoc. 14. d.

ie seray là assis pour iuger toutes gentz d'alẽtour *. Mettez les faucilles à poinct: car la moisson est meure. Venez & descendez: car le pressoir est plein. Les pressoirs respandẽt: car leur malice est multipliée. Grosse multitude est en la vallée de "diuision: car le iour du Seigneur est pres, en la vallée de diuision. Le soleil & la lune ont esté obscurcis: & les estoilles ont retiré leur splẽdeur.

"Selon chal Grec, & Rab. Cim. iugement ou decret.

Isaie. 13. b Iere. 25 f. Amos. 1. a

Aussi le Seigneur bruira de Zion, & iettera sa voix de Ierusalem. Et les cieux & la terre s'esmouuerõt: & le Seigneur sera l'esperãce de son peuple, & la force des filz d'Israel. Vous saurez que ie suis l'Eternel vostre Dieu habitãt en Zion, en ma saincte montagne: & Ierusalem sera saincte, & les estrangers ne passerõt plus parmy. Et en ce iour la les mõtagnes degouterõt le vin doux: & les montagnettes decouleront le laict. Et par tous les ruysseaux de Iuda courront les eauës: & vne fontaine sortira de la maison du Seigneur, & arrousera la vallée de Sitim. Egypte sera en desolatiõ, & Idumée en desert hydeux: pour la violẽce [faite] cõtre les filz de Iuda, lesquelz ont respandu le sang innocent en leur terre. Mais Iudée sera habitée eternellement, & Ierusalem de generation en generation. Ie nettoyeray le sang de ceux que ie n'auoye point nettoyé: & le Seigneur demourera en Zion.

Fin de la Prophetie de Ioel.

Le liure d'Amos le Prophete.

CHAP. I.

A Le temps de la prophetie de Amos.

LES PAROLLES d'Amos qui estoit entre les pasteurs de Thecua, lesquelles il veit sus Israel es iours d'Ozia Roy de Iuda, & es iours de Ieroboam filz de Ioas Roy d'Israel: deux ans deuant le mouuement [de la terre], & dit: L'Eternel bruyra de Zion, & donnera sa voix de Ierusalem. Et les habitations des pasteurs lamenteront, & le couppeau de Carmel seichera. L'Eternel dit ainsi: Sus trois forfaitz de Damas, & sus quatre, ie ne "la reduyray point: pource qu'ilz ont froissé auec herces de fer Galaad. Et enuoyeray le feu en la maison d'Hazael, lequel deuorera les palays de Ben-hadad. Ie briseray la barre de Damas & exIere. 25. f. Ioel. 3. d. Zach. 14. a.

Cõtre Damas.

"Chal. Iuy pardonneray point.

termineray l'habitateur de la vallée d'Auen, & celuy qui tient le sceptre de la maison d'Eden: & le peuple de Syrie sera transporté en Cyr, dit le Seigneur. L'Eternel dit ainsi: Sus trois pechez d'Aza, & sus quatre, ie ne la reduyray point: pource qu'ilz ont transporté la captiuité parfaite pour l'enclorre en Idumée. Pourtant mettray le feu en la muraille d'Aza, lequel deuorera les palays d'icelle. Et extermineray l'habitant d'Asdod, & celuy qui tient le sceptre d'Ascalon: & tourneray ma main sus Acaron: & les demourans des Philisthins seront destruitz, dit le Seigneur Dieu.

B Contre Aza.

L'Eternel dit ainsi: Sus trois pechez de Tyr, & sus quatre, ie ne la reduyray point: de ce qu'ilz ont enclos la captiuité parfaite en Idumée, & qu'ilz n'õt pas eu recordation de l'alliance de [leurs] freres. Parquoy mettray le feu en la muraille de Tyr, lequel deuorera ses palays.

C Contre Tyr.

Le Seigneur dit ainsi: Sus trois pechez d'Edom, & sus quatre, ie ne le reduyray point: pource qu'il a poursuyuy par l'espée son frere, & a violé sa misericorde: & que perpetuellement l'a rauy par son ire, & a gardé son courroux à tousiours. Partant i'enuoyeray le feu en Theman, & deuorera les palays de Bozra.

Contre Edom.

Le Seigneur dit ainsi: Sus trois pechez des filz d'Amon, & sus quatre ie ne les reduyray point: de ce qu'ilz ont mis en pieces les femmes enceintes de Galaad, pour eslargir leur terme. Aussi i'allumeray le feu en la muraille de Raba, lequel deuorera ses palays auec triumphe au iour de bataille, & en tourbillon au iour de tempeste. Et leur Roy ira en captiuité, luy & ses princes ensemble, dit le Seigneur.

D Contre Amon.

CHAP. II.

LE Seigneur Dieu dit ainsi: Sus trois pechez de Moab, & sus quatre, ie ne le reduyray point: pource qu'il a bruslé les os du Roy d'Idumée, iusqu'à la cendre. Et enuoyeray le feu en Moab, lequel deuorera les palays de Carioth: & Moab mourra au tumulte, au triumphe, & au son de la trompette. Et extermineray le iuge du milieu de luy: & occiray auec luy tous ses princes, dit le Seigneur.

A Contre Moab.

Le Seigneur dit ainsi: Sus trois pechez de Iuda, & sus quatre, ie ne le reduyray point: pource qu'il a deboute la loy du Seigneur, & n'a pas gardé ses ordonnances: car leurs mensonges les ont deceu, apres lesquelz leurs peres auoyent cheminé. Partant i'enuoyeray le feu en Iuda, & deuorera les palays de Ierusalem.

B Cõtre Iuda.

Le Seigneur dit ainsi: Sus trois forfaitz d'Israel, & sus quatre, ie ne le reduyray point: pource qu'il a vendu le iuste pour argent, &

C Cõtre Israel.

le poure pour des soulliers. Lesquelz foul loyent à terre: en la poudre les testes des poures: & destournoyent la voye des affligez. Et l'homme & son pere s'en sont allez à la ieune fille, pour violer mon sainct nom. Et se sont couchez sus les vestemens engagez, aupres de tout autel: & beuuoyent le vin des condamnez en la maison de leur Dieu. Or i'ay destruit l'Amorien de leur face: duquel la hauteur estoit comme la hauteur des cedres, & estoit fort comme les chesnes. I'ay destruit son fruit par dessus, & sa racine par dessoubz. Et Aussi ie vous ay fait monter hors de la terre d'Egypte: & vous ay pourmene' au desert, quarante ans, à fin que vous possediſſiez la terre de l'Amorien. Et ay susciteˊ aucuns de voz filz pour prophetes: & aucuns Nazariens devoz iuuenceaux. N'est-il pas ainsi o enfans d'Israel, dit le Seigneur? Mais vous auez donneˊ le vin à boire aux Nazariens: & auez mandeˊ aux prophetes, en disant: Ne prophetizez plus. Voicy, ie vous entasseray en vostre lieu comme le chariot est entasseˊ quand il est plein de gerbes. Et la fuite perira du legier, & le fort ne fortifiera plus sa vertu, & le robuste ne deliurera point son ame. Et celuy qui tient l'arc ne se pourra tenir debout: & le legier des piedz n'eschappera point. Aussi le cheuaucheur ne deliurera point son ame. Et le fort de cueur entre les fortz, s'enfuira tout nud, en ce iour la, dit le Seigneur.

Nõb. 21. e Deut. 2. f.

D

CHAP. III.

A cõtre la mesconnoissance, & ingratitude d'Israel

VOus enfans d'Israel, escoutez la parolle que le Seigneur Dieu a pronoⁿcée sus vous, sus toute la famille que i'ay fait monter hors de la terre d'Egypte, disant: De toutes les familles de la terre, ie vous ay seullement cogneu. Pourtant visiteray-ie sus vous toutes voz iniquitez. Deux hommes chemineront ilz ensemble, s'ilz ne sont d'accord? Le lion bruira il en la foreſt, s'il n'a quelque proye? Le leonceau iettera il sa voix de son giste, s'il n'a prins quelque chose? L'oyseau cherra il au laqs de la terre, sans qu'il y ait tẽdeur? Oste ra on le laqs de la terre, quand on n'aura rien prins? La trompette sonnera elle en la citeˊ, sans que le peuple s'esbahisse? Ou quel que aduersiteˊ sera elle en la citeˊ, que le Seigneur n'ait faite? Car le Seigneur Dieu ne fera aucune chose qu'il ne reuele son secret aux prophetes ses seruiteurs. Le lion abruit, qui ne craindra? Le Seigneur Dieu à parleˊ, qui neᵃ prophetizera? Faites ouyr es palays d'Asdod, & es palays de la terre d'Egypte, & dites: Assemblez vous sus les montagnes de Samarie: & regardez plusieurs troubles au milieu d'icelle, & ceux qui sont outragez au dedans. Et n'ont sceu faire à droit, dit le Seigneur: en thesaurizant rapine & fourragement en leurs palays. Pour tant dit le Seigneur Dieu ainsi: L'aduersaire [viendra] & sera à l'enuiron de la terre, & mettra ius de toy ta force: & tes palays seront pillez. Le Seigneur dit ainsi: Comme si le pasteur deliure de la bouche du lion deux iaretz, ou le bout d'une aureille: ainsi seront deliurez les enfans d'Israel, ceux qui demeurent en Samarie, au coing du lict, & en Damas en la couche. Escoutez, & tesmoingnez en la maison de Iacob, dit le Dominateur, l'Eternel Dieu des exercites: car au iour que ie visiteray les forfaitz d'Israel sus luy, ie visiteray sus les autelz de Beth-el: & seront despecées les cornes de l'autel, & cherront en terre. Aussi ie frapperay la maison d'hyuer auec la maison d'este': & les maisons d'yuoire seront destruites, & les grosses maisons seront mises à fin, dit le Seigneur.

Ilſa. 45. ib.

B

C

ᵃ ou recevra la prophetie.

D

CHAP. IIII.

A cõtre les gouuerneurs de Samarie.

EScoutez ceste parolle vaches de Basan, qui estes en la montagne de Samarie, qui faites outrage aux indignes, & oppressez les poures. Qui dites à leurs Seigneurs, apportez, & nous beuurons. Le Seigneur à iureˊ par son sainct lieu: que voicy les iours qui viendront sus vous, qu'on vous esleuera auec espines: & vostre reste auec haims de pescherie. Vous sortirez hors par les fentes l'une contre l'autre: & ᵃ serez iettez en Armon, dit le Seigneur.

ᵃ chaſbouchiers. Aucũs espines, ou armes.

B

Venez en Beth-el, & faites iniustement, & en Galgal, si multipliez la preuarication. Offrez au matin voz sacrifices, & voz dismes par trois iours, & perfumez du leuain [offerte] de louange, appellez les oblations voluntaires, & publiez le. Ainsi l'auez vous voulu, o enfans d'Israel, dit le Seigneur Dieu. Parquoy aussi ie vous ay donneˊ nettete'ᵃ de dentz, en toutes voz citez, & faute de pains en tous voz lieux: mais vous n'estes point retournez vers moy, dit le Seigneur. Ie vous ay aussi retenu la pluye, quãd il y restoit encores trois moys iusqu'à la moisson: & feis plouuoir sus l'une des citez, & sus l'autre ne feis point plouuoir: vne partie fut arrousée, & la partie sus laquelle ne plut pas, elle seicha. Et deux ou trois citez sont venues vers l'une des citez pour boire de l'eauë, & n'ont point esteˊ rassasiées: & ne vous estes point retournez vers moy, dit le Seigneur. Ie vous ay frappeˊ d'un vẽt bruslãt & de rouilleure: & le hãneto à mãgeˊ la multitude de voz iardins & de voz vignes, de voz figuiers, & de voz oliuiers: &

ᵇ Selon Grec. & Trãſla cõmu. Aucuns, vous mettrez bas l'orgueil, ou le haut lieu.

ᵃ A faute de manger.

C

ne vous estes point retournez vers moy, dit le Seigneur. Ie vous ay enuoyé la peste selõ la voye d'Egypte, & ay occis de l'espée voz iouuenceaux auec la prinse de voz cheuaux, & ay fait monter la puanteur de voz camps en voz narines : & ne vous estes point retournez vers moy, dit le Seigneur. Ie vous ay subuerty ainsi que Dieu subuertit Sodome & Gomore, & auez esté faitz comme vn tison rescoux du feu : & ne vous estes point retournez vers moy, dit le Seigneur. Pourtant te feray-ie ainsi, o Israel. Et apres que ie t'auray fait telles choses : prepare-toy pour venir au deuant de ton Dieu Israel.

Car voicy celuy qui forme les montagnes, & qui crée le vent, & qui annonce à l'homme quelle est son intention, qui fait l'aube & l'obscurité, & chemine sus les hautz lieux de la terre: le Seigneur Dieu des armées est son nom.

CHAP. V.

Escoutez ceste parolle: à sauoir, la compleinte que i'esleue sus vous, o maison d'Israel. La vierge d'Israel est tombée, & ne se releuera plus, elle est abbattue sur sa terre: & n'y a personne qui la releue. Car le Seigneur Dieu dit ainsi: La cité de laquelle il en sortoit mille, en icelle en seront laissez cent: & celle de laquelle en sortoyent cent, en seront laissez dix, en la maison d'Israel. Car le Seigneur dit ainsi à la maison d'Israel: Querez moy, & vous viurez: & ne vueillez cercher Beth-el: & n'entrez point en Galgal, & ne passez point par Ber-sabé: car Galgal sera menée prisonniere, & Beth-el sera mise à neant. Querez le Seigneur, & si viurez: que par auenture il n'esclate comme le feu contre la maison de Ioseph, & la consume, & n'y aura nul qui l'esteigne en Beth-el. Ceux qui muent en Aloine le iugement, & delaissent la iustice en la terre. [Lesquelz delaissent] celuy qui a fait la Poulciniere & Orion, & celuy qui change les tenebres en la matinée, & fait obscurcir le iour par la nuit. Qui appelle les eauës de la mer, & les respand sus la face de la terre: l'Eternel est son nom. Iceluy fortifie le fourrageur sur le fort, tellement que le forrageur vient contre la forteresse. Ilz ont hay celuy qui reprenoit en la porte: & ont eu abomination celuy qui parloit droitement. Pourtãt, à cause q vous foullez le poure, & luy ostez la charge de froment : vous auez edifié des maisons de pierres taillées : mais vous n'habiterez pas en icelles. Vous auez planté des vignes tresamiables : mais vous n'en beurez point le vin : car i'ay cogneu voz forfaitz qui sont en grãd nombre, & voz griefz pechez. Vous estes les aduersaires du iuste, & prenez le don, & peruertissez [la cause] des poures en la porte. Pourtant se tiendra quoy le prudent en ce temps la, car le temps est mauuais. Querez le bien, & non point le mal: à fin que vous viuiez: & le SEIGNEVR Dieu des armées sera auec vous, cõme vous auez dit. Hayez le mal, & aymez le bien: & constituez le iugement en la porte: si parauenture le Seigneur Dieu des armées aura pitié des reliefz de Ioseph. Pourtant dit ainsi le Seigneur Dieu des batailles, le dominateur. La compleinte est par toutes les places : & par toutes les rues on dira, malheur, malheur: & appellera on le laboureur à lamentation, & ceux qui saiuent pleindre à la compleinte. Et gemissement sera par toutes les vignes : car ie passeray par le milieu de toy, dit le Seigneur. Malheur sus ceux qui desirent le iour du Seigneur. Dequoy vous seruira il? car le iour du Seigneur est tenebres & non lumiere. Comme si l'hõme s'enfuyoit de la presence du liõ, & qu'vn ours le rencontre: ou qu'il entre en la maison, & qu'il appuye sa main sus la paroit, & que le serpent le morde. Le iour du Seigneur n'est-ce pas tenebres, & non lumiere? & obscurité n'est elle pas en iceluy, & non splendeur? I'ay hay & eu en horreur voz festes : & ne prendray point l'odeur de voz congregations. Que si vous m'offrez holocaustes & voz offertes, ie ne les accepteray pas: & ne regarderay point les oblations pacifiques de voz bestes grasses. Oste arriere de moy le tumulte de tes chansons: aussi ie n'orray point la melodie de tes instrumentz de musique. Aussi le iugement *roullera comme l'eauë, & la iustice sera cõme le fleuue vehemẽt. Vous maison d'Israel m'auez vous offert sacrifices & offerte au desert, par l'espace de quarante ans? Mais vous auez *porté Sicuth vostre Roy, & Ciun vostre idole, & l'estoille de voz dieux: lesquelz vous vous auez faitz. Parquoy ie vous feray passer outre Damas, dit le SEIGNEVR duquel le nom est le DIEV des armées.

CHAP. VI.

Maledictiõ à ceux qui sont à leur ayse en Zion: & qui se confient en la montagne de Samarie: renommez entre les premieres nations, & sont venuz à eux ceux de la maison d'Israel. Passez outre Chalne, & regardez : & vous en allez de là en Hemath la grande, puis descendez en Geth des Philisthins, sont ilz meilleurs que ces royaumes cy? leur terme est il plus grand que vostre terme? Qui cuydez eslongner le iour mauuais : & vous approchez du siege d'iniquité. Lesquelz dorment sus les lictz d'iuoire: & sont dissoluz sur leurs couches. Qui mangent les agneaux du trouppeau, & les veaux

Gene.9.c

Soubz 9.b

Zoph.1.c.

Pse.97.d. Rõ. 2 c.

Ieremie.3 b. Ioel.2.c. Zoph.1.d.

Isaie.1. b. Malac.1.b

Act.7. e *selon le Grec, & Rab. Cim c'est) abõdera. Aucuns, sera reuelé

*Ou honoré.

Contre les princes d'Israel viuãs en delices

Luc.6. d.

veaux du milieu de la vacherie. Qui grin gotte à la voix du psalterion. Ilz ont estime' auoir les instrumens de musique cõme Dauid. Ilz boyuẽt le vin es tasses, & sont oinctz d'oingnemẽs exquis, & n'ont point de dueil pour le desconfort de Ioseph. Pourtant sont ilz maintenant transportez au chef de ceux de la transmigratiõ: & sera ostée la gaudisserie des dissoluz. Le Seigneur Dieu a iuré' par son ame, le Seigneur Dieu des armées dit ainsi: I'ay en detestation l'orgueil de Iacob, & ay hay ses palays: & bailleray la cite', & le contenu d'icelle. Et s'il aduient que dix hommes soyent de reste en vne maison, iceux aussi mourront. Et son oncle tãt de par pere que de par mere le prendra, à fin qu'il porte les os hors de sa maison: & dira à ceux qui sont aux costez de la maison: y a il encore quelcun auec toy? Et il respondra. C'en est la fin. Puis luy dira: Tais toy: car on ne doit point faire mention du nom du Seigneur. Car voicy le Seigneur qui a mandé' qu'il frappera la plus grande maison par ruines, & la moindre maison par fractions. Les cheuaux courront ilz entre les pierres? ou y labourera on auec des bœufz? Pource que vous auez changé le iugement en poison, & le fruit de iustice en Aloine: vous qui vous resiouyssez en chose de neant, & dites: Ne nous sommes nous point chargé des cornes par nostre force? Car o maison d'Israel, voicy ie susciteray sus vous vne gent (dit le Seigneur Dieu des exercites) laquelle vous oppressera, depuis l'Hemath iusqu'au fleuue du desert.

Ieremie. 51. b. Soubz. 8 b C

D

CHAP. VII.

A Insi m'a monstré le SEIGNEVR Dieu. Et voicy il formoit des sauterelles au cõmencemẽt que l'herbe croissoit: & voicy l'herbe qui [vint] apres que le Roy eut fait faucher. Et quand elles eurent acheué de manger l'herbe, de la terre, la lors ie dis: SEIGNEVR Dieu ie te prie soyspropice. Qui susciteta Iacob? car il est petit. Et le Seigneur eut pitié de telle chose'. Cela ne se fera pas, dit le Seigneur. Ainsi me monstra le Seigneur Dieu. Et voicy le Seigneur Dieu appella pour iuger par le feu: & deuora la grande abysme, & consuma là vne part du champ. Et ie dis: O Seigneur Dieu, ie te prie cesse'. Qui susciteta Iacob: pource qu'il est petit? Le Seigneur a eu desplaisance de telle chose. Cecy aussi ne se fera point, dit le Seigneur Dieu. Ainsi me monstra le Seigneur Dieu. Voicy le Seigneur se tenant debout sur le mur fait à la reigle, & a en sa main vne reigle. Et le Seigneur me dit: Que vois-tu Amos? Et ie respõdis vne reigle. Et le Seigneur dit: Voicy ie mettray la reigle au milieu de mon peuple Israel, & ne passeray plus par luy. Et seront demolis les hautz lieux d'Isaac, & seront desolées les choses sainctes d'Israel: & m'esleueray contre la maison de Ieroboam par l'espée.

A De la captiuité d'Israel, & de Iuda.

B

C

Lors Amazia sacrificateur de Beth-el enuoya à Ieroboam le Roy d'Israel, disant: Amos a conspiré contre toy au milieu de la maison d'Israel. La terre ne pourroit soustenir toutes ses parolles. Car Amos dit ainsi: Ieroboam mourra par l'espée: & Israel ira hors de sa terre prisonnier. Lors Amazia dit à Amos: Voyant, va & t'en fuis en la terre de Iuda, & mange là ton pain, & y prophetize. Tu ne prophetizeras plus en Beth-el, car c'est le lieu sainct du Roy, & est la maison du royaume. Et amos respondit, & dit à Amazia: Ie ne suis ne prophete, ne filz de prophete: mais suis vn vachier, & recueilleur de figues sauuages. Et le Seigneur Dieu me print quand ie suyuoye le troupeau. Lequel me dit: Va, prophetize à mon peuple Israel. Mais escoute maintenant la parolle du Seigneur. Tu dis, tu ne prophetizeras plus sus Israel: & ne destilleras plus [la parolle] cõtre la maison d'Isaac. Pourtant dit le Seigneur ainsi: Ta femme paillardera en la cité, & tes filz & tes filles cherrõt par l'espée: ta terre sera diuisée d'un cordeau, & mourras en ta terre pollue: & Israel ira hors de sa terre forbanny.

D

CHAP. VIII.

A Insi le Seigneur Dieu m'a monstré'. Et voicy vn panier à fruitz d'este'. Et dit Que voys tu Amos? Et ie respondis: Vn panier à fruitz d'este'. Et le Seigneur me dit: La fin est venue sus mon peuple d'Israel. Ie ne continueray plus à le passer. Les chansons du temple seront comme vlemens en ce iour la, dit le Seigneur Dieu. Il y aura grãd nombre de corps mortz en tous lieux, lesquelz on iettera en silence. Escoutez ceste chose vous qui engloutissez le poure: & faites deffaillir les affligez de la terre, disans: Quand le moys sera passé' vendons le bled: & quand le Sabbath [sera passé'] mettõs en auant le froment, à fin que nous facions l'Epha plus petit, & que nous augmentions le sicle, & que nous faulsions les poiz par fraude: à fin que nous aquestions les indigés par argent, & les poures pour des soulliers: & que nous vendions les vanneures du froment.

A

B

C Sus 6. c.

Le Seigneur a iuré' contre l'orgueil de Iacob: Ie n'oublieray point iusqu'en la fin toutes leurs œuures. La terre donc ne sera elle point esmeuë sus telle chose: & tout habitant ne lamentera il point en icelle? Elle montera toute comme vn fleuue: & sera poulsée hors & enfoncée, cõme par le fleuue d'Egypte. En ce iour la (dit le Seigneur DIEV) ie feray coucher le soleil au Midy: & feray venir la terre en tenebres, au cler

Ieremie. 15. b. Tob. 2. b. 1. Mac. 1. c.

cler iour. Ie conuertiray voz festes en lamentations: & toutes voz chansons en pleintes. Ie mettray sus tous les reins vn sac: & sus toute teste la chauuete'. Et la mettray comme la lamentation [faite] pour l'enfant vnique: & la fin comme le iour amer. Voicy les iours qui viennent (dit le SEIGNEVR) que i'enuoyeray la famine D en la terre: non point la famine de pain, ne la soif d'eauë: mais d'ouyr la parolle du SEIGNEVR. Ilz se mouueront depuis vne mer iusqu'à l'autre: & circuiront depuis Aquilon iusqu'en Orient, en querant la parolle du Seigneur: mais point ne la trouueront. En ce iour la deffaudront les belles vierges, & les adolescens de soif: lesquelz iurent par le delict de Samarie, & disent: Ton Dieu Dan est viuant: & la voye de Bersabé vit. Mais ilz tomberont, & ne se releueront plus.

CHAP. IX.

A IE veis le Seigneur qui se tenoit debout sus l'autel. Et dit: Frappe le sursueil, & que les posteaux soyent esmeuz. Et les blece en la teste, à sauoir eux tous: mais ie bleceray le dernier d'iceux par l'espée. Et celuy qui cuyde fuir, ne s'en fuira point d'eux: & celuy qui pense eschapper, n'eschappera point d'eux. Quand ilz paruiendroyent iusqu'en enfer, si les reprẽdra ma main hors de là: & quand ilz monteroyent iusqu'au ciel, si les en feray-ie descendre. Et quand B ilz seroyent mucez au couppeau de Carmel, si les cercheray-ie: & les osteray hors de là. Et quand ilz se seroyent cachez de la presence de mes yeux, au profond de la mer, de de là ie manderay au serpent, qui les mordra. Et quand ilz s'en iront en captiuité, deuant leurs ennemis, de là ie cõmanderay à l'espée, qu'elle les occise. *Ie mettray Iere.44.c mes yeux sus eux en mal, & non pas en bien. Et le SEIGNEVR DIEV des armées touche la terre, & s'amatira, & lamenteront tous ceux qui habitent en icelle. Et icelle montera toute comme riuiere, & sera accablée comme par le fleuue d'Egypte. C'est luy qui edifie ses degrez au ciel: & a fondé son faisceau sus la terre. Celuy C qui appelle les eauës de la mer, & les respand sus la face de la terre: son nom est l'Eternel. Sus 5.c. Vous enfans d'Israel, ne m'estes vous point comme les enfans des Ethiopiens, dit le Seigneur? N'ay-ie pas fait monter Israel de la terre d'Egypte: & les Palestins de Capthor, & les Syriens de Cir? Voicy les yeux du Seigneur Dieu sont sus le royaume qui peche: & l'aboliray de dessus la terre. Ce nonobstant, ie n'aboliray point la maison de Iacob, dit le SEIGNEVR. Car voicy ie commanderay & escourray en toutes nations la maison d'Israel, ainsi que on escout le [grain] au van: & n'en cherra pas vne petite pierre sus la terre. Tous les pecheurs de mon peuple mourront par l'espée, lesquelz disent: le mal ne nous approchera point, & ne nous occupera point.

*En ce iour la, ie susciteray le tabernacle D de Dauid qui est cheut, & restaureray ses Act.15.c. bresches, & redresseray ses ruines, ie le rẽedifieray comme il estoit aux iours anciẽs: à fin qu'ilz possedent le reste d'Idumée, & de toutes les nations: sur lesq̃lles mon nom est inuoqué, dit le Seigneur qui fait telles choses. Voicy les iours qui viennent (dit le Seigneur) q̃ le laboureur s'appliq̃ra au moissonneur: & celuy qui foulle les raisins à celuy qui iette la semence. *Et les montagnes distille Ioel 3.d. ront levin doux, & toutes les montagnettes decoullerõt. Et feray retourner la captiuité de mon peuple Israel, & edifieront les citez desertes, & habiteront dedans: ilz planteront des vignes & beuuront levin d'icelles: ilz feront aussi des iardins, & en mangeront les fruitz. Ie les planteray en leur terre, & ne seront plus arrachez hors de leur terre, que i'ay donnée, dit le Seigneur ton Dieu.

Fin de la prophetie d'Amos.

Le liure d'Abdia le Prophete.

CHAP. SEVL.

LA VISION DE Abdia. Le Seigneur l'Eternel, A contre Edom. dit ainsi cõtre Edom: Nous auons ouy les nouuelles de par le Seigneur: & a esté' enuoyé' ambassade par les nations. Leuez Ier.49.e vous, & nous esleuons contre luy en bataille. Voicy, ie t'ay mis comme petit entre les gens, tu es fort mesprisé'. L'orgueil de cõ cueur t'a esleué', toy qui habites es fẽtes des rochiers, duq̃l la demeure est esleuée, & qui dit en son cueur: Qui me tirera bas en terre? *Quand tu serois esleué' comme l'aigle, & Iere.49.d quand tu aurois mis ton nid entre les estoilles: si te feray-ie descendre de là, dit le Seigneur. Les larrons sont-ilz entrez à toy, ou les paillardz de nuit, commẽt as-tu esté' sac cage? n'eussent-ilz point desrobé' à leur cõtentement? Si les vendengeurs fussent allez vers toy, n'eussent-ilz pas laissé' des raisins? Comment, ont ilz fouillé' Esau? comment B

ont-ilz cerche' ſes lieux cachez? Tous tes hommes alliez t'ont enuoye' iuſqu'au bout: & tes hommes familliers t'ont deceu, & ont eu puiſſance contre toy. Ceux qui mangent ton pain, mettront ſoubz toy *la playe. Il n'y a pas en luy de prudence. Ne deſtruiray ie pas en ce iour la (dit le Seigneur) les ſages d'Edom, & la prudence de la montagne d'Eſau? Auſſi tes fortz hommes vers Theman, craindront. pourtant que l'homme du mont d'Eſau ſera extermine' par occiſion. Hôte te couurira, & ſeras extermine' à iamais pour l'iniure faite à ton frere Iacob. Au iour que tu te tenois de coſte' quand les eſtrangers menoyent ſon armée en captiuite', & que les eſtrangers entroyent dedans ſes portes, & qu'ilz iettoyent le ſort ſus Ieruſalem: tu eſtois auſsi comme l'vn d'eux. Mais tu ne deuois point deſpriſer le iour de ton frere, au temps de ſon aduerſite'. Et ne te deuois reſiouyr ſus les enfans de Iuda, au iour de leur perdition: & ne deuois magnifier ta bouche, au iour de la tribulation: & ne deuois entrer en la porte de mon peuple, au iour de ſa ruyne: & ne le deuois deſpriſer en ſes maux, ny au iour de ſa ruyne: & ne deuois auancer [ta main] ſur ſa cheuance, au iour de ſa deſtructiõ: nete tenir ſur les paſſages, pour exterminer ceux qui en eſchappoyent, ne liurer ceux qui eſtoyent reſtez, au iour de tribulatiõ: or le iour du Seigneur eſt prochain ſus toutes les gens. Comme tu as fait, ainſi te ſera-il fait: ta retribution ſera cõuertie ſus ta teſte. Car cõme vous auez beu ſus ma ſaincte mõtagne, ainſi beuuront toutes gens continuellement: ilz beuuront, & engouleront, & ſeront comme ſ'ilz n'eſtoyent pas. Mais il y aura ſalut en la montagne de Zion, & ſera ſaincte. Et la maiſon de Iacob poſſedera ſes poſſeſſions. La maiſon de Iacob ſera comme le feu, & la maiſon de Ioſeph ſera comme la flamme: & la maiſon d'Eſau ſera comme l'eſteule. Ilz ſeront bruſlez par eux, & les deuoreront: & n'y aura nulz reliefz en la maiſon d'Eſau: car le Seigneur l'a dit. Auſsi ceux qui ſont vers Midy, poſſederont la montagne d'Eſau: & auſsi ceux qui ſont es lieux champeſtres, les Philiſthins: & poſſederont la region d'Ephraim, & la region de Samarie. Et Ben-iamin [poſſedera] Galaad: & ceux qui ſont tranſferez de ceſte armée des enfans d'Iſrael, qui ſont des *Cananéens, iuſqu'en *Zarepta: & ceux qui ſont tranſferez de Ieruſalem qui eſt en *Sepharad, poſſederont les citez de Midy. Auſſi ceux qui preſerueront, monteront en la montagne de Zion, pour iuger la montagne d'Eſau: & le royaume ſera au Seigneur.

Fin de la prophetie d'Abdia.

C *Grec, les embuſches. Iſa. 29. c. 1. Cor. 1. c.

D

E

F

G *c. les Alemans, ſelõ les Ebrieux *C. la Gaule on Frãce *e. Eſpaigne.

Le liure de Ionas le Prophete.

CHAP. I.

A De la fuyte de Ionas, quãd il fut enuoyé preſcher.

LA PAROLLE DV Seigneur fut donnée à Ionas filz d'Amathi, diſant: Leue toy, & t'en va en Niniue la grande cite', & crie contre icelle: car leur malice eſt mõtée deuant moy. Mais Ionas ſe leua pour fuyr en *Tharſis arriere de la face du Seigneur. Et deſcendit en Ioppe, ou il trouua vne nauire qui ſ'en alloit en Tharſis. Et ayant paye' le port, deſcẽdit en icelle, pour aller auec eux en Tharſis arriere de la face du Seigneur. Mais le Seigneur eſleua vn grand vent ſus la mer: & fut faite grãde tempeſte en la mer, tellement qu'on penſoit que la nauire deuſt rompre. Les mariniers craignirent & crierent vn chacun vers ſon Dieu: & ietterent les bagua ges qui eſtoyent en la nauire, dedãs la mer, pour l'en deſcharger. Et Ionas eſtoit deſcen du aux coſtez de la nauire, lequel eſtoit cou che', & dormoit. Et le maiſtre gouuerneur ſ'approcha de luy, & luy dit: Qu'as-tu à eſtre tant endormy? Leue toy, & appelle ton Dieu: ſi parauenture il nous voudra bien, & q̃ nous ne periſſions. Lors ilz dirent chacun à ſon cõpagnon: Venez & iettõs les ſortz, à fin q̃ nous cognoiſſions pour lequel ce mal icy nous eſt [aduenu.] Ilz ietterẽt les ſortz, & le ſort cheut ſus Ionas. Lors ilz luy dirẽt: Declaire nous pourquoy ce mal icy nous eſt [aduenu:] que c'eſt q̃ tu as fait, & dõt tu viens? quel eſt ton pays, & de quel peuple tu es? Et il leur dit: Ie ſuis Ebrieu, & crains le Seigneur Dieu du ciel, qui a fait la mer & la terre. Lors les hommes eurent grande crainte, & luy dirent: Pourquoy as-tu fait cela? Car les hommes cogneurent qu'il ſ'eſuyoit arriere de la face du Seigneur, par ce qu'il leur auoit declaire'. Adonc ilz luy dirent: Que te ferons nous à fin que la mer ſ'appaiſe de nous? Car la mer alloit & ſ'enfloit. Et il leur dit: Prenez moy, & me iettez en la mer: & la mer ſ'appaiſera de vous. Car ie cognoy que pour moy, ceſte grande tempeſte [eſt venue] ſus vous. Et les hommes nauigeoyent pour retourner à la terre, & ne pouoyent: pource que la mer alloit, & ſ'eſleuoit contre eux. Lors crierent au Seigneur, & dirent: Seigneur nous te prions, q̃ nous ne periſſions point pour l'ame de ceſt homme icy, & ne metz point ſus nous le ſang

*C. ſelon Anciens, mer, à ſauoir qui paſſe par le milieu de la terre

B

C

D

sang innocent: car *Seigneur, tu as fait comme tu as voulu. Adonc prindrent Ionas, & le ietterent en la mer, & la mer s'arresta de sa feruеur. Et les hommes craignirent le Seigneur de grande crainte: & sacrifierent sacrifice au SEIGNEVR, & vouërent des vœux.

Deu. 21. b. Ionas ietté en la mer.

CHAP. II.

A MAis le Seigneur appareilla vn grand poisson, pour engloutir Ionas. Et fut Ionas au ventre du poisson, par trois iours & trois nuitz. Lors Ionas feit sa priere au Seigneur son Dieu, du ventre du poisson. Et dit: I'ay crié au Seigneur en ma tribulation, & il m'a exaucé. Ie me suis escrié du ventre du gouffre: & tu as exaucé ma voix. Tu m'as fait ietter au profond, au cueur de la mer: & le fleuue m'a enuironné: tous tes esclattemens & tes sourgeons sont passez sus moy. Et ay dit: Ie suis deboutè arriere de la presence de tes yeux: toutesfois, derechef ie verray ton sainct temple. Les eaues m'ont enuironné iusqu'à l'ame, l'abysme m'a enclos à l'entour, la rosiere a entortillé mon chef. Ie suis descendu aux dernieres parties des montagnes, la terre auec ses verroux est à l'enuiron de moy eternellement: mais tu releueras mon ame de corruption, O Seigneur mon Dieu. Quand mon ame estoit en angoisse en moy: i'ay eu memoire du Seigneur, à fin que mon oraison vint à toy, en ton sainct Temple. Ceux qui obseruent les vanitez inutiles, laissent sa misericorde. Ainsi ie te sacrifieray en voix de louänge, & rendray ce que i'ay voué: car le salut est du Seigneur. Lors le Seigneur parla au poisson, & desgorgea hors Ionas sus la terre.

A Ionas englouty de la baleine. Mat. 12. c. 16. a. Luc 11. d. Psal. 120. a

B L'oraison de Ionas.

C

D

CHAP. III.

A PRes la parolle du Seigneur fut donnée à Ionas, pour la seconde fois, disant: Leue toy, si t'en-va en Ninive la grande cité: & publie en icelle le cry que ie te dis. Lors Ionas se leua, & s'en alla en Ninive, selon la parolle du Seigneur. Et Ninive estoit vne cité * puissamment grande, de trois iours de chemin. Lors Ionas commença à entrer en la cité, du chemin d'vn iour: puis cria, & dit: Encore quarante iours [passez,] & Ninive sera subuertie.

B *Ainsi les hommes de Ninive creurent à Dieu, & publierent le ieusne: & se vestirent de sacz, depuis le plus grand d'eux, iusqu'au plus petit. Aussi la chose paruint iusqu'au Roy de Ninive. Lors il se leua de son throne, & osta arriere de soy son vestement: il se vestit d'vn sac, & s'asseit sus la cendre. Puis feit crier, & dit en Ninive par le decret du Roy & de ses princes, disant: Que les hommes, & les iumentz, & les bœufz, & les brebis ne repaissent point, & qu'ilz ne boyuent point d'eaue: & que les hommes & les bestes soyent couuers de sacz, & qu'ilz crient au Seigneur à force: & qu'vn chacun se conuertisse de sa mauuaise voye, & de la rapine qui est en leurs mains. Qui sait si Dieu se conuertira, & se repentira, & s'il se retournera de l'embrasement de son ire, & que nous ne perissions point? Et Dieu regarda leurs œuures, c'est qu'ilz s'estoyent conuertiz de leur mauuaise voye: & le Seigneur se repentit du mal qu'il auoit proposé de leur faire, & ne le feit point.

A Ionas derechef enuoyé en Ninive.

*Ebr. grande de dedieu. Dieu pour magnifiq. Gen. 1. a.

B Mat. 12. d. Luc 11. d.

La repentance du Roy.

C

D Ioel 2. c.

CHAP. IIII.

ET cela despleut à Ionas d'vne grande despleisance, & se courrouça: dont il pria au Seigneur, & dit: Seigneur, ie te prie, n'est-ce pas icy ma parolle, que ie disoye, quand i'estoye encore en mon pays? Pourtant preuins-ie de m'en fuir en Tharsis: car ie cognoissoye que tu es Dieu clement, misericordieux, & patient, & de grande benignité, & se repentant du mal. Aussi maintenant, Seigneur, ie te prie que tu ostes mon ame hors de moy: car la mort m'est meilleure que la vie. Et le Seigneur dit: Est-ce bien fait, que tu es marry en toy? Lors Ionas issit hors de la cité: & s'asseit contre la partie Orientale de la cité. Et se feit là vne loge: & s'asseit en l'ombre soubz icelle, iusqu'à ce qu'il veist ce qui aduiendroit en la cité. Et le Seigneur DIEV appareilla vne courge, & la feit monter sus Ionas, à fin qu'elle fust pour ombre sus sa teste, & qu'elle le deliurast de son mal. Et Ionas se resiouit de grande ioye pour la courge. Apres DIEV ordonna vn ver pour le lendemain, quand le point du iour montoit: lequel frappa la courge, & se seicha. Et quand le soleil fut leué, le Seigneur prepara vn vent Oriental, vehement: & le soleil frappa sur le chef de Ionas, lequel s'esuanouissant, requist pour son ame de mourir, & dit: Meilleure m'est la mort que la vie. Et Dieu dit à Ionas: Est-ce bien fait, que tu sois marry pour la courge? Et il respondit: N'est-ce pas bien fait, que ie me courrouce iusqu'à la mort? Et le Seigneur dit: Tu penses espargner la courge, pour laquelle tu n'as point labouré, & ne l'as point fait croistre: laquelle est venue en vne nuit, & en vne nuit est perie. Et moy, ne pardonneray-ie pas à Ninive la grande cité, en laquelle il y a plus de six vingtz mille creatures humaines, qui ne sauent quelle difference il y a entre leur main dextre & leur senestre, & aussi plusieurs bestes?

A Ionas reprins de Dieu.

Psa. 86. a. Ioel 2. c.

B

C

D

Fin de la prophetie de Ionas.

Le liure de Michée le Prophete.

CHAP. I.

A De la destruction de Samarie, à cause de son idolatrie

LA PAROLLE DV SEIgneur, qui fut donnée à Michée Morasthite, es iours de Iothan, Achaz, & Ezecias Roys de Iuda: laquelle il veit sus Samarie & Ierusalem. Vous tous peuples, ouyez: & toy terre, escoute: & le contenu d'icelle: & que le Seigneur Dieu vous soit en tesmoing, le Seigneur, dy-ie, de son
Isa. 26. d. sainct temple. Car voicy le Seigneur qui sortira de son lieu, il descendra & marchera sus les hautz lieux de la terre. Et les mõtagnes decouleront par dessoubz luy: & les vallées seront despecées comme la cire deuant le feu, & comme les eauës qui coullent en bas. Tout cecy est pour la laschete' de Iacob, & pour les pechez de la maison d'Israel. Quel
B le est la laschete' de Iacob? n'est-ce pas Samarie? Et quelz sont les hautz lieux de Iuda? n'est-ce point Ierusalẽ? Parquoy ie mettray Samarie comme vn monceau de pierres au champ, & la plãte de vigne: & feray trainer ses pierres en la vallée, & descouuriray ses fondemẽs. Et toutes ses images taillées seront brisées, tous ses presens seront bruslez au feu, & mettray tous ses idoles en desolation: pource qu'ilz sont assemblez du salaire de la paillarde: & retourneront en salaire de paillarde. Sus cecy ie me plaindray & vleray: ie m'en iray tout despouille' & tout nud. Ie feray ma pleinte comme celle des dragons, & la lamentation comme des austruces: car sa playe est sans espoir: car elle est venue iusqu'à Iuda, & a touche' la por-
C te de mon peuple iusqu'en Ierusalem. Ne le vueillez annõcer en Geth: ne plourez point. Veautre toy en la poudre, pour la maison d'Aphra. O habitãte de Saphir, nue par confusion, passe outre. L'habitante de Zaanan n'est point sortie, pour la cõpleinte de Bethezel, & prendra [l'ennemy] en vous sa residence: car l'habitante de Maroth a este' malade pour le bien: car le mal est descendu du Seigneur sus la porte de Ierusalem. Lie la
D charrette au cheual legier, o habitante de Lachis, toy qui es le commencement du peche' de la fille de Zion: car en toy ont este' trouuées les laschetez d'Israel. Pourtant donneras-tu des presens à Mareseth, qui est en Geth: les maisons d'Aczib seront pour mensonge aux Roys d'Israel. Encore te feray-ie venir vn heritier, o habitante de Maresa: la gloire d'Israel viẽdra iusqu'en Odolam. Oste ta cheueleure & te fais tondre pour tes filz delicatz, essargis ta cheueleure comme l'aigle: car ilz sont menez prisonniers arriere de toy.

CHAP. II.

MAlediction à ceux qui pensent chose vaine, & font mal en leurs couches. Ilz font cela en la lumiere du matin: pource que leur main est à la force. Ilz ont desire' les possessiõs, & les ont rauies: & ont prins les maisons, & ont fait outrage à l'homme & à sa maison, à l'homme & à son heritage. Pourtant dit ainsi le Seigneur: Voicy, ie pense mal contre ceste famille: duquel vous ne pourrez point retirer voz colz, & ne cheminerez point de droite stature: car ce temps est depute' au mal. En ce iour la on prendra sus vous la parabole, & gemira-on d'vn gemissement lamentable, disant: Nous sommes guastez, il a mue' vne partie de mon peuple. Comment oste-il ce qui est mien, que i'estmoye m'estre restitue': car l'ennemy diuise noz chãps? Pourtant tu n'auras nul qui iette le cordeau, pour le sort en la congregation du Seigneur. Vous qui prophetizez, ne prophetizez pas: qu'on ne leur prophetize point: car vergongne ne les saisira point. Toy qui es dit la maison de Iacob, l'Esprit du Seigneur est-il amoindry, ou ses actes sont ilz telz? Mes parolles ne sõt elles point bonnes, auec celuy qui chemine droitemẽt? Aussi hier, mon peuple se leuoit contre l'ennemy. Venans à l'encõtre ilz despouilloyẽt la robbe & le manteau de ceux qui passoyẽt seurement retournans de la bataille. Vous auez boute' hors les femmes de mon peuple de leurs maisons de plaisance: vous auez oste' ma louãnge eternellement de leurs petis enfans. Leuez vous, & vous en allez, car ce n'est pas icy le repos. Pourtant qu'elle est contaminée, elle [vous] corrompra de meschante corruption. S'il y a homme qui chemine selon le vent & mente faulsement, [disant:] Ie te prophetizeray pour le vin, & pour la biere: cestuy-la sera le prophete de ce peuple. Ie te rassembleray tout Iacob, & recueilleray les reliefz d'Israel, & le mettray ensemble cõme les brebis de Bozra, & cõe le troppeau au milieu de son estable. Ilz feront tumulte à cause des hõmes. Le dissipateur est monte' deuant eux. Ilz ont rompu & passe' la porte: & sont sortiz par icelle. Et leur Roy est passe' deuãt eux, & le Seigneur en leur chef.

A Menaces contre le peuple dissolu.

B

C

D

CHAP. III.

ET ie dis: Escoutez vous princes de Iacob, & vous ducz de la maison d'Israel. Ne vous [appartient-il] point de sauoir le iugemẽt? vous qui auez le bien en hayne, & aymez le mal: qui rauissez leurs peaux de dessus eux, & leur chair de dessus leurs os. Lesquelz ont mange' la chair de mon peuple: & ont escorche' leur peau d'eux, & ont rom-

A Contre la tyrannie des princes, & cõtre les faux prophetes

rompuz leurs os:& les ont brisé comme en
B vn pot, & comme la chair au milieu de la
chaudiere. Adonc ilz crieront au Seigneur,
& ne les exaucera pas: mais il cachera sa fa
ce d'eux en ce temps la: ainsi qu'ilz ont mal
fait en leurs inuentions. Le Seigneur Dieu
dit ainsi, touchant les prophetes, qui sedui-
sent mon peuple, qui mordent de leurs dẽtz,
& crient paix. Et si quelcun ne leur donne
rien en leur bouche: ilz preparent la batail-
le contre luy. Pourtant vous sera la nuit
pour la vision, & aurez tenebres pour la di-
uination: le soleil s'esconsera sus les prophe
C tes, & le iour s'obscurcira sus eux. Ceux qui
voyent les visions seront confuz: & les de-
uins seront confonduz. Ilz boucherõt tous
leur leure, pourtant qu'il n'y aura nulle res
ponse de Dieu. Et toutesfois si suis-ie rem-
ply de vertu par l'Esprit du Seigneur: de iu
gement & de force, à fin que i'annonce à Ia
cob son forfait, & à Israel son offense. Ie
vous prie, escoutez icy, vous princes de la
maison de Iacob, & iuges de la maison d'Is
rael. Qui auez le iugemẽt en abomination,
D & peruertissez toutes choses droites. Qui
edifiez Zion par sang, & Ierusalem en ini-
Eze.22.f. quite'. Ses princes iugeoyent pour dons: &
Soph.3.a. ses sacrificateurs enseignoyent pour le sa-
laire. Et ses prophetes deuinoyent pour l'ar
gent: & s'appuyoyẽt sus le Seigneur, disans:
Le Seigneur n'est-il point au milieu de
nous? il ne viendra point de mal sus nous.
Parquoy au moyen de vous Zion sera la-
Iere.26.f. bourée comme le champ: & Ierusalem sera
comme vne montioye: & la montagne du
temple sera comme les hautz lieux d'vne fo
rest. CHAP. IIII.

A ET à la parfin des iours, sera la mõtagne
De la vo- de la maison du Seigneur preparée au
cation des coppeau des montagnes, & sera esleué dessus
Gentilz, les montagnettes. Les peuples s'y assemble
& de la cõ ront: & plusieurs nations y iront, & diront:
uersiõ des Venez, & montons à la montagne du Sei-
Iuifz. gneur, & à la maison du Dieu de Iacob: & il
Isa. 2. a. nous enseignera ses voyes, & cheminerons
en ses sentiers. Car la Loy sortira de Zion,
& la parolle du Seigneur sortira de Ieruza-
lem. Il iugera entre plusieurs peuples: & cor
rigera les fortes gens, iusque bien loing. Et
briserõt leurs espées pour en faire coutres,
B & leurs lances pour faire faucilles. Vne gẽt
ne prendra plus l'espée contre l'autre gent:
& n'apprendront plus à batailler: mais vn
chacun se serra soubz sa vigne, & soubz son
figuier, & n'y aura nul qui l'espouãnte: car
la bouche du Seigneur des armées a parle'.
Car tous les peuples chemineront vn cha-
cun au nom de son dieu: mais nous chemi-
nerons au nom du Seigneur nostre Dieu e-
Soph.3.d. ternellement, & outre. En ce iour la, dit le
Seigneur: i'assembleray la boiteuse, & re-
cueilleray la deboutée, & celle que i'auoye
affligée. Et mettray la boiteuse pour estre
relieez, & celle qui estoit eslongnée en gent
robuste. Et le Seigneur regnera sus eux en C
la montagne de Zion, dez ceste heure, ius-
qu'à tousiours. Et toy fille de Zion parc du
troppeau, & forteresse, elle viendra iusqu'à
toy: la premiere puissance viendra, le royau
me, à la fille de Ierusalem. Pourquoy t'es-
cries-tu maintenant? le Roy n'est-il pas en
toy, ou ton cõseillier est-il pery, que la dou
leur t'a saisy comme celle qui enfante? Aye
douleur, & gemis fille de Zion, comme celle
qui enfante: car tu sortiras bien tost de lavil
le, & demoureras au champ: & viendras ius-
qu'en Babylone. Illec tu seras deliurée: là te
rachetera le Seigneur des mains de tes enne
mis. Et maintenant plusieurs gens sont as- D
semblées cõtre toy, qui disent: Qu'elle soit
cõdamnée: & que nostre œil regarde Zion.
Mais iceux n'ont point cogneu les pensées
du Seigneur, & n'ont point entẽdu son con
seil: car il les a assemblez comme les gerbes
en la grange. Leue toy, & escoux, fille de
Zion: car ie mettray ta corne comme le fer,
& mettray tes ongles comme l'ærain: &
froisseras plusieurs peuples: & dedierez au
Seigneur leurs rapines, & leur substance au
Seigneur de toute la terre.

CHAP. V.

LOrs tu seras circuye de bendes, toy fil A
le de bẽde, on a mis le siege cõtre nous. De la des
Ilz frapperont la iouë du iuge d'Israel auec truction
la verge. Et toy Beth-lehem Ephrata, tu es de Ierusalẽ
petite entre les *milliers de Iuda. De toy me Matt. 2. a.
sortira celuy qui sera Dominateur en Isra- Ieh. 7. f.
el. Et son issue est dez le commẽcement, dez *Auc. prin
les iours eternelz. Pource les dõnera-il iusces.
qu'à vn temps, auquel celle qui trauaille en-
fantera. Et le reste de ses freres retournerõt
auec les enfans d'Israel. Il se tiendra, & gou
uernera en la force du Seigneur, & en la ma
iesté' du nom du Seigneur son Dieu. Ilz se
conuertiront: car il sera bien tost magnifié' B
iusqu'aux dernieres parties de la terre. Et il
sera la paix, combien qu'Assur vienne en no
stre terre, & marche en noz palais. Nous e-
stablirons contre luy sept pasteurs, & huit
hommes d'autorité'. Ilz guasteront la terre
d'Assur à l'espée, & la terre de Nimrod a-
uec ses piques. Et nous deliurera d'Assur,
quand il sera venu en nostre terre, & quand
il aura marché' en noz limites. Et le reste de
Iacob sera au milieu de plusieurs peuples,
comme la rousée du Seigneur, & comme les
gouttes sus l'herbe: lesquelles ne s'attẽdent
point à l'homme, & ne se confient point es
filz des hommes. Et le reste de Iacob sera C
entre les gens, & au milieu de plusieurs peu

ples, comme le lion entre les beſtes des foreſtz: & comme le leonceau entre les troppeaux des brebis. Lequel quand il aura paſſé, foulle', & rauy: il n'y a nul qui puiſſe deliurer. Auſsi ta main ſera eſleuée ſus tes aduerſaires: & tous tes ennemiz ſeront exterminez. D Et en ce iour la (dit le Seigneur) ie extermineray tes cheuaux du milieu de toy, & deſtruiray tes chariotz: & extermineray les citez de ta terre, & ruineray toutes tes forteresſes: ie raſeray auſsi les ſorceries de ta main, & n'y aura nulles diuinations en toy: & defferay tes images taillées, & tes ſtatues du milieu de toy, & n'adoreras plus l'œuure de tes mains. I'arracheray tes bois du milieu de toy, & deſtruiray tes citez: & feray la vengeance en ire & fureur, en toutes les gens qui n'ont pas eſcouté.

CHAP. VI.

A Reprehenſion cõtre le peuple. EScoutez maintenant ce que vous dit le Seigneur: Leue toy, procede en iugement contre les montagnes: & que les montagnettes oyent ta voix. Eſcoutes montagnes le iugement du Seigneur, & auſsi les fortz fondemens de la terre: car le Seigneur a debat auec ſon peuple, & diſputera auec Iſrael. O mon peuple, que t'ay-ie fait, ou en quoy t'ay-ie faſché? Reſpondz moy. Car ie t'ay fait monter hors de la terre d'Egypte, & t'ay deliuré de la maiſon de ſeruitude: & ay enuoyé deuant ta face Moyſe, Aaron & Marie. Mon peuple, ie te prie, qu'il te B Nõb. 23. b. ſouuienne de ce que * Balac Roy de Moab auoit conſulté contre toy: & de ce que Balaam filz de Beor luy reſpondit, depuis Sethim iuſqu'en Galgal, à fin que tu cogneuſſes les iuſtices du Seigneur. Auec quoy me preſenteray-ie au Seigneur, & m'encline-ray-ie au Dieu ſouuerain? Viendray-ie deuant luy auec holocauſtes, & veaux d'vn an? Le Seigneur voudra-il mille moutons, ou dix mille vallées graſſes? Donneray-ie mon premier nay pour mon forfait, & le fruit de mon ventre pour le peché de mon ame? O toy homme, ie te declaireray ce qui C Le ſacrifice plaiſãt à Dieu. eſt bon, & ce que le Seigneur te demande: qui n'eſt ſinon de faire iugement, & aymer benignité: & cheminer humblement auec ton Dieu. La voix du Seigneur crie à la cité, & ſalut ſera à celuy qui craint ton nom. Eſcoutez la verge, & qui eſt celuy qui la teſtifiera? Le threſor de meſchanceté n'eſt-il pas encore en la maiſon du meſchant, & le muid eſchars plein d'ire? Iuſtifieray-ie la meſchanceté en la balance, & au ſachet les D poiz deceuables? Par leſquelz les riches ſont rempliz de rapine, & ſes habitateurs ont parlé en menſonge: & leur langue eſtoit pleine de fraude en leur bouche. Et auſſi ay-ie commencé à te frapper en perdition pour tes pechez. Tu mangeras, mais point ne ſeras raſſaſié: & ton humiliation ſera au milieu de toy, tu receuras, & ne ſaueras rien. Et donneray à l'eſpée ceux que tu auras ſauué. Tu ſemeras, mais tu ne recueilleras point: tu preſſeras l'oliue, & ne ſeras point oinct de l'huile: [tu preſſeras] le mouſt, & ne beuuras point de vin. On a gardé les ordonnances d'Amri, & toute l'œuure de la maiſon d'Achab, & auez cheminé en leurs conſeilz: à fin que ie te donnaſſe en perdition, & ceux qui habitent en icelle, en ſiblement: & porteras l'opprobre de mon peuple. Deu. 28. d Aggée 1. b

CHAP. VII.

A Complainte ſus le petit nõbre des iuſtes. MAlheur ſus moy: car ie ſuis fait comme ce qui eſt cueilly des fruitz d'eſté, & comme les raiſins de la vigne. Il n'y a pas de grappe pour manger: mon ame a deſiré le fruit meur. Le debonnaire eſt pery de la terre: & n'y a nul droiturier entre les hommes. Ilz ſont tous aguettans apres le ſang: vn chacun chaſſe apſ ſon frere auec la retz. Pour eſtre reputez bons au mal de leurs mains. Le prince demande: & le iuge [fait iugement] pour la retribution. Et le grãd meſme parle en la perdition de ſon ame, & ſont maiſtres en cela. Celuy qui eſt le meilleur entre eux, eſt comme la ronce: & celuy qui eſt droiturier, eſt cõme [l'eſpine] de la haye. Les iours de tes guettes, qui eſt ta viſitation, eſt venu. Maintenant ſera leur perplexité. Ne B croyez point à [voſtre] cõpagnon: & n'ayez point confiance en voz gouuerneurs. Garde l'ouuerture de ta bouche, de celle qui dort en ton ſein. * Car le filz fait villenie au pere, Mat. 10. & la fille ſ'eſleue contre ſa mere, & la belle fille cõtre ſa belle-mere: & les domeſtiques d'vn chacun ſont ſes ennemiz. Mais ie regarderay à mon Seigneur: & attendray Dieu mon ſauueur. Mon Dieu m'exaucera. Toy qui es mon ennemie, ne te reſiouis point ſus moy, pource que ie ſuis tombé. Ie me releueray. Quand ie ſeray aſsiſe en tenebres, le Seigneur eſt ma lumiere. Ie porteray l'ire du Seigneur, pource que i'ay peché contre luy: iuſqu'à ce qu'il iuge ma cauſe, & qu'il face mon iugement. Il me conduira en lumiere: & verray ſa iuſtice. Et mon ennemie regardera: & confuſion la couurira, laquelle m'a dit: Ou eſt le Seigneur ton Dieu? Mes yeux la regarderont. Et ſera bien toſt pour eſtre foullée cõme la boué des rues. Le iour [eſt venu] pour edifier tes fermetures. En ce iour la ſera l'ordonnance bien loing. En ce iour la il viendra à toy d'Aſſur & des citez garnies: & depuis les [citez] garnies iuſqu'au fleuue, & d'vne mer à l'autre, & d'vne mõtagne à l'autre. Auſſi la terre ſera en deſolatiõ pour ſes habitãs, & à cauſe du fruit de leurs in-

inuentiõs. Gouuerne ton peuple en taverge, le troppeau de ton heritage, qui demeure en la foreſt, au milieu de Carmel. Baſan & D Galaad ſoyent gouuernez comme au temps iadis. Ie luy monſtreray merueille, ſelon le iour de ton iſſue de la terre d'Egypte.
Les gens le verront, & ſeront confuz en toute leur force. Ilz mettront la main ſur la bouche: & leurs aureilles ſeront ſourdes.
Ilz leſcheront la pourdre comme le ſerpent: & tremblerõt hors de leurs habitatiõs, comme les reptiles de la terre. Ilz auront peur pour le Seigneur noſtre Dieu: & te craidront: Qui eſt le Dieu ſemblable à toy, qui oſte l'iniquité: & tranſporte le peché pour le reſte de ſon heritage? Il ne tiẽt point eternellement ſon ire: mais la benignité luy plait. Il ſe retournerna, & aura pitié de nous Il mettra bas noz iniquitez: & iettera tous noz pechez au profond de la mer. Tu donneras la verité à Iacob, & la miſericorde à Abraham: que tu as iuré à noz peres, dez les iours anciens.

Fin de la prophetie de Michée.

Le liure de Nahũ le Prophete.

CHAP. I.

A De la deſtruction de Niniue & deia deliurance d'Iſrael.

L'ENCOMBRIER de Niniue. Le liure de la viſion de Nahum Helceſié. Dieu eſt ialoux, & le Seigneur fait vengeance: le Seigneur fait vẽgeance, & vſe de fureur, le Seigneur ſe venge de ſes aduerſaires: & ſe courrouce contre ſes ennemis. Le Seigneur eſt patient, & grand de force: & ne laiſſe rien impuny. Le Seigneur [vient] en la tempeſte, & ſes voyes ſont au tourbillon, & les nuées ſont la poudre de ſes piedz. Il menace la mer, & la fait ſeicher: & reduit tous les fleuues en deſert. B Baſan & Carmel, ſont affoiblis, & la fleur du Liban eſt fenée. Les montagnes croſlent de par luy: & les montagnettes ſ'eſcoulent. La terre ſe ſoubleue deuant ſa face, & tout le monde, & tous ceux qui y habitent. Qui ſe tiendra deuant ſon indignation? & qui reſiſtera en la fureur de ſon ire? Sa fureur traſſe comme le feu: & les pierres ſe fendent deuant luy. Le Seigneur eſt bon pour eſtre C confort au iour de tribulation: & cognoit ceux qui ont eſperance en luy. Il fera conſumation du lieu d'iceluy par le deluge paſſant: & les tenebres pourſuyuront ſes ennemiz. Que penſez vous contre le Seigneur? Il fera la conſumation, tellement que la tribulation ne retournera point pour la ſeconde fois. Car quand ilz ſeront comme les eſpines entortillées, & qu'ilz ſeront enyurez par [leurs] yurongneries: ilz ſeront conſumez comme l'eſteulle qui eſt toute ſeiche. Car de toy eſt ſorty celuy qui penſe mal cõtre le Seigneur, & qui traite choſe meſchante. Le Seigneur dit ainſi: S'ilz ſont cõpletz, D tout autant qu'ilz ſeront: ainſi ſeront ilz raclez, & paſſeront outre. Or t'ay-ie affligé: mais ie ne t'affligeray plus. Et maintenant ie rompray ſa verge de toy, & rompray tes liens. Et le Seigneur fera commandement de toy, On ne ſemera plus en ton nom. I'exmineray de la maiſon de ton Dieu l'image de taille & de fonte, & demettray ton ſepulcre: car tu as eſté deſhonnoré. * Voicy ſus les montagnes les piedz de celuy qui apporte bonnes nouuelles, & annonce la paix. Toy Iuda celebre tes feſtes, & rendz tes vœux: car le meſchant ne paſſera plus doreſnauant par toy: il eſt du tout extermine.

Iſai. 52. b. Rõ. 10. c.

CHAP. II.

A Grec, liſãt Π pour Υ ſouffiant, o

LE diſſipateur monte deuant toy, aſſiegeant la fortereſſe. Contemple la voye, fortifie [tes] reins, renforce bien ta vertu. Car le Seigneur rendra l'orgueil de Iacob, comme l'orgueil d'Iſrael: car les pillars les ont rifflez, & ont guaſté leurs plantes. L'eſcuſſon de ſes fortz hõmes rougit, les gens de guerre ſont accouſtrez de graine. Le chariot au iour de ſon appareil eſt comme le feu des fallotz, tellement que les *ſapins trembleront. Les chariotz bruyront es rues & ſ'entrehurteront par les places deſquelz le regard ſera comme lampes, & courront comme eſclairs. Il aura memoire de ſes fortz: ilz trebucheront en leurs chemins, ilz ſe deſpecheront [de paruenir] les murailles, & la contredefenſe ſera appareillée. Les portes des fleuues ſont ouuertes, & le palays eſt deffaict. La *Royne eſt tranſportée & enleuée, & ſes ſeruantes eſtoyent menées [en gemiſſant] comme la voix de coulombes, & frappans leurs poitrines. Et Niniue eſtoit iadis comme la piſcine d'eauë: mais ilz ſ'en fuyent. Arreſtez vous, arreſtez vous, mais nul ne regarde: pillez l'argent, pillez l'or: il n'y a point de fin aux richeſſes, elle eſt chargée de tous vaiſſeaux à plaiſirs. Elle eſt riflée, & euacuée, & eſt deſchirée: le cueur eſt amorty, il y a tremblement es genoux, afoibliſſement es reins de tous: & les faces de tous ſõt chargées [de noirceur] cõe des potz Ou eſt l'habitatiõ des liõs, & la paſture des leonceaux, à laquelle eſt allé le lion, pour D entrer, ou eſtoit le faon du lion: & ſi n'y a

B Grec'Δ pour Ϫ cheuaux cheurs.

*Aucuns a la munit, on eſt deſcouuerte.

C

Iſai 13. b.

*Aſſauoir, Aſſyrien.

nul qui les espouãnte ? Le lion a rauy suffisamment pour ses faons, & à estrangle' pour ses leoneſſes: & a remply de proye ſes tanieres, & ſes repaires de rapine. Voicy i'en [veux] à toy dit le Seigneur des armées, & bruſleray ſõ chariot par fumée, & l'eſpée cõ ſumera tes leonceaux. I'extermineray de la terre ta proye : & la voix de tes meſſagers ne ſera plus ouye.

CHAP. III.

A MAlediction ſus la cite' de ſang, totalement pleine de menſonge & de rapine. La rapine n'e ſ'en departira point. Le ſon du fleau eſt en toy, & le bruit impetueux de la rouë, & du cheual bõdiſſant, & du chariot ſautelant, & du cheualier ſautant, & de l'eſpée luyſante, & de la lance reſplendiſſante, & de la multitude naurée, & de la griefue occiſion: & n'y a nulle fin des corps mortz, tellement qu'ilz trebuchent ſus leurs corps: à cauſe de la multitude des fornications de la paillarde de iolie grace ayant des ſorceleries, laquelle a vendu les gentz par ſes paillardiſes, & les familles par ſes ſorceleries.

Eze.24.b. Haba.2.c

B Voicy i'en[ay] à toy, dit le Seigneur des armées: ie rebraſſeray tes pans ſus ta face, & monſtreray aux gentz tes parties honteuſes, & ta vilenie aux royaumes. Ie ietteray ſus toy les abominations, & te feray comme vne charongne, & te mettray comme la mer de. Et aduiendra que chacun qui te verra ſe retirera de toy, & dira: Niniue eſt guaſtée. Qui ſ'eſmouuera pour elle ? Dont te cerche ray-ie des conſolateurs ? *Es-tu meilleure que No fort peuplée, qui eſt ſituée entre les fleuues? Les eauës ſont autour d'elle : & la mer ſont ſes rempars, & ſes murailles ſont de la mer. Ethiope eſt ſa force & Egypte, & n'a point de fin. Aphrique & Lydie ont eſte' en ton ayde : mais elle meſme eſt allée en tranſmigration & en captiuite', auſſi ſes enfans ont eſte' eſpoutis es carrefours de toutes rues, & a on iette' le ſort ſus ſes nobles: & tous ſes pluſgrandz ont eſte' liez en cepz. Toy auſsi tu ſeras enyurée, & ſeras deſpriſée: ſi demanderas ſecours de ton ennemy. Toutes tes fortereſſes ſeront comme les figues quand elles ſont meures, que ſi elles ſont branlées elles tombent en la bouche du mangeur. Voicy ton peuple, comme femmes au milieu de toy: les portes de ton pays ſeront ouuertes à tes ennemiz, le feu conſumera tes verroux. Puyſe toy de l'eauë pour le ſiege, fortifie tes munitions. Entre en la bouë, & marche ſus l'argille, & baſtis la briquetrie. Illec te mangera le feu: l'eſpée t'exterminera, elle te deuorera comme la chenille. Amaſſe toy donc comme la chenille, & ſois multipliée comme la locuſte. Tu as fait tes marchans en plus grãd nombre, que les eſtoilles du ciel, comme eſt la chenille eſtendue, & ſ'en eſt enuolée. Tes *nobles eſtoyent comme locuſtes: & tes princes eſtoyent, comme amas de locuſtes qui ſe poſent es hayes au temps de la froidure. Mais le ſoleil leue', elles ſ'eſcartent, tellement qu'on ne cognoit point le lieu ou elles ont eſte'. Tes paſteurs ont ſommeille', o Roy d'Aſſur : tes princes ſe ſont couchez. Ton peuple eſt eſpars par les montagnes, & ſi n'y a perſone qui les raſſemble. *Il n'y a point de remede à ta caſſure, ains ta playe eſt douloureuſe. Tous ceux qui orront ta renommée frapperont les mains ſus toy: car vers qui eſt-ce que ta malice n'eſt point paruenue?

*Aucuns, perruquiens & mignons.

*Aucuns, il n'y a point qui ſoit troublé, ou marry de ta rõpure.

Fin de la prophetie de Nahum.

Le liure d'Abacuc le Prophete.

CHAP. I.

LA CHARGE qu'Abacuc Prophete a veuë, o Eternel iuſqu'àquãd crieray-ie, & n'eſcouteras point? Iuſqu'à quãd crieray-ie pour la violence, & ne feras point deliurance? Pourquoy m'as-tu monſtre' affliction & faſcherie, & que le fourragement & violence ſont deuant moy, & voicy le debat & la noiſe eſt enflambée? Parquoy la loy defaut, & le iugement ne vient point au deſſus: car le meſchant enuironne le iuſte, dont ſort le iugement peruerty. Regardez entre les peuples & voyez, ſi ſoyez eſmerueillez & eſtonnez: car il ſe fera vne œuure en voz iours, que vous ne croyrez pas quand on le vous recitera. Car voicy, ie ſuſciteray les Chaldéens vne gent amere, & habile cheminant en l'eſtendue de la terre : pour poſſeder les tabernacles qui ne ſont pas ſiens. Elle eſt horrible, & terrible: ſon iugement & ſa charge ſortira d'elle meſme. Ses cheuaux ſont plus legiers que leopardz, & plus legiers que loupz du veſpre, & ſes cheualiers ſ'eſlargirõt. Auſſi ſes cheualiers viẽdrõt de loing: ilz voleront cõme l'aigle qui ſe haſte pour manger. Ilz viendront tous pour la proye, deuãt la face deſq̃lz il y aura cõe vnvent oriental, & aſſemblera la captiuite' cõme le ſablon. Il blaſonnera les roys : & aura les princes en moquerie, il ſe rira de toutes for-

A Complainte contre Iſrael.

Iob.21.a. Iere.12.a.

B

C

te-

teresses,& amassera terrasse, & les prendra. Adonc il changera d'esprit,& transgressera,& pechera:disant que ceste sienne puissance est à son Dieu. O Seigneur mon Dieu & mon Sainct, n'es-tu pas des le cõmencement,& nous ne mourrons point? Seigneur tu l'as mis en iugement, & toy createur tu l'as fondé pour chastier a. Nettoie tes yeux pour ne point regarder le mal, & que tu ne voyes point iniquité. Pourquoy regarde tu les desloyaux? & pourquoy te tais-tu, quãd le meschant deuore celuy qui est plus iuste que soy? Tu as fait les hommes comme les poissons de la mer,& comme le reptile qui n'a point de prince. Il a tout esleué auec l'haim:il l'a tiré en son filet, & l'a assemblé en sa retz,dont il se resiouyra,& sera en liesse. Puis il immolera à son filet, & fera encens semens à sa retz d'autant que par iceux est sa part engraissée, & sa viande est bien refaite. N'est-ce pas pource qu'il vuyde son filet: & est cõtinuellement pour occir les gentz, sans qu'il espargne rien?

a Asauoir, les autres.

CHAP. II.

IE me tiendray sus ma garde,& me colloqueray sus la forteresse :& feray le guet, pour veoir ce qui me sera dit,& quelle chose ie respondray contre le debat que i'ay. Et le SEIGNEVR m'a respondu,& dit: Escris y la vision,& la declaire sus des tablettes:à fin que celuy qui la lira la a courre. Car la visiõ sera encor pour certain temps, & parlera pour la fin, & ne mentira pas. Si elle tarde,attens la. Car elle viendra à tẽps, & ne tardera pas. Voicy celuy qui s'esleue, son ame ne demeurera point ferme en luy. *Mais le iuste viura par sa foy. Et de fait,le robuste orgueilleux est ainsi comme transgressant en vin:& n'aura point d'arrest .Il esargit son ame comme l'enfer, & est comme la mort,& ne se remplit pas. Car il a assemblé à soy toutes gẽtz,& a recueilly à soy tous les peuples. Tous ceux icy ne prendront ilz point la parabole sus luy, & dictõ de brocars obliques pour luy? Et dira on: Malediction sus celuy, qui assemble ce qui n'est pas à luy. Iusqu'à quand amassera il à soy la bouë espesse?Ceux qui te mourdront ne s'esueilleront ilz point soubdainemẽt?Et ceux qui t'esmouueront ne s'esueilleront ilz pas,& seras pour estre foulé par eux?Car tu as pillé plusieurs gens, dont tout le reste des peuples te pillera : à cause du sang des hommes, & de la violence de la terre, & de la cité,& de tous les habitans d'icelle. Malediction sus celuy qui cõuoite le gain:mal pour sa maison, à fin de mettre son nid en haut : pour estre deliuré de l'effort du mal. Tu as consulté confusion pour ta maison, mettant à fin beaucop de peuples, & offensant en ton ame.Car la pierre criera de la paroit,& la trauaison respondra du bois. Ma lediction sus celuy q̃ edifie la cité par sang: & bastit la ville par iniquité. Voicy telles choses ne sont elles point du Seigneur des exercites?Ainsi les peuples trauaillẽt à foison en du feu:& les nations se lassent beaucoup en vain.Car la terre sera remplie, comme des eaues qui couurent la mer: pour cognoistre la gloire du Seigneur. Malediction sus celuy qui donne à boire à son cõpagnon,y appliquant son fiel, & aussi l'enyurant à fin que tu voye leur vilenie. Tu es assouuy de deshonneur au lieu d'honneur. Toy aussi,boy &sois en opprobre.Le hanap de la dextre du Seigneur sera reuiré sur toy: & le vomissement villain, sera sus ta gloire. Car l'iniquité du Liban te couurira,& la destruction des bestes qui les a espouãntez: pour le sang des hommes,& pour la violẽce de la terre & de la cité,& de tous les habitãs d'icelle. Que profite l'image taillée? car son facteur l'a taillé, c'est vne fonte & chose enseignant mensonge:toutesfoys il se fie en elle, asauoir le facteur en son œuure, pour faire des images muettes. Malediciõ sus celuy qui dit au bois,esueille toy: & à la pierre qui ne se remue point, reueille toy : enseignera elle? Voicy elle est couuerte d'or & d'argent: & n'y a aucun esprit dedans. Mais le Seigneur est en son sainct temple: que toute la terre se taise en sa presence.

Ezec.24.b. Nahũ.3.a.

CHAP. III.

L'oraison d'Abacuc le Prophete pour les ignorances.

OEternel Dieu i'ay ouy ta voix, & ay eu crainte. Seigneur c'est ton œuure: viuifie le au milieu des ans.Fais le cognoistre au milieu des ans:en l'ire souuiẽne toy d'auoir misericorde. Dieu vint de Theman:& le Sainct du mont de Pharan, Sela. Sa magnificence couuroit les cieux:& la terre estoit pleine de sa louãnge. Et la splendeur estoit comme la lumiere:& a cornes luy [sortoyẽt] de ses mains, illec estoit la cachete de sa force. La pestilence alloit deuant sa face : & la maladie contagieuse sortoit à ses piedz. Il s'est arresté & a mesuré la terre: il a regardé & a fait tressaillir les gentz: les montagnes du siecle ont esté brisées, & les mõtagnettes anciennes ont esté abaissées:car il a les chemins de tout temps. I'ay veu les tentes de Cusan : comme vanité les pauillons de la terre de Madiã ont esté effraiez. Seigneur es tu courroucé contre les fleuues?ou ton ire est elle cõtre les riuieres? ou ton indignation est elle contre la mer? car tu es monté sur tes cheuaux, & tes chariotz en salut. Ton arc s'est resueille,selõ

Isai.21.c

a la lise courãmẽt

Isai.21.a. Iehan.3.d Rom.1.b. Gala 3. b. Ebr.10.g.

a C'est richesses.

les iurementz faitz aux lignées, Sela: tu diuise les fleuues de la terre. Les montagnes t'ont veu, & ont langui: l'impetuosité des eauës est passée, l'abysme a rebondy sa voix, la profondité a leué ses mains. Le soleil & la lune se sont arrestez en leur habitatiõ: ilz ont cheminé en la lumiere de tes sagettes, & en la splẽdeur de l'esclair de ta lance. Tu as foullé la terre par courroux, & as pressé les gentz par ire. Tu es sorty pour le salut de ton peuple, en salut auec ton Oinct. Tu as blecé le chef de la maison de l'infide le: descouurant le fondement, iusqu'au col: Sela. Tu as pertuisé auec ses bastons le chef de ses paisans, ilz tempestent pour me disperser. Leur liesse est comme de celuy qui denore le poure en cachette. Tu as fait marcher tes cheuaux par la mer, & par les monceaux des grosses eauës. I'ay ouy, & mon ventre en a bruit pour la voix, mes leures en ont barbeté: la pourriture est venue dedans mes os, & tremble dessoubz moy, cõbien que i'auray repos au iour de la tribulation, quand ilz s'assembleront pour monter contre le peuple. Car le figuier ne florira pas, & n'y aura point de fruit des vignes, l'oliue sera frustratoire, & les chãps ne rendrõt nulle viande, & le berbiail sera escarté du parc, & n'y aura nulle vacherie aux estables. Mais ie me resiouiray au Seigneur, & auray liesse en mon Dieu qui est mon salut. L'Eternel mon Seigneur est ma force, & disposera mes piedz cõme ceux des cerfz, & me fera marcher sus mes hautz lieux pour triumpher auec mes instrumens de musique.

C

D

Fin de la prophetie d'Abacuc.

Le liure de Zophonia le. Prophete.

CHAP. I.

A Menaces contre Iuda & Ierusalẽ, à cause de lidolatrie.

LA PAROLLE DE L'ETERnel qui fut donnée à Zophonia, le filz de Cusi, filz de Godolia, filz d'Amaria, filz d'Ezecia, es iours de Iosia filz d'Amon, Roy de Iuda. Ie mettray à fin toutes choses de dessus la terre, dit le Seigneur. Ie mettray à fin l'hõme, & le bestial: ie mettray à fin les oyseaux du ciel, & les poissons de la mer. Et ruynes adviendront aux meschans, & extermineray les hommes de dessus la terre, dit le Seigneur. I'estendray ma main sus Iuda, & sus tous les habitans de Ierusalem: & extermineray de ce lieu la les reliefz de Baal, & les noms des" Camars auec les sacrificateurs: & ceux qui s'enclinent sus les toictz à l'exercite du ciel, & adorent, & iurent par le Seigneur, & iurent par" Melchom: & ceux qui se retirent arriere du Seigneur, & ceux qui n'ont pas demãdé le Seigneur, & n'ont pas enqueste de luy. Tais toy deuant la face du Seigneur Dieu: car le iour du Seigneur est pres. Dieu a appresté le sacrifice & a appareillé ses inuitez. Et au iour du sacrifice du Seigneur ie feray visitation sus les princes. & sus les filz du Roy, & sus tous ceux qui sont vestus de robbe estrãge. Et feray visitation en ce iour la sus vn chacun qui" saute sus le sueil: qui rempliſſent la maison de leurs maistres d'iniquité & de fraude. Et en ce iour la (dit le Seigneur) sera la voix de criere de la porte des poissons, & vlemẽt de la seconde, & grande fraction des montagnes. Vous qui habitez à la place merciere, faites vlemẽs: car tout le peuple des marchans se tient quoy, & sont exterminez tous ceux qui estoyent chargez d'argent. Et en ce temps la ie cercheray Ierusalem auec des chandelles, & feray visitation sus les hommes qui sont fichez en leurs "lies: & disent en leurs cueurs: Le Seigneur ne fera ne bien, ne mal. Leur auoir sera pillé, & leurs maisons serõt guastées. Ilz edifieront des maisons, & n'y demourerõt pas: ilz planteront des vignes, & ne beuuront pas le vin d'icelles. Le grand iour du Seigneur est pres, il est pres, il se despeche fort [à venir.] La voix du iour du Seigneur est, le fort crie illec amerement. Ceste iournée est la iournée d'ire, le iour de tribulation & d'angoisse, le iour de tumulte & de desolation, le iour de tenebres & d'obscurité, le iour de nuées & de brouillars, le iour de la trompette & d'alarme sus ses citez munies & sus les hautz creneaux. Ie feray tribulation aux hõmes, & cheminerõt comme aueugles: pource qu'ilz ont offensé le Seigneur. Et leur sang sera respãdu comme la poudre, & leur chair comme la fiente: Mais aussi leur or ne leur argẽt ne les pourra deliurer, au iour de l'ire du Seigneur. Toute la terre sera deuorée par le feu de son zele: car il fera hastiuemẽt la consumption de tous les habitans de la terre.

B D'Iceux. 2. Roys. 23. b.

CHAP. II.

A Il admonneste áretourner à Dieu, prophetizant aux vnsdestruction & aux autresdeliurãce.

ASsẽblez vous, assemblez, gẽtz non amyables auant que l'ordonnance du iour sourde comme la paille qui passe deuant que l'embrasement de l'ire du Seigneur vienne sus vous, auant que l'indignation du Seigneur viẽne sus vous. Vous tous affligez de la terre qui faites son iugemẽt, querez le Seigneur. Querez la iustice, & q̃rez l'humilité: si vous vous pourrez cacher au iour de l'ire du Seigneur: car Aza sera" abondnnnée, & Ascalon sera deserte. Ilz ietteront hors Asdod en plain midy: & Acarõ sera" arrachée.

Malediction

" Aucuns, leur Roy.

" Aucuns, entendent ce des seruiteurs de la court prestz à mal faire. Autres des pillars & robeurs.

" C'est richesses.

Amos. 5. c

D Iere. 30. a. Ioel. 2. c. Amos. 5. a

Ezec. 7. c.

" Ebr. Azuba parvne maniere de parler iouxte le nom com

Malediction sus vous, qui habitez au finage de la mer, vous gentz Cerethiẽs: la parolle du Seigneur est contre *toy Canaan du pays des Philisthins: Car ie te destruiray tellement q̃ nul n'y habitera. Le finage de la mer sera la retraite pour cabannes des pasteurs, & les cloyes du bercail. Et sera ce finage, pour le reste de la maiſõ de Iuda. Ilz paistrõt par ces lieux, & au vesp ilz gerrõt es maiſõs d'Ascalon: car le Seigneur leur Dieu les visitera, & fera retourner leurs captifz. I'ay ouy l'opprobre de Moab, & les diffames des enfans d'Amon: par lesquelles ilz ont vitupere' mon peuple, & se sont magnifiez sus leur terme. Pourtãt ie suis viuant (dit le Seigneur Dieu des armées, le Dieu d'Israel) que Moab sera comme Sodome & les enfans d'Amon seront comme Gomorre, aspre buiſſon, & quarriere de sel, & desert à touſiourſmais. Les reliefz de mõ peuple les pilleront: & les residus de ma gent les heriterõt. Cecy leur viendra pour leur orgueil: car ilz ont vſe' de vitupere, & se sont esleuez cõtre le peuple du Seigneur des exercites. Le Seigneur est horrible cõtre eux, car il disperſera tous les dieux de la terre. Et chacũ l'adorera de son lieu, toutes les Isles des gẽtilz. Mais auſsi vous Ethiopiẽs, vous serez naurez auec eux par mon espée. Il estẽdra sa main sus Aquilon: & destruyra Assyrie. Et mettra Ninive en desolation, & sera sauuage comme vn desert. Et les troppeaux coucheront au milieu d'icelle, & toutes les bestes des nations: & le butor, & le hybou logeront en ses dongeõs. La voix [de l'oyseau] chãtant sera en la feneſtre: le *lieu sauuaige sera au sueil, car le planchier sera descouuert. Ceste est la cite' gaillarde qui se tenoit en asseurance, laquelle disoit en son cueur, c'est moy & n'en y a nulle autre que moy. Comment est elle faite deserte, & la retraite des bestes? Tout passant par elle sifflera, & mouuera sa main.

CHAP. III.

Malediction sus toy, cite' souillée & contaminée qui opprime. Elle n'a point escoute' la voix, & n'a pas receu la discipline. Elle n'a pas eu sa confiance au Seigneur: elle ne s'est pas approchée de son Dieu. Ses princes estoyent au milieu d'elle cõme lions rugiſſantz: & ses iuges comme loupz du soir *qui ne laiſsent rien pour le matin. Ses prophetes estoyẽt inſensez, & hõmes desloyaux: & ses sacrificateurs ont pollu le sainct, & ont fait outrance à la Loy. Le Seigneur iuſte qui est au milieu d'icelle, ne fera pas iniquite': chacun matin il donnera son iugement en la lumiere, il ne deffaudra point. Mais l'inique ne cognoit point la vergõgne. I'ay extermine' les natiõs: & leurs dongeons sont guastez. I'ay fait leurs places desertes, sans que perſone y paſſe. Leurs citez sont desolées, tellement qu'il n'y a perſone qui y habite. I'ay dit: Au moins me craindras-tu, & receuras la diſcipline. Et son habitation ne sera pas exterminée, selon tout ce que i'ay determine' contre elle: mais ilz se sont leuez au matin, & ont corrompu toutes leurs œuures. Pourtant attendz moy (dit le Seigneur) au iour que ie me leueray *à la proye: car mon iugement est d'aſsembler les nations, & de recueillir les Royaumes. Et reſpandray sus eux mon indignation, & tout l'embraſement de mon ire: car par le feu de mon zele toute la terre sera deuorée. Car adonc ie changeray aux peuples la leure pour estre pure: à fin qu'ilz inuoquent tous le nom du Seigneur, & qu'ilz le seruẽt d'une meſme espaule. Et ceux qui sont outre les fleuues d'Ethiope, *Athari fille de mes escartez apporteront mes dons. En ce iour la tu ne seras plus confuſe à cauſe de toutes tes inuentions, par leſquelles tu as meſpris contre moy. Car adonc osteray ie du milieu de toy ceux qui se reſiouyſſent en ton orgueil: & deſormais ne t'eſleueras plus en ma saincte montagne. Ie feray rester au milieu de toy vn peuple affligé & poure, & auront esperance au nom du Seigneur. Les reliefz d'Israel ne feront pas iniquité, & ne parleront nul menſonge: & en leur bouche ne sera pas trouuée la langue trompeuſe. Mais ilz seront nourrys, & repoſeront, & n'y aura nul qui les espouãnte. Fille de Zion chante, & triumphe, o Israel. Fille de Ierusalem reſiouys toy, & t'eſgaye de tout ton cueur. Le Seigneur a aboly tes sentences: il a deſtourné tes ennemis. Le Roy d'Israel qui est le Seigneur, est au milieu de toy: tu ne craindras plus le mal. En ce iour la on dira à Ierusalem: Ne crains point: Zion, q̃ tes mains ne soyent point laſches. Le Seigneur ton Dieu qui est fort au milieu de toy, te sauueuera. Il se reſiouyra sus toy en lieſſe: il se taira en ton amour, & se regaillardira sus toy en louãnge. Ie raſsembleray les deſconfortez de la cõpagnie: ilz estoyent des tiẽs, & la charge d'opprobre estoit sus elle. Voicy ie defferay tous ceux qui t'ont affligé, en ce temps la: & sauueray la boiteuſe, & raſsembleray la reiettée. Et les mettray en louãnge & en nom, en toute la terre, ou ilz ont eu honte. En ce temps la ie vous ameneray, & en ce temps ie vous raſsembleray. Car ie vous mettray en renom & louãnge, par tous les peuples de la terre: quãd ie feray retourner voz captifz, deuãt voz yeux, dit le Seigneur.

Fin de la Prophetie de Zophonia.

me qui diroit: Tournay est tournée, & Rome sera remuée dequoy I saie 5. c. B *Ebr. Theacar: car Acar (dõt vient Acaron & Theacar) signifie arracher. fa con departler comme dessus *Aucuns, vous marchans. C D *Grec Υ pour Π corbeau. A Cõtre les gouuerneurs de Ierusalẽ. Ezec. 22. f Michée 3 d. *C'est plus affamez pour la lõgue attente.

*ou iuſqu'à ce. De la vocation de toutes gẽs *ou mes suppliants & la fille. C Cõſolatiõ au reſidu d'Iſrael. Mich. 4. b

& du tẽple.

Le liure d'Haggée le Prophete.

CHAP. I.

A Le temps de la prophetie de Haggée.

EN LA SECONde année du roy Darius, au sixiesme moys, au premier iour du moys, la parolle du Seigneur fut ordonnée par la main d'Haggée prophete, à Zorobabel filz de Saalthiel gouuerneur de Iuda, & à Iosue' filz de Iozedec le grãd sacrificateur, disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: Ce peuple icy dit, Le temps n'est pas encore venu, le tẽps pour edifier la maison du Seigneur. Or la parolle du Seigneur fut ordonnée par la main d'Haggée prophete, disant: Auez vous dõc le temps pour habiter en voz maisons lambrisées, & ceste maison sera deserte? Aussi maintenant le Seigneur des armées dit: Pensez en voz cueurs, sus voz voyes: vous auez seme' beaucop, mais vous auez bien peu mis dedans. * Vous auez mange', mais vous n'auez point este' rassasiez. Vous auez beu, mais vous n'auez point este' yures. Vous auez este' vestus, & si n'auez pas eu de chaleur. Et celuy qui a receu son loyer, il l'a mis en vn sac perce'. Le Seigneur des armées dit ainsi: Pensez en voz cueurs sus voz voyes. Montez en la montagne: portez du boys & edifiez le temple: & i'y prendray mõ plaisir, & seray glorifie', dit le Seigneur. On regardoit à beaucop, & voicy peu. Vous auez apporte' en la maison, mais i'ay souffle' dessus. Pourquoy dit le Seigneur des armées: Pource que c'est maison laq̃lle est deserte: & vous courez, vn chacun en sa maison. A ceste cause vous ont este' serrez les cieux sus vous pour ne point donner de rosée: & à la terre a este' deffendu [qu'elle ne dõnast] son fruit: & ay appelle' la seichereſſe sus la terre, & sus les mõtagnes, & sus le froment, & sus le mouſt, & sus l'huylle, & sus tout ce que la terre produit, & sus les hommes, & sus les bestes, & sus tout le labeur des mains. Et Zorobabel filz de Saalthiel, & Iosue' filz de Iozedec le grãd sacrificateur, & tout le reste du peuple, ouyrẽt la voix du Seigneur leur Dieu, & les parolles d'Haggée le prophete, ainsi que le Seigneur leur Dieu l'auoit enuoye' vers eux: & le peuple eut crainte de la face du Seigneur. Et Haggée messagier du Seigneur, selõ le message du Seigneur, parla au peuple, disant: Ie suis auec vous, dit le Seigneur. Et Dieu suscita l'Esprit de Zorobabel filz de Saalthiel gouuerneur de Iuda, & l'Esprit de Iosue' filz de Iozedec grand sacrificateur, & l'Esprit de tout le residu du peuple: & entrerẽt dedãs, & feirent l'œuure en la maison du Seigneur des armées leur Dieu, au vingt & quatriesme iour au sixiesme moys, en la seconde année du Roy Darius.

B Exhortation à edifier le temple.

Deut. 28. d Mich. 6. d.

C

D

CHAP. II.

MAis au septiesme [moys] au vingt & vniesme iour du moys, la parolle du Seigneur fut ordonnée par la main d'Haggée le prophete, disant: Parle maintenant à Zorobabel filz de Saalthiel gouuerneur de Iuda, & à Iosue' filz de Iozedec le grand sacrificateur, & à tout le residu du peuple, disant: Qui est demoure' d'entre vous qui ait veu ceste maison en sa premiere gloire? Et comme vous la voyez maintenant, n'est elle pas comme vn rien deuant voz yeux? Maintenãt dõc toy Zorobabel renforce toy, dit le Seigneur: aussi toy Iosue' filz de Iozedec qui es le grand sacrificateur, renforce toy: aussi vous tous le peuple de la terre renforcez vous, dit le Seigneur: & besongnez. Car ie suis auec vous, dit le Seigneur des armées: Selon la parolle que ie vous ay promise quand vous sortistes hors d'Egypte: & mon Esprit assistera au milieu de vous. Donc ne craingnez point. Car le Seigneur des armées dit ainsi: * Encore reste vn petit de temps, & puis i'esmoueray le ciel & la terre, la mer & le sec. Et esmoueray toutes nations, & elles viendront le desir de toutes: & ie rempliray ceste maison de gloire, dit le Seigneur des armées. L'argent est à moy, & l'or est à moy, dit le Seigneur des armées. La gloire de ceste derniere maison sera plus grande que celle de la premiere, dit le Seigneur des armées: & donneray paix en ce lieu icy, dit le Seigneur des armées. Au vingt & quatriesme iour du neufiesme [moys,] en la seconde année de Darius, la parolle du Seigneur fut donnée à Haggée le Prophete, disant: Le Seigneur Dieu des armées dit ainsi: Demande maintenant touchãt la Loy aux sacrificateurs, disant: Si aucun prẽt de la chair sanctifiée au pan de sont vestement: & que le pan d'iceluy touche du pain ou quelq̃ chose cuite, ou du vin, ou de l'huyle, ou quelq̃ viãde q̃ ce soit: sera-il sanctifie'? Et les sacrificateurs respõdirẽt, & dirẽt: Non. Lors dit Haggée: Si celuy q̃ est souille' par le trespasse' touche toutes ces choses, serõt elles souillées? Et les sacrificateurs respõdirẽt, & dirẽt: elles serõt souillées. Lors Haggée respõdit: & dit: Ainsi est ce peuple icy, & ainsi est ceste gẽt deuãt ma

A De la magnificẽce du tẽple.

B

Ebr. 12. g.

C

ma face, dit le Seigneur : & ainsi est toute l'œuure de leurs mains, c'est que tout ce qu'ilz offrent icy est pollut. Or auant, mettez maintenant en vostre cueur, des ce iour cy & en dessus: auant qu'vne pierre fut mise sus l'autre au tẽple du Seigneur, quand on venoit à vn monceau [de froment] de vingt [muidz,] & lors il ne s'en trouuoit que de dix: & quãd on venoit au pressoir pour puiser cinquãte [Bathz], il ne s'en trouuoit que vingt. Ie vous ay frappé d'vn vẽt bruslãt, & de rouilleure, & de gresle, & toute l'œuure de voz mains: toutesfois vous n'estes point
D [retournez] à moy, dit le Seigneur. Pensez maintenãt en voz cueurs, depuis ce iour icy & en dessus: du vingt & quatriesme iour du neufuiesme [moys], du iour que les fondemẽs du tẽple du Seigneur ont esté mis, pensez en vostre cueur. La semẽce n'est elle pas encore en la grange? Encore n'a rien produit la vigne, ne le figuier, ne le grenadier, ne l'oliuier, & dez ce iour ie donneray bene
Eccl. 49 c. diction. Et la parolle du Seigneur fut donnée pour la secõde fois à Haggée au vingt & quatriesme [iour] du moys, disant: Parle à Zorobabel le gouuerneur de Iuda, disant: Ie mouueray le ciel & la terre: & subuertiray le siege des royaumes, & dissiperay la force des royaumes des gentilz. Ie subuertiray le chariot, & celuy qui est mõté dessus: & descendrõt] les cheuaux & ceux qui sont mõtez sus vn chacũ par l'espée de son frere. En ce iour là (dit le Seigneur des armées) ie te prendray toy Zorobabel filz de Saalthiel, mon seruiteur, dit le Seigneur: & te mettray cõme vn anneau de cachet: car ie t'ay eleu, dit le Signeur des armées.

Fin de la Prophetie d'Haggée.

Le liure de Zacharie le Prophete.

CHAP. I.

A Le prophete admoneste le peuple à se conuertir.

AV HVITIESME moys de la seconde année de Darius, la parolle de l'Eternel fut donnée à Zacharie prophete, filz de Barachia filz de Ado, disãt: Le Seigneur s'est courroucé cõtre voz peres par indignation. Et leur diras: Le Seigneur des exercites dit ainsi: Retournez vous vers moy, dit le Seigneur des armées, & ie me retourneray vers vous, dit le Seigneur des armées. * Ne soyez point cõme voz peres, ausquelz les prophetes qui
Isaie. 21. c 31. c. 45 d

ont esté cy deuant crioyent, disans: Le Seigneur des exercites dit ainsi: Retournez vous maintenãt de voz mauuais actes, & de voz entreprinses mauuaises: mais ilz n'õt pas escouté, & n'ont pas entẽdu à moy, dit le Seigneur. Voz peres ou sont ilz? & les prophetes viuront ilz à tousiours? Or mes parolles & B mes ordonnances que i'auoye enioint aux prophetes mes seruiteurs, ne sõt elles point aduenues à voz peres? Et ilz se sõt cõuertis, & ont dit: Ainsi que le Seigneur des armées a pensé de nous faire, selon noz voyes, & selon noz inuentions, ainsi nous a il fait.

Iere. 3. c. Ezec. 18 g. 29. a. 33. c. Ose. 14. a Ioel. 2. c.

Auvingt & quatriesme iour de l'onziesme moys lequel est le moys Sebat, en la seconde année de Darius: la parolle du Seigneur fut donnée à Zacharie prophete, filz de Barachia filz d'Ado, disant. Ie veis de nuit, & voicy vn homme qui estoit monté sus vn cheual roux, & se tenoit entre des [arbres de] Meurtes, qui estoyent en lieu proffond: & apres luy alloyent des cheuaux roux, pommeletz & blancz. Et ie dis: Mon C Seigneur, qui sont ceux cy? Lors l'ange du Seigneur qui parloit auec moy, me dit: Ie te monstreray quelz ilz sont. Et l'homme qui se tenoit entre les Meurtes respõdit, & dit: Ce sont ceux q̃ le Seigneur a enuoyé pour aller par la terre. Lesquelz respondirent à l'ange du Seigneur, qui se tenoit entre les Meurtes, & dirent: Nous auons esté par la terre, & voicy que toute la terre est habitée & a repos. Adonc l'ange du Seigneur respondit, & dit: O Seigneur des armées, iusqu'à quand seras-tu sans faire mercy à Ierusalem, & aux citez de Iuda, contre lesquelles tu as esté courroucé ia septante ans?

Et le Seigneur respõdit à l'ange qui parloit auec moy, en bonnes parolles, en parolles consolatoires. Adonc l'ange qui parloit auec moy me dit: Crie en disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: Ie suis esmeu d'vne grande ialouzie pour Ierusalem & pour Zion, & suis fort courroucé sus les nations qui sont à leur ayse: car pource que ie me suis courroucé vn petit, * iceux les ont ayD c'est à dire augmẽté. dé au mal. Pourtant le Seigneur dit ainsi: Ie retourneray vers Ierusalẽ par misericorde: & ma maison sera edifiée en icelle, dit le Seigneur des exercites. Aussi le niueau sera estendu sus Ierusalem. Crie encore en disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: Encore redonderont mes citez en biens: & le Seigneur cõsolera encore Zion, & elira encore Ierusalem. Puis esleuay mes yeux, & regarday: & voicy quatre cornes. Lors ie dis à l'ange qui parloit auec moy: Que veulent dire ces choses? Et il me respondit: Ce sõt les cornes qui ont hurté Iuda, & Israel, & Ierusalem. Puis le Seigneur me mõstra

& plusieurs visiõs.

quatre forgerons. Et ie dis: Que viennent faire ceux icy? Lequel respondit, disant: Voicy les cornes qui ont hurté Iuda, tellement que nul n'a leué sa teste. Mais ceux cy sont venuz pour les espouãnter, & pour abattre les cornes des gentz qui ont esleué la corne sur la terre de Iuda, pour l'espardre.

CHAP. II.

A De la reparation de Ierusalem & Iuda.

IE leuay encores mes yeux, & regarday: & voicy vn homme qui auoit en sa main vn cordeau à mesurer: Auquel ie dis: Ou vas tu? Et il me respondit: Pour mesurer Ierusalem, & pour veoir quelle est sa longueur, & quelle est sa largeur. Et voicy l'ange qui parloit à moy qui marcha auant, & vn autre ange issoit au deuant de luy, qui luy dit: Cours, & parle à ceste enfant, disant: Ierusalem sera habitée sans muraille, pour la multitude d'hommes & de bestes qui seront au
B milieu d'icelle. Et ie luy seray (dit le Seigneur) pour muraille, comme feu à l'enuiron: & seray en gloire au milieu d'icelle. Ha, ha, fuyez hors de la terre d'Aquilon, dit le Seigneur: car ie vous ay espars aux quatre ventz du ciel, dit le Seigneur. Ha, Zion qui demeure auec la fille de Babylone, eschappe. Car le Seigneur des armées dit ainsi: Apres la gloire, il m'a enuoyé aux na
C tions qui vous ont pillez. Et certes celuy qui vous touchera, il touchera la prunelle de son œil. Car voicy, ie leue ma main sus eux, & seront en proye à leurs seruiteurs: & cognoistrez que le Seigneur des armées m'a enuoyé. Chante, & te resiouys fille de Zion: car voicy, ie viens: & habiteray au
D milieu de toy, dit le Seigneur. Et plusieurs nations s'accointeront au Seigneur en ce iour là: & serõt mon peuple. Et habiteray au milieu de toy: & sauras q̃ le Seigneur des armées m'a enuoyé à toy. Et le Seigneur heritera Iuda pour son partage, en la terre sanctifiée: & elira encore Ierusalem. Que toute chair se taise deuant la face du Seigneur: car il s'est reuelé de son sainct habitacle.

CHAP. III.

A Du sacrificateur Iosua, & de ses nouueaux accoustremens.

ET le Seigneur me monstra Iosua le grand sacrificateur, estant deuant l'ange du Seigneur, & Satan estoit à sa dextre pour luy estre contraire. Lors le Seigneur dit à Satan: Que le Seigneur te redargue Satan: & le Seigneur qui a eleu Ierusalem, te redargue. N'est-ce pas icy ce tison qui est
B rescous du feu? Et Iosua estoit vestu de vestemens sales, & estoit deuant l'ange. Lequel respondit, & parla à ceux qui assistoyent deuant luy, disant: Ostez luy ces vestemens sales. Et il luy dit: Voicy, i'ay osté ton iniquité: & t'ay vestu de nouueaux vestemens. Adonc ie dis: que lon mettevne nette mittre sur son chef. Et ilz mirent vne nette mittre sur son chef: puis le vestirent de vestemens. Et l'ange du Seigneur estoit pre-
C sent: adonc l'ange du Seigneur protesta à Iosua, disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: Si tu chemine en mes voyes, & que tu garde mon obseruation: tu iugeras aussi ma maison, & garderas mes paruis: & te donne-
D ray passage entre ces assistans. Escoute maintenant Iosua grand sacrificateur, toy & tes compagnons qui sont assis deuant toy: car ce sont gens de merueilles. Certainemẽt voicy, ie fay venir mon seruiteur * Zema: car voicy la pierre que i'ay mis deuant Iosua, & sus vne pierre sont sept yeux. Mais voicy, ie graueray son enchassure, dit le Seigneur des armées: & effaceray l'iniquité de ceste terre en vn iour. En ce iour là (dit le Seigneur des armées) vous appellerez vn chacũ son prochain soubz la vigne, & soubz le figuier.

* c'est, germe.

CHAP. IIII.

A Du chãdelier d'or & de ses lampes.

ET l'ange qui parloit auec moy, retourna & m'esueilla, comme vn homme qui est esueillé de son somne, & me dit: Que vois tu? Et ie respodis: I'ay regardé, & voicy vn chandelier tout d'or: & vn bassin sus le sommet d'iceluy, & ses sept lampes pardessus, & sept vaisseaux à verser, pour chacune lampe sus le couppeau d'iceluy, &
B deux oliues aupres: l'une à la dextre du bassin, & l'autre à la seneſtre. Puis respõdis, & dis à l'ange qui parloit à moy, disant: Mon Seigneur quelles sont ces choses? Et l'ange qui parloit à moy respondit, & me dit: Ne sais-tu pas quelles choses ce sont? Et ie dis: Non mon Seigneur. Lors il respondit, & me dit: C'est la parolle du Seigneur à Zorobabel, disant: Non point par armée, ny par force: mais par mon Esprit, dit le Seigneur des
C armées. Qui es-tu grande montagne deuant Zorobabel? en plaine. Il tirera sa principale pierre auec esleuation [de voix]. Grace, grace à luy. Aussi la parolle du Seigneur me fut donnée, disant: Les mains de Zorobabel ont fondé ceste maison, & ses mains le parferont: & sauras que le Seigneur des armées m'a enuoyé vers vous. Car qui est celuy qui a despriſé les petis iours? Mais ilz se resiouyront, & verront la pierre destaing en la main de Zorobabel.

Ces sept, sont les yeux du Seigneur qui
D circuissent toute la terre. Mais ie respõdis, Sus. 3. d. & luy dis: Qu'est ce que ces deux oliues, à la dextre du chandelier & à la seneſtre? Et respondis pour la seconde fois, & luy dis: Que sont ce que ces deux brãches d'oliues, qui sont aupres des deux becz d'or: esquelz sont les vaisseaux à verser [es lampes] d'or? Et il parla à moy, disant: Ne sais-tu pas que c'est? Et ie dis: Non mon Seigneur.

Adonc

Adonc il me dit: Ce sont les deux filz de l'huyle: lesquelz assistent au dominateur de toute la terre.

CHAP. V.

A Du rolle volant & de l'Epha.

PVis ie me retournay, & esleuay mes yeux, pour regarder: & voicy vn rolle volant. Lors il me dit: Que vois tu? Et ie respondis: Voicy, ie voy vn rolle volant du quel la longueur est de vingt coudées, & sa largeur de dix coudées. Puis il me dit: C'est la malediction qui sort sus la face de toute la terre: car tout larron par iceluy (comme il est la[escrit]) sera *puny, & tout iureur par iceluy (comme il est là[escrit]) sera puny.

*Selon Grec, Au cuns, quitte.

B Ie la mettray hors, dit le Seigneur des armées: & viendra à la maison du larron, & à la maison de celuy qui iure faulsement en mon nom: & demourera au milieu de sa maison, & la consumera, & le bois, & les pierres d'icelle. Et l'Ange qui parloit auec moy sortit & me dit: Esleue tes yeux & regarde, que c'est qui sort. Et ie dis: qu'est-ce? Et il respondit: C'est vn Epha qui sort hors. Puis dit: C'est l'œil de ceux qui sont en toute la terre. Et voicy vn talent de plomb qu'on portoit: & vne femme seoit au milieu de l'Epha Et il dit? C'est l'infidelité. Lors

G la ietta au milieu de l'Epha: puis mit la *masse de plomb sur la bouche. Et esleuant mes yeux, ie veis: & voicy deux femmes qui sortoyent, & le vent estoit en leurs ailes. Et auoyent les ailes comme les ailes de cigogne: & emporterent l'Epha, entre la terre & le ciel. Et ie dis à l'Ange qui parloit auec moy: Ou conduisent elles ceste Epha? Et il me dit: A fin qu'on luy edifie vne maison en la terre de Sennaar, & qu'elle soit establie, & mise illec, sus son fondement.

*Ebri. pierre.

D

CHAP. VI.

A De la visi ou des quatre chariotz, auec les cheuaux de diuerses couleurs.

APres ie me retournay, & esleuay mes yeux, pour regarder. Et voicy quatre chariotz qui sortoyent d'entre deux montagnes: & les mõtagnes estoyent mõtagnes d'ærain. Au premier chariot estoyent des cheuaux roux: au second chariot estoyent des cheuaux noirs: au troysiesme chariot estoyẽt des cheuaux blancz: & au quatriesme chariot estoyent des cheuaux pommelez & fortz. Lors respondis & dis à l'Ange qui parloit à moy: Mon Seigneur quelles sont ces choses? L'Ange respondit, & me dit: ce

B sont les quatre ventz du ciel: qui vuydẽt du lieu ou ilz se tiennent vers le dominateur de toute la terre. Les cheuaux noirs, qui estoyent en iceux sortoyent vers la terre d'Aquilon, & les blancz sortoyent apres eux, & les pommelez sortoyent à la terre de Midy Mais ceux qui estoyent les plus fortz, issirent & tascherẽt d'aller & de courir parmy la terre. Lors il dit: Allez & cheminez par la terre. Et ilz cheminerent par la terre. Puis m'appella & parla à moy, disant: Voicy ceux qui sortent en la terre d'Aquilon, ont fait reposer mon esprit en la terre d'Aquilon. Et la parolle du SEIGNEVR me fut donnée, disant: Prens de la transmigration, asauoir d'Holdai, & de Tobia, & d'Idaia: & viendras en ce iour la, & entreras en la maison de Iosia filz de Zophonia, qui sont venuz de Babylone. Illec prendras de l'or & de l'argent: & en feras des couronnes, & les mettras sus le chef de Iosua filz de Iozedech le grand sacrificateur, & parleras à luy, disant: Le SEIGNEVR des batailles à parlé ainsi, disant: Voicy vn homme, duquel le nom est Zema. Et germera de soy mesme, & edifiera le temple du Seigneur. & luy mesme bastira le temple du Seigneur: Il portera aussi la gloire, & sera assis, & dominera sus son siege. Et le sacrificateur sera sus son siege: & y aura le cõseil de paix entre les deux. Et les couronnes demourerõt à Helem, & à Tobia, & à Idaia, & à Hen le filz de Zophonia, pour memorial au temple du SEIGNEVR. Et ceux qui sont de loing viendront, & edifieront au temple du SEIGNEVR. Et saurez que le SEIGNEVR des armées m'a enuoyé vers vous. Et cecy sera, si vous escoutez diligẽment la voix du Seigneur vostre Dieu.

C

Des couronnes faites par Zophonia.

CHAP. VII.

ET en la quatriesme année du Roy Darius, aduint que la parolle du Seigneur fut donnée à Zacharie, au quatriesme[iour] du neufiesme moys qui est *Casleu. C'est que Sarazar & Rogom-melech, & ses hommes enuoyerent à la maison de Dieu, pour prier la face du Seigneur, & pour parler aux sacrificateurs de la maison du Seigneur des armées, & aux prophetes disant: Dois-ie plourer au cinquiesme moys: seray-ie sequestre, comme i'ay ia fait par aucunes années? Et la parolle du Seigneur des exercites me fut donnée, disant: Parle à tout le peuple de la terre, & aux sacrificateurs, disant: Quand vous ieusniez & plouriez au cinquiesme & au septiesme, & ia septante ans: auez vous ieusné vn ieusne pour moy? * Et quãd vous auez beu & mangé: n'auez vous point beu & mangé pour vous mesmes? Ne sont ce point les parolles q̃ le Seigneur a prononcées par ses premiers prophetes quand Ierusalẽ estoit encore habitée, & à son ayse: & que ses citez à son enuiron & vers Midy, & es lieux chãpestres estoyent habitées? * Et la parolle du Seigneur fut dõnée à Zacharie, disant: Le Seigneur des armées a parlé ainsi, disant: Iugez vray iugement, & faites grace & misericorde vn chacun à son frere. Et ne faitez tort à la vefue, ny à l'orphelin, ny à

A

*C'est, Nouembre.

B

Isaie. 58. d

C

Exo. 22. c
Isaie. 1. f.
Iere. 6. d.

l'estranger, ny au poure: & ne pensez nul mal en voz cueurs vn chacun contre son frere. Mais ilz ne l'ont voulu entẽdre: ains ont tiré l'espaule arriere, & ont estouppé leurs aureilles, pour ne point ouyr: & ont fait leur cueur cõme Aymãt, à fin qu'ilz n'escoutassent la loy, & les parolles q̃ le Seigneur Dieu des batailles enuoya par son Esprit, par la commissiõ [donnée] aux prophetes precedans. Et grande indignation est aduenue de par le Seigneur des armées. Et est D aduenu cõme ie crioye (dit le Seigneur des armées) & n'ont point obey, ainsi crieront ilz, & ne les exauceray pas. Ie les ay poulsez comme vn tourbillon par toutes les nations qu'ilz ne cognoissoyẽt pas: & la terre a esté desolée apres eux, tellement qu'il n'y auoit nul qui y passast, ne retournast: & ont mis la terre desirable en desolation.

CHAP. VIII.

A Du retour du peuple en Ierusalem, & de la misericorde de Dieu enuers eux.

LA parolle du Seigneur des batailles fut donnée, disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: I'ay esté ialoux de Zion d'une grãde ialousie: & ay esté ialoux pour elle en grande chaleur. Le Seigneur des armées dit ainsi: Ie me suis retourné vers Zion: & habiteray au milieu de Ierusalem. Et Ierusalem sera appellée cité de verité: & la montagne du SEIGNEVR des armées, la mõtagne de saincteté. Le Seigneur des exercites dit ainsi: Encore demoureront hommes anciẽs, & femmes anciennes es rues de Ierusalem: & l'homme aura vn baston en sa main, pour la multitude des iours. Et les rues de la cité seront remplies d'enfans, & de ieunes filles, qui se iouëront en ses rues. Le Seigneur des batailles dit ainsi: Si cela semble à veoir *difficile deuant les yeux des reliefz de ce peuple icy en ces iours la, sera il difficile de uant mes yeux, dit le Seigneur des armeées? Le Seigneur des batailles dit ainsi: Voicy ie sauueray mon peuple de la terre d'Orient, & de la terre du soleil couchant: & les feray venir, & habiteront au milieu de Ierusalem: & seront mon peuple, & ie seray leur Dieu, en verité & en iustice. Le Seigneur des exercites dit ainsi: Que voz mains soyent confortées, vous qui oyez en ces iours icy ces parolles par la bouche des prophetes: au iour auquel a esté fondée la maison du Seigneur des armées, & quand on a edifié le tẽple. Car aussi deuant ces iours icy il n'y auoit point de salaire pour les hommes, & les bestes n'y gagnoyent rien: & n'y auoit point de paix à celuy qui entroit ou qui vuydoit, à cause de la tribulation: & ay enuoyé tous les hommes vn chacun contre son prochain. Mais ie ne [feray] point maintenãt selon les iours precedens aux reliefz de ce peuple icy, dit le Seigneur des armées. Mais la semence de paix y sera: la vigne donnera son fruit, & la terre donnera son reuenu. Les cieux donneront leur rosée: & feray heriter toutes ses choses icy à la reste de ce peuple. Et aduiendra o maison de Iuda, & maison d'Israel, comme vous estiez malediction entre les gentilz: ainsi vous sauueray-ie & serez benediction. Ne craignez point donc: ains que voz mains soyent renforcées, car le Seigneur des batailles dit ainsi: Comme i'ay pensé de vous vexer, quand voz peres m'ont prouoqué à courroux, dit le Seigneur des armées, & ne m'en suis pas repẽty: ainsi me suis ie retourné, & ay pensé en ces iours icy, de faire bien à Ierusalem, & à la maison de Iuda: ne craignez point donc. Parquoy voicy que vous ferez: *Parlez en verité vn chacun auec son prochain. Iugez verité, & le iugement de paix en voz portes: & ne pẽsez nul mal en voz cueurs vn chacun contre son prochain: si n'aymez point le faux iurement. Car i'ay hay toutes ces choses, dit le Seigneur. Et la parolle du Seigneur des exercites m'a esté donnée, disant: Le Seigneur des batailles dit ainsi: Le ieusne du quatriesme [moys] & le ieusne du cinquiesme, & le ieusne du septiesme, & le ieusne du dixiesme, sera à la maison de Iuda en ioye, & en liesse, & en belles solennitez: aymez donc paix & verité. Le Seigneur des armées dit ainsi: Encore viendront les peuples & les habitans de plusieurs citez: & les habitans de l'une iront à l'autre, disans: Allõs prier la face du Seigneur, & requerir le Seigneur des armées: ie m'y en iray aussi. Et plusieurs peuples viendrõt, & les gens robustes pour cercher le Seigneur des batailles, en Ierusalem, & pour supplier la face du Seigneur. Le Seigneur des armées, dit ainsi: En ces iour la, [aduiendra] que dix hommes de toutes les langues des nations prendrõt & tiendrõt le pan [de la robbe] de l'homme Iuif, disans: Nous irons auec vous: car nous auons ouy, que Dieu est auec vous.

*ou impossible.

B

C

Ephe. 4. d.

D

CHAP. IX.

A Contre Hadrach, Damas, & autres.

LE meschef par la parolle du Seigneur en la terre d'Hadrach, & de Damas son repos, pource que l'œil de l'homme, & de toutes les lignées d'Israel sera vers le Seigneur. Et aussi Hemath mettra ses termes en icelle, & Tyr & Zidon, combien qu'ilz soyent fort sages. Aussi Tyr s'est edifié fortereresse: & a amassé l'argent comme poudre, & l'or comme la bouë des rues. Voicy, le Seigneur l'appourira, & frappera en la mer sa puissance, & elle sera consumée par le feu. Ascalon le verra & craindra, & Aza en aura grand deuil, & aussi Acarõ, pource que son esperance est cõfuse. Et le Roy d'Aza perira, & Ascalon ne sera plus habitée, &

l'estranger

l'estranger demourera en Asdod. I'exterminerai l'orgueil des Philisthins: & osteray le
"c. le sacrifice de leurs idoles. les lesq̃lz filz souloyent manger.
"sang de sa bouche, & ses abominations d'entre ses dentz. Et luy aussi sera reserue' pour nostre Dieu, & sera comme duc en Iuda: & Acaron sera comme le Iebusien. Et seray comme vn champ à ma maison, pour l'exercite qui passe & rapasse, & l'oppresseur ne passera plus parmy eux: car maintenãt ie l'ay veu de mes yeux. *Esgaye toy grandement
Isa. 62. d. Mat. 21. a.
fille de Zion, fille de Ierusalem triumphe: voicy ton Roy qui viendra à toy, lequel est iuste & sauueur, & humble & estant mõte' sur vn asne, & sus vn asnon pouillain d'asnesse. C
I'extermineray d'Ephraim le charior, & de Ierusalem le cheual. Et l'arc de la bataille sera dissipe', & parlera paisiblemẽt aux gẽs: & sa seigneurie sera depuis vne mer iusqu'à l'autre, & depuis le fleuue iusqu'aux fins de la terre. Aussi tu [seras sauuée] par le sang de ton alliance: i'ay enuoye' tes prisonniers hors de la fosse là ou il n'y a point d'eauë. Retournez à la fortereſſe, vous prisonniers qui auez esperance. Aussi ie t'annonce auiourdhuy, q̃ ie te rendray au double: car i'ay estendu Iuda pour moy cõme l'arc, & ay réply Ephraim, & ay fait sortir hors tes filz, o Zió cõtre tes filz, o Grece: & te mettray cõme l'espée du fort. Et le Seigneur sera veu sus eux: & son dart vuydera cõme la foudre: aussi le Seigneur Dieu sonnera de trõpette, D
& ira par les tourbillons de Midy. Le Seigneur des armées les deffendra: & les deuorerõt, & les mettrõt dessoubz les pierres de la fonde. Et eux beuuans bruirõt cõe le vin: & serõt rẽplis cõmevne phiole, & comme les coings de l'autel. Le Seigneur leur Dieu les sauuera en ce iour là, cõme le troppeau, à sauoir son peuple: car ilz serõt esleuez sur la terre cõme pierres de courõnes. Car q̃lle est sa bõte', & q̃lle est sa beaute'? Car le fromẽt & le mouſt dõnera accroissemẽt aux ieunes cõpagnons, & aux vierges.

CHAP. X.

A
"nuées
DEmandez la pluye au Seigneur au tẽps du soir: & le Seigneur fera des "esclairs, & leur donnera de la pluye abondante à vn chacun, pour l'herbe aux champs. Car les simulachres ont annõce' faulsete', & les deuins ont veu mẽsonge: & ont profere' des songes vains, & se consoloyent pour neant. Pourtant se sont departis comme le troppeau: &
B
ont este' humiliez, pource qu'ilz sont sans pasteur. Mon ire est embrasée contre les pasteurs, & feray visitation sus les boucz. Car le Seigneur des armées a visite' son parc, la maison de Iuda: & les a mis en bataille, comme sõ cheual d'hõneur. De luy est le coing, de luy est l'estache, de luy est l'arc de la bataille: & ensemble par luy sortira hors tout oppressant. Et seront comme les fortz, qui marchẽt dedãs la bouë des chemins, en la bataille, & batailleront: pource que le Seigneur sera auec eux: & les cheuaucheurs serõt confuz. Mais ie conforteray la maison de Iuda, C
& preserueray la maison de Ioseph, "& leur donneray demeure: car i'auray pitie' d'eux, "selon le Grec. Aucuns, reatourner.
& seront cõme si ie ne les auoye point debouttez: car ie suis leur Seigneur Dieu, & les exauceray. Et ceux d'Ephraim seront comme gcantz: & leur cueur se resiouyra comme apres le vin: ses filz verront, & s'esiouyrõt, & le cueur s'esgayera au Seigneur. Ie siffleray apres eux, & les rassembleray: pource q̃ ie les ay rachetez, & seront multipliez, cõme [parauant] ilz auoyent este' multipliez.
Et les semeray entre les peuples: & auront recordation de moy es lieux loingtains, D
& viuront auec leurs filz, & retourneront. Ie les rameneray de la terre d'Egypte: & les rassembleray des Assyriens. Et les feray venir à la terre de Galaad, & au Liban: & ne se trouuera point lieu pour eux. Et tribulation passera par la mer, & frappera les vndes en la mer: & toutes les profondeurs du fleuue seront confondues: & l'orgueil d'Assur sera abbatu & le sceptre d'Egypte sera oste'. Ie les conforteray au Seigneur: & cheminerõt en son nom, dit le Seigneur.

CHAP. XI.

A
De la destruction du temple
OToy Liban, ouure tes portes: & le feu consumera tes Cedres. Toy sapin vle: car le cedre est cheut, pource que les choses magnifiques sont destruites'. Vous chesnes de Basan vlez, pource que la foreſt garnie est mise bas. Il y a voix d'vllement des pasteurs: pource que leur magnificence est guastée. Il y a voix de rugissement des lions: pource que l'orgueil du Iordain est guaste'. Le Seigneur mon Dieu dit ainsi: Repais les brebis d'occision, lesquelles estoyent mises à mort par ceux qui les auoyent en main, sans qu'ilz pensassent mesprendre, & celuy qui les vẽdoit disoit: Beneit soit le Seigneur que ie suis enrichy: & leurs pasteurs ne les espargnoyent pas. Dõt aussi n'auray ie plus pitie' sus ceux qui habitent en la terre, dit le Seigneur: car voicy ie bailleray les hommes, vn chacun en la main de son prochain, & en la main de son roy: & foudroyeront la terre, & ne la delureray pas de leur main: mais ie nourriray le troppeau d'occision, à cause des poures du troppeau. Lors ie prins deux verges: dont appellay l'vne Plaisãce, & l'autre Liaisõs: & ie nourris le troppeau. Et cassay trois pasteurs en vn moys: & mõ ame s'est despitée cõtre eux, & aussi leur ame s'est faschée de moy. Et dis: Ie ne vous paistray plus. Que ce qui meurt meure, & ce qui est descõfit soit descõfit: & q̃ les autres de
Iere. 25. a.
C

uorent vne chacune la chair de sa cõpagne. Alors prins ma verge, à sauoir Plaisance: & la despeçay, pour rompre mon alliance que i'auoye fait auec tous les peuples: & fut rompue en ce iour la. Et cogneurent les poures du tropeau qui prennent garde à moy, que c'estoit la parolle du Seigneur. Et leur dis: S'il vous semble bon, apportez mon salaire: Mat.27.b ou sinon, desistez. *Lors ilz peserent mon salaire trẽte [pieces] d'argẽt. Et le Seigneur me dit: Iette les au potier. C'est le pris hõnorable, par leql ie suis taxé par eux. Lors prins les trente [pieces] d'argent, & les iettay en la maison du Seigneur deuant vn potier.

D Puis despeçay ma seconde verge, à sauoir les Liaisons pour rõpre la fraternité entre Iuda & Israel. Et le Seigneur me dit: Prens encore à toy les instrumens du fol pasteur. Car voicy ie susciteray vn pasteur en la terre, lequel ne visitera pas les choses qui sont desconfites: il ne cherchera pas ce qui est escarté, & ne guerira pas ce qui est brisé, & n'entretiendra point ce qui est en estre: & mangera la chair des gras, & diuisera les ongles. Malheur au pasteur inutile qui abandonne le troppeau. Le glaiue est sus son bras & sus son œil dextre. Son bras seichera, & son œil dextre s'obscurcira.

Du faux pasteur.

CHAP. XII

A De la destruction & restauration de Ierusalem

LA pesãteur de la parolle du Seigneur, sus Israel. Le Seigneur qui estend le ciel, & qui fonde la terre, & qui forme l'esprit de l'homme en iceluy, a dit: Voicy, ie mettray Ierusalem comme vn hanap de forcenerie, à tous les peuples à l'enuiron. Mesme aussi Iuda sera au siege contre Ierusalem. Et aduiendra en ce iour la q̃ ie mettray Ierusalem vne pierre pesante, comme à tous peuples: & tous ceux qui tascheront la charger, seront deschirez: & tous les royaumes de la terre,

B s'assembleront contre elle. En ce iour la (dit le Seigneur) ie frapperay tout cheual de stour dissement, & tout homme qui sera monté sus de rage: & ouuriray mes yeux sus la maison de Iuda: & frapperay d'aueuglissement tous les cheuaux des peuples. Et les capitaines de Iuda diront en leur cueur. Les habitans de Ierusalem sont ma force, au Seigneur des armées leur Dieu. En ce iour la, ie mettray les capitaines de Iuda, cõme vne cheminée du feu entre les bois: & cõme vne lãpe de feu entre les gerbes: & deuorerõt à dextre & à senestre tous les peuples à l'enuirõ. Ierusalem sera derechef habitée en son lieu, en Ierusa-

C lem: & le Seigneur sauuera les tabernacles de Iuda au commencement: à fin que la maison de Dauid, & la gloire des habitans de Ierusalem, ne se glorifie pas contre Iuda. En ce iour la le Seigneur deffendra les habitans de Ierusalem: Et celuy qui sera foible entre eux en ce iour la, sera comme Dauid: & la maison de Dauid sera comme *Dieu, & comme l'Ange du Seigneur en la presence d'eux. Et en ce iour la, ie demanderay de destruire toutes gens, qui viennent contre Ierusalem. Et respãdray sus la maison de Dauid, & sus les habitans de Ierusalem, l'esprit de grace & de misericorde: * & regarderõt vers moy q̃ ilz ont percé, & le pleindront cõme par vne compleinte [qui se fait] sus le [filz] vniq̃, & seront marris sus luy, cõme quand on est marry pour l'aisné. * En ce iour la grande 2 chr 35.d lamentation sera en Ierusalem, cõme la plein D te d'Hadadremõ en la plaine de Magedon. Et se pleindra, la terre & chacune famille à part: la famille de la maisõ de Dauid à part, & leurs femmes à part; la famille de la maisõ de Nathã d'vne part, & leurs femmes d'autre part: la famille de la maison de Leui d'vne part, & leurs femmes d'autre part. La famille de Semei d'vne part, & leurs femmes d'autre part. Toutes les autres familles, vne chacune famille à part, & leurs femmes d'autre part.

*Ou excellent.

Zach.19.b

CHAP. XIII.

EN ce iour la il y aura vne fontaine ou- A uerte à la maison de Dauid, & aux habitans de Ierusalem, pour le peché & la souillure. Et en ce iour la (dit le Seigneur des armées) i'extermineray les noms des idoles hors de la terre, & n'en fera on plus memoire. I'osteray les prophetes & l'esprit d'ordure hors de la terre. Et aduiendra que quand quelcun prophetizera doresnauãt, son pere & sa mere qui l'ont engẽdré luy diront: Tu B ne viuras plus, car tu as annoncé mensonge au nom du Seigneur: & son pere & sa mere qui l'ont engendré, & le transpercerõt quãd il prophetizera. En ce iour la les prophetes seront confuz, vn chacun en sa vision qu'il aura prophetizé: & ne serõt plus vestus de mãteline velue, pour mentir. Et il dira: Ie ne suis point prophete: mais ie suis vn laboureur de terre: Car l'homme m'a fait bouuier des mon adolescence. Et on luy dira: Quelles sont ces bleçures icy, entre tes C mains? Et il respondra: Ce sont celles dont i'ay esté naure en la maison de mes amiz. O espée reueille toy sus mon pasteur, & sus l'homme qui est mon compagnon, dit le Seigneur des armées * frappe le pasteur, & Matt.26.c les brebis s'espardront: & retourneray ma Marc14.c main sus les petis. Et aduiendra en toute la terre (dit le Seigneur) que deux parties seront exterminées en icelles, & deffaudront: & que la troisiesme restera en icelles. Mais i'ameneray la troisiesme partie au feu, & les D braseray comme on brase l'argent: & les esprouueray, comme on esprouue l'or. Iceluy inuoquera mon nom, & ie l'exauceray: Et diray, c'est mon peuple: & il dira, le Seigneur mon Dieu.

Chap.

CHAP. XIIII.

A VOicy le iour du Seigneur qui vient, que tes despouilles seront diuisées au milieu de toy. I'assembleray toutes les gens contre Ierusalem en bataille, & la cité sera prinse, & les maisons seront pillées, & les femmes seront viollées. Et la moitié de la cité sortira en captiuité: mais le residu du peuple ne sera pas extermine de la cité. Le Seigneur sortira, & bataillera contre ces gens icy, comme il a bataillé au iour de la bataille. Et ses piedz se tiendront debout en ce iour la, sus la montagne des Oliues, qui est contre Ierusalem vers Orient. Et la montagne des Oliues sera coppée par le milieu, vers Orient, & vers Occident, là estant vne tresgrande vallée. Et la moitié de la montagne tirera vers Aquilon: & l'autre moitié
B d'icelle vers Midy. Et fuirez par la vallée des montagnes: car la vallée des montagnes atteindra iusqu'en Azel. Et fuirez comme vous estes fuiz à cause du mouuement [de la terre] es iours d'Ozia Roy de Iuda: *lors
Amos 1.a le Seigneur mon Dieu viendra, & tous les saincts auec luy. Et aduiendra, qu'en ce iour la n'y aura pas de lumiere, de lueur, & d'obscurité: & sera vne iournée cogneuë du Seigneur: là ou ne sera ne iour, ne nuit: mais au temps du vespre sera la lumiere. Et aduiendra, qu'en ce iour la des eaues viues sortiront de Ierusalem. La moitié d'icelles à la mer Orientale: & l'autre moitié à la derniere mer. Elles seront en esté & en hyuer. Et le Seigneur sera Roy sus toute la terre: en ce iour la il y aura vn seul Seigneur, & son nom sera vn. Et toute la terre sera retournée, comme vne plaine, depuis Gaba iusC qu'à Remon vers Midy de Ierusalem, & sera exaltée, & habitée en son lieu: depuis la porte de Ben-iamin, iusqu'au lieu de la premiere porte, & iusqu'à la porte des angletz, & depuis la tour d'Hananéel iusqu'aux pressoirs du Roy. On demourera en icelle, & n'y aura plus de saccagement: mais Ierusalem sera habitée seurement. Et voicy la playe, de laquelle le Seigneur frappera tous peuples, qui batailleront contre Ierusalem. La chair d'vn chacun ternira, & tel se tiendra sus ses piedz: & ses yeux deffaudront en ses creux, & sa langue se deffaudra en sa bouche. En ce iour la y aura grand tumulte du Seigneur en eux: & l'homme prendra la main de son prochain, & sera sa main esleuée contre la main de son prochain. Iuda mesme bataillera contre Ierusalem: & les richesses de toutes gens seront assemblées à l'enuiron: l'or & l'argent, & des vestemens à grand nombre. Et ainsi sera la ruine du cheual, & du mulet, & du chameau, & de l'asne, & de toutes bestes qui seront en ces ostz la, comme ceste ruine. Et tous ceux qui seront demourez de toutes les nations qui sont venues contre Ierusalem, monteront d'an en an, pour adorer le Roy, le Seigneur des armées, & pour celebrer la feste des tabernacles. Et aduiendra que celuy qui ne D
montera en Ierusalem, des familles de la terre, pour adorer le Roy, le Seigneur des armées: il n'y aura point de pluye sus eux. Que pareillemẽt si la famille d'Egypte n'y monte pas, & si elle n'y vient: [la pluye] auf si ne cherra pas sus eux: mais y aura playe, de laquelle le Seigneur frappera les gens qui ne monteront pour celebrer la feste des tabernacles. Ce sera pour le peché d'Egypte, & le peché de toutes gens qui ne monteront pour celebrer la feste des tabernacles.

En ce iour la aduiendra que ce qui est sur les colliers du cheual sera sainct au Seigneur: & y aura en la maison du Seigneur des chaudieres comme bassins, deuant l'autel: & toute chaudiere qui sera en Ierusalem & en Iuda, sera sanctifiée au Seigneur des armées. Et tous ceux qui sacrifieront, viendront, & en prendront aucunes d'icelles, & cuiront en icelles: & n'y aura plus nulz Chananéens en la maison du Seigneur des armées en ce iour la.

Fin de la prophetie de Zacharie.

Le liure de Malachie le Prophete.

CHAP. I.

LA CHARGE DE la parolle du Seigneur contre Israel, par l'exploit de Malachie. Ie vous ay aymé, dit le Seigneur. Et vous dites: En quoy nous as-tu aymez? Esau n'estoit-il pas frere à Iacob, dit le Seigneur? *Or ay-ie aymé Iacob: mais i'ay hay Esau, & ay mis ses montagnes en desolation, & son heritage aux dragõs du desert. Quãd Edom dira: nous sõmes apouriz, mais nous retournerõs & réedifierõs les lieux ruinez. Ainsi dit le Seigneur des armées: Ilz edifierõt, mais ie ruineray: on les appellera contrée infidele, & le peuple auq̃l le Seigneur est courroucé à tousioursmais. Voz yeux verront, dont vous direz: Le Seigneur soit magnifié hautement de la contrée d'Israel.

A Complainte contre Israel, & ses sacrificateurs.

Rom. 9.e

B

Le filz hõnore le pere, & le seruiteur son seigneur. Si dõc ie suis pere, ou est mõ hõneur?

Et si ie suis Seigneur, ou est la crainte de moy? A vous (dit le Seigneur des armées) ministres contempteurs de mon nom. Vous demandez: En quoy contemnons nous ton nom? Vous offrez sur mon autel le pain pollu. Et puis vous demandez: En quoy t'auõs nous pollu? En ce que vous dites: La table
C du Seigneur est mesprisée. Quand vous offrez pour sacrifier [la beste] aueugle, n'est-ce pas mal? Et vous l'offrez boiteuse ou langueuse, n'est-ce pas mal? Ie te prie, presente-la à ton prince, si tu luy feras plaisir, ou s'il t'en saura gré, dit le Seigneur des exercites. Or maintenant, auant, priez la face de Dieu, qu'il ayt mercy de nous. Cecy vient de voz mains, vous aura-il aggreables, dit le Seigneur des batailles? Lequel aussi d'entre vous ferme les portes, & allume pour neant mon autel? Ie n'ay point de plaisir en vous (dit le Seigneur des armées) & n'auray pas aggreable l'oblation de voz mains. Car depuis le soleil leuant iusqu'à [soleil] couchant, mon nom est grand entre les gẽs: & en tout lieu est l'encensement offert à
D mon nom, & offerte nette. Car mon nom est grand entre les gens, dit le Seigneur des batailles. Mais vous l'auez pollu, en disant: La table du Seigneur est pollue, & la parolle d'iceluy & saviande est contemptible. Aussi vous dites: Cecy est fascherie: & souffliez dessus, dit le Seigneur des exercites. * Vous
Amos 5.f. apportez ce qui est rauy, boiteux, & languoreux, & en faites present. Auray-ie cela aggreable de voz mains, dit le Seigneur? Maudit est le traffiqueur, & qui a masle en son troppeau: & nonobstant sa promesse, il sacrifie au Seigneur ce qui est corrompu. Si suis ie le grand Roy (dit le Seigneur des armées) & est mon nom redoubté entre les nations.

CHAP. II.

A Menaces contre les sacrificateurs, seducteurs du peuple.

OR sacrificateurs maintenant à vous se addresse ce commandement. Si vous n'escoutez, & prenez à cueur de dõner gloire à mon nom, dit le Seigneur des armées: ie vous enuoyeray la malediction, & maudiray voz benedictiõs: & de fait, ie les ay maudites: car vous ne tenez compte de rien. Voicy, ie vous * ietteray comme la * semence, & espandray la merde sur voz faces, la merde de voz solennitez, & il vous leuera à soy. Et saurez que i'ay enuoyé vers vous ce commandement, à fin que mon alliance fust auec Leui, dit le Seigneur des batailles. Mon alliance a esté auec luy de vie & de paix. Ie luy auois ordonné la crainte de moy: & il m'a craint: & a eu peur à cause de mon nom.
B La Loy de verité a esté en sa bouche, & en ses leures ne s'est trouuée iniquité: il a conuersé auec moy en paix & droiture, & en a retiré plusieurs de meffait. Car les leures du sacrificateur garderont la science, & de sa bouche on demandera la Loy: pourtant qu'il est messager du Seigneur des armées. Mais vous vous estes retirez de la voye, & auez scãdalizé plusieurs en la Loy, corrompans l'alliance de Leui, dit le Seigneur des batailles. Dont aussi vous ay-ie faitz contemptibles, & rabbaissez à tout le peuple, pourtãt que selon mon commandemẽt vous n'auez gardé mes voyes, & auez fauorisé aux personnes en la Loy. N'auons nous C
pas tous vn pere? Vn seul Dieu ne nous a-il pas creez? Pourquoy est desloyallemẽt traité chacun de son frere, dont est violée l'alliance de noz peres? Iuda a fait desloyaument, & abomination a esté faite en Israel & en Ierusalem: car Iuda a pollu la saincteté du Seigneur qu'il a aymé, & s'est marié à la fille du dieu estrange. Le Seigneur exterminera des tabernacles de Iacob, l'homme qui aura ainsi fait, * celuy qui appelle, & celuy qui respond, & celuy qui presente offerte au Seigneur des armées. Et ce auez vous fait par deux fois, couurans l'autel du Seigneur de larmes, de pleurs & souspirs: tellement que ne regarderay l'offerte, & ne receuray present en gré de voz mains. Vous dites: Pourquoy? Pourtant que le Seigneur a D
tesmoigné entre toy & entre la femme de ta ieunesse, à laquelle tu as esté desloyal, neantmoins elle est ta cõpagne & femme à toy alliée. N'en a-il pas fait vn? Et y auoit Esprit abondant en luy. Et comment vn? Cer chant semence de Dieu. Gardez donc voſtre esprit, & qu'on ne face point desloyaument à la femme de ta ieunesse. Si tu la hais, renuoye-la, dit le Seigneur Dieu d'Israel: & sera l'outrage couuert, comme par la robbe d'iceluy, dit le Seigneur des armées. Gardez donc voſtre esprit, & ne faites pas desloyaument. Vous auez trauaillé le Seigneur par voz parolles. En quoy (dites vous) l'auons nous trauaillé? Quand vous dites: Quiconque fait mal, il plait au Seigneur, & telz luy sont aggreables. Pareillement, ou est le Dieu de iugement?

* c'est à dire, & grãs & petis.

CHAP. III.

A Du grand Ambassadeur du Seigneur. Matt. 11. b. Marc 1. a. Luc. 7. d.

VOicy, i'enuoye mon Ambassade, à fin qu'il allie le chemin deuant moy, & incontinent entrera en son Temple le Seigneur que vous cerchez: & l'Ambassadeur de l'alliance, lequel vous desirez, voicy, il vient, dit le Seigneur des armées. Et qui pourra soustenir le iour de sa venue? Et qui pourra consister, quand il apparoistra? Car il est comme feu de la forge, & comme le sauon des teintures. Il sera assis comme celuy qui forge & purifie l'argent. Il nettoyera les filz de Leui, il les refondra comme l'or

&

& iour du Seigneur.

& l'argẽt: & offrirõt don au Seigneur en iustice. Le pſent de Iuda & de Ieruſalẽ ſera plaiſant au Seigneur, cõme es iours anciens, & cõme au temps iadis. B Ie m'approcheray de vous pour iuger, & ſeray teſmoing ſubit contre les enchanteurs, adulteres, iurans faulſement, faiſans tort au loyer du mercenaire, à la vefue, & à l'orphelin: & outrageans l'eſtranger ſans crainte de moy, dit le Seigneur des batailles. Or ſuis-ie le Seigneur, & ne me change pas: & vous filz de Iacob, n'auez point eſté conſumez: Depuis les iours de voz peres vous auez declinẽ de mes ordonnances, & ne les auez pas garde'. * Retournez vous à moy, & ie me retourneray à vous, dit le Seigneur des armées. Et vous demandez: Comment nous retournerons nous? C L'homme doit il faire tort à Dieu? Car vous m'auez fait tort. Quel tort t'auons nous fait? dites vous. Es decimes & premices. Vous eſtes mauditz de ma ledi&tion, & vous me faites tort, vous toute la nation. Apportez toute decime à la maiſon de garniture, & qu'il y ait prouiſion en ma maiſon. Auãt, en cela eſprouuez moy, dit le Seigneur des armées. Si ie ne vous ouure les feneſtres du ciel, & vous eſpandz benedi&tion ſans meſure. Ie menaceray pour vous le * deuorateur qu'il ne vous guaſte les fruitz de la terre: & ne rende voſtre vigne ſterile au chãp, dit le Seigneur des armées. Toutes gens vous diront heureux, pourtãt que vous ſerez terre de ſouhait, dit le Seigneur des armées. D Voz parolles m'ont fait effort, dit le Seigneur. Vous demandez: Qu'auons nous dit contre toy? Vous auez dit: On ſert en vain à Dieu: & quel proffit ſi nous gardons ſon obſeruation, & ſi nous viuons en triſteſſe pour le Seigneur des exercites? * Maintenãt nous dirons heureux les orgueilleux, & que meſme ceux qui font meſchãcete' ſont priſez, Et s'ilz ont tẽte' Dieu, ilz ont eſte' deliurez. Adonc ont parle' l'un à l'autre ceux qui craignent le Seigneur: & le Seigneur a eſcoute' & ouy, & a eſcrit le liure memorial deuant ſoy, pour ceux qui craignent le Seigneur & qui penſent à ſon nom. Ilz ſeront miens (dit le Seigneur des armées) au iour que ie feray le domaine: & ie leur pardonneray, ainſi que chacun pardonne à ſon filz qui luy ſert. Conuertiſſez vous: & vous verrez [la difference] entre le iuſte & l'infidele, entre le ſeruiteur de Dieu & celuy qui ne luy ſert pas.

Malach. 3. a

* C'eſt, locuſte, chenille, & autre beſtiail.

Iob. 21. b.

CHAP. IIII.

OR voicy le iour eſt venu ardent comme le four, & tous orgueilleux, & tous ceux qui font meſchancete' ſeront comme l'eſteule: & les embraſera le iour aduenir (dit le Seigneur des batailles) lequel ne leur laiſſera ne racine, ne rameau. Mais à vous qui craignez mon nom s'eſleuera le Soleil de iuſtice, & ſante' ſera en ſes ailes. Et vous ſortirez & ſerez plantureux comme veaux gras, & foullerez les meſchans qui ſeront cõme cendre ſoubz les plantes de voz piedz au iour que ie beſongneray, dit le Seigneur des armées. Ayez ſouuenance de la loy, de Moyſe mon ſeruiteur, laquelle ie luy commanday en Horeb pour tout Iſrael. Et des ordonnances & ſtatutz. * Voicy ie vous enuoye le Prophete Elie deuãt que le grãd & redoubtable iour du Seigneur vienne. Il conuertira le cueur des peres aux enfans, & le cueur des enfãs à leurs peres, à fin que ie ne vienne, & frappe la terre à deſtruction.

A Du iour du Seigneur, & d'Elie.

Matt. 11. b. Marc. 6. c. Luc. 1. b.

Fin de la prophetie de Malachie, & conſequemment des autres Prophetes.

LE VOLVME DES LIVRES APOCRYPHES,

Translatez de grec en francois.

Auec vn aduertissement qu'on trouuera en la page suyuante.



1546.

Aduertissement.

CEs liures qu'on appelle Apocriphes, ont esté de tout temps discernez d'auec ceux qu'on tenoit sans difficulté estre de l'Escriture saincte. Car les Anciens voulans preuenir le dangier, qu'aucuns liures profanes ne fussent entremeslez auec ceux, qui pour certain estoyent procedez du sainct Esprit, en ont fait vn rolle qu'ilz ont nommé Canon: signifians par ce mot, que tout ce qui estoit là comprins estoit reigle certaine, à laquelle il se falloit tenir. Quant à ceux cy, ilz leur ont imposé nom d'Apocriphes: denotãt qu'on les deuoit tenir pour escritures priuées, & non pas autentiques, comme sont les instrumentz publiques. Parquoy il y a telle difference entre les premiers & les secõdz, cõme entre vn instrumẽt passé deuant vn notaire, & scellé pour estre receu de tous, & vne cedule d'vn homme particulier. Ilz est vray qu'ilz ne sont pas à mespriser d'autãt qu'ilz contiennent bonne doctrine & vtile. Toutesfois c'est bien raison, que ce qui nous a esté donné par le sainct Esprit, ait prééminence par dessus tout ce qui est venu des hommes. Parquoy, suyuant le dire de sainct Ieroſme, que tous Chrestiens les lisent, & en prennent doctrine d'edification. Mais qu'ilz soyent cependant aduertiz qu'ilz ne doyuent point là prendre pleine asseurance des articles de leur Foy: pource que ce n'est pas tesmoignage suffisant.

Or comme tous ces liures ne sont point receuz des Hebrieux: aussi l'original d'iceux ne se prend point de la langue Hebraique, mais de la Grecque. Vray est qu'il s'en trouue auiourdhuy vne grãde partie en Hebrieu: mais on pourroit doubter, s'ilz ont esté trãslatez du Grec: tellement qu'il n'y a rien plus certain que de se tenir à ce qui s'en trouue en ceste langue la, en laquelle ilz ont esté touſiours cõmuns. Il y a vne autre difficulté: qu'il se trouue beaucoup de diuerses lectures: & y a beaucoup de passages corrompuz. Ce qui est aduenu, d'autant qu'on n'y prenoit pas si soigneusement garde, comme aux liures qui auoyent pleine authorité. Touchant de la translation qui en auoit esté faite en Francois, i'ay trouué que ceux qui s'en sont meslez s'en estoyent fiez au trãslateur commun, sans enquerir plus auant, s'il auoit exposé fidelement le texte Grec. Parquoy tout estoit si plein de fautes, qu'il n'y a rien eu plus expedient que de recommencer tout de nouueau. Il seroit a desirer que le tout fust reueu & poly plus parfaitement. Cependant i'espere que les lecteurs auront occaſion de se contenter pour le present du labeur qui y a esté prins.

Le troisiesme liure d'Esdras.

CHAP. I.

A 2.Ro.23.c 2.Chr.35a

IOSIAS CELEbra le Passage au Seigneur en Ierusalem, & immola la Pasque au quatorziesme iour du premier moys, or donnant au Temple du Seigneur les Sacrificateurs selon leur lieu & temps, vestuz de longues robbes. Et dit aux Leuites les ministres d'Israel en sacrificature, qu'ilz se sanctifiassent au Seigneur pour remettre la saincte arche du Seigneur en la maison que le Roy Salomon filz de Dauid auoit edifiée. Vous ne la porterez plus sur voz espaules. Maintenant seruez tous au Temple à vostre Seigneur, & ayez regard sus ceste gent d'Israel, en partie, selon voz villes & voz lignées, iouste l'escriture de Dauid Roy d'Israel, & selon la magnificence de son filz Salomon, & vous tenans selon vostre portion paternelle de principaute' entre les Leuites qui sont en la presence des freres des filz d'Israel. Immolez la Pasque par ordre, & preparez les hosties à voz freres: & faites selon le commandement du Seigneur, qui fut donne' à Moyse. Et Iosias donna au peuple qui se trouua là trente mille agneaux, que brebis, chieures, & cheureaux, & trois mille veaux. B Ces choses furent données des reuenuz du Roy, selon la promesse faite au peuple: & aux Sacrificateurs pour la Pasque, le nombre de deux mille brebis, & cent veaux.

Aussi Iechonias, Semeias, & Nathanael freres, & Hasabias, Ochiel, & Iozabad donnerent pour la Pasque cinq mille brebis, & sept cens bœufz. Et comme ces choses se faisoyent, les Sacrificateurs, & les Leuites assistoyent honnorablemẽt, ayans les pains sans leuain selon les lignées & selon les degrez de primaute' des peres en la presence du peuple pour offrir au Seigneur, iouste les choses qui sont escrites au liure de Moyse. Et feirent ainsi de matin. Ilz rostirent la Pasque au feu ainsi qu'il estoit conuenable, & cuirent les oblations auec bonne odeur en chauderons, & en potz. Puis en apporterent à tous ceux qui estoyent en la multitude: & apres ce, ilz en appresterent pour eux, & pour les Sacrificateurs leurs freres filz d'Aaron. Car les Sacrificateurs offroyent les graisses, iusqu'à ce que l'heure fust finie: & les Leuites appareillerent pour eux, & pour les filz d'Aaron leurs freres. Les chantres ordonnez pour le seruice diuin filz d'Asaph, estoyent par ordre selon le commandement de Dauid, & d'Asaph, & de Zacharias, & de "Ieddinus, qui estoit de par le Roy. Et les huissiers estoyent par chacune porte, tellement que vn chacun ne passoit point sa garde. Car leurs freres Leuites apparoilloyent pour eux. Et fut acheue' tout ce qui appartenoit au sacrifice du Seigneur. En ce iour la ilz feirent la Pasque: & offrirent oblations sur l'autel du Seigneur, selon le commandement du Roy Iosias. Ainsi les filz d'Israel qui furent trouuez en ce temps la, feirent la Pasque, & le iour solennel des pains sans leuain par sept iours. Et ne fut celebre' telle Pasque en Israel, depuis le temps de Samuel Prophete: & tous les Roys de Israel n'ont pas celebre' telle Pasque, que feit Iosias, & les Sacrificateurs, & les Leuites, & les Iuifz, & tous ceux d'Israel qui furent trouuez en Ierusalem en ceste commemoration. La Pasque fut celebrée en l'an dixhuitiesme du regne de Iosias. Et furent les œuures de Iosias addressées en la presence du Seigneur son DIEV, d'vn cueur plein de la crainte de Dieu: & les choses qui sont escrites touchant luy du temps passe', de ceux qui pecherent, & furent desreiglez contre le SEIGNEVR, plus que toute gent, & tout Royaume: & comment ilz le contristerent en sensualite': & comment les parolles du Seigneur furent remises sus en Israel. Et apres toute ceste œuure de Iosias, Pharao le Roy d'Egypte monta pour venir en Carcamis du chemin "sus Euphrates: & Iosias issit au deuant de luy. Mais le Roy d'Egypte enuoya vers Iosias, disant: Qu'est-ce qu'il y a entre moy & toy, Roy de Iuda? Ie ne suis point enuoye' du Seigneur pour faire la guerre contre toy. Car ma guerre est "sus Euphrates. Et maintenant le Seigneur est auec moy, & le Seigneur se diligente auec moy. Retire toy de moy: & ne contreuiens point au SEIGNEVR. Et Iosias ne destourna point de luy son chariot, mais s'efforça de batailler contre luy, sans auoir esgard aux parolles de Ieremie le Prophete, proferées par la bouche du SEIGNEVR: & ordonna contre luy la bataille au champ de Mageddo. Lors les princes descendirent au Roy Iosias. Et le Roy dit à ses seruiteurs: Tirez moy arriere de la bataille, car ie suis fort affoibly. Et incontinent ses seruiteurs l'osterent arriere de l'armée. Et monta sus son second

"Ou Iduthun Prophete. C

2.Ro.23.f 2.Chr.35q "Ou au pres. D "Ou au pres.

chariot, & quand il fut venu en Ierusalem, il mourut, & fut ensevely au sepulcre de ses peres. Et Ieremie le Prophete feit lamentation sur Iosias, & les gouverneurs auec les femmes, le lamenterent: & plourerent Iosias par toute Iudée, iusqu'en ce iour. Et a esté ordonné qu'il en fust ainsi tousiours fait en toute lignée d'Israel. Mais ces choses sont deuant escrites au liure des histoires des Roys de Iuda auec tous les gestes & faitz de Iosias, & sa gloire, & l'intelligence qu'il eut en la Loy du SEIGNEVR, & les choses qui auoyẽt esté faites au parauant par luy & celles cy sont racõtées au liure des Roys d'Israel & de Iuda. E

Et ceux qui estoyent de la nation prindrent Iechonias filz de Iosias, & le constituerent Roy pour Iosias son pere, estant en eage de trente & trois ans, & regna en Iuda & en Ierusalem trois moys. Et le Roy d'Egypte le depossa, à ce qu'il ne regnast plus en Ierusalem. Et condamna le peuple à cent talentz d'argent, & à vn talent d'or. 2.chr.36a

Or le Roy d'Egypte constitua Ioacim son frere Roy de Iuda & de Ierusalem. 3.Roy.23f

Puis il empriſonna Ioacim & les Gouuerneurs: mais prenant Zaracelem son frere, le rameña d'Egypte. Ioacim estoit de vingt & cinq ans quand il commença à regner en la terre de Iuda & en Ierusalem: & feit mal en la presence du SEIGNEVR.

Et Nabuchodo-nozor Roy de Babylone monta contre luy: & le liant d'vne chaine d'arain, le mena en Babylone. Lors Nabuchodo-nozor print les vaisseaux sacrez du Seigneur, & les emporta, & les consacra pour son temple en Babylone. Mais les gestes escritz de luy, & de sa *pollution, & de son infamie, sont escritz au liure des Chroniques des Roys. *ou transgression. F

Et Ioachin son filz regna pour luy. Quand il fut constitué Roy, il estoit de dixhuit ans. Il regna trois moys & dix iours en Ieusalem, & feit mal en la presence du Seigneur.

Et vn an apres, Nabuchodo-nozor y enuoya, & le feit mener en Babylone auec les sacrez vaisseaux du Seigneur: & constitua Zedecias Roy de Iuda & de Ierusalem, estant eagé de vingt & vn an. Il regna vnze ans. Et feit mal en la presence du Seigneur: & ne craignit pas les parolles qui auoyent esté dites par * Ieremie le Prophete de la bouche du Seigneur, & baillant son serment au Roy Nabuchodo-nozor, & s'estant pariuré, il se reuolta, & ayant son cerueau endurcy, & son cueur, il transgressa les Loix du Seigneur le Dieu d'Israel. Ausi les principaux du peuple du Seigneur feirent beaucop de choses iniustement, & transgresserent par dessus toutes les abominations des Ieremie.38.a.

Gentilz: & souillerent le Temple du Seigneur, lequel estoit sanctifié en Ierusalem. Et le Dieu de leurs peres les enuoya rappeller par son messagier, à cause qu'il les esparGnoit, eux & son tabernacle. Mais ilz se mocquoyent de ses messagiers: & au temps que le Seigneur parloit, ilz se bauoyent de ses Prophetes, tellement qu'il fut esmeu à courroux sus son peuple, à cause de ses enormitez, & commanda aux Roys des Chaldéens de monter. Iceux occirẽt leurs iuuenceaux à l'espée autour de leur sainct Temple, & n'espargnerent ne ieune, ne vieil, ne vierge, ne adolescent d'entre eux, mais les liura tous en leurs mains auec tous les vaisseaux sacrez du Seigneur, tant grans que petis, & les vaisseaux de l'arche de Dieu, & en prenant derechef les threſors du Roy les porterent en Babylone, & bouterent le feu en la maison du Seigneur, & demolirent les murailles de Ierusalem, & bruslerent par feu les tours d'icelle. Ilz consumerent toutes leurs choses excellentes, & les reduirent à neant, & menerent en Babylone ceux qui estoyent restez de l'espée. Et furent serfz au Roy & à ses enfans, iusqu'à ce que les Perséens regnerent pour accomplir la Parolle du Seigneur en la bouche de *Ieremie, iusqu'à ce que la terre voluntairement feist ses Sabbatz, qu'elle sabbatiza, & tout le temps de sa desolation, durant l'espace de septante sept ans. G Iere.25.c. 29.c.a

CHAP. II.

EN l'an premier du regne de Cyrus Roy de Perse, pour accomplir la Parolle du Seigneur en la bouche de Ieremie, le Seigneur susçita l'esprit de Cyrus Roy de Perse, lequel publia en tout son Royaume par lettres, disant: Voicy que dit Cyrus le Roy de Perse: Le SEIGNEVR d'Israel, le Seigneur souuerain m'a constitué Roy sus tout le monde, & m'a signifié que ie luy edifie vne maison en Ierusalem, laquelle est en Iudée. S'il y a quelcun d'entre vous qui soit de sa nation, que le Seigneur son Seigneur soit auec luy, & qu'il monte en Ierusalem, & edifie maison au Seigneur d'Israel: c'est le Seigneur qui a habité en Ierusalem. Et ausi tous ceux qui habitent aux lieux à l'enuiron, luy aydent: ceux, dy-ie, qui sont en son lieu, par or, par argent, & par dons, auec cheuaux & bestes, & auec autres choses, qui seront adiousteés selon les vœux pour le Temple du Seigneur, lequel est en Ierusalem. Adonc se trouuerent les princes des lignées selon les familles de Iuda & de la lignée de Ben-iamin, & les Sacrificateurs, & les Leuites, & tous ceux desquelz le Seigneur incita l'esprit de monter & d'edifier la maison du Seigneur qui est A 2.chr.36d 1.Esdr.1.a

en

en Ierusalem, & ceux qui estoyent à l'enuiron d'eux donnerent ayde de toutes choses d'or, d'argent de cheuaux & de bestes, & de beaucoup de vœux, de plusieurs desquelz le sens fut esmeu. Aussi le Roy Cyrus print les vaisseaux sacrez du Seigneur que Nabuchodonozor auoit trãsporte' de Ierusalem, & les auoit consacrez au temple de ses idoles. Puis Cyrus le Roy de Perse prenant ses vaisseaux les bailla à Mithridates qui estoit preuost sus ses thresors, par lequel ilz furent baillez à *Sassabasar gouuerneur de Iudée. Et d'iceux tel estoit le nombre, mille couppes d'argent, & mille couppes d'or: bassins d'argent pour les sacrifices vingt, neuf: Phioles d'or trente, & d'argent deux mille quatre cens & dix, & mille autres vaisseaux. Ainsi tous les vaisseaux d'or & d'argent qu'on emporta estoient cinq mille huyt cens soixante. Ilz furent nombrez à Sassabasar, & à ceux qui estoient venuz en Ierusalẽ de la captiuite' de Babylone. Mais es temps d'Artaxerxes Roy de Perse, aucũs de ceux qui habitoient en Iudée & Ierusalem luy rescriuirent, à sauoir Belemus, Mithridates, Tabellius, Rathimus, Baltemus, & Samelius secretaire, & tous leurs autres adioinctz habitans en Samarie, & en tous autres lieux, à sauoir la lettre cy dessoubz escrite. Au Roy Artaxerxes. Sire tes seruiteurs Rathymus sus les accidens, & Samelius le secretaire, & tous les autres de leur conseil & les iuges en Celesyrie, & Phenice te saluent. Qu'il soit maintenãt notoire au Roy nostre sire que les Iuifz qui sont montez de vous à nous venans en Ierusalem la cite' rebelle & maligne, ediffiẽt les marchez d'icelle, & refont les murailles, & releuent le temple: Que si ceste cite' & les murailles sont parfaites non seulement ilz ne souffriront plus de payer les tributz, mais aussi resisteront aux Rois. Et pource que cela se fait touchant le Temple, nous auons estime' estre bon, de non mespriser telle chose, mais de le notifier au Roy nostre sire, à fin que s'il te semble bon, o Roy, que lon cerche au liure de tes Peres, & tu trouueras escritures faites de ces choses icy es memoriaux, & cognoistras que ceste Cite' a este' rebelle, troublant les Rois & les citez, & q̃ les Iuifz ont este' rebelles, & faisans tousiours la guerre en icelle: pour laq̃lle cause ceste cite' a este' destruicte. Maintenãt dõc sire Roy nous t'aduertissons, q̃ si ceste Cite' est redifiée, & q̃ les murailles d'icelle soient redressées, tu n'auras plus liberte' de descendre en Celesyrie & en Phenice. Adõc le Roy rescriuit à Rathimus q̃ escriuoit les choses suruenantes, & à Balthemus, & à Samelius le secretaire, & à tous les autres cõstituez, & aux habitans de Syrie, & Phenice: les choses qui sont icy dessoubz mises, i'ay leu les lettres que vous m'auez enuoyées. I'ay donc commande' de cercher: & a este' trouue', que ceste cite' a tousiours resiste' aux Roys, & les gens ont este' rebelles, faisans batailles en icelle, & que Roys puissans & fiers ont regne' en Ierusalem, receuans tributz de Celesyrie & de Phenice. Maintenant donc i'ay commãde', que lon deffende à ces gens la de redifier la cite', & qu'on prenne garde que rien ne soit fait d'auantage, & qu'ilz ne procedent plus outre en malice pour molester les Roys. Lors apres que les parolles qui auoyent este' escrites par Artaxerxes le Roy furent recitées, Rathimus & Samelius le secretaire, & ceux qui estoyent ordonnez auec eux ensemble sont hastiuement venuz en Ierusalem auec gens à cheual & compagnie en ordonnance: & commencerent à faire deffense à ceux qui edifioyent, lesquelz cesserent d'edifier le Temple en Ierusalem, iusqu'au second an du regne de Darius Roy de Perse.

*C'est selõ l'Hebrieu Grec Abassarus

1. Esd. 4. a

CHAP. III.

OR Darius estant entre' en possession de son Royaume feit vn grand soupper à tous ses officiers, & ses domestiques, & à tous les magistratz de Mede, & de Perse, & à tous ses gouuerneurs & Cappitaines, & Preuostz qui estoient soubz luy, depuis Indie iusqu'en Ethiope, de cent vingt sept prouinces. Et quand ilz eurent beu & mange', & qu'ilz s'en furent retournez bien repeuz, adonc le Roy Darius monta en sa chambre, & s'endormit, puis se resueilla.

Alors trois ieunes gens de la garde qui gardoient le corps du Roy, dirent l'vn à l'autre: Disons vn chacun de nous nostre mot pour voir qui dira le mieux, & duquel que ce soit de l'vn ou de l'autre que la parolle apparoistra estre de plus grande sagesse, le Roy Darius luy dõnera de grandz dons, à sauoir d'estre vestu de pourpre, de boyre en or, & de dormir sur l'or, & vn chariot à frains, d'or: & vn chapperon de fin lin, & vn colier autour du col, & sera assis au secõd lieu apres Darius, à cause de sa sagesse, & sera appelle' parent de Darius. Alors vn chacũ escriuãt sa parolle, la signerẽt, & la mirent soubz l'aureillier du Roy Darius, & dirent. Quand le Roy sera leue', nous luy donnerons noz escritz, & celuy duquel le dicton aura este' iuge' plus sage par le Roy, & les trois magistratz de Perse le pris de la victoire luy sera donne' ainsi qu'il est escrit. L'vn escriuit, le vin est fort, L'autre escriuit, le Roy est plus fort: Le troisiesme escriuit, Les femmes sont plus fortes, mais sur toutes choses verite' surmõte.

Et quand le Roy fut leué: Ilz prindrẽt leurs escritz & les luy dõnerent, & les leut: Lors il enuoya appeller tous les magistratz de Perse, & les Medées, & les Gouuerneurs, & les Capitaines, & les Presidens & Preuostz lesquelz s'assirent en conseil, & furent leuz les escritz deuant eux, puis le Roy dit.

Appellez les adolescens, & iceux declaireront leurs dictons. Ilz furent appellez, & entrerẽt dedãs, & le Roy leur dit: Declairez nous touchãt les escritures. Et le pmier cõmença, qui auoit parlé de la force du vin, & dit. Vous hõmes, cõbien est plus fort le vin, que tous les hommes qui le boyuent? Il seduyt les pensées, & de rechef fait la pensée du Roy & de l'orphelin estre tout vne. Celle du serf & du libre, celle du poure & du riche, & tourne toute pensée en ioye & liesse, tellement qu'on n'a point souuenãce de toute tristesse ne de debte, il fait toutes les pensées estre riches, tellement qu'on n'a point souuenance du Roy, ne des magistratz, & fait tout dire par talentz. Et apres qu'ilz ont beu, ilz n'ont plus memoyre d'amitié ne de la fraternité, mais incõtinent empoignent les espées: Et apres qu'ilz sont vuydez hors du vin, & qu'ilz sont leuez, ilz n'ont pas memoyre de ce qu'ilz ont fait.

O vous hõmes, le vin n'est il pas le plus fort: qui contraint d'ainsi faire? Et quand il eut ce dit, il se teut.

CHAP. IIII.

L'Autre ensuyuant cõmença à dire parlant de la force du Roy. O vous hommes, les hõmes plus excellentz qui dominẽt sur la terre & la mer, & toutes les choses qui sont en icelles, ne sont ilz pas plus excellentz? Or le Roy est excellent par dessus tout, & domine sur iceux, & font tout ce que il leur commande. S'il leur commande de faire guerre l'vn à l'autre, ilz la font. S'il les enuoye cõtre les ennemys. Ilz y vont & demolissent les montagnes, les murailles & les tours: ilz tuent & sont tuez, & ne transgressent point la parolle du Roy. S'ilz vainquent, ilz apportent tout au Roy, tant les despouilles, que tout le reste. Autãt en font tous ceux qui ne guerroyẽt, & ne bataillent point, mais labourent la terre. De ce qu'ilz ont moissõné aps auoir semé de rechef. Ilz apportent au Roy, & cõtraignent l'vn l'autre d'apporter les tributz au Roy, combien qu'il soit vn homme seul. S'il dit, mettez à mort, ilz tueront: s'il dit pardonnez, ilz pardonneront: s'il dit frappez, ilz frapperont: s'il dit exterminez, ilz exterminerõt: s'il dit edifiez, ilz edifient: s'il dit abbatez, ilz abbatent: s'il dit plantez, ilz plantent: & tout le peuple, & les puissances escoutent vne parolle, & apres cela il s'assied, il mange, il boyt, & dort. Et iceux le gardent à l'enuiron, & chacun ne s'en peut aller pour faire ses besongnes: mais luy sont obeissans. O hommes, comment ne seroit le Roy plus excellent, le quel est ainsi obey? Puis il se teut.

Le troysiesme, qui auoit parlé des femmes, & de verité (à sauoir Zorobabel) commença à dire. Vous hommes, le Roy n'est point le plus grand, ne plusieurs hommes, ne ausi le vin n'est point plus excellent. Qu'est-ce donc qui a domination & superiorité sur eux? Ne sont-ce pas les femmes? Les femmes ont engendré le Roy & tout le peuple qui domine en la mer & sus la terre? ilz sont naiz d'icelles, & icelles ont nourris ceux qui ont planté les vignes, desquelles est fait le vin. Elles font les robbes de tous les hommes, & donnẽt gloire aux hõmes: & ne peuuent les hommes estre sans les femmes. S'ilz ont assemblé or ou argẽt, & toute chose precieuse, & qu'ilz ayment vne femme de belle forme, & bien acoustrée, ne iettent ilz point l'œil sur elle, en delaissant toutes ces choses, & la regardent à bouche ouuerte: & sont attirez plus vers elle, qu'ilz ne sont à l'or n'a l'argent, ne à toutes choses precieuses. L'homme delaisse son pere qui l'a nourry, & sa region: & se conioint à sa femme. Il met son ame auec la femme: & n'a memoire ne de pere, ne de mere, ne de son pays. Et de ce vous faut il sauoir que les femmes dominent sus vous. Ne trauaillez vous point & ne prenez vous pas peine, & puis dormez, & portez tout aux femmes? Ausi l'hõme prent son espée, & s'en va au chemin pour brigander & desrober, & pour nauiger sus la mer & sus les fleuues: il voit le lion, & entre es cauernes: & quand il aura fait le larcin, & les deceptions, & les rapines, il les apporte à son amye. Et de rechef l'homme ayme sa femme plus qu'il ne fait ne pere ne mere. Et plusieurs sont deuenuz insensez, pour le regard des femmes, & ont esté asseruiz à cause d'icelles: & plusieurs sont periz & sont tresbuchez, & ont peché à cause des femmes. Et maintenant ne me croyez vous point? Le Roy n'est-il pas grand en sa puissance, car toutes regions craignent de le toucher. Toutesfois ie le veoye & Apame la fille de Bartacus qui estoit la concubine du Roy magnifique seant aupres dudit Roy à sa dextre, laquelle ostoit la couronne de sa teste, & la mettoit sur elle: & frappoit le Roy de la main senestre. Et sus cela il la regardoit à bouche ouuerte, & si elle rioit à luy, il rioit aussi: que si elle se courrouçoit à luy, il la flattoit iusque à tant qu'elle luy fust reconciliée. O vous hommes, pourquoy ne seroyent point les femmes plus fortes? Et adonc le Roy & les

les primatz regardoyent l'vn l'autre.

Lors cõmença àparler de verite'. O vous hommes, les femmes ne sont elles point fortes? La terre est grande & le ciel est haut, & le Soleil legier en sa course, tourne tout au tour du ciel, & derechef retourne en son lieu en vn iour. Celuy qui fait ces choses la, n'est il point magnifique? Mais verite' est grãde, & est plus forte que tous les autres. Toute la terre reclame verite', aussi mesme le ciel la beneit, & toutes œuures se mouuent, & la craignent, & n'y a rien iniuste' ou elle est.

E Le vin est inique, le Roy est inique, les femmes sont iniques, tous les filz des hommes sont iniques, & toutes leurs œuures telles sont iniques, & n'y a point de verite' en iceux. Ilz periront en leur iniquite', mais Verite' demeure, & se renforce eternellemẽt: & vit & domine iusqu'aux siecles des siecles.

Il n'y a pas vers elle acception de persone, ny aucunes differences: mais elle fait ce qui est iuste, & s'abstient de toutes choses iniustes & meschantes. Tous s'accordent à ses œuures. Il n'y a rien d'iniuste en son iugement: mais y est force & regne, puissance & maieste' de tous siecles. Beneit soit le Dieu de verite'. Puis il cessa de parler. Et tout le peuple s'escria & dit: Verite' est grande, & est la plus forte. Adonc luy dit le Roy: Demande, si tu veux quelque chose outre celles qui sont escrites, & ie la te donneray: selon ce que tu es trouue' plus sage: & seras assis tout aupres de moy, & seras appelle' mon cousin. Lors dit au Roy: Aye memoire de tõ vœu, que tu vouãs au iour que tu prins possession de ton Royaume, de redifier Ierusalem: & de renuoyer tous les vaisseaux qui ont este' prins de Ierusalem, lesquelz Cyrus separa, quand il voulut destruire Babylon, & les voulut renuoyer illec. Aussi tu as voue' d'edifier le Temple que les Iduméens bruslerent, quand Iudée fut exterminée des Chaldéens. Et est maintenant ce que ie demande Sire, & ce que ie requiers: c'est la maieste' que ie demande de toy, que tu face le Tẽple, que tu as voue' de ta bouche, au Roy du ciel. Lors le Roy Darius soy leuant, le baisa: & escrit des lettres à tous les Finãciers, & Preuostz, capitaines & gouuerneurs qu'ilz le conduysissent, luy & tous ceux qui estoyent auec luy montans, pour redifier Ierusalem. Et escrit des lettres à tous les Preuostz qui estoyent en Celesyrie & en Phenice, & au Liban: qu'ilz transmissent des bois de Cedre, du Liban en Ierusalẽ: & que ilz edifiassent la cite' auec eux. Et escrit à tous les Iuifz qui montoyẽt de son Royaume en Iudée, pour leur liberte': à sauoir que toute puissance, magistrat, & preuost & Financier ne * suruienne à leurs huys, & que toute la region qu'ilz auoyent possede' leur soit exempte, & que les Iduméens delaissent les bourgades des Iuifz qu'ilz tiennent, & que lon donne pour le bastiment du Temple, tous les ans vingt talentz, iusqu'à ce que il soit edifie': & pour entretenir les holocaustes sur l'autel chacun iour selon qu'ilz en ont le commandement d'en offrir, dixsept. Tous les ans dix autres talentz, & que liberte' soit à tous ceux qui vont de Babylone pour redifier la cite', tant à eux comme à leurs filz, & à tous les sacrificateurs qui y vont. Et escrit aussi quand aux fraiz: & commanda que la robbe sacrée fut donnée en la G quelle ilz seruiroyent. Et escrit de donner nourriture aux Leuites, iusqu'au iour que la maison fut parfaite, & que Ierusalem fut edifiée: & escrit qu'on donnast portion & gages à tous ceux qui garderoyent la cite'. Il feit emporter hors de Babylone tous les vaisseaux que Cyrus auoit mis à part: pareillement il commanda que toutes les choses que Cyrus auoit commandées, fussent faites & enuoyées en Ierusalem. Et comme l'adolescent s'en alloit, esleuant sa face au ciel vers Ierusalem, il beneit le Roy du ciel, & dit: De toy est la victoire, & de toy est la sapience, & la clarte'. Quant à moy, ie suis ton seruiteur. Tu es beneit: toy qui m'as dõne' sapience, & te confesseray o Seigneur Dieu de noz peres. Lors print les lettres, & s'en alla en, Babylone. Il vint donc & l'annonça à tous ses freres qui estoyent en Babylone: lesquelz beneirent le Dieu de leurs peres, de ce qu'il leur auoit donne' liberte' & relasche pour monter & redifier Ierusalẽ, & le Temple sur lequel son nom est nomme, & se resiouirent auec instrumens de musique, & en liesse l'espace de sept iours.

CHAP. V.

ET apres ce, le princes des prouinces A furent eleuz selon leurs maisons & lignées pour eux en aller auec leurs femmes & leurs filz, & leurs filles, & leurs seruiteurs & seruantes, & leur bestial. 1. Esdra. a Et Darius enuoya ensemble auec eux mille cheuaucheurs. Iusqu'à ce qu'ilz les eurent conduitz en Ierusalem en paix auec musiciens, tabourins, & fleutes, & tous leurs freres iouans, & les feit ensemble aller auec eux. S'ensuyuent les noms des hommes qui monterent selon leurs parentages en leurs lignées, & selon le partage de leur domination. Les sacrificateurs. Les filz de Phinées filz d'Aron, Iosue' filz de Iosedech, Ioacin de Zorobabel filz de Salatiel, de la maison de Dauid, de la lignée de Phares, de la lignée de Iuda lequel profera soubz Darius le Roy de Perse les parolles prudentes en la seconde année de son regne au moys de Nisan qui est le premier

* Asauoir, pour demander le droit du Roy.

moys. S'ensuyuent aussi ceux de Iudée qui
s'en retournerent de la captiuité de la trans
migration, lesquelz Nabuchodonozor Roy
de Babylone auoit transporté en Babylo-
ne: lesquelz aussi sont retournez en Ieru-
salem & en Iudée, vn chacun en sa Cité, les-
quelz vindrẽt auec Zorobabel, Iesua, Nehe
*ou, Sa- mia, *Zacharie, *Reesa, Enenie, Mardochée,
raia. Beélsacus, Asphara sus, Réelius, Romius, Baa
*ou, Rae- lia. na. C'est le nõbre de leurs princes de la nati-
B on. Et iceux sont leurs princes. Les filz de
Pharez, deux mille cẽt septãte deux. Le filz de
Sapha trois cens septante deux. Les filz d'A
rez sept cens cinquante six. Les filz de Pha-
moas deux mille huit cens & douze. Les
filz d'Helain mille deux cens cinquãte qua
tre. Les filz de Lactan neuf cens quarante
cinq. Les filz de Chorbe sept cens & cinq.
Les filz de Bani six cens quarante huit. Les
filz de Bebech six cens vingt & trois. Les
Les filz de Sadas trois mille deux cens vingt
deux. Les filz d'Adonicam six cens soi-
xente sept. Les filz de Bagoi, deux mille soi
xante six. Les filz d'Adinu quatre cens cin-
quante quatre. Les filz d'Atereſius nonante
deux. Les filz de Cilan & Azeta soixante
sept. Les filz d'Azorech, quatre cens trente
deux. Les filz d'Hanania cent. Les filz d'Aa
ron vn. Les filz de Barai trois cens vingt &
trois. Les filz d'Arsifarit cent & deux. Les
filz de Meterus trois mille & cinq. Les filz
de Bethlomon cent vingt trois. Les filz de
Necopha cinquante cinq. Les filz d'Ana-
both cent vingt huit. Les de Belsamos qua-
rante & deux. Les filz de Cariadiarim vingt
cinq. Les filz de l'Apturat & de Beroth, sept
cens quarante trois. Les filz de Piras sept
cens. Les filz de Cadias & d'Ammidii qua-
tre cens cens vingt deux. Les filz de Cirama
Gaades six cens vingt & vn. Les filz de Ma
chalon cent vingt deux. Les de Bethel cin-
quante deux. Les filz de Nephis cent cin-
quãte six. Les filz de Calamolanus sept cens
vingt cinq. Les filz de Iericus trois cẽs qua
C rãte cinq. Les filz d'Anaas trois mille trois
cens trẽte. Les Sacrificateurs, filz de Ieddus,
filz de Iesus reputez entre les filz de Sana-
sib neuf cent septante & deux. Les filz d'E-
merus mille cinquante deux. Les filz de Pha
surii mille quarante & sept. Les filz de Car-
me deux mille dix sept. Les Leuites filz
de Iosue & de Cadmi, & de Banus, & Do-
nius septante quatre. Les chantres filz d'A
saph cent quarante huit. Les portiers filz de
Salom, de Iatal, de Tolinan, de Tacobi, de
Teta, de Sami, en tout cent trente neuf. Les
ministres du Temple filz d'Esau, d'Asipha,
de Tabaoth, de Ceras, de Soub, de Faleon, de
Labana, d'Agraba, d'Acua d'Vtha, de Cetha,
d'Agaba, de Sibe, d'Anan, de Capua, de Ged-
dur, d'Erus, d'Aisan, filz de Noeba de Case-
ba, de Gazira, d'Azius, de Phinées, Asara, de
Baste, d'Asana, de Meanii, Naphisi, d'Acub,
d'Acipha, d'Assur de Pharacim, de Basaloth,
de Meeda, de Cutha, de Crea, de Charcus, de
Hazerar, de Thomi, de Nasith, & d'Atipha.
Les filz de ministres de Salomon. Les filz
d'Asapphion, de Pharira, de Ieeli, de Loson,
d'Israel, Aphe, d'Aggia, de Phasthret, de Sa-
bie, de Sarotie, de Malsias, de Gar, d'Addus,
de Subas, d'Apherra, de Barodis, de Sabat,
d'Alom. Tous les ministres du temple, & les
filz des ministres, de Salomon trois cens
septante deux. Iceux monterent de Ther D
mellet, Thelersas: leurs conducteurs estoyẽt
Caradthalar & Estalar. Et les filz de Ladã,
filz de Ban, filz de Nechodan, ne peurent
demonstrer leurs citez, ne leurs lignées cõ
ment ilz estoyent de ceux d'Israel. Lesquelz
estoyent six cens cinquante deux des sacrifi
cateurs qui exerçoyent l'office de sacrifier,
& qui ne furent point trouuez, les filz d'Ob
dia, les filz d'Achos, les filz d'Addus, lequel
auoit prins femme des filles de Barzeleus, &
furent appellez de son nom. Et apres qu'on
eut cerché la description de leur genre, au
regiſtre & qu'on ne l'eut pas trouuée: il leur
fut deffendu d'exercer l'office de sacrifier.
Nehemias, & Attharias leur dirent, qu'ilz
n'eussent point participation es choses sain
ctes iusqu'à ce qu'vn Pontife saige en ensei-
gnement & en verité se leuast. Or tous
ceux d'Israel depuis l'eage de douze ans e-
stoyent (sans les seruiteurs & seruantes) qua
rante deux mille trois cens quarante. Leurs
seruiteurs & seruantes estoyent sept mille
trois cens quarante sept. Les chantres & les
chanteresses, deux cens & quarante cinq.
Les chameaux estoyent quatre cens trente
cinq. Les cheuaux sept cens trente & six. Les E
muletz deux cens quarante cinq. Les bestes
qui portoyent le ioug, cinq mille cinq cens
vingt cinq. Et des principaux selon leurs
familles estantz venuz au Temple de Dieu
qui estoit en Ierusalem, vouërent de rẽedi-
fier & redresser le Temple en son lieu selon
leur puissance: & de donner en la chambre
des thresors pour les ouurages sacrez, mille
mines d'or, & cinq mille mines d'argent, &
cent robbes sacerdotales. Et les sacrifica-
teurs & les Leuites, & ceux qui estoyent sor
tis du peuple habiterent en Ierusalem; & en
la region: & les chantres sacrez, & les por-
tiers, & tous ceux d'Israel en leurs bourga-
des. Mais le septiesme moys venu, com- 1. Esd. 3. a
me les enfans d'Israel estoyẽt vn chacun en
ses affaires: ilz s'assemblerent tous d'vn a-
cord au paruis, qui estoit deuant la porte o-
rientale. Et Iosue filz de Iosedech, & ses fre
res sacrificateurs, & Zorobabel filz de Sala

thiel,

thiel, & ses freres se leuans appareillerent l'autel pour offrir les holocaustes sur icelluy: selon ce qu'ilz sont escritz au liure de Moyse l'homme de Dieu. Et illec cõuindrent aucuns des autres nations de la terre, & dresserẽt le sanctuaire en son lieu d'autant que toutes les gens de la terre auoyent este' en inimitie' auec eux, & les auoyẽt troublez, & offroyent oblations & holocaustes de matin & de soir au Seigneur. Ilz feirent la feste des tabernacles, ainsi qu'il est ordonne' en la Loy: & les sacrifices tous les iours ainsi qu'il estoit conuenable: & apres ce aussi les oblations instituées, & les sacrifices des Sabbatz & des nouueaux moys, & de tous les iours solennelz sanctifiez. Et tous ceux qui auoyent voue' au Seigneur cõmencerẽt à offrir sacrifice à Dieu, dés le premier iour du septiesme moys: d'autant que le Temple du Seigneur n'estoit pas encores redifie'. Ilz donnerent argent aux tailleurs de pierres, & aux ouuriers, auec boire & manger, en toute ioye. Aussi donnerent des charriotz aux Sydoniens, & aux Tyriens, à fin qu'ilz leur amenassent du Liban, des sommiers de Cedres, & pour faire des nauires au port de Ioppe, selon l'ordonnance qui leur estoit escrite par Cyrus le Roy de Perse. Et en la seconde année, Zorobabel filz de Salathiel & Iosue' filz de Iosedech, & les freres d'iceux, auec les sacrificateurs & Leuites, & tous ceux qui estoyent venuz de la captiuite' en Ierusalem, vindrent au Temple de Dieu en Ierusalem, au second moys: & commencerẽt à fonder le Temple du Seigneur, en la nouuelle lune du second moys, de la seconde année, quand ilz furent venuz en Iudée & en Ierusalem. Ilz ordonnerent les Leuites, depuis l'eage de vingt ans sus les ouurages du Seigneur: & assista Iosue', & son filz & ses freres: Et son frere Cadmiel & les filz de Nadiabon, & les filz de Ieda filz d'Eliadim auec ses filz & ses freres: Tous les Leuites d'vn mesme courage estoyent ensemble preuostz sur les ouurages pour aduancer l'œuure en la maison de Dieu & les ouuriers edifierent le Temple du Seigneur. Et les sacrificateurs ayans les robbes auec les trompettes y assisterent, & les Leuites filz d'Asaph ayans des cymbales l'ouoyent le Seigneur, & le benissoyent selon l'ordre de Dauid Roy d'Israel. Et benissoyent à haute voix par cantiques le Seigneur, pource que sa douceur & son honneur est à touſ iours mais en tout Israel. Et tout le peuple sonnoyent les trompettes, & crioyent à haute voix en louãt le Seigneur pour la réedification de la maison du Seigneur. Lors vindrent aucuns des sacrificateurs & Leuites, & prefidés selon leurs familles, à sauoir les anciens, lesquelz auoyent veu la premie le maison, s'escrians auec clameur, & grande lamentation, sur l'edification de ceste cy, & plusieurs auec trompettes & ioye s'escrioyent à haute voix: tellement que le peuple n'oyoit point les trompettes, à cause la lamentation du peuple: car la multitude sonnoit merueilleusement les trompettes, tellement qu'on l'oyoit de loing. Et les ennemys de la lignée de Iuda & de Ben-iamin ayant ouy, vinrent pour sauoir quelle estoit la voix de trompette. Et cogneurent que ceux qui estoyent de la captiuite' edifioyent le Tẽple au Seigneur le Dieu d'Israel. Parquoy iceux venans à Zorobabel & à Iosue', & aux principaux des familles, leur dirent: 1.Esd.4.a
Que nous edifions ensemble auec vous. Car nous auons pareillemẽt ouy vostre Seigneur & auons ensemble chemine' depuis les iours de *Asbazar et le Roy des assyriens lequel nous à icy transporte'. Et Zorobabel & Iosue', & les principaux des familles d'Israel leur dirent: Il n'y a point de conuenance entre vous & nous d'edifier la maison du SEIGNEVR nostre Dieu. Pourtant nous seulz edifierons au SEIGNEVR le Dieu d'Israel, selon ce que Cyrus le Roy de Perse nous a commande'. Mais les gentz de la terre endormans ceux qui estoyent en Iudée, & les troublans, empescherent qu'on n'edifiast, & faisans embusches & seditions & conspirations, destournerent que l'edifice ne fut parfait, tout le temps de la vie du Roy Cyrus: Et ainsi furent empeschez de l'edification par l'espace de deux ans, iusqu'au regne de Darius. *Ou Asor Adon.

CHAP. VI.

MAis en la seconde année du regne de Darius, Aggée & Zacharie filz d'Addo prophetes, prophetiserẽt sur ceux qui estoyent en Iudée & en Ierusalem au nom du Seigneur le Dieu d'Israel. Alors Zorobabel filz de Salathiel & Iosue' filz de Iosedech assisterent & commencerent à edifier la maison du Seigneur qui est en Ierusalem: les prophetes du Seigneur estans auec eux, & les aydans. En ce temps la Sisennes viceroy de Syrie & de Phenice, & Satrabuzãnes & ses compagnons vindrent à eux, & leur dirent: Qui est ce qui vous a commande' d'edifier ceste maison icy & ce bastimẽt, & parfaire toutes les autres choses? Qui sont les edificateurs, qui edifient ces choses? Mais les anciens des Iuifz eurent grace du Seigneur, d'autant que la visitation estoit faite sus la captiuite': & ne furent pas empeschez d'edifier, iusqu'à ce qu'on signifiast à Darius toutes ces choses, & que lon receut la response. La coppie de l'epistre qu'il escriuit & enuoya à Darius. Sisẽnes Viceroy 1.Esd.5.a

de Syrie & de Phenice, & Satrabuzannes & ses compagnons Presidens en Syrie & Phenice, salut au Roy Darius. Toutes choses soyent notoires au Roy nostre Sire: que estantz venuz, en la region de Iudée, & estantz entrez en Ierusalem, nous auons trouué les anciẽs de Iudée estans de la captuite' qui edifioyent vne maison au Seigneur grãde, & vn Temple de pierres pollies, & precieuses & les poutres ia posées sur les paroitz: & que ces ouurages se faisoyent instammẽt, & s'aduançoyent, & prosperoyent en leurs mains: & qu'elles se parfaisoyent en toute gloire & diligence. Adonc interroguasmes les anciens, disans: Qui vous a
B permis d'edifier ceste maison, & fonder ces ouurages? Nous les auons donc interroguez, à fin de te notifier & t, escrire les hommes qui conduisent cela: & l'eur auons demande' par escrit les noms des Preuostz.

A quoy ilz nous ont respondu, disans: Nous sommes les seruiteurs du Seigneur qui a fait le ciel & la terre: & ceste maison fut edifiée long temps parcy deuant, par vn Roy d'Israel grand & puissant, & fut parfaite. Et pourtant que noz peres estoyent preuaricateurs, & qu'ilz ont peche' cõtre le Seigneur celeste d'Israel, il le a baille' es mains de Nabuchodo-nozor Roy de Babylone, Roy des Chaldéens: & en demolissant ceste maison ilz y ont boute' le feu: & ont mene' le peuple prisonnier en Babylone. Au premier an du regne de Cyrus Roy de Babylone, le Roy Cyrus escriuit qu'on réedifiast ceste maison: & le Roy Cyrus print du Temple de Babylone les vaisseaux sacrez, d'or & d'argẽt, que Nabuchodo-nozor auoit oste' de la maison qui est en Ierusalẽ: & les auoit consacrez en son Temple, & furent baillez à Zorobabel, & à Sanabazar lieutenant du Roy. Et leur fut commande' qu'ilz offrissent ces vaisseaux, & qu'ilz les remissent au Tẽple qui estoit en Ierusalem: & qu'ilz redifiassent ce Temple de Dieu en son lieu.

C Lors ledit Sanabazar venãt icy mit les fondemẽtz de la maison du Seigneur qui est en Ierusalem: & depuis ce tẽps la iusqu'à maintenant se redifie, & n'est pas encore parfait. Maintenant donc s'il semble bon au Roy, qu'on cerche par tout es librairies royales du Roy Cyrus, qui sont en Babylone: & si on trouue que l'edification de la maison du Seigneur qui est en Ierusalem ayt este' commencée du consentement du Roy Cyrus: s'il semble bon au Roy nostre Sire qu'il nous en rescriue. Adonc le Roy Darius commanda de cercher es librairies royalles: & fut trouue' lieu en Egbathane à Barys en la region de Mede, auquel il y auoit telles choses mises par memoire. Au premier an que Cyrus regnoit, le Roy Cyrus commãda de redifier la maison du Seigneur qui est en Ierusalem, là ou continuellement on fait sacrifice auec feu: de laquelle soit la hauteur de dix coudées, & la largeur de soixante coudées, la quarrure de trois pierres polies, & vn pallis de nouueau bois au mesme endroit, & vn autre nouueau pallis: & que les mises soyent fournies de la maison du Roy Cyrus, & que les sacrez vaisseaux de la maison du Seigneur, tant d'argent comme d'or, que Nabuchodo-nozor auoit oste' de la maison du Seigneur: qui est en Ierusalem: & appotez en Babylon, soyent remis en la maison qui est en Ierusalem, & posez au lieu ou ilz estoyent mis. Pareillement commanda que Sysennes Viceroy de Syrie & de Phenice, & Satrabuzannes & ses cõpagnons, & les preuostz q̃ estoyent ordõnez en Syrie & en Phenice fussẽt aduertiz de se deporter du D lieu & permettre à Zorobabel seruiteur du Seigneur & gouuerneur de Iudée & anciens des Iuifz edifiassent la maison du Seigneur en son lieu. Et moy aussi ay commande' de totallement la redifier: & ay aduise' qu'on soit diligent, d'ayder à ceux qui sont de la captuite' des Iuifz, iusqu'à ce que la maison du Seigneur soit parfaite: & que du reuenu des tributz de Celesyrie, & de Phenice soit diligemment donnée quelque portion à ces hommes icy es mains de Zorobabel gouuerneur, pour le sacrifice du Seigneur, pour les taureaux, & les moutons, & les agneaux.

Et aussi semblablement du fromẽt, & du sel, & du vin, & de l'huyle tous les ans continuellement, selon ce que les sacrificateurs qui sont en Ierusalem auront ordonne' de consumer tous les iours, sans quelque dilation: à fin que les oblations soyent offertes au souuerain Dieu, pour le Roy & pour ses seruiteurs: & qu'ilz prient pour la vie d'iceux. Aussi i'ay ordonne', que ceux qui auront transgresse' aucunes de ces choses sus dites & escrites, ou bien n'en auront tenu cõpte qu'il soit prins du bois de leurs propres lieux, & qu'ilz y soyent pendus: auec ce que leurs biens soyent confisquez au Roy.

Pourtant que le SEIGNEVR duquel le nom est illec inuoque' extermine tout Roy, & toute nation qui aura estendu sa main pour empescher, ou pour mal traiter la maison du SEIGNEVR, celle qui est en Ierusalem. Moy Darius Roy, ay ordonne' qu'il soit fait tres diligemment selon ces choses.

CHAP. VII.

A Lors Sisennes Viceroy de Celesyrie & de Phenice, & Satrabuzannes, & ses cõ- A
pagnons, mettans à execution les choses 1. Esd. 6. c
qui auoyent este' decretées par le Roy Darius, assisterent diligemment aux ouurages

sacrez

sacrez besognans auec les anciens & gouuerneurs des choses sainctes. Et prospererent les sainctz ouurages Aggee & Zacharie Prophetes prophetisans. Ilz parfeirẽt toutes choses par le commandement du Seigneur le Dieu d'Israel: & auec le cõsentemẽt de Cyrus, de Dairus, & d'Artaxerxes Roys de Perse. Ainsi la saincte maisõ fut parfaite au vingt troisiesme iour du moys d'Adar, en la sixiesme année du Roy Darius, Roy de Perse. Et les enfans d'Israel, les Sacrificateurs, les Leuites, & tous les autres qui estoyent de la captiuite', qui furent emmenez feirẽt selon les choses qui estoyent escrites au liure de Moyse. Ilz offrirent en la dedication du Temple du Seigneur, cent taureaux, deux cens moutons, quatre cens agneaux, & des boucz, pour les pechez de tout Israel, douze selõ le nõbre des Princes des lignées d'Israel. Et les Sacrificateurs & les Leuites assisterẽt vestus de robbes lõgues, selõ les lignées, sus toutes les œuures du Seigneur Dieu d'Israel, iouxte le liure de Moyse: ausi les portiers par toutes les portes. Et les enfans d'Israel feirent auec ceux qui estoyent retournez de la captiuite', la Pasque en la quatorziesme lune du premier moys, apres que les sacrificateurs & les Leuites furent sanctifiez. Tous les enfans de la captiuite' ne furent point tous ensemble sanctifiez, pource que tous les Leuites furent ensemble sanctifiez. Et tuerent pour tous les enfans de la captiuite' le Phase pour leurs freres sacrificateurs, & pour eux mesmes. Les enfans d'Israel qui estoyent de la captiuite' mãgerent (à sauoir tous ceux qui estoyent separez de toutes les contaminations des Gentilz de la terre, qui queroyent le Seigneur) & celebrerent le iour solemnel des pains sans leuain, faisans conuiues par sept iours en la presence du Seigneur: pource qu'il auoit conuerty le conseil du Roy des Assiriens vers eux, pour conforter leurs mains es ouurages du Seigneur le Dieu d'Israel.

CHAP. VIII.

ET apres iceux durant le regne d'Artaxerxes Roy de Perse fut Esdra le filz d'Azaria, filz d'Helcias, filz de Selum, filz de Zadoc, filz d'Achitob, filz d'Ameria. filz d'Esia, filz de Nemerot, filz d'Area, filz de Saruia, filz de Boca, filz d'Abison, filz de Phinées, filz d'Eleazar, filz d'Aaron premier Sacrificateur. Ledit Esdra monta de Babylone, comme ainsi soit qu'il fust Scribe bien entendu en la Loy de Moyse, qui fut donnée du Seigneur le Dieu d'Israel. Ausi le Roy le glorifia d'autant qu'il auoit trouue' grace enuers luy en toutes ses dignitez. Et monterent ensemble auec luy en Ierusalem aucuns des enfans d'Israel, des Sacrificateurs, des Leuites, & des chantres du Temple, des portiers & des seruiteurs du Temple.

ou, en toutes ses demandes.

En la septiesme année du Regne d'Artaxerxes au cinquiesme moys, c'estoit l'an septiesme de son regne: iceux sortans de Babylone, en la nouuelle lune du premier moys sont venuz en Ierusalem: selon que le Seigneur leur donna prosperite' de chemin. Car Esdras auoit acquis grãd science pour n'omettre rien de ce qui estoit en la Loy du Seigneur & es commandemens, en enseignant à tous ceux d'Israel toutes les ordonnances & tous les iugemens. Or la cõmissiõ escrite depar le Roy Artaxerxes, à Esdras sacrificateur & lecteur de la Loy du Seigneur estoit publiée, de laquelle la coppie s'ensuit.

Le Roy Artaxerxes, à Esdras Sacrificateur, & lecteur de la Loy du Seigneur, salut. Moy iugeant par humanite', ayant ordonne' que ceux qui sont de la gent des Iuifz, aux Sacrificateurs & Leuites qui sont en mon royaume, lesquelz de leur bonne volunte' desirent de s'en aller, qu'ilz voisent auec toy en Ierusalem. Si aucuns donc desirent d'aller auec toy qu'ilz conuiennent ensemble, & qu'ilz s'en voisent ainsi qu'il m'a pleu: à moy & aux sept mes bien aymez conseilliers, à fin qu'ilz visitent ce qui se fait en Iudée & Ierusalem, en obseruant les choses comme tu les as en la Loy du Seigneur: & qu'ilz portent dons au Seigneur d'Israel que i'ay voue', moy & mes amis en Ierusalem: ausi tout l'or & l'argent qui aura este' trouue' en la region de Babylone appartenant au Seigneur qui est en Ierusalem, auec ce qui sera donne' en la gent au temple de leur Seigneur qui est en Ierusalem: qu'on le recueille tant or & argent, comme taureaux & moutons, & agneaux, & choses semblables: & à fin qu'ilz offrent oblations au Seigneur sur l'autel de leur Seigneur leur Dieu qui est en Ierusalem. Et tout ce que tu voudras faire auec tes freres, d'or ou d'argent, parfais le selon la volunte' du Seigneur ton Dieu: & les vaisseaux sacrez du Seigneur qui te sont donnez pour le seruice du temple de ton Dieu, qui est en Ierusalem, tu les poseras deuant ton Dieu qui est en Ierusalem: & le reste dont il te souuiendra pour le seruice du Temple de ton Dieu, tu le donneras de la thresorerie royale. Ausi moy Artaxerxes ay commande' aux gardes des thresors de Syrie & de Phenice, que tout ce que Esdras Sacrificateur & lecteur de la loy du Dieu souuerain aura escrit, que diligemmẽt on luy baille, iusqu'à cẽt talentz d'argent: & iusqu'à cent muidz de froment, & cent vaisseaux de vin, & autres choses en abondance, & qu'on face toutes choses au souuerain Dieu selon la Loy de Dieu, à fin que parauenture l'ire ne s'esleue sus le Royaume du

Roy & de ses filz. Mais aussi vous est commandé, qu'à tous les Sacrificateurs & Leuites, & aux chantres du temple, & aux portiers & aux seruiteurs du temple, & ceux qui sollicitent les affaires de ce temple icy, l'on ne demande nul tribut, ne quelque autre impos: & que nul n'ait puissance de leur imposer quel chose. Aussi toy Esdras, selon la sapience de Dieu ordonne des iuges & des gouuerneurs lesquelz iugent en toute Syrie & Phenice: tous entẽduz en la loy de tõ Dieu, & ceux qui n'y seront point entenduz enseigne les: & q tous ceux qui auront trãsgresse la loy de Dieu & du Roy, soyent diligemment punis, soit de mort, ou de torment, soit aussi d'amende d'argent, ou de banissemẽt.

Et Esdras le Scribe dit: Le Seigneur Dieu de mes peres soit seul beneit qui a donné ce ste volunté au cueur du Roy, de clarifier sa maison, qui est en Ieruſalem: & qu'il m'a honnoré en la presence du Roy, & des conseilliers, & de ses amiz, & de ses nobles. Lors ie prins courage, selon l'aide du Seigneur mon Dieu: & assemblay les hõmes d'Israel, pour venir ensemble auec moy. S'ensuyuent les conducteurs, selon leurs familles & principautez, lesquelz vindrent auec moy de Babylone, au regne d'Artaxerxes. Des filz de Phinées, Gerson: & des filz d'Hitamar Gamael: des filz de Dauid. Leptus filz de Cechenia: des filz de Phares, Zacharie, & auec luy retournerent cent cinquante hommes: des filz de Salomon Abeliachnias filz de Zacharie, & auec luy deux cens hõmes: des filz de Zathoes, Sechenias filz de Iezelus, & auec luy trois cens hommes: des filz d'Ain Obed filz de Ionathan, & auec luy deux cens cinquante hommes. Des filz d'Elam Iesias Gotholien, & septante hommes auec luy: des filz de Zaphatias, Zarias, Miheliẽ & septante hommes auec luy: des filz de Ioab, Badias filz de Ieselus & deux cẽs douze hommes auec luy: des filz de Bania, Asalimoth filz de Iosaphia, & cent & soixante hõmes auec luy: des filz de Babi, Zacharie, Bebeien, & vingt huit hommes auec luy: des filz d'Actad, Iean, Acatã, & cent & dix hommes auec luy: des filz d'Adonican qui estoyent les derniers, dont les noms s'ensuyuent: Eliphalat, le filz de Geuel, & Neas, & septante hommes auec eux. Des filz de Baguti, le filz d'Istacuri, & auec luy septante hommes. Et les assemblay au fleuue qu'on dit Thera, & assismes nostre cãp illec par trois iours, & les reuisitay. Mais ie ne trouuay illec nulz des filz des Sacrificateurs, ne des Leuites. Lors i'enuoyay vers Eleazar, Maasmam, Alnathan, Sameam, Iorib, Natan, Annatan, Zacharie, & Mosollã, les principaux bien entenduz, lesquelz incõtinent vindrẽt. Et leur dis qu'ilz vinsent à Daddeum le capitaine qui estoit au lieu de la thresorerie. Et leur manday qu'ilz parlassent à Daddeum, & à ses freres, & à ceux qui estoyent en la thresorerie du lieu, pour nous enuoyer ceux qui feroyent l'office de sacrifier en la maison de nostre Seigneur. Et nous amenerent selon la puissante main de nostre Seigneur, des hommes sages filz de Mooli, filz de Leui, filz d'Israel, à sauoir Sebebiam, ses filz, & ses freres qui estoyent dixhuit. Asebian & Anoun & Oseas son frere des filz du Cananéen, auec leurs filz, vingt hommes. Et de ceux qui seruoyent au temple, que Dauid donna, & ceux qui presidoyent sur le seruice des Leuites, à sauoir seruiteurs du temple, deux cens & vingt, desquelz tous les noms furent reduitz par escrit. Et ie fis vouër illec vn ieune aux iouuenceaux en la presence du Seigneur pour demander de luy prosperité de chemin pour nous & pour ceux qui estoyent auec nous, pour noz enfans & bestes, à cause des embusches. Car ie craingny de demãder des piedtons au Roy, & des cheuaucheurs pour nostre seurté contre noz aduersaires. Car nous auions dit au Roy, que la vertu du Seigneur sera auec ceux qui le requierent, à fin que tout leur aille bien. Et derechef auons prié le Seigneur nostre Dieu, selon ces choses: lequel aussi nous a esté propice. Lors ie separay douze hommes des Preuostz du peuple, & des Sacrificateurs: & Sebrias, & Asamias, & auec eux dix hõmes de leurs freres. Ie leur distribuay l'or & l'argent, & les vaisseaux appartenans aux sacrificateurs de la maison de nostre Dieu, que le Roy auoit donné auec ses conseilliers & ses princes, & tous ceux d'Israel. Et leur baillay six cens cinqnante talentz d'argent, & des vaisseaux d'argent de cent talentz: & cent talẽtz d'or, & vingt vaisseaux d'or, & douze vaisseaux d'ærain, de bon ærain resplendissans, ayans la semblance d'or. Et leur dis: Vous aussi estes sainctz au Seigneur, & les vaisseaux sont sainctz: & l'or & l'argent. Car c'est chose vouée au Seigneur le Dieu de noz peres. Veillez & les gardez, iusqu'à ce que vous les baillez aux principaux des Sacrificateurs, & Leuites, & aux princes des familles d'Israel, en Ieruſalem, & au cabinet de la maison de nostre Dieu, Et les Sacrificateurs, & les Leuites, qui receurent l'or & l'argent, & les vaisseaux les porterent en Ieruſalem, au Temple du Seigneur. Et nous partismes du fleuue de Thera. Et au douziesme iour du premier moys, nous entrasmes en Ieruſalem, selon la main forte du Seigneur qui estoit auec nous. Et le Seigneur nous a deliurez dés le commencement de nostre voiage

ge de tout ennemy. Ainsi arriuasmes en Ierusalem. Et apres que le troisiesme iour fut passé, le quatriesme iour l'or & l'argent fut pesé, & baillé en la maison du Seigneur nostre Dieu à Marimoth filz de Iori Sacrificateur: auec lequel estoit Eleazar filz de Phinées : & auec eux estoyent Iosabdus filz de Iosué & Moed filz de Sabanus Leuites. Toutes choses furent liurées par nombre & par poiz. Et fut escrit en la mesme heure le poiz d'iceux. Mais ceux qui estoyent venuz de la captiuité, offrirent sacrifice au Seigneur le Dieu d'Israel, à sauoir douze taureaux pour tout Israel, nonante six moutons, septante deux agneaux, douze boucz pour le salut : tout ce fut offert en sacrifice au SEIGNEVR. Et presenterent derechef les commandemens du Roy aux financiers du Roy, & aux lieutenans du Roy de Celesyrie & de Phenice, & honnorerent la gent & le Temple de Dieu.

1. Esd 9.1. Ces choses parfaites, les Preuostz s'approcherent de moy, disans : Le genre d'Israel, les Princes, les Sacrificateurs, les Leuites, n'ont point separé les estrangiers, & les nations de la terre, ne les abominations de auec les Gentilz, à sauoir, les Cananéens, Hethéens, Pherezéens, Iebuséens, Moabites, Egyptiens, & Iduméens. Car ilz se sont coniointz aux filles d'iceux, eux & leurs filz: & est meslée la saincte semence auec les nations estrangeres de la terre: & les Princes, & les Preuostz, & les Magistratz ont esté participans de ceste iniquité, depuis le commencement de l'affaire. Incontinent
F que i'eu ouy telles choses, ie rompis mes vestemens, & la robbe sacrée : & en tirant les cheueux de la teste & la barbe, m'assis tout dolent & triste. Et tous ceux qui estoyent esmeuz par la Parolle du Seigneur le Dieu d'Israel, vindrent ensemble vers moy, pendant que ie plouroye sus ceste iniquité, & seoye triste, iusqu'au sacrifice du vespre. Et me leuant du ieusne, ayant les vestemens rompuz, & la robbe sacrée: en me mettant à genoux, & estendant les mains vers le Seigneur, ie disoye: Seigneur, ie suis confus, & suis honteux deuant ta face. Car noz pechez sont multipliez sus noz testes, & noz ignorances sont esleuées iusqu'au ciel: voire depuis le temps de noz peres, & sommes en grand peché, iusqu'à ce iour icy. Et à cause de noz pechez, & de ceux de noz peres, nous auons esté liurez auec noz freres, & auec noz Sacrificateurs, aux Roys de la terre, à l'espée, en captiuité, en rapine & confusion, iusqu'à ce iour. Et maintenant misericorde nous a esté faite de par toy, Seigneur, pour nous laisser quelque racine, & nom, au lieu de ton sanctuaire, & nous descouurir clairté en la maison du Seigneur nostre Dieu : & pour nous donner viande au temps de nostre seruitude. Ausi quand nous seruions, nous n'auons point esté delaissez du Seigneur nostre Dieu: mais nous a mis en grace enuers les Roys de Perse pour nous donner à manger, & pour clarifier le Temple du Seigneur nostre Dieu : & pour edifier le desert de Zion, pour nous donner stabilité en Iudée & Ierusalem. Et maintenant Seigneur, que dirons nous, ayG ans ces choses icy ? Car nous auons transgressé tes commandemens, que tu as donné es mains de tes seruiteurs Prophetes, disant: Car la terre en laquelle vous estes entrez, pour la posseder en heritage, est vne Deu.7.8. terre pollue par les pollutions des estrangers de la terre : & iceux l'ont remplie de leurs souillures: pourtant maintenant vous ne ioindrez point leurs filles à voz filz, & ne donnerez point leurs filles à voz filz, & ne demanderez point d'auoir paix auec eux en tout temps, à fin qu'estans fortifiez, vous mangiez les biens de la terre, & que vous la laissiez en heritage à voz filz à tousiours-mais. Et tout ce qui nous est aduenu, tout a esté fait pour noz mauuaises œuures, & pour noz grans pechez. Car tu nous as deschargez de noz pechez, Seigneur, & nous as donné telle racine, & derechef sommes retournez à trangresser ta Loy, en nous meslans auec les abominations des gens de ceste terre. Ne seras-tu point courrouce vers nous: pour nous perdre, tellement qu'il ne demoure nulle racine, ne semẽce, ne nom de nous? Seigneur Dieu d'Israel, tu es veritable. O Seigneur d'Israel, tu es veritable: car il y est demourée racine d'auiourdhuy. Voicy, nous sõmes maintenant en ta pſence, en 1.Esd.10.1 noz iniquitez: car nous n'auõs dequoy cõsister deuant toy en ces choses. Et comme Esdras prioit, & se confessoit en plourant, estant prosterné en terre deuant le Temple, fort grande multitude de peuple de Ierusalem s'assemblerent à luy, hommes, & femmes, iuuenceaux & iuuencelles: car la tristesse estoit grande en la multitude. Et Ieconias filz de Ieli, des enfans d'Israel, s'escriant, dit à Esdras: Nous auons peché au Seigneur, nous qui auons prins en mariage femmes estrangeres des nations de la terre. Et maintenant tout Israel est en suspens par dessus. Que lon face donc sus cecy serment au Seigneur, de laisser toutes noz femmes, qui sont des estrãgeres, auec leurs filz. S'il te semble, & à tous ceux qui obeissent à la Loy du Seigneur : leue toy & execute. Car à toy appartient l'affaire, & nous sommes auec toy pour te donner confort. Et Esdras se leuant, adiura les principaux des

Sacrificateurs, & Leuites de tout Israel, de faire selon ces choses, & ilz iurerent.

CHAP. IX.

A 1. Esd 10. a

LOrs Esdras se leuant du lieu deuant le paruis du Temple, s'en alla en la chambre de Ionathas filz d'Eliasib: & illec estant logé, ne mangea point de pain, & si ne beut point d'eauë, plourãt sur les iniquitez grandes de la multitude. Et fut publié en toute Iudée, & en Ierusalem, à tous ceux de la captiuité, qu'ilz eussent à s'assembler en Ierusalem: que tous ceux qui ne s'y trouueroyent dedans deux ou trois iours, selon le iugement des Anciens qui presidoyent: que leurs bestes fussent confisquées au Temple, & qu'iceluy fust reietté de la compagnie de la captiuité. Et tous ceux qui estoyent de la lignée de Iuda & de Ben-iamin, furent tous assemblez en trois iours en Ierusalem. Lors c'estoit le vingtiesme iour du neufuiesme moys. Et toute la multitude s'assit au paruis du Temple, tremblans, à cause que c'estoit en hiuer. Et Esdras se leua, & leur dit: Vous auez mal fait en prenant pour vous en mariage les femmes estrangeres: tellement qu'auez augmenté les pechez d'Israel. Et maintenant donnez confession & magnificence au Seigneur le Dieu de noz peres, & parfaites sa volunté: & vous separez des Gentilz de la terre, & des femmes estrangeres. B Et toute la multitude cria, & dirent à grande voix: Nous ferons ainsi que tu as dit. Mais pource que la multitude est grande, & qu'il est le temps d'hiuer: & que ne pouons icy arrester sans ayde: & que ceste œuure ne nous est pas pour vn iour ou pour deux (car plusieurs de nous auons peché en tel cas) que les Preuostz de la multitude & tous ceux qui habitent auec nous, quiconques ont des femmes estrangeres auec eux y demourent, & que les Sacrificateurs & les Iuges soyent assistans, en prenant temps en tout lieu, iusqu'à ce qu'ilz rapaisent l'ire du Seigneur sus ce commandement. Or Ionathas le filz d'Azaas, & Ezecias filz de Tocan, entreprindrent la chose: & Mozocamus, Leuis, & Sabbatheus, leur ayderent. Et ceux qui estoyent de la captiuité feirent selon toutes ces choses. Lors Esdras Sacrificateur eleut pour soy aucuns hommes, les principaux de leurs peres, tous par nom, lesquelz tindrent leur assise, en la nouuelle Lune du dixiesme moys, C pour examiner cest affaire. Et la cognoissance des hommes qui auoyent les femmes estrangeres fut acheuée iusqu'au commencement du premier moys. Et furent trouuez des Sacrificateurs entremeslez, qui auoyent des femmes estrangeres. Des filz de Iosué filz de Iosedech, & de ses freres, Mathelas, & Eliezerus, Ioribus, & Ioadan. Et mirent les mains pour dechasser leurs femmes: & offrirent (à fin de se reconcilier) vn mouton pour leur ignorance. Et des filz d'Emmer furent trouuez Ananias, Zabdée, & Anes, Samius, Geréel, & Azarius. Des filz de Fesur, Elianas, Massias, Ermael, Nathanael, Odzidel, & Talsas. Et des Leuites, Iorabad, Semeis, Colius, lequel est aussi nommé Calitas, Pateus, Oudas, & Ionas. Et des chantres du Temple, Eliasur, & Hachur. Et des portiers, Sallumus, Tolbanes. De tous ceux d'Israel: des filz de Foros, Germas, Eddias, Melchias, Maelus, Eleazar, Asibias, & Bannas. Des filz d'Ela, Mathamas, Zacharie, Iezrelus, Ierimoth, & D Aedia. Des filz de Iamoth, Elisimus, Othonias, Iarimoth, Sabat, & Sardée. Des filz de Bebé, Ian, Ananias, Iosabat, & Emath. Des filz de Manni, Olammus, Mamuchus, Ieddeus, Iasub, Asabus, & Ierimoth. Des filz d'Addin, Naatus, Mooſias, Lacomius, Naid, Mathamas, Seſtel, Balnus, & Manasſias. Des filz d'Annas, Elionas, Azeas, Melchias, Sabbeus, Simon, Cosames. Des filz d'Asom, Altaneus, Matthias, Bannea, Eliphalach, Manassé, Semei. Des filz de Maani, Ieremias, Mundis, Omaer, Ioel, Mamai, Pelias, Anos, Carabasion, Enasib, Mamnimatanaim, Elesiasis, Bannus, Elhali, Sameis, Zelemias, Natanias. Et des filz d'Osera, Sesis, Esril, Azael, Samat, Zambis, Ioseph. Des filz d'Etma, Masitia, Zabadea, Edes, Ioel, Banea. Tous ceux cy auoyent prins femmes estrangeres, & les laisserent aller auec leurs enfãs. Et les Sacrificateurs & les E Leuites, & ceux qui estoyent d'Israel, habiterent en Ierusalem & en la region au commencement du septiesme moys. Et estoyent les enfans d'Israel en leurs habitations. Lors toute la multitude fut assemblée d'vn consentement, en la place qui est vers l'Orient de la porte sacrée: & dirent à Esdras Sacrificateur & Docteur, qu'il apportast la Loy de Moyse, qui a esté baillée du Seigneur le Dieu d'Israel. Et Esdras principal Sacrificateur apporta la Loy à toute la multitude, tant à l'hõme cõme à la fẽme, & à tous les Sacrificateurs, pour escouter la Loy au commencement du septiesme moys. Et lisoit en la place qui est deuant la porte sacrée du Tẽple: depuis le commencement du iour iusqu'à midy, deuant les hommes & les fẽmes. Et toute la multitude s'addonna à la Loy. Lors Esdras Sacrificateur & lecteur de la Loy se dressa sus vn siege F de bois qui estoit fait. Et se tindrent auec luy, Mathathias, Samus, Ananias, Azaria, Vria, Ezeria, & Balasamus, à la dextre: & à la senestre, Faldeus, Sael, Melchi-

as,

as, Ataſuphus, Nabarias. Lors Eſdras print le liure de la Loy deuant toute la multitude: car il preſidoit en honneur en la preſence de tous. Et en expoſant la Loy, tous ſe tenoyent debout: & Eſdra beneit le Seigneur Dieu ſouuerain, le Dieu des exercites tout puiſſant. Et le peuple reſpondit: Ainſi ſoit il. Et Ioſue', Anus, Sarabias, Addimus, Iaccubus, Sabbatheas, Anteas, Maianeas, Calitheas, Azaria, Ioaſabdus, Ananias, Biatas, Leuites en eſleuãt les mains en haut, & enclinãt la face en terre, adorerẽt
G le Seigneur, & enſeignoyent la Loy du Seigneur à la multitude: imprimant ſemblablement la lecture. Lors Atharathes parla à Eſdras principal ſacrificateur & docteur & aux Leuites, qui enſeignoyent la multitude, diſant: Ceſte iournée eſt ſaincte au Seigneur. Et tous plouroyent quand ilz eurent ouy la Loy. Lors Eſdras dit: Vous dõc partis d'icy, mangez les plus graſſes viandes: & beuuez tous les plus doux breuuages, & enuoyez des preſens à ceux qui n'en ont point. Car ceſte iournée eſt ſaincte au Seigneur: & ne ſoyez point triſtes. Car le Seigneur vous clarifiera. Et les Leuites publioyent le tout au peuple, diſans: ceſte iournée eſt ſaincte au Seigneur, ne ſoyez point triſtes. Et tous ſ'en allerẽt boire & manger, & faire conuiue, & enuoyãt des metz à ceux qui n'auoyent rien pour faire leur conuiue. Car ilz eſtoyent encore remplis des parolles deſquelles ilz auoyent eſté enſeignez, & auſquelles ilz auoyent conuenu.

Fin du troiſieſme liure d'Eſdra.

Le quatrieſme liure d'Eſdras.

CHAP. I.

A LE SECOND LIure d'Eſdras le prophete, le filz de Saraias, filz d'Azaria, filz d'Helſias, filz de Sadamas, filz de Sadoc, filz d'Achitob, filz de Achias, filz de Phinées, filz d'Heli, filz d'Ameria, filz d'Azia, filz de Marimot, filz d'Arna, filz d'Ozias, filz de Gones, filz d'Abiſée, filz de Phinées, filz d'Eleazar, filz d'Aaron, de la lignée de Leui: lequel fut priſonnier en la region des Medées, au regne d'Artaxerxes Roy de Perſe. Et la parolle du Seigneur, me fut donnée diſant: Va & annonce à mon peuple leurs pechez, & à leurs filz les iniquitez qu'ilz ont commis contre moy: à fin qu'ilz les annonçent aux filz de leurs filz, que les pechez de leurs peres ſont augmentez ſur eux. Car en m'oubliant ilz ont ſacrifié aux dieux eſtrãgiers. Ne les ay-ie point tiré hors de la terre d'Egypte, de la maiſon de ſeruitude? Mais ilz m'ont irrité & ont deſpriſé mon conſeil. Toy donc, oſte les cheueux de ta teſte, & iette tous les maux ſus eux: car ilz n'ont pas obey à ma loy. Vrayement c'eſt vn peuple ſans diſcipline. Iuſqu'à quand les ſouffriray ie veu que ie leur ay tant fait de benefices? I'ay deſconfit pluſieurs Roys à cauſe d'eux. I'ay frappé Pharao auec ſes ſeruiteurs & toute ſon armée. I'ay deſtruit tous les gentilz de deuant eux, & ay diſsipé en oriẽt les peuples de deux prouinces, de Tyr & Sidon, & ay mis à mort tous leurs aduerſaires. Toy dõc parle à eux, diſant: Voicy que dit le Seigneur: Ie vous ay fait paſſer par la mer, & vous ay dõné les places garnies dés le commencement. Ie vous ay donné Moyſe pour duc, & Aaron pour ſacrificateur: ie vous ay dõné lumiere par la colõne de feu, & ay fait grãdz merueilles en vous: mais vous m'auez mis en oubly, dit le Seigneur. Ainſi dit le Seigneur tout puiſsãt: La caille vous aeſté en ſigne: ie vous ay dõné des oſtz pour ſauuegarde, & illec auez murmuré, & n'auez point triũphé en mon nom pour la perdition de voz ennemys: mais auez encore murmuré iuſqu'à maintenãt. Ou ſont les benefices q̃ ie vous ay fait? Ne criaſtes vous point à moy au deſert quand vous euſtes faim, diſans: Pourquoy nous as-tu icy amené au deſert pour nous tuer? Il nous eſtoit plus expedient de ſeruir aux Egyptiẽs, que de mourir en ce deſert icy. I'eu pitié de voz gemiſſemens, & vous dõnay la manne pour manger. Vous auez mangé le pain des anges. Quand vous auez eu ſoif, n'ay ie pas diuiſé la pierre, & les eaues coururẽt en abondance? Ie vous ay couuert des fueilles des arbres pour les chaleurs: ie vous ay diuiſé les terres graſſes, i'ay iette arriere de voz faces les Chananéens, les Pherezéens & les Philiſthins. Que feray-ie dauãtage, dit le Seigneur? Ainſi dit le Seigneur tout puiſsãt: Quand vous eſtiez au deſert au fleuue des Amoréens ayans ſoif, & blaſphemans mon nom, ie ne vous ay point donné le feu pour les blaſphemes, mais en mettant le boys en l'eaue, vous feis le fleuue eſtre doux. Que te feray-ie Iacob? Iuda, tu n'as point voulu obeir. Ie me trãſporteray aux autres gens, & leur donneray mon nom: à fin qu'ilz gardent mes loix. Pource que vous m'auez delaiſſé, auſsi ie vous laiſſeray. Quand vous me demanderez miſericorde, ie n'auray point de pitié. Quãd vous m'appellerez, ie ne vous exauceray point. Car vous auez

Exo. 14. c.
Ioſ. 12. a. Exo. 14. g.
B
Exo. 14. c.
Exo. 16. c. Pſal. 105.
Sap. 16. c.
C
Iſaie. 5. b.
Iſaie. 1. d.

souille' voz mains de sang: & voz piedz sont legiers pour cõmettre homicides. Vous ne m'auez point delaisse', mais vous mesmes, dit le Seigneur. Ainsi dit le Seigneur tout puissant: Ne vous ay-ie point prie', comme le pere ses filz, & la mere ses filles, & comme la nourrice ses petis: à fin que vous fussiez comme mon peuple, & ie fusse vostre Dieu, & que vous fussiez mes filz, & ie fusse cõme vostre pere? Ie vous ay rassemble' comme la poulle rassemble ses poulcins soubz ses ailes. Et maintenant que vous ferai-ie? Ie vous ietteray arriere de ma face. Quand vous m'apporterez quelque oblation, ie destourneray ma face arriere de vous. Car i'ay repudie' voz iours solemnelz, & voz nouueaux moys, & voz Circoncisions. Ie vous ay enuoye' les Prophetes mes seruiteurs: & quand vous les auez eu, vous les auez mis à mort, & auez desmembre' leurs corps: desquelz ie requerray le sang, dit le Seigneur: Telles choses dit le Seigneur tout puissant: Vostre maison est deserte. Ie vous ietteray comme le vent iette le chaume: & les filz ne feront point de generation, pource qu'ilz ont mis à nõchalance mon commandemẽt, & ont fait deuant moy ce qui est mauuais. Ie bailleray voz maisons au peuple à venir, lesquelz ne m'ayantz point ouy croiront: ausquelz ie n'ay monstre' nulz signes, & feront ce que i'ay commande'. Ilz n'ont pas veu les Prophetes, & si auront recordation de leurs iniquitez. Ie prometz la grace au peuple qui viẽt, desquelz le petis se resiouyssent en liesse, qui ne me voyent point de leurs yeux charnelz, mais croyent en esprit les choses que i'ay dit. Et maintenant mon frere, regarde q̃lle gloire, & regarde le peuple qui vient d'Orient, ausquelz ie donneray la principaute' d'Abraham, Isaac, & Iacob, d'Osée, d'Amos, de Michée, de Ioël, de Abdia, de Ionas, & de Nahum, d'Habacuc, de Sophonia, d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, lequel aussi est appelle' l'Ange du Seigneur.

Mat 23.d

D Isaie.2.d. Osée.2.b

CHAP. II.

A VOicy que dit le Seigneur: I'ay mene' ce peuple hors de la seruitude: ausq̃lz i'ay donne' des commandemens par mes seruiteurs les Prophetes, lesquelz ilz n'ont pas voulu escouter, mais ont reiette' mon conseil. La mere qui les a engendre', leur dit. Mes filz, allez arriere de moy, car ie suis vefue, & delaissée. Ie vous ay nourry en liesse, & vous ay perdu en pleur, & en tristesse. Car vous auez peche' deuant le Seigneur vostre Dieu, & auez fait le mal deuãt luy. Et maintenãt, que vous feray-ie? Ie suis vefue, & delaissée. Allez mes filz, & demandez misericorde au Seigneur. Et toy qui es le pere, ie t'appelle pour tesmoing, sus la mere des filz, lesquelz n'ont pas voulu garder mon alliance: que tu leur donne confusion, & que leur mere soit destruite, à fin qu'ilz n'ayẽt point de generation. Qu'ilz soyent espars entre les gentilz, que leurs noms soyent effacez de la terre: car ilz ont mesprise' mon alliance. Mauldit soys-tu Assur, qui caches chez toy les mauuais. O gent peruerse aye souuenance, quelle chose i'ay fait à Sodome & à Gomorre: desquelz la terre est meslée de motes de poix, & de mõceaux de cendres. Ainsi mettray-ie ceux qui n'auront point escoute', dit le Seigneur tout puissant.

Gen.19.c.

Ces choses dit le Seigneur à Esdras: Annonce à mon peuple, que ie leur donneray le Royaume de Ierusalem, que ie deuoye donner à Israel. Et me glorifieray en iceux, & leur donneray les tabernacles eternelz, que ie leur auoye preparez. Le boys de vie leur sera en odeur d'oignement, & ne laboureront point, si ne seront point vexez. Allez & vous le receurez. Priez d'auoir petit B nombre de iours, à fin qu'ilz ne tardent point. Desia vous est le Royaume prepare'. Veillez: Prens le ciel & la terre en tesmoignage. Que i'ay aboly le mal, & ay cree' le bien, pource que ie vis, dit le Seigneur. Toy mere embrace tes enfans, nourris les en liesse, affermis leurs piedz comme vne coulomne: car ie t'ay eleuë, dit le Seigneur. Et susciteray les mortz de leurs lieux, & les tireray hors de leurs monumentz: car i'ay cogneu mon nom en Israel. Ne crains point toy qui es la mere des enfans, car ie t'ay eleu, dit le Seigneur. Ie t'enuoyeray mes seruiteurs Isaye & Ieremie pour ayde: au conseil desquelz ay sanctifie', & prepare' pour toy douze arbres, chargez de diuers fruitz, & autant de fontaines decoullantes laict & miel, & sept hautes montaignes, ayantz rose & fleur de lis, par lesquelles ie rempliray tes enfans de ioye. Fais droit à la vefue, maintiens la cause de l'orphelin, donne à ce luy qui a disette, deffendz l'orphelin, vestz celuy qui est nud, solicite celuy qui est debrise' & debile: ne te mocque point du boiteux, deffendz le manchot, & amene l'aueugle à veoir ma clarte': garde l'ancien & le ieune qui sont dedans tes murailles: & là ou tu trouueras des mortz, metz les au sepulcre en les merquant, & ie te dõneray le premier siege en ma resurrection. Mõ peuple attens C & repose: car ton repos viẽdra. Bonne nourrice, nourris tes enfans, affermis leurs piedz. Nul des seruiteurs que ie t'ay donne', ne perira. Car ie les requerray de ton nõbre. Ne te fasche point. Car quand le iour d'oppression & d'angoisse sera venu, les autres plorent & seront tristes, mais tu seras ioyeuse,

& se-

& seras en grand nombre: les gentilz aurõt enuie sus toy, & ne pourront rien à l'encontre de toy, dit le Seigneur. Mes mains te couuriront, à fin que tes enfans ne voyent la gehenne. Toy mere resiouys toy auec tes enfans, car ie te deliureray, dit le Seigneur. Aye memoire de tes enfans qui dormẽt: car ie les retireray hors des costez de la terre: & feray auec eux misericorde, pource que ie suis misericordieux, dit le Seigneur tout puissant: Embrace tes enfans iusqu'à ce que ie vienne, & que ie leur face misericorde: car mes fontaines abondent, & ma grace ne deffaudra point. Moy Esdras ay receu commandement du Seigneur, en la montagne d'Horeb, pour aller vers ceux d'Israel. Quand ie suis venu à eux, ilz m'ont reprouué, & ont deboute' le mandement du Seigneur. Et pourtant ie vous dis, vous gens qui oyez & entendez. Attendez vostre pasteur, il vous donnera repos d'eternite': car celuy qui viendra en la fin du siecle est prochain. Soyez pparez aux salaires du Royaume: car la lumiere eternelle luira sus vous, en l'eternite' du temps. Fuyez l'ombre de ce siecle, receuez la ioye de vostre gloire. Ie proteste en la presence de mon sauueur. Prenez le don qui vous est recommãde', & vous resiouyssez, en rendãt grace à celuy q̃ vous
D a appelle' au Regne celeste. Leuez vous, & vous tenez debout: & voyez le nombre de ceux qui sont signez au cõuiue du Seigneur, Lesquelz se sont tirez arriere de l'õbre du siecle, & ont receu des robbes resplẽdissãtes du Seigneur. O Zion reçois ton nõbre, & renferme ceux qui te sont blãchis: lesquelz ont accomply la Loy du Seigneur. Le nõbre de tes enfans q̃ tu desiroys, est plein. Requiers le regne du Seigneur, à fin que ton peuple soit sanctifie' lequel est appelle' des le cõmencemẽt. Moy Esdras, ay veu en la montagne de Zion, vne grãde multitude, que ie ne pouoye nombrer: & tous louoyẽt le Seigneur par cantiques. Et au milieu d'iceux estoit vn iouuenceau de grande stature, plus haut que tous les autres: & mettoit des courõnes sur les testes d'vn chacũ, & d'autant plus estoit exalte'. Et moy i'estoye rauy en admiration.

Adonc ie dis à l'ange: Seigneur, qui sont ceux icy? Lequel respondit, & me dit: Ce sont ceux qui ont oste' la robbe mortelle, & ont receu l'immortelle: & ont confesse' le nom du Seigneur: maintenant ilz sont couronnez, & reçoyuent les palmes. Et ie dis à l'ange: Qui est ce iouuenceau qui met les couronnes sur eux, & leur baille des palmes en leurs mains? Et respondant me dit: C'est le filz de Dieu, qu'ilz ont confesse' au siecle. Adonc ie commençay à magnifier ceux qui s'estoyent tenuz fort pour le nom du Seigneur. Adonc me dit l'ange: Va, annonce à mon peuple, quelles & combien grãdes merueilles du Seigneur, tu as veu.

CHAP. III.

EN la trentiesme année de la ruine de la A
cite' i'estoye en Babylone, & moy reposant sur mon lict, fuz trouble': & mes pensées me montoyent au cueur, pource que ie veis la destruction de Zion, & l'abondance de ceux qui habitoyent en Babylone. Et fut mon esprit fort agite', & commençay à parler au souuerain, parolles de crainte, & dis: O Seigneur dominateur, tu as ordõne' des le commencement, quand tu plantas la terre toy seul, & as domine' sus le peuple, &
* as donne' à Adam vn corps sans ame: & Gen.2.b
c'estoit vn œuure de tes mains, & as inspire' en luy l'esprit de vie, & fut fait viuant deuant toy: si le menas au Paradis que ta dextre auoit plante', deuant que la terre le feit croistre. Tu luy commandas d'aymer ta voye: mais il la transgressa, & incontinent apres tu ordõnas la mort, en luy & en sa ra
B ce, dont gentz & lignées, & peuples, & parentages ont este' naiz sans nombre. Et vne chacune gent à chemine' en sa volunte', & faisoyent merueilles deuant toy: & desprisoyent tes commandemens. Ainsi * tu feis Gen.7.b
venir le deluge en son temps, sus les habitans du monde: & les perdis. Et le deluge fut à chacun d'eux, comme la mort à Adam. Mais tu en delaissas vn d'iceux, à sauoir
* Noé auec sa maison, & tous les iustes ve- 1.Pier.3.d
nantz de luy. Et aduint que quand ceux qui habitoyent sus la terre commencerent à multiplier, ilz multiplierent en enfans & en peuples, & en beaucop de gens, & commencerent de rechef à faire iniquite', plus que les premiers. Et aduint, que quand ilz faisoyent l'iniquite' en ta presence, tu eleuz vn homme entre eux nomme' * Abraham, Gen.15.d
que tu aymas & monstras à luy seul ta volunte': & luy disposas l'alliance eternelle, en luy disant, que iamais tu ne delaisserois sa semence. Tu luy donnas Isaac, & à Isaac Rom.9.b
donnas Iacob & Esau: & retiras pour toy Iacob, & reiettas Esau. Et de Iacob issit grande multitude. Et quand tu menois sa semence hors d'Egypte, aduint que tu l'amenas sur la montagne de Sinai. Tu en- C
clinas les cieux, & abaissas la terre, tu esmeuz tout le monde, & feis trembler les abysmes: tu troublas le siecle, & ta gloire passa les quatre portes du feu, & du mouuement de la terre, de vent & de gelée, pour donner la Loy à la semence de Iacob, & diligence à la generation d'Israel. Et ne leur ostas point le cueur maling, à fin que ta Loy feist fruit en iceux. * Car Adam premier Gen.3.a.

portant le cueur maling trangressa & fut vaincu: & ausi tous ceux qui sont naiz de luy. Et l'infirmite' a tousiours demeure', auec la Loy enuers le cueur du peuple & auec la malignite' de la racine: & ce qui estoit bon s'est retire', & ce qui estoit maling est demoure'. Les tẽps se sõt passez, & les ans ont prins fin: & t'es suscite' pour toy vn seruiteur nõme' Dauid: & luy as commãde' d'edifier vne cite' en ton nom, ausi pour illec t'offrir, en
1. Samuel 16. c.
2. Samuel 5. a.
cens & oblations. Ce qui fut fait par plusieurs ans. Et ceux qui habitoyent en la cite' offenserent, faisans toutes choses si comme Adam, & toutes ses generations auoyẽt fait. Car ausi iceux vsoyent d'vn cueur ma
D
ling. Parquoy tu as baille' ta cite', es mains de tes ennemys. Ceux qui habitent en Babylone sont ilz mieux pour dominer sur Zion? Or aduint apres estre icy venu & auoir veu les iniquitez, lesquelles sont sans nombre: & que mon ame veit plusieurs deffaillans en ceste trentiesme année mon cueur en fut en excez, pource que ie
Sap. 11. d.
veis comment tu les soubstiens durant que ilz pechent: & as pardonne' à ceux qui faisoyent infidelement: tu as perdu ton peuple, & as garde' tes ennemys, & ne l'as point signifie'. Ie ne veoy point comment ceste voye se puisse passer. Babylone est elle meilleure que Zion? Ou ya il autre gent qui te cognoisse, sinon Israel? Ou quelles lignées ont creu à tes tesmoignages comme Iacob? Desquelles le salaire n'a rien acqueste', & le labeur n'a point fructifie'. Car i'ay passe' parmy les gentilz, & les ay veu en abondance: & si n'auoyent pas memoire de tes mandemens. Maintenant donc, poise en la balance noz iniquitez, & celles des habitans du monde: & ton nom ne sera point trouue', sinon en Israel. Ou quand est-ce que ceux qui habitent sur la terre n'ont point peche' en ta presence? O quelle gent à ainsi garde' tes commandemens? Certainement tu trouueras ceux cy nommément auoir garde' tes commandemens: mais tu n'en trouueras nulz gentilz.

CHAP. IIII.

A ET l'ange me respondit, lequel estoit enuoye' vers moy, lequel auoit nom Vriel, & me dit: ton cueur passe mesure en ce siecle icy: en estimant comprendre la voye du Souuerain. Et ie dis: Il est ainsi mon Seigneur. Lors me respondit, & dit: Ie suis enuoye' pour te monstrer trois voyes, & pour proposer deuant toy trois similitudes: desquelles si tu m'en sais dire l'vne, ie te monstreray ausi la voye que tu desire de veoir, & t'enseigneray dont viẽt le cueur maling.

Et ie dis: Mon Seigneur, parle. Il me dit: va, poise moy la pesanteur du feu: ou mesure moy le vent: ou rappelle le iour qui est passe'. Et ie respondis, & dis: Qui est l'homme d'entre ceux qui sont naiz qui puisse faire les choses cõme tu les demãdes? Et il me dit: Si ie t'interroguoye, disant: combien y a il d'habitatiõs au cueur de la mer, ou cõbien y a il deveines au au commencemẽt de l'abysme: ou combien il y a deveines sus le firmamẽt, ou quelles sont les issues de paradis? tu me dirois parauenture: Ie ne suis pas encore descendu es abysmes, ny en enfer, & ne mõtay iamais au ciel. Mais maintenant ie ne t'ay interrogue' fors que du feu, du vent, & du iour, par lequel tu as passe', & desquelz tu ne peux estre separe': & de ce ne m'as rien respondu. Puis il me dit: Tu ne peux cognoistre les choses qui croissent auec toy, & comment pourra ton vaisseau comprendre la voye du souuerain, & la ou desia le siecle est corrompu par dehors, cognoistre la corruption euidente en ma presence? Et ie luy dis: Il nous estoit meilleur que nous n'eussions point este': qu'en viuant encore, viure en noz iniquitez: & souffrir, sans entendre pourquoy. Lors me respõdit, & dit: Moy partant m'en suis alle' vers vne foreſt du champ: & les arbres ont tenu conseil, & ont dit: Venez, &
B
nous en allons faire la guerre cõtre la mer, à fin qu'elle se retire arriere de nous, & que nous facions des autres forestz pour nous. Et pareillement ausi les fleuues de la mer ont ymagine' quelq̃ cogitation, & ont dit: Venez, & montons pour faire la guerre contre les forestz du champ, à fin ausi qu'illec nous consommions quelque autre region pour nous mesmes. Mais la pensée de la foreſt fut vaine, car le feu vint qui la cõsuma. Et pareillement la pensée des vndes de la mer, car le sablon s'est amasse', & les à empesche'. Mais si tu estois le iuge d'iceux, leq̃l commenceroyis tu à iustifier ou à condamner? Et ie respondis, & dis: Vrayement l'vn & l'autre ont vainemẽt pẽse'. Car la terre est ordõnée pour la foreſt, & y a lieu dõne' à la mer pour porter ses flotz. Lors me respõdit, & dit: Tu as bien iuge': & pourquoy n'as-tu point iuge' cela de toymesme? Car ainsi que la terre est ordõnée pour la foreſt, & la mer pour ses flotz, ainsi ceux qui habient sur la terre ne peuuẽt entẽdre autres choses q̃ celles qui sont sus la terre: & ceux qui sont sus les cieux, les choses qui sont par dessus la hauteſſe des cieux. Et ie respondis & dis: Seigneur ie te prie, q̃ le sens d'entẽdemẽt me soit donne'. Car ie n'ay pas voulu interroguer de tes choses superieures, mais des choses qui passẽt entre nous, tous les iours. Pourquoy Israel est il dõne' en opprobre aux gẽtilz? Pourquoy le peuple que tu as ayme',

est il

est il donné aux lignées infideles? la loy de noz peres est elle menée à perdition, & les dispositions escrites ne sont plus nulle part? & sommes passez du siecle, comme les sauterelles, & nostre vie est estonnement & crainte, & ne sommes point dignes d'obtenir misericorde? Mais que fera-il à son nom, lequel est inuoqué sus nous? I'ay interrogué sur cela. C Il me respondit, & dit: Si tu enquiers beaucop, tu seras souuent esmerueillé. Car le siecle en courant, se haste de passer outre: & ne peut comprendre les choses qui sont promises aux iustes pour le temps aduenir: pource que ce siecle icy est plein d'iniustice & d'infirmitez. Mais ie parleray des choses, dont tu interrogue. Le mal est semé, & n'est pas encore venue sa destruction. Si donc ce qui est semé n'est pas remué, & que le lieu là ou on n'a semé n'est pas osté, le mal ne viendra point là ou on a Gen.6.a. semé le bien. Pource que le grain de la mauuaise semence est semé au cueur d'Adam dés le commencement, combien aussi de malice a il engendré iusqu'à maintenant, & engendre iusqu'à ce q̃ la moisson vienne? Et estime vers toy combien de fruit d'infidelité a engendré le grain de mauuaise semence, & quãd les espicz serõt siez, lesquelz sont sans nombre, quelle moisson ilz commenceront à faire? Et ie respondis, & dis: Comment & quand seront ces choses? Parquoy sont noz ans en petit nombre & mauuais? Et il me respondit, & dit: Ne te haste point d'estre par dessus le Souuerain. Certainement tu te haste en vain d'estre par dessus luy. Car ton excez est grand. Les ames des iustes ne ont elles point interrogué de telles choses, estans en leurs cabinetz, disans: Iusqu'à quand auray-ie ainsi esperance, & quand viendra le fruit de la moisson de nostre salaire? Apo.6.c& 19.a. Et Ieremiel Archange respondit sus ce, & dit: Quand le nombre des semences sera en vous accomply: car il a pesé le siecle en la balance, & a mesuré les temps par mesure, il a nombré les temps par nombre: & ne l'a pas esmeu n'y excité, iusqu'à ce que la mesure predite fust accomplie.

Et ie respondis, & dis: O Seigneur dominateur, nous sommes aussi pleins d'infidelité. Aussi parauenture à nostre cause ne seront point accomplies les moissons des iustes: à cause des pechez de ceux qui habitent D sus la terre. Et il me respondit, & me dit: Va, si interrogue celle qui est enceinte, sauoir, que quand elle aura accomply ses neuf moys, si sa metrice pourra encore retenir l'enfant en elle. Et ie dis: Seigneur elle ne peut. Et il me dit. En la mort, les lieux là ou sont les ames mises sont semblables à la matrice. Car ainsi qu'icelle matrise haste de ietter hors ce qu'elle enfante, pour eschapper la necessité de l'enfantement: pareillement aussi ces lieux la se hastent de rendre les choses qui leur ont esté baillées en garde. Dés le commencement te sera demonstré ce que tu desire veoir. Et ie respondis & dis: Si i'ay trouué grace deuant tes yeux & s'il est possible, & si ie suis idoine, demonstre moy, si le temps qui est a venir est plus long que le temps passé: ou si plus de choses sont passées, que celles qui sont à venir. Ie cognois les choses qui sont passées, mais i'ignore les choses qui sont à venir. Et il me dit: Tiens toy sus le costé droit, & ie te monstreray l'interpretation de la similitude. Puis ie me leuay, & regarday: & voicy vne fournaise ardente qui passa deuant moy: & aduint que comme la flam me passoit, ie regarday, & voicy la fumée qui surmontoit. Apres ce vne nuée pleine d'eaué passa deuant moy, & enuoya la pluye auec grande impetuosité: & quand l'impetuosité de la pluye fut passée, les petites gouttes vindrent apres icelle. Lors il me dit: Pense en toymesme. Ainsi que la pluye est plus grande que les gouttes, & le feu plus grand que la fumée: aussi pareillement est la mesure qui est passée plus grande. Les gouttes & la fumée ont surmonté. Lors ie priay, & dis: Estime-tu que ie viue iusqu'à ces iours là? ou que sera-il en ces iours là? Il me respondit, & dit: Ie te puis dire en partie, des signes que tu me demande: mais ie ne suis point enuoyé, pour te dire de ta vie: car aussi n'en say-ie rien.

CHAP. V.

MAis des signes voicy les iours qui viendront, esquelz ceux qui habitent A en la terre serõt prins en grãd nõbre: & sera la voye de verité cachée, & la region sera sterile de foy: & sera l'iniustice multipliée sus celle que tu voys, & sus celle que autre fois tu as ouye: & aduiendra que le pied sera mis sur la region que tu voys maintenant regner: & on la verra deserte. Mais si le Souuerain te donne vie, tu verras apres la troisiesme trompette: & subitement le Soleil reluyra de nuit, & la lune trois fois le iour: & le sang degouttera du bois, & la pierre donnera sa voix, & les peuples s'esmouueront: & celuy regnera, duquel les habitans de la terre n'ont point d'espoir, & les volailles se transporteront: & la mer de Sodome iettera hors les poissons, & donnera de nuit la voix, que plusieurs n'auoyent pas cogneu. Mais tous orront sa voix, & sera faite en plusieurs lieux confusion: & le feu souuent se diminuera: & les bestes sauuages se transporteront d'vn lieu à l'autre: & les femmes souillées de leurs moys enfante-

ront des monstres,& les eaues salées seront trouuées es douces, & tous les amiz feront bendes l'vn contre l'autre: & adonc sera le sens muce': & l'entendement se retirera en son lieu:il sera demande' de plusieurs, & ne sera point trouue': & iniustice auec incontinence sera multipliée sus la terre. Et la region interroguera la prochaine region: & dira: La iustice faisant iustement n'est elle point passée par toy? Et elle dira non. Et aduiendra en ce temps la, que les hommes auront esperance,& n'impetreront rien: ilz laboureront,& leurs voyes ne seront point adressées. Il m'est permis de te dire ces signes icy. Et si derechef tu prie, & que tu pleure,comme aussi tu as fait maintenant, & que tu ieune sept iours,tu orras derechef plus grandes choses que celles icy. Lors B m'esueillay,& mon corps fut en grand horreur:& mon ame fut en si grãd trauail qu'elle deffaillout. Et l'Ange qui estoit venu & qui parloit en moy, me tint, & me conforta,& me dressa sus mes piedz. En la seconde nuit aduint, que Salathiel Duc du peuple vint à moy,& me dit: Ou estois-tu? Et pourquoy est ta face triste? Ne sais-tu point qu'Israel t'est commis en la region de leur transmigration? Leue toy donc & mange du pain,& ne nous laisse point,comme le pasteur laisse son trouppeau es mains des loupz mauuais. Et ie luy dis: Va arriere de moy,& n'approche pas de moy. Il ouyt comme ie luy dis,& se retira de moy. Puis ieunay par sept iours,en lamentãt & plourãt ainsi qu'Vriel l'ange m'auoit commande'.

Et apres sept iours aduint, q̃ derechef les pensées de mon cueur me molestoyent fort: & mon ame reprint l'esprit d'entendement, & derechef commençay à parler deuant le Souuerain,& dis: O Seigneur dominateur, tu as eleu de toutes les forestz de la terre, & de tous leurs arbres,vne seule vigne: & de toute la terre du monde tu t'es eleu pour toy vne seule fosse: & de toutes les fleurs du monde tu t'es eleu pour toy vne seule fleur de lis: & de toutes les abysmes de la mer,as rẽply pour toy vn seul ruisseau: & de toutes les citez edifiées tu t'es sanctifie' Zion: & de toutes les volailles creées, as nomme' pour toy la seule coulombe: & de tous les troppeaux formez tu t'es choisy vne seule brebis: & de tous les peuples multipliez,tu t'es acquis vn seul peuple: & as donne' la loy (qui est de tous louée) à ce peuple que tu as desire'. Et maintenant Seigneur,pourquoy as-tu baille' ce peuple seul à plusieurs? Tu as aussi dispose' autres racines sur vne racine: & as espars ce qui t'estoit vnique en plusieurs. Et ceux qui contredisoyent à tes promesses,l'ont foulle',& ceux qui ne croyoient point à tes tesmoignages. Que si par courroux tu as hay ton peuple, il doit estre chastie' de tes mains. Et quãd i'eu dit les parolles,il aduint que l'ange me fut enuoye', leq̃l estoit venu à moy la nuit precedente,& me dit: Escoute moy,& ie t'enseigneray: entendz à moy, & ie recommenceray à parler deuant toy. Et ie dis: Par le mon Seigneur. Et il me dit: Tu as este' en grand excez de pensée pour Israel. L'as-tu plus ayme',que celuy qui l'a fait? Et ie luy dis: Non Seigneur: mais i'ay parle' en douleur. Car mes reins me trauaillent d'heure en heure,desirant de comprendre le sentier du souuerain,& d'enquerir vne partie de son iugement. Et il me dit: Tu ne peux. Et ie dis: Pourquoy Seigneur? Pourquoy ay-ie este' nay, ou pourquoy ne m'a este' faite la matrice de ma mere pour sepulcre, que ie ne veisse point le labeur de Iacob,& la fascherie du gẽre d'Israel? Et il me dit: Nombre moy les choses qui ne sont encore venues: & rassemble moy les gouttes qui sont esparses: ramerdis moy les fleurs seiches: ouure moy les lieux qui sont fermez: & amene moy les vẽs qui sont enfermez en iceux. Mõstre moy l'image de la voix: & adõc ie te mõstreray l'afflictiõ q̃ tu requiers de voir. Et ie dis: O Seigneur dominateur,qui est celuy qui peut sauoir telles choses,sinõ celuy qui n'a point son habitatiõ auec les hões? Mais moy ie suis ignorant: & cõment pourray-ie parler des choses,dõt tu m'as interrogue'? Et il me dit: Ainsi que tu ne peux faire l'vne des choses qui sont dites, ainsi ne pourras tu trouuer mõ iugement,ne la charite' que i'ay promis en la fin au peuple. Lors ie dis: Mais Seigneur,voicy tu es pres de ceux qui sont en la fin. Et que feront ceux qui ont este' deuãt nous,ou nous,ou ceux qui serõt apres nous? Et il me dit: Ie feray mon iugement semblable à vn cercle. Ainsi qu'il n'est pas trop tard pour les derniers,aussi n'est-il pas trop tost pour les premiers. Lors ie respondis, & dis: ne pouois tu aussi faire ensemble ceux qui ont este',& ceux qui sont, & ceux qui doyuent estre,à fin que tu monstrasse plus hastiuement ton iugement? Lequel me respondit, D & dit: La creature ne se peut haster par dessus le createur,& le siecle ne peut soustenir ensemble,ceux qui doyuent estre creez. Et ie dis: Cõme tu as dit à tõ seruiteur, qu'en viuifiant tu as ensemble viuifie' la creature creée de toy,& la creature le soustenoit bien: aussi pourra elle porter les presens ensemble. Et il me dit: Interrogue la matrice de la femme,& luy dis: Ia soit q̃ tu enfante,pour quoy le faitz tu par tẽps? Demande luy dõc qu'elle en donne dix ensemble. Et ie dis: Certainement elle ne pourra: mais selon

son

son temps. Lors il me dit: I'ay ausi donne' à la terre sa matrice, pour ceux qui sont selon le temps semez sus icelle. Car ainsi que l'enfant n'engendre point les choses qui appartiennent aux anciens, ainsi ay ie disposé du siecle creé par moy. Mais ie l'interroguay, & dis: Veu que maintenant tu m'as dõne' voye, ie parleray en ta presence. Car nostre mere, laquelle tu m'as dit estre encore ieune: approche elle desia de vieillesse? Et il me respondit, & dit: Interrogue celle qui enfante, & elle te respondra. Car tu luy diras: Pourquoy ne sõt point semblables ceux que tu as maintenant enfante', à ceux qui ont este' deuant toy, mais sont de moindre stature? Et ausi icelle te respondra: Aucuns ont este' naiz en la ieunesse de vertu, & les autres soubz le temps de vieillesse ont este' naiz quand la matrice deffailloit. Toy donc ausi, considere que vous estes de moindre stature, que ceux qui ont este' deuãt vous: & ceux qui seront apres vous seront de moindre que vous, cõme desia ennieillissans de nature, & passans la force de ieunesse. Et ie dis: Seigneur ie te prie, que si i'ay trouue' grace enuers toy, demonstre à ton seruiteur, par qui tu visiteras ta creature.

CHAP. VI.

A ET il me dit: Au commencement du monde terrien, & deuant que les termes du siecle fussent establis, & deuant que les accordz des ventz soufflassent, & deuãt que les voix des tonneres sonnassent, & deuant que la lueur des esclares resplendist, deuant que les fondemens de Paradis fussent affermiz, deuant que les belles fleurs fussent veuës, deuant que les vertus qui se mouuent fussent confermées, deuant que les innumerables exercites des anges fussent recuilliz, deuant que les hauteurs de l'air fussent esleuées, deuant que les mesures des firmamentz fussent nommées, deuant que les cheminées fussent eschauffées en Zion, deuant que les ans presens fussent cerchez, deuant que les inuentions de ceux qui pechent maintenant fussent alienées, & deuant que ceux qui ont thesaurize' la foy fussent consignez: desia iepensois ces choses: & furẽt faites par moy seul, & non par autre: & la fin fut par moy, & non par autre. Lors i'ay respondu, & dit: Quelle sera la diuision des tẽps? Ou quand sera la fin du premier, & le commencement de celuy qui suyt? Et il me dit: Depuis Abraham iusqu'à Isaac: quand de luy furent naiz Iacob & Esau, la main de Iacob tenoit des le cõmencement la plante du pied d'Esau. Et la fin de ce siecle la est Esau, & le cõmencement de celuy qui ensuyt est Iacob. Car la main de l'homme est entre la plante du pied & la main. O Esdras, ne demande autre chose. Mais ie respondis, & dis: O Seigneur dominateur, si i'ay trouue' grace enuers toy, ie prie que tu demõstre à ton seruiteur la fin de tes signes, desquelz tu m'as demonstre' vne partie, la nuit precedente. Lequel me respondit, & dit: Leue toy sus tes piedz, & escoute la voix tresfort resonante. Et sera comme vne esmotion, & si ne se mouuera point le lieu là ou tu te tiendras. Pourtant ne t'espouãte point quand il parlera: car la parolle est de la fin, & est entendue du fondement de la terre, & la parolle sortant d'iceux tremble & esmeut. Car elle sait qu'il faut que la fin d'iceux soit changée. Et quãd i'eu ouy, ie me leuay sus mes piedz, & escouay, & voicy vne voix qui parloit, & le son d'icelle estoit cõme le son de grosses eauës. Et dit: Voicy les iours viennent: & quand ie commenceray d'approcher, lors ie visiteray ceux qui habitent sur la terre: & commenceray à enquester de ceux qui iniustement ont nuit par leur iniustice, & quand sera a l'humilite' de Zion, sera accomplie, & quand on mettra signe sus le siecle, lequel commencera à passer, ie feray ces signes. Les liures seront ouuers deuant la face du firmament, & tous ensemble le verrõt: & les enfans d'vn an parleront de leur voix, & les femmes enceintes enfanteront les enfans de trois ou de quatre moys deuant le temps, & si viuront & seront resuscitez. Et subitement les lieux qui sont semez apparoistront comme non semez, & les greniers pleins, subitement seront trouuez vuides: & la trompette chantera auec le son, & tous ceux qui l'orront seront subitemẽt espouãtez. Et aduiendra en ce temps la que les amis cõme ennemis, feront la guerre aux amis: & la terre s'espouãtera auec telles choses. Et les veines des fontaines s'arresteront: & ne courront point par trois heures. Et aduiendra, que tous ceux qui seront eschappez de toutes ces choses icy que ie t'ay predit, ceux la seront sauuez, & verront mõ salutaire, & la fin de vostre siecle. Ilz verront qui sont les hommes qui sont receuz, lesquelz n'ont pas gouste' la mort depuis leur natiuite': & le cueur des habitans sera change', & sera conuerty en autre sens. Car le mal sera destruit, & la fraude sera esteinte. Mais la foy florira, & la corruption sera vaincue: & la verite' sera monstrée, laquelle à este' tant de iours sans fruit. Et aduint comme il parloit à moy, voicy petit à petit que ie regardoye sus luy, deuant lequel assistoye: & me dit ces choses: Ie suis venu pour te monstrer le temps de la nuit à venir. Si donc tu prie de rechef, & que de rechef tu ieune sept iours: ie t'annonceray auec le temps plus grandes choses,

B

que celles icy, que i'auray ouy. Car ta voix
C a esté ouye enuers le Souuerain. Certainement le puissant a veu ta droiture, & a preueu la chastetè que tu as eu dés ta ieunesse: & pour ceste cause m'a il enuoyé pour te monstrer toutes ces choses, & pour te les dire: Aye cõfiance, & ne crains point, & ne te haste point auec les premiers temps de pẽser choses vaines, & ne te haste point pour les derniers tẽps. Et apres ce, derechef ie plouray, & semblablement ieunay sept iours, pour parfaire les trois sepmaines qui m'auoyent esté ordonnées. Et en la huytiesme nuit, mon cueur se troubla de rechef en
D moy: & commençay à parler deuant le souuerain. Car mon esprit s'enflammoit fort, & mon ame estoit en angoisse, & dis: O Seigneur: tu as dit dés le commencement de la
Gene.1.a. creatiõ, au premier iour, disant: Que le ciel & la terre soit faite, & ta parolle fut œuure
a Ou le vẽt parfaite. Et adonc estoit a l'esprit, & les tenebres furent portées à l'enuiron, & estoit silence, le son de la voix de l'homme n'estoit pas encore fait de toy. Adonc tu commandas, que de tes thresors fut produite la lumiere lumineuse, à fin q̃ ton œuure fut veuë. Et au second iour tu creas l'esprit du firmament: & luy cõmandas qu'il diuisast, & qu'il feit la diuision entre les eauës, à sauoir, que vne partie se retirast en haut, & que l'autre partie demourast en bas. Et au troysiesme iour tu commandas aux eauës, qu'elles s'assemblassent en la septiesme partie de la terre: & seichas les six parties, & les as gardé: à fin que d'icelles il y en eut dé semées par Dieu & labourées, seruans deuant toy. Ta parolle fut proferée, & incontinẽt l'œuure se faisoit. Car subitement fut produit fruit en grande abondance: & beaucop de manieres de saueurs désirables, & des fleurs de couleur immuable, & odeurs de flair inuestigable: & au troysiesme iour furent ces choses
E faites. Au quatriesme iour, tu commandas que la clarté du soleil fut faite, la lumiere de la lune, & la disposition des estoilles: & leur cõmandas qu'elles seruissent à l'homme qui deuoit estre fait. Au cinquiesme iour, tu dis à la septiesme partie, là ou estoit l'eauë assemblée, qu'elle procreast des bestes & des volailles, & des poissons. Et ainsi fut fait. L'eauë muette, & sans ame, engendra les bestes qui estoyent commandées par le seul mouuement de Dieu: à fin que de ce les nations viennent à racompter tes merueilles. Et adõc tu ordõnas deux ames. Tu appellas le nom de l'vne Henoch, & appellas le nom de la seconde Leuiathan: & les separas l'vne de l'autre. Car la septiesme partie là ou estoit l'eauë assemblée ne les pouoit cõtenir. Et donnas à Henoch l'vne des parties qui auoit esté seichée au troysiesme iour, à fin qu'il habitast en icelle, là ou il y a mille montagnes. Mais tu as donné la septiesme partie humide à Leuiathan: & l'as gardé, à fin qu'elle deuore ceux que tu veux, & quand tu veux. Au sixiesme iour tu commandas à la terre, qu'elle creast deuant toy les iumentz, & les bestes, & les reptiles: & apres ces choses Adam, lequel tu constituas gouuerneur sus toutes les œuures que tu as fait: & de luy sommes tous venuz, ausi le peuple que tu as eleu. Et ay dit toutes ces choses icy deuant toy Seigneur, pource que tu as creé le siecle pour nous: Et as dit que les autres gentz venantz d'Adam n'estoyent rien: & qu'elles estoyent semblables à la saliue: & as fait l'abondance d'iceux comme la goutte qui pend au vaisseau. Et maintenant Seigneur voicy ces gentz icy (qui sont reputées à neant) ont commencé à dominer sus nous, & à nous deuorer. Et nous qui sõmes ton peuple, que tu as appellé ton premier nay, ton seul peuple, tonzelateur: nous sommes baillez en leurs mains. Et si le siecle est creé pour nous, pourquoy ne possedons nous point l'heritage auec le siecle? iusqu'à quand se feront telles choses?

CHAP. VII.

ET quand i'eu finy telles parolles aduint A
que l'Ange qui auoit esté enuoyé vers moy es premieres nuitz, me fut enuoyé, & me dit: Leue toy Esdras, & escoute les parolles que ie te suis venu dire. Et ie dis: Parle mõ Dieu. Et il me dit: La mer a esté misé en vn lieu spacieux, à fin qu'elle fut profonde & large. Mais son entrée sera en lieu estroit tellement qu'elle soit semblable aux fleuues. Or qui est celuy qui voudroit entrer en la mer pour lavoir, ou auoir domination sus elle, qui puisse venir en la largeur s'il ne passe par le destroit? Item vne autre chose y a. Vne cité est edifiée, & misé en vn lieu aux chãps, & est pleine de tous biens. Son entrée est estroite, & misé en lieu dangereux de cheoir en bas, tellement qu'à dextre y a du feu, & à seneſtre vne profonde eauë: & n'y a qu'vn seul sentier mis entre eux, à sauoir, entre le feu & l'eauë: tellement que le sentier ne contient seulement que le pas d'vn homme. Si ceste cité est donnée en heritage à vn homme, comment receura il son heritage, sinon que premieremẽt il passe le peril qui est mis au deuant? Et ie dis: Il est ainsi Seigneur. Lors il me dit: Ainsi est la part d'Israel. Certainement i'ay fait le siecle pour eux: & quand Adam eut transgressé mes constitutions, alors fut iugé ce qui est fait. Et ont esté faites les entrées de ce siecle estroites, tristes & laborieuses. Elles sont en petit nombre & mauuaises & pleines de dangers:

gers: & remplies de grand labeur. Mais les entrées du plus grand siecle sont spacieuses & seures, & produisent fruit d'immortalité. Donc si les viuans qui veulent entrer, n'entrent point par ces choses caduques & estroites, ilz ne pourront receuoir les choses qui sont cachées. Maintenant donc pourquoy te trouble-tu, veu que tu es corruptible: & pourquoy t'esmeuz-tu, attendu que tu es mortel? Et pourquoy n'as-tu point prins à cueur ce qui est à venir, comme ce qui est à present? B Ie respondis, & dis: O Seigneur dominateur, voicy tu as disposé par ta Loy, que les iustes auront ces biens pour heritage, mais que les mauuais periront: & que les iustes souffriront les angoisses, en esperant les choses spacieuses. Mais ceux qui ont fait infidelement, ilz ont aussi souffert les angoisses, & si ne verront pas les lieux spacieux. Et il me dit: Il n'y a point de Iuge par dessus Dieu: & n'y a nul qui entende plus que le Souuerain. Certes plusieurs de ceux qui sont presens, perissent: pource qu'ilz ont delaissé la Loy qui a esté mise de long temps. Car Dieu a declairé par commandement à ceux qui viennent, dés qu'ilz sont venuz, ce qu'ilz deuroyent faire pour viure: & ce qu'ilz deuroyent obseruer pour n'estre point puniz. Mais ilz n'ont pas receu l'admonition, & luy ont contredit: & se sont forgez des pensées de vanité, & ont proposé en eux des circonuentions de pechez: & sus ces choses ont dit au Souuerain qu'il n'estoit pas, & n'ont pas cogneu ses voyes, & ont despriſé sa Loy, & ont denié ses promesses: & n'ont point adiousté foy à ses ordonnances: & n'ont point parfait ses œuures. Pource Esdras, les choses vaines sont aux vains, & les choses pleines sont aux pleins. Voicy le temps qui viendra: & sera quand les signes viendront, que ie t'ay predit. L'Espouse se monstrera: & sera monstrée en apparence, celle qui maintenant est soubz la terre: & quiconque sera deliuré des maux preditz, iceluy verra mes merueilles. Car mon Filz IESVS sera reuelé, auec ceux qui sont auec luy: & se resiouiront ceux qui sont delaissez depuis quatre cens ans. Et apres ces ans aduiendra aussi que mon Filz CHRIST mourra, & tous les hommes qui ont respiration: & sera le siecle conuerty au silence ancien par sept iours, ainsi qu'es precedens iugemens: tellement que nul ne sera delaissé. Et aduiendra apres les sept iours, que le siecle qui ne veille point encore sera reueillé, & ce qui est corrompu mourra. Et la terre rendra les choses qui dorment en icelle, & la poudre les choses qui habitent en icelle, & les cachettes rẽdront les ames qui leur auront esté baillées en garde. Le Souuerain C sera reuelé sur le siege de iugement: & les miseres passeront, & la longanimité sera rassemblée. Mais le Iugement seul demourera, la verité sera establie, & la Foy se renforcera. Et l'œuure suyura apres, & le salaire sera monstré, & veilleront les iustices, & les iniustices ne domineront point. Et ie dis: Abraham a prié premierement pour les Sodomites, & Moyse pour les peres qui pecherent au desert, & ceux qui furent apres luy, pour Israel es iours d'Achaz, & de Samuel: & Dauid pour la rompture, & Salomon pour ceux qui vindrent à la sanctification, & *Elias pour ceux qui receurent la pluye, & pour le mort, à fin qu'il vesquist, Ezechias pour le peuple es iours de Senna cherib, & plusieurs pour plusieurs. Si maintenant donc, quand la chose coruptible est creuë, & quand iniustice est multipliée, & que plusieurs iustes ont prié pour les mauuais: pourquoy aussi ne sera-il pas ainsi maintenant? Mais il me respondit, & dit: Le present siecle n'est pas la fin, grande gloire demoure en iceluy: pource ont-ilz prié pour les foibles. Mais le iour du Iugement sera la fin de ce temps icy, & le commencement du temps de l'immortalité à venir, au quel est la corruption passée, l'intemperance est desliée, incredulité est coppée, mais iustice est augmentée, & verité est venue. Car adonc nul ne pourra sauuer celuy qui est perdu: ne ietter en bas celuy qui est victorieux, Lors ie respondis, & dis: C'est ma premiere & derniere parolle, que mieux valloit de non donner la terre à Adam, ou qu'alors qu'elle luy fut donnée, de l'auoir refrené de ne point pecher. Car que profite-il à l'homme de viure au temps present en tristesse, & apres la mort esperer la punition? O toy Adam, qu'as-tu fait? Car si tu as peché, tu n'es point seul trebuché, mais aussi nous, qui sommes venuz de toy. Et que nous profite-il, si le temps immortel nous est promis, & que nous faisons les œuures mortelles? Et la ou l'esperance perpetuelle nous est promise, nous en sommes vuides, nous qui sommes tresmauuais. Et au lieu que les habitations de santé, & de seureté nous sont asseurées, nous auons mal conuersé. Et au lieu que la gloire du SOVVERAIN est gardée, pour deffendre ceux qui ont tard conuersé, nous en auons cheminé par tresmauuaises voyes. Et au lieu que Paradis sera monstré, duquel le fruit perseuere incorruptible, auquel est seureté & guerison, nous n'y entrerons point. Car nous auons conuersé es lieux ingratz. D Et au lieu que les faces de ceux qui ont fait abstinence reluiront par dessus les Estoil-

Gen.19.c Exo.23.c.

2.Ro.8.a. & 17.d.

Iaq.5.d.

les, noz faces sont noires plus que les tenebres. Car quand nous viuions, nous n'auõs point pensé quand nous faisions iniquité, que nous commencerions à souffrir apres la mort. Et il respondit, & dit: C'est l'espece de la bataille, que l'homme qui est nay sus la terre bataillera: que s'il est vaincu, il souffrira ce que tu as dit. Mais s'il surmonte, il receura ce que ie dy. Car ceste est
Deut 30 a la vie que *Moyse dit au peuple, quand il viuoit, disant: Elis pour toy la vie, à fin que tu viues. Mais ilz ne creurent point à luy, n'aussi aux Prophetes apres luy. N'aussi à moy, qui leur ay dit, que la tristesse ne seroit pas en leur perdition, comme la ioye doit venir sus ceux ausquelz le salut a esté persuadé. Adonc ie respondis, & dis: Seigneur, ie cognoy que le Souuerain est appellé misericordieux: de ce qu'il fait misericorde à ceux qui ne sont pas encore venuz au siecle, & qu'il a pitié de ceux qui conuersent selon sa Loy: & qu'il est de lõgue attente, car il attend longuement ceux qui ont peché, comme ses creatures: & est liberal, car certainement il veut donner selon l'exigence: & est de grande misericorde, car il multiplie abondamment les misericordes à ceux qui sont presens, & à ceux qui sont passez, & à ceux qui sont à venir. Car s'il ne multiplie ses misericordes, le siecle ne sera point viuifié, ne ceux qui ont habité en ice luy. Pareillement il pardonne: car s'il ne pardonne par sa bonté, tellement que ceux qui ont fait iniquité soyent supportez, vn seul de dix mille hommes ne pourra estre viuifié. Et si le Iuge ne pardonne à ceux qui sont nettoyez par sa Parolle: & s'il n'ostoit la multitude des contentions, ilz n'en demoureroyent parauenture, sinon en bien petit nombre, de la multitude innumerable.

CHAP. VIII.

A ADonc il me respondit, & dit: Le Souuerain a fait ce siecle icy pour plusieurs, mais le siecle à venir est pour peu de gens. Et ie desduiray deuant toy vne similitude, o Esdras. Tout ainsi que si tu interrogues la terre, elle te dira qu'elle donne beaucop de terre pour faire le pot: mais pour faire l'or elle ne dõne qu'vn petit de poudre, ainsi sont les œuures du present siecle. Plusieurs
Mat. 20. c. sont creez: mais peu de gens seront sauuez.
Sou. 9. b. Alors ie respondis & dis: O toy ame, engloutis donc ton sens, & deuore ton intelligence. Car tu es venue pour escouter, & voulant prophetizer, & il ne t'est pas donné espace, sinon de viure. O Seigneur, ne permettras-tu point à ton seruiteur, que nous prions deuant toy, à fin que tu nous donne la semence au cueur & labeur au sens, dont il en prouienne fruit, duquel puisse viure tout homme corrompu. Car qui soustiendra le lieu de l'homme? Car tu es seul, & nous ne sõmes que l'ouurage de tes mains, ainsi que tu as dit. Et tout ainsi que maintenant le corps est formé en la matrice, en luy donnant les membres, & est ta creature confermée au feu & en l'eauë: & ton œuure endure par neuf moys la creature, laquelle est creée en icelle: & ce qui garde, & ce qui est gardé, l'vn & l'autre seront conseruez: & quand le temps vient la matrice rend les choses gardées qui ont creu en icelle. Car tu as commandé que de ces membres, c'est à dire, des mammelles, le laict soit donné au fruit des mammelles: à fin que ce qui est formé soit nourry, iusqu'à quelque temps: & puis que tu le disposé à ta misericorde. Tu le nourris de ta iustice, & l'introduis en ta Loy, & le corriges de ton iugement, & le mortifieras comme ta creature: & le viuifieras comme ton œuure. Donc si tu pers celuy qui a esté formé auec si grãs labeurs par ton commandement: c'est chose facile d'ordonner, qu'aussi ce qui est fait soit gardé. Et mainteuant, Seigneur, B
ie parleray (car de la generalité des hommes tu sais ce qui en est) mais de ton peuple pour lequel suis doulent, & de ton heritage pour lequel ie ploure, & pour Israel, pour lequel ie suis triste, & de Iacob, pour lequel ie suis en douleur: ie prieray deuant toy, tant pour moy, dy-ie, que pour eux: car ie voy les deffautes de nous, qui habitons en la terre. Mais i'ay ouy la venue subite du Iuge qui doit venir. Pourtant, escoute ma voix & entendz ma parolle, & ie parleray deuant toy. Le commencement des parolles d'Esdras, parauant qu'il fust prins, & dis: O Seigneur qui habite au siecle, du- Rom. 11. d
quel les yeux sont esleuez en haut, & en l'air, & duquel le Throne est inestimable, & est la gloire incomprehensible: deuant lequel est la congregation des Anges presente, en crainte: desquelz la garde se tourne au vent & au feu: duquel la Parolle est veritable, & les ditz perseuerans: duquel le commandement est fort, & la disposition est terrible: duquel le regard seche les abysmes, & l'indignation fait abbaisser les montagnes, & la verité en tesmoigne: exauce l'oraison de ton seruiteur, & reçois en tes aureilles la priere de ta creature. Car tandis que ie vis, ie parleray: & tandis que ie cognoy ie respondray: & ne regarde point les delictz de ton peuple, mais ceux qui te seruent en verité. Ne regarde point aux mauuaises considerations des gens, mais à ceux qui ont gardé en douleurs tes tesmoignages. Ne pense point à ceux qui ont conuersé faulsemẽt en ta presence, mais aye souuenance de ceux

qui.

qui par ta volunte' ont cogneu ta crainte: & ne vueille point perdre ceux qui se sont maintenuz comme les bestes, mais regarde ceux qui clairement ont enseigne' ta Loy. Et ne sois pas indigne' cõtre ceux qui sont iugez pires que les bestes, mais ayme ceux qui se confient tousiours en ta iustice & en ta gloire. Car nous & noz peres languissons de telles maladies, mais tu seras appel le' misericordieux, à cause de nous qui sommes pecheurs. Certes si tu desires d'auoir pitie' de nous: adonc seras-tu appelle' misericordieux vers nous, qui n'auons point les
C œuures de iustice. Car les iustes, ausquelz sont plusieurs œuures gardées, ilz receuront le salaire de leurs propres œuures. Aussi qu'est-ce de l'homme, que tu sois courrouce' à luy: ou quel est le genre corruptible, que tu sois en amertume pour luy? Car en verite' il n'y a nul de ceux qui sont engendrez, qui n'ayt mal fait, ne de ceux qui se confient, qui n'ayt failly. En cela vrayement sera annoncée ta iustice & ta bonte', SEIGNEVR: quand tu auras eu pitie' de ceux qui n'ont pas la substance des bonnes œuures. Lors il me respondit, & dit: Tu as dit aucunes parolles droitement: & aussi sera fait selon tes parolles. Car de vray ie ne m'arresteray point à la formation de ceux qui ont peche' deuant la mort, deuant le Iugement, deuant la perdition, mais me resiouiray sus la formation des iustes: & auray aussi recordation du pelerinage, & de la saluation, & de la reception du salaire. Ainsi donc que i'ay parle', ainsi est-il. Car ainsi que le laboureur seme plusieurs semences sus la terre, & plante grand quantite' de plantes: mais toutes les choses qui sont semées ne se gardent point iusqu'au temps, & aussi toutes les choses qui sont plantées ne prendront point ra-
Rom. 9. b cine: pareillement tous ceux qui sont se-
Mat. 20. c mez au siecle ne seront point sauuez.

Et ie respondis, & dis: Si i'ay trouue' grace, que ie parle. Ainsi que la semence du laboureur est perdue, si elle ne monte point, & qu'elle ne prenne point la pluye en temps, ou qu'elle soit corrompue par abondance de pluye: aussi semblablement est l'homme qui est forme' de tes mains, duquel tu es appelle' le moulle: pource qu'il est semblable à toy, pour lequel tu as forme' toutes choses, & l'as fait semblable à la semence du laboureur. Ne te courrouce point sus nous, mais pardonne à ton peuple, & aye mercy de ton heritage. Car tu auras
D pitie' de ta creature. Mais il me respondit, & dit: Les choses qui sont presentes, sont pour ceux qui sont presens: & les choses qui sont à venir, sont pour ceux qui sont à venir. Certainement tu es encore loing, que de pouoir aymer ma creature plus que moy. Aussi tu t'es souuent approche' de toy & d'icelle, & iamais des iniustes. Mais tu es aussi admirable en cecy deuant le Souuerain, que tu t'es humilie', comme il t'appartient: & ne t'es pas iuge' digne d'estre grandement glorifie' entre les iustes. Parquoy il y aura beaucop de miseres, voire miserables, pour ceux qui habitent au siecle es derniers iours: pource qu'ilz ont chemine' en grand orgueil. Mais toy, entendz pour toy, & demande la gloire pour ceux qui sont semblables à toy. Car à vous est ouuert Paradis, l'arbre de vie est plante', le temps à venir est prepare', l'abondance est preparée, la cite' est edifiée, le repos est esprouue', la bonte' est parfaite, & la sapience aussi. La racine du mal est par vous signée, la maladie & la vermine est mucée de vous, & la corruption est fuye en enfer en oubly. Les douleurs sont passées, & en la fin est monstre' le thresor d'immortalite'. Ne vueil le donc recommencer d'enquerir de la multitude de ceux qui perissent. Car aussi iceux en prenant la liberte', ilz ont mesprise' le Souuerain, & ont contemne' sa Loy, & ont delaisse' ses voyes. Et encore ont-ilz foulle' les iustes d'iceluy: & ont dit en leur cueur, qu'il n'estoit point de Dieu: ia-soit Psc. 53. a. qu'ilz cogneussent qu'ilz deuoyent mourir. Car ainsi que les choses qui sont preditez vous receuront, ainsi les receuront la soif & le tourment qui sont preparez. Certainement il n'a pas voulu que l'homme fust perdu. Mais ceux aussi qui ont este' creez, ont macule' le nom de celuy qui les a fait: & ont este' ingratz vers celuy qui leur a prepare' la vie. Pour laquelle chose maintenant approche mon iugement. Lesquelles choses n'ay pas monstre' à tous, sinon à toy, & à peu de gens semblables à toy. Et ie respondis, & dis: Voicy maintenant, Seigneur, tu m'as demonstre' la multitude des signes que tu commenceras de faire es derniers iours: mais tu ne m'as point demonstre' en quel temps.

CHAP. IX.

A IL me respondit, & dit: Mesure le temps en soymesme: & quand tu verras qu'aucune partie des signes qui sont preditz, sera passée, adonc tu entendras que c'est le tẽps, auquel le Souuerain commencera à visiter le siecle qui est fait par luy. Et quand il se
Mat. 24. a verra au monde commotion des regions, & trouble des peuples: adonc entendras-tu que le Souuerain auoit parle' de telles choses dés les iours passez, dés le commencement. Car ainsi que tout ce qui est fait au-

siecle a commencement, aussi il prend fin, & la consommation en est manifeste. Aussi pareillement les temps du Souuerain ont des signes manifestes, en merueilles & en vertuz, & les consommations en sont auec vertuz & puissances. Et tous ceux qui auront esté sauuez, & qui pourront eschapper
1.Tim.1 b par leurs œuures, & par la Foy, en laquelle vous auez creu: ilz eschapperont les dangers preditz: & verront mon salutaire en ma terre, & en mes termes, pource que ie me suis sanctifié dés le siecle. Et adonc seront en misere ceux qui ont abusé de mes voyes, & ceux qui les auröt reiettés par contemnement, demoureront en tourmens. Lesquelz ne m'ont pas cogneu quand ilz viuoyent, & qu'ilz auoyent les benefices: & auoyent ma Loy en fascherie, quand ilz estoyent encore en liberté: & quand ilz auoyent encore oportunité de soy repentir, ilz ne l'ont pas entendu, mais l'ont despriſé: il faut qu'iceux apres la mort le cognoissent en tourment. Toy donc ne sois plus
B curieux de sauoir comment ceux qui sont sans pieté seront tourmétez: mais enquiers comment les iustes seront sauuez, & desquelz est le siecle, & pour lesquelz est le siecle, & quand. Lors ie respondis, & dis: Ie l'ay autrefois dit, & maintenant le dis, & le diray cy apres, que ceux qui perissent
Matt.20.c sont en plus grand nombre, que ceux qui
Sus 8.12. sont sauuez: autãt que l'onde d'eauë est plus grande que la goutte. Et il me respondit, & dit: Quel est le champ, telles sont aussi les semẽces: & quelles sont les fleurs, telles sont aussi les teinctures: & quel est l'ouurier, tel le aussi est son œuure: & quel est le laboureur, tel est aussi son labeur: car c'estoit le temps du siecle. Or donc quand ie preparoye à ceux qui sont maintenãt, deuant que le siecle fust fait, lieu pour habiter: adonc nul ne me contredisoit. Car vn chacun adonc & maintenant est creé en ce monde preparé, par les moys tousiours suyuant l'vn l'autre: mais par vne façon incomprehensible leurs meurs sont corrompues. Ie consideray le siecle, & veis qu'il y auoit peril, à cause des pensées qui sont venues en iceluy. Ie l'ay veu, & leur ay grandement pardonné: & ay garde pour moy vn grain de la grappe, & vne plante de la grande enge. Parquoy la multitude perisse, laquelle est née sans cause: & que mon grain soit garde, & ma plante, car ie l'ay parfait auec grãs labeurs. Et si tu admetz encore sept iours, esquelz tu ne ieuneras point, mais t'en iras au champ floury, là ou il n'y a nulle maison edifiée: & mangeras seulement des fleurs du champ, & ne gousteras point de chair, & ne beuuras point de vin, mais seulement les fleurs. Fais priere au Souuerain sans ceſſe, C
& ie viendray & parleray auec toy. Et m'en suis allé, ainsi qu'il m'auoit dit, au champ qui est appellé Ardath, & me suis illec assis entre les fleurs, mangeant des herbes du champ: & le manger d'icelles me rassasia. Et apres sept iours aduint que moy estant couché sus l'herbe, mon cueur se troubloit derechef, comme parauant. Et ma bouche fut ouuerte: & commençay à parler deuant le Souuerain, & dis: O Seigneur, qui te monstre à nous, tu t'es monstré à noz peres au desert sterile, & par lequel on ne va ne vient, quand ilz sortirent d'Egypte: & as dit: Toy Israel, escoute moy, & toy semence de Iacob, entendz à mes parolles. Car voicy ie seme en vous ma Loy, & fera fruit en vous: & en serez glorifiez à perpetuité. Mais voz peres, ayans receu la Loy, ne l'ont pas gardée: & n'ont pas obserué tes tesmoignages: & le fruit de la Loy ne s'est pas monstré. Aussi ne pouoit-il, car il estoit à toy. Et ceux qui l'ont receu, lesquelz n'ont pas garde la chose qui auoit esté semée en eux, sont periz. Et voicy la coustume est telle, que la ou la terre aura receu semence, ou la mer nauire, ou quelque vaisseau, le manger ou le boire: quand ce en quoy on a semé est exterminé, ou ce en quoy on a mis la chose, qu'ensemble sont exterminées, les choses qui sont semées, ou que l'on a mis dedans, & ont esté receuës, & ce qui est receu, ne demoure plus auec nous. Mais il ne nous a pas esté ainsi fait. D
Car nous qui auons receu la Loy, en pechant sommes periz, & aussi nostre cueur qui l'a receu: mais la Loy n'est pas perie, & est demourée en son effect. Et comme ie disoye ces choses en mon cueur, ie regarday de mes yeux, & veis vne femme au coste droit. Ie veis qu'elle plouroit & se lamentoit à haute voix, & estoit fort doulente en courage: & ses vestemens estoyent rompuz, & auoit de la cendre sur sa teste. Ie laissay les pensées, esquelles i'estoye occupé, & me tournay vers elle, & luy dis: Pour quoy ploures-tu, & pourquoy es-tu triste en courage? Et elle me dit: Laisse moy mon seigneur, que ie me lamente, & que i'augmente la douleur: car ie suis en grande amertume de courage, & suis fort humiliée. Et ie luy dis: Que souffres-tu? dis le moy. Et elle me dit: I'ay esté sterile, moy qui suis ta seruante, & n'ay pas enfanté, ayant vn mary depuis trente ans. Et toutes les heures, tous les iours, & tous ces trente ans icy i'ay prié le Souuerain nuit & iour: dont est aduenu qu'apres trente ans Dieu a exaucé ton ancelle, & a entẽdu à ma tribulation, & a veu mõ humilité, & m'a dõné vn filz: & me

suis

suis resiouye grandement d'iceluy : moy & mon mary, & tous ceux de mon peuple : & grandemẽt honnorions le tout puissant. Ie l'ay nourry en grand labeur. Et quãd il fut grãd, & qu'il fust venu pour prẽdre femme, ie feis le iour du cõuiue. CHAP. X.

A MAis quãd mõ filz fut entre' en sa chãbre, il cheut & mourut: & nous tous esteignismes les lumieres. Lors ceux de ma ville se leuerent pour me consoler, & cessay iusqu'en l'autre iour, iusque vers la nuyt. Et quand tous se furẽt deportez de me consoler, ie me reposay ausi, puis me leuay de nuyt & m'en suis fuye : & suis venue en ce champ comme tu vois: & pense maintenant de ne plus retourner en la cite': mais de demourer icy, sans boire & sans manger, & plourer incessamment, & ieuner iusqu'à ce que ie meure. Et ie laissay les propos ausquelz i'estoye, & luy respondis en courroux, & dis: Tu es plus folle que toutes les femmes: ne vois tu pas nostre lamentation, & les choses qui nous sont aduenues ? Que Zion nostre mere est pleine de toute tristesse, & est grandement humiliée, & se lamente grandement : & que maintenant nous tous plourõs & sommes tristes, pource que nous sommes tous contristez, & tu te contriste d'vn seul filz? Mais interrogue la terre, & elle te dira, que c'est elle qui doit plourer la mort de tãt de creatures q̃ se produysent sur icelle. Car tous ceux qui sont naiz dés le commencemẽt sont d'icelle, & les autres en viẽdront. Et voicy q̃ quasi tous cheminẽt en perdition: & la multitude d'iceux est cõme exterminée. Et qui est ce qui doit plus lamẽter sinon celle qui a perdu si grande multitude au pris de toy, qui te lamente pour vn seul? Mais si tu me dis, ma lamentation n'est pas semblable à celle de la terre, pource que i'ay perdu le fruit de mon ventre, lequel ay enfante' en doleurs, & l'ay engẽdre' en tristesses: mais la terre est selon la voye de la terre, & la pse̅te multitude s'en retourne en icelle, ainsi qu'elle en est venue. Moy aussi ie te dis: Ainsi q̃ tu as enfante' en doleur, ainsi dõne la terre son fruict à l'homme dés le cõmencemẽt, à celuy qui l'a fait. Maintenãt donc retiẽs en toy mesme ta douleur, & porte vaillãment les fortunes qui te sont aduenues. Car si tu iustifie le terme de Dieu, tu receuras son conseil en tẽps : & seras louée en telles choses. Entre dõc en la
B cite' vers tõ mary. Et elle me dit: Non feray, ie n'entreray pas en la cite', mais mourray icy. Adõc ie recõmençay encore de parler à elle, & dis: Ne vueille pas faire ceste chose, mais cõsens à celuy qui t'admõneste. Car en quel nombre sont les fortunes de Zion? Conssole toy à cause de la doleur de Ierusalẽ. Car tu vois q̃ nostre sanctuaire est delaisse', & nostre autel est demoly, & que nostre tẽple est destruit, & que nostre psalterion est humilie', l'hymne se taist, nostre exultation est rõpue, la lumiere de nostre chãdelier est esteincte, l'arche de nostre alliãce est pillée, noz choses sainctes sõt souillées, le nom qui à este' inuocque' sus nous est totallemẽt pollu, noz enfans seuffrẽt opprobre, noz sacrificateurs sont bruslez, noz Leuites sont menez en captiuite', noz vierges sont corrumpues, noz femmes sont enforcées, noz iustes sont rauis, noz petis enfãs sont perdus, noz iuuenceaux sont en seruitude, & noz fortz ont perdu leurs forces. Et quand au principal seau de Zion: elle est destituée de sa gloire. Car elle est baillée es mains de ceux qui nous ont hay. Toy donc iette arriere ta grande tristesse, & oste de toy la multitude de tes douleurs : à fin que celuy qui est puissant te soit de rechef propice : & le Souuerain te donnera repos de tes labeurs. Et cõme ie parloye à elle, il aduint incontinẽt que sa face & sa beaute' resplendissoit, son regard se faisoit reluysant: tellement que i'estoye fort espouãnte' aupres d'elle : & pensoye que c'estoit. Et voicy subitement elle donna vn grand son de voix espouãntable: tellement que la terre s'esmouuoit du son de la femme. Puis regarday, & voicy la
C femme n'estoit plus presente deuant moy, mais vne cite' s'edifioit, & se demonstroit vn lieu de grandz fondemens: lors i'eu peur, & criay à haute voix, & dis : Ou est Vriel l'ange qui est venu à moy du commencement? car il m'a fait icy venir, en abondance & en l'exces de ceste pensée. Et est tournée ma fin en corruption, & mon oraison en opprobre. Et comme ie disoye ces parolles, voicy il vint à moy, & me veit. Il veit que i'estoye mis comme mort, & estoit mon entendement aliene': mais il print ma main dextre, & me conforta, & en me dressant sus mes piedz, il me dit : Qu'as tu, & pourquoy est ton entendement troublé, & ausi les sens de ton cueur, & pourquoy te trouble tu ? Et ie dis: Pource que tu m'as delaissé, car i'ay fait selon tes parolles, & suis venu au chãp, & voicy que i'ay veu, & si voy ce que ne puis declairer. Lors il me dit : Porte toy virillement, & ie t'admonnesteray: & ie dis: Seigneur parle à moy: ne me vueille delaisser, à fin que ie ne meure vainement: car i'ay veu ce que ne sauoye point, & ouy ce que ie n'auoye point cogneu, ou donc mon sens est deceu, ou ma vie est au definement. Maintenant donc ie te prie, que tu monstre à ton seruiteur de ceste exces. Lors me respondit, & me dit: Escoute moy, & ie t'enseigneray, & te diray, touchãt ce que tu crains:

pource que le Souuerain t'a voulu reueler de grandz secretz, il a regardé ta droite voye: que sans cesse tu te contristoys pour ton peuple, & que tu lamétoys grandemét à cause de Zion. Telle dõc est l'intelligence de la visiõ, laq̃lle t'est apparue vn petit deuant. Tu as commencé à consoler, celle que tu as veu plourãt, & pour ceste heure tu ne voys plus la similitude de la femme: mais te est apparue vne cité q̃ lon edifioyt, & pource qu'elle te racomptoit de la mort de son filz, voicy la solution. La femme que tu as veuë c'est Zion, laquelle aussi bien tost verras, cõme vne cité edifiée. Et de ce qu'elle t'a dit, qu'elle auoit esté sterille par trente ans, c'estoit la cause, à sauoir qu'il y auoit trente ans, qu'il n'y eut oblation offerte en
D icelle. Et trente ans apres Salomon edifia la cité & offrit oblations: adõc fut le tẽps que elle enfantavn filz. Et ce qu'elle t'a dit: que elle l'auoit nourry en labeur, ce signifioit l'habitatiõ de Ierusalẽ. Et ce qu'elle t'a dit, que son filz venant en sa chãbre mourut: & que la fortune luy estoit aduenue: c'estoit la ruine qui est faite en Ierusalem. Voicy tu as veu sa similitude: & pource qu'elle lamentoit son filz, tu as commẽcé de la consoler: & ces choses icy te deuoient estre manifestées de celles qui sont aduenues. Maintenant donc le Souuerain voyãt que tu es triste de courage, & que de tout ton cueur tu souffre pour icelle, il t'a mõstré la cité de sa gloire, & la beauté de son ornemẽt. Et a ceste cause t'ay dit, q̃ tu demourasses au chãp, là ou n'y a point de maison edifiée. Car ie sauoye bien, q̃ le Souuerain cõmençoit à te demõstrer ces choses icy: pourtãt te dis ie, que tu vinse au chãp, la ou il n'ya nul fondement, d'edifice. Car aussi l'œuure de l'edifice de l'hõme ne se pouoit soustenir, au lieu ou on commençoit à demonstrer la cité du Souuerain. Toy dõc, ne crains point, & que ton cueur ne s'espouãnte point: mais entre, & regarde la magnificence & grandeur de l'edifice, autant que tu es capable de veoir de tes yeux. Et apres ce tu orras autant que l'ouye de tes aureilles peut escouter. Car tu es bien heureux par dessus plusieurs, & es appellé deuãt le Souuerain, entre peu. Mais tu demoureras icy la nuyt qui doit estre de main: & le Souuerain te mõstrera les visiõs des choses hautaines, que le Souuerain fera à ceux qui habitent sur la terre es derniers iours. Ie dormis donc en ceste nuyt, & en l'autre, ainsi qu'il m'auoit dit.

CHAP XI.

A Adonc ie veis vn songe, & voicy vne aigle qui montoit de la mer, laq̃lle auoit douze ailes de plumes, & trois testes: puis regarday, & veis qu'elle estendoit ses ailes par toute la terre, & tous les vens du ciel souffloyent en icelle, & se recueilloyent ensemble. Aussi ie veis, que de ses pennes croissoyent autres plumes au cõtraire: & luy estoyent faites comme en petites ailes & menues. Mais ses testes reposoyent: & la teste du milieu estoit plus grande que les autres testes, toutesfois icelle reposoit auec. Puis regarday, & veis l'aigle qui vola auec ses plumes & regna sus la terre, & sus les habitans d'icelle. Ie veis que toutes choses soubz le ciel estoyent subiettes à elle: & nul ne luy contrediſoit, non pas vne des creatures qui fut sus la terre. Lors regarday & voicy l'aigle qui se leua sus ses ongles, & ietta vn son de ses plumes, disant: Ne veillez pas tous ensemble, vn chacun dorme en son lieu: & veillez par tour. Mais que les chefz soyent gardez iusqu'au dernier. Apres regarday, & veis que la voix ne vuidoit point de ses testes, mais du milieu de son corps. Et nombray ses plumes contraires, & veis B
qu'il y en auoit huyt. Puis regarday, & voicy à la partie dextre, l'une des plumes qui se leua, & regna sus toute la terre. Et aduint comme icelle regnoit, que sa fin aussi vint, & son lieu ne fut plus veu. Et l'autre ensuyuant se leua, & regnoit. Icelle tint par long temps: & comme elle regnoit aduint que sa fin vint, & ne fut plus veuë comme la premiere. Apres vint vne voix qui luy fut enuoyée disant: Escoute, toy qui as tenu la terre par si long temps. Ie t'annonce ces choses icy, deuant que tu commence de plus apparoir. Nul ne tiendra ton temps apres toy, ne mesmes la moytié d'iceluy.

Puis la troisiesme s'esleua: & obtint la domination, comme aussi les premieres: apres elle ne fut aussi plus veuë. Ainsi aduenoit il à toutes les autres l'vne apres l'autre d'occuper la domination, & de rechef de n'estre veuë nulle part. Lors regarday, & veis incõtinent que les plumes qui auoyent depuis boutés'esleuoyent du coste droit: à fin de tenir aussi la principauté: & y auoit aucunes d'icelles qui la tenoyent, mais toutesfoys incontinent on ne les veoyt plus. Car mesmes aucunes d'icelles se dressoyẽt, lesquelles ne tenoyent pas la principauté. Ie regarday apres ces choses là, & voicy que les douze plumes ne furent plus veuës, ne les deux ailes, & n'y auoit rien au corps de l'aigle sinon deux testes qui reposoyent: & six ailes. Puis regarday, & C
voicy deux des ailes qui se sont diuisées des six, & demourerẽt soubz la teste qui estoit à la partie dextre. Car les quatre demourerẽt en leur lieu. En outre regarday & veis des sourailles qui pretẽdoyent s'esleuer, & tenir

les

les principautez. Ie veis,& voicy vne qui s'esleua,mais incontinent ne fut plus veuë. Et les secondes cesserent d'apparoir plus viste que les premieres. Lors regarday, & veis les deux qui estoyent demourées, lesquelles pensoyẽt en elles mesmes aussi de regner : & comme elles pensoyent de ce faire,voicy l'vne des testes qui reposoyent laquelle estoit au milieu, qui s'esueilla. Et estoit ceste teste plus grande que les deux autres. Et veis, qu'auec icelles estoyent parfaites les deux testes : & voicy la teste qui se retourna auec celles qui estoyent auec elle, & mangea les deux sourailles qui pensoyent regner, Et ceste teste espouãnta toute la terre : & dominoit en icelle, sus ceux qui habitent en la terre,auec grand labeur,& tint la principauté de tout le monde,par dessus toutes les ailes qui auoyent esté. Et apres ce, ie veis & voicy la teste du milieu subitement ne fut plus veuë, & ce comme les ailes. Mais les deux testes demourerent,lesquelles aussi regnerent pareillement sus la terre & sus les habitans d'icelle. Puis regarday, & veis que la teste qui estoit au coste droit, deuora celle
D qui estoit à gauche. Aussi i'ouy vne voix qui me disoit : regarde contre toy, & considere ce que tu vois. Ie regarday, & voicy comme vn lion esmeu de la foreſt rugissant,& veis qu'il iettoit la voix d'vn homme vers l'aigle. Et dit:Escoute,à fin que ie parle à toy: voicy que le Souuerain te dit: N'es-tu pas celle des quatre bestes qui es demourée, lesquelles auoye fait regner en mon siecle:à fin que par icelles vint la fin de leurs tẽps?Et la quatrieſme venãt vainquist toutes les bestes qui sont passées:& par puissance a tenu le siecle:en grand tremblement & tout le monde,en fascherie tresmoleste:& as habité en tout le monde,si long temps en fraude.Et as iugé la terre,non point en verité. Car tu as vexé les debonnaires : & as blessée les paisibles,& as aymé ceux qui mẽ toyent:& as destruit les habitations de ceux qui fructifioyent,& as humilié les murailles de ceux qui ne t'auoyent point fait de nuysance.Ton outrage est monté iusqu'au Souuerain,& ton orgueil est monté au fort. Et le Souuerain a regardé les temps orgueilleux:& voicy qu'ilz sont finiz & leurs pechez sont accomplis. Pourtant toy aigle, que tu ne soye plus veu, toy ne tes ailes terribles,ne tes plumes tesmauuaises,ne tes testes malicieuses,ne tes ongles pernicieuses, ne tout tõ corps vain:à fin que toute la terre soit soulagée,& qu'elle se retourne cõe deliurée de ta puissance,& qu'elle espere le iugement& la misericorde de celuy qui l'a faite.

CHAP. XII.

ET comme le lion disoit ces parolles à l'aigle, aduint que ie regarday:& voicy A
la teste qui estoit demourée, & les quatre ailes qui estoyent passées auec elle, & s'estoyent dressées pour regner, ne furent plus veuës:& estoit leur royaume bien petit, & plein de tumulte.Puis regarday,&voicy que ces choses icy ne furent point veuës,& tout le corps de l'aigle s'allumoit, & la terre en fut fort espouãntée. Et m'esueillay du tumulte, & de l'excez de la pensée, & de la grande crainte:& dis à mon esprit: Voicy tu m'as donné ceste peine, pour ce que tu sõdes les voyes du Souuerain. Voicy ie suis encore faschẽ courage,& suis fort foible en mon esprit,& petite vertu est en moy: pour la grãde crainte,de laquelle ay esté espouãnté en ceste nuit. Maintenant dõc ie prieray le Souuerain,à fin qu'il me cõforte iusqu'en la fin,& dis:O Seigneur dominateur,si i'ay trouué grace deuant tes yeux,& si ie suis iustifié enuers toy, plus que plusieurs: & si vrayement ma supplication monte deuant ta face:conforte moy, & monstre à ton seruiteur l'interpretation,& la distinction de ceste visiõ horrible,àfin q̃ pleinement tu consoles mon ame. Car tu m'as estimé digne,de me monstrer les dernieres choses des temps. Et il me dit. Voicy l'interpretation de ceste visiõ. L'aigle que tu as veu monter de la mer, c'est le royaume qui apparut en visiõ à Daniel ton frere: mais il ne luy fut point interpreté, pourtant maintenant ie le t'interprete. Voicy les iours qui viennent. Et vn royaume s'esleuera sus la terre:dont la crainte sera plus terrible, q̃ de tous les royaumes qui ont esté parauant. Et y regneront douze Roys,l'vn apres l'autre. Desquelz le second commençant à regner, tiendra plus de temps que les douze. C'est l'interpretation des douze ailes que tu as veu. Et de B
la voix que tu as ouy parler, laquelle ne sortoit point de ses testes, mais du milieu de son corps,voicy l'interpretation. C'est qu'apres le tẽps de ce royaume grãdes contentions sourdrõt,tellement qu'il sera en danger de choir,& ne cherra point,pour lors: mais sera derechef cõstitué en son cõmencemẽt.

Touchant ce que tu as veu les huit sourailles iointes à ses ailes,voicy l'interpretation. En iceluy s'esleueront huit Roys, desquelz les temps seront tantost passez, & leurs ans seront abregez:& deux d'iceux periront. Et quand le milieu du temps s'approchera, quatre seront gardez pour vn temps,iusqu'à ce que son temps commence d'approcher, pour prendre fin. Mais deux seront gardez iusqu'en la fin. Item,de ce que tu as veu trois testes se reposantes, voicy l'in-

terpretation. Le Souuerain susciterа trois C royaumes es derniers iours d'iceluy, & en rappellera plusieurs en iceux: & domineront sus la terre, & sus les habitans d'icelle, auec grand tourment, par dessus tous ceux qui ont esté deuant eux. Pour ceste cause sont ilz appellez les chefz de l'aigle. Car ce seront ceux qui recõmencerõt son infidelité, & qui parferont les derniers iours d'icelle. Et de ce que tu as veu la plus grãde teste qui ne se monstroit plus, voicy l'interpretation. Car l'vn d'iceux mourra sur son lict, & toutesfois en tourmens. Mais les deux qui perseuererõt, l'espée les mãgera. Car l'espée de l'vn qui est auec luy, le mangera: mais toutesfois iceluy en la fin cherra par l'espée. Item, de ce que tu as veu deux sourailles passer par dessus la teste, qui est en la dextre partie, telle est l'interpretation. Ce sont ceux que le Souuerain a gardé pour sa fin, c'est le petit royaume & plein de trouble: comme tu as veu. Et le lion que tu as veu s'esueillant de la foreſt & bruyant, & parlant à l'aigle, & la reprenant elle & ses iniustices selon toutes ses parolles, comme tu as ouy: c'est le vent que le Souuerain a gardé pour la fin, pour eux & pour leurs impietez: & les reprendra, & reiettera au deuant d'eux leurs deschiremẽs. Car il les establira vifz au iugement, & quand il les aura reprins, adonc les corrigera-il: car il deliurera le residu de mon peuple auec misere, lequel est sauué iusqu'à mes termes: & les resiouyra iusqu'à ce que la fin vienne (qui est le iour du iugement) duquel ie t'ay parlé dés le commencement. C'est le songe que tu as veu, & telles sont les interpretations. Donc toy seul as esté digne, de sauoir ce se- D cret du Souuerain. Escris donc toutes les choses que tu as veu en vn liure: & les metz en vn lieu secret: & les enseigneras aux sages de tS peuple, desquelz tu cognois que leurs cueurs pourront entendre, & garder ces secretz. Mais toy attendz encore icy sept autres iours, à fin qu'il te soit monstré tout ce qu'il semblera bon au souuerain de te monstrer. Apres cela il se partit de moy. Et quand tout le peuple eut ouy, que sept iours estoyẽt passez, & que ie n'estoye pas retourné en la cité, ilz s'assemblerẽt tous depuis le plus petit iusqu'au plus grand: & vindrent à moy: & parlerent à moy, en disant: En quoy t'auons nous offensé: ou qu'auons nous fait iniustement contre toy, qu'en nous delaissant, tu te siedz en ce lieu icy? Car de tous les peuples, tu nous es seul demouré, comme la grappe en la vigne, & comme la lampe au lieu obscur, & comme le port & la nauire sauuée de la tempeste. Les maux qui nous sont aduenus, ne nous suffisent ilz point? Si donc tu nous delaisse, combien nous estoit il meilleur que nous eussiõs esté bruslez, aussi auec le feu de Zion? Et defait, nous ne sommes point meilleurs, que ceux qui sont là mortz: & plourerent à grande voix.

Lors ie leur respondis, disant: Aye confiance Israel, & toy maison de Iacob, ne te vueille contrister. Car le Souuerain a memoire de vous: & celuy qui est fort ne vous a point oublié en la tentation. Et moy ie ne vous ay point delaissé, & ne me suis point retiré de vous: mais suis venu en ce lieu icy, à fin de faire priere pour la desolation de Zion: à fin de demander misericorde, pour la desolatiõ de vostre sanctuaire. Et maintenant vn chacun de vous s'en voise en sa maison, car ie viendray à vous apres ces iours icy. Et le peuple s'en alla en la cité, ainsi que ie luy dis: & ie demouray au champ par sept iours, ainsi qu'il me commanda, & seulement mangeoye les fleurs du champ: les herbes en ces iours la furent ma viande.

CHAP. XIII.

ET aduint apres sept iours, que de nuit ie A songeay vn songe. Et voicy vn vent qui se leuoit de la mer, pour troubler toutes ses vndes. Ie regarday, & veis vn homme qui s'esleuoit auec les nuées du ciel: & là ou il tournoit sa face pour regarder, toutes les choses qui estoyent veuës soubz luy tremblоyent: & par tout là ou la voix issoit de sa bouche, tous ceux qui en ouyrẽt le son, commençoyent à bruler, ainsi que la terre deffaut quand elle a senty le feu. Et veis apres ces choses, & voicy vne multitude d'hommes qui s'assembloit des quatre ventz du ciel, lesquelz estoyent sans nombre, pour batailler contre l'homme qui estoit monté de la mer. Puis regarday, & voicy il s'estoit taillé vn grand mont, & vola sus iceluy. Mais ie demanday de voir la region, ou le lieu duquel le mont estoit taillé, & ne l'ay peu veoir. Et apres ces choses ie regarday, & veis que tous ceux qui estoyent assemblez vers luy pour batailler contre luy craignoyent fort: toutesfois ilz osoyent bien batailler. Et quand il veit le tumulte de la multitude qui venoit, il ne leua point sa main: & ne tenoit point d'espée, n'aucun instrument de guerre: sinon seulement (comme ie veis) qu'il ietta de sa bouche comme vne bouffée de feu, & de ses leures vn vent de flãme, & de sa langue iettoit des estincelles, & des tẽpestes. Et toutes choses furent meslées ensemble, à sauoir ceste bouffée de feu, & le vẽt de flãme, & la multitude de la tẽpeste: & cheut sus la multitude par impetuosité, la q̃lle estoit apprestée pour batailler: & les brusla tous, tellement q̃ rien ne fut veu de la mul-

multidude innumerable, sinon seulement la
B poudre & l'odeur de la fumée. Ie le veis,& craignis fort. Et apres ce,ie veis cest homme qui descendoit de la montagne, appellāt à soy vne autre multitude paisible : & s'approchoit à luy le regard de plusieurs hommes,aucuns tristes,aucuns ioyeux,& aucuns estoyent liez, aucuns amenās des autres qui estoyent offers. Et fus malade pour la grande crainte,tant que m'esueillay,& dis:Tu as demonstré à ton seruiteur dés le commencement ces merueilles icy , & m'as estimé digne de receuoir m'a supplication : maintenant aussi demonstre moy encore l'interpretation de ce songe icy. Car comme i'esti me en mon sens,malheur sera sur ceux qui seront delaissez en ces iours la. Et beaucop plus, malheur sur ceux qui ne resterōt point delaissez:car ceux qui ne seront point delaissez,ilz seront tristes. I'entens maintenant les choses qui sont gardées pour les derniers iours , & viendront au deuant d'eux, mais aussi de ceux qui sont delaissez. Car pour cela ilz sont venus en grandz perilz & en grandes necessitez , ainsi que ces songes icy monstrent. Toutesfoys il est plus facile que celuy qui est en peril , y tombe, que de passer du siecle comme la nuée , & maintenant veoir ce qui aduient au dernier temps. Adonc il me respondit,& dit:Ie te diray aussi l'interpretation de la vision : & te declareray les choses desquelles tu as parlé. Pource que tu as dit, de ceux qui sont delaissez voicy l'interpretation. Celuy qui est sorty du dāger en ce temps la,celuy s'est gardé. Ceux qui sont venuz au danger,sont ceux qui ont les œuures & la foy au Trespuissant. Cognois donc que ceux qui sont suruiuans sont plus heureux que ceux qui sont mortz. Ce sont les interpretations de la vision. Touchant de l'homme que tu as veu monter du cueur de la mer, c'est celuy que le Souuerain garde de long temps , lequel par soymesme deliurera sa creature , & luy mesme disposera de ceux qui sont delaissez. Item de ce que tu as veu issir de sa bouche comme esprit,& comme vent & tempeste:& qu'il ne tenoit point d'espée , n'aucun instrument de guerre (d'autant que sa violence corrumpit la multitude qui estoit venue pour batailler contre luy) voicy l'inter
C Sus.9.a. pretation. Voicy les iours viendront,quād le souuerain cōmencera à deliurer ceux qui sont sur la terre:il viendra en exces de pensée sus ceux qui habitent sur la terre. Et les vns s'appresteront à batailler contre les autres:la cité contre vne autre cité, & vn lieu contre l'autre:& vne gent contre l'autre, & vn royaume contre vn autre. Et quand ces choses se feront,& que les signes que ie t'ay monstrez aduiendront: adonc aussi sera mō filz reuelé, que tu as veu comme l'homme qui montoit. Et alors que toutes gentz auront ouy sa voix , vn chacun en sa region laissera la guerre, qu'il aura eu contre l'autre,& multitude innumerable sera recueillie en vn , comme ceux qui veullent venir pour batailler contre luy. Et il se tiendra sus le couppeau de la mōtagne de Zion. Et Zion viendra,& sera monstrée à tous,preparée & edifiée,ainsi que tu as veu le mōt taillé sans mains. Et mondit filz reprendra les gentz qui ont inuenté leurs impietez , lesquelles sont approchées de la tempeste , à cause de leurs mauuaises cogitations, & de leurs vexations par lesquelles ilz commencerōt d'estre tourmentez,lesquelz sont acomparez à la flamme : & les perdra sans labeur , par la loy qui est acomparée au feu. Et de ce que tu l'as veu recuillir à soy vne autre multitude pacifique. Ce sont les dix lignées qui furent menez en captiuité hors de leur 2. Rois. 7. a.
terre , es iours du Roy Osia , que Salmanasar Roy des Assiriens mena prisonnier: & les transfera outre le fleuue , & ont esté transportez en vne autre terre , mais ilz ont prins conseil en eux mesmes , qu'ilz delaisseroyent la multitude des gentilz,& que ilz s'en iroyent en vne region outre , là ou iamais n'habita le genre humain: pour illec garder leurs loix qu'ilz n'ont pas gardé en D
leur region. Et entrerent en Euphratés,par les destroitz du fleuue. Car adonc le Souuerain leur feit des signes, & souffla les veines du fleuue, iusqu'à ce qu'ilz fussent passez. Car le chemin estoit long par ceste region la:à sauoir,d'vn an & demy , & estoit ceste region appellée Asareth. Apres ilz habiterent illec iusqu'au dernier temps. Et maintenant quand de rechef ilz cōmenceront à venir,le Souuerain de rechef disposera les veines du fleuue, tellement qu'ilz puissent passer:pource as tu veu la multitude en paix. Mais aussi ceux qui sont delaissez de ton peuple,ce sont ceux qui sont trouuez dedās mon terme. Quand donc il cōmancera à destruire la multitude de ces gentz qui sont recueillies, il deffendra les peuples qui seront demourez, & adonc leur monstrera grande multitude de merueilles. Et ie dis:O Seigneur dominateur,monstre moy cecy,pour quoy i'ay veu l'hōme qui montoit du cueur de la mer. Et il me dit: Ainsi que tu ne peux sonder ne sauoir les choses qui sont au profond de la mer : ainsi ne pourra nul de ceux qui sont sur la terre veoir mon filz , ne ceux qui sont auec luy , sinon au temps du iour. Telle est l'interpretation du songe que tu as veu , & pour lequel tu es icy seul illuminé. Car tu as delaissé ta loy,& as occu-

pe' ton temps à la mienne,& l'as cerche'. Tu as aussi dispose' ta vie en sapience, & as appelle' ton intelligence,mere. Et pourtant t'ay monstre' les richesses enuers le Souuerain. Car apres trois autres iours,ie te diray autres choses, & t'exposeray des choses grandes & merueilleuses. Ie m'en suis alle', & ay passe' au champ,mout glorifiant & louãnt le Souuerain: des merueilles qu'il faisoit selon le temps:& pource qu'il gouuerne le temps & les choses qui aduiennent selon les temps. Et ie demouray illec par trois iours.

CHAP. XIIII.

A ET au troysiesme iour aduint,que i'estois assis soubz vn chesne. Et voicy vne voix qui issant d'vn buisson vers moy, cria: Esdras,Esdras. Et ie dis:Seigneur me voicy. Et me leuay sus mes piedz. Et il me dit: Ie me suis reuele' sus le buisson,& ay parle' à Moyse, quand mon peuple seruoit en Egypte: & l'enuoyay,& tiray mon peuple hors d'Egypte,& l'amenay sur la mõtagne de Sinai: & le tins auec moy par plusieurs iours, & luy racomptay grandes merueilles:& luy monstray les secretz des tẽps, & la fin: & luy commanday,disant:Tu diras ces parolles cy publiquement, & celeras celles la.

Exo.3.2.

Aussi ie te dis maintenant: les signes que i'ay mõstrez,& les songes que tu as veuz,& les interpretations que tu as ouyes,metz les dedans ton cueur:car tu seras retire' d'entre tous,tu retourneras,tu seras amene' pour rester en mon conseil, & auec tes semblables iusqu'à ce que les temps soyent finiz:Car le siecle a perdu sa ieunesse, & les temps approchent de s'enueillir. Le siecle a este' diuise' en douze parties,& les dix parties,auec la moitie' de la dixiesme partie sont passées: & n'y a plus de demourant que ce qui est apres la

B moitie' de la dixiesme partie. Maintenant donc dispose ta maison,& corrige ton peuple: & console ceux qui sont humbles entre eux,& renonce maintenant à la corruption: & separe de toy les cogitations mortelles, & iette arriere de toy les charges humaines,& te desuestz maintenant de la foible nature:& metz en quelque lieu tes pensées qui te sont fort molestes, & haste toy de passer outre de ces temps icy. Car les maux que tu as veu aduenir,de rechef empireront. Car

Mat.24.a. d'autant que le siecle sera fait plus foible, pour la vielleste, d'autant seront les maux multipliez sus ceux qui habitent en iceluy: car verite' s'est plus eslongnée, & mensonge est approche'. Certainement la vision que tu as veu,se haste maintenant de venir. Et ie respõdis & dis deuant toy Seigneur: Voicy vrayement ie m'en iray ainsi que tu m'as commande',& corrigeray le peuple present. Mais qui admõnestera ceux qui seront naiz apres? Car le siecle est mis en tenebres, & ceux qui habitent en iceluy sont sans lumiere. Car ta loy est bruslée, parquoy nul ne sait les choses que tu as fait, ne quelles œuures commenceront. Mais si i'ay trouue' grace en toy, enuoye' en moy le sainct esprit:& que i'escriue tout ce qui a este' fait au siecle, dés le commencement, & les choses qui estoyent escrites en ta loy: à fin que les hõmes puissent trouuer le sẽtier:& que ceux qui voudront viure es derniers iours, puissent viure. Et il me respondit,& dit:Va, C & si assemble, ton peuple, & leur diras,que ilz ne te cerchent point par quarante iours.

Mais, dispose'toy plusieurs tablettes de bouix,& prens auec toy Saream,Dabriam, Selemeian,Echanum, & Asiel,ces cinq icy, lesquelz soyent promptz à escrire legierement. Et viendras icy, ou i'allumeray en tõ cueur vne lumiere d'entendement, laquelle ne sera point esteinte, iusqu'à ce que les choses que tu commenceras à escrire soyent finies. Et adonc tu manifesteras aucunes choses aux parfaitz, & en bailleras aucunes secretement aux saiges. Et commenceras demain à ceste heure à escrire. Lors ie m'en suis alle' ainsi qu'il m'a commande', & assemblay tout le peuple, & dis: Escoute Israel ces parolles:Noz peres ont este' conuersans Gen.47.a. en Egypte dés le commencemẽt,& ont este' deliurez d'illec: & de là ont receu la Loy de vie, laquelle ilz n'ont pas gardée: laquelle aussi vous apres eux auez transgressée, & vous a este' donnée la terre par sort,& la terre de Zion:mais voz peres & vous, auez fait iniquite', & n'auez point garde' les voyes que le Souuerain vous a commande':& selõ qu'il est iuste iuge', il vous a oste' pour vn temps ce qu'il auoit donne'. Et maintenant estes icy,& voz freres sont entre vous. Si donc vous dominez sus vostre sens, & que vous introduysez vostre cueur, vous serez gardez en vie, & apres la mort obtiendrez misericorde. Car le iugement viendra apres la mort,quand de rechef reuiendrõs en vie. Et adonc seront manifestez les noms des iustes,& les œuures des meschans seront monstrées. Donc,que nul ne vienne à moy maintenãt,& que nul ne me cerche, iusqu'à D quarante iours. Lors prins cinq hommes, ainsi qu'il m'auoit commande':& nous en allasmes au champ:& illec demourasmes. Et le lendemain venu, voicy vne voix qui m'appella,disant: Esdras, ouure ta bouche, & boy ce que ie te donneray à boire. I'ouuris ma bouche, & voicy vn plein calice qui me fut baille'. Il estoit plein comme d'eauë,mais sa couleur estoit semblable au feu:ie le prins & le beu. Et quand ieu beu en iceluy, mon cueur fut tormente' d'intelligence, & la sapience

pience croissoit en mon cueur. Car mon esprit fut fortifie' en memoire: & ma bouche fut ouuerte, & ne fut plus fermée. Le Souuerain donna entendement aux cinq hommes: & escrirent les exces de la nuit qui estoyent ditz, lesquelz ilz ne sauoyent point. Et prenoyent leur refection de nuit: mais ie parloie de iour, & ne me taisoye point par nuit. Et furent escritz par quarante iours, deux cens quatre liures. Et quand ilz eurent accomply les quarante iours, aduint que le Souuerain parla disant: Publie les premieres choses que tu as escrites, & que ceux qui sont dignes ou indignes les lisent: mais tu garderas les septante derniers, pour les bailler aux sages de ton peuple. Car en iceux est la veine d'intelligence, & la fontaine de sapience, & le fleuue de science: & i'en feis ainsi. CHAP. XV.

A LOrs dit le Seigneur: Annonce es aureilles de mõ peuple les parolles de la prophetie, que i'enuoyeray en ta bouche: & fais qu'elles soyent escrites en lettres: car elles sont fideles & veritables. Ne crains point pour les pensées qui sont à l'encontre de toy: & que les incredulitez de ceux qui parlent ne te troublent point: car tout incredule mourra en son incredulite'. Voicy dit le Seigneur, ie fais venir les maux sus tout le monde, l'espée, la famine, la mort, & perdition: d'autant que l'iniquite' a de rechef soul le toute la terre: & leurs œuures pernicieuses sont acomplies. Pourtãt dit le Seigneur: Maintenant ie ne me tairay point de leurs iniquitez qu'ilz font desreiglement: & ne souffriray point en eux les choses qu'ilz fõt iniustement. Voicy le sang innocent & triste, qui crie à moy: & les ames des iustes cryent perseueramment. Ie les vengeray, dit le Seigneur: & retireray à moy tout le sang innocent, d'entre eux. Voicy, mon peuple est mene' à la mort comme le troppeau: maintenãt ie ne souffriray point qu'il demeure en la terre d'Egypte: mais le tireray hors en main puissante, & en bras esleue'. Et frapperay de playe, comme par auant, & corrompray toute sa terre. Egypte se lamentera, & ses fondemens seront frappez de la playe & de la castigation que le Seigneur fera venir sus elle. Les laboureurs qui labourent la terre ploureront: pource que leurs semẽces faudrõt pour l'arsure & la gresle, & par l'estoille terrible. Malheur au siecle, & à ceux qui habitent en iceluy: car le glaiue & leur contrition est approchée: & s'esleuera vne gent contre l'autre en bataille. Et l'espée sera en leurs mains, car il y aura es hommes vne instabilite': & les vns entreprenans sus les autres, ne tiendront compte de leurs Rois, ne des princes de la voye de leurs actes en leur puissance. L'homme desirera d'aller en la cite', & ne pourra. Car les citez seront troublées, pour leur orgueil: les maisons seront B espouãtées, les hõmes craindront. L'homme n'aura pas pitie' de son prochain en faisant troubler leurs maisons par l'espée, pour piller leurs substances, à cause de la famine du pain, & de la grande tribulation. Et voicy dit le Seigneur, i'appelle ensemble tous les Rois de la terre, pour me craindre: ceux qui sont en Orient, & en Midy, en Eurus, & au Liban, pour les faire retourner à eux, & pour rendre ce qu'ilz leur ont dõne'. Ainsi qu'ilz font à mes eleuz iusqu'au iourdhuy, ainsi leur feray-ie, & le rendray en leur sein. Ainsi dit le SEIGNEVR Dieu: Ma dextre ne pardonnera pas aux pecheurs: & l'espée ne cessera point sus ceux, qui respandent le sang innocent sur la terre. Le feu est issu de son ire, & a deuore' les fondemens de la terre: & les pecheurs sont comme paille allumée. Malheur sus ceux qut pechent, & ne gardent point mes commandemens, dit le Seigneur. Ie ne les espargneray point. Vous enfans, retirez vous de la puissance. Ne contaminez point mon sanctuaire: car le Seigneur cognoit tous ceux qui l'offensent. Pourtant il les a bailie' en la mort, & en occision. Car les maux sont desia venuz sus tout le monde, & demourez en iceux. Car DIEV ne vous deliurera point, pource que vous auez peche' contre luy. Voicy la vision horrible, & sa face vient d'Orient. Et les nations des dragons d'Arabie sortiront en plusieurs chariotz: & le nombre d'iceux sera porte' sus la terre comme le vent, à fin que tous craignent maintenant, & qu'ilz trẽblent, à sauoir ceux de Carmon, qui les ouyront forcenans en ire: & isiront comme les porcz sangliers de la foreſt, & viendront en grande puissance, & se tiendront en bataille auec eux, & gasteront vne portion de la terre des Assyriens. Et apres ces choses se renforceront encore les dragons, ayans memoire de leur natiuite', & se retournerõt en soufflant par grande puissance, pour les poursuyuir. Ilz seront troublez, & seront abbatuz de la vertu d'iceux: & tourneront leurs piedz en fuyte, & l'aguetteur les assiegera depuis le territoire des Assyriens, & en consumera aucuns d'entre eux: & crainte auec tremblement sera en leurs exercite, & contention sera entre leurs Rois. Et C voicy des nuées venans d'Oriẽt, & de Septentrion iusqu'au Midy: & leurs faces sont fort horribles, pleines d'ire & de tempeste. Et se hurteront l'une contre l'autre: & feront cheoir grande multitude d'estoilles sus la terre, mesmes leur estoille. Et sera le sang, depuis l'espée iusqu'au ventre: & le fumier

B ou, abbatues.

Apoc. 6. c. 8. 9.

de l'homme sera iusqu'aux harnois du cha-
C meau. Et y aura grand tremblemẽt & crain-
te sus la terre : & ceux qui verront ceste ire
auront horreur: & tremblement les apprehẽ
dera. Et apres ce, pluyes en abondance s'es-
mouueront de Midy & de Septentrion, &
vne autre partie d'Occident. Et sus ce s'esle
ueront les ventz d'Orient, & le renferme-
rõt, auec la nuée qu'elle auoit esleuée en ire:
& l'estoille s'efforcera pour faire l'espouãn
tement au vent d'Orient & d'Occident. Les
grandes & puissantes nuées s'esleueront plei
nes d'ire, & l'estoille, à fin qu'ilz espouãntẽt
toute la terre, & ceux qui habitent en icelle.
Et espandront sus tout haut lieu, & esleué,
l'estoille terrible, le feu & la gresle, les es-
pées volantes & grosses eauës: tellemẽt aus-
si que tous les champs seront remplis, & que
tous les ruysseaux seront pleins des gran-
des eauës. Elles demoliront les citez & les
murailles, & les montagnes & montagnet-
tes, & les boys des forestz, & le foin des
prez, & les fromentz. Et passeront d'vn
*Ou, dega sleront. train continuel iusqu'en Babylone, & *s'es-
pouãnteront: elles y viendront, & l'enuiron
neront, & respandront l'estoille, & toute l'i
re sus icelle. Lors s'esleuera la poudre & la
fumée iusqu'au ciel: & tous ceux qui sont à
l'enuiron la ploureront, & ceux qui seront
demourez soubz icelle, seruiront à ceux qui
l'ont espouãnté. Et toy Asie concor-
D dante en l'espoir de Babylone, & la gloire
de sa persone: malheur sus toy miserable,
pource que tu es faite semblable à elle: & as
aorné tes filles en fornication, pour plaire
& te glorifier en tes amateurs, lesquelz ont
desiré de touiours paillarder auec toy. Tu
as ensuyuy celle qui est à hair, en toutes ses
œuures, & en ses inuentions, pourtant dit le
Seigneur: Ie t'enuoyeray les maux, à sauoir
vefuage, pourete', famine, espée, & peste, pour
gaster tes maisons, par violation, & par la
mort, par la gloire de ta vertu. Elle seiche
ra comme fleur, quãd l'ardeur s'esleuera sur
toy tu seras affoiblie comme la poure fem-
me pleine de playes, & chastiée par les fem-
mes: tellement que les puissans & les ama-
teurs ne te pourront receuoir. Seroy ie tant
marry contre toy (dit le SEIGNEVR) si tu
n'eusses occis mes eleuz en tout temps, en
esleuant la batture de tes mains, & que tu
disse sus la mort d'iceux quand tu estois eny
urée: acoustre la beauté de ta face? La desser
te de ta fornicatiõ est en ton sein: pour ceste
cause receuras tu le payement. Ainsi que tu
feras à mes eleuz (dit le Seigneur) ainsi te fe
ra Dieu, & te liurera à mal. Et tes enfans
mourront de faim: tu cherras par l'espée,
& tes citez seront rasées, & tous les tiens
qui seront au champ cherront par l'espée: &
ceux qui sont es montagnes mourront de
faim & mangeront leurs chairs, & beuuront
leur sang, par la famine de pain, & la soif
d'eauë. Tu viendras malheureuse par la
mer, & derechef receuras les maux. Et en
passant heurteront la cité occise, & degaste
ront quelque portion de ta terre: & extermi
neront vne partie de ta gloire, derechef ren
uersans celle qui sera renuersée. Quand tu
seras demollie, tu leur seras comme l'esteul-
le, & ilz te seront comme le feu: & te deuo-
reront, toy & tes citez, ta terre & tes mon-
tagnes, toutes tes forestz: & brusleront tout
arbre portant fruitz. Ilz meneront tes filz
prisonniers, & pilleront ton reuenu, & ex-
termineront la gloire de ta face.

CHAP. XVI

MAlheur sus toy Babylon, & Asie: mal A
heur sus toy Egypte, & Syrie. Cein-
gnez vous de sacz & de haires, & plaignez
voz enfans, & faites dueil: car vostre contri
tion est approchée. L'espée vous est en-
uoyée, & qui sera celuy qui la destournera?
Le feu vous est enuoyé, & qui est celuy qui
l'esteindra? Les maux vous sont enuoyez, &
qui sera celuy qui les reboutera? Quelcun
dechassera-il le lion affamé en la foreſt, ou
esteindra-il le feu en l'esteulle quand il au-
ra commencé à brusler? Quelcun reiette-
ra-il la flesche tirée d'vn archier robuste?
Le Seigneur fort enuoye les maux, & qui
est celuy qui les repoussera? Le feu est issu
de son courroux, & qui est celuy qui l'estein
dra? Il enuoyera l'esclair, & qui est-ce qui
ne craindra? Il tonnera, & qui ne sera
espouãnté? Le Seigneur menacera, & qui
ne sera totallement briſé deuant sa face? La
terre a tremblé, & ses fondemens. La mer
iette ses vndes du profond, & ses vagues se-
ront troublées, & aussi ses poissons, pour la
face du Seigneur, & pour la gloire de sa ver
tu: car sa dextre est forte, laquelle a tendu
l'arc: ses fleſches sont agues, lesquelles sont
de luy iettées: elles ne faudront point,
quand on aura commencé de les enuoyer es
fins de la terre. Voicy les maux sont en-
uoyez, & ne retourneront point, iusqu'à ce
qu'ilz viennent sus la terre. Le feu s'allume,
& ne sera point esteint, iusqu'à ce qu'il ait
consumé les fondemẽs de la terre. Ainsi que
la fleſche tirée du fort archier ne retourne
point: ainsi ne retourneront point les maux
qui auront esté enuoyez sus la terre. Mal-
heur à moy, malheur à moy. Qui me deliure
ra en ces iours là? C'est le cõmencement de
douleurs, & de grandz gemissemens: c'est le
cõmencement de famine & de grande perdi
tiõ: c'est le cõmencement des batailles, & les
puissances craindront: c'est le cõmencement
des maux, & tous craindront. Que feray

ie

le en ces iours la, quand les maux seront venuz? Voicy la famine, la playe, la tribulation, & l'angoisse: les flagellations sont enuoyées pour amendement, & en toutes ces choses ne se conuertiront point de leurs iniquitez: & n'auront pas tousiours memoire des flagellations. Voicy la prouision de
B l'année sera à bon marché sus la terre, tellement qu'ilz estimeront que la paix leur soit venue: & adonc germeront les maux sus la terre, à sauoir, l'espée, la famine, & grande confusion. Car plusieurs de ceux qui habitent en la terre, mourront de faim, & l'espée destruira tous les autres qui seront restez de la famine: & les mortz seront iettez comme la fiente, & n'y aura nul qui les console. Car la terre sera laissée deserte, & les citez seront delaissées. Nul ne sera delaissé pour labourer la terre, ne pour la semer. Les arbres donneront des fruitz, mais qui les cueillera? La grappe se meurira, mais qui la pressera? Car les lieux seront fort desertz. Et l'homme desirera de veoir vn autre homme, ou d'ouir sa voix: Car il y en restera seulement dix d'vne cité, & deux du champ, lesquelz se seront mucez aux forestz espesses, & es pertuis de pierres: ainsi qu'en l'oliuier ou en tous les autres arbres sont delaissées trois ou quatre oliues: ou ainsi qu'en la vigne vendengée sont delaissez les raisins de ceux qui diligemment reuisitent la vigne, ainsi seront en ces iours la delaissez trois ou quatre, de ceux qui visiteront leurs maisons par l'espée. Et sera la terre delaissée deserte, & ses champs s'enuieilliront, & ses voyes, & tous ses sentiers germeront espines: pource que les hommes n'y passeront plus. Les vierges ploureront de ce qu'elles n'auront nulz espoux, les femmes ploureront de ce qu'elles n'auront nulz mariz, leurs filles ploureront non ayant ayde de leurs espoux. Ilz seront consumez en la bataille, & leurs mariz seront dessaitz par famine. Mais entre vous seruiteurs du Seigneur, escoutez ces choses & les cognoissez. Voicy la Parolle du Seigneur, receuez la: ne croyez point aux dieux, desquelz dit le Seigneur: Voicy les maux qui approchent: & ne tardent point. Ainsi que la femme enceincte, quand au neufuiesme moys elle enfante son filz, quand l'heure de son enfantement approche, deux ou trois heures deuant, les douleurs sont entour son ventre: & quand elle produit son enfant du ventre, elles ne tarderont pas d'vn poinct: ainsi ne tarderont pas les maux à venir sus la terre, & le siecle gemira, & douleurs le tien-
C dront tout autour. Mon peuple escoutez la parolle: Preparez vous à la bataille, & es maux, soyez comme les estrangers de la terre. Celuy qui vend, soit comme celuy qui s'enfuit: & celuy qui achette, soit comme celuy qui doit perdre. Celuy qui marchande, soit comme celuy qui n'en tire point de profit: & celuy qui edifie, soit comme celuy qui n'y doit point habiter. Celuy qui seme, soit cõme celuy qui ne moissonnera point: aussi pareillement celuy qui coppe la vigne, soit comme celuy qui ne la doit pas vendenger. Ceux qui se marient, soyent cõme s'ilz ne deuoyent faire nulz enfans: & ceux qui ne sont point mariez, soyent comme vefues: car ceux qui labourent labourent en vain. Car les estrangers recueilleront leurs fruitz, & rauiront leur substance, & ietteront leurs maisons par terre, & prẽdront leurs filz prisonniers: car ilz engendrent leurs enfans pour captiuité & famine. Et ceux qui font leur marchandise en rapine, autant qu'ilz anobliſſent leurs citez, & leurs maisons, & leurs possessions, & leurs personnes: d'autant plus auray-ie indignation sus leurs pechez, dit le Seigneur. Ainsi que la paillarde est ialouse sus la femme legitime & de loyauté singuliere, ainsi sera ialouse la iustice sus l'iniquité, quand elle se sera parée, & l'accusera publiquement, quand sera venu celuy qui reprimera l'homme cerchant tout peché sus la terre. Pourtant, ne vueillez estre semblables à elle, ny à ses œuures: car encore vn petit, & l'iniquité sera ostée de la terre, & la iustice regnera en vous. Le pecheur ne dise point qu'il n'a point peché: car il bruslera des charbons de feu sur la teste de celuy qui dit: ie n'ay point peché deuant le Seigneur Dieu & sa gloire. Voicy, le Seigneur cognoistra toutes les œuures des hommes, & leurs inuentions, & les pensées d'iceux, & leurs cueurs. Car il a dit: * Que la terre soit faite, & elle a esté faite: que le ciel soit fait, & il a esté fait. Et les Estoilles ont esté fondées par la Parolle d'iceluy, & cognoit le nombre des Estoilles. C'est luy qui sonde les abysmes, & les thresors d'icelles: qui a mesuré la mer, & ce qu'elle contient. Lequel enclost la mer au milieu des eaues, & pend la terre sus les eaues par sa Parolle. Qui estend le ciel comme vn plancher, lequel il a fondé sus les eaues. Lequel a mis au desert les fontaines des eaues, & les laqz sur le couppeau des montagnes, pour ietter les fleuues de la haute roche, pour abreuuer la terre. Lequel
D a formé l'homme, & a mis son cueur au milieu du corps, & luy a mis l'esprit, la vie, l'entendement, & la respiration de DIEV tout-puissant, qui a fait toutes choses, & a sondé tous les lieux secretz de la terre. Il a cogneu vostre inuention, & ce que vous pensez en voz cueurs, en pechant & en vou

Eccl. 23. c. Luc 16. c.

Gen. 1. a. b

lant celer voz pechez. Parquoy le Seigneur qui sonde a sondé toutes voz œuures, & vous publiera tous, & serez confuz, quand voz pechez seront venuz deuant les hommes: & les iniquitez seront celles qui vous accuseront en ces iours la. Que ferez vous, ou comment cacherez vous voz pechez deuant le Seigneur & ses Anges? Voicy Dieu qui est le Iuge, craignez-le. Cessez de voz pechez, & oubliez dés maintenant de faire voz iniquitez à tousiours, & Dieu vous retirera, & vous deliurera de toute tribulation. Car voicy l'ardeur d'vne grande multitude s'allume sus vous, & rauiront aucuns de vous: & donneront les occiz aux idoles pour viande: & ceux qui consentiront à eux leur seront en derrision, & en opprobre, & oppression. Car il y aura place es lieux, & grande esleuation sera es citez voisines, sus ceux qui craignent le Seigneur. Ilz seront comme insensez, sans espargner personne, pour piller & destruire ceux qui encore craignent le Seigneur: car ilz gasteront & pilleront la substance, & les ietteront hors de leurs maisons. Adonc sera manifestée la probation de mes eleuz, comme l'or qui est
Rom. 5. a. Iac. 1. a. esprouué par le feu. Escoutez mes bien aymez, dit le Seigneur: Voicy les iours de tribulation sont presens, & ie vous en deliureray. Ne craignez, & ne doubtez point: car Dieu est vostre cõducteur, & aussi ceux qui gardent mes commandemens & mandemens, dit le Seigneur: Que voz pechez ne soyent point plus pesans que vous, & que voz iniquitez ne s'esleuent point sus vous. Malediction sur ceux qui sont emportez de leurs pechez, & sont couuers de leurs iniquitez, si cõme le champ est enserré par le bois, & que son sentier est couuert d'espines, par lequel l'homme ne passe point, & est forclos, & mis pour estre deuoré par le feu.

Fin des deux derniers
liures d'Esdras.

Le liure de Thobie.

CHAP. I.

A LE LIVRE DE Thobie filz d'Ananéel, filz de Gabriel, de la semence d'Asel, de la lignée de Nephthalim: lequl fut mené prisonnier d'entre les habitãs de la terre de Nephthalim. Car Salmanasar Roy d'Assyrie le print captif, auec tous les habitans de Galilée. Moy Thobie ay cheminé en iustice & verité, tous les iours de ma vie: & ay fait beaucop de biens à tous mes freres. A sauoir, à mon peuple. A sauoir, à tous ceux qui auoyent esté menez en captiuité auec moy au pays d'Assyrie en la ville de Niniue.

Quand i'estoye en mon pays en la terre de Israel, moy estant ieune compagnon, toute la lignée de Nephthalim mon pere s'estoit destournée de la maison de Ieruſalem: laquelle auoit esté eleuë d'entre toutes les lignées d'Israel, à fin que toutes les lignées y sacrifiassent. Et là auoit esté sanctifié le Temple du tabernacle du Souuerain: & auoit esté edifié à perpetuité. Or toutes B
les lignées s'estant destournées sacrifioyent à l'idole de Baal, à la geniſſe, & mesme la maison de Nephthalim mon pere. Moy seul i'allois souuent en Ieruſalem aux festes solennelles, selon qu'il est commandé à tout le peuple d'Israel en ordonnance perpetuelle: obseruant les premices, les decimes des fruitz, & du bestial, lesquelles ie donnois aux Sacrificateurs filz d'Aaron, les presentant à l'autel. A sauoir, les offertes de tous fruitz. Ie donnoye la premiere decime aux filz d'Aaron exerçans la sacrificature en Ieruſalem, assistans deuant le SEIGNEVR, pour luy ministrer & beneir en son nom. La seconde decime ie la vendoye, & venant en Ieruſalem ie la despendoye par chacun an. La troisiesme decime ie la donnoye pour ce qui estoit conuenable, selon que m'auoit commandé Debora ma grand' mere. Car i'auoye esté laissé orphelin de mon pere: & estant deuenu C
homme, ie prins femme nommée Anne, de la famille de mon pere, & engendray d'icel le vn filz nommé Thobie. Or nous estans menez captifz en Niniue, il aduint que tous mes freres & la maison de mon pere mangeoyent du pain des Gentilz. Mais ie me gardoye d'en manger: ayant souuenance de DIEV de tout mon cueur. Et le Souuerain me donna grace & acces deuant Enemesar: & fus fait son prouiseur, & m'en allay au pays de Mede, là ou ie laissay à Gabaael frere de Gabrias, en la region de Mede, dix talentz d'argent. Or apres la mort d'Enemesar, Sennacherib son filz regna en son lieu, duquel l'estat estant troublé, ie ne puis plus aller en Mede. Or es iours d'Enemesar ie faisoye plusieurs aumosnes à mes freres. Ie distribuoye mon pain à ceux qui auoyent faim, & mes vestemens à ceux qui estoyent nudz. Et si i'en veoye quelcun de ma nation trespassé, & estant ietté vers la muraille de Niniue ie l'en-

l'enseueliſſoye. Et ſi le Roy Sennacherib en auoit mis à mort quelcun qui ſ'enfuit de Iudée, ie l'enseueliſſoye en cachette. Car il en mettoit à mort pluſieurs en ſa fureur. Apres les corps eſtoyent cerchez du Roy, & ne ſe
D trouuoyent point. Or quelcun de Niniue ſ'en alla au Roy, & luy declaira q̃ ie les enſeueliſſoye. Ainſi ie me cachay, & cognoiſſant qu'on me cerchoit pour me tuer, ayant crainte, ie me retiray. Et toute ma ſubſtance fut rauie, & ne me fut rien laiſſé, fors qu'Anne ma femme, & Tobie mon filz. Mais cinquante cinq iours ne ſe paſſerent point que ces deux filz ne le tuaſſent. Iem'enfuis donc aux montagnes d'Ararat, & Sarchedon ſon filz regna en ſon lieu: lequel ordõna à Achiachar filz d'Anael mon frere ſur tous les comptes de ſon pere, & toutes les finances. Achiachar feit requeſte pour moy: & m'en retournay en Niniue. Car Achiachar eſtoit ſommelier, & garde du cachet, & commis ſur les finances & ſur les comptes. Et comme ainſi ſoit qu'il fut mon frere. Sarchedon l'auoit ordonné ſon lieutenant.

CHAP. II.

A OR moy eſtant retourné en ma maiſon, apres qu'Anne ma femme me fut rendue, & mon filz Thobie, en la feſte de la Pentecoſte, qui eſt vne ſolemnité ſaincte de ſept ſepmaines: il aduint que i'euz vn beau conuiue, & m'aſſis pour manger. Et voyant pluſieurs viandes, ie dis à mon filz: va, & ſi tu trouues quelque poure de noz freres qui ait ſouuenãce du Seigneur, amene-le. Et voicy ie t'attendray. L'vn eſtant allé, me dit: Mon pere, il y en a vn de noſtre nation lequel a eſté eſtrãglé & ietté en la place: moy, deuant qu'auoir gouſté viande, me leuay
B viſte, & l'apportay en la maiſon, iuſqu'à ce que le Soleil fut couché. Et eſtant retourné, ie me leuay, & mangeay mon pain en triſteſſe. Et me ſouuint de la prophetie
Amos 8.b d'Amos, ou il dit: *Voz feſtes ſeront conuerties en dueil, & toutes voz ioyes en lamentation. Apres ie plouray: & quand le Soleil fut couché, ie feis vne foſſe & l'enſeueliz. Et mes voiſins ſe moquoyent, diſant: Ceſtuy cy ne craint-il plus de mourir pour ceſt affaire? Il ſ'en eſtoit fuy: Et voicy derechef il enſeuelit les mortz.
C Et ceſte nuit la, ayant fait la ſepulture, ie m'en retournay, & dormis aupres de la muraille de la maiſon, pource que i'eſtoye pollu. Or ma face eſtoit deſcouuerte, & ie n'appercenoye point qu'il y auoit des paſſereaux en la muraille, leſquelz fienterent dedans mes yeux, qui eſtoyent ouuertz. Et il y vint des tayes blanches en mes yeux. Parquoy ie m'en allay aux medecins, Mais ilz ne me proffiterent rien. Cependant Achiachar me nourriſſoit, iuſqu'à ce
D que ie m'en allay en Elimed. Et Anne ma femme prenoit des ouurages de femme à faire, & les enuoyoit aux ſeigneurs: leſquelz luy payant ſon ſalaire luy enuoyerent auſſi vn cheureau. Or quand il fut chez moy, il commença à béller. Adonc ie luy dis. D'ou eſt ce cheureau? Seroit-il deſrobé. Rendz-le à ſes maiſtres. Car il ne nous eſt point licite de manger choſe deſrobée. Et elle me dit: Il m'a eſté donné en preſent par deſſus mon loyer. Mais ie ne la creuz point: & luy commanday de le rẽdre à ſes maiſtres: Et eſtoye confuz vers elle. Adonc elle reſpondant me dit. Ou ſont tes bienfaitz & tes iuſtices, voicy toutes choſes te ſont cogneuës.

CHAP. III.

MOy eſtant contriſté ie m'eſcriay, & A priay auec douleur, diſant. Seigneur tu es iuſte: & toutes tes œuures, & toutes tes voyes ſont miſericorde & verité, & fais iuge mẽt iuſte & veritable à tout iamais. Qu'il te ſouuienne de moy, que tu regardes ſur moy. Ne me punis point ſelon mes pechez & mes ignorances, & celles de mes peres, deſquelles ilz ont peché deuãt toy. Car ilz ont trãſgreſſé tes commandemens, & tu nous as liuré en proye & en captiuité, & en mort, & en prouerbe d'ignominie à tous ceux entre leſquelz nous auõs eſté diſperſez. Et voicy tu as fait pluſieurs iugemens veritables, & peuz faire de moy ſelon mes pechez & ceux de mes peres. Car nous n'auons point faitz tes commandemens, & n'auons point cheminé en verité deuant toy. Et maintenant fay auec moy ſelon qu'il te plaira. Ordõne que mon eſprit ſoit oſté, & que ie ſois ſeparé & deuienne terre. Car il m'eſt plus expediẽt de mourir que de viure. Car i'ay ouy des faux blaſmes, & y a grande triſteſſe en moy. Ordonne que ie ſoye ſeparé ſelon la neceſſité du lieu eternel. Ne deſtourne point ta face de moy. Il aduint en ce iour la q̃ Sarra fille B de Raguel eſtãt en Ecbatane ville de Mede fut auſſi outragée par les chãbrieres de ſon pere, pource qu'elle auoit eſté dõnée en mariage à ſept mariz. Et vn eſprit maling, à ſauoir Aſmodée, les auoit tuez auãt qu'ilz fuſſent entrez à elle cõme auec leur femme: Et le luy diſoit dõc. Ne ſais tu pas bien q̃ tu as eſtouffé ces hões? Tu as deſia eu ſept mariz, & n'as point porté le nom d'vn. Pourquoy nous bas-tu à cauſe d'eux? S'ilz ſont mortz, va t'en auec eux: Que iamais nous nevoyõs nul filz de toy, ne fille. Elle ayant ouy ces choſes fut fort cõtriſtée iuſqu'à ſevoloir eſtrangler, & dit. Ie ſuis fille vnique de mon pere. Si ie fay cela ce luy ſera reproche, &

merray ſa vieilleſſe au ſepulcre auec douleur. Adonc elle pria vers la feneſtre, & dit. Tu es benei[s]t Seigneur mon Dieu, & beneit eſt ton nom glorieux & ſainct, & hõnorable à tout iamais. Que toutes tes œuures te beneiſſent eternellement. Et maintenãt Seigneur, i'ay addonné mes yeux & ma face à toy. I'ay dit Retire moy de la terre: & que ie n'oye plus de reproche, que tu cognoiſſes Seigneur, q̃ ie ſuis pure de tout peché d'homme, & que ie n'ay point pollué mõ nom, ne le nom de mõ pere en la terre de ma captiuité. Ie ſuis fille vniq̃ à mõ pere, & n'a point d'enfant qui luy ſoit heritier, & n'y a nul de noz freres prochain parent. Et luy n'a nul filz auquel ie me garde pour femme. Deſia il m'en eſt mort ſept: & qu'ay ie affaire de viure? Et ſ'il te ſemble bon de me mettre à mort: ordonne qu'il y ait eſgard ſur moy, & qu'on ait pitié de moy: & que ie n'oye plus de blaſme.

D Or la priere de tous deux fut oye deuant la gloire du grand Dieu. Et Raphael fut enuoyé pour donner gueriſon aux deux pour oſter à Thobie les eſcailles de ſes yeux, & pour dõner Sarra fille de Raguel à femme à Thobie filz de Thobie, & pour lier Aſmodée l'eſprit maling pource q̃ le droit de la prendre aduenoit à Thobie. En ce temps la Thobie eſtãt retourné entra en ſa maiſon, & Sarra fille de Raguel deſcendit de ſa chambre.

CHAP. IIII.

A EN ce iour la il ſouuint à Thobie de l'argent qu'il auoit bailé en garde à Gabaael en Raguesville de Mede. Et dit en ſoy meſmes. I'ay deſiré la mort. Pourquoy n'appelle-ie Thobie mon filz, pour luy declairer deuãt q̃ ie meure. Et l'ayant appellé, il luy dit. Mõ enfant, ſi ie meurs enſeuelis moy, & ne meſpriſe point ta mere. Hõnore la tous les iours de ſa vie: & fay ce qui luy ſera agreable; & ne la contriſte point. Qu'il te ſouuienne mõ enfant qu'elle a ſenty pluſieurs douleurs pour toy en ſon ventre. Quand elle mourra, eſueliz la auec moy envn ſepulcre. Mon enfant qu'il te ſouuienne en tout tẽps du Seigneur noſtre Dieu: & ne vueilles point pecher, & tranſgreſſer ſes commandemens. Fay ce qui eſt droit tous les iours de ta vie, & ne chemine point es voyes d'iniuſtice. Car quand tu procederas en verité, il y aura proſperité en tes œuures comme à tous ceux qui viuent iniuſtement. * Fay aumoſnes de tes biens: & que ton œil ne ſoit point enuieux quand tu feras aumoſne. Ne deſtourne point ta face de nul poure: & la face du Seigneur ne ſera point deſtournée de toy. Selon que tu abonderas en facultez fais en aumoſne. Et ſi ta ſubſtance eſt petite, ne crains point de faire aumoſne du peu que tu as. * Car tu te metz en threſorvn bon depoſt pour le iour de la neceſſité d'autãt que l'aumoſne deliure de mort, & ne ſouffre point qu'on viẽne en tenebres. Car c'eſt vn bõ preſent qu'aumoſne à tous ceux qui la fõt en la preſence du Souuerain. Garde toy mon enfant, de toute paillardiſe. Et premierement prens femme de la ſemence de tes peres. Et ne prens point femme eſtrange laquelle ne ſoit point de la lignée de ton pere. Car nous ſõmes filz des Prophetes. Noé, Abrahã, Iſaac, & Iacob ſõt noz peres des le cõmẽcemẽt. Qu'il te ſouuienne, mon enfant, qu'i ceux tous ont prins femme de leur parẽtage: & ont beny leurs enfans, & leur ſemence a poſſedé la terre en heritage. Maintenãt, mõ enfant, ayme tes freres, & ne t'enorgueilliz point en ton cueur pardeſſus tes freres, & les filz & les filles de tõ peuple, en prenãt pour toy femme d'entre eux. Car il y a ruyne en orgueil, & chãgement pour renuerſer l'hõe. Et en fierete il y a declinaiſon & indigence. Car la fierete eſt mere de famine. Que le loyer de tout hõme qui aura trauaillé pour toy ne demeure point vers toy: mais rẽdz luy incontinent. Et ſ'il ſert à Dieu, il te ſera rẽdu. Dõne toy garde en toutes tes œuures, & ſois biẽ inſtruit en toute ta cõuerſatiõ. * Ne fay à nul ce q̃ tu hays. Ne boy point devin pour t'enyurer: & q̃ l'yurõgnerie ne marche point auec toy en tõ chemin. Donne de ton pain à celuy qui a faim, & de tes robbes à ceux qui ſont nudz. Fais aumoſne de ton abõdance, & que ton œil n'aie point d'enuie ſur l'aumoſne que tu fais. Iettes liberallement tes pains ſur le ſepulcre des Iuſtes, & ne donne point aux meſchantz. Cerche d'auoir conſeil de tout homme prudent: & ne ſois point contempteur de nul conſeil vtile. Beneis le Seigneur ton Dieu en tout temps, & deman de que tes voyes ſoyent addreſſées: & que tous tes ſentiers & deliberations proſperẽt. Car nul peuple n'a prudence: mais c'eſt le Seigneur qui donne tous biens, & abaiſſe celuy qu'il veut, ſelõ qu'il a delibere. Et maintenant, mon enfant, qu'il te ſouuienne de mes commandemens: & que iamais ilz ne departẽt de ton cueur. Auſſi maintenãt ie te declaire que i'ay donné en garde dix talentz d'argent, à Gabaael filz de Cabria en Rague[s] ville de Mede. Et ne crains point de ce que nous ſommes deuenus poures. Tu as aſſez de biens ſi tu crains Dieu, & te deſtournes de tout peché, & fais ce qui luy eſt aggreable.

Leui.19.b Matt.7.b

Prou.3.b. Luc 14.d. Eccl.4.a. 14.b

Eccl.14.c

CHAP. V.

THobie reſpondant alors dit. Mon pere, ie feray tout ce que tu m'as commandé. Mais comment pourray-ie recouurer l'argent? & cõment cognoiſtray ie l'hõme? Et ie luy donneray la cedulle, & luy dis.

dis. Cerche vn homme qui aille auec toy: & ie luy donneray salaire iusqu'à tant que ie viue: & va t'en recouurer l'argent. Il s'en alla donc cercher vn homme: & trouua Raphael: lequel estoit vn ange, mais il n'en sauoit rien. Auquel il dit. Pourrois ie aller auec toy au pais de Mede? Et as tu cognoissance des lieux. L'ange luy dit. I'iray auec toy. Et de fait, i'ay esté loger chez
B Gabaael nostre frere. Adonc Thobie luy dit. Attendz moy, & ie le diray à mon pere. L'ange luy dit. Va, & ne targe point. Luy estant entré dit à son pere. Voicy i'ay trouué vn homme lequel me tiendra compagnie. Le pere luy dit: Fays le moy venir, à fin que ie cognoisse de quelle lignée il est. Et s'il sera fidele pour aller auec toy. Il l'appella donc, & entra, & se saluerent l'vn l'autre. Apres Thobie luy dit, frere de quelle lignée, & de quel parentage es
C tu? Declaire le moy. Il luy dit. Enquiers tu de la lignée ou du parétage, ou demande tu vn mercennaire qui aille auec ton filz? Adõc Thobie luy dit. Frere, ie veux cognoistre ton genre, & ton nom. Il luy respondit. Ie suis du genre d'Azaria, & du grand Ananias & de tes freres. Adonc Thobie luy dit. Que tu says venu à la bonne heure frere. Et ne te courrouce point de ce que ie me suis enquis de ta famille & de ton parentage. Certes tu es mon parent de generation honneste & bõne. I'ay cogneu Ananias & Ionathan, les filz du grand Semeas. D'autant que nous allions ensemble en Ierusalem pour adorer, portãs les premiers naiz, & les decimes de noz fruitz: & ne furent point seduitz de l'erreur de nos freres. Tu es d'vne grande race, frere. Mais dis moy: Quel loyer te dõneray-ie? Sera ce assez de vne drachme pour iour auec les choses necessaires comme pour mon filz. Et i'adiousteray quelque chose au salaire, si vous retournez en prosperité. Ilz l'accorderẽt ainsi. Et alors il dit à Thobie. Sois prest pour te mettre en chemin: & que vostre voyage prospere. Son filz dõc appresta ce qui estoit
D necessaire pour le voyage. Et son pere luy dit. Va t'en auec ceste hõme. Va, & le Dieu qui habite au ciel addresse vostre voyage: & que l'ange de Dieu vous tienne compagnie. Ainsi ilz partirent tous deux pour s'en aller. Et le chien du ieune compagnon auec eux. Et Anne la mere de Thobie s'escria
Sous. 10. b. & dit à son mary. Pourquoy as tu enuoyé nostre enfant? * N'estoit ce pas le baston pour marcher deuant nous. Que l'argent ne si adiouste point à l'argẽt: mais qu'il soit en reiection à nostre filz. Car selon qu'il nous a esté donné de viure par le Seigneur, cela nous a suffy. Adonc Thobie luy dit: qu'il ne t'en chaille ma seur: Il reuiendra en santé & tes yeux le verront. Car le bon ange luy tient compagnie. Et son voiage sera heureux: & retournera en bon poinct.

CHAP. VI.

ADonc elle cessa de plourer, & eux tirans leur chemin vinrent au soir iusques au fleuue de Tigre, & logerent là. Or le ieune compagnon descendit pour se lauer. Et vn poisson sauta hors de la riuiere, & le voulut deuorer. Et l'ãge luy dit: Prens le poisson. Et il le print, & le tira dehors sur la terre. Et l'ange luy dit: fens le poisson, & prens le cueur, & le foye, & le fiel, et les metz seurement. Et le ieune compagnon feit comme l'ange luy auoit dit. Et ayant rosty le poisson, ilz en mangerent. Apres ilz marcherent tous deux, iusques à ce qu'ilz approcherent d'Ecbatane. Et le ieune compagnon dit à l'ange. Azaria, mon frere, De B quoy sert le cueur le foye, & l'amer du poisson? Et il luy dit. Quant au cueur & au fiel. Si le diable ou vn esprit maling trouble quelcun, il en faut faire vn perfum deuant luy soit homme ou femme. Et il n'en sera plus troublé. Du fiel, si on engraisse les yeux d'vn homme qui ait des escailles blanches, il sera guery. Quand ilz approcherent de Ragues l'ange dit au ieune compagnon. Auiourdhuy nous logerons chez Raguel lequel est ton parent. Il a vne fille vnicque, nommée Sarra. Ie luy tiendray C propos d'elle, à fin qu'il te la donne à femme. Car aussi bien l'heritage d'icelle t'aduient, & es seul de son parentage. Et la fille est belle & prudente. Maintenant donc escoute moy, & i'en parleray au pere. Et quand nous serons retournez de Raguez, nous ferons le mariage. Car ie cognois de Raguel qu'il ne la mariera point à autre selon la Loy de Moyse, ou il acquerra la mort. Car de droit, son heritage t'appartient deuant qu'à nul homme. Adonc le ieune compagnon dit à l'ange. Azaria mon frere, i'ay ouy dire que ceste fille à esté donnée à sept mariz, & que tous sont mortz au iour des nopces, pource qu'il y a vn diable qui l'ayme: lequel ne fait mal sinon à ceux qui approchent d'elle. Ainsi ie crains de mourir, & mener auec moy la vie de mon pere & de ma mere, auec tristesse au sepulcre. Car ilz n'ont nul autre filz qui les enseuelisse. L'ange luy dit. Ne te souuient il point des parolles que t'a dit ton pere, de prendre femme de ton lignage? Et mainte- D nãt frere escoute moy. Car elle te sera pour femme. Et ne te chaille de l'esprit maling. Car elle te sera donnée ceste nuyt à femme. Mais si tu entres en la couche nuptiale, tu

prendras vn brasier pour faire perfums: & y mettras du cueur & du foye du poisson: & en feras sortir la fumée. Et le malin esprit la flairant s'en enfuyra, & ne retournera iamais plus. Mais quand tu entreras à elle leuez vous tous deux, & reclamez Dieu qui est misericordieux. Et il vous gardera, & aura pitié de vous. Ne crains point. Car elle t'a esté ordonnée dés le commencement. Et tu la garderas, & elle viendra auec toy. Et ie presuppose que tu auras lignée de elle. Thobie ayant ouy ces choses l'ayma, & son cueur fut affectueusement addonné à elle.

CHAP. VII.

A Apres ilz vinrent en Ecbatane, & arriuerent en la maison de Raguel. Et Sarra vint au deuant d'eux, & les salua: & eux elle. Puis elle les mena en la maison. Et Raguel dit à Edna sa femme. Que ce ieune cõpagnon est semblable à Thobie mon parẽt. Et Raguel les interrogua. D'ou estes vous, freres? Ilz luy dirent des enfans de Neptalim, qui sont captifz en Niniue. Il leur dit Cognoissez vous Thobie nostre frere? Ilz respondirent. Nous le cognoissons. Il leur demanda. Se porte il bien. Ilz dirent: Il est viuant, & en bõne sante'. Adonc Thobie dit: C'est mon pere. Et Raguel s'aduança, & le baisa, en s'escriant. Et le beneit, & luy dit: Tu es filz d'vn bon preudhomme. Et ayant entendu que Thobie auoit perdu la veuë: il fut contristé, & ploura. Pareillement Edna sa femme, & Sarra sa fille. Et les receurent de bon cueur. Et ayant tué' vn mouton de leur bercail, ilz leur presenterent des viandes à foison. Adonc Thobie dit à Raphael: Azaria mon frere, parle de ce dont tu m'as tenu propos en chemin. Que l'affaire se parface. Il communiqua le propos à Raguel. Mais Raguel dit à Thobie. Mange & boy, & sois ioyeux. Car c'est raison que tu ayes ma fille. Au reste, ie te declareray la verité'. Ie l'ay dõnée à sept mariz. Et quãd ilz sont entrez à elle ilz sont mortz la nuyt. Parquoy maintenant si tu es sage, sois content. Mais Thobie luy dit. Ie ne gousteray rien iusques à ce que vous l'ayez icy amenée, & que vous me l'ayez assignée. Raguel luy dit. Que tu la prennes dés maintenãt s'il te semble. Car tu es son parent: & elle est ta parente. Le Dieu misericordieux vous face prosperer en tout bien. Adonc il appella Sarra sa fille. Et elle vint à son pere: leql la print par la main: & la bailla à Thobie pour femme. La voicy, prẽs la selon la Loy de* Moyse & menes la à ton pere. Apres il appella Edna sa femme, & prenant vne charte, il feit l'instrumẽt, & le signa. Et commẽcerent à manger. Apres Raguel appella sa femme Edna, & luy dit. Ma sœur, appreste vne autre chambre, & mene la dedans. Elle feit comme il luy auoit dit, & la l'y mena & ploura. Et elle reprima les larmes de sa fille & luy dit. Ayes bon courage ma fille. Que le Seigneur du ciel & de la terre te dõne ioye, au lieu de ceste tristesse. Ayez bon courage ma fille.

Nom. 36. c

CHAP. VIII.

OR quand ilz eurent acheue' de soupper ilz menerent Thobie en la chãbre d'icelle. Luy y allãt, eut souuenãce des propos de Raphael, & print de la braise pour faire des perfums: & mit le cueur & le foye du poisson, & en feit vn perfum. Et le diable ayant fleire' l'odeur s'enfuit au bout d'Egypte. Et l'ange le lia: Apres qu'ilz furent enfermez eux deux: Thobie se leua du lict, & dit. Leue toy ma sœur: & que nous priõs: Et le Seigneur aura pitié de nous. Ainsi Thobie commença à dire. O Dieu de noz peres tu es beneit: & ton nom sainct est benit & glorieux à tout iamais. Que les cieux te benissent, & toutes tes creatures. * Tu creas Adam, & luy donnas Eue à femme pour ayde & appuy. D'eux est venue la race des hommes. Tu as dit qu'il n'estoit pas bon q̃ l'homme fut seul: faisons luy vn ayde semblable à luy. Maintenant Seigneur, ie ne prens point ma sœur que voicy pour paillardise. Mais en droiture. Dispose donc de me faire misericorde: & que ie viellisse auec elle. Et elle disoit auec luy, Amen. Sur cela ilz dormirent tous deux la nuyt. Et Raguel se leuant s'en alla & fouyt vn sepulcre, disant: Cestuy cy seroit il mort aussi bien? Apres Raguel vint en sa maison, & dit à Edna sa femme. Enuoye l'vne de tes chambrieres. Et qu'on voye s'il vit. Autrement que ie l'ensueliisse, & que nul ne le sache. Et la chambriere ayant ouuert la porte entra. Et les trouua tous deux dormans. Et estant sortie leur annonça qu'ilz viuoyent. Adonc Raguel benit Dieu, disant: O Dieu, tu es beneit en toute louãnge pure & saincte. Que tes saincts te beniissent, & toutes tes creatures. Que tous tes anges & tes eleuz te beniissent à tout iamais. Tu es beneit, d'autant que tu m'as resiouy. Et ne m'est point aduenu comme ie pensoye. Mais as besogné' auec nous en grande misericorde. Tu es beneit. Car tu as eu pitié de deux enfans vnicques: & leur as fait misericorde Seigneur. Acheue leur vie en santé' auec ioye & misericorde. Apres il commanda à ses seruiteurs de remplir le sepulcre. Et celebrerent entre eux les nopces par quatorze iours. Car Raguel luy auoit dit. Ie t'adiure que tu ne te partes point d'icy, iusques à ce q̃ les iours des nopces soyẽt accompliz.

Gen. 2. b.

accompliz. A sauoir quatorze iours, qui seront pour le festin des nopces. Et apres en prenant la moitie' de nostre substance tu t'en iras à ton pere en prosperite'. & le reste tu l'auras, quand nous serons mortz, moy & ma femme.

CHAP. IX.

A THobie appella Raphael & luy dit: Azaria, mon frere, prens auec toy vn seruiteur, & deux chameaux, & t'en va en Ragues de Mede à Gabael, & apporte moy l'argent, & amene-le aux nopces. Car Raguel m'a adiure' que ie ne sortisse point d'icy. Et mon pere compte les iours. Et si ie tarde beaucoup, il sera fort contriste'. Raphael donc s'en alla, & arriua chez Gabael & luy presenta la cedulle. Lequel apporta les sachetz estans rachetez, & les luy bailla. Et de matin ilz se leuerent ensemble & vinrent aux nopces. Et Thobie beneit sa femme.

CHAP. X.

CEpendant Thobie le pere comptoit A bien vn chacun iour: & si les iours du voiage estoyent accompliz. Et ne reuenoyent point. Adonc Thobie dit. Seroyent ilz confuz? Gabael seroit-il mort: & que nul ne leur rendit l'argent? Et fut fort marry. Mais sa femme luy disoit: mon filz est mort. Car il tarde trop. Et commença à le lamenter, disant. Il ne me chaut plus de rien mon filz. Car il est defailly, luy qui estoit la lumiere de mes yeux. Thobie luy disoit. Tais-toy: ne le pense pas ainsi. Il est sain. Mais elle luy respondoit. Ne m'en parle plus, & ne m'abuse point. Car mon B enfant est mort. Or elle s'en alloit iournellement hors de la ville vers le chemin lequel ilz auoyent tenu: & ne mangeoit point le iour, & toute la nuit elle estoit dolente faisant le dueil de Thobie son filz, iusqu'à ce que les quatorze iours des nopces furent accompliz, durant lesquelz il auoit promis à Raguel d'illec demourer. Apres Thobie dit à Raguel. Donne moy conge'. Car mon pere & ma mere n'esperent plus de me veoir. Son beau-pere luy dit. Demeure chez moy. I'enuoyray à ton pere: & luy dira on comment tu te portes. Mais Thobie dit. Non pas. Mais laisse moy retourner C vers mon pere. Ainsi Raguel se leuant luy donna Sarra sa femme, & la moitie' des biens, les corps & les bestes, & l'argent. Et les ayant beneiz, leur donna conge', disant: Que le Dieu du ciel vous face prosperer, mes enfans deuant que ie meure. Et il dit à sa fille. Honnore ton beau-pere & ta belle-mere, qui te sont maintenant pere & mere, à fin que i'aye bon rapport de toy, & les baisa. Et Edna dit à Thobie. Que les SEIGNEVR du ciel te ramene cher frere, & me face la grace de D veoir des enfans de Sarra ma fille, à fin que ie m'esiouysse deuant les SEIGNEVR. Et voicy ie te baille ma fille en garde, comme vn depost. Ne la contriste point. Apres cela il s'en alla. Et Thobie beneit DIEV de ce qu'il luy auoit fait prosperer son voiage. Et commanda à Dieu Raguel & Edna sa femme. Et tira son chemin iusqu'à ce qu'ilz approchassent de Niniue.

CHAP. XI.

ADonc Raphael dit à Thobie. Tu sais A frere en quel estat tu as laisse' tõ pere. Aduançons nous deuãt ta femme, & ordonnons la maison, & prens auec toy l'amer du poisson. Ainsi ilz s'en allerent. Et le chien les suyuoit pas à pas. Or Anne estoit assise, regardant ça & là sur chemin apres son filz. Et l'apperceut venir, & dit au pere. Voicy ton filz qui vient: & l'homme qui s'en estoit alle' auec luy: Et Raphel dit: Thobie, ie say que ton pere ouurira les yeux. Toy donc fay luy vne onction sur ses yeux de l'amer. Et luy sentant B l'amer se frottera & iettera les escailles blanches, & te verra. Et Anne courant au deuant se ietta sur le col de son filz, & luy dit. Puis que ie t'ay veu, mon filz, que ie meure dés maintenant. Et tous deux plourerent, & s'escrierent. Thobie aussi vint vers la porte, & achoppa. Mais son filz luy vint au deuant, & soustint son pere, & frotta de l'amer sur les yeux de son pere, disant: Ayes bon courage, mon pere. Or comme ses yeux luy commencerent à picquer, il les frotta: & les escailles blanches tomberent de ses paupieres. Et voyant son filz, il cheut sur son col. Et ploura, & dit: Beneit soit Dieu, & beneit soit son nom eternellement. Beneitz soyent tous C tes saincts Anges. Car tu m'as chastie' de tes verges, & as eu pitie' de moy. Voicy ie voy mon filz Thobie. Apres son filz entra estant ioyeux, & raconta à son pere les merueilles qui luy estoyent aduenues en Mede. Et Thobie sortit au deuant de sa belle fille, s'esiouyssant & beneissant Dieu à la porte de Niniue. Et ceux qui le voyoyent aller s'esmerueilloyent de ce qu'il auoit recouuert la veuë. Et Thobie confessoit en leur presence, que DIEV luy auoit fait misericorde. Et quand Thobie approcha de Sarra sa belle fille: il la salua, disant: D Que tu sois venuë à la bõne heure ma fille. Beneit soit DIEV, qui t'a mene' à nous, & ton pere. Et ioye fut demenée entre

tous ses parens qui estoyent e Niniue. Et Achiachar & Nasbas son nepueu arriuerent là. Et celebra on les nopces de Thobie en liesse par sept iours.

CHAP. XII.

ADonc Thobie appella son filz, & luy dit. Regarde mon filz du salaire de l'homme qui est allé auec toy. Il luy faut aussi faire vn present par dessus. Il luy dit. Mon pere, ie ne me sentiray point greué de luy donner la moitié des choses que i'ay apportées, d'autant qu'il m'a rendu sain à toy, & a eu le soing de ma femme, & a apporté mon argent, & semblablemẽt il t'a guery. Adonc le vieillard luy dit. Il luy appartient bien. Ainsi il appella l'Ange, & luy dit. Prens la moitie de tout ce qu'auez apporté, & t'en vas en bonne santé. Luy les retirant en lieu secret leur dit. Beneïssez DIEV, & confessez luy sa louãnge & donnez luy gloire, & louëz le en la presence de toutes creatures viuantes, pour les choses qu'il vous a faites. C'est bonne chose de louër DIEV, & d'exalter son nom, en racomptant ses œuures auec honneur. Ne soyez point paresseux à confesser sa louãnge. Il est bon de cacher le secret d'vn Roy, mais c'est chose honnorable de reueler les œuures de DIEV. Faites bien, & il ne vous aduiendra point de mal. C'est bonne chose qu'oraison auec ieune aumosne & iustice. Il vaut mieux auoir vn peu auec droiture, que beaucoup auec iniquité. Il vaut mieux faire aumosne, que d'amasser de l'or en thresor. Car l'aumosne deliure de mort, & netttoye tout peché. Ceux qui font aumosnes & iustice seront de longue vie. Mais les mal-viuantz seront ennemiz de leur vie. Ie ne vous celeray rien. Ie vous ay desia dit, qu'il est bon de cacher le secret d'vn Roy: mais que c'est chose honnorable de reueler les œuures de DIEV. Maintenant doncques, quand vous pryiez, toy & ta belle fille Sarra, ie presentois la memoire de vostre oraison deuant le Sainct. Semblablement quand tu enseuelissoys les mortz ie t'assistoye, & quand tu ne faisois point difficulté de te leuer & laisser ton repas, pour venir sepulturer quelque mort, ton bien-fait ne m'estoit point caché, mais i'estoye auec toy. Maintenant donc, DIEV m'a enuoyé pour guerir & toy & ta belle fille Sarra. Ie suis Raphael l'vn des sept Anges saincts, qui presente les prieres des saincts, & cheminent deuant la gloire du Sainct. Adonc ilz furent estonnez tous deux, & tomberent la face en terre, pource qu'ilz estoyent estonnez. Il leur dit, ne craignez point. Car il vous ira bien. Beneïssez DIEV. Car ce n'est point de ma grace. Mais par la volunté de vostre DIEV que ie suis venu. Parquoy, beneïssez-le à tout iamais. Ie vous ay, esté tousiours vne vision. Ie ne mangeoye ne beuuoye: mais il vous le sembloit aduis en vision. Et maintenant donnez louãnge à DIEV. Car ie remõte à celuy qui m'a enuoyé. Et escriuez toutes les choses qui ont esté faites en vn liure. Adonc ilz se leuerent, & ne le veirent plus. Et confesserent les œuures de Dieu grandes & merueilleuses: & comment l'Ange du Seigneur leur estoit apparu.

CHAP. XIII.

ADonc Thobie escriuit vne priere pour resiouyssance, & dit. Beneit soit le Dieu viuant eternellement, & beneit soit son Regne. Car il chastie & fait misericord. Il mene au sepulcre, & en retire. Et n'y a nul qui eschappe de sa main, vous enfans d'Israel confessez le deuant tous les Gentilz. Car il vous a espars entre eux. Par quoy racomptez y sa magnificence: & exaltez-le en la presence de tous viuantz, d'autant qu'il est vostre Seigneur, & le Dieu de voz peres à iamais. S'il vous afflige pour voz iniquitez, derechef il aura pitié de vous, & vous recueillera d'entre tous les Gentilz, ou il vous a espars. Si vous vous retournez à luy, de tout vostre cueur, & de toute vostre ame: pour cheminer deuant luy en verité. Adonc il retournera vers vous, & ne cachera point sa face de vous, & verrez ce qu'il vous fera. Ainsi confessez de toute vostre bouche. Beneïssez le SEIGNEVR de iustice. Exaltez le Roy eternel. Moy ie confesse en la terre ou ie suis captif: & manifeste sa vertu & hautesse au peuple inique. Conuertissez-vous pecheurs, & viuez iustement deuant luy. Qui est-ce qui sait s'il vous prendra à plaisir, & s'il vous fera misericord. I'exalteray mon Dieu. Mon ame exaltera le Roy du ciel, & s'esgayera en sa magnificence. Que tous en parlent, & luy rendent louãnge en iustice. Ierusalem la saincte cité, il te chastiera pour les fautes de tes enfans: & de rechef il aura pitié des filz des iustes. Donne louãnge au Seigneur liberallement: & beneis le Roy eternel: à fin que derechef son tabernacle soit edifié en toy auec ioye, & esiouysse en toy ceux qui sont icy prisonniers, & qu'il prenne amour en toy en generations eternelles ceux qui sont affligez. Plusieurs peuples viendront de loing au nom du Seigneur Dieu, portans dons en leurs mains, pour en faire oblations au Roy du ciel. Toutes generations

tions te louëront, & s'esgayeront en ta louänge. Tous ceux qui te hayssent seront mauditz: & tous ceux qui t'ayment seront beneitz à iamais. Esiouys toy, & demene liesse sur les filz des iustes. Car ilz seront rassemblez, & beneirõt le Seigneur des Iustes. Bien heureux sont ceux qui t'ayment. Ilz seront esiouiz en ta paix. Bienheureux sont ceux qui auront esté' contristez en toutes tes
D corrections. Car ilz seront esiouiz en toy, voyans toute ta gloire: & receuront liesse à tout iamais. Que mon ame beneisse Dieu le grand Roy. Car il t'edifiera o Ierusalem de Saphir & d'Esmeraudes: & tes murailles de pierres precieuses. Tes tours & bastillons seront de pur or, & les places de Ierusalem seront paueés de Beril & d'Escarboucle, & de pierre d'Ophir. Et toutes ses rues diront, Alleluya, & chanterõt louänge, disant: Beneit soit Dieu, lequel a exalté' tous sieeles.

CHAP. XIIII.

A ET Thobie mit fin à son cantique. Il auoit cinquante huit ans, quand il perdit la veuë. Et au bout de huit ans il la recouura. Il faisoit aumosnes, & continuoit de craindre le Seigneur Dieu, & de le louër. Or estãt deuenu fort vieil, il appella son filz & six enfans issuz d'iceluy. Et luy dit. Mon filz prens tes enfans. Voicy, ie suis deuenu vieil, & m'en vois partir de ceste vie. Retourne t'en en Mede mon filz. Car ie suis tout asseuré' que toutes les choses que le Prophete Ionas à dites de Niniue aduiendront.
B C'est, qu'elle sera ruinée. En Mede, il y aura plus de paix iusques à quelque temps. Et noz freres seront deiettez de la bonne terre par cy par là. Et Ierusalem demourera deserte: & la maison de Dieu sera bruslée en icelle: Et sera desolée iusqu'à vn temps. Et de rechef Dieu aura pitié' d'eux, & les reduyra en la terre. Et edifieront le temple, non pas tel qu'estoit le premier: iusqu'à ce que les temps finalz soyent accompliz. Apres ces choses aucuns des captifz retourneront, & edifierõt Ierusalem en gloire. Et la maison de Dieu sera réedifiée en icelle, d'vn bastiment hõnorable, en generations eternelles comme les Prophetes en ont parlé. Et tous peuples se conuertiront en verité', pour craindre le Seigneur Dieu, & en
C fouyront en terre leurs idoles. Ainsi tous peuples beneiront le Seigneur, & son peuple le confessera. Et le Seigneur exaltera son peuple: Et tous ceux qui ayment le Seigneur Dieu en verité' & iustice seront esiouyz: en ceux qui font misericorde à noz freres. Maintenant donc, mon filz retire toy de Niniue. Car tout ce qu'a predit le Prophete Ionas aduiendra. Garde la Loy & les commandemens. Sois misericordieux & iuste afin qu'il te soit bien. Enseuelis moy honnestement, & ta mere auec moy. Et que vous ne demeuriez plus en Niniue. Mon filz, regarde ce qu'a fait Aman à Achiachar, qu'il auoit nourry: & comment de clarté' il l'a tiré' en tenebres: & quelle recompense il luy a faite. Toutesfois Achiachar a esté' conserué': & l'autre a receu son salaire & est descendu aux tenebres. Manasses a fait misericorde, & a esté' deliuré' du laqz de mort qu'on luy auoit attaché'. Mais Aman est tombé' au laqz & est pery. Maintenant donc mon filz, regarde que c'est que fait misericorde: Et comment la iustice deliure. Comme il eust dit ces choses l'ame luy defaillit sur le lict. Il auoit cent cinquante huit ans: & fut enseuely honnorablement. Et quand Anne fut morte, il l'enseuelit aussi auec son pere. De là Thobie se retira auec sa femme & ses enfans en Ecbatane vers son beau pere Raguel: lequel peruint en vieil lesse en honneur. Et il enseuelit son beau pere & sa belle mere, honnorablement: & fut heritier de leur substance comme de celle de son pere Thobie. Apres il mourut en Ecbatane de Mede, ayant cent vingt sept ans. Et deuãt que mourir, il ouyt la destructiõ de Niniue laquelle auoit esté' prinse par Nabugodonozor & Assuerus. Et s'esiouyt sur Niniue auant que mourir.

Fin du liure de Thobie.

Le liure de Iudith.

CHAP. I.

COMME AINSI soit q̃ Arphacsath regnãt sur les Medes en Ecbatane, A
eust là edifié' vne ville dont les murailles estoyent de pierres taillées, de six coudées de lõg & trois de large. Icelles murailles ayans septante coudées de haut, & trente de large. Et esleua des tours aupres des portes d'icelle de cent coudées de haut. Et le fondement d'icelle estoit de soixante coudées. Il bastit aussi les portes d'icelle, esleuées en hauteur de cinquante coudées. Et la largeur estoit de quarante coudées: pour faire sortir ses armées puissantes, & les ordonnances de ses pietons. Nabugodonozor, qui regnoit en Niniue B

la grande cité en l'année douzieſme de ſon regne, feit guerre cõtre le Roy Arphacſad: en la grand campagne, qui eſt en la region, de Ragues. Et tous les habitans des montagnes, & tous ceux qui demeuroyent ſur le fleuue d'Euphrates, & de Tigris, & D'hydaſpes, & de la region d'Arioch Roy des Eliméens, ſe ioignerent auec luy: Et grand nombre de diuers peuples ſ'aſſemblerent en
C bataille auec les filz de Chedod. Et Nabugodonozor Roy des Aſſyriens, enuoya à tous les habitans de Perſe, à tous ceux de la region occidentale de Silice, & de Damas du Liban & contre Liban, à tous ceux qui ſont à l'oppoſite de la mer, aux peuples de Carmel & de Galaad, de la Galilée d'enhaut, de la grand compagne d'Eſdrelom, à tous ceux de Samarie, de ville en ville, d'entre le Iordain iuſques en Ieruſalem & Bethanie & Selon & Cades, & la riuiere d'Egypte: & Taphnes & Rameſſe & toute la terre de Ieſſem iuſqu'au chemin par ou on vient au deſſus de Tanais & Memphis: à tous les habitans d'Egypte, iuſques au chemin par ou on entre aux limites d'Ethiopie. Et tous les habitans de la terre ne tinrent compte du commandement de Nabugodonozor Roy des Aſſyriens, & ne luy vinrent point en ayde pour batailler auec luy, d'autant qu'ilz ne craignoyent point. Mais il fut reputé d'eux comme vn homme, & renuoyerent ſes ambaſſadeurs ſans nul effect auec deshonneur. Adonc
D Nabugodonozor fut fort courrouce contre tous ces pais la? Et iura par ſon throne, & par ſon Royaume qu'il en feroit la vengeance ſur tous les fins de Cilice &, Damas & Syrie: mettant au trenchant de l'eſpée tous les habitãs de Moab, les filz d'Amon, toute Iudée, & tous ceux d'Egypte, iuſques aux fins des deux mers. Sur cela il marcha en ordre en ſa puiſſance contre le Roy Arphacſad en l'année dixſeptieſme. Et fut le plus fort en la bataille: & renuerſa toute la force d'Arphacſad: toute ſa cheualerie, & tous ſes chariotz: & ſubiuga ſes villes. Et peruint iuſques en Ecbatane, & print les tours d'icelle, & gaigna les places, & changea la gloire d'icelle en ignominie. pareillement il print Arphacſad aux montagnes de Ragau. Et le naurant auec ſes dardz le pourchaſſa iuſques à ce iour la. Apres il ſ'en retourna à Niniue, luy & toute ſa compagnie. A ſauoir mout grande multitude de gens de guerre: Et fut là menant ioye, & bãquetant, luy & ſon armée par l'eſpace de ſix vingtz iours.

CHAP. II.

A EN l'année dixhuitieſme le vingt deuxieſme iour du premier moys, fut tenu prodos en la maiſon de Nabugodonozor Roy des Aſſyriens de ſe venger de toute la terre, ſelon qu'il auoit dit. Ayant donc appellé tous ſes officiers, & tous ſes gouuerneurs, il leur mit en auant le ſecret de ſon conſeil, & leur produit en auant de ſa propre bouche toute la malice de la terre. Et ilz iugerent que tous ceux qui n'auoyent point obey à ſon commandement deuoyent eſtre exterminez. Quand la concluſion fut prinſe au conſeil, Nabugodonozor Roy des Aſſyriens appella Holofernes chef de ſon armée, & qui eſtoit ſecond apres luy. Et luy B dit. Voicy que dit le grand Roy ſeigneur de toute la terre. Voicy, eſtant ſorty de ma preſence tu prendras, auec toy gens robuſtes & preux, iuſques à ſix vingtz mille pietons, & compagnie de gens à cheual auec leurs montures iuſqu'à douze mille. Et tireras contre le pais occidental: d'autant que ilz ont deſobey à ma parolle. Et leur denõceras qu'ilz m'appreſtẽt la terre & l'eauë: pource que ie ſortiray ſur eux en ma cholere, & couuriray le deſſus de la terre des piedz de mon armée. Et ie les donneray en proye à mes gens: tellemẽt que les corps de leurs naurez rempliront les vallées & les torrentz: & leurs fleuues ſeront eſtouppez de leurs mortz. Et meneray leurs captifz iuſques au bout de toute la terre. Toy donc eſtant failly me prendras toutes leurs regions. Et ſ'ilz ſe rendent à toy tu me les garderas, iuſqu'au iour que ie cognoiſſe leur cauſe. Mais quant aux rebelles, ton œil ne les eſpargnera point: que tu ne les mettes à mort & à ſac en toute ta terre. Ie ſuis viuant, & la force de mon regne; que tout ce que i'ay dit, ie le feray en ma vertu. Et toy, que tu ne faces faute en nulle des parolles de ton maiſtre: mais accomplis tous les commandemens que ie t'ay faitz, & ſelon que ie t'ay ordonné, ne differe point de l'executer. Adonc Holofernes ſortit en la preſence du Roy ſon maiſtre: & appella tous les capitaines & gouuerneurs, C de la puiſſance d'Aſſur: & feit les monſtres des hommes à l'elite, pour l'armée, ſelon que luy auoit commandé ſon maiſtre, iuſqu'à douze mille, & deux mille archiers à cheual. Et les mit en ordre, ſelon que la couſtume eſt d'ordonner gens de guerre. Et prindrent auſsi des chameaux & des aſnes, pour porter leur baguage, en mout grand nõbre. Item, des brebis, & des bœufz, & des cheures ſans nombre, pour la munition. Item autres munitions pour tous les hommes de l'armée: & or & argent en mout grande quantité de la maiſon du Roy. Apres il ſortit, luy & toute ſa puiſſance, & ſe mit en chemin, pour marcher deuant le Roy

Nabu

Nabugodo-nozor : pour couurir toute la terre, vers la region Occidentale, auec chariotz, cheuaucheurs, & piedtons à l'elite. Et grande multitude de gens s'adioignit auec eux comme sauterelles, & comme le sablon de la terre. Car la multitude estoit sans nombre. Il sortit donc de Niniue, & marcha le chemin de trois iours, tirant vers le chemin de Bertilet. Et de Bertilet il asseit son camp aupres de la montagne, au coste' droit de dessus de Silice. De là il print toute sa puissance, gens de pied & à cheual, & ses chariotz. Et s'en alla vers les montagnes. Et desconfit Fudelut : & pilla tous ceux de Raases & d'Ismael : & tous ceux qui tirent vers le desert & vers le Midy des Cheletus. Apres ayant passe' Euphrates, il passa par Mesopotamie : & en destruisant toutes les hautes villes situées sur le torrent d'Arbonay, il paruint iusqu'à la mer. Il subiuga toutes les montagnes de Cilice, & deffit tous ceux qui luy resisterent. Ainsi il vint iusqu'aux montagnes de Iaphet vers le Midy, & iusqu'aux limites d'Arabie. Il circuit aussi tous les habitans de Madian : & mit le feu en leurs tabernacles : & gasta leurs cahuettes. De là il descendit en la campagne de Damas es iours de la moisson, & brusla tous leurs champs : & deffit tous leurs bercailz & omailz. Il saccagea leurs villes. Il pilla leurs champs, & frappa toutes leurs ieunes gens au trenchant de l'espée.

CHAP. III.

ET crainte & tremblement tomba à cause de luy sur tous les habitans de la region voisine de la mer, sur tous les habitans de Zidon, de Tyr, & de Sur, & d'Ocina, & de Gemnaan. Aussi les habitans de Aazot & d'Ascalon furent grandement effrayez. Et enuoyerent par deuers luy ambassadeurs auec mandement de paix, disant : Voicy, nous comme seruiteurs du grand Roy Nabugodo-nozor sommes prestz, & à ton commandement, pour faire ce qui te plaira. Voicy noz domicilles, tout le lieu de nostre habitation, tous noz champs labourables, noz troppeaux & bercailz, & toutes noz loges sont deuant toy pour faire ce qui te semblera bon. Voicy noz villes & les habitans d'icelles, qui sont à ton seruice. Vien, & t'y addresse selon ton plaisir. Les hommes donc se presenterent à Holofernes, & luy feirent leurs messages selon ces propoz. Ainsi il descendit vers la region de la mer auec sa puissance. Et mit garnisons par les villes munies, & en tira gens à l'elite, pour s'en ayder en guerre. Et iceux auec tout le pais à l'enuiron, le receurent, auec couronnes, & dances, & tabourins. Toutesfois, il guasta tout leur pays, & couppa leurs bois. Car il luy estoit ordonne' de destruire tous les dieux de la terre : à fin que tous les peuples adorassent Nabugodo-nozor seul, & que toutes langues & nations l'appellassent dieu. Apres il vint à l'encontre des Esdrailes, pres de Iudée : à l'oppositе de la grand entrée de Iudée. Et asseit son camp entre Gueba & la ville des Scythiens. Et demoura là vn moys pour amasser tout le baguage de son armée.

CHAP. IIII.

ET les enfans d'Israel demourans en Iudée ouirent toutes les choses qu'auoit fait Holofernes capitaine general de Nabugodo-nozor Roy des Assyriens, à tous les peuples, & comment ilz auoyent pille' tous leurs temples, & les auoyent mis à sac. Et furent grandement espouantez de sa venue : mesme ilz furent troublez pour Ierusalem, & pour le Temple du Seigneur leur Dieu. Car ilz estoyent n'agueres retournez de la captiuite'. Et tout le peuple s'estoit assemble' de Iudée. Et les vaisseaux & l'autel auoyent este' sanctifiez à cause de la pollution. Ainsi ilz enuoyerent en toute la region de Samarie, & aux bourgades, & en Bethorom, & en Belmem, & en Iericho, & en Hoba, & en Ezora, & en la plaine de Salem. Et gagnerent tous les coppetz des hautes montagnes. Et circuirent de murailles les bourgades qui y estoyent situées. Et retirerent les victuailles pour munitions de guerre, d'autant qu'on auoit moissonne' les campagnes depuis peu de temps. Pareillement Ioachim le grand Sacrificateur, qui estoit en ces iours là en Ierusalem, escriuit aux habitans de Bethulie, & de Bethomestam, laquelle est à l'oppositе des Esdraeles, aupres de la campagne prochaine de Dothaim, les exhortant d'occuper les passages de la region des montagnes, par lesquelz on pouoit entrer en Iudée, par lesquelz il estoit facile d'empescher les ennemiz, apres les auoir occupez : pource que lesditz passages estoyent estroitz pour deux hommes tout au plus. Or les enfans d'Israel feirent comme Ioachim le grand Sacrificateur leur auoit commande'. Et les Anciens de tout le peuple d'Israel qui s'estoyent retirez en Ierusalem. Et tous les hommes d'Israel crierent au Seigneur en grande affection : & humilierent en grande affection leurs ames, tant eux que leurs femmes, leur bestial, & tout estranger, & mercenaire, & leurs serfz, vestãs des sacz sur leurs reins. Ainsi tout homme, & femme, & enfans, & les habitans de Ierusalem, se ietterent à terre deuant le Temple, ayant la poudre sur leurs testes, & estendirent leurs sacz

en la presence du Seigneur. Pareillement ilz enuironnerent l'autel d'vn sac: & crierent affectueusement d'vn accord au Dieu d'Israel, à fin qu'il ne liurast point leurs enfans en pillage, & leurs femmes en proye, & les villes de leur heritage en desolation, & le sanctuaire en pollution & opprobre. Ce qui tourneroit en gaudisserie aux Gentilz. Et le Seigneur ouit leur priere, & regarda leur affliction. Et le peuple fut par plusieurs iours ieunant en toute Iudée & Ierusalem deuant le sanctuaire du Seigneur
D tout-puissant. Et Ioachim le grand Sacrificateur, & tous ceux qui assistoyent deuant le Seigneur: les Sacrificateurs, & autres ministres du Seigneur estans vestuz de sacz à l'entour de leurs reins, offroyent le holocauste perpetuel, & prieres, & oblations voluntaires du peuple, ayant la poudre sur leurs mittres. Et ainsi crioyent au Seigneur de toute leur puissance, pour obtenir grace, à fin qu'il regardast toute la maison d'Israel.

CHAP. V.

A SVr cela on annonça à Holofernes Capitaine general de l'armée d'Assur, que les enfans d'Israel s'estoyent appreſtez à la bataille, & auoyent fermé les passages de la region des montagnes: & auoyent fortifié tous les couppetz des hautes montagnes. Et auoyent mis des empeschemens par la campagne, dequoy il fut fort cholere. Et appella tous les princes de Moab, & les capitaines d'Amon, & les gouuerneurs du pays voisin de la mer. Et leur dit: Declairez moy, vous filz de Chanaan, quel est ce peuple qui est situé entre les montagnes: & quelles sont les villes ou il habite: & quelle est la multitude de sa puissance: & en quoy gist leur force: & quelle est leur prouësse: & quel Roy s'est leué d'entre eux pour gouuerner leurs armées: & à quoy il a pensé de ne point venir au deuant de moy, plustost que tous les habitans des regions Occidentales. Adonc Achior capitaine de tous les
B filz d'Amon, dit: Que mon seigneur escoute la parolle de la bouche de ton seruiteur: & ie te declaireray la verité, quant à ce peuple, qui habite en ces montagnes qui sont pres de toy. Et ne sortira nul mensonge de la bouche de ton seruiteur. Ce peuple icy est sorty de la race des Chaldéens, & habitoyent auparauant en *Mesopotamie: d'autant qu'ilz ne voulurent point adherer aux dieux de leurs peres, qui estoyent en la terre de Chaldée. Et se destournerent de la voye de leurs peres, & adorerent le Dieu du ciel, le Dieu qu'ilz auoyent cogneu. Par quoy on les dechassa de la presence desditz dieux, & s'enfuirent en Mesopotamie. Ilz y habiterent plusieurs iours. Mais leur Dieu leur commanda de sortir de ce lieu ou ilz estoyent comme estrangers, & de s'en venir en la terre de Canaan: ou ilz habitent, & furent multipliez en or & en argent, & en mout grand bestial. Or la famine s'espandit sur toute la terre de Canaan: & descendirent en Egypte, & habiterent là iusqu'à ce qu'ilz en sont retournez. Là ilz creurent en grande multitude: tellement qu'il n'y auoit point de nõbre de leur race. *Et le Roy d'Egypte s'esleua contre eux, & se moqua d'eux, en les faisant trauailler, & les humilia, les occupant en la tuillerie, & les reduit en seruitude. Adonc ilz crierent à leur Dieu, lequel frappa toute la terre d'Egypte de playes, ou il n'y auoit point de guerison. Et les Egyptiens les chasserent arriere
C d'eux. *Et Dieu secha la mer rouge en leur presence. Et les amena en la montagne de Sina de Cades-barne. Et dechassa tous les habitans du desert. Ainsi ilz habiterent en la terre des Amorriens, & desconfirent en leur force tous ceux d'Hesebon. Et ayant passé le Iordain conquesterent en heritage tout le pays des montagnes. *Et deschasserent deuant eux le Cananéen, le Pherezéen, le Iebuséen, ceux de Sichem, & tous les Gergesiens, & habiterent en leurs pays par long espace de temps. Et cependant qu'ilz ne pechoyent point contre leur Dieu, tout leur alloit bien: d'autant que le Dieu qui hayt iniquité estoit auec eux. Mais apres qu'ilz se furent destournez du chemin qu'il leur auoit ordonné, il les desconfit par plusieurs batailles, & frequentes. Et furent menez captifz en terre estrange. Et le Temple de leur Dieu fut rasé. Et leurs villes furent
D prinses de leurs ennemis. Or maintenant apres s'estre retournez à leur Dieu, ilz sont remontez de la dissipation, en laquelle ilz auoyent esté dispersez par delà. Et ont obtenu Ierusalem leur sanctuaire. Et ont esté remis en possession du pais des montagnes, lequel estoit desert. Et maintenant mon seigneur & maistre, nous verrons s'il y a de l'ignorance en ce peuple, & s'ilz ont peché contre leur Dieu, puis que ce scandale leur est aduenu. Car nous en viendrons à bout, & les desconfirons. Mais s'il n'y a point d'iniquité en ce peuple, que mon seigneur s'en aille, de peur que leur Dieu ne les deffende, & qu'il ne soit pour eux, & que nous soyons en opprobre à toute la terre.

Gen.11. d. 12.a.46.a

Exod.1. a. Sou. 6. c.

Exo.15.d. & 16.g.

Ios.12.c.

CHAP. VI.

IL aduint apres qu'Achior eust finy ces A propos, tout le peuple qui estoit à l'enuiron du tabernacle murmura. Pareillemẽt les principaux de la compagnie d'Holofernes,

nes,& tous les habitans de la region voisine de la mer,& de la region de Moab: disant, qu'il le failloit decopper par pieces. Nous ne serons point estonnez, disoyent ilz, à la rencontre des enfans d'Israel. Car c'est vn peuple ou il n'y a point de force. Et sa vertu n'est point pour soustenir vne armée robuste. Pourtant montons: & ilz seront en proye àtoute tõ armée, o seigneur, Holofernes. Apres que le tumulte des hommes qui estoyent à l'entour du conseil eut cessé: Adonc Holofernes capitaine general de la puissance d'Assur dit à Achior deuant toute la multitude des estrangers, & à B tous les filz de Moab,& aux soudars. Puis que tu as auiourdhuy prophetisé entre nous, & as dit que le peuple de Ierusalem est vaillant en guerre,d'autant que Dieu les defféd, qui est Dieu outre Nabugodo-nozor. Il enuoyera dõc sa puissance & les extermi nera de la terre. Et leur Dieu ne les deliure ra point. Mesme nous qui sommes ses seruiteurs les destruyrons comme vn homme seul. Et ne pourront pas soustenir la force de noz cheuaux. Car nous les ferons marcher sur eux: & leurs montaignes serõt enyurées de leur sang. Et leurs campaignes seront remplies de leurs mortz. Et leur pied ne s'esleuera point deuant nous: mais ilz periront du tout. Ainsi l'a determiné le Roy Nabugodo-nozor seigneur de toute la terre. Car il a dit. Que nulle de mes parolles ne soit vaine. Et toy Achior soudart des Ammonites, puis que tu as prononcé ces parolles au iour de ton iniquité, ma face ne te verra point, depuis ce iour, iusqu'à ce que ie me soye vengé de ceux qui sont sortiz d'Egypte. Et le fer de mon armée, & la multitude de ceux qui me seruent, passera par tes costes: & tomberas par les playes qu'ilz te feront, quand ie les auray fait retourner. Mes seruiteurs te mettront en la region des montaignes, & te colloqueront en l'vne des hautes villes. Et ne mourras point iusqu'à ce que tu perisses auec eux. Et si tu te cõfies en ton cueur, qu'ilz ne seront point desconfiz. Que ta face ne soit point abattue. Ie l'ay dit: & nulle de mes parolles ne tõbera en vain. Adonc Holofernes commanda qu'on transportast Achior en Bethulie & le mettre en garde entre les mains des enfans d'Israel. Adonc les seruiteurs de Holofernes le prindrẽt,& le menerent hors du camp en la plaine. Et de là le transporterent en la montaigne,& vindrent aux fon C taines qui sont à l'endroit de Bethulie. Les hommes de la ville les voyant au coppet de la montaigne prindrent leurs armes, & sortirent hors de la ville au coppet de la montaigne. Et tous les rueurs de fonde les pretenantz en la montée iettoyent des pierres contre eux. Mais eux s'aduançant pardessoubz la montaigne lierent Achior,& le laisserent au pied de la mõtaigne & s'en retournerent à leur maistre. Les enfans d'Israel descendantz de leur ville approcherent de luy. Et l'ayant deslié l'amenerent en Bethulie,& le presenterent aux gouuerneurs de la ville,qui estoyent pour ce temps la Osias filz de Micha de la lignée de Simeon, & Gabris filz de Gothoniel. Et Charmis filz de Melchiel: lesquelz appellerent tous les Anciens de la ville par coupples. Et tous ieunes gens accoururent auec les femmes à l'assemblée,et misrent Achior au milieu de tout leur peuple. Adonc Osias l'interrogua de ce qui estoit aduenu. Luy respondant D leur declaira les propos tenuz au conseil de Holofernes. Et toutes les parolles qu'il auoit dites deuant les capitaines d'Assur,& toutes les vanteries dont Holofernes s'estoit glorifié contre la maison d'Israel. Et eux se iettans en terre adorerent Dieu. Et crierent à Dieu disant. Seigneur qui es Dieu du ciel, regarde à la fierté de ces gẽs: & ayes pitié de l'affliction de nostre lignée. Et regarde en ce iour sur les personnes qui te sont sanctifiées. Apres ilz consolerent Achior,& le louërent grandement. Et Osias le retirant de l'assemblée le mena en sa maison,& luy feit vn banquet auec les Anciens. Et inuoquerent toute ceste nuyt la le Dieu d'Israel: à fin qu'il leur fust en ayde.

CHAP. VII.

LE lendemain Holofernes commanda à A toute sõ armée & à tous ses peuples qui estoyẽt venuz en son aide, de marcher cõtre Bethulie, & de gaigner deuant les destroitz de la montaigne & faire guerre contre les enfans d'Israel. Et en ce iour la marcherent les plus vaillantz d'entre eux: Et toute leur force à sauoir d'hõmes duictz à la guerre: cent septante mille gens de pied,& douze mille hommes à cheual, outre le baguage & autres pietons qui estoyent entre eux en mout grand nombre: Et se camperent en la vallée prochaine de Bethulie, aupres de la fontaine. Et s'estendirent en large vers Dothaim, iusqu'à Belbaim. Et depuis Bethulie, iusqu'à Ciamon, laquelle est à l'opposite d'Esdraelon. Or les enfans d'Israel ayans veu leur multitude furent fort effrayez. Et disoyent chacun l'vn à l'autre. Ceux cy occuperont maintenant tout le dessus de la terre. Il n'y aura ne hautes montaignes ne costaux, ne vallées, qui puissent resister à leur pesanteur. Et prenãtz vn chacun leurs bastons d'armes, en ayantz allumé du feu

en leurs tours demeurerent toute ceste nuyt la au guet. Le lendemain Holofernes enuoya toute sa gendarmerie à l'encõtre des enfans d'Israel, qui estoyent en Bethulie, & descouurit les passages pour monter en la B ville. Et se mit entre leurs fontaines, & les gaigna, & y mit garnison de gens à l'elite & s'en retourna à son armée. Et tous les gouuerneurs des enfans d'Esau & du peuple de Moab, & les capitaines de la region de la mer, s'approchant de luy dirent. Que nostre seigneur escoute vne parolle, de peur qu'il n'aduienne quelque playe en ton armée. Car ce peuple d'Israel ne se confie point en ses lances, ny en la hauteur de ses montaignes ausquelles il habite. Car il n'est point facile de peruenir iusqu'au coup pet de ses montaignes. Parquoy maintenant, seigneur, ne sors point en bataille contre eux. Et à fin qu'il ne tombe point vn homme des tiens, tiens toy en ton fort, gardant que nul homme de ton armée ne sorte. Que tes seruiteurs tiennent en leur puissance l'eauë de la terre, laquelle sort du pied de la montaigne. Car tous les habitans de C Bethulie en sont abbreuuez. Ainsi la soif les les tuera, & rendront leur ville. Ce pendant nous ton peuple, monterons aux coppetz des montaignes voisines, & nous y camperons pour tenir siege, à fin que nul homme ne sorte de la ville. Et les habitans auec leurs femmes & enfans seront consumez de faim. Et deuant qu'il y vienne nul le espée contre eux, ilz tomberont en leurs rues. Et leur rendras leur salaire en mal, de ce qu'ilz se sont esleuez contre toy, & ne t'ont point obey paisiblement. Ces propos pleurent à Holofernes & à tous ses officiers: & ordonna de faire comme il auoit dit. Et l'armée des enfans d'Amon se leua: & auec eux cinq mille des enfans d'Assur. Et se ietterent en la plaine: & gaignerent les eauës & les fontaines des enfans d'Israel. Apres les enfans d'Esau & d'Ammon monterent, & s'aduancerent sur la montaigne à l'endroit de Dothaim, & enuoyerent quelque quantité d'entre eux deuers Midy, & au dessus tirant vers orient, à l'oppositе de Rebel qui est aupres de Cusy sur le torrẽt de Mochimu. Le reste de l'armée des Assyriens se campa en la plaine, & couurit toute la face de la terre. Et leurs tabernacles & leur baguage occupoit merueilleusement grand place. Adonc les enfans d'Israel crierent au Seigneur leur Dieu, d'autant que leur esprit estoit angoissé, & que tous leurs ennemis les auoyent enuironnez, & n'y auoit point de moyen d'eschapper de leurs mains. Et toute l'assemblée des Assyriens demourerent à l'enuiron d'eux l'espace de trente quatre iours, tant pietons que chariotz, & gens à cheual: tellement que tous les vaisseaux d'eauë qu'auoyent les habitans de Bethulie leur deffaillirent: mesmes leurs cisternes estoyent vuydées, & n'auoyent point à boire pour vn iour pour se rassasier, combien qu'ilz eussent distribué le boire par mesure. Et leurs enfans se tour D mentoyent, & leurs femmes & iuuenceaux defailloyent de soif, & tomboyent par les places de la ville, & par les rues des portes. Et n'y auoit plus de force en eux. Parquoy tout le peuple s'assembla à Osias, & aux gouuerneurs de la ville, tant les ieunes gens, que les femmes & petiz enfans. Et crierent à haute voix en la presence de tous les Anciens, disant: que Dieu iuge entre vous & nous. Car vous nous faites grand tort, ne traitant point d'appointement auec les enfans d'Assur. Et maintenant il n'y a plus d'ayde pour nous. Mais Dieu nous a liuré en leurs mains. Puis que nous tombons deuant eux de soif, & de perdition. Maintenant doncques appellez les, & rendez la ville pour estre pillée des gens d'Holofernes & de toute son armée. Car il vaut mieux que nous leur soions en proye que de mourir de soif. Car nous leur serons serfz, & nostre ame viura, & ne verrõs point la mort de noz petiz enfans deuant noz yeux. Et ne verrons point defaillir noz femmes & noz enfans. Or nous appellons le ciel & la terre en tesmoignage contre vous, & nostre Dieu le Seigneur de noz peres, lequel nous punit selon noz pechez, & les pechez de noz peres, qu'il ne nous face point ainsi maintenant. Apres cela, il fut fait vn grand cry de tous au milieu de l'assemblée d'vn commun accord. Et crioient au Seigneur Dieu à haute voix. Ayez bon courage, freres. Et que nous endurions encore cinq iours, ausquelz le Seigneur nostre Dieu reduyra sa misericorde vers nous. Car il ne nous delaissera point à iamais. Quand ce terme sera venu, s'il ne nous vient ayde, ie feray selon ce que vous auez dit. Adonc il feit retourner le peuple chacun en son lieu. Et s'en allerẽt aux murailles, & aux tours de la ville, & enuoyerent leurs femmes & enfans en leurs maisons, & estoyent en la ville en grand affliction.

CHAP. VIII.

EN ces iours la Iudith fille de Merary A filz d'Ox filz de Ioseph, filz d'Osiel, filz d'Elcia, filz d'Ananias, filz de Gedeon, filz de Raphaem, filz d'Achito, filz d'Eliu, filz d'Eliab, filz de Nathamet, filz de Gamael, filz de Salasadai, filz d'Israel ouyt les nouuelles. Son mary estoit Manasses de la lignée d'icelle, & de son parentage, lequel estoit

ſtoit mort au tẽps de la moiſſon des orges. Car comme il pourſuyuoit ceux qui glaniõt au chãp, la chaleur luy donnoit ſur la teſte, & tõba en ſon lict, & mourut en la ville de Bethulie. Et fut enſeuelly auec ſes peres, au milieu de Dothaim & de Balamo. Ainſi Iudith eſtoit demourée en ſa maiſon en ſon vefuage trois ans & quatre moys. Et ſ'eſtoit fait vn tabernacle au deſſus de ſa maiſon: & auoit ceint vn ſac ſur ſes reins. Et eſtoit veſtue des robbes de ſon vefuage. Et ieunoit tout le tẽps de ſon vefuage, excepté la veille & le iour des Sabbatz, & la veille des nouuelles lunes. Et les iours ſolẽnelz & de reſiouyſſance à la maiſon d'Iſrael. Or elle eſtoit belle de regard, & de mout bõne grace. D'auantage ſon mary Manaſſes luy auoit laiſſé or & argent, des ſeruiteurs & des chambrieres, du beſtial & des poſſeſsions ou elle demouroit. Et n'y auoit nul qui parlaſt mal d'elle. Car elle craignoit fort Dieu. Icelle ayant entendu les mauuais propoz du peuple contre le gouuerneur, pource que l'ame du peuple eſtoit angoiſſée pour la faute des eauës. Ayant auſsi entendu tous les propoz que
B leur auoit tenu Oſias, c'eſt qu'il leur auoit iuré de rendre la ville aux Aſſyriens apres ſept iours. Elle enuoya Abra, laquelle auoit la ſuperintendence ſur tout ſes biens. Et appella Oſias & Cabrin & Charmin anciens de la ville, leſquelz vinrent à elle: & leur dit. Eſcoutez moy vous gouuerneurs des habitans de Bethulie. Le propoz que vous auez auiourdhuy tenu deuant tout le peuple n'eſt pas droit: C'eſt que vous auez fait ſerment entre Dieu & vous, de rendre la ville à noz ennemis, ſi le Seigneur cependant ne retournoit pour nous ſecourir. Et maintenant qui eſtes vous qui auez tenté Dieu: auiourdhuy & vous eſtes conſtituez pardeſſus Dieu entre les hommes? Et ainſi enqueſtez vous du Seigneur tout puiſſant: & iamais vous n'y entendrez rien. Car vous ne trouuerez point la profondeur du cueur de l'homme, ne cõprendrez point les penſées de ſon intelligence. Et cõment ſonderez vous Dieu qui a fait toutes ſes choſes: & cõment ſaurez vous ſa penſée, & comprẽdrez ſon cõſeil? Non mes freres. Qu'ainſi ne ſoit de peur que vous n'irritiez le Seigneur noſtre Dieu. Car ſ'il ne nous veut point ſecourir dedans cinq iours, il a puiſſance de nous defendre quand il voudra iuſqu'à tout temps: ou meſme de nous deſtruire en la preſence de noz ennemis. Vous donc ne tenez point en main les cõſeilz du Seigneur noſtre Dieu. Car Dieu n'eſt point comme vn homme pour eſtre menaſſé, ne comme les filz des hommes pour eſtre tiré en cauſe. Parquoy attendant ſon ſecours que nous l'inuoquions en noſtre aide. Et il exaucera noſtre voix, ſi luy plait. Car il ne ſ'eſt point C
trouué ne de noſtre age, ne de noſtre temps, lignée ne famille, ne peuple, ne ville qui ait adoré des dieux faitz de mains, comme il eſt aduenu aux iours precedens. Pour laquelle cauſe noz peres ont eſté liurez à l'eſpée & en proye: & ſont tombez deuant leurs ennemis d'vne terrible cheute. Mais nous, nous ne cognoiſſons point d'autre Dieu que luy. Parquoy nous eſperons qu'il ne nous deſpriſera point. Iudée ne ſera point ainſi renõmée, ne de noſtre genre, ne de ce que nous l'aurons abandonnée. Quand noz choſes ſainctes auront eſté pillées, Dieu en requerra la pollution de noſtre bouche, & fera retourner ſur noſtre teſte la crainte de noz freres, la captiuité de la terre, & la deſolation de noſtre heritage entre les gentilz: Car nous ſeruirons illec, & ſerons en offenſe, & en opprobre à ceux qui domineront ſur nous: d'autant que noſtre ſeruitude ne ſera point addreſſée en grace. Mais le Seigneur noſtre Dieu la mettra en des hõneur. Maintenant donc, freres, monſtrons exemple à noz freres, d'autant que leur courage depend de nous: & leurs ſanctuaires & leur maiſon & l'autel ſera conferme à nous. Deuant toutes ces choſes rendons graces au SEIGNEVR noſtre Dieu, lequel nous tente comme il à fait noz peres. Qu'il
vous ſouuienne de tout ce qu'il a fait enuers Gen.22.a
* Abraham: en combien de ſortes il a tenté Iſaac: de tout ce qui eſt aduenu à Iacob en Meſopotamie, du temps qu'il paiſſoit le beſtial de Laban ſon oncle de par ſa mere. Et D
comme il les a eſprouuez pour veoir la diſpoſition de leurs cueurs. Qu'auſsi il ne ſe vengent point de nous, mais qu'il chaſtie ceux qui luy ſont prochains pour leur inſtruction. Adonc Oſias luy dit. Tout ce que tu as dit, tu l'as dit de bon cueur: & n'y à nul qui puiſſe contredire à telz propos. Car ce n'eſt point d'auiourdhuy que ta ſageſſe eſt cogneuë: mais dés le commencement de ta vie tout le peuple à cogneu ta prudence: & que les cogitations de ton cueur ſont bonnes. Mais le peuple a eſté fort preſſé de ſoif, & nous ont contraint de leur faire ſelon que nous auons dit: & a tiré de nous le ſerment lequel nous ne romprõs point. Mais prie pour nous, d'autant que tu es femme craignant Dieu: à fin que le Seigneur nous enuoye de la pluye pour remplir noz ciſternes. Et que nous ne defaillions plus. Adonc Iudith leur dit. Eſcoutez moy, & ie feray vn acte qui ſera raconté en tous eages aux enfans de noſtre nation. Vous vous tiendrez ceſte nuit à la porte. Et ie ſortiray auec mon Abra. Et

le SEIGNEVR subuiendra par ma main à Israel durant les iours apres lesquelz vous auez promis de rendre la ville. Mais ne vous enquerez point de mon acte. Car ie ne le vous declareray point, iusqu'à ce que i'aye perfait ce que i'entreprens. Adonc Osias & les gouuerneurs luy dirent, va-t'en en paix, & le Seigneur deuant toy, pour faire vengeance de noz ennemis. Sur cela retournans du tabernacle, ilz s'y en allerent chacun en son lieu qui luy estoit ordonné.

CHAP. IX.

A Apres cela Iudith se ietta la face en terre & ietta de la poudre sur sa teste, & se desuestit du sac qu'elle auoit sur soy: Et cõme on offroit en Ierusalem en la maison du Seigneur le perfum de ce vespre la, elle s'escria à haute voix, & dit: SEIGNEVR DIEV de mon pere Simeon, qui luy as donné vne espée, pour faire vengeance des estrangers, lesquelz ouurent la matrice des vierges, & descouurẽt les cuisses d'icelles à villennie, & souillent leur matrice en opprobre: comme ainsi soit que tu ayes defendu qu'il ne soit pas ainsi fait. B Et ont fait choses pour lesquelles tu as mis à mort leurs princes. Et ont remply de sang leur couche, qui auoit esté mal conduite. Et as frappé les serfz sur les princes, & les princes sur leurs thrones, & as liuré leurs femmes en proye, & leurs filles en captiuité, & toutes leurs despouilles en butin, à tes filz que tu aymois, lesquelz ont esté esmeuz de ton indignatiõ, & ont eu en abomination la souillure de leur sang, & t'ont implore en ayde. O SEIGNEVR, o mon Dieu, exauce moy, moy qui suis veufue. Car tu as fait les choses precedentes, & celles la, & celles qui sont venues depuis, & celles qui sont à present, & as cogneu celles que doyuent aduenir. Ce q̃ ie delibereray t'est present: & dit. Me voicy. Car toutes tes voyes sont appareillées, & tes iugemens sont preueuz. Voicy les Assyriens qui sont multipliez en puissance: C & s'enorgueillissẽt en leurs cheuaux, & en leur gendarmerie. Ilz se glorifient au bras de leurs pietons. Ilz esperent en leurs lances, en leurs dars, & en leurs arcz, & en leurs fondes, & ne cognoissent point que tu es le Seigneur qui romps les batailles. Ton nom est le Seigneur. Romps leur force en ta vertu: & froisse leur puissance en ton ire. Car ilz ont delibere de polluer tes choses saincte, & souiller le tabernacle ou habite ton nom glorieux, & rõpre par force la corne de l'autel. Regarde sur leur orgueil, & enuoye ton ire sur leurs testes. Donne en la main de ceste vefue la force que i'ay conceuë: Frappe par la deception de mes leures le seruiteur sur le maistre, & le maistre sur le seruiteur. Abatz leur hautesse par la main d'vne femme. Car ta force ne gist point en multitude, ny ta puissance en gens robustes. D Mais SEIGNEVR tu es l'ayde des hũbles & des petiz: le secours des infirmes, le Protecteur des abandõnez, le sauueur des desespprez. Ouy, ouy, O Dieu de mon pere, Dieu de l'heritage d'Israel, dominateur des cieux & de la terre, maistre des eauës, Roy de toutes tes creatures. Exauce ma priere, & donne moy parolle, & astuce, & playe & batture sur ceux qui ont entreprins choses dures cõtre ton alliãce, & ta maison sacrée, & la montagne de Zion, & la maison que possedent tes enfans. Et monstre par euidence entre tout ton peuple & toute lignée, & fay cognoistre que tu es le Dieu de toute vertu & force, qu'il n'y en a point d'autre qui subuienne à Israel, sinon toy seul. CHAP. X.

A Apres qu'elle eut cessé de crier au Dieu d'Israel, & acheué de dire toutes ces parolles, elle se leua & appella sa chãbriere & descendit en la maison, ou elle demouroit es iours des sabbathz & des festes solemnelles. Elle mit iuz le sac dont elle estoit vestue: & desuestit les acoustremens de son vefuage. Et ayant laué son corps d'eauë, elle s'oignit de force vnguenz, & trousa les cheueux de sa teste, & print vne coiffe dessus & se vestit de ses robbes de ioye, desquelles elle estoit accoustrée durant la vie de son mary Manasses. Et chaussa des pantoufles en ses piedz. Elle print aussi des braceletz, des mãcherõs, des aneaux, des aureillettes, & tous ses paremens. Et se feit mout gaillarde pour attirer les yeux de tous les hõmes qui la verroyent. Apres elle donna à sa chãbriere vne boteille de vin, vn vaisseau d'huille, & rẽplit vn sac de farine, de figues seches, & de pains impolluz. Et enueloppa toutes ces choses sainctes, & les chargea sur icelle. Et s'en B vindrent ainsi à la porte de la ville de Bethulie. Et trouuerent Osias, & des Anciens de la ville, Chabrin & Charmin, attendans là. Et quand ilz eurent veu sa face qui estoit ainsi changée, & son acoustrement diuers, ilz furent merueilleusement estonnez de sa beauté: & luy dirent: Que Dieu, le Dieu de noz peres te rende gracieuse. Et que tu perfaces tes entreprinses à la gloire des enfans d'Israel: & à l'exaltation de Ierusalem. Et sur cela, ilz adorerent Dieu. Et elle leur dit: Commandez qu'on m'ouure les portes de la ville, & que ie sorte pour accomplir les choses, desquelles vous auez parlé auec moy. Ilz commanderent aux ieunes gens d'ouurir les portes selon qu'elle auoit dit. Lesquelz le feirent ainsi. Iudith donc sortit, & sa chambriere auec elle. Et les hommes de la ville la guiderent, iusqu'à

ce

ce qu'elle euſt deſcendu la montagne, qu'el
C le fuſt paſſée à la plaine, & ne la veirent
plus. Ainſi elles ſ'en vindrent au long de la
campagne tout droit, & rencontrerent le
guet des Aſſyriens, leſquelz la prindrent, &
l'interroguerent, diſans: Deſquelz es-tu,
d'ou viens-tu, & ou vas-tu? Elle dit: Ie ſuis
de la race des Hebrieux, & m'en ſuis fuye
d'auec eux. Car ilz vous ſeront liurez pour
eſtre conſumez. Et ſuis venuë me preſenter
à Holofernes capitaine general de voſtre
armée, pour luy dire parolles veritables, &
luy monſtrer deuant luy le chemin par le-
quel il marchera pour dominer ſur toute la
region de la montagne. Et nulle creature
ne luy ſonnera mot. Et n'y aura eſprit qui
ſe mouue. Quand les hommes eurent ouy
ſes propos, & eurent contemplé ſa face, ilz
furent grandement eſmerueillez de ſa beau
D té. Et luy dirent: Tu as ſauué ta vie, te ha-
ſtant de te venir preſenter à noſtre maiſtre.
Et maintenant viens à ſa tente: & aucuns de
nous t'y conduiront, iuſqu'à ce qu'ilz te
ayent mis entre ſes mains. Quand tu ſeras
venuë deuant luy, ne ſois point eſtonnée en
ton cueur: mais expoſe luy tes propoz: & il
te traittera bien. Adonc ilz eleurent d'en-
tre eux cent hommes, leſquelz la prindrent
au milieu d'eux, auec Abra ſa chambriere, &
la menerent en la tente d'Holofernes. Et
on y acouroit de tout le camp. Car on a-
uoit fait bruit de ſa venuë par les tentes.
Et venans là ilz l'enuironnerent à l'entour
pendant qu'elle eſtoit hors de la tente de
Holofernes, iuſqu'à ce qu'on luy euſt ap-
porté les nouuelles d'elle. Et ſ'eſmerueil-
loyent de ſa beauté: & auoyent en admira-
tion les enfans d'Iſrael à cauſe d'elle. Et
chacun diſoit à ſon prochain: Qui eſt-ce
qui meſpriſeroit ce peuple, lequel a en ſoy
de telles femmes? Certes il n'eſt pas bon
de laiſſer vn ſeul homme d'entre eux: leſ-
quelz eſtans reſtez pourroyent abuſer tou-
te la terre. Apres cela ſortirent ceux du
guet, & tous les ſeruiteurs d'Holofernes, &
l'amenerent dedans la tente. Or Holo-
fernes ſe repoſoit en ſa couche couuerte
d'vn pauillon tiſſu de pourpre, & d'or, de
eſmeraudes, & de pierres precieuſes. On
luy dit donc qu'elle eſtoit deuenue: Et
il ſortit à l'entrée de ſon tabernacle, & luy
portoit on lampes d'argent deuant luy.
Quand Iudith fut venuë en la preſence de
luy & de ſes ſeruiteurs, tous furent eſmer-
ueillez de la beauté d'icelle. Et elle ſe
ietta la face en terre, & luy feit la reuéren-
ce. Et les ſeruiteurs de luy la leuerent.

CHAP. XI.

A ADonc Holofernes luy dit: Ayes bon
courage, femme, & que ton cueur ne
ſoit point eſtonné. Car ie ne feray mal à
nul homme qui ſ'aſſubiettira voluntaire-
ment au Roy Nabugodo-nozor en toute
la terre. Et maintenant ſi ton peuple qui ha
bite en la region des montagnes, ne m'euſt
meſpriſé, ie n'euſſe point eſleué ma lance
contre eux. Mais ilz ſe ſont fait d'eux meſ-
mes ces choſes. Mais dy moy, pourquoy tu
t'en es fuye d'auec eux: & t'es venuë rẽdre à
nous? Car tu es venue à ſauuetè. Ayes bon
courage. Tu viuras en ceſte nuit, & à l'adue
nir: Il n'y aura nul qui te face tort. Mais
on te traittera bien comme on a accouſtu-
mé de faire aux ſubietz du Roy Nabugo-
do-nozor mon maiſtre. Adonc Iudith luy B
dit: Reçois les parolles de ta ſubiette. Et ta
chambriere parlera deuant toy. Et ne diray
ceſte nuit cy nulle menſonge à mon ſei-
gneur. Et ſi tu acquieſces aux parolles de ta
chambriere, Dieu fera proſperer entiere-
ment ton affaire. Et mon ſeigneur ne ſera
fruſtré de nulle de ſes entrepriſes. Car
comme le Roy Nabugodo-nozor Roy de
toute la terre eſt viuant, & que ſa force eſt
viuante, lequel t'a enuoyé pour corriger
toutes creatures, non ſeulement les hom-
mes ſeront ſubietz à luy à cauſe de toy: mais
auſsi les beſtes ſauuages, & le beſtial, & les
oyſeaux du ciel viuront ſoubz Nabugodo-
nozor par ta force, & ſoubz toute ſa mai-
ſon. Car nous auons entendu de ta ſageſſe,
& de l'aſtuce de ton entendement: & as eſté
publié par toute la terre, que tu es ſeul pro-
pre en toute domination, excellent en ſci-
ence, & admirable en prouëſſe de guerre.
Nous auons entendu les propoz qu'a tenu
Achior en ton conſeil. Car les hommes de
Bethulie le retirerent à eux. Et il leur com-
pta toutes les choſes qu'il auoit dit en ta
preſence. Parquoy mon ſeigneur & maiſtre,
ne reiette point ſa parolle: ains mets la en
ton cueur. Car elle eſt vraye. Il eſt certain
qu'on ne peut nuire à noſtre nation; & que
l'eſpée ne peut rien ſur noz gens, ſinon que
ilz ayent peché contre leur Dieu. Main-
tenant donc, de peur que mon ſeigneur ne C
demoure fruſtré, & ſans rien faire: mais que
pluſtoſt la mort tombe ſur eux, qu'ilz ſoyẽt
ſurprins en leur peché, par lequel ilz prouo
uoqueront leur Dieu, faiſant ce qui ne leur
eſt licite. Car d'autant que leurs viandes
ont defailly, & que toute leur eauë eſt con-
ſumée, ilz ont delibéré de ſe ruer ſur leur
beſtial, & de conſumer toutes les choſes,
deſquelles Dieu leur a defendu de manger
en ſes commandemens. Pareillement ilz
ont aduiſé de deſtruire les premices du
blé, les decimes du vin & de l'huile, leſquel
les ilz auoyent gardées & ſanctifiées aux
Sacrificateurs, qui ſe tiennent à Ieruſalem,

pour seruir à nostre Dieu, comme ainsi soit qu'il ne soit licite à nul du peuple d'y attoucher de la main. Mesme ilz ont enuoyé en Ierusalem (pource que les habitans de ce lieu la ont fait le semblable) gens qui leur apportent le congé de par leurs gouuerneurs. Quand, apres auoir eu le rapport, ilz feront cela, ilz te seront liurez ce iour la mesme en destruction. Parquoy, moy ta seruante, ayant cogneu toutes ces choses, ie m'en suis fuye d'auec eux. Et Dieu m'a enuoyé pour mener ceste practique auec toy. Dont toute la terre qui en orra les nouuelles, sera esmeuë. Car moy ta seruante, ie crains le Dieu du ciel, & le sers iour & nuit. Et maintenant mon seigneur ie demoureray auec toy: & ta seruante sortira de nuit en la vallée, & priera Dieu, à fin qu'il me reuelle quand ilz auront commis leurs offenses. Et ie le te viendray declai-
D rer. Et adonc tu sortiras auec toute ton armée. Et n'y aura nul d'entre eux qui vienne contre toy. Et te meneray par le milieu de Iudée, iusqu'à ce que tu sois venu deuant Ierusalem. Et poseray ton siege au milieu d'icelle. Et les meneras comme brebis qui n'ont point de pasteur. Et n'y aura mesme chien qui abaye de la langue cõtre toy. Car ces choses m'ont esté reuelées deuant coup, & m'ont esté denoncées. Et suis enuoyée pour te les exposer. Ces propoz pleurent à Holofernes, & à tous ses seruiteurs: & s'esmerueillerent de la sagesse d'icelle. Et dirent: Il n'y a point vne telle femme depuis le bout du monde, tant en beauté de corps, comme en sagesse de propoz. Pareillement Holofernes luy dit: C'est Dieu qui a fait cecy, de t'enuoyer deuant le peuple, pour donner force à noz mains: & faire venir ruine sur tous ceux qui mesprisent le Roy mon maistre. Tu es plaisante en ton regard, & dextre en tes propoz. Que si tu fais ce que tu m'as dit, ton Dieu me sera pour Dieu, & demoureras en la maison de Nabugodo-nozor, & seras renommée par toute la terre.

CHAP. XII.

A SVr ce il commanda qu'on l'amenast au lieu ou estoit sa vaisselle d'argent: & que on luy apprestast à manger de ses viandes: & qu'on luy feist boire de son vin. Mais Iudith respondit: Ie n'en mangeray point: de peur qu'il n'aduienne offense: mais ie seray seruie de ce qui est auec moy. Et Holofernes luy dit: Que si ce que tu as auec toy defaut, ou en prendrons nous de semblables pour te donner? Car il n'y a nul de ta nation auec nous. Iudith luy dit: Ton ame est viuante, mon seigneur, que ta seruante n'aura point mangé ce qu'elle a, que le Seigneur n'ayt fait par ma main ce qu'il a delibere'. Les seruiteurs donc d'Holofernes, la feirent entrer en la tente. Et dormit iusqu'à la minuit. Sur la veille du matin elle se leua, & enuoya demander à Holofernes, que mon seigneur commande qu'il soit permis à sa chambriere de sortir pour faire son oraison. Et Holofernes commanda à ses garde-corps de ne l'empescher point. B Elle demoura ainsi au camp par trois iours. Et sortoit de nuit en la vallée de Bethulie. Et se lauoit en vne fontaine qui estoit au camp. Et quand elle se leuoit, elle prioit le Seigneur Dieu d'Israel de faire prosperer son entreprinse, pour remettre au dessus les enfans de son peuple. Et s'en reuenant elle demouroit nette en la tente, iusqu'à ce que on luy apportast sa viande au soir. Or il aduint au quatriesme iour qu'Holofernes feit vn banquet aux seruiteurs de sa maison tant seulement. Et n'y conuia nul de ceux qui estoyent commis sur les affaires. Adonc il dit à Bagoas Eunuque, qui estoit son principal maistre d'hostel: Va, & persuade à ceste femme Hebrieuë qui est chez toy, qu'elle vienne icy à nous, & qu'elle mange & boyue en nostre compagnie. Car ce seroit chose deshonneste à nous de laisser vne telle femme, sans parler à elle. Et si nous ne l'appellions, elle se mocqueroit de nous. Adonc Bagoas sortit de la presence d'Holofernes: & vint à elle, & dit. Que ceste belle fille C ne tarde point de venir à monseigneur, pour estre mise en honneur en sa presence, & boyre du vin ioyeusement auec nous, & estre auiourdhuy comme vne des filles de Assur, lesquelles sont de la maison de Nabugodo-nozor. Iudith luy respõdit. Et qui suis ie moy, pour rien refuser à monseigneur? Tout ce qu'il luy plaira. Ie le feray en diligence, & me viendra à grand ioye iusques au iour de ma mort. Ainsi elle se laua, & se para de ses acoustremens, & de tous ses ioyaux. Sa chambriere aussi vint pour luy estendre à terre des peaux en la presence d'Holofernes, lesquelles Bagoas luy auoit baillées pour son vsage de tous les iours, à fin de manger sur icelles. Or D quand Iudith fut venue, & se fut assise, le cueur d'Holofernes fut rauy sur icelle. Et son ame tressailloit, & couuoitoit merueil leusement d'auoir sa cõpagnie. Car il auoit obserué le temps de la requerir depuis le iour qu'il l'auoit veuë. Ainsi Holofernes luy dit. Boy ie te prie & sois ioyeuse auec nous. Et Iudith luy dit. Ie beuuray monseigneur, car ma vie est auiourdhuy esleuée en honneur pardessus tous les iours depuis que ie suis née: Et elle print de ce que sa chambrie-

re

re luy auoit appreſte': & en mangea & beut en ſa preſence. Et Holofernes fut ioyeux à cauſe d'elle. Et beut grand quantite' de vin, plus qu'il n'en auoit iamais beu pour vn iour.

CHAP. XIII.

A OR comme il eſtoit deſia tard, ſes ſeruiteurs ſe deſpeſcherent de ſe retirer. Et Bagoas ferma la tente d'iceluy par dehors. Et renuoya tous ceux qui eſtoyent là preſens. Et ſ'en allerent chacun en ſon lict. Car ilz eſtoyent tous las pource que le banquet auoit dure' long temps. Et Iudith fut laiſſée ſeulle en la tente. Et Holofernes eſtoit eſtendu ſur ſon lict. Car il eſtoit tout remply de vin. Or Iudith auoit commande' à ſa chambriere de ſe tenir hors de la chambre, & attendre ſon yſſue, ſelon que elle auoit acouſtume' par chacun iour de ſortir pour faire ſon oraiſon. Elle auoit auſſi aduerty Bagoas de ces meſmes propoz. Ainſi tous ſe retirerent d'auec elle: & nul ne demeura en la chambre depuis le plus grãd iuſqu'au plus petit. Or Iudith eſtant pres du lict d'Holofernes dit en ſon cueur. O Seigneur Dieu de toute puiſſance, regarde à ceſte heure ſur les œuures de mes mains, pour exalter Ieruſalem. Car voicy le temps de ſecourir à ton heritage, & executer mes entrepriſes, pour naurer les ennemis qui B ſe ſont eleuez contre nous. Et ſ'approchant du carre du lict, qui eſtoit deuant la teſte d'Holofernes, elle en tira l'eſpée d'icelluy, & venant au lict, elle empoigna les cheueux de ſa teſte, & dit: Fortifie moy auiourdhuy, Seigneur Dieu d'Iſrael. Et frappa ſur ſon goſier deux fois de toute ſa force, & luy oſta la teſte. Et ietta ſon corps ius de la couche. Et arracha le pauillon ius des colomnes. Et vn peu apres elle ſortit, & elle donna à Abra ſa chambriere la teſte d'Holofernes, laquelle elle mit dedans le ſac des viandes d'icelle. Ainſi elles ſortirent elles deux enſemble ſelon leur couſtume, pour faire leur oraiſon. Et Ayant paſſé' par le camp elles circuyrent par la vallée, & monterent par la montaigne de Bethulie, & vinrent aux portes d'icelle. Et Iudith dit de loing aux gardes des portes. Ouurez, ouurez la porte, Dieu noſtre Dieu eſt auec nous, pour faire encores vertu en Ieruſalem, & beſongner puiſſamment contre les ennemis, comme il a fait auiourdhuy. Quand les hommes de la ville eurent ouy ſa voix, incontinent ilz deſcendirent à la porte de leur ville, & apporterent les Anciens de la ville. Et tous accoururent depuis le grand iuſqu'au petit. Car ce leur eſtoit vne choſe incroiable qu'elle fuſt venue. Adonc ilz ouurirent les portes, & les receurent elles deux. Et ayant allume' du feu pour veoir ilz ſe miſrent à l'enuiron d'elles. Adonc elle ſ'eſcria à haute voix. C
Louëz Dieu, louëz Dieu, car il n'a point deſtourne' ſa miſericorde de la maiſon d'Iſrael: Mais à naure' noz ennemis par ma main en ceſte nuyt. Et tirant la teſte hors du ſac, elle leur monſtra, & dit. Voicy la teſte d'Holofernes capitaine general de l'armée d'Aſſur. Voicy le pauillon auquel il dormoit en ſes yurongneries. Et le Seigneur l'a frappe' par la main d'vne femme. Le Seigneur vit, lequel m'a garde' en la voye, par laquelle i'ay chemine'. Car mon regard à deceu Holofernes en ſa perdition: & n'a point commis peche' auec moy en pollution ne vilenie. Et tout le peuple fut grandement eſtonne'. Et ſ'enclinant adorerent Dieu: & dirent d'vn accord. Tu es beneit noſtre Dieu, qui as humilie' auiourdhuy les ennemis de ton peuple. Apres Oſias dit. O fille, tu es beneite deuant le Dieu Souuerain pardeſſus toutes les femmes de la terre. Beneit ſoit le Seigneur Dieu poſſeſſeur du ciel & de la terre, lequel t'a adreſſé' à frapper la teſte du capitaine de noz ennemis. Car ton eſperãce ne ſera iamais oſtée du cueur des hommes qui auront ſouuenance de la force de Dieu iuſques en la fin. Que Dieu te face ainſi, t'exaltant à iamais: ayant eſgard à toy pour te bien faire, puis que tu n'as point eſpargne' ta vie pour l'affliction de noſtre nation: mais es ſortie à noſtre cheute, t'en allant tout droit deuant noſtre Dieu. Et tout le peuple dit. Ainſi ſoit il. Ainſi ſoit il.

CHAP. XIIII.

ADonc Iudith leur dit. Eſcoutez moy auſſi freres. Prenant ceſte teſte pendez A
la au plus haut de voſtre muraille. Incontinent que le matin luira, & que le ſoleil ſera ſorty ſur la terre, chacun prendra ſes armes. Et tous les hommes robuſtes d'entre vous ſortiront de la ville, & leur donnerez vn capitaine, leſquelz iront comme voulãt deſcendre en la plaine, ſur le guet des Aſſyriens, toutesfois n'y deſcendront point. Et iceux prenans leurs armes ſ'en iront en leur camp. Et feront marcher les capitaines de l'armée d'Aſſur. Et courront à la tente d'Holofernes, & ne le trouueront point. Adonc frayeur les ſurprendra, & fuyront de deuant vous: & les pourſuyurez. Et tous les habitans de la region des montaignes d'Iſrael les deſconfiront auec vous en leurs paſſages. Mais deuant que faire cela appellez moy Achior Ammonite: à fin qu'il voye celuy qui a meſpriſé' la maiſon d'Iſrael: luy qui a eſte' enuoye' vers nous comme à la

B mort. On appella dont Achior de la maiſon d'Oſias: lequel eſtant venu, & voyant la teſte d'Holofernes en la main d'vn homme au milieu de l'aſſemblée du peuple, tomba le viſage en terre. Et ſon eſprit defaillit. Mais quand on l'eut leué il ſe ietta aux piedz de Iudith, & luy feit la reuerence, & dit. Tu es beneite en toutes maiſons de Iuda, & en tous peuples, leſquelz oyant ta renommée ſeront eſtonnez. Et maintenant declaire moy toutes les choſes que tu as faites en ces iours. Lors Iudith luy raconta au milieu du peuple toutes les choſes qu'elle auoit faites depuis le iour qu'elle eſtoit ſortie iuſqu'à l'heure preſente, qu'elle parloit à eux. Et quand elle eut acheué de parler, le peuple ſ'eſcria à haute voix, & iettoient voix de
C reſiouyſſance par la ville. Et Achior voyãt toutes les choſes que le Dieu d'Iſrael auoit faites, creut droictement à Dieu. Et circoncit la chair de ſon prepuce. Et fut adioint à la maiſon d'Iſrael, iuſqu'auiourdhuy. Tantoſt apres que le matin fut leué, ilz pendirent la teſte d'Holofernes de la muraille. Et chacun homme print ſon equipage d'armes & ſortirent en poincte par les paſſages de la montaigne. Les enfans d'Aſſur les voyans le feirent ſauoir à leurs conducteurs: leſquelz vinrent aux coronnelz & aux capitaines, & à tous ceux qui auoient charge ſur eux. Et ſe trouuerent en la tente d'Holofernes. Et dirent à ſon principal maiſtre d'hoſtel. Eſueille noſtre maiſtre. Car ces eſclaues ont prins la hardieſſe de deſcendre contre nous en bataille. Parquoy qu'on les deffface du tout. Et Bagoas entra, & frappa à l'huys du tabernacle, pource qu'il penſoit qu'il dormiſt auec Iudith. Mais pource que nul ne reſpondoit, pouſſant l'huys, il entra en la chambre, & le trouua iette tout mort ſur ſa couche, &
D que la teſte luy eſtoit oſtée. Ainſi il ſeſcria à haute voix auec pleurs & gemiſſemens, & grande complainte. Et deſcira ſes veſtemẽs. Apres il entra au tabernacle, ou Iudith auoit acouſtumé d'habiter, & ne la trouua point. Ainſi il ſaillit au peuple, & ſ'eſcria. Ces eſclaues ont fait vne laſchete. Vne femme Hebrieuë a deshonnoré la maiſon du Roy Nabugodo-nozor. Car voicy Holofernes qui giſt bas. Et ſa teſte luy eſt oſtée. Les capitaines d'Aſſur oyant ces parolles deſcirerent auſsi leurs veſtemens. Et leur cueur fut mout troublé. Et y eut grand cry, & grand bruit par le camp.

CHAP. XV.

A CEux qui eſtoient par les tentes oyans les nouuelles furent comme tranſportez de ce qui auoit eſté fait. Et crainte & frayeur tomba ſur eux: tellement qu'il n'y auoit homme qui ſ'arreſtaſt deuãt la face de ſon prochain. Mais tous enſemble eſperduz ſ'enfuyoient par le chemin qu'ilz trouuoiẽt tant de la plaine cõme de la region des montaignes. Or ceux qui auoient campé en la montaigne pour enuironner Bethulie furẽt auſsi tournez en fuyte. Lors les enfans d'Iſrael, à ſauoir tout homme de guerre d'entre eux ſe ruerent ſur iceux. Et Oſias enuoya B
en Betomaſtaim, & en Bibe, & en Cobe, & en Cola, & en toute la montagne d'Iſrael, pour faire ſauoir ce qui eſtoit aduenu, à fin que tous ſe iettaſſent en bataille pour deſconfire les ennemis. Les enfans d'Iſrael ayans entendu les nouuelles ſe ruerent ſur eux tous d'vn commun accord. Et les deſfeirent iuſques en Coba. Semblablement ceux qui eſtoient venuz de Ieruſalem & de toute la montaigne. Car on leur auoit annoncé ce qui eſtoit aduenu au camp de leurs ennemis. Auſsi ceux de la regiõ de Galaad & de Galilée leur feirent vne grand playe, les pourſuyuãs iuſqu'en Damas, & aux limites d'icelle. Mais le reſte des habitãs de Bethulie ſe ietterent ſur le cãp des Aſſyriẽs,
& le pillerent. Et furent mout enrichiz. C
Les enfans d'Iſrael eſtantz retournez de la deffaite, eurent le reſte de la conqueſte, & les bourgades, & les villes: tant de la region des montagnes que de la plaine eurent beaucoup de deſpouille. Car la quantité en eſtoit mout grande. Apres Ioachim grand ſacrificateur, & le conſeil des enfans d'Iſrael qui habitoyent en Ieruſalem vinrent pour confermer les benefices que Dieu auoit fait à Iſrael, & pour veoir Iudith, & parler auec elle amiablement: leſquelz eſtantz entrez à elle la beneirent d'vn accord, & luy dirent.
Tu es l'exaltation de Ieruſalem, la grand lieſſe d'Iſrael, la grand gloire de noſtre nation. Tu as fait toutes ces choſes par ta main. Tu as fait beaucoup de bien à Iſrael Et tel a eſté le bon plaiſir de Dieu. Que tu ſois beneite deuant le Seigneur-tout-puiſ-
ſant à tout iamais. Et tout le peuple dit, ain D
ſi ſoit-il. Le peuple fut trente iours à piller le camp, & donnererent à Iudith la tente d'Holofernes, auec toute ſa vaiſſelle d'argent, ſes lictz ſes baiſſins, & tout ſon baguage, laquelle les chargea ſur ſes muletz, ayant attellé ſes chariotz, les chargea auſsi deſſus. Cependant, toutes les femmes d'Iſrael accouroyent pour la veoir. Et la beneiſſoyent. Et feirent vne dance entre elles à ſon honneur. Et elle print des brãches en ſes mains, & en donna auſsi aux femmes qui eſtoyent auec elles: dont elles feirẽt des couronnes d'oliue: tant à elle qu'à ſes compa-

gnes.

gnes. Et ellevint deuant le peuple en dance, marchant deuant toutes les femmes. Et tous les hommes d'Israel suyuoyent en armes auec couronnes, & cantiques.

CHAP. XVI.

A Iudith donc commença ce cantique pour confession de louange en tout Israel. Et tout le peuple le chantoit à hautevoix. Commences à mon Dieu en tabourins: chantez à mõ Seigneur en cimbale. Châtez luy Pseaume en accord: exaltez sa louãge, & reclamez son nom. C'est le Dieu qui brise les guerres, qui a dressé son camp au milieu du peuple, & m'a deliuré de la main de ceux qui me persecutoyẽt. Assur est venu du coste d'Aquilon. Il est venu auec les meilleurs de son armée: dont la multitude a espuisé les torrẽtz, & la cheuallerie a couuert les vallées. Il se vãtoit de brusler mes regions, de tuer mes iuuence aux au trenchant de l'espée, briser par terre mes enfans qui allaictoyent, saccager mes petitz enfans, butyner mes vierges. Le SEIGNEVR tout puissant les a frustrez en la main d'vne femme. Car le fort n'est pas tombé par la main des ieunes gens: & les filz des Geans ne l'ont point frappé, & les Geans robustes ne l'ont point assaily. Mais Iudith fille de Merari l'a desconfit par la beauté de sa face. Car elle a desuestu la robbe de son vefuage, pour remettre au dessus, ceux qui estoyent pressez en Israel. Elle a oinct sa face d'huyle, & a agen sé ses cheueux en coiffe, & a prins vne robbe de lin pour le deceuoir. Les pantoufles d'icelle ont rauy ses yeux. Et sa beau-
B te a prins son ame captiue. L'espée a passé par son gosier. Les Persiens ont tremblé de sa hardiesse, & les Medéens ont esté effrayez de son audace. Adonc mes affligez se sont esgayez, & mes foibles se sont escriez, & les ennemiz en ont esté estonnez. Ilz ont esleué leur voix. Ilz ont esté chassez. Les filz des ieunes filles les ont perssez. Et les ont naurez comme fugitifz.
Ilz sont periz par la batture de mon Dieu.
Ie chanteray au Seigneur hymne & louange. Seigneur, tu es grand & glorieux, admirable en force & inuincible? Que tou-
C tes creatures te seruẽt. Car tu as dit le mot, & elles ont esté faites. Tu as enuoyé ton esprit, & elles ont esté edifiées, & n'y a nul qui resiste à ta voix. Les montagnes tressailliront de leurs fondementz auec leurs eauës. Les rochers decoulleront comme la cire en ta presence. Neantmoins tu seras gracieux à ceux qui te craignẽt. Car c'est peu de chose de tout sacrifice odorifferant, & peu de chose de graisse bruslée en holocauste. Mais celuy qui craint le Seigneur est de grand pris. Malheur sur les gens qui s'esleuent contre ma nation. Le Seigneur tout puissant en fera la vengeance au iour D du iugemẽt, enuoyant du feu & des vers sur leurs corps, dont le sentiment les fera lamẽter à tout iamais. Et quand ilz furent entrez en Ierusalem, ilz adorerẽt le Seigneur. Et incontinent le peuple se purifia: & offrirent leurs holocaustes, & leurs presens voluntaires, & leurs dons. Iudith aussi desdia tout le baguage d'Holofernes que le peuple luy auoit donné. Et le pauillon qu'elle auoit prins de dessus son lieu. Et en feit vne oblation sacrée au Seigneur. Ainsi le peuple se resiouit en Ierusalem aupres du sanctuaire par l'espace de trois moys. Et Iudith, y demoura auec eux. Apres cela chacun se feit rapporter en sa possession. Et Iudith retourna en Bethulie, & demoura en son bien tout le temps de sa vie, elle fut honnorable en toute la terre. Plusieurs desirerent de l'auoir. Mais iamais homme ne la cogneut tout le temps de sa vie, depuis l'heure de la mort de son mary Manasses. Apres elle fut recueillie auec son peuple. Mais elle fut mout exaltée en grandeur. Et viellit en la maison de son mary, ayant vescu iusqu'en l'eage de cent & cinq ans. Et donna liberté à sa chambriere Abra. Apres cela elle mourut en Bethulie. Et on l'ensepuelit au sepulcre de son mary Manasses.
Toute la maison d'Israel la ploura par sept iours. Toutesfois deuant que mourir elle distribua ses biens aux plus prochains parens de Manasses son mary, & à ses plus prochains parens d'elle. Tout le temps qu'elle vesquit il n'y eut plus nul qui espouãtast Israel iusques long temps apres sa mort.

Fin du liure de Iudith.

Le liure de Sapience.

CHAP. I.

AYMEZ IVSTIce vous qui iugez la terre. Pensez du A Seigneur en bonté, & le querez en simplesse de cueur: car il est trouué de ceux qui ne le tentent point, & se mõstre à ceux qui ont foy en luy. Car les cogitations peruerses separent de Dieu: mais la vertu esprouuée corrige les folz. Pource qu'en l'ame mal affectionée n'entrera point sapience: & n'ha Isa. 56. a.

bitera point au corps addonné à pechez.
B Car le sainct Esprit fuyra la feintise de dis-
Iere. 4.c cipline, & se retirera des cogitatiõs folles, & sera repoussé par l'iniquité suruenante. Car l'esprit de sapience est bening: & ne deliurera point celuy qui est maudit de ses leures, car Dieu est le tesmoing des reins d'iceluy, & est le vray speculateur de son cueur, & l'auditeur de sa langue. Pource que l'esprit du Seigneur a remply toute la terre, & ce qui contient toutes choses, a cognoissance de la voix. Pourtant celuy qui babille choses iniustes ne peut estre celé, & le iugement redarguant ne le laissera point passer. Car
C il y aura inquisition faite des pensées du meschant: & le bruit de ses parolles viendra vers Dieu, pour la correction de ses iniquitez. Car l'aureille de courroux escoute toutes choses, & le bruit des murmures ne sera point celé. Gardez vous donc de murmure lequel ne proffite de rien: & retirez vostre lãgue de detractiõ. Car la parolle couuerte ne s'en ira point en vain: & la bouche qui
D ment, tue l'ame. Ne desirez point la
Eze.18.c & 33.c. mort en l'erreur de vostre vie, & n'acquerez point perdition par les œuures de voz mains. Car Dieu n'a point fait la mort, & ne s'esiouit pas en la perdition des viuans. Car il a creé toutes choses pour estre, & les nations du monde capables de salut. Il n'y a aucun venin de perdition en icelles: & le royaume des enfers n'est pas en la terre.

Iustice est perpetuelle & immortelle: mais les iniques ont fait venir la mort par leurs mains & par leurs parolles: & estimans qu'i celle estoit leur amye ilz se sont amortiz: & Sou.18.a. ont fait complot auec elle: car ilz sont dignes d'estre de sa part.

CHAP. II.

A CAr les meschans ont dit en eux mesmes non pensant droitement. Le temps de nostre vie petit est plein d'ennuy, & n'y a aucun remede en la mort de l'homme, & on n'a cogneu personne qui soit retourné d'enfer. Car tout soubdain nous sommes naiz: & apres cela, nous serons comme si nous n'eussions point esté. Car c'est vne fumée que du souffle en noz narines, & la parolle comme vne estincelle, pour esmouuoir nostre cueur: laquelle esteinte, nostre corps sera conuerty en cendre, & l'esprit sera espars comme l'air coullant. Et nostre nom sera oublyé auec le temps, & nul n'aura memoire de noz œuures. Et nostre vie passera comme la trace d'vne nuée: & s'esuanouyra comme vn brouillart abbatu par les raions du Soleit, & abaissé par sa chaleur. Car nostre temps est comme le passage d'vn vmbre: & n'y a point de retour à nostre fin, car elle est signée & nul n'en retourne. Venez donc, & prenons fruition des biens presens & vsons viste de la creature comme de la ieunesse. Emplissons nous de vin precieux, & d'oignemens: que la fleur du temps ne nous passe point. Couronnons nous de roses auant qu'elles soyent fleteries: (qu'il n'y ait nulle praierie ou nostre luxure ne passe.) Nul ne de nous ne soit exempt de nostre dissolution. Delaissons par tout les signes de lieesse: car c'est nostre part, & nostre heritage.

Opprimons le poure iuste, & n'espargnons point la vefue ne l'ancien: & n'ayons point en reuerence les vieillars de long eage. Mais que nostre force soit vne loy d'iniustice. Car ce qui est foible est trouué inutile. Faisons donc embusche au iuste: car il nous est nuysible, & est contraire à noz œuures, & nous impropere les pechez de la loy, & nous reproche les pechez de nostre façon de viure. Il se promet d'auoir la science de Dieu, & s'appelle filz du Seigneur. Il nous est pour reprẽdre noz pensées. Il nous est griefmesmes à le regarder: pource que sa vie est differente aux autres, & ses voyes changées. Nous sommes estimez de luy comme chose faulse, & s'abstient de noz voyes comme des choses souillées: & estime bien heureux les derniers iours des iustes, & se glorifie d'auoir Dieu pour pere. Voyons donc si ses propos sont veritables, & espruuons quelles choses luy sont à venir (& nous saurons quelle sera sa fin.) Car si le iuste est filz de Dieu, il luy subuiendra, & le deliurera des mains de ses aduersaires. Interrogons le par iniure & par torment: à fin que nous sachions sa modestie, & que nous esprouuions sa patience. Condamnons le à mort infame: car on contemplera quel il est par ses parolles. Ilz ont ainsi pensé & ont erré: car leur malice les a aueuglez. Et n'ont point seu les secretz de Dieu, & n'õt point espere le loyer de saincteté, & n'ont pas iugé quel est le loyer des ames ir
reprehensibles. * Car Dieu a creé l'hõme en Gen.1.d.2 incorruptiõ: & l'a fait à l'image de sa semblãce. Mais par l'enuie du Diable la mort est entrée en toute la terre. Et ceux qui sont de sa partie l'ensuyuent. b.& 5.a. Eccl.17.a. Gen.3.a.

CHAP. III.

MAis les ames des iustes sont en la main de Dieu: & nul torment ne les touchera point. Il sembloit aux yeux des folz que ilz mouroyent: & leur issue a esté estimée afflictiõ: & leur depart d'auec nous perdition, mais ilz sont en paix. Et s'ilz ont souffert tormens deuant les hommes, leur esperance est pleine d'immortalité: & estans legiere-
ment

B 1 Chr.19.d Isa.56.d. * Le grec, possessiõ.

C

* Ou seruiteur.

D Matt.27.e

* On benignité.

A Deu.33.a.

ment chaſtiez receuront beaucop de biens: pource que Dieu les a eſprouuez, & les a
B trouuez dignes de ſoy. Il les a eſprouuez comme l'or en la fournaiſe, & les a receu comme ſacrifice d'holocauſte, & au temps de leur viſitation ilz reluiront, & ſ'eſpardront par tout comme les eſtincelles par les roſeaux. Ilz iugeront les nations, & auront domination ſus les peuples, & le Seigneur regnera ſur eux à touſiours. Ceux qui ſe confient en luy entendront la verité': & les fideles adhereront à luy en dilection, car grace & miſericorde eſt à ſes
C Saincts, & ſes eleuz ſeront viſitez. Mais les mauuais ſelon ce qu'ilz ont penſé', receuront punition: leſquelz ont mis le iuſte en nonchaloir, & ſe ſont retirez du Seigneur. Car celuy eſt malheureux qui reiette ſapience & diſcipline: & l'eſperance d'iceux eſt vaine, & leurs labeurs ſont ſans fruit, & leurs
Iſa.54.a. œuures ſont inutiles. Les femmes d'iceux
Luc 23. d ſont hors du ſens, & leurs filz ſont treſmau
Gal.4.d. uais, la generation d'iceux eſt maudite, pour ce que la ſterile eſt bienheureuſe, & celle qui n'eſt point pollue, laq̃lle n'a point cogneu le lict en peché': elle aura le fruit en la viſitation des ames. Et le chaſtré qui n'a point fait iniquité' par ſes mains, & n'a point penſé' contre Dieu choſes mauuaiſes: certainement à ceſtuy la grace exquiſe de Foy luy
D ſera donnée, & portion deſirable au Temple du Seigneur. Car le fruit des bons labeurs eſt glorieux, & la racine de ſapience
Iſa.56.b. eſt celle qui ne dechoit point. Mais les filz des adulteres ſeront conſumez, & la ſemence ſera exterminée du lict inique. Et combien vrayemẽt qu'ilz ſoyent de longue vie, ſi ſeront-ilz reputez pour neant, & leur derniere vieilleſſe ſera ſans honneur. Et ſ'ilz ſont pluſtoſt treſpaſſez, ilz n'auront point d'eſperance, ne de conſolation au iour de la cognoiſſance. Car la fin de la generation inique ſera faſcheuſe.

CHAP. IIII.

A IL vaut mieux n'auoir point d'enfans, & auoir vertu. Car la memoire en eſt immortelle, car auſsi elle eſt cogneuë enuers Dieu & enuers les hommes. Quand elle eſt preſente ilz l'enſuyuent, & la deſirent quand elle ſ'abſente, & eſtant couronnée triumphe touſiours, eſtant victorieuſe aux combatz non contaminez. Mais la grand' multitude de la race des meſchans ne viendra point à profit, & ne prendra point racine profonde des plantes baſtardes, & ne mettra point fer
B me fondation. Et ſi elles iettent des branches pour vn temps, eſtant legierement fondée, elle ſera ebranlée du vent, & ſera deſracinée de la violence des ventz: les branches auant que venir à pleine croiſſance ſeront briſées: & les fruitz d'icelles ſeront inutiles & ſurs à manger, & à rien conuenables. Car tous les filz qui naiſſent de dormir illegitime ſont teſmoingz de la malice cõtre leurs parens quand on les interrogue. Mais ſi le iuſte eſt preuenu de la mort, il ſera en refrigeration. Car vieilleſſe eſt venerable, non pas celle qui eſt longue, ne celle qui eſt nõbrée par multitude d'ans: mais la prudence eſt vieilleſſe aux hommes, & vie ſans macule eſt l'eage ancien. Car celuy qui a pleu à
C Dieu a eſté' bien aymé': & viuant entre les pecheurs a eſté' tranſporté'. Il a eſté' rauy, à fin que la malice ne changeaſt ſon entende mẽt, ou que fraude ne deceuſt ſon ame. Car la fallace de menſonge obſcurcit les biens: & l'inconſtance de concupiſcence peruertit l'entendement qui eſt ſans malice. Eſtant bien toſt mort il a accomply beaucop de temps. Car ſon ame eſtoit plaiſante à Dieu: pource ſ'eſt-il haſté' de le tirer hors du milieu des iniquitez. Touteſfois, les peuples voyent, & ſi n'entendent pas telles choſes, & ne le mettent point en leurs cueurs: à ſauoir que grace & miſericorde eſt en ſes Saincts, & ſon regard enuers ſes eleuz. Mais
D le iuſte qui eſt mort condamne les meſchãs qui viuent, & la ieuneſſe bien toſt conſommée condamne la longue vie de l'iniuſte. Car ilz verront la fin du ſage, & ne penſeront point ce que Dieu aura conſulté' d'icelluy, & pourquoy le Seigneur l'aura reduit à neant. Ilz le verront, & le contemneront: mais le Seigneur ſe moquera d'eux. Et apres ce decherront ſans honneur, & ſeront à touſiours en opprobre entre les mortz. Car il deſrompra telz enflez ſans voix, & les eſmouuera depuis les fondemens, & ſeront deſolez iuſqu'au bout. Ilz ſeront gemiſſans: & leur memoire perira. Ilz deuiendront craintifz en la penſée de leurs pechez: & leurs iniquitez leur ſeront miſes au deuant pour les redarguer.

CHAP. V.

LOrs les iuſtes apparoiſtront en grande
A hardieſſe à l'encontre de ceux qui les ont tourmentez, & qui leur ont reprouué' leurs labeurs. Iceux voyans ſeront troublez d'horrible crainte: & ſ'eſmerueilleront de la choſe ſubitement faite du ſalut non eſperé', gemiſſans pour l'angoiſſe de l'eſprit, & ſe repẽtans: & pour l'angoiſſe de l'eſprit gemiſſans, diront en eux meſmes: Voicy ceux leſquelz autreſfois nous auions en derriſion & en prouerbe. Nous comme inſenſez eſtimions leur vie eſtre forſenerie, & leur fin eſtre ſans honneur. Et comment ſont ilz nombrez entre les filz de Dieu? & le ſort d'iceux eſt entre les Saincts. Nous auons donc erré' de la voye de verité', & la lumiere

de iustice n'a point luit sus nous, & le Soleil d'intelligence ne s'est point leue' sus nous.

B Nous nous sommes lassez en la voye d'iniquite' & de perdition, & auons chemine' par voyes esgarées: & auons ignore' la voye du Seigneur. Que nous a profite' l'orgueil, ou que nous ont apporte' les richesses, auec
Pro.11.a. la vanterie? Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, & cõme le message courant hastiuement. Et comme la nauire qui passe l'eaue troublée des vagues, de laquelle on ne peut trouuer la trace quand elle est passée, ne son sentier es flotz. Ou comme l'oyseau quivole outre en l'air, duquel n'est trouuée aucune apparence de son chemin: mais seulement le son des ailes frappant le doux vent, & diuisant l'air par force de cheminer, & mouuant les ailes vole tout outre, & apres ce n'est trouue' aucun signe de son chemin.

C Ou cõme la sagette tirée au but, l'air qui en est diuise' incontinent se reserre en soy, tellement que son passage n'est pas cogneu: ainsi nous qui sommes naiz incontinẽt ne sommes plus, & n'auons aucunement peu monstrer quelque signe de vertu, car nous sommes consumez en nostre mauuaistie'.

[Telles choses ont dit en enfer ceux qui ont peche'] pource que l'esperance du meschant est comme la laine subtile, laquelle est esleuée du vent, & comme la petite escume qui est esparse par la tempeste, & comme la fumée qui est esparse du vent, & comme la memoire d'vn homme loge' pour vn iour qui passe outre. Mais les iustes viuront eternellement: & le salaire d'iceux est enuers le Seigneur, & la pensée d'iceux enuers le Souuerain. Pourtant prendront-ilz le Royaume d'honneur, & le diademe de beauté de la main du Seigneur: car il les couurira de sa dextre, & les deffendra de
D son bras. Et le zele d'iceluy prendra l'armure, & armera la creature pour la vengeance
Ephe.6.c. des ennemiz. Il vestira iustice pour le haubergeon, & prendra pour heaume iugement veritable. Il prendra pour escusson saincteté inuincible: il aguisera son ire cruelle pour espée, & tout le circuit de la terre combatra auec luy contre les insensez. Les foudres enuoyées iront directement, & seront deffaitz comme par l'arc des nuées fort bende', & sortiront à quelque certain lieu. Et les gresles pleines d'ire sont enuoyées des lieux pleins de pierres: & l'eaue de la mer tressaillira sus eux, & les fleuues ensemble courront impetueusement. L'Esprit de vertu leur sera contraire, & les diuisera comme vn tourbillon de vent: & l'iniquite' d'iceux reduira toute la terre en desert, & la mauuaistie' renuersera les sieges des puissans.

CHAP. VI.

Mieux vaut sapience que force,] & A
l'homme prudent que l'homme fort.
Escoutez donc vous Roys, & entẽdez: vous
Iuges des fins de la terre apprenez. Prestez
les aureilles vous qui gouuernez les multi- Pro. 16.d.
tudes, & qui prnez en vous plaisance es mul- Eccle.9.d
titudes des nations: car la puissance vous est Rom.13.a
donnée du Seigneur, & la principaute' du
Souuerain, lequel enquerra voz œuures, &
sondera voz pensées: pource qu'estans ministres de son Royaume, vous n'aurez point
iuge' droitement, & n'aurez point garde' la
Loy, & n'aurez point chemine' selon la volunte' de Dieu. Il vous apparoistra auec horreur, & bien toſt: car iugement seuere sera
fait sur ceux qui presidẽt. Car les plus
petis seront participans de misericorde: B
mais les puissans seront puissamment tour- Deu.10.d.
mentez. Car le Seigneur qui est dominateur 2.Chr.19c
sus tous, n'espargnera point personne quel- Iob 34.b.
cõque, & ne craindra point la grãdeur d'au- Eccl.35.b.
cun: car il a fait le petit & le grand, & egale Rom.2.b.
ment a soing de tous. Mais aux plus fortz Gala.2.b.
est appareille' le plus fort torment. A vous Ephe.6.b.
donc Roys sont mes parolles: àfin que vous Coloss.5.d
appreniez sapience, & que vous ne dechéez Act.10.c.
point. Car ceux la qui aurõt garde' saincteté 1.Pier.4.c.
sainctement, seront declarez sainctz: & ceux
qui les auront apprinses trouueront à respondre. Conuoitez donc mes parolles, &
les desirez, & vous aurez discipline. Sapience est claire, & sans iamais flaitrir: & est facilement veuë de ceux qui l'ayment, & est
trouuée de ceux qui la quierent. Elle preuient ceux qui la conuoitent: pour se monstrer premier à eux. Qui veillera apres elle dés le poinct du iour, il ne sera point en
peine. Car il la trouuera assise à sa porte. Penser donc d'icelle, est vn sens parfait:
& qui aura veille' pour elle, sera toſt seur.
Car elle circuit, querant ceux qui sont di- C
gnes d'elle: & se monstrera ioyeusement à
eux par les chemins: & viendra au deuant
d'eux en toute prouidence. Car le commencement d'icelle est vray desir de discipline. La solicitude donc de discipline est
dilection: & dilection est la garde de ses
Loix. L'obseruation des Loix est la consommation d'incorruption: & incorruption fait estre prochain de DIEV. Et ainsi
desir de sapience mene au Regne eternel.

Dõc vous Roys des peuples si vous vous
delectez en sieges & en sceptres, aymez sapience: à fin que vous regniez à touſiours.
Mais ie racompteray que c'est de sapience, D
& comment elle est, & ne vous celeray les
secretz: mais en enquesteray dés le commencement de sa natiuite', & mettray en lumiere
sa cognoissance, & ne passeray point outre

la

la verite': & ne feray point mõ chemin auec enuie languiſſante, pource que tel hõme ne ſera point participant de ſapience. Et la multitude des ſages eſt le ſalut du monde, & le Roy prudent eſt la bonne diſpoſition du peuple. Prenez donc diſcipline par mes parolles, & il vous profitera.

CHAP. VII.

A IE ſuis auſſi certainement homme mortel ſemblable à tous, & du genre terreſtre de celuy qui premier fut fait: & ay eſte' fait chair au ventre de ma mere. Par le temps de dix mois ay eſte' amaſſe' en ſang de la ſemence de l'homme, & par la delectation qui eſt conioincte au dormir. Et eſtant nay, i'ay receu l'air commun, & ſuis tombe' en la terre de ſemblable nature: & ay iette' la premiere voix ſemblable à tous en plourant. I'ay eſte' nourry entre les drappeaux, & en ſoing.

Car nul des Roys n'a eu autre commencement de natiuite'. Vne meſme entrée eſt
Iob 28.c. à tous à la vie & vne ſemblable iſſue. Pour tant i'ay prie', & ſens m'a eſte' donne', i'ay inuoque', & l'eſprit de ſapience eſt venu en moy. Et l'ay prefere' aux ſceptres & aux thrones: & ay eſtime' que les richeſſes ne ſont rien en la comparation d'icelle. Et ay eſtime' la pierre precieuſe ville aupris d'icelle: car tout or en la comparaiſon d'icelle eſt comme petit grauier, & argent ſera eſti-
B me' comme boue au regard d'icelle. Ie l'ay aymée plus q̃ ſante' & beaute', & ay propoſe'
1 Ro.3.b. de l'auoir pour lumiere: pource que ſa lumiere ne peut eſtre eſteinte. Mais tous biens me ſont venuz enſemble auec elle, & cheuance innumerable par les mains d'icelle: & me ſuis reſiouy en toutes choſes, pource que la ſapience alloit deuãt iceux: & ignoroye qu'elle eſt la mere de toutes ces choſes. Laquelle ſans fiction ay aprins, & la communique ſans enuie: & ne cache point les richeſſes d'icelle. Car c'eſt vn threſor infiny aux hommes: duquel ceux qui en ont vſe' ſont faitz participans de l'amitie' de Dieu, louëz à cauſe des dons de diſcipline. Et Dieu m'a
"Ou, en propos ex quis. donne' de parler à ma "volunte', & de penſer ſelon la dignite' des choſes qui me ſont données: car il eſt le conducteur de ſapience, & le correcteur des ſages. Car nous ſommes en la main d'iceluy, nous & noz parolles, & auſſi toute prudence & ſcience des œuures.
C Car il m'a donne' la vraye ſcience des choſes qui ſont: à fin que ie ſache la diſpoſition du monde, & les vertus des elementz, le commencement, la conſommation & le milieu des temps, les changemens des conuerſions, & les mutations des temps, & les circuitz des armées, les diſpoſitions des eſtoilles, les natures des animaux, & les courroux des beſtes, la force des ventz, & les diſputations des hommes, les differences des plantes, & les vertus des racines: & ay aprins toutes les choſes ſecrettes & cachées. Car l'ouurier de toutes choſes m'a enſeigne' par ſapience: car en icelle eſt l'eſprit entendu, ſainct, vnique, abondant en diuerſite', de biens ſubtil, agile, eloquent, clair non ſouille', euident, doux, aymant le bien, agu, qui ne peut eſtre empeſche', bienfaicteur, humain, ſtable, certain, ſeur, ayant toute vertu, regardant toutes choſes, & qui comprent tous les eſpritz intelligibles, & les menues cogitations pures. Car ſapience eſt agile par deſſus tout mouuement. Car elle attaint par tout D
à cauſe de ſa purete'. Et eſt vne vapeur de la vertu de Dieu, & eſt vne pure influence de la gloire claire de Dieu tout-puiſſant: pourtãt ne peut encourir en elle riẽ de ſouille': car el le eſt la ſplendeur de la lumiere eternelle, & miroir ſans tache de la vertu de Dieu, & l'i- Ebr.1.a.
mage de la bonte' d'iceluy. Et combien qu'elle ſoit ſeulle, elle peut toutes choſes, & & eſtant en ſoy permanente, elle renouuelle toutes choſes, & ſe tranſporte par les nations es ſainctes ames: elle ordonne les amis de Dieu & les Prophetes. Car Dieu n'ayme perſone fors que celuy qui habite auec ſapience. Car elle eſt plus belle que le Soleil, & par deſſus toute diſpoſition des eſtoilles, & accomparée à la lumiere eſt trouuée la premiere: car à icelle ſuccede la nuit, & malice ne vainc point ſapience.

CHAP. VIII.

ELle attaint donc en ſa force d'vn bout A
iuſqu'à l'autre, & diſpoſe toutes choſes doucement. Ie l'ay aymée, & l'ay cerchée des ma ieuneſſe, & ay demande' qu'elle me fut amenée pour eſpouſe: & ay eſte' amoureux de ſa beaute'. Elle ayant la compagnie de Dieu, glorifie ſa nobleſſe: & le Seigneur de toutes choſes l'a aymée. Car c'eſt celle qui enſeigne la diſcipline de Dieu, & celle qui "elit les œuures d'iceluy. Et ſi les richeſ- "Ou con-
ſes ſont appetées en la vie: qu'eſt-ce qui eſt trouué.
plus plein de tous biens que Sapience, laquelle fait toutes choſes? Et ſi le ſens beſongne, qui eſt meilleur ouurier entre les choſes qui ſont qu'icelle. Et ſi aucun ayme iuſtice: auſſi les labeurs d'icelle ſont vertus. Car elle B
enſeigne ſobriete', prudence, iuſtice & force: deſquelles il n'y a rien plus vtile aux hommes en ſa vie. Et ſi aucun deſire la multitude de ſcience: elle ſait iuger des choſes paſſées & aduenir: elle ſait les fineſſes des parolles, & les ſolutions des argumentz: elle preuoit les ſignes & les mõſtres, & les aduenues des tẽps & des ſiecles. I'ay propoſe', dõc de l'amener auec moy pourviure enſemble: ſachant qu'elle me ſera cõſeillere en biens, & ſera cõſolation de mes pẽſées & d'en-

nuy, pour l'amour d'elle i'auray gloire enuers le cõmun peuple, & honneur enuers les
C anciens, cõbien que soye ieune. Ie seray trouué subtil en iugement, & seray admirable en la presence des puissans, & les faces des princes s'esmerueilleront de moy. Quand ie me tairay, ilz m'attendront: & quand ie parleray, ilz me regarderont: & quand ie deuiseray de plusieurs choses, ilz mettrõt la main sur leur bouche. D'auantage, par icelle i'auray immortalité, & laisseray memoire eternelle à ceux qui sont à venir apres moy. Ie disposeray les peuples: & les nations seront à moy subietes. Les Rois redoutables ayans ouy parler de moy, craindrõt: & seray veu
D bon entre la multitude, & fort en la bataille. Quãd i'entreray en ma maison, ie reposeray auec elle: car sa cõuersatiõ n'a point d'amertume, ne sa compagnie tristesse: mais liesse & ioye. Ce pensant en moy, & rememorant en mõ cueur, qu'immortalité est au parentage de sapience, & q̃ en l'amytié d'icel le est bõne delectatiõ, & qu'es œuures de ses mains est richesse qui ne defaut point, & q̃ en l'exercitation de ses propos il y a prudence, & q̃ noblesse est en la communication de ses parolles: ie circuissoye en q̃rant à fin de la prẽdre pour moy. I'estoye aussi vn enfant bien nay, & auoie receu vne bõne ame. Qui plus est, estant bon, ie vins en vn corps sans souillure. Et quand ie cogneu qu'autrement ne pouoye estre continent si Dieu ne le donne, & q̃ cela mesme estoit sapience de
Matt 19 b sauoir de qui estoit ce don: ie m'en allay au
1.co.7.a. Seigneur, & le priay, & luy dis de tout mon cueur.

CHAP. IX.

A O Dieu de mes peres & Seigneur de misericorde, qui as fait toutes choses par ta parolle: & par ta sapience as constitué l'homme, pour dominer les creatures, qui sont faites de toy, pour disposer le monde en saincteté & iustice, & pour iuger iugement en droiture de cueur, dõne moy ta sapience celle qui assiste à tes thrones, & ne me reprouue point d'entre tes enfans: car ie suis ton seruiteur, & le filz de ta seruante, homme foible & de petit temps & encore moindre en intelligence de iugement & des
B loix. Mesme si quelcun estoit parfait
1.chr.28.b entre les filz des hommes, si ta sapience se
2.chr.1.b fuit d'iceluy, il sera estimé à rien. Mais tu
Prou 8.c. m'as eleu pour Roy à ton peuple, & pour iuge de tes filz & filles: & m'as commandé que i'edifieray vn temple en ta saincte montagne, & vn autel en la cité de ton habitation, la similitude de ton sainct tabernacle que tu as preparé dés le cõmencement, auec toy ta sapience, laquelle cognoit tes œuures laquelle aussi estoit presente alors que tu faisois le monde, & sauoit ce qui estoit plaisant à tes yeux, ce qui estoit droit en tes commandemens. Enuoye la
C de tes saincts cieux, & du siege de ta grandeur: à fin qu'elle soit auec moy, & qu'elle labeure auec moy, & que ie sache ce qui est acceptable enuers toy. Car elle sait & entend toutes choses: & me menera sobrement en mes œuures, & me gardera en sa puissance. Et mes œuures seront acceptées, & gouuerneray iustement ton peuple, & seray digne des sieges de mon pere. *Car Isa.40.d.
qui est celuy des hommes qui pourra sauoir Rom.11.d
le conseil de Dieu? Ou qui pourra penser 1.cor.2.d.
ce que Dieu veut? Car les pensées des hommes mortelz sont pleines de crainte: & noz
D prouidences sont incertaines. Car le corps qui est corruptible, aggraue l'ame: & l'habitation terrienne deprime le sens pensant mout de choses: & comprenons à peine les choses qui sont en la terre: & trouuons auec labeur les choses qui sont en nostre presence. Et qui est celuy qui s'enquestera des choses qui sont es cieux? Qui est celuy qui saura ton sens, si tu ne dõne sapience, & si tu n'enuoye ton sainct Esprit des hautz lieux: Ainsi ont esté dressez les sentiers de ceux qui habitent sur la terre, & les hommes ont apprins les choses qui te sont plaisantes, sagesse ont esté sauuez.

CHAP. X.

A I Celle a gardé celuy qui premier a esté formé de DIEV, pere du monde estant creé seul, & le retira de son delict: & luy donna vertu de dominer sur toutes choses. Quand l'inique en son ire se retira d'icelle: Gen.1.d.
il perit en ses passions, le poussant à meur- 2.b.
tre fraternel. Pour laquelle chose sapience Gen 4.b.
sauua derechef la terre estant couuerte du Gen.7.b.
deluge en gouuernant le iuste par vn petit Gen.11.c.
de bois. Aussi quand les nations s'esleuerent en conspiration de malice, elle trouua le iuste, & le garda sans reprehension deuant Dieu: & le garda robuste en la compassion Gen.19.a
de son filz. *Icelle deliura le iuste qui fuyoit des meschans periissans, quand le feu descendit sus les cinq citez, desquelles la terre demoure deserte toute fumãte en tesmoignagne de leur malice: & les arbres portans fruitz deuant le temps, & la statue de
B sel memoire de l'ame incredule. Car ceux qui laissent sapience derriere, ne sont point seulement tombez en ce qu'ilz ont ignoré les biens: mais aussi ont delaissé aux viuantz la memoire de leur follie, tellement qu'ilz n'ont peu celer les choses esquelles ilz ont peché. Mais sapience a deliuré de douleurs ceux qui l'honnoroyent. *Icelle auf Gẽ.28.b.
si mena par droites voyes le iuste fugitif pour l'ire de son frere, & luy monstra le

Royaume

Royaume de Dieu,& luy donna la ſcience des ſainctz. Elle le feit riche en ſes labeurs, & remplit les labeurs d'iceluy. Elle luy fut preſente en la conuoitiſe de ceux qui luy faiſoient violence,& l'enrichit. Elle le garda des ennemis,& le rẽdit ſeur de ceux qui luy faiſoyent embuſche. Elle combatit pour luy forte bataille : à fin qu'il cogneuſt que la crainte de Dieu eſt la plus forte de tous.

Ge. 37. f. * Icelle ne delaiſſa point le iuſte vẽdu: mais le deliura du peché,& deſcendit auec luy en la foſſe,& ne le delaiſſa point es liens, iuſqu'à ce qu'elle luy apportaſt le ſceptre du Royaume, & la puiſſance à l'encontre de ceux qui le tyranniſerent:& mõſtra les menteurs qui l'auoyent vitupere', & luy donna

Exod. 1. b. 3. b. gloire eternelle. * Icelle deliura le peuple ſainct & la ſemẽce qui eſt ſans reprehenſion,de la nation des oppreſſeurs. Elle entra en l'ame du ſeruiteur de Dieu : & ſe tint contre les Rois horribles en merueilles & en ſignes. Elle rendit aux ſainctz le loyer de leurs labeurs:& les cõduiſt en voye merueilleuſe. Et leur fut comme vne couuerture par iour,& par nuyt comme lumiere des eſtoilles, & les porta outre par la mer rouge,& les feit paſſer par fort grande eauë. Mais elle noya leurs ennemis en la mer : & les tira hors de la profondeur des gouffres.

Exo. 14. e. Pſal. 77. b * Pourtant prindrent les iuſtes les deſpouilles des meſchans & chanterent,o Seigneur Dieu,ton ſainct nom. * Et louërẽt de

Exo. 12. e. 15. a. vn accord ta main victorieuſe. Car Sapience a ouuert la bouche des muetz,& a fait les langues des enfans eloquentes.

CHAP. XI.

Elle adreſſa leurs œuures es mains du ſainct Prophete. Ilz paſſerent par les deſers inhabitables:& planterent des tentes es lieux deſers. Ilz ont tenu bon cõtre leurs ennemis, & ſe ſont vengez des aduerſaires.

Exo. 16. a. Exo. 17. c. Nom. 20. b. Ilz eurent ſoif & te reclamerent,& eauë leur fut dõnée d'vn haut rocher, & remede pour la ſoif d'vne pierre dure. Par les choſes dõt leurs ennemis furent puniz les enfans d'Iſrael furent ſecouruz en leur indigence. Car au lieu de la fontaine du fleuue perpetuel ilz ont eſte' eſtonnez du ſang corrompu,en reproche de l'edict meurtriſſant les petiz enfans. Et tu as dõne' à ceux cy de l'eauë abondante outre leur eſpoir, monſtrant par la ſoif qu'ilz eurent alors, comment tu auois puny leurs aduerſaires. Car quand ilz furẽt tentez,cõbien qu'ilz fuſſent chaſtiez en miſericorde:ilz cogneurent comment les infideles iugez en ire ſouffriroyent tormentz. Certes tu les as eſprouuez en les admonneſtant comme pere:mais tu as condãne' les autres,en les examinant comme vn Roy rigoreux. Car ceux qui eſtoyent abſens & ceux qui eſtoyent preſens,eſtoyent ſemblablemẽt tormẽtez. Car double ennuy les auoit prins, & gemiſſemt de la memoire des choſes paſſées. Car quãd ilz ouyrent que par leurs tormens il aduenoit bien à ceux cy: ilz ſentirẽt le Seigneur. Car deceluy duql ilz ſ'eſtoyent mocquez, apres l'auoir dechaſſe', par leur meſchante deliberation:ilz ſe ſont eſmerueillez à l'iſſue de ce qui eſt aduenu. N'ayans pas telle ſoif que les iuſtes. Pour les folles cogitatiõs de leur iniuſtice,deſquelles eſtãs deceuz ilz ont adore' des ſerpens irraiſonnables,& des beſtes viles. Tu leur as enuoye' multitude de beſtes irraiſonnables, pour te venger d'eux,à fin qu'ilz cogneuſſent que l'homme eſt puny par les choſes, eſquelles il a peche'. Car ta main toute puiſſante,& laquelle à cree' le monde de matiere confuſe n'eſtoit point defaillante, qu'elle ne leur peut enuoyer multitude d'ours, ou de lions hardis,ou des beſtes ſauuaiges pleines de fureur n'agueres eſmeuës. Leſquelles euſſent iette' vn ſouffle bruſlant comme feu,ou euſſent darde' des tourbillons de fumée, ou euſſent eſtincelle' du feu aſpre par les yeux:deſquelles non ſeulement la violence les euſt peu affliger, mais le ſeul regard eſpouãntable les euſt peu tuer. Et ſans cela ilz pouoyent eſtre mis bas d'vn ſeul ſouffle eſtantz perſecutez de ta vengeance: Et batuz de ton Eſprit vertueux. Mais tu diſpoſes toutes choſes auec meſure, & par nombre & en balance. Car tu as touſiours grande vertu. Et qui eſt ce qui reſiſtera à la force de ton bras? Car tout le monde eſt deuãt toy comme vn ſcrupule de balãces,& comme vne goutte de roſée tombée au matin ſur la terre,& tu as pitie' de tous, d'autant que tu peux tout: & ne regardes point aux pechez des hommes,à fin qu'ilz ſe repentẽt. Car tu aymes toutes choſes qui ſont. Et ne reiettes nulle des choſes q̃ tu as faites. Car tu ne les euſſes point creées, ſi tu les euſſes hayes. Et comment fuſt demoure' ce que tu n'euſſes point eſtably? Ou comment eut eſte' garde' ce qui n'euſt point eſte' appelle' de toy? Or tu as pitie' de toutes creatures, pour ce qu'elles ſont tiennes. O Seigneur amateur des ames.

CHAP. XII.

Car ton Eſprit eſt incorruptible en toutes choſes. Parquoy tu redargues pour vn peu de temps ceux qui ſont tombez : & les admonneſtes,leur reduyſant en memoire ou ilz ont failly. A fin que ſe deſtournãs de la malice ilz ſe fiẽt en toy, Seigneur. Car comme ainſi ſoit que toy hayſſant les anciẽs habitãs de ta ſaincte terre pource qu'ilz vſoient d'empoiſonnemẽs execrables,& fai

soyent des sacrifices prophanes, & de meurtres cruelz de leurs enfans, & mangeoyēt la chair humaine, eusses determine' de destruire l'vsage du sang, & les sacrificateurs, & les peres des ames qui estoyēt sans secours, autheurs des abominatiōs. Et ce par les mains de noz peres, à fin q̄ la terre qui estoit honorable enuers toy pardessus les autres receut la compagnie des seruiteurs de Dieu digne d'elle. Toutesfois tu les espargnas, d'autant qu'ilz estoyent hōmes, & enuoyas des mouches guespes comme auantcoureurs de ton armée, lesquelles les destruisissent en peu de
B temps. Non pas que tu ne peusses donner en subiection les meschās aux iustes par vne bataille, ou les deffaire par bestes sauuaiges, ou par vn mot rigoreux, tous iusqu'à vn. Mais pour bon regard tu leur as dōne' auec le tēps lieu de repentance, n'ignorant point que leur race estoit peruerse, & que la malice estoit enracinée en eux, & que leur cueur ne se changeroit iamais, d'autant que leur semence estoit excecrable dés le cōmencemēt. Et ce que tu les as espargnez en ce qu'ilz auoyēt offense', n'estoit pas que tu craignisses ses personne. Car qui est-ce qui te demādera que tu fais? ou qui est-ce qui cōtredira à ton iugement? ou qui est-ce qui te tirera en cause pour les gens qui auront este' destruictes, lesquelles tu as faites? Et qui est-ce qui s'esleuera contre toy pour venger les hommes
C iniustes? Car il n'y a point de Dieu, sinon toy, qui ait le soing de tous, à fin q̄ tu monstres que tu ne iuges point iniquement. Et n'y a Roy ne tirāt qui puisse leuer les yeux contre toy pour ceux que tu auras puniz. Or estant iuste tu disposes toutes choses iustemēt, & celuy qui n'a point merite' d'estre puny, tu iuges qu'il n'appartient point à ta
C puissance de le condamner. Car ta force est le commencement de iustice. Et ce que tu domines sur toute chose, fait que tu les espargnes toutes. Car tu monstres ta puissance, quand on ne croit point que tu ayes perfection de vertu, & redargues l'audace des reprouuez. Toutesfois estant dominateur en puissance, tu iuges equitablement, & nous gouuernes auec grande clemence. Car la puissance t'est presente quand tu veux. Mais tu as monstre' à ton peuple par ces actes que le iuste doit estre humain: Et as donne' bonne esperance à tes enfans: pource que tu reçois les pecheurs à repētance. Car puis que tu as puny les ennemis de tes seruiteurs, & ceux qui estoyent dignes de mort, auec si grand priere, leur donnant temps lieu de changer leur malice, combien sera grāde ta consideration en iugeant tes enfans, aux peres desquelz tu as fait serment en leur donnant alliance de bonnes promesses. Parquoy en nous chastiant tu affliges mille fois plus D
noz ennemis: à fin que ayant cogneu ta bonte' nous en ayons souuenance, & par ceste cognoissance nous esperōs misericorde. Dont aussi tu as tourmente' les iniustes ayātz vescu en leur follie, par leurs propres abominations. Et de fait, ilz se sont esgarez loing par la deception de leurs voyes: pensant que les bestes, qui estoyent villaines entre leurs ennemis fussent dieux, estans abusez de iugemēt puerile. Et pourtant tu leur as enuoye' ton iugemēt pour vitupere, comme à des enfans sans raison. Mais eux ne se recognoissans point par les punitions qui leur estoyent en opprobre sentiront vn iugemēt de Dieu, tel qu'il leur en appartient. Car combien qu'il se despitent en ce qu'ilz souffrent, toutesfois estantz chastiez à cause de ceux qu'ilz estimoyēt estre dieux, ont cogneu celuy que iadis ilz nioyēt, veire estre le vray Dieu. Et pourtant l'accomplissemēt de la condemnation est venu sur eux.

CHAP. XIII.

CErtes tous hommes qui ne cognoissēt A
point Dieu sōt vains de nature, & ceux qui n'ont peu cognoistre l'Eternel par les biens visibles: & n'ont point recogneu l'ouurier, le cōsiderant en ses œuures: mais ont pense' que le feu, ou le vent, ou l'air mobile, ou le circuit dés astres, ou l'eauë impetueuse, ou les estoilles du ciel fussent dieux gouuerneurs du monde. Que si estantz attraitz par leur beaute', ilz les ont estimez dieux, au moins qu'ilz eussent cogneu cōbien le maistre d'iceux est plus excellent. Car le pere de toute beaute' les a faitz. S'ilz ont eu en admiration leur puissance & vertu, au moins que par iceux ilz eussent cōsidere' combien celuy qui les a fait est plus puissant. Car par B
la grandeur de leur beaute' & de toutes creatures, le createur estant compare' à icelle se peut contēpler. Mais encores la reprehension est petite en cela. Car telz sont trōpez en cerchant Dieu en le pēsant trouuer. Car ilz s'excercent à l'inquisition de ses œuures, & sont persuadez par le regard, pource que les choses qu'ilz voyent sont belles: cōbien que mesmes telz ne sōt point incoulpables. Car s'ilz ont peu cognoistre iusques là, que d'addresser au but, quant au siecle, cōment n'ont ilz trouue' plus tost le maistre de toutes ces choses? Mais ceux qui ont appelle' dieux les œuures des mains des hōmes, l'or & l'argēt les pourtraitures artificielles, les simulachres des animaux, ou vne pierre, ouurage inutile d'vne main ancienne, ceux la, dy-ie, sont miserables, & leur esperan- C
ce est en la mort. * Si vn menuisier ayant Isaie. 44.
coupe' vn arbre, arrache subtilement l'e- b.
scorce d'icelle, & en fait artificiellemēt vn

beau

beau meuble propre à la vie humaine : & eſt ſaoulle' d'auoir cuit ſa viãde des coyppeaux reſtans de ſon ouurage, prent vne piece qui ſoit reſtée, qui ne ſera vtile à rien, vn tronc dy-ie, plein de neudz, & le taille diligemmẽt à ſon loyſir, & le forme par l'addreſſe de ſon intelligence, & le fait ſemblable à l'image d'vn homme, ou en fait vne figure d'vne beſte vile : puis le fardant de paintures luy donne couleur & couure toute macule qui y eſt : & puis luy fait vne maiſon qui luy ſoit propre, & le colloque à vne paroit, & l'attache là auec du fer : Et ainſi pouruoit qu'il ne tombe, ſachant qu'il ne ſe peut ayder, ſachant que c'eſt vne image qui n'eſt point vtile à donner ſecours : comment n'a-il point de honte de le prier pour ſes poſſeſsiõs, pour ſon mariage, & pour ſes enfans, parlant, dy-ie, à vne choſe qui n'a point d'ame? *& d'inuoquer ce qui eſt foible pour ſa ſãte', & pour ſa vie, ce qui eſt mort? de prier pour ſon ſecours ce qui n'eſt de nul vſage? pour ſon chemin ce qui ne ſauroit marcher vn pas? de demander addreſſe pour gaigner, pour beſongner, & pour l'agilite' des mains ce qui n'a nul pouuoir de ſe remuer.

Pſe.113. a. Baruc.6 a

CHAP. XIIII.

DE rechef l'autre appreſtant vne nauire & ayant à voiager par les vagues impetueuſes crie à vn bois plus pourry que le bois du nauire qui le porte. Car la conuoitiſe du gaing a inuenté le nauire, & l'ouurier l'a baſty en prudence. Et toy pere tu le gouuernes en prouidence. * Car tu as auſsi donné la voye en la mer, & le chemin aſſeuré entre les vagues, monſtrant que combiẽ que te puiſſes ſauuer de tout lieu, meſme ſi quelcun y montoit ſans art, toutesfois tu ne veux point les œuures de ta ſageſſe eſtre oyſiues. Parquoy les hõmes commettent leurs vies en vn bien petit de bois, & cheminant par la tempeſte ſont contregardez. Car auſsi dés le commencement quand les Geans orgueilleux perirent, l'eſperãce du monde eut ſon refuge à l'arche. Et eſtant gouuernée par ta main laiſſa ſemence de generation au ſiecle. Car le bois par lequel iuſtice eſt exercée eſt benoit: *& celuy qui eſt fait de main eſt maudit: tant iceluy, que l'ouurier qui l'a fait, d'autant q̃ ceſtuy cy en eſt l'ouurier, & iceluy eſt nommé Dieu eſtant corruptible. Car le meſchãt & ſa meſchãſete' ſont eſgalemẽt hayz de Dieu. Et pourtant l'œuure ſera puny auec ſon autheur. Pourtant il y aura viſitatiõ faite ſur les idoles des gentilz, d'autant qu'eſtantz creatures de DIEV ilz ont eſte' conuertiz en abomination, pour eſtre ſcadale aux ames humaines, & laqz au pied des imprudens. Car le commencement de paillarder, à eſte' l'imagination des idoles : & l'inuention d'icelles a eſte' corruption de la vie. Car elles n'ont point eſte' du commencement, & ne dureront point à iamais. Elles ont eſte' introduites au monde par la vaine gloire des hommes. Pourtant leur fin eſt ordonnée en bref. Car le pere eſtant occupé de dueil amer pour la mort de ſon filz qui eſtoit aduenu deuant le temps, luy ayant fait vne image, a honnoré la creature morte comme Dieu : & a ordonné à ſes ſubietz des ceremonies & ſacrifices, de puis ceſte meſchante couſtume ſe confermant auec le tẽps a eſte' obſeruée pour loy. Auſsi les ſimulachres ont eſte' adorez par les commandemẽs des tyrans. Car pource que les hommes ne les pouuoyent honnorer en preſence, d'autant qu'ilz eſtoyẽt loing ilz ſe ſont de loing fait portraire, & ont fait vne image viſible du Roy qui deuoit eſtre honnoré: à fin que chacun leur applaudit affectueuſemẽt en leur abſence, comme ſ'ilz eſtoyent preſens. L'ambition auſsi des ouuriers a ayde' à pouſſer enauant la reuerence vers les ignorans. Car l'ouurier voullant plaire au prince, ſ'eſt efforcé de repreſenter ſa ſimilitude par excellẽce. Mais le populaire eſtant attrait par la grace de l'ouurage a attribué maieſte' diuine à celuy qu'liz honnoroyent auparauãt comme homme. D'auantage, cecy a eſte' vn aſſaut à la vie, que les hommes eſtantz mis en ſeruitude, par calamite' & tyrannie, ont impoſé aux pierres & aux bois vn nom qui ne doit point eſtre communiqué. D'auantage, il ne ſuffit point d'auoir eſte' abuſé en la cognoiſſance de Dieu: Mais les hommes viuans en vne grand bataille d'ignorance, appellent felicite' ſi grans maux. Car en faiſant ſacrifices pour meurtrir leurs enfans, ou ceremonies cachées, ou demenãs façons de faire diſſolues, ilz ne gardẽt, ne maniere de viure, ne mariage en purete': Mais l'vn tue l'autre par trahiſon: ou l'vn cõtriſte l'autre par adultere. Et ſang & meurtre, larcin & fraude, corruption, deſloyaute', tumulte periure, trouble des bons, meſcognoiſſance des bienfaitz, pollution des ames, changement de generation, deſordre en mariages, adultere & intemperance, dominent entre tous. Car l'adoration des idoles qui ne ſont pas dignes d'eſtre nommées eſt le commencement de tout mal, la cauſe & la fin. Car ceux qui les adorent en ſe reſiouyſſant ſont tranſportez de rage, ou prophetiſent menſonge, ou ſe periurent incontinẽt. Car puis qu'ilz ont leur confiance à des idoles mortes iurant fauſſement, ilz n'attendent point d'en auoir mal. Mais pour ces deux cauſes ilz ſerõt iuſtement puniz, pource qu'ilz ont mal penſé de Dieu, le comparãt aux idoles. Et pource qu'ilz ont iniquement iuré par

Exo.105. d

Pſe.113. a. Baruc.6.

fraude,mesprisant la saincteté. Car ce n'est point la puissance de ceux par lesquelz on iure: Mais c'est la iuste vengeance de ceux qui ont peché,qui presente la transgression des iniques.

CHAP. XV.

A MAis toy,o nostre Dieu tu es bening, veritable,patiēt, disposant toutes choses à misericorde:encore que nous ayons peché,si sommes nous tiens, sachant ta force. Or nous ne pecherons point sachantz que nous sommes reputez des tiens. Car de te cognoistre,c'est iustice perfaite, & d'entendre ta vertu,c'est la racine d'immortalité. Car l'inuention malicieuse des hommes ne nous a point trompez, ny le labeur inutille des paintures. A sauoir vne image maculée de diuerses paintures, dont le regard vient en opprobre aux ignorās:conuoitans la forme sans esprit d'vne image morte,amateurs de choses mauuaises dignes de telles esperāces, qui les font, qui les desirent, & qui les B honnorent. Car apres que le potier de terre, ayant pressé la terre molle, par son trauail l'a formée à nostre vsage: & d'vne mesme terre en a fait des vaisseaux, pour seruir à ouurages netz, & semblablement des contraires:& que luy est iuge quel est l'vsage de vn chacun. Luy mesme trauaillant à mal formé de la mesme masse,vn Dieu vain:l'vn,dy ie,qui estant n'agueres engendré de terre, s'en retournera bien tost là d'ont il est venu quand son ame luy sera redemandée. Mais ilz n'ont point de cōsideration de la peur q̄ ilz ont à endurer,ne que leur vie est de petite durée:Mais ilz combatent auec les orfeures & contrefait les fondeurs,s'attribuāt à C gloire de ce qu'il forme des tromperies. Son cueur n'est que poudre,& son esperance est plus vile que la terre, & sa vie moins honorable que la boue, puis qu'il ignore celuy qui l'a formé:& qui luy a inspiré vne ame vigoreuse, & mis en luy vn esprit viuifiant. Mais telles gens pensent que nostre vie ne soit que ieu, & le cours de la vie vne marchandise à gaigner. Car ilz pensent qu'il faille gaigner dont on peut, & mesme de choses meschantes. Car vn tel homme fait bien qu'il peche sur tous les autres,formant des vaisseaux fragiles,& des images de matiere terrestre:mais tous les ennemis de ton peuple qui l'oppressent en puissance sont du tout despourueuz de sens,& miserables plus que l'ame du fol, d'autant qu'ilz estiment tous les idoles des gens estre dieux, lesquelles ne se peuuēt ayder *des yeux pour veoir, Pse.113.b. & 134.d. ne des narines pour humer l'air,ne des oreilles pour oyr, ne des mains pour toucher,& D desquelles les piedz sont inutiles à marcher, Car c'est vn homme qui les a faites,& celuy qui les a formées a emprūté son esprit d'ailleurs. Ainsi il n'y a nul homme qui puisse former vn dieu semblable à soy,mais luy estant mortel, fait vne chose morte de ses mains iniques. Et de fait,il est plus excellēt que les choses qu'il adore:veu que luy a vie, & icelles non. Et s'ilz adorēt des animaux, ce sont ceux qui sōt les plus odieux. Car par leur folie ilz prennent ceux qui sont les pires, estantz accomparez aux autres: tellement que entre les bestes ilz ne choisissent point celles qui sont belles de regard. Mais fuyent la louange de Dieu,& sa benedictiō.

CHAP. XVI.

PArquoy à bon droit ilz ont esté semblablement puniz, estantz tourmentez par la multitude des bestes: au lieu de laquelle punitiō tu as fait grace à ton peuple, *quād tu luy as appresté des cailles pour le desir conuoiteux qu'il auoit de nouuelle saueur, à fin que ceux qui auoyent conuoité la viāde,apres qu'elle leur seroit monstrée & enuoyée,eussent en abomination mesmes l'appetit necessaire. Et ceux qui pour vn peu de temps auoyent esté en indigence receussent vne nouuelle saueur. Car il conuenoit que ceux la ayans vsé de tyrānie endurassent indigence ineuitable:mais qu'à ceux cy seulement il fut monstré comment leurs ennemis auoyēt esté tourmentez. *Et de fait, quand la fureur aspre des bestes est venue sur ceux, & ont esté mis à mort, par la morsure des serpens nuysans, ton ire n'a point duré iusqu'en la fin: mais ont esté troublez pour vn peu de temps,à fin d'estre admonnestez :ayantz vn sacremēt de salut,à fin qu'il leur souuint de l'ordonnance de ta Loy. Car celuy qui l'auoit regardé estoit guery ,non point par la chose qu'il regardoit, mais par toy qui es Sauueur de toutes choses. Et en cela tu as monstré à noz ennemis que c'est toy qui deliure de tout mal. * Car la morsure des locustes & des mouches les a fait mourir. Et ne s'est point trouué de remede à leur vie:pource qu'ilz estoyēt dignes d'estre ainsi puniz. Mais tes filz n'ont point esté vaincuz,mesmes par les dentz des dragons venimeux. Car ta misericorde leur a subuenu, & les a gueris. Car ilz estoyent incitez comme par esguillons pour auoir souuenance de tes parolles. Et incontinent estoyent gueris,de peur qu'ilz ne tōbassent en oubliance profonde pour n'estre point reduitz par ta benefice. Car ce n'a point esté ny herbe,ny emplastre qui les ait gueriz: * mais ta parolle Seigneur qui dōne sante à toutes choses. *Car tu as la puissāce de vie & de mort, & menes iusques aux portes d'enfer & en ramenes. Mais l'homme meurt par sa malice: & l'esprit estant sorty ne retourne point: &

A

Nōb 11.g. Pse.78.

Nōb.21.b

B

Exo.10.a 8.f. Apo.9.b.

Deut.32.f.

1.Rois.2.a. Thob.13.a

no

C ne disperse point l'ame qui est retirée. Or
Exod.9.c. de fuir ta main c'est chose impossible. * Car les infideles refusant de te cognoistre ont este flagellez en la vertu de ton bras, par playes estranges, par gresles, & persecutez par oraiges sans pouuoir fuyr, & en la fin consumez par feu. Car, ce qui est incroyable, le feu besognoit en l'eaue laqlle estaint toutes choses. Car le monde a victoire pour les iustes. Car ce pendant la flamme se moderoit, de peur que les bestes qui estoyent enuoyées sur les infideles ne fussẽt bruslées, mais qu'ilz vissent apertemẽt qu'ilz estoyẽt persecutez du iugement de Dieu. Ce pendant il flamboyoit au milieu de l'eaue pardessus la face du feu, à fin de destruyre la semence de la terre iniuste. Au lieu de ces
Exo.16.c. choses tu as * nourry ton peuple de la vian
Ieh.6.d. de des anges, & luy as enuoyé du ciel le
Nom.11.b pain que tu luy auois appresté sans la-
Psal.77.c beur, ayant toutes delices, & propre à tout
D goust. Car ceste tienne substance declairoit ta douceur vers tes enfans: & seruoyẽt à l'appetit de celuy qui la prenoit, s'accom-
Exod.9.c. modant à son desir. D'auantage, la neige & la glace ont duré contre le feu, & n'ont point esté fondues, à fin qu'ilz cogneussent que le feu qui en bruslant par la gresle & reluysant parmy les pluyes auoit destruit les fruitz des ennemis, au contraire oublie sa propre force, à fin que les iustes fussent nourriz. Car la creature seruante à toy qui l'as faite, est animée pour punir les iniustes: & de rechef s'adoucit, pour bien faire à ceux qui se fient en toy. Pourtant aussi alors estant transmuée en toutes sortes, elle seruoit à ta beneficence, qui nourrit tout, selon le desir des indigens: à fin que tes enfans lesquelz tu aymes Seigneur, apprinsent que
Deut.8.a. * ce ne sont pas les reuenuz des
Matt.4.a. fruitz qui nourrissent l'homme, mais que c'est ta parolle qui garde ceux qui se fient en toy. Car ce qui ne se corrompoit point par le feu seulement estant eschauffé d'vn petit rayon du Soleil se fondoit: à fin qu'il fut notoire qu'il faut preuenir le Soleil en te remerciant, & te prier quand la clarté se leue. Car l'esperance de l'homme ingrat s'esuanouyra comme la glace d'hyuer, & decoullera comme l'eaue inutile.

CHAP. XVII.

A CAr tes iugemens sont grãds & inenarrables. Pourtant les ames mal instruites ont este abusées. Car les iniustes ayant presumé de dominer sur la gent saincte ont este attachez es liens de tenebres & de longue nuyt, enserrez de corps, & ont este iettez estantz excluz de la prouidence eternelle. Car pẽsantz estre cachez en leurs pechez occultes, cõme soubz vn voile obscur d'oubliance, ont este asprement effrayez & trou
Exo.10.f. blez de visions. * Car la cachette en laquel le ilz estoyent, ne les gardoit point en seureté: mais des sons diuers bruyoiẽt à l'entour pour les estonner, & des fantasmes de regard espouãntable leur apparoissoit. Et le feu n'auoit nulle vertu pour les esclairer. Et les flammes des astres ne pouuoyent en luysant esclairer ceste nuyt effrayãte. Mais B
seulemẽt des visiõs de feu pleines de frayeur apparoissoyẽt: & en leur estõnement ilz estimoyent les choses qu'il ne voyẽt point estre pires, que le regard qui leur estoit presenté.
*Ce pendãt les illusions d'art magicque e- Exod.7.d.
stoyent abattues, auec reproche cõtumelieu 8.b.
se de l'orgueil hautain. Car ceux qui promettoyent de chasser hors de l'ame malade craintes & troubles, estoyent tourmẽtez de frayeur digne de risée. Quand il n'y eust eu nulle visiõ terrible pour leur faire peur, estantz effrayez de la rencontre des bestes & du sifflement des serpentz, ilz fussent periz, disans qu'ilz ne pouuoyent porter l'air, lequel ilz ne pouuoyent fuyr. Car la malice est vne chose paoureuse, se condamnant par son propre tesmoignage. Et estant C
liée à la conscience, diuine tousiours choses fascheuses. Car la crainte n'est rien si non la defaute des aydes qui prouiennent de raison. Quand il y a petite esperance au dedans, qui repute l'ignorance de la cause, induysant le tourment. Iceux donc dormãs le somne de la nuyt impuissante, & procedãt des cauernes de l'enfer impuissant, estoyent d'vn coste persecutez par les monstres des phãtasmes, & en partie s'esuanouyssoyẽt par la deffaillãce de l'ame. Car vne crainte soudaine & nõ attẽdue leur suruenoit: & par ce moyen, quicõque y estoit tõbé, estoit enserré & encloz en angoisse sans fers. Car fut vn laboureur ou bergier ou homme qui trauaillast en chose penible au desert, estantz surprins ilz estoyent accablez de necessité
insuperable. Car tous estoyent liez d'vne
meſme chaine de tenebres: fut qu'il y eust D
vn vent soufflant, ou le son melodieux des oyseaux resonant entre les arbres, ou le bruit des eaues courant par impetuosité, ou vn bruit violent des pierres tombantes bas, ou la course soubdaine & inuisible des animaux, ou la voix des bestes sauuages & cruelles quand elles bruyent, ou la resonance de la voix qui se procrée aux cauernes des montaignes. Tout cela les faisoit esuanouyr de peur. Car tout le monde reluysoit de claire lumiere. Et estoit remply d'œuures apparentes. Il n'y auoit que ceux la sur lesquelz vne nuit pesante demoura qui estoit l'image des tenebres, lesquelles les deuoient saisir, & eux estoyent encores

plus pesantz que les tenebres.

CHAP. XVIII.

A MAis tes sainctz auoyent grand clarte' de quelz iceux oyantz la voix & ne
Exo. 10.f. voyant point la face, d'autant qu'ilz ne souffroyent pas ausi, les estimoyent bien heureux. Et de ce qu'ilz ne faisoyent point de mal ayãt endure' quelq̃ tort, ilz les remercioyent, & leur demandoyẽt pardon de les
Exo. 14.f auoir hayz. * Pour cela tu leur donnois vne
Psal. 78.b colomne flamboyante à l'entour pour guy
105.d. de du chemin incogneu, & le Soleil sans nuysance, pour le voiage honnorable. Car ceux la estoyent dignes d'estre priuez de la clairte', & d'estre enserrez en tenebres. Pour ce qu'ilz auoyent garde' encloz tes enfans, par lesquelz la lumiere incorruptible de la
Exod 1.c. Loy deuoit estre donnée au monde. * Eux
2.b.14.f. ayãtz cõsulte' de tuer les enfans des sainctz, vn qui auoit este' iette' estant sauue': pour les chastier tu leur as oste' la multitude des enfans, & les as destruitz tous ensemble en
C vne grosse eauë. Ceste nuyt la auoit este' aparauãt notifiée à noz peres: à fin qu'ilz eussent bon courage, voyant en seurete' à quelz sermentz ilz auoyent creu. Or ton peuple auoit entendu le salut des iustes & la ruyne des ennemis. Car quand tu as puny les aduersaires, tu nous as appelle', & nous as glorifie'. Car les sainctz enfans des bons sacrifioyent en cachette: & gardoyent le Loy diuine en concorde, estimans que les sainctz seroyent participantz en commun des mesmes biens & dangiers, les peres monstrantz le chemin à chanter louãnges. Mais de l'autre coste' resonnoit vn cry confuz des ennemis, & vne lamentation des enfans plourans se leuoit. Car le seruiteur estoit puny de mesme iugement que le maistre. Et l'homme vulgaire souffroit vne mesme punition que le
Exo. 11.c. Roy. * Et tous ensemble en vn seul mot de mort auoit des mortz innumerables. Car les suruiuantz ne suffisoyent point à enseuelir les trespassez: d'autant que leur plus excellente generatiou estoit destruite en vn moment. Car estans incredules à toutes choses, à cause des sorceleries, confessa que le peuple estoit filz de Dieu. Car comme toutes choses estoyent en silence paisible, & que la nuyt estoit ia au milieu de son cours. Ta parolle toute puissãte est descẽdue des cieux des thrones royaux: comme vn rude gendarme pourvenir au milieu de la destruction de la terre. Vn glaiue aigu portant ton commandement non faint, & se tenant debout a rẽply tout de mortz, attouchãt au ciel d'vn
D coste'. Incontinent des imaginatiõs de songes les ont durement espouãntez, & des craintes nõ attendues leur sont venues au deuãt. Et chacun couche' ça & là a demy mort a declaire' pour quelle cause il mouroit. Car les songes qui les auoit espouãntez leur auoit signifie' cela: à fin qu'ilz ne perissent point, ne sachant pourquoy ilz enduroyent le mal. Il est bien aduenu ausi tentation de mort aux iustes, & vne playe sur la multitude au desert. Mais ceste ire ne dura pas long temps. Car soudainement l'homme sans reprehension combatit des armes de son ministere. A sauoir en offrant priere, & reconciliation par le perfum. Ainsi se mit au deuant de l'ire. Et en mettãt fin à la calamite', monstra qu'il estoit ton seruiteur, o Seigneur. Or il ne surmonta point le trouble par force de corps, ne en vertu d'armes: mais subiugua de parolles celuy qui punissoit, reduysant en memoire les iuremens & alliances faites aux peres. Car cõme les mortz estoyẽt tombez les vns sur les autres à monceaux: il retrencha l'ire pesante au milieu de son cours, & luy ferma le chemin aux viuantz.
*Car il y auoit tout l'ornement de la lon- Exo.18.d.
gue robbe, & les excellences des peres, aux quatre rengées des pierres precieuses. Et la maieste' du diadesme sur son chef. Le destructeur succõba à ces choses, & les redoubta. Car la tentation de l'ire suffisoit.

CHAP. XIX.

MAis aux meschantz la fureur sans mi A
sericorde a persiste' iusqu'en la fin. Car il preueoit mesmes leur estat aduenir. C'est qu'ayant donne' conge' & solicite' le peuple de partir diligemment, ilz le persecuteroyent, se repentantz. Car faisant encore le dueil, & se lamentant au sepulcre des mortz, ilz prenoyent vn autre conseil insense'. C'est à sauoir de persecuter, comme fugitifz, ceux qu'ilz auoyẽt pousse' hors auec prieres. Car la necessite' telle qu'il leur appartenoit les tiroit à ceste fin, & leur faisoit mettre en oubly les choses aduenues, à fin d'accomplir la reste de la punition par tourmentz. Et à fin que ton peuple esprouuast vn voyage incroiable, mais qu'iceux tombassent en vne mort estrange. Car toute crea- B
ture en son espece a derechef este' transmuée seruant à tes commandemens, à fin que tes seruiteurs fussent gardez sans nuisance. La nuée faisant ombrage au camp: & le passage par la terre seiche qui auoit este' couuerte d'eauë apparut: & le chemin sans empeschement pour passer la mer rouge. Et au lieu du fleuue impetueux vn champ couuert de herbage, par lequel toute la gent passa. A sauoir ceux qui estoyent defenduz de ta main, qui contemplerent tes signes admirables. Car ilz hennirent comme cheuaux, & s'esgayerent comme des agneaux chatans, Seigneur, que tu estois leur liberateur

teur. Car ilz se souuenoyent encores de ce que tu auois fait en la terre estrange ou ilz habitoyent, & commẽt au lieu de l'enge des animaux, la terre auoit produit de la vermine. Et cõme le fleuue auoit desgorgé multitude de raines au lieu de poissons. Apres ilz veirent la nouuelle generation des oyseaux: quãd estantz esmeuz de concupiscence ilz demanderent delices de viandes. Car pour leur consolation les cailles monterent de la mer, & les punitions vinrent aux meschans, auec signes de foudres violentz qui precederent. Car ilz souffroyent peines dignes de leurs meschansetez, pour auoir exercé vne dure cruauté sur les estrangers. Car les vns ne receuoyẽt point ceux qui estoyẽt esgartz entre eux sans cognoissance. Les autres opprimoyent de seruitude leurs hostes qui leur auoyent fait du bien. Et non pas seulement cela: mais si on auoit quelque regard à eux, pource qu'ilz traittoyent les estrangers sans aucune amitié. Les autres affligeoyent de durs labeurs ceux qu'ilz auoyent receuz auec solemnité, estantz participantz de mesmes droitz auec eux. * Ilz furent donc battuz d'aueuglement, comme iadiz ceux là qui furent enuironnez de tenebres espesses aux portes du Iuste, quand chacun cerchoit le chemin pour aller à sa porte. Car les elementz en changeant s'accordent entre eux, comme en vn psalterion les sons de la melodie changent le tom, & tousiours demeurent en son, comme on le peut veoir, en cõsiderant diligemment les choses qui ont esté faites. Car les choses terrestres estoyent transmuées en choses aquatiques, & derechef remontoyent sur terre. Car le feu a retenu sa force en l'eauë: & l'eauë a oublyé la vertu d'estaindre. Derechef les flammes n'ont point corrompu les corps des animaux corruptibles combien qu'ilz cheminassent par le mi lieu. Et ce qui estoit de nature de gelée subgette à s'escouller, a esté fait viande immortelle qui ne s'escouloit point. Car en toutes choses Seigneur, tu as magnifié ton peuple, & l'as glorifié, & n'as pas desdaigné de luy assister en tout temps & lieu. D Gen. 19.c

Fin du liure de sapience.

PROLOGVE DV translateur Grec.

COmme ainsi soit que plusieurs choses & grandes nous soyent données par la Loy, & par les Prophetes, & par les autres qui les ont ensuyuiz, pour lesquelles Israel est à louër, à bon droit, en matiere de doctrine & sagesse, & desquelles les lecteurs non seulement sont instrumentz pour estre entenduz, mais voulant enseigner peuuent estre vtiles aux estrangers, tant en parlant qu'en escriuant: mon grand pere Iesus s'estant longuement addoné à la lecture tant de la Loy & des Prophetes, comme des autres liures de noz ancestres, & y ayant acquis grande habitude, a esté aussi induit à composer quelque chose des matierea appartenantes à doctrine & sagesse, à fin que ceux qui desirent de proffiter, estantz faitz participantz de cela, fussent beaucoup plus aydez à entendre la façon de viure selon la Loy. Quevous soyez doncadmonnestez de lire ce liure d'vn bon vouloir & attentiuement, & me pardõner s'il semble qu'en trauaillãt à l'interpretation, ie n'ay peu comprendre quelques motz. Car les choses icy dites en Hebrieu ont autre vertu en soy, que quand elles sont translatées en vne autre langue. Et non seulement celle cy, mais la Loy mesmes, & les Prophetes, & les autres liures ont vne diuersité qui n'est point petite, estant prins de leur originel. Parquoy moy estant venu en Egypte en l'an 38. du Roy nommé Energetes, & comme ie demouroye là, ayant trouué vn liure de grande doctrine, il m'a semblé aduis tresnecessaire de mettre quelque diligence & peine à le translater. Ainsi par quelque espace de tẽps i'ay beaucoup veillé & appliqué mõ sauoir pour amener le liure iusqu'au bout, & que ceux qui sont espars ça & là voulans apprendre fussent disposez à viure selon les commandemens de la Loy.

Le liure de Iesus filz de Sirach, qui est appellé Ecclesiastique.

CHAP. I.



A TOVTE SAPIENce est du Seigneur, & est auec luy, eternellement. Qui est celuy qui nombrera le sablon de la mer, & les gouttes de la pluye, & les iours du siecle? Qui est celuy qui paruiendra à la hautesse du ciel, & à la largeur de la terre, & à la profondeur de l'abysme: & à la sapience? La Sapience est creée deuãt toutes choses, & la cognoissance de prudence, est dés le cõmencement. La fontaine de sapience c'est la parolle du Dieu souuerain: & l'entrée d'icelle sont les commandemens eternelz. A qui est reuelée la racine de sapiẽce, & qui a cogneu les finesses d'icelle? "A qui est reuelée & manifestée la discipline de sapience? & qui a entendu la multiplicatiõ de l'ẽtrée d'icelle? Il y a vn seul sage fort terrible, seãt sus son throne, c'est le Seigneur qui l'a creée, qui l'a veuë, & l'a nombrée. Et l'a espandue sus toutes ses œuures, & sus toute chair selon son don: & l'a distribuée à ceux qui l'ayment. La crainte du Seigneur est gloire, & glorifiement, liesse & courronne d'exultation. La crainte du Seigneur delectera le cueur: & donnera liesse & ioye & longueur de iours. Il sera bien aux derniers iours à celuy qui craint Dieu, & trouuera grace" au iour de son trespas. Ceux à qui elle se sera demõstrée, iceux l'aymẽt, l'ayant veuë, pour la cognoissance de ses grãdes œuures. La dilectiõ de Dieu est sapience excellente. *Le commencement de sapience est la crainte du Seigneur: & est creée en la matrice ensemble auec les fideles [& chemine auec les nobles femmes, & est cogneuë auec les iustes & les fideles. La crainte du Seigneur est la sainctete' de science: la sainctete' gardera & iustifiera le cueur, & donnera ioye & liesse. Bien sera à celuy qui craint Dieu & sera beneit es iours de sa "consolation. Et a mis son fondement eternel auec les hommes, & sera commise en garde auec leur semence. La plenitude de sapience est craindre Dieu: & les saoullera de ses fruitz. Il emplira toute maison des delices d'icelle, greniers & caue, de ce qu'elle produit. La crainte du Seigneur est la couronne de sapience, dõnant paix en abondãce & parfaite sante', & l'a veu, & l'a mout estimée. Sapience communiquera science, & entendement de prudence: & exalte la gloire de ceux qui la tiennent. Craindre le Seigneur est la racine de sapiẽce: & les brãches d'icelle sont de lõguevie. Le courage iniq̃ ne pourra estre iustifie'. Car la hastiuete' de son ire sera sa ruine. [La crainte du Seigneur iette hors le peche'.] Le patiẽt souffrira pour vn tẽps: mais apres luy sera rẽdue la liesse. Il celera ses parolles pour vn tẽps: & les leures de plusieurs" racõpteront son sens. Le sens de science est es thresors de sapience: mais l'honneur de Dieu est execratiõ au pecheur.

"Ceste sentence ne se trouue point au Grec.

"Autremẽt sera beneit. Pse. III. d. Prou. I. a. & 9. b.

[ ] Tout ce qui est en ces deux signes ne se trouue point au Grec.

"Ou consommatiõ

"Autre des fideles

Mon filz en cõuoitant sapiẽce, garde les cõmandemens: & Dieu la te donnera. Car la crainte de Dieu est sapience & discipline: Et foy & begninite' sont son bon plaisir: & remplira ses thresors. Ne sois pas rebelle à la crainte de Dieu, & ne t'approche pas de luy en double cueur. Ne sois point hypocrite en la bouche des hões: & ne sois point outrecuide' en tes leures, & ne t'exalte point: de peur que tu ne tombe, & que tu ne face deshonneur à ton ame, & que Dieu ne reuele tes secretz, & qu'il ne te deiette au milieu de l'assemblée: pource que tu n'y seras point entre' en crainte du Seigneur, & que ton cueur est plein de fraude.

CHAP. II.

A MOn filz en approchant au seruice de Dieu, prepare ton ame à tentation. Dispose droitement ton cueur, & sois perseuerãt: [encline aussi ton aureille, & reçois les parolles d'entendement,] & ne t'effraye point au temps de la mutation. [Soustiens les souffrances de Dieu:] sois cõioint à Dieu, & ne t'en destourne point: à fin que tu croisse iusqu'à ta fin. Reçois tout ce qui t'aduiendra, & porte toy patient aux changemens dont tu seras humilie': car l'or au feu est esprouue', mais les hommes dignes d'estre receuz, sõt esprouuez en la fornaise d'afflictiõ. Croy à Dieu, & il te receura: dresse tes voyes, & espere en luy. [Garde la crainte d'iceluy: & enuieillis toy en icelle.]

B

Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa misericorde: & ne vous desuoyez point d'iceluy, que vous ne cheez. Vous qui craignez le Seigneur, croyez à luy: & vostre salaire ne defaudra pas. Vous qui craignez le Seigneur, ayez esperance de biens: de ioye eternelle, & de misericorde. [Vous qui craignez le Seigneur, aymez-le: & voz cueurs seront illuminez]. Regardez les generatiõs anciennes: & voyez si quelcun a creu au Seigneur, & a este' cõfuz. Si quelcũ a demoure' en sa crainte, & a este' delaisse'? Ou l'a inuoque', & a este' de luy mesprise'? Car Dieu est pitoyable & misecordieux, & pardõne les pechez, & sauue au iour de tribulatiõ, [& est le protecteur de tous ceux q̃ le reqerẽt en verite'. Maledictiõ aux cueurs doubles [& aux le-

leures pechereſſes,] & aux mains qui font mal: [& au meſchant qui chemine par deux voyes.] Malediction au cueur diſſolut, car il ne croit point: & pourtant ne ſera il point ſecouru. Malheur ſur vous qui auez perdu patience, [& delaiſſé les droites voyes, & vous eſtes diuertis es voyes peruerſes.] Et que ferez vous quand le Seigneur vous viſitera? Ceux qui craignent le Seigneur
D ne ſeront pas incredules à ſes parolles: & ceux qui l'ayment ilz garderont ſes voyes. Ceux, qui craignét le Seigneur t'enqueſterõt de ſon bon plaiſir: & ceux qui l'ayment accompliront ſa Loy. Ceux qui craignent le Seigneur prepareront leurs cueurs: & humilieront leurs ames en la preſence d'iceluy. [Ceux qui craignent le Seigneur gardent ſes commandemens: & auront patience iuſqu'à ce qu'il les regardera, diſans: Si nous ne faiſons penitence] Tombons es mains du Seigneur, & non point es mains des hommes. Car ſelon qu'eſt ſa maieſté, telle eſt auſſi ſa miſericorde.

CHAP. III.

A LEs filz de ſapience ſont l'egliſe des iuſtes: & la nation d'iceux eſt obedience & dilection.] Enfans eſcoutez le iugement du pere: & faites tellement que vous ſoyez ſauuez. Car Dieu a honnoré le pere par les enfans & a conferme' le iugement de la mere es filz. Qui honnore' ſon pere effacera ſes pechez, & celuy qui honnore ſa mere, eſt comme celuy qui aſſemble des threſors. Celuy qui hõnore ſon pere, ſera reſiouy de ſes enfans: & ſera exauce' au iour de ſon oraiſon. Celuy qui honnore ſon pere ſera de longue vie: & qui obeit au pere il donnera
B ſoulas à ſa mere. Celuy qui craint le SEIGNEVR fait honneur à ſes parentz: & ſeruira à ceux qui l'ont engendre' comme ſeigneurs. Hõnore ton pere en œuure & en parolle, à fin que benediction vienne ſus toy de par luy: [& la benediction d'iceluy demeure iuſqu'en la fin.] Car la benediction du pere eſtablit les maiſons des filz: mais la malediction de la mere demolit les fondemens. Ne te glorifie point en l'opprobre de ton pere: car ne t'eſt pas gloire ce qui tẽd à cõfuſion. Car la gloire de l'homme vient de l'honneur de ſon pere: & c'eſt des honneur auſilz quand la mere eſt deshonnorée. Mon filz ſubuiens à ton pere en ſa vieilleſſe, & ne le contriſte point en ſa vie: quand auſsi le ſens luy faudroit, pardonne luy: & ne le meſpriſe point en ta vertu. Car la miſericor de faite au pere ne ſera pas miſe en oubly: mais elle te ſera vn baſtiment contre les pechez: & au iour de ta tribulation elle te ſera ramentue: & tes pechez ſeront mis à neant comme la glace au temps ſerain. Combien

Exo.20.b. Mat.15.2. Mar.7.b. Ephe.6.a

eſt à blaſmer celuy qui a delaiſſé' ſon pere: & eſt maudit de Dieu qui courrouce ſa mere: Mon filz parfais toutes tes œuures C en benignité': & tu ſeras ayme' des hommes d'honneur. De tant plus que tu es grand, Pro.25.d. humilie toy: & tu trouueras grace deuant Dieu: car la puiſſance de Dieu eſt grande, & eſt honnorée des humbles. Ne quiers point les choſes plus hautes que toy, & ne t'enquiers point des choſes plus fortes que toy: mais penſe touſiours aux choſes que DIEV t'a commande', [& ne ſois point curieux en pluſieurs de ſes œuures,] Car tu n'as que faire des choſes ſecretes. Ne ſois point curieux es choſes ſuperflues. Car il t'eſt monſtre' plus que l'entendement de l'homme ne porte. Car la preſumption en a deceu pluſieurs, la cõiecture mauuaiſe a deſtruit leurs penſées. Qui ayme le dangier y trebuchera. D

Le cueur peruers aura mal en la fin. [Le cueur qui va par deux voyes, n'aura point de bonne fortune: & le cueur mauuais ſera ſcandalize' en icelles.] Le cueur peruers ſera greue' de douleurs, & le pecheur commettra peche' ſus peche'. Le conſeil de l'orgueilleux n'aura point de ſante': car le germe de peche' ſera enracine' en luy, [& on ne l'eſtimera point.] Le cueur de l'homme entendu, penſera des ſentences, & l'aureille attentiue eſt le deſir du ſage. [Le cueur ſage & entendu ſ'abſtiendra de pechez: & proſperera es œuures de iuſtice.] L'eauë eſteint le feu ardant, & l'aumoſne efface les pechez: DIEV qui retribue les benefices ſ'en ſouuiendra apres, & au temps de la cheute il trouuera appuy.

CHAP. IIII.

MOn filz, ne defraude point la vie du A poure: & ne tiens point en ſuſpens les yeux indigens. Ne contriſte point l'ame qui eſt en peine & n'irrite point l'hõme en ſa diſette. Ne trouble point le cueur qui eſt indigne': & ne prolonge point le don de celuy qui eſt en angoiſſe. Ne reiette point la priere de celuy qui eſt en tribulation: & ne deſtourne point ta face du poure. Ne deſtourne point tes yeux du poure: & ne donne point lieu à hõme de te maudire. Car la priere de celuy qui te maudira en l'amertume de ſon ame, ſera exaucée de celuy qui l'a creée. Rendz toy affable à la congregation: & humilie tõ ame [à l'ancien] & humilie ton chef B aux princes. Encline ton aureille au poure, [ſans triſteſſe: & aquitte toy] & luy reſpõdz paiſiblement en manſuetude. Deliure celuy qui ſouffre iniure de la main de l'inique, & ne ſoit point de courage debile en iugeant. Sois aux orphelins comme pere, & comme mary à leur mere: & tu ſeras comme filz du Souuerain, & il t'aymera plus que ne fait ta

mere. Sapience exaltera ſes enfans & reçoit ceux qui la quierent: [& les precedera en la voye de iuſtice.] Celuy qui l'ayme ayme la vie: & ceux qui veilleront apres la vie ſerõt remplis de ioye. Celuy qui l'obtient heritera gloire: & le Seigneur beneira celuy auquel elle ſera. Ceux qui la ſeruent ſeront ſeruiteurs au ſainct, & Dieu ayme ceux qui ayment icelle. Celuy qui l'eſcoute iugera les gentz: & qui ſ'approche d'elle habitera en aſſeurance. S'il croit à elle, il l'aura pour heritage, & leurs generations ſeront confermées: Elle chemine auec luy du commencement à la trauerſe: & luy amene peur & crainte, & l'examinera en ſa diſcipline, iuſqu'à ce qu'elle ſe fie à ſon ame. Elle le tentera en ſes iugemens. Puis apres elle ſ'addreſſera droit à luy, & le reſiouyra, & luy reuelera ſes ſecretz. [Et theſaurizera ſus luy ſcience & entendement de iuſtice.] Mais ſ'il ſe deſuoye, elle le laiſſera: & le baillera es mains de ſa ruine. Mon filz garde l'opportunité, & te deſtourne du mal. Ne ſois point honteux de ton ame. Car il y a cõfuſion qui ameine le peché: & ſi y a cõfuſion qui eſt grace & gloire. N'accepte point la perſone contre ton ame: & ne ſois point confuz en ta ruyne. [Ne fais point honneur à ton prochain en ſa faute] ne retiens point la parolle au temps de ſalut. [Ne cache point ta ſapience en ſa beauté:] car la ſapience eſt cogneuë en la parolle, & la doctrine au propos de la langue [& la confirmation es œuures de iuſtice.] Ne contredis point à la verité: & ſois confus du mẽſonge de ton ignorance. Ne ſois point honteux de confeſſer tes pechez: & ne reſiſte point au cours de la riuiere: Ne t'aſſubiettiz point au fol, & n'accepte point la perſone du puiſſant. [Defendz iuſtice à la luicte pour ton ame] & bataille iuſqu'à la mort, pour la verité: & DIEV combatra pour toy. Ne ſois point leger en ta langue, n'inutile & laſche en tes œuures. Ne ſois point en ta maiſon comme vn lion moleſtant ſans propos tes domeſtiques, [& oppreſſant tes ſubietz.] Ta main ne ſoit pas eſtendue pour prendre, ne cloſe pour donner.

CHAP. V.

NE te confie point en tes richeſſes: & ne dis point, i'en ay aſſez. [Car cela ne proffitera rien au temps de la vengeance & viſitation.] N'obeis point à ton courage & à ta force pour cheminer aux concupiſcences de ton cueur ne dis point: [Combien ay ie de puiſſance] qui me rendra ſubiect? Car Dieu qui venge, ſe vengera de toy. Et ne dis point: I'ay peché & qu'eſt ce qu'il m'eſt aduenu [de triſte?] Car le Seigneur eſt patient, mais il ne te laiſſera pas impuny. Ne ſois point aſſeuré du pardon, pour adiouſter peché ſus peché, & ne dis point: La miſericorde de Dieu eſt grãde: il aura pitié de la multitude de mes pechez. Car miſericorde & ire viennent haſtiuement de luy: & ſon ire ſe repoſera ſus les pecheurs. Ne tarde point de te conuertir au Seigneur: & ne differe point de iour en iour. Car ſon ire viendra ſubitemẽt: & te deſtruira au iour de vengeance. Ne te cõfie point aux richeſſes iniuſtes: car elles ne te profiteront rien au iour d'aduerſité & de vengeance. Ne te tourne point à tout vẽt: & ne vas point en toute voye. Celuy de double langue eſt comme le meſchant. Sois ferme [en la voye du Seigneur: &] en ta penſée, & que ta parolle ſoit cõſtante, [& la parolle de paix & de iuſtice, te pourſuyue.] Sois prompt à ouyr, & que en patience tu profere reſponſe. Si tu as entendement, reſpondz à ton prochain: ou ſinon, " ta main ſoit ſus ta bouche [que tu ne ſois prins en parolle ſans diſcipline, & que tu ne ſois confus.] Il y a tant gloire que deshonneur au parler: la langue de l'homme luy eſt ruyne. Ne ſois point appellé detracteur [en ta vie:] & ne fais point embuſche par ta langue. Car la honte eſt ſus le larron [& penitence:] & condemnation mauuaiſe eſt ſus l'homme de double langue: Ne ſois point ignorant, tant au petit comme au grand. Soubz. 16. Pro. 10. a. Deu. 23. d. " c'eſt, ta te tairas.

CHAP. VI.

NE deuiens point ennemy au lieu d'amy. Car honte & opprobre heriteront mauuais nom. Tel eſt le meſchant, l'homme à double langue. Ne t'eſleue point au conſeil de ton ame: [& que tõ ame ne te deſcrie point cõme vn taureau] pour manger tes fueilles, & que tu deſtruiſes tes fruictz: & que tu te laiſſes comme bois ſec. L'ame peruerſe deſtruira celuy qui la poſſede, & le fera eſtre en ioye en ſes ennemis. [Et le merra en la portion des meſchantz.] Le goſier doux aſſemblera ſes amys, & la langue bien parlante abondera en ſalutations. Que pluſieurs ſoyent d'accord auec toy, mais de conſeilliers, qu'il y en ait vn de mille. Si tu acquiers amy, acquiers le en tẽps d'eſpreuue, & ne te cõfie point en luy legierement. Car il y en a qui ſont amys en leur opportunité, & ne perſeuerẽt point au iour de ta tribulatiõ. Il y a auſsi amy qui ſe tournera en inimitié, & reuelera en debat ton vitupere. Il y a auſsi amy participant de la table, & ne perſeuerera point au iour de ta tribulation. En ta proſperité il ſ'accordera auec toy, & ſe tiendra hardiment entre tes domeſtiques. Que ſi tu es abaiſſé, il ſera contre toy & ſe retirera de ta preſence. Separe toy de tes ennemis, & tiens toy du coſté de tes amys. L'amy fidele eſt vne forte garniſõ. Celuy qui l'a trouué, a trouué vn threſor. Il n'y a rien qui ſoit

en eschãge pour l'amy fidele: & n'y a point de recompense de sa beauté. L'amy fidele est vne medecine de vie [& d'immortalité.] Ceux qui craignent le Seigneur le trouue-
C ront. Celuy qui craint le Seigneur addresse son amitié. Car son prochain sera selõ luy. Mon filz apprens doctrine de ta ieunesse, & tu trouueras sagesse, iusqu'à ce que tu sois chenu. Comme en labourant & en semant approche d'elle, & attendz ses bons fruitz. Car tu ne trauailleras point beaucop en son labeur, que tu ne mãges incontinent de ses fruitz. Elle est incontinent aux folz comme volage: & celuy qui n'a point de cueur ne demoure point en elle. Elle luy sera comme vne pierre robuste d'espreuue: & ne tardera point de la reietter. Car la sagesse leur est se
*Ou à plusieurs. lon le nom, & n'est pas beaucop *manifeste. Mon filz escoute, & reçois mon propos, & ne refuse point mon conseil. Metz tes piedz dedans les ceps d'icelle, & ton col dedans son carquan. Submetz toy à sa Loy & la porte, & que ses liens ne te soyent point molestes. Approche d'elle de tout ton cueur, & garde ses voyes en toute ta puissance. Suis-la, & la cerche, & elle te sera manifestée. Et quand tu l'auras obtenue, ne la laisse point.
D Car en la fin tu trouueras son repos, & elle te sera conuertie en liesse. Et les ceps d'icelle te serõt en munition forte, & ses carquãs en acoustremens glorieux. Car il y a en elle ornement d'or, & ses liens sont brodures de Iacinthe. Tu la vestiras comme robbe de gloire, & la poseras sur toy comme couronne de liesse. Mon filz, si tu veux, tu seras enseigné: & si tu addonnes ton ame, tu seras
*Gre. rusé bien *aduisé. Si tu aymes d'ouir, tu receuras: si tu enclines ton aureille, tu seras sa-
*c. compagnie. ge. Tiens toy en la *multitude des Anciens: & s'il y a homme sage, adhere à luy. Ayme d'ouir toute declaration diuine: & que les propoz d'intelligence ne te fuyent point. Si tu vois vn homme entendu, sois de matin apres luy: & que ton pied frequente les sueilz de sa porte. Medite aux statutz du Seigneur, & pense continuellement en ses commandemens: & il confermera ton cueur: & le desir de ta sagesse te sera donné.

CHAP. VII.

A NE fay point de mal, à fin que mal ne t'apprehende. Retire toy de ce qui est iniuste, & il declinera de toy. Mon filz, ne seme point sur les rayons d'iniustice, de peur que tu n'en moissonnes sept fois autant. Ne demande point principauté du Seigneur, ne siege honnorable du Roy. Ne te iustifie point deuant le Seigneur, [car il cognoit le cueur d'vn chacun:] & n'appete point d'estre veu sage deuant le Roy. Ne cerche point d'estre constitué Iuge, de peur de n'estre suffisant pour reprimer les iniustices: de peur que tu ne sois estonné de la face du puissant, & que tu mettes empeschement en ton addresse. Ne peche point contre la multitude d'vne ville, & ne te deiette point en la tourbe. Ne fay point liaison pour redoubler le peché. Car mesme en vn tu ne seras point impuny. Ne dis point, Dieu regardera à la multitude de mes dons, & plaira au Souuerain quand ie luy feray oblation.
Ne sois point pusillanime en ta priere: & ne B
sois point nonchallant à faire aumosnes. Ne te moque point de l'homme qui est en amertume de son ame: car il y a celuy qui abbaisse, & qui esleue, [Dieu qui fait la vengeance.] Ne machine point mensonge contre ton frere: & ne fais point le semblable à ton prochain. Ne vueilles point vser de tout mensonge: car l'vsage d'iceluy ne vien dra point à bien. Ne sois point insolent en la congregation des Anciens: & ne reitere point propoz en ton oraison. Ne hays point le labeur qui est penible, ne l'agriculture, qui est creée du Souuerain. Ne te vante point d'estre en la congregation des mes chans. Humilie fort ton ame, qu'il te souuienne que l'ire ne tardera point, & que la vengeance du meschant est feu & vers. Ne change point ton prochain pour chose exquise, ne ton frere *germain pour or d'O- *ou entier
phir. Ne destourne point ton œil de la fem C
me sage & bonne: [si tu l'as trouuée telle selon la crainte de Dieu:] car la grace d'icelle est par dessus l'or. N'afflige point le seruiteur qui besogne en verité, ne le mercenaire qui expose son ame. Que ton ame ayme le bon seruiteur, & ne le priue point de liberté. Si tu as des bestes, que tu en ayes le soing: & si elles te sont vtiles, qu'elles demourent chez toy. Si tu as des enfans, instruis-les, & flechis leur col dés la ieunesse. Si tu as des filles, prens garde à leur corps, & ne leur mõstre point ta face ioyeuse. Marie ta fille, & ce sera vne grand œuure parfaite, & donne-la à vn homme entendu. Si tu as femme selon ton cueur, ne
la iette point hors. *Honnore ton pere en Sus 3. b. Tob. 4. a.
tout ton cueur: & n'oublie point les douleurs de ta mere. Qu'il te souuienne, que tu es engendré par eux. Et que leur rendras-tu selon qu'ilz t'ont fait. Crains le Sei- D
gneur en toute ton ame: & porte reuerence à ses Sacrificateurs. Ayme celuy qui t'a fait de toute ta puissance: & ne delaisse point ses seruiteurs. Crains le Seigneur, & honnore le Sacrificateur: *& leur donne leur portion selon qu'il t'est commandé: tant les premices pour le peché, que l'oblation des espaules, les sacrifices de sanctification, & les premices. Et estendz ta main au poure, à fin Leui. 2. a.

que ta benediction soit parfaite. Les dons ont grace deuant tous viuans, & n'empesche point la grace du mort. Ne te destourne point de ceux qui plourent, & lamente auec ceux qui se lamentent. *Ne sois point paresseux à visiter le malade: car tu seras ayme' pour telles choses. En toutes tes parolles qu'il te souuienne de ta fin, & iamais tu ne pecheras. Mat.25.d.

CHAP. VIII.

A NE debatz point auec l'homme puissant, de peur que quelque fois tu ne tombes en ses mains. Ne prens point contention auec l'homme riche, de peur que quelque fois il ne se mette en la balance contre ton poiz. Car l'or en a mis beaucop à mort, & fleschit les cueurs des Roys. Ne debatz point auec l'homme langagier, & ne assemble point de bois sur son feu. Ne te ioue' point auec vn homme mal instruit: à fin que tes parens ne t'en facent honte. Ne fay point de reproche à l'homme qui se retire du peche'. Qu'il te souuienne que nous sommes tous dignes de reprehension. Ne des-
B honnore point l'homme en sa vieillesse: car il y en a de nous qui vieillissent. Ne te resiouis point sur le mort: qu'il te souuienne que nous mourrons tous. Ne mesprise point le propos des sages [anciens:] mais arreste toy à leurs sages deuises. Car tu apprendras d'eux doctrine [& sain iugement,] & de ministrer aux princes. Ne te destourne point du propos des Anciens. Car eux aussi ont este' enseignez de leurs peres. Ainsi tu apprendras d'eux prudence, & de don-
C ner response en temps opportun. N'allume point les charbons dû meschant [en le reprenant,] à fin que tu ne sois embrase' au feu de la flamme [de ses pechez.] Ne te leue point de la presence de l'homme iniurieux: de peur qu'il ne s'assie sur ta bouche en embusches. Ne preste point à l'homme qui est plus fort que toy. Que si tu luy prestes, tiens-le comme autant perdu. Ne prometz point outre ta puissance. Que si tu as promis, pense de payer. Ne plaide point contre le Iuge. Car on luy donnera sentence à son hon-
D neur. Ne chemine point en voyage auec vn audacieux, de peur qu'il ne se mette à te faire outrage. Car il fera à son plaisir: & pourquoy perirois-tu auec sa folie? Ne prens point debat auec vn cholere: & ne vas point en chemin desert auec luy. Car le sang luy est en ses yeux comme rien: & se ruera sur toy, ou il n'y aura point d'ayde. Ne prens point conseil auec vn fol. Car il ne pourra contenir le propos. Ne fay rien de secret deuât l'estranger. Car tu ne sais qu'il enfantera. Ne declaire point ton cueur à tout homme: à fin qu'il ne t'oste la grace, [& te face opprobre.]

CHAP. IX.

NE sois point ialoux de la femme que A tu as en ton sein: & ne luy enseigne point vne mauuaise science contre toy. Ne addonne point ton ame à la femme, tellement qu'elle vienne au dessus de ta force, [& tombes en deshonneur.] Ne rencontre point la femme paillarde, de peur que tu ne tombes quelquesfois en ses laqz. Ne conuerse point auec la chantereresse, [& ne l'escoute point,] de peur que tu ne sois enlace' en ses entreprinses. Ne regarde point curieusement la vierge, de peur que tu ne t'arrestes à ce qui est precieux en elle. N'addonne point ton cueur aux paillardes, de peur de destruire [toy &] ton patrimoine. Ne re-
B garde point ça & là, passant par la ville: & ne vagues point es lieux escartez d'icelle. Destourne ton œil de la belle femme, & ne regarde point curieusemẽt la beaute' estrange. Plusieurs ont este' deceuz en la beaute' de la femme. Par icelle l'amitie' est allumée comme feu. Ne t'assiedz iamais auec la femme mariée: [& ne deuise point auec elle entre ses bras:] & ne banquette point auec elle en la maison: de peur que ton ame ne s'encline à elle, & que par ton esprit tu trebuches
C en perdition. Ne delaisse point l'amy ancien: car le nouueau n'est point pareil à luy. L'amy nouueau est comme le vin nouueau. Quand il est vieilly, on le boit auec plaisir. N'appete point la gloire du meschant [ou ses richesses:] car tu ne sais quelle sera sa fin. Ne prens point plaisir au plaisir des contempteurs de Dieu. Qu'il te souuienne qu'ilz ne sont pas iustifiez iusqu'aux enfers. Retire toy loing de l'homme qui a puissance de tuer: & tu ne seras point en doubte, pour crainte de mort: que si tu en approches, garde toy de faillir, de peur qu'il ne te oste la vie. Sache que tu passes au milieu des filetz: & chemines sur les carneaux de la
D ville. Choisis tes amiz selon ta force: & consulte auec les sages, & que tes deuises soyent auec les hommes entenduz: & que tout ton propos soit de la Loy dû Souuerain. Que les hommes iustes soyent tes compagnons à boire & à manger: & que ta gloire soit en la crainte du Seigneur. L'ouurage sera loue' en la main des ouuriers, & le sage gouuerneur du peuple en sa parolle, [& la parolle en sagesse d'homme ancien.] L'homme languard est à craindre en sa ville: & l'homme insolent sera hay en sa parolle.

CHAP. X.

LE gouuerneur sage instruit son peuple, A & la principaute' du prudent sera bien ordonnée. Selon qu'est le prince en son peuple, telz sont ses officiers: & selon qu'est le gou-

gouuerneur de la ville, telz sont les habitans d'icelle. Le Roy mal apprins destruira son peuple: & la ville sera edifiée par la prudence des gouuerneurs. La puissance de la terre est en la main du Seigneur: & esleuera en temps sur icelle celuy qui y est vtile. La prosperité de l'homme est en la main du Seigneur: & mettra sa gloire en la personne du Docteur. Ne te courrouce point à ton prochain pour toute iniure: & ne fay rien par outrage. L'orgueil est odieux deuant Dieu & les hommes: & tous les deux reprouuent
B les actes iniques. Le Royaume est transporté d'vn peuple à l'autre. Pourquoy la terre [& la cendre] s'enorgueillit-elle pour les iniustices, iniures, & richesses? Car i'ay desiré ses entrailles en la vie. [Toute tyrannie est de brieue durée: & la maladie de difficile cure est fascheuse au medecin.] Le medecin coppe vne longue maladie: & celuy qui est auiourdhuy Roy, mourra demain. Car quand l'homme meurt, il fait heritiers les serpens, les bestes, & les vers. Le commencement d'orgueil est de l'homme reuolté du Seigneur. Et quand son cueur se destourne de celuy qui l'a fait. Le commencement de peché est orgueil: & celuy qui la iettera abomination, [iusqu'à ce qu'il soit ruiné.] Pourtant le Seigneur deshonnore les bendes: & finalement les renuerse. Le Seigneur renuerse les thrones des princes: & colloque les debonnaires en leur lieu. Le Seigneur arrache les racines des gens, & plante les petis au lieu d'icelles. Le Sei-
C gneur dissipe les regions des peuples, & les destruit iusqu'au fondement de la terre. Il les en extermine & les destruit, & fait cesser leur memoire de la terre. [Dieu efface la memoire des orgueilleux, & laisse la memoire des humbles.] L'orgueil n'est point creé aux hõmes, ne l'indignation de cholere à la semence des femmes. Il y a vne semence qui se fait honnorable: semence, dy-ie, de l'homme, vne semence qui se fait honnorable: à sauoir ceux qui craignent le Seigneur. Il y a vne semence qui se fait infame: semẽce de l'homme, vne semence qui se fait infame, à sauoir ceux qui transgressent les commandemens. [C'est vne semence ferme que ceux qui craignent Dieu: & vne belle plante que ceux qui l'ayment. C'est vne semence infame, que ceux qui mesprisent la Loy. Vne semence vaine, de ceux qui violent les cõmandemens.] Comme celuy qui domine au milieu de ses freres, est excellent: aussi ceux qui craignent le Seigneur deuant ses yeux. [La crainte du Seigneur fait que le Royaume ne defaille: mais vn Empire est perdu par rudesse & orgueil.] Tant du riche & du noble, que du poure, la gloire est la crainte du Seigneur. Il n'est pas iuste de mespriser le poure bien entendu, & n'est point conuenable d'exalter l'homme meschant qui est puissant. Le Iuge & le gouuerneur seront D
en gloire: mais il n'y a nul d'eux qui soit plus grãd que celuy qui craint le Seigneur. Les francz seruiront au seruiteur qui sera sage: & l'hõme prudent ne murmurera point [quãd on l'instruit. Car le fol ne sera point honnoré.] Ne tergiuerse point à faire ton œuure, & ne te glorifie point au temps d'angoisse. Celuy qui trauaille en abondance est meilleur que celuy qui se pourmene, ou se glorifie, & a indigence. Mon filz, exalte ton ame en mansuetude: & donne luy honneur selon qu'elle en est digne. Qui est-ce qui iustifiera celuy qui peche contre son ame? Et qui est-ce qui honnorera celuy qui a sa vie en mespris? Le poure est honnoré pour sa science, & pour la crainte du Seigneur: & le riche est honnoré pour ses richesses. Or celuy qui est honnoré en pourete', combien plus le sera-il en richesses? Et celuy qui est vilipendé en richesses, combien plus le seroit-il en pourete'?

CHAP. XI.

LA sagesse esleue la teste de celuy qui A
est bas, & le colloque au milieu des grans. Ne loué point l'homme en sa beauté, & ne reprouue point l'homme pour son regard. La mouche à miel est petite entre les bestes qui volent, & son fruit surmonte entre les douceurs. Ne te glorifie point en parure d'acoustremens, & ne t'esleue point au iour de la gloire. Car les œuures DU SEIGNEVR sont merueilleuses: & ses œuures sont secrettes entre les hommes. Plusieurs tyrans ont esté assiz sur la terre: & celuy lequel on ne pensoit point a porté le diademe. Plusieurs princes ont esté grandemẽt deshonnorez, & ceux qui estoyent en gloire ont esté liurez es mains d'autruy. Ne te plains point deuant que te B
estre enquis: cognois premierement, & alors reprens. Deuant qu'auoir ouy ne respons point, & ne te iette point au milieu des propoz. Ne prens point contẽtion pour vn affaire qui ne t'attouche point: & ne t'asiedz point au iugement des meschans. Mon filz, que tu n'entreprennes point beaucop de choses à faire. Si tu abondes, tu ne seras point innocent: & si tu poursuis, tu ne paruiendras point à ton attente: & neantmoins n'eschapperas point impuny. Il y a tel qui trauaille, & laboure, & prend peine, & est d'autant plus indigent. Il y a tel qui est lasche, & a mestier qu'on luy ayde: deffaillant en force, & abondant en pourete': & les yeux du Seigneur ont esgard sur luy en bien, & le releuent de sa basse condition. Il luy es-

leue la teste, & plusieurs s'esmerueillent de luy [en louãt Dieu.] Tant les biens que les maux, la vie & la mort, pourete' & richesses, sont du Seigneur. [C'est du Seigneur que procede sagesse, & science, & cognoissance de la Loy, charite', & les bonnes œuures, erreur & tenebres sont conioints aux meschans, & ceux qui se plaisent aux vices enuieillissent en malice.] Le don du Seigneur demoure à ceux qui le craignent, & son bon plaisir prosperera à iamais. Il y a tel qui s'enrichit par sa solicitude & chichete', & telle est la portiõ de son salaire. Cependant qu'il dit, Luc 12. c. I'ay trouue' repos, & maintenant * ie mangeray de mes biens [sans fin,] il ne sait quel temps luy aduiendra, & laissera ses biens à d'autres, & mourra. Demoure en ta pactiõ, & deuise d'icelle, & vieillis en ton œuure. Ne t'esbahis point aux œuures du meschãt: fie toy au Seigneur, & continue en ton labeur. Il est facile au Seigneur d'enrichir incontinent le poure. La benediction du Seigneur est sur le loyer de celuy qui le craint: & fera florir sa prosperite' en peu d'heure. * Autremẽt, Que a on affaire demoy? & quelz seront mes bienfaitz? Sou. 18. d. Ne dy point: * Dequoy ay-ie besoing? & qlz seront mes biens d'oresnauãt? Ne dy point aussi: I'ay à suffisance, & quel mal m'aduiendra cy apres? Au iour de prosperite', que les maux soyent mis en oubly: * & au iour des afflictions, qu'il te souuienne des biens. Car il est facile au Seigneur de rendre à l'hõme selon ses voyes au iour de son trespas. L'affliction d'vne heure fait oublier les delices: & en la fin de l'homme est la manifestation de ses œuures. Ne iuge nul bienheureux deuant la mort. L'homme sera cogneu en ses enfans. Ne dõne point entrée en ta maison à tout hõme. Car les cauteleux ont plusieurs embusches, estãs semblables aux estomachz qui rotent puammẽt. Comme la perdrix est prinse en la cage, ou la bische aux filetz, ainsi le cueur de l'orgueilleux comme vne espie contemple les cheutes. Car il fait embusches tournant le bien en mal. Et en choses louables il te subornera accusateur. Cõme vn braisier s'esprend d'vne estincelle de feu, aussi l'homme meschant fait embusches pour espãdre le sang. Garde toy du malings: car il machine les maux: de peur qu'il ne te impose blasme à iamais. Loge l'estranger, & il te renuersera en troubles & te chassera de tes possessions.

CHAP. XII.

A SI tu fais bien, sache à qui tu le fais: & tes bienfaitz auront grace. Fay bien à celuy qui craint Dieu, & tu trouueras recompense. Si ce n'est de luy, ce sera du Souuerain. Il ne sera point bien à celuy qui poursuit le mal, & à celuy qui ne fait point aumosne. [Le Souuerain hayt les meschãs, mais il a pitie' de ceux qui se repentẽt.] Donne à celuy B qui craint Dieu, & ne subuiens point au meschant. Fay bien à l'humble, & ne donne point au contempteur de Dieu. Empesche ses viandes, & ne les luy donnes point, de peur que par icelles il n'acquiere pouoir sur toy. Car tu receuras des maux au double pour tous les biens que tu luy auras fait. Le Souuerain hayt les maschans, & rendra la vengeance à ceux qui le contemnent. Donne au bon, & ne subuiens point au meschant. L'amy ne se peut iuger en prosperite': & l'ennemy ne sera point cache' en aduersite'. Durant la prosperite' d'vn homme, ses ennemiz seront en tristesse, & en l'aduersite' mesme l'amy se separera de luy. Ne te fie C point en ton ennemy à iamais. Car comme l'ærain s'enrouille, ainsi est sa malice. Encore qu'il s'humilie, & qu'il chemine abbaisse', pense à ton ame, & la garde de luy. Tu luy seras comme vn miroir nettoye', & cognoistras qu'il n'a pas este' bien desrouillé'. Ne le tiens point à l'endroit de toy, de peur qu'en se retournant il n'occupe ton lieu. Ne t'asseiedz point à ton coste' dextre, de peur qu'il ne cerche ton siege, & qu'en la fin tu ne cognoisses mes parolles, & te tourmentes sur mes ditz. Ne continue point le peche' en redoublant: car tu ne demoureras point impuny en vn seul. Qui aura pitie' de celuy qui sera mordz du serpent en l'enchantant? & des chasseurs qui seront blessez des bestes? Pareillement aussi de ce- D luy qui s'accompagne de l'homme meschant, & qui se messe en ses pechez. Il demourera auec toy vne heure. Si tu declines, il n'y persistera point. L'ennemy mesme sera doux en ses leures, & sucillera beaucop, & te dira belles choses en parlant. Il larmoyera de ses yeux, & en son ame il consultera de te renuerser en la fosse: & s'il trouue occasion, il ne sera point rassasie' de sang. T'aduient-il mal, tu le trouueras là premier que toy: & faisant semblant de t'ayder, il te tiendra le talon: il hochera sa teste, & frappera de ses mains, il sucillera, & changera sa face.

CHAP XIII.

QVi touche la poix, il en sera souille': & qui communique auec l'orgueilleux, sera fait semblable à luy. Ne charge point fardeau par dessus toy. Ne t'accompagne point d'vn plus fort ou plus riche. Quelle conuenance a le pot de terre au pot d'ærain? L'vn heurtera, & l'autre sera brise'. Le riche aura fait extorsion, & encore il menassera. Le poure aura este' outrage', & encore faudra-il qu'il supplie. [Si le riche a fait iniure, encore le faut-il supplier. Si le poure a fait tort à nul, in-

incontinent on le menasse. Si tu es vtile, on
s'employera pour toy: si tu defaux on te de-
B laissera. Si tu as dequoy, il y aura homme
qui mangera auec toy, & te rendra vuyde, &
ne trauaillera point. A il affaire de toy, il te
trompera. Il te soubzrira, & te donnera
esperance. Il t'vsera de belles parolles, & te
dira. Dequoy as-tu besoing? Il te mettra
à honte en son manger, iusqu'à ce qu'il t'ait
rendu vuyde deux ou trois fois. Et finale-
ment il se moquera de toy. Apres cela il te
verra & t'abandonnera, & hochera la teste
sur toy. [Humilie toy deuant Dieu, &
attendz ses mains]. Garde toy d'estre a-
buse', & d'estre abaisse' en ta ioye: & ne te
*Asa. en folie. demetz point en ta sagesse. Quand vn
plus puissãt t'appellera, retire-toy, & il t'ap
pellera d'autant plus. Ne t'ingere point, de
peur d'estre rebouté: & ne t'esloigne pas be-
aucop, de peur que tu ne sois mis en oubly.
C Ne fuis point d'auoir propos auec luy, & ne
te fie point en beaucop de ses parolles. Car
il te tentera de beaucop de langage: & cõme
riant il te sondera. Celuy qui ne garde point
ses parolles, est sans misericorde: & ne s'ab-
stiendra point d'extorsion & de liens. Don
ne-toy garde & sois grandement soigneux:
car tu chemines auec ta ruyne. [Oyãt cecy,
veille en ton dormir: ayme le Seigneur tou-
te ta vie, & inuoque-le en ton salut.] Tout
animau ayme son semblable: & tout homme
ayme son prochain. Toute chair s'assemble
selõ son gẽre: ainsi l'hõe adherera à son sem
blable. Quelle accointance aura le loup auec
l'agneau? ainsi le meschant auec le fidele.
Quelle paix y a-il entre le serpẽt & le chiẽ?
& quelle paix entre le riche & le poure? Les
asnes sauuages au desert sont la proye des li
ons: & les poures sont la pasture des riches.
Comme l'humilité est en abominatiõ à l'or
gueilleux, aussi le poure en abomination au
D riche. Quand le riche est ebranlé. Il est ap-
puyé par ses amis: mais quand l'homme de
basse condition tombe, il est bouté par ses
amis. Quand le riche est tombé, il a beaucop
d'aydes. Il aura dit choses illicites à racõp
ter, & on le iustifiera. Quand l'homme de
basse condition sera tombé, mesmes on luy
reprochera. Il parlera de bonne intelligen
ce, & on ne luy donnera point lieu. Le ri-
che a parlé, & tous se sont teuz, & ont exal-
té son propos iusqu'aux nues. Le poure
a parlé, & on a dit. Qui est cestuy-cy? Et s'il
choppe on le iettera bas. Ce sont bonnes ri
chesses, ausquelles n'y a point de peché. Et il
y a vne vne mauuaise pourete', aux bouches
du meschãt. Le cueur de l'hõme change son
visage, soit en bien soit en mal. L'indice du
cueur en prosperité est la face ioyeuse: & l'in
uẽtiõ des bõs propos, sont pẽsées soigneuses.

CHAP. XIIII.

L'Homme est bien heureux qui n'a point A
failly en sa bouche, & n'est point tour- Iaq. 3. a.
mente' de tristesse de peché. Bien-heureux
est l'homme lequel son ame n'accuse point,
& qui n'est point decheu de son esperance.
Les richesses ne conuiennent point à vn ta-
quin: & à quel propos l'argent à l'enuieux?
Celuy qui espargne de sõ ame, espargne aux
autres: & les autres se gaudirõt dissoluẽmẽt
en ses biẽs. Celuy qui est maling à soy, à qui
sera-il bon? Il ne s'esiouyra point en ses bi-
ens. Il n'y a nul pire, que celuy qui porte en
uie à soymesmes: & cela est le salaire de sa
malice. Encores qu'il face biẽ, il le fera par B
oubly: & en la fin il declairera sa malice. L'en
uieux est maling en son œil: il destourne sa
face, & mesprise les ames. L'œil de l'auarici-
eux ne se rassasie point de sa portiõ: & l'iniu
stice maligne deseiche l'ame. L'œil maling
est enuieux sur le pain, & est indigent sur sa
table. Mon filz selon que tu as dequoy, fais
toy du bien: & presente oblatiõ au Seigneur,
cõme il est conuenable. Qu'il te souuienne
que la mort ne tarde point: & l'ordonnance
du sepulcre ne t'est point manifestée. Deuãt
q̃ mourir fais bien à ton amy. Estendz toy C
selon ta faculté, & luy donne. Ne te priue
point du bon temps: & que la portiõ de bon
desir ne passe point outre toy. Ne laisseras
tu point ton labeur à autruy? & ta peine ne
sera elle point departie en heritage? Donne
& prens, & sanctifie ton ame: [& exerce iusti
ce deuant ta mort:] Car il ne faut point cer
cher viande en enfer. Toute chair vieillist
comme vne robbe. Car c'est vne ordonnãce
eternelle. Comme des fueilles verdoyantes
en vn arbre espaiz, l'vne tombe, & les autres
naissent, telle est la generation de la chair &
du sang. L'vn meurt, & l'autre se procrée.
Toute œuure subiet à corruption defaut: &
l'ouurier prẽdra fin auec icelle. [Toute œu-
ure excellente sera reputée iuste: & l'ouurier
en aura louãnge.] Bien heureux est l'hõme D
qui mourra *en sagesse, [qui dispute de iusti- *Autrem.
ce] & qui deuisera en son intelligẽce, [decho qui medi-
ses sainctes.] Qui pense aux voyes d'icelle, te.
en son cueur: & en cognoit en son secret. Va
apres icelle cõme celuy qui suit les traces: &
espie ses sẽtiers. Celuy qui regardera par ses
feneſtres, & q̃ escoutera à sa porte, qui cõuer
sera pres de sa maisõ, il fischera le tabernacle
d'icelle selõ les mains d'icelle, & de moure
ra en l'habitatiõ des bõs. Il mettra ses enfãs
en la garde d'icelle, & residera soubz ses brã
ches. Il sera garde' par icelle de la challeur,
& habitera en sa gloire. CHAP. XV. A

CEluy qui craint le SEIGNEVR fe- *Autre. se
ra bien: * & celuy qui aura receu la Loy ra ces cho
la tiendra ferme: & la sagesse viendra au de- ses.

uant de luy comme mere, & le receura cõme
sa femme qu'il a euévierge. Elle le repaistra
de pain d'intelligence, & l'abbreuuera d'eauë
de sagesse. Il s'appuyera sur elle, & ne sera
point ebranlé. Il s'affermira en icelle, &
ne sera point confondu. Elle l'exaltera
B par dessus ses prochains, & ouurira sa bou-
che au milieu de la congregatiõ. [Elle le ré
plira d'espoir, de sagesse & d'intelligence, &
le vestira de robbe de gloire.] Il possedera
en heritage liesse, & couronne d'exultation,
& nom eternel. Les hommes despourueuz
de sens ne la comprendront point, & les mes
chantz ne l'ont point veuë. Elle est loing
de l'orgueil, [& de fraude,] & les hommes
menteurs n'auront point memoire d'elle.
[Les hommes veritables la frequenteront
& proffiteront iusqu'à la visiõ de Dieu.]
La louãnge n'est point belle en la bouche
C du meschant: car il n'est point enuoyé de
Dieu. Car la louãnge sera prononcée en sa-
gesse [& abondera en la bouche fidele] &
le SEIGNEVR la fera prosperer. Ne dy
point, i'ay deffailly pour le Seigneur: car
tu ne doys faire les choses qu'il hayt. Ne
dis point, c'est luy qui m'a seduit: car il
n'a que faire d'homme meschant. Le Sei-
gneur hayt toute vilennie, & n'est point
plaisante à ceux qui le craignent. Il a fait
l'homme dés le commencement, & l'a laissé
en la puissance de son conseil. [luy don-
nant ses ordonnances & commandemens.]
Si tu veux, tu garderas les commandemens
[& iceux aussi te garderont] & feras fidele-
ment de ton bon gré. *Il t'a mis au deuant
D le feu & l'eauë, pour estendre ta main ou tu
Sere.21.c. voudras. La vie & la mort [le bien & le mal]
sont en la presence des hommes: ce qu'il
luy plaira luy sera donné. Car la sagesse du
Seigneur est grãde: Il est robuste en puissan
ce, & voyant toutes choses. Ses yeux sont
sur ceux qui le craignent, & cognoistra
tout œuure de l'homme. *Il n'a commandé
Pse.34.1.c. à nul de faire meschamment, & n'a donné
Ebr.4.c.11 congé à nul de pecher [car il ne demande
point multitude d'enfans infideles & inu-
tiles. CHAP. XVI.

N'Appete point multitude d'enfans
inutiles, & ne t'esiouis point en des
A filz meschans. S'ilz sont en quantité ne t'es
iouis point sur eux. Si la crainte du Sei-
gneur n'est point auec eux, ne te fie en leur
vie, & ne tiens point leur lieu. Car vn
seul vaut mieux que mille: & est meilleur
de mourir sans enfans, que d'auoir des en-
fans meschantz. Car vne ville sera edi-
fiée par vn homme entendu, & le lignage
des meschantz sera desolé. Car i'ay veu
de mes yeux plusieurs telles choses, & mon
oreille a ouy choses plus fortes. Le feu sera
allumé en la congregation des meschans:
& l'ire bruslera en la nation infidele. Il n'a
point pardõné aux *Geans anciens, qui s'e- B
stoyẽt reuoltez, & en leur force. Il n'a point Gen.22.b.
espargné le logis de Loth, duquel il a eu les
hõmes en abomination pour leur orgueil.
Il n'a point eu pitié du peuple destiné à per
ditiõ, des gẽs esleuez en leurs pechez. Cõme
les six cens mille pietons qui s'assemblerent
en la durté de leur cueur. Parquoy s'il y
en a vn de dur col, c'est merueilles s'il de-
meure impuny: Car il y a misericorde &
ire enuers luy. Il est le prince des pardons,
est espandant son ire. Comme sa misericor
pe est grande, aussi pareillement est gran-
de sa reprehension. Il iuge l'homme selon
ses œuures. Le meschant ne fuyra point
en rapines, & ne renuersera point la pa-
tience du fidele. Il donnera * lieu à toute
misericorde. Chacun trouuera selon ses * Autre.
œuures: [& selon l'intelligence de sa demeu donné.
re estrange. Le Seigneur a endurcy Pha-
rao à ce qu'il ne le cogneut, & que ses faitz
puissantz fussent cogneuz à la terre qui est
soubz le ciel. Sa benignité est cogneuë à tou
te nature. Il a discerné sa clarté des tene-
bres auec Diamãt] Ne dy point, ie seray ca C
ché du Seigneur: & qui aura d'enhaut souue
nãce de moy? Ie ne seray point en memoire
en peuple si grãd. Car qu'est-ce que de mon
ame entre creatures infinies? Voicy le ciel,
& le ciel du ciel est à Dieu: l'abysme & la
terre seront esmeuës en sa visitation.
Semblablement les montagnes & les fon-
dementz de la terre, quand ilz les regar-
dent, tremblent de peur: & nul cueur ne
comprendra ces choses. [Comme ainsi soit
qu'il cognoisse tous les cueurs] & qui est-
ce qui comprendra ses voyes? Et le tour-
billon lequel l'homme ne verra point: &
la plus part de ses œuures sont en cachet-
te. Qui racontera les œuures de iustice,
ou qui les soustiendra? Car l'ordonnance
est loing [& l'inquisition de toutes choses
defaut.] Le cueur abaissé en petitesse, con
siderera ces choses: mais l'homme fol &
abusé pensera à folies. Escoute mon D
filz, & apprens science, & applique ton
cueur à mes parolles. Ie te declaireray do-
ctrine par compas, & t'annonceray science
en façon exquise. Les œuures du Seigneur
ont esté faites en son iugemẽt, dés le cõmen
cemẽt: & a distribué leurs portions des ce
qu'il les a faites. Il a orné ses œuures à ia-
mais, & leurs cõmencemẽs en tous leurs ea-
ges. [Elles n'õt point eu fin, & ne se sõt point
lassées en leur labeur, & n'õt point cessé en
leurs offices. Nul n'a affligé son prochain,
& ne seront iamais rebelles à sa parolle. A-
pres ces choses le Seigneur a regardé en la
terre,

terre,] & la remplie de ces biens. La vie de tout animau a couuert la face d'icelle, & en icelle est leur retour. CHAP. XVII.

LE Seigneur a cree' l'homme de la terre,& de rechef l'a fait retourner en icelle. Il leur a donne' iour à mesure,&leur a dõne' saison. Il les avestuz de force selõ soy: & les a faitz selõ son image:&a mis la crainte d'iceluy sur toute chair,à ce qu'il domine sur les bestes&les oyseaux.[*Et a forme' de luy vn aide qui luy fust semblable.]Il leur a donne' conseil & langue,& yeux,&oreilles, & cueur,pour penser.[Il leur a donne' pour le sixiesme,esprit,& pour le septiesme parolle pour racompter ses œuures.]Il les a rempliz de science pour entendre. Il leur a monstre' les biens & les maux. Il a mis son œil sur leur cueur,pour leur monstrer la magnificence de ses œuures. [Il leur a donne' de se glorifier perpetuellement en ses miracles, à fin qu'ilz racomptent prudẽment ses œuures:]& que les eleuz louẽt son nom. Il leur a adiouste' science,& leur a donne' en heritage la Loy de vie[à fin qu'ilz se cogneussent estre mortelz.]Il a estably alliãce perpetuelle auec eux,& leur a manifeste' ses iugemẽs. Leurs yeux ont veu la magnificence glorieuse,& leur oreille a ouy la gloire de sa voix. Il leur a dit. Gardez vous de toute iniustice: & leur a donne' commandemens à vn chascun de son prochain. Leurs voyes sont en sa presence tousiours:elles ne seront point cachées de ces yeux [Or tout homme est addõne' à mal dés sa ieunesse:]& leur cueur de pierre n'est peu deuenir de chair. Il a ordonne' à chacun peuple vn prince,& Israel est la portiõ du Seigneur[lequel il nourrist en discipline comme son premier nay: & luy eslargissant lumiere de charite', il ne le delaisse point.]Toutes leurs œuures sont cõme le soleil en sa presence,& ses yeux se remuent cõtinuellemẽt sur leurs voyes. Leurs iniustices ne sont point cachées de luy: & tous leurs pechez sont deuant le Seigneur.[Or luy cõme il est besoing &qu'il cognoist son ouurage,il ne reiette point les hõmes,& ne les delaisse,mais les espargne]. La misericorde de l'homme est comme vn cachet auec luy:& la grace de l'hõme le gardera cõme la prunelle de l'œil.[dõnãt à ses filz&à ses filles lieu de penitence.] Apres ces choses,il se leuera,& leur retribuera,rendant sur leurs testes le loyer. Au reste il donne acces nouueau à ceux qui se repentent,& exhorte les defaillans à pacience [d'autãt qu'il leur ordõne le sort de verite']. Retourne toy,& delaisse les pechez. Supplie en sa presence,& oste le scandale. Rendz toy au Souuerain[car il te conduira de tenebres à lumiere de sante']& retire toy d'iniustice,& hays fort l'abominatiõ.

A Gene.1.d 1.b.5.a. Gen.2.d. B C D

[Cognois la iustice & les droitz de Dieu: perseuere en ce qui t'est ordonne': & en l'inuocation du Souuerain:&te retire en la region du sainct siecle.]Qui est ce qui louẽra le Souuerain en enfer. Au lieu des viuantz qui rendent confession mutuelle?[Ne t'arreste point en l'erreur des meschantz. Celebre le Seigneur deuant la mort.]La confession perist du trespasse' comme s'il n'estoit point: mais le viuant & celuy qui est sain louẽra le Seigneur[& se glorifiera de la misericorde d'iceluy.]Combien est grande la misericorde du Seigneur:& sa pitie' à ceux qui se conuertissent à luy. Car toutes choses ne peuuẽt pas estre aux hommes, d'autant que le filz de l'homme n'est point immortel. [Et prenons plaisir en la vanite' des vices. Qui est plus cler que le Soleil: toutesfois sa clarte' defaut. Ce pendant la chair & le sang pensera peruersite'. L'homme speculera la puissance du haut ciel:& tous hommes sont terre & cendre. CHAP. XVIII.

CEluy qui vit eternellement a cree' toutes choses ensemble. Le Seigneur seul sera iustifie'[&n'y en a point d'autre que luy] & demeure Roy inuincible à iamais. Il à dispose' le monde de la paume de sa main,&toutes choses obeyssent à sa volunte'. Car il gouuerne tout par sa puissance, diuisant les choses sainctes d'auec les pollues. [Il n'a fait racompter ses œuures à nul: & qui enquerra de ses merueilles? Qui est ce qui nõbrera la force de sa magnificence?ou qui est ce qui se mettra à racompter ses misericordes?Il n'y a que diminuer ne qu'adiouster:& n'est point possible d'enquerir les merueilles du Seigneur. Quand l'homme aura acheue',à lors il cõmencera:& quand il se reposera,il sera perplex. Qu'est ce que l'homme,& quel est le proffit d'iceluy? Quel est son biẽ ou son mal?*Le nombre des iours de l'homme pour la plus part sont cent ans:[& nul n'a la cognoissance arrestée de son trespas] Comme vne goutte d'eauẽ de la mer, ou vn caillou du grauier,ainsi sont peu les années au pris du iour d'eternite'. Pourtant le Seigneur est patient vers les hommes,&espand sur eux sa misericorde. Il voit&cognoist que leur conuersation est mauuaise[& l'arroguãce de leur cueur]pourtant il multiplie sa pitie'[& leur monstre la voye d'equite']La misericorde de l'homme est vers son prochain mais la misericorde du Seigneur est sur toute chair,corrigeant,remonstrant, & enseignant,reduisant cõme le pasteur son troupeau:Il a pitie' de ceux qui attendẽt discipline:& de ceux qui appliquẽt leur estude à ses iugemens. Mon filz n'vse point de reprehension aux biens,ne de parolles fascheuses en tout present. La rosée n'adoucist elle point

A Psc.90.c. B

l'ardeur? Ainsi la parolle est meilleure que le present. Ne voicy pas que la parolle est bõne par dessus le don: & tous les deux seront en vn hõme gracieux. Le fol reproche maugracieusement: & le don de l'enuieux mine les yeux. Deuant que parler apprens: & medecine toy deuant la maladie. Deuant le iugement esprouue toy: & en l'heure de la visitation tu trouueras grace. Deuant que tu sois malade humilie toy: & au tẽps de tes pechez monstre conuersion. Ne differe point à rendre le vœu de bonne heure: & n'attẽdz point à estre iustifié iusqu'à la mort [car le loyer de Dieu demeure eternellement.] Deuãt que vouër dispose toy, & ne sois point cõme vn homme qui tente le Seigneur. Qu'il te souuienne de l'ire es iours de ton trespas, & * du temps de la vẽgeance au changement de la face. * Qu'il te souuienne du temps de famine, au tẽps d'abondance: & de pourete' & indigence au iour de richesses. Le tẽps se chãge depuis le matin iusqu'au soir: & toutes choses sont soubdaines deuãt le Seigneur. L'hõme sage se tiẽdra touiours en crainte: & aux iours de pechez se gardera du forfait. [Mais le fol ne prẽd point garde au temps.] Tout homme entẽdu cognoist sagesse [& discipline,] & donnera louãnge à celuy qui l'aura trouuée. Les hommes entenduz deuiennent eux mesmes plus sages en parlant [entẽdant verite' & iustice] & en tẽperance d'ame pleines sentẽces exquises. [La principale authorite' de parler est à Dieu seul. Car en l'hõme mortel le cueur est mort.] Neva point apres tes concupiscences, & retire toy de tes appetiz. Si tu satisfaitz à ton ame au plaisir de sa cõcupiscence: elle te fera estre la risée de tes ennemis. Ne t'esiouys point en beaucoup de delices: & ne t'enlace point en la multitude d'icelles. Ne deuiens point poure en continuãt banquetz d'argẽt preste': tellemẽt qu'il ne te demeure rien en la bourse [autremẽt tu seras espie' infame sur ta vie.] CHAP. XIX.

L'Ouurier yurogne ne deuiendra point riche: & celuy qui mesprise les petites choses tõbera petit à petit. Le vin & les femmes font desuoyer les gẽs entenduz: & [font villẽnie aux sages]. Celuy qui s'adioint aux paillardes sera plus audacieux. La vermine & les tignes le possederont: & l'ame audacieuse defaudra. Qui croit de legier. est volage de cueur: & celuy qui peche, offence contre sõ ame. Celuy qui s'esgaye en son cueur, sera reprins [celuy qui resiste aux voluptez courõne sa vie. Celuy qui retient sa langue vura paisiblement]. Celuy qui hait le babil aura moins de malice. Ne repete point la parolle, àfin qu'il ne t'aduienne point de dommage. N'en diuise point auec ton amy, ne ton ennemy: & si le peche' ne t'attouche point ne le reuele point. Car l'ayãt ouy il se dõne garde de toy, & auec le tẽps il te haira. Tu as ouy vne parolle, qu'elle demeure auec toy. Aye bõ cueur: car elle te rõpra point. Le fol trauaille ayant la parolle, comme la fẽme enceincte pour enfãter l'enfant. Tel qu'est le dart fiche' en la cuisse du corps, tel est la parolle au vẽtre du fol. Reprens tõ amy, à fin que iamais il ne le face plus ou s'il l'a fait, qu'il ne continue point. Reprens ton amy, à fin qu'il ne parle plus: & s'il a parle', qu'il ne continue point. Reprens ton amy, car souuent il y a calumnie: & ne croy point à toute parolle. Il y a hõme qui defaut: mais non point de propos delibere': & qui est celuy * qui n'a peche' en sa langue? Reprens tõ prochain deuãt que menasser & [estant appaise'] dõne lieu à la Loy du Souuerain. [La crainte du Seigneur est le premier degre' pour venir à luy: & la sagesse obtient son amour. La cognoissance des cõmandemẽs du Seigneur est la doctrine de vie: & ceux qui luy obeissent receurõt fruit d'immortalite']. La crainte du Seigneur est sagesse parfaicte: & l'obseruation de la Loy est en sagesse parfaicte [& la cognoissance de sa grand vertu. Si le seruiteur dit à son maistre, ie ne feray point ce qui te plait, & qu'apres il le face, il offense celuy qui le nourrit]. La sciẽce de malice n'est point sagesse, & n'y a point de prudence ou est le cõseil des meschãs. C'est malice, & icelle est abomination: & l'insense' defaut en sagesse. Celuy qui defaut en intelligẽce & crainte, vaut mieux que celuy qui abõde, en prudẽce, & trãsgresse la Loy. Il y a vne subtilite' exquise, & icelle est iniuste: & y a hõe qui rẽuerse la grace de prononcer iugement [& au cõtraire, il y a le sage qui iuge droictement.] Il y a homme machinant le mal, abbatu de melancholie, & au dedans il est plein de fraude, refraignant son visage, & chãgeãt de regard. Quand tu n'y pẽseras point, il te surprẽdra, & s'il est empesche' de mal faire par faute de force, s'il trouue l'opportunite', si nuyra il. L'hõme est cogneu de son regard: l'hõme entẽdu sera cogneu par sa face. L'accoustremẽt de l'hõme, & le ris des dẽtz: & la façõ de cheminer annoncent quel il est. Il y a reprehension laquelle n'est pas belle: & il y a homme qui se taist, & iceluy est prudẽt. CHAP. XX.

COmbiẽ est il meilleur de reprendre, q̃ de se courroucer: celuy qui confesse sera garde' de dõmoge. Telle qu'est la cõcupiscẽce de l'enuq̃ à depuceler vne ieune fille, tel est celuy qui fait iugemens en violẽce. [Il y a tel qui se mõstre sage en se taisãt, & tel qui se rẽd odieux par songrãd lãgage] Il y a tel qui se tait, pource qu'il n'a q̃ respõdre: & tel qui se taist ayant esgard au temps. L'hõme sage se taira, iusqu'au tẽps oportun: mais le babillard & le fol outrepassent les saisons. Celuy q̃ abõde en parolles sera en abominatiõs

Autre. prepare.

Sus 7. d. Sus 11. c.

Laq. 3. a.

&celuy qui entreprẽd sera en haine. [Cõbiẽ est il beau d'auoir repentãce, quãd on est reprins pour fuyr le pechẽ voluntaire?] L'homme a quelquefois prosperitẽ en son mal: & y a telle acquisition qui tourne en dõmage.
B Il y a tel present qui ne te proffitera rien: & y a tel present duq̃l la recõpẽse est double. Il y a vne humilitẽ qui se fait pour gloire: & y a tel q̃ de son humilitẽ leue la teste. Il ya tel q̃ achete beaucop de choses à petit pris: & puis elles luy coustent sept fois autant. Le sage se rendra amiable en sa parolle: mais la grace des fols decoulle. Le present du fol ne te proffitera point [ny aussi de l'enuieux, à cause de la contrainte.] Car ses yeux sont plusieurs au lieu d'vn. Il donnera peu, & reprochera beaucoup, & ouurira sa bouche comme vn crieur. Il preste auiourdhuy, & demain il redemandera. L'hõme est odieux [à Dieu & aux hommes]. Le fol dira, ie ne ay point d'amy, & n'y a point de grace en
C mes bienfaitz. Ceux qui mangent mon pain sont peruers en leur langue. Combien y en aura il qui se mocqueront de luy, & combien de fois [car ce qu'il a il ne le comprend point par raison, & le tient comme s'il ne l'auoit point.] La cheute d'vne voute est plus hastiue que de la langue: ainsi la ruyne des mauuais viendra hastiuement. L'homme sans grace, est vn propos importun: lequel se demene en vne bouche folle. La sentẽce procedẽte de la bouche du folper dra son estime: car il ne la dira point en son temps. Il y a tel qui est empeschẽ de pecher par pouretẽ: & en son priuẽ il n'aura point de penitence. Il y a tel qui destruit son ame pour la hõte: & la perd pour vn fol regard.
D Il y a tel qui promet à son amy par honte: & le se fait ennemy pour neant. C'est vn mauuais blasme en l'homme, que mensonge: toutesfois il se demenera touſiours en la bouche folle. Vn larron vaut myeux qu'vn qui est continuel en mensonge: mais tous deux possederont confusion. La qualitẽ de l'homme menteur est infamie, & sa honte sera touſiours auec luy. Propos sentencieux. Le sage s'aduancera en ses parolles: & l'homme prudent plaira aux
Prou. 12.b & 28.c. grans. * Celuy qui labeure la terre augmentera son tas: & celuy qui plaira aux
Exo. 23.a Deut 16.d Sous. 41.c magistratz effacera l'iniquitẽ. * Les presens & les dons aueuglent les yeux des sages: & comme vn mors en la bouche empeschent les reprehensions. De la sagesse cachée, & du threſor qui n'apparoist point, quelle vtilitẽ en a on de l'vn & de l'autre? Meilleur est celuy qui cache sa follie, que celuy qui cache sa sagesse. [La pacience necessaire vaut myeux à celuy qui suyt le Seigneur, q̃ celuy qui gouuerne sa vie sans luy.]

CHAP. XXI. A

MOn filz as tu pechẽ: ne cõtinue plus: & supplye Dieu pour le passẽ. Fuys Soux 5.a. de deuant le pechẽ comme deuant vn serpent. Car si tu en approches, il te mordra. Ses dentz sont comme les dentz d'vn lyon, meurtrissant les ames des hommes. Toute iniquitẽ est comme vne espée trenchante à deux costez: & n'y a point de guerison en sa playe. Batterie & iniure destruisent les richesses: ainsi la maison de l'orgueilleux sera desolée. La priere du poure est de la bouche iusques à ses oreilles, & son iugement viendra bien tost. Celuy qui hayt reprehension suyura le train du meschant: & celuy qui craint le Seigneur se conuertira de cueur. Celuy qui est puissant en langue est cogneu de loing: mais celuy qui est
B bien aduisẽ regarde quand il chet. Celuy qui batist sa maison d'argent d'autruy est comme celuy qui assemble ses pierres pour
" Autre. pour son sepulcre. Sus. 16.a. "l'hyuer. * La cõgregation des iniques est cõme estouppe entortillée: & leur fin est cõme flãme de feu. La voye des meschans est pauée de pierres: mais au bout d'icelle est la fosse d'enfer [tenebres & tourmentz.] Celuy qui garde la Loy tient ses pẽsées en subiection: & la fin de la crainte du Seigneur c'est sagesse. Celuy qui n'est point aduisẽ, ne sera point endoctrinẽ: mais il y a vne finesse qui multiplie amertume. La cognoissãce du
C sage sera multipliée cõme vn deluge: & son conseil comme fontaine de vie: Les entrailles du fol sont comme vn vaisseau despecẽ, & ne tiendront point toute science. Si le sauant oyt vne parolle sage, il la louëra, & y adiouſtera. Si vn homme maladuisẽ l'oyt, il la deprime & la iette derriere son doz. Le propos d'vn fol est cõme vn fardeau au chemin: mais il se trouuera grace aux leures de l'homme entendu. On enquerra de la bouche du prudent en la cõgregation: & meditera on de cueur ses parolles. La sagesse est au fol comme vne maison ruynée: & la cognoissance de l'insensẽ sont propos mal ordonnez. La discipline est aux folz comme des cepz aux piedz, & comme mannettes en la main dextre. Le fol esleue sa voix en riant:
D mais l'homme bien aduisẽ se soubzrit paisiblement & tardiuement. L'erudition est à vn hõme prudent comme vn ornemẽt d'or, & comme des braceletz au bras dextre. Le pied du fol est hastif en vne maison: mais l'homme bien expert doubtera de la presence. L'homme imprudent regarde en la maison de la porte: mais l'homme instruit se tiendra dehors. C'est chose mal seante à l'homme d'escouter à la porte: Le prudent se recullera de telle ignominie. Les "leures des estranges serõt prisées en elles mesme:

"Autre. les leures des babillardz racõptent folies.

mais les propos des sages seront assis en balance. Le cueur des folz est en leur bouche: mais la bouche des sages est à trauers d'eux. Quand le meschant maudit Sathan, il maudit son ame propre. Le babillard pollut son ame: & sera hay en son habitation, [mais l'homme parlant peu & bien entendu sera honnoré.]

CHAP. XXII.

A LE paresseux est accompare' à vne pierre orde: quiconque l'aura leuée, il escourra sa main. C'est l'ignominie du pere, d'auoir enfans mal apprins: & la fille en sera moins prisée. La fille prudente possedera son mary: & celle qui se porte deshonnestement est en tristesse: à son pere. L'audacieuse fait honte à son pere, & à son mary, & sera deshonnorée de tous deux. C'est musicque en pleur que propos importun. Les verges & le chastiement sont en tout temps de sagesse. [Si les enfans viuent honnestement ayant dequoy, ilz effacent l'ignominie de leurs parẽs. Si les enfans sont orgueilleux auec hautesse & follie, ilz deshonnorent la noblesse de leur parentage. [Celuy qui enseigne le fol est comme celuy qui recolle vne tuille: & qui esueille celuy qui dort d'vn profond somne. Qui tiẽt propos à vn fol il parle à celuy qui dort: en la fin il dira, qu'est-ce? * Pluore sur le mort: car il a laissé la clairte'. Crie aussi sur le fol: car il a perdu intelligence. Ploure plus doucement sur le mort, car il repose: mais la vie du fol est pire que la mort. Le dueil pour vn mort est de sept iours: mais pour le fol & le contempteur de Dieu, tous les iours de leur vie. Ne tien point long propos auec l'imprudent: & ne va point à l'insensé. * Garde toy de luy, de peur d'en auoir peine: & que tu ne sois souillé par l'aspersion de son ordure. Decline de luy, & tu trouueras repos: & ne seras point contristé en son inconsideration. * Qui est plus pesant que le plomb? quel en est le nom, sinon le fol? Il est plus aisé à soustenir le grauier & le sel & vne masse de fer, qu'vn inconsideré. Comme vne liaison de bois bien conointe en l'edifice ne sera point disolte en corruption: aussi le cueur bien conferme' en pensées de bon conseil, ne defaudra point en la saison. Le cueur estably en intelligence prudente est cõme vne couuerture de cimẽt en vne paroit pollie. Cõme les paulx mis en haut ne tiennent point cõtre le vent: aussi vn cueur timide en la cogitatiõ du fol ne demourera point ferme contre la crainte. Qui poinct l'œil en tire les larmes. Qui poinct le cueur fait sortir l'affection. Qui iette des pierres contre les oiseaux les effarouche. Qui fait vitupere à son amy, rompt l'amitié. Quand tu auras desgainé l'espée sur ton amy, ne perdz point espoir: car il y a recõciliation. Si tu as ouuert la bouche contre ton amy, ne crains point: sinon qu'il y eust vitupere ou mespris orgueilleux, ou reuelation de secret, ou playe faite par fraude. Car en ces choses tout amy sera esgaré. Garde foy à ton prochain en pouretè, à fin que tu sois participant auec luy en biens: Persiste auec luy au temps d'aduersité, à fin que tu herites à son heritage: [car pouretè n'est pas tousiours à mespriser: & vn riche insensé, n'est pas à priser]. Comme la vapeur de la cheminée & la fumée va deuant le feu: ainsi les iniures, [reproches & menasses] precedent l'effusion du sang. Ie n'auray point honte de maintenir mon amy: & ne me cacheray point de sa face. S'il me vient mal de par luy, quicõque l'orra: s'en gardera. * Qui est ce qui mettra garde en ma bouche, & vn cachet prudent sur mes leures? à fin que ie n'en deschée point, & que ma langue ne me ruyne.

Sou.20.,8 b.

Sus.12. c.

Pro.27.a.

Psc.141 a.

CHAP. XXIII.

A SEigneur, pere & maistre de ma vie, ne m'abbandonne point à leur conseil, & ne me laisse cheoir en eux. Qui est-ce qui mettra correction sur mes pensées? & remõstrance de sagesse sur mon cueur? à fin qu'ilz n'espargnent point mes imprudences, & qu'ilz ne cellẽt point les fautes d'icelles, à fin que mes follies ne soient point augmentées, & que mes pechez n'abondent point: tellemẽt que ie tombe deuant mes aduersaires, & que mõ ennemy s'esiouysse de moy, [duquel l'esperance est loing de ta misericorde]. Seigneur, pere & Dieu de ma vie, ne me donne point hautesse d'yeux: & destourne de moy concupiscence [& entretiens moy en obeissance, puis que ie desire de te seruir. Que la gourmandise & la compagnie des femmes ne me tiennẽt point captif, & ne me liure point en ame infame. Enfans escoutez la doctrine de "bouche: & celuy qui la gardera ne sera point attrappé, [& n'aura point de scandale de ses meffaitz]. Le meschãt sera surprins en ses leures, & le mocqueur & l'orgueilleux offenseront en icelles. N'acoustume point ta bouche à iurement [car il y a plusieurs cheutes en iceluy] & ne prens point coustume de nommer le sainct [car tu n'en demeureras point impuny]. Car comme le seruiteur qui est continuellemẽt battu n'est point soulagé de ses playes: aussi celuy qui iure & prend tousiours le nom de Dieu ne sera point net de peché. * L'homme iurãt beaucoup sera plein d'iniquité: & le fleau ne sera point retiré de sa maison. Quand il aura forfait, son peché sera sur luy: & s'il le nie il pechera au double. S'il iure en vain, il ne sera

"A sa bouche veritable.

Sou.17.b.

sera point iustifie': car sa maison sera pleine de mauuaises rencontres. Il y a propos enue loppez de mort qui ne se trouuent point en l'heritage de Iacob. Toutes ces choses seront esloignées de ceux qui craignẽt Dieu: & ne seront enueloppez en pechez. N'acoustume point ta bouche à sottise desordonnée, en laquelle il y a cogitation de peche'.

C Souuiẽne toy de ton pere & de ta mere: mesmes quãd tu seras assis au milieu des princes, de peur q̃ tu ne sois oublie' d'eux, & que par acoustumãce tu ne deuiennes fol, & que tu desires de n'auoir point este' nay, & ayez en execration ta naissance. L'hõme acoustume' à parolles d'iniure ne sera iamais endoctrine' en ses iours. Deux genres abondẽt en peche': & le troisiesme amene l'ire. L'ame bouillante cõme feu ardant qui n'est point estaint iusqu'à ce qu'il soit cõsume'. L'hõme paillard qui ne repose point au corps de sa chair, iusqu'à ce qu'il ait allume' le feu.

Isaie.29.c *Tout pain est plaisant à l'hõme paillard: il ne cessera iusqu'à ce qu'il meure. L'hõme qui se desbauche de son lict, dict en son cueur: Qui est-ce q̃ me voit? Il y a tenebres à l'enuiron de moy: & les paroitz me cachent. Nul ne me voit: & q̃ craindray ie? Le Souuerain ne se souuiẽdra point de mes pechez, & les yeux des hõmes sõt sa crainte: & ne cognoist point q̃ les yeux du Seigneur sont mille fois plus clers que le Soleil, contemplans toutes les voyes des hõmes, & considerans les parties cachées. Il a cogneu toutes choses deuãt que les creér: & les cognoist depuis qu'il les a perfaites. Cestuy cy sera condãne' aux places de la ville, & sera attrappe' là ou il ne s'en doubte point. [Et sera en opprobre à tout le mõde [d'autãt qu'il n'a point garde' en son cueur la crainte du Seigneur. Autant en sera il à la fẽme qui aura delaisse' son mary & aura cõstitue' vn heritier, d'vn estrãge. Car p̃mieremẽt elle n'a point obey à la Loy du Souuerain: secondemẽt elle à fait tort à son mary: tiercemẽt elle s'est abandõnée en paillardise, & a esleue' des enfans d'vn homme estrãge. Elle sera amenée en l'assemblée, & se fera visitatiõ sur ses enfans. Ses enfans ne ietteront point racines, & les brãches ne rendront point le fruit. Elle laissera sa memoire en execration, & son opprobre ne sera point efface', & les suruiuãtz cognoistrõt qu'il n'y a rien meilleur que la crainte du Seigneur, ne rien plus doux que receuoir ses commãdemẽs. [C'est grãd gloire de suyure le Seigneur, & vie permanente d'estre receu de luy.

CHAP. XXIIII.

A LA sageste louẽra son ame, & se glorifiera au milieu de son peuple. Elle ouurira sa bouche en la congregation du Souuerain, & se glorifiera deuant la face d'iceluy. [Elle se magnifiera au milieu de son peuple, & sera en admiration en la saincte assemblée. Elle aura louãnge en la cõgregatiõ des eleuz, & se dira bien heureuse entre les bien heureux.] Ie suis sortie de la bouche du Souuerain [engẽdrée deuãt toutes choses & ay produit lumiere permanẽte aux cieux] & ay couuert la terre cõe vne nuée. I'ay prins mon siege es hautz lieux, & mon throne est sur la colõne de nuée. I'ay circuy seulle l'enuiron du ciel, & ay chemine' au profond des abysmes. I'ay ma possession aux flottes de la mer, en toute la terre, en tout peuple & natiõ. [Et ay marche' sur les cueurs tãt des nobles q̃ de petiz.] Aps toutes ces choses i'ay cherche' repos pour habiter en l'heritage de quelcun. Alors le createur de toutes choses m'a donne' commandemẽt, & celuy qui m'a creée à pose' mon tabernacle, & a dit, habite en Iacob, & aye tõ heritage en Israel. Il m'a B
possedée *dés le cõmãcemẽt deuãt le siecle: *oucrée.
& ie ne defaudray à iamais. I'ay seruy deuãt luy au sainct tabernacle, & ay este' ainsi confermée en Zion. Il m'a fait semblablemẽt reposer en la cite' bien aymée: & ma puissance est en Ierusalem. I'ay prins racine au peuple glorieux, & en la pactiõ de l'heritage du Seigneur. Ie suis exaltée commeun cedre au Liban, & cõme le cipres es mõtaignes d'Armon. Ie suis esleuée cõme vne palme es riuages, & cõme les plãtes de rosier en Iericho. Cõme la belle oliue en vne cãpagne, ie suis haut esleuée cõme le plan. Ie rẽdz odeur cõme *cynamome, & baulme aromatiq̃, & don *canelle.
D ne bõne senteur, cõme myrrhe exquise, comme galbanõ, & onix, & stacte, & perfum d'encẽs en vne maison. I'ay estẽdu mes brãches C
cõme vne terebẽtine, & mes branches sont brãches de gloire & de grace. I'ay produit cõme vne vigne: & ma fleur est fruit de gloire & de richesses. [Ie suis mere de belle dilection, de pieté, cognoissãce, & saincte esperãce. Ie dõne les biẽs eternelz à tous mes enfans cõme Dieu me l'a commãde'. En moy gist toute grace de vie & de verité. En moy gist tout espoir de vie & d'asseurãce]. Venez à moy vous q̃ me desirez, & soyez rassasiez de mes fruitz: car ma memoire est meilleure que le miel doux, & ma possession est meilleure q̃ ius de miel. Ceux qui me mangeront en aurõt encores faim: & ceux q̃ me beurõt en auront soif. Celuy qui m'escoute ne sera point confuz: & ceux qui besognent soubz moy ne pecheront point. [mes expositeurs obtiẽdrõt vie eternelle]. Toutes ces choses sont le liure de l'alliãce de Dieu Souuerain, & la Loy q̃ Moyse à ordonnée pour heritage aux congregations de Iacob. [Ne vous lassez point de vous porter virillemẽt auec le Seigneur: à fin qu'il vous conferme aussi. Adherez à luy: car le Seigneur tout puissãt,

est le seul Dieu, & n'y a point d'autre sauueur que luy. Il a promis à Dauid de créer de luy vn Roy treſpuiſsãt q̃ ſera aſſis eternellemẽt au throne de ſa maieſte'. Il eſpãd la ſageſſe cõme le fleuue de Phiſon, & comme le fleuue de Tygris au iour des nouueaux fruitz. Il
D fait abonder l'intelligẽce cõme Euphrates, & cõme le Iordain au iour de la moiſſon. Il fait apparoiſtre la doctrine cõme clairte', & cõme Geon au tẽps de la moiſſon. Le p̃mier n'a point acheue' de la cognoiſtre, & ſemblablement le dernier ne l'a point attainte. Car ſa pẽſée eſt abondãte par deſſus la mer, & ſon conſeil ſurmõte le grãd abyſme. Et moy la ſageſſe. [Ie produitz tous les fleuues]ſuis cõme vn bras trẽche' d'vne riuiere: & ſors en paradis cõe vn canal. I'ay dit: ie dõneray à boire à mõ iardin, & enyureray mes parq̃tz. Et voicy ma trẽchée a eſte' faite riuiere, & ma riuiere eſt demourée cõme la mer. Car ie fay luyre la doctrine cõme l'aube, & la feray apparoiſtre pour lõg tẽps. [Ie penetre dedans les profondes parties de la terre. Ie veoy tous ceux qui dormẽt, & eſclaire toux ceux qui eſperẽt en Dieu]. Encores i'eſpãdz la doctrine cõme prophetie, & l'enuoyeray en generations cõtinuelles. Voyez q̃ ie n'ay point trauaille' pour moy ſeul, mais pour tous ceux qui la cerchẽt. CHAP. XXV.

A IE me reſiouys en trois choſes, & me monſtre plaiſante deuant Dieu & deuãt les hõmes. La cõcorde des freres, l'amitie' des prochains & l'hõme & la fẽme cõiointz enſemble. Il y a trois ſortes de gẽs q̃ mõ ame hayt, & ſuis grandement faſche' de leur vie. Le poure orgueilleux, le riche mẽteur, le viellard adultere defaillãt en ſens. Tu n'as rien amaſſe' en ta ieuneſſe: & comment trouuerois tu rien en tavieilleſſe? Que c'eſt belle choſe du iugemẽt de la vieilleſſe, & aux anciẽs de cognoiſtre auec cõſeil: & aduis, & cõſeil à ceux qui ſont en hõneur. L'experiẽce diuerſe eſt la couronne des anciẽs: & leur gloire eſt la crainte du Seigneur. I'ay pronõce' en mon cueur neuf pẽſées bien heureuſes: & profere
B ray de la lãgue la dixieſme. L'homme qui ſe reſiouyt en ſes enfans, qui en ſon viuãt voit la cheute de ſes ennemis. Bien heurex eſt l'hõme q̃ habite auec vne fẽme entẽdue, qui n'a point failly en ſa lãgue, & n'a point ſeruy à celuy q̃ n'eſtoit pas digne de luy. Bien heureux celuy qui a trouue' prudẽce, & qui en diuiſe aux oreilles des eſcoutãs. Cõbien grãd eſt celuy qui à trouue' ſageſſe. Mais il n'y a nul par deſſus celuy qui craint le Seigneur. La crainte du Seigneur eſt pardeſſus tout. Celuy qui l'a obtenue, à q̃ ſera il cõparé? [La crainte du Seigneur eſt le commẽce mẽt de ſon amour: & la Foy eſt le commẽce mẽt pour eſtre conioint à luy. La plus grãd playe eſt la triſteſſe du cueur: & la plus grãd malice eſt la malice de la fẽme.] Toute playe C
moyẽnant que ce ne ſoit point la playe du cueur: toute malice, moyennant q̃ ce ne ſoit point malice de fẽme: tout aſſaut, moyẽnant q̃ ce ne ſoit point aſſaut de ceux qui hayſẽt: & toute vẽgeance, moyẽnant que ce ne ſoit point vẽgeance, d'ẽnemis. * Il n'y a nulle teſte par deſſus celle du ſerpẽt: & n'y a nulle ire Pro. 11. c.
par deſſus celle de l'ennemy. I'aymerois mieux habiter auec vn lion & vn dragon, q̃ d'habiter auec vne femme mauuaiſe. La mauuaitie' de la femme change ſa forme, & change ſon viſage, cõme vn ſac. ‖ Le mary d'icelle ‖ Autre, vn hours.
eſtant au milieu de ſes prochains ſera abbatu: & en oyant ſera angoiſſe' d'amertume. Toute malice eſt petite au pris de celle de la fẽme. Que le ſort des meſchãtz tõbe ſur icelle. Telle qu'eſt vne montée ſablonneuſe aux piedz d'vn viel hõme, telle eſt la fẽme lãguar de à vn hõme paiſible. Ne t'achoppe point à D
la beaute' d'vne fẽme, & ne conuoite point la femme. Si la fẽme nourriſt ſon mary, elle eſt pleine de courroux de reproche, de cõfuſiõ. Ou il y a mauuaiſe fẽme, il y a cueur abbattu, face triſte, cueur naure', mains laſches, & genoux amatiz. Elle ne rẽdra point ſon mary heureux. * Le cõmẽcemẽt de peche' eſt de Gen. 3. a.
la fẽme, & par icelle nous mourõs tous. Ne donne point d'yſſue à l'eauë, & ne donne point d'autorite' à la mauuaiſe fẽme. Si elle ne chemine point ſoubz ta main [elle te confondra] en la p̃ſence de tes ennemis. Retranche la de ton corps, [& repudie la.]

CHAP. XXVI.

LE mary qui a vne bonne fẽme eſt bien A
heureux, & le nombre de ſes iours ſera double'. La fẽme vertueuſe reſiouyt ſon mary, & accomplira les iours d'iceluy en paix. Vne bonne fẽme eſt vne bonne portion, & ſera donnée pour portion à ceux qui craignent le Seigneur. Le bon cueur tant du riche q̃ du poure fait en tout tẽps la face ioyeuſe. Mon cueur craint de trois choſes, & ma face ſ'eſtõne ſur la quatrieſme. Trahiſon de ville, calumnie, congregation auec tumulte, & mẽſonge pire que mort, ce ſont toutes choſes mauuaiſes. C'eſt triſteſſe de cueur & dueil d'vne fẽme ialouſe ſur vne femme: & celle qui communiq̃ auec tous eſt vn fleau de lãgue. Vne mauuaiſe fẽme eſt cõme vn ioug de bœuf deſtache'. Celuy q̃ l'aura ſera cõme celuy qui a apprehẽde' vn ſcorpion. Vne femme yurongne eſt vn grãd courroux: & ne celera point ſa turpitude. La paillardiſe de la B
femme apparoiſt aux yeux eſleuez, & ſera cogneuë en ſes paupieres. Tien bonne garde ſur la fille diſſolue: de peur qu'ayãt trouue' licẽce, elle vſe de ſon plaiſir. Prẽs garde ſur l'œil effronte': & ne t'esbahys point ſ'il ſe fait contre toy. Il ouure la bouche comme vn paſsãt ayãt ſoif: & boit de toute eauë qui

luy est prochaine. Il s'asserra deuant tous paulx: & ouurira sa trousse à tout dard. La grace de la femme resiouyra son mary: & la sciẽce d'icelle engraissera ses oz. C'est vn don du Seigneur q̃ la femme paisible[& entẽdue]& n'y a nulle recompense pour l'ame bien instruite. C'est grace sur grace qu'vne fẽme honteuse[& fidelle]& n'y a nul poiz qui vaille vne ame attrempée. Le Soleil se leue es hautz lieux du Seigneur: & la beauté de la bonne femme est en l'ornement de sa maison. La lampe est luisante sur le chandelier sainct: & la beauté de la face est en eage arrestée. Ce sont colomnes d'or à des soubbassemens d'argent, que beaux piedz auec vn courage constant. [Mon filz garde entiere la vigueur de ton eage, & ne donne point ta substance aux estranges. Quand tu auras cerché vne possession fertile par tous les champs, seme-la de ta propre semence. Ainsi ta race suruiuante apres toy croistra auec gloire de noblesse. On peut comparer la paillarde à vne truye: mais la femme mariée sera reputée forteresse contre la mort. La femme meschante sera donnée à l'inique pour son loyer: & la bonne femme à celuy qui craint le Seigneur. La femme villaine mesprise la vergogne: mais la fille honneste redoubtera son mary. La femme deshontée est semblable à vne chien ne: car celle qui est honteuse craindra le Seigneur. La femme qui honnore son mary sera iugée sage de tous: celle qui le mesprise, meschante, & sera renommée en orgueil. La femme criarde & languarde se doit choisir pour chasser les ennemiz: tout courage d'homme qui sera auec elle, conuersera entre troubles de guerre. C'est vn fondement eternel sur vn rocher ferme, que les mandemẽs du Seigneur au cueur d'vne saincte femme.]Mon cueur est contristé sur deux choses: & la troisiesme me viẽt à despit. Vn homme de guerre qui defaut en biens: & vn homme entendu, quand il est villipendé: & celuy qui se transporte de iustice à peché: le Seigneur le destinera à l'espée. [Il y a deux choses qui me semblẽt difficilles & perilleuses.] A grand peine vn marchãt eschappera il qu'il ne face extorsion: & le reuendeur ne sera point pur de peché. CHAP. XXVII.

A PLusieurs ont peché pour n'estre point en mespris: & celuy qui cerche de s'augmenter, renuersera l'œil. Comme vn pau est fiché au milieu des ioinctures de pierre: aussi le peché conuersera au milieu des ventes & achetz. [Et le peché auec le pecheur sera consumé.] Celuy qui ne demourera point diligemment en la crainte du Seigneur, sa maison sera en brief ruinée. Comme l'ordure demoure apres auoir scoué le crible: aussi les ordures de l'homme sont en sa pensée. La fornaise esprouue les vaisseaux du potier: & l'approbation de l'homme est en sa pensée. Le fruit declaire si l'arbre a esté cultiué: aussi fait la parolle quant à la pensée du cueur de l'homme. Ne loué point vn hõme deuant qu'auoir ouy son propos: car c'est l'approbation des hommes. Si tu cerches ce B qui est iuste, tu l'apprehenderas: & en seras vestu comme d'vne robbe de gloire. [Tu habiteras auec, & il te gardera à iamais:] à fin que tu trouues asseurãce au iour de la visitation. Les oyseaux s'assemblẽt à leurs semblables: & la verité approchera de ceux qui trauaillẽt apres elle. Comme le lion fait embusche à vne beste: aussi le peché à ceux qui font mal. Le propos de l'homme craignant Dieu est touiours sageesse: mais le fol se chãge comme la Lune. Prens garde à l'opportunité pour te trouuer au milieu des inconsiderez: mais frequente assiduellement au milieu de ceux qui sont bien entenduz. Le propos des folz est odieux, & leur ris est de plaisir mauuais. *La parolle de celuy qui iure sou.23.b
souuent fait dresser les cheueux: & leur debat est vn rompement d'oreilles. Le debat C
des orgueilleux est effusion de sang: & leurs iniures sont choses fascheuses à ouir. *Celuy qui decelle les secretz a perdu credit, & Pro.10.b
ne trouuera point amy comme il voudra. Ayme ton amy, & luy sois fidele. Mais si tu reuelles ses secretz, que tu ne le suyues plus. Car comme l'homme destruit son ennemy, aussi tu as destruit l'amitié de ton prochain: & comme est l'oyseau qui s'enuole de tes mains, aussi tu as perdu ton amy, & ne le recouureras plus en chassant. Ne le poursuis plus: car il s'est retiré loing, & est eschappé comme le chamois des filetz. Car on peut bien lier vne playe, & y a reconciliation pour iniure: mais celuy qui a reuelé le secret est decheu d'esperance. Celuy qui cligne l'œil, machine du mal: & nul ne se deffait de luy. Sa bouche sera douce deuant tes yeux, & s'esmerueillera sur tes parolles. En derriere sa bouche se retournera, & mettra scandale en tes parolles. Ie hay beaucop de D
choses, mais non pas en comparaison d'vn tel. Le Seigneur aussi le hayra. Celuy qui iette vne pierre en haut, la iette sur sa teste: & vn coup en trahison fait grandes playes. *Celuy qui fouit la fosse, tombera en icelle: & celuy qui tend les filetz y sera prins. Celuy qui fait des maux y tombera, & ne saura d'ou cela luy est venu. La moquerie & le vitupere est auec les orgueilleux, & la vengeance est en embusches sur eux comme vn lion. En se resiouissant ilz seront prins au filet, selon *la ruine des iniques: & la douleur les surprendra deuant la mort. Indignation & courroux sont aussi abominations, & l'homme meschant y sera subiet. Pro.26.d. Eccl.10.b. *Autre. se resiouissẽt en la ruine desbõs

CHAP. XXVIII.

Deu.32.c. Matt.6.b. CEluy qui se venge trouuera vengeance du Seigneur: & luy confermera ses pechez. Pardonne le forfait à ton prochain: & alors quand tu prieras tes pechez te seront remiz. L'homme garde son courroux enuers l'homme, & demande guerison du Seigneur. Il n'a point de misericorde enuers l'homme semblable à soy, & demande pardon de ses pechez. Puis que luy estant chair garde son courroux, qui est-ce qui effacera ses pechez? Qu'il te souuienne de la fin: & deporte toy d'inimitiez, estant à corruption & à mort: & perseuere aux commandemens. Qu'il te souuienne des commandemẽs: ne te courrouce point à ton prochain: & de l'alliance du Souuerain, & laisse ignorance. Abstiens toy de combat, & tu te garderas de pechez. Car l'homme cholere enflammera le debat: & l'hõme meschant troublera les amis. Il iettera calumnie au milieu de ceux qui sont paisibles, laquelle s'enflammera selon la matiere du feu. Le courage de l'homme est selon sa force, & exaltera son courroux selon ses richesses, & s'emflammera selon que le debat sera conferme'. La contention estant esmeuë iette le feu: & le combat estant esmeu espand le sang. Si tu souffles vne estincelle, elle s'allumera: si tu craches dessus, elle s'esteindra. Et tous les deux procedent de ta bouche. Ayes en abomination le flagorneur & le languard. Car il en a ruine' plusieurs paisibles. La langue double en a ebranle' plusieurs, & les a enuoyez d'vn peuple à l'autre. Elle a destruit des villes fortes, & a renuerse' maisons de princes. [Elle a deffait les forces des peuples, & a dissipe' des nations puissantes.] La langue double a deschasse' des femmes vertueuses, & les a priuées de leurs labeurs. Celuy qui l'escoute ne trouuera point repos, & n'habitera point paisiblement. Le coup de fouët fait des marques sur la chair: vn coup de langue brise les os. Plusieurs sont tombez au trenchant de l'espée: mais non pas comme ceux qui tombent par la langue. Bienheureux est celuy qui en a este' garenty, & qui n'est point passe' par sa fureur, qui n'a point tire' le ioug d'icelle, & n'a point este' tenu de ses liens. Car son ioug est vn ioug de fer, & ses liens, sont liens de ærain. C'est vne mauuaise mort, que la mort d'icelle, & l'enfer est plus vtile qu'icelle. [Elle ne persistera point long temps, mais elle tiendra la voye des iniustes.] Elle ne dominera point sur les bons: & ne brusleront point en sa flamme. Ceux qui ont delaisse' le Seigneur tomberont en icelle. Elle ardra en eux, & ne sera point esteinte. Elle sera enuoyée contre eux comme vn lion: & les destruira comme vn leopard. Enuironne ta possession d'espines: [c'est à dire, metz des portes & des barres au deuant de ta bouche.] Enserre ton or & ton argent. Metz ioug & mesure à tes propoz, & faisvne porte & vn licol à ta bouche. Garde toy d'y faillir, & de tomber deuant celuy qui te fait embusche: [& qu'en tombãt tu ne viennes à mort incurable.]

Ou l'ire

Pro. 16. c. Iaq.1.d.3a

Autrem. tierce.

CHAP. XXIX.

CEluy qui fait misericorde, prestera à son prochain: & celuy qui aura puissance sur sa main gardera les commandemens. Preste à ton prochain au temps de sa necessite', & derechef rendz à ton prochain au temps oportun. Ayes ferme parolle: & te porte fidelement auec luy: & tu trouueras en tout temps ce que te sera besoing. Plusieurs ont repute' le prest comme vne chose trouuée: & ont fasche' ceux qui leur auoyent subuenu. Il y aura homme qui baisera la main de l'autre, iusqu'à ce qu'il ayt receu: & humiliera sa voix pour les biens de son prochain: & puis au temps de rendre prolongera le temps, & donnera des responses de nonchallance, & alleguera sa commodite'. S'il a le pouoir, à grand peine en presentera-il la moitie': & le reputera comme chose trouuée: sinon, il le fraude de son argent: & le prend pour ennemy sans cause. Il luy rendra des maledictions & iniures: & au lieu d'honneur, il luy rendra vitupere. Plusieurs se destournẽt à cause de la malice, & craignent d'estre fraudez sans cause. Au reste, sois bening enuers l'humble: & ne differes point de luy faire misericorde. Subuiens au poure à cause du commandement: & ne le reiette point selon son indigence. Perdz l'argent comme vin pour ton frere, & ton amy: & ne le cache point soubz vne pierre en ruine. Colloque ton thresor selon les commandemens du SOVVERAIN: & il te profitera plus que de l'or. Enferme misericorde en tes cabinetz: & elle te retirera de ton mal. [La beneficence d'vn chacun estant comme en vne bourse conseruera sa grace, comme la prunelle de l'œil: & finalement saillant rendra le loyer sur la teste d'vn chacun.] Elle bataillera pour toy contre ton ennemy, plus qu'vn bouclier fort, & plus qu'vne lance robuste. Le preudhomme pleigera son prochain: mais celuy qui a perdu honte le delaissera. N'oublie point la grace de celuy qui t'a pleige': car il a mis son ame pour toy. Le meschant renuersera les bienfaitz de celuy qui l'a pleige': & l'ingrat de cueur delaissera celuy qui l'a deliure'. Le pleigeur en a destruit plusieurs: & les a poussez cõe vne flotte de mer. Il a dechasse' les hões puissans, & les a fait errer en natiõs estranges. L'hõme meschant [qui trãsgresse les cõmandemẽs du Seigneur] tõbera en cau

tiõ: & celuy qui poursuit beaucop d'affaires tombera en proces. Subuiens à ton prochain selon ta puissance: & prẽs garde à toy, pour ne point tomber. Le principal de la vie est l'eauë, le pain, le vestement, & maison pour couurir la honte. La vie du poure soubz le toict est meilleure, qu'appareil excellent en lieu d'autruy. Contente toy tant de petite chose, que de grande, [à fin qu'on ne te reproche point habitation estrange.] C'est vne malheureuse vie d'aller de maison en maison. Celuy qui habitera chez autruy n'osera ouurir la bouche. Tu logeras & repaistras à mal gre', & apres cela tu oyras parolles ameres. Va estranger, appreste la table, & accoustre moy ce que tu as en main. Va t'en estranger de deuant la persone honnorable: i'ay à loger mon frere: I'ay affaire de la maison. Ces choses sont grieues àvn homme ayant entendement: reproche de la demeure, & opprobre du creancier.

CHAP. XXX.

A Celuy qui ayme son filz, remuera continuellement ses verges: à fin qu'il en soit resiouy à la fin. Celuy qui chastie son filz, en aura proffit, & se glorifiera de luy au milieu de ceux qui sõt en estime. Qui enseigne son filz fera despit à son ennemy, & s'esiouira de luy en la presence de ses amiz. Si le pere d'iceluy meurt, c'est comme s'il n'estoit point mort: car il a laissé apres soy son semblable. Il l'aveu en sa vie, & s'en est resiouy: & n'est point contristé en sa mort: [& n'est B point cõfuz deuãt ses ennemiz.] Il a laissé celuy qui feravẽgeãce de ses ennemiz, & qui recõpẽsera ses ennemiz. Celuy qui rend son filz traitable, lie les playe d'iceluy: & ses entrailles tressailliront à toutes voix. Vn cheual qui n'est point dompté deuient fier: & l'enfant dissolu deuient rebelle. Amy, garde ton filz, & il t'espouãntera, iouë-toy auec luy, & il te contristera. Ne ris point auec luy: à fin de n'auoir point de douleur auec luy: & de ne grinser point les dentz en la fin. Ne luy donne point credit en sa ieunesse, [& ne dissimule point à ce qu'il fait inconsidérement. *Plie son col pendant qu'il est ieune] batz luy les costez cependant qu'il est enfant: de peur qu'estant endurcy il ne te soit rebelle, [& qu'il ne cause douleur à ton ame.] Chastie ton filz, & trauaille apres: à fin que sa turpitude ne te soit en scandale. Mieux vaut le poure sain, & de bõne dispositiõ, q̃ le sain estãt afflige' en son corps. Sãte' & bõne dispositiõ vaut mieux q̃ tout or. Vn corps biẽ dispose' qu'auoir infiny. Il n'y a richesse meilleure q̃ la sante' du corps: & n'y a liesse qui surmonte la ioye du cueur. Mieux vaut la mort que la vie amere ou longue maladie. Des biens espanduz sur vne bouche close, sont comme des metz de viande posez sur vn sepulcre. Que proffite l'oblation à vne idole? Car il n'en mange D point: & ne reçoit point d'odeur. Tel est celuy qui est perſecuté du Seigneur [& porte le loyer d'iniquité] Il y a tel qui voit des yeux, & souspire comme l'eunuq̃ qui embrasse vne vierge & souspire. N'addonne point ton cueur à tristesse, & ne t'afflige point en ton conseil. La liesse du cueur est la vie de l'homme: & la resiouyssance de l'hõme est prolongation de vie. Ayme ton ame, & console tõ cueur, chasse longue tristesse arriere de toy: car la tristesse en a tué plusieurs, & n'y a point de proffit en icelle. Enuie & courroux abbregent les iours: & sollicitude ame ne la vieillesse deuant le temps. [Vn cueur noble & bening s'apprestera des viãdes pour manger.]

CHAP. XXXI.

A LA vigilance pour les richesses meurtrit les hommes: & la solicitude d'icelles chasse le dormir. La solicitude vigilante empeschera le dormir, & vne maladie grieue ostera le somne. Le riche a trauaillé en amassant des biens: & estant en repos il est empesché de ses richesses. Le poure a trauaillé par faute de viure: & en repos il deuient indigent. Celuy qui ayme l'or ne sera point innocent: & celuy qui pourchasse corruption en sera saoullé. Plusieurs sont tombez en ruyne à cause de l'or, & leur perdition a esté deuãt leur face. C'est vn bois d'achoppement à ceux qui luy sacrifient, & tout imprudẽt y sera attrappé. Bien heureux est le riche qui se trouue irreprehensible, & qui n'est point allé apres l'argent [& n'a point mis son espoir en l'argent n'y aux thresors.] Qui est cestuy là, & nous le dirons bien heureux. Car il a fait B chose merueilleuse en son peuple: Qui a esté esprouué en iceluy, & est demouré parfait? Qu'il soit en gloire. Qui est celuy qui a peu transgresser, & n'a point transgressé? faire des maux, & ne les a point faitz? Ses biens seront establiz: & l'Eglise racomptera ses misericordes. Es-tu assis en vne grand table? N'ouure point ton gosier sur icelle: & ne dy point: il y a beaucop de choses. Qu'il te souuienne que c'est vne chose mauuaise, qu'vn œil maling, y a-il rien cree' pire que l'œil? Pourtant il pleure deuant toute face. N'estendz point ta main par tout ou il regardera: & ne ne l'enserre point au plat auec iceluy. Pẽse les affaires de ton prochain de toymesmes: & prens garde sur toute chose. Mange ce qui t'est presenté, comme vn hõme: & ne deuore point, àfin que tu ne sois hay. Entant q̃ tu es endoctriné cesse le premier: & ne sois point insatiable, de peur d'achopper. Et si tu es assis au milieu de plusieurs, n'estendz point le premier d'entre eux C

ta main. Ocõbien vn peu est suffisant à l'hõme bien instruit: & il ne gemira point sur sa couche[a] [& ne sentira point de douleur.] Le dormir est sain aux entrailles temperantes. L'hõme tel se leue de matin, & son cueur est auec luy. Labeur sans repos & auec cholere, & agitatiõ accõpagnent l'hõe insatiable. Si tu es fasché des viãdes, leue toy, va t'en, & repose toy, & n'acqers point vne maladie à ton corps. Mõ filz escoute moy, & ne me mesprise point: & tu trouueras en la fin ce q̃ ie dis. Sois agile en toutes tes œuures: & nulle maladie ne te rencõtrera* Les leures beniront le liberal en pains: & le tesmoignage de son hõneste' sera fidele. La ville murmurera sur celuy qui est maling en pain: & le tesmoignage de sa malignite' sera asseure'. Ne te mõstre point robuste en vin: Car le vin en a perdu plusieurs. Le fourneau esprouue la poincte de l'espée, en la plongeant dedans: aussi fait le vin les cueurs au debat des orgueilleux. Le vin est ordõne' pour ayde de vie à l'homme, si tu le bois en sa mesure.

Quelle est la vie de l'homme vaincu par le vin? Neantmoins il est cree' pour resiouissance aux hommes. Le vin beu en temps donne suffisance. [Il engendre ioye au cueur & liesse: & le boire modere' dõne sante' à l'ame & aux corps.] Le vin beu en quantite' est amertume à l'ame, auec contention & mauuais se rencontre. L'yurongnerie accroit le courage du fol en ruyne, elle diminue la force, & est cause de playes. Ne reprẽdz point ton prochain en beuuant, du vin & ne le desprise point en sa liesse. Ne luy dis point parolle d'opprobre, & ne l'affligе point[a] en rencontre.

a Ou, pour son appetit.

Pro. 22. b.

D

a Autre. en controuersie.

CHAP. XXXII.

A Si tu es ordonne' gouuerneur, ne t'esleue point sur les autres] sois entre eux cõme l'vn d'eux. Ayes le soing d'eux; & t'assiedz ainsi. Ayant fait tout ce qui t'est de besoing repose toy: à fin que tu te resiouisse à cause d'eux: & que tu reçoyue la courõne pour ornement. Parle, ancien, car il te cõuient, auec doctrine exquise: & n'empesche point la musicq̃. Quand il y a audience, n'espãches point les parolles: & ne fay point du sage, sans qu'il en soit temps. C'est vn signe d'escarboucle en ornemẽt d'or, que la discretiõ des sons de musicque en vn conuiue de vin: & la melodie des sons de musicque en resiouissance de vin, est cõme vn signe d'esmeraude en vne bague d'or bien appropriée. Parle ieune hõme s'il t'en est mestier. A grand peine, encores que sois deux fois interrogue', Trouse ton propos, beaucop de choses en peu de parolles. Sois comme entendu: & cependant tays toy. Ne t'equipare point au milieu des princes: & ne folastre point beaucop là ou vn autre[a] parle. Comme le tõnerre court deuãt la foudre, aussi la grace va deuãt l'hõme modeste: [à fin q̃ par modestie tu obtiennes grace.] Leue toy d'heure: & ne tarde point. Retire toy en la maison, & ne differe point. Là iouë toy, & fay ce q̃ tu as delibere': & ne pense point en parolle orgueilleuse: & sur cela benis celuy qui t'a fait, & qui te rassasie de ses biens. Celuy qui craint le Seigneur receura vouluntiers la discipline: & ceux qui sont vigilantz de matin trouuerõt grace. Celuy qui cerche la Loy sera rassasié d'icelle: & l'homme faint en sera scandalize'. Ceux qui craignent le Seigneur trouueront[a] iugemẽt & alumeront les ordõnances iustes comme clarte'. L'homme meschant fuit la reprehension: & trouuera cõparaison selon sa volunte'. Vn homme de prudence ne mesprisera point la deliberation: mais l'homme esgare' & orgueilleux ne sera point touche' de crainte, ayant fait quelque chose de toy. Ne fay rien sans cõseil, & tu ne te repentiras point de l'auoir fait: Ne chemines point en voye rabouteuse: & ne t'achoppes point en chemins pierreux. Ne te fie point en voye vnie: & garde toy de tes enfans: & donne toy garde que les domestiques ne te nuysant. En tout œuure croy à ton ame. Car cela est l'observation des commandemens. Qui se fie[a] au Seigneur, tient les cõmandemens: & qui met sa cõfiance au Seigneur n'aura point d'encombrier.

B

a Ou droicture.

D

a Ou à la Loy.

CHAP. XXXIII.

A Le mal ne rencontrera point celuy qui craint le Seigneur: mais sera deliure' en tentation, voire plusieurs fois. L'homme sage ne hayra point la Loy: mais celuy qui est fait en icelle, est cõme vne nauire en tẽpeste: L'homme entendu adherera fidellement à la Loy, & la Loy luy sera fidele. Appreste la parolle selon l'interrogation des iustes, & ainsi tu seras ouy. Apprehende la doctrine, & respõdz. Les entrailles du fol sont cõme le tour d'vne roue: & sa pensée est cõme le noiau de la roué qui tourne. L'estalon est cõme vn amy mocqueur: Il hennit dessoubz tous cheuaucheurs. Pourquoy vn iour est il plus excellent que l'autre, veu que toute lumiere de l'an procede du Soleil? Ilz ont este' diuisez par la cognoissance du Seigneur, le quel a distingue' par iceux les saisons & les festes. Il les a exaltez & sanctifiez: & en a mis deux au nombre des iours, & tous hommes viennẽt de la terre: & Adam a este' creé de la terre. Le Seigneur les a diuisez par grãde sageste, & a distingue' leurs voyes. Il en a benis d'être eux & exaltez. Il en a sanctifie', & sont approchez de luy. Il en a maudit d'entre eux & les a abaissez. Il les a reuersez de leur estat. Cõme la terre est en la main du potier

C

Autre. ouil y a des anciens.

a

B

Isa. 45. d. Ro. 12. d.

poüier & en dispose à son plaisir, ainsi les hõmes sont en la main de celuy qui les a faitz pour leur donner selon son iugement. Comme le bien est à l'opposite du mal, & la vie à l'opposite de la mort: ainsi le meschant est à l'opposite du fidele. Ainsi regarde à toutes les œuures du Souuerain. Elles sont accouplées, l'vne à l'opposite de l'autre. Et moy i'ay veille' le dernier, & les ay possedez comme dés le commẽcement. Comme celuy qui grapille apres les vendengeurs, i'ay proffite' en la benediction du Seigneur, & ay remply le pressoir cõme vn vẽdengeur. Considerez que ie n'ay point trauaille' pour moy seul: mais pour tous ceux qui cerchent doctrine. Escoutez moy vous principaux du peuple: & vous gouuerneurs de la congregatiõ prestez moy l'oreille. Ne donne point puissance sur toy en ton viuant à ton filz, à ta femme, à ton frere, & à ton amy: & ne donne point à autruy ta substance, de peur que t'estant repenty tu ne la demandes d'eux. Cependant que viuras, & qu'il y aura souffle en toy, ne t'aliene point à nulle creature. Car il vaut mieux que tes enfans ayent besoing de toy, que tu regardes à leurs mains. En toutes tes œuures sois le principal: & ne metz point de blasme en ton honneur. Au iour de la fin des iours de ta vie, & au temps de ton tresPas distribue ton heritage. Comme la pasture & la verge & le fardeau conuient à l'asne, aussi le pain & la discipline & le labeur au seruiteur. Metz ton seruiteur en œuure: & tu trouueras ropos. Lasche luy les mains: & il demandera liberté. Le ioug, & le cheuestre ployent le col: & au seruiteur malicieux conuiennent les escorgées & les tourmentz: Chasse le à l'œuure, à fin qu'il ne s'apparesse point. Car l'oysiuete' enseigne beaucoup de malice. Applique le aux ouurages qui luy appartiennent: & s'il n'obeit aggriue luy ses ceps. Ne sois point excessif en nulle creature: & ne fay rien sans iugement. Si tu as vn seruiteur, qu'il soit comme toy: car il s'aquiert par le sang. Si tu as vn seruiteur traicte le comme toy mesme, car tu as affaire de luy cõme de ton ame. Si tu le molestes & qu'il se retire en cachette, en quel chemin le cercheras tu?

CHAP. XXXIIII.

LEs attentes de l'homme fol sont vaines & faulses: & les songes esleuent en haut les inconsiderez. Celuy qui adiouste foy aux songes est cõme celuy qui chasse apres les vmbres, & qui poursuyt le vent. La visiõ des songes est vne chose opposite à l'autre, & la semblance d'vne face à l'opposite de la face. Qui est ce qui sera purifie' par immundicite'? & quelle verite' sortira de mensonge? Diuinatiõs & signes prins des oyseaux & songes sont choses vaines: & le cueur se forgeant des fantosmes est cõme la femme qui trauaille. S'ilz ne te sont enuoyez du Souuerain pour visitation, n'y addonne point ton cueur. Car les sõges en ont trõpe' plusieurs: & ceux qui s'y sont fiez sont trebuchez. La loy sera parfaicte sans mẽsonge, & la sagesse sera perfectiõ à la bouche fidele. L'hõe endoctrine' cognoit plusieurs choses, & celuy qui est bien expert deuisera en intelligẽce. Celuy qui n'est poit experimẽte' cognoit peu. Celuy qui a esté trompe abonde en astuce. I'ay veu beaucop de choses aux tromperies qui me sont aduenues: & mon intelligẽce est de plus de choses que ie ne dy. I'ay souuent esté en peril iusqu'à la mort: & en ay este' sauue' par ces choses. L'esprit de ceux qui craignent le Seigneur viura. Car leur esperãce est en celuy qui les sauue. Celuy qui craint le Seigneur ne craindra point, & ne sera point en frayeur: car le Seigneur est son esperance. Bien heureuse est l'ame de celuy qui craint le Seigneur. Car à qui s'arreste il, & quel est son appuy? Les yeux du Seigneur sont dessus ceux qui l'ayment. C'est vne protection forte, & vn fondement robuste, defense contre la chaleur, vmbre contre le midy, garde contre mauuaise rencontre, secours contre la cheute. Il exalte l'ame, & illumine les yeux. Il donne sante', vie, & benediciõ. Celuy qui sacrifie d'iniustice, offre sacrifice de moquerie: & les presens des iniustes ne serõt point aggreables. [Mais le Seigneur est prochain seulemẽt de ceux qui tiennent la voye d'integrite' & iustice.] Le Souuerain ne prend point plaisir aux oblations des meschans: & n'est point appaise' pour les pechez, en la multitude des sacrifices. Celuy qui offre sacrifice des biens des poures est cõme celuy qui tue l'enfant en la presence du pere. Le pain des indigens est la vie des poures. Celuy qui les en fraude est vn homme de sang. Celuy qui oste le viure meurtrit sõ prochain: & celuy qui fraude le mercenaire de son loyer espand le sang. Si vn edifie & l'autre destruit, que proffite il, sinon en trauail? Quãd l'vn prie, & que l'autre maudit, duquel le Seigneur escoutera il la voix? Celuy qui s'est laue' à cause d'vn mort, & de rechef le touche, dequoy luy proffite sa purgatiõ? Tel est vn homme qui ieune sur ses pechez, & de rechef retourne & les fait. Qui escoutera sa priere? & que luy proffitera il de s'estre humilie'

Ou moqueries. Pro. 15. b.

CHAP. XXXV.

CEluy qui garde la Loy abonde en sacrifices: & qui tient les cõmandemens sacrifie en salut. Celuy qui rend le biẽ qu'on luy a fait, offre pure farine: & celuy qui fait misericorde sacrifie louãnge. C'est le bon plaisir

du Seigneur qu'on se destourne de mal: & le moyen de l'appaiser est se destourner d'iniustice. Que tu ne sois point veu vuyde en la presence du Seigneur: car toutes ces choses sont pour le commandement. L'oblation du iuste engraisse l'autel: & la bonne odeur d'icelle vient deuant le Souuerain. Le sacrifice de l'homme iuste est plaisant: & la memoire d'iceluy ne sera point mise en oubly. Glorifie le Seigneur d'vn bon œil: & ne diminue point les premices de tes mains. Resiouys ta face en toute oblation: & sanctifie les decimes en liesse. Donne au Souuerain selon sa donnation, & d'vn bon œil selon que tu as en main. Car le SEIGNEVR est retributeur, & t'en rendra sept fois autant. Ne donne point à regret: car il ne le receura point. Et ne t'addonne point à sacrifice inique. Car le SEIGNEVR est Iuge: & n'hõnore point les personnes. *Il n'acceptera point la personne sur vn poure: & exaucera la priere de celuy auquel on fait tort. Il ne mespriserа point la requeste de l'orphelin, ny la vefue, si elle luy expose son affaire. Les larmes de la vefue ne coulent elles point sur ses iouës? & le cry est contre celuy qui les fait couller. Elles retentissent depuis la ioue iusqu'au ciel: & le SEIGNEVR les exauce voluntiers. L'homme seruiable sera receu en beneuolence: & sa priere attouchera iusqu'aux nuées. La priere de l'humble outrepasse les nuées, & n'a point de consolation iusqu'à ce qu'elle soit approchée, & ne se destourne point iusqu'à ce que le Souuerain y ait eu esgard, lequel iugera iustement, & fera iugement. Le SEIGNEVR ne tardera point: & n'vsera point de longue patience enuers eux, iusqu'à ce qu'il ait brisé les mains des gens sans pitié, & qu'il ait rendu la vengeance aux peuples: iusques à ce qu'il ait racle' la multitude de ceux qui font iniure, & qu'il ait cassé les sceptres des iniustes: iusques à ce qu'il ait retribué à l'hõme selon ses faitz, & aux œuures des hommes selon leurs cogitations: iusques à ce qu'il ait iugé la cause de son peuple pour les resiouyr en sa misericorde. C'est belle chose de misericorde au temps d'affliction: comme les nuées pluuieuses au temps de sechereſſe.

C

Deu 10.d Rom 2.b Act. 10.c.

D

A

CHAP. XXXVI.

AYes pitié Seigneur, le DIEV de tous. Regarde, & iette ta crainte sur tous peuples. [à fin qu'ilz cognoissent qu'il n'y a nul Dieu que toy, & racomptent tes œuures magnifiques.] Leue ta main sur les gens estranges, & qu'elles voyent ta principauté. Comme tu as esté sanctifié en nous en leur presence, aussi que tu sois magnifié en eux deuãt nous: & qu'ilz te cognoissent comme nous t'auons cogneu. C'est qu'il n'y a autre Dieu que toy Seigneur. Renouuelle les signes, & change les merueilles: glorifie ta main, & ton bras dextre. Suscite ton ire, & espandz ton courroux. Oste l'aduersaire, & destruitz l'ennemy. Haste le temps: & qu'il te souuienne du serment, & qu'ilz racõptent tes merueilles. Que celuy qui sera eschappé soit englouty en l'ire du feu, & que ceux qui outragent ton peuple tombent en perdition. Casse les testes des princes des ennemys, disans, il n'y a que nous. Assemble toutes les lignées de Iacob: [à fin qu'ilz cognoissent qu'il n'y a autre Dieu que toy, & qu'ilz racomptent tes merueilles, [& les possede comme du commencemẽt.] Ayes pitié de ton peuple SEIGNEVR, lequel se renomme de toy: & d'Israel que tu as accompare' au premier nay. Ayes compassion de la ville de ta saincteté. Ierusalem est la ville de ton repos. Remplis Zion, qu'elle magnifie tes parolles. Rẽplis ton peuple de ta gloire. Donne tesmoignage à ceux qui ont esté ton heritage du commencement: & suscite les prophetes en ten nom. Donne loyer à ceux qui t'attẽdent: & qu'on adiouste foy à tes prophetes. Escoute SEIGNEVR la priere de tes seruiteurs selon la benediction d'Aaron sur ton peuple: & tous habitans de la terre cognoistront que le Seigneur est le Dieu des siecles. Le ventre deuore toute viande. Toutesfois il y a vne viande meilleure que l'autre. Comme le gosier gouste la venaison, aussi le cueur entendu gouste les parolles de mensonge. Le cueur peruers donne tristesse: & l'homme experimenté luy resistera. La femme receura tous masles: mais il y a vne fille meilleure que l'autre. La beauté de la femme resiouyt la face, & surmonte tous desirs de l'homme. S'il y a misericord de sur sa bouche & gracieuseté, le mary d'icelle n'est point comme les filz des hommes. Qui a vne femme [bonne] il a le principal des possessions. Si elle luy est ayde selon son cueur, & colomne de repos. Ou il n'y a point de hame, la possession est pillée: & celuy qui n'a point de femme gemira errant. Car qui est ce qui se fiera en vn larron legier courant d'vne ville à l'autre? & pareillement qui se fiera à l'homme qui n'a point de nid, & se couchant ou le vespre le surprend?

B

C

D

A

CHAP. XXXVII.

TOut amy dira, Ie luy suis aussi amy: mais il y en a tel qui est amy de nom seulement. Le compagnon ou amy qui se tourne à inimitie, n'est il pas vne tristesse qui demeure insqu'à la mort? O meschante cogitation, d'ou es tu saillie pour courir la terre de fraude? Tel sera veu compagnon de l'amy en choses ioyeuses, qui en temps d'aduer

d'aduersite' luy sera contraire. Il y aura compagnon qui trauillera auec son amy pour le ventre, & au temps de combat prendra le bouclier. N'oublye point ton amy en ton cueur: & ne le metz point en oubly en tes biens. Tout conseillier exalte son conseil: mais il y a tel qui conseille pour sa perso-
B ne. Garde ton ame de celuy qui te conseille: & cognois premierement ce qui luy est vtile. Car il conseillera pour son profit: de peur qu'il ne iette le sort sur toy, & qu'il te dise: Ta voye est bonne: & cependant il se tiendra à l'oppositе pour veoir ce qui t'aduiendra. Ne consulte point auec celuy auquel tu es suspect: & ne descouure point ton conseil à tes enuieux. Auec la femme, touchant celle dont elle est ialouse: auec vn couart touchant la guerre: auec vn marchãt de faire eschange: auec l'acheteur touchant la vendition: auec vn enuieux, touchant le remerciement: auec l'homme sans pitie', touchant l'humanite': de tout ouurage, auec le paresseux: auec celuy qui est loue' à temps, touchant la perfection de l'œuure: auec le nonchallant, de beaucop de besognes: ne te attendz point, dy-ie, à ceux la en toute deli
C beration: mais sois continuel auec l'homme craignant Dieu, lequel tu cognois garder les commandemens: lequel ayt son affection conforme à la tienne: & si tu tombes, qu'il ayt compassion de toy. Arreste toy au conseil de ton cueur: car il n'y a point de plus fidele. Car l'ame de l'homme a coustume de luy annoncer quelquesfois plus que sept guettes assises sur vne haute tour. Sur toutes choses prie le Souuerain, à fin qu'il addresse ta voye en verite'. La raison va deuant toute œuure, & le conseil precede toute besogne. La contenance est signe de la mutation du cueur. Il y a quatre parties parfaites: le bien & le mal, la vie & la mort, & la langue en est touiours maistresse. Il y a tel homme ruse', & qui en instruit plusieurs, lequel est inutile à son ame propre. Il y a tel qui fait du sage en ses parolles, lequel est odieux, lequel defaut en toute nourriture. Car la grace ne luy est point donnée du Seigneur, pour autant qu'il est destitue' de toute sagesse. Il y a homme qui
D est sage pour soymesme, & les fruitz de son intelligence procedans de sa bouche sont fideles. L'homme sage instruira son peuple, & les fruitz de son intelligence sont fideles. L'homme sage sera remply de benediction, & tous ceux qui le verront, le reputeront heureux. Les iours de l'homme ont nombre de iour assigne': mais les iours d'Israel sont infiniz. L'homme sage obtiendra credit en son peuple, & son nom viura à iamais. Mon filz, en toute ta vie esprouue ton ame, & regarde quel mal il y a en icelle, & ne luy en donne point licence. Car toutes choses ne conuiennent point à tous: & toute ame ne prend point plaisir en toutes choses. Ne te desbordes point en toutes delices, & ne te lasches point la bride aux viandes: car par beaucop manger on a fascherie, & l'intemperance viendra iusqu'à la cholere. Plusieurs sont mortz par intemperance: mais celuy qui se modere prolongera sa vie.

CHAP. XXXVIII.

HOnnore le medecin de l'honneur qui A
luy est deu, pour l'vtilite': Car le Seigneur l'a cree'. Car la guerison est du Souuerain, & receura don du Roy. La science du medecin exaltera son chef, & sera en admiration entre les principaux. Le Seigneur a cree' les medecines de la terre, & l'homme prudent ne les hayra point. *L'eaue n'a-elle pas receu douceur du bois, pour faire cognoistre la vertu d'iceluy? Or il a donne' la science aux hommes pour estre glorifie' en ses merueilles. Par icelles medecines il guerit l'homme, & luy oste son affliction. L'apothicaire en fait des mixtions, & ne parfait point ses œuures, & la prosperite' vient de luy sur toute la terre. Mon filz, en ta maladie ne regarde point ça & là: mais prie le Seigneur, & il te guerira. Reiette les offenses, & addresse tes mains, & purge ton cueur de tout peche'. Fay encensemens & memorial de pure farine & oblation grasse comme ne preuenant point: puis donne lieu au medecin. Car le Seigneur l'a cree'. Et qu'il ne se destourne point de toy: car tu as B
affaire de luy. Telle heure aussi est qu'il y a bonne issue en leurs mains. Car ilz prient le Seigneur, qu'il face prosperer le soulagement & la guerison pour maintenir la vie. Celuy qui aura peche' contre son Createur tombera es mains du medecin. *Mon filz, iette des larmes sur le mort: & comme ayãt Sus 22. b.
souffert choses dures cõmence lamentation: enseuelis son corps selon son ordonnance, & ne sois point nonchallant en la sepulture. Vse de clameur amere, & de plaintes feruentes. Fay le dueil selon qu'il en est digne. Vn iour ou deux pour la calumnie: puis reçoy consolation à cause de la tristesse. *Car de Pro.15.b.
la tristesse vient la mort, & la tristesse du 17.d.
cueur courbe la force. Tant la vie que la tristesse du poure trãsgresse contre le cueur en se debatant. N'addonne point ton cueur à tristesse, repousse la ayant souuenance des derniers iours. N'oublie point qu'il n'y a point de retour, & que tu ne luy profiteras rien, & te fera mal à toymesme. Qu'il te sou
C tiẽne que c'est sa condition, & que telle aussi est la tienne. A moy hier, à toy auiour-

dhuy. Depuis qu'vn trespassé repose laisse sa memoire en repos, & reçois consolation sur luy quand son esprit sera departy. La sagesse du Docteur est à choisir opportunité de loisir: & celuy qui a peu d'affaires estudiera en sagesse. Comment estudiera à sagesse celuy qui tient la charrue? Et qui se glorifie de mener l'esguillon piquant les bœufz, qui conuerse en leur labourage, & duquel le propos est de la race des taureaux. Vn tel addonnera son cueur à tirer les rayons, & sa solicitude sera de procurer la pasture des vaches. Tel est tout charpentier & masson. Les engraueurs qui font les engraueures des seaux: celuy qui perseuere à faire changemens diuers: qui addonne son cueur à pourtraire les images des animaux, & qui veille pour parfaire son œuure. Tel est vn forgeron assis aups de son enclume, & celuy qui s'exerce en ouurage de fer. La vapeur du feu sechera son corps, & cõbatra contre l'ardeur du forneau. Le son du marteau luy retentira en l'oreille, & ses yeux seront à formerD son vaisseau. Il addonnera son cueur à parfaire ses ouurages, & veillera pour les polir en perfection. Pareillement le potier de terre estant assis en son ouurage, & tournãt la roue en ses piedz. Il est touiours arresté au soing de son œuure, & tient le compte de tout son ouurage. Il forme la terre au bras, & amollit la durete d'icelle à ses piedz. Il addonne son cueur à parfaire vn œuure plaisante, & sa solicitude est de purger le forneau. Tous ceux cy sont attẽtifz à leurs mains, & chacun d'eux s'estudie d'estre sage en son œuure. Vne ville ne seroit point edifiée sans eux, on ne l'habiteroit point: & n'y viẽdroit on point. Toutesfois, [on ne leur demãdera point leur opinion au conseil,] & n'apparoistrõt point en l'assemblée, [& ne serõt point assis aux sieges iudiciaux,] & n'entendront point l'orde de iustice. Ilz ne profereront point droiture & iugemẽt, & ne serõt point trouuez en sentẽces exquises, mais ilz maintiennent la condition du monde, & leurs prieres sont pour l'ouurage de leur art, si non celuy qui aura addonné son affection à la Loy du Souuerain, & sera entendu en icelle.

CHAP. XXXIX.

A CEstuy la cherchera la sagesse de tous les Anciens, & s'exercera aux propheties. Il gardera les propoz des hommes renommez. Il entrera en l'exposition des sentẽces exquises. Il sondera le sens caché des ditz notables, & conuersera en l'obscurité des paraboles. Il seruira au milieu des grans, & apparoistra deuant le prince. Il passera par la terre des gens estranges: car il a experimẽté les biens & les maux entre les hommes. Il addonnera son cueur à penser de matin au Seigneur qui l'a creé: & suppliera en la presence du Souuerain. Il ouurira sa bouche en oraison, & fera priere pour ses pechez. S'il plait au grand Dieu, il sera remply d'esprit d'intelligence. Il fera decouler les parolles de sagesse, & beneira le Seigneur en oraison. Il addressera son conseil & sa science, & meditera en ses secretz. Il manifestera l'instructiõ de sa doctrine: & se glorifiera en la Loy de l'ordonnãce du Seigneur. Plusieurs louẽ B rõt sa prudence, & sa memoire ne sera point effacée ne mise au loing à iamais: & son nom viura de siecles en siecles. On parlera de sa sagesse, & l'Eglise racomptera sa louãge. Si son nom demoure, il en laissera plus de mille. S'il cesse, il le recueillera à soy. Estant en meditation ie deuiseray plus outre. Ie suis remply comme la pleine Lune. Escoutez moy enfans sainctz: & comme vn rosier planté aupres d'vn ruisseau des champs, pullulez, iettez bon odeur comme l'encens, & florissez comme le lis: donnez odeur, & chantez louãnge: beneissez le Seigneur en toutes ses œuures. Donnez magnificence à son Nom: faites luy confession de sa louange en chantz des leures, & en harpes, & dites ainsi en vostre confession. Toutes les œuures du Seigneur sont fort belles: & toutes ses ordonnances sont en leur saison. Il n'est point licite de dire, pourquoy cecy, ou pourquoy cela: car toutes choses seront enquises en leur temps. A sa parolle l'eauë C s'est tenue comme vn monceau: & à la parolle de sa bouche, la retraitte des eaues s'est faite. En son ordonnance tout est à plaisir: & n'y a nul qui diminue son salut. Les œuures de toute chair luy sont presentes, & ne les peut on cacher de ses yeux. Il voit d'vn siecle à l'autre: & rien ne luy est admirable. Il n'est point question de dire, pourquoy cecy, ou pourquoy cela. Car il a creé toutes choses selon qu'il leur estoit mestier. Sa benediction a couuert la terre comme vn fleuue, & l'enyure comme vn deluge. Ainsi les gens [qui ne l'ont point cogneu] possederont son ire, comme il conuertit l'eauë en sechereresse. Comme ses voyes sont droites aux saincts, aussi elles sont scandales aux iniques. Il a creé du commencement des biens aux bons, & des maux aux meschans. Le principal de toute commodité pour la vie de l'homme, c'est l'eauë, le feu, le fer, le sel, la fleur de farine, le miel, le laict, le sang de la vigne, l'huile, les vestemens. Toutes ces choses sont cõuertes en bien à ceux D qui le craignent, & tournées en mal aux meschans. Il y a des espritz qui sont creez en vengeance, qui fortifient leurs fleaux en

B ou, commencement.

en leur ire, & iettent leur force au temps de cõsommation, & accomplissent l'ire de leur createur. Le feu, la gresle, la famine & la mort, toutes ces choses sont creées en vengeance. Les dentz des bestes sauuages, les scorpions & serpens, & l'espée sont la vengeance sur les meschans en destruction. Ilz se resiouyssent en son commandement, & seront appareillez pour venir sur la terre, quãd besoing sera. Et ne transgresseront point la parolle en leur temps. Parquoy i'ay este' du commencement conferme', & ay medite', & ay reduit par escrit. Les œuures du Seigneur sont toutes bonnes, & il administre tout ce qu'il faut en temps, & n'est point licite de dire, cecy est plus mauuais que cela. Car toutes choses se trouueront bonnes en leur temps. Ainsi chantez hymne de tout le cueur & la bouche, & benissez le nom du Seigneur.

CHAP. XL.

A Il y a grande fascherie ordonnée à tout hõme, & vn ioug pesant sur les enfans d'Adam. Depuis le iour qu'ilz sont sortiz du vẽtre de leur mere, iusqu'au iour qu'ilz retournent à la mere de tous. A sauoir leurs pẽsées la crainte de leur cueur, l'apprehension de ce qu'ilz attendent, & le iour de la mort. Depuis celuy qui est assis sur le throne en gloire iusqu'à celuy qui est abbayssé en terre, & en poudre. Depuis celuy qui porte le Hiacinthe & la courronne, iusqu'à celuy qui est enuelouppé de lin commun. Il y a ire, enuie, troublement, esmotiõ, crainte de mort, courroux, contention: & au temps de repos le dormir de la nuict sur sa couche. Change sa cognoissance. Il y a vn peu de temps, & cõme rien de repos: & de là trauailz en dor-
B mant, comme de iour, [& ainsi que celuy qui fait le guet sur vne tour]. Il est trouble' en la visiõ de son cueur, comme celuy qui s'en est fuy de la bataille. Il s'est reueille' au temps de sa sauuete': & c'est merueille de ce qu'il n'y a nulle crainte. Cela est auec toute creature depuis l'homme iusqu'à la beste: & sur les maschans sept fois autant. Apres ces choses la mort & le sang, contention & l'espée, assautz, famine, destruction, & fleaux. Toutes ces choses sont ordonnées sur les iniques. Et à cause d'eux *le deluge est aduenu. Toutes choses qui sont de terre retournent en terre: & celles qui sont des eaues retournent en la mer. "Tout don & iniustice sera effacée. Et qu'est-ce qui demeure à tousiours. Les richesses des iniustes seront seichées comme vn fleuue: & seront escoulées comme vn grand tonnerre par la pluye.

Gen. 7. b. Son. 41 b.

"Autremẽt, mais la verité demeure à tousiours.

Quand il ouurira les mains, il se resiouyra. Ainsi tous les transgresseurs seront mis en consumation. La race des meschans ne multipliera point ses branches, ne C les racines immundes sur le coppet d'vn rocher. Leur plante sera froissée deuant toute herbe, sur toutes eaues, & sur tout bort de fleuue. La grace est comme vn paradis en benedictions, & la misericorde demeure eternellement. La vie de l'homme qui se contente & trauaille sera douce, mais celuy qui a trouue' vn thresor est pardessus les deux. Les enfans & les edifices establissent le nom d'vne ville: mais la femme irreprehensible est reputée pardessus les deux. Le vin & la musicque resiouyssent le cueur: mais la dilection de sagesse est par dessus les deux. La fleutte & le psalterion donnent armonie plaisante: mais la langue gracieuse est pardessus les deux. Ton œil desirera grace & beaute': mais encore plus la verdeur de la semence. L'amy est le D compagnon s'accorderont en oportunite': mais sur tous les deux la femme auec le mary. Les freres & le secours sont bons pour le temps d'affliction: mais la misericorde deliurera pardessus tous les deux. L'or & largent affermiront le pied: mais le conseil' sera approuue' par dessus les deux: Les biens & la force esleueront le cueur. Mais la crainte du SEIGNEVR est pardessus les deux. Rien ne defaut à la crainte du SEIGNEVR: & n'y faut point requerir d'ayde. La crainte du SEIGNEVR est comme vn "paradis de benediction, qui est couuert pardessus toute gloire. Mon filz ne mene "ouiardin point vne vie de mendicite'. Car il vaut mieux mourir que mendier. L'homme qui s'attend à la table d'autruy, sa vie n'est point à reputer vie. Il contristera son ame aux viandes d'autruy: mais l'homme prudent & bien apprins s'en gardera. La mendicite' sera douce à la bouche impudente, & le feu bruslera en son ventre.

CHAP. XLI.

O Mort combien est amere la memoire de toy, à l'homme qui se repose A en ses biens, à l'homme qui n'a point de affaires, qui prospere en toutes choses, & qui peut encore prendre nourriture. O mort ton iugement est plaisant à l'homme indigent, defaillant en vertu, d'extreme vieillesse, estant empesche' de toutes partz, se deffiant & desnue' de pacience. Ne crains pas le iugement de la mort: mais qu'il te souienne que ce iugement est ordonne' du SEIGNEVR à tou-

te creature, tant à celuy qui t'a precedé que à celuy qui te suit. Et commét te despiteras tu de la bonne vouluë du Souuerain. Soit
B que tu ayes dix ans, ou cét, ou mille: il n'y a point d'escuse en enfer pour la vie. Les enfans des meschans deuiennent enfans execrables:: & ceux qui conuersent en l'habitation des contempteurs de Dieu. L'heritage des enfans meschãs perira: & opprobre sera cõtinuellement auec leur semence. Les enfans se plaindrõt d'vn pere meschãt, pour ce qu'ilz sont en opprobre par luy. Malheur sur vous contempteurs de Dieu: qui delaissez la Loy du Dieu souuerain [si vous multipliez, si perirez vous]. Si vous estes engendrez, vous le serez en malediction. Si vous mourez, vous serez departiz en malediction. Toutes choses estantz venues de terre tourneront en terre. Pareillement les meschans de malediction en perdition. Les hommes ploureront en leur corps. Le nom des mes-
C chãs qui n'est pas bon sera effacé. Ayes soing de ta renommée. Car elle te donnera plus que dix grans thresors d'or. La bonne vie a ses iours comptez, & la bonne renõmée demeure eternellement. Enfans gardez la discipline en prosperité. La sagesse cachée & le thresor qui n'apparoit point quel profit apportent ilz tous deux? Mieux vaut l'hõme qui cache sa folie, que l'homme qui cache sa sagesse. Parquoy ayes reuerence à mon dire. Car il n'est pas bon de garder tou
D te vergogne: & ne sera aggreable par tout en verité. Ayez honte de vostre pere & vostre mere en paillardise, du prince & du gouuerneur & mensonge, du iuge & celuy qui a préeminence en delict, de la congregation & du peuple en iniquité, de vostre compagnon & amy en iniustice, du lieu ou vous demourez en larrecin, de la verité de Dieu, & de son alliance, en estẽdant le bras sur les pains encourant reprehension à donner & à prendre, & de ceux qui vous saluent en vous taisant: de regarder la femme estrange, de destourner la face de vostre parent: oster à quelcun sa portion, ou ce qui luy est donné: d'auoir familiarité auec la femme mariée: de solliciter la chambriere de quelcun, & de t'approcher du lict d'icelle: De voz amys en parolle de diffame, & en reprochant apres auoir donné: de rapporter la parolle ouye, & reueler les parolles secretes. Voila comment tu seras droictement vergoigneux, & trouueras grace deuant tout homme.

CHAP. XLII.

A N'Ayez point de honte en ces choses: & ne reçoys la persone pour pecher: de la Loy du Souuerain, de son ordonnance, & de son iugement, pour iustifier le meschant: de la parolle de ton compagnon, & des pas-
sans: & de distribuer l'heritage entre les coheritiers: d'esgaller la balance & les poix: de posseder beaucoup, ou peu: de la vente esgalle & des marchans: de la discipline frequente des enfans: de battre le meschant seruiteur iusqu'au sang. C'est vne bonne chose que la marque sur vne femme mauuaise: & là ou il y a beaucoup de mains qui serrent. Si tu donnes que ce soit en nombre & en mesure, & que toute recepte & mise soit en escrit. Garde toy de folle doctrine, & d'vn B
fol, & d'vn viellard plaidant contre les ieunes: & tu seras vrayement instruict & approuué deuant tous les viuans. La fille est veille secrete au pere, & la solicitude d'icelle chasse le dormir. En sa ieunesse, quelle ne passe la fleur de son eage: & qu'estant mariée elle ne soit haye. En sa virginité qu'elle ne tombe en opprobre: & qu'elle ne se trouue enceinte en la maison paternelle. Qu'estant auec vn mary elle ne transgresse: & qu'estant conioincte à vn homme elle ne soit sterile. Tiens bonne garde sur la fille impudente: de peur qu'elle ne te mette en derisiõ à tes ennemys, en gaudisserie par la ville, & en accusatiõ du peuple, & qu'elle ne te face cõfuz deuant plusieurs. Ne regarde point tout hõme en sa beauté, & ne
C cõuerse point au milieu des femmes. Car cõme la tigne sort des vestemẽs, aussi fait la malice des fẽmes. La malice de l'hõme est meilleure qu'vne femme biẽ faisãte: & vne femme confuse en opprobre. I'auray souuenance des œuures du Seigneur, & racompteray ce que i'ay veu. Les œuures du Seigneur sont en ses parolles. Le Soleil en luysant regarde par tout, & toute creature est pleine de la gloire d'iceluy. Le Seigneur n'a il point besogné entre les saincts, à fin que ses merueilles fussent racõptées? Lesquelles a establies le Seigneur tout puissant pour les confemer en sa gloire. Il sonde toutes choses: l'abysme
D & le cueur, & est aduerty de toutes leurs malices. Car le Seigneur cognoit toute science, & regarde iusqu'au signe eternel. Il annonce les choses passées, & les choses aduenir, & descouure les trasses des choses cachées. Nulle pensée ne luy eschappe, & nulle parolle n'est cachée de deuant luy. Il a aorné les merueilles de sa sagesse: & durant qu'il est depuis vn siecle, iusqu'à l'autre, il n'a point esté augmẽté ne diminué: & n'a point eu faute de nul conseillier. O que ses œuures sont desirables, & les peut on contempler cõme vne estincelle. Toutes ces choses viuent & demeurent à iamais en tous vsages, & toutes obeissent! Toutes choses doubles sons vn à l'opposite d'vn, & n'a rien fait, ou il y ait à redire. L'vn conferme les biens de l'autre. Et qui sera rassassié voyãt la gloire?

CHAP.

CHAP. XLIII.

A C'Est vn ornement de hauteſſe & vn firmament de pureté que le regard du ciel en viſion glorieuſe. Le Soleil à ſon yſſue annonçant la veuë eſt vn inſtrument admirable, ouurage du Souuerain. Il deſeiche les regions en ſon midy. Et qui eſt-ce qui conſiſtera deuant ſa chaleur? Le Soleil bruſle les montaignes trois fois autant que celuy qui garde le fourneau en ouurages de feu. (Ou qui a lume.) En iettant des vapeurs de feu, & en reluyſant de ſes rayons il esblouit les yeux. Le Seigneur qui la creée eſt grand: & au commandement duquel il haſte ſon chemin. La Lune auſſi eſt en ſa ſaiſon pour toutes choſes. Elle demonſtre les temps, & eſt vn ſigne perpetuel. Les feſtes ſont aſſignées ſelon la Lune. C'eſt vne lumiere qui ſe diminue iuſqu'à la conſommation. Le mois prend ſon nom d'icelle. En croiſſant elle eſt merueilleuſe en changemens. C'eſt vn appareil de camp en haut reluyſant au firmament du

B ciel. C'eſt la beauté du ciel, que la gloire des aſtres. Vn ornement luyſant es hautz lieux du Seigneur. Ilz ſont eſtabliz par ſainctz commandemens en leur ordre: & ne ſe laſſeront point en leurs gardes. Contemple l'arc plaiſant à veoir en ſa lueur, & beneis celuy qui l'a fait. Il enuironne le ciel d'vn circuit glorieux, les mains du Souuerain l'ont eſtendu. C'eſt luy qui haſte la neige par ſon commandement, & deſpeſche les eſclairs par ſon ordonnance. Par quoy les threſors ſont ouuertz: & les nuées vollent comme oyſeaux. Il renforce les nuées en ſa magnificence, & les pierres de greſle eſclattent. Les montaignes treſſaillent en ſon regard. Le vent de Midy ſouffle à ſa volunté. La voix de ſon tonnerre tenſe l'ire. (Ou, conſiſte la terre.) L'orage de la biſe, & le tourbillon du vent, vollans comme oyſeau, eſpardent la neige: & ſa deſcente eſt comme

C vne locuſte qui ſe gitte. L'œil a en admiration la beauté de ſa blancheur: & le cueur ſ'eſtonne de la pluye d'icelle. Il eſpand ſur la terre la bruyne comme ſel: & eſtant glacée elle eſt le coppet des bois aiguz. Le froit vent de biſe ſouffle: & le criſtal ſe gelle de l'eauë. Il enueloppe toutes aſſemblées des eauës: & ſe veſt d'eauë comme d'vn halecret. Il engloutit les montaignes. Il bruſle les deſertz: il deſtruit l'herbe comme feu. Le remede de tout cela eſt vne nuée ſoubdaine: & la rouſée venant au deuant de la bruſſure reſiouit. Il appaiſe l'abyſme en ſa deliberation: & plante les Iſles en icelle. Ceux qui ont nauigé par la mer racontent les perilz d'icelle: & en les oyant de noz oreilles nous ſommes esbahiz. Illec il y a des œuures incredibles & admirables: diuerſité de tous animaux: la creation des Baleines. Par luy leur perfection proſpere: & toute choſes ſont eſtablies en ſa parolle. Quand nous aurons beaucoup duré il ne ſuffira point: & la ſomme de tous les propoz eſt que luy eſt tout. Quelle force aurõs nous à le glorifier? Car il eſt grand par deſſus toute ſes œuures. Le Seigneur eſt terrible & fort grand, & ſa puiſſance eſt admirable. Exaltez le Seigneur en le glorifiant, tant que vous pourrez. Car il ſera encores plus excellent. En l'exaltant prenez force, & ne vous laſſez point: Car vous n'y pourrez ſuffire. Qui eſt-ce qui l'a veu, & il le racontera? Et qui eſt-ce qui le magnifiera ſelon qu'il eſt? Il y a pluſieurs choſes cachées plus grandes que ceſte cy. Car nous auons veu peu de ſes œuures. Le Seigneur a tout fait: & a donné ſageſſe à tous ceux qui le craignent.

CHAP. XLIIII.

LOuons les hommes excellens, noz peres qui nous ont engẽdré. Le Seigneur A
a acquis grand gloire: ſa magnificence dés le commencement. Ceux qui dominent en leurs Royaumes hõmes renommez en puiſſance ſe conſeillans en leur entendemẽt, qui ont eſté meſſagiers des Prophetes qui ont gouuerné le peuple en conſultation & en intelligence de doctrine ſur le peuple. Les propos de leur doctrine ſont ſages. Ilz cerchẽt les melodies de muſicque. Ilz deuiſent par vers en eſcriture. Hõmes riches & eleuz en puiſſance, paiſibles en leurs habitations, tous ceux la ont eſté hõnorez en leurs eages, & y a gloire en leurs iours. Aucũs d'en B
tre eux ont laiſſé renom pour racõter leurs louãnges: & d'aucũs il n'y en a nulle memoire, & ſont periz cõme ſi iamais n'euſſẽt eſté: & ſont deuenuz comme n'ayãs iamais eſté creez, & leurs enfans aps eux. Ceux cy ſont les hõmes de miſericorde deſquelz les iuſtices n'ont pas eſté miſes en oubly. Le bon heritage eſt permanẽt auec leur ſemẽce. Leurs enfans ſont comprins aux alliances, leur ſemence, dy-ie, & les enfans q̃ viennẽt d'eux Leur ſemence demuorera à iamais, & leur gloire ne ſera point effacée. Leur corps eſt C
enſeuely en paix, & leur nom vit en tous ſiecles. Les peuples deuiſeront de leur ſageſſe, & la congregation racontera leur louãnge. *Enoch a pleu à Dieu & a eſté tranſlaté pour eſtre exemple de penitence aux generations. *Noé ſ'eſt trouué iuſte perfait, & au tẽps d'ire il a eſté fait retribution. Pourtant il a eſté fait le reſte de la terre. Quand le deluge eſt aduenu, les alliances eternelles ont eſté eſtablies auec luy, que toute creature ne fut point deſtruite par le deluge. * Abraham grand pere de la multitude des fideles auql

Gen. 5. c. Ebr. 11. b. Gen. 6. b. 7. a. Ebr. 11. a. Gen. 17. a.

D ne s'est point trouue' de semblable en gloire,
Gen 22.a leq̃l ait garde' la Loy du Souuerain. * Pour-
Ebr. 11 d. tant il a eu alliance auec luy, & a mis son al
liance en sa chair. Il s'est trouue' fidele en la
tentation. Pourtant il l'a asseure' par ser-
ment de beneir les gens en sa semence, de le
multiplier comme la poudre de la terre, &
d'exalter sa semence comme les estoilles, de
leur donner heritage depuis vne mer ius-
qu'a l'autre, & depuis le fleuue iusqu'au bout
de la terre. Il en a autant asseure' à Isaac, à
cause d'Abraham son pere, luy promettant
la benediction de tous hommes, & sa pa-
ction laquelle s'est reposée sur l'eschelle de
Iacob. Il l'a cogneu en ses benedictions, &
les luy a données en heritage. Il a distribue'
ses portions, il les a diuisez en douze li-
gnées.

CHAP. XLV.

A IL a fait sortir de luy l'homme de miseri-
Exo. 11.a. corde, qui a trouue' grace en la presence
de toute creature, estant ayme' de Dieu &
des hommes. A sauoir, Moyse duquel la me
moire est en benedictions. Il l'a accompare'
Exo. 6.7. 8. à la gloire des sainctz: * Il l'a magnifie' en
la crainte de ses ennemis: Il a assis des mira
cles en ses parolles. Il l'a rendu honnorable
en la presence des Rois. * Il luy a donne'
Exo.16.c. charge de son peuple. Il luy a monstre' sa
gloire. Il l'a sanctifie' en sa verite' & man-
suetude. Il l'a eleu d'entre toute creature.
Exo.19.b. * Il luy a fait ouyr sa voix. Il l'a intro-
duit en la nuée. Il luy a donne' ses com-
mandemens face à face, la Loy de vie & de
science: pour enseigner ordonnance à Ia-
cob, & iugemẽt en Israel. Il a exalte' Aaron
le sainct semblable à luy: le frere d'iceluy de
la lignée de Leui. * Il luy a estably son al-
Exo.18.f. liance perpetuelle. Il luy a donne' la sacri-
ficature du peuple. Il l'a rendu bien heu-
reux en ornement. Il l'a ceint de robbe
glorieuse. Il l'a vestu de perfection de gloi
re, & l'a conferme' d'instrumens de force.
Il l'a enuironne' de chaussure, de robbe, de
B humeral, de boutons d'or, & de plusieurs
sonnettes, pour en faire retentir la voix à
l'enuiron en ses degrez, pour le faire ouyr
au temple, en memoire aux enfans de son
peuple. * Il a eu la robbe saincte d'or, de
Hiacinthe, & de pourpre. Ouurage de va-
Exo.28.b. 39.a. riete'. Le rational de iugement & de veri-
te', ouurage tyssu artificiellement, de pier
res precieuses engrauées en façon de seau,
entailleure d'or, ouurage de lapidaire,
pour memorial en escriture, entaillez se-
lon le nombre des lignées d'Israel. Il a
eu vne couronne d'or sur sa mittre, figurée
de la signature de sainctete', magnificence
d'honneur, ouurage de vertu, inuentions
plaisantes aux yeux. Ces choses ont este'
faites belles deuant luy iusqu'à iamais. Nul
estranger n'en a este' vestu, sinon ses en-
fans seullement & sa race à tousiours. Ces
sacrifices seront consumez par chacun iour C
continuellement deux fois. * Moyse a Leui. 8.b
consacre' ses mains, & l'a oinct de l'huy-
le saincte. Cela luy a este' fait en paction
eternelle, & à sa semence & iour du ciel,
pour faire le seruice ensemble, & exercer
la sacrificature, & beneir le peuple de Dieu
en son nom. Il l'a eleu de tous les viuantz,
pour presenter oblations au Seigneur per-
fum & bonne odeur, en memorial pour l'ap
paiser vers son peuple. Il l'a constitue' par
ses commandemens pour auoir puissance
aux ordonnances de iugement, enseigner
Iacob de ses tesmoignages & publier sa Loy
à Israel. Les autres se sont esleuez contre
luy: & ont eu enuie sur luy au desert * d'A
than & Abiron, & la compagnie de Core', Nom 16.
en courroux & en ire. Le Seigneur l'a veu, a.
& ne luy a point pleu, & les a consumez
en fureur d'ire. Il a fait des signes sur eux
pour les destruyre en la flamme de son feu,
& a constitue' Aaron en gloire & luy à don
ne' heritage. Il leur a distribue' les premi- D
ces des premiers naiz. Il leur a dispose' du
pain en abondance en premier lieu. Car ilz
mangent les sacrifices du Seigneur lesquelz
ilz a donnez à luy & à sa semence, sinon
qu'il n'a point d'heritage en la terre du peu
ple, & n'a point de portion entre le peuple.
Gar le Seigneur est ta portion & ton heri-
tage. * Phinées filz d'Eleasar est le troisies-
me en gloire. Pource qu'il a eu zele en la Nom. 25.
crainte du Seigneur: & qu'il s'est esleue' en c.
la reuolte du peuple, en bonne affection de 1.Mac.2.f
son ame: & a fait la reconciliation sur Is-
rael. Pourtant luy a este' establie alliance
de paix, pour auoir préeminence sur les
sainctz & en son peuple & que la magnifi-
cẽce de sacrificature fust à luy & à sa semen
ce à iamais. Pareillement la paction de Da
uid au filz de la lignée de Iuda, l'heritage du
Roy, au filz de filz vnicque, l'heritage d'A
ron & de sa semence nous donne sagesse en
nostre cueur pour iuger son peuple en iusti-
ce. A fin que les biens d'iceux ne s'esua-
nouissent point, & leur gloire en leurs fie-
cles.

CHAP. XLVI.

Iesus filz de Naué, puissant en guerres, suc-
cesseur de Moyse en propheties, lequel
a esté grãd selõ son nom au salut des esleuz
du Seigneur, pour se vẽger des ennemis qui
s'esleuoyent, afin, de mettre Israel en posses-
sion. Comment a il esté glorifié en leuant
ses mains, & baissant lespée sur les villes.
Qui a esté auparauant tel que luy? Car le #Autre.
Seigneur mesme a poussé les ennemis. * Le car il a

Soleil

mené les batailles du Seigneur. Ios. 10.c. B

Soleil ne s'est il pas arresté en sa main? & vn iour n'a il pas esté' estédu iusques à deux, du temps que les ennemis le pressoyent à l'enuiron? Il a reclamé' le prince Souuerain: & le grãd Seigneur l'a exaucé, en pierres de gresle de vertu robuste. Il a fait tomber la bataille comme vn oraige sur les gentz: & en descendant a destruit les aduersaires. A fin que les gentz cogneussent ses armeures, & que sa guerre estoit en la presence du Seigneur. Car il auoit chemine' apres le puissant: & au iour de Moyse il luy auoit fait misericorde. Caleb aussi filz de Iephoné resistant en face à l'ennemy, empeschãt le peuple de peché, & appaisant le murmure de malice. Ces deux ont esté sauuez d'entre six cẽs mille pietons pour estre introduitz en heritage en la terre decoullãt laict en miel. Et le Seigneur a dõné' force à *Caleb, & luy est demeurée iusques en sa vieillesse, pour mõter au haut de la terre. Et sa semence a obtenu l'heritage: afin que tous les enfans d'Israel veissẽt q̃ c'est belle chose de cheminer apres le Seigneur. Quant aux Iuges chacũ par son nom de tous ceux desq̃lz le cueur n'a point paillarde' & quicõq̃s ne se sont point destournez du Seigneur, q̃ leur memoire soit en benedictiõs. Que leurs os rauerdissent de leur place: & que leur nom demeure perpetuellement entre ceux qui seront glorifiez. Le bien ayme' de son maistre le Prophete du Seigneur a estably vn Roy, & a oinct des princes sur son peuple. Il a regy la congregation selon la Loy du Seigneur, & le Seigneur a visite' Iacob en sa verité. Il a este' approuué' Prophete, & a este' cogneu fidele en vision par sa foy. *Et quand il a este' pressé de ses ennemis à l'enuiron il a inuoqué le Seigneur puissant, auec sacrifice d'vn agne au allaictant. Et le Seigneur a tonné' du ciel, & en grand son a fait que sa voix fut ouye: & a dissippé' les gouuerneurs des Tyriens, & les princes des Philisthins deuãt le temps de la longue dormition. * Il a testifié' deuant le Seigneur & son oinct, qu'il n'auoit prins de nulle creature substance aucune iusqu'aux souliers. Et nul hõme n'a intenté' querelle cõtre luy. Aussi il a prophetisé apres son trespas, & a declaré' au Roy sa mort, & a esleué' sa voix de la terre: pour effacer l'iniquité du peuple en prophecie

Nõ. 4.c. C

D

1.Sa.7.b.

1.Sã.7.c. 11.a. 1.Sã.5.a. 4.Sã.28.c

CHAP. XLVII.

A

Apres luy, a esté' suscité' * Nathan pour prophetiser aux iours de Dauid. Comme la graisse est separée du sacrifice de salut. Pareillement Dauid a esté' eleu d'entre les enfans d'Israel. Il s'est iouë auec les lions comme auec les cheureaux, & aux hours cõme aux agneaux des brebis. * N'a il pas en sa ieunesse tué' le Geant? & n'a il pas osté' l'opprobre du peuple, tirant sa main auec la pierre de fonde, & abbatant l'outrecuidance de Goliath? Car il reclama le Seigneur Souuerain, & il mit force en sa dextre: pour le dresser homme puissant en bataille, à fin qu'il esleuast la corne de son peuple. Ainsi il l'a glorifié' entre beaucop de mille, & l'a hõnoré' des benedictiõs du Seigneur: à fin qu'il portast le diademe de gloire. Car il a brisé' ses ennemis à l'enuirõ, & a reduit à neant les Philisthins q̃ luy estoyẽt cõtraires. Il a brisé' leur *corne iusqu'auiourdhuy & en toutes ses œuures il a rendu louãnge à Dieu. Il a chanté' de tout son cueur hymmes au sainct Souuerain, en parolles magnifiq̃s, & a aymé' son createur. Il a ordõné' des châtres deuãt l'autel, & de leur son resonne vne douce melodie. Il a institué' ornemens pour les festes, & a disposé' les temps iusqu'à perfection, d'autant qu'il chante le nom du Seigneur & resonnent sa saincteté' dés le matin. Le Seigneur a effacé' ses pechez, & a exalté' sa corne à iamais, & luy a estably l'alliãce des Rois, le throne de gloire en Israel. *Auec luy a esté' suscité vn filz prudent, & par luy a esté' mis en ample possession. Salomon a regné' es iours de paix [& a obtenu gloire] selon que Dieu auoit tout appaisé' à l'enuirõ. A fin qu'il dressast vne maison à son nom, & qu'il disposast le sanctuaire à iamais. Comben as-tu esté' fait sage en ta ieunesse? & as esté' remply d'intelligence comme vn fleuue. Ton ame a couuert la terre, & l'as remplie de sentences d'enigmes. Ton nom est paruenu loing aux Isles, & as esté' amiable en ta paix. *Tu as esté' admirable aux regiõs, en cantiques, en sentences, en paraboles, & interpretation. Au nom du Seigneur Dieu, qui est reclamé' Dieu d'Israel, tu as assemblé' l'or comme l'estaing, & as multiplié' l'argent comme le plomb. Tu as encliné' tes reins aux femmes, & as esté' vaincu en ton corps. *Tu as mis reprehension en ta gloire, as cõtaminé' ta semence, faisant venir l'ire sur tes enfans, & tristesse en ta ioye. Ainsi la domination a esté' diuisée, & le royaume rebelle a commencé' d'Ephraim. Toutesfois le Seigneur n'a point delaissé' sa misericorde, & n'a point esté' destruit de ses œuures. Il n'a point rasé' les successeurs d'iceluy: & n'a point effacé' la semence de celuy qui l'auoit aymé'. Mais a donné' des reliques à Iacob, & a laissé' à Dauid racine de luy. Et Salomon a dormy auec ses peres, & a laissé' de sa semence apres soy, la folie du peuple, & hõe despourueu de prudence, *Roboã. Leql a disperce' le peuple de son conseil. Item Ieroboam filz de Naphat lequel a fait pecher Israel, & a donné' à Ephraim la voye de peché'. Et leurs pechez se sont multipliez gran

1.Sã.22.a 4.Sã.17.d. 1.Sã.17.f

1.Sã.18.d.

*C. puissance.

B

2.Sã.22.d 1.Ro.4.c.

*ou Prosperité.

1.Ro.4.d C

1.Ro.22.c D

1.Ro.12.a

dement, pour les faire chasser de leur terre, & ont cerche' toute malice iusqu'à ce que la vengeance vint sur eux, [Pour estre puniz de tous leurs pechez.]

CHAP. XLVIII.

A Apres est venu Helie le Prophete comme vn feu, & sa parolle cõme vne lampe ardente. Il a amene' la famine sur eux, & les a reduit en petit nombre en son zele. [d'autant qu'ilz ne pouoyent porter les commandemens du Seigneur]. Il a serre' le ciel en la parolle du Seigneur, & a fait descendre le feu trois fois. Combien as tu este' glorifie' en tes merueilles, O Helie? Et qui est-ce qui se glorifiera d'estre semblable à toy? Qui as ressuscite' de la mort vn trespasse', & l'as retire' du sepulcre en la parolle du Souuerain. Qui as tire' les Rois en ruyne, & les nobles de leurs sieges. [& as brise' leur puissance.]

* Qui as ouy la reprehension en Sina, & les iugemens de vengeance en Horeb. Qui as oinct les Rois pour faire la retribution, & les Prophetes pour succeder apres toy.

* Qui as este' rauy en vn tourbillon de feu, en vn chariot à cheuaux de feu. Qui as este' eleu pour faire les reprehensions en temps pour appaiser l'ire deuant la fureur, & conuertir le cueur du pere vers le filz, & ordonner les lignées d'Israel. Bienheureux sont ceux qui t'ont veu, & qui sont ornez en dilection. Car nous viurons. Helie qui a este' couuert du tourbillon, & toy Helisée as este' remply de sa bouche. " Il n'a point este' ebranle' par ses iours par les princes, & nul ne l'a tenu en seruitude. * Nulle parolle n'a domine' sur luy: & son corps a Prophetise' au sepulcre il a fait miracles en sa vie, & ses œuures ont este' merueilleuses en son trespas. En toutes ces choses le peuple ne s'y est point repenty, & ne s'est point destourne' de ses pechez, iusqu'au tẽps qu'ilz ont este' diuisez hors de leur terre, & ont este' espars au monde. Et le peuple est reste' en petit nombre & vn gouuerneur en la maison de Dauid. Aucuns ont fait le plasir de Dieu. Les autres ont multiplie' les pechez. *Ezechias a muny sa ville, & y a fait passer l'eauë au milieu. Il a fouy le rochier auec le fer, & a basty des fontaines pour auoir des eauës. Aux iours d'iceluy monta Sennacherib & enuoya Rapsaces, & sa main s'esleua sur Sion, & son orgueil se magnifia. Alors leurs cueurs & leurs mains tressaillirent, & eurent douleur comme femmes qui trauaillent, & reclamerent le Seigneur misericordieux, estendãtz leurs mains vers luy. Et le Sainct les ouyt incontinent du ciel, & les deliura en la main d'Esaie. * Il frappa le camp des Assyriens, & son ange les brisa. Car Ezechias auoit fait selon la volunte' du Seigneur, & auoit suiuy les voyes de Dauid son pere lesquelles luy recommandoit Esaie le Prophete grand & fidele en sa vision. En ses iours le Soleil se recula pour augmẽter la vie du Roy. Il veit d'vn grãd esprit les choses qui deuoyẽt aduenir finallement, & cõsola ceux qui se lamentoyent en Sion. Il a monstre' les choses à venir iusqu'à iamais, & les choses cachées deuant qu'elles fussent faites.

CHAP. XLIX.

LA memoire de Iosias est comme vne confection de perfum preparée d'artifice d'apothicaire, & sera douce en toute bouche comme miel, & comme la musicque en banquet de vin. Il s'est porte' droitement en la conuersion du peuple, & a oste' les abominatiõs d'iniquite'. Il a addresse' son cueur au Seigneur & a estably la crainte d'iceluy aux iours des meschans, excepte' Dauid, & Ezechias, & Iosias. Tous ont grãdemẽt failly. Ilz ont laisse' la voye du Souuerain, tous les Roys, dy-ie, de Iuda ont deffailly. Par quoy il a dõne' leur corne à des autres, & leur gloire à vne gent estrange. Il a * mis à feu la cite' eleuë pour le sanctuaire, & a destruit les voyes d'icelle en la main de Ieremie. Car ilz l'auoyent mal traite'. Combien que dés la matrice il ayt este' sanctifie' prophete, pour arracher, affliger, & destruire, & semblablement pour edifier & planter. * Ezechiel aussi lequel a veu vision glorieuse, que Dieu luy a monstrée au chariot des cherubins. Il a fait mention des ennemis enondée de pluye, pour biẽ faire à ceux qui auoyent dresse' leurs voyes. * Et des douze Prophetes q̃ les os reuerdissent de leur lieu, [& q̃ la memoire d'iceux soit heureuse & beneite.] Il a console' Iacob, & les a rachetez en fiance ferme'. Comment magnifierons-nous Zorobabel, lequel est comme vn signet en la main dextre? * Pareillement Iesus filz de Iosedech, lesquelz en leurs temps ont edifie' le temple, & ont esleue' vn peuple " sainct au Seigneur dispose' en gloire eternelle. Entre les princes est grandement exalte' la memoire " de celuy qui nous a remiz au dessus, les murailles qui estoyent tombées, qui a basty les portes & les barres, qui nous a esleue' derechef les fondemens: mais * nul n'a este' cree' sur la terre tel qu'Enoch: & aussi il a este' rauy de la terre. * Ioseph a este' nay pour estre le prince de ses freres & le firmamẽt du peuple, & ses os ont este' gardez. Sem & * Seth ont este' glorifiez entre les hõmes: & Adam a este' constitue' en la creation sur tous animaux.

CHAP. L.

SEmblablement Simon filz d'Onias grãd sacrificateur lequel en sa vie a restaure' la

A 1.Ro.17.a
B 1.Ro.19.c
2.Ro.2.b.
* Autre. de l'esprit sainct.
2.Ro.13.d
C
2.Ro.18.d
D
2.ro.19.g Tobie 2.b
Isa.37.g. 38.b. 1.Mac.7.f
A 2.ro.22.a Isa.38.ab
B
2.ro.25.b
Iere.1.b. Iere.31.b Ezech.1.a
C Aggée 2.d
Zach.3.a. 1.Esd.3.a.
" Autre. temple.
" ou, la memoire de Neemias. Nehe 7.a
D Sus.74.c. Gẽ.50.d. Gen.4.d. 5.d & 9.d.
A

la maison, & en ses iours a basty le Temple. Soubz luy ont este' iettez les fondemẽs de double hauteur: la munition haute du circuit du Temple. Aux iours d'iceluy le receptacle des eauës a este' diminue'. L'ærain a este' comme de la mer tout à l'enuiron. Il a eu le soing de son peuple, qu'il ne tombast: & a fortifie' la ville estant assiegée. Combien a-il este' honnorable en la conuersation du peuple, & en l'issue de la maison tendue de voile? Comme l'Estoille du matin au milieu d'vne nuée, & comme la Lune pleine en ses iours, comme le Soleil reluisant sur le Temple du Souuerain, & comme resplendissant en nuées glorieuses, comme la fleur des roses au prim-temps, & comme les lis
B aux sources des eauës: comme le sourgeon d'encens au temps d'este': comme le feu & l'encens au foyer: comme vn vaisseau d'or massif orne' de toute pierre precieuse: comme vn oliuier produisant ses fruitz, & comme vn cypres esleue' iusqu'aux nuées. En prenant la robbe de gloire, & en se vestant d'ornemẽt d'honneur: en montãt au sainct autel, il honnoroit l'acoustrement de sainctete', prenant les portions des mains des Sacrificateurs, & se tenant au foyer de l'autel. Il estoit à l'enuiron la couronne de ses freres comme vne plante de cedre au Liban, & ilz l'enuironnoyent comme ramages de palmes: à sauoir tous les enfans d'Aaron en leur gloire. Tenans l'oblation du Seigneur en leurs mains, deuant toute la congregation d'Isral, & la perfection des Sacrificateurs sur l'autel. Pour disposer l'oblation du Souuerain tout-puissant. Il estendoit sa main sur l'oblation: & respandoit du sang de la vigne. Il espandoit sur les fondemens de l'autel perfum de bon odeur au
C Souuerain Dominateur de tous. Adonc les enfans d'Israel s'escrioyent & resonnoyent auec sacquebuttes. Ilz faisoyent ouir vne grande voix en memorial en la presence du Souuerain. Adonc aussi tout le peuple en commun s'employoit, & tomboit en terre sur leur face, pour adorer leur Seigneur, le Dieu tout-puissant, le Souuerain: les chantres aussi chantoyent louãnges de leurs voix: tellement que la melodie estoit douce en la maison grande, & le peuple prioit le Seigneur Souuerain, faisant oraison en la presence du misericordieux, iusqu'à ce que l'ornement du Seigneur fust accomply, & que son seruice fust parfait. Adonc luy descendant esleuoit ses mains sur toute la congregation des enfans d'Israel pour donner louãges de ses leures au Seigneur, & se glorifier au nom d'iceluy, & "prenoit hardiesse en sa priere, pour receuoir benediction du Souuerain. Et maintenant vous tous beneissez Dieu, qui est du tout magnifique en ses faitz, qui a esleue' noz iours de la matrice, & a vse' de misericorde enuers nous. Qu'il D nous dõne liesse de cueur, & qu'il mette paix en Israel en noz iours, selõ les iours anciẽs. Qu'il asseure sa misericorde auec nous, & qu'il nous rachete en son temps. Mon ame a conceu hayne contre deux peuples, & le troisiesme n'est point peuple. Les Philisthins qui sont assiz en la montagne de Samarie, & le peuple fol habitant en Sichem. "Iesus filz de Sirach, filz d'Eleasar, Ierosolymitain, a reduit par escrit ence liure instructiõ d'intelligence & de doctrine, & y a fait decouller la sagesse de son cueur. Bienheureux sera celuy qui conuersera en icelles, & les ayãt mis en son cueur en sera fait sage. Car s'il fait ces choses, il sera vertueux à tout: d'autant que la lumiere du Seigneur sera sa voye, [leq̃l donne sagesse aux fideles.] Que le Seigneur soit loue' eternellement, Amen, Amen.

"Ou, reiteroit.

"Ou, Moy Iesus.

ORAISON DE IEsus filz de Sirach.

CHAP. LI.

IE te cõfesseray Seigneur Roy, ie te louẽ- A ray Dieu mon Sauueur, ie donneray louange à ton Nom. Car tu m'as este' defenseur & ayde, & as deliure' mon corps de perdition du laqz de la langue mesdisante, & des leures qui machinent mensonge. Tu m'as este' en ayde cõtre mes aduersaires. Tu m'as deliure' selon la multitude de ta misericorde & de ton Nom, du bruit de ceux ausquelz i'estois prest d'estre viande, de la main de ceux qui cerchoyent mon ame, de plusieurs tribulations que i'auoye, du feu haut esleue' suffoquãt tout à l'entour, du feu que ie n'auoye point allume', du profond du ventre d'enfer, de la langue souillée, & de la parolle mensongere imposant calumnie de langue inique vers le Roy. Mon ame estoit venue iusqu'à la mort. Ma vie estoit prochaine de l'enfer en bas. Ilz me tenoyent de tous costez, & n'y auoit nul qui dõnast secours. I'ay regarde' au secours des hommes, & il n'y en auoit point. Adonc i'ay eu souuenãce de ta misericorde Seigneur, & des œuures que tu as fait de tout temps. Car tu deliures ceux B qui attendent en pacience, & les sauues de la main des Gentilz. Et ay esleue' ma priere sur la terre, & ay fait oraison pour la deliurãce de mort. I'ay inuoque' le Seigneur, le Pere de mõ Seigneur, qu'il ne me delaissast point es iours de tribulation, au tẽps des orgueilleux, ou il n'y auoit point de secours. Ie louëray ton Nom sans cesse, & le chãteray auec confession. Ma priere a este' exaucée. Tu m'as sauue' de perdition, & m'as deliure' du temps mauuais. Parquoy ie te confesse-

ray & te louëray. Ie beneiray le Nom du Seigneur. Estant encore ieune, deuant que ie fusse seduit, i'ay demandé ouuertement sa gesse en mõ oraison. I'ay fait requeste pour icelle deuant le Temple, & la cercheray iusqu'aux regions les plus loingtaines. Elle floriſt comme la grappe de raisin qui commence à meurir. Mon cueur s'est resiouy en icelle, & mon pied a marché en droiture. Ie l'ay suyuie dés ma ieuneſſe. I'ay vn peu encliné mon oreille, & ay profité: & me suis acquis grande instruction. I'ay profité en icelle. Ainsi ie donneray gloire à celuy qui m'a donné sageſſe. I'ay penſé de la mettre en execution: & ay deſiré le bien. Ainsi ie ne seray point confus. Mon ame s'est debatue en icelle: & ay examiné mes œuures. I'ay estendu mes mains en haut, & ay recogneu l'ignorance que i'auoye eu d'icelle. I'ay addreſſé mon ame à icelle. I'ay obtenu du commencement vn cueur ioint auec icelle, & l'ay trouuée en purete'. Parquoy ie ne seray point delaiſſé. Mon ventre s'est troublé à la cercher. Parquoy i'ay obtenu vne bonne poſſeſsion. Le Seigneur m'a donné vne langue pour mon loyer, & ie le louëray auec icelle. Approchez de moy vous mal instruitz, & conuerſez en la maison de doctrine. Et d'autant que vous defaillez, parlez en ces choſes, & que voz ames ayent fort soif. I'ay ouuert ma bouche, & ay parlé. Poſſedez-la sans argent. Submettez voſtre col au joug: & que voſtre ame reçoyue instruction. Elle est pres pour la trouuer. Vous voyez de voz yeux, que i'ay vn peu trauaillé, & me suis acquis vn grand repos. Prenez instruction auec grand quantité d'argent: & poſſedez grande quantité d'or en icelle. Que voſtre ame se reſiouiſſe en la miſericorde d'iceluy, & n'ayez point honte de le louër. Faites voſtre deuoir deuant le temps, & il vous donnera ſalaire en ſon temps.

Fin du liure de Ieſus filz de Sirach, qui est dit Eccleſiaſtique.

Le liure du Prophete Baruch.

CHAP. I.

CENS SVIVENT les parolles du liure, que Baruch filz de Neria, filz de Mahaſia, filz de Zedecia, filz de Sedei, filz d'Helcia, eſcriuit en Babylone, en la cinquieſme année & au ſeptieſme iour du moys, au temps que les Chaldéens prindrent Ieruſalem & la bruſlerent. Et Baruch leut les parolles de ce liure icy aux oreilles de Iechonia filz de Ioacim Roy de Iuda, & aux oreilles de tout le peuple venant au liure, & es oreilles des principaux: à ſauoir ceux du ſang royal, & es oreilles des Anciens, & es oreilles du peuple: depuis le plus petit iuſque au plus grand d'iceux de tous ceux qui demouroyent en Babylone au fleuue de Sodi. Et ceux qui les ouyrent plourerent, & ieuſnerent, & prierent en la preſence du Seigneur. Ilz recueillerent de l'argent ſelon ce qu'vn chacun auoit de puiſſance. Et l'enuoyerent en Ieruſalem à Ioacim le filz d'Helcia, filz de Salom Sacrificateur, & aux autres Sacrificateurs, & à tout le peuple qui fut trouué auec luy en Ieruſalem: quãd ilz receurent les vaiſſeaux du Temple du Seigneur qui auoyent eſté oſtez du Temple, pour les porter en la terre de Iuda, au dixieſme iour du moys de Siban: à ſauoir les vaiſſeaux d'argent, que Zedecia filz de Ioſia Roy de Iuda auoit fait, apres que Nabuchodonozor Roy de Babylone eut prins Iechonia, & ſes princes, & ſes plus puiſſans, & le peuple de la terre, hors de Ieruſalem, & les eut menez liez en Babylone. Et ilz dirent: Voicy, nous vous auons enuoyé de l'argent, duquel vous acheterez des oblations pour faire holocauſtes, & de l'encens, & faites la manne, & offrez pour le peché ſur l'autel du Seigneur noſtre Dieu: & priez pour la vie de Nabuchodonozor Roy de Babylone, & pour la vie de Balſazar ſon filz, à fin que leurs iours ſoyent ſus la terre, & comme les iours du ciel: & à fin que le Seigneur nous donne la vertu, & qu'il illumine noz yeux, à fin que nous viuions ſoubz l'ombre de Nabuchodonozor Roy de Babylone, & ſoubz l'ombre de Balſazar ſon filz, & que nous le ſeruions long temps, & que nous trouuions grace deuant eux.

*Priez auſsi pour nouſmeſmes au Seigneur noſtre Dieu: car nous auons peché au Seigneur noſtre Dieu, & n'eſt pas retirée ſa fureur de nous iuſqu'à ce iour icy. Liſez ce liure icy que nous vous auõs enuoyé, pour eſtre recité au Temple du Seigneur, au iour ſolennel, & au iour oportun, & direz: * A noſtre Seigneur Dieu appartiẽt iuſtice: mais à nous appartient confuſion de noſtre face, comme il en eſt aduenu auiourdhuy à tous ceux de Iuda, & à tous les habitans de Ieruſalem: à noz Roys, & à noz princes, & à noz Sacrificateurs, & à noz Prophetes, & à noz peres, pour les pechez que nous auons commis deuant le Seigneur noſtre Dieu, & n'auons point creu en luy par noſtre deffiance,

sou. 2. b.

Dan. 9. a.

ce,& ne nous sommes point rendus subietz à luy,& n'auons point ouy la voix du Seigneur nostre Dieu, pour cheminer en ses commandemens qu'il nous auoit donné. Car depuis le iour qu'il tira hors noz peres de la terre d'Egypte, iusqu'à ce iour icy, nous auons esté incredules au Seigneur nostre Dieu:& comme dissipez nous sommes retirez pour ne point ouyr sa voix. Et plusieurs maux nous sont aduenus auec plu-
Deu.28.b sieurs maledictions, que le Seigneur ordonna par Moyse son seruiteur,au iour qu'il tira noz peres hors de la terre d'Egypte:pour nous donner la terre abondante de laict & de miel,cõme il est au iourdhuy. Et n'auons point escouté la voix du Seigneur nostre Dieu,selon toutes les parolles des Prophetes qu'il nous a enuoyé:& sommes allez vn chacun selon le sens de nostre cueur mauuais,faire des œuures aux dieux estrangers, en faisant mal deuant les yeux du Seigneur nostre Dieu.

A CHAP. II.

PArquoy le Seigneur nostre Dieu a estably sa parolle qu'il a prononcée sur nous, & sur noz iuges qui ont gouuerné Israel,& à noz Rois,& à noz princes, & sur tous ceux d'Israel& de Iuda:que le Seigneur feroit venir sus nous grandz maux,telz qu'il n'en est point aduenu soubz le ciel,telz,dy-
Deu.28.f. ie,qui ont esté faitz en Ierusalem, selon les choses qui sont escrites en la Loy de*Moyse:c'est que l'homme mangeroit la chair de son filz,& la chair de sa fille. Et les a donné soubz la puissance de tous les Rois qui sont à l'enuiron de nous,en opprobre, & en desolation,& en tous les peuples esquelz le
B Seigneur nous a espars. Et ont esté mis au
Vraye cõfession du fidele. dessoubz,& non pas au dessus: pource que nous auons peché au Seigneur nostre Dieu, en n'obeissant point à sa voix. A nostre Seigneur Dieu appartient iustice: mais à nous & à noz peres appartient confusion de face, cõme il en est en ce tour. Car le Seigneur auoit prononcé sus nous tous ces maux icy qui nous sont aduenuz: & n'auons point prié la face du Seigneur nostre DIEV,à fin que chacun fut reduit de ses meschantes pensées. Et le Seigneur a veillé sus les maux, & les a fait venir sus nous: car le Seigneur est iuste en toutes ses œuures,qu'il nous a commandé:& si n'auons point ouy sa voix pour cheminer aux commandemens du Seigneur
C qu'il nous a mis au deuant. Et maintenant toy Seigneur le Dieu d'Israel, qui as tiré ton peuple hors de la terre d'Egypte par main forte,& par signes & choses merueilleuses,& par ta grand vertu, & par ton
Dan.9.d. bras estendu,& t'es fait vn nom,comme on voit en ce iour icy:*nous auõs peché, nous auõs fait infidelement,nous auons fait iniustement en toutes tes iustices,Seigneur nostre Dieu. Que ton ire se destourne de nous car nous sommes demourez en petit nombre entre les Gentilz là ou tu nous a espars. Exauce Seigneur noz prieres,& noz oraisons, & nous tire hors à cause de toy, & nous donne que puissions trouuer grace deuant la face de ceux qui nous ont icy amenez: à fin que toute la terre cognoisse,q̃ toy Seigneur es nostre Dieu,& que ton nom est reclamé sus Israel,& sus sa race.

O Seigneur regarde sus nous,de ta sainte maison,&encline ton oreille&nous exau-
D ce. Ouure tes yeux, & regarde. Car les
*Ou, sepulcre. mortz qui sont en*enfer,des entrailles desquelz l'esprit est retiré,ne donneront point
Deu 26 b d'honneur ne de iustification au Seigneur:
Isa 43.d mais l'ame qui est triste à cause de la gran-
Psa.114.d deur du mal,& qui chemine courbe & foible, & les yeux deffaillans, & l'ame qui a faim,te donnera gloire,& iustice,à toy Seigneur. Car nous ne respandons point noz prieres,& ne demandons pas misericorde en ta presence,Seigneur nostre Dieu, selon les iustices de noz peres & de noz Roix: mais pource que tu as enuoyé ton ire & ta fureur sus nous, ainsi que tu as parlé en la main de tes seruiteurs Prophetes, disant.

Le Seigneur dit ainsi: enclinez vostre es-
E paulle, & seruez au Roy de Babylone, & vous serez assis en la terre que i'ay dõné à
Deu.28.f. voz peres. Que si vous ne le faites, & si vous n'escoutez point la voix du Seigneur vostre Dieu,pour seruir au Roy de Babylo-
Iere.29.b ne,ie chasseray hors des villes de Iuda, & hors de Ierusalem la voix de liesse,& la voix de ioye,& la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse: & toute la terre sera deserte d'habitans. Or nous n'auõs point ouy ta voix pour seruir au Roy de Babylone:& as estably tes parolles,q̃ tu as prononcées par les mains de tes seruiteurs Prophetes,q̃ les os de noz Rois,& les os de noz peres seroyẽt trãsportez hors de leurs lieux. Et voicy ilz ont esté iettez en la chaleur du Soleil, & en la froidure de la nuit:& sont mortz en dure affliction par famine, & par l'espée, & par
F estre enuoyez hors. Et as mis le temple auquel ton nom a esté inuoqué, comme il est pour le present,à cause de l'iniquité de la maison d'Israel,& de la maison de Iuda.

Et as fait en nous,Seigneur nostre Dieu, selon toute ton equité, & selõ toute ta misericorde qui est grãde,ainsi q̃ tu as parlé par
Leui.26.b la main de ton seruiteur*Moyse:au iour au
Deu.28.b. q̃l tu luy cõmandas d'escrire ta loy deuãt les enfans d'Israel, disant: Si vous n'escoutez point ma voix,ceste grãde multitude sera*re-
*Aucuns iures, re- digée en petite quãtité entre les gẽs entre

digée tres petite entre les Gentilz.

lesquelz ie les disperseray, pource que ie say bien que le peuple ne m'escoutera point: Car c'est vn peuple de dur col. Et ilz retourneront à leur sens en la terre de sa captiuité: & cognoistront que ie suis leur Seigneur
G DIEV, & leur donneray vn cueur pour entendre, & des aureilles pour escouter, & me loueront en la terre de leur captiuite, & auront memoire de mon nom. Ilz se destourneront de leur dos qu est dur, & de leur mauuaistiez: car ilz auront memoire de la voye de leurs peres qui ont peché contre moy. Ie les rappelleray en la terre de laquelle ay iuré à leurs peres, Abraham, Isaac, & Iacob, & domineront en icelle. Et les multiplieray & ne seront plus diminuez. Ie leur establiray vne alliance eternelle, à fin que ie soye leur Dieu, & qu'ilz soyent mon peuple: & ne remueray plus mon peuple les enfans d'Israel, de la terre que ie leur ay donnée.

CHAP. III.

A SEigneur tout-puissant Dieu d'Israel, l'ame qui est en angoisse, & l'esprit abbatu crie à toy. SEIGNEVR, escoute, & ayez pitié. Car nous auons peché deuant toy. Car eternellement tu demeure: & nous perissons à iamais. O Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israel, escoute maintenant l'oraison de ceux qui sont comme mortz d'Israel, & de leurs filz qui ont peché deuant toy, & n'ont pas ouy la voix de toy leur Dieu, dont nous sont les maux assemblez. Ne vueilles pas auoir recordation de l'iniquité de noz peres: mais aye memoire de ta main, & de ton nom, en ce temps icy, q̃ tu es nostre Seigneur Dieu: & nous te louërons Seigneur, car pour ce as tu dõne en noz cueurs ta crainte: à fin aussi que nous inuoquions ton nom, & que nous te louions en nostre captiuité: car nous auons reuolu en noz cueurs toute l'iniquité de noz peres, qui ont peché deuant toy. Et voicy nous sommes auiourdhuy en nostre captiuité, en laquelle tu nous as espars, en reproche, & en maledi
B ction, & en peché, selon toutes les iniquitez de noz peres, qui se sont retirez de toy Seigneur qui estois leur Dieu. Israel escoute les commandemens de vie, escoute: à fin que tu cognoisse la prudẽce. Dont vient cela Israel que tu es enuielly en la terre des Gentilz? que tu es souille auec les mortz en terre estrange? Tu es depute auec ceux qui descendent en enfer: c'est que tu as laisse la fontaine de sapience. Car si tu eusses chemine en la voye de Dieu, tu eusse veritablement demoure en paix sur la terre. Aprens à sauoir ou est la prudence, ou est vertu, ou est l'intelligence: à fin qu'ensemble tu saches ou est la longue durée, la vie, la lumiere des yeux, & la paix. Qui a trouue son lieu? & qui est entre en ses thresors? Ou sont les princes des Gentilz, & ceux qui dominoyent sus les bestes qui sont sus la terre? Qui se iouẽt auec les oyseaux du ciel: qui thesaurisent l'argent, & l'or auquel ont les hommes leur confiance, & n'y a nulle fin à
C leur acquest? Qui amassent l'argent, & sont soliciteux en leur œuure: & n'y a nul qui en ait cognoissance? Ilz sont exterminez: ilz sont descendus aux enfers: & autres se sont esleuez en leur lieu. Les iouuenceaux ont veu la lumiere, & ont demoure sus la terre, mais ilz ont ignore la voye de discipline, & n'ont pas entendu ses sentiers: & ne l'ont point receuë. Leurs enfans ont este eslongnez de la voye d'icelle. Elle n'a pas este ouye en la terre de Canaam, & n'a pas este veuë en Theman. Aussi les filz d'Agar n'ont point cerche la prudence, sur la terre: les marchans de Merran, & de Theman, & les disputateurs, & les inquisiteurs de prudence, n'ont pas cogneu la voye de sapience, & n'ont pas eu memoire de ses sentiers. O Israel combien grande est la maison de Dieu? & combien grand est le lieu de sa possession? Il est grand, & n'a point de fin: il est haut, & sans mesure. Là ont este les Geantz renommez, ceux qui dés le commencement furent de grande stature, expers à la guerre: Les SEIGNEVR n'a
D pas eleu ceux la, & n'ont pas aussi trouue la voye de discipline: & sont peris. Pourtant qu'ilz n'ont pas eu sapience, ilz sont mortz à cause de leur folie. Qui est monte au ciel pour la prendre, & l'amener des nuées? Qui a passe outre la mer, pour la trouuer, & l'apporter par dessus l'or eleu? Il n'y a nul qui peut cognoistre ses voyes, ne qui enqueste ses sentiers. Mais celuy qui sait toutes choses, la cognoit, & l'a trouuée par sa prudence. Qui a prepare la terre en temps eternel: & l'a remplie de bestes à deux piedz, & à quatre piedz. Qui enuoye la lumiere, & s'en va: il l'a rappelle, & a obey à luy en crainte. Aussi les estoilles ont donne la lumiere en leurs gardes, & se sont resiouyes. Il les a appelle: & ont dit, nous voicy. Et ont donne leur lumiere, auec liesse à celuy qui les a fait. C'est nostre Dieu, & nul autre ne sera estime enuers luy. C'est luy qui a trouue toute la voye de discipline, & l'a baille à Iacob son seruiteur, & à Israel son bien ayme. Apres ce a este veu en la terre, & a conuerse auec les hommes.

ou, au sepulcre.

CHAP. IIII.

Icy

A ICy est le liure des commandemens de DIEV, & la Loy qui est eternelle. Tous ceux qui la tiennent paruiendront à la vie: mais ceux qui la laisseront, viendrõt en la mort. Retourne toy Iacob, & la reçois: chemine addresse ta voye vers sa splendeur, contre sa lumiere. Ne baille pas à vn autre ta gloire, ne ce qui t'est vtile, à la gent estrangiere. Israel, nous sommes bien heureux: car les choses qui plaisent à Dieu, nous ont este' manifestées. Mon peuple, prens courage, la memoire d'Israel. Vous estes venduz aux gentilz, non pas pour vous perdre: mais pource que vous auez prouoque' Dieu à courroux vous auez este' liurez aux aduersaires. Car vous auez
B courrouce' celuy qui vous a fait, en immolant aux Diables, & non pas à Dieu. Et auez oublie' celuy qui vous a engendrez, le Dieu eternel, & auez contriste' Ierusalem vostre nourrisse. Car elle a veu le courroux qui venoit de Dieu vers vous, & a dit. Escoutez voisins de Zion. Certainement Dieu m'a amene' vne grande lamentation. Car i'ay veu la captiuite' de mon peuple, de mes filz, & de mes filles, que l'Eternel a fait venir sus eux. Ie les ay nourry en liesse, mais ie les ay delaisse' en pleur & lamentation. Nul ne se resiouisse sus moy qui suis vefue & delaissée de plusieurs, ie suis desolée à cause despechez de mes filz: pource qu'ilz se sõt destournez de la Loy de Dieu.
C Et n'ont point cogneu ses iustices: & n'ont pas chemine' selon les voyes des commandemens de Dieu: & ne sont point entrez en iustice, par les sentiers de sa discipline. Que les voisines de Zion viennent, & qu'ilz ayent recordation de la captiuite' de mes filz & de mes filles, que celuy qui est eternel a fait venir sus eux. Car il a fait venir sus eux de loing vne gent audacieuse & de langue estrange: gens qui ne font point de honneur à l'ancien, & n'ont pas eu pitie' des enfans. Ilz ont emmene' les bien aymez de
D la vefue: & ont destitue' celle qui estoit seule de ses filles. Mais en quoy vous puis-ie ayder? Car celuy qui a fait venir les maux sus vous, luy mesme vous deliurera des mains de voz ennemis. Cheminez enfans, cheminez, car ie suis laissée toute seulle. Ie me suis desuestue de la robbe de paix, & me suis vestue du sac de supplication: & crieray vers l'Eternel en mes iours. Ayez bon courage mes enfãs, cryez à Dieu: & il vous deliurera de la puissãce & de la main des ennemis. Car i'ay eternellement espere' vostre salut: & ioye m'est venue du Sainct, à cause de la mi
E sericorde qui vous viendra de vostre sauueur Eternel. Ie vous ay enuoye' hors en pleur & gemissement: mais le Seigneur vous fera retourner à moy en ioye & en liesse à tousiours mais. Car ainsi que les terres voisines ont veu vostre captiuite' venir de Dieu, ainsi verront elles, aussi hastiuement vostre salut venir de Dieu: lequel viendra sus vous en grand honneur. & en splendeur eternelle. Mes enfans, souffrez patiẽment l'ire qui viẽdra sus vous. Car ton ennemy t'a persecute': mais tu verras de brief sa perdition, & monteras sus son col. Mes delicatz ont chemine' par aspres voyes: car ilz sont menez comme le troppeau pil-
F le' des ennemis. Mes enfans prenez bon courage, & cryez au Seigneur. Car celuy qui vous a mene' aura memoire de vous. Et comme ce a este' de vostre sens que vous auez erre' arriere de Dieu, retournez vous de rechef dix fois autant en le requerant. Car celuy qui a fait venir les maux sus vous, luy mesme derechef vous fera venir vne liesse eternelle, auec vostre salut. Prens courage Ierusalem. Car celuy qui t'a nomme' t'enhorte. Tes nuysans qui t'ont vexe', periront: & ceux qui se sont resiouis en ta ruine seront punis. Les citez ausquelles tes filz ont seruy seront punies, & celle qui a prins tes filz. Car ainsi comme elle s'est resiouye
G en ta ruine, & a eu ioye en ton trebuchement: ainsi sera elle contristée en sa desolation. Et copperay la ioye de sa multitude, & tourneray sa resiouyssance en pleur. Car le feu viendra sus elle eternellement, pour Sus. 5. b.
long temps: & les Diables y habiteront long temps. *Ierusalem regarde vers Orient: & voys la liesse qui te vient de Dieu. Car voicy tes filz que tu as laisse' aller espars, viennent: ceux qui sont recueillis d'Orient, iusqu'en Occident viennent, se resiouyssans en la saincte parolle, & en l'honneur de Dieu.

CHAP. V.

A DEspouille toy Ierusalem de la robbe de pleurs, & de ta vexation: & te vest de beauté, & d'honneur, & de la gloire eternelle qui t'est donnée de Dieu. Enuironne toy du vestement double, de la iustice: venant de Dieu: & metz sur ta teste la mittre de l'honneur eternel. Car Dieu preferera ta splendeur à toute la gloire qui est soubz le
B ciel. * Et Dieu te nommera d'vn nom à Sus. 4. b.
tousiours: à sauoir, paix de iustice & honneur de pieté. Esleue toy Ierusalem, & te tiens au haut lieu: regarde autour de toy vers Orient, & regarde tes filz qui sont recueillis, depuis le Soleil leuãt iusqu'en Occident en la parolle du Sainct, se resiouyssans de la memoire de Dieu. Car ilz se sont partis de toy, menez à pied par les enne-

mis:mais le Seigneur les te ramenera portez en honneur,cõme enfans du Royaume. Car Dieu a ordonne' d'humilier toute haute mõtaigne,& les roches pardurables,& de remplir les vallées,pour faire la terre egale: à fin qu'Iſrael chemine diligẽment, en l'hõ
D neur de Dieu. Auſſi les foreſtz ont dõne' vmbre à Iſrael,& tout bois de bõne odeur, par le commandement de Dieu. Car Dieu fera venir Iſrael ioyeuſement en la lumiere de ſa maieſte',auec miſericorde & iuſtice qui eſt de luy.

COPPIE DE L'EPISTRE qu'enuoya Ieremie à ceux qui eſtoyẽt menez captifz en Babylone, de par le Roy des Babyloniens pour leur annoncer ce qui luy eſtoit commande' de Dieu.

CHAP. VI.

A POur les pechez que vous auez commis deuant Dieu:vous ſerez menez captifz en Babylone,par Nabuchodo-nozor roy des Babyloniens. Quand donc vous ſerez entrez en Babylone, vous y ſerez pluſieurs ans,& long temps,iuſqu'a ſept generations. Toutesfois apres ce, ie vous tireray hors de là en paix. Or vous verrez en Babylone des dieux d'or & d'argent, & de pierre & de boys qui ſeront portez ſus les eſpaules,qui feront peur aux gens. Gar-
Iſai.44.b dez vous donc que ne ſoyez faitz ſembla-
Pſal.113.4 bles aux œuures des eſtrãgers:&que ne crai-
Sap.13.14 gniez point,& que la peur d'iceux ne vous ſurprenne, quand vous verrez le peuple de derriere & de deuant,qui les adorera. Mais dites en voz cueurs:Seigneur,c'eſt toy,qu'il appartient adorer. Auſſi mon ange eſt auec vous,& lequel auſſi requerra voz ames. Car leur langue eſt polie par l'ouurier, & ſont dorez & argentez,mais ilz ſont faux, & ne peuuent parler. Ilz prennent de l'or comme pour vne vierge qui ayme d'eſtre ornée: & en appreſtent des couronnes ſur les teſtes, de leurs dieux. Aucuneſfois auſſi les ſacrificateurs ſoubſtraient d'iceux l'or & l'argẽt & le diſtribuent entre eux meſmes. Et le dõ
B nent aux putains. Apres ilz ornent deveſtemens leurs dieux d'or &d'argent & de bois ainſi que des hommes. Comme ainſi ſoit qu'ilz ne ſe puiſſent ſauuer de rouillure ne de vermine. Combien qu'on les ait veſtuz de robbes de pourpre. Et nettoyent leur face touchant la poudre de la maiſon, laquelle eſt eſpeſſe ſur eux. Auſſi l'idole a vn ſceptre comme vn homme iuge de quelque region: lequel ne met pas à mort celuy qui l'a offenſe'. Il a auſſi vne eſpée en ſa main, & vne coignée: mais il ne ſe deliure pas de la bataille, ne des larrons. Dont il eſt tout notoire, qu'ilz ne ſont pas dieux. Ne les craignez point donc. Car ainſi que le vaiſſeau de l'homme eſt fait inutile, quãd il eſt rompu, telz ſont auſſi leurs dieux.

Quand ilz ſont mis en leurs maiſons, leurs yeux ſont pleins de la poudre des piedz de ceux qui y entrent: & comme les huys ſont fermez tout autour de celuy qui a offenſe' le Roy,ou comme le mort qui eſt amene' au ſepulcre eſt enferme': ainſi aſſeurent les ſacrificateurs les huys de cloſtures & de ſerrures, à fin qu'ilz ne ſoyent deſpouillez des larrons. Ilz leur allument des lampes, voire en grand nombre: deſquelles ilz n'en peuuent veoir nulles. Mais ſont comme la poutre en la maiſon. Et diſent que leurs cueurs ſont lechez. Mais quand les ſerpentz qui ſont de la terre les mangent, eux & leurs veſtemens, ilz ne le ſentent pas. Leurs faces ſont noircies de la fumée qui ſe fait en la maiſon. Les hulotes, & les arondelles, & les oyſeaux volent ſus leur teſte: & auſſi ſemblablement les chatz. Parquoy cognoiſſez, qu'ilz C
ne ſont pas dieux. Ne les craignez point donc. L'or auſſi duquel ilz ſont parez pour beaute', ne reſplendira pas ſi quelqu'vn ne nettoye la rouillure. Auſſi quãd on les fondoit, ilz ne le ſentoyent pas.
* Ilz ont eſte' achetez de grand pris: & Iſa.46.b
n'y a point d'eſprit en eux. Ilz ſont portez ſur les eſpaules, & n'ont nulz piedz, en demonſtrant leur vilite' aux hommes.

Ceux auſſi qui les honnorent, ſoyent confondus. Pour ceſte cauſe, s'ilz tumbent en la terre, ne ſe releuent point d'eux meſme: & auſſi ſi quelqu'vn l'abaiſſe, il ne ſe redreſſera point. On leur met des preſens comme aux mortz. Leurs ſacrificateurs vendent leurs oblatiõs,& en abuſent. Semblablement auſſi leurs femmes qui en retiennent, n'en diſtribuent rien, ny au malade n'y au poure. Les femmes giſantes, & celles qui ſont en flux de ſang touchent leurs ſacrifices. Cognoiſſant donc par ces choſes qu'ilz ne ſont point dieux,ne les craignez pas. Mais dont ſont ilz appellez dieux? Pource que les femmes donnent quelque choſe aux dieux d'argent, & d'or, & de boys:les ſacrificateurs ſont aſſis en leurs temples,ayans les robbes rompues & la teſte & la barbe raiſe,deſquelz les teſtes ſont nues. Et font vn bruit en criãt cõtre leurs dieux: cõme aucũs font au ſoupper d'vn mort. Les ſacrificateurs oſtent les veſte

vestemens d'iceux, & en vestent leurs femmes, & leurs enfans. Et s'ilz souffrent d'aucun quelque mal, ou quelque bien ilz ne le peuuent rendre: & ne peuuent constituer vn Roy, ne le destituer. Semblablemẽt ne peuuent donner nulles richesses, ne argent. Si aucun leur a fait veu, & qu'il ne l'ait point rẽdu, ilz ne le demanderont pas. Ilz ne deliurent pas l'homme de mort, & ne deffendẽt pas le debile du plus fort. Ilz ne rendent pas la veuë à l'aueugle, & ne deliurent pas l'hõme de necessité. Ilz n'auront point pitié de la vefue, & ne feront nul bien aux orphelins. Leurs dieux de bois & de pierre, & d'or & d'argent sont semblables aux pierres de la montagne. Et ceux qui leur feront honneur seront confondus. Comment donc doit on estimer, ou dire qu'ilz soyent dieux? Dauantage il y en a des Chaldéens qui les deshonnorent: lesquelz voyãt vn muet qui ne peut parler, ilz le presentent à Bel, en luy requerant qu'il le face parler: comme si ceux qui n'ont pas de mouuement pouoyent sentir. Et quand ilz le cognoistront, ilz les delaisseront. Car les dieux d'iceux n'ont point de sens. Aussi les femmes enuironnées de cordes sont assises par les voyes, allumant les ossez des oliues. Et quand aucune d'icelles attirée par quelque passant, dort auec luy: elle reproche à sa voisine, qu'elle n'a pas esté digne comme elle: & que sa corde n'a pas esté rompue.

Mais toutes les choses qui leur sont faites sont faulses. Comment donc doit on estimer, ou dire qu'ilz sont dieux? Ilz sont faitz par les ouuriers & orfeures. Ilz ne seront rien autre chose, sinon ce que les ouuriers veullent qu'ilz soyent. Les orfeures aussi qui les font, ne viuent pas long temps: les choses donc faites par eux peuuent elles estre dieux? Mais ilz ont laissé choses faulses, & opprobre à ceux qui viendront apres eux: car quand la guerre leur suruiendra & le mal, les sacrificateurs pensent ou ilz se muceront auec eux. Comment donc n'apperçoit on point qu'ilz ne sont pas dieux, qui ne se sauuent pas de la bataille, & ne se deliurent pas des maux? Car cõme ainsi soit qu'ilz soyent de bois & de pierre, dorez & argentez: on saura cy apres par toutes les nations, que ce sont choses faulses: & sera manifesté aux Rois, qu'ilz ne sõt pas dieux, mais sont œuures de main d'hommes: & que il n'y a nulle œuure de Dieu en eux.

Parquoy donc est notoire qu'iz ne sont pas dieux. Ilz ne constituent point le Roy de quelque region, & ne donneront pas la pluye aux hommes. Ilz ne discerneront pas aussi le iugement, & ne deliurerõt point d'aucune iniure comme ainsi soit qu'ilz n'ayẽt nulle puissance non plus que les corneil les au milieu du ciel & de la terre. Car aussi si le feu tombe sur la maison des dieux de bois, d'or & d'argent: certes leurs sacrificateurs s'enfuyront, & se sauueront: mais iceux dieux seront bruslez au milieu comme les poutres de bois. Et ne resisteront pas ny au au Roy, ny à la bataille. Comment donc peut on estimer, ou dire qu'ilz soyent dieux? Les dieux de bois & de pierres, d'or & d'argent qui sont moins fortz que les meschans, ne se pourront deliurer des larrons. Ilz leur esteront l'or & l'argent, & le vestement duquel ilz sont vestus, & s'en iront: & ne se pourront ayder eux mesmes. Et ainsi, il vaut mieux estre vn Roy demonstrant sa puissance: ou quelque vaisseau vtile en la maison, auquel se glorifiera celuy qu'il possedera: ou vn huys en la maison, lequel garde les choses qui sont en paix: ou vn pilier de bois en la maison? que d'estre faux dieux. Le soleil aussi & la lune & les estoilles resplendissantes, quand elles sont enuoyées pour choses vtiles, elles obeissent: semblablement aussi, quand l'escler se monstre, il est visible. Aussi mesme le vent souffle en toute region, & quand il sera commandé de Dieu aux nuées de cheminer par tout le monde, elles parfont ce qui leur est commandé. Le feu aussi qui est enuoyé d'enhaut, pour consumer les montagnes & les forestz, il fait ce qu'il luy est commandé. Mais ceux la ne sont semblables ny en beauté, ny en puissance à nulle de ces choses. De quoy aussi on ne doit estimer, ne dire qu'ilz soyent dieux: quand ilz ne peuuent ne faire iugement, ne faire aux hommes aucun bien. Cognoissant donc qu'ilz ne sont pas dieux, ne les craignez point. Car aussi ne maudiront ilz point le Roy, & ne le beneiront point Et ne demonstreront point les signes du ciel aux gentz: & ne luiront pas comme le soleil, & n'illumineront pas comme la lune. Les bestes sont meilleures qu'eux lesquelles peuuent fuir souz la couuerture, & proffiter à elles mesmes. Et ainsi en nulle maniere ne vous est manifeste qu'ilz soyent dieux: parquoy ne les craignez pas. Car comme au lieu ou croissent les courges, l'espouentail ne garde rien, ainsi sont leurs dieux de bois argentez & dorez. Ilz sont semblables à l'aube espine qui est au iardin, sur laquelle tout oyseau s'assied. Semblablement leurs dieux de boys dorez & argentez sont semblables au mort iette en tenebres. Vous cognoistrez aussi à l'escarlate & à la graine qu'ilz ont sus eux, qu'ilz ne sont point dieux. Iceux aussi à la parfin seront mangez: & opprobre sera en la region. Meil

* Aucuns, marbre.

leur est l'homme iuste qui n'a point d'images: car il sera loing des opprobres.

Fin du liure de Baruch.

Reste de l'histoire d'Esther

en poursuyuant au x. chapitre.

A PVis Mardochée dit: Ces choses sont faites de Dieu: I'ay memoire du songe que i'auoy veu, qui signifioit les mesmes choses, & n'y a rien euvain de ces choses, Vne petite fontaine estoit creuë en vn fleuue, & fut cõuertie en lumiere & en soleil, & redõda en plusieurs eauës, le fleuue est Esther que le Roy a prins pour femme, & a voulu q̃ elle fut Royne. Et les deux dragons, ce sont moy & Haman. Les gentz qui là estoyẽt venuz, ce sont ceux qui ont taſche' de destruire le nom des Iuifz. Mais ma gent, est Israel q̃ a crie' au Seigneur: & le Seigneur a sauue' son peuple, & nous a deliure' de tous ces maux, & a fait grãdz signes & merueilles entre les gentz: Parquoy il a ordonne' deux sortz: l'vn du peuple de Dieu, & l'autre de toutes gentz. Et tous les deux sortz sont venuz en heure & en temps & en iour pour faire iugement deuant Dieu, entre toutes gentz: & le Seigneur a eu memoire de son peuple, & a maintenu la cause de son heritage. Et seront gardez ces iours icy au moys d'Adar, à sauoir au quatorzieſme & quinzieſme iour du meſme moys, auec la congregation & ioye & lieſſe en son peuple desormais en toutes generations.

B soubz. 11. d.

C

CHAP. XI.

A EN la quatrieſme du regne de Ptolomée, & de Cleopatra, Dositheus (qui se disoit sacrificateur & Leuite) & Ptolomée son filz. apporterent ces lettres de Phurin, qui dirent que Lysimachus filz de Ptolomée les auoit interpretées en Ierusalem. En la seconde année du regne du grand Arthaxerxes, au premier iour du moys de Nisan: Mardochée filz de Iair, filz de Semei, filz de Cis de la lignée de Beniamin, hõme Iuif, qui demouroit en la ville de Susan, homme excellent & de renom entre les premiers du palais du Roy, veit vn songe. Et estoit du nombre des prisõniers, que Nabuchodonozor Roy de Babylone auoit transmue' de Ierusalem, auec Iechonia Roy de Iuda, & tel fut son songe. Voicy vn son de tempeſte des tonnoirres, tremblement de terre, & grand bruit sus la terre: & voicy deux grandz dragons qui estoyent appareillez l'vn contre l'autre pour batailler. Et ietterent vn grand cry. Et toutes les nations se sont esmeuës au cry d'iceux, pour batailler contre la nation des iustes: & ceste iournée fut de tenebres & obscurite', tribulation & angoisse: aduersite' & grand trouble sur la terre. Et la nation des iustes craignãt ses maux fut fort troublée: & fut preparée à la mort. Et crierent vers Dieu: & cõme ilz crioyent, vne petite fontaine creut en vn tresgrand fleuue, & redonda en plusieurs eauës. La lumiere & le soleil s'est leue', & les hũbles ont este' exaltez, & ont deuore' les nobles. Mardochée ayant veu ceste vision se leua: & pensoit à ce que Dieu voudroit faire, retenant ce songe en son cueur: & desiroit de cognoistre tout ceſt affaire iusqu'à la nuit.

Esther. 2. a 2. Rois. 24. d.

B

C

sus to. D

CHAP. XII.

A ET Mardochée demouroit en ce tẽps là au palais du Roy, auec Bagathan, & Thares deux Eunuques du Roy, qui estoyẽt gardes du palais. Et quand il eut entendu leurs pensées, & qu'il eut regarde' diligemment leurs solicitudes: il cogneut' qu'ilz taschoyent de mettre les mains sus le Roy Artha-xerxes. Et feit sauoir leur cas au Roy lequel ayant fait inquisition de l'un & de l'autre, & apres qu'ilz l'eurent confeſſé, il commanda qu'ilz fussent menez à la mort. Et le Roy escriuit aux chroniques la chose qui auoit este' faite. Mais aussi Mardochée mit en escrit la memoire de la chose. Et le Roy luy commanda qu'il seruit au palais: & luy feit des presens pour sa relation. Or Haman filz d'Hamadatha Agagéen, estoit fort honnorable enuers le Roy: lequel voulut nuyre à Mardochée & à son peuple, à cause des deux Eunuques du Roy.

Esther. 2. a. d. & 6. a.

B

C

Esther. 3. a. D

S'ensuit la coppie des Letres.

CHAP. XIII

A LE grand Roy Arthaxerxes, depuis Indie iusqu'en Ethiope, mande aux princes & gouuerneurs de cent & vingt & sept prouinces, qui sont subiettes à son empire. Attendu que ie suis Empereur de plusieurs nations, & que i'ay rendu subiette toute la terre à ma domination: ie n'ay voulu aucunement abuser de la grandeur de ma puissance: mais ay voulu gouuerner les subietz par clemence & douceur: à fin que sans crainte aucune vsans leur vie en repos ilz iouyssent de la paix, laquelle est desirée de tous les mortelz. Et comme ie demandoye à mes cõseilliers, comment cela se pourroit parfaire: Celuy qui precedoit les autres en prudẽce, & qui estoit approuue' en constance de bõne affection, & en ferme fidelite', & qui presidoit

Iesephus 3. Anti. 11. chap. 6.

B

fidoit au second lieu royal. A sauoir Haman:m'a declaire' que par tout le monde y a vn peuple espars qui vsoit de loix nouuelles, & faisant contre la coustume de toutes gentz, mesprisoit les commandemens des Rois : & que par sa dissention violoit toute la cõcorde des nations. Ayant cogneu cela q̃ ceste gent seulle est rebelle contre tous hõmes induisans vne façon estrange de loix quiva au contraire de noz cõmandemens,& continuellement fait des maux enormes,& quelle n'est point, propre à l'estait paisible du Royaume. Parquoy nous auons commande' que tous ceux que Haman, qui est commis sur noz affaires, & le second apres nous, vous aura declaire' par escrit qu'ilz soyent destruitz auec leurs femmes & enfans, par le glaiue de leurs ennemys : sans qu'on leur face misericorde,ne qu'on les espargne. Donne' au quatorziesme iour du mois d'Adar,douziesme de ceste presente année:à fin que les meschantz descendent tous en vn iour aux enfers, à fin qu'ilz rendẽt le temps paisible : & qu'ilz nous l'aissent les choses sans trouble. Et Mardochée pria le Seigneur ayant memoire de toutes ses œuures, & dit:Seigneur,Seigneur,Roy tout puissant toutes choses vrayement sont en ta puissance, & n'y a nul qui te puisse resister, si tu as ordonne' de sauuer Israel. Tu as fait le ciel & la terre,& tout ce qui est admirable soubz le ciel. Tu es le Seigneur de toutes choses, & n'y a nul qui puisse resister à ta Maieste'. Tu cognois & sais toutes choses, à sauoir que ie n'ay point fait cecy par outrage ne par outrecuidance,ne par cupidite' de gloire, à sauoir que ie n'ay point adore' Haman l'orgueilleux. Car ie seroye volũtiers prest pour le salut d'Israel, aussi de baiser la terre sur quoy il marche:mais i'ay fait cela pour ne point preferer l'honneur d'vn homme à celuy de Dieu,& n'adorer autre que toy Seigneur. Ie ne leferay donc point en orgueil. Et maintenant,o Dieu & Roy, aye pitie' de ton peuple, car noz ennemis nous regardẽt pour nous ruiner, & veullent destruyre ton heritage qui a este' dés le commencement. Ne mesprise point ta partie que tu as rachetée d'Egypte. Exauce ma priere,& sois propice à ton sort,& à ton cordeau, & change nostre lamentation en ioye : à fin qu'en viuant nous louions ton nom Seigneur: & ne ferme point la bouche de ceux qui te chantent. Aussi tout Israel,cria de toute sa force, pource que la mort estoit eminente deuant leurs yeux.

CHAP. XIIII.

AVsi la Royne Esther print son refuge au Seigneur,estãt en destresse de mort. Et ayant oste' ses robbes d'honneur, elle print des vestemẽs d'angoisse & de dueil:& au lieu d'vnguẽtz de sumptuosite', elle courit son chef de cendre & de fiente, & humilia tout son corps:& remplit de ses cheueux qu'elle arrachoit, tous les lieux de sa resiouissance. Et prioit le Seigneur Dieu l'Israel,disant:O mon Seigneur. Tu es toy seul nostre Roy:Dõne moy secours,à moy solitaire,& qui n'a autre ayde q̃ toy. Mon peril est en mes mains. I'ay entẽdu dés ma natiui. te' en ma famille q̃ toy Seigneur auoys choisy Israel d'entre toutes les nations, & noz peres d'entre tous leurs predecesseurs,en heritage perpetuel,& leur as fait tout ainsi que tu as dit. Nous auons peche' en ta presence: & pourtant nous as tu bailie' es mains de noz ennemis. Car nous auons adore' leurs dieux. Seigneur tu es iuste. Et maintenant il ne leur suffit point qu'ilz nous tiennent en seruitude amere : mais estiment que la force de leurs mains viẽne de la puissance de leurs idoles pour renuerser ses promesses de ta bouche, & destruire ton heritage, & fermer la bouche de ceux qui te louẽt,& esteindre la gloire de ton temple & de ton autel,pour ouurir la bouche des gentilz, & pour louer la vertu des folz,& pour rendre admirable vn Roy charnel à tout-iamais. Seigneur, ne baille point ton sceptre à ceux qui ne sont point,à fin qu'ilz ne se riẽt de nostre ruyne: mais retourne sus eux leur conseil, & metz pour exemplaire,celuy qui a commence' de exercer cruaute' sus nous. Qu'il t'en souuiẽne Seigneur, & te monstre à nous au temps de nostre tribulation,& me donne confiance Seigneur Roy des dieux, & de toute puissance: donne moy parolle cõuenable en ma bouche,en la presence du lion, & transmue son cueur pour hair nostre ennemy, à fin q̃ il soit destruit, & tous les autres qui consentent à luy: & nous deliure en ta main, & me ayde moy qui suis solitaire,& qui n'ay nulle autre ayde sinon toy Seigneur, qui as la sciẽce de toutes choses: & cognois que i'ay en hayne la gloire des iniques, & que i'ay en detestation la couche des incirconcis & de tout estranger. Tu cognoisma necessite', que i'ay en abomination le signe de ma hautesse qui est sus mon chef es iours que ie suis monstrée:& que i'ay ceste chose en detestation, comme le drap qui est souille' par les fleurs de la fẽme,& que ie ne le porte point es iours de mon silence,& que ie n'ay point mange' à la table d'Hamã,& que le conuiue du Roy ne m'a point este' en estime, & que ie n'ay point beu les vins des sacrifices : & que iamais ta seruante ne fut ioyeuse depuis que i'ay icy este' transportée iusqu'au iour present,sinon en toy Seigneur Dieu d'Abraham. O Seigneur Dieu qui es fort par des-

sus tous, exauce la voix de ceux qui sont desperez, & les deliure de la main des mauuais: & me deliure de ma crainte.

CHAP. XV.

A ET au troysiesme iour apres qu'elle eust cessé de prier elle osta ses vestemens de dueil, & se vestit des habillemens de sa gloire. Et comme elle resplendissoit en son habit royal, & apres qu'elle eut inuoqué celuy qui voit toutes choses, & le sauueur: elle print deux chambrieres, & s'appuyoit sur l'vne comme vne persone delicate: & l'autre la suyuoit, laquelle soustenoit les vestemens qui trainoyent à terre. Or elle estoit B vermeille d'vn beau tainct. Et sa face estoit ioyeuse comme vne face amiable: combien que son cueur fut en angoisse, pour la crainte. Quand donc elle fut passée tous les huys selon leur ordre, elle se presenta deuãt le Roy, lequel estoit assis sur son throne royal estant accoustré de ses vestemens solemnelz: estant couuert d'or & de pierres precieuses: & estoit terrible à regarder.

C Quand il eut esleué sa face, & que par ses yeux ardans il eust monstré la fureur de son courage: la Royne se laissa cheoir, & sa couleur deuint comme si elle se fut pasmée: & reclina son chef sur sa chambriere qui alloit deuant. Mais Dieu changea l'esprit du Roy en douceur: & hastiuemẽt se leua hors de son siege, & la soustint entre ses bras, iusqu'à ce qu'elle fut reuenue à elle, & la consoloit par douces parolles disant: Qu'as-tu Esther? Ie suis ton frere, ne crains point. Tu ne mourras point: car nostre ordonnance est pour le D commun. Approche donc. Apres il print la verge d'or, & la mit sur son col, & la baisa, & dit: Parle à moy: Laquelle respondit: O seigneur, ie t'ay veu cõme vn Ange de Dieu: & mon cueur a esté troublé pour la crainte de ta gloire. Certainement seigneur tu es fort merueilleux: & ta face est pleine de graces. Et comme elle parloit, de rechef se laissa choir, & fut toute pasmée. Et le Roy se troubloit, & tous ses seruiteurs la consoloyent.

CHAP. XVI.

A ARthaxerxes le grand Roy, à ceux qui sõt depuis Indie iusqu'en Ethiope, aux ducz & aux cent & vingt sept princes gouuerneurs des prouinces, & ceux qui ont charge de noz affaires salut. Plusieurs estantz honnorez par la grand bonté des princes qui leur faisoyent du bien, se sont d'autant plus enorgueilliz: & ne tachent point seullement d'opprimer noz subiectz, mais aussi s'efforcent de machiner contre leurs bien faicteurs. Et non seullement fraudent les hommes de recognoissance: mais estantz esleuez par l'outrecuydance des biens quẽ ilz ne cognoissent point pensent fuir la vengeance de DIEV voyant tout: laquelle est contraire au mal. Et souuent la douleur enueloppant en la participation du sang innocent, a iettée en des calamitez incurables plusieurs de ceux qui estoyent ordonnez en puissance, qui estoyent commis à gouuerner les affaires de leurs amis d'autant que par mensonge & fraude de peruersité ilz ont abusé de la simple bienueillance de leurs seigneurs. Ce que nous auons dit se peut veoir non tant par les histoires anciennes, que quand nous regarderons deuant noz piedz les choses meschamment faites, à la destruction de ceux qui dominent. Apres ces choses considerées comment nous entretenons le Royaume paisible à tous hommes, nous accommodans aux mutations, & discernans les choses plaisantes à lœil, pour y obuier a B uec mansuetude. Car vous sauez comme Haman Macedonien filz d'Amadatus, estãt de vray estranger de la race des Perses, & estãt bien l'oing de nostre humanité a esté receu de nous, & a esté participant de l'humanité d'ont nous vsons enuers toutes gens: tellement qu'on l'appelloit nostre pere. Et estoit honnoré de tous, tenant la seconde personne du throne Royal. Or luy ne portant point son orgueil à machiné de nous priuer tant du Royaume, que de la vie. Et a accusé par diuerses cauteles & obliques Mardochée qui nous a sauué, & nous a fait beaucoup de biens. Et pareillement Esther, nostre compaigne au Royaume sans reprehen sion auec toute leur nation pour les destruire. C Car il pensoit: nous tenant destituez par ces moyens transporter la principauté des Perses aux Macedoniens. Or nous auons trouué les Iuifz qui auoyent esté liurez en destruction par ceste hõme pernicieux, n'estre point malfaicteurs: mais se gouuernans par loix tresiustes, & estre les filz du Souuerain & tresgrãd Dieu viuant. Celuy qui a maintenu à nous & à noz ꝓdecesseurs le regne en tres bonne disposition. Faitez bien donc n'vsant point de letres q̃ ont esté enuoyées par Haman filz d'Amadatus: d'autant q̃ celuy qui a fait telles choses a esté pendu deuãt les portes de Suse auec toute sa famille. Et Dieu le dominateur de toutes choses luy a rendu soubdain la punition qui luy appartenoit. Et attachant la coppie de ses presentes par tous lieux, laissez les Iufz vser de leurs loix en liberté, & les aydez: à fin qu'ilz se vengẽt de ceux qui les tenoyent subietz au temps de l'affliction. Donné le troysiesme du douziesme mois d'Adar, au mesme iour. Car Dieu a donné ceste ioye au lieu de la destruction de la nation qu'il a esleuë. Vous donc ayez ce

iour

Iesephus, Antiq. chap. 6.

iour memorable, & celebrez-le auec toute ioye entre voz festes solemnelles, à fin que
G ce nous soit vn memorial de salut, à nous & aux Persiens, noz bien vueillãtz, & de ruine à ceux qui machinent nostre mal. Et que toute ville & region laquelle n'en fera pas ainsi, soit du tout consumée auec fureur, à l'espée & au feu. Et qu'elle soit non seulement deserte pour les hommes, mais aussi ennemie aux bestes, & aux oyseaux, à tout iamais.

Fin du liure d'Esther.

LE CANTIQVE DES trois enfans mis en la fornaise.

ET CHEMINOYENT AV
A milieu de la flamme, en louãnt Dieu, & beneissant le Seigneur. Et Azarie se tenãt debout pria ainsi, & en ouurant sa bouche au milieu du feu dit: O Seigneur Dieu de noz peres, tu es beneit: & ton nom est louãble & glorieux à tousiours mais: car tu es iuste en toutes les choses, q̃ tu nous as faites, & toutes tes œuures sont certaines, & tes voyes sont droites, & tous tes iugementz sont veritables. Car tu as fait vrays iugemẽtz, de verite', selon toutes les choses que tu as fait venir sus nous, & sus Ierusalem la saincte cite' de noz peres: car tu as fait venir toutes ces choses icy, en verite', & en iugement, à cause de noz pechez. Car nous auõs peche', & auons iniustement fait, en nous retirant de toy: & auons deffailly en toutes choses, & n'auons point escoute' tes cõmandemẽs, si ne les auons point garde': & n'auons
B point fait comme tu nous auois commande' à fin qu'il nous fut bien. Tu as donc fait en vray iugement, toutes les choses que tu as fait venir sus nous, & toutes les choses que tu nous as fait: & nous as baille'es mains de noz ennemiz iniques & tresmauuais, & preuaricateurs, & à vn roy iniuste, & tresmauuais, par dessus ceux de toute la terre. Et maintenant ne pouons ouurir la bouche. Nous sommes mis en confusion & opprobre à tes seruiteurs, & à ceux qui t'honnorent. Nous te prions que tu ne nous baille point ainsi à tousiours, à cause de ton nom: & ne dissipe pas ton alliance, & ne retire pas ta misericorde de nous à cause d'Abraham ton bien ayme', & Isaac
Gen. 22. c 26. a & 28. c. ton seruiteur, & Israel ton sainct: ausquelz tu as parle' en promettant, que tu multiplieroys leur semence comme les estoilles du ciel, & comme le sablon qui est en la riue de la mer: car SEIGNEVR nous sommes diminuez plus que toutes les nations, & C
sommes auiourdhuy humiliez en toute la terre, à cause de noz pechez. Et n'y a en ce temps icy, prince, ne gouuerneur, ne prophete, n'holocauste, ne sacrifice, n'oblation, ny perfum, ne lieu des premices deuãt toy, tellement que nous puissions trouuer misericorde: mais que nous soyons receuz en ame contrite, & en esprit d'humilite'. Nostre sacrifice te soit auiourdhuy prese't, ainsi qu'en l'holocauste des moutons, & des taureaux, & cõme en milliers de gras agneaux, tellement qu'il te plaise: car il n'y aura point de confusion à ceux qui ont confiance en toy. Et maintenant nous te suyuons de tout nostre cueur, & te craignons & deman dons ta face. Ne nous cõfondz point, mais fais auec nous selon ta mansuetude, & selon la multitude de ta misericorde. Et nous deliure selon tes merueilles: & donne gloire à ton nom, SEIGNEVR: & que ceux qui momstrent les maux à tes seruiteurs soyent confus. Qu'ilz soyent confus par ta grande puissance, & que leur force soit briſée: & qu'ilz congnoissent, que tu es le Seigneur seul Dieu: & glorieux sus toute la terre. Et les ministres du Roy qui les
a C. certaine argille venimeuse. auoyent iette' dedans ne cessoyent d'allumer la fornaise de a Naphtha, & d'estouppes, & de poix, & de fagotz: & sortoit la flamme par dessus la fornaise, quarante & neuf
D coudées: laquelle saillit & brusla tous les Chaldéens qu'elle trouua aupres de la fornaise. Mais l'Ange du Seigneur descendit auec Azaria, & ses compagnons, en la fornaise, & escouyt la flamme du feu hors de la fornaise, & feit le milieu de la fornaise, comme vn vent de rousée souffiant: & ne les toucha nullement le feu, & ne les contrista nullement, & ne leur feit moleste aucune.

Adonc ces trois icy comme tous d'vne bouche louoyent, & glorifioyent, & beneissoyent Dieu en la fornaise, disans.

O Seigneur Dieu de noz peres, tu es beneit & es louable & exalte' par dessus tous, à tousiours mais.

Et le sainct nom de ta gloire soit beneit & louable, & exalte' par dessus tous, en tous les siecles.

Tu es beneit au sainct temple de ta gloire, & louable par dessus tous, & glorieux par dessus tous eternellement.

Tu es beneit toy qui vois les abysmes, & estant assis sus les Cherubins, & louable, & esleue' par dessus tous eternellement.

Tu es beneit au throne glorieux de ton royaume, louable par dessus tous, glorieux par dessus tous eternellement. E

Tu es beneit au firmament du ciel, & lou

āble,& glorieux,à touſiourſmais.

Vous toutes œuures du Seigneur, beneiſſez le Seigneur,louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous cieux,beneiſſez le Seigneur,louēzle, &l'axaltez par deſſus,tous,à touſiourſmais.

Pſ.149.2. Vous Anges du Seigneur,beneiſſez le Seigneur,louez-le,&l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous toutes eauës qui ſont ſus les cieux, beneiſſez le Seigneur,louëz-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous toutes vertuz du Seigneur, beneiſſez le Seigneur, louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous Soleil & la Lune,beneiſſez le Seigneur,louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous eſtoilles du ciel, beneiſſez le Seigneur,louez-le,&l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous pluye & rouſée, beneiſſez le Seigneur,louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous tous eſpritz,beneiſſez le Seigneur, louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous feu &chaleur,beneiſſez le Seigneur, louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous froidure & eſté, beneiſſez le Seigneur, louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous rouſées,& bruines,beneiſſez le Seigneur,louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, F à touſiourſmais.

Vous nuitz,&iours,beneiſſez le Seigneur, louëz-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous gelée & froidure,beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous glaces & neiges, beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous lumiere & tenebres, beneiſſez le Seigneur,louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous eſclers & nuées, beneiſſez le Seigneur,louez-le,par deſſus tous,à touſiourſmais.

Que la terre beneiſſe le Seigneur:qu'elle le louë,& exalte par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous montagnes & mōtagnettes,beneiſſez le Seigneur,louez-le,&l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous toutes choſes qui germent en la terre,beneiſſez le Seigneur,louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous fontaines, beneiſſez le Seigneur, louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous mers & fleuues,beneiſſez le Seigneur, louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſ G iourſmais.

Vous balaines & toutes choſes qui ſe mouuent es eauës,beneiſſez le Seigneur, louez-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous tous oyſeaux du ciel, beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous toutes beſtes & troppeaux, beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous filz des hommes,beneiſſez le Seigneur,louez-le,&l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Qu'iſrael beneiſſe le Seigneur, qu'il le loue,& qu'il l'extolle par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous Sacrificateurs du Seigneur,beneiſſez le Seigneur, louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous ſeruiteurs du Seigneur, beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous, à touſiourſmais.

Vous eſpritz & ames des iuſtes,beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous ſainctz humbles de cueur,beneiſſez le Seigneur,louez-le,& l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Vous Anania,Azaria,Miſael,beneiſſez le Seigneur,louez-le, & l'exaltez par deſſus tous,à touſiourſmais.

Lequel nous a deliuré du ſepulcre, & nous a ſauué de la puiſſance de la mort, & nous a deliuré du milieu de la flamme ardente,& nous a deliuré du milieu du feu.

Confeſſez le Seigneur:car il eſt bon,& ſa miſericorde eſt à touſiourſmais.

Vous tous craignans Dieu, beneiſſez le Seigneur Dieu des dieux,louez-le,& le confeſſez:car ſa miſericorde dure à iamais.

Fin du Cantique des trois enfans mis en la fornaiſe.

L'Hiſtoire de Suſanne.

A Il y avoit vn homme qui demouroit en Babylone, duquel le nom eſtoit Ioacim. Il print vne femme nommée Suſanne fille d'elcia,fort belle,& craignant Dieu. Car d'autant que ſes parens eſtoyent iuſtes,

iuſtes, ilz enſeignerent leur fille ſelon la Loy de Moyſe. Et Ioacim eſtoit fort riche, & auoit vn iardin à fruitz, prochain de ſa maiſon, & les Iuifz alloyent ſouuent vers luy, pource qu'il eſtoit honnorable par deſſus tous les autres. Et en ceſt an furent conſtituez deux Anciens du peuple pour Iuges: deſquelz le Seigneur a dit, que l'iniquité eſt iſſue de Babylone des anciens Iuges, qu'on eſtimoit gouuerner le peuple. Iceux hantoyent en la maiſon de Ioacim: & venoyent à eux tous ceux qui auoyent aucunes choſes à iuger. Et quand le peuple eſtoit retourné au midy, Suſanne entroit, & ſe pourmenoit au iardin de ſon mary: & les deux Anciens la veoyent tous les iours entrant & ſoy pourmenant, & entrerent en conuoitiſe d'elle: ilz peruertirent leur ſens, & deſtournerent leurs yeux, pour ne point veoir le ciel, & qu'ilz n'euſſent recordation
B des iuſtes iugemens. Car ilz eſtoyent tous deux naurez de ſon amour, & ne dirent pas l'vn à l'autre leur douleur. Car ilz auoyent honte de monſtrer l'vn à l'autre leur concupiſcence: c'eſt qu'ilz deſiroyent de coucher auec elle. Ilz la conſideroyẽt tous les iours ſoigneuſement pour la veoir. Et l'vn dit à l'autre: Allons à la maiſon: car il eſt heure de diſner. Et iceux ſortiz ſe partirent l'vn de l'autre. Mais quand ilz furent retournez, ſe trouuerent enſemble. Et en enqueſtant l'vn à l'autre la cauſe: ilz confeſſerent leur concupiſcence. Et adonc en commun ilz ordonnerent le tẽps, quand ilz la pourroyent trouuer ſeule. Et aduint, que apres qu'ilz eurent aduiſé vn iour conuenable, icelle Suſanne entra comme auparauant ſeulement auec deux ſeruantes: & ſe voulut lauer au iardin. Car il faiſoit chaut, & n'y auoit illec perſone, ſinon les deux Anciens cachez, qui la regardoyent. Elle dit donc aux ſeruantes: Apportez moy de l'huile & des oignemens: & fermez les huiz du iardin, à fin que ie me laue. Et feirent comme elle auoit commandé. Elles fermerent les huiz du iardin: & ſortirent par l'huis de derriere, pour apporter ce qu'elle auoit com-
C mandé: & ne ſauoit pas que les Anciens fuſſent illec cachez. Mais quand les ſeruantes furent iſſues: les deux Anciens ſe leuerent, & accoururent à elle, & dirent: Voicy, les huiz du iardin ſont fermez, & nul ne nous voit: & ſi auons grand deſir ſus toy. Parquoy conſens toy à nous, & prens noſtre compagnie. Que ſi tu ne le veux faire, nous donnerons contre toy teſmoignage, que quelque iouuenceau aura eſté auec toy, & que pour ceſte cauſe tu as enuoyé les chambrieres arriere de toy. Suſanne ſouſpira, & dit: Ie ſuis en angoiſſe de toute part. Car ſi ie fay cela ie deſers la mort: & ſi ie ne le fay point, ie n'eſchapperay point de voz mains. Mais il me vaut mieux tomber en voz mains ſans l'œuure, que de pecher en la preſence du Seigneur. Lors Suſanne ſ'eſcria à haute voix, & les Anciens auſſi ſ'eſcrierent contre elle. Et l'vn ſ'en courut aux huiz du iardin, & les ouurit. Quand donc les ſeruiteurs de la maiſon ouirent le cry au iardin: ilz entrerent ſubitement par les huiz de derriere, à fin de veoir que c'eſtoit. Mais apres que les Anciens eurent parlé, les ſeruiteurs furent fort honteux: car iamais telle parolle n'auoit eſté dite de Suſanne. Et quand le lendemain fut D
venu: & que le peuple venoit à Ioacim ſon mary, les deux Anciens auſſi vindrẽt pleins de mauuaiſe penſée contre Suſanne, à fin qu'on la mit à mort. Et dirent deuant le peuple: Enuoyez à Suſanne fille de Helcia, femme de Ioacim. Et incontinent y enuoyerent. Icelle vint auec ſon pere & ſa mere, & ſes filz, & tous ſes parens. Or Suſanne eſtoit fort delicate, & belle de face. Toutesfois, ces meſchans icy commanderent que on la deſcouuriſt (car elle eſtoit couuerte,) à fin au moins que par telle maniere ilz fuſſent raſſaſiez par ſa beauté. Parquoy tous ſes parens plouroyent, & tous ceux qui la cognoiſſoyent. Lors les deux Anciens ſe leuans au milieu du peuple, mirent leurs mains ſur ſon chef. Laquelle en plourant regarda vers le ciel. Car ſon cueur auoit confiance au Seigneur. Et les Anciens dirent: Comme nous nous pourmenions ſeulz au iardin: ceſte femme y eſt entrée auec deux ſeruantes, & ferma les huiz du iardin, & feit en aller les ſeruantes. Puis vn iouuenceau eſt venu à elle qui eſtoit muce, & a couché auec elle. Or nous qui eſtions en vn coing du iardin, voyans l'iniquité, nous courumes à eux, & les veiſmes enſemble coniointz. Mais nous ne le peuſmes prendre, E
pource qu'il eſtoit plus fort que nous, & quand il eut ouuert l'huis il iſsit. Et quand nous euſmes prins ceſte femme, nous luy demandaſmes qui c'eſtoit, & elle ne le nous voulut pas dire. Nous ſommes teſmoingz de ceſte choſe. La multitude les creut, comme Anciens & Iuges du peuple: & la condamnerent à mort. Et Suſanne ſ'eſcria à haute voix, & dit: O Dieu eternel, qui cognois les choſes ſecrettes, qui as cogneu toutes choſes auant qu'elles ſoyent faites: tu ſais qu'ilz ont donné contre moy faux teſmoignage. Et voicy, ie meurs, combien que ie n'aye rien fait de telles choſes, que ceux icy malicieuſement ont controuué contre moy. Et le SEIGNEVR exauça ſa voix. Et comme on la me-

noit à la mort, le SEIGNEVR ſuſcita l'eſprit ſainct d'vn ieune enfant nommé Daniel: lequel ſ'eſcria à haute voix, diſant: Ie ſuis innocent du ſang de ceſte femme. Et tout le peuple ſe tourna vers luy, & dit: Quelle eſt ceſte parolle que tu dis? Lequel eſtant au milieu d'eux, dit: Eſtes vous ſi folz enfans d'Iſrael: que vous ne iugez, & ne cognoiſſez point ce qui eſt veritable, & auez condamné la fille d'Iſrael? Retournez en iugement, car ilz ont donné
F faux teſmoignage contre elle. Le peuple donc retourna haſtiuement. Et les Anciens luy dirent: Viens icy, & t'aſsiedz au milieu de nous, & nous declaire comment Dieu t'a donné l'honneur des Anciens. Et Daniel leur dit: Separez ceux icy arriere l'vn de l'autre, & ie les iugeray. Quand donc ilz furent diuiſez l'vn de l'autre: il en appella l'vn d'eux, & luy dit: O enuieilly en mauuais temps, maintenant ſont venuz tes pechez, que parauant tu faiſois, en iugeant iniuſtes iugemens, en opprimant les innocens, & laiſſant aller ceux qui ſont coulpables, la ou le Seigneur dit: *Tu ne
Exo.23.a. feras point mourir le iuſte ne l'innocent. Maintenant donc ſi tu l'as veu, dis, ſoubz quel arbre les as-tu veu parler enſemble? Lequel reſpondit, ſoubz vn cerifier. Lors dit Daniel: Vrayement tu as menty ſus ta teſte: car voicy le meſſager de Dieu, lequel ayant receu la ſentence de luy, te coppera par le milieu. Et quand ceſtuy la fut oſté, il commanda que l'autre vint, & luy dit: O ſemence de Canaan, & non pas de Iuda, la
G beauté t'a deceu, & la concupiſcence a ſubuerty ton cueur. Ainſi faiſiez vous aux filles d'Iſrael: & icelles craignans parloyent à vous. Mais la fille de Iuda n'a pas ſouffert voſtre iniquité. Maintenant donc, dis moy ſoubz quel arbre tu les as trouué parlans enſemble? Lequel reſpondit, ſoubz vn prunier. Et Daniel luy dit: Tu as auſsi vrayement menty ſus ta teſte. Car le meſſager du Seigneur eſt preſt, ayant l'eſpée pour te fier par le milieu, & pour vous occir.

Et ainſi toute la multitude cria à haute voix: & beneirent DIEV, qui ſauue ceux qui ont eſperance en luy. Et ſ'eſleuerent tous contre les deux vieillars (car Daniel les auoit vaincuz de leur parolle, qu'ilz auoyent donné faux teſmoignage) & leur feirent ſelon la malice dont ilz auoyent vſé contre leur prochaine, à fin qu'ilz feiſſent ſelon la *Loy de Moyſe, & les mirent
Deu.19.d. à mort: & fut ſauué le ſang innocent en ce iour la. Lors Helcia & ſa femme louërent Dieu pour leur fille Suſanne, auec ſon mary Ioacim, & tous ſes parens: pource qu'en elle n'auoit eſté trouuée nulle choſe infame. Et Daniel fut fort eſtimé en la preſence du peuple, depuis ce iour la en auant. Et le Roy Aſtyages fut reduit auec ſes peres: & Cyrus de Perſe receut ſon royaume.

La fin de l'hiſtoire de Suſanne.

L'hiſtoire de l'idole Bel, & du dragon.

DANIEL eſtoit le commenſal A
du Roy, & eſtoit honnoré par deſſus tous ſes amiz. Or il y auoit vn idole entre les Babyloniens nommé Bel: auquel on deliuroit tous les iours douze muidz de fleur de farine, & quarante brebis, & ſix grandes meſures de vin. Auſsi le Roy le honnoroit, & l'alloit tous les iours adorer. Mais Daniel adoroit ſon Dieu. Et le Roy luy dit: Pourquoy n'adores-tu pas Bel? Lequel reſpondit, & dit: Pource que ie n'adore point les images faites de main: mais le Dieu viuant, qui a creé le ciel & la terre, & a la puiſſance ſus toute chair. Et le Roy luy dit: Ne te ſemble-il pas que Bel ſoit vn Dieu viuant? Ne vois-tu pas combien il mange & boit tous les iours? Et Daniel dit en ſoubriant: O Roy, n'erre pas. Car au dedans il eſt terre, & par dehors cuyure: & ne mange iamais. Et le Roy tout cour- B
rouce, appella ſes ſacrificateurs, & leur dit: Si vous ne me dites qui eſt celuy qui mange ces victuailles icy, vous mourrez. Mais ſi vous monſtrez que Bel les mange, Daniel mourra, pource qu'il a blaſpheme contre Bel. Et Daniel dit au Roy: Qu'il ſoit fait ſelon ta parolle. Il y auoit ſeptante ſacrificateurs de Bel, ſans les femmes, & leurs enfans. Et le Roy vint auec Daniel au temple de Bel. Et les ſacrificateurs de Bel dirent: Voicy, nous ſortirons dehors, & toy Roy tu y mettras les viandes, & le vin auec, puis ferme l'huis, & ſi le ſigne de ton anneau. Et quand de matin tu ſeras entré: ſi tu ne trouues que Bel ayt tout mangé, nous mourrons de mort, ou Daniel, qui a dit menſonge contre nous.
Or ilz ſe *confioyent, de ce que par deſ- *Auc. meſ priſoyent
ſoubz la table ilz auoyent fait vne ſecrette entrée, & par icelle entroyent touſiours, & deuoroyent ces choſes. Et il ad- C
uint qu'apres qu'ilz furent iſſuz, & que le Roy mit les viandes deuant Bel: Daniel commanda à ſes ſeruiteurs, qu'ilz apportaſſent des cendres, & les eſpardit parmy tout le temple, deuant le Roy. Et quand ilz furent ſortiz: ilz fermerent l'huis, &

apres

apres auoir ſigné de l'aneau du Roy, ſ'en allerent. Apres les ſacrificateurs entrerent de nuit ſelon leur couſtume auec leurs femmes & leurs enfans: & mangerent & beurent tout. Le Roy ſe leua de matin, & Daniel auec luy: & le Roy dit: Les ſeaux ne ſont ilz pas bien, Daniel? Lequel reſpondit: Tresbien Roy. Et incontinent qu'il eut ouuert l'huys: le Roy regardãt la table, cria à haute voix: O Bel tu es grand, & nulle fraude n'eſt en toy. Et Daniel ſe riſt, & retint le Roy qu'il n'entraſt dedans, & dit: Voicy le pauemẽt: cõſidere de qui ſont ces pas icy. Et le Roy dit: Ie voy des pas d'hommes, & D de femmes, & d'enfans. Et le Roy fut courrouce. Adõc print le Roy les ſacrificateurs, & leurs femmes & enfans: & luy monſtrerent les petitz huys ſecretz, par leſquelz ilz entroient, & conſumoyent les choſes qui eſtoient ſur la table. Le Roy donc les miſt à mort, & bailla Bel en la puiſsãce de Daniel: lequel le deſtruit auec ſon temple. Auſi il y auoit vn grand dragon en ce lieu la: que les Babyloniens adoroient. Et le Roy dit à Daniel: Diras tu auſsi que ceſtuy cy ſoit d'æraín? Voicy il vit & mange, & boit. Tu ne peux dire qu'il ne ſoit le Dieu viuant. Adore le donc. Et Daniel reſpondit. I'adore le Seigneur mon Dieu: car c'eſt le Dieu viuant. Mais ceſtuy cy n'eſt pas le Dieu viuant. Or toy Roy, donne moy puiſſance, & i'occiray le dragon ſans eſpée, & ſans baſton. Et le Roy dit: Ie te la donne. E Lors Daniel print de la poix & de la graiſſe, & de la bourre, & cuict cela tout enſemble: & en feit des tourteaux, & les donna en la gueulle du dragon. Et le dragon creua. Lors dit Daniel: Voicy celuy que vous adoriez. Quand les Babyloniens ouyrent ceſte nouuelle, ilz furent fort indignez: & ſ'aſſemblerent contre le Roy, & dirent: Le Roy eſt deuenu Iuif. Il a deſtruit Bel, il a occis le dragon, & ſi a mis à mort les ſacrificateurs. Et quãd ilz furent venuz au Roy, ilz dirent: Baille nous Daniel, ou autrement nous te mettrons à mort, toy, & F ta maiſon. Parquoy le Roy voyant qu'ilz venoient par vehemence ſus luy: & conſtreint par neceſſité, leur bailla Daniel. Leſquelz le ietterent en la foſſe des lions: & fut illec ſix iours. Or en la foſſe il y auoit ſept lions, & tous les iours on leur donnoit deux corps & deux brebis: mais adõc ne leur fut rien donné, à fin qu'ilz deuoraſſent Daniel. Or y auoit il vn prophete en Iudée nõmé Habacuc, lequel auoit cuict du potaige, & auoit briſé du pain en vn vaiſſeau: & ſ'en alloit aux chãps pour porter aux moiſſonneurs. Et l'ange du Seigneur dit à Habacuc: Porte le diſner que tu as en Babylone, à Deniel qui eſt en la foſſe des lions. Et Habacuc reſpondit: Seigneur, ie ne veis iamais Babylone, & ne ſay ou eſt la foſſe. Et l'ange du Seigneur le print par le ſommet de ſa teſte, & le porta par ſes cheueux: & le mit en Babylone ſur la foſſe, par la vehemẽce de ſon eſprit. G Et Habacuc cria, diſant: Daniel, Daniel, prẽs le diſner que Dieu t'a enuoyé. Et Daniel dit: O Dieu, tu as eu memoire de moy, & n'as point delaiſſé ceux qui te cerchẽt & qui t'ayment. Et Daniel ſe leua, & mãgea. Puis l'ange du Seigneur reſtitua Habacuc incontinent en ſon lieu.

Et au ſeptieſme iour le Roy vint pour plourer Daniel: ſi vint à la foſſe, & regarda dedans. Et voicy Daniel qui eſtoit aſſis. Lors le Roy ſ'eſcria à haute voix, diſant: O Dieu de Daniel, tu es grand Seigneur. Et n'y en a point d'autre que toy? Adonc il le tira hors de la foſſe des lions, & y mit ceux qui auoient eſté cauſe de ſa perdition: & furent deuorez en vn moment deuant luy.

La fin de l'hiſtoire de l'idole Bel, & du dragon.

L'ORAISON DE MANAS ſé Roy de Iuda, quand il eſtoit detenu captif en Babylone.

O Seigneur tout puiſſant, le Dieu de noz peres Abraham, Iſaac & Iacob, & de leur iuſte ſemence: qui as fait le ciel & la terre, auec tout l'ornement d'iceux: qui as ordonné la mer par la parolle de ton commandement: qui as renfermé l'abyſme, & l'as ſigné de ton nom terrible & louãble, que tous ont en crainte, & tremblent deuant la face de ta vertu, & pour l'ire de ta menace laquelle eſt importable aux pecheurs. Mais la miſericorde de ta promeſſe eſt grande & incomprehenſible: car tu es le Seigneur Dieu tres ſouuerain, par deſſus toute la terre, de longue attente, & mout miſericordieux: & qui te repens ſus la malice des hommes. Mais toy Seigneur ſelon ta bonté tu as promis penitence en remiſſion des pechez: & toy qui es le Dieu des iuſtes, tu n'as point mis de penitence aux iuſtes Abraham, Iſaac: & Iacob, à ceux qui n'ont point peché en toy: mais pource que i'ay peché par deſſus le nombre du grauier de la mer, & que mes iniquitez ſont multipliées: ie ſuis humilié par pluſieurs liens de fer, & n'y a point en moy de reſpitation: i'ay incité ton courroux, & ay fait mal deuant toy, en ordonnant les abominations, & en multipliãt les offenſes. Mais maintenãt, ie ploye les genoux de mõ cueur, requo

rant ta bõte' Seigneur. I'ay peche' Seigneur, i'ay peche', & cognois mon iniquite'. Seigneur ie te requiers par priere, que tu me pardonne: pardonne moy, & ne me pers point ensemble auec mes iniquitez, n'aye pas recordation à tousiours de mes maux pour me punir, mais sauue moy, (moy qui suis indigne) selon ta grande misericorde, & ie te louëray eternellement, tous les iours de ma vie: car toute la vertu des cieux te louë, & à toy appartient gloire aux siecles des siecles. Amen.

Fin de l'oraison de Manasse'.

Le premier liure des Machabées.

CHAP. I.

A APRES QV'ALEXANDRIE filz de Philippe, Roy de Macedone q̃ premier regna en Grece fut issu de la terre de Cethim: & qu'il eut occis Darius le Roy de Perse, & de Mede: & occupe' le regne en son lieu, ayant auparauant regne' en Grece, aduint qu'il dressa beaucop de guerres, & conquist toutes les forteresses, & mit à mort les Rois de la terre. Il passa iusqu'aux fins de la terre, & print les despouilles de la multitude des gentilz: & la terre se tint quoye deuant luy. Et son cueur fut enorgueilly & esleue'. Il assembla vne mout forte puissance, & regna sur pais, gens, & princes: & luy furent faitz tributaires. Et apres se coucha malade au lict, & cogneut qu'il mourroit. Adõc il appella ses seruiteurs les plus honorables, q̃ auoyẽt este' nourris auec luy des sa ieunesse: & leur diuisa son Royaume, luy encore viuãt. Et regna Alexãdre douze ans, puis mourut. Et ses seruiteurs obtindrent le Royaume, vn chacun en son lieu: & se couronnerent apres sa mort, & leurs filz apres eux, par plusieurs ans: & furet les maux multipliez en la terre. D'iceux issit la racine meschante: à sauoir Antiochus l'illustre filz du Roy Antiochus, qui auoit este' baille' en ostage à Rome: & regna en l'an cent & trenteseptiesme du Royaume des Grecz.

Iosephus. Anti. Cha. 13.

B

En ces iours la sortirent aucuns peruers des filz d'Israel, & en inciterent plusieurs, disans: Allons & nous allions auec les gentilz qui sont à l'enuiron de nous: car depuis que nous sommes retirez d'eux, plusieurs maux nous sont aduenus. Et la parolle leur sembla bonne. Et aucuns du peuple se delibererent, & s'en allerent, vers le Roy: & leur donna puissance de gouuerner à la façon des gentilz. Ilz feirent vn college en Ierusalem selon les loix des gentilz, & laisserent leurs enfans incirconcis, & se retirerent de la saincte alliance, & se ioignirent aux gentilz: & furent vendus à mal faire.

C Et fut le Royaume estably en la presence d'Antiochus: & se delibera de regner en la terre d'Egypte, pour regner sus deux Royaumes. Il entra donc en Egypte auec grosse multitude, auec chariotz & elephantz & cheuaucheurs, & grande multitude de nauires. Et feit la guerre contre Ptolomée le Roy d'Egypte: & Ptolomée eut peur de luy, si s'enfuyt: & cheurent plusieurs naurez. Et print les citez munies de la terre d'Egypte: & print les despouilles de la terre d'Egypte. Et apres qu'Antiochus eut frappe' Egypte, il s'en retourna en l'an cent & quarante trois: & monta contre Israel, & Ierusalem, en grosse multitude. Il entra au lieu sainct auec arrogance, & print l'autel d'or, & le chandelier de la lumiere, & tous ses vaisseaux, & la table de proposition, & les tasses, & les phioles, & les petitz [a] mortiers d'or: & le voile, & les couronnes, & l'ornement d'or qui estoit deuãt le temple, & mit tout par pieces. Il print l'or & l'argent, & les vaisseaux precieux: & print les thresors cachez qu'il trouua: & quand il eut tout prins, s'en alla en son pays: & feit occision de gens, & parla par grand orgueil.

[a] Ou culliers.

D Et fut faite grande lamentation en Israel, & en tous leurs lieux. Et les princes & les anciens gemirent, les ieunes & les vierges furent affoiblis, & la beaute' des femmes fut changée. Tout espoux ploura, & celles qui estoient assises en la chambre de mariage furent en dueil, & fut la terre esmeuë sus les habitans d'icelle, & toute la maison de Iacob fut confuse. Et deux ans apres, le Roy enuoya le prince des tributz es citez de Iuda: & vint en Ierusalem auec grosse multitude, & parla à eux en parolles paisibles par fraude, & ilz le creurẽt. Dont soubdainement se ietta sus la cite', & la frappa de grande playe. & destruit mout du peuple de Israel: & print les despouilles de la cite': & y bouta le feu. Il destruit ses maisons, & ses murailles à l'enuiron: & emmenerent leurs femmes prisonnieres, & leurs enfans: & conquirent le bestial. Ilz edifierent la cite' de Dauid d'vne haute muraille, & forte, & de hautes tours: & leur fut pour forteresse: & mirent là vne meschante generation, & des hommes peruers: & se fortifierent en icelle: & y mirent armes & viures: & y assemblerẽt

les

les despouilles de Ierusalem, & les mirent là: & furent faitz en grand ruine. Et cela fut pour embusche au sainct lieu, & pour vn
E mauuais Diable à Israel. Ilz respandirent le sang innocent autour du sainct lieu, & contaminerent la sanctification, & les habitans de Ierusalem s'enfuirent pour eux, & les estrangers y habiterent, & fut alienée de sa semence, & ses enfans la delaisserent. Sa sanctification fut delaissée deserte. Les iours de ses festes furẽt cõuertiz en pleurs, & ses Sabbathz en opprobres, & ses honneurs en rien. Sa honte fut multipliée selon la gloire qu'elle auoit: & son excellence fut
Iosep. An ti. 12. cha. 6. & 7. conuertie en pleur. Et le Roy Antiochus escriuit à tout son royaume: que tout le peuple fust vny, & qu'vn chacun dalaissast sa loy: & toutes les nations y consentirent, selon la parolle du Roy Antiochus. Aussi plusieurs de ceux d'Israel consentirent à sa religion: & sacrifierent aux images, & souillerent le Sabbath. Et le Roy Antiochus enuoya des lettres par mains de messagers en Ierusalem, & aux citez de Iudée: qu'ilz ensuyuissent les loix estranges de la terre, & qu'ilz deffendissent de faire les holocaustes & sacrifices, & les offertes au Temple de Dieu: & qu'ilz profanassent
F les Sabbathz, & les iours solennelz. Il commanda de souiller le sanctuaire & les sainctz lieux. Et commanda d'edifier des autelz, & des temples, & chappelles d'idoles: & d'immoler de la chair de pourceaux, &
"Ou, souillées. de bestes "communes: & de laisser leurs filz incirconciz, & souiller leurs ames en toutes ordures, & se polluer: à celle fin qu'ilz oubliassent la Loy, & changeassent toutes façons de faire. Et que tous ceux qui ne feroyent point selon la parolle du Roy Antiochus: qu'ilz mourussent. Il escriuit à tout son royaume selon ces parolles: & mit des gouuerneurs sus le peuple pour constraindre de faire telles choses. Et commanda aux citez de Iuda de sacrifier de cite' en cite'. Et plusieurs du peuple se ioignirent auec eux, à sauoir tous ceux qui auoyent delaissé la Loy, & feirent des maux sus la terre: & en chasserent le peuple d'Israel, es cauernes & en tous lieux de refuges qu'ilz auoyent. Au quinzieſme iour du moys de Casseu, en l'an cent & quarante cinquiesme: le Roy Antiochus edifia vne idole abominable de desolation sur l'autel du Seigneur: & edifierent des autelz par toutes les citez de Iuda à l'enuiron: & brusloyent l'encens
G deuant les portes des maisons & es rues, & sacrifioyent. Et bruslerent au feu les liures de la Loy de Dieu, qu'ilz trouuerent, en les deschirant: & mettoyent à mort tous ceux chez lesquelz estoyent trouuez les liures de l'alliance du Seigneur, & si quelcun s'accordoit à la Loy, selon l'edict du Roy ilz le faisoyent mourir en leur force. Ilz faisoyent ces choses au peuple d'Israel, qui estoit trouue' tous les moys es citez. Et au vingt & cinquiesme iour du moys, ilz sacrifioyent sur l'autel qui estoit "aupres de l'au "Auc. sur. tel de Dieu: & les femmes qui circonciſoyent leurs enfans, estoyent occises, selon l'edict. Ilz pendoyent les enfans à leurs colz, & confisquoyent leurs maisons: & tuoyent ceux qui les auoyẽt circonciz. Et plusieurs des enfans d'Israel prindrẽt courage & determinerent en eux de ne mãger point choses souillées: & aymerent mieux de mourir, à fin de ne se souiller en viãdes, & ne profaner point la saincte alliance, & furent occiz. Et fut fort grande ire sus le peuple d'Israel.

CHAP. II.

EN ces iours la se leua Mathathias filz de Iehan, filz de Simeon Sacrificateur, des A filz de Ioarim de Ierusalem: & s'assit sur la Iosep. An ti. 12. ch. 7. montagne de Modin, & auoit cinq filz: à sauoir, Iohannan qui estoit appelle' Gaddis, & Simon qui estoit appelle' Thasi, Iuda qui estoit appelle' Machabée, & Eleazar qui estoit appelle' Abaron, & Ionathan qui estoit appelle' Aphus. Et voyant les blasphemes qui se faisoyent au peuple de Iuda, & en Ierusalem, il dit: Malheur sur moy. Pourquoy suis-ie nay pour veoir la destruction de mon peuple, & la tribulation de la saincte cite': & pour estre icy assis tandis qu'elle est donnée es mains des ennemiz? & le lieu sainct aussi es mains des estrangers: son Temple est comme vn homme de ville condition. Les vaisseaux de sa gloire sont portez en captiuite', ses enfans sont occiz par les rues, & ses iouuenceaux sont tombez par l'espée des ennemiz. Quelle est la gent qui n'ayt point possede' de son royaume, & qui n'a point eu de ses despouilles? Tout son ornement est oste'. Celle qui estoit franche, est faite serue. Voicy aussi B noz saincts lieux, & nostre beauté, & nostre gloire qui est desolée: & les Gentilz l'ont souillée. Que nous peut-il chaloir donc de viure plus? Lors Mathathias deschira ses vestemens, & aussi ses filz: & se couurirent de sacz, & plourerent grandement. Et illec vindrent ceux qui estoyent enuoyez par le Roy: deputez pour constraindre à idolatrer ceux qui estoyent en la cite' de Modin, & à se retirer de la Loy de Dieu, à fin qu'ilz sacrifiassent. Et plusieurs du peuple d'Israel se ioignirent auec eux. Mais Mathathias & ses filz se tindrent constans. Et ceux qui estoyent enuoyez par Antiochus, respondirent, & dirent à Mathathias:

Tu es le principal & honnorable, & grand en ceſte cite': & appuye' de filz & de freres. Viens donc le premier, & fay le commandement du Roy, ainſi que toutes nations ont fait, & auſsi les hommes de Iuda, & ceux qui ſont demourez en Ieruſalem. Et ſeras, toy & ta maiſon entre les amiz du Roy: & ſeras, toy & tes filz augmente' en or, & en argent, & en pluſieurs dons. A- C donc Mathathias reſpondit, & dit à haute voix: Meſme quand toutes les nations qui ſont comprinſes au royaume du Roy luy obeiroyent pour ſe deſtourner chacun de la religion de ſes peres, & qu'ilz conſentiroyent à ſes commandemens: ſi cheminerons nous en l'alliance de noz peres, moy, mes filz, & mes freres. Dieu nous ſoit propice, il ne nous eſt pas vtile de laiſſer la Loy & les ordonnances de DIEV. Nous n'eſcouterõs pas les parolles du Roy, pour tranſgreſſer noſtre religion, laquelle eſt droite & tresbonne. Et comme il finit de dire ces parolles: vn Iuif vint en la preſence de tous ſacrifier aux images, ſur l'autel en la cite' de Modin, ſelon le commandement du Roy. Et Mathathias le veit, & en fut doulent, & ſes reins treſſaillirent, & fut allumée ſa fureur ſelon le iugement de la Loy, & en ſaillant apres luy l'occit ſur l'autel. Et en l'heure meſme il mit auſsi à mort l'homme du Roy, qui contraignoit à ſacrifier, & deſtruit l'autel: & eut zele de
Nõb.25, b deffendre la Loy, ainſi que feit *Phinehes à Zambri filz de Salomi. Et ſeſcria Mathathias à haute voix en la cite', diſant: Tous ceux qui ont le zele de la Loy, tiennent ferme l'alliance, & qu'ilz viennent apres moy: & ſenfuit luy & ſes filz aux montagnes, & delaiſſerent tout ce qu'ilz auoyent en la cite'. Lors pluſieurs qui *que-
D royent iugement & iuſtice, deſcendirent au
*C. viuoyent droitement & iuſtement. *Ou aduerſitez. deſert pour y demourer, eux & leurs enfans, & leurs femmes, & leurs beſtes: pource que les *maux abondoyent ſus eux. Et fut annõce' aux gens du Roy, & à la garniſon qui eſtoit en Ieruſalem en la cite' de Dauid, que aucuns hommes ſeſtoyent retirez es lieux ſecretz au deſert: leſquelz auoyent tranſgreſſe' le commandement du Roy, & que pluſieurs eſtoyent couruz apres eux. Et incontinent ſ'en allerent à eux, & ordonnerent la bataille contre eux au iour du Sabbath, & leur dirent: C'eſt aſſez iuſques icy. Sortez hors, ſi faites ſelon la parolle du Roy, & vous viurez. Et ilz dirent: Nous ne ſortirons pas, & ſi ne ferons point la parolle du Roy, pour ſouiller le iour du Sabbath. Adonc ilz eſmeurent la bataille contre eux: mais les autres ne leur reſpondirent rien, & ne leur ietterent point vne pierre, & n'eſtouperẽt point les pertuiz, diſans: Mourons tous en noſtre ſimpleſſe: & le ciel & la terre ſeront teſmoingz, que vous nous deſtruiſez iniuſtement. Ilz leur baillerent donc la bataille es iours du Sabbath: & moururent, eux, & leurs femmes, & leurs enfans, & leurs beſtes, iuſqu'à mille ames humaines.

Et Mathathias & ſes amiz le ſeurent, & E feirent grande lamentation ſur eux. Et l'vn dit à l'autre: Si nous faiſons tous ainſi que noz freres ont fait, & que nous ne combations contre les gens, pour noz ames, & pour noz ordonnances: ilz nous deſtruiront incontinent de la terre. Et en ce iour la conſulterent, diſans: Tout homme quel qu'il ſoit qui viendra contre nous à la guerre au iour du Sabbath, bataillons contre luy: à fin que ne mourions tous, comme ſont mortz noz freres es cauernes. Lors ſ'aſſembla vers eux vne compagnie de Iuifz les plus puiſſans d'Iſrael, tous ceux qui auoyent volunte' de tenir la Loy: & tous ceux qui ſenfuyoyent arriere des maux, ſe ioignirent auec eux, & leur furent vn renfort. Et aſſemblerent puiſſance, & frapperent les meſchans en leur ire, & les hommes ſans loy en leur cholere: & tous les autres ſenfuirent aux Gentilz pour eſchapper. Et Mathathias auec ſes amiz circuirent, & deſtruirent les autelz, & circonciront autant d'enfans qu'ilz trouuerent incirconciz dedans les limites d'Iſrael auec force. Et pourſuyuirent les filz d'orgueil, & l'œuure proſpera en leur main. Ilz obtindrent la Loy de la main des Gentilz, & des mains des Roys, & ne donnerent point de *puiſſance aux meſchans. Or les *Gr. corne. Ioſep. Anti. 12. ch. 8 iours de la mort de Mathathias approcherent, & dit à ſes filz: Maintenant eſt l'orgueil fortifié, & la caſtigation, & le temps de deſtruction, & l'ire de l'indignation. Maintenant donc mes filz ſoyez zelateurs de la Loy, & donnez voz ames pour l'alliance de voz peres: & ayez memoire des œuures de noz peres, qu'ilz ont fait en leurs eages: & vous en receurez grand gloire, & Gen. 22. c vn nom eternel. *Abraham ne fut il pas trouué fidele en la tentation, & luy fut reputé à iuſtice? *Ioſeph garda le commandement au temps de ſon angoiſſe: & il fut Gen. 41. c fait ſeigneur d'Egypte. *Phinehes noſtre Nõb. 25. c pere par auoir eſté zelateur de Dieu obtint Eccl. 45. c alliance de ſacrificature eternelle. *Ioſué, Ioſ. 1. a. pource qu'il accomplit la parolle, il fut fait le conducteur en Iſrael. *Caleb, pource Nõb. 14. a qu'il donna bon teſmoignage en la congregation, il obtint heritage de la terre. *Dauid par ſa miſericorde, conquit le ſiege du 2. Sa. 2. a. royaume à touſiours. *Elie, pource qu'il fut 2. Ro. 2. a. zelateur de la Loy, fut trãſporté iuſq au ciel.

Hana-

Dani.3.c. Dani.6.f. *Hnania, & Azaria, & Misael, par leur foy furent deliurez de la flamme. *Daniel par sa simplesse fut deliure' de la gueulle des lions.

Et ainsi considerez de generation en generation, que tous ceux qui ont esperance en luy ne seront point affoibliz. Et ne craignez point pour les parolles de l'homme meschant, car sa gloire" n'est que vers & ordure. Au iourdhuy il sera esleue', mais demain ne sera pas trouue': pource qu'il est retourne' en sa terre, & est sa pensée perie.

" Autrement, sa gloire sera aujourdhuy exposee aux vers & corruption, & demain ne se trouuera plus.

Vous donc mes filz, soyez confortez, & portez vous virilement en la loy: car vous serez glorifiez en icelle. Et voicy ie cognoy que Simeon vostre frere, est homme de conseil. Escoutez le tousiours, & il vous sera pour pere. Et Iuda Machabée est fort robuste & cedés sa ieunesse. Il vous sera capitaine de guerre & conduira la bataille des peuples. Vous vous adioindrez à tous obseruateurs de la loy: & executerez la vengeance de vostre peuple. Rendez aux gentilz leur retributiõ: & regardez au cõmandement de la loy. Apres il les beneit, & fut mis auec ses peres. Il mourut en l'an cent & quarantesixiesme: & fut enseuely de ses filz aux sepulcres de ses peres en Modin: & tous ceux d'Israel le plorerent par grande lamentation.

CHAP. III.

A LOrs Iuda son filz qui estoit appelle' Machabée succeda en son lieu, & tous ses freres luy aiderent, & tous ceux qui s'estoyent iointz à son pere: & mena la guerre d'Israel alegrement. Il magnifia l'honneur de son peuple, & vestit vn haubergeon comme vn geant, & s'accoustra d'armures de guerre se iettant en bataille, & defendoit le camp à l'espée: Il ressembloit vn lion en ses œuures, & estoit comme le petit du lion qui crie apres la proye. Il poursuyuit les iniques, & les cercha, & brusla tous ceux qui troubloyent son peuple, & furent les iniustes reboutez pour la crainte d'iceluy. Et tous les ouuriers d'iniquite' furẽt troublez, & fut le salut adresse' en sa main. Il irrita plusieurs Rois, & resiouit Iacob en ses œuures: & sa memoire fut en benediction à tout-iamais. Il alloit par toutes les citez de Iuda, & destruit d'icelles les meschans: & osta l'ire d'Israel. Et fut renomme' iusqu'aux fins de la terre: & rassembla tous ceux qui perissoyent. Mais Apollonius assembla les gentilz grande puissance de Samarie, pour batailler contre Israel. Et Iuda le sceut, & s'en alla au deuant de luy, & le frappa & l'occist. Et si en tumberent plusieurs naurez: & les autres s'enfuyrent, & il print leurs despouilles. Aussi Iuda osta l'espée d'Apollonius: & en batalloit tous les iours. Lors Seron prince de l'armée de Syrie ouyt, que Iuda auoit assemble bande & congregation de fideles, auec luy, & qu'ilz sortoyent en bataille. Adonc il dit. Ie m'aquerray bruit, & seray glorifie' au royaume, & batailleray cõtre Iuda, & contre ceux qui sont auec luy & ceux qui mesprisoyent la parolle du Roy. Il s'appareilla, pour monter, & monta auec luy vne forte armée d'infideles, pour luy aider, & se venger des enfans d'Israel. Et approcherent iusqu'à Beth-horon. Et Iuda s'en alla au deuant d'eux, auec petit nombre de gentz: mais comme ilz veirent venir l'armée au deuant d'eux ilz dirent à Iuda: Comment pourrons nous en si petit nombre batailler contre ceste grande multitude, & si forte? Et si sommes au iourdhuy tous las pour auoir ieune'. Et Iuda dit: Il est facile d'enclorre plusieurs en la main de petit nombre: & n'y a point de difference deuant le Dieu du ciel, de deliurer en grand nombre ou en petit nombre: car la victoire de la bataille n'est pas en la multitude de l'armée, mais la force est du ciel. Ilz viennent à nous en multitude rebelle & orgueilleuse, pour nous destruire, nous & noz femmes, & noz enfans, & pour nous piller. Mais nous batallerons en deffendant noz ames & noz loix: & Dieu les destruira deuant nostre face. Ne les craignez point donc. Et quand C il eut cesse' de parler, il saillit incontinent sus eux: & Seron fut abatu en sa presence, & son armée: & les poursuyuit en la descente de Beth-horon, iusqu'en la campaigne. Et y en eut de mortz iusqu'à huyt cens: & les autres s'enfuyrẽt en la terre des Philisthins. Et toutes les gentz qui estoyent à l'enuiron de Iuda & de ses freres eurent grand peur d'eux, & les craignirent: & son renom vint iusqu'au Roy, & toutes gens racomptoyent des batailles de Iuda'. Mais quand le Roy Antiochus ouyt ces parolles, il fut enflambe' d'ire: & enuoya pour assembler toutes les forces de son royaume, vn ost mout puissant: & ouurit son thresor, & paia les gaiges d'vn an à toute son armée: & leur manda qu'ilz fussent prestz pour vn an, au besoing. Et veit que l'argent de son thre D sor failloit, & que les tributz des regions estoyent petis, à cause de la dissention & de la playe qu'il auoit fait en la terre, pour oster les loix qui estoyent gardées dés le cõmencement. Et eut crainte de n'auoir pas assez pour les despens, pour la premiere & seconde fois: & pour les dons qu'il auoit donne' parauant à largesse, ayant surmonte' en largesse tous les Rois qui auoyent este' deuant luy. Dont il fut fort perplex en son courage, & pensa d'aller en Perse, pour receuoir les tributz des regions, & amasser gros argent.

Iosephus, Anti.12. chap.6.

B

Il laissa donc Lysias homme noble, du sang
D royal, sus les negoces du royaume, depuis le
fleuue d'Euphrates, iusqu'aux fins d'Egy-
pte, à fin ausi qu'il nourrist son filz Antio-
chus, iusqu'à ce qu'il retournast. Et luy bail
la la moitié de l'armée, & des elephantz : &
luy donna charge de tout ce qu'il vouloit
qu'il feit, ausi des habitans de Iudée & de
Ierusalem: & qu'il enuoyastvers eux l'armée
pour destruire & extirper la puissance d'Is-
rael, & le demourant de Ierusalem, & pour
oster leur memoire du lieu: & pour y mettre
les enfans des estrangers pour demourer en
tous leurs termes, & qu'il deuisast par sort
E leur terre. Et le Roy print l'autre par-
tie de l'armée: & sortit d'Antioche sa cité
royalle, en l'an cent & quaranteseptiesme:
& passa outre le fleuue d'Euphrates, & che-
mina par toutes les hautes regions. Et
Lysias eleut des hommes principaux en cre
dit d'entre les amys du Roy, à sauoir Ptolo
mée filz de Dorimine, & Nicanor, & Gor-
gias: & enuoya auec eux quarante mille hõ-
mes & sept mille cheuaucheurs, pour venir
en la terre de Iuda, & pour la destruire, se-
lon la parolle du Roy. Et partirent pour
s'en aller auec toute leur puissance. Et sont
venuz & arriuez en Emmaum pais plat. Et
les marchans de la region ouyrent leur re-
nom, & prindrẽt beaucop d'or & d'argent,
& des seruiteurs, & sont venus en l'ost pour
acheter les enfans d'Israel pour seruiteurs:
& l'armée de Syrie se ioignit auec eux & a
uec la terre des estrangers. Et Iuda & ses
freres veirent que les maux se multiplioyẽt
fort: & que l'armée s'approchoit de leurs ter
mes: & sceurent les parolles du Roy, qu'il a
uoit commandé de mettre le peuple de la
terre en destruction & en consumation. Et
F dirent l'vn à l'autre: Redressons l'estat abais
sé de nostre peuple: & bataillons pour no-
stre peuple, & pour noz saincts lieux. Et s'as
sembla vne multitude pour estre prestz à la
bataille, & pour prier & demander miseri-
corde & compasion. Ausi Ierusalẽ n'estoit
pas habitée, mais estoit comme vn desert. Il
n'y auoit nul de ses filz qui entrast ou isit,
& le lieu sainct estoit foullé. Et les filz des
estrangers estoyent en la fortresse, là estoit
l'habitation des gentilz: & auoit esté ostée
la liesse de Iacob, & là deffaillit la fleutte &
la harpe. Ilz s'assemblerent & vindrent en
Mazpha à l'opposite de Ierusalẽ, pource que
parauant en Mazpha estoit le lieu d'oraison
à Israel. Et ieunerent en ceste iournée la, &
se vestirẽt de haires: & mirent la cendre sur
leur teste, & rompirent leurs vestementz, &
Aucuns le liure. poserẽt la *le liure de la loy, dont les gentilz
cerchoyent des coppies pour y paindre la
semblance de leurs idoles, & apporterent les
ornemens de sacrificature, & les premices & G
disмes: & firent leuer les Nazariens qui auo
yent acomply leurs iours & crierent à hau-
te voix vers le ciel, disant: Que ferons nous
à ceux icy, & ou les menerons nous? Ausi
tes saincts lieux sont mis à ruine, & souillez:
& tes sacrificateurs sont en pleurs & sont
humiliez: & voicy les nations qui sont ve-
nues contre nous, pour nous destruire. Tu
cognois ce qu'ilz pensent contre nous. Cõ
ment pourrons nous durer deuant leur face,
si tu ne nous ayde? Lors sonnerent les
trompettes & crierẽt à haute voix. Et apres
ce Iuda ordonna les chefz du peuple, & les
capitaines, & les centeniers, & les cinquan-
teniers, & les dixeniers. Et dit à ceux qui e-
difioyent des maisons & qui se marioyẽt, &
qui plantoyent des vignes, & aux craintifz,
qu'vn chacun retournast en sa maison, selon
la loy. Et muerent le siege, & le poserẽt vers Deu. 20. a
le midy d'Emmaũ. Et Iuda dit: Appareillez Iuges. 7. a
vous, & soyez fortz enfans: & soyez prestz
pour demain au matin, pour batailler con
tre ces nations icy qui se sont assemblées cõ
tre nous pour nous destruire, nous & noz
saincts lieux: car ilz vaut mieux que nous
mourions en la bataille, que de veoir les
maux de nostre nation & des saincts lieux.
Et comme la volunté sera au ciel, ainsi soit
il fait.

CHAP. IIII

ET Gorgias print cinq mille hommes, & A
mille cheuaucheurs tous eleuz: & ieue-
rent leur camp de nuit pour se ruer sur le
camp des Iuifz, & pour les frapper soubdai-
nement. Et ceux de la fortereſſe, estoyent
leurs conducteurs. Et Iuda le sceut, & se
leua, luy & les vaillans, pour frapper la puis
sance de l'armée du Roy, qui estoit en Em-
maum: cependant qu'elle estoit encore es-
parse arriere de l'ost: & Gorgias vint de
nuit au camp de Iuda, & n'y trouua persone.
Et les cerchoit es montagnes, car il disoit
ilz s'enfuyent de deuant nous. Et quand le
iour fut venu, Iuda se monstra en la campai
gne auec trois mille hommes, qui n'auoyent
n'armures ne glaiues comme ilz euſſent vou
lu. Or ilz voyoyent que l'ost des gen-
tilz estoit puissant: & à l'entour d'iceluy e-
stoyent gens armez de haubergeons, & la
cheualerie à l'entour: tous gens faitz à la
guerre. Adonc Iuda dit à ceux qui estoyent
auec luy: Ne craignez point leur multitude,
& n'ayez peur de leur assaut. Ayez memoire
cõment noz peres ont esté sauuez en la mer
*rouge, quand Pharao les suyuoit auec puis Exo. 14. g
sance. Ausi maintenãt cryons au ciel, voicy
le Seigneur aura pitié de nous, & il aura me
moire de l'alliance de noz peres: & destruy-
ra auiourdhuy ceste armée deuant nostre fa
ce: & toutes gens cognoistront, que c'est

Azotus

luy qui est le redempteur & le sauueur d'Israel. Et les estrangers esleuerent leurs yeux,& les veirent venir contre eux. Et sortirent hors de l'ost pour batailler: & ceux qui estoiẽt auec Iuda sonnerẽt les trõpettes.

B Lors aborderent & desconfirent les gentilz lesquelz s'enfuyrent par les champs. Et les derniers tumberent, à l'espée,& les pourſuyuirẽt iusqu'à Gezeron, & iusqu'aux plaines d'Idumée,&d'Azotus,&de Iamnia: & en occirent d'iceux, iusqu'à trois mille hommes. Et Iuda s'en retourna,& son armée de la pourſuite. Et il dit au peuple: Vostre desir ne soit point apres les despouilles, car la bataille est deuant nous, & Gorgias auec son armée est pres de nous en la mõtaigne:mais tenez vous maintenãt cõtre noz ennemys,& les veinquez: puis apres seurement vous prẽdrez les despouilles. Comme encore Iuda disoit ces parolles, en voicy vne partie que lon veit qui regardoit de la montaigne. Et Gorgias veit que les siens estoient tournez en fuyte,& que Iuda auoit

C mis le feu en l'ost:car la fumée qu'on veoit declaroit ce qui auoit esté fait. Eux voyans ces choses, furent fort estonnez: Aussi voiant Iuda & son armée aux champs appareillée à la bataille, s'enfuyrẽt tous en la terre des estrangers:& Iuda s'en retourna aux despouilles de l'ost. Et print beaucoup d'or & d'argent,& de Hyacinte,& de pourpre marine,& grandes richesses. Et en retournãt chantoient hymnes &beneissoiẽt le Seigneur au ciel,de ce qu'il est bon:pource que sa misericorde est à touſiourſmais. Et fut faite grande deliurãce en Israel en ce iour la. Et tous les estrãgers qui estoyent eschappez,vindrẽt &reciterent à Lysias tous les choses qui estoyent aduenues. Quãd il eut ouy ces choses,il se pasma,& defaillit: pource q les choses n'estoiẽt point aduenues en Israel ainsi qu'il vouloit,ne cõme le Roy

D l'auoit mandé? Et l'année ensuyuant Lysias assembla soixante mille hommes eleuz,& cinq mille cheuaucheurs, pour prendre Ierusalem. Et vindrent en Idumée,& mirent le siege en Bethsura[a]. Et Iuda vint au deuant de luy,auec dix mille hommes. Et voyant la forte armée,il pria, & dit: Beneit soys tu sauueur d'Israel qui as destruit l'assaut du puissant en la main de ton seruiteur Dauid,& baillas* l'ost des estrangers en la main de Ionathã filz de Saul, & de son escuſtillier. Enclos ceste armée en la main de ton peuple Israel:& qu'ilz soyent confondus en leur puissance & en leur cheualerie: Donne leur crainte& amatis la hardiesse de leur puissance, & qu'ilz soyent esmeuz de leur affliction. Reboute les par l'espée de ceux qui t'ayment,& que tous ceux qui ont cogneu ton nom te donnent louãnges auec hymnes. Lors entrerent en la bataille, & occirent cinq mille hommes de l'armée de Lysias & tõberent deuant eux. Mais quand Lysias veit la fuyte des siens,& la hardiesse des Iuifz,& qu'ilz estoyẽt appareillez, de vure ou de mourir vaillãment:il s'en alla en Antioche,& feit amas de gens estranges. Ayãt remply son armée, il se delibera de rechef d'assaillir encore vne fois Iudée auec mesme puissance. Lors Iuda & ses freres dirent:Voicy noz ennemys sont briſez, allõs maintenãt nettoyer noz sainctz lieux, & les renouueller. Et toute la multitude fut assemblée,& monterẽt en la montaigne de Zion. Et veirẽt que le lieu sainct estoit de- E sert,& que l'autel estoit violé,& que les portes estoyent bruslées, & qu'és attres croissoyent arbriceaux comme en vn boys ou es mõtaignes,& que les assietes pour manger estoyent demolies. Lors deschirerent leurs vestemẽs,&plorerent par grãde lamẽtation, & mirẽt la cendre sur leur teste, & cheurent sus leur face en terre, & sonnerent les trompettes de ban,& crierẽt vers le ciel. Alors Iuda ordõna des hõmes pour batailler à l'encontre de ceux qui estoyent en la tour, iusqu'à ce qu'il eut nettoyé les lieux sainctz. Et eleut des sacrificateurs irreprehensibles, ayant leur volũté en la Loy de Dieu: & nettoyerẽt les sainctz lieux, & porterẽt les pierres de cõtamination en vn lieu souillé. Et consulterent qu'ilz feroiẽt de l'autel des holocaustes qui estoit violé. Et leur vint vn bon cõseil,pour le demolir, que parauẽture il ne leur fut en opprobre: pource que les gentilz l'auoyent souillé. Et le demolirent, & mirent les pierres sus la montaigne de la maison, en vn lieu conuenable, iusqu'à ce qu'il vint vn Prophete, pour respondre de ces choses. Et prindrẽt des pierres entieres F selon la Loy,& edifierent vn nouuel autel, comme estoit le premier, & edifierent les sainctz lieux, & les choses qui estoyent par dedans la maison, & les portaux, & toutes choses. Et feirent des sainctz vaisseaux nouueaux,& mirent dedans le temple le chandelier,& l'autel des holocaustes & perfums,& la table. Et mirent le perfum sur l'autel, & allumerẽt les lampes qui estoyẽt sur le chandelier,& luyſoient au temple. Ilz mirent les pains sur la table &pẽdirẽt les voiles:&parfeirent toutes les œuures qu'ilz auoyent fait. Et au vingt & cinqesme iour du neufiesme moys (c'est à sauoir le mois deCasleu) du cẽt &quarãtehuitiesme an:ilz se leuerẽt au plus matin & offrirent le sacrifice selõ la Loy, sur l'autel des holocaustes qu'ilz auoyẽt fait de nouueau. Selon le tẽps, & selon le iour auquel les gẽtilz l'auoyẽt souil-

[a] Autre. Iudée.

1. Sam. 17. f.
2. Sam. 14 b.

le', au meſme fut renouuelle', auec cantiques & harpes, & orgues & cymbales. Et tout le peuple cheut ſus ſa face, & adorerent & beneirent au ciel, celuy qui leur auoit donne' proſperite'. Et feirẽt la dedicaſſe de l'au
G tel par huyt iours: & offrirẽt holocauſtes en lieſſe, & ſacrifice de ſalut & louãge. Ilz ornerẽt le deuãt du tẽple de courõnes d'or, & d'eſcuſſons: & dedierẽt les portes, & les lieux ou on mãgeoit: & y mirẽt des huys, & fut faite grãde lieſſe au peuple, & fut oſte' l'opprobre des gentilz. Et Iuda auec ſes freres, & toute l'egliſe d'Iſrael ordõnerent que le iour de la dedicaſſe de l'autel fut fait d'an en an en ſon tẽps, par l'eſpace de huyt iours en ioye & lieſſe: depuis le vingt & cinquieſme iour du moys de Caſleu. Auſſi en ce tẽps la ilz edifierent la montaigne de Zion, & des murailles hautes à l'ẽuiron, & des fortes tours: à fin que les gẽtilz ne vinſsẽt plus pour la gaſter cõme parauãt ilz auoyẽt fait. Et y mit guarniſon pour la garder: & y mirent munition pour garder Bethzura: à fin que le peuple eut deffence contre la face de Idumée.

CHAP. V.

A QVand les gentilz à l'enuiron ouyrent que l'autel eſtoit edifie': & ſon ſanctuaire dedie' comme parauant: ilz furent fort courroucez: & penſerent d'oſter la generation de Iacob qui eſtoit entre eux: & commencerent à mettre à mort & à perſecuter le peuple. Et Iuda batailloit contre les filz d'Eſau en Idumée, & ceux qui eſtoyent en Acrabathane: pource qu'ilz aſſiegeoyẽt les Iſraelites: & les frappa de gran de playe, & les deſconfit & print leurs deſpouilles. Et eut memoire de la malice des filz de Bean, qui auoyent eſte' en empeſchement & ſcandale au peuple, & l'aguettant au chemin. Et furent par luy enfermez en aucunes tours & ſ'approcha d'eux, & les maudit: & bouta le feu en leurs tours, & bruſla tous ceux qui eſtoyent dedans. Puis paſſa outre aux filz d'Amon: mais il trouua forte main, & vn grand peuple, & Timothée qui eſtoit leur conducteur. Il fit beaucop de batailles contre eux, & furent deſtruitz deuant luy: & les frappa & print la cite' de
*Grec. filles. c'eſt villettes dependẽtes.
Gazer & ſes villes: * puis retourna en Iudée. Et les gentilz qui eſtoient en Galaad ſ'aſſemblerent contre les Iſraelites qui eſtoyent en leurs contrées, pour les ietter hors: mais ilz ſ'enfuyrent en la forteresſe de Datheman, & enuoyerent lettres à Iuda & ſes freres, diſans: Les gentilz ſe ſont aſſemblez à l'ẽuiron cõtre nous, pour nous deſtruyre: & ſe diſpoſent de venir, & de prendre la forteresſe en laquelle nous ſommes retirez: & ſi eſt Timothée le duc de leur armée. Maintenant donc viens, & nous deliure de leurs mains: car pluſieurs d'ẽtre nous ſõt mortz. Auſſi tous noz freres qui eſtoyẽt es lieux de Tubin ſont occis: & ont mene' leurs femmes captiues, & leurs enfans: & ont emmene' les deſpouilles: & deſtruit illec pres de mille hommes. Et comme on liſoit encore les lettres: voicy autres meſſagers qui vindrẽt de Galilée auec leurs robes deſchirées, annonçans les meſmes parolles: diſans que ceux de Ptolomaide, & de Tyr, de Sidon & de toute la Galilée des eſtrangers ſe ſont aſſemblez, pour nous deſtruyre. Quand Iuda & le peuple ouyt ces parolles, grande congregation ſ'aſſembla pour conſulter que c'eſt qu'ilz feroyent à leurs freres, qui eſtoyent en tribulation: & auſquelz on faiſoit la guerre. Et Iuda dit à Simon ſon frere: Elis toy des hommes, ſi t'en va, & deliure tes freres en Galilée: mais moy, & mon frere Ionathan irons en Galadithim. Et delaiſſa Ioſeph le filz de Zacharia, & Azaria pour gouuerneurs du peuple auec le reſidu de l'armée en Iudée, pour la garder: & leur commanda, diſant: Preſidez ſus ce peuple icy, & ne faites point de guerre contre les gentilz, iuſqu'à ce que C
ſoyons retournez. Et furent donnez trois mille hommes à Simon, pour aller en Galilée: & à Iuda huyt mille pour aller en Galadithim. Lors ſ'en alla Simon en Galilée, & feit pluſieurs batailles cõtre les gentilz. Et deffeit les gentilz deuant luy, & les pourſuyuit iuſqu'aux portes * de Ptolomaide. Et occirẽt des gẽtilz pres de trois mille hõmes, puis print leurs deſpouilles. Et print ceux q̃ eſtoyẽt en Galilée, & en Arbatis, auec leurs femmes & leurs enfans, & auec tout ce qu'ilz auoyẽt: & les amena en grande lieſſe en Iudée. Auſſi Iuda Machabée & Ionathã ſon frere paſſerẽt le Iordain, & ſ'en allerẽt par le deſert le chemin de trois iours. Et recontrerent les Nabuthéens leſquelz les receurent paiſiblement: & leur racompterent tout ce qui eſtoit aduenu à leurs freres en Galadithim: & que pluſieurs d'entre eux eſtoyent prins en Baraſa, & en Boſor, & en Alimis, & en Caſphor, & en Mageth, & en Carnaim. Toutes ces citez ſont grandes & munies. Mais auſſi ſont tenus aſſiegez en toutes les autres citez de Galaad: & ont ordonne' de les aſſaillir demain en leurs forteresſes & les prendre, & les deffaire tous en vn iour. Lors Iuda auec toute ſon armée tourna ſubitement au chemin du deſert de Boſor: & conquit la cite', & occiſt tout maſle au trenchant de l'eſpée: & * Autres villes.

& print toutes leurs despouilles & y bouta le feu. Et d'illec se leua de nuit, comme pour aller à la fortereſſe. Et au poinct du iour comme ilz leuerent leurs yeux en haut, voicy grand peuple qui estoit sans nombre, lesquelz portoyent des eschelles & des engins, pour prendre la fortereſſe, & les assaillir. Et Iuda veit q̃ la bataille estoit commencée: & que la clameur de la bataille monta au ciel auec trõpette & grand cry. Lors dit aux gẽs de son armée: Bataillez au iourdhuy pour voz freres. Il vint donc en trois ordonnances par derriere eux: & sonnerent les trõpettes, & crierent en oraison. Lors cogneurent les gens de Timothée q̃ c'estoit Machabée: & s'enfuyrent deuãt luy, & il les frappa de grãde playe: & en ce iour la en occirent pres de huit mille hommes.

Puis Iuda s'en retourna vers Mazpha: & l'assaillit & la print, & mit à mort tous les masles d'icelle, & print les despouilles, puis y bouta le feu. Delà passa outre, & print Casbon, & Mageth, & Bosor, & toutes les autres citez de Galaad. Mais apres ces choses, Timothée assembla vne autre armée, & mit le siege contre Raphon outre le torrent. Et Iuda enuoya espier l'armée: & on luy rapporta, disant: Toutes nations qui sont à l'enuiron de nous sont assemblées auec luy: & leur armée est fort grande. Et ont prins les Arabiens à gaiges pour les ayder: & ont mis le siege outre le torrent, prestz de venir contre toy en bataille. Et Iuda s'en alla au deuant d'eux. Lors Timothée dit aux capitaines de son armée. Quand Iuda & son armée sera pres du torrent de l'eauë, s'il passe premier à nous, nous ne pourrons porter son assaut: car il sera plus puissant que nous. Mais s'il craint de passer, & qu'il mette son siege delà le fleuue, passons outre vers eux, & nous aurons puissance sus eux. Et quand Iuda fut approché pres du torrent, il mit les Scribes du peuple aupres du torrent, & leur commanda, disant: Quevous ne laissiez nulz hõmes, mais que tous viennent à la bataille. Et passa le premier vers les autres, & tout le peuple apres luy. Et tous les gentilz furent deffaitz deuant eux: & ietterent au loing leurs armures, & s'enfuyrent au temple qui estoit en Carnaim. Et Iuda print la cité, & brusla le temple auec tous ceux qui estoyent dedans. Et fut Carnaim vaincue, & ne peut durer deuant la face de Iuda.

Lors Iuda assembla tous ceux d'Israel qui estoyent en Galadithim, depuis le plus petit iusqu'au plus grand, & leurs femmes & leurs enfans, & leur baguage vne fort grande multitude, pour venir en la terre de Iudée. Et vindrent iusqu'en Ephron: ceste cité est grande, & assise au passage & bien munie. Et ne s'en pouoyent destourner, ny à dextre, ny à senestre: & le chemin estoit par le milieu d'icelle. Mais ceux qui estoyent en la cité s'enfermerent, & estoupperent les portes de pierres: & Iuda leur enuoya parolles de paix, disant: Que nous passions par vostre terre, pour aller en la nostre, & nul ne vous nuyra, mais seulement passerons à pied: mais il ne luy voulurent point ouurir. Lors Iuda commanda de publier en l'ost, qu'vn chacun s'approchast au lieu ou il estoit: & les hommes vaillans s'approcherẽt, & assaillirent ceste cité tout le iour & toute la nuit: & fut la cité baillée en samain. Et occit tous les masles au trenchãt de l'espée, & la destruit, & print ses despouilles: & passa à trauers toute la cité sus les occiz. Et passerent outre le Iordain en vn grand champ, contre la face de Beth-san. Et Iuda rassembloit ceux qui estoyent les derniers: & admonnestoit son peuple par toute la voye, iusqu'à ce qu'ilz fussent venuz en Iudée: & monterent en ioye & liesse en la montagne de Zion: & offrirent holocaustes pource que nul d'eux ne fut occis, iusqu'à ce qu'ilz retournerent en paix.

Et au temps que Iuda & Ionathan estoyent en la terre de Galaad, & Simon son frere en Galilée cõtre la face de Ptolomaide: Ioseph filz de Zacharia, & Azaria les gouuerneurs de l'armée ouyrent que les choses alloyent bien, & les batailles qui estoyent faites, & dirent Acquerons nous aussi renommée, & allons batailler cõtre les gentilz qui sont autour de nous: & feit le cõmandement à ceux qui estoyẽt en son armée, & s'en allerent à Iamnia. Mais Gorgias auec ses gens sortit de la cité au deuant d'eux. Et furent chassez Ioseph & Azaria iusqu'aux termes de Iudée: & en ce iour furent occis du peuple d'Israel, pres de deux mille hõmes. Et fut faite grãde playe au peuple: pource qu'ilz n'auoyent point obey à Iuda & à ses freres: & qu'ilz estimoyẽt faire vaillamment. Mais ceux la n'estoyent pas de la semẽce des hommes par lesq̃lz fut faite la deliurance en Israel. Et les hõmes de Iuda furent grãdement magnifiez en la p̃sence de tout Israel, & de toutes les natiõs: là ou leur nom estoit ouy. Et s'assemblerẽt à eux, en les criant bienheureux. Lors Iuda & ses freres sortirẽt pour guerroyer cõtre les filz d'Esau, en la terre vers midy: & frappa Chebron, & ses villes: & brusla sa fortereſſe & ses tours à l'enuirõ. Et se leua pour s'en aller en la terre des estrangers, & cheminoit par toute Samarie. En ce iour la furent les sacrificateurs occis en la bataille, quand ilz voulurent mõstrer leur vaillance, & qu'ilz sortirent pour batailler incõsidérement. Et Iuda se tourna

E

F

G

"Aucuns" fuite.

Ioſephus Anti. 12. chap. 11. & 12.

A

vers Azotus en la terre des estrangers, & de molit leurs autelz, & les simuachres de leurs dieux & les brusla: & print les despouilles des citez: & puis s'en retourna en la terre de Iuda.

CHAP. VI.

A Ioph. Anti. 12. chap. 13. Sus 1. a.

AVssi le Roy Antiochus cheminoit par toutes les hautes regions. Et ouyt qu'il y auoit vne cité en Perse fort noble, à sauoir Elimaide, fort abondante en or & en argent: & qu'il y auoit en icelle vn temple fort riche. Et qu'illec auoit des voiles de drap d'or, & des haubergeons, & des escussons, qu'Alexandre filz de Philippe Roy de Macedone (qui premier regna en Grece) auoit delaissé. Il vint & demandoit de prendre la cité, & de la piller, & ne peut: pource que les nouuelles vindrent à ceux qui estoyent en la cité. Et monterent en bataille. Il s'enfuit de là, & s'en alla en grande tristesse, & s'en retourna en Babylone. Lors vint quelcun en Perse qui luy annonça, que les armées qui estoyent allées en la terre de Iuda s'en estoyent fuyes: & que Lysias premierement estoit allé auec grande puissance, & qu'il fut chassé par les Iuifz, & que ilz les auoyēt vaincuz par armes & par puissance, & qu'ilz auoyent prins beaucop des despouilles du siege de ceux qui estoyent deffaitz. Aussi qu'ilz auoyent destruit l'abomination qu'ilz auoyent edifié sur l'autel, qui estoit en Ierusalem: & qu'ilz auoyent comme parauant fait la sanctification, comme deuant, & auoyent enuironné le lieu de hautes murailles, mesme aussi sa cité Bethzura. B Et quand le Roy ouyt ces parolles, il fut estonné, & fort esmeu: & tomba au lict malade, à cause de la tristesse, pource qu'il n'estoit point aduenu comme il auoit pensé. Et fut ainsi par plusieurs iours, pour ce que la tristesse se renouuelloit grande en luy, & pensa bien qu'il deuoit mourir. Parquoy appella tous ses amis & leur dit: Ie ne puis plus dormir, ie suis failly, & n'ay plus de courage par trop grande solicitude. Et ay dit en mon cueur. En quelle tribulation suis-ie venu: & en quelles grandes tristesses suis-ie maintenant, qui parauant estoye ioyeux & aymé en ma puissance? Et maintenant ay memoire des maux que i'ay faitz en Ierusalem: dont ay osté toutes les despouilles d'or & d'argent, qui estoyēt en icelle: & ay enuoyé sans cause pour destruire les habitans de Iudée. Ie cognois donc que pour ceste cause me sont venuz ces maux icy: & voicy ie meurs par grande tristesse en terre estrange. C Et appella Philippe l'vn de ses amis, & l'ordonna sus tout son royaume: & luy donna la couronne & sa robbe, & son aneau: pour le porter à son filz Antiochus, & pour le nourrir: à fin qu'il regnast. Et illec mourut le Roy Antiochus, en l'an cent & quarante neuf. Ioseph. Anti. 12. chap. 14. Quand Lysias sceut que le Roy estoit mort, il ordonna que son filz Antiochus regnast, lequel il auoit nourry ieune enfant: & appella son nom Eupator. Or ceux qui estoyent en la tour auoyent enclos les filz d'Israel à l'entour du lieu sainct: & leur pourchassoyent touſiours mal, pour la confirmation des gentilz. Dont Iuda pensa de les destruyre: & appella tout le peuple pour les assieger. Ilz assemblerent, & les assiegerent en l'an cent & cinquantiesme: & feirent des arbalestres & des engins. Mais aucuns de ceux qui estoyent assiegez sortirent: & aucuns mauuais hommes se ioignirent auec eux, qui estoyent d'Israel, & s'en allerent au Roy, & dirent. Iusqu'à quand attendz tu de faire iugement & venger noz freres? Nous auons accepté de seruir à ton pere, & de cheminer en ses commandemens & d'obeyr à ses loix: & ceux de nostre peuple se retiroyēt de nous pour ceste cause. Et tous ceux qui estoyēt trouuez d'entre nous ilz estoyēt occiz, & noz heritages nous estoyent ostez. D Et n'ont point seulement estendu leur main sus nous: mais aussi sus tous noz quartiers. Voicy ilz sont auiourdhuy approchez en Ierusalem à la tour pour la tenir: & ont mis garnison en Beth-zura. Et si tu ne preuiens bientost, ilz feront plus grandes choses que celles icy, & ne les pourras vaincre. Quand le Roy eut ouy ces parolles, il fut fort courroucé: & appella tous ses amis, & les princes da son armée, & tous ceux qui estoyēt par dessus les cheuaucheurs. Il y vint aussi des armées à soulde, de rois qui estoyent ses alliez, & des Isles de la mer. Et fut le nombre de son armée de cent mille pietons, & de vingt mille cheuaucheurs: & de trente deux Elephans duitz à la bataille. Ilz vindrent par Idumée, & s'approcherent de Beth-zura: & l'assaillirent par plusieurs iours, & feirent des engins. Mais les autres sortirent & les brusle rent, & se deffendirent vaillamment.

Ioseph. Anti. 12. chap. 14.

Lors Iuda se partit de la tour: & mena son siege vers Beth-zachara, contre le siege du Roy. Et le Roy se leua deuant le iour: & esmeut vn assaut de l'armée contre la voye de Beth-zachara. Et les deux armées se trouuerent en bataille, & sonnerent les trompettes. Ilz monstrerent aux Elephans le *sang de la grappe, & du mourier, pour leur donner courage à la bataille. Et diuiserent ces bestes selon les armées: & à chacun Elephant assistoyent mille hommes vestus de haubergeons faitz de chainettes, & des heaumes d'ærain sur leurs chefz: &

*Ou ius.

cinq

cinq cens cheuaucheurs eleuz deputé à chacune beſte. Iceux eſtoyent deuant le temps par tout là ou la beſte eſtoit, & alloyent par tout ou elle alloit, & ne ſe partoyent point arriere d'elle. Mais auſſi ſur chacũe beſte il y auoit vne tour de bois forte pour les deffendre, & des engins ſur icelle. Et ſur chacune beſte y auoit trente deux hommes de guerre, qui batailloyent par deſſus: & dedans eſtoit le maiſtre de la beſte. Et ordõna le reſidu des cheuaucheurs d'vn coſté & d'autre, en deux parties, pour eſmouuoir l'armée par les trompettes, & pour contraindre ceux qui eſtoyent equippez en leurs armées. Et quand le Soleil frappa ſus les eſcuſſons d'or & d'ærain: les montagnes en reſplendirent, & reſplendiſſoyent comme lampes de feu. Et vne partie de l'armée du Roy fut diuiſée, ſur les hautes montagnes: & l'autre partie par le lieu bas: & procedoyent ſeurement & par bonne ordonnance. Et les habitãs de la terre eſtoyent eſmeuz pour le bruit de leur multitude, & pour le paſſage, & pour le ſon des armures. Car l'armée eſtoit fort grande & puiſſante. Lors Iuda & ſon armée ſ'approcha en bataille: & ſix cens hommes de l'armée du Roy furent occis. Adonc Eleazar filz d'Abaram veit l'vne des beſtes qui eſtoyent couuertes des haubergeõs du Roy: laquelle eſtoit plus haute q̃ toutes les autres beſtes. Et luy ſembla que le Roy eſtoit en icelle: il ſ'abandonna pour deliurer ſon peuple, & pour acquerre nom à touſiours. Et hardimẽt ſ'en courut vers icelle par le milieu de l'armée en occiſant à dextre & à ſeneſtre: & les faiſoit tõber d'vn coſté & d'autre. Il ſ'en alla aux piedz de l'Elephãt: & ſe mit deſſoubz luy & le tua: & tomba en la terre ſus luy, & mourut là.

Mais iceux voyãs la puiſſance du Roy, & l'impetuoſité de ſon armée, ilz ſe retirerent d'eux. Et ceux de l'armée du Roy monterent contre eux en Ieruſalem, & le Roy approcha ſon ſiege en Iudée, vers la montagne de Zion. Il feit paix auec ceux qui eſtoyent en Beth-zura: & ſortirent hors de la cité, pource qu'eux eſtans illec enfermez n'auoyent nulz viures, à cauſe que la terre ſe repoſoit. Ainſi le Roy print Beth-zura, & y ordonna garniſon pour la garder: & tint ſon ſiege vers le ſainct lieu par pluſieurs iours. Et dreſſa des arbaleſtres, & des engins, & des inſtrumens à ietter feu, & des inſtrumens à ietter pierres & des dards: & des " ſcorpions pour ietter fleſches, & des fondes. Mais auſſi les autres feirent des engins contre leurs engins: & combatirent par pluſieurs iours. Mais il n'y auoit nulz viures aux greniers, pource que c'eſtoit la ſeptieſme année: & les Gentilz qui ſ'eſtoyent ſauuez en Iudée, auoyent conſumé les prouiſiõs. Il demoura peu de gens es ſainctz lieux, pource que la famine les auoit ſurmontez: & vn chacun fut eſpars en ſon lieu. Et Lyſias ouit que Philippe (lequel le Roy Antiochus auoit conſtitué luy encore viuant pour nourrir ſon filz Antiochus, à fin qu'il regnaſt) eſtoit retourné de Perſe & de Mede, & auſſi l'armée du Roy auec luy: & qu'il demãdoit de prendre à ſoy les affaires du Royaume. Il ſe haſta d'aller, & de dire au Roy, & au Duc de l'armée. Nous deffaillons tous les iours: & auõs peu à mãger, & le lieu que nous auõs aſſiegé eſt garny, & ſi nous conuient ordõner du royaume. Maintenant donc, donnons la main à ces hommes icy, & faiſons paix auec eux & auec toute leur gent, & leur ordõnons qu'ilz cheminent en leurs loix cõme parauant. Car pour leurs loix que nous auons deſpriſé, ilz ont eſté irritez: & ont fait toutes ces choſes.

Ceſte parolle pleut au Roy & aux princes: & enuoya vers eux pour faire la paix, & la receurent. Et le Roy leur iura, & auſſi les princes, & ſortirent hors de la munition, & le Roy entra en la montagne de Zion: & veit la munition du lieu. Mais il rompit tantoſt ſon ſerment qu'il auoit iuré: & commanda de deſtruire la muraille à l'enuiron. Puis ſe partit haſtiuement, & ſ'en retourna en Antioche, & trouua Philippe qui dominoit en la cité, dont feit la guerre contre luy, & print la cité par force.

CHAP. VII.

EN l'an cent cinquante & vn Demetrius filz de Seleucus ſortit hors de la cité de Rome: & ſ'en alla auec peu de gẽs en la cité pres de la mer, & regna illec. Et quãd il fut entré en la maiſon du royaume de ſes peres: il aduint que ſon armée print Antiochus & Lyſias, pour les amener vers luy. Quand il cogneut la choſe, il dit: Ne me monſtrez point leur face. Et l'armée les occit.

Lors Demetrius fut aſſis ſus le ſiege de ſon royaume. Aucuns hommes mauuais, & meſchans d'Iſrael vindrent vers luy: leſquelz Alcimus conduyſoit, qui vouloit eſtre ſacrificateur: & accuſerent le peuple enuers le Roy, diſans: Iuda & ſes freres ont deſtruit tous tes amiz: & nous a iettez hors de noſtre pays. Maintenant donc enuoye vn homme en qui tu te fies: & qu'il voyſe & voye la deſtruction totale qu'il nous a faite & aux regions du Roy: & qu'il les puniſſe & tous ceux qui leur portent faueur. Et le Roy eleut de ſes amiz: Bachides qui dominoit outre le fleuue, hõme grand au royaume, & fidele au Roy: & l'enuoya & auec luy le meſchãt Alcimus: auquel il dõna l'office de ſacrificateur. Et luy manda qu'il feit la vengeance

" Ce ſont certains engins de guerre ainſi nõmez.

A Ioſeph. Anti. 12. chap. 15.

B

G

E

F

sus les enfans d'Israel. Il s'esleuerent & vindrent auec grande multitude en la terre de Iuda: & enuoyerent des messagers, si parlerent à Iuda & à ses freres par parolles de paix en fraude: mais ilz ne creurent point à leurs parolles. Car ilz veirent qu'ilz estoyent venus auec grande armée: & s'assemblerent vne congregation de Scribes vers Alcimus & Bachides, pour demander raison. Et les Assidéens qui estoyent principaux entre les enfans d'Israel, leur demanderent aussi la paix. Car ilz disoyent: vn hõme sacrificateur de la semence d'Aaron est venu auec ceste armée: lequel ne nous fera point de tort. Et parla auec eux en parolle de paix, & leur iura, disant: Nous ne vous ferons nul mal, n'à voz amis. Ilz le creurent. Lors print soixante de leurs hommes, & les occit tous en vn iour, selon la parolle qui estoit escrite. *Ilz ont espandu au tour de Ierusalem la chair de tes saincts, & leur sang, & n'y auoit qui les enseuelit. Lors trembla tout le peuple & eut grand peur, car ilz dirent: Il n'y a point de verité, ne de droiture en eux. Car ilz ont trangressé la pactiõ, & le iurement qu'ilz auoyent iuré. Et Bachides osta son siege de Ierusalem, & le posa en Beth-zeca: *& enuoya, & print plusieurs de ceux qui s'en estoyent fuys de luy: & occit aucuns du peuple, & les ietta dedans vn grand puitz: & bailla en garde la region à Alcimus, & luy laissa auec luy gens pour le secourir. Et Bachides s'en alla vers le Roy: & Alcimus combattoit pour la sacrificature: & tous ceux qui troubloyent leur peuple s'assemblerent auec luy, & prindrent la terre de Iuda, & feirent grande playe en Israel. Et Iuda veit tous les maux que faisoit Alcimus, & ceux qui estoyent auec luy aux enfans d'Israel, & beaucop plus que les Gentilz: si s'en alla par tous les quartiers de Iudée à l'enuiron: & feit la vengeance contre les hommes qui s'estoyent reuoltez: & cesserẽt d'aller plus en la region. Mais quãd Alcimus veit que Iuda estoit le plus fort, luy & ceux qui estoyent auec luy, & qu'il cogneut qu'il ne les pouoit plus soustenir: il s'en retourna vers le Roy, & les accusa de plusieurs crimes. Adonc le Roy enuoya Nicanor, l'vn des plus nobles de ses princes qui estoit ennemy mortel à ceux d'Israel: & luy manda qu'il destruit le peuple. Or vint Nicanor en Ierusalem auec grande puissance: & enuoya vers Iuda, ses freres par parolles de paix fraudulentement, disant: Qu'il n'y ait point de bataille entre moy & vous. Ie viendray auec peu de gens pour veoir vostre presence en paix. Et vint à Iuda, & saluerent l'vn l'autre paisiblement: mais les ennemiz estoyent prestz pour prendre Iuda. Et le fait fut cogneu à Iuda, à sauoir qu'ilz estoyentvenuz à luy fraudulentement: & fut espouãté de luy, & ne voulut plus veoir sa face. Et Nicanor cogneut que son conseil estoit manifesté: & issit à l'encontre de Iuda en bataille, aupres de Capharsalama: & de l'armée de Nicanor furent occis pres de cinq *mille hõmes, & s'enfuyrent en la cité de Dauid. Et apres ces choses Nicanor monta en la montagne de Zion: & aucuns des sacrificateurs *du peuple sortirent pour le saluer en paix, & pour luy monstrer les sacrifices des holocaustes qui estoyent offers pour le Roy: Et il se moqua d'eux, & les eut en derision. Et les tint pour propranes, & les souilla, & parla arrogamment, & par ire iura, disant: Si Iuda ne m'est baillé en mes mains auec son armée, incontinent que ie seray retourné en paix, ie brusleray ceste maison icy: & issit en grand courroux.

Et les sacrificateurs entrerent, & se tindrent deuant la face de l'autel du temple, & dirẽt en plourãt. O Seigneur tu as eleu ceste maison, pour en icelle inuoqr tõ nom: à fin qu'elle fut la maison d'oraison, & priere pour ton peuple. Venge toy de ceſt homme, & de son armée: & fais qu'il tombe par l'espée. Aye memoire de ses blasphemes: & ne leur dõne point puissance de demourer permanentz. Puis Nicanor issit de Ierusalẽ, & mena son siege en Beth-horon. Et l'armée de Syrie vint à l'encontre de luy, & Iuda arriua en Adarsa auec trois mille hommes, & Iuda feit son oraison, & dit. O Seigneur ceux qui auoyent esté enuoyez du Roy *Sennacherib pourtant qu'ilz te blasphemerent, l'ange sortit, & occit cent & octante cinq mille d'iceux: destruis pareillement auiourdhuy ceste armée en nostre presence: & que tous les autres cognoissent, qu'il a mal parlé sus tes saincts lieux, & le iuge selon sa malice. Et les armées donnerent la bataille le trezieſme iour du moys d'Adar. Mais l'armée de Nicanor fut fort brisée: & fut premier occis en la bataille. Et quand son armée veit qu'il estoit mort: ilz ietterent bas leurs armures, si s'enfuyrent: & furent poursuyuis par le chemin d'vn iour, depuis Adazer iusqu'à ce qu'on soit venu en Gazara. Ilz sonnerent les trompettes apres eux, auec leurs significations. Et sortirẽt hors de toutes les bourgades de Iudée à l'enuirõ, & les pressoyẽt de l'autre coste, & retõboyent entre les mains des autres. Ainsi ilz furẽt tous occis à l'espée: & ny en demoura pas vn d'eux tous. Ilz prindrẽt les despouilles en proye, & copperẽt la teste de Nicanor, & sa main dextre qu'il auoit orgueilleusemẽt estẽdue, & l'apporterẽt, & les pendi-

C

D

E

F

G

*Aucuns, cens.

*Des saincts & desanciés

Psal. 79. a

*Autre. Bezeth.

2. ro. 19. g Tho. 1. d. Ecc. 48. d Isa 37. g.

Ioseph. Anti. 12. ch 1p. 16. 2. Macha. 15. a.

pẽdirent cõtre Ierusalẽ. Dont le peuple fut fort ioyeux : & passerent ceste iournée en grande liesse: & ordonna que ceste iournée fust celebrée tous les ans au trezieſme iour du moys d'Adar. Et la terre de Iudée reposa vn peu de temps.

CHAP. VIII.

A ET Iuda ouit la renommée des Romains : qu'ilz estoyent fortz & puissans, & qu'ilz s'accordoyent à toutes choses qu'on leur demandoit : & que tous ceux qui alloyent vers eux, qu'ilz leur faisoyent amitiez: & qu'ilz estoyent fortz de puissances. Ilz ouirent de leurs batailles, & les proueſſes qu'ilz auoyent fait en Galatie: comment ilz les auoyent conquis, & les auoyent fait tributaires: & ce qu'ilz auoyent fait en la region d'Hespagne : & qu'ilz auoyent reduit soubz leur puissance les metaux d'or & d'argent qui sont illec : & que par leur conseil possedoyent tout le lieu, & aussi par constance: & auoyent destruit les Roys qui estoyent venuz sus eux des dernieres parties de la terre, & les lieux qui estoyent fort loing d'eux : & les auoyent frappez de grandes playes. Et que tous les autres leur donnoyent tributz tous les ans. Et qu'ilz auoyent deffait par guerre Philippe & Perse Roys des Cethéens, & tous les autres qui auoyent porté les armes contre
B eux, & les auoyent prins. Aussi comme le grand Antiochus Roy d'Asie, qui auoit fait la guerre contre eux, & auoit six vingtz elephans, & cheualerie, & chariotz, & mout grande armée, auoit esté deffaite par eux: & qu'ilz l'auoyent prins vif, & luy ordonnerent, que luy, & celuy qui regneroit apres luy donneroit grand tribut: & qu'il donneroit quelcun en ostage, pour ce qui auoit esté conclud. Et comment ilz donnerent au Roy Eumenes la region des Indes, & les Medéens, & les Lydiens, qui estoyent les meilleures regions qu'ilz auoyent prins de luy. Et comment pource que ceux qui estoyent vers la Grece, y voulurent aller, & les destruire, & que cela leur vint à cognoissance, ilz enuoyerẽt vers eux vn capitaine, & baillerent contre eux, dont il y en eut plusieurs occiz, & en prindrẽt plusieurs captifz, & leurs femmes, & leurs enfans, & les pillerent, & possederent leur terre, & destruirent leurs fortereſſes, & les reduirẽt en seruitude iusqu'à ce iour. Et comment ilz auoyent exterminé les autres royaumes, & les isles qui autrefois leur auoyẽt resisté, & les auoyẽt
C rendu subietz. Mais auoyent gardé amitié auec leurs amiz, & ceux qui se reposoyẽt en eux: & auoyent conquis les royaumes qui estoyent prochains & qui estoyent loingtains: car tous ceux qui oyoyent leur nom les craignoyent. Et ceux à qui ilz vouloyẽt estre en ayde pour regner, ilz regnoyent: mais aussi ostoyent hors du royaume ceux qu'ilz vouloyent, & estoyẽt fort exaltez. Et nul d'eux ne portoit couronne, & ne se vestoit d'escarlate pour estre magnifié. Pareillement qu'ilz auoyent ordonné vn conseil, & que tous les iours trois cẽs & vingt hões consultoyent ensemble des affaires concernãs le peuple pour le bien gouuerner: & que ilz commettoyent tous les ans à vn homme leur seigneurie, pour dominer sus toute leur terre, & tous obeissoyent à vn : & n'y auoit pas d'enuie, ne de hayne entre eux. Lors Iuda elut Eupolemus filz de Iehan, filz d'Acoz, & Iason filz d'Eleazar, & les enuoya à Rome pour contracter auec eux amitié & societé: & àfin qu'ilz ostassent arriere d'eux le ioug: pource qu'ilz veoyent que le royaume des Grecz tenoit en seruitude Israel. Et s'en allerent à Rome qui estoit vn fort lõg voyage, & entrerent en la court, & ayans obtenu audience, ilz dirent: Iuda Machabée, & ses freres, & le peuple des Iuifz, nous ont enuoyé vers vous, pour faire societé & paix auec vous : & pour nous receuoir au nõbre de voz cõpagnons & amiz. Ceste parolle leur fut aggreable. Et voicy la coppie de la respõse qu'ilz reſcriuirẽt en tables d'ærain, & l'enuoyerent en Ierusalem, à fin que leur fust vn memorial de paix & de societé. Que cecy tourne à bien aux Romains, & à la gẽt D des Iuifz, en la mer & en la terre à touſiours, & le glaiue & l'ennemy soit loing d'eux. Que si la guerre est premierement faite aux Romains, ou à tous leurs cõpagnõs qui sont en toute leur domination : la gent des Iuifz leur donnera ayde de bõ cueur, selon ce que le temps l'ordonnera. Et ne bailleront rien à ceux qui font la guerre, si n'administrerõt ne froment, n'armures, n'argent, ne nauires, comme il a pleu aux Romains: & garderont leurs mandemens, & ne prendront rien d'eux. Aussi pareillement si la guerre aduient premier à la gent des Iuifz : les Romains les ayderont de bon cueur, selon ce que le temps le permettra: & ne donneront à leurs aduersaires ne froment, n'armures, n'argent, ne nauires, comme il a pleu aux Romains : & garderont leurs mandemens sans fraude. Selon ces parolles fut ordonné entre les Romains & le peuple des Iuifz. Que si apres ces parolles les vns ou les autres y veullent adiouſter ou diminuer aucune choſe, ilz le feront selon leur volonté : & tout ce qu'ilz adiousteront ou osteront, sera conferme. Mais aussi des maux que Demetrius leur fait, nous luy en auons escrit, disans: Pourquoy as-tu aggreué ton ioug sus noz amiz, àsauoir sus les Iuifz nos

Ioseph. Antiq. l. 12. c. 17

compagnons? Si donc ilz viennent derechef à nous, se complaignans de toy: nous leur ferons droit, & ferons la guerre contre toy par terre & par mer.

CHAP. IX.

A Ioseph. Antiq. 12. c. 18. CE temps pendant, quand Demetrius ouit que Nicanor & son armée auoyent donné la bataille: il enuoya derechef Bachides & Alcimus en Iudée: & l'aile dextre auec eux. Et s'en allerent par la voye qui mene en Galgal: & mirent leur siege contre Masaloth, qui est en Arbellis, & la prindrent: & destruirent plusieurs ames humaines. Au premier moys de l'année cent & cinquante deux, ilz mirent leur siege aupres de Ierusalem: puis se leuerent & s'en allerent en Berea vingt mille hommes, & deux mille cheuaux. Et Iuda auoit assis son camp en Eleasa, & trois mille hommes d'elite auec luy. Ilz veirent que la multitude de l'armée estoit grande, & craignirent fort, & plusieurs se retirerent de l'ost: & n'en demoura d'entre eux, sinõ huit cens hommes. Et Iuda veit que son armée s'escouloit, & q̃ la bataille pressoit de pres, & eut peur en son cueur: car il n'auoit point de temps de les rassembler, & perdit courage. Et dit à ceux qui estoyent demourez: Leuons nous, & nous en allons à noz aduersaires, veoir si nous pourrons batailler contre eux. Mais ilz le destournoyent, en disant: Nous ne pourrons, mais sauuons maintenant noz personnes. Retourne pour ceste heure: d'autant que noz freres sont dispersez: & bataillerions peu de gens contre eux. B Et Iuda dit: Ia n'aduienne, que nous faisions ceste chose, que nous fuyons d'eux. Si nostre temps est venu, mourons vertueusement pour noz freres: & ne laissons point de blasme à nostre gloire. Lors l'armée sortit hors du camp, & se presenterent au deuant d'eux. Et les cheuaucheurs se diuiserent en deux parties, & les tireurs de fondes, & les archiers alloyent deuant l'armée, & les premiers de la bataille estoyent tous puissans. Et estoit Bachides en l'aile dextre: & l'armée s'approcha des deux parties, & sonnoyent les trompettes. Et ceux qui estoyent de la partie de Iuda sonnerent les trompettes pareillement: & fut la terre toute esmeuë de la voix des armées: & fut donnée la bataille, depuis le matin iusqu'au vespre. Or Iuda veit que Bachides tenoit bon, & que la force de son armée estoit au coste' dextre. Lors s'assemblerent auec luy tous ceux qui auoyent bon cueur, & fut la dextre partie foullée par eux: & les pourſuyuirent iusqu'à la montagne d'Azotus. Et ceux qui estoyent en l'aile seneſtre veirent que l'aile dextre estoit deffaite, & suyuirent apres Iuda, & apres ceux qui estoyent auec luy par derriere. Et la bataille fut renforcée, dont plusieurs tomberent naurez d'vn coste' & d'autre. Et ausi Iuda fut occis, & C tous les autres s'enfuirent. Mais Ionathan & Simon prindrent Iuda leur frere, & l'enseuelirent au sepulcre de leurs peres en la cite' de Modin. Et tout le peuple d'Israel le plourerent douloureusement: & plouroyent par plusieurs iours, & disoyent: Comment a este' occis le puissant, qui sauuoit le peuple d'Israel? Et tous les autres faitz des batailles, & des prouësses de Iuda qu'il feit, & de sa grandeur, ne sont pas escrites: car il en y auoit en fort grand nombre.

Et apres que Iuda fut mort aduint que Ioseph. Antiq. 13. ch. 1. les meschans s'espardirent par tous les quartiers d'Israel: & tous ceux qui faisoyent iniquite' s'esleuerent. En ces iours la aduint grande famine en la terre: & toute la region se reuolta auec eux. Et Bachides eleut les meschans, & les constitua seigneurs de la region, lesquelz cerchoyent, & enquestoyent diligemment les amiz de Iuda, & les amenoyent à Bachides, & se vengeoit sus eux, & s'en moquoit. Et y eut grande tribulation en Israel, telle qu'on n'auoit plus veu depuis le temps qu'il n'y auoit point eu de Prophete en Israel. Et tous les amiz de Iuda s'assemblerent, & dirent à Ionathan: Puis que ton frere Iuda est mort, & qu'il n'y a point d'homme semblable à luy, pour aller contre noz ennemiz, à sauoir Bachides, & ceux de nostre gent qui nous sont ennemiz: nous t'elisons donc maintenant auiourdhuy, à fin que tu sois nostre prince & capitaine au lieu de luy, pour mener nostre guerre. Et en ce temps la Ionathan print la principaute': & se leua au lieu de Iuda son frere. Et Bachides le seut, & cerchoit de le tuer. Lors Ionathan & Simon son frere, & tous ceux qui estoyent auec luy l'entendirent, & s'enfuirent au desert de Thecua: & se poserent aupres de l'eauë du lac d'Asaphar. Mais D Bachides le seut, & s'en vint vn iour de Sabbath, luy & toute son armée outre le Iordain: & Ionathan enuoya son frere le conducteur du peuple, & pria les Nabuthéens ses amiz de leur donner en garde leur bagage qui estoit fort grand. Et les filz de Iambri sortirent de Madaba, & prindrent Ichan, & tout ce qu'il auoit: & quand ilz eurent ces choses, ilz s'en allerent. Apres ces choses, on rapporta à Ionathan & à Simon son frere, que les filz de Iambri faisoyent de grandes nopces: & prenoyent la femme de Madaba, fille d'vn des grans princes de Canaan, en grand pompe. Adõc ilz eurent recordation du sang de leur frere

Ichan

Iehan. Et monterent & se mucerent à la couuerture d'vne montaigne: puis esleuerent leurs yeux, & regarderent, & voicy vn grãd tumulte, & grand appareil: puis l'espoux, & ses amys, & ses freres qui alloyent au deuãt d'eux, auec tabourins & instrumens de musique, & force armes. Et ceux qui estoyent es embusches se leuerent, & les occirẽt, dont plusieurs tomberent naurez: & les autres s'enfuyrent es montagnes, & prindrent toutes leurs despouilles: & les nopces furent tournées en pleurs, & la voix de leurs instrumens de musique en lamentation. Et feirent la vengeance du sang de leur frere, puis s'en
E retournerent à la riue du Iordain. Ce que Bachides ayant ouy, vint en vn iour de sabbath, iusqu'à l'entrée du Iordain, en grande puissance. Et Ionathan dit aux siens: Leuõs nous, & bataillons contre noz ennemys. Car ce n'est point au iourdhuy comme par cy deuant. La bataille est à l'encontre de nous: aussi les eaues du Iordain sont d'vn coste' & d'autre, & les riues, & les maretz, & les forestz, & n'y a point de lieu pour se destourner. Maintenant donc criez au ciel, à fin que vous soyez deliurez de la main de voz ennemys. Et fut la bataille cõmencée. Lors Ionathan estendit sa main pour frapper Bachides, mais il se destourna arriere de luy. Adonc Ionathan & ceux qui estoyent auec luy saillirent dedans le Iourdain: & passerẽt outre le Iordain, & les autres ne passerent point apres eux. Et en ce iour la furent de la part de Bachides mille hommes occis: puis s'en retournerent en Ierusalem. Et edifierent des citez munies en Iudée: la munition qui estoit en Iericho, & en Emmaum, & en Beth-horon, & en Beth-el, & en Thamnatha, & en Phara, & en Topo de hautes murailles, portes, & serrures: & mit garnison en icelles, pour faire tout plein de mal en Israel. Il garnit aussi la cite' de Beth-zura, & Gazara, & la tour: & mit garnison en icelles, & munition de viures. Et
F print les filz des principaux de la region, en ostage, & les mit en la garde, en la haute tour, en Ierusalem pour les garder. En l'an cent & cinquantetroisiesme, au second moys Alcimus commanda de destruire les murs de la saincte maison par dedans, & de destruire les œuures des prophetes: & commença à les destruire. Et en ce temps la fut Alcimus frappe', & furent ses œuures empeschées, & fut sa bouche fermée, & deffaillit par paralisie, & ne peut plus parler vn mot, ne commander de sa maison. Et mourut Alcimus en ce temps la, en grand torment.
Et quand Bachides veit qu'Alcimus estoit mort, il s'en retourna vers le Roy: & la terre de Iuda se reposa deux ans. Et tous les meschans penserent, disans: Voicy Ionathan & ceux qui adherent à luy demeurent seuremẽt en repos. Faisons donc maintenant venir Bachides: & il les prendra tous en vne nuit. Ilz s'en allerent & prindrent cõseil auec luy lors se leua pour s'en venir auec grosse armée: & enuoya secretement des lettres à ses alliez, qui estoyent en Iudée, qu'ilz prinssent Ionathan, & ceux qui estoyent auec luy: mais ilz ne peurent, car leur conseil fut descouuert. Et print cinquante hõmes de ceux de la region qui estoyent conducteurs de la "meschansete', & les occit. Et Ionathan & Simon, & tous ceux qui estoyent auec luy s'en allerent en Beth-besse, qui est au desert: & refeirent les places ou elles estoyent rompues, & la fortifierent. Or Bachides le seut, & assembla toute sa multitude, & le feit sauoir à ceux qui estoyent de Iuda. Il vint & mit le siege au coste' de Beth-besse, & guerroya contre icelle par long temps, & y feit des engins. Mais Ionathan delaissa son frere Simon en la cite', & sortit hors en la region: & s'en vint auec vn nombre: & occit Odaram & ses freres, & les filz de Phaseron en leurs tabernacles: & commença à frapper, & à croistre en vertus. Simon aussi & ceux qui estoyent auec luy vuiderent de la cite': & brusterent les engins, & batailleren contre Bachides, & fut deffait d'eux. Ilz luy feirent grosse affliction, pource que son conseil & sa poursuyte estoit vaine: & se courroça contre les meschantz qui luy auoyent dõné conseil de venir en leur region, & en occit plusieurs d'iceux. Et pensa en soymesme de s'en aller en sa region. Et Ionathan le seut, si enuoya vers luy des ambassadeurs, pour traitter la paix auec luy, & pour luy rẽdre les prisonniers: ce qu'il accepta voluntiers, & feit selon ses parolles, & iura qu'il ne luy feroit nul mal tous les iours de sa vie. Il luy rendit les prisonniers que parauant auoit prins de la terre de Iuda, & s'en retourna & s'en alla en sa terre, & ne recommença plus de venir en ses termes, & l'espée cessa en Israel, & Ionathan demoura en Machmas. Et commença illec Ionathan à iuger le peuple: & extermina les meschans hors d'Israel.

" Aucuns malice.

G

CHAP. X.

A Iosephus, Anti. 13. chap. 2. & 3.

ET en l'an cent & soixantiesme, Alexandre filz d'Antiochus qui estoit surnommé, le noble, monta & print Ptolomaide: & le receurent, & regna illec. Et le Roy Demetrius l'ouyt, si assembla vne fort grande armée, & s'en alla au deuant de luy en bataille. Et Demetrius enuoya lettres à Ionathan auec parolles de paix, comme pour le

magnifier: Car il dit: Anticipons de faire la paix auec luy parauant qu'il la face auec Alexandre contre nous. Car il aura memoire de tous les maux, que nous auons fait contre luy, & contre son frere, & contre sa gẽt. Et luy donna puissance d'assembler armée, & de forger armures, & mesme d'estre son compagnon: & commanda que ceux qui estoyent en ostage en la tour luy fussent renduz. Lors vint Ionathan en Ierusalem, & leut les lettres en la presence de tout le peuple, & de ceux qui estoyẽt en la tour. Et craignirẽt de grand peur, pource qu'ilz ouyrent que le Roy luy auoit donné puissance d'assembler vne armée. Les ostagiez furent rendus à Ionathan, & les rendit à leurs parens: & demoura Ionathan en Ierusalem, & commença d'edifier, & à renouueller la cité. Et dit aux ouuriers qu'ilz réedifiassent les murailles & la montagne de Zion à l'enuiron, de pierres quarrées pour la fortifier: & ainsi le feirent. Et les estrangers qui estoyent es forteresses que Bachides auoit edifié, s'enfuyrent: & laissa vn chacun son lieu, & s'en allerent en leur terre. Aucuns seulement de mourerent en Beth-zura, de ceux qui auoyent delaissé la loy, & les commandemens de Dieu: Car ceste ville la leur estoit pour vn refuge. B

Et Alexandre ouyt les promesses que Demetrius auoit faites à Ionathan: & luy fut racompté toutes les batailles & les vertus que luy & ses freres auoyent fait, & les labeurs qu'ilz auoyent souffert, & dit: Pourrions nous trouuer vn tel homme? Nous en ferons donc maintenant nostre amy, & nostre compagnon. Il escriuit vne lettre, & luy enuoya selon ces parolles, disant: Le Roy Alexandre donne salut à son frere Ionathã. Nous auons ouy de toy que tu es vn homme vaillant en force, & qu'il est conuenable que tu soys nostre amy: & main tenant te constituons au iourdhuy le souuerain sacrificateur de ta gent, & que tu sois appellé amy du Roy (& luy enuoya vne couronne d'or, & la robbe d'escarlate) à fin que tu consente à noz affaires, & que tu garde amitié auec nous. Et Ionathan se vestit de son sainct vestement au septiesme moys, en l'an cent & soixantiesme, au iour solennel de la feste des tabernacles. Et assembla armée, & feit des armures en abondance.

Ioseph. Anti. 13. chap. 3.

Quand Demetrius ouyt ces choses, il fut fort contristé, & dit: Qu'auons nous fait, qu'Alexandre est venu deuant nous prendre l'amitié des Iuifz, & sa forteresse? Ie leur escriray donc moy aussi parolles d'exhortation, & de liberalité, & de presens: afin que ilz, soyent en mon ayde. Et leur escriuit vnes lettres en telles parolles. Le Roy Demetrius dõne salut à la gent des Iuifz. Pour ce que vous auez gardé nostre alliance, & estes demourez en nostre amytié, & ne vous estes point retirez vers noz ennemis: nous l'auons ouy & sommes fort ioyeux. Donc maintenant perseuerez encore, de nous garder la foy: & nous vous recompenserõs des biens pour ceux que vous auez fait enuers nous, & aussi nous vous quitterons de plusieurs prestz, & vous ferõs presens. Et main C tenant ie vous deliure, & quitte vous tous Iuifz des tributz, & vous quitte les pris de sel, & vous quitte les courõnes, & aussi vous quitte les tierces parties de la semence, & la moitié des fruictz des arbres qui est de ma portion: ie vous quitte le tout d'icy, & doresnauant: si qu'on ne prendra rien à la terre de Iuda, & aussi aux troys citez qui luy sont adioustées, à sauoir de Samarie, & de Galilée, depuis ce iour present, & en tout temps. Mais aussi que Ierusalem soit saincte & libre auec tous ses termes: & que les dismes & les tributz soyent à elle. Maintenant ie quitte aussi la puissance de la tour qui est en Ierusalem, & la donne au souuerain sacrificateur, à fin qu'il ordonne des hommes en icelle telz qu'il elira pour la garder: Et aussi laisse gratuitemẽt aller en liberté toute personne des Iuifz, qui estoit prisonniere de la terre de Iuda en tout mon royaume, & que tous soyent quittes des tributz, voire aussi de leur bestial. Que les festes & les sabbathz & les nouuelles lunes, & les iours determinez: & q̃ trois iours deuant la feste, & trois iours apres soyent iours de vocation, & immunité à tous les Iuifz, qui sont en mon royaume. Si que nul n'aura puissance de les fascher ne molester pour affaire que ce soit: & que iusqu'à trente mille hommes des Iuifz soyent enroullez en l'armée du Roy. Et leur sera baillé guaige comme il appartient à tous ceux de l'armée du Roy: & aucuns d'eux seront ordonnez pour estre es grosses garnisons du Roy. Aussi aucuns d'eux seront constituez sus les negoces du royaume pour veoir que tout se face fidelement: D Et que les commis pardessus eux, & leurs capitaines soyent d'entre eux, & qu'ilz cheminent en leurs loix, ainsi qu'a ordonné le Roy qui estoit en Iudée. Et que les trois gouuerneurs qui sont adioustez à Iudée, de la regiõ de Samarie, soyent reputez auec Iudée: tellement qu'ilz soyent soubz vn hõme, & qu'elles n'obeissent point à autre puissance: sinon au souuerain sacrificateur: Ptolomaide & ses contrées que i'ay dõné en don aux saincts qui sont en Ierusalem, pour les despens necessaires des sainctz lieux. Et aussi ie donne tous les ans quinze mille sicles d'argent

d'argẽt des reuenuz du Roy des lieux à luy appartenans,& tous les arrerages que ceux qui eſtoyent ſus les affaires n'ont pas rendu ſeront doreſnauant comme aux années precedentes,pour les ouurages de la maiſon. Et encore d'auãtage que les cinq mille ſicles d'argent,qu'on receuoit du reuenu des ſainctz lieux, tous les ans, ſoient relachez cõme appartenantz aux ſacrificateurs qui font l'office. Et que tous ceux qui prẽdront leur refuge au tẽple qui eſt en Ieruſalẽ,& en tous ſes termes,leſquelz ſont redeuables au Roy en q̃lque affaire q̃ ce ſoit: qu'ilz ſoyẽt quittes,&qu'ilz ayẽt libremẽt toutes les choſes qu'il leur appartiẽt en mõ Royaume. Et ſeront forniz les deſpẽs du reuenu du Roy, pour edifier & reſtaurer les œuures des ſainctz lieux,&pour refaire les murailles de Ieruſalẽ:Pareillemẽt ſerõt fourniz les deſpẽs du reuenu du Roy pour fortifier à l'enuiron & pour edifier des murailles en Iudée.

Et quãd Ionathan &le peuple eut ouy ces parolles,ilz ne le creurẽt point:& ne les receurent point:car ilz eurẽt memoire de la grande malice qu'il auoit fait en Iſrael, & qu'il leur auoit fait groſſe tribulation. Et ſe accorderent à Alexandre:pource qu'iceluy leur auoit eſté vn prince de parolles de paix. Et tous les iours luy bailloyent ayde.

Et le Roy Alexandre aſſembla grande armée,&mit ſon ſiege cõtre Demetrius. Et les deux Rois donnerent la bataille:& l'armée de Demetrius ſ'enfuyt,& Alexandre le pourſuyuit,& eut l'aduantage ſur eux. Et renforça la bataille iuſqu'à ce que le Soleil ſe coucha:& en ce iour la Demetrius fut occis. Et Alexandre enuoya vers Ptolomée le Roy d'Egypte des ambaſſadeurs,diſant ſelon ces parolles. Pource que ie ſuis retourné à mon Royaume, & ſuis aſſis au ſiege de mes peres,& ay obtenu la domination,& que i'ay deffait Demetrius, & que ie poſſede noſtre region, & que i'ay bataillé contre luy,& qu'il a eſté deffait luy & ſon armée par nous, & que nous ſommes aſſis au ſiege de ſon Royaume:maintenantdonc, faiſons amitié l'vn auec l'autre: & donne moy ta fille pour femme,& ie ſeray ton gendre,& te donneray des preſens,& à elle conuenables à ta dignité. Et le Roy Ptolomée reſpõdit,diſant:Le iour ſoit bien heureux,auquel tu es retourné à la terre de tes peres:& es aſſis au ſiege de leur Royaume. Auſſi maintenãt ie te feray ce que tu as eſcrit. Mais viẽs au deuant de moy en Ptolomaide, à fin que nous viſitions l'vn l'autre:&que ie ne te la donne,comme tu as dit.

Et Ptolomée iſſit hors d'Egypte,luy,& Cleopatra ſa fille: & vint à Ptolomaide, en l'an cent & ſoixantedeuxieſme. Le Roy Alexandre vint au deuant de luy, & Ptolomée luy donna ſa fille Cleopatra: & feit ſes nopces en Ptolomaide,comme les Rois en grand gloire. Apres le Roy Alexandre eſcriuit à Ionathan, qu'il vint au deuant de luy. Lequel alla en grand pompe en Ptolomaide:& rencontra illec les deux Rois, auſquelz il feit preſens diuers,d'or & d'argẽt, & à leurs amis:& trouua grace en leur preſence. Mais aucũs hõmes pernicieux d'Iſrael ſe aſſemblerẽt à l'encõtre de luy, hõmes meſchans ſe complaignans à l'encontre de luy, mais le Roy ne les eſcouta point. Et cõmanda que Ionathan fut deueſtu de ſes veſtemẽs & qu'on le veſtit d'eſcarlate. Et ainſi le feirẽt,& le Roy le feit ſeoir auec luy. Et dit à ſes princes:Sortez auec luy par le milieu de la cité,& publiez q̃ nul ne face querimonie cõtre luy en quelque affaire:& que nul ne le moleſte,de choſe quelcõque. Et quand ceux qui faiſoyent la cõplainte veirẽt ſa gloire cõme on la publioit, & qu'il eſtoit veſtu d'eſcarlate,lors ilz ſ'en fuyrẽt tous. Et le Roy le magnifia,& l'eſcriuit entre ſes premiers amys:& le feit Capitaine & l'vn de ſes princes. Et Ionathan ſ'en retourna en Ieruſalem en paix, & en lieſſe. En l'an cent & ſoixantecinquieſme Demetrius filz de Demetrius vint de Crete en la terre de ſes peres. Ce que le Roy Alexandre l'ouyt, & en fut merueilleuſement contriſté, dont le Roy ſ'en retourna en Antioche. Lors le Roy Demetrius cõſtitua Apollonius,lequel preſidoit ſus Celeſſyrie:& aſſembla vn grãd exercite,&eſcampa à Iamnia:&enuoya vers Ionathan le ſouuerain ſacrificateur, diſant: Reſiſtes tu,toy ſeul à nous? Suis ie en mocquerie & en opprobre,pour toy, & pource que tu metz ta puiſſance contre nous, es montaignes? Maintenantdonc ſi tu te fie en tes vertuz,deſcẽdz vers nous en chãp,&que nous trouuions illec l'vn l'autre: car auec moy eſt la vertu, des *combatans. Interrogue & aprens qui ie ſuis,& quelz ſont les autres qui ſont en mon ayde: leſquelz auſſi diſent,que voſtre pied ne ſe pourroit ſouſtenir deuãt noſtre face:car par deux foys ſe ſont tournez en fuyte tes peres en leur terre. Maintenãt dõc cõment pourras tu ſouffrir la cheualerie,& ſi grãde armée au champ,la ou il n'y a ne pierre ne roche,ne lieu aucun pour fuyr? Et quãd Ionathan eut ouy les parolles d'Apollonius:il eut le courage eſmeu. Et eleut dix mille hõmes:&iſſit de Ieruſalem,& Simon ſon frere luy vint au deuãt pour l'ayder:&mirẽt le ſiege cõtre Ioppe,& fut forcluz de la cité, pource q̃ Ioppe eſtoit la garniſõ d'Apollonius,& la prindrẽt. Et ceux q̃ eſtoyẽt en la cité furẽt eſpouãntez,& luy ouurirẽt:& Ionathan print Ioppe.

Ioſephus Anti. 13. chap. 5.

*ou, des villes.

Apollonius l'ouit dire, si print trois mille cheuaucheurs, & vne grosse armée: & s'en alla en Azotus cõme passant, & tantost apres sortit au champ, pource qu'il auoit grande multitude de cheuaux: & se confioit en eux.

Et Ionathan les poursuyuit en Azotus, & l'armée chocqua en bataille derriere luy. Or Apollonius auoit laissé derriere eux en cachette mille cheuaucheurs. Lors Ionathan cogneut qu'il y auoit derriere luy des embusches, & allerent tout autour de l'ost: & ietterẽt des dards apres le peuple, depuis le matin iusqu'au vespre. Le peuple se tenoit ainsi que Ionathan auoit cõmandé: & leurs cheuaux furent lassez. Et Simon feit saillir hors ses gens, & les feit aller cõtre l'armée. Mais les cheuaucheurs estoyent lassez: & furent deffaitz de luy, & s'en fuyrent en Azotus, & entrerẽt en la maison de Dagon, leur idole, pour illec se sauuer. Mais Ionathan bouta le feu en Azotus, & es citez q̃ estoyẽt à l'enuiron: & print leurs despouilles, & brusla le tẽple de Dagon, & tous ceux qui s'en estoyent fuys en iceluy. Ceux qui furent occis par l'espée auec ceux qui furent bruslez, furent enuiron de huit mille hõmes. Ionathan d'illec leua le siege, & le mit en Ascalon. Et ceux de la cité issirent au deuant de luy en grand gloire. Puis Ionathan s'en retourna en Ierusalem auec les siens, ayãs plusieurs despouilles. Et quand le Roy Alexandre, ouyt ces choses il recommença de rechef à glorifier Ionathan. Et luy enuoya vne ceinture d'or, comme il est de coustume donner aux parens des Rois: si luy donna Acaron en possession, auec tous ses limites.

CHAP. XI.

A Iosephus. Anti. 13. Cha. 7.

APres le Roy d'Egypte assembla vne armée comme le sablon qui est en la riue de la mer, & plusieurs nauires: & queroit de prendre le Royaume d'Alexãdre fraudulement, & de l'adiouster à son Royaume. Et sortit en Syrie auec parolles de paix, & luy ouuroyent les citez, & venoyent au deuant de luy: car le Roy Alexãdre auoit commandé d'aller au deuant de luy, pource que c'estoit son beau-pere. Mais estant entré aux villes de Ptolomaide: il mettoit garnison de gensdarmes en chacune. Et quand il fut pres d'Azotus ilz luy monstrerẽt le tẽple de Dagon qui estoit bruslé, & Azotus, & les faux bourgs qui estoyent destruitz, & les corps qui estoyent dispersez, & les tombeaux de ceux qui auoyent esté occis en la bataille, qu'ilz auoient faitz aupres de la voye. Et racontoient au Roy les choses qu'auoit fait Ionathan, à fin qu'il eust enuie contre luy. Mais le Roy se teut. Et Ionathan vint au deuant du Roy en Ioppe, en grand triumphe & saluerent l'vn l'autre, & dormirent illec. Et Ionathan s'en alla auec le Roy, iusqu'au fleuue qui est appellé Eleutherus: puis s'en retourna en Ierusalem. Mais le Roy Ptolomée conquist la domination des citez, iusqu'à Seleucia pres de la mer: & auoit de mauuaises entreprinses sus Alexandre. Et enuoya des ambassadeurs à Demetrius, disant: Viens, si traittons appointemẽt entre nous, B & ie te donneray ma fille qu'Alexandre a, & regneras au Royaume de ton pere. Car ie me repens de luy auoir donné ma fille: veu qu'il cerche de m'occir. Et le vitupera comme desirant d'auoir son Royaume. Ainsi il reprint sa fille, & la donna à Demetrius, & se estrangea d'Alexandre: & leur hayne fut declairée. Et Ptolomée entra en Antioche, & mit deux couronnes sur sa teste, à sauoir, d'Egypte & d'Asie. Mais en ces temps le Roy Alexandre estoit en Cilice: pource que ceux qui estoyent en ce lieu la, se rebelloyent. Alexandre donc l'entendit, si s'en vint contre luy en bataille. Et le Roy Ptolomée fit marcher l'armée, & vint au deuant de luy en main forte, & le chassa. Et s'en fuyt Alexandre en Arabie, pour illec estre en sauuegarde. Ainsi le Roy Ptolomée fut exalté: & Zabdiel Arabien trencha la teste à Alexandre, & l'enuoya à Ptolomée.

Et le Roy Ptolomée mourut au troisiesme iour: & de ses gens qui estoyent es garnisons les vns furent destruitz par les autres. Et regna Demetrius, en l'an cent & soixante septiesme. En ces iours la, Ionathan assembla ceux qui estoyent en Iudée, pour assaillir la tour qui est en Ierusalem: & feirent plusieurs engins à l'encontre d'icelle. Et aucuns qui hayoiẽt leur nation, hõmes mauuais, s'en allerẽt vers le Roy Demetrius: & luy denoncerent que Ionathan auoit assiegé la tour. Et quand il l'ouyt, il fut cour C roucé: & incontinent s'en vint en Ptolomaide, & escrit à Ionathan qu'il n'assiegeast point la tour: mais qu'il vint au deuãt: de luy pour hastiuement parler à luy. Et quand Ionathan l'ouyt, il commãda qu'elle fust assiegée. Et eleut des plus anciens d'Israel, & des sacrificateurs, & se mit au peril. Et print de l'or & de l'argent, & des vestemens, & beaucop d'autres nouueaux dõs, & s'en alla vers le Roy à Ptolomaide, & trouua grace en sa presence. Mais aucuns mauuais hommes de sa nation faisoyent des querimonies contre luy. Et le Roy luy feit comme luy auoyent fait ceux qui auoiẽt esté deuãt luy. Il l'exalta en la presence de tous ses amys: & luy donna la principauté de la sacrificature, & toutes les choses precieuses qu'il eut parauant: & le constitua de ses principaux amis. Ionathan demanda au Roy qu'il affranchit

Iudée,

Iudée, de ſes tributz & les trois ſeigneuries, & Samarie, & ſes contrées : & luy promit trois centz talentz. A quoy le Roy conſentit : & eſcriuit à Ionathan lettres de toutes ces choſes, en la maniere qui ſ'enſuit. Le Roy Demetrius ſalue Ionathan ſon frere, & la gent des Iuifz. Nous vous auons enuoyé la copie des lettres que nous auons eſcrit de vous à Laſthenes noſtre parent, à fin que cognoiſsiez ce qui en eſt. Le Roy Demetrius donne ſalut à Laſthenes ſon pere. D Nous auons ordonné de bien traiter la gent des Iuifz noz amys, qui gardent cequi eſt iuſte enuers nous, à cauſe de la bonne amour qu'ilz nous portent. Nous leur auons donc ordõné tous les termes de Iudée & trois bailliages, à ſauoir Apherema, Lida, & Ramatha qui ſont conioinctes à Iudée, de la region de Samarie: & que toutes leurs appartenãces ſoyent aſsignées pour tous ceux qui ſacrifient en Ieruſalem : pour les choſes que le Roy receuoit d'iceux tous les ans, tãt pour les fruitz de la terre q̃ pour les fruitz des arbres. Et leur quittons dés maintenant les autres choſes qui nous appertenoyent des diſmes, & des tributz: & les greniers des ſalines, & les couronnes qui nous eſtoyent apportées, nous leur donnons toutes ces choſes, & riẽ de cecy ne ſera vain de ce iour iuſqu'à iamais. Maintenant donc aduiſez de faire coppie de ces choſes: & qu'elle ſoit dõnée à Ionathan, & qu'elle ſoit miſe au ſainct mont, en vn lieu honnorable. Et le Roy Demetrius voyant, que la terre ne ſonnoit mot en ſa preſence, & que rien ne luy reſiſtoit, il laiſſa aller toute ſon armée, vn chacun en ſon lieu: excepté l'armée des eſtrangers qu'il auoit amené des Iſles des gentilz & tous les exercites de ſes peres luy eſtoyent ennemis. Or Tryphon eſtoit l'vn de ceux qui parauant eſtoit d'Alexandre, lequel voiant toute l'armée murmuroit contre Demetrius: ſ'en alla vers Emachuel Arabien, lequel nourriſſoit Antiochus le filz d'Alexandre: & luy pria inſtamment, qu'il le luy bailaſt, à fin qu'il regnaſt au lieu de ſon pere. Et luy recita ce que Demetrius auoit fait, & les haines de ſes armées à l'encontre de luy: & demoura illec long temps. E Auſsi Ionathan enuoya vers le Roy Demetrius, à fin qu'il feit ſortir hors, ceux qui eſtoyent en la tour en Ieruſalem, & ceux qui eſtoyent es forteresſes, d'autant qu'ilz menoyẽt la guerre contre Iſrael. Et Demetrius renuoya vers Ionathan, diſant: Ie ne te feray point ſeullement cela, à toy & à ta gent : mais ie t'honoreray de gloire, toy, & ta gent quand il ſera temps oportun. Tu feras donc bien, ſi maintenant tu me veux enuoyer des hommes en mon aide: car toute mon armée ſ'eſt ſeparée. Et Ionathan luy enuoya trois mil hommes fortz en Antioche, & vindrent au Roy: & fut le Roy fort ioyeux en leur venue, & les habitans ſ'aſſemblerent au milieu de la cité, ſix vingtz mille hommes, & vouloyent occir le Roy : dont le Roy ſ'en fuyt au palais, & les citoyens guagnerent les rues de la ville, & commencerent à batailler. Mais le Roy appella les Iuifz en ſon aide, & ſ'aſſemblerent tous enſemble à luy : & ſ'eſpardirent tous par la cité, & en ce iour la, occirent cent mille hommes: & mirent le feu en la cité, & prindrẽt en ce iour la beau cop de deſpouilles & deliurerent le Roy.

Et les citoyens, veirent que les Iuifz tenoyent la cité comme ilz vouloyent: & furent affoibliz en leurs entrepriſes : & crierent mercy au Roy, en diſans : Donne nous la main, & que les Iuifz ceſſent de faire la guerre contre nous, & contre la cité: ilz ietterent leurs armures, & feirẽt la paix. Et furent les Iuifz glorifiez en la preſence du Roy, & de tous ceux de ſon Royaume, & ſ'en retournerent en Ieruſalẽ auec pluſieurs deſpouilles. Lors le Roy Demetrius fut F aſsis au ſiege du royaume : & la terre fut en paix deuãt luy. Mais le Roy Demetrius faulſa tout ce qu'il auoit dit, & ſ'aliena de Ionathan, & ne luy rendit point ſelon les benefices qu'il luy auoit fait: mais le vexoit grandement. Et apres ce Tryphon retourna, & auec luy Antiochus ieune enfant : & regna, & luy mit la couronne ſur ſa teſte. Et toutes les armures que Demetrius auoit eſpars ſ'aſſemblerent à luy: & bataillerent contre Demetrius, & ſ'en fuit, & tourna le dos. Lors Tryphon print des beſtes, & print Antioche. Et le ieune Antiochus eſcrit à Ionathan, diſant: Ie t'ordonne la ſacrificature, & te conſtitue ſus les quatre gouuernemens, à fin que tu ſoys amy au Roy: & luy enuoya des vaiſſeaux d'or, pour le ſeruice, & luy dõna puiſſance de boire en or, & de ſe veſtir d'eſcarlate, & d'auoir vne ceincture d'or : & conſtitua Simon ſon frere gouuerneur, depuis les termes de Tyrus, iuſqu'aux termes d'Egypte. Apres cela Ionathan iſsit, & chemina par toutes les citez outre le fleuue. Et toute l'armée de Syrie ſ'aſſembla vers luy pour l'aider: & vint en Aſcalon, & ceux de la cité vindrent honnorablement au deuant de luy. Et de là ſ'en alla en Gaza, & ceux qui eſtoyent en Gaza ſ'enfermerent, & les aſsiegea & bruſla tout ce qui eſtoit à l'enuiron de la cité & le pilla. Mais ceux de Gaza prierẽt Ionathan, & il leur bailla la main: G & print les filz des principaux d'entre eux, pour oſtage : & les enuoya en Ieruſalem: & chemina par toute la region iuſqu'en Damaſque. Et Ionathan ouyt dire, que les

Princes de Demetrius s'estoyent esleuez cõtre luy, en Cades qui est en Galilée, auec grand exercite: le voulant oster de la regiõ, parquoy vint au deuant d'eux, mais il laissa Simon son frere en la prouince. Simon s'approcha de Beth-zura, & la battit par plusieurs iours, & l'assiegea. Et luy requirent
a Ou, paix d'auoir la a main, & il leur donna. Il les mit hors d'illec, & print la cite, & y mit garnison. Mais Ionathan & son armée s'approcherent vers l'eauë de Genezar: & se leuerẽt deuant le iour au champ d'Asor. Et voicy, que les armées des estrangers venoyent encontre luy au champ: & s'embuscherent es montagnes. Mais il leur vint au deuant tout à l'opposite. Et les embusches se leuerent de leurs lieux, & chocquerent en bataille: & tous ceux qui estoyent de la partie de Ionathan s'enfuyrent: & nul d'eux ne demoura, sinõ Mathathias filz d'Absalomi, & Iuda filz de Calphi, Prince de la cheualerie de l'armée. Ionathan deschira ses vestemens, & mit la terre sur son chef, & pria. Puis Ionathan retourna vers eux en la bataille: & les feit
b Aucuns, fuyrent. tourner en fuyte, & b les combatirẽt: & ceux qui estoyent fuys de sa partie, veirent ceste chose, dont s'en retournerent auec luy: & le suyuoyent tous iusqu'en Cades à leur ost. Et vindrent iusqu'illec: & en ce iour la en occirent des estrãgers, trois mille hommes: puis s'en retourna Ionathan en Ierusalem.

CHAP. XII.

A Iosephus, Anti. 13. chap. 8. ET Ionathan veit que le temps l'aydoit, dont il eleut aucuns hommes, & les enuoya à Rome, pour establir & renouueller amytie' auec eux, & aux Lacedemoniens, & aux autres lieux. Et enuoya lettres d'vne mesme forme: & s'en allerent à Rome, puis entrerent en la court, & dirent: Ionathan le souuerain sacrificateur, & la gent des Iuifz, nous ont enuoye', pour renouueller l'amitie' auec eux, & la societe' ainsi que par cy deuant. Et leur donnerent les lettres qui s'adressoyent à eux, selon les lieux, pour les remener en la terre de Iuda en paix. S'ensuit la copie des lettres, que Ionathan escriuit aux Lacedemoniens. Ionathan le souuerain sacrificateur, & le conseil de la gent, & les sacrificateurs, & le reste du peuple des Iuifz, donnent salut à ceux de Sparte, leurs freres. D'autant que ia, passé a long temps, lettres furent enuoyées à Onia, le souuerain sacrificateur, par Darius qui regnoit vers vous, que vous estes noz freres, comme l'escriture qui s'ensuit contient. Et Onia receut honorablement l'hõme qui auoit este' enuoye', & receut les lettres, esquelles estoit signifiée
B l'amytie' & la societe'. Nous ia soit que n'ayons nul besoing de toutes ces choses, ayans pour consolation les saincts liures qui sont en noz mains, nous auons toutesfois mieux ayme', enuoyer vers vous, pour renouueller la fraternite' & amytie': que parauenture nous ne soyons estrangez de vous. Car long temps y a que n'auez enuoye' vers nous. Mais nous auons memoire de vous es sacrifices que nous offrons, en tout temps, sans cesse, es iours solemnelz, & es autres ainsi qu'il appartient: & en noz obseruations, comme il est conuenable, & que il appartient d'auoir memoire des freres. Et si sommes aussi ioyeux de vostre gloire. Mais plusieurs tribulations, & plusieurs batailles nous ont enuironne': & les Rois qui sont à l'entour de nous, ont fait la guerre contre nous. Toutesfois nous ne vous auons point voulu molester, ne tous noz autres compagnons & amys, en ces batailles. Car nous auons eu ayde du ciel, qui nous a subuenu, & sommes deliurez: & noz ennemys sont humiliez. Et ainsi nous auons eleu Numenius filz d'Antiochus, & Antipater filz de Iason: & les auons enuoye' aux Romains, pour renouueller l'amytie' auec
C eux, & la societe' ancienne. Et ainsi nous leur auons commande', d'aller aussy vers vous, & vous saluer, & vous donner noz lettres, de la renouation de nostre fraternite'. Et maintenant vous ferez bien, de nous respondre à ces choses. Telle estoit la coppie des lettres, que Arius enuoya à Onia, Le Roy de Sparte, donne salut à Onias le sauuerain sacrificateur. Il s'est trouue' par escrit que ceux de Sparte, & les Iuifz, sont freres, & qu'ilz sont du genre d'Abraham: & maintenant depuis que nous auons cogneu ceste chose, vous ferez bien de nous rescrire de vostre prosperite'. Mais aussi vous rescriuons que noz bestes, & noz possessions sont vostres, & les vostres sont nostres: & ainsi auons commande' qu'il vous fut ainsi denonce'. Lors Ionathan ouyt dire que les princes de Demetrius estoyent retournez auec grande armée, plus que parauant, pour batailler contre luy: il sortit hors de Ierusalem, & vint au deuant d'eux
D en la region d'Amathite. Et ne leur donne point d'espace d'entrer en sa region: il enuoya des espies en leur camp: & apres quand ilz furent retournez, annoncerent qu'ilz auoyent delibere', de venir illec sur eux de nuit. Et quand le Soleil fut couche', Ionathan commanda à ses gentz de veiller, & d'estre en armes, preparez pour batailler toute la nuit: & mit des gardes à l'enuiron du camp. Et les aduersaires ouyrent dire que Ionathan estoit prepare' à la bataille auec les siens: parquoy craignirent, & tremblerent en leur cueur:

&

& allumerent des feux en leur camp. Mais Ionathan & ceux qui estoyent auec luy ne le cogneurent point iusqu'au matin, pource qu'ilz veoyent des lumieres ardantes : & Ionathan les suyuit, & ne les attaignit point. Car ilz passerent outre le fleuue d'Eleutherus. Et Ionathan se tourna vers les Arabiens, qui estoyent appellez Zabadéens : & les frappa, & print leurs despouilles. Puis se ioignit pour venir en Damasque : & chemina par toute ceste region. Mais Simon sortit, & vint iusqu'en Ascalon, & aux prochaines forteresses, & se tira en Ioppe, & la print. Car il auoit ouy dire qu'ilz vouloyét donner la forteresse à ceux du party de Demetrius. Et mit illec garnison pour la garder. Puis Ionathan s'en retourna, & appella les Anciens du peuple: & proposa auec eux d'edifier des forteresses en Iudée, & d'edifier des murailles en Ierusalem, & d'esleuer vne grande hauteur entre le milieu de la tour, & de la cité: pour la separer de la cité, à fin qu'icelle fust à par soy, & qu'on n'y vendist ny achetast. Et s'assemblerent pour edifier la cité: & la muraille qui estoit sur le torrent vers Soleil leuãt cheut, & le repara, lequel est appellé Caphenata. Aussi Simon edifia Adiada, & Sephela, & la garnit, & y mit des portes & des serrures. Et comme Tryphon pensoit de regner en Asie, & de prendre la couronne, & d'estendre la main sur le Roy Antiochus, craignant que parauenture Ionathan ne le permettroit point, mais qu'il batailleroit contre luy : il cerchoit le moyen de le prendre & de l'occir. Et se leua, & s'en alla en Beth-san. Lors Ionathan issit au deuant de luy pour batailler auec quarante mille hommes à l'elite, & vint en Beth-san. Et quand Tryphon veit que Ionathã estoit venu auec grosse armée: pour estendre sa main sur luy, il craignit, & le receut en grand honneur, & le recõmanda à tous ses amiz, & luy donna des dons. Et commanda à ses amiz & à ses gens de luy obeir cõme à sa persone. Et dit à Ionathan : Pourquoy vexe-tu tout ce peuple icy, veu que nous n'auõs pas de guerre ? Maintenant donc renuoye-les en leurs maisons. Et elis quelque peu de gens pour estre auec toy: & viens auec moy en Ptolomaide, & ie te la donneray, & toutes les autres forteresses, & toutes les seigneuries, auec tous ceux qui sont commis sur les affaires : & m'en retourneray pour m'en aller. Car pour ceste cause suis-ie venu. Et le creut, & feit comme il luy auoit dit, & laissa aller l'armée, & s'en allerét en la terre de Iuda. Et retint auec luy trois mille hõmes: desquelz en renuoya deux mille en Galilée, & mille vindrent auec luy. Mais incontinẽt que Ionathan fut entré en Ptolomaide : les gens de Ptolomaide fermerét les portes de la cité, & le prindrent: & occirent à l'espée tous ceux qui estoyent entrez auec luy. Et Tryphõ enuoya l'armée & les cheuaucheurs en Galilée, & au grand châp, pour destruire tous les cõpagnons de Ionathã. Mais quãd ilz cogneurent que Ionathan estoit prins & desconfit, & tous ceux qui estoyẽt auec luy: ilz enhorterent l'vn l'autre, & s'en allerent preparez à la bataille. Et ceux qui les auoyent poursuiuy, voyant que la chose estoit pour leur vie: ilz retournerét. Mais les autres vindrent tous en paix en la terre de Iudée. Et plourerent grandemẽt Ionathan & ceux qui estoyent auec luy, & furent mout estonnez. Et Israel feit grosse lamentation. Et toutes les nations qui estoyent à l'enuiron d'eux cerchoyent de les destruire. Car ilz disoyent: Ilz n'ont point de prince, ne qui les ayde: faisons donc maintenant la guerre contre eux, & ostons leur memoire hors des hõmes.

Ioseph. Anti. 13. ch. 9

CHAP. XIII.

ALors Simon ayant ouy que Tryphon auoit assemblé vne grosse armée, pour venir en la terre de Iuda pour l'affliger : & voyant que tout le peuple estoit en tremblement & en crainte: il monta en Ierusalem, si assembla le peuple, & en l'enhortant, dit: Vous sauez tout ce que moy, & mes freres, & la maison de mon pere auons fait pour les Loix, & pour les saincts lieux, & les batailles: & les angoisses que nous auons veu. Maintenant donc pour ceste cause sont mortz tous mes freres pour Israel, & suis delaissé seul. Et maintenant ia ne m'aduienne d'espargner ma vie, en tout ce temps de tribulation. Car ie ne suis point meilleur que mes freres. Ie vẽgeray donc la vengeance de ma gent, & des saincts lieux, & de noz enfans, & de noz femmes: pource que toutes les nations sont assemblées pour nous destruire par hayne. Et alors l'esprit du peuple fut ensemble animé, & escouterent ces parolles, & tout le peuple respondit à haute voix, disant: Maintenant donc tu es nostre conducteur au lieu de Iuda, & au lieu de Ionathan ton frere : mene donc nostre guerre, & nous ferons tout ce que tu nous diras. Et en assemblant tous les hommes de guerre, se hasta de parfaire les murs de Ierusalem, & les fortifia à l'enuiron. En enuoya Ionathan le filz d'Absalomi, & auec luy vne nouuelle armée en Ioppe: & quand il eut iette hors ceux qui estoyent en la forteresse, luymesme y demoura. Lors Tryphon se remua de Ptolomaide auec grãde armée, pour venir en la terre de Iuda, & Ionathan prisonnier auec luy. Et Simon

Ioseph. Anti. 13. ch. 9

ſapprocha d'Addius cõtre la face du chãp. Mais quand il cogneut que Simon eſtoit eſleue' au lieu de ſon frere Ionathan, & qu'il deuoit faire la bataille contre luy: il luy en
C uoya des ambaſſades, diſans: Nous auons detenu Ionathan ton frere pour l'argent qu'il deuoit, à cauſe des affaires qu'il a eu, des reuenuz du Roy. Enuoye donc maintenant cent talentz d'argent, & ſes deux filz pour oſtage, de peur qu'eſtant laſche', il ne ſe reuolte de nous, & nous le renuoyerons. Et Simon cogneut qu'il parloit à luy fraudulemment, toutesfois commanda que l'argent fuſt liure' & les enfans: de peur de encourir grande inimitie' vers le peuple de Iſrael, diſant: Pource eſt-il pery, qu'il ne luy a point enuoye' l'argent & les enfans. Il enuoya donc les enfans & cent talentz. Mais il mentit, & ne renuoya point Ionathan. Et apres ce Tryphon vint dedans la region, pour la deſtruire: & tournerent par la voye qui mene en Ador. Mais Simon & ſon armée alloyent par tout là ou ilz alloyent. Et ceux qui eſtoyent en la tour enuoyerent des ambaſſadeurs à Tryphon, qu'il ſe haſtaſt de venir par le deſert, & qu'il leur enuoyaſt des viures. Et Tryphon appareilla toute ſa cheualerie pour venir. Or en ceſte nuit la il y eut grande quantite' de neige: ſi ne vint point à cauſe de la
D neige. Mais partant vint en Galadithim. Et quand il fut pres de Baſchama: il occit Ionathan, & fut là enſeuely. Puis Tryphon ſ'en retourna, & ſ'en alla en ſa terre. Lors Simon enuoya, & print les os de Ionathan ſon frere, & les enſeuelit en Modin la cite' de ſes peres. Et tous ceux d'Iſrael le plourent auec grande lamentation: & le plourerent par pluſieurs iours. Et alors Simon edifia ſur le ſepulcre de ſon pere & de ſes freres vn edifice de haut regard, de pierre polie deuant & derriere: & mit ſept Pyramides l'vne contre l'autre, pour ſon pere & ſa mere, & pour ſes quatre freres. Et mit tout autour d'icelles de grandes colomnes: & ſur les colomnes les armoiries, pour memoire eternelle: & aupres des armoiries, des nauires taillées, pour eſtre veuës des hommes qui nauigent en la mer. C'eſt le ſepulcre qu'il fet en Modin, iuſqu'à ce iour.

E Mais comme Tryphon ſ'en alloit auec
Ioſep. An- le Roy Antiochus ieune enfant, il l'occit
ti. 13. c. 10 fraudulenſement, & regna en ſon lieu. Et ſ'enueſtit de la couronne d'Aſie: & feit grand playe en la terre. Auſsi Simon edifia les forteresſes de Iudée en les enuironnant de hautes tours, & de grandes murailles, & de portes, & de ſerrures: & mit viures es forteresſes. Simon eleut des hommes, & les enuoya vers le Roy Demetrius, pour faire treues à la region: car tous les faitz de Tryphon eſtoyent rapines.

Et Demetrius reſpondit à ces parolles: & reſcriuit telles lettres. Le Roy Demetrius donne ſalut à Simon le ſouuerain Sacrificateur, & aux Anciens, & à la gent des Iuifz. Nous auons receu la couronne d'or, & le * Bainen que vous auez enuoyez, & ſommes appareillez de faire grande paix auec vous: & de reſcrire aux officiers, de vous quitter ce que nous vous auons octroye'. Et tout ce que nous vous auons conſtitue', eſt aſſeure'. Les forteresſes que vous auez edifiées, ſoyent à vous. Auſsi nous vous pardonnons les ignorances, & les offenſes iuſqu'auiourdhuy. Et la couronne que vous deuiez. Et ſ'il y auoit en Ieruſalem quelque autre tribut: que dés maintenãt il ne ſoit plus. Et ſi aucun d'entre vous ſont conuenables pour eſtre enroullez auec les noſtres, qu'ilz ſoyent eſcritz: & qu'il y ayt paix entre nous. En l'an cent & ſeptantieſme fut oſtée arriere d'Iſrael la ſubiection des Gentilz. Et commença le peuple d'Iſrael à ſ'eſcrire en tables, & aux inſtrumens publiques, au premier an ſoubz Simon le ſouuerain Sacrificateur, gouuerneur & prince des Iuifz. En ces iours la Simon ſapprocha de Gaza, & l'enuironna du cãp: & feit des engins, ſi les approcha de la cite', & abbatit vne tour, & la print. Et ceux qui eſtoyent dedans les engins ſaillirent en la cite': & y eut grand trouble en la cite'. Et les habitans monterent auec leurs femmes & leurs enfans ſur la muraille, en deſchirant leurs veſtemens, & crierent à haute voix, en demandant à Simon que la * main leur fuſt donnée. Et dirent: Ne nous rendz point ſelon noz malices, mais ſelon tes miſericordes. Et Simon en eut pitie', & ne
G les deſtruit point: mais toutesfois les enuoya hors de la cite', & nettoya les maiſons eſquelles eſtoyent les idoles: & lors entra en icelle en beneiſſant le SEIGNEVR auec hymnes. Et quand il eut oſte' toute ordure hors d'icelle: il y mit des hommes qui obſeruaſſent la Loy, & la fortifia: & feit là vn edifice pour ſoy.

Et ceux qui eſtoyent en la forteresſe de Ieruſalem, eſtoyent deffenduz de ſortir & d'entrer en la region, & de vendre & d'acheter. Et eurent fort faim: dont pluſieurs d'iceux moururent de faim. Ilz crierent à Simon pour auoir la paix: & il leur donna. Et les enuoya hors de là, & nettoya la tour des ordures, & entra dedans au vingt & troiſieſme iour du ſecond moys, en l'an cent & ſeptãte & vn, en louãge, & auec rame aux de palmes, & harpes, & en orgues, & cymbales, & pſalteriõs, & hymnes, & cantiques,

pource

* Ou, Bahem. Aucuns l'interpretẽt baudrier, ou emeraude, ou autre pierre precieuſe.

* C. paix.

pource que le grand ennemy d'Israel estoit deffait. Il commanda & ordõna que ce iour icy fust celebre' tous les ans en liesse: & fortifia la montaigne du temple qui estoit aupres de la forteresse, & y demoura, luy, & ceux qui estoyent auec luy. Et Simon veit que son filz Iehan estoit deuenu homme: il le feit Capitaine de toutes les armées, & habita en Gazaris.

CHAP. XIIII.

A EN l'an cent & septãtedeuxiesme le Roy Demetrius assembla son armée, & s'en alla en Mede, pour se cercher ayde, à fin de deffaire Tryphon. Et Arsaces Roy de Perse & de Mede, ouyt dire que Demetrius estoit entre'en ses contrées: dont enuoya l'vn de ses Princes, pour le prendre vif, & pour l'amener deuant luy: il s'en alla & frappa l'armée de Demetrius: & le print, & le mena vers Arsaces, lequel le mit en prison.

Ainsi la terre de Iuda fut en paix, tous les iours de Simon. Et aduisa de faire bien à sa gent: & sa puissance, & sa gloire, leur pleut à tousiours. Et auec toute sa gloire print Ioppe pour vn port: & en feit vne entrée des Isles de la mer. Il amplia les termes de sa gent, & domina en la region. Il rassembla grande multitude de prisonniers: & fut Seigneur de Gazaris, & de Beth-zura, & de la tour: & osta les ordures d'icelle: & n'y auoit nul qui luy resistast. Et vn chacun labouroit sa terre en paix, & la terre donnoit ses fruitz, & les boys des champs don-
B noyẽt leur fruit. Tous les Anciẽs se seoyent es rues, & deuisoyent des biens de la terre: & les ieunes se vestoyent honnorablement & d'habitz de guerre. Il donna viures aux citez, & les ordonnoit pour estre instrumens de munition: tant que le nom de sa gloire fut renommé iusqu'en la fin de la terre. Il feit la paix sus la terre, & fut Israel resiouy de grande liesse. Chacun aussi estoit assis soubz sa vigne, & soubz son figuier: & n'y auoit nul qui les espouãntast. Nul ne feit plus la guerre contre eux, les Rois furent vaincus en ces iours la. Il conferma tous les humbles de son peuple: & s'addonna à la Loy, & osta toute chose iniuste & mauuaise. Il glorifia les sainctz lieux & multiplia les vaisseaux des sainctz lieux. Et fut ouy a Rome que Ionathan estoit mort, & iusqu'à ceux de Sparte: & en furent fort contristez. Mais quand ilz ouyrent que Simon son frere estoit le souuerain sacrificateur en son lieu, & qu'il tenoit toute la region & ses citez: ilz luy rescriuirent en ta-
C bles d'ærain, pour renouueller les amytiez, & societez, qu'ilz auoyent fait auec Iuda, & Ionathan ses freres. Et furent les lettres leuës, en la presence de l'assemblée en Ierusalem. Or telle estoit la copie des lettres que ceux de Sparte enuoyerent. Les gouuerneurs de Sparte, & les citez, donnent salut à Simõ le souuerain sacrificateur, & aux anciens, & aux sacrificateurs, & à tout le reste du peuple des Iuifz leurs freres. Les ambassades qui ont este' enuoyez à nostre peuple, nous ont fait sauoir de vostre gloire, & de vostre honneur, & auons este' ioyeux à leur venue. Et auõs escrit ce qu'ilz auoyent dit es conseilz du peuple, ainsi: Numenius filz d'Antiochus & Antipator filz de Iason ambassadeurs des Iuifz sont venuz vers nous: en renouuellant auec nous l'amitie'. Et a pleu au peuple de receuoir ces hommes en gloire, & de mettre la copie de leurs parolles, es liures & regiſtres du peuple, à fin que la memoire soit au peuple des Lacedemoniens. Et auons escrit la copie d'icelles à Simon le souuerain sacrificateur.

Et apres ce Simon enuoya Numenius à D
Rome, auec vn bouclier d'or, grand & pesant de mille liures, pour establir auec eux la societe'. Et quand le peuple Romain ouyt ces parolles, ilz dirent: Quelles actions de graces rendrons nous à Simon, & à ses filz? Car il a restitue' ses freres, & a desconfit les ennemys d'Israel les chassant arriere d'eux. Et ilz luy confermerent la liberte', & l'escrirent en tables d'ærain: & les mirẽt auec les tiltres en la mõtaigne de Zion. S'ensuit la copie de l'escriture. Au dixhuytiesme iour du moys d'Elul, en l'an cẽt & septantedeuxiesme, en la troysiesme année de Simon le grand sacrificateur, ces choses icy furent manifestées en Asaremel, en la grande congregation des sacrificateurs, & des Princes, & de la gent, & des anciẽs de la region. Que frequẽtes batailles, ont este' faites en nostre region. Mais Simon filz de Mathathias des filz de Iarib, & ses freres se sont mis en paril, & ont resiste' cõtre les aduersaires de leur gent: à fin que leurs lieux sainctz fussent stables, & leur Loy: & ont glorifie' leur gent de grand gloire. Et Iona-E
than assembla sa nation, & fut fait leur grãd sacrificateur: & fut mis auec son peuple. Et leurs ennemis voulurent enuahir leur region: & la fouller & estendre la main sur leurs sainctz lieux. Alors Simon y resista, & batailla pour sa gent, & departit plusieurs deniers, & arma les hommes puissantz de sa gent, & leur donna gaiges, & garnit les citez de Iudée, & Beth-zura qui estoit es termes de Iudée, là ou parauant estoyent les armes des ennemis: & mit la garnison d'hommes Iuifz, & garnit Ioppe qui estoit aupres de la mer, & Gazara, qui est es termes d'Azotus, en laquelle demouroyẽt parauãt les ennemis: il mit illec des Iuifz, & mit en eux tou

tes les choſes qui eſtoyent cõuenables pour leur amendement. Et le peuple veit la loyauté de Simon, & la gloire qui deſiroit de faire à ſa gent: & en feirent leur chef, & le Prince des ſacrificateurs: pource qu'il auoit fait toutes ces choſes, & la iuſtice, & la foy qu'il auoit gardée à ſa gẽt: & deſiroit totallemẽt
F d'exalter ſon peuple. Et y eut grãde proſperité en ſes mains, durãt ſes iours: tellement que les Gẽtilz, qui eſtoyẽt en leur region furẽt chaſſez tãt ceux qui eſtoyẽt en la cité de Dauid, que ceux qui eſtoyent en Ieruſalem, & en la tour, de laq̃lle ilz ſortoyẽt, & ſouilloyẽt toutes les choſes, qui ſont autour des lieux ſainctz: & faiſoyent grande playe à la chaſtetẽ. Et mit en icelle des hõmes Iuifz & la munit pour la ſeurete de la region, & de la ville: & releua les murailles en Ieruſalẽ. Et le Roy Demetrius luy cõferma l'office de la ſacrificature ſouueraine. Selon les choſes & le feit ſon amy, & le glorifia de grãd gloire. Car le bruit eſtoit q̃ les Iuifz auoyẽt eſté appellez amis des Romains, & leurs freres & cõpagnõs: & qu'ilz auoiẽt receu en hõneur les ambaſſadeurs de Simõ: & q̃ les Iuifz, & leurs ſacrificateurs auoyent cõſenty qu'il fuſt leur duc, & leur ſouuerain ſacrificateur à touſiours, iuſqu'à ce q̃ le Prophete fidele ſe
G leuaſt: qu'il fuſt Duc pardeſſus eux, & qu'il euſt ſoing des lieux ſainctz: & qu'il ordõnaſt des preuoſtz ſus les ouurages d'iceux: & ſus la regiõ, & ſus les armures, & ſus les fortreſſes: & qu'il ayt ſoing des ſainctz lieux, & que il fuſt ouy de tous: & que toutes les reſcriptiõs de la region fuſſent reſcriptes en ſon nom, & qu'il fuſt veſtu d'eſcarlate & d'or: & qu'il ne fuſt point licite à perſone quelconque du peuple, ne des ſacrificateurs, de reprouuer aucune de ces choſes, ne de contredire aux choſes qui ſeroiẽt dites de luy, ny d'appeller aſſemblée en la region ſans luy, & qu'il fuſt veſtu d'eſcarlate, & qu'il fuſt ceint d'vne ceinture d'or. Et celuy qui ne feroit pas ces choſes ou qui auroit reprouué aucunes de ces choſes qu'il fuſt coulpable. Et pleut à tout le peuple de cõſtituer Simon, & de faire ſelon ces parolles. Et Simon le receut, & luy pleut d'exercer l'office du ſouuerain ſacrificateur: & d'eſtre le Duc & le prince de la gent des Iuifz, & des ſacrificateurs: & d'eſtre pardeſſus tous. Et cõmanderẽt que ceſte eſcriture fuſt miſe en tables d'ærain, & poſée à l'ẽtrée du porche des ſainctz lieux, en lieu notable. Et que la coppie d'icelle fuſt mis en la threſorie cõmune: ſi que Simon & ſes filz l'euſſent.

CHAP. XV.

A Et le Roy Antiochus filz de Demetrius enuoya des lettres dés Iſles de la mer, à Simon ſacrificateur, & prince de la gent des Iuifz, & à toute la nation: & contenoyent en ce qui ſ'enſuit. Le Roy Antiochus donne ſalut à Simon le grand ſacrificateur, & à la gent des Iuifz. Pource qu'aucuns garnemens ont obtenu le Royaume de noz peres: ie le vueil reſtablir, & le reſtituer comme il eſtoit parauant: & ay recueilly groſſe armée, & ay fait des nauires de guerre. Et vueil aller par la region pour me venger de ceux qui ont corrompu noſtre region, & ont deſolé pluſieurs citez au Royaume. Maintenant donc ie t'ordonne toutes les choſes que tous les Rois deuant moy t'ont offert & quitté, & auſſi tous les autres dons qu'ilz t'ont quitté: & te permetz de faire en ta region vn coing de propre monnoye, & que Ieruſalem ſoit ſaincte, & libre, & que toutes les armures qui ſont forgées, & les fortreſſes que tu as edifiées, leſquelles tu B tiens te demeurent: & tout le deu du Roy, & les choſes qui doyuent venir au Roy te ſoyent relachées, depuis ce iour iuſqu'en tout temps. Et quand nous aurons reduit noſtre Royaume, nous te glorifierons, & ta gent, & ton temple de grand gloire: tellement que voſtre gloire ſera manifeſtée en toute la terre. En l'an cent & ſeptantequatrieſme Antiochus iſſit en la terre de ſes peres, & ſ'aſſemblerent à luy toutes les armées, tellement que peu de gens demourerent auec Tryphon. Et le Roy Antiochus le pourſuyuit & vint, ſ'enfuyant en Doram qui eſt prochain de la mer. Car il ſauoit bien qu'il y auoit mauuaiſe entrepriſe contre luy, & que l'armée l'auoit laiſſé. Ioſephus Anti. 13. cha. 11.

Lors Antiochus ſ'approcha de Doram auec ſix vingtz mille hommes combatans, & huyt mille cheuaux, & enuironna la cité: & les nauires vindrent de la mer & traueil la la cité & par mer & par terre: & ne laiſſoyent entrer ny ſortir perſone. Mais C Numenius & ceux qui eſtoyent auec luy reuindrent de la cité de Rome, qui auoyent lettres eſcrites aux Rois, & aux regions: eſquelles eſtoyent contenues ces choſes.

Lucius conſeiller des Romains donne ſalut au Roy Ptolomée. Les ambaſſadeurs des Iuifz ſont venuz vers nous comme noz amys & alliez, en renouuellant l'amitié ancienne, & la ſocieté, enuoyez par Simon le prince des ſacrificateurs, & par le peuple des Iuifz. Et ont auſſi apporté vn bouclier d'or de mille liures. Et ainſi il nous a pleu de reſcrire aux Rois, & aux regions, qu'ilz ne leur facent nulz maux & qu'ilz ne facent pas la guerre contre eux, ny contre leurs citez ou leur region: & qu'ilz ne donnent pas ayde à ceux qui batailleront contre eux. Il nous a ſemblé bon de prendre le

bouclier

bouclier d'eux. Si donc quelques gens pernicieux s'enfuyent versvous de leur region, baillez les à Simon le prince des sacrificateurs, à fin qu'il prenne d'eux la vengeance C selon leur Loy. Et aussi ces choses furẽt escrites au Roy Demetrius, & à Attalus, & à Arache, & à Arsaces: & à toutes les regions, & à Samsaca, aux Spartains, & en Delos, en Mido, & en Sicione, en Caria, & en Samos, en Pamphile, & en Lycie, en Hallicarnasse, & en Rodde, & en Faselida, & en Choo, en Siden, en Gortina, & en Gnydus, en Cypre, & en Cyrene. Et en fut escrite la copie à Simon le prince des Sacrificateurs.

Puis pour la seconde fois mit le siege en Doram, en y mettant touſiours la main, & en faisant des engins. Et enferma Thryphon qu'il n'issit point. Et Simon luy enuoya deux mille hommes, eleuz pour ayde, & de l'or, & de l'argent, & des vaisseaux en abondance. Et ne les voulut point receuoir: mais rompit toute l'alliance qu'il auoit auec luy parauant, & se retira de luy. E Et luy enuoya Athenobius l'vn de ses amiz, pour traiter auec luy, disant: Vous tenez Ioppe & Gazara, & la tour, qui est en Ieruſalem, citez de mon royaume: vous auez destruit leurs termes, & auez fait la playe grande en la terre: & auez domine' en plusieurs lieux, en mon royaume. Maintenant donc, rendez les citez que vous auez tenues, & les tributz des lieux sus lesquelz vous auez domine' outre les termes de Iudée. Ou autrement donnez pour iceux cinq cens talentz d'argent: & pour le degast que vous auez fait, & pour les tributz des citez, autres cinq cens. Ou autrement nous viendrons & vous fe- F rons la guerre. Et Athenobius l'amy du Roy vint en Ieruſalem: & veit la gloire de Simon & sa cheuance en or & en argent, & le grand appareil: il en fut estonne', & luy recita les parolles du Roy. Mais Simon luy respondit, & luy dit: Nous n'auons point prins la terre d'autruy, & si n'en tenons point d'autre: mais c'est l'heritage de noz peres, qui a este' pour vn temps possedée iniustement par noz ennemiz. Mais quand nous auons eu le temps, nous auons recouuert l'heritage de noz peres. Car de Ioppe, & de Gazara que tu demande elles faisoyent grand mal à nostre peuple & en nostre region. Et pour icelles nous donnerons cent talentz. Lors Athenobius ne luy respondit pas vn mot. Mais s'en retourna courrouce' vers le Roy: & luy recita toutes ces parolles & la gloire de Simon, & toutes les choses qu'il auoit veu: & fut le Roy fort courrouce'.

Et Tryphon s'en fuit par vne nauire en Orthosaida. Et le Roy constitua Cendebeus Duc de la terre prochaine de la mer, & luy donna vne armée de pietons, & de cheuaucheurs: & luy manda qu'il menast son armée contre la face de Iudée, si luy commanda d'edifier Cedron, & d'estoupper les portes de la cite', & de faire la guerre contre le peuple. Mais le Roy poursuyuoit Tryphon. Et Cendebeus vint iusqu'à Iamnia, & commença à deffier le peuple, & à vexer la terre de Iudée, & à prendre le peuple, & à l'occir, & à edifier Cedron. Et illec mit les cheuaucheurs & l'armée, à fin qu'ilz en peussent issir pour faire embusches sur les chemins de Iudée, ainsi que le Roy luy auoit ordonne'.

CHAP. XVI.

ET Iehan monta de Gazara: & annonça à Simon son pere, ce que Cendebeus auoit fait entre leur peuple. Et Simon appella ses deux filz, les plus anciens, à sauoir Iuda & Iehan, & leur dit: Moy & mes freres, & la maison de mon pere, auons guerroye' contre le ennemiz d'Israel, depuis nostre ieunesse iusqu'à ce iour: & la chose a prospere' en noz mains pour deliurer souuent Israel. Mais ie suis maintenant deuenu ancien: & vous estes suffisãs d'eage pour faire misericorde: soyez donc en mon lieu, & au lieu de mon frere: & allez batailler pour nostre gent. Et l'ayde vous soit donnée du ciel. Il eleut de la region vingt mille hommes combatans, & des cheuaucheurs: & s'en allerent vers Cendebeus & reposerent en Modin. Et au matin se leuerent, & s'en allerent au champ. B Et voicy vne grosse armée de pietons & de cheuaucheurs qui vint au deuant d'eux, & y auoit vn fleuue courant entre les deux armées. Mais Iehan & son peuple mirent le siege à l'encontre des autres. Et veit Iehan que le peuple auoit crainte de passer le fleuue: & luy mesme passa le premier. Et quand ses gens le veirent, ilz passerent apres luy. Lors diuisa le peuple, & mit les cheuaucheurs au milieu des pietõs. Aussi les cheuaucheurs des aduersaires estoyent en grand nombre. Mais ilz s'escrierent auec les trompettes. Et Cendebeus se tourna en fuyte auec son armée, dont plusieurs d'iceux tomberent naurez, & le residu s'enfuit en la forteresse. Lors fut naure' Iuda frere de Iehan. Mais Iehan les poursuyuit, iusqu'à ce qu'il fut venu en Cedron laquelle ledit Cendebeus auoit edifiée: & s'enfuyrẽt iusqu'aux tours qui estoyent es chãps d'Azotus, & il y bouta le feu. Et deux mille de leurs hommes furent occis. Mais il s'en retourna en paix en Iudée. Adonc Ptolomée filz d'A- A Ioseph. Anti. 13. chap. 12.

bobi estoit constitué gouuerneur au champ de Iericho: & auoit abondance d'or & d'argent, d'autant qu'il estoit le gendre du souuerain sacrificateur: & fut son cueur esleué, & voulut tenir la regiõ: & pensoit fraudulentement contre Simon & ses filz pour les destruire. Lors Simon cheminant par toutes les citez de la region de Iudée & ayant soli citude d'icelles, descendit en Iericho, luy & Mathathias, & Iuda ses filz, en l'an cẽt & septante septiesme, en l'onziesme moys, c'est le moys de Sabath. Et le filz d'Abobi les receut fraudulemment, en vne petite forteresse qui est appellée Doch: laquelle il auoit edifiée, & leur feit vn grand conuiue, & muça illec des hommes. Quand Simon & ses filz furent enyurez: Ptolomée se leua auec ses gens, & prindrent auec eux leurs armures, puis entrerent au conuiue, & l'occirent auec ses deux enfans, & aucuns de ses seruiteurs. Il feit grande lascheté en Israel, & rendit mal pour bien. Et Ptolomée escriuit ces nouuelles, & enuoya vers le Roy, à fin qu'il luy enuoyast vne armée en son ayde: & qu'il luy bailleroit la regiõ & ses citez, & les tributz. Il enuoya autres en Gazara pour prendre Iehan: & enuoya lettres aux capitaines, que ilz vinssent vers luy, & qu'il leur donneroit de l'or & de l'argent, & des dons. Et en enuoya autres pour prendre Ierusalem, & la montagne du temple. Or quelque auant-coureur annonça à Iehan en Gazara, que son pere estoit mort, & ses freres: & que Ptolomée auoit aussi enuoyé pour le tuer. Et quand il l'ouyt, il fut fort espouãnté: & print les hommes qui estoyent venuz pour le destruire, & les occit. Car il entendit que ilz demandoyent à le tuer. Et toute la reste des parolles de Iehan, & de ses batailles, & de ses prouëesses esquelles il se porta vaillamment, & de l'edifice des murailles qu'il edifia, & de ses gestes: voicy ces choses sont escrites aux Chroniques du temps de son office de sacrificature, depuis qu'il fut fait le prince des sacrificateurs apres son pere.

C Iosephus Anti. 3. chap. 13.

D

Fin du premier liure des Machabées.

Le second liure des Machabées.

CHAP. I.

LES IVIFZ QVI A sont en Ierusalem, & les freres qui sont en la region de Iudée, donnent salut & bõne paix aux Iuifz leurs freres, qui sont en Egypte. DIEV vous face bien, & luy souuienne pe son alliance, qu'il a faite à Abraham, & à Isaac, & à Iacob ses fideles seruiteurs: & vous donne à tous le cueur de l'honnorer, & de faire sa volunté de bon cueur, & d'affection voluntaire. Il vueille ouurir vostre cueur en sa Loy, & en ses commandemens, & vous donne paix. Qu'il exauce voz oraisons, & soit recõseille' vers vous: & qu'il ne vous delaisse point au mauuais temps. Aussi maintenant sommes icy prians pour vous. Au temps du regne de Demetrius, en l'an cent & soixanteneufiesme, B nous Iuifz vous escriuismes en la tribulatiõ, & en l'assaut qui vint sus nous en ce tẽps la: depuis que Iason & les siens partirent de la saincte terre, & du royaume: & brusterent la porte, & respandirent le sang innocent: Alors nous priasmes le Seigneur, & nous fusmes exaucez: & offrismes sacrifice, & fine farine, & allumasmes les lampes, & offrismes les pains. Solemnisez donc maintenant les iours de la feste des tabernacles au moys de Casleu. Et l'an cent quatre vingtz C & huit, le peuple qui est en Ierusalem, & en Iudée, & le Senat, & Iuda, donnent salut de sirant la santé d'Aristobolus le maistre du Roy Ptolomée, qui est de la generation des sacrificateurs oinctz, & aux Iuifz qui sont en Egypte. Nous que Dieu a deliurez de grandz perilz luy rendons graces magnifiquement, à sauoir de ce qu'auons batailé contre le Roy. Car ayant conduit en Perse, ceux qui auoyent bataillé contre la saincte cité, tant luy qui estoit chef, que l'armée, qui estoit auec luy, laquelle il sembloit aduis qu'on ne pourroit soustenir, ont esté deffaitz au temple de Nanea, par l'astuce des sacrificateurs de Nanea: Car Antiochus & ses amiz, vindrent au lieu comme pour habiter auec elle, à fin de receuoir beaucop d'ar- D gent, soubz le nom de douãire. Et quand les sacrificateurs de Nanea leurent presenté, & que cestuy auec peu de gens, fut entré dedans le pourpris du temple, ilz fermerent le temple.

Temple. Et quand Antiochus fut entré, en iettant des pierres par vne faulse & secrette ouuerture du Temple, ilz frapperent le chef & les siens, & les coppant par membres: & coppant aussi leurs testes, ilz les ietterent hors. Dieu soit beneit en toutes choses, qui a liuré les meschans. Nous donc qui voulons faire la purification du Temple au vingtcinquiesme iour du moys de Casseu: il nous a esté aduis qu'il estoit ne cessaire de le vous signifier, à fin que vous solennisiez pareillement le iour de la feste des tabernacles, & le iour du feu, quand Nehemie offrit les sacrifices, apres qu'il eut
E edifié le Temple & l'autel. Car quand noz peres furent menez en Perse, les Sacrificateurs qui alors adoroyent Dieu, prindrent secrettement le feu de l'autel, & le cacherent en vne vallée, là ou il y auoit vn puitz profond & sec: & le garderent illec, tellement que le lieu fut incogneu à tous. Et quand plusieurs ans furent passez, & que il pleut à Dieu, que Nehemie fust enuoyé du Roy de Perse: il enuoya les neueux de ces Sacrificateurs qui auoyent mucé le feu, pour le requerir: & comme ilz nous ont recité, ilz ne retrouuerẽt point le feu: mais trouuerent de l'eaũ grasse. Et leur commanda de la puiser, & de luy apporter: & le Sacrificateur Nehemie commanda que les sacrifices, qui estoyent mis sur l'autel, & le bois, & les choses qui estoyent mises sus, fussent arrousées de ceste eaũ. Et quand cela fut fait, & que le temps vint, que le Soleil resplendit, lequel parauant estoit couuert d'vne nuée: vn grand feu s'alluma, si que tous s'en esmerueilloyent. Et tandis que le sacrifice se bruslloit, tous les Sacrificateurs faisoyent oraison. Ionathan commençoit, &
F tous les autres respondoyent. Et l'oraison de Nehemie estoit telle: O Seigneur, Seigneur Dieu, createur de toutes choses, terrible & fort, iuste & misericordieux: qui es seul Roy, & bon, seul administrant tout bien, seul iuste, tout-puissant & eternel: & qui deliure Israel de tout mal, qui as fait les peres eleuz, & les as sanctifiez: reçois le sacrifice pour tout ton peuple d'Israel, & garde ta part, & la sanctifie. Rassemble nostre dispersion, deliure ceux qui seruent aux Gentilz: & regarde ceux qui sont en contemnement, & en abomination, à fin que les Gentilz cognoissent que tu es nostre Dieu. Tormente ceux qui nous oppressent, & ceux qui nous outragent par orgueil. Plante ton peuple en ton sainct lieu, ainsi que
Dent.30.a Moyse a dit. Et les Sacrificateurs chantoyent hymnes, iusqu'à ce que le sacrifice
G fust consumé. Et quand le sacrifice fut tout bruslé, Nehemie commanda que les plus grandes pierres fussent arrousées du demourant de l'eaũ. Quand cela fut fait, la flamme s'alluma d'icelles: mais elle fut consumée de la lumiere qui resplendissoit de l'autel. Et quand cela fut manifesté: il fut rapporté au Roy de Perse, qu'on auoit trouué de l'eaũ au lieu ou les Sacrificateurs qui auoyent esté transportez, auoyent mucé le feu, de laquelle Nehemie, & ceux qui estoyent auec luy auoyent purifié les sacrifices. Et quand le Roy eut diligemment examiné la chose: il enuironna le lieu de murailles, & le feit sainct: & y donna grans biens, & les y distribua. Et Nehemie appella ce lieu la Cepthar, qui est interpreté purificatiõ. Mais de plusieurs est appellé Nepthar.

CHAP. II.

ON trouue es escritz que Ieremie le Prophete commanda à ceux qui estoyent A
menez en Babylone, qu'ilz prinssent le feu, comme il a esté dit, & comme il commanda à ceux qui estoyent menez en captiuité, en leur donnant la Loy, qu'ilz n'oubliassent pas les commandemens du Seigneur, & que ilz ne fussent pas abusez en leurs pensées, en voyant les images d'or & d'argent, & Baruch 6
leurs ornemens: & les admõnestoit de ce & d'autres choses, en disant: qu'ilz ne reiettassent la Loy hors de leur cueur. Et estoit contenu en ceste escriture comment le Prophete commanda par la reuelation qui luy fut faite, que le tabernacle & l'arche fust apportée. Et quand il fut sorty en la montagne ou Moyse estant monté auoit contem- Deu.34.a
plé l'heritage de Dieu. Estant donc Ieremie illec venu, il trouua vne maison cauée en fosse: & illec dedans mit le tabernacle & l'arche, & l'autel de perfumigation: puis ferma l'huis. Et aucuns qui ensemble suyuoyẽt s'approcherent pour noter le lieu, mais ilz
B ne le peurent trouuer. Et quand Ieremie le seut, en les reprenant leur dit que le lieu seroit incogneu, iusqu'à ce que Dieu eust rassemblé la congregation du peuple, & qu'il fust rappaisé. Et adonc le Seigneur, dit-il, monstrera ces choses, & se manifestera la maieste du Seigneur: & la nuée y sera, cõme aussi elle se manifestoit à Moyse. Et quand
*Salomon demanda que le lieu fust sancti- 3.Ro. 8.g
fié magnifiquement. Car il est raconté comme estant doué de sagesse, il offrit le sacrifice de la dedicasse du Temple, & de sa consumation. *Et comme Moyse prioit au Sei- Leui 9.d.
gneur, & que le feu descẽdit du ciel qui bruslа Leui 10.d
l'holocauste, ainsi pareillement pria Salomon, & le feu descendit du ciel, & consuma 1.Chr.7.a
l'holocauste. Aussi Moyse dit: Pource que C
l'oblation qui estoit pour le peché, n'est pas mangée, elle est consumée. Semblablement aussi Salomon celebra la dedicasse

par huit iours. Et ces meſmes choſes ſont contenues tant aux eſcritures comme aux regiſtres de Nehemie: & comment en faiſant vne librairie il aſſembla les liures des Prophetes & de Dauid, & les epiſtres des Roys touchant les oblations. Et pareillement Iuda aſſembla toutes les choſes qui eſtoyent deſcheutes durant la guerre qui nous eſtoit aduenue, & ſont vers nous.

Parquoy ſi vous auez affaire de ces choſes, enuoyez aucuns qui les vous apportent. Nous vous auons eſcrit, pource que
D nous voulons faire la purification. Vous ferez bien donc, ſi vous ſolẽniſez ces iours. Et nous eſperons, que DIEV, qui a deliuré ſon peuple, & a rendu ſon heritage à tous, & le royaume, & la ſacrificature, & la ſanctification, comme il a promis en la Loy, que bien toſt il aura pitié de nous: & raſſemblera ceux qui ſont ſoubz le ciel, en ſon ſainct lieu. Car il nous a deliuré de grans perilz, & a purgé le lieu. Et ainſi nous auons regardé d'abreger en vn volume les cinq liures de Iaſon Cyrenéen: à ſauoir de Iuda Machabée, & de ſes freres, &
E de la purification du grand Temple, & de la dedicaſſe de l'autel, & auſsi des batailles, qui appartiennent à Antiochus ſurnommé le noble, & à ſon filz Eupator: & des illuminations qui ont eſté faites du ciel à ceux qui ſe ſont portez vaillamment pour les Iuifz, tellement que là ou ilz eſtoyent peu de gens, ilz vengerent toute la region, & en chaſſerent la multitude des gens eſtrangers, & reſtaurerent le Temple le plus renommé de tout le monde, & deliurerent la cité: tellement que les Loix qui eſtoyent pour eſtre abolies furent reſtituées, le Seigneur leur eſtant fait propice auec toute douceur. Car quand nous auons conſideré la confuſion, & la difficulté qu'ont ceux qui veulent entrer à la narration des hiſtoires, à cauſe de la multitude des matieres:
F nous auons pourueu que ceux qui les voudroyent lire prinſſent plaiſir, & que les eſtudians les peuſſent facilement reduire à memoire, & que tous ceux qui les liroyent en prinſſent quelque vtilité. Et nouſmeſmes qui auons entreprins d'abreger ceſte œuure, n'auons pas prins vn petit labeur, mais vn grand affaire, & plein de veilles, & de ſueurs. Comme ceux qui preparent vn conuiue, & cerchent le profit des autres: auſsi en faueur de pluſieurs nous ſouffrons voluntier ce labeur, laiſſant à l'autheur la diligence plus exquiſe de chacune choſe: &
G trauaillant pour paruenir à l'abrege des eſcritz. Car ainſi comme il eſt beſoing que l'ouurier qui veut faire vne maiſon neufue penſe de tout le baſtiment: mais celuy qui la veut peindre ou mettre en figure doit ſeulement enquerir des choſes qui ſont conuenables à l'ornement, ainſi i'eſtime quant à nous, qu'il conuient à vn hiſtorien de paſſer outre, & de faire mention de toutes choſes, & enquerir de tout par le menu: mais qu'il eſt permis à celuy qui abrege, de dire en brief, & de non pourſuyure la totalle execution des choſes. Icy donc commencerons nous la narration: & que ce que nous auons dit ſuffiſe pour le Prologue. Car c'eſt folie d'abonder en parolles deuant l'hiſtoire: & en la meſme hiſtoire ſe reſtreindre.

CHAP. III.

QVand donc la ſaincte cité eſtoit habitée auec toute paix, & que les Loix eſtoyent encore tresbien gardées, à
A cauſe de la pieté d'Onia le grand Sacrificateur, & le zele qu'il auoit contre le mal: il aduenoit qu'auſsi les Roys honnoroyent le lieu, & glorifioyent le Temple de treſgrans dons: tellement que Seleucus Roy de Aſie, de ſes reuenuz bailloit tous les deſpens qui appartenoyent à l'adminiſtration des ſacrifices. Mais Simon de la lignée de Ben-iamin conſtitué preuoſt du Temple, taſchoit de faire quelque mal en la cité (combien que le prince des Sacrificateurs luy reſiſtaſt) & ne pouant vaincre Onia, il vint vers Apollonius filz de Thar ſe, lequel pour ce temps eſtoit Duc de Celeſſyrie & de Phenice: & luy annonça, que
B la threſorie de Ieruſalem eſtoit pleine d'argent, voire ſans nombre: & que ces deniers la ne ſ'appliquoyent point au compte des ſacrifices: & qu'il eſtoit bien poſsible de faire venir tous ces deniers ſoubz la puiſſance du Roy. Et quand Apollonius eut recité au Roy des deniers que lon auoit apporté, il appella Heliodore, qui eſtoit ſus ſes affaires, & l'enuoya auec mandemens, pour apporter ces deniers preditz. Et tantoſt apres Heliodore ſ'en alla, comme voulant paſſer ſoubz tiltre d'aller aux citez de Celeſſyrie & de Phenice, mais veritablement eſtoit pour parfaire le propos du Roy. Et quand il fut venu en Ieruſalem, & qu'il fut benignement receu en la cité par le ſouuerain Sacrificateur: il recita le iugement qui eſtoit donné de l'argent, & declaira pour quelle cauſe il eſtoit venu. Et interroguoit ſi telles choſes e-
C ſtoyent veritables. Lors le ſouuerain Sacrificateur luy monſtra, que ces choſes eſtoyent gardées pour nourrir les vefues, & les orphelins: & qu'aucuns deniers appartenoyent à Hircan filz de Tobia homme conſtitué en dignité: & n'eſtoit pas ainſi que le mauuais Simon auoit accuſé. Et que tous

les

les talentz d'argent n'estoyent que quatre centz, & deux centz talentz d'or: & que c'estoit cõtre raison de faire iniure à ceux qui les auoyẽt laissé au temple, qui est honnoré par tout le mõde, pour sa veneration & sain ctete'. Mais iceluy à cause du commãdemẽt qu'il auoit de par le Roy, disoit en toute sorte qu'il les falloit porter en la court du Roy.

Et Heliodore, ayãt assigné iour, il entra pour ordonner la superintendance d'iceux. Et la fascherie n'estoit pas petite par toute la cité. Les sacrificateurs se prosternerẽt deuãt l'autel: vestus de robbes appartenantes à la sacrificature: & appelloyẽt du ciel, celuy qui auoit dõné la Loy des choses q̃ estoyẽt baillées en garde, pour les garder sauues, à
D ceux qui les auoyent baillé à garder. Mais ceux q̃ voioyẽt la face du souuerain sacrificateur: estoyẽt tous troublez en leur pẽsée. Car son regard, & la mutation de sa couleur, declairoit la doleur interieure de son cueur. Car l'hõme estoit enuironné de telle tristesse, & horreur de corps: que par icelle la douleur du cueur estoit manifestée à ceux qui le regardoyẽt. Les autres aussi s'assembloyẽt, en sortant hors des maisons: & faisoyẽt oraison publicque, pource q̃ le lieu de uoit venir à mespris: aussi les femmes ceinctes de hayres sur leurs poictrines, s'assembloyẽt par les rues: mesme aussi les vierges qui estoyẽt recluses, s'encouroyent vers les portes: & les autres vers les murailles, aucunes regardoiẽt par les feneſtres: toutes estendoyẽt leurs mains vers le ciel, & faisoyent priere. C'estoit vrayemẽt chose digne de cõpassion de veoir tomber la multitude de toutes sortes, & l'attẽte du souuerain sacrificateur qui estoit en merueilleuse angoisse. Et aussi ilz inuocquoyẽt le Dieu tout puissãt, à fin q̃ les choses qui leur estoyent baillées en garde, fussent sauuées entieremẽt à ceux qui
E les auoyẽt baillées. Et Heliodore parfaisoit ce qu'il auoit determiné, estãt pẽsent au mesme lieu aupres de la thresorie auec les satellites. Mais le Seigneur des peres, & le prince de toute vertu se mõstra par grãde euidẽce, tellemẽt que tous ceux qui eurent l'audace de venir auec luy, en tõbant par la vertu de Dieu, furẽt conuertis en frayeur & & en crainte. Car illec fut veuu cheual, sur leq̃l estoit vn terrible cheuaucheur, orné de tresriches bardes: Iceluy se iettant auec impetuosité, froissa des cornes de piedz de deuãt Heliodore. Et sembloit que cestuy qui estoit assis dessus fust armé d'armures d'or. Et aussi furẽt veuz deux iouuenceaux, beaux en puissance, excellens en gloire, & de vestemens hõnorables, lesquelz se tenãs des deux costez le frappoyent sans cesse: & luy feirẽt plusieurs playes. Et incontinent Heliodore cheut par terre: tout enuironné de grande obscurité: & on le rauit en le mettant dedãs
F vne lictiere, le porterẽt hors. Luy qui estoit entré auec beaucop de coureurs & de satellites en la predite thresorie, on le portoit hors, la ou nul ne luy faisoit ayde, aps quela puissance de Dieu fut manifestement cogneuë. Aussi par la diuine vertu fut couché muet, priué de toute esperãce, & de salut. Et les autres beneissoyent le Seigneur, pource qu'il magnifioit son lieu, & son tẽple, lequel vn petit deuãt auoit esté plein de crainte, & de tumulte: & quãd le Seigneur tout puissãt fut apparu, il fut rẽply de ioye, & de liesse.

Et lors, aucũs des amys d'Heliodore prierent instãment Onias, à fin qu'il inuoquast le souuerain: qu'il donnast vie à celuy qui estoit mis au dernier souspir. Lors donc le souuerain sacrificateur, pensant en soy que parauenture le Roy n'eust suspicion de quelque malice, que les Iuifz eussẽt fait contre Heliodore: il offrit pour le salut de l'hõme, vne oblation salutaire. Et quand le souuerain sacrificateur eut fait son oraison, les mesmes iouuenceaux vestus de mesmes vestemens, se tindrent aupres d'Heliodore, &
G dirent: Rẽdz graces au sacrificateur Onias. Car par luy, le Seigneur t'a donné vie. Mais toy qui as esté tormenté de Dieu, annonce à tous les merueilles de Dieu, & sa puissance. Et quand ilz eurent dit ces choses, on ne les veit plus. Et apres qu'Heliodore eut offert oblation à Dieu, & qu'il eut promis grandz vœuz à celuy qui luy auoit rendu la vie, & qu'il eut rendu graces à Onias: apres qu'il eut reprins son armée, s'en retourna vers le Roy: & declairoit à tous, les grandes œuures de Dieu, qu'il auoit veu de ses yeux. Et quand le Roy demãda à Heliodore, lequel seroit propre pour enuoyer encore vne foys en Ierusalem, il dit: Si tu as quelque ennemy, ou si tu as quelque traistre en ton Royaume, enuoye le illec: & il retournera bien tormẽté, ouy encore s'il eschappe: car en ce lieu la vrayement est vertu de Dieu. Et celuy qui a son habitation au ciel, est le visiteur & l'adiuteur de ce lieu là: il frappe & destruit ceux qui viennent pour y mal faire. Il fut donc ainsi d'Heliodore, & de la garde de la thresorie.

CHAP. IIII.

A MAis Simon qui auoit reuelé l'argent & les affaires du pays, disoit mal d'Onias, comme s'il eut esmeu Heliodore à telz affaires: & eust esté inuenteur des maux, il auoit bien la hardiesse d'appeller traistre du Royaume, celuy qui estoit bienfaiteur de la cité, & le deffenseur de sa gent, & zelateur de la Loy de Dieu. Or la hayne estant augmentée iusques la

que mesmes homicides se commettoient par aucuns amys de Simon, Onia considerãt le peril de la cõtention, & que Apollonius (qui estoit Duc de Celessyrie, & aussi de Phenice) forsenoit, lequel augmentoit la malice de Simon: lors il se transporta vers le Roy, non point comme accusateur des citoyens, mais considerãt en soymesme, l'vtilité commune de toute la multitude. Car li veoit qu'il estoit impossible sans la prouidẽce du Roy, de mettre la paix en telz affaires: & que Simon ne pourroit cesser de sa follie. Or apres la mort de Seleucus, quand Antiochus qui estoit appellé, noble, eut receu le Royaume: Iason frere d'Onias, couuoitoit la souueraine sacrificature, & s'en alla vers le Roy, en luy promettant troys centz & soixante talentz d'argẽt, & d'autre reuenu, quatre vingtz talentz. D'auãtage aussi promettoit, cent & cinquante autres talentz: moyennãt qu'il luy fut permis de faire lieu pour exerciter les ieunes: & que ceux qui estoyent en Ierusalem, seroyent appellez
B Antiochiens. Quand le Roy luy eut ottroyé ceste chose, & qu'il obtint la domination: incontinent commença de trãsformer ses compagnons à la coustume des gentilz, & en ostant les priuileges donnez aux Iuifz par les Rois, par le moyen de Iehan pere de Eupolomius, lequel deuẽment feit son ambassade enuers les Romains, pour l'amytié & societé: en destruisant les droitz du peuple, il renouuelloit des coustumes iniques. Mesme il fut assez hardy, d'edifier le lieu pour exercer le ieunes soubz la tour, & ordonnant les meilleurs des iouuenceaux les faisoit passer soubz le chappeau. Ainsi il y auoit vne affection vehemẽte des façons de faire des gentilz, & vn accroissemẽt des coustumes estrãges, pour la villennie exorbitãte du meschant Iason, & non point sacrificateur: tellement que les sacrificateurs ne s'addonnoient plus aux offices de l'autel: mais en contemnant le temple, & laissant les sacrifices, se hastoyent d'estre faitz participans du ieu, & de sa permission iniuste, & des exercites du plat: & ne tenant du tout cõpte des honneurs de leurs peres, estimoyent que les gloires des Grecz estoyent tresbõnes. A la cause dequoy vne griefue calamité les enuironna. Et eurent pour ennemis & persecuteurs ceux desquelz ilz appetoient d'ensuyure les coustumes, & desquelz ilz desiroient estre du tout semblables. Car ce n'est pas chose legiere, de transgresser les Loix diuines,
C ce que le tẽps suyuant declarera. Au tẽps que lon faisoit les ieux en Tyrus de cinq ans en cinq ans, & que le Roy y estoit present: le meschãt Iason enuoya de Ierusalem des spectateurs, portans troys centz dragmes d'argent, pour faire sacrifice à Hercules: & ceux qui les portoient demanderent qu'elles ne fussent point deputées aux sacrifices (car il n'estoit pas licite) mais que elles fussent deputées en autres vsages. Il les enuoya donc, quant à luy, pour estre offertes au sacrifice d'Hercules: mais quant à ceux qui les portoient, elles furent données pour faire des nauires à troys rengées d'auirons. Or Apollonius filz de Nestheus estant enuoyé en Egypte, pour congratuler au Roy Ptolomée Philometor: Antiochus ayant entendu qu'il estoit mal affectionné aux affaires du Royaume: pensa de s'asseurer, il se partit d'illec & s'en vint en Ioppe, & d'illec en Ierusalem: & fut magnifiquement receu de Iason & de la cité, & entra auec fallotz ardantz, & auec acclamation, & d'illec tourna l'armée en Phe
D nice. Et troys ans apres Iason enuoya Menelaus frere de Simon predit pour porter argent au Roy, & pour raporter respon se d'aucuns affaires necessaires. Mais iceluy estant aggreable au Roy, apres qu'il eut magnifié la face de sa puissance, transfera à soy la souueraine sacrificature: & donna troys centz talentz plus que n'auoit fait Iason. Et apres qu'il eut receu mandement du Roy: il s'en vint, sans aucunement auoir rien en luy qui fust digne de la sacrificature, ains auoit le courage d'vn cruel tyrant, & l'ire de beste sauuage. Et aussi Iason qui auoit prins prisonnier son propre frere, fut deceu, & fut expulcé, comme fugitif en la region des Ammonites. Et Menelaus tint la souueraineté, mais il ne tint pas promesse de l'argẽt qu'il auoit promis au Roy, quand Sostratas le preuost de la tour faisoit l'exactiõ. Car à luy appartenoit de demãder les tributz. Pour laq̃lle cause l'vn & l'autre fu-
E rẽt appellez vers le Roy. Et Menelaus fut osté de sa sacrificature, & Lysimachus son frere succeda en cõ lieu: & Sostratas fut fait preuost en Cypre. Et comme telles choses se faisoyent, il aduint q̃ ceux de Tharse, & ceux de Mallot esmeurent sedition: pour ce qu'ilz estoyent donnez à la cõcubine du Roy Antiochus. Et par ainsi le Roy hastiuement les vint appaiser, en delaissant en son pays Andronicus l'vn de ses barons. Lors Menelaus estimant que le temps luy estoit oportun, il desroba aucuns vaisseaux d'or du temple, & les donna à Andronicus: & vendit les autres en Tyrus, & es autres citez voisines. Et Onias ayãt manifestement cogneu cela, il le reprenoit: se estant retiré en vnlieu seur en Antioche, aupres de Daphne. Parquoy Menelaus vint vers Andronicus, en luy priant qu'il mit à mort Onias. Quãd dõc iceluy fut venu vers

Onias,

Onias, & l'eut asseure' par fraude, & luy eut donne' la main auec iurement: (combien qu'il luy fut suspect) luy persuada de sortir hors de la frãchise, mcõtinent le mit à mort, sans reuerence d'equite'. Pour laquelle cause furent courroucez, non point seulement les Iuifz, mais aussi les autres natiõs: & estoyẽt faschez de la mort iniuste du personage. Et quand le Roy fut retourne' des lieux de Cylicie, les Iuifz s'en allerent en Antioche, & les Grecz ensemble auec eux, faire la complainte de la mort d'Onias iniustement faite.

F Et ainsi le Roy Antiochus fut contriste' de cueur: & luy meu de misericorde, respandit larmes, en ayant recordatiõ de la temperance, & modestie du trespasse'. Et estant en flambe' de courroux, il commãda qu'Andronicus fut deuestu de sa robbe d'escarlate, & qu'il fut mene' à l'enuiron de toute la cite': & qu'au mesme lieu auquel il auoit cõmis sa crudulite' sus Onias, que comme sacrilege fut occis. Ainsi le SEIGNEVR luy rendit la peine qu'il desseruoit. Et apres que plusieurs sacrilieges furent commis en la cite' par Lysimachus, du consentement de Menelaus, & que la renommée fut espasse: toute la multitude s'assembla contre Lysimachus, apres que desia il auoit emporte' beaucop d'or. Et comme le peuple s'esleuoit contre luy, comme tous remplis de courroux: Lysimachus feit armer pres de trois mille hommes, & commença à se deffendre, par mains iniques: en constitua pour chef vn tyrant, lequel estoit ancien d'eage, & aussi d'entendement. Mais quand ilz entendirẽt l'effort que Lysimachus faisoit, les vns prindrent des pierres, les autres de gros bastons, & aucuns iettoyent des poignies de la poudre qu'ilz trouuoyẽt, sur les gẽs de Lysi
G machus. Dont plusieurs furent naurez, & aucuns aussi abbatus: mais les autres furẽt tornez en fuyte. Et pareillemẽt ilz occirẽt le sacrilege aupres de la thresorie. Par telles choses donc commença le iugement estre fait contre Menelaus. Et quand le Roy fut venu en Tyrus, trois hommes enuoyez de par les anciens luy en feirẽt les excuses. Quand Menelaus fut condamne', il promit de donner beaucop d'argent à Ptolomée pour gaigner le Roy. Et ainsi Ptolomée s'en alla au Roy qui estoit en quelque porche, comme pour soy refreschir: & luy feit changer la sentence, & absout Menelaus des crimes, lequel vrayement estoit coulpable de tout le mal, & condamna à mort les poures gentz, lesquelz eussent este' iugez innocens, quand ilz eussent mene' leur cause, mesme deuant les Scythiens. Ainsi ceux qui auoyent poursuyuy la cause, de la cite', du peuple, & des sacrez vaisseaux furent sur le champ iniustement puniz. Pour laquelle cause, aussi ceux de Tyrus estans faschez de telle iniquite' furent tres liberaux, pour les faire ensepulchir. Mais Menelaus à cause de l'auarice de ceux qui estoyent puissantz, demouroit touſiours en puissance croissant en malice estãt estably pour vn grand traistre de ceux de la cite'.

CHAP. V.

AV mesme temps Antiochus se partit la A seconde fois, pour aller en Egypte. Il aduint que par toute la cite' de Ierusalem, lon veit par l'espace de quarante iours, ou enuiron, des cheuaucheurs en l'air, courans, qui auoyent des robbes de drap d'or, & garniz de lances, & les compagnies des cheuaux cõme en ordonnances, & rencontres & coursez de l'vn à l'autre, puis mouuemẽs d'escussons, & multitude de heaumes, les espées desgainées, & des dards qu'on iettoit, & la splendeur des armures dorées, & de toute maniere de haubergeons. Parquoy tous prioyent, que telle apparitiõ se tornast en biẽ.

Mais vn faux bruit estant seme' qu'Antiochus estoit mort, Iason ne print point moins de mille hommes, & vint subitement vers la cite'. Et quand ceux de la cite' furent montez sur les murs, & que finalement la cite' fut prinse, Menelaus s'en fuit en la tour. Iason n'espargnoit point d'occir ses citoyens: & ne pensoit pas qu'auoir prosperite' contre ses parens, estoit vn grand mal: & estimoit receuoir la victoire de ses ennemiz, & non point de ses freres. Toutesfois, il n'obtint pas la principaute': mais B pour la fin de ses trahisons il en receut confusion: & comme fugitif derechef s'en alla en la region des Amonites. En la fin il eut vne mauuaise issue, estant enserre' par Aretha le Prince des Arabiens: & fuioyt de cite' en cite', & estãt persecute' de tous, & estãt hay de tous, comme vn apostat, & estant en abominatiõ cõme ennemy mortel du pays, & de ceux de sa cite': fut chasse' en Egypte. Et luy qui en auoit chasse' plusieurs hors de son pays" mourut estrãger, estant chasse' en Lacedemone, cõme par parentage, desirãt d'auoir illec refuge. Et luy qui en auoit iette' plusieurs au loing sans les ensepulchir, luymesme fut deboute', sans estre plaint, ne sans auoir funerailles, & sans estre participant de la sepulture de ses peres. Ces choses estãs ainsi faites, le Roy eut suspiciõ q̃ les Iuifz se vouloyent reuolter: & à ceste cause il s'equipa pour partir d'Egypte d'vn courage felõ, & print la cite' par armes. Et cõmanda aux gensdarmes d'occir & de ne point espargner ceux qu'ilz rencõtroyẽt: & qu'ilz entrassẽt es maisõs, & qu'ilz missẽt tout à mort. Parquoy fut fait grãd meurtre de ieunes & d'anciẽs, & C grãde destructiõ de femmes & d'enfans, &

" Aucuns, liures, s'ẽ alla habiter dehors

grãde occisiõ de vierges & de petis enfans. Et en l'espace de trois iours, en y eut quatre vingtz mille occis: quarãte mille prisõniers, & autant de vendus. Mais encore il ne fut point content. Car il eut aussi la hardiesse d'entrer au tẽple, qui estoit plus sainct q̃ toute la terre (& estoit Menelaus le conducteur comme traistre des loix & du pays) & print de ses mains pollues, les sainctz vaisseaux qui auoyent este' mis illec par les autres Rois pour l'augmentation & gloire & honneur du lieu: & les traitoit indignement, de ses mains execrables, pour les distribuer. Antiochus ainsi aliene' de pẽsée ne cõsideroit point que Dieu auoit este' pour vn peu courrouce', à cause des pechez de ceux qui demouroyent en la cite': pour laquelle chose aussi il s'estoit destourne' du lieu. Car s'ilz n'eussent pas este' enueloppez de plusieurs pechez, iceluy aussi eut este' incontinent tormente', & debouté de son audace: comme Heliodore qui fut enuoye' du Roy Seleucus pour visiter la thresorie: Mais Dieu n'a pas eleu la gent pour le lieu, mais il a eleu le lieu pour la gent: & pourtant aussi a este' ce lieu icy participant aux maux du peuple, mais cy apres sera aussi fait participant des biens de par le Seigneur. Et celuy qui est de laisse' en l'ire de Dieu tout puissant, sera derechef exalte' auec grand gloire, par la reconciliation du grand Dieu. D Antiochus donc apres qu'il eut oste' du temple, mille & huyt cens talentz, legierement s'en retourna en Antioche: estimant par son orgueil rendre la terre propice à nauiger, & par l'eleuation de sa pensée rendre la mer propice à cheminer. Mais il delaissa des preuostz pour vexer la nation, à sauoir Philippe en Ierusalem, qui estoit Phrygien de nation, plus cruel en meurs, que celuy qui l'auoit constitue': & en Garizin Andronicus, & auec eux Menelaus, lequel s'esleuoit plus que les autres ayant vn courage maling contre les Iuifz ses citoyẽs. Il enuoya aussi Apollonius pour capitaine, hay, auec vne armée de vingt & deux mille: & luy commanda de mettre à mort tous ceux qui estoyent en eage d'homme, & de vendre les femmes, & les iuuẽceaux. Quand iceluy fut venu en Ierusalem, simulant la paix, il se repo sa iusqu'au sainct iour du sabbath: & lors cõme les Iuifz faisoyent la feste, il commanda à ses gens de prendre leurs armures, & occit tous ceux qui estoyẽt ensemble venuz au sabbath: & en courant par la cite' auec ses gens armez mit à mort grande multitude de gẽs Mais Iuda Machabée, luy dixieſme, s'en estoit alle' en vn lieu desert, & illec viuoit entre les bestes, auec ses gens aux montagnes: & demouroyent illec mangeant le foin: à fin qu'ilz ne fussent participans des souillures.

CHAP. VI.

MAis vn petit de temps apres, le Roy A enuoya vn certain vieillart d'Athenes, "pour constreindre les Iuifz trãsgresser les loix de leurs peres, & ne plus cheminer par les loix de Dieu: & aussi pour souiller le temple qui estoit en Ierusalem, & de le nommer le tẽple de Iupiter Olympius: & en Garizim, selon ce qu'estoyent ceux qui y demouroyent, fut appelle' le tẽple de Iupiter l'hospitalier. L'introductiõ de ceste meschãte' estoit griefue & fascheuse au peuple. Car le temple estoit plein de dissolutiõ, & de gourmandise des gentilz, vsans de delices auec les paillardes: & se mesl̃at auec les femmes dedãs le circuit des lieux sacrez, & portãs dedãs les choses qui n'esloyẽt point licites. L'autel aussi B estoit plein de choses illicites, q̃ estoyẽt defendues par les loix. Et ne gardoit on point aussi les sabbathz, & les iours solẽnelz des peres n'estoyẽt pas gardez: & n'y auoit nul q̃ simplemẽt se cõfessast estre Iuif. Ilz estoyent menez auec contrainte amere, aux sacrifices, es iours de la natiuite' du Roy. Et quãd on celebroit la feste du dieu Bacchus, on les cõtreignoit d'aller en la procession de Bachus couronnez de l'hierre. Et vne determinatiõ fut enuoyée es prochaines citez des gẽtilz, par la sugestiõ de Ptolomée, q̃ ceste ordõnance fut faite cõtre les Iuifz, qu'ilz sacrifiassent, & qu'ilz feissent mourir ceux qui ne se voudroyẽt point cõformer aux institutiõs des gentilz. C'estoit donc grand horreur de veoir la calamite' qui estoit adonc. Deux femmes furent accusées d'auoir circoncis leurs enfans: lesquelles auec leurs enfans pendans à la mammelle, apres que publiquement ilz les eurent menées par la cite', les ietterent en bas par les murailles. Et les autres s'en alloyent ensemble aux prochaines cauernes, pour celebrer secretement le iour du Sabbath: Mais ayant este' accusez à Philippe, ilz furent bruslez, pource que ilz craignoyent de se deffendre, pour l'honne du iour tant venerable.

Ie prie donc ceux qui liront ce liure icy, qu'ilz n'ayent horreur pour les miseres: mais qu'ilz estiment que les punitions qui sont aduenues, ne sont pas pour la perdition de nostre genre, mais pour la correction. Car aussi c'est signe de grand benefice, que de non permettre long temps les pecheurs faire leur volunte': mais incontinent en prendre la vengeance. Car le Seigneur n'attend point en patience, cõme aux autres natiõs: iusqu'à ce que le iour du iugement soit venu, & que adonc il les punisse selon la plenitude

" Autre. d'Antioche.

Admonition aux lecteurs touchant les afflictions que Dieu enuoye.

D

plenitude des pechez. Et ainsi ordonne de nous, à fin qu'il ne se vẽge point de nous puis apres: si noz pechez estoyent paruenuz iusqu'à la consumation: parquoy iamais ne retire sa misericorde de nous, & quãd il corrige son peuple par aduersitez, il ne le delaisse point. Mais telles choses soyent dites de nous en peu de parolles, pour admonnester ceux qui liront. Maintenant donc il faut venir à la narration. Alors estoit Eleazar l'vn des principaux scribes homme de bon eage, & beau de face, lequel, on constraignoit de manger de la chair de porc en luy ouurant la bouche. Mais luy aymant mieux souffrir la mort auec gloire, que de viure auec hayne, voluntairement alloit deuant au torment. Et alors regardant comment il y failloit venir, en souffrant patiemment, determina en soymesme, qu'il ne commettroit point chose illicite, pour gaigner la vie.

Mais les vns estantz induitz d'vne pitie' perverse, à cause de l'ancienne amytie' qu'ilz auoyent à l'homme; ilz le menerent en vn lieu secret, & prierent qu'on luy apportast des chairs, desquelles il luy estoit licite de manger, à fin qu'il feignist auoir mangé des chairs du sacrifice, comme le Roy auoit commandé: & que en ce faisant, il fut deliuré de la mort: & luy faisoyent ceste humanité, à cause de l'ancienne amytie', qu'ilz auoyent à l'homme. Mais luy conceuant vne pensée honneste & digne de son eage, & de l'excellence de sa vieillesse, & de l'eminence de sa teste chenue, & de sa belle conuersation depuis son enfance: sur tout de la saincte loy, & produite de Dieu, respondit sur le champ, disant qu'il l'en vouloit aller viste au sepulcre. Car il n'appertient pas (dit-il) à nostre eage de se feindre, tellement que plusieurs adolescens estiment, qu'Eleazar de quatre vingtz & dix ans, se soit transferé à la maniere de viure des estrangers, & qu'iceux à cause de ma simulation, & pour vn petit de temps de la vie corruptible, soyẽt deceuz, & que i'amene execration & souillure sur ma vieillesse. Car ausi quand ie seroye pour le temps present deliuré des tormens des hommes, neantmoins n'eschapperay-ie pas ne vif ne mort, la main de DIEV tout puissant. Parquoy en donnant vaillamment ma vie, ie seray vrayement mõstré digne de vieillesse, & l'aisseray aux adolescens vn noble exemple, si de courage prompt & vertueux ie seuffre la mort pour les tresexcellẽtes & tressainctes Loix. Et apres qu'il eut dit ces choses, incontinent vint au torment. Mais ceux qui le menoyent, & qui vn petit parauant auoyent esté les plus doux, furent conuertis en ire, à cause des parolles qu'il auoit dites: pource qu'ilz estimoyent que ce fut vne rage. Mais comme il deuoit expirer par battures, il gemit, & dit: Le Seigneur qui a la saincte science, cognoit manifestement que la ou ie pouoye estre deliuré de la mort, ie seuffre grosses doleurs du corps: mais selon mon ame, i'endure voluntier ces peines icy, pour la crainte que i'ay de luy.

Et en telle maniere il mourut, laissant sa mort pour exemple de prouësse, & memoire de vertu: non seulement aux ieunes, mais aussi à toute sa nation.

Iosephus au traite de la puissance de raison. De la constance & torment de Eleazar. Leui. 11. a

E

F

G

CHAP. VII.

IL aduint aussi q̃ sept freres auec leur mere furent prins pour estre constreins par le Roy, de manger contre la loy, des chairs de porc: & furent battus de fouëtz, & d'escorgies. Mais l'vn d'iceux, qui estoit le premier, dit ainsi: Que demande-tu, & que veux-tu apprendre de nous? Nous sommes prestz de mourir plus tost, que de transgresser les loix de noz peres. Et ainsi le Roy tout courrouce', commanda d'allumer des pœlles & des chaudieres d'ærain: & incontinent apres qu'elles furent allumées, il commanda de copper la langue à celuy qui auoit parlé le premier, & l'escorchant luy copper les extremitez des membres, en la presence de ses autres freres, & de sa mere.

A Iosephus au traité de la puissance de raison. Du torment de sept freres & de leur mere.

Et comme il estoit desia fait tout inutile, il commanda que le feu fut allumé, & qu'iceluy encore respirãt fut rosty en la paelle: & comme par longue espace la fumée s'espandoit de la paelle, tous les autres freres ensemble auec la mere enhortoyẽt l'vn l'autre à mourir vertueusement, disans: LE SEIGNEVR Dieu regardera la verité, & nous consolera en verité: comme* Moyse l'a declaré au cantique lequel nous est vne protestation en face. Et il donnera consolation à ses seruiteurs. Et ainsi apres qu'iceluy fut mort de ceste maniere, ilz menoyent le second pour luy faire opprobre & apres qu'ilz eurent escorché la peau de sa teste, auec les cheueux, ilz l'interrogoyent s'il ne mangeroit pas auant qu'il fut puny par tous les membres de tout son corps. Mais il respondit en language du pays, & dit: Ie n'en feray rien. Parquoy luy aussi consequemment receut tel torment, que le premier. Et estant mis au dernier souspir, il dit ainsi: Toy meurtrier, tu nous destruis en la vie presente: mais le Roy du monde nous resuscitera en la resurrection de la vie eternelle, quand nous serons mortz, pour ses loix. Apres cestuy la, fut le troysiesme moqué: & quand on luy demanda sa langue, incontinent la bailla dehors, & constamment estendit les mains,

B

Deu. 32. f

Du deuxiesme.

C Du troisiesme.

& dit vertueusement. I'ay prins la possessiõ de ces choses icy du ciel, mais ie les desprise maintenant pour les loix de Dieu: car i'ay espoir qu'il les me rendra, tellement que le Roy & ceux qui estoyent auec luy s'esmerueilloyent du courage de l'adolescent, de ce
Du quatriesme. qu'il n'estimoit les tormentz à rien. Et quand il fut ainsi mort: ilz trauailloyent le quatriesme en le tormentant pareillement.
Et cõme il estoit desia à la mort, il dit ainsi: C'est bonne chose que moy departant des hommes pour mourir, attende vne esperance de Dieu que de rechef ie seray de luy resuscité: mais toy, tu ne resusciteras point à
Du cinquiesme. vie. Et apres qu'ilz eurent fait venir le cinquiesme: ilz le vexoyent. Lequel regarda le Roy, & dit: Tu as puissance entre les hommes, combien que tu soys corruptible, & fais ce que tu veux: mais n'estime pas que nostre
D generation soit delaissée de Dieu, ains attendz, & tu verras sa grande puissance: comment il te tormentera, toy, & toute ta semen
Du sixiesme. ce. Et apres que le cinquiesme fut mort, ilz menoyent le sixiesme: & comme il commençoit à mourir, dit ainsi: N'erre point en vain, car nous souffrons ces choses qui sont dignes d'admiration pour nous, pource que nous auons peché contre nostre DIEV: Mais toy n'estime point que tu demeure impuny de ce que tu as taschè de batailler con
De la mere. tre Dieu. Aussi la mere fut mout admirable, & digne d'estre en la memoire des bons: laquelle voyant ses sept filz destruitz en vn mesme iour, elle le portoit d'vn bon courage, à cause de l'esperance qu'elle auoit en Dieu: & enhortoit vaillamment vn chacun de ses enfans par language du pays, & icelle remplie de sapience, & ayant vn courage virile en la pensée feminine, leur disoit: Ie ne say point comment vous vous estes apparuz en mon ventre, car aussi ne vous ay-ie point donné ne l'esprit, ne la vie: ce n'ay-ie
E pas esté qui ay assemblé tous voz membres. Mais certes le createur du monde (qui a fait la natiuité de l'homme, & qui a trouué le cõmencement de toutes choses) aussi vous rendra il de rechef l'esprit auec sa misericorde, & la vie comme maintenant, vous ne tenez
Du septiesme le plus jeune. compte de vous mesmes, à cause de ses loix.
Lors Antiochus, estimant qu'il estoit contemné, en mesprisant la voix de celle qui le reprenoit, & que le plus ieune estoit encore demouré: il ne l'exhortoit pas seullement par parolle, mais aussi en iurant, affermoit, qu'il le feroit riche, & bienheureux, & que quand il seroit retiré des loix de ses peres, qu'il le tiendroit pour son amy, & qu'il luy bailleroit ses necessitez. Mais l'adolescent nullement ne se voulut tourner à telles choses. Le Roy donc appella la mere, & l'exhortoit, qu'elle aidast par son aide à sauuer son ieune filz. Et apres qu'il l'eut enhortée par beaucop de parolles, elle promit qu'elle conseilleroit son filz. Et ainsi quand elle fut venue à luy, en soy moquant du cruel Tyrant, luy dit en language du pays: Mon filz aye pitié de moy, qui t'ay porté neuf moys en mon ventre & t'ay allaicté troys ans: ie t'ay nourry & amené iusqu'à ceste eage. Mon enfant ie te requier que tu regarde vers le ciel, & en la terre, & à toutes choses qui sont en iceux: & que tu entende que Dieu a fait toutes ces choses de neant: & aussi le genre humain. Et ainsi il aduiendra que tu ne crain-
F dras point ce meurtrier icy: mais reçois la mort comme digne d'estre fait participant auec tes freres: à fin qu'en la misericorde, ie te reçoiue auec tes freres. Et comme icelle disoit encore ces choses, l'adolescent dit: Qui attendez vous? Ie n'obeiray pas au cõmandemẽt du Roy: mais au commandemẽt de la loy, qui a esté donnée à noz peres par Moyse. Mais toy qui es l'inuenteur de toute malice sus les Ebrieux: tu n'eschapperas point la main de Dieu. Il est vray que nous souffrons ces choses icy pour noz pechez: neantmoins combien que pour nous reprendre & corriger, nostre Seigneur Dieu soit pour peu de temps courroucé contre nous: toutesfois il se rapaisera de rechef à ses seruiteurs. Mais toy homme desloyal, & plus plein de peché que tous les hommes, ne t'esleue point en vain par vaines esperances, toy estant enflammé sus ses seruiteurs. Car tu n'as point encore eschappé le iugement de Dieu tout puissant, ne de celuy, qui regarde toutes choses. Et mes freres ayant souffert quelque petite douleur, sont maintenant soubz le testãment de la vie eternelle: mais toy, tu souffriras les iugemens de Dieu, à sauoir les peines deuës à ton orgueil. Moy donc, ie donne mon corps, & mon ame, aussi comme mes freres, pour les loix de noz peres, en inuoquant Dieu, que de brief soit propice à nostre nation: & que tu confesse auec tormens, & flagellatiõs, que c'est luy qui est le seul Dieu. Et qu'en moy, & en mes freres, cesse l'ire du Dieu tout puissant, laquelle iustement a esté amenée sus toute nostre generation. Adonc le Roy fut embrasé de courroux, & forsena en cestuy cy plus cruellement que sus tous les autres: & portant amerement qu'il se veoit moqué. Et ainsi il mourut tout net, se confiant en toutes choses au Seigneur. Et en la fin la mere aussi fut occise apres ses filz. Il suffit donc d'auoir parlé iusques icy, des sacrifices & des cruautez excessiues.

La mere enhortãt son filz a souffrir patiemment la mort.

La mort de la mere.

CHAP.

CHAP. VIII.

A DOnc Iuda Machabée, & ceux qui estoyent auec luy, entroyent secretement aux bourgades: & en appellant leurs parens & amiz, & ceux qui estoyent demourez en l'obseruation des Iuifz, ilz les prindrent, & en assemblerent auec eux six mille hommes. Et prioyent le Seigneur, qu'il regardast sus son peuple, lequel estoit foulle' de tous les autres, & qu'il eust pitie' de son Temple qui estoit souille' par les meschans. Qu'il eust aussi pitie' de la cite' destruite, laquelle deuoit estre rasée: & qu'il ouist la voix du sang criant à luy: & qu'il eust memoire de la mort inique des enfans innocens, & des blasphemes faitz à son Nom, & qu'il monstrast son indignation sus telles choses.

B Et quand Machabée eut assemble' compagnie, les Gentilz ne le pouoyent plus souffrir, d'autant que l'ire du Seigneur fut conuertie à misericorde: & venant sans que on s'en donnast garde sus les citez & bourgades, il les brusloit, en tenant les lieux propres, il faisoit grandes occisions des ennemiz. Et principalement se donnoit de nuit à faire telz assaux: & la renommée de sa vertu estoit par tout espandüe. Philippe voyant que cest homme petit à petit venoit à prosperer, & que le plus souuent les choses luy venoyent en bien: il rescriuit à Ptolomée le gouuerneur de Celessyrie & de Phenice, qu'il donnast ayde aux affaires du

C Roy. Lequel enuoya legierement Nicanor filz de Patroclus, l'vn de ses principaux amiz, en luy donnant des Gentilz de toutes nations, tous armez, enuiron vingt mille, pour destruire toute la generatiõ des Iuifz: & ioignit auec luy Gorgias homme de guerre, & experimenté es faitz de guerre. Et Nicanor ordonna vn tribut au Roy, qui deuoit venir aux Romains (à sauoir deux mille talentz) & qu'il fust prins de la captiuité des Iuifz. Et incontinent enuoya aux citez voisines de la mer, appeller les marchans pour acheter les Iuifz: & leur promit de leur bailler nonante seruiteurs pour vn talent, sans regarder à la vengeance qui deuoit suyuir de celuy qui est tout-puissant.

Et quand on eut rapporte' à Iuda la venue de Nicanor, & qu'il eut communique' à ceux qui estoyent auec luy, la presence de l'armée: aucuns craignans, & se deffians de

D la iustice de Dieu, se tournerent en fuite: & les autres autant qu'il en y auoit, vindrent, & ensemble prioyent le Seigneur qu'il les deliurast du mauuais Nicanor: lequel les auoit venduz deuant qu'il fust venu pres. Et s'il ne le faisoit point pour eux: au moins qu'il le feist pour l'alliance qui estoit faite à leurs peres, & à cause de l'inuocation de son Nom venerable & magnifique. Et apres que Machabée eut appelle' les six mille qui estoyent auec luy: il prioit qu'ilz ne se reconseillassent point auec leurs ennemiz, & qu'ilz ne craignissent point la multitude des Gentilz, qui iniustement venoyent contre eux: mais qu'ilz batailliassent vaillamment, en ayant deuant leurs yeux l'outrage qui estoit iniustement fait par eux au sainct lieu. Et aussi l'iniure de la cite' mise en moquerie: & aussi les institutions des Anciens qui estoyent anichilées. Car ilz se confient (dit-il) en armes & en audace: mais nous auons cõfiance au Seigneur tout-puissant, qui peut destruire d'vn mouuement, tant ceux qui viennent contre nous, que tout le monde. Aussi les admonnesta pareillement E des secours que Dieu auoit donne' à leurs peres: & que cẽt quatre vingtz & cinq mille furent periz soubz *Sennacherib: & de la bataille qu'ilz eurent contre les Galatiens en Babylone: comment ilz estoyent venuz en tout huit mille auec quatre mille Macedoniens. Et les Macedoniens chancellans, les nostres qui n'estoyent seulement que huit mille, en destruirent six vingtz mille, à cause de l'ayde qui leur fut donnée du ciel: & receurent plusieurs benefices. Les ayant conferméz par telles parolles, & appareillez à mourir pour les Loix & le pays, il départit son armée en quatre bendes, ordonnant ses freres capitaines sur chacune compagnie, à sauoir Simon, Ioseph, & Iona than: en leur baillant à vn chacun mille & cinq cens hommes: & auec ce apres qu'Eleazar leur eut leu le sainct liure, & qu'il leur eut donne' le signe de l'ayde de Dieu, Iuda mesme se mit en l'auantgarde de l'armée, pour faire la bataille contre Nicanor. Et pource que le Tout-puissant les aydoit à batailler, ilz occirent plus de neuf mille hommes, & fut la plus grande part de l'armée de Nicanor naurée & debilitée, & les chasserent. Et ayans prins l'argent de ceux F qui estoyent venuz pour les acheter, ilz les poursuyuirẽt assez loing, mais apres ilz s'en retournerent, d'autant que c'estoit le iour deuant le Sabbath, pour laquelle cause ilz ne perseuererent point de les poursuyuir.

*2. Ro. 19. g. Tobie 1. d. Eccl. 48. d. Isa. 37. g. 2. Mac. 15. e.

Et solennizerent le Sabbath, en assemblãt leurs armures & leurs despouilles, & en beneissans le Seigneur qui les auoit deliurez en ceste iournée: en distillãt sus eux le commencement de sa misericorde. Mais apres le Sabbath ilz diuiserent les despouilles aux debiles, aux orphelins, & aux vefues: & le reste fut à eux & à leurs enfans. Et ainsi apres ces choses faites, & que l'oraison fut faite de tous en commun, ilz demandoyent misericorde au Seigneur, & qu'en la fin il se re-

conseillast auec ses seruiteurs. Et de ceux
G qui estoyent auec Timothée & Bachides, bataillans contre eux, ilz en occirent plus de vingt mille: & prindrent les hautes forteresses, & diuiserent plusieurs despouilles par egales portions, aux debiles, aux orphelins, & aux vefues: en faisant le semblable aux anciens. Et apres qu'ilz eurent diligemment rassemblé leurs armures: ilz les mirent toutes ensemble es lieux propres. Mais ilz rapporterent les autres despouilles en Ierusalem: & occirent Philarches qui estoit auec Timothée, vn homme desbordé en impieté, lequel auoit trauaillé les Iuifz en beaucop de choses. Et comme ilz faisoyent en Ierusalem la feste de la victoire, ilz brulerent ceux qui auoyent bruslez les portes sacrées, c'est à sauoir, Calisthenes, ainsi qu'ilz estoyent fuiz en vne maisonnette: & leur fut rendu le salaire conuenable à leurs iniquitez. Mais le plus que meschant Nicanor (qui auoit amené mille marchãs pour la vendition des Iuifz) fut humilié de ceux qu'il n'estimoit à rien: & ce par l'ayde du Seigneur: & ayant iettè la robbe d'honneur s'enfuit par la mer mediterranée, & vint seul en Antioche, & receut grand malheur de la perdition de son armée. Et celuy qui auoit promis de bailler le tribut aux Romains de la captiuité de ceux de Ierusalem, annonçoit alors que les Iuifz auoyent Dieu pour leur protecteur: & que pour ceste cause on ne les pouoit naurer, de ce qu'ilz ensuyuoyent les Loix qui estoyent ordonnées par luy.

CHAP. IX.

A AV mesme temps Antiochus retournoit de Perse auec infamie. Car il estoit entré en vne cité appellée Persepolis: & s'enhardit de piller le temple, & d'oppresser la cité. Mais quand la multitude fut courue aux armes: ilz furent tournez en fuite, & Antiochus estant chassé en fuite par les habitans, se mit en chemin auec honte.

Et quand il fut venu vers Egbathana: il seut les choses qui auoyent esté faites quãt à Nicanor & Timothée. Lors esmeu d'ire, pensa d'imputer aux Iuifz la faute de ceux qui l'auoyent chassé. Et pourtant commanda que son chariot fust assemblé, pour cheminer incessamment, par ce que le iugement celeste le contraignoit: pource qu'il auoit ainsi parlé en orgueil, Ie feray Ierusalem vn charnier des Iuifz, estant là venu.
2.ch.26.c Mais le Seigneur Dieu d'Israel [qui regar-
Sou.12.c. de toutes choses,] le frappa d'vne playe in-
B curable & inuisible. Car ainsi qu'il eut finé ceste parolle, vne horrible douleur le print aux entrailles, & griefz tormens par dedans. Et ce tresiustement, comme à celuy qui auoit desrompu à plusieurs autres les entrailles par nouueaux tormens: combien toutesfois qu'il ne cessast nullement de sa malice. Et auec ce tout remply d'orgueil, eut le cueur embrasé sus les Iuifz: & en commandant de haster le voyage, aduint que par aller trop impetueusement, il cheut du chariot, & se blessa grandement aux membres, pource que le corps fut cassé. Et ainsi luy, qui n'a gueres cuidoit (par l'orgueil qu'il auoit par dessus tous hommes) commander aux ondes de la mer, & peser en la balance les hauteurs des montagnes, maintenant est humilié en la terre, & porté en vn chariot, tesmoignant la manifeste vertu de DIEV: tellement que de son meschant corps issoyent les vermines, & que sa chair cheoit en douleurs & tormens luy viuant, tellement que de son odeur son armée estoit greuée, à cause de la puanteur. Celuy qui vn petit deuant s'estimoit de pouoir toucher les Estoilles du ciel, nul ne le pouoit porter, pource qu'ilz ne pouoyent souffrir la grieue puanteur. Sur cela il commença de desister de son orgueil, & de la mescognoissance de soymesme, & de venir à se cognoistre par le fleau de Dieu, & par ses douleurs, qui de moment en moment croissoyent. Et comme aussi luymesme C
ne pouoit plus souffrir sa puanteur, il dit ainsi: C'est bien raison d'estre subiet à Dieu, & que celuy qui est mortel ne se vueille pas faire semblable à DIEV par outrecuidance. Mais le meschant prioit le SEIGNEVR, duquel il ne deuoit pas receuoir misericorde. Proposant de remettre en liberté la cité, à laquelle il se hastoit de venir pour la mettre par terre, & pour en faire vn charnier: & promettant de faire les Iuifz pareilz à ceux d'Athenes, desquelz il auoit dit, qu'il ne les tiendroit pas dignes d'auoir sepulture, mais qu'il les bailleroit aux oyseaux & aux bestes pour deuorer, auec les petis enfans. Promettant aussi de orner le sainct Temple par tresgrans dons, que parauant il auoit pillé: & de multiplier les saincts vaisseaux, & de bailler de ses reuenuz les mises appartenantes aux sacrifices, & d'auantage d'estre luymesme Iuif, & de cheminer par toute la terre, & d'annoncer la puissance de DIEV. Mais pource que ses douleurs ne cessoyent point, tout desesperé (car le iuste iugement de Dieu estoit venu sur luy) il escriuit aux Iuifz vnes lettres de supplication, contenantes telles choses. Le Roy & prince Antiochus desire salut & bonne santé, & felicité tresgrande aux tresbons citoyens Iuifz. Si

vous

vous & voz enfans estes en bonne sante', & si tous voz affaires vont à souhait i'en rendz grandes graces à Dieu, ayant l'esperance au ciel. Et moy, combien que ie fusse malade, toutesfois par affection amiable me souuenant de voſtre honeur & beneuolence, suis retourne' des lieux de Perse: & pource que ie suis oppresse' de maladie perilleuse, il m'a semble' necessaire d'auoir solicitude pour le repos cõmun: non point q̃ ie n'aye plus d'espoir de moymesme, ains cõme ayãt grand
D espoir d'eschapper la maladie. Mais en considerant que mon pere (lequel en son temps conduysoit l'armée es hautz lieux) monstra lequel apres luy receuroit la domination, à fin que si quelque chose qu'on ne pensoit point venoit au contraire, ou que si quelque affaire difficile fut suruenu, que ceux qui estoyent es regions cognoissans à qui estoit laissée la totalite' des affaires: ne se troublassent. Auec ce considerant que tous les hommes puissans & voisins font leguet de pres, en attendant les temps & la venue, i'ay ordonne' mon filz Antiochus Roy: leq̃l quand souuent ie retournoye aux regiõs d'enhaut le recõmandoye à plusieurs d'entre vous: & luy ay rescrit ce qu'il s'ensuit. Ie vous prie donc & requiers, qu'en ayant memoire des benefices que vous ay fait tant en public, qu'en particulier, vous gardiez aussi la bien vueillance vers moy & vers mon filz. Car i'ay cõfiance qu'il sera doux & humain, & qu'en suyuãt mõ propos il sera cõioint auec. Dõc ceſt homicide & blasphemateur estant battu selon qu'il en estoit digne, cõme aussi il auoit mal traitte' les autres il mourut estrãger es mõtagnes d'vne mort miserable. Et Philippe qui auoit este' nourry auec luy, trãsporta son corps: mais pource qu'il craignoit le filz d'Antiochus il s'en alla en Egypte vers Ptolomée Philometor.

CHAP. X.

A MAis Machabée & tous ceux qui estoyent auec luy, par la conduite du Seigneur reprint la cite', & aussi le tẽple: & demolit les autelz que les estrãgers auoyent fait par les rues, & aussi les chappelles. Et apres auoir purge' le temple, ilz feirent vn autre autel. Et apres auoir tire' du feu des pierres à feu, ilz offrirent sacrifices deux ans apres: puis mirent perfums, & les lampes, & les pains de propositiõ. Quand ces choses furent faites ilz prioyent le Seigneur prosternez en terre: à fin qu'ilz ne cheussent plus en telz maux. Mais quand aussi ilz offenseroyent, qu'ilz fussent doucement corrigez de luy: & qu'ilz ne fussent plus baillez aux gens estrangers & blasphemateurs. Et aduint que la purgation du temple fut faite au mesme iour qu'il auoit este' pollu des estrangers, à sauoir, le vingt & cinquiesme iour du moys de Casleu. Et feirent feste par huit iours à la façon des tabernacles, en ayant recordation que vn peu de temps deuant, ilz auoyent fait le iour solemnel des tabernacles es montagnes & es cauernes comme les bestes. Pour laquelle cause ilz portoyent des verges, & des branches verdes, & des palmes, chantãtz hymmes à celuy qui leur auoit donne' prosperite' pour nettoyer son lieu. Et determinerent par vn commun cõmandement fait à toute la nation des Iuifz: de tous les ans faire ces iours festes. Et telle fut la mort d'Antiochus qui fut appelle' le noble. Mais nous reciterons maintenant d'Antiochus Eupator filz de ce meschant, recueillant en brief les maux qui furent faitz es batailles. Car quand il fut venu à la couronne, il constitua sus les negoces du Royaume vn nommé Lysias, principal gouuerneur de Phenice, & de Syrie: car Ptolomée qui estoit dit Macer, ordonna en soymesme de maintenir aux Iuifz leur droit, à cause de l'iniure qui leur auoit este' faite: & proposa de faire la paix auec eux. Dõt il fut accuse' de ses amiz vers Eupator, la ou souuent il estoit appelle' traistre, pource qu'il auoit delaisse' Cypre q̃ luy auoit este' baillée en garde de Philometor: & s'estoit retire' vers Antiochus le noble, & n'ayant nulle puissance hõnorable de despit il s'empoisonna: & mourut ainsi.

Or apres que Gorgias fut deuenu gouuerneur des lieux, prenant des estrãgers à soude il molestoit souuent les Iuifz par guerre. Pareillement les Idumées ayans occuppé fortereſſes propres exerçoyent les Iuifz, & recevans ceux qui estoyent hors de Ierusalem, essaioyent de batailler. Lors ceux qui estoyent auec Machabée, en priant le Seigneur par oraisons qu'il les aydast, ilz assaillirent les fortereſſes des Idumées: & aussi prindrent plusieurs lieux par force, & occirent ceux qui venoyent au secours, & en occirent non pas moins de vingt & cinq mille. Et pource qu'aucuns s'en estoyent fuys en deux tours fort garnies, non pas
D moins de neuf mille & s'estoyent muniz pour soustenir le siege: Machabée pour les assaillir, delaissa Simõ & Ioseph, & aussi Zachée & ceux qui estoyent auec eux, en grãd nõbre: & se tourna vers les batailles q̃ estoyent plus vehementes. Mais ceux qui estoyẽt auec Simon incitez de conuoitise, furent enhortez d'aucuns qui estoyent es tours, par argent: & en receuant septante mille drachmes, en laisserent eschapper aucuns. Et quand ce qui auoit este' fait fut annonce' à Machabée, il assembla les princes du peuple, & les accusa qu'ilz auoyent

vendu leurs freres pour argent, en laissant aller les aduersaires. Parquoy il occit ceux qui auoyent fait la trahison, & incontinent apres print les deux tours. Et en
E bataillant vaillamment par armes & par mains il occit plus de vingt mille hommes es deux tours. Lors Timothée qui parauant auoit esté vaincu des Iuifz, appellavne armée des natiõs estrangeres: de toutes sortes: & assemblant grãd cheualerie d'Asie, vint comme pour prendre Iudée par armes. Mais Machabée, & ceux qui estoyent auec luy comme l'autre s'approchoit, se tournerent à prier le Seigneur: en iettant la terre sur leurs chefz, & ceingnans leurs reins de hayres, & se prosternans au pied de l'autel, prioyent qu'il leur fut propice, & qu'il fut ennemy à leurs ennemiz, & aduersaire à leurs aduersaires, ainsi que dit la Loy. Et
Exo.23.c. Deu.20.a ainsi apres qu'ilz eurent fait l'oraison: ilz prindrent leurs armures, & sortirent loing hors de la cité: mais quand ilz furent pres de leurs ennemis, ilz se tindrent quoy.

Lors que le Soleil fut leué ilz chocquerent d'vne part & d'autre: les vns ayãs pour plege de bonne issue, & de victoire auec vertu, le refuge au Seigneur. Les autres faisans
F de leur courage le prince du combat. Mais comme la bataille se renforçoit: & cinq hommes cheuaucheurs s'apparurẽt au ciel à leurs aduersaires: ornez de brides dorées, qui faisoyent la conduite des Iuifz: desquelz deux auoyent Machabée au milieu d'eux, & le gardoyent du danger en l'enuironnant de leurs armures: mais ilz iettoyent sur les aduersaires dards & foudres, dont ilz furent confuz d'aueuglement, & cheurent remplis de trouble. Et y en eut d'occis vingt mille cinq cens pietons, & six cens cheuaucheurs. Lors Timothée s'enfuit en Gazara en vne forteresse bien garnie: en laquelle presidoit Cereas. Mais Machabée & ceux qui estoyent auec luy à grand ioye assiegerent la forteresse par quatre iours.
G Ceux qui estoyent dedans, se confians sur la forteresse du lieu blasphemoyent outre mesure, & leur iettoyent des parolles infames. Et quand la cinquiesme iournée fut venue: vingt iouuenceaux de ceux qui estoyent auec Machabée, embrasez de courage à cause des blasphemes s'approcherent virilement de la muraille: & d'vn felon courage abbatoyent ceux qu'ilz rencontroyent: & les autres qui semblablement estoyent mnontez cõbatans contre ceux de dedans, mirent le feu aux tours, & bruslerent tous vifz les blasphemateurs. Et les autres rõpoyent les portes, & ayant auec eux le reste de l'armée, ilz occuperent la ville. Et apres q̃ par l'espace de deux iours la forteresse fut destruite, ilz trouuerẽt Timothée qui se muçoit en vne fosse, & l'occirẽt: & pareillement Cereas son frere, & Apollophanes. Apres qu'ilz eurẽt fait ces choses, ilz beneissoyent le Seigneur en hymmes & en confessions, lequel auoit fait grandes choses en Israel, & leur auoit donné la victoire.

CHAP. XI.

MAis vn petit de tẽps apres Lysias lieu A
tenant du Roy, & son parent, cõmis sur ses affaires, prenãt mal engré ce q̃ auoit esté fait, assembla quatre vingtz mille hommes auec toute la cheualerie, & vint contre les Iuifz, estimant que quand il auroit prins la cité, qu'il en feroit vne demeure aux gentilz: & qu'il auroit le tẽple pour amasser l'argent, cõme tous les autres tẽples des gẽtilz: & qu'il vendroit tous les ans la sacrificature, sans aucunement penser de la puissance de Dieu: mais comme desbridé sa pensée se confioit en la multitude des pietons & des cheualiers, & en quatre vingtz Elephans. Et quand il fut entré en Iudée, & approché de Beth-zura, laquelle estoit en vn lieu estroit, distante de Ierusalem de cinq* stades: il assaillit ceste forteresse. Lors que Machabée & ceux qui estoyent auec luy cogneurent qu'ilz assailloit les forteresses, ilz prierent le Seigneur en pleur & gemissement, & aussi toute la multitude ensemble, à fin qu'il enuoyast vn bon ange, pour la deliurance d'Israel. Machabée ayant prins le premier les armes enhorta tous les autres ensemble, de se mettre au peril auec luy, pour donner ayde à leurs freres lesquelz aussi furent esmeuz d'vn franc courage. Et comme ilz approcherent de Ierusalem, vn cheualier s'apparut deuant eux auec vne robbe blãche, & en armes d'or, brãdissant sa lãce. Adonc tous ensemble beneirent le Seigneur misericordieux: & prindrent courage estans prestz de transpercer non pas seulement les hommes, mais aussi les bestes trescruelles, & les murs de fer. Ilz s'en alloyent donc C
promptz, ayans guide du ciel, pour batailler auec eux: d'autant que le Seigneur auoit eu pitié d'eux. Et courans sus leurs ennemis comme lions, ilz en occirent vnze mille pietons, & mille & six cens cheuaucheurs, & tournerent tous les autres en fuyte: & plusieurs d'entre eux naurez, eschapperent tous nudz. Mais aussi Lysias villainement s'enfuyant eschappa. Et comme il estoit homme entendu, reputant en soymesme la perte qu'il auoit euë, & cognoissant que les Iuifz ne pouoyent estre vaincus pource qu'ilz auoyent Dieu tout-puissant, qui batailloit pour eux, il enuoya vers eux: & promist qu'il consentiroit à toute iuste chose, & qu'il induiroit le Roy par persuasion d'estre

* stade est mesure de deux cens pirdz ou enuiron. B

d'estre leur amy. Et Machabée s'accorda aux requestes de Lysias, desirant en toutes choses l'utilité du commun: & tout ce que Machabée escriuit à Lysias pour les Iuifz, le Roy l'ottroya. Car il y eut des lettres escrites aux Iuifz de par Lysias contenans ce qui
D s'ensuit. Lysias donne salut au peuple des Iuifz. Iehã & Abesalom qui auoyent esté de vous enuoyez, pour bailler les lettres, requeroyent, que i'accomplisse ce qui estoit signifié par icelles: Toutes les choses donc que mestier estoit mesmes de referer au Roy, ie les ay declairées, & a ottroyé ce que la chose permettoit. Donc si vous gardez la foy aux affaires, ie m'efforceray aussi desormais d'estre cause de vostre bien. Et de ces choses i'ay commandé à ceux que vous auez enuoyez, & à ceux qui sont enuoyez par moy de vous en deuiser par le menu. Bien vous soit. De l'an cent & quarantehuytiesme, le
Ou Diof corinthe: c'est, Iupiter de Corinthe. vingt & quatriesme iour du moys de Dioscorus. Et les lettres du Roy contenoyent telles parolles. Le Roy Antiochus salue son frere Lysias. Depuis que nostre pere
E à esté transplate entre les dieux, nous vueillans que ceux qui sont en nostre royaume viuent sans tumulte, & qu'ilz soyent diligẽtz en leurs affaires. Ayans aussi entẽdu que les Iuifz n'ont point consenty à mon pere d'estre transferez aux façons des Grecz: mais ont voulu tenir leur maniere de faire: & pour ceste cause nous ont requis que nous permettions qu'ilz suyuent leurs loix. Parquoy nous aussi desirans que ceste nation fut à repos, auons iugé par ordõnance, que le temple leur soit rendu, pour faire selon la coustume de leurs anciens. Et ainsi tu feras bien, si tu leur enuoyes la paix en leur baillant la main, à fin qu'en cognoissans no
F stre volunté ilz ayent bon courage, & qu'ilz s'occupent en leurs affaires. Aussi les lettres du Roy enuoyées à la gent estoyent telles. Le Roy Antiochus donne salut au senat des Iuifz, & à tous autres Iuifz. Si vous estes en prosperité, vous estes comme nous le desirons, nous sommes aussi en bõne santé. Menelaus nous a declairé que vous voulez retourner en voz possessions. Parquoy nous donnons la main d'asseurance à ceux qui seront en chemin iusqu'au trentiesme iour du moys Xanticque, pour vser des viandes des Iuifz, & de leurs loix, comme parauant: & que nul d'eux ne souffrira molestе aucune, quant aux choses qui sont faites par
G ignorance. Nous auons enuoyé Menelaus pour parler à vous. A Dieu soyez. De l'an cent & quarantehuytiesme, le quinziesme iour du moys Xanticque. Et aussi les Romains enuoyerent des lettres contenans ce qui s'ensuit. Quintus Memius, & Titus Manilius legatz des Romains, donnent salut au peuple des Iuifz. Les choses que Lysias le cousin du Roy vous a permises, nous vous les ottroyons aussi bien: mais de ce qu'il a determiné d'estre referé au Roy, enuoyez y hastiuement quelcun, auec y auoir regarde, à fin que nous en determinions cõme il nous appartient. Car nous en allons en Antioche, & pourtant hastez vous de rescrire: à fin aussi que nous cognoissions de quelle volunté vous estes. A Dieu soyez. De l'an cent & quarantehuytiesme, le quinziesme iour du moys Xanticque.

CHAP. XII.

QVand donc ces pactions furent faites, A
Lysias s'en alla vers le Roy: & les Iuifz entendoyent à leur labeur. Mais ceux qui estoyent demourez pour gouuerneurs du pais, à sauoir Timothée & Apollonius filz de Gemnée, aussi Hieroſme & Demophon, & Nicanor le preuost de Cypre, ne les laissoyent pas viure en paix ny en repos. Aussi ceux de Ioppe continuoyent à faire le mesme mal. Et prierent que les Iuifz qui demouroyent auec eux, de monter auec leurs femmes & enfans, sus des petites nauires, qu'ilz auoyent appareillées, comme s'ilz n'eussent point eu de hayne entre eux. Et ainsi selon le commun decret de la cité, iceux y obtempererent, pour auoir paix, n'ayans aucune suspicion: mais quand ilz furent loing dedans la mer, ilz les ietterent au profond iusqu'au nombre de deux cens.

Et quand Iuda cogneut que ceste cruauté B
estoit faite en sa nation, il commanda aux hommes qui estoyent auec luy: & en inuoquant DIEV le iuste iuge, il vint contre les homicides de ses freres, & de nuit bouta le feu au port: il brusla les nauires, & occit par l'espée ceux qui s'en estoyẽt illec fuyz: Et estant forcloz de la region, il s'en alla comme ayant à retourner derechef, pour destruire toute la cité de Ioppe. Mais quãd il cogneut, que ceux qui estoyent à Iamnia aussi en vouloyent autant faire aux Iuifz qui demouroyẽt auec eux, il suruint de nuit sus ceux de Iamnia, & brusla le port auec leurs nauires: tellemẽt que la lumiere du feu estoit veuë en Ierusalem, distant de deux cẽs
quarante stades. Et quand ilz furent ar- C
riere d'illec de neuf stades, & qu'ilz cheminoyent vers Timothée: cinq mille hommes Arabiens, & cinq cens cheuaucheurs luy donnerent la bataille. Et comme la bataille se faisoit vaillamment, & que ceux du coste de Iuda, par l'ayde de Dieu fussent les plus fortz, les Nomades estans les plus foibles prierent Iuda que la paix leur fut donnée, en luy offrant, de luy donner leur be-

stial, & de luy aider en toutes autres choſes. Lors Iuda eſtimant que vrayement ilz leur ſeroyent vtiles en beaucop de choſes, il leur ottroya la paix : quand ilz eurent receu les mains ilz ſ'en allerent à leurs tabernacles.

Apres auſsi ſ'approcha d'vne forte cité, ayant pontz, & enuironnée de murailles: laquelle eſtoit habitée de grand nombre de gentz meſlez, & eſtoit appellée Caſpin. Mais ceux qui eſtoyent dedans, ſe confians en la force des murailles, & auſsi en la prouiſion des viures, n'y viſoyent gueres : & ne ſe ſoucioyent de Iudas, mais ſ'en moquoyent. Et qui plus eſt, blaſphemoyent Ioſué 6.c proferant parolles illicites. Les gens de Machabée ayans inuoqué le grand Prince du monde : Lequel au temps de* Ioſué ſans engins ou munitions feit tumber Iericho : ſaillirent vaillamment ſus les murs : & quād la cité fut prinſe, par la volunté de noſtre SEIGNEVR, ilz feirent vne occiſion incroyable : tellement qu'vn eſtang qui eſtoit pres, ayant deux ſtades en largeur, ſembloit D eſtre plein de ſang. D'illec ſe partirent & allerent iuſqu'à ſept cens cinquante ſtades, & vindrent en Characa, aux Iuifz qui ſont appellez Tubianéens : & ne peurent prēdre en ces lieux la Timothée: lequel ſans rien faire ſ'en eſtoit allé, & auoit laiſſé en vn lieu forte garniſon. Mais Doſitheus & Soſipater qui eſtoyent les ducz auec Machabée, occirent ceux que Timothée auoit laiſſé en garniſon, à ſauoir plus de dix mille hōmes. Et Machabée ayant ordonné ſon armée, & les ayant mis par bendes, il ſ'en alla contre Timothée, lequel auoit auec luy ſix *Ou mille cinq cens. vingtz mille pietons, & deux * mille cinq cens cheuaucheurs. Mais quand Timothée cogneut la venue de Iuda, il enuoya les femmes & auſsi les enfans deuant, & tout l'autre appareil en vne fortereſſe qui eſt appellée Carnion: car c'eſtoit vn lieu difficile à prendre, & ſitué en region de difficile acces, pour les deſtroitz des lieux. Et quand la premiere bende de Iuda fut veuë, les ennemis eurent grand crainte, pour la preſence de Dieu, qui regarde toutes choſes : & tournerent l'vn l'autre en fuyte, tellement qu'ilz eſtoyent plus foullez de leurs gens que des autres : & eſtoyent auſsi debilitez par les coupz de leurs propres eſpées. E Mais Iuda les pourſuyuoit fort, en deſtruiſant les hōmes prophanes: & en occit trente mille hommes. Auſsi Timothée eſtant tombé es mains de Doſitheus & de Soſipater: prioit cauteleuſement qu'ilz le laiſſaſſent aller: à cauſe qu'il auoit pluſieurs parentz des Iuifz, & pluſieurs de leurs freres deſquelz on ne tiendroit compte. Et quand il eut promis la foy de les rendre ſelon la couſtume, ilz le laiſſerent aller ſans le bleſſer à cauſe du ſalut de leurs freres. Et Iuda eſtant ſorty vers Carnion & Atargation apres que il en eut occis vingt & cinq mille hommes. Apres la fuyte & l'occiſion de ceux la, il mena ſon armée en Ephron cité munie, en laquelle eſtoit Lyſias, & grande multitude de diuerſes nations : & les iouuenceaux les plus puiſſans qui ſe tenoyent aupres des murailles, reſiſtoyent virillement. Et illec auoit grand appareil d'engins & de dards. Mais quand ilz eurent appellé le Puiſſant, qui auec force briſe les forces des ennemis : ilz prindrent la cité, & de ceux qui eſtoyent dedans en tuerent vingt & cinq mille. De là ſ'en allerent vers la cité des Scythes qui eſtoit diſtante de Ieruſalem, de ſix cens ſtades. Mais pource que les Iuifs qui habitoyent là rendirent teſmoignage de la benuolence que leur auoyent porté les Scilopolitains, & comme il les auoyent benignement traittez au temps d'aduerſité, eux les remercians & les exhortans de perſeuerer au temps aduenir d'eſtre amys à leur nation ſ'en retournerent en Ieruſalem au temps de F la ſolemnité des ſept ſepmaines: Et apres la Pentecoſte ſ'en allerent contre Gorgias le preuoſt d'Idumée: & ſortit auec trois mille pietons, & quatre cens cheuaucheurs. Et quand ilz furent ordonnez en bataille, il y eut quelque petit nombre de Iuifz qui furent occis. Mais Doſitheus l'vn des chevaliers de Bachinor, homme fort, tenoit Gorgias : & tenant ſa robbe le menoit par force, pource qu'il vouloit mener ce meſchant vif. Adonc l'vn des cheualiers, de ceux de Thrace ſaillit ſus luy, & luy coppa l'eſpaule : & ainſi Gorgias ſ'enfuyt en Mareſa. Et comme ceux d'Eſdrin continuoyent à batailler, & qu'ilz eſtoyent ia laſſez, Iuda appella le Seigneur en ſon ayde, qu'il voulſiſt eſtre le conducteur de la bataille: & lors commençant en language du pays, & en eſleuāt ſa clameur en hymnes, il feit fuyr les cheualiers de Gorgias. Depuis Iuda ayant recuilly ſon armée, vint en la cité d'Odolam. Et quand la ſeptieſme iournée fut venue apres ſ'eſtre purifiez, ſelon la couſtume, ilz firent là le ſabbath. Au iour enſuyuant Iuda ſ'en vint auec ſes gens: pour emporter les corps des occis, & pour les mettre auec leurs parens aux ſepulcres de leurs peres. Mais ilz trouuerent ſoubz les robbes de chacun de ceux qui eſtoyent occis, des offrandes faites aux idoles qui eſto- Deu. 7. d. yent en Iānia. Deſquelles la loy deffendoit aux Iuifz d'en prendre. Parquoy fut fait manifeſte à tous q̄ pour ceſte cauſe ilz auoyent eſté occis. Et ainſi ilz beneirēt tous Dieu le iuſte Iuge, qui auoit reuelé les choſes ſecre- G

tes.

tes. Et se tournerẽt à prier, & feirent supplication à ce que le peché qui auoit esté fait fut oublié. Aussi le preux Iuda enhortoit le peuple de se garder de peché, en considerãt deuãt eux les choses qui auoyẽt esté faites pour les pechez de ceux q̃ estoyẽt occis. Et ayant fait vne collecte, il enuoya en Ierusalem douze mille drachmes d'argent, pour offrir en sacrifice, pour les pechez de ceux qui estoyent mortz, en iustement & religieusement pẽsant de la resurrectiõ. Car s'il n'eust eu esperance que ceux qui estoyent occis ressuscitassent, il eust esté superflu & vain, de prier pour les mortz. Et pourtant il consideroit que à ceux qui estoyent mortz en vraye pieté: il y auoit grace asseurée. (Ce qui est vne saincte pensée & salutaire) Ainsi il feit reconciliation pour les mortz: à fin qu'ilz fussent deliurez de leurs pechez.

CHAP. XIII.

A EN l'an cent & quarante neufuiesme Iuda cogneut qu'Antiochus Eupator venoit auec multitude de gẽs en Iudée: & que Lysias le procureur & preuost des affaires venoit auec luy, ayant en sa compagnie cent & dix mille pietons, cinq mille cheuaucheurs, vingt & deux Elephans, & troys cens chariotz garnis. Et auec eux se ioignit Menelaus, & en grande fallace prioit Antiochus, nõ point pour le salut du pays: ains esperant d'estre constitué en la sei-
B gneurie. Mais le Roy des Rois suscita le courage d'Antiochus contre le meschant: & Lysias luy suggera que c'estoit qui estoit la cause de tous maux, dont commãda (comme il leur estoit de coustume) de le prendre, & de le mettre à mort en ce lieu là. Or il y auoit au mesme lieu vne tour de cinquante coudées de haut, pleine de cẽdres. Laquelle auoit vne machine se tournant de toutes partz en bas en la salle. Illec celuy qui estoit cõuaincu de sacrilege, ou qui auoit cõmis quelque autre grand crime estoit iettẽ de tous à la mort. Or il aduint que ce preua-
C ricateur mourut de telle peine sans estre en seuely. Ce qui aduint iustement: car pource qu'il auoit commis beaucop de pechez, aupres de l'autel de Dieu, auquel estoit le feu pur, & la cendre, aussi luy mesme a esté condamné à mourir en cendre. Mais le Roy cruel en ses pensées s'en venoit pour monstrer qu'il feroit pis aux Iuifz que son pere. Quand Iuda cogneut ces choses, il commanda au peuple qu'ilz inuoquassent le Seigneur nuit & iour, à fin qu'il les aydast maintenant cõme aussi il les auoit touſiours
D aydé: car ilz auoyent peur d'estre priuez de la Loy, & du pays, & du sainct tẽple: & qu'il ne permist point que le peuple qui maintenant estoit vn petit reuenu, derechef fust subiet aux nations infames. Et cõme ilz faisoyent cela, tous ensemble prioyent le Seigneur misericordieux, se prosternans continuellement en pleurs & en ieusnes par l'espace de troys iours, Iuda les enhorta qu'ilz s'appareillassent. Et luy auec les anciẽs pensérent de sortir hors auant que le Roy iettast son armée en Iudée, & deuant qu'il print la cité: & penserent de commettre la fin de la chose à l'ayde du Seigneur. Par- E quoy en remettant la charge au Seigneur du monde: & enhortant ses gens de batailler virilement, & qu'ilz tinssent iusqu'à la mort, pour les Loix, pour le temple, pour la cité, pour le pays, & pour la police: il ordonna son armée aupres de Modin. Et en donnant le signe aux siens de la victoire de Dieu, auec des ieunes gens choisis à l'elite il entra de nuit en l'armée du Roy dedans le camp, & occist quatorze mille hõmes: & le plus grand des Elephans, auec ceux qui estoyent sus. Et apres qu'ilz eurent remply le camp des ennemis de grand peur & perturbation, & que les choses furent faites à leur prosperité, ilz s'en allerent. Et fut cela fait au poinct du iour, par ce que la protection du Seigneur l'aydoit. Quand le Roy F cogneut la hardiesse des Iuifz, il essayoit de approcher des lieux par cautelle, & mit le siege pres de Beth-zura, qui estoit vne forteresse garnie des Iuifz: mais il fut repoussé, & fut battu, & son nombre amoindry. Aussi Iuda enuoyoit leurs prouisions à ceux qui estoyent dedans. Mais Rhodocus qui estoit de l'armée de Iuifz decela les secretz aux ennemis: or apres fut faite enqueste de luy: & fut prins, & serré en prison.

Puis le Roy parla à ceux qui estoyẽt en Beth-zura, & leur dõna la "main, & aussi la "ou, paix.
receut, puis s'en allãt en bataille cõtre Iuda, G
fut vaincu. Mais quãd il cogneut que Philippe qui estoit delaissé sus les affaires s'estoit rebellé en Antioche, il fut tout estõné, & pria les Iuifz, se submettant à eux: & iura de faire tout ce qu'il seroit veu estre iuste: & quand il fut pacifié auec eux, il offrit sacrifice, & honnora le temple, en donnant aucuns dons: & receut Machabée, & le laissa gouuerneur & capitaine depuis Ptolomaide iusqu'aux Gerrenéens. Mais quand il vint en Ptolomaide, ceux de la ville estoyent faschez à cause des cõuentions. Car ilz portoyẽt mal en gré que les conuenances faites estoyent rompues. Adonc Lysias monta au siege, & exposant la raison, persuada le peuple. & l'appaisa, & le reduit en bonne amitié. Puis s'en retourna en Antioche. Et en telle maniere proceda le voyage du Roy, & son retour.

CHAP. XIIII.

A MAis troys ans apres Iuda & ceux qui eſtoyent auec luy cogneurent que Demetrius filz de Seleucus eſtoit venu auec vne armée puiſſante & nauires, par le port de Trypolis : & qu'il tenoit la region cõtre
1. Mac. 7. a. Antiochus & ſon lieutenant Lyſias. Et Alcimus qui auoit eſté le ſouuerain ſacrificateur : (mais auoit eſté ſouillé volontairement, au temps que les nations furent meſlées) conſiderant que nullement ne pouuoit auoir ſalut ny acces au ſainct autel, il vint au Roy Demetrius en l'an cent & cinquante & vnieſme ; luy offrant vne couronne d'or & vne palme, & des rameaux d'oliue leſquelz ſembloyent eſtre du temple. Mais il ſe teuſt pour ce iour la. Et ayãt le temps opportun pour ayder à ſa rage, eſtant appellé au conſeil par Demetrius & interrogué de quelle façon & de quel conſeil vſoyent les Iuifz. Il reſpondit : Ceux qui ſont les mai-
B ſtres des Iuifz ſus leſquelz Iuda Machabée preſide, entretiennent la guerre, & eſmouuent les ſeditions, & ne ſeuffrent que le Royaume ſoit en paix. Car moy qui ſuis deffraudé de la gloire de mes parens, à ſauoir de la ſouueraine ſacrificature, ſuis icy maintenant venu. Premierement en penſant fidelement au proffit du Roy, ſecõdement ayãt eſgard à ceux de ma nation. Car par l'inconſideration des ſuſditz, toute noſtre nation n'eſt point petitemẽt vexée. Mais ie te prie, o Roy que quand tu auras cogneu toutes ces choſes, que tu prouuoye, & au pais & à noſtre nation, qui eſt circonuenue, ſelon ton humanité eſt preſte à tous. Car tant que Iuda ſera en vie, il eſt impoſſible que les affaires ſoyent en paix. Quand il eut dit ces parolles, ſes autres amys qui eſtoyent ennemys à Iuda, emflammerent le Roy Demetrius. Lequel tantoſt apres enuoya en Iudée Nicanor ſon preuoſt & conducteur des elephãs, en luy faiſant commandement, de prẽdre Iuda en vie, & qu'il deſtruiſt ceux qui eſtoyent auec luy : & qu'il conſtituaſt Alcimus ſouuerain ſacrificateur du grand temple. Adonc les gentilz qui eſtoyent fuys de Iudée à cauſe de Iuda l'vn apres l'autre ſe
C ioignoyent auec Nicanor, eſtimans que les infortunes & les calamitez de Iuifz, ſeroyẽt leur proſperité. Et ainſi quãd les Iuifz ouyrent la venue de Nicanor, & l'aſſemblée des nations, ilz ſe couurirent de terre, & priant celuy qui auoit eſtably ſon peuple, iuſqu'à iamais, & auoit touſiours aydé à ſon heritage auec claire apparition. Et par le commandement du Duc, ilz ſe partirent tantoſt de là, & vindrent enſemble au chaſteau d'Eſſaſau. Et Simõ ſon frere de Iuda auoit rencontré bataille auec Nicanor. Mais il fut incontinent eſtõné par le ſilence ſoubdain des aduerſaires. Toutesfois Nicanor ayant ouy la vertu des compagnons de Iuda, & le bon courage qu'ilz auoyent pour la deffenſe du pays : il craignoit de hazarder par ſang. Pour laquelle cauſe enuoya deuãt Poſſidonius, & Theodotius, & Mathia, pour donner la * main, & pour la receuoir. * ou. paix.
Et comme par longue eſpace on eſtoit en vne deliberation ſur ces choſes, & que le Duc l'eut relaté à la multitude, la ſentence de tous fut de ſoy conſentir aux pactions.

Et ainſi ordonnerent vn iour, auquel ilz en traitteroyent entre eux à part : & à chacun fut apporté ſon ſiege, & mis à poinct. Lors Iuda commanda que ſes gens armez fuſſent en lieux conuenables, que parauenture aucune trahiſon mauuaiſe ne vint ſoubdainement par les ennemis. Et feirent parlement entre eux, ſelon qu'ilz auoyent conuenu. Nicanor demoura en Ieruſalem, & ne faiſoit nul mal : il laiſſa aller les compagnies des multitudes qui auoyẽt eſté aſſemblées. D
Il auoit touſiours Iuda auec ſoy, & luy eſtoit fauorable. Et luy pria qu'il ſe mariaſt, & qu'il procreaſt des enfans. Il feit les nopces, & veſquit en paix, & viuoyent amiablement. Mais quand Alcimus veit l'amour qu'ilz auoyent l'vn à l'autre, & entendit les conuenances : il vint vers Demetrius, & dit que Nicanor machinoit choſes nuyſibles à ſes affaires, & qu'il auoit conſtitué Iuda pour ſon ſucceſſeur, lequel eſtoit le traiſtre du Royaume. Parquoy le Roy fut courroucé, & fut fort eſmeu par les faux rapportz de ce meſchant : & eſcrinit à Nicanor, diſant : qu'il eſtoit vrayement fort courroucé des conuenances commandant que incontinent Machabée fuſt mené priſonnier en Antioche. Quand Nicanor cogneut ceſte choſe, il fut tout eſtõné : & prenoit mal en gré d'anichiler les choſes, dõt ilz auoyẽt conuenu ſans eſtre en rien bleſſé par Iuda : mais pource qu'il ne luy eſtoit pas propre de reſiſter au Roy, il conſideroit par quelle aſtuce il accompliſſoit cela. Mais E
quand Machabée ſ'apperceut que Nicanor le traittoit plus durement, & qu'il luy portoit vn viſage plus rude que de couſtume : entendant que ceſte auſterité ne venoit pas de bon courage : aſſembla aſſez bon nombre de ſes gens, & ſe retira de la preſence de Nicanor. Et quand il cogneut qu'il auoit eſté preuenu de Iuda, par bonne induſtrie il ſ'en vint au grand & ſainct temple : & commanda aux ſacrificateurs qui offroyent les ſacrifices acouſtumez, qu'ilz luy baillaſſẽt l'homme. Et quand il luy eut reſpondu auec iurement, qu'ilz ne ſauoyent là ou eſtoit celuy qu'on demandoit, en eſtendant la main

au

au temple il iura, disant: Si vous ne me baillez Iuda prisonnier, ie raseray le temple de Dieu, & ietteray bas l'autel: & consacreray ce temple icy au Dieu Bacchus. Et quand il F eut dit ces parolles, il s'en alla. Lors les sacrificateurs estendans leurs mains au ciel, appelloyent celuy qui touſiours auoit esté le deffenseur de leur nation, en disant ce qui s'ensuyt: O Seigneur de toutes choses, qui n'as que faire de personne: tu as voulu que le temple de ton habitation fut entre nous. Et maintenãt, o Seigneur, le sainct de toute saincteté garde eternellemẽt ceste maison sans estre souillée: laquelle est de n'agueres nettoyée, & que ainsi tu fermes toute bouche inique. Et Razis l'vn des plus anciens de Ierusalem, fut accusé vers Nicanor, qu'il estoit homme aymant la cité, & de bõne renommée: lequel pour sa bonne affection estoit appellé le pere des Iuifz. Iceluy auparauant durant le temps de separation exposant corps & ame auec toute cõstance pour le Iudaisme auoit declairé par effect que c'est d'estre Iuif. Et Nicanor vueil lãt manifester la hayne qu'il auoit vers les Iuifz, enuoya cinq cens gẽsdarmes pour le prẽdre. Car il estimoit que s'il le pouoit prẽdre qu'il feroit grãde destruction aux Iuifz. Et quãd la multitude cuydoit par force entrer en sa maison, & rõpre la porte, & y mettre le feu: comme il estoit prochain d'estre prins, il se frappa d'vn glaiue, aymãt mieux mourir noblemẽt, que d'estre fait subiet aux G pecheurs: & que d'estre iniurié indignement cõtre sa noblesse. Mais pourtant que par la grande haste qu'il auoit il ne s'estoit point frappé auif, & q̃ la multitude entroit dedãs les huys, par grãde hardiesse courut à la muraille, & se ietta virilement du haut en bas entre les gentz: lesquelz legerement se retirerent arriere de luy, dont il cheut sur sa teste. Et cõme encore il respiroit, embrasé en courage se leua: & cõbien que son sang courut en abõdance, & qu'il fust naure de tresgrieſues playes, neãtmoins en courant passa outre les gentz, & en se tenant debout sur vne pierre rompue (cõbien que desia il fust priué de son sang) il print ses entrailles, & de ses deux mains les ietta sus les gentz, en appellant le dominateur de la vie & de l'esprit que de rechef les luy voulsist rendre: & ainsi mourut.

CHAP. XV.

A MAis quand Nicanor sceut que Iuda estoit es lieux de Samarie, il pensa de luy faire vn assaut en vn iour de repos. Et quãd les Iuifz qui le suyuoient par necessité luy disoyent, qu'il ne feist point meurtres si cruelz ne si estranges: mais que il donnast honneur au iour constitué de celuy qui voit tout auec sanctification: Ce meschant demanda: Y a-il vn Dieu puissant au ciel, qui ayt commandé de garder les iours des Sabbathz? Et ilz respondirent: Il y a le Dieu viuant, lequel regne au ciel: qui a commandé de garder le iour du Sabbath. Lors il dit: Et moy i'ay puissance sur la terre, qui commande de prendre les armes, & d'accomplir les affaires du Roy. Toutesfois il ne peut accomplir son conseil. Or Nicanor esleué en grand B orgueil, pensoit dresser vn memorial de la victoire sus Iuda. Mais Machabée touſiours se confioit en toute esperance, que l'ayde luy viendroit du Seigneur: & enhortoit ses gens qu'ilz ne s'espouãtassent point à la venue des nations, mais qu'ilz eussent en leur cueur les aydes qui leur auoit esté donnée du ciel: & qu'ausi maintenant ilz eussent esperance que la victoire leur viendroit par celuy qui est tout-puissant. Et en parlant à eux de la Loy & des Prophetes, & en les admonnestant des batailles qu'ilz auoyent parauant faites, il les rendit plus promptz. Et ainsi quand ilz eurent reprins courage, ilz monstroyent tous ensemble la fallace des Gentilz, & la preuarication des iuremens. Et les arma tous, non point d'armure, ne de lance, ne d'escu: mais d'exhortations contenantes bonnes parolles, en exposant vn songe digne de foy, par lequel il les resiouit tous. Car c'estoit vne visiõ C telle qui s'ensuit. C'est, qu'Onias qui auoit iadis esté souuerain Sacrificateur, bon homme & bening, de regard honneste, modeste en meurs, & plaisant en parolles, & qui dés son enfance estoit exercité à vertuz: fut veu estendant ses mains, prier pour tout le peuple des Iuifz. Et apres, ce apparut vn autre homme, excellent en vieilleſſe & en gloire, ayant vne dignité admirable & magnifique à l'entour de soy. Et Onias respondant dit: Voicy l'amateur des freres, qui prie fort pour le peuple, & pour toute la saincte cité: à sauoir Ieremie le Prophete de Dieu. Ausi fut veu Ieremie estendant sa main dextre, pour donner à Iuda vn glaiue d'or. Et en luy donnant, dit: Prens la saincte espée, qui est don de Dieu, par laquelle tu destruiras les aduersaires. Et D ainsi apres qu'ilz furent enhortez de Iuda par plusieurs bonnes parolles, qui estoyent pour inciter à vertu, & addresser les courages des ieunes gens, ilz delibererent de ne se point tenir en leur camp, mais se ietter virillement en bataille: & se mettre en hazard, combatans main à main auec toute prouësse: pource que le Temple & la saincte cité estoyent en dangier. Car la moindre solicitude qu'ilz auoyent estoit de leurs fẽmes & leurs enfans, & ausi de leurs freres &

cousins : mais la plus grande & principale crainte estoit à cause du sainct Tẽple. Aussi ceux qui estoyent en la cite' estoyent troublez d'vne grande solicitude pour la batail le qui se deuoit faire au iour. Et comme dessia tous estoyent attendantz ce qui en aduiendroit, & que les ennemiz auoyent desia chocque', & que l'armée estoit ordonnée, & les bestes & cheuaucheurs ordonnez en lieu conuenable: Machabée considerant la venue de la multitude, & l'appareil diuers des armes, & la cruauté des bestes: en estendant ses mains au ciel appella le Seigneur qui fait les merueilles pour les regarder cognoissant que la victoire ne vient point des armes, mais que luy la donne ou il luy plait à ceux qu'il en iuge dignes. Et en appellant Dieu, dit en telle maniere: O Seigneur qui enuoyas ton ange au temps d'Hezecias le
1.ro.19.g Roy de Iuda, lequel occit de l'ost de Senna
Ecc.8.c. cherib, cent quatre vingtz & cinq mille hom
Isa.15.f. mes: aussi maintenant dominateur des cieux
Tho.1.d. enuoye ton bon ange deuant nous en crainte & frayeur contre eux. Et que par la grandeur de ton bras, ceux qui viennent en blasphemant contre ton sainct peuple soyent desconfitz. Et ainsi il parfeit son oraison. Mais Nicanor & ceux qui estoyẽt auec luy s'approchoyent en trompettes & cris de ioye. Et Iuda auec ceux qui estoyent auec inuocation de Dieu & prieres donnerent contre les ennemiz bataillant de la main, mais prians le SEIGNEVR en leurs cueurs: en abbatirent le nombre de trente cinq mille: & furẽt magnifiquemẽt resiouys de la presence de Dieu. Et ce fait, comme ilz
F s'en retournerent tous ioyeux, ilz veirent Nicanor qui estoit tombé tout armé. Et ainsi en faisant vn cry, & tumulte en langua ge du pays, ilz beneirent Dieu tout-puissant. Lors Iuda qui en toute chose, & de corps & de courage estoit le premier batail lant pour son peuple, & qui garda tousiours bonne affection vers les siens : commanda qu'on coppast la teste de Nicanor, & sa main auec l'espaule, qu'on les apportast en Ierusalem. Quand il fut venu iusque là, il appella ceux de sa nation, & les sacrificateurs: & s'approcha de l'autel. Et ayant appellé' ceux de la tour, & en monstrant la teste du meschant Nicanor, & la main de ce maudit qu'il auoit estendue contre la saincte maison du Dieu tout puissant, fut grandement glorifié'. Il cõmanda aussi que la langue de Nicanor fut coppée & par petites pieces dõnée aux oyseaux: & que les despouilles de la follie insensée fussent pendues deuant le temple.

Parquoy tous regardans au ciel beneirẽt G
le Seigneur, qui s'estoit declaire' disans: Beneit soit celuy qui a garde' son lieu impollut. Il pendit aussi le chef de Nicanor en la haute tour, à fin qu'il fut vn signe euident & manifeste de l'ayde de Dieu. Parquoy tous d'vn commun conseil deliberererent, que ilz ne passeroyent nullement ceste iournée sans faire feste, & que la feste se feroit le trezieſme iour du douzieſme moys qui s'appel le Adar en langue Siriaque. A sauoir le iour deuant le iour de Mardochée. Quand donc ce fut fait vers Nicanor, depuis ce tẽps là, la cite' fut possedée par les Ebrieux: & pourtant aussi en ce feray la fin de ma parolle. Et si i'ay bien dit, & comme il appartient à l'histoire, c'est mon desir : Et si i'ay parle' perfectement & proprement c'estoit selon mon plein desir. Car comme c'est chose contraire à l'homme de boire du vin puis de l'eauë, mais vser de vin attrempé d'eauë, c'est chose delectable : Ainsi la façon de proceder en vne narration est aggreable aux lecteurs. Parquoy ce sera icy la fin.

Fin du second liure des Machabées,
& consequemment de tous
les autres Apocriphes.

ACHEVEE D'IMPRIMER
LE DIXIESME IOVR
DV MOYS DE
IVILLET.
1546
*

LE NOVVEAV TESTAMENT.

LE SAINCT Euangile de Iesus Christ, selon Sainct Matthieu.

CHAPITRE. I.

A

LE LIVRE DE la generation de Iesus Christ le Filz de Dauid, Filz d'Abraham.

Luc 3.c.

Gen.21.a Abraham engendra Isaac.

Gen,20.c Et Isaac engendra Iacob.

Gen.20. f Et Iacob engendra Iuda & ses freres.

Gen.38.g Et Iuda engédra Pharez & Zara, de Thamar.

Et Pharez engendra Hezron.

Et Hezron engendra Aram.

Gé.46. a Et Aram engendra Aminadab.

1.chr.2.b Et Aminadab engendra Nahason.

Et Nahason engendra Salmon.

Et Salmon engendra Booz de Raab.

Ruth 4. d Et Booz engendra Obed de Ruth.

Et Obed engendra Iesse.

Et Iesse engendra le Roy Dauid.

1.Sam.6.a Et le Roy Dauid engendra Salomon, de celle qui fut femme d'Vrie.

B

Et Salomon engendra Roboam.

1.Ro 11 g Et Roboam engendra Abias.

1.chr.3.b Et Abias engendra Asa.

Lameſme Et Asa engendra Iosaphat.

1.Ro .29. Et Iosaphat engendra Ioram.

2. Ro.8.f. Et Ioram engendra Ozias.

2. Ro.15.g Et Ozias engendra Iotham.

2.chr. 8.d Et Iotham engendra Achaz.

2.Ro.11. d Et Achaz engendra Hezecias.

2.Ro.21.d Et Hezecias engendra Manasse.

Lameſme Et Manasse engendra Amon.

2.chr.3 e. Et Amon engendra Iosias.

2.Ro.28.f Et Iosias engendra Ioacim.

24.15. Et Ioacim engendra Ieconias & ses freres, au transportement en Babylone.

2.Chr.3. e Et apres le transportement en Babylone, Ieconias engendra Salathiel.

Hag.1.a. C

1.Esdr.3.a Et Salathiel engendra Zorobabel.

5.a. Et Zorobabel engendra Abihud.

Et Abihud engendra Eliacim.

Et Eliacim engendra Azor.

Et Azor engendra Zadoc.

Et Zadoc engendra Achim.

Et Achim engendra Aliud.

Et Aliud engendra Eleazar.

Et Eleazar engendra Mathan.

Et Mathan engendra Iacob.

Et Iacob engédra Ioseph, le mary de Marie de laq̃lle a este' nay Iesus, qui est dit Christ. D

Par ainsi toutes les generations qui ont este' depuis Abrahã iusqu'à Dauid, sont quatorze generatiõs. Et depuis Dauid iusqu'au transportement en Babylone, quatorze generations. Et depuis le transportement en Babylone iusqu'à Christ, quatorze generations. Et la natiuite' de Iesus Christ a este'-telle: Car comme Marie sa mere fut espousée à Ioseph: deuant qu'auoir compagnie ensemble, elle fut trouuée enceinte * du sainct Esprit Et Ioseph son mary, d'autant qu'il estoit iuste, & ne la vouloit point diffamer, la voulut secretement laisser. Mais cõme il pensoit ces choses, voicy l'Ange du Seigneur s'apparut à luy par songe, disant: Ioseph filz de Dauid, ne crains à receuoir Marie ta femme: car ce qui est conceu en elle, est du sainct Esprit. Or elle enfantera vn filz, & appelleras son nom, * Iesus. Car iceluy sauuera son peuple de leurs pechez. Et tout ce a este' fait, à fin q̃ ce q̃ le Seigneur a dit par le Prophete fut accomply, disant: * Voicy la Vierge sera enceinte, & enfantera vn filz, & appelleras son nom Emanuel, qui vaut autant à dire, que Dieu auec nous. Ioseph donc esueille' de son dormir, fit ainsi que l'Ange du Seigneur luy auoit cõmande', & print auec soy sa fẽme, & ne l'auoit point cogneuë, quand elle enfanta son filz premier nay, & appella son nom Iesus.

Luc 1.c.

Luc 2.c. IESVS c'est, Sauueur.

Isai.7 .c. Luc 2.c.

CHAP. II.

ET quãd Iesus fut nay en Bethle-hem cite' de Iudée au temps du Roy Herodes: voicy venir des Sages d'Orient en Ierusalẽ, disans: Ou est le Roy des Iuifz, qui est nay? car nous auõs veu vne Estoille en Orient: & le sommes venuz adorer. Or le Roy Herodes ayãt ouy cela, fut troublé, & toute Ierusalem auec luy, Et ayãt assemblé tous les principaux Sacrificateurs & les Scribes du peuple, il s'informa d'eux ou le Christ deuoit naistre. Ilz luy dirẽt: Et Bethle-hẽ de Iudée. Car il est ainsi escrit par le prophete: * Et toy Bethlehẽ terre de Iuda, tu n'es pas la plus petite entre les Princes de Iuda: car de toy me sortira le Cõducteur qui gouuernera mõ peuple Israel. Adõc Herodes ayãt appellé en secret les Sages, les interrogua diligẽment du tẽps q̃ l'Estoille leur estoit apparuë, & les enuoyãt

A Luc 2.a

Mich.5.a.

en Beth-lehē, leur dit: Allez, & vous en que-
B stez diligēment du petit enfant, & quād vous
l'aurez trouué, faites le moy, sauoir: à fin q̄
i'y voyse aussi, & que ie l'adore. Et quād
ilz eurent ouy le Roy, ilz s'en allerent. Et
voicy l'Estoille, qu'ilz auoyēt veuë en Ori
ent, alloit deuāt eux iusqu'à tant qu'elle vint,
& s'arresta sur le lieu ou estoit le petit enfant.
Et quand ilz veirent l'Estoille, ilz s'esiouy-
rent de mout grand' ioye: & entrans en la
maison, ilz trouuerent le petit enfant auec
Marie sa mere: & se iettans en terre l'adore
rent. Et apres auoir desploye' leurs thresors
ilz luy presenterent dons: or, encens, & myr
rhe. Et eux aduertiz diuinement par songe,
de ne retourner à Herodes, ilz s'en retourne
C rent par autre voye en leur cōtrée. Apres
qu'ilz se furent retirez, voicy l'Ange du Sei
gneur apparoit par songe à Ioseph, disant:
Leue toy, & prens le petit enfant & sa mere,
& t'enfuy en Egypte, & sois là iusqu'à tant
q̄ ie le te die: car il aduiēdra qu'Herodes cer
chera le petit enfant pour le mettre à mort.

Ainsi il se leua, & print de nuit le petit en
fant & sa mere, & se retira en Egypte: & fut
là iusqu'au tresPas d'Herodes: à fin que ce
que les EIGNEVR a dit par Prophete
Osée 11. a fut accomply, disant: * I'ay appelle' mon
Filz hors d'Egypte. Lors Herodes se
voyant deceu des Sages, fut fort courrouce': & ayant enuoye' ses gentz, fit occir
tous les enfans, qui estoyent en Beth-le-
hem, & en toutes les marches d'icelle, de
deux ans & au dessoubz, selon le temps qu'il
auoit diligēment enquis des Sages. Adōc fut
accomply ce qui auoit este' dit par le Prophe
Iere. 31. c te Ieremie, disant: * La voix a este' ouye en
Rama, compleinte, pleur, & grand brayement. Rahel ploure ses enfans, & n'a vou-
lu estre consolée, pource que ce en est fait.

D Mais apres qu'Herodes fut mort, voicy
l'Ange du Seigneur s'apparoit en Egypte,
à Ioseph, par songe, disant: Leue toy, & prens
le petit enfant & sa mere, & t'enva en la terre
d'Israel: car ceux qui cerchoyent de tuer le
petit enfant sont mortz. Ioseph donc se leua
& print le petit enfant & sa mere, & vint en
la terre d'Israel. Mais quand il ouyt
qu'Archelaus regnoit en Iudée au lieu d'He
rode son pere, il craignit d'y venir. Et luy
admonneste' diuinement par songe, se retira
es parties de Galilée. Et y estant venu, il ha-
bita en la cite' qui est appellée Nazareth: à
Nō. 6. b. fin que ce qui est dit par les Prophetes fut
Iug. 13. b. accomply: Il sera appelle' * Nazarien.

CHAP. III.

A OR en ces iours là vint Iehan Baptiste,
preschant au desert de Iudée, & disant:
& Marc 1. a. * Amendez vous: car le Royaume des cieux
Luc. 3. a approche. C'est celuy duquel il est parle'
par Isaie le Prophete, disant: La voix de ce-
luy qui crie au desert, est: Preparez la voye
du SEIGNEVR, faites ses sentiers droitz. Ieh. 1. a. Isa. 40. a. Marc 1. a.

Et Iehan auoit son vestement de poilz
de chameau, & vne ceinture de cuyr al'en-
tour de ses reins. * Et estoit son manger, sau B
terelles & miel sauuage. Adonc ve- Luc. 3. b.
noyent à luy ceux de Ierusalem, & de tou-
te Iudée, & de toute la contrée qui estoit
àlenuiron du Iordain: & estoyent baptizez
par luy au Iordain, en confessant leurs pe
chez. Et voyant plusieurs des Pharisiens &
Sadduciens venir à son bapteſme il leur dit:
* Generation de viperes, qui vous aduise de
fuyr l'ire aduenir? Faites donc fruitz di- Luc 3. b.
gnes de repentance: & ne presumez à dire
en vousmesmes: Nous auons Abraham pour
pere. Car ie vous dy, que Dieu peut susci-
ter de ces pierres des enfans à Abraham.

Or est ia la coignée mise à la racine des Lāmesme
arbres. Parquoy tout arbre qui ne fait C
pas bon fruict, sera coppe', & iette' au feu.

* Vray est que ie vous baptise d'eauë en Marc 1. a.
repentance, mais celuy qui vient apres Ieh. 1. d.
moy, est plus fort que moy: duquel ie ne Act. 1. c.
suis pas suffisant de porter les souliers. Ice
luy vous baptisera au sainct Esprit & en feu.
Il a son vā en sa main, & nettoyera son aire,
& assemblera son froment au grenier: mais
il bruslera la paille au feu qui iamais ne s'e-
steinct. * Adonc vient Iesus de Galilée au Marc 1. c.
Iordain à Iehan, pour estre baptise' de luy. Ieh. 1. e.
Mais Iehan l'en gardoit, disant: I'ay be- D
soing d'estre baptise' de toy: & tu viens à
moy? Et Iesus respondant, luy dit: Laisse
pour maintenant. Car il nous conuient ain-
si accomplir toute iustice. Lors il le per-
mit. * Et quand Iesus fut baptise', incon Sou. 17. b
tinent il monta hors de l'eauë. Et voicy les Marc 1. b.
cieux luy furent ouuers, & veit l'Esprit de 9. d.
Dieu descendre comme vne coulombe, & ve- Luc 3. a.
nir sur luy. Voicy aussi vne voix du ciel, di- 9. d.
sant: * Cestuy cy est mon Filz bien ayme', au 1. Pier. 1. d.
quel i'ay prins mon bon plaisir. Ma rc. 1. b.
Luc. 3. a.
9. a.

CHAP. IIII.

ALors Iesus fut mene' par l'Esprit au de A
sert, pour estre tente' du Diable. Et quād Marc 1. b
il eut ieusne' quarāte iours & quarāte nuitz, Luc 4. a.
finalement il eut faim. Et le Tentateur s'ap-
prochāt de luy, dit: Si tu es filz de Dieu, cō-
mande que ces pierres deuiennent du pain.
Mais il respondit, & dit: Il est escrit: * L'hōme Deu. 8. a.
ne viura point seulemēt de pain: mais de tou
te parolle qui procede de la bouche de Dieu.

Adōc le Diable le transporte en la saincte
Cite', & le met sur le pinacle du Tēple, & luy
dit: Si tu es le Filz de Dieu, iette toy en
bas: car il est escrit * qu'il dōnera charge de Psa. 91. c.
toy à ses Anges, & qu'ilz te porterōt en leurs
mains, de peur q̄ tu ne choppes de ton pied

à

à quelque pierre. Iesus luy dit derechef: Il
Deut.6.a. est escrit: *Tu ne tenteras point le Seigneur
B ton Dieu. Derechef le Diable le transporte
sur vne montagne mout haute, & luy mõstre
tous les Royaumes du mõde, & leur gloire,
& luy dit: Ie te donneray toutes ces choses,
si en te iettant en terre tu m'adores. Adonc
Iesus luy dit: Va Satan, car il est escrit: *Tu
Deut.6.b. adoreras le Seigneur ton Dieu, & à luy seul
tu seruiras. Alors le Diable le laisse:
& voicy les Anges venoyent, & luy ser-
Marc 1.b. uoyent. * Et quand Iesus entendit que
Luc 4.c. Iehan estoit prisonnier, il se retira en Gali-
lée. Et en laissant Nazareth, il vint, & habi-
ta en Capernaum, qui est prochaine de la
mer, es marches de Zabulon & de Nephtha
li: à fin que ce qui auoit este' dit par le Pro-
Isa.9 a. phete Isaie fust accomply, disant: *La terre
Luc 1.g. de Zabulõ & de Nephthali, pres la voye de
la mer outre le Iordain, la Galilée des Gen
tilz: le peuple qui se seoit en tenebres a veu
grãde lumiere: & à ceux qui seoyent en la re
gion & ombre de mort, la lumiere leur est
C leuée. Dez lors Iesus commença à pres-
cher, & dire: Amendez vous: car le Royau-
me des cieux approche. * Et comme Iesus
Marc 1.b cheminoit aupres de la mer de Galilée, il
Luc 4.c. veit deux freres, Simon nomme' Pierre, &
Marc 1.a. Andre' son frere, qui iettoyent leurs retz en
Luc 5.b. la mer (car ilz estoyẽt pescheurs) & leur dit:
Venez apres moy, & ie vous feray pescheurs
d'hommes. Et incontinent laissans leurs
retz, le suyuirent. Et estant party de là, veit
deux autres freres, Iaques filz de Zebedée,
& Iehan son frere, en vne nacelle auec leur
pere Zebedée, qui refaisoyent leurs retz: &
les appella. Et incontinent delaissans la na
celle & leur pere, le suyuirent. Et Iesus al-
D loit suyuant toute Galilée, enseignant en
leurs assemblées, & preschant l'Euangile du
Isa. 61.a. Royaume: & *guarissant toute maladie &
toute langueur entre le peuple. Et sa renom
mée paruint en toute Syrie. Et luy presen-
toit on tous ceux qui se sentoyent mal, dete
nuz de diuerses maladies & tormens, & de-
moniaques, & lunatiques, & paralytiques:
Marc 3.a & il les guarissoit. * Et mout grand peuple
Luc 6.a. le suyuit de Galilée, & de Decapolis, & de
Ieh. 6.a. Ierusalem, & de Iudée, & d'outre le Iordain.

CHAP. V.

A ET Iesus voyant la foulle, monta en vne
montagne. Et quand il fut assis, ses
disciples s'approcherent de luy. Et
ouurant sa bouche les enseignoit, disant:
Bienheureux sont les poures d'esprit, car
le Royaume des cieux est à eux. Bien-
heureux sont ceux qui plourent, car ilz se-
ront consolez. Bienheureux sont les de-
bonnaires, car ilz possederont la terre.
Bienheureux sont ceux qui ont faim &
soif de iustice, car ilz seront saoulez.
Bienheureux sont les misericordieux, car
ilz obtiendront misericorde. Bienheu-
reux sont ceux qui sont netz de cueur, car
ilz verront Dieu. Bienheureux sont les
pacifiques, car ilz seront appellez enfans de
Dieu. *Bienheureux sont ceux qui souf- 1.Pier.3.a
frent persecution pour iustice, car le Roy-
aume des cieux est à eux. Vous estes bien-
heureux quand les hommes vous auront
outragé, & vous auront persecuté, & dit
toute mauuaise parolle contre vous, en men
tant, à l'occasion de moy. Esiouyssez vous,
& ayez liesse, car vostre loyer est grand es
cieux. Car ainsi ont ilz persecuté les Pro-
phetes, qui ont esté deuant vous. Vous
B estes le sel de la terre: or si le sel perd sa sa-
ueur, dequoy sallera-on? Il ne vaut plus
rien, sinon pour estre ietté dehors & foullé
des hommes. Vous estes la lumiere du mon Marc 9.g
de. La cité située sur vne montagne, ne peut Luc 14.g
estre cachée. Et on n'allume point la chan-
delle, pour la mettre soubz le muyd, mais sur
vn chandelier: & elle luit à tous ceux qui Marc 4.c
sont en la maison. Ainsi luise vostre lumiere Luc 8.c.
deuant les hommes: à fin qu'ilz voyent voz 11.c.
bonnes œuures, & qu'ilz glorifient vostre
Pere qui est es cieux. Ne pensez point que
ie soye venu pour abolir la Loy, ou les Pro
phetes. Ie ne suis point venu pour les abo-
lir: mais pour les accomplir. Car en verité Luc 16.d.
ie vous dy, que iusqu'à ce que le ciel faudra,
& la terre, vn iota ou vn seul poinct ne fau-
dra de la Loy, iusqu'à tant que toutes cho-
ses soyent faites. Qui donc rompra vn de
ces trespetis commandemens, & enseignera
ainsi les hommes: il sera nommé trespetit
au Royaume des cieux. Et qui les aura fait
& enseigné, il sera appellé grand au Roy-
aume des cieux. Certes ie vous dy, que si
vostre iustice n'aborde plus que celle des
Scribes & Pharisiens, vous n'entrerez point
au Royaume des cieux. Vous auez ouy
qu'il a esté dit aux Anciens: *Tu ne tueras Exo.20.b.
point: car qui tuera, sera digne d'estre puny Deut.5.b.
du iugement. Mais moy ie vous dy, que Leu.24.b
quiconque se courrouce sans cause à son
frere, il sera digne d'estre puny par le iuge-
ment. Et qui dira à son frere: Racha, il
sera digne d'estre puny par le Conseil. Et
qui luy dira: fol, il sera digne d'estre puny
de la Gehenne du feu. Donc si tu offres ton
don à l'autel, & là il te vienne en memoire
que ton frere a quelque chose à l'encon-
tre de toy: laisse là ton don deuant l'autel,
& t'en va premierement appointer à ton
frere, & apres vien, & presente ton don.
*Sois bien tost d'accord auec ton aduerse Luc 12.g.
partie, cependant que tu es en la voye a-
uec luy: de peur que ton aduerse partie ne te

liure au Iuge,& que le Iuge te baille au Sergent,& que tu sois mis en prison. Ie te dy en verité,que tu ne sortiras de là,iusqu'à ce que tu auras payé la derniere maille.

Vous auez ouy qu'il a esté dit aux Anciens: *Tu ne commettras point adultere. Exo.20.c. Mais moy ie vous dy, que quiconque aura regardé femme pour la conuoiter,il a desia commis adultere auec elle en son cueur.

D Donc si ton œil dextre t'empesche, arrache-le, & le iette arriere de toy: car il te Sou. 18.b. vaut mieux qu'vn de tes membres perisse, Marc 9 g. que tout ton corps soit ietté en la Gehenne. Et si ta main dextre t'empesche, coppe-la,& la iette de toy: car il te vaut mieux que vn de tes mẽbres perisse,que tout ton corps soit ietté en la Gehenne. Aussi il a esté dit: Deu.14.a. *Quiconque delaissera sa femme, qu'il luy Sou.19.b. baille le Libelle de refus. Mais moy ie vous Marc 10.a dy,que quiconque delaissera sa femme (excepté pour cause de fornication) il la fait e- Luc.16.c. Leui.19.c stre adultere: & quiconque se mariera à la Exo.20.b. femme delaissée,il commet adultere. De- Deut.5.d. rechef, vous auez ouy qu'il a esté dit aux Iaq.5.c. Anciens: *Tu ne te pariureras point: ains tu Deu. 9.d. rendras au Seigneur ce que tu auras promis Leui 14.d par iurement. Mais moy ie vous dy,ne iurez aucunement, ne par le ciel, car c'est le throne de Dieu: ne par la terre, car c'est le marchepied de ses piedz: ne par Ierusalem, car c'est la cité du grand Roy. Aussi point ne iureras par ta teste,car tu n'en peux faire vn cheueu blanc ou noir. Mais vostre parolle soit, ouy, ouy: non,non. Car ce qui est dit outre ces choses,est du mal. Vous Exo.21.c. auez ouy qu'il a esté dit: * Oeil pour œil: Deu.19.d & dent pour dent. Or ie vous dy, ne re- Luc 6.c. sistez pas au mal: mais si aucun te frappe en ta ioué dextre,tourne luy aussi l'autre. Et à celuy qui veut plaidoyer contre toy, & te oster ton saye, laisse luy aussi le manteau. Et quiconque te voudra contreindre d'aller vne lieuë,vas-en auec luy deux. Donne à celuy qui te demande, & n'esconduy pas celuy qui veut emprunter de toy. Vous E auez ouy qu'il a esté dit: *Tu aymeras ton Leui.19.d prochain, & hayeras ton ennemy. Mais Luc 6.c. moy ie vous dy,aymez voz ennemiz,beneis- 23.c. sez ceux qui vous maudisent, faites bien à ceux qui vous hayssent, & priez pour ceux qui vous nuisent & vous persecutent: à fin que vous soyez enfans de vostre Pere qui est es cieux. Car il fait leuer son soleil sus les bons & sus les mauuais, & enuoye la pluye sur les iustes & iniustes. Car si vous aymez ceux qui vous ayment, quel salaire en aurez vous? les Peagers ne font ilz pas le mesme? Et si vous faites accueil seulement à voz freres, que faites vous d'auantage? les Peagers ne font ilz pas aussi le semblable? Vous serez donc parfaitz, comme vostre Pere qui est es cieux est parfait.

CHAP. VI.

GArdez que vous ne faciez vostre aumosne deuant les hommes, pour estre veuz d'iceux: autrement vous n'aurez point de salaire vers vostre Pere qui est es cieux. Quand donc tu fais aumosne, qu'on ne la publie point à son de trompe deuant toy, ainsi que font les hypocrites aux assemblées & es rues, à fin qu'ilz soyent honnorez des hommes. En verité ie vous dy, que ilz reçoyuent leur salaire. Mais quand tu fais aumosne, ta seneſtre ne sache pas ce que fait ta dextre: à fin que ton aumosne soit en secret: & ton Pere qui voit en secret, le te rendra manifestement. Et quand tu B pries, tu ne seras point comme les hypocrites. Car ilz ayment de prier es assemblées, & es carfours: à fin qu'ilz soyent veuz des hommes. En verité ie vous dy, qu'ilz Sou. 13.c reçoyuent leur salaire. Mais toy, quand tu pries, entre en ton cabinet: & ayant fermé ton huis, prie ton Pere qui est en secret: & ton Pere qui voit en secret, le te rendra publiquement. Aussi quand vous priez, ne parlez pas beaucoup, comme les Gentilz: car ilz cuident estre exaucez par beaucop de parolles. Ne soyez donc semblables à eux: car vostre Pere cognoit les choses dont vous auez besoing, deuant que vous luy demandiez. Vous donc priez ainsi: Nostre Forme de prier. Pere qui es es cieux, Ton Nom soit sanctifié. Ton Regne aduienne. Ta volunté Luc 11.a. soit faite en la terre comme au ciel. Donne nous auiourdhuy nostre pain quotidien. Et nous pardonne" noz offenses, comme "Gr. quitte nous nous pardonnons à ceux qui nous offen- nozdebtes sent. Et ne nous induiz point en tentation: mais deliure nous du" mauuais. Car à "Ou mal: toy est le Royaume, & la puissance, & la gloire à tousioursmais, Amen. Parquoy, si vous pardonnez aux hommes leurs de- Sou. 18.d. fautes, aussi vostre Pere celeste vous par- Marc 11.d donnera. *Mais si vous ne pardonnez aux Luc 17.a. hommes leurs defautes, aussi vostre Pere ne vous pardonnera pas les vostres. En C outre, quand vous ieusnerez, ne soyez pas tristes, comme les hypocrites. car ilz defigurent leurs faces, à fin qu'ilz apparoissent aux hommes qu'ilz ieusnent. En verité ie vous dy, qu'ilz reçoyuent leur salaire. Mais toy, quand tu ieusnes, oing ton chef, & laue ta face: à fin que tu n'apparoisses aux hommes ieusner, mais à ton Pere en secret. Et ton Pere qui voit en secret, le te rendra manife- Luc 11. d. stement. *Ne faites point voz thresors en la terre, ou la rouillure & la tigne corrompt, & ou les larrons fouyssent & desrobent: mais faites voz thresors au ciel, ou la rouillu-

rouillure & la tigne ne corrompt point, & ou les larrons ne fouyſſent ny deſrobent. Car là ou eſt voſtre threſor, là auſsi ſera voſtre cueur. Luc 11. c. *La lumiere du corps c'eſt l'œil. Donc ſi ton œil eſt pur, tout ton corps ſera lumineux : mais ſi ton œil eſt maling, tout ton corps ſera tenebreux. Si donc la lumiere qui eſt en toy, ſont tenebres: les tenebres combien ſeront elles grandes ? Luc 16. c. * Nul ne peut ſeruir à deux ſeigneurs. Car ou il hayra l'vn, & aymera l'autre: ou il ſ'appuira ſur l'vn, & ne tiendra compte de l'autre. Vous ne pouez ſeruir à D I E V & aux richeſſes. D Luc 12. c. *Parquoy ie vous dy, n'ayez point ſoucy pour voſtre vie, que vous mangerez, & que vous beuurez: ne pour voſtre corps, dequoy vous vous veſtirez. La vie n'eſt elle point plus que la viande: & le corps, plus que le veſtement ? Regardez les oyſeaux du ciel: car ilz ne ſement ne moiſſonnent, ny aſſemblent en greniers : & voſtre Pere celeſte les nourrit. N'eſtes vous pas beaucop plus excellens qu'eux ? Et qui eſt celuy d'entre vous qui par ſon ſoucy puiſſe adiouſter à ſa grandeur vne coudée ? Et pourquoy eſtes vous en ſoucy du veſtement? Apprenez des liz des champs, comment ilz croiſſent: ilz ne labourent ne filent. Neantmoins ie vous dy, que Salomon meſme en toute ſa gloire, n'a pas eſté veſtu cõme l'vn d'eux. Si Dieu donc veſt ainſi l'herbe des champs, qui eſt auiourdhuy, & le lendemain eſt mis au four: ne le ſera-il pas beaucop pluſtoſt à vous, o Luc 12. d. gens de petite foy ? Ne ſoyez donc en ſoucy, diſans: que mangerons nous? ou que beurons nous? ou, dequoy ſerons nous veſtuz? car les Gentilz cerchent toutes ces choſes. là meſme Certainement voſtre Pere celeſte cognoit, que vous auez beſoing de toutes ces choſes. Demandez donc premierement le Royaume de Dieu & ſa iuſtice : & toutes ces choſes vous ſeront baillées auec. Ne ſoyez dõc en ſoucy pour le lendemain : car le lendemain ſe ſouciera pour ſoymeſme. Il ſuffit au iour de ſa miſere.

CHAP. VII.

A Luc 6 f. Marc 4. c. NE iugez point, àfin que vous ne ſoyez iugez. Car de tel iugement que vous iugez, vous ſerez iugez. Et de telle meſure que vous meſurez, vous ſerez meſurez. Et pourquoy regardes-tu le feſtu qui eſt en l'œil de ton frere, & tu ne conſideres pas vne poultre qui eſt en ton œil ? Ou, comment dis-tu à ton frere: Permetz que ie tire hors vn feſtu de ton œil: & voicy vne poultre en ton œil ? Hypocrite, iette premierement la poultre hors de ton œil: & adonc tu verras à tirer le feſtu hors de l'œil de ton frere. Ne donnez pas la choſe ſaincte aux chiens, & ne iettez pas voz perles deuant les porceaux, de peur qu'ilz ne les foulent à leurs piedz, & qu'en ſe retournant, ilz ne vous deſcirent. Demandez, & il vous ſera donné. B Marc 11. c. Luc 11. b. *Cerchez, & vous trouuerez. heurtez, & il vous ſera ouuert. Car quiconque demande, il reçoit: & quiconque cerche, il trouue: & à celuy qui heurte, il ſera ouuert. Qui eſt l'homme d'entre vous, auquel ſi ſon filz demande du pain, qu'il luy donne vne pierre ? Ou ſ'il luy demande du poiſſon, luy donnera-il vn ſerpent? Si vous donc qui eſtes mauuais ſauez donner à voz enfans choſes bonnes : combien plus voſtre Pere qui eſt es cieux donnera-il des biens à ceux qui le requierent ? Luc 6. e. *Toutes choſes donc leſquelles vous voulez que les hommes vous facent, faites leur auſsi ſemblablement: car ce eſt la Loy & les Prophetes. Luc. 12. e. *Entrez par la porte eſtroite: car c'eſt la porte large, & la voye ſpacieuſe, qui mene à perdition : & ceux qui entrent par icelle, ſont en grand nombre. Et la porte eſt petite, & la voye eſtroite, qui mene à la vie : & peu y en a qui la trouuent. Donnez vous C garde auſsi des faux prophetes qui viennent à vous en veſtemens de brebis, mais par dedans ſont loups rauiſſans, vous les cognoiſtrez par leurs fruitz. Luc 6. g. *Cueille-on grappes des eſpines ? ou figues des chardons? Ainſi tout bon arbre, fait bons fruitz: & le mauuais arbre, fait mauuais fruitz. Le bon arbre ne peut faire mauuais fruitz : ne le mauuais arbre faire bon fruitz. Sus 3. b. *Tout arbre qui ne fait pas bon fruit, eſt coppé & iette au feu. Luc 3 b. Donc vous les cognoiſtrez par leurs fruitz. Luc 6. g. *Non pas vn chacun qui me dit, Seigneur, Seigneur, entrera au Royaume des cieux: mais celuy qui fait la volunté de mon Pere qui eſt es cieux. 13. e. f. Pluſieurs me dirõt en celle iournée: Seigneur, Seigneur, n'auons nous pas prophetiſé en ton Nom? & n'auons nous pas ietté hors les Diables en ton Nom ? & n'auons nous pas fait pluſieurs vertuz en ton Nom? Et lors ie leur diray : Ie ne vous cogneu onc. Pſe. 6. c. *Vous qui faites iniquitez, departez vous de moy.

Quiconque donc oyt ces parolles icy D que ie dy, & les met en effet, ie l'accompareray à l'homme prudent, qui a edifié ſa Luc 13 f. maiſon ſur vne roche : & la pluye eſt tom- Luc 6 g. bée, & les torrens ſont venuz, & les ventz ont ſouffle', & ont heurté contre ceſte maiſon la, & n'eſt point tombée : car elle eſtoit fondée ſur la roche. Et quiconque oyt ces parolles icy que ie dy, & ne les met point en effect, ſera ſemblable à l'homme fol, qui a edifié ſa maiſon ſur le ſablon: & la pluye eſt tombée, & les torrens ſont venuz, & les ventz ont ſouffle', & ont heurté contre ceſte maiſon la, & eſt tombée, & ſa ruine a eſté

Marc 1.e. Luc 4. c. grande. * Et aduint que quand Iesus eut acheué ces parolles, le peuple estoit estonné de sa doctrine: car il les enseignoit comme ayant autorité, & non pas comme les Scribes.

CHAP. VIII.

A Marc 1.d. Luc 5. c. ET quand il fut descendu de la montagne, grandes trouppes de gens le suyurent. Et voicy venir vn ladre, qui s'enclina deuant luy, disant: Seigneur, si tu veux, tu me peux nettoyer. Et Iesus estendant sa main, le toucha, disant: Ie le veux, sois net. Et incontinent sa lepre fut nettoyée. Et Iesus luy dit: Garde que tu ne le die à persone: mais va, & te monstre au Sacrificateur: & offre le don que * Moyse a ordonné, en tesmoignage à iceux. Et quand Iesus fut entré en Capernaum, vn Cẽtenier vint vers luy, le priant, & disant: Seigneur, mon garson gist paralytique en la maison, grieuement tormenté. Et Iesus luy dit: I'iray, & le guariray. Et le Centenier respondant, dit: Seigneur, ie ne suis pas digne que tu entres soubz mon toict: mais seulement dy la parolle, & mon garson sera guary. Car ie suis homme cõstitué soubz l'autorité d'autruy, & ay soubz moy des Gendarmes: & dy à l'vn, va, & il va: & à l'autre, vien, & il vient: & à mon seruiteur, fay cela, & il le fait. Et Iesus oyãt cela, il s'esmerueilla, & dit à ceux qui le suiuoyent: Ie vous dy en verité, que mesme en Israel ie n'ay pas trouué si grande Foy. Mais ie vous dy, * que plusieurs viendront d'Orient & d'Occident, & seront assiz au Royaume des cieux auec Abraham, Isaac & Iacob: & les filz du Royaume seront iettez hors es tenebres au loing: ou il y aura pleur & grincement de dentz. Et Iesus dit au Centenier: Va, & ainsi que tu as creu, qu'il te soit fait. Et en ceste heure la son garson fut guary. Et le Centenier estant retourné en sa maison, à ceste heure la trouua son garson guary. * Et quand Iesus vint en la maison de Pierre, il veit la bellemere d'iceluy couchée au lict, & ayant la fieure: si toucha la main d'icelle, & la fieure la laissa, puis elle se leua, & les seruit. * Et quand le soir fut venu, on luy presenta plusieurs demoniaques: & il en ietta les espritz par la parolle, & guarit tous les malades: à fin que ce qui auoit esté dit par le Prophete Isaie fust accomply, disant: * Il a receu noz langueurs, & a porté noz maladies. Et Iesus voyant grande multitude à l'entour de soy, il commanda de passer outre la riue. * Et vn Scribe suruenant luy dit: Maistre, ie te suiuray par tout ou tu iras. Et Iesus luy dit: Les renardz ont des fosses, & les oyseaux du ciel des nidz: mais le Filz de l'homme n'a point ou il puisse reposer son chef.

Leu. 14. a Luc 7. a. b. Luc 13. f. B Marc 1.c. Luc 4. f. Marc 1.d. Luc 4. f. Isa. 53. b. 1. Pier. 2. d Luc 9. g. C

Et vn autre de ses disciples luy dit: Seigneur, permetz moy premierement d'aller & enseuelir mon pere. Et Iesus luy dit: Suy moy, & laisse les mortz enseuelir leurs mortz. * Et quand il fut entré en la nacelle, ses disciples le suyuirent. Et voicy, vn grãd mouuement aduint en la mer, tellement que la nacelle estoit couuerte des ondes. Or luy il dormoit. Et les disciples vindrent, & l'esueillerẽt, disans: Seigneur, sauue nous: nous perissons. Et il leur dit: Pourquoy estes vous craintifz, gens de petite foy? Alors se leua, & tença les ventz & la mer, & grande tranquilité fut faite. Et les hommes s'esmerueillerent, disans: Quel est cestuy cy, que les ventz & la mer luy obeissent? * Et quand il fut venu outre la riue, en la region des Gergeseniens, deux demoniaques luy vindrent au deuant, qui estoyent sortiz des monumens, mout terribles: tellement que nul ne pouoit passer par ceste voye la. Et voicy, ilz s'escrierent, disans: Qu'as-tu à faire auec nous, Iesus Filz de Dieu? Es-tu venu icy deuant le temps pour nous tormenter? Or y auoit il vn grand troupeau de porceaux loing d'eux, qui repaissoit. Et les Diables le prioyent, disans: Si tu nous iettes hors: permetz nous d'aller au troupeau des porceaux. Et il leur dit: Allez. Et sortans hors, s'en allerẽt au troupeau des porceaux. Et voila tout le troupeau des porceaux se fourra par impetuosité en la mer, & moururent es eauës. Et les porchiers s'enfuirent: & estans venuz en la ville, raconterent toutes ces choses, & ce qui estoit aduenu aux demoniaques. Et voicy, toute la ville sortit au deuant de Iesus. Et quand ilz le veirent, ilz le prierent qu'il se partist de leurs quartiers.

Marc 4.d. Luc 8.d. D Marc 5.a. Luc 8. d.

CHAP. IX.

A Marc 2.a. Luc 5.d. ET entrant en la nacelle, passa outre, & vint en sa ville. Et voicy, on luy presenta vn paralytique gisant au lict. Et Iesus voyant leur Foy, dit au paralytique, Filz, aye bon courage, tes pechez te sont pardonnez. Et voicy, aucuns des Scribes disoyent en eux mesmes: Cestuy cy blaspheme. Et Iesus cognoissant leurs pensées, dit: Pourquoy pensez vous mal en voz cueurs? Car lequel est plus facile à dire: Tes pechez te sont pardonnez, ou dire: Leue toy & chemine? Or à fin que vous sachiez que le Filz de l'homme a autorité en terre de pardonner les pechez, lors dit au paralytique: Leue toy, pren ton lict, & t'en va en ta maison. Et il se leua, & s'en alla en sa maison. Ce que voyant le peuple s'esmerueilla, & glorifia Dieu, qui auoit donné telle autorité aux hommes. * Et Iesus passant d'illec, veit vn homme estant assis au lieu du peage, nõmé Matthieu, & luy dit: Suy moy.

Marc 2.b. Luc 5.f.

Et

Et il se leua,& le suyuit. Et aduint que
B quand Iesus estoit assis à table en la maison
d'iceluy, voicy venir plusieurs Peagers &
autres mal viuans,& s'assirent auec Iesus &
ses disciples. Et les Pharisiens voyans cela,dirent à ses disciples: Pourquoy mange vostre maistre auec les Peagers & gens
de mauuaise vie? Mais Iesus les oyant,
dit: Ceux qui sont sains n'ont point be-
Osee 6.c. soing de medecin:mais ceux qui sont mala-
Sou.12.a. des. Allez donc,& apprenez que c'est:* Ie
veux misericorde,& non pas sacrifice: Car
ie ne suis pointvenu appeller les iustes,mais
Luc 5.f. les pecheurs à repentance. *Lors vindrent
Marc 2.c. à luy des disciples de Iehan, disans: Pourquoy nous & les Pharisiens ieusnons nous
souuent,& tes disciples ne ieusnent pas?
Et IESVS leur dit: Ceux qui sont des
nopces peuuent ilz plourer pendant que l'espoux est auec eux?Mais les iours viendront
que l'espoux leur sera oste': & alors ilz ieusneront. Aussi personne ne met vne piece
de drap neuf n'espes à vn vieilvestement:car
la piece emporteroit du vestement,& la rompure en seroit pire. Pareillement on ne met
pas le vin nouueau es barilz vieux: autrement les barilz se rompent, & le vin se respand,& les barilz se gastent. Mais on met
le vin nouueau es barilz neufz,& l'vn &l'au
Marc 5.c. tre sont conseruez ensemble. *Or com
Luc 8.f. me il leur disoit ces choses, voicy venir vn
C seigneur à luy,&s'enclina,disant:Seigneur,
ma fille est maintenãt trespassée, mais vien,
& metz ta main sur elle,& elle viura. Et Ie
sus se leuant le suyuit,& ses disciples. Et
voicy vne femme, laquelle auoit este' douze
ans malade du flux de sang,qui vint par derriere,& toucha le bord de son vestement.
Car elle disoit en soymesme: Si tant seulement ie touche sonvestemẽt,ie seray guarie.
Et Iesus se retournant,& lavoyant dit:Fille
aye bon courage,ta Foy t'a sauuée. Et dés
ceste heure là, la femme fut guarie. Et
quãd Iesus vint en la maison du Seigneur,&
veit les fluteurs,& la multitude menãt bruit,
il leur dit:Retirez vous: car la fillette n'est
pas morte, mais elle dort. Et ilz se moquoyent de luy. Et quand la multitude fut
mise hors,il entra & empoigna la main d'i-
Sou.12.f. celle:& la fillette se leua. Et ceste renommée
Marc 3.e. courut par tout ce pays là. Et quãd Iesus se
Luc 10.b. partit de là,deux aueugles le suyuirent cri-
D ans & disans: Filz de Dauid, aye pitie' de
nous: Et luy estant venu en la mison, les
aueugles vindrent à luy, & Iesus leur dit:
Croyez vous q̃ ie vous le peux faire?Ilz luy
disent:Ouy Seigneur. Adõc il toucha leurs
yeux,disant: Il vous soit fait selon vostre
Foy.Et leurs yeux furent ouuers. Et Iesus
leur deffendit, disant: Gardez que persone
ne le sache. Mais eux estans partis feirent
courir la renommée en tout ce pays là. Et
quand ilz furent departis,voicy,on luy presenta vn homme muet demoniaque. Et
quand le Diable fut iette' hors,le muet parla. Et le peuple s'esmerueilla, disant: Onc
ne fut veu le pareil en Israel. Mais les
Pharisiens disoyent: Il iette hors les Dia-
bles de par le prince des Diables.* Et Iesus Mat.6.c.
alloit suyuant toutes les villes &villages,en Luc 19.a.
seignant en leurs assemblées,& preschãt l'Euangile du Royaume, & guarissant toutes
maladies &toutes lãgueurs entre le peuple.
Et voyant les trouppes de peuple, il eut cõ
passion d'eux,à cause qu'ilz estoyent destituez & espars comme brebis n'ayant point de
pasteur.Adonc il dit à ses disciples: Certes
la moisson est grande, mais il y a peu d'ouuriers.Priez dõc le Seigneur de la moisson,
qu'il enuoye des ouuriers en sa moisson.

CHAP. X.

ET ayant appelle' ses douze disciples, il A
leur donna puissance cõtre les mauuais Marc 3.b.
esprits,pour les ietter hors, & guarir toute Luc 6.b.c
maladie & toute langueur. Or les noms
des douze Apostres sont ceux cy: Le premier est Simon, dit Pierre, & Andre' son frere,Iaques filz de Zebedée,& Iehan son frere, Philippe, & Bartholomée, Thomas, &
Matthieu qui estoit peager,Iaques filz d'Alphée,& Lebbée surnomme' Thaddée,Simon
Cananéen,& Iudas Iscariot,celuy qui le trahit* Ces douze enuoya Iesus,& leur commanda,disant:N'allez point vers les Gen- Marc 6 a.
tilz:& n'entrez pas es villes des Samari- Luc 9.a.
tains:mais allez plustost aux ouailles, qui 10.a.
sont peries,de la maison d'Israel. Et en allant preschez,disans que le Royaume des cieux approche. Guarissez les malades,nettoyez les ladres, ressuscitez les mortz, iettez
hors les Diables, vous l'auez receu pour neant,dõnez le pour neãt. Ne possedez or, ne
argent,ne ærain en voz ceintures:ne besace
pour le chemin,ne deux robbes,ne souliers,
ne bastõ:*car l'ouurier est digne d'estre nour B
ry,Et en q̃lque ville ou village q̃ vous entre 2.Ti.f.c.
rez,enq̃stez vous qui y est digne:& demourez Luc 10.c.
là iusqu'à vostre departement. Et quãd vous
entrerez envne maisõ,saluez la. Et si la maison en est digne,q̃ vostre paix viẽne sur elle.
Mais si elle n'en est pas digne,q̃ vostre paix
retourne àvous. Et ou on nevous receura,&
qu'on n'escoutera voz parolles:departãs de
la maison,ou de la ville,*escouëz la poudre Sou. 11.c.
de voz piedz. Ievous dy en verite',q̃ ceux du Luc 10. a.
pays de Sadome & Gomorre seront traitez
plus doucement au iour du Iugement, que
ceste ville là. * Voicy, ie vous enuoye
comme brebis au milieu des loups. Soyez donc prudens comme serpens, & sim-

ples comme coulombes. Et vous donnez garde des hommes: car ilz vous liureront es Conseilz, & vous fouetteront en leurs assemblées, & serez menez aux Princes & aux Roys à cause de moy, en tesmoignage à eux & aux Gentilz. *Mais quand ilz vous
C Luc 12. b. liureront, n'ayez pas soucy comment, ou que vous direz: car à ceste heure là vous
Mat. 13 b. sera donné ce que vous deuez dire: car ce
Mich. 7. a. n'estes vous pas qui parlez, mais c'est l'Esprit de vostre Pere qui parle en vous. *Or le frere liurera son frere à mort, & le Pere l'enfant: & les enfans s'esleueront contre leurs Peres & meres, & les feront mourir. Et serez hais de tous à cause de mon Nom. Mais qui endurera iusqu'à la fin, il sera sauué. Et quand ilz vous persecuteront en vne ville, fuyez en l'autre. Car en verité ie vous dy, que vous n'aurez pas paracheué d'aller par toutes les villes d'Israel, que le
Luc 6. f. filz de l'homme ne soit venu. * Le disciple
Ieh 13. b. & 15. c. n'est point par dessus le maistre, ne le seruiteur par dessus son seigneur. Il suffit au disciple qu'il soit comme son maistre: & que le seruiteur soit comme son seigneur. S'ilz ont appellé le pere de famille Bëelzebub, combien plus ses domestiques? Ne les craignez point donc: car rien n'est si couuert, qu'il ne
Marc 4. c Luc 8. c. 12. a. se descouure: *& rien n'est secret, qu'il ne se
D sache. Ce que ie vous dy en tenebres, dites le en lumiere: & ce que vous oyez en l'oreille, preschez le sus les maisons. Et ne craignez point ceux qui tuent le corps, & ne peuuent tuer l'ame: mais plustost craignez celuy qui peut perdre l'ame & le corps en la Gehenne. Deux passereaux ne se vëdent ilz pas quatre deniers? neãtmoins l'vn d'eux ne cherra point sur la terre sans vostre Pere. Et mesme les cheueux de vostre teste sont tous comptez: Ne craignez pas donc: vous valez mieux que beaucop de passereaux.

Marc. 8. d. Luc 9. c. 12. b. 1. Ti. 2. g. Luc 12. b. Luc 14. f. *Tout homme donc qui me confessera deuant les hommes, ie le confesseray aussi deuant mon Pere qui est es cieux. Mais qui me niera deuant les hõmes, ie le nieray aussi deuant mon Pere qui est es cieux: *Ne pensez pas que ie soye venu mettre la paix en la terre: ie ne suis pas venu mettre la paix, mais le glaiue. Car ie suis venu diuiser l'homme d'auec son pere, & la fille d'auec sa mere, & la belle fille d'auec sa belle mere: & les domestiques de l'homme seront ses ennemiz: *Qui ayme son pere ou sa mere
Luc 9. c. 14. f. 17. g. plus que moy, il n'est pas digne d'estre des
Ieh. 12. d Luc 10. c miens: & qui ayme son filz ou sa fille plus que moy, il n'est pas digne d'estre des miens: & qui ne prend sa croix, & m'ensuyt, il n'est pas digne d'estre des miens. Qui aura gardé sa vie, il la perdra: & qui aura perdu sa vie pour l'amour de moy, il la gardera.

* Qui vous reçoit il me reçoit: & qui me reçoit, il reçoit celuy qui m'a enuoyé. * Qui reçoit vn Prophete au nom de Prophete, il receura salaire de Prophete: & qui reçoit vn iuste, au nom de iuste, il receura salaire de iuste. Et quicõque donnera à boire vn voirre d'eaue froyde seulement, à vn de ces petis au nom de disciple: ie vous dy en verité, qu'il ne perdra point son salaire. Ieh. 13. c. Marc 9. f. Luc. 7. c. Luc 16. d.

CHAP. XI.

ET aduint que quãd Iesus eut mis fin de A commander à ses douze disciples, il se partit de là pour enseigner & prescher en leurs villes. *Or Iehan ayant ouy en la Luc 7. c. prison les œuures de Christ, il enuoya deux de ses disciples luy dire: Es-tu celuy qui deuoit venir, ou si nous en attendrons vn autre? Et Iesus respondant leur dit: Allez, & annoncez à Iehan les choses que vous oyez & voyez: les aueugles voyent, & les boyteux cheminent, les ladres sont nettoyez, & les sourdz oyent, les mortz ressuscitẽt, & les poures reçoyuent l'Euangile. Et bien heureux est celuy qui ne sera point offensé en moy. Et cõme ilz s'en alloyent, Iesus Luc 16. d cõmença à dire de Iehã au peuple: Qu'estes
B vous allé veoir au desert? vn roseau demené du vent? Mais qu'estes vous allé veoir? vn hõme vestu de precieux vestemens? Voicy, ceux qui sont accoustrez precieusement, sont es maisons des Roys. Mais qu'estes vous allé veoir? vn Prophete? Certes ie vous dy, voire plus excellent que Prophete: car c'est celuy duquel il est escrit. *Voicy, i'enuoye mon Mala. 3. a. Luc 16. d. Ange deuant ta face: qui preparera ta voye deuãt toy. Ie vous dy en verité, qu'il n'en est pas issu entre ceux qui sont naiz de femme, plus grand que Iehã Baptiste. Toutesfois celuy qui est le moindre au Royaume des cieux est plus grãd q̃ luy. *Et depuis les iours de Iehã Baptiste iusqs à maintenãt, le Royaume des cieux souffre violence, & les violẽs le rauissent. Car tous les Prophetes & la Loy ont prophetisé iusqu'à Iehã: & si vous le voulez receuoir, *c'est Elie qui deuoit venir. Qui a Mala. 4. d orcilles pour ouyr, oye. *Mais à qui cõpareray-ie ceste generation? Elle est sembla- Luc 7. c.
C ble aux petitz enfans qui sont assiz au marché, & criẽt à leurs cõpagnõs, & disent: Nous vous auons ioué de la fleute, & vous n'auez point dansé. Nous auõs chanté cõplainte, & vous n'auez pas ploure. Car Iehan est venu ne mangent ne beuuant, & ilz disent qu'il est possedé du Diable. Le Filz de l'homme est venu mangeant & beuuant, & ilz disent: Voilà vn homme gourmand & yurongne, amy des Peagers & des mal viuantz. Toutesfois la sapience a esté approuuée de ses enfans. *Adonc il commença à repro- Luc 10. c.
cher aux villes, esquelles auoyẽt esté faites plu-

pluſieurs de ſes vertuz :pourtant qu'elles ne ſ'eſtoyent point amendées, en diſant: Malheur ſur toy Chorazin, malheur ſur toy Bethſaida: car ſi en Tyr & en Zidõ euſſent eſté faites les vertuz qui ont eſté faites en vous, ilz ſe fuſſent pieça repentis, auec ſac & cendre. Au reſte ie vous dy, que Tyr & Zidon ſeront plus doucement traitez au iour du iugement, que vous. Et toy Capernaum, qui as eſté eſleuée iuſqu'au ciel, tu ſeras rabaiſſée iuſqu'en enfer: car ſi entre les Sodomites euſſent eſté faites les vertuz qui ont eſté faites en toy, ilz euſſent durez iuſqu'auiourdhuy. * Or ie te dy, que les Sodomites ſeront traitez plus doucement au iour du iugement, que toy. En ce temps là, Ieſus dit: O Pere, Seigneur du ciel & de la terre, ie te rend graces, que tu as caché ces choſes aux ſages & prudẽs, & les as reuelé aux petitz. Voire Pere, puis que ton bon plaiſir a eſté tel. *Toutes choſes me ſont baillées de mon Pere: & nul ne cognoit le Filz, ſinon le Pere: & auſsi nul ne cognoit le Pere, ſinon le Filz, & celuy à qui le Filz le voudra reueler. Venez à moy vous tous qui trauillez, & eſtes chargez, & ie vous ſoulageray. Prenez mon ioug ſur vous, & apprenez de moy que ie ſuis debonnaire, & humble de cueur, & vous trouuerez repos à voz ames: car mon ioug eſt aiſé, & mon fardeau leger.

Luc. 7. c. Sus. 10. b.

D

Luc. 10. d.

CHAP. XII.

A

EN ce temps là Ieſus alloit par les bledz au iour du repos. Et ſes diſciples auoyent faim, & commencerent à arracher les eſpicz, & manger. Et les Phariſiens voyant cela, luy dirent: Voyla, tes diſciples font ce qui n'eſt pas licite de faire au iour du Repos. Mais il leur dit: N'auez vous point leu ce que *Dauid fit quand il eut faim, & ceux qui eſtoyent auec luy? comment il entra en la maiſon de Dieu, & mãgea les pains de propoſition, leſquelz ne luy appertenoit point manger, n'à ceux qui eſtoyent auec luy, ſinon aux Sacrificateurs ſeulement?

Mar. 2. d. Luc. 6. a.

1. Sa. 21 b.

Nõ. 28. a.

Ou, n'auez vous point leu en la *Loy, qu'au Temple es iours du Repos les Sacrificateurs violent le iour du Repos, & n'en ſont pas reprehenſibles? Et ie vous dy, qu'il y en a vn icy plus grand que le Temple.

B

Oſe. 6. c.

Certes ſi vous ſauiez que c'eſt. *Ie veux miſericorde, & non ſacrifice: vous n'euſsiez point condamné les innocentz: car le Filz de l'homme eſt Seigneur, meſme du iour du Repos. *Et quand il fut party de là, il vint en leur aſſemblée: & voicy, il y auoit vn homme ayant la main ſeiche. Et ilz l'interroguoyent, diſans: Eſt il licite de guarir es iours du Repos? Et ce faiſoyent ilz à fin de l'accuſer. Et il leur dit: Qui ſera l'homme d'entre vous, lequel aura vne brebis: & ſi elle cheoit es iours du Repos en vne foſſe, ne l'empoignera il point, & la releuera? Et combiẽ vaut mieux l'homme qu'vne brebis? Il eſt dõc licite de bien faire es iours du Repos. Alors il dit à l'homme: Eſtens ta main. Et il l'eſtendit: & elle fut rendue ſaine comme l'autre. Mais quand les Phariſiens furent ſortiz, ilz prindrent conſeil à l'encontre de luy, cõment ilz le mettroyent à mort. Mais Ieſus cognoiſſant cela, partit de là. Et pluſieurs trouppes de gentz le ſuyuirent, & les guarit tous: & leur deffendit qu'ilz ne le manifeſtaſſent point, à fin que ce qui eſt dit par le Prophete Iſaie fut accomply, diſant:

Marc. 3. b. Luc. 6. d.

*Voicy mõ ſeruiteur que i'ay eleu, mon biẽ ayme', auquel mon ame a prins ſon bon plaiſir. Ie mettray mon Eſprit ſur luy, & annoncera iugement aux Gentilz: il n'eſtriuera point, & ne criera point: & perſone n'orra ſa voix es rues. Il ne rompra point le roſeau caſſé, & n'eſteindra pas le lin qui fume, iuſqu'à ce qu'il face ſortir le iugement en victoire: & les gentz auront eſperance en ſon Nom. *Alors luy fut amené vn qui eſtoit tormenté du Diable, aueugle & muet: & il le guarit, tellement que l'aueugle, & muet parloit & yeoit. Et tout le peuple eſtoit eſtonné, & diſoit: N'eſt pas cy le filz de Dauid? Mais les Phariſiens ayans ouy cela, diſoyent: Ceſtuy cy ne iette les Diables, ſinon de par Béelzebub prince des Diables. Et Ieſus cognoiſſant leurs penſées, leur dit: Tout Royaume diuiſé à l'encontre de ſoymeſme, ſera deſolé. Et toute ville ou maiſon diuiſée à l'encontre de ſoymeſme, ne durera point. Si Satan iette hors Satan, il eſt diuiſé à l'encontre de ſoymeſme. Comment donc durera ſon regne? Et ſi ie iette les Diables de par Béelzebub: voz filz de par qui les iettent ilz? Parquoy iceux vous iugeront. Mais ſi ie iette les Diables *par l'Eſprit de Dieu: donc le Royaume de Dieu eſt paruenu à vous. D'auantage, comment peut aucun entrer en la maiſon d'vn fort, & rauir ſon bien, ſi premier il ne lie le fort? & adonc il pillera ſa maiſon. Qui n'eſt pas auec moy, il eſt contre moy: & qui ne raſſemble auec moy, il eſpart. Parquoy ie vous dy. *Tout peché & blaſpheme ſera pardonné aux hommes: mais blaſpheme cõtre l'Eſprit ne leur ſera point pardõné. Et quiconque dira parolle contre le Filz de l'homme, il luy ſera pardonné: mais qui la dira contre le ſainct Eſprit, il ne luy ſera point pardonné, n'en ce ſiecle, n'en celuy qui eſt à venir. Ou faites l'arbre bon, & ſon fruit bon: ou faites l'arbre mauuais, & ſon fruit mauuais: car l'arbre eſt cogneu par le fruit. *Generation de viperes, com-

Iſai. 42. a

C

Mar. 3. d. Luc. 11. c.

*Grec, par le doigt.

Mar. 3. d. Luc. 12. q.

D

Luc. 6. g

ment pouez vous parler bien, veu que vous
estes mauuais? Car de l'abondance du cueur
la bouche parle. Le bon homme du bon
* De son cueur. threſor* tire hors bonnes choſes: & l'hom-
me mauuais du mauuais threſor tire choſes
mauuaiſes. Certes ie vous dy, que les hõ-
mes rendront compte au iour du iugement
de toute parolle oyſeuſe qu'ilz auront dite:
car tu ſeras iuſtifié par tes parolles, & par
Luc. 11. d. tes parolles tu ſeras condamné. *Adonc
luy reſpondirent aucuns des Scribes & Pha-
riſiens, diſans: Maiſtre, nous voulons
veoir quelque ſigne de toy. Et il reſpon-
dit, & leur dit: Generation mauuaiſe & adul
tere demande ſigne: & ſigne ne luy ſera dõ
Ion. 2. a. né, ſinon le ſigne de Ionas le Prophete.
*Car comme Ionas fut au ventre de la Ba-
laine trois iours & trois nuyctz: ainſi ſera
le Filz de l'homme dedans la terre trois
iours & trois nuictz. Les hommes de Ni-
niue ſe leueront au iugement auec ceſte ge-
neration, & la condamneront: pourtant
D qu'ilz ſe ſont amendez par la predication
Ion. 3. b de *Ionas: & en voicy vn en ce lieu qui eſt
1 Roys. 2. Cro. 9. a plus que Ionas. *La Royne de Midy ſe
10. a. leuera au Iugement auec ceſte generation, &
la condamnera: pourtant qu'elle vint des
fins de la terre pour ouyr la ſapience de Sa
lomon: & voicy en ce lieu plus que Salomõ.
Quand le mauuais eſprit eſt ſorty de
l'homme, il chemine par les lieux ſecz, cer-
chant repos, & n'en trouue point. Alors
il dit: Ie retourneray en ma maiſon dont ie
ſuis ſorty. Et quand il eſt venu, il la trou-
ue vuyde, balliée & ornée. Adonc il ſ'en
va, & prend auec ſoy ſept autres eſpritz pi-
res que luymeſme: & y entrent, & habitent
2. Pier. 2. d là: * & la fin de ceſt homme eſt pire que le
commencement. Et ainſi ſera il à ceſte mau
Mar. 3. d uaiſe generation. * Or luy parlant encore
Luc. 8. c. au peuple, voicy ſa mere & ſes freres eſto
yent dehors, demandans parler à luy. Et
quelcun luy dit: Voylà ta mere & tes freres
ſont dehors demandans parler à toy. Luy
reſpondant, dit à celuy qui luy auoit dit:
Qui eſt ma mere? & qui ſont mes freres? Et
eſtendant ſa main ſus ſes diſciples, dit: Voi-
cy ma mere & mes freres. Car quiconque
fera la volunté de mõ Pere qui eſt es cieux,
ceſtuy eſt mon frere, ma ſœur & ma mere.

CHAP. XIII.

A Marc. 4. a Luc. 8. a. CE meſme iour Ieſus eſtant party de la
maiſon, ſ'aſsit au pres de la mer, & gran
de multitude ſ'aſſembla vers luy, tellement
qu'il monta en vne nacelle, & ſ'aſsit. Et
toute la multitude eſtoit à la riue. Et il leur
dit mout de choſes par ſimilitudes, diſant:
Voicy, vn ſemeur eſt ſorty pour ſemer. Et
comme il ſemoit, vne partie de la ſemence
eſt cheute aupres de la voye: & les oyſeaux
du ciel ſont venuz, & l'ont mangée. Et l'au
tre eſt cheute en lieux pierreux, ou elle n'a-
uoit guere de terre: & incontinent ſ'eſt le-
uée, pource qu'elle n'auoit point de terre
profonde, & apres le Soleil fut leué, elle a
eſté bruſlée: & pource qu'elle n'auoit nulles
racines, elle eſt ſeichée. Et d'autre eſt cheute
entre les eſpines: & les eſpines ſont creuës,
& l'ont eſtouffée. Et l'autre eſt cheute en
bonne terre, & a rendu fruit, l'vne cent fois
autant, l'autre ſoixante, & l'autre trente.
Qui a oreilles pour ouyr, oye. *Et les di- Mar. 4. b. B
ſciples ſ'approchans, luy dirent: Pourquoy
parle tu à eux par ſimilitudes? Il reſpondit, Sous. 25. c
& leur dit: *Pourtant qu'il vous eſt don-
né de cognoiſtre les ſecretz du Royaume
des cieux: mais il ne leur eſt point donné à
eux. Car à celuy qui a, il luy ſera donné,
& abondera: mais à celuy qui n'a rien, auſsi
ce qu'il a luy ſera oſté. Pour ceſte cauſe ie
leur parle par ſimilitudes: pourtant qu'en
voyant ilz ne voyent point, & en oyant ilz
n'oyent & n'entendent. Et en eux eſt ac-
complie la prophetie d'Iſaie, laquelle dit: Iſaie. 6. c.
* Vous orrez des oreilles, & ſi n'entendrez Mar. 4. b.
point: & regarderez des yeux, & ſi ne ver- Luc. 8. b.
rez point: car le cueur de ce peuple eſt en- Ieh. 12. f.
graiſſé: & ont ouy dur de leurs oreilles, & Act. 28. f.
ont fermé leurs yeux: à fin qu'ilz ne voyent Ro. 11. b.
C des yeux, & qu'ilz n'oyent des oreilles, &
qu'ilz n'entendent du cueur, & qu'ilz ne
ſe conuertiſſent, & que ie ne les guariſſe.
Mais voz yeux ſont bienheureux: car ilz
voyent: & voz oreilles, car elles oyent.
Certes ie vous dy en verité, que pluſieurs
Prophetes & iuſtes ont deſiré veoir les cho
ſes que vous voyez, & ne les ont pas veuës:
& ouyr les choſes que vous oyez, & ne les
ont pas ouyes. Vous donc eſcoutez la ſimi- Mar 4. b.
litude de celuy qui ſeme. * Quand quel- Luc. 8. b.
que homme oyt la parolle du Royaume, &
ne l'entend point, le Mauuais vient, & rauit
ce qui eſtoit ſemé en ſon cueur: c'eſt celuy
qui a eſté ſemé aupres de la voye. Mais ce-
luy qui a eſté ſemé es lieux pierreux, c'eſt ce
luy qui oyt la parolle, & incontinent la re-
çoit en ioye, & n'a point de racine en ſoy-
meſme, mais eſt de petite durée: & quãd tribu
lation, ou perſecution aduient pour la paro
le, il eſt incontinent offenſé. Et celuy qui a
receu la ſemẽce entre les eſpines, c'eſt celuy
qui oyt la parolle de Dieu: & le ſoing de ce
monde, & la tromperie des richeſſes, eſtein-
gnent la parolle, & eſt ſans fruit. Mais ce
luy qui a receu la ſemence en bonne terre,
c'eſt celuy qui oyt la parolle, & l'entend, &
finalement apporte & fait fruit: l'vn cent
fois autant, l'autre ſoixante, & l'autre tren-
te. Il leur propoſa vne autre ſimilitude, di- D
ſant:

sant: Le Royaume des cieux ressemble à à vn homme qui à seme' bonne semence en son champ. Mais pendant que les hommes dormoyent, son ennemy est venu, & à seme' de l'hiuroye parmy le ble', & s'en est alle'. Et apres que la semence est creuë, & a fait fruit, alors l'hiuroye aussi s'est apparue. Et les seruiteurs du pere de famille sont venuz, & luy ont dit: Seigneur, n'as tu pas seme' bonne semence en ton champ? D'ou vient dõc qu'il y a de l'hiuroye? Et il leur a dit: L'homme ennemy a fait cela. Et les seruiteurs luy ont dit: Veux tu donc que nous y allions, & la cueillons? Et il leur a dit: Non, à fin qu'il n'aduienne qu'en cueillant l'hiuroye vous arrachiez le ble' auec. Laissez les croistre tous deux ensemble iusqu'à la moisson: & au tẽps de la moisson, ie diray lors aux moissonneurs: Cueillez premierement l'hiuroye, E & la liez en faisseaux pour la brusler, mais Marc.4.d Luc.13.d. assemblez le ble' en mon grenier. *Il leur proposa vne autre similitude, disant: Le *Ou mon starde. Royaume des cieux est semblable au grain de * seneué, qu'vn homme prend & seme en son champ. Qui certes est la plus petite de toutes les semences, mais quand il est creu, est plus grand qu'autre plante, & deuient arbre, tellement que les oyseaux du ciel yvienLuc.13.c nent, & font leurs nidz en ses branches.

* Et il leur dit vne autre similitude: Le Royaume des cieux est semblable au leuain qu'vne femme prend, & cache en trois mesures de farine, iusqu'à ce que tout soit leMar. 4.d ue'. * Toutes ces choses dit Iesus au peuple en similitudes, & ne parloit point à eux sans similitude: à fin que ce qui a este' dit par Psean. 28. a. le Prophete fut accomply, disant: *I'ouuriray ma bouche en similitudes, ie prononceray les choses qui ont este' cachées dés la fondation du monde. Lors quand Iesus eut laisse' le peuple, il vint en la maison: & ses disciples vindrent à luy, disans: Declaire nous la similitude de l'hiuroye du champ. Lequel respondant leur dit: Celuy qui seme la bonne semence, c'est le filz de l'homme. Et le champ, est le monde. La bonne semence, sont les enfans du Royaume. Et l'hiuroye sont les enfans du Mauuais. Et l'ennemy qui la seme, c'est le Diable. Et la moisson, c'est le definement du monde. Et les moissonneurs, sont les Anges.

En telle maniere donc qu'on cueille l'hiF uroye, & qu'on la brusle au feu, ainsi sera il au definement de ce monde. Le filz de l'hõme enuoyera ses Anges, qui cueilleront de son Royaume tous scandales, & ceux qui font iniquite', & les ietteront en la fournaise du feu, là ou il y aura pleur & grincement de dentz. Adonc les iustes reluiront comme le Soleil au Royaume de leur Pere.

Qui a oreilles pour ouyr, oye. Derechef, le Royaume des cieux est semblable à vn thresor cache' en vn champ, qu'vn homme a trouue', & l'a recache': & de ioye qu'il en a, il s'en va, & vend tout ce qu'il a, & achete ledit champ. Derechef, le Royaume des cieux est semblable à vn homme marchant, qui cerche de bonnes perles, lequel ayant trouue' vne precieuse perle, s'en est alle', & a vendu tout ce qu'il auoit, & l'a achetée. Derechef le Royaume des cieux est semblable à vne retz iettée en la mer, & assemblant de toute maniere de poissons: & quand elle est pleine, les pescheurs la tirent sus à la riue: & estans assis elisent les bons en leurs vaisseaux, & iettent hors les mauuais. Ainsi sera il au definement du monde: les Anges viendront, & separeront les mauuais du milieu des iustes, & les ietteront en la fournaise du feu: là ou il y aura pleur & grincement de dentz. Et Iesus leur dit: G Auez vous entendu toutes ces choses? Et ilz luy dirent: Ouy Seigneur. Et il leur dit: Pourtant tout Scribe qui est sage quant au Royaume des cieux, est semblable à l'homme mesnager, qui tire de son thresor choses nouuelles & anciennes. Et aduint que quãd Iesus eut acheue' ces similitudes cy, il se partit de là. * Et quand il vint en son pays Mar. 6.a. il enseignoit en leur assemblée: tellement qu'ilz estoyent estonnez, & disoyent: D'ou Luc.4.e. vient à cestuy cy ceste sapience, & vertu? Ieh. 4.f. N'est ce pas le filz d'un charpẽtier? sa mere Ieh.6.c. n'est elle pas appellée Marie: & ses freres, Iaques, & Ioses, & Simon, & Iude? & ses sœurs ne sont elles pas toutes de chez nous? Dõt luy viennent dõc toutes ces choses? Et s'offensoyent en luy. Et Iesus leur dit: Nul Prophete n'est sans hõneur, sinon en son pays, & en sa maison. Et ne fit là guere de vertuz, pour leur incredulite'.

CHAP. XIIII.

EN ce temps là, le Roy Herodes ouyt A la renommée de Iesus, & dit à ses seruiteurs: C'est Iehan Baptiste. Il est ressuscite' des mortz, & pourtãt les vertuz œuurent en luy. Car Herodes auoit prins Iehan, & l'auoit lie', & mis en prison, à cause d'Herodias femme de Philippe son frere. Car Mar.6.b. Iehan luy disoit: Il ne t'est pas licite de l'a- Luc.9.a. uoir. Et desiroit de le mettre à mort, mais Luc.3.d. il craignoit le populaire, pource qu'on le tenoit cõme Prophete. Mais au iour du festin de la natiuite' d'Herodes, la fille de Herodias dansa au mileu, & pleut à Herodes. Pourquoy il luy promit, auec iuremẽt, donner tout ce qu'elle luy demanderoit. Or elle instruicte auparauant de sa mere, dit: Donne moy icy en vn plat la

teſte de Iehan Baptiſte. Et le Roy fut con triſte'. Mais pour le iurement, & pour ceux auſsi qui enſemble eſtoyent aſſiz auec luy, il commanda qu'on luy baillaſt : & enuoya faire decapiter Iehan en la priſon. Et fut ſa teſte apportée en vn plat, & donnée à la
B fille, & elle la preſenta à ſa mere. Puis les diſciples d'iceluy vindrent, & emporterent ſon corps, & l'enſeuelirent: & ſ'en allerent, & l'annoncerent à Ieſus. Et quand Ieſus l'eut ouy, il ſe partit de là en vne nacelle pour aller en vn lieu deſert, à part.

Et quand le populaire ouyt cela, il le ſuy
Luc.9.b. uit à pied, des villes. * Et Ieſus ſortant
Marc. 6.d veit vne grande multitude, & eut compaſ-
Ieh. 6. a ſion d'eux, & guarit les malades d'entre eux. Et le ſoir venu, ſes diſciples vindrent à luy, diſans: Ce lieu eſt deſert, & l'heure eſt deſia paſſée, donne congé au peuple, à fin qu'il ſ'en aille aux villages, & achete des viures. Et Ieſus leur dit: Il n'eſt pas beſoing qu'ilz ſ'en aillent, donnez leur vouſmeſmes à manger. Ilz luy diſent: Nous n'auons icy que cinq pains, & deux poiſſons. Et il leur dit: Apportez les moy icy.

C Et apres auoir commandé que le peuple ſ'aſſiſt ſur l'herbe, il print les cinq pains, & les deux poiſſons, & leuant les yeux au ciel il rendit graces. Et ayant rompu les pains, il les donna aux diſciples, & les diſciples au peuple. Ilz mangerent tous, & furent raſſaſiez: & leuerent du ſurplus des reliefz, douze corbeilles pleines. Et ceux qui mangerent eſtoyent enuiron cinq mille hommes, ſans les femmes & les
Ieh 6.b. petitz enfans. * Et incontinent Ieſus fit
Marc.6.f. monter ſes diſciples en la nacelle, & paſſer outre deuant luy, ce pendant qu'il renuoyoit le peuple. Et quand il ſe fut defait de la multitude, il monta ſeul en vne montagne pour prier. Et le ſoir venu, il eſtoit là ſeul, & la nacelle eſtoit ia au milieu de la mer, tormentée des ondes, car le vent eſtoit contraire. Et à la quatrieſme Veille de la nuit, Ieſus vint à eux cheminant ſur la mer: & quand les diſciples leveirent cheminer ſur la mer, ilz furent troublez, diſans: C'eſt vn phantoſme. Et de crainte ſ'eſcrierent. Mais incontinent Ieſus parla à eux, diſant: Prenez courage, ce ſuis ie, ne craignez point. Et Pierre luy reſpondant, dit: Sire, ſi c'eſt toy, commande que i'aille à toy ſur les eaues. Et il dit: Vien. Et comme Pierre fut deſcendu de la nacelle, il cheminoit ſur les eaues pour aller à Ieſus. Mais quand il veit le vent puiſſant, il
D eut peur. Et comme il commençoit à enfonſer, il ſ'eſcria, diſãt: Seigneur ſauue moy. Et incontinent Ieſus eſtendit ſa main, & le print, & luy dit: Homme de petite Foy, pourquoy as tu doubté? Et quand ilz furent montez en la nacelle, le vent ſ'appaiſa. Et ceux qui eſtoyent en la nacelle, vindrent & ſ'enclinerent à luy, diſans: Vrayement tu es le filz de Dieu. * Et quand ilz furent paſ Marc.6.g.
ſez outre, ilz vindrent en la terre de Genezareth. Et quand les hommes de ce lieu là l'eurent cogneu, ilz enuoyerent à l'enuiron de toute icelle contrée: & luy preſenterent tous ceux qui eſtoyent malades: & le ſupplioyent que tãt ſeulement ilz touchaſſent le bord de ſon veſtement. Et tous ceux qui le toucherent furent guariz.

CHAP. XV.

ADonc viennent à Ieſus des Scribes & A
Phariſiens, qui eſtoyent de Ieruſalem, Marc.7.b
diſans: Pourquoy tes diſciples tranſgreſſent ilz l'ordonnance des Anciens? Car ilz ne lauent point leurs mains, quand ilz prennent leur repas. Et luy reſpondant leur dit: Et vous, pourquoy tranſgreſſez vous le commandement de Dieu, pour voſtre ordonnance? Car Dieu à commandé, diſant:
* Honnore ton pere & ta mere: & qui mau Exod 20.c
dira pere ou mere, ſoit mis à mort. Mais Deut.5.b.
vous dites: Quiconque aura dit à ſon pere ou à ſa mere: * Le don qui ſera of- Exo. 21.c.
fert de par moy, ſera à ton profit: & ne Leui. 20.
honnorera pas ſon pere ou ſa mere: (il b.
ſera quitte:) & ainſi auez annullé le com- Prouer.20
mandement de Dieu, pour voſtre ordon- c.
nance. Hypocrites, Iſaie à bien prophetiſé de vous, diſant: * Ce peuple ſ'approche de moy de ſa bouche, & m'honnore Iſa.29.d.
des leures: mais leur cueur eſt fort loing de B
moy. Mais pour neant ilz m'honnorent, enſeignans pour doctrines, commandemens d'hommes. Et ayant appellé le peuple à ſoy, il leur dit: Oyez, & entendez. Ce qui entre en la bouche, n'eſt pas ce qui ſouille l'hõme: mais ce qui ſort de la bouche, c'eſt ce qui ſouille l'hõme. Lors ſes diſciples ſ'approchans luy dirent: N'as tu point cogneu que les Phariſiens ont eſté offenſez, quand ilz ont ouy ceſte parolle? Il reſpondit & dit: Toute plante que mon Pere celeſte n'a Luc.6.f.
point planté, ſera arrachée. * Laiſſez les: ilz ſont aueugles, conducteurs des aueugles. Si vn aueugle conduit vn aueugle, ilz cherront tous deux en la foſſe. Pierre luy dit: Declaire nous ceſte ſimilitude. Et Ieſus dit. Et vous, eſtes vous encore ſans entendement? N'entendez vous pas encore, que tout ce qui entre en la bouche, ſ'en va au ventre, & eſt mis hors par abas? Mais les choſes qui procedent de la bouche, partent du cueur, & ces choſes là ſouillent l'hõme. Car du cueur partẽt mauuaiſes pẽſées, meurtres, adulteres, paillardiſes, enuies, larcins, faux teſmoignages, blaſphemes. Ce ſont ces

choſes

choſes qui ſouillent l'homme:mais manger ſans auoir les mains lauées, ne ſouille
Mat.7.c. pas l'homme. *Et Ieſus ſortit de là, &
C ſ'en alla es parties de Tyr & de Zidon. Et voicy,vne femme Cananée (laquelle eſtoit partie de ſes quartiers là)crioyt apres luy, diſant: O Seigneur Filz de Dauid, aye pitié de moy:ma fille eſt miſerablemẽt tormentée du diable. Mais il ne luy reſpondit pas vn mot. Et ſes diſciples ſ'approcherent,& le prioyent diſans: Donne luy cõge': car elle crie apres nous. Luy reſpondant, dit: Ie ne ſuis enuoye',ſinon aux brebis,qui ſont peries,de la maiſon d'Iſrael.Mais elle vint, &ſ'enclina deuãt luy,diſant:Seigneur ayde moy.Luy reſpondant, dit: Il n'eſt pas bon de prendre le pain des enfans, & le ietter aux petis chiens. Et elle reſpondit: Il eſt ainſi Seigneur. Car les petis chiens mangent des miettes, qui chéent de la table de leur Seigneur. Lors Ieſus reſpondant, luy dit: O femme, ta Foy eſt grande: il te ſoit fait ainſi que tu veux. Et des ceſte
Mar. 7.d. heure là, ſa fille fut guarie. Et quand Ieſus fut party de là,Il vint pres de la mer de Galilée: & monta ſur vne montagne, & eſtoit là aſsis. Et pluſieurs troupes de gẽs vindrent à luy, qui auoyent amene' en leur compagnie des boyteux, des aueugles, des muetz, des mutilez, & pluſieurs autres:& les mirent aux piedz de Ieſus: & il les guarit, tellement que le peuple ſ'eſmerueilloit, voyant les muetz parler, les mutilez eſtre ſains, les boyteux cheminer, & les
D aueugles veoir: & glorifioit le DIEV d'Iſ
Marc 8.a rael. * Lors Ieſus appellant ſes diſciples, dit: I'ay compaſsion de la multitude:car il y a trois iours qu'ilz ſont auec moy, & n'ont que manger: & ie ne les veux point renuoyer ieuns, à fin qu'ilz ne defaillent en chemin. Et ſes diſciples luy diſent: D'ou nous viendroyent au deſert tant de pains pour raſſaſier ſi grand peuple? Et Ieſus leur dit: Combien auez vous de pains? Et ilz luy dirent: Sept, & quelque peu de petis poiſſons. Or il commanda au peuple, qu'il ſ'aſsiſt ſur la terre. Et print les ſept pains & les poiſſons: & apres qu'il eut rendu graces, il les rompit,& les donna à ſes diſciples,& les diſciples les donnerent au peuple. Et en mangerent tous, &furent raſſaſiez. Et de ce qui demoura des reliefz, ilz en raporterent ſept corbeilles pleines Et ceux qui en auoyent mange', eſtoyent quatre mille hommes,ſans les femmes & les petis enfans. Et Ieſus ayant renuoye' le peuple, monta en vne nacelle, & vint es marches de Magdala.

CHAP. XVI.

LOrs des Phariſiens & Sadduciens vindrent à luy, en le tentant, & le requerant qu'il leur monſtraſt quelque ſigne du ciel. Mais luy reſpondant leur dit: Quand le veſpre eſt venu,vous dites: Il fera ſerein, car le ciel eſt rouge. Et au matin, vous dites: Il fera auiourdhuy tempeſte,car le ciel eſt rouge, & mauplaiſant. Hypocrites,vous ſçauez iuger de l'apparence du ciel: ne pouez vous auſsi iuger des ſignes des temps? La generation mauuaiſe & adultere demande ſigne:& ſigne ne luy ſera donne':ſinon le ſigne * de Ionas le Pro- Ion.2.a.
phete.Et les delaiſſant ſ'en alla.* Et quand Mar.1.b.
ſes diſciples furent venuz outre la riue, ilz Luc.12.a.
auoyent oublie' à prendre des pains. Et Ieſus leur dit: Aduiſez de vous donner garde du leuain des Phariſiens & Sadduciens. Or ilz penſoyent en eux meſmes, diſans: C'eſt B
pource q̃ nous n'auõs point prins de pains. Et Ieſus cognoiſſant cela,leur dit: O gens de petite Foy,qu'eſt ce que vous penſez en vouſmeſmes, que vous n'auez point prins de pain? N'entendez vous point encore, & ne vous ſouuiẽt il plus des cinq pains dõnez à cinq mille hommes,&quantes corbeilles vous en recueilliſtes? Ne des ſept pains à quatre mille hommes, & cõbien de corbeillées vous recueilliſtes? Comment n'entendez vous,que ce n'eſt point de pain que ie vous ay dit: Dõnez vous garde du leuain des Phariſiens & Sadduciẽs?Lors ilz entendirent,qu'il n'auoit pas dit, qu'ilz ſe gardaſſent du leuain de pain:mais de la do C
ctrine des Phariſiens & Sadduciens.* Et Ie Mar.8.e.
ſus venant es parties de Ceſarée de Philippe,interroga ſes diſciples,diſant: Que diſẽt Luc 9.c.
les hommes qui ie ſuis, moy filz de l'homme?Et ilz dirent.Les vns Iehan Baptiſte,les autres Elie,& les autres Ieremie, ou vn des Prophetes. Il leur dit: Et vous, que dites vous qui ie ſuis? Simon Pierre reſpondant dit: * Tu es le Chriſt,le filz de Dieu viuãt. Ieh. 6.g.
Et Ieſus reſpondant,luy dit: Tu es bienheureux Simon filz de Ionas,car la chair & le ſang ne le t'a pas reuele', mais mon pere qui eſt es cieux. Auſsi ie te dy, que tu es Pierre: & ſus ceſte Pierre i'edifieray mon Egliſe. Et les portes d'enfer ne pourront rien à l'encontre d'elle. Et te donneray les clefz du Royaume des cieux:& tout ce que tu lieras en terre,ſera lie' es cieux,& tout ce que tu deſlieras en terre, ſera deſlie' es cieux. Lors il commanda à ſes diſciples qu'ilz ne diſſent à perſone qu'il eſtoit Ieſus Chriſt.

*Des lors,Ieſus commença à manifeſter Sous.20.c
à ſes diſciples,qu'il luy failloit aller en Ieru Mar 8.d.
ſalem,& ſouffrir beaucop de choſes des Pre Luc.18.f.
ſtres, & des principaux Sacrificateurs, & des Scribes,&eſtre mis à mort,& reſſuſciter

au tiers iour. Et Pierre commença à le reprendre, disant. Seigneur, aye pitie' de toy, cecy ne t'aduiendra point. Luy se retournant, dit à Pierre: Va arriere de moy Satan. Tu me fais empeschemẽt: car tu n'entẽs point les choses qui sont de Dieu: mais
Sus. 10.d. les choses qui sont des hommes. *Lors Ie
Mar.8.d. sus dit à ses disciples: Si aucun veut venir
Luc. 9. g. apres moy, qu'il renonce soymesme, & por
14.f.17.g. te sa croix, & m'ensuyue: car qui voudra
Ieh. 12. d. sauuer sa vie il la perdra. Et qui perdra sa vie pour l'amour de moy, il la trouuera. Car que profite il à l'homme s'il gaigne tout le monde, & qu'il face dommage à son ame? Ou, quelle chose donnera l'homme en recompense pour son ame? * Car le Filz
Mar.9. a. de l'homme viendra en la gloire de son Pe-
Luc.6. c. re auec ses Anges: & lors il rendra à vn cha cun selon ses œuures. Ie vous dy en verité', qu'il en y a aucuns de ceux qui sont icy presens qui ne gousterõt point la mort, iusqu'à tant qu'ilz voyent le filz de l'homme venir en son Regne.

CHAP. XVII.

A ET six iours apres, Iesus prent Pierre &
Mar. 9.a. Iaques & Iehan son frere: & les meine
Luc 9.d. en vne haute montagne à part, & fut transfi gure' en leur presence. Et sa face resplen dit comme le Soleil: & ses vestemens deuin drent blãcs comme la lumiere. Et voicy, Moyse & Elie s'apparurent à eux parlans auec luy. Lors Pierre respondit, & dit à Iesus: Sire, il est bon que nous soyons icy. Si tu veux, faisons icy trois tabernacles: vn pour toy: & vn pour Moyse: & vn pour Elie. Et luy encore parlant, voicy vne nuée clere qui les couurit: Puis voila vne voix, qui vint de la nuée, laquelle dit:
Sus.3.d. *C'est cy mon filz bien ayme', auquel i'ay
2.Pier.1.d. prins mõ bon plaisir, escoutez le. Ce que ayant ouy les disciples, ilz cheurent la face en terre grandement espouãntez. Mais Ie sus vint, & les toucha, & leur dit: Leuez vous, & ne craignez point. Et esleuans leurs yeux, ilz ne veirent persone, sinon Ie
Mar.9. b. sus tout seul. * Et comme ilz descẽdoyent
B de la montagne, Iesus leur commanda, disant: Ne dites à persone la vision, iusqu'à tant que le filz de l'homme ressuscite des mortz. Et ses disciples l'interroguerent, disans: Qu'est ce donc que les Scribes disent:
Mala.4. b qu'il faut que * Elie vienne deuant? Et Iesus respondant, leur dit: De vray Elie vien dra premier, & remettra toutes choses en estat. Mais ie vous dy, que Elie est desia venu, & ne l'ont pas cogneu: mais ont fait de luy tout ce qu'ilz ont voulu. Pareillement le filz de l'homme souffrira par iceux.
C Adonc les disciples entendirent qu'il leur
Mar.9. c. auoit parle' de Iehan Baptiste. *Et quand
Luc.9. e. f. ilz furent venuz au peuple, vn homme vint à luy, & s'agenouilla deuant luy & dit: Seigneur, aye pitie' de mon filz: car il est lunatique, & est miserablement tormente': car souuent il chet au feu, & souuent en l'ea nẽ, ie l'ay presente' à tes disciples, & ne l'ont peu guarir. Et Iesus respondant dit: O generation incredule & peruerse, iusqu'à quand seray ie auec vous? iusqu'à quand en dureray ie de vous? Amenez le moy icy. Et Iesus le reprint, & le Diable sortit hors d'iceluy: & dez ceste heure là, l'enfant fut guary. Adonc les disciples vindrent à part à Iesus, & dirent: Pourquoy ne l'auons nous peu ietter hors? Et Iesus leur dit: Pour vostre incredulite': * Car certainemẽt Luc.17.
ie vous dy, que si vous auez Foy comme est vn grain de seneué, vous direz à ceste mon tagne: Va t'en d'icy là, & elle ira: & rien ne vous sera impossible. Mais ce genre ne sort pas hors, sinon par oraison & ieusne.

*Et comme ilz conuersoyent en Gali- Mar.9. c.
lée, Iesus leur dit: Il aduiendra que le filz Luc. 9.c.
de l'homme sera liure' es mains des hommes: & le mettront à mort, & le tiers iour il ressuscitera. Et en furent grandement contristez. Et quand ilz furent venuz en Capernaum, ceux qui receuoyent les Didrachmes vindrent à Pierre, & luy dirent: Vostre Maistre ne paye il point les Didrachmes?

Il dit: Ouy. Et quand il fut entre' en la maison, Iesus luy vint au deuant, disant: Simon, que te semble il? Les Roys de la terre: de qui prennent ilz les tributz ou censiue? Est ce de leurs enfans, ou des estrangers? Pierre luy dit: Des estrangers. Iesus luy dit: Les enfans donc sont francs. Mais à fin que nous ne les offensiõs, va t'en à la mer, & iette l'hameçon: & le premier poisson qui mon tera, prens le: & quand tu luy auras ouuert la gueulle, tu trouueras vn Statere: prens le & leur donne pour moy & pour toy.

CHAP. XVIII.

A CESTE heure là, les disciples vin- A
drent à Iesus, disans: Qui est le plus Marc.9.
grand au Royaume des cieux? Et Iesus 10.c.
appellant à soy vn petit enfant, le mit au mileu d'eux, & dit: Ie vous dy en verite', que si vous n'estes conuertiz, & faitz comme petis enfans, vous n'entrerez point au Royaume des cieux. * Parquoy quicon- Luc.9. f.
que s'humilie soymesme, comme ce petit en fant, il est le plus grand au Royaume des cieux. Et qui reçoit vn tel petit enfant en mon Nom, il me reçoit. *Mais qui offen- Mar.9.f.
se vn de ces petis icy qui croyent en moy: il Luc.17.a.
luy seroit plus expedient qu'on luy pendist vne meulle d'asne au col, & qu'on le iettast au profond de la mer. Malheur au monde, pour les scandales. Car il est necessaire

que

que scandales aduiennent. Toutesfoys malheur à l'homme par qui scandale aduient.
Sus.5.a. Mar.9.g. *Que si ta main ou tõ pied t'empesche, coppe le, & le iette de toy: car mieux te vaut entrer boyteux ou mãchot en la vie: qu'auoir deux mains ou deux piedz, & estre iette' au feu eternel. Et si ton œil t'empesche arrache le, & le iette de toy: car il te vaut mieux entrer borgne en la vie, qu'auoir deux yeux, & estre iette' en la Gehenne du feu.

Prenez garde que vous ne mesprisiez vn de ces petis: car ie vous dy que es cieux leurs Anges voyent tousiours la face de mõ Pere qui est es cieux. Car le Filz de l'homme est venu pour sauuer ce qui estoit pery.
Luc.19.b. Luc.15.a. *Que vous semble il? *Si vn homme a cent brebis, & qu'il en y ait vne esgarée: ne laisse il point les quatre vingtz & dixneuf es montagnes, & va cercher celle qui est esgarée? Et s'il aduient qu'il la trouue, ie vous dy en verite', qu'il a plus de ioye d'elle que des quatre vingtz & dixneuf qui n'ont pas este' asgarées. Aussi n'est ce pas la volunte' de vostre Pere qui est es cieux, qu'vn
C de ces petis perisse. Luc.17.a. *Mais si ton frere a peche' enuers toy, va & le reprens entre toy & luy seul. S'il t'escoute, tu as gaigne' ton frere. Mais s'il ne t'escoute, prens en auec
Leui.19.d Deu.19.b. toy encore vn ou deux: à fin qu'en la bouche de deux ou de trois tesmoings toute parolle soit ferme. Que s'il ne les escoute, dy le à l'Eglise. Et s'il n'escoute pas l'Eglise, qu'il te soit comme Payen & Peager.
Ie vous dy en verite', que toutes choses que vous lierez sus la terre, seront liées au ciel:
Ieh.20.f. & toutes choses que vous deslierez sus la terre, seront desliées au ciel. Derechef ie vous dy, que si deux d'entre vous sont consentans en la terre, de toutes choses qu'ilz demanderont, il leur sera fait de mon Pere qui est es cieux. Car ou il y en a deux ou trois assemblez en mon Nom, ie suis là au milieu d'eux. Lors Pierre s'approchant de luy, dit: SEIGNEVR, combien de fois mon frere pechera il enuers moy, & luy pardonneray? sera ce iusqu'à sept foys? Iesus luy dit: ie ne te dy point iusqu'à
D sept foys, mais iusqu'à sept foys septante.
Luc.17.a. *Pourtant le Royaume des cieux est compare' à vn homme qui estoit Roy, lequel voulut compter auec ses seruiteurs. Et quand il eut commence' à faire compte, on luy en presenta vn qui luy deuoit diz mille Talentz. Or d'autãt qu'il n'auoit dequoy payer, son seigneur commanda que luy & sa femme, & ses enfans, & tout ce qu'il auoit fut vendu, & qu'il fut paye'. Et le seruiteur se iettant en terre le supplioit, disant: Seigneur aye patience enuers moy, & ie te payeray tout. Et le seigneur eut compassion de ce seruiteur: & le lascha, & luy quitta la debte. Mais quand ce seruiteur fut party, il trouua vn sien compagnon seruiteur, lequel luy deuoit cent deniers: il le saisit, & luy estreignoit le col, disant: Paye ce que tu doys. Et son compagnon se iettant en terre, le prioit disant: Aye patience enuers moy, & ie te payeray tout. Mais il n'en vouloit rien faire: ains s'en alla, & le mit en prison, iusqu'à tant qu'il auroit paye' la debte. Et ses autres compagnons voyans cela, furent fort marris, & vindrent, & raconteront à leur seigneur tout ce qui auoit este' fait. Lors son seigneur l'appella à soy, & luy dit: Mauuais seruiteur, ie t'ay quitte' toute ceste debte, pourtant que tu m'en as prie': ne te falloit il pas aussi auoir pitie' de ton compagnon, ainsi que i'auoye eu pitie' de toy? Et son seigneur courroucé, le bailla aux sergens, iusqu'àce qu'il luy auroit paye' tout ce qui luy estoit deu. Et ainsi vous fera mon Pere celeste, si vous ne pardõnez de cueur vn chacun de vous à vostre frere ses fautes.

CHAP. XIX.

ET aduint que quand Iesus eut acheue' ces parolles, il se partit de Galilée: & A vint es quartiers de Iudée outre le Iourdain, & grandes trouppes de gens le suyuirent, & là les guarit. Et des Pharisiens vindrent à luy le tentant, & luy disant: *Est il licite à l'homme de repudier sa femme pour Mar.10.a. quelque cause que ce soit? Lequel respondit, & leur dit: * N'auez vous point leu, que ce Gen.1.d. luy qui fit l'homme des le commancement, Gene.2.d il les fit masle & femelle? & dit: Pour ceste cause l'hõme delaissera pere & mere, & s'adioindra à sa femme, & deux serõt vne chair. Par ainsi, ilz ne sont plus deux, mais sont vne chair. Donc ce que Dieu a conioinct, que l'homme ne le separe point. Ilz luy dirent: * Pourquoy donc Moyse a il commande' de bailler le Libelle de refuz, & la Deu.24.a repudier? Il leur dit: Moyse vous a permis de repudier voz femmes, pour la durete' de vostre cueur. Mais du commancement, il Sus 5.e. n'estoit pas ainsi. *Et vous dy, que quicon- Mar.10.b que repudiera sa femme (sinon à cause de for- Luc.16.d. nication) & se mariera à vne autre, il com- 1.Cor.7.b met adultere. Et qui se sera marie' à celle qui est repudiée il commet adultere. Ses Dis-
B ciples luy disent: Si ainsi est de la cause de l'homme auec sa femme, il n'est pas expediẽt de se marier. Il leur dit: Tous ne comprennent pas ceste parolle: mais ceux ausquelz il est donne'. Car il y en a aucuns chastrez, qui sont ainsi naiz du ventre de leurs meres. Et aucuns sont chastrez, qui ont este' chastrez par les hommes. Et aucuns sont chastrez, qui se sont chastrez eux mesmes, pour

Royaume des cieux. Qui peut comprendre cecy, qu'il le comprenne. *Alors luy furent presentez des petis enfans, à fin qu'il mist les mains sur eux, & qu'il priast. Mais les Disciples les tençoyent. Et Iesus leur dit: Laissez les petis enfans venir à moy, & ne les empeschez point: car à telz est le Royaume des cieux. Et quand il eut mis les mains sus eux, il se partit de là. Et voicy vn qui vint, & luy dit. Bon Maistre, quel bien, feray-ie à fin que i'aye la vie eternelle? Il luy dit: Pourquoy m'appelles-tu bon? *Il n'y a nul bõ, sinon Dieu seul. Si tu veux entrer à la vie, garde les Commandemens. Il luy dit. Quelz? Et Iesus luy dit: * Tune feras point de meurtre. Tu ne commettras point adultere. Tu ne desroberas point. Tu ne diras point faux tesmoignage. Honnore ton pere & ta mere. Et aymeras ton prochain comme toymesme. Le ieune homme luy dit: I'ay gardé toutes ces choses, dés ma ieunesse: que me faut il encore? Iesus luy dit: Si tu veux estre parfait: va: & vendz ce que tu as, & le donne aux poures, & tu auras vn thresor au ciel: & vien, si me suy. Et quand le ieune homme eut ouy la parolle, il s'en alla tout triste: car il auoit beaucop de richesses. Et Iesus dit à ses Disciples: Ie vous dy en verité, que le riche entrera difficilement au Royaume des cieux. Et de rechefie vous dy, il est plus facile qu'un cable passe par le pertuis d'vne esguille, qu'vn riche entre au Royaume de Dieu. Ces choses ouyes, les Disciples s'estõnerent mout, disans: Qui est donc celuy qui peut estre sauué? Et Iesus les regardant, leur dit. Quãt aux hommes, c'est chose impossible: mais quant à Dieu, toutes choses sont possibles. * Lors Pierre respondant, luy dit: Voicy, nous auons tout laissé, & t'auõs suiuy: quel le chose donc aurons nous? Et Iesus leur dit: Ie vous dy en verité, que vous qui m'auez suiuy en la regeneration, quand le Filz de l'hõme sera assis au siege de sa Maieste, vous aussi serez assiz sus douze sieges iugeans les douze lignées d'Israel. Et quiconque aura delaissé maisons, ou freres, ou sœurs, ou pere, ou mere, ou femme, ou enfans, ou champs, pour mon nom: il en receura cent foys plus, & heritera la vie eternelle. * Or plusieurs qui sont premiers, seront derniers: & les derniers seront premiers.

Mac 10. b
Luc 8.d
C
Mar.10.b.
Luc 14.d.
Psc.14. a.
53 a.
Mar.10.c.
Luc.18. c.
Exo.20.a.
Deut.1. a.
5.a.
Gal.5.b.
D
Mar.10.d.
Luc. 11. d.
Mar.10.d.
Luc.13.f.
18.c.

CHAP. XX.

A

CAr le Royaume des cieux est semblable à vn homme mesnager, lequel est sorty incontinẽt au poinct du iour pour louër des ouuriers à ouurer en sa vigne. Et quand il eut conuenu auec les ouuriers d'vn denier pour iour, il les enuoya en sa vigne. Et estant sorty enuiron les troys heures, il en veit des autres qui estoyent oyseux au marché, & il leur dit: Allez vous en aussi en ma vigne: & ie vous donneray ce qui sera de raison. Et ilz s'y en allerent. Puis sortit derechef enuiron six & neuf heures, & fit semblablement. Et enuiron vnze heures il sortit, & en trouua là d'autres qui estoyẽt oyseux, & leur dit: Pourquoy vous tenez vous icy tout le iour oyseux? Ilz luy disent: Pour tant que persone ne nous a louë. Il leur dit: Allez vous en aussi en ma vigne, & vous receurez ce qui sera de raison. Et quand le soir fut venu, le maistre de la vigne dit à son receueur: Appelle les ouuriers, & leur paye leur loyer, commençant depuis les derniers iusqu'aux premiers. Et quand ceux qui auoyent commencé enuiron onze heures furẽt venuz, ilz receurent chacun vn denier. Et quand les premiers vindrent, il cuidoyent plus receuoir: mais ilz receurent aussi chacun vn denier. Et apres l'auoir receu, ilz murmuroyent contre le maistre, disans: Ces derniers icy n'ont besongné qu'vne heure, & tu les as fait pareilz à nous, qui auõs porté le faix du iour, & la chaleur. Et il respondit à l'un d'eux, & dit: Mon amy, ie ne te fay point de tort. N'as tu pas conuenu auec moy pour vn denier? Prens ce qui est tien, & t'en va. Ie veux donner à ce dernier autant comme à toy. Ne m'est il pas licite de faire ce que ie veux de mes biens? Ton œil est il mauuais, pourtant que suis bon? Ainsi serõt les derniers, premiers: & les premiers, derniers. *Car plusieurs sont appellez, mais peu sont eleuz. *Et Iesus montant en Ierusalem, print à part sur le chemin ses douze disciples, & leur dit: Voicy, nous montons en Ierusalem, & le Filz de l'homme sera liuré aux Sacrificateurs & aux Scribes, & le condemneront à mort: & le bailleront aux Gentilz pour estre moqué, & flagellé, & crucifié: & au tiers iour il ressuscitera. *Lors la mere des filz de Zebedée, vint à luy auec ses filz, s'enclinãt à luy, & luy demandant quelque chose. Et il luy dit: Que veux tu? Et elle luy dit: Ordonne que mes deux filz, qui sont icy, soyent assiz en ton Royaume, l'vn à ta dextre, & l'autre à ta senestre. Et Iesus respondant dit: Vous ne sauez que vous demandez. Pouez vous boire la couppe que ie beuuray? & estre baptizez du bapteſme de quoy ie suis baptisé? Ilz disent: Nous le pouons. Il leur dit: De vray vous beuurez ma couppe, & serez baptizez du bapteſme duquel ie suis baptizé: mais seoir à ma dextre, ou à ma senestre, ce n'est pas à moy à le donner, mais ceux l'auront ausquelz il est appareillé de mon Pere. *Et quãd les dix autres l'ouyrent, ilz furent mal contens des deux freres. Et Iesus les appel-

B

C
Sus.19. d.
Mar 10 fd
Luc.13.d.
Mat.10.d.
Luc.18. c.
Ieh.12. a.
18.f.
Mar.10. e
Marc.9.e.
10.f.
Luc.9.f.
22.c.

la à D

la à soy,& dit:Vous sauez que les Princes des peuples seignorient sus eux,& les grans vsent d'autorité sus iceux. Il ne sera pas ainsi entre vous: mais quiconque voudra estre le plus grand entre vous, soit vostre ministre:& qui voudra estre le pmier entre vous, soit vostre seruiteur:tout ainsi que le Filz de l'homme n'est pas venu pour estre seruy, mais pour seruir,& donner sa vie en " rançon pour plusieurs. *E comme ilz se partoyent de Iericho,grand peuple le suyuit. Et voicy deux aueugles assiz pres du chemin,oyans que Iesus passoit, crierent, disans:SEIGNEVR Filz de Dauid,aye misericorde de nous. Et le peuple les reprenoit,à fin qu'ilz se teussent,mais ilz crioyent tant plus fort, disans:SEIGNEVR filz de Dauid aye misericorde de nous. Et IESVS s'arrestant les appella, & dit: Que voulez vous que ie vous face? Ilz luy disent:Sire,que noz yeux soyent ouuertz. Et Iesus meu de compassion, toucha leurs yeux:& incontinent leurs yeux recouurerent la veuë,& le suyuirent.

" Ou redemption. Marc 10.g Luc 18.f g

A CHAP. XXI.

Marc 11.a. Luc 19.e.f

ET quand ilz furent pres de Ierusalem, & qu'ilz furent venuz en Beth-phagé au mont des Oliues:lors Iesus enuoya deux de ses disciples,leur disant:Allez au village, qui est à l'endroit de vous. Et incontinent vous trouuerez vne asnesse liée,& vn asnon auec elle. Desliez les,& me les amenez. Et si aucun vous dit quelque chose, dites que le SEIGNEVR en a affaire:& incontinent il les laissera aller. Et tout ce a esté fait,à fin que ce qui a esté dit par le Prophete fut accomply, disant:*Dites à la fille de Zion: Voicy ton Roy qui vient à toy debonnaire,assiz sur l'asnesse, & le petit asnon, de celle qui est soubz le ioug.

Zach 9.b Ieh.12.b.

Et les disciples s'en allerent, & firent ainsi que IESVS leur auoit commandé. Et amenerent l'asnesse & l'asnon: & mirent dessus leurs vestemens, & le firent asseoir dessus. Et plusieurs du peuple estendirent leurs vestemens en la voye: & les autres coppoyét rameaux des arbres, & les estendoyent en la voye. Et le peuple qui alloit deuant,& qui suyuoit,crioit,disant:*O siana au Filz de Dauid. Beneit soit celuy qui vient au nom du SEIGNEVR. Osiana es treshautz lieux. Et quand il fut entré en Ierusalem, toute la cité fut esmeuë, disant: Qui est cestuy cy? Et le populaire disoit: C'est Iesus le Prophete de Nazareth en Galilée. Lors Iesus entra au Temple de Dieu, & ietta hors tous ceux qui vendoyent, & achetoyent au Temple: & renuersa les tables des changeurs,& les chayres de ceux

Psc.117. c. Marc 11.b. Luc.19.g. B

qui vendoyãt les coulõbes,& leur dit: Il est escrit:*Ma maison sera appellée maison d'oraison,mais vous l'auez faite vne cauerne de brigandz. Et les aueugles & boyteux vindrent à luy au Temple,& il les guarit.

Isa.56. c. Ier.7.b.

Mais quand les principaux Sacrificateurs,& les Scribes veirent les merueilles qu'il auoit fait,& les enfans crians au Temple, & disans: Osiana au filz de Dauid: ilz en furent indignez,& luy dirent:Oys tu ce que ceux cy disent? Et Iesus leur dit: Ouy. Ne leustes vous iamais: *Tu as parfait la louãnge de la bouche des enfans & allaictans? Et les laissant, se partit hors de la cité pour s'en aller en Bethanie, & se logea là. *Et le matin comme il retournoit en la cité,il eut faim. Et voyant vn figuier qui estoit pres du chemin, il vint, & n'y trouua rien que des fueilles seulement,& luy dit: Que iamais plus de toy ne vienne fruit. Et incontinent le figuier seicha. Et les disciples voyans cela, s'esmerueillerent,disans:Comment est le figuier incontinent deuenu sec. E Iesus respondant, leur dit:Ie vous dy en verité, si vous auez Foy, & que vous ne doubtiez point, non seulement vous ferez cela d'vn figuier, mais aussi si vous dites à ceste montagne: Oste toy,& te iette en la mer: il sera fait. *Et toutes choses que vous demanderez en oraison,ayans Foy, vous l'obtiendrez.

Psc.8.a. C Marc 11.c Sus.2.e. Ieh.15.b. Marc 11.c.

*Et comme il fut venu au Temple, les Sacrificateurs & les Anciens du peuple vindrent à luy, quand il enseignoit, & dirent: De quelle authorité fais tu ces choses? & qui est celuy qui t'a donné ceste authorité? Iesus respondant,leur dit: Ie vous interrogueray aussi d'vn cas,que si vous me le dites,ie vous diray aussi de quelle authorité ie fay ces choses. Le Bapteſme de Iehan d'ou estoit-il?du ciel,ou des hommes? Or ilz pensoyent en eux mesmes,disans:Si nous disons,du ciel,il nous dira:Pourquoy donc n'auez vous point creu à luy? Et si nous disons,des hommes,nous craignons le populaire:*car tous tiennent Iehan pour Prophete. Et ilz respondirent à Iesus,disans: Nous ne sauons. Et il leur dit: Ie ne vous dy point aussi de quelle autorité ie fay ces choses. Mais que vous en semble? Vn homme auoit deux filz. Et venant au premier, il dit:Mon filz, va, aujourdhuy besongner en ma vigne. Et iceluy respondant dit: Ie n'y veux point aller. Mais apres se repentant, y alla. Puis vint à l'autre,& luy dit semblablement. Lequel respondit & dit,Seigneur, i'y voy. Et n'y alla point. Lequel des deux fit la volunté du pere? Ilz luy disent:Le premier. Iesus leur dit: Ie vous dy en verité, que les Peagers & les paillardes iront deuant

Marc 11.d Luc 20.a. Sus 14. a.

vous au Royaume de DIEV. Car Iehan est venu à vous par la voye de iuſtice, & n'auez point creu à luy: mais les Peagers & les paillardes ont creu à luy. Mais vous, voyans cela, n'auez point eu de repentãce apres, pour croyre à luy. Eſcoutez vne autre ſimilitude. Il y auoit vn homme meſnager, lequel planta vne vigne, & l'enuironna d'vne haye, & apres auoir fouy, fit en icelle vn preſſoir, & y edifia vne tour: & la loua à des laboureurs, puis ſ'en alla dehors. Et quand le temps des fruitz approcha, il enuoya ſes ſeruiteurs aux laboureurs, pour en receuoir les fruitz. Et les laboureurs ayans prins ſes ſeruiteurs, ilz naurerent l'vn, & occirent l'autre, & lapiderent l'autre. Derechef y enuoya d'autres ſeruiteurs en plus grand nõbre que les premiers: & leur firent le ſemblable. En la parfin il enuoya vers eux ſon filz diſant: Ilz auront eſgard à mon filz. Et quand les laboureurs veirent le filz, ilz dirent entre eux: Ceſtuy cy eſt l'heritier, venez, mettons-le à mort, & nous aurons ſon heritage. Et l'ayans prins le ietterent hors de la vigne, & le tuerent. Quand donc le Seigneur de la vigne ſera venu, que fera-il à ces laboureurs là? Ilz luy diſent: Il deſtruira malheureuſement ces meſchans là & louëra ſa vigne à autres laboureurs, qui luy rendront les fruitz en leurs ſaiſons. Et Ieſus leur dit: Ne leuſtes vous iamais aux Eſcritures: La pierre que les edifians ont reprouuée eſt miſe au principal lieu du coing. Il eſt fait par le Seigneur, & eſt merueilleux deuant noz yeux. Pourtant vous dy-ie, que le Royaume de DIEV vous ſera oſté, & ſera donné à vn peuple faiſant les fruitz d'iceluy. Et qui cherra ſur ceſte Pierre, ſera froiſſé: pareillement elle briſera celuy ſur qui elle cherra. Et quand les Sacrificateurs & les Phariſiens eurent ouy ces ſimilitudes, ilz cogneurent qu'il les diſoit d'eux. Et cerchans le prendre, ilz craignirent les tourbes: car elles le tenoyent comme Prophete.

D
Marc. 12. a
Luc 20. b.

Pſe. 118.

CHAP. XXII.

ET Ieſus leur parla derechef en ſimilitudes, diſant: Le Royaume des cieux eſt ſemblable à vn homme qui eſtoit Roy, lequel fit les nopces de ſon filz: & enuoya ſes ſeruiteurs pour appeller ceux qui auoyent eſté conuiez aux nopces. Et n'y voulurent point venir. Derechef il enuoya autres ſeruiteurs, diſant: Dites à ceux qui eſtoyent inuitez: Voicy, i'ay appareillé mon diſner: mes taureaux & mes beſtes engraiſſées ſont tuées, & toutes choſes ſont preſtes, venez aux nopces. Mais n'en tenans compte, ilz ſ'en allerent, l'vn à ſa metairie, & l'autre en ſa marchandiſe. Et les autres prindrent ſes ſeruiteurs, & les outragerent, & les tuerent. Et quand le Roy l'entendit, il fut courroucé, & y enuoya ſes gendarmes, & deſtruiſit ces homicides là, & bruſla leur cité. Alors dit à ſes ſeruiteurs: les nopces ſont preparées, mais ceux qui eſtoyent inuitez, n'en ont pas eſté dignes. Allez donc aux carrefours des chemins: & tous ceux que vous trouuerez, appellez les aux nopces. Et ſes ſeruiteurs ſortirent hors es voyes, & aſſemblerent tous ceux qu'ilz trouuerent, bons & mauuais. Et les nopces furent remplies de ceux qui eſtoyent aſſiz. Et le Roy y eſtant entré pour veoir ceux qui eſtoyent aſſiz, il veit là vn hõe qui n'eſtoit pas veſtu de robbe de nopces. Et luy dit: Amy, cõment es tu entré icy ſans auoir la robbe de nopces? Et il ſe teut. A dõc le Roy dit aux ſeruiteurs: Liez-le, piedz & mains, & iettez es tenebres loing: là ſera pleur & grincement de dentz. Car pluſieurs ſont appellez, mais peu ſont eſleuz.

A
Luc 14. d.
Apo. 19. b.

B
Mar. 12. b
Luc 10. d.

*Alors les Phariſiens ſe retirerent, & prindrent conſeil comment ilz le ſurprendroyent en parolle. Et luy enuoyent leurs diſciples auec les Herodiens, diſans: Maiſtre, nous ſauons que tu es veritable, & que tu enſeignes la voye de DIEV en verité, & ne te chaut d'aucun: car tu ne regardes point à la perſone des hommes. Dy nous donc, que te ſemble-il? eſt-il licite de donner le tribut à Ceſar, ou non? Et Ieſus cognoiſſant leur malice, dit: Pourquoy me tentez vous hypocrites? Monſtrez moy la monoye du tribut. Et ilz luy preſenterent vn Denier. Et il leur dit: De qui eſt ceſte image, & la ſuſcription? Ilz luy diſent: De Ceſar. Lors leur dit: Rendez donc à Ceſar, les choſes qui appartiennent à Ceſar: & à Dieu, celles qui appartiennent à Dieu. Et oyans cela ilz ſ'eſmerueillerent: & le laiſſans, ſ'en allerent. *Ce iour là les Sadduciens (qui diſent qu'il n'y a point de Reſurrection) vindrent à luy, & l'interroguerent, diſans: Maiſtre, Moyſe a dit: Si quelcun eſt mort ſans auoir enfans, que ſon frere reprenne la femme d'iceluy en mariage, & qu'il ſuſcite ſemence à ſon frere. Or il y auoit vers nous ſept freres: & le pmier, apres qu'il fut marié, treſpaſſa, & ſans auoir ſemẽce laiſſa ſa femme à ſon frere. Sẽblablement le secõd, & le tiers, iuſq au ſeptieſme. Or en la fin, la fẽme auſſi trepaſſa. En la Reſurrection dõc duquel des ſept ſera elle femme? car tous l'ont euë. Et Ieſus reſpondant leur dit: Vous errez non ſachans les Eſcritures, ne la vertu de DIEV. Car en la Reſurrection on ne ſe mariera point, & ne ſera on point donné en mariage. Mais on ſera comme les Anges de DIEV au ciel. Mais n'auez vous pas leu de la Reſurrection des mortz, ce qui vous eſt dit de

C
Marc 12. b
Luc 20. c.
Act. 23. b.

Dieu,

Exod.3.b. Dieu, disant: *Ie suis le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob? Dieu n'est pas le Dieu des mortz, mais des viuãs. Et le peuple oyant cela, s'esmerueilla de sa
D doctrine. Or quand les Pharisiens ouyrent qu'il auoit imposé silence aux Sadduciens, ilz conspirerent ensemble. *Et vn
Marc 12.c Luc 10.f. d'entre eux, Docteur de la Loy, l'interroga
Deu. 6.a. en le tentant, & disant: Maistre, lequel est le grand commandement en la Loy? Et Iesus luy dit: Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cueur, & de toute ton ame, & de tout ton entendement. C'est le premier & le grand commandement. Et le second sem
Leui.19.d blable à iceluy, est: *Tu aymeras ton pro-
Marc 12.e chain comme toymesme. De ces deux commandemens dependent toute la Loy & les Prophetes. Et les Pharisiens estans assemblez, Iesus les interroga, disant: *Que
Marc 12.d vous semble-il de Christ? de qui est-il Filz?
Luc 20.g. Ilz luy disent: De Dauid. Et il leur dit: Comment donc Dauid l'appelle-il en e-
Psa.110.a. sprit, Seigneur, disant: *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, siedz toy à ma dextre, iusqu'à tant que ie mettray tes ennemiz pour le marchepied de tes piedz? Si Dauid donc l'appelle Seigneur, commẽt est-il son Filz? Et nul ne luy pouoit respondre vne parolle. Et personne ne l'osa plus interroguer depuis ce iour la.

CHAP XXIII.

A ADonc Iesus parla au peuple, & à ses disciples, disant: Les Scribes & Pharisiens sont assiz sur la chaire de Moyse. Toutes les choses donc qu'ilz vous commanderont de garder, gardez-les, & les faites, mais ne faites point selon leurs œuures.
Luc 11.g. *Car ilz disent, & ne font pas. Et lient des fardeaux pesans & importables, & les mettent sur les espaules des hommes, mais ilz ne les veulent pas mouuoir de leur doigt. Et font toutes leurs œuures pour estre veuz
Marc 12.d Luc 11.f 20.g. des hommes. *Ilz esargissent leurs phylacteres, & font les franges de leurs vestemens grandes, & ayment les premiers sieges aux banquetz, & les premieres chaires aux assemblées, & les salutations aux marchez, & estre appellez des hommes, Mai-
Iaq.3.a. stres. *Mais vous, ne vueillez point estre appellez, Maistres. Car il y en a vn seul qui est vostre Maistre, à sauoir Christ, & vous tous estes freres. Et n'appellez aucun en la terre vostre pere: car vn seul est vostre Pere, qui est es cieux. Et ne soyez point appellez Maistres: car il y en a vn seul qui est vostre Mai-
Luc 14.e. stre, à sauoir Christ. *Celuy qui est le plus
Luc 18.e. grand entre vous, sera vostre seruiteur. Et celuy qui s'esleuera, sera humilié: & qui se
B humiliera, sera esleué. Malheur donc sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites: car vous fermez le Royaume des cieux deuant les hommes. Vous n'y entrez point, & n'y laissez point entrer ceux qui y viennent.
Marc 12.d Luc 20.g. *Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous mangez les maisons des vefues soubz ombre de longues oraisons: pour cela vous en receurez plus grand condamnation. Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous circuissez la mer & la terre, à fin de gagner vn [a] estranger au Iudaisme: & quand il est gagné, vous le faites filz de Gehenne au double plus que vous. Malheur sur vous, conducteurs aueugles, qui dites: Quiconque iurera par le Temple, ce n'est rien: mais qui iurera par l'or du Temple, il est coulpable. Folz & aueugles, lequel est plus grãd, l'or, ou le Temple, qui [b] sanctifie l'or? Et quiconque, dites vous, iurera par l'autel, ce n'est rien: mais qui iurera par le don qui est sur iceluy, il est coulpable. Folz & aueugles, lequel est plus grand, le don, ou l'autel, qui sanctifie le don? Celuy donc qui iure par l'autel, il iure par iceluy, & par toutes les choses qui sont dessus. Et quiconque iure par le Temple, il iure par iceluy, & par celuy qui y habite. Et qui iure par le ciel, il iure par le throne de Dieu, & par celuy qui sied dessus. *Malheur sur vous, Scribes
C & Pharisiens hypocrites, car vous dismez
Luc 11.f. la mente, l'anet & le coumin, & auez laissé les choses de la Loy, de plus grande importance, à sauoir, iugement, misericorde, & [c] foy. Il falloit faire ces choses, & ne delaisser point celles la. Conducteurs aueugles, qui coulez le moucheron, & engloutissez le chameau. Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous nettoyez ce qui est dehors de la couppe & du plat: mais dedans estes pleins de rapine & [d] d'excez. Pharisien aueugle, nettoye premieremẽt ce qui est au dedans de la couppe & du plat: à fin q̃ le dehors d'iceux soit net aussi. *Malheur
Luc 11.f. sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous estes semblables aux sepulcres blanchiz, lesquelz apparoissent beaux par dehors, mais par dedans sont pleins d'os de mortz, & de toute ordure. Pareillement aussi vous vous monstrez iustes par dehors aux hommes, mais dedans estes pleins de feintise & d'iniquité. Malheur sur vous, Scri-
D bes & Pharisiens hypocrites, car vous edifiez les sepulcres des Prophetes, & ornez les monumens des iustes, & dites: Si nous eussions esté es iours de noz peres, nous ne eussions point esté leurs compagnons au sang des Prophetes. Ainsi estes vous tesmoingz à vousmesmes, que vous estes enfãs de ceux qui ont tuez les Prophetes. Quant à vous, accomplissez aussi la mesure de voz

[a] ou proselyte, c'est Gentil pour estre Iuif.
[b] ou dedie, consacre.
[c] c. verité.
[d] ou d'intẽperance

peres. Serpens, generation de viperes, comment euiterez vous le iugement de la Gehéne? Pource, voicy, ie vous enuoye des Prophetes, & des Sages, & des Scribes, & en tuerez aucũs d'iceux, & crucifierez, & en fouetterez aucuns en voz assemblées, & pourſuyurez de ville en ville: à fin que tout le sang iuſte qui a eſté reſpandu en la terre vienne
Gen. 4. b. Ebri 12. c. 2. chr. 24. f. sur vous, depuis le sang *d'Abel le iuſte, iuſqu'au sang de *Zacharie filz de Barachie, lequel auez occy entre le Temple & l'autel.
Luc 13. g. 4. Eidr. 1. c. Ie vous dy en verité, toutes ces choſes viendront ſur ceſte generation. *Ieruſalem, Ieruſalem, qui tues les Prophetes, & lapides ceux qui te ſont enuoyez: combien de fois ay-ie voulu aſſembler tes enfans, comme la geline aſſemble ſes pouletz ſoubz ſes ailes, & tu ne l'as pas voulu? Voicy, voſtre maiſon vous ſera laiſſée deſerte. Car ie vous dy, que d'oreſnauant vous ne me verrez point, iuſqu'à ce que diſiez: Beneit ſoit celuy qui vient au Nom du Seigneur.

CHAP. XXIIII.

A ET quand Ieſus fut ſorty du Temple, il ſ'en alloit, & ſes diſciples vindrent pour luy monſtrer les edifices du Temple. Mais
Marc 13. a. Luc 21. b. Ieſus leur dit: *Voyez vous bien toutes ces choſes? Ie vous dy en verité, qu'il ne ſera icy laiſſé pierre ſur pierre, qui ne ſoit deſmolie.
Luc 19. g *Et luy eſtant aſsis ſur la montagne des Oliues, les diſciples vindrent à luy à part, diſans: Dy nous quand ces choſes ſeront, & quel ſera le ſigne de ton aduenement, & de la conſommation du monde?
Ephe. 5. b. Colo. 2. d. *Et Ieſus reſpondant, leur dit: Regardez qu'aucun ne vous ſeduiſe: car pluſieurs viendront en mon Nom, diſans: Ie ſuis Chriſt: & en ſeduiront pluſieurs. Or vous orrez batailles & bruit de guerre. Aduiſez que ne ſoyez troublez: car il faut que toutes ces choſes aduiennent: mais encore n'eſt-ce pas la fin. Car nation ſ'eſleuera contre nation, & Royaume contre Royaume: & y aura peſtilences, & famines, & tremblemens de terre en diuers lieux. Mais toutes ces choſes ſont commencement de douleurs. *A-
Ieh 15. c. 16. a. Sus 10. c. lors ilz vous liureront pour eſtre affligez, & vous tueront, & ſerez hays de toutes gens, à cauſe de mon Nom. Et ſeront lors pluſieurs ſcandalizez: & liureront l'vn l'autre, & ſe hayront l'vn l'autre. Auſsi pluſieurs faux prophetes ſ'eſleueront, & en deceuront pluſieurs. Et pource qu'iniquité abondera, la charité de pluſieurs refroidira.
B Mais qui perſeuerera iuſqu'à la fin, il ſera ſauué. Et ceſt Euangile du Royaume ſera preſché au monde vniuerſel, en teſmoignage à toutes gens: & lors viendra la conſommation.
Luc 13. b. Luc 21. d *Quand donc vous verrez l'abomination de la deſolation, qui eſt dite par Daniel le Prophete, eſtre au lieu ſainct, qui lit, l'entende. Adonc ceux qui ſont en Iudée, qu'ilz ſ'enfuyent aux montagnes: & celuy qui eſt au toict, ne deſcende point pour prendre aucune choſe en ſa maiſon: & celuy qui eſt au chãp, ne retourne pas prendre ſon veſtement. Malheur aux femmes enceintes, & à celles qui allaicteront en ces iours là. Or priez que voſtre fuite ne ſoit en hyuer, n'au iour du Repos: car lors il y aura grande tribulation, telle que n'a eſté depuis le commencement du monde, iuſqu'à maintenant, & ne ſera iamais. Et ſi ces iours là ne euſſent eſté abbregez, nulle chair ne ſeroit ſauuée: mais pour les eleuz ces iours là ſeront abbregez. Lors ſi quelcun vous dit: Voicy, icy eſt le Chriſt, ou le voila: ne le croyez point. Car faux Chriſtz & faux prophetes ſe leueront, & feront grans ſignes & miracles: voire pour ſeduire les eleuz meſmes, ſ'il eſtoit poſsible. *Voicy, ie le vous ay predit. Si donc on vous dit: Voicy, il eſt au deſert: n'y allez point. Voicy, il eſt aux cabinetz: ne le croyez point. Car cõme l'eſclair ſort d'Orient, & ſe mõſtre iuſqu'en Occident: ainſi ſera l'aduenement du Filz de l'homme. Car ou ſera vn corps mort, là ſ'aſſembleront auſsi les aigles. *Et incontinent apres la tribulation de ces iours là, le Soleil deuiendra obſcur, & la Lune ne donnera pas ſa lumiere, & les eſtoilles *cherront du ciel, & les vertuz des cieux ſeſmoueront, & adonc apparoiſtra au ciel le ſigne du Filz de l'homme. Et lors ſe plaindront toutes les lignées de la terre: & verront le Filz de l'homme venir es nuées du ciel, auec grande puiſſance & gloire. Et enuoyera ſes Anges auec grande voix de trompe, & aſſembleront ſes eleuz des quatre ventz, depuis le haut des cieux, iuſque *à l'autre bout d'embas. Or apprenez d'vn figuier la ſimilitude. Quand deſia ſa branche eſt tendre, & que ſes fueilles ſont ſorties, vous ſauez que l'eſté eſt prochain. Vous auſsi pareillement, quand vous verrez toutes ces choſes, ſachez qu'il eſt prochain aux portes. Ie vous dy en verité, que ceſte generation ne paſſera point, iuſqu'à tant que toutes ces choſes la ſoyent faites. Le ciel & la terre faudront: mais mes parolles ne faudront point. *Or de ce iour la & heure, nul ne le ſait, non pas les Anges des cieux: ſinon mon Pere ſeul. Et comme eſtoyent les
D iours de Noé, ſemblablemẽt auſsi ſera l'aduenement du Filz de l'homme. *Car ainſi qu'ilz eſtoyent es iours deuant le deluge, mangeans, & beuuans, ſe marians, & baillans en mariage, iuſqu'au iour que Noé entra en l'arche, & n'en cogneurent rien, iuſqu'à ce que le deluge vint, & les oſta tous: ſem-

Dan. 9. g.

C
Marc 13. c. Luc 17. c.

Luc 21. c. Iere. 31. b. Iſa. 13. b. Ioel 3. c. Apo. 1. b.

*C. perdront leur lumiere.

*Ou aux boutz d'Leceux.

Marc 13. d. Luc 21. f.

Luc 17. f. Gen. 6. b.

semblablement aussi sera l'aduenement du
Luc 17.g Filz de l'homme. *Adonc deux seront au champ, l'vn sera receu, & l'autre delaissé: deux moudront au molin, l'vne sera receuë, & l'autre delaissée. Veillez donc, car vous ne sauez à quelle heure vostre Seigneur doit
Marc 13.d venir. *Mais sachez ce, que si le pere de fa-
Luc 12.c. mille sauoit à quelle veille le larron deuroit venir: certainement il veilleroit, & ne laisseroit point percer sa maison. Et pourtant vous aussi soyez prestz: car le Filz de
Luc.12.c. l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez point. *Mais qui est le seruiteur fidele & prudent, que son seigneur a commis sus sa famille, à fin qu'il leur donne la nourriture en temps? Bienheureux est ce seruiteur la, que son seigneur trouuera ainsi faisant quand il viendra. Ie vous dy en verité, qu'il le constituera sus tous ses biens. Mais si ce seruiteur la est mauuais, & die en son cueur: Mon seigneur met long temps à venir: & qu'il se prenne à battre les autres seruiteurs, aussi à manger & boire auec les yurongnes: le seigneur de ce seruiteur viendra au iour qu'il n'attend pas, & à l'heure qu'il ne sait: & le separera, & le mettra au ranc des hypocrites: là ou il y aura pleur & grincement de dentz.

CHAP. XXV.

A ADonc le Royaume des cieux sera semblable à dix vierges, lesquelles prindrent leurs lampes, & s'en allerent au deuant d'vn espoux. Or entre elles y en auoit cinq folles, & cinq sages. Celles qui estoyent folles, en prenant leurs lampes n'auoyent point prins d'huile auec elles. Mais les prudentes auoyent prins de l'huile en leurs vaisseaux, auec leurs lampes. Et comme l'espoux tardoit à venir, elles sommeillerent toutes, & s'endormirent. Or à la minuit fut fait vn cry, disant: Voicy l'espoux venir, sortez au deuant de luy. Adonc se leuerent toutes ces vierges la, & appresterent leurs lampes. Et les folles dirent aux sages: Donnez nous de vostre huile: car noz lampes s'esteignent. Et les sages respondirent, disans: Non ferons, de peur que nous n'en ayons point assez pour nous & pour vous, mais allez plustost à ceux qui en vendent, & en achetez pour vousmesmes. Or cependant qu'elles en alloyent
B acheter, l'espoux vint. Et celles qui estoyent prestes, entrerent auec luy aux nopces: & la porte fut fermée. Puis apres viennent aussi les autres vierges, disans: Seigneur, Seigneur, ouure nous. Mais luy respondant, dit: Ie vous dy en verité, que ie ne
Sus 24. d. vous cognoy point. *Veillez donc: car
Marc 13.d vous ne sauez ne le iour, ne l'heure, en la-
Luc 19.c quelle le Filz de l'homme doit venir. Car c'est comme vn homme, lequel allant dehors, appella ses seruiteurs, & leur bailla ses biens. Et à l'vn bailla cinq Talentz, & à l'autre deux, & à l'autre vn: à chacun selon qu'il estoit propre: & incontinent se partit.

*Or celuy qui auoit receu cinq Talentz, Marc 13 d
s'en alla, & traffiqua d'iceux: & en gagna Luc 19.c
cinq autres Talentz. Semblablement aussi celuy qui en auoit receu deux, en gagna deux autres. Mais celuy qui en auoit receu vn, se partit, & l'enfouyt en terre, & cacha l'argent de son maistre. Et long temps apres le maistre de ces seruiteurs vient, & compte auec eux. Et celuy qui auoit receu cinq Talentz, vint, & presenta cinq autres Talentz, disant: Seigneur, tu m'as baillé cinq Talentz: voicy, i'en ay gagné cinq autres par iceux. Et son maistre luy dit: C'est bien fait, bon seruiteur & fidele, tu as esté fidele sur peu de choses, ie te constitueray sur beaucop: entre en la ioye de ton maistre. Puis celuy qui auoit receu deux Talentz, vint, & dit: Seigneur, tu m'as baillé deux Talentz, en voicy deux autres, que i'ay gagné par iceux. Son maistre luy dit: Bien, bon seruiteur & fidele, tu as esté fidele sur peu de choses, ie te constitueray sur beaucop: entre en la ioye de ton maistre. C
Mais celuy qui auoit receu vn Talent, vint, & dit: Seigneur, ie cognoissoye que tu estois homme rude, recueillant là ou tu n'as point semé, & assemblant là ou tu n'as point espars: & craignant m'en suis allé, & ay caché ton Talent en terre: voicy, tu as ce qui est tien. Et son maistre respondant, luy dit: Mauuais seruiteur & paresseux, tu sauois que ie recueille ou ie n'ay pas semé, & assemble ou ie n'ay pas espars. Il te falloit donc bailler mon argent aux changeurs, & estant venu, i'eusse receu le mien auec vsure. *Ostez luy donc le Talent, & le donnez Sus 13.b.
à celuy qui a dix Talentz. Car à vn chacun Marc 4.c.
qui aura, il sera donné, & abondera: mais à Luc 8.c. 19.d.
celuy qui n'a rien, encore ce qu'il a luy sera osté. Et iettez le seruiteur inutile es tenebres loing: là il y aura pleur & grincement de dentz. Sus 13.f.

Or quand le filz de l'homme viendra en sa gloire, & tous les saincts Anges auec luy: adonc se serra sur le Throne de sa maieste, & s'assembleront deuant luy toutes nations, & les separera les vns des autres, comme le pasteur separe les brebis des boucz. Et il mettra les brebis à la dextre, & les boucz à la senestre. Alors dira le Roy à ceux qui seront à sa dextre: Venez les benoitz de mon Pere, possedez le Royaume qui vous est appresté dez la fondation du monde. Car i'ay eu faim, & vous m'auez donné à manger: i'ay eu soif, & vous m'auez donné à boire: i'estoye estranger, &

vous m'auez recueilly: i'eſtoye nud, & vous m'auez veſtu: i'eſtoye malade, & vous m'auez viſité: i'eſtoye en priſon, & vous eſtes
D venuz à moy. Adonc les iuſtes luy reſpondront, diſans: Sire, quand t'auons nous veu auoir faim, & t'auons repeu? ou auoir ſoif, & t'auons donné à boire? & quand t'auons nous veu eſtranger, & t'auons recueilly? ou nud, & t'auons veſtu? ou quand t'auons nous veu malade, ou en priſon, & ſommes venuz vers toy? Et le Roy reſpondant, leur dira: Ie vous dy en verité, qu'entant que l'auez fait à l'vn des plus petis de mes freres qui ſont icy, vous le m'auez fait. Lors dira auſsi à ceux qui ſeront à la ſeneſtre: Mauditz, departez vous de moy au feu eternel, qui eſt preparé au Diable & à ſes
Luc 13.f. anges. *Car i'ay eu faim, & vous ne m'auez point donné à manger: i'ay eu ſoif, & vous ne m'auez pas donné à boire: i'eſtoye eſtranger, & ne m'auez point recueilly: i'eſtoye nud, & ne m'auez point veſtu: i'eſtoye malade & en priſon, & ne m'auez point viſité. Lors auſsi ilz luy reſpondront, diſans: Sire, quand t'auons nous veu auoir faim, ou ſoif, ou eſtranger, ou nud, ou malade, ou en priſon, & ne t'auons point fait ſeruice? Lors il leur reſpondra, diſant: En verité ie vous dy, qu'entant que vous ne l'auez fait à l'vn de ces plus petis icy, vous ne
Ieh.5.f. l'auez point fait auſsi à moy. *Et ceux cy iront en torment eternel, mais les iuſtes iront en vie eternelle.

CHAP. XXVI.

A ET aduint quand IESVS eut acheué toutes ces parolles, il dit à ſes Diſciples: *Vous ſauez qu'apres deux iours la
Marc 14.a Luc 22.a Ieh.11.g. Exo.12.b. ſolennité de Paſque ſe fait, & le Filz de l'homme ſera liuré pour eſtre crucifié. Lors s'aſſemblerent les Sacrificateurs, & les Scribes, & les Anciens du peuple, en la ſalle du principal Sacrificateur, qui eſtoit nommé Cayphe: & tindrent conſeil, que par cautelle ilz prendroyent IESVS, & le mettroyent à mort. Mais ilz diſoyent: Non pas au iour de la feſte, de peur qu'il ne ſe face tumulte entre le peuple. *Et
Marc 14.a Luc 7.e f Ieh. 12.a. comme IESVS eſtoit en Bethanie, en la maiſon de Simon le lepreux, vne femme vint à luy, qui auoit vne boiſte d'oignement de grand pris, & le reſpandit ſur le chef d'iceluy, comme il eſtoit aſsis. Et ſes Diſciples voyans cela, furent malcontans, diſans: A quoy ſert ceſte perdition? Car ceſt oignement cy pouoit eſtre vendu beaucop, & eſtre donné aux poures. Et Ieſus cognoiſſant cela, leur dit: Pourquoy donnez vous faſcherie à ceſte femme? Car elle a fait vn bon acte enuers moy. Vous aurez touſiours les poures auec vous: mais vous ne m'aurez pas touſiours. Certes ce qu'elle a mis ceſt oignement ſur mon corps, elle l'a fait pour m'enſeuelir. Ie vous dy en verité, ou ſera preſché ceſt Euangile par tout le monde, ce qu'elle a fait ſera auſsi recité en memoire d'elle. *Adonc l'vn des douze, Marc 14.b Luc 22.a
qui eſtoit appellé Iudas Iſcariot, s'en alla B aux Sacrificateurs, & leur dit: Que me voulez vous donner, & ie le vous liureray? Et ilz luy conſignerent trente pieces d'argent. Et dez lors cerchoit opportunité, pour le liurer Et le premier iour de la feſte des pains ſans leuain, les Diſciples vindrent à Ieſus, luy diſans: Ou veux-tu que nous t'appreſtions à manger l'agneau de Paſque? Et il dit: Allez en la cité à quelcun, & luy dites: Le Maiſtre dit: Mon temps eſt pres, ie veux faire la Paſque chez toy auec mes Diſciples. Et les Diſciples feirent comme Ieſus leur auoit enioint, & preparerent la Paſque. *Et quand le veſpre fut Marc 14.b Luc 22. b Ieh.13.b.
venu, il ſ'aſsiſt à table auec les douze. Et comme ilz mangeoyent il dit: Ie vous dy en verité, que l'vn de vous me trahira. Ilz furent fort contriſtez, & commencerent vn chacun d'eux à luy dire: Seigneur, eſt-ce moy? Mais luy reſpondant dit: *Celuy qui Pſe. 41.e
aura mis ſa main au plat pour tremper auec moy, me trahira. Certes le Filz de l'homme ſ'en va, ainſi qu'il eſt eſcrit de luy: mais malheur à ceſt hõme là, par qui le Filz de l'homme eſt trahy. Il euſt eſté bon à ceſt homme de n'eſtre point nay. Et Iudas qui le trahiſſoit, reſpondant dit: Maiſtre, eſt-ce moy? Il luy dit: Tu l'as dit. *Et comme ilz mãgeoy C
ent, Ieſus print du pain, & apres qu'il eut ren 1.cor.11.e
du graces, il le rompit, & le donna à ſes Diſciples, & dit: Prenez, mangez: c'eſt cy mon corps. Et ayant prins la couppe, & rendu graces, il leur donna, diſant: Beuuez en tous. Car c'eſt cy mon ſang du nouueau Teſtament, lequel eſt eſpandu pour pluſieurs en remiſsion des pechez. Et ie vous dy: Ie ne beuuray d'oreſnauant de ce fruit de vigne, iuſqu'à ce iour la que le beuuray nouueau auec vous, au Royaume de mon Pere.

Et quand ilz eurent dit le Cantique, ilz Ieh.16.g.
ſ'en allerent en la montagne des Oliues. Lors Ieſus leur dit: Vous tous ſerez ſcandaliſez en moy ceſte nuit. Car il eſt eſcrit: *Ie frapperay le Paſteur, & les brebis du 2ach.13.c
trouppeau ſeront diſperſées. Mais apres Marc 14.c que ie ſeray reſſuſcité, i'iray deuant vous 16.b.
en Galilée. Et Pierre reſpondant, luy dit: Encore que tous ſoyent ſcandaliſez en toy, ſi ne le ſeray-ie iamais. Ieſus luy dit: *Ie te dy en verité, qu'en ceſte nuit deuant Marc 14.c Luc 22.d
que le coq chante, tu me renieras trois fois. Pierre luy dit: Quand meſme il me faudroit mourir auec toy, ſi ne te renieray-

ie

ie pas. Autant en dirent tous les disciples.
Marc 14.d *Alors IESVS vient auec eux en vn bourg,
D appellé Gethsemane, & dit à ses disciples: Séez vous icy, iusqu'à tant que ie voise là, & que ie prie. Lors il print Pierre & les deux filz de Zebedée: & commença à se contrister, & estre doulent. Et adonc leur dit: Mon ame est triste iusqu'à la mort: demeurez icy, & veillez auec moy. *Et s'en allant
Luc 22.d vn peu plus loing, se ietta en terre sur sa face, priant & disant: Mon pere, s'il est possible q̃ ceste couppe passe outre de moy, toutesfois non point comme ie veux: mais comme tu veux. Puis vient à ses disciples, & les trouue dormans, & dit à Pierre: est-il ainsi que vous n'auez peu veiller vne heure auec moy? Veillez & priez à fin que vous n'entriez en tentation. Car l'esprit est alaigre, mais la chair est foible. Derechef il s'en alla pour la seconde fois, & pria disant: Mon Pere, s'il n'est possible que ceste couppe passe outre de moy sans que ie la boyue, ta volunté soit faite. Puis vient, & les trouue derechef dormans, car leurs yeux estoyent appesantis. Et les ayant laissé, derechef s'en alla, & pria pour la troisiesme fois disant la mesme parolle. Adonc vient à ses disciples, & leur dit: Dormez maintenant & vous reposez. Voicy l'heure approche, que le Filz de l'homme sera liuré es mains des meschans. Leuez-vous, allons: voicy,
Marc 14.e celuy qui me liure s'approche. *Et com-
Ieh. 18.a. me il parloit encore, voicy Iudas l'vn des
E douze vint, & auec luy grãde trouppe à tout glaiues & bastons de par les Sacrificateurs & les Anciens du peuple. Or celuy qui le trahissoit, leur auoit donné signe, disant: Ce luy que ie baiseray, c'est luy, empoignez-le. Et incontinent s'addressant à IESVS, il dit: Maistre, bien te soit, & le baisa. Et Iesus luy dit: Amy, pour quelle chose es-tu venu? Adonc s'approcherent, & ietterent les mains sur Iesus, & le saisirent. Et voicy vn de ceux qui estoyent auec Iesus, auançant la main tira son glaiue, & en frappa le seruiteur du principal Sacrificateur, & luy coppa l'oreille.
Gen. 9.a Lors Iesus luy dit: Remetz ton glaiue en son lieu: car* tous ceux qui prendront glaiue, periront par glaiue. Penses-tu q̃ ie ne puisse maintenãt prier mon Pere, & il me baillera plus de douze legions d'Anges? Cõment dõc seroyẽt accõplies les Escritures? car il faut qu'ainsi soit fait. A ceste heure là Iesus dit à la trouppe: Vous estes sortis à
F tout glaiues & bastons cõme apres vn brigand, pour me prendre. Tous les iours i'estoye assiz auec vous enseignãt au Temple, & ne m'auez pas prins. Mais tout cecy a esté fait à fin que les escritures des Prophetes fussent accomplies. Adonc tous les disciples le laisserent & s'enfuyrent. *Et les autres ayans prins Iesus le menerent à Cayphe le principal Sacrificateur, ou les Scribes & les Anciens estoyent assemblez. Et Pierre le suyuoit de loing iusqu'à la court du principal Sacrificateur, & luy entré dedans s'assit auec les seruiteurs, à fin qu'il en veit la fin. Et les Sacrificateurs, & les Anciens, & tout le Conseil, cerchoyent faux tesmoignage cõtre Iesus, à fin qu'ilz le missent à mort, & n'en trouuoyent point. Et combien que plusieurs faux tesmoings fussent venuz, ilz n'en trouuerent point de propres. Mais en la fin vindrent deux faux tesmoings, & dirent: Il a dit: *Ie peux destruyre le Temple de Dieu, & en trois iours le réedifier.
Ieh. 2.d. Et le principal Sacrificateur se leua, & luy dit: Ne respons-tu rien? Pourquoy tesmoignent ceux cy contre toy? Et Iesus se taisoit. Lors le principal Sacrificateur respondant luy dit: Ie t'adiure par le Dieu viuant que tu nous dise, si tu es le Christ le Filz de Dieu. Iesus luy dit: Tu l'as dit: toutesfois ie vous dy, que cy apres vous verrez le Filz de l'homme assis à la dextre de la vertu de DIEV, & venant es nuées du ciel. Adonc le principal Sacrificateur descira ses vestemens, disant. Il a blasphemé: qu'auons nous plus affaire de tesmoings? Voi
G cy, vous auez ouy maintenant son blasphéme. Que vous en semble? Et respondans dirent: Il est coulpable de mort. Adonc ilz luy cracherent en la face, & le buffeterent. Et les autres luy donnerent des coupz de poings, disans: CHRIST, prophetize nous, qui est celuy qui t'a frappé?
Mar. 14.g. Luc 22.f. Ieh. 18.c. *Or Pierre estoit assis dehors, en la court. Et vne chambriere s'addressa à luy, disant: Tu estois aussi auec IESVS Galiléen. Et il le nia deuant tous, disant: Ie ne say que tu dis. Et comme il sortoit hors de la porte, vne autre chambriere le veit, & dit à ceux qui estoyent là: Cestuy cy estoit aussi auec Iesus Nazarien. Et derechef le nia auec iurement, disant: Ie n'ay point cogneu l'homme. Et vn peu apres vindrent ceux qui estoyent là presens, & dirent à Pierre, Veritablement tu es aussi de ceux là, car ton langage te donne à cognoistre. Lors se print à maugréer & iurer, disant: Ie n'ay pas cogneu l'homme. Et incontinent le coq chanta. Et Pierre eut souuenance de la parolle de Iesus, qui luy auoit dit, * Deuant que le coq
Sus 26.c. chante, tu me renieras trois fois. Et il sortit dehors, & ploura amerement.

CHAP. XXVII.

MAis quand le matin fut venu, tous les
A Sacrificateurs & les Anciens du
Mar. 15.a. Luc 23.a. Ieh. 18.e. peuple, tindrent conseil contre IESVS à fin de le mettre à mort. Et l'amenerent

lie', & le baillerent à Ponce Pilate grand Gouuerneur. Adonc Iudas qui l'auoit trahy, voyant qu'il estoit condamne', se repentãt reporta les trente pieces d'argent aux Sacrificateurs, & Prestres, disant. I'ay peche' en liurant le sang innocent. Mais ilz dirent: Que nous en chaut-il? tu le verras. Ainsi apres auoir iette' les pieces d'argent au Temple, il se partit, & s'en allant se deffit soymesme. Or les Sacrificateurs ayans prins les pieces d'argent, dirent. Il n'est pas licite de les mettre au Thresor, car c'est pris de sang. Et apres qu'ilz en eurent tenu conseil, ilz en acheterent le champ d'vn potier, pour la sepulture des estrangers. A ceste cause iceluy champ a este' appelle' le champ du sang, iusqu'auiourdhuy. Lors fut accomply ce qui a este' dit par "Ieremie le Prophete, disant: Et ilz ont prins trente pieces d'argent le pris de celuy qui estoit apprecie', lequel ilz ont achete' à pris fait des enfans d'Israel: & les ont donne' pour le champ d'vn potier, ainsi que le SEIGNEVR le m'auoit ordonne'. *Or IESVS estoit deuant le Gouuerneur, & le Gouuerneur l'interroga, disant: Es-tu le Roy des Iuifz? IESVS luy dit: Tu le dis. Et quand il estoit accuse' par les Sacrificateurs & Prestres, il ne respondoit rien. Adonc Pilate luy dit. N'oys-tu pas combien de tesmoignages ilz disent contre toy? Et il ne luy respondit point à aucune parolle: tellement que le Gouuerneur s'esmerueilloit grandement. Or il auoit de coustume à la feste, de lascher au peuple vn prisonnier celuy qu'ilz vouloyent. Et pour lors il auoit vn prisonnier renomme', qui estoit appelle' Barabas. Quand donc ilz furent assemblez, Pilate leur dit: Lequel voulez vous que ie vous laisse, Barrabas, ou Iesus dit Christ? Car il sauoit bien qu'ilz l'auoyent liure' par enuie. Et comme il estoit assiz au siege iudicial, sa femme enuoya par deuers luy, disant: Tu n'as que faire auec ce iuste là. Car i'ay auiourdhuy en songe beaucop souffert à cause de luy. Et les Sacrificateurs & les Prestres persuaderẽt au populaire, qu'ilz demandassent Barabas: & que ilz fissent mourir Iesus. Et le Gouuerneur respondant, leur dit: Lequel des deux voulez vous que ie vous laisse? Et ilz dirent: Barabas. Pilate leur dit: Que feray-ie donc à Iesus, dit Christ? Ilz disent tous: Qu'il soit crucifie'. * Le Gouuerneur leur dit. Mais quel mal a-il fait? Et ilz crioyent encore plus fort, disans: Qu'il soit crucifie'. Et Pilate voyant qu'il ne prouffitoit rien, mais que tant plus le tumulte s'esleuoit, print de l'eaue, & laua ses mains deuant le peuple, disant: Ie suis innocent du sang de ce iuste, aduisez y. Et tout le peuple respondant, dit: Son sang soit sur nous, & sur noz enfans. Lors il leur deliura Barabas, & apres qu'il eut flagelle' Iesus, il leur bailla, à fin qu'il fut crucifie'. "Adonc les gendarmes du Gouuerneur prindrẽt Iesus au Pretoyre, & assemblerent deuant luy toute la bande, & l'ayant deuestu, mirent sur luy vn manteau d'escarlate: Et plierent vne couronne d'espines, & la mirent sur son chef, & vn roseau en sa dextre, & s'agenouillans deuant luy, se moquoyent de luy, disans: Bien te soit Roy des Iuifz. Et apres auoir crache' contre luy, ilz prindrent vn roseau, & en frappoyent son chef. Et apres qu'ilz se furent moquez de luy, ilz luy despouillerent le manteau, & le vestirent de ses vestemens, & l'emmenerent pour estre crucifie'. *Et comme ilz sortoyent, ilz trouuerent vn homme Cyrenien, nomme' Simon: lequel ilz contreiguirent de porter la croix d'iceluy. *Et estans venuz au lieu dit Golgotha, qui est à dire le lieu de Test, ilz luy donnerent à boyre du vin aigre mesle' auec du fiel. Et quand il en eut gouste', il n'en voulut pas boyre. * Et apres qu'ilz l'eurent crucifie', ilz diuiserent ses vestemens en iettant le sort: à fin que ce qui est dit par le Prophete fut accomply, disant: Ilz ont diuise' mes vestemens entre eux, & ont iette' le sort sur ma robbe. Et estans assiz le gardoyent là. Et mirent au dessus de son chef son dicton, escrit ainsi: Cestuy cy est Iesus le Roy des Iuifz. Lors furent crucifiez auec luy deux brigans, l'vn à dextre, & l'autre à senestre: & ceux qui passoyent, l'iniurioyent, mouuans leurs testes, & disans: Toy qui destruis le Temple, & en trois iours l'edifies, sauue toy toymesme: si tu es filz de Dieu, descend de la croix. Semblablement aussi les Sacrificateurs se moquans auec les Scribes & les Prestres, disoyent: Il a sauue' les autres, & ne se peut sauuer soymesme. S'il est Roy d'Israel, qu'il descende maintenãt de la croix, & nous croyrõs à luy. *Il se confie en Dieu, qu'il le deliure maintenant, s'il l'a aggreable: car il a dit: Ie suis le Filz de Dieu. Cela mesme luy reprochoyent aussi les brigans qui estoyent crucifiez auec luy. *Et depuis six heures il y eut tenebres sus toute la terre, iusqu'à neuf heures. Et enuiron neuf heures Iesus cria à haute voix, disant: Eli, Eli, lamahazabathani? c'est à dire: mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu delaisse'? Et aucuns de ceux qui estoyẽt là presens, ayant ouy cela, disoyent: Il appelle Elie. Et incontinent l'vn d'eux courut, & print vne esponge, & l'ayant emplie de vin aigre, la mit sur vn roseau: & luy donnoit

Act. 1. c.

"Ou, Zacharie. Zach. 11. c

B

Marc 15. a. Luc 23. a. Ieh. 18. f.

L'ãmesme

C

Marc 15. b. Luc 23. d. Ieh 8. g. 19. c.

D

"De ce Iosephus ant. i. 8. c. 6. Ieh. 19. a. Marc 14. c Marc 15. b

Luc 23. d. Ieh. 19. d.

Marc 15. b

Luc 23. e. Ieh. 19. d. Pse. 22. d.

E

Ieh. 2. d.

Pse. 22. a.

Marc 15. a

F

donnoit à boyre. Et les autres disoyent: Laisse, voyons si Elie viendra le deliurer. Iesus criant de rechef à haute voix, rendit l'Esprit. Et voylà, le voyle du Temple se rompit en deux, depuis le haut iusqu'au bas, & la terre s'esmeut, & les pierres se fendirent, & les monumens s'ouurirent. Et apres sa resurrection plusieurs corps des Saincts (qui auoyent esté endormiz) ressusciterent, & estans sortiz des monumens, vindrent en la saincte Cité, & apparurent à plusieurs. Or le Centenier & ceux qui estoyent auec luy gardans Iesus, en voyant le tremblement de la terre, & les choses qui se faisoyent, eurent grand crainte, disans: Veritablement cestuy cy estoit le Filz de Dieu. Mar.15.d Luc.23 g. Ieh.19 g.

Et là estoyent plusieurs femmes regardans de loing, lesquelles auoyent suiuy Iesus depuis Galilée, en luy seruant, entre lesquelles estoit Marie Magdaleine, & Marie mere de Iaques & de Ioses, & la mere des filz de Zebedée. Et quand le soir fut venu, il vint vn riche homme d'Arimathée, nommé Ioseph, qui auoit esté aussi disciple de Iesus. Iceluy vint à Pilate, & demanda le corps de Iesus. Lors Pilate commanda que le corps fut rendu. Et Ioseph print le corps, & l'enueloppa d'vn linceul net: & le mit en son monument neuf, qu'il auoit taillé en vn roc: & ayant roullé vne grande pierre à l'huys du monument, il s'en alla. Et Marie Magdaleine & l'autre Marie estoyent là assises cõtre le sepulcre. Et le lendemain qui est apres le iour de la preparation du Sabbat, les Sacrificateurs & les Pharisiens s'assemblerẽt vers Pilate, disans: Seigneur, il nous souuient, que ce seducteur là, quand il viuoit encore, dit: Dedans trois iours ie ressuscideray. Commande donc que le sepulcre soit gardé iusqu'au tiers iour: que parauenture ses disciples ne viennẽt de nuit, & qu'ilz ne le desrobent, & disent au peuple. Il est ressuscité des mortz. Et le dernier abus sera pire que le premier. Pilate leur dit: Ayez en la garde: allez, & le gardez comme vous sauez. Iceux donc s'en allerent, & garnirẽt le sepulcre, seellãt la pierre auec les gardes.

G

CHAP. XXVIII.

A Mar 16.b. Luc.24.b. Ieh.20.a.

OR au vespre des Sabbatz, au iour qui commence à luyre pour le premier des iours du Sabbat, Marie Magdaleine, & l'autre Marie, vindrent veoir le sepulcre. Et voicy, il se fit vn grand tremblement de terre. Car l'Ange du Seigneur descẽdit du ciel, & vint, & roulla la pierre arriere de l'huys, & s'assit sur icelle. Et son regard estoit cõme esclair, & son vestement blanc comme neige. Et les gardes, pour la crainte qu'ilz eurent de luy, furent espouãntez: & deuindrent comme mortz. Mais l'Ange dit aux femmes: Vous autres, ne craignez point: car ie say que vous cerchez Iesus qui a esté crucifié. Il n'est pas icy: car il est ressuscité, cõme il auoit dit. Venez, voyez le lieu ou le Seigneur estois mis. * Et vous en allez bien tost, & dites à ses disciples, qu'il est ressuscité des mortz. Et voicy, il s'en va deuant vous en Galilée: vous le verrez là: voicy, ie le vous ay dit. * Et elles se partirent legierement du monument auec crainte & grand ioye, & coururẽt l'annoncer aux disciples d'iceluy. Mais comme elles alloyent pour l'annoncer à ses disciples, voicy, Iesus leur vint au deuant, disant: Bien vous soit. Et elles s'approcherent, & empoignerent ses piedz, & s'enclinerent deuant luy. Adonc Iesus leur dit: Ne craignez point: allez, annoncez à mes freres qu'ilz aillent en Galilée, & là ilz me verront. Et quand elles furent parties, voicy, aucuns des gardes vindrent en la ville, & annoncerent aux Sacrificateurs toutes les choses qui estoyẽt aduenues. Lors ilz s'assemblerent auec les Prestres: & apres qu'ilz eurent prins cõseil, ilz donnerent bonne somme d'argent aux gendarmes, disans: Dites que ses disciples sont venuz de nuit & l'ont desrobé comme vous dormiez. Et si le grand Gouuerneur vient à ouyr cecy, nous luy persuaderons, & vous asseurerons. Et iceux ayans prins l'argent, firent ainsi qu'ilz estoyent enseignez. Et ceste parolle a esté diuulguée entre les Iuifz iusqu'auiourdhuy. Or les onze disciples s'en allerent en Galilée en la montagne ou Iesus leur auoit ordonné. Et quand ilz le virent, ilz s'enclinerent deuant luy: mais aucũs doubterent. Et Iesus s'approchant, parla à eux, disant: Toute puissance m'est donnée au ciel & en terre. * Allez donc, & enseignez toutes gentz, les baptizans au Nom du Pere, & du Filz, & du sainct Esprit: & les enseignans à garder toutes les choses que ie vous ay commandé. Et voicy, ie suis auec vous, tousiours iusqu'à la consommation du monde. Mar.16.b. Luc.24.b. B C D Mar.16.d.

Fin du sainct Euangile de Iesus Christ, selon sainct Matthieu.

Le sainct Euangile de Iesus Christ, selon sainct Marc.

CHAP. I

LE COMMENCEMENT" DE l'Euangile de Iesus Christ Filz de DIEV, ainsi qu'il est escrit es Prophetes: * Voicy, i'enuoye mon Messager deuant ta face, A "Ou. des bõnes nouuelles. Mala.3.a Matt.3.a.

Luc 3.a. Isai.40.a Ieh.1.c. Marc 3.a. qui preparera ta voye deuant toy, La voix de celuy qui crie au desert, est: Preparez la voye du Seigneur, faites ses sentiers droitz. Iehan estoit au desert baptizant, & preschãt le Bapteſme de repentance, en remiſſion des pechez. Et toute la region de Iudée, & ceux de Ieruſalem alloyent vers luy, & ſtoyent tous baptizez de luy au fleuue de Iordain, confeſſans leurs pechez. *Or Iehan eſtoit veſtu de poilz de chameau, & d'vne ceinture de peau à l'étour de ſes reins & mangeoit des ſauterelles, & du miel ſauuage: & preſchoit, diſant: Vn plus fort que moy, vient apres moy, deuant lequel ie ne ſuis pas digne de m'encliner pour luy delier la courroye de ſes ſouliers. Vray eſt que ie vous ay baptizé d'eauë: mais il vous baptizera du ſainct Eſprit. * Et aduint en ces iours là, que Ieſus vint de Nazareth de Galilée, & fut baptizé de Iehan au Iordain. Et incontinent comme il mõtoit hors de l'eauë, il veit les cieux *mipartir, & le ſainct Eſprit cõme vne coulombe deſcendre ſur iceluy. Et vint vne voix des cieux, diſant: Tu es mon Filz bien-aymé, auquel i'ay prins mon bon plaiſir. Et tantoſt l'Eſprit le *tire au deſert. Et eſtoit là au deſert quarante iours, eſtant tenté de Satan. Il eſtoit auſsi auec les beſtes ſauuages, & les Anges le ſeruoyent. Or apres que Iehan fut liuré, Ieſus vint en Galilée, preſchant l'Euangile du Royaume de Dieu, & diſant: Le temps eſt accomply, & le Royaume de Dieu approche. Amendez vous, & croyez à l'Euangile.

B

Matt.3.d. Luc.3.d Ieh.1.c. *Ouse fendre. *Ou emmene. Matt.4.d. Luc.4.d. Mat.4.d. Luc.4 b. Ieh.4.f.

Mat.4.e. Luc.5.a. *Et en cheminant aupres de la mer de Galilée, il veit Simon & André ſon frere, iettans leurs retz en la mer: car ilz eſtoyẽt peſcheurs. Et Ieſus leur dit: Venez apres moy, & ie vous feray eſtre peſcheurs des hõmes. Et incontinent laiſſans leurs retz, le ſuyuirent. Et de là, paſſant vn peu plus outre, il veit Iaques Filz de Zebedée, & Iehan ſon frere, qui racouſtroyent leurs retz en la nacelle, & incontinent les appella. Et laiſſans leur pere Zebedée en la nacelle auec les mercenaires, ilz le ſuyuirent. *Puis entrẽt en Capernaum, & incontinent luy entrant es iours du Sabbat en l'aſſemblée, il les enſeignoit. Et ilz ſ'eſtonnoyent de ſa doctrine: car il les enſeignoit, comme ayant autorité, & non pas comme les Scribes. * Or en l'aſſemblée eſtoit vn hõme ayant le mauuais eſprit, lequel ſ'eſcria, diſant: Ah, qu'as tu à faire auec nous Ieſus Nazarien? es tu venu pour nous deſtruire? ie ſay que tu es le Sainct de Dieu. Et Ieſus le reprint, diſant: Tay toy, & ſors hors de ceſt homme. Et le mauuais eſprit le deſcirant, & ſ'eſcriãt à haute voix, ſ'en ſortit. Et tous ſ'en eſtonnerẽt, tellement qu'ilz ſ'enqueroyent entre eux, diſans: Qu'eſt cecy? Quelle doctrine nouuelle eſt cecy? car il commande par autorité, meſme aux mauuais eſpritz, & ilz luy obeiſſent. Et ſa renommée alla incontinent par toute la contrée circonuoyſine de Galilée.

C

Matt.4.b. Luc 4 c. Matt.7.d. Mat 8.b. Luc.4.e.

*Et tantoſt ſe partans de l'aſſemblée, ilz vindrent auec Iaques & Iehan en la maiſon de Simon & d'André. Or la belle mere de Simon eſtoit couchée, ayant la fieure. Eux incontinent luy parlent d'elle. Et ſ'approchant la leua en la prenãt par la main, & ſubitement la fieure la laiſſa, & les ſeruoit. Mat.8.b.c Luc.4.g.

* Et le ſoir venu, quand le Soleil fut couché, on luy apporta tous les malades, & les demoniaques: & eſtoit toute la ville aſſemblée à la porte: & en guarit beaucop qui eſtoyent tormentez de diuerſes maladies, & iettoit pluſieurs Diables: & ne permettoit les Diables dire qu'ilz l'euſſent cogneu eſtre le Chriſt. *Et Ieſus eſtant leué au matin, qu'il faiſoit encore fort obſcur, ſortit, & ſ'en alla en lieu deſert, & prioit là. Et Simon le ſuyuit, & les autres qui eſtoyent auec luy. Et quand ilz l'eurent trouué, ilz luy diſent: Ilz te cherchent tous. Et il leur dit: Allons aux bourgades prochaines, à fin que i'y preſche auſsi: car pour cela ſuis-ie venu. Et eſtoit preſchant en leur aſſemblée, par toute Galilée: & iettoit hors les Diables. *Et vn ladre vient à luy le priãt à genoux, & luy diſant: Si tu veux, tu me peux nettoyer. Et Ieſus ayant compaſsion, eſtendit ſa main, ſi le toucha, & luy dit: Ie le veux, ſois net. Et quand il l'eut dit, la lepre ſe partit ſoudainement de luy, & fut nettoyé. Et l'ayant menacé, incontinent l'enuoya hors, & luy dit: Garde que tu n'en die rien à perſone: mais va t'en, & te monſtre au Sacrificateur, & preſente pour ton nettoyement les choſes que Moyſe a commandé, pour leur en teſmoigner. * Mais quand il fut party, il cõmença à publier maintes choſes, & diuulguer la parolle, tellement que Ieſus ne pouoit plus entrer ouuertemẽt en la ville, mais eſtoit de hors es lieux deſertz: & de toutes pars on venoit à luy.

D

Luc.5.d. Matt.8.a. Luc.5.c. Mat.2.a. Leui.14.g Luc.4.g.

CHAP. II.

A

Mat.9.a. Luc.5.d.

ET quelques iours apres il entra derechef en Capernaum: & le bruit fut qu'il eſtoit en vne maiſon. Et incontinent pluſieurs ſ'y aſſemblerent, tellement que meſme la place qui eſtoit deuant la porte ne les pouoit comprendre, & il leur traita la parolle. Et aucuns viennẽt à luy portans à quatre vn paralytique. Et pour ce qu'ilz ne pouoyent approcher de luy, à cauſe de la multitude, ilz deſcouurirẽt le toict du lieu ou il eſtoit: & l'ayant percé, auallent le lict auquel le paralytique eſtoit couché. Et quand Ieſus veit leur foy, il dit au paralitique: Filz, tes pechez

te-

te ſont pardonnez. Et aucuns des Scribes eſtoyent là aſsiz, & penſoyent en leurs cueurs: Comment ceſtuy cy parle il ainſi, blaſphemant? Qui eſt ce qui peut pardõner le pechez, ſinon Dieu ſeul? Et incontinent que Ieſus eut cogneu par ſon Eſprit qu'ilz penſoyent ainſi en euxmeſmes, il leur dit: Pourquoy penſez vous ces choſes en voz cueurs? Lequel eſt plus facile de dire au paralytique: Tes pechez te ſont pardonnez: ou de dire: Leue toy, & prens ton lict & chemine? Or à fin que vous ſachez que le filz de l'hõme a autorité en la terre de pardõner les pechez, il dit au paralytique: Ie te dy leue toy, & prens ton lict, & t'en va en ta maiſon. Et incontinent ſe leua, & ayãt prins le lict, il ſortit deuant tous, tellement qu'ilz eſtoyent tous eſtõnez, & glorifioyẽt Dieu, B diſans: Nous ne veiſmes iamais telle choſe.

Mat. 9. b. Luc. 5. f. *Et de rechef ſ'en allavers la mer: & tout le peuple venoit à luy, & les enſeignoit.

Et Ieſus paſſant, veit Leui le filz d'Alphée, aſsis au lieu du peage, & luy dit: Suy moy. Lequel ſe leua, & le ſuyuit. Et aduint que luy eſtant aſsis à table en la maiſon d'iceluy, pluſieurs. *Fermiers & pecheurs ſ'aſsirent auſsi à la table auec Ieſus & ſes diſciples: car il y en auoit beaucop qui l'auoyẽt ſuyuy. Et les Scribes & Phariſiens voyãs qu'il mãgeoit auec les Peagers & gentz de mauuaiſe vie, diſoyent à ſes diſciples. Pourquoy mange il & boit auec les Peagers & malviuantz? Et Ieſus ayant ouy cela, leur dit: Ceux qui ont ſanté, n'ont que faire de medecin: mais ceux qui ſont malades. Car ie ne ſuis pas venu appeller les iuſtes, mais C les pecheurs à repentance. *Or les diſciples de Iehan & des Phariſiens ieuſnoyent: leſquelz viennent à luy, & luy diſent: Pourquoy ieuſnent les diſciples de Iehan & des Phariſiens, & tes diſciples ne ieuſnẽt point? Et Ieſus leur dit: Ceux qui ſont des nopces peuuent ilz ieuſner, pendant que l'eſpoux eſt auec eux? Durant le temps qu'ilz ont l'eſpoux auec eux, il ne peuuent ieuſner.

*c. Peagers, cueilleurs & cẽſiers des tributz.

Mat. 9. b. Luc. 5. f.

Mais les iours viendront que l'eſpoux leur ſera oſté: & adonc ilz ieuſneront en ces iours là. Et nul ne couſt vne piece de drap neuf & eſpes à vn vieil veſtement: autremẽt la piece neufue emporte du vieil: & ſe fait plus grande rompure. Et nul ne met le vin nouueau aux barilz vieux: autrement le vin nouueau rompt les barilz, & le vin ſ'eſpãd, & les barilz periſſent. Mais le vin nouueau D doit eſtre mis es barilz neufz. Et aduint comme il paſſoit es iours du Sabbat entre les bledz, ſes diſciples en cheminant ſe prindrent à arracher des eſpicz. Et les Phariſiens luy diſoyent: Regarde, pourquoy font ilz es iours du Sabbat ce qui n'eſt pas licite? Et il leur dit: Ne leuſtes vous iamais ce que fit* Dauid quand il eut neceſſité, & qu'il eut faim luy & ceux qui eſtoyẽt auec luy? à ſauoir comme il entra en la maiſon de Dieu au temps d'Abiathar principal Sacrificateur: & mangea les pains de propoſition, leſquelz il n'eſtoit licite manger ſinon aux Sacrificateurs: & en donna auſsi à ceux qui eſtoyẽt auec luy? Puis il leur dit: Le iour du Sabbat eſt fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le iour du Sabbat: & ainſi le Filz de l'homme eſt Seigneur auſsi du iour du Sabbat.

Mat. 12. a. Luc 6. a. 1. Sam. 21. b.

CHAP. III.

OR il entra derechef en l'aſſemblée, & A là eſtoit vn homme qui auoit la main ſeiche. Et prenoyẽt garde ſus luy, ſ'il le guariroit aux Sabbatz: à fin qu'ilz l'accuſaſſent.

Mat. 12. a. Luc 6. b.

Et il dit à l'homme qui auoit la main ſeiche: Leue toy au milieu. Puis leur dit: Eſt il licite de bien faire au Sabbat, ou mal faire? ſauuer la vie, ou la perdre? Mais ilz ſe taiſoyent. Lors les regardant à l'enuiron auec courroux: eſtant contriſté pour l'aueuglement de leur cueur, dit à l'homme: Eſtens ta main. Et il l'eſtendit: & la main luy fut reſtituée ſaine comme l'autre. Et les Phariſiens ſortiz, incontinent tindrent conſeil auec les Herodiens à l'encontre de luy, comment ilz le pourroyent mettre à mort. Et Ieſus auec ſes diſciples ſe retira vers la mer: & grand compagnie le ſuyuit de Galilée, & de Iudée, & de Ieruſalem, & de Idumée, & de par delà le Iordain. Et grande multitude de ceux qui habitoyent à l'enuiron de Tyr & de Zidon, vindrent à luy, B ayant ouy les choſes qu'il faiſoit. Il commãda à ſes diſciples qu'vne nacelle luy fuſt gardée, à cauſe de la multitude, à fin qu'elle ne l'empreſſaſt: car il en guariſſoit beaucop, tellemẽt que tous ceux qui eſtoyẽt affligez ſe fourroyent cõtre luy, à fin qu'ilz le touchaſſent. Et les mauuais eſpritz, quãd ilz le veoyent, ſe iettoyent deuãt luy, & crioyent, diſans: Tu es le Filz de Dieu. Et il leur deffendoit fort, en les menaçant, qu'ilz ne le manifeſtaſſent point. *Puis monta en vne mõtagne, & appella à ſoy ceux qu'il voulut, & vindrent à luy. Et en ordonna douze pour eſtre auec luy, & pour les enuoyer preſcher, & auoir puiſſance de guarir les malades, & de ietter hors les Diables. Simon, auquel il impoſa nom Pierre, & Iaques filz de Zebedée, & Iehã frere de Iaques, auſq̃lz il dõna nõs Boanerges, q̃ vaut autãt à dire q̃ filz de tonnerre. Et Andre', & Philippe, & Bartholomée, & Matthieu, & Thomas, & Iaq̃s filz d'Alphée, & Thadée, & Simon le Cananéen, & Iudas Iſcariot, celuy qui le trahit. *Puis vindrẽt en la maiſo, & de

Mat. 10. a. Luc 6. b. c.

C

Mat. 9. d. 12. b.

rechef la multitude s'assembla, si que nullement ne pouoit auoir loysir de manger du pain. Et quand les siens eurent ouy cela, ilz sortirent pour le tenir : car ilz disoyent: Il est hors du sens. Et les Scribes qui estoyent descenduz de Ierusalem, disoyent:

Il a Béelzebub, & iette hors les Diables de par le prince des Diables. Et luy les ayant appellé à soy, il leur disoit par similitudes. Cõment peut Satan ietter hors Satan? Et si vn Royaume est diuisé en soy
D meſme, il ne peut durer. Et si vne maison est diuisée à l'encõtre de soymesme, elle ne peut subsister. Et si Satan s'esleue à l'encontre de soymesme & est diuisé, il ne peut durer, mais il prend fin. Nul ne peut piller les biens du fort, entrant en sa maison, si premier il ne lie le fort: & adonc il pillera sa maison. Ie vous dy en verité, que tous pechez seront pardõnez aux filz des hommes, & tous blasphemes par lesquelz ilz au-
Mat.12.e. ront blasphemé. * Mais qui blasphemera
Luc 12.b. contre le sainct Esprit, il n'aura point de remission eternellement, mais sera tenu coulpable de iugement eternel. Pource qu'ilz di-
Mat.12.d soyent, Il a le mauuais esprit. * Et sa mere
Luc 8.c. & ses freres viennent: & estans dehors, enuoyerent aucuns à luy pour l'appeller. Et la multitude estoit assise à l'entour de luy. on luy dit doncques. Voilà ta mere & tes freres te demandent là dehors. Et il leur respondit, disant: Qui est ma mere, & qui sont mes freres? Et en regardant à l'entour de soy les Disciples qui estoyẽt assiz, il dit: Voicy ma mere & mes freres, car qui fera la volunté de Dieu, cestuy là est mon frere, ma sœur, & ma mere.

CHAP. IIII.

A Pvis il commença derechef à enseigner
Mat.13.a. aupres de la mer, & grande multitude
Luc 8.a. s'assembla vers luy, tellement que luy monté en vne nacelle, estoit assis sus la mer, & tout le peuple estoit à terre aupres de la mer. Et leur enseignoit beaucop de choses en similitudes, & leur disoit en sa doctrine: Escoutez, voicy vn semeur s'en alla pour semer. Et aduint qu'en semãt, vne partie de la semence cheut pres du chemin, & les oyseaux du ciel vindrent & la mangerent. Et l'autre cheut en lieux pierreux, ou elle n'auoit guere de terre, & incõtinent elle se leua, car elle n'auoit point de terre profonde. Et le Soleil leué, elle fut hasiée, & à cause qu'elle n'auoit pas de racine, elle seicha. Et l'autre cheut entre les espines: & les espines monterent, & l'estouffer ẽt, & ne rendit point de fruict. Et l'autre cheut en bonne terre, & rendit du fruict mõtant & croissant, & l'vne apporta fruict trẽtefoys autant, l'autre soixante foys & l'autre cẽt foys. Et leur disoit: Qui a oreilles pour ouyr, ouye. Or quãd il fut seul, ceux qui estoyẽt entour luy auec les douze, l'interroguerent de la similitude. Et il leur dit: A vous est donné de cognoistre le secret du Royaume de Dieu, mais à ceux là qui sont dehors, toutes choses se traittẽt en similitudes, * à fin qu'en re-
Isa.6.c. gardãt ilz regardent, & ne voyẽt pas: & que
Mat.13.b en oyãt ilz oyẽt, & n'entẽdẽt pas, à fin qu'il
Luc 8.b. n'aduienne qu'ilz se cõuertissent, & que les
Ieh.12.f. pechez leur soyent pardonnez. Puis il leur
Act.28.c. dit: Ne sauez vous pas ceste similitude: Et cõ-
Rom.11.b ment cognoistrez vous toutes les similitudes? Le semeur seme la Parolle. Et les vns, sõt ceux qui sont aups du chemin ou la Parolle est semée, & quãd ilz l'ont ouye, incõtinent Satan vient, & oste la Parolle qui estoit semée en leurs cueurs: Et les autres semblablement, sont ceux qui reçoyuent la semence en lieux pierreux, lesquelz quãd ilz ont ouy la parolle, incontinent la reçoyuent auec ioye, & n'ont pas de racine en eux meſmes, mais sont de petite durée, puis quand tribulation ou persecution suruient pour la Parolle, ilz sont incontinent offensez. Et les autres qui reçoyuent la semence entre les espines, ce sont ceux qui oyent la Parolle, & les solicitudes de ce monde, & la tromperie des richesses, & les concupiscences suruenantes qu'ilz ont aux autres choses, estouffent la Parolle, & deuient infructueuse. Et les autres sont ceux qui ont receu la semẽce en bõne terre, à sauoir ceux qui oyẽt la Parolle & la reçoiuẽt, & font fruit: l'vn trẽte foys autãt, l'autre soixante foys, & l'autre cent fois? Il leur disoit
B ausi. * La chãdelle est elle allumée, à fin
Mat.5.b. qu'elle soit miſe soubz le muyd ou soubz le
Luc 8.c. lict? N'est-ce pas à fin qu'elle soit miſe sur
11.d. le chandelier? Car il n'est rien de secret qui
Mat.10.c. ne soit manifesté: & rien n'est fait pour
Luc 8.c. estre celé, mais à fin qu'il vienne à estre manifesté. Si aucun a oreilles pour ouyr, qu'il oye. D'auantage il leur dit, Aduisez à ce que vous oyez. De telle meſure que
C vous meſurez, il vous sera meſuré. Et à
Mat.7.a. vous qui oyez, sera adiousté. Car à celuy
Luc 6.c. qui a, il luy sera donné, & qui n'a rien, enco-
Mat.13.b re ce qu'il a, luy sera osté. Il dit ausi, Ain-
15.c. si est le Royaume de Dieu comme s'vn homme ayant ietté la semence en la terre, dor-
Luc 8.c. moit: & qu'il se leuast de nuit & de iour: &
23.d. que la semence germast & creust ce pendant qu'il n'en sauroit rien. Car la terre de soymesme fructifie, premierement herbe,
Mat.13.b. apres, espics, & apres, le plein froment en
Luc.8.b. l'espic, & quãd le fruit est produit, tantost l'homme y met la faucille, à cause que la moisson est preste. Pareillement il disoit,
Mat.13.c. A quoy ferons nous semblable le Royau-
Luc 13.d. me

me de Dieu? ou de quelle similitude le comparerons nous? Il est ainsi comme le grain de *seneué, lequel quand il est semé en terre, est le plus petit de toutes les semences qui sont en terre, mais quand il est semé il se leue, & deuient plus grand que toute autre plante, & fait grandz rameaux, tellement q̃ les oyseaux du ciel se peuuẽt *abrier soubz son ombre. Et par plusieurs telles similitudes, il parloit à eux la parolle selõ qu'ilz pouuoyent ouyr: & ne parloit point au peuple sans similitude, mais à part il declaroit tout à ses disciples. Et ce iour là quand le vespre fut venu, il leur dit: Passons à l'autre riuage. * Et apres auoir laissé la multitude, ilz le prennent en la *nacelle, or y auoit il aussi d'autres petites nacelles auec luy. Lors grande tempeste de vent se leue, & les ondes se iettoyẽt en la nacelle, tellement qu'elle s'emplissoit desia. Et luy il estoit en la pouppe, dormant sur vn oreillier. Ilz s'esueillent, & luy disent: Maistre, ne te chaut il que nous perissons? Et quand il fut esueillé, il menaça le vent, & dit à la mer: Tay toy, & te tien quoye. Lors le vent cessa, & fut faite grande tranquilité. Puis il leur dit. Pourquoy estes vous ainsi craintifz? Comment n'auez vous point de Foy? Et ilz craignirent de grand crainte, & disoyent l'vn à l'autre: Mais qui est cestuy cy, que le vent & la mer luy obeissent?

*ou mou starde.

*ou faire nidz.

D Mat.8.d. Luc.8.d

*ou bateau.

CHAP. V.

A Mat. 8. d. Luc 8.d. ET vindrent d'outre la mer, en la contrée des Gadareniens. Et quand il fut sorty de la nacelle, incontinent vint au deuant de luy des monumens vn homme qui auoit vn mauuais esprit, lequel faisoit sa demeurance es monumens, & nul ne le pouoit lier mesme de chaines, pource que souuent quãd il auoit esté lié de ceps & de chaines, il auoit rompu les chaines, & mis les ceps en pieces, & persone *n'en pouoit venir à bout: & estoit tousiours de nuit & de iour es montagnes, & es sepulcres criant & se frappant contre les pierres. Et quand il veit Iesus de loing, il accourut & s'enclina deuãt luy, & criant, à haute voix, dit. Qu'ay ie à faire auec toy Iesus filz du Dieu souuerain? Ie t'adiure de par Dieu, que tu ne me tormentes point. Car il luy disoit: Vuy de hors de cest homme, mauuais esprit. Et l'interrogoit: Comment as-tu nom? Et il respondit, disant: I'ay nom *Legion, car nous sommes plusieurs. Et le prioit fort qu'il ne les enuoyast pas hors de la contrée. Or y auoit il aupres des montagnes vn grand troppeau de porceaux, qui paissoit. Et tous les Diables le prioyent, disans: Enuoye nous es porceaux, à fin que nous entrions dedans. Et Iesus incontinent leur permit. Et les mauuais esprits sortis, entrerent es porceaux, & le troupeau se fourra impetueusement en la mer. Il y en auoit enuiron deux mille, qui furent estouffez en la mer. Et ceux qui paissoyẽt les porceaux s'enfuyrent, & en porterent les nouuelles en la Ville, & par les champs.

*ou ne le pouuoit domter.

B *Legion selon Vegece comprenoit du moins 6000 pietons & 732 chevaucheurs

Lors sortirẽt pour veoir ce qui estoit aduenu, & viennent à Iesus, & voyent celuy qui auoit esté tormenté du Diable, assis, & vestu, & de bon sens, lequel auoit eu la Legion, & eurent crainte. Et ceux qui l'auoyent veu, leur raconterent, comment il estoit aduenu à celuy qui auoit eu le Diable, & des porceaux. Et ilz commencerent à le prier qu'il se partist de leurs quartiers. * Et quand il fut entré en la nacelle, celuy qui auoit esté tormenté du diable le prioit, à fin qu'il fust auec luy. Mais Iesus ne le permit point, ains luy dit: Va t'en en ta maison vers les tiens, & leur raconte combien grandes choses le Seigneur t'a fait, & comment il a eu pitié de toy. Et s'en alla, & commença à prescher en Decapolis combien grandes choses Iesus luy auoit fait. Et tous s'en esmerueilloyent.

ou le

Lãmesme

Luc. 8. f.

* Et quand Iesus fut derechef passé à l'autre riue en vne nacelle, grand peuple s'assembla à luy, & estoit pres de la mer.

Mat. 9. e. Luc. 8. f.

C

Et voicy vn des principaux de la Synagogue qui auoit nom Iairus, vint. Et quand il le veit il se ietta à ses piedz, & le prioit fort disant. Ma fillette tend à la fin: ie te prie que tu viennes, & que tu mettes les mains sur elle, à fin qu'elle soit deliurée, & qu'elle viue. * Il s'en alla auec luy, & grand peuple le suyuoit, tellement qu'ilz le pressoyent. Or il y auoit vne femme qui auoit eu le flux de sang douze ans, & auoit merueilleusemẽt souffert de plusieurs medecins, & auoit despendu tout le sien, & n'auoit rien proffité, mais encore estoit allée en empirant. Icelle ayant ouy parler de Iesus vint en la foulle par derriere, & toucha son vestement: car elle disoit: Si tant seulement ie touche ses vestemens, ie seray guarie. Et incontinent le cours de son sang s'estancha, & sentit en son corps qu'elle estoit guarie de ce fleau. Et incontinent Iesus cognoissant en soymesme que vertu estoit sortie de soy, il se retourna en la foulle, & dit. Qui a touché mes vestemens? Et ses disciples luy dirent, Tu vois que la tourbe te presse, & tu dis, Qui m'a touché? Et il regarda tout à l'entour, pour veoir celle qui auoit ce fait. Et la femme auec crainte & tremblement, sachant ce qui estoit fait en elle, vint, & se ietta deuant luy, & luy dit toute la verité. Et il luy dit, * Fille, ta Foy t'a sauuée, va t'en en paix, & soys guarie de ton fleau. Luy

Luc.8.f.

Luc.8.f.

D

encore parlant, aucuns viennent de chez le dit principal de la Synagogue, disans: Ta fil le est morte, pourquoy trauailles tu plus le Maistre? Et Iesus incontinent oyant la parolle qui se disoit, dit au principal de la Synagogue: Ne crains point, croy seulement. Et ne permit pas qu'aucun le suyuist, sinon Pierre, & Iaques, & Iehan frere de Iaques. Et vient en la maison du principal de la Synagogue, & voit le tumulte, & ceux qui plouroyent & menoyent gros dueil. Et quand il fut entré dedans, il leur dit: Pourquoy vous troublez vous & plourez? La fillette n'est point morte: mais elle dort: Et ilz se rioyent de luy. Mais les ayant fait tous sortir dehors, il prent le pere & la mere de la fille, & ceux qui estoyent auec luy, & entre ou la fille estoit gisante. Et en tenant la main de la fille, luy dit: Talitha Cumi, qui est interpreté, Fille (ie te dy) leue toy. Et incõtinent la fille se leua, & cheminoit: car elle estoit eagée de douze ans. Et furent estonnez d'vn grand estonnement. Et leur commanda mout que personne ne le sceust: & dit, qu'on luy donnast à manger. CHAP. VI.

A Mat.13.g. Luc.4.c. Ieh.4.f. APres il se partit de là, & vint en son pais, & ses disciples le suyuoyent. Et quand le Sabbat fut venu, il commença à enseigner en la Congregation. Et beaucop de ceux qui l'oyoyent, s'estõnoyẽt de sa doctrine, disans: D'ou luy vient cecy? & quelle est ceste sagesse qui luy est donée, & telles vertuz qui se font par ses mains? N'est-ce pas le charpentier filz de Marie, & frere de Iaques & de Ioses, & de Iude, & de Simon? Ses sœurs aussi ne sont elles pas icy vers nous? Et estoyent scandalisez de luy. Adonc Iesus leur dit: Nul prophete n'est sans honneur, sinon en son pais, & entre ses parẽs, & ceux de sa famille. Et ne pouoit là faire aucune vertu: sinon qu'il guarist quelque peu de malades en mettãt les mains sur eux, & l'esmerueilloit de leur incredulité, & alloit d'vn coste & d'autre par les villages, qui estoyent à l'enuiron, & les enseignoit.

B Mat 10.a. Luc.9.a. *Et appella les douze, & cõmença de les enuoyer deux à deux, & leur donna autorité sus les mauuais esprits. Et leur commanda qu'ilz ne prinssent rien pour porter sur le chemin, sinon vn baston seulemẽt: ne besasse ne pain, ne monoye en leur ceinture. Mais qu'ilz fussent chaussez de Sãdales, & qu'ilz ne se vestissent pas de deux robbes. Et leur dit: En quelque part que vous entrerez en vne maison, demourez y iusque à tant que vous en partiez du tout. Et tous ceux qui ne vous receurõt & ne vous orront, en vous partant de là, secouez la poudre de dessoubz voz piedz en tesmoignage cõtre eux. En verité ie vous dy, que les Sodomites, & Gomorriens seront plus doucement traittez au iour du iugement, qu'vne telle Ville. Et eux estans partis, preschoyent qu'on s'amendast: & iettoyent hors beaucop de diables, & oignoyent d'huile plusieurs malades, & les guarissoyent. Et le Roy Herode en ouyt parler (car son renom estoit manifeste) & dit: Iehan Baptiste est ressuscité des mortz, & pourtant les vertuz œuurent en luy. C Mat.14.a. Luc.9.a. Luc.3.d. *Et les autres disoyent: C'est Elie. Et les autres disoyent: C'est vn Prophete, ou comme vn des Prophetes. Et quand Herode eut ouy cela, il dit: C'est Iehan, que i'ay decapité, il est ressuscité des mortz. Or ledit Herode auoit enuoyé prẽdre Iehan, & le lier en prison, à cause d'Herodias femme de Philippe son frere, pourtant qu'il l'auoit prinse en mariage. Car Iehan disoit à Herode: Il ne t'est point licite d'auoir la femme de ton frere. Or Herodias cerchoit occasiõ sur luy, & le vouloit mettre à mort, mais elle ne pouuoit. Car Herode craignoit Iehan, sachãt qu'il estoit homme iuste & sainct, & l'auoit en reuerence, & l'ayant ouy faisoit beaucop de choses, & l'oyoit voluntiers.

Mais vn iour opportun estant venu, que Herode faisoit le festin du iour de sa natiuité aux Princes, & aux Capitaines, & principaux de Galilée: & que la fille d'icelle Herodias fut entrée, & eut dansé, & qu'elle eut pleu à Herode, & ausi à ceux qui estoyẽt assiz ensemble à table, le Roy dit à la fille: Demande moy ce que tu veux, & ie le te donneray. Et luy iura, disant: Tout ce que tu me demãderas, ie le te donneray, voire iusqu'à la moytié de mon royaume. Et elle D estant sortie dit à sa mere: Que demanderay-ie? Et elle dit: La teste de Iehan Baptiste. Et incontinent estant reuenue en haste au Roy, elle luy feit requeste, disant: Ie desire que prestement tu me donnes la teste de Iehan Baptiste en vn plat. Le Roy en estant marry ne la voulut point toutesfoys esconduyre, à cause du iurement, & de ceux qui estoyent assiz à table auec luy, mais incontinent y enuoya le bourreau, & commanda qu'il apportast la teste d'iceluy. Le bourreau s'y en alla, & le decapita en la prison, & apporta la teste d'iceluy en vn plat. Et la donna à la fille, & la fille la donna à sa mere. Et quãd ses disciples ouyrent cela ilz vindrent, & emporterent son corps, & le mirent en vn sepulcre. Mat.14.b. Luc.9.b. *Apres les Apostres se rassemblerent vers Iesus, & luy raconterent tout ce qu'ilz auoyent fait & enseigné. Et il leur dit: Venez vous en à part en vn lieu desert, & vous reposez vn petit. Car il y auoit beaucop d'allans & de venans, & n'auoyent pas loisir de manger.

*ou argẽt e bourie ge. certains soliers legiers.

Act.13.g.

manger. Ainſi il ſ'en alla en vn lieu deſert à part à tout vne nacelle. Le peuple les veit en aller, & pluſieurs le cogneurent. Et y coururẽt à pied de toutes les villes, & y vindrent deuant qu'eux, & ſ'amaſſerent vers luy. Et quand Ieſus fut ſorty, il veit grande multitude, & en eut compaſsiõ: car ilz eſtoyent cõme brebis n'ayans point de paſteur.

Matt.9.d. * Et commença à leur enſeigner pluſieurs choſes. Et eſtant ia grand' heure, ſes Diſciples vindrent à luy, diſans: *Ce lieu eſt

E Mat.14.b. Luc.9.b. Ieh.6 a.i. deſert & eſt deſia haute heure renuoye les, à fin qu'ilz ſ'en aillent aux villages & bourgades à l'enuirõ, & qu'ilz achetẽt des pains car ilz n'ont que manger. Luy reſpondant leur dit: Vous autres donnez leur à manger. Et ilz luy dirent: Voyre, que nous allions,

*De cc. Mat.18.d. & achetions des pains pour deux centz *De niers, & leur donnions à manger? Mais il leur dit: Combien auez vous de pains? allez, & y regardez. Et apres l'auoir ſceu, ilz diſent: Cinq, & deux poiſſons. Et il leur commanda qu'ilz les feiſſent tous aſſeoir par tablées ſur l'herbe verde. Et ilz ſ'aſsirent par rengées, par centaines & cinquãteines. Et quand il eut prins les cinq pains & les deux poiſſons, & ayant leué la veuë au ciel, il rendit graces, & rompit les pains: & les bailla à ſes Diſciples, à fin qu'ilz les miſſent deuant eux: & departit les deux poiſſons à tous. Et en mangerent tous, & furent raſſaſiez. Et re cueillirẽt des reliefz, douze paniers pleins: & quelque reſte des poiſſons. Or ceux qui

F Mat.14.c. Ieh.6.b. auoyent mangé, eſtoyent enuiron cinq mil le hommes. *Et incontinent feit monter ſes Diſciples en la nacelle, & aller deuant luy outre la mer vers Bethſaida, cependant qu'il donneroit congé au peuple.

Et quand il les eut laiſſé, il ſ'en alla en vne montagne pour prier. Et le ſoir venu, la nacelle eſtoit au milieu de la mer, & luy il eſtoit ſeul ſur la terre. Et veit qu'ilz auoyent peine à nauiger, car le vent leur eſtoit contraire. Et enuiron la quatrieſme veille de la nuit, il vint à eux cheminãt ſur la mer, & vouloit paſſer outre deuant eux. Mais quand ilz le veirent cheminant ſur la mer, ilz cuyderent que ce fut vn phantaſme, & ſ'eſcrierent, car ilz le veoyent tous, & furent

G troublez. Et tantoſt il parla auec eux, & leur dit: Ayez bon courage, c'eſt moy, ne craignez point. Et monta en la nacelle vers eux, & le vent ceſſa. Et ſ'eſtonnoyent tant

Mat.14.d. & plus en eux meſmes, & ſ'eſmerueilloyent. * Or n'auoyent ilz point entendu des pains: car leur cueur eſtoit aueuglé. Et quand ilz furent paſſez, ilz vindrẽt en la terre de Genezareth, & prindrent port. Et comme ilz furent ſortis de la nacelle ilz le cogneurent incontinent. Et coururent çà & là par my toute ceſte contrée, & ſe prindrẽt à luy apporter de tous coſtez en lictieres ceux qui eſtoyent malades, quand ilz oyoiẽt dire là ou il eſtoit. Et par tout ou il entroit es villages, ou villes ou maiſons aux champs, ilz mettoyet les malades es places: & le prioyent que pour le moins ilz peuſſent toucher le bord de ſon veſtement, & tous ceux qui le touchoyẽt, eſtoyent guaris.

CHAP. VII.

ET les Phariſiens, & aucuns des Scribes A qui eſtoyent venuz de Ieruſalem, ſ'aſſemblent vers luy. *Et voyantz aucuns de ſes Mat.15.a. Diſciples prendre leur repas les mains communes: C'eſt à dire ſans eſtre lauées: ilz en feirent complainte. Car les Phariſiens & tous les Iuifz, ne mangent pas que ſouuent ilz ne lauent leurs mains, tenans l'ordonnance des Anciens. Et retournans du marché, ſ'ilz ne ſont l'auez, ilz ne mangent pas. Il y a auſsi beaucop d'autres choſes qu'ilz ont prinſes à garder: comme lauemens de hanaps, de gobeletz, de vaiſſeaux d'ærain, & de licts. En apres les Phariſiens & les Scribes l'interroguent, diſans: Pourquoy ne B cheminent pas tes Diſciples ſelon l'ordonnance des Anciens: mais mangent la viande ſans lauer les mains? Luy reſpondant Iſai.19.d leur dit: * Que Iſaie a bien prophetizé de vous autres Hypocrites? comme il eſt eſcrit: Ce peuple cy m'honnore des leures, mais leur cueur eſt loing de moy. Ilz me ſeruent en vain, enſeignans pour doctrines, cõmandemens d'hommes. Car en delaiſſant le commandement de Dieu, vous gardez l'ordonnance des hommes, comme lauemẽs de gobeletz & de hanaps: & faites beaucop d'autres choſes ſemblables. Et leur diſoit: Vous reiettez bien le Commandement de Dieu, à fin que vous gardiez voſtre ordonnance. Car Moyſe a dit: * Honnore ton pe Exo.20.c Eph.6.a. re & ta mere, & qui maudira pere ou mere, Pro.20.c. qu'il meure de mort. Mais vous dites, Si vn homme dit à ſon pere ou ſa mere: Corban, c'eſt à dire, quelque don qui ſera fait de par moy, viendra à ton profit [il ſuffit] & ne luy permettez plus rien faire à ſon pere, ou à ſa mere, mettans la parolle de Dieu à neant par voſtre conſtitution, que vous auez ordonnée. Et faites mout d'autres choſes ſemblables. Puis appella à ſoy tout le peu C ple, & leur dit: Eſcoutez moy tous, & entendez. Il n'y a rien hors de l'homme de ce qui entre en luy, qui le puiſſe ſouiller: mais les choſes qui procedent de luy, ce ſont celles qui ſouillent l'homme. Si aucun a oreilles pour ouyr, qu'il oye. *Et quãd il fut entré Matt.15.b en la maiſon, ſ'eſtãt retiré du peuple, ſes diſciples l'interogoyẽt de la ſimilitude. Et il leur dit: Vous auſsi, eſtes vous ainſi ſans entẽde-

ment? N'entendez vous point encor, que tout ce qui est de dehors entrant en l'homme, ne le peut souiller? car il n'entre point en son cueur, mais au ventre, & vuyde hors par bas, purgeant toutes les viandes. Et di soit: La chose qui sort de l'homme, icelle souille l'homme, Car du dedãs du cueur des hommes procedent mauuaises pensées, adulteres, paillardises, meurtres, larcins, auarice, malices, fraude, dissolutiõ, mauuais regard, blasme, orgueil, folie. Tous ces maux procedent du dedans, & souillent l'homme. Et se leuant de là, il s'en alla aux lieux circonuoysins de Tyr & de Zidon: & entrant en vne maison, il ne voulut point qu'aucun le sceust, mais il ne peut estre celé: car vne femme (de laquelle la fillette auoit vn mauuais esprit) ayant ouy parler de luy, vint, & se ietta à ses piedz. Et ceste femme estoit Greque, de nation Syrophenissienne. Et le prioit qu'il iettast le Diable hors de sa fille. Mais il luy dit: Laisse premierement les enfans estre rassasiez: car il n'est point conuenable de prendre le pain des enfans, & le ietter aux petis chiens. Et elle respondit, & luy dit: Ouy bien, Seigneur, mais aussi les petis chiens mangent soubz la table des miettes des enfans. Et il luy dit: Pour ceste parolle, va t'en: le Diable est sorty de ta fille. Et quand elle s'en fut allée en la maison, elle trouua le Diable estre sorty, & sa fille couchée sur le lict. *Et quand il fut party des quartiers de Tyr & de Zidon, il vint derechef à la mer de Galilée, par le milieu des quartiers de *Decapolis. Lors on luy ameine vn sourd muet: & le prie on qu'il mette sa main sur luy. Et l'ayant retiré de la multitude à part, il mit ses doigtz es oreilles d'icelluy, & ayant craché, toucha sa langue: puis en regardãt au ciel, il gemit, & luy dit: Hephathah: c'est à dire, ouure toy. Et incontinent ses oreilles furent ouuertes: & le lien de sa langue fut deslié, & parloit droictement. Et leur commanda, qu'ilz ne le dissent à persone. Mais tant plus qu'il leur defendoit, de tant plus ilz le publioyẽt, & tous merueilleusement s'estonnoyent, disans: Il a tout bien fait, faisant les sourdz ouyr, & les muetz parler.

#Ou, conduit de nature.

Lamesme

Matt.15.e

#C. certaine region ayant dix citez.

CHAP. VIII.

Mat.15.d.

EN ces iours là, comme il y auoit mout grand multitude, laquelle n'auoit que manger: Iesus appella à soy ses disciples, & leur dit: I'ay compassiõ de la multitude, car il y a desia trois iours qu'ilz demeurẽt auec moy, & n'ont que mãger: & si ie les enuoye ieuns en leur maison, ilz defaudront en chemin: car aucuns d'eux sont venuz de loing. Et ses disciples luy respondirent: Commẽt les pourra on icy rassasier de pains au desert? Lors leur demãda: Combien auez vous de pains? Et ilz dirent: Sept. Lors il commanda au peuple qu'il s'assit en terre. Et print les sept pains, & apres qu'il eut rendu graces, il les rompit, & les bailla à ses disciples, pour les mettre deuant eux: & les mirent deuant le peuple. Ilz auoyẽt aussi quelque peu de petis poissons. Et quand il eut rendu graces, il commanda qu'ilz fussent aussi mis deuant eux. Et mangerent & furent rassasiez. Et reportẽrẽt des reliefz qui estoyent demourez, sept corbeillées. Or ceux qui auoyent mangé estoyent enuiron quatre mille. Puis les laissa aller. *Et incontinent monta en vne nacelle auec ses disciples, & vint es parties de Dalmanutha. *Et les Pharisiens y allerent, & se prindrẽt à disputer auec luy, & demandoyent de luy quelque signe du ciel, le tentans. Luy gemissant en son esprit, dit: *Pourquoy demande ceste generation signe? Ie vous dy en verité, que signe ne sera point donné à ceste generation. Et quand il les eut laissé, il rẽtra en la nacelle, & passa à l'autre riue. Or ilz auoyent oublié à prendre des pains, & n'en auoyent qu'vn auec eux en la nacelle. Et il leur commanda, disant: Soyez aduisez & vous donnez garde du leuain des Pharisiens & du leuain d'Herodes. Sur cela ilz deuisoyent entre eux, disans: C'est pource que nous n'auons point de pains. Et Iesus cognoissant cela, leur dit: Qu'est-ce que vous raisonnez, que vous n'auez point de pains? Estes vous encore sans sens & sans entendemẽt? Auez vous encore vostre cueur aueugle? Auez vous des yeux, & n'en voyez point? & auez vous des oreilles, & n'ẽ oyez point? Et ne vous souuient il pas, quand ie rompy les cinq pains, à cinq mille hommes, cõbien vous leuastes de paniers pleins de reliefz? Ilz luy disent: Douze. Et quand i'en rompy les sept à quatre mille, combien leuastes vous de corbeilles pleines de reliefz? Ilz luy dirent: Sept. Et il leur dit: Comment n'entendez vous point? De là il vint en Bethsaida, & on luy amene vn aueugle, & le prie on qu'il le touche. Lors il print la main de l'aueugle, & le mena hors du village, & en crachant es yeux d'icelluy, il mit les mains sur luy, & l'interroga s'il veoit quelque chose. Et l'homme leuant la veuë, dit: Il me semble que les hommes que ie voy marcher, sont comme arbres. En apres mit derechef les mains sur ses yeux, & le fit veoir, & fut restituë, & alors les veoit tous clairement. Puis le renuoya en sa maison, disant: N'entre pas au village, & ne le dis là à persone. *Et Iesus & ses disciples entrerẽt es villages de Cesarée de Philippe: & interroga sur le chemin ses disciples, leur disant.

B

Mat.16.a.

Luc.12.g.

Mat.16.a.

C

Mat.16.a. Luc.9.b.

sant: Les hommes que disent-ilz qui ie suis? Et ilz luy respondirent: Iehan Baptiste, & les autres Elie, & les autres vn des Prophetes. Et il leur dit: Et vous, que dites vous qui ie suis? Et Pierre respondant luy dit: *Tu es le Christ: Et il leur deffendit estroitement qu'ilz ne dissent cela de soy à persone. Et les commença à enseigner, qu'il falloit que le Filz de l'homme souffrit beaucop de choses, & qu'il fut reprouué des Prestres & Sacrificateurs & des Scribes, & qu'il fut mis à mort, & ressuscitast trois iours apres, & disoit cela frãchement. Lors Pierre le print, & le commença à reprẽdre. Mais en se retournant & voyant ses disciples, il tença Pierre, disant: Va arriere de moy Satan: car tu n'entends point les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes. *Et ayant appellé le peuple à soy, auec ses disciples, il leur dit: Quiconque veut venir apres moy, qu'il renonce soymesme, & porte sa croix, & me suyue: Car qui voudra sauuer sa vie, il la perdra: & qui perdra sa vie pour moy & pour l'Euangile, il la sauuera. Car que proffitera il à l'hõme s'il gagne tout le monde, & qu'il aye dommage de son ame? Ou quelle recõpense donnera l'homme pour son ame? *Car qui aura eu honte de moy & de mes parolles en ceste generation adultere & pechereſſe, le Filz de l'homme aura aussi honte de luy, quand il viendra en la gloire de son Pere auec les sainctz Anges. *Il leur dit: aussi ie vous dy en verité, qu'il en y a aucũs de ceux qui sont icy presens, qui ne gousteront pas la mort iusqu'à ce qu'ilz ayent veu le Royaume de Dieu estre venu en puissance.

Mat 16.d. Luc 19.c. 18.f.
Matt.10.d 16.d. Luc 9.c. 14.f.17.g. Ieh.12.d.
Mat.10.d Luc 9.c 12.b.
Matt.16.d Luc 9.e.

CHAP. IX.

ET six iours apres Iesus prend Pierre & Iaques & Iehan: & les mene seulz à part sur vne haute montagne: & fut transfigure' deuant eux, & ses vestemens deuindrent reluysantz & fort blancz comme neige, telz que foullon sur la terre ne pourroit faire si blancz. Puis s'apparut à eux, Elie auec Moyse, & auec Iesus. Et Pierre parloit à Iesus: Maistre, il est bon que soyons icy, & y faisions trois tabernacles, vn pour toy, vn pour Moyse, & vn pour Elie. Or ne sauoit-il qu'il disoit, car ilz estoyent espouãtez. Et vne nuée vint qui les "enombra. Puis vint vne voix de la nuée, qui dit: Voicy mon Filz bien aymé, escoutez-le. Tantost apres iceux regardans à l'enuiron, ne veirent plus persone auec eux, sinon IESVS seulement. *Et comme ilz descendoyent de la montagne, il leur commanda qu'ilz ne recitassent à persone ce qu'ilz auoyent veu, sinon quand le Filz de l'homme seroit ressuscité des mortz.

A
Matt.17.a Luc 9.d.
"C. couurit.
B
Mat.17.b

Et retindrẽt ceste parolle en eux mesmes, enquerans entre eux que c'estoit à dire, ressuscíter des mortz. Aussi ilz l'interrogouerent, disans: Qu'est-ce que disent les Scribes, qu'il faut que *Elie vienne premier? Et luy respondant, leur dit? Elie certes viendra deuãt pour remettre toutes choses en estat. Et aduiendra comme il est escrit *du Filz de l'homme, qu'il a à souffrir mout de choses, & estre mesprisé. Mais ie vous dy que Elie est venu, & luy ont fait tout ce que ilz ont voulu, comme il est escrit de luy.

Mala.4.a. Isa.53.b.

*Puis estant reuenu à ses disciples, veit vne grande compagnie à l'entour d'eux, & les Scribes ayans question auec eux. Et incontinent toute la trouppe le voyant, fut estonnée, & accoururent vers luy, & le saluerent. Lors il interroga les Scribes, disant: Dequoy auez vous question auec eux? Et vn de la compagnie respondant, dit: Maistre, ie t'ay amené mon filz, qui a vn esprit muet: & par tout ou il le prend, il le descire: & lors il escume, & grince ses dentz, & deseiche. Et i'ay requis tes disciples, qu'ilz le iettassent hors, & ilz n'ont peu. Et Iesus luy respondant dit: O generatiõ incredule, iusqu'à quãd seray-ie auecvous? iusq̃ à quãd vous endureray-ie? Amenez le moy. Et ilz luy amenerent. Et l'esprit incõtinent apres l'auoir veu, desciroit l'enfant, lequel estant cheu en terre, se tournoit en escumant. Adonc il interroga le pere d'iceluy, disan: Combien y a-il de tẽps que cecy luy est aduenu? Et il dit: Dés son enfance: & souuent l'a iette' au feu & en l'eauë, à fin qu'il le fist mourir. Mais si tu peux quelque chose, ayde nous, ayant compassion de nous. Et Iesus luy dit: Si tu le peux croyre, il sera fait. Toutes choses sont possibles au croyant. Et incontinent le pere de l'enfant s'escriant auec larmes, dit: Sire, ie croy, supporte mon incredulité. Et quand Iesus veit que le peuple s'y amassoit ensemble, il reprint le mauuais esprit, luy disant: Esprit muet & sourd, ie te commande que tu sortes de luy, & que n'y entre iamais plus. Et l'esprit en s'escriant & le descirant bien fort, sortit: & l'enfant deuint comme mort, tellement que plusieurs disoyent: Il est mort. Mais Iesus l'ayant prins par la main, le fit leuer: & il se dressa. *Et comme il fut entré en la maison, ses disciples l'interroguerent à part, disans: Pourquoy ne l'auons nous peu ietter hors? Et il leur dit: Ce genre cy ne peut autrement sortir, que par oraison & ieusne. *Et estans partiz de là cheminoyent par Galilée: & ne vouloit point qu'aucun le sceust. Car il enseignoit ses disciples, & leur disoit: Le Filz de l'homme sera liuré

Matt.17.e Luc.9.c. C
D
Matt.17.d Luc 9.e.
Matt.18.a Luc 9.f.

es mains des hommes, & l'occiront: & apres qu'il aura esté occy, il ressuscitera au tiers iour. Mais ilz n'entendoyent point ce qu'il disoit, & craignoyent de l'interroguer. Mat. 18.a. Luc 9.f. *Apres il vint en Capernaum, & quand il fut en la maison, il les interroga, disant: Dequoy traitiez vous par le chemin entre vous autres? Et ilz se teurent: car ilz auoyent disputé entre eux en chemin, lequel seroit le plus grand. Et quand il fut assiz il appella les douze, & leur dit: Si aucun veut estre le premier, il sera le dernier de tous, & le seruiteur de tous. Et print vn petit enfant, & le mit au milieu d'eux: & apres l'auoir prins entre ses bras, il leur dit: Quiconque receura vn de telz petis enfans en mon Nom, il me reçoit. Et quiconque me receura, il ne me reçoit pas, mais reçoit celuy qui m'a enuoyé. Et Iehan luy respondit, disant: Maistre, nous auons veu quelcun qui iettoit les Diables hors en ton Nom, lequel ne nous suyt point: & nous luy auons deffendu, pourtant qu'il ne nous suyt point. Et Ie sus dit: Ne l'empeschez point: car il n'y a nul qui face vertu en mon Nom, qui puisse tost mal parler de moy. Car qui n'est point contre nous, il est pour nous. Mat. 10.d. Luc 17.a. *Quiconque aussi vous donnera vn verre d'eaue à boyre en mon Nom (pource que vous estes à Christ) ie vous dy en verité, qu'il ne perdra pas son salaire. mat. 18.a. Luc 17.a. *Et quiconque offensera l'vn des petis qui croyét en moy, il luy vaudroit mieux qu'on luy mit vne pierre de molin entour son col & qu'on le iettast en la mer. Mat. 18.b. Et si ta main t'empesche, coppe la. Il te vaut mieux entrer manchot en la vie, qu'auoir deux mains, & aller en la Gehenne au feu qui iamais ne s'esteint: Esa. 66.g. là ou leur * ver ne meurt point, & le feu ne s'esteint point. Et si ton pied t'empesche, coppe-le. Il te vaut mieux entrer borteux en la vie, qu'auoir deux piedz, & estre iette en la Gehenne au feu qui ne s'esteint iamais, là ou leur ver ne meurt point, & le feu ne s'esteint point. Et si ton œil t'empesche, arrache le. Il te vaut mieux entrer borgne au Royaume de Dieu, qu'auoir deux yeux, & estre iette en la Gehenne du feu, là ou leur ver ne meurt point, & le feu ne s'esteint point. Car vn chacun sera salé par feu: & tout sacrifice sera salé de sel. Mat. 5.b. Luc 14.g. *Le sel est bon, mais si le sel est sans sauueur, dequoy luy rendrez vous saueur? Ayez du sel en vous mesmes, & si ayez paix entre vous.

CHAP. X.

A ET s'estant leué de là, vient es quartiers de Iudée par delà le Iordain. Et derechef les troupes de peuples s'assemblent vers luy, & derechef les enseignoit, comme il auoit accoustumé. Et les Pharisiens y vindrent, & l'interroguerent, le tentans: Est il licite à l'homme de repudier sa femme? Luy respondant leur dit: Qu'est-ce que Moyse vous a commandé? Et ilz dirent: *Moyse a permis escrire le Libelle de refus, & de la repudier. Deu. 24.a. Et IESVS respondant leur dit: Il vous a escrit ce commandement, pour la durete de vostre cueur. *Or du commencement de la creation, DIEV les a fait masle & femelle. Gene. 1.f. Gen 2.d. *Pour ceste cause l'homme delaissera son pere & sa mere, & s'adioindra auec sa femme, & deux seront vne chair. Parquoy ilz ne sont plus maintenant deux, mais vne chair. * Donc ce que DIEV a conioint, que l'homme ne le separe point. 1.cor. 7.b Ephe. 5.g. B Et derechef les disciples l'interroguerent de cela mesme en la maison, & il leur dit: Quiconque laissera sa femme, & se mariera à vne autre, il commet adultere contre elle. Et si la femme delaisse son mary, & se marie à vn autre, elle commet adultere. Et on luy presenta des petis enfans à fin qu'il les touchast. Mais les disciples reprenoyent ceux qui les amenoyent. Et Ie sus voyant cela fut mal content: & leur dit: *Laissez les petis enfans venir à moy, & ne les empeschez point: car à telz est le Royaumes de Dieu. Mat. 19.b Luc 18.b. Ie vous dy en verité, quiconque ne receura le Royaume de Dieu comme petit enfant, il n'y entrera point. *Et apres les auoir embrassez, mettant ses mains sur eux, il les beneit. Mat. 19.c. Et quand il fut sorty au chemin, vn accourut, & s'agenouilla deuant luy, & l'interroga, disant: Bon Maistre, que feray-ie, à fin q ie possede la vie eternelle? Et Iesus luy dit: Pourquoy me dis tu bõ? nul n'est bon sinon vn seul Dieu. Tu cognois les cõmandemens: Psa. 14.a. 53.a. C *Ne cõmetz point adultere. Ne tue point. Ne desrobe point. Ne dis point faux tesmoignage. N'vse point de trõperie. Honnore ton pere & ta mere. Exo. 20.e. L'autre respondant, luy dit: Maistre, i'ay gardé toutes ces choses dés ma ieunesse. Et Iesus le regarda, & l'ayma, & luy dit: Tu as faute d'vne chose: va, & vend tout ce que tu as, & le dõne aux poures, & tu auras thresor au ciel, & vien, suy moy, en prenant ta croix. Et il fut contriste pour ce mot, & s'en alla marry, car il auoit beaucop de possessions. *Et Iesus ayant regardé à l'entour, dit à ses disciples: Que difficilement entreront ceux qui ont des richesses, au Royaume de Dieu. Et les disciples estoyent estonnez de ses parolles. Mais IESVS derechef respondant, leur dit: Enfans, qu'il est difficile à ceux qui se fient es richesses, d'entrer au Royaume de DIEV. Il est plus facile, que vn cable passe par le pertuis d'vne esgueille, qu'vn riche entre au Royaume de Dieu. Or eux s'esmerueillerent encore plus, disans

a C. tribulation. Mat. 19.e. Luc 18.d.

disans en eux mesmes: Et qui peut estre
sauue'? Mais Iesus les regardant, dit: Il est
impossible quãt aux hommes, mais non pas
quant à Dieu. Car toutes choses sont possi
bles quant à Dieu. Et Pierre luy commen-
ça à dire: Voicy, nous auons tout laissé', &
Mat.19.d. t'auons suiuy. *Et Iesus respondant, dit: Ie
Luc 18.f. vous dy en verite', qu'il n'y a nul qui ayt
E laissé' maison, ou freres, ou sœurs, ou pere,
ou mere, ou femme, ou enfans, ou champs,
pour l'amour de moy & de l'Euangile, que
maintenant en ce temps icy il n'en reçoy-
ue cent fois autant, maisons, & freres, &
sœurs, & meres, & enfans, & champs, auec
persecutions: & au siecle à venir, vie eternel
Mat.19.d. le. *Mais plusieurs qui sont premiers, se-
20.b. ront derniers: & les derniers seront pre-
Luc 13.f. miers. Or estoyent-ilz en la voye, montans
Mat.20.b en Ierusalem, & Iesus alloit deuant eux: &
Luc 17.e 18.c. s'estonnoyent, & en le suyuant craignoyẽt.
Et Iesus ayant derechef prins les douze, il
commença à leur dire les choses qui luy de
uoyent aduenir. Voicy, nous montons en
Ierusalem, & le Filz de l'homme sera liure'
aux Sacrificateurs & aux Scribes, & le con
damneront à mort, & le bailleront aux Gen
tilz, & se moqueront de luy, & le flagelle-
ront, & cracheront contre luy, & le feront
mourir. Toutesfois, il ressuscitera au tiers
F iour. *Et les filz de Zebedée, à sauoir,
Mat.20.e. Iaques & Iehan, viennent à luy, disans: Mai
Luc 22.c. stre, nous desirons que tu nous faces ce que
nous demanderons. Et il leur dit: Que vou
lez vous que ie vous face? Et ilz dirent: Oc-
troye nous que soyons assiz en ta gloire,
l'vn à ta dextre, & l'autre à ta seneſtre. Et
Iesus leur dit: Vous ne sauez que vous de-
mandez: pouez vous boire la couppe que ie
boy, & estre baptizez du bapteſme dont ie
suis baptize'? Et ilz luy dirent: Nous le
pouons. Et Iesus leur dit: Vray est que vous
beuurez la couppe que ie boy, & du bapteſ-
me dequoy ie suis baptize', vous serez bapti
zez. Mais seoir à ma dextre, & à ma sene-
stre, ce n'est pas à moy à le donner: mais il
sera donne' à ceux ausquelz il est prepare'.
Et quand les dix ouyrent cela, ilz commen
cerent à estre malcontens de Iaques & de
Iehan. Et Iesus les appella, & leur dit:
Vous sauez que ceux qu'on voit dominer
sur le peuple, ont seigneurie sus eux, & leurs
princes ont autorite' sus iceux. Mais il ne
sera pas ainsi entre vous: mais quiconque
de vous voudra estre le plus grand entre
vous, sera vostre ministre: & quiconque vou
dra estre le premier entre vous, sera le ser-
uiteur de tous. Car aussi le Filz de l'hom-
me n'est point venu pour estre seruy, mais
G Mat.20.d. pour seruir, & donner sa vie en redemption
Luc 18.f. pour plusieurs. *Apres ilz arriuerent en
Iericho. Et luy se partant de Iericho auec
ses disciples & vne grosse trouppe, vn aueu-
gle dit Bartimée filz de Timée, estoit assis
aupres de la voye, & mendioit. Et ayant
ouy que c'estoit Iesus de Nazareth, il com-
mença à crier, & dire: Iesus Filz de Dauid,
aye misericorde de moy. Et plusieurs le ten
çoyent, à fin qu'il se teust. Mais il crioit be-
aucop plus fort: Filz de Dauid, aye miseri-
corde de moy. Et Iesus estant arreste', com-
manda qu'on l'appellast. Et ilz appellerent
l'aueugle, luy disans: Aye bon courage, leue
toy, il t'appelle. Et iettant ius son manteau,
il se leua, & s'en vint à Iesus. Et Iesus luy
dit: Que veux-tu que ie te face? Et l'aueugle
luy dit: Maistre, que ie reçoyue la veuë. Et
Iesus luy dit: Va-t'en, ta Foy t'a sauue'. Et
incontinent il receut la veuë, & suyuit Ie-
sus au chemin.

CHAP. XI.

ET comme ilz approchent de Ierusalem, A
en Bethphage', & Bethanie, au mont des Mat. 22.a
Oliues, il enuoye deux de ses disciples, & Luc 19.c
leur dit: Allez en ce village, qui est deuant
vous, & incontinent que vous y serez en-
trez, vous trouuerez vn asnon lie', sur lequel
iamais homme ne s'assit: desliez-le, & l'a-
menez. Et si quelcun vous dit: Pourquoy
faites vous cecy? Dites que le Seigneur en
a affaire. Et incontinent le laissera venir
icy. Ilz se partirent donc, & trouuerent l'as
non qui estoit lie' dehors deuant la porte
entre deux chemins, & le deslient. Et au-
cuns de ceux qui se tenoyent là, leur di-
rent: Que voulez vous faire, deslians l'as-
non? Et ilz leur dirent comme Iesus leur a-
uoit commande', & ilz les laisserent aller.
*Et amenerent l'asnon à Iesus, & mirent B
leurs vestemens dessus, & il s'y assit. Or Ich.12.b
plusieurs estendoyent leurs vestemens en la
voye. Et les autres coppoyent branches
des arbres, & les espandoyent en la voye.
Et ceux qui alloyent deuant, & ceux qui
suiuoyent, crioyent, disans: Hosiahna: Be-
neit soit celuy qui vient au Nom du Sei-
gneur. Beneit soit le Regne qui vient au
Nom du Seigneur de nostre pere Dauid:
Hosiahna, es treshautz lieux. *Et le Sei-
gneur entra en Ierusalem, & au Temple. Et Mat. 21.b
quãd il eut tout regarde' à l'entour, & q̃ des Luc 19.g
ia il estoit tard, il sortit pour aller en Betha
nie auec les douze. *Et le lendemain qu'ilz Mat. 21.b
se partirẽt de Bethanie, il eut faim, & voyãt
de loing vn figuier ayant des fueilles, il y al
la pour veoir s'il y trouueroit quelque cho
se. Et y estant venu, ne trouua rien, sinõ des
fueilles, car il n'estoit pas la saison des fi-
gues. Et Iesus luy dit: Que iamais plus de
toy nul ne mange fruit. Et ses Disciples le
ouirent. Or ilz viennẽt en Ierusalem. Et

quand Iesus fut entré au Temple, il se print
Mat. 12.b. à ietter hors ceux qui vendoyent & achetoyent au Temple, & renuersa les tables des changeurs, & les chaires de ceux qui vendoyent des coulombes: & ne permit point qu'aucun portast vaisseau par le Temple. Et enseignoit, leur disant: N'est-il pas escrit?
Isa. 56.c. *Ma maison sera appellée maison d'oraison à toutes gens. *Mais vous l'auez faite
Ierc. 7. b cauerne de brigans. Et cela ouyrent les Scribes & les Sacrificateurs, & cerchoyent comment ilz le mettroyent à mort: car ilz le craignoyent, à cause que tout le peuple s'esmerueilloit de sa doctrine. Et le vespre venu, il sortit hors de la ville.
Mat. 17.a 21.c. *Et le matin comme ilz passoyent, ilz veirent que le figuier estoit seiché iusqu'aux racines. Et Pierre en eut souuenance, & luy dit: Maistre, voicy, le figuier que tu as maudit, est seiché. Et Iesus respondant leur dit: Ayez la Foy de Dieu. Ie vous dy en verité, que quiconque dira à ceste montagne, Oste toy, & te iette en la mer: & ne doubtera point en son cueur, mais croira que ce qu'il
D dit se fera, il luy sera fait ce qu'il aura dit.
Matt. 7.a 21.c *Pourtant ie vous dy, tout ce que vous demandez en priant, croyez que vous le receLuc 11.a.b urez, & il vous sera ottroyé. Et quand vous
Mat. 6.b. serez pour faire oraison, pardonnez si vous auez quelque chose contre aucun, à fin que vostre Pere qui est es cieux vous pardonne aussi voz forfaitz. Et derechef ilz vien-
Mat. 21.c nent en Ieruſalem. *Et comme il cheminoit au Temple, les Sacrificateurs & les
Luc 20.a. Scribes, & les Prestres viennent à luy, & luy disent: De quelle autorité fais-tu ces choses? & qui est celuy qui t'a donné ceste autorité, que tu les faces? Et Iesus respondant leur dit: Ie vous interrogueray aussi d'vn mot: & me respondez, adonc ie vous diray de quelle autorité ie fay ces choses. Le Bapteſme de Iehan, estoit-il du ciel, ou des hommes? respondez moy. Et ilz pensoyent en eux mesmes, disans: Si nous disons qu'il estoit du ciel, il dira: Pourquoy donc n'auez vous point creu à luy? D'autrepart, si nous disons qu'il estoit des hommes, ilz craignoyent le peuple. Car tous tenoyent que Iehan estoit vrayement Prophete. Ainsi pour response, disent à Iesus: Nous ne sauons. Et Iesus respondant leur dit: Aussi ne vous dy-ie pas de quelle autorité ie fay ces choses.

CHAP XII.

A Mat 21 d. Luc 20 b. Isa. 5. a. PVis il commença à parler à eux par similitudes. Vn homme planta vne vigne, & l'enuironna d'vne haye, & y fouit pour les esgoutz d'vn pressoir, & y edifia vne tour: & la loa à des laboureurs, puis s'en alla dehors. Et en la saison il enuoya vn seruiteur aux laboureurs, à fin qu'il receuſt d'eux du fruit de la vigne. Mais iceux le prenant, le battirent, & le renuoyerent vuyde. Et derechef leur enuoya vn autre seruiteur, & luy ietant des pierres, le blesserent en la teste, & le renuoyerent auec iniures. Et apres en enuoya vn autre, & ilz l'occirent. Et plusieurs autres, desquelz ilz battirent les vns, & occirent les autres. Or voyant qu'il auoit encore vn filz son bien aymé, il le leur enuoya aussi pour le dernier, disant: Ilz auront reuerence à mon filz. Mais les laboureurs dirent entre eux: C'est cy l'heritier: venez, tuons-le, & l'heritage sera nostre. Et le prenans le mirent à mort, & le ietterent hors de la vigne. Que fera donc le Seigneur de la vigne? Il viendra, & destruira les laboureurs, & baillera la vigne à d'autres. Et n'auez vous point leu mesme ceste Escriture: *La Pierre que Psc. 118. d. ceux qui edifioyent ont reprouué, icelle est Isa. 28. d. mise au principal lieu du coing. Il a esté fait Act 4. b. du Seigneur, & est admirable deuant noz 1. Pier. 2. a yeux? Et ilz taschoyent à le prendre, mais ilz craignoyent le peuple: car ilz cogneurent qu'il auoit dit ceste similitude contre eux. Et le laissans, s'en allerent. Apres B ilz luy enuoyent aucuns des Pharisiens & Mat. 22. b. des Herodiens, à fin qu'ilz le surprinsſent Luc 20. d en parolle. Et iceux estans venuz, luy disent: Maistre, nous sauons que tu es veritable, & ne te chaut de nul: car tu n'as point d'esgard à la personne des hommes, mais tu enseignes la voye de DIEV en verité. Est-il licite de donner le tribut à Cesar, ou non? Le donnerons nous, ou si nous ne le donnerons point? Et iceluy sachant leur feintise, leur dit: Pourquoy me tentez vous? Apportez moy vn Denier, à fin que ie le voye. Et ilz le luy presenterent. *Lors il Mat. 22. b leur dit: De qui est ceste image & le tiltre? Luc 20. d Et ilz luy dirent: De Cesar. Et Iesus res- Rom. 13. c pondant, leur dit: Rendez à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu, ce qui est à Dieu. Et ilz furent esmerueillez de luy. Aussi les *Sad- Act. 23. b. duciens (qui disent qu'il n'y a point de re- Matt 22. c surrection) viennent à luy, & l'interrogue- Luc 10. d. rent, disans: Maistre *Moyse nous a escrit, Deu. 25. b que si le frere de quelcun meurt, & laisse sa femme, & ne laisse nulz enfans, que son frere reprenne sa femme, & qu'il suscite semence à son frere. Or il y auoit sept freres, dont le premier print femme, & mourant ne laissa point de semence. Et le second la print, & mourut, & ne laissa point de semence. Et le tiers semblablement. Et les sept la prindrent, & ne laisserent point de semence. Et la femme mourut la derniere de tous. En la resurrection donc, quand ilz ressuſciteront, duquel d'iceux sera elle femme? Car sept l'ont

C l'ont euë pour femme. Lors Iesus respondant, leur dit: Ce que vous errez, n'est-ce pas pourtant que vous ne sauez point les Escritures ne la puissance de Dieu? Car quand on sera ressuscité des mortz, on ne se mariera point, & ne sera on point donné en mariage, mais on sera comme les Anges qui sont es cieux. Et quant aux mortz qu'ilz ressuscitent, n'auez vous point leu au liure de Moyse, comment Dieu parla à luy au buisson, di-
Exod.3.b. sant: *Ie suis le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob? Il n'est pas le Dieu des mortz, mais le Dieu des viuans. Vous errez donc grandement. Et vn des Scribes estant là venu, & les ayant ouy disputer ensemble, & voyant qu'il leur auoit
Matt.22.d bien respondu, il l'interroga, disant: *Qui
Luc 10. e. est le premier commandement de tous? Et
Deut.6.a. Iesus luy respondit, Le premier de tous les commandemens est: *Escoute Israel, Le Seigneur nostre Dieu est le seul Seigneur. Et tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cueur, & de toute ton ame, & de tout ton entendemẽt, & de toute ta force. Cestuy
Leui.19.d est le premier commandement. Et le second
Matt.22.d semblable à iceluy, c'est: *Tu aymeras ton
Rom.13.e prochain cõme toymesme. Il n'y a pas d'au-
Gal 5.c. tre commandemẽt plus grand que ceux cy.
Iaq.2 b. Et le Scribe luy dit: Maistre, tu as bien dit selon verité, qu'il est vn Dieu, & n'en est pas d'autre que luy. Et que de l'aymer de tout le cueur, & de toute l'intelligence, & de toute l'ame, & de toute la force: & d'aymer son prochain cõme soymesme, est plus que tous les holocaustes & sacrifices. Et Iesus voyant qu'il auoit respondu sagement, luy dit: Tu n'es pas loing du Royaume de Dieu. Et depuis nul ne l'osoit plus interroguer.

D Et Iesus disoit en enseignant au Temple: Comment disent les Scribes, que le Christ
Matt.22.b. est Filz de Dauid? *Car Dauid luymesme a
Luc20. g dit par le sainct Esprit: Le Seigneur a dit à
Pse.110.a. mon Seigneur: Siedz à ma dextre, iusqu'à ce que ie mettray tes ennemiz ton marchepied. Dauid donc luymesme l'appelle Seigneur: & dont est-il son Filz? Et grand
Matt.23.a nombre de gens l'oyoit voluntiers. *Et il
Luc 11. f. leur disoit en sa doctrine: Donnez vous gar-
20 g. de des Scribes, qui veulent cheminer en robbes longues, & ayment les salutations es marchez, & les premiers sieges aux assemblées, & les premiers lieux aux banquetz: lesquelz deuorent les maisons des vefues, soubz ombre de longue oraison. Ilz en receuront plus grande condamnation.
Luc 21.a. *Et Iesus estant assis à l'endroit du Tronc, regardoit comment le peuple mettoit argent au Tronc. Or plusieurs riches y mettoyent beaucop. Et vne poure vefue y vint, & y mit deux petites pieces, qui font vn quadrin. Lors appellant à soy ses Disciples, leur dit: Ie vous dy en verité que ceste poure vefue a plus mis au Tronc, que tous ceux qui y ont mis. Car tous y ont mis de ce qu'ilz auoyent d'abondant, mais ceste cy y a mis de sa pourete' tout ce qu'elle auoit, voire toute sa substance.

CHAP. XIII.

ET comme il se partoit du Temple, vn A
de ses Disciples luy dit: Maistre, regarde quelles pierres, & quelz edifices. Et Ie- Mat. 24.a
sus respondant, luy dit: Vois-tu ces grans Luc 19. g
edifices? Il ne sera laissé pierre sur pierre, qu'elle ne soit demolie. Et comme il estoit assis au mont des Oliues à l'endroit du Temple, Pierre & Iaques, Iehan & Andre', l'interrogouerent à part, disans: Dy nous, quand seront ces choses? & quel est le signe, quand toutes ces choses doyuent estre accomplies? Et Iesus leur respondant commença à dire: Aduisez que quelcun ne vous deçoyue. *Car plusieurs viendront en mon Mat.24.a
Nom, disans: Ie suis Christ, & en deceuront plusieurs. D'auantage, quand vous orrez batailles, & bruitz de guerres, ne soyez point troublez: car il faut qu'il aduienne: mais encore ne sera-ce pas la fin. *Car nation Mat.10.b
s'esleuera contre nation, & Royaume Luc 12. b.
contre Royaume, & y aura tremblemens de 21.c.d.
terre par chacuns lieux, & famines, & troubles. Ces choses seront commencement de B
douleurs. Mais prenez garde à vousmesmes: car ilz vous liureront aux Conseilz & aux assemblées: vous serez battuz, & serez menez deuant les Gouuerneurs & les Roys, à cause de moy, en tesmoignage à iceux.
*Et faut que l'Euangile soit premier pres- Mat.24.a
ché en toutes nations. Quand donc ilz vous meneront pour vous liurer, ne pensez pas deuant ce que vous direz, & ne meditez point: mais dites ce qui vous sera donné à ceste heure la: car ce n'estes vous pas qui parlez, mais le sainct Esprit. Le frere liurera son frere à mort, & le pere l'enfant: & s'esleueront les enfans à l'encontre des peres & meres, & les feront mourir. Et serez haiz de
là mesme tous pour mon Nom. Mais qui perseuerera iusqu'en la fin, il sera sauué'. Or quand vous verrez l'abomination de la desolation
Dan.9.g. estre ou elle ne doit pas estre, qui est dite par *Daniel le Prophete (qui lit, l'entende) alors que ceux qui sont en Iudée, fuyent aux montagnes, & celuy qui est au toict, ne descende pas en la maison, & n'y entre pas pour emporter aucune chose de sa maison. Et qui est au champ, qu'il ne retourne pas es choses delaissées derriere, pour emporter son vestement. Malheur sur celles qui C
seront enceintes, & celles qui allaicteront en ces iours la. Mais priez que vostre fuite

n'aduienne point en hiuer: car en ces iours
la sera telle tribulation qu'il n'y en a point
eu depuis le commencement de la creation
des choses que Dieu a creé, iusqu'à main-
tenant, ne que iamais sera. Et si le Seigneur
n'euſt abbregé les iours, toute chair n'euſt
pas esté sauuée, mais pour les eleuz qu'il a
eleu, il a abbregé les iours. Et alors si au-
Mat. 24.b cun vous dit: *Voicy, le Christ est icy: Voi
Luc 21.b. cy, il est là, ne le croyez point. Car faux
c. Christz & faux prophetes se leueront, & fe-
ront des signes & miracles, pour deceuoir,
voire les eleuz, si possible estoit. Soyez
donc aduisez. Voicy, ie vous ay tout pre-
dit. Mais en ces iours la, apres ceste
Eze. 32. b. tribulation, le *Soleil s'obscurcira, & la Lu-
Isa. 13 b. ne ne donnera point sa clarté, & les estoil-
Ioel 2. c. les du ciel cherront, & les vertuz qui sont
es cieux seront esmeuës. Et lors on ver-
ra le filz de l'homme venir es nuées, auec
grande puissance & gloire. Et adonc il en-
uoyera ses Anges, & rassemblera ses eleuz
D de tous les costez des quatre ventz, depuis
"Ou au vn bout de la terre, iusque" à l'autre bout
haut du du ciel. Or apprenez d'vn figuier la simi-
ciel. litude: Quand son rameau sera ia tendre, &
aura produit ses fueilles, vous sauez que l'e-
sté est prochain. Vous aussi pareillement,
quand vous verrez que ces choses se fe-
ront, sachez qu'il est prochain aux portes.
Ie vous dy en verité, que ceste generation
ne passera point, tant que toutes ces choses
Mat. 24.d soyent faites. *Le ciel & la terre faudront,
Luc 21. f. mais mes parolles ne faudront point. Mais
Mat. 24.d de ce iour la & de l'heure, nul ne le sait, non
Luc 12. c. pas mesmes les Anges qui sont au ciel, ne le
21. g. Luc 19. b Filz, sinon le Pere. Gardez vous, veil-
lez & priez: car vous ne sauez l'heure. C'est
ainsi comme si vn homme allant dehors, a-
uoit laissé sa maison, & donné à ses serui-
teurs puissance de gouuerner, & à vn cha-
cun l'œuure qu'il deuroit faire: & comman
dé au portier qu'il veillast. Veillez donc
(car vous ne sauez quand le seigneur de la
là mesme maison viendra, au soir, ou à minuit, ou à
l'heure que le coq chante, ou au matin) à fin
que quand il viendra soudainement, il ne
vous trouue dormans. Et ce que ie vous dy,
ie le dy à tous: Veillez.

CHAP XIIII.

A OR deux iours apres estoit la feste de
Pasque & des pains sans leuain: & les
Matt. 26. a Sacrificateurs & Scribes cherchoyent com-
Luc 22. a ment ilz le pourroyent prendre par frau-
Ieh 11. a. de, & le faire mourir. Et disoyent: Non pas
au iour de la feste, de peur qu'il n'aduien-
Mat. 26. a ne tumulte du peuple. *Et comme il e-
Ieh. 12. a. stoit en Bethanie en la maison de Simon le
lepreux, & estoit assis à table, là vint vne
femme qui auoit vne boite d'oignement de
fin aspic, precieux. Et rompit la boite, &
luy respandit sur le chef. Et aucuns en e-
stoyent malcontens en eux mesmes, & di-
soyent: A quoy sert ceste perdition d'oi-
gnement? Car il pouoit estre vendu plus de
trois cens Deniers, & estre donné aux po-
ures. Et fremissoyent à l'encontre d'elle.
là mesme Mais IESVS dit: Laissez-la. Pourquoy
luy donnez vous fascherie? Elle a fait vn
bon acte enuers moy. Car vous auez touſ-
iours les poures auec vous, & quand vous
voudrez, vous leur pouez bienfaire: mais
vous ne m'auez point touſiours. Elle a fait
ce qu'elle a peu, elle a preuenu à oindre
mon corps pour ma sepulture. Ie vous dy
en verité, que par tout le monde ou sera
presché ceſt Euangile, ce qu'elle a fait sera
ausi recité en memoire d'elle. *Et B
Iudas Iscariot, vn des douze, s'en alla aux Mat. 26. b
Sacrificateurs, à fin qu'il le leur liuraſt. Leſ Luc 22. a
quelz, l'ayant ouy, furent ioyeux, & luy pro
mirent donner argent. Et cerchoit com-
ment il le pourroit liurer en temps & en
lieu. *Et le premier iour de la ſolen- Mat. 26 b
nité des pains sans leuain, qu'on deuoit sa- Luc 22. a
crifier l'agneau de Pasque, ſes Diſciples luy
diſent: Ou veux-tu que nous allions, & t'ap
prestions à manger l'agneau de Paſque? Et
il enuoye deux de ſes Diſciples, & leur dit:
Allez en la cité: & vn homme portant vne
cruche à eauë viendra au deuant de vous,
ſuyuez-le, & en quelque lieu qu'il entre, di-
tes au maiſtre de la maiſon: Le Maiſtre dit,
Ou eſt le logis ou ie mangeray l'agneau de
Pasque auec mes Diſciples? Et il vous mon
ſtrera vne grande chambre ornée & prepa-
rée, appreſtez-le là pour nous. Et ſes Diſ-
ciples ſe partirent, & vindrent en la cité, &
trouuerent en telle maniere qu'il leur a-
uoit dit: & appreſterent le ſoupper de Paſ-
que. Et le veſpre venu, il vint auec les dou-
ze. *Et comme ilz eſtoyent aſsiz à table, C
& mangeoyent, Ieſus dit: Ie vous dy en ve- Mat. 26. b
rité, qu'vn de vous, qui mange auec moy, Luc 22 b.
me trahira. Et ilz ſe prindrent à ſe contri- Ieh. 13. c.
ſter, & luy dirent l'vn apres l'autre: Sera-ce
moy? & l'autre: Sera-ce moy? Mais luy reſ-
pondant, leur dit: C'eſt vn des douze, qui
trempe auec moy au plat. *Et certes le Filz Pſe. 41. e.
de l'homme ſ'en va, comme il eſt eſcrit de
luy. Mais malheur à l'homme par qui le
Filz de l'homme eſt trahy. Il euſt eſté bon
à ceſt homme la, ſ'il n'euſt point eſté nay.
Et comme ilz mangeoyent, Ieſus print du
pain: & apres auoir rendu graces, le rom-
pit, puis leur en donna, & dit: *Prenez, man 1. Cor. 11. e
gez: c'eſt cy mon corps. Puis prenant la
couppe, il rendit graces, & leur en donna. Et
en beurent tous, & leur dit: C'eſt cy mon
ſang du nouueau Teſtament, qui eſt eſpandu
pour

pour plusieurs. En verité ie vous dy, que ie ne beuuray plus du fruit de la vigne, iusqu'à ce iour là que ie le beuuray nouueau au Royaume de Dieu. Et apres qu'ilz eurent dit le Cantique, ilz s'en allerent en la montagne des Oliues. Et Iesus leur dit: Zach 13.e Mat.26.e Luc 22.d Ieh.16.g Sou.16.b Vous serez tous scandalisez en moy ceste nuit: car il est escrit: Ie frapperay le Pasteur, & les brebis seront esparses. Mais apres que ie seray ressuscité, i'iray deuant vous en Galiée? Et Pierre luy dit: Quand mesmes tous seroyent scandalisez, toutesfois ie ne le seray point. Et Iesus luy dit: Ie te dy en verité, qu'auiourdhuy en ceste nuit, deuant que le coq ayt chanté deux fois, tu me nieras trois fois. Mais il disoit encore plus fort: Quand mesme il me faudroit mourir auec toy, si ne te nieray-ie point. Et tous aussi disoyent semblablement. Apres Mat.26.d D ilz viennẽt en vne bourgade nommée Geth semané, lors il dit à ses Disciples: Séez vous Luc 22.d icy, tandis que ie m'en iray prier. Et prent auec soy Pierre & Iaques & Iehan: adonc il commença à s'espouãnter, & estre en angoisse, & leur dit. Mon ame est triste iusqu'à la mort, demourez icy, & veillez. Et quand il se fut vn peu essongné, il se ietta en terre: & prioit, que s'il se pouoit faire, l'heure se transportast de luy, & disoit: "Abba, Pere, toutes choses te sont possibles, "C.pere. "C.tormẽt transporte ceste "couppe de moy: toutesfois non pas ce que ie veux: mais ce que tu veux. Puis il vient, & les trouue dormans, & dit à Pierre: Simon dors-tu? n'as-tu peu veiller vne heure? Veillez & pries que vous n'entriez en tentation: car l'esprit est "prompt: "Ou habile, alaigre mais la chair est foyble. Et derechef s'en alla, & pria, disant la mesme parolle. Et quãd il fut retourné, il les trouua encore dormans: car leurs yeux estoyent greuez, & ne sauoyent qu'ilz luy deuoyent respondre. Il vient puis la troisiesme fois, & leur dit: Dormez d'oresnauant, & reposez. Il suffit, l'heure est venue, voicy, le Filz de l'homme s'en va estre liuré es mains des meschans. Leuez vous, allons: voicy, celuy qui me liure Mat.26.e Luc 22.e Ieh.18.a approche. * Et sur l'heure comme il parloit encore, * Iudas (qui estoit l'vn des douze) vient: & auec luy mout grande compagnie à tout glaiues & bastons, de par les Sacrificateurs, & les Scribes, & les Prestres. Et celuy qui le liuroit leur auoit baillé signe, disant: Celuy que ie baiseray, c'est-il, prenez-le, & le menez finement. Et quand il fut venu, incontinent s'approchant de luy, dit: Maistre, Maistre: & le baisa. Lors ilz mirent leurs mains sur luy, & le prindrent. Et l'vn de ceux qui estoyent presens, tira vn glaiue, & en frappa le seruiteur du principal Sacrificateur, & luy coppa l'œreille. Lors Iesus leur dit: Vous estes venuz comme à vn brigand à tout glaiues & bastons, pour me prendre, i'estoye tous les iours entre vous, enseignant au Temple, & F ne m'auez point prins, mais c'est à fin que Lamẽ.4.d les Escritures soyent accomplies. Et ses Disciples le delaissans, s'enfuyrent tous. Et quelque ieune filz le suyuoit, enueloppé d'vn linceul sur le corps nud, & les iouuenceaux le prindrent. Mais iceluy laissant son linceul, s'enfuyt d'eux tout nud. * Delà Matt.26.f ilz amenerent Iesus au principal Sacrificateur. Et tous les Sacrificateurs, les Prestres, & les Scribes viennent auec luy. Or Pierre le suyuoit de loing iusque dedans la maison du principal Sacrificateur, & estoit assiz auec les seruiteurs, & se chauffoit à la lumiere. Et les Sacrificateurs, & tout le Conseil cerchoyẽt tesmoignage cõtre Iesus, pour le mettre à mort, & n'en trouuoyent point. Car plusieurs auoyent dit faux tesmoignage cõtre luy, & les tesmoignages n'estoyent pas "suffisans. Et aucũs se leuerent & porterent faux tesmoignage "à l'encõtre de luy, disans: * Nous luy auõs ouy dire: Ie destruiray ce Temple cy fait de main, & en trois G iours i'en edifieray vn autre, qui ne sera pas fait de main. Et encore ainsi n'estoyẽt point leurs tesmoignages assez propres. Lors le principal Sacrificateur se leuant au milieu, interroga IESVS, disant: Ne respons-tu rien? Pourquoy tesmoignent ceux cy contre toy? Mais il se taisoit, & ne respondoit rien. Derechef le principal Sacrificateur l'interroga, & luy dit: * Es-tu le CHRIST, le Filz du benit? Et IESVS Mat.26.f luy dit: Ie le suis: & vous verrez le Filz de Luc 22.f l'homme assiz à la dextre de la puissance de Dieu, & venant es nuées du ciel. Lors le principal Sacrificateur descira ses vestemens, & dit: Qu'auons nous plus affaire de tesmoingz? Vous auez ouy le blaspheme: que vous en semble? Et tous le condamnerent estre coulpable de mort. Et aucuns se prindrent à cracher contre luy, & couurir sa face d'vn voyle, & luy bailloyent des buffes, & disoyent: Deuine nous. Les seruiteurs aussi luy bailloyent des coups de poingz. * Et comme Pierre estoit en la court en bas, vne des chambrieres du principal Sacrificateur vint. Et quãd elle veit Pierre qui se chauffoit, elle le regarda, & dit: Et toy, tu estois auec Iesus de Nazareth. Mais il le nia, disant: Ie ne le cognoy, & ne say que tu dis. Lors sortit hors au portail, & le coq chanta. Et quand la chambriere l'eut veu, elle se print derechef à dire à ceux qui estoyent là? Cestuy est de ceux là. * Mais il le nia Ieh.18.c encore. Et vn petit apres ceux qui estoyent là, dirent derechef à Pierre: Vraye-

Mat.26.g Luc 22.f Ieh.18.c "Ou, pareiz, cõformes. Ieh 2.d

ment tu es de ceux là, car tu es Galiléen, & ta parolle conuient. Lors il commença à maugréer & iurer, disant: Ie ne cognoy point ceſt homme que vous dites. Et le coq chanta derechef. Et il ſouuint * à Pierre du mot que Ieſus luy auoit dit: Deuant que le coq chante deux fois, tu me nieras trois fois: & ſe mit à plourer.

Mat 16. g. Luc 22. g.

CHAP. XV.

A Matt.27.a Luc 22.g. Ieh.18. c.

ET incontinent au matin les Sacrificateurs auec les Preſtres & Scribes, & tout le Conſiſtoyre tindrent conſeil, & lierent Ieſus, & l'emmenerent, & le baillerent à Pilate. Et Pilate l'interroga, diſant: Es-tu le Roy des Iuifz? Ieſus reſpondant, luy dit: Tu le dis. * Et les Sacrificateurs l'accuſoyent de pluſieurs choſes. Donc Pilate l'interroga encore, diſant: Ne reſponds tu rien? Regarde combien de choſes ilz teſmoignent contre toy. Mais IESVS ne reſpondit plus rien: tellement que Pilate ſ'en eſmerueilloit. Or leur ſoloit il laiſſer à la Feſte vn priſonnier, celuy qu'ilz demandoyent. Adonc il y en auoit vn appellé Barabas, lequel eſtoit priſonnier auec des ſedicieux, qui auoyent commis homici de par ſedition. Et le peuple, en criant, ſe print à demander, qu'il fiſt comme il leur auoit touſiours fait. Pilate leur reſpondit, diſant: Voulez vous que ie vous laiſſe le Roy des Iuifz? Car il ſauoit bien que les Sacrificateurs l'auoyent liuré par enuie. Et les Sacrificateurs eſmeurent le peuple, à fin que pluſtoſt il leur laiſſaſt Barabas. Et Pilate derechef reſpondant, leur dit: * Que voulez vous donc que ie face à celuy que vous dites Roy des Iuifz? Et derechef ilz crierent: Crucifie-le. Pilate leur dit: Mais quel mal a il fait? Et ilz crierent tant plus fort: Crucifie-le. Et Pilate voulant contenter le peuple, leur laſcha Barabas, & apres auoir flagellé Ieſus, il le liura, à fin qu'il fuſt crucifié. * Lors les gendarmes le menerent dedans la ſalle, qui eſt le Pretoyre: & appellent toutes la bande, & le veſtent de pourpre, * & luy mettent à l'entour vne couronne d'eſpines qu'ilz auoyent pliée. Et ſe prindrent à le ſaluer, en diſant: Ioye te ſoit Roy des Iuifz, & frappoyent ſon chef d'vn roſeau, & crachoyent contre luy. Et ſe mettans à genoux, luy faiſoyent la reuerence. Et apres qu'ilz ſe furent moquez, ilz le deueſtirent de la pourpre, & le veſtirent de ſes veſtemens, & le menerent hors, pour le crucifier. * Et contreignirent vn certain paſſant, nommé Simon Cyrenien (lequel venoit des champs, & eſtoit pere d'Alexandre & de Roux) à fin qu'il portaſt la croix d'iceluy. Et le menent iuſqu'au lieu de Golgotha, lequel eſt interpreté le lieu de Teſt. Puis luy donnerent à boyre du vin auec Myrrhe, mais il ne le print pas. * Et quand ilz l'eurent crucifié, ilz partirent ſes veſtemens, en iettant ſort ſur iceux, pour ſauoir qui en emporteroit quelque choſe. Or eſtoit-il trois heures, quand ilz le crucifierent. Et le tiltre de ſon dicton eſtoit ainſi eſcrit: Le Roy des Iuifz. Et crucifient auec luy deux brigandz, l'vn à ſa dextre & l'autre à ſa ſeneſtre. Ainſi fut accomplie l'Eſcriture, qui dit: * Et a eſté reputé auec les iniques. Et ceux qui paſſoyent le blaſphemoyent, hochant leurs teſtes, & diſans: Hé qui deſtruis le Temple, & en trois iours le redifie: ſauue toy toymeſme, & deſcend de la croix. Semblablement auſſi les Sacrificateurs ſe moquans entre eux auec les Scribes, diſoyent Il a ſauué les autres, & ne ſe peut ſauuer ſoy meſme. Que Chriſt le Roy d'Iſrael deſcende maintenant de la croix, à fin que nous voyons & croyons. Et ceux qui eſtoyent crucifiez auec luy, l'iniurioyent. * Mais quand il fut ſix heures, tenebres furent faites ſur toute la terre iuſqu'à neuf heures. Et à neuf heures IESVS cria à haute voix, diſant: * Eli, Eli, lamahazabathani? Qui vaut autant à dire comme, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu delaiſſé? Et aucuns de ceux qui eſtoyent là, quand ilz l'ouyrent, diſoyent: Voicy, il appelle Elie. Et l'vn accourut, & emplit vne eſponge de vin aigre, & la mit à l'entour d'vn roſeau, & luy en bailla à boyre, diſant. Laiſſez, voyons ſi Elie viendra pour l'oſter. Et IESVS iettant vne grande voix, rendit l'eſprit. Et le voyle du Temple ſe fendit en deux, depuis le haut iuſqu'au bas. Et quand le Centenier qui eſtoit preſent à l'endroit de luy, veit qu'ainſi criant auoit rendu l'eſprit, il dit: Veritablement ceſt homme cy eſtoit Filz de Dieu. * Il y a auoit auſſi des femmes qui regardoyent de loing, entre leſquelles eſtoit Marie Magdaleine, & Marie mere de Iaques le petit & de Ioſes, & Salomé, leſquelles (quand il eſtoit auſſi en Galilée) l'auoyent ſuiuy & ſeruy: & pluſieurs autres, leſquelles eſtoyent montées enſemble auec luy en Ieruſalem: * Et le ſoir deſia venu (or eſtoit il le iour de la preparation, qui eſt deuant le Sabbat) Ioſeph d'Arimathée, honneſte Conſeillier, lequel auſſi eſtoit attendant le Royaume de Dieu, print hardieſſe de venir à Pilate, & luy demanda le corps de Ieſus. Et Pilate ſ'eſmerueilloit ſ'il eſtoit deſia mort. Et appella le Centenier, & l'interroga ſ'il y auoit long temps qu'il eſtoit mort. Apres l'auoir ſceu du Centenier, Et il dõna le corps à Ioſeph. Lequel ayant achété vn linceul, le mit ius de la croix, & l'enueloppa du linceul, & le mit dedans vn monument, lequel

Mat.27.a Luc 23. a. Ieh. 18.f.

Matt.27.c Luc 23.b. Ieh.18. g. 19.e.

B

Matt.27.d

Ieh.19.a.

Mat.27.d Luc 23.d. Ieh.19. d.

Matt.27.d Luc 23. e

C

Iſa.53. d.

Matt.27.f

Pſe.22.a

D

Matt.27.f Luc 23.g.

Mat.27.g Luc 23.g Ieh.19. g

lequel estoit taillé en vn roc : & roulla vne
Lamesme pierre à l'huys du monumẽt, Et Marie Magdaleine, & Marie mere de Ioses, regardoyẽt là ou il seroit mis.

CHAP. XVI.

A Mat.28.a. Luc.24.a Ieh.20.a. ET quãd le iour du Sabbat fut passé, Marie Magdaleine, & Marie mere de Iaques, & Salomé, acheterent des oignemens aromatiques, à fin qu'elles le vinssent enbaumer. Et bien matin au premier des iours du Sabbat, viennent au monument, le Soleil ia leué, & disoyent entre elles : Qui nous roullera la pierre arriere de l'huys du monument? Et regardans, elles voyent la pierre estre roullée, car elle estoit fort grande.

Mat.28.a. Ieh.20.c. Sus 14.c. *Et quand elles furent entrées dedãs le monument, elles veirent vn iouuenceau assis au costé dextre, lequel estoit accoustré d'vn vestement long & blanc, & s'espouãnterent. Mais il leur dit: Ne vous espouãntez point: vous cerchez Iesus Nazarien, qui a esté crucifié: il est ressuscité, il n'est pas icy. Voicy le lieu ou on l'auoit mis. Mais allez, dites à ses disciples & à Pierre, qu'il ira deuant

Mat.28.b. vous en Galilée: vous le verrez là, * comme il vous a dit. Et elles se partans s'enfuyrent incontinent du monument : car tremblemẽt & frayeur les auoit saisies. Et n'en dirent

B rien à personne, car elles craignoyent, Or quand Iesus fut ressuscité, le matin au premier iour du Sabbat, il s'apparut premierement à Marie Magdaleine, de laquelle il auoit ietté sept Diables. Et elle se partit, & l'annonça à ceux qui auoyẽt esté auec luy, lesquelz menoyent dueil, & plouroyent.

Luc.24.b *Et ceux là oyans qu'il viuoit, & qu'elle l'auoit veu, ne le creurent point. Mais apres ces choses, il s'apparut en autre forme à deux d'entre eux, au chemin, comme illoyẽt aux champs. Et ceux là s'en allerent, & l'annoncerent aux autres : mais ilz ne les creurent point. Finalemẽt il s'apparut aux onze comme ilz estoyent assis à table: & leur reprocha leur incredulité, & dureté de cueur:

Luc.24.f. Ieh.20.c. Mat.28 d. *pourtãt qu'ilz n'auoyẽt point creu à ceux qui l'auoyent veu ressuscité. Et leur dit : Allez par tout le monde, & prenez l'Euan

D gile à toute creature. Qui croira & sera baptizé, il sera sauué : mais qui ne croyra pas, il sera condamné. Et ces signes cy suyuront ceux qui auront creu : En mon Nom ilz ietteront hors les Diables, ilz parleront langages nouueaux, ilz osteront les serpẽtz: & s'ilz boyuent quelque chose mortelle, elle ne leur nuyra point: ilz mettront les mains sur les malades, & seront gueriz: Et apres que le Seigneur Iesus eut parlé à eux, il fut

Luc.24.g receu au ciel : & sied à la dextre de Dieu.

* Or iceux se partirent, & prescherent par tout, le SEIGNEVR œuurant auec eux, & confermant la Parolle par signes qui s'ensuiuoyent.

Fin du sainct Euangile, selon sainct Marc.

Le sainct Euangile de Iesus Christ, selon sainct Luc.

POurtant que plusieurs ont entreprins de mettre par ordre le traité des choses qui entre nous sont certaines, comme nous ont baillé ceux qui dés le commencement les auoyent euxmesmes veuës, & en auoyẽt esté ministres, il m'a aussi semblé bon, apres auoir le tout diligemment comprins, o tresuertueux Theophile, que ie t'en escriue de poinct en poinct : à fin que tu recognoisses la certitude des parolles, desquelles tu as esté instruit.

CHAP. I

A Matt.2.a. 1.Cro.24.b. AV TEMPS D'HERODES, ROY de Iudée, il y auoit vn Sacrificateur nommé *Zacharie, de la famille d'Abia: & sa fẽme estoit des filles d'Aaron, & le nom d'icelle Elizabeth. Or estoyent ilz tous deux iustes deuant Dieu, cheminans en tous les commandemens & es iustificatiõs du Seigneur sans reproche. Et n'auoyent point d'enfant, à cause que Elizabeth estoit sterile, & qu'ilz estoyent tous deux ia fort anciens. Or aduint comme Zacharie deuoit exercer la *Sacrificature deuãt le Seigneur, Leui.16.d en l'ordre de sa famille, & selon la coustume de l'office de Sacrificature, le sort luy escheut de faire encensemens, estant entré au Temple du Seigneur. Et toute la multitude du peuple estoit priant hors, à l'heure de l'encensemẽt. Et l'Ange du Seigneur s'apparut à luy du costé dextre de l'autel de l'ẽcensement. Et Zacharie fut troublé, quãd il le veit: & craignit le saisir. Et l'Ange luy

B dit: Zacharie, ne crains point: car ta priere est exaucée, & ta femme Elizabeth t'enfantera vn filz: & appelleras son nom Iehan. Et tu en auras ioye & liesse, & plusieurs s'esiouyront de sa natiuité : il sera grand deuãt le Seigneur, & ne beuura ne vin ne seruoyse. Et sera remply du sainct Esprit ia dés le vẽtre de sa mere, & conuertira plusieurs dés enfans d'Israel au Seigneur leur Dieu. *Et ira Mala.3.a. 4.b. deuant luy en l'Esprit & vertu d'Elie, pour conuertir les cueurs des peres aux enfans, & les incredules à la prudence des iustes : à fin qu'il prepare au SEIGNEVR vn peuple

bien reiglé. Zacharie dit à l'Ange: Comment le cognoiſtray-ie? car ie ſuis ancien, & ma femme eſt ia fort aagée. Et l'Ange reſpondant, luy dit: Ie ſuis Gabriel, qui aſſiſte deuant Dieu: & ſuis enuoyé pour parler à toy, & pour t'annoncer ces choſes. Et voicy tu ſeras muet, & ne pourras parler, iuſ qu'au iour que ces choſes aduiendrõt: pour ce que tu n'as point creu en mes parolles, qui ſeront accomplies en leurs temps. Or le peuple eſtoit attendant Zacharie, & ſ'eſmerueilloyẽt qu'il tardoit tant au Temple. Et quant il fut ſorty, il ne pouoit parler à eux. Lors cogneurent qu'il auoit veu quelque viſion au Temple. Et il leur donnoit à entendre par ſignes: & demoura muet.

C Et aduint quand les iours de ſon office furent accompliz il retourna en ſa maiſon. Et apres ces iours, Elizabeth ſa femme conceut: & ſe cachoit par l'eſpace de cinq moys diſant: Ainſi m'a fait le Seigneur es iours eſquelz il m'a regardé, pour oſter mon opprobre entre les hommes. Et au ſixieſme moys l'Ange Gabriel fut enuoyé de Dieu, en vne ville de Galilée, laquelle auoit nom Nazareth, à vne Vierge, eſpouſée à vn homme qui auoit nom Ioſeph, de la maiſon de Dauid, & le nom de la Vierge eſtoit Marie. Et quand l'Ange fut entré vers elle, il dit: Ioye te ſoit, pleine de grace, le Seigneur eſt auec toy: tu es beneite entre les femmes. Or quãd elle l'eut veu, elle fut troublée pour ſõ propos: & penſoit quelle eſtoit ceſte ſalutation. Et l'Ange luy dit: Marie, ne crains point: car tu as trouué grace deuant Dieu.

Iſale.7.c. Matt.1.d. Ious.2.c. *Voicy, tu cõceuras en ton ventre, & enfanteras vn filz, & appelleras ſon Nom, Ieſus. Il ſera grand, & ſera appellé Filz du Souuerain. Et le Seigneur Dieu luy donnera le Throne de Dauid ſon pere, & regnera ſus la maiſon de Iacob eternellement, & ſon Regne ſera ſans fin. Lors Marie dit à l'Ange:

Dan.7.d.

D Comment ſe fera cela, veu que ie ne cognoy point d'homme? Et l'Ange reſpondant, luy dit: Le ſainct Eſprit ſuruiendra en toy, & la vertu du Souuerain t'enombrera. Et pourtãt le Sainct qui naiſtra de toy, ſera appellé le Filz de Dieu. Et voylà, Elizabeth ta couſine, a auſsi conceu vn filz en ſa vieilleſſe. Et ce moys icy eſt le ſixieſme à celle qui eſtoit appellée ſterile: car nulle parolle ne ſera impoſsible à Dieu. Et Marie dit: Voicy la ſeruãte du SEIGNEVR, il me ſoit fait ſelon ta parolle. Et l'Ange ſe partit d'elle. Or en ces iours là, Marie ſe leua, & ſ'en alla haſtiuement es montagnes, en vne ville de Iudée, & entra en la maiſon de Zacharie, & ſalua Elizabeth. Et aduint que quand Elizabeth ouyt la ſalutation de Marie, l'enfant treſſaillit en ſon ventre, & fut Elizabeth remplie du ſainct Eſprit, & ſ'eſcria à haute voix, & dit: Tu es beneite entre les femmes: & beneit eſt le fruit de ton ventre. Et d'ou me vient cecy, que la mere de mon Seigneur vienne à moy? Car voicy incontinent que la voix de ta ſalutatiõ eſt paruenue à mes oreilles, l'enfant a treſſailly de ioye en mon ventre. Or bienheureuſe qui a creu: car les choſes qui luy ont eſté dites par le Seigneur, ſeront parfaites. Adonc Marie dit: Mon ame magnifie le SEIGNEVR. Et mon eſprit ſ'eſt eſiouy en Dieu mon Sauueur. Car il a regardé la petiteſſe de ſa ſeruante. Voicy, certes d'oreſnauant, toutes generations me diront bienheureuſe. Car celuy qui eſt puiſſant, m'a fait de grandes choſes, & ſon Nom eſt ſainct. Et ſa miſericorde eſt de generation en generation à ceux qui le craignent. Il a fait puiſſance par ſon bras: il a deſconfy les orgueilleux en la penſée de leur cueur: * Il a mis ius les puiſſans de leurs ſieges: & a eſleué les petis. Il a remply de biens ceux qui auoyent faim: & a laiſſé les riches vuydes. Il a receu Iſrael ſõ ſeruiteur, à fin qu'il euſt ſouuenance de la miſericorde: ainſi qu'il a parlé à noz peres, la * promettant à Abrahã, & à ſa ſemence eternellement. Or demoura Marie auec icelle enuirõ trois mois: puis retourna en ſa maiſon. Et le tẽps d'Elizabeth fut accomply pour enfanter: & enfanta vn filz. Et ſes voiſins & parentz ouyrent que le Seigneur auoit amplement declairé ſa miſericorde enuers elle: & ſ'en reſiouyſſoyent auec elle. Et aduint qu'au huitieſme iour ilz vindrent circoncir l'enfant: & l'appelloyent Zacharie du nom de ſon pere. Lors ſa mere dit: Non pas, mais il ſera appellé Iehan. Et ilz luy dirent: Il n'y a nul en ta parenté qui ſoit appellé de ce nom. Et faiſoyẽt ſigne au pere d'iceluy, comment il vouloit qu'il fuſt nommé. Luy ayant demandé par ſigne vne tablette, il eſcriuit, diſant: Iehan eſt ſon nom. Et furẽt tous eſmerueillez. Et ſa bouche fut incontinent ouuerte, & ſa langue: & parloit en louãnt Dieu. Et crainte vint à tous leurs voiſins: & toutes ces parolles furent diuulguées par toutes les montagnes de Iudée. Et tous ceux qui les auoyent ouy, les mirẽt en leur cueur, diſans: Quel ſera ceſt enfant? Et la main de Dieu eſtoit auec luy. Et Zacharie ſon pere fut rẽply du ſainct Eſprit, &

E

Pſe.75.b.

*Ou enfant. Gen.22.d.

F

prophetiza, diſant: Loué ſoit le Seigneur Dieu d'Iſrael, car il a viſité, & fait la deliurãce à ſon peuple. Et nous a eſleué la corne de ſalut, en la maiſon de Dauid ſon *ſeruiteur: Ainſi qu'il a parlé par la bouche de ſes ſainctz Prophetes, qui ont eſté du temps paſſé, Diſant, que nous ſeriõs ſauuez de noz

G

Pſe.57.c. Ier c.13.f. *Ou enfant.

ennemiz,

ennemiz, & de la main de tous ceux qui nous hayssent: Pour faire misericorde en uers noz peres, & auoir memoire de sa saincte alliance, Pour nous accomplir
Gen.22.d le * iurement, qu'il à iuré à Abraham nostre pere: A fin qu'apres estre deliurez de la main de noz ennemiz, nous luy seruions sans crainte. En saincteté & iustice deuant luy, tous les iours de nostre vie. Et toy enfant, tu seras appellé Prophete du Souuerain: car tu iras deuant la face du Seigneur, pour preparer ses voyes, Pour donner cognoissance de salut à son peuple, en la remission de leurs pechez. Par l'affectiõ misericordieuse de nostre Dieu, en la quelle nous a visité l'Orient qui est d'en-
Isaie.9.a haut: * A fin qu'il reluyse à nous estans
Matt.4.b. assiz en tenebres, & en ombre de mort, pour adresser noz piedz en la voye de paix. Et l'enfant croissoit, & estoit fortifié en esprit: & fut es desertz, iusqu'au iour qu'il deust estre manifesté à Israel.

CHAP. II.

A OR aduint en ces iours là, qu'il se fit vn edit de par Cesar Auguste, que tout le monde fust mis par escrit. Ceste premiere description fut faite lors q̃ Cyrenius auoit le gouuernement de Syrie. Et alloyent tous pour estre mis en escrit vn chacũ en sa ville. Ioseph aussi mõta de Galilée de la ville de Nazareth, en Iudée, en la ville de Dauid, qui est appellée Beth-lehẽ, à cause qu'il estoit de la maison & parenté de Dauid, pour estre mis par escrit auec Marie qui luy auoit esté baillée à femme, laquelle estoit enceinte. Or aduint, cõme ilz estoyent là, que
Mat.1.g les iours d'icelle furent accompliz pour enfanter. * Et enfanta son filz premier nay, & l'enueloppa de bendelettes, & le coucha en
ou l'estable. " la creiche, à cause qu'il n'y auoit point de
B lieu pour eux en l'hostelerie. Or en la contrée, les pasteurs estoyent demourans aux champs, & gardans les veilles de la nuit sur leur trouppeau. Et voicy l'Ange du Seigneur qui s'arresta aupres d'eux: & la clairté du Seigneur resplẽdit autour d'eux, & craignirent de grand crainte. Lors l'Ange leur dit: Ne craignez point: car voicy, ie vous annonce grand ioye, laquelle sera à tout le peuple: car auiourdhuy vous est nay le Sauueur, qui est Christ le Seigneur, en la ville de Dauid. Et aurez ce signe. Vous trouuerez l'enfant enueloppé de bendelettes, & mis en vne creiche. Et incontinent auec l'Ange fut vne multitude de cheualerie celeste louãns Dieu, & disans: Gloire soit à Dieu es lieux treshautz, & en terre paix, enuers les " hommes: Bonne vo-
ou aux hommes. lunté. Or apres que les Anges s'en fu-
C rent allez d'eux au ciel, les Pasteurs disoyent entre eux: Passons maintenant iusqu'en Beth-lehem, & voyõs ceste chose qui est aduenue, que le Seigneur nous a notifiée. Ainsi vindrent hastiuement, & trouuerent Marie, & Ioseph, & l'enfant qui estoit mis en la creiche. Et quand ilz l'eurent veu, ilz donnerent à cognoistre la parolle qui leur auoit esté dite de cest enfant. Et tous ceux qui en ouyrent parler, s'esmerueillerent des choses qui leur estoyent dites par les Pasteurs. Or Marie gardoit toutes ces parolles, les ruminant en son cueur. Et les Pasteurs retournerent glorifiãs & louãns Dieu de toutes les choses qu'ilz auoyent ouyes & veuës, ainsi qu'il leur auoit esté dit.
Leuit.12.a * Et quand les huyt iours furent accomplis
Sus.1.c. pour circoncir l'enfant, son nom fut appel-
Mat.1.c. lé Iesus, lequel auoit esté nommé par l'An
D ge deuant qu'il fust conceu au ventre. Et apres que les iours de leur purgation furẽt
Leuit.12.a accomplis selon la * Loy de Moyse, ilz le porterent en Ierusalem, pour le presenter au Seigneur cõme il est escrit en la Loy du Seigneur: * Que tout masle ouurant la matri-
Exo.13.a. ce, sera appellé sainct au Seigneur. Et pour
Nom.8.c dõner sacrifice, selon qu'il est dit en la Loy
Leuit.12.c du Seigneur, à sauoir vne couple de turterelles, ou deux pigeons de coulombes.

Et voicy, il y auoit vn homme en Ierusalem qui auoit nom Simeon. Et ceste homme estoit iuste & craignant Dieu, attendãt la consolation d'Israel, & le sainct Esprit estoit sur luy. Et auoit eu reuelation du sainct Esprit, qu'il ne verroit pas la mort, que p̃mier il ne veist le Christ du Seigneur.

Et estant admõnesté par l'Esprit, vint au Temple. Et comme le pere & la mere me-
E noyent l'enfant Iesus, pour faire de luy, selon la coustume de la Loy, iceluy aussi le print entre ses bras, & louã Dieu, & dit.

Seigneur, tu laisses maintenant ton seruiteur en paix, selon ta parolle. Car mes yeux ont veu ton Salut, Lequel tu as preparé deuant la face de tous peuples: Lumiere pour la reuelation des Gentilz, & pour la gloire de ton peuple Israel. Et son pere & sa mere estoyent esmerueillez des choses qui estoyent dites de luy. Et Simeon les beneit, & dit à Marie mere d'iceluy. * Voicy, cestuy cy est mis pour la ruy-
Isa.8.c. ne, & pour la resurrection de plusieurs en Is-
Rom.9.g rael, & pour signe auquel on cõtredira. Et
1.Pier.2.b vn glaiue percera ta propre ame, à fin que les pensées de plusieurs cueurs soyẽt reuelées. Il y auoit aussi Anne Propheteſſe fil-
F le de Phanuel, de la lignée d'Aser: Icelle estoit ia ancienne, & auoit vescu auec sõ mary sept ans depuis sa virginité: & estoit vefue d'enuiron quatrevingts & quatre ans, laq̃lle ne se partoit point du Temple, seruant en ieusnes &

oraisons nuit & iour. Et elle estant survenue à ceste mesme heure louoit aussi le Seigneur, & parloit de luy à tous ceux qui attendoyent la deliurance en Ierusalem. Et quand ilz eurẽt acheué selon la Loy du Seigneur: ilz s'en retournerent en Galilée, en Nazareth leur ville. Et l'enfant croissoit, & se fortifioit d'esprit, estant remply de sapience: & la grace de Dieu estoit sur luy. Or son pere & sa mere alloyent tous les ans en Ierusalem à la feste de Pasque.

Et quand il eut douze ans, comme ilz furent montez en Ierusalem selon la coustume de la feste, & les iours accomplis qu'ilz deuoyent retourner, l'enfant Iesus demoura en Ierusalem: & son pere & sa mere ne s'en
G apperceurent point. Mais estimans qu'il estoit en la compagnie, ilz allerent le chemin d'vne iournée, & le cerchoyent entre leurs parens, & ceux de leur cognoissance. Et ne le trouuãs point, ilz retournerent en Ierusalem le cerchans. Et aduint trois iours apres qu'ilz le trouuerent au Temple assis au milieu des Docteurs, les escoutant & les interrogant. Et tous ceux qui l'oyoiẽt s'esbahissoyent de son intelligence, & de ses respõses. Et quand ilz le veirent: ilz s'esmerueillirent. Et sa mere luy dit: Mõ enfãt, pourquoy nous as-tu fait ainsi? Voicy, ton pere & moy dolẽtz te cerchions. Et il leur dit: Pourquoy est ce que vous me cerchiez? Ne sauiez vous pas qu'ilz me faut estre occupé aux affaires de mon Pere? Et ilz n'entendirent pas la parolle qu'il leur dit: Adõc il descendit auec eux, & vint en Nazareth, & estoit subiet à eux. Mais sa mere gardoit toutes ces parolles en son cueur. Et Iesus profitoit en sapience & eage, & en grace enuers Dieu & les hommes. CHAP. III.

A OR en l'an quinziesme de l'empire de Tibere Cesar, lors que Ponce Pilate estoit gouuerneur en Iudée, & que Herode estoit Roy en Galilée, & son frere Philippe pareillement Roy en la contrée de Iturée & de Traconite, & Lysanias Roy en Abilene: Et que Anne & Cayphe estoyent principaux Sacrificateurs: la Parolle de Dieu fut donnée à Iehan filz de Zacharie, au desert. * Et vint en toute la cõtrée à l'enMatt.3.a. Mar.1.a. uiron du Iordain, preschãt le Baptesme de repentãce pour la remission des pechez: cõme il est escrit au liure des parolles d'Isaie Isa.40.a Ieh.1.c. le Prophete, disant: * La voix de celuy qui crie au desert: Preparez la voye du Seigneur, faites ses sentiers droitz. Toute vallée sera remplie: & toute montagne & montagnette sera abbaissée, & les choses tortues seront faites droites, & les aspres, voyes vnies: & toute creatureverra le salut de Dieu.
Matt.3.b. * Il disoit dõc aux trouppes de gens, qui venoyent pour estre baptisez de luy: Lignées de viperes, qui vous a aduerty de fuyr l'ire aduenir? Faites donc fruitz dignes de repentance, & ne vous prenez point à dire en vousmesmes. Nous auons Abraham pour pere. Car ie vous dy, que de ces pierres, Dieu est puissant d'en susciter des enfans à Abraham. Or est ia la coignée mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne fait pas bon fruit sera coppé, & mis au feu. Et le peuple l'interroguoit, disans: Que ferons nous donc? Luy respondant, leur dit: Qui a deux robbes, qu'il en donne à ce luy qui n'en a point. Et qui a à manger, face le semblable. Il y vint aussi des Peagers pour estre baptisez, & luy dirent: Maistre que ferons nous? Et leur dit: Ne demandez rien outre ce qui vous est ordonné.

Les gendarmes l'interroguoyent aussi, disans: Et nous, que ferons nous? Et il leur dit: Ne foullez personne, & ne *faites aucune iniure, & vous tenez contens de vos gages. * Et comme le peuple attendoit, & Mar.3.c. Mar.1.b. Ieh.1.d. Act.1.a. 11.c.19.a. pensoyent tous en leurs cueurs de Iehan, à sauoir mon s'il seroit le Christ: Iehan respondit, disant à tous: Vray est que ie vous baptise d'eauë: mais vn plus fort que moy vient apres moy, duquel ne suis pas digne de deslier la courroye des souliers. Iceluy vous baptisera au sainct Esprit & en feu: & son van sera en sa main, & purgera son aire, & assemblera le fromẽt en son grenier: mais il bruslera la paille au feu qui iamais ne s'esteint. Et ainsi exhortant par telles plusieurs parolles & autres, il euangelizoit au
C peuple. * Mais quãd le Roy Herode, fut re-Mat.14.a. Mar.6.a. prins de luy, à cause d'Herodias femme de son frere, & de tous les maux que faisoit ledit Herode, sur tous les autres encore adiousta il cestuy cy, qu'il mit Iehan en prison. Or aduint qu'en baptisant tout le peuple, Mar.3.d. Mar.1.b. cõme Iesus fut baptisé. & qu'il prioit, le ciel s'ouurit, & le sainct Esprit descendit en espece corporelle sur luy, comme vne colombe. Ieh.1.e.
D Et vint vne voix du ciel, disant: Tu es mon cher Filz, en toy i'ay prins mon bon plaisir. Et Iesus lors commençoit à estre enuiron de trente ans qu'il estoit encore reputé filz de Ioseph. Qui fut filz d'Eli, Qui fut filz de Mathat, Qui fut filz de Leui, Qui fut filz de Melchi, Qui fut filz de Ianne, Qui fut filz de Ioseph, Qui fut filz de Mathathias, Qui fut filz d'Amos, Qui fut filz de Nahum, Qui fut filz d'Hesli, Qui fut filz de Nagge, Qui fut filz de Maath, Qui fut filz de Mathathias, Qui fut filz de Semei, Qui fut filz de Ioseph, Qui fut filz de Iudas, Qui fut filz de Iohanna, Mat.1.c. Qui fut filz de Resa, Qui fut filz de Zorobabel, Qui fut filz de *Salathiel, Qui fut

B

*ou impos ces aucun crime.

*ou, Sheal thiel.

ou, Ieconias.
ou, Ioacim.
Iosias.
Amon.
Manassé.
Hezecia.
Abaz.
Iotham.
Azarias.
ou Amasias.
ou Ioas
1.Esd. 10.d
2.Sam.5.c
Rut. 4.d.
la mesme
1. Cro.2.b
Gen.46.b
Gen.38.g
Gen. 29.f
Gen.25.c
Gen 21.a
Gen.2.d.
la mesme
selon grec
Gen.11.b.
Gen.20.c
Gen.5. d.
Ge. 4.c.d
la mesme
la mesme

fut filz de Nery, Qui fut filz de Melchi, Qui fut filz d'Addi, Qui fut filz de Cosam, Qui fut filz de Elmadam, Qui fut filz de Er, Qui fut filz de Iesu, Qui fut filz de Eliezer, Qui fut filz de Iehoram, Qui fut filz de Matha, Qui fut filz de Leui, Qui fut filz de Simeon, Qui fut filz de Iuda, Qui fut filz de Ioseph, Qui fut filz de Ionam, Qui fut filz de Eliacim, Qui fut filz de Melca, Qui fut filz de Menam, Qui fut filz de * de Mathatha, Qui fut filz * Nathan, Qui fut filz de Dauid, Qui fut filz de Iesai, Qui fut filz d'Obed, Qui fut filz de * Booz, Qui fut filz de Salmon, Qui fut filz de Nahason, Qui fut filz de Aminadab, Qui fut filz d'Aram, Qui fut filz de Ioram, Qui fut filz de * Pharez, Qui fut filz de Iuda, Qui fut filz de * Iacob, Qui fut filz d'Isaac, Qui fut filz de *d'Abraham, Qui fut filz de Thare, Qui fut filz de Nachor, Qui fut filz de Serug, Qui fut filz de Rau, Qui fut filz de Phaleg, Qui fut filz d'Eber, Qui fut filz de Sala, Qui fut filz de Cainan, Qui fut filz *d'Arphacsad, Qui fut filz * de Sem, Qui fut filz de Noe, Qui fut filz * Lamec, Qui fut filz de Mathusale, Qui fut filz * d'Henoc, Qui fut filz de Iared, Qui fut filz * de Maha.aléel, Qui fut filz de Cainam, Qui fut filz d'Enos, Qui fut filz de Seth, Qui fut filz * d'Adam, Qui fut filz de Dieu.

Gen. 1.d.

CHAP. IIII.

A ou pousse. Mat.4.a. Mar.1. b.

ET Iesus plein du sainct Esprit se partit du Iordain, & fut mené de l'Esprit au desert, & là fut tenté du Diable par l'espace de quarante iours: & ne mangea rien en ces iours là, Et quand ilz furent passez, apres il eut faim, & le Diable luy dit:

Si tu es Filz de Dieu, dy à ceste pierre qu'elle deuienne pain. Et Iesus luy respondit, disant: Il est escrit: * L'homme ne viura point de pain seulement, mais de toute Parolle de Dieu. Et le diable le mena en vne haute mõtagne, & luy mõstra en vn momẽt de temps tous les royaumes du monde, & le Diable luy dit: Ie te donneray toute ceste puissance des royaumes & leur gloire: car elle m'est donnée, & donne icelle à qui ie veux. Parquoy si tu te veux ietter deuant moy & m'adorer, tout sera tien. Et Iesus respondant, luy dit: Va arriere de moy Satan: car il est escrit: * Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & à luy seul tu seruiras. Il le mena aussi en Ierusalem, & le mit sur le pinacle du Tẽple, & luy dit: Si tu es filz de Dieu, iette toy d'icy en bas. Car il est escrit, *qu'il donnera charge de toy à ses Anges pour te garder, & ilz te porteront en leurs mains, à fin que tu ne choppes ton pied à la pierre. Et Iesus respondant luy dit: Il est dit: *Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. Et quand toute la tentation fut finie, le Diable se partit de luy, iusqu'à vn temps. *Et Iesus en la vertu de l'esprit, retourna en Galilée. Et la renommée de luy vint ça & là par toute la contrée. Et enseignoit en leurs assemblées, & estoit glorifié de tous. *Puis vint en Nazareth, ou il auoit esté nourry, & entra au iour du Sabbat en l'assemblée selon sa coustume. Et se leua pour lire: & le liure du Prophete Isaie luy fut baillé. Et quand il eut ouuert le liure il trouua le lieu ou estoit escrit: * L'Esprit du Seigneur est sur moy, pour laquelle chose il m'a oingt: il m'a enuoyé pour euangelizer aux poures, pour guarir les contritz de cueur, pour prescher aux prisonniers deliurance, & aux aueugles la veuë, pour mettre en deliurance ceux qui sont foullez, & prescher l'an aggreable du Seigneur. Et quand il eut fermé le liure, il le rẽdit au ministre, & s'assit. Et les yeux de tous ceux qui estoyẽt en l'assemblée estoyent fichez à luy.

Deut.8.a.

B

Deut. 6.c 10.d. Mat.4.b.

Pseau. 91. c.

Deut.6.c.

C

Mat.4.b. Mat.1. b. Ieh.4.f.

Mat.13.g. Mar. 6.a. Ieh.4. f.

Isa.61.a

D

Lors il cõmença à leur dire. Auiourdhuy ceste escriture est accomplie en voz oreilles. Et tous luy donnoyent tesmoignage, & s'esmerueilloyent des parolles pleines de grace, qui procedoyent de sa bouche, & disoyent: Cestuy cy n'est il pas le filz de Ioseph? Et il leur dit: Vous me direz tout à plein ceste similitude: Medecin, guary toy toymesme. Fay aussi icy en ton pais toutes les choses q̃ nous auõs ouy auoir esté faites en Capernaum. Et il dit: Ie vous dy en verité, que nul Prophete n'est accepté en sõ pais. * Mais en verité ie vous dy qu'il y auoit plusieurs vefues au tẽps d'Elie en Israel, quand le ciel fut fermé trois ans & six moys, que grande famine aduint par toute la terre: & toutesfois Elie ne fut enuoyé à nulles d'entre elles, sinon à vne femme vefue en Zarephtha de Zidon. Et plusieurs ladres y auoit en Israel au temps du Prophete Elisée: toutesfois nul d'entre eux ne fut nettoyé, sinõ *Naaman Syrien. Et oyãs ces choses furẽt tous rẽplis d'ire en l'assẽblée. Et se leuerẽt, & le ietterẽt hors de la ville, & le menerẽt iusques au sommet de la montagne (sur laq̃lle leur ville estoit edifiée) pour le ietter de haut en bas: mais il passa par le milieu d'eux, & s'en alla. *Lors descendit en Capernaum ville de Galilée, & là les enseignoit es Sabbatz, & s'estõnoyẽt de sa doctrine, car sa parolle estoit auec puissance. *Or en l'assemblée y auoit vn homme qui auoit l'esprit d'vn Diable immunde: & s'escria à haute voix, disant: Ha, qu'auõs nous à faire auec toy Iesus Nazarien? Es tu venu pour nous perdre? Ie say q̃ tu es le Sainct de Dieu. Et Iesus le reprint, disant: Tay toy, & sors

ou grasieuses.

1.Ro.17.b E Iaq.5.d.

1.Ro.5.d.

Mat. 4. b Mar.1.c. F

Mat. 8.d. Mar. 1.c.

de luy. Et quand le Diable eut iette' l'hõme au milieu, il sorit de luy, & ne luy nuisit point. Adonc tous eurent crainte, & parloyent entre eux, disans: Quelle parolle est cecy? car en autorite' & vertu il commande aux espritz immundes, & ilz sortent. Et estoit bruit de luy ça & là en tout lieu de la contrée. Mat. 8.b. Mar. 1.c. *Or Iesus se leua de l'assemblée, & entra en la maison de Simon. Et la belle mere de Simon estoit detenue d'vne grosse fieure, & on le pria pour elle. Et quãd il fut comme au dessus d'elle, il reprint la fieure, & la fieure la laissa. Et incontinent elle se leua, & les seruoit. Et comme le Soleil se G couchoit, tous ceux qui auoyent des malades de diuerses maladies les menoyẽt à luy: & luy mettant les mains sur vn chacun, les guarissoit. Et les Diables aussi sortoyent Mar. 1 d. de plusieurs, crians, & disans: *Tu es Christ le filz de Dieu, & il les reprenoit aspremẽt, & ne les permettoit point dire, qu'ilz sauoyent qu'il estoit le Christ. Et le iour venu, il se partit, & alla en vn lieu desert. Et le populaire le cerchoit, & vint iusqu'à luy: & le detenoit, à fin qu'il ne se departist de luy. Mais il luy dit: Il me faut aussi annoncer aux autres villes le Royaume de Dieu: car pour cela suis-ie enuoye'. Et estoit preschãt aux assemblées de Galilée.

CHAP. V.

A ET aduint, comme il estoit pres du lac de Genezareth, que le peuple le pressoit Mat. 4. c. pour ouyr la Parolle de Dieu. Et veit deux Mar. 1.b. nacelles qui estoyent pres du lac: Or les pescheurs estoyent descendus d'icelles, & lauoyent leurs retz, & il monta en vne des nacelles qui estoit de Simon. Et le pria qu'il la retiraſt vn peu arriere de la terre. Et estãt assis, il enseignoit de la nacelle le peuple.

Et quand il eut cessé de parler, il dit à Simon: Mene au profond, & laschez voz retz pour pescher. Et Simon respondant luy dit: Maistre, toute la nuit nous auons labouré, & n'auons rien prins, mais à ta parolle ie lascheray la retz. Et quand ilz eurent ce fait, ilz enfermerent vne grande B multitude de poissons: dont leur retz se rõpoit. Et feirent signe à leurs compagnons qui estoyent en l'autre nacelle, à fin qu'ilz vinssent pour les ayder. Lesquelz vindrent, & emplirent les deux nacelles, tellement qu'elles enfonsoyent. Et quand Simon Pierre veit cela, il se ietta aux genoux de Iesus, disant: Seigneur departz toy de moy: car ie suis homme pecheur: Car frayeur l'auoit du tout saisy, & tous ceux qui estoyent auec luy, pour la pesche des poissons qu'ilz auoyent prinse: semblablement aussi Iaques & Iehã les filz de Zebedée, qui estoyẽt compagnons à Simon. Et Iesus dit à Simon: Ne crains point, d'oresnauãt tu prendras les hommes. Et quand ilz eurent amene' les nacelles à terre: ilz laisserent tout, & le suyurent. Et aduint comme il estoit en vne des villes, * Voicy vn homme plein de lepre, lequel voyant Iesus, se Matt. 8.a. Mar. 1. d. ietta en terre sur sa face, le pria, disant: C Seigneur, si tu veux tu me peux nettoyer. Et estendant la main, le toucha, disant: Ie le veux, soys nettoye'. Et incontinent la lepre se partit de luy. Et il luy commanda qu'il ne le dit à persone: mais va, dit-il, & te monstre au Sacrificateur, & offre pour ton n'ettoyemẽt cõme * Moyse a commande', pour Leui. 14.a leur estre en tesmoignage. Et de plus en plus il estoit bruit de luy par tout. Et beaucop de trouppes de gens s'assembloyent, pour ouyr & estre guariz par iceluy de leurs maladies: mais il se retiroit es desertz, & faisoit oraison. *Et aduint vn de ces iours, Mat. 9.a. qu'il enseignoit, & les Pharisiens & des Mar. 1.a. Docteurs de la Loy y estoyẽt assiz, lesquelz D estoyent venuz de tous les villages de Galilée & de Iudée & de Ierusalem, & la puissance du Seigneur y estoit pour les guarir.

Et voicy des hommes qui apporterent en vn lict, vn homme qui estoit paralytique, & cerchoyent de le porter dedans, & le mettre deuant luy. Et ne trouuans point par quelle part ilz le pourroyent mettre dedans, à cause de la multitude, ilz monterent sur le toict, & par les tuilles ilz l'auallerent auec le lict au milieu, deuant Iesus. Et voyãt leur Foy, luy dit. Hõme tes pechez te sont pardõnez. Adonc les Scribes & Pharisiens Matt. 9.a. commẽcerẽt à pẽser, disans: * Qui est cestuy Marc 2.b. cy qui refere blaspheme? Qui est ce qui peut E pardonner les pechez, sinon Dieu seul? Et Iesus cognoissant leurs pẽsées, respondant leur dit: Que pẽsez vous en voz cueurs? Lequel est plus facile de dire: tes pechez te sõt pardõnez, ou de dire: Leue toy, & chemine? Or à fin que vous sachiez que le filz de l'hõme à autorite' en terre de pardõner les pechez, il dit au paralytique: Ie te dy, leue toy: prẽs ton lict, & t'en va en ta maison. Et incontinent il se leua deuãt eux, & print son lict sur lequel il gisoit, & s'en alla en sa maison en glorifiãt Dieu. Et tous furẽt estonnez, & glorifioyent Dieu. Et furent remplis de crainte, disans. Nous auons veu auiourdhuy choses merueilleuses. * Et aps Mat. 9.b. ces choses il se partit, & veit vn Peager nõ Mar. 2.b. me' Leui, assis au lieu des receptes, & luy Sous. 15.a. F dit: Suy moy. Lequel se leuant abandonna tout, & le suyuit. Et Leui luy feit vn grand conuiue en sa maison: & y auoit vne grosse bande de Peagers & d'autres gẽtz, qui estoyent auec eux assis à table. Et les Scribes & Pharisiens murmuroyent contre

contre ses Disciples, disans: Parquoy mangez vous & beuuez auec les Peagers & mes chans gens? Et Iesus respondant, leur dit: Ceux qui sont sains, n'ont que faire de medecin, mais ceux qui sont malades. Ie ne suis pas venu appeller les iustes, mais les pecheurs à repentance. Et ilz luy dirent:

Matt.9.b. Mar.2.c. * Pourquoy ieusnent souuent les disciples de Iehan, & font prieres, semblablement aussi ceux des Pharisiens, mais les tiens mangent & boyuent? Et il leur dit: Pouez vous

G faire ieusner ceux qui sont des nopces, pendant que l'espoux est auec eux? Mais les iours viendront, que l'espoux leur sera osté, & lors en ces iours là ilz ieusneront. Puis il leur dit vne similitude: Nul ne met vne piece d'vn vestement nœuf à vn vestement vieil: car autrement le nœuf le descire, & la piece du nœuf ne conuient point au vieil. Et nul ne met le vin nouueau en vieux barilz: Car autrement le vin nouueau rompra les barilz, & il se respandra, & les vaisseaux periront. Mais on doit mettre le vin nouueau en vaisseaux nœuf, ainsi seront conseruez tous deux. Et n'y a personne qui boyue du vieil, qui vueille tantost boyre du nouueau, car il dit: Le vieil est meilleur.

CHAP. VI.

A

a C'estmoins principal.

OR aduint au iour du Sabbat a second du premier, qu'il passoit par les blez: & ses Disciples arrachoyent des espicz, & en mangeoyent, les froyans entre les mains.

Mat.12.a Marc.2.d. * Et aucuns des Pharisiens leur dirent: Pourquoy faites vous ce qui n'est pas licite es

1.Sa.21.g. iours du Sabbat? Et Iesus respondant, leur dit: N'auez vous point leu ce que * Dauid fit, quand il eut faim, luy & ceux qui estoyét auec luy, comment il entra en la maison de Dieu, & print les pains de propositiõ, & en mangea, & en donna aussi à ceux qui estoyent auec luy, lesquelz il n'est pas licite de manger, sinon aux Sacrificateurs seulemẽt?

B Puis il leur disoit: Le filz de l'homme est

Mat.12.b. Marc.3.a. Seigneur, aussi bien du iour du Sabbat. * Et aduint aussi en vn autre iour du Sabbat, qu'il entra en l'assemblée, & enseignoit. Et là estoit vn homme, duquel la main dextre estoit seiche. Or les Scribes & Pharisiẽs prenoyẽt garde, s'il le gueriroit au iour du Sabbat, à fin qu'ilz trouassent dequoy l'accuser. Mais il cognoissoit leurs pensées, & dit à l'homme qui auoit la main seiche: Leue toy, & te tien debout au milieu. Et se leuant se tint debout. Iesus donc leur dit: Ie vous demãderay, s'il est licite de bien faire es iours du Sabbat, ou de mal faire: de sauuer l'ame, ou de la perdre? Et quand il les eut tous regardé à l'enuiron, il dit à l'homme: Estens ta main. Et il le fit, & sa main luy fut rendue saine comme l'autre. Dont iceux furent rempliz de forcenerie, & deuisoyent ensemble

C qu'ilz feroyent à Iesus. * Et aduint en ces iours là qu'il s'en alla en vne mõtagne pour prier, & veilla toute la nuit en oraison vers Dieu. Et quãd il fut iour, il appella ses disciples: & en eleut douze, lesquelz il nõma Apostres, à sauoir Simon, lequel il nõma Pierre, & Andre' son frere, Iaques & Iehan, Philippe & Bartholomée, Matthieu & Thomas, Iaques filz d'Alphée & Simon, qui est appelé Zelotes, & Iudas frere de Iaques, & Iudas Iscariot, qui fut traistre. * Et descendãt auec eux, s'arresta en lieu champestre, & la cõpagnie de ses disciples & grande multitude de peuple de toute Iudée & de Ierusalem, & du coste' de la mer prochain de Tyr & de Zidon, lesquelz estoyent venuz pour l'ouyr, & pour estre guariz de leurs maladies, & ceux qui estoyent tormentez des espritz immundes, & estoyent guariz. Et toute la multitude taschoit à le toucher: car vertu sortit de luy, & les guarissoit tous. Et luy esleuant ses yeux vers ses disciples, disoit: Biẽheureux estes vous poures, car le Royaume de Dieu est vostre. Bienheureux estes

D vous qui maintenant auez faim, car vous serez rassasiez. Bienheureux estes vous qui plourez maintenãt, car vous rirez. Biẽheureux estes vous quand les hommes vous hayront, & vous separeront, & vous diront iniures, & reietteront vostre nom comme mauuais, à l'occasion du Filz de l'homme. Esiouyssez vous en ce iour là, & soyez en liesse: car voicy, vostre salaire est grand es cieux. * Car leurs peres faisoyent le sem-

Mat.5.c. Mar.5.a. Mat.10.a. Marc.3.b. Mat.4.d. Marc.3.b. Am.6.a. Eccl.21.a.

blable aux Prophetes. Au contraire, malheur sur vous riches, qui auez vostre consolation. Malheur sur vous qui estes saoulez: car vous aurez faim. Malheur sur vous qui riez maintenãt: car vous lamenterez, & plourerez. Malheur sur vous quãd tous les hõmes diront bien de vous. Car selon le sem-

E blables leurs peres faisoyẽt aux faux Prophetes. * Mais à vous qui oyez, ie vous dy: Aymez voz ennemis: faites biẽ à ceux qui vous hayssent. Benissez ceux qui vous maudisent. Et priez pour ceux qui vous outragẽt. Et à celuy qui te frappe en vne iouë, baille luy aussi l'autre: & qui t'oste ton manteau, ne l'empesche point de prendre aussi le saye. Baille à tout hõme qui te demande. Et à celuy qui t'oste les choses qui sont tiennes, ne les redemãde point. * Et comme vous voulez que les hommes vous facent, faites leur aussi semblablement. * Et si vous aymez ceux qui vous aymẽt, quel gre' vous en saura on? car les pecheurs ayment aussi ceux qui les ayment. Et si vous faites bien à ceux qui vous font bien, quel gre' vous en saura on?

Mat.5.d. Mat.7.b. Tob.4.c. Mat.5.c. Lamesn.c. Deu.15.b.

car les pecheurs le font aussi. * Et si vous prestez à ceux de qui vous esperez le receuoir, quel gre vous en saura on? car les pecheurs prestẽt aussi aux pecheurs, à fin qu'ilz en reçoyuent la pareille. Mais aymez voz ennemiz, faites bien & prestez sans en esperer rien: & vostre salaire sera grand, & serez
F filz du Souuerain: car il est bening enuers
Matt.7.a. les ingratz & mauuais. Soyez donc mise-
Marc.4.c ricordieux, comme aussi vostre * Pere est mi-
Rom.2.a sericordieux. Ne iugez point, & vous ne serez point iugez. Ne condamnez point, & vous ne serez point condamnez. Pardonnez, & pardon vous sera fait. Donnez, & il vous sera donné. On donnera en vostre sein bõne mesure, pressée & entassée, & plus qu'il n'y pourra tenir: car de la mesme mesure que vous mesurez, il vous sera mesuré.
Mat.15.b. * Et il leur dit vne similitude: Est il possible qu'vn aueugle puisse mener vn aueugle? Ne
Mat.10.c. tomberont ilz point tous deux en la fosse?
Ieh.13.b. * Le disciple n'est point par dessus son maistre: mais chacun sera fait semblable à son maistre. Et pourquoy vois tu vn festu en
Matt.7.a. l'œil de ton frere, & tu ne consideres point vne poutre qui est en ton propre œil? * Ou comment peux tu dire à ton frere: Frere, permets que i'oste le festu qui est en ton œil, toy qui ne vois point la poutre qui est en tõ
G œil? Hypocrite, oste premierement la pou-
Mat.7.c. tre de ton œil: & adonc tu regarderas d'o-
12.d. ster le festu qui est en l'œil de tõ frere. * Certes l'arbre n'est pas bon qui fait mauuais fruit: ne l'arbre mauuais, qui fait bon fruit. Car chacun arbre est cogneu par son fruit. Aussi on ne cueille point figues des espines: & si ne vendenge on point le raisin d'vn buisson. Le bon homme produit bon ne chose du bon thresor de son cueur: & le mauuais homme produit chose mauuaise du
Matt.7.c. mauuais thresor de son cueur: car de l'abon dãce du cueur la bouche parle. * Et pourquoy m'appellez vous, Seigneur, Seigneur, & ne faites point ce que ie dy? Quiconque vient à moy, & oyt mes parolles, & les fait: ie vous mõstreray à qui il est semblable. Il est semblable à l'homme qui en edifiant vne maison, aura fouy biẽ bas, & aura mis le fon
Lamesme dement sur vn rochier: & quand il est venu vn orage, le fleuue a frappé contre ceste mai son, & ne l'a peu mouuoir: car elle estoit fon dée sur le rochier. Mais celuy qui les oyt, & ne les fait point, est semblable à l'homme qui aura edifié sa maison sur terre, sans fondement, cõtre laquelle le fleuue a frappé, & incontinẽt elle est cheute: & la ruine de ceste maison a esté grande. HAP. VII.

A Et quand il eut finy toutes ses parolles
Matt.8.a. le peuple escoutant, il entra en Capernaum. Et le seruiteur d'vn Centenier estoit malade iusqu'à la mort, lequel luy estoit fort cher. Et quand il ouyt parler de Iesus, il enuoya vers luy les Anciens des Iuifz, le priant qu'il vint, & qu'il guarist son seruiteur. Et quand ilz furent venuz à Iesus, ilz prierent affectueusemẽt, disans: Il est digne que tu luy ottroyes ceste chose: car il ayme nostre gent, & luymesme nous a edifié vn College. Et Iesus s'en alla auec eux. Et cõ
B me desia il estoit non pas guere loing de la maison, le Centenier luy enuoya ses amiz, luy disant: * Seigneur, ne te trauaille pas: car
Matt.8.a. ie ne suis point digne q̃ tu entres soubz mon toict, parquoy aussi ne me suis point reputé digne d'aller à toy: mais dy le mot, & mon seruiteur sera guary. Car ie suis hõme constitué soubz la puissance d'autry, ayãt soubz moy gendarmes: & ie dy à l'vn, va, & il va: & à l'autre, viẽ, & il vient: & à mõ seruiteur, fay cela, & il le fait. Lesquelles choses ouyes, Iesus s'esmerueilla, & se tourna, & dit à la compagnie qui le suyuoit: Ie vous dy, que ie n'ay pas trouué tant de Foy mesme en Israel. Et quand ceux qui auoyent esté enuoyez, furent retournez en la maison, ilz trouuerent le seruiteur, qui auoit esté mala de, en santé. Il aduint puis apres que Ie sus alloit en vne ville nommée Nain, & plusieurs de ses disciples alloyent auec luy, & grosse multitude. Et comme il approchoit de la porte de la ville, voicy, on portoit hors vn mort, filz vnique de sa mere, & icelle estoit vefue; & grande compagnie de la ville estoit auec elle. Et quand le Seigneur l'eut veuë, il fut meu de misericorde
C enuers elle, & luy dit: Ne ploure point. Et s'approcha, & touchà la biere. Lors ceux qui portoyẽt le corps s'arresterent, & il dit: Adolescent, ie te dy, leue toy. Et celuy qui estoit mort se leua, & commença à parler: & il le rendit à sa mere. Et crainte les print tous, & glorifioyent Dieu, disans: Vn grand Prophete est leué entre nous: & Dieu à visité son peuple. Et ce bruit courut de luy par toute Iudée, & par toute la region à l'entour. Et toutes ces choses furent annon-
Matt.11.a cées à Iehan par ses disciples. * Et Iehan appella deux de ses disciples, & les enuoya à Iesus, disant: Es-tu celuy qui doit venir, ou si nous en attendrons vn autre? Or iceux estans venuz à luy, dirẽt: Iehan Baptiste nous a enuoyé à toy, disant: Es-tu celuy qui deuoit venir ou si nous en attẽdrons vn autre? Et en ceste mesme heure il en guarit plusieurs de maladies & de fleaux, " & de mauuais esprits: & rendit la veuë à plusieurs aueugles. Puis respondant leur dit: Allez, & annoncez à Iehan ce que vous auez veu & ouy: assauoir que * les aueugles voyent, les boyteux cheminẽt, les ladres sont nettoyez,
" Assauoir de Dieu.

les

les sourdz oyent, les mortz ressuscitent, l'Euangile est prescheˊ aux poures: & bienheureux est quiconque ne sera point scandalisé en moy. Et quand les messagers de Iehan furent partiz, il se print à dire de Iehan aux trouppes: Qu'estes-vous alleˊ veoir au desert? vn roseau demeneˊ du vent? Mais qu'estes-vous alleˊ veoir? vn homme vestu de precieux vestemens? Voicy, ceux qui sont en pompeux vestement, & viuent en delices, sont es maisons des Roys. Mais qu'estes-vous alleˊ veoir? vn Prophete? voire ie vous dy, & plus que Prophete. C'est celuy duquel il est escrit: *Voicy, i'enuoye mon Ange deuant ta face, qui preparera ta voye deuant toy. Ie vous dy certes qu'entre ceux qui sont naiz de femme, il n'y a nul Prophete plus grand que Iehan Baptiste. Toutesfois celuy qui est moindre au Royaume de DIEV, est plus grand que luy. Et tout le peuple qui oyoit cela, & les receueurs des tributz, qui estoyent baptisez du Bapteſme de Iehan, iustifierent Dieu. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la Loy (qui n'estoyent point baptisez de luy) mespriserent le conseil de DIEV en euxmesmes. *Lors le Seigneur dit: A qui donc accõpareray-ie les hommes de ceste generation? & à qui ressemblent-ilz? Ilz sont semblables auxenfans qui sont assiz au marcheˊ, & crient les vns aux autres, & disent: Nous vous auons ioueˊ de la flutte, & vous n'auez point danseˊ: nous vous auons chanteˊ lamentations, & vous n'auez point ploureˊ. Car Iehan Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, & ne beuuant point de vin: & vous dites: Il a le Diable. Le Filz de l'homme est venu mangeant & beuuant, & vous dites: Voicy vn homme gourmand, & beuueur de vin, amy des Peagers & gentz de mauuaise vie. Et la sapience est aduouée iuste de tous ses enfans. Et vn des Pharisiens le pria, qu'il mangeast auec luy. Et entra en la maison du Pharisien, & s'assit à table. Adonc voicy vne femme estant en la ville, laquelle estoit de mauuaise vie, quand el le cogneut qu'il estoit assiz à table, en la maison du Pharisien, elle apporta vne boytte d'oignement: & estant derriere à ses piedz & plourant, elle se print à les arrouser de ses larmes, & les nettoyoit des cheueux de son chef, & les baisoit, & les oignoit de l'oignement. Or quand le Pharisien, qui l'auoit appelleˊ la veit, il dit en soymesme ainsi: Si ce stuy cy estoit Prophete, certes il sauroit qui & quelle est ceste femme qui le touche, car elle est pechereresse. ETIESVS respondant, luy dit: Simon, i'ay quelque chose à te dire. Et il dit, Maistre, dy. Vn creancier auoit deux debteurs: l'vn deuoit cinq cens Deniers, & l'autre cinquante. Et comme ilz n'auoyent de quoy payer, il les quitta tous deux. Or dy donc, lequel d'eux l'aymera plus? Simon respondant, dit: I'estime que c'est celuy à qui il a plus donneˊ. Et il luy dit: Tu as droitement iugeˊ. Lors se tourna vers la femme, & dit à Simon: Vois tu ceste femme? Ie suis entreˊ en ta maison, & tu nem'as point donneˊ d'eauë pour mes piedz: mais celle cy a arrouseˊ mes piedz de larmes, & les a essuyez des cheueux de son chef. Tu ne m'as point donneˊ vn baiser: mais ceste depuis que ie suis entreˊ, n'a cesseˊ de baiser mes piedz. Tu n'as point oinct mon chef d'huyle, mais elle a oinct mes piedz d'oignement. Pourtant ie te dy que ses pechez luy sont pardõnez: combien qu'il y en ayt beaucop: car elle a moût ayméˊ. Et celuy auquel est moins pardonneˊ, ayme moins. Puis dit à icelle: Tes pechez te soyent pardonnez. Et ceux qui ensemble estoyent assiz à table, commencerent à dire en euxmesmes: Qui est ceſtuy-cy qui pardonne aussi les pechez? Mais il dit à la femme: Ta Foy t'a sauuée: va t'en en paix.

Mala.3.a Mat.11.b. Marc 1.a

E

Matt.11.b.

F

G

CHAP. VIII.

A

ET apres aduint qu'il alloit par chacune ville & village, preschant & annonçant le Royaume de Dieu: & les douze auec luy: & il y auoit quelques femmes qui auoyent esteˊ guaries des espritz malingz & de leurs maladies, à sauoir Marie surnommée Magdaleine, de laquelle sept Diables estoyent sortiz, & Iehanne femme de Cuze Maistre d'hostel d'Herodes, & Susanne, & plusieurs autres, lesquelles luy ministroyent de leurs biens. * Or comme grande multitude estoit assemblée, & que plusieurs estoyent venuz à luy de toutes les villes, il dit par similitude: Vn semeur s'en alla semer sa semence. Et en semant, vne partie cheut aupres de la voye, & fut foullée, & les oyseaux du ciel la mangerent. Et l'autre cheut sur la pierre, & quãd elle fut leuée elle seicha, à cause qu'elle n'auoit point d'humeur. Et l'autre cheut entre les espines, & les espines qui se leuerent ensemble, l'estoufferent. Et l'autre cheut en bõne terre: & quãd elle fut leuée, elle rendit du fruit cent fois autant. En disant ces choses, il crioit: * Qui a oreilles pour ouyr, oye.

Et ses disciples l'interroguerent, disans: Quelle estoit ceste similitude. Et il dit: Il vous est donneˊ de cognoistre les secretz du Royaume de Dieu: mais aux autres en similitudes, à fin qu'en voyant ilz ne voyent point, * & qu'en oyãt ilz n'entendent point. Or voicy la similitude: La semence c'est la parolle de Dieu. Et ceux qui sont pres de la voye, ce sont ceux qui l'oyent, & apres le Diable vient, & oste la parolle de leur cueur,

Mat. 13.a Marc 4.a

Mat. 13. b. Marc 4.b.

B

Isa.6.c. Ieh.12.f. Act.28.f. Rom.11.b.

à fin qu'ilz ne croyent & soyent sauuez. Et ceux qui sõt sur la pierre, ce sont ceux lesq̃lz apres auoir ouy, reçoyuent la parolle en ioye, & iceux n'ont point de racines: lesquelz pourvn temps croyent, mais en temps de tentation se retirent. Et ce qui est cheu entre les espines, ce sont ceux qui ont ouy, & eux partiz sont estouffez par les solicitudes & richesses & voluptez de ceste vie, & ne rapportent point de fruit. Mais ce
C qui est en bonne terre, ce sont ceux qui de cueur bon & droit, oyans la Parolle, la retiennent, & en raportent fruit en patience. *Nul apres auoir allumé la lampe,
Sou.11.c. Matt. 5.c. Marc 4.f ne la couure d'vn vaisseau, ou ne la met soubz le lict: mais la met sur le chandelier, à fin que ceux qui entrent voyent la lumiere:
Mat.10.c. Mar.4.c. *Car il n'est rien secret, qui ne se manifeste: ne rien caché, qui ne se cognoisse, & qui ne vienne en public. Regardez donc comment vous oyez: car quiconque a, il luy sera donné: & quiconque n'a rien, ce mesme qu'il
Mat.12.d. Marc 3.d cuyde auoir, luy sera osté. *Lors sa mere & ses freres vindrent à luy, & ne pouoyent approcher de luy, pour la presse: il luy fut annoncé, & dit: Ta mere & tes freres sont dehors, qui te veulẽt veoir. Mais luy respondant, leur dit: Ceux la sont ma mere & mes freres, qui oyent la Parolle de Dieu, & la
Mat.8.c. Marc 4.d. mettent en effect. *Et aduint vn iour, qu'il monta en vne nacelle, & ses disciples. Et
D leur dit: Passons outre le lac. Et ilz se partirent. Et comme ilz nauigeoyent, il s'endormit. Et vne tempeste de vent descẽdit au lac: & s'emplissoyent d'eauë, & estoyent en peril. Lors vindrent à luy, & le resueillerent, disans: Maistre, Maistre, nous perissons. Et estant resueillé, il tença le vent & la tempeste de l'eauë: & cesserent, & le lac fut paisible. Et leur dit: Ou est vostre Foy? Lesquelz ayans crainte, s'esmerueillerent, disans entre eux: Mais qui est cestuy cy, qu'il commande aux
Mat.8.d. Marc 5.a. ventz & la mer, & ilz luy obeissent? *Et nauigerent à la contrée des Gadareniens, qui est à l'endroit de Galilée. Et quand il fut sorty de la nacelle sus la terre, vn homme qui auoit le Diable dés long temps, vint de la ville au deuant de luy, lequel n'estoit pas vestu de vestemẽt, & ne demouroit point en maison, mais dedãs les sepulcres. Et quãd il veit Iesus, il se ietta deuãt luy, s'escriant, & à haute voix dit: Qu'ay-ie à faire auec toy Iesus Filz de Dieu treshaut? Ie te prie, ne me tormente point. Car il commandoit au mauuais esprit, qu'il sortist hors de l'homme: car il l'auoit tenu long temps, & estoit lié de chaines, & garde en ceps. Et rõpant les
Lamesme E liens, il estoit emporté du Diable es desertz. Et Iesus l'interroga disant: Cõment as tu nom? Et il dit: Legion. Car plusieurs Diables estoyẽt entrez en luy. Et le prierẽt qu'il ne leur cõmãdast point d'aller en l'abysme. Or là estoit vn grãd troupeau de porceaux, qui paissoyent en la mõtagne. Et ilz le prierent, qu'il leur permit entrer en iceux: & il leur permit. Les Diables donc sortirent de l'hõme, & entrerent es porceaux. Et le troupeau se fourra par impetuosité au lac, & fut estouffé. Et quand ceux qui les menoyẽt paistre veirẽt ce qui auoit esté fait, il s'enfuyrent, & l'annoncerẽt en la ville, & es chãps.

Ainsi sortirẽt pour veoir ce qui auoit esté fait: & vindrent à Iesus. Et trouuerẽt l'hõme (duquel les Diables estoyẽt sortiz) assiz aux piedz de Iesus, vestu, & de sain entendement, & en eurent peur. Et ceux aussi qui l'auoyẽt veu, leur raconterent cõment le demoniaque auoit esté guary. Et toute la multitude des Gadareniens le prierent qu'il se partit d'eux: car ilz estoyẽt saisiz de grãde crainte. F
Et luy mõté en la nacelle, s'en retourna. Et Lamesme
l'hõme duquel les Diables estoyẽt sortiz, le pria qu'il fust auec luy. Mais Iesus le renuoya, Marc.5.b.
disant: Retourne en ta maison, & racõte toutes les choses que Dieu t'a fait. Et il s'en alla par toute la ville, prechãt toutes les choses Matt.9.c.
que Iesus luy auoit fait. * Et aduint que Marc 5.c.
quand Iesus fut retourné le peuple le receut: car ilz l'attendoyent tous. * Et voicy, vn Matt.6.a
homme vint qui auoit nom Iairus, lequel estoit l'vn des principaux de la Synagogue, & se ietta aux piedz de Iesus, le priant qu'il entrast en sa maison: car il auoit vne fille vnique enuirõ de douze ans, qui se mouroit. Et cõe il s'y en alloit la trouppe le pressoit. Et vne femme estant en flux de sang depuis douze ans, qui auoit despendu toute sa substance en medecins, & n'auoit peu estre guarie de nul, s'approchant de luy par derriere, toucha le bord de son vestement, & incontinent le flux de son sang s'estancha. Et Iesus dit: Qui est-ce qui m'a touché? Et cõe tous le nioyẽt, Pierre dit, & ceux qui estoyẽt auec luy: Maistre, la multitude te presse & foule, & tu dis, Qui est-ce qui m'a touché? Mais Iesus dit: Quelcũ m'a touché: car i'ay cogneu q̃ vertu est issue de moy. Et la femme voyant qu'il ne luy auoit point esté caché, elle vint tremblante, & se iettant deuant luy, & luy manifesta deuant tout le peuple, pour quelle cause elle l'auoit touché, & comment elle auoit esté soudainemẽt guarie. Et il luy dit: Matt.9.c.
Fille, aye cõfiance, ta Foy guarie: va en paix. Mar.5.d.
*Cõme il parloit encore, quelcun de chez G
le maistre de la Synagogue vient, luy disant: Ta fille est morte, ne trauaille pas le Maistre. Et quand Iesus ouyt ceste parolle, il respondit au pere de la fille: Ne crains point: croy seulement, & elle sera guarie. Et quand il vint en la maison, il ne permit

perſone entrer auec ſoy, ſinon Pierre, & Iaques, & Iehan, & le pere & la mere de la fille. Et tous plouroyent, & la plaignoyent. Mais il dit: Ne plourez point, elle n'eſt pas morte, mais elle dort. Et ilz ſe moquoyent de luy, ſachans qu'elle eſtoit morte. Et luy ayant iette' tous hors, & tenant la main d'icelle, cria, diſant: Fille, leue toy. Et ſon eſprit retourna, & ſe leua incontinent. Et il commanda qu'on luy donnaſt à manger. Et le pere & la mere d'icelle furent eſtonnez. Mais il leur commanda qu'ilz ne diſſent à perſone ce qui auoit eſte' fait.

CHAP. IX.

A Mat.10.a. Marc 3.b. OR apres auoir appelle' les douze enſemble, il leur donna puiſſance & autorite' ſur tous Diables, & pour guarir les maladies. Et les enuoya preſcher le Royaume de Dieu, & guarir les malades. Marc 6.b *Et leur dit: Ne portez rien par le chemin, ne baſton, ne beface, ne pain, n'argent: & ne ayez point deux robbes. Et en quelque mai ſon que vous entriez, demourez-y, & vous en allez de là ailleurs. Et par tout ou on ne vous receura, partez vous de ceſte ville la, & ſcouez la poudre de voz piedz, en teſmoignage contre eux. Et quand ilz furent partiz, ilz alloyent par les villages à l'entour, euangeliſans, & guariſſans par tout. Mat.14.a. Marc 6.c *Or Herodes Roy ouyt parler de toutes les choſes qu'il faiſoit. Et doubtoit, à cauſe qu'aucuns diſoyent que Iehan eſtoit reſſuſcite' des mortz, & aucuns, que Elie eſtoit apparu, & les autres, qu'vn des Prophetes anciens eſtoit reſſuſcite'. Et Herodes dit: I'ay decapite' Iehan: qui eſt donc ceſtuy cy, de qui i'oy telles choſes? & demandoit à le veoir. Et quand les Apoſtres furent retournez, ilz luy raconterent B Matt.14.b Marc 6.d. toutes les choſes qu'ilz auoyent fait. *Lors Ieſus les print, & ſe retira à part en vn lieu deſert de la ville qui eſt dite Bethſaida. Et quand le populaire le ſceut, il le ſuyuit, & il les receut, & leur parloit du Royaume de Dieu: & guariſſoit ceux qui auoyent beſoing d'eſtre guariz. Or le iour auoit commence' à decliner, & les douze vindrent, & luy dirent: Donne conge' au peuple, à fin qu'ilz ſ'en aillent es bourgades & villages qui ſont à l'enuiron, pour ſ'y retirer, & trouuer à manger: car nous ſommes icy en lieu deſert. Mais il leur dit: Vous autres, donnez leur à manger. Et ilz dirent: Nous n'auons point plus de cinq pains & deux poiſſons, ſi nous n'allions acheter à manger pour tout ce peuple. Car ilz eſtoyent enuiron cinq mille hommes. Adonc il dit à ſes Diſciples: Faites-les aſſeoir par cinquante, en chacune aſsiete. Ilz le feirent ainſi, & les feirent tous aſſeoir. Lors il print les cinq pains & les deux poiſſons, & regardant vers le ciel, il les beneit, & les rompit, & les diſtribua à ſes Diſciples, pour les mettre deuant les trouppes. Et mangerent tous, & furent raſſaſiez, & fut leue' du ſurplus de leurs relief, douze paniers. Et C aduint que comme il eſtoit à part en oraiſon, & que les Diſciples eſtoyent auec luy, il les interroga, diſant: Que diſent les gens qui ie ſuis? Mat.16.a. Marc 8. *Et reſpondans dirent: Iehan Baptiſte, & les autres, Elie, & les autres, que vn des Prophetes anciens eſt reſſuſcite'. Et il leur dit: Et vous, que dites vous qui ie ſuis? Et Simon Pierre reſpondant, dit: Le Chriſt de Dieu. Mat.16.d. Marc 8.d. *Et il leur deffendit eſtroitement, & commanda qu'ilz ne le diſſent à perſone, diſant: Il faut que le Filz de l'homme ſouffre beaucop, & qu'il ſoit reprouue' des Preſtres, & Sacrificateurs, & des Scribes, & ſoit occy, & qu'il reſſuſcite au tiers iour. Mat. 10.d 16.d. Marc 8.d. Sou 14.f. 17.g. Ieh 12.d. Mat 10.d. Marc 8.d. 1.Tim 2.c Mat 16.d. Marc 9.a. *Puis leur dit à tous: Si aucun veut venir apres moy, qu'il renonce ſoymeſme, & porte tous les iours ſa croix, & me ſuyue. Car qui voudra ſauuer ſa vie, il la perdra, mais qui perdra ſa vie pour moy, il la ſauuera. Car quel profit a l'homme ſ'il gagne tout le monde, & qu'il ſe deſtruiſe ſoymeſme, & qu'il ſoit perdu? Car quiconque aura honte de moy & de mes parolles, le Filz de l'homme aura honte de luy, quand il viendra en ſa Maieſte', & du Pere, & des ſainctz Anges. Et ie vous dy vrayement, qu'il en y a icy aucuns preſens, qui ne gouſteront point la mort, iuſqu'à ce qu'ilz voyent le Royaume de DIEV. D Matt.17.a Marc 9.a. *Or aduint apres ces parolles, enuiron huit iours, qu'il print Pierre, Iehan, & Iaques, & monta en vne montagne, pour faire oraiſon. Et comme il prioit, la forme de ſa face changea, & ſon veſtement deuint blanc & reluiſant. Et voicy, deux hommes parloyent auec luy, leſquelz eſtoyent Moyſe & Elie, qui apparurent en gloire, & diſoyent ſon decez, qu'il deuoit accomplir en Ieruſalem. Or Pierre & ceux qui eſtoyent auec luy, eſtoyent appeſantiz de ſommeil. Et quand ilz furent eſueillez, ilz veirent ſa Maieſte', & deux hommes qui eſtoyent auec luy. Et aduint, comme ilz ſe partoyent d'auec luy, Pierre dit à IESVS: Maiſtre, il eſt bon que nous ſoyons icy, & que E fncions trois tabernacles: vn pour toy, vn pour Moyſe, & vn pour Elie. Mais ne ſachant qu'il diſoit. Or comme il diſoit ces choſes, vne nuée vint, & les couurit: & comme ceux entroyent en la nuée, les Diſciples eurent peur. Matt.3.d. 17.b. Marc 1.b. 9.a. 2.Pier.1.d Mat.17.d Marc 9.c. *Adonc vint vne voix de la nuée, diſant: Voicy mon Filz bien aymé, eſcoutez-le. Et comme la voix ſe proferoit, IESVS ſe trouua ſeul. Et ilz ſe

teurent, & ne denoncerent rien à perſone en ces iours là, de ce qu'ilz auoyent veu.

Or aduint le iour enſuyuant, qu'eux deſcendans de la montagne, vne grande compagnie vint au deuant de luy. Et voicy, vn homme d'entre la trouppe ſ'eſcria, diſant: Maiſtre, ie te prie regarde à mon filz: car ie n'ay que luy ſeul, & voicy l'eſprit le prent, & crie ſoudainement, & le deſrompt en eſcumant, & à grande difficulté ſe depart de luy en le deſcirant. Or ay-ie prié tes Diſciples, qu'ilz le iettaſſent hors, mais ilz n'ont
F peu. Et Ieſus reſpondant, dit: O generation infidele & peruerſe, iuſqu'à quand ſeray-ie auec vous, & vous ſupporteray-ie? Amene icy ton filz. Et comme il approchoit, le Diable le deſcira, & le deſrompit. Et Ieſus menaça le mauuais eſprit, & guarit l'enfant, & le rendit à ſon pere. Et tous eſtoyent eſtonnez de la magnificence de Dieu. *Et comme tous ſ'eſmerueilloyent
Mat. 16. d 30. c. de tout ce qu'il faiſoit, il dit à ſes Diſciples:
Marc 8. d. 9. c. 10. e. Vous autres, mettez ces parolles en voz oreilles: car il aduiendra que le Filz de l'homme ſera liuré es mains des hommes. Mais ilz ignoroyent ceſte parolle: & leur eſtoit tellement cachée, qu'ilz ne l'entendoyent point: & ſi craignoyent à l'interroguer de ceſte parolle. *Puis vindrent à penſer en
Mat. 8. a. Marc 9. c. 10 b Mat. 10 d. Iob. 13. c. eux meſmes, à ſauoir-mon lequel d'entre eux ſeroit le plus grand. Et Ieſus cognoiſſant la penſée de leur cueur, print vn enfant, & le mit aupres de ſoy, & leur dit: Quiconque receura ceſt enfant en mon Nom, il me reçoit: & quiconque me receura, il reçoit celuy qui m'a enuoyé. *Car celuy qui eſt
G Iou. 10. c. Marc 9. b le plus petit d'entre vous tous, ſera le plus grand. Et Iehan reſpondant, dit: Maiſtre, nous auons veu quelcun iettant hors les Diables en ton Nom, & l'auons empeſché, pourtant qu'il ne te ſuit point auec nous. Et Ieſus luy dit: Ne l'empeſchez point, car qui n'eſt point cõtre nous, il eſt pour nous.

Or aduint quand les iours de ſon eſleuation ſ'accompliſſoyent, il addreſſa ſa face pour aller en Ieruſalem, & enuoya des meſſagiers deuant luy. Et ſ'en allerent, & entrerent en vne bourgade des Samaritains, à fin qu'on luy preparaſt à heberger. Mais ilz ne le receurent point, pourtant que ſa face eſtoit tournée pour aller en Ieruſalem. Et quand ſes Diſciples, à ſauoir, Iaques & Iehan, veirent cela, ilz dirent: Seigneur, veux-tu que nous diſions que le feu deſcende du ciel, & qu'il les conſume, comme *E-
2. Ro. 1. bc lie feit? Et Ieſus ſe retournant, les reprint, & dit: Vous ne ſauez de quel eſprit vous eſtes. Car le Filz de l'homme n'eſt pas venu perdre les ames, mais les ſauuer. Et ſ'en allerent en vne autre bourgade.
Mat. 8. c. Et aduint que comme ilz cheminoyent en la voye, quelcun luy dit: Ie te ſuiuray quelque part que tu ailles. Ieſus luy dit: Les renardz ont des foſſes, & les oyſeaux du ciel des nidz, mais le Filz de l'homme n'a pas ou repoſer ſon chef. Mais il dit à vn autre: Suy moy. Lequel dit: Seigneur, permetz moy premier aller enſeuelir mon pere. Ieſus luy dit: Laiſſe les mortz enſeuelir leurs mortz: mais toy va, & annonce le Royaume de Dieu. Et vn autre dit: Ie te ſuiuray, Seigneur, mais permetz moy premierement prendre congé de ceux qui ſont en ma maiſon. Ieſus luy dit: Qui met la main à la charrue, & regarde derriere ſoy, il n'eſt point propre au Royaume de Dieu.

CHAP. X.

APres ces choſes le Seigneur en ordon A
na auſsi ſeptante autres, & les enuoya deux à deux deuant ſa face, en toute ville & lieu, ou il deuoit venir. Et leur diſoit: *La
Mat. 9. d. moiſſon eſt grande, mais il y a peu d'ouuriers. Priez donc le Seigneur de la moiſſon, qu'il enuoye des ouuriers en ſa moiſſon. Allez, voicy, ie vous enuoye comme agneaux entre les loups. * Ne portez ne
Mat. 10. a Marc 6. a Sus 9. a. bourſe, ne beſace, ne ſouliers, & ne ſaluez perſone par la voye. En quelque maiſon que vous entrerez, dites premierement: Paix ſoit à ceſte maiſon. Et ſi le filz de paix eſt là, voſtre paix repoſera ſur luy: ſinon, elle retournera à vous. Et demourez B
en la meſme maiſon, mangeans & beuuans de ce qui vous ſera donné d'eux: *car l'ou-
Mat. 10. b. 1 Tim. 5. c uurier eſt digne de ſon ſalaire. Ne paſſez point de maiſon en maiſon. Et en quelque ville que vous entrerez, & qu'ilz vous receuront, mangez des viandes qui vous ſeront preſentées, & guariſſez les malades qui y ſont, & leur dites: Le Royaume de Dieu approche de vous. Mais en quelque ville que vous entrerez, & ne vous receuront pas, ſortez es rues d'icelle, & dites: Nous ſcouons contre vous la poudre meſme de voſtre ville, qui ſ'eſt attachée à nous. Sachez ce toutesfois que le Royaume de Dieu approche de vous. Ie vous dy qu'en ceſte iournée là, ſeront plus doucement traitez ceux de Sodome, que celle ville.

*Malheur ſur toy Chorazin, malheur C
ſur toy Bethſaida: car ſi en Tyr & Zidon
Marc 11. c euſſent eſté faites les vertuz qui ont eſté faites en vous, iadis ſe fuſſent aſsiz bas en ſac & en cendre, & ſe fuſſent repentiz. Or Tyr & Zidon ſeront plus doucement traitez au Iugement que vous. Et toy Capernaum, eſleuée iuſqu'au ciel, tu ſeras abbaiſſée iuſqu'en enfer. *Qui vous oyt, il me
Mat. 10. d. Ioh. 13. c oyt: & qui vous reiette, il me reiette: & qui me reiette, il reiette celuy qui m'a enuoyé.

Et

Et les septante reuindrent auec ioye, disans: Seigneur, les Diables aussi sont subietz à nous par ton Nom. Et il leur dit: Ie veoye Satan cheoir du ciel, comme foudre. Voicy, ie vous donne puissance de marcher sur les serpens & les scorpions, & sur toute la puissance de l'ennemy, & rien ne vous nuira. Toutesfois, ne vous esiouissez pas en ce que les esprits sont subietz à vous: mais esiouissez vous, que voz noms sont escritz es cieux. D En la mesme heure Iesus s'esiouit en Esprit, & dit: Mat. 11. d. *Pere, Seigneur du ciel & de la terre, ie te rend graces, que tu as cachés ces choses aux sages & prudens, & les as reuelés aux petis. Voire Pere: car ton bon plaisir a esté tel. Toutes choses me sont baillées de mon Pere, & nul ne sait Mat. 13 c. qui est le Filz, sinon le Pere: *ne qui est le Pere, sinon le Filz, & celuy auquel le Filz le voudra reueler. Et se retournant vers ses Disciples, dit à part: Bienheureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez: car ie vous dy, que plusieurs Prophetes & Roys ont voulu veoir les choses que vous voyez, & ne les ont pas veuës: & ouir les choses que vous ouyez, & ne les ont pas ouyes.

E *Et voicy vn Docteur de la Loy qui se Mat. 22. d. leua pour le tenter, & dit: Maistre, que feray Marc 12. c ie pour heriter la vie eternelle? Et il luy dit: Qu'est-il escrit en la Loy? comment lis-tu? Deut. 6. a. Il respõdit, & dit: *Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cueur, & de toute ton ame, & de toute ta force, & de tout ton entendement: & ton prochain comme toymesme. Et il luy dit: Tu as droitement respondu: fay-le, & tu viuras. Mais iceluy se voulant iustifier soymesme, dit à Iesus: Et qui est mon prochain? Et Iesus respondant, dit: Vn homme descendoit de Ierusalem en Iericho, & cheut entre les brigandz, lesquelz le despouillerent, & apres qu'ilz l'eurent naure', ilz s'en allerét, le laissans à demy mort.

F Or aduint qu'vn Sacrificateur descendoit par ceste mesme voye, & quand il le veit, il passa outre Semblablement aussi vn Leuite, quand il fut pres du lieu, & le veit, il passa outre. Mais vn Samaritain passant son chemin, vint pres de luy: & quand il le veit, il fut meu de misericorde, & s'approchant luy reserra ses playes, & y mit de l'huile & du vin: puis le mit sur sa beste, & le mena en l'hostelerie, & le pensa. Et le lendemain au departir, il tira deux Deniers, & les bailla à l'hoste, & dit: Pense-le: & tout ce que tu despendras d'auantage, ie le te rendray à mon retour. Lequel donc de ces trois te semble estre le prochain à celuy qui cheut entre les brigandz? Et il luy dit: Celuy qui a vsé de misericorde vers luy. Iesus donc luy dit: Va, & toy fay semblablement. Or aduint comme ilz alloyent, qu'il entra en vne G bourgade. Et vne femme nommée Marthe le receut en sa maison. Et icelle auoit vne sœur nommée Marie, laquelle aussi seant aux piedz de Iesus, escoutoit sa parolle. Et Marthe estoit fort empeschée à faire beaucop de seruice. Laquelle s'arresta, & dit: Maistre, ne te chaut-il que ma sœur me laisse seule seruir? Dy luy donc qu'elle m'ayde. Et le Seigneur respondant luy dit: Marthe, Marthe, tu es en soucy, & te troubles de beaucop de choses, mais vne chose est necessaire. Marie a eleu la bonne partie, laquelle ne luy sera point ostée.

CHAP XI.

ET aduint comme il estoit priant en cer A tain lieu, apres qu'il eut cessé, vn de ses Mat. 6. b Disciples luy dit: Seigneur, enseigne nous à prier, ainsi que Iehan a enseigné ses Disciples. Et il leur dit: Quand vous priez, dites: Nostre Pere qui es es cieux, Ton Nom soit sanctifié. Ton Regne aduienne. Ta volonté soit faite, en la terre comme au ciel. Donne nous auiourdhuy nostre pain quotidien. Et nous pardonne noz pechez, car nous pardonnons aussi à tous ceux qui nous offensent. Et ne nous induis point en tentation, mais nous deliure du mauuais. a ou mal.

Puis il leur dit: Qui sera-ce d'entre vous qui aura vn amy, & ira à luy à minuit, & luy dira: Amy, preste moy trois pains: car vn mien amy m'est venu veoir en passant, & n'ay rien pour mettre deuant luy. Et que B celuy qui est dedans responde, & die: Ne me donne point de fascherie: car desia mon huis est fermé, & mes enfans sont auec moy en la couche, ie ne me peux leuer, & t'en donner. Ie vous dy, ia soit qu'il ne se leue pas pour luy en donner pource qu'il est son amy, toutesfois pour son importunité il se leuera, & luy en donnera autant qu'il en aura besoing. Ainsi ie vous dy: *Demandez, & il vous sera donné: cerchez, & vous trouuerez: frappez à la porte, Matt. 7. b 21. c. & il vous sera ouuert. Car quiconque demande, il receura: & qui cerche, il trouuera: Marc 11. d Ioh. 14. b. 16 c. & à celuy qui frappe, il luy sera ouuert. Iaq. 1. a. Que si vn enfant demande du pain à quelcun d'entre vous estant son pere, luy donnera-il vne pierre? ou s'il demande du poisson, luy donnera-il en lieu de poisson vn serpent? ou s'il demande vn œuf, luy baillera-il vn scorpion? Si vous donc (comme ainsi soit que soyez mauuais) sauez donner à voz enfans choses bonnes, combien plus donnera le Pere qui est du ciel, le sainct Esprit à ceux qui luy demandent? *Puis il C ietta hors vn Diable, qui estoit muet. Et Matt. 9. d quand il eut ietté le Diable, le muet parla: 12 c. & les tourbes s'esmerueillerent. Et aucuns Marc 3. c

d'eux dirent: De par Beelzebub prince des Diables, il iette hors les Diables. Et les autres, pour le tenter, luy demandoyent signe du ciel. Luy cognoissant leurs pensées, il leur dit: Tout Royaume diuisé contre soymesme, est desolé, & maison choit sur maison. Et si Satan est aussi diuisé contre soymesme, comment durera son regne? pourtant que vous dites, que de par Beelzebub ie iette hors les Diables. Et si ie iette hors les Diables de par Beelzebub, voz filz de par qui les iettent-ilz? Pour ceste cause ilz seront iuges de vous. Mais si ie iette les Diables par le doigt de Dieu: certes le Royaume de Dieu est paruenu à vous. Quand le fort est armé, & garde sa court: les choses qu'il possede sont en paix. Mais si plus fort que luy suruient, qui le surmonte, il luy oste toutes ses armures, esquelles il se confioit, & distribue ses despouilles. Qui n'est auec moy, il est contre moy, & qui ne cueille auec moy, il espart. D

Matt. 12.e *Quand le mauuais esprit est sorty de l'homme, il chemine par les lieux secz, cerchant repos, & quand il n'en trouue point, il dit: Ie retourneray en ma maison d'ou ie suis sorty. Et quand il y vient, il la trouue balliée & ornée, & adonc s'en va, & prent auec soy sept

2.Pier.2.d autres esprits pires que luy. Et y entrent, & habitent là, *& à la parfin ceſt homme la deuient en pire estat qu'au commencement. Et aduint comme il disoit ces choses, qu'vne femme d'entre le peuple esleua sa voix, & luy dit: Bienheureux est le ventre qui t'a porté, & les mammelles que tu as succées. Et il dit: Mais certes bienheureux sont ceux qui oyent la parolle de Dieu, & la gardent. *Et

Matt. 12.d 16.a. Marc 8.b comme la multitude s'amassoit, il se print à dire: Ceste generation est mauuaise, elle demande signe, & signe ne luy sera point donné, sinon le signe de Ionas le Prophete.

Ionas 2.a *Car comme Ionas fut signe à ceux de Niniue: ainsi le sera aussi le Filz de l'homme à ceste generation. *La Royne des parties de Midy se leuera au Iugement auec les hommes de ceste generation, & les condamnera: car elle vint des fins de la terre pour ouir la sapience de Salomon: & voicy plus que Salomon en ce lieu. Les hommes de Niniue se leueront au Iugement auec ceste generation, & la condamneront: car ilz se repentirent à la predication de Ionas, & voicy plus

1.Ro.10.a 2.Chr.9.a Matt.12.d

que Ionas en ce lieu. *Nul n'allume la chandelle, & la met en lieu caché, ne soubz le muid, mais sur le chandellier, à fin que ceux qui entrent, voyent la lumiere. *La lumiere du corps, c'est l'œil. Si donc ton œil est simple, tout ton corps aussi sera lumineux: mais s'il est mauuais, ton corps aussi sera tenebreux. Regarde donc que la lumiere qui est en toy, ne soyent tenebres. Si donc tout ton corps est lumineux, n'ayant aucune partie de tenebres, il sera lumineux par tout, comme quand la chandelle par la lueur t'enlumine. Et comme il parloit, vn Pharisien le pria de disner auec soy. Et Iesus y entra, & s'assit à table. Mais le Pharisien voyant cela, s'esmerueilla, qu'il n'auoit premierement laué deuant le disner. F

Matt. 23.c *Et le Seigneur luy dit: Maintenant entre vous Pharisiens vous nettoyez le dehors de la couppe & du plat, mais le dedans de vous est plein de rapine & de mauuaistié. O folz, celuy qui a fait le dehors, n'a-il pas fait aussi le dedans? Mais plustost, donnez l'aumosne des choses presentes, & voicy, toutes choses vous sont nettes. Mais malheur sur vous Pharisiens: car vous dismez la mente, & la rue, & toute maniere d'herbage: & transgressez le iugement, & la charité de Dieu. Il falloit faire ces choses cy, & ne laisser pas celles la. *Malheur sur vous Pha

Sou. 20.g risiens, car vous aymez les premieres chaires aux assemblées, & les salutations aux marchez. *Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous estes comme les sepulcres qui n'apparoissent point: & les hommes qui passent dessus n'en sauent rien. Et vn des Docteurs de la Loy respondit, & luy dit: Maistre, en disant ces choses tu nous fais aussi iniure. Et il dit: *Malheur aussi sur vous Docteurs de la Loy: car vous chargez les hommes de charges difficiles à porter, & vous mesmes ne touchez point les fardeaux de l'vn de voz doigtz. Malheur sur vous: car vous edifiez les sepulcres des Prophetes, lesquelz voz peres ont occiz.

Matt.23.d *Pour vray, vous tesmoignez que vous consentez aux œuures de voz peres: car ilz les ont occiz, mais vous edifiez leurs sepulcres. Et pour ceste cause, la Sapience de Dieu a dit: Ie leur enuoyeray des Prophetes & des Apostres, & en mettront à mort, & en perseccuteront: à fin que le sang de tous les Prophetes, qui a esté respādu dez la constitution du monde, soit redemandé de ceste generation: depuis le sang *d'Abel, iusqu'au sang de *Zacharie, qui fut occy entre l'autel & le Temple: certes ie vous dy, qu'il sera redemandé de ceste generation. *Malheur sur vous Docteurs de la

Gen.4.b 2.chr.24.f Mat.23.b Loy, car ayans retiré la clef de science, vous n'y estes point entrez, & auez empesché ceux qui y entroyent. Et quand il leur disoit ces choses, les Docteurs de la Loy, & les Pharisiens se prindrent fort à le presser, & cauteleusement l'interroguer de plusieurs choses, en l'espiant, & taschant prendre quelque chose de sa bouche, à fin qu'ilz l'accusassent.

CHAP.

E

Sus 8.c Matt.5.b Marc 4.c Matt.6.c.

CHAP. XII.

A ET quand vne multitude infinie fut assemblée, tellement qu'ilz se foulloyent
Mat.16.a. l'vn l'autre, il commença à dire à ses disciples: Premierement donnez vous garde du
Marc.8.b. leuain des Pharisiens qui est hypocrisie:
Mat.10.c. *car rien n'est couuert, qui ne soit reuelé:
Marc 4.c. & rien n'est caché, qui ne soit sceu. Car les
Sus 8.c. choses que vous auez dit en tenebres, seront
ouyes en lumiere. Et ce que vous auez parlé
en l'oreille es chambres, sera preschié sur les
toictz. Et à vous mes amiz ie dy: * Ne
Mat.10.d craignez point ceux qui tuent le corps, &
Marc 8.d. apres cela n'ont plus rien qu'ilz puissent fai
re. Mais ie vous monstreray qui vous de-
B uez craindre. Craignez celuy qui a puissan
ce apres qu'il à tué, de mettre en la gehen-
ne: voire ie vous dy, craignez cestuy là. Ne
vend on pas cinq petis passereaux pour huit
deniers, & vn d'eux n'est pas en oubly de-
uant Dieu? mesme aussi tous les cheueux de
vostre teste sont nõbrez. Ne craignez donc
Mat.10.d point, vous estes plus excellentz que beau-
Marc 8.d. cop de passereaux: * Or ie vous dy que qui
Sus 9.c. conque me confessera deuant les hommes,
1.Ti.2.b. le Filz de l'homme le confessera aussi de-
uant les Anges de Dieu. Mais qui me de-
niera deuant les hommes, il sera denié de-
Matt.10.c uant les Anges de Dieu. *Et quiconque di-
Marc 3 d ra parolle contre le Filz de l'homme, il luy
sera pardonné. Mais à celuy qui blaspheme
ra contre le sainct Esprit, il ne luy sera point
Matt.10.c pardõné. *Et quand ilz vous meneront aux
Marc 13.b. assemblées & aux Magistratz & puissances,
ne soyez point en soucy comment, ou quel-
le chose vous respondrez, ou que vous di-
rez. Car le sainct Esprit vous enseignera à
ceste heure la, ce qu'il vous faudra dire. Et
quelcun de la trouppe luy dit: Maistre, dy
à mon frere, qu'il departe auec moy l'heri-
tage. Et il luy dit: O homme, qui m'a consti
‖Ou, arbi tre pour faire par tage. tué, iuge ou partisseur sur vous? Et leur
C dit: Voyez, & vous gardez d'auarice: car la
vie d'vn chacun n'est pas en l'abondance
des choses qu'il possede. Et leur recita vne
similitude, disant: Le champ de quelque ri-
che homme rapporta bien. Et pensoit en
soymesme, disant: Que feray-ie, veu que ie
n'ay point ou ie puisse assembler mes fruitz?
Puis dit: Voicy que ie feray: Ie defferay mes
greniers, & en feray de plus grandz, & y as
sembleray tous les fruitz qui me sont creuz,
& mes biens, & diray à mon ame: Mon a-
me, tu as beaucop de biens qui sont assem-
blez pour plusieurs ans, repose toy, mange,
boy, & fay bonne chere. Mais Dieu luy dit:
Fol, en ceste nuit ta vie te sera ostée, & les
choses que tu as preparé, à qui seront elles?
Matt.6.c. Ainsi est celuy qui thesaurize pour soy, &
1.Pier.5 b n'est pas riche en Dieu. *Et dit à ses disci-
ples: Pour ceste cause ie vous dy: Ne soyez
en soucy pour vostre vie que vous mange-
rez, ne pour vostre corps dequoy vous se-
rez vestuz. La vie est plus que la viande, & le
corps plus que le vestement. Considerez les
Pſe.55.d. *corbeaux qu'ilz ne sement & ne moisson-
nent, lesquelz n'ont point de celier ne de
grenier, & Dieu les nourrit. De combien e-
D stes vous plus excellens que les oyseaux? Et
qui est celuy de vous qui par son soucy peust
adiouster vne coudée à sa grandeur? Si donc
vous ne pouez ce qui est trespetit, pourquoy
vous soucicz vous des autres choses? Consi
derez les liz comment ilz croissent: ilz ne la
bourent ne filent. Et ie vous dy que Salo-
mon mesme en toute sa gloire n'estoit pas Lamesme
vestu cõe l'vn d'eux. Et si Dieu vest ainsi l'her
be qui auiourdhuy est au chãp, & demain est
mise au four: combien plus vous, o gentz de
petite Foy? Aussi vous autres, ne deman
dez point que vous mangerez ou que vous
beuurez, & ne faites point de hautz discours:
car toutes ces choses demandent les gentz
du mõde. Or vostre Pere sait que vous auez
besoing de ces choses: *mais plustost cerchez Matt.9.c.
le Royaume de Dieu, & toutes ces choses 19.c.
vous seront adioustées. Ne craignez point, Eccl.17.c
petit troupeau: car il a pleu à vostre Pere, de 29.c.
vous donner le Royaume. Vendez ce que
vous possedez, & donnez aumosne. Faites
des bourses, qui ne s'enuieillissent point: vn
thresor es cieux qui de defaille iamais, ou le
larron n'approche point, & ou la tigne ne 1.Pier.1.e
corrompt rien: car ou est vostre thresor, là
aussi sera vostre cueur. Soyez troussez
E sur voz reins, & ayez chandelles ardantes
en voz mains: estans semblables aux hom-
mes qui attendẽt leur seigneur, iusqu'à tant
qu'il retourne des nopces: à fin que quand il
viendra & frappera à la porte, incontinent
on luy ouure: *Bienheureux sont ces serui- Mat.24.d
teurs la, que le maistre trouuera veillans
quand il viendra. Ie vous dy en verité, qu'il
se troussera, & les fera seoir à table, & en pas
sant les seruira. Et s'il vient en la seconde
veille, & pareillement en la troisiesme, &
qu'il les trouue ainsi: bienheureux sont ces
seruiteurs la. Et sachez ce, que si le mesnager
eust sceu à quelle heure le larron deust venir,
certainement il eust veillé, & n'eust point
laissé percer sa maison. Vous aussi donc soy
ez prestz: car à l'heure que vous ne pensez
point, le Filz de l'homme viendra. *Lors Pi Matt.24.d
erre luy dit: Seigneur, dis tu ceste similitude Marc 13.d.
à nous, ou aussi à tous? Le Seigneur dit: Mais
qui est le despensier fidele & prudent, que le
maistre a cõmis sus sa famille pour leur don
ner en temps viandes par mesure? Bienheu-
reux est ce seruiteur la, q̃ son seigneur trou-
uera ainsi faisant, quand il viendra. Verita-
F ‖Pitance destinée, portion pour viure

blemẽt ie vous dy, qu'il le cõmettra sus tout ce qu'il possede. Que si ce seruiteur la dit en son cueur: mon seigneur tarde à venir: & qu'il se prẽne à battre les seruiteurs & les chambrieres, & à manger, & boyre, & s'enyurer: le maistre de ce seruiteur la viendra au iour qu'il n'espere pas, & à l'heure qu'il ne sait pas, & le separera, & mettra sa portion au ranc des hypocrites. Et ce seruiteur qui a cogneu la volunte' de son maistre, & ne s'est point prepare' & n'a pas fait selon la volunte' d'iceluy, sera battu plus griefuement: mais celuy qui ne l'a point cogneu, & a fait choses dignes de playes, sera moins battu. Et à vn chacun à qui il aura este' beaucop donne', beaucop luy sera demande': & à celuy auquel il aura este' beaucop commis, plus il luy sera demãde'. Ie suis venu mettre le feu en terre: & que veux-ie s'il est ia allume'? I'ay à estre baptise' d'vn bapteſme, & cõment suis-ie presse' iusqu'à ce qu'il soit parfait? *Pensez-vous que ie soye venu mettre la paix en terre? Ie vous dy que non, mais separation: car desormais ilz seront cinq en vne maison diuisez, trois contre deux, & deux contre trois, le pere sera diuise' cõtre le filz, & le filz contre le pere: la mere contre la fille, & la fille cõtre la mere: la belle mere cõtre sa belle fille, & la belle fille cõtre sa belle mere. Puis dit au peuple. * Quãd vous voyez vne nuée qui se leue d'Occidẽt, incontinent vous dites: La pluye vient, & ainsi en aduient: & quãd vous voyez le vent de Midy souffler, vous dites qu'il fera chaud, & ainsi en aduient. Hypocrites, vous sauez discerner de la face du ciel & de la terre: & comment ne discernez vous de ce temps? Et que ne iugez vous aussi de vous mesmes ce qui est iuste? *Or quand tu vas au Magistrat auec tõ aduerse partie, mets peine en lavoye d'estre deliure' de luy, à fin qu'il ne te tire au Iuge, & le Iuge te baille au Sergeant, & le Sergeant te mette en prison. Ie te dy que tu ne partiras de là, iusqu'à ce q̃ tu rẽdes la derniere Pyte. CHAP. XIII.

G Matt.10.d Mich.7.b. Matt.16.a Matt.5.c

A Ceste heure la estoyent aucũs presens, qui luy racõterent des Galiléens, desquelz Pilate auoit messe' le sang auec leurs sacrifices. Et Iesus respondant leur dit: Cuydez-vous que ces Galiléens fussent plus pecheurs que tous les autres Galiléens: pourtãt qu'ilz ont souffert telles choses? *Ie vous dy que non: mais si vous ne vous amendez, vous perirez tous semblablemẽt. Ou cuydez vous que ces dixhuit sur lesquelz la tour en Siloe' cheut, & les tua, qu'ilz eussent offense' plus que tous les hõmes qui estoyent habitans en Ieruſalem? Ie vous dy que non: mais si vous n'auez repentance, vous perirez tous semblablement. Il dit aussi ceste similitude: Quelcun auoit vn figuier plante' en sa vigne, & vint pour y querir du fruit, & n'en trouua point. Il dit au vigneron: Voicy, il y a trois ans que ie vien pour querir du fruit en ce figuier, & n'en trouue point. Coppe-le, aussi bien ne fait il qu'occuper la terre. Et le vigneron luy dit: Seigneur, laisse le encore ceste année, iusqu'à ce que ie fouisse à l'entour, & que i'y mette du fien, à sauoir-mon s'il fera fruit: mais apres s'il n'en fait point, tu le copperas. Et comme il enseignoit en vne de leurs assemblées es iours du Sabbat. Voicy vne femme qui auoit vn esprit de maladie par l'espace de dixhuit ans: & estoit courbe, & ne pouoit aucunement regarder en haut. Et quand Iesus la veit, il l'appella à soy, & luy dit: Femme, tu es deliuree de ta maladie. Et mit les mains sur elle, & incontinent fut dressée, & glorifioit Dieu. Mais le maistre de la Synagogue, malcontent de ce que Iesus auoit guary au iour du Sabbat, dit à la compagnie: Il y a six iours esquelz il faut ouurer, venez y dõc pour estre guariz, & non point au iour du Sabbat. Dont le Seigneur luy respondit, & dit: *Hypocrite, vn chacun de vous ne des-lie-il pas son bœuf ou son asne de' la creiche au iour du Sabbat, & le mene abbreuuer? Et ne falloit-il pas aussi bien deslier de ce lien au iour du Sabbat ceste cy qui est fille d'Abraham, laquelle Satan auoit liée ia dix huit ans? Et quand il disoit ces choses, tous ses aduersaires estoyent confuz de vergongne. Et tout le peuple s'esiouyssoit en toutes les choses qui glorieusement estoyent faites par luy. Lors il dit: A qui est semblable le Royaume de Dieu? & à quoy l'accompareray-ie? * Il est semblable au grain de seneue', qu'vn homme print & mit en son iardin, & il creut, & & deuint vn grand arbre, & les oyseaux du ciel s'abrierent en ses branches. Il dit derechef: A quoy estimeray ie estre semblable le Royaume de Dieu? Il est semblable au leuain, qu'vne femme print, & le cacha en trois mesures de farine, iusqu'à ce que tout fut leue'. Et alloit par les villes & villages, enseignant & tenant le chemin vers Ieruſalem. Et quelcũ luy dit: Seigneur, y a il peu de gens qui soyent sauuez? Et il leur dit: * Taschez d'entrer par la porte estroite. Car ie vous dy, que plusieurs cercheront d'entrer, & ne pourront. Et quãd le pere de famille sera leue' & aura ferme' l'huys, & aurez cõmence' à demourer hors, & frapper à l'huys, disans, *Seigneur, Seigneur, ouure nous: & qu'il respondra & vous dira: Ie ne say d'ouvous estes. Adonc commencerez à dire: Nous auons mange' & beu auec toy, & as enseigne' en noz rues. Et il dira: Ie vous dy, ie ne say d'ou vous estes: *Departez

B C D E Ezc.19.g. Eccl.17.c Matt.12.a Marc 3.a. Sou. 14.a. Ou l'este ble. Matt.7.b. Matt.25.d Pse.6.e

partez vous de moy tous ouuriers d'iniquité. Là sera pleur & grincement de dentz, F
quand vous verrez Abraham, Isaac, & Iacob, & tous les Prophetes, au Royaume de
Matt.8.b. Dieu, & vous estre iettez dehors. * Et viendront d'Orient & d'Occident & d'Aquilõ
& de Midy, & seront assiz au Royaume de
Mat.19.d. 20.b. Dieu: Et voicy, ceux sont derniers, qui seront premiers: & ceux sont premiers, qui se
Mar.10.d. G ront derniers. En ce mesme iour aucũs Pharisiens vindrẽt, luy disans: Departs toy, & t'en va d'icy, car Herodes te veut tuer. Et il leur dit: Allez, & dites à ce renard: Comment ie iette hors les Diables, & acheue de donner santé auiourdhuy & demain, & qu'au tiers iour ie prens fin. Mais toutesfoys il me faut auiourdhuy & demain & le iour ensuyuant cheminer: car il n'aduient
Mat.23.d. point qu'vn Prophete meure hors de Ierusalem. * Ierusalem, Ierusalem qui tues les Prophetes, & lapides ceux qui te sont enuoyez: combien de foys ay ie voulu rassembler tes enfans ainsi que fait l'oyseau sa couuée soubz ses aisles: & ne l'as pas voulu? Voicy, vostre maison vous sera laissée deserte. Mais ie vous dy que vous ne me verrez point, iusqu'àce qu'il aduiẽdra que vous direz: Beneit soit celuy qui vient au Nom du Seigneur.

A CHAP. XIIII.

ET aduint que quãd il fut entré en la maison d'vn des principaux d'entre les Pharisiens vn iour du Sabbat, pour prendre sa refection, ilz prenoyent garde sur luy. Et voicy, vn homme hydropique se presenta deuant luy. Et Iesus respondit, & parla aux Docteurs de la Loy, & aux Pharisiens, disant: Est il licite de guarir au iour du Sabbat? Et ilz se teurent. Lors le print, & le
Mat.12.b. Marc.3.a. guarit, & le renuoya. * Puis leur respondant, dit: Qui sera-ce d'entre vous, qui aura vn asne ou vn bœuf qui cherra en vn puits, & ne le tirera point hors incontinẽt au iour du Sabbat? Et ilz ne luy pouoyent respondre à cela. Il dit aussi aux inuitez vne
B * Taxant, mõstrant. similitude, * apperceuant comme ilz eliſoyẽt les premiers sieges à table, en leur disant: Quãd tu seras inuité de quelcun aux nopces, ne t'assieds point à table au premier lieu, de peur qu'il n'aduienne qu'vn plus hõnorable que toy soit inuité d'iceluy: & que celuy qui aura inuité toy & luy, ne vienne, & te die: Donne lieu à cestuy cy: & lors tu commence auec honte tenir le dernier lieu. Mais quand tu seras inuité, va & te sieds au dernier lieu: à fin que quãd celuy qui t'a inuité viendra, te die: Mon amy, monte plus haut: lors te sera gloire deuant tous ceux qui seront assiz ensemble à table. Car qui
C conque s'esleue, sera humilié: & qui se humi
Mat.23.a. Iouz.14.a lie, sera esleué. * Il dit aussi à celuy qui l'auoit inuité: Quand tu fais vn disner, ou vn soupper, n'appelle point tes amiz, ne tes freres, ne tes parentz, ne tes riches voisins, que parauenture ilz ne te conuient de leur part, & que la pareille te soit faite. Mais quand tu fais vn conuiue, appelle les poures, impotens, boyteux, & aueugles, & tu seras bienheureux, pourtant qu'ilz n'ont de quoy te retribuer: car il te sera retribué en la resurrection des iustes. Et vn de ceux D
qui estoyent ensemble assiz à table, ayant ouy ces choses, il luy dit: Bienheureux est celuy qui mange du pain au Royaume de
DIEV. Et il luy dit: * Vn homme fit vn Mat.22.c.
grand soupper, & y appella beaucop de gẽs: & enuoya son seruiteur à l'heure du soupper, dire à ceux qui estoyent inuitez: Ve- Apo.19.b.
nez, car tout est desia prest. Et ilz commencerent chacun pour soy à s'excuser. Le premier luy dit: I'ay achete vne metairie, & ay necessité de partir, & l'aller veoir: ie te prie aye moy pour excusé. Et l'autre dit: I'ay achete cinq couples de bœufz, & y voy pour les esprouuer: ie te prie tien moy pour excusé. Et l'autre dit: I'ay prins femme en mariage, & pourtant ie n'y peux aller. Et le seruiteur retourna, & annonça ces choses à son maistre. Alors le pere de E
famille courrouce dit à son seruiteur: Va incontinent aux places & rues de la ville: & amene ceans les poures, & les * impotens, & les boyteux, & les aueugles. Et le seruiteur dit: SEIGNEVR, il est fait ainsi que tu as commandé, & encore y a il place. Et le maistre dit au seruiteur: Va par les chemins, & les hayes: & contrains les d'entrer, à fin que ma maison soit emplie. Car ie vous dy, que nul de ces hommes la qui auoyent esté inuitez, ne goustera de mon F
soupper. * Or grosse trouppe alloit auec Mat.10.d. 16.d. Sus.9.c. Sous 17.g Mar.8.d. Mat.10.d
luy, & se tournant leur dit: Si aucun vient à moy, & ne hayt son pere & sa mere, & sa feme, & ses enfans, & ses freres, & ses sœurs, & encore mesme son ame: il ne peut estre mon disciple. Et quiconque ne porte sa croix, & ne vient apres moy, il ne peut estre mon disciple. Or qui est celuy d'entre vous voulant edifier vne tour, que premierement ne s'assied, & compte les despens, s'il a pour fournir à la parfaire? à fin qu'apres qu'il aura mis le fondement & n'aura peu parfaire, tous ceux qui le voyent, ne commencent à se moquer de luy, disans: Cest homme a commencé à edifier, & n'a peu paracheuer. Ou, G
qui est le Roy qui doit aller pour faire la guerre contre vn autre Roy, qui premierement ne se sied, & pense s'il pourra auec dix mille aller à l'encontre de celuy qui vient auec vingt mille contre luy? Autrement iceluy estant encore loing, il enuoye vn am-

bassade, & demande les moyens de paix.
Ainsi donc vn chacun de vous q̃ ne renonce
à toutes les choses qu'il possede, il ne peut
Mat.5.b. estre mon disciple. *Le sel est bon: mais si
Marc.9.g. le sel perd sa saueur, de quoy salera on? Il
n'est vtile ne pour mettre en la terre, n'au fu
Matt.13.a. mier: mais on le iette dehors. *Qui a oreil
Mar.4.a. le pour ouyr, oye.

CHAP. XV.

A LOrs tous les Peagers, & gentz de mau
Matt.9.b. uaise vie, s'approchoyent de luy, pour
Marc.2.b l'ouyr. Et les Pharisiens & les Scribes en
Sus.6.f. murmuroyent, disans: Cestuy cy reçoit les
meschans, & mange auec eux. Mais il leur
Matt.18.b recita ceste similitude, disant: *Qui est l'hõ
me d'entre vous qui a cent brebis, & s'il en
perd vne, ne laisse il pas les quatre vingtz
& dixneuf au desert, & s'en va apres celle
qui est perdue, tant qu'il l'ayt trouuée? Et
quand il l'a trouuée, il la met sur ses espau-
les bien ioyeux: & quand il vient en la mai
sõ, il appelle ses amiz & voysins, & leur dit:
B Esiouyssez vous auec moy: car i'ay trouue'
ma brebis qui estoit perdue. Ie vous dy,
qu'ainsi sera ioye au ciel pour vn pecheur
s'estant repẽty, plus que pour quatre vingtz
& dixneuf iustes qui n'ont que faire de re-
pentance. Ou qui est la femme qui a dix
*Monoye drachmes, que si elle en perd vne' drachme,
qui vault n'allume elle point la chandelle, & ballie la
3 sols &6. maison, & cerche diligemment iusqu'à ce
qu'elle l'ayt trouuée? Et quand elle l'a trou
uée, elle appelle ses amies & voysines, di-
sant: Esiouyssez vous auec moy, car i'ay
trouue' la drachme que i'auoye perdue.
Ainsi vous dy-ie que ioye sera deuant les
C Anges de Dieu pour vn pecheur qui a repẽ-
tance. Puis dit: Vn homme auoit deux filz:
& le plus ieune d'eux dit au pere: Mon pere,
donne moy la portion de la substance qui
m'appartient. Et il leur partit les biens.
Et peu de iours apres, quand le plus ieune
filz eut tout assemble', il s'en alla dehors en
region loingtaine, & là dissipa son bien, en
viuant dissolument. Et apres qu'il eut tout
despẽdu, vne grande famine aduint en ceste
region la. Et commença à auoir necessite'.
Il s'en alla, & se ioignit à vn des citoyens
d'icelle region, lequel l'enuoya en sa metai
rie pour paistre les porceaux. Et desiroit de
remplir son ventre des escosses que les por-
D ceaux mangeoyent, mais persone ne luy en
donnoit. Dont estant reuenu à soymesme,
dit: Combien y a il de mercenaires en la
maison de mon pere, qui ont abondance de
pains, & moy ie pery de faim? Ie m'osteray
d'icy, & m'en iray à mon pere, & luy diray:
Mon pere, i'ay peche' contre le ciel & deuãt
toy: & maintenant ne suis point digne d'e-
stre appelle' ton filz: fay moy comme vn de
tes mercenaires. Lors il s'osta de là, & vint à
son pere. Et cõme il estoit encore loing,
son pere le veit, & fut meu de compaysion, E
& accourut, & *cheut sur son col, & le baisa. *c'est, l'e-
Et le filz luy dit: Mon pere, i'ay peche' cõ braissa.
tre le ciel & deuant toy, & maintenant ne
suis point digne d'estre appelle' ton filz. Et
le pere dit à ses seruiteurs: Apportez la plus
riche robbe, & le vestez, & luy donnez vn a-
neau en sa main, & des soliers en ses piedz.
Et amenez vn veau gras, & le tuez, & le mã
geons, & menons ioye: car mon filz icy e-
stoit mort, & il est retourne' à vie: il estoit
perdu, mais il est retrouue'. Et commence F
rent à mener ioye. Or son filz aisne' estoit
aux champs. Lequel estant venu, & appro
chant de la maison, il ouyt la melodie & les
danses. Et appella vn des seruiteurs d'ice-
luy, & l'interroga que c'estoit. Lequel luy
dit: Ton frere est venu, & ton pere a tue' vn
veau gras, pourtant qu'il l'a recouuert sain
& sauf. Lors il en fut marry, & ne vouloit
pas entrer. Son pere donc sortant, le prioit.
Mais il respondit, & dit à son pere: Voi-
cy, ie te sers par tant d'années, & iamais ne
transgressay ton commandement, & si ia-
mais tu ne me donnas vn cheureau pour fa
re bonne chere auec mes amiz. Mais quand G
ton filz icy, qui a deuore' son bien auec les
paillardes, est venu, tu luy as tue' le veau
gras. Et il luy dit: Mon enfant, tu es touf-
iours auec moy, & tous mes biens sont tiẽs,
mais il falloit faire bonne chere & s'es-
iouyr, pourtant que ton frere icy estoit
mort, & il est retourne' à vie: il estoit perdu,
& est retrouue'.

CHAP. XVI.

OR disoit il aussi à ses disciples: Il y a- A
uoit vn homme riche, qui auoit vn dis-
pensier: lequel fut accuse' enuers luy, comme
dissipant ses biens. Et il l'appella, & luy
dit: Qu'est ce que i'oy dire de toy? Rendz
compte de ta despense, car d'oresnauant tu
n'auras plus la puissance de faire la despen-
se. Et le despensier dit en soymesme: Que
feray-ie, que mon seigneur m'oste la des-
pense? Ie ne peux fouyr la terre, & ay
honte de mendier. Or ie say que ie feray, à
fin que quand ie seray oste' de ma despense,
quelques vns me reçoyuẽt en leurs maisons.
Lors appella tous les debteurs de son mai B
stre, & disoit au premier: Combien dois tu à
mõ seigneur? Et il dit: Cent mesures d'huy
le. Et il luy dit: Prens ton obligatiõ, & t'as
siedz viste, & en escry cinquante. Puis dit à
l'autre: Et toy, combien dois tu? Lequel dit:
Cent mesures de froment. Et il luy dit: Prẽs
ton obligation, & en escry quatre vingtz.
Et le seigneur louã le despẽsier inique pour
tant qu'il auoit fait prudemment: & ainsi les
enfans de ce monde sont plus prudens en
leur

leur generation que les enfans de lumiere.
C Aussi moy ie vous dy : Faites vous des amiz de richesses d'iniquite', à fin que quād vous defaudrez, ilz vous reçoyuent aux tabernacles eternelz. Qui est fidele en tresp etite chose, il est aussi fidele en grand chose, & qui est iniuste en peu de chose, il est aussi iniuste en grand chose. Si donc vous n'auez este' fideles en richesse inique du vray thresor qui s'en fiera en vous ? Et si en chose d'autruy n'auez este' fideles, ce qui est vostre qui le vous donnera? Nul seruiteur ne peut seruir àdeux seigneurs, *car ou il en hayra l'vn: & aymera l'autre, ou il se ioindra à l'vn, & mespriſera l'autre. Vous ne pouuez seruir à Dieu & aux richesses. Et les Pharisiens (qui estoyent auaricieux) oioyent toutes ces choses, & se moquoyēt de luy. Et il leur dit : Vous estes ceux qui vous iustifiez vousmesmes deuant les hommes, mais Dieu cognoit voz cueurs. Car ce qui est hautain aux hommes, est abomination deuant Dieu. La Loy & les Prophetes ont dure' iusqu'à Iehan, depuis ce temps la, le Royaume de Dieu est annonce', & chacun y fait violence. Or il est plus facile que le ciel & la terre se passent, qu'il chée vn poinct de la Loy. * Quiconque de laisse sa femme, & se marie àvn autre, il commet adultere, & qui prent celle qui est delaissée de son mary, il commet adultere. Il y auoit vn homme riche, lequel se vestoit de poupre & de soye, & iournellement faisoit grand chere. Il y auoit d'autre part vn poure nommé Lazare, qui gisoit à la porte d'i celuy, plein de playes, lequel desiroit estre ressasie' des miettes qui cheoyent de la table du riche, mais aussi les chiens venoyent, & luy leschoyēt ses playes. Or aduint que le poure mourut, & fut porte' des Anges au sein d'Abraham. Aussi mourut le riche, & fut enseuely. Et esleuant ses yeux quand il estoit es tormens en enfer, il voit de loing Abraham, & Lazare en son sein, & s'escriant, dit: Pere Abraham, aye misericorde de moy, & enuoye Lazare, à fin qu'il mouil le le bout de son doigt en l'eaue, & qu'il rafrechisse ma langue, car ie suis tormente' en ceste flamme. Et Abraham dit: Filz, souuienne toy que tu as receu tes biens en ta vie, & Lazare semblablemēt les maux, maintenant il est console', & tu es tormente'. Et outre tout cela, il y a vne grande abysme qui est mise entre vous & nous, tellement que ceux qui veulent d'icy passer à vous ne peuuent, ne de là retourner icy. Et il dit: Ie te prie donc Pere, que tu l'enuoyes en la maison de mon pere, ou i'ay cinq freres : à fin qu'il leur en rende tesmoignage, de peur qu'ilz ne viennent aussi en ce lieu de torment. Abraham luy dit: * Ilz ont Moyse & les Prophetes, qu'ilz les oyent. Ich 5..g.

Mais il dit : Non pere Abraham, mais si aucun des mortz va à eux, ilz se repentiront. Et il luy dit: S'ilz n'oyent Moyse & les Prophetes, aussi ne croyront non plus quand aucun des mortz ressuſciteroit. Deut.18.b

CHAP. XVII.

PVis dit à ses Disciples : Il est impossible A que scandales n'aduiennent, mais malheur à celuy par qui il en aduiennent. Il luy seroit plus expedient qu'vne meule d'asne, luy fust mise autour de son col, & que il fut iette' en la mer, que de scandalizer vn de ces petis. Soyez sur vostre garde. Mat. 18.e. Marc.9.f.

* Si ton frere a peche' enuers toy, repren le, & s'il se repent, pardonne luy. Et si sept foys le iour il a peche' enuers toy, & que sept foys le iour il retourne à toy, disant : Ie me repens : tu luy pardonneras. Mat.18.c. Leui.19.d Ecc.19.b Mat. 6.b. Marc 11.d. Iaq. 5. d.

Et les Apostres dirent au Seigneur: * Augmente nous la Foy. Et le Seigneur dit: Si vous auiez Foy autant qu'est vn grain de * seneué, vous pourriez dire à ce meurier : Desracine toy, & te plante en la mer, & il vous obeiroit. Mais qui est celuy d'entre vous s'il a vn seruiteur labourant, ou paissant les bestes, qu'il luy die quand il retourne des champs: Passe outre incontinent & t'assiedz à table ? & ne luy die plustost : Appreste moy à soupper, & te trousse, & me sers iusqu'à ce que i'aye mangé & beu, & apres cela tu mangeras & beuuras? Sait il gre' à ce seruiteur la, pource qu'il a fait ce qu'il luy auoit commande'? Ie ne le cuyde pas. Vous aussi semblablemēt quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites : Nous sommes seruiteurs inutiles, ce que nous deuiōs faire, nous l'auōs fait. Et aduint qu'en allant en Ierusalem, il passoit par le milieu de Samarie & de Galilée. Et comme il entroit en vne bourgade, dix hommes ladres luy vindrent au deuant, lesquelz s'arresterent loing, & esleuerent leurs voix, disans: Iesus precepteur, aye pitie' de nous. Et quand il les veit, il leur dit : Allez, monstrez vous aux Sacrificateurs. Et aduint que comme ilz s'y en alloyent, ilz furēt nettoyez. Et vn d'eux quand il veit qu'il estoit nettoye', il retourna glorifiant Dieu à haute voix : & se ietta en terre sur sa face à ses piedz, luy rendant graces. Et iceluy estoit Samaritain. Luc.17.e. 21.c. Mar. 11.d. *ou, mousstarde.

Lors Iesus respondant, dit. En y a il point dix qui ont este' nettoyez ? Et les neuf ou sont ilz? Nulz ne se sont trouuez qui soyēt retournez pour donner gloire à Dieu, sinon ceſt estranger. Adonc il luy dit : Leue toy, va, ta Foy t'a guary. Et estant interrogue' des Pharisiens quād le royau-

Mat.6.c.
Mar. 11.b. Marc.1.b. Mat. 5. b. Matt.5.e 19. a.
Mar.10.b.

me de Dieu viendroit, il leur respondit, disant: Le Royaume de Dieu ne viẽdra point à veuë d'œil, & ne dira on point: Le voicy, ou le voilà. Car voicy le royaume de Dieu est dedans vous. Et dit à ses Disciples: Les iours viendrõt que vous desirerez de veoir l'vn des iours du Filz de l'homme, & ne le verrez point. * Lors on vous dira: Le voicy, le voilà. N'y allez pas, & ne les suyuez pas. Car comme l'esclair esclaire de l'vn des costez de dessoubz le ciel, & reluyt iusqu'à l'autre: ainsi sera le Filz de l'homme en son iour. Mais premierement il faut qu'il souffre beaucop, & qu'il soit reprouué de ceste generation. * Et comme il aduint es iours de Noé, aussi sera il pareillement es iours du Filz de l'homme. On mangeoit & beuuoit, on se marioit, iusqu'au iour que Noé entra en l'arche, & vint le deluge, & les perdit tous. Semblablement cõme il aduint es iours de Loth: On mangeoit, on beuuoit, on achetoit, on vendoit, on plantoit, & edifioit on: & le iour que Loth sortit de Sodome, il pleut feu & soufre du ciel, & les destruyst tous. Tout ainsi sera ce au iour que le Filz de l'homme sera reuelé. * En ce iour là, qui sera au toict, & aura son mesnage en la maison, qu'il ne descende pas pour le prendre. Et qui sera au champ, semblablemẽt ne retourne pas à ce qui est laissé derriere. Ayez souuenance de la femme de Loth. Quiconque demandera s'auuer la vie, il la perdra, & quiconque la perdra, il la viuifiera. Ie vous dy, en celle nuit deux seront en vn lict, l'vn sera prins, & l'autre laissé. Il y en aura deux lesquelles moudront ensemble, l'vne sera prinse, & l'autre delaissée. Et eux respondans, luy disent: Ou Seigneur? Lequel leur dit: En quelque lieu que sera le corps, là aussi seront assemblez les aigles.

Mat.24.b. Mar.13.c.
Mar.16.d. 17.d.20.e
Mar.8.d. 9.d.10.c. Sus.9.c. Sou.18.f. Gen.7.b. 9.a. Ge.19.c.f
Mat.24.b Mar.8.d. Ieh.12.d. Sus.9.c. 17.g. Mat.24.d.
Luy fera auoir vie.

CHAP. XVIII.

IL leur dit aussi vne similitude, * qu'il faut touſiours prier, & ne se lasser point, disant: Il y auoit vn iuge en vne ville, lequel ne craignoit Dieu, & ne tenoit compte de personne. Et y auoit vne vefue en ceste ville la, laquelle vint à luy disant: Fay moy iustice de mon aduersaire. Et par vn temps n'en vouloit rien faire. Mais apres cela, il dit en soymesme: Combien que ie ne crains Dieu, & ne tien compte de personne, toutesfois pour ce que ceste vefue me donne fascherie, ie luy feray iustice, à fin que finalement elle ne vienne, & me face opprobre. Et le Seigneur dit: Escoutez que dit le iuge inique. Or Dieu ne fera-il point la vengeance de ses eleuz qui crient à luy iour & nuit, & aura-il patience qu'on les afflige? Certes ie vous dy, que bien tost il fera la vengeance pour eux. Toutesfoys quand le Filz de l'homme viendra, pensez vous qu'il doyue trouuer Foy en la terre? Et dit aussi ceste similitude à aucuns qui se confioyent en eux mesmes comme iustes, & mesprisoyent les autres:

Ecc.1 8.d. Luthe.5.d.
on, vengе moy de

Deux hommes montoyent au Temple pour faire oraison, l'vn Pharisien & l'autre Peager. Le Pharisien estant droit, prioit en soymesme telles choses: Dieu, ie te rendz graces, que ie ne suis point comme les autres hommes sont, rauisseurs, iniustes, adulteres, ne aussi comme ce Peager: ie ieuſne deux fois la semaine: ie donne dismes de toutes les choses que ie possede. Et le Peager estant loing, ne vouloit point mesme leuer les yeux vers le ciel, mais frappoit sa poictrine, disant: Dieu, sois propice à moy pecheur. Ie vous dy, que cestuy cy descendit iustifié en sa maison plus que l'autre, car vn chacun qui s'esleue, sera humilié, & qui s'humilie, sera esleué. * Et on luy amena des petis enfans, à fin qu'il les touchast. Ce que voyans les Disciples, les ou reprenoyent. Mais Iesus les appella, & dit: Laissez venir les enfans à moy, & ne les empeschez point, car à telz est le Royaume de Dieu. Ie vous dy en verité, quiconque ne receura le Royaume de Dieu comme enfant, il n'y entrera point. * Et quelque seigneur l'interroga, disant: Bon Maistre, que feray-ie pour posseder la vie eternelle? Iesus luy dit: Pourquoy m'appelles tu bon? nul n'est bon, sinon Dieu seul. Tu cognois les Cõmandemens. * Tu ne commettras point adultere. Tu n'occiras point. Tu ne feras point larcin. Tu ne diras point faux tesmoignage. Hõnore ton pere & ta mere. Et il dit: I'ay gardé toutes ces choses dés ma ieunesse. Quand Iesus ouyt cela, il luy dit: Tu as encore faute d'vne chose. Vend tout ce que tu as, & le donne aux poures, & tu auras vn threſor au ciel, puis vien, & me suy. Et ayãt ouy ces choses, il deuint triste, car il estoit fort riche. Et Iesus voyant qu'il estoit deuenu triste, dit: Qu'il est difficile que ceux qui ont des biens entrent au Royaume de Dieu: Car il est plus facile qu'vn cable entre par le pertuis d'vne esguille, qu'vn riche entre au Royaume de Dieu. Et ceux qui l'oioyẽt, dirẽt: Et qui peut estre sauué? Mais il leur dit: Les choses qui sont impossibles aux hommes, sont possibles à Dieu. Et Pierre dit: * Voicy, nous auons tout laissé, & t'auons suyuy. Il leur dit: * Ie vous dy en verité, il n'est nul qui ayt delaissé sa maison ou parens, ou freres, ou femme, ou enfans, pour le Royaume de Dieu, qu'il ne reçoyue beaucop plus en ce temps icy, & au siecle aduenir vie eternelle. Puis Iesus print les douze

Mat.23.b. Sus.14.c. Mat.19.b. Mar.10.b.
ou, tenoyent.
Mat.19.c. Mat.10.b.
Exo.20.a. b.c. Deut.5.a. b.c.
la mesme
ou, change meau.
Mat.10.d. Mar.10.c.

douze,& leur dit. * Voicy, nous montons Mat.16.d 17.d.20 c Sus. 9. c Mar.8. d. 9. d.10.e.
en Ieruſalem,& ſeront accomplies au Filz de l'homme toutes les choſes qui ſont eſcrites par les Prophetes. Car il ſera liure' aux Gentilz,& ſera moque' & iniurie' & decrache',& apres qu'ilz l'auront flagelle' ilz l'occiront, & au tiers iour il reſſuſcitera. Et ilz n'entendirent rien de cela,& ceſte parol le leur eſtoit cachée,& ne pouuoyent entendre ce qu'il leur diſoit. * Et aduint comme il approchoit de Iericho, qu'il y auoit vn aueugle aſsis pres de la voye, qui mendioit. Et quand il ouyt la tourbe qui paſſoit, il interroga que c'eſtoit. Et ilz luy dirent, que Ieſus de Nazareth paſſoit. Lors il cria, diſant: Ieſus Filz de Dauid, aye miſericorde de moy. Et ceux qui alloyent deuant, le tençoyent, à fin qu'il ſe teuſt, mais il crioit beaucop plus fort: Filz de Dauid, aye miſericorde de moy. Et Ieſus ſ'arreſtant commanda qu'on luy amenaſt. Et quand il fut pres, il l'interroga, diſant: Que veux tu que ie te face? Et il dit: Seigneur que ie voye. Et Ieſus luy dit: Regarde, ta Foy t'a guary. Et incontinent il veit, & le ſuyuoit glorifiant Dieu. Et tout le peuple voyant cela, donna louãnge à Dieu.

G Mat.10.d. Marc.10. b.

CHAP. XIX.

A ET eſtant entre' en Iericho, il alloit par la ville. Et voicy vn homme appelle' Zachée, qui eſtoit principal Peager, & eſtoit riche, & taſchoit à veoir lequel eſtoit Ieſus, & ne pouuoit pour la multitude, car il eſtoit de petite ſtature. Si courut deuant, & monta deſſus vn * Figuier ſauuaige pour le veoir, car il deuoit paſſer par là. Et quand Ieſus vint au lieu, il regarda en haut, & le veit, & luy dit: Zachée, deſcendz haſtiuement, car il me faut demourer auiourdhuy en ta maiſon. Iceluy deſcendit haſtiuement, & le receut en ioye. Et tous voyãs cela, murmuroyent, diſans qu'il eſtoit alle' loger chez vn homme de meſchante vie.

*ou, Sicomore.

B Et Zachée vint en auant, & dit au Seigneur: Voicy Seigneur, ie donne la moytie' de mes biens aux poures, & ſi i'ay trompe' quelcun en aucune choſe i'en rend quatre fois autant. Ieſus luy dit: Auiourdhuy ſalut eſt aduenu à ceſte maiſon, pourtãt que ceſtuy cy auſsi eſt Filz d'Abraham. Car le Filz de l'homme eſt venu cercher & ſauuer ce qui eſtoit perdu. Et comme ilz oioyent ces choſes, Ieſus pourſuyuit, & dit vne ſimilitude pource qu'il eſtoit pres de Ieruſalem, & qu'ilz eſtimoyent que incontinent le Royaume de Dieu ſeroit manifeſte'.

Mat.25.b. Mar.13.d

Il dit donc: * Vn homme noble ſ'en alla en vne region loingtaine, pour conqueſter vn royaume, puis retourner. Et quand il eut appelle' dix ſeruiteurs, ſiens, il leur donna dix * Marcs, & leur dit: Trafiquez iuſqu'à tant que ie vienne. Or ſes citoyẽs le hayſſoyent, & enuoyerent vne Ambaſſade apres luy, diſans: Nous ne voulons point que ceſtuy cy regne ſur nous. Et aduint qu'il retourna apres auoir conqueſte' le royaume, & commanda que les ſeruiteurs (auſquelz il auoit baille' l'argent) fuſſent appellez, à fin qu'il ſceuſt combien chacun auoit gaigne'. Et le premier vint, diſant: Seigneur, ton Marc a acquis dix autres Marcs. Et il luy dit Bien bon ſeruiteur, pourtant que tu as eſte' fidele en peu de choſe, aye autorite' ſus dix villes. Et l'autre vint, diſant: Seigneur, ton Marc a profite' cinq Marcs. Et luy dit: Auſsi toy ſois ſus cinq villes. Et l'autre vint, diſant: Seigneur, voicy ton Marc que i'ay tenu enueloppe' en vn linge, car ie t'ay craint, pource que tu es hõme rude, tu prẽs ce que tu n'as point mis, & recueille ce que tu n'as point ſeme'. Il luy dit: * Meſchãt ſeruiteur, ie te iugeray par ta parolle, Tu ſauois que ie ſuis homme rude, prenant ce que ie n'ay point mis, & recueillant ce que ie n'ay point ſeme': Pourquoy n'as tu mis mon argent à la banque, & à mon retour ie l'euſſe demande' auec vſure? Et dit à ceux qui eſtoyent preſens: Oſtez luy le Marc, & le donnez à celuy qui en a dix Marcs. Et ilz luy dirent: Seigneur, il a dix Marcs.

C *Le marc vaut cent Drachmes, qui montent dix eſcus.

D Mat.25.a.

* Ainſi ie vous dy que à vn chacun qui aura, ſera donne': & à celuy qui n'a rien, encore ce qu'il a luy ſera oſte'. Toutesfois amenez icy ceux là, leſquelz ſont mes ennemis, qui n'ont point voulu que ie regnaſſe ſus eux, & les tuez deuant moy. * Et ces choſes dites, il alloit deuant montant en Ieruſalem. Et aduint, comme il approchoit de Bethphagé & de Bethanie, pres la montagne qui eſt appellée des Oliues, il enuoya deux de ſes Diſciples, diſant: Allez au village qui eſt deuant vous, auquel eſtãs entrez, vous trouuerez vn aſnon lie', ſur lequel iamais homme ne ſ'aſsit, deſliez le, & l'amenez. Et ſi aucun vous demande: Pourquoy le deſliez vous? vous luy direz ainſi: Pource que le Seigneur en a affaire. Et ceux qui eſtoyent enuoyez ſ'en allerent, & trouuerẽt ainſi qu'il leur auoit dit. Et comme ilz deſlioyent l'aſnon, ceux à qui il eſtoit leur dirent: Pourquoy deſliez vous ceſt aſnon? Ilz dirent: Pourtant que le Seigneur en a affaire. Et le menerent à Ieſus. * Et ietterent leurs veſtemens ſur l'aſnon, & mirent Ieſus deſſus. Et quand il alloit, ilz eſtendoyent leurs veſtemens en la voye. Et comme deſia il approchoit à la deſcente de la montagne des Oliues: toute la multitude des Diſciples ſeſiouyſſãt cõmença à louër Dieu à haute

E Mat 21 a. Mar.11. a.

F Ieh.12.b.

Mat.3.b. 9.c. Mar. 4.c. Sus. 8.c.

voix, pour toutes les vertus qu'ilz auoyent veu, disans: Benoit soit le Roy qui vient au Nom du Seigneur: paix soit au ciel, & gloire es lieux treshautz. Et aucuns Pharisiens de la compagnie luy dirent: * Maistre " reprens tes Disciples. Luy respondant leur dit: Ie vous dy que s'ilz se taisent, les pierres crieront: Et quand il approcha voyãt la cite', il plourа sus elle, disant: O si toy aussi eusses cogneu, aumoins en ceste tiennе iournée, les choses qui appartiennent à ta paix. Mais maintenant elles sont cachées de deuant tes yeux. Car les iours viendront sur toy, que tes ennemis t'assiegeront de rampars, & t'enuironneront, & enserreront de tous costez, & te raseront toy & tes enfans qui sont en toy. Et ne laisseront en toy pierre sur pierre, pourtant que n'as cogneu le temps de ta visitation. * Et quand il fut entre' au Tẽple, il se print à ietter hors ceux qui achetoyent & vendoyent en iceluy, leur disant: Il est escrit: * Ma maison est maison d'oraison, & vous l'auez faite vne cauerne de brigandz. Et estoit tous les iours enseignant au Temple.

Ee les Sacrificateurs & les Scribes & les principaux du peuple taschoyent à le faire mourir: & ne trouuoyẽt chose qu'il luy peust sentir faire: car tout le peuple estoit ententif à l'ouyr. CHAP. XX.

ET aduint en l'vn de ces iours la comme il enseignoit le peuple au Temple & qu'il euangelizoit, les Sacrificateurs, & les Scribes, auec les Prestres s'assemblerent & parlerent à luy, disans: Dy nous, de quelle autorite' fais tu ces choses? ou qui est celuy qui t'a donne' ceste autorite'? Et Iesus respondant, leur dit: Ie vous interrogueray aussi d'vn mot: Respondez moy. Le Bapteſme de Iehan estoit il du ciel, ou des hommes? Ilz pensoyent en eux mesmes, disans: Si nous disons qu'il estoit du ciel, il dira: Pourquoy donc n'auez vous creu à luy? Et si nous disons des hommes, tout le peuple nous lapidera: car ilz tiennent pour certain que Iehan est Prophete, Et ilz respondirent, qu'ilz ne sauoyent dont il estoit. Et Iesus leur dit: Ie ne vous dy point aussi de quelle autorite' ie fay ces choses. Et commença à dire au peuple ceste similitude: * Vn homme planta vne vigne, & la loa à des laboureurs, & fut dehors long temps. Et en la saison il enuoya vn sien seruiteur aux laboureurs, à fin qu'ilz luy baillassent du fruit de la vigne. Lesquelz le battirent, & le renuoyerent vuyde. Et de rechef y enuoya encore vn autre seruiteur. Et pareillement apres auoir battu ceſtuy la, & luy auoir dit vilennie, ilz le renuoyerent vuyde. Et depuis y enuoya aussi le tiers, lequel pareillement ilz naurerent, & le ietterent hors. Lors le seigneur de la vigne dit: Que feray-ie? i'y enuoyeray mõ Filz bien aymé: peut estre que quand ilz le verront, ilz l'auront en reuerence. Mais quand les laboureurs le veirent, ilz traiterent entre eux: disans: Cestuy cy est l'heritier, venez, tuons le, à fin que l'heritage soit nostre. Et le ietterent hors de la vigne, & le tuerent. Que leur fera dõc le seigneur de la vigne? Il viendra, & destruyra ces laboureurs la, & baillera la vigne à d'autres.

Laquelle chose ouye, ilz dirent: Ia n'aduienne. Lors ilz les regarda, & dit: Qu'est ce dõc qui est escrit: * La pierre que les edifiãs ont reprouue', a este' mise au principal lieu du coing? Quiconque cherra sur ceste pierre, sera casse', & brisera celuy sur lequel elle cherra. Et les Sacrificateurs & les Scribes à ceste heure la taschoyent mettre les mains sur luy, mais ilz craignirent le peuple: car ilz cogneurent qu'il auoit dit ceste similitude pour eux. * Et apres auoir prins garde sur luy, ilz enuoyerent des espies, qui se feignoyent estre iustes, pour le surprendre en parolle: à fin qu'ilz le liurassent à la principaute' & puissance du grand Gouuerneur. Et l'interrogouerent, disans: Maistre nous sauõs que tu dis & enseignes droitement, & n'es point accepteur de personnes, mais enseignes la voye de Dieu en verite'. Nous est il licite de dõner tribut à Cesar, ou non? Et ayant entendu leur " cautelle, il leur dit: Pourquoy me tentez vous? Monstrez moy vn Denier. De qui a il l'image & le tiltre? Eux respondans dirent: De Cesar. Et il leur dit. * Rendez donc à Cesar les choses qui sont à Cesar, & à Dieu les choses qui sont à Dieu. Et ne peurent reprẽdre sa parolle deuant le peuple: & esmerueillez de sa responſe, se teurent. Lors aucuns des Sadduciens (qui nient la resurrection) s'approcherent, & l'interrogueret, disans: Maistre, Moyse nous a escrit: * Si le frere de quelcun est mort ayant femme, & qu'il soit mort sans enfans, q̃ son frere prenne la femme, & qu'il suscite semence à son frere. Or il y auoit sept freres, dõt le premier print femme, & mourut sans enfans. Et le secõd la print, & mourut aussi sãs enfans. Et le tiers la print, & semblablemẽt tous les sept, & n'ont point laisse' d'enfans, & sont mortz. Apres tous la femme aussi est morte. Duquel d'eux dõc sera elle femme en la resurrectiõ? car les sept l'ont euë à femme. Et Iesus leur dit: Les enfans de ce mõde se marient, & sont baillez en mariage, mais ceux qui seront dignes d'obtenir ce siecle la, & la Resurrection des mortz, ilz ne se marieront point. Car ilz ne pourront plus mourir?

Mat. 21. b. " Ou mena ce tenſe

G Mat. 24. c. Mar 13. a. Sou 21. b.

Marc 21. b Mar. 11. c. Ieh. 2. c. Isai. 56. c. Iere. 7. b.

Sou. 20. c. Ieh. 7. f.

A Mat. 21. c. Mar. 11. b.

B Mat. 21. d Mar. 12. a. Isai. 5. a. Iere. 2. d

C

Psean. 117. Mat. 21. d. Mar. 12. a. Act. 4. b. Rom. 9. g 1. Pier. 2. a

D Mat. 21. d. Sus. 19. g. Marc. 12. c Ieh. 7. c.

" ou astuce, finesse.

Ro. 13. e.

E Deut. 25. b Mat. 22. c. Marc. 12. b Act. 13. b.

F

rir:: & d'autant qu'ilz seront pareilz aux Anges, & seront filz de Dieu: estans filz de Resurrection. Or qu'ainsi soit que les mortz ressuscitent, Moyse mesme l'a monstré
Exo.3.b. apres du buisson, quād il dit * que le Seigneur est le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob. Or n'est il pas le Dieu des mortz, mais des viuans: car tous viuent à luy. Et aucuns des Scribes respondans, dirent: Maistre, tu as bien dit. Et ne l'osoyent
G plus interroguer de rien. Et leur dit: Comment dit on que le Christ est filz de Dauid, & Dauid mesme dit au liure des pseaumes:
Psc.110.a. Mat.22.d. Marc 12.d * Le Seigneur a dit à mō Seigneur sied toy à ma dextre, iusqu'à ce que ie mettray tes ennemiz ton marchepied? Dauid donc l'appelle Seigneur: & comment est il son filz? Et comme tout le peuple escoutoit, il dit à ses
Sus.11.f. Matt. 23.d Mar.12.d. disciples: * Donnez vous garde des Scribes, qui veulent cheminer en robbes longues, & ayment les salutatiōs es marchez, & les premieres chaires es assemblées, & les premiers lieux es banquetz, lesquelz deuorent les maisons des vefues, soubz ombre de faire longue oraison. Ilz en receuront plus grande damnation.

CHAP. XXI.

A ET comme il regardoit, il veit des riches qui mettoyent leurs dons au Tronc.
Mat.12.c. * Il veit aussi vne poure vefue, qui y mettoit deux Pytes, & dit: Vrayement ie vous dy, que ceste poure vefue a plus mis q̄ tous les autres. Car tous ceux cy ont mis aux offrandes de Dieu de ce qui leur abōde: mais
"Ou, bien B icelle y a mis de son indigence tout le "vure qu'elle auoit. Et comme quelcuns disoyent du Temple qu'il estoit orné de belles pierres, & de dons, il dit: Des choses que vous voyez, les iours viendront esquelz pierre ne sera laissée sur pierre, qui ne soit demolie:
Mat.24.a. Mar.13.a Sus 9.g. Lāmesme * Et ilz l'interroguerent, disans: Maistre, quand sera ce? & quel signe y aura il, quand cela deura aduenir? Et il dit: Regardez que ne soyez seduitz: car plusieurs viendront en mon Nom, disans: C'est moy: & le temps approche. N'allez point donc apres
C eux. Et quand vous orres guerres & seditions, ne vous espouāntez point, car il faut que ces choses aduiēnent premieremēt, mais la fin ne sera point si tost. Adonc il leur disoit: Nation s'esleuera contre nation, & royaume contre royaume: & grand tremblement de terre seront en diuers lieux, & famines, & pestilences, & espouāntemens & grans signes se feront du ciel. Mais deuant toutes ces choses, ilz mettront leurs mains
Mat.10.a. 24.a. Mar.13.b. Ieh.15.c. 16.a. sur vous, & * vous persecuteront, vous liurās es assemblées, & es prisons, & vous tireront deuant les Roys & les Gouuerneurs pour mon Nom. Et cela vous aduiendra en tesmoignage. Mettez donc en voz cueurs de ne "premediter comment vous respondrez: car ie vous donneray bouche & sapience, à laquelle ne pourront contredire ne resister tous ceux qui vous seront contraires. * Aussi vous serez liurez de peres & meres: & freres, & parentz, & amiz: & en seront mourir d'entre vous. Et serez hayz de tous pour mon Nom, & toutesfoys vn cheueu de vostre teste ne sera point perdu. "Possedez voz ames par vostre patience. Et quand vous verrez Ierusalem estre enuironnée de gendarmes, sachez adonc que sa desolation est pres. Alors ceux qui sont en Iudée, qu'ilz s'enfuyent aux montagnes, & ceux qui sont au milieu d'icelle, qu'ilz se retirent: & ceux qui sont es autres regions, n'entrent point en elle. Car ce seront les iours de vengeāce, pour accōplir toutes les choses qui sont escrites. Et malheur à celles qui seront enceintes, & à celles qui allaiteront en ces iours la, car il y aura grand "encombrier sur la terre, & ire en ce peuple. Et cherront à la pointe de l'espée, & serōt menez captifz en toutes nations. Et Ierusalē sera foullée des
E Gentilz, iusqu'à ce que les temps des Gentilz soyent accompliz. * Et seront signes
Eze.32.d. Ioel.3.c. au Soleil, & en la Lune, & es Estoilles: & en terre destresse des gens, par desespoir, bruyant la mer & les ondes, tellement que les hommes seicherōt de peur, & pour l'attente des choses qui suruiendront au monde. Car les vertuz des cieux seront esmeuës. Et alors on verra le Filz de l'homme venir en vne nuée auec grande puissance & gloire.
Or quand ces choses commenceront à aduenir, regardez en haut, & leuez voz testes: car vostre deliurance approche. Et leur dit
F vne similitude: * Voyez le figuier & tous
Lāmesme les arbres, quand desia ilz bourionnēt, vous cognoissez en regardāt de vous mesmes que l'este' est desia pres. Pareillement aussi quād vous verrez ces choses aduenir, sachez que le Royaume de Dieu est pres. Ie vous dy en verité, que ceste generatiō ne passera point iusqu'à ce que toutes ces choses soyent faites. * Le ciel & la terre faudront, mais mes
Matt.24.c parolles ne faudront pas. * Prenez garde
Rom.13.d. à vous mesmes de peur que voz cueurs ne soyent greuez de gourmandise & d'yurongnerie, & des souciz de ceste vie: & que ce iour là soudain ne suruienne sur vous: car il viendra cōme vn laqz sur tous ceux qui sōt assiz
G sur la face de toute la terre. Veillez dōc en tout tēps, priās à fin que vous soyez faitz dignes d'euiter toutes ces choses q̄ sont à aduenir, & q̄ puissiez "assister deuant le Filz de
"Ou, estre fermes stables. Ieh.8.a. l'hōme. Et estoit de iour enseignant au Tēple, & de nuit sortāt demouroit en la montagne qui est appellée des Oliues. Et de matin tout le peuple venoit pour l'ouyr au Tēple.

CHAP. XXII.

A OR le iour de la feste des pains sans le-
uain, lequel est nommé Pasques, appro-
Mat 29.a. choit. * Et les Sacrificateurs, & aussi les
Mar.14.c. Scribes cerchoyẽt comment ilz le pourro-
Mat.26.b. yent faire mourir: car ilz craignoyẽt le peu
Mar.14.b. ple. Mais Satan entra en Iudas surnommé
Ieh.13.a. Iscariot, qui estoit du nombre des douze. Il
s'en alla, & parla auec les Sacrificateurs &
les Maistres, comment il leur lireroit. Et
furent ioyeux, & conuindrent de luy don-
Ieh.18.a. ner argent. * Et il le promit, & cerchoit
opportunité pour le leur liurer hors de la
multitude. * Or le iour des pains sans le-
Mat.26.b. uain vint, auquel il falloit tuer l'agneau de
Mar.14.b. Pasques: & Iesus enuoya Pierre & Iehan, di-
sant: Allez, & nous appreſtez l'agneau de Pas-
ques, à fin que nous le mangeons. Et ilz luy
dirent: Ou veux tu que nous l'appreſtions?
Et il leur dit: Voicy quand vous entrerez
en la ville, vn homme portant vne cruche
d'eaue viendra au deuant de vous, suyuez le,
en la maison en laquelle il entrera. Et direz
au pere de famille de la maison: Le Maistre
te demande: Ou est le logis ou ie mangeray
la Pasque auec mes disciples? Et il vous mõ-
B strera vne grande chambre accoustrée, ap-
preſtez le là. Lors ilz s'en allerent, & trou-
uerent comme il leur auoit dit. Et appre-
sterent la Pasque. Et quand l'heure fut ve-
nue il s'assist à table, & les douze Apostres
Mat.26.b. auec luy. Adonc leur dit: * I'ay gran
Mar.14.b dement desiré de manger ceste Pasque auec
vous, deuant que ie souffre: car ie vous dy,
que ie n'en mangeray plus d'oresnauãt, iusʃ
qu'à ce qu'il soit accomply au Royaume de
1. Cor.11.c Dieu. * Et print la couppe, & rendit graces,
& dit: Prenez la, & la distribuez entre vous:
car ie vous dy, que ie ne beuuray du fruit de
la vigne, iusqu'à ce que le Royaume de Dieu
vienne. Puis print du pain, & rendit graces,
& le rompit, & leur donna, disant: C'est cy
mon corps, lequel est donné pour vous: fai
tes cecy en memoire de moy. Semblable-
ment aussi leur bailla la couppe, apres soup
a Ou nou- per, disant: Ceste couppe est le a nouueau Te
uelle alliã- ſtament en mon sang, qui est respandu pour
ce. vous. * Toutesfoys voicy la main de ce-
Ieh.13.c. luy qui me liure, est auec moy à la table. Or
Psa.4.c. le Filz de l'homme s'en va, selon qu'il est de
termine': toutesfoys malheur sur l'homme
par qui il est liuré. Et ilz commencerent
à demander entre eux, à sauoir mon qui se-
roit celuy d'entre eux qui deuoit ce faire.
C Il aduint aussi vne contention entre eux, le
quel d'eux deuoit estre le plus grand. Mais
Matt.20.d il leur dit: * Les Roys des peuples seigneu
Mar.9.c. rient sus iceux: & ceux qui ont autorité sus
10.f. sus. 9.f. iceux, sont nommez bienfaiteurs. Or il
n'est point ainsi de vous, mais celuy qui est
le plus grand entre vous, soit cõme le moin
dre: & celuy que gouuerne, cõme celuy qui
sert. Car lequel est plus grand, ou celuy qui
est assis à table, ou celuy qui sert? N'est-ce
pas celuy qui est assis à table? Mais moy ie
suis au milieu de vous, cõme celuy qui sert.
Et vous estes ceux qui auez perseuere' auec
moy en mes tentations: & ie vous dispose le
Royaume, comme mon Pere me l'a dispose',
à fin que vous mangiez & beuuiez à ma ta-
ble en mon Royaume, * & que soyez assiz Mat.19.d
sur thrones, iugeans les douze lignées d'Is-
rael. Et le Seigneur dit: Simon, Simon,
voicy Satan vous a demande' pour vous vã-
ner, comme le ble', mais i'ay prie' pour toy, D
à fin que ta Foy ne defaille point: aussi toy,
quand tu seras conuerty, conferme tes fre-
res. * Et il luy dit: Seigneur, ie suis preſt Mat.26.e.
d'aller auec toy & en prison & à la mort. Mar.14.e.
Mais Iesus dit: Pierre, ie te dy, le coq ne chã Ieh.13.d.
tera point auiourdhuy, que premier tu ne
renõces par trois foys, de m'auoir cogneu.
Puis il leur dit: Quand ie vous ay enuoyé
sans bourse & sans besace, & sans souliers,
vous a il fallu quelque chose? Et ilz dirent:
Rien: Il leur dit donc: Mais maintenant qui
a bourse, la prenne, & semblablement la besa
ce, & qui n'en a point, vende sa robbe, &
achette vn glaiue: car ie vous dy, qu'il faut
encore que ce qui est escrit, soit accomply Isaie.53.d
en moy: à sauoir. * Et a este' repute' auec les
iniques. Car certainement les choses qui
sont dites de moy ont accomplissement. Et
ilz dirent: Seigneur, voicy deux glaues icy.
Il leur dit: C'est assez. * Puis se partit, & Mat.26.c.
s'en alla (selon qu'il auoit accoustume') au Mar.14.c.
mont des Oliues, & ses disciples aussi le suy
uirent. Et quand il parurent au lieu, il leur
dit: Priez, que vous n'entriez en tentation.
E Et se sesloigna d'eux enuiron vn iect de pier-
re, & s'agenouillant prioit, disant: Pere, si tu
veux, transporte ceste couppe de moy: tou-
tesfoys que ma volunté ne soit pas faite,
mais la tienne. Et vn Ange du ciel s'appa-
rut à luy, le confortant. Et luy estant en an-
goisse, prioit plus longuemẽt. Et sa sueur de
uint comme gouttes de sang coulantes en
terre. Et apres qu'il fut leué d'oraison, &
qu'il vint à ses disciples, il les trouua endor
miz de tristesse, & leur dit: Pourquoy dor-
mez vous? Leuez vous & priez, à fin que
n'entriez en tentation. * Et comme il par- Mat.26.e.
loit encore, voicy vne compagnie, & celuy Mar.14.e
qui se nommoit Iudas, vn des douze, alloit Ieh.18.b.
deuant eux, & s'approcha de IESVS pour le
baiser. Et IESVS luy dit: Iudas, liures tu le
Filz de l'homme par vn baiser? Et ceux qui
estoyent entour luy, voyans ce qui estoit à
aduenir, luy dirent: Seigneur, frapperons
nous de glaiue? * Et vn d'entre eux frappa Ieh.18.b.
le

le seruiteur du principal Sacrificateur, & luy coppa l'oreille dextre. Mais IESVS respondant, dit: Laissez les faire iusqu'à cecy. Et ayant touché l'oreille d'iceluy, il le guarit. F Lors Iesus dit à ceux qui estoyent venuz à luy, à sauoir aux Sacrificateurs & aux Maistres du Temple, & aux Prestres: Vous estes venuz comme à vn brigand, à tout glaiues & bastons. Quand i'e stoye iournellement auec vous au Temple, vous n'auez point estendu les mains sur moy. Mais c'est icy vostre heure, & la puissance des tenebres. *Or le prindrent ilz, Mat. 26.g Mar.14.g. Ieh.18.c. & le menerent & conduyrent en la maison du principal Sacrificateur. Et Pierre le suyuoit de loing. Et quand ilz eurent allumé le feu au milieu de la salle, & qu'ilz se furent assiz ensemble, Pierre aussi s'assit au milieu d'eux. Et vne chambriere le voyant assiz à la lumiere, apres qu'elle l'eut fort regardé, dit: Cestuy estoit aussi auec luy. Mais il le nia, disant: Femme, ie ne le cognoy. Et vn peu apres vn autre le veit, & dit: Tu es aussi de ceux la. Mais Pierre dit: O homme, non suis. Et enuiron l'espace d'vne heure apres, quelque autre affermoit, disant: De vray ce cestuy cy estoit aussi auec luy, car il est Galiléen. Et Pierre dit: Homme, ie ne say que tu dis. Et incontinent comme il parloit encore, le coq chanta. Et le SEIGNEVR se G retournant, regarda Pierre. Lors Pierre eut memoyre de la parolle du Seigneur, comme il luy auoit dit: Deuant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Adonc Pierre sortit hors, & ploura amerement. Et les hommes qui tenoyent Iesus se mocquoyent de luy, & le frappoyent: si le benderent, & frappoyent sa face. Et l'interrogoyent, disans: Deuine, qui est celuy qui t'a frappé? Et disoyent mout d'autres choses contre luy en blasphemant. * Quand le iour Mat.27.a Marc 15.a Ieh.18.f. fut venu, les Prestres du peuple, & les Sacrificateurs, & les Scribes s'assemblerent, & le menerent en leur Consistoyre, & dirent: Si tu es le CHRIST, dy-le nous: Et il leur dit: Si ie le vous dy, vous ne le croyrez point, & si ie vous interrogue, vous ne me respondrez point, & ne me laisserez point aller. D'oresnauant le Filz de l'homme sera assiz à la dextre de la vertu de DIEV. Lors ilz dirent tous: Es tu donc le Filz de DIEV? Et il leur dit: Vous dites bien que ie le suis. Et ilz dirent: Qu'auons nous besoing encore de tesmoignage? Car nous mesmes l'auons ouy de sa bouche.

CHAP. XXIII.

A ET toute la multitude d'iceux se leua, & le mena à Piltate. Et commencerent à Mat.27.b Marc 15 a Ieh.18.f. l'accuser, disans: Nous auons trouué ce-stuy cy subuertissant le peuple, & defendant de bailler les tributz à Cesar, & se disant estre le Christ Roy. Pilate l'interroga, disant: Es-tu le Roy des Iuifz? Luy respondant dit: Tu le dis. Et Pilate dit aux Sacrificateurs & aux peuples: Ie ne trouue aucun crime en cest homme cy. Mais ilz s'efforçoyent tant plus, disans: Il esmeut le peuple, enseignant par toute Iudée, commençant depuis Galilée iusqu'icy. Et quand Pilate ouit parler de Galilée, il interroga si l'homme estoit Galiléen. Et quād il cogneut qu'il B estoit de la iurisdiction d'Herodes, il le renuoya à Herodes, lequel aussi en ces iours la estoit en Ierusalem. Et quand Herodes veit Iesus, il fut fort ioyeux: car ia pieça il desiroit de le veoir, à cause qu'il oyoit dire plusieurs choses de luy, & esperoit qu'il luy verroit faire quelque signe. Or il l'interroga par plusieurs parolles: mais il ne luy respondoit rien. Et les Sacrificateurs & les Scribes estoyent presens, griefuement l'accusans. Mais Herodes auec sa bande le mes- *Ou ceux de sa cour priſant, & se moquāt de luy apres qu'il l'eut vestu d'vn vestement blanc, le renuoya à Pilate. Et en ce mesme iour deuindrent amiz Pilate & Herodes: car parauant il y auoit entre eux inimitié. Adonc Pilate apres C qu'il eut appellé les Sacrificateurs & les Gouuerneurs, & le peuple, il leur dit: Vous m'auez presenté ceſt homme comme peruertissant le peuple, & voicy qu'en l'interrogant deuant vous, ie ne trouue en ceſt homme cy aucun crime, des choses desquelles vous l'accusez, aussi mesme n'a fait Herodes: car ie vous ay renuoyé à luy: & voicy rié ne luy a esté fait qui soit digne de mort. Quand donc ie l'auray chastié, ie le laisseray aller. *Or luy estoit-il necessaire de Mat.27.c. Marc15.b leur en laisser vn à la Feste, dont toute la multitude s'escria ensemble, disant: Oste nous Ieh. 18.g. ceſtuy cy, & nous laisse Barabas, lequel estoit mis en prison pour quelque sedition faite en la cité, & pour meurtre. Et derechef Pilate parla à eux, voulant laisser aller Iesus. Mais ilz crioyent, disans: Crucifie, crucifie D le. Et pour la tierce fois, il leur dit: Mais quel mal a-il fait? ie ne trouue en luy aucune cause de mort. Ie le corrigeray donc, & le laisseray aller. Mais ilz perseueroyent à haute voix, requerans qu'il fut crucifié: & leurs voix, & celles des Sacrificateurs se renforçoyent. Lors Pilate adiugea que leur demande fut faite. Et leur laissa celuy qui pour sedition & meurtre auoit esté mis en prison, lequel ilz demandoyent, & bailla Ie sus pour en faire à leur volunté. *Et com Mat.27.d. me ilz le menoyent, ilz prindrent vn certain Marc15.b Simon Cyrenien, qui venoit des champs, & luy chargerēt la croix, pour la porter apres

Ieſus. Et grande multitude de peuple & de femmes le ſuiuoyent, leſquelles plouroyent, & le lamentoyent. Et Ieſus ſe retournant vers elles, dit: Filles de Ieruſalem, ne plourez point ſus moy, mais plourez ſus vouſmeſmes & ſus voz enfans: car voicy, les iours viendront, eſquelz on dira: Bienheureuſes ſont les ſteriles, & les ventres qui n'ont point conceu, & les mammelles qui
Apo.6.d. n'ont point allaicté. * Lors ſe prendront à
Oſe.10.c. dire aux montagnes, tombez ſur nous: & aux montagnettes, couurez nous. Car ſi on fait ces choſes au boys verd, que ſera-il fait au ſec? Et deux autres, qui eſtoyent malfaiteurs, furent auſsi menez auec luy pour les
E faire mourir. Et quand ilz vindrent au lieu
"Ou Calꝛuaire. qui eſt appellé le "Teſt, ilz le crucifierent là.
Mat.27.d & les malfaiteurs, l'vn à la dextre, & l'au-
Marc 15.b tre à la ſeneſtre. Et Ieſus diſoit: Pere, par-
Ieh. 16.d. donne leur, car ilz ne ſauent qu'ilz font. Ilz
Pſe.22.b. partirent auſſi ſes veſtemens, & ietterent le ſort. Et le peuple ſ'arreſtoit regardant, pareillement les Gouuerneurs ſe moquoyent auec eux, diſans: Il a ſauué les autres, qu'il ſe ſauue ſoymeſme, ſ'il eſt le Chriſt eſ-
Mat.27.e. leu de Dieu. *Auſſi les gendarmes ſ'appro-
Marc 15.e choyent de luy, & ſ'en moquoyent: & luy
Ieh.19.d. preſentoyent du vin aigre, diſans: Si tu es le
Pſe.68.c. Roy des Iuifz, ſauue toy. Et y auoit vn eſcriteau ſur luy eſcrit en lettres Greques, Lati-
F nes, & Ebraiques: à ſauoir, Ceſtuy cy eſt le Roy des Iuifz. Et vn des malfaiteurs, qui eſtoyent penduz, le blaſphemoit, diſant: Si tu es le Chriſt, ſauue toy toymeſme, & nous. Mais l'autre reſpõdant le reprenoit, diſant: Ne crains-tu point Dieu, veu que tu es en la meſme condamnation? Et certes nous y ſommes iuſtement, car nous receuons choſes dignes de noz faitz, mais ceſtuy cy n'a point fait de mal. Et diſoit à Ieſus: Seigneur, aye memoire de moy, quand tu viendras en ton Royaume. Et Ieſus luy dit: Ie te dy en verité, auiourdhuy tu ſeras auec moy en Paradis. Or eſtoit-il enuiron ſix heures, & tenebres furent faites par tou-
Mat.17.f. te la terre iuſqu'à neuf heures. * Auſſi le So-
Marc 15.c leil fut obſcurcy, & le voile du Temple fendu par le milieu. Et Ieſus criãt à haute voix, dit: Pere, ie recommanderay mon Eſprit en tes mains. Et en diſant cela il rendit l'Eſprit. Et le Centenier voyant ce qui auoit eſté fait, glorifia Dieu, diſant: Vrayement
"Ou, ſpectacle. ceſt hõme cy eſtoit iuſte Et toutes les troupes qui ſ'eſtoyent aſſemblées à ce "regard, voyans les choſes qui ſe faiſoyent, ſ'en retournoyent frappans leurs poictrines. Et
G tous ceux de ſa cognoiſſance ſ'arreſtoyent
Mat.27.g loing, & les femmes qui l'auoyent ſuiuy de
Marc 15.d Galilée, regardans ces choſes. *Et voi
Ieh.17.g. cy vn homme nommé Ioſeph, qui eſtoit Conſeillier, bon homme & iuſte lequel n'auoit pas conſenty à leur cõſeil, n'a leur acte qui eſtoit d'Arimathée ville des Iuifz, qui auſſi attendoit le Royaume de Dieu: vint à Pilate, & demanda le corps de Ieſus. Et apres qu'il l'eut mis ius, il l'enueloppa en vn linceul, & le mit en vn ſepulcre taillé, où perſone n'auoit encore eſté mis. Et eſtoit le iour de la preparation, & le iour du Sabbat luyſoit. Et les femmes qui l'auoyent ſuiuy, & eſtoyent venues auec luy de Galilée, regarderent le ſepulcre, & comment ſon corps eſtoit mis. Et quand elles furent retournées, elles preparent des ſenteurs & baumes. Et le iour du Sabbat ſe repoſerent ſelon le cõmandement. CHAP. XXIIII.

MAis le premier* iour du Sabbat, fort A
*C.le lẽdemain du repos matin elles vindrent au ſepulcre apportant les ſenteurs qu'elles auoyent preparé, & aucunes auec elles. Et trouuerent la pierre tournée arriere du ſepulcre. Et eſtans Matt.28.a Marc 16.a entrées, ne trouuerent pas le corps du Sei- Ieh.20. a. gneur Ieſus. Et aduint que comme elles eſtoyent "en perplexité pour cela: voicy, deux "Ou eſtonnées, eſperduesde ce. hommes ſe preſenterent deuant elles en veſtemens reluyſans. Et comme elles craignoyent, & baiſſoyent la face en terre, ilz leur dirent: "Que cherchez-vous le viuant "Ou pour quoy. auec les mortz? Il n'eſt pas icy, mais il eſt reſſuſcité. Souuienne vous comment il Mat.28.b. Marc 16.b vous dit quand il eſtoit encore en Galilée, Mat. 16.c. diſant qu'il falloit que le Filz de l'hõme fuſt 17.b.20.c liuré es mains des hommes pecheurs, & Marc 8.d. qu'il fut crucifié, & qu'il reſſuſcitaſt au tiers 9.b.10.e. iour. Et elles eurent ſouuenãce des parolles Sus 9.f. d'iceluy. Et quand elles furent retournées du ſepulcre, elles annoncerent toutes ces B choſes aux vnze, & à tous les autres. Et eſtoit Marie Magdaleine & Iehanne & Marie mere de Iaques, & les autres qui eſtoyent auec elles: leſquelles diſoyent aux Apoſtres ces choſes. Et les parolles d'icelles leur ſemblerent: comme reſueries, & n'y creurent pas. Or Pierre ſe leua, & courut au ſepulcre: & ſe baiſſant pour regarder: voit ſeulement les linceux mis à part. Puis ſe partit eſmerueillé en ſoymeſme de ce qui auoit eſté fait. Et voicy, deux d'entre eux alloyent ce meſme iour en vne bourgarde, laquelle eſtoit enuiron ſoxante ſtades loing de Ieruſalem, nommée Emaus. *Et deuiſoyent Mar.16.e entre eux de toutes ces choſes qui eſtoyẽt ad C uenues. Et aduint que comme ilz deuiſoyent & diſputoyent, Ieſus auſſi ſ'approcha, & alla auec eux: mais leurs yeux eſtoyent tenus qu'ilz ne le cogneuſſent. *Et il leur Matt.21.h dit: Quelles ſont ces parolles que vous conferez enſemble en allant, & eſtes triſtes? Et l'vn, qui auoit nom Cleopas, reſpondit & luy dit: Es-tu ſeul forain en Ieruſa-

Lameſme

salem, & ne sais pas les choses qui y ont este faites ces iours cy? Et il leur dit: Quelles? Ilz dirent: De Iesus de Nazareth, qui a este homme Prophete, puissant en œuure & en parolle deuant Dieu & tout le peuple: & comment les Sacrificateurs & noz Gouuerneurs l'ont liure en cõdamnation de mort,
D & l'ont crucifie. Or auions nous esperance que ce fust celuy qui deuoit deliurer Israel. Neantmoins, outre tout cela, il est auiourdhuy le tiers iour, que ces choses sont aduenues. Mais aussi aucunes femmes d'entre nous, nous ont espouãnte, qui ont este de grand matin au sepulcre: & quand elles n'ont pas trouue son corps, elles sont venues, disans, que mesme elles auoyent veu vne vision d'Anges, lesquelz disent qu'il vit. Et aucuns de ceux qui estoyent auec nous sont allez au sepulcre, & ont trouue ainsi que les femmes auoyent dit, mais ilz ne l'ont point veu. Lors il leur dit: O folz & tardifz de cueur à croire, en toutes les choses que les Prophetes ont parle. Ne falloit-il point que le Christ souffrist ces choses, & qu'il entrast en sa gloire? Et commençant à Moyse & à tous les Prophetes,
*Declaroit. il leur *interpretoit en toutes les Escritures les choses qui estoyent de luy mesme.
E Et approcherent de la bourgade ou ilz alloyent, & luy il feit semblant d'aller plus loing. Et ilz le contreingnirent, disans: Demoure auec nous, car le soir commence à venir, & le iour est ia decline. Adonc il entra pour demourer auec eux. Et aduint que comme il estoit assis à table auec eux, il print le pain, & rendit graces, puis le rompit, & leur en bailla. Et leurs yeux furent ouuertz, & cogneurent, & il s'euanouit de deuant eux. Lors dirent entre eux: Nostre cueur n'estoit-il pas ardent en nous: quand il parloit à nous en la voye, & nous declairoit les Escritures? Et se leuans à l'heure mesme, reuindrent en Ierusalem, & trouuerent les vnze assemblez, & ceux qui estoyent auec eux, disans: Le Seigneur est vrayement ressuscite, & s'est apparu à Simon. *Et
Marc 16. e Iob. 20. e. eux ilz reciterent les choses qui auoyent
F este faites en chemin, & comment il auoit este cogneu d'eux en rompant le pain. Et comme ilz disoyent ces choses, Iesus mesme se presenta au milieu d'eux, & leur dit: Paix soit auec vous. Mais eux troublez & espouãntez, estimoyent veoir vn esprit. Et il leur dit: Pourquoy estes vous troublez, & pourquoy montent doubtes en voz cueurs? Voyez mes mains & mes piedz, car ce suis-ie moymesme. Tastez moy, & voyez, car vn esprit n'a chair ne os, ainsi que vous me voyez auoir. Et quand il eut dit ces choses, il leur monstra ses mains & ses piedz. Mais comme encore de ioye ilz ne croyoyent point, & s'esmerueilloyent, il leur dit: Auez vous icy quelque chose à manger? Et ilz luy presenterent vne piece de poisson rosty, & de la rais de miel Et l'ayant prins le mangea deuant eux, & leur dit: Ce sont cy les parolles que ie vous disoye quand i'estoye encore auec vous: qu'il estoit neccessaire que toutes les choses qui sont escrites de moy en la Loy de Moyse, & es Prophetes, & Pseaumes, fussent accomplies. Lors il ouurit leur entendement pour entendre les Escritures, & leur dit: Il est ainsi escrit: & ainsi falloit que le Christ souffrist, & qu'il G ressuscitast des mortz au tiers iour: & qu'on preschast en son Nom repentance, & remission des pechez en toutes gens, commençant depuis Ierusalem. Or vous estes tesmoings de ces choses. *Et voicy, i'enuoyeray la promesse de mon Pere sur vous. Mais vous, demourez en la cite de Ierusalem, iusqu'à tant que soyez vestuz de la vertu d'enhaut. Et les mena dehors iusqu'en Bethanie: puis esleua ses mains, & les beneit. Et aduint que quand il les beneissoit, il se partit d'eux, & estoit porte au ciel. Et apres qu'ilz l'eurent adore, ilz retournerent en Ierusalem en grand ioye. *Et estoyent tousiours au Temple, louãns & beneissans Dieu. Amen.

Mat. 23. d. Marc 16. d

Act. 1. 2. a Ieh. 14. b. 15. d. 16. b. 20. f.

Marc 16. d Act. 1. a.

Fin du sainct Euangile de Iesus Christ, selon sainct Luc.

Le sainct Euangile de Iesus Christ, selon sainct Iehan.

CHAP. I.

AV COMMENCEMENT A estoit la Parolle, & la Parolle estoit auec Dieu: & icelle Parolle estoit Dieu. Elle estoit au commencement auec DIEV. *Toutes choses ont este faites par elle: & Gen. 1. a sans elle rien n'a este fait, de ce qui est fait. Ebr. 1. a. En elle estoit la vie, & la vie estoit la lumiere des hommes: & la lumiere luit es tenebres, & les tenebres ne l'ont pas comprinse. Vn homme fut enuoye de Dieu, qui auoit nom Iehan. *Il est venu en tesmoignage, à Mat. 3. a. ce qu'il rendist tesmoignage de la lumiere, Marc 1. a à fin que tous creussent par luy. Iceluy n'estoit pas la lumiere, mais a este enuoye afin qu'il tesmoignast de la lumiere. Ceste estoit la vraye lumiere qui enlumine tout homme B venant au monde. Elle estoit au monde, & le monde a este fait par elle: & le monde

a On en ſa propre.

ne l'a point cogneuë. Elle eſt venue es choſes qui eſtoyent ſiennes: & les ſiens ne l'ont pas receuë. Mais à tous ceux qui l'ont receuë, elle leur a donné b puiſſance d'eſtre faitz enfans de Dieu, à ſauoir, à ceux qui croyent en ſon Nom: leſquelz ne ſont point naiz de ſang, ne de volunté de la chair, ne de volunté d'homme, mais de Dieu. Et la Parolle a eſté faite chair, & a habité entre nous, & auõs contemplé ſa gloire, vne gloire comme de celuy qui eſtoit ſeul nay du Pere, entant qu'il eſtoit plein de grace & de verité. Iehan rend teſmoignage de luy, & crie, diſant: C'eſtoit celuy duquel ie diſoye, que celuy qui vient apres moy, eſt preferé à moy, car il eſtoit c premier que moy, & de ſa plenitude nous en auons tous receu, & grace pour grace: car la Loy a eſté donnée par Moſe: mais la grace & la verité eſt faite par Ieſus Chriſt. * Nul ne veit onc Dieu. Le Filz vnique, qui eſt au ſein du Pere, luy-meſme l'a raconté. Et ceſtuy eſt le teſmoignage de Iehan, quãd les Iuifz luy enuoyerent de Ieruſalem des Sacrificateurs & Leuites, pour l'interroguer, diſans: Qui es-tu? Et il le confeſſa, & ne le nia point. Et il le confeſſa, diſant: * Ie ne ſuis point le Chriſt: Et ilz l'interroguerent: Quoy donc? Es-tu Elie? Et il dit: Ie ne le ſuis point. Es-tu Prophete? Et il reſpondit: Non. Ilz luy dirent donc: Qui es-tu? à fin que nous donnions reſpõſe à ceux qui nous ont enuoyez. Que dy-tu de toymeſme? Il dit: * Ie ſuis la voix de celuy qui crie au deſert: Faites droite la voye du Seigneur, ainſi qu'a dit Iſaie le Prophete. Et ceux qui auoyent eſté enuoyez, eſtoyent des Phariſiens. Et ilz l'interroguerent, & luy dirent: Pourquoy donc baptizes-tu: ſi tu n'es point le Chriſt, n'Elie, ne Prophete? Iehan leur reſpondit, diſant: Ie baptize en eaué, mais il y en a vn au milieu de vous, que vous ne cognoiſſez point. * C'eſt celuy qui vient apres moy, & qui eſt preferé à moy, duquel ne ſuis pas digne de deſlier la courroye du ſoulier. Ces choſes aduindrent en Bethabara outre le Iordain, ou Iehan eſtoit baptizant. Le lendemain Iehan voit Ieſus venir à luy, & dit: Voicy l'Agneau de Dieu, qui oſte le peché du monde. C'eſt celuy duquel ie diſoye: apres moy vient vn homme qui eſt preferé à moy, car il eſtoit d premier que moy: & ie ne le cognoiſſoye point. Mais à fin qu'il ſoit manifeſté à Iſrael: pourtant ſuis-ie venu baptizer en eaué. Et Iehan rendit teſmoignage, diſant: * I'ay veu l'Eſprit deſcendant du ciel comme vne coulombe, & demoura ſur luy. Et ne le cognoiſſoye point: mais celuy qui m'a enuoyé baptizer en eaué, m'auoit dit: Celuy ſur qui tu verras l'Eſprit deſcendre & demourer ſur luy: c'eſt celuy qui baptize au ſainct Eſprit. Et ie l'ay veu, & en ay rendu teſmoignage, qu'il eſt le Filz de Dieu. Et le iour enſuyuant derechef Iehan s'arreſta, & deux de ſes Diſciples: & regardant Ieſus cheminer, dit: Voila l'Agneau de Dieu. Et deux de ſes Diſciples l'ouirent parler, & ſuyuirent Ieſus. Lors Ieſus ſe retourna, & les voyant qu'ilz le ſuiuoyent, leur dit: Que cerchez vous? Et ilz luy dirent: Rabbi (qui ſignifie, quand il eſt expoſé, Maiſtre) ou demoures-tu? Il leur dit: Venez, & le voyez. Ilz y allerent, & veirent ou il demouroit: & demourerent auec luy ce iour là. Or eſtoit-il enuiron dix heures. Et André frere de Simon Pierre, eſtoit l'vn des deux, qui en auoyẽt ouy parler à Iehan, & l'auoyent ſuiuy. Iceluy trouua premier Simon ſon frere, & luy dit: Nous auons trouué le Meſsias, qui ſignifie Chriſt: & le mena à Ieſus. Ieſus l'ayant regardé, dit: Tu es Simon le filz de Iona, tu ſeras appellé Cephas, qui eſt interpreté Pierre. Le lendemain Ieſus voulut aller en Galilée, & trouue Philippe. Et luy dit: Suy moy. Or Philippe eſtoit de Bethſaida, ville d'André & de Pierre. Philippe trouue Nathanael, & luy dit: Nous auons trouué Ieſus de Nazareth, filz de Ioſeph: duquel Moyſe a eſcrit en la Loy, & auſsi les Prophetes. Et Nathanael luy dit: Peut-il venir quelque bonne choſe de Nazareth? Et Philippe luy dit: Vien, & le voy. Et Ieſus veit Nathanael venir à ſoy, & dit de luy: Voicy vrayement vn Iſraelite, auquel n'y a point de fraude. Nathanael luy dit: Dequoy me cognois-tu? Ieſus reſpondit, & luy dit: Auant que Philippe t'euſt appellé, quand tu eſtois ſoubz le figuier, ie te veoye. Nathanael reſpondit, & luy dit: Maiſtre, tu es le Filz de Dieu, tu es le Roy d'Iſrael. Ieſus reſpondit, & luy dit: Pource que ie t'ay dit, que ie te veoye ſoubz le figuier: tu crois. Tu verras plus grans choſes que cecy. Et luy dit: En verité, en verité ie vous dy, cy apres vous verrez le ciel ouuert, & les Anges de Dieu montans & deſcendans ſur le Filz de l'homme.

1 On ſ[plus excellent.

1. Iehan. 4. b
1. Tim. 6. c

Iou. 3. d.

Iſa. 40. a.
Matt. 3. b.
Marc 1. a.
Luc 3. a.

Mattt. 3. c
Marc 1. b.
Luc 3. c.
Act. 1. a. 2.
a. 11. c. 19. a

Mat. 3. d.
Marc 1. b.
Luc 3. d.

CHAP. II.

ET au tiers iour on faiſoit des nopces en Cana de Galilée: & la mere de Ieſus y eſtoit. Et Ieſus auſsi fut appellé aux nopces, & ſes Diſciples. Et le vin eſtant failly, la mere de Ieſus luy dit: Ilz n'ont point de vin. Et Ieſus luy dit: e Qu'en eſt-il à moy & à toy femme? Mon heure n'eſt pas encore venue. Sa mere dit aux ſeruiteurs: Faites tout ce qu'il vous dira. Et ſix cruches de pierre eſtoyent là miſes, ſelon la purification des Iuifz, leſquelles contenoyent chacune deux ou trois meſures. Et Ieſus leur

b Ou priuilege.

Eph. 1. b.
1. Iehan. 3. a.
Mat. 1. c
Luc 2. d.

c Ou plus excellent.

d Ou, Que ay ie à faire auec toy.

leur dit: Empliſſez les cruches d'eauë. Et ilz les emplirent iuſqu'au haut. Et il leur dit: Verſez maintenant, & en portez au maiſtre d'hoſtel. Et ilz luy en porterent. Or quand le maiſtre d'hoſtel eut gouſté l'eauë muée en vin (Or ne ſauoit-il dont cela venoit, mais les ſeruiteurs, qui auoyent puiſé l'eauë, le ſauoyent bien) il appelle l'eſpoux, & luy dit: Tout homme met premier le bon vin, & apres qu'on eſt enyuré, il met lors le pire. Mais tu as gardé le bon vin iuſqu'à maintenant. Ieſus feit ce commencement de ſignes en Cana de Galilée, & manifeſta ſa gloire, & ſes Diſciples creurent en luy. Apres cela, il deſcendit en Capernaum, luy & ſa mere, & ſes freres, & ſes Diſciples. Et n'y demourerent gueres de iours. Or la ſolennité de la Paſque des Iuifz eſtoit prochaine, & Ieſus monta en Ieruſalem, *& trouua au Temple gentz qui vendoyent bœufz, & brebis, & coulombes, & les changeurs qui y eſtoyent aſsiz. Et ayant fait vn fouët de petites cordes, il les ietta tous hors du Temple, & les brebis, & les bœufz, & reſpandit l'argent des changeurs, & renuerſa les tables. Et dit à ceux qui vendoyent les coulombes: Oſtez ces choſes d'icy, & ne faites point la maiſon de mon Pere, maiſon de marchandiſe. Lors ſes Diſciples eurent ſouuenance, qu'il eſt eſcrit: *Le zele de ta maiſon m'a mangé. Les Iuifz donc reſpondirent, & luy dirent: Quel ſigne nous monſtres-tu, que tu fais telles choſes? Et Ieſus reſpondit, & leur dit: Deſtruiſez ce Temple, & en trois iours ie le releueray. Les Iuifz donc dirent: Ce Temple a eſté edifié par l'eſpace de quarante ſix ans, & tu le releueras en trois iours? Mais il diſoit cela du Temple de ſon corps. Parquoy quand il fut reſſuſcité des mortz, ſes Diſciples eurent ſouuenance qu'il leur auoit dit cela, & creurent à l'Eſcriture, & à la parolle que Ieſus auoit dite. Et luy eſtant en Ieruſalem au iour de Paſque à la feſte, pluſieurs creurent en ſon Nom, contemplans ſes ſignes qu'il faiſoit. Mais Ieſus ne ſe fioit point en eux, par ce qu'il les cognoiſſoit tous, & qu'il ne luy eſtoit point de beſoing, qu'aucun luy rendiſt teſmoignage de l'homme: car il ſauoit ce qui eſtoit en l'homme.

C
Mat. 21. b
Marc 11. c.
Luc 19. g.
Pſe. 69. b
Mat. 26. f. 27. c.
Marc 14. f 15. c
D

CHAP III.

A OR il y auoit vn homme entre les Phariſiens, nommé Nicodeme, l'vn des principaux d'entre les Iuifz, lequel vint de nuit à Ieſus, & luy dit: Maiſtre, nous ſauons que tu es vn Maiſtre venu de Dieu. Car nul ne peut faire ces ſignes que tu fais, ſi DIEV n'eſt auec luy. Ieſus reſpondit, & luy dit: En verité, en verité ie te dy, que celuy qui n'eſt nay derechef, ne peut veoir le Royaume de Dieu. Nicodeme luy dit: Comment peut l'homme naiſtre, quand il eſt ancien? Peut-il derechef entrer au ventre de ſa mere, & naiſtre? Ieſus reſpondit: En verité, en verité ie te dy, que ſi aucun n'eſt nay d'eauë & d'Eſprit, il ne peut entrer au Royaume de Dieu. Ce qui eſt nay de chair, eſt chair: & ce qui eſt nay de l'Eſprit, eſt eſprit. Ne te eſmerueilles point, que ie t'ay dit: il vous faut eſtre naiz derechef. Le vent ſouffle ou il veut: & tu oys ſa voix: mais tu ne ſais d'ou elle vient, ne ou elle va. Ainſi eſt tout homme qui eſt nay de l'Eſprit. Nicodeme reſpondit, & luy dit: Comment ſe peut faire cela? Ieſus reſpondit, & luy dit: Tu es vn Maiſtre d'Iſrael, & ne cognois point ces choſes? En verité, en verité, ie te dy, que nous parlons ce que nous ſauons, & teſmoignons ce qu'auons veu: & vous ne receuez point noſtre teſmoignage. Si ie vous ay dit les choſes terriennes, & vous ne les croyez pas: comment croirez vous ſi ie vous dy les choſes celeſtes? Auſsi perſone n'eſt monté au ciel, ſinon le Filz de l'homme, qui eſt deſcẽdu du ciel, lequel eſtoit au ciel. Et comme *Moyſe eſleua le ſerpent au deſert, ſemblablement il faut que le Filz de l'homme ſoit eſleué: à fin que quiconque croit en luy, ne periſſe point: mais ayt vie eternelle. Car Dieu a tant aymé le monde, qu'il a donné ſon ſeul Filz: à fin que quiconque croit en luy, ne periſſe: mais ayt vie eternelle. Car Dieu n'a pas enuoyé ſon Filz au monde, pour condamner le monde: mais à fin que le monde ſoit ſauué par luy. Qui croit en luy, il ne ſera point condamné: mais qui ne croit point, il eſt deſia condamné: car il n'a point creu au Nom du ſeul Filz de Dieu. Or ceſte eſt la condamnation, que la lumiere eſt venue au monde, & les hommes ont mieux aymé les tenebres que la lumiere: entant que leurs œuures eſtoyent mauuaiſes. Car quiconque fait choſes mauuaiſes, hayt la lumiere, & ne vient pas à la lumiere, de peur que ſes œuures ne ſoyẽt reprinſes. Mais celuy qui fait verité, vient à la lumiere, à fin que ſes œuures ſoyent manifeſtées, d'autant qu'elles ſont faites ſelon Dieu. *Apres ces choſes Ieſus vint & ſes Diſciples, en la terre de Iudée: & demouroit là auec eux, & baptizoit. Et Iehan baptizoit auſsi en Enon pres de Salim, pourtant qu'il y auoit là beaucop d'eauës, & là venoyent, & eſtoyent baptizez, car Iehan n'auoit pas encore eſté mis en priſon. Or aduint vne queſtion des Diſciples de Iehan auec les Iuifz, pour la purification. Et vindrent à Iehan, & luy dirent: Maiſtre, celuy qui eſtoit auec toy outre le Iordain, de qui tu as rendu teſmoignage, voila, il baptize,

Eccl. 11. a
B
Nõbr. 21. c
Sou. 6. d. 1. Pier. 2. b Gal. 2. 3 Ro. 3. 4. 5 1. Ieh. 4 b Rom. 8. a
C
Matt. 3. a. Marc 1. a
D

& tous viennent à luy. Iehan respondit, & dit: L'homme ne peut receuoir aucune chose, s'il ne luy est donné du ciel. Vous mesmes
sus 1.c. estes tesmoings, q̃ i'ay dit: *Ie ne suis point le Christ, mais ie suis enuoyé deuant luy. Celuy qui a l'Espouse, est Espoux, mais l'amy de l'Espoux, qui est aupres de luy, & l'escoute, est plein de ioye pour la voix de l'Espoux. Donc ceste mienne ioye est accõplie. Il faut qu'iceluy croisse, mais moy que ie soye amoindry. Celuy qui est venu d'enhaut est par dessus tous. Celuy qui est issu de terre, est de terre, & parle de la terre. Celuy qui est venu du ciel, est par dessus tous, & tesmoigne ce qu'il a veu & ouy: & nul ne re-
3.Ieh.5.b çoit son tesmoignage. *Celuy qui a receu son tesmoignage, il a approuué que Dieu est veritable. Car celuy que Dieu a enuoyé annonce les parolles de Dieu, car Dieu ne luy donne point Esprit par mesure. Le Pere ayme le Filz, & luy a donné toutes choses
Ro.3.4.5. en main. *Qui croit au Filz, il a vie eternel
sus 3.b. le: mais qui ne croit point au Filz, il ne ver
sou.6.e ra pas la vie, mais l'ire de Dieu demeure sur luy.

CHAP. IIII.

A QVand donc le Seigneur eut cogneu que les Pharisiens auoyent ouy que Iesus faisoit & baptizoit plus de disciples que Iehan (combien que Iesus ne baptizoit pas, mais ses Disciples) il laissa Iudée, & s'en alla derechef en Galilée. Or il falloit qu'il passast par Samarie. Il vient donc en vne ville de Samarie, laquelle est
ou Sichẽ Gen.48.d appellée "Sychar, pres de la possession que *Iacob donna à Ioseph son filz, & là estoit la fontaine de Iacob. Iesus donc lassé du chemin, estoit ainsi assis sur la fontaine. Ce estoit enuiron les six heures: & vne femme de Samarie vient pour puiser de l'eauë. Iesus luy dit: Donne moy à boire. Car ses Disciples s'en estoyẽt allez en la ville, pour acheter à manger. La femme donc Samari-
B taine luy dit: Comment, toy qui es Iuif, me demandes-tu à boire, qui suis femme Samaritaine? Car les Iuifz n'ont point d'accointance auec les Samaritains. Iesus respondit, & luy dit: Si tu sauois le don de Dieu, & qui est celuy qui te dit: Donne moy à boire: tu luy en eusse demandé, & il t'eust donné de l'eauë viue. La femme luy dit: Seigneur, tu n'as de quoy puiser, & le puitz est profond, d'ou as-tu donc ceste eauë viue? Es-tu plus grand que nostre pere Iacob, qui nous a donné le puitz, & luy mesme en a beu, & ses enfans, & ses bestes. Iesus respondit, & luy dit: Quiconque boit de ceste eauë cy, il aura encore soif: mais qui beuura de l'eauë que ie luy donneray, il n'aura iamais soif: mais l'eauë que ie luy donneray,
sou.7.f sera faite en luy vne fontaine d'eauë saillante en vie eternelle. La femme luy dit: Seigneur, donne moy de ceste eauë, à fin que ie n'aye point soif, & que ie ne vienne point icy puiser. Iesus luy dit: Va, appelle ton mary, & viens icy. La femme respondit, & luy C
dit: Ie n'ay point de mary. Iesus luy dit: Tu as bien dit, Ie n'ay point de mary. Car tu as eu cinq mariz, & celuy que tu as maintenant, n'est pas ton mary. Cela as-tu vrayement dit. La femme luy dit: Seigneur, ie voy que tu es Prophete. Noz peres ont adoré en ceste montagne, & vous dites, qu'en *Ie- 1.Ro.6.a
rusalem est le lieu ou il faut adorer. Iesus 8.a.
luy dit: Femme, croy moy, que l'heure vient que vous n'adorerez le Pere n'en ceste montagne, n'en Ierusalem. Vous adorez ce que vous ne sauez: nous adorons ce que nous sauons: car le salut est des Iuifz. Mais l'heure vient, & est maintenant, que les vrais adorateurs adoreront le Pere en esprit & verité: car aussi le Pere en demande de telz qui l'adorent. *Dieu est Esprit, & faut que 1.Ieh.4.b
ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit & verité. La femme luy dit: Ie say que le Messias (qui est appellé Christ) doit venir: quãd donc iceluy sera venu, il nous annoncera toutes choses. Iesus luy dit: Ce suis-ie qui parle à toy. Et sur ce ses Disciples D
vindrent, & s'esmerueillerent de ce qu'il parloit auec vne femme. Toutesfois nul ne dit: Que demandes-tu? ou, pourquoy parles-tu auec elle? La femme donc laissa sa cruche, & s'en alla en la ville, & dit aux hommes: Venez, & voyez vn homme qui m'a dit tout ce que i'ay fait: n'est-il point le Christ? Ilz sortirent donc de la ville, & vindrent à luy. Or cependant les Disciples le prioyent, disans: Maistre, mange. Mais il leur dit: I'ay à manger d'vne viande que vous ne sauez pas. Les Disciples donc disoyent entre eux: Quelcun luy auroit-il apporté à manger? Iesus leur dit: E
Ma viande est, que ie face la volunté de celuy qui m'a enuoyé, & parface son œuure. Ne dites vous pas qu'il y a encore quatre moys, & la moisson viendra? Voicy, ie vous dy, leuez voz yeux, & voyez les regions: car elles sont ia blanches pour moissonner. Et celuy qui moissonne reçoit salaire, & assemble le fruit en vie eternelle, à fin que celuy qui seme ayt ensemble ioye, & celuy qui moissonne. Car en cela est la parolle vraye, qu'vn seme, & l'autre moissonne. Ie vous ay enuoyé moissonner ce que vous n'auez pas labouré. Les autres ont labouré, & vous estes entrez en leurs labeurs. Et de ceste ville la plusieurs des Samaritains creurent en luy pour la parolle de la femme, qui auoit rendu ce tesmoignage: Il m'a dit tout ce que i'ay fait. Quand

donc

donc les Samaritains furent venuz à luy, ilz le prierent qu'il demouraſt auec eux. Et F il demoura là deux iours. Et beaucop plus de gens creurent pour ſa parolle. Et diſoyent à la femme: Maintenant nous ne croyons pas pour ta parolle: car nous meſmes l'auons ouy, & ſauons qu'il eſt veritablement le Chriſt Sauueur du monde. *Et deux iours apres il ſe partit de là, & ſ'en alla en Galilée. Car Ieſus rendit teſmoignage que vn Prophete n'eſt point honnoré en ſon pays. Quand donc il fut reuenu en Galilée, ceux de Galilée le receurent: apres qu'ilz eurent veu toutes les choſes qu'il auoit fait en Ieruſalem à la Feſte: car ilz eſtoyent auſſi venuz à la Feſte. Ieſus donc vint derechef en Cana de Galilée, ou il auoit mué l'eauë en vin. Et y auoit vn ſeigneur de court, duquel le filz eſtoit malade en Capernaum. Lequel ayant ouy que Ieſus eſtoit venu de Iudée en Galilée, il ſ'en alla vers luy, & le pria qu'il deſcendiſt pour guarir ſon filz, car il* ſ'en alloit mourir. Adonc IESVS luy dit: Si vous ne voyez ſignes & miracles, vous ne croyez pas. Et l'homme luy dit: Sire, deſcendz deuant que mon filz meure. Ieſus luy dit: Va, ton filz vit. L'homme creut à la parolle que IESVS luy auoit dit, & ſ'en alla. Et comme deſia il deſcendoit, ſes ſeruiteurs vindrent au deuant de luy, & luy annoncerent, diſans: Ton filz vit. Adonc il leur demanda, à quelle heure il ſ'eſtoit trouué mieux. Et ilz luy dirent: Hyer, à ſept heures la fieure le laiſſa. Le pere donc cogneut que c'eſtoit ceſte heure là, en laquelle IESVS luy auoit dit, Ton filz vit. Et il creut, & toute ſa maiſon. Ce ſecond ſigne fit encore Ieſus, quand il vint de Iudée en Galilée.

Matt.13.g Marc 6.d. Luc 4.c

G

*Ou, commençoit à.

CHAP. V.

A Pres ces choſes eſtoit vne Feſte des Iuifz, & IESVS monta en Ieruſalem. Or y a il en Ieruſalem, en la *place aux ouailles, vn lauoir, qui eſt appellé en Ebrieu Betheſda, lequel a cinq porches, eſquelz giſoit grande multitude de languiſſans, d'aueugles, de boyteux, & de gens ſecz, attendans le mouuement de l'eauë: car vn Ange, par certain temps deſcendoit au lauoir, & troubloit, l'eauë. Adonc le premier qui deſcendoit au lauoir apres le troublement de l'eauë, eſtoit guary de quelque maladie qu'il fuſt detenu. Or eſtoit là vn homme qui auoit eſté detenu de maladie l'eſpace de trente huyt ans. Quand ISSVS le veit giſant, & cogneut qu'il auoit ia long temps eſté malade, il luy dit: Veux-tu eſtre guary? Le languiſſant luy reſpondit: Seigneur, ie n'ay perſone qui me mette au lauoir quand l'eauë eſt troublée, & cependant que i'yvien, vn autre y deſcend deuant moy. Ieſus luy dit: Leue toy, emporte ton lict, & chemine. Et incontinent l'homme fut guary, & emporta ſon lict, & cheminoit. Or eſtoit-il Sabbat en ce iour là* Les Iuifz donc dirent à celuy qui auoit eſté guary: Il eſt Sabbat, il ne t'eſt pas licite de porter ton lict. Il leur reſpondit: Celuy qui m'a fait ſain, m'a dit: Emporte ton lict, & chemine. Adonc ilz luy demanderent: Qui eſt l'homme qui t'a dit: Emporte ton lict, & chemine? Et celuy qui auoit eſté guary ne ſauoit qui c'eſtoit, car Ieſus ſ'eſtoit retiré de la multitude qui eſtoit en ce lieu. Apres Ieſus le trouua au Temple, & luy dit: Voicy, tu es guary, ne peche plus deſormais, à fin que pis ne t'aduienne. Ceſt homme ſ'en alla, & annonça aux Iuifz que c'eſt Ieſus qui l'auoit fait ſain. Et pour ceſte cauſe les Iuifz pour ſuyuoyent Ieſus, & cerchoyent à le faire mourir, pourtant qu'il auoit fait ces choſes au Sabbat. Mais Ieſus leur reſpondit: Mon Pere ouure iuſqu'à maintenant, & ie ouure auſſi. Pour ceſte cauſe donc les Iuifz taſchoyent tant plus de le mettre à mort, pource que non ſeulement il auoit rompu le Sabbat, mais auſsi qu'il diſoit que DIEV eſtoit ſon Pere, ſoy faiſant eſgal à Dieu. Par quoy Ieſus reſpondit, & leur dit: En verité, en verité, ie vous dy, que le Filz ne peut rien faire de ſoymeſme, ſinon ce qu'il aura veu faire à ſon Pere: car quelque choſe qu'iceluy fait, le Filz auſſi le fait ſemblablement.

Matt.9.a Marc 2.d. Luc 7.a

C

D

Car le Pere ayme le Filz, & luy demonſtre toutes choſes qu'il fait, & luy demonſtrera plus grandes œuures que ceſtes cy, à fin que vous vous eſmerueillez. Car comme le Pere reſſuſcite les mortz & les viuifie, ſemblablement auſſi le Filz viuifie ceux que il veut. Car le Pere ne iuge perſone, mais a donné tout iugement au Filz: à fin que tous honnorent le Filz, comme ilz honnorent le Pere. Qui ne honnore point le Filz, il ne honnore point le Pere qui l'a enuoyé. En verité, en verité, ie vous dy, que celuy qui oyt ma parolle, & croit à celuy m'a enuoyé, il a vie eternelle, & ne viendra point en condamnation, mais eſt paſſé de la mort en la vie. En verité, en verité, ie vous dy que l'heure vient, & eſt maintenant, que les mortz orront la voix du Filz de Dieu, & ceux qui l'auront ouy, viuront. Car comme le Pere a vie en ſoymeſme, ſemblablement il a donné auſſi au Filz d'auoir vie en ſoymeſme: Et luy a auſſi donné authorité de faire iugemẽt pource qu'il eſt Filz de l'hõme. Ne ſoyez pas eſmerueillez de cela: car l'heure vient, en laq̃lle tous ceux qui ſont es ſepulcres, orrõt la voix d'iceluy. Et ceux qui aurõt fait

E

Act.10.b.

Phili.2.a.

Matt.25.c

les biens, iront en resurrection de vie : mais ceux qui auront fait les maux, en resurrection de condamnation. Ie ne peux rien faire de moymesme. Ie iuge ainsi que i'oy, & mon iugement est iuste : car ie ne quier point ma volunte', mais la volunte' de mon Pere qui m'a enuoye'. Si ie rend tesmoignage de moymesme, mon tesmoignage n'est pas vray. C'est vn autre qui rend tesmoignage de moy, & say que son tesmoignage qu'il rend de moy, est vray. *Vous auez enuoye' à Iehan, & iceluy a rendu tesmoignage à la verite'. Aussi ie ne pren point tesmoignage d'homme: mais ie dy ces choses, à fin que vous soyez sauuez. Iceluy estoit vne chandelle ardante & luisante : & pour vn temps auez voulu vous esgayer en sa lumiere. Mais moy i'ay tesmoignage plus grand que celuy de Iehan: car les œuures que mon Pere m'a donne', à fin que ie les perface, ces œuures la que ie fay, tesmoignent de moy, que mon Pere m'a enuoye'. Et le Pere qui m'a enuoye', luy mesme a rendu tesmoignage de moy. Iamais vous n'ouystes sa voix, & ne veistes sa semblance: & si n'auez point sa parolle demourãt en vous: car vous ne croyez point à celuy qu'il a enuoye'. Cerchez les escritures, car vous cuydez auoir en icelles vie eternelle : ce sont elles aussi qui portent tesmoignage de moy: & vous ne voulez pas venir à moy, a fin que vous ayez vie. Ie ne pren pas gloire des hommes. Mais ie vous cognoy, que vous n'auez point l'amour de DIEV en vous. Ie suis venu au Nom de mon Pere & vous ne me receuez pas. Si vn autre vient en son propre nom, vous receurez cestuy la. Comment pouez vous croyre, vous qui receuez gloire l'vn de l'autre, & ne querez point la gloire qui vient de DIEV seul? Ne pensez pas que ie vous doyue accuser enuers mon Pere. Moyse, auquel vous auez esperance, c'est celuy qui vous accusera: car si vous eussiez creu à Moyse, vous eussiez aussi creu à moy : car il a escrit de moy. Mais si vous ne croyez pas aux Escritz d'iceluy, comment croyrez vous à mes parolles ?

Mat.26.d. Marc 14.d Luc 22.c.

Matt.3.d. Sus 1.c.

G

Gen.1.c b 22.d.28.c. 49.b.c.

CHAP. VI.

A Mat. 4.c. Marc 3.a. Luc 6.c.

APres ces choses IESVS s'en alla outre la mer de Galilée qui est de Tiberiade, & grande multitude le suyuoit: d'autant qu'ilz veoyent ses signes qu'il faisoit sur ceux qui estoyent malades. Adonc IESVS s'en alla en vne montagne, & là estoit assiz auec ses disciples : & le iour de Pasques (qui estoit Feste des Iuifz) estoit prochain. Quand donc IESVS eu leue' les yeux, & veu que grande multitude venoit à luy, il dit à Philippe. Dont acheterons nous des pains, à fin que ceux cy ayent à manger? Or disoit-il cela pour l'esprouuer: car il sauoit bien ce qu'il auoit à faire. Philippe luy respondit: *Ce ne seroit point assez pour eux d'auoir iusqu'à deux cens Deniers de pains, pour en prendre chacun vn petit. Et l'vn de ses disciples Andre' frere de Simon Pierre, luy dit : Il y a icy vn petit garson qui a cinq pains d'orge, & deux poissons: mais qu'est-ce de cela pour tant de gens? Lors IESVS dit: Faites asseoir les hommes. Or y auoit-il beaucop d'herbe en ce lieu. Les hommes donc s'assirent enuiron cinq mille de compte fait. Et Iesus print les pains, & apres qu'il eut rendu graces, il les distribua aux disciples, & les disciples à ceux qui estoyent assiz. Et semblablement des poissons, autant qu'ilz en vouloyent. Et apres qu'ilz furent saoulez, il dit à ses disciples. Amassez les reliefz qui sont demourez, à fin que rien ne soit perdu. Adonc les amasserent, & emplirent douze corbeilles de reliefz des cinq pains d'orge, qui estoyent demourez à ceux qui en auoyent mange'. Quand donc les hommes veirent le signe que Iesus auoit fait, ilz disoyent: *Cestuy cy est veritablement le Prophete, qui deuoit venir au monde. Quand donc Iesus cogneut qu'ilz deuoyent venir pour le prendre, à fin de le faire Roy, de rechef se retira seul en la montagne. * Or quand le soir fut venu, ses disciples descendirent à la mer. Et estans montez en la nauire, ilz tendirent pour passer outre la mer, vers Capernaum, & estoit desia nuit, & si n'estoit pas Iesus venu à eux. *Et la mer s'esleua par vn grand vent qui souffloit. Apres donc qu'ilz eurent nauige' enuiron vingt cinq ou trente Stades, ilz voyent Iesus cheminant sur la mer, & s'approchant de la nauire : & eurent peur. Mais il leur dit : Ce suis-ie, ne craignez point. Ilz le voulurent donc receuoir en la nauire, & incontinent la nauire print terre au lieu ou ilz alloyent. Et le iour ensuyuant, la compagnie qui estoit outre, sauoit bien qu'il n'y auoit point là d'autre nacelle qu'vne, ceste mesme en laquelle estoyent entrez ses disciples : & que Iesus n'estoit point entre' auec ses disciples en la nacelle, mais que seulement ses disciples s'en estoyent allez. Et autres nacelles vindrent de Tiberiade pres le lieu, ou ilz auoyent mange' le pain, apres que le Seigneur eut rendu graces. Quand donc la compagnie veit que Iesus n'estoit pas là, ne ses disciples, ilz monterent dedans les nacelles, & vindrent en Capernaum cerchans Iesus. Et quand ilz l'eurent trouue'

Mat.14.b. Luc 9.b. Marc 6.d

B

Làmesme

Sus 4.c.

Mat.14.c. C

Marc 6.f. Luc 9.b.

ou-

outre la mer, ilz luy dirent: Maistre, quand es tu venu icy? IESVS leur respondit, & dit: En verite', en verite', ie vous dy, vous me cherchez, non pas pource que vous auez veu signes, mais pource que vous auez mangé des pains, & auez esté rassasiez. "Ouurez non point pour la viande qui perit, mais qui est permanente à la vie eternelle, la quelle le Filz de l'homme vous donnera. Car DIEV son Pere l'a "marque'. Ilz luy dirent: Donc que ferons nous pour ouurer les œuures de DIEV? IESVS respondit, & leur dit: L'œuure de DIEV, c'est que vous croyez en celuy qu'il a enuoyé. Lors ilz luy dirent? Quel signe donc fais tu, à fin que nous le voyons, & te croyons? Quelle œuure fais tu? Noz peres ont mangé la Manne au desert, ainsi qu'il est escrit: Il leur a donné à manger du pain du ciel. Iesus donc leur dit: En verite', en verite', ie vous dy. Moyse ne vous a pas donné le pain du ciel: mais mon Pere vous donne le vray pain du ciel. Car le pain de Dieu est celuy qui est descendu du ciel, & donne vie au monde. Ilz luy dirent donc: Seigneur, donne nous touſiours ce pain. Et Iesus leur dit: Ie suis le pain de vie. Qui vient à moy, il n'aura pas faim: & qui croyt en moy, il n'aura iamais soif. Mais ie vous ay dit, que vous m'auez veu, & si ne croyez point. Tout ce que mon Pere me donne, viendra à moy, & ie ne iette point hors celuy qui vient à moy. Car ie suis descendu du ciel, non point pour faire ma volunté, mais la volunté de celuy qui m'a enuoyé. Et la volunté de mon pere, qui m'a enuoyé, est, que de tout ce qu'il m'a donné ie n'en perde rien, mais que ie le ressuscite au dernier iour. Aussi ceste est la volunté de celuy qui m'a enuoyé, que quiconque voit le Filz, & croit en luy, ayt vie eternelle: & ie le ressusciteray au dernier iour. Les Iuifz donc murmuroyent de luy pourtant qu'il auoit dit: Ie suis le pain, qui suis descendu du ciel. Et disoyent: N'est-ce pas cy Iesus, le Filz de Ioseph: duquel nous cognoissons le pere, & la mere? Comment donc dit il, Ie suis descendu du ciel? Iesus donc respondit, & leur dit: Ne murmurez point entre vous: Nul ne peut venir à moy, si mon Pere qui m'a enuoyé, ne le tire, & ie le ressusciteray au dernier iour. Il est escrit aux Prophetes? *Et seront tous enseignez de DIEV. Quiconque donc a ouy & a apprins du Pere, vient à moy: non pas qu'aucun ayt veu le Pere, sinon celuy qui est de Dieu, cestuy la a veu le Pere. En verite', en verite', ie vous dy, qui se confie en moy, il a vie eternelle. Ie suis le pain de vie. *Voz peres ont mãgé la Manne au desert, & sont mortz. C'est cy le pain descendant du ciel, à fin que l'homme en mange, & ne meure point. Ie suis le pain vif, qui suis descendu du ciel. Si aucun mange de ce pain cy, il viura eternellement. Et le pain que ie donneray, c'est ma chair, laquelle ie donneray pour la vie du monde. Les Iuifz donc estriuoyent entre eux, disans: Comment nous peut cestuy cy donner sa chair à manger? Lors Iesus leur dit: En verite', en verite', ie vous dy, si vous ne mangez la chair du Filz de l'homme, & ne beuuez son sang, vous n'auez point vie en vous. Qui mange ma chair, & boit mon sang, il a vie eternelle, & ie le ressusciteray au dernier iour. *Car ma chair est vrayement viande: & mon sang est vrayement breuuage. Qui mange ma chair, & boit mon sang, il demeure en moy, & moy en luy. Comme le Pere viuant m'a enuoyé, aussi ie vy à cause de mon Pere. Et celuy qui me mange, viura aussi à cause de moy. C'est cy le pain qui est descendu du ciel: non pas comme voz peres ont mangé la Manne & sont mortz: qui mange ce pain, il viura eternellement. Il dit ces choses en l'assemblée, comme il enseignoit en Capernaum. Plusieurs donc de ses disciples qui l'ouyrent, diren:. Ceste parolle est dure, qui la peut ouyr? *Or Iesus sachãt en soy mesme, que ses disciples murmuroyẽt de cela, il leur dit: Cecy vous scandalize il? *Que sera ce donc, si vous voyez le Filz de l'homme monter ou il estoit premierement? C'est l'Esprit qui viuifie, la chair ne profite rien. Les parolles que ie vous dy, sont esprit & vie. Mais il en y a aucuns d'entre vous, qui ne croyent point. Car Iesus sauoit des le cõmencement qui seroyent ceux qui ne croiroyent point, & qui seroit celuy qui le trahiroit. Ainsi il disoit: Pourtant vous ay ie dit, que nul ne peut venir à moy, s'il ne luy est donné de mon Pere. Dés ceste heure la plusieurs de ses disciples s'en allerent arriere, & ne cheminoyent plus auec luy. Dont Iesus dit aux douze: Et vous, ne vous en voulez vous point aller? Si mon Pierre luy respondit: Seigneur, à qui irõs nous? tu as les parolles de vie eternelle, & nous auons creu & cogneu que tu es le Christ le Filz de Dieu viuant. Iesus leur respõdit: Ne vous ay-ie pas eleu vous douze, & l'vn de vous est Diable? Or disoit il cela de Iudas Iscariot filz de Simõ: car c'estoit celuy qui le deuoit trahir, combié qu'il fut l'vn des douze.

CHAP. VII.

APres ces choses, IESVS conuersoit en Galilée, car il ne vouloit point conuerser en Iudée, pource que les Iuifz cerchoyẽt de le mettre à mort. Et le iour de la Feste

"Ou, mettez peine aprés.

"Approuué en le sẽ tellant.

Mat.16.a. Mar.8.b. Luc 12.g. Sus.2.d. Exo.16.d. Nõb.11.b Pſe.78.b.

Mat.26.d. Mar.14.d Luc 22.e. Sus.4.d.

Iſai.54.c. Iere.31.f.

Exo.16.c.

1.Cor.11.f

Mar.16.d. Act.1.b.

Mat.16.e.

ou, sce nopegia

des Iuifz, dite des Tabernacles, estoit prochain. Ses freres donc luy dirent: Parts toy d'icy, & t'en va en Iudée, à fin que tes disciples ausi voyẽt les œuures que tu fais. Car nul ne fait aucune chose en secret, qui demande estre manifeste. Si tu fais ces choses cy, manifeste toy toymesme au monde. Car ses freres ne croyoyent pas en luy. Iesus donc leur dit: Mon temps n'est pas encore venu, mais vostre temps est touſiours prest. Le monde ne vous peut auoir en hayne, mais il me hayt, car ie rend tesmoignage de luy que ses œuures sont mauuaises. Montez vousmesmes à ce iour de feste, quant à moy, ie ne monte point encore à ceste feste, pourtant que mon temps n'est pas encore accomply. Leur ayant dit ces choses, il demoura en Galilée. Et comme ses freres furent montez, lors il monta ausi à la feste, non pas manifestement, mais comme en cachette. Les Iuifz donc le cerchoyent à la feste, & disoyent: Ou est celuy la? Et y auoit grand murmure de luy entre le peuple. Car aucuns disoyent: Il est bon. Et les autres disoyent: Non est, mais il seduit le peuple. Toutesfoys nul ne parloit publiquement de luy, pour la crainte des Iuifz. Et comme la feste estoit ia demy passée: Iesus monta au Temple, & enseignoit. Et les Iuifz s'en esmerueilloyent, disans: Commẽt sait cestuy cy les lettres, veu qu'il ne les a point apprinses? Iesus leur respondit, & dit: Ma doctrine n'est pas mienne, mais de celuy qui m'a enuoyé. Si aucun veut faire la volunté d'iceluy, il cognoistra de la doctrine, à sauoir, si elle est de Dieu, ou si ie parle de moymesme. Qui parle de soy mesme, il quiert sa propre gloire, mais celuy qui quiert la gloire de celuy qui l'a enuoyé, il est veritable, & n'y a point d'iniustice en luy. Moyse ne vous a il pas donné la Loy? & nul de vous ne met en effect la Loy? Pour quoy taschez vous à me faire mourir? La tourbe respondit, & dit: Tu as le Diable, qui est-ce qui tasche à te faire mourir? Iesus respondit, & leur dit. I'ay fait vne œuure, & vous en estes tous esmerueillez. Pour ceste cause Moyse vous & donné la *Circõcision, non pas qu'elle soit de Moyse, mais des peres, & vous circoncisez l'homme au iour du Sabbat. Si l'homme reçoit la Circoncisiõ au iour du Sabbat sans que la Loy de Moyse soit violée, estes vous courroucez à moy pource que i'ay fait entierement l'hõme sain au iour du Sabbat? Ne iugez pas selon le regard, mais iugez iuste iugement. Aucuns donc de Ieruſalem disoyent: N'est ce pas cestuy cy, qu'ilz cerchent à faire mourir? Voicy, il parle publiquement, & si ne luy disent rien. Les Gouuerneurs auroyent ilz point cogneu de fait qu'il est veritablemẽt le Christ? Mais nous sauons bien d'ou il est, & quand le Christ sera venu, nul ne saura d'ou il est. Iesus donc crioit au Temple, enseignãt, & disant: Vous me cognoissez, & sauez d'ou ie suis: & ne suis point venu de moymesme, mais celuy qui m'a enuoyé est veritable, lequel vous ne cognoissez pas. Mais ie le cognoy: car ie suis de luy, & cestuy la m'a enuoyé. Adonc ilz taschoyent à le prẽdre, mais nul ne mit les mains sur luy, car son heure n'estoit pas encore venue. Et plusieurs de la compagnie creurẽt en luy, & disoyent: Quand le Christ sera venu, fera il plus de signes que ceux que cestuy cy a fait? Les Pharisiens ouyrẽt le populaire murmurant ces choses de luy, & les Pharisiẽs & les Sacrificateurs, enuoyerẽt des officiers pour le prendre. Iesus donc leur dit: Ie suis encore vn peu de tẽps auec vous, puis m'en vay à celuy qui m'a enuoyé. Vous me cercherez, & ne me trouuerez point, & là ou ie seray, vous n'y pouez venir. Dont les Iuifz dirẽt entre eux: Ou doit il aller, q̃ nous ne le trouuerons pas? Doit il aller ça & là vers les Grecs, & les enseigner? Quelle est ceste parolle qu'il a dit: Vous me cercherez, & ne me trouuerez point, & là ou ie seray, vous n'y pouez venir? Or en la derniere & grãde iournée de la solẽnité Iesus estoit debout & crioit, disant: Si aucun a soif, viẽne à moy, & boyue. Qui croit en moy, comme dit * l'Escriture, fleuues d'eauë viue courrõt de son vẽtre. Or il disoit cela de l'Esprit, que deuoyent receuoir ceux qui croyoyent en luy: Car le sainct Esprit n'estoit pas encore donné, pource que Iesus n'estoit pas encore glorifié. Plusieurs donc de la troupe, quand ilz eurent ouy ceste parolle, disoyent: Cestuy cy est veritablement Prophete. Et les autres disoyẽt: Cestuy cy est le Christ. Et les autres disoyent: Le Christ doit il venir de Galilée? * L'escriture ne dit elle pas que le Christ doit venir de la semẽce de Dauid, & de la ville de Beth-lehẽ ou estoit Dauid? Il y eut donc dissensiõ entre le peuple, pour luy. Et aucuns d'eux le vouloyẽt prendre: mais nul ne mit les mains sur luy. Ainsi les ministres vindrent aux Sacrificateurs & aux Pharisiens. Lesquelz leur dirent: Pourquoy ne l'auez vous amené? Les ministres respondirent: Iamais homme ne parla comme ceſt hõme. Les Pharisiens donc leur respondirent: N'estes vous point ausi abusez? aucun des principaux ou des Pharisiens a il creu en luy? mais ce populaire icy qui ne cognoit pas la Loy, est execrable. *Nicodeme (celuy qui estoit venu à luy de nuit, qui estoit vn d'entre eux) leur dit: Mostre Loy, iuge elle l'homme deuant qu'elle ayt

ouy

Sus.5.a. Leui.7.a

Matt.9.a. Deu.1.c.

Mic.5.a. Matt.2.a.

Isaie.55.a

Sus.4.b.

Sus.3.a.

ouy de luy, & qu'elle ayt cogneu quelle
choſe il fait? Ilz reſpondirent, & luy di-
rent: es tu auſsi de Galilée? Enquier toy, &
voy que nul Prophete n'eſt ſorty de Gali-
lée. Et chacun ſ'en retourna en ſa maiſon.

CHAP. VIII.

A OR Ieſus ſ'en alla en la montagne des
Oliues, & le matin derechef vint au
Temple, & tout le peuple vint à luy, & eſtãt
aſsis les enſeignoit. * Et les Scribes & Pha
riſiens luy amenent vne femme prinſe en
adultere, & l'ayant miſe au milieu, luy di-
ſent: Maiſtre, ceſte femme cy a eſté prinſe
en adultere: or en la Loy, *Moyſe nous a
commandé de lapider celles qui ſont telles.
Toy donc, qu'en dis tu? Or diſoyent ilz ce
la en le tentant, à fin qu'ilz euſſent dequoy
l'accuſer. Et Ieſus ſ'enclinant en bas, eſcri-
uoit du doigt en terre. Et comme ilz per-
ſeueroyent en l'interrogant, il ſe releua, &
leur dit: Celuy de vous qui eſt ſans peché,
qu'il iette le premier la pierre contre elle.

B Et derechef ſ'enclinant eſcriuoit en ter-
re. Or quand ilz ouyrent cela, ilz ſe par-
tirent l'vn apres l'autre, commençans aux
plus anciens. Et Ieſus demoura ſeul, & la
femme de bout au milieu. Et Ieſus ſe rele-
ua, & ne voyant perſone fors la femme, luy
dit: Femme, ou ſont ceux la qui t'accuſoyẽt?
nul ne t'a il condamne'? Et elle dit: Nul, Sei
gneur. Et Ieſus dit: Ie ne te condamne
point auſsi. Va, & ne peche plus. Or
Ieſus parla derechef à eux, diſant: Ie ſuis la
lumiere du monde, qui me ſuyt il ne chemi
nera pas en tenebres, mais il aura la lumie-
re de vie. Lors les Phariſiens luy dirent:
Tu rend teſmoignage de toymeſme, ton
teſmoignage n'eſt pas vray. Ieſus reſpondit
& leur dit: Encore que ie rende teſmoigna
ge de moymeſme, mõ teſmoignage eſt vray,
car ie ſay d'ou ie ſuis venu, & ou ie vay,
mais vous ne ſauez d'ou ie vien, ne ou ie
vay. Vous iugez ſelon la chair, ie ne iu
ge perſone, & ſi ie iuge, mon iugement eſt
vray, car ie ne ſuis point ſeul, mais moy, &
C mon Pere qui m'a enuoyé. * Et il eſt eſcrit
en voſtre Loy, que le teſmoignage de deux
hommes eſt veritable. Ie ſuis celuy qui rẽd
teſmoignage de moymeſme, & mon Pere
qui m'a enuoyé rend teſmoignage de moy.

Ilz luy dirent donc: Ou eſt ton Pere?
Ieſus reſpondit: Vous ne cognoiſſez ne
moy, ne mon Pere. Si vous m'euſsiez co-
gneu, vous euſsiez auſsi cogneu mon Pere.
Ces paroles dit Ieſus au lieu de la Thre
ſorerie enſeignãt au Temple. Et nul ne l'ap
prehenda, pourtant que ſon heure n'eſtoit
pas encore venue. Et Ieſus leur dit encore:
Ie m'en vay, & vous me cercherez, &
mourrez en voſtre peché, vous ne pouuez
venir ou ie vay. Les Iuifz donc diſoyent:
Se tuera il ſoymeſme, car il dit: Là ou ie
vay, vous ne pouuez venir? Et il leur di-
ſoit: Vous eſtes d'embas, ie ſuis d'enhaut. D
Vous eſtes de ce monde, moy ie ne ſuis pas
de ce monde. Ie vous ay donc dit, que
vous mourrez en voz pechez. Certes ſi
vous ne croyez que ce ſuis-ie, vous mour-
rez en voz pechez. Adonc ilz luy dirent:
Qui es tu? Ieſus leur dit: Des le commen
cement ce que auſsi ie vous dy. I'ay à par-
ler & iuger pluſieurs choſes de vous, mais
celuy qui m'a enuoyé, eſt veritable, & les
choſes que i'ay ouyes de luy, ie les dy au
mõde. Ilz ne cogneurent pas qu'il diſoit du
Pere. Ieſus donc leur dit: Quand vous
aurez eſleué le Filz de l'homme, vous co-
gnoiſtrez lors que ce ſuis-ie, & q̃ ie ne fay
rien de moymeſme, mais ie profere ces cho
ſes, ainſi que mon Pere m'a enſeigné. Et
celuy qui m'a enuoyé eſt auec moy. Le
Pere ne m'a pas laiſſé ſeul, car ie fay touſ-
iours les choſes qui luy plaiſent. Comme il
diſoit ces choſes, pluſieurs creurent en luy.

Adonc Ieſus diſoit aux Iuifz qui a-
uoyent creu en luy: Si vous eſtes perma-
nans en ma Parolle, vous eſtes vrayement
mes Diſciples, & cognoiſtrez la verité,
& la verité vous * affranchira. Ilz luy * donnera
reſpondirent: Nous ſommes la ſemence liberté.
d'Abraham, & ſi iamais ne ſeruiſmes à per-
ſone, comment dis-tu, vous ſerez francs? Ie
ſus leur reſpondit: En verité, en verité ie E
vous dy: que quiconque fait peché, il eſt
ſerf de peché, & le ſerf ne demeure pas à
touſiours en la maiſon, mais le filz y demeu
re à touſiours. Si donc le Filz vous af-
franchit, vous eſtes vrayement francz. Ie
ſay que vous eſtes la ſemence d'Abraham,
mais vous taſchez à me faire mourir, pource
que ma Parolle n'a pas lieu en vous. Moy,
ie dy ce que i'ay veu vers mon Pere: & vous
faites les choſes que vous auez veu vers vo
ſtre pere. Ilz reſpondirent, & luy dirent:
Abraham eſt noſtre pere. Ieſus leur dit: Si
vous eſtiez enfans d'Abraham, vous feriez
les œuures d'Abraham: Or mainténant
vous taſchez à me faire mourir, qui ſuis hõ
me qui vous ay dit la verité, laquelle i'ay
ouye de Dieu. Abraham n'a point fait cela.
Vous faites les œuures de voſtre pere. Et
ilz luy dirẽt: Nous ne ſommes point nayz
de paillardiſe. Nous auons vn Pere, qui eſt
Dieu. Ieſus leur dit: Si Dieu eſtoit vo-
ſtre Pere, certes vous m'aymeriez, car ie
ſuis procedé & venu de Dieu, & ne ſuis
point venu de moymeſme, mais iceluy
m'a enuoyé. Parquoy ne cognoiſſez
vous point mon langage? pource que vous
ne pouez ouyr ma Parolle. Le Pere dont F

A ceſte hiſtoire de l'adultere ne ſe trouue point en pluſieurs exẽplaires. 4.eui.26.a

Sus. 5. c.

C Deu.17.b. 19.d. Mat. 8.b. 2.cor.13.a Ebr.10.c.

vous estes issus c'est le Diable, & voulez faire les desirs, devostre pere. Il estoit homicide dés le commencement, & n'est point demeure' en verite', car verite' n'est pas en luy. Gen.3.a. Sus.3.b.

Quand il parle mẽsonge, il parle de son propre, car il est menteur, & pere de mensonge. Et pourtant que ie dy verite', vous ne me croyez point. Qui est celuy d'entre vous qui me reprẽdra de peche'? Et si ie dy verite', pourquoy ne me croyez vous? Qui est de Dieu, il oyt les Parolles de Dieu. Et pourtant vous ne les oyez point, car vous n'estes point de Dieu. Adonc les Iuifz respondirent, & luy dirẽt. Ne disons nous pas bien que tu es Samaritain, & que tu as le diable: Iesus respondit: Ie n'ay pas le Diable, mais i'honnore mon Pere, & vous m'auez fait deshonneur. Ie ne quier point ma gloire, il y a qui la quiert, & qui en iuge. En verite', en verite' ie vous dy, que si aucun garde ma Parolle, il ne verra iamais la mort. Sou.10.c.

G Adonc les Iuifz luy dirent: Maintenant nous cognoissons que tu as le Diable. Abraham est mort, & les Prophetes, & tu dis, si aucun garde ma Parolle, il ne gousterа iamais la mort. Es-tu plus grand que nostre pere Abraham, qui est mort? Et les Prophetes sont mortz. Quel te fais tu toymesme? Iesus respondit: Si ie me glorifie moy mesme ma gloire n'est rien, c'est mon Pere qui me glorifie, duquel vous dites, qu'il est vostre Dieu, & ne le cognoissez point, mais moy, ie le cognoy. Et si ie dy, que ie ne le cognoy pas, ie seray menteur semblable à vous, mais ie cognoy, & garde sa Parolle. Abraham vostre pere s'est esiouy en desir de veoir mon iour, il l'a veu, & s'en est esiouy. Les Iuifz donc luy dirent: Tu n'as point encore cinquante ans, & tu as veu Abraham? Iesus leur dit: En verite', en verite', ie vous dy, deuant qu'Abraham fust, ie suis. Adonc ilz prindrent des pierres, pour ietter contre luy, mais Iesus se cacha, & sortit hors du Temple.

CHAP. IX.

A ET Iesus en passant veit vn homme aueugle dés sa natiuite', & ses Disciples l'interroguerent, disans: Maistre, qui a peche', ou luy, ou son pere, ou sa mere, pour estre ainsi nay aueugle? Iesus respondit: Ne luy, ne son pere, ne sa mere, n'ont peche', mais c'est à fin q̃ les œuures de Dieu soyent manifestées en luy. Il me faut faire les œuures de celuy qui m'a enuoye', tandis qu'il est iour. La nuit vient que nul ne peut ouurer. Tant que ie suis au monde, ie suis la lumiere du monde. Quand il eut dit cela, il cracha à terre, & feit de la bouë de sa saliue, & oignit de la bouë les yeux de l'aueugle, & luy dit: Va-t'en lauer au lauoir de Siloe', qui est interprete', enuoye'. Sus.1.a.3.b.5.c.8.b. Sou.14.a. B

Il y alla donc, & se laua, & vint voyant.

Or les voysins, & ceux qui parauant auoyent veu qu'il estoit mendiant, disoyẽt: N'est-ce pas celuy qui estoit assis, & mendioit? Les vns disoyent: C'est il. Et les autres disoyent: Il luy ressemble. Luy disoit: Ce suis-ie. Ilz luy dirent donc: Comment-t'ont este' ouuers les yeux? Il respondit, & dit: Cest hõme qui est appelle' Iesus, a fait de la bouë, & en a oingt mes yeux, & m'a dit: Va au lauoir de Siloe', & te laue. I'y suis alle', & me suis laue', & ay veu. Adonc luy dirent: Ou est cestuy la? Il dit: ie ne say. Ilz amenent aux Pharisiens celuy qui auoit autresfois este' aueugle. Or estoit il iour du Sabbat, quand Iesus feit la bouë, & luy ouurit les yeux. C

Les Pharisiens donc l'interroguerent derechef, comment il auoit receu la veuë. Et il leur dit: Il m'a mis de la bouë sur les yeux, & me suis laue', & voy. Parquoy aucuns des Pharisiens disoyent: Cest homme n'est point de Dieu, car il ne garde point le iour du Sabbat. Et les autres disoyent: Comment peut vn homme pecheur faire ces signes? Et y auoit dissention entre eux. Ilz disent encore à l'aueugle: Toy, que dis-tu de luy en ce qu'il t'a ouuert les yeux? Et il dit: C'est vn Prophete. Or les Iuifz ne creurẽt point de luy, qu'il eust este' aueugle, & eust receu la veuë, iusqu'àce qu'ilz appellerent le pere & la mere de celuy qui auoit receu la veuë, & les interrouguerent, disans: Est ce icy vostre filz, que vous dites auoir este' nay aueugle? comment donc voit il maintenãt? Le pere & la mere d'iceluy leur respondirent, & dirent: Nous sauons que c'est nostre filz, & qu'il a este' nay aueugle: mais comment maintenant il voit, nous ne sauons, ou qui ayt ouuert ses yeux, nous ne sauons: Il est en eage, interroguez le, il parlera pour soy. Son pere & sa mere dirẽt ces choses, pource qu'ilz craignoyẽt les Iuifz. Mat.12.a. Marc.2.d. Luc 6.a. Sus.5.c. D

Car les Iuifz auoyẽt desia cõspire', que si aucun le cõfessoit estre le Christ, qu'il seroit mis hors de l'assemblée. Pour ceste cause son pere & sa mere dirent: Il est en eage, interroguez le. Ilz appellerent donc derechef l'homme qui auoit este' aueugle, & luy dirẽt: Donne gloire à Dieu. Nous sauõs que ceste homme est meschant. Il respondit, & dit: Ie ne say s'il est meschant, ie say vne chose, c'est que i'estoye aueugle, & maintenant ie voy. Dont ilz luy dirent derechef: Que t'a il fait? comment t'a il ouuert les yeux? Il leur respondit: Ie le vous ay desia dit & vous ne l'auez pas ouy, pourquoy le voulez vous encore ouyr? Voulez vous estre ses Disciples? Lors ilz l'iniurierent, & dirent: Toy, sois son Disciple, quant à nous, nous E "C.excõ. munié. "ou ne l'auez vous pas ouy? ou, vo⁹ l'auez ouy. Exod 3.4. 6.7.8.

nous sommes Disciples de Moyse. Nous sauons que Dieu a parlé à Moyse, mais cestuy cy nous ne sauons d'ou il est. L'homme respondit, & leur dit: Certes en cela c'est merueille, que vous ne sauez d'ou il est, & si a ouuert mes yeux. Nous sauõs que Dieu n'oyt pas les meschans, mais si aucun est seruiteur de Dieu, & fait la volunté d'iceluy, il l'exauce. Il ne fut iamais ouy que aucun ouurist les yeux d'vn aueugle nay.

Si cestuy cy n'estoit de Dieu, il n'eust peu rien faire. Ilz respondirent, & luy dirent: Tu es du tout nay en pechez, & tu nous
G enseignes? Et le ietterent hors. Iesus ouyt qu'ilz l'auoyent iettè hors. Et quand il l'eut trouué, il luy dit: Crois tu au Filz de Dieu? Il respondit, & dit: Et qui est il, Seigneur, à fin que ie croye en luy? Et Iesus luy dit: Tu le voys, & est celuy qui parle auec toy. Lors il dit: Ie croy, Seigneur. Et l'adora. Et Iesus dit, Ie suis venu en ce monde pour iugement, à fin que ceux qui ne voyent point, voyent, & ceux qui voyẽt soyent aueugles. Et aucuns des Pharisiẽs (qui estoyent auec luy) ouyrent cela, & luy dirent: Et nous, sommes nous aueugles? Ie
Sou. 15.d. sus leur dit: Si vous estiez aueugles, vous n'auriez point de peché. Et maintenant, vous dites: Nous voyons, pourtant demeure vostre peché.

CHAP. X.

A EN verité, en verité ie vous dy, celuy qui n'entre par l'huys en la bergerie des brebis, mais y monte par ailleurs, il est larron & brigand. Et qui entre par l'huys, il est le pasteur des brebis: Le portier luy ouure, & les brebis oyent sa voix. Et appelle ses propres brebis par nom, & les mene
Sus. 8. f. hors. Et quand il a mis hors ses propres brebis, il va deuant elles, & les brebis le suyuent, car elles cognoissent sa voix. Et ne suyuront pas vn estranger, mais s'enfuyront de luy, car elles ne cognoissent point
B la voix des estrangers. Ce prouerbe leur dit Iesus, mais ilz ne cogneurẽt pas ce qu'il leur disoit. Et Iesus derechef leur dit: En verité, en verité ie vous dy, que ie suis l'huys des brebis. Tous tant qui sont venus deuant moy, sont larrons & brigandz, mais les brebis ne les ont pas ouy. Ie suis l'huys: si aucun entre par moy, il sera sauué, il entrera, & sortira, & trouuera pasture. Le larron ne vient sinon pour desrober, & tuer,
C & destruyre. Ie suis venu à fin qu'elles ayẽt vie, & qu'elles en ayent plus abondamment. Ie suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur met sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, & celuy qui n'est point Pasteur (à qui n'appartiennent point les brebis) voit venir le loup, & laisse les brebis, & s'enfuit, & le loup rauit & espart les brebis. Et le mercenaire s'enfuit pource qu'il est mercenaire, & ne luy chaut des brebis. Ie suis le bon Pasteur, & cognoy mes brebis, & suis cogneu des miennes, Comme mon Pere me cognoit, ainsi cognoy-ie mon Pere & metz ma vie pour mes brebis. I'ay aussi d'autres brebis qui ne sont point de ceste bergerie, il me les faut aussi amener, & elles orront ma voix, & sera faite vne bergerie, Eze.37.f.
& vn Pasteur. Pour ceste cause mon Pere Eph.2.c.
m'ayme, pourtant q̃ ie laisse ma vie, à fin q̃ ie 3.a.
la prẽne derechef. Nul ne l'oste de moy, mais D
ie la laisse de moy mesme. I'ay puissance de la laisser, & si ay puissance de la prendre derechef. I'ay receu ce mandement de mon Pere. Adonc dissension fut faite derechef entre les Iuifz, pour ses parolles. Et plusieurs d'entre eux disoyẽt: Il a le diable, & est hors du sens: pourquoy l'escoutez vous? Les autres disoyent: Ces parolles ne sont pas d'vn qui ayt le diable: le diable peut il ouurir les yeux des aueugles? Or la feste de la Dedicasse se feit en Ierusalem, & estoit hyuer.

" Et Iesus se pourmenoit au Temple au Sus.9.a.
porche de Salomon. Les Iuifz donc l'enui- 2.Mach.4
ronnerent, & luy dirent: Iusqu'à quand f.g.
tiens tu nostre ame en doubte? Si tu es le Iosep.
Christ, dy le nous franchement. Iesus leur Antiq.H. 12. chap. 14.
respondit: Ie le vous ay dit, & vous ne le
croyez pas. Les œuures que ie fay au Nom E
de mon Pere, rendent tesmoignage de moy.

Mais vous ne croyez pas: car vous n'estes pas de mes brebis, comme ie vous ay dit:
Mes brebis oyent ma voix, & ie les co- Sus.8.f.
gnoy: aussi elles me suyuent, & ie leur donne vie eternelle, & ne periront iamais: aussi nul ne les rauira de ma main. Mon Pere qui les m'a dõnées, est plus grand que tous: & personne ne les peut rauir des mains de mon Pere. Moy & mon Pere sommes vn. F

Adonc les Iuifz prindrent des pierres, Sus.8.g.
pour le lapider. Iesus leur respondit: Ie vous ay monstré plusieurs bonnes œuures de mon Pere: pour laquelle d'icelles me lapidez vous? Les Iuifz luy respondirent, disans: Nous ne te lapidons pas pour bon ne œuure, mais pour blaspheme: & pourtant que toy, qui es homme, te fais toy-mesme Dieu. Iesus leur respondit: N'est
il pas escrit en vostre Loy: * I'ay dit que Psean.82.
vous estes Dieux? Si elle appelle ceux la b.
Dieux, ausquelz la Parolle de Dieu est addressée, & que l'escriture ne peut estre enfreinte: dites vous que ie blaspheme, moy que le Pere a sanctifié, & enuoyé au monde, pourtant que i'ay dit, que ie suis le Filz de Dieu? Si ie ne fay les œuures de mon Pere, ne me croyez point. Et si ie les fay, & vous ne me voulez croyre, croyez aux œuures, G

Mat.11.a. à fin que vous cognoissiez, & croyez que le Pere est en moy, & moy en luy. Ilz cherchoyent derechef à le prendre, mais il sortit de leurs mains, & s'en alla derechef outre le Iordain, au lieu ou Iehan premierement baptizoit, & demoura là. Et plusieurs
Su.1.d.3.c vindrent à luy, & disoyent que Iehan n'auoit fait nul signe, mais que toutes les choses que Iehan auoit dit de luy, estoyent vrayes, & plusieurs creurent illec en luy.

CHAP. XI.

A OR il y auoit vn homme malade appellé Lazare, de Bethanie, du village de Marie, & de Marthe sœur d'icelle. Or Marie estoit celle, qui oignit d'oignement
Luc 7.f. le Seigneur & essuya ses piedz à tout ses cheueux: de laquelle le frere Lazare estoit malade. Ses sœurs donc enuoyerent à luy, disans: Seigneur, voicy, celuy que tu aymes est malade. Iesus ayant ouy cela, dit: Ceste maladie n'est pas à la mort, mais pour la gloire de Dieu: à fin que le Filz de Dieu soit glorifié par icelle. Et Iesus aymoit Marthe & sa sœur, & Lazare. Com
Sus. 9. a. me donc il eut ouy qu'il estoit malade, lors il demoura par deux iours au lieu ou il estoit. Et apres cela, il dit à ses Disciples: Allons derechef en Iudée. Les Disciples luy disent: Maistre, les Iuifz cherchoyent n'agueres à te lapider, & tu y vas
B encore? Iesus respondit: N'y a il pas douze heures au iour? Si aucun chemine de iour, il ne choppe point: car il voit la lumiere de ce monde. Mais si aucun chemine de nuit, il choppe: car il n'y a pas de lumiere en luy. Il dit ces choses, & apres ce il leur dit: Lazare nostre amy dort, mais i'y vay pour l'esueiller. Et ses disciples luy dirent: Seigneur, s'il dort il sera guary. Or Iesus auoit dit de sa mort: mais ilz cuydoyent qu'il dist du dormir de somne. Parquoy lors Iesus leur dit manifestement: Lazare est mort: & suis ioyeux, pour l'amour de vous, que ie n'y estoye point, à fin que vous croyez: mais allons à luy. Donc Thomas, qui est a dire Geumeau, dit aux Disciples: Allons y aussi à fin que nous mourions auec luy. Iesus donc vint, & & le trouua qu'il a-
Luc14 b. uoit ia esté quatre iours au sepulcre. * Or Bethanie estoit pres de Ierusalem enuirõ quinze Stades. Et plusieurs des Iuifz estoyent venuz à Marthe & à Marie, pour les consoler de leur frere.
C Quand Marthe ouyt que Iesus venoit, elle alla au deuant de luy: & Marie estoit assise en la maison. Marthe donc dit à Iesus: Seigneur, si tu eusses esté icy, mõ frere ne fust pas mort: mais aussi ie say maintenãt, que tout ce que tu demãderas à Dieu, Dieu le te dõnera. Iesus luy dit: Ton frere ressuscitera. Marthe luy dit: Ie say qu'il ressuscitera à la Resurrectiõ au dernier iour. Iesus luy dit: Ie suis la Resurrection & la vie. Qui croit en moy, encore qu'il soit mort, il viura: & quiconque vit, & croit en moy, il ne mourra iamais. Crois tu cela? Elle luy dit: Ouy, Seigneur.
Act.10.g. 15.b. 16.f. Gal 2.d.3. Ro. 3. 4. 10.b. Sus.3.b.6.d. Ie croy q̃ tu es le Christ, le Filz de Dieu, qui deuoit venir au monde. Et quand elle eut dit cela, elle s'en alla, & appella Marie sa sœur en secret, disant: Le Maistre est venu, & t'appelle. Et quand icelle l'ouyt, elle se leue hastiuement, & vient à luy: car Iesus
D n'estoit pas encore venu au village, mais estoit encore au lieu ou Marthe luy estoit allée au deuant. Lors les Iuifz qui estoyent auec elle en la maison, & la consoloyent, quand ilz veirent que Marie s'estoit leuée si tost, & sortoit hors, ilz la suyuirent, disans: Elle s'en va au sepulcre, à fin qu'elle ploure là. Quand donc Marie fut venue là ou
E estoit Iesus, incontinent qu'lle le veit, elle se ietta à ses piedz, luy disant: O Seigneur, si tu eusses esté icy, mõ frere ne fust pas mort.

Or quand Iesus la veit plourant, & les Iuifz qui estoyent là venuz auec elle aussi plourans, il fremit en son esprit, & se troubla soymesme, & dit: Ou l'auez vous mis? Ilz luy disent: Seigneur, vien, & le voy. Et Iesus ploura. Les Iuifz donc disoyent: Voylà, cõment il l'amoit? Et aucuns d'eux disoyẽt: Sus. 9. a.
Cestuy cy qui a ouuert les yeux de l'aueugle, ne pouuoit il faire aussi que cestuy ne mourust pas? Lors Iesus fremissãt derechef en soymesme, vient au sepulcre. Or c'estoit vne cauerne, & y auoit vne pierre mise dessus. Iesus dit: Ostez la pierre. Et Marthe la sœur de celuy qui estoit mort, luy dit: Seigneur, il put desia: car il y a esté quatre iours. Iesus luy dit: Ne t'ay-ie pas dit, que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu? Ilz osterent la pierre de dessus ou estoit posé le mort. Adonc Iesus esleuant ses yeux en haut, dit: Pere, ie te rend graces que tu m'as ouy. Ie sauoye bien que tu m'oys touf iours: mais ie l'ay dit à cause de la compagnie qui est à lentour, à fin qu'ilz croyent que tu m'as enuoyé. Et ayant dit ces choses, il cria à haute voix: Lazare, vien dehors.
F Et incõtinent sortit celuy qui auoit esté mort: ayãt les mains & les piedz liez de bãdes, & sa face estoit enueloppée d'vn couurechef. Iesus leur dit: Desliez le, & le laisez aller. Adonc plusieurs des Iuifz qui estoyent venuz à Marie, & auoyent veu les choses que Iesus auoit faites, creurẽt en luy.

Mais aucuns d'eux s'en allerent aux Pharisiens, & leur dirent les choses que Iesus auoit faites. Dõt les Sacrificateurs & les Pharisiẽs assẽblerent le Cõseil, & disoyẽt: Que faisons nous? car ceft homme cy fait beau-

cop

cop de signes. Si nous le laissons ainsi, chacun croira en luy, & les Romains viendrõt, & nous osteront nostre lieu & nostre gent. Et l'vn d'eux, appellé Caiphe, qui estoit le principal Sacrificateur de ceste année la, leur dit: Vous ne sauez rien, & ne pensez point qu'il nous est expedient qu'vn homme meure pour le peuple, & que toute la gẽt
G ne perisse. Cela ne dit il pas de soymesme: mais luy estant le principal Sacrificateur de ceste année la, prophetiza que Iesus deuoit mourir pour la gent: & non seulement pour la gẽt, mais à fin aussi qu'il assemblast en vn les enfans de DIEV, qui estoyent dispersez.
Mat.26.a. Mar.14.a. Luc.22.a. *Or depuis ce iour la, ilz consulterent ensemble, pour le mettre à mort. Par ainsi Iesus ne cheminoit plus publiquement entre les Iuifz, mais s'en alla d'illec en la contrée pres du desert, en vne ville appellée Ephraim, & là conuersoit auec ses disciples. Or le iour de la Pasque des Iuifz estoit prochain: & plusieurs de la contrée monterent en Ierusalem auant Pasques, à fin qu'ilz se purifiassent. Adonc ilz cherchoyent Iesus: & comme ilz s'estoyent arrestez au Temple, ilz disoyent entre eux: Que vous semble il, de ce qu'il n'est pas venu à la feste? Or les Sacrificateurs & les Pharisiens auoyent dõné commandemẽt que si aucun cognoissoit ou il seroit, qu'il le manifestast, à fin qu'il le prinssent.

CHAP. XII.

A OR Iesus six iours deuant Pasques vint en Bethanie ou Lazare auoit esté mort, lequel il auoit ressuscité des mortz. Et luy firẽt là vn soupper, & Marthe seruoit, & Lazare estoit vn de ceux qui estoyent assiz à ta-
Mat.26.a. Mar.14.a. ble auec luy. *Adonc Marie print vne liure d'oignemẽt de fin aspic precieux, & oignit les piedz de Iesus, & les essuya de ses cheueux, & la maison fut remplie de l'odeur de l'oignement. Lors Iudas Iscariot filz de Simon, vn de ses disciples, qui le deuoit trahir, dit: Pourquoy cest oignement n'a il esté vendu trois cent deniers, & donné aux poures? Cela dit il, non pas pour chose qu'il luy challust des poures: mais pourtant qu'il estoit larron, & auoit la bourse, & portoit les choses que lon enuoyoit. Iesus donc dit: Laisse la faire, elle l'a gardé pour le iour de ma sepulture. Car vous auez tousiours les poures auec vous, mais moy, vous
B ne m'auez pas tousiours. Adonc grande multitude des Iuifz cogneut qu'il estoit là, & y vindrent, non pour Iesus seulement, mais aussi à fin qu'ilz veissent Lazare qu'il auoit ressuscité des mortz. Or les Sacrificateurs consulterẽt de mettre aussi à mort
Matt.21.a. Mar.14.a. Deu.19.f. Lazare. Car plusieurs se partoyent des Iuifz, à cause de luy: & croioyent en Iesus. *Et le lendemain grande multitude qui estoit venue à la feste, quand ilz ouyrent que Iesus venoit en Ierusalem, prindrent des rameaux de palmes, & allerent au deuant de luy, & crioyent: Hosiana: *Beneit soit le Roy d'Israel, qui viẽt au Nom du Seigneur. Et Iesus trouua vn asnon, & s'assist dessus, comme il est escrit: *Ne crains point fille de Zion, voicy ton Roy qui vient, assis sus le poullain d'vne asnesse. Ses disciples ne cogneurent point ces choses du premier coup. Mais quand Iesus fut glorifié, adõc ilz eurent memoire que ces choses estoyent escrites de luy, & qu'ilz les luy auoyent faites. Or la compagnie qui estoit auec luy, quand il appella Lazare du sepulcre, & le ressuscita des mortz, en rendoit tesmoignage. Et pourtant alla le peuple au deuant de luy, car ilz auoyent ouy qu'il auoit fait ce signe. Partant les pharisiens dirent entre eux mesmes: Vous voyez que vous ne profitez rien. Voicy, le monde va apres luy. Lors il y auoit aucuns Grecz de ceux qui estoyent montez pour adorer à la Feste. Iceux donc vindrent à Philippe, qui estoit de Bethsaida de Galilée, & le prioyent, disans: Seigneur, nous desirons veoir IESVS. Philippe vient & le dit à Andre': & derechef Andre' & Philippe le disent à Iesus. Et Ie-
D sus leur respondit, disant: L'heure est venue que le Filz de l'homme doit estre glorifié. En verité, en verité, ie vous dy, si le grain du froment, cheãt en la terre, ne meurt il demeure seul, mais s'il meurt, il apporte beaucop de fruit. Qui ayme sa vie, il la perdra. Et qui hayt sa vie en ce monde, il Mat.10.d. la gardera en la vie eternelle. Si aucun me Luc.9.c. sert, qu'il m'ensuyue: & là ou ie suis, mon seruiteur y sera aussi. Et si aucun me sert, mon Pere l'honnorera: Maintenant mon ame est troublée. Et que diray-ie? Pere, sauue moy de ceste heure: mais pour ceste cause suis-ie venu en ceste heure. Pere glorifie ton Nom. Lors vne voix vint du ciel, disant: Ie l'ay glorifié, & derechef le glorifieray. Or la trouppe qui là estoit, & l'auoit ouy, disoit que c'estoit tonnerre qui auoit esté fait. Les autres disoyent: Vn
E Ange a parlé a luy. Iesus respondit & dit: Ceste voix n'est pas venue pour moy, mais pous vous. Maintenant est le iugement de ce monde: maintenant le prince de ce monde sera ietté dehors. Et moy, si ie suis esleué de la terre, ie tireray tous à moy Mat.21.e. mesme. Or cela disoit il, signifiant de quelsous 18.f. le mort il deuoit mourir. Le peuple luy respondit: Nous auons ouy en la Loy, que le Christ demeure eternellemẽt, & com Psc.109.b ment dis-tu: Il faut que le filz de l'homme t Cro.17. soit esleué? Qui est ce Filz de l'homme? Ie- b. sus donc leur dit: Encore pour vn petit de Isa.9.b. Eze.37.g.

temps la lumiere est auec vous. Cheminez tandis que vous auez la lumiere, que les tenebres ne vous surprennent. Et qui chemine en tenebres, il ne sait ou il va. Tãdis que vous auez la lumiere, croyez en la lumiere, à
F fin que vous soyez filz de lumiere. Ces choses dit Iesus, puis s'en alla, & se cacha d'eux. Et combien qu'il eust fait tant de signes deuant eux, ilz ne creurẽt pas en luy, à fin que la parolle d'Isaie le Prophete fut accomplie, laquelle il a dite: *Seigneur, qui a creu à nostre parolle? & à qui est reuelé le bras du Seigneur? Pourtant ne pouoyent ilz croire, car derechef Isaie dit: * Il a aueuglé leurs yeux, & a endurcy leur cueur, à fin qu'ilz ne voyent des yeux, & qu'ilz n'entendent de cueur, & qu'ilz ne soyent conuertiz, & que ie les guarisse. Ces choses dit Isaie, quand il veit la gloire d'iceluy, & parla de luy. Toutesfois plusieurs des principaux creurent en luy: mais ilz ne le confessoyent point, à cause des Pharisiens, de peur qu'ilz ne fussent iettez hors de la Synagogue: car il ont plus aymé la gloire des hommes, que la gloire
G de DIEV. Lors IESVS s'escria, & dit: qui croit en moy, il ne croit pas en moy, mais en celuy qui m'a enuoyé. *Et qui me voit, il voit celuy qui m'a enuoyé. Ie suis la lumiere, qui suis venu au monde, à fin que quiconque croit en moy ne demeure point en tenebres. Et si aucun oyt mes parolles, & ne les croit point, ie ne le iuge point: car ie ne suis point venu à fin que ie iuge le monde, mais à fin que ie sauue le monde. Celuy qui me reiette, & ne reçoit point mes parolles, il a qui le iuge. La parolle que i'ay proferée, le iugera au dernier iour: car ie n'ay point parlé de moymesme, mais mon Pere, qui m'a enuoyé, m'a donné commãdement de ce que ie doy dire & parler. Et say que son commandement est vie eternelle. Les choses donc que i'annonce, ie les annonce ainsi comme mon Pere m'a dit.

Isaie.53.a Ro.11.d. Isaie.6.c. Mar.4.b. Luc 8.b. Act.28.f. Ro.11.b. Sus.9.c. Sus.1.a.3. b.5.c.8.b. 9.b. Sous 14.a Sus.3.b.

CHAP. XIII.

A DEuant la Feste de Pasques, Iesus sachãt que son heure estoit venue pour passer de ce monde au Pere, comme ainsi fut qu'il eut aymé les siens qui estoyent au monde, il les ayma iusqu'en la fin. Et comme le soupper se faisoit, apres que désia le Diable auoit mis au cueur de Iudas Iscariot filz de Simon de le liurer: Iesus sachant que le Pere luy auoit donné toutes choses en mains, & qu'il estoit issu de Dieu, & s'en alloit à Dieu il se leue du soupper, & met ius ses habillemẽs. Et ayant prins vn linge, il s'en ceignit. Puis mit de l'eauë en vn bassin, & se print à lauer les piedz des disciples, & les essuyer du linge duquel il estoit ceint. Il vient
B donc à Simon Pierre. Et Pierre luy dit: Seigneur, me laues tu les piedz? Iesus respondit, & luy dit: Tu ne sais pas maintenant ce que ie fay, mais tu le sauras cy apres. Pierre luy dit: Tu ne me laueras iamais les piedz. Iesus luy respondit: Si ie ne te laue, tu n'auras point part auec moy. Simon Pierre luy dit: Seigneur, non pas seulement mes piedz, mais aussi les mains & la teste. Iesus luy dit: Celuy qui est laué, n'a besoing sinon de lauer les piedz, mais est tout net. Or vous estes netz, mais non pas tous. Car il sauoit lequel c'estoit qui le liureroit. Pour tant dit il, Vous n'estes pas netz tous. Apres donc qu'il eut laué leurs piedz, & reprins ses vestemens, & qu'il fut assis à table, il leur dit derechef: Sauez vous bien que ie vous ay fait? Vous m'appellez Maistre & SEIGNEVR, & vous dites bien; car ie le suis. Si donc moy, qui suis Seigneur & Maistre, ay laué voz piedz, vous deuez aussi lauer les piedz l'vn de l'autre: car ie vous ay donné exemple, à fin que vous faciez cõme ie vous ay fait. En verité, en verité, ie vous dy, que le seruiteur n'est pas plus grand que son maistre, ne l'Ambassadeur, plus grand que celuy qui l'a enuoyé. Si vous sauez ces choses, vous estes bienheureux, si vous les faites. Ie ne parle pas de vous tous. Ie say
C ceux que i'ay eleu. Mais c'est à fin que l'Escriture soit accomplie, disant: *Celuy qui mange le pain auec moy, a leué contre moy son talon. Des maintenant ie le vous dy deuant qu'il aduienne, à fin que quand il sera aduenu, vous croyez que ce suis-ie. *En verité en verité, ie vous dy, qui reçoit celuy que i'enuoyeray, il me reçoit. Et qui me reçoit, il reçoit celuy qui m'a enuoyé. Quand Iesus eut dit ces choses, il fut troublé en esprit, si protesta & dit: En verité, en verité, ie vous dy, que l'un de vous me trahira. Lors les disciples se regardoyent l'un l'autre, doubtans duquel il parloit. Or y auoit il vn des disciples de Iesus, lequel Iesus aymoit, qui estoit assis à table, au sein d'icelluy. Adonc Simon Pierre luy fit signe qu'il demãdast qui estoit celuy de qui il auoit parlé. Quand donc il fut encliné sur la poictrine de Iesus, il luy dit: Seigneur, qui est ce? Iesus respondit: C'est celuy auquel ie bailleray le morceau trempé. Et ayant trempé le morcean, il le donne à Iudas Iscariot filz de Simon. Et apres le morceau, Satan entra en luy. Et Iesus luy dit: Fay bien tost ce que tu fais. Et nul de ceux qui estoyent assiz à table, n'entendoit pourquoy il luy auoit dit cela. * Car aucuns cuidoyẽt (pource que Iudas auoit la bourse) que Iesus luy eut dit: Achete ce qui nous est necessaire, pour le iour de la Feste: ou, qu'il dõnast quelque chose aux poures. Apres donc
D qu'iceluy

Sous.15.c. Mat.10.c. Luc.6.f. a Ou, l'Apostre. Psea.41.d. Mat.10.d. 18.a. Luc.9.f. 10.c. Marc.9.f. Mat.26.b. Mar.14.b Luc 22.b. Luc22.a

qu'iceluy eut prins le morceau, il se partit incontinent, & estoit nuit. Et apres qu'il fut sorty, Iesus dit: Maintenant est glorifié le Filz de l'homme, & Dieu est glorifié par luy. Si Dieu est glorifié par luy, DIEV vsauſ si le glorifiera par soymesme, & incontinent le glorifiera. Mes petis enfans, ie suis encore vn petit auec vous. Vous me cercherez, & comme i'ay dit aux Iuifz, là ou ie vay, vous n'y pouez venir: ie le vous dy aussi maintenant. Ie vous donne vn nouueau cõmandement: Que vous aymiez l'vn l'autre, comme ie vous ay aymé, à fin que vous vous aymiez aussi l'vn l'autre. En cela tous cognoistront que vous estes mes disciples, si vous auez dilection l'vn à l'autre. Simon Pierre luy dit: SEIGNEVR, ou vas-tu? Iesus luy respondit: Là ou ie vay tu ne me peux maintenant suyure, mais tu me suyuras cy apres. Pierre luy dit: Seigneur, pour quoy ne te peux-ie maintenant suyure? Ie mettray ma vie pour toy. Iesus luy respondit: *Tu mettras ta vie pour moy? En verité, en verité, ie te dy, que le coq ne chantera point, tant que tu m'auras nié trois fois.

CHAP. XIIII.

ET il dit à ses disciples: Vostre cueur ne soit point troublé. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moy. Il y a plusieurs* demourances en la maison de mon Pere. S'il estoit autrement, ie vous l'eusse dit. Ie vous vay appreſter lieu. Et si ie m'en suis allé vous preparer lieu: ie retourneray derechef, & vous receuray à moymesme, à fin que vous soyez là ou ie suis. Aussi vous sauez là ou ie vay, & sauez la voye. Thomas luy dit: Seigneur, nous ne sauons là ou tu vas, & comment pouons nous sauoir la voye? Iesus luy dit: Ie suis la voye, la verité, & la vie. Nul ne vient à mon Pere, sinon par moy. Si vous m'eussiez cogneu, vous eussiez aussi certes cogneu mõ Pere. Et dés maintenant vous le cognoissez, & l'auez veu. Philippe luy dit: Seigneur, monstre nous ton Pere, & il nous suffit. Iesus luy dit: Ie suis si long temps auec vous, & si ne m'as point cogneu? Philippe, qui* me voit, il voit mon Pere. Et comment dis-tu: Monstre nous ton Pere? Ne crois-tu pas que ie suis en mon Pere, & mon Pere est en moy? Les parolles que ie vous dy, ie ne les dy point de moymesme: & mon Pere qui demoure en moy, luymesme fait les œuures: Croyez moy, que ie suis en mon Pere, & mon Pere en moy. Autrement, croyez moy pour ces œuures cy. En verité, en verité, ie vous dy, qui croit en moy, il fera les œuures que ie fay, & en fera de plus grandes: car ie m'en vay à mon Pere. *Et quelque chose que vous demanderez en mon Nom, ie le feray: à fin que le Pere soit glorifié par le Filz. Si vous demandez quelque chose en mon Nom, ie le feray. Si vous m'aymez, gardez mes commandemens. Et ie prieray mon Pere, & il vous donnera vn autre consolateur, pour demourer auec vous eternellement, à sauoir l'Esprit de verité, que le monde ne peut receuoir, pourtant qu'il ne le voit, & si ne le cognoit. Mais vous le cognoissez: car il demoure auec vous & sera en vous. Ie ne vous delaisseray point orphelins, ie vien dray à vous. Encore vn petit, & le monde ne me verra plus: mais vous me verrez. Pourtant que ie vy, vous viurez aussi. En ce iour là, vous cognoistrez que ie suis en mon Pere: & vous en moy, & moy en vous. Qui a mes commandemens, & les garde, c'est ce luy qui m'ayme. Et qui m'ayme, il sera aymé de mon Pere, & l'aymeray, & me manifesteray à luy. Iudas (non pas Iscariot) luy dit: Seigneur, dont vient ce, que tu te manifesteras à nous, & non pas au monde? Iesus respondit, & luy dit: Si aucun m'ayme, il gardera ma Parolle, & mon Pere l'aymera, & nous viendrons à luy, & ferons demourance auec luy. Qui ne m'ayme, il ne garde point mes Parolles. Et la Parolle, que vous oyez, n'est pas mienne, mais de mon Pere qui m'a enuoyé. Ie vous ay dit ces choses demourant auec vous. *Mais le Consolateur qui est le sainct Esprit: q̃ mon Pere enuoyera en mõ Nom, vous enseignera toutes choses, & vous reduyra en memoire toutes les choses que ie vous ay dit: Ie vous laisse paix, ie vous dõne ma paix. Ie la vous donne, non pas comme le monde la donne. Que vostre cueur ne soit point troublé, & n'ayt point de crainte. Vous auez ouy que ie vous ay dit: Ie vay & viens à vous: Si vous m'aymiez, vous seriez certes ioyeux, que i'ay dit: Ie vay à mon Pere. Car mon Pere est plus grand que moy. Et maintenãt ie vous l'ay dit, deuant qu'il aduienne, à fin que quand il aduiendra, vous le croyez. Ie ne parleray plus guere auec vous, car le prince de ce monde vient, & n'a rien en moy. Mais à fin que le monde cognoisse que i'ayme mon pere, & fay ainsi cõme mon Pere m'a commandé. Leuez vous, partons nous d'icy.

CHAP. XV.

IE suis la vraye vigne, & mon Pere est le vigneron. Il oste tout cep qui en moy ne porte point de fruit, & purge tout celuy qui porte fruit, à fin qu'il porte plus de fruit. Vous estes ia netz, pour la parolle que ie vous ay dit. Demourez en moy, & moy en vous. Comme le cep ne peut de luy mesme porter fruit, s'il ne demoure en la vigne semblablement aussi ne ferez-vous, si vous

ne demourez en moy. Ie suis la vigne, & vous
estes les ceps. Qui demoure en moy, & moy
en luy, il porte mout de fruit, car sans moy
vous ne pouez rien faire. Si aucun ne demou
re en moy, il est iette' dehors comme le ser-
Sus 1.a. ment, & est seiche', & on l'amasse, & le met on
au feu & ard. Si vous demourez en moy, &
B que mes Parolles demourent en vous, tout
ce q̄ vous voudrez vous le demanderez, & il
vous sera fait. En cela sera mon pere glori-
fie', que vous apportiez beaucop de fruit, &
que vous soyez faitz mes disciples. Ainsi
que mon Pere m'a ayme', aussi vous ay-ie
ayme'. Demourez en ma dilection. Si
vous gardez mes Commandemens, vous de
mourerez en ma dilection, comme i'ay gar-
de' les Commandemens de mon Pere, & ie
demoure en sa dilection. Ie vous ay dit
ces choses, à fin que ma ioye demoure en
Sus 13.d. vous, & que vostre ioye soit pleine. * C'est
Ephe.5.a. mon Commandement, que vous aymiez l'vn
l'autre, comme ie vous ay ayme'. Nul n'a
1.The.4.b plus grande dilection que ceste: qu'il mette
1.Ieh.3.c. sa vie pour ses amiz. Vous estes mes amiz,
d.4.d. si vous faites toutes les choses que ie vous
commande. Ie ne vous dy plus mes seruiteurs: car le seruiteur ne sait que son Sei-
C gneur fait. Mais ie vous ay dit mes a-
miz, car ie vous ay fait cognoistre toutes
les choses que i'ay ouy de mon Pere. Vous
ne m'auez pas eleu, mais ie vous ay eleu,
& vous ay constitue', à fin que vous alli-
ez, & que vous apportiez fruit, & que vo-
stre fruit demoure: à celle fin que tout ce que
vous demanderez au Pere en mon Nom, il
1.Ieh.3.c. le vous donne. Ie vous commande ces cho-
ses, à fin que vous aymiez l'vn l'autre. Si le
monde vous hayt: sachez qu'il m'a eu en hay
ne premier que vous. Si vous eussiez este'
du monde, le monde aymeroit ce qui seroit
sien. Or pource que vous n'estes point du
"ou, sepa- monde, mais que ie vous ay" eleu du monde,
ré. pourtant vous hayt le monde. Ayez souue-
nance de la Parolle, que ie vous ay dite: que
le seruiteur n'est pas plus grand que son
Sus 13.b. maistre. * S'ilz m'ont persecute', aussi vous
Mat.10.c persecuterōt. S'ilz ilz ont garde' ma parolle,
24.a. aussi garderōt ilz la vostre. Mais ilz vous fe
ront toutes ces choses à cause de mon Nom,
pourtant qu'ilz n'ont pas cogneu celuy
qui m'a enuoye': Si ie ne fusse venu, & n'eus-
se point parle' à eux, ilz n'auroyent pas de
D peche': mais maintenant ilz n'ont point ex-
cuse de leur peche'. Qui me hayt il hayt aus
si mon Pere. Si ie n'eusse fait les œuures en-
tre eux, que nul autre n'a fait, ilz n'auroyent
point de peche', mais maintenant ilz les
ont veu, & ont hay moy & mon Pere. Mais
Pse.35.c. c'est à fin q̄ la parolle soit accōplie, qui est
escrite en leur Loy, disant: * Ilz m'ont eu en
hayne sans cause. Mais quād le Consolateur
sera venu, lequel ie vous enuoyeray de par
mon Pere, l'Esprit de verite' qui procede de
mon Pere, il rendra tesmoignage de moy.
Aussi en estes vous tesmoings, car vous estes
dés le cōmencement auec moy.

CHAP. XVI.

IE vous ay dit ces choses, à fin que vous A
ne soyez point scandalizez. Ilz vous
chasserōt hors de la Synagogue. Mais l'heu
re vient, que quiconque vous fera mourir, Mat.10.c.
cuydera faire seruice à Dieu. Et vous feront 24.a.
ces choses, pourtant qu'ilz n'ont cogneu ne Marc13.b
mon Pere, ne moy. Mais ie vous ay dit ces Luc.21.d.
choses, à fin que quand l'heure sera venue, il
vous en souuiēne q̄ ie les vous ay dites. Tou
tesfois ie ne vous ay pas dit ces choses dés le
cōmencemēt, pource que i'estoye auec vous.
Or maintenant ie m'en vay à celuy qui m'a B
enuoye': & persone de vous ne me demande
ou vas-tu? Mais pourtant que ie vous ay dit
ces choses, tristesse a emply vostre cueur.
Toutesfois ie vous dy la verite', il vous est
expediēt que ie m'en voyse. Car si ie ne m'en
vay, le Cōsolateur ne viendra point à vous,
& si ie m'en vay, ie le vous enuoyeray. Et
quand cestuy la sera venu, il "reprēdra le mō "Ou, con-
de, de peche', de Iustice, & iugement. De pe- uaincra.
che', dy-ie, pource qu'ilz ne croyent point
en moy. De iustice, pource que ie m'en vay
à mon Pere, & ne me verrez plus. De iuge-
ment, pource que le prince de ce monde est
ia iuge'. Ie vous ay à dire encore plusieurs
choses, mais vous ne le pouez porter main C
tenant. * Mais quand cest Esprit la de verite' Sus 14.e.
sera venu, il vous menera en toute verite'. Car 15.d 20.f.
il ne parlera pas de soy mesme, mais dira tou Act.2.a.
tes les choses qu'il aura ouy, & vous annōce
ra les choses qui sont à aduenir. Il me glori
fiera, car il prendra du mien, & le vous annō
cera. Toutes choses quelcōques que mō Pe
re a, sont miēnes. Pour ceste cause ay-ie dit,
qu'il prendra du mien, & le vous annōcera.
Vn "petit, & vous ne me verrez point, & dere "A sauoir
chef vn petit, & vous me verrez, car ie m'en de temps.
vay à mon Pere. Dōt aucūs de ses disciples
dirēt entre eux: Qu'est-ce qu'il nous dit, vn
petit, & vous ne me verrez point, & derechef
vn petit, & vous me verrez: car ie m'en vay à
mō Pere? Ilz disoyēt dōc: Qu'est ce qu'il dit D
vn petit? Nous ne sauōs dequoy il parle. Et
Iesus cogneut qu'ilz le vouloyent interro-
guer, & leur dit: Vous demandez entre vous
de ce que i'ay dit, vn petit, & vous ne me ver
rez plus, & derechef vn petit, & vous me ver
rez. En verite', en verite' ie vous dy, que
vous plourerez, & gemirez, & le monde s'es
iouyra. Vous serez contristez, mais vo-
stre tristesse sera conuertie en ioye. Quand
la femme enfante, elle a tristesse: pourtant

que

E que son heure est venue. Mais apres qu'elle a enfanté vn enfant, il ne luy souuient plus de la douleur, pour la ioye qu'elle a qu'vne creature humaine est née au monde. Vous donc aussi auez maintenant tristesse, mais ie vous verray derechef, & vostre cueur s'esiouira, & personne ne vous ostera vostre ioye. Et en ce iour la, vous ne m'interrogerez de rien. *En verité, en verité ie vous dy, que toutes choses que vous demanderez à mon Pere en mon Nom, il les vous donnera. Iusqu'à present vous n'auez rien demandé en mon Nom: demandez, & vous l'aurez, à fin que vostre ioye soit pleine.

Matt. 7. a. 21. c. Marc. 11. d

F Ie vous ay dit ces choses en prouerbes. Toutesfois, l'heure vient, que ie ne parleray plus à vous en prouerbes: mais ie vous annonceray manifestement de mon Pere. En ce iour la vous demanderez en mon Nom. Et ie ne vous dy pas que ie prieray mon Pere pour vous. Car le Pere mesme vous ayme, pource que vous m'auez aymé, & auez creu, que ie suis issu de Dieu. Ie suis issu du Pere, & suis venu au monde: derechef ie delaisse le monde, & vay au Pere. Ses Disciples luy disent: Voicy, maintenant tu parles clairement, & ne dis nul prouerbe. Maintenant nous sauons que tu sais toutes choses, & n'as besoing qu'aucun t'interrogue. Par cela nous croyons que tu es issu de Dieu. Iesus leur respondit: Vous croyez maintenant. *Voicy, l'heure vient, & est ia venue, qu'vn chacun de vous sera dispersé à part, & me delaisserez seul: mais ie ne suis pas seul, car mon Pere est auec moy. Ie vous ay dit ces choses, à fin que vous ayez paix en moy. Vous auez affliction au monde: mais ayez bon courage, i'ay vaincu le monde.

Sus 14. b.

G

Matt. 26. c Marc 14. c

sus 14. d. sou. 20. c

CHAP. XVII.

A Iesvs dit ces choses, puis esleuant ses yeux au ciel, dit: Pere, l'heure est venue, glorifie ton Filz, à fin que ton Filz te glorifie, comme tu luy as donné puissance sur toute chair, à fin qu'il donne vie eternelle à tous ceux que tu luy as donné. Et ceste est la vie eternelle, qu'ilz te cognoissent seul vray Dieu, & Iesus Christ que tu as enuoyé. Ie t'ay glorifié sur la terre, i'ay paracheué l'œuure, que tu m'as baillé à faire, & maintenant, toy Pere, glorifie moy enuers toymesme, de la gloire laquelle i'ay eu *auec toy, deuant que le monde fust fait. I'ay manifesté ton Nom aux hommes, lesquelz tu m'as donné du monde, ilz estoyent tiens, & tu les m'as donné, & ont gardé ta Parolle. Maintenant ilz ont cogneu que toutes les choses que tu m'as données sont de toy. *Car ie leur ay donné les Parolles que tu m'as données, & ilz les ont receuës, & ont vrayement cogneu, que ie suis issu de toy, & ont creu que tu m'as enuoyé. Ie prie pour eux. Ie ne prie point pour le monde, mais pour ceux lesquelz tu m'as donné, car ilz sont tiens. Et toutes mes choses sont tiennes, & les tiennes sont miennes, & suis glorifié en eux. Et maintenant ie ne suis plus au monde, & ilz sont au monde, & ie viens à toy. Pere sainct, garde-les en ton Nom, ceux, dy-ie, que tu m'as donné, à fin qu'ilz soyent vn, ainsi que nous. Quand i'estoye auec eux au monde, ie les gardoye en ton Nom. I'ay gardé ceux que tu m'as donné, & nul d'eux n'est pery, sinon le filz de perdition, à fin que *l'Escriture soit accomplie. Et maintenant ie viens à toy, & dy ces choses au monde, à fin qu'ilz ayent ma ioye complete en eux mesmes. Ie leur ay donné ta Parolle, & le monde les a eu en hayne, pource qu'ilz ne sont pas du monde, comme aussi ie ne suis pas du monde. Ie ne prie pas que tu les ostes du monde, mais que tu les gardes de mal. Ilz ne sont pas du monde, comme aussi ie ne suis pas du monde. Sanctifie-les par ta verité: ta Parolle est verité. *Ainsi que tu m'as enuoyé au monde, en telle maniere les ay-ie enuoyé au monde. Et pour eux ie me sanctifie moymesme, à fin qu'ilz soyent aussi sanctifiez par verité. Or ne prie-ie pas seulemẽt pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moy par leur parolle, à fin que tous soyent vn, ainsi que toy Pere es en moy, & moy en toy, qu'aussi en nous ilz soyent vn, à fin que le monde croye que tu m'as enuoyé. Ie leur ay donné la gloire, laquelle tu m'as donnée, à fin qu'ilz soyent vn, comme nous sommes vn. Ie suis en eux, & toy en moy, à fin qu'ilz soyent consommez en vn, & que le monde cognoisse que tu m'as enuoyé: & que tu les aymes, ainsi que tu me as aymé. Pere, ie *veux que ceux lesquelz tu m'as donné, que là ou ie suis, ilz soyent aussi auec moy, à fin qu'ilz voyent ma gloire, laquelle tu m'as donnée, car tu m'as aymé deuant la fondation du monde. *Pere iuste, le monde ne t'a pas cogneu, mais ie t'ay cogneu, & ceux cy ont cogneu que tu m'as enuoyé. Et ie leur ay baillé à cognoistre ton Nom, & leur feray cognoistre, à fin que la dilection, de laquelle tu m'as aymé, soit en eux, & moy en eux.

Sus 16. g.

*On en ta Cõpagnie

B

Pse. 109. b Mat. 27. a Act. 1. c.

C

Mat. 10. c. 24. a. Marc 13. b Luc 21. d. Sus 16. a.

Matt. 28. d Marc 16. d sou. 20. d

D

*ou desire

Matt. 11. d. Luc 10. d

CHAP. XVIII.

APres que Iesus eut dit ces choses, il s'en alla auec ses Disciples outre le torrent de Cedron, ou estoit vn iardin, auquel il entra, luy & ses Disciples. Et Iudas qui le trahissoit, sauoit aussi le lieu, car IESVS auoit souuent là esté auec ses Disciples. Iudas donc apres qu'il eut prins vne bande de soudars, & des officiers

A

de par les Sacrificateurs & les Pharisiens, vient là àtout lanternes, & fallotz, & armes. Mat. 26.c Marc 14.c Luc 22.e *Or Iesus sachant toutes les choses qui luy deuoyent aduenir, alla au deuant, & leur dit: Qui cerchez vous? Ilz luy respondirent: Iesus Nazarien. Iesus leur dit: B Ce suis-ie Et Iudas qui le trahissoit, estoit aussi present auec eux. Apres donc qu'il leur eut dit, ce suis-ie, ilz s'en allerent à la renuerse, & cheurent à terre. Lors derechef les interroga: Qui cerchez vous? Et ilz dirent: Iesus Nazarien. Iesus respondit. Ie vous ay dit, que ce suis-ie. Si donc vous me cerchez, laissez aller ceux cy. C'est à fin que la parolle qu'il auoit dite, fust accomplie: Sus 17. c Matt. 26. c Marc 14. c Luc 22. c *Ie n'ay nul perdu de ceux que tu m'as donne'. *Or Simon Pierre ayant vn glaiue, le tira, & frappa le seruiteur du principal Sacrificateur, & luy coppa l'oreille dextre. Et le seruiteur auoit nom Malchus. Iesus donc dit à Pierre: Remetz ton glaiue en la gaigne. Ne doy-ie point boire la couppe que mon Pere m'a donnée? Lors l'armée, & le capitaine, & les officiers des Iuifz prindrent ensemble Iesus, & le lierent, & le menerent premierement à Anne, car il estoit le beau-pere de Caiphe, qui estoit le principal Sacrificateur de ceste année la. Et Caiphe estoit celuy qui auoit donne' conseil aux Iuifz, qu'il estoit expedient, qu'vn homme Sus 11. c C mourust pour le peuple. Et Simon Pierre Mat. 26. f Marc 14. f Luc 22. f suyuoit Iesus, & vn autre Disciple. *Or ce Disciple estoit cogneu du principal Sacrificateur, & entra auec Iesus, en la salle du principal Sacrificateur. Et Pierre estoit dehors à l'huis. L'autre Disciple donc qui estoit cogneu du principal Sacrificateur, sortit hors, & parla à la portiere, laquelle feit entrer Pierre. Or la chambriere de la porte dit à Pierre: N'es-tu point aussi des Disciples de ceste homme? Iceluy dit: Ie n'en suis point. Et les seruiteurs & officiers ayans fait du braisier, estoyent là, car il faisoit froid, & se chauffoyent. Et Pierre estoit aussi auec eux, & se chauffoit. Le principal Sa- D crificateur donc interroga Iesus de ses Disciples, & de sa doctrine. Iesus luy respondit: I'ay publiquement parle' au monde, i'ay touiours enseigne' en l'assemblée, & au Temple, ou tous les Iuifz s'assemblent, & n'ay rien dit en secret. Pourquoy m'interrogues-tu? interrogue ceux qui ont ouy ce que ie leur ay dit. Voila, ilz sauent les choses que i'ay dit. Et quand il eut dit ces choses: vn des officiers qui estoit present, donna vn soufflet à Iesus, disant: Respondz-tu ainsi au principal Sacrificateur? Iesus luy respondit: Si i'ay mal parle', rend tesmoignage du mal, & si i'ay bien dit, pourquoy me frappes-tu? Et Anne l'enuoya lié à Caiphe principal Sacrificateur. *Or Simon Pierre estoit present, & se chauffoit. E Mat. 26. f Marc 14. f Luc 22. f g Adonc ilz luy dirent: N'es-tu point aussi de ses Disciples? Il le nia, & dit: Ie n'en suis point. Et vn des seruiteurs du principal Sacrificateur, parent de celuy à qui Pierre auoit coppé l'oreille, luy dit: Ne t'ay-ie pas veu au iardin auec luy? Lors Pierre le nia derechef, & incontinent le coq chanta.

*Apres ilz menent Iesus, de Caiphe au Matt. 27. a Marc 15. a Luc 23. g Pretoyre. Et estoit matin, & n'entrerent point au Pretoyre, de peur qu'ilz ne fussent souillez, mais à fin qu'ilz peussent manger l'agneau de Pasque. Pilate donc sortit hors à eux, & dit: Quelle accusation apportez vous contre ceste homme? Ilz respondirent, & luy dirent: S'il n'estoit malfaiteur, nous ne le t'eussions pas liure'. Parquoy Pilate leur dit: Prenez-le vous, & le iugez selon vostre Loy. Adonc les Iuifz luy dirent: F Il ne nous est pas licite de mettre aucun à mort. Et ce à fin que la *parolle de Iesus Matt. 20. e fust accomplie, laquelle il auoit dite, signifiant de quelle mort il deuoit mourir. *Pi- Mat. 27. b Marc 14. a Luc 23. a late donc entra derechef au Pretoyre, & appella Iesus, & luy dit: Es-tu le Roy des Iuifz? Iesus respondit: Dis-tu cecy de toy-mesme, ou si les autres le t'ont dit de moy? Pilate respondit: Suis-ie Iuif? Ta gent, & les Sacrificateurs t'ont liure' à moy. Qu'as tu fait? Iesus respondit: Mon Royaume n'est pas de ce monde: si mon Royaume estoit de ce monde, certes mes gens batailleroyent, à fin que ie ne fusse point liure' aux Iuifz, mais maintenãt mon Royaume n'est point d'icy. G Lors Pilate luy dit: Tu es donc Roy? Iesus respondit: Tu le dis, que ie suis Roy. Ie suis nay pour cela, & pour cela suis venu au monde, à fin que ie rende tesmoignage de verite'. Quiconque est de verite', oyt ma voix. Pilate luy dit: Qu'est-ce que verite'? *Et quand il eut dit cela, il sortit derechef Mat. 27. b aux Iuifz, & leur dit: Ie ne trouue aucun crime en luy. Or auez vous vne coustume, que Marc 15. a Luc 23. c ie vous en deliure vn à la feste de Pasque: voulez vous dõc que ie vous deliure le Roy des Iuifz? Derechef ilz crierent tous, disans: Non pas luy, mais Barabas. Et Barabas estoit vn brigand.

CHAP. XIX.

A Lors donc Pilate apprehenda Iesus, & A Mat. 27. d le flagella. Et les Gendarmes plierent Marc 15. b vne couronne d'espines, & la mirent sur son chef, & l'accoustrerent d'vn vestement de pourpre. Et disoyent: Roy des Iuifz, ioye te soit. Et luy donnoyent des buffes. Pilate derechef sortit hors, & leur dit: Voicy, ie le vous amene dehors, à fin que vous cognoissiez que ie ne trouue aucun crime en luy. Iesus donc sortit hors portant la couron-

ne

ne d'eſpines, & le veſtement de pourpre. Et
Mat.27.e. Marc 15.a Luc 23.a. il leur dit: Voicy l'homme. *Mais quand les Sacrificateurs & les officiers le veirent, ilz ſeſcrierent, diſans: Crucifie, crucifie-le. Pilate leur dit: Prenez-le vousmeſmes, & le crucifiez: car ie ne trouue point de cauſe en luy. Les Iuifz luy reſpondirent: Nous auons la Loy, & ſelon noſtre Loy il doit mourir, car il ſeſt fait Filz de Dieu. Quand
B donc Pilate eut ouy ceſte parolle, il craignit plus fort. Et entra derechef au Pretoyre, & dit à Ieſus: D'ou es-tu? Et Ieſus ne luy reſpondit rien. Et Pilate luy dit: Ne parles-tu pas à moy? ne ſais-tu pas que i'ay puiſſance de te crucifier, & ay puiſſance de t'abſoudre? Ieſus reſpondit: Tu n'aurois aucune puiſſance ſur moy, ſ'il ne t'eſtoit donné d'enhaut: Pour ceſte cauſe, celuy qui m'a liuré à toy, a plus grand peché. Et depuis ce, Pilate taſchoit à le deliurer. Mais les Iuifz crioyent, diſans: Si tu le deliures, tu n'es pas amy de Ceſar. Car quiconque ſe
C fait Roy, contredit à Ceſar. *Et quand
Mat 27.d Marc 15 b Luc 23. d Pilate eut ouy ceſte parolle, il amena Ieſus dehors, & ſaſsit au ſiege iudicial, au lieu appelé "Pauement, & en Ebrieu Gabbatha. Or eſtoit-ce la preparation de Paſque, enuiron ſix heures, & dit aux Iuifz: Voicy voſtre Roy. Et ilz crioyent: Oſte, oſte, crucifie-le. Pilate leur dit: Crucifieray-ie voſtre Roy? Les Sacrificateurs reſpondirent: Nous n'auons point de Roy, ſinon Ce
D ſar. Parquoy lors il le leur liura, pour eſtre crucifié. Ilz prindrent donc Ieſus, & l'emmenerent. Et portant ſa croix, ſen alla au
"Ou Calluaire. lieu qui eſt nommé du "Teſt, & en Ebrieu Golgotha, ou ilz le crucifierent, & auec luy deux autres, d'vn coſté & d'autre, & Ieſus au milieu. Et Pilate eſcriuit vn tiltre, & le mit ſur la croix. Et y auoit en eſcrit: Ieſus Nazarien le Roy des Iuifz. Adonc pluſieurs des Iuifz leurent ce tiltre, car le lieu ou Ieſus eſtoit crucifié, eſtoit pres de la cité. Et eſtoit eſcrit en Ebrieu, en Grec, & en Latin. Parquoy les Sacrificateurs des Iuifz dirent à Pilate: N'eſcry point le Roy des Iuifz, mais qu'il a dit: Ie ſuis le Roy des Iuifz. Pilate reſpondit: Ce que i'ay eſcrit, ie l'ay eſcrit. *Or quand les Gen-
E Mat.27.d Marc 15.b Luc 23.c. darmes eurent crucifié Ieſus, ilz prindrent ſes veſtemens, & en feirent quatre parties, à chacun Gendarme vne partie, & prindrent le ſaye. Mais le ſaye eſtoit ſans couſture, tiſſu depuis le haut par tout. Dont ilz dirent entre eux: Ne le coppons pas, mais iettons ſort deſſus, à qui il ſera. Et ce à fin
Pſe. 22. b que l'Eſcriture fuſt accomplie, diſant: *Ilz ont party mes veſtemens entre eux, & ont iette ſort ſur ma veſture. Les Gendarmes donc feirent ces choſes. Auſsi eſtoyent pres de la croix de Ieſus, ſa mere, & la ſœur de ſa mere Marie femme de Cleopas, & Marie Magdaleine. Or Ieſus voyant ſa mere, & le Diſciple qu'il aymoit, preſent, il dit à ſa mere: Femme, voila ton filz. Et apres dit au Diſciple: Voila ta mere. Et dez ceſte heure la, le Diſciple la receu" à ſoy. A-
"On en ſa charge. F Pſe.69.e. pres, Ieſus ſachant que toutes choſes eſtoyent ia conſommées, à fin que *l'Eſcriture fuſt conſommée, il dit: I'ay ſoif. Et là eſtoit mis vn vaiſſeau plein de vinaigre. Iceux donc emplirent vne eſponge, & l'enuironnerent d'yſope, & luy preſenterent à la bouche. Or quand Ieſus eut prins le vinaigre, il dit: "Tout eſt acheué. Et le chef
"ou, c'eſt fait. encliné, il rendit l'eſprit. *Adonc les Iuifz, pourtant qu'il eſtoit le iour de la preparation, à fin que les corps ne demouraſſent point en croix au iour du Sabbat (car ce iour la eſtoit le grand iour du Sabbat) ilz prierent Pilate, qu'on leur rompiſt les iambes, & qu'on les oſtaſt. Les Gendarmes donc vindrent, & rompirent les iambes du premier, & de l'autre, qui eſtoit crucifié auec luy. Et quand ilz vindrent à Ieſus, & qu'ilz veirent qu'il eſtoit ia mort, ilz ne luy rompirent pas les iambes, mais l'vn des Gendarmes perça ſon coſté à tout vne lance: & incontinent il en ſortit ſang & eauë. Et celuy qui l'a veu, en a rendu teſmoignage, & ſon teſmoignage eſt veritable: & ceſtuy la ſait qu'il dit vray, à fin que vous le
G croyez auſsi. Car ces choſes ont eſté faites, à fin que l'Eſcriture fuſt accomplie:
Exo. 12.g. Nõbr.9.b Zach.12.c *Vous ne romprez point os de luy. Et encore vn autre Eſcriture dit: *Ilz verront auquel ilz ont percé. Apres ces choſes, Mat.27.g Marc 15.d Luc 23.g Ioſeph d'Arimathée (qui eſtoit Diſciple de Ieſus, ſecret toutesfois pour crainte des Iuifz) pria Pilate, à fin qu'il oſtaſt le corps de Ieſus. Et Pilate le permit. Et y vint auſsi
Sus 3.a. Nicodeme (*lequel eſtoit premierement venu de nuit à Ieſus) apportant vne mixtion de Myrrhe & d'Aloes, enuiron cent liures. Lors prindrent le corps de Ieſus, & le lierent de linges auec ſenteurs Aromatiques, comme la couſtume des Iuifz eſt d'enſeuelir. Or y auoit-il au lieu ou il fut crucifié vn iardin, & au iardin vn ſepulcre nouueau, auquel perſone n'auoit encore eſté mis. Ilz mirent donc là Ieſus, à cauſe du iour de la preparation des Iuifz, pource que le ſepulcre eſtoit pres.

CHAP. XX.

ET le premier "des iours du Sabbat, Ma-
A "On iour de la ſepmaine Mat. 28 a Marc 16.a Luc 24.a rie Magdelaine vient le matin au ſepulcre, comme encore il faiſoit tenebres, & veit que la pierre eſtoit oſtée du ſepulcre. A dõc elle court, & vient à Simon Pierre, & à l'autre Diſciple que Ieſus aymoit, & leur dit:

Luc 24.b On a osté le Seigneur du sepulcre, & ne sauons ou on l'a mis. *Lors Pierre se partit, & l'autre Disciple, & vindrent au sepulcre, & couroyent eux deux ensemble, mais l'autre Disciple courut plustost que Pierre, & B vint le premier au sepulcre. Et s'estant baissé, il veit les linges mis de coste: toutesfois, il n'y entra point. Donc Simon Pierre viét le suyuant, & entra au monument, & veit les linges mis de coste, & le couurechef qui auoit esté sur son chef, non pas mis auec les linges, mais enueloppé en vn lieu à part. Adonc aussi y entra le Disciple qui estoit venu premier au sepulcre, & le veit, & creut: car ilz ne sauoyent pas encore l'Escriture, qu'il falloit qu'il ressuscitast des mortz.

C *Et les Disciples s'en allerét derechef chez
Matt.16.e 17.d. 20.c Marc 8.d. 9.b 10.e. Luc 9. c. eux. Mais Marie se tenoit dehors, plourant aupres du sepulcre. Comme donc elle plouroit, elle se baissa dedans le sepulcre, & veit deux Anges vestuz de blanc, assiz, Mat.28.a. l'vn au chef, & l'autre aux piedz, là ou on auoit mis le corps de Iesus. Et ilz luy disent:
Luc 24.a. Femme, pourquoy ploures-tu? Elle leur dit: Pource qu'on a emporté mon Seigneur, & ne say ou on l'a mis. Et quand elle eut dit cela, elle se retourna en arriere, & voit Iesus qui estoit là, & ne sauoit pas que c'estoit Iesus. Iesus luy dit: Femme, pourquoy ploures-tu? Qui quiers-tu? Pensant que ce fust
D vn iardinier, elle luy dit: Seigneur, si tu l'as emporté, dy moy ou tu l'as mis, & ie l'osteray. Iesus luy dit: Marie. Icelle s'estant tournée, luy dit: Rabboni, qui est à dire Maistre.
Sus 14.a. 16.a. Luc 24.af Iesus luy dit: Ne me touche point: car ie ne suis pas encore monté à mon Pere. Mais va à mes freres, & leur dy: Ie monte à mon Pere, & à vostre Pere: à mon Dieu, & à vostre Dieu. Marie Magdaleine vient, annonçant aux Disciples qu'elle auoit veu le Seigneur,
E & qu'il luy auoit dit ces choses. Or quand le soir fut venu de ce iour là, à sauoir le premier du Sabbat, & que les portes estoyent fermées, ou les Disciples estoyent assemblez pour crainte des Iuifz, Iesus vint,
Sus 16.e. & fut là au milieu d'eux, & leur dit: Paix soit auec vous. Et quand il eut dit cela, il leur monstra ses mains & son coste. Adonc
Luc 24.b Sus 14. d. les Disciples furent ioyeux, quand ilz veirent le Seigneur. Et il leur dit derechef:
"C. bien vous soit "Paix soit auec vous. Comme mon Pere m'a
F enuoyé, aussi ie vous enuoye. Et quand il eut dit cela, il souffla en eux, & leur dit: Receuez le sainct Esprit. *A quiconque vous
Mat.16.c. 18 c. Luc 24.g pardonnerez les pechez, ilz leur sont pardonnez: & à quiconque vous les retiendrez, ilz sont retenuz. Or Thomas vn des douze, qui est appellé "Didymus, n'estoit pas auec eux, quand Iesus vint. Parquoy, les autres Disciples luy dirent: Nous auons veu
"C. Géumeau. le Seigneur. Et iceluy leur dit: Si ie ne voy le lieu des cloux en ses mains, & si ie ne metz mon doigt au lieu des cloux, & mette ma main en son coste, ie ne le croiray point. Et huit iours apres derechef G
ses Disciples estoyent là dedans, & Thomas auec eux. Lors Iesus vient, les portes estant fermées, & fut là au milieu d'eux, & dit: Paix soit auec vous. Puis il dit à Thomas: Metz ton doigt icy, & regarde mes mains, approche aussi ta main, & la metz en mon coste, & ne sois point incredule, ains fidele. Thomas respondit, & luy dit: Mon Seigneur, & mon Dieu. Iesus luy dit: Pource que tu m'as veu, Thomas, tu as creu, bienheureux sont ceux qui ne l'ont pas veu, & ont creu. Et Iesus feit bien plusieurs autres signes en la presence de ses Disciples, lesquelz ne sont pas escritz en ce liure. Mais ces choses sont escrites, à fin que vous croyez que Iesus est le Christ, Filz de Dieu, & qu'en croyant vous ayez vie par son Nom.

CHAP. XXI.

APres Iesus se manifesta derechef pres A
la mer de Tiberiade. Et se manifesta ainsi: Simon Pierre, & Thomas, qui est dit Didymus, & Nathanael, qui estoit de Cana de Galilée, & les filz de Zebedée, & deux autres de ses Disciples estoyent ensemble. Simon Pierre leur dit: Ie m'en vay pescher. Ilz luy disent: Nous venons aussi auec toy. B
Ilz se partirent, & monterent incontinent en la nacelle, mais ilz ne prindrét rien ceste nuit la. Et le matin ia venu, Iesus s'arresta à la riue, toutesfois les Disciples ne cogneurent point que c'estoit Iesus. Iesus leur dit: Enfans, auez vous quelque chose pour manger? Ilz luy respondirent: Non. Il leur dit: Iettez la retz à la dextre partie de la nacelle, & vous en trouuerez. Ilz la ietterent donc, & ne la pouoyent plus tirer, pour la multitude des poissons. Parquoy, le Disciple que Iesus aymoit, dit à Pierre: C'est le
Seigneur. Quand donc Simon Pierre ouit C
que c'estoit le Seigneur, il se ceignit àtout sa robbe, pource qu'il estoit nud, & se mit en la mer. Et les autres Disciples vindrent àtout vne nacelle (car ilz n'estoyent pas loing de la terre, mais enuiron deux cens coudées) & tirerent la retz des poissons. Or quand ilz furent descenduz en terre, ilz veirent de la braise mise, & du poisson mis dessus, & du pain. Iesus leur dit: Apportez des poissons que vous auez maintenant prins. Simon Pierre monta, & tira la retz à D
terre, pleine de grans poissons, cent cinquante trois: & combien qu'il y en eust tant, la retz ne fut pas rompue. IESVS leur dit: Venez, & disnez. Et nul de ses

Disci-

disciples ne l'osoit interroguer: Qui es tu? sachans que c'estoit le SEIGNEVR. IESVS donc vient, & prend du pain, & leur en baille, & du poisson semblablement. Ce fut desia la troisiesme fois, que IESVS se manifesta à ses disciples, apres qu'il fut E ressuscité des mortz. Or apres qu'ilz eurent disné, IESVS dit à Simon Pierre: Simon filz de Iona, m'aymes-tu plus que ceux cy? Il luy dit: Ouy SEIGNEVR, tu sais que ie t'ayme. Il luy dit: Paiz mes agneaux. Il luy dit derechef: Simon filz de Iona, m'aymes-tu? Il luy dit: Ouy, SEIGNEVR, tu sais que ie t'ayme. Il luy dit: Paiz mes brebis. Et il luy dit pour la troisiesme fois: Simon filz de Iona, m'aymes-tu? Pierre fut contriste, pourtant qu'il luy auoit dit pour la troisiesme fois, M'aymes-tu? Et luy dit: SEIGNEVR tu sais toutes choses, tu sais que ie t'ayme. IESVS luy dit: Paiz mes brebis. En ve- F rite, en verite, ie te dy, quand tu estois plus ieune, tu te ceignois, & cheminois ou tu voulois: mais quand tu seras ancien, tu estendras tes mains, & vn autre te ceindra, & te menera ou tu ne voudras point. Et cela dit-il, en signifiant de quelle mort il 1.Pier.1.c deuoit glorifier DIEV. Et quand il eut dit cela, il luy dit: Suy moy. Et Pierre sus 13.c. se retournant, veit le disciple que IESVS G aymoit, qui suyuoit, lequel aussi s'estoit encline au soupper sur la poictrine d'iceluy, & auoit dit: SEIGNEVR, qui est celuy qui te doit trahir? Quand donc Pierre le veit, il dit à Iesus: Seigneur, & cestuy, quoy? Iesus luy dit: Si ie veux qu'il demoure, iusqu'à tant que ie vienne, qu'en as-tu à faire? Toy, suy moy. Or ceste parolle issit entre les freres, que ce disciple la ne mourroit point. Et Iesus ne luy auoit pas dit: Il ne mourra point: mais, Si ie veux qu'il demoure iusqu'à ce que ie vienne, qu'en as-tu à faire? Cestuy est le disciple qui rend tesmoignage de ces choses, & les a escrit: & sauons que son tesmoignage est veritable. Il y a aussi plusieurs autres choses que Iesus a fait Iesquelles si elles estoyent escrites de poinct en poinct, ie ne cuyde pas que tout le monde peust comprendre les liures que lon en escriroit.

Fin du sainct Euangile de nostre Seigneur Iesus Christ, selon sainct Iehan.

Le second liure de sainct Luc, dit les Actes des Apostres.

CHAP. I.

NOVS AVONS PARLE PA- A rauant, o Theophile, de toutes les choses que IESVS s'est mis Luc 24.g à faire & enseigner, iusque * au Marc 16.d iour qu'il fut receu en haut, Mat.27.c. apres que par le sainct Esprit il eut donné Marc 16.g commandement aux Apostres, qu'il auoit Luc 24 c eleu. Ausquelz aussi il demonstra soymes- g. me viuant (Apres qu'il eut souffert) en beau- 1.Ieh.14.b coup de signes, apparoissant à eux & parlant c.16.b. du Royaume de Dieu par quarante iours. 20.f Sou.2.a. Et les ayant assemblez leur commanda, que ilz ne se departissent point de Ierusalem, mais attendissent la promesse du Pere, laquelle (dit-il) vous auez ouy de moy: c'est que Iehan a Baptisé d'eaué, mais vous serez baptisez au sainct Esprit, de cy à peu de tẽps. Or eux estans assemblez, l'interroguerent, disans: Seigneur, restabliras-tu en ce temps le Royaume à Israel? Et il leur dit: Ce n'est pas à vous à cognoistre les temps, ne les saisons, que le Pere a mis en sa propre puissance: mais vous receurez la vertu du sainct Esprit, venant sur vous: & me serez tesmoingz en Ierusalem, & en toute Iudée, & Samarie, & iusqu'au bout de la terre. *Et quand B il eut dit ces choses, il fut esleué, eux le voy Luc 24.g. ans, & vne nuée l'osta de deuant leurs yeux. Et comme ilz le regardoyent aller au ciel, voicy, deux hommes se presenterent deuant eux, en vestemens blancz, lesquelz dirent: Hommes de Galilée, pourquoy vous arrestez vous, regardans au ciel? Iesus icy qui est esleué d'auec vous au ciel, viendra ainsi que vous l'auez veu aller au ciel. Adonc ilz retournerent en Ierusalem, de la montagne, que lon appelle d'Oliuet, qui est pres de Ierusalem le chemin d'vn c. deux Sabbat. Et quand ilz y furent entrez, ilz mille pas monterent en vne haute chambre, ou demourerent Pierre & Iaques, Iehan & André, Philippe & Thomas, Bartholomée & Matthieu, Iaques filz d'Alphée & Simon Zelotes, & Iude frere de Iaques. Tous ceux cy estoyent perseuerans d'vne volunté en priere & oraison, auec les femmes & Marie mere de IESVS, & auec les freres d'iceluy. En ces iours Pierre se Sou.2.a. leua au milieu des disciples (& là estoit en- C semble vne compagnie de gens, nommez par nom, enuiron six vingtz) & dit: Hommes freres, il falloit que ceste * Escriture Pse.41.c. fut accomplie, que le sainct Esprit auoit Ieh.18.a. predit par la bouche de Dauid, touchant

Iudas, qui a esté la guide de ceux qui ont prins Iesus. Car il estoit du nombre auec nous, & auoit obtenu vne portion de ceste administration. * Or cestuy a acquis vn champ par le loyer d'iniquité: & s'estant def fait soymesme, est #effondré par le milieu, & ont esté espandues toutes ses entrailles.

Matt.27.a

#Ou crevé.

Et cela a esté notoire à tous les habitans de Ierusalem: tellement que ce champ la a esté appellé en leur langage Haceldema, c'est à dire le champ du sang: car il est escrit au liure des Pseaumes: * Son habitation soit deserte, & qu'il n'y ait nul qui y habite. Et vn autre prenne son administration.

Pse.69. e. Pse.109.a.

Il faut donc de ces hommes qui ont conuersé auec nous tout le temps que le Seigneur Iesus #est allé & venu entre nous, commençant des le Bapteſme de Iehan iusqu'au iour qu'il a esté esleué d'auec nous: que quelcun d'eux soit tesmoing de sa resurrection auec nous. Lors ilz constituerent deux, à sauoir Ioseph appellé Barsabas, qui estoit surnommé Iuste, & Mathias. Et en priant, dirent: Toy Seigneur, qui congnois les cueurs de tous, monstre lequel de ces deux tu as eleu: à fin qu'il prenne le sort de ceste administration & office d'Apostolat, duquel Iudas est decheu, pour s'en aller en son lieu. Et donnerent leurs sortz, & le sort cheut sus Mathias, & fut mis au nombre des onze Apostres.

#Ou, a hâté, frequenté.

Sou. 10.f.

D

CHAP. II.

ET quand se vint au iour de Pentecoste, ilz estoyent tous d'vn courage en vn mesme lieu. * Et soudainement se fit vn son du ciel, comme d'vn vent vehement qui se fut esleué, lequel remplit toute la maison ou ilz estoyent assiz. Et leur apparurent langues desparties, comme de feu, & se poserent sur vn chacun d'eux. Et tous furent rempliz du sainct Esprit, & commencerent à parler langages estrãges, ainsi que l'Esprit leur donnoit à parler#. Or y auoit il des Iuifz habitans en Ierusalem, hommes craignans Dieu, de toute nation qui est soubz le ciel. Dont apres que #le bruit s'en fut fait, vne multitude vint ensemble, & fut #effrayée, pourtãt qu'vn chacũ les oyoit parler en son propre langage. Et estoyent tous estonnez, & s'esmerueilloyent, disans l'vn à l'autre: Voicy tous ceux cy qui parlent, sont-ilz pas Galiléens? & comment chacun de nous les oyons nous parler en nostre propre langage, auquel sommes naiz? Parthiens, & Mediens, & Elamites, & qui habitons en Mesopotamie, & en Iudée, & Capadoce, Ponte & Asie, Phrygie & Pamphylie, Egypte, & es parties de Lybie qui est pres de Cyrene, & les estrangers Romains, #les Iuifz aussi, & les nouueaux conuertiz au Iudaisme, Creteins & Arabiens: nous les oyons parler en noz langages les choses magnifiques de Dieu. Ilz estoyent donc tous estonnez, & s'esmerueilloyent, disans l'vn à l'autre: Que veut dire cecy? Et les autres se moquans, disoyent: Ilz sont# pleins de mouſt. Mais Pierre estant auec les onze, esleua sa voix, & leur dit: Hommes Iuifz, & vous tous qui habitez en Ierusalem: ce vous soit notoire, & prestez l'oreille à mes parolles. Car ceux cy ne sont pas yures, comme vous cuydez, veu qu'il est la tierce heure du iour. Mais c'est ce qui a esté dit par le Prophete Ioël: Et aduiendra es derniers iours, dit Dieu, que i'espandray de mon Esprit sur toute chair: & voz filz & voz filles prophetizeront, & voz ieunes verront visions, & voz anciens songeront#songes. Et certes en ces iours la i'espandray de mõ Esprit sur mes seruiteurs & sur mes seruantes, & prophetizeront. Et feray des choses merueilleuses au ciel en haut, & signes en terre en bas, sang & feu & vapeur de fumée: le Soleil se conuertira en tenebres, & la Lune en sang, deuant que le grand & notable iour du Seigneur vienne. * Et aduiendra que quiconque inuoquera le Nom du Seigneur, sera sauué. Hommes Israelites, oyez ces parolles. Iesus de Nazareth, homme approuué de Dieu entre vous par puissances, par merueilles & par signes, lesquelz Dieu a fait par luy au milieu de vous, comme aussi vous sauez, cestuy, dy-ie (estant liuré par le conseil diffiny, & preuoyance de Dieu) * vous l'auez prins par les mains des iniques, & l'auez crucifié & occy. Lequel Dieu a resſuſcité ayant osté les douleurs de la mort, pourtant qu'il n'estoit possible qu'il fust detenu d'icelle. Car Dauid dit de luy: * Ie contemploye touſiours le Seigneur en ma preſence, car il est à ma dextre, à fin que ie ne#bouge. Pource, mon cueur s'est esiouy, & ma langue en a eu lieſſe: & outre plus, ma chair reposera en esperance. Car tu ne delaisseras point mon ame# en enfer: & ne permetras point q̃ tõ Sainct voye corruptiõ. Tu m'as fait congnoistre les voyes de vie, tu m'épliras de lieſſe auec ta face. Hõmes, freres, ie vous peux bien dire hardimẽt de * Dauid, le Patriarche, qu'il est treſpaſſé, & est enseuely: & son sepulcre est entre nous, iuſqu'auiourdhuy. Cõme ainsi soit donc qu'il fust Prophete, & qu'il sceut q̃ * Dieu luy auoit promis auec iuremẽt, q̃ du fruit de ses reins, selon la chair, Christ naistroit, & seroit assis sur son Throne: luy preuoyãt a parlé de la resurrectiõ de Christ, que son ame n'a point esté delaiſſée en#enfer, & que sa chair n'a point veu corruption. * Dieu a resſuſcité cestuy Ieſus, # duq̃l nous tous sommes tesmoingz. Apres donc qu'il a esté esleué par la dextre de Dieu, & qu'il a receu

Matt.10.c.

#Asauoir, choses notables & diuines.

#Ou ce bruit.

#C. troublée & esbahis.

B

#Ou rant Iuifz que proselytes

A

Sus.1.b.

#C. yures.

C

Ioel 2.f.

#Asauoir, cõme Ioseph & Daniel.

Rom.10.c

D

Mat.27.c. Marc15.b

P.ę.16.b.

#C. soye meu, ou osté de mõ lieu.

#Ou sepulcre.

Sou.14.e.

E

1.Ro.2.b.

P.ę.132.c. 2.Sã. 7.b. 1.chr.17.b 1.Ro.8.b. P.ę.89. d.

#Ou sepulcre, cõme Gẽ.44.g. Luc 24.f. Sus.1.a. Sou.10. f.

#Ou de quoy.

receu de son pere la promesse du sainct Esprit : il a espandu ce que maintenant vous voyez & oyez. Car Dauid n'est point monté es cieux: mais luy mesme dit: * LE SEIGNEVR a dit à mon Seigneur, siedz à ma dextre, iusqu'à tãt que ie mette tes ennemiz la scabelle de tes piedz. Partant, que toute la maison d'Israel sache certainement que Dieu a fait Seigneur & Christ cestuy Iesus que vous auez crucifié. Ces choses ouyes, ilz eurent compunction de cueur, & dirent à Pierre & aux autres Apostres: Hommes freres, que ferons nous? Et Pierre leur dit: Repentez vous, & qu'vn chacun de vous soit baptizé au Nom de Iesus Christ, en remission des pechez: & vous receurez le don du sainct Esprit. Car la promesse est faite à vous & à voz enfans, & à tous ceux qui sont loing, autãt que le Seigneur nostre Dieu en appellera. Et par plusieurs autres parolles il tesmoigna, & les exhorta, disant: "Sauuez vous de ceste generation peruerse. Ceux donc qui receurent voluntiers sa parolle, furent baptizez, & furẽt adiouſtées en ce iour la, enuiron trois mille persones. Et estoyent perseuerans en la doctrine des Apostres, & en la communion, & au brisement du pain, & en oraisons. *Or toute persone auoit crainte, & beaucop de merueilles & si signes estoyent faitz par les Apostres. Tous ceux aussi qui croioyent estoyent "vniz, & auoyent toutes choses communes. Ilz vẽdoyent "possessions & substances, & les departoyent à tous, selon qu'estoit besoing à chacun. Et tous les iours perseueroyent d'vn courage au Tẽple, & rompans le pain par chacune maison, prenoyent leur repas ensemble auec ioye & simplicité de cueur, louãns Dieu, & ayans grace enuers tout le peuple. Et le Seigneur adioignoit par chacun iour à l'Eglise, ceux qui deuoyent estre sauuez. CHAP. III.

ET Pierre & Iehan montoyent ensemble au Temple à l'heure de l'Oraison, qui estoit à neuf heures. Et vn homme boyteux dés le ventre de sa mere, y estoit porté, lequel on mettoit iournellemẽt à la porte du Temple, nommée la Belle, pour demander l'aumosne à ceux qui venoyent au Temple. Iceluy voyant Pierre & Iehan voulans entrer au Temple, il les pria, à fin d'auoir vne aumosne. Mais Pierre auec Iehan le regardant, dit: Regarde à nous. Et il entendoit à eux, esperant receuoir quelque chose d'eux. Mais Pierre dit: Ie n'ay or ne argẽt, mais ce que i'ay, ie le te donne. Au Nom de Iesus Christ Nazarien, leue toy & chemine. Et en le prenant par la main dextre, le leua, & incontinent ses plantes & ses talons deuindrent fermes, & sauta, & se tint debout, & cheminoit, & entra auec eux au Temple cheminant & sautant, & louãnt Dieu. Et tout le peuple le veit cheminant & louãnt Dieu. Et ilz le recogneurẽt que c'estoit celuy mesme qui seoit à la Belle porte du Tẽple, pour auoir l'ausmosne. Et furent rempliz d'esbahissement & d'estonnement de ce qui luy estoit aduenu. Et comme le boyteux qui auoit esté guary detenoit Pierre & Iehan, tout le peuple estonné courut à eux au portail qui s'appelle de Salomon. Et Pierre voyant cela, dit au peuple: Hommes Israelites, pourquoy vous esmerueillez vous de cecy? ou, pourquoy nous regardez vous, comme si de nostre puissance ou saincteté nous auions fait cestuy cy cheminer? *Le Dieu d'Abraham & d'Isaac & de Iacob, le DIEV de noz peres a glorifié son Filz Iesus, lequel vous auez liuré & "nié deuant la face de Pilate, combien qu'il iugeast qu'il deuoit estre deliuré. Mais vous auez nié le Sainct & le Iuste, & auez requis qu'il vous donnast vn meurtrier, & auez mis à mort l'autheur devie, lequel Dieu a ressuscité des mortz, duquel nous sommes tesmoings. Et par la cõfiance du Nom d'iceluy, son Nom à rafermy cestuy cy, lequel vous voyez & cognoissez, & la Foy qui est par luy, luy a donné ceste entiere santé en la presence de vous tous. Et maintenant freres, ie say *que l'auez fait par ignorance: comme aussi voz Gouuerneurs. Mais Dieu a ainsi accomply les choses qu'il auoit predit par la bouche de tous ses Prophetes, que Christ deuoit souffrir. * Repentez vous donc, & vous conuertissez, à fin que voz pechez soyent effacez, & ce pour les temps de "refraichissement de la presence du Seigneur viendront, & quand il enuoyera Iesus Christ, qui parauant vous a esté annoncé, lequel faut que le ciel reçoyue, iusqu'aux temps de la restauration de toutes choses, dont Dieu a parlé par la bouche de tous ses saincts Prophetes dés le commẽcement. Car Moyse a dit aux Peres: *LE SEIGNEVR vostre Dieu vous suscitera vn Prophete tel que moy, d'entre voz freres. Vous l'orrez selon toutes les choses qu'il vous dira. Et aduiendra, que toute persone qui n'aura point escouté ce Prophete là, perira du peuple. Et mesmes tous les Prophetes depuis Samuel, & tous ceux qui depuis ont prophetizé, ont aussi annõcé ces iours. Vous estes filz des Prophetes, & de l'Alliance que DIEV a ordonné à noz peres, disant à Abraham: Et "en ta semence seront beneites toutes les familles de la terre. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Filz IESVS, & le vous a enuoyé pour vous beneir, à fin qu'vn chacun se conuertisse de ses mauuaistiez.

Pſe.110.a. Mat.22.d. Sus.1.c.
Matt.4.c. Mar.1.b. Luc.13.a.
Mat.3.d.
Exo.3.b.
Mat.27.b. Luc 23.c. Ieh.18 g. 15.d.
1 Cor.2.b.
Matt.4.c. Mar.1.b. Luc 13.a. Sus.2.f.
Deu. 18.c. Sous.7.c. Mat.17.b.
Gen.12.a 22.d. Gal.3.c.

"Ou, desauouë.
"C'est, solas & ioye.
'Ou, par.

CHAP. IIII.

A *Ou, capitaine.

MAis comme ilz parloyent au peuple, les sacrificateurs & le* Maistre du Tẽple,& les Sadduciens suruindrẽt estans marriz, pource qu'ilz enseignoyent le peuple, & qu'ilz annonçoyent la Resurrection des mortz au Nom de IESVS. Et mirent les mains sur eux, & les mirent en prison iusqu'au lendemain,car il estoit delia vespre.

Mat.10.b. Sous 5. d.

Et plusieurs de ceux qui auoyent ouy la Parolle,creurẽt, & fut le nombre des hommes enuiron cinq mille. Or aduint que le lendemain leurs gouuerneurs s'assemblerent en Ierusalem, & les Prestres, & les Scribes, & Anne principal Sacrificateur, & Caiphe, & Iehan,& Alexandre, & tous ceux qui estoyent du genre des Sacrificateurs. Et les mirent au milieu, & les interroguerent, di-

B sans: Par quelle vertu,ou en quel nom,auez vous fait cecy? Adonc Pierre remply du sainct Esprit,leur dit: Gouuerneurs du peuple & vous Anciens d'Israel, puisque nous sommes auiourdhuy examinez du bien, qui a esté fait à vn homme impotẽt, pour sauoir par quel moyen il a esté guary, il soit notoyre à vous tous, & à tout le peuple d'Israel, q̃ ce a esté par le Nom de Iesus Christ de Nazareth,que vous auez crucifié, lequel Dieu a ressuscité des morts, par luy ceste hõme assiste sain deuant vous. * C'est la Pi-

Psc.118. d. Mat.22 d. Mar.12.a. Luc.20.c 1.Pie.11.a

erre qui a esté reiettée de vous edifians: laquelle a esté mise au principal lieu du coing

C & n'y a point de salut en aucun autre. Car aussi il n'y a point d'autre Nom dõné soubz le ciel,entre les hommes,par lequel il nous faille estre sauuez. Et eux voyans la hardiesse de Pierre & de Iehan:cogneu aussi qu'ilz estoyent hommes sans lettres & idiotz,ilz s'esmerueilloyent, & cognoissoyent qu'ilz auoyent esté auec Iesus,voyans aussi que l'homme qui auoit esté guary, estoit present auec eux, ne pouoyent en rien

4.15 contredire. Lors leur commanderent de sortir hors du Cõseil,& conferoyent entre

Sous.5.c. Mat.24.a. eux,disans: * Que ferons nous à ces hõmes cy? Car de vray qu'vn signe notoyre ayt esté fait par eux, il est manifeste à tous les habitans de Ierusalem,& ne le pouons nier. Mais à fin qu'il ne soit plus diuulgué parmy le peuple, defendons leur par menaces,

D qu'ilz ne parlent plus à nul homme en ce Nom. Et les appellans leur commanderent, qu'ilz ne parlassent ne enseignassent aucunement au Nom de Iesus. Mais Pierre & Iehan respondans, leur dirent: Iugez s'il est iuste deuant Dieu,de vous ouyr plustost que

Sous 5.f. Dieu. *Certainement nous ne pouons que nous ne parlions les choses qu'auons veu,& ouy. Adonc auec menaces les enuoyerent, ne trouuãs rien parquoy ilz les peussent punir,à cause du peuple, car tous glorifioyent Dieu de ce qui estoit aduenu. Car l'homme E sur lequel auoit esté fait ce signe de guarison,auoit plus de quarante ans. Or apres qu'ilz furent deliurez, ilz vindrent à leurs gens, & leur raconterent tout ce que les Sacrificateurs & les Prestres leur auoyent dit. Et quand ilz les eurent ouy, ilz esleuerent 4.24 tout d'vn courage leur voix à Dieu,& dirẽt. * Seigneur, tu es le Dieu qui as fait le ciel Gen.1.a & la terre, la mer & toutes choses qui y sõt: qui as dit par la bouche de ton seruiteur Dauid. * Pourquoy ont fremy les gens,& ont Psca.2.a. les peuples pensé choses vaines? Les Roys de la terre se sont assemblez, & les Princes ont conuenu ensemble contre le Seigneur & contre son Christ. Car de vray contre tõ F sainct Filz Iesus, que tu as oingt se sont assemblez Herode & Ponce Pilate auec les Gentilz & les peuples d'Israel, pour faire toutes les choses que ta main & ton conseil auoyent deuant determiné estre faites. Et maintenant Seigneur, regarde à leurs menaces, & dõne à tes seruiteurs de parler ta Parolle auec toute hardiesse: en estendant ta main,à ce que guarison & signes & merueil les se facẽt par le Nom de ton sainct Filz Iesus. Et quand ilz eurent prié,le lieu auquel G ilz estoyẽt assemblez, fut meu: & furent tous repliz du sainct Esprit,& parloyent la Parol le de Dieu auec hardiesse. * Et la multitude sus.2.g. de ceux qui croioyẽt estoit d'vn cueur & d'vne ame, & nul ne disoit aucune chose estre sienne,de ce qu'il possedoit,mais toutes choses leur estoyent cõmunes. Et les Apostres rendoyent en grande vertu tesmoignage de la Resurrectiõ du Seigneur Iesus, & grande grace estoit sur eux tous. Et nul n'auoit di sette de rien entre eux,car tous ceux qui possedoyent champs ou maisons,les vendoyẽt, & apportoyent le pris des choses qui estoyent vendues,& le mettoyent aux piedz des Apostres,& en estoit departy à chacun selõ qu'il en auoit de besoing. Or Ioses,qui par les Apostres estoit surnõmé Barnabas (c'est à dire,filz de cõsolation) Leuite,& Cyprien de nation, comme ainsi fut qu'il eut vne possession, il la vendit: & apporta le pris, & le mit aux piedz des Apostres.

CHAP. V.

MAis vn homme nommé Ananias auec A sa femme Saphira,vendit vne possession,& retint vne partie du pris par le consentemẽt de sa femme,& en apporta quelque partie, & la mit aux piedz des Apostres. Dõt Pierre dit: Ananias, pourquoy Satã a il réply ton cueur pour mẽtir au sainct Esprit, & retenir du pris du chãp? Ne demouroit il pas du tout à toy? & estant vendu,n'estoit il point en ta puissance? Pourquoy as tu mis ce

la

la en ton cueur? Tu n'as point menty aux hommes, mais à Dieu. Et Ananias oyant ces parolles, cheut, & rendit l'esprit. Et aduint grãde crainte à tous ceux qui ouyrent ces choses. Et aucuns ieunes cõpagnons se leuans l'osterent, & l'emporterẽt, & l'enseuelirẽt. Et aduint enuiron l'espace de trois heures apres, sa femme aussi, non sachant ce qui auoit esté fait, entra. Et Pierre luy dit: Dy moy, auez vous autant vendu le champ? Et elle dit: Ouy, autant. Et Pierre luy dit: Pourquoy auez vous fait complot ensemble de tẽter l'Esprit du Seigneur? Voicy à l'huys les piedz de ceux qui ont enseuely ton mary, & t'emporteront. Et incontinent elle cheut à ses piedz, & rendit l'esprit. Et quand les ieunes compagnons furent entrez, ilz la trouuerent morte, & l'emporterent hors, & l'enseuelirent aupres de son mary. Et aduint grande crainte à toute l'Eglise, & à tous ceux qui ouyrent ces choses. Et par les " mains des Apostres estoyent faitz beaucop de signes & merueilles entre le peuple. (Et estoyent tous d'vn courage au portail de Salomon. Et nul des autres ne s'osoit adioindre à eux, mais le peuple les auoit en grãde estime. Et de plus en plus s'augmentoit la multitude de ceux qui croioyent au Seigneur tant d'hommes que de femmes) tellement qu'ilz apportoyẽt les malades es rues, & les mettoyẽt en lictz & lictieres, à fin que quand Pierre viẽdroit son ombre passast sus quelcũ d'eux. Et aussi il y venoit multitude des villes voisines en Ierusalem, portans les malades, & ceux qui estoyent tormentez des mauuais esprits: lesquelz tous estoyent guaris. Lors le principal Sacrificateur se leua, & tous ceux qui estoyent auec luy, qui est la secte des Sadduciens, & furent rempliz d'enuie, & mirent les mains sur les Apostres, & les mirent en la prison publicque. Mais l'Ange du Seigneur ouurit de nuit les portes de la prison, & les mit dehors, & dit: Allez, & estans au Temple, parlez eu peuple toutes les parolles de ceste vie. Lesquelz ayantz ouy ce, entrerent au poinct du iour au Temple, & enseignoyent. Et le principal Sacrificateur estant là venu, & ceux qui estoyẽt auec luy, assemblerent le Conseil, & tous les Anciens de la nation d'Israel, & enuoyerent à la prison, pour les faire amener. Et quand les ministres y furent venuz ilz ne les trouuerent point en la prison. Ains ilz retournerent, & l'annoncerent, disans: Nous auons bien trouué la prison fermée auec toute diligence, & les gardes qui estoyẽt dehors deuant les portes, mais quãd nous l'auons ouuerte, nous n'auons trouué persone dedans. Et quand le Sacrificateur & le " Maistre du Temple & les Sacrificateurs ouyrẽt ces parolles, ilz estoyẽt en doubte d'eux que cela vouloit dire. Or quelcun vint & leur annonça, disant: Voila, les hommes que vous auiez mis en prison qui sont au Temple, & enseignent le peuple. Adonc le Maistre auec les ministres s'en alla, & les amena sans violence, car ilz craignoyent le peuple, qu'ilz ne fussent lapidez. Et quand ilz les eurent amenez, ilz les presenterent au Conseil. Et le principal Sacrificateur les interroga, disant: * Ne vous auons nous pas defendu par expres commandement, que n'enseignissiez point en ce Nom cy? & voicy, vous auez remply Ierusalem de vostre doctrine, & voulez remettre sur nous le sang de ceste homme cy.

Et Pierre respondit & les Apostres, & dirent: Il faut plustost obeir à Dieu qu'aux hõmes. * Le Dieu de noz peres a ressuscité Iesus, lequel vous auez mis à mort, le pendant au boys. C'est celuy que Dieu a esleué par sa dextre: Prince & * Sauueur, pour dõner repentance à Israel, & remission des pechez. Et nous luy sommes tesmoingz de ces parolles, & mesme le sainct Esprit, lequel Dieu a dõné à tous ceux qui obeissent à luy. Et ayantz ouy cela, ilz creuoyent d'ire, & consultoyent pour les mettre à mort. Mais vn Pharisien nommé Gamaliel, Docteur de la Loy, honnorable à tout le peuple, se leuant au Conseil, commãda que les Apostres se retirassent vn peu dehors, puis leur dit: Hommes Israelites, aduisez de ces hommes ce que vous en auez à faire. Car parauant ces iours icy a esté " Theudas se disant estre quelque chose: auquel s'adioingnit vn nombre d'hommes, enuiron de quatre cens: lequel a esté occy, & tous ceux qui auoyent creu à luy ont esté destruitz, & reduitz à rien. Apres luy s'est leué " Iudas Galiléen es iours de la *Description, & destourna gros peuple apres soy. Et cestuy cy aussi est pery, & tous ceux qui auoyent consenty à luy ont esté desconfis. Et maintenant ie le vous dy, deportez vous de ces hõmes, & les laissez. Car si ce Cõseil ou cest œuure est des hommes, il sera deffait, mais s'il est de Dieu, vous ne le pourrez deffaire, à fin aussi q̃ ne soyez trouuez estre repugnãs à Dieu. Et ilz furẽt de son opinion, & appellerẽt les Apostres: & aps les auoir battu, ilz leur cõmanderent qu'ilz ne parlassent point au Nom de Iesus, & les laisserent aller. Et ilz s'en alloyent ioyeux de deuãt le Cõseil: pource qu'ilz auoyent eu ceste hõneur de souffrir opprobre pour le Nom d'iceluy. Et tous les iours ne cessoyent au Temple & par chacune maison d'enseigner & annoncer Iesus Christ.

B C D E F G

"Ministere & charge. Mar. 16. d.

Sus. 2. a.

"ou capitaine.

Sus. 4. c.

Sus. 4. d.

Mat. 1. d. Philip. 2. a

"ou, Theodas, duql Ios. Anti. li. 20. cha. 4.

"de celuy au mesme li. cha. 5. de laquelle.

Luc 2. a.

Sus 4. c.

Mat. 5 a. b 1. Pier. 3. c Sous 16. c

CHAP. VI.

A ET en ces iours la, comme le nombre des Disciples croissoit, il aduint vn murmure des Grecs contre les Ebrieux: pource que leurs vefues estoyent mesprisées au seruice quotidien. Partant les douze appellerent la multitude des Disciples, & dirent: 2. Ti. 4. a "Il n'est pas raisonnable que nous delaissions la Parolle de Dieu, & seruions aux tables. Choysissez donc freres, sept hommes d'entre vous, de qui on ayt bon tesmoignage, pleins du sainct Esprit & de sapiẽce: lesquelz nous commettrons sus ceste affaire. "ou, nous ne sommes point d'aduis.

Et nous nous employerons à oraison, & à l'administration de la Parolle. Et la parolle pleut à toute la multitude. Et eleurent Estienne, homme plein de Foy & du sainct Esprit, & Philippe, & Procore, & Nicanor, & Timon, & Parmenas, & Nicolas proselyte Antiochien. Ilz les presenterent deuãt les Apostres: & quand ilz eurent prie', ilz mirent les mains sur eux. Et la Parolle de Dieu croissoit, & le nombre des Disciples multiplioit fort en Ierusalem: aussi grand nombre des Sacrificateurs obeissoit "à la Foy. Or Estienne plein de Foy & de force, faisoit grãs miracles & signes entre le peuple. Et aucuns de la Synagogue, qui est appellée des Libertins, & des Cyreniens, & des Alexandrins, & de ceux qui estoyent de Cilice, & d'Asie, se leuerent disputans auec Estienne, & ne * pouuoyent resister à la sapiẽce & à l'esprit par lequel il parloit. Adõc ilz subornerent des hommes, lesquelz dirent: Nous luy auons ouy dire parolles de blasphemes contre Moyse, & contre Dieu. Et esmeurent le peuple & les Anciens & les Scribes, & luy courans sus, le rauirent, & l'amenerent au Conseil, & presenterent des faux tesmoingz, qui dirent: Ceste homme cy ne cesse de parler parolles blasphematoyres cõtre ce sainct lieu, & la Loy. Car nous luy auons ouy dire, que ce Iesus de Nazareth destruyra ce lieu cy, & muera les ordonnances que Moyse nous a baille'. Et comme tous ceux qui estoyent assiz au Conseil le regardoyent, ilz veirent sa face comme la face d'vn Ange.

2. Ti. 3. a Tit. 1. b. B Sou. 21. b. "ou, en Foy. C Luc. 21. c. D

CHAP. VII.

A LOrs le principal Sacrificateur dit: Ces choses sont elles ainsi? Et il dit: Hommes freres & peres, oyez. Le Dieu de gloire s'apparut à nostre pere Abraham, du temps qu'il estoit en "Mesopotamie, deuãt qu'il demouraſt à * Charran, & luy dit: Sors hors de ton pais, & de ton parẽtage, & viens en la terre que ie te monstreray. Adonc il sortit du pais des Chaldéens, & habita à Charran. Et de là, apres que son pere fut mort, Dieu le transporta en ceste terre, en laquel le maintenant vous habitez. Et ne luy donna point d'heritage en icelle, non pas pour asseoir vn pied, mais promit la luy donner en possession, & à sa semence apres luy, cõbien qu'il n'euſt point d'enfant. * Mais Dieu parla ainsi, que sa semence seroit habitante en terre estrange, & que les gens de là l'assubiettiroyent à seruitude, & la traitteroyent mal quatre cens "ans, & ie iugeray la gent à laquelle ilz aurõt seruy, dit Dieu.

"ou, Haran. Gen. 11. d. Gen. 12. a

Gen. 15. c

B "Aucuns ont, & trẽte.

* Et apres ces choses sortiront, & me seruiront en ce lieu * Et luy donna l'alliance de Circoncision. * Et ceſtuy engendra Isaac, & le circoncit le huytieſme iour, & Isaac engendra Iacob * & Iacob les douze premiers peres. Et les premiers peres meuz d'enuie, vendirent * Ioseph, qui fut mene' en Egypte, & Dieu estoit auec luy, & le deliura de toutes ses tribulations, & luy donna grace & sapience deuant Pharaon Roy d'Egypte, & le constitua Gouuerneur sus Egypte, & sus toute sa maison. * Or vint la famine en toute Egypte, & en Canaan, & grande tribulation, & noz peres ne pouuoyent trouuer viures: * Mais quãd Iacob ouyt qu'il y auoit du bien en Egypte, il y enuoya premierement noz peres, & à la seconde fois Ioseph fut cogneu de ses freres, & la lignée de Ioseph fut manifestée à Pharaon. Et Ioseph y enuoya, & feit appeller Iacob son pere, & tout sõ parẽtage, q estoyẽt septãte "cinq persones: Et Iacob descendit en Egypte, & trepassa luy & noz peres. Et furent transportez en "Sychem, & mis au sepulcre, qu'Abraham auoit achete' à pris d'argent des filz "d'Emor filz de Sichem. Mais quand le temps de la promesse approcha, laquelle Dieu auoit iure' à Abraham, le peuple creut & multiplia en Egypte, iusqu'à tant qu'vn autre Roy se leua en Egypte, lequel n'auoit pas cogneu Ioseph. Ceſtuy abusant nostre gẽre traitta mal noz peres, pour leur faire abandonner à mort leurs enfãs, afin d'en faire faillir la generation. * En ce meſme temps naſquit Moyse, & fut aggreable à Dieu: lequel fut nourry trois moys en la maison de son pere. Et quãd il fut mis en abandon, la fille de Pharaon l'emporta & le nourrit pour son filz. Et fut Moyse instruit en toute sapience des Egyptiens: & estoit puissant en faitz & en ditz: Mais quand il vint à l'eage de quarante ans, il "eut volunte' d'aller visiter ses freres les enfans d'Israel. Et comme il en veit vn qui souffroit iniure, il le defendit, & vengea celuy qui estoit outrage', frappant l'Egyptien. Or il pensoit que ses freres entendissent que Dieu leur deuoit donner deliurance par sa main, mais ilz ne l'entendirent pas. Et le iour ensuyuãt il se trouua entre eux comme ilz

Gen. 17. b Gen. 21. a. Gen. 25. c Gen. 29. c d. 30. a. 35. c. Gen. 37. b

Gen 41. c

Gen. 42. a

Gen. 45. a

C "les cinq nais en Egypte. Gen. 46. a "en Hebrõ Ge. 49. d Gen. 50. b Gen. 23. a 33. d. "ou, Ephronde 20 ar.

Exod. 1. d.

Exod. 2. a.

"ou, luy monta au cueur.

D

ilz auoyent debat, & tascha de les mettre d'accord, disant: Hõmes, vous estes freres, pourquoy nuysez vous l'vn à l'autre? Et ce luy qui faisoit iniure à son prochain le rebouta, disant: Qui t'a ordonné Prince & iuge sur nous? Me veux tu tuer, ainsi que tu occis hyer l'Egyptien? Adonc Moyse s'en fuyt pour ceste parolle, & fut estranger en la terre de Madian, ou il engendra deux filz. * Et quarante ans accomplis, l'Ange du Seigneur s'apparut à luy au desert de la montagne de Sina, en vne flamme de feu qui estoit en vn buisson: Et quand Moyse le veit, il s'esmerueilla de la visiõ. Et comme il approchoit pour regarder, la voix du Seigneur luy fut addressée, disant: Ie suis le Dieu de tes peres, le Dieu d'Abrahã, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob. Et Moyse estant espouãnté n'osoit regarder. Et le Seigneur luy dit: Deschausse la chaussure de tes piedz, car le lieu ou tu es, est terre saincte. " I'ay bien veu l'afflictiõ de mõ peuple qui est en Egypte, & ay ouy leur gemissemẽt, & suis descẽdu pour les deliurer. Et maintenãt vien ça, & ie t'ẽuoyeray en Egypte. Ce Moyse lequel ilz auoyent nié, disans: Qui t'a ordonné Prince & Iuge? C'est celuy que Dieu enuoya pour Prince & "deliureur, par la main de l'Ange qui luy estoit apparu au buisson. * C'est celuy qui les mit hors, faisant miracles & signes en Egypte & en la mer rouge, & par quarante ans au desert. C'est Moyse qui a dit aux enfans d'Israel. * Le Seigneur vostre Dieu vous suscitera vn Prophete tel que moy, d'entre voz freres: vous l'escouterez. C'est celuy qui a esté en la Congregation au desert auec l'Ange, qui parloit à luy en la montagne de Sina, & auec noz peres: lequel a receu la Parolle de vie, pour nous la donner, " auquel noz peres n'ont pas voulu obeir, mais l'ont reboute', & s'en sont destournez en leur cueur, pour aller en Egypte, disans à Aaron * Fay nous des Dieux, qui voysent deuant nous: car nous ne sauõs qu'il est aduenu àce Moyse cy qui nous a amené hors du pais d'Egypte. Et en ces iours là ilz firent vn veau, & offrirent sacrifices à l'image, & s'esiouyssoyent " es œuures de leurs mains. Et Dieu se destourna d'eux, & les abãdõna à seruir à "l'ordre du ciel: ainsi qu'il est escrit au liure des Prophetes: Maison d'Israel, m'auez vous offert tuerie de bestes & sacrifices par quarante ans au desert? Et vous auez receu le tabernacle de Moloch, & l'Estoille de vostre Dieu Rempham, lesquelles figures vous auez fait pour les adorer: & ie vous transporteray outre Babylone". Le Tabernacle du Tesmoignage à este' auec noz peres au desert: comme Dieu leur auoit ordõné, par

Exo.2. b. Ro.12.c. 1. Pier.2.c.

Exo.3. a.

"ou, I'ay veu, i'ay veu.

Exo.4. 7. 8.9.10. 11. 14.

E

"ou, redépteur.

Exod.16.a

Deut.18. c Sus. 3. d. Exod.19.a

"ou à laquelle. Exod.13.a. Leui 11.a 14.a.

Exod.32.a 1.Cor.10.a

F

"c. en idolatrie.

"ou, gẽdarmerie, c. planettes & estoilles.

Amos.5.f.g

" Qui est outre Damas de Syrie.

4.Reg. 8.b

lãt à Moyse, qu'il le fist selon la forme qu'il auoit veu: lequel aussi noz peres receurent, & le menerẽt auec Iosue' en la possessiõ des Gentilz, lesquelz Dieu a deiette' de la face de noz peres iusqu'aux iours de * Dauid, le quel trouua grace deuant Dieu, & demanda qu'il trouuast vn Tabernacle au Dieu de Iacob. * Et Salomon luy edifia vne maison. Mais le Souuerain n'habite point es Temples faitz de main, comme le Prophete dit: *Le ciel est mon siege, & la terre est mon marchepied. Quelle maison m'edifierez vous, dit le Seigneur? ou, qui est le lieu de mon repos? Ma main n'a elle pas fait toutes ces choses? Gens incorrigibles, & incirconciz de cueur & d'oreilles, vous resistez touiours au sainct Esprit: comme voz peres ont fait, ainsi faites vous. Lequel des Prophetes n'ont persecute' voz peres? Ilz ont aussi occis ceux qui prediso yent de l'aduenement du Iuste: duquel maintenant vous auez este' traistres & homicides, vous qui auez receu *la Loy par la dispositiõ des Anges: & ne l'auez point gardée. Eux oyãs ces choses creuoyent en leurs cueurs, & grinçoyent les dentz contre luy. Mais comme il estoit plein du sainct Esprit, il regarda au ciel, & veit la gloire de Dieu, & Iesus * estant à la dextre de Dieu. Et dit:

Voicy: ie voy les cieux ouuers, & le Filz de l'homme estant à la dextre de Dieu. Et ilz s'escrierent à haute voix, & estoupperẽt leurs oreilles, & d'vn courage vindrent impetueusement contre luy. Et le ietterẽt hors la ville, & le lapiderent. Et les tesmoingz mirent ius leurs vestemens aux piedz d'vn " ieune homme qui estoit appellé Saul. Et lapidoyent Estienne inuoquant & disant: Seigneur Iesus reçois mon esprit. Et s'estant mis àgenoux, il cria à haute voix: Seigneur, ne leur impute pas ce peché. Et quãd il eut dit cela, il s'endormit.

CHAP. VIII.

OR Saul estoit consentant à sa mort. Et en ce iour la fut faite grande persecution contre l'Eglise qui estoit en Ierusalem: & furent tous espartz par les regions de Iudée & de Samarie, exceptez les Apostres. Et aucuns hommes craignans Dieu prindrent le soing d'Estienne pour l'ensepulturer, & firent grand pleur " sus luy. Or Saul gastoit l'Eglise, entrãt par les maisons, & en tirant hommes & femmes, les mettoit en prison. Ceux donc qui estoyent espars alloyent ça & là, annonçans la parolle de Dieu. Or Philippe paruint en vne ville de Samarie, & leur preschoit Christ. Et le peuple estoit attẽtif d'vn accord àce que Philippe disoit, en oyant & voyãt les signes qu'il faisoit. Car les mauuais esprits, en criant à

Exo.24.a. Ebr. 8. b. Ios.3.c.d.

Pseau.132. b.

1.Ro.6.a

1 sa.66.a. Sous.17.f.

G

Nehemie 9.c.c.

Deut.9.d. Gala.3.c. Ebr.2.a.

Pseau.110ō a. Mar.16.d. Rom.8.f Ebr.1.b. 10.c.

"ou adoãt lescent.

A

Sus.7.g.

" ou pour Gala 1.b. 1.cor.15.b Sous 9.a

B

haute voix, sortoyent hors de plusieurs qui en estoyent detenuz: & beaucop de paralytiques & de boiteux furẽt guariz. Et grãd ioye aduint en ceste ville là. Or y auoit vn homme nommé Simon, qui parauant auoit esté en la ville vsant d'enchantement, & "ou, abrutissant. "seduisant la gẽt de Samarie, se disant estre quelque grand personage: auquel tous estoyent attentifz, depuis le plus petit iusqu'au plus grand, disans: Cestuy cy est la vertu de Dieu, la grande. Et estoyent attentifz à luy, pource que beaucop de temps il les auoit aueuglez d'entendement par ses enC chantemens. Mais quand ilz eurent creu à Philippe qui annõçoit les choses du Royaume de Dieu, & le Nom de Iesus Christ, tant hommes que femmes furent baptizez. Adõc Simon creut aussi luymesme, & quand il fut baptizé, il s'adioignit à Philippe. Et voyant les vertuz & signes qui se faisoyent il estoit estonné. Or quand les Apostres qui estoyent en Ierusalem eurent ouy que Samarie auoit receu la Parolle de Dieu, ilz leur enuoyerent Pierre & Iehan. Lesquelz quand ilz furent là descenduz, prierent pour eux, à fin qu'ilz receussent le sainct Esprit. Car il n'estoit pas encore descendu sur aucun d'eux, mais seulement estoyent baptizez au Nom de Iesus Christ.

Adonc ilz mirent les mains sur eux, & D ilz receuoyẽt le sainct Esprit. Et quand Simon veit que par l'imposition des mains des Apostres, le sainct Esprit estoit donné, il leur presenta de l'argent, disant: Donnez moy aussi ceste puissance, à fin que tous ceux sur qui ie mettray les mains, reçoyuent le sainct Esprit. Mais Pierre luy dit: Ton argent soit auec toy en perdition, pource que tu as estimé le don de Dieu s'acquerir par argent. Tu n'as point de part ne d'heritage en cest affaire: car ton cueur n'est pas droit deuant Dieu. Repens toy donc de ceste malice que tu as: & prie Dieu, à fin par aduenture que ceste pensée de ton cueur te puisse estre pardonnée: car ie voy que tu es en fiel d'amertume, & en lien d'iniquité. Lors Simon respondit, & dit: Vous autres priez pour moy enuers le Seigneur: à fin que rien ne vienne sur moy des choses que vous auez dit. Ainsi donc quand ilz eurent testifié & annoncé la Parolle du Seigneur, ilz retournerent en Ierusalem: & annonçoyent l'EuE angile en plusieurs bourgades des Samaritains. Et l'Ange du Seigneur parla à Philippe, disant: Leue toy, & va enuers le Midy au chemin qui descend de Ierusalem à Gaza: celle qui est deserte. Et se leuant s'en alla. Et voicy, vn homme Ethiopien, Eunuque, Lieutenant de "Candace Royne des "c'est vn Ethiopiens: lequel estoit commis sus toutes ses richesses, & estoit venu pour adorer en Ierusalem: & retournoit estant assis en son chariot, & lisoit Isaie le Prophete. nom commun des Roynes d'Ethiope Ro. 10. c

Adonc l'Esprit dit à Philippe: Approche, & t'adioins à ce chariot. Et Philippe accourut, & l'ouyt qu'il lisoit le Prophete Isaie. Et luy dit: Mais entends tu ce que tu lis? Lequel dit: Et comment le pourrois ie, si aucun ne le me monstre? Et il pria Philippe qu'il montast, & qu'il s'assist auec luy. Or le contenu de l'Escriture qu'il lisoit, c'estoit: F

*Il a este mene cõme vne brebis à occision, Isai. 53. o
& cõme vn aigneau muet deuãt celuy qui le tond, ainsi n'a il point ouuert sa bouche.
"En son humilité, son iugement a este exalté. Mais qui racõtera sa generation? Car sa vie est ostée de la terre. Et l'Eunuque respõdit à Philippe, & dit: Ie te prie, le Prophete de qui dit il cela? de soy, ou de quelque autre? Et Philippe ouurit sa bouche, & commençant à ceste escriture, luy annonça Iesus. Et comme ilz alloyent par la voye, ilz G vindrent à quelque eauë. Et l'Eunuque dit: "ou, il est osté d'angoisse & condãnation. sous 10. g

Voicy de l'eauë, qui m'empesche d'estre baptizé? Et Philippe dit: Si tu crois de tout ton cueur, il est licite. L'Eunuque respondant dit: Ie croy que Iesus Christ est le Filz de Dieu. Et commanda que le chariot fust arresté. Et tous deux descendirent en l'eauë, Philippe & l'Eunuque: & le baptiza. Et quand ilz furent remontez hors de l'eauë, l'Esprit du Seigneur rauit Philippe: & l'Eunuque ne le veit plus, & s'en alloit ioyeux par son chemin. Mais Philippe se trouua en "Azote: & en passant, annonçoit l'Euangile par toutes les villes, iusqu'à ce qu'il vint à Cesarée. "ou, Asdod. Ios. 11. d

CHAP. IX.

OR Saul enflammé encore de menaces A & meurtre contre les Disciples du Seigneur, vint au principal Sacrificateur, & luy demanda lettres pour porter en Damas aux Synagogues: à fin q̃ s'il en trouuoit q̃lcuns de ceste voye, hõmes & femmes, il les amenast liez en Ierusalem. Aduint qu'en cheminant il approcha de Damas, & soudainement vne lumiere, comme esclair, resplendit du ciel à l'entour de luy. Et estãt cheu en terre, ouyt vne voix qui luy dit: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Lequel dit: Qui es tu, Seigneur? Et le Seigneur dit: Ie suis Iesus, lequel tu persecutes. "Il t'est dur de regimber contre l'esguillon. Lequel tremblant & estonné, dit: Seigneur, que veux tu que ie face? Et le Seigneur luy dit: Leue toy, & entre en la ville, & là te sera dit ce qu'il te faudra faire. Or les hommes, qui l'accompagnoyent en la voye, estoyent estonnez, oyans bien la voix", & ne voyans perGal. 1. b. 1. cor. 15. b sous 22. a "c'est en vain tu repugnes à celuy que tu ne saurois vaincre. B "a sauoir, de Paul.

sonne.

sone. Mais Saul se leua de terre: & ouurant ses yeux, ne veoit personne. Adonc ilz le cõduyrent par les mains, & le menerent à Damas. Et fut trois iours sans veoir, & sans manger, & sans boire. Or il y auoit vn disciple en Damas, nommé Ananias, & le Seigneur luy dit en visiõ: Ananias. Et il dit: Me voicy, Seigneur. Et le Seigneur luy dit: Leue toy, & va en la rue qui est nommée Droite, & demande en la maison de Iudas, vn nommé Saul de Tharse. Car il est là qui prie. C Luy aussi veit "en visiõ vn homme nommé Ananias, entrant & mettant la main sur luy, à fin qu'il receut la veuë. Et Ananias respondit: Seigneur, i'ay ouy parler à plusieurs de cest homme, combien de maux il a fait à tes saincts en Ierusalem. Et a icy autorité de par les Sacrificateurs, de lier tous ceux qui inuoquent ton Nom. Et le Seigneur luy dit: Va, car il m'est vn vaisseau eleu pour porter mon Nom deuant les Gentils & les Roys & les enfans d'Israel. Et luy monstreray, cõbien il luy faut souffrir pour mon Nom. Et Ananias s'en alla, & entra en la maison. Et en mettant les mains sur luy, dit: Saul frere, le Seigneur (qui t'est apparu au chemin par lequel tu venois) m'a enuoyé, à fin que tu voyes, & sois remply du sainct Esprit. D Et incontinent cheurent de ses yeux comme escailles: & recouurit la veuë. Puis se leua, & fut baptisé. Et ayant mãgé, il fut conforté. Et Saul fut par aucuns iours auec les disciples qui estoyent à Damas. Et incontinent aux assemblées preschoit Christ, qu'il estoit le Filz de Dieu. Dont tous ceux qui l'oioyent, estoyent estonnez, & disoyent: N'est-ce pas cestuy cy qui persecutoit en Ierusalem ceux qui inuoquoyẽt ce Nom? & est venu icy à ce qu'il les menast liez aux Sacrificateurs? Et Saul de plus en plus s'esforçoit, & confondoit les Iuifz qui habitoyent à Damas, affermant que cestuy estoit le Christ. Et plusieurs iours apres, les Iuifz tindrent conseil ensemble pour le mettre à mort. Mais leurs embusches vindrent à la cognoissance de Saul. Et gardoyent les portes iour & nuict, à fin de le mettre à mort. Mais les disciples le prenãs de nuict, le mirent en bas par la muraille, en l'auallant en vne corbeille. E Et quand Saul fut venu en Ierusalem, il taschoit de se ioindre aux disciples: mais tous le craignoyent, ne croyant point qu'il fut disciple. Et Barnabas le print, & le mena aux Apostres, & leur raconta comment il auoit veu le SEIGNEVR en la voye, & qu'il auoit parlé à luy: & comment il s'estoit porté constãment à Damas au Nom de Iesus. Et estoit auec eux, cõuersant en Ierusalem: & parloit hardiment au Nom du Seigneur Iesus. Ausi il parloit, & disputoit contre les Grecz. Mais ilz cherchoyent le mettre à mort. Et quand les freres le sceurent, ilz l'emmenerent à Cesarée, & l'enuoyerent à Tharse. Ainsi donc les Eglises par toute Iudée & Galilée & Samarie auoyent paix, & estoyent edifiées, cheminans en la crainte du SEIGNEVR: & estoyent remplies de la consalation du sainct Esprit. Et aduint que comme Pierre passoit par "deuers tous, il vint aux Saincts qui habitoyent à Lydde, F & trouua là vn homme nommé Eneas, depuis huyt ans gisant au lict, lequel estoit paralytique. Et Pierre luy dit: Eneas, le SEIGNEVR Iesus Christ te guarisse: leue toy, & fay ton lict. Et incontinent se leua. Et tous ceux qui habitoyent à Lydde & en Assaron, le veirent, lesquelz furent conuertiz au Seigneur. Ausi y auoit en "Ioppe vne disciple nommée "Tabitha: laquelle interpretée, est dicte "Dorcas. Icelle estoit pleine de bõnes œuures & d'aumosnes qu'elle faisoit. Et aduint en ces iours là, qu'elle deuint malade, & mourut. Et quand ilz l'eurent lauée, ilz la mirent en vne haute chambre. Et veu que Lydde estoit pres de Ioppe, les disciples oyant que Pierre y estoit, enuoyerent vers luy aucuns, prians, qu'il ne luy fut grief de venir iusqu'à eux. Et Pierre se leua, & vint auec eux. G Et quand il fut venu, ilz le menerent à la haute chambre. Et toutes les vefues se mirent entour de luy en plourant & monstrant les robbes & les vestemens que Dorcas auoit fait, quand elle estoit auec eux. Mais Pierre, apres les auoir tous enuoyé hors, se mit à genoux, & pria: & se tournant vers le corps, dit: "Tabitha, leue toy. Et elle ouurit ses yeux. Et voyant Pierre, elle s'assit. Lors il luy donna la main, & la leua. Et quand il eut appellé les Saincts & les vefues, il la rendit viue. Et cela fut cogneu par toute Ioppe: & plusieurs creurent au Seigneur. Et il demoura plusieurs iours en Ioppe, chez vn conrayeur nommé Simon.

"Afauoir Saul.

Gal. 2. b.

1. Cor. 4. c. 2. Co. 11. g.

"Ou, tout

"Ou, Iaffphe.

"Ou, Thabia.

"C. Ceaim

Ou, pucheureul.

"Ou, Tabitha. C'est fille.

CHAP. X.

OR il y auoit vn homme à Cesarée nommé Cornille, Centenier de la Bande appellée Italienne, homme de bonne pieté, & craignant DIEV, auec toute sa famille, faisant beaucop d'aumosnes au peuple, & priant DIEV tousiours. Iceluy veit en visiõ manifestement enuiron neuf heures de iour, vn Ange de DIEV qui vint à luy, & luy dit: Cornille. Et le regardant & esprins de crainte, dit: Qu'y-a il, SEIGNEVR? Et il luy dit: Tes oraisons & tes aumosnes sont mõtées en memoire deuant Dieu. Et maintenant enuoye gens en Ioppe, & mande Simõ, qui est surnommé Pierre. Il est logé chez vn

A

Luc 12. d. Tob. 12. c.

certain Simon conrayeur, qui a sa maison pres de la mer. Il te dira ce qu'il te faut faire. * Et quand l'Ange qui parloit à Cornille fut party, il appella deux de ses seruiteurs & vn Gendarme honnorant Dieu, de ceux qui luy assistoyent, ausquelz quand il eut tout raconté, il les enuoya en Ioppe. Et le lendemain, comme ilz cheminoyét & approchoyent de la ville, Pierre monta au lieu haut de la maison pour prier, enuiron les six heures. Et ayant faim, il voulut desieuner. Et comme on luy appareilloit à manger, vn excez d'entendement vint sur luy, & veit le ciel ouuert, & vn vaisseau descendant à soy comme vn grand linceul qui s'aualloit du ciel en terre, lié par les quatre boutz: auquel y auoit de tous animaux de la terre à quatre piedz, & des bestes sauuages, & des reptiles, & des oyseaux *du ciel. Et vne voix, luy fut faite, disant: Pierre, leue toy, tue & mange. Et Pierre dit: Ia n'aduienne, SEIGNEVR, car iamais ie ne mangeay aucune chose commune, ou souillée. Et la voix luy dit encore pour la seconde fois: Ce que DIEV a purifié, ne le dy point *commun. Et cela aduint par trois fois. Et apres le vaisseau se retira au ciel.

Et comme Pierre doubtoit en soymesme, quelle visiõ c'estoit qu'il auoit veu: voicy, les hommes qui estoyent enuoyez de Cornille, querans apres la maison de Simon, s'arresterent à la porte. Et quand ilz eurent appellé, il demandoyent si Simon (qui auoit surnom Pierre) auoit là son logis. Et comme Pierre pensoit de la visiõ, l'Esprit luy dit: Voicy des hommes qui te demandent: parquoy leue toy & descend, & va auec eux sans rien doubter: car ie les ay enuoyez. Et Pierre descendit aux hommes, qui luy estoyent enuoyez de par Cornille, & dit: Voicy ie sus celuy que vous demandez. Qui est la cause, pourquoy vous estes venuz? Lesquelz dirent: Cornille Centenier, homme iuste & craignant Dieu, & ayant tesmoignage de toute la gent des Iuifz, a eu reuelatiõ d'un sainct Ange, pour te faire appeller en sa maison, & pour t'ouyr parler. Il les inuita donc à entrer, & les receut au logis. Et le lendemain Pierre s'en alla auec eux. Et aucuns des freres de Ioppe luy tindrent cõpagnie. Et l'autre iour ilz entrerent en Cesarée. Et Cornille les attendoit, qui auoit *conuié ses parens & familiers amiz. Or aduint que quãd Pierre entra, Cornille luy vint au deuant. Et se iettant à ses piedz, l'adora. Mais Pierre le leua, disant: Leue toy, ie suis aussi moymesme homme. Et parlant auec luy il entra, & trouua plusieurs qui estoyent là venuz ensemble. Et leur dit: Vous sauez comment il n'est pas licite à vn homme Iuif se ioindre ou s'approcher d'vn estranger: mais Dieu m'a monstré, que ie ne die nul homme estre commun ou souillé. Pour laquelle chose, sans difficulté, suis venu quand i'ay esté appellé. Ie vous demande donc pour quelle cause m'auez vous fait appeller? Et Cornille dit: Il y a quatre iours à ceste heure, que i'estoye à ieun, & à neuf heures faisoye oraison en ma maison: & voicy, vn homme se presenta deuant moy en vn vestement reluysant, & dit: Cornille, ton oraison est exaucée, & tes aumosnes sont en memoire deuant Dieu. Enuoye donc en Ioppe, & fais appeller Simon, qui est surnõmé Pierre: il est logé en la maison de Simon conrayeur, pres la mer: lequel estant venu, parlera à toy. Parquoy i'ay incontinent enuoyé à toy: & tu as bien fait de venir. Or maintenant nous tous sommes presens deuant Dieu, pour ouyr tout ce qui t'est commandé de Dieu. Et Pierre ouurit sa bouche, & dit: *En verité i'apperçoy que Dieu n'est pas accepteur de l'apparence des personnes: mais en toute gent celuy qui le craint & fait iustice, il luy est aggreable. Vous sauez la Parolle que Dieu a enuoyé aux enfans d'Israel, annonçant paix par IESVS Christ, lequel est le Seigneur de tous, qui est aduenue par toute Iudée, cõmençant à Galilée apres le Bapteſme que Iehã a preſché: comment Dieu a oinct du sainct Esprit & de vertu Iesus de Nazareth, lequel a cheminé en bien faisant, & guarissant tous ceux qui estoyent oppressez du Diable: car DIEV estoit auec luy. Et nous sommes tesmoingz de toutes les choses qu'il a fait en la cõtrée des Iuifz & en Ierusalem. Lequel ilz ont occy, le pendant au bois. Dieu l'a ressuscité au tiers iour, & l'a donné pour estre manifesté, non pas à tout le peuple, mais aux tesmoingz par auant ordonnez de Dieu, * à nous qui auons mangé & beu auec luy, apres qu'il a esté ressuscité des mortz. Et nous a commandé de prescher au peuple, & tesmoigner que c'est luy qui est ordonné de Dieu Iuge des vifz & des mortz. Tous les Prophetes luy donnent tesmoignage, que quiconque croira en luy, receura remission des pechez par son Nom. Comme encore Pierre prononçoit ces parolles, le sainct Esprit descendit sur tous ceux qui oioyent la parolle. Et les fideles de la Circoncision qui estoyent venuz auec Pierre, s'estonnerent, que le don du sainct Esprit estoit aussi espandu sur les Gentilz. * Car ilz les oioyent parler langages, & magnifier Dieu. Adonc Pierre respondit: Quelcun peut-il defendre l'eauë à ce que ceux cy ne soyent baptizez, lesquelz ont receu le sainct Esprit comme nous? Et commanda qu'ilz fussent

baptizez

sous 11.a. B

*C'est, de l'air. Leuit.11.a. Deu.14.a. Mat.5.b. Mar.7.c. Ro.14.d. Tit.1.d.

*C'est, pollu.

C

D

*Ou, inuité.

Deu.6.b. Matt.4.a. Apoc.19. 22.c.

Deu.10.d. 2.Cro 19. c.

F

Iob.34.b. Sap.6.b. Eccl.35.b. Ro.2.b. Gala.2.d. Eph.6.b. Col.3.d. 1.Pier.1.e. Isai.61.a. Luc 4.c. Matt.2.d. Ieh.14.d. Luc 24.g.

Luc 24.f. Ieh.20.c. Mar.16.d. Ieh.6.e. Matt.28.d Gen.1.e. 22.d 28.c. 49.b.c. Isai.53.b. Iere.31.f. Mic 7.d.

G

E

baptizez au Nom du Seigneur. Alors ilz le prierent de demourer quelques iours.

CHAP. XI.

A OR les Apoſtres & freres qui eſtoyent en Iudée, ouyrent que les Gentilz auſſi auoyent receu la Parolle de DIEV. Et quand Pierre fut monte' en Ieruſalem: ceux qui eſtoyent de la Circonciſion eſtriuoyent à l'encontre de luy, diſans: Tu es entre' auec les hommes incirconciz, & as mange' auec eux. Et Pierre leur expoſa la choſe dés le commencemẽt par ordre, diſant: I'eſtoye en la cite' de Ioppe, faiſant oraiſon, & eſtant raüy d'entendement, ie vey vne viſion, à ſauoir vn vaiſſeau deſcendant, comme vn grãd linceul, qui ſ'aualloit du ciel par les quatre boutz, & vint iuſqu'à moy. Et comme i'y regardoye, ie cõſideray & vey des animaux de la terre à quatre piedz, & des beſtes ſauuages, & des *reptiles, & des oyſeaux du ciel.

B *C. beſtes qui ſe traînent ou rampent. *Aſauoir, polue, de-quoy. Marc 7.a.

I'ouy auſsi vne voix, qui me dit: Pierre, leue toy, tue & mange. Et ie dy: Seigneur, cela n'aduienne, car iamais choſe* commune ou ſouillée n'entra en ma bouche. Et de rechef la voix reſpondit du ciel: Ce que Dieu a purifie', ne le dy pas commun. Et cela ſe feit par trois fois. Et derechef tout ſe retira au ciel. Puis voicy trois hommes incontinent ſe preſenterent en la maiſon ou i'eſtoye, qui eſtoyent enuoyez de Caſerée vers moy. Et l'Eſprit me dit, que i'allaſſe auec eux ſans rien doubter. Auſſi ces ſix freres icy vindrent auec moy, & entraſmes en la maiſon de l'homme. Et nous raconta comment il auoit veu vn Ange en ſa maiſon, lequel ſe preſentant luy auoit dit: Enuoye gens en Ioppe, & mande Simon qui a ſurnom Pierre, lequel te dira des * parolles, par leſquelles ſeras ſauue', & toy & toute ta

*ouchoſes

C maiſon. Or quand i'eu commence' à parler, le ſainct Eſprit deſcendit ſur eux, comme auſsi il eſtoit deſcendu ſur nous au commencement. Lors i'eu ſouuenance de la parolle du Seigneur, comme il diſoit: Iehan a baptiſe' d'eaue, mais vous ſerez baptiſez du ſainct Eſprit. Si donc Dieu leur a donne' pareil don cõme, auſsi à nous qui auõs creu au Seigneur Ieſus Chriſt: qui eſtoye-ie moy, qui peuſſe empeſcher Dieu? Or ces choſes ouyes, ilz ſe teurent, & glorifierent Dieu, diſans: Dieu donc a auſſi donne' aux Gentilz repentance pour auoir vie. Et ceux qui auoyent eſte' diſpercez par la tribulation, laquelle auoit eſte' faite à cauſe d'Eſtienne, allerent iuſqu'à Phenice & Cypre & Antioche, ſans parler à perſone la Parolle, ſinon aux Iuifz ſeulement. Et y auoit aucuns hommes d'entre eux, Cypriens & Cyreniens leſquelz quand ilz furent entrez en Antioche, parloyent aux Grecz, annonçans le Seigneur Ieſus. Et la main du Seigneur eſtoit auec eux. Et vn grand nombre de croyans fut conuerty au Seigneur. Et le bruit en vint iuſqu'aux oreilles de l'Egliſe qui eſtoit en Ieruſalem. Et enuoyerent Barnabas pour aller iuſque en Antioche. Lequel eſtant là paruenu, & auoir apperceu la grace de Dieu, il fut ioyeux, & les exhortoit tous de perſeuerer d'vn cueur conſtant au Seigneur, car il eſtoit homme de bien, & plein du ſainct Eſprit & de Foy. Et grande multitude fut adiointe au Seigneur. Puis Barnabas ſ'en alla à Tarſe pour cercher Saul. Et quand il l'eut trouue', il l'amena en Antioche. Or aduint que tout l'an entier ilz conuerſerent auec l'Egliſe, & enſeignerent grand peuple, tellement qu'en Antioche les diſciples furent premierement nõmez Chreſtiens. Et en ces iours la ſuruindrent aucuns Prophetes de Ieruſalẽ en Antioche. Et vn d'eux nõme' Agabus ſe leua, & ſignifia par l'Eſprit grande famine deuoir aduenir par tout le monde: laquelle defait aduint ſoubz Claude Ceſar. Et les diſciples chacun ſelon ſon pouoir propoſerent enuoyer aux freres qui habitoyent en Iudée, pour leur ſubuenir. Ce que auſsi ilz feirent, enuoyans aux Preſtres par les mains de Barnabas & de Saul.

D

Sou. 21.c.

Ephe.4.g. 1 cor.16.a 2.co.8.9.a b.c.

CHAP. XII.

A ET en ce meſme temps le Roy Herode mit les mains pour affliger aucuns de l'Egliſe. Et occit par glaiue Iaques frere de Iehan. Et voyant que cela plaiſoit aux Iuifz, il ſ'aduança auſsi* d'apprehender Pierre. Et eſtoyent les iours des Pains ſans leuain. Et quand il l'eut apprehende', il le mit en priſon, & le bailla à garder à quatre quaterniers de Gendarmes, le voulant apres la feſte de Paſques liurer au peuple. Et Pierre eſtoit garde' en la priſon. Mais l'Egliſe ſans ceſſe faiſoit oraiſon à Dieu pour luy. Et comme Herode le deuoit preſenter, ceſte nuit la Pierre dormoit entre deux Gendarmes, lie' de deux chaines, & les Gardes deuant l'huys gardoyent la priſon. * Et voicy vn Ange du Seigneur ſuruint, & vne lumiere reſplendit en l'habitacle: & frappa le coſte' de Pierre, & l'eſueilla, diſant: Leue toy legierement. Et les chaines cheurent de ſes mains. Adonc l'Ange luy dit. Ceintz toy & chauſſe tes Sandales, Et il le feit ainſi. Puis luy dit: Trouſſe à l'entour ton veſtement, & me ſuy. Et il ſortit, & le ſuyuit: & ne ſauoit point que ce qui ſe faiſoit par l'Ange fuſt vray, mais cuydoit veoir quelque viſion. Et quand ilz eurent paſſe' la premiere, & la ſeconde Garde, ilz vindrent à la porte de fer, qui mene en la cite', laquel le ſ'ouurit à eux d'elle meſme. Et ſortirent,

*c. prenãdre.

Sus.d.

B

Matt.3.c. Marc 1.a. Luc 3.c. Ieh. 1.d. Sus 1.2.a. Sus 9.b. Sou.19.a. Hoſ.2.d. Ro.9.e.f. 1.Pier.2.b

& passerent vne rue: & incontinent l'Ange se partit de luy. Pierre estant reuenu à soymesme, dit: Ie say maintenant pour vray que le Seigneur a enuoyé son Ange, & m'a deliuré de la main d'Herode, & de toute
C l'attente du peuple des Iuifz. Et en ce considerant, vint en la maison de Marie mere de Iehan, surnommé Marc, ou estoyent plusieurs assemblez & faisans oraisons.
sus 1.b.1. a.g. Luy ayant frappé à l'huys du porche, vint vne fille nommée Rhode pour escouter. Et quand elle recogneut la voix de Pierre, de ioye elle n'ouurit point le porche, mais s'en courut dedans la maison, & annonça que Pierre estoit deuant le porche. Et ilz luy dirent: Tu rassotes. Mais elle affermoit qu'il estoit ainsi. Au contraire ilz disoyent: C'est son Ange. Mais Pierre perseueroit à frapper. Et quand ilz eurent ouuert, ilz le veirent, & furent estonnez. Et luy leur ayant fait signe de la main qu'ilz se teussent, il leur raconta comment le Seigneur l'auoit mis hors de la prison. Et dit: Annoncez ces
D choses à Iaques & aux freres. Et sortant d'illec, s'en alla en vn autre lieu. Or le iour venu, il y eut vn grãd trouble entre les Gendarmes, à sauoir-mon que Pierre estoit deuenu. Et quand Herode l'eut demandé, & ne le trouua point, apres inquisition faite des Gardes, il commanda, qu'ilz fussent emmenez. Et descendit de Iudée à Cesarée, & demoura là. Or estoit il esmeu à faire guerre cõtre les Tyriens & Zidoniens. Mais iceux d'vn accord vindrent à luy. Et ayans gaigné Blaste, qui estoit Chambellan du Roy: ilz demanderent paix, pource que leur contrée estoit nourrie des pays du Roy. Et en vn iour determiné Herode vestu de robbe royalle s'assit au siege iudicial, & parlementoit à eux. Et le peuple s'escrioit: Voix de Dieu, & non pas d'homme. Et incontinent vn Ange du Seigneur le frappa, pource qu'il n'auoit point donné gloire à Dieu: & fut
F ou mãgé consumé de vermine, & rendit l'esprit. Et la Parolle du Seigneur creut & se multiplia. Et Barnabas & Paul retournerent apres leur administration accomplie en Ierusalem. Et prindrent auec eux Iehan qui estoit surnommé Marc.

CHAP. XIII.

A 2.Co 14.a C. l'vn des quatre princes. ou choisiz. OR il y auoit en l'Eglise qui estoit en Antioche, aucuns Prophetes & Docteurs, & Barnabas & Simon qui estoit appellé Niger, & Lucius Cyrenien, & Manahen qui auoit esté nourry auec le Roy Herode, & Saul. Et eux ministrans au Seigneur & ieunans, le sainct Esprit dit: Separez moy Barnabas & Saul pour l'œuure auquel ie les ay appellé. Et quand ilz eurent ieuné & prié, ilz mirent les mains sur eux, & leur donnerent congé. Iceux donc enuoyez du sainct Esprit, s'en allerent à Seleucie. Et de là nauigerent en Cypre. Et quand ilz furent à Salamis, ilz annoncerent la Parolle de Dieu es assemblées des Iuifz: & auoyent aussi Iehan pour ministre. Et en passant par
B my l'Isle iusqu'en Paphe: ilz trouuerent vn sus 12.d. enchanteur, faux Prophete, Iuif, qui auoit nom Barieſu, lequel estoit auec le Proconsul Serge Paul, homme prudent. Cestuy ayant fait appeller Barnabas & Saul, desiroit d'ouyr la Parolle de DIEV. Mais Elymas enchanteur leur resistoit (car son nom est ainsi interpreté) cerchant diuertir le Proconsul, de la Foy. Mais Saul, qui est aussi appellé Paul, estãt remply du sainct Esprit, regardant à luy, dit: O plein de toute fraude, & de toute fallace, filz du Diable, ennemy de toute iustice, tu ne cesse de renuerser les voyes du Seigneur qui sont droites. Et maintenant voicy la main du Seigneur sur toy, & seras aueugle sans veoir le Soleil iusqu'à vn temps. Et incontinent cheut sur luy obscurité & tenebres, & tournoyant
C cerchoit qui le conduyroit par la main.

Adonc le Proconsul voyant ce qui estoit aduenu, creut, s'esmerueillant de la doctrine du Seigneur. Et quand Paul & ceux qui estoyent auec luy furent partiz de Paphe, ilz vindrent à Perge en Pamphilie. Lors Iehan se partit d'eux, & retourna en Ierusalem. Et iceux ayant passé par Perge, vindrent en Antioche qui est en Piside. Et estans entrez en l'Assemblée aux iours du Sabbat, ilz s'assirent. Et apres la leçon de la Loy & des Prophetes, les principaux de la Synagogue enuoyerent à eux, disans: Hommes freres, s'il y a en vous quelque parolle d'exhortation pour le peuple, dites la. Et Paul se leua, & faisant signe de la main qu'on feit silence dit: Hommes Israelites, & qui craignez Dieu, oyez: * Le Dieu de ce Gẽ.47.g. peuple, a eleu noz peres, & a esleué ce peu- Exo.1.a ple du temps qu'ilz estoyent habitans en la Exo.13.d. terre d'Egypte, & les amena hors d'icelle Exo.16.a. en haut bras. Et a souffert leurs meurs au de- #C. grand puissance, sert enuiron le temps de quarante ans. Et Ios.11.12. ayant destruit sept nations en la terre de Ca- :14. naan, il leur a distribué leur terre pour heri- Iug 3.b. tage. Et apres cela enuiron quatre cens cin- 1.Sa.8.a. quante ans, il leur donna des Iuges iusqu'à 9. c.10.a. Samuel le Prophete. Adõc ilz demanderent
D vn Roy, & Dieu leur dõna * Saul, filz de Cis, 1.Sa.16.c. hõme de la lignée de Ben-iamin, l'espace de quarãte ans. Et quand il fut osté, il leur suscita Dauid pour Roy, duql aussi il dõna tesmoignage, & dit: * I'ay trouué Dauid filz de Iesai, homme selon mon cueur, lequel fera tout mon vouloir. De la semence de cestuy

Dieu

Dieu, selon sa promesse, a amené à Israel le Sauueur Iesus. Iehan ayant parauant preschè le Baptesme de repentance à Israel, deuant son aduenement. Et quand Iehan parfaisoit son cours, il disoit: Qui m'estimez vous estre? Ie ne suis point cestuy la, mais il en vient vn apres moy, duquel ie ne suis point digne de deslier le soulier des piedz. Hommes freres, enfans du genre d'Abraham, & ceux qui entre vous craignèt Dieu, la Parolle de ce salut vous est enuoyée. Car ceux qui habitoyent en Ierusalem, & leurs Gouuerneurs, ne le cognoissans point, & les parolles des Prophetes (lesquelles se lisent par chacun Sabbat) en le condamnant, les ont accomplies. *Et cõbien qu'ilz ne trouuassent en luy aucune cause de mort, ilz ont requis Pilate, qu'il le mit à mort. Et apres auoir accomply toutes les choses qui estoyent escrites de luy, ilz l'osterent du bois, & le mirent en vn sepulcre. Mais Dieu l'a ressuscité des mortz, & a esté veu par plusieurs iours, de ceux qui estoyent montez ensemble auec luy de Galilée en Ierusalem, lesquelz sont ses tesmoings enuers le peuple. Et nous vous annonçons que la promesse qui a esté faite à noz peres, Dieu l'a accomplie à nous leurs enfans, en ressuscitant Iesus, cõme aussi il est escrit au second Pseaume: *Tu es mon Filz, ie t'ay auiourdhuy engendré. Or qu'il l'ayt ressuscité des mortz pour ne plus deuoir retourner à corruptiõ, il a dit ainsi: *Ie vous bailleray les choses sainctes & fideles de Dauid. Et pource il dit aussi en autre part: *Tu ne permettras point que ton Sainct voye corruption. Certes Dauid, apres auoir seruy à son temps, selon le cõseil de Dieu a dormy, & a esté mis auec ses peres, & a veu corruption. Mais ce luy que Dieu a ressuscité, n'a point veu corruption. Parquoy hõmes freres, il vous soit notoire que par iceluy vous est annoncé la remission des pechez. Et de tout ce dequoy n'auez peu estre iustifiez par la Loy de Moyse: quiconque croit, est iustifié par luy. Regardez donc, qu'il ne vous aduienne ce qui est dit es Prophetes: *Voyez mespriseurs, & vous esmerueillez, & soyez esuanouiz, car ie fay vne œuure en voz iours, q̃ vous ne croiriez point si aucun le vous racontoit. Et les Iuifz se partans de l'assemblée, les Gentilz les prioyent qu'au Sabbat ensuyuãt ilz leur annonçassent ces parolles. Et quand la congregatiou fut departie, plusieurs des Iuifz & des estrangiers seruans à Dieu, suyuirent Paul & Barnabas, lesquelz par parolles les enhortoyent de perseuerer en la grace de Dieu. Et au iour du Sabbat ensuyuant, presque toute la ville s'assembla, pour ouir la Parolle de Dieu. Mais les Iuifz voyans la multitude, furent rempliz d'enuie, & contrediſoyent aux choses que Paul disoit, contrarians & blasphemans. Adonc Paul & Barnabas ayans prins hardiesse, dirent: Il estoit necessaire premierement de vous annoncer la Parolle de Dieu: mais puis que vous la reiettez, & que vous vous iugez indignes de la vie eternelle: voicy, nous nous retirons vers les Gentilz: car le Seigneur le nous a ainsi commandé, disant: *Ie t'ay mis pour estre la lumiere des Gentilz, à fin que tu sois salut iusqu'au bout de la terre. Et les Gẽtilz oyans cela, s'esiouirẽt, & glorifioyent la Parolle du Seigneur, & tous ceux qui estoyent ordonnez à la vie eternelle, creurent. Aussi la Parolle du Seigneur s'espandoit par toute la contrée. Et les Iuifz esmeurent aucunes femmes deuotes & honnestes, & les principaux de la ville: & esmeurent persecution contre Paul & Barnabas, & les ietterẽt hors de leurs quartiers. Mais ilz scouẽrẽt la poudre de leurs piedz contre eux, & vindrent en Iconie. Et les disciples estoyent rempliz de ioye & du sainct Esprit.

2.Sa.7.c
psc.89.a
Isa.11.a.
Matt.3.a
Marc 1.a
Luc 3.a
Ieh 1.c.
Isa.49.b.
Matt.10.b

CHAP. XIIII.

ET aduint en Iconie qu'ilz entrerent ensemble en la congregation des Iuifz, & parlerent en telle maniere, que grande multitude de Iuifz & de Grecz creut, mais les Iuifz qui estoyent incredules, esmeurent & corrompirent les courages des Gentilz contre les freres. Et par ainsi ilz y demourerẽt long temps, se portans hardiment en nostre Seigneur, qui rendoit tesmoignage à la Parolle de sa grace, donnant que signes & merueilles se feissent par leurs mains. Et la multitude de la ville fut diuisée: dont aucuns estoyent auec les Iuifz, & les autres auec les Apostres. Mais les Gentilz & Iuifz auec leurs Gouuerneurs, s'estãs esleuez pour leur faire outrage, & les lapider: la chose entendue, ilz s'enfuirent à Lystre & Derbe, villes de Lycaonie, & en la contrée à l'entour, & là estoyent annonçans l'Euangile. Et vn homme de Lystre impotẽt des piedz, estoit assis, boiteux dez le ventre de sa mere, lequel iamais n'auoit cheminé: iceluy ouit Paul parler. Lequel ‖ le regardant, & voyant qu'il auoit Foy d'estre guary, dit à haute voix: Leue toy droit sur tes piedz. Lors il saillit, & chemina. Et quand le peuple veit ce que Paul auoit fait, ilz esleuerent leur voix, disans en langue Lycaonique: Dieux faitz semblables aux hommes, sont descenduz à nous. Et appelloyent Barnabas, Iupiter: & Paul, Mercure, pource qu'il portoit la parolle. Aussi le Sacrificateur de Iupiter, qui estoit deuant leur ville, amenant des taureaux & couronnes ‖ deuant les portes, auec le peuple, vouloit sa-

Matt.27.c
Marc 15.b
Luc 23.c.
Ieh. 19.c.
Mat.28.a.
Marc 16.b
Luc 24.g
Ieh.20.b
Psc 2.b.
Ebr. 1.b.
Isa.55.b.
Psc.16.d
Sus 2.e.
1.Ro.2.b.
Matt.16.c
18.c.
Abac.1.b.
‖ Asa Paul
‖ Ou aux entrées.

crifier. Mais quand les Apoſtres, Barnabas & Paul, eurent entendu cela, ilz deſcirerent leurs veſtemens, & ſaillirent au milieu de la trouppe, crians, & diſans: Hommes, pourquoy faites vous ces choſes? Nous ſommes auſsi hommes, ſubietz à meſmes paſsions que vous, vous annonçans que de telles choſes vaines, vous vous conuertiſsiez au Dieu
Pſe. 146. b viuant, *qui a fait le ciel, & la terre, la mer, & toutes les choſes qui y ſont, lequel es temps paſſez a laiſſé tous les Gentilz chemi
Pſe. 81. c ner en leurs voyes. Nonobſtãt qu'il ne s'eſt
Rom. 1. d point laiſſé ſans teſmoignage, en nous bien faiſant, & nous donnant pluyes du ciel, & faiſons fertiles, & rempliſſans noz cueurs de viande, & de ioye. Et en diſant ces choſes, à peine appaiſerẽt-ilz le peuple, qu'il ne leur ſacrifiaſt. Mais aucuns Iuifz ſuruindrent d'Antioche & Iconie, leſquelz gaigne rent le peuple, & ayans lapidé Paul, ilz le trainerent hors la ville, cuidans qu'il fuſt mort. Et les diſciples eſtãs aſſemblez à l'en
tour de luy, il ſe leua, & entra en la ville. Et
D le lendemain ſ'en alla auec Barnabas en Der
be. Et apres qu'ilz eurent annoncé l'Euangile en ceſte ville la, & enſeigné pluſieurs, ilz retournerent à Lyſtre, en Iconie, & en Antioche, confermans les courages des diſciples. Et les enhortans de perſeuerer en la Foy: & que par pluſieurs tribulations ilz nous faut entrer au Royaume de Dieu. Et quand ilz leur eurent ordonné des Preſtres par chacune Egliſe, & eurent prié auec ieuſnes: ilz les recommanderent au Seigneur, auquel ilz auoyent creu. Et ayans paſſé par Piſidie, ilz vindrent en Pamphylie. Et quãd ilz eurent annoncé la Parolle à Perge, ilz deſcendirent en Attalie. Et de là naugerent en Antioche, d'ou ilz auoyent eſté re-
Iud. 13. g. commandez à la grace de Dieu, pour l'œuure qu'ilz auoyent accomply. Et quand ilz furent venuz, & eurent aſſemblé l'Egliſe: ilz raconterent toutes les choſes que Dieu auoit fait auec eux, & qu'il auoit ouuert aux Gentilz l'huis de la Foy. Et demourerent là long temps auec les diſciples.

CHAP. XV.

A ET aucuns qui eſtoyent deſcenduz de Iudée enſeignoyent les freres, diſans: Si vous n'eſtes circonciz ſelon la mantere de Moyſe, vous ne pouez eſtre ſauuez. Et grande ſedition & diſputation eſtant ſuruenue à Paul & Barnabas à l'encontre d'eux: on ordonna que Paul & Barnabas, & aucuns autres d'entre eux, monteroyent en Ieruſalem aux Apoſtres & Anciens, pour ceſte queſtion. Iceux donc conduitz par l'Egliſe, paſſerent par Phenice & Samarie, recitans la conuerſion des Gentilz: & donnoyent grande ioye à tous les freres. Or quand ilz furent venuz en Ieruſalem, ilz furent receuz de l'Egliſe, & des Apoſtres, & des Anciens, & annoncerent toutes les choſes que Dieu auoit fait auec eux. Et aucuns de la ſecte des Phariſiens, qui auoyent creu, ſe leuerent, diſans, qu'ilz les falloit circoncir, & leur commander de garder la Loy de Moyſe. Adõc les Apoſtres, & les Anciens, ſ'aſſemblerent pour conſiderer de ceſt affaire. Et comme "Ou pro-
grande diſputation ſe faiſoit, Pierre ſe leua, pos.
& leur dit: Hommes freres, vous ſauez que B
dez les anciens iours Dieu a ordonné entre nous, que les Gentilz ouiſſent par ma
ſus 10. b bouche la Parolle de l'Euangile, & creuſſent. Et Dieu qui cognoit les cueurs, leur en a baillé teſmoignage, leur donnant le ſainct Eſprit, comme à nous, & n'a rien fait de differẽce entre nous & eux, purifiãt leurs cueurs par Foy. Maintenant donc, pourquoy tentez vous Dieu, pour mettre le ioug ſur les colz des diſciples, lequel noz peres ne nous, n'auons peu porter? Mais nous
C croyons que ſerons ſauuez par la grace du
Rom. 3. a Seigneur Ieſus Chriſt, comme eux. Lors tou
Ephe. 2. b. te la multitude ſe teut, & eſcoutoyent Barna
Tite 3. b bas & Paul, racontans quelz ſignes & merueilles Dieu auoit fait par eux entre les Gentilz. Et apres qu'ilz ſe furent teuz, Iaques reſpondit, diſant: Hommes freres, oyez moy. "Simeon a raconté comment premie- "Ou Simõ.
rement Dieu a viſité, pour receuoir des Gentilz, vn peuple en ſon Nom, & à cela concordent les parolles des Prophetes, ainſi qu'il
Amos 9. c eſt eſcrit: *Apres ces choſes ie retourneray, & réedifieray le tabernacle de Dauid, qui eſt cheu, & repareray ſes ruines, & le redreſſeray, à fin que les reſiduz des hommes requierent le Seigneur, & tous les Gentilz, ſur leſquelz eſt inuoqué mon Nom, dit le Seigneur qui fait toutes ces choſes. Dez
D le commencement Dieu cognoit toutes ſes œuures. Pour laquelle choſe ie ſuis d'aduis, qu'il ne faut point troubler ceux qui des Gentilz ſe conuertiſſent à Dieu, mais il leur
Exo. 20. a. faut eſcrire qu'ilz *ſabſtiennent des ſouillu
Deut. 7. b re des idoles, & de paillardiſe, & de choſe
Leu. 19. f. eſtouffée, & de "ſang. Car Moyſe dez les "C. chair
auec leſãg temps anciens en a quelcuns en chacune
De ce Le- ville, qui le preſchent es Congregations, ou
ui. 17. c il eſt leu par chacun Sabbat. Lors pleut aux Apoſtres, & aux Anciẽs, auec toute l'Egliſe, d'enuoyer hommes eleuz d'entre eux, en Antioche, auec Paul & Barnabas, à ſauoir, Iudas, qui auoit ſurnom Barſabas, & Silas, hommes principaux entre les freres: eſcriuans par leurs mains ce qui ſ'enſuit:

Les Apoſtres, & les Anciens, & les freres, aux freres qui ſont des Gentilz, en Antioche, & en Syrie, & en Cilice, "ſalut. Pour "Ou ioye
ce qu'auons ouy qu'aucuns partiz de nous,

vous

*Ou parolles.

vous ont troublé d'aucuns *propoz, subuertissans voz ames, & vous commandãs d'estre circonciz, & garder la Loy, ausquelz n'en auions point donné charge: il nous a esté aduis, estans assemblez d'vn accord, de vous enuoyer des hommes, qu'auons eleu, auec noz treschers Barnabas & Paul, hommes qui ont abandonné leurs vies pour le Nom de nostre Seigneur Iesus Christ. Nous auons donc enuoyé Iudas & Silas, lesquelz aussi vous raconteront eux mesmes par parolles les mesmes choses. Car il a semblé bon au sainct Esprit & à nous, de ne mettre plus aucune charge sur vous, que ces choses necessaires: *C'est, que vous vous absteniez des choses sacrifiées aux idoles, & de sang, & de chose estouffée, & de paillardise. Desquelles choses, si vous vous en gardez, vous ferez bien. Bien vous soit. Iceux donc enuoyez, vindrent en Antioche. Et ayans assemblé *les gens, ilz baillerent les lettres. Et quand ilz les eurent leuës, ilz furent resiouiz de la consolation. Iudas aussi & Silas, comme ainsi soit qu'ilz fussent Prophetes, consolerent les freres par mainte parolle, & les confermerent. Et quand ilz eurẽt là demouré quelque espace de temps, ilz furent renuoyez en paix par les freres aux Apostres. Toutesfois il sembla bon à Silas de demourer là. Et Paul & Barnabas demourerent en Antioche, enseignans & annonçans aussi auec plusieurs autres la Parolle du Seigneur. Et aucuns iours apres, Paul dit à Barnabas: Retournons, & visitons maintenant noz freres par toutes les villes (esquelles auons annoncé la Parolle du Seigneur) comment ilz se maintiennent. Et Barnabas conseilloit de prendre aussi Iehan qui auoit surnom Marc, mais Paul n'estoit point d'opinion, que celuy qui s'estoit retiré arriere d'eux de Pamphylie, & n'estoit point allé auec eux à l'œuure, leur fust adioint. Et y eut telle contention entre eux, qu'ilz se partirent l'vn de l'autre, & que Barnabas prenant Marc nauigea en Cypre. Et Paul eleut Silas: & apres que par les freres fut recommandé à la grace de Dieu, il s'en alla. Et cheminoit par Syrie & Cilice, confermant les Eglises.

1.Cor.5.d. 6.c d. Eph.5 b 1.The.4.a Ebri.12.d. 13.a. Colo.3. a. *Grec la multitude

F

G

CHAP. XVI.

A PVis il arriua à Derbe & Lystre. Et voicy, vn disciple estoit là, nommé Timothée, filz d'vne femme Iuifue fidele, mais de vn pere Grec. Duquel disciple les freres qui estoyent à Lystre & Iconie, rendoyent bon tesmoignage. Or Paul voulut qu'il allast auec luy. Et quand il l'eut prins, il le circoncit, à cause des Iuifz qui estoyent en ces lieux là: car tous sauoyent que son pere estoit Grec. Et quand ilz passoyent par les villes, ilz les instruisoyent de garder les enseignemens, lesquelz estoyent ordonnez par les Apostres & par les Anciens qui estoyent en Ierusalem. Et par ainsi les Eglises estoyent confermées en la Foy, & le nombre croissoit par chacun iour. Et en passant par Phrygie, & par la contrée de Galatie, il leur fut defendu par le sainct Esprit d'Annoncer la Parolle en Asie. Mais quand ilz furent venuz en Mysie, ilz s'essaioyent d'aller en Bithynie, & l'Esprit ne leur permit point. Mais quand ilz eurent passé Mysie, ilz descendirent en Troas. Et vne vision apparut de nuit à Paul. C'est, que vn homme Macedonien se presenta deuant luy, le priant, & disant: Passe en Macedone, & nous ayde. Et quand il eut veu la vision, incontinent nous entreprinsmes d'aller en Macedone, estans asseurez que Dieu nous auoit appellé pour leur euangelizer. Nous donc departans de Troas, de droit cours vinsmes en Samothrace: & le lendemain à Neapolis, & de là à Philippes, qui est la principale ville d'vne des parties de Macedone: & est Colonie: Et demourasmes mes en icelle ville par aucuns iours. Et au iour du Sabbat nous sortismes hors la ville, aupres du fleuue ou on souloit faire oraison, & nous assismes, & parlasmes aux femmes qui estoyent là assemblées. Et vne femme nommée Lydie, marchande de pourpre, de la ville des Thyatiriens, seruant à Dieu, ouit: de laquelle le Seigneur ouurit le cueur pour entendre aux choses que Paul disoit. Et quand elle fut baptizée, elle & sa famille, elle nous pria, disant: Si vous m'auez estimé estre fidele au Seigneur, entrez en ma maison, & y demourez. Et nous contreignit. Or aduint que comme nous allions faire oraison, quelque chambriere ayant esprit de deuination, vint au deuant de nous: laquelle acqueroit grand gaing à ses maistres par deuiner. Icelle en suyuant Paul & nous, crioit, disant: Ces hommes sont seruiteurs du Dieu souuerain, lesquelz nous annoncent la voye de salut. Et cela feit elle par plusieurs iours. Parquoy, Paul le prenant mal à gré, & se retournant, dit à l'esprit: Ie te commande au Nom de Iesus Christ, que tu sortes d'elle. Et sortit à ceste mesme heure. Et les maistres d'icelle voyans que l'esperance de leur gaing estoit perdue, apprehenderent Paul & Silas, & les tirerent dedans le Plaidoyer, aux Gouuerneurs, & les presenterent aux Magistratz, disans: Ces hommes cy troublent nostre ville, comme ainsi soit qu'ilz soyent Iuifz, & annoncent des ordonnances, lesquelles ne nous est point licite de receuoir, ne de garder, veu que nous sommes Romains. Et

C

Ieh.6 g.

D

Mat. 10. b 2. Cor. 11. e

E

B

courut le populaire ensemble contre eux. Ausi les Magistratz descirerent leurs robbes, & commanderent qu'ilz fussent battuz de verges. Et apres qu'ilz leur eurent fait plusieurs playes, ilz les bouterent en prison, commandans au Geollier qu'il les gardast diligemment. Lequel ayant receu tel commandement, les bouta en la prison plus estroite, & leur enserra les piedz en ceps de bois. Et à minuit Paul & Silas prioyent & louoyent Dieu. Et ceux qui estoyent *liez, les oyoyent. Et soudainement fut fait vn grand tremblement de terre, en telle maniere que les fondemens de la prison furent meuz. Et incontinent tous les huiz furent ouuers: & les liens de tous furent desliez. Or le Geollier estant esueille', & voyant les huiz de la prison ouuers, desgaina son glaiue, & se vouloit tuer, pensant que les prisonniers s'en fussent fuiz. Lors Paul cria à haute voix, disant: Ne te fais point de mal, car nous sommes tous icy. Et ayant demande' de la lumiere, il entra. Et luy estant en frayeur, se ietta aux piedz de Paul & de Silas. Et les menant hors, dit: Seigneurs, que me faut-il faire, à fin que ie soye sauue'? Et ilz luy dirent: Crois au Seigneur Iesus, & tu seras sauue', toy & ta famille. Et luy annoncerent la Parolle du Seigneur, & à tous ceux qui estoyent en sa maison. Et les prenant en icelle heure de nuit, il laua leurs playes. Et incontinent fut baptize', luy & tous ses domestiques. Et quand il les eut mene' en sa maison, il leur mit la table: & se esiouit, pource qu'auec toute sa maison il auoit creu en Dieu. Et le iour venu, les Magistratz y enuoyerent des Sergeans, disans: Laisse aller ces hommes. Lors le Geolier annonça ces parolles à Paul: Les Magistratz ont enuoye' dire qu'on vous laisse aller. Maintenant donc sortez, & vous en allez en paix. Mais Paul leur dit: Apres nous auoir battuz publiquement sans forme de iugement, nous qui sommes hommes Romains, ilz nous ont mis en prison, & maintenant nous mettent-ilz hors secretement? Il ne sera point ainsi: mais qu'ilz viennent eux mesmes, & qu'ilz nous mettent hors. Et les Sergeans annoncerent ces parolles aux Magistratz. Lesquelz craignirent, quand ilz ouirent qu'ilz estoyent Romains. Et vindrent, & les supplierent de leur pardonner. Et les mettans hors, les prioyent de partir de la ville. Et quand ilz furent sortiz de la prison, ilz entrerent chez Lydie. Et ayans veu les freres, ilz les consolerent, & se partirent.

Sus 5.g.6 e.

F

*A sa. les autres prisonniers.

Sus 10.g. 15 b Ieh.3.b. Gal.2.3. Ro.3. 4 5 1.Ieh.5.b.

G

CHAP. XVII.

A ET quand ilz eurent passe' par Amphipolis & Apollonie, ilz vindrent à Thassalonique, ou il y auoit vne Synagogue des Iuifz. Et Paul, selon sa coustume, entra à eux. Et par trois Sabbatz disputoit auec eux par les Escritures, leur declairant & allegant qu'il auoit fallu que Christ souffrist, & ressuscitast des mortz: & cestuy (disoit-il) est Iesus Christ, lequel ie vous annonce. Et aucuns d'eux creurent, & furent adiointz à Paul & Silas, & grande multitude de Grecz seruans à Dieu, & de femmes honnorables non petit nombre. Mais les Iuifz infideles, meuz d'enuie, prindrent aucuns *batteurs de pauez, hommes mauuais: & ayans amasse' le peuple, ilz esmeurent la ville. Et faisans effort à la maison de Iason, cerchoyent de les amener au peuple. Et ne les trouuans point, ilz tirerent Iason & aucuns freres aux Gouuerneurs de la ville, crians: Ceux qui ont esmeu le monde, sont ausi venuz icy, lesquelz Iason a receu secretement, & eux tous font contre les decretz de Cesar, disans qu'il y a vn autre Roy, qui est Iesus. Et esmeurent le peuple & les Gouuerneurs de la ville oyans ces choses. Et apres auoir receu caution de Iason & des autres, ilz les laisserent aller. Et incontinent les freres enuoyerent de nuit Paul & Silas à Berroe'. Lesquelz estans là venuz, entrerent en la Congregation des Iuifz. Or c'estoyent des plus nobles qui fussent en Thessalonique, qui auoyent receu la Parolle auec toute affection, iournellement *cerchans les Escritures, pour sauoir s'il estoit ainsi. Et ainsi plusieurs d'entre eux creurent, & de femmes Greques honnestes, & d'hommes non petit nombre. Et quand les Iuifz de Thessalonique sceurent que la Parolle de Dieu estoit ausi annoncée par Paul en Berroe', ilz vindrent, & esmeurent là ausi le peuple. Et alors incontinent les freres enuoyerent hors Paul, à fin qu'il allast iusqu'à la mer. Mais Silas & Timothée demourerent là. Et ceux qui conuoyoyent Paul, le menerent iusqu'en Athenes. Et apres auoir receu mandement de luy pour Silas & Timothée, que bien tost ilz vinssent à luy, ilz y vindrent. Et comme Paul les attendoit en Athenes, son esprit fut enflamme' en luy, voyant la ville addonnée à idolatrie. Parquoy il disputoit en l'assemblée auec les Iuifz, & auec ceux qui craignoyent Dieu, & tous les iours *au marche', auec ceux qui d'auenture venoyent à luy. Et aucuns Epicuriens & Stoiques Philosophes, disputoyent auec luy. Et aucuns disoyent: Que veut dire ce *semeur de parolles? Et les autres disoyent: Il semble estre annonceur de nouueaux *Dieux, pource qu'il leur annonçoit IESVS, & la resurrection. Et l'apprehendans, le menerent

Luc.24.d

B

*Ou mutins.

C

*Ou conferans.

D

*Ou en la place publique.

E

*Ou babillard.

*Ou Diables.

rent en la rue de Mars, disans: Pourrons nous point sauoir quelle est ceste nouuelle doctrine, que tu dis? Car tu nous apportes choses estranges en noz oreilles. Nous voulons donc sauoir, que veulent dire ces choses. Or tous les Atheniens & les estrangiers qui se tenoyent là, n'estudioyent à autre chose, sinon à dire ou ouyr quelque chose de nouueau. F Et Paul estant au milieu de la rue de Mars, dit: Hommes Atheniens, ie vous voy presque en toutes choses superstitieux. Car en passant, & contemplant voz deuotions, i'ay trouué aussi vn autel, auquel estoit escrit: Au Dieu incogneu. Ie vous annonce donc celuy, lequel ignorans vous adorez. *Dieu qui a fait le monde & toutes les choses qui y sont, comme ainsi soit qu'il soit Seigneur du ciel & de la terre, il n'abite point es * Temples faitz de main, & n'est pas seruy par mains d'hommes, ayant necessité d'aucune chose, veu qu'il donne à tous vie & respiration en tout & par tout. *Et a fait d'vn sang tout le genre humain, pour habiter sur toute la face de la terre: determinant les temps parauant ordonnez, & les fins de leur habitation pour cercher le SEIGNEVR, si d'auenture ilz le pourroyent toucher & trouuer, ia soit qu'il ne soit pas loing d'vn chacun de nous. Car en luy nous viuons, & auons mouuement, & sommes: comme aussi aucuns de voz Poëtes l'ont dit: Car aussi nous sommes genre de luy. Cõme ainsi soit donc, que sommes le genre de Dieu, nous ne deuons point estimer sa diuinité estre semblable à or ou argent, ou pierre taillée par art, & par pensée d'homme. Or Dieu ayant dissimulé les temps de ceste ignorance, maintenant il annonce aux hommes, qu'en tous lieux ilz ayent tous repentance, pource qu'il a ordonné vn iour, auquel il doit iuger le monde auec iustice par vn homme, & qu'il a determiné: ayant donné certitude à tous, en ce qu'il l'a ressuscité des mortz. Et quand ilz ouyrent parler de la Resurrection des mortz, les vns se moquoyent, & les autres dirent: Nous t'orrons encore de cela: Ainsi Paul sortit du milieu d'eux. Et aucuns hommes se ioignirent à luy, & creurent: entre lesquelz estoit Denis Areopagite, & vne femme nommée Damaris, & autres auec eux.

Gen. 1. a. Iust 7. f. Gen. 2. b. Iich. 1. a. G Isa. 40. d. Iust 14. c. Mat. 25. c. Rom. 1. a.

CHAP. XVIII.

A APres ces choses Paul se partit d'Athenes, & vint à Corinthe. Et ayant trouué vn Iuif nommé Aquila, de la nation de Ponte, qui vn peu au parauant estoit venu d'Italie, & Prisciile sa femme: pource que Claude auoit commandé que tous les Iuifz se partissent de Rome: s'addressa à eux. Et pource qu'il estoit de mesme mestier, il demoura auec eux, & besongnoit. Or leur mestier estoit de faire des tabernacles. Et disputoit en l'assemblée par chacun Sabbat, & enhortoit tant les Iuifz que les Grecz. Et quand B Silas & Timothée furent venuz de Macedone, Paul estoit pressé par l'Esprit, de testifier aux Iuifz que Iesus estoit le Christ. Et comme ilz contredisoyẽt & blasphemoyent il scouã ses vestemens, & leur dit: Vostre sang soit sur vostre teste, i'en suis net, dés maintenant ie m'en iray aux Gentilz. Et estant party de là, entra en la maison d'vn nommé Iuste, seruant à Dieu: duquel la maison tenoit à la Synagogue. Et Crispe le principal de la Synagogue creut au Seigneur auec toute sa maison. Plusieurs aussi C auec des Corinthiens oyans, creurent, & furent baptisez Lors le Seigneur dit de nuit par vision à Paul: Ne crains pas, mais parle, & ne te tais point: car ie suis auec toy, & nul ne s'auancera à te nuyre: car i'ay grand peuple en ceste ville. Et demoura là vn an & six moys, leur enseignant la Parolle de D Dieu. Or du temps que Gallion estoit Proconsul d'Achaie, les Iuifz d'vn courage s'esleuerent contre Paul, & l'amenerent au siege iudicial, disans: Cestuy cy cõtre la Loy enhorte les gens de seruir à Dieu. Et cõme Paul estoit pour ouurir sa bouche, Gallion dit aux Iuifz: O Iuifz, si c'estoit quelque forfait ou malefice, ie vous soustiendroye selon la raison: mais s'il est question de parolle, & de noms, & de vostre Loy, pouruoyez y vous mesme. Car ie ne veux point estre Iuge de telles choses. Et les chassa du siege iudicial. Lors tous les Grecz apprehenderent Sosthenes principal de la Synagogue, & le battoyent deuant le siege iudicial: & n'en challoit en rien à Gallion. Mais quand E Paul eut là demouré encor plusieurs iours, il print congé des freres, & nauigea en Syrie, & auec luy Prisciile & Aquila, apres qu'il se fut fait raire la teste en Cenchrée. Car il l'auoit de vœu. Puis arriua en Ephese: & les laissa là. Et quand il fut entré en l'assemblée, il disputoit auec les Iuifz. Et ilz le prioyent qu'il demourast plus long temps auec eux: mais il n'y consentit point, ains print congé d'eux, disant: Il me faut necessairement faire la feste prochaine, en Ierusalem. Mais ie retourneray encore à vous, Dieu voulant. F Ainsi il se partit d'Ephese. Et quand il fut descendu à Cesarée, il monta, & salua l'Eglise: puis descendit en Antioche. Et quand il eut demouré là quelque temps, il s'en alla cheminant d'vn train par la contrée de Calatie & de Phrygie, confermant tous les disciples. Et vn Iuif nommé Apollo, Alexandrin de nation, hõme bien parlant, puissant es Escritures, vint en Ephese.

*A sauoir empereur.

Cestuy estoit aucunemẽt instruit en la voye du Seigneur: & en ferueur d'esprit parloit & enseignoit diligemment les choses qui sont du Seigneur: cognoissant seulement le Bapteſme de Iehan. Et cestuy commença à parler franchement en l'assemblée. Or quand Priscille & Aquile l'eurent ouy, ilz le prindrent auec eux, & plus auant luy declairerent la voye de Dieu. Et comme il s'en vouloit aller en Achaie, les freres estans requiz de cela, en escriuirent aux disciples qu'ilz le receussent. Lequel estãt arriué, profita mout à ceux qui par grace auoyẽt creu. Car il cõuainquoit viuement les Iuifz monstrant publiquement par les Escritures Iesus estre le Christ. CHAP. XIX.

ET aduint comme Apollo estoit à Corinthe, que Paul apres auoir cheminé par tous les quartiers d'enhaut, vint en Epheſe: & ayant trouué aucuns disciples, il leur dit: Quand vous auez creu, auez vous receu le sainct Esprit? Ilz luy dirent: Encore n'auons nous point ouy dire s'il est vn sainct Esprit. Et il leur dit: En quoy donc estes vous baptisez? Lesquelz dirent: Du Bapteſme de Iehan. Et Paul dit: *Certes Iehan a baptisé du Bapteſme de repentance, disant au peuple qu'ilz creussent à celuy qui venoit apres luy: c'est à sauoir en Iesus qui est le Christ. Ces choses ouyes, ilz furent baptisez au Nom da Seigneur Iesus. Et apres que Paul leur eut imposé les mains, le sainct Esprit vint sur eux, & parloyent langages, & prophetisoyent. Et estoyent en tout enuiron douze hommes. Puis entra en l'assemblée, & parloit hardiment, l'espace de trois moys disputant & enhortant du Royaume de Dieu. Et comme aucuns s'endurcissoyent, & ne croioyent point, mesdisans de la voye du Seigneur, deuant la multitude: il s'en alla d'eux, & retira les disciples, disputant de iour en iour en l'eschole de quelque Seigneur. Et cela se faisoit par l'espace de deux ans: en telle maniere, que tous ceux qui habitoyent en Asie, ouyrent la Parolle du Seigneur Iesus, tant Iuifz qu'aussi Grecz. Et Dieu faisoit vertuz non accoustumées, par les mains de Paul, tant qu'aussi on portoit de son corps les linges & les surceinctz sur les malades, & leurs maladies se partoyent d'eux, & les mauuais esprits sortoyẽt hors. Et aucuns des Iuifz Exorcistes, qui alloyent d'vn coste & d'autre, esprouuerent d'inuoquer sur ceux qui auoyent des mauuais esprits le nom du SEIGNEVR IESVS, disans: Nous vous adiurons par IESVS, que Paul presche. Et estoyent sept filz de quelque Iuif nommé Sceua, Sacrificateur, lesquelz faisoyent ceste chose. Et l'esprit malin respondant, dit: Ie cognoy IESVS, & say qui est Paul: mais vous autres qui estes-vous? Et l'homme, auquel estoit le mauuais esprit, saillit contre eux, & eut domination sur eux, & fut plus fort qu'eux en sorte qu'ilz s'enfuyrent nudz & blessez de ceste maison là.

Et cela vint à la cognoissance de tous les Iuifz & Grecz qui habitoyent en Epheſe: & crainte les saisit tous, & le Nom de nostre SEIGNEVR IESVS estoit magnifié. Et plusieurs de ceux qui auoyent creu venoyent confessans & annonçans leurs faitz. Et plusieurs de ceux qui s'estoyent exercez à choses curieuses, apporterent leurs liures, & les brusserent deuant tous. Et compterent le pris d'iceux, & trouuerent cinquante mille pieces d'argent. Ainsi croissoit fort la Parolle du Seigneur, & se confermoit. Et comme ces choses furent accomplies, Paul proposa en son esprit, quand il auroit passé Macedone & Achaie, d'aller en Ierusalem, disant: Apres que i'auray là esté, il me faut aussi veoir Rome. Et ayant enuoyé en Macedone deux de ceux qui luy administroyent, à sauoir Timothée & Eraste, il demoura pour vn temps en Asie. En ce temps la aduint vn grand trouble d'icelle voye. Car vn nommé Demetrius orfeure (qui faisoit les tabernacles d'argent à Diane) faisoit auoir grãd gaing à ceux du mestier. Lesquelz il assembla, & ceux qui estoyẽt ouuriers de semblables choses, & dit: Hommes, vous, sauez que nostre bien vient de ceſt artifice: & vous voyez & oyez, comment non seulement en Epheſe, mais presqu'en toute Asie, ce Paul cy induit & diuertit grande multitude, disant: que ceux ne sont point Dieux, qui sont faitz de mains. Et n'y a point seulement danger pour nous que cela ne vienne à estre reprouué: mais aussi que le Temple de la grande Diane soit reputé pour rien: & que sa maiesté (que toute Asie & le monde a en reuerence) ne vienne aussi à destruction. Et ces choses ouyes, ilz furent rempliz d'ire, & s'escrierent, disans: Grande est la Diane des Ephesiens. Et toute la ville fut remplie de confusion, & vindrent impetueusement d'vn courage au Theatre, & rauirent Gaie & Aristarque Macedoniens, cõpagnons de Paul. Et comme Paul voulut entrer dedans le peuple, les disciples ne le permirent point. Aussi aucuns des principaux d'Asie qui estoyent ses amiz, enuoyerent à luy, le prians qu'il ne se presentast point au Theatre. Et les vns crioyent d'vn, & les autres d'autre. Car l'assemblée estoit cõfuse, & plusieurs ne sauoyent pour quelle cause ilz estoyent assemblez. Or tirerent ilz Alexandre hors de la foulle, comme les Iuifz le poulsoyent.

Et

"ou profita par grace.

"Qui mẽ toyẽt cinq mille ducatz.

Mat. 3. c. Marc 1. b Luc 3. c. Ich. 1. d.

"Ou Tyrã, nom propre.

"C. administratiõ.

"Ou, arrestes, cõme à Nimes.

Et Alexandre faisant signe de la main, vouloit rendre raison au peuple. Mais quand ilz eurent cogneu qu'il estoit Iuif, vne voix de tous s'esleua, quasi par deux heures, en criant: Grande est la Diane des Ephesiens. Et quand le Scribe eut appaisé le peuple, il dit: Hommes Ephesiens, qui est celuy des hommes, qui ne sache que la Ville des Ephesiens est dediée au seruice de la grande Diane, & à l'image qui est descendue de Iupiter? G Comme ainsi soit donc que nul ne contredit à ces choses: il faut que soyez appaisez, & que ne faciez rien à la volée. Car vous auez amené ces hommes qui ne sont point sacrileges, ne diffamãs vostre Déesse. Mais si Demetrius & ceux du mestier qui sont auec luy, ont à l'encontre d'aucuns quelque cause: on tient les affaires de la court, & y a des Proconsulz: qu'ilz accusent l'vn l'autre. Et si vous demandez quelque chose d'autres cas: cela ce pourra conclurre en la Congregation legitimement assemblée. Car nous sommes en danger que ne soyons accusez de sedition pour l'acte d'auiourdhuy: comme ainsi soit qu'il n'y ayt cause aucune, pour laquelle puissions rendre raison de ce trouble. Et quand il eut dit ces choses, il se departit de l'Assemblée. CHAP. XX.

A ET apres que le trouble fut cessé, Paul appella les Disciples, & les embrassa, & se partit pour aller en Macedone. Et quand il eut chemine par ces quartiers la, & les eut enhortez par mout de parolles, il vint en Grece. Et quand il eut là este trois moys d'autant que les Iuifz luy faisoyent embusches, il eut navige en Syrie: son aduis fut de retourner par Macedone. Et Sopater filz de Pyrrhus, Berroyen, l'accompagna iusqu'en Asie, & des Thessaloniciens Aristarque & Second, & Gaye Derbien, & Timothée, & des Asiens Tychique, & Trophime.

B Iceux estans allez deuant, nous attendirent à Troas. Et nous apres les iours des Pains sans leuain, nauigeasmes des Philippes, & vinsmes à eux à Troas, en cinq iours: là ou nous seiournasmes sept iours. Or vn iour du Sabbat quand les Disciples estoyent assemblez pour rompre le pain, Paul d'autant qu'il deuoit le lendemain partir, deuisoit auec eux, & prolongea la parolle iusqu'à minuyt. Or en la chambre ou nous estions assemblez, y auoit beaucop de lampes. Et vn ieune filz nommé Eutyche, assis sus vne fenestre, luy estant assommé de profond sommeil, cependant que Paul deuisoit longuement, plus oppressé de sommeil cheut en bas du troisiesme estage: & fut emporté mort. Mais Paul estant descẽdu, il se ietta sur luy, & l'embrassa, & dit: Ne vous troublez point C car son ame est en luy. Et quand il fut remonté, & qu'il eut rompu le pain & mãgé: il parla autant que mestier estoit iusqu'à l'aube du iour, ainsi se partit. Et amenerent là le ieune filz viuant, & furent consolez merueil leusement. Or nous estans montez en la naiure, nauigeasmes en Assos, & de là deuions reprendre Paul. Car il l'auoit ainsi ordonné, qu'il deuoit faire le chemin à pied. Or quand il se retrouua auec nous en Assos: apres que nous l'eusmes receu, nous vinsmes à Mitylene. Et de là nauigeans, le iour ensuyuant vinsmes contre Chios. Et l'autre iour arriuasmes à Samons. Et ayans demouré à Trogyle, le iour ensuyuant vinsmes en Milet: car Paul auoit proposé de naiuger outre Ephese, à fin qu'il ne luy aduint de consumer le temps en Asie. Car il se hastoit pour faire (s'il luy estoit posible) le D iour de Pentecoste en Ierusalem. Or il en uoya de Milet en Ephese, & feit appeller les a Anciens de l'Eglise. Et comme ilz furent venuz à luy, il leur dit: Vous sauez dés le premier iour que suis entré en Asie, comment tout le temps i'ay esté auec vous seruãt au SEIGNEVR auec toute humilité de cueur, & auec plusieurs larmes: & tentatiõs, lesquelles me sont aduenues par les embusches des Iuifz: comment ie n'ay rien obmis des choses qui vous estoyent vtiles, que ne vous annonçasse & vous enseignasse publiquement, & par les maisons tesmoignant tant aux Iuifz qu'aux Grecz la repentance enuers Dieu, & la Foy en nostre Seigneur Iesus. Et maintenant, voicy qu'estant lié E d'esprit, ie m'en vay en Ierusalem, ignorant les choses qui m'y doyuent aduenir, sinon que le sainct Esprit par toutes les villes tesmoigne, disant: que liens & tribulations me attendent. Mais il ne m'en chaut, & ma vie ne m'est point precieuse à moymesme, moyennant que ie parface mon cours auec ioye, & l'administratiõ que i'ay receuë par le Seigneur Iesus, pour tesmoigner l'Euangile de la Grace de Dieu. Et maintenãt voicy ie say bien que plus ne verrez ma face vous tous, par lesquelz i'ay passé, preschant le Royaume de Dieu. Pource ie vous prens en tesmoi F gnage, auiourdhuy, que ie suis net du sang de tous. Car ie ne me suis point soubstrait, que ie ne vous aye annoncé tout le conseil de Dieu. Prenez donc garde à vous & à tout le troupeau, auquel le sainct Esprit vous a mis a Surueillans pour gouuerner l'Eglise de Dieu, laquelle il a acquise par son sang. Car ie say qu'apres mon departement entreront loups griefz entre vous, n'espargnans point le tropeau. Et se leuerõt d'entre vousmesmes, hommes parlans choses peruerses: pour attirer des Disciples apres eux. Pourtant veillez, ayans souuenance que par

a Ou, Prestres.

a Ou, Eueſques.

Sus. 18. b.

Sous 2. g.

2. Cor. 11. c. 2. Pier. 3. a. Timo. 3. a.

G trois ans nuit & iour, ie n'ay ceſſé d'admoneſter auec larmes vn chacun. Et maintenãt freres, ie vous recommande à Dieu & la Parolle de ſa grace, laquelle eſt puiſſante de
Ephe.1.b. vous edifier, & donner heritage entre tous ceux qui ſont ſanctifiez. Ie n'ay conuoyté ne l'or ne l'argent, ny la robbe d'aucun. Meſmes vous ſauez que ces mains cy m'ont adminiſtré les choſes qui m'eſtoyent neceſſaires, & à ceux qui eſtoyent auec moy. Ie vous ay monſtré toutes choſes, qu'en labourant ainſi, il faut receuoir les foybles, & auoir memoyre des parolles du Seigneur Ieſus, qu'il a dit: Que c'eſt choſe plus heureuſe de donner, que de prendre. Et quand il eut dit ces parolles, il ſe mit à genoux, & pria auec eux tous. Et y eut grand pleur de tous, & ſe iettans ſur le col de Paul, le baiſoyent dolens, principalement pour la parolle qu'il auoit dit: que plus ne verroyent ſa face. Et le conduyrent à la nauire.

CHAP. XXI.

A ET aduint que ayans nauigé apres eſtre ſeparez d'eux, nous vinſmes de droit cours à Coos. Et le iour enſuyuant à Rhodes: & de là en Patar. Et ayans trouué nauire, qui nauigeoit en Phenice, nous montaſmes, & partiſmes. Or ayant deſcouuert Cypre, nous la laiſſaſmes à la ſeneſtre, & nauigeaſmes en Syrie, & arriuaſmes à Tyr: car la nauire deuoit là deſcharger ſa charge. Et ayans là trouué des Diſciples, nous y demouraſmes ſept iours. Iceux diſoyent par eſprit à Paul, qu'il ne montaſt point en Ieruſalem. Et quelques iours accompliz nous partiſmes, & nous en allaſmes: & tous auec leurs femmes & enfans, nous conduiſoyent iuſque hors la ville. Et miſmes les genoux en terre au riuage, & priaſmes. Et
B quãd nous euſmes prins congé les vns des autres, nous montaſmes en la nauire: & les autres retournerent chez eux. Or la nauigation accomplie de Tyr, nous abordaſmes à Ptolemaide. Et apres auoir ſalué les freres, nous demouraſmes vn iour auec eux. Et le lendemain ceux qui eſtoyent partis auec Paul, vindrent à Ceſarée: & entrans en
Sus 6.b: la maiſon de Philippe Euangeliſte (qui eſtoit l'vn des ſept) nous demouraſmes chez luy. Et iceluy auoit quatre filles vierges, leſquel
Sus 11.d. les prophetizoyent. Et nous eſtans là, par
C pluſieurs iours, il ſuruint vn Prophete de Iudée, nommé Agabus. Quand il fut venu à nous, il print la ceinture de Paul, & ſe lia les piedz & les mains, & dit: Le ſainct Eſprit dit ces choſes: Ainſi lieront les Iuifz en Ieruſalem l'homme à qui eſt ceſte ceinture, & le liureront es mains des Gentilz. Et quãd nous euſmes ouy ces choſes, nous & ceux qui eſtoyent du lieu, requeriõs qu'il ne montaſt point en Ieruſalem. Adonc reſpondit Paul: Que faites vous plourans & affligeãs
Sus.20.c. mon cueur? Quant à moy, ie ſuis preſt non ſeulement d'eſtre lié, mais auſsi de mourir en Ieruſalem pour le Nom du Seigneur Ieſus. Ainſi pource qu'il ne pouoit eſtre induit à cela, nous nous y accordaſmes, diſans: La volunté du Seigneur ſoit faite. Et apres ces iours, ayans trouſſé noz hardes, nous montaſmes en Ieruſalem. Et aucuns des Diſciples vindrẽt de Ceſarée auec nous amenans auec eux Mnaſon, qui eſtoit Cyprien, ancien Diſciple, chez lequel deuions loger. Et quand nous fuſmes venuz en Ieruſalem, le freres nous receurẽt voluntiers. Et le iour enſuyuant, Paul vint auec nous chez Iaques, & tous les Preſtres y furent aſſemblez. Et apres qu'il les eut ſalué, il ra-D
contoit par chacun poinct les choſes que Dieu auoit fait entre les Gentilz par ſon adminiſtration. Et quand ilz l'eurent ouy, ilz glorifioyẽt le Seigneur. Et luy dirent: Frere, tu voys combien il y a de mille de Iuifz qui ont creu: & tous ſont zelateurs de la Loy. Or ilz ont ouy dire de toy, que tu enſeignes les Iuifz (qui ſont entre les Gentilz) de laiſſer Moyſe, diſant qu'ilz ne doyuent point circoncir leurs enfans, ne cheminer ſe-E
lon les ſtatuts. Qu'eſt-il donc de faire? Il faut neceſſairement aſſembler la multitude, car ilz orront que tu es venu. Fay donc ce que nous te dirons. Nous auons quatre Nõb.6.
hommes qui ont vn vœu ſur eux, prẽs les, & te purifie auec eux, & contribue auec eux, à fin qu'ilz ſe raiſent la teſte. Et tous ſauront qu'il n'eſt rien des choſes qu'ilz ont ouy de toy, mais que toy auſsi bien chemines gardant la Loy. Touchant de ceux qui ont creu d'entre les Gentilz, nous en auons eſcrit & iugé qu'ilz n'obſeruent telle choſe, ſinon qu'ilz ſe gardent de ce qui * eſt ſacri- Leui.17.e
fié aux idoles, & de ſang, & de choſes eſtouf- 1.Cor.5.d.
fées, & de paillardiſe. Adonc Paul print les 6.c.
hommes auec ſoy, & le iour enſuyuant, Ephe.5.b.
quand il fut purifié auec eux, il entra au Tẽ- col.3.a.
ple, annonçant l'accompliſſement des iours 1.Cor.9.e.
de la purificatiõ, iuſqu'à tant que l'oblation ſeroit offerte pour vn chacun d'eux. Et comme les ſept iours ſe venoyent à paſſer, les Iuifz qui eſtoyent d'Aſie, quand ilz l'eurent veu au Temple: ilz eſmeurent toute la multitude, & mirẽt les mains ſur luy, crians: Hommes Iſraelites, aydez nous. Voicy
E ceſt homme qui contre le peuple & la Loy & ce lieu cy, enſeigne chacun par tout. Dauantage il a auſsi amené les Grecz au Tẽple, & a prophané ce ſainct lieu. Car ilz auoyent veu Throphime Epheſié, en la cité auec luy: lequel ilz eſtimoyẽt que Paul l'euſt amené au Tẽple: Et toute la cité fut eſmeuë.

Et

* Aſſ. de la Loy.

Et le peuple y accourut, & ayans apprehendé Paul, le tiroyent hors du Temple: & incontinent les portes furent fermées. Et comme ilz cerchoyent à le mettre à mort: il fut annoncé au Capitaine de l'armée, que toute Ierusalem estoit troublée. Lequel incontinent print Gendarmes & Centeniers, & courut à eux. Et quand ilz veirent le Capitaine & les Gendarmes: ilz cesserent de battre Paul. Lors le Capitaine approcha & l'apprehenda, & commanda qu'il fust lié de deux chaines, & interrogoit qui il estoit, & qu'il auoit fait. Et les vns crioyent d'vn, & G les autres d'autre en la flotte. Et pource qu'il ne pouuoit cognoistre la verité à cause du bruit, il commanda qu'il fut mené en la fortereſſe. Et quand il vint aux degrez, il aduint qu'il fut porté des Gendarmes pour la violence du peuple. Car la multitude du peuple le suyuoit, criant: Oste le. Et comme Paul commençoit à estre mené en la fortereſſe, il dit au Capitaine: Ne m'est il point loysible de parler à toy? Et il [a] demãda: Sais [a] ou, dit. tu Grec? N'es-tu point l'Egyptien, qui ces iours passez as esmeu vn tumulte, & as retiré au desert quatre mille hommes briganderaux? Et Paul luy dit: Certes ie suis homme Iuif, citoyen de Tarse, ville renõmée de Cilice. Et ie te prie permetz moy de parler au peuple. Et quand il l'eut permis, Paul estãt aux degrez, feit signe de la main, au peuple. Et quand grande silence fut faite, il parla à eux en langue Ebraique, disant.

CHAP. XXII.

A HOmmes freres & peres, oyes la raison que ie vous rend maintenant. Et quand ilz ouyrẽt qu'il parloit à eux en langue Ebraique, tant plus feirent ilz de silence. Adonc il dit: Ie suis homme Iuif, nay Philip.3.b en Tarse de Cilice, mais nourry en ceste Cité aux piedz de Gamaliel: estant instruit diGal. 1.c. Sus 8.9.a ligemment en la Loy paternelle, estant zelateur de Dieu, comme aussi vous estes tous auiourdhuy: qui ay persecuté ceste [a] maniere de viure. [a] voye iusqu'à la mort: liant & mettant es prisons tãt hommes que femmes, comme le principal Sacrificateur m'est tesmoing, & tous les Prestres. Desquelz mesmes ayãt receu lettres, i'alloye aux freres à Damas: pour amener liez en Ierusalem ceux qui estoyent là, à fin qu'ilz fussent puniz. Et adB uint que comme i'alloye & approchoye de Damas enuiron midy, vne grande lumiere du ciel, comme esclair soubdainement m'enuironna, & cheu en terre: & ouy vne voix qui me dit: Saul, Saul, pourquoy me persecute-tu? Et ie respondy: Qui es-tu Seigneur? Et il me dit: Ie suis Iesus de Nazareth que tu persecutes. Et ceux qui estoyent auec moy, veirent bien la lumiere, & furent espouãtez: mais ilz n'ouyrent point la voix de celuy qui parloit à moy. Lors ie dy: Seigneur, que feray-ie? Et le Seigneur me dit: C Leue tuy, & t'en va à Damas: & là te sera dit tout ce qu'il te faudra faire. Et pource q̃ ie ne veoye goutte, à cause de la lueur de ceste lumiere là, ie fus amené par la main de ceux de ma compagnie, & vins à Damas. Et Sus 8.9.a. Ananias vn homme craignant Dieu selon la Loy, ayant tesmoignage de tous les Iuifz qui demouroyent là, vint à moy. Et estant venu me dit: Saul frere, regarde. Et à D ceste mesme heure ie regarday vers luy: Et il dit: Le Dieu de noz peres t'a deuant ordonné pour cognoistre sa volunté, & veoir [a] le Iuste, & ouyr la voix de sa bouche. [a] Aucuns, ce qui est iuste.

Car tu luy seras tesmoing enuers tous hommes, des choses que tu as veu & ouy.

Et maintenant que tardes-tu? Leue toy & sois baptizé, & laue tes pechez en inuoquant le Nom du Seigneur. Et aduint que quand ie fuz retourné en Ierusalem, & prioye au Temple, ie fuz rauy en entendement, & le vey, qui me disoit: Haste toy, & pars legierement de Ierusalem: car ilz ne receuront point le tesmoignage que tu leur donneras de moy. Et ie dy: Seigneur, ilz sauent q̃ ie mettoye en prison, & battoye par les Assemblées ceux qui croioyent en toy. E

Et quand le sang d'Estienne ton tes- Sus 7.g. 8. a. moing fut espandu, i'y estoye aussi present, & cõsentoye à sa mort: & gardoye les vestemens de ceux qui le mettoyent à mort. Et il me dit: Va t'en, car ie t'enuoyeray loing aux Gentilz. Or ilz escouterent iusqu'à ce mot: adonc ilz esleuerẽt leurs voix, disans: Oste de la terre vn tel: car il n'est pas licite qu'il viue. Et comme ilz crioyent à haute voix, & mettoyent ius leurs vestemẽs, F & iettoyent la poudre en l'air: le Capitaine commanda qu'il fust mené en la fortereſſe, & ordonna qu'il fust examiné par fouëtz: à fin qu'il seust pour quelle cause ilz crioyẽt ainsi contre luy. Et quand ilz l'eurent garroté de liens, Paul dit au Centenier qui estoit pres de luy: Vous est il licite de fouëter vn homme Romain, & non condamné? Quand le Centenier ouyt cela: il s'en alla au Capitaine pour l'aduertir, disant: Regarde que tu as à faire: Car ceſt homme cy est G citoyen Romain. Et le Capitaine vint à luy, & luy dit: Dy moy, si tu es Romain? Et il dit: Ouy. Et le Capitaine respondit: I'ay acquis ceste bourgeoſie à grãd somme d'argent. Et Paul dit: Et moy, ie le suis de natiuité. Parquoy incontinent ceux qui le deuoyent examiner, se retirerent de luy. Et le Capitaine aussi eut crainte quand il cogneut qu'il estoit Romain, & qu'il l'a-

uoit lie'. Et le lendemain voulant ſauoir de certain, pour quelle cauſe il eſtoit accuſe' des Iuifz: il le deſlia des liens, & commanda que les Sacrificateurs ſ'aſſemblaſſent, & tout le conſeil: & amena Paul & le mit deuant eux.

CHAP XXIII.

A ET Paul regardant vers le Conſeil, dit: Hommes freres, i'ay conuerſe' en toute bonne conſcience deuant Dieu, iuſqu'au-iourdhuy. Et le principal Sacrificateur Ananias commanda à ceux qui eſtoyent pres de luy, de le frapper ſur le viſaige. Adonc Paul luy dit: Dieu te frappera, paroy blanchie. Que tu ſois aſsis pour me iuger ſelon la Loy: & que contre la * Loy tu commandes q̃ ie ſoye frappe'? Et ceux qui eſtoyẽt preſens, dirẽt: I niuries-tu le principal Sacrificateur de Dieu? Et Paul dit: Freres, ie ne ſauoye pas qu'il fuſt principal Sacrificateur. Car il eſt eſcrit: * Tu ne " meſdiras point du Prince de ton peuple. Et Paul ſachant qu'vne partie eſtoit des Sadduciens, & l'autre des Phariſiens, il ſ'eſcria au Conſeil: Hommes freres, ie ſuis Phariſien, filz de Phariſien. Ie ſuis accuſe' pour l'eſperãce, & pour la Reſurrection des mortz. Et quand il eut dit cela, diſſention fut eſmeuë entre les Phariſiens & Sadduciens: & la multitude fut diuiſée. Car les Sadduciens diſent qu'il n'y a point de Reſurrection, ne Ange, ne Eſprit, mais les Phariſiens confeſſent l'vn & l'autre. Et fut fait grand cry.

Deut. 1.c. 16.d.
Exo 23. a.
Exod.22 d
" ou, maudiras.
B
Sus.4. a.
Philip.8.a
Mat.22.c

Et les Scribes de la partie des Phariſiens ſe leuerẽt & ſ'entrebattoyent, diſans: Nous n'auons rien trouue' de mal en ceſt hõme. Mais ſi vn eſprit ou vn Ange a parle' à luy, ne repugnons point à Dieu. Et cõme C grande mutination ſe faiſoit, le Capitaine craignãt que Paul ne fuſt deſmẽbre' d'eux, cõmanda que les Gendarmes deſcẽdiſſent, & qu'ilz le rauiſsẽt du milieu d'eux & qu'ilz l'amenaſſent en la fortereſſe. Et la nuit enſuyuãt, le Seigneur ſe preſenta à luy, & dit: Paul, aye cõfiance: car cõme tu as rendu teſmoignage de moy en Ieruſalẽ, ainſi t'en faut il auſsi teſmoigner à Rome. Et le iour venu aucuns des Iuifz feirent complot & ſermẽt, auec execration, diſãs: qu'ilz ne mãgeroyẽt ne beuuroyent, iuſqu'à tant qu'ilz euſſent occy Paul. Et eſtoyent plus de quarãte qui auoyent fait ceſte coniuration, leſquelz vindrent aux Sacrificateurs & aux Preſtres, & dirent: Nous auons voue' ſur peine d'eſtre dãnez, que nous ne gouſterõs rien, iuſD qu'à tant que nous ayõs occy Paul. Maintenant donc vous autres, ſignifiez au Capitaine & au Conſeil qu'il nous l'amene demain, comme ſi vous vouliez cognoiſtre quelq̃ choſe plus certaine de luy. Et nous, deuant qu'il approche, ſerons preſtz pour le tuer. Mais le filz de la ſœur de Paul, ayant ouy les embuſches, il vint, & entra en la fortereſſe, & l'annonça à Paul. Et Paul ayant appelle' à ſoy vn des Centeniers, luy dit: Mene ce iouuenceau au Capitaine, car il a quelque choſe à luy denoncer. Il le print donc, & le mena au Capitaine, & dit: Paul qui eſt priſonnier, m'a appelle' & prie' de t'a mener ce iouuenceau, qui a quelque choſe à te dire. Et le Capitaine le prenant par la E main, le tira à part auec luy, & luy demanda: Qu'eſt-ce que tu as à me ſignifier? Et il dit: Les Iuifz ont conſpire' de te prier, que demain tu enuoyes Paul au Conſeil, cõme ſ'ilz vouloyent enquerir quelque choſe plus certaine de luy. Mais ne les crois point: car plus de quarante hommes d'entre eux ſont en embuſches contre luy, qui ont voue' ſus peine de dãnation, de ne manger, ne boire, iuſqu'à tãt qu'ilz l'ayent mis à mort: Et maintenant ilz ſont preſtz attendans promeſſe de toy. Le Capitaine F donc renuoya le ieune filz luy commandant qu'il ne diſt à perſone qu'il luy auoit fait ſauoir ces choſes. Et appellant deux Centeniers, il dit: Preparez deux cens pietons pour aller iuſqu'à Ceſarée, & ſoixante & dix hommes de cheual, & deux cens lances, à trois heures de nuit, & qu'il y ait monture preſte, pour y mettre Paul, à fin qu'ilz le menent ſauf au grand Gouuerneur Felix. Et luy eſcriuit vnes lettres en telle maniere: Claude Lyſias, au treſpuiſſant Gouuerneur Felix " ſalut. Comme " ou, ioye. ceſt hõme apprehende' des Iuifz, eſtoit pres d'eſtre tue' par eux, ie ſuruins auec la garniſon, & leur oſtay, ayant cogneu qu'il eſtoit Romain. Et voulant ſauoir la cauſe pourquoy ilz l'accuſoyent, ie le menay en leur Conſeil. Lequel i'ay trouue' eſtre accuſe' touchant des queſtions de leur Loy, n'ayant nul crime digne de mort ou d'emSus 22.f.g priſonnement. Or quand i'ay eſte' ad G uerty des embuſches que les Iuifz auoyent prepare' contre l'homme, incontinent le t'ay enuoye': commandant auſsi aux accuſateurs de dire deuant toy les choſes qu'ilz ont contre luy. Bien te ſoit. Les pietons donc, ſelon qu'il leur eſtoit enioint, prindrent Paul, & le menerent de nuit en Antipatris. Et le lendemain delaiſſans les hõmes de cheual pour aller auec luy, retournerent à la fortereſſe. Leſquelz eſtans venuz à Ceſarée, pres auoir baille' les lettres au grand Gouuerneur, preſenterent auſsi Paul deuant luy. Et quand le grand Gouuerneur les eut leuës, & l'eut interrogue' de quelle Prouince il eſtoit, & ayant cogneu qu'il eſtoit de Cilice, il dit: Ie t'orray.

tay quand tes accuſateurs ſeront venuz. Et commanda qu'il fuſt garde' au palais d'Herodes.

CHAP. XXIIII.

A ET cinq iours apres, Ananias le principal Sacrificateur, deſcendit auec aucuns Anciens, & Tertulle vn certain Orateur: leſquelz comparurent deuant le grand Gouuerneur, à l'encontre de Paul. Et Paul eſtant appelle', Tertulle cõmença à l'accuſer diſant: Cõme ainſi ſoit que nous viuons en grand paix par toy, & que pluſieurs choſes ſoyent bien ordonnées en ce peuple par ta prouidence, touſiours & par tout nous les acceptons, auec tout remerciement, o treſ
B excellent Felix. Mais à fin que ie ne te detienne trop longuement, ie te prie que tu nous oyes quelque peu par ta clemence.

C'eſt que nous auõs trouue' ceſt homme
" ou, qui n'eſt que vne peſte ſus 12. g. 22. f. " peſtilentieux, & eſmouuant ſeditions entre tous les Iuifz par tout le monde, & autheur de la ſecte des Nazariens, qui auſsi a attente' de violer le Temple, lequel auons apprehende', & l'auons voulu iuger ſelon noſtre Loy. Mais le Capitaine Lyſias ſurue nant là, auec grande violence, le nous oſta des mains, commandant que ſes accuſateurs vinſſent à toy. Par lequel toymeſme apres inquiſition faite, pourras co-
C gnoiſtre de toutes ces choſes deſquelles nous l'accuſons. Et auſsi les Iuifz s'adioignirent, diſans, qu'il eſtoit ainſi. Mais Paul apres que le grand Gouuerneur luy
Sus. 21. c. eut fait ſigne qu'il parlaſt, reſpondit: Sachant que dés pluſieurs années tu es iuge ſur ceſte gent, ie reſpond pour moymeſme de meilleur courage. Tu peux cognoiſtre qu'il n'y a point plus de douze iours, que ie ſuis monte' pour adorer en Ieruſalem. Et ne m'ont point trouue' au Temple diſputãt auec aucun, ou faiſant amas de peuple, ne es aſſemblées, n'en la ville, & ne peuuent prouuer les choſes deſquelles ilz m'accuſent.

D Or ie te confeſſe bien ce poinct, que ſelon la voye qu'ilz diſent ſecte, ie ſers ainſi au Dieu de mes peres, croyant à toutes les choſes qui ſont eſcrites en la Loy, & es Prophetes, ayant eſperance en Dieu, que la Reſurrection des mortz, tant des iuſtes que des iniuſtes, aduiendra, laquelle auſsi euxmeſ-
Iob. 14. b 19. d. Iſa. 26. d. Eze. 37. a Mat. 22. c. Luc. 20. c Ieh. 5. e. 1. Cor. 6. c 15. e. 2. Cor. 4. d Philip. 3. d Colo. 3. a. mes attendent. Parquoy auſsi ie metz peine d'auoir touſiours la conſcience ſans offenſe enuers Dieu & enuers les hommes. Or apres pluſieurs ans, ie ſuis venu pour faire aumoſnes en ma nation, & oblations, ou ilz m'ont trouue' purifie' au Temple, non point auec multitude ne tumulte. Et cela ont fait aucuns Iuifz d'Aſie, qui deuoyent comparoiſtre deuant toy, & m'accuſer, ſ'ilz auoyent quelque choſe à l'encontre de moy, ou que ceux cy meſmes dient ſ'ilz ont trouue' en moy quelque choſe inique, veu que ie aſsiſte au Conſeil: ſinon de ceſte ſeule voix, que i'ay criée eſtant entre eux: Auiourdhuy par vous ie ſuis accuſe' pour la reſurrection Sus. 23. b. des mortz. Et ces choſes ouyes, Felix les remit à vne autre fois, cognoiſſant treſcertainement l'affaire de ceſte voye, en diſant: Quand le Capitaine Lyſias ſera deſcendu, ie cognoiſtray de voſtre cas. Et commanda à vn Centenier de garder Paul, & qu'il euſt relaſche, & qu'on n'empeſchaſt perſone des ſiens de luy adminiſtrer ou de venir à luy. Et quelques iours apres
E Felix vint auec ſa femme Druſille, laquelle eſtoit Iuifue, & appella Paul: & ouyt de luy la Foy qui eſt en Chriſt. Or comme il diſputoit de iuſtice, de temperance & du Iugement à venir, Felix eſpouuãte' reſpondit: Pour maintenant, va t'en, & quand i'auray opportunite', ie t'appelleray. Et auoit auec cela, eſperance que quelque argent luy ſeroit bailie' de Paul, à fin qu'il le deliuraſt. Pour laquelle choſe auſsi ſouuent le mandoit, & parloit à luy. Et deux ans accompliz, Felix eut vn ſucceſſeur, Por
Sous. 25. d. cius Feſtus. Et Felix, voulant faire plaiſir aux Iuifz, laiſſa Paul empriſonne'.

CHAP. XXV.

A FEſtus donc venu en la Prouince, monta de Ceſarée en Ieruſalem, au bout de trois iours. Et les Sacrificateurs & les premiers d'entre les Iuifz, comparurent deuant luy contre Paul: & le prioyent, requerans faueur à l'encontre de luy, à fin qu'il l'appellaſt en Ieruſalem: & faiſoyent cela appareillans embuſches, pour le tuer en la voye. Mais Feſtus reſpondit, que Paul ſeroit bien garde' à Ceſarée, & que de brief il iroit là. Ceux donc (dit il) qui entre vous ont puiſſance, qu'ilz deſcendent enſemble, & ſ'il y a quelque crime en ceſt hom
B me, qu'ilz l'accuſent. Et quand il eut demoure' entre eux, plus de dix iours, il deſcendit à Ceſarée. Et le lendemain ſ'aſsit au ſiege iudicial, & commanda que Paul fuſt amene'. Lequel eſtant là venu, les Iuifz qui eſtoyent deſcenduz de Ieruſalem aſsiſtoyẽt à l'entour, luy impoſans pluſieurs & griefz crimes, leſquelz ilz ne pouuoyent prouuer. Paul rendant raiſon, qu'il n'auoit en rien peche', ne contre la Loy des Iuifz, ne contre le Temple, ne contre Ceſar. Et Feſtus
C voulant faire plaiſir aux Iuifz, reſpondit à Paul, & dit: Veux tu monter en Ieruſalem, & là eſtre iuge' de ces choſes deuant moy? Et Paul dit: I'aſsiſte au ſiege iudicial de Ceſar, ou il me faut eſtre iuge'. Ie n'ay fait aucune iniure aux Iuifz, comme auſsi tu cognois mieux. Que ſi i'ay forfait, ou com-

mis aucune chose digne de mort, ie ne refu se point de mourir. Mais s'il n'est rien de ce la de quoy ilz m'accusent, nul ne me peut donner à eux. I'en appelle à Cesar. Lors quand Festus eut parlementé auec le Cõseil il respondit: As tu appellé à Cesar? tu iras à Cesar. Et quelques iours apres, le Roy Agrippa & Bernice descendirent à Cesarée, pour saluer Festus. Et cõme ilz demouroyẽt là plusieurs iours, Festus fit mẽtion au Roy de l'affaire de Paul, disant: Quelque homme à esté delaissé prisonnier par Felix: à cause duquel moy estãt en Ierusalem, les Sacrificateurs & les Prestres des Iuifz cõparurent, requerans cõdamnation à l'encõtre de luy. Ausquelz ie respondy, que ce n'est point la coustume aux Romains de liurer par faueur vn homme à la mort, deuant que celuy qui est accusé ait ses accusateurs psens, & qu'il aye lieu pour se defendre du crime. Quand donc ilz furent là venuz, sans aucune dilation, le iour ensuyuant seant au siege iudicial, ie cõmanday que cest homme fust amené. Duquel les accusateurs estãs là presens, n'amenerent aucune, cause de ce que ie pensoye: mais auoyent aucunes questions à l'encontre de luy de leur superstition, & de ie ne say quel Iesus trepassé, que Paul affermoit estre viuant. Et moy doubtant de ceste question demanday, s'il vouloit aller en Ierusalem, & là estre iugé de ces choses. Mais pource qu'il appella pour estre reserué à la cognoissance d'Auguste, ie comman day qu'il fust gardé, iusqu'à tant que ie l'enuoyasse à Cesar. Lors Agrippa dit à Festus: Ie voudroye aussi ouyr l'homme. De main (dit il) tu l'orras. Et le lendemain, quand Agrippa fut venu, & Bernice auec grande apparence, & furent entrez en l'auditoire, auec les Capitaines & les gens d'autorité de la ville, par le commandement de Festus, Paul fut amené. Et Festus dit: Roy Agrippa, & vous hommes tous qui ensemble assistez auec nous: vous voyez cest homme, duquel toute la multitude des Iuifz m'est venu parler, tãt en Ierusalem que icy, crians qu'il ne le falloit plus laisser viure.

Mais i'ay trouué qu'il n'auoit rien cõmis digne de mort. Neantmoins puis qu'il auoit appellé à Auguste, i'ay ordonné de luy enuoyer. Duql ie n'ay rien que i'escriue de certain au Seigneur. Parquoy ie le vous ay amené, & principalement à toy, Roy Agrippa, à fin qu'apres inquisition faite, i'aye de quoy escrire. Car il me semble qu'il n'y a point de raison d'enuoyer vn prisonnier, & ne signifier point les cas qui sont à l'encontre de luy.

Sus. 24. f.
Sus. a.
Sus. b.
Von, deliberé, proposé.

ET Agrippa dit à Paul: Il t'est permis de parler pour toy. Adõc Paul apres auoir estendu la main commença à rendre raison, disant: De toutes les choses, desquelles ie suis accusé des Iuifz, Roy Agrippa, ie m'estime bien heureux, ayant à dire ma defense auiourdhuy deuant toy, cõme ainsi soit que tu cognois tresbien toutes les coustumes & questions qui sont entre les Iuifz. Parquoy ie te prie que tu m'oyes patiemment. Or de la vie que i'ay mené dés ma ieunesse, ainsi qu'elle a esté du commẽcement entre ma nation en Ierusalem, tous les Iuifz l'ont cogneuë, qui ia par cy deuãt me cognoissoyẽt, s'ilz en veulent rendre tesmoignage: que selon la secte de nostre Religion la plus exquise, i'ay vescu Pharisien. Et maintenant i'assiste accusé en iugement, pour l'esperance de la promesse qui est faite de Dieu à noz peres, à laquelle noz douze lignées continuellement seruantes à Dieu, nuit & iour esperent de paruenir. De laquelle esperance, o Roy Agrippa, ie suis accusé des Iuifz. Pourquoy estime on chose incroyable que Dieu ressuscite les mortz? Et de vray, il m'estoit aduis que ie deuois faire grande repugnance contre le Nom de Iesus de Nazareth. Laquelle chose aussi i'ay fait en Ierusalem: & ay enclos plusieurs Saincts es prisons, ayant receu l'autorité des Sacrificateurs. Et quand on les mettoit à mort, ie rapportoye la sentence. Et souuent les punissant par toutes les assemblées, ie les contreignoye à blasphemer. Mais estant en core plus forcené contre eux, ie les persecutoye iusqu'aux villes estranges. Et en ces entrefaites, comme i'alloye à Damas, auec autorité & commission des Sacrificateurs: ie vey (o Roy) en chemin à midy, vne lumiere du ciel plus grande que la splendeur du Soleil, reluire à l'entour de moy, & de ceux qui estoyent auec moy cheminans. Et nous tous estans cheuz en terre; i'ouy vne voix, parlant à moy, & disant en langue Ebraique: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Il t'est dur de regimber contre les esguillõs. Et ie dy: Qui es tu Seigneur? Et il respondit: Ie suis Iesus, lequel tu persecutes. Mais leue toy, & te tiẽs sur tes piedz: car pour ceste cause te suis-ie apparu, à fin que ie te constitue Ministre & tesmoing des choses que tu as veu, & de celles esquelles ie t'apparoistray, te deliurant du peuple & des Gentilz, ausquelz maintenant ie t'enuoye pour ouurir les yeux: à fin qu'ilz soyent conuertis de tenebres à lumiere, & de la puissance de Satan à Dieu: pour receuoir remission de leurs pechez, & part entre ceux qui sont sanctifiez, par la Foy qui est en moy. Parquoy (o Roy Agrippa)

Sus 8. c. 22. a.
Sous 9. 28. a.
La mesme
Aff. d'Israel.

pa) ie n'ay point esté desobeissant à la vision celeste: mais premierement i'ay annoncé à ceux qui estoyent à Damas, & en Ierusalé, & par toute la contrée de Iudée, & aux Gentilz, qu'ilz se repentissent & se conuertissent à Dieu, faisans œuures dignes de repentance. Pour ceste cause, les Iuifz comme i'estoye au Temple, m'apprehenderent, & taschoyent de me tuer. Mais estant secouru par l'ayde de Dieu, ie suis viuant iusqu'auiourdhuy, rendant tesmognage au petit & au grand, ne disant rien fors les choses que les Prophetes & Moyse ont predit deuoir aduenir: à sauoir s'il a fallu q̃ Christ ait souffert, & s'il est le premier de la Resurrection des mortz, qui deuoit annoncer la lumiere au peuple & aux Gentilz. Et comme il vsoit de ceste defence, Festus à haute voix dit: Tu es insensé Paul, la grande science des lettres te met hors de sens. Et Paul dit: Ie ne suis point insensé, tresvertueux Festus: mais ie profere parolle de verité, & de sens rassis. Car le Roy cognoit ces choses, auquel aussi ie parle franchement: pource que i'estime, qu'il n'ignore rien de ces choses: car cela aussi n'a point esté fait en quelque anglet. O Roy Agrippa, crois tu aux Prophetes? Ie say que tu y crois. Et Agrippa dit à Paul: Tu me induis à peu-pres, à estre fait Chrestien. Lors Paul dit: Ie desireroye enuers Dieu, non seulement toy, mais aussi tous ceux qui me oyent auiourdhuy, & en peu & en beaucop, estre faitz telz que ie suis: exceptez ces liens cy. Et quand il eut dit ces choses, le Roy se leua, & le grand Gouuerneur, & Bernice, & ceux qui estoyent assiz auec eux. Et quand ilz se furent retirez à part, ilz parloyent entre eux, disans: Cest homme ne traite rien digne de mort ou de prison. Et Agrippa dit à Festus: Cest homme pouoit estre deliuré, s'il n'eut appellé à Cesar.

CHAP. XXVII.

ET apres qu'il fut delibere que nous nauigerions en Italie, ilz baillerent Paul auec aucuns autres prisonniers à vn Centenier, nommé Iule, de la Bande d'Auguste. Et quand nous fusmes montez en vne naure d'Adramytte, pour nauiger par les lieux d'Asie, nous partismes, estant auec nous Aristarque de Macedone Thessalonicien. Et le iour ensuyuant arriuasmes à Zidon. Et Iule traitant humainemẽt Paul, permit qu'il allast à ses amiz, & qu'ilz eussent soing de luy. Et nous partiz de là, nauigeasmes soubz Cypre, pource que les ventz estoyent contraires. Et quand nous eusmes nauigé en la mer qui est à l'entour de Cilice & de Pamphylie, nous paruinsmes à Myra qui est de Lycie. Et là le Centenier trouua vne naure d'Alexandrie nauigeant en Italie, & nous mit dedans. Et comme par plusieurs iours nous nauigions tardiuement, à grand peine estans paruenuz à l'endroit de Gnide, pour le vent qui nous empeschoit: nous nauigeasmes en Crete pres de Salmon. Laquel le cottoyans auec grand peine vinsmes en vn lieu qui est appellé Beaux ports, pres du quel estoit la ville de Lasea. Or veu que beaucop de temps s'estoit passé, & que desia la nauigatiõ estoit dangereuse, & aussi pour tant qu'ilz auoyent esté trop sans manger: Paul les admõnesta, leur disant: Hommes, ie voy que la nauigation sera auec greuãce & grand dommage, non seulement de la charge & de la naure: mais aussi de noz vies. Mais le Centenier croyoit plus au gouuerneur & patron de la naure, qu'aux choses que disoit Paul. Et veu que le port n'estoit pas conuenable pour hyuerner: plusieurs dõnerent conseil de partir de là, pour veoir si on pourroit aborder à Phenice pour passer là l'hiuer, qui est vn port de Crete, regardãt le vent d'Afrique & de Chorus. Mais comme le vent de Midy souffloit, cuydans estre au dessus de leur intention, ilz tirerent vers Assos, & cottoioyent Crete pour l'outrepasser. Mais tãtost apres vn tourbillon de vent, que lon appelle Euro-Aquilon, se leua contre icelle. Et quand la naure fut emprinse, & qu'elle ne peut resister contre le vent, nous fusmes transportez ayans abandonné la naure au vent. Et fusmes iettez en vne Isle qui est appellée Clauda: & à grand peine peusmes obtenir la nacelle. Apres l'auoir prinse, ilz vsoyent d'aydes, ceignans la naure par dessoubz: & ayans aualé le vaisseau, furent ainsi portez, pour la crainte qu'ilz auoyent de cheoir en Syrte. Et nous estans agitez de grande tempeste, le iour ensuyuant ilz firent vn iect. Et le troisiesme iour nous iettasmes de noz mains mesmes, l'equipage hors de la naure. Or comme par plusieurs iours n'apparoissoyent ne Soleil ny Estoilles, & que grande tempeste se renforçoit, desia toute esperance de nous sauuer estoit ostée. Apres qu'ilz eurent esté long temps sans manger, adonc Paul estant au milieu d'eux, dit: O hommes, il falloit certes m'ouyr, & ne partir point de Crete, & euiter ceste greuance & dommage. Et maintenãt ie vous enhorte que preniez bon courage: car il n'y aura d'entre vous nulle perte de vie, fors la naure. Car l'Ange de DIEV, à qui ie suis, & auquel ie sers, s'est presenté deuant moy ceste nuit, disant: Paul, ne crains point, il faut que tu sois presenté à Cesar. Et voicy, DIEV t'a donné tous ceux qui nauigent auec toy. Parquoy, o hommes, ayez bon courage: car

Ou Candie.

Ou, ieusnans pour l'obseruatiõ Iudaique.

Ce sont vents de ponent.

C'est, vẽt qui vient d'entre le vent & bise.

C'est, peril & gouffre de mer 2. Cor. 11. f

Sus.23.c. ie croy à Dieu, qu'il sera ainsi, comme il m'a esté dit. Mais il faut que soyons iettez en quelque Isle. Or quand la quatorzieſme nuit fut venue, comme nous estions transportez ça & là en la mer Adriatique, enuiró minuit, les mariniers iugerent que quelque contrée leur apparoissoit. Et ietterent la "Ou, plóbée. "sonde en bas, & trouuerent vingt pas. Et estans vn petit reculez de là, & ayans derechef sondé, il trouuerent quinze pas. Et craignans qu'ilz ne tombassent en lieux aspres, il ietterent quatre ancres de la pouppe de la nauire, & desiroyent que le iour vint. Et comme les mariniers cerchoyent à s'enfuyr de la nauire, quand ilz eurent aualle la nacelle en la mer, soubz couleur, cõme s'ilz vouloyent lascher de la proüe les ancres, F Paul dit au Centenier & aux gendarmes: Si ceux cy ne demourent dedãs la nauire, vous ne pouez estre saufz. Adonc les gendarmes copperent les cordes de la nacelle, & la laisserent cheoir à bas. Et quand le iour commẽça à apparoistre, Paul les enhortoit tous de prendre à manger, disant: Auiourdhuy est le quatorzieſme iour qu'en attendãt vous estes demouré à ieuns, & n'auez rien prins. 2.Co.11.f. Et pourtant, ie vous enhorte que preniez à manger, attendu qu'il est expedient pour vostre sauueté: car de nul de vous ne cherra vn cheueu de la teste. Quand il eut dit ces choses, il print du pain, & rendit graces à Dieu, deuant tous. Et quand il l'eut rompu, il commença à manger. Et ayans tous prins courage, ilz prindrent aussi à manger. Et estions en la nauire en tout, deux cens septante six personnes. Et quand ilz furent rassasiez de viande, ilz allegerent la nauire, ietG tans le blé en la mer. Et le iour venu ilz ne cogneurent point le pays: mais apperceurent quelque port ayant riuage, auquel pensoyent ietter la nauire, s'ilz eussent peu. Et ayans retiré les ancres, ilz s'aduenturerent en la mer, laschans quant & quant les iointures des gouuernaux. Et "l'artimon leué "C'est, certain voyle aucuns pouuilié. au soufflement du vent, ilz tendoyent vers le riuage. Or estans cheutz en vn lieu ou s'assembloyent deux mers, ilz hurterent il- 2.Cor.11.f lec la nauire. Et la proüe estant fichée, demouroit immobile, & la pouppe se rompoit par la violence des vndes. Adonc le conseil des gendarmes fut de tuer les prisonniers, de peur que quelcun quand il auroit nagé hors, ne s'enfuyt: Mais le Centenier voulant sauuer Paul, les empescha de ce conseil. Et commanda que ceux qui pourroyent nager, se iettassent hors les premiers, & se sauuassent sur la terre. Et les vns estoyent portez sur des ais, & les autres sur les "Ou, pieces de la. "choses qui estoyent de la nauire. Et ainsi aduint, que tous se sauuerent sur la terre.

CHAP. XXVIII.

ET estans eschappez, alors cogneurent A que l'Isle estoit appellée "Melite. Et "Ou, Malte. les Barbares, nous faisoyent grande humanité: car ilz allumerent du feu, & nous receuoyent tous, pour la pluye qui apparoissoit, & pour le froid. Et comme Paul eut assem- 2.Co.11.f. blé quelque quantité de sarmens, & les eut mis au feu, vne vipere sortit hors pour la chaleur, & enuahit sa main. Et quãd les Barbares veirent la beste pendante à sa main, ilz disoyent l'vn à l'autre: Sans faute cest homme cy est meurtrier: lequel apres estre eschappé de la mer, la vengeance ne permet point viure. Et apres auoir scoué la beste dedans le feu, il n'endura point de mal. Mais ilz cuydoyent qu'il deust estre enflammé, ou subitement cheoir & mourir. Et quand B ilz eurent attendu longuement, & voyans que nul inconuenient ne luy en aduint: ilz changerent propos, & disoyent qu'il estoit Dieu. Or en ces lieux la estoyent les possef- Sus.14.b. siõs du principal de l'Isle, nommé Publius, lequel nous receut, & par trois iours nous logea benignement. Et aduint que le Pere de Publius gisoit trauaillé de fieure, & de flux de ventre. Et Paul alla vers luy. Et quand il eut prié & mis les mains sur luy, il le guarit. Ce donc estant fait, tous ceux C aussi qui en l'Isle auoyent maladies venoyent à luy, & estoyent guaris. Lesquelz aussi nous honnorerent de mout d'honneurs. Et au departir, ilz nous fornirent des choses qui estoyent necessaires. Et trois moys apres nous nauigeasmes en vne nauire d'Alexãdrie, qui auoit passé l'hiuer en l'Isle: en laquelle estoit l'enseigne de "Castor & de "Ou, des enfans de Iupiter, Dieux marins. Pollux. Et quad fusmes arriuez à Syracuse, nous demourasmes là trois iours. De là nauigeans à l'entour, nous arriuasmes à Rhege. Et vn iour apres le vent de midy soufflant, nous vinsmes le deuxieſme iour à Puteoles: auquel lieu ayans trouué des freres, nous fusmes priez de demourer auec eux sept iours. Et ainsi vinsmes à Rome. D Et quãd les freres eurent ouy nouuelles de nous, ilz vindrent de là au deuant de nous iusqu'au "Marché d'Appius, & aux Trois "Ce sont lieux enuiron à vne iournée de Rome. "boutiques. Et quand Paul les veit, il rendit graces à Dieu, & print courage. Or quand nous fusmes venuz à Rome, le Centenier liura les prisonniers au Capitaine general. Mais il fut permis à Paul de demourer à par soy auec vn gendarme, qui le gardoit. Et le troysieſme iour apres, Paul appella les principaux des Iuifz. Et quand ilz furent venuz, il leur dit: Hommes freres, cõ- "Ou, tauernes. bien que ie n'aye rien commis contre le peuple ou les ordonnances paternelles, toutesfois tenu prisonnier dés Ierusalem, ay esté Sus.22.f. 23.b.f. 25. b.c. liuré

liure' es mains des Romains. Lesquelz apres m'auoyr examine', me voulurent lascher, pource qu'il n'y auoit aucune cause de mort en moy. Mais les Iuifz contredisans:, i'ay este' contreint d'appeller à Cesar, non point comme ayant aucune chose pour accuser ma nation. Pour ceste cause donc, ie vous ay appelle' pour vous veoir & parler. Car pour l'esperance d'Israel, ie suis enuironne' de ceste chaine. Et ilz luy dirent: Nous n'auons point receu lettres touchant de toy de Iudée: n'aucun des freres n'est venu qui ayt annonce', ou dit quelque mal de toy, mais nous voulons bien ouyr de toy ce que tu en sens. Car de ceste secte, il nous est notoire, que par tout on luy contredit. Et quand ilz luy eurent assigne' iour, plusieurs vindrent à luy au logis. Ausquelz il exposoit tesmoignant le Royaume de DIEV: & leur monstroit ce qui est de Iesus tant par la Loy de Moyse que par les Prophetes, depuis le matin iusqu'au vespre. Et aucuns creurent aux choses lesquelles estoyent dites: & aucuns n'y creurent point. Et estans en discord l'vn auec l'autre, ilz se partirent, Paul disant vn mot: à sauoir, Le sainct Esprit a bien parle' à noz peres, par Isaie le Prophete, disant: *Va à ce peuple, & dy: Vous orrez de l'oreille, & n'entendrez point, & en regardant, vous verrez, & n'apperceurez point. Car le cueur de ce peuple est engraisse', & ont ouy dur des oreilles, & ont ferme' les yeux: si qu'il n'aduienne qu'ilz voyent des yeux, & qu'ilz oyent des oreilles, & qu'ilz entendent de cueur, & se conuertissent, & que ie les guarisse. Qu'il vous soit donc notoire que ce salut de Dieu est enuoye' aux Gentilz, & ilz l'orront. Et quand il eut dit ces choses, les Iuifz se partirent de luy, ayans grande disputation entre eux. Or Paul demoura deux ans entiers en maison louée à son priue': & receuoit tous ceux qui venoyent à luy, preschant le Royaume de Dieu, & enseignant les choses qui sont du Seigneur Iesus, auec toute confiance, sans empeschement.

Sus 22. f. 23. b. f. 25. b. c.

E

Luc 2. c.

F

Isa. 6. c. Mat. 13. b Marc 4. b. Luc 8 b. Ieh. 12. f. Rom 11. b

G

Fin du second liure de sainct Luc, appelle' les Actes des Apostres.

CY COMMENCENT LES EPIstres des Apostres: Et premierement.

L'epistre de sainct Paul [a]Apostre, aux Romains.

[a]C. Ambassadeur.

CHAP. I.

PAVL SERVITEVR DE Iesus Christ, appelle' pour estre Apostre, choisy pour annoncer l'Euangile de Dieu (lequel il auoit auparauant promis par ses Prophetes es sainctes Escritures) touchant son Filz nostre Seigneur Iesus Christ: qui a este' fait de la semence de Dauid selon la chair, & a este' declaire' Filz de Dieu en puissance, selon l'Esprit [a]de sanctification, par ce qu'il est ressuscite' des mortz, par lequel auons receu Grace, & office d'Apostre: à fin qu'il y ayt obeyssance de Foy entre toutes gens en son Nom, entre lesquelles aussi vous estes des appellez de Iesus Christ: à tous qui estes à Rome, aymez de Dieu, & appellez à estre Sainctz, Grace vous soit donnée & [a]paix de par Dieu nostre Pere, & le Seigneur Iesus Christ. Premierement ie rend graces à mon Dieu par Iesus Christ, pour vous tous, de ce que vostre Foy est renommée par tout le monde. Car Dieu (auquel ie sers en mon esprit en l'Euangile de son Filz) m'est tesmoing, que sans cesse ie fay memoire de vous: tousiours en mes oraisons requerant que finablement i'aye quelq̃ fois prosperite' de chemin par la volũte' de Dieu, d'aller à vous. Car i'ay desir de vous veoir: à fin de vous departir quelque don spirituel, pour vous confermer: c'est à dire, pour me consoler auec vous, par la Foy que nous auons ensemble, la vostre & la mienne: Or mes freres, ie ne veux point que vous ignoriez que i'ay souuent propose' de venir à vous (mais i'ay este' empesche' iusqu'à present) à fin que i'eusse aussi quelque fruit entre vous, comme entre les autres nations. Ie suis debteur tant aux Grecz qu'aux Barbares, tant aux [a]sages qu'aux ignorans. Parquoy entant qu'en moy est, ie suis prest d'euangeliser à vous aussi qui estes à Rome. Car ie n'ay pas honte de l'Euangile de Christ: veu que c'est la vertu de Dieu, pour le salut de tous croyãs: au Iuif premieremẽt, puis aussi au Grec. En tant que la iustice de Dieu est reuelée en iceluy de Foy en Foy, cõme il est escrit: *Le iuste viura de Foy. Car l'ire de Dieu est reuelée du ciel sur toute l'infi

A

Luc 1. d. 2. Ti. 2 c.

[a]Ou sanctifiant.

[a]Ou, felicité.

B

[a]Ou, sauãs.

Hab. 2. a. Ebr. 10. b.

C delite & iniuſtice des hommes, qui detiennent la verite en iniuſtice: pourtant que ce
Pſe.16. Act 14.17 qui eſt à cognoiſtre de Dieu, eſt manifeſte en eux. Car Dieu leur a manifeſté: entant que les choſes inuiſibles d'iceluy (à ſauoir, ſa puiſſance eternelle & ſa diuinité) apparoiſſent par la creation du monde, en les conſiderant par les œuures: à fin qu'ilz ſoyent ſans excuſe. Car combien qu'ilz ayent cogneu Dieu: toutesfois ilz ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne luy ont rendu graces: mais ſont deuenuz vains en leurs penſées: & leur cueur, qui eſtoit ſans ſapience, à eſté remply de tenebres. Leſquelz cuydans eſtre ſages, ſont deuenuz folz, & ont
*Ou immortel. mué la gloire de Dieu, *incorruptible, en la ſimilitude d'image de l'homme corruptible, & d'oyſeaux, & de beſtes à quatre piedz, & de reptiles. Et pour ce, Dieu les a abandonnez aux concupiſcences de leurs cueurs à ordure pour faire vilénie en eux meſmes, à leurs propres corps. Entant qu'ilz auoyent mué la verité de Dieu en menſonge: & auoyent honnoré & ſeruy la creature plus que le Createur, qui eſt benoit eternellement, Amen.

D Pourtant auſsi Dieu les a abandonnez à affections villaines: car meſmes leurs femmes ont mué l'vſage naturel, en celuy qui eſt cõtre nature. Semblablement auſsi les maſles delaiſſans le naturel vſage de la femme, ſe ſont eſchauffez en leur appetit l'vn enuers l'autre, faiſans maſle auec maſle choſe infame, & receuãs en eux meſmes le ſalaire (qui leur appartenoit) de leur erreur. Et cõme ilz n'ont tenu compte de cognoiſtre Dieu, ainſi les a Dieu abandonnez en ſens reprouué, pour faire choſes qui n'eſtoyent point licites: eſtans remplis de toute iniuſtice, de paillardiſe, de malice, d'auarice, de mauuaiſtié, pleins d'enuie, de meurtre, de noyſe, de fraude, de mauuaiſe condition, murmurateurs, detracteurs, hayſſans Dieu, iniurieux, orgueilleux, vanteurs, inuenteurs de maux, deſobeyſſans à peres & à meres, ſans, entendement, deſloyaux, ſans *affection naturelle, à racointer, ſans miſericorde. Leſquelz combien qu'ilz ayent cogneu la iuſtice de Dieu (à ſauoir, que ceux qui font telles choſes ſont dignes de mort) ilz ne les font point ſeulement, mais auſsi ſont cõſentans à ceux qui les font. CHAP. II.

*C. amitié vers les ſiens. *ou ſans alliance.

A Mat.7.d PArtant, o homme, quiconque tu ſois qui iuges, tu es inexcuſable. *Car en ce que tu iuges autruy, tu te cõdãnes toy meſme: veu que tu fais les meſmes choſes toy qui iuges. Or nous ſauons que le iugement de Dieu, eſt ſelon verité ſur ceux qui font telles choſes. Et cuydes-tu, o toy homme, qui iuges ceux qui font telles choſes, & tu fais les meſmes que tu doyues eſchapper le iugemẽt de Dieu? Ou, meſpriſes tu les richeſſes de ſa benignité, & de ſa patience, & de ſa longue attente, ne cognoiſſant point que la benignité de Dieu t'inuite à repentance? Mais ſelon ta durete, & ton cueur ne ſe repentant point, tu amaſſes ire pour toy au iour de l'ire, & de la reuelation du iuſte iugement de Dieu, *qui rendra à chacun ſelõ ſes œuures. A ſauoir, à ceux qui en perſeuerance de bon ne œuure quierent gloire, honneur & incorruption, la vie eternelle: au contraire à ceux qui ſont adonnez à contention, & qui ne s'accordent point à verité, ains obeyſſent à iniuſtice, ſera indignation & ire, tribulation & angoiſſe ſur toute ame d'homme faiſant mal, du Iuif premierement, puis auſsi du Grec. Mais gloire hõneur & paix à vn chacũ qui fait bien, au Iuifz premierement, puis auſsi au Grec: *car il n'y a point de regard des perſones enuers Dieu. Tous ceux certes qui auront peché ſans Loy, periront auſsi ſans Loy: & tous ceux qui aurõt peché en la Loy, ſerõt iugez par la Loy. Car ceux qui oyent la Loy, ne ſont pas iuſtes deuant Dieu: mais ceux qui mettent en effect la Loy, ſeront reputez iuſtes. Car quand les gens qui n'ont point de Loy, font naturellement les choſes qui ſont de la Loy: iceux n'ayans point la Loy, ſont Loy à eux meſmes: Leſquelz monſtrẽt l'œuure de la Loy eſtre eſcrite en leurs cueurs, auec ce que leur conſcience en rend teſmoignage, & que leurs penſées entre elles s'accuſent, ou auſsi s'excuſent, au iour que Dieu iugera les ſecretz des hommes, ſelon mon Euangile, par Ieſus Chriſt. Voicy, tu es nommé Iuif, & t'aſſeures à la Loy, & te gloriſies en Dieu, & cognois ſa volunté, & approuues les choſes excellentes eſtant inſtruit par la Loy: & te confies meſmes eſtre conducteur des aueugles, lumiere de ceux qui ſont en tenebres, inſtructeur des ignorans, maiſtre des ſimples, ayant la forme de cognoiſſance & de verité en la Loy. Toy donc qui enſeignes autruy, tu ne t'enſeignes pas toy meſmes: qui preſches qu'on ne doit pas deſrober, tu deſrobes, qui dis que lon ne doit pas commettre adultere, tu commetz adultere: ayant en abomination les images, tu fais ſacrilege: & te glorifiant en la Loy, tu fais deshõneur à Dieu par la tranſgreſſion de la Loy: *car le Nom de Dieu eſt blaſmé à cauſe de vous entre les Gentilz, cõme il eſt eſcrit. Vray eſt que la Circõciſion eſt profitable, ſi tu gardes la Loy: mais ſi tu es tranſgreſſeur de la Loy, ta Circonciſion deuient Prepuce: Si donc le *Prepucié garde les *iuſtifications de la Loy, ſon Prepuce ne luy ſera-il reputé pour Circonciſion? & ſi le Prepucié qui eſt de nature, garde la *Loy: ne te iugera-il pas toy qui par la lettre & la

Iech.15.c. Iere.31.c. 32.d. Pro.24.d. Pſe.62.d. Mat.16.d. Gal.6.b. Ephe.6.a.

B

Deu.10.d Act.10.c. Gal.2.d. Ephe.6.b. Col.3.d. Iaq.1.c.

C

D

Iſa.52.b. Eze.36.c.

*Ayãt prepuce. C'eſt incirconcy *ou, ordõnances.

la Circoncision es transgresseur de la Loy? Car celuy n'est pas Iuif, qui l'est par dehors, & ceste n'est point Circoncision, qui est faite par dehors en la chair: mais celuy est Iuif qui l'est en "secret, & la Circoncision est celle qui est du cueur en esprit, non pas en la lettre, de laquelle la louange n'est pas des hommes, mais de Dieu.

Deu.10.d. 30.a. "ou dedãs

CHAP. III.

A QV'a donc d'auantage le Iuif? ou quel est le profit de la Circoncision? Grand en toute maniere. Premierement certes, pource que les Parolles de Dieu leur ont este' commises. Mais quoy, si aucuns n'ont point creu? Leur incredulite' abolira-elle la "Foy de Dieu? Ia n'aduienne, ains soit Dieu veritable, & tout homme menteur, ainsi qu'il est escrit: *A fin que tu sois trouue' iuste en tes parolles, & q̃ tu vainques quand tu "es iuge'. Or si nostre iniustice fait que la iustice de Dieu soit louée, que dirons nous? Dieu est-il iniuste, qui amene "ire? Ie parle selon l'homme. Il n'est pas ainsi. Autremẽt, comment Dieu iugera-il le monde? Pareillement, si la verite' de Dieu est plus abondante par mon mensonge à sa gloire, pourquoy suis-ie encore condamne' pour pecheur? Et (comme nous sommes blasmez, & comme aucuns disent, que nous disons) que ne faisons nous des maux, à fin que biens en aduiennent? desquelz la damnation est iuste.

1ch.3.b. 8.d. "ou loyauté. Pse.51.a. "Ou iuges "Iugement.

B Quoy donc? Sommes nous plus excellens? Nullement. *Car nous auons conuaincu que tous, tant Iuifz que Grecz, sont soubz peche', comme il est escrit: *Il n'y a nul iuste, non pas vn: il n'y a nul qui entende, il n'y a nul qui cerche Dieu. Ilz ont tous declíne', & ont este' ensemble faitz inutiles, il n'y a nul qui face bien, non point iusqu'à vn. Leur gosier est vn sepulcre ouuert: ilz ont frauduleusement vse' de leurs langues, il y a venin d'aspic soubz leurs leures. Desquelz la bouche est pleine de malediction, & d'amertume: leurs piedz sont legiers à espandre le sang. Destruction & calamite' est en leurs voyes, & n'ont cogneu la voye de paix, la crainte de Dieu n'est point deuant

Gala.3.d. Pse.14.a. & 53.a. Pse.5.c. & 140.a. Pse.10.b. Isa.59.b Pro.1.b.

C leurs yeux. Or nous sauons que tout ce que la Loy dit, elle le dit à ceux qui sont soubz la Loy, à fin que toute bouche soit fermée, & que tout le monde soit coulpable de

"Nul hõme. Gala.2.d.

uant Dieu, pourautant que "nulle chair ne sera iustifiée deuant luy par les œuures de la Loy. Car par la Loy est donne' cognoissance de peche'. Mais maintenant la iustice de Dieu est manifestée sans la Loy, ayant tesmoignage de la Loy & des Prophetes. Voire, la iustice de Dieu par la Foy de Iesus Christ, à tous & sur tous ceux qui croyent. Car il n'y a nulle difference: entant que

D tous ont peche', & sont desnuez de la gloire de Dieu. Et sont iustifiez "liberalement, par sa grace, par la redemption qui est en Iesus Christ: lequel Dieu a "ordonne' de tout tẽps Propiciatoire par la Foy, au sang d'iceluy, pour demõstrer sa iustice, pour la remission des pechez precedens, lesquelz Dieu a supporte', voire pour demonstrer sa iustice au temps present: à fin qu'il soit trouue' iuste, & iustifiant celuy qui est de la Foy de Iesus. Ou est donc "la gloire? Elle est forclose. Par quelle Loy? Des œuures? Non: mais par la Loy de Foy. Nous concluons donc que l'hõme est iustifie' par Foy sans les œuures de la Loy. Dieu est-il seulement le Dieu des Iuifz? Ne l'est-il point aussi des Gentilz? Certes il l'est aussi des Gentilz. Car certainemẽt il est vn Dieu, qui iustifiera de Foy le circoncis, & le prepucie' par la Foy. Abolissons nous donc la Loy par Foy? Ia n'aduienne: mais nous establissons la Loy.

"ou deputé don, sans desserte. "Gr. envn mot preordonné à Eph.2.a.b 1. 1ch.2.a "De ce Exo.25.b. "Ou tonglorification.

CHAP. IIII.

QVe dirons nous donc qu'Abraham nostre pere selon la chair a "trouue'? Certes si Abraham a este' iustifie' par les œuures, il a dequoy se glorifier, mais nõ enuers Dieu. Mais que dit l'Escriture? *Abraham a creu à Dieu, & il luy a este' reputé à iustice. Or à celuy qui ouure, le loyer ne luy est pas repute' pour grace, mais pour chose deuë. Mais à celuy qui n'ouure point, ains croit en celuy qui iustifie le "meschãt: sa Foy luy est reputée à iustice. Comme aussi Dauid appelle la beatitude de l'homme, à qui Dieu allouë iustice sans œuures, disant: *Bienheureux sont ceux desquelz les iniquitez sont pardonnées, & desquelz les pechez sont couuertz. Bienheureux est l'homme auquel le Seigneur n'aura point imputé le peche'. Ceste beatitude donc est elle

A "Ou merité. Gen.15.b. Gala.3.a. Iaq.2.b. "Ou pecheur infidele. Pse.31.a.

B seulement en la Circõcision, ou aussi au Prepuce? Car nous disons que la Foy a este' reputée à Abraham à iustice. Comment donc luy a elle este' reputée? a ce este' luy estant en la Circoncision, ou au Prepuce? Ce n'a point este' en la Circoncision: mais au Prepuce. Apres il print le signe de Circoncision, pour vn "seau de la iustice de Foy, laquelle auoit este' au Prepuce, à fin qu'il fust pere de tous les croyans par le Prepuce, & que iustice leur fust aussi allouée: & qu'il fust pere de la Circoncision, non point seulement à ceux qui sont de la Circoncision: mais aussi à ceux qui suyuent "le train de la Foy qui a este' au Prepuce de nostre pere Abraham. Car la promesse n'a pas este' faite à Abraham, ou à sa semence, d'estre heritier du monde par la Loy: mais par la iustice de Foy. Que si ceux qui sont de la Loy sont heritiers, la Foy est aneantie, & la

"ou signacle.

"Ou les pas, le chemin. C

promesse abolie. Veu que la Loy engendre ire: car là ou il n'y a point de Loy, il n'y a point de transgression. *Pour ceste cause, c'est par la Foy, à fin que par grace la promesse soit "asseurée à toute la semence: non seulement à celle qui est de la Loy, mais aussi à celle qui est de la Foy d'Abraham, lequel est pere de nous tous, comme il est escrit: *Ie t'ay constitué pere de plusieurs nations, & ce deuant Dieu, auql il auoit creu: lequel fait viure les mortz, & appelle les choses qui ne sont point, comme si elles estoyent. Lequel outre esperance, creut sus esperance, qu'il seroit pere de plusieurs nations, selon ce qui luy auoit esté dit: *Ainsi sera ta semence. Et n'estant debilité en la Foy, n'eut point esgard à son corps ia amorty, veu qu'il auoit pres de cent ans, ne aussi à la matrice ia amortie de Sara. Et ne disputa point sur la promesse de Dieu par defiance: mais fut fortifié par Foy, donnant gloire à Dieu, & sachant certainement que celuy qui luy auoit promis estoit puissant de ce faire. Et pour ceste cause cela luy a esté reputé à iustice. Or qu'il luy ayt esté reputé à iustice, cela n'est pas escrit seulement pour luy, mais aussi pour nous, ausquelz il sera reputé, voire si nous croyons en celuy qui a ressuscité des mortz nostre Seigneur Iesus: lequel a esté liuré pour noz pechez, & est ressuscité pour nostre iustification.

Gal.3.d
Sou ferme
Gen. 17.a
Gen.15.a.
1.Tim.2.b
1. Ich.1.c.

CHAP. V.

ESTans donc iustifiez par Foy, nous auons paix vers Dieu par nostre Seigneur Iesus Christ, par lequel aussi nous auons eu acces par Foy à ceste grace: en laquelle nous nous tenons fermes, & nous glorifions en l'esperance de la gloire de Dieu. Et non seulement cela, mais aussi nous nous glorifions en tribulations: sachans que tribulation engendre patience, & patience probation, & probation esperance. Or esperance ne confond point, pourautant que la dilection de Dieu est espandue en noz cueurs par le sainct Esprit qui nous a esté dõné. *Car du temps que nous estions encore debiles, Christ est mort pour nous infideles. A grand peine certes aduiẽt il qu'aucun meure pour vn iuste: mais encore pourroit-il estre que quelcun oseroit mourir pour quelque bon. *Mais Dieu nous certifie sa charité enuers nous, en ce que quand nous estions encore pecheurs, Christ est mort pour nous. Par plus forte raison donc nous estans maintenant iustifiez en son sang, serons deliurez d'ire par luy. Car si quand nous estions ennemiz nous auons esté reconciliez à Dieu par la mort de son Filz: par plus forte raison, estãs ia reconciliez, nous serõs sauuez par sa vie.

A
Ephe.2.d.
Iaq 1.a.
Gal. 4.a.
B
Ebr. 9. d.
1. Pier.3.d
1. Ich.1. c.
Apoc.1. b.

Et non seulemẽt cela, mais aussi nous nous glorifions en Dieu par nostre Seigneur Iesus Christ, par lequel maintenant nous auons obtenu reconciliation. Pourtant, comme par vn homme le peché est entré au monde, & par le peché la mort: & ainsi la mort est paruenue sur tous les hommes, entant que tous ont peché. Car iusqu'à la Loy peché estoit au monde. Mais le peché n'est point imputé, quand il n'y a point de Loy. Neantmoins la mort a regné depuis Adam iusqu'à Moyse, mesme sur ceux qui n'auoyent point peché à la similitude de la transgression d'Adam, qui a este figure de celuy qui deuoit venir. Toutesfois, le don n'est pas comme "le forfait. Car si par le forfait d'vn, plusieurs sont mortz, par plus forte raison la grace de Dieu, & le don par la grace, laquelle a esté d'vn homme Iesus Christ, a abondé sur plusieurs. Et n'est pas ainsi du don, comme de la mort qui est venue par vn qui a peché. Car le iugemẽt est d'vn forfait en condamnation: mais la grace est de plusieurs forfaitz à iustification. Car si par le forfait d'vn, la mort a regné par vn: par plus forte raison ceux qui reçoyuẽt l'abondance de grace & du don de iustice, regneront en vie par vn, à sauoir Iesus Christ. Comme donc par le forfait d'vn, mal est aduenu à tous les hommes en condamnation: pareillemẽt aussi par la iustice d'vn, le bien est aduenu à tous hommes en iustification de vie. Car comme par la desobeissance d'vn homme plusieurs sont constituez pecheurs: semblablemẽt par l'obeissance d'vn plusieurs seront constituez iustes. Or la Loy est suruenue, à fin que le forfait abondast. Mais là ou le peché a abondé, grace y a plus abondé: à fin que comme peché auoit regné à mort, pareillement aussi la grace regnast par iustice à vie eternelle par Iesus Christ.

C
Sou. 6. d.
"ou la faute.
D
Gal 3.d.

CHAP. VI.

QVe dirons nous donc? Demourerons nous en peché, à fin que grace abonde? Ia n'aduienne. Car nous qui sommes "mortz à peché, comment viurons nous encore en iceluy? Ne sauez vous pas que nous tous qui auons esté baptizez en Iesus Christ, auõs esté baptizez en sa mort? Nous sommes donc ensepueliz auec luy en sa mort, par le Bapteſme: à fin que comme Christ est ressuscité des mortz par la gloire du Pere, aussi nous semblablement cheminions en nouueauté de vie. Car si nous sommes entez auec luy à la similitude de sa mort: nous le serons aussi à la similitude de sa resurrection: sachans que nostre vieil hõme a esté crucifié auec luy, à ce que le corps "de peché fust destruit, à fin que ne seruions plus

A
"C. ne faisant plus operation de peché.
Gala.3.d
Ephe.4.c.
col.3.b.
1.Pier.2.c
4.a.
"C. qui a seruy à peché.

plus à peché. Car celuy qui eſt mort, il eſt
B quitte de peché. Or ſi nous ſommes
mortz auec Chriſt, nous croyons qu'auſsi
nous viurons auec luy: ſachans que Chriſt
eſtant reſſuſcité des mortz, ne meurt plus:
la mort n'a plus de domination ſur luy. Car
[a]Ou pour ce qu'il eſt mort, il eſt mort pour vne fois [a]à
peché: mais ce qu'il vit, il vit à Dieu. Eſti-
mez auſsi de vouſmeſmes ſemblablement,
que vous eſtes mortz à peché, mais viuans
à Dieu par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur.

C Que peché donc ne regne point en vo-
ſtre corps mortel, pour luy obeir en ſes con
cupiſcences. Et auſsi n'abandonnez point
voz membres pour eſtre armures d'iniqui-
té à peché: mais abandonnez vous à Dieu,
comme viuans apres eſtre ſortiz des mortz,
& voz membres pour eſtre armures de iuſti
ce à Dieu. Car peché n'aura point domi-
nation ſur vous, puis que vous n'eſtes point
ſoubz la Loy, mais ſoubz grace. Quoy
donc? Pecherons nous, pourtant que nous
ne ſommes point ſoubz la Loy, mais ſoubz
grace? Ia n'aduienne. Ne ſauez vous pas
bien qu'à quicõque vous vous rendez ſerfz
pour obeir, que vous eſtes ſerfz de celuy à
qui vous obeiſſez, ſoit de peché à mort, ou
D d'obeiſſance à iuſtice? Or graces à Dieu,
Ieh.8 d. 2.Pier.1.d que vous auez eſté ſerfz de peché: mais vous
auez obey de cueur à la forme de doctrine,
laquelle vous a eſté baillée. Eſtans donc
[a]Ou deli- [a]affranchiz de peché vous eſtes faitz ſerfz à
urez. iuſtice. Ie dy choſe humaine pour l'infirmi-
té de voſtre chair. Puiſque vous auez aban-
donné voz membres pour ſeruir à ordure
& iniquité à faire iniquité: pareillement
auſsi abandonnez maintenant voz mem-
bres pour ſeruir à iuſtice, en ſanctification.
[c]C. vous n'eſtiez point en, l'obeiſſan ce de iu ſtice. Car quand vous eſtiez ſerfz de peché, vous
eſtiez [c]francz à iuſtice. Quel fruit donc a-
uiez vous lors es choſes deſquelles main-
tenant vous auez vergogne? Certes la fin
d'icelles eſt mort. Mais maintenant eſtans
affranchiz de peché & faitz ſerfz à Dieu,
vous auez voſtre fruit en ſanctification, &
pour fin, vie eternelle. Car les gages de pe-
ché, c'eſt mort: & le don de Dieu, c'eſt vie
eternelle par IESVS Chriſt noſtre Sei-
gneur.

CHAP. VII.

A NE ſauez vous pas freres (car ie parle à
ceux qui cognoiſſent la Loy) que la
Loy a domination ſur l'homme tout le tẽps
qu'elle vit? Car la femme mariée, tant que
ſon mary vit, luy eſt obligée par la Loy:
mais ſi ſon mary meurt, elle eſt deliurée de
la Loy du mary. Le mary donc viuant, elle
ſera appellée adultere, ſi elle ſe ioint à vn
autre mary. Mais ſi ſon mary meurt, elle eſt
deliurée de la Loy du mary: tellement qu'el
le ne ſera pas adultere, ſi elle eſt iointe à vn
autre mary. Et ainſi mes freres, vous
eſtes auſsi mortz à la Loy par le corps de
Chriſt: à fin que ſoyez à vn autre, à ſauoir à
celuy qui eſt reſſuſcité des mortz, à celle fin
que fructifions à Dieu. Car quand nous e- B
ſtions en la chair, les affections des pechez
(leſquelles eſtoyent par la Loy) auoyent vi
gueur en noz membres, pour fructifier à la
mort. Mais maintenant nous ſommes deli-
urez de la Loy, eſtans mortz à icelle, en la-
quelle nous eſtions detenuz: à fin que nous
ſeruions en nouueauté d'eſprit, & nõ point
en vieilleſſe de la lettre. Que dirons nous
donc? La Loy eſt elle peché? Ia n'aduienne.
Mais ie n'ay pas cogneu peché, ſinon par
la Loy. Car ie n'euſſe point cogneu concu- [a]Aſa. eſtre
piſcence [a], ſi la Loy n'euſt dit: *Tu ne con- peché.
uoiteras point. Mais le peché ayant prins Exod.20.c
occaſion par le commandement, a [a]engen- Deut. 5. b
dré en moy toute cõcupiſcence. Car ſans la [a]ou cauſé produit.
Loy le peché eſtoit mort. Et quelque C
temps ie viuoye ſans la Loy. Mais quand le
commandement eſt venu, le peché a com-
mencé à reuiure: & moy ie ſuis mort. Et le
commandement qui m'eſtoit ordonné pour
vie, a eſté trouué m'eſtre à mort. Car peché
prenant occaſion par le commandement,
m'a ſeduit: & par iceluy m'a occy. *La Loy 1.Tim.1.b
donc eſt ſaincte, & le commandement eſt
ſainct, & iuſte, & bon. Donc ce qui eſt bon,
m'eſt-il fait mort? Ia n'aduienne. Mais le pe
ché, à fin qu'il apparuſt peché, m'a engen-
dré la mort par le bien [a]: à ce que le peché [a]Aſa la
fuſt fait [a]outre meſure, pechant par le com- Loy.
mandement. Nous ſauons bien que la Loy [a]C. nota-
eſt ſpirituelle, mais ie ſuis charnel, [a]vendu ble, clair, & euident par &c.
ſoubz peché. Certes ie n'approuue point ce [a]C. ſubiet
que ie fay. Car ie ne fay point ce que ie à.
veux: mais ie fay ce que ie hay. Et ſi ie fay
ce que ie ne veux point, ie conſens à la Loy D
qu'elle eſt bonne. Or maintenant ie ne fay
point ce, mais c'eſt le peché habitãt en moy.
Ie ſay certainement qu'en moy, c'eſt à dire,
en ma chair, n'habite point de bien. Car le
vouloir eſt bien en moy, mais ie ne trouue
point pour faire le bien. Car ie ne fay point
le bien que ie veux, mais ie fay le mal que ie
ne veux point. Et ſi ie fay ce que ie ne veux
point, alors ie ne le fay pas, mais le peché
habitant en moy. Ie trouue dõc par la Loy,
quand ie veux faire bien, que mal giſt en
moy. Car ie pren plaiſir à la Loy de Dieu
ſelon l'homme de dedans: mais ie voy vne
autre Loy en mes membres, bataillant con-
tre la Loy de mon entendement, & me ren-
dant captif à la loy de peché, qui eſt en mes
membres. Las moy homme miſerable, qui
me deliurera du corps de ceſte [a]mort? Ie [a]C. peché.
rend graces à Dieu par Ieſus Chriſt noſtre

Seigneur. Moymesme donc sers de l'entendement à la Loy de Dieu, mais de la chair, à la loy de peché.

CHAP. VIII.

A Iehan.3.b. IL n'y a donc maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Iesus Christ, qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'Esprit. Car la Loy de l'Esprit de vie Hebr.7.c. 10.a. qui est en Iesus Christ, m'a affranchy de la Iehan.3.b. loy de peché & de mort. Car ce qui estoit Phil.2.a impossible à la Loy (entant qu'elle estoit foible par la chair) Dieu l'a fait, ayant enuoyé son propre Filz en semblance de la chair de *peché, & de peché a condamné le *C. peché pour l'oblation. peché en la chair: à fin que la iustification 2.Cor.5.d. de la Loy fust accõplie en nous, qui ne cheminõs point selon la chair, mais selon l'Esprit. Car ceux qui sont selon la chair, sont affectionnez es choses de la chair: mais ceux qui sont selõ l'Esprit, es choses de l'Esprit.

B Or l'affection de la chair est mort: mais l'affection de l'Esprit est vie & paix. Pourtant que l'affection de la chair est inimitié contre Dieu. Car elle n'est pas subiette à la Loy de Dieu, & de vray elle ne peut. Aussi ceux qui sont en la chair ne peuent plaire à Dieu. Or vous n'estes point en la chair, mais en l'Esprit: voire si l'Esprit de Dieu habite en vous. Que si aucun n'a point l'Esprit de Christ, il n'est pas à luy. Or si Christ est en vous, le corps est mort à cause de peché, mais l'Esprit est vie à cause de la iustifi- Sus 4.d. cation. Si l'Esprit donc de celuy qui a ressuscité Iesus des mortz, habite en vous, celuy mesme qui a ressuscité Christ des mortz, vuifiera aussi voz corps mortelz, à cause de C son Esprit habitant en vous. Pourtant donc mes freres, nous sommes debteurs, non pas à la chair, pour viure selõ la chair: 2.Tim.1.b car si vous viuez selon la chair, vous mourrez. Mais si par l'Esprit vous mortifiez les faitz du corps, vous viurez. Certainement tous ceux qui sont menez de l'Esprit de Dieu, sont enfans de Dieu. Car vous n'auez point receu l'esprit de seruitude, pour estre *ou derechef. 2.Cor.6.d *encore en crainte: mais vous auez receu Gala.4.a. l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions 1.Iehan.3.a. Abba, Pere. Ce mesme Esprit rend tesmoi- Eph.3.a Tite 3.b gnage ensemble auec nostre esprit, q̃ nous sommes enfans de Dieu. Et si nous sommes enfans, nous sommes aussi heritiers: heritiers, dy-ie, de DIEV, & coheritiers de Christ: voire si nous souffrons auec luy, à fin que soyons aussi glorifiez auec luy. Certainement i'estime que les souffrances du temps present ne sont pas dignes de la gloire à venir, laquelle sera reuelée *en nous. *Ou sur. D Car l'attente de la creature, attend la reuelation des enfans de Dieu. La creature certes est subiette à vanité, non pas de son vouloir: mais à cause de celuy qui l'a assubiettie en esperance. Car aussi mesme la creature sera deliurée de la seruitude de corruption, pour estre en la liberté de la gloire des enfans de Dieu. Car nous sauons que toutes creatures gemissent, & trauaillent ensemble iusqu'à maintenant: & non pas seulement elles, mais nous aussi, qui auons les *commencemens de l'Esprit, gemissons en nousmesmes, en attendant l'adoption, à sauoir la deliurãce de nostre corps. Car nous sommes sauuez en esperance. Et l'esperance qu'on voit, n'est pas esperance. Car cõment espere aucun ce qu'il voit? Mais si nous esperons ce que nous ne voyons point: nous l'attendons par patience. Pareillement aussi l'Esprit *ayde noz foiblesses: car nous ne sauons point ce que nous deuons prier, cõme il appartient: mais l'Esprit mesme fait requeste pour nous par gemissemens qu'on ne peut exprimer. *Mais celuy qui considere les cueurs, cognoit quelle est l'affection de l'Esprit. Car il fait requeste pour les Saincts selon Dieu. Nous sauons aussi que toutes choses aydent en bien à ceux qui aymẽt Dieu: lesquelz selon son propos, sont appellez. Car ceux qu'il a parauant cogneu, il les a predestinez à estre faitz cõformes à l'image de son Filz: à fin qu'il soit le premier nay entre mout de freres. * Et ceux qu'il a predestinez, il les a aussi appellez. Et ceux qu'il a appellez, il les a aussi *iustifiez. Et ceux qu'il a iustifiez, il les a aussi glorifiez. Que dirons nous donc à ces choses? F Si Dieu est pour nous, qui sera cõtre nous? Iehan.3.b. Luy qui n'a point espargné son propre Isa.53.a.b Filz, mais l'a baillé pour nous tous. Comment ne nous donnera-il aussi toutes choses auec luy? Qui produira accusation contre les eleuz de Dieu? Dieu est celuy qui iustifie. Qui sera celuy qui condãnera? Christ est celuy qui est mort, & qui plus est, qui est ressuscité: leql aussi est à la dextre de Dieu, & fait requeste pour nous. Qui nous separera de la dilection de Dieu? Sera-ce tribulation, ou angoisse, ou persecutiõ, ou famine, ou nudité, ou peril, ou glaiue? Ainsi qu'il est escrit: *Nous sõmes liurez à mort pour toy tous les iours, & sommes estimez cõme brebis d'occision. Mais en toutes ces choses nous surmontons, par celuy qui nous a aymez. Car ie suis certain que ne mort, ne vie, n'Anges, ne principautez, ne puissances, ne choses presentes, ne choses à venir, ne hauteur, ne profondeur, n'aucune autre creature ne nous pourra separer de la dilection de Cantic.8.b Dieu: laquelle est en Iesus Christ nostre Seigneur.

CHAP. IX.

A IE dy verité en Iesus Christ, ie ne mens point, ma conscience me rendant ensemble

Phil.3.d

*Ou premices. 2.cor.5.a

E *Ou supporte.

Psc.7.c. Iere.17.b

Eph.1.b

*C. fait des siens.

G

Psc.44.b

ble tesmoignage par le sainct Esprit: que i'ay grande tristesse & cõtinuel torment en mon cueur. Car ie desireroye moymesme estre separé de Christ pour mes freres, qui sont mes parens selon la chair, lesquelz sont Israelites: ausquelz est l'adoption, & la gloire, & les *pactions, & la constitution de la Loy, & le seruice diuin, & les promesses: desquelz sont les peres, & dont Christ est descen du selon la chair, qui est Dieu sus toutes choses benit eternellement, Amen. Toutesfois non pas que la Parolle de Dieu soit *decheuë. Car tous ceux qui sont d'Israel, ne sont pas pourtãt Israelites: ne pour estre semence d'Abraham, ilz ne sont pas pourtant tous enfans. *Mais en Isaac te sera appellée semence. C'est à dire, ceux qui sont enfans de la chair, ne sont pas pourtant enfans de Dieu: mais ceux qui sont enfans de la promesse, sont reputez en la semence. Car voicy la Parolle de la promesse: *Ie viendray en ce temps, & Sara aura vn filz. Et non seulement cela: mais aussi quand Rebeca fut enceinte d'vn: à sauoir de nostre pere Isaac. Car deuãt que les enfans fussent naiz, & qu'ilz eussent fait ne bien ne mal, à fin que le propos de Dieu demourast selon l'election, non point par les œuures, mais par celuy qui appelle, il luy fut dit: Le plus grãd seruira au moindre. Ainsi qu'il est escrit: *I'ay aymé Iacob, & ay hay Esau. Que dirons nous donc? Y a-il iniquité en Dieu? Ia n'aduienne. Car il dit à Moyse: *I'auray mercy de celuy à qui ie voudray faire mercy: & feray misericorde à celuy à qui ie voudray faire misericorde, Ce n'est pas donc ne du vueillant ne du courant: mais de Dieu qui fait misericorde. Car l'Escriture dit à Pharao: *Ie t'ay suscité à ceste propre fin, à fin que ie demonstre en toy ma puissance, & à fin que mon Nom soit annoncé en toute la terre. Il a donc mercy de celuy qu'il veut, & endurcit celuy qu'il veut. Or tu me diras: Pourquoy *nous accuse-il encore? Car qui est celuy qui peut resister à sa volunté? Mais o homme qui es-tu, qui * playdoyes contre Dieu? La chose formée dira-elle à celuy qui l'a formée: Pourquoy m'as-tu ainsi faite? * Le potier de terre, n'a-il point puissance de faire d'vne mesme masse, vn vaisseau à hõneur, & vn autre à deshõneur? Et qu'est ce, si Dieu en voulant monstrer son ire, & bailler à cognoistre sa puissance, a endurè en grãde patience, les vaisseaux d'ire appareillez à perdition, & pour mõstrer les richesses de sa gloire es vaisseaux de misericorde, lesquelz il a preparé à gloire, à sauoir nous lesquelz il a appellez, non point seulemẽt des Iuifz, mais aussi des Gẽtilz, cõme aussi il dit en Hosée:

*Celuy qui n'estoit point mõ peuple, ie l'appelleray mõ peuple: & celle qui n'estoit point aymée de moy, mon aymée. Et aduiẽdra au lieu ou il leur a esté dit: Vous n'estes point mon peuple: ilz seront appellez, enfans de Dieu viuant. Aussi Isaie crie touchant Israel: *Quand le nombre des enfans d'Israel seroit comme le sablon de la mer, si sera la reste seulement sauuée. Car le Seigneur met à fin & abbrege la *chose en iustice, pourtant qu'il fera chose abbregée en la terre. Et comme Isaie auoit deuant dit: *Si le Seigneur des armées ne nous eust laissé quelque *semence, nous eussions esté faitz comme Sodome, & eussions esté semblables à Gomorre. Que dirons nous donc? A sauoir que les Gentilz qui ne suyuoyent pas la iustice, ont apprehendé iustice, voire la iustice qui est par Foy. Mais Israel en suyuant la Loy de iustice, n'est point paruenu à la Loy de iustice. Pourquoy? Pourtant que ce n'a point esté par Foy, mais cõe par les œuures de la Loy. Car ilz ont heurté cõtre la Pierre de choppemẽt, ainsi qu'il est escrit: *Voicy, ie & metz en Ziõ la Pierre de choppemẽt, & la Pierre de trebuchemẽt: & quicõque y croira ne sera point confuz. CHAP. X.

FReres, la bonne affection de mon cueur, & la priere que ie fay à Dieu, est pour Israel, à fin qu'ilz soyent sauuez. Et de fait, ie leur porte tesmoignage, qu'ilz ont le zele de Dieu, mais non point selon science. Car ne cognoissãs point la iustice de Dieu, & voulãs establir leur propre iustice, ilz n'ont point esté subietz à la iustice de Dieu. Car Christ est la fin de la Loy, en iustice à tout croyant. *Moyse certainement escrit de la iustice laquelle est de la Loy, que l'homme qui fera ces choses qu'il commande, viura par icelles: Mais la iustice qui est par la Foy, dit ainsi: Ne dy point en ton cueur: Qui montera au ciel? (cela est ramener Christ d'enhaut). Ou qui descẽdra es abysmes? (cela est ramener Christ des mortz). Mais q̃ dit l'Escriture? La parolle est pres de toy, en ta bouche & en tõ cueur. C'est la parolle de Foy, laq̃lle nous preschons. Car si tu confesses le Seigneur Iesus de ta bouche, & que tu croyes en tõ cueur q̃ Dieu l'a ressuscité des mortz tu seras sauué. Car on croit de cueur, pour estre iustifié, mais on cõfesse de bouche pour auoir salut. *Car l'Escriture dit: Quiconq̃ croit en luy, ne sera point confuz. Certes il n'y a point de difference du Iuif ne du Grec: car il y a vn mesme Seigneur de tous, qui est *riche vers tous ceux qui l'inuoquent. Car quiconque inuoquera le Nom du Seigneur, sera sauué. Mais comme inuoquera on celuy auquel on n'a point creu? Et comment croyra-on à celuy, duquel on n'a point

*ou alliances.
*Ou aneãtie, mise à neant.
*ou decheuë.
*ou playdoye.
*ou se complaint.
*ou contredis à.
Gen.21.b
Gen.18.b. Gal.4.d.
Gẽ.25.c. Mala.1.a.
Exo.33.d.
Exo.9.c.
Isa.45.b. Ier.18.b.
Hos.2.d. 1.Pier.2.b
Isa.10.f.
*ou parole.
Isa.1.c.
*c. postérité.
Isa.28.d. 1.Pier.2.b
Leui.18.a Gala.3.b. Deu.30.c.
Làmesme
Isa.28.d.
*c. liberal Ioel 2.g. Act.2.c.

ouy? Et comment orra on, sans predicateur? Et comment preschera on, sinon que on soit enuoyé? Ainsi qu'il est escrit: *O que
Isa.52.b. Naü 1.d. les piedz sont beaux de ceux qui annoncent paix, de ceux qui annoncent les choses bonnes? Mais tous n'obeyssent point à l'Euangile. Car Isaie dit: *Seigneur, qui a creu à
D Isa.53.a. *ou, ouyes noz parolles. nostre predication? La Foy donc est par ouyr: & l'ouyr par la Parolle de Dieu. Mais ie demãde: Ne l'ont-ilz point ouy? *Certainement leur son est allé par toute la terre,
Iob.12.f. Psc.19.a. & leurs parolles aux boutz du monde. Aussi ie demande: Israel ne l'a-il point cogneu?
Deu.32.c. Moyse dit le premier: * Ie vous prouoqueray à zele, par celuy qui n'est pas mon peuple: Ie vous esmoueray à ire par vne gent folle: Et Isaie prend hardiesse apres luy & dit: *I'ay esté trouué de ceux qui ne me cerIsa.65.a. choyent point: & suis manifestement apparu à ceux qui n'interroguoyent point de moy. Mais quant à Israel, il dit: *I'ay tout le iour
Isa.65.a. *ou desobeyssant. estendu mes mains au peuple non croyant, & contredisant. CHAP. XI
A IE demande donc: Dieu a il deboutè son peuple? Ainsi ne soit. Car ie suis aussi Israelite, de la semence d'Abraham, de la lignée de Ben-iamin. Dieu n'a point deboutè son peuple, lequel parauant il a cogneu. Ne sauez vous point que dit l'Escriture, d'Elie? Comment il fait requeste à Dieu contre Israel, disant: *Seigneur, ilz ont tuè tes Prophetes, & ont ruinez tes autelz, & ie suis demouré seul, & si taschent à m'oster la vie.
1.Ro.19.b.c. Mais que luy fut-il respondu de Dieu? Ie me suis reserué sept mille hõmes, qui n'ont point ployé le genou deuant Baal. Ainsi donc aussi au temps present le residu est selon l'election de Grace. Et si c'est par Grace, ce n'est plus par les œuures. Autremẽt, Grace n'est plus Grace. Mais si c'est par les œuures, ce n'est plus Grace: autremẽt œuure, n'est plus œuure. Quoy donc? Ce
Laméme B qu'Israel cerchoit, il ne l'a point obtenu: mais l'election a obtenu. Et tous les autres ont esté aueuglez, ainsi qu'il est escrit:
Isa 6.c. Matt.13.b. *Dieu leur a donné vn esprit poignant: des yeux sans en veoir, & des oreilles sans en ouyr iusqu'au iour present. Et Dauid dit:
Marc 4.b. Psc.69.c. *Leur table leur soit tournée en laqz & en proye, & en trebuchement & en recõpense. Leurs yeux soyẽt faitz obscurciz: à fin qu'ilz ne voyent point, & acourbe tousiours leurs dos. Ie demande donc: Ont-ilz choppé, pour trebucher? Ia n'aduiẽne. Mais par leur cheutte, le salut est aduenu aux Gẽtilz pour les inciter à les ensuyure. Or si leur cheutte est la richesse du monde, & leur diminution la richesse des Gentilz, cõbien plus sera leur abondance? Or ie parle à vous Gentilz, entant certes que ie suis Apostre des Gentilz:
i'honore mõ office, si aucunemẽt ie puis prouoquer ceux de ma chair à emulation, & en sauuer aucuns d'entre eux. Car si leur reiection est la reconciliation du monde: quelle sera la reception, sinon vie d'entre les mortz?
C Que si les premices sont sainctes, aussi est la masse. Et si la racine est saincte, aussi sõt les branches. Et si aucunes des branches sont rõpues, & toy qui estois oliuier sauuage y as esté ente, & fait participant de la racine & de la graisse de l'oliuier ne te glorifie pas contre les brãches. Que si tu te glorifies: tu ne portes pas la racine: mais la racine te porte. Or tu diras: Les branches sont rõpues, à fin que i'y fusse ente. C'est biẽ dit, elles sont rompues par incredulité, & tu es demouré ferme par Foy. Ne t'esleue point par orgueil, mais crains. Car si Dieu n'a pas espargné les brãches naturelles, garde qu'il n'aduienne qu'aussi il ne t'espargne pas. Regarde donc la benignité & la seuerité de Dieu.
*ou rigueur. La seuerité, dy-ie, sur ceux qui sont trebuchez, mais la benignité sur toy, si tu perseueres en sa benignité, autrement tu seras coppé. Et ceux là s'ilz ne perseuerent point en incredulité, seront derechef entez, car Dieu est puissant de les enter derechef. Car si tu as esté coppé de l'oliuier qui de nature estoit sauuage, & cõtre nature as esté ente au bon oliuier: ceux qui le sont selon nature, cõbien plustost seront-ilz entez en leur propre oliuier? Or freres, ie veux bien q̃ vous sachez
D ce secret (à fin q̃ ne soyez outrecuydez en vous mesmes) c'est, q̃ aueuglemẽt est en partie aduenu à Israel, iusqu'à ce q̃ la plenitude des Gentilz soit entrée: & ainsi tout Israel sera
Isa.59.d. sauué, cõme il est escrit: *Celuy qui fait deliurance viendra de Zion, & ostera l'infidelité de Iacob. Et aurõt de par moy ceste alliãce: que i'osteray leurs pechez. Ilz sont certes ennemiz selon l'Euangile, à cause de vous, mais ilz sont biẽ aymez, selõ l'election, à cause des peres. Car les dons & la vocatiõ de Dieu sont sans repentãce. Car cõe vous aussi autre fois auez esté sans croire à Dieu, & maintenãt vous auez obtenu misericorde, par leur incredulité, pareillemẽt aussi maintenãt ilz sõt deuenuz incredules par la misericorde qui vous a esté faite, à fin qu'ilz obtiennẽt aussi misericorde. Car Dieu a enclos tous en incredulité à fin qu'il feit à tous misericorde.
O profondeur des richesses de la tagesse Gal.3.d. & cognoissance de Dieu! Que ses iugemens sont incõprehensibles, & ses voyes impossibles à trouuer! *Car qui est ce qui a cogneu Sap.9.c. Rom. 17.a. l'intention du Seigneur? Ou, qui a esté son conseillier? Ou, qui est-ce qui luy a donné premier, & il luy sera rendu? Car de luy, & Isa.40.d. par luy, & à luy sont toutes choses. A luy 1.Co.2.d. donc soit gloire eternellement, Amen. Ebr.12.c.

CHAP.

CHAP. XII.

A

IE vous *prie donc freres par la misericorde de Dieu, que vous offriez voz corps en sacrifice viuant, sainct, plaisant à Dieu, qui est vostre raisonnable seruice. * Et ne vous conformez pas à ce mõde, mais soyez transformez en renouuellement de vostre sens, pour *esprouuer, quelle est la volunte' de Dieu, ce qui est bon, plaisant & parfait. Or par la grace qui m'est donnée, ie dy à vn chacun d'entre vous: que nul ne *sente plus qu'il n'appartient de sentir, mais qu'il sente à sobrieté, vn chacun comme Dieu luy a departy la mesure de Foy. Car comme nous auons plusieurs mẽbres en vn corps, & tous les membres n'ont point vne mesme operation: ainsi, nous qui sommes plusieurs, sommes vn corps en Christ, & chacun sommes membres l'vn de l'autre, mais toutesfois ayans dons differecs selon la grace qui nous est donnée: soit prophetie, selon la proportion de Foy: ou ministere en administrant, ou celuy qui enseigne, en doctrine, ou qui enhorte, en exhortatiõ: qui distribue, en simplicité: qui preside, en diligence: qui fait misericorde, en liesse. Vostre dilection soit sans feintise, soyez hayssans le mal, vous adioignans au bien, enclins par charite' fraternelle à aymer l'vn l'autre: preuenãs l'vn l'autre par honneur, non paresseux à faire seruice, feruens d'esprit: seruans *au temps, estans ioyeux en esperance, patiens en tribulation, perseuerans en oraison, communicans aux neceſsitez des Saincts, exerçans hospitalité'. * Parlez bien de ceux qui vous persecutẽt: beniſſez les, & ne les maudiſſez point. Resiouiſſez vous auec ceux qui s'esiouissent & plourez auec ceux qui plourent, ayans vn mesme courage les vns vers les autres, n'affectans point choses hautes, mais vous accommodans aux petiz. Ne soyez pas outre cuydez en vous mesmes. Ne rendez à personne mal pour mal. Procurez choses honnestes deuant tous hommes. S'il se peut faire, autant qu'en vous est, ayez paix auec tous hommes. Ne vous vengez point vous mesmes, mes bien-aymez, mais donnez lieu à l'ire, car il est escrit: * A moy est la vengeance: ie le rendray, dit le Seigneur. * Si donc ton ennemy a faim, donne luy à manger: s'il a soif, donne luy à boire. Car en ce faisant, tu luy assembleras charbons de feu sur sa teste. Ne sois point vaincu du mal mais vainc le mal par bien.

CHAP. XIII.

A

TOute personne soit subiette aux Puissances superieures. Car il n'y a point de Puissance, sinon de par Dieu: & les Puissances qui sont, sont ordonnées de Dieu. Parquoy qui resiste à la Puissance, il contreuiẽt à l'ordonnance de Dieu. Et ceux qui y contreuiennent, ilz receuront dãnation sur eux-mesmes, car les Princes ne sõt point à craindre pour bonnes œuures, mais pour mauuaises. Or veux tu ne craindre point la Puissance? Fay bien, & tu receuras louãnge d'icelle, car le Prince est seruiteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais mal, crains le: car il ne porte pas le glaiue sans cause, en tant qu'il est seruiteur de Dieu, pour faire iustice en *ire, de celuy qui fait mal. Et pour tant il faut estre subiet, non point seulement pour l'ire: mais aussi pour la conscience. *Pour ceste cause aussi payez vous les tributz: car ilz sont les ministres de Dieu, s'employans à cela. Rendez donc à tous ce qui leur est deu, à qui tribut, le tribut, à qui peage, le peage: à qui crainte, la crainte, à qui honneur, l'honneur. *Ne deuez rien à personne, sinon que vous aymiez l'vn l'autre. Car qui ayme autruy, il a accomply la Loy. Car cecy, *Tu ne feras point adultere, Tu ne tueras point, Tu ne desroberas point, Tu ne diras point faux tesmoignage, Tu ne conuoyteras point, & s'il y a aucun autre commandement, il est sommairement comprins en ceste parolle, à sauoir: Tu aymeras ton prochain comme toymesme. La dilection, ne fait point de mal au prochain. Donc la consommation de la Loy, c'est dilection. Au reste sachans que la saison est, qu'il est heure de nous leuer du somne (car maintenant le salut est plus pres de nous, que lors que nous l'auons creu. * La nuit a tiré auant, & le iour a approché) reiettons donc les œuures de tenebres, & soyõs vestuz des armures de lumiere, tellement que nous cheminions honnestement comme de iour: *non point en gourmãdises & yurongneries, non point en couches & infametez, non point en noyse & enuie: mais soyez vestuz du Seigneur IESVS Christ, & n'ayez point soing de la chair en ses concupiscences.

CHAP. XIIII.

RE ceuez à vous celuy qui est debile en Foy, non pas en disputes de questions. L'vn croit qu'on peut manger de toutes choses: & l'autre qui est debile, mange des herbes. *Celuy qui mange, qu'il ne despriſe celuy qui ne mange point. Et celuy qui ne mange point, qu'il ne iuge pas celuy qui mãge: car Dieu l'a accepté. * Toy, qui es-tu qui iuges du seruiteur d'autruy? Il se tient ferme ou trebuche à son Seigneur. Mesmement il se tiendra ferme, car Dieu est puissant de le soustenir. L'vn *iuge d'vn iour entre l'autre iour, & l'autre iuge de chacun iour egallement. Vn chacun soit certainement *resolu en son sens. Celuy qui discerne du iour, il le discerne au Seigneur, & qui

B

C

D

A

B

*ou, enhorte. Ephe.5.d. 1.The.4.a

*ou, apperceuoir & iuger. *ou, penſe preſume de ſauoir. 1.Cor 12 b Ephe.4.d.

Am.c.d. 1.Pier.2. c

*Asauoir, par occasion de bien faire. Ebr.13.a. Mat.5.g.

Pro.3.a. Iſaie.5. e.

Pro.20. c. 1.Pier.3. b 2 Cor. 8.d Ebr 12. d. Ephe.4.f. Deu.32.e. Pro.25. c.

1. Pier.2.c Sap.6.a.

*ou, vengeance. Matt.22. c

*ou, vous ne deues rien. Ich.15.b. 1.Ti.1.b. Exo.20.c. Deut.5. b. Leui.19.b Matt.22. c Mar.12. c. 1.Ti.1 b. Gala.5.c. Iaq.2.b.

2.The.5 a

Luc.2.f.

1.Pie.2.c.

*On, que celuy qui croit mange &c. Iaq.4.d.

*ou, discerne.

*ou, asseuré.

ne discerne point du iour, il ne le discerne point au Seigneur. Qui mange, il mange au Seigneur, car il rend graces à Dieu. Et
Phi.2.a.b qui ne mange point, il le fait aussi au Seigneur, & en rend graces à Dieu. Car nul de nous ne vit à soy, & nul ne meurt à soy, car soit que nous viuions, nous viuons au Seigneur, ou soit que nous mouriõs, nous mourons au Seigneur. Soit donc que nous viuions, ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Car pour cela, Christ est mort & ressuscité & retourné en vie, à fin qu'il ayt seigneurie tant sur les mortz que sus les
C vifz. * Mais toy pourquoy iuges tu ton frere? ou, toy aussi pourquoy desprises tu ton
Mat.7.a 1.Co.5.b. frere? Certes nous comparoistrons tous deuant le siege iudicial de Christ, car il est es-
Isai.45.d. crit: Ie vy, dit le Seigneur. * Tout genoil se ployera deuant moy, & toute langue donnera louãnge à Dieu. Par-ainsi donc vn chacun de nous rendra compte à DIEV de soymesme. Ne iugeons plus donc l'vn l'autre, mais iugez plustost, qu'on ne mette aucun achoppement ou trebuchement à son
Matt.15.d. Mar.7.c. frere. Ie say & tiens pour certain par le Seigneur Iesus que rien n'est souille de soymesme, sinon à celuy qui estime quelque
Tit.1.d. chose estre souillée, et le luy est souillée. Mais si ton frere est contristé pour la viande, lors tu ne chemines desia selon charité.
D Ne destruis point pour ta viande celuy pour
1.Cor 8.c. lequel Christ est mort. Vostre bien donc ne soit point blasmé: car le Royaume de Dieu n'est pas viande ne breuuage, mais iustice, paix, & ioye au sainct Esprit. Car qui en ce la sert à Christ, il plait à DIEV, & est prisé des hommes. Parquoy donc ensuyuons les choses qui sont de paix & qui sont d'edification, l'vn enuers l'autre. Ne fays point perir l'œuure de Dieu pour la viande.
Tit.1.d. 2.Cor.3.d. * Vray est que toutes choses sont nettes, mais c'est mal à l'homme qui mange par offense. Il est bon de non manger chair & de non boire vin, ne faire chose parquoy ton frere soit offensé, ou scandalizé, ou debilité. As-tu Foy? aye la en toymesme deuant Dieu. Bienheureux est celuy qui ne se iuge point soymesme, en ce qu'il approuue. Mais celuy qui en fait scrupule, il est condamné s'il en mange: car il n'en mange point par Foy.
Or tout ce qui n'est-pas de Foy est peché.

CHAP. XV.

A NOus qui sommes fortz, deuons supporter les infirmitez des foybles, & non point plaire à nousmesmes, mais qu'vn chacun de nous plaise à son prochain en bien pour edification. Car aussi Christ ne s'est point pleu à soymesme, mais ainsi qu'il est es-
Psea.69.b crit. * Les opprobres de ceux qui te repro-
2.Ti.3.d. choyent, sont cheus sur moy. Car toutes les choses qui ont esté parauãt escrites, sont escrites pour nostre doctrine, à fin que par patience & cõsolation des Escritures nous ayons esperance. Or le Dieu de patience & de consolation vous doint " sentir vne mes- 1.cor.1.b
" ou, pen-
ser.
me chose entre vous selon Iesus Christ, à fin que d'vn courage & d'vne bouche vous honoriez Dieu & le Pere de nostre Seigneur Iesus Christ. Pour laquelle cause, receuez l'vn l'autre: comme aussi Christ nous a receu à la gloire de Dieu. Or ie dy, que Iesus Gene.1.d 22.d.28.c. 49.b.
Christ a esté ministre de la Circoncision, pour la verité de Dieu, pour confermer les Deu 12.b. promesses faites aux peres, aussi que les Gẽ 2.Sa.22.d. tilz honnorẽt Dieu, pour sa misericorde: cõ Deu.32.f.
me il est escrit: * Pour ceste cause ie confes- C
seray tes louãnges entre les Gentilz, & chãteray à ton Nom. * Et derechef il dit: Gen- Psc.18.d.
tilz, esiouyssez vous auec son peuple. * Et Psc.17.
derechef: Toutes gens, louëz le Seigneur, & vous tous peuples collaudez le. Et derechef Isaie dit. * La racine de Iesai sera, & celuy Isaie.11.c.
qui s'esleuera pour gouuerner les gens: les Gentilz auront esperance en luy. Donc le DIEV d'esperance vous rempliſſe de toute ioye & de paix en croyant: à fin que vous abondiez en esperance par la puissance du sainct Esprit. Or mes freres, ie suis certain de vous, que vous aussi estes pleins de bõté, rempliz de toute cognoissance: & suffisance pour pouoir vous admonnester l'vn l'autre.
D Mais freres, ie vous ay escrit en partie plus hardiment, comme vous reduysant cecy à memoire pour la grace qui m'est donnée de Dieu, à fin q̃ ie soye ministre de Iesus Christ Act.13.g.
aux Gentilz, sacrifiant l'Euangile de Dieu: Gala.2.b.
à celle fin que l'oblation des Gentilz soit agreable, estant sanctifiée par le sainct Esprit. I'ay donc gloire en Iesus Christ es choses qui appartiennent à Dieu. Car ie n'oseroye rien dire de ce que Christ n'a point fait par moy: pour amener les Gentilz à obeissance, en parolle & en œuure, en vertu de signes & de miracles, en la puissance de l'Esprit de DIEV: tellement que depuis Ierusalem & à l'enuiron iusqu'en l'Illyric, i'ay " complet " ou, réply
de l'Euan
gile.
l'Euangile de Christ. Et me suis employé à annoncer l'Euangile, non point ou il auoit, esté faite mention de Christ, à fin que E
ie n'edifiasse point sur le fondement d'autruy, mais selon qu'il est escrit. * Ceux aus- Isai.52.c.
quelz n'a point esté annoncé de luy, le verront, & ceux qui n'en ont rien ouy, l'entendront. Pour laquelle cause aussi i'ay esté souuentesfoys empesché de venir à vous. Mais maintenant, veu que ie n'ay plus de lieu en ces regiõs cy, & que ia plusieurs ans i'ay de sir de venir à vous, quand ie me mettray en chemin pour aller en Espagne, ie viendray vers vous. Car i'espere que ie vous verray en

en passant, & seray là conduyt de par vous,
F apres auoir este premierement en partie ras-
Gal.2.d. Act. 11. d 1.Cor.16.a 2.Cor. 8.b rassasie d'auoir este auec vous. * Or maintenant ie m'en voy en Ierusalem pour ministrer aux saincts. Car il a pleu aux Macedoniens & aux Achaiens de faire quelque cõmunication aux poures Saincts qui sont en Ierusalem. Certes il leur a pleu, dy-ie, ainsi, & ausi ilz sont tenuz à eux. Car si les Gentilz ont este participans de leurs biens spirituelz, ilz leur doyuent ausi ministrer quant aux biens charnelz. Apres donc que l'auray acheue cela, & que leur auray fidelement rendu ce fruit, i'iray, par vous en Es-
G paigne. Or ie say que quand ie viendray à vous, i'y viendray en abõdance de benediction de l'Euangile de Christ. Ausi freres, ie vous prie par nostre Seigneur Iesus Christ, & par la dilection de l'Esprit, q̃ vous vous employez ensemble auec moy par les prieres q̃ ferez à Dieu pour moy, à fin que ie soye deliure des infideles qui sont en Iudée, & que mon administration que i'ay à faire en Ierusalẽ soit aggreable aux saincts: à celle fin que ie vienne à vous en ioye par la volunte de Dieu, & que ie me recree auec vous. Le Dieu de paix soit auec vous tous. Amen.

CHAP. XVI.

A IE vous recommande nostre sœur Phebe, laquelle est seruãte de l'Eglise qui est en Cenchrée, à fin que la receuez au Seigneur comme il appartient aux Saincts, & que luy assistiez en quelconque affaire qu'elle aura besoing devous: car elle a assiste à plusieurs, & ausi à moymesme. Saluez Prisce & A-
Act.18.2. quille mes adiuteurs en Iesus Christ, qui pour ma vie ont submis leur col, ausquelz ie ne rend point graces moy seul, mais ausi toutes les Eglises des Gentilz. Saluez ausi l'Eglise qui est en leur maison. Saluez Epe-
Ou, premier fruit nete mon ayme, qui est * les premices de l'Eglise d'Achaie en Christ. Saluez Marie, laquelle a mout laboure enuers nous. Saluez Adronique & Iunie mes parẽs, qui ont este prisonniers auec moy, lesquelz sont notables entre les Apostres, & qui mesmes ont estez deuant moy en Christ. Saluez Amplia mon tresayme en nostre Seigneur. Saluez
B Vrbain nostre adiuteur en Christ, & Stachyn mon bien ayme. Saluez Appelles approuue en Christ. Saluez ceux de chez Aristobole. Saluez Herodion mon cousin. Saluez ceux de chez Narcisse, qui sont en nostre Seigneur. Saluez Thryphene & Tryphose, lesquelles labourent en nostre Seigneur. Saluez Perside ma bien aymée, laquelle à mout laboure en nostre Seigneur. Saluez Ruffe eleu au Seigneur, & sa mere & la mienne. Saluez Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patroba, Hermes, & les freres qui sont auec eux. Saluez Philologue, & Iulie, Nerée, & sa sœur, & Olympe, & tous les Saincts qui sont auec eux. Saluez l'vn l'autre en sainct baiser. Les Eglises de Christ vous saluent. Or ie vous
C * prie freres, que preniez garde à ceux qui font dissentions & scandales contre la doctrine que vous auez apprinse, & vous retirez d'eux. Car ceux qui sont telz, ne seruẽt point au Seigneur Iesus Christ: mais à leur vẽtre: & par douces parolles & beaux dictz seduisent les cueurs des simples. Vostre obeissance est cogneuë de chacun. Ie m'esiouy donc de vous. Mais ie veux que vous soyez sages en bien, & simples en mal. Et le Dieu de paix brisera de brief Satã dessoubz voz piedz. La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous. Amen. Timothée
Act. 16.a D mon compagnon vous salue, & Lucius: & Iason & Sosipater mes parens. Ie vous salue moy Tiers, qui ay escrit l'Epistre en nostre Seigneur. Gaius mon hoste, & de toute l'Eglise, vous salue. Eraste le * Procureur de la cite vous salue, & Quart nostre frere. La Grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous tous, Amen. Et à celuy qui est puissant de vous confermer selon mon Euangile, & la predication de Iesus Christ (selon la reuelation du secret caché dés les temps eternelz, mais manifesté maintenant, & par les Escritures des Prophetes selon la cõmission de Dieu eternel, declaire en toutes natiõs, pour obeissãce de Foy) à Dieu seul sage, par Iesus Christ soit gloire à tousiourmais, Amen.

Ou, admoneste.

Philip.3.d

Ou, receueur, thresorier.

Enuoyée de Corinthe aux Romains, par Phebe seruante de l'Eglise qui est en Cenchrée.

Fin de l'Epistre de S. Paul, aux Romains.

La premiere Epistre de Sainct Paul Apostre, aux Corinthiens.

CHAP. I.

PAVL APPELLE POVR E-
A stre Apostre de Iesus Christ, par la volunte de Dieu, & Sostenes nostre frere: à la Congregation de Dieu qui est en Corinthe, aux sanctifiez par Iesus Christ qui estes appellez à estre Saincts auec tous ceux qui inuoquent en tout lieu le Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, tant le leur que

le noſtre, Grace vous ſoit & paix de par Dieu noſtre Pere, & de par le Seigneur Ieſus Chriſt. Ie rend touſiours graces à mon Dieu pour vous, de la grace de Dieu, qui vous eſt donnée par Ieſus Chriſt: qu'en toutes choſes eſtes faitz riches par luy, en toute parolle & en toute cognoiſſance (comme le teſmoignage de Ieſus Chriſt à eſté cõfermé en vous) tellemẽt que vous n'eſtes point deſtituez en aucun don ce pendant qu'attendez la manifeſtation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Lequel auſsi vous cõfermera iuſqu'à la fin, pour eſtre ſans crime à la Iournée de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Dieu
1.The.5.d Sousto. c. eſt fidele, par lequel vous auez eſté appellez en la communion de ſon Filz Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Or ie vous *prie freres
B *ou, enhorte. par le Nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, que vous diſſiez tous vne meſme choſe, &
Ro. 15.a. qu'il n'y ayt point de partialitez entre vous mais vniz en vn meſme ſens, & en vn meſme propos. * Car mes freres, il m'a eſté ſignifié de vous, par ceux qui ſont de chez
Sous 2.b. Chloé, qu'il y a des cõtentions entre vous.

Ie dy, pourtant qu'vn chacun de vous dit: Ie ſuis de Paul, & moy d'Apollo, & moy de Cephas, & moy de Chriſt. Chriſt eſt
C il diuiſé? Paul a il eſté crucifié pour vous? Ou, auez vous eſté baptiſez au nom de Paul? Ie rend graces à Dieu, que ie n'ay baptizé nul de vous, ſinon Criſpe & Gaye: à fin que aucun ne die, que i'ay baptizé en mõ nom. I'ay bien baptizé la famille d'Eſtienne: au ſur plus ie ne ſay ſi i'ay baptizé quelque autre. Car Chriſt ne m'a point enuoyé pour baptizer, mais pour euangelizer: non point en ſapience de parolle, à fin que la croix de Chriſt ne ſoit aneantie. Car la parolle de la croix, eſt folie à ceux qui periſſent: mais elle eſt vertu de Dieu à nous qui obtenõs ſalut. Car il eſt eſcrit: Ie deſtruyray la ſapiẽce des ſages, & reprouueray la prudence des
Abdi.1.c. prudens. * Ou eſt le ſage? Ou eſt le Scribe? Ou eſt le diſputeur de ce ſiecle? Dieu n'a il pas affolly la ſapience de ce monde? Car puis qu'en la ſapience de Dieu le monde n'a point cogneu Dieu par ſapience: il a pleu à Dieu par la folie de predication, ſauuer les croyans. Veu auſsi que les Iuifz demãdent
D ſigne, & les Grecz cerchent ſapience. Mais nous preſchons Chriſt crucifié, qui eſt certes ſcandale aux Iuifz, & folie aux Grecz: mais à ceux qui ſont appellez, tãt Iuifz que Grecz, nous leur preſchons Chriſt puiſſance de Dieu, & ſapience de Dieu. Car *ce qui
*ou, la folie. *ou, la foi bleſſe. eſt fol de Dieu, eſt plus ſage que les hommes: & *ce qui eſt foible de Dieu, eſt plus fort que les hõmes. Car mes freres vous voyez voſtre vocation, q̃ vous n'eſtes point beaucop de ſages ſelon la chair, ne beaucop de fortz, ne beaucop de nobles: mais Dieu a eleu les choſes folles de ce mõde pour confondre les ſages: & les choſes foibles de ce monde, Dieu les a eleuës pour confondre les fortes: & les choſes villes de ce monde, & les meſpriſées, & celles qui n'eſtoyent point, Dieu les a eleuës pour abolir celles qui ſont: à fin que nulle *chair ne ſe glorifie deuant luy. Or vous eſtes de par luy en Ieſus Chriſt, lequel nous à eſté fait de par Dieu ſapience, & iuſtice, & ſanctification, & *redẽption. * A fin (comme il eſt eſcrit) que celuy qui ſe glorifie, ſe glorifie au Seigneur.

*c. creature. *ou rançon. 1ere.9.g. 2.Cor.10.d.

CHAP. II.

ET moy freres quãd ie ſuis venu à vous, ie n'y ſuis point venu auec hauteſſe de parolle ou de ſapience, en vous annonçant le teſmoignage de Dieu. Car ie n'ay point eu en eſtime, de ſauoir aucune choſe entre vous, ſinon Ieſus Chriſt, & iceluy crucifié. Et ay eſté auec vous en infirmité & crainte & grand tremblement: & ma parolle & predication n'a point eſté en parolles attrayantes de ſapience humaine, mais en *eui
*ou, manifeſtation. dence d'Eſprit & de puiſſance: à fin que voſtre Foy ne ſoit point en la ſapience des hommes, mais en la puiſſance de Dieu.

Or nous proferons ſapience entre les
B parfaitz, non point la ſapience de ce monde, ne des Princes de ce monde, qui periſſent: mais nous proferons la ſapience de Dieu en myſters, laquelle eſt cachée, que Dieu auoit ia deſtinée deuant tous temps à noſtre gloire, laquelle nul des Princes de ce monde n'a cogneuë. * Car ſ'ilz l'euſſent cogneuë, iamais n'euſſent crucifié le Seigneur de gloire. * Mais c'eſt comme il eſt eſcrit: qu'œil n'a pas veu, ne oreille ouy, & n'eſt pas monté en cueur d'homme, ce que Dieu a preparé à ceux qui l'ayment. Mais
C Dieu les nous a reuelées par ſon Eſprit. Car l'Eſprit enquiert toutes choſes, & meſmes les choſes profondes de Dieu. Car qui eſt ce des hõmes qui ſait les choſes de l'hõme, ſinon l'eſprit de l'homme qui eſt en luy?

Pareillemẽt auſsi les choſes de Dieu, nul ne les a cogneu, ſinon l'Eſprit de Dieu.
* Or nous n'auons point receu vn eſprit Ro.11.d. de ce monde: mais l'Eſprit qui eſt de Dieu: à fin que nous cognoiſſions les choſes qui
D nous ſont données de Dieu: leſquelles auſsi nous proferons, non point en parolles doctes de ſapience humaine, mais doctes ſelon 1.Pier.1.c. le ſainct Eſprit: en appropriant les choſes ſpirituelles aux ſpirituelles. Mais l'homme naturel ne comprend point les choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu: car elles luy ſont folie, & ne les peut entendre, d'autant qu'elles ſe diſcernent ſpirituellemẽt. Mais le ſpirituel iuge toutes choſes: &

Act.3.c. Iſa.64.b.

il

Isa.40. e il n'est iuge' de personne. *Car qui a cogneu l'intention du Seigneur, qui luy puisse
ou, enseigner, aviser. donner conseil? Mais nous auons l'intention de Christ.

CHAP. III.

A Et moy freres, ie n'ay peu parler à vous
Ebr.5.d. comme à spirituelz, mais comme à charnelz, comme à enfans en Christ. Ie vous ay donne' du laict à boire, & non point de la viande: car vous ne le pouuiez encore porter: mesme maintenãt ne le pouuez vous point: car vous estes encore charnelz. Car cõme ainsi soit qu'entre vous il y ayt enuie & estrif, &
ou, brigues. discords, n'estes vous point charnelz, & ne cheminez vous pas selon l'homSus 1. b. me? *Car quand l'vn dit, Ie suis de Paul: & l'autre, Ie suis d'Apollo, n'estes vous point charnelz? Qui est donc Paul? & qui est A-
B pollo? sinon seruiteurs par lesquelz vous auez creu, & comme le Seigneur à donne' à
Act. 18. f. vn chacũ? Moy, i'ay plãte': Apollo a arrouse': mais Dieu a donne' l'acroissement. Parquoy celuy qui plante n'est rien, ne celuy qui arrouse': mais Dieu qui donne accroissement. Et celuy qui plante, & celuy qui ar
Pleau. 62. b. rouse sont vn. *Vn chacun receura son pro
Mat.20.d pre salaire, selõ son labeur. Car nous somEphe.6.a. mes ouuriers auec Dieu. Vous estes le labourage de Dieu, l'edification de Dieu: Selon la grace de Dieu, qui m'a este' donnée, i'ay mis le fondement, comme vn sage maistre masson: & vn autre edifie dessus. Mais qu'vn chacun voye cõment il edifie dessus.
C Car nul ne peut mettre autre fondement que celuy qui est mis: lequel est Iesus Christ. Et si aucun bastit sur ce fondemẽt,
ou, esteule. or, argent, pierres pcieuses, bois, foin, chaume: l'œuure d'vn chacun sera manifestée. Car le iour le declarera, d'autant qu'elle sera manifestée par le feu. Et le feu esprouuera quelle sera l'œuure d'vn chacun. Si l'œuure d'aucun qu'il a edifiée dessus, demoure il en sera remunere': si l'œuure d'aucun bruslé, il la perdra: mais il sera sauué, toutesfois ainsi comme par feu. Ne sauez vous point que vous estes le Temple de Dieu, & que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si au-
ou, gaste. cun * viole le Temple de Dieu, Dieu le de-
D struira: * car le Temple de Dieu est sainct,
2.Cor.6.d lequel vous estes. Que nul ne s'abuse. Si au
Sous 6.d. cun entre vous cuide estre sage, qu'il soit
Ebr.3.b. fait fol en ce monde, à fin qu'il soit sage. Car la sapience de ce monde, est folie deuãt Dieu. Car il est escrit: * Il surprend les sa-
Iob.5.c. ges en leur cautelle. Et derechef: * Le Sei-
Pleau.94. b. gneur cognoit que les pensées des sages
Rom.1.c sont vaines. Parquoy, que nul ne se glorifie es hommes. Car toutes choses sont vostres, soit Paul, soit Apollo, soit Cephas, soit le monde, soit vie, soit mort, soit les choses presentes, ou les choses aduenir. Tout (dy ie) est vostre: & vous à Christ, & Christ à Dieu.

CHAP. IIII.

A Que l'homme estime de nous comme
2.Cor.6.a de Ministres de Christ, & dispensateurs des secretz de Dieu. Mais au reste, il est requis, qu'entre les dispensateurs chacun soit trouue' fidele. Quant à moy, il me chaut bien peu d'estre iuge' de vous, ou
ou, de iournée hamaine. *de iugement d'homme: mais aussi ie ne me iuge point moymesme. Certes ie ne me sens en rien coulpable: toutesfois par cela ie ne suis pas iustifie'. Mais celuy qui me iuge, c'est le Seigneur. Parquoy ne iugez rien deuant le tẽps, iusqu'à ce que le Seigneur vienne, lequel illuminera les choses cachées des tenebres, & manifestera les conseilz des cueurs: & alors vn chacun aura louãnge de
B Dieu. *Or mes freres, i'ay trãsfere' par
Sus 1.2. figure ces choses en moy & en Apollo pour
Mat.20.d. vous: à fin qu'appreniez en nous que perso-
ne ne
ou, sente *presume outre ce qui est escrit: à cel-
le fin que l'vn pour l'autre ne s'enorgueillisse point contre autruy. Car qui est ce qui te met en reputation? Et qu'est ce que tu as, que tu n'ayes receu? Et si tu l'as receu, pourquoy t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'auois point receu? Vous estes maintenant saoulez, vous estes maintenãt enrichiz vous regnez sans nous. Et à la mienne volunte' que vous regnissiez, à fin que nous aussi regnions auec vous. Certes ie cuy
C de que nous qui sommes les derniers Apostres, Dieu nous à monstre' comme gens
ou, destinez. *condamnez à mort: car nous sommes faitz
ou, spectacle. vn * regard au monde & aux Anges & aux
2.Cor.11.c hõmes. Nous sommes folz pour Christ, & vous prudens par Christ. Nous sommes debiles, & vous fortz. Vous estes nobles, & nous vilains. Iusqu'à ceste heure nous auons & faim & soif, & sommes nudz, & sommes buffetez, & sommes errans d'vn
Act.18. a. 1.The.2.b lieu en l'autre: & labourons, ouurans de
ou, c. nous blasonne. noz propres mains. On * dit mal de nous, & nous disons bien. Nous sommes persecutez, & nous l'endurons. Nous sommes blasmez, & nous * prions. Nous sommes faitz
ou, võs de parolles amiables. comme les * abominations de ce monde, & comme l'ordure de tous, iusqu'à maintenãt.
ou, horreur superfluitez. Ie n'escry point ces choses pour vous
D rendre confuz: mais ie vous admonneste comme mes chers enfans. Car quand vous auriez dix mille maistres en Christ, neantmoins vous n'auez point plusieurs peres: car ie vous ay engendrez en Iesus Christ, par l'Euangile. Ie vous prie donc
ou, c. ensuiuez moy. sous 11. 2. Philip.3.d * soyez mes imitateurs. Pource vous ay-ie enuoyé Timothée, qui est mon cher filz, & fidele en nostre Seigneur: lequel vous reduyra à memoire mes voyez en Christ: comme

l'enseigne par tout, en toute Eglise. Aucuns se sont enorgueilliz, comme si ie ne deuoye point venir à vous. Mais ie viendray bien tost à vous, si le Seigneur le veut, & cognoistray, nõ pas la parolle de ceux qui se sont enorgueilliz, mais la vertu. Car le Royaume de Dieu n'est pas en " parolle, mais en vertu. Que voulez vous? Viendray-ie à vous auec la verge, ou en charité, & esprit de douceur?

" ou, babil ou, caquet

CHAP. V.

A ON oyt totalement dire qu'il ya entre vous paillardise: & telle paillardise qu'entre les Gentilz n'est faite mention de semblable. C'est que quelcun entretient la femme de son pere. Et vous estes enorgueilliz, & n'auez point plustost gemy: à fin que celuy qui a fait cest acte fust osté d'entre vous. Moy certes, comme absent de B corps, mais present d'esprit, ay desia delibere comme present, que vous estans assemblez auec mon esprit, au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, auec la puissance de nostre Seigneur Iesus Christ, celuy qui a ainsi commis cela, soit liuré à Satan à la de C struction de la chair: à fin que l'esprit soit sauué au iour du Seigneur Iesus. Vostre Gal.5.b. gloire n'est pas bonne. * Ne sauez vous pas bien qu'vn peu de leuain fait leuer toute la paste? Purgez donc le vieil leuain, à fin que soyez nouuelle paste, comme vous estes sãs leuain. Car nostre Pasque, à sauoir Christ, a esté sacrifié pour nous. Parquoy mãgeons en, non point en leuain vieil, n'en leuain de mauuaistié & de malice: mais en pains sans leuain de purete & de verité. Ie sous 6.b. vous ay escrit par Epistre, que vous ne vous messiez point auec les paillardz, & nõ point du tout auec les paillardz de ce monde, ou auaricieux, ou rauisseurs, ou idolatres: autrement certes il vous faudroit sortir de ce mõ D de. Or maintenãt ie vous ay escrit, que vous ne vous y entremessiez point. C'est que si celuy qui est nommé frere est paillard, ou auaricieux, ou idolatre, ou maldisant, ou yurongne, ou rauisseur: que ne mãgiez point auec celuy qui est tel. Car qu'ay-ie affaire de iuger de ceux qui sont dehors? Ne iugez vous pas de ceux qui sont de dedãs? Car Dieu iuge ceux qui sont de dehors. Et ainsi ostez d'entre vous mesmes, celuy qui est mauuais.

CHAP. VI.

A QVand quelcun d'entre vous a affaire contre vn autre, ose il aller en iugement deuãt les iniustes, & non pas deuant les Saincts? Ne sauez vous point que les Saincts iugeront le monde? Et si le monde est iugé par vous: estes vous indignes de iuger des plus petites choses? Ne sauez vous " Aſ. mauuais. pas que nous iugerons les " Anges? combien plus les choses appartenãtes à ceste vie? Par ainsi donc, si vous auez iugemens des choses appartenantes à ceste vie, constituez y B ceux qui sont de moindre estime en l'Eglise. Ie le dy à vostre honte. Est-il ainsi qu'il n'en y a pas vn sage entre vous, qui puisse iuger entre ses freres? Mais vn frere a proces contre son frere: & ce deuant les infideles. Desia certes il y a totalemẽt de la faute en vous, de ce que vous auez proces entre vous. Pourquoy n'endurez vous plustost l'iniure? Pourquoy ne receuez vous plustost Matt.5.f. dommage? Mais vous faites iniure & dom Luc. 6.c. mage: & ce à voz freres. Ne sauez vous pas que les iniustes ne possederont point le Royaume de Dieu? Ne soyez point abusez. * Ne les paillardz, ne les idolatres, ne les Eph.5.a.b adulteres, ne les effeminez, ne les bougres, 1.Tim.1.b ne les larrõs, ne les auaricieux, ne les yuron 1.thes.4.a gnes, ne les mesdisans, ne les rauisseurs Sus.5.c. n'heriteront point le Royaume de Dieu.

Et telles choses auez vous estez: mais C vous en estes lauez, mais vous en estes sanctifiez, mais vous en estes iustifiez au Nom du Seigneur Iesus, & par l'Esprit de nostre Dieu. Toutes choses me sont licites, mais toutes choses ne profitẽt point. * Toutes cho sous. 10.f ses sõt en ma puissãce, mais ie ne seray poinct assubietty soubz la puissãce de nulle. Les viã 1.thes.4.a des sont pour le ventre, & le vẽtre pour les viãdes: mais Dieu destruira & cestuy & icelles. Or le corps n'est pas pour la paillardise, mais pour le Seigneur, & le Seigneur pour le corps. Dieu a ressuscité nostre Seigneur: aussi nous ressuscitera il par sa puissance. * Ne sauez vous pas que voz corps sont les sous 15.e membres de Christ? Osteray-ie donc les mem D bres de Christ, & les feray membres d'vne paillarde? Ia n'aduienne. Ne sauez vous pas, que celuy qui s'adioint à vne paillarde, est fait vn corps auec elle? * car deux (dit il) se Gen. 2.d. ront vne chair. Mais qui est adioint au Sei Mat.19.a. gneur, il est vn mesme esprit. Fuyez paillar- Mar.10.a. dise. Car quelque peché que l'hõme face, il Eph. 5.c. est hors du corps: mais celuy qui paillarde, Sus.3.c. peche en son corps. Ne sauez vous pas, que 2.Cor.6.d vostre corps est le * Tẽple du sainct Esprit, Sous.7.d. qui est en vous, lequel vous auez de Dieu, & 1. Pier.1.d n'estes point à vous mesmes? Car vous estes achetez de " pris: glorifiez donc Dieu en vo " ou, cherement. stre corps, & en vostre esprit, lesquelz sont à Dieu.

CHAP. VII.

OR quant aux choses desquelles vous m'auez escrit: Il est bon à l'hõme de ne toucher à femme. Toutesfois pour euiter paillardise, vn chacun ayt sa femme: & vne chacune ayt son mary. * Le mary rende 1.Pier.3.d la beniuolence deuë à sa femme: semblablemẽt aussi la femme à son mary. La fẽme n'a

pas

pas la puissance de son corps, mais le mary: semblablement aussi le mary n'a pas la puissance de son corps, mais la femme. Ne fraudez point l'vn l'autre, si ce n'est par consentemẽt mutuel pour vn temps: à fin que vous vaquiez à ieusne & oraison. Et derechef retournez ensemble: à fin que Satan ne vous B tente pour vostre incontinence. Mais ie dy cecy par permission, non point par commandement. Car ie voudroye tous hommes estre comme moy: mais vn chacun a son propre don de Dieu, l'vn en vne maniere, & l'autre en vne autre. Or ie dy à ceux qui ne sont pas mariez & aux vefues, qu'il leur est bon s'ilz demourent comme moy Mais s'ilz ne se contiennent, qu'ilz se marient. Car il vaut mieux se marier, que brusler. Et Mat.5.c. Mar.10.b. Luc.16.fd. aux mariez, ie leur commande, non pas moy *mais le Seigneur: que la femme ne se departe point de son mary. Et si elle s'en depart, qu'elle demoure sans estre mariée: ou qu'elle se reconcilie à son mary. Aussi que le mary ne delaisse point sa femme. Mais C aux autres ie leur dy, non pas le Seigneur: Si quelque frere a vne femme infidele, & elle consent d'habiter auec luy, qu'il ne la laisse point. Et si quelque femme a mary infidele, & il cõsent d'habiter auec elle, qu'elle, ne le delaisse point. Car le mary infidele est sanctifié par la femme: & la femme infidele est sanctifiée par le mary. Autrement, voz enfans seroyent souillez: or maintenant ilz sont saincts. Que si l'infidele se depart, qu'il s'en departe. Car le frere ou la sœur *Ou personnes. n'est pas subiette à seruitude en telles * choses: mais Dieu nous a appellez en paix. Car que sais-tu femme, si tu sauueras ton mary? Ou, que sais-tu mary, si tu sauueras ta femme? Comment qu'il soit: vn chacun comme Dieu luy à departy, vn chacun cõme le Seigneur l'a appellé, qu'il chemine ainsi: C'est comme i'en ordonne en toutes les Eglises. Quelcun est-il appellé en Circoncision? qu'il ne rameine point le Prepuce. Quelcun est-il appellé au Prepuce? qu'il ne soit point circoncy. Circoncision n'est rien, & D Prepuce n'est rien, mais l'obseruation des Eph.4.a. commandemens de Dieu. * Qu'vn chacun demeure en la vocation en laquelle il est appellé. Es-tu appellé serf? ne t'en chaille, mais toutesfois si tu peux estre en liberté, vses en plustost. Car le serf qui est appellé en nostre Seigneur, il est affrãchy de nostre Iun.6.d. & 1.Pier.1.c Seigneur. * Semblablement aussi celuy qui est appellé en liberté, il est serf de Christ. *Ou, cherement. Vous estes achetez *par pris, ne soyez point serfz des hommes. Freres que chacun demeure enuers Dieu en ce en quoy il est appellé. Quand aux vierges, ie n'ay point de commandement du Seigneur, mais i'en donne conseil, comme ayant obtenu misericor de du SEIGNEVR, pour estre * fidele. I'estime donc que cela est bon, pour la necessité presente, entant qu'il est bon à l'homme d'estre ainsi. Es-tu lié à femme? ne cerche point separation. Es-tu deliuré de femme? ne cerche point de femme. Que si E tu te maries, tu n'as pas peché. Et si la vierge se marie, elle n'a point peché. Toutesfois telz auront tribulation en la chair. Mais ie vous supporte. Or ie vous dy mes freres: que le temps est brief. Il reste que ceux qui ont femmes, soyent comme n'en ayans point: & ceux qui plourent, comme ne plourãs point, & ceux qui s'esiouyssent, comme n'estans point ioyeux: & ceux qui achetent, comme ne possedãs point, & ceux qui vsent de ce monde, comme n'en vsans point. Car la figure de ce monde passe. Ie voudroye que vous fussiez sans solicitude. Or qui n'est point marié, il a soucy des choses qui sont du Seigneur, comment il plaira F au Seigneur. Mais qui est marié, il a soucy des choses de ce monde, comment il plaira à sa femme, & est diuisé. Et la vierge, ou la femme qui n'est point mariée, a soing des choses qui sont du Seigneur: à fin qu'elle soit saincte de corps & d'esprit. Mais celle qui est mariée, a soing des choses qui sont du monde, comment elle plaira à son mary. Or dy-ie cecy pour l'vtilité de vous mesmes: non pas à fin que ie vous iette vn laqz sus, mais c'est à fin que vous tendiez à ce qui est honneste, & que vous adheriez au Seigneur, sans aucun * empeschement. Mais si * Ou, de sourbier, distraction. aucun cuyde qu'il soit deshonneur à sa vierge, qu'elle passe outre son temps, & faille qu'ainsi soit fait: il face ce qu'il veut *, il ne * A sauoir, selon raison au vouloir de la fille. peche point, qu'ilz se marient. Mais qui demoure ferme en son cueur, & n'a point necessité, mais a puissance de sa volunté, & a delibere cela en son cueur de garder sa vierge il fait bien. Et ainsi celuy qui marie sa vierge, il fait bien, mais celuy qui ne la marie point * fait mieux. La femme est * La fille ainsi voulant. liée * à la Loy tout le temps que son mary vit. Mais si son mary meurt, elle est en liberté de se marier à qui elle veut moyennant que ce soit en nostre Seigneur. Toutesfois elle est plus heureuse, si elle demeure ainsi, selon mon aduis. Or i'estime aussi auoir l'Esprit de Dieu. CHAP. VIII. *Ou, par. Ro.7.a. A TOuchant les choses qui sont sacrifiées aux idoles, nous sauons que tous en auons la science. Science enfle, mais charité edifie. Et si aucũ s'estime sauoir quelque chose, il n'a encore rien cogneu comme il appartiẽt de cognoistre. Mais si aucun ayme Dieu il est * cogneu de luy. Des viandes donc les- *C'est, approuué. quelles sont sacrifiées aux idoles, nous sauons

que l'idole n'eſt rien au monde, & qu'il n'y a nul autre Dieu ſinon vn. Car ia ſoit qu'il
B y en ayt qui ſoyent ditz Dieux, ſoit au ciel, ſoit en terre (comme il y a pluſieurs dieux & pluſieurs ſeigneurs) toutesfois nous n'auons qu'vn DIEV, qui eſt le Pere, duquel
Sous. 12. a 15. d. Ro. 11. d. Gal. 3. d. Ephe. 1. c. 4. a. ſont toutes choſes, & nous en luy, & vn Seigneur IESVS Chriſt, par lequel ſont toutes choſes, & nous par luy. Mais il n'y a pas ſcience en tous. Car aucuns auec conſcience de l'idole iuſqu'à maintenant en mangẽt, comme choſes ſacrifiées à l'idole. Et comme ainſi ſoit que leur conſcience ne ſoit pas
* Ou, ferme. *ſaine, elle eſt ſouillée. La viande certes ne nous fait point plus aggreables à Dieu. Car
C ſi nous mangeons, nous n'en auons rien dauantage: & ſi nous ne mangeons point, nous n'en auons pas moins. * Mais voyez que
Ro. 14. a. ceſte puiſſance, que vous auez, ne ſoit aucunement ſcandale aux infirmes. Car ſi aucun te voit (toy qui as ſcience) eſtre aſsis au
* Ou, Temple des idoles: *banquet fait des choſes ſacrifiées à l'idole, la conſcience d'iceluy, combien qu'il ſoit foyble en la Foy, ne ſera elle pas edifiée à
D manger des choſes ſacrifiées à l'idole? Et ton frere, qui eſt foyble en la Foy, perira par ta cognoiſſance, pour lequel Chriſt eſt mort. Or quand vous pechez ainſi contre les freres, & bleſſez leur conſcience debile, vous pechez contre Chriſt. * Pour ceſte
Ro. 14. d. cauſe, ſi la viande ſcandalize mon frere, ie ne mãgeray chair à iamais, à fin que ne ſcandalize mon frere.

CHAP. IX.

A NE ſuis-ie pas Apoſtre? ne ſuis-ie pas en liberté? N'ay-ie pas veu noſtre Seigneur Ieſus Chriſt? N'eſtes vous pas mon œuure en noſtre Seigneur? Et ſi ie ne ſuis Apoſtre aux autres, aumoins le ſuis-ie à vous. Car vous eſtes le ſeau de mon Apoſtolat en noſtre Seigneur. Ceſte eſt ma de-
* Ou, examinent, accuſent, controllẽt. fence enuers ceux qui * m'interroguent: N'auons nous point puiſſance de manger & boire? N'auons nous point puiſſance de mener par tout vne femme ſœur, ainſi que les autres Apoſtres, & les freres de noſtre Seigneur, & que Cephas? Ou moy ſeul & Barnabas, n'auons nous puiſſance de ne beſongner point*? Qui eſt-ce qui iamais
* Aſſa. des mains. guerroye à ſes deſpens? Qui plante la vigne, & n'en mange point de fruit? Qui repait le tropeau, & ne mange point de laict
B 1. The 2. b du tropeau? Dy-ie ces choſes ſelon l'homme? La Loy ne dit elle pas auſsi les meſmes choſes? Car il eſt eſcrit en la Loy de Moyſe: * Tu ne lieras point la gueulle du bœuf
Deu 25. a. 1. Ti. 5. c. qui foulle le grain. DIEV a il ſoing des bœufz? Ne dit-il pas totalement ces choſes pour nous? Certes elle ſont eſcrites pour nous. Car celuy qui laboure, doit labourer ſoubz eſperance, & qui bat le bie ſoubz eſperance d'en eſtre participant. Si
Ro. 15. b. nous vous auons ſemé les choſes ſpirituelles, eſt-ce merueilles ſi nous recueillons les voſtres charnelles? Si les autres ont puiſſance d'eſtre participans de voz biens, pour quoy non pluſtoſt nous? Mais nous n'auons point vſé de ceſte puiſſance, ains endurons tout, à fin que ne donnions aucun empeſchement à l'Euangile de Chriſt. Ne ſauez vous pas que ceux qui font le ſacrifice, Deu. 18. c. mangent des choſes qui ſont ſacrifiées? Et que ceux qui ſ'employent à l'autel, participent enſemble de l'autel? Pareillement auſſi noſtre Seigneur a ordonné à ceux qui an-
1. The. 2. b C noncent l'Euangile, viure de l'Euangile. Toutesfois ie n'ay vſé de nulles de ces choſes. Or ie n'ay pas eſcrit cecy, à fin qu'ainſi me ſoit fait: car il m'eſt bon de pluſtoſt mourir, que ſi aucun aneantiſſoit * ma gloire.
* Ou, nuë glorification. Car ia ſoit que i'euangelize, il n'y a rien pour me glorifier, pourtant que neceſsité m'eſt impoſée. Malheur certes eſt ſur moy, ſi ie n'euangelize. Que ſi ie le fay voluntiers, i'en ay loyer. Mais ſi ie le fay enuis, toutesfois la diſpenſation m'en eſt commiſe. Quel loyer donc en ay-ie? C'eſt qu'en preſchant l'Euangile, ie preſche l'Euangile de Chriſt ſans rien prendre: à ce que ie n'abuſe point de ma puiſſance en l'Euangile.

Car cõbien que ie fuſſe franc enuers tous, ie me ſuis aſſeruy à tous, à fin de gaigner plus de gens. Et me ſuis fait aux Iuifz comme Iuif, à fin de gaigner les Iuifz. A ceux qui ſont ſoubz la Loy, comme ſi i'eſtoye ſoubz la Loy à fin de gaigner ceux qui ſont ſoubz la Loy. A ceux qui ſont ſans Loy, cõme ſi i'eſtoye ſans Loy (combien que ie ne ſoye point ſans Loy quant à Dieu, mais ſuis en la Loy de Chriſt) à fin de gaigner ceux qui ſont ſans Loy. Ie me ſuis fait comme foyble aux foybles, à fin de gaigner les foybles. Ie me ſuis fait toutes choſes à tous, à fin qu'à tout le moins i'en ſauue quelcuns.
Or ie fay cela pour l'Euãgile, à fin que i'en D ſoye fait participant. Ne ſauez vous point, que quand on court à la lice, tous courent: mais vn ſeul prent le pris? Courez tellement que vous l'apprehendiez. Et qui-
* Ou, endure. conque luyte, * il ſ'abſtient en toutes choſes. Or ceux la le font à fin qu'ilz reçoyuẽt vne couronne corruptible, mais nous autres, vne incorruptible. Ie cour donc ainſi, non point comme en incertain: ie combas non point comme batant l'air, mais i'aſſubiety mon corps & le reduy en ſeruitude, à fin qu'il n'aduienne que quand i'auray preſché aux autres, moymeſme ſoye * reprouué.
* Ou, debouté & deſcrié

CHAP.

CHAP. X.

A OR freres, ie veux bien que vous sachiez
Nõb.9.d. que noz peres ont tous este' soubz la
a c. soubz sa conduite. nuée & ont tous passé par la mer, & ont tous
Exo.13.16 c.17.b. este' baptizez en Moyse a en la nuée & en la
Nõb.20.b a ou tre cher mer, & tous ont mangé d'vne mesme viande
spirituelle: & ont tous beu d'vn mesme breuuage spirituel: car ilz beuuoyent de la a pierre spirituelle qui les suyuoit: or la pierre estoit Christ. Mais Dieu n'a point prins plaisir en plusieurs d'eux, car il ont este' accablez au desert. Or ces choses ont este' exemples pour nous, à fin que ne soyons point conuoyteux des choses mauuaises, comme
B ausi ilz ont conuoyté. Et que ne soyee point idolatres, comme aucuns d'eux, ainsi
Exo.32.b. qu'il est escrit * Le peuple s'est assis pour mãger & pour boyre, & se sont leuez pour iouër.
Et que ne paillardions point, comme au-
Nõb.25.a cuns d'eux ont paillardé, * & moururent en vn iour vingt & trois mille. Et que ne tentions point Christ, cõme aucuns d'eux l'ont
C tenté, & furent destruitz par les serpens. Et que ne murmuriez point, comme aucuns d'eux murmurerent, & perirent par le destru-
a ou temps cteur. Or toutes ces choses leur aduenoyent en exemples, mais elles ont este' escrites pour nostre admonition, ausquelz les fins des a eages sont paruenues. Parquoy, celuy qui s'estime estre droit, regarde qu'il ne
Sus 1.b. tombe. Tentation ne vous a point appre-
1.The.1.b hendez sinon humaine. Or Dieu est fidele lequel ne permettra point que soyez tentez outre ce que vous pouez, mais il fera bon
D ne issue auec la tentatiõ, à fin que la puissiez soustenir. Pour laquelle chose mes bien aymez fuyez arriere de l'idolatrie. Ie parle comme à ceux qui sont prudens. Vousmesmes iugez ce que ie dy. La couppe de benediction laquelle nous beniissons, n'est-ce pas la communion du sang de Christ? Le pain q̃ nous rompons, n'est-ce pas la communion du corps de Christ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain & vn corps, d'autant que nous sommes tous participãs d'vn mesme pain. Voyez Israel selon la chair.
E Ceux qui mãgent les sacrifices, ne sont-ilz pas participãs de l'autel? Que dy-ie donc? q̃ l'idole soit quelque chose? ou que ce qui est sacrifié à l'idole, soit quelque chose? Non,
Deu.32.c. mais ie dy que les choses que les * Gentilz sacrifient, ilz les sacrifient aux Diables, & non point à Dieu. Et ie ne veux que soyez
a ou auec les. participãs a des Diables. Vous ne pouez boire la couppe du Seigneur, & la couppe des Diables. Vous ne pouez estre participans de la table du Seigneur, & de la table des Dia-
F bles. Voulons nous prouoquer à ire le Sei-
Sus 6.c. Eccl.37.d gneur? Sõmes nous plus fortz q̃ luy? Toutes choses me sont licites, mais toutes choses ne profitẽt point. Toutes choses me sont licites: mais toutes choses n'edifiẽt point. Que
a c. sans faire scrupule. Psé. 24.a persone ne cerche ce qui luy est propre, mais chacũ cerche ce qui est propre pour autruy. Mãgez de tout ce qui se vẽd à la boucherie, a sãs riẽ en enquerir pour la cõscience. * Car la terre est au Seigneur, & le contenu d'icelle. Si aucun des infideles vous cõuie, & vous y voulez aller: mangez de tous ce qui est mis deuant vous, sans rien en enquerir pour la conscience. Mais si quelcun vous dit: Cela est sacrifié aux idoles, n'en mangez point à cause de cestuy là qui l'a denoncé, & pour la conscience. Or ie dy la conscience,
G non pas la tienne, mais celle de l'autre. Pourquoy est iugée ma liberté, par la conscience d'autruy? Et si a en rendant graces ie suis participant, pourquoy suis-ie blasmé par ce
a ou par grace. Col.3.c. que rend graces? Donc soit que vous mangiez, soit que vous beuuiez, ou que vous faciez quelque autre chose, faites tout à la gloire de Dieu. Soyez telz, que ne bailliez aucune offense n'aux Iuifz, n'aux Grecz, n'à l'Eglise de Dieu: comme aussi moy ie play à tous en toutes choses, ne cerchant point ma propre vtilité, mais celle de plusieurs, à fin qu'ilz soyent sauuez. a Soyez mes imitateurs, comme aussi ie le suis de Christ.

a ou suyuez moy.

CHAP. XI.

A OR freres, ie vous loue que vous auez
Ephe.5.a souuenance de toutes mes choses: &
Sus 4.d. que vous gardez mes cõmandemens, cõme
Phili.3.d. ie les vous ay baillez. Mais ie veux que vous
Ephe.5.c sachiez, que le chef de tout homme, c'est Christ, & le chef de la femme, c'est l'homme: & le chef de Christ, c'est Dieu. Tout homme faisant oraison ou a prophetizant, ayant quelque chose sus le chef, dehonnore son chef.
a c. prescha. Mais toute femme faisant oraison, ou prophetizant, non ayant le chef couuert, dehonnore son chef, car c'est tout vn comme
B si elle estoit rasée. Partant si la femme n'est couuerte, qu'elle soit aussi tondue. Et s'il est deshonneste à la femme d'estre tõdue, ou estre rasée: qu'elle soit couuerte. Certes l'homme ne doit pas couurir son chef, veu qu'il est l'image & la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme. Car l'homme n'est point de la femme, mais la femme est
Gen.2.d. de l'homme. Pource aussi l'homme n'est pas creé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Pourtant doit auoir la femme vn a entresaigne de puissance au chef, à cause des
a Ou voyle au chef. Anges. Toutesfois l'homme n'est point sans la femme, ne la femme sans l'homme au Seigneur. Car comme la femme est de l'homme, semblablement l'homme est par la femme: mais toutes choses sont de Dieu. Iugez
C en entre vousmesmes. Est il conuenable, q̃ la sa femme prie Dieu sans estre couuer-

te? Nature meſme ne vous enſeigne elle point, que ſi l'homme nourrit ſa cheuelure, ce luy eſt deſhonneur: mais ſi la femme nourrit ſa cheuelure, ce luy eſt gloire? Pourtant que la cheuelure luy eſt baillée pour couuerture. Et ſ'il y a quelcun qui ſemble eſtre contentieux, nous n'auõs point telle couſtume, ne auſsi les Egliſes de Dieu. Or en vous denonçant cecy ie ne vous loue point: c'eſt que vous ne vous aſſemblez pas en mieux, mais en pis. Car premierement quand vous venez enſemble en l'Egliſe, i'oy qu'il y a des diuiſions entre vous, & le croy en partie. Car il faut qu'il y ayt auſsi des ſectes entre vous, à fin que ceux qui ſont approuuez, ſoyent manifeſtez entre vous. Quand donc vous vous aſſemblez enſemble, ce n'eſt point pour manger la Cene du Seigneur.

Car vn chacun prend deuant ſon ſoupper particulier à manger. Et l'vn a faim, & l'autre eſt yure. N'auez-vous point maiſon pour manger & boyre? Meſpriſez vous l'Egliſe de Dieu, & faites vous honte à ceux qui n'en ont point? Que vous diray-ie? Vous loueray-ie? Ie ne vous loue point en cela. * Car i'ay receu du Seigneur, ce qu'auſsi ie vous ay baillé: C'eſt que le Seigneur Ieſus la nuit en laquelle il fut liuré, print du pain, & ayant rendu graces le rompit, & dit: Prenez, mangez: C'eſt cy mon corps qui eſt rompu pour vous. Faites cecy en memoire de moy. Et ſemblablement print la couppe, apres qu'il eut ſouppé, diſant: Ceſte couppe eſt le nouueau " Teſtament en mon ſang. Faites cecy (toutes les fois que vous en beuurez) en memoire de moy. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain, & beuurez de ceſte couppe, vous annoncerez la mort du Seigneur iuſqu'à ce qu'il vienne. Parquoy, quiconque mãgera ce pain, & beura la couppe du Seigneur indignement, il ſera coulpable du corps & du ſang du Seigneur. Partant, que l'homme ſ'eſprouue ſoy meſme, & ainſi mange de ce pain, & boyue de ceſte couppe. Car qui en mange & boit indignement, il mãge & boit ſon iugement, ne diſcernant point le corps du Seigneur. Pour ceſte cauſe pluſieurs ſont " foybles & debiles entre vous, & pluſieurs ſont mortz. Car certes ſi nous nous fuſſions " iugé nous meſmes, nous n'euſſions point eſté iugez. Mais quand nous ſommes iugez par le Seigneur nous ſommes corrigez à fin q̃ nous ne ſoyons condamnez auec le monde. Pourtant mes freres, quand vous vous aſſemblez pour manger, attendez l'vn l'autre. Et ſi aucun a faim, qu'il mange en la maiſon: à fin q̃ vous ne veniez enſemble à voſtre damnement. Quand ie viendray, ie diſpoſeray des autres choſes.

Mat.26.c. Marc 14.c Luc 22 c.

" ou, alliance.

" ou, malades.

" ou corrigé.

CHAP. XII.

QVant aux dons ſpirituelz, freres, ie ne veux point qu'en ſoyez ignorans. A

Vous ſauez que quand vous eſtiez Gentilz, comme vous eſtiez menez apres les idoles muettes. Pource ie vous fay ſauoir, que nul parlant par l'Eſprit de Dieu, dit Ieſus eſtre execrable. Et nul ne peut dire Ieſus eſtre Seigneur, ſinon par le ſainct Eſprit. Or il y a differences de dons: mais il y a vn meſme Eſprit. Et y a differences de miniſtrations: mais il y a vn meſ- Seigneur. Et y a differences d'operations: mais il y a vn meſme Dieu, qui fait toutes choſes en tous. Mais la manifeſtatiõ de l'Eſprit eſt dõnée à vn chacun, pour vtilité. Car à l'vn eſt donnée la Parolle de ſapience par l'Eſprit. Et à l'autre, la Parolle de ſciẽce, ſelõ le meſme Eſprit. A l'autre, Foy, en ce meſme Eſprit. A l'autre, dõs de guariſon, en ce meſme Eſprit. A l'autre efficaces de vertuz. A l'autre, Prophetie. A l'autre, diſcretions des eſpritz. A l'autre, diuerſitez de langues. A l'autre, interpretation des langages. * Mais vn ſeul, & meſme Eſprit fait toutes ces choſes, diuiſant particulierement à vn chacun comme il veut. Car comme le corps eſt vn, & a pluſieurs membres, mais tous les membres d'vn corps, ia ſoit qu'ilz ſoyent pluſieurs, neantmoins ſont vn corps: en telle maniere auſsi eſt Chriſt. Car nous ſommes tous baptizez en vn Eſprit, pour eſtre vn corps: ſoyent Iuifz, ſoyent Grecz, ſoyent ſerfz, ſoyent francz, & ſommes tous abreuuez pour eſtre vn meſme Eſprit. Car auſsi le corps n'eſt pas vn mẽbre, mais pluſieurs. Si le pied dit: Ie ne ſuis point la main, ie ne ſuis point dõc du corps: n'eſt-il point pourtant du corps? Et ſi l'oreille dit: Ie ne ſuis point l'œil, ie ne ſuis point donc du corps: n'eſt-elle point pourtãt du corps? Si tout le corps eſt l'œil, ou ſera l'ouye? Si tout eſt l'ouye, ou ſera l'odorement. Mais maintenant Dieu a mis les mẽbres, vn chacun d'eux au corps ainſi qu'il a voulu. Car ſi tous eſtoyẽt vn mẽbre, ou ſeroit le corps? Mais maintenãt il y a pluſieurs membres, toutesfois il n'y a qu'vn corps. Et l'œil ne peut dire à la main. Ie n'ay que faire de toy: ou derechef la teſte aux piedz. Ie n'ay pas beſoing de vous. Meſmement les membres du corps qui ſemblent eſtre les plus debiles, ſont beaucop plus neceſſaires. Et ceux que nous cuydons eſtre les moins honnorables du corps, nous leur baillons plus grand honneur: & les parties qui ſont en nous dehonneſtes, " ont plus grande honneſteté. Et les parties qui ſont honneſtes en nous, n'en ont point meſtier. Mais Dieu a tempere le corps enſemble, donnant plus grande abondance d'honneur

Rom.12.a Ephe.4.b.

Ephe.4.a

" c. ſont couſtrées plus honneſtement.

neur à celuy qui en auoit faute, à fin qu'il n'y ayt point de "partialité au corps, mais que les membres ayent vne mesme solicitude les vns pour les autres. Et soit qu'vn mẽbre endure quelque chose, tous les membres endurent auec luy: ou si vn membre est glorifié, tous les membres ensemble s'esiouissent. Vous estes le corps de Christ, & membres en partie. *Ainsi Dieu en a mis aucuns en l'Eglise: Premierement, Apostres, Secondement Prophetes, Tiercement Docteurs, Apres les "vertuz: consequemmẽt dons de guarison, secours, gouuernemens, diuersitez de langues. Tous sont ilz Apostres? Tous sont ilz Prophetes? Tous sont ilz Docteurs? Tous sont ilz "ayans vertuz? Tous ont ilz dons de guarisons? Tous parlent-ilz diuerses langues? Tous interpretent-ilz? Mais ayez desir d'ensuyure les meilleurs dons. Et encore ie vous vay monstrer vne voye plus excellente.

"ou dissention.

Ephe.4.c. sus a.b.

"ou puissance de faire miracle.

"Magistratz, ou faisans miracles.

CHAP. XIII.

A Si ie parle langages des hommes & des Anges, & que ie n'aye point charité, ie suis comme l'ærain qui resonne, ou la cymbale qui tinte. Et si i'ay don de prophetie, & cognoy tous secretz & toute science: & si i'ay toute Foy, tellement que ie transmue les montagnes, & que ie n'aye point charité, ie ne suis rien. Et si ie distribue tous mes biens en aumosnes, & si ie liure mon corps pour estre bruslé, & que ie n'aye point charité: il ne me profite rien. B Charité est patiente, elle est benigne: charité n'est pas enuieuse, charité ne fait rien peruersement, elle ne s'enorgueillit point, elle ne fait point deshonnestemẽt, elle ne cerche point ses profitz, elle "ne s'esmeut point à courroux, elle ne "pense point à mal, elle ne s'esiouit point de l'iniustice, mais elle s'esiouit de la verité: elle soustient tout, elle croit tout, elle espere tout, elle endure tout. C Charité iamais ne dechet, encore que les prophecies soyent abolies, & que les langues cessent, & que science soit destruite. Car nous cognoissons en partie, & prophetizons en partie. Mais quand la perfection sera venue, alors ce qui est en partie sera aboly. Quand i'estoye enfant, ie parloye comme enfant, ie iugeoye comme enfant, ie pensoye comme enfant. D Mais quand ie suis deuenu homme, i'ay mis hors les choses qui estoyent d'enfans. Car nous voyons maintenant par vn miroir en obscurité. 1.Ich. 3.a Mais alors nous verrons face à face. Ie cognoy maintenant en partie, mais adonc ie cognoistray comme aussi i'ay este cogneu. Maintenant demourent ces trois choses, Foy, esperance, charité: mais la plus grande d'icelles c'est charité.

"ou n'est point desspiteuse.

"ou estima & impute.

CHAP. XIIII.

A Syuez charité. Desirez d'ensuyure les dons spirituelz: mais encore plus que "vous prophetiziez. Car qui parle langages estranges, il ne parle point aux hommes, mais à Dieu: car nul ne l'oit, & prononce mysteres de voix. Mais qui prophetize, il parle aux hommes à edification, & exhortation, & consolation. Qui parle langage estrange, il s'edifie soymesme. Mais celuy qui prophetize, il edifie l'Eglise. Ie B veux bien que vous parliez tous langages estranges: mais encore plus que vous prophetiziez. Car celuy qui prophetize est plus grand que celuy qui parle diuers langages, s'il n'interprete, à fin que l'Eglise en prenne edification. Maintenant freres, si ie viens à vous parlant diuers langages: que vous profiteray-ie, si ie ne vous parle par "reuelation, ou par science, ou par prophetie, ou par doctrine? Et defait, les choses qui sont sans ame, qui donnent son, soit fleute, soit harpe, si elles ne donnent distinction en leurs sons, comment cognoistra-on ce qui est touché sur la fleute, ou sur la harpe? Car si la trompette donne voix incertaine, qui se preparera à la bataille? Pareillement aussi vous, si vous ne donnez de vostre langue parolle signifiante, comment entendra-on ce qui se dit? Car vous serez parlans en l'air. Il y a (pour vous bailler par exemple) tant de manieres de "voix au monde: & C nulle d'icelles n'est muette. Si donc ie ne say la vertu de la voix, ie seray barbare à celuy qui parle: & celuy qui parle me sera barbare. Ainsi donc, puis que vous estes "desirans les dons spirituelz, cerchez d'abonder en iceux pour l'edification de l'Eglise. Partant, celuy qui parle langage estrange, qu'il prie, à fin qu'il interprete. Car si ie prie en langage estrange, ma voix prie, mais mon intelligence est sans fruit. D Qu'est-il donc de faire? Ie prieray d'esprit, mais ie prieray aussi d'intelligence. Ie chanteray d'esprit, mais ie chanteray aussi d'intelligence. Autrement, si tu "beneis de voix, celuy qui est du simple populaire, comment dira-il "Amen à ta "benediction? car il ne sait que tu dis. Vray est que tu rendz bien graces: mais vn autre n'en est point edifié. Ie rend graces à mon DIEV, que ie parle de langages plus que vous tous. Mais ie ayme mieux parler en l'Eglise cinq parolles en mon intelligence, à fin que i'instruise les autres, que dix mille parolles en langage estrange. *Freres, ne soyez point Ephe.4.e. enfans de sens: mais soyez comme petis enfans en malice: & parfaitz de sens. Il est escrit en la Loy: *Ie parleray à ce peuple icy en "diuers langages, & en diuer- Isa.28.c. "ou autres

"C. declairiez la parolle de Dieu. Nõbr.11.f

"C. exposition, declaration.

"C. langages.

"ou conuoiteux des.

"Benelt icy c'est louer, remercier.

"C. ainsi soit il.

"Louange remercierement.

*Leures, selon le Grec.

ses *parolles : & encore ainsi ne m'orront-ilz point, dit le Seigneur. Parquoy, les diuers langages sont pour signe, non point aux croyans, mais aux infideles: mais la prophetie, non point aux infideles, mais aux croyans. Si donc toute l'Eglise s'assemble, & tous parlent langages, & simples gẽs ou infideles y entrent: ne diront-ilz point que vous estes hors du sens? Mais* si tous prophetizent, & qu'il y entre quelque infidele, ou quelque idiot: il est argue' de tous, & est iuge' de tous: & ainsi les secretz de son cueur sont manifestez. Et parainsi il cherra sur sa face, & adorera Dieu, annonçant que vrayemẽt Dieu est en vous. Qu'est il donc de faire, freres? Quand vous vous assemblez, selon qu'vn chacun de vous a Pseaume, *ou doctrine, ou reuelation, ou langue, ou interpretation: que tout se face à edification. Soit que quelcun parle langage, q̃ cela se face par deux, ou au plus par trois: & ce par tour, & qu'vn interprete. Que s'il n'y a point d'interpreteur: qu'il se taise en la Congregation, & qu'il parle à soymesme & à Dieu. Et que deux ou trois Prophetes parlent, & que les autres en iugent. Mais s'il est reuele' à vn autre qui est assis, que le premier se taise. Car vous pouez tous *vn à vn prophetizer, à fin que tous apprennent, & que tous soyent consolez. Aussi les espritz des Prophetes sont subietz *aux Prophetes. Car Dieu n'est point le Dieu de *dissension, mais de paix, comme en toutes les Eglises des Sainctz. Que voz femmes se taisent aux Eglises: car il ne leur est point permis de parler: mais doyuent estre subiettes, comme aussi la Loy le dit. Que si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interroguent leurs mariz en la maison: car il est *deshonneste aux femmes de parler en l'Eglise. La Parolle de Dieu est elle procedée de vous? ou, est elle paruenue tant seulement à vous? Si aucun semble estre Prophete ou spirituel, qu'il recognoisse que les choses que ie vous escry, ce sont commandemens du Seigneur. Et si aucun ignore, *qu'il ignore. Pourtant, freres, taschez à prophetizer, & n'empeschez point de parler langages. Que toutes choses se facent honnestement, & par ordre.

*ou l'autre a doctrine, l'autre a &c.

*ou l'vn apres l'autre.

*A sa.âles moderer, à en iuger

*ou trouble, sedition

*ou laid.

*ou il sera ignoré.

CHAP. XV.

IE vous aduise aussi freres, de l'Euangile que ie vous ay annonce', & que vous auez receu, & auquel vous vous arrestez, & par lequel vous estes sauuez, s'il vous souuient en quelle maniere ie vous ay annonce': si ce n'est que vous ayez creu en vain. Car premierement ie vous ay baille' ce que i'auoye aussi receu: que Christ est mort pour noz pechez, selon les Escritures: & qu'il a

Gen.3.c. 1.Tim.2.c

Gala.1.d

Pse.21. Dan.9. Zacha.13. Isa.53.b.

este' enseuely: & qu'il est ressuscite' le troisiesme iour, selon les Escritures: & qu'il a este' veu de Cephas, & apres ce des douze. Depuis a este' veu de plus de cinq cens freres à vne fois, desquelz plusieurs sont viuans iusqu'à present, & aucuns sont *endormiz. Depuis a este' veu de Iaques: puis de tous les Apostres. Apres tous, il a este' veu de moy, comme d'vn auorton. Car ie suis le moindre des Apostres, qui ne suis point suffisant d'estre appelle' Apostre: pourtant que i'ay persecute' l'Eglise de Dieu. Mais par la grace de Dieu, ie suis ce que ie suis: & sa grace enuers moy n'a pas este' vaine: mais i'ay laboure' plus abondamment qu'eux tous: toutesfois non pas moy, mais la grace de Dieu qui estoit auec moy. Soit donc moy, ou soit eux, nous preschons ainsi, & ainsi l'auez creu. Or si on presche que Christ est ressuscite' des mortz, comment disent aucuns entre vous qu'il n'est point de resurrection des mortz? Que s'il n'est point de resurrection des mortz, Christ aussi n'est point ressuscite'. Et si Christ n'est point ressuscite', nostre predication certes est vaine: & aussi est vostre Foy vaine, & sommes mesmes trouuez faux tesmoingz de Dieu: car nous auõs porte' tesmoignage de par Dieu, qu'il a ressuscite' Christ: lequel il n'a point ressuscite', voire si les mortz ne ressuscitent point. Car si les mortz ne ressuscitẽt point, CHRIST aussi n'est point ressuscite'. Et si Christ n'est point ressuscite', vostre Foy est *vaine. Vous estes encore en voz pechez. Et parainsi ceux qui sont *endormiz en Christ, sont periz. Si nous auons esperance en Christ en ceste vie seulement, nous sommes les plus miserables de tous les hommes.

*C. mortz Ephe.3 b. Act.8.9.a

*ou folle, *C. mortz

Mais maintenant Christ est ressuscite' des mortz, lequel a este' fait les premices des dormans. Certes d'autant que la mort est par vn homme, aussi par vn homme est la resurrection des mortz. Car comme tous meurent en Adam, pareillement aussi tous *seront viuifiez en Christ: mais vn chacun en son propre ordre. Les premices, Christ, apres ceux qui seront de Christ en son aduenement: puis la fin, quand il aura baille' le Royaume à Dieu le Pere: quand il aura aboly toute principaute' & toute puissance, & vertu. Car il faut qu'il regne, iusqu'à ce que il ayt mis tous ses ennemiz soubz ses piedz. L'ennemy qui sera destruit le dernier, c'est la mort. Car il a assubietty toutes choses soubz les piedz d'iceluy. Or quand il dit que toutes choses luy sont assubietties: il est manifeste que celuy est excepte' qui luy a assubietty toutes choses. Et quand toutes choses luy seront subiettes, lors aussi le Filz mesme sera subiet à celuy qui luy a assubietty

Col.1.c. 1.The.4.d Apoc.1.b.

*C. aurõt vie.

Pse.110.a. Ebr 1.d. 10 c. Pse.8.b. Ebr.2.d.

ietty toutes choſes: à fin que Dieu ſoit tout
Matt. 12. g. Iſa. 22. a. Sap. 2. b. en tous. Autrement, que feront ceux qui ſont baptizez pour mortz, ſi totalement les mortz ne reſſuſcitent point? Pourquoy auſſi ſont ilz baptizez pour mortz? Pourquoy auſsi ſommes nous en peril à toute heure? Par noſtre gloire que i'ay en noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ie meur de iour en iour. Si i'ay bataille' auec les beſtes en Epheſe ſelon l'hõme, que me profite-il, ſi les mortz ne reſſuſcitent point? Mangeons & beuuons: car nous mourrõs demain. Ne ſoyez point ſeduitz. Mauuais propos corrompent les bonnes meurs. Eſueillez vous à bon eſcient, & ne pechez point: car aucuns ont ignorance de Dieu. Ie le vous dy à voſtre
E vergogne. Mais quelcun dira: Comment reſſuſcitét les mortz? Et en quel corps vien dront-ilz? O fol, ce que tu ſemes n'eſt point viuifie', ſi premier il ne meurt. Et ce que tu ſemes, tu ne ſemes pas le corps qui naiſtra, mais le grain nud, comme grain de ble', ou d'aucun des autres. Et Dieu luy donne le corps ainſi qu'il veut, & à vne chacune des ſemences ſon propre corps. Toute chair n'eſt point vne meſme chair: mais autre eſt la chair des hommes, & autre la chair des beſtes, & autre des poiſſons, & autre des oyſeaux. Auſsi il y a corps celeſtes, & corps terreſtres. Mais autre eſt la gloire des celeſtes, & autre des terreſtres. Autre eſt la clarte' du Soleil, & autre la clarte' de
F la Lune, & autre la clarte' des Eſtoilles. Car
*Ou plus excellente vne Eſtoille eſt *differente à l'autre Eſtoille en clarte' ainſi auſsi ſera la reſurrection des mortz. Ce qui eſt ſeme' en corruption, il reſſuſcitera en incorruption: & ce qui eſt ſeme' en meſpris, il reſſuſcitera en gloire: & ce qui eſt ſeme' en debilite', il reſſuſcitera en puiſſance: ce qui eſt ſeme' corps ſenſuel, il reſſuſcitera corps ſpirituel. Il y a corps ſenſuel, & y a corps ſpirituel, ainſi qu'il eſt e-
Gen. 2. b. ſcrit: Le premier homme Adam a eſte' fait en ame viuante: & le dernier Adam en Eſprit viuifiant. Mais ce qui eſt ſpirituel n'eſt point le premier: ains ce qui eſt ſenſuel, puis apres ce qui eſt ſpirituel. Le premier homme de terre, eſt terreſtre: le ſecond homme, à ſauoir le Seigneur, eſt du ciel. Tel qu'eſt le terreſtre, telz auſsi ſont les terreſtres. Et tel qu'eſt le celeſte, telz auſsi ſont les celeſtes. Comme nous auons porte' l'image du terreſtre: nous porterons auſsi l'image du ce-
G leſte. Ie dy, freres, que la chair & le ſang ne peuuent heriter le Royaume de Dieu: & la corruption n'herite point l'incorruption. Voicy, ie vous dy vn ſecret: Vray eſt que nous ne dormirons point tous, mais nous ſerons tous tranſmuez en vn moment, & en vn ieƈt d'œil à la derniere trompe. Car elle ſonnera, & les mortz reſſuſciteront incorruptibles, & nous ſerons tranſmuez. Car il faut que ce corruptible cy veſte incorruption: & ce mortel cy veſte immortalite'. Or quand ce corruptible cy aura veſtu incorruption, & ce mortel cy aura veſtu immortalite', alors ſera accomplie la parolle qui eſt eſcrite: *La mort eſt engloutie en victoire. Mort, ou eſt ton aguillon? Enfer, ou eſt ta victoire? Or l'aguillon de la mort, c'eſt peche': & la puiſſance de peche', c'eſt la Loy. Mais graces à Dieu, qui nous a donne' victoire par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Parquoy, mes freres bien aymez, ſoyez fermes & immobiles, abondans touſiours en l'œuure du Seigneur: ſachans que voſtre labeur n'eſt point vain en noſtre Seigneur.

Oſe. 13. d. Ebr. 2. d. Ieh. 5. a.

CHAP. XVI.

QVant aux collectes qui ſe font pour les A
Gal. 2. b. Act. 11. d. 1. Cor. 8. 9. b. Ephe. 4. g. Saincts, faites-en comme i'ay ordonne' aux Egliſes de Galatie, c'eſt qu'au Sabbat vn chacun de vous mette à part vers ſoy, amaſſant de ce qu'il aura proſpere': à fin que quand ie viendray, alors ne ſe facent point les collectes. Et quand ie ſeray venu, i'enuoyeray ceux que vous approuuerez par epiſtres, pour porter voſtre aumoſne en Ieruſalem. Et ſ'il eſt conuenable que i'y aille, ilz y viendront auec moy.
Or ie viendray à vous, ayant paſſe' Mace- B
done. Car ie paſſeray par Macedone, & peut eſtre que ie demoureray auec vous, ou meſme que i'y feray mon hiuer, à fin que vous me conduiſiez par tout là ou i'iray. Car ie ne vous veux point maintenãt veoir en paſſant: mais i'eſpere que ie demoureray auec vous quelque temps, ſi le Seigneur le permet. Mais ie demoureray en Epheſe iuſqu'à la Pentecoſte. Car l'huis m'eſt ouuert, grand & d'efficace, & y a pluſieurs aduerſaires. Que ſi Timothée vient, prenez C
garde qu'il ſoit auec vous ſans crainte: car il fait l'œuure du Seigneur cõme moy. Nul donc ne le deſpriſe, mais conduiſez-le en paix, à fin qu'il vienne à moy: car ie l'attens auec les freres. Touchant d'Apollo noſtre frere, ie l'ay beaucop prie', qu'il allaſt à vous auec les freres: & n'a eſte' aucunement ſa volunte' d'y aller maintenant, mais il y ira quand il aura opportunite'. Veillez, ſoyez fermes en la Foy. Portez vous vertueuſement, & ſoyez forts. Que tous voz affaires ſe facent en charite'. Ie vous prie D
mes freres, vous cognoiſſez la famille d'Eſtienne & de Fortunat, eſtre les premices de Achaie, & qu'ilz ſe ſont ordonnez eux meſmes au ſeruice des Saincts: que vous auſsi ſoyez ſubietz à telz, & à vn chacun qui beEbr. 13. d. ſongne auec nous & laboure. Ie m'eſiouy de la venue d'Eſtienne, de Fortunat, & de

Achaique, pource qu'ilz ont accomply ce que defailloit de par vous: & ont recree' mõ esprit & le vostre. Recognoissez donc ceux qui sont telz. Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquille & Prisscille (auec l'Eglise qui est en leur maison) vous saluent mout en nostre Seigneur. Tous les freres vous saluent. Saluez l'vn l'autre en sainct baiser. La salutation de ma main Paul. Si aucun n'ayme le Seigneur Iesus Christ, qu'il soit en execration, voire *excommunie' à mort. La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous. Ma dilection auec vous tous en Iesus Christ, Amen.

*Maranatha, ou maharamatha, destruction, occision, selon le Chalde

La premiere aux Corinthiens enuoyée de Philippes par Estienne, & Fortunat, & Achaique, & Timothée.

Fin de la premiere Epistre de sainct Paul aux Corinthiens.

La seconde Epistre de sainct Paul Apostre aux Corinthiens.

CHAP. I.

A PAVL APOSTRE DE IESVS Christ, par la volunte' de Dieu, & Timothée nostre frere, à l'Eglise de Dieu, qui est à Corinthe, auec tous les Saincts qui sont en toute Achaie, Grace vous soit & paix de par Dieu nostre Pere, & de par le Seigneur Iesus Christ. Loue' soit Dieu & Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, le Pere de misericordes, & Dieu de toute consolation, qui nous console en toutes noz tribulations, à fin que puissions conforter ceux qui sont en quelque tribulation que ce soit, par la consolation de laquelle nous sommes consolez de Dieu. Eph.1.a 2.Pier.1.a

B Car comme les afflictions de Christ abondent en nous, pareillement aussi nostre consolation abonde par Christ. Mais soit que nous souffrions tribulation pour vostre consolation & salut, lequel se fait en la patience des mesmes afflictions, lesquelles aussi nous endurons: soit que nous soyons consolez, nostre esperance est ferme de vous, sachans que comme vous estes participans des afflictions, pareillement aussi le serez vous de la consolation. Car freres, nous voulons bien que vous sachiez de nostre tribulation qui nous est aduenue en Asie: c'est que nous auons este' oppressez outre mesure, plus que ne pouuions porter, tellement que nous estions en perplexite', voire de la vie. Mesme auions eu sentence de mort en nousmesmes: à fin que n'eussions confiance en nousmesmes, mais en DIEV qui ressuscite les mortz, lequel nous a deliure' de si grande mort, & nous deliure: auquel nous esperons qu'encore cy apres il nous deliurera, moyennant aussi vostre ayde par l'oraison que ferez pour nous: à fin que graces soyent rendues par plusieurs pour nous, pour le don qui nous a este' fait pour l'esgard de plusieurs. Car G ceste est nostre gloire, à sauoir le tesmoignage de nostre conscience: qu'en simplicite' & purete' de Dieu, & non point en sapience charnelle, mais par la grace de Dieu, nous auons conuerse' au monde, & singulierement enuers vous. Car nous ne vous escriuons point autres choses, que celles que vous sauez, & recognoissez, I'espere que vous le cognoistrez iusqu'à la fin, comme aussi vous nous auez cogneu en partie, que nous sommes vostre gloire, comme vous estes aussi la nostre au iour du Seigneur Iesus. Et en ceste confiance ie vouloye premier venir à vous, à fin qu'eussiez *vne seconde grace, & passer par vous en Macedone, & derechef de Macedone venir à vous, & estre conduit par vous en Iudée. Quand D donc ie proposoye cela, ay-ie vse' de legiereté? ou les choses que ie pense, les pense-ie selon la chair? Tellemẽt qu'en moy il y ayt ouy, ouy, & non, non. Mais Dieu est fidele, que nostre parolle vers vous n'a point este' ouy & non. Car le Filz de Dieu IESVS Christ, qui par nous a este' presche' entre vous, c'est à sauoir, par moy, & par Siluain, & par Timothée, n'a point este' ouy & non, mais ouy a este' en luy: car toutes les promesses qui sont de Dieu sont par luy ouy, & sont par luy Amen: à la gloire de Dieu par nous. Or celuy qui nous conferme auec vous en Christ, & qui nous a oinct, c'est Dieu, lequel aussi nous a signez, & donne' les arres de l'Esprit en noz cueurs. Or i'appelle Dieu en tesmoing sur mon ame, Sus 5.b. Eph.2.c que pour vous espargner ie ne suis point de rechef venu à Corinthe: nõ point que nous *ou vous pour la Foy. ayons seigneurie' sur vostre Foy, mais nous sommes adiuteurs de vostre ioye. Car c'est par Foy que vous estes fermes.

CHAP. II.

MAis i'ay delibere' cela en moymesme, A de ne venir à vous derechef en tristesse. Car si ie vous contriste: & qui est-ce qui me resiouiroit, sinon celuy qui auroit este' *contriste' par moy? Et ceey mesme 1.Cor.5.a vous ay-ie escrit, à fin que quand ie viendray, ie n'aye tristesse de ceux desquelz ie me deuoye esiouir, me confiant de vous tous, que ma ioye est celle de vous tous. Car en grande tribulation & angoisse de *A sa.à a-mẽdemẽt.

cueur,

cueur, ie vous ay escrit auec beaucop de larmes: non point à fin que vous fussiez con
B tristez, mais à fin que vous seussiez la charite' que i'ay tresabondamment vers vous.

Que si quelcun a cõtriste', il ne m'a point contriste' moy seul, mais en partie, à fin que ie ne vous charge point tous. Il suffit à celuy qui est tel, de ceste reprehension qui a este' faite de plusieurs: tellement que vous luy deuez plustost pardonner & le consoler, qu'il n'aduienne que celuy qui est tel, ne soit englouty de trop grande tristesse. Partant ie vous prie, que vous faciez valoir charite' en
C uers luy. Car pour cela aussi ie vous ay escrit, à fin de cognoistre l'experience de vous si vous estes obeyssans en toutes choses. Or à celuy à qui vous pardonnez quelq̃ chose, & moy aussi. Car quant à moy si i'ay pardõ ne' quelq̃ chose, à qui ie l'ay pardõne', ie l'ay fait pour vous deuant la face de Christ, à fin que nous ne soyons surprins de Satan. Car nous n'ignorons point ses entreprinses.

Et quand ie fus venu en Troas pour l'Euangile de Christ, & que l'huys m'estoit ouuert par le Seigneur: ie n'eu point de repos en mon esprit, pource que ne trouuay point
D Tite mon frere, mais ayant prins conge' de eux, m'en allay en Macedone. Et graces à Dieu, qui tousiours triumphe par nous en Christ: & manifeste par nous l'odeur de sa cognoissance en tous lieux. Car nous sommes bonne odeur de Christ à Dieu, en ceux qui sont sauuez, & en ceux qui perissent: Aux vns certes, odeur de mort en mort, & aux autres, odeur de vie en vie. Et qui est celuy qui est suffisant à telles choses? Certes nous ne sommes point comme plusieurs faisans marchandise de la Parolle de Dieu, mais nous parlons comme en "purete', & comme de par DIEV deuant DIEV. "par Christ.

"Ou, en clarté, descouert. "ou, selon

CHAP. III.

A COmmẽçons nous derechef à nous louer nousmesmes? Auons nous affaire, comme ont aucuns, d'Epistres recommandatoires à vous, ou recõmandatoires de par vous? Vous estes nostre Epistre escrite en noz cueurs, laquelle est cogneuë & leuë de tous hommes, entant qu'il apparoist que vous estes l'Epistre de CHRIST, administrée par nous, & escrite, non point d'ancre, mais de l'Esprit de Dieu viuant, non point en tables de pierre, mais en tables du cueur de chair.

Ebr. 4. d.

B Et auõs aussi telle fiãce à Dieu par Christ. Non point que soyons suffisans de penser quelque chose de nous, comme de nousmesmes, mais nostre suffisance est de Dieu: lequel aussi nous a fait idoines ministres "du nouueau Testament, non point de la lettre, mais de l'Esprit. Car la lettre tue, mais l'Esprit vi-

"ou de la nouuelle alliance.

uifie. Que si l'administration de mort en lettres, "figurée en pierres, a este' en gloire, tãt que les enfans d'Israel ne pouoyent regarder la face de Moyse, pour la gloire de sa face laquelle deuoit estre abolie. "Comment ne sera mieux en gloire l'administration de l'Esprit? Car si l'administration de damnation est gloire: beaucop plus l'administration de iustice abonde en gloire. Car aussi ce qui a este' glorifie', n'a point este' glorifie' en ceste partie, au regard de la gloire excellente. Car si ce qui deuoit estre aboly a este' en gloire: beaucop plus ce qui demoure est en gloire. Puis dõc q̃ nous auons telle esperan
C ce, nous vsons de grand" hardiesse. Et non point comme Moyse, qui mettoit vne couuerture sur sa face, à ce que les enfans d'Israel ne regardassent à la fin de ce qui deuoit estre aboly. Mais leurs entendemens sont aueuglez. Car iusqu'auiourdhuy ceste mesme couuerture demoure en la lecture de l'ancien Testament sans estre ostée, laquelle est abolie par Christ. Voire iusqu'auiourdhuy quãd on lit Moyse, la couuerture est mise sur leur cueur. Mais quand il sera conuerty au
D Seigneur: la couuerture sera ostée. Or le Seigneur, est l'esprit. Et là ou est l'Esprit du Seigneur, là est liberte', Or nous tous qui nous mirons en la gloire du Seigneur à face descouuerte, sõmes trãsformez en la mesme image de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur.

C. grauée"

Exo. 34. d.

"ou pour quoy.

"ou liberté.

Ieh. 4. d. 1. Ieh. 4. b

CHAP. IIII.

POur ceste cause nous ayans ceste administration (selon la misericorde qu'auons receuë) nous ne defaillõs point: mais auons reiette' les cachetes de honte: ne cheminans "point par cautelle, & ne" faulsans point la Parolle de Dieu, mais nous approuuans à toute conscience des hommes deuant Dieu, en manifestant la verite'. Que si nostre Euangile est encore couuert, il est couuert à ceux qui perissent: ausquelz le Dieu de ce monde a aueugle' les entendemens des incredules, à fin que la lumiere de l'Euangile de "gloire de CHRIST, qui est l'image de Dieu, ne leur resplendit. Car nous ne nous preschons point nous mesmes, mais Iesus Christ le Seigneur, & q̃ nous sommes voz seruiteurs pour Iesus. Car Dieu qui a cõmãde' que la lumiere resplẽdit des tenebres est celuy qui a luyt en noz cueurs, pour donner illuminatiõ de la cognoissãce de la gloire de Dieu, en la face de Iesus CHRIST.

A

"ou trafiãs auec fraude.

"Ou gloireux.

B

Col. 1. c. Ebr. 1. a.

Or nous auons ce thresor en vaisseaux de terre, à fin que la hautesse de la puissance soit de Dieu, & non point de nous. Nous endurons tribulations en toutes choses, mais nous n'en sommes point en angoisse: nous sommes "apouriz, mais nous ne sommes point "destituez: nous sommes perseuerans,

"Ou, faschez, "ou desesperez.

mais nous ne sommes point abandonnez: nous sommes abatuz, mais nous ne perissons point: portans tousiours par tout en nostre corps la mortification du Seigneur Iesus, à fin que la vie de Iesus soit aussi manifestée en nostre corps. Car nous en viuant sommes tousiours liurez à mort pour Iesus: à fin que la vie de Iesus soit aussi manifestée en nostre chair mortelle. Certes donc la mort ouure en nous, mais la vie en vous.

D Or cõme ainsi soit que nous ayons vn mesme esprit de Foy, selon qu'il est escrit: *I'ay creu, pource ay-ie parlé: aussi nous croyons, & pourtant nous parlons, sachans que celuy qui a ressuscité le Seigneur Iesus, nous ressuscitera aussi" par IESVS, & nous mettra auec vous. Car toutes choses sont pour vous, à fin que la grace estant espandue par le regraciement de plusieurs, redonde à la gloire de DIEV. Parquoy nous ne defaillons point. Mais ia soit que nostre homme exterieur se corrompe, toutesfois l'interieur est renouuellé de iour en iour. Car nostre tribulation qui est de peu de durée, & legiere à merueille, merueilleusement produit en nous vn poiz eternel de gloire, quand nous ne considerons point les choses visibles: mais les inuisibles. Car les choses visibles sont temporelles, mais les inuisibles sont eternelles.

Psc.116.b.

"Ou auec

CHAP. V.

A CErtes nous sauons que si nostre maison terrestre de ceste loge este destruite: que nous auons vn edifice de par DIEV, vne maison eternelle es cieux, qui n'est point faite de main. Car pour cela nous gemissons, desirans estre reuestuz de nostre habitation qui est du ciel: si toutesfois nous sommes trouuez vestuz, & non point nudz. Et de vray nous qui sommes en ceste loge gemissons estans greuez, pourtant que desirõs non pas d'estre despouillez, mais estre reuestuz, à fin q̃ ce qui est mortel, soit englouty par la vie. Et celuy qui nous a preparez à ce mesme, c'est Dieu: lequel aussi nous a donné les arres de l'Esprit. Parquoy nous auõs tousiours confiance, cognoissans, dy-ie, que nous estans" presens en corps, nous sommes absens du SEIGNEVR (car nous cheminons par Foy, & non par veuë) nous prenons confiance, & aymons mieux estre" absens du corps, & estre presens auec le SEIGNEVR. Et pource affectueusement taschons nous, soit que soyons absens, ou que soyons presens, de luy estre aggreables. Car il nous faut tous apparoistre deuant le siege iudicial de Christ, *à fin qu'vn chacun reporte les choses faites par son corps, selon qu'il a fait, soit bien soit mal. Nous donc sachans la crainte du Seigneur, nous admonnestons les hommes, mais nous sommes manifestes à Dieu. Et" i'espere aussi que nous sommes manifestes en voz consciences. Car nous ne nous" louons point derechef enuers vous, mais nous vous donnons occasiõ d'auoir gloire pour nous, à fin que ayez quelque chose contre ceux qui se glorifient selon l'apparence, & non point au cueur. Soit certes que soyons transportez d'entendement, nous le sommes à DIEV, soit que soyons rassiz de sens, nous le sommes à vous. Car la Charité de Christ nous y cõtraint, estimans que si vn est mort pour tous, tous aussi sont mortz. Et il est mort pour tous, à fin que ceux qui viuent, ne viuent point doresnauant à eux mesmes, mais à celuy qui est mort & ressuscité pour eux. Parquoy maintenant, nous ne cognoissons nul selon la chair. Mesmes encores que nous ayons cogneu Christ selon la chair, toutesfois maintenant nous ne le cognoissons plus. Si aucun donc est en Christ," qu'il soit nouuelle creature. Les choses vieilles sont passées. Voicy toutes choses sont faites nouuelles, & toutes choses sont de Dieu, qui nous a reconcilié à soy par Iesus Christ, & nous a donné l'administration de reconciliation. Veu que Dieu estoit en Christ, reconciliant le monde à soy, ne leur imputant point leurs forfaitz. Et a mis en nous la Parolle de reconciliation. Nous donc sommes Ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortoit par nous. Nous supplions pour Christ, que vous vous reconciliez à Dieu. Car il a fait celuy qui n'a point cogneu peché estre" peché, pour nous: à fin que nous fussions iustice de Dieu en luy.

Apo.6.e.

"C. viuans en ce mõde.

B

"C. mortz & hors de ce mõde.

Ro.14.e

"ou, nous esperons.

"ou, vantons.

C

D

"Ou, il est

Gal.6.d.

Ro.8.a.

"A la oblation pour peché.

CHAP. VI.

A Ainsi nous, en ouurant auec luy, vous prions, que n'ayez point receu, ne receuiez point la Grace de Dieu en vain. Car il dit: *Ie t'ay exaucé en temps acceptable, & t'ay secouru au iour de salut. Voicy maintenant le temps acceptable, voicy maintenant le iour de salut. Ne donnons aucune offence en nulle chose qui soit, à fin que nostre administration ne soit vituperée, mais" rendons nous louãbles nousmesmes en toutes choses cõe seruiteurs de Dieu, en mainte souffrãce, en tribulatiõs, en necessitez, en angoisses, en playes, en emprisonnemens, en seditions, en labeurs, en veilles, en ieusnes, en" purete, en sciẽce, en patience, en benignité, en sainct Esprit, en charité non fainte, en parolle de verité, en puissance de DIEV, par armes de iustice à dextre & à senestre, par honneur & deshonneur, par diffame & bonne renommée. Comme abuseurs, & toutesfois estans veritables: comme incongneuz & toutesfois cogneuz: comme mourans, & voicy

A

Isa.40.c.

1.Co.4.a.

1.Ti.3.b.

"ou representons.

B

"ou chasteté.

voicy nous viuons: comme chastiez, & toutesfois non miz à mort: cõme tristes, & toutesfois tousiours ioyeux: comme poures, & toutesfois enrichissans plusieurs: cõme n'ayans rien, & toutesfois possedans toutes choses. O Corinthiens, nostre bouche est ouuerte vers vous, nostre cueur est eslargy.
C
Vous n'estes point angoissez en nous: mais vous estes angoissez en voz *entrailles.

*Ou, affections.

Or ie requiers de vous la mesme remuneration comme de mes enfans, eslargissez vous aussi. Ne vous accoplez point auec les infideles. Car quelle participation y a il de iustice auec iniquité? ou quelle accointance y a il de lumiere auec tenebres? ou quelle conuenance y a-il de Christ à Belia? ou quelle portion a le fidele auec l'infidele? * ou en quoy conuient le Temple de Dieu auec les idoles? Car vous estes le Tẽple de Dieu viuant ainsi que Dieu a dit: Ie habiteray *en eux, & y chemineray, & seray leur Dieu, & ilz seront mon peuple. * Parquoy departez vous du milieu d'eux, & vous en separez, dit le Seigneur. Et ne touchez à chose souillée, & ie vous receuray, & vous seray pour Pere, & vous me serez pour filz & filles, dit le Seigneur tout puissant.

1. Pier. 1. a
D
1. Cor. 3. c.
*Ou, entre Leu. 26. b. Isai. 52. c. Iere. 31. a.

CHAP. VII.

A
OR donc mes bien aymez, puisque nous auons ces promesses, nettoyons nous de toute souillure de chair & d'esprit, consommant la sanctification en la crainte de Dieu. Entendez nous bien, nous n'auons fait tort à persone, nous n'auõs corrompu *persone, nous n'auons trõpé persone. Ie ne dy point cecy à vostre condamnation. Car nous auons deuãt dit, que vous estes en noz cueurs, pour mourir & viure ensemble. I'ay grande confiance enuers vous. I'ay grande gloire de vous. Ie suis remply de consolation. I'abonde fort en ioye en toute nostre tribulation. Et defait, estans venuz en Macedone, nostre chair n'auoit aucun repos, mais auions par tout tribulatiõ: assautz par dehors, & craintes par dedans. Mais Dieu qui console les *humbles, nous a consolé par la venue de Tite. Et non seulement par sa venue, mais aussi par la consolatiõ de laquelle il a esté consolé en vous nous racontant vostre desir, vostre pleur, vostre affection qu'auez pour moy, en sorte que i'ay eu plus de *ioye. Car ia soit que ie vous aye contristé par l'epistre, ie ne m'en repens point, combien que ie m'en estoye repenty, pource que ie voy que ceste epistre la vous a contristé pour vn temps. I'en suis maintenant ioyeux, non pas pource que vous auez esté contristez: mais pource que vous auez esté contristez à repentance. Car vous auez esté contristez selon Dieu: tellemẽt que en nulle chose ne souffrez aucun dommage de nous. Car la tristesse qui est selon Dieu, engendre repentance à salut, dont on ne se doit repentir, mais la tristesse de ce monde, engendre mort. Car voicy ce mesme en quoy vous auez esté contristez selõ Dieu quelle solicitude a il engendré en vous, voyre *satisfaction, voyre marrissement, voyre crainte, voyre desir, voyre zele, voyre *vengeance. Vous vous estes par tout monstrez estre purs en cest affaire. Ia soit donc que ie vous ay escrit, si n'est-ce pas pour celuy qui a fait l'iniure, ne pour celuy qui a souffert l'iniure, mais pour manifester entre vous vostre soing, lequel vous auez pour nous deuant Dieu. Pour ceste cause nous auons esté consolez pour vostre consolation, mais encore auons esté plus abondamment esiouyz pour la ioye de Tite, pourtant que son esprit a esté recreé par vous tous. Et si ie me suis glorifié de vous enuers luy en aucune chose, ie n'en ay point eu de honte. Mais comme nous vous auons dit toutes choses en verité: pareillement aussi nostre gloire qui a esté enuers Tite, est faite verité. Et quand il luy souuient de l'obeyssance de vous tous, comment vous l'auez receu auec crainte & tremblement, son affection est plus abondante en uers vous. Ie m'esiouy, qu'en toute chose ie pren hardiesse en vous.

*Par, mauuaise doctrine.
B
*C'est, afligez.
*Que ie n'auoye de tristesse
C
1. Cor. 5. a.
*Grec. apologie. *C'est, excuse, c'est punition par excõmunicãt. 1. Cor. 5. d.
D

CHAP. VIII.

AVsi freres, nous vous faisons sauoir, de la grace de Dieu laquelle est donnée aux Eglises de Macedone, qu'en grande probation de tribulation ilz ont eu abondãce de ioye, & que leur poureté espuisée a abondé en richesses de leur simplicité, Car ie suis tesmoing, que selon leur pouoir & outre leur pouoir ilz ont esté volũtaires: nous prians par grande supplication que nous receusions l'aumosne & communication de l'administration enuers les Saincts. Et non point ainsi que nous auions esperance: mais ilz se sont donnez eux mesmes premieremẽt au Seigneur, & apres à nous par la volonté de Dieu, pour laquelle chose nous enhortasmes Tite, que comme il auoit parauant commencé, qu'ainsi il paracheuast encore ceste aumosne vers vous. Mais comme vous abondez en toutes choses, en Foy, & en parolle, & en science, & en toute diligence, & en vostre charité enuers nous: faites que abondiez aussi en ceste aumosne. Ie ne le dy point comme par commandement, mais par la diligence des autres, & pour esprouuer *le franc courage de vostre charité. Car vous cognoissez la grace de nostre Seigneur IESVS Christ, qu'il s'est fait poure pour vous, combien qu'il fut riche: à fin que
A
B
*Ou, liberalité de.

par ſa pourete' vous fuſsiez enrichiz. Et ie
Ro.10 c. Phi.1.a. donne conſeil en cecy, car ce vous eſt vtile,
qui meſme ne l'auez point ſeulement com-
mence' à faire, mais auſsi à le vouloir dés
l'année paſſée. Or maintenant parfaites ce
que vous auez commence' de faire: à fin que
comme le courage a eſte' prompt pour vou-
loir, pareillement auſsi ſoit-il pour parfaire
C de ce que vous "auez. Car ſ'il y a promptitu
"Ou pour z de de courage, elle eſt aggreable ſelõ ce que
elle a, & non pas ſelon ce qu'elle n'a point.
C'eſt: Non point qu'il faille que les autres
ſoyent ſoullagez, & que vous ſoyez foullez,
mais que par equalite', au temps preſent vo-
ſtre abondance ſubuienne à leur indigence,
& qu'auſsi leur abondance ſubuienne à vo-
ſtre indigence, à ce qu'il y aye qualite', com
Exo.16.d me il eſt eſcrit: * Qui auoit beaucop, n'a eu
rien de ſuperabondãt: & qui auoit peu, n'en
a point eu faute. Et graces à DIEV, qui a
donne' le meſme ſoing pour vous, au cueur
de Tite, d'autant qu'il a receu l'exhortatiõ.
Et d'autant qu'il eſtoit ſi fort ſongneux, il
D ſ'en eſt alle' à vous de ſoymeſme. Nous a-
uons auſsi enuoye' auec luy le frere, duquel
la louãnge eſt en l'affaire de l'Euangile par
toutes les Egliſes. Et non ſeulement cela:
mais auſsi a eſte' eleu des Egliſes compa-
gnon de noſtre voyage, pour ceſte aumoſne
qui eſt adminiſtrée par nous à la gloire du
Seigneur, & à la promptitude de voſtre cou
rage, nous donnans garde, que nul ne nous
reprenne en ceſte abondance qui eſt admini
"Ou, vous Ro.12.a. ſtrée par "nous. Car nous procurons le bien,
non ſeulemẽt deuant le Seigneur: mais auſsi
deuant les hõmes. Nous auõs auſsi enuoye'
auec eux noſtre frere (lequel auons eſprou-
ue' ſouuenteſfois en pluſieurs choſes eſtre di
ligent, & maintenant beaucop plus diligẽt)
ayant grande confiance de vous ſoit à cau-
ſe de Tite, qui eſt mon compagnon & coad
iuteur enuers vous, ſoit auſsi à cauſe des au-
tres qui ſont noz freres Apoſtres des Egli-
ſes, & la gloire de Chriſt. Monſtrez donc
enuers eux en la preſence des Egliſes l'ap-
probation de voſtre charite', & de la gloire
qu'auons de vous.

CHAP. IX.

A DE vous eſcrire de l'adminiſtration qui
ſe fait aux Sainctz, ce m'eſt choſe ſuper
flue. Car ie cognoy la promptitude de vo-
ſtre courage, de laquelle ie me glorifie de
vous enuers les Macedoniens: diſant que
Achaie eſt preſte dés l'année paſſée, & vo-
ſtre exemple en a prouoque' pluſieurs. Tou
teſfois i'ay enuoye' les freres, de peur que la
gloire que nous auons de vous, ne ſoit vai-
ne en ceſte partie, à celle fin que ſoyez preſtz
cõme ie l'ay dit, de peur que quand les Ma-
cedoniens ſeroyent venuz auec moy, & ne
vous auroyent point trouue' preſtz, nous
n'ayons honte (ie laiſſe à dire de vous) en
ceſte hardieſſe de gloire. Parquoy i'ay B
eſtime' eſtre neceſſaire de prier les freres, à
fin qu'ilz allaſſent premier à vous, & qu'ilz
preparaſſent voſtre benediction ia promiſe:
pour eſtre appreſtée ainſi comme "benedi- "Ou, don liberal.
ction, & non pas comme auarice. Or ie dy
cecy: Qui ſeme eſcharſement, il recueillera
auſsi eſcharſement. Et qui ſeme "à foyſon, il "Ou, large ment.
recueillera auſsi à foyſon. Vn chacun fa-
ce cõme il propoſe en ſon cueur: non point
par triſteſſe ou par contrainte. Car Dieu Eccl.35.b.
ayme celuy qui donne ioyeuſement. Dieu C
auſsi eſt puiſſant de faire abonder toutes
graces en vous, à fin qu'en ayant toute ſuffi
ſance en toutes choſes, vous ſoyez abondãs
en toute bonne œuure, ainſi qu'il eſt eſcrit:
* Il a diſtribue' & donne' aux poures, ſa iu- Pſe.111.c.
ſtice demoure eternellement. Certes ce-
luy qui baille la ſemence à celuy qui ſeme,
baillera auſsi du pain à manger, & multiplie
ra voſtre ſemence, & augmentera les fruicts
de voſtre iuſtice, à fin qu'en toutes choſes
ſoyez enrichiz en toute "ſimplicite', laquelle "C'eſt, libe ralité & rondeur de cueur.
fait rendre par nous graces à Dieu. Car D
l'adminiſtration de ce ſeruice ne ſuruient
pas ſeulement aux indigens des Saincts,
mais auſsi abonde en ce que pluſieurs en ré
dent graces à Dieu par l'experience de ce
ſeruice, glorifiãs Dieu pour l'obeiſſance de
voſtre cõſentement en l'Euangile de Chriſt:
& pour la ſimplicite' de voſtre communica-
tion enuers eux & enuers tous: & pour leur
priere qu'ilz font pour vous, en vous deſi-
rant pour l'excellente grace de DIEV qui
eſt en vous. Or graces à Dieu de ſon don
inenarrable.

CHAP. X.

MAis moy Paul, de ma part ie vous prie A
par la douceur & clemence de Chriſt,
qui en preſence ſuis humble entre vous,
mais abſent ſuis hardy enuers vous. Ie
vous prie, dy-ie, que quand ie ſeray pre-
ſent, qu'il ne me faille point vſer de hardi-
eſſe par ceſte confiance, de laquelle ie ſuis
eſtime' eſtre hardy enuers aucuns, qui nous
eſtiment comme ſi nous cheminions ſelon
la chair. Certes en cheminant en chair,
nous ne bataillons point ſelon la chair.
Car les armures de noſtre guerre, ne ſont
pas charnelles: mais puiſſantes par Dieu, à
la deſtruction des forteresſes: par leſquelles Ephe.6.c.d
nous deſtruyſons les conſeilz & toute hau- D
teſſe qui ſ'eſleuent contre la cognoiſſan-
ce de DIEV: & reduyſons en captiuite' tou-
te "intelligence à l'obeiſſance de CHRIST: "Ou, penſée, con ſeil, entre prinſe.
ayans la vengeance appareillée cõtre toute
deſobeyſſance, apres que voſtre obeyſſance

ſera

sera accomplie. *Regardez vous les choses selon la face? Si aucun se confie en soy mesme estre de Christ, qu'il pense derechef en soymesme, que comme il est de Christ, pareillement aussi sommes nous de Christ.

*ou, vous regardez les choses selon l'apparence.

C Car ie me veux mesmes d'auantage glorifier de nostre puissãce, laquelle le Seigneur nous a donnée à vostre edification, & non point à vostre destruction, ie n'auray point vergongne, à fin qu'il ne semble que ie vous vueille espouãnter par lettres. Car les lettres (dit on) sont graues & fortes: mais la presence du corps est foible, & la parolle contemptible. Celuy qui est tel qu'il pense, que telz que nous sommes de parolles par lettres absens, telz aussi sommes nous de fait presens. Car nous ne nous osons point mettre du ranc d'aucuns, ny accomparer à eux, lesquelz se louẽt euxmesmes. Mais ilz ne sont point sages de se mesurer euxmesmes par euxmesmes, & s'entre accomparer à euxmesmes.

D Or nous ne nous glorifierons point outre mesure: ains selon la mesure de la reigle de laquelle Dieu nous a departy la mesure de paruenir iusqu'à vous. Car nous ne nous estendons point outre mesure, comme si nous n'estions point paruenuz iusque à vous. Car nous sommes paruenuz iusqu'à vous par la predication de l'Euangile de Christ, ne nous glorifians point outre mesure es labeurs des autres: esperãs que quãd vostre Foy croistra en vous, nous serons magnifiez selon nostre reigle en abondance, & qu'euangeliserons es lieux qui sont outre vous, non point par reigle d'autruy, pour nous glorifier es choses, qui sont preparées. *Mais celuy qui se glorifie, qu'il se glorifie au Seigneur. Car celuy qui se prise soymesme, n'est pas approuué, mais celuy que le Seigneur prise.

*1.Cor.1.d. Jere.9.g.

CHAP. XI.

A La mienne volunte' que vous me supportissiez vn petit en mon ignorance. Mais aussi me supportez vous. Or ie suis ialoux de vous, de ialousie de Dieu. Car ie vous ay conioint à vn'mary, pour vous presenter vne vierge chaste à Christ. Mais ie crains que comme le serpent a seduit* Heue par sa cautelle, que semblablement voz sens ne soyent corrompuz en declinant de la simplicite' qui est en Christ.

*Gen. 3.a.

Car si celuy qui vient, preseche vn autre Iesus que nous n'auons preseche': ou si vous receuez vn autre esprit que vous n'auez receu, ou vn autre Euangile que vous n'auez receu, vous l'endureriez bien. I'estime certes que ie n'ay este' en rien moindre que les excellens Apostres. Mais ia soit que ie soye idiot en parolles, toutesfois ie ne le suis point en scienee. Mais en toutes choses nous auons este' par tout manifestes enuers vous. Ay-ie commiz peche', que moymesme me suis humilie', à fin que vous fussiez esleuez? Pourtant que de pur don vous ay annonce' l'Euangile de Dieu? I'ay despouille' les autres Eglises, prenãt salaire pour vous seruir. Et quãd i'estoye auecvous & auoye indigence, ie n'ay foulle' persone. Car les freres qui estoyent venuz de Macedone, m'ont subuenu en ce q̃ me defailloit. * Et me suis garde' en toutes choses de vous greuer, & m'en garderay. La verite' de Christ est en moy, que ceste gloire ne sera pas enfreinte contre moy aux regions d'Achaie. Pourquoy? Est-ce pourtant que ie ne vous ayme point? Dieu le sait. Mais ce que ie fay, encor le feray-ie, à fin que i'oste l'occasion à ceux qui desirẽt occasion: à cel le fin qu'en ce enquoy ilz se glorifient, ilz soyent trouuez comme nous. Car telz faux Apostres sont ouuriers cauteleux, se transfigurans en Apostres de Christ. Et n'est pas merueille: car Satan mesme se transfigure en Ange de lumiere. Ce n'est point donc grand chose, si aussi ses ministres se transfigurent cõme ministres de iustice: desquelz la fin sera selon leurs œuures. Encore le dy ie, que persone ne me cuyde estre fol. Autrement portez moy, encore que ie soye fol, à fin que ie me glorifie aussi quelque peu. Ce que ie parle touchant ceste hardiesse de gloire, ie ne parle point selon le Seigneur, mais comme par folie. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, ie m'y glorifieray aussi. Car vous endurez volũtiers les folz, pource que vous estes sages. Mesme vous endurez si aucun vous met en seruitude, si aucun vous deuore, si aucun rauit le vostre, si aucun s'esleue sur vous, si aucun vous frappe en la face. Ie le dy quant à dess honneur, comme si nous auiõs este' debiles. En ce en quoy quelcun est hardy (ie le dy par imprudẽce) ie suis hardy aussi. Ilz sont Ebrieux, aussi suis-ie: ilz sont Israelites, aussi suis-ie: ilz sont semẽce d'Abraham, aussi suis-ie: ilz sont ministres de Christ, (ie parle en rassotant) ie le suis plus excellemmẽt: en labeurs d'auãtage, en playes excessiuemẽt, en prisons plus abõdamment, en mortz souuenteffois. I'ay receu des Iuifz cinq fois quarante playes, vne moins. *I'ay este' batu de verges, par trois fois: i'ay este' lapide' vne fois: i'ay este' par trois fois en hasardz par fraction de nauire: i'ay este' en la profonde mer, nuit & iour: souuenteffois es chemins, es perilz des fleuues, es perilz des brigandz, es perilz de ma nation, es perilz de Gentilz, es perilz en villes, es perilz en desert, es perilz en mer, es perilz

*ou sans recompẽce.

*1.Cor.9.b

E

1. Cor.4.c sus 6.2.b. Act. 14.c. 16.e. 21.f.

*Ast à chacune fois, selon. Deut.25.a Act. 9. d. 27.f. 1.The.2.

"ou, m'a foulled'affaires, ou poursuite, que i'ay tousiours.

entre faux freres, en labeur & trauail, en veilles souuent, en faim & en soif, en ieusnes souuent, en froidure & nudité: sans les choses de dehors, à sauoir, " mon instante diligence qui est tousiours, & le soing de toutes les Eglises. Qui est foible, que ie ne soye aussi foible? Qui est scandalizé, que ie n'en soye brusle?

G

Sous 12 g.

*S'il se faut glorifier, ie me glorifieray des choses qui sont de mon infirmité. Dieu & Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, qui est benit à iamais, sait que ie ne mens point. * En Damas le Preuost gouuerneur pour le Roy Aretas, auoit mis guet en la cité des Damasceniens, me voulant prendre, & par vne fenestre ie fus auallé en vne corbeille par la muraille: & ainsi i'eschappay ses mains.

Act 9.d.

CHAP. XII.

A

CErtes il ne m'est point expedient de me glorifier: autrement ie viendray aux visions, & reuelations du Seigneur. Ie cognoy tel homme en Christ deuant quatorze ans (si en corps, ie ne say, si hors du corps, ie ne say, Dieu le sait) qui a esté rauy iusqu'au tiers ciel. Et say que tel homme (soit en corps, ou soit hors du corps, ie ne say Dieu le sait) à esté rauy en Paradis,

Sus. 11.g.

& a ouy parolles secretes, lesquelles n'est pas licite à l'homme de dire. D'vn tel ie m'en glorifieray: mais de moymesme ie ne me glorifieray point, sinon en mes infirmitez.

B

Car quand ie me voudray glorifier, ie ne seray point fol: car ie diray verité. Mais ie m'en abstien, à fin qu'aucun ne m'estime point plus, qu'il ne voit en moy, ou qu'il n'oit de moy. Et à fin que ie ne fusse esleué outre mesure par l'excellence des reuelatiõs: il m'a esté dõné vn aguillõ en la chair, " l'Ange Satan, pour me buffeter, à ce que ie ne fusse esleué outre mesure. Pour laquel le chose i'ay prié trois fois le Seigneur, à fin qu'il se partist de moy. Et il me dit: Ma grace te suffit: car ma puissance est parfaite en infirmité. Plustost donc me glorifieray voluntiers en mes infirmitez: à fin que la puissance de Christ habite en moy, pour laquelle chose ie prens plaisir en infirmitez, en iniures, en necessitez, en persecutiõs, en angoisses pour Christ. Car quand ie suis foible, adonc suis-ie puissant. I'ay esté fol en me glorifiant. Vous m'y auez contreint: car ie deuoye estre loué de vous. Car ie n'ay en nulle chose esté moindre que les excellens Apostres, combien que ie ne soye rien. Certes les signes de ma commission " d'apostolat ont esté accompliz entre vous auec toute patience, auec signes, merueilles & puissances. Car en quoy auez vous esté moindres que les autres Eglises? sinõ que ie ne vous ay point esté en charge? Pardonnez moy " ceste iniure. Voicy pour la troisiesme fois que ie suis prest d'aller à vous, & ne vous seray point en charge: car ie ne demande point les choses qui sont vostres, mais vousmesmes. Aussi les enfans ne doyuẽt point faire amas pour leurs peres: mais les peres pour leurs enfans. Mais moy tresuoluntiers ie despendray, & " seray despendu pour voz ames, combien que vous aymãt tant & plus, ie soye moins aymé. Mais possible que ie ne vous ay point greué: toutesfois entant que i'estoye cauteleux, ie vous ay prins par fraude.

Sus. 11. b.

D

"ou, d'apostre ont esté &c.

"ou, ce tort.

E

"C. ie met tray ma vie.

Vous ay-ie affronté par aucuns de ceux que ie vous ay enuoyé? I'ay prié Tite, & auec luy ay enuoyé vn frere. Tite vous a il affronté? N'auons nous point cheminé d'vn mesme Esprit? N'auons nous point cheminé d'vn mesme train? Cuydez vous derechef que nous nous excusions enuers vous? Nous parlons deuant Dieu " selon Christ. Et le tout, o treschers, pour vostre edification. Car ie crain qu'il n'aduienne quand ie viendray, que ie ne vous trouue point telz que ie voudroye, & que ie soye trouué de vous, non point tel que vous voudrez: & qu'il n'y ayt aucunemẽt noyses, enuies, courroux, debatz, detractions, murmures, orgueilz, seditions: & que quand ie viendray derechef, mon Dieu ne m'humilie enuers vous: & que ie ne pleure plusieurs de ceux qui ont peché parauant, & ne se sont point amendez de l'ordure & paillardise & infamete qu'ilz ont commis.

F

"ou, par.

G

Gal.5. d.

CHAP. XIII.

A

C'Est cy la troisiesme fois que ie viens à vous. * En la bouche de deux ou de trois tesmoingz, toute parolle sera " confermée. I'ay predit & predy, comme quand i'estoye present la seconde fois, ainsi aussi maintenant absent i'escry à ceux qui ont peché parauant, & à tous autres, que si ie viẽs derechef, ie n'espargneray persone. Puis que vous cerchez l'experiẽce de Christ qui parle en moy, lequel n'est point foible enuers vous, mais est puissant en vous. Car ia soit qu'il ayt esté crucifié par infirmité, neantmoins il vit par la puissance de Dieu.

Deut.17.b. Mat.18.b. Ieh. 8. c. Ebr. 10.c.

"ou, arrest.

Nous aussi sommes foibles en luy, mais nous viurons auec luy de la puissance de Dieu enuers vous. * Experimentez vous vousmesmes, si vous estes en la Foy. " Essayez vous vousmesmes. Ne vous cognoissez vous point vousmesmes, que Iesus Christ est en vous? si vous n'estes aucunement reprouuez. Mais i'espere que vous cognoistrez que nous ne sommes point reprouuez. Aussi ie souhaitte vers Dieu que vous ne faciez aucun mal: non point à celle fin que nous apparoissiõs approuuez, mais

B

"ou, Essayez. 1.Cor.12.f

"ou, Esprouuez "

à fin

à fin que vous faciez ce qui est bon, & soyons comme reprouuez. Car nous ne pouons rien contre verité, mais pour la verité. C Nous nous esiouyssons certes si nous sommes foibles, & que vous soyez fortz. Or nous desirons aussi ceste chose, à sauoir vostre perfection. Pourtant i'escry ces choses absent, à fin que quand ie seray present ie n'vse de rigueur, selon la puissãce laquel le le Seigneur m'a donné à edification, & D non point à destruction. Au surplus freres, esiouyssez vous, soyez entiers, soyez cõsolez, soyez d'vn consentement. Viuez en paix, & le Dieu de dilection & de paix, sera auec vous. Saluez l'vn l'autre d'vn sainct Ro. 16. c. baiser. Tous les Sainctz vous saluent. La grace du Seigneur Iesus Christ, & la charité de Dieu, & la communication du sainct Esprit soit auec vous tous. Amen.

La seconde aux Corinthiens, enuoyée de Philippes de Macedone par Tite & Luc.

Fin de la seconde Epistre de sainct Paul aux Corinthiens.

Epistre de Sainct Paul Apostre, aux Galatiens.

CHAP. I.

A PAVL Apostre non point de par les hommes, ne par hõme, mais par Iesus Christ, & par Dieu le pere qui l'a ressuscité des mortz, & tous les freres qui sont auec moy, aux Eglises de Galatie, Grace vous soit & * paix de par Dieu le Pere, & nostre Seigneur Iesus Christ, qui s'est donné soymesme pour noz pechez: à fin de nous deliurer du present monde mauuais, selon la volũté de Dieu nostre Pere, auql soit gloire à tousiourmais, Amen. B Ie m'esmerueil le que tant soudainement estes transportez de celuy qui vous auoit appellé par la grace de Christ, en autre Euangile, ce qui n'est autre chose sinon qu'il en y a aucuns qui vous troublent, & veulent renuerser l'Euangile de Christ. Mais ia soit que nous ou vn Ange du ciel vous annonce autrement que *C. execrable abhominable. nous vous auons annoncé, qu'il soit * maudit. Ainsi que nous auons dit deuant, & maintenant encore ie le dy: Si aucun vous *ou, outre cet annonce * autrement que ce que vous auez receu, il soit maudit. Car maintenant admonneste-ie selon les hommes, ou selon Dieu? Ou, demande-ie plaire aux hommes? Si certes ie plaisoye encore aux hommes, ie ne seroye point seruiteur de Christ. 1. Cor. 15. a.

Or freres, ie vous fay sauoir, que l'Euangile qui est annoncé par moy, n'est point selon l'homme. Car ie ne l'ay pas receu d'homme, n'apprins: mais par la reuelation de Iesus Christ. Car vous auez ouy quelle à esté autresfois ma conuersation en C la Loy Iudaique: * comment outre mesure Act. 9. a. ie persecutoye l'Eglise de Dieu, & la degastoye, & profitoye en la Loy Iudaique plus que plusieurs de * mes pareilz en ma *ou, mon age. nation, estant le plus vehement zelateur des traditions de mes * peres. Mais quand *ou, ance stres. il a pleu à Dieu, qui m'a choisy des le ventre de ma mere, & m'a appellé par sa grace, pour reueler son Filz par moy, à fin que ie l'annonçasse entre les Gentilz: ie ne prins point conseil incontinent de * la chair *C., aucune creature. & du sang, & ne reuins point en Ierusalem à ceux qui auoyent esté Apostres deuant moy, mais m'en allay en Arabie, & derechef retournay à Damas. Depuis trois ans D apres, ie reuins en Ierusalem veoir Pierre: & demouray auec luy quinze iours. Et ne vey nul autre des Apostres, sinon Iaques frere du Seigneur. Or les choses que ie vous escry, voicy deuant Dieu que ie ne mens point. Depuis ie vins es regions de Syrie & de Cilice: & estoye incogneu de face aux Eglises de Iudée qui estoyent en Christ, mais auoyent seulement ouy dire: Celuy qui autresfois nous persecutoit, maintenant annonce la Foy, laquelle pour vn temps il destruysoit: & glorifioyent Dieu en moy.

CHAP. II.

DEpuis, quatorze ans apres, ie montay derechef en Ierusalem auec Barnabas, A & prins aussi Tite: & y montay par reuelation & communiquay auec eux de l'Euangile que ie presche entre les Gentilz, mais en particulier auec ceux qui estoyent en estime: à fin qu'aucunement ie ne couruisse ou eusse couru en vain. Mais aussi Tite qui estoit auec moy, combien qu'il fust Grec, ne fut pas contreint d'estre circoncy: à cause des faux freres, qui estoyent couuertement entrez pour espier nostre liberté, que nous auons en Iesus Christ, à celle fin de nous reduyre en seruitude. Ausquelz ne nous sommes point soubmis par subiection, voire pour vne seule heure: à fin que la verité de l'Euangile fust permanente en vous. Or B de ceux qui sont en estime, il ne me touche en rien quelz ilz ayent esté quelque fois. Car Dieu n'accepte point l'apparence exterieure de l'homme. Ceux certes qui estoyẽt en estime ne me cõmuniquerent rien: *ou, pour les Prepucies. mais à l'oppositе, ayant veu que la predication de l'Euangile * du Prepuce m'estoit

commise cõme celle " de la Circoncision à Pierre (car celuy qui a " eu vigueur en Pierre à l'office d'Apostre enuers la Circoncision, il a aussi eu vigueur en moy enuers les Gentilz) quãd dõc Iaques, Cephas & Iehan, qui estoyent estimez estre les coulomnes, cogneurent la grace qui m'estoit donnée: ilz me baillerẽt à moy & à Barnabas la main d'association, à fin que nous allissions aux Gentilz, & eux à ceux de la Circoncision, *seulement qu'eussions souuenance des pures: ce que i'ay aussi esté' songneux de faire. Et quand Pierre fut venu en Antioche, ie luy resistay en face, pource qu'il " estoit à reprendre. Car deuant qu'aucuns fussent venuz de deuers Iaques, il mangeoit auec les Gentilz. Mais quand ilz furent venuz, ilz s'en retira & se separa, craignant ceux qui estoyẽt de la Circoncision. Et les autres Iuifz aussi se feignoyent auec luy, tellement que Barnabas aussi estoit induit à leur feintise. Mais quand ie vey qu'ilz ne cheminoyent pas droit à la verite' de l'Euãgile, ie dy à Pierre deuãt tous: Si toy qui es Iuif, vis comme les Gentilz, & non comme les Iuifz, pourquoy contreins-tu les Gentilz à iudaizer? Nous sommes Iuifz de nature, & non point pecheurs des Gentilz.

*Or sachans que l'homme n'est pas iustifie' par les œuures de la Loy, sinon par la Foy de Iesus Christ, nous auons aussi creu en Iesus Christ: à fin que nous fussions iustifiez par la Foy de Christ, & non point par les œuures de la Loy. Pource que nulle " chair ne sera iustifiée par les œuures de la Loy. Mais si nous qui cerchons estre iustifiez par Christ sommes aussi trouuez pecheurs, Christ est il pourtant ministre de peché? Il n'est pas ainsi: car si ie redifie les choses que i'ay destruit, ie me constitue moy-mesme transgresseur. Certes i'ay este' par la Loy mort à la Loy: à fin que ie viue à Dieu, & que ie soye crucifie' auec Christ. Ainsi ie vy, non point maintenãt moy, mais Christ vit en moy. Et ce que ie vy maintenant en la chair, ie vy en la Foy du Filz de Dieu, qui m'a ayme', & s'est baille' soymesme pour moy. Ie ne reiette point la grace de Dieu. Car si la iustice est par la Loy, Christ donc est mort en vain.

CHAP. III.

O Galatiens " mal aduisez, qui vous a enchante' que n'obeissiez à la verite', ausquelz Iesus Christ parauant a este' pourtrait deuant les yeux, & crucifie' entre vous? Ie veux seulement sauoir cecy de vous: auez vous receu l'Esprit par les œuures de la Loy, ou par la predication de la Foy? Estes vous tant " mal aduisez, que quand vous auez commence' par l'Esprit, maintenant vous acheuez par la chair? Auez vous tãt souffert en vain? Voire toutesfois si c'est en vain, Celuy dõc qui vous baille l'Esprit & ouure les vertuz en vous, est-ce par les œuures de la Loy, ou par la predication de la Foy? * C'est cõme Abrahã a creu à Dieu, & luy a este' reputé à iustice. Vous dõc cognoissez que ceux qui sont de la Foy, sont enfans d'Abrahã. Et l'Escriture preuoyant que Dieu iustifie les Gentilz par la Foy, a deuãt annoncé à Abraham, disant: * Toutes gens serõt beneites en toy. Ceux donc qui sont de la Foy, sont beneitz auec le fidele Abraham. Car tous ceux qui sont des œuures de la Loy, sont soubz malediction. Car il est escrit: * Maudit est vn chacun qui n'est point permanãt en toutes les choses qui sõt escrites au liure de la Loy, pour les faire. Que par la Loy nul n'est iustifie' enuers Dieu, il est manifeste: * car le iuste viura de Foy. Et la Loy n'est pas de la Foy, * mais l'hõme qui fera ces choses viura en icelles. Christ nous a rachete' de la malediction de la Loy, quãd il a este' fait pour nous malediction. (Car il est escrit: * Maudit est quicon que pend au boys) à fin que la benediction d'Abraham fust faite aux Gentilz par Iesus Christ: à celle fin que nous receuiõs la Promesse de l'Esprit par Foy. Freres, ie parle selon l'hõme. Cõbien qu'vn Testament soit d'vn hõme, s'il est conferme', nul ne le casse ou y adiouste. Or les promesses ont este' dites à * Abrahã & à sa semẽce. Il ne dit point, Et aux semẽces: cõme parlant de plusieurs, mais comme d'vne. Et à ta semence, qui est Christ. Ie dy maintenãt, quant au Testamẽt qui parauant a este' conferme' de Dieu en Christ, que la Loy qui est venue quatre cens & trente ans aps, ne le peut enfreindre pour abolir la Promesse. Car si l'heritage est de la Loy, il n'est plus par la promesse. Mais Dieu l'a dõne' à Abraham par promesse. A quoy donc sert la Loy? Elle fut puis mise pour les transgressions, iusqu'à tant que la semence viendroit (à laquelle auoit este' faite la Promesse) & fut ordonnée par les * Anges en la main du mediateur: Or le mediateur n'est point d'vn, mais Dieu est vn. La * Loy donc est elle contre les promesses de Dieu? Ia n'aduiẽne. Car si la Loy eust este' dõnée pour pouuoir iustifier, vrayemẽt la iustice seroit de la Loy. Mais l'Escriture a tout enclos soubz peché', à fin que la Promesse par la Foy de Iesus Christ fut donée à ceux qui croyent. Or au parauant que la Foy vint, nous estions gardez soubz la Loy enclos, pour paruenir à la Foy qui deuoit estre reuelée. Par ainsi la Loy a este' nostre Pedagogue pour venir à Christ, à fin que nous soyons iustifiez par Foy. Mais quand

" ou, pour les circoncis.
" ou, ouure.
1. Cor. 16. a
C
" ou, auoit esté reprins.
D
Rom. 3. c.
" c. creature.
A
" ou, insensez, folz, & estourdis.
" ou, sots.
B
Gen. 15. b
Rom. 4. a
Iaq. 2. d.
Gen. 12. a. 22. d.
Deu. 27. d
Aba. 2. a
Rom. 1. b.
Ebr. 10. g.
Leui. 18. a
Deut 21. d
Ebr. 9. d.
C
Gen 22. d.
Act. 3. d.
Act. 7. g.
Ebr. 2. a.
D
Rom. 3.

quand la Foy est venue, nous ne sommes plus soubz Pedagogue. Car vous estes tous enfans de Dieu, par la Foy qui est en Iesus Christ. Ro.6.d. *Quiconque certes estes baptizez, vous auez vestu Christ. Il n'y a ne Iuif ne Grec, il n'y a ne serf ne frãc, il n'y a ne masle ne femelle: car vous estes tous vn en Iesus Christ. Que si vous estes de Christ, vous estes donc semence d'Abraham, & heritiers selon la promesse. CHAP. IIII.

A IE dy que pour tout le temps que l'heritier est enfant, il n'est different en rien au serf, combiẽ qu'il soit seigneur de toutes choses, mais est soubz tuteurs & curateurs, iusqu'au temps determiné par le Pere. Nous aussi pareillement, quand nous estions enfans, nous estions reduitz en seruitude soubz les "rudimens de ce monde. Mais quand le tẽps a esté accomply, Dieu a enuoyé son Filz, fait de femme, & "fait soubz la Loy, à fin que il rachetast ceux qui estoyent soubz la Loy: à celle fin que nous receussions l'adoption des enfans. Et pourtant que vous estes enfans, Dieu a enuoyé l'Esprit de son Filz en voz cueurs, criant Abba, c'est à dire Pere. Parquoy maintenãt tu n'est point serf, mais filz. Que si tu es filz, aussi heritier de Dieu par Christ. Ephe.1.b. Ro.8.c. *Alors que ne cognoissiez point Dieu, vous seruiez à ceux qui de nature ne sont, point dieux. Or maintenant puis que vous auez cogneu Dieu, ou plustost auez esté cogneuz de Dieu, comment vous conuertissez-vous derechef aux rudimens foybles & poures, ausquelz voulez derechef seruir comme dessus? Vous obseruez les iours, & les moys, & le temps, & les anées. Ie crain de vous, que parauenture ie n'aye en vain laboure enuers vous. Soyez comme moy, car aussi ie suis comme vous. Freres, ie vous en prie. Vous ne m'auez en rien offense. Vous sauez comment ie vous ay parauant euangelize par infirmité de la chair: & n'auez point mesprisé ne reietté l'esprouue de moy telle qu'elle estoit en ma chair, mais m'auez receu comme vn Ange de Dieu, voyre comme Iesus Christ. Ou est donc vostre beatitude? Car ie vous porte tesmoignage, que s'il s'eut peu faire, vous eussiez arraché voz yeux, & les m'eussiez donnez. Vous suis-ie donc fait ennemy, vous disant la verité? Ilz sont ialoux de vous, non pas bien, mais ilz vous veulẽt forclore, à fin que les ensuyuiez. Or il est bon d'ensuyure tousiours en bien, & non seulement quand ie suis present auec vous. Mes enfans (pour lesquelz enfanter ie trauaille derechef iusqu'à tant que Christ soit formé en vous) ie voudroye certes maintenant estre auec vous, & changer ma voix, car ie suis "troublé en vous. Dites moy, vous qui voulez estre soubz la Loy, n'ouyez vous point la Loy? Gen.16.a. Gen.21.a. *Car il est escrit, qu'Abraham eut deux filz: vn de la seruante, & vn de la franche. Mais celuy qui estoit de la seruante, estoit nay selon la chair, & celuy qui estoit de la franche, par promesse: lesquelles choses sont dites par "allegorie. Car ce sont les deux "Alliances. L'vne dy-ie, du mont de Sina engendrant en seruitude, qui est Agar: car Agar, est la montagne de Sina en Arabie, & est correspondante à celle qui maintenãt est dite Ierusalem, & sert auec ses enfans. Mais Ierusalem qui est d'enhaut, est en liberté, laquelle est mere de nous tous. Car il est escrit: Isai.54.a. *Resiouys toy sterile qui n'enfantes point: efforce toy & crie, toy qui ne trauailles point: car il y a beaucop plus d'enfans de la delaissée, que de celle qui a mary. Et nous mes freres, nous sommes enfans de promesse selon Isaac. Ro.9.b. Mais comme adõc celuy qui auoit esté nay selon la chair perseutoit celuy qui estoit nay selon l'Esprit: pareillement aussi maintenant. Mais que dit l'Escriture? Gen.11.a. *Iette hors la seruante & son filz, car le filz de la seruante ne sera point heritier auec le filz de la franche. Par quoy freres, nous ne sõmes point enfans de la seruante, mais de la franche. CHAP. V.

A TEnez vous donc en la liberté, par laq̃l le Christ nous a affranchiz, & ne soyez point derechef detenuz du ioug de seruitude. Voicy, moy Paul ie vous dy: que si vous estes circonciz, Christ ne vous profitera de rien. Et derechef ie proteste à tout homme qui se circoncit, qu'il est obligé de garder toute la Loy. Vous qui voulez estre iustifiez par la Loy "vous estes aboliz de Christ, & estes tombez de la grace. Car nous en esprit attendons par Foy l'esperance de iustice. "C'est, Christ vous est inutile. *Car ne Circoncision ne Prepuce, ne vaut aucune chose en IESVS Christ, mais la Foy ouurante par charité. Sus.6.d. Sus.3.a. *Vous couriez bien: qui vous a empesché que ne couriez à verité? B 1.Cor.5.b. *La persuasion n'a point esté de celuy qui vous appelle. Vn peu de leuain enaigrit toute la paste. I'ay confiance de vous par le Seigneur, que n'aurez nulle autre intelligence. Mais celuy qui vous trouble, emportera la condãnation, quiconque qu'il soit. Mais o freres, si ie presche encore la Circoncision, pourquoy souffre ie encore persecution? Donc le scãdale de la croix est aboly. A la mienne volunté, q̃ ceux qui vous "destourbent, fussent retranchez. Car freres, vous auez esté appellez à liberté: seulement ne mettez point la liberté en occasion à la chair, mais seruez l'vn à l'autre par charité. Car toute la Loy est accõplie en vne parolle, à sauoir en ceste: *Tu aymeras tõ prochain, comme toy mesme. Que si vous mordez

C'est les trois cõme le A, b, c, ou, Instructiõ pueriles.
"C'est, subiect à.
"ou, perplex.
"ou, Testamens.
"ou, desbauchent.
Gen.16.a. Gen.21.a.
D
"C. par similitude, ou translation à autre sẽs.
Isai.54.a.
Ro.9.b.
Gen.11.a.
A
B
1.Cor.5.b.
C
Leui.19.c Mat.22.d.

& rongez l'vn l'autre: gardez que ne soyez consumez l'vn de l'autre. Or ie vous dy, cheminez selon l'Esprit, & vous n'accomplirez point les desirs de la chair. Certes la chair conuoyte contre l'esprit, & l'esprit cõtre la chair. Car ces choses sont aduersaires l'vne à l'autre, tellement que vous ne faites point toutes les choses que vous voulez. Que si vous estes menez de l'esprit, vous n'estes point soubz la Loy. Les œuures de la chair sont manifestes. Lesquelles sont: adultere, paillardise, souillure, dissolution, idolatrie, empoisonnement, inimitiez, noyses, emulations, courroux, querelles, seditions, sectes, enuies meurtres, yurongneries, gourmandises, & choses semblables à icelles, desquelles ie vous predy comme aussi i'ay predit, que ceux qui font telles choses n'heriteront point le Royaume de Dieu.

Ro.13 d. 1. Pie.2.c.

D

Ro.13. d. 2.Cor 12.f

Mais le fruit de l'esprit, est charite': ioye, paix, patience, benignite', bonte', Foy, debonnairete', attrempance. Contre telles choses, il n'y a point de Loy. Or ceux qui sont de Christ, ont crucifie' la chair auec les affections & les concupiscences. Si nous viuons d'esprit, cheminons aussi d'esprit. Ne soyons point cõuoiteux de vaine gloire prouocans l'vn l'autre, ayans enuie l'vn contre l'autre.

CHAP. VI.

A

FReres, si aussi vn homme est surprins en aucun forfait, vous qui estes spirituelz redressez vn tel auec esprit de douceur. Et te considere toymesme que tu ne sois aussi tente'. Portez les charges l'vn de l'autre: & ainsi accomplissez la Loy de Christ. Car si aucun s'estime estre quelque chose, comme ainsi soit qu'il ne soit rien, il se deçoit soymesme. Mais que chacun esprouue son œuure: & alors il aura gloire en soymesme seulement, & non pas en autruy. Car vn chacun portera son fardeau. Que celuy qui est

Ro.15.a.

B

enseigne' en la parolle, face participant en tous biens celuy qui l'enseigne. Ne vous abusez point. Dieu ne peut estre *gabbe'. Car ce que l'homme aura seme', aussi il le moissonnera. Car qui seme* en sa chair, il moissonnera aussi de la chair corruption, mais qui seme* en esprit, il moissonnera de l'esprit vie eternelle. Or ne nous lassons point en faisant bien: car en la saison nous moissonnerons non estans* affadis. Donc quand nous auons le temps, faisons bien enuers tous, mais principalement enuers les domestiques de la Foy. Vous voyez quelles grãdes lettres ie vous ay escrit de ma main.

1.Cor.3.c. Luc 16. f.

*ou, moqué.

*Ou, pour sa chair.

*ou, pour l'esprit.

1.The 3.c.

*Ou, lassez, faschez.

C

Tous ceux qui veulent selon la face plaire en la chair, ilz vous contreignent d'estre circonciz: à fin seulement, qu'ilz n'endurent persecution pour la croix de Christ. Car aussi ceux qui sont circonciz, mesme ne gardent point la Loy: mais ilz veulẽt que soyez circonciz, à fin qu'ilz se glorifient en vostre chair. Quant à moy, ia n'aduienne que ie me glorifie, sinon en la croix de nostre Seigneur IESVS Christ: par* laquelle le monde m'est crucifie', & moy au monde. Car en Iesus Christ, ne Circoncision ne Prepuce ne vaut aucune chose: mais nouuelle creature. Et tous ceux qui marchent selon ceste reigle, paix soit sus eux & misericorde, & sus l'Israel de Dieu. Que nul me baille peine doresnauant: car ie porte en mon corps les* en seignes du Seigneur Iesus. Frere, la grace de nostre Seigneur IESVS Christ soit auec vostre esprit. Amen.

D

* Ou, lequel.

Sus.5.a. 2.Cor.5. d Sus.4.b.

*Ou, merques, assa. ignominieuses quãt au mõde.

Escrite de Rome, aux Galatiens.

Fin de l'Epistre sainct Paul aux Galatiens.

Epistre de sainct Paul Apostre, aux Ephesiens.

CHAP. I.

A

PAVL APOSTRE DE IESVS Christ par la volunte' de Dieu, à tous les sainctz & fideles en Iesus Christ qui estes en Ephese, grace vous soit, & paix de par DIEV nostre Pere, & de par le Seigneur Iesus Christ. *Loue' soit Dieu & Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, qui nous a beneit en toute benediction spirituelle es choses celestes à Christ, comme il nous a eleuz en luy deuant la fondatiõ du monde, à fin que nous fussions Sainctz & irreprehensibles deuant luy, en charite'. Lequel nous a predestine' pour nous adopter à soy par Iesus Christ, selon le bon plaisir de sa volunte' à la louãnge* de la gloire de sa grace: de laquelle il nous a eu aggreables par le bien ayme'. Par lequel nous auons redemption par le sang d'iceluy, à sauoir remission des pechez selon les richesses de sa grace: de laquelle il a espandu en affluence sur nous en toute sapience & prudence, nous ayant donne' à cognoistre le secret de sa volunte', selon son bon plaisir: *lequel il auoit proposé en soy, à fin de le dispenser quand le temps seroit accomply, c'est d'ensemble recueillir toutes choses par Christ, tãt celles qui sont es cieux, que celles qui sont en la terre en iceluy mesme. Par lequel aussi nous sommes appellez à l'heritage, predestinez selon le propos de celuy qui fait toutes choses selon

1.Pier.1. & 1 cor.1.b. 2.Cor.2.a.

Col.1.c.

*C'est, louange glorieuse.

col.1.c.

B

Ro.5.a. Gal.4.a. Col.1.c.

lon le conseil de sa volunté: à fin que nous qui auons auparauant espere en CHRIST, soyons à la louãnge de sa gloire: auquel aussi "vous esperez ayans ouy la Parolle de verité, à sauoir l'Euangile de vostre salut, auquel aussi ayans creu, estes seellez de sainct Esprit "de promesse, lequel est arre de nostre heritage, iusqu'à la redemption du sa possession acquise, à la louãnge de sa gloire. Pour ceste chose moy aussi ayant entendu la Foy que vous auez au Seigneur Iesus, & la charité que vous auez enuers tous les Saincts, ie ne cesse de rendre Graces pour vous, faisant memoire de vous en mes oraisons, à fin que le Dieu de nostre Seigneur Iésus Christ, Pere "de gloire, vous doint l'Esprit de sapience & de reuelation, pour auoir cognoissance de luy, à sauoir les yeux de vostre entendement illuminez, à fin que sachiez quelle est l'esperance que deuez auoir de sa vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son heritage es Saincts, & quelle est l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous qui croyons, selon l'operation de la puissance de sa force, laquelle il a exercée en Christ, quand il l'a ressuscité des mortz, & fait seoir à sa dextre es lieux celestes par dessus toute principauté & puissance, & vertu, & seigneurie, & sus tout nom qui est nommé non seulement en ce siecle, mais aussi en celuy qui est à venir: & a assubietty toutes choses soubz les piedz d'iceluy, & l'a constitué sus toutes choses pour estre chef à l'Eglise, laquelle est le corps d'iceluy, & l'accomplissement de celuy qui accomplit tout en toutes choses. CHAP. II.

ET vous, quand vous estiez mortz par vos defautes & pechez, esquelz quelque temps auez chemine selõ le cours de ce mõde, selon le prince de la puissance de l'air, qui est l'esprit qui besongne maintenant es enfans "d'infidelité. Esquelz aussi nous tous auons conuersé quelque temps, à sauoir es desirs de nostre chair, faisans la volunté de la chair & des pensées: & estions de nature enfans d'ire, comme les autres. *Mais Dieu qui est riche en misericorde, par sa grande charité de laquelle il nous a aymé, du temps mesme que nous estions mortz par pechez, il nous a viuifié ensemble auec Christ (car vous estes sauuez par Grace) & nous a ressuscité auec luy, & nous a fait seoir auec luy es lieux celestes par Iesus Christ, à fin qu'il monstraſt es siecles à venir les richesses abondantes de sa Grace par sa benignité, que il a enuers nous par Iesus Christ. Certes vous estes sauuez de Grace par la Foy, & cela non point de vous. C'est don de Dieu, non point par œuures, à fin que nul ne se glorifie: Car nous sommes "son œuure creez en Iesus Chsist, à bonnes œuures que Dieu a preparé, à fin que cheminiõs en icelles. Partant ayez souuenance que vous estans iadis Gentilz en chair, appellez Prepuce au regard de celle qui est appellée Circõcision, faite de main en la chair: que vous estiez en ce temps la hors Christ, "estrangiers de la republique d'Israel, & estrangiers des alliances qui contiennent la Promesse, n'ayans point d'esperance, & estans sans Dieu au monde. Mais maintenant par Iesus Christ, vous qui estiez iadis loing, estes faitz pres par le sang de Christ. Car il est nostre paix, qui de tous les deux en a fait vn, & a rompu la paroy d'entre deux, à sauoir l'inimitié par sa chair: mettant à neant la Loy des commandemens qui estoyẽt en decrets: à fin qu'il constituaſt les deux en soymesme, pour en faire vn homme nouueau, faisant paix, & à fin qu'il les ralliaſt les vns & les autres à DIEV en vn corps par la croix, destruysant l'inimitié en icelle, & quand il est venu, il a annoncé paix à vous qui estiez loing, & paix à ceux qui estoyent pres. *Car par luy nous auons tous deux en vn Esprit accez au Pere. Vous n'estes donc plus estrangiers & forains, mais citoyens auec les saincts, & domestiques de Dieu, edifiez sur le fondement des Apostres & des Prophetes, dont Iesus Christ mesme est la maistresse pierre angulaire, auquel toute edification liée ensemble, croit en vn Temple sainct au Seigneur. Auquel vous aussi estes ensemble edifiez pour estre vn tabernacle de Dieu en Esprit.

CHAP. III.

POur ceste cause, moy Paul estant prisõnier de Iesus Christ, suis en ambassade pour vous Gentilz. Certes vous auez ouy la dispensatiõ de la Grace de Dieu, laquelle m'est donnée enuers vous, que par reuelation il m'a baillé à cognoistre ce secret (ainsi que deuant vous ay escrit en brief, comme en lisant pouez entendre la cognoissance que i'ay au secret de Christ) lequel n'a point esté cogneu des enfans des hommes "es autres generations, ainsi que maintenant est reuelé par esprit à ses saincts Apostres & Prophetes, que les Gentilz soyent ensemble heritiers, & d'vn mesme corps, & ensemble participãs de sa promesse en Iesus Christ par l'Euangile, duquel ie suis fait ministre, selon le don de la Grace de Dieu, lequel m'est donné selon l'efficace de sa puissance. Ceste grace m'a esté donnée à moy qui sus le moindre de tous les saincts: pour annoncer entre les Gentilz les richesses incomprehensibles de CHRIST, & pour manifester à tous quelle est la communication du secret, qui estoit caché des le

Rom.3.d. 11.a. 2.Tim.1.c "ou estoit gné. Tit.2.c.3.b "ou Police & gouuernement. C D col.2.c. Rom.5.2. 1.Cor.3.c. Matt.21.d. A "ou, tẽps passez. 1.Cor.15.d Ieh 1.2. Ebr.1.a.

"Grec, nous. C "a promis ou rendãcer itude de la Promesse. 1.Cor.1.d. 2.Tim.1.a Col.1.b. "c. glorieux. Col.1.d. D 1.Cor.& b. Col.2.c. A "ou desobeissans. Ieh.3.b. B Ieh.1.c. Act.15.c. "ou sa facture, creature.

commencement de tous temps en Dieu, qui a creé toutes choses par Iesus-Christ, à fin que la sapience de Dieu, qui est en mout de diuerses manieres, soit manifestée aux princi pautez & puissances es lieux celestes par l'Eglise, selon la determination de tous temps, laquelle il a fait en IESVS-CHRIST nostre SEIGNEVR, par lequel nous auons [a] asseurance & acces en confiance par la Foy que nous auons en luy. Parquoy ie requier que ne defailliez point pour mes tribulations que i'endure à cause de vous, qui est vostre gloire. Pour laquelle chose ie ploye mes genoux vers le Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, duquel toute parente est nommée es cieux & en la terre: à fin que selon les richesses de sa gloire, il vous doint que soyez corroborez de force par son Esprit en l'homme interieur, & que Christ habite en voz cueurs par Foy, & que soyez enracinez & fondez en charité: à celle fin que vous puissiez comprendre auec tous les Saincts, quelle en est la largeur & la longueur, la profondeur & la hauteur, cognoistre la dilection de Christ, laquelle surmonte toute cognoissance: à fin que soyez rempliz en toute abondance de Dieu. Or à celuy qui est puissant de faire outre toutes choses plus abondamment que ne demandons ou pensons, selon la puissance qui ouure en nous, soit gloire en l'Eglise par Iesus Christ, en toutes [a] generations à tousiours mais, Amen.

sus 2.d.

[a] ou hardiesse.

[a] ages, du siecle des siecles.

1.Co.7.d.

CHAP. IIII.

IE vous admonneste donc moy qui suis prisonnier en nostre Seigneur, que cheminiez comme il appartient, en la vocatiõ à la quelle vous estes appellez, auec toute humilité & douceur auec patience, supportans l'vn l'autre en charité, estãs songneux de garder vnité d'esprit par le lien de paix. *Soyez vn corps & vn esprit: cõme vous estes appellez en vne esperance de vostre vocatiõ. Il est vn Seigneur, vne Foy, vn Bapteſme, vn Dieu & Pere de tous, qui est sus toutes choses, & par toutes choses, & en vous tous. *Mais grace est donnée à vn chacun de nous selon la mesure du don de Christ. Pour laquelle chose il dit: Quand il est monté en haut, il a mené multitude de captifz en captiuité, & adonné dons aux hommes. Or ce qu'il est monté, qu'est-ce, sinon que premierement il estoit descendu [a] es parties basses de la terre? Celuy qui est descendu, c'est le mesme qui est monté sur tous les cieux: à fin qu'il [a] emplit toutes choses. Et luy mesme en a donné, les vns Apostres, & les autres Prophetes, & les autres Euangelistes, & les autres Pasteurs & Docteurs, pour la reparation des Saincts, à l'œuure d'administration, & pour l'edification du corps de Christ: iusqu'à ce que nous paruenions tous en l'vnité de la Foy & de la cognoissance du Filz de Dieu, en homme parfait, à la mesure de l'eage entiere de Christ: à fin que nous ne soyons plus enfans flotans & estans demenez ça & là à tous ventz de doctrine, par la [a] fallace des hõmes, & par les [a] traffiques qui sont pour embusches à deceuoir: mais suyuans verité, croissions en toutes choses en celuy qui est le chef, à sauoir Christ. Duquel tout le corps lié ensemble, & conioint par chacune ioincture du fourniſſement, selon l'operation en la mesure de chacune partie, prend accroissement du corps au bastimẽt de soymesme en charité. *Ie dy dõc cecy, & adiure par le Seigneur, que d'oresnauant ne cheminiez point cõme les Gentilz cheminent en vanité de leur pensée: ayans l'entendement obseurcy de tenebres, & estans estrãgiers de la vie de Dieu, pour l'ignorãce qui est en eux, & pour l'aueuglement de leur cueur. Lesquelz sans remortz de conscience se sont addonnez eux mesmes à infamete, pour commettre toute souillure, auec cupidité desordonnée. Mais vous n'auez point ainsi apprins Christ: si certes l'auez entendu, & si vous auez esté enseignez en luy, ainsi que la verité est en Iesus, à sauoir que vous ostiez le vieil homme selon la conuersation premiere, lequel se corrompt selon les desirs d'erreur, & que soyez renouuellez en l'esprit de vostre pensée, & vestiez le nouuel homme, qui est creé selon Dieu en iustice & saincteté de verité. *Pour laquelle chose ostez mensonge, & parlez verité vn chacun auec son prochain: car nous sommes membres les vns des autres. * Courroucez vous & ne pechez point, le Soleil ne se couche point sur vostre courroux, & ne dõnez point lieu au Diable. Celuy qui desrobоit, qu'il ne desrobe plus: mais plustost qu'il trauaille en besongnant de ses mains en ce qui est bon, à fin qu'il ayt pour donner à celuy qui en a besoing. Que nulle parolle [a] infecte ne procede de vostre bouche: mais seulement celle qui est bonne à edification, selon qu'il en sera mestier, à fin qu'elle donne grace à ceux qui l'oyent. Et ne contristez point le sainct Esprit de Dieu: par lequel vous estes signez pour le iour de la [a] redemption.

Ro.12.c. sus 2.d. 1.Co.10.d. Mal.2.c.

1.Cor.8.b. 12.b. Rom 12.a 1.Cor.12.b Pse.68.

[a] c. en ce monde.

Ieh 3.b. [a] ou, accõplist.

2.Cor.12.a

1.Co.14.d [a] ou, astuce [a] ou ruses.

Ro.1.c. 1.Pier.4.a

Col 3.b. Rom.6.a Col.3.b. Ebr.10.a. 1.Pier.2. 4.a. Zac.8.c. Pse. 4. b. Iaq.1.c.

[a] c. il ad uient que.

[a] c. vilaine

[a] ou, delit. urance.

Col.3.b. [a] ou, departans. [a] ou departy.

Toute amertume, & emotion, & ire, & crierie, & iniure soyent ostez de vous, auec toute malice. Et soyez les vns aux autres benings, cordiaux, & [a] pardonnans les vns aux autres, ainsi que Dieu par Christ vous a [a] par donné.

CHAP. V.

SOyez donc imitateurs de Dieu comme chers enfans, & cheminez en dilection: ainsi que Christ aussi nous a aymez, & s'est liuré

1.Cor.11.a Ihe 13 d. 15.b

liure' soymesme pour nous, oblation & sacrifice à Dieu, en odeur de bonne senteur.

Que paillardise & toute souillure ou auarice ne soit point mesme nõmée entre vous, ainsi qu'il appartient aux Saincts: ou chose villaine, ou parolle folle, ou plaisanterie, qui sont choses qui ne conuiennent point: mais plustost que ce soit action de graces. Car sachez qu'vn paillard, ou souille', ou auaricieux qui est idolatre, n'a point d'heritage au Royaume de Christ & de Dieu. *Nul ne vous deçoyue par vaines parolles: car pour ces choses l'ire de Dieu vient sur les enfans "d'incredulite'. Ne soyez point donc participãs auec eux. Car vous estiez iadis tenebres, mais maintenant vous estes lumiere au Seigneur. Cheminez comme enfans de lumiere: (car le fruit "d'Esprit gist en toute bõte', iustice & verite') esprouuans ce qui est aggreable au Seigneur, & ne communiquez point aux œuures infructueuses de tenebres, mais mesme plustost les reprenez. Car les choses qui sont faites secretemẽt par eux, il est deshonneste mesme de les dire. *Mais toutes choses estans "arguées par la lumiere sont manifestées. Car la lumiere est celle qui manifeste. Pour laq̃lle chose il dit: *Esueille toy qui dors, & te leue des mortz: & Christ t'illuminera. Aduisez donc cõment vous cheminerez sogneusement: non pas comme folz, mais comme sages, recouurans le tẽps: car les iours sont mauuais. Au moyen dequoy ne soyez point imprudens: mais entendãs quelle est la volunte' du Seigneur. *Et ne vous enyurez point de vin, enquoy il y a dissolution: mais soyez plustost rempliz de l'Esprit, parlans entre vous par *Pseaumes, louanges, & chansons spirituelles, chantans & resonnans en vostre cueur au Seigneur, rendãs touiours graces à Dieu & Pere pour toutes choses, au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ: estãs subietz les vns aux autres en la crainte de Dieu. *Femmes, soyez subiettes à voz mariz, comme à nostre Seigneur. Car le mary est chef de la femme, ainsi que Christ est chef de l'Eglise: & pareillement est le sauueur de son corps. Cõme dõc l'Eglise est subiette à Christ, semblablement aussi les femmes le soyent à leurs mariz en toutes choses. Vous mariz, aymez voz femmes, comme Christ a ayme' l'Eglise, & s'est abandonne' soymesme pour elle: à fin q̃ il la sanctifiast, la nettoyant au lauement de eaue' par la Parolle, à fin qu'il la constituast à soymesme Eglise glorieuse, n'ayant tache ou ride, ou aucune telle chose: mais qu'elle fust saincte & sans reprehẽsion. Ainsi les mariz doyuent aymer leurs femmes cõe leurs corps mesmes. Qui ayme sa femme, il ayme soymesme. Certes persone n'eut onc en hay ne sa chair: mais la nourrit & entretient, *comme aussi fait le Seigneur l'Eglise. Car nous sommes membres de son corps, de sa chair, & de ses os. *Pour cela l'homme delaissera pere & mere, & s'adioindra à sa femme: & deux seront vne chair. Ce secret est grand, voire, dy-ie, en Christ & en l'Eglise. Partãt, vous aussi faites qu'vn chacun à son endroit ayme sa femme comme soymesme, & que la femme craigne son mary.

CHAP. VI.

ENfans, obeissez à pere & à mere selon le Seigneur: car cela est iuste: *Honnore ton pere & ta mere (qui est le premier commandement en promesse) à fin qu'il te soit bien, & que tu sois de longue vie sur la terre. Peres, ne prouoquez point voz enfãs à courroux: mais nourrissez-les en instruction & remonstrance du Seigneur. *Seruiteurs, obeissez à ceux qui sont voz maistres selon la chair, auec crainte & tremblement, en simplicite' de vostre cueur, comme à Christ, nõ pas seruans à l'œil, comme voulans plaire aux hommes: mais comme serfz de Christ, faisans de courage la volunte' de Dieu, seruans auec beniuolence au Seigneur, & non point aux hommes: sachãs qu'vn chacun receura du Seigneur le bien qu'il aura fait, soit serf ou franc. Et vous maistres, faites vers eux le semblable, relaschans les menaces: sachans que le Seigneur d'eux & de vous est es cieux, & qu'enuers luy il n'y a point de respect quant à l'apparence des persones. *Au reste, mes freres, soyez fortz en nostre Seigneur, & en la puissance de sa vertu. Vestez toute l'armure de Dieu: à fin que vous puissiez resister contre les assautz du Diable. Car nous n'auons point la luicte contre le sang & la chair, mais contre les principautez, contre les puissances, contre les recteurs du monde des tenebres de ce siecle, contre les malices spirituelles, qui sont "es lieux celestes. Parquoy, prenez toute l'armure de Dieu: à fin qu'au mauuais iour puissiez resister, & ayans parfait toutes choses demourer fermes. Soyez donc fermes, ayans voz reins ceinctz du baudrier de verite': & estans vestuz du hallecret de iustice, & ayans les piedz chaussez de la preparation de l'Euangile de paix: * prenans en toutes choses le bouclier de Foy, par lequel vous puissiez esteindre tous les dardz enflammez du mauuais. Prenez aussi le heaume de salut, & le glaiue de l'Esprit, qui est la Parolle de Dieu: *priãs en toute oraison & supplication en tout temps en esprit, & veillans à ce en toute diligence, & supplication pour tous les Saincts, & pour moy: à fin qu'en ouuerture de bouche, parolle me soit donnée auec "confiance, pour manife-

ter le secret de l'Euangile, pour lequel ie
suis Ambassadeur en la chaine : à fin que ie
aye hardiesse d'en parler, comme il me faut
D parler. Mais à fin que vous aussi sachiez
mes affaires, q̃ c'est que ie fay: Tychique no
stre cher frere & fidele Ministre selon le Sei
gneur, vous donnera à cognoistre tout, le-
quel ie vous ay enuoyé pour cela mesme : à
fin que sachiez de noz affaires, & qu'il con-
sole voz cueurs. Paix soit aux freres, &
charité auec Foy, de par Dieu le Pere, & de
par le Seigneur Iesus Christ. Grace soit
auec tous ceux qui ayment nostre Seigneur
Iesus Christ en purete', Amen.

Enuoyée de Rome aux Ephe-
siens par Tychique.

Fin de l'Epistre sainct Paul
aux Ephesiens.

Epistre de sainct Paul Apo-
stre aux Philippiens.

CHAP. I.

A PAVL ET TIMOTHEE
seruiteurs de Iesus Christ, à
tous les Saincts en IESVS
Christ, qui estes en Philippes,
auec les Euesques, & [a] Mini-
stres, Grace à vous, & paix de par Dieu no-
stre Pere, & de par le Seigneur Iesus Christ.
*Ie rend tousiours graces à mon Dieu tou
tes les fois que i'ay souuenance de vous (la
quelle i'ay en toutes mes oraisons pour
vous tous, faisant priere auec ioye) pource
qu'estes venuz à la communion de l'Euan-
gile, depuis le premier iour iusqu'à mainte-
nant : tenant pour certain que celuy qui a
commencé bonne œuure en vous, la parfera
iusqu'à la Iournée de Iesus Christ, comme
il m'est raisonnable de penser cela de vous
tous : pource que ie vous sens en mon cueur
estre tous participans de la grace auec moy
en mes liens & en la defense & cõfirmation
B de l'Euangile. Car Dieu m'est tesmoing
comment ie vous desire tous en cordiale af
fection de Iesus Christ. Et ie prie que vostre
charité abonde encore de plus en plus auec
cognoissance & toute intelligẽce: à celle fin
que vous puissiez [a] discerner les choses [a] plus
vtiles, à fin d'estre purs & sans offense à la
Iournée de Christ, estãs répliz des fruitz de
iustice, qui sont par Iesus Christ, à la gloire
& louãnge de Dieu. Or freres, ie veux q̃
vous sachiez, que les choses qui me sont ad
uenues, sont plus aduenues à plus grand pro
fit de l'Euangile: en sorte que mes liens ont
este' faitz manifestes en Christ, par tout le
[a] Pretoire, & à tous les autres : & q̃ plusieurs
des freres se confians au Seigneur par mes
liens, ont osé parler plus abondãment de la
Parolle sans crainte. Vray est qu'aucuns
preschẽt Christ par enuie & contention, &
aucontraire les autres par bõne volunté, les
vns, dy-ie, annoncent Christ par discorde,
non point purement, cuidãs accroistre affli
ction à mes liens. Mais les autres par chari
té, sachãs que ie suis cõstitué pour la defen
se de l'Euangile. Mais quoy? Toutesfois, en
toute maniere, soit par occasion [a], ou par ve
rité, Christ est annoncé, & en cela ie m'es-
iouy, & si m'en esiouiray. Car ie say que cela
me viendra à salut par vostre oraison & sub
uẽtion de l'Esprit de Iesus Christ, selõ mon
attente & mon esperance, qu'en nulle chose
ne seray confus. Mais en toute asseurance,
comme tousiours il a esté, aussi maintenant
Christ sera magnifié en mon corps, soit par
vie ou par mort. Car Christ m'est gaing à vi
ure & à mourir. Que si ie vy en chair, il y a
profit, & ne say leql ie doy elire. Ie suis cer
tes en perplexité des deux, ayant desir d'e-
stre separé du corps, & estre auec Christ, ce
qui m'est beaucop meilleur : mais demourer
en chair, il est plus necessaire pour vous. Et
D me confiant de ce, ie say que ie demoureray
& perseuereray auec vous tous à vostre pro
fit, & à la ioye de la Foy: à fin q̃ vostre gloi
re abõde en Iesus Christ par moy, au moyen
de mon retour vers vous. Seulement conuer
sez comme il appartient selon l'Euãgile de
Christ : à fin que soit que ie vienne, & vous
voye, ou qu'estant absent, i'entẽde de vostre
affaire, ie cognoisse que vous persistez en vn
mesme esprit & vne mesme volunté, comba-
tans ensemble par la Foy de l'Euangile, &
ne soyez en rien troublez desaduersaires: ce
qui est certes à eux vne demonstrãce de per
dition, mais à vous de salut. Et cela est de
Dieu. Car il vous est dõné pour Christ, non
seulement croire en luy, mais aussi endurer
pour luy, ayans vn mesme cõbat, tel q̃ vous
l'auez veu en moy, & maintenant oyez de
moy. CHAP. II.

A SI donc il y a quelque exhortation en
Christ, si quelque consolatiõ de charité,
si quelque communion d'esprit, si quelques
[a] entrailles & misericorde: accomplissez ma
ioye, c'est que vous [a] sentiez vne mesme cho
se, ayans vne mesme charité, estans d'vn mes
me courage, & d'vn mesme cõsentemẽt. Que
rien ne soit fait par cõtention, ou par vaine
gloire: mais par humilité de cueur, estimans
l'vn l'autre plus excellẽt que soymesme. Ne
regardãs point vn chacũ les choses qui luy
sont propres: mais celles d'autruy. Qu'il y
ayt vne mesme affection en vous qui a este'
en Iesus Christ: lequel cõme ainsi soit qu'il
fust en la forme de Dieu, il n'eust point re-
pu-

[a] Ou dires.

1. Cor. 1. a.

[a] Ou est prouuer, elire.

[a] ou meilleures, plus excellẽtes

[a] C. court, à sauoir de l'Empereur Neró

C

[a] C. couleur, feintise.

Rom. 7. d

D

[a] ou bõnes affections

[a] C. pensiez & aduisiez

A

pute' rapine d'eſtre egal à Dieu : toutesfois,
il s'eſt aneanty ſoymeſme,prenant forme de
ſeruiteur,fait à la ſemblance des hommes,&
trouue' en apparence comme homme. Il s'eſt
2.Cor.8.b humilie' ſoymeſme,&a eſte' obeiſſant iuſque
Ebr.2.b. à la mort, voire à la mort de la croix. Pour
B laquelle choſe auſsi Dieu l'a ſouuerainemẽt
eſleue', & luy a donne' vn Nom qui eſt ſus
tout nom:à fin qu'au Nom de Ieſus tout ge
nou ſe ploye,de ceux qui ſont es cieux,&en
la terre,&aux enfers,& que toute lãgue con
feſſe q̃ Ieſus Chriſt eſt le Seigneur à la gloi
re de Dieu le Pere. Parainſi mes ay-
mez,ainſi que touſiours auez obey, non ſeu
lemẽt comme en ma preſence,mais beaucop
plus maintenant en mon abſence,employez
vous apres voſtre ſalut auec crainte & trem
blement. Car c'eſt Dieu qui fait en vous,&
le vouloir,& le faire,ſelon ſon bon plaiſir.
C *Faites toutes choſes ſans murmurations
1.Cor.8.b & queſtions: à fin que ſoyez ſans reproche,
1 Pier.4.b &"entiers enfans de Dieu, irreprehenſibles,
"c.ſimp.ce au milieu de la nation peruerſe & tortue:en
& pura. tre leſquelz luiſez cõme luminaires au mon
de,ſouſtenans la Parolle de vie, à ma gloire
à la iournée de Chriſt : d'autant que ie n'au
ray point couru en vain,ne laboure' en vain.
Quant à moy, encore que ie ſoye ſacrifie'
ſur le ſacrifice & ſeruice de voſtre Foy, i'en
ſuis ioyeux:& m'en reſiouy auec vous tous.
Auſsi vous,ſoyez-en ioyeux:& vous en reſ
iouiſſez auec moy. Or i'eſpere au Seigneur
Ieſus, d'enuoyer bien toſt Timothée vers
vous:à fin qu'auſsi i'aye bon courage,apres
que i'auray cogneu de voz affaires. Car ie
n'ay perſone de pareil courage, qui ſoit
vrayement ſogneux de voz beſognes. D'au
tant que tous cerchent les choſes qui leur
ſont propres,non point celles de IESVS
Chriſt. Mais vous cognoiſſez la probation
de luy,que comme l'enfant auec le pere,il a
ſeruy auec moy en l'Euangile. I'ay eſperan
D ce donc de l'enuoyer incontinent que i'au
ray pourueu aux choſes qui ſont entour
moy. Et ay fiance au Seigneur,que moy-
meſme auſsi viendray bien toſt. Mais i'ay
eſtime' eſtre neceſſaire de vous enuoyer E-
paphrodite mon frere, qui eſt mon ayde &
compagnon de guerre auec moy, qui auſsi
eſt voſtre Apoſtre, & Miniſtre à ma neceſsi
te'. Car il auoit deſir à vous tous: & eſtoit
triſte,pource que vous auiez ouy qu'il auoit
eſte' malade. Et certes il a eſte' malade treſ-
prochain de la mort : mais Dieu a eu pitie'
de luy, & non ſeulement de luy, mais auſsi
de moy, à fin que ie n'euſſe triſteſſe ſus tri-
ſteſſe. Ie l'ay donc enuoye' tant plus ſogneu
ſement, à fin qu'en le voyant vous vous reſ
iouiſsiez derechef: & que i'aye tant moins
de triſteſſe. Receuez-le donc ſelon le Sei-
gneur auec toute ioye,& ceux qui ſont telz
ayez-les en eſtime. Car pour l'œuure de
Chriſt il a eſte' prochain de la mort, ayant
abandonne' ſa vie, à fin qu'il accompliſt ce
qui defailloit de voſtre ſeruice enuers moy.

CHAP. III.

AV reſte, mes freres, eſiouiſſez vous au A
Seigneur. De vous eſcrire ces meſmes
choſes, il ne m'ennuit point, & c'eſt pour
vous ſeurete'. Prenez garde aux chiens,pre
nez garde aux mauuais ouuriers,prenez gar
de à la"conciſion. Car nous ſommes la Cir "c. coppu
conciſion qui ſeruons à Dieu en eſprit, & re.
nous glorifions en Ieſus Chriſt, & n'auons
point fiance en la chair:ia ſoit que ie pour-
roye auſsi auoir confiance en la chair. Si
quelque autre cuide auoir fiãce en la chair,
moy par plus forte raiſon, qui ſuis circon-
cy le huitieſme iour, qui ſuis du genre d'Iſ-
rael,de la lignée de*Ben-iamin,Ebrieu des Act. 23.b.
Ebrieux:ſelon la"Reigle Phariſien,ſelon le "Ou Loy
zele perſecutant l'Egliſe, ſelon la iuſtice Act.7.9.a
(qui eſt en la Loy) eſtant ſans reproche. B
Mais ce qui m'eſtoit gaing, ie l'ay repute'
eſtre dommage pour Chriſt. Meſmement
auſsi i'eſtime toutes choſes eſtre dommage,
pour l'excellence de la cognoiſſance de Ie
ſus Chriſt mon Seigneur: pour lequel i'ay
repute' toutes choſes pour dommage, & les
tiens cõme fiente:à fin que ie gagne Chriſt,
& que ie les recouure en iceluy, n'ayant
point ma iuſtice qui eſt de la Loy:mais cel-
le qui eſt par la Foy de Chriſt,c'eſt à ſauoir
la iuſtice qui eſt de Dieu en la Foy : pour le
cognoiſtre, & la puiſſance de ſa reſurrecti-
on, & la communication de ſes afflictions,
eſtant conforme à ſa mort:ſi par aucune ma
niere ie peuſſe paruenir à la reſurrection
des mortz. Non pas que ie l'aye deſia appre
hende', ou que ſoye deſia parfait : mais ie
pourſuy,pour taſcher de l'apprehender,ſe-
lon que i'ay eſte' apprehẽde' de Ieſus Chriſt.
Freres,quant à moy ie ne me repute point C
encore l'auoir apprehende'. Mais vne choſe
fay-ie, oubliant certes les choſes qui ſont
en derriere, & m'auançant aux choſes qui
ſont en deuant: ie pourſuy ſelon le ſigne
propoſe', au pris de la ſupernelle vocation
de Dieu par Ieſus Chriſt. Parquoy, nous
tous qui ſommes parfaitz,"penſons cela: & "ou ſentõs
ſi vous penſez quelque choſe autrement,
Dieu auſsi le vous reuelera. Touteſfois,en
ce à quoy nous ſommes paruenuz" c'eſt de "ou ſoyõs
penſer vne meſme choſe, & de cheminer ſe- d'vn ac-
lon vne meſme reigle. Soyez enſemble cord.
mes imitateurs", freres, & conſiderez ceux D
qui cheminent ainſi comme vous nous auez "c ſuyuez
pour exemple. Car pluſieurs cheminent qui moy.
penſent des choſes terriennes, deſquelz ſou Ebri 13.b.
uent vous ay dit,& dy auſsi maintenant en

plourant, qu'ilz sont ennemiz de la croix de Christ, desquelz la fin est perdition, le dieu desquelz est le ventre, & leur gloire est en leur confusion. Or nostre "conuersation est es cieux, dont aussi nous attendons le Sauueur le Seigneur Iesus Christ, qui transfigurera nostre corps ville, à fin qu'il soit fait conforme à son corps glorieux, selon la " vertu par laquelle il peut assubiettir toutes choses à soy.

"Ou gouuernemẽt Rom. 8.d

"ou efficace.

CHAP. IIII.

A PArtant mes treschers & desirez freres, ma ioye & ma courõne, tenez vous ainsi en nostre Seigneur, mes bien aymez. Ie prie Euodie, & prie Syntyche, de "penser vne mesme chose au Seigneur. Ie te prie aussi mon vray compagnon ayde-leur, à icelles, dy-ie, qui ont bataille' auec moy en l'Euangile, auec Clement, & les autres qui labourent auec moy, desquelz les noms sont au liure de vie. Esiouissez vous tousiours au Seigneur, & derechef ie vous dy, esiouissez vous. Vostre "humanite' soit cogneuë de tous les hommes. Le Seigneur est pres. Ne soyez en soing de rien, mais en toute chose que par oraison & supplication auec action de graces, voz requestes soyent faites notoires enuers Dieu. Et la paix de Dieu, laquelle surmonte tout entendement, gardera voz cueurs & voz sens par Iesus Christ. Au reste freres, toutes choses qui sont vrayes, toutes choses honnestes, iustes, pures, amiables, de bonne renommée, s'il y a quelque vertu, & quelque louänge, pensez ces choses, lesquelles auez apprinses, & receuës, & ouyes, & veuës en moy. Faites ces choses, & le Dieu de paix sera auec vous. Or ie me suis grandement esiouy au Seigneur, que vous auez maintenant en la parfin reprins vigneur "de penser de moy, cõbien que vous y pensiez, mais vous n'auiez point l'opportunite'. Non point que ie die cecy par indigence: car i'ay apprins d'estre content des choses, ainsi que ie me trouue. Ie say estre "abbaisse', ie say aussi estre "excellent, par tout, & en toutes choses ie suis instruit, & d'estre saoule', & d'auoir faim, & d'abonder & auoir disette. Ie peux toutes choses par Christ qui me fortifie. Neantmoins vous auez bien fait en communicant ensemble à ma tribulation. Vous sauez aussi, vous Philippiens, qu'au commencement de la predication de l'Euangile, quand ie me party de Macedone, nulle Eglise ne me communica en la " condition de donner & de prendre, sinon vous seulz. Car moy estant en Thessalonique, vne fois, voire deux, vous m'auez enuoye' ce qui m'estoit de besoing. Non point que ie demande don, mais ie requier le fruit qui pourroit abonder à vostre compte. Toutesfois, i'ay tout "ce qu'il me faut, & abonde. I'ay este' remply, quand i'ay receu d'Epaphrodite les choses de par vous, comme vne odeur de bonne senteur, vn sacrifice aggreable & plaisant à Dieu. Aussi mon Dieu accomplira tout ce qui vous est besoing, selon ses richesses auec gloire, par Iesus Christ. Or gloire soit à nostre Dieu & Pere à tousiours mais, Amen. Saluez vn chacun Sainct en Iesus Christ. Les freres qui sont auec moy vous saluent. Tous les Sainctz vous saluent, & principalement ceux qui sont de la maison de Cesar ". La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous tous, Amen.

"ou sentir

"Ou modestie.

B

C

"ou d'auoir soing

"Humble.

"Ou abondant. Rom. 8.g

"Ou raisõ

D

"Ou receu & abonde.

"C. l'Empereur.

Enuoyée de Rome par Epaphrodite.

Fin de l'Epistre sainct Paul aux Philippiens.

Epistre de sainct Paul Apostre aux Colossiens.

CHAP. I.

A PAVL APOSTRE DE IESVS Christ, par la volunte' de Dieu, & Timothée nostre frere, aux Sainctz, & freres fideles en Christ, qui estes en Colosses, Grace vous soit, & paix de par Dieu nostre Pere, & de par le Seigneur Iesus Christ. Nous rendons tousiours graces à Dieu & Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, de vous, quand nous prions (ayans ouy vostre Foy en Iesus Christ, & la charite' que vous auez enuers tous les Sainctz) pour l'esperance qui vous est gardée es cieux, de laq̃lle par auant auez ouy par la Parolle de "verite' de l'Euangile, qui est paruenu à vous: cõe aussi il est par tout le mõde, fructifiant & croissant, ainsi est-il aussi en vous, dés le iour q̃ auez ouy & cogneu la grace de Dieu en verite'. Cõme aussi l'auez apprins d'Epaphras nostre trescher amy & seruiteur auec nous, qui est fidele Ministre de Christ pour vous, lequel aussi nous a declaire' vostre dilection qu'auez selon l'Esprit. *Pource nous aussi dés le iour que l'auons ouy ne cessons de prier pour vous, & demander que soyez rempliz de la cognoissance de sa volunte', en toute sapience & prudence spirituelle, à fin que cheminiez dignement au Seigneur, à fin que luy plaisiez entierement, fructifians en toute bonne œuure, & croissans en la cognoissance de Dieu, estans fortifiez en toute force selon la puissance de sa gloire, en toute patience, & longue souffrance: auec ioye rendans graces à Dieu & au Pere, qui nous a fait idoines pour auoir participation

1. Cor. 1. a.

"C. veritable.

B

Eph. 1. d.

Ebr. 9. b. 10. d.

tion de l'heritage des saincts en lumiere.
Qui nous a deliure' de la puissance des tene
bres, & nous a trãsporte' au royaume de son
trescher Filz, par lequel nous auõs deliuran
ce par son sang, à sauoir remission des pe-
chez, qui est l'image de Dieu inuisible, pre-
mier nay deuant toute creature. Car par luy
sont toutes choses creées qui sõt es cieux, &
qui sont en la terre, les visibles, & inuisibles,
soit les Thrones, soit les Dominations, soit
les Principautez, soit les Puissances. Toutes
choses par luy & à luy sont creées: & luy est
deuant toutes choses, & toutes consistent
par luy. * Et est le chef du corps de l'Eglise,
& est le commencement, & le premier nay
entre les mortz: à fin qu'il soit tenant le pre
mier, lieu, en toutes choses. * Car le bon plai
sir du Pere a este', de faire habiter en luy tou
te "plenitude, & par luy reconcilier toutes
choses à soy, appaisant par le sang de sa
croix par luymesme, les choses qui sont, soit
en terre, soit es cieux. Et vous qui iadis esti
ez estrangiers & ennemiz par "entendement
en mauuaises œuures, maintenant toutesfois
il vous a reconcilie' au corps de sa chair par
la mort, pour vous constituer Saincts sans
reprehension & sans coulpe deuant soy:
voyre si vous demourez en Foy fondez &
fermes, & immuables de l'esperance de l'E-
uangile, que vous auez ouy, lequel est pres-
che' entre toute creature qui est soubz le ciel,
duquel moy Paul suis fait ministre. Ie m'es
iouy maintenant en mes souffrances pour
vous & accomply la "reste des afflictions de
Christ en ma chair, pour son corps qui est
l'Eglise: de laquelle ie suis fait ministre, se-
lon la dispensation de DIEV, qui m'a este'
donnée vers vous: pour accomplir la Parol
le de DIEV, à sauoir le secret qui a este' ca-
che' dés tous temps & generations. Mais
maintenant est manifeste', à ses Saincts, aus-
quelz Dieu a voulu faire cognoistre quelles
sont les richesses de la gloire de ce secret en
tre les Gentilz, qui est Christ en vous, l'espe
rance de gloire: lequel nous annonçõs, ad-
mõnestans tout homme, & enseignans tout
homme en toute sapience, à fin q̃ nous rendi
ons tout homme parfait en Iesus Christ, à
quoy aussi ie m'employe bataillãt selon son
operation, laquelle est puissamment vertue-
se en moy.

CHAP. II.

AVssi ie veux que vous sachiez, combien
grand "combat i'ay de vous & de ceux
qui sont en Laodice, & de tous ceux qui ne
ont point veu ma persone en chair, à fin que
leurs cueurs soyent consolez, eux estãs en-
semble iointz en charite' & en toutes riches
ses de certitude d'intelligence, à la cognois
sance du secret de Dieu & Pere, & de Christ
dedans lequel sont cachez tous les thresors
de sapience & de science. Or ie dy cecy à fin
que nul ne vous abuse en persuasion de pa-
rolle. * Car combien que ie soye absent de
chair, toutesfois ie suis auec vous d'esprit,
en m'esiouyssant & voyant vostre ordre,
& la fermete' de vostre Foy que vous auez
en CHRIST. Donc ainsi que vous a-
uez receu le SEIGNEVR Iesus CHRIST,
cheminez selon luy, estans enracinez & edi
fiez en luy, & confermez en la Foy, comme
vous auez apprins, abondans en icelle, auec
action de graces. Aduisez que nul ne
vous surprenne par Philosophie & vaine de
ception, selon la traditiõ des hommes, selon
les institutions du mõde, & non point selon
Christ. Car en luy toute plenitude de di-
uinite' habite "corporellement: & estes com
pletz en luy qui est le chef de toute Princi
paute' & Puissance. Par lequel aussi estes
circonciz de Circoncision faite sans main,
par le despouillement du corps des pechez
qui sont de la chair, à sauoir par la Circon
cision de Christ, * estans ensueliz auec luy
par le Bapteme, auquel aussi estes ensem-
ble ressuscitez par la Foy de l'operation
de DIEV qui l'a ressuscite' des mortz.

Et vous, quand vous estiez mortz par
messaitz, & par le prepuce de vostre chair,
il vous a viuifie' ensemble auec luy, nous par
dõnant tous les pechez, effaçant l'obligatiõ
qui estoit contre nous en decretz " laquelle
nous estoit contraire. Il l'a ostée du milieu,
& l'a fichée en la croix, & a despouille' les
Principautez & Puissances, & les a hardi-
ment mene' en monstre, triumphant d'eux
par "icelle. Donc que nul ne vous iuge au
manger, ou au boyre, ou en partie d'vn iour
de feste, ou de la nouuelle Lune, ou des Sab-
batz, lesquelles choses sont vmbre des cho-
ses qui estoyent à venir, mais le corps est en
Christ. Que nul ne vous destourne du pris,
de son propre mouuement, cheminant or-
gueilleusement en choses qu'il n'a point
veuës, par, humilite' d'esprit & religion des
Anges, estãt enfle' en vain du sens de sa chair,
& ne tenant point le * chef duquel tout le
corps fourny, & serre' ensemble par iointu-
res & liaisons, croit selon l'accroissement
de Dieu. Si vous estes donc mortz auec
Christ aux traditions du monde: pourquoy
estes vous detenuz par decretz comme vi-
uans au monde? à sauoir: Ne mange, ne gou
ste, ne touche: toutes lesquelles choses perif
sent par l'vsage, selon les commandemens &
les doctrines des hommes. Lesquelles certes
ont quelque "espece de sapience en superfti-
tion & humilite' d'esprit, & en mespris du
corps, & sans aucun honneur à rassasier la
chair.

i Teh 1.c. Apo. 1.b. 1.Cor.4.a Ephe.1.a. 1eh.1.a.

C Lãmesme

1.Cor 11.a Ephe.1.d

1.cor.15.a

"ou perfection.

"ou pensee

D

"C.defaire cõme luy par exemple.

1.Pier.2.d Ephe.3.d.

A "c'est, soing, trauail.

1.cor.5.b.

B

"C.realement & parfaitement.

Rom.6.a Act.3.e. 1.The.1.d. Ephe.2.a.

C

"Asa.de la Loy.

"ou, foy. Mat.15.b. Ro.14.a. 1.cor.8.b 10.f. Gal.4.b Ebr.10.a

D

Eph.4.c.d

"ou raisõ forme.

CHAP. III.

A DOnc si vous estes ressuscitez auec Christ, cerchez les choses qui sont d'en haut, ou Christ est seant à la dextre de Dieu. Penſez aux choses qui sont d'enhaut, non pas à celles qui sont sus la terre. Car vous
Marc 16.d Act.7.g. estes mortz, & vostre vie est *cachée auec
*C.gardée Christ en Dieu. Quand Christ, qui est vostre vie, apparoistra, lors aussi vous apparoistrez auec luy en gloire. Mortifiez donc voz membres qui sont sur terre, paillardise, souillure, volupte', mauuaise concupiscence,
Ro.6.a. & auarice qui est idolatrie. Pour lesquelles choses l'ire de DIEV vient sur les enfans
*ou beso- beyssans. Eph.4.g. *Ou, mes- disance. *d'infidelite', esquelles aussi vous auez iadis chemine', quand vous y viuiez. Et maintenant vous aussi ostez toutes choses, ire, indignation, mauuaistie *detraction, parolle desB honneste de vostre bouche. Ne mentez point l'vn à l'autre, ayans despouille' le vieil homme auec ses faitz, & ayans vestu le nouueau, lequel se renouuelle en la cognoissance de Dieu selon l'image de celuy qui l'a creé, ou n'y a Grec ne Iuif, Circoncision ne Prepuce, Barbare ne Scythien, serf ne franc, mais Christ qui est tout & en toutes choses.

*C. d'affectueuse cõpassion. *Ou, vsans de grace. Soyez donc cõme (eleuz de Dieu, saincts & bien aymez) *vestus des entrailles de misericorde, de benignite', d'humble courage, modestie, patience, supportans l'vn l'autre, & *pardonnans entre vous mesmes, si l'vn a quererelle contre l'autre: comme CHRIST
C vous a pardõne', faites aussi pareillemẽt. Et sur tout cela, soyez vestuz de charite', qui est le lie̅ de perfectiõ, & q̃ la Paix de Dieu regne en voz cueurs, à laquelle vous estes appellez en vn corps, & soyez *gracieux. La parolle de CHRIST soit habitante en vous plantureusement en toute sapience. Enseignez
*Ou amiables. Ephe.5.d *ouremercierement. & admonnestez l'vn l'autre, en Pseaumes, en louãnges, & chansons spirituelles auec *grace, chantans au Seigneur en vostre cueur.
1.Cor.10.g *Et quelque chose que vous faciez, soit par parolle ou par œuure, faites tout au Nom de nostre Seigneur Iesus, rendans graces par luy à Dieu le Pere. Vous femmes, soyez subiettes à voz mariz, ainsi qu'il appartient selon le Seigneur. *Vous mariz, aymez
Ephe.5.d. 1.Pier.3.a. voz femmes, & ne soyez point amers enuers
D elles. Vous enfans, obeyssez à voz peres & meres en toutes choses: car cela est plaisant au Seigneur. *Vous peres, n'irritez
Ephe.6.a. Tite.2.c. 1.Pier.2.c point voz enfans, à fin qu'ilz ne se descouragent. *Vous seruiteurs, obeyssez en toutes choses à voz maistres charnelz, ne seruans point à l'œil comme voulans plaire aux hommes: mais en simplicite' de cueur craignans Dieu. Et quelque chose que vous faciez, faites la de courage, comme au Seigneur, & non comme aux hommes: sachans que vous receurez du Seigneur, le guerdon de l'heritage: car vous seruez au Seigneur Christ. Mais qui fait iniustement, il receura ce qu'il aura fait iniustemẽt, & * n'y a point Rom.2.b. Act.10.c. respect de personnes. Vous maistres, rẽdez ce qui est iuste & le pareil deuoir à voz seruiteurs, sachans que vous auez aussi vn Seigneur au ciel.

CHAP. IIII.

PErseuerez on oraison, y veillans auec ac A tiõ de graces, priãs ensemble aussi pour Ephe.6.b. Luc 18.a. nous, à fin que Dieu nous ouure l'huys 1.Thes.5.e de la Parolle, pour proferer le secret de Christ (pour lequel aussi ie suis lie') à fin que ie le manifeste comme il faut que ie parle.

*Cheminez sagement vers ceux qui sont Ephe.5.e. de dehors, *recouurans le temps. Vostre pa- *ou rachetans. rolle soit tousiours confite en sel auec grace: à fin que sachez comment il vous faut respondre à vn chacun. Tychiq̃ nostre cher frere, & fidele ministre, & seruiteur auec moy B au Seigneur, vous fera sauoir de *tout mon *ou, tous mes affaires. estat: lequel i'ay enuoye' vers vous expresse- ment, à fin que cognoissiez nostre estat, & qu'il conſole voz cueurs, ensemble auec Onesime leal & bien ayme' frere, qui est des vostres: ilz vous aduertiront de toutes les choses qui se font icy. Aristarque qui est prisonnier auec moy vous salue, & Marc le cousin de Barnabas, duquel vous auez receu mandemens: s'il vient à vous, receuez-le, & Iesus qui est appelle' Iuste lesq̃lz sont de la Circoncision. Ceux la seulz sont adiuteurs au Royaume de Dieu, lesquelz m'ont este' vn soulas. Epaphras qui est des vo- C stres, seruiteur de Christ, vous salue, batail- lant tousiours pour vous en oraisons, à fin que vous demouriez parfaitz & accompliz en toute la volunte' de Dieu. Car ie luy donne tesmoignage, qu'il a grand zele pour vous & pour ceux qui sont en Laodicée, & pour ceux qui sont en Hierapole. Luc medecin bien aymé vous salue, & Demas.

Saluez les freres qui sont en Laodicée, & Nymphe, & l'Eglise qui est en sa maison. Et quand ceste Epistre aura este' leuë de vous, faites qu'elle soit aussi leuë en l'Eglise des Laodicéens, & que lisiez aussi celle qui est *ou escrite. s *venue de Laodicée. Et dites à Archippe: Regarde l'administration que tu as receuë au Seigneur, à fin que tu l'accomplisses. La salutation de ma main Paul. Ayez souuenance de mes liens. La grace soit auec vous, Amen.

Enuoyée de Rome, par Tychique & Onesime.

Fin de l'Epistre aux Colossiens.

La

La premiere Epistre de sainct Paul aux Thessaloniciens.

CHAP. I.

A PAVL ET SILVAIN ET TImothée, à l'Eglise des Thessaloniciens, en Dieu le Pere & au Seigneur IESVS Christ, grace vous soit & paix, de par DIEV nostre Pere & de par le SEIGNEVR Iesus Christ. * Nous rendons tousiours gra-
1.Cor.1.a. B ces à Dieu de vous tous, faisans mention de vous en noz oraisons: sans cesser ayans souuenance de vous pour l'œuure de la Foy, & pour le labeur de charite', & de l'attente de l'esperance, qui est au Seigneur Iesus Christ, deuant nostre Dieu & Pere: entant que nous sauons (freres bien aymez de Dieu,) vostre election, car nostre predication de l'Euangile n'a pas este' vers vous seulement en parolle, mais aussi en vertu, & au sainct Esprit, & en grande certitude, ainsi que sauez quelz nous auons este' entre vous pour l'a-
C mour de vous. Aussi vous auez este' imitateurs de nous & du Seigneur, receuans la Parolle en grande tribulation, auec ioye du sainct Esprit: tellement que vous auez este' exemple à tous les croyãs en Macedone & Achaie. Car de par vous la Parolle du Seigneur a retenty non seulement en Macedone & Achaie, mais aussi en tous lieux est paruenue vostre Foy, laquelle est enuers Dieu: tellemẽt qu'il ne nous est point mestier d'en
D rien dire. Car ilz annoncent de vous, quelle entrée nous auons eu à vous, & comment vous estes conuertiz des idoles à Dieu, pour seruir au Dieu viuant & vray, en attendant des cieux son Filz IESVS, qu'il a ressuscite' des mortz, lequel nous deliure de l'ire à venir,

CHAP. II.

A CAr freres, vous mesmes sauez nostre entrée à vous, qu'elle n'a point este' vaine, mais encore qu'au parauãt eussions souffert, & eussions este' iniuriez en Philippes, (comme vous sauez) nous auons prins hardiesse en nostre Dieu, de vous annoncer l'Euangile de Dieu, *auec grand combat. Car nostre exhortation n'a pas este' d'abusion, ne de souillure, n'en fraude, mais comme nous auons este' esprouuez de DIEV, à ce que la predication de l'Euangile nous fut cõmise, ainsi parlons nous, non point comme voulans plaire aux hõmes, mais à Dieu, qui *esprouue noz cueurs. Car aussi n'auons nous iamais este' en parolle de flaterie, ainsi que vous sauez n'en occasion d'auarice, Dieu en est tesmoing: & n'auons point cerche' gloire des hommes, ne de vous ne des autres *ia soit que nous eussions peu estre en autorite' comme Apostres de Christ. Mais auons este' *doux au milieu de vous, comme si la nourrisse nourrissoit ses enfans, estans ainsi affectionez vers vous desirions à vous eslargir, non seulement l'Euangile de Dieu, mais aussi noz propres ames, pource que vous estiez aymez de nous. Freres, vous auez souuenance de nostre labeur & trauail. Car nous auons presche' entre vous l'Euãgile de Dieu *besongnans nuit & iour à fin de ne greuer aucun de vous. Vous estes tesmoings & Dieu aussi, combien sainctement & iustemẽt & sans reproche auons cõuerse' entre vous qui auez creu: ainsi que sauez, que nous vous auons admõneste' vn chacun de vous (comme le pere ses enfans) & console', & adiure' que vous cheminissiez dignement selon Dieu, qui vous a appellez à son Royaume & gloire. Pour ceste cause mesme nous rendons graces à DIEV sans cesser: que quand vous auez receu de nous la parolle *de la predication de Dieu vous l'auez receu, non pas comme parolle des hommes, mais (ainsi que elle est veritablement) comme Parolle de DIEV, lequel aussi besongne en vous qui croyez. Car freres, vous estes faitz imitateurs des Eglises de Dieu, qui sont en Iudée en IESVS Christ: par ce que vous auez aussi souffert les mesmes choses de par ceux de *vostre propre lignage, cõme aussi iceux des Iuifz, lesquelz ayant occy le Seigneur Iesus, & leurs propres Prophetes, nous ont aussi persecute', & ne plaisent point à Dieu, & sont aduersaires à tous hommes, nous empeschans de parler aux Gentilz, à ce qu'ilz soyẽt sauuez, à fin qu'ilz accomplissent tousiours leurs pechez. Car l'ire est paruenue sur eux iusqu'à la fin*. Or freres, entant que nous estions priuez de vous pour vne espace de tẽps, de veuë, non point de cueur: nous nous sommes tant plus fort employez auec grand desir de veoir vostre face Pourtant auons voulu venir vers vous (aumoins moy Paul) vne fois, voire deux: mais Satan nous a empesche'. Car quelle est nostre esperance, ou ioye, ou couronne de gloire? N'est-ce pas vous deuãt nostre Seigneur Iesus Christ en son aduenement? Certes vous estes nostre gloire & ioye.

*ou, auec grand difficulté, ou resistance. Act.16.a.

Pse.7.e. Iere.7.b Ro.8.c. Gal.1.b.

1.Cor.9.b *Ou, humbles, benings, petis. B

Act.18.a. 20 g. 2.Cor.4.c 1.Thes.5.b

C

*Ou, par laquelle appreniez à cognoistre Dieu.

*Assa: les fideles de Iudée.

D

C'est que finallement ilz sentiront la vengeãce de Dieu

CHAP. III.

Partant, ne pouãs plus endurer, il nous a semble' bon demourer seulz en Athenes: & auons enuoye' Timothée nostre frere, Ministre de Dieu, & ayde de nostre œuure en l'Euangile de Christ, pour vous confermer & consoler de nostre Foy, à fin que nul ne se trouble en ces tribulations cy. Certes A

vous meſmes ſauez que nous ſommes ordõ
nez à cela : car quãd nous eſtions auec vous
nous vous predifions qu'aurions à ſouffrir
Act. 14. d. tribulations, comme auſsi il a eſté fait, &
vous le ſauez. Pource auſsi, moy ne pouant
B plus endurer ay enuoyé pour cognoiſtre vo
ſtre Foy: de peur que celuy qui tẽte ne vous
eut aucunement tenté, & que noſtre labeur
ne fut vain. Or n'agueres. Timothée e-
ſtant venu de vous à nous, & nous ayant an
nõcé voſtre Foy & charité, & qu'auez touſ
iours bonne ſouuenance de nous, deſirans
nous veoir, comme auſsi nous vous. Pour
C ceſte cauſe, freres, nous ſommes conſolez en
vous, en toutes noz tribulations & neceſsi-
tez par voſtre Foy. Car nous viuons main-
tenant, ſi vous *eſtes fermes au Seigneur.
*Ou, per- ſiſtez. Ainſi, quelle action de graces pouons nous
rendre à Dieu de vous pour toute la ioye,
de laquelle nous nous eſiouiſſõs pour vous
deuant noſtre Dieu: nuit & iour prians tant
& plus, à fin de veoir voſtre face, & accom-
D plir ce qui defaut en voſtre Foy. Or no-
ſtre Dieu & Pere, & noſtre Seigneur Ieſus
Chriſt, vueille addreſſer noſtre voye à vous.
Et le Seigneur vous multiplie, & vous face a
bonder en charité les vns enuers les autres,
& enuers tous, cõme nous auſsi enuers vous
pour confermer voz cueurs ſans reproche
en ſainctete deuant Dieu & noſtre Pere, à la
venue de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, auec
tous ſes Saincts.

CHAP. IIII.

A AV reſte donc freres, nous vous prions
& exhortõs par le Seigneur Ieſus, que
comme vous auez receu de nous, comment
Ro. 12. a. Ephe. 5. d. 1. Pier. 3. d il vous faut conuerſer & plaire à Dieu, vous
abondiez de plus en plus. Vous ſauez quelz
commandemens nous vous auons donné
de par le Seigneur Ieſus. Car ceſte eſt la vo-
lunté de Dieu, à ſauoir voſtre ſanctificatiõ,
que vous vous abſtiniez de paillardiſe: &
qu'vn chacun de vous ſache poſſeder ſon
vaiſſeau en ſanctification, & honneur: non
*Ou, affe- ction, B point en *paſsion de concupiſcence, comme
les Gentilz qui ne cognoiſſent point Dieu.
Que perſone ne foulle ou deçoiue ſon frere
en aucun affaire. Pourtant que le Seigneur
fera la vengeance de toutes ces choſes, com
me auſsi nous vous auons parauant dit &
teſmoigné. Car Dieu ne nous a point ap
pellé à ordure, mais à ſanctification. Par-
quoy qui *deſpriſe cecy, il ne deſpriſe pas vn
*Ou, reiet te. homme, mais Dieu, qui a mis ſon ſainct Eſ-
*Ou, nous Ich. 13. d. 15. b 1. Ich. 2. b 4. d. prit en *vous. Quant à la charité fraternelle, vous n'auez point de beſoing que ie
vous en eſcriue: car vouſmeſmes eſtes enſei-
C gnez de Dieu, d'aymer l'vn l'autre. Certes
auſsi vous le faites enuers tous les freres
qui ſont en toute Macedone. Mais freres,
nous vous prions, qu'abondiez de plus en
plus, & mettiez peine d'eſtre en repos, & de
faire voz propres affaires, & ouuriez de voz
mains, comme nous vous auons comman-
dé, à fin que conuerſiez honneſtement en-
uers ceux qui ſont de dehors: & que n'ayez
affaire de rien. Auſsi freres, nous ne vou
lons point que vous ignoriez de ceux qui
ſont endormiz, à fin que ne ſoyez contri-
ſtez comme les autres qui n'ont point d'eſ-
perance. Car ſi nous croyons que Ieſus eſt
mort & reſſuſcité: pareillement auſsi ceux
qui dorment par Ieſus, Dieu les aſſemblera D
auec icelluy. Certes nous vous diſons ce-
cy par la Parolle du Seigneur, que nous qui
viurons & reſterons iuſqu'à la venue du Sei
gneur, nous ne preuiẽdrons point ceux qui
dorment. Car le Seigneur meſme auec cry,
& en voix de l'Archange, & auec la trom-
pette de Dieu deſcendra du ciel: & ceux qui
1. Cor. 15. g. ſont *mortz en Chriſt reſſuſciteront premie
rement: puis apres nous qui viurons & reſte
rons, ſerons rauiz enſẽble auec eux es nuées
au deuant du SEIGNEVR en l'air, & ainſi
ſerons touſiours auec le Seigneur. Partant
conſolez vous l'vn l'autre en ces parolles.

CHAP. V.

TOuchant des temps & momens de A
temps, freres, vous n'auez point be-
ſoing qu'on vous en eſcriue. Car vouſmeſ-
mes ſauez pleinement que le Iour du Sei-
gneur viendra comme le larron en la nuit. 2. Pie. 3. c.
Car quand ilz diront, Paix & ſeurete: adonc
leur ſeruiendra mort ſoubdaine, comme le
trauail à celle qui eſt enceinte, & n'eſchap-
peront point. Mais vous, freres vous
n'eſtes point en tenebres, tellement que ce
Iour vous ſurprenne comme fait vn larron.
*Vous eſtes tous enfans de lumiere, & en- Ro. 13. d.
fans de iour. Nous ne ſommes point de la
nuit ne des tenebres. Ne dormons point
donc comme les autres, mais veillons & ſo-
yons ſobres. Car ceux qui dorment, dor- B
ment de nuit: & ceux qui ſont yures, ſont
yures de nuit. Mais nous qui ſommes du
iour, ſoyons ſobres, veſtuz du hallecret de
Foy & charité, & du heaume qui eſt l'eſpe-
rance de ſalut. *Car Dieu ne nous a point Ephe. 6. c. *C'eſt, cõ demnatiõ.
mis en *ire, mais en acquiſition de ſalut, par
noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui eſt mort
pour nous: à fin, ſoit que nous veillions, ou
que nous dormiõs, que ſoyons enſemble vi
uans auec luy. Partant admõneſtez l'vn l'au
tre, & edifiez l'vn l'autre vn chacun, comme
auſsi vous faites. *Auſsi freres, nous vous Ebr. 13. d.
prions que vous recognoiſsiez ceux qui la- C
bourent entre vous, & ſurueillent ſur vous
au Seigneur, & vous admõneſtent: à fin que
vous les ayez en ſouueraine eſtime par cha-
rité, pour l'œuure qu'ilz font: & ſoyez en

paix.

Rom.12.d Mat.15.c. 1.Pier.3.b Pro.17.b. Luc 18.a. Phi.3.4.a Ecc. 18.c.

paix auec eux. * Pareillement nous vous prions freres, qu'admonnestiez ceux qui sont de vie desordonnée. Consolez ceux qui sont de petit courage. Soulagez les foibles. Soyez patiens enuers tous. Voyez que nul ne rende à aucun, mal pour mal: mais ensuyuez tousiours ce qui est bon, les vns enuers les autres, & enuers tous. Soyez tousiours ioyeux: Priez sans cesser. Rendez graces en toutes choses. Car ceste est la volunte' de Dieu par Iesus Christ, enuers vous.

D

N'esteignez point " l'Esprit. Ne despriſez point les propheties. Esprouuez toutes choses: tenez ce qui est bon. Abstenez vous de toute apparence de mal. Or le Dieu de paix vous sanctifie entierement. Et que vostre esprit entier, & ame, & corps soit conserue' sans reproche en la venue de nostre Seigneur Iesus Christ. Celuy qui vous a appelle', est fidele, qui aussi le fera. Freres, priez pour nous. Saluez tous les freres en sainct baiser. Ie vous adiure par le Seigneur, que l'Epistre soit leue' à tous les saincts freres. La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous. Amen.

" Ou, don

La premiere aux Thessaloniciens, escrite d'Athenes.

Fin de la premiere Epistre de sainct Paul, aux Thessaloniciens.

La seconde Epistre de sainct Paul aux Thessaloniciens.

CHAP. I.

A

PAVL ET SILVAIN ET TImothée, à l'Eglise des Thessaloniciens en Dieu nostre Pere & le Seigneur Iesus Christ, Grace vous soit & paix de par Dieu nostre Pere, & de par le Seigneur Iesus Christ. Freres, nous deuons tousiours rendre graces à Dieu pour vous, cõme il est de raison: pourtant que vostre Foy croist mout, & que la charite' d'vn chacũ de vous tous abonde de l'vn enuers l'autre: tellemẽt que nousmesmes nous glorifions de vous es Eglises de Dieu, à cause de vostre patience & Foy en toutes voz persecutions & tribulations, lesquelles vous souffrez, qui sont comme approbation du iuste iugement de Dieu: à fin que soyez reputez dignes du Royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez. Car c'est chose iuste enuers Dieu, qu'il rende affliction à ceux qui vous affligent: & à vous qui estes affligez, repos auec nous en ceste Iournée là, (quand le Seigneur Iesus se manifestera du ciel, " auec les Anges de sa puissance, & en flamme de feu, faisant vengeance contre ceux qui ne cognoissent point Dieu, & qui n'obeyssent point à l'Euangile de nostre Seigneur Iesus Christ: Lesquelz souffriront peine, à sauoir perdition eternelle, deuant la face du Seigneur, & par la gloire de sa puissance, quand il viendra pour estre glorifie' " en ses Saincts, & estre fait admirable en tous les croyans) pource que nostre tesmoignage enuers vous a este' creu. " Parquoy aussi nous priõs tousiours pour vous: à fin que nostre Dieu vous face dignes de sa vocation: & accomplisse tout le bon plaisir de sa bonte', & l'œuure de la Foy auec puissance: à fin que le Nom de nostre Seigneur Iesus Christ soit glorifie' en vous, & vous en luy, selon la grace de nostre Dieu, & du Seigneur Iesus Christ.

Col.1.a.

B

C

" ou, entre

D

" ou, entre Col.1.a. " Aucuns, adioustent En ce iour la.

CHAP. II.

A

AVsi freres, nous vous prions par l'aduenement de nostre Seigneur Iesus Christ, & de par nostre assemblée en luy, que ne soyez point tost esmeuz de vostre entendement: & que ne soyez troublez, ne par esprit, ne par parolle, ne par epistre cõme de par nous, comme si la Iournée de Christ estoit pres. Que nul ne vous seduye aucunemẽt. Car ce iour n'aduiẽdra point que premieremẽt ne soit venu vn " departement, & que l'homme de peche' ne soit reuele', le filz de perdition, qui est aduersaire, & s'esleue sus tout ce qui est dit Dieu, ou que on adore: iusqu'à estre assis au Temple de Dieu, comme Dieu, se monstrant soymesme qu'il est Dieu. Ne vous souuient il point que quãd i'estoye encore auec vous, ie vous disoye ces choses? Et maintenant vous sauez à quoy il tient, à sauoir qu'il soit reuele' en son temps. Car desia il ouure le secret d'iniquite': seulement il tiendra son regne maintenant, iusqu'à ce qu'il soit " oste' du milieu. Et lors sera l'inique manifeste', lequel le Seigneur Iesus desconfira par l'Esprit de sa bouche, & abolira par la clarte' de sa venue: duquel homme de peche' la presence est selon l'operation de Satan, auec toute puissance, & signes, & miracles de mensonge, & auec toute seduction d'iniquite', en ceux qui perissent: pourtant qu'ilz ne ont point receu l'amour de verite', pour estre sauuez. Et pource Dieu leur enuoyera efficace d'abusion, à ce qu'ilz croyent à mensonge: à fin que tous ceux soyent " iugez, qui n'ont pas creu à la verite', mais ont " approuue' iniquite'. Or freres, bien aymez du Seigneur, nous deuons tousiours

Mat.13.e. Eph.5.b. 2.Tim.4.a.

" ou, reuolte.

A sauoir, de Foy selon Chryso. Tertul. de Resur. & Ambr. l'entẽdent de l'empire Romain.

" c. deffait

C

Mat.24.c. Marc 13.c Ieh.3.b.

D

" condamnez.

" ou, prins plaisir.

rendre graces à Dieu de vous, pource que Dieu vous a eleu dés le commencement à salut, par sanctification de l'Esprit, & par la Foy de verité. A quoy il vous a appellé par nostre predication de l'Euangile en l'acquisition de la gloire de nostre Seigneur Iesus Christ. Parquoy freres, soyez fermes, & tenez les traditions qu'auez apprinses, soit par parolle, ou par nostre Epistre. Et nostre Seigneur Iesus Christ, & nostre Dieu & Pere qui nous a aymé, & donné consolation eternelle, & bonne esperance en grace, vueille consoler voz cueurs, & vous confermer en toute parolle & bonne œuure.

CHAP. III.

A Eph. 6.c. colo. 4.a. 1.thes. 5.d. 2. cor. 1.b

AV reste, freres, priez pour nous, à fin que la Parolle de Dieu ayt son cours, & soit glorifiée ainsi qu'entre vous, & que nous soyons deliurez des hommes "impor tuns & mauuais. Car la Foy n'est pas à tous mais le Seigneur est fidele qui vous confermera & gardera de "mal. Aussi nous nous confions de vous par le Seigneur, que vous faites & ferez toutes les choses que nous vous commandons. "Et le Seigneur vueille addresser voz cueurs à l'amour de Dieu, & à l'attente de Christ. Or freres, nous vous cõmandons au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, de vous separer de tout frere cheminant desordonnément, & non pas selon l'ordõnance qu'il a receu de nous. Car vous mesmes sauez cõment il faut que vous nous ensuyuiez. Car nous ne nous sommes point maintenuz desordonnément entre vous, & n'auons point mangé le pain d'aucun pour néant: * mais en labeur & en trauail, ouurans nuit & iour, à fin que nous ne greuissions aucun de vous. Nõ point que nous n'en ayons la puissance: mais à fin de nous donner nousmesmes pour exemple à vous, pour nous ensuyure. Car aussi quand nous estions auec vous, nous vous denoncions, que si quelcun ne veut ouurer, qu'aussi il ne mange point. C'est pource que nous oyons qu'il en y a aucuns entre vous cheminans desordonnément, ne faisans rien, mais viuans curieusement. Parquoy nous commandons à ceux qui sont telz, & supplions par nostre Seigneur Iesus Christ, qu'ilz mãgent leur pain, en ouurant paisiblement. Mais vous freres, ne vous lassez point de bien faire. Et si quelcun n'obeyt à nostre parolle, notez le par epistre, & ne conuersez point auec luy, à fin qu'il ayt honte: toutesfois ne le tenez point comme ennemy, mais admonnestez le comme frere. Or le Seigneur de paix vous doint "touſiours paix en toute maniere. Le Seigneur soit auec vous. La salutation de ma main Paul, qui est le signe en toute Epistre: I'escry ainsi: La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous tous. Amen.

B "ou, du maling

C Act. 18. a. 20. g. 1. cor. 4. c 1. thes. 2. b.

D Gal. 6. b.

"ou, par tout.

Escrite d'Athenes.

Fin de la seconde Epistre aux Thessaloniciens.

La Premiere Epistre de Sainct Paul, à Timothée.

CHAP. I.

A PAVL APOSTRE DE IESUS Christ par la commission de Dieu nostre Sauueur, & du Seigneur Iesus Christ nostre esperance, à Timothée mon vray filz en la Foy, Grace, misericorde, & paix de par Dieu nostre Pere, & de par Iesus Christ nostre Seigneur. Comme ie t'ay prié que tu demourasses en Ephese, quand i'alloye en Macedone, fay-le: à fin que tu denõces à aucuns qu'ilz n'enseignẽt point autremẽt, & qu'ilz ne s'amusent point aux fables & genealogies, qui sont sans fin, lesquelles engendrent plustost questions, qu'edificatiõ de Dieu, laquelle gist en Foy.

Or la fin du commandement est charité de cueur pur, & de bonne conscience, & de Foy nõ feinte. Desquelles choses aucuns s'estans desuoyez, se sont conuertiz en parolle vaine, voulans estre Docteurs de la Loy, n'entendans point les choses qu'ilz disent, ne desquelles ilz afferment. * Or nous sauons que la Loy est bonne, si aucun en vse legitimement: sachans, que la Loy n'est pas mise au iuste: mais aux iniustes & rebelles, aux "meschans & pecheurs, aux contempteurs & prophanes, aux bateurs de pere & de mere, aux meurtriers, aux paillardz, aux bougres, aux robeurs de "gens, aux menteurs, aux pariures, & s'il y a quelque autre chose qui soit contraire à la saine doctrine, qui est selon l'Euangile "de la gloire de Dieu benit, lequel m'est commis.

Ie rend graces à celuy qui m'a fortifié à Iesus Christ nostre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidele, me mettant à son seruice moy qui parauant estoye blasphemateur, & persecuteur, & oppresseur. Mais i'ay obtenu misericorde de Dieu, pource que non sachãt ie l'ay fait par incredulité. Mais la grace de nostre Seigneur a tant & plus abondé auec Foy & dilection, laquelle est en Iesus Christ. C'est parolle certaine & digne d'estre du tout receuë: que Iesus Christ est venu au mõde pour sauuer les pecheurs, desquelz

A

Rom. 13. c B

Rom. 7. c

"c. sans pieté, sãs crainte de Dieu.

"ou, seruiteurs d'autruy.

"ou, glorieux.

C Act. 9. a. Gal. 1. c. Rom. 5. d.

Mat. 9. b. Mar. 2. d.

desquelz ie suis le principal. Mais pour ce ay-ie obtenu misericorde: à fin qu'en moy premier Iesus Christ monstrast toute clemence, pour vn exemplaire à ceux qui croiront à luy à vie eternelle. Or au Roy des siecles, immortel & inuisible, à Dieu seul sage, honneur & gloire à tousiours-mais. Amen. Filz Timothée, ie te recommande ce commandement: que selon les propheties qui ont "deuant esté sur toy, tu batailles par icelles bonne bataille, ayãt Foy & bonne conscience: laquelle aucuns ayãs reiettée sont periz de la Foy. Desquelz est Hymenée & Alexandre, lesquelz i'ay baillé à Satan, à fin qu'ilz apprennent de ne plus blasphemer.

"ou, estãt deuãt que toy.

CHAP. II.

A "ou, intercession. "ou, regratiemens.

I'Admonneste dõc que deuant toutes choses on face requestes, oraisons, "supplications, & "actions de graces pour tous hõmes: pour les Roys, & pour ceux qui sont constituez en dignité: à fin que menions vie paisible & tranquille, en toute "pieté & honnesteté. Car cela est bon & aggreable deuant Dieu nostre Sauueur, lequel veut que tous hommes soyent sauuez, & qu'ilz viennent à la cognoissance de verité. Car

"C. reuerẽce, ou seruice de Dieu.

B il y a vn Dieu, & vn Moyenneur de Dieu & des hommes, à sauoir Iesus Christ homme, qui s'est donné soymesme rançon pour tous: dont le tesmoignage en est en son temps, pour lequel tesmoignage ie suis mis Heraut & Apostre (ie dy verité en Christ, ie ne mentz point) Docteur des Gentilz en Foy & verité. Ie veux donc que les hommes facent oraison en tout lieu leuans leurs mains pures, sans ire & dissention. Pareillement aussi que les femmes s'accoustrent en habit "honneste, auec vergongne & modestie, non point en tresses, ou en or, ou en perles, ou en vestement sumptueux, mais en celuy qui est conuenable aux femmes demonstrantes la crainte de Dieu par bonnes œuures. Que la femme apprenne en silence, auec toute subiection. * Or ie ne permetz, point que la femme enseigne, ne qu'elle vse d'autorité sus l'hõme, mais qu'elle soit en silence. * Car Adam a esté premier formé, & Heue apres. Et Adam n'a point esté seduit, mais la femme a esté seduite & a esté en trãsgression. Elle sera toutesfois sauuée par generation d'enfans, si elle demoure en Foy & dilection & sanctification auec modestie.

2. Tim. 1. a

C "ou, decẽt conuenance auec reuerence & chasteté.

D 1. Cor. 14. g.

Gen. 1. d. 3. b.

CHAP. III.

A Parolle fidele. Si aucun appette l'office d'Eueſque il desire vne œuure excellente. Il faut dõc que l'Eueſque soit irreprehensible: mary d'vne seule femme, veillant, prudent, modeste, recueillãt volũtiers les estrangiers, propre à enseigner, non point addonné "au vin, ne bateur, ne conuoyteux de gaing deshonneste, mais humain, non noyeux, non auaricieux, bien pouruoyant à sa famille, ayant ses enfans subietz en toute reuerence. Que si aucun ne sait bien pourueoir à sa famille, cõment aura-il soing de l'Eglise de Dieu? Non point nouueau apprenty, de peur qu'estant enflé d'orgueil il ne chée en la condamnation du "calumniateur. Il faut qu'il ayt bon tesmoignage aussi de ceux qui sont de dehors, à fin qu'il ne tõbe en reproche, & au laqz du Diable. Semblablemẽt il faut que les Diacres soyẽt "modestes, nõ point doubles en parolles, n'addonnez à beaucop devin, ne procurans "gaing deshonneste: ayans le secret de la Foy en pure conscience. Et qu'iceux soyẽt premierement esprouuez, puis seruent estans trouuez irreprehensibles. Semblablemẽt il faut que leurs femmes soyent modestes, non "mesdisantes, sobres, fideles en toutes choses. Que les Diacres soyent mariz d'vne seule femme: gouuernãs leurs enfans & leurs familles. Car ceux qui aurõt bien ministré, acquierẽt vn bon degre pour eux, & grãde liberté en la Foy laquelle est en Iesus Christ. Ie t'escry ces choses ayãt esperance que ie viendray en brief à toy, à fin que tu saches (si ie tarde) cõment il faut cõuerser en la maison de Dieu, qui est l'Eglise de Dieu viuant, coulomne & fermeté de verité. Et sans contredit le "secret de pieté est grand, que Dieu est manifesté en chair, iustifié en esprit, veu des Anges, presché aux Gentilz, creu au monde, & receu en gloire.

"ou, modere.

B

"ou, diable.

C

"ou, graues.

"ou, procurans desshonnestement, le gaing.

"ou, imposans cremes.

D

"ou, mystere.

CHAP. IIII.

OR l'Esprit dit notamment que es derniers temps, aucuns defaudront de la Foy, s'amusans aux espritz abuseurs, & "aux doctrines des Diables, par l'hypocrisie de ceux qui parlent mensonges, ayans leur conscience "cauterizée: defendans soy marier, commandans de s'abstenir des viandes que Dieu à créées pour en vser auec action de graces aux fideles, & à ceux qui ont congneu la verité. Car toute creature de Dieu est bõne, & rien n'est à reietter, quand il est prins auec "action de graces. Car elle est sanctifiée par la Parolle de Dieu & par oraison. Si tu proposes ces choses aux freres, tu seras bon ministre de Iesus Christ: nourry es parolles de Foy & de bõne doctrine que tu as ensuyuie. Mais reiette les fables inutiles, & semblables à celles der vieilles: & exerce toy en la crainte de Dieu. Car l'exercice corporel est peu profitable, mais la crainte de Dieu est profitable à toutes choses, ayant promesse de la vie présente & de celle qui est à venir. C'est parolle certaine & digne d'estre entierement receuë. Car pour cela nous

A

1. Tim. 3. c 2 Pier. 3. a

"ou, flettrie, comme mal saine. Eccl. 39. b

"ou, regraciement.

B

2. Tim. 2. c Tite. 3. c.

C

sommes en fascherie & sommes vituperez: pour ce que nous esperons en Dieu viuant, qui est le Sauueur de tous hommes, "c'est, voire, principalement des fideles. Commande ces choses & les enseigne. Que nul ne mesprise ta ieunesse: mais sois l'exemple des fideles en parolle, en conuersation, en dilection, en esprit, en Foy, & en purete'. Iusqu'à ce que ie vienne, sois attentif à la lecture, à admonition & à doctrine. Ne metz point en nonchaloir le don qui est en toy: lequel t'est donne' par prophetie, auec l'imposition des mains" en la Prestrise. Exerce ces choses, sois en ces choses, à fin que ta "pour suyte soit manifeste à tous. Entẽds à toy & à la doctrine. Sois perseuerãt en ces choses: car en ce faisant tu te sauueras toymesme & ceux qui t'escoutent.

"c'est, voire, c'est à dire.

"ou, des mains des Prestres. "ou, diligẽce ioing.

CHAP. V.

NE reprens point rudement celuy qui est Ancien, mais admõneste le comme pere: les ieunes comme freres, les femmes anciennes comme meres, les ieunes comme sœurs, en toute chastete'. Honnore les vefues qui sont vrayement veufues. Mais si quelque vefue a des enfans, ou des nepueux: qu'ilz apprennent premierement à gouuerner religieusemẽt leur propre maison, & rendre le pareil à leurs parens. Car cela est bon & aggreable deuant Dieu. Celle qui est vrayemẽt vefue & delaissée seule, a esperance en Dieu, & est permanente en prieres & oraisons nuit & iour. Mais celle qui est en delices, en viuant est morte. Commande cela, à fin qu'elles soyent sans reproche. Que si aucun n'a soing des siens, & principalement de ceux de sa famille, il a nie' la Foy, & est pire qu'infidele. La vefue soit eleuë n'ayant pas moins de soixante ans, qui ait este' femme d'vn seul mary, ayãt tesmoignage en bonnes œuures, si elle a nourry ses enfans, si elle a herberge' les suruenans, si elle a laue' les piedz des Sainctz, si elle a subuenu aux affligez, si elle a perseuere' en toute bonne œuure. Mais refuse les vefues qui sont plus ieunes. Car quand elles ont" rible' contre Christ, elles se veullent marier ayans leur condãnation, entãt qu'elles ont faulse' leur premiere Foy. Et auec cela aussi estant oyseuses, elles apprennent d'aller de maison en maison: & non seulement oyseuses, mais aussi babillardes & curieuses, parlans choses qui ne sont point licites.

"ou, follastre rage.

Ie veux donc que les ieunes se marient: qu'elles produisent lignée, qu'elles gouuernent le mesnage, & qu'elles ne donnent aucune occasion à l'aduersaire, qui soit cause de mal dire. Car desia aucunes se sont desuoyées apres Satan. Si aucun fidele, ou aucune fidele a des vefues, qu'il leur subuienne, & que l'Eglise n'en soit greuée, à ce que elle ait assez pour celles qui sont vrayemẽt vefues. Les Anciens qui president bien, soyẽt reputez dignes de double honneur: principalemẽt ceux qui labourent en la Parolle & en doctrine. Car l'Escriture dit: *Tu ne lieras point la gueulle du bœuf qui foulle le grain. Et l'ouurier est digne de son salaire. Ne reçoy point d'accusation cõtre l'Ancien, sinon soubz deux ou trois tesmoings. Reprens deuãt tous, ceux qui pechent, à fin que les autres aussi en ayent crainte. Ie t'adiure deuãt Dieu & le Seigneur Iesus Christ & les Anges eleuz, que tu gardes ces choses, sans" hastif iugement, ne faisant rien" selon affection. N'impose point tost les mains sur aucun, & ne cõmunique point aux pechez d'autruy. Garde toy pur. Ne boy point doresnauant d'eauë, mais vse d'vn peu de vin, pour ton estomach & pour les maladies que tu as souuent. Les pechez d'aucuns hommes sont manifestes de soy venans en auant en iugement, & des autres ilz suyuẽt apres. Semblablement aussi les biẽs faitz sont de soy manifestes: & ceux qui sont autrement, ne peuuent estre celez.

Deut. 25. a. 1. Cor. 9. a. Mat. 10. b. Deu 19. d.

"ou, precipitation. "c'est declinãt en vne partie.

CHAP. VI.

TOus serfz qui sont soubz le ioug, que ilz estiment leurs Maistres dignes de tout hõneur, à fin que le Nom de Dieu & sa doctrine ne soit blasphemée. Et ceux qui ont Maistres fideles, qu'ilz ne les mesprisent point pour ce qu'ilz sont freres, mais plustost qu'ilz les seruẽt, pource qu'ilz sont fideles & aymez, estantz participans du benefice. Enseigne ces choses & les admonneste. Si aucun enseigne autrement, & ne consent aux saines parolles de nostre Seigneur Iesus Christ, & à la doctrine qui est selon" la crainte de Dieu, iceluy est orgueilleux, ne sachant rien, mais "languissant entour questiõs & debatz de parolles, desquelles s'engẽdre enuie, noyse, iniures, mauuaises suspiciõs, vaines disputatiõs d'hõmes qui sont corrõpuz d'entendemẽt, & sont priuez de verite', reputãs" piete' estre gaing. Separe toy de ceux qui sont telz. Certes piete' auec contẽtement est grãd gaing. *Car nous n'auõs rien apporte' au mõde, il ne faut pas doubter que rien aussi n'en pouons emporter, Mais ayans la nourriture, & dequoy puissions estre couuertz, nous serons contens de cela. Car ceux qui veulent estre riches, tombent en tentation & aux laqz & en plusieurs desirs fols & nuysibles, qui plongent les hommes en destruction & perdition. Car la racine de tous maux, c'est auarice: laquelle aucuns appetans, ont erre' de la Foy, & se sont eux mesmes enueloppez en plusieurs douleurs. Mais toy,

Ephe 6. a.

"ou, l'honneur de Dieu. "ou, rassotant.

"ou, la crainte de Dieu. Iob. 1. d.

Ecc. 5. c.

Ecc. 10. b.

1. Tim. 2. d.

o homme

o homme de Dieu, fuy ces choſes, & enſuy iuſtice, la crainte de Dieu, Foy, Charité, patience, douceur. Bataille la bonne bataille de Foy, apprehende la vie eternelle, à laquelle tu es appellé, & en as fait bonne confeſſion deuant beaucop de teſmoings. Ie t'eniointz deuant Dieu qui viuifie toutes choſes, & deuant Ieſus Chriſt qui a teſmoigné ſoubz Ponce Pilate bonne confeſsion, que tu gardes le commandement, ſans macule & ſans reprehenſion, iuſqu'a l'apparition de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, laquelle en ſes temps mõſtrera le Bienheureux & ſeul Prince, * Roy des regnans, & Seigneur des ſeigneurians, qui ſeul a immortalité, & habite lumiere inacceſsible, lequel nul des hommes n'a veu & ne peut veoir: auquel ſoit hõneur & puiſſance eternelle. Amen. Commande à ceux qui ſont riches en ce monde, que ilz ne ſoyent point hautains en courage, & qu'ilz ne mettent point leur eſperance en l'incertitude des richeſſes: mais en Dieu viuant, qui nous baille toutes choſes abondãment pour en vſer: qu'ilz facent bien, qu'ilz ſoyent riches en bonnes œuures, qu'ilz ſoyent faciles à diſtribuer, communicans voluntiers, ſe faiſans threſor d'vn bon fondement pour l'aduenir: à fin qu'ilz obtiennent la vie eteruelle. O Timothée, garde ce qui * t'eſt commis, euitant vanité prophane de babil, & les oppoſitions de ſcience fauſemẽt nommée, laquelle aucuns annonçans, ont erré en la Foy. Grace ſoit auec toy, Amen.

#C. prend empoigne Ieh. 18. g.

Apo. 17. c. 19. d. Ieh 1. b. 1. Ieh. 4. c

D

* Aſa. ſaine doctrine. 2. Tit. 2. c.

Eſcrite de Laodicée, qui eſt la principale Cité de Phrygie Pecatiane.

Fin de la premiere Epiſtre à Timothée.

La ſeconde Epiſtre de Sainct Paul, à Timothée.

CHAP. I.

A PAVL APOSTRE DE IESVS Chriſt, par la volunté de Dieu ſelon la promeſſe de vie, laquelle eſt en Ieſus Chriſt, à Timothée mon treſcher filz, grace, miſericorde, & paix de par Dieu le Pere, & de par IESVS Chriſt noſtre Seigneur. Ie B rendz graces à Dieu, auquel ie ſers dés mes anceſtres en pure conſciẽce, que ſans ceſſer i'ay memoire de toy en mes prieres nuit & iour, deſirant te veoir, ayant ſouuenance de tes larmes, à fin que ie ſoye remply de ioye reduyſant en memoire la Foy non feinte qui eſt en toy, laquelle auſsi a habité premierement en ta mere grand Loide, & en ta mere Eunice, & ſuis certain qu'elle habite auſsi en toy. Pour laquelle cauſe ie t'admõneſte, que tu ſuſcites le don de Dieu qui eſt en toy, par l'impoſition de mes mains. Car Dieu ne nous a point dõné eſprit de # crainte: mais de vertu, de dilection. & de ſobrieté. N'aye donc honte du teſmoignage de noſtre Seigneur, ne de moy qui ſuis ſon priſonnier, mais ſois participant des afflictions de l'Euangile, ſelon la puiſſance de Dieu, qui nous a ſauué & appellé par ſa ſaincte vocation. * Non point ſelon noz œuures, mais ſelon ſon propos & grace, laquelle nous eſt donnée par IESVS Chriſt deuãt les temps eternelz, & maintenant eſt manifeſtée par l'apparition de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, qui a deſtruit la mort, & a produit en lumiere vie & immortalité par l'Euãgile, à quoy ie ſuis conſtitué Heraut, & Apoſtre & Docteur des Gentilz. Pour laquelle cauſe i'endure auſsi ces choſes: toutesfois ie n'en ay point de honte. Car ie ſay à qui ie croy, & ſuis certain qu'il eſt puiſſant de garder mon depoſt iuſqu'à ceſte Iournée la. Aye la propre forme de ſaines parolles, leſquelles tu as ouyes de moy, en Foy & charité qui eſt en D Ieſus Chriſt. Garde le bon depoſt qui t'eſt commis par le ſainct Eſprit, qui habite en nous. Tu ſais que tous ceux qui ſont en Aſie ſe ſont diuertiz de moy, deſquelz eſt Phygele & Hermogenes. Le Seigneur doint miſericorde à la maiſon d'Oneſiphore: car ſouuenteſfois il m'a ſoulagé, & n'a point eu hõte de ma chaine. Mais quand il a eſté à Rome, il m'a cerché diligẽment, & m'a trouué. Le Seigneur luy doint trouuer miſericorde vers le Seigneur en ceſte Iournée la. Et tout ce en quoy il m'a ſeruy en Epheſe, tu le cognois mieux.

Ou, puſillanimité. C

Ephe. 2. b. Tit. 3. b.

CHAP. II.

TOy donc mon filz, ſois fortifié en la grace laquelle eſt en Ieſus Chriſt, & A les choſes que tu as ouyes de moy # par pluſieurs teſmoings, enſeigne les à hõmes fideles, qui ſeront ſuffiſans à auſsi enſeigner les autres. Toy donc trauaille cõme bon gendarme de Ieſus Chriſt. Nul qui bataille, ne ſ'empeſche aux affaires de la vie: à fin qu'il plaiſe à celuy qui l'a eleu pour batailler. Et ſi auſsi aucun combat, il n'eſt point couroné, ſ'il n'a nombatu deuëment. Il faut que le laboreur trauaille premier que prendre des fruictz. Entend les choſes q̃ ie dy. Or le Seigneur te doint en toutes choſes entendemẽt. * Aye memoire que Ieſus Chriſt eſt reſſuſcité des mortz, qui eſt de la ſemẽce de David, ſelon mon Euangile, auquel ie trauaille iuſqu'aux liens comme malfaiteur, mais la Parolle de DIEV n'eſt point liée. Pour ceſte cauſe i'endure toutes choſes pour les

Ou, en preſence de.

2. Cor. 9. a

1. Cor. 15. a Luc 1. d. Ro. 1. a.

B

eleuz, à fin qu'ilz obtiennent aussi le salut qui est en Iesus Christ auec la gloire eternelle. C'est vne parolle certaine. * Que si nous sommes mortz auec luy nous viurons aussi auec luy: si nous souffrons, nous regnerons aussi auec luy, si nous le renions, il nous reniera aussi, si nous sommes incredules, il demoure fidele, il ne se peut renier soy mesme. Admonneste de ces choses, protestãt deuant le Seigneur, qu'ilz n'ayent point debat de parolles, qui ne vient à nulle vtilité, mais au destourbier de ceux qui l'oyent.

* Fay diligence de te presenter approuué à Dieu, ouurier non confus, distribuant droitement la parolle de verité. Aussi fuy vanité profane de babil. Car elle aduancera à plusgrande meschancete. Et leur parolle comme chancre s'espandra, desquelz est Hymenée & Philete, qui se sont desuoyez de la verité, disans, que la Resurrection est desia faite, & subuertissent la Foy d'aucuns. Toutesfois le ferme fondement de Dieu demoure ferme, qui a ce seau: Le Seigneur cognoit ceux qui sont siens, & quiconque inuoque le Nom de Christ, qu'il se retire d'iniquité.

Or en vne grande maison il n'y a point seulement des vaisseaux d'or & d'argent, mais aussi de bois & de terre, & les vns, dy-ie, en honneur, & les autres en deshonneur. Si aucun donc se nettoye soymesme de ceste espece, il sera vaisseau sanctifié à honneur duysant au Seigneur, & appareillé à toute bonne œuure. * Fuy aussi les desirs de ieunesse, mais plustost ensuy iustice, Foy, Charité, & paix, auec ceux qui inuoquent de cueur pur le SEIGNEVR. Et reiette les questions qui sont folles & sans instruction, sachant qu'elles engendrent debatz. * Or ne faut il point que le seruiteur de nostre Seigneur debate, mais qu'il soit bening enuers tous, propre à endoctriner, portant patiemment les mauuais auec benignité, enseignant ceux qui resistent: à sauoir mon, si en quelque tẽps Dieu leur donne repentance pour cognoistre la verité, & qu'ilz reuiennent hors des laqz du Diable, estans prins de luy à sa volunté.

Rom.8.c. Mat.10.d. 1 Cor.11.b 1.The 5.d 2.The.3.a

C 1.Ti.4.b.

D

2.Ti.2.e.

Tit.3.c.

CHAP. III.

OR sache, que es derniers iours, les tẽps seront perilleux, car les hommes seront s'aymans eux mesmes, auaricieux, vanteurs, orgueilleux, diffamateurs, desobeissans à pere & mere, ingratz, contempteurs de Dieu, sans "affection naturelle, "sans loyauté, imposeurs de crimes, sans attrempance, cruels, hayssans le bien, traistres, insolés, enflez, amateurs de voluptez plus qu'amateurs de Dieu, ayans la forme de preudhommie, mais renians la force d'icelle. Destourne toy aussi d'iceux. Car d'iceux sont ceux qui se lancent es maisons, & tiennent captiues les femelettes chargées de pechez, lesquelles sont menées par diuers desirs, tousiours apprenans, & iamais ne pouuãs venir à la cognoissance de verité. * Et en telle maniere que Iannes & Iambres ont resisté à Moyse pareillement aussi iceux resistent à la verité: hommes corrompuz d'entendement, reprouuez quant à la Foy. Mais ilz ne profiteront plus. Car leur follie sera manifestée à tous, comme aussi a esté celle de ceux là. Mais toy, tu as assez apperceu ma doctrine, institution propos Foy, patience, Charité, souffrãce, persecutions, afflictions, quelles choses m'ont esté faites en * Antioche, & Iconie, & en Lystre: bref, quelles persecutions i'ay endurés, & de toutes le Seigneur m'a deliuré. Et tous ceux aussi qui veulent viure fidelement en Iesus Christ, souffriront persecution. Mais les mauuais hommes & deceueurs profiteront en pis, abusans & estans abusez. Or toy demoure es choses que tu as apprinses, & qui te sont commises, cognoissant de qui tu les as apprinses: & que tu as cogneu des ton enfance les sainctes lettres, lesquelles te peuuent rendre sage à salut par la Foy qui est en Iesus Christ. * Toute l'Escriture est diuinement inspirée & vtile pour doctrine, pour reprehension, pour correction, pour instruction qui est en iustice: à fin que l'homme de Dieu soit entier, "appareillé à toute bonne œuure.

A 1.Ti.4.a. 2.Pie.3.a. Iude.b.

"ou, dilection, amitié.

"ou, gens à racointer.

B

C

Exo.7.b.

Act.13.14.

D

2.Pier.1.d

Ro.15.b.

"Ou, formé.

CHAP. IIII.

IE t'adiure donc deuant DIEV & le Seigneur Iesus Christ qui iugera les vifz & les mortz, à son apparition & son Royaume: Preschela Parolle, "perseuere d'heure & hors heure, argue, menace, admõneste auec toute patience & doctrine. * Car vn temps viendra qu'ilz ne receuront point saine doctrine, mais ayant les oreilles chatouilleuses ilz s'assembleront des "Docteurs selon leurs desirs: & si destourneront l'ouye de la verité, & se conuertiront à fables. Mais toy veille en toutes choses, trauaille, fay l'œuure d'Euangeliste: Rend ton administration approuuée. Car ie doy maintenant estre sacrifié: & le temps de mon departement est prochain. I'ay bataille bonne bataille, i'ay acheué mon cours, i'ay garde la Foy.

Quant au reste, la couronne de iustice m'est gardée, laquelle me rendra le Seigneur iuste Iuge, en ceste Iournée là: & non seulement à moy: mais aussi à tous ceux qui auront aymé sa venue. Fay diligence de venir bien tost à moy: car Demas m'a laissé, ayant aymé ce present monde, & s'en est allé à Thessalonique, Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie. Luc est seul auec moy. Prens Marc, &

A

"Ou, instãte. 1.Ti.4.b.

"Ou, maistres.

B

Col.4.c.

& l'amene auec toy: car il m'eſt bien vtile au ſeruice. I'ay auſsi enuoyé Tychique en Epheſe. Quand tu viendras, apporte auec toy la manteline que i'ay laiſſée en Troas chez Carpe: & les liures, mais principalement a les parchemins. Alexandre forgeur, m'a fait beaucop de maux: noſtre Seigneur luy rende ſelon ſes œuures (duquel garde toy auſsi) car il a grandement reſiſté à noz parolles. Nul ne m'a aſſiſté en ma premiere deffence, mais tous m'ont delaiſſé. Ie prie qu'il ne leur ſoit point imputé. Mais le Seigneur m'a aſſiſté, & m'a fortifié, à fin que la predication fuſt accomplie par moy: & que tous les Gentilz l'ouyſſent. Et que ie fuz deliuré de la gueule du lion. Et le Seigneur me deliurera de toute mauuaiſe œuure, & me ſauuera en ſon Royaume celeſte. Auql ſoit gloire à touſiourſmais, Amen. Salue Priſce & Aquile, & la famille d'Oneſiphore. Eraſte eſt demouré à Corinthe. Et ay laiſſé Trophime malade à b Milet: Diligente toy de venir deuant l'hyuer. Eubule & Pudens, & Linus, & Claudia, & tous les freres te ſaluent. Le Seigneur Ieſus Chriſt ſoit auec ton eſprit. Grace ſoit auec vous, Amen.

a ou ceux de par chemin.

D

Iust. 1. d.

b Malte.

Eſcrite de Rome à Timothée, quand Paul fut derechef preſenté à Ceſar Neron.
Fin de la ſeconde à Timothée.

Epiſtre de Sainct Paul

Apoſtre, à Tite.

CHAP. I.

A PAVL SERVITEVR DE DIEV, & Apoſtre de IESVS Chriſt, ſelon la Foy des eleuz de Dieu, & la cognoiſſance de verité, qui eſt ſelon la crainte de Dieu, en l'eſperance de vie eternelle, la quelle Dieu, qui ne ment point, a promiſe deuant les tẽps eternelz, & a manifeſté en ſon temps, à ſauoir ſa Parolle par predication, laquelle m'eſt commiſe ſelon la commiſſion de Dieu noſtre Sauueur, à Tite monvray filz ſelon la Foy commune entre nous, Grace, miſericorde & paix de par Dieu le Pere, & de par le Seigneur Ieſus Chriſt noſtre Sauueur. La cauſe pourquoy ie t'ay laiſſé en Crete, c'eſt à fin que tu acheues de corriger les choſes qui defaillent, & que tu cõſtitues des Preſtres par les villes, cõme ie te l'auoye ordonné. *Si aucun eſt ſans crime, mary d'vne ſeule femme, ayant enfans fideles, non accuſez de diſſolution ou incorrigibles, qu'il ſoit eleu. Car il faut que l'Eueſque ſoit ſans crime cõme diſpenſateur de Dieu, non point fier, ne cholere n'addonné au vin, ne c bateur, ne conuoiteux de gaing deshõneſte, faiſant recueil voluntiers aux eſtrangiers, amateur de bonté, prudent, iuſte, ſainct, attrempé, embraſſant la Parolle fidele, qui eſt ſelon doctrine: à fin qu'il ſoit puiſſant d'admonneſter par ſaine doctrine, & reprendre ceux qui contrediſent. Car il y en a pluſieurs incorrigibles, parlans vanitez, & ſeducteurs, principalement ceux qui ſont de la Circonciſion, auſquelz faut clorre la bouche, qui ſubuertiſſent toutes familles, enſeignans pour gaing deshonneſte, ce qui n'appartient point. Quelcun d'entre eux leur propre Prophete a dit: Les Cretens ſont touſiours menteurs, mauuaiſes beſtes, vẽtres pareſſeux. Ce teſmoignage eſt vray. Pour ceſte cauſe reprens les viuemẽt: à fin qu'ilz ſoyent ſains en la Foy, ne ſ'amuſans point aux fables Iudaiques, & aux commandemens des hõmes, qui ſe deſtournent de la verité. Toutes choſes certes ſont nettes à ceux qui ſont netz: mais aux ſouillez & aux infideles, rien n'eſt net: mais leur entendement & conſcience ſont ſouillées. Ilz cõfeſſent cognoiſtre Dieu, mais ilz le nient par œuures: veu qu'ilz ſont abominables, & d incredules, & reprouuez à toute bonne œuure.

1. Tim. 3. a

c ou langart, cõuiciateurs.

C

D

d ou, deſobeiſſans.

CHAP. II.

MAis, toy annonce les choſes qui cõuiennent à ſaine doctrine. Que les hommes Anciẽs ſoyent ſobres, graues en meurs, prudens, ſains en Foy, en charité, & en patience. Pareillement que les femmes anciẽnes ſoyent en contenance ſaincte & cõuenable, non meſdiſantes, nõ addõnées à beaucop de vin, enſeignantes ce qui eſt bon, à fin qu'elles inſtruyſent en prudence les ieunes femmes d'aymer leurs mariz, d'aymer leurs enfans, d'eſtre prudentes, chaſtes, gardantes la maiſon, e bõnes, ſubiettes à leurs mariz: à fin quela Parolle de Dieu ne ſoit blaſmée.

A

B

e ou benignes.

*Semblablement enhorte les ieunes hões qu'ilz ſoyent ſobres: te dõnant toymeſme en toutes choſes exẽple de bonnes œuures, en doctrine, en integrité, en grauité de meurs, ſain en parolle, ſans reprehenſion: à fin que celuy qui repugne ſoit confus, n'ayant rien de mal qu'il puiſſe dire de nous.

Col. 3. b. Tit. 1. Pier. 3. a.

*Enhorte les ſeruiteurs qu'ilz ſoyent ſubietz à leurs maiſtres, leur plaiſans en toutes choſes, non contrediſans, non pillars: mais monſtrans toute bonne loyauté: à fin qu'ilz ornent en toutes choſes la doctrine de Dieu noſtre Sauueur. Car la grace de Dieu, ſalutaire à tous hõmes eſt apparuë: nous enſeignant qu'en renõçans à infidelité & deſirs mondains, nous viuions en ce preſent monde ſobrement, iuſtement, & religieuſement: attendãs la bienheureuſe eſperãce de noſtre

Eph. 6. a.

C

D

espoir, & l'apparition de la gloire du grand Dieu & de nostre Sauueur Iesus Christ, lequel s'est donné soymesme pour nous: à fin qu'il nous rachetast de toute iniquité, & nous nettoyast pour soymesme vn peuple peculier, *amateur de bonnes œuures. Annonce ces choses, & admonneste: & reprens auec toute diligence de commander, que personne ne te mesprise.

Gal. 1. b. 1. Tim. 2. b Eph. 2. b. *ou zelaleur, suyuant affectueusement.

CHAP. III.

A Amonneste les, qu'ilz soyent subietz aux Principautez & Puissances, qu'ilz obeyssent aux gouuerneurs, qu'ilz soyent prestz à toute bonne œuure: qu'ilz ne dient mal de persone, qu'ilz ne prennent point de debat, mais soyent humains, monstrans toute douceur enuers tous hommes. Car nous aussi estions iadis sans entendement, incredules, abusez, seruans aux desirs & diuerses voluptez, nous conduysans en malice & enuie, hayneux, & ayans hayne l'vn cõtre l'autre. Mais quand la benignité & l'amour que DIEV nostre Sauueur a enuers les hommes, est apparue, il nous a* sauué: non point par les œuures, lesquelles sont en iustice, que nous eussions faites, mais selon sa misericorde, par le lauement de la regeneretion & renouuellement du sainct Esprit, lequel il a espandu abondamment en nous par Iesus Christ nostre Sauueur: à fin que nous estans iustifiez par sa grace, soyons heritiers selon l'esperance deuie eternelle. C'est parolle certaine. Ie veux que tu* te confermes de ces choses: à fin que ceux qui ont creu à Dieu, ayent soing de presider à bonnes œuures. *Ces choses sont bonnes & vtiles aux hommes. Mais reiette les folles questions & genealogies & contentions & debatz de la Loy: car elles sont inutiles & vaines. Eui te l'homme heretique, apres la premiere & seconde admonition: sachant que celuy qui est tel, est subuerty, & qu'il peche, estant par soy condamné. Quand i'enuoyeray vers toy Artemas ou Tychique, diligente toy de venir vers moy à Nicopolis. Car i'ay de libere de faire là mon hyuer. Enuoye deuant diligemment Zene Docteur de la Loy, & Apollo, que rien ne leur defaille. Que les nostres aussi apprennent de s'employer à bonnes œuures pour les vsages necessaires: à fin qu'ilz ne soyent point sans fruit. Tous ceux qui sont auec moy te saluent. Salue ceux qui nous ayment en la Foy. Grace auec vous tous, Amen.

A B Eph. 2. b. Là mesme *ou les. 1. Ti. 1. a. 2. Ti. 2. d. C D

Escrite de Nicopolis en Macedone.

Fin de l'Epistre à Tite.

L'Epistre de sainct Paul Apostre, à Philemon.

CHAP. I.

PAVL PRISONNIER DE Iesus Christ, & Timothée nostre frere, à Philemon nostre bon amy & coadiuteur, & à Apphie treschere, & à Archippe nostre cõpagnon d'armes, & à l'Eglise qui est en ta maison, Grace vous soit & paix de par Dieu nostre Pere & de par le Seigneur Iesus Christ.

A Phili. 1. a.

Ie rẽd graces à mõ Dieu, faisant tousiours memoire de toy en mes oraisons (oyant ta charité & ta Foy, q̃ tu as enuers le Seigneur Iesus & enuers tous les Sainctz) q̃ la cõmunication de ta Foy, ayt son effect par la cognoissãce de tout biẽ leq̃l est en vous enuers Iesus Christ. Car nous auõs grãd ioye & cõsolatiõ en ta charité, pourtãt frere, q̃ les entrailles des sainctz ont esté recreées par toy Parquoy, cõbien q̃ i'aye grãde liberté en Iesus Christ de t'enioindre ce qui est cõuenable: toutesfois ie te supplie plustost par charité, encore q̃ ie soye tel: à sauoir Paul ancien, & maintenãt lié pour Iesus Christ. Ie te supplie dõc pour mõ filz Onesime, leq̃l i'ay engendré en mes liẽs, autrefois à toy innutile, mais maintenãt bienvtile tãt à toy q̃ à moy, leq̃l i'ay renuoyé. Reçoy le dõc (c'est à sauoir mes entrailles) leq̃l ie vouloye retenir auec moy, à fin qu'il me seruist au lieu de toy es liẽs de l'Euãgile: mais ie n'ay rien voulu faire sans ton aduis: à fin q̃ ton bien ne fust point cõme par cõtrainte, mais voluntaire. Car parauẽture pource s'est il party de toy pour vn tẽps, à ce q̃ tu le receusses perpetuellemẽt: non point maintenãt cõme serf, mais par dessus serf: c'est à sauoir cõme frere bien aymé, principalemẽt à moy. Et cõbien plus à toy, & selõ la chair, & selon le Seigneur? Si dõc tu m'as pour cõpagnon, reçoy le cõe moy. Que s'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit: impute le moy. Moy Paul ay escrit cecy de ma main. Ie l'amẽderay: encore q̃ ie ne die point, qu'aussi tu te dois toymesme à moy. *Voire frere, q̃ ie iouysse de toy au Seigneur: recrée mes entrailles au Seigneur. Ie t'ay escrit ayãt cõfiance en ton obeyssance, sachãt que tu feras mesme plus que ie ne dy. Mais aussi quant & quant, prepare moy logis. Car i'espere que par voz oraisons ie vous seray rendu. Epaphras prisonnier auec moy en Iesus Christ, Marc, Aristarque, Demas, & Luc, mes adiuteurs, te saluent. La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vostre esprit, Amen.

B C *ou, ouy dea. D

Enuoyée de Rome, par Onesime serf.

Fin de l'Epistre à Philemon.

l'Epi-

L'Epistre de sainct Paul Apostre aux Ebrieux.

CHAP. I.

APRES QVE SOVVENTESfois,& en plusieurs manieres ia dis Dieu a parlé à noz peres par les Prophetes : en ces derniers iours cy il a parlé à nous par son Filz : lequel il a constitué heritier de toutes choses,par lequel aussi il a fait les siecles. *Lequel Filz comme ainsi soit qu'il est la splendeur de gloire, & la propre image de la substance d'iceluy,& maintient toutes choses par sa puissante Parolle, ayant fait par soymesme la purgation de noz pechez , s'est assis à la dextre de la maieste' es lieux hautz,estant fait de tant plus excellent que les Anges , d'autant qu'il a obtenu vn Nom plus excellent par dessus eux . Car au quel des Anges a-il onc dit : *Tu es mon Filz,ie t'ay auiourdhuy engendré ? Et derechef : *Ie luy seray Pere, & il me sera Filz. Et encore, quand il met enauant son Filz premier nay au monde, il dit: Et que tous les Anges de Dieu l'adorent . Et quant aux Anges il dit bien : Faisant les ventz ses Anges, & la flamme de feu ses Ministres. Mais quant au Filz il dit : *Dieu,ton Throne est à tousioursinais , & la *verge de ton Royaume,est vne verge de droiture. Tu as aymé iustice, & as hay iniquité : pour ceste cause , Dieu ton Dieu t'a *sacré d'huile de liesse par dessus tes compagnons . *Et toy Seigneur , tu as fondé la terre dés le commencement, & sont les cieux les œuures de tes mains . Ilz periront, mais tu es permanent, & tous s'enuieilliront comme le vestement . Et les *enuelopperas comme vn habit,& seront muez : mais toy,tu es vn mesme,& tes ans ne defaudront point. Et auquel des Anges dit-il iamais : *Siedz toy à ma dextre, iusqu'à tant que ie mette tes ennemiz pour ton marchepied ? Ne sont-ilz point tous espritz administrateurs,enuoyez en administration pour ceux qui doyuent receuoir l'heritage de salut ?

Heb.1.a. Coloss.1.c. 2.Cor.4.a Eph.2.c. Coloss.1.c Marc.16.d Act.1.a. 7.g.

Phil.2.b. Psc.2.b. 2.Sa.7.c Psc.97.c. Psc.97.a. Psc.104.a

Psc.44.b. *Ou,sceptre

*Ou oinct Psc.102.d.

*Ou entortilleras.

Psc.110.a. Act.2.f. Sou.10.c.

CHAP. II.

POur ceste cause , il nous faut prendre plus de garde aux choses qui nous ont este' dites : qu'il n'aduienne que ne venions à *decheoir. Car si la parolle qui auoit este' dite par les Anges , a este' ferme : & si toute transgression & desobeissance a receu iuste retribution:comment eschapperons nous,si nous mettons en nonchalance si grand salut? Lequel ayant premierement commencé d'estre raconté par le Seigneur,a este' conferme' vers nous par ceux qui l'auoyẽt ouy, Dieu ensemble tesmoignant par signes & miracles,& diuerses puissances,& distributions du sainct Esprit,selon sa volunté.Car il n'a point assubietty aux Anges le monde à venir,duquel nous parlons.Or quelcun a tesmoigné en quelque lieu,disant : *Qu'est ce de l'homme , que tu as memoire de luy? Ou qu'est-ce du filz de l'homme , que tu le visites? Tu l'as fait vn peu moindre que les Anges, tu l'as couronné de gloire & d'honneur , & l'as constitué sus les œuures de tes mains.Tu as assubietty toutes choses soubz ses piedz . Or en ce qu'il luy a assubietty toutes choses , il n'a rien laissé qui ne soit subiet à luy . Mais nous ne voyons point encore toutes choses estre subiettes à luy. Toutesfois,nous voyons qui auoit esté fait vn peu moindre que les Anges, à sauoir Iesus,par la passion de sa mort, estre couronné de gloire & d'honneur , à fin que par la grace de DIEV il goustast la mort pour tous . *Car il estoit conuenable que celuy pour lequel sont toutes choses,& par lequel sont toutes choses , puis qu'il amenoit plusieurs enfans à gloire, qu'il se desdiast Prince de leur salut par afflictions . Car celuy qui sanctifie & ceux qui sont sanctifiez,tous sont d'vn . Pour laquelle cause il n'a point de honte de les appeller freres,disant : *Ie annonceray ton Nom à mes freres , & te loueray au milieu de la Congregation. Et derechef: *Ie me fieray en luy. Et encore: Voicy moy & les enfans que Dieu m'a donné. Veu donc que les *enfans participent de la *chair & du sang,luy aussi semblablemẽt y a participé:à fin que par mort il destruisist celuy qui auoit l'empire de mort,c'est à sauoir le Diable : & qu'il deliurast tous ceux qui par crainte de mort, par toute leur vie estoyent assubiettiz à seruitude. Car il n'a aucunement prins les Anges : mais a prins la semence d'Abraham . Parquoy il a fallu qu'il ayt este' semblable en toutes choses à ses freres, à fin qu'il fust souuerain Sacrificateur , misericordieux , & fidele es choses qui deuoyent estre faites enuers Dieu,pour purifier les pechez du peuple . Car par ce qu'il luy est aduenu d'estre tenté: il est aussi puissant d'ayder ceux qui sont tentez.

Psc.8.a. 1.cor.15.d Phil.2.d.

Rom.11.d 1.Co.15.d.

Psc.22.c. Psc.18.a.

Isa.8.d.

*C.hõmes *C.condition mortelle. Osee 13.d 2.Cor.1.d.

CHAP. III.

PArquoy freres saincts, qui estes participans de la vocation celeste, considerez l'Apostre & souuerain Sacrificateur de nostre confession,à sauoir Iesus Christ,qui est fidele à celuy qui l'a constitué, ainsi q̃ Moyse estoit en toute la maison d'iceluy. Car cestuy cy est reputé digne de plus grande gloire que Moyse: d'autant que celuy qui a edifié la maison , est en plus grande dignité que la maison.Car toute maison est edi-

B fiée de quelcun. Or celuy qui a creé toutes
Nõbr.11.b choſes, c'eſt Dieu. Bien eſt vray que *Moyſe a eſté fidele en toute la maiſon d'iceluy comme ſeruiteur, en teſmoignage des choſes qui deuoyent eſtre dites. Mais Chriſt eſt comme Filz ſus ſa maiſon: duquel nous ſommes la maiſon, ſi nous retenons ferme la fiance & "la gloire de l'eſperance iuſqu'à la fin. Partant, comme dit le ſainct Eſprit: *Si auiourdhuy vous oyez ſa voix, n'endurciſſez point voz cueurs, ainſi qu'en l'irritation au iour de la tentation au deſert, ou voz peres m'ont tenté. Ilz m'ont eſprouué, & ont veu mes œuures par quarante ans: pourtant i'ay eſté ennuyé de ceſte generatiõ la, & ay dit: *Ilz errent touſiours en leurs cueurs: & iceux n'ont point cogneu mes voyes, tellement que i'ay iuré en mon ire, qu'ilz n'entreront point en mon Repos. Freres, prenez garde qu'il n'y ayt en aucũ de vous vn mauuais cueur incredule, en ſe reuoltant de Dieu viuãt. Mais enhortez vous l'vn l'autre par chacun iour, tant que "ce iourdhuy eſt nommé: à fin qu'aucun de vous ne ſ'endurciſſe par deception de peché. Car nous ſommes faitz participans de Chriſt: voire ſi nous retenons ferme le commencement "du fondement iuſqu'à la fin, d'autant qu'il eſt dit: Si vous oyez auiourdhuy ſa voix, n'endurciſſez point voz cueurs, ainſi qu'en l'irritation. Car aucuns l'ayans ouy, le prouoquerent à ire: mais non point tous ceux qui ſortirent hors *d'Egypte par Moyſe. Mais deſquelz a-il eſté ennuyé quarante ans? Ne a-ce point eſté de ceux qui pecherent, deſquelz les membres tomberent au deſert? Et auſquelz iura-il qu'ilz n'entreroyent point en ſon Repos, ſinon à ceux qui furent incredules? Ainſi nous voyons qu'ilz n'y peurent entrer pour leur incredulité.

"Ou legorifiement Pſe.95.e Sou.4.b

C

Pſe.95.c.

D

"C. viurez

"Ou de la ſubſtance C. la Foy là meſme

Exo.12.f Nõb.14.f.

CHAP. IIII.

A CRaignons donc qu'il n'aduienne que aucun d'entre nous ayant delaiſſé la promeſſe d'entrer au Repos d'iceluy, ne ſe trouue priué. Car auſsi il nous a eſté annoncé comme à ceux la. Mais rien ne leur a profité la Parolle de la predication, pourtant qu'elle n'eſtoit point conioincte auec la Foy en ceux qui l'ouyrent. Certes nous qui auons creu, nous entrons au Repos, comme il a dit: *Ainſi que i'ay iuré en mon ire, ilz n'entreront point en mon Repos: voire ia les œuures eſtans parfaites dés la fondation du monde. Car il a dit ainſi en quelque lieu, touchant le ſeptieſme iour:

pſe.95.d.

Gen.2.a. *Et Dieu ſe reposa au ſeptieſme iour de
B toutes ſes œuures. Et encore en ceſtuy cy: Ilz n'entreront point en mon Repos. Veu donc qu'il reſte qu'aucuns y entrent, & que ceux auſquelz premierement a eſté annoncé, n'y ſont point entrez pour leur incredulité: il determine derechef vn certain iour apres tant de temps, diſant par Dauid: *Au iourdhuy, comme il a eſté dit: Si auiourdhuy vous oyez ſa voix, n'endurciſſez point voz cueurs. Car ſi Ioſué leur euſt baillé repos, iamais apres ce n'euſt parlé d'autre iour. Parquoy il y a vn Repos laiſſé au peuple de Dieu. Car celuy qui eſt entré au Repos de Dieu, ſ'eſt reposé auſsi de ſes œuures, comme Dieu des ſiennes. Faiſons donc diligence d'entrer en ce Repos là: à fin qu'aucun ne tombe au meſme exemple d'incredulité. Car la Parolle de Dieu eſt viue & d'efficace, & plus penetrante que tout glaiue à deux trenchans, & atteint iuſqu'à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, auſsi des iointures & des moelles: & eſt Iuge des penſées & intentions du cueur. *Et n'y a aucune creature qui ſoit cachée deuant luy: mais toutes choſes ſont nues & deſcouuertes aux yeux de celuy duquel nous parlons. Donc nous, qui auons le principal & grand Sacrificateur IESVS, Filz de Dieu, qui eſt entré es cieux: tenons la confeſsion. Car nous n'auons point vn ſouuerain Sacrificateur, qui ne puiſſe auoir compaſsion de noz infirmitez: mais auons celuy qui a eſté tenté en toutes choſes, ſelon ſimilitude ſans peché. Allons donc auec fiance au Throne de grace: à fin que nous obtenions miſericorde, & trouuions grace pour auoir ayde en temps conuenable.

Sus 3.c.

C

D

Iere.23.e. Eccl.15.d. 33.c. Pſe.33.e

CHAP. V.

A CAR tout ſouuerain Sacrificateur prins des hommes, eſt cõſtitué pour les hommes aux choſes qui ſe font enuers Dieu: à fin qu'il offre dons & ſacrifices pour les pechez: & qui puiſſe moderément ſupporter les ignorans & errans. Car luy meſme auſsi eſt enuironné d'infirmité. *Et pour ceſte infirmité il doit pour ſoy meſme ainſi que pour le peuple, offrir pour les pechez. *Et
B nul n'en prend l'honneur à ſoy meſme, ſinon celuy qui eſt appellé de Dieu, comme Aaron. Pareillement auſsi Chriſt ne ſ'eſt point glorifié ſoy meſme pour eſtre fait ſouuerain Sacrificateur, mais celuy qui luy a dit: *Tu es mon Filz, ie t'ay engendré auiourdhuy. Comme auſsi en autre lieu il dit: *Tu es Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de Melchi-zedec. Lequel "es iours de ſa chair, quand auec grand cry & larmes il offrit prieres & ſupplications à celuy qui le pouoit ſauuer de mort: encore qu'il fuſt exaucé de ce qu'il craignoit, ia ſoit auſsi qu'il fuſt Filz, touteſfois ſi a-il apprins obeiſſance, par les choſes qu'il a ſouffert, & eſtant "ſanctifié, a eſté cauſe de ſalut eternel à tous ceux qui luy obeiſſent: appellé de

Exo.29. Leui.19. Nõb 17.a 18.a.

Pſe.2.b.

Pſe.110. "C. quand il eſtoit homme. Luc 23.e.f Mat.26.d

"Ou ce qu'il a Dieu en reuerence

Dieu

D Dieu souuerain Sacrificateur selon l'ordre de Melchi-zedec. Duquel nous auons long propos à dire, & difficile à declairer, attendu que vous estes lasches d'ouyr. Pour ce que là ou vous deuriez estre maistres selon le temps, vous auez derechef besoing qu'on vous enseigne quelz sont les rudimés du commencement des Parolles de Dieu, & estes deuenuz telz, que vous auez besoing de laict, & non point de viande ferme. Car quiconque vse de laict, il n'a point experience de la Parolle de iustice, car il est enfant.

1. Cor 3.a *Mais la viande ferme est pour les parfaitz, à sauoir pour ceux qui par accoustumance ont les sens exercitez à discerner le bien & le mal.

CHAP. VI.

A PArquoy delaissans la Parolle qui donne commencement de Christ, tendons à la perfection, ne mettans point derechef le fondement de repentance des œuures mortes, & de la Foy qu'on doit auoir en Dieu,

*Ou de la doctrine des lauemens. Iaq. 4.d. des *Baptesmes, de la doctrine, de l'imposition des mains, de la resurrectiõ des mortz, & du Iugement eternel. *Et cela ferons nous, voire si Dieu le permet. Car ceux qui

B vne fois ont este illuminez, & ont gouste le don celeste, & ont este faitz participans du sainct Esprit, & ont gouste la bonne Parolle de Dieu, & les puissances du siecle à venir,

Iou. 10. c. s'ilz retombent, il est impossible qu'ilz soyent renouuellez pa repẽtance, entant qu'ilz crucifient derechef le Filz de Dieu en eux-mesmes, & le diffament. Car la terre qui boit souuent la pluye qui vient sur elle, & produit herbe profitable à ceux par lesquelz elle est labourée, reçoit la benediction de Dieu. Mais celle qui produit espines & chardons, est reprouuée & prochaine de malediction, de laquelle la fin tend à estre bruslée.

C Or nous auons confiance de vous bien aymez, de choses meilleures & prochaines de

Exod. 9. f. Deut. 32. a salut, ia soit que parlions ainsi. Car Dieu n'est point iniuste pour mettre en oubly vostre œuure & labeur de dilection, laquelle auez monstrée enuers son Nom, entant que vous auez ministré aux Saincts, & y ministrez. Mais nous desirons qu'vn chacun de vous monstre le mesme soing pour la pleine certitude d'esperance iusqu'à la parfin: à fin que ne soyez lasches, mais qu'ensuyuiez

D ceux qui par Foy & par patience reçoyuent la promesse en heritage. *Car quand

Gen. 22. c. Dieu feit promesse à Abraham, pource qu'il n'auoit nul plus grand par lequel il iurast, il iura par soymesme, disant: Certes ie te beneiray abondamment, & te multiplieray merueilleusement. Et ainsi ayant attendu patiemment, il a obtenu la promesse. Car les hommes iurent par plus grand qu'eux.

*Et le iurement fait pour confirmation, Exo. 22. b. leur est la fin de tout different. En laquelle chose DIEV voulant plus abondamment monstrer la fermeté de son conseil aux heritiers de la promesse, a interposé iuremẽt, à fin que par deux choses immuables (esquelles il est impossible que Dieu mente) nous ayons ferme consolation, nous qui courons pour obtenir la iouissance de l'esperance proposée, laquelle nous tenons comme vne ancre seure & ferme de l'ame, & entrant iusqu'au dedans du voile, ou Iesus est entré, *precurseur pour nous, estant *ou allant deuant. fait souuerain Sacrificateur eternellement selon l'ordre de Melchi-zedec.

CHAP. VII.

CAr ce Melchi-zedec, *Roy de Salem, A Sacrificateur du souuerain Dieu, lequel vint au deuant d'Abraham comme il Gen. 14. c retournoit de l'occision des Roys, & le beneit, auquel aussi Abraham departit la disme de toutes choses, iceluy, dy-ie, premierement est interpreté Roy de iustice, & puis aussi Roy de Salem, c'est à dire, Roy de paix, sans pere, sans mere, sans genealogie, n'ayant commencement de iours, ne fin de vie, mais estant fait semblable au Filz de Dieu, demoure Sacrificateur eternellement.

Or considerez combien grand a este cestuy, auquel mesme Abraham Patriarche donna la disme des butins. Et certes ceux qui reçoyuent l'office de Sacrificature d'entre les filz de Leui, ilz ont commandement là mesme de disme selon la Loy le peuple (c'est à dire leurs freres) combien qu'ilz soyent aussi sortiz des reins d'Abraham. Mais celuy duquel la lignée n'est point nombrée entre *Ou prins le disme. eux, *a disme Abraham, & a beneit celuy B qui auoit les promesses. Et sans aucune contradiction ce qui est moindre, est beneit par le plus grand. Et icy aussi les hommes qui sont mortelz prennent les dismes, mais celuy duquel il est là tesmoigné qu'il vit, les print. Et (par maniere de parler) Leui aussi, prenant les dismes, a esté disme en Abraham. Car encore estoit-il es reins de son pere, quand Melchi-zedec luy vint au deuant. Si donc la consommation estoit par la Sacrificature Leuitique, (car le peuple soubz icelle a receu la Loy) à quoy a-il esté d'auantage necessaire qu'vn autre Sacrificateur se leuast, selon l'ordre de Melchi-zedec, & qui ne fust point dit selon l'ordre d'Aaron? Car quand l'office de Sacrificature est transporté, il est necessaire qu'aussi soit fait transport de la Loy. Certes celuy duquel ces choses sont dites, appartient à autre lignée, de laquelle nul n'a assisté à l'autel. *Car il est manifeste que nostre Sei- Matt. 1. a. Luc 3. g gneur est nay de Iuda, en laquelle lignée

C Moyse n'a rien dit de la Sacrificature. Et cecy eſt encore plus manifeſte, ſi vn autre Sacrificateur ſ'eſleue ſelon la ſimilitude de Melchi-zedec, lequel ne ſoit pas fait ſelon la Loy du commandement charnel, mais ſelon la puiſſance de la vie "non periſſante. Car il teſmoigne ainſi: *Tu es Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de Melchi-zedec. Certes l'abolition du mandement precedent ſe fait pour ſa debilité & inutilité. * Car la Loy n'a rien amené à perfection, mais eſtoit l'introduction de meilleure eſperance (par laquelle approchons à Dieu) & d'autant meilleure, que ce n'eſt point ſans iurement. Les autres certes ont bien eſté faitz Sacrificateurs ſans iurement, mais ceſtuy cy auec iurement, par celuy qui luy a dit: *Le Seigneur a iuré, & ne ſ'en repentira point, tu es Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de Melchi-zedec. D'autant Ieſus eſt fait pleige de meilleur "Teſtament. Semblablement les autres ont eſté pluſieurs Sacrificateurs, pource que par mort ilz eſtoyent empeſchez de demourer. Mais ceſtuy, pource qu'il demoure eternellement, il a perpetuelle Sacrificature. Parquoy auſsi il peut ſauuer à plein ceux qui ſ'approchent de Dieu par luy, touſiours *viuant pour interceder pour eux. Car vn tel ſouuerain Sacrificateur nous cõuenoit, ſainct, innocent, ſans macule, ſeparé des pecheurs, exalté par deſſus les cieux, qui n'euſt point neceſsité (comme les ſouuerains Sacrificateurs) d'offrir tous les iours ſacrifices, premierement pour ſes pechez, puis apres pour ceux du peuple. Car il a fait cecy vne fois, ſ'eſtant offert ſoymeſme. Certes la Loy ordonne les hommes qui ont infirmité, ſouuerains Sacrificateurs. Mais la parolle du iurement qui eſt "apres la Loy, ordonne le Filz parfait eternellement.

"Ou immortelle.
Pſe.110.a.
Rom.8.a. Gal.3.d.
Pſe.110.
Ou alliance.
D
Rom.8.g. 1.Ieh.2.a
"Outre.

CHAP. VIII.

A Sus 4.d. Sou.12.a. OR le ſommaire des choſes qui ſont dites, eſt, que nous auons tel ſouuerain Sacrificateur, qui eſt aſsis à la dextre du ſiege de la maieſté de DIEV es cieux, "adminiſtrateur des choſes ſainctes, & du vray Tabernacle, lequel DIEV a fiché, & non point l'homme. Car tout ſouuerain Sacrificateur eſt conſtitué pour offrir dons & ſacrifices. Parquoy il eſt neceſſaire que ceſtuy cy auſsi ayt quelque choſe pour offrir. Car ſ'il eſtoit ſur terre, il ne ſeroit point Sacrificateur du nombre de ceux qui offrent les dons ſelon la Loy, leſquelz ſeruent à l'exemplaire & ombre des choſes celeſtes, comme il fut reſpondu à Moyſe, quand il deuoit acheuer le Tabernacle. *Or voy, dit-il, que tu faces toutes choſes ſelon la forme qui t'a eſté monſtrée en la montagne. Mais maintenant il a obtenu plus excellente adminiſtration, d'autant qu'il eſt Mediateur de meilleur "Teſtament, qui eſt eſtably en meilleures promeſſes. Car ſi ce premier la euſt eſté ſans reproche, on n'euſt iamais cerché lieu au ſecond. Car en les reprenant, il leur dit: *Voicy, les iours viendront (dit le Seigneur) que i'accompliray ſur la maiſon d'Iſrael & ſus la maiſon de Iuda, vn nouueau "Teſtament, non point ſelon le Teſtamẽt que ie fey à leurs peres au iour que ie prins leur main pour les mener hors la terre d'Egypte, pource qu'ilz n'ont point demouré en mon Teſtament, & les ay delaiſſé, dit le Seigneur. Car voicy le Teſtament que ie diſpoſeray à la maiſon d'Iſrael apres ces iours la (dit le Seigneur) c'eſt que ie donneray mes Loix en leur entendement, & les eſcriray en leur cueur, & ſeray leur Dieu, & ilz ſeront mon peuple. Et vn chacun n'enſeignera point ſon prochain, n'vn chacun ſon frere, diſant: Cognoy le Seigneur. Car tous me cognoiſtront, depuis le plus petit iuſque au plus grand d'entre eux. Pourtant que ie ſeray appaiſé quant à leurs iniuſtices & à leurs pechez, & n'auray plus memoire de leurs iniquitez. En diſant vn nouueau, il a "fait vieil le premier. Et ce qui eſt fait vieil & ancien, tend à venir à neant.

"Ou miniſtre de ſainctz.
B Exo.25.d. Act.7.f.
"Ou alliance.
C Iere.31.f.
"Ou alliance.
là meſme
D
"Ou aboly

CHAP. IX.

LE premier donc auoit auſsi les iuſtifications, les ſeruices diuins, & le Sanctuaire "mondain. Car le premier Tabernacle a eſté fait, auquel eſtoit le chandelier, & la table, & la propoſition des pains, qui eſt dit les lieux ſainctz. Et apres le ſecond voile eſtoit le Tabernacle, qui eſt dit le lieu treſſainct, ayant vn encenſoir d'or, & l'arche du Teſtament totalement couuerte d'or à l'entour, auquel eſtoit vne cruche d'or ayant la *Manne, & la verge d'Aaron qui auoit fleury, & les tables du Teſtament. Et ſur iceluy eſtoyent les Cherubins de gloire faiſans ombre au "Propiciatoire. Deſquelles choſes n'eſt beſoing maintenant de parler particulierement. Or ces choſes ainſi ordonnées, les Sacrificateurs entrent bien touſiours au premier Tabernacle, pour accomplir les ſeruices des ſacrifices. Mais au ſecond entre le ſouuerain Sacrificateur ſeul vne fois l'an, non point ſans ſang, lequel il offre pour ſoymeſme, & pour les "ignorances du peuple. Par cela ſignifioit le ſainct Eſprit, que la voye des lieux ſainctz n'eſtoit point encore manifeſtée, veu que le premier Tabernacle duroit encore, qui eſtoit ſimilitude pour le temps d'adonc: auquel dons & ſacrifices eſtoyent offertz, leſquelz ne pouoyent ſelon la conſcience ſan-

A Exo.16.a. 36 b.
"Ou exterieur.
Nõb.17.a Exo.25.b. 1.Ro.8.a
B
"Ou oratoire.
"Ou fautes

sanctifier celuy "qui faisoit le seruice diuin: seulement ordonnez en viandes, en breuuages, en diuers lauemens & iustifications de la chair, iusqu'au temps de correction.

"Ou, pour qui ilz estoyent offerts.

Mais Christ souuerain Sacrificateur des biens à venir, quand il est venu par vn plus grãd & plus parfait Tabernacle, nõ point, fait de main, c'est à dire, non point de ceste creation, & non par sang des boucz ou des veaux, mais par son propre sang, est entré vne fois es Lieux sainctz, ayant "trouué redemption eternelle. Car si le sang des taureaux & des boucz, & la cendre de la genisse espandue sanctifie les souillez pour la purification de la chair, le sang de Christ qui par l'Esprit eternel s'est offert à Dieu soymesme sans reprehension, combien plus fort nettoyera il vostre conscience des œuures mortes pour seruir à Dieu viuant? Et pour tant est il Mediateur du nouueau Testament, à fin que la mort entreuenant pour la redemption des transgressions (lesquelles estoyent soubz le premier Testament) ceux qui sont appellez reçoyuent la promesse de l'heritage eternel. * Car ou il y a Testament, il est necessaire que la mort du testateur y entreuienne. Car le Testament est confermé en ceux qui sont mortz, veu qu'il n'a point encore vertu durant que le testateur vit. Parquoy aussi le premier n'a point esté dedié sans sang. Car apres que tout le commandement fut exposé selon la Loy par *Moyse à tout le peuple, il print le sang des veaux, & des boucz, auec de l'eauë & de la laine teinte en pourpre, & de l'yssope, & arrousa le liure & tout le peuple, disant: C'est cy le sang "du Testament, lequel Dieu vous a ordonné. Et aussi il arrousa du sang semblablement le Tabernacle & tous les vaisseaux du seruice. Et presque toutes choses selon la Loy sont nettoyées par sang. Et sans effusiõ de sãg, ne se fait point de remissiõ. Il est dõc necessaire q̃ les figures des choses qui sont es cieux, soyent purifiées par telles choses, mais q̃ les choses celestes soyent nettoyées par meilleurs sacrifices q̃ n'estoyent iceux. Car Iesus n'est point entré es lieux sainctz faitz de main, qui estoyent figure des vrays, mais au ciel mesme, *à fin q̃ maintenãt il apparoisse pour nous deuant la face de Dieu. Mais non point qu'il s'offre souuentesfois soymesme, cõme le souuerain Sacrificateur entre es Lieux sainctz chacun an auec autre sang. Autrement il luy eut fallu souuentesfois souffrir depuis la fondation du monde, maintenant vers la consommation des tẽps, il est apparu vne fois par le sacrifice de soymesme pour la destruction de peché.

"Ou meritẽ.

2. Pier. 1. a. 1 Ieh. 1. c. Apo. 1. b. Leui. 16. a

Gal. 3. b

Leui. 14. a Exo. 24. b.

"ou, del'alliance.

Sus. 7. d. Ro. 8. g. 1. Ieh. 2. a.

Et tout ainsi qu'il est ordonné aux hommes de mourir vne fois, & apres cela, le iugement * pareillement aussi Christ ayant esté offert pour abolir les pechez de plusieurs, il apparoistra secondement sans peché à ceux qui l'attendent pour auoir salut.

Rom. 5. b. 1. Pier. 3. d Col. 2. c.

CHAP. X.

CAr la Loy ayant l'ombre des biens à venir, nõ point image viue des choses, ne peut iamais par ces sacrifices (lesquelz on offre chacun an continuellement) sanctifier ceux qui y viennent. * Autrement n'eussent ilz point cessé d'estre offertz? pource que les sacrifians nettoyez vne fois n'eussent plus eu aucune conscience de peché. Mais par iceux sacrifices est faite cõmemoration des pechez chacun an. Or il est impossible d'oster les pechez par le sang des taureaux & des boucz. Pource entrant au monde, il dit: *Tu n'as point voulu sacrifice n'offrande, mais tu m'as approprié vn corps, aussi tu n'as point prins plaisir aux offertes bruslées, n'à l'oblatiõ pour le peché. Adonc i'ay dit: "Voicy ie vien, Au commencement du liure est escrit de moy, que ie face, o Dieu, ta volunté. Quand il dit deuant: Tu n'as point voulu sacrifice, n'offrande, n'offertes bruslées, n'oblation pour le peché, & ne t'ont point pleu les choses qui sont offertes selon la Loy, adonc il a dit: Voicy ie vien, à fin de faire, o Dieu, ta volunté: il oste le premier, à fin qu'il establisse le second. Par laquelle volunté nous sommes sanctifiez par l'oblation vne fois faite du corps de IESVS CHRIST. Et certes tout Sacrificateur assiste chacun iour administrant & offrant souuentesfois les mesmes sacrifices: lesquelz ne peuuent iamais oster les pechez. Mais cestuy cy ayant offert vn seul sacrifice pour les pechez, est assis eternellement à la dextre de DIEV, attendant ce qui reste, iusqu'à ce que ses *ennemiz soyent mis pour son marchepied. Car par vne seule oblation il a consacré à perpetuité ceux qui sont sanctifiez. Mais aussi le sainct Esprit le nous tesmoigne, car il a predit: * C'est cy le Testament que ie leur feray apres ces iours (dit le Seigneur) donnant mes loix en leur cueur, & les escriray en leurs entendemens; & n'auray plus souuenance de leurs pechez & iniquitez. Or là ou est remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché. Veu donc freres, que nous auons liberté d'entrer aux lieux sainctz, par le sang de Iesus, par la voye laquelle il nous a dediée "mortifiée & viuante, par le voyle, c'est à dire par sa chair; & qu'auons vn grand Sacrificateur commis sur la maison de DIEV, allons auec vray cueur en certitude de Foy, ayans les cueurs "purgez de mauuaise conscience, & ayans le corps laué d'eauë nette, tenons la confes-

A

Leui. 16. c

B

Pse. 40. b.

"ou, me voicy. L'ame sme

C

Sus 1. b. Pse. 110.

D

Iere. 31. f.

"on tuée à la similitude des sacrifices. "ou lauez netz.

sion de nostre esperance sans varier. Car celuy qui l'a promis, est fidele. Et pensons l'vn de l'autre, à fin de nous inciter à Charite' & à bonnes œuures, ne delaissans point nostre assemblée (comme aucuns ont de coustume) mais admonestans l'vn l'autre: & ce d'autant plus que vous voyez le iour approcher.

E

sus 6.a.b.

Car si nous pechons voluntairement apres auoir receu la cognoissance de verite', il ne reste plus de sacrifice pour les pechez, mais vne attente terrible de iugement, & vne fureur de feu qui deuorera les aduersaires.

Si aucun a mespriſé la Loy de Moyse il meurt sans misericorde aucune soubz deux ou trois tesmoingz, combien pires tormentz cuydez vous que" desseruira celuy qui mettra le Filz de DIEV soubz les piedz, & aura le sang du Testament pour chose" de nulle saincteté, par lequel il auoit este' sanctifie' & aura fait iniure à l'Esprit de Grace? Car nous cognoissons celuy qui a dit: *A moy est la vengeance, & ie le rẽdray. "Et derechef: Le Seigneur iugera son peuple. C'est chose horrible de cheoir es mains de Dieu viuant. Reduysez en memoire les iours precedens, esquelz vous ayans este' illuminez, auez sousteu grand combat d'afflictions, en partie quand auez este' miz en" monstre à tous par opprobres & tribulations, & d'autre part quand auez este' faitz compagnons de ceux qui conuersent ainsi. Car aussi vous auez este' participãs de l'afflictiõ de mes liens, & auez" receu en ioye le rauissement de voz biens, cognoissans en vous mesmes que vous auez vne meilleure cheuance es cieux & permanente. Ne reittez point donc vostre confiance, laquelle a grande remuneration. Certes vous auez besoing de patience, à fin qu'ayans fait la volunte' de Dieu, vous obteniez la promesse. *Car encore vn mout petit de tẽps celuy qui doit venir viendra, & ne tardera point. Or le iuste viura de Foy, & s'il se soubstrait, il ne plaira point à mõ ame. Or nous ne sommes point pour nous soubstraire à perditiõ, mais pour suyure la Foy pour l'acquisition de l'ame.

F

Deu.17.b
2.Cor.13.a
"souffrira.
"profane.

Deu.32.c
Ro.12.d
"Grec, a dit le Seigneur.

G

"ouregars spectacles.

"enduré.

Aba.2.a.
Rom.1.c.
Gal.3.b.

CHAP. XI.

A OR la Foy est le fondement des choses qu'on espere, & certification des choses qu'on ne voit point. Car par elle les Anciens ont obtenu tesmoignage. Par Foy, nous entendons que les siecles ont este' ordonnez par la Parolle de DIEV: pour estre faitz certaines demonstrances des choses inuisibles. Par Foy Abel a offert plus grand sacrifice à DIEV que *Cain, par laquelle il a obtenu tesmoignage d'estre iuste, d'autant que DIEV rendoit tesmoignage de ses dons. Et luy estant mort" parle encore par icelle. Par Foy *Enoch a este' transporté, à fin qu'il ne veit point la mort, & point ne fut trouue', pource que Dieu l'auoit transporté. Car deuant qu'il fut transporté, il eut tesmoignage d'auoir pleu à Dieu. Or il est impossible de luy plaire sans la Foy. Car il faut que celuy qui vient à Dieu, croye que Dieu est, & qu'il est remunerateur à ceux qui le requierent. Par Foy, *Noe' apres qu'il fut diuinement admonnesté, craignant les choses lesquelles encore ne se veoyent point, appareilla pour la sauuete' de sa famille, l'arche, par laquelle il" condamna le monde, & fut fait heritier de la iustice, qui est selon la Foy. Par Foy, quand Abraham fut appellé, il obeit pour venir au lieu qu'il deuoit prendre en heritage, & se partit, non sachant ou il alloit. *Par Foy, il demoura en la terre promise, comme estrangier habitant en tentes auec Isaac & Iacob heritiers auec luy de la mesme Promesse: car il attendoit la cite' ayant fondements, de laquelle l'ouurier & fondateur est Dieu. Par Foy, Sara aussi receut force pour conceuoir & retenir semẽce, & enfanta outre le temps d'eage, pource qu'elle estimoit que celuy qui luy auoit promis, estoit fidele. Pourtant aussi d'vn (voire encore amorty par eage) nasquirent gens en multitude comme les Estoilles du ciel, & comme le sablon qui est au riuage de la mer, lequel ne se peut nombrer. *Tous ceux cy sont trespassez selon la Foy, non ayans receu les promesses: mais les ayans veu de loing, creu & salue', & ayans confesse' qu'ilz estoyent hostes & estrangers en la terre. Car ceux qui disent ces choses', demonstrent qu'ilz cerchẽt vn pays. Et certes s'ilz eussent eu memoire de celuy duql ilz estoyent partiz, ilz auoyent temps d'y retourner. Mais maintenãt ilz en desirẽt vn meilleur, c'est le celeste. Parquoy Dieu mesme ne prẽd point à hõte d'estre appelle' leur Dieu. Car il leur auoit prepare' vne cite'. Par Foy, Abrahã offrit Isaac, quand il fut esprouue'. Et offrit son filz vnique, auquel il auoit receu les promesses, (auquel auoit este' dit: * En Isaac te sera appellée semence) ayant estime' que Dieu le pouoit mesme ressusciter des mortz. Parquoy aussi le receut en figure de resurrection. Par Foy des choses à venir, Isaac dõna benediction à Iacob & à Esau. *Par Foy, Iacob mourant beneit vn chacun des filz de Ioseph: & adora vers le sommet de la verge d'iceluy. Par Foy, Ioseph tres passant fit mention du departement des enfans d'Israel: & bailla commandement de ses oz. Par Foy, quand Moyse fut nay, il fut cache' trois moys par ses parens, pource qu'ilz le veoyent ioly petit enfant, & ne craignirent point l'edict du Roy.

Gen.5.c. Sap.4.b. Eccl.44.c

B

Gen.6.e. Eccl.44.c

"conuain quit.

Gen.12. 13.a.

C

1.Pier.1.a.

D

Gen.22.b Ec.44.c.

Gen.27.c 48.49.a. 50.d.

Par

Gen.2.b *Par Foy, Moyse estant ia grand, refusa d'estre nommé filz de la fille de Pharao, elisant plustost estre affligé auec le peuple de Dieu, que d'auoir pour vn peu de tẽps iouyssance de peché: estimãt l'opprobre de Christ plus grãdes richesses, que le thresors qui estoyent en Egypte: car il auoit esgard à la remuneration. Par Foy, il laissa Egypte,
Exo.2.b. ne craignant point la fureur du Roy. Car
Exo.14.b. il tint bon, comme s'il eut veu celuy qui est
F inuisible. *Par Foy, il fit la Pasque & l'effusion de sang: à fin que celuy qui destruysoit les premiers naiz, ne les touchast. * Par Foy, ilz passerent la mer rouge, comme par
Iosu.6.c. terre seiche. Laquelle chose voulans experimenter les Egyptiens, furent engloutiz.
* Par Foy, les murs de Iericho tomberent, apres qu'ilz eurent esté enuironnez par sept
"Ou hoste sse. iours. Par Foy, Rahab" paillarde ne perit point auec les incredules, quand elle eut receu les espies en paix. Et que dy-ie d'auan
Iosu.2.a. 6.d. tage? *Car le temps me defaudra, si ie veux
Iuges 4. 6.11.12.14 raconter de Gedeõ, & de Barac, &* de Sam
1.Sam.17. son, *& de Iephthé, *& de Dauid, *& de Samuel, & des prophetes: lesquelz par Foy ont
Dan.14.13 c. combatu les Royaumes, ilz ont fait iustice, ilz ont obtenu les promesses, * ilz ont clos les gueules des lions, ilz ont esteint la vehemẽce du feu, ilz ont euité les trenchans des glaiues, de maladie ilz sont deuenuz vigoreux, ilz se sont monstrez vertueux en batail
1.Ro.17.d le, ilz ont repoussé les ostz des estrangiers,
2.Ro.4.f. * les femmes ont receu leurs mortz par resurrection. Les vns aussi ont este" estenduz,
G ne tenans compte d'estre deliurez, à fin que
" Ou, escorchez, ou, batus cõme tabourin, ilz obtinssent meilleure resurrection. Et les autres ont este' esprouuez par moqueries & batures: d'auantage aussi de liens & de prison, ilz ont este' lapidez, ilz ont este' "
2.Cr.24.f "Ou, sciez trenchez, ilz ont este' tentez, ilz ont este' miz à mort par occision de glaiue, ilz ont cheminé' ça & là vestuz de peaux de brebis & de
1.Roy.19. chieures, destituez, oppressez, affligez, desquelz le monde n'estoit point digne: *errãs aux desetz, aux montagnes, & fosses, & aux cauernes de la terre. Et tous ceux la ayans acquis tesmognage par Foy, n'ont point receu la promesse: Dieu ayant prouueu quelque chose meilleure pour nous, à fin qu'ilz ne fussent venuz à perfection sans nous.

CHAP. XII.

A POurtant aussi nous, veu que sommes en
Ephe.4.f. 1.Pie.2.a. Col.3.d. uirõnez de si grãde nuée de tesmoingz, ostans toute charge, & le peché, duquel sommes fort enueloppez, courons par patience au combat qui nous est proposé, regardans au Capitaine de la Foy, & consommateur Iesus: lequel pour la ioye à luy proposée a endure' la croix, ayant despriséla
Sus.10.c. 1.Pier.2.d honte. Et s'est assis à la dextre du Throne de Dieu. Parquoy considerez diligemment, qu'il a souffert telle contradiction des pe- B
cheurs à lencõtre de soy: à fin que ne soyez ennuyez, defaillans en voz courages. Vous n'auez point encore resisté iusqu'au sang, cõbatans contre peché: & auez oublié l'exhortation laquelle parle à vous comme aux
Pro.3.b. enfans, disant: *Mon enfant, ne mets point
Iob.5.c. en oubly la correction du Seigneur, & ne de-
Apoc.3.d. fauts point, quand tu es reprins de luy. Car
C le Seigneur chastie celuy qu'il ayme, & flagelle tout enfant qu'il reçoit. Si vous endurez la correction, Dieu s'offre à vous cõme à ses enfans. Car qui est l'enfant, lequel le pere ne corrige point? Mais si vous estes sans chastiement, duquel tous sont participans, vous estes donc bastars, & non point
"filz. Et puis que nous auons eu pour chastieurs les peres "de nostre chair, & les auõs eu en reuerence: ne serons nous point beaucop plus subietz au Pere" des esprits, & viurons? Et iceux certes pour peu de temps nous chastioyent cõme bon leur sembloit: mais cestuy cy nous chastie à ce qui est vtile, à fin de nous "communiquer sa sanctification. Or toute correction pour le present ne semble point estre de ioye, ains de tristesse: mais apres elle rend fruit paisible de iusti- D
ce à ceux qui sont exercitez par elle. * Par-
Isai.35.a. tant leuez voz mains qui sont lasches, & voz genoux qui sont desiointz: & faites que voz pas soyent droitz à voz piedz: à fin que ce qui est clochant ne se desuoye, mais plustost soit remis en son entier. Suyuez paix auec tous, & saincteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur. Prenez garde qu'aucun ne soit
Ro.12.6. defaillant de la grace de Dieu, que quelque racine d'amertume bourionnant en haut ne vous destourbe: & que par elle plusieurs ne soyent souillez. Qu'aucun ne soit paillard, E
ou prophane, comme * Esau, qui pour vne
Act.15.d. Gen.25.d. viande donna son droit " d'ayneſſe. Car
"De, Primogeniture. vous sauez qu'apres, desirant heriter la benedictiõ, il fut reprouué. Pource qu'il ne trouua point lieu de repentance, ia soit qu'il l'eut demãdée auec larmes. * Certes vous n'estes
Gen.27.f. Exo.19.d. 20.c. point venuz à la montagne qu'on touchoit, & au feu bruslãt, & au tourbillon, & à l'obscurité & tempeste, & au son de la trompette, & à la voix des parolles, laquelle ceux qui l'oioyent refuserent: à fin que la parolle ne leur fut addressée. Car ilz ne pouoyent F
endurer ce qui " s'intimoit. * Si vne beste
"Ou, se cõmandoit, ordõnoit. Exo 19 b. attouche la montagne, elle sera lapidée, ou percée d'vn dard. Et ainsi estoit terrible ce qui apparoissoit. Moise" dit: I'ay este' espouãnté, & ay tremblé. Mais vous estes venuz à la montagne de Zion, & à la Cité de Dieu
"C'est, eut peu dire: Ap.21.a. viuant. * Ierusalem celeste, & à la cõpagnie de mout de milliers d'Anges, & à la Con-

gregatiõ des premiers naiz qui ſont eſcritz es cieux, & à DIEV qui eſt Iuge de tous, & aux eſprits des iuſtes ſanctifiez, & à IESVS Mediatur du nouueau" Teſtamẽt, & au ſang reſpandu, proferant meilleures choſes que celuy d'Abel. Voyez que ne meſpriſiez celuy qui parle. Car ſi ceux qui meſpriſerent celuy qui parloit ſur la terre, ne ſont point eſchappez: beaucop plus nous, ſi nous nous deſtournons de celuy qui eſt des cieux, *du quel la voix eſmeut lors la terre. Mais maintenant il a denõcé, diſant: Encore vne fois i'eſmeu non ſeulement la terre, mais auſsi le ciel. Et ce qu'il dit, Encore vne fois: ſignifie la mutation des choſes qui ſont eſmeuës, cõme de celles qui ſont faites: à fin que celles qui ne ſont point eſmeuës, demeurent. Parquoy nous prenãs le Royaume qui ne peut eſtre eſmeu, " ayons grace: par laquelle ſeruions à Dieu à ſon gré auec reuerence & crainte: *car auſsi noſtre Dieu eſt vn feu cõſumant.

"Ou, Alliance,

Agg.2.b.

"ou, auõs.

Deut.4.d.

CHAP. XIII.

A Ro.12.a. "Ou, hoſpitalité. Gen.18.19.a. 1.Pier.4.c.

QVe charité fraternelle demeure entre vous. N'oubliez point" le recueil des eſtrangiers. * Car par iceluy aucũs ont receu des Anges en leur logis, n'en ſachans rien. * Ayez memoire des priſonniers, cõme ſi vous eſtiez empriſonnez auec eux: & de ceux qui ſont affligez, cõme vouſmeſmes auſsi l'eſtans en perſones". Mariage eſt entre tous honnorable, & la couche ſans macule. Mais Dieu Iugera les pailardz & les adulteres. Que voz meurs ſoyent ſans auarice, eſtans contens de choſes preſentes. Car luy meſme a dit: * Ie ne te laiſſeray point, & ne t'abandõneray point. Tant que nous pouons dire ſeurement: * Le Seigneur m'eſt adiuteur, ie ne craindray choſe que l'homme me puiſſe faire. Ayez memoire de voz Conducteurs, qui vous ont porté la Parolle de Dieu: deſquelz enſuyuez la Foy, cõſiderans quelle a eſté l'yſſue de leur conuerſation. Ieſus Chriſt qui a eſté hyer & auiourdhuy, eſt auſsi le meſme eternellement. * Ne ſoyez point diſtraitz ça & là par doctrines diuerſes & eſtranges. Car il eſt bon q̃ le cueur ſoit eſtably par grace: non point par viandes, leſquelles n'ont point profité à ceux qui s'y ſont addonnez. Nous auons vn autel, duquel n'ont pas puiſſance d'en manger ceux qui ſeruẽt au* Tabernacle. Car les corps des beſtes (deſquelles le ſang eſt apporté pour le peché par le ſouuerain Sacrificeateur dedans le ſanctuaire) ſont bruſlez hors" des tentes. Pourtant auſsi Ieſus, à fin qu'il ſanctifiaſt le peuple par ſon ſang, à ſouffert hors la porte. Allons donc à luy hors des tentes portans ſon opprobre. Car nous n'auons point icy de cité permanente: mais nous cerchõs celle qui eſt à venir. Nous offrons dõc par luy *ſacrifice de louãnge touſiours à Dieu: c'eſt à dire le fruit des leures, "confeſſans ſon Nom. Or ne mettez en oubly la benificence, & la communication: car Dieu prend ſon bon plaiſir à telz ſacrifices. *Obeyſſez à voz Conducteurs, & vous ſoubmettez à eux; (car ilz veillent pour vous ames, cõme ceux qui en doyuent rendre compte) à fin que ce qu'ilz font, qu'ilz le facent ioyeuſement, & non point à regret, car cela vous ſeroit inutile. Priez pour nous, car nous nous confions" qu'auons bonne conſcience, entre tous ceux qui veulent conuerſer honneſtement: & plus grandement vous prie de ce faire, à fin que ie vous ſoye pluſtoſt rendu. Or le Dieu de paix (qui a ramené des mortz le grand Paſteur des brebis noſtre Seigneur IESVS Chriſt par le ſang du "Teſtament eternel) vous conferme en toute bonne œuure pour faire ſa volunté, faiſant que ce que vous faites, ſoit aggreable deuãt luy par Ieſus Chriſt, auquel eſt gloire à touſiourſmais. Amen. Auſsi freres, ie vous prie receuez la parolle d'admonition: car ie vous ay eſcrit brieuement. Cognoiſſez noſtre frere Timothée eſtre" party, auec lequel ie vous verray, ſ'il vient bien toſt. Saluez tous voz Conducteurs, & tous les Saincts. Ceux qui ſont d'Italie vous ſaluent. Grace ſoit auec vous tous, Amen.

Pſe.50.d. 116.d. Hoſ.14.b. " Louans. Mic.6.c. Mat.9.b. 2.The.3.c

"Ou, que tous ceux qui deſirẽt de cõuerſer honneſtement, ont bonne eſtime de nous.

"Ou, Alliance.

"Ou, enuoyé. auc. deſlié à ſauoir dés liens.

Enuoyée d'Italie, par Timothée.

Fin de l'Epiſtre aux Ebrieux.

Phil.3.d.

C

Exo.29.b. Leu.4.b.c Nõc.19.a

"ou, du camp.

B

Eph.4.c. Eccl.5.c

Pſa.118.a

B

C'eſt, ſubiects aux meſmes perilz.

Sus 12.d.

Ioſu.1.b.

l'Epiſtre de Sainct Iaques

Apoſtre.

CHAP. I.

IAQVES SERVITEVR DE Dieu & du SEIGNEVR Ieſus Chriſt, aux douze lignées qui eſtes eſparſez, " Salut. Mes freres, reputez eſtre toute ioye, quand cherrez en diuerſes tentations: ſachans que la probation de voſtre Foy engẽdre patience: mais il faut que patience ayt œuure parfaite, à fin que ſoyez parfaitz & entiers, ne defaillans en rien. Que ſi aucun de vous a faute de ſapience, qu'il la demande à Dieu, lequel donne à tous" rondement, & "ne le reproche point: & elle luy ſera dõnée: mais qu'il la demande en Foy, ne doubtant nullement. Car qui doubte, il eſt ſemblable au flot de la mer, qui eſt demené du vent, & eſt rauy par impetuoſité. Or que ceſt hõme la ne penſe point qu'il reçoyue aucune choſe du Seigneur. L'hõme double de courage, eſt inconſtant en toutes ſes voyes. Que le frere q̃ eſt de baſſe condition, ſe glorifie

A

"Ou, ioye

Ro.5.a. 1.Pier.1.b.

"Ou, ſimplement "Ou, n'en fait point de difficulté.

B

rifie en sa hauteſſe. Au contraire, celuy qui
Isal.40.b est riche, qu'il se glorifie en sa petiteſſe: car
Ecc.14.c. il passera comme la fleur de l'herbe. Car le
1.Pier.1.d. Soleil est leué auec ardeur, & l'herbe est sei-
chée, & sa fleur est cheute, & sa belle ap-
parence est perie: ainsi aussi fletrira le ri-
che en toutes ses voyes. Bienheureux est
l'homme qui endure tentation: car quand il
Iob.5.c. aura esté esprouué, il receura la couronne
Apoc.2.c. de vie, que Dieu à promis à ceux qui l'ay-
ment. Quand aucun est tenté, qu'il ne die
point: Ie suis tenté de Dieu. Car comme
Dieu ne peut estre tenté de maux, aussi ne
tente il point aucun. Mais vn chacun est ten-
té, quand il est attiré & amorsé par sa pro-
pre cõcupiscence. Puis apres quand la con-
cupiscẽce a conceu, elle enfante peché: & le
C peché estant paracheué, engendre mort.
Ieh.3.d. Mes treschers freres, ne vous abuſez
Nõb.23.c. point. Toute bonne donation, & tout don
parfait est d'enhaut, descendãt du Pere des
lumieres: enuers lequel n'y a point de muta-
tion ne d'ombrage tournant. Iceluy de son
propre vouloir nous a engendré par la Pa-
role de verité: à fin que fussiõs comme pre-
mices de ses creatures. Par ainsi mes chers
freres, tout hõme soit hastif à ouyr, tardif, à
parler, & tardif à courroux: car le courroux
Prou.17.d de l'hõme n'accomplit point la iustice de
Eccl.5.c. Dieu. Parquoy vous reiettans toute ordu-
Rom.12.d re & abondance de malice, receuez en dou-
ceur la Parolle plãtée en vous, laquelle peut
Rom.2.b. sauuer voz ames. Mais soyez faiseurs de la
Parolle, & nõ seulement escouteurs en vous
D deceuans vousmesmes. Car si aucun oyt la
Parolle, & ne la met point en effect: cestuy
est semblable à l'homme qui considere en vn
miroir la face de sa natiuité. Car il l'est cõ-
sidéré soymesme, & s'en est allé: & incontinent
à oublié quel il estoit. Mais celuy qui
aura regardé en la Loy parfaite, qui est de
liberté, & aura perseueré ainsi, n'estãt point
escouteur oublieux, mais faiseur de l'œuure
cestuy sera bienheureux en son fait. Si au-
*Ou deuo tieux. cun cuyde estre * religieux entre vous, ne
refrenant point sa langue, mais laissant er-
rer son cueur: la religion d'iceluy est vai-
ne. La religion pure & sans macule en-
uers Dieu & le Pere, est ceste: visiter les or-
phelins & les vefues en leurs tribulations:
& se garder sans estre souillé de ce monde.

CHAP. II.

A Mes freres, n'ayez point la Foy de no-
Leui.19.c stre Seigneur Iesus Christ en appa-
Deut.1.c. rences exterieures de gloire. Car si en vo-
16.d. stre assemblée il y entre vn homme ayant
Pro 24.c. aneau d'or, vestu de quelque precieux habit,
Ecc.42.a. & aussi y entre vn poure, vestu de quelque
meschant habit, & qu'ayez esgard à celuy
qui porte le vestement precieux, & luy di-
tes: Toy, assieds toy icy à ton aise: & que
vous dissiez au poure: Toy, tiens toy là de-
bout, ou, assieds toy soubz mõ marchepied,
vous n'estes point iugez * en vousmesmes & *A sauoir par re-
estes faitz iuges de mauuaises pensées. Mes mord.
treschers freres, oyez, Dieu n'a il point eleu
les poures de ce monde, qui sont riches en
Foy & heritiers du Royaume, lequel il a pro- B
mis à ceux qui l'ayment? Mais vous auez *ou, ne vous tyrã-
desdaigné le poure. Or les riches * n'abu- nisent ilz
sent ilz point de puissance contre vous? & pas.
euxmesmes vous tirét ilz pas es plaidoyers?
Euxmesmes ne blasphemét ilz point le bon
Nom qui à esté inuoqué sur vous? Si certes
vous parfaites la Loy Royalle selon l'Escri-
ture, à sauoir: Tu aymeras ton prochain cõ- Leu.19.d
me toymesme: vous faites bien. Mais si vous Rom.13.c
visez aux personnes, vous faites peché, & e- Sus a.
stes reprins de la Loy comme transgres- Exo.20.c.
seurs. Car quiconque aura garde toute la Deu.5.b.
Loy, & vienne à faillir en vn poinct, il est
coulpable de tous. Car celuy qui adit: Tu ne
seras point adultere: il a dit aussi: Tu n'occi-
ras point. Et si tu n'es point adultere, mais
tu occis, tu es transgresseur de la Loy. Par- C
lez ainsi, & faites comme ceux qui doyuent
estre iugez par la Loy de liberté. Car iuge-
ment sans misericorde sera fait à celuy qui
ne fait point misericorde. Or misericor-
de se glorifie à l'encontre de iugement.

Mes freres, que profitera il, si aucun
dit, qu'il a Foy, & il n'ayt point les œu-
ures? La Foy le pourra elle sauuer? Et si le
frere ou la sœur sont nudz, & ayent faute
du viure * de iour en iour, & aucun de vous Quoti-
leur die: Allez en paix, chauffez vous, & vous dian.
saoulez, & que ne leur dõniez point les cho-
ses qui sont necessaires au corps: que leur
profitera il? Pareillement aussi la Foy, si el- D
le n'a les œuures, elle est morte en soymes-
me. Mais aucun dira: Tu as la Foy, & moy
i'ay les œuures: monstre moy ta Foy sans
tes œuures, & ie te monstreray ma Foy
par mes œuures. Tu crois qu'il est vn Dieu:
Tu fais bien. Aussi les Diables le croyent,
& en tremblent. Mais o homme vain, veux
tu sauoir que la Foy, sans les œuures est
morte? Abrahã nostre pere n'a il point este Gen.22.b
iustifié par les œuures, quand il offrit son
filz Isaac sur l'autel? Vois tu pas que la Foy
a ayde les œuures d'iceluy, & que la Foy a
esté parfaite par les œuures? Et que l'Escri-
ture est accomplie, disant: Abraham a creu
à Dieu, & il luy a esté reputé à iustice, & a Gen 15.b.
esté appellé amy de Dieu? Vous voyez Rom.4.a
donc que l'homme est iustifié par les œu- Gal.3.a.
ures, & non seulement par la Foy. Sembla-
blement aussi Raab * paillarde, n'a elle Ios.2.a.
point esté iustifiée par œuures, quand elle *ou, ho-
eut receu les messagiers, & les mit hors stelliere.

par autre voye? Car cõme le corps sans esprit est mort, ausi la Foy sans œuures est morte.

CHAP. III.

A Mes freres, ne soyez point faitz plusieurs maistres, sachans que nous en receurons plus grande condamnation: car nous tous tombons en plusieurs choses. Si aucun n'offense point en parolle, iceluy est homme parfait, qui par la bride peut cõduyre mesmes tout le corps. Voicy, nous mettons aux cheuaux les brides en leurs gueules, pour obeyr à nous, & demenons tout leur corps. Voicy ausi les nauires, ia soit qu'elles soyent grandes, & qu'elles soyent pousſées de rudes vẽtz, elles sont demenées d'vn petit gouuernail, par tout ou voudra le plaisir de celuy qui gouuerne. Pareillemẽt ausi la langue est vn petit mẽbre, & se vante de grandes choses. Voicy vn petit feu, cõbien grand bois enflãme il? Et la langue est vn feu, voire vn mõde d'iniquité. Ainsi la langue est mise entre noz membres, laquelle souille tout le corps, & enflamme " la rouë de nostre natiuité, & enflãmée de la gehenne. Car toute nature de bestes & d'oyseaux, & de reptiles, & des poissons de mer s'appriuoise & a esté appriuoisée par nature humaine: mais nul homme ne peut appriuoiser la langue, qui est vn mal qui ne se peut reprimer, & est pleine de venin mortel.

" ou, le cours de la vie.

Mat. 23. a.

B

C Par elle nous benissons Dieu & Pere: & par elle nous maudisons les hõmes faitz à la semblance de Dieu. D'vne mesme bouche procede benediction & malediction. Mes freres, il ne faut point que ces choses soyent ainsi faites. Vne fontaine iette elle d'vne mesme " source, eauë douce & amere? Mes freres, vn figuier peut il produyre des oliues, & vne vigne des figues? Ainsi nulle fontaine ne peut faire eauë sallée & douce.

" ou, trou.

D Qui est-ce qui est sage & aduisé entre vous? Qu'il monstre par bonne conuersation ses œuures en douceur de sapience. Mais si vous auez enuie amere, & contention en voz cueurs: ne vous glorifiez point, & ne mentez point cõtre la verité. Car ceste sapiẽce, n'est point descẽdente d'enhaut: mais elle est terrienne, sensuelle, & diabolique. Car ou il y a enuie & cõtention, là est incõstance, & toute œuure peruerse. Mais la sapience qui est d'enhaut, premieremẽt est " chaste, puis paisible, modeste, traittable, pleine de misericorde & de bõs fruitz, ne iugeant point, non feincte. Et le fruit de iustice est semé en paix à ceux qui font paix.

" ou, pure.

CHAP. IIII.

A Dont viennent les batailles & debatz entre vous? N'est-ce point d'icy? à sauoir de voz concupiscences, lesquelles batayllent en voz membres? Vous conuoitez, & ne l'auez point. Vous auez enuie & haynes, & ne pouez obtenir. Vous combatez & guerroyez, & n'auez point ce que desirez, pource que ne le demandez point. Vous demandez, & ne receuez point, pour ce que vous demandez mal, à fin que le despendiez en voz concupiscences. Adulteres & adultereſſes, ne sauez vous point que l'amitié du monde est inimitié de Dieu? Qui voudra donc estre amy du monde, il se cõstitue ennemy de Dieu. Cuydez vous que l'Escriture die sans cause: L'esprit qui habite en vous, conuoyte il à enuie? Mais il donne plus grande grace. Soyez donc subietz à Dieu, mais resistez au Diable: & il s'enfuyra de vous. Approchez vous de Dieu, & il s'approchera de vous. Pecheurs nettoyez voz mains, & vous doubles de courage, purifiez voz cueurs, affligez vous, & lamentez & plourez. Vostre ris soit conuerty en pleur, & vostre ioye en tristesse. Humiliez vous deuant la presence du Seigneur, & il vous esleuera. Freres, ne detractez point l'vn de l'autre. Qui detracte de son frere & qui iuge son frere, il detracte de la Loy, & iuge la Loy. Et si tu iuges la Loy, tu n'es point faiseur de la Loy, mais en es iuge. Or il y a vn seul Legislateur & Iuge, qui peut sauuer & perdre. * Toy qui es tu qui iuges autruy? Or ça maintenant vous qui dites: Allons auiourdhuy & demain en vne telle ville, & demourõs là vn an, & marchandons & gaignons, qui toutesfois ignorez ce qui aduiendra le lendemain. Car qu'est-ce de vostre vie? Ce n'est certes que vne vapeur qui apparoit pour vn peu, & apres s'esuanouyt, au lieu que deuez dire: Si le Seigneur le vent, & si nous viuõs, faisons cecy ou cela. Mais maintenant vous vous glorifiez en voz orgueilz. Toute telle gloire est mauuaise. C'est donc mal fait à celuy qui sait faire le bien, & ne le fait point.

1. Pier. 5. b
Luc 12. c.

B

C

Ro. 14. a.

D

CHAP. V.

OR sus maintenant, vous riches plourez, heulans pour voz miseres, lesquelles vous aduiendront. Voz richesses sont pourries. Voz vestemens deuiennent pleins de tignes. Vostre or & vostre argent est enrouillé: & leur rouillure vous sera en tesmoignage, & mãgera vostre chair cõme le feu. Vous auez amassé vn threſor, pour les derniers iours. Voicy, le loyer des ouuriers qui ont moissõné voz regiõs (duql ilz ont esté fruſtrez par vous) criera, & le cry de ceux q̃ auoyẽt moissõné, est entré aux oreilles du Seigneur des armées. Vous auez vescu en delices sur la terre, & prins voz aises, & auez rassasié voz cueurs cõme au iour des " sacrifices. Vous auez cõdãné & occy le iuste, & point

A

Iere. 22. d

B

" ou, festes

& point ne vous resiste. Donc freres, soyez patiens iusqu'à la venue du Seigneur. Voicy, le laboureur attent le fruit precieux de la terre, l'attendant patiemment, iusqu'à tant qu'il reçoyue la pluye du matin & du soir. Vous donc, soyez aussi patiens, & confermez voz cueurs, car la venue du Seigneur approche. Freres, ne vous plangnez point les vns des autres, à fin que ne soyez condamnez. Voicy le iuge est present deuant la C porte. Mes freres, prenez pour exemple d'affliction & de patience les Prophetes, qui ont parlé au Nom du Seigneur. Voicy, nous tenons bienheureux ceux qui souffrét: vous auez ouy la patience de Iob, & auez veu la fin du Seigneur, que le Seigneur est mout pitoyable & misericordieux. Aussi mes freres, sur toutes choses ne iurez point ne par le ciel, ne par la terre, ne par quelque autre iurement. * Mais vostre ouy soit ouy: Mat.5.f. D & vostre non, non: à fin que ne chéez en " ou, feintise, simulation. " condamnation. Y a il quelcun affligé entre vous? qu'il face oraison. Y a il quelcun d'entre vous allegre? qu'il chante. Y a il quelcun d'entre vous malade? qu'il appelle les anciens de l'Eglise, & qu'ilz prient pour luy, & l'oignent d'huyle au Nom du Seigneur. Et l'oraison de Foy sauuera le malade, & le Seigneur l'allegera, & s'il est en pechez, ilz luy seront pardonnez. * Confessez voz defautes l'vn à l'autre, & priez l'vn pour l'autre, à fin que soyez guariz. Car l'oraison du iuste auec efficace, vaut beaucoup. * Elie estoit homme subiet à semblables passions que nous, & pria par oraison qu'il ne plust, & ne plut point sur la terre trois ans & six moys. Et derechef il pria, & le ciel donna pluye, & la terre produyst son fruit.

" C. Remettez les offenses. 1.Ro.17.a

Freres, si aucun d'entre vous a erré de la verité, & aucun le conuertisse, il doit sauoir, que celuy qui aura fait conuertir le pecheur de l'erreur de sa voye, il sauuera vne Mat.18.b. ame de mort, & couurira la multitude des pechez.

Fin de l'Epistre de sainct Iaques.

La premiere Epistre de Sainct Pierre Apostre.

CHAP. I.

A " A sauoir, Ebrieux. PIERRE APOSTRE DE IESUS Christ aux " estrangiers qui estes espars en Ponte, en Galatie, en Cappadoce, en Asie, & en Bithynie, eleuz (selon la prescience de Dieu le Pere) par sanctification de l'Esprit, pour obeir & estre arrousez du sang de Ieſus Christ, Grace & paix vous soit multipliée. * Loué soit Dieu & 2.Cor.6.a Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, qui selon sa grande misericorde nous à regenerez en esperance viue, par la resurrection de Iesus Christ d'entre les mortz, à l'heritage immortel & non contamine & incorruptible, conserué es cieux pour vous qui estes gardez en la vertu de Dieu par Foy, pour auoir salut, qui est appareille pour estre demõstré B au dernier tẽps, en quoy " vous vous esiouyssez, estans maintenant vn peu de temps contristez en diuerses tentatiõs, s'il est besoing, à fin que la probation de vostre Foy beaucop plus precieuse que l'or (lequel perit, & toutesfois est esprouué par le feu) soit trouuée en louãnge, gloire & honneur, quand Iesus Christ sera reuelé: lequel cõbien que ne l'ayez veu, vous l'aymez, auquel croyãs combien que maintenant ne le voyez, vous vous esiouyssez de ioye inenarrable & glorifiée, reportans la fin de vostre Foy, à sauoir le salut des ames. Duquel salut les Prophetes (qui ont prophetizé de la Grace qui deuoit venir en vous) ont enquis & diligemment cerché enquerans quãd & quel poinct de temps signifioit l'esprit de Christ qui estoit en eux: lequel parauant tesmoignoit les afflictions qui deuoyent aduenir en Christ, & des gloires apres icelles. Ausquelz C a esté reuelé, que non point à eux mesmes, mais à nous, ilz administroyent les choses, lesquelles maintenant vous sont annoncées par ceux qui vous ont annoncé l'Euangile par le sainct Esprit enuoyé du ciel, esquelles les Anges desirent regarder. Pourtant vous ayans les reins de vostre entendement ceintz, auec sobriete, esperez parfaitemẽt en la grace qui vous est presentée en ce que Iesus Christ vous est declairé, & ce cõme enfans obeyssans, ne vous conformãs point à voz desirs qu'auiez au parauãt estans en vostre ignorãce, mais, comme celuy qui vous a appellé, est sainct, pareillemẽt aussi vous soyez Sainctz en toute conuersation, pourtant qu'il est escrit: * Soyez Leui.19.a Sainctz, car ie suis Sainct. Et si vous inuoquez le Pere, qui sans acception de personnes D iuge selon l'œuure d'vn chacun, voyez que conuersiez en crainte au temps de vostre habitation temporelle, sachans que vous auez esté rachetez de vostre vaine conuersation, qui vous auoit esté enseignée de voz peres, non point par choses corruptibles, comme par or, ou par argent, mais par le sang precieux de Christ, comme d'vn agneau sans souillure & sans tache, ia ordonné deuant la fondation du monde, mais manifesté aux derniers temps pour vous, qui par luy croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des mortz

" ou, esiouyssez vous qui estes &c. Iaq.1.a.

Ebr. 9.d. 1.Ioh.1.c. Apo.1.b.

& luy a donné gloire, à fin que vostre Foy & esperance fuſt en Dieu. Ayans purifié voz ames en obeyſſance de verité, par l'eſprit, & eſtans ſans fiction en charité fraternelle, aymez l'vn l'autre affectueuſement de cueur pur, eſtans regenerez, nõ point par ſemence mortelle, mais immortelle, à ſauoir par la parolle de Dieu viuãte, & demourante à touſiourmais. * Pource que toute chair eſt cõme l'herbe, & toute la gloire de l'homme, comme la fleur de l'herbe, l'herbe eſt ſeichée, & la fleur eſt cheute, mais la Parolle du Seigneur demoure eternellement. Or ceſte eſt la Parolle qui vous a eſté annoncée.

Iſai. 4. b. Ecc. 14. c. Iaq. 1. b.

CHAP. II.

A Yans donc oſté toute malice, & toute fraude & feintiſes, & enuies, & toutes detractions, deſirez cõme enfans n'agueres nayz le laict raiſonnable, & qui eſt ſans fraude, à fin que par iceluy croyſſiez à ſalut. Si toutesfois vous auez gouſté que le Seigneur eſt bening, duquel vous approchans qui eſt la pierre viue, reprouuée certes des hommes, mais eleuë & "precieuſe enuers Dieu: vous auſsi cõme pierres viues eſtes edifiez vne maiſon ſpirituelle, & vne Sacrificature ſaincte, pour offrir ſacrifices ſpirituelz aggreables à Dieu par Ieſus Chriſt. Pourtant il eſt auſsi contenu en l'Eſcriture * Voicy ie metz en Zion la maiſtreſſe pierre du coing, eleuë & precieuſe, & qui croyra en elle, il ne ſera point confus. Elle eſt dõc * hõneur à vous qui croyez, mais à ceux qui ne croyent point elle eſt la pierre que les edifians ont reprouuée: ceſte a commencé eſtre le chef du coing, & pierre de choppement, & pierre de trebuchement à ceux qui hurtẽt contre la parolle, & ne croyent point en ce à quoy ilz ont eſté ordõnez. Mais vous eſtes la generation eleuë, la Sacrificature royalle, la gent ſaincte, le peuple acquis, à fin que vous annonciez les vertuz de celuy qui vous a appellé des tenebres à ſa merueilleuſe lumiere. * Qui iadis n'eſtiez point peuple, mais maintenant eſtes le peuple de Dieu, qui n'auiez point obtenu miſericorde, mais maintenant auez obtenu miſericorde. * Amiz, ie vous ſupplie comme eſtrangiers & voyagiers, abſtenez vous des deſirs charnelz, qui batailent cõtre l'ame, ayans voſtre conuerſation honneſte entre les Gentilz: à fin qu'en ce qu'ilz detractent de vous cõme de malfaiteurs, ilz glorifient Dieu au iour de la viſitation, vous eſtimans par bonnes œuures. " Soyez dõc ſubietz à tout ordre humain pour Dieu, ſoit au Roy, comme au ſuperieur, ſoit aux Gouuerneurs, comme aux enuoyez de par luy, à la vengeãce des malfaiteurs, mais à la louãnge de ceux qui font bien. Car ainſi eſt la volũté de Dieu qu'en faiſant bien vous faciez taire l'ignorance des hõmes, comme eſtans en liberté, & non point cõme ayans la liberté en couuerture de malice, mais cõme ſeruiteurs de Dieu. Portez honneur à tous. Aymez fraternité. Craingnez Dieu. * Hõnorez le Roy. Vous ſeruiteurs, ſoyez ſubietz en toute crainte à voz maiſtres, non ſeulement aux bons & humains, mais auſsi aux rigoreux. Car cela eſt aggreable, ſi aucun à cauſe de la conſcience qu'il a enuers Dieu endure aucune faſcherie, ſouffrãt iniuſtemẽt. Autremẽt quelle louãnge eſt-ce ſi vous eſtes batuz de ſouffletz quãd vous pechez, & vous l'endurez? Mais c'eſt louãnge, ſi en bien faiſant, eſtans toutesfois affligez, vous endurez. Certes cela eſt aggreable deuant Dieu. Car vous eſtes appellez à cela, veu auſsi que Chriſt a ſouffert pour nous, nous laiſſant exẽple, à fin que vous enſuyuiez ſes pas, lequel n'a point fait de peché, & n'a eſté trouuée fraude en ſa bouche. Lequel quãd on diſoit mal de luy, il ne rediſoit point mal. Et quand on l'affligeoit de maux, il ne menaçoit point, mais remettoit la vengeãce à celuy qui iuge iuſtemẽt. * Lequel meſme a porté noz pechez en ſõ corps ſur le boys: à fin que nous eſtãs mortz à pechez, viuiõs à iuſtice. Par la bature duq̃l meſme vous auez eſté guariz. Car vous eſtiez cõme brebis errantes, mais maintenãt eſtes " conuertiz au Paſteur, & " Eueſque de voz ames.

Rom. 12. c. Eph. 6. a. D

Iſai. 53. c. Iſai. 53. d.

CHAP. III.

S Emblablement vous femmes, ſoyez ſubiectes à voz mariz, à fin que ceux auſsi qui ne croyent point à la Parolle, ſoyent gaignez ſans parolle par la conuerſation des femmes, en conſiderant voſtre chaſte cõuerſation eſtant auec crainte. Deſquelles l'ornement ne ſoit point en dehors, par tortillement de cheueux, ou " parure d'or, ou par accouſtrement d'habitz, mais l'homme du cueur qui eſt caché, ſoit ſans corruption, & d'eſprit doux & paiſible, lequel eſprit eſt de grand pris deuant Dieu. Car auſsi ainſi iadis les ſainctes femmes eſperantes en Dieu, ſ'ornoyent, eſtãs ſubiettes à leurs propres mariz, comme * Sara obeyſſoit à Abrahã, l'appellant Seigneur, de laquelle vous eſtes filles en bien faiſant, & en ne craignãt point d'aucun eſpouãntement. Vous hommes ſemblablement ſoyez habitans auec elles ſelon ſcience, portans honneur à la femme comme au vaiſſeau plus " fragile, & comme enſemble heritieres de la Grace de vie: à fin que voz oraiſons ne ſoyent point empeſchées. Et finablement, ſoyez tous d'vn conſentement, d'vne affection, aymans fraternellement, miſericordieux, amiables, ne rendans point mal pour mal,

"ou, digne d'hõneur.

"precieuſe

"ou, retirez.

"ou, curateur.

A

Eph. 5. c. Colo. 3. c. Tite. 2. c.

"ou agẽſemẽt attintement. 1. Tim. 2. b

Gen. 18. b

B

"C. fresle, debile, foyble. 1. thef. 4. a Sus 1. d. Prou. 17. b 20. c. Rom. 12. d

B

Pſeau. 118. b.

Iſai. 28. d. Pſeau. 118. c. Mar. 12. a Mat. 21. d. Act. 4. d.

C

Hoſ. 2. d. Rom. 9. c.

Ebr. 11. c Gal. 5. c.

Rom. 13. a "ou, gouuernemẽt publiq, cõſtitution.

mal, ne malediction pour malediction, mais au contraire, benissans, sachans que vous estes appellez à cela, à fin que possediez en heritage benediction. * Car qui veut aymer la vie: & veoir iours bienheureux, qu'il garde sa langue de mal: & ses leures qu'elles ne prononcent fraude. Qu'il se destourne de mal, & face bien: qu'il cerche la paix, & la poursuyue. Car les yeux du Seigneur sont sus les iustes, & ses oreilles à leurs prieres. Et le regard du Seigneur, est sus ceux qui font les maux. Et qui est-ce qui vous nuyra, si vous ensuyuez le bien? Mais aussi si vous endures quelque chose pour bien faire, vous estes bienheureux. Aussi ne craingnez point pour la crainte d'eux, & ne soyez point troublez, mais sanctifiez le Seigneur Dieu en voz cueurs. Et soyez tousiours appareillez à " respondre à chacun qui vous demande raison de l'esperance qui est en vous, mais ce auec benignite' & reuerance. Et ayes bonne conscience, à fin qu'en ce qu'ilz detractent de vous comme de malfaiteurs, ilz soyent confuz, eux qui blasment vostre bonne conuersation en Christ. Car il vaut mieux que vous soyez affligez en bien faisant (si la volunte' de Dieu le veut) qu'en mal-faisant. Car aussi Christ a souffert vne fois pour les pechez, luy iuste pour les iniustes: à fin qu'il nous amenast à Dieu, estant mortifie' en chair, mais viuifie' d'esprit, " au quel aussi il s'en alla, & prescha aux espritz qui estoyent en chartre, qui auoyent iadis este' desobeyssans, quand on attendoit vne fois la patience de DIEV es iours de Noe: lors que l'arche s'appareilloit en laquelle petit nombre, à sauoir huyt persones, furẽt sauuées par eauë. A la figure aussi de laquelle maintenãt le Bapteſme nous sauue: nõ point par ce qu'il oste les ordures de la chair, mais par ce qu'il est attestation de bõne conscience deuant Dieu, par la * Resurrection de Iesus Christ, qui est à la dextre de DIEV, estãt alle' au ciel, auquel sont faitz subietz les Anges & puissances & vertuz. CHAP. IIII.

PVis donc que CHRIST à souffert pour nous en la chair, vous aussi soyez armez de celle mesme pensée, c'est que celuy qui a souffert en chair, à cesse' de peche', à fin que maintenant le temps qui reste en chair " il viue, non point aux concupiscences des hommes, mais à la volunte' de Dieu. Car il nous doit suffire que le temps passe' de nostre vie ayons fait la volunte' des Gentilz, quand nous conuersions en infametez, en coucupiscences, en yurongneries, en gourmandises, en beuueries & en abominables idolatries. Et cecy semble estrãge à ceux qui vous blasment, que vous ne courez auec eux, au mesme abandon de dissolution, mais ilz en rendront compte à celuy qui est prest de iuger les vifz & les mortz. Car pource aussi a il este' euangelize' aux mortz, à fin qu'ilz soyent iugez en chair selon les hõmes, mais qu'ilz viuent d'esprit selon Dieu. Or la fin de toutes choses approche. Soyez donc sobres, & veillez en oraisons. Et sur tout, ayez entre vous vehemẽte Charite'. * Car Charite' couurira la multitude des pechez. * Hebergez voluntiers les vns les autres sans murmurations. Vn chacun selon qu'il a receu de don, qu'il en administre aux autres, comme bons despensiers de diuerses graces de Dieu. Si aucun parle, qu'il parle comme les parolles de Dieu. Si aucun ministre qu'il ministre comme par la puissance laquel le Dieu administre, à fin qu'en toutes choses Dieu soit glorifie' par Iesus Christ, auquel est gloire & empire à tousiours mais, Amen.

Treschers, ne vous estonnez point, quand vous estes comme en la fornaise (laquelle chose est faite pour vostre probation) comme si aucune chose estrange vous estoit aduenue. Mais entant que vous communiquez aux afflictions de Christ, esiouyssez vous: à fin qu'aussi à la reuelatiõ de sa gloire vous vous esiouyssez estans en liesse. Si vous estes vituperez au Nom de Christ, vous estes bienheureux. Car l'esprit de la gloire de Dieu repose sur vous. Selon iceux, il est blasme': mais selon vous, il est glorifie'. Ainsi que nul de vous ne soit affligé cõme meurtrier, ou larron, ou malfaiteur, ou conuoyteux des biens d'autruy, mais si aucun est affligé comme Chrestien, qu'il n'en ayt point de hõte, ains qu'il glorifie Dieu en ceste partie. Car aussi il est temps que le iugement commence à la maison de Dieu. Et si premierement à nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croyent point à l'Euangile de Dieu? * Et si le iuste est difficilement sauue', ou comparoistra l'infidele, & le pecheur? Et par ainsi, ceux qui souffrent par la volunte' de Dieu, qu'ilz recõmandent leurs ames au Createur comme fidele, en bien faisant. CHAP. V.

IE prie les Prestres qui sont entre vous (moy Prestre auec eux, & tesmoing des afflictions de Christ, qui suis aussi participant de la gloire, laquelle sera reuelée) paissez le tropeau de Christ " tant qu'en vous est: en ayant esgard sur iceluy non point par cõtrainte, mais voluntairement, non point par gaing deshonneste, mais d'vn courage prompt, & non point comme ayans seigneurie sus " l'heritage du Seigneur, mais tellement que soyez exemples du tropeau. Et quãd le principal Pasteur apparoistra vous receurez la courõne incorruptible de gloire. Sẽblablement vous ieunes soyez subietz aux Anciens, tellement que soyez tous subietz

Psea.34.c Iaq.3.a Isai.1.c. [n]

Mat.5.a. C

[n] ou, satisfaire.. Sus 2.c

Ro.5 b. Ebr.9.d

D

[n] Auquel, à sauoir esprit.

Gen.6.b.

Act.3.d. 7.g. Ebr.10.c

A

Ro.8 a. Ebr.4.d.e

[n] Ou, lon.

B

Pro.10.b Isai.58.b Ebr.13.a. Ro.12.c.

C

Sus.1.a.

D

Matt.5.2. Sus.3 a.

Pro.11.d.

A

[n] Ou, qui est entre vous.

[n] Ou, le parage & peuple eleu.

B

l'vn à l'autre. Ayez humilité de courage fichée en vous, pour ce que * Dieu resiste aux orgueilleux, & donne grace aux humbles. Iaq.4.c. Luc 12. c. Matt.9.d. Psea.55.d.

Humiliez vous donc soubz la puissãte main de Dieu, à fin qu'il vous esleue quand il sera "temps, iettans tout vostre soucy en luy, car il a soing de vous. Soyez sobres, & veillez: pourtãt que vostre aduersaire le diable, chemine (comme vn lion bruyant) à l'entour de vous, cerchant quelcun pour deuorer, auquel resistez fermes en la Foy, sachãs que les mesmes afflictions sont à parfaire à la compagnie de voz freres qui est au monde. Mais le Dieu de toute grace qui nous a appellé à sa gloire eternelle par IESVS Christ: ayans vn peu de temps souffert, iceluy vous parface, conferme, corrobore & estabilisse. A luy soit gloire & empire à tousiours mais. Amen. Ie vous ay escrit brieuement par Siluain nostre frere, qui vous est fidele, comme i'estime, vous exhortant & tesmoignant que ceste est la vraye Grace de Dieu, en laquelle vous estes. L'Eglise qui est en Babylone ensemble auec vous eleuë, vous salue, & Marc mõ filz. Saluez l'vn l'autre d'vn baiser de Charité. Paix soit à vous tous qui estes en Iesus Christ. Amen.

"Les autres au temps de la visitation.

C

D

Fin de la premiere Epistre de Sainct Pierre Apostre.

La seconde Epistre de Sainct Pierre, Apostre.

CHAP. I.

A SIMEON PIERRE SERVITEUR & Apostre de Iesus Christ à vous qui auez obtenu Foy de pareil pris auec nous en la iustice de nostre DIEV & Sauueur Iesus Christ, grace & paix vous soit multipliée, en la cognoissance de Dieu & de nostre Seigneur Iesus. Comme toutes choses (qui appartiennent à la vie & à "pieté, nous sont dõnées de sa diuine puissance) par la cognoissance de celuy qui nous a appellé par sa gloire & vertu: par "lequel nous sont données excellentes & tresgrandes promesses, à fin que par icelles vous fussiez faitz participans de la diuine nature, en vous retirant de la corruption qui est au monde en B concupiscence. Vous aussi mettans à ce mesme toute diligẽce, baillez en vostre Foy vertu, & en vertu science, & en science attrempance, & en attrempance patience, & en patience "crainte de Dieu, & en crainte de Dieu, amour fraternelle, & en amour fraternelle, charité. Car si ces choses sont en vous & y abondent, elles ne vous laisseront point oyseux, ne steriles en la cognoissance de nostre Seigneur Iesus Christ. Mais celuy qui n'a point ces choses, est aueugle, & tastant la voye à tout la main, ayant oublié la purgation de ses anciens pechez. Pour tant freres, prenez peine, que vous faciez ferme vostre vocation & election. Car en ce faisant, vous ne tomberez iamais. Et par ainsi vous sera abondamment administrée l'entrée au Royaume eternel de nostre Seigneur & Sauueur Iesus Christ. Pource ie ne laisseray point de tousiours vous "admõnester de ces choses: ia soit que sachiez, & soyez confermez en la presente verité. Toutesfois ie cuyde que c'est chose iuste (tãdis que suis en ce "tabernacle) de vous inciter par admõnition: sachant que le demolissement de mon tabernacle est prochain, cõme nostre Seigneur Iesus Christ le m'a signifié. Aussi ie mettray tousiours peine que apres mõ trespas vous puissiez auoir souuenance de ces choses. Car nous ne vous auons point donné à cognoistre la puissance & la venue de nostre Seigneur Iesus Christ, suyuans fables composées par art: mais comme ayans esté faitz contemplateurs de la maieste d'iceluy. Car il auoit receu de Dieu le Pere honneur & gloire, quand vne telle voix descendit à luy "de la gloire magnifique: * Cestuy est mon Filz bien aymé, auquel ay prins mon bon plaisir. Et nous ouysmes ceste voix enuoyée du ciel, quand nous estions auec luy en la saincte montagne. Et nous auons la Parolle des Prophetes plus ferme: à laquelle vous faites biẽ d'y entendre, comme à vne chãdelle qui esclaire en lieu obscur, iusqu'à ce que le iour commence à luire, & que l'Estoille du matin se leue en voz cueurs. Si premierement vous entendez cecy, que nulle prophetie de l'Escriture n'appartient à particuliere declaration. Car prophetie n'a point esté iadis apportée par "la volunté humaine, mais les saincts hommes de Dieu, estans poussez du sainct Esprit, ont parlé.

"Ou, honneur, crainte, seruice de Dieu

"Ou, lesquelles.

"Ou, saincteté &c.

"ou, aduertir.

C

"C. corps 1. cor. 2. d. 1ch. 24. f.

D

"C'est, de Dieu: Matt. 3. d. 17. b. Mar. 3. 9. a Luc 3. 9. c

CHAP. II.

MAis aussi il y a eu des faux prophetes entre le peuple, comme il y aura entre vous des faux Docteurs, qui introduyront couuertement sectes de perdition: & nieront le Seigneur qui les a rachetez, amenans sur eux mesmes soudaine perdition. Et plusieurs suyuront "leurs insolences: par lesquelz le voye de verité sera blasmée, & en auarice feront marchandise de vous par parolles feinctes sur lesquelz la cõdamnation dés long temps ne tarde point, & leur perdition.

"ou. C'est demouuement humain. 2. Ti. 3. d.

A

"ou dissolutions. Ap. 13. 18. d.

tion ne sommeille point. Car comment les espargneroit Dieu, veu qu'il n'a point espargne' les *Anges qui ont peche': mais par chaine d'obscurite' estans iettez en Enfer, il les aliure' pour estre reseruez au Iugement? *Et s'il n'a point espargne' le monde ancien: mais a garde'. Noe' luy huytiesme, Heraut de iustice: & a amene' le deluge au mõde des meschans: & s'il a condamne' à subuersion les citez de Sodome & Gomorre, les reduysant en cendre, & les mettant pour exemple à ceux qui viuront sans reuerence de DIEV: *& en a deliure' le iuste Loth, qui estoit oppresse' des abominables par leur infame conuersation. Car ce iuste de veuë & d'ouye habitant entre eux, affligeoit de iour en iour son "cueur innocẽt de leurs œuures iniustes. Le Seigneur sait deliurer de tentation les fideles: & reseruer les iniustes pour estre tormentez au iour du Iugement: & principalement ceux qui suyuans la chair cheminent en cõcupiscence souillée, & mesprisent la seignourie, presumptueux, opiniastres, qui ne craignent point de blasmer les Superioritez. Comme ainsi soit que les Anges qui sont plus grandz, en force & en puissance, ne donnent point iugement d'outrage contre icelles, deuant le Seigneur. Mais ceux cy mesdisans des choses qu'ilz n'entendent point (comme bestes brutes, qui naturellement sont faites pour proye & destruction) periront en leur perdition, receuans le salaire de leur iniustice. Ilz reputent à volupte' de pouuoir iouyr des delices chacun iour. Ce sont souillures & taches: ilz font grand chere "en leurs erreurs, banquetans ensemble auec vous. Ilz ont les yeux pleins d'adultere, & ne sauent cesser de pecher, amorsans les ames inconstantes, ayans le cueur vsite' en rapine, estans enfans de malediction, delaissans la voye de *Balaam filz de Bosor, qui ayma le salaire inique, & fut reprins de son iniquite'. Vne beste muette sur laq̃lle il estoit assis, parlãte en voix d'hõme, reprima la phrenesie du Prophete. *Ce sont fontaines sans eauë, & nuées demenées par tourbillons de ventz: ausquelz l'obscurite' des tenebres est gardée eternellemẽt. Car ayans iase' par fort arrogantes parolles de vanite', ilz amorsent par concupiscences de la chair à dissolutions ceux qui vrayement auoyent euite' ceux qui conuersent en erreur, leur promettant liberte', comme ainsi soit qu'eux mesmes soyent serfz de corruption. *Car on est reduit en la seruitude de celuy, par lequel on est vaincu. Certes si apres qu'ilz se sont retirez des souillures du monde, par la cognoissance du Seigneur & Sauueur Iesus Chrst, toutesfois derechef estans enueloppez en icelles, sont vaincuz, *leur derniere condition leur est pire que la premiere. Car il leur eust este' meilleur de nõ auoir cogneu la voye de iustice, qu'apres la cognoissance se destourner arriere du sainct commandement qui leur auoit este' baille'. Mais ce qu'on dit par vray Prouerbe, leur est aduenu: *Le chien est retourne' à son propre vomissement: & la truye lauée est retournée au "veautrement de la fange.

Iob 4.d. Iude b. B Gen.7.a Gen.19.e "Ou ame- Iude b. C Iere 12.a. "ou, par finesses se gaudissans de vous ou du vostre. Nõb.22.d. D Iude d. Ich.8.d. Matt.12.e. Pro.26.b. "ou bourbrier.

CHAP. III.

TReschers, ie vous escry ia ces secondes lettres, par lesquelles i'excite par admonition vostre pur entendement: à fin que ayez souuenance des parolles qui au parauant ont este' dites par les sainctz Prophetes: & de nostre commandement qui sommes Apostres du SEIGNEVR & Sauueur, sachãs premieremẽt ce, qu'aux derniers iours il viendra des moqueurs, cheminans selon leurs propres concupiscences, & disans: Ou est la promesse de son aduenement? Car depuis le iour auquel les peres ont dormy, toutes choses perseuerent ainsi comme dés le commencement de la creation. Certes ilz ignorent voluntairement, que les cieux & la terre estoyent iadis d'eauë, & en eauë, consistans par la parolle de Dieu: par lesquelles choses le monde alors couuert par deluge d'eauë, perit: mais les cieux qui sont maintenant, & la terre, sont reseruez par la mesme parolle, gardez pour le feu au iour du Iugement, & de la perditiõ des hõmes meschans.

Mais, o treschers, n'ignorez point vne chose: c'est qu'vn iour enuers le Seigneur est comme mille ans, & mille ans sont comme vn iour. Le Seigneur ne retarde point sa promesse, comme aucuns estiment retardement: mais il est patient enuers nous, ne voulant point qu'aucun perisse, ains que tous "reçoyuent repentance. Mais le iour du Seigneur viendra cõme vn larron en la nuit, auquel les cieux passeront en maniere de tempeste: & les elementz estans bruslez se dessoudront, "& la terre & toutes les œuures qui sont en elle, ardront. Comme ainsi soit donc que toutes ces choses doyuent estre deffaites: quelz vous faut-il estre en sainctes conuersations, & "crainte de Dieu, en attendant, & vous hastans à la venue du iour de Dieu, par lequel les cieux estans allumez, seront deffaitz: & les elemens estans bruslez, se fondront? Mais nous attendons *nouueaux cieux & nouuelle terre, selon la promesse d'iceluy, esquelz iustice habite. Parquoy bien aymez, en attendant ces choses: mettez peine que soyez trouuez de luy sans macule, & sans reprehension en paix. Et reputez salut la lõgue attente de nostre Seigneur: cõme aussi nostre trescher frere Paul, selon la sapience qui luy a este' don

A B C "viẽnẽt à 1.Thes.5.a Apo.3.a. 16.c. "ou, sainctete religion. Ti.2.d. Apo.21.a. D

née, vous a escrit, aussi presque en toutes ses Epistres parlant de ces poinctz: entre lesquelz il y en a aucuns difficiles à entendre, que *les non sauans & inconstans tordent, comme aussi les autres Escritures, à la perdition d'eux mesme. Vous donc bien aymez, puis q̄ vous en estes ia aduertiz, gardez vous que ne soyez seduitz de l'erreur des abominables, pour cheoir de vostre fermete'. Mais croissez en grace & cognoissance de nostre Seigneur & Sauueur Iesus Christ. A luy soit gloire maintenant & iusqu'au iour d'eternite', Amen.

*on gens sansdoctrine & fermeté.

Fin de la seconde Epistre de sainct Pierre Apostre.

La premiere Epistre de sainct Iehan Apostre.

CHAP. I.

A NOus auons veu ce qui estoit dés le cōmencemēt, ce q̄ nous auōs ouy, ce q̄ nous auōs veu de noz yeux, ce que nous auōs regarde', & noz mains ont touche', de la Parolle de vie, & que la vie est manifestée: & aussi tesmoignons, & vous annonçons la vie eternelle, laquelle estoit auec le Pere, & nous B est apparue. Nous vous annonçons ce que nous auons veu & ouy: à fin que vous ayez communion auec nous, & que nostre communion soit auec le Pere, & son Filz Iesus Christ. Et vous escriuōs ces choses: à fin que vostre ioye soit complete. Et ceste est *ou, promesse. *l'annonciation, laquelle nous auons ouye de luy, & vous annonçons que Dieu est lumiere, & n'y a nulles tenebres en luy. Si nous disons que nous auons compagnie C Ieh.8.b. auec luy, & nous cheminons en tenebres: nous mentons, & ne faisons point verite'. Mais si nous cheminōs en lumiere, comme luy est en lumiere: nous auons communion l'vn auec l'autre. *Et le sang de son Filz Iesus Christ nous nettoye de tout peche'. Si nous disons, que nous n'auons point de peche': nous nous deceuons nous mesme, & verite' n'est point en nous. Si nous confessons noz pechez: il est fidele & iuste pour nous pardonner noz pechez, & nous nettoyer de toute iniquite'. Si nous disons, que nous n'auons point peche': nous le faisons menteur, & sa parolle n'est point en nous.

Ebr.9.d. 1.Pier.1.d. Apo.1.b. 1.Ro.8.c. 2.Chr.6.g. Iob 25.a. Pro.20.b. Eccl.7.c. Ro.3 c. D

CHAP. II.

A MEs *enfans, ie vous escry ces choses, à fin que ne pechiez point. Et si aucun a peche', nous auons vn Aduocat enuers le Pere, Iesus Christ le iuste. Et celuy est l'appointement pour noz pechez: & non seulement pour les nostres, mais aussi pour ceux de tout le monde. Et par cela nous sauons que nous l'auons cogneu, si nous gardons ses commandemens. Qui dit, Ie l'ay cogneu, & ne garde point ses commandemens: il est menteur, & verite' n'est pas en luy. Mais qui garde sa parolle, *l'amour de Dieu est vrayement parfaite en luy. Nous sauons par cela que nous sommes en luy. Qui dit qu'il demoure en luy, il doit cheminer comme iceluy a chemine'. Freres, ie ne vous escry point vn commandement nouueau, B mais le commandement ancien, que vous auez eu dés le cōmencement. Le commande Leui.19.d Ieh.13.d. ment ancien, c'est la parolle qu'auez ouye dés le commencement. Derechef ie vous escry vn commandement nouueau, ce qui est la verite' en luy & en vous: pource que les tenebres sont passées, & la vraye lumiere maintenant luit. Qui dit qu'il est en lumiere & hait son frere: il est en tenebres *iusqu'à *Encore. 1.Iou.3.c. ceste heure. Qui ayme son frere, il demoure en lumiere, & ne choppe point. Mais qui hayt son frere, il est en tenebres, & chemine en tenebres, & ne sait ou il va: car les tenebres luy ont aueugle' les yeux. Enfans, ie vous escry que voz pechez vous sont pardōnez par son Nom. Peres, ie vous escry que vous auez cogneu celuy qui est dés le commencement. Adolescens, ie vous escry, que vous auez vaincu le mauuais. Enfans, ie vous escry, que vous auez cogneu le Pere. Peres, ie vous ay escrit, q̄ vous auez cogneu celuy qui est dés le commencement. Ieunes, C ie vous ay escrit, que vous estes fortz, & que la Parolle de Dieu demoure en vous, & que vous auez vaincu le mauuais. N'aymez point le monde, ne les choses qui sont au monde. Si aucun ayme le monde l'amour du Pere n'est pas en luy. Car tout ce qui est au monde (à sauoir concupiscence de chair & concupiscence des yeux, & pompe de* vie) *ou estat. n'est point du Pere, mais est du monde. Et le monde passe & sa concupiscence. Mais qui fait la volunte' de Dieu, il demoure eternellement. Enfans, il est le dernier temps: & ainsi que vous auez ouy que l'Antechrist doit venir: & dés maintenant il y a plusieurs Antechristz: parquoy nous sauons que c'est le dernier temps. Ilz sont issuz de nous, mais ilz n'estoyent pas de nous. Car s'ilz eussent este' de nous, ilz fussent demoure' auec nous: mais c'est à fin qu'ilz fussent manifestez, qu'ilz ne sont point tous de nous. Et vous auez *l'Onction de par le *Auc.le don. Sainct, & cognoissez toutes choses.

A *ou enfanteletz.

Ie ne vous ay point escrit, comme si vous ne cognoissiez point la verite', mais

mais comme à ceux qui la cognoissez, & que toute menterie n'est pas de verité. Qui est méteur, sinon celuy qui nie que Iesus est le Christ? Cestuy est *Antechrist, qui nie le Pere & le Filz. Quiconque nie le Filz, il n'a pas aussi le Pere.* Donc ce que vous auez ouy dés le commencement, soit permanent en vous. Car si ce qu'auez ouy dés le commencemẽt est permanẽt en vous, aussi vous demourerez au Filz & au Pere. Et ceste est la promesse, laquelle il vous a annoncée, à sauoir la vie eternelle. Ie vous ay escrit ces choses de ceux qui vous seduisent. Et l'Onction que vous auez receuë de luy demoure en vous. Et point n'auez necessité qu'aucun vous enseigne: mais ainsi que la mesme Onction vous enseigne de toutes choses, c'est la verité, & n'est pas mensonge, & ainsi qu'elle vous a enseigné, demourez en luy. Et maintenant enfans, demourez en luy: à fin que quand il apparoistra, nous ayons confiance, & que ne soyons confuz par luy en sa venue. Si vous sauez qu'il est iuste, sachez que quiconque fait iustice, il est nay de luy.

*C. contre christ.

D

*Auc. a da uantage, Quiconque cõfesse le Filz a aussi le Pere.

CHAP. III.

A VOyez quelle charité le Pere nous a donné, que nous soyons nommez enfans de Dieu. Pource le monde ne vous cognoit point: pourtant qu'il ne le cognoit point. Treschers, nous sommes maintenant enfans de Dieu: & n'est pas encore apparu ce que nous serons. Mais nous sauons que quand il apparoistra, nous serons semblables à luy. *Car nous le verrons ainsi comme il est. Et quiconque a ceste esperance en luy, il se *purifie, comme aussi luy est pur. Quiconque fait peché, il fait iniquité: & peché est iniquité. Et vous sauez qu'il est apparu, à fin qu'il ostast noz pechez, & n'y a point de peché en luy. Quiconque demoure en luy, ne peche point: quiconque peche ne l'a point veu, & ne l'a point cogneu.

1. Cor. 6. d
Rom. 8. d
1. Cor. 3. d
*C. abstiẽt de peché.
Isa. 53. e.
1. Pier. 2. d

B

Enfans, gardez que nul ne vous seduise. Qui fait *iustice, il est iuste, comme aussi ice luy est iuste. Qui fait peché, il est du Diable: car le *Diable peche dés le commencement. Pource est apparu le Filz de Dieu, à fin qu'il deffist les œuures du Diable. Quiconque est nay de Dieu, ne fait point peché: car la semẽce d'iceluy demoure en luy, & ne peut pecher, pource qu'il est nay de Dieu. En cecy sont manifestez les enfans de Dieu, & les enfans du Diable. Quiconque ne fait point iustice, & qui n'ayme point son frere, n'est point de Dieu. *Car ceste est l'annonciation que vous auez ouy dés le cõmencement: que nous aymions l'vn l'autre. Non pas comme *Cain qui estoit du malin, & tua son frere. Et pour quelle cause le tua-il? Pource que ses œuures estoyent mauuaises: & celles de son frere estoyent iustes.

*C. ce qui est iuste & droit.
Ieh. 8. f.
Ieh. 13. d.
15. b.
Gen. 4. b.

C

Mes freres, ne vous esmerueillez point si le monde vous hayt. Nous sauons que nous sommes transportez de mort à vie, en ce que nous aymons les freres. Qui n'ayme point son frere, il demoure en la mort. Quicõque hayt son frere, est meurtrier. Et vous sauez que tout meurtrier n'a point la vie eternelle demourante en soy. En cecy nous auons cogneu la charité, * qu'iceluy a mis sa vie pour nous: aussi deuons nous mettre noz vies pour les freres. Or qui aura des biẽs de ce monde, & verra son frere auoir neces- D sité, & ferme ses entrailles de luy: comment demoure la charité de Dieu en luy? Mes enfans, n'aymõs point de parolle ne de langue: mais d'œuure & verité. Et en cecy cognoissons nous que nous sommes de verité, & auons noz cueurs certains deuãt luy. Que si nostre cueur nous *reprend, Dieu est plus grand que nostre cueur, & cognoit toutes choses. Treschers, si nostre cueur ne nous reprend point, nous auons fiance enuers Dieu. Et quoy que nous demandions, nous le receuons de luy. Car nous gardons ses commãdemens, & faisons les choses qui sont plaisantes deuant luy. Et cestuy est son commandement, que croyons au Nom de son Filz Iesus Christ, & aymions l'vn l'autre, comme il nous a aussi donné commandement. *Et celuy qui garde ses commandemens, demoure en luy, & luy en iceluy. Et par cecy, nous sauons qu'il demoure en nous, à sauoir par l'Esprit qu'il nous a donné.

Ieh. 15. b.
Iaq. 2. c.
*Ou condamne.
Mat. 21. e
Ieh. 15. a.
Ieh. 15. b.

CHAP. IIII.

TReschers, ne croyez point à tout esprit: mais esprouuez les espritz, s'ilz sont de Dieu. Car mout de faux prophetes sont sortiz au monde. En cecy *cognoissez l'Esprit de Dieu: Tout Esprit qui confesse que Iesus Christ est venu en chair, est de Dieu. Et tout esprit qui ne confesse point que Iesus Christ est venu en chair, n'est pas de Dieu. Et cestuy est l'esprit d'Antechrist, dequoy vous auez ouy parler qu'il doit venir, & est maintenant desia au monde. Enfans, vous estes de Dieu, & les auez vaincuz: car celuy qui est en vous est plus grand que celuy qui est au monde. Iceux sont du monde, pource ilz parlent du monde, & le monde les oyt. Nous sommes de Dieu. Qui cognoit Dieu, il nous escoute. Qui n'est pas de Dieu, il ne nous escoute point. Par cecy cognoissons nous l'Esprit de verité & l'esprit d'erreur. Treschers, aymons l'vn l'autre. Car charité est de Dieu. Et quicõque ayme, est nay de Dieu, & cognoit Dieu. Qui n'ayme point, il ne cognoit pas Dieu: car.

A

*Ou vous cognoissez.

B

Dieu est charite'. En cela est apparue la charite' de Dieu en nous, que *Dieu a enuoye' son Filz vnique au monde: à fin que nous viuions par luy. En cecy est la charite', non point pourtãt que nous ayons ayme' Dieu: mais pource qu'il nous a ayme', & a enuoye' son Filz pour estre" appointemẽt pour noz pechez. Treschers, si Dieu nous a ainsi aymez, nous deuons aussi aymer l'vn l'autre. Nul ne veit iamais Dieu. Si nous aymons l'vn l'autre, Dieu demoure en nous, & sa charite' est parfaite en nous. En cecy cognoissons nous que nous demourons en luy, & luy en nous, pource qu'il nous a donne' de son Esprit. Et nous auons veu, & tesmoignons que le Pere a enuoye' le Filz Sauueur du monde. Quiconque confessera que Iesus est le Filz de Dieu: Dieu demoure en luy, & luy en Dieu. Et nous auons cogneu & creu la charite' que Dieu a en nous. Dieu est charite', & qui demoure en charite', il demoure en Dieu, & Dieu en luy. En cecy est parfaite charite' auec nous, à fin qu'ayons confiance au iour du Iugement, que comme iceluy est, aussi sommes nous en ce monde. Crainte n'est pas en charite', mais parfaite charite' methors la crainte, car crainte a peine. Or qui craint, il n'est point parfait en charite'. Nous l'aymons donc d'autant que luy premier nous a ayme'. Si aucun dit: I'ayme Dieu, & qu'il haye son frere, il est menteur. Car qui n'ayme point son frere qu'il a veu, comment peut-il aymer Dieu qu'il n'a point veu? Et nous auons ce commandemẽt de"luy, que celuy qui ayme Dieu, qu'il ayme aussi son frere.

Ich. 3. d.

"Rancon satisfactiõ

C

Ich 1. b. 6. 1. Tim. 6 b

D

"As. Dieu.

CHAP. V.

A Quicõque croit que Iesus est le Christ, il est nay de Dieu. Et quiconque ayme celuy qui a engendre', il ayme aussi celuy qui est nay de luy. En cecy nous cognoissons que nous aymons les enfans de Dieu, quand nous aymons Dieu, & gardons ses commandemens. Car c'est l'amour deu à Dieu, que nous gardõs ses commandemens, & ses commandemens ne sont point griefz. Car tout ce qui est nay de Dieu surmonte le monde. Et ceste est la victoire qui surmonte le mõde, à sauoir, nostre Foy.

B Qui est celuy qui surmõte le monde, sinon celuy qui croit que Iesus est le Filz de Dieu? Cestuy est Iesus Christ qui est venu par eauë & par sang, non pas seulemẽt par eauë, mais par eauë & par sang. Et c'est l'Esprit qui en tesmoigne, veu que l'Esprit est la verite'. "Car il y en y a trois qui donnent tesmoignage au ciel, le Pere, la Parolle, & le sainct Esprit, & ces trois sont vn". Aussi en y a-il trois, qui donnent tesmoignage en la terre, l'Esprit, l'eauë, & le sang, & ces trois sont vn. Si nous receuons le tesmoignage des hommes, le tesmoignage de Dieu est plus grãd. Or cestuy est le tesmoignage de Dieu, qu'il a tesmoigne' de son Filz. Qui croit au Filz de Dieu, il a le tesmoignage de Dieu en soymesme. Qui ne croit point en Dieu, il l'a fait menteur: car il n'a point creu au tesmoignage que Dieu a tesmoigne' de son Filz. Et cestuy est le tesmoignage, que Dieu nous a donne' la vie eternelle, & ceste vie est en son Filz. Qui a le Filz, il a la vie. Qui n'a point le Filz de Dieu, il n'a point la vie. I'ay escrit ces choses à vous qui croyez au Nom du Filz de Dieu, à fin que sachiez que vous auez la vie eternelle, & à fin q̃ croyez au Nom du Filz de Dieu. Et ceste est la confiance que nous auons enuers luy, que si nous demandons quelque chose selon sa volunte', qu'il nous oyt. Et si nous sauons que quelque chose que nous demandons, qu'il nous oyt, nous sauons que nous auons les demãdes lesquelles nous luy auons demande'. Si aucun voit son frere pecher, de peche' qui n'est point à mort, il demandera, & il luy"donnera vie, à ceux, dy-ie, qui pechent non pas à mort. Il y a vn peche' à mort, ie ne dy point que tu pries pour iceluy. Toute iniquite' est peche'. Mais il y a quelque peche' non à mort. Nous sauons que quiconque est nay de Dieu, ne peche point, mais qui est engendre' de Dieu, il se garde soymesme, & le maling ne le touche point. Nous sauons que nous sommes de Dieu, & tout le monde est mis" en mauuaistie'. Mais nous sauons que le Filz de Dieu est venu, & nous a donne' l'entendement, à fin que cognoissions celuy qui est veritable, & nous sommes au veritable, en son Filz Iesus Christ. Cestuy est le vray Dieu, & la vie eternelle. Enfans, gardez vous des idoles, Amen.

"Cecy iusqu'à l'autre" n'est pas en plusieurs exẽplaires.

C

Ich. 3. d.

D

"As. Dieu.

"Ou au maling.

Fin de la premiere Epistre de sainct Iehan.

La seconde Epistre de sainct Iehan.

CHAP. I.

A L'ANCIEN à la dame Esleuë & à ses enfans, lesquelz i'ayme en verite', & non pas moy seul, mais aussi tous ceux qui ont cogneu la verite', pour la verite' qui demoure en"nous, & sera à tousiours mais auec nous, Grace, misericorde, & paix de par Dieu le Pere & de par le Seigneur Iesus Christ le Filz du Pere, en verite' & cha-

"Ou vous

B charite', soit auec vous. I'ay este' fort esiouy, pource que i'ay trouue' de tes enfans cheminans en verite', comme nous auons receu le commandement du Pere. Et maintenant Dame, ie te prie (non point comme te escriuant nouueau commandement, mais celuy que nous auons eu dés le commencement) que nous aymions l'vn l'autre. Et ceste est la charite', que nous cheminions selon son commandement. Cestuy est le commandement, comme vous auez ouy dés le commencement, que vous cheminiez en luy. Car plusieurs seducteurs sont entrez au monde, lesquelz ne confessent point Iesus Christ estre venu en chair. Cestuy est "seducteur & Antechrist. Aduisez à vousmesmes: à fin que ne perdions les choses que nous auõs faites, mais que nous receuiõs le plein salaire. Quiconque trãsgresse, & ne demoure point en la doctrine de Christ, il n'a point DIEV. Qui demoure en la doctrine de Christ, il a le Pere & le Filz. Si aucun vient à vous, & n'apporte point ceste doctrine: ne le receuez pas en vostre maison, & ne le saluez point. Car qui le salue, il communique à ses œuures mauuaises. Combien que i'eusse plusieurs choses à vous escrire, ie ne les ay point voulu escrire par papier & encre. Mais i'espere de venir à vous, & parler bouche à bouche: à fin que nostre ioye soit accomplie. Les enfans de ta sœur Eleuë te saluent, Amen.

Mat.17.a. 1.Ieh.2.b.

C

"Ou a'useur.

D

Fin de la seconde Epistre de sainct Iehan.

La tierce Epistre de sainct Iehan Theologien.

CHAP. I.

A L'ANCIEN à Gaye bien ayme', lequel i'ayme en verite'. Trescher, ie desire que tu prosperes en toutes choses, & que sois en sante', cõme ton ame est en prosperite'. I'ay este' fort esiouy quand les freres sont venuz, & ont rendu tesmoignage de ta verite', comme tu chemines en verite'. Ie n'ay point ioye plus grande que ces choses icy, c'est d'ouir que mes enfans cheminent en verite'. Trescher, tu fais fidelement tout ce que tu fais enuers les freres, & enuers les estrangiers, lesquelz ont rendu tesmoignage de ta charite' en la presence de l'Eglise. Lesquelz si tu les cõduis comme il appartient selon Dieu, tu feras bien. Car ilz se sont partiz pour son Nom, & ne prennent rien des Gentilz. Nous donc deuons receuoir ceux qui sont telz, à fin que ensemble "aydions à la verite'. I'ay escrit à l'Eglise, mais Diotrephés qui ayme à obtenir le premier lieu entre eux, ne nous reçoit point. Pour ceste cause, si ie viens, ie "signifieray les œuures qu'il fait, comment il caquette par parolles malicieuses contre nous. Et n'estant point content de ces choses, non seulement il ne reçoit point les freres, mais empesche ceux qui les veulent receuoir, & les deiette de l'Eglise. Bien ayme', n'ensuy point le mal, mais le bien. Qui fait bien, est de Dieu, mais qui fait mal, n'a point "veu Dieu. Tous rendent tesmoignage de Demetrius, & par la verite' mesme. Mais aussi nous en donnons tesmoignage, & vous auez cogneu que nostre tesmoignage est veritable. I'auoye plusieurs choses à escrire, toutesfois ie ne te veux point escrire par encre & par plume. Mais i'espere de te veoir en brief, & parlerons bouche à bouche. Paix te soit. Les amiz te saluent. Salue les amiz par "nom.

A

B

"Ou soyõs faitz adiuteurs.

C

"Ou ramẽteuray.

D

"C.cogneu.

"ou enparticulier.

Fin de la tierce Epistre de sainct Iehan.

L'Epistre de sainct Iude Apostre.

CHAP. I.

A IVDE seruiteur de Iesus Christ, & frere de Iaques, aux eleuz qui sont sanctifiez par Dieu le Pere, & conseruez par Iesus Christ, Misericorde, & paix, & dilection vous soit multipliée. Bien aymez, pour la grande solicitude que i'auoye de vous escrire du commun salut, il m'a este' necessaire de vous escrire, en vous exhortant de vous efforcer à perseuerer en la Foy, laquelle a este' vne fois baillée aux Sainctz. Car aucuns hommes se sont mis enauant, lesquelz parauant auoyent este' "ordonnez à telle damnation, sans piete', conuertissans la grace de nostre Dieu en dissolution, & "renonçans Dieu le seul dominateur, & nostre Seigneur Iesus Christ. Or ie vous veux "reduire en memoire, pour vous faire sauoir cela vne fois, que le Seigneur ayant deliure' d'Egypte le peuple, puis apres destruisit ceux qui ne creurent point. Et les Anges qui n'ont point garde' leur commencement, mais ont delaisse' leur "domicile, il les a reserue' soubz obscurite' en liens eternelz, iusqu'au Iugement de la grand Iournée: comme * Sodome & Gomorre, & les villes circonuoisines, lesquel-

A

"Ou destinez.

"Ou mescognoissans.

"Ou ramẽteuoir.

B

Nõb.14.f.

"Ou principauté.

2.Pier.2.a Gen.19 e. 2.Pier.2.b

les en pareille maniere qu'icelles ayans paillarde', & s'estans desbordées apres autre
Vc. estrange, contre nature. chair, ont este' proposées pour exemple, ayant receu Iugement du feu eternel. Et auſsi ſemblablement ceux cy deceuz par ſonges, ſouillent leur chair, & meſpriſent la
C Seigneurie, & blaſment gens de *puiſſances. Or quand Michel principal Ange eſtriuoit, diſputant auec le Diable touchant le corps de Moyſe, il n'oſa vſer de iugement de maledi&tion, ains il dit: *Le Seigneur te redargue. Mais ceux cy meſdiſent de toutes choſes qu'ilz ne ſauent: & toutes choſes que naturellemẽt ilz cognoiſſent, comme beſtes brutes, ilz ſe corrompent en icelles. Malheur à iceux, car ilz ont ſuiuy le train de *Cain, & ſe ſont abandonnez en l'erreur du loyer de * Balaam, & en la
D contradi&tion de Core' ſont periz. Ceux cy ſont macules en voz repas faitz par aumoſnes, banquetãs enſemble entre eux, ſans crainte, ſe repaiſſans euxmeſmes, nuées ſans eauë: leſquelles ſont portées ça & là par les ventz, arbres fleitriſſans comme en Automne, ſans fruit, deux fois mortz & deſracinez,
2. Pier. 2. d vagues impetueuſes de la mer, qui iettent hors par eſcume leurs villennies: Eſtoilles
E errãtes par l'air, auſquelz eſt appreſtée l'obſcurite' des tenebres eternellement. Auſsi ſur eux a prophetize' Henoch ſeptieſme hõme apres Adam, diſant: Voicy, le Seigneur
Apoc. 1. b. eſt venu auec ſes Sainctz qui ſont par millions, faire iugement contre tous, & conuaincre tous les meſchans d'entre eux, de toutes leurs œuures meſchantes, qu'ilz ont faites infidelement, & de toutes les parolles
ou rudes dures, que les pecheurs infideles ont profere' contre luy. Iceux ſont flagorneurs, pleins de querelles, cheminans ſelon leurs
Aucuns adioustent en impieté & iniuſtice. deſirs, & leur bouche parle choſes orgueilleuſes, ayans en admiration les perſones à cauſe du profit. Mais vous bien aymez,
F ayez ſouuenance des parolles qui ont parauant eſte' dites par les Apoſtres de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui vous diſoyent:
ou abuſeurs. qu'il y auroit au dernier temps des moqueurs, cheminans ſelon leurs meſchans deſirs. Ce ſont ceux qui font diuiſions, ſenſuelz, & n'ayans point l'Eſprit. Mais
ou ſectes vous treſchers, edifiez vous vouſmeſmes ſus voſtre treſſaincte Foy, faiſans prieres par le ſainct Eſprit. Gardez vous vouſmeſmes en la dilection de Dieu, attendãs la miſericorde de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt,
G à vie eternelle. Et receuez les vns en pitie', les iugeans, & ſauuez les autres par crainte, les retirans du feu, touteſfois ayans en hayne la robbe qui eſt ſouillée par la chair.
ou retirez. ou en diſcernant.

Or à celuy qui eſt puiſſant de les garder ſans forfait, & les mettre deuant ſa gloire irreprehenſibles auec lieſſe, à Dieu ſeul ſage, noſtre Sauueur, ſoit gloire & magnificence, empire & puiſſance, maintenãt, & en tous eages, Amen.

Fin de l'Epiſtre de S. Iude Apoſtre.

L'Apocalypſe, autrement la Reuelation de ſainct Iehan Theologien.

CHAP. I.

LA REVELATION DE A
Ieſus Chriſt, que Dieu luy a donnée pour manifeſter à ſes ſeruiteurs les choſes, leſquelles il faut bien toſt eſtre faites. Et les a ſignifiées, les ayant enuoyées par ſon Ange à Iehan ſon ſeruiteur. Lequel a donne' teſmoignage de la Parolle de Dieu, & du teſmoignage de Ieſus Chriſt, & de toutes les choſes qu'il a veu. Bienheureux eſt qui lit, & ceux qui oyent les parolles de la Prophetie, & gardent les choſes qui y ſont eſcrites, car le temps eſt pres. Iehan aux ſept Egliſes qui eſtes en Aſie, Grace à vous & paix de par celuy qui eſt, & qui eſtoit, & qui eſt à venir, & de par les ſept Eſpritz qui ſont deuant ſon Throne, & de Ieſus Chriſt, lequel eſtant le premier nay des mortz, & Prince des Roys de la terre, eſt fidele teſmoing: à celuy qui nous a ayme', & nous a laue' de noz pechez par le ſang d'iceluy, & B
Coloſ. 1. e. 1. Cor. 15. e Ebr. 9. d. 1. Pier. 1. d 1. Ieh. 1. d nous a fait Roys & Sacrificateurs à Dieu ſon Pere, à luy ſoit gloire & empire à touſiourſmais, Amen. Voicy, il vient auec les nuées, & tout œil le verra, & ceux qui l'ont perce'. Et toutes les lignées de la terre ſe lamenteront. Voire, Amen.
Mat. 24. e Iude e. Ie ſuis α & ω, commencement & fin, dit le Seigneur, qui eſt, & qui eſtoit, & qui eſt à venir, à ſauoir le Tout-puiſſant.
Sou. 4. c. Moy Iehan voſtre frere, & participant en tribulation, & au Royaume, & patience de Ieſus Chriſt, i'eſtoye en l'Iſle qui eſt appellée Patmos, pour la Parolle de Dieu, & le teſmoignage de Ieſus Chriſt. I'eſtoye en eſprit au iour du
ou Seigneur. Sou. 21. b. 22. c. Dimanche, & ay ouy derriere moy vne grande voix comme d'vne trompette, diſant: Ie ſuis α & ω, le premier & le dernier. Eſcris C
en vn liure ce que tu vois, & l'enuoye aux ſept Egliſes qui ſont en Aſie, à ſauoir à Epheſe, & à Smyrne, & à Pergame, & à Thyatire, & à Sarde, & à Philadelphie, & à Laodicée. Et ie me retournay, à fin de veoir apres la voix qui parloit à moy. Et moy retourne', ie vey ſept chandeliers d'or, & au milieu des ſept chãdeliers d'or, vn ſemblable au Filz de l'hõme, veſtu d'vne lon-

gue

gue robbe,& ceint d'vne ceinture d'or endroit les mamelles. Et ſon chef & ſes cheueux eſtoyent blancs cõme laine blanche & D comme neige. Et ſes yeux comme flamme de feu. E ſes piedz ſemblables à fin ærain,ardans cõme en vne fornaiſe. Et ſa voix eſtoit comme le bruit de groſſes eaues,& auoit en ſa main dextre ſept eſtoilles. Et de ſa bouche ſortoit vn glaiue trenchant des deux coſtez. *ouſa face Ifa.44.a. 48.c. Et ſon regard eſtoit luyſant,comme le Soleil reluit en ſa force. Et quand ie l'eu veu,ie cheu à ſes piedz comme mort,& il mit ſa main dextre ſur moy,me diſant: Ne crains point,ie ſuis le premier & le dernier, & vif, & ay eſté mort,& voicy ie ſuis viuant à touſiourſmais. Et ay les clefz d'enfer & de la mort. Eſcry donc les choſes que tu as veu, celles qui ſont,& celles leſquelles doyuent eſtre faites cy apres. Le ſecret des ſept eſtoilles que tu as veu en ma main dextre, & les ſept chandeliers d'or qu'eſt-ce? Les ſept eſtoilles,ſont les Anges des ſept Egliſes: & les ſept chandeliers que tu as veu, ſont les Egliſes.

CHAP. II.

A Eſcris à l'Ange de l'Egliſe d'Epheſe: Celuy qui tiẽt ſept eſtoilles en ſa main dextre, lequel chemine au milieu des ſept chãdeliers d'or, dit ces choſes: Ie ſay tes œuures & ton trauail,& ta patiẽce,& que tu ne peux ſouffrir les mauuais,& as eſprouué ceux qui ſe diſent eſtre Apoſtres & ne le ſont point, & les as trouué mẽteurs,& as endurés, & as B patience, & as trauaillé pour mon Nom, & n'as point deffailly. Mais i'ay quelque choſe à dire contre toy, pource que tu as delaiſſé ta premiere Charité. Parquoy aye ſouuenance dont tu es cheu,& te repẽs, & fay les premieres œuures. Autremẽt ie viendray à toy bien toſt, & oſteray ton chandelier de ſon lieu,ſi tu ne t'amendes. Mais tu as cecy q̃ tu hays les faitz des *Nicolaites, leſquelz auſſi i'ay en haine. Qui a oreille, oye ce que dit l'Eſprit aux Egliſes: Ie dõneray à celuy qui vaincra,à mãger de l'arbre de vie, leq̃l eſt au milieu du paradis de Dieu. Et eſcris à l'Ange de l'Egliſe de Smyrne: Le premier & le dernier, qui a eſté mort & eſt retourné en vie, dit ces choſes: Ie ſay tes œuures & ta tribu- C lation, & ta pourete (mais tu es riche) & le blaſme cõtre toy de ceux qui ſe diſent eſtre Iuifz,& ne le ſont point, mais ſont l'aſſemblée de Satã. Ne crains riẽ des choſes q̃ tu as à ſouffrir. Voicy, le Diable doit enuoyer aucuns de vous en priſon, à fin q̃ ſoyez eſprouuez,& aurez tribulation de dix iours. Sois fidele iuſqu'à la mort,& ie te dõneray la couronne de vie. Qui a *oreille oye ce que l'Eſprit dit aux Egliſes: Qui vaincra, il n'aura point de nuyſanſe de la mort ſeconde. Et eſcris à l'Ange de l'Egliſe qui eſt en Pergame, D

*Luc 13.a. *c'eſtoyẽt heretiques diſans les femmes eſtre communes. Euſe. li.3. Chap.20.

*c. ſẽs, entendemẽt, & eſprit cõme. Matt.13.b.

Celuy qui a le glaiue trenchant des deux coſtez, dit ainſi: Ie ſay tes œuures & ou tu habites, là ou eſt le ſiege de Satã, & tu tiens mon Nom,& n'as point renoncé ma Foy. Et en mes iours fut Antipas mon teſmoing fidele, qui a eſté occy entre vous, là ou Satan habite. Mais i'ay quelque peu à dire contre toy: pource que tu as là ceux qui tiennent la doctrine de Balaam, leq̃l enſeignoit de par *Ba lac à mettre ſcandale deuant les enfans d'Iſrael, c'eſt à ſauoir manger des choſes offertes aux images,& faire fornication. Ainſi auſſi tu as ceux qui tiennent la doctrine des Nicolaites, ce q̃ i'ay en haine. Repens toy, autrement ie viendray à toy bien toſt,& ba- E tailleray contre eux par le glaiue de ma bouche. Qui a oreille, oye ce q̃ l'Eſprit dit aux Egliſes: Ie donneray à celuy qui vaincra à manger de la Manne qui eſt reſeruée,& luy donneray vn *caillou blanc, & au caillou vn nouueau nom eſcrit, leq̃l nul ne cognoit, ſinon celuy q̃ le reçoit. Et eſcris à l'Ange de l'Egliſe qui eſt en Thyatire: Le Filz de Dieu qui a ſes yeux cõme flãme de feu,& ſes piedz ſemblables à fin ærain, dit ces choſes: I'ay cogneu tes œuures,& ta charité, & ſer- F uice,& Foy, ta patience,& tes œuures,& que les dernieres ſont en plus grãd nõbre q̃ les p̃mieres. Mais i'ay q̃lq̃ peu à dire cõtre toy car tu permetz *Iezabel (laq̃lle ſe dit Prophetteſſe) enſeigner & ſeduyre mes ſeruiteurs, à paillarder & mãger des choſes offertes aux images. Et ie luy ay dõné tẽps, à fin qu'elle ſe repentiſt de la paillardiſe,& ne ſ'eſt point repẽtie. Voicy, ie la metz au lict: & ceux qui font adultere auec elle, en grãde tribulatiõ, ſ'ilz n'ont repẽtãce de leurs œuures: & met tray ſes enfans à mort. Et toutes les Egli- G ſes ſaurõt, que ie ſuis celuy qui * examine les reins & les cueurs: & donneray à vn chacun de vous ſelõ ſes œuures. Mais ie dy à vous & aux autres qui eſtes en Thyatire: Quicõques n'ont point ceſte doctrine, & qui n'ont pas cogneu les profondeurs de Satan (cõme ilz diſent) ie n'enuoyeray point ſur vous autre charge. Seulement ce que vous auez, tenez le iuſqu'à ce que ie vienne. Et celuy qui aura vaincu,& aura gardé mes œuures iuſqu'à la fin, ie luy dõneray puiſſance ſus les peuples, *& les gouuernera en verge de fer: & ſeront briſez cõme les vaiſſeaux du potier. Et cõe i'ay receu de mon Pere, ie luy dõneray l'Eſtoille du matin. Qui a oreille, oye ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

*Nõb.24.c

*c. faueur election.

*1.ro 16.g

*1.ſa.16.b. *pſe.7.b. *ere 17.b.

*pſe.2.c.

CHAP. III.

ET eſcris à l'Ange de l'Egliſe qui eſt en Sarde: Celuy qui a les ſept eſpritz de A Dieu,& les ſept Eſtoilles, dit ces choſes: Ie cognoy tes œuures: car tu as renom que tu vis,& tu es mort. Sois veillant, & confer-

me les autres choses qui deuoyent mourir. Car ie n'ay point trouué tes œuures parfaites deuant Dieu. Aye donc memoire comment tu as receu, & as ouy, & le garde, & te repens. Si donc tu ne veilles, ie viendray à toy comme le larron: & ne sauras à quelle heure ie viendray à toy. Tu as peu de personnes en Sarde, qui n'ont point souillé leurs vestemens, & chemineront auec moy en vestemens blancz: car ilz en sont dignes. Qui vaincra, il sera ainsi vestu de vestemens blancz: & n'effaceray point son nom du liure de vie, & confesseray son nom deuant mon Pere, & deuant ses Anges. Qui a oreille, oye ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Et escris à l'Ange de l'Eglise qui est en Philadelphie: Le Sainct & le veritable qui a la clef de Dauid: qui ouure, & nul ne clost, qui clost, & nul n'ouure, dit ces choses: Ie cognoy tes œuures. Voicy, ie t'ay dõné l'huys ouuert deuant toy, & nul ne le peut fermer pource q̃ tu as vn petit de puissance, & as gardé ma Parolle, & n'as point renoncé mon Nom. Voicy, ie dõne de l'assemblée de Satã qui se disent estre Iuifz, & ne le sont point, mais mentent. Voicy, ie les contraindray qu'ilz viennent & adorent deuant tes piedz, & sachent que ie t'ay aymé: car tu as gardé la Parolle de ma patience: & ie te garderay de l'heure de tentation, laquelle doit venir en l'vniuersel monde, pour esprouuer les habitans de la terre. Voicy, ie vien bien tost: tiens ce que tu as, à fin que nul ne prenne ta couronne. Qui vaincra, ie le feray coulomne au Temple de mon DIEV, & ne sortira plus dehors. Et escriray sur luy le Nom de mon DIEV, & le nom de la Cité de mon Dieu: qui est la neufue Ierusalem: laquelle est descendue du ciel de par mon Dieu, & mon Nom nouueau. Qui a oreille oye ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Et escris à l'Ange de l'Eglise des Laodiciens: Amen, le tesmoing fidele & veritable, le commencement de la creature de Dieu, dit ces choses: Ie cognoy tes œuures: car tu n'es ne froid ne bouillant. A la mienne volunté, que tu fusse froid ou bouillant. Mais pource que tu es tiede, & n'es ne froid ne bouillant, ie te vomiray hors de ma bouche. Car tu dis: Ie suis riche, & suis enrichy, & n'ay que faire d'aucune chose. Et tu ne cognois point que tu es malheureux & miserable, poure & aueugle, & nud. Ie te cõseille que tu achetes de moy or embrasé de feu: à fin q̃ tu sois riche, & q̃ tu sois vestu des vestemens blãcz, & à fin q̃ la vergongne de ta nudité n'apparoisse point. Et oings tes yeux, d'vn collyre, à fin que tu voyes. Ie repren & chastie tous ceux que i'ayme. Prens donc zele, & t'amende. Voicy, ie suis present à l'huys, & frappe. Si aucun oyt ma voix, & m'ouure l'huys: i'éteray à luy, & soupperay auec luy, & luy auec moy. Qui vaincra, ie le feray seoir auec moy en mon Throne: ainsi que i'ay vaincu, & ay esté assis auec mon Pere en son Throne. Qui a oreille, oye ce q̃ l'Esprit dit aux Eglises. CHAP. IIII.

APres ces choses ie regarday, & voicy l'huys ouuert au ciel: & la premiere voix que i'ouy estoit cõme d'vne trompette parlant auec moy, disant: Monte icy, & ie te monstreray quelles choses il faut qu'il se face apres cestes cy. Et incontinent ie fus en esprit. Et voicy vn Throne estoit mis au ciel, & sur le Throne en auoit vn assis. Et celuy qui estoit assis estoit semblable de regard à vne pierre de Iaspe & de Sardoyne. Et l'arc du ciel estoit à l'entour du Throne semblable de regard à vne Esmeraude. Et à l'entour du Throne y auoit vingtquatre sieges. Et vey sur les sieges vingtquatre Anciens assis, vestuz d'habillemens blancz: & auoyent sur leurs chefz dez courõnes d'or. Et du Throne procedoyent esclers & tonnerres & voix. Et y auoit sept lampes à feu, qui estoyent ardantes deuant le Throne, lesquelles sont sept Espritz de Dieu. Et au deuant du Throne comme vne mer de couleur de voirre semblable à chrystal.

Et au milieu du Throne & à l'entour du Throne, quatre animaux pleins d'yeux deuant & derriere. Et le premier animau estoit semblable à vn lion. Et le secõd animau, semblable à vn veau. Et le tiers animau, auoit la face comme vn homme. Et le quart animau, semblable à vn aigle voulant. Et les quatre animaux auoyent chacun pour soy six ailes à l'entour, & dedans estoyent pleins d'yeux. Et n'auoyẽt point de repos iour & nuit, disans: *Sainct, Sainct, Sainct, est le Seigneur DIEV tout-puissant, qui estoit, & qui est, & qui est à venir. Et quand les animaux dõnoyent gloire & hõneur & action de graces à celuy qui estoit assis sur le Throne au viuãt à tousiours mais: les vingtquatre Anciens se iettent deuãt celuy qui estoit assis au Throne, & adorerẽt le viuãt à tousiours mais, & mettent leurs courõnes deuãt le Throne, disans: Seigneur, tu es digne de receuoir gloire, hõneur & vertu: car tu as crée toutes choses, & pour ta volunté elles sont, & ont esté creées. CHAP. V.

ET ie vey en la main dextre de celuy qui estoit assis sur le Throne, vn liure escrit dedans & dehors, séelé de sept seaux. Et vey vn Ange fort, annõçãt à haute voix: Qui est digne d'ouurir le liure, & de deffermer les seaux d'iceluy? * Et nul ne pouoit, n'au ciel, n'en la terre, ne soubz terre, ouurir le liure, ne le regarder. Et ie plouroye mout fort pour

*Amende. sou. 16. c. Mat. 24. b. 26. d. 1. The. 5. a. 1. Pier. 3. c.

*ou besoing de personne.

*c. remede pour les yeux. Pro. 3. b. Ebr. 12. b.

*c. siege royal.

*sous 6. a.

pource q̃ nul n'estoit trouue' digne d'ouurir
B ce liure, ne de le lire, ne de le veoir. Et vn
des Anciens me dit: Ne ploure point. Voi-
cy le Lyon de la lignée de Iuda, la racine de
Dauid, qui a vaincu, pour ouurir le liure, &
dessermer ses sept seaux. Et ie regar-
day, & voicy au milieu du Throne & des
quatre animaux, & au milieu des Anciens,
vn Agneau estant là comme occy, ayãt sept
cornes & sept yeux, qui sont les sept Esprits
C de Dieu enuoyez en toute la terre. Et il
vint & print le liure de la main dextre de ce
luy qui estoit assis au Throne. Et quand il
eut prins le liure, les quatre animaux & les
vingtquatre Anciens se ietterẽt deuant l'A-
gneau, ayans chacun harpes, & phioles d'or
pleines d'odeurs, qui sont les oraisons des
Sainctz. Et chantent vne chanson nouuelle,
disans: Tu es digne de prendre le liure, &
d'ouurir ses seaux: car tu as este' occy, &
nous as rachete' à Dieu par ton sang, de tou
te lignée, & langue, & peuple, & nation: &
Sus.1.b. nous as fait à nostre Dieu Roys & Sacrifi-
1.Pier.2.b cateurs, & regnerons sur la terre. Et ie vey
& ouy la voix de mout d'Anges à l'entour
du Throne, & des animaux, & des Anciens:
& la multitude d'iceux estoit par millions
Dan.7.b. & par mil liers, disans à haute voix: L'Agne-
D au qui a este' occy est digne de prendre puis
sance, & richesses, & sapience, & force, & hõ
neur, & gloire, & louãge. Et i'ouy toute
creature qui est au ciel, & sur la terre, &
soubz la terre, & qui est en la mer, & toutes
les choses qui y sont comprinses, disans: A
celuy qui est assis au Throne, & à l'Agneau
soit louãnge, honneur, gloire, & puissance à
tousiourmais. Et les quatre animaux di-
soyent: Amen. Et les vingtquatre Anciẽs
se ietterent bas, & adorerẽt le viuant à touſ
iourmais. CHAP. VI.

A ET ie vey quãd l'Agneau eut ouuert l'vn
des seaux. Et ouy l'vn des quatre ani-
maux disant comme vne voix de tonnerre:
Vien, & voy. Et ie regarday, & voicy vn
cheual blanc. Et celuy qui estoit assis dessus
auoit vn arc, & luy fut donnée vne couro-
Sus.5.a. ne, & sortit victorieux, à fin qu'il vainquist.
Et quand il eut ouuert le le second seau,
i'ouy le second animau, disant: Vien, & voy.
Et sortit vn autre cheual roux, & à celuy
qui estoit assis dessus, luy fut donne' pouoir
d'oster la paix de la terre: & qu'on se tuast
l'vn l'autre. Et luy fut donnée vne grande
B espée. Et quand il eut ouuert le tiers seau,
i'ouy le tiers animau, disant: Vien, & voy.
Et ie vey, & voicy vn cheual noir, & celuy
qui estoit assis dessus auoit vne balance en
sa main. Et ouy vne voix au milieu des qua
C.demy boyſſeau. tra animaux, disant: Vn Chenix de froment
pour vn denier. Et trois Chenices d'orge
pour vn denier. Et ne nuis point au vin &
à l'huyle. Et quand il eut ouuert le quart
seau: i'ouy la voix du quatriesme animau di
sant: Vien, & voy. Et ie vey, & voicy vn che *Ou, verd
ual* palle. Et celuy qui estoit assis dessus a
nom la Mort: & Enfer le suit. Et leur fut
donnée puissance sur la quarte partie de la
terre pour tuer par glaiue, par famine, & par C
mortalite', & par bestes de la terre. Et quãd
il eut ouuert le cinquiesme seau, ie vey soubz
l'autel les ames de ceux qui auoyent este'
tuez pour la Parolle de Dieu, & pour le tes-
moignage qu'ilz auoyẽt. Et crioyent à hau
te voix, disant: Iusqu'à quand SEIGNEVR
sainct, & veritable ne iuges tu point, & ne
venges nostre sang de ceux qui habitent en
la terre? Et leur furent données à chacun
robbes blanches, & leur fut dit, qu'ilz se re-
posassent encore vn petit de temps, iusqu'à
ce que leurs compagnons seruiteurs fussent
accompliz, & leurs freres qui deuoyẽt aussi
estre miz à mort comme eux. Et ie vey D
quand il eut ouuert le sixiesme seau: & voicy
vn grand tremblement de terre qui fut fait.
Et le Soleil deuint noir comme vn sac de
poil, & la Lune deuint toute comme sang.
Et les Estoilles du ciel cheurent sur la ter-
re: comme le signier laisse ses figuons, quãd
il est esmeu de grand vent. Et le ciel se re-
tira comme vn liure lequel on roulle. Et
toute montagne & Isles furent muées de
leurs lieux. Et les Roys de la terre, & les
Princes, & les riches, & les Capitaines, & Isai.2.d.
les fortz, & tout serf, & tout franc, * se muce Hos.10.b.
rent aux cauernes & aux pierres des monta Luc 23. d.
gnes: & disent aux montagnes & aux pier-
res: Tombez sur nous, & nous cachez de la
face de celuy qui est assis sur le Throne, &
de l'ire de l'Agneau. Car la grãd iournée de
son ire est venue. Et qui est ce qui pourra
subsister? CHAP. VII.

ET apres ces choses, ie vey quatre An- A
ges estãs sur les quatre coingz de la ter
re, qui tenoyent les quatre ventz de la ter-
re, à fin que vent ne soufflast sur la terre, ne
sur la mer, ne sur aucun arbre. Et vey vn
autre Ange monter du Soleil leuant, ayant
le seau de Dieu viuant. Et cria à haute voix
aux quatre Anges, ausquelz estoit donne' de
nuyre à la terre & à la mer, disant: Ne nuy-
sez point à la terre, n'à la mer, n'aux arbres,
iusqu'a ce que nous signions les seruiteurs
de nostre Dieu en leurs frontz. Et i'ouy le
nombre des signez, cent quarãte quatre mil B
le signez de toutes les lignées des enfans
d'Israel. De la lignée de Iuda, douze mil
le signez. De la lignée de Rubẽ, douze mil
le signez. De la lignée de Gad, douze mil
le signez. De la lignée d'Aser, douze mil-
le signez. De la lignée de Nephthali, dou

ze mille signez. De la lignée de Manasse, douze mille signez. De la lignée de Simeon, douze mille signez. De la lignée de Leui, douze mille signez. De la lignée d'Isachar, douze mille signez. De la lignée de Zabulon, douze mille signez. De la lignée de Ioseph, douze mille signez. De la lignée de Ben-iamin, douze mille signez.

C Apres ces choses ie vey, & voicy vne grande multitude, laquelle nul ne pouoit nombrer, de toutes gens & lignées, peuples & langues, qui estoyent deuant le Throne, & en la presence de l'Agneau, vestuz de longues robbes blanches, & palmes en leurs mains. Et crioyent à haute voix, disans: Saluation à celuy qui est assis sur le Throne de nostre Dieu, & à l'Agneau. Et tous les Anges assistoyent à l'entour du Throne, & des Anciens & des quatre animaux: & se iecterent deuant le Throne, leurs faces en bas, & adorerent Dieu, disans: Amen. Louange & gloire, sapience, & action de graces, honneur, puissance, & force à nostre Dieu à tousiourmais, Amen.

D Et l'vn des Anciens me tint propos, me demandant: Ceux qui sont vestuz de longues robbes blanches, qui sont ilz, & d'ou sont ilz venuz? Et ie luy dy: Seigneur, tu le sais. Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venuz de grande tribulation:

1. Pier. 2. b & ont eslargy leurs longues robbes, & les ont nettoyé au sang de l'Agneau. Pource sont ilz deuant le Throne de DIEV, & luy seruent iour & nuit en son Temple. Et celuy qui est assis au Throne, habitera entre

Isai. 49. c eux. Ilz n'auront plus faim ne soif: *& le Soleil ne cherra plus entre eux, ne aucune chaleur: car l'Agneau qui est au milieu du Throne, les gouuernera, & les cõduyra aux

Sous. 21. a viues fontaines des eauës: *& Dieu essieura toute larme de leurs yeux. CHAP. VIII.

A Et quand il eut ouuert le septiesme seau, silence fut fait au ciel enuiron demie heure. Et ie vey sept Anges assistans deuãt DIEV, & sept trompettes leur furent données. Et vn autre Ange vint, & assista deuant l'autel, ayant vn encensoir d'or, & plusieurs encensemens luy furent donnez, à fin qu'il mit des oraisons de tous les Saincts sur l'autel d'or lequel est deuant le Throne. Et la fumée des ensencemens des oraisons des Saincts mõta de la main de l'Ange deuant Dieu.

B Et l'Ange print l'encensoir, & le remplit du feu de l'autel, & le ietta en terre, & furẽt faitz tonnerres & voix, & esclers & tremblement de terre. Et les sept Anges qui auoyent les sept trompettes, se preparerent pour sonner de la trõpette. Et le premier Ange sonna de la trõpette: & fut faite gresle & feu meslez de sang, & furent enuoyez en la terre, & la tierce partie des arbres fut bruslée, Et toute l'herbe verde fut bruslée. Et le second Ange sonna de la trõpette: C & cõme vne grande montagne ardante de feu, fut iettée en la mer: & la tierce partie de la mer deuint sang, & la tierce partie des creatures, qui estoyent en la mer, lesquelles auoyent vie, mourut. Et la tierce partie des nauires perit. Et le tiers Ange sonna de la trõpette: & cheut du ciel vne grande Estoille ardante cõme vn flambeau, & cheut en la tierce partie des fleuues, & aux fõtaines des D eauës. Et le nom de l'Estoille est dit "Aluyne. Et la trosiesme partie deuint Aluyne. Et plusieurs des hommes moururent par les eauës, pource qu'elles deuindrent ameres. Et le quart Ange sonna de la trõpette, & la tierce partie du Soleil fut "touchée, & la tierce partie de la Lune, & la tierce partie des Estoilles: tellemẽt que la tierce partie d'eux s'obscurcit, & ne luysoit point la tierce partie du iour, & semblablement de la nuit. Et ie vey, & ouy vn Ange volant par le milieu du ciel, disant à haute voix: Malheur, malheur, malheur, aux habitans de la terre, pour les autres voix des trois Anges qui deuoyẽt sonner de la trompette. CHAP. IX.

A Et le cinquiesme Ange sonna de la trompette. Et ie vey vne Estoille qui cheut du ciel en la terre. Et luy fut donnée la clef du puits de l'abysme. Et ouurit le puits de l'abysme: & la fumée du puits monta comme fumée d'vne grãde fornaise. Et le Soleil & l'air fut obscurcy de la fumée du puits. Et de la fumée du puits sauterelles sortirent en la terre: & leur fut donnée puissance cõme ont puissance les scorpions de la terre. Et leur fut cõmandé qu'elles ne nuysissent point à l'herbe de la terre, ne à toute chose verde, ne à tout arbre, sinon seulement aux hõmes n'ayans point le signe de Dieu en leurs frõtz. Et leur fut donné qu'elles ne les tuassent point, mais qu'elle le tourmentassent cinq moys. Et leur tormentz estoyẽt comme torment du scorpion quand il frappe l'homme.

B *Et en ces iours là, les hõmes chercheront la mort, & ne la trouueront point: & desirerõt mourir, & la mort s'enfuyra d'eux. Et les semblances des sauterelles estoyent semblables à cheuaux appareillez à la bataille: & sur leurs testes estoyent comme des couronnes semblables à or. Et leurs faces estoyent comme faces d'hommes. Et auoyẽt les cheueux, comme cheueux de femmes. Et leurs dentz estoyent comme dentz de lions. Et auoyent des hallecretz, comme hallecretz de fer. Et la voix de leurs ailes comme bruit de chariotz, quand plusieurs cheuaux courẽt à la bataille. Et ont les queuës semblables à queuës de scorpions. Et y auoit aguillons en leurs queuës: & leur puissance

"Ou, absinthe, herbe amere.

"Frappée.

Isai. 2. d. Hosio. c. Sap. 16. b. Luc 23. d.

estoit de nuyre aux hõmes par cinq moys.

Et ont sur soy vn Roy, c'est à sauoir l'Ange de l'abysme, auquel estoit nom en Ebrieu Abaddon, & en Grec * Apollyon. *c'. destruc teur.

Vn malheur est passé'. Et voicy venir encore deux malheurs apres ces choses. Et le sixiesme Ange sonna de la trompette. Et C i'ouy vne voix des quatre cornes de l'autel d'or, estant deuant les yeux de Dieu, disant au sixiesme Ange qui auoit la trompette: Dessie les quatre Anges qui sont liez au grand fleuue d'Euphratés. Et furent dessiez les quatre Anges qui estoyẽt prestz en heure, & en iour, & en moys, & en an, pour tuer la tierce partie des hommes. Et le nombre de l'armée à cheual estoit de vingt mille fois dix mille. Et i'ouy leur nombre. Et ainsi vey les cheuaux en vision. Et ceux qui estoyent assiz sur eux auoyent des hallecretz de feu, de Hyacinthe, & de soulphre. Et les testes des cheuaux estoyẽt comme testes de lions. Et de leur gueule procedoit feu, & fumée, & soulphre. Et par ces trois playes fut occise la tierce partie des hõmes, par feu & par fumée, & par soul D phre, qui procedoyẽt de leur gueule. Car la puissance d'iceux est en leur gueule & en leurs queuës. Car leurs queuës estoyẽt semblables à serpens ayans testes: & par icelles nuysent. Et les autres hommes qui ne furẽt point occis par ces playes, ne s'amenderent point pour cela des œuures de leurs mains, à ce qu'ilz n'adorassent les * Diables, & les *Dieux, images d'or, & d'argent, & de cuyure, & de pierre, & de bois, qui ne peuuent ne veoir, ne ouyr, ne cheminer. Et ne se repentirent point de leurs meurtres, ne de leurs empoisonnemẽs, ne de leur paillardise, ne de leurs larrecins.

CHAP. X.

ET ie vey vn autre Ange fort, descẽdant A du ciel enuirõné d'vne nuée, & l'arc du ciel estoit en sõ chef. Et sa face estoit cõme le Soleil, & ses piedz comme pilliers de feu. Et auoit en sa main vn liure ouuert: & mit son pied dextre sur la mer, & le seneſtre sur la terre. Et cria à haute voix, cõme quand *ou, ruyt vn lion * bruit. Et quãd il eut crié, sept ton bugle. nerres profererent leurs voix. Et quand les sept tonnerres eurent profere' leurs voix, ie B les deuoye escrire. Et i'ouy vne voix du ciel, me disant: Seelle les choses que les sept tõnerres ont profere' & ne les escriy point. Et l'Ange que i'auoye veu estre sur la mer & sus la terre, leua sa main au ciel, & iura par Deuil.12.e le viuãt à touſiourmais, & qui a cree' le ciel, & les choses qui y sont, & la terre & les choses qui y sont, & la mer & les choses qui y sont, que le tẽps ne sera plus. Mais aux iours de la voix du septiesme Ange quand il commencera à sonner de la trõpette, le secret de Dieu séra consommé, cõme il a denoncé' à ses seruiteurs Prophetes. Et i'ouy vne voix du ciel derechef parlant à moy, & disant, Va, & prens le liuret ouuert de la main de l'Ange qui est sur la mer & sur la terre. Et ie m'en allay à l'Ange, luy disant qu'il me donnast le liuret. Et il me dit: Pren le, & le deuore, & il fera ton ventre auoir Eze. 3. e amertume, mais en ta bouche il sera doux D comme miel. Et ie prins le liuret de la main de l'Ange, & le deuoray, & estoit doux en ma bouche comme miel. Et quand ie l'eu deuoré', mon ventre eut amertume. Et il me dit: Il te faut encore prophetizer à plusieurs peuples & gens, & langues & Roys.

CHAP. XI.

ET me fut donné vn roseau semblable à vne verge, & me fut dit: Leue toy, & mesure le Temple de Dieu, & l'autel, & ceux A qui adorent en iceluy. Et iette hors la salle qui est dedans le Temple, & ne la mesure point, car elle est donnée aux Gentilz. Et foulleront la saincte Cité, quarante & deux moys. Et dõneray à deux de mes tesmoings, & prophetizeront par mille deux cens soixante iours, vestuz de sacz. Ce sont les deux oliues & les deux chandeliers qui sont deuant le regard du Dieu de la terre. Et si aucun leur veut nuyre, le feu sort de leur bouche & deuore leurs ennemiz. Et si aucũ les veut blesser, il faut qu'ainsi il soit tué'. B Ceux cy ont puissãce de fermer le ciel, qu'il ne pleuue es iours de leur prophetie, & ont puissãce sur les eauës de les cõuertir en sãg, & de frapper la terre de toute playe, toutes & quãtesfois qu'ilz voudrõt. Et quand ilz aurõt finy leur tesmoignage, la beste qui mõte de l'abysme fera guerre cõtre eux, & les vaincra, & les tuera. Et leurs corps seront gisans aux places de la grãde cité', qui est appellé' spirituellement, Sodome & Egypte, là ou aussi nostre Seigneur a esté' crucifié'. Et d'entre des lignées & des peuples & des lãgues & des Gentilz on verra leurs corps par trois iours & demy, & ne permettront point leurs corps estre miz aux sepulcres. Et les habitans de la terre s'esiouyront sur eux, & serõt en liesse, & enuoyeront dõs les vns aux autres, pource q̃ ces deux Prophetes ont tormenté' ceux qui habitẽt sur la terre. Et trois iours & demy apres, l'esprit de vie C venãt de Dieu est entré' en eux, & se sont tenuz sur leurs piedz, & grãde crainte à saisy ceux q̃ les ont veu. Et ont ouy vne grãde voix du ciel, leur disant: Mõtez icy. Et sont mõtez au ciel en vne nuée: & leurs ennemiz les ont veu. Et en icelle heure fut fait grãd trẽblement de terre. Et la dixiesme partie de la cité' cheut, & furent tuez au tremblement de la terre en nombre sept mille hommes.

Et les autres furent miz en crainte & donnerẽt gloire à Dieu du ciel. Le secõd malheur eſt paſſé, & voicy le tiers malheur viendra bien toſt. Et le ſeptieſme Ange ſonna de la trompette. Et furent faites grandes voix au ciel, diſans: Les royaumes de ce mõde ſont reduitz à noſtre Seigneur & à ſon Chriſt, & regnera à touſiourmais. Et les vingtquatre anciens qui eſtoyent aſsiz deuant Dieu en leurs ſieges, ſe ietterent leurs faces en terre, & adorerent Dieu, diſans: Nous te rendõs graces Seigneur Dieu tout puiſſant, qui es, & qui eſtois, & qui es à venir, car tu as prins ta grande puiſſance, & as regné. Et les Gẽtilz ont eſté courroucez, & ton ire eſt venue, & le temps des mortz pour eſtre iugez, & pour rẽdre le ſalaire à tes ſeruiteurs Prophetes & Sainctz, & ceux qui craignent ton Nom, aux petis & aux grãdz, & pour deſtruyre ceux qui deſtruyſẽt la terre. Et le Tẽple de Dieu fut ouuert au ciel, & l'Arche de ſon alliãce fut veuë en ſon Tẽple. Et furent faitz eſclers & voix, & tonnerres, & trẽblemẽt de terre, & grãde greſle.

*ou, acquis, obtenu regne. Mat.15.d. 1.Cor.3.b.

CHAP. XII.

Et vn grand ſigne apparut au ciel: Vne femme enuironnée du Soleil, & la Lune ſoubz ſes piedz. Et ſur ſon chef eſtoit vne couronne de douze eſtoilles. Et eſtant enceinte, crie en trauail d'enfant, & ſouffre torment pour enfanter. Et fut veu vn autre ſigne au ciel. Et voicy vn grand Dragon roux ayant ſept teſtes & dix cornes, & en ſes teſtes, ſept diademes. Et ſa queuë attire la tierce partie des eſtoilles du ciel, & les ietta en terre. Et le Dragon ſ'arreſta deuant la femme qui deuoit enfanter, à fin que quand elle auroit enfanté ſon enfant, il le deuoraſt. Et elle enfanta vn filz maſle, qui deuoit gouuerner toutes les* gẽs en verge de fer, & ſon enfant fut rauy à Dieu & à ſon throne. Et la femme ſ'enfuyt en vn deſert, ou elle a lieu preparé de Dieu, à fin qu'on la nourriſt là, mille deux cens ſoixante iours, Et fut faite vne grande bataille au ciel. Michel & ſes Anges batailloyent cõtre le Dragon, & le Dragon batailloit & ſes Anges, & n'ont peu eſtre plus fortz, ne leur lieu n'a plus eſté trouué au ciel. Et fut deiecté le grand Dragon, le ſerpẽt ancien qui eſt appellé le Diable & Satan, lequel ſeduit tout le monde, & a eſté iecté en terre, & ſes Anges ont eſté iectez auec luy. Et i'ouy vne grãde voix, diſant: Maintenãt au ciel eſt aduenue ſaluation, & force, & regne de noſtre Dieu, & puiſſance de ſon Chriſt, car l'accuſateur de noz freres eſt deiecté, qui les accuſoit deuant noſtre Dieu iour & nuit. Et iceux l'ont vaincu, à cauſe du ſang de l'Agneau, & à cauſe de la Parolle de ſon teſmoignage, & n'ont point aymé leurs vies iuſqu'à la mort. Pourtãt eſiouyſſez vous cieux, & vous qui y habitez. Malheur aux habitans de la terre & de la mer, car le Diable eſt deſcẽdu à vous, ayãt grande ire, ſachant qu'il a peu de temps. Et apres que le Dragon eut veu qu'il eſtoit deiecté en terre, il perſecuta la feme qui auoit enfanté le maſle. Et furẽt données à la femme deux ailes d'vn grand aigle, à fin que de la preſence du ſerpent elle ſ'enuolaſt au deſert en ſon lieu, là ou elle eſt nourrie par vn temps & par des tẽps & moytié d'vn temps. Et le ſerpent ietta de ſa gueule apres la femme, de l'eauë comme vn fleuue, à fin qu'il la feiſt rauir par le fleuue. Et la terre a aydé à la femme. Et la terre a ouuert ſa gueule, & a englouty le fleuue que le Dragon auoit ietté de ſa gueulle. Lors le Dragõ fut courroucé contre la femme, & ſ'en alla faire bataille contre les autres de la ſemence d'icelle, qui gardent les cõmandemens de Dieu, & qui ont le teſmoignage de Ieſus Chriſt. Et moy ie m'arreſtay ſur le ſablõ de la mer.

Pſeau.2.a

CHAP. XIII.

Et ie vey vne beſte monter de la mer, ayant ſept teſtes & dix cornes, & ſur ſes cornes dix Diademes. Et ſur les teſtes d'icelle vn nom de blaſpheme. Et la beſte que ie vey, eſtoit ſemblable à vn Liepard, & ſes piedz comme les piedz d'vn Ours, & ſa gueule comme la gueule d'vn Lyon. Et le Dragon luy donna ſa puiſſance, & ſon ſiege, & grand pouoir. Et vey l'vne de ſes teſtes cõme occiſe à mort, & la playe de ſa mort a eſté guarie. Et on ſ'eſmerueilla en toute la terre apres la beſte, & adora on le Dragon qui auoit donné pouoir à la beſte, & adora on la beſte, diſant: Qui eſt ſemblable à la beſte, & qui pourra batailler contre elle? Et luy fut donné gueule proferante grandz choſes & blaſphemes, & luy à eſté donnée puiſſance de accomplir quarante deux moys. Elle ouurit ſa gueule en blaſpheme contre Dieu, à blaſphemer ſon nom & ſon Tabernacle, & ceux qui habitent au ciel. Et luy fut donné de faire guerre contre les Sainctz, & les vaincre. Auſsi luy fut donnée puiſſance en toute lignée, & peuple, & lãgue, & gẽt, & tous ceux qui habitent en la terre l'adorerõt, deſquelz les noms ne ſont point eſcrits au liure de vie de l'Agneau: qui a eſté occy des le commencemẽt du mõde. Si aucũ a oreille, qu'il oye. Qui mene en captiuité, il va en captiuité. * Qui occit de glaiue, il faut qu'il ſoit occy de glaiue. Icy eſt la patience & Foy des Sainctz. Puis vey vne autre beſte mõtãt de la terre, & auoit deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau, & parloit comme le Dragon.

Mat.23.d. Gen.9.a. Mat.26.c.

gon. Et fait toute la puissance de la premiere beste, deuant elle. Et fait la terre & les habitans d'icelle, adorer la premiere beste, de laquelle la playe de mort a este' guarie. Et fait grands signes, voyre iusqu'à faire descendre feu du ciel en terre, deuant les hommes. Et seduit les habitans de la terre pour les signes, lesquelz luy ont este' donnez à faire deuant la beste, commandant aux habitãs de la terre de faire l'image de la beste qui auoit la playe de glaiue, & a vescu.

D Et luy fut permis de dõner esprit à l'image de la beste, & que l'image de la beste parlast, & feit que tous ceux qui n'auront point adore' l'image de la beste, soyẽt miz à mort. Et fait tous petis & grãds, riches & poures, frãcs & serfs prẽdre la marque en leur main dextre ou en leurs fronts, & qu'aucun ne pourra acheter ou vẽdre, s'il n'a la marque ou le nom de la beste, ou * le nombre de son nom. Icy est la sapience. Qui a entẽdement, qu'il cõpte le nombre de la beste. Car c'est le nombre de l'hõme, & son nombre est six cẽs soixante six. CHAP. XIIII.

*ou, l'aduen.

A ET ie regarday. Et voicy l'Agneau estoit sur la montagne de Zion, & auec luy cent quarante quatre mille ayans le Nom de son Pere escrit en leurs fronts.

*ou, le bruyt. Et i'ouy vne voix du ciel comme * la voix de grosses eauës, & cõme la voix d'vn grãd tonnerre. Et ouy vne voix de ioueurs de harpes iouans de leurs harpes, & chantent comme vne chanson nouuelle deuant le throne, & deuant les quatre animaux & les anciens. Et nul ne pouoit apprendre la chanson, sinon les cent quarante quatre mille, lesquelz sont achetez d'entre ceux de la terre. Ce sont ceux qui ne sont point

B souillez auec femmes, car ilz sont vierges. Ilz ensuyuent l'Agneau quelque part qu'il aille. Iceux sont achetez d'entre les hommes les pmiers fruitz à Dieu & à l'Agneau & en en leur bouche n'a point este' trouue' fraude, car ilz sont sans * macule deuant le throne de Dieu. Et ie vey vn autre Ange voler par le milieu du ciel, ayant l'Euangile eternel, à fin qu'il Euangelizast à ceux qui habitent en la terre, & à toute gent & lignée, & langue & peuple, disant à haute voix: Craignez Dieu, & luy donnez honneur, car l'heure de son iugement est venue.

*ou, coulpe & reprehẽsion

Pseau. 146 a. Act. 14. c. Deut. 6. c. Mat. 4. b. * Et adorez celuy qui a fait le ciel & la terre, la mer & les fontaines des eauës. Et vn autre Ange le suyuit, disant: Elle est cheute, elle est cheute Babylone celle grande cite', pourtant qu'elle a abbreuue' toutes gẽs du vin de l'ire de sa paillardise. Et le

C Isai. 21. c. Ier. 51. a Sous 18. a. tiers Ange' les suyuit, disant à haute voix: Si aucun adore la beste & son image, & prend la marque en son frõt ou en sa main, cestuy la beuura du vin de l'ire de Dieu, lequel est messe' auec le vin de la coupe de son ire. Et sera tormente' de feu & de soulphre, deuant les saincts Anges & deuant l'Agneau. Et la fumée de leur torment monte à tousiours mais. Et ceux qui ont adore' la beste & son image, n'auront point de repos ne iour ne nuit, & si aucun prẽd la marque de son nom. Icy est la patiẽce des Saincts. Icy sont ceux qui gardent les commandemens de Dieu & la Foy de Iesus. Et i'ouy vne voix du ciel, me disant: Escry: Biẽheureux sont les mortz, qui meurent en nostre Seigneur. Certes l'esprit dit, qu'ilz se reposent de leurs labeurs, car leurs œuures les ensuyuent. Et ie regarday, & voicy vne nuée blãche, & sur la nuée vn estant assis semblable au Filz de l'hõme, ayant en son chef vne couronne d'or, & en sa main vne faucille trenchãte. Et vn autre Ange sortit du Temple, criant à haute voix D à celuy qui estoit assis sur la nuée: Iette ta faucille, & moissõne, pource que l'heure de moissõner t'est venue, car la moisson de la terre est meure. Et celuy qui se seoit sur la nuée ietta sa faucille sur la terre, & la terre fut moissõnée. Et vn autre Ange sortit du Ioel. 3. c. Tẽple, qui est au ciel, ayãt vne faucille trenchante. Et vn autre Ange sortit de l'autel, qui auoit puissance sur le feu, & cria à haute voix à celuy qui auoit la faucille trenchante, disant: Iette ta faucille trenchante, & vendenge les grappes de la terre, car ses raisins sont meurs. Et l'Ange ietta sa faucille trenchãte en la terre, & vendẽgea la vigne de la terre, & l'enuoya au grand pressoir de l'ire de Dieu. Et le pressoir fut foulle' hors de la cite'. Et du pressoir sortit sang iusqu'aux frains des cheuaux par mille six cens Stades. CHAP. XV.

ET ie vey vn autre signe au ciel grand & A merueilleux, à sauoir sept Anges ayans sept playes qui estoyent les dernieres, car en icelles l'ire de Dieu est cõsommée. Et ie vey comme vne mer de voirre, meslée de feu, & ceux qui ont obtenu la victoire de la beste & de son image, & de sa marque, & du nõbre de son nom, estant sur la mer semblable au voirre, ayant les harpes de Dieu. Et chãtent la * chanson de Moyse seruiteur de B Deut. 32. c Ire. 16. a Dieu & la chãson de l'Agneau, disans: Grãdes & merueilleuses sont tes œuures Seigneur Dieu tout puissant, tes voyes sont iustes & vrayes. Roy des Saincts, Seigneur, qui ne te craindra, & magnifiera ton Nom? Car tu es seul Sainct: dont toutes gẽs viendrõt & adoreront deuãt toy, veu que tes iugemẽs sont manifestez. Et apres ces choses, ie regarday, & voicy le Tẽple du Tabernacle du tesmoignage fut ouuert au ciel. Et sept Anges sortirent du Temple ayans sept

*ou de l'aduen.

playes, veſtuz de lin net & blanc, & trouſſez ſur leurs poictrines à tout des ceinctures de or. Et vn des quatre animaux dõna aux ſept
D Anges ſept phioles d'or, pleines de l'ire de Dieu viuant à touſiourmais. Et fut le Temple rẽply de la fumée par la maieſte' de Dieu & par ſa puiſſance. Et nul ne pouoit entrer au Temple, iuſqu'à tant que les ſept playes des ſept Anges fuſſent conſommées.

CHAP. XVI.

A ET i'ouy vne grãde voix du Temple, diſant aux ſept Anges: Allez, & eſpandez les ſept phioles de l'ire de Dieu en la terre.

Et le premier Ange ſ'en alla, & eſpandit ſa phiole en la terre. Et fut faite vne playe mauuaiſe & nuyſible ſur les hommes qui auoyent la marque de la beſte, & ſur ceux qui auoyent adore' ſon image. Et le ſecõd Ange eſpandit ſa phiole en la mer, & deuint ſang comme d'vn mort, & toute
Iſai. 3. c. ame viuante mourut en la mer. Et le tiers
B Ange eſpãdit ſa phiole ſur les fleuues & ſur les fontaines des eauës, & deuindrent ſang. Et i'ouy l'Ange des eauës diſant: Seigneur, tu es iuſte, qui es, & qui eſtois, & ſainct, pour ce que tu as iuge' ces choſes, pourtãt qu'ilz ont eſpandu le ſang des Sainctz & des Prophetes, tu leur as auſsi baille' ſang à boyre, car ilz en ſont dignes. Et i'en ouy vn autre du Sanctuaire, diſant: Certes Seigneur Dieu tout puiſſant, tes iugemens ſont vrays & iuſtes. Et le quart Ange eſpandit ſa phiole contre le Soleil, & luy fut donne' de bruſler les hommes par feu. Et les hommes ont eſte' eſchauffez par grande chaleur, & blaſphemerent le Nom de Dieu qui a puiſſance ſur ces playes, & ne ſ'amenderent point pour luy donner gloire. Et le cinquieſme Ange eſpandit ſa phiole ſus le ſiege de la beſte, & ſon regne fut fait tenebreux, & par grand douleur ont mange' leurs langues.

Et pour leurs douleurs, & pour leurs playes ont blaſpheme' le Dieu du ciel, & ne ſe ſont point amendez de leurs œuures.
C Et le ſixieſme Ange eſpandit ſa phiole ſur le grand fleuue d'Euphrates, & ſon eauë ſeicha, à fin que la voye des Roys deuers Soleil leuant fuſt preparée. Et ay veu ſortir de la gueule du Dragon, & de la gueule de la beſte, & de la bouche des faux Prophetes trois mauuais eſpritz en maniere de grenouilles. Car ce ſont eſpritz de Diables, faiſans ſignes & pour aller aux Roys de la terre, & de tout le monde, pour les aſſembler en bataille de ce grãd iour la de Dieu
Mat. 24. d. tout puiſſant. * Voicy, ie vien cõme vn lar-
Luc. 12. c ron. Bienheureux eſt celuy qui veille, & gar
1. the. 5. a. de ſes veſtemens, à fin qu'il ne chemine nud, & qu'on ne voye ſon infamete'. Et les aſſembla au lieu qui eſt appelle' en Ebrieu * Armageddon. Et le ſeptieſme Ange eſpandit ſa phiole en l'air. Et ſortit vne grande voix du Temple du ciel de deuers le throne, diſant: C'eſt fait. Lors furẽt faitz eſclairs & voix & tonnerres, & grand tremblement de terre fut fait, voyre vn tel tremblement & ainſi grand, qu'il n'en fut ia mais depuis que les hommes ont eſte' ſur terre. Et la grande cite' fut diuiſée en trois parties, & les villes des Gentilz cheurent. Et la grande Babylone vint en memoire deuãt Dieu pour luy donner la coupe du vin de l'indignation de ſon * ire. Et toute Iſle ſ'en eſt fuye, & les montagnes n'ont point eſte' trouuées. Et grande greſle cõme vn Talent deſcẽdit du ciel ſur les hommes. Et les hommes blaſphemerẽt Dieu, pour la playe de la greſle, Car ſa playe a eſte' faite fort grande.

* c'eſt mõtagne de larron.

* ou, vengeance.

CHAP. XVII.

ET vint l'vn des ſept Anges qui auoient A les ſept phioles, & parla auec moy, me diſant: Vien, ie te monſtreray la damnation de la grande paillarde laquelle ſe ſied ſur pluſieurs * eauës, auec laquelle les Roys de la terre ont paillarde' & ceux qui habitent en la terre ſe ſont enyurez du vin de ſa paillardiſe. Et me trãſporta en eſprit au deſert. Et ie vey vne femme aſsiſe ſur vne beſte de couleur de migraine, qui eſtoit pleine de noms de blaſpheme, ayãt dix cornes. Et la femme eſtoit accouſtrée de pourpre & de migraine & dorée d'or, & aornée de pierre precieuſe, & de perles, ayãt vne couppe d'or en ſa main pleine d'abomination & ordure de ſa paillardiſe. Et en ſon front le nom eſ- B
crit, (* Myſtere) la grande Babylone mere des paillardiſes, & des abominatiõs de la terre. Et vey la femme enyurée du ſang des Sainctz, & du ſang des * martyrs de Ieſus.

* c'eſt peuples.

* c. ſecret.

C

* c'eſt teſmoings.

Et quãd ie la vey, ie m'eſmerueillay par grande admiration. Et l'Ange me dit: Pourquoy t'eſmerueilles tu? Ie te diray le ſecret de la femme, & de la beſte qui la porte, laquelle a ſept teſtes & dix cornes. La beſte que tu as veuë, a eſte', & n'eſt plus, & doit monter de l'abyſme, & ſ'en ira à perdition. Et ſ'eſmerueilleront les habitãs de la terre, deſquelz les nõs ne ſont point eſcritz au liure de vie dés la fondation du mõde, voyãs la beſte laquelle eſtoit, & n'eſt point, cõbien qu'elle ſoit. Et icy eſt le ſens lequel a ſapience. Les ſept teſtes ſont ſept montagnes, C
ſur leſquelles la femme ſe ſied, & ſont ſept Roys. Les cinq ſont cheuz, l'vn eſt, & l'autre n'eſt point encore venu. Et quand il ſera venu, il faut qu'il demoure brief tẽps. Et la beſte qui eſtoit & n'eſt point c'eſt auſsi le huytieſme Roy, & eſt des ſept, & va à perdition. Et les dix cornes que tu as veu ſont dix Roys qui n'ont point prins enco-

re re-

regne, mais prendront puissance en vn tẽps comme Roys, auec la beste. Ceux cy ont vn conseil, & bailleront leur puissance & l'autorite' à la beste. Ilz batailleront contre
1.Ti.6.c. l'Agneau, & l'Agneau les vaincra, * car il
Sous.19.c est le Seigneur des Seigneurs, & le Roy des
D Roys, & ceux qui sont auec luy appellez, & eleuz & fideles. Et me dit: Les eaues que tu as veuës ou la Paillarde se sied, sont peuples, & tourbes, & gens & langues. Et les dix cornes que tu as veuës à la beste, iceux hayront la paillarde, & la rendront desolée & nue, & mangeront sa chair & la bruslerõt au feu, car Dieu a miz en leurs cueurs qu'ilz facent ce qui luy plait, & qu'ilz facent vne volunte', & qu'ilz donnent le Royaume à la Beste, iusqu'à ce que les parolles de Dieu soyent accomplies. Et la femme que tu as veuë, c'est la grande cite' qui a son regne sus les Roys de la terre.

CHAP. XVIII.

A ET apres ces choses ie vey vn autre Ange descendre du ciel, ayant grand puis-
Sus.14.b. sance. Et la terre fut illuminée de sa gloire:
Isai. 21.c. & s'escria par force, à haute voix disant: El-
Iere.51.a. le est cheute, elle est cheute la grande Babylone, & est faite habitation des diables, &
*ou, repaire. * garde de tout mauuais esprit, & garde de
*ou, hais. tous oyseaux salles & *execrables. Car toutes gens ont beu du vin de l'ire de sa paillardise. Et les Roys de la terre ont paillardé auec elle. Et les marchãs de la terre ont esté faitz riches de la puissance de ses delices:
B Et i'ouy vne autre voix du ciel, disant: Sor-
Là mesme tez d'icelle mon peuple, à fin que ne soyez participans de ses pechez, & que ne receuiez de ses playes. Car ses pechez sont paruenuz iusqu'au ciel: & Dieu a eu souuenance de ses iniquitez. Rendez luy ainsi qu'elle vous a fait: & luy payez au double selõ ses œuures. En la couppe en laquelle elle vous à mesle', meslez luy le double. De tant qu'elle s'est
C glorifiée, & qu'elle a este' en delices, d'autãt
Isai.47.b donnez luy torment & pleur. * Car elle a dit en son cueur: Ie sied Royne, & ne suis point vefue, & ne verray point de lamentation. Pource en vn iour viendront ses playes, mort, lamentation, & famine, & sera bruslée au feu. Car le Seigneur Dieu est fort qui la iugera. Et la ploreront, & se plaindront sur elle les Roys de la terre, qui ont fait paillardise auec elle, & ont vescu en delices: quand ilz verront la fumée de son bruslement, se tenans loing pour la crainte de son torment, disans: Malheur, malheur, ceste grãde cite' Babylone, ceste forte cite': car en vne heure est venue ta condamnation. Et
D les marchans de la terre plourent & meinẽt
*ou, sur eux. dueil *sur elle: car nul n'achete plus leur marchandise, la marchãdise d'or & d'argẽt, & de pierre precieuse, ne de marguerite, & de fin lin, & d'escarlate, & de soye, & de migraine: & tout bois Thyné, & tous vaisseaux d'yuoyre, & tous vaisseaux de bois tresprecieux, & d'erain, & de fer, & de marbre: & canelle, & odorement, & oignement, & encẽs, & vin, & huyle, & fine fleur, & ble', & iumẽtz, & brebis: & de cheuaux, & de chariotz, & de serfz. & de personnes humaines. Et les pommes du desir de tõ ame sont departies de toy: & toutes choses grasses & mout excellentes, sont peries de toy. Et doresnauant plus ne trouueras ces choses. Les marchans de ces choses, qui en sont deuenuz riches, se tiendront loing d'elle, pour la crainte de son tormẽt, plourans & lamentans, & disans: Malheur, malheur, ceste grande cite', qui estoit vestue de fin lin, & d'escarlate, & de migraine, & estoit dorée d'or, & ornée de pierres precieuses, & de perles: car en vne heure ont este' desolées tant de richesses. Et tout Gouuerneur, & toute compagnie qui conuerse es nauires, & mariniers, & quiconques œuurẽt en la mer, se sont tenuz loing: & voyans la fumée de son bruslement ont crie', disans:
Quelle estoit semblable à ceste grande cite'? Et ont miz de la poudre sur leurs testes, & ont crie', plorans & lamentans, disans: Malheur, malheur, ceste grande cite', en laquelle tous ceux qui auoyent nauires en la mer, se
*ou, son estat magnifique. * stoyent faitz riches de son *opulence: car en vne heure elle a este' desolée. Esiouy toy sur elle ciel, & vous saincts Apostres & Prophetes: car Dieu a iuge' vostre cause quant à elle. Et vn Ange fort print vne pierre comme vne grande meule, & la ietta en la mer, disant: Par telle impetuosite' sera iettée Babylone ceste grande cite': & iamais plus ne sera trouuée. Et la voix de ioueurs de harpes & de musiciens, & ioueurs de fleute, & de trompette ne sera plus ouye en toy. Et tout ouurier de quelque mestier que ce soit, ne sera plus trouue' en toy. Et la voix de la meule ne sera plus ouye en toy, & la lumiere de la chandelle ne luyra plus en toy. La voix de l'espoux & de l'espouse ne sera plus ouye en toy, pource que tes marchans estoyent princes de la terre: pource que en tes empoisonnemens toutes gens ont erre'. Et en icelle a este' trouue' le sang des Prophetes, & des Saincts, de tous ceux qui ont este' miz à mort en la terre.

CHAP. XIX.

A PRes ces choses i'ouy vne voix d'vne grande multitude au ciel, disant: Halleluyah: salutatiõ & gloire, & honneur, & puissance soit au Seigneur nostre Dieu: car ses iugemẽs sont vrais & iustes, pource qu'il a
*C. condãné, on fait vengeãce de. * iugé la grãde Paillarde, qui a corrõpu la terre par sa paillardise, & a vẽgé le sãg de ses serui

*C. certaine soye & crespe.

Sus.13.d. 2.Piet.2.c

E

F

G

A

teurs de la main d'icelle. Et derechef dirent: Halleluyah. Et la fumée en eſt montee à touſiourmais. Et les vingtquatre Anciens & les quatre animaux ſe mirent bas, & adorerent Dieu ſeant ſur le Throne, diſans: Amen, Halleluyah. Et vne voix partit du Throne diſans: Louëz noſtre Dieu, tous ſes Saincts, & vous qui le craignez, tant petis
B que grandz. Et i'ouy la voix d'vne grãde aſſemblée, & cõme la voix de mout d'eaues, & comme la voix de grandz tonnerres, diſans: Halleluyah: car le Seigneur noſtre Dieu tout puiſſant a regne'. Eſiouyſſons nous, & ſoyons en lieſſe, & luy donnõs gloire: car les nopces de l'Agneau ſont venues, & ſa femme ſ'eſt preparée. Et luy a eſte' dõne', qu'elle ſe veſte de fin lin, pur & luyſant: Car le fin lin, ce ſont les iuſtifications des
Matt.22.a Luc 14.d. Saincts. Et me dit: Eſcry: Bienheureux ſont ceux qui ſont appellez au banquet des nopces de l'Agneau. Et me dit: Ces parolles de Dieu ſont vrayes. Et ie cheu deuant ſes piedz, pour l'adorer. Et il me dit: Garde que tu ne le faces. Ie ſuis ſeruiteur auec toy, & auec tes freres, qui ont le teſmoignage de
Deu.6 a. Matt.4. d Iesus. * Adore Dieu. Car le teſmoignage de Ieſus eſt eſprit de prophetie. Et ie vey
Iouſ.2?. a le ciel ouuert, & voicy vn cheual blanc. Et
C celuy qui eſtoit aſsis deſſus, fidele & veritable, lequel iuge & bataille en iuſtice. Et ſes yeux eſtoyent comme flamme de feu: & y auoit en ſon chef pluſieurs diademes, ayant le nom eſcrit, que nul n'a cogneu, ſinon luy meſme. Et eſtoit veſtu d'vne robbe teincte de ſang, & ſon Nom eſt appelle', La Parolle de Dieu. Et les armées qui ſont au ciel, le ſuiuoyent ſur cheuaux blancz, veſtuz de fin lin blanc & net. Et de ſa bouche ſort vn glaiue trenchant: à fin que par iceluy il frappe les gens, * & il les gouuernera par verge
Pſal.62.a. Pſeau.2.e. de fer: Et il foulle le preſſoir du vin du courD roux & de l'ire de Dieu tout puiſſant. Et a en ſon veſtement & en ſa cuyſſe en eſcrit ce nom, * Le Roy des Roys, & le Seigneur
Apo.2.f. Apo.17.d. 1.Ti.6.c des Seigneurs. Et ie vey vn Ange eſtant dedans le Soleil, & cria à haute voix, diſant à tous les oyſeaux qui voloyent par le milieu du ciel: Venez, & vous aſſemblez au banquet du grand DIEV: à fin que mangiez la chair des Roys, & la chair des Capitaines, & la chair des fortz, & la chair des cheuaux, & des cheualiers qui ſont aſsiz deſſus, & la chair de tous les frãcz & des ſerfz, des petis & des grandz. Et ie vey la Beſte, & les Roys de la terre, & leurs armées, aſſemblez pour faire guerre contre celuy qui eſtoit aſsis ſur le cheual, & contre ſon armée. Et la beſte fut prinſe & auec elle le faux Prophete, qui a fait les ſignes deuant elle, par leſquelz il a ſeduit ceux qui ont prins la marque de la beſte, & qui ont adore' ſon image. Ces deux ont eſte' iettez tout vifz dedans vn eſtang de feu: ardant en ſoulphre. Et les autres ont eſte' tuez par le glaiue qui ſortoit de la bouche de celuy qui eſtoit aſsis ſur le cheual. Et tous les oyſeaux furent ſaoulez de leurs chairs.

CHAP. XX.

ET ie vey vn Ange deſcendãt du ciel, qui A auoit la clef de l'abyſme, & vne grande chaine en ſa main. Et print le Dragon ancien ſerpent, qui eſt le diable & Satan, & le lia par mille ans, & l'enuoya en l'abyſme, & le ferma, & ſigna ſur luy: à fin qu'il ne ſeduiſe plus les gens iuſqu'a ce que mille ans ſoyent accompliz. Et apres ce, il faut qu'il ſoit deſlie' vn peu de temps. Et i'ay veu B les ſieges, & ſe ſont aſsis ſur iceux, & le iugement leur a eſte' dõne': & les ames des decollez, pour le teſmoignage de Ieſus, & pour la parolle de Dieu, qui n'ont point adore' la Beſte ne ſon image: & qui n'ont point prins ſa marque en leurs frontz, ou en leurs mains, & ont veſcu & regne' auec Chriſt mil le ans. Mais les reſiduz des mortz n'ont point reueſcu iuſqu'à tant que mille ans ſoyent finiz. Ceſte eſt la premiere Reſurrection. Bienheureux & ſainct eſt celuy qui a part en la premiere Reſurrection. La ſeconde mort n'a point de puiſſance en eux: mais ilz ſeront les Sacrificateurs de Dieu & de Chriſt, & regneront auec luy mille ans. Et C quand mille ans ſeront accompliz, Satan ſera deſlie' de ſa priſon, & ſortira pour ſeduire les gens (qui ſont ſur les quatre coingz de la terre) "Gog & "Magog: à fin qu'il les aſſemble en bataille, deſquelz le nombre eſt cõme le ſablon de la mer. Et ſont montez ſur la largeur de la terre, & ont circuy l'oſt des Saincts, & la cite' aymée. Et eſt deſcendu de Dieu le feu du ciel, & les a deuore'. Et le diable qui les ſeduiſoit a eſte' iette' en l'eſtang de feu & de ſoulphre, là ou eſt la Beſte & le faux Prophete, & ſeront tormẽtez iour & nuit à touſiourmais. Et i'ay veu vn grand Throne blanc, & celuy qui eſtoit aſsis ſur i-
D celuy, de deuant lequel ſ'enfuyt la terre & ciel: & n'a point eſte' trouue' lieu pour eux. Et ay veu les mortz grans & petis eſtans deuant Dieu. Et les liures ont eſte' ouuertz: & vn autre liure a eſte' ouuert, lequel eſt de vie. Et ont eſte' iugez les mortz par les choſes qui eſtoyent eſcrites aux liures, ſelon leurs œuures. Et la mer a rendu les mortz qui eſtoyent en elle: & la mort & enfer ont baillé les mortz qui eſtoyent en eux: & a eſte' fait iugement de chacun ſelõ leurs œuures. Mat.16.d. 1 cor.3.b. Et enfer & la mort ont eſte' iettez en l'eſtãg de feu. Ceſte eſt la mort ſeconde. Et celuy qui n'a pas eſte' trouue' eſcrit au liure de vie,

Eze.39.a. "C'eſt, couuert, & ſignifie les hypocrites. "C'eſt, deſ couuert ce ſont ceux qui ouuertement reſiſtentà leſus chriſt.

vie, a eſté iette en l'eſtang de feu.

CHAP. XXI.

A Et ie vey vn nouueau ciel & vne nouuelle terre: car le premier ciel & la premiere terre s'en eſt allé, & la mer n'eſt plus. Et moy Iehã ie vey la ſaincte Cité de Ieruſalem nouuelle deſcendante du ciel, preparée de Dieu comme l'Eſpouſe ornée à ſon mary. Et i'ouy vne grande voix du ciel, diſant: Voicy le Tabernacle de Dieu auec les hommes: & habitera auec eux. Et ilz ſeront ſon B peuple, & Dieu ſera leur Dieu auec eux. * Et Dieu eſſuyera toute larme de leurs yeux, & la mort ne ſera plus. Ne pleur, ne crierie, ne douleur, ne ſera plus: car les premieres choſes ſont paſſées. Et celuy qui eſt aſsis au Throne, dit: Voicy, ie fay toutes choſes neufues. Et me dit: Eſcry, car ces parolles ſont fideles & vrayes. Et me dit: C'eſt fait. C * Ie ſuis α & ω, commencement & fin. Ie donneray à celuy qui aura ſoif de la fontaine d'eauë viue pour neant. Qui vaincra, il poſſedera toutes choſes: & ie luy ſeray Dieu, & il me ſera filz. Mais aux craintifz & incredules, aux mauditz * & meurtriers, aux paillardz, & empoiſonneurs, aux idolatres & tous menteurs, leur part ſera en l'eſtang ardant de feu & de ſoulphre, qui eſt la mort ſeconde. Et vint à moy l'vn des ſept Anges qui auoyent ſept phioles pleines des ſept dernieres playes, & parla auec moy, diſant: Vien, & ie te monſtreray l'Eſpouſe femme de l'Agneau. Et me tranſporta en eſprit en vne grande montagne haute: & me monſtra la grande Cité ſaincte de Ieruſalem deſ D cendante du ciel d'auec Dieu, ayant la clarté de Dieu. Et la lumiere eſtoit ſemblable à pierre treſprecieuſe comme à pierre de Iaſpe tirant ſur le criſtal. Et auoit vn vn grand mur & haut ayant douze portes. Et aux portes, douze Anges. Et les noms eſcritz, qui ſont les noms des douze lignées des enfans d'Iſrael. D'Orient, trois portes: d'Aquilon, trois portes: de Midy, trois portes: & d'Occident, trois portes. Et le mur de la Cité ayant douze fondemens, & en iceux les noms des douze Apoſtres de l'Agneau.

E Et celuy qui parloit auec moy, auoit la meſure d'vn roſeau d'or, pour meſurer la Cité, & les portes, & ſon mur. Et la Cité eſt ſituée & baſtie en qarriere. Et ſa longueur eſt auſsi grande, que la largeur. Et il meſura la Cité auec le roſeau d'or par douze mille ſtades: & la longueur, & la hauteur, & la largeur d'icelle ſont egalles. Et meſura ſon mur cent quarantequatre coudées de la meſure de l'homme, c'eſt de l'Ange. Et le baſtiment de ſon mur eſtoit de Iaſpe. Mais la cité eſtoit or pur, ſemblable à voirre pur. Et F les fondemens du mur de la cité eſtoyent ornez de toute pierre precieuſe. Le premier fondement, eſtoit Iaſpe: le ſecond, Sapphir: le tiers, Calcidoine: le quart, Eſmeraude: le cinquieſme, Sardonix: le ſixieſme, Sardoine: le ſeptieſme, Chryſolite: le huytieſme, Beril-le: le neufuieſme, Topaze: le dixieſme, Chryſopraſſe: l'onzieſme, Iacinthe: le douzieſme, Amathyſte. Et les douze portes, ſont douze Perles à chacune vne: & chacune des portes eſtoit d'vne Perle. Et la rue de la cité eſtoit or pur comme voirre treſluyſant. Et ne vey point de Temple en elle: car le Seigneur tout puiſſant eſt le Temple d'icelle & l'Agneau. Et la cité n'a point affaire du Soleil, ne de la Lune, à fin qu'ilz luyſent en elle, car la clarté de Dieu l'a illuminée: & l'Agneau eſt ſa chãdelle. Et les gens qui auront eſté ſauuez cheminеront en la lumiere d'icelle. Et les Roys de la terre apporteront leur gloire & honneur en elle. Et ſes portes ne ſeront point cloſes de iour: car la nuit ne ſera point là. Et apporteront la gloire & l'honneur des Gentilz en icelle. Il n'entrera en elle aucune choſe ſouillée, ou faiſant abomination & menſonge, ſinon ceux qui ſont eſcriez au liure de vie de l'Agneau.

Isa.65.c. 66.g. 2.Pier.3.c

Isa.25.c. Isa.45.d. Sus.7.d.

2 Cor.5.d

Sus 1. b c. Isa.55.a. Ieh.7.f.

1.Cor.5.b

Isb.60.b. G

L'ameſme

L'ameſme

CHAP. XXII. A

PVis il me monſtra vn fleuue net d'eauë viue, reſplendiſſant comme cryſtal, procedant du ſiege de Dieu & de l'Agneau. Au milieu de la place d'icelle & des deux coſtez du fleuue l'arbre de vie, portãt douze fruitz, par chacun moys rendant ſon fruit: & les fueilles de l'arbre ſont pour la ſanté des Gentilz. * Et toute choſe maudite ne ſera plus, mais le Throne de Dieu & de l'Agneau ſera en elle, & ſes ſeruiteurs luy ſeruiront, & verront ſa face, & ſon Nom ſera en B leurs frontz. Et n'y aura plus là de nuit: & n'ont que faire de lumiere de chandelle, ne de lumiere du Soleil: car le Seigneur Dieu les illumine, & regneront à touſiourſmais. Et me dit: Ces parolles ſont fideles & vrayes. Et le Seigneur le Dieu des ſainctz Prophetes a enuoyé ſon Ange pour monſtrer à ſes ſeruiteurs les choſes qui doyuent eſtre bien toſt faites. Et voicy, ie vien toſt. Bienheureux eſt celuy qui garde les parolles de la C prophetie de ce liure. Et moy Iehan ſuis ce luy qui a ouy, & veu ces choſes. Et apres que i'eu ouy & veu: ie cheu pour adorer deuant les piedz de l'Ange qui me monſtroit ces choſes. * Et il me dit. Garde que non: ie ſuis ſeruiteur auec toy, & auec tes freres les Prophetes, & auec ceux qui gardẽt les parolles de ce liure. * Adore Dieu. Et me dit: Ne ſigne point les parolles de la prophetie de ce liure, car le temps eſt pres. Qui eſt iniuſte, ſoit iniuſte encore: qui eſt en ordure, ſ'enordiſſe encore: & qui eſt iuſte, ſoit iuſtifié enco

Isa.60.d.

Sus 19. b.

Deu.6 b. Matt.4.a.

re. Et le sainct soit sanctifié encore. Et voicy, ie vien tost. *Et mon salaire est auec moy, pour rendre à vn chacun, comme sera son œuure. Ie suis α & ω, le premier & le dernier, le commencement & la fin. Bienheureux sont ceux qui font ses commandemens, à fin que leur puissance soit en l'arbre de vie, & qu'ilz entrent par les portes en la Cité.

Sus 1.21.b.

D Mais les chiens seront dehors, & les empoisonneurs, les paillardz & les meurtriers, idolatres, & vn chacun qui ayme & fait mensonge. Moy Iesus i'ay enuoyé mon Ange, pour vous testifier ces choses aux Eglises. Ie suis la racine & le genre de Dauid, l'Estoille resplendissante & #du matin. Et l'Esprit & l'espouse, disent: Vien. Et qui l'oyt, die: Vien. *Et qui a soif, vienne. Et qui veut, prenne de l'eaue de vie pour neant.

#Matiniere.

Sus 21.b. Isa.55.a. Ieh.7.f.

Or ie proteste à chacun qui oyt les paroles de la prophetie de ce liure: si aucun adiouste à ces choses, Dieu adiousterа sur luy les playes escrites en ce liure. Et si aucun diminue des parolles du liure de ceste prophetie, Dieu ostera sa part du liure de vie, & de la saincte cité, & des choses qui sont escrites en ce liure. Cestuy qui donne tesmoignage de ces choses, dit: Certes ie vien en brief. Amen. Voire Seigneur Iesus vien.

La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit auec vous tous, Amen.

Fin du nouueau Testament.

Rom. 10.

La fin de la Loy c'est Christ.

RECVEIL D'AVCVNS MOTZ DIFficiles du nouueau Testament, Auec leur declaration.

AVX LECTEVRS.

POurce qu'il y a quelques motz au nouueau Testament, qui ne seroyent pas entenduz d'vn chacun, d'autant qu'ilz ne sont pas en vsage commun du peuple, nous en auons fait vn petit Recueil auec la declaration, non pas pour esplucher profondemẽt ce qui s'en pourroit traitter entre gens sauans, ne pour rendre raison auec longue desduite: mais seulement à fin que les rudes & ignorans sachent quelle est la signification, & par ce moyen ne soyent empeschez en la lecture.

A

Abba. ABBA est vn mot de la langue vulgaire qui estoit vsitée au peuple Ebraique du temps de nostre Seigneur Iesus Christ, venant de la vraye langue Ebraique, & signifie pere.

Ame. Ame se prend quelque fois pour vie, comme au 2. & 6. de sainct Matth. au 12. de sainct Luc. 10. 13. & 15. de sainct Iehan. 20. des Act. Aucunefois pour le souffle dont l'homme respire, comme au 20. des Actes. Aucunefois pour le courage & affection, comme au 26. de sainct Matth. 14. de S. Marc. 12. de S. Ieh. Luc 1. 2. Aucunefois pour l'esprit de l'homme, duquel il vit, comme au 10. de S. Mat. au 8. de S. Marc. 2. Cor. 1. 1. Pier. 1. Act. 15. Aucunefois pour la volunté qui est conionte auec l'intelligence, cõme 1. Thess. 5.

Ange. Ange signifie, translaté de mot à mot, messagier: mais il se prend communement pour les esprits celestes, qui seruent à Dieu pour faire & exploiter sa volunté celeste.

Archange Archange est vn nom cõposé, qui signifie principal, ou excellent entre les Anges.

Assemblée Assemblée se prend quelque fois non pas simplement pour compagnie ou multitude de gens, mais pour Synagogue.

B

Baptiste. Baptiste est vn nom d'office, qui est attribué à Iehan filz de Zacharie, pource que le premier il commença à baptizer.

Béelzebub. Béelzebub est nom d'idole, qui a son origine des mouches, la raison pourquoy il n'est ia mestier de le desduire à present plus au long, mais pource que ce auoit esté vn idole fort renommé, il est prins pour Diable comme par execration.

Beneir. Beneir signifie quelque fois louër, comme quand il est dit que nous beneissons Dieu. Aucune fois il est prins pour rendre graces: quelque fois aussi pour sanctifier ou consacrer, comme en la 1. Cor. 10.

Blaspheme. Blaspheme est vn mot Grec, qui signifie iniure, outrage, ou detraction: mais il se prẽd en particulier pour l'iniure & opprobre qui est faite à Dieu.

C

Ceruoise. Ceruoise: ce mot est prins pour breuuage fait qui peut enyurer.

Chair. Chair se prend quelque fois pour l'homme simplement, sans autre consideration: quelque fois & principalement en S. Paul pour la nature vicieuse & corrompue que nous auons de nostre premier pere, & en ceste signification tout l'homme est cõprins deuant qu'il soit regeneré: apres la regeneration les reliques de sa nature charnelle.

Chemin du Sabbat. Chemin du Sabbat, c'estoit autant qu'il estoit licite de cheminer au iour du Repos, à sauoir, deux mille pas, qui font vn peu moins qu'vne petite lieue françoyse.

Christ. Christ vaut autant à dire comme oinct, mais c'est le tiltre propre de nostre Seigneur Iesus Christ, à cause que par onction spirituelle, c'est à dire par la grace du sainct Esprit, il a esté consacré de Dieu son Pere, pour estre souuerain Sacrificateur, Roy, & Prophete.

Circoncision. Circoncision quelque fois se prend pour le signe, ou le sacrement qui estoit donné au peuple Iudaique: mais souuent pour le peuple mesme.

Colonie. Colonie, selon qu'il en est fait mention au 16. des Actes, se nommoit anciennement vne ville nouuelle de citoyens Romains, qui vsoyent des loix de Rome, & retenoyẽt touſiours le droit & priuilege de la cité.

Commun. Commun signifie pollut ou immonde, à cause que c'estoit vne souilleure aux Iuifz de se mesler auec les Gentilz, & communiquer auec eux.

Corne. Corne se prẽd pour force & vertu, Luc 2.

Couppe. Couppe: ce mot est prins pour vaisseau à boire de quelque forme qu'il soit, pource que les motz Grecz n'expriment point forme certaine. D'auantage, quelque fois il est mis pour croix ou tribulation, pource que Dieu en distribue à chacun de ses fideles selon la portion qu'il cognoit estre expedient.

D.

Denier. Denier estoit vne espece de monnoye de la valleur de trois solz six deniers de France.

Drachme. Drachme est aussi vne piece de mesme valeur. Didrachme fait le double.

Description. Description se prend pour denombrement, non point de terres, mais de personnes, quand vn Prince veut cognoistre le nombre de ses subietz & les fait enroller.

Doigt de Dieu. Doigt de Dieu se prend pour sa vertu, en laquelle il besogne.

Dormir. Dormir signifie trespasser, & les dormans sont les mortz: mais cela se doit referer au corps, & non pas à l'ame: pource que vn corps mort est abbatu & sans mouuement & action, comme d'vn homme qui dort.

E

Eglise. Eglise signifie de mot à mot congregation ou assemblée de peuple, mais il se prẽd au nouueau Testament pour la compagnie des fideles assemblée au Nom de Christ, selon l'ordre qu'il a institue'.

Escarlate. Escarlate: quelque fois ce mot a este' mis au lieu de pourpre, d'autant que l'vsage de pourpre n'est pas commun entre nous, combien qu'il y ayt grand difference entre l'vn & l'autre.

Esprit. Esprit: ce mot signifie quelque fois l'ame de l'homme, quelque fois les autres creatures aussi inuisibles & sans corps, comme Anges & Diables: quelque fois essence spirituelle simplement, comme au quatriesme de sainct Iehan: quelque fois le sainct Esprit de Dieu, qui est la vertu essencielle de Dieu residente en luy: quelque fois pour les graces qui en procedent, & singulieremẽt pour le don de regeneration qu'en reçoyuent les fideles: & en ceste sorte quand l'Esprit est oppose' à la chair, il faut entendre la partie de l'homme qui est regenere', comme au septiesme & huitiesme des Romains, & au cinquiesme des Galatiens: quelque fois pour l'intelligence ou la raison, comme au cinquiesme chapitre des Thessaloniciens de la premiere Epistre.

Euangile. Euangile signifie bonnes nouuelles, mais singulierement par ce mot est signifie' la predication de la grace & misericorde de Dieu qui nous a este' manifestée en Iesus Christ.

Eueſque. Eueſque vaut autant à dire que Surueillant ou superintendãt: mais il se prend pour Pasteur qui est ordonne' à gouuerner l'Eglise.

Exorciſte. Exorciste signifie celuy qui a l'office de conjurer les Diables, comme il y en auoit anciennement au peuple Iudaique, Actes au dixneufiesme.

F

Filz de l'homme. Filz de l'homme se prend pour IESVS Christ, à fin de signifier plus expressement la nattuite' de sa nature humaine, comme s'il disoit qu'il est descendu de race humaine.

Foy. Foy se prend ordinairement pour la creance que les hommes ont en Dieu, ou bien pour la persuasion & certitude qu'ilz ont de sa misericorde & verite', & singulierement pour la certitude que doyuent auoir les Chrestiens par la grace de Iesus Christ, selon la promesse de l'Euangile. La Foy de Dieu quelque fois signifie sa verite' mesme ou loyaute' qu'il tient en accomplissant ce qu'il a dit, comme au troisiesme des Rom. quelque fois aussi pour vne cognoissance volage de Dieu, telle qu'ont les meschans & contempteurs, Iaques au deuxiesme chapitre: & aussi pour le don de faire miracles, en la premiere des Corinthiens au douziesme & trezieſme chap.

Frere. Frere en langue Ebraique se prend pour tout parent en quelque degre' que ce soit.

G

Generatiõ. Generation, outre la signification commune, se prend pour eage ou siecle.

Gendarmerie du ciel. Gendarmerie du ciel se prend pour compagnie d'Anges, qui sont comme les Gendarmes de Dieu & Ministres de sa puissance: mais au septiesme chapitre des Actes il se prend pour le Soleil, la Lune & les Estoiles, qui sont aussi comme vne armée disposée en ordre.

Grec. Grec, combien que ce soit vn nom de peuple particulier, neantmoins il se prend en sainct Paul generalement pour Gentil, à cause que ceste nation la estoit plus renommée entre les Iuifz, que toutes autres.

H

Halleluiah. Halleluiah: ce sont deux motz Ebraiques, qui valent à dire, Louëz le Seigneur: nous ne l'auons point voulu changer, pour ce que sainct Iehan, escriuant en Grec, l'a mis en ceste langue la expressement.

Hereſie. Heresie est à dire secte: Heretique, celuy qui tient ou suit quelque secte à part, se separant de l'vnion Chrestienne.

Heure. Heure ne se doit pas prendre selon nostre forme de maintenant: car on diuisoit le iour depuis Soleil leuant, iusqu'au Soleil couchant, en douze heures, tellement que la sixiesme estoit à midy, & les heures estoyent plus brieues ou plus longues selon la saison.

Holocauſte. Holocauste estoit le sacrifice qui estoit qu'on brusloit tout, dont aussi le nom est prins: mais il se prend pour sacrifice excellent & singulier par dessus les autres.

Hom-

Homme vieil. Homme vieil signifie ce qui est de nostre nature, pource que tout ce que nous auons de la race d'Adam tend à corruption. Car l'ame est infectée du peché originel: & le corps à ceste cause est subiect à mort & pourriture. Au contraire le nouuel homme signifie celuy qui est regeneré par la grace du sainct Esprit. L'homme de dehors est prins en S. Paul pour tout ce qui appartiét au mõde, comme honneur, santé, richesses, credit.

Homme interieur. Homme interieur au cõtraire signifie ce que nous auons de renouuellement pour viure à perpetuité au Royaume de Dieu: & en somme ce qui attouche à l'ame.

I

Idole. Idole vaut autant à dire comme image ou figure qui represente. Mais en l'Escriture ce mot se prend pour image qui est faite par deuotion, & qu'on tient pour saincte. Les idolatres sont ceux qui les honnorent. Idolatrie est l'adoration ou la reuerence qu'on leur porte. Et pourtãt image est prins en ceste mesme signification, c'est à dire pour idole: car ce n'est qu'vn.

Ire. Ire se prend pour le iugement ou la vengeance de Dieu, par laquelle il punit les pecheurs, non pas que Dieu puisse auoir aucune passion: mais pource que les hommes estans battuz de ses verges le sentent comme courroucé.

Iustifier. Iustifier se prend communemẽt pour absouldre & tenir pour iuste: en ceste sorte quand sainct Paul dit que l'homme est iustifié deuant Dieu, il entend qu'il est reputé iuste: & quand il dit qu'il est iustifié par Foy, c'est à dire qu'il est aggreable à Dieu, non point par sa iustice propre: mais à cause de Iesus Christ, par la grace duquel il obtient remission de ses pechez, pour estre recogneu comme iuste. Iustifier Dieu ou sa saggesse, c'est l'approuuer pour luy dõner gloire, Luc. 5. & 7. Iustification de la Loy au. 1. de S. Luc, sont les commandemens qu'il a donné, à cause que c'est la vraye reigle de iustice. S. Paul les appelle iustifications de la Loy pour semblable raison: car là il nous est demonstré quelle est la forme de viure iustement & sainctement.

L

Legion. Legion estoit vne bande de gendarmes qui contenoit ordinairement cinq mille hommes de pied & cinq cens de cheual: quelque fois plus, quelque fois moins: pourtant quelque fois ce mot ce prend comme si nous disions armée.

Lettre. Lettre se prend en S. Paul pour predication ou figure exterieure, qui est comme vne chose morte & sans vigueur, & pourtant il a opposé l'Esprit, Ro. 2. & 2. Cor. 3.

M

Main. Main: ce mot se prend quelque fois pour force, mais il signifie aussi ministere ou seruice, comme quand il est dit que Dieu a deliuré son peuple & a donné sa Loy par la main de Moyse.

Mer. Mer ne se prend pas touſiours comme nous l'appellons en nostre langage, mais pour le lac de Genezareth qui estoit au pays de Iudée.

Monumẽt. Monument cõbien qu'il ayt plus ample & generale signification selon la langue Latine, toutesfois il se prend pour sepulcre.

O

Oignement. Oignement ne signifie pas telle espece que nous auons maintenant pour oindre, mais plustost huyle claire ou eauë odoriferante, & en vsoit on anciennement, comme maintenant on vseroit de parfum ou d'eauë de senteurs.

Osiana. Osiana est vne sentence Ebraique, qui vaut autãt à dire comme: Ie te prie, fay prosperer ou sauue: & est vne priere prinse du Pseau. 118. qui fut appliquée par le peuple à nostre Seigneur Iesus Christ en son entrée derniere en Ierusalem, comme à la verité el le auoit esté faite de Dauid proprement au regard de luy.

P

Pains de proposition. Pains de propositiõ: c'estoit douze pains qu'on presentoit par chacune sepmaine au Temple sur la table destinée à cela, lesquelz on laissoit là iusqu'à ce que la sepmaine suyuãte on n'y en eust mis des autres, selõ qu'il est escrit au Leuitique. 24.

Pasque. Pasque est prinse de l'Ebrieu, & signifie passage: mais il se prend tant pour l'agneau Pasqual qu'on mangeoit en cõmemoration de la remembrance que Dieu auoit fait du peuple d'Israel, le retirant de la captiuité d'Egypte, comme pour la feste & solennité annuelle.

Parolle. Parolle signifie selon la façon de parler en la langue Ebraique, chose ou affaire.

Patriarche. Patriarche signifie principal entre les peres, & pourtant les douze enfans de Iacob, qui ont esté comme les douze souches du peuple, sont nommez Patriarches, & pareillement Dauid.

Peagers. Peagers, nous auons mis ce mot pour tous receueurs des deniers & renenues publiques, ou Fermiers, que les Latins appellent Publicains, soyent de tributz ou impostz, ou autres aides. Or c'estoit vn estat que le peuple Iudaique auoit en grand hayne, d'autant qu'il estimoit l'Empire des Romains vne tyrannie iniuste sur eux, & ainsi tenoyent ceux qui recouuroyẽt les deniers publiques, pour ministres d'iniquité: pour ceste cause, le mot est communement prins en mauuaise part.

Pentecoste. Pentecoste est à dire cinquante, & estoit

vne feste Iudaique, pour offrir les premices des fruictz. Et fut le iour que le sainct Esprit descendit sur les Apostres.

Peché. Peché, outre la signification commune se prend pour la racine de peruersité, qui regne & domine en la nature de l'homme, & en ce sens le faut entendre principalement au. 6. 7. des Rom. quelq̃ fois aussi il se prẽd pour le sacrifice qui estoit offert en satisfaction des pechez, à cause que la malediction du iugement de Dieu estoit là mise pour en deliurer le pecheur. Et pourtant Iesus Christ est nommé peché, d'autant qu'il s'est offert en telle sorte pour nous, au. 8. des Romains, en la. 2. des Corinth. 5. c.

Personne. Personne signifie apparence exterieure qui peut rendre l'homme honnorable ou contemptible selon le monde, comme pourete ou richesse, nation, & choses semblables.

Phylactere. Phylactere signifie garde, mais il se prẽd pour certaines bordures, ou les Iuifz escriuoyent les commandemens, pour en auoir tousiours plus fresche memoire, & s'exercer en la meditation d'iceux.

Portes de enfer. Portes d'enfer sont prises pour fortresse ou munition, à cause que la force des villes estoit principalement aux portes.

Prepuce. Prepuce est la peau qui estoit coppée en la Circõcision: mais il se prend pour le contraire de la Circoncision, comme quand il est dit que l'hõme est en prepuce, c'est à dire incirconcis. Et quelque fois mesme il se prend pour Gentil, comme au. 2. des Romains.

Prestre. Prestre: combien que ce mot translaté de Grec en Françoys signifie Ancien, toutesfois pource que c'est vn nom d'office & que le nom d'Ancien en nostre lãgue ne se refere qu'à l'eage, pareillement pource que c'est vn mot qui a esté en vsage tant entre les Italiens & Françoys, comme les Grecz, nous l'auõs laissé en plusieurs passages. Or quãd il est parlé de la Synagogue des Iuifz par le nom de Prestres, il faut entendre les Gouuerneurs qui auoyent autorité en l'Eglise auec les Sacrificateurs: comme en l'Eglise Christienne il faut entendre par ce mot les Pasteurs & Ministres qui ont charge d'enseigner le peuple par la parolle de Dieu, quelque fois aussi ceux qui ont la charge de regarder sur la vie d'vn chacun, pour admonnester ceux qui viuent mal, & les corriger par autorité spirituelle: quand mestier est.

Premices. Premices estoyẽt les premiers fruictz que on offroit à Dieu deuant qu'en manger: & cela estoit vne espece de sanctification, à fin que l'vsage puis apres en fust sainct & pur, mais ce mot se prend quelque fois pour cõmencement, comme au. 8. des Romains.

Pretoire. Pretoire signifioit anciennement tant le Palais du Prince ou Gouuerneur, comme le lieu de iudicature, & se prend au nouueau Testament tant en l'vne signification comme en l'autre.

Procõsul. Proconsul signifie vn Gouuerneur de prouince en principale dignité, c'est vn mot prins de l'ordre & coustume de l'empire Romain.

Propheto. Prophete propremẽt est celuy à qui Dieu a dõné la reuelatiõ des choses futures & cachées auec grace d'office les exposer: mais en sainct Paul il se prend pour celuy qui a don singulier par dessus les autres de declarer la volunté de Dieu: & Prophetie pour la grace & office de ce faire.

Proselyte. Proselyte est autant à dire comme nouice, ou nouuellement incorporé en quelque compagnie: mais il se prend pour ceux qui de nouueau estoyent cõuertiz à la religion Iudaique.

Q

Quadrin. Quadrin estoit anciennement vne monnoye de petite valeur, comme qui maintenant diroit vne maille: pourtant il le faut prendre en ceste sorte commune.

R

Racha. Racha est vn mot qui n'a point de certaine signification, sinõ pour exprimer fascherie & desdain, quand l'homme est despité & courroucé contre son prochain.

Redemption. Redemption signifie rachat & deliurance auec le pris, qu'on appelle en François, Rançon.

S

Sandales. Sandales sont vne espece de chaussure comme pentoufles ou patins.

Sacrificateur. Sacrificateur signifie celuy qui a l'office d'offrir sacrifices pour recueillir le peuple auec Dieu: ceste office estoit au peuple des Iuifz deuant la venue de Christ, lequel a mis fin à toutes les figures de la Loy Mosaique. Or entre les Sacrificateurs il y en auoit vn qui se nõmoit principal ou souuerain, qui representoit Iesus Christ, encore plus specialement que les autres.

Sacrifier l'Euangile. Sacrifier l'Euangile, est faire sacrifice par la predication Euangelique, offrant les ames à Dieu, Rom. 15.

Sainct. Sainct signifie ce qui est dedié & sacrifié à Dieu, & est le contraire de prophane: mais tous les fideles sont nommez saincts à cause que Dieu les a sanctifié par son Esprit, pour les retirer des pollutions de ce monde. Dieu aussi est nommé Sainct, & ses Anges, c'est à dire excellent, comme vne chose qui doit estre en singuliere reputation.

Sabbat. Sabbat signifie repos: ce qui nous a meu de le laisser à esté pource que les Euangelistes ne l'ont point voulu changer, escriuans en

en Grec, en laquelle langue c'eſtoit vn mot incogneu, auſsi bien qu'en la noſtre, pourtant à leur exemple nous en auons vſé. Or c'eſtoit le ſeptieſme & dernier iour de la ſepmaine, que nous appellons maintenãt Sabmedy: mais quelquefois il ſe prẽd pour toute la ſepmaine, & ſuyuant ceſte raiſon aucunefois il eſt parlé du premier, ou ſecond, ou troiſieſme du Sabbat.

Scandale. Scandale ſignifie aſchoppement, comme ſ'il y auoit vne pierre ou du bois au milieu du chemin ou on ſe heurtaſt.

Scandalizer. Scandalizer ſignifie donner occaſion, ou matiere à quelcun de heurter, & pource que la parolle de Dieu nous eſt comme vn chemin ou voye, ce mot ſe prend pour mettre quelque empeſchement ou deſtourbier, en ſorte qu'on ne la ſuyue point comme on doit.

Scribe. Scribe ſignifie autãt que Docteur: car on appelloit ainſi ceux qui eſtoient en eſtime & reputation de ſauoir entre les Iuifz.

Signes. Signes ſe prennent ſouuent pour miracles, d'autant que par iceux Dieu demonſtre ſa puiſſance merueilleuſe pour eſmouuoir les hommes à entendre ce qu'il leur veut enſeigner: quelquefois auſsi il ſe prend pour toute choſe non accouſtumée qui emporte quelque ſignification.

Seruante de l'Egliſe. Seruante de l'Egliſe eſt prinſe au 16. des Rom. pour vne femme vefue, qui auoit office de ſeruir les poures, & diſtribuer les aumoſnes ſoubz la charge des Diacres.

Soye. Soye: nous auons quelquefois vſé de ce mot pour ſignifier ce qui eſt dit en Grec biſſos: c'eſtoit vne eſpece de fin lin ſemblable à creſpe, duquel on vſoit cõme on feroit maintenant de tafetas.

Stade. Stade eſtoit vn eſpace limité pour courir, cõme maintenant on en fait pour iouer aux barres: & contenoit iceluy eſpace ſix vingtz & cinq pas de longueur, qui font ſix cens & vingt cinq piedz.

Songes. Songes au ſecond chap. des Actes, ſignifient les reuelations que Dieu donnoit à ſes Prophetes en dormant.

Statere. Statere eſtoit vne piece d'argent monnoyé, vallant quatre drachmes, qui reuiennent au pris de noſtre monnoye à 14 ſolz.

Synagogue. Synagogue vaut autant que congregation: mais il ſe prend particulierement pour la compagnie des Iuifz, comme nous diſons en la Chreſtienté, Egliſe.

T

Talent. Talent eſtoit vn certain poix, cõbien qu'il y en ayt pluſieurs eſpeces, ſelon la diuerſité des villes ou pays: mais celuy qui eſtoit le plus celebre valloit ſix mille drachmes, qui reuiennent à la monnoye de France enuiró onze cens liures.

Teſt. Teſt ou Caluaire, ſe prend pour teſt de mort, quand il n'y a plus de chair: & pourtant le lieu ou noſtre Seigneur fut crucifié ſe nommoit le Teſt, ou Caluaire de Teſt ou Caluaire, pource qu'eil y auoit là force oſſemens de mortz.

Teſtamẽt. Teſtament ſe prend cõmunement pour alliance ſolennelle, telle que Dieu a faite premierement auec Abraham, puis apres auec le peuple d'Iſrael, & puis apres l'a confermée pour nous auec noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: mais pource que telle alliance a touſiours eſté faite auec ſang de ſacrifice, l'Apoſtre dit que c'eſt comme vn teſtament qui n'eſt point ratifié ſinon par la mort du teſtateur.

Threſorerie. Threſorerie, eſtoit au Temple de Ieruſalem le lieu ou lon faiſoit les offrandes, ou elles eſtoyent miſes pour reſeruer à l'vſage qui eſtoit dit.

V

Vaiſſeau. Vaiſſeau ne ſignifie pas ſeulement ce que nous diſons en noſtre langage, mais tout inſtrument dont on ſe ſert, ou organe.

Veille. Veille ſe prend ſelon la couſtume ancienne, c'eſt que la nuit eſtoit partie en quatre veilles depuis le Soleil couché iuſqu'au Soleil leuant: & l'vne des veilles ſuccedoit à l'autre en diſtance egale.

Vipere. Vipere eſt vne eſpece de ſerpent plus venimeuſe que les autres: & la nature eſt telle que les petis mangent la mere pour ſortir de ſon ventre par force.

INDICE DES PRINCIPALES MATIERES CONtenues en la Bible.

Nouuellement corrigé & augmenté de plusieurs tiltres & allegations par l'auteur d'iceluy.



Les escritures rendent tesmoignage de Christ.

1546.

Rondeau au Lecteur.

Iamais ne vis liure tant fuſt bien fait,
Que nonchaloir n'ait gaſté ou defait:
Comme il fuſt fait de la table preſente,
Laquelle à toy (o Lecteur) ie preſente,
Apres l'auoir nouuellement refait.
Pareſſe auoit treslourdement forfait:
Mais diligence a ſi bien faitiſſait,
Que table ailleurs meilleure, à mon entente
Iamais ne vis.
Lis la ſouuent, & la metz en effect:
Que ſeruiroit elle ſur ton buffet,
Si n'y liſois? Lis donc: ſi te contente,
Et verité y trouueras patente,
Contre Satan: car menteur plus infect,
Iamais ne vis.

INDICE DE LA BIBLE.

Aaron.



Aaron filz d'Amram & de Iecobeth, Exo.6.c.1. Chro.6. a.23.b.frere de Moyse, Exod.4. c.print femme Elizabeth, Exo.6. d. Delaquelle il engendra Nadab, Abiu, Eleazar & Itamar, Exod.6 d. Nom.3 a.26 g. Sacrificateur, Psal.99 c. à qui Dieu fait cesthonnneur, Ebr.5 a. l'office d'iceluy & ses accoustremens, Exo. 28 a.b c d. Son premier sacrifice, Leui.9.a. Il murmura contre Moyse, Nomb.12 a. Et fit le veau d'or, Exo. 32 a. Pour son incredulité il n'entre point en la terre de promission. Nom 20.b. Finalement il meurt en la montagne de Hor, Nom.20 d. Eagé de cent trente trois ans, Nom.33.c.

Abba.

Abba, c'est à dire Pére, Mar.14 d. L'Esprit de l'adoption nous fait crier Abba, Rom 8 c. Gal.4 b.

Abel.

Abel second filz d'Adam, Gen. 4 a. Pasteur de brebis, au mesme. homme iuste, Mat.23 d. Offre à Dieu, Gen.4 a. Auquel Dieu regarde, au mesme. Car il offrit par Foy Eb.11,2. Finalement fut occis par Cain, Ge.4 b. duquel le sang crie, au mesme b. sus les infideles, Mat. 23.d. Luc 11.g. Mais celuy de Christ parle meilleures choses que celuy d'Abel. Ebr.12.f.

Adam.

Adã le premier hõme creé, Ge.1. d.1, Tim.2 d. Son peché, excusatiõ, punitiõ, Gen.3 b c d. Et au chef de neuf cẽs trẽte ans mourut, Ge.5.a. Comparaison du forfait d'Adam au don & grace de Christ, Romains.5 c.

Tous meurent en Adam, 1. Cor. 15 c, & par Christ sont viuifiez, au mesme. car iceluy est la vie, Iehan 11.c, & 14 a.

Abomination.

Abomination sont deuant Dieu les idoles & images, deuant lesquelles le peuple s'encline. Deut. 7 d e. 27 c.29 c.

Les sacrifices des meschãs sont abomination. Prouer.15 b.

L'homme est abomination laissant le vray Dieu pour seruir aux idoles, & contemnant verité pour les doctrines prophanes, Isaie 41. f.

On ne doit ensuyuir les abominations des Gentilz Leu.18.d. c'est idolatrie, Exo.8 f.2. Roys 23.c.2. Paralip.33 a.

Abomination est paillarder auec la femme d'autruy. Exechiel 22 c.

Double poids & double mesure sont abomination, Deuerbe 26 b.

Abomination deuant Dieu ce que les hommes estiment excellẽt, Luc.16 d.

L'homme inique est abomination à Dieu, & le bon au meschãt. Prouerbe 29. d.

Abomination sont les transgresseurs des commandemens de Dieu, Leui.26 c.

L'abomination estant au lieu sainct (c'est Ierusalem assiegée de ses ennemiz.) Mat.24 b. Mar.13 b Luc. 21 d. Daniel 9 g.

La femme ayant vn hanap d'or en sa main plein d'abomination & d'ordure, Apoca.17 a.

Choses faites sans Foy & commandement de Dieu, comme oblations & encensemens, sont abomination deuant Dieu, Isaie 1, d. Iere.6, e. Aussi les festes & assemblées, Amos 5, f. Voyez tout le chapitre.

Nul faisant abomination entre en la cité de Dieu, Apoca.21.g.

Abomination est la repudiée qui apres le second vient retourner au premier mary, Deu.24 a.

Abrogation.

Abrogation, c'est abolisement: Si ceux qui sont de la loy sont heritiers: la Foy est aneantie, & la promesse abolie, Romains.4.c.

Abolie ne peut estre la promesse par la loy, Gal.3.c.

Abrogation est faite de la loy des commandemẽs, qui estoiẽt es decretz & ceremonies, Roma.7 b. Gal.3.b.c. Ephes.2.c. Coloss.2.c.

Abrogation est faite des sacrifices, festes, viandes, & de toutes ceremonies exterieures, 1 Sam.15. e. Isa.1.c.9.a. Iere.6.e.31, f. Osée 6.c. Amos 5 f. Malach, 1 d. 2.c. Baruch 2, g. Matt.9 b 12.a. Et de tout ordre de prestrise, Ebr. 7 b.

Abstinence.

Abstinence Chrestiẽne est soy retirer de peché. Tob.1.b. Cõme de noise, Eccle.28 b. de paillardise, 1. The.4 a. des desirs charnelz. 1 Pierre 2.b. & de toute apparence de mal, 1 Thess.5 c. Exemple du iuste qui s'abstient des voyes des iniques Sapien.2 c. Et du luyseur, qui s'abstient & attrempe en toutes choses, 1, Corin, 9 d.

Abstinence de vin & de ceruoise est commandée aux Nazariens, Nombr.6 a, Iuges 13 c.

Abstinence par commandement humain de certaines viãdes, breuages, mariages &c, est doctrine des diables, 1 Tim.4 b.

Aux abstinens sapience est donnée. Dan.1 d. Et santé corporelle, Eccl.37 d, Soyons donc sobres, 1 Pier.5 c. Tit.2 d. Car Dieu ne nous a point donné l'Esprit de crainte, mais de vertu, de dilection & de sobrieté.2, 1 im.1, b.

Abus.

Les Sodomites veulent abuser, c'est auoir charnelle cognoissance des honneste de Lot, Genese, 19 b.

Les Gabaonites veulent abuser, c'est cognoistre charnellemẽt le Leuite, Iuges 19 f.

Paul n'abuse point de sa puissance en l'Euangile, 1, Corin, 9 c.

Les abuz qui sont en l'Eglise doyuẽt estre corrigez par les princes. Rom.13.a. A lexemple de Iosaphat, 2 Chron. 19 b c. Et d'Ezechias qui destruisit le serpent, 2. Roys 18 a. Item de Iosias, 2 Roys 23, a b.2 Chr.34 a.

Les Ministres doyuent prescher contre les abuz du monde. Exemple en Isa.au 61 a. Item en Iere.au 1.a. Item en Ezechiel 2. b. Item en Iehan Baptiste. Matthieu 3.b.14 a. Luc.3 b. Item en Christ, Matt. 23 a b. Marc.13 a. Luc.11 g. Item en sainct Paul qui reprend les Corin. de certains abuz: c'est assauoir de ce qu'ilz ont des sectes. 1 Corin. b c. de ce qu'ilz enduroyent vn fornicateur parmy eux, 5 a. de ce qu'ilz s'accusoyent deuant iuges infideles, 6 a b. de ce qu'aucuns ne se vouloyent point marier, 7 a. de ce qu'ilz abusoyent de la cene de nostre Seigneur, 11 e. de ce qu'ilz nioyent la resurrection, 15, par tout le chapitre. de ce qu'ilz prioyent en langage qu'on n'entẽdoit point, 14 d Item les Romains & Galatiens de ce qu'ilz vouloyent estre iustifiez par la Loy, Romains 3 d. 4 d. 5 a, Gal.2 d. 5 a.

Abus est toute tradition humaine ordonnée pour iustification, Isaie 29 d. Mat. 15 a. Marc.7 b.

Acception.

Acception de persone est auoir regard à la condition de l'homme ou à sa natiõ: ce qui n'est en Dieu, Deu.10 d.2 Chr.19 c, Iob 34 b. Sap. 6.b. Actes 1 e. Ro.2 b. 10 d. Gal.2 b. Ephe.6 b, Colossiens 3 b.

Acception de persone enuers Dieu, nulle contre le poure. Eccle. 35 b. ce aussi qui ne doit estre en nous. Iaques 2 b, Iude f. Ny es iuges, Exode 23 a.

Accusation.

Accusation de Ioseph contre ses freres, Genese 37 a.

Les Iuifz espient Christ pour l'accuser, Mat.12 a. Marc 2 a. Luc 6. b.

Accusation à mort contre Christ Mat.27 b, Marc 15 a, Luc 23 a, Iehan 18 f.

Accusation de christ contre les incredules Iehan 5 g.

Ce n'est la costume de condamner sans auoir les accusateurs presens, Act, 25 e.

Conscièce nous accuse, rom. 2 c Satan accusateur deietté. Ap. 12 c.

Le Scribe craint d'estre accusé pour la sedition, Actes 19 g.

Le capitaine s'enqueste de l'accusation faite contre sainct Paul. Actes 22 g. aussi fait Festus, Actes 25 a.

Paul se dit estre accusé de l'esperance des promesses, Actes 23 c.

Adoration.

Adorer Dieu. Exo. 20 a, Deut. 9 b. 10. d. Psal. 66 a. 86 b, Isa. 66 g. Tout seul, Deu. 6 b, Mat. 4 b. Luc 4 b, Mar. 1 b. En tout tẽps, Ps. 34 a & en tout lieu, Ps. 103 d, car il n'habite point aux tẽples faictz de la main des hõmes. Act. 7 f. 17 f. Il se doit dõc adorer en esprit & verité, Iehan 4 c. sans images, Exode 20 a. Leui. 19 a. Deu. 27 c. De cueur non de leures, Isaie 29 d. Mathieu 15 b, Marc 7 b.

Iacob adora. c'est rendit graces à Dieu vers le cheuet du lict, Gen. 47 g. Pareille maniere de parler est au 1. des Roys 1 g. Iuges 7 e.

Adorer le peuple de la terre: c'est rẽdre graces à iceluy, & s'encliner à genoux, Genese 23. b.

Adorer: c'est soy incliner en terre en signe d'honneur & reuerence Gen. 18 a. 19. a. 30 a. Car la diction Ebraique signifie cela. Et sainct Matthieu parlant du Ladre, dit qu'il adoroit, 8 a, Et sainct Marc. 1 d, racontant la mesme histoire, dit qu'il prioit à genoux.

Item, Nombr. 22 f. est dict que Balaam deuãt l'Ange adora: c'est s'enclina & prosterna deuant sa face. Voyez Genese 33 a. 47 b. 1 Samuel 20 g. 25 d. Ruth 2 b. Matt. 2 a 26 c.

Tous ceux qui sont escritz au liure de vie adorẽt la Beste, Apo. 13 a c. Dont sont puniz, Apo. 16 a b c d.

Aucuns adorẽt les œuures de leurs mains, Isaie 2 b, de quoy sont confuz, Psalme 97, c.

Adoration superstitieuse, Acte. 10 d, 14 b, Apo. 19 b, 22 c. Est estroictement defendue, Deuter. 4 c. Et punie au mesme. 17 a b. 29 d, 30 d. Voyez 1 Roys 11 f. 16 d.

Admonition d'abandonner telles adorations, 2 Roys 17 c. Exode 23 c. Deute. 5 a. Psalme 81 b. Mich. 5 d.

Aduenement de christ en la chair.

L'aduenement de Christ promis, Genese 3 c. en la semence qui doit poindre le chef du serpent (& ne s'entend nullement de la femme, comme il appert en l'Ebrieu) mais de la semence qui est Christ, Gal. 3 c. Lequel est venu au nom du pere, Iehan 5 g.

L'aduenement promis, Gene. 12 b. 49 b. Deu. 18 c, Isaie 7 c. 11 a Daniel 9 f. Haggée 2 b. Zach. 2 c. Baruch 3 d.

L'aduenement de Christ desiré, Isa. 45 b, 62 a, 64 a. Et faict en tẽps certain, Gala, 4 a.

Par l'aduenemẽt de Christ nous sommes deliurez de mal, Sopho. 3 d. Michée 4 b. Colossiens 1 b. Tite 2 d, 3 b. Et collation de tout bien, faict, Is. 62. d. Luc 9 g. Et vie eternelle donnée, Iehan; b. 10. b. 12 d e. 1 Iehan 2 d, Actes 10 g.

L'aduenemẽt de Christ humble, simple, doux & sans orgueil, Isaie 11 a. 62 d. Zach. 9 b, Marc 12 a.

L'aduenemẽt de Christ en nous spirituellement.

Christ vient en celuy qui l'ayme, & qui garde sa parolle. Iehan 14 c, Apo. 3 d. & qui le quiert en simplesse. Isaie 55 a. Sap. 1 a. cher chez le donc cõtinuellement, Psal. 105 a. & vostre cueur viura. Psalme. 69 g.

L'aduenemẽt de Christ en nous Ieh. 14 a à fin que la dilection du pere soit en nous, Iehan 17 d.

L'aduenement de Christ au Iugement.

Chirst viendra iuger les vifz & les mortz, 1. Cor. 15, par tout le chap. Bons & mauuais. Eccle. 3 c. 2. Cor. 5. d. Selon sa fidelité, Psal. 96 d. Eccl. 12 a b; ce qui est ordonné de Dieu à Christ, Iehã 5 e. Act. 1 f. Rom. 14. d. Selon la nature humaine, Mat. 25 c. Accompagné des Anges, Matt. 35 c. Qui separeront les mauuais du milieu des iustes, Mat. 13 f. Accompagné aussi des anciens de son peuple, Isa. 3 c

L'aduenement de Christ nous est incertain, Mat. 24 b. Marc 13 d. Car il ne nous l'a point reuelé, Act. 1 b. mais bien les signes precedens, Mat 24 c. parquoy nous conuient veiller, Marc 13. d. pourtant qu'il viendra comme vn larron, 1. The. 5 a, 2. Pier. 3 c. Apo. 3 a 16 c. mais pource ne nous faut estre meuz ny troublez en nostre entendement, 2. Thess. 2 a.

L'aduenemẽt de Christ prochain, Isa. 13 a 51 b. Phil. 4 a. 1. Ieh. 2 c. Apo. 22 d. En ce iour là nous aurons la couronne de iustice, 2. Timo. 4 b. voire si auons receu Christ en ses membres, Mathieu 25 c.

Adultere.

Adultere est violation de la foy promise au mariage qui est defendu Exod. 20. b Leui. 18 c. Deu. 5 b. Mat. 5 c. 19. c. car il diffame la personne, Pro. 6 d. Eccle. 23 d, Duquel toutesfois la terre est pleine, Ieremie 23 b. Osée 4 a. & pource s'en faut il informer. Deutero. 5 b. Mala. 3 b. puis on les doit lapider. Deut. 22 c.

Adultere puny de Dieu, Iere. 5 c. 7. b.

L'adultere de Dauid fit blasphemer le Nom de Dieu: & pource l'enfant engendré par adultere mourut. 2. Samuel 12 d.

L'œil de l'adultere prend garde aux tenebres, Iob, 24 c.

Chacun fait abomination, c'est adultere, auec la femme d'autruy, Ieremie 5 c. 23 b. Ezc. 22 c. Osée 4 c d. Et a les yeux pleins d'adultere, 2. Pierre 2 c.

Susanne ayme mieux mourir que commetre adultere. En son histoire. Dani. 13 c. Car ceux sont puniz qui seulement se sont miz en peril de commettre adultere, Genese 12 d. 26 a.

Quiconque aura regardé femme pour la conuciter, il a desia commis adultere auec elle. Matth. 5 c. Pource l'adultere n'a point de part au royaume de Dieu. 1. Cor. 6 b. On ne se doit donc mesler auec luy. 1. Cor. 5 b.

Les adulteres seront iugez, c'est puniz de Dieu, Ebri. 13 a.

Adultere est cause de procurer la mort d'autruy: comme appert en Dauid qui commanda qu'on mist Vrie à la poincte de la bataille, ou il mourut & aucuns du peuple, 2. Sam. 11. c. Et en Iehan Baptiste. Mat. 14 a. Marc 6.

L'adultere est lasche de courage Pro. 6 c d.

Sacrifice special pour la suspition d'adultere. Nombres 5 b c. On peut laisser la femme pour cause d'adultere, Matt. 5 c. 19 b. Marc 10 a. Luc. 16 d. Deut. 24 a.

Les filz des adulteres ne seront point parfaictz. Sap. 3 d.

Aduocat.

Notez que ie ne trouue point en toute la Bible ce mot Aduocat, ou Aduocate, fors que 1. Ieh. 2 a. ou est dit que si nous auons peché, que Christ est nostre Aduocat enuers le pere. Allons donc auec fiance au throne de sa grace, à fin que nous obtenions misericorde, & trouuions grace pour auoir ayde en temps conuenable. Hebri. 4 d. Car il nous appelle, Mathieu 11. d.

Affinité.

Nulle affinité n'empesche mariage, fors celle qui est deffendue. Leui. 18 b, ou les degrez d'affinité sont comprins.

Affliction.

Affliger les ames: c'est ieusner Leuit.16.f.23.e.Nō.29.b. Isai.58 a.

Affliction à vn pour le peché de l'autre.1. Roys 11. g.

Affliction à ceux qui affligent les auditeurs de la parolle de Dieu. Exode 23 c Ce que Dieu voit. Exode 3 b.

Affliction d'esprit est en toutes choses, Eccl.1 c.2 d. 4 b.

Affliction selon la coustume de l'Escriture, est appellée bruslure, ou probation faicte par fornaise ardante. Pro.17 a. Zacha.13 a. Sap 3.b. Eccle.27 a.1 Corin.3 c.1 Pierre 4.c.

Aucun ne soit affligé comme meurtrier, 1 Pierre 4 d.

Moyse ayme mieux d'estre affligé auec le peuple de Dieu &c. Ebrieux, 11, e.

Affliction à ceux qui se retirent aux dieux estranges, Deut. 31 d e. Iosué 24 e, Iuges 10 c.

On doit subuenir aux affligez, Ecclesiastique 7 d.

Ame.

Ame viuante pour beste ayant vie Genese 1 c d.

Ame pour persone, Genes 12 a. 14 d. Leui.2 a. Rom. 13 a.1. Pierre 3.d.

Ame pour corps mort, Leui.21 a.

Ame pour sang, Gene.9 a.

Ame pour ce dequoy on vit Deut.24 c.

Ame pour vie. Exo.30 b. Leui. 17 c. Nombr.25 d. selon la translation commune, Iesué 2 c. Mat. 2 d. Iehan 12 d 13 d. 15 b.1. Ieh 3 c. Ame pour ame, c'est beste pour beste. Leuit 24.d.

Ame pour ame, Deu.19 d. c'est le tesmoing faux portera la peine qu'eusse porté l'accusé s'il eut esté conuaincu du cas selon la Loy, Exo.21 e. Mat.5 f.

Ame en la main, c'est estre en hazard & dangier, Iuges 12 a. Psalme 119 n.

De noz ames Christ Euesque, 2. Pierre 2 d. pour l'amour desquelles il a mis son ame, c'est sa vie, Ieh 10. b. Ames en la charge des ministres. Eze.3 e.33, b.34 a b c d. Dont rendront raison. Ebrieux 13 e. Paul prie que Dieu conserue l'esprit entier & l'ame & corps, sans reproche des Thessaloniciens, en la 2. Espistre 5 d.

Noz ames doyuent estre purifiées en obeissance de verité, 1. Pierre 1 d. & possedées par patience, Luc 21 d.

Les ames de ceux qui auoyent esté tuez pour la parolle de Dieu crioyent soubz l'autel, Apoca.6 d.

L'ame de Christ triste iusqu'à la mort. Matt.26 d. Marc 14 d.

L'ame de celuy qui craint Dieu est bien heureuse, Eccl.34 c.

Amour de Dieu enuers nous.

Dieu a aymé noz peres, Deut.4. f. Et Israel.2. Roys 10 b.2. Chro. 9.b. Et la montagne de Zion. Psal.78 g. Et les iustes. Psal.146. Car il ayme ceux qui l'ayment. Pro.8 b. Par Charité, Iere.31 a. per petuelle. Malach.1 a. Sans oublier Isa.49 d. Iere.31. a.

Amour de Dieu enuers Iacob. Mala.1 a. Rom.9 c.

Amour de Dieu enuers Marthe, Iehan 11 a.

Amour de Dieu enuers tous, Sap.11 d.

Le Dieu d'amours, 2. Cor.13 d. Qui nous deliure de mal, Isa.43 a. 63 c. Donnant son filz. Iehan 3 b. Romains 5 b. Ephes.5 a. Apocalypse 1 b.

Dieu chastie ceux qu'il ayme, Pro.3 b. Ebr.12 b. Apo.3 d.

Amour de nous enuers Dieu.

Amour est le premier & le plus grand cōmandement, Matt.22 d. Qui ayme Dieu, il ayme sa parolle Iehan 14.c. Aymons le donc Deu. 6.b. de tout nostre cueur, Luc 10. e. Car il nous a aymé le premier, 1. Iehan 4.d. Et aymera, Pro.8.b.

Dieu garde ceux qui l'ayment, Eccl.2.d.

Aymer faut de cueur entier, Deut.6.b. Mat.22.d. Luc 10.e.

Aymons Dieu d'œuure & de faict, Deut.10 c. Eccl.2.d.

Aymons Dieu toute nostre vie. Ecclesiastique 13 c. Car qui l'ayme ra il sera aymé du Pere, Iehan 14 c.

Amour enuers nostre prochain.

Tous animaux ayment leur semblable, Eccl.13 c.

Dieu nous enseigne d'aymer l'vn l'autre, Iean 13.d.15 b. 1. Thessalo. 4.b.1. Iehan.2.b.

Aymer son frere transporte de mort à vie, 1. Ieh.3. c,4,b,c.

Qui ayme son frere accomplit la Loy, Rom.13.c. Gal.5.b.

Qui ayme son Pere ou sa mere, son filz ou sa fille plus que Christ, n'est pas digne de luy, Matthieu 10.d.

Aymons l'vn l'autre comme Christ nous a aymé. Iehan 13.d. 15. b.

Aymer son prochain comme soymesme, Mat.22.d. Marc.12. c. Leu.19.d. Rom.12.c. De cueur sans fiction, 1. Pier.1.d. Supportans l'vn l'autre, Gal.6.a. Eph.4.a.

Amour de nous vers noz ennemiz.

Nous deuons aymer noz ennemiz, Mat.5. e. de bon cueur sans s'esiouir de leur ruine, Iob.31.c. Eccles.8.b.10.a. Item de bouche priant pour eux, Mat.5. e. Rom. 12.c. Exemple de Christ, Luc 23.e. Isa.53.d. De sainct Estienne. Act.7. g. Item d'œuure nous deuons bien faire à ceux qui nous hayēt, Matthi.5.e. Prouerbe.25.c. Rom. 12.d. Exemple de David, 2. Samuel 1. b. Item, d'Abraham. Genese 18.c.d.

Anges.

Anges receuz de Loth, Genese. 19.a.

Les Anges montent & descendent, Gen.28.c.

Lesquelz assistent deuant Dieu, Daniel,7.c. Mat.18.b. & administrent aux hommes, Psalm.14.a.91. a. Ebr.1.d. Item, ilz redarguent les pecheurs, Iuges 2. a. Et reconfortent les affligez. Gen.21.b. Luc.22. e. Daniel.6,f. Item ilz annoncent le vouloir de Dieu. Exemple de l'Ange qui annonça à Elie ce que il deuoit dire aux seruiteurs d'Ochozias, 2. Roys 1.a. Item, de Daniel 9.f. Item de Ioseph, Matt 1.d. 2.d. Item, de Cornille, Act.10. a. Item de Zacharie, Luc 1.b. Item de Marie, Luc 1.c.2.b.

Par les anges Dieu flagelle son peuple, 2. Sam.24.c.2. Roys 19. g. Act 12.d.

Saducéens nyent les Anges, Act.23.b.

Antechrist.

Antechrist n'est propre nom de persone, mais d'office, car plusieurs sont antechristz, 1. Ieh.2, c.4, a.2. Thes.2 b.

Antechrist & son regne estoit ia dés le tēps des Apostres. 2, Thes. .2.a. Et celuy est Antechrist qui nye le pere & le filz, 1. Iehan, 2, c.

De l'antechrist, voyez, 1. Ieh. 4. a. Et en la secōde Epistre du mesme, c.

Apostres.

Apostres sont ambassadeurs, messagers, ou enuoyez, specialement de Dieu. Et par ainsi Christ est nostre apostre enuoyé de son pere. Ebrieux 3. a. aussi sont les douze Mat, 10, a. Marc. 6. b. Luc. 6. c. 9. a. Iehan. 15. c.

Les Apostres sont la lumiere du monde, Mat. 5. b. Le sel de la terre aux mesmes, Marc 9. g.

Dispensateurs des Mysteres de Dieu, 1. Corint. 4. a. Seruiteurs de Christ, aux mesmes. Adiuteurs & cooperateurs de Dieu, 1. Cor. 3. b. Tesmoings de la passion & resurrection de Christ, Luc 24. g. Act. 1. b. 2. e. 10. f. entre lesquelz Paul se repute le moindre, 1. Cor. 4 a. & indigne de ce nom. 1. Cor, 15. b.

Les Apostres sont enuoyez par

Christ comme christ par son Pere, Ieh.20.e.

Auec puissance en sediffication, 2. Cor.5.d.10.c.13 c. & comme brebis parmy les loups. Matt.10.b. pour prescher l'Euangile 16.b.d. A toutes gens, Matt.28.d. & pour guarir les malades. Math.10. b. & donner tesmoignage de Christ, Ieh. 15.d. Act.1.a de quelz Christ esprouue la Foy, matt.8.c. Ausquelz aussi il predict leurs ieusnes & afflictions apres sa mort, Mat.9.b. Ce qui leur est aduenu, Act.4.a.5.d.

Arbitre.

Voyes sus volunté.

Arbre.

Arbre de vie, de science, de bien & de mal, Gen.2 b.

Dieu defend de non copper les abres au temps de gurrre, quand Israel met le siege deuant les villes, Deut,20.d.

Daniel examine les prestres pour sauoir soubz quel abre ilz ont veu l'homme auec Susanne en en son histoire, Dan.13.f.

Arbre par similitude est tout hõme Psal.1.b. Mat.3.c.12 d. Luc. 6 g. S'il est fidele, il est bon arbre et portant bon fruict, tant en doctrine que par œuure, Mat.7.c. mais s'il est sans fruict, deux foys mort Iude, d.

Armures Chrestiennes.

Les armures des Chrestiens sont spirituelles, puissantes par Dieu, 2. Cor.10.2.b.

Armeures de lumiere. Rom.13.d.

Armures dont ilz doyuẽt vser 1. Thess.5.b.

Armons nous du baudrier de verité, soyons vestuz du hallecret de iustice, ayans les piedz chaussez en la preparation de l'Euangile de paix: & sur tout ayans l'escu de Foy, Isa .59.d. Ephe,6.c. & le heaume de l'esperance de salut. 1. The.5.b. Itẽ le glaiue de l'esprit, lequel est la parolle de Dieu, eph. 6.c. Ebr.4.c. Et perseuerammẽt faisons le guet en oraison, Ephes. 6.c.1. Pier.5.c. Nous abstenans de toutes choses contraires à la Loy du Seigneur, 1. Cor.9 d.

Ascension de Christ.

Christ receu au ciel, Marc 16 d. Luc 24 g. Act,1.a. pour nous deliurer de captiuité & dõner plusieurs dons, Psal,68 b. Ep.4 b, Et fait requeste pour nous. Ro. 8 f. Ebr.9.f. & pour preparer le lieu, Mich.1 a. Iehan 14. a.

Christ monté au ciel, sied à la dextre de Dieu, 1. Pierre 3 d. Ebri. 10.c. & de son throne au mesme, 12 a. Dont il ne retornera iusques au temps de la restitution de toutes choses, Actes 3.d.

cerchõs donc ce qui est en hault, ou Christ est seant à la dextre de Dieu, Colos.3 a.

Christ est monté au ciel, car le Consolateur ne fust point venu, Ieh.16 b.

A l'ascension toute puissance est donnée à Christ. Matt.28 d. Ephes. 1 d, 1. Pict.3.d.

Auarice.

Auarice racine de tout mal, 1. Timo.6 c. qui est idolatrie, Ephes. 5 b. Colos.3 a. nous est defendue bien estroictement, Luc 16 b c. Ephes.5 b. Ebr.13 a.

Il n'est rien plus meschant que l'auaricieux, car il met sa vie en vente, Eccl.10 b.

Celuy qui hait auarice viura longuement Prouerb.28.c.

Le Seigneur se courrouce à nous pour l'iniquité de nostre auarice, Isa.57.d.

Malheur à celuy qui acquiert par auarice quelque chose à sa maison, Hab,2.c.

Auarice nuit à son possesseur, Pro.1, c. comme appert de Iesabel, qui fit mourir Naboth pour sa vigne, 1. Roys 21.a f. Item de Iudas le traistre, Mat.26.b.

Auarice trouble la maison, Prouer.15, d. Eccl.31.a.

Le pillard sera pillé, Isa.33.a.

Celuy habitera auec Dieu qui sera troué sans auarice, Isai.33.c.

l'Auaricieux n'est iamais remply d'argent, Eccl.5.b.

l'Auaricieux n'ose manger son saoul, Eccl.6.a.

Tous estudient à auarice, Iere. 6.c.8.d.

Auarice ne doit estre es iuges, Exode 18.c. toutesfois ilz visitent en rapines, & pour salaire inique, 2. Pier.2.c. Et sont pilleurs du peuple, Michée 3.a.

Les auaricieux n'ont point le Royame de dieu, Eph.5.b.

Les auaricieux tombent es laqs du Diable, 1 Tim.6, b.

l'Euesque ne doit estre auaricieux 1. Tim.3.a. Soyons donc sans auarice. Ebr.13,a.

Aumosne.

Faire aumosne, Eccl.17, c. de son propre, Tho.4, b. Et secretement, Ecc.29.b. Matthieu, 6.a. Car par elle sommes deliurez de mort, Tho.12.b. & si n'est point mise en oubly deuant Dieu Eccl. 3.31.b.

Exemple de faire aumosne, 2. Corint.8.c.9.a. Actes 10.24.d.

Racheter le peché par aumosne Daniel, 4.e.

Qui ne donne rien ne demeure point en charité, 1. Ieh.3.d. departissons donc nostre pain aux poures, Isa.58.b.

Car Christ repute ce estre faict à luy, Matth.25.d.

Autel,

Autel edifié au Seigneur, Gen, 8.d.35.a.

l'Autel deuoit estre de terre, Exod, 20.d.

Autel faict pour & en peché, Osée.8.c.

Autel faict selõ la multitude des fruictz Osée, 10.a.12.d.

Autel ne fut iamais commandé d'estre faict fors qu'a vn seul Dieu. Gen. 12.b.13.d.26 f.33.d.35. a. Parquoy Iosias destruisit tous les autelz faitz à l'honneur des Images, 2. Roys 23.c. que Ieroboam, auoit edifié, 1 Roys, 12 f g.

Aussi n'auõs nul autel que Christ, Ebr, 13 c.

Qui sert à l'autel doit viure de l'autel, 1 Cor, 9 b.

Bapteſme.

Baptizer, c'est mouiller ou lauer, Iudith.12 b. Mat.3 b.

Christ est baptizé, mat.3.d.

Bapteſme est vn signe exterieur representant en nous renouation d'esprit, & mortification de noz mẽbres en Iesus Christ, par lequel nous sommes ensueuliz en la mort auec luy, Rom.6 a. Colos,2 b. Et n'est qu'vn, Ephe.4 a.

Ceux qui sõt baptizes en Christ ont vestu Christ, Gala.3 d.

Par le Bapteſme nous sommes receuz, enroulez & escritz en la saincte assemblée de Christ, Act.2 f.

Les disciples ont baptizé non point Christ, Iehan 4 a.

Paul se dit aussi estre enuoyé, nõ pour baptizer, mais pour prescher, 1. Cor.1.c.

Nous sommes baptizez au nom, c'est en la vertu du Pere, & du Filz, & du sainct Esprit, Matt. 28 d.

Chacun soit baptizé au nom de Iesus, Act,2.f.

Aucuns sont baptizez au nom du Seigneur, act.10 g.

Bapteſme ne confere point grace de soy, comme apert de Simon magicien. act.8 c.

Paul croyt, & a receu le S. Esprit deuant estre baptizé, Act.9 c.

Corneille le centenier reçoit le sainct Esprit deuant le Bapteſme, act.10 g.

L'eunuque de la Royne de Candace croit (& par consequent a grace) deuãt estre baptizé, act.8 g.

Contre ceux qui disent la iustification estre faicte par le bapteſme, Cherchez aux Rom.3.d.4 a c. Ephe.2 b. Gal.2 d.3 a. ou 8. Paul monstre cela estre faict par foy, & non par quelconque œuure que ce soit.

l'Escriture attribue aucunesfois à bapteſme, ce qui appartient à foy

à foy, assauoir estre ensseuely en Christ, Ro. 6 a.
Vestir Christ, Gal.3 d.
Lauemẽt de regeneratiõ, Tit.3 b.
Lauement de peché, act.22 d.
Sainct pierre monstre que nous sommes sauuez au bapteſme non point par la depoſition des ordures de la chair, mais par examination de bonne conſcience en Dieu. 1, Pierre 3 d.
Le ſacrement du Bapteſme diuinement ordõné eſt adminiſtré par Ieh a. Baptiſte, Ieh.1 d c. Mat.21.c.
Aucuns expoſent baptiſer pour enſeigner, 1 Cor.10 a. Ebr.6 12.
Baptiſer pour mourir, marc 10 f, Luc 12.f.

Beatitude.

Beatitude, c'eſt vie eternelle, qui conſiſte en la ſeule congnoiſſance de Dieu & de Chriſt, Ieh.17.a.
Beatitude contient ſatieté & abondance de tout bien, ce qui eſt prefiguré, Pſa.36.c. Iſa.49.c. Apo. 7.d. & par les bons banquetz, deſquelz parle Iſa.25.c.
Les biẽheureux verront le Roy en ſa beauté, Iſa.33.c d.1. Ieh.3.a.
Beatitude eſt incomprehenſible aux hommes mortelz, Iſa.64.b.1. Cor.2 b.
Beatitude par vn ſeul Chriſt nous eſt diſpoſée, Luc.22 c.
Rien n'eſt receu en beatitude, ſ il n'eſt pur, Apo.21.g.
Biẽ heureux ſont ceux deſquelz les pechez ſont padõnez, Pſal. 32. a. Ro.4.a.
Biẽheureux ſont les poures de eſprit. Matt.5.a. Luc.6 d.
Bienheureux ſont ceux qui ſouffrent pour iuſtice. 1. Pier.3.c.4.c.
Bienheureuſe eſt Marie pource qu'elle a creu, Luc 1.e.
Bienheureux ſont ceux qui oyent la parolle de Dieu & qui la gardent. Luc 11.d.

Beneir.

Beneir, c'eſt rendre graces & louer, Gene.14.d.24.d.2.Sam.21.a. Tob.11.c.13.a. Luc 1 c. 2 e. 1. Cor. 10.c.14.c.
Beneir, c'eſt augmẽter, donner abondance de faire croiſtre le bien, Gene 39 c.39 a. Iob 1 b.
Beneir c'eſt donner vertu multiplicatiue, Gen.1 c.5 a.
Toutes gens & nations beneiſtes en la ſemence d'Abraham. Gen.12 a.22 d. à fin que la benediction d'Abraham fuſt faicte aux gentilz par Ieſus Chriſt, Gala. 3 b c.
Beneiſſons la maiſon des iuſtes Pro.3 d.
La façon de beneir, Gen.48.d.
Benediction pour don, preſent, ou aumoſne, Geneſ.33.b.c.2. Cor. 8.b.
Beneir pour maudire, Iob.2.c.
Benedictions aux obſeruateurs des commandemẽs de Dieu, Exo. 23.d. Deut.28.a.
Beneis ſont de Dieu tous fideles, Iſaie 61.d. Deutero.15, a. Epheſ. 1 a. à eux auſſi eſt preparé le Royaume, Mat.25.c.
Benedictions de preſtres maudictes de Dieu, Mala.2.a.
Beniſſons Dieu cordiallement. Pſalme 103.a. Eccle.39,b. En tout lieu, Pſal.103.d. Eccl.32.c.
Toute creature de Dieu eſt bonne & beneicte par la parolle de Dieu, & oraiſon, 1. Tim.4.a.
Beneiſſons noz perſecuteurs, Matthieu 5.e. Luc. 6.c. Rom.12.c.
Beneict eſt l'homme qui ſe confie au Seigneur Dieu, Iere.16.b.
Malheur à ceux qui ſont beneictz des hommes, Luc 6.d.

Bon.

Nul n'eſt bon qu'vn ſeul Dieu, Mat.19.c. Marc 10.c. Luc 18.d.
Dieu eſt bon à ceux qui ſon droictz de cueur, Pſalm.73.a.125.a. Et à ceux qui eſperent en luy, lamentations 3.c.

Bien faire.

Bien fut faict aux ſages femmes, Exo.1.d.
Bien faire ne pouuons ſans Chriſt. Ieh.15.a. car ce qui eſt fait ſans foy eſt peché, Rom.14.d.
Bien faire à ceux qui nous hayent. Mat.5.e.
Celuy qui bien fait eſt de Dieu. 1. Ieh.3.b.
On doit bien faire en tout tẽps Gal.6.b.2. Theſſ.3.d.
En bien faiſant on faict taire les meſchans, 1. Pierre 3.c.
Nul ne fait bien, Pſalm.14.a.53. a. Rom.3.b.

Blaſpheme.

Blaſphemateur du nom de Dieu doit mourir, Leui.24.c.
Les blaſphemes de Sennacherib, 2. Roys 18.g 1. Chroni.32.d.
Le blaſpheme de ceux de Caſpin, 2. Mach.12.c.
Menace aux blaſphemateurs de la parolle de Dieu, Iſa.5 f.
Le blaſpheme des ſcribes, Mat. 9.a. Marc 2.a. Luc 5.d.
Le blaſpheme du principal ſacrificateur. Mat.26 g. Marc 14.g.
Le blaſpheme du brigand, Luc 22.f & de qui ceux paſſoyent aupres de Chriſt, 27.c.
Blaſphemateur Paul ſe confeſſe, 1. Timo.1.c.
Auſſi qu'il a fait les autres blaſphemer, Act.26.c.
Blaſpheme contre le ſainct Eſprit n'eſt iamais pardonné, Mat. 12.c. Marc 3 d. Luc 12.b. Noms de blaſpheme ſus les teſtes de la beſte, Apo.15.a.b.
Le nom de Dieu blaſphemé entre les gens, Iſa.52.b. Ezech.39.c Rom.2.c.

Cene & communion.

CENE de noſtre Seigneur eſt ſaincte memoire & action de graces de la mort de Chriſt Mat.29.c. Marc 14.c. Luc 22.b. 1. Cor.11.c.
Le pain que nous rompons, eſt la participatiõ du corps de Chriſt, 1. Cor.10.c. Et le calice de benediction lequel nous beneiſſons, eſt la participation du ſang de Chriſt, au meſme.c.
La Cene doit eſtre faicte ſans diuiſions.1. Corin.11 d. car qui y vient indignemẽt (c'eſt ſans Foy) il ſe damne, 1. Cor.11.f.
L'vſage de la Cene eſtoit frequent en la primitiue Egliſe. Act.2. g.20 mais fut au temps de Paul entre les Corinthiens corrompu, dont pluſieurs ſont puniz, 1. Corinthiens 11.g.
Punition corporelle de ceux qui prennent la Cene indignement, 1. Corinthiens 11.f.
Voyez ſus Abuz.

Chair.

Chair aucunefois eſt prinſe en bonne partie, aſſauoir pour facilité, 2. Corin.3.a. Ezec.11.d.
Item la chair & le ſang ne poſſederõt point le royaume de Dieu, 1. Corin.15.g.
La chair ne peut plaire à Dieu, Rom.8.b.
Car ceux qui ſont enfans de chair ne ſont point enfans de Dieu Rom.6.b.
Nous mangeons ſpirituellement la chair de Chriſt Iehan 6, f.
La chair bataille contre l'eſprit, Gal.5.c.
Les œuures de la chair, ſont adulteres, paillardiſe, ſouilleure, infameté, idolatrie, &c. Gal.5.c.d.
Ceux qui ſont de Chriſt ont crucifié leur chair au meſme, d.
Manger chair, n'eſt point peché, 1. Ti. 4. a. exemple d'Elie. 1. Roys 17.a. à qui Dieu enuoyoit au matin & au ſoir du pain & de la chair.
Paul deſire eſtre ſeparé de ſes freres ſelon la chair, Rom.9.a.

Charité.

Dieu eſt charité, 1. Ieh.4.b.c.d.
La charité de Dieu nous eſt declairée, car il a enuoyé ſon filz. Ieh.4.b.
Charité de Dieu eſt eſpandue en noz cueurs, Rom.5.a.
Dieu a monſtré ſa charité, baillant ſon filz à la mort pour nous pecheurs, Rom.5.b.
Rien ne nous peut ſeparer de la charité de laquelle Dieu nous ayme, Rom.8.g.
Tout commandement nous adreſſe à charité, 1. Tim.1.a.

La charité du pere n'eſt point en celuy qui ayme le monde, 1. Iehan 2. c.

Les louanges de charité. 1. Cor. 3. a. b. c. Soyons enracinez en charité, Ephe. 3. c. d. pour ſupporter l'vn l'autre, 4. a. & croiſtre de plus en plus en icelle, 4. d. Philip. 1. b.

Nous deuons prouoquer l'vn l'autre à charité, Ebrieux 10. e. 1. Theſſa. 4. b. 2. Theſſa. 1. b. 1. Timothée 4. c.

La charité de Dieu en celuy qui garde ſa parolle, 1. Iehan 2. a. & qui a fiance au iour du iugement, car parfaicte charité dechaſſe crainte, 1. Iehan. 4. c. d.

La charité de Dieu eſt, garder ſes commandemens, 1. Iehan. 5. a.

Charité couure tous pechez, Prou. 10. b. 1. Pier. 4. b.

Dieu nous ayme en charité per pertuelle, Iere. 31. a. Les hypocrites pour leurs inuentions ſuyuir, laiſſent le iugement & charité de de Dieu, Luc 11. f.

Chaſteté.

Chaſteté eſt don de Dieu. Sap. 8. d. dont chaſcun n'eſt point capable, Mat. 19. b.

Qui ne peut viure chaſtement il ſe doit marier, 1. Cor. 7. b.

Chaſteté eſt mout recommandée par ſainct Paul. 1. Cor. 7. d. e. f. Exemple de chaſteté en Ioſeph le patriarche, Gen. 39. b. c. Item, en Sara, Tob. 3. c. Item, en Iudith, au meſme, 8. a. Item en Suſanne qui ayma mieux mourir que perdre chaſteté, en ſon hiſtoire, Dan. 13. c.

Chaſtier.

Dieu nous chaſtie pour noz inuitez, Tob. 13. a. car il chaſtie les gens, Prou. 3. b. Ebr. 12. b. Apoc. 3. d Et par raiſon, Ierem. 30. c. Exemple en Dauid, 2. Sam. 24. b. c.

Paul chaſtie ſon corps. 1. Corinthiens 9. d.

Cheminer.

Cheminer ou marcher en l'Eſcriture, eſt mis pour viure, ou conuerſer en ferme Foy, Pſal 15. a. Rom. 8. a. pourtant il eſt dict d'Enoch, qu'il chemina deuant Dieu, Gene. 5. d. Item, d'Abraham, Gen. 17. a.

Cheminer en la voye du Seigneur, c'eſt garder ſes commandemens, 1. Roys 3. a. b. Ce que Dieu enſeigne, Deute. 8. b. Et requiert, Deu. 10. c. 11. c.

Cheminer en lumiere, c'eſt croire en Chriſt, Ieh 12. e.

Cheminer en verité, c'eſt aymer Dieu de tout ſon cueur & de toute ſon ame. 1. Roys 2. a.

Cheminer ſelon l'homme, c'eſt eſtre charnel, & viure en noyſes & diſſentions, 1. Cor. 3. a.

Cheminer ſelon l'Eſprit, c'eſt mortifier les faictz de la chair. Gal. 5. e.

Chef.

Chef pour princes, puiſſances, capitaines, & Roys, 1 Sam. 15 d. Pſal 18. d. Iſa. 1. b.

Chriſt chef de l'Egliſe. Eph. 1. d 4. d, 5, e. Col. 1, c, 2, d. & auſſi de toute principauté & puiſſance, 2 b. Chriſt eſt le chef de l'hõme, 1 Cor. 11. a. Le chef de la fẽme c'eſt l'hõme, Eph. 5 e.

Le chef du ſerpent briſé par la ſemence & nõ par la femme, Gen. 3 c.

Circonciſion.

Circõciſion cõmandée, Gen. 17 b. 34 b. Leuit. 12 a.

Chriſt circoncis, Luc 2, d.

L'homme circoncis le iour du repos, Ieh. 7 c. Si vous eſtes circõciz, Chriſt nevous profite de rien, Gal. 5 a, car circõciſion n'eſt rien, mais la foy en Chriſt qui ouure par charité, au meſme a. mais nouuelle creature, Gal, 6 c. & obſeruation des commandemens de Dieu, 1 Cor. 7 c.

Circonciſion de cueur, Deut. 10 d. 30 b. Iere. 4 a. rom. 2 d. Col. 2 b. Paul ne veut les Gentilz eſtre circonciz, Actes 15 e.

Paul a circoncy Timothée & la raiſon, Actes 16 a.

Paul n'a point circoncy Tite, & la raiſon, Gal. 2 a, Circonciſion pour la gent Iudaique, Ro. 2 d. Galat. 2. b. Eph. 2. c. de laquelle Chriſt eſt miniſtre, Rom. 15. b. Paul ſe nomme circonciſion. Philip. 3 a.

Par Chriſt ſommes circonciz de circonciſion faicte ſans mains par deſpouillement du corps de peché de la chair, aſſauoir par la circonciſion de Chriſt. Colo. 2 b. Eſtienne reprend les incirconciz de cueur, act. 7 f.

Clefz.

Clefz de la maiſon de Dauid, Iſa. 22 f. Apoca. 3 b.

Clefz du Royaume des cieux promiſes à ſainct Pierre, Mat. 16. c.

Clefz de ſcience, Luc 11 g.

Clefz de la mort, & d'enfer, Apoc. 1, d. 9. a. 20 a.

Cueur.

Cueur de chair, c'eſt à dire autrefois cueur facile & docile Eze, 11. d. 2 Cor. 3 c.

L'homme eſt maudict qui retire ſon cueur arriere de Dieu, Ier. 17 b. Dieu cognoit le profõd du cueur, l'eſprouue & regarde, 1, Sam. 16. b. 2, Ro. 8 d. Chro. 6 e. Act. 1 d 15. b.

Dieu reuele les cõſeilz des cueurs 1. Cor. 4 a.

Dieu eſt dict endurcir le cueur quãd il denie grace, Exo. 7, 2. 8, d 9 b. Iſai. 6. c. Rom. 9 c.

Du cueur ſortent mauuaiſes penſées, Matt. 5 1 b.

Le cueur eſt de Dieu circoncis à fin qu'il l'ayme ſeul, ſans auoir fiance en nulle œuure exterieure, Deut. 30. b.

Dieu oſte le cueur de pierre & en donne vn de chair, Iere. 32. g. Ezech. 11 d. 36 f.

Le cueur doit eſtre ouuert de Dieu premier qu'aucun entende ſa parolle. act 16. e.

Ne diſons point en noſtre cueur que pour noſtre iuſtice Dieu nous ait donné la vie. Deut. 9. a.

En noz cœurs chantons Pſal. hymnes & cantiques, Epheſ. 5. d. Mais le cueur des hypocrites eſt loing de Dieu. Iſa. 29 d. Matt. 15 a. Es cueurs des fideles Dieu eſcrit ſes loix. Deu. 4 b. Ie. 31 f Pro. 3 a 4 d. Ebr. 8 d. 10 c.

Ne ſuyuons n'entendons & ne errons point es penſées de noz cueurs, mais ſeulement faiſons ce que Dieu nous a cõmandé, Nomb. 15. d.

Concupiſcence, ou conuoitiſe.

Concupiſcence nous tire à mal, Ie. 8 d, exo. 17 a, nõb. 11. g. Pſ. 106 b. Que paul ne cognoiſſoit eſtre peché ſi la Loy n'euſt dict (Exo. 20. c. Deu. 5, b c. Tu ne conuoiteras point) Rom. 7. b. Et qui bataille contre l'eſprit, Gal. 5. c.

Concupiſcence doit eſtre mortifiée, col. 3. a. & fuye, 2. Pierre 1 a.

Tout ce qui eſt au mõde eſt concupiſcence de chair, & cõcupiſcence des yeux, & orgueil de vie, 1. Iehan, 2 c.

Les heretiques introduiſans nouuelles ſectes ſuyuent leurs concupiſcences 2 pie, 2 a.

Les preſtres lapidez pour leur paillarde cõcupiſcence, en l'hiſtoire de Suſanne, Dan. 13. d.

Concupiſcence nous eſt defendue, Exo. 20. c. Deu. 5. c

Paul n'a cõuoité ny or ny argent, Act. 20. g.

Apres que concupiſcence a conceu (c'eſt deliberé) elle engendre peché, Iaq. 1 b.

Ne cõuoitõs donc nulz maux, Eccl. 18 d. rom. 6 b. 13 d. 1. Cor. 10. a Qui cõuoite femme d'autruy, eſt adultere, Matt, 5 d.

Confeſſion.

Confeſſion pour action de graces, & louange à Dieu, 1 roys 8 e. 1. Chro. 16 b. 2, Chro. 20. e. Pſ. 95. a. 118, a. confeſſer pour recognoiſtre, Leui. 16 d. Ioſ. 7 e, Mat 10. d.

Quiconque donc confeſſera Chriſt deuant les hõmes, iceluy le cõfeſſera (c'eſt recognoiſtra) deuant ſon Pere, Matt, 10 d. Luc 12 b.

Confeſſiõ pour recõgnoiſſance de noz pechez que deuons faire à vn Dieu, Pſal. 32 b. 51 a. 106 a. 1. Ieh. 1. c, 4 a c.

Iudas qui ſe confeſſa aux preſtres de la Loy, non à Dieu eſt dãné,

né, Mat.27 a.
Paul se confesse à Timothée & à tous Lecteurs, ou auditeurs de son epistre, qu'il aesté persecuteur de Christ & de son Eglise, 1 Tim.1 c. Nul n'estoit baptizé de Iehan qui ne cõfessast ses pechez à Dieu, soy recongnoissant auoir affaire de la redemption de Christ, mat.3 b.
Quelle doit estre la cõfession de noz pechez deuant les hommes, Act.2 f.19 d.
Cõfession, c'est reconciliation, & appointement auec son frere, mat.5 d. Lu.12 g.
Confesser les pechez l'vn à l'autre Iaques, 5.d.
Confession de bouche à salut, Rom.10 b.

Christ.

Christ dieu, Ps.45 b. voyez l'expositiõ, ebr.1.c. Item. Ps.110 a. Voyez lexposition, matt.22.d. Christ nommé Emanuel, Isa.7 c. voyez l'interpretaion. Ier.13 b. mih.5 a. Zach.13 c. Matth.1 d.1. Cor.8.b. Philip.2 a.
Christ image du Pere, 2. Cor.4 a. Colo.1 b. Ebr.1.c.
Christ filz de Dieu, Matt.3.d 16 17 a. 26 27 f. Marc 3.b.5.a.c.d. Iehã 1 ce g 3 b c 5 d.e.6. g 9 g .10 g.11 a.14 b. Actes.4 f.8 g rom.1 a.8.2 f. Gala.2.d. 4.a. Ephe.3.c, Colossiẽs. 2 b. Ebrieux 1.a, b.5, b.4.d.2. Pierre 1 d.1. Iehan 4.c.5.d.
Christ sapience de Dieu, Prouer. 8.c. Luc 11.g.1. Corinth.1.d.
Christ puissance de Dieu, Isaie 9.b.1. Corinth.1.d.
Christ createur, Ieh. 1 a. Col.b. Ebr.1.a.2 c. par luy tout reparé. Eph.1 b. Examinateur des cueurs Ps.7 c. Matt.9 a. Luc 6 b. rom.8 e. Ebr.4 d. Apocalypse 2 g.
Christ selon l'humanité filz de Adam, d'Abrahã & de Dauid. mar. 1 a. Luc 3 f. Rom.1.a.9 a.2 Ti.2 b. Ebr.2 d.
Christ promis à Adam, Gen.3 c. A Abraham Gen.12 a. Est descendu des Peres Ro.9.a. Duquel l'aduenemẽt est predit. Nõ 2 4 c. Isa. 40 c. Prefiguré en Isaac, Gen.22. par tout le chap. en l'acõplissement du tẽps venu. Gal.4 a. Enuoyé de Dieu & venu de luy Ieh. 3 b d 5 e.6 d.e.f.7 d e.8 b d.10 g 12 g.17 d.20 e.
Christ conceu du sainct Esprit, Luc 1 d. Nay de Marie, Lu.2 a. Circoncis au mesme c. Fait de la femme, Galat.4 a.
Christ Salut de tous, Isa. 43 a. 45 e d.61 a. Osée 13 b. Matt.1 d. Luc 1 g.2 b. Ieh.3 b. Act.4.b. 5 f.13 d.1 Timo.1 c. Tite 2 d. Ebr.2 c.1 Ieh. 4 c. La similitude Mat.18.b.c.
Par Christ auons vie eternelle. Ieh.5 e. & remission des pechez, Ieremie. 31 f. Mich.7 d. Act.10 g. Par luy seul Matt.9 a. Marc 2 a. Luc 5 d.7 g.
Christ doit estre escouté, mat.17 a. Mar.9 a. Eb.2 a. Lu.9 e car il parle ce qu'il sait, Ieh.3 b. duquel la doctrine est du Pere, Iehan 7 b. il a aussi les parolles de vie, Iehã 6 g.
Christ accomplit la Loy, Matt. 5 b, & est la fin ou accomplissemẽt, Rom,10 a. Item il a abolyla Loy des decretz, 2 Cor.3 b c. Ephes.2 c. Coloss.2.c.
Christ est la pierre, Isa. 2 d. Psa. 118 d. Matt.21 d.1. Cor.10 a. Sus laquelle l'Eglise est edifiée, Matt.16 c. Act. 4 b.1. Pier.2 a b. Et nous aussi, Eph.2 d. car il est le fondement, 1. Corrinthiens 3 c.
Christ Prince de paix. Isa.9.b. & Capitaine de Foy, Ebr.12.2. Pasteur. Zacha.13 c. Iehan.1 c. Principal, 1. Pierre 2 d.

Corps.

Corps humilié par ieusne, Iudith 8 b.c.
Corps pleins d'yeux, Ezechi 1 c.
Corps ensevelis. Tob.1 d.
Nõ craindre ceux qui tuent les corps. Matt.10 e. Luc 12 a.
Le corps de Crist cõparé au tẽple. Iehan 2 d. Descẽdu de la croix. Matt.27 g. Marc 15 d. Luc 23 g, Ieh.19 g. Ensemble aux mesme, Ressuscité, mat.28 b. mar.6 b. Lu.24.a. Ieh.20 b. Manifesté apres sa resurrectiõ, Mat.28 d. aux vnze, Marc. 16 c. Et despuis à plus de cinqcens freres à vne foys, 1 Cor.15 a. Pluisieurs corps ressuscitez Matt.27 f.
Le corps de Christ dõné en la Cene, Mat.26 c, Marc 14 c Luc 22 b. 1 Cor.11 c.
Icy faut noter la maniere commẽt l'Escriture parle, Gen.9 c.17 b.40 b c.41 d Iehan 15 a.1 Cor.10 a.
Corps pour chose veritable & sans vmbre, coloss.2 c.
l'Eglise est le corps de christ, Eph. 1.d. coloss.1 d.3 c.
Nous sommes vn corps & vn Esprit. Ephes.4 a. En Christ, Ro. 12 b.1 Cor.12.b.
Corps sensuel, Corps spirituel, 1 cor.15 f.
Corps de peché, Rom.6 a.
Corps mortel viuifié par Christ. Ro.8 b.
Corps hostie viuante, Ro.12 a.
Noz corps sont le tẽple de Dieu, 1 Cor.6 d.
Corps appellé maison terrestre, 2 Cor.5 a. & tabernacle, 2 Pierre 1 c. vaisseau de terre, 2 Cor.4 b.
Le corps doit estre mortifié Ro. 8 c.2 Cor.4 c. Coloss.3 a.

Chrestiens.

Les Chrestiens furent premierement dictz Antiochiens. Act.11 d.

Correction.

Correction sus ceux qui ne gardent les cõmandemens, Leuit. 26 c.d.e.
Correction du sage, Ecclesiaste, 7 a.
Correction de Dieu sus les siens, 1 Cor.11 g. Eph.6 a. Ebr.12 b. Apo. 3 d.
Correction fraternelle, Ecc. 19 c.20 a. Matt.18 c. Gala.6 a.1 Tim. 5 a.2 Tim.2 d.3 d.4 a. Tit.3 a. Iaques 5 d.
Correction manifeste vaut mieux qu'amour secrete, Prouerb. 25 a.
Correction donne sapience, Prouerb.29 c.
l'Entreseigne du pecheur est hayr Correction, Eccle.21 a.

Croire.

Abraham creut à Dieu, Gen. 15 b. Gal.3 a. contre esperance. Rom. 4 c.
Si nous ne croyons nous n'entendrons point; Isa.6 c.
Il nous est fait cõme nous croyons, Matth. 8 b.9 d. croyons à le Euangile, Marc 1 b. car il est vertu & salut à tous croyans. Rom. 1 b.
Prions que Dieu ayde nostre incredulité, Marc 9 d.
Qui croit en Christ ne perit point, Ieh.3 b, & ne demeure point en tenebres, Ie.12 g.
Pource que nous croyons nous parlons, psal.116 c.2 Cor.4 c.
Ceux qui sont preordonnez à la vie eternelle croyent, Act.13 g.
Nous croyons estre sauuez par la grace de nostre Seigneur, Act. 15 b.
Qui croit que Iesus Christ est Filz de Dieu il est nay de Dieu, 1 Ieh.5 a.
Le nõbre des croyans augmenté, Act.5 c.
Dieu par la folie de predication veut sauuer les croyans. 1 Cor.1 c.
Croire à la parolle sans parolle, 1 Pierre 3 a.
Si nous sommes incrédules Dieu demeure fidele, 2 Timo.2 b.
Afin que croyons que Iesus est le Christ. Filz de Dieu, & qu'en croyant ayons vie par son Nom, les Escritures nous sont laissées, Ieh.20 g.
Croyans en christ auons remission de noz pechez, Actes 10 g.13 f. Gal.2 d. Et faitz enfans de Dieu, Ieh.1 b. Rom.8 c.
Qui croit en christ il ne mourra point (c'est il ne sera point cõdamné) & l'ire de Dieu, ne demourera point sus luy. Marc 16 d. Ieh.3 b. c.5 e.6 e.11 c. Mais il aura liesse & honneur, 1 Pierre 1 b.2 b. Isa.35 a.

Croix.

Croix, c'est toute aduersité & tribulation qu'vn chacun doit tous les iours apres Christ porter,

Matt.10 d. Marc 8 d. Luc 9 c. ou il n'entrera point au royaume de Christ, Matt 20 c. Marc 10 c.

Si aucun ne porte sa croix il ne peut estre disciple de Christ ne ministre de sa parolle, Eccl.2 a. Matt. 10.d.

Paul se glorifie en la croix, c'est aux afflictiõs qu'il souffroit pour Christ Gal.6 c.

La predication de la croix est la vertu des fideles, 1 Cor.1 c.

Dieu.

Dieu est vn, Deute.6 a. Mal. 2 c.1 Cor. 8 a. Gal. 3 c. Ephe. 4 a. 1. Tim. 2 b. Dieu des viuans, Mat.22 d. Marc 12 c. Luc 20 f. Pere, Deut.32 d. Isaie.63 a. Mat. 6 b. 23 a. Luc 11 a. 2 Cor. 1 a. De tous, Mal. 2 b c. Qui est es cieux, Psal.123 a. & cognoit les cueurs. Sapien.6 a. 1. Chron.28 c. Luc 16 d. Rom.8 e. Qui aussi n'habite point es temples faictz de la main des hõmes, Act.17 f. mais en nous, & nous en luy, 1. Cor.8 a b.

Qui est esprit, Gene.1 a. Iehan 4 e. inuisible, Iehan 1 c. 6 g. Colloss. 1 b. Tout puissant, Ieremie 32. d. Matthi. 19 d. Marc 10 d. Luc 18. f. Sauueur, 1 a. Tim. 2. Tit. 1 a. 2 d. 3 b. Iude g. Createur. Gen. 1 a. Psa. 33 b. 102 d. Ierem. 32 c. Act. 4 e. 17 f. Ro. 11 d.

Dieu commence & parfait en nous les bonnes œuures, 2. Corinthiens 3 b. 1 Corinth. 12 a. Phil. 1 a. 2 b.

Dieu est le chef de Christ, 1 Cor. 11 a.

Le Nom de Dieu, Exo. 3. d.

Si nous adorõs les dieux estranges nous perirons, Deuteronom. 5 a.

Le Dieu de ce monde Satan, 2 Cor. 4 a.

Dieux.

Les iuges sont appellez dieux, Exo. 22 b. d.

Les auditeurs de la parolle de Dieu sont appellez dieux, Iehan 10 g.

Les dieux sont images & Idoles faictes des mains humaines, Deute. 4 d. De la vertu & proprieté desquelz, Psa. 115 b. c. Baruc 6 b. dedans l'exemple de l'Espistre de Ierem. Et sont plusieurs en nombre, 2. Roys 18. g. mais à nous est vn seul Dieu, 1. Corin. 8 a. donc les dieux estranges doyuent estre reiettez, & vn seul Dieu de nous adoré, Iosué, 24 e.

Diable.

Diable c'est à dire, calumniateur & accusateur.

Par l'enuie du Diable, la mort est entrée en toute la terre, Sapience 2 d.

Le Diable est nostre aduersaire, 1. Pier. 5 c. Qui gaste la bonne semence, Luc 8 b. Iudas est appellé Diable Iehan 6 g.

Le Diable est pere des homicides, menteurs & incredules, Iehan 8 f.

Le Diable tente Christ, Matt. 4 a. Luc 4 e.

Ne donner point lieu au Diable Ephe. 4 f.

L'Euesque doit auoir bon tesmoignage, à fin qu'il ne tombe aux laqz du Diable, 1 Tim. 3 b.

La seigneurie qu'auoit le Diable sur nous est destruicte par Christ, Ebr. 2 d. 1. Iehan 3 b.

Le Diable cogneut Christ, mais Christ luy defendit de preschier ce, Mat. 8 d. Marc 3 b. 5 a. b. Luc 4 f. 8 d. ainsi a fait Paul. Act. 16. d. 19 d. pour mõstrer que ne deuons point auoir participation auec les Diables, 1. Corinth. 10 e. Vestons toute l'armure de Dieu pour resister à l'encontre du Diable, Ephesiens 6. b.

Dilection.

La dilection de Dieu enuers nous est inestimable, Osée 2 a. par tout le chapitre. Car il nous a aymé le premier. 1. Iehan 4 d. Et nous a donné son Filz, à fin que nous eussions vie, Iehan 3 b. Ephes. 2 b. Lequel Filz a baillé sa vie pour nous, Iehan 10. c. 15 b. Ephe. 5 a.

Le faux prophete qui nous veut retirer de la dilection & vraye fiance que nous deuons auoir en Dieu, ne doit point estre escouté, mais occis, Deut. 13 a.

Admonition à dilection, Iosué 23 c. Ecclesiastique 13 c. 1. Iehan 4 a.

Dilection sans feinctise, Rom. 12 c. Voyez les tiltres d'Amour & Charité.

Disciples.

Ceux sont disciples de Christ qui demeurent en sa parolle, Iehan 8 d.

On est cogneu estre disciple de Christ en ayant amour l'vn à l'autre. Iehan 13 d.

Cil ne peut estre disciple de Christ qui ayme plus ses parens que luy, Matt. 10 d.

Plusieurs disciples abandonnent Christ, Iehan 6 g.

Dismes.

Les dismes estoyent sanctifiez à Dieu, Leui. 27 d.

Dieu commande que les dismes de la troisiesme année soyent gardez pour nourrir les ministres, estrangers, orphelins & vefues, Deut. 14 d.

Les dismes estoyent mangez du peuple comme des ministres, Deut 12 d. 14 c.

Abraham donne dismes au Roy Melchizedech, Gen. 14 d.

Pharisiens laissans misericorde, Foy, & les principales œuures de la Loy, estoyent songneux de payer les desmes, Matt. 23 c.

Dismes des Leuites, Ebr. 7 a.

Docteurs.

Docteurs en l'Eglise de Christ 1. Cor. 12 d. Ephe. 4 b.

Le Chrestien est enseigné de Dieu, Ieh. 6 c. Isaie 54 d. Ebr. 8 d. 1 Iehan. 5 d.

Christ au millieu des Docteurs, Luc 2 g. Tenté d'vn Matt. 22. d.

Le docteur ne doit entendre aux fables, ne soy convertir aux parolles vaines, 1. Tim. 1 b.

Paul Docteur des Gentilz, 1. Tim. 2 b.

En antioche sont aucuns Prophetes & Docteurs, Act, 13 a.

Dons de Dieu.

Boire & manger, & iouyr du biẽ de son labeur, est don de Dieu, Eccle. 3 b.

Tout ce que nous auons est don de Dieu: en la parabole des Talentz, Matth 25 b. Luc 19 b c. 1. Cor. 4 b. Iaq. 1 c. 2. Pierre, 1 a.

C'est don de Dieu entendre les Escritures, Luc 24 g. à quoy Christ ouure noz entendements 1. Cor. 14 c.

C'est don de Dieu que nous sommes sauuez, Eph. 2 b.

Christ a donné plusieurs dons à l'edification de son Eglise, Ephe. 4 b.

Chacun a son propre don de Dieu, Rom. 12 b. 1 Cor. 7 b.

Dieu demande dons faictz volontairement, Exode. 25 a. 35 a.

Eglise.

Eglise ou congregatiõ. Nom. 20 a.

Ceux qui ne doyuent entrer en l'Eglise du Seigneur, Deu. 23 a.

Louer Dieu au milieu de l'Eglise: c'est assemblée, Psalm. 22 c. 35 c. Ebri. 2 c.

Sanctifier l'Eglise: que c'est, voyez Ioel 2 d.

Eglise & congregation, pour tout nombre des eleuz, 1. Cor. 12 b. Eph. 1 d. 3 d. Col. 1 c.

L'Eglise est vne, Iehan 10 b. 17 c. Galat. 3. d.

L'Eglise est le corps de Christ, Rom 12 b. 1. Cor. 12 b. Eph. 1 d. 4 c. Col. 1 d.

L'Eglise a son chef, qui est Christ, Ephe. 1 d. 4 d. 5 e. Colo. 1 c. 2 b.

L'Eglise est la maison de Dieu, 1. Tim. 3 d. Ebr. 3 d.

L'Espouse de Christ. Psalm. 45 a, pour laquelle il s'est donné, Ephe. 5 f.

Colomne & fermeté de verité,1. Tim.3 d.Ierusalem celeste:& nouuelle,Galat.4 d.Apo.3 c.21 a.Cité de Dieu,Apocalip. 3 c.de laquelle Cité Dieu est Temple, Apo.21 f.

La saincte Eglise,1 Corin.1 a. 2 Cor.1 a.Ephe.5 f.

La paix & felicité de l'Eglise de Christ est prefigurée,Isa.11 a.b.c. 33 d.

Eglise est prinse pour les fideles d'vn pays ou d'vne ville, Act. 24 d.1 Ro.1 a.16 a.1 Co.1 a.16 a.2.cor. Gal.1 a.& par tout le cõmancemẽt des Epistres de S. Pierre & sainct Paul.Apoc.2 par tout le chapitre.

Eglise pour les fideles d'vne maison, Rom.16 a.1 Cor.16 d. Coloss. 4 d Philemon a.

En l'Eglise les femmes ne doyuent enseigner,1. Corinth . 14 g.1 Timo.2 c.

En l'Eglise tout doit estre fait par bon ordre,1 Cor.14 g.

L'Eglise doit estre ouye, Matt. 18 c.car elle n'a autre doctrine que la parolle de Christ, Ieh.8 f.10 a.18 c.& en la seconde Epistre sainct Iehan,c.d.

On doit hayr l'Eglise des mauuais, Psal.26 b.

L'Eglise de Dieu n'est point contentieuse,1 Cor.11 c.

L'Eglise a Christ pour fondement, Mat.16 c.& nõ autre,1 Cor. 3 c.Ephesiens 2 d.

Election.

Eleuz sont les enfans d'Israel, pour estre vn peuple singulier,Deuter.7 b. 14 a.29 d.Aggee 2 d.

Eleuz de Dieu, Isa.41 b.44 a.

Election eternelle, Ieh. 13 b.15 c. Actes 13 g. Ro.4 c.8 f.9 c.11 a b. 1.Cor.1 d.Ep.1 a b.2.Th.2 d.Gal.1 c.2 Timo. 1 c.1 Pier.1 a.2 Pier.1 b.

Election d'Aaron prouuée par la verge qui florit, Nombr.17 a b.

Lelectiõ de Dauid meilleure que celle de Saul,2 Sam.6 d.

Eleuz à porter l'arche,1 Cor.15 a. Dauid eleu pour estre Roy,1 Cor. 18 a.

Les Apostres eleuz de Christ, Luc 6 c. Ieh. 6 a.15 c g.Actes 1 a. Matthias eleu par sort, Actes 1 d.

Estienne eleu, Act.6 b.

Plusieurs appellez&peu d'eleuz. Matt.20 b.22 a.Marc 13 c. Rom. 8 f.2 Timo.2 b.Ebr. 12 f.1 Pier.1 a. Apoc.7 b.14 a.

Dieu a eleu les choses foibles de ce mõde.pour cõfondre les sages, 1 Cor.1 d.

Dieu elit les poures de ce monde.laques 2 a.

Nul n'accuse cõtre les eleuz de Dieu,Rom.8 f.Vestons nous dõc comme les eleuz de Dieu,Col.3 b.

Enfans.

Les enfans doyuent estre chastiez,Eccle.30 a b.Pro.13 b.19 c.23 b.29 c.

On doit cõmander aux enfans de garder la parolle de Dieu,Deut. 32 g.

La peyne des enfans desobeyssans,Deut.21 d.Prouer.20 c.

L'office des enfans enuers leurs peres.Ephe.6 a.Col.3 d.

Ceux sont vrays enfans de Dieu, qui sont menez par l'Esprit de Dieu,Ro.8 c. Et d'Abraham, qui ensuyuent sa Foy en Christ,Rom. 9 b.Par laquelle nous sommes enfans de Dieu.Iehan 1 d,Gal.3 d.

Nous sommes donc heritiers, Rom.8 c.

Soyons donc saincts,Leui.11 g. 1 Pierre.1 c.

Le monde ne cognoit point les enfans de Dieu,1 Ieh,3 a.

Ennemiz.

Voyez amour des ennemiz.

Enuie.

Les freres de Ioseph ont enuie contre luy,Gen.37 c.

Rachel a enuie contre sa sœur, Gen.30 a.

L'enuieux est nommé homme de mauuais œil,Pro.23 a.28 d.

Enuie met à mort le fol, & conuoiteux,Iob 5 a.

Par l'enuie du Diable la mort est entrée au monde,Sap.2 d.

Charité n'a point d'enuie, 1 Cor.13 b.

D'enuie naissent noises,blasmes, &c.1 Tim.6 b.

Enuie donc doit estre de nous reietée, Rom.13 d.Gal.5 d.1 Pier.2 a.Car elle persecute son prochain. Exemple en Saul, qui par enuie persecutoit Dauid,1 Samuel 18 b c. Aux Philistins, qui par enuie estoupent les puitz des seruiteurs de Abraham,Gen.26 c. Aux Sacrificateurs du temple cõtre Christ,Mat. 27 b.

Esperance.

Esperance en Dieu,Psal.4 b.42 d.Ecclesia. 2 b.dés les mammelles de nostre mere, Psal.22 a.Et en sa misericorde, Sapience 12 d.Et en sa benediction,Eccle.33 c.Au iour d'aduersité.

Iere.17 c.& à tout iamais,Isa. 26 a.Osé.12 b.Voire s'il nous mettoit à mort.Iob 13 c.Car il ne delaisse point ceux qui esperent en luy, Psal.17 b.Iudith 13 c.

Ceux qui cognoissent le Nom de Dieu ont esperãce en luy,Psal. 9 c.Et ne sont point cõfuz,Rom. 5 a.Psal.31 a.71 a.mais s'esiouissẽt, Psal.33 d. Car Dieu les garantit, Pro.29 d.Et ne vacillent, Psal.26 a.ny affoiblissent,2 Mach.2 g.

Esperance à la mort du iuste, Pro.14 b. pleine d'inmortalité, Sa.3 a, dõt il est bien hereux, Psa. 128 a.Pro.16 c. car nous sommes sauuez en esperance. Rom.8 d. ce qu'attendons par foy,Gal.5 a.

Esperance contre esperance,Ro. 4 c.

Probation engendre esperance, Rom.5 a.

En laquelle deuons estre ioyeux.Ro.12 c.Car Dieu nous y fait abonder,Rom.15 c.par patience& consolation des Escritures, à ce que n'ont les fideles, Ephe.2 c.

Nostre esperance est es cieux, Colo.1 c.

Dieu bouclier de ceux qui ont esperance en luy,2 Sam.22 c. Pro. 30 a.

Esperance seure & fermé comme vne ancre,Ebr.6 d.

L'esperance devie eternelle,Tit. 2 b.

Soyons prestz de rendre raison de l'esperance qui est en nous,1 Pierre 3 c.

Et tenons la confession d'icelle sans varier.Ebr.10 d.

Menaces à ceux qui reprouuent la parolle de Dieu, & esperent en leur iniquité,Isa.30 c.

Promesses à ceux qui esperent en Dieu,Isa.40 g.50 d. Exemple d'esperance en Iudas Machabée, 2 Mach.15 b. En la vraye vefue,1 Timo.5 a.

Esperance en la grace qui nous est presentée,1 Pierre 1 c. non en l'incertitude des richesses,1 Tim. 5 d.

L'esperãce des meschans perira, Pr.10 d.11 a.cõme la laine subtile. Sap.5 c. Mais celle des bons ne perit point,Pro.24 b.

L'esperance de l'hypocrite,Iob 8 c.Nulle,Iob 27 b. vaine, Iob 6 d.Ecclesiasti.24 c.

Paul accusé pour l'esperance & resurrectiõ des mortz:c'est à dire, permanãte:Act.23 b.Et pour l'esperance de la promesse de Dieu,Act. 26 b.Et enchainé pour l'esperance d'Israel,Actes 28 e. C'est Christ. Ioel 3 d.qui est esperãce de gloire, Colo.1 c.

Bien heureux est donc l'homme qui n'est point deceu de son esperance,Eccle.14 a.Et aussi malheureux sont les meschãs qui mettent mensonge pour leur esperãce, Isa. 28 d.

Ayons donc nostre espoir au Seigneur,& nous mettons à bien faire,Psal.37 a.

Euangile.

Euangile: c'est annõciation de ioye, Luc 2 b. & porter bonnes nouuelles.Isaie 40 a.ou les ouyr, Matt.11 a.Luc 7 d.Vertu de Dieu pour le salut de tous croyãs. Ro. 1 a b.1 Cor.15 a.

Par l'Euangile, vie & immortalité laquelle Dieu a promis eternellement,2 Tim.1 c.Tite 1 a.

Paul prend courage d'annoncer

l'Euangile, Rom.15 d. pour le quel reueler Christ est venu, Matt.4 d. Marc,1 b. Et a enuoyé ses Apostres, Mat,10 a. pour le prescher à toute creature, Marc 16 d. Ce qui a esté fait, Col.1 c. auquel toutesfois tous n'obeyssons point, Isa. 53 a. Rom.10 c.

Par l'Euangile est declairée la gloire & la Maiesté de Christ, 2 Corint.4 a. lequel commanda à ses Apostres d'enseigner tout ce qu'il leur auoit enseigné Matthieu.28 d. Marc 16 d.

L'Euangile s'augmente de plus en plus par predication de verité, Coloss.1 a. lequel Isaie predit estre preschè en diuerses langues, Isaie 28 c. ce qui est fait. Actes, 2 a b. Et par la predication d'icelle l'Eglise est assemblée par tout le mõde, Isa. 60 a.

Par la predication de l'Euangile Paul engendre à Christ, 1 Cor. 4 d. Il prie estre mis en malediction ceux qui euangelizerõt autrement qu'il n'a fait, Galat.1 a.

Ceux qui auancent l'Euangile: cõme que ce soit, ne doyuent estre empeschez. Marc 9 f.

Repentons nous & croyons en l'Euangile, Marc 1 b.

Vengeance de Dieu sur ceux qui n'y croyẽt point, 2 The. 1 c. 2 Tim. 3 a b.

Eucharistie.

Comment l'Eucharistie est ordonnée de Dieu, 1 Corint.11 e. de quoy voyez sus le mot Cene, & y trouuerez beaucop de bien, &c.

Euesque.

Euesque: c'est superintendant & surueillant en quelque chose que ce soit, de quoy voyez Philip.1 a. 1 Timo.3 a, Tite 1 a, & sus le mot Ministre.

Excommunication.

Excommunication est separation & reiection de la saincte assemblée de nostre Seigneur Iesus Christ laquelle se fait par l'Eglise, contre les pecheurs publiques & obstinez, Matt.18 c.

La maniere de Paul pour excõmunier, 1 Cor.5 b. Et d'absouldre, 2 Cor.2 b.

L'excommunié ne doit estre reputé comme ennemy: mais comme frere, 2 Thess.3 c.

La raison pourquoy Paul excommunie Hymenée & Alexandre, 1 Timo.1 d.

Ceux qui confessent Christ sont miz hors de la Sinagogue, c'est excommuniez, Ieh.9 e.

Fables.

FAbles ou farceries doyuẽt estre euitées par les Prescheurs de l'Euangile, 1. Tim.4.

Si Israel sert au dieux astranges, il sera mis en fable (c'est farcerie) 1. Roys 9 b.

Les Iuifz contemnans les commandemens de Dieu, sont en fable, Deut.28 d. Thobie 3 a.

Les Apostres enseignans Christ, n'ont point suiuy les fables, 2. Pierre 1 c.

N'oyons point les fables d'aucuns prescheurs, 1. Timo.1 a. qui se conuertissent aux fables, b.

Ne nous arrestons point aux fables, n'aux commandemens des hommes, Tit.1 d.

Les fabulateurs & Inquisiteurs n'ont point cogneu la voye de sapience, Baruch 3 c.

Famille.

Abraham commandoit à sa famille de tenir la voye de Dieu, de iugement, & de iustice, Gene.18 c. Ce qu'on doit faire à fin que nul ne destourne son cueur de Dieu, pour seruir aux dieux estranges, Deut.29 c.

Qui n'a soing de sa famille est infidele, 1. Timot. 5 a. Exemple de Raguel à sa fille Sara, Thobie 10 d.

Famine.

Famine à ceux qui ne gardent point les commandemẽs de Dieu, Leui.26 d. Deut.28 c. 32 d.

Famine pour les pechez, 1. Roys 8 d.

De famine, Gene 12 c. 26 a. 41 d. g. 47 c Deut. 8 a. 2 Sam. 17 g. 21 a. 24 b. 1. Roys 18 a. 2 Roys 6 f. 7 c. 8 a. Ezech. 4 d. 5 d. 12 d, Osée 9 a. Act.11 d.

Famine de la parolle de Dieu, Am 8 d.

Famine predicte par Christ, Mat. 24 a, Marc 13 a. Luc 21 c. Item en l'Apoc. 6 b. 18 c.

Faux.

Faux tesmoignage ne doit estre dit Exo.20 b. Deut. 5 b. Matt.19 c. Ro.13 c. Car le faux tesmoing ne sera pas sans punition, prouerbe 19 a. 25 c. En l'histoire de Susanne, Dan.13 g.

Faux prophetes, Matt.7 c.

Aux Faux freres y a peril, 2. Corinthiens 11 f.

Faux freres, Gal.2 a.

Faux tesmoingz contre Naboth, 1. Roys 21 c d. Contre Susanne, Dan.13 e. Contre Christ, Matt. 26 f. contre Estienne, Act.6 d.

Le faux tesmoing vse de fraude, Prouer.12 c.

Festes.

Contre les festes, Isaie 1 d. Amos 5 f. Paul reprend ceux qui gardent les festes, Gal.4 b. Col.2 c.

Des festes Iudaiques, voyez Ex. 23 b. 34 d. Leui, 23 a d. 16 f. Deute. 16 a. ausquelles il failloit offrir choses determinées, Nombres 28 a.

Tous iours nous sont faictz esgaux par Christ, Mat.2 a. Marc 2 d. Col.2 d.

Fiance.

Qui se fie en Dieu, est benist, Prou.16 a. Psal.128 b. Iere,17 b. Et n'est point confus, Isa. 28 d. Rom. 5 a. 10 b. Exemple de Daniel, au mesme, 6 f g.

Les Israelites eux fians en leur force, sont vaincuz des Beniamites, Iug.20 c d.

Ayons fiance que nous serons sauuez par le sang de Christ, Hebr. 10 d. au quel deuons aller en grande confiance, Ebr, 4 d.

Dieu oste toute la fiance des trãsgresseurs de ses commandemens, Deut 28 g.

La ferme fiance est croire que Dieu ne laissera iamais les siens. Psal.125 a.

Exemple de fiance, en Isaie, 1. Roys 22 c. 2. Chron.14 c. En Micheas, 2. Chronique 18 b c. En Iudas le Machabée, 1. Macha.3 b.

Qui se fie en ses richesses, tombera, Prouer, 11 d. Contre ceux qui se confient en leur vertu, Psalm.49 b. Isaie 36 a.

Fideles.

Fidele est Dieu, Deuter.7 b. 32 a. Psalm.145 c, 1 Cor.1 b. 10 c. 2 Tessalon.3 a.

Abraham fidele, 1. Mach.2 f Gal. 3 b.

Samuel fidele, 1. Sam.3 d.

Qui trouuera l'homme fidele? Prou.10 a.

Le fidele abondera en benediction, Prou.28 c.

Seruiteur fidele, Matthieu 24 d. Luc 12 e.

La femme infidele sanctifiée par l'homme fidele, 1 Cor.7 c.

L'Euesque doit auoir enfans fideles, Tite 1 b.

Les fideles sont appellez la Maison de Dieu, 1. Pier. 4 d. la raison pourquoy, 1. Pierre 2 a. Item, le Temple de Dieu viuant, 2. Cor. 6 d. Item, aymez de Dieu, Iude 2. Enfantelez. Petitz en Christ, enfans, adolescens, ieunes, peres, anciens, 1. Iehan 2 b. 3 a. par tout le chapitre. Item, vrayement francz Iah.8 d Sainctz, Ephe.1 a.

Les fideles sauent sans peché vser de toutes creatures, Tite 1 d.

Les fideles ne doyuent point auoir alliance auec les infideles, 2. Cor.6 c.

La fidelité requise aux ministres 1. Corinth. 4 a. à fin qu'ilz enseignent ce que Christ commande, Matth.28 c. assauoir l'Euangile. Marc 16 d.

Les fideles doyuent estre prestz de rendre raison de leur Foy, 1 Pierre 3 c.

La conuersation des fideles en ces

bonnes œuures, Tite 3 c d.1.Pier. 3 b. 2.Pierre 3 c.

Force.

Dieu est nostre force, Exod.15. Iosué 24 e.2.Sam.22 a.Psal.18 a.43 a.118 b.ce que Anne confesse. 1.Samuel 2 a.

Le fort ne se doit glorifier en la force, Ierem.9 g. car sa force est au Seigneur, Pro.8 b.Isa.12 a.& nous la donne, Psal.68 b.

Pharao resiste à la force de Dieu, à fin que la puissance de Dieu plus grandement soit manifestée, Exo. 9 b c. Rom.9 c.

Aymons Dieu de toute nostre force, Deut.6 a.

Fornication.

Fornication doit estre euitée, Nomb.25 a. 1 Cor.10 a b.1 Thess. 4 a.Ebri.12 c.

Pourquoy chacun doit auoir sa propre femme, 1.Corin.7 a. Car les fornicateurs pechans en leurs propres corps n'auront point le Royaume de Dieu, 1.Corin.6 b d. Ebr.13 a.

On doit euiter les fornicateurs, 1. cor.5 d. A l'exemple de cil que Paul excommunia, 1 .Cor.5 b. & des Israelites, qui firent fornication auec les filles de Moab, entre lesquelz Phinées tua Zambri, Nõbre 25 b.

Faire fornication auec les dieux estranges, c'est idolatrer, & laisser Dieu, Exode 34 c. Deuteron. 31 d. Iug.2 b c.8 g.

Dieu appelle la fornication du peuple infidelité, & le murmure qu'on fait contre luy, Nom.14 f.

Signes pour cognoistre la fornication de la femme, Ecclesiastique 26 b.

Foy.

La diffinition de Foy, Ebr.11 a. qui est vne, Ephe.4 a.

On doit adiouster foy aux promesses de Dieu, 2 Chro. 20 e. car si on n'adiouste foy à sa parolle, il ne profite rien de l'ouyr, Ebr.4 a.

Foy prouient d'ouyr, Rom. 10 e. qui est vn œuure de Dieu en nous Iehan 5 e. Ephes.1 d. 1 Thessalo.2. c. duquel Christ est autheur & consommateur, 1.Corinth.12 b.1.Tim. 1 c. C'est donc vn don de Dieu, Phil.1 d.2. Pier.1 a.

La Foy est necessaire à cil qui vient à Dieu, Ebr.11 b.

Par Foy le iuste vit, Abacuc.2 a. Romains 1 b.

La Foy iustifie, Genes.15 b. Isaie. 26 a. Iehan 3 c. Actes 10 g. 13 f. Galat.2 d. 3 a b. 5 a. 1.Pierre 2 b. Voyez sainct Paul, Rom.2 3.4. par tout.

Par Foy nous sommes edifiez: & confermez. Colo . 2 b. sommes sauuez de grace, Ephes.2 a b. Item Dieu habite en nous, Ephes. 2 b. & sommes ses enfans, Iehan 1 b. Galat.3 d. par sa vertu, 1. Pierre 1 a.

Par Foy nous resistons au Diable. 1 Pier.5 c. & surmontons le mõde. 1 Iehan 5 b. car c'est nostre bouclier & escussion, Eph.6 c. & hallecret, 1. Thess.5. b.

La Foy, dont tant a parlé sainct Paul, est celle qui besongne par charité, secretement nous incitant à bonnes œuures, Galat.5 a. car la fin de nostre Foy c'est le salut de noz ames, 1. Pierre 1 b. comme appert du Brigand qui est sauué par icelle, Luc 2 f.

La Foy que Christ demandoit en tous ses miracles, estoit de croire qu'il pouuoit donner ce qu'on luy requeroit, comme appert du Ladre, Mat.8 a. & des deux aueugles, Mat.9 d.

Si la Foy est comme le grain de seneué, rien ne sera impossible, mais tout possible à celuy qui l'aura, Mat.17 c. Marc 9 d.

Par Foy auons paix enuers Dieu, Rom.5 a. le sainct Esprit receu, Gala.3 a. On est enté en l'Eglise, Rom 11 c. tout possible, Mat. 17 d, Luc 17 b. Phili.4 c.

Par Foy Christ habite en nous, Ephe.3 c. Et deuons demourer en luy, Iehan, 15 a. Car par elle sommes certains & asseurez, Matth. 10 f. Marc 11 c. Ephe.3 b. Col.2 e.2 a b. Ebr.10 d. Iaq.2 a.

La louenge de ceux qui ont eu Foy, Ebr. 11. par tout 1. Exemples d'icelle, 1. Roys.17 a. Matthi. 8 a. 9 a c d. Luc 7 g. Rom.4 d.1. Thes 1 c. Iaq.5 d.

L'edification de Dieu est par la Foy, 1. Tim, 1. 2. De laquelle nous deuons demander l'augmentation, Marc 9 d. Luc 17 b. & estre fermes en icelle, Psa.138 d. Col.2 c. nonobstant qu'elle soit esprouuée par diuerses tentations, 1. Pier.1 b.

La Foy en tribulation cause patience, Iaq.1 a. chacun donc regarde s'il persiste en icelle, 1. Corint.11 f.2. Cor.13 b. qui nous fait obtenir ce que nous demandõs en oration Mat.15 c. & par laquelle nous auõs part entre eux qui sont sanctifiez, en receuant remission de noz pechez, Act.26 c.

Ce qui n'est par Foy est peché, Rom.14 d.

Freres.

Freres selon la coustume de l'Escriture, pour cousin, parent, celuy qui est d'vne mesme germanité, ou famille, Gene 13, b. Deu.15 b. Marc 3 d. Luc 8 c.

Freres pour ceux qui sont d'vne mesme loy, Roma 8 a.1. Corint. 9 a.

Christ appelle les siens, Freres, Psal.22 c. Matth.28 b. Iehan 20 d. Ebr.2 c.

Tous Chrestiens sont freres, Mat.23 a. entre lesquelz Christ est le premier nay. Rõ.8 e. A l'exemple duquel nous deuons baillier noz vies, 1. Iehan 3 c.

On ne doit hayr son frere, Leu. 19 d. ains luy pardonner, Matt.18 c. Luc.17 a. Car qui hayt son frere, il est en tenebres, 1. Iehan 2 b. & homicide, 1. Iehan 3 c.

Concorde entre les freres, est à Dieu & aux hommes aggreable, Eccle.25 a.

Aymons donc fraternité, Rom. 12 c.1 Pier.1 d.2 c.3 b. & ne trompõs point nostre frere en noz affaires, 1. The.4 a.b.

Le frere ne doit estre perdu à cause de la viande, Rom.14 c. gardons nous donc de le scandalizer, 1 Corint.8 d.

Fruict.

Le fruict de iustice & de peché, Rom.6 d.

Dieu multipliera le fruict de ceux qui gardent ses commandemens, Deu.28 a.

Noz affections par la loy fructifient à la mort, Ro.7 d. Or à fin que nous fructifions à Dieu par bõnes œuures nous sõmes deliurez de la malediction de la loy, Rom. 7 a.

Le fruict du vẽtre de Marie (qui est Christ) est benict, Luc 1 d.

Gentilz.

Gentilz ou Grecz, sont ceux qui ne sont point de la Circoncision Rom.1 b. desquelz Christ est l'attẽte, Ge.49 c. Isa.51 b.

Les Gentilz sont appellez à Christ, Isaie 60 f. & à la gloire de Dieu, Psal.100 a b. 116 a. Isa.2 a. 42 a. Zacha.8 d.9 a.14 d. Et conuertiz à luy, Psal.113 a b desquelz il est le chef, 2 Sam.22 d.

Paul nous admõneste de ne cheminer comme les Gentilz, Ephe.4 d, car ilz sont loing de Christ, & ne luy appartiennẽt en rien, Eph.2 c, pource qu'ilz ne suyuent point iustice, Rom.9 g. pourtant Dieu defendit aux Iuifz de n'auoir societé à eux Exo.23 d Deut.7 a. Iosué 23 c.2 Corint.6 c. & de non receuoir des coustumes sur les mortz, Deu. 14 a.

Christ predict l'entrée des Gentilz en l'Eglise Mat.8 b.

Aux Gentilz Christ est preschè, Act.28 g. & l'huis de la Foy ouuert Act.14 d. lesquelz aussi Christ appelle ses brebis Ie.10 c. cõbien qu'ilz ne le cerchassent. point, Isa. 65 a. Rom.10 d. purifiez par Foy, Act, 15 b d. conuertiz à vie par Dieu, Act.11 c. cognoissans le secret & mystere de grace, Col.1 d.

On ne les doit donc estimer abominables, Act.10 c. ains leur prescher l'Euangile, Marc 16 d. cõme fit sainct Paul, Act.13 g.18 d. Car

il estoit leur Ministre, Rom.15 d. Apostre, Rom 11 b. Docteur, 1 Tim. 2 b. 2 Tim. 1 c. Heraut & Ambassadeur, 1 Tim. 2 b.

Glaiue.

Dieu est dict aguiser son glaiue lors qu'il veut faire punitiõ. Deut. 32 f.

Le glaiue est enuoyé de Dieu cõtre ceux qui adorẽt les images. Deu. 32 d. & qui ne gardẽt ses commandemens, Leui. 26 d.

Qui frappe de glaiue perira par le glaiue, Matt. 26 c. Apo. 13 b.

Le droict du glaiue, Exo. 21 b. Leuiti. 24 c. Deu. 19 c.

Le Magistrat porte glaiue, Rom. 13 b. deffendu aux particuliers, Mat. 5 c. 26 e.

Le glaiue de l'Esprit trenchant de deux partz, c'est la parolle de Dieu Ephe. 6 c. Ebr. 4 c. Apo. 19 c.

Le glaiue, la mort, & debatz à ceux qui prescheront l'Euangile. Matt. 10 b c d. Glaiue (c'est à dire affliction) predict à la vierge Marie, Luc 2 e.

Gloire.

La gloire du Seigneur sus la mõtagne de Synay, Exod. 24 d.

La gloire du Seigneur remplit le tabernacle, Exo. 40 d. 1 Roys 8 b. 2 Chro. 5 d. 7 a.

Dieu ne donne point sa gloire à autres, Isa. 42 b. 48 b.

Donnons gloire à Dieu, Psal. 105 a. Iere. 13 c. Car à luy appartient honneur & gloire, Ro. 11 d. Galat. 1 a. Ephe. 3 d. 1 Pier. 4 c.

La lumiere de l'Euangile de la gloire de Christ, 2 Cor. 4 a.

L'hõneur & gloire à Dieu, Philip. 4 d. Iude g. Apoca. 4 d. à la gloire duquel nous deuons tout faire, 1 Cor. 10 g.

L'esperance de nostre gloire, Christ, Col. 1 d.

Probation de nostre Foy sera trouuée en louãnge, gloire & honneur, 1. Pie 1 b. Iasoit qu'elle ne soit digne de ceste gloire, Ro. 8 c. toutefois il fait en nous vn poids de gloire eternelle, 2 Cor. 4 d.

Gloire vaine soit loing de nous Gala. 5 d. Philip. 2 a. car ceux qui cerchẽt leur gloire ne peuuent croire à Christ, Ieh. 5 f g. cõme appert des princes des Iuifz, Ieh 12 f.

Gloutonnie.

Gloutonnie est defendue, Luc 21 f. car c'est œuure de tenebres. Ro. 13 d. 1 Cor. 6 b. Gala. 5 d. n'y soyons donc addonnez, comme Esau, Ebr. 12 e. mais faisons à lencontre l'oraison qui est escrite, Eccle. 23 a.

Grace.

Grace par Christ, Ieh. 1 c. Rom. 1 a. 5 a d. 1 Cor. 1 a. Ephe. 1 a. 2 Tim. 1 c.

Par la grace nous sommes sauuez, & non par les œuures, Ephe. 2 b. autremẽt grace ne seroit point grace. Rom. 11 a.

La grace de Dieu nous est apparue, cessons donc des mauuaises œuures attendans la vie eternelle, Tite 2 d.

Dieu auoit proposé deuãt le mõde de nous dõner grace par Christ, 2 Timoth. 1 a.

Grace: c'est la predication euangelique, ne doit estre receuë en vain, 2 Col. 6 a.

Nous deuons croistre à grace, & à cognoissance de nostre Seigneur, 2 Pierre 3 d.

Graces on doit rendre deuant & apres manger, Deu. 8 c. Exemple en Christ, Matt. 14 c. 15 d. 26 c. Marc. 14 c. Et en Paul, Act. 27 f. Car les viãdes sont crées pour en en vser auec action de graces, 1 Tim. 4 a.

Hayne.

HAyne est deffendue, Leuiti. 19 d. Matt. 5 e. Gal. 5 d. Tite 3 a. 1 Ieh. 2 b. 3 c. 4 d.

Tous Chrestiens hayz pour Christ, Matth. 10 c. & si doyuent bien faire à leurs hayneurs. Exo. 23 a. Mat. 5 g. Luc 6 e.

Exemple en Dauid, 2 Sam. 19 a. Item en sainct Estienne, Act. 7 g. On ne doit donc nul hayr, car qui hayt son prochain, n'est point en la lumiere, ains homicide, 1. Ie. 2 b. menteur, 4 c.

Heresie.

Heresie pour secte, Act. 5 b. 15 b. 24 d.

Voyez pourquoy il faut qu'il soit des heresies, 1 Cor. 11 d.

On doit fuir les heretiques apres la premiere & seconde admonition, Tite 3 c, 2 Pierre 2 a.

Heritage.

Le peuple fidele est l'heritaige de Dieu. Exo. 15 d. Deu. 4 c. 9 d. 33 a. 1 Roys 8 f. Portion. Deut. 32 b.

L'heritage du Royaume de Dieu nous est donné par promesse, non point par les œuures de la Loy, Gala. 3 c d. Auquel les eleuz sont appellez, Matt. 25 c.

Nous sommes regenerez en esperance viue pour auoir par Foy le heritage immortel, conserué aux cieux, 1 Pier. 1 a.

Christ est l'heritier de tout, Ebr. 1 a. Item en la parabole des vignerons. Mat. 21 d. Marc 12 a. Luc 20 b. Auec lequel nous sommes heritiers, estans par Foy les enfans de Dieu, Rom. 8 c. Gala. 4 a. Ephe. 3 a.

Homicide.

Homicide est deffendu, Exod. 20 b. 23 a. Deut. 5 b. Mat. 5 c. Gal. 5 d. 1 Tim. 1 b. 1 Pierre. 4 d. 1 Iehan 3 c. Apo. 21 c. 22 c.

Homicide puny de Dieu, Gen. 9 a. Mat. 26 c. Exemple des Iuifz, Ezech. 22 a.

De l'homicide Casuel: c'est par ignorance, & des villes de refuge. Nombr. 35 b c. Deutero. 19 a. Iosué 20 a.

De Phinées qui en perça deux, Nombres 25 b.

L'homicide volũtaire doit estre mis à mort par le magistrat, Deut. 19 a. Nombr. 25 c.

Homicide prouient d'ire & enuie comme appert de Cain, Gen. 4 a b. Et des Iuifz qui procurerent la mort de Christ. Mat. 27 b. Item, par auarice: comme fit Iezabel pour la vigne de Naboth, 1 Roys 21 a. Item, par luxure. ainsi que Dauid fit mourir Vrias, 2 Samuel 11 c. Et Herodes Iehan Baptiste, Marc. 6 c d. Item par ambition, comme Herodes fit mourir les Innocens, Mat. 2 c. Et Abimelech fit tuer soixante & dix freres: à fin qu'il regnast tout seul, Iuges 9 a. Pareillement Athatias fit mourir toute la semence Royale 2 Roys 11 a.

La terre pleine d'homicide. Osée 4 a. Rom. 1 d.

Qui hayt son frere est homicide, & n'a point la vie eternelle permanente en soy, 1 Ieh. 3 c.

Homme.

L'homme creé à l'image & semblance de Dieu, Genes. 1 d. 2 b. 5 a. Sap. 2 d. Eccl. 17 a.

L'homme sensuel, 1 Cor. 2 d.

L'homme depraué, Pro. 6 b.

L'homme fin, Pro. 12 d.

L'hõme peruers, rebours & inique, Pro. 16 d. Enfant d'ire, Ephe. 2 a. vain, Psa. 62 c d. Iob 16 d.

La vanité d'iceluy, Eccles. par tout le liure.

L'homme de sa nature terrestre, Gen. 2 b. 3 d. Psal. 103 c. 1 Cor. 15 f. Mortel, 2 Samu. 14 d. Ezech. 18 g. Ebr. 9 g.

L'homme en mal. Gen. 6 a b. Enclin à mal, 8 d. Hippocrite, mauuais menteur. Psaim. 14 a. 5 a. Isa. 9 d. Matt. 7 a. Luc 11 b. Rom. 3 b. 5 c. 11 d. Gal. 3 d.

Le vieil homme, Rom. 6 a. Ephe. 4 c. Col. 3 b.

L'homme interieur, Rom. 7 d. Ephe. 3 c. 1 Pier. 3 a.

Cheminer selon l'homme. 1 Cor. 3 a.

L'hõme du cueur qui est caché 1 Pierre 3 a.

L'homme nouueau, c'est celuy qui se renouuelle à la cognoissance & l'image de celuy qui l'a creé, Colossiens 3 b. Creé selon Dieu en iustice & saincteté, Ephes 4 e.

L'homme celeste, 1 Cor. 15 f.

L'homme est nouuelle creature Gal. 6 c.

Moyse est appellé homme de Dieu, Deut. 32 a. Iosue 14 b.

Honneur.

Honneur aux parens, Exod.26 b. Deu.5 b. Ephe.6 a. Ce que par auarice les Pharisiẽs ont aneanty, Matt.15 a. Marc.7 b.

Honneur est deu aux Roys. Ro. 13 a b. 1 Pierre 2 c. Item aux Anciens. Leui. 29 f. Item à ceux qui prechent l'Euãgile. 1 Tim. 5 c, Exemple des Galates, qui ont receu Paul comme Ange de Dieu, Gal. 4 b. Es Corint. ausquelz Paul recõmande Timotée, 1 Cor. 16 c.

Honneur des seruiteurs aux maistres, Ephe. 6 a. Col. 3 d. 1 Timo. 6 a. Tite 2 c. 1 Pier. 2 c.

L'honneur que l'homme doit à sa femme, 1 Pier. 3 b.

Faisons honneur à tous pour Dieu, 1 Pierre 2 c. rendans honneur à qui honneur appartient, Rom. 13 b.

Qui n'honnore point Christ, il deshonnore son Pere, qui l'a enuoyé, Ieh. 5 c.

Hospitalité.

Hospitalité nous est recommandée, à tous. Ro. 12 c. Ebr. 13 a. 1 Pierre 4 b. Et par special aux Euesques, 1 Tim. 3 a. Tite 1 b. Exemple d'hospitalité. Gene. 18 a. 19 a.

L'hospitalier reçoit Christ, Comme il dit, Mat. 10 c. 25 d.

Humilité.

Humilier pour affliger & tuer, Iuges 3 d. 4 d.

Humilier, c'est soy aneãtir soubz la puissante main de Dieu, & ietter tout son soing en luy, 1 Pierre 5 b. Qui s'humilie, c'est anneantit en soy mesmes, sans faire nulle estimation de soy, il sera exalté de Dieu 2 Samu. 6 d. Luc 1 e. Ayons donc humilité de cueur, sans nous preferer à nul par arrogance, Ephes. 4 a. A quoy nous admõneste Christ en la parabole des inuitez, Luc 14 b. Et du petit enfant, Matth. 18 a. Marc 9 e. Luc 9 f.

L'humble Chrestien agité de diuerses afflictions, se glorifie: car en ce il est grand enuers Dieu, 1 aq. 1 b. Et pourtant il sera exalté, Mat. 23 a. Luc 14 b.

Exeimple du Fermier, ou Publicain. Luc 18 b.

La louange d'humilité, Pro. 16 c.

Hypocrisie.

Hypocrisie des œuures humaines. Isa. 29 d e. 58 a. Mat. 7 a.

L'espoir de l'hypocrite vain, Iob 8 c. 20 a. Car sa ioye est comme vn moment, Iob 20 a.

Congregation des hypocrites desolée, Iob. 15 d.

Contre les hypocrites eux glorifians seulement du Nom de Dieu: mais le niant de fait, Isa. 58 a.

Contre les hypocrites qui se iustifient par leurs œuures exterieures Isaie 66 a b.

L'hypocrite ne viendra point deuant Dieu, Iob 15 c.

L'innocent contre l'hypocrite, Iob, 17 b.

Dieu fait regner l'homme hypocrite (selõ le Grec) pour les pechez du peuple. Iob 34 d.

Leuain des Pharisiens est hypocrisie Mat. 16 a. Marc 8 b. Luc 12 a.

Le Prophete a bien parlé des hypocrites, Isa, 29 d. Mat. 15 a.

Par l'hypocrisie de ceux qui parlent mensonges aucuns defaudront de la Foy. 1 Tim. 4 a.

Oraison contre hypocrise, Psal. 140 par tout.

Huyt maledictions fait Christ contre les hypocrites: premierement pource qu'ilz ferment les cieux, &c. & qu'ilz font vn nouice pire qu'eux, &c. Voyez tout Matt. 23 b c.

Ne soyons point hypocrites en la presence des hommes, Eccle. 1 d e.

Idoles ou images.

L'Idole n'est rien, & n'y a nulle diuinité, 1. Corinthiẽs 8 a. 10 e.

Il n'y a point de conuenance entre le temple de Dieu & les idoles. Contre les idoles, voyez Psa. 96 b. 135 d. Isaie 40 e. Osée 4 c. 10 a. Sap. 14 a b d. Baruc 6.

Voyez les tiltres d'Abomination & adoration.

On doit brusler les idoles & images, Deut. 7 c.

Asa osta les idoles & images, 2 Chro. 15 b. Et Iosias, 2 Roys 23 b.

Rachel prend les idoles de son pere, Gen. 31 c.

L'idole de Zion, Amos 5 g.

L'idole Bel, Dan. 14 a d. en l'histoire.

On ne doit faire nulles images, Exo. 20 a. Leuit. 19 a. 26 a. Deute. 4 b. 5 a. 11 b. 12 a. 27 c. Car Dieu les hayt, Deuteronome 16 d. & quiconque les fera, est de luy maudit. 27 c.

Les Iuifz comme les Gentilz auoyent fiance en leurs images, esperans d'icelles auoir ayde en leurs tribulations, Deutero. 32 c. Et pource Dieu commanda les abbatre, rompre & brusler, Deutero. 7 a b c d.

Micha auoit fait vne image pour soy: mais les enfans de Dan luy osterent par force & l'adorerent long temps, Iuges 7 a b c d e f.

Dont les idoles ont prins commancement & les maux d'idolatrie, Sap. 14 b.

Les idolatres ne possederont point le Royaume de Dieu, 1. Cor. 6 b. Iettons donc toute idolatrie, à fin que ne perissions comme les Iuifz, 1. Corint. 10 a. car le prophete attribue la destruction du peuple à idolatrie, Iere. 44 a. Ezec. 6 a. 43 b. Et principalemẽt des prestres, Ezec. 8 d.

Inuentions.

Inuentions par lesquelles nous delaissõs Dieu sont cause que nous sommes destruictz, Deut. 28 b. Iuges 2 d. Psalm, 106 f. Isaie 3 b. Osée 9 d. 12 a.

Inuentions des images, est corruption de vie, Sap. 14 d.

Les infideles crieront au Seigneur, & ne seront exaucez à cause de leurs inuentions, Michée 3 a.

Les fideles au iour du Seigneur ne seront confuz pour leurs inuentions, Soph. 3 b.

Dieu fait de nous selon noz voyes & inuentions, Zacharie 1 b.

Inuention qui tend à dommage, Eccle. 20 b.

Toute inuention contre le Seigneur Dieu est Maudite. Isaie 3 b.

Ieusne.

Ieusne sans hypocrisie, Matt. 6 c. Et quel le demande le Seigneur, Isaie 58 a b. car qui ieusue sans cesser de peché, est semblable à celuy qui s'est purifié pour auoir touché au mort, & qui de rechef l'attouche, Isa. 58 a. Eccl. 34 d.

Ieusne sans œuures de misericorde ne profite point, Zacharie 7 b c.

Ieusne ioint à oraison, Nehe. 1 b. Thob. 12 b. Baruch 1 a. Exemples, Dan. 9 a. Act. 13 a. 14 d. Matt. 17 d. Marc 9 d. Luc 2 f. Item, à confession ou acccusatiõ de peché, 1 Sam. 7 b. Iob 3 b c.

Iosaphat requiert le Seigneur & publie les ieusnes par tout Iuda, 2 Chro. 20 a. Moyse ieusne 40 iours, Exo. 34 f.

Iudith ieusne tous les iours de son vefuage au mesme, 8 a.

Hester fait iusner pour soy, & elle ieusne, au mesme, 4 d.

Dauid ieusne, 2 Sam. 12 d.

Christ ieusne, Mat. 4 a.

Du ieusne des Apostres. Matt. 9 b. Luc 5 g.

Les hypocrites reprochent à Dieu leurs ieusnes, Isa. 58 a.

Infideles.

Infideles, c'est sans foy, desloyaux, incredules, sur lesquelz est l'ire de Dieu, Eph. 5 b. A raison de leur infidelité, Coloss. 3 a. 1 Iehan b.

Infirmes.

Infirme en la foy ne doit estre mespriſé par le ferme. Rom. 14. a. 15 a. Mais soulagé, 1 Thes. 5 c.

Aux infirmes Paul s'est fait infirme, 1 Cor. 9 d. Lesquelz on ne doit scandalizer pour la viande, Rom. 14 b d. 1 Cor. 8 c d.

Dieu elit les choses infirmes

pour confondre les fortes, 1 Cor. 1 d.

Iniure.

Pluſtoſt ſouffrir iniure que de plaidoyer en iugement contre ſon frere, 1 Corinthiens 6 b. Car Chriſt deffend vengeance d'iniures, Mat. 5 c. pource la deuons contemner, ner, Eccle. 10 a. ſans en auoir me moyre, Leuit. 19 d. Exemple de Ioſeph, Gen. 50 c.

Dieu punit l'iniure faite aux ſiens, 2 Sam. 16 b c.

Innocence.

Nul n'eſt innocent enuers Dieu, Ezo. 34 b. Nõb. 1. 4 c. Toutesfois qui tuera l'innocent eſt maudit. Deut. 27 d.

L'innocẽce de Thobie, au meſme 2 b.

Iob remonſtre ſon innocence, au meſme, 31 a.

Inobedience.

L'innobedient a Dieu puny, Deu. 8 d.

La mort de l'innobediẽt, 1 Roys 13 c.

L'innobedience d'Adam nous a conſtituez pecheurs enuers Dieu, Rom. 5 d.

Les innobedientz à la parolle de Dieu ſont mauditz, Deut. 28 b. Ieremie 26 b & mourrõt en brief, Deu. 30 d. Exẽple du prophete, 1 Roys 13 c.

Qui n'obeiſſoit à la ſentence du Iuge faiſant iugement ſelon la Loy il eſtoit occis, Deute. 17 c.

Achan deſobeiſſant, eſt lapidé, Ioſ. 7 d. 22 d. & les Iuifz menez en captiuité, 2 Roys 17 b c.

Inuocation.

Inuocation du nom de Dieu, Gen. 4 d. 12 b. 21 d.

Inuocation du nom de Dieu de liure des ennemis, 2 Sam. 22 a. Pſa. 4 a. 18 a. 81 b. 99 b. 102 a. 138 a. Inuoquons le donc quand il eſt pres, Iſa. 55 c. Et il nous exaucera, Iere. 29 c.

Aux inuocateurs du nom de Dieu Salut, Ioel, 2 g. Rom. 10. c.

Inuoquer le nom de Dieu ſus aucun, c'eſt le beneir, Nomb. 6 d.

Elie ſe moque des inuocateurs de l'Idole Baal, 1 Roys 18. e.

Ire de Dieu.

L'Ire de Dieu ſus pluſieurs pour les pechez d'vn ſeul, Ioſ. 22. d. Et ſur toute infidelité des hommes. Rom. 1 c. Par laquelle Pharao fut deſtruit, Exo. 15 b g. car l'ire de Dieu eſt ſus les incredules, Col. 3 a. Iehan 3 d. Exẽple des Iuifz. Exo. 32 c. Nomb. 11 a. Deut. 9 c. Iug. 2 d. 1 Theſſ. 2 c.

Les riches du monde theſaurizent l'ire de Dieu ſus eux. Iaq. 5 a.

Par nature nous ſommes filz d'ire, Eph. 2 a. mais nous ſommes deliurez de l'ire aduenir par Chriſt, 1 Theſ. 1 d.

Ire paſſion humaine.

Ire ne ſoit en l'Eueſque, Tit. 1 b

Donnons lieu à ire, Prou. 27 a. Rom. 12 d. Col. 3 b. car qui ſe courrouce à ſon frere il l'occit, 1 Iehan 3 c.

Sans ire & diſſention faut prier 1 Timo. 2 b.

L'ire de l'homme n'accomplit pas la iuſtice de Dieu, Iaq. 1 c.

Les ireux ſont vaincuz par patience, Pro. 15 c. auec leſquelz il ne faut auoir alliãce, Pro. 22 d. ne tencer, Eccl. 8 d. Car l'homme plein de courroux embraſe la noiſe, & eſleuera ſon ire ſelon ſubſtance, au meſme, 28 b.

Iugement.

Dieu fait iugement de l'orphelin, vefue & eſtranger. Deu. 10 d.

Iugement de Dieu contre ceux qui n'ont point creu à verité, 2 Theſſ. 2 c.

Dieu commence ſon iugement à ſa maiſon, car il enuoye tribulations & afflictions à ſon Egliſe, 1. Pier. 4 d. pour noſtre correction à fin que ne ſoyons condamnez auec le monde, 1 Corin. 11 g. Iuger donc c'eſt punir, Gen. 15 c. Deutero. 32 e. 1 Sam. 3 c.

Celuy qui croit à Chriſt n'eſt point iugé, Ieh. 5 e. & qui n'y croit eſt ia iugé Ieh. 3 c.

Chacun ſera iugé ſelon ſa Foy, Matt. 16 d.

Signes que Dieu fait deuant Pharao, ſont appellez iugemens, Exo. 6 a. 12. b.

Iugement pour loy, ordonnance ou droiture. Deut. 18 a. En pluſieurs verſetz du Pſalme, 119.

Iugement humain.

Les iuges doyuent faire iuſte iument, Deu. 1 c. 16 d. Sans iuger ſelõ la face, Prou. 24 c. Eccl. 11 a. ne peruertir, Deu. 24 d. Car en iugement il ne faut accorder à la voix de pluſieurs pour contreuenir à verité; Exod. 23 a. La loy auſſi deffend du iuger de l'homme ſ'il n'eſt cogneu eſtre tel, Ieh. 7 g. car qui iuge ſon frere, iuge la loy, Iaq. 4 c. ne iugeons point donc ſelon la face, Iehan, 7 c. ny deuant le temps, 1 Cor. 4 a.

Iuges.

Ne demande point d'eſtre fait iuge, Eccle, 7 a.

L'office du iuge, Exod. 23 a. Leui. 19 c. Deut. 12 a. auquel il faut obeyr, 1 Pier. 2 c. ſur peine d'eſtre occis, Deut. 17 c. car il eſt ordonné de Dieu, Sap. 6 a. Rom. 13 a.

Le iuge droiturier, Exod. 23 a. ne doit accepter les perſones, Leui. 19. d ains iuger ſelon la Loy ſans decliner à dextre ou à ſeneſtre, Deu. 27 b. Mais pluſieurs ſont aueuglez par dons, Eccl. 20 d. Exemple aux enfans de Samuel, 1 Sam. 8 a. 1 Roys 21 c d.

Chriſt eſt iuge des vifz & des mortz conſtitué de Dieu ſon Pere, Act. 10. f. Rom. 14. b. auquel il a donné de faire iugement, Ieh. 5 d. e.

Iurer.

Iurer au Nom de Dieu, Deut. 6 b. 10 d. qui ſe fait des choſes dont il eſt queſtion entre les hommes, Ebr. 6 c. Lequel ſe doit faire à Dieu Deu. 6 d. 10 d. Sãs iurer le nom des dieux eſtranges, Exod. 23 c.

Iurer deffendu, Mat. 5 d. Iaq. 5 c. Fors que pour la gloire de Dieu. Exemple de Paul, Rom. 2 b. 2 Cor. 1 d. Itẽ, pour l'vtilité du prochain. Exemple au iuge qui reçoit le iurement de celuy à qui on auoit baillé quelque choſe en garde, exo. 22 b.

Auſſi noſtre Seigneur a iuré par ſoymeſme, Gene. 22 c. mais il ne le faut point iurer en vain, Deu. 5 a. Ne ſoy pariurer, Leui. 19 c. car malediction eſt ſur celuy qui iure au nom de Dieu en mentant, Zac. 5 a.

Noſtre parolle doit eſtre ouy ouy, non non, Matth. 5 f. Iaq. 5 c. Car l'homme qui iurera beaucop ſera remply d'iniquité, Eccl. 23 b. 27 b.

Iurongnerie.

On ſe doit garder d'Iurongnerie, Pro. 3 a. Luc 12 f. Eph. 5 d.

Les incõueniens d'iurongnerie, Pro, 23 d. Eccle. 31 b c d.

Noé eſtant yure eſt moqué de ſon filz, Gen. 9 c.

Loth yure commet inceſte auec ſes filles, Gen. 19 f. g.

Bennaad yurongne, & contempteur de Dieu eſt deſchaſſé de Dieu par Achab, 1 Roys 20 c.

Elah eſtant yure eſt occis de ſon ſeruiteur Zambri, 1 Roys 16 c.

Ammon eſtant yure eſt occis d'Abſalom, 2 Samu. 13 f.

Les yurongnes ne poſſederont point le Royaume de Dieu, 1 Cor. 6 b. Viuons donc ſans commeſſations & yurongneries, Rom. 13 d. Gal. 5 d. Ephe. 5 d.

Iuſte.

Nul n'eſt iuſte en la preſence de Dieu, Pſal. 142 a. Iob. 4 c. 9 a. 25 b. Eccl. 7 a.

Abraham eſt reputé iuſte pourtant qu'il a creu, Gen. 15 b. Rom. 4 a. Gal. 3 a.

Qui fait iuſtice eſt iuſte, & celuy qui ne fait point iuſtice il n'eſt point de Dieu, 1 Ieh. 3 b.

Au iuſte n'eſt baillée Loy, Gal. 5 d. 1 Tim. 1 b.

Le iuſte vit de foy, Abacuc, 2 a. Rom. 1 b. Ebr. 10 g. ſus lequel les yeux du Seigneur regardent, Pſal. 37 c. duquel auſſi l'oraiſon eſt mout aggre-

aggreable à Dieu, Pro.15.d. Iaq.5 d
A peine le iuste est sauué en ce monde, (c'est eschappé des tribulations) t Pier.4 d. par lesquelles il est prouué, Prouer.17 a. Eccle.2 a. 27 a.
Voyons quelle est nostre iustice, Isa.43 d.
N'attribuons point à nostre iustice que Dieu nous donne l'heritage de la vie eternelle, Deut.9 a. car ceux qui veulent establir leur iustice par œuures ilz ne sont point subiectz à la iustice de Dieu, rom. 10 a.
La iustice de Dieu nous est declairée par ses œuures, Iob. 36 a. 38 a.
Christ est nostre iustice, 1 Corin. 1 d. (comme son nom le porte) Iere. 23 b. laquelle nous est donnée de Dieu par Christ, Gal. 5 a. Phi. 3 b.
Ceux sont affranchis de iustice, c'est à dire n'ont nulle iustice qui sont serfz à peché, Rom. 6 d.
Il n'y a point de conuenance de iustice à iniustice, 2 Cor. 6 c.

Iustifier.

Les Ebrieux disent iustifier pour iusticier & prononcer la cause de quelcun, Deut. 25 a. Iob. 9 c. Prou. 7 b. Isa. 5 f. Mat. 12 c. Item, pour defendre la cause, Luc 16 d. Item pour donner louange, Mat. 11 c. Luc 7 e.
La Sapience a esté iustifiée de tous ses enfans Luc 7 e. Item pour estre absoubz & deliure de pechez, Rom. 3 a. 6 b. ce qui est fait par grace, Tit. 3 b. A ceux qui sont de la foy, Ro. 3 d. 5 a. 1 Cor. 6 e. car pour ce Christ est mort & ressuscité, Ro. 4 d. Viuons donc iustemẽt, Tit. 2 d
A ceux qui veulent estre iustifiez par la loy, Christ est mort en vain, Gal. 2 d. & sa grace ne leur profite de rien, Gal. 5 a. puis donc que Dieu nous iustifie, nul ne nous peut accuser, Rom. 8 f.

Labeur.

LA louange de labeur, Prou. 12 b. 13 a. 20 b. 28 c. Eccle. 7 b. 10 d. 20 d.
Exhortation à labeur. Prouer. 10 a. 12 b d. 1 Thess. 4 c. 2 Thess. 3 c.
La vie de l'homme est a labeur, Iob. 5 b. dont nous deuons viure, Eccle. 5 d. impose pour le peché, Gen 3 c. Exemple de labeur en S. Paul, 1 cor. 4 c. 1 Thessa. 2 b. labourant iour & nuit à fin de ne greuer nul, Act. 18 a. 20 g. 2 The. 3 b. Mais il ne faut point labourer pour estre riche, Prouer. 23 a. ains pour subuenir aux poures, Ephe. 4 f.

Larron ou brigand.

Il ne faut point desrober. Exo. 20 b. Leuit. 19 b. car les larrõs sont maudits. Zach 5 a. pourtant ilz n'auront point le Royaume de Dieu, 1 corint. 6 b.
Qui estoit larron ne le soit plus, mais laboure de ses mains pour subuenir aux poures, Eph. 4 f.
Larrons & brigandz sont tous pasteurs qui veulent mener à salut par autre voye que par Christ, Ieh. 10 b.
Les princes qui n'administrent point iustice sont infideles & compagnons des larrons, Isa. 1 f.
Les Prestres ont fait la maisõ de Dieu fosse des brigandz, Matth. 21 b. Marc 11 c.
Christ crucifié entre deux brigandz, Matt 27 e. Marc 15 c.
Paul en danger des brigandz, 2 Cor. 11 f.

Leuain.

Il faut expurger le leuain de la vieille malice, 1 Cor. 5 c.
Leuain pour mauuaise doctrine, Exemple, Matth. 16 b. Marc 8 b. Luc 12 a. Gal 5 b. dont il se faut dõner garde, Matt. 16 b.
Le royaume des cieux comparé au leuain, Matt. 13 e. Luc 13 d.
Il n'y auoit point de leuain aux oblations, Leuit. 2 c. 6 c. 7 b. 8. e.
Qui mangeoit le leuain à la celebratiõ de Pasques, mouroit, Exo. 12 c.

Liberté ou franchise.

Liberté aux Chrestiens, Iehan 8 d. non point comme ayans liberté couuerture de malice, 1 Pierre, 2 c. mais de la liberté qui nous est acquise par christ, Gala. 4 d. laquelle on ne doit mettre en occasion de chair, Gal. 5 b.
Ou est l'esprit de Christ, est liberté, 2 Cor. 3 d.

Louange.

Donnez Louange à Dieu, pour victoire, Exod. 13 a. car il est nostre louange, Deut. 10 d.
Louange à Dieu qui nous a deliuré de la paillarde, Apocalypse 19 c.
On doit offrir hostie de louange à Dieu par Christ, Ebrieux 13 c.
Vn chacun aura louange de Dieu, 1 Cor. 4 a.
Louange est deshonneste, en la propre bouche, Pro. 27 a. Car celuy qui se loue n'est point bien loué, mais celuy que Dieu loue, 2 Cor. 10 d.
Faiz bien, & tu auras louange, Rom. 13 a.

Loy.

La loy de Dieu soit touiours en nostre bouche, Exod. 13 b. Car elle est sans macule, entiere, parfaicte, Psal. 19 a. Saincte, Rom. 7 c. bõne, 1 Tim. 1 b.
La loy de l'oblation pour le peché, Leui. 6 c. pour le delict, au mesme, 7 a d. Du sacrifice des pacifiques au mesme, b.
De la femme qui enfante le masle, Leui. 12 d.
Du vestement ladre Leui. 13 g.
De l'homme ladre au mesme 14 g.
De l'hõme decolant par son mẽbre, Leui. 15 d.
La loy de Ialosie, Nombre 5 b c d. Du Nazarien, 6 d.
De l'homicide innocent, Deutero. 19 a b.
La loy à pareille peine, au mesme, d. Matt. 5 d.
La loy de la feste de reconciliation pour les pechez, Nombre 16 f g.
Du iour du repos, de la solennité de pasques, pentecoste, de iubilation, des tabernacles, Leuitique 23 tout le chapitre, Ex. 20 a. Nomb. 28 b.
Loix ciuiles, Exo. 21 par tout le chap.
La loy des bestes nettes & souilées, Leuitique 11 a. Deuteronome 14 a.
Ces loix & autres au vieil Testament estoyent pour nous conduire à Christ, mais quand la foy est venue nous ne sommes plus soubz le conducteur, Galati. 3 d. 4 a.
Ces Loix estoyent vmbre de choses à aduenir en Christ Colos. 2 c. Ebr. 10 a.
Elles sont abolies par Christ. Act. 15 b. 2 Cor. 3 d. Gal. 4 a. Ephe. 2 c. Car la loy n'a rien amené à perfection, Ebr. 7 c.
Notez la similitude de Sara & d'Agar, Gal. 4 b c.
Loy est la vertu de peché duquel auons victoire par Christ, Rom. 4 c. 7 b. 8 b. 1 Cor. 15 g.
La loy n'est point baillée au iuste, mais elle est baillée aux iniustes homicides & c. 1 Timo 1 b. par laquelle on a la cognoissance de peché, Rom 3 c. 7 b.
La fin & accomplissement de la loy est Christ, Roma. 10 a. qui est venu pour l'accomplir. Matthieu 5 b.
La loy & les Prophetes contenus au premier & second commandement. Mat 22 d.
La loy est accomplie, en aymant son prochain, Rom. 12 c. Gal. 5 b.
La loy & les Prophetes estoyent leuz es iours des Sabbatz, Act. 13 c.
Deuant la loy peché estoit mort: car il n'estoit nulle loy qui monstraſt le peché: parquoy il n'estoit imputé aux hommes, Rom. 5 b. 7 b.
Dieu commande qu'on lise sa loy iour & nuict, à fin qu'on sache ce qu'il defend, Iosué 1 b. Laquelle on doit auoir au cueur & deuãt les yeux, Leui. 16 d. Deut. 11 b c. A laquelle garder sommes admonne-

ſtez par Moyſe, Deut. 4 a. Et par Ioſué au meſme, 22 a.

La loy eſt ſpirituelle, c'eſt à dire requerant vn cueur addõné à Dieu, Rom. 7 c.

Prenant en nous qui ſommes charnelz occaſion de peché & nous donnant cognoiſſance d'iceluy, au meſme 6 c.

La loy de peché au meſme, d.

La loy eſt adminiſtration de mort, 2 Cor. 3 b c. de laquelle la rigueur eſt, Ebr. 12 e f. Et maudictz ſont ceux qui ſont ſoubz icelle, Galat. 3. b. & ne peut viuifier, au meſme d. Ioug importable, Actes 15 d.

Nous ſommes par Chriſt rachetez de la malediction d'icelle, Gal. 3 b. 4 a.

La loy eſt ſcrite au cueur des fideles, Rom. 7 d. Ebr. 8 c. Toutesfois n'eſt iamais accomplie parfaictement par iceux, Rom. 7 d.

La loy de Chriſt eſt loy de parfaicte liberté, Iaq. 1 d. 2 c. qui eſt en plus grãd gloire que la loy Moſaique, 2 Cor. 3 c.

Qui garde toute la loy & offenſe en vn poinct, il eſt de tout coulpable, Iaq. 2 b.

Il eſt vn inſtituteur de la loy, Iaq. 4 c.

Le loyer de ceux qui gardent la loy, & la peine des preuaricateurs, Baruc 4 a.

De la loy des ſacrifices. Voyez, Leui. 6 b. 7 a. 12 d. Nombr. 5 d. 19 a b.

Commandemens de la loy, Exo. 20 b c. Deut. 5 a. Matth. 5 c. 19 a. Iehan, 8 a. Act. 15 a Rom. 7 b c. 8 a. 9 g. Gal. 5 a.

Contre ceux qui font loix fauſſes & iniques, Iſaie 10 a.

La loy ne iuſtifie point, Rom. 3 c. 4 a. 10 a. Gal 3 b. 5 a.

Comment on ſatiſfait à la loy Rom. 8 a. 11 a. Gal. 3 b.

Le Roy doit auoir la loy & la lire tous les iours, Deut. 17 d.

Loyer.

Dieu eſt le loyer treſabõdant d'Abraham, Gen. 15. 2

On ne doit retenir le loyer du labeur, Leuit. 19 c. Deuterono. 24 c. Tob. 4 c.

Vn meſme loyer eſt donné aux premiers & aux derniers, Matthieu 20 a.

Laban change le loyer de Iacob par deux foys, Gen. 31 f.

Le loyer de la paillarde ne doit eſtre apporté au temple, Deuteronome 23 c.

Loyer d'iniquité, Actes 1 c.

Preſtres enſeignãs pour le loyer, Michée 5 d.

Dieu iugera ceux qui font tort au loyer du mercenaire, Malach. 3 b.

Noſtre loyer au ciel, Matt. 5 b. Luc 6 d.

Qui reçoit vn Prophete il aura loyer de Prophete, Matth. 10 d.

L'ouurier eſt digne de ſon loyer, Luc 10 b. 1 Tim. 5 b.

Chacun receura ſon propre loyer, 1 Corint. 3 b. ſelon ſa meſchanceté, Rom. 1 d. Ebri. 2 a. 2 Pierre 2 c.

Le loyer n'eſt point reputé pour grace, Rom. 4 a.

Lumiere.

La lumiere qui eſt dite iour eſt de Dieu creée, Gen. 1 a.

Ou les enfans d'Iſrael habitoyent eſtoit lumiere, Exo 10 f.

Dieu eſt lumiere, 1 Ieh. 1 c. Qui reſide en lumiere incomprehenſible, 1 Tim. 6 c.

Chriſt eſt lumiere illuminant tous hommes, Iehan 1 a. 8 b. 9 a. 1 Iean 1 b. lequel nous admonneſte de croire à luy, qui eſt lumiere, Iehan 12 f g. De vie, Iehan 14 a. du monde, Ieh. 8 b.

Les Apoſtres ſont la lumiere du monde, Mat. 5 b.

Qui hayt ſon frere n'eſt point en lumiere, 1 Ieh 2 b.

Les œuures de lumiere, Ephe. 5 b c.

Armes de lumiere, Rom. 13 d.

Cheminõs en la lumiere de Dieu, Iſa. 2 b.

Luxure.

Oraiſon contre luxure, Eccleſi. 23 a.

Voyez adultere & fornication, Item Ephe. 5 b.

Magiſtrat.

MAgiſtratz de Dieu ordonnez, Daniel 2 c. Romains 13 a. Contre les mauuais, & pour les bons, Rom. 13 b. 1 Pierre 2 c.

Quel doit eſtre le magiſtrat, Voyez, Exode 18 c d. Deute. 16 d. Auquel on doit reuerence. Exode 22 d. Prouuerbe 16 d. 19 b. 20 a. Du quel on ne doit detracter. Exode 22. Au Magiſtrat obedience eſt deue, Baruch, 2 e. Rom. 13 b. Combien qu'il ſoit infidele, 1 Pier. 2 c. mais qu'il ne commande rien contre Dieu, Act. 5 e.

Au Magiſtrat, tributz & peages on doit payer, Matth. 22. b. Marc 12 b. Luc 20 d. Rom. 13 b.

On doit prier pour le Magiſtrat, 1 Tim. 2 a.

Nul ne doit facilement accepter l'office, Eccle. 7 a. figuré. Iuges 9 b.

Le mauuais Magiſtrat ne tient conte des cauſes des poures, Prouerbe 29 b.

Marie.

Marie ſœur de Moyſe & d'Aaron, Exod. 15 e. laquelle murmure contre Moyſe à cauſe de la femme Ethiopienne, Nombr. 12 a. dont deuint ladreſſe, c. puis mourut, 20 a.

Marie Magdelene, Mat. 27 f g. Marc 15 d. 16 a. Ieh. 20 a d.

Marie mere de Iehan, qui a ſurnom Marc Act. 12 b.

Marie mere de Iaques, Mar. 16 a.

Marie mere de Ieſus eſpouſée à Ioſeph, Matthieu. 1 c. A laquelle l'Ange Gabriel annonce Chriſt, Luc 1 c.

Marie appellée aux nopces dict aux ſeruiteurs, faictes tout ce que il vous dira, Ieh. 2 a.

Marie eſt beneicte entre les femmes, Luc 1 a. & bienheureuſe pource qu'elle a creu, au meſme.

Marie prioit Dieu auec les autres, Act. 1 b.

Marie aupres de la croix, Ieh. 19 e.

Marie fidele demourant à Rome. Rom. 16 a.

Maiſtre.

Chriſt noſtre maiſtre, Matt. 23 a. Iehan 13 b.

Le diſciple n'eſt point par deſſus le maiſtre, Matthieu 10 c. Luc 6 f.

Chriſt defend d'eſtre appellé maiſtre, Matth. 23 a. Ne ſoyons point faictz donc pluſieurs maiſtres, Iaques 3 a.

Les faux docteurs & maiſtres menſongiers ſont deſcritz, 2 Pierre 2 a.

Malediction.

Dieu beneit la malediction des preſtres qui n'eſcoutent point, & ne donnent gloire à ſon nom. Et maudit leurs benedictions, Mal. 2 a. Exemple en Balaam, qui eſtoit allé pour maudire, & il beneit, Nom. 23 b.

Nous deuons beneir ceux, qui nous maudiſent, Luc 6 e. 1 Pie. 3 b. Exemple en Chriſt, 1 Pier. 2 d. Item en Dauid, 2 Samu. 16 b c. Item en S. Paul, 1 Cor. 4 c.

De la bouche procede malediction, Pſal. 10 b. Rom. 3 b Iaques 3 c.

Maudict tout homme qui pend au boys, Gal. 3 b.

Ceux qui ſont des œuures de la loy ſont ſoubz malediction. Deut. 27 d. Gal. 3 b.

Malediction à ceux qui ne gardent point les commandemens de Dieu, Leui 26 b. Deut. 11 d. 27 d. 28 b. Pſal. 119 c.

Chriſt nous a rachetez de la malediction de la loy quand il a eſté fait malediction pour nous, Gala. 3 b.

Ceux qui ſont maudictz pour, Chriſt

Christ sont bienheureux, Mat.5 b. Mais ilz ne doyuent point mau dire leurs persecuteurs, Romains 12 c.

Mariage.

Mariage est institué de Dieu, Gen.2 b. Matth.19 a.

Chacun doit auoir sa propre femme pour euiter fornication, 1 Cor.7 a. car il est honnorable, Eb. 13 a. dont la louange est, Prouerbe 18 d. La defence donc de mariage est doctrine des Diables, 1 Timot. 4 a. Et qui leviole est puny à mort Deuter. 22 d. 27 d. Et durement repris, Malac. 2 d.

Raphael enseigne Thobie comment on se doit marier, Thob. 6 d. Exemple du chaste mariage en Sara, Thob. 3 b c.

Mariage necessaire à ceux qui n'ont point le don de continence, Matt. 19 b. 1 Cori. 7 a b.

La partie fidele delaissée de l'infidele se peut remarier, 1 Corinthi. 7 c.

Mariage comparé à la conionction de Christ & de son Eglise, Eph. 5 e f g. en iceluy doit estre chasteté, 1 Pier. 3 a. lequel aussi a esté honnoré de la presence & du premier miracle de Christ, Ieh. 2 a b.

Mariage ne peut estre deffaict par les hommes, Matt. 19 a. Marc 10 a b.

Comment on se doit gouuerner en mariage, 1 Cor. 7 a. Ep. 5 e, Col. 3 c. 1 Pier. 3 a b. 1 Tim. 2 c. Tit. 2 a.

Mediateur.

Mediateur n'est point d'vn, Gal. 3 e. Vn mediateur de Dieu & des hommes, l'homme Iesus Christ, 1 Tim. 2 b.

Mediateur de meilleur Testamẽt, Christ qui est fait en meilleures promesses, Ebr. 8 b.

Christ Mediateur du nouueau Testament, Ebr. 9 d. 12 f.

Membres.

Plusieurs mẽbres sont vn corps, aussi nous sommes tous baptizez par vn esprit en vn corps, 1 Cor. 12 b. Car ainsi cõme envn corps nous auons plusieurs mẽbres, ainsi nous plusieurs sommes vn corps en Christ, Rom. 12 b. 1 Cor. 12 b.

Ne baillons pas noz membres pour estre œuures d'iniquité, Rõ. 6 c. Mais ainsi que nous auons abandonné noz membres pour seruir à ordure, ainsi abstubietissons les pour seruir à iustice, Roma. 6 d.

Affections de peché œuurent en noz membres, Rom. 7 b.

Loy des membres repugnante à la loy de l'entendement qui me rendent prisonnier à la loy qui est en mes membres, au mesme d.

Noz corps sont membres de Christ, Eph. 5 g.

Ne les faisons point donc membres de la paillarde, 1 Cor. 6 d.

Le corps n'est point vn membre, 1 Cor. 12 b.

La langue petit membre, Iaques 3 a.

Mortifions noz membres, Col. 3 a.

Mendians.

Mendicité est defendue, Deuter. 15 a.

Nulz mendians ne seront au mõde si on garde les commandemens, aux mesmes.

En la septiesme année tout crediteur quittera son frere, à fin qu'il n'y ayt en toy aucun mendiant, aux mesmes.

Cil mẽdiera l'hiuer, qui n'a laboure l'esté, Pro. 20 a.

Le procureur d'iniquité a honte de mendier, Luc 16 a.

L'aueugle mendie au long du chemin, Marc 10 g. Luc 18 g.

Du mendiant appellé Lazare, Luc 16 e.

Le mendiant en danger de desrober, & de blasphemer, Prouer. 20 b.

Mensonge.

On doit fuyr mensonge, Exo. 23 a. Leui. 19 b e. Eccl. 7 b. 20 d. Eph. 4 f. Col. 3 b.

Tout homme est menteur, Psal. 116 a.

Le iuge ne doit point receuoir le mensonge, Exo 23 a.

Le tesmoing menteur perira, Prou. 21 d.

Celuy est menteur qui nie que Iesus est le Christ, 1 Ieh. 2 c.

Celuy fait Dieu menteur qui dit que nous n'auons point la vie par Christ, 1 Iehan 5 c.

Celuy fait Dieu menteur qui dit que nous n'auons point de peché, 1 Iehan 1 c.

Dieu met l'esprit de mensonge en la bouche du faux prophete pour deceuoir ceux qui mesprisent sa parolle, 2 Roys 22 d. Et pour les faire croire aux mensonges, 2 Thess. 2 c. Voyez soubz Christ.

Messe.

Ce mot, Messe, n'est point en la Bible translatée par sainct Hierome, ny en nulle autre qui soit, & pourtant ne sauroys qu'en noter fors que renuoyer le lecteur à la Cene de nostre Seigneur Iesus Christ, ou aux Sacrifices.

Ministration.

De la ministration enuers les poures saincts Chrestiens, Rom. 15 f. 2 Cor. 8 b. 9 b c d.

L'administration de la reconciliation faicte par Christ receue de Paul. 2 Cor. 5 d.

L'administration de la parolle, c'est la predication de l'Euangile de la grace de Dieu, Act. 20 e. Qui ne doit estre vituperée par nostre offence, 2 Cor. 6 a.

Administration de mort en lettres, Administration de l'esprit, Administration de damnation Ad ministration de iustice, Corinthi. 3 b.

Christ assis à la dextre du siege de la maiesté, administrateur des choses hautes, Ebr. 8 a.

Diuers ministeres donnez en l'Eglise, Rom. 12 b c. 1 Cor. 12 a. Ephe. 4 b.

Ministre ou Euesque.

Quelz doyuent estre les ministres de Dieu, Leui. 21 b c.

Aux Ministres de la parolle Christ baille ordonnances, Matt. 10 a.

Christ Ministre de la Circoncision, Rom. 15 b.

Paul ministre, ou seruiteur de Christ, 1 cor. 4 a. Et de l'Euangile, Rom. 1 a. Ephe. 3 b. Col. 1 d.

Les Ministres doyuent nourrir leur troupeau non deuorer, Iehan 21 e. 1 Pier. 5 a.

Quel doit estre l'amour du ministre enuers ceux ausquelz il preche. Exode 32. Roma. 9 a. Philipi. 1 a.

Estimez des Apostres comme des Ministres de Christ, 1 Cor. 4 a.

Christ n'est point Ministre de peché, Gal. 2 d.

Les droictz & libertez des ministres, 1 Corinthi. 9. par tout le chap.

Le ministre ne doit laisser la parolle de Dieu pour seruir aux tables, Act. 6 a.

Celuy qui propose les erreurs à aduenir des faux Phrophetes est bon ministre, 1 Tim. 4 a.

Qui veut estre le plus grand soit ministre, Matthi. 20 d. Marc 10 f. Luc 22 c.

Le magistrat ministre de Dieu, Rom 13 a.

Les Anges Ministres à Christ, Matt. 4 b.

Les Ministres du prince qui entend à la parolle mensongiere, sont meschantz, Prou. 29 b.

Le plaisir du Roy est au ministre prudent, Prou. 14 d.

Iosué ministre de Moyse, Exo. 24 c.

Le ministre Euangelique doit prescher la parolle de Dieu, 1 Pierre, 4 c. & rendre graces quand il sent que la parolle fructifie. Phili. 1 a. 1 Thessal. 1 a. sans cercher son propre, 2 corinth. 12 e. Philip. 2 c. ne gaing deshonneste, Tite 1 a. En quoy faisant, on le doit nourrir, Matthieu 10 a. 1 Corinth. 9 a b. Galat, 6 b. 1 Thessalon. 5 c. 1 Tim. 5 c. à l'Exemple des Philipiens qui ont nourry sainct Paul, Phi. 4 b c.

On doit prier Dieu qu'il donne bons ministres, Matt.9 d. lesquelz on doit aymer, 1 Thes.5 c. & leur faire honneur, 1 Thess.2 b.

Miracles.

Le Prophete qui veut soustraire le peuple par miracles, de la vraye dilection, ne doit point estre ouy, mais occis, Deut.13 a.

Miracles vrays sont pour confirmation de verité, Mat.11 a. Marc 16 d. Ieh.5 f.10 e.20 g. Act.2 d.4 f. 14 a.2 Cor.12 d. Ebr.2 a. Et sont faitz pour la gloire de Christ, Act. 3 c.4 b f.9 f.

Miracles faux sont ceux qui seruent à mensonge. Mat.24 b. Marc 13 c. 2 Thess.2 c. Apoc.13 c.16 c.

La puissance de faire miracles est donnée par l'esprit de Dieu, Act.3 b.7 e. 1 Cor.12 b. Pour la confirmation de la parolle. Marc 19 d. Et aucunesfois au mauuais, 2 Thess.2 b. Mat.7 c. Act. 14 a. Ebr. 2 a. Voyez, 2 Roys 4. de plusieurs miracles.

On ne se doit resiouyr d'auoir puissance de faire miracles, mais en ce qu'on a son nom escrit au ciel, Luc 10 c.

Sans miracles ou signes les Iuifz ne veulent croire. Iehan 4 f.

Misericorde de Dieu.

enuers nous.

Dieu est riche en misericorde, Ephe.2 a. & est le pere d'icelle, 2 Cor 1 a. lesquelles sont en grand nombre, 2 Sam.24 c. Psal.33, c. Ioel 2 d. A laquelle il se faut glorifier, Eccle.17 d. & la raconter, 18 a.

Samuel met au deuant la misericorde de Dieu, au peuple, qui demande vn roy, 1 Samuel 12 b.

Dieu a deliuré son peuple par misericorde & benignité. Exo.15 c. & la fait à qui luy plait, Rom.9 c.

Misericorde & mercy à ceux qui chãgent leur vie de mal en biẽ, Deut.30 a. Osée 14 a.

Misericorde des hommes

enuers les hommes.

Dieu veut misericorde & non sacrifice, Osée 6 c. Matt.9 b. 12 a.

Soyons donc misericordieux ioyeusement, Romains 12 b. comme nostre pere, Luc 6 e. pardonnans les vns aux autres, ainsi que Dieu nous a fait par Christ, Ephe. 4 g. à fin aussi que secourions à la necessité du prochain, Col.3 b. Car misericorde est promise aux misericordieux, Matt.5 a. Et benediction, Prouer.11 d.

Qui ne fait misericorde receura iugement sans misericorde, Prou. 14 c. 19 c. exemple de misericorde en Dauid, 1 Samuel 24 b, qui rend bien pour mal à Saul.

Monde.

Monde fait par la parolle de Dieu, Gen.1 2. Ieh.1.

Auquel n'auons rien apporté, Iob 1 d. Et qui se passe auec sa concupiscence, 1 Iehan 2 c. Le monde est plein de meschanceté, 1 Ieh.5 d. à sauoir, de concupiscence de chair, & c.1 Ieh. 2 c. l'amitié duquel est Inimitié contre Dieu, Iaques 4 a. Car qui ayme le monde, il n'ayme point Dieu, 1 Ieh.2 b. Et ne le cognoit point, Ieh.1 2.7 d.

N'aymons point donc le monde ne ce qui est en luy, 1 Iehan 2 c.

Le mõde hayt les fideles, & pourquoy, 1 Iehan 3 c. lesquelz le vainquent par Foy, 1 Iehan 5 2 b.

Dieu a eleu les choses foibles de ce monde, les folles, & les vyles, 1 Cor.1 d.

L'esprit du monde, 1 Cor.2 c.

Les Sainctz iugeront de ce mon 1 Corint.6 2.

Dieu en Christ reconciliant le monde, 2 Corint.5 d.

Le monde crucifié à Paul Gala. 6 c.

Quelle est l'amitié de ce monde, Iaq.4 b.

Mort.

Mort predite à Adam. Gen.2 c. & aux transgresseurs de la parolle de Dieu, Deut.30 d. Et par le peché d'vn homme, Rom.5 c.

Il est ordonné à tous de mourir Ebri. 9 g. Dont est la memoire amere, Eccle.41 2. Et le iour incertain, Eccle. 9 a. Luc 12 c.

On ne doit rien croire aux mortz, Luc 16 g. Isa.8 d. Deut.18 b Plustost à la Loy & aux tesmoignages, Deut 18 b. Isa.8 d.

Contre quoy fett Saul, 1 Samuel 28 b.

Les prestres ne doyuent assister aux funerailles des mortz, Leuiti. 21 b.

Nous sommes mortz à la Loy, (c'est affranchis d'icelle) pour le corps ce Christ, Rom.7 b.

Mort pour Satan au mesme.

Paul desire estre deliuré du corps de ceste mort, Rom. 7 d.

La mort de Christ.

Christ meurt, Iehan 19 e. nous monstrant sa charité, 1 Iehan3 c. à fin que par la grace de Dieu il goutast la mort pour nous, Ebri.2 b. Et qu'il nous amenast à luy, 1 Pierre 2 d. Laquelle il a aboly, 2 Timo.1 c. destruisant l'empire d'icelle (c'est à dire le Diable) Ebr.2 d

De l'effect de la mort de Christ, Voyez, Rom.4 d. Car il est mort pour noz pechez, & s'est donné, rançon pour tous, 1 Tim.2 b. Et ressuscité pour nostre iustification, Rom.4 d.5 b c.2 Cor.5 c. Col.1 c. Ebr.9 d. Apoc.1 b.

Mourir auec Christ, & estre baptizé en sa mort, & enseuely auec luy, Rom.6 a b.

Mourir auec Christ, des elemens & reigles de ce monde (c'est n'estre point obligé aux traditions qui nous deffendent de n'attoucher à cecy, ou de ne mãger de cela, Col. 2 d.

La mort seconde, Apoca.2 d. ou 20 d. 21 c.

Ceux meurent, & est l'ire de Dieu sur ceux qui ne croyent point en Christ filz de Dieu, Ieh.3 d. Mais qui se confie en luy, il a la vie eternelle, Ieh. 6 e.

Ceux donc qui croyent & gardent sa porolle ne mourront iamais, Ieh.3 d. 8 f.11 c.

Mortification.

Il faut mortifier les membres, Col.3 a.

Paul à l'exemple de Christ porte la mortification de Christ en son corps, estant exposé tous les iours à la mort pour les freres, 2 Cor.4 c

Murmure.

Murmure contre Moyse, Exo. 15 f.16 a.17 a. Nomb.14 e.16 b.17 a.

Le peuple murmure contre les Princes, Ios.9 c.

Pharisiens murmurent contre Carist & ses disciples, pource que ilz mãgeoyent auec les publicains, Luc 5 f.15 a. Et pardonnoit les pechez, Luc 5 d. Et qu'il s'estoit retiré chez vn pecheur Luc 19 a. Itẽ, pourtant qu'il auoit dit, Ie suis le pain qui suis descendu du ciel, Ieh.6 e.

Ne murmurons point contre Dieu, à fin que ne perissions, 1 Cor. 10 b. mais faisons tout sans murmure, Philip.2. Car on le doit euiter, Sap.1 c.

Naiz derechef.

Nous sommes naiz derechef par la parolle de Dieu qui nous a esté preschée, 1 Pier. 1 d. Car si aucun n'est nay derechef, il ne peut entrer au royaume des cieux, Ieh.3 a. Ceux donc qui sont naiz ainsi doyuent oster toute malice, & comme enfans nouuellement naiz, desirer le laict de la parolle de Dieu, 1 Pierre 2 a.

Noises.

Les noises sont œuures de la chair, Gal.5 d.

La loy de ceux qui font noises & debatz, Exo.21 d.

De ceux qui esmeuuent les noises, Prouer.10 b.15 c.17 c.23 d.26 c. 28 d.

On doit appaiser les noises & debatz, Exemple de Moyse, Exo, 2 b.

Nom de Dieu.

Le temps qu'on cõmence à inuoquer le nom du Seigneur, Gen.4 d.

Le Nom de Dieu ne doit estre prins en vain, Exod.20 a. Deuteronome 5 a.

Dieu n'a point reuelé aux peres son Nom Iehouah, c'est à dire, Eternel, Exode 6 a. Lequel est nostre sauuegarde, Prou.18 b. Exemple en Dauid, 1 Sam.17 f.

Les inuocateurs du Nom de Christ, se doyuent separer de toute iniquité, 2 Timo.2 c.

Nul nom est baillé aux hommes, auquel ilz puissent estre sauuez, fors que le Nom de Christ, Act.4 b.

Nous prions le Nom de Dieu estre annoncé, sanctifié, & glorifié par tout, Psal.8 b. Matt.6 b. Comme fit Dauid. 2 Samu.7 d. Pour l'amour duquel Dieu ne delaisse point le peuple recognoissant son peché, 1 Samu.12 d.

Le Nom de Dieu blasphemé, Rom.2 c.

Estimons noz seigneurs dignes d'honneur, à fin que le Nom de Dieu ne soit blasphemé. 1 Timot.6 a. Et qui blaspheme le Nom de Dieu est lapidé, Leui.24 b c. car ce est celuy qui doit estre inuoqué. Item, 14 b. auquel il faut flescher le genou, Phil.2 b. Exemple en Abraham, Gen.12 b. 13 a. Item en Isaac, Gene.26 f. Item en Moyse, Deuteronomo.32 a.

Quiconque donc inuoquera le Nom de Dieu, sera sauué, Ioel 2 g. Act.2 d. Rom.10 c.

Nouueau.

Nouuelle creature estre en Christ 2 Cor.5 d.

Nouueau Testament, c'est la remission des pechez par le sang de Christ, Matt.26 c. Marc 14 c. Luc 22 b.

Dieu nous a promis donner nouuelles loix en noz cueurs, & n'auoir plus souuenance de noz pechez, Ierem.31 d e. Ebr.8 c.10 d. duquel Paul a receu la dispensation, 2 Cor.3 b.

En Christ rien ne vaut fors la nouuelle creature, Gala.6 c. & cheminer à nouueauté de vie, Roma. 6 a. à fin que seruions en nouuelleté d'esprit, Rom.7 b. Estans renouuellez en l'esprit de nostre pensée: Ayons aussi vestu le nouueau homme qui se renouuelle à la cognoissance d'iceluy qui l'a creé. Ephesiens 4 e. Colossiens 3 b. A fin que viuions en iustice & saincteté.

Oblation.

OBlation au matin & au soir continuelle, Exo.29 f.

Oblation & dons pour le tabernacle, Exo.35 a.

Oblations de bestes & brebis &c. Leui.1 a.2 a.

Toute oblation sans euain, Leuit.2 c.

Oblation pour ialouzie, Nomb. 5 b.

Les oblations des Princes à la sanctification du tabernacle, Nō. 7. par tout le chapit.

Dieu n'a point voulu oblation pour le peché, Psal.40 b. Ebr.10 b. Car Christ s'est vne fois offert en oblation pour noz pechez & nostre sanctification, Ebr.9 g. il ne le faut donc plus offrir, Ebr.7 d. Car par vne seule oblation il a parfaict en perpetuité ceux qui sont sanctifiez, Ebr.10 c.

Christ s'est baillé pour nous à Dieu en oblation, Eph.5 a.

Des oblatiōs du vieil Testamēt, voyez Leu.6 c.9 a.22 c. & Nom. 7 a.15 c.29 a.

Christ s'est offert, car il a voulu, Isaie 53 b.

Oblations & aumosnes par Paul, Actes 24 e.

Obeyssance.

Il faut obeir à la parolle de Dieu, Exode 15 f. & Deut. 26 e. car qui y obeyt est benist. Deuter.11 d. 28 a. & qui n'y obeyt est reietté, Exemple de Saul, 1 Sam.28 c. Item de l'homme de Dieu qui fut tué du lyon, 1 Roys 13 c. Ios.7 d. Soyons donc enfans d'obeissance, 1 Pierre 1 c. Premierement à Dieu plus que aux hommes, Act.5 c. Item à noz parens, Exod.20 b. Leui.19 a. Deu. 5 b. Thob.4 a. Ephe.6 a. Coloss. 3 d. Exemple en Christ, Luc 2 g. Philip.2 b. Item obeissance aux superieurs, Ebrie.13 c. Exemple aux Israelites, Deute.34 d. Voyez Ephe.6 a.

Obedience de la femme à son mary, 1 Pier.3 a.

Dieu ayme plus qu'on obeysse à ses commandemens, que de luy faire sacrifice, 1 Samu.15 e. Osée 6 c. ce que nous faisons, quand nous sommes de Dieu eleuz à ce, 1 Pierre 1 a.

Obeissons à fin qu'il nous soit bien, Iere.42 a. Iosué 24 f.

Occir.

Occision est deffendue, Gen.9 a. Exod.20 b. Deut.5 b.

Occis estoit l'orgueilleux qui desobeyssoyt au iugement des iuges, Deut.17 c.

Qui occit de glaiue: doit estre occis du glaiue, Genese 9 a. Matt. 26 c.

Qui occit l'homme, doit estre occis, Leui.24 c. Nom.25 d.

Dieu commande d'occir le prophete, qui par miracles retire le peuple de sa parolle, voire le frere, le filz, la fille, ou la femme, Deute. 13 a b.

Qui occit son prochain secretement est de Dieu maudict, Deuteronomo.27 d.

Dieu fait viure & occit ce qu'il veut Deut.32 f.

Ceux qui estoyent en ruyne au peuple estoyent occiz selon la Loy, Deut.17 a.

Cil occit son frere qui le hayt, 1 Iehan 3 c.

Oraison.

L'oraison que Christ nous enseigne, Mat.6 b. Luc 11 a.

L'oraison du Chrestien doit estre continuelle, ardente & perseuerante, Eccl.18 c. 1 Thessa.5 c. ce que Christ monstre par similitude. Luc 11 a. 18 a. à quoy aussi il nous exhorte, Matth.7 b. Item sainct Paul, Rom.12 c. Ephe.6 c. Col.4 a. 1 Thessal.5 d. Item sainct Pierre, 1 Pier.4 b. Car la continuelle oraison du iuste est de moult grande efficace enuers Dieu. Iaq.5 d. Exemple en Elie, 1 Roys 17 a. pource deuons nous faire purement oraison, & en tout lieu sans ire & dissention. Psal.103 a. Iehan 4 c. 1 Timot.2 a b.

Parolle de Dieu.

PArolle de Dieu, c'est le filz de Dieu Iehan 1 a. Ebr.1 a.4 c. 1 Iehan.1 a.

Parolle de Dieu doit estre en nostre cueur, Deut.11 b.32 g.

La louange de la Parolle de Dieu, Prouer.30 a.

Exhortation à ouyr la Parolle de Dieu, Isa.55 a b.

On ne doit faire rien que selon la Parolle de Dieu, sans y rien adiouster ou diminuer, Deut.4 a.12 e. Nom.9 a. Pro.30 a.

La Parolle de Dieu demeure eternellement, Isaie 40 b. 1 Pierre 1 d.

Parolle de verité, Ephe 1 b. De vie eternelle. Act.5 d. de reconciliation. 2 Cori.5 d. Laquelle gardans la charité de Dieu est vrayement en nous, 1 Iehan.2 b c. Et auons raison & maniere de viure, Isaie 8 d.28 g.

La parolle de Dieu est en scandale aux infideles, Psal 6 g e. Rom.11 b. 1 Cor. 1 c.

On doit euiter ceux qui veulent retirer de la Parolle de Dieu, Rom. 16 c.

La Parolle de Dieu que Christ appelle la chose saincte, & les marguerités, ne doit estre preschée aux chiens aduersaires, & impugnateurs, ne aux porcz moqueurs & contempteurs d'icelle, Prou.23 b. Matt.7 a. Mais iceux ne demoureront pas impuniz, Deutero. 8 d. 1 Roys 13 e. Isaie 30 c. Matt. 10 b. Ebr.2 a.

La Parolle de Dieu ne demourera point en nous, si nous ne croyons en Christ, Iehan 5 f. Prions donc qu'elle habite en nous, Colo.

3 c. & qu'elle soit preschée & annoncée à tous, Matth. 28 d. Marc 16 d Actes 1 a. Opportunément & importunément, ou à heure & hors heure, 2 Tim. 4 a. En toute maniere, soit par occasion our par verité, Philip. 1 c. Car c'est la lampe, Psal. 119 d. la fontaine de sapience, Isaie 55 a. Ecclesiastique 1 a. Le pain. Matthieu 4 a. Le heaume de salut, le glaiue de l'esprit, Ephesiens 6 c.

Paillardise.

Paillardise ne doit estre au peuple de Dieu, Deut. 23 c.

Il faut donc fuyr la paillarde, Prouer. 23 c.

Car les leures de paillarde ou estrangiere distillent cõme la raye de miel. Prouer. 5 a. & est vne fosse profonde, Prouerbe 23 c.

Qui s'adioinct à la paillarde, il est vn corps auec elle, 1 Cor. 6 d.

Les paillardes & les publicains entren au royaume de Dieu, mais les Pharisiens n'y entrent point, Matt. 21 c.

Le grand Sacrificateur ne doit prendre la paillarde, Leuit. 12 a.

Iepté filz de paillarde, Iug. 11 c.

Ierusalem à cause de son idolatrie est appellée paillarde, Isa. 1 f. Iere. 2 e. 3 a. Ezech. 16 d. Ninive est appellée aussi paillarde pour la mesme cause, Nahum 3 a b c.

Les Prestres ornẽt leurs paillardes de l'or de leurs images, Ba. 6 a

Deux paillardes sont ouyes en leur cause, 1 Roys 3 c d.

La vision de la grande paillarde, auec laquelle les Roys de la terre ont fait forncation, Apoc. 17 a. laquelle est punie, Apoc. 19 a.

Pain.

Pain pour tout ce qui est necessaire à la vie presente, Gene. 18 a. Matt. 6 b. Qui doit estre mangé à la sueur de nostre visage, Gen. 3 c. Et departy aux poures, Isa. 58 c. Exemple d'Elisée, 2 Roys 4 g.

Pain multiplié par Christ, Mat. 14 b c. Marc 6 d e. Luc 9 b. Iehan 6 a.

Aucuns cerchent Christ pource qu'ilz ont mangé des pains Ieh. 6 c.

Pain de vie, Christ, Ieh. 6 d.

Le Pain des enfans, Matth. 5 c. Marc 14 Luc 24 c.

Pain benoit par Christ, Ma. 26 c

Le pain que nous rompons est la communion du corps de Christ, 1 Cor. 10 c.

Nous sommes plusieurs vn pain & vn corps, au mesme d.

Quiconque mangera le pain & beuura le calice du Seigneur indignement, sera coulpable du corps & du sang du Seigneur, 1 Corint. 11 f.

Pasteurs.

Abel pasteur des ouailles, Ge. 4 a

Pasteurs ont different, Gene. 13 a 26 d.

Iacob pasteur, Gen. 30 d.

Dauid, 1 Samuel 16 b d.

Pasteur est Christ, Ieh 10 b. Ebr. 13 d. 1 Pier. 2 d. 5 a.

Pasteurs & Docteurs en l'Eglise, Eph. 4 c. donnez selon le cueur de Dieu, pour nous paistre de science & intelligence, Iere. 3 e.

Contre les mauuais pasteurs voyez Iere. 2 b. 10 d.

Malediction sur eux, Iere. 23 a. Ezech. 34 a. Zach. 10 a.

Pasteurs vllez & criez, Iere. 25 g. car l'ire de Dieu est embrasée contre vous Zach. 10 a.

Paix.

Paix signifie ioye de conscience, & seureté contre Satan nostre aduersaire, & generalement abondance de tout bien spirituel, pource que noz pechez sont pardonnez par Christ, dont voyez Isa. 32 d. Iere. 23 d. 29 b. Ce que desire Paul à ceux ausquelz il escrit, Rom. 1 a. & 5 a. Ephes. 1 a. 2 Thess. 3 d. de laquel le Dieu est autheur, 1 Cor. 13 d. 1 The 5 d. Et Christ nostre paix, Ephes. 2 c d.

Paix soit auec vous: c'est vne façon de saluer, qui est familiere aux Iuifz. Ce que nous disons Dieu vous donne bonne aduenture, Gen 43 e. Iuges 19 e. 1 Sam 25 a.

Christ desire la paix à ses Apostres, Luc 24 f. Ieh. 14 d. 16 g. 20 e. laquelle ne peut estre comprinse par humaine raison, Philip. 4 b.

Nous deuons auoir paix auec tous les hommes tant qu'il est en nous, Rom. 12 d. Psal. 34 c. Ephes. 4 a. Ebre 12 d. 1 Pier. 3 b. Auec ceux qui inuoquent le Nom du Seigneur, 2 Tim. 2. & auec les Ministres de la Parolle, 1 Thes. 5 c. Car le Seigneur nous a appellez à paix & concorde, Col. 3. 6.

Poures.

Aux poures on doit laisser les espicz de la moisson, & les grains des raisis, Leui. 19 b.

Prester aux poures sans esperance de le recouurer, Deuterono. 15 b. Luc 6 e.

Donne des premices de tous tes fruitz aux poures, Pro. 3 b. Eccle. 7 d.

La sage femme auance sa main aux poures, Pro. 30 c.

Nous aurons tousiours des poures, Marc 14 a. mais nous n'aurons pas tousiours Christ, Matth. 26 a. Ieh. 12 b.

Christ s'est fait poure pour nous, 2 Corin. 2 b. Ayons donc soing d'eux, Prouer. 21 b. Rom. 12 c. 15 f. 1 Cor 9 b.

Ce qui est fait aux poures il est fait à Christ, Matt. 25 d.

Donne aux poures, & tu auras thresor aux cieux, Mat. 19 c. Marc 10 c. Luc 18 e.

Les poures d'esprit (c'est à dire les humbles, & qui ne s'estiment rien) sont heureux, Matt. 5 a. Luc 6 d. Car l'Euangile leur est annoncé Matt. 11 a. Luc 7 d.

Dieu a eleu les poures selon le monde, Iaq. 2 a.

Parens.

Honnorer les parens, c'est leur faire bien en administrant ce qu'il leur est besoing, Matt. 15 a. Marc 7 b. Il faut donc ce faire, Exod. 20 b. Leuit. 19 a. Deute. 5 b. en leur obeyssant, Prouer. 23 c. Eccl. 3 a. Col. 3 d. Ephe. 6 a. Exemple en Christ, Luc 2 g. En Iacob qui obeit à ses parẽs, prenãt femme à leur plaisir, Gen. 28 b. & autres.

Sans les maudire ou les frapper, Exode 21 c. Leuitique 20 b. Car Dieu punit le peuple d'Israel pource qu'il desobeit aux parens, Ezechiel 22 b. toutesfois il ne leur faut point plus obeyr qu'à Christ. Mat. 10 d.

Parens doyuent enseigner la parolle de Dieu à leurs enfans, Deute. 11 c. Eccle. 7 c.

Patience.

Le patient est de grande prudence, Pro. 14 d.

L'homme patient appaise noise, Prouerbe 25 c. Mieux vaut l'esprit patient que le fier, Ecclesiastique 7 a.

Patience meilleure que force, Prouer 16. d. & necessaire aux Chrestiens, Ebrieux 10 g. car elle engendre probatiõ, Ro 5 a. Exẽple aux Prophetes qui ont parlé au Nom du Seigneur, Iaques 5 b. En Iob au mesme 12 a. Iaq. 5 c. En Thobie, au mesme 2 b. à Iesus Christ, Iaques 5 c.

Par patience & consolation des Escritures ayons esperance, Rom. 15 a.

Exhortation à patience, 2 Cor. 6 a. 1 Tim. 6 c. Tite 2 a.

En patience & doctrine arguer, reprendre & admonnester, 2 Timo. 4 a.

Penitence ou repentance.

Penitence faulse, Gen. 4 c. Exo. 9 f. 10 e. Matthieu 27 a. de Iudas, Act. 8 d. de Simon.

vraye, 2 Roys 20 a. 2 Chro. 32 f. 36 d e Esdras 4 b. Isa. 38 a. Iere. 4 a. Act. 2 f.

Au vray penitent vie est promise, Bzech. 33 c Deut. 30 a. 1 Roys 21 g. Laquelle Dieu donne aux pecheurs Act. 5 f. 11 c. 2 Tim. 2 d. Et est proprement changement de vie,

Act.3 d.non de robbes, viandes, iours, ouplaces, Isa.58.b c. Ier.14 b
Admonition à penitẽce, Iudith 8 b. Ieremie 7 a b.26 d.13 a. Thre. 2 c. Ecclesiastique 2 c. Actes 2 f.3 d. 19 d. Matt.3 a. 4 c. 10 a. Marc 6 b. Luc 3 b.
Penitence doit estre preschée Luc 24 g. Act.5 f.8 d. Car Dieu fait misericorde aux penitens, 2 chro. 6 d e. Iere.18 b. Sapience 11 d. Eccl. 12 a.17 c. Repentons nous donc, 2 Cor. 7 b.
Toutes les fois que nostre frere se repent pardonnons luy, Matth. 18 c.
Il nous faut donc estre patiens enuers tous, 1 Thess. 5 c. Col. 1 b. 3 b. Iaq. 5 b. car celuy qui a charité est patient, 1 cor. 13 b. & s'exerce en bonnes œuures, Iaq. 1 a.

Peché.

Peché est iniquité, 1 Ieh. 3 a. lequel gist à la porte de celuy qui ne fait pas bien, Gen. 4 b.
Peché à mort, & peché non à mort, 1 Ieh. 5 d. duquel les gages est la mort, Rom 6 d.
Nul n'est sans peché, Psalme 14 a. Prou. 20 b. Roma. 3 b c. 1 Iehan 1 d.
Christ sans peché, Ieh. 8 f. 1 Pier. 2 d. 1 Iehan 3 a. Qui de peché a condamné le peché par la chair, Ro. 8 a.
Dieu a fait celuy qui n'a point cogneu peché estre oblation de peché pour nous, Rom. 8 a. 2 Cor. 5 d
Le veau d'or est appellé peché, Deute. 9 c.
Pechez couuers, Psal. 32 a. Rom. 4 a. Et effacez, Isa. 43 d. Et par donnez, Exode 34 c. par vn seul Dieu, Matthieu 9 a. Marc 2 a. Luc 5 d e.
Le peché irremissible, est le peché contre le sainct Esprit, Matth. 12 c. pour lequel on ne doit point prier, 1 Ieh. 5 d. icy en ce siecle, ny en l'autre, c'est à dire iamais, marc 3 d.
Victoire nous est donnée de Dieu par Christ, contre peché, mort & enfer, 1 Cor. 15 g.
Peché sus peché. Isa. 30 a.
Peché ne doit regner en nostre corps, Rom 6 b. à fin que ne soyons endurciz, Ebr. 3 c. Et chargez de pechez, Ebr. 12 a.
Celuy qui a peché a christ pour Aduocat, 1 Ieh. 2 a.
Si nous confessons noz pechez, Christ est fidele & iuste pour nous pardonner, 1 Ieh. 1 c. parabole en l'enfant prodigue, Luc 15 c. exemple en la pechereresse, Luc 7 f. Item, du brigand, Luc 23 f.
Item de Pierre Matthieu 26 g.

Persecution.

Persecution à tous ceux qui veulent viure fidelement, 2 Timo. 3
Dont il nous admonneste, Mat. 10 b c. Mais qui est persecuté en vne cité, fuye en l'autre, Matth. 10 c. sachant que les persecutions viennent de Dieu, Psalme 39 c d. Desquelles il peut deliurer, Exemple en Paul, 2 Timo. 3 c. Il les faut dõc porter en patience. 1 Corint. 4 c. Et prier pour les persecuteurs, Matt. 5 e. Rom. 12 c.
Grande persecution, Act. 8 a. 13 g

Perseuerance.

Qui perseuera en malice, perira, 1 Sam. 12 d.
Perseuerance en oraison, Actes 1 b. Similitude, Luc 11 a. 18 a.
Confirmation des royaumes à ceux qui perseuereront aux commandemens, 1 Chro. 28 b.
Perseuerance est dõnée de Christ aux fideles, 1 Corint. à laquelle il les admonneste, Iehan 13 b. car qui perseuerera iusqu'à la fin, il sera sauué Matt. 24 a.

Pestilence.

Moyse veut sacrifier à Dieu pour euiter pestilence, Exo. 5 a.
Pestilence sus le bestial d'Egypte, Exod. 9.
Pestilence au milieu des villes qui ne s'amenderont point, Leuit. 26 d.
Pestilence sus le peuple fidele, Nomb. 14 b.
Requeste de Salomon contre pestilence, 1 Roys 8 d.
Soixante dix mille hommes mortz de peste, 2 Sam. 24 c. 1 Chro. 21 b.
Faux prophetes disent que la pestilence ne doit venir sus les pecheurs, Iere. 14 c.
Chaire de pestilence, c'est banc de moqueurs, Psal. 1 a.
Ierusalem menacée de pestilence, Ieremie 21 c. 29 d. 38 a. Matth. 24 a. Luc 21 c.
Dieu enuoye pestilence quand on desobeyt à sa parolle, Leuit. 26 d. Deut. 28 b. Ezech. 33 f.
Pestilence eleute de Dauid, à fin qu'il mourust auec les autres, 2 Samuel 24 c. Laquelle cessa apres auoir recogneu son peché, au mesme d.

Pierre.

Dieu donne de l'eaue de la pierre, Exo. 17 b. Nomb. 20 b.
Christ est la pierre, 1 Cor. 10 a.
Christ est la pierre de scandale à ceux qui choppent (c'est offensent à l'encontre de la parolle) non croyans à icelle, 1 Pierre 2 b.
Christ est la pierre, en laquelle les Iuifz ont regardé par Foy, croyãs qu'il deuoit par apres venir. De la quelle ilz ont puisé le breuuage spirituel, 1 Cor. 10 a.
Sus la pierre, c'est la Foy qu'on a en Christ, est le fondement de l'Eglise, Matthieu 16 c.

Prestre.

Voyez sus le mot Sacrificateur.

Predestination.

Ceux que Dieu a parauant cogneu, il les a predestinez à estre faitz conformes à l'image de son Filz, Rom. 8 c. Et aussi les a appellez, &c. au mesme f.
Nous parlõs sapience qui estoit ia predestinée de Dieu deuãt les siecles à nostre gloire, 1 Cor. 2 b.
Dieu nous a predestinez pour adopter en filz par Iesus Christ, Ephes. 1 a.

Prescheurs.

Prescheurs doyuent euangelizer & porter bonnes nouuelles aux affligez, pour medeciner les desolez de cueur, &c. pour prescher l'an de beniuolence, Isa. 61 a.
Le prescheur doit estre à la porte de la maison du Seigneur, c'est publiquement crier, Iere. 7 a.
Le Prescheur doit annoncer le forfait du peuple, Isa. 58 a. Mich. 3 c.
Prescheurs (C'est à dire Pasteurs, Ministres, & Euesques) doyuent estre enuoyez de Dieu, Matt. 10. 11 d. Luc 10 a. Rom. 10 c. Et prescher la parolle de Dieu, 1 Pierre 4 b c. non par sapience humaine, 1 Cor. 1 c. 2 a.
Prescheurs ne doyuent entendre aux fables. 1 Timo. 1 a. 4 b. ny prescher leurs inuentions, mais la parolle de celuy qui les enuoye, à l'exemple de Christ, qui dit que sa doctrine n'est point de soy, mais de celuy qui l'a enuoyé, Ieh. 7 b. Telz faut ouyr, Matthieu 10 b. Et leur obeyr, Matt. 23 a. 2 Corint. 2 b. 7 d. Philip. 2 b. 2 Thessa. 3 a d. Ebr. 18 d.
Prescheurs doyuent estre receuz: car qui les reçoit, il reçoit Christ, Matt. 10 d. Luc 10 d. Ieh. 13 c. Comme Anges de Dieu, Galat. 3 b. Car ilz sont, faisans leur office, dignes de double honneur, 1 Timothée 5 c.
Prescheurs de l'Euangile peuuẽt viure de l'Euãgile, Matthieu 10 a, 1 Corinthiens 9 a b. 2 Timothée 1 b. par allegorie du bœuf, Deute. 25 a. aussi par les Sacrificateurs assistans à l'autel, Deu. 18 a.
On doit auoir ceux qui labourent & sont constituez sus le peuple en tresgrande estime par charité, 1 Thessa. 5 c. Car qui les desprise, il desprise celuy qui les a enuoyé, Luc 10 d. Ieh. 13 c.
Les Prescheurs ne doyuent donner occasion qu'on les puisse mespriser ou reprendre, 1 Timo. 4 b c. Tite 2 d.
Les Prescheurs sont nommez

lumiere du monde, & sel de la terre, Matt.5 b. Marc 19 g. Luc 8 c. 11 c. ouuriers auec Dieu, 1 Cor. 3 b. Ministres de Christ, dispensateurs des secretz de Dieu, 1 Cor. 4. a. Auditeurs de la ioye des fideles: non point seigneurs de leur Foy, 2 Co. 1 d. 1 Pierre 5 a. Peres de ceux qui sont enseignez par eux, 1 Cori. 4 d. Gala. 4 c. 1 Timo. 1 a d. 2 Tim. 1 a. 2 a. Tite 1 a. Philemon b. 1 Iehan 2 b. 3 b d. 4 a. 5 d Iehan 3 a.

Prescheurs seruiteurs pour ceux à qui ilz prescht, Mat. 20 d. Marc 9 c. Luc 22 c. 1 Cor. 3 a. 2 Cor. 4 b.

Prescheurs ne doyuent rien imposer d'eux mesmes aux fideles, 1 Cor. 7 d f. mais ilz doyuent edifier sus Christ, 1 Cor. 3 b.

Prescheurs ont puissance en edification non en destruction, 2 Cor. 10 &c. pour verité, non contre verité, 2 Cor. 13 c.

Prescheurs doyuent estre bon exemple aux autres, Matt. 5 b. Phi. 2 d. 2 Thes. 3 c. 1 Timo. 4 c. Tite 2 b. Ebr. 13 b 1 Pierre 5 a.

Prescheurs ordonnez particulierement en chacune Eglise, Actes 14 d. Tite 1 b.

Prescheurs ne doyuent estre legierement ordonnez, 1 Timo. 5 d. ne legierement condamnez, au mesme.

Si aucun (voire fusse vn Ange du ciel) presche autrement que les Apostres n'ont presché, qu'il soit en malediction, Gal. 1 b.

Les Prescheurs ne doyuent rien adiouster ny diminuer à la parolle de Dieu, Deut. 4 a. 12 c. Leuiti. 20 b. Apoca. 22 d. Iosué 23 b.

Prescheurs ne doyuẽt enseigner la doctrine ny les commandemens des hommes, pour obliger les consciences, Matt. 15 a b.

Faux prescheurs, desquelz on se doit donner garde & de leur doctrine, voyez Ieremie 23 f. Isa. 29 b Mich. 3 b. Matt. 7. c.

Il est predit qu'ilz viendront & seduiront plusieurs, Matt. 24 a b. Act. 20 f. 2 Thess. 2 a b. 1 Tim. 4 a. 2 Tim. 3 a b. 4 a. 2 Pierre 2 a. Et qu'ilz feront grans signes & miracles, Matt. 24 b. 2 Thess. 2 c. Apoc. 16 c.

Faux prescheurs sont nommez Antechristz, 1 Iehan 2 c. feignans humilité & religion d'Anges, Col. 2 d. Pleins d'outrecuidance, eux mesmes ennemis de la croix de Christ, penfans des choses terriennes, & ayans leur ventre pour Dieu, Philip. 3 d. Et seruans à leur ventre, Rom. 16 c.

Faux prescheurs sont ouuriers cauteleux, & ministres de Satan, 2 Cor. 11 c pernertissans l'Euangile, Gal. 1 b.

Faux prescheurs marchandent la parolle de Dieu, 2 cor. 2 d. Et la falsifient, 2 Cor. 4 a. prechent fables, 2 Tim. 4 a.

Faux prescheurs enseignent les commandemens des hommes, pour les iustifier, & superstitions, Col. 2 b d. Larrons, meuriers, par Christ nommez, Ieh. 10 a.

Faux prescheurs, loups griefz nommez par Paul, Act. 20 f. Et par christ loupz rauissans, Matt. 7 c. Lyons & loupz rauissans en Eze. 22 f.

Faux prescheurs veulẽt enseigner les autres & ne sauent rien, 1 Tim. 1 b. Car ilz sont corrompuz d'entendement, & priuez de verité, 1 Timot. 6 b. Reputans gaing estre pieté, au mesme. Et pour les cognoistre voyez Ezechiel 21 f. Zac. 11 d. 1 Timo. 4 a. 6 b. b. 2 Timo. 3 a. 4 a. lesquelz prechent pour le vin & pour la biere, Mich. 2 d.

Premiers naiz.

Premiers naiz offertz à Dieu, Exo. 13 a. 22 d. Leui. 27 c. Nomb. 3 b.

Christ le premier nay, Ebr. 1 c. entre mout de freres, Rom. 8 c.

Premier nay deuant toute creature Christ: par lequel nous auons redemption par son sang & remission de noz pechez, Col. 1 b.

Premier nay des mortz, 1 Cor. 15 c. Col. 2 c. Apoc. 1 b.

Priere.

Priere pour la femme qui enfante, Leuit. 12 d.

Priere de Moyse, Nomb. 11 a. 21 b. Deut. 9 d.

Priere d'Anne, 1 Sam. 1 b.

Priere de Salomon, 1 Roys 8 par tout.

Priere de Manassé Roy de Iuda, quãd il estoit detenu captif en Babylone, aux Apocriphes.

Priere de Ieroboam, 1 Roys 12 b.

Christ fait priere pour nous Ieh. 17 b. Eb. 7 d. 9 f. car il fait qu'il est exaucé enuers son Pere, Ieh. 11 c.

Nous ne sauons quelle chose nous deuons prier, mais l'esprit ayde nostre infirmité, Romains 8 c.

Celuy qui veut prier doit pardonner, Matt. 5 c. & faut prier de voix & de pensée, 1 Corinth. 14 c. Et auec grande fiance, Psalm. 21 a. Car si deux ou trois sont assemblez au Nom de Christ, ilz obtiendront tout ce qu'ilz demanderont, Matt. 18 c. voire s'ilz prĩet en Foy, Iaq. 1 a.

Prince.

Ioseph Prince & regent sus Egypte. Gen. 42 a f.

Les Princes qui laissent idolatrer le peuple, sont penduz, Nom. 25 a.

Princes inuitez pour ouyr la parolle de Dieu, Isaie 1 c.

Les Princes sont ministres de Dieu, Rom 13 b. qui doyuent estre sages, discretz, & expers, Deut. 1 b 5. ausquelz Ezechiel fait exhortation Ezech. 22 f. Item Soph. 3 a. Item Mich. 3 a c.

Aux mauuais princes sont mauuais ministres, Prou. 29 b. Eccles. 10 a.

Christ est le Prince des pasteurs, 1 Pier. 5 a b. & le Chef de de toute principauté, Colos. 2 b.

Le prince de ce monde c'est le Diable, qui est vaincu & surmonté par Christ, Iehan 12 d. 14 d. 16 b. que sainct Paul nomme le prince de la puissance de l'air. Ephe. 2 a.

Prince.

Quiconque a necessité & affaire de nous est nostre prochain, à qui nous deuons suruenir cõme Crhist nous enseigne par la parabole du Samaritain, Luc 10 e f. Ayãt soing & cure de luy, Eccl. 17 b. Sans le diffamer, Ecc. 19 b. contemner, Malach. 2 c. ne detracter, Leuit. 19 d. ne iuger Iaq. 4 c. mais luy complaire à son edification, Rom. 15 a. & l'aymer comme soy mesme, Leuit. 19 d. Matthieu 22 d. car en ce faisant la Loy est accomplie, Romains 13 c.

Contre le prochain on ne doit dire faux tesmoignage, Exo 20 b. ne deceuoir, Leui. 19 c. Psalm. 15 a. b. 24 a.

Quand tu presteras à ton prochain vn prest de quelque chose, tu n'entreras point en sa maison pour prendre son gage, Deuteronome 24 c.

Maudit est celuy qui frappe son prochain occultement, Deuteronome. 27 d.

Contre ceux qui gastent les femmes de leur prochain, Ezechiel 33 f.

Prophetes.

Prophetie c'est don de Dieu baillé par le sainct Esprit, non point par aucune volunté humaine, Romains 12 b. 1 Corint. 12 b. 2 Pierre 1 d. ce qui est aucuneffois donné aux meschans, Matth. 7 c. Exemple de Saul, 1 Samuel 18 c. Item de Caiphr, Iehan 11 f g. pour ceux qui ne veulent croire, 1 Roys 22 c d.

Prophetes pour annoncer les choses à aduenir, comme Moyse, Dauid, Isaie, Ieremie, Daniel, & aussi les autres, & comme ceux dont il est parlé Act. 11 d. 21 b. 1 Timo. 4 a. 2 Pier. 2 a.

Prophetes sont ceux qui interpretent l'Escripture, 1 Cor. 11 a. 12 d. 14 f.

Il y a deux signes de vraye prophetie, l'vn, Si ce que le Prophete à predict aduient, Deut. 18 a. l'au-

tre, S'il ne retire point le peuple de la vraye adoration de Dieu, Deut. 13 a. Telz Prophetes ne peuuent porter fors ce que Dieu a mis en leurs bouches, 1 Roys 22 c. & ne sont point sans authorité, Mic. 3 c. mesme enuers les Roys. 2 Roys 5 c.

Paul met difference entre Prophete & Docteur: car Prophete c'est celuy qui enseigne ce que Dieu luy reuele par son Esprit à l'edificatiõ de l'Eglise, Ephe. 4 c. mais le Docteur, c'est celuy qui enseigne la seule parolle de Dieu, ayant esté premierement instruit des hommes: ce qu'il ne peut faire toutesfois sans le don de Dieu: car c'est vn mesme Esprit, qui euure tout en tous, 1 Corin. 12 d.

Iadis les Prophetes estoyent appellez Voyans, 1 Sam. 9 b. par lesquelz Dieu souloit respondre à ceux qui alloyent au cõseil à eux, 1 Sam. 28 a. & les retirer de leur idolatrie. 2 Roys 17 b.

Quatre cens faux Prophetes cõseillent au Roy Achab de faire guerre contre Ramoth Galaad: mais vn seul Micheas Prophete du Seigneur, conseille le contraire, 1 Roys 22 a c.

On ne doit contemner les Prophetes, 1 Thessa. 5 c. ainçois prier d'auoir vn tel don, 1 Cor. 14 a.

Contre les Prophetesses menteresses, Ezech. 13 c.

Ieremie se complaint des faux propheres, 14 c. desquelz on se doit donner garde, Matth. 7 c. car leur doctrine est pleine de mensonge, & d'auarice, Iere. 8 d. pourtant qu'ilz ne preschent que pour la queste, 1 Roys 13 b.

Menterie & malice du faux prophete, au mesme. d.

Prudence.

Prudence est aucunesfois prinse en l'Escriture pour vne finesse, par laquelle l'homme charnel se gouuerne cautement en ses affaires, Luc 16 b. que sainct Paul appelle prudence charnelle, qui est mort enuers Dieu, Baruch 13 c d. Rom. 8 a b. par laquelle on ne se doit gouuerner, Prouerbe 3 a. Romains 2 d. dont aussi estoit plein Ionadab, 2 Samuel 13 a. Item, prudence est mise pour vn aduisement, par lequel chacun se donne garde d'outrepasser ce à quoy il est appellé, à fin qu'il puisse seruir à la gloire de Dieu: & au profit du prochain: & à ce faire Christ nous admõneste, Matth. 10 b. Item sainct Pierre, 1 Pier. 4 b.

Prudence & sapience ordinairement sont ioinctz en l'Escriture, dont sapience fait entendre les choses qui sont de Dieu, 1 Corint. 1 c. & 2 a. & prudence fait perseuerer en icelles, Prouerbe 14 d. Ephesiens 1 b. à quoy nous sommes exhortez, Prouerbe 1 a. 3 b. 7 a. 9 a. 16 c. Exemple de Dauid, 1 Samuel 18 b c.

Psalmes.

Par Psalmes, Hymnes & Cantiques, il faut chanter à Dieu, auec actiõ de graces, en esprit & en pensée, Iuges 5 a. Psalme 8 d. 10 a. Iudith 16 a. 1 Cor. 14 c. Ephe. 5 d.

Publicains.

Publicains ou Fermiers, sont ceux qui gouuernent les thresors publiques, principalement les tailles: lesquelz estoyent iadis de grande recommandation enuers les Romains: mais odieux aux Pharisiens, pource qu'ilz recueilloyẽt tributz sus les Iuifz au nom de l'Empereur de Rome, & pource ilz reprochoyẽt aux Apostres que Christ mangeoit auec les Publicains, Luc 5 f. & qu'il estoit leur amy, Luc 7 e.

Des Publicains ou Fermiers, voyez Mat. 18 c. 21 c. Luc 3 c.

Purgatoire.

Ce mot Purgatoire n'est point en la Bible: mais la purgation & remission de noz pechez nous est faite par la bonté & misericorde de Dieu, Luc 1 g. qui nous pardonne noz pechz. Marc 2 a. parvn seul Christ, Actes 5 f. Matthieu 1 d. & l'effusion de son sang, Matth. 26 c. Marc 14 Luc 22 b. Ephe. 1 2 Ebr. 1 a. 9 c. 1 Pierre 3 d. 1 Iehan 1 c. 2 b. Apocal. 1 b. car il est la satisfaction & propiciation de tous les pechez de tout le monde. 1 Iehan 2 a. 4 b. Et s'est manifesté vestant nostre chair, Philip. 2 a. aussi mourant en portant noz pechez en son corps pour les abolir, Rom. 4 d. 1 Iehan 3 a. 1 Pier. 2 d. à fin de nous purger des pechez, ausquelz ce monde estoit obligé, Galat. 1 a. 1 Timoth. 2 b. croyans en iceluy qui est l'Agneau, Iehan 1 d. vne fois offert par vne seule oblation, si que nulle autre ne reste par cy apres, pour nous purger de noz pechez, Ebrieux 9 g. 10 c. Le residu de ces matieres voyez sus Christ.

Question.

Question est à euiter, Romains 14 a. 1 Tim. 1 a. 2 Ti. 2 d. Tite 3 c.

Rabbi.

Rabbi en Ebrieu, signifie mon maistre, Iehan 1 f. Ce qu'on ne doit desirer d'estre appelé. Matth. 23 a.

Raison.

On ne se doit point fier au iugement de sa propre raison, Deute. 12 b. Prou. 3 a. 12 c. 14 b.

Raison & compte il faut rendre de toutes parolles oysiues, Mat. 12 d

On doit rendre raison & satisfaire, respondant à chacun qui nous demande de nostre esperance qu'auons en Christ, 1 Pier. 3 c. Exemple de Paul, Act. 26 a.

Raison sera rendue par vn chacun de nous deuant le siege iudicial de Christ, Rom. 14 c.

Reconciliation.

De reconciliation enuers Dieu, voyez sus Christ.

Reconciliation enuers les prochains, Matt. 5 c.

Redemption.

La Redemption qui deuoit estre faite par le sang de christ, estoit ordonnée deuant la constitution du monde, 1 Pierre 1 d. Apocal. 5 c.

Redemption se faisoit de tout premier nay entre les bestes & hommes, Exo. 13 c.

Le premier nay & l'ainé estoit racheté d'vne brebis, Exod. 34 e. d'vn agneau, 13 b.

Dieu a racheté son peuple de la maison de seruitude, Deut. 13 c.

Nous sommes le peuple & les seruiteurs que Dieu a rachetez, Nées mias 1 d. Psal. 26 c. 31. b. 44 d.

Rachetez sommes de la malediction de la Loy par Christ, Gala. 3 b. 4 a.

Redemption par le sang de Christ, Ephe. 1 a.

Pour le iour de redẽption nous sommes signez du sainct Esprit, Ephe. 4 g.

De nostre redemption, voyez, Ephe 1 a b. Ebr. 9 d.

Christ est nostre redemption, 1 Cor. 1 d. & Redempteur, Iob. 19 d. 1 Timo. 2 b. Lequel a mis savie pour la redemption de plusieurs, Matth. 20 d. Marc 10 f. Qui estoit monstré en la deliurãce des enfans d'Israel, Exod. 14, par tout, Deuterono. 9 d. 2 Sam. 7 d.

Refuge.

Dieu est nostre Refuge, 2 Sam. 22. Psal. 10 b. 46 a. 94 d. 144 a. Ieremie 16 d.

Lès citez de Refuge, Nomb. 35 a. Deut. 4 f. 19 a. Iosué 20 a.

Refus.

L'homme peut refuser ou reietter sa femme pour cause de fornication, Mat. 5 d. 19 a. Marc 10 a. Voyez Deuteronome 24 a.

Reigle.

Reigle & poidz iustes, Leu. 19 g.

Selon la reigle on se doit glorifier, 2 cor. 10 d.

Selon vne mesme Reigle sentons vne mesme chose, Phil. 3 c. Ceste est la reigle de Christ, & qui la suyura, la paix de Dieu sera sus luy, Gal. 6 e.

Repentance, sus Penitence.

Religion.

Religion pour obseruance (non point de moynerie) mais de choses ordonnées de Dieu, Exo. 12 d. Leu. 7 d. 16 g. Nom. 19 a.

Religion pour secte des Pharisiens qui estoyent orgueilleux, hypocrites, & pleins de ceremonies, de laquelle fut premierement sainct Paul, Act. 26 b.

La vraye Religion Chrestienne, visiter les orphelins & les vefues en leurs tribulations, & se garder pur de la meschanceté de ce monde, Iaques 1 d.

Religion faulse & superstitieuse. Collos. 2 d.

Remission.

La remission des pechez gratuite, Rom. 4 a. par vn seul Christ, Act. 5 f. Eph. 1 a. Col. 1 b. Voyez sus Christ.

Repos.

Nul repos à ceux qui n'obeyssent aux commandemens de Dieu, Deut. 28 g.

Repos est promis à ceux qui portent le ioug de Christ, Matthieu 11 d.

Nous entrerõs au repos de Dieu, si nous croyons, Ebri. 4 a. Apocal. 4 c.

Apres tribulation Dieu donne repos, 2 Thes. 1 c.

Reposer pour habiter en paix sans tumulte, Psal. 15 a.

Rosée.

Par la rosée du ciel Gedeõ cognoit que Dieu veut deliurer son peuple, Iuges 6 g. Moyse prie que sa parolle distile comme rosée, Deu. 32 a.

Esau a la Rosée du ciel pour benediction, Gen. 17 f.

Elie predict qu'il n'y aura rosée ne pluye, 1 Roys 17 a.

Haie prie que les cieux enuoyent de la rosée, au mesme, 45 b.

Resurrection.

Nous deuons croire la resurrection de Christ, Rom 10. b comme luy mesme l'a reuelée, Mat. 28 b Luc 24 a. Iean. 20 b. Et Dauid l'a predicte, Psal. 16 b. 49 b. Act. 2 d e.

La vertu & efficace de la resurrection de Christ, Osée 6 a. Rom. 4 d. 6 a. 1 Cor. 15 c. 1 Pier. 1 a. Laquelle a esté tesmoignée par signes & miracles, de laquelle les Apostres rendoyent tesmoignage, Act. 4 g.

La volunté du pere est de resuscíter ceux qui croyent en luy, Ieh. 6 d. ce qu'a cogneu Iob 14 b c. Item Daniel 12 a. Item Iudas le Machabéen, qui feit faire offrande iustement, & sainctement pensant de la resurrection, 2 Macha. 12 g.

Quelle, comment, & quand elle doit estre, voyez. 1 Corinthiens 15 b. Philipi. 3 d. 1 Thessaloni. 4 d. & comment les fidelés la desirent, 2 Cor. 5 a.

Retribution sus loyer.

Richesses.

Abraham moult riche. Gen. 13 a. Esau & Iacob fort riches, Genese 36 a. Salomon, 1 Roys. 3 b. 10 a. Iosaphat, 2 Chroni. 18 a. Naaman riche, mais ladre, 2 Roys 5 a. Ezechias riche & noble, 2 Chroni. 32 f.

Richesses combien qu'elles soyent don de Dieu. Prou. 10 c. Eccl. 5 d. 1 Timot. 6 d. toutesfois pource que les hommes souuent en abusent l'Escriture les nomme richesses d'iniquité, Luc 16 c. Car officieilement le riche entrera au royaume des cieux, Mat. 19 d. Marc 10 d.

Maledíction sur les riches abusans de leurs richesses, Mat. 6 d. 16 c. Iaq. 5 a.

Ceux qui veulent estre faictz riches tombent aux liens du Diable, 1 Timo. 6 c.

Dieu est riche enuers ceux qui l'inuoquent, Ro. 10 c. qui enrichit & appourit, 1 Sam. 2 b.

Dieu a eleu les poures en ce mõde riches en foy, Iaq. 2 a.

Les fideles faictz riches par Iesus Christ. 1 Cor. 1 a. en foy, en parolle, en science, en toute diligence, & en charité. 2 Cor. 8 b.

Des richesses voyez. 1 Tim. 6 b c.

Richesses mal acquises perissent, Prou. 18 b.

Des richesses temporelles que Christ appelle Mammon d'iniquité, on doit donner aux poures, Luc 16 c.

Rome.

Rome (selon la translation cõmune) est propre nom de la concubine Nachor, Cen. 22.

Paul desire que la paix & grace de Dieu soit donnée aux Romains, Rom. 1 a.

Onesiphore a faict du bien à Paul alors qu'il estoit à Rome, 2 Timo. 1 d.

Claude bannit les Iuifz de Rome, Act. 18 a.

Paul propose d'aller à Rome, Act. 19 d. dont il est admonnesté en vision, Act 23 c.

Roy.

Qui doit estre le Roy selon Dieu, Deute. 17 c d. duquel le droit selon les Gentilz est escrit, 1 Samu. 8 b c. Dont le cueur est en la main de Dieu, Prou. 21 a.

Le iuste Roy est la force de son royaume, Prouer. 29 a b. Sap. 6 d. Eccl. 10 a.

Le Roy ne doit point estre yurongne, Prouer. 31 a. n'auoir plusieurs femmes, à fin qu'elles ne destournent son cueur, . Aussi n'amassera point beaucoup d'argẽt, Deut. 17 d.

Le Roy doit lire le Deut. c'est la Loy, à fin qu'il apprenne à craindre Dieu, Deut 17 d. Exemple de Iosias, 2 Roys 22 a. Et la prescher au peuple, Exemple de Salomon, 1 Roys 8 f.

Roys heureux par misericorde. Prou. 25 a. Exemple de Dauid, Ezechias, & Iosias, Eccle 49 a. Item en Iosaphat & Asa, 1 Roys 15 b, 22 e.

Honnorons le Roy, 1 Pier. 2 c. & prions pour luy, 1 Tim. 2 a.

Le Roy Ieroboam pource qu'il portoit les images & soubstenoit idolatrie en son royaume, induysant son peuple auoir fiance en autre qu'en Dieu, est horriblement menacé, 1 Roys 14 a b c.

Les pires desirent de regner Exẽple de la ronce, Iuge, 9 b.

On se doit donner garde de la fureur des Roys, Prouer. 16 b. car ilz ont faict fornication! auec la paillarde, Apo. 17 a. soubz lesquelz n'y a que malheur, Eccl. 10 b. que s'ilz perseuerent en leur malice, ilz periront auec le peuple, 1 Sam. 12 d.

Au Roy des siecles immortel, inuisible & seul sage, honneur & gloire, 1 Tim. 1 d.

Les Chrestiens sont Roys & Sacrificateurs de Dieu le Pere, establis par Iesus christ, Apoc. 1 b. 5 c. 1 Pierre 2 b.

Royaume.

Dieu regnera eternellemẽt, Exo. 15 d.

Le regne de Christ est descrit en la benediction de Iuda, Gen. 49 b. Item, Isaie 32 a.

Le regne de Christ eternel Isa. 9 d. Dan. 7 g. Luc 1 e. Il faut donc qu'il regne iusqu'à tant qu'il aura faict de ses ennemis son marchepied, 1 Cor. 15 d.

Du royaume de Christ sont priuez ceux qui obeissent à leur chair, Gal. 5 d. Qui trompent leurs freres, & sont iniustes, 1 Cor. 6 b.

La chair & le sang ne peuuẽt heriter le royaume de Dieu, 1 Corin. 15 g.

Du royaume de Christ voyez Mat. 13 b c d. Luc 22 c.

Le royaume des cieux, ou le royaume de Dieu (c'est la cognoissance de l'Euãgile, ou l'Eglise assemblée par l'Euangile, Mat. 13 g.

Aucuns sont chastrez d'eux mesmes pour le royaume des cieux, Mat. 19 b. ce qu'ilz ne peuuent faire si ne leur est donné de Dieu, Sapience 8 d.

Le royaume de Dieu n'est point viande ne breuuage, mais iustice, paix & ioye au sain & Esprit. Romains 14 d.

Le royaume de Dieu n'est pas en parolle, mais en vertu, 1 Corin. 4 d.

4 d. Et par ainsi le royaume de Dieu est dedans le croyant, Luc 17 c.

Les croyans sont deliurez de la puissance de tenebres, & sont transportez au royaume du filz, par lequel auons redemption, Col.1 b.

Auditeurs au royaume de Dieu, Col.4 c.

Cheminer dignement à Dieu qui appelle à son royaume & gloire, 1 Thes.2 b.

Ceux qui ont patience aux tribulations & foy, sont reputez dignes du royaume de Dieu, 2 Thessalo.1 b.

Sauuez au royaume celeste. 2 Timot. 4 d. Auquel il faut entrer par plusieurs tribulatiõs, Act.14 d.

Les violentz rauissent le royaume des cieux, Mat.11 b. c'est, ont si grand desir, qu'ilz contemnent leur propre vie, & abandonnent tout, voire pere & mere, pour le grand desir qu'ilz ont de receuoir l'Euangile de Christ & estre participans du royaume celeste.

Veoir le royaume de Dieu, c'est le posseder, l'auoir, & en estre participant, Iehan 3 a.

Sabbat ou repos

SAbbat ou iour du repos estoit moult estroictement commandé aux Iuifz, Exo.16 c. 20 b. 23 b. 31 c d. 34 c. 35 a. Leu. 19 a f. 23 a. 26 a. Deut. 5 b. Iere. 17 c.

Dieu se reposa au septiesme iour, gene. 2 a. le sabbat ordonné en memoire du repos qu'il auoit donné aux enfans d'Israel les deliurãt d'Egypte, Deuter. 5 b. Item pour faire les bestes reposer & les seruiteurs, Exo. 22 b.

Ceste ceremonie Iudaique est cessée, car il ne faut plus obseruer les iours, Matt. 12 a. Marc 3 a. Luc 6 a b. 13 c d. 14 a. Ieh. 5 b c. 7. 9 c. Gal. 4 b. Col. 2 c. mais l'Esprit de verité cõtenu soubz ceste vmbre doit touſiours estre en nous, c'est de reposer & nous abstenir des œuures de propre volonté Isa. 56 a. 58 d. ce qui nous doit estre perpetuel, Isaie 66 g. Ebr. 4 d. & nous appliquer aux œuures de Foy, c'est soubuenir l'vn à l'autre par charité & c. Mat. 12 a. Marc 3 a. Luc 6 c.

Sacrement.

Sacremẽt, archane mystere, pour chose cachée, secrette, incogneue, laquelle toutesfois est reuelée en certain temps quand c'est le bon plaisir du Seigneur, Dan. 2 c. Thob. 12 b. Sapience 2 d. 1 Corinthi. 4 a. Eph. 1 b 3 a. 5 c. Col. 1 d. 1 Tim. 3 d. Apoc. 17 b.

Deux sacremens en l'Eglise, c'est assauoir l'eaue du baptesme & le pain & vin de la Cene, dont voyez en leurs lieux.

Sacrifice.

Sacrifice en l'Escriture signifie au cunesfois tout ce qui estoit offert par feu à l'autel, Leuiti. 2 a b c. Item l'Escriture nõme aucunesfois peché Sacrifice comme appert Osée 4 b. Et aussi la mort de Christ. à cause que c'estoit vn sacrifice, est nommé peché, Rom. 8 c.

Itẽ mãger le sacrifice des mortz est manger des choses presentées & offertes aux idoles, images, & choses mortes, Psalm. 106 d. comme on fait, 1 Cor. 8 b. 10 d e.

Les sacrifices n'ont peu empescher la punition d'Eli, 1 Samu. 3 c. Car Dieu ne regarde point les sacrifices des meschans, Ecclesiastique. 34 c. mesme il s'en mocque, Os. 5 b.

Sacrifices & dons offertz pour les pechez. Exod. 27 f. Leuit. 6 c d. Nom. 5. 9 c. Deut. 15 a. par lesquelz n'ont point esté effacez, Ebr. 10 a b c. Mais Christ sacrificateur, Ebr. 5 b. Souuerain, 9 c. Selõ l'ordre de Melchisedech, Psalm. 110 c. par son propre sang a trouué redemption eternelle, Ebr. 9 c. estant liuré à mort pour noz pechez, Rom. 4 d. 5 b. 2 Cor. 5 d. Eph. 1 a b. Coloss. 1 c. 1 Tim. 2 b.

Sacrificateur des biens à aduenir, Christ, Ebr. 9 d. est apparu vne fois par le sacrifice de soy mesme pour la destruction des pechez, au mesme g.

Donc sommes nous sauuez & sanctifiez par l'oblation vne fois faicte du corps de Iesus Christ, Eb. 10 b. Par lequel nous auõs pardon & remission, 1er. 31 f. Mic. 7 d. Act. 4 b. 10 g.

Tout Sacrificateur assiste chacun iour administrant & offrant souuentesfois les mesmes sacrifices, Exo. 29 f. Lesquelz ne peuuent iamais oster les pechez. Mais Christ ayant offert vn seul sacrifice pour les pechez: & par vne seule oblation, il a parfaict à perpetuité ceux qui sont sanctifiez, Ebrieux 10 c.

Et là ou est remission d'iceux, il n'y a plus d'oblation pour le peché, au mesme, d.

Parquoy le pain & le vin receuz en la cene de nostre Seigneur Iesus Christ, ne sont point sacrifice, Car Christ s'est vne fois offert suffisamment pour noz pechez, Ebri. 10 b. mais vne saincte memoire de la mort de Christ, Luc 22 b. 1 Corin. 11 f.

Nul sacrifice donc ne nous est laissé apres la mort de Christ, Ebr. 8 a. 10 d. fors le sacrifice de iustice, Psalm. 4 b. & de louange, Psal. 50 c.

Voyez quelz sacrifices Dieu requiert maintenant, Mich. 6 c.

Misericorde & aymer Dieu, & son prochain, est chose outrepassant tous sacrifices, Marc 12 c.

Faire iustice & iugement est plus enuers le Seigneur, que le sacrifice, Prou. 21 a.

Le sacrifice des fideles, Mala. 2 b.

Paul s'esiouist estre sacrifié sus le sacrifice de la Foy des Philip. au mesme 2 c.

Sacrificateurs ou prestres.

Les sacrificateurs taisoyent reconciliation tant pour eux que pour le peuple, Leu. 16 b c. Ebr. 5 a.

Comment le Sacrificateur doit entrer au sanctuaire, Exo. 2 f g. Leuitique 16 a c. 26 a.

Le sacrificateur ne doit touser, c'est oster sa barbe, ne ses cheueux, Leu. 21 a.

Dieu estoit l'heritage des sacrificateurs, Deut. 18 a.

Quand l'ordre de sacrificature, qu'on dit prestrise, a esté transferé de la famille d'Aaron, aussi a esté trãsferée la loy de ceste sacrificature, Ebr. 7 b. Et a esté Christ ordonné nostre sacrificateur selõ l'ordre de Melchisedech, Eb. 5 b. 7 b. touſiours viuant pour prier pour nous & puissant de sauuer tous ceux qui s'approchent de Dieu par luy, Ebr. 7 d. Et par iceluy tous fideles sont sacrificateurs, 1 Pier. 2 b. Apoc. 1 b. offrons sacrifices viuans, saincts & aggreables à Dieu par celuy mesmes Christ, Rom. 12 a. 1 Pie. 2 a Eb. 13 c.

Aux sacrificateurs sont enuoyez les ladres. Mat. 8 a. Luc 17 c. non point pour leur confesser, mais à fin qu'ilz declarassent lesdictz ladres estre guariz, & qu'ilz offrissent ce qui estoit commandé en la loy, Leu. 13 a. 14 a.

Des Prestres de Baal, 1 Roys 18 d e. & combien ilz furent tuez par Elie, au mesme, g.

Les cuisines des Prestres, Ezec. 46 f. leur auarice, Isaie 3 b. Mal 1 c. Leur trahison, Dan. 14 b d. en l'histoire de Bel. Leur conseil contre Christ, Matth. 26 a. Luc 19 g. 20 c. Leur enuie, Matt. 27 b. Leur indignation, Matth. 21 b. Leur malice, car ilz ont esté esloingnez de charité, cõme monstre Christ à la parabole du Samaritain, Luc 10 f. pour tant ilz doyuent estre destruitz selõ la prophetie d'Azarias, 2 Chro. 15 a. car Christ est nostre seul Sacrificateur, selon l'ordre de Melchisedech touſiours viuant au ciel pour prier pour nous enuers Dieu son pere, Psalm. 101 b. Eb. 5 a. 7 d. 8 a.

Sainct.

Ce mot sainct est prins en diuerses manieres en la Bible, assauoir pour le sainct lieu du tẽple, auquel le peuple Iudaique deuoit louer

Dieu, Psalm. 5 c. 20 a. 150 a. ce qui a esté mal entendu par les Sophistes qui ont gloſé ce paſſage de prieres des ſainctz contre ſainct Ieroſme qui a tranſlaté louez le Seigneur en ſon ſainct, c'eſt, ſainct lieu, ou ſainct Chriſt, qui eſt le ſainct des ſainctz, Dan. 9 f.

Item pour tous ceux qui ſont droictz en leur cueur par foy, Rō. 1 a. 1 Cor. 1 a. 2 Cori. 2 c. Epheſi. 1 c. Phil. 1 a. & çà & là parmy les Pſalmes, comme, Pſal. 16 a. 149 a. Tous fideles donc ſont ſainctz, Exod. 19 a. Rom. 8 e. 16 a b. Ephe. 1 a. Phil. 4. d, Phile. a b. Ebr. 3 a. pour leſquelz nous deuons prier par oraiſon continuelle & ardente en eſprit, Ephe. 6 c.

Les ſainctz prient pour leurs pechez, Pſalm. 32 b. auſquelz Dieu eſt propice iaſoit qu'il les puniſſe aucuneſfois, Pſal. 99 d. ſoyons donc ſainctz en noſtre conuerſation, 1 Pier. 1 c. car Dieu eſt ſainct. Leui. 11 g. 19. 20 a. 21 b. Voyez comment il faut ayder aux ſainctz. Rom. 12 c. 1 Cor. 16 a 2 c. 2 Cor. 8 a.

Sainct Eſprit.

Le ſainct Eſprit, eſt Dieu & l'eſprit enquiert profondemēt de toutes choſes, auſſi les choſes profondes de Dieu, 1 Corin. 2 c, Voyez le texte.

Item il y a diuiſion de dons, mais c'eſt vn meſme eſprit, 1 Cori. 12 a b.

Ne ſauez vous point que vous eſtes le temple de Dieu, & que l'eſprit de Dieu habite en vous? 1 Cor. 3 c. En ce paſſage, ſainct Paul monſtre que pour autant que le ſainct Eſprit eſt habitant en nous, nous ſommes le temple de Dieu, voyez, 1 Cor. 6 d. Il eſt donc Dieu.

Pierre reprenant Ananias dit, pourquoy a Satan remply ton cueur pour mentir au ſainct Eſprit? tu n'as point menty aux hommes, mais à Dieu, Act. 5 a.

Item nous ſommes baptizez au nom du pere, & du filz, & du ſainct eſprit, Matt. 28 d. Marc 16 d. Item aux Rom l'Apoſtre l'appelle indifferemment maintenant l'eſprit de Chriſt, maintenant l'eſprit de celuy qui a reſſuſcité Ieſus Chriſt des mortz, c'eſt aſſauoir le Pere, Rom. 8 b.

Le ſainct Eſprit en l'eſcriture par metaphore eſt nommé de pluſieurs noms ſelon les graces qui nous ſont departies, aſſauoir eaue, Iſaie 44. a. Item, feu Ierem. 23 f. Act. 2 a.

Item vent, Act. 2 a. item vnction, 1 Ieh. 1 d. item exhortateur & conſolateur, Ieh. 14 c. 16 b.

Le ſainct Eſprit eſt la ſaincte & diuine vertu, par laquelle les cueurs diuinement ſont renouuellez, 1 Sa. 10 b. à fin qu'ilz puiſſent comprendre les choſes de Dieu, 1 Ieh. 2 c.

L'eſprit donne teſmoignage à noſtre eſprit que nous ſommes de Dieu, Rom. 8 c.

Des graces & dons du ſainct Eſprit Rom. 12 b. 1 Cor. 12. 14 a. Ephe. 4 a. Le ſainct Eſprit par toutes les citez predict que Paul deuoit eſtre lié & affligé en Ieruſalē, Act. 20 c. 21 c.

Salut.

Salut de Dieu, Exo. 15 a. Iob 13 c. 19 d. Pſal. 3 b. 27 c. 65 b. Prouerbe 21 d.

Iſrael eſt ſauué par le Seigneur, de ſalut eternel, Iſa. 45 c. Ierem. 3 g. Abac. 3 c. car il eſt ſauueur de tous les hommes, 1 Tim. 4 c. Corne de ſalut, Luc 1 g.

Salut à tous qui croyent à l'Euangile, Rom. 1 b.

Ieſus Chriſt eſt venu au monde pour ſauuer les pecheurs, 1 Timotée 1 c.

Son nom eſt Ieſus, Car iceluy ſauuera ſon peuple, de leurs pechez, Matt. 1 d. Et n'en y a point d'autre. Act. 4 b. Au nom duquel Dauid prie eſtre ſauué, Pſalm. 54. a.

Car quiconque inuoquera le nom du Seigneur, ſera ſauué, Ioel 2 g. Rom. 10 c.

Le filz de l'homme n'eſt point venu pour perdre les ames, mais pour les ſauuer, Luc 19 b. car Dieu n'a point enuoyé ſon filz pour cō damner le mōde, mais pour le ſauuer, Iehan 3 b. Lequel ſalut nous eſt donné par grace, Act. 15 b. Epheſi. 2 a Et par eſperance, Rom 8 c. Et par foy, Marc. 16 d. 1 Cor. 1 c. 1 Pie. 1 a b. Ce que confeſſent ceux de Samarie, Iehan. 4 e f. Salut par Chriſt noſtre ſauueur, non point par les œuures qui ſont en iuſtice que nous ayōs faict. 2 Tim. 1 c. Ti. 3 b. A fin que nul ne ſe glorifie, Ep. 2 b. Parquoy ceux qui y ſōt ſōt ſoubz malediction, Gala 3 b. Car le ſalut des Iuſtes prouient du Seigneur, le quel ſera leur force au temps de tribulation, Pſal. 37 d.

Allons donc auec fiance au throne de ſa grace, à fin que nous obtenions miſericorde & trouuions grace pour ayde en temps conuenable. Ebr. 4 d. Car le Seigneur eſt noſtre Dieu, le ſainct d'Iſrael eſt noſtre ſauueur, Iſa. 43 a. Ne nous fions donc en rien aux princes ny à quelque filz d'homme auquel n'y a point de ſalut, Pſal. 146. a. Car le ſalut de l'homme eſt vain, Pſalme 60 d. pour ce maudict eſt l'homme qui ſe confie en l'homme, Iere. 17 b.

Les Apoſtres ont cogneu & teſmoigné que le pere a enuoyé ſon filz ſauueur du monde, 1 Ieh. 4 c.

Salut aduenu aux gentilz par la cheute des Iuifz, Rom. 11 b.

Salut nous eſt prochain Rom. 13 d.

Triſteſſe qui eſt ſelon Dieu cauſe ferme repentāce à ſalut, 2 Cor. 7 c.

Heaume de ſalut, Iſaie 59 d. Eph. 6 c. 1 Theſſ. 5 b.

Ce qui eſt cauſe de perditiō aux aduerſaires nous eſt cauſe de ſalut, & ce de Dieu, Phil. 1 d.

Faiſons noſtre ſalut auec crainte & tremblement, car c'eſt Dieu qui fait en nous, & le vouloir & le parfaire, Phil. 2 b c.

Acquiſition de ſalut par noſtre Seigneur Ieſus chriſt, Oſée 13 b. 1 The. 5 b. 2 Tim. 2 b.

Salut pour victoire & deliurance, Iuges 15 d. 2 Samuel 23 a. Item, 2 Roys 5 a. Exemple de Saul qui attribue ſon ſalut, c'eſt ſa victoire à Dieu, non à ſa puiſſance, 1 Sam. 11 d.

Sang.

Ce mot ſang ſignifie peché, concupiſcence, & tout ce qui n'eſt point de Dieu, Iſa. 1 d e. 59 a. Pſal. 51 c. Iehan 1 b.

Item, c'eſt la vie de toute perſonne, Leui. 17 e.

Rien n'eſtoit purgé en la loy ancienne ſans ſang, Leuiti. 17 c. Ebr. 9 f.

Le ſang de Chriſt eſpandu parle meilleures choſes que le ſang d'Abel. Ebr. 12 f.

Dieu defend manger la chair auec ſon ſang, Gen. 9 a.

Qui aura reſpandu le ſang humain, le ſien le ſera, Gen. 9 a.

Mon ſang, dit Chriſt, vrayement eſt breuuage, Ieh. 6 f.

Le calice de benediction, eſt communion du ſang de Chriſt, 1 Cor. 10 c. Parquoy quiconque beuura le calice du Seigneur indignement ſera coulpable de ſon ſang, 1 cor. 11 f.

Par le ſang de Chriſt la redemption, Ephe. 1 a b. Col. 2 b. Remiſſiō & purgation de noz pechez eſt faicte, Matt. 26 c. Luc 22 b. Ebr. 9 c d. 10 e. 13 c. 1 Pier. 1 d. 1 Ieh. 1 c. Apocalypſe 1 b.

Reſiſter iuſques au ſang, Ebri 12 b.

Sapience.

Le commancement de ſapience, eſt craindre Dieu, Pſal. 111 c. Prou. 1 a. 9 c. Eccl. 1 b.

Sapience don de Dieu, Exo. 31 a. Prou. 2 a. Eccl. 1 a. Act. 7 b, Iaq. 1 a.

Chriſt eſt noſtre Sapience donnée de Dieu, 1 Corint. 1 d. Auquel ſont tous les threſors de Sapience & ſcience cachez, Iſaie 11 a, Luc 11 g. Col. 2 a.

Sapience de Dieu riche & profonde, Rom. 11 d.

Sapience de la chair, mort, Rom. 8 a. Terrienne, ſenſuelle & diabolique, Iaq. 3 d. en quoy ne ſe faut glori

glorifier, Iere.9 f g. Car Dieu la destruira, 1 Corint. 1 d. Item, elle n'est que folie, 1 Cor. 3 c.

Christ promet aux siens bouche & sapience, Luc 21 c, par laquelle admonnesteront tout homme, Col. 1 d. non point auec hautesse de parolles qui induisent à sapience humaine, 1 Corin. 2 a. ou par sapience charnelle, 2 Cor. 2 c. Car la chose folle de Dieu est plus sage que les hommes, 1 Cor. 1 d. mais en demonstrance d'esprit, & de puissance, 1 Cor. 2 a, exemple de sainct Estienne, Act. 6 c.

Satan.

Satan, c'est aduersaire, Mat. 4 b. 12 c. 2 Sam. 19 d.

Pierre, est appellé Satan. Matt. 16 d. Marc 8 d.

Satan entre en Iudas, Ieh. 13 c.

Satan demande vanner les Apostres. Luc 22 c.

Sainct Paul baille à Satan vn fornicateur, 1 Cor. 5 b.

Satan tente par incontinence, & pourtant l'homme & la femme doyuent retourner ensemble, 1 Corint. 7 b.

Afin que ne soyons deceuz de Satan pardonnons les vns aux autres, 2 Cor. 2 c.

Satan se transfigure en ange de lumiere, 2 Cor. 1 c.

L'Ange de Satan donné à Paul, & à quoy, 2 Cor. 13 b.

Satan empesche sainct Paul, 1 Thes. 2 c d.

Satan qui est le Dieu de ce monde aueugle les cueurs des infideles à fin qu'ilz ne croyent à l'Euangile, 2 cor. 4 a. mettant peine de retirer les fideles de la cognoissance d'icelle par faux miracles, 2 Thes. 2 c.

Voyez de Satã, Iob 1 b. 2 b. 2 Sa. 19 d. Apoc. 20 a.

Scandale.

Scandale est vn mot tiré de la langue Grecque, lequel signifie empeschement, qui est translaté aux choses spirituelles, dont voyez Mat. 24 a. 26 c. Marc 6 a. 14 c. Luc 2 e. 7 d. 17 a. Ieh. 6 f. 16 a. Roma. 14 c d. 1 Cor. 1 c. 8 d. 2 Corin. 11 g. Gala. 5 b. 1 Pierre 2 b.

Scandale à fuyr, Mat. 17 d. 18 a b. Marc 9 f. Luc 17 a. Roma. 14 c. 1 Cor. 8 d. 10 f.

Scandale qu'on ne doit craindre, Matt. 15 b. Gal. 2 a.

Seruir aux dieux est en scandale, Exo. 23 d. Psal. 106 f.

La pierre de scandale Christ, Isa. 8 c. Rom. 9 g. 1 Pier. 2 b.

Scãdale aux Iuifz est la predication de Christ crucifié, 1 Cor. 1 d.

Seruice ou seruiteurs.

Iacob sert sept ans pour Rachel, Gen. 29 d.

La loy des seruiteurs, Exo. 21 a. Leuit. 29 f.

Seruiteurs doyuent obeir à leurs maistres, 1 Cor. 7 d. Ephe. 4 a. 6 a. Col. 3 d. 1 Tim. 6 a. Tite 2 c. Philemon, c. 1 Pier. 2 c d.

Le fol est seruiteur au sage de cueur, Prou. 11 d.

Le prudent seruiteur dominera, Prou. 17 a. Eccl. 10 d.

Qui fait peché est serf de peché, Ieh. 8 c. Voyez Rom. 5. 6 c d.

Sicle.

Le Sicle dont est parlé, Gen. 23 c. Exo. 30 b. Nom. 3 g. Deutero. 22 d. Iosué 7 d. 1 Sam. 18 c. Ezech. 45 d. est vne espece de monnoye des Ebrieux valant, 14 solz de Roy.

Tabernacle.

Tabernacle, tente ou pauillon, c'est habitation & lieu ou se reposent les gendarmes, qui par allegorie signifie le peuple de Dieu, tellement habiter en l'Eglise, qu'il a touſiours à batailler contre les pechez, le monde, & le Diable, Ephe. 6 c. 1 Iehan 2 c. ce qui appartient à la mortification du vieil homme, Psalm. 15 a. Item tabernacle aucunesfois, c'est maison munie, Psalm. 31 a.

Item le corps auquel habite l'ame, 2 Pierre 1 c. Ce que sainct Paul appelle domicile de terre, 2 Corin. 5 a.

Item les tabernacles, & pauillons de Dieu par allegorie, sont les bel les congregations du peuple en la saincte Eglise de Christ, Nõ. 24 a, Psalm. 84 a.

L'allegorie de deux tabernacles de Moyse, Ebr. 9 b.

Du Tabernacle materiel voyez Exo. 25 a. 26 a. 35 a. 36 a. 39 a f g. 40 a. Leuit. 16 d. Deut. 13 d.

Temple.

Temple, en l'ancien Testament, pour certain lieu en Ierusalem, ou Dieu demandoit estre prié, seruy & honnoré, 1 Roys 6 b. 8 a. mais Dieu n'habite point aux temples faictz des hõmes, Isa. 66 a. 1 Roys 8 c. Act. 7 f. 17 f.

Christ porté sus le pinacle du temple, Mat. 4 a.

Marchans chassez du temple, Mat. 14 b. 21 b. Marc 11 b. Luc 19 g. Ieh. 2 c.

Dieu destruira celuy qui violera son temple, 1 Cor. 3 c.

Tout Chrestien est le sainct temple de Dieu, 1 cor. 3 c. 2 Cori. 6 d. Eph. 2 d. Apo. 21 f.

Noz membres sont le temple du sainct Esprit, 1 Cor. 6 d.

Tentatation.

Tenter, c'est esprouuer, Gen. 22 a, Exo. 15 f. 16 a. Deu. 8 a. Ebr. 11 d.

Les iustes sont esprouuez par tentations, Eccle. 27 a. Exemple d'Ezechias, qui est laissé du Seigneur pour, l'esprouuer, 2 chro. 32 g. Item d'Elias, lequel estant affamé fut enuoyé pour estre nourry d'vne femme affamée, 1 Roys 17 b c. Item de Iob 1. & 2. par tout le chapi.

Au temps de tentation il se faut du tout commettre à Dieu, Psalm. 71 a.

On ne doit tenter Dieu, Deut. 6 c. Iudith 8 b. Mat. 4 b. à fin qu'on ne perisse comme les Iuifz, Exod. 17 a b. Nombr. 14 d. Act. 5 b. 15 b. 1 cor. 10 a. Ebr. 3 c.

Christ tenté du Diable, Mat. 4 a. à fin qu'il ayde & supporte, ceux qui sont tentez, Ebr. 3 d. 4 d.

Chacun tenté de sa propre concupiscence non point de Dieu, Ia. 1 b. mais il ne nous laisse point tenter plus que nostre puissance peut porter, 1 Cor. 10 c. Ains il nous deliure de tentation & d'affliction, 2 Pierre 2 b.

Le tentateur (c'est le Diable, 1 Thess. 3 b) cesse pour vn temps de tenter Christ, Luc 4 b.

Christ commande aux siens de veiller, & de prier, à fin qu'ilz n'entrent en tentation, Matth. 26 d. Luc 22 e.

Nulle tentation de Dieu pour soliciter à mal, Iaq. 1 b. mais la tentation est mauuaise en ce qu'elle vient du Diable, voulant perdre & ruiner, Act. 5 b. Matt. 4 a. 1 Corin. 7 b. Gala 6 a. 1 Thes. 3 b. 1 Timo. 6 c. Apoc. 2 c.

Dieu est celuy qui deliure de tentation Matt. 6 b. 1 cor. 6 b. Ebr. 2 2 Pier. 2 b. Apoc. 3 c.

Pourtant le deuons prier d'en estre deliurez, Mat. 6 b. 26 d. Luc 11 a. 22 e.

tesmoing.

On ne doit porter faux tesmoignage, Exo. 20 c. Deut. 5 b. Mat. 19 c. 29 f. Act. 6 d.

Le tesmoignage que Dieu nous a faict de son filz, c'est que par luy seul nous auons la vie eternelle, 1 Iehan 5 c.

Au tesmoignage de deux ou trois tesmoings sentence de mort estoit confermée, Deut. 17 b. 19 d. Ieh. 8 c. 2 Cor. 13 a. Ebr. 10 e.

La peine du faux tesmoing, Deu. 19 d. Prou. 19 a. 25 c.

Le sainct Esprit est tesmoing que nous sommes cõuertis, & noz pechez pardonnez par Christ, Ieh. 15 d. Act. 5 f. Rom. 8 c. 1 Iehan 5 b c. Apoc. 19 b.

Les tesmoings de la resurrection, Luc 24 g. Ieh 15 d. Act. 1 a. 2 e. 4 g. 10 f.

Le tesmoignage de l'Escriture, Iehan 8 b c.

Le tesmoignage de conscience, Rom. 2 c. 9 a. 2 Cori. 1 c.

Le tesmoignage par foy. 1 Ieh. 5 b c. Ebr. 11 a g.

Bon tesmoignage de foy vers

les autres, Act.6 c.1 Tim.3 b.5 b.
Tesmoignage de Christ par ses œuures, Ieh.10 e.
Rendre tesmoignage de verité, Act.4 g.1 Timo. 6.2 Timo.1 b. de la lumiere, Ieh.1 2.7 2.8 b. Apo.1 b. de vie eternelle, 1 Ieh.1 a.

Testament.

Le Testament (c'est alliance, Ge. 15 d.17 a. Exo.23 d.
Le sang du Testament, Exo.24 b
Les parolles du Testament, ou alliance, c'est que ce peuple sera à Dieu, & Dieu à eux. Deu.29 b. Ier. 31 f. Isa.59 d. Rom 11 d. mais ceux ausquelz il fut, ilz ont vn voile sus le cueur, & ne le peuuent entendre, 2 Cor.3 d.
Le nouueau Testament est promis aux vrays croyans, Iere.31 f. Duquel Christ est mediateur, Ebri. 8 b.12 f. par son sang, Matth.26 b. Marc 14 c. Luc 22 b.1 Cor.11 f.
Ilz sont deux testamẽtz ou alliãces, Ro.9 a.2 Cor.3 b d. Gal.4 d.

Tribulation.

Tribulatiõs à aduenir sus ceux qui croyent en Christ, Ieh. 16 a.1 Thess.3 a b.1 Pier.1 b.4 c d. lesquelles toutesfois ne pouons endurer sans la grace de Dieu, Act.14 d.2 Thess.1 b c.
Tribulation engendre patience, Rom.5 a.12 c. & le poids de gloire, 2 Corint.4 d. car par tribulation Dieu appelle les siens à changement de vie, Isa.26 c.2 Macha.6 c 1 Pier.5 c.
Au temps de tribulation il faut louer Dieu. Exẽple es enfans d'Israel, en temps de captiuité, Baruch 2 f. Item en Iob, au mesme 1 d.2 c. Item en Paul & Silas, Act.16 f. & se glorifier en icelles, Rom. 5 a .2 cor.6 a b.7 b. Galat.6 c.2 Timo.2 d. Soy fiant en Dieu, Isa.8 c. car c'est luy seul qui nous deliure, Exo.2 d.1 Sam.16 c. Quand nous esperons en luy. Iudith 13 c.2 Sam. 22 b. Psal.17 b. Dan.3 g.
L'oraison de celuy qui est en tribulation, Psal.43 a.
Aux tribulateurs peine eternelle, & aux tribulez, c'est affligez, repos, 2 Thess.1 c.
Nulle tribulation ne nous peut separer de la charité que Dieu a en nous, Rom.8 f.
Tribulation en mariage, 1 Cor. 7 e. en Abraham, Genese 12 d. en Isaac, Gen.26 a. Item en Iob, au mesme, 2 c.
Tribulation sus les aymez de Dieu Act.14 d. Ebr.10 f.11 g. Apoc. 2 b.

Tristesse.

Tristesse, Repentance à salut, 2 Corinthi.7 c. Exemple en Dauid, 2 Sam.12 d. Item en Manasses en son oraison, Item en sainct Pierre, Mat. 26 g.
Thristesse de ce siecle cause mort, 2 Cor.7 c. Exemple de Cain, Gen. 4 b. En Iudas, Matt 27 a.

Vengeance.

Vengeange appartiẽt à Dieu, Deut.32 f. Rom.12 d.
Vengeance est deffendue à la persone particuliere, Pro.20 c.28 a. Commise de Dieu au Magistrat, Rom.13 e.2 Pier.2 c.
Vengeance sera faite de ce celuy qui deçoit son frere, 1 Thessa.4 a. & qui mesprise Christ, Ebr.10 c.

Verité.

Le sainct Esprit promis aux Apostres, est Esprit de Verité, Ieh.16 c.1 Ieh.5 b.
La parolle de Dieu est Verité, Ieh 17 e.
Les desuoyez de Verité, 2 Tim.2 c.4 a.
En Verité marcher deuant Dieu, 2 Roys 20 a.
Verité dire à son prochain, Pro. 8 a. Zach.8 c.
Faux Prophetes destournent de Verité, 2 Tim.4 a.
Christ est Verité. Ieh.14 a.
Verité doit estre aux Iuges. Ex. 18 d.
On ne doit point contredire à la parolle de Verité Ecc.4 d.

Veiller.

Christ nous commande à tous de Veiller, Mat.25 b.26 d. Marc 13 d. Luc 12 e. Rom.13 d. Cor.15 d. 16 c.2 Corint.6 a. Ephe.6 c. col.4 a. Apo. 3 a.16 c. A l'exemple de Paul, 2 Cor.6 a.

Vertu.

Vertu du Souuerain, Luc 1 d.
Vertu sort de Christ, Marc 5 c. Luc 6 c.8 f.
Le filz de l'homme sied à la dextre de la Vertu de Dieu, Luc 22 g.
La Vertu de Dieu à salut à tout croyant est l'Euangile, Rom.1 b.
Nous sommes la generation eleue, la sacrificature royalle, la gent saincte, le peuple acquis, à fin que nous annonçons les vertuz de celuy qui nous a appellez de tenebres, 1 Pier.2 b.
Estre vestu de la Vertu d'enhaut, c'est receuoir le sainct Esprit, Luc 24 g. A &.1 a.

Vefue.

Thamar oste les vestemens de sa Vefueté, Ge.38 c. Item Iudith, 10 a.
On ne doit faire dommage aux vefues, Exod.22 d. Deute.24 c. ainçois les nourrir, Deute.14 d. & leur laisser le demourant des bledz, raisins & olines, Deu.14 c.24 d. Sans prendre leurs robbes, ne gage, au mesme. voyez deut. 10 d.26 c.27 c. Act.6 a.1 Cor.7 b.1 Tim.5 a b.
Les Pharisiens soubz couleur de longue oraison destruysoyent les Vefues, Matt.23 b. Marc 12 d. Luc 20 g.

Viandes.

Viandes deffendues selon la loy, Leuit.11 a b c. Deut. 14 a. laquelle garda tant bien Eleazar qu'il ayma mieux mourir que faire contre, 2 Mach.16 g. de laquelle nous sommes absouz par Christ, Matt.15 b Marc 7 c. Colol.2 c.
Dieu monstre à Pierre en vision qu'il est loisible aux fideles de manger de toutes viandes, Actes 10. b. Rom.14 a.
Les viandes sont creées de Dieu pour en prendre auec action de graces, 1 Tim.4 a.
La viande est sanctifiée par la parolle de Dieu, & par oraison, 1 Timo.4 b.
Pour election des viandes on ne doit donner scandale à son frere, Rom.14 c.
Commander de s'abstenir des viandes lesquelles Dieu a creées, est doctrine de Diables, 1 Tim.4 a.

Vie.

Dieu a donné à l'homme Vie & fut en esprit viuant, en ame viuante, Gen.2 b. Sap.10 a.1 cor.15 f.
De la vie de l'homme, voyez, Deut.30 d. Psal.39 b. Iob. 7 a. 14 a. Luc 16 f. Actes 8 f. Romains 8 g. Iaq. 4 d.
Longue Vie promise à ceux, qui honorent leurs parentz, Exod. 20 c. Deut.5 b. Eccle.3 a.7 c.
N'ayons nul soucy de nostre vie, Matt. 6 d. Luc 12 c. mais abandonnons la pour Christ, Matth.16 d. Mar.8 d. Ieh.8 d. Exẽple de Paul, Act.20 e.
Christ est la Vie, Ieh.14 a.1 Ieh.1 a qui a destruit la mort, à fin que nous fussions heritiers de la vie eternelle, selon la translation commune, 2 Tim.1 c.
Nostre vie est cachée auec Christ en Dieu, Colos.3 a.
Christ est le pain de vie eternelle, qu'il a donné, Iehan, 6 e.
Christ est la vie eternelle en soy-mesme comme le Pere, il est donc Dieu, Ieh. 5 d.
La vie eternelle au croyãt, Ieh.6 d
Vie & immortalité par l'Euangile, 2 Timo.1 c.
Vie eternelle, cognoistre Dieu seul, & Iesus Christ, Ieh.17 a. Et ceste est la promesse laquelle il nous a promise, à sauoir la vie eternelle, 1 Ieh.2 d. donnée de grace par Christ aux croyans, Ieh.3 b.5 e. rom.6 d.1 Tim.1 d.6 c. Tite 1 a.3 b.1 Ieh. 5 c.

Vierge.

Rebecca tresbelle vierge, Ge.24 c.
Si aucun a deceu vne vierge qui n'est point espousée, il la douera pour sa femme, Exo.22 c.
La vierge deuoit estre donnée pour espouse au Sacrificateur, Leuit.21 c.

La loy de l'homme qui ne trouue point sa femme Vierge, Deute. 22 b c.
La fille de Iepté pleure sus sa virginité deux moys, Iug. 11 g.
La Vierge conceura, Isa. 7 c. Matt. 1 d.
Marie Vierge espouse, Luc 1 c.
Aux Vierges le royaume des cieux est fait semblable, Matt. 25 a.
Des Vierges Paul n'a point de commandement, 1 Cor. 7 d.
Si la Vierge se marie elle n'a pas peché, au mesme, e.
Philippe auoit quatre filles vierges, Act. 21 b.
Vierge chaste à Christ, sont les fideles, 2 Corin. 11 a. & iceux vont apres l'Agneau, Apoc. 14 b.
Virginité don particulier de Dieu, Matth. 19 b.

Vigne.

Noé planta la vigne, Gen. 9 c.
La loy de la vigne. Exo. 22 a. 23 b. Leuit. 25 a. Deu. 22 b.
La maison d'Israel est la vigne du Seigneur des batailles, Isa. 5 b. Iere. 2 d.
La parabole de la vigne, Mat. 21 d. Marc 12 a. Luc 20 b.
Christ est la vraye vigne, Ieh. 15 a

Viue Dieu.

Viue Dieu, c'estoit le iurement des Peres, Iug. 8 d. Ruth. 3 c. 2 Samuel, 2 f.

Vin.

Noé ayant beu le vin s'en yura, Gen. 9 c.
Les Nazariens ne boyuent point de vin. Nomb. 6 a. Iug. 9 b.
Le vin resiouyt le cueur de l'hõme, Psal. 104 c. Iudith 12 c. Eccles. 31 d.
On ne doit boire vin par excez, Pro. 20 a. Epheſi. 5 d. 1 Timothée 5 d, Tite 2 a.
vin de compunction, que c'est, Psal. 60 a.

Visiter.

Visiter pour punir, Exo. 20 a. 32 g. Psal. 89 e.
Iour de visitation, 1 Pier. 2 c.
Visitation des orphelins & vefues, Iaq. 1 d.
Visiter les malades, Iaq. 5 d.
Au Iugement Christ reprochera aux infideles qu'ilz ne l'ôt point visité malade ou en prisõ, Mat. 25 c d.

Viure.

Tous viuent à Dieu, Luc 20 f.
Pource que Christ vit, nous viurons tous qui croyons, Ieh. 14 b.
Nous viuons tous & mourons à la gloire de Dieu, Rom. 14 b.
Le Chrestien ne vit point à soy, mais à Christ. 2 Cor. 5 c.
Viure en Dieu, c'est mourir à peché. Rom. 6 b.
Viure en delices, est mort, 1 Tim. 5 a.

Vnction.

L'huyle d'vnction, Exod. 9 a.
L'vnction d'Aaron, auec l'oblation d'iceluy au iour de son vnction, Leuit. 7 d.
L'vnction du Tabernacle, Nõ. 7 a.
Pour oindre vn Roy les Roys ont tenu conseil, Iug. 9 b.
L'vnction de Saul, 1 Sam. 16 a.
L'vnction de Dauid, 1 Sam. 16 c. 1 Chro. 11 a.
Les Apostres oignoyent les malades & les guarissoyent, Marc 6 b.
Celuy qui nous oinct c'est Dieu. 2 Cor. 1 d.
Vnction de Christ, Psa. 45 c. Isa. 61 a. Dan. 9 f. Luc 4 e.
L'vnction nous enseigne toutes choses, 1 Ieh. 2 d.
Nous n'auons plus donc d'vnction corporelle faite d'huyle, mais spirituelle par le sainct Esprit.

Vnion.

Vnion, Act. 1 b. 2 a g. 5 c. Rom. 12 c. 15 b. 1 Cor. 12 b. Ephe. 4 a. Philip. 1 d. 2 a. 1 Pier. 3 b.
Vniz en Dieu, Ieh 17 c.
L'vnion des Chrestiens est de Christ, Ieh. 17 c.
Nous sommes tous en vn Christ, Gala. 3 d.

Vocation.

Vocation de Samuel, 1 Sam. 2 b.
Vocation & vnction de Dauid, 1 Sam. 16 b.
Vocation des Apostres, Matt. 4 c. Marc 6 b. Luc 5 b.
Vocation des Gentilz, Psa. 67 a. 117 a. Isa. 9 a. 11 c. 46 b. 65 a. Osée 2 d. Mat. 8 b. Ieh. 10 c. Rom. 9 e.
Vocation de Matthieu, au mesme, 9 b. Marc 2 b. Luc 5 f.
Vocation de Paul, Act. 6 a.
Les dons & vocation de Dieu sont sans repentance, Rom. 11 d.
Dieu nous a appellez à gloire eternelle par Christ, 1 Pier. 5 c.
Les Romains appellez de Iesus Christ Rom. 1 a.
Ceux qui sont appellez sont iustifiez, Rom. 8 e.
Voyons nostre vacation, 1 Cor. 1 d. Qui est diuerse, 1 Corint. 12 a b. mais vn chacun doit demourer en sa vocation en laquelle il est appellé, 1 Cor. 7 d.

Voye.

Christ est la voye, par laquelle on va au Pere, Ieh. 14 a.
La voye de Dieu est iuste Deu. 32 a. Rom 11 d. Apoca. 15 b. Pourtant il la faut suyure. 2 Sam. 22 c. Ce que ne font les idolatres, Exo. 9 b c d. Deut. 9 c.

Voix.

La voix de Dieu doit estre ouye, Exo. 15 g. Deut. 13 a. 27 b. 30 d.
On n'oyoit point la voix d'Anne lors que'elle prioit, 1 Sam. 1 b.
On doit euiter les nouueautez de voix & questions inutiles, 1 Tim. 6 b d.

Volunté.

Nous prions la volunté de Dieu estre faite. Mat. 6 c. Exemple, Act. 21 c.
Selon le bon plaisir de la volunté de Dieu nous sommes predestinez, Ephe. 1 a.
Les fideles à l'exemple de Paul se doyuent enquester de la volunté de Dieu. Act. 9 a. Item en Dauid, Psal. 143 c.
La volunté de Dieu, qui a enuoyé Christ, est que tout homme qui voit le Filz & croit en luy, ait la Vie eternelle, Ieh. 6 d.
On doit faire ce qui est bon deuant Dieu, Deuteron. 6 c. Et non point ce qui nous semble estre bõ, Deute. 12 b.
Dieu fera toute sa volunté, Isa. 46 d.
Selon la volunté de Dieu, tant es vertuz celestes que es habitans de la terre, il sera fait, Dan. 4 g.
Ce n'est point donc ne par celuy qui veut, ne par celuy qui court, mais c'est par Dieu faisant misericorde, Rom. 9 c.
Dieu euure en nous & le vouloir & le parfaire par sa bonne volunté, Philip. 2 b. & selon le conseil d'icelle, Ephe. 1 b.
Qui fait la volunté de Dieu vit eternellement, Ieh. 2 c.
Anges faisans la volunté de Dieu, sont inuitez à louanges, Psa. 103 d.
Paix aux hommes de bonne volunté, Luc 2 b.
Christ descendu du ciel pour faire la volunté de son Pere, Ieh. 6 d. selon qu'il est escrit, Psal. 40. Mat. 26 d. Marc 14 d. Ieh. 5 f. Ebr. 10 b.
Viuons, non point aux desirs des hommes, mais à la volunté de Dieu, 1 Pier. 4 a.
Ceste est la volunté de Dieu, nostre sanctification, 1 Thess. 4 a.
Congnoissons par experience quelle est la volunté de Dieu, Rom. 12 a. Epheſi. 5 d. Colossi. 4 c. Car ce que nous cõmandons selon sa volũté, il nous fera, Ieh. 14 b 15 c
La volunté de l'homme est nulle à bien faire sans Dieu, Matth. 10 c. 11 d. Ieh. 1 a. 3 a. 6 d e. 8 c. 14 a. 15 a b d. 16 b. 17 a. 19 b. 20. 7 c. 8 a b. 9 b. 1 Co. 1 d. 2 Co. 3 a. 4 b. Gal. 5 c. Eph. 1 b c. Phi. 2 b. Act. 6 c. Iaq. 1 c. 1 Pie. 1 d. 1. Iehan 2 d. Car Dieu est celuy qui fait en l'hõme & le bon vouloir & la bonne œuure, Philippiens, 2 b Dieu donc nous rende parfaitz de toute bonne œuure, pour faire sa volunté, & face en nous ce qui est plaisant deuant luy par IESVS Christ, auquel est gloire es siecles

des siecles, Amen, Ebr. 13 d
Volonté pour inclination naturelle, Rom. 8 b.

Vœuz.

Vœuz pour prieres, Psalm. 61 b. louange & action de graces, Psal. 65 2.
Vœuz pour dons qu'on souloit offrir, assauoir quelques choses externes, & ceremonieuses, comme estoit raire son poil, ou ne gouster point de vin, comme firent les Recabites, Ier. 35 2. Item les Nazariēs, Nomb. 6 2. Item sainct Paul. qui se fit raire la teste en Cenchray, Act. 18 e.
Vouer à Dieu, pour consacrer & dedier, Leuit. 7 b. 27 2.
De diuers Vœuz & estimation d'iceux, Leui. 27 par tout le chap.
Quand on doit rēdre les Vœuz, Nomb. 30 2.
Du Vœu de la fille, du vœu de la femme mariée, au mesme b c.
Quand tu auras Voué au Seigneur ton Dieu, tu ne tarderas point de l'accomplir, Deut. 23 d. Eccle. 5 2.
Le vœu de Iepté, Iug. 11 f.
Dismes des choses sainctes Vouées à Dieu, 2 Chro. 31 b.
Vouez, & rendez au Seigneur vostre Vœu, Psal. 76 b.
Ruyne à l'homme engouler la chose saincte & cercher apres les Vœuz, Prou. 20 c.
Vouer pour iurer, & faire serment, 1 Sam. 14 d.
Heleana voulāt offrir son Vœu, c'est son oblation volontaire, que nous disons deuotion, monta en Silo, 1 Sam. 1 c.
Aucuns des Iuifz firent complot, & firent Vœu, c'est à dire serment, de tuer Paul, Act. 23 c.
Maudit est celuy qui a voué à Dieu, & rend du pire. Malach. 1 d

Vsure.

Vsure defendue, Exo. 22 d.
Retirer chez soy celuy qui est deuenu poure, sans prendre vsure de luy ne succrois, Leui. 25 e.
Vsure à l'estrangier, non point au frere, en quelque maniere que ce soit, Deute. 23 d. Iere. 5 b.
Celuy qui ne baille point son argent à vsure conuersera au pauillon du Seigneur, Psal. 15 b.
Qui augmente son bien par vsure, il l'assemblera pour en faire aumosnes aux poures, à sauoir par celuy qui les aura apres luy, Pro. 28 b.

Zalousie.

Zalousie aux Escritures, par metaphore est attribuée à Dieu, Exod. 20 2.
La loy de Zalousie, Nomb. 5 b c d.
Simon Zolotes, Luc 6 c. Act. 1 b.
La femme zalouse est pleur & douleur de cueur, Eccl. 26 2 b.
En la femme zalouse est le tormēt de la langue, au mesme 2.

Zele.

Zele, c'est à dire estude vehemēt de faire quelque chose, Ieh. 2 2. Ro. 10 2. Exemple d'Elie, qui estoit grand zelateur, 1 Roys 18 g. 19 b.
Zele pour vengeance, Isa. 42 c.
Zele de Dieu contre les meschans, Deut. 29 c.
Zele de Iehu pour maintenir l'honneur de Dieu, quand il tua tous les prestres de Baal, 2 Roys 10 d.
Zele de Moyse contre les idolatres, Exod. 32 f.
Zele de Phinées, qui tua les deux qui paillardoyent, Nombre 25 b.
Aucuns ont zele, mais non selon science, Rom. 10 2.
Zele amer n'est pas bon, Iaq. 3 d.

Fin de l'Indice.

L'ORDRE DES Liures Canoniques.

Genese, Exode, Leuit, Nombres, Deuter.
Sont les Liures Mose sans rien douter.
Ios. Iug. Ruth, Roys, Paralipomenon,
Esdras, Esther, Iob, Dauid, Salomon,
Isa. Iere. Lament. Ezechiel,
Puis Daniel, Ose', aussi Ioel,
Amos, Abdi, Ionas auec Michée,
Nau. Abacuch, Sophonias, Aggée,
A Zacharie est ioinct Malachias,
Dont les Liures Canoniques cy as.

L'ORDRE DES Liures Apocriphes.

Esdras Thobie, Iudith, & Sapience,
Ecclesiast, Baruch, La remonstrance
De Ieremie, en son Epistre saincte,
Et les regretz de sa teste complainte,
L'histoire aussi d'Esther, & le Cantique
Des trois enfans au four Babylonique,
Apres Susanne, en l'histoire de Bel,
Et l'oraison Manasses en Babel.
Puis Machabé, qui maintz faitz d'armes feit,
Et plusieurs gens par prouësse deffeit.

L'ORDRE DES Liures du nouueau Testament.

Matthieu, Marc, Luc, Iean, Actes, & Romains,
Corinthiens, Galat. Ephesiens,
Philippiens, Coloss. & Thessalone,
A Timothée, à Tite, & Philemone,
Paul aux Ebrieux destruit tout sacrifice:
Iaques, & Pier. Iehan, Iud. Apocalypse.

Ln 9248
Rés.

LA BIBLE

1546

